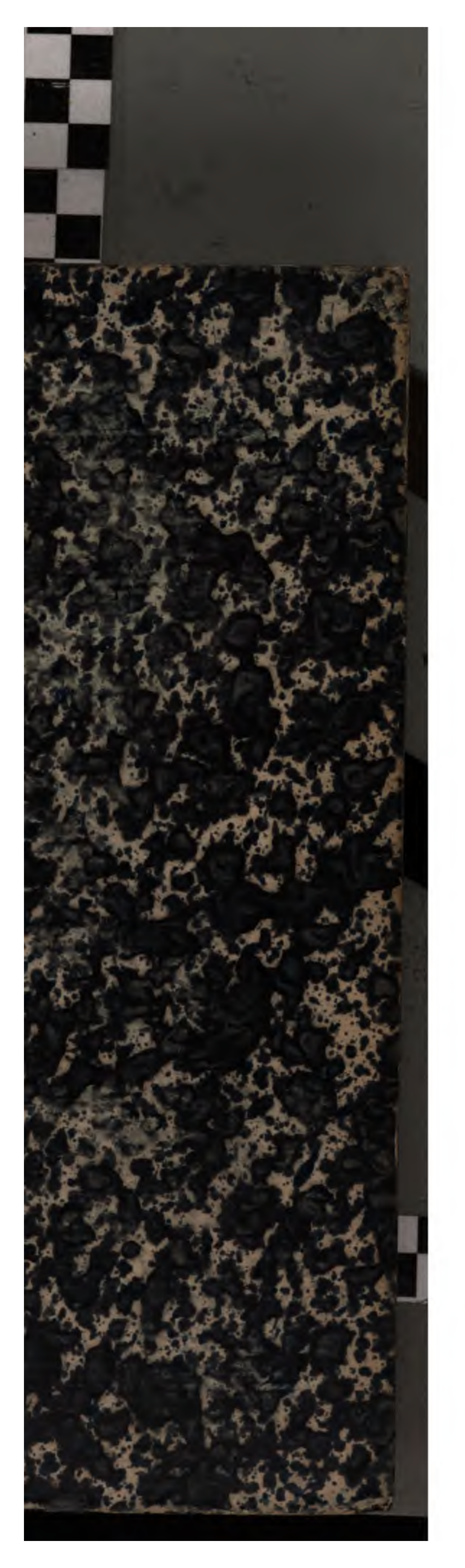
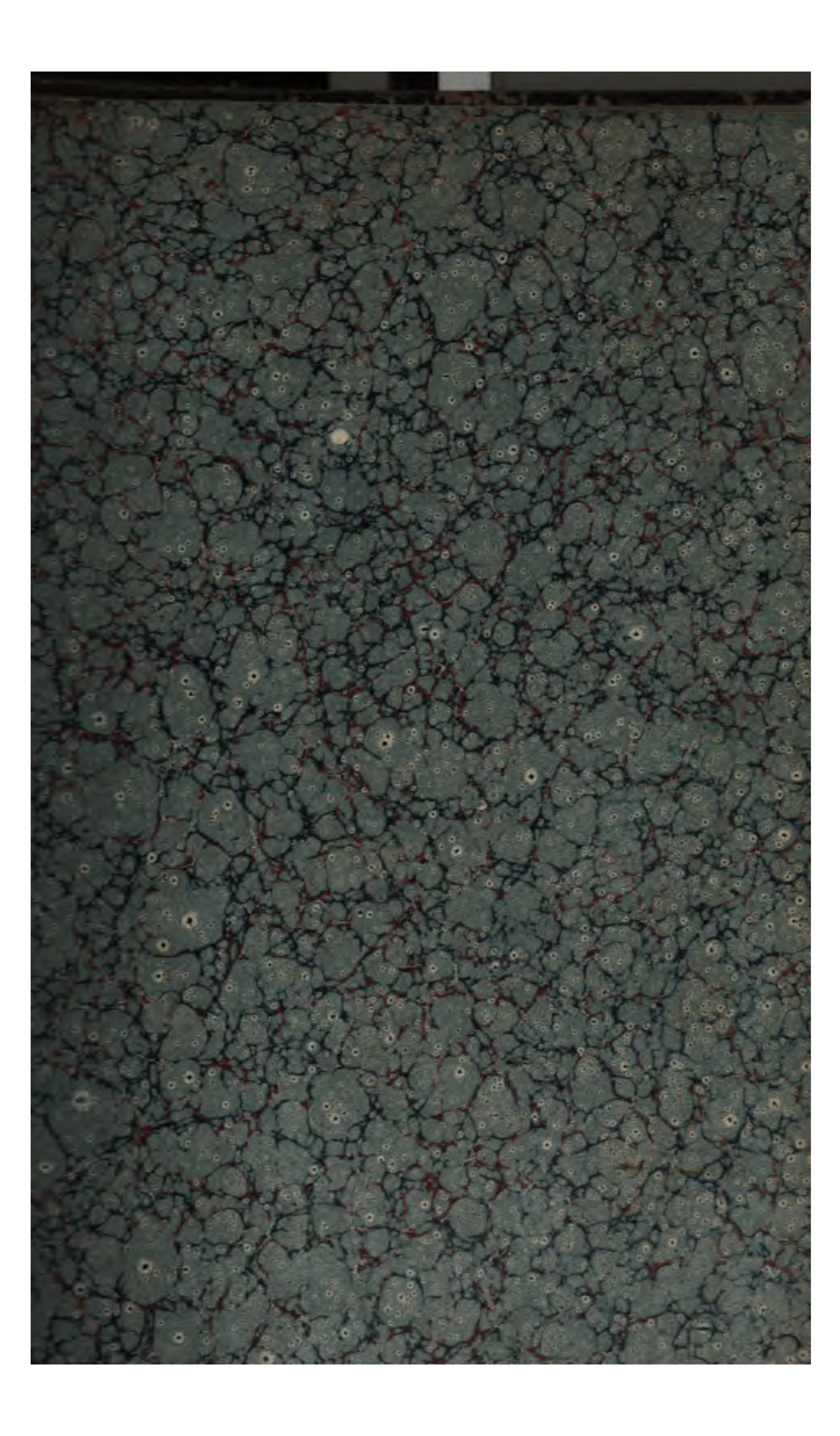








NOUVELLE
ENCYCLOPÉDIE
THÉOLOGIQUE,

OU NOUVELLE

SÉRIE DE DICTIONNAIRES SUR TOUTES LES PARTIES DE LA SCIENCE RELIGIEUSE,

OFFRANT, EN FRANÇAIS ET PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

LA PLUS CLAIRE, LA PLUS FACILE, LA PLUS COMMODE, LA PLUS VARIÉE
ET LA PLUS COMPLÈTE DES THÉOLOGIES.

CES DICTIONNAIRES SONT CEUX :

DES LIVRES APOCRYPHES, — DES DÉCRETS DES CONGRÉGATIONS ROMAINES, — DE DISCIPLINE ECCLÉSIASTIQUE, — DE LÉGISLATION MIXTE, THÉORIQUE ET PRATIQUE, — DE PATROLOGIE, — DE BIOGRAPHIE CHRÉTIENNE ET ANTI-CHRÉTIENNE, — DES CONFRÉRIES, — D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, — DES CROISADES, — DES MISSIONS, — DES LÉGENDES, — D'ANECDOTES CHRÉTIENNES, — D'ASCÉTISME, DES INVOCATIONS A LA VIERGE, ET DES INDULGENCES, — DES PROPHÉTIES ET DES MIRACLES, — DE BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE, — D'ÉRUDITION ECCLÉSIASTIQUE, — DE STATISTIQUE CHRÉTIENNE, — D'ÉCONOMIE CHARITABLE, — DES PERSÉCUTIONS, — DES ERREURS SOCIALISTES, — DE PHILOSOPHIE CATHOLIQUE, — DE PHYSIOLOGIE SPIRITUALISTE, — D'ANTIPHILOSOPHISME, — DES APOLOGISTES INVOLONTAIRES, — DE LA CHAIRE CHRÉTIENNE, — D'ÉLOQUENCE, *id.*, — DE LITTÉRATURE, *id.*, — D'ARCHÉOLOGIE, *id.*, — D'ARCHITECTURE, DE PEINTURE ET DE SCULPTURE, *id.*, — DE NUMISMATIQUE, *id.*, — D'HÉRALDIQUE, *id.*, — DE MUSIQUE, *id.*, — DE PALÉONTOLOGIE, *id.*, — DE BOTANIQUE, *id.*, — DE ZOOLOGIE, *id.*, — DE MÉDECINE USUELLE, — DES SCIENCES, DES ARTS ET DES MÉTIERS, ETC.

PUBLIÉE

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES **COURS COMPLETS** SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

PRIX : 6 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA COLLECTION ENTIÈRE, 7 FR., 8 FR., ET MÊME 10 FR. POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL DICTIONNAIRE PARTICULIER.

TOME PREMIER.

DICTIONNAIRE DE BIOGRAPHIE CHRÉTIENNE ET ANTI-CHRÉTIENNE.

3 VOLUMES, PRIX : 24 FRANCS.

TOME PREMIER.

A-D

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1851

DICTIONNAIRE

DE

BIOGRAPHIE

CHRÉTIENNE,

PRÉSENTANT LA VIE :

1° DES PERSONNAGES HISTORIQUES DE TOUS LES PAYS, QUI SE SONT SIGNALÉS COMME APOLOGISTES ET DÉFENSEURS DE LA RÉVÉLATION, PAR LEURS OUVRAGES, LEUR VIE OU LEUR MORT, AVANT ET DEPUIS L'ÈRE CHRÉTIENNE ;
2° CELLE DE TOUS LES HÉRÉSIARQUES, CHEFS DE SECTE, SOPHISTES, INCRÉDULES, PHILOSOPHES ATHÉES, DÉISTES OU RÉVOLUTIONNAIRES, ETC., QUI ONT TROUBLÉ LA PAIX DE L'ÉGLISE, ET QUI ONT COMBATTU L'INFLUENCE ET LES PROGRÈS DE LA RELIGION ;
3° CELLE DES ÉCRIVAINS, PROSATEURS ET POÈTES, QUI ONT PUBLIÉ DES OUVRAGES SUR, POUR OU CONTRE LA RELIGION, AVEC LA NOMENCLATURE EXACTE ET DÉTAILLÉE DE CES ÉCRITS, ETC., ETC.

Ouvrage dont le fond emprunté à FELLER

A ÉTÉ CORRIGÉ ET TRÈS-SOUVENT REFONDU D'APRÈS LES INDICATIONS DE LA CRITIQUE ET DE LA BIBLIOGRAPHIE CONTEMPORAINES ;
ENRICHI D'UNE FOULE DE NOTICES DONT UN GRAND NOMBRE NE SE TROUVENT DANS AUCUN DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE, ET PROLONGÉ JUSQU'À L'ANNÉE 1850 INCLUSIVEMENT ;

PAR François PÉRENNÈS,

Membre de plusieurs sociétés savantes de Paris et de Lyon, auteur de l'*Institution du dimanche considérée sous les rapports hygiénique, économique, moral, social et religieux* et de plusieurs autres ouvrages couronnés.

PUBLIÉ

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,
OU
DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

TOME PREMIER.

A—D

3 VOL. PRIX : 24 FRANCS.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ L'EDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES DU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1851

Imprimerie de MIGNE, au Petit-Montrouge.

PRÉFACE.

Le DICTIONNAIRE DE BIOGRAPHIE CHRÉTIENNE que nous publions aujourd'hui s'adresse principalement aux hommes graves dont les études se rattachent aux matières religieuses. Nous croyons que cette publication sera reçue par eux avec faveur : en effet, ne convenait-il pas que dans le cours de leurs recherches et de leurs travaux ils eussent sous la main un livre de biographie qui leur fournit tout ce qui rentre dans leur plan, et leur offrît tous les renseignements dont ils peuvent à chaque instant avoir besoin, suffisamment développés et dégagés de toutes ces matières hétérogènes qui prendraient une place à la fois considérable et inutile? Nous osons avancer que notre Dictionnaire paraîtra peut-être avoir aussi des droits à l'estime et à la sympathie des littérateurs et des hommes du monde, qui aiment les livres instructifs et sérieux. Car si l'on observe que la plupart des écrivains qui se sont exercés sur des matières religieuses se sont occupés souvent de sciences, d'histoire, ou de littérature, on reconnaîtra que la plupart des noms appelés à figurer dans notre cadre présenteront pour cette classe de lecteurs un réel et solide intérêt. Voici, du reste, en quelques lignes, quelles sont les diverses catégories de personnages admises dans notre Dictionnaire.

1° Les patriarches, les prophètes, et en général les noms consacrés de l'Ancien et du Nouveau Testament. Toutefois nous nous sommes borné, pour cette classe de personnages, à retoucher, corriger et au besoin compléter les articles déjà donnés par Feller, renvoyant pour les développements, pour les points de critique et les dissertations raisonnées, au *Dictionnaire de la Bible*, de dom Calmet, revu par M. l'abbé James, édité par M. l'abbé Migne;

2° Les souverains pontifes, les Pères de l'Eglise, les docteurs ecclésiastiques, les confesseurs, les théologiens orthodoxes, les prédicateurs; en un mot, les personnages de toute époque et de toute contrée, qui se sont distingués comme apologistes et défenseurs de la révélation par leurs actions ou par leurs ouvrages, par leur vie et par leur mort;

3° Un nombre assez considérable de saints : mais on conçoit que nous avons dû nous attacher de préférence à ceux qui ont marqué dans la controverse. La vie des autres a été l'objet d'un travail spécial, édité par M. l'abbé Migne, et auquel nous renvoyons;

4° Les fondateurs de maisons religieuses ou d'établissements utiles et charitables, notamment ceux qui ont vécu dans le XVIII° et le XIX° siècle, la plupart des autres rentrant dans la catégorie indiquée par le paragraphe précédent;

5° Les missionnaires qui se sont signalés soit par des efforts héroïques ayant pour but la propagation de l'Evangile, soit par des ouvrages et des relations concernant l'enseignement des nations lointaines, et l'histoire ou la description des pays qu'elles habitent;

6° Les prélats et ecclésiastiques des divers âges, qui se sont fait des titres à la célébrité par l'éclat des services qu'ils ont rendus à l'Eglise, par la sagesse et les fruits de leur administration, par leurs écrits, par la grandeur et l'importance de leurs actes, etc. On comprend que nous avons dû omettre les prélats qui n'auraient laissé dans l'histoire que des souvenirs purement politiques ou guerriers, sans aucun rapport avec les destinées de la religion. Nous avons été moins sobres de détails à l'égard de ceux d'entre eux qui ont vécu dans le XVIII° et le XIX° siècle, car l'intérêt qui s'attache à leur biographie est communément d'autant plus direct et plus vif que l'on est plus familier avec les événements auxquels ils ont pris part, et dont on a peut-être été soi-même témoin;

7° Les théologiens protestants de toutes les communions : beaucoup d'entre eux ont produit des ouvrages apologétiques ou exégétiques très-solides. Lorsque nous donnons la liste des écrits de ceux qui ont milité sous les drapeaux de l'erreur, ou qui ont déposé dans leurs compositions les germes des préjugés dont ils étaient imbus, nous avons pris soin de caractériser la secte à laquelle ils appartenaient, ou la nature de l'erreur qui les éloignait de la vraie doctrine;

8° Les hérésiarques, chefs de secte, sophistes, philosophes, athées ou déistes, qui ont combattu l'influence et les progrès de la religion; les socialistes et les réformateurs, quand leurs doctrines tendent à saper les vérités religieuses;

9° Les personnages qui, sans avoir écrit, ont exercé une influence notable, favorable ou hostile aux croyances religieuses;

10° Les hagiographes, les auteurs de traités pieux, ascétiques et mystiques, historiques, dogmatiques ou parénétiques; de liturgie et de jurisprudence ecclésiastique; les moralistes, et généralement les écrivains, prosateurs et poëtes, qui ont laissé des ouvrages de quelque valeur sur, pour ou contre le christianisme, avec la nomenclature exacte et détaillée de ces écrits; etc.

Un mot d'explication maintenant sur le mode d'exécution que nous avons suivi pour ce Dictionnaire. Comme l'ouvrage de Feller jouit depuis longues années de la faveur du clergé, nous avons cru devoir l'adopter pour servir de base à notre travail. Mais on n'ignore pas combien de taches déparaient son œuvre d'ailleurs éminemment utile; combien il s'y trouvait de titres d'ouvrages tronqués ou mutilés, de dates erronées, de noms estropiés et défigurés à en devenir méconnaissables, etc. Toutefois certains avantages réels faisaient passer par-dessus ces graves défauts; on aimait dans ce livre l'unité de principes, la sagesse et l'orthodoxie des doctrines, et, pour ne point oublier les qualités matérielles, la concision de l'ouvrage, qui permettait de réunir en une douzaine de volumes de nombreux documents biographiques et bibliographiques. Le but que nous nous sommes proposé a été de conserver, d'étendre, de multiplier les avantages qui faisaient du Dictionnaire de Feller un livre précieux, d'en élaguer toutes les erreurs, autant du moins que nous l'avons pu, de l'élever au niveau des progrès qu'ont faits de nos jours la critique et la bibliographie, de le compléter, de l'actualiser, et d'en faire un livre nouveau que puissent consulter avec confiance le chrétien et le savant. Ainsi nous avons retouché et même refondu la plupart des articles que nous avons empruntés à l'abbé Feller, nous y avons fait de nombreuses additions, et nous avons enfin enrichi ce Dictionnaire d'une foule de notices que l'on chercherait vainement ailleurs.

Le style que nous avons adopté pour la rédaction de cet ouvrage est celui que l'on emploierait en conversant dans une société choisie et de bon ton, c'est-à-dire un style simple, concis et animé, exprimant substantiellement les choses et les faits, de façon à en donner au lecteur une image fidèle. Ce n'est point un panégyrique ni une histoire proprement dite que l'on cherche lorsque l'on consulte une biographie : ce que l'on demande, ce sont des faits, des idées qui dépeignent aussi complétement que possible le personnage dont il est question, sa conduite, ses doctrines, ses ouvrages; l'influence qu'il a exercée ou qu'il a subie dans la sphère où il se mouvait; ses relations avec les hommes de son siècle et de son pays; en un mot, les traits nettement dessinés dont l'ensemble constitue et accuse une physionomie. Nous nous sommes efforcé d'éviter un laconisme outré qui n'eût fait de nos résumés biographiques qu'une sorte de sommaires décharnés et sans couleur, et nous serions heureux qu'il nous eût été donné d'atteindre cette manière abondante et serrée, mais simple et facile, qui fait naître et soutient l'attention et l'intérêt.

Fr. P.

Nota. Les papes et les conciles généraux formant comme les deux pivots sur lesquels roule l'administration de l'Eglise, nous avons pensé que ce serait faire une chose utile de placer en tête du Dictionnaire de biographie chrétienne, la *Table chronologique des papes*, et un *Tableau sommaire des conciles généraux*, que nous faisons précéder de la Chronologie de l'Histoire sainte.

CHRONOLOGIE DE L'HISTOIRE SAINTE.

La première époque nous présente le plus grand spectacle. Dieu crée le ciel et la terre par sa parole, et fait l'homme à son image. Il lui donne une compagne formée de sa chair, et d'eux va naître la race humaine. Sur ce fondement sont établies la concorde des mariages et la société. La perfection et la puissance de l'homme disparaissent par la chute d'Adam et d'Eve. La terre commence à se peupler. Caïn, fratricide, est la tige des méchants. Tubalcaïn invente le fer meurtrier. On ne s'en sert d'abord que contre les animaux féroces; mais bientôt les hommes s'arment les uns contre les autres, et se livrent à l'iniquité. Dieu, ne reconnaissant plus en eux son image, les punit par un déluge universel. La seule famille du juste Noé, composée de huit personnes, est réservée pour la réparation du genre humain. Les descendants de Noé s'accrurent tellement, que bientôt il leur devint impossible de vivre plus longtemps réunis. Mais avant de se séparer, voulant laisser un monument durable de cet événement, et peut-être aussi se précautionner contre un second déluge, ils convinrent de construire une tour extrêmement élevée : c'est la tour de Babel, premier monument de l'orgueil et de la faiblesse des hommes. Alors Dieu confondit les langues; et les hommes ne s'entendant plus, furent obligés d'abandonner leur entreprise impie.

Après le partage des trois enfants de Noé, et la première distribution des terres, tous les hommes étant de nouveau livrés au vice et à l'erreur, Dieu se choisit un peuple particulier, dont Abraham est le père : c'est la nation juive qui passe ensuite en Egypte sous Jacob, petit-fils d'Abraham. Ici *tout commence*, dit Bossuet, *il n'y a point d'histoire ancienne où il ne paraisse des vestiges manifestes de la nouveauté du monde. On voit les lois s'établir, les mœurs se polir, et les empires se former.*

Les Israélites passent dans les déserts de Sinaï, sous la conduite de Moïse, que Dieu avait suscité pour être le libérateur et le législateur de ce peuple choisi. Après la mort de cet homme inspiré, les Juifs firent la conquête de la terre de Chanaan, et furent successivement gouvernés par des juges, par des rois et par des pontifes. Ce peuple, tantôt châtié, tantôt consolé dans ses disgrâces, selon qu'il était parjure ou fidèle à son Dieu, vivait toujours, en quelque état qu'il fût, dans l'attente du Messie. Enfin, devenus la proie des Romains, les Juifs se rendirent coupables de diverses révoltes contre leurs maîtres, qui détruisirent leur ville capitale, et les chassèrent de l'héritage de leurs ancêtres. Depuis cette époque, ils sont dispersés sur la surface de la terre, et n'ont jamais été rassemblés en corps de nation; mais la foi du Messie et de ses merveilles dure encore aujourd'hui parmi eux, comme un témoignage toujours vivant de la vérité des Ecritures.

LISTE DES PATRIARCHES.

Création et formation d'Adam et d'Eve.	4004
Naissance de Caïn.	4003
Naissance d'Abel.	4002
Naissance de Seth	3874
Naissance d'Enos.	3799
Naissance de Caïnan.	3710
Naissance de Malaléel.	3609
Naissance de Jared.	3544
Naissance d'Enoch.	3412
Naissance de Mathusala.	3317
Naissance de Lamech.	3130
Mort d'Adam, âgé de 930 ans.	3074
Enoch ne meurt pas, mais il est enlevé à l'âge de 365 ans.	3017
Seth, fils d'Adam, meurt âgé de 912 ans.	2962
Naissance de Noé.	2978
Enos meurt âgé de 905 ans.	2864
Naissance de Japhet, fils aîné de Noé.	2448
Naissance de Sem.	2446
Mort de Lamech, père de Noé.	2353
Mort de Mathusala, âgé de 969 ans.	2348
Déluge universel.	2348
Naissance d'Arphaxad.	2346
Naissance de Salé.	2311
Naissance d'Héber.	2281
Naissance de Phaleg.	2247
Naissance de Réhu.	2217
Naissance de Sarug.	2185
Naissance de Nachor.	2155
Naissance de Tharé.	2126
Mort d'Arphaxad et de Phaleg.	2008
Mort de Noé.	2029
Naissance d'Abraham. (1)	1996
Naissance de Sara.	1986
Abraham va en Mésopotamie.	1929
Vocation d'Abraham.	1921
La famine qui afflige la terre de Chanaan oblige Abraham et Loth de se transporter en Egypte.	1920
Melchisédech bénit Abraham, qui a vaincu Chodorlahomor, et Dieu promet une nombreuse postérité au saint patriarche.	1921
Naissance d'Ismaël.	1910
Circoncision établie.	1897
Sodome est consumée par le feu du ciel.	1897
Naissance d'Isaac.	1896
Mort de Salé, fils d'Arphaxad.	1878
Dieu demande qu'Abraham lui sacrifie son fils Isaac.	1871
Sara meurt âgée de 127 ans.	1859
Isaac épouse Rébecca.	1856
Mort de Sem.	1846
Naissance de Jacob	1836
Mort d'Abraham.	1821
Mort d'Héber.	1817
Naissance de Ruben.	1758
Naissance de Siméon.	1757
Naissance de Juda.	1755
Naissance de Dan.	1755
Naissance de Nephtali et de Gad.	1754
Naissance d'Issachar et d'Aser.	1749
Naissance de Zabulon.	1748

(1) Voyez à l'article Tharé, la raison de la différence qui se trouve ici entre les chronologistes.— On sait qu'en général la diversité des opinions en fait de chronologie, relativement aux anciens temps, et l'incertitude des moyens imaginés pour les concilier, ne permettent pas aux critiques circonspects de rien décider définitivement en bien des occasions; et c'est la raison de la différence que l'on pourra quelquefois remarquer dans cet ouvrage, quant à la détermination précise des années, dans le cas surtout où une scrupuleuse uniformité eût pu faire supposer une certitude qui n'existe pas.

Naissance de Lévi.	1748
Naissance de Joseph.	1745
Jacob revient dans la terre de Chanaan.	1739
Naissance de Benjamin.	1738
Joseph vendu et conduit en Egypte.	1728
Joseph y devient ministre.	1715
Naissance de Manassès, fils de Joseph.	1712
Naissance d'Ephraïm, fils de Joseph.	1710
La famine des sept ans commence.	1708
Jacob et sa famille vont en Egypte.	1706
Mort de Jacob, âgé de 147 ans.	1689
Naissance de Caath, fils de Lévi.	1662
Joseph meurt en Egypte.	1635
Naissance d'Amram, fils de Caath.	1630
Naissance d'Aaron, fils d'Amram.	1574
Edit de Pharaon contre les enfants mâles des Hébreux.	1573
Naissance de Moïse, fils d'Amram.	1571
Moïse revient en Egypte pour délivrer et en faire sortir les Hébreux.	1491

LISTE DES GOUVERNEURS, DES JUGES ET DES ROIS ISRAÉLITES.

Moïse.	1491
Josué.	1451
Anarchie et ensuite première servitude de 8 ans, sous Cushan ou Cuscan, roi de Mésopotamie.	
Othoniel.	1405
Seconde servitude de 18 ans, sous Eglon ou Hegion, roi des Moabites.	
Aod ou Ehud.	1325
Troisième servitude de 29 ans, sous Jabin, roi de Chanaan.	
Débora et Barac.	1285
Quatrième servitude de 7 ans, sous les Madianites.	
Gédéon.	1245
Abimélech.	1236
Thola.	1232
Jaïr.	1209
Cinquième servitude de 18 ans, sous les Philistins et les Ammonites; elle commence en la cinquième année de Jaïr.	
Jephté.	1187
Abesan, Ibisan ou Ibtsan.	1181
Ahialon ou Elon.	1174
Abdon ou Habdon.	1166
Samson né vers	1155
Sixième servitude de 40 ans, sous les Philistins. Samson venge à diverses fois les Israélites.	
Héli.	1159
Samuel.	1109

ROIS DES ISRAÉLITES.

Saül.	1095
David.	1054
Salomon.	1015
Division des royaumes de Juda et d'Israël, en 975. (*Voy.* ROBOAM et JÉROBOAM dans le Dictionnaire.)	

ROIS DE JUDA.

Roboam.	975
Abia.	958
Asa.	955
Josaphat.	914
Joram.	889
Ochosias ou Achazja.	885
Athalie.	884
Joas.	878
Amasias ou Amatja.	826
Ozias ou Azarias.	810
Joatham ou Jotham.	759
Achaz.	742
Ezéchias.	726
Manassès ou Manassé.	698
Amon.	643
Josias.	641
Joachaz.	610
Joachim ou Jéojakim.	610
Jéchonias.	599
Sédécias.	599
Nabuchodonosor détruit le royaume de Juda, ruine le temple et emmène le peuple en captivité.	588

ROIS D'ISRAEL.

Jéroboam I.	972
Nadab.	954
Basaa ou Bahasca.	953
Ela.	930
Zambri.	929
Amri.	929
Achab.	918
Ochosias.	898
Joram.	896
Jéhu.	885
Joachas.	856
Joas.	839
Jéroboam II.	826
Après la mort de Jéroboam, il y eut en Israël une anarchie de 11 ans et demi.	
Zacharie.	769
Sellum.	773
Manahem.	773
Phaceïa.	761
Phacée ou Pékan.	759
Osée.	739
Salmanasar, roi d'Assyrie, s'empare de la ville de Samarie, et détruit le royaume d'Israël, qui avait duré 250 ans, depuis la division des deux royaumes.	

PONTIFES DES JUIFS.

Aaron.	1490
Eléazar I.	1452
Phinées.	
Abizué ou Abiscuah.	
Bocci ou Bukki.	
Ozi ou Huzi.	
Zaraias ou Zérah.	
Merajoth.	
Amarias ou Amarja.	
Héli.	1157
Achitob ou Achitub I.	1116
Achielech, Achias, Ahija.	
Abiathar.	1061
Sadoc ou Tsadok I	1014
Achimaas, Achimas ou Ahimahars.	975
Azarias ou Hazaria I.	958
Joanam ou Johanan I.	914
Isus.	889
Axioramus.	887
Phadéas.	884
Joïadas I.	882
Zacharie.	880
Joannam II.	838
Azarias II.	810
Amarias.	762
Achitob II	743
Sadoc II.	730
Sellum.	721
Elcias, Sobnas, *intrus*.	700
Eliacim.	697
Azarias III.	642
Sararias ou Saréas.	
Josédech.	587
Jésus ou Josué.	536
Joachim.	502
Eliasib.	461
Joïadas II.	441
Jonathan.	397
Jeddoa ou Jaddus.	350
Onias I.	324
Simon.	300
Eléazar II.	287
Manassès.	275
Onias II.	
Jason.	176
Ménélaüs, et ensuite Lysimachus	173
Matathias.	168
Judas.	167
Jonathas	161
Simon.	143
Jean Hyrcan.	135

PONTIFES-ROIS.

Aristobule I.	104
Alexandre Jannée.	79
Hyrcan III.	40
Hérode Iduméen s'empare du royaume, qui est divisé après sa mort	

PONTIFES.

Ananel.	37
Aristobule II.	34
Ananel rétabli.	31
Jésus, fils de Phabet.	30
Simon, fils de Boëtus.	24
	Depuis J.-C.
Mathias.	1
Joazar.	2
Eléazar, fils de Boëtus.	3
Jésus.	4
Joazar rétabli.	5
Ananus.	6
Ismaël.	16
Eléazar, fils d'Ananus.	17
Simon, fils de Camithus.	18
Joseph Caïphas.	19
Jonathas, fils d'Ananus.	37
Simon Canthara.	40
Mathias, fils d'Ananus.	43
Elionée.	44
Simon Canthara rétabli.	45
Joseph, fils de Canée, rétabli.	58
Ananus, fils d'Ananus.	61
Jésus, fils de Damnée.	62
Jésus, fils de Gamaliel.	65
Mathias, fils de Théophile.	66
Phanaclius.	67
Jérusalem est prise, et le temple ruiné par Titus.	

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES PAPES

DEPUIS SAINT PIERRE JUSQU'A NOS JOURS.

Le nom de *pape* signifie *père* en grec. Il se donnait autrefois à tous les évêques; mais depuis Grégoire VII, il a été particulier à l'évêque de Rome : ce pontife l'ordonna ainsi dans un concile. Ce n'est pas tant ce décret que l'usage qui a déterminé à ne donner en Occident le nom de *pape* qu'au seul pontife romain.

La grandeur temporelle du pontife romain date de très-loin. Constantin donna à la seule basilique de Latran plus de 1000 marcs d'or, et environ 30,000 marcs d'argent, outre des rentes qui lui furent assignées. Les papes, chargés de nourrir les pauvres et d'envoyer des missionnaires en Orient et en Occident, avaient obtenu sans peine des secours plus considérables. Ils possédaient, auprès de Rome, des revenus et des châteaux, qu'on appelait les *Justices de Saint-Pierre*. Les empereurs et les rois lombards leur avaient donné plusieurs terres. Divers citoyens avaient enrichi, par donation ou par testament, une Eglise dont les chefs avaient étendu la religion et adouci les mœurs des Barbares qui inondaient l'empire. Dans l'avilissement où Rome était tombée, les papes conçurent le dessein de la rendre indépendante, et des Lombards qui la menaçaient sans cesse, et des empereurs grecs qui la défendaient mal. Cette révolution, principale source de la grandeur temporelle des papes, fut commencée sous Pépin, père de Charlemagne, et consommée sous son fils; mais il faut convenir que Constantin, en abandonnant l'ancienne capitale de l'empire, où le pape seul fixa dorénavant l'attention et les respects du public, parut dès lors consentir à ce que Rome devînt le domaine des souverains pontifes, et c'est probablement ce qui a fait naître l'idée de la prétendue donation de Constantin.

Quoi qu'il en soit, il est constant que l'indépendance de Rome et la souveraineté temporelle du pape sont, dans l'état actuel des choses, indispensables à l'unité et au bon gouvernement de l'Eglise. « Le pape, dit le « président Hénault, n'est plus, comme dans « les commencements, le sujet de l'empe- « reur; depuis que l'Eglise s'est répandue « dans l'univers, il a à répondre à tous ceux « qui y commandent, et, par conséquent, « aucun ne doit lui commander. La religion « ne suffit pas pour imposer à tant de souve- « rains; et Dieu a justement permis que le « père commun des fidèles entretînt par son « indépendance le respect qui lui est dû. « Ainsi donc il est bon que le pape ait la « propriété d'une puissance temporelle, en « même temps qu'il a l'exercice de la spiri- « tuelle; mais pourvu qu'il ne possède la « première que chez lui, et qu'il n'exerce « l'autre qu'avec les limites qui lui sont « prescrites (1). — L'union de toutes les « églises occidentales sous un pontife souve- « rain, dit un auteur protestant et philoso- « phe, facilitait le commerce des nations, « et tendait à faire de l'Europe une vaste « république : la pompe et la splendeur du « culte, qui appartenaient à un établisse- « ment si riche, contribuaient en quelque « sorte à l'encouragement des beaux-arts, « et commençaient à répandre une élégance « générale de goût, en la conciliant avec la « religion (2). » Voltaire observe que les papes d'Avignon étaient trop dépendants des rois de France, et ne jouissaient pas de la liberté nécessaire au bon emploi de leur autorité. Les patriarches de Constantinople, jouet continuel des caprices des empereurs, tantôt ariens, tantôt iconoclastes, tantôt monothélites, etc., sont l'image de ce que seraient les papes, ou du moins de ce qu'ils auraient été durant plusieurs siècles, sans leur indépendance. *Voy.* l'article ETIENNE II.

L'élection des papes a été différente dans les différents siècles de l'Eglise. Le peuple et le clergé les élisaient d'abord. Les empereurs s'attribuaient le droit de confirmer ces élections. Justinien et les autres empereurs après lui exigeaient même une somme d'argent pour accorder cette ratification. Constantin Pogonat délivra l'Eglise de cette servitude en 681. Louis le Débonnaire déclara, en 824, par une constitution solennelle, qu'il voulait que l'élection des papes fût libre : cette liberté reçut pourtant des atteintes pendant les désordres du xe et xie siècle. Mais après que le schisme de Pierre de Léon et de Victor IV eut été éteint, tous les cardinaux réunis sous l'obéissance d'Innocent II, et fortifiés des principaux membres du clergé de Rome, acquirent tant d'autorité, qu'après sa mort ils firent seuls l'élection du pape Célestin II, en 1143. Depuis ce temps-là ils se sont toujours maintenus dans la possession de ce droit; le sénat, le peuple et le reste du clergé ayant enfin cessé de prendre part à l'élection, Honorius III, en 1216, ou, selon d'autres, Grégoire X, en 1274, ordonna qu'elle se fît dans un conclave.

Le pape, revêtu de quatre titres, peut être considéré : 1° comme chef de l'Eglise; 2° comme patriarche; 3° comme évêque de Rome; 4° comme prince temporel. Sa suprématie lui donne le droit de veiller sur toutes les Eglises particulières. Ses droits de patriarche ne s'étendaient autrefois que sur

(1) Abrégé chronologique de l'Histoire de France, remarques sur la deuxième race, édit. de 1768.

(2) Hume, Histoire de la maison de Tudor, tome XIII, p. 9.

les provinces suburbicaires, c'est-à-dire sur une partie de l'Italie, la même qui, pour le civil, dépendait du préfet de Rome : on a voulu depuis les étendre sur tout l'Occident. Comme évêque de Rome, il exerce dans le diocèse de Rome les fonctions d'ordinaire qui ne lui appartiennent pas dans les autres diocèses. Enfin, comme prince temporel, il est souverain de Rome et des Etats qui lui sont acquis par donation ou par prescription.

Aucun trône sur la terre n'a peut-être été rempli avec plus de supériorité de génie que la chaire pontificale. Les papes sont presque toujours des vieillards respectables, blanchis dans la connaissance des hommes et des affaires. Leur conseil est composé de ministres qui leur ressemblent : ce sont ordinairement des cardinaux, animés du même esprit que les papes, et, comme eux, sans passions. De ce conseil émanent des ordres qui embrassent l'univers. La foi est annoncée sous leurs auspices, depuis la Chine jusqu'à l'Amérique ; et il faut avouer que le zèle pour la foi et la propagation de l'Evangile n'existe dans aucun siége épiscopal au même degré que dans celui de Rome. L'Eglise de Rome est aujourd'hui, comme elle a toujours été, non-seulement dans le droit, mais dans le fait, la mère et la reine de toutes les Eglises. « Rome chrétienne, « dit un voyageur philosophe, ne doit rien « à la politique : si elle a étendu sa puis« sance dans les régions enveloppées des « plus épaisses ténèbres ; si elle a soumis à « ses lois des peuples qui échappèrent aux « armes, et ne reconnurent jamais l'empire « des plus célèbres conquérants ; si des hor« des sauvages, qui n'ont jamais prononcé « les noms d'Alexandre et de César, ont « écouté la voix de ses pontifes avec res« pect, et en ont reçu les instructions comme « des oracles ; si, dévouée à la paix, Rome « a fait des conquêtes que lui eût enviées « Rome consacrée à la guerre, ces prodiges « ne furent pas l'ouvrage des passions hu« maines : les passions humaines ne servi« rent qu'à les rendre plus éclatantes, puis« qu'elles se liguèrent pour opposer de plus « grands obstacles à l'exécution de projets « qu'elles avaient tant d'intérêt à traverser. » *Disc. sur l'hist., le gouv.*, etc., par le comte d'Albon. Ce passage de l'auteur moderne a beaucoup de rapport avec un autre beaucoup plus ancien : ***Ut civitas sacerdotalis et regia, per sacram beati Petri sedem caput orbis effecta, latius præsideres religione divina, quam dominatione terrena. Quamvis enim multis aucta victoriis jus imperii tui terra marique protuleris, minus tamen est quod tibi bellicus labor subdidit, quam quod pax christiana subjecit.*** (Leo M. *Serm.* 1. *In nat. apost. Petri et Pauli.*) Un auteur moins grave appliquait à Rome chrétienne ces vers de Virgile :

> Super et Garamantas et Indos
> Proferet imperium : jacet extra sidera tellus,
> Extra anni solisque vias; ubi cœlifer Atlas
> Axem humero torquet stellis ardentibus aptum.
> ÆNEID., lib. 6

Pour nous en tenir à ce qu'elle a fait dans ces derniers temps, sans parler de ses anciennes et magnifiques conquêtes, n'est-ce pas Rome, Rome seule, qui, par ses missionnaires, par les secours et les moyens qu'elle leur donnait, a réparé les ravages que les hérésies avaient faits dans les Eglises d'Europe ? N'est-ce pas Rome qui a formé de nouvelles chrétientés dans les trois parties du globe, chrétientés florissantes et nombreuses, où l'on a vu revivre, avec la première vivacité de la foi, l'innocence des premières mœurs ? N'est-ce pas Rome, dont *les missions*, pour me servir des paroles de M. de Buffon, *ont formé plus d'hommes dans les nations barbares, que les armées victorieuses des princes qui les ont subjuguées?* (*Hist. nat.*, t. III, p. 506.) Paraissez, peuples ignorants, superstitieux, sanguinaires, anthropophages, répandus dans tant de plages et d'îles lointaines de l'un et de l'autre hémisphère, dites-nous à qui vous devez la lumière qui est venue vous éclairer au sein des ténèbres ? A quel métropolitain de la Germanie devez-vous la reconnaissance d'un si grand bienfait ? Hélas ! en voyant la stérilité dont Dieu a frappé ces grands siéges, au milieu de tant de moyens de soutenir et de propager la foi, dirait-on qu'ils font partie de cet arbre dont les branches et les fruits ont couvert le monde (1)...? Je ne dirai rien de tant de fondations et d'établissements de tous les genres, faits à Rome pour toutes les nations, dans le but de conserver pure la foi catholique. Mais si le dur égoïsme, la fausse et hypocrite tolérance, ne nous ont pas rendus insensibles sur le sort de nos frères ; si la véritable philanthropie, qui n'est autre chose que la charité chrétienne, sait encore apprécier le prix de la religion, le malheur du schisme, de l'hérésie, de l'ignorance, de la barbarie, ne jugera-t-on pas que c'est un crime de lèse-humanité que de soustraire au siége de Rome les ressources qui opèrent de si grands biens...? Voyez l'état et la constante situation de la cour du pontife, voyez la marche uniforme et réglée des dépenses romaines. On n'y donne rien à la prodigalité, à la fantaisie, au luxe. Il n'y a là ni meute, ni haras, ni courses inutiles, ni chasses bruyantes, ni cette multitude de fastueux palais où se dévorent la substance des peuples et les biens de l'Eglise. *Le Pape*, dit le protestant Addison, ***est ordinairement un homme de grand savoir et de grande vertu, parvenu à la maturité de l'âge et de l'expérience, qui a rarement ou vanité ou plaisir à satisfaire aux dépens de son peuple, et n'est embarrassé ni de femmes, ni d'enfants, ni de maîtresses.*** (Supp. au *Voyage* de Misson, p. 126.) Aussi les intérêts de la religion trouvent-ils toujours en lui un zélé défenseur qui ne refuse rien à une cause si chère. Dans ces temps de détresse et d'une persécution générale, que ne fait-il pas encore ! si l'on pèse ces considérations

(1) Omnes isti congregati sunt, venerunt tibi. *Isaïe*, XLIX.

avec l'impartialité convenable, quel jugement portera-t-on sur ces déclamations contre les frêles secours qu'on porte dans la capitale du monde chrétien, pour mettre son pontife en état d'opérer de si grandes choses qui honorent la religion et consolent l'humanité ? N'y eût-il que l'intéret que tout bon catholique prend naturellement à la splendeur de la capitale du christianisme, du siége de son pontife, de la mère féconde de toutes les Eglises, il ne songera jamais à mettre en comparaison avec elle, moins encore à lui préférer dans l'essor de sa libéralité, quelque ville de la Germanie, de la Russie, de la grande ou petite Tartarie. Ce qu'était Jérusalem pour les Juifs, Rome l'est pour les chrétiens. Jamais sa destinée ne sera indifférente aux enfants de la foi ; ils ne lui trouveront jamais trop d'éclat ni de prospérité ; ils souhaitent, comme Tobie, qu'*elle soit construite en pierres précieuses, que ses rues retentissent de chants d'allégresse* (1), et que tous *les rois de la terre*, suivant l'expression de saint Jean, dans son admirable prophétie touchant la cité sainte, *y portent leur magnificence et leur splendeur* (2). Et j'ose dire que la haine de Rome n'est pas une marque équivoque d'apostasie. « O Eglise romaine ! ô cité sainte ! s'écriait « Fénelon ; ô chère et commune patrie de « tous les chrétiens ! Il n'y a en Jésus-Christ « ni Grec, ni Scythe, ni Barbare, ni Juif. « Tout fait un seul peuple dans votre sein ; « tous sont concitoyens de Rome, et tout « catholique est Romain. Mais d'où vient « que tant d'enfants dénaturés méconnaissent aujourd'hui leur mère, s'élèvent contre elle, et la regardent comme une marâtre ! D'où vient que son autorité leur « donne tant de vains ombrages ? »

(1) Ex lapide pretioso omnis circuitus murorum ejus, et per vicos ejus alleluia cantabitur. *Tob.* xv.

(2) Reges terræ afferent gloriam suam et honorem in illam. *Apoc.* xxi.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES PAPES.

(Le caractère italique. suivi d'une étoile, marque les antipapes ; le chiffre marque l'année de leur mort, et non celle de leur élection.)

S. Pierre mort en	66
S. Lin.	78
S. Anaclet.	91
S. Clément.	100
S. Evariste.	109
S. Alexandre I.	119
S. Sixte I.	127
S. Télesphore.	139
S. Hygin.	142
S. Pie I.	157
S. Anicet.	168
S. Soter.	177
S. Eleuthère.	192
S. Victor I.	202
S. Zéphirin.	219
S. Callixte I.	222
S. Urbain I.	230
S. Pontien.	235
S. Anthère.	236
S. Fabien.	250
S. Corneille.	252
* *Novatien*, *premier antipape en*	252
S. Lucius.	253
S. Etienne I.	257
S. Sixte II.	256
S. Denis.	269
S. Félix I.	274
S. Eutychien.	283
S. Caius.	296
S. Marcellin.	304
S. Marcel.	310
S. Eusèbe.	310
S. Melchiade ou Miltiade.	314
S. Sylvestre.	335
S. Marc.	336
S. Jules I.	352
S. Libère.	366
S. *Félix II*.	
Les uns le mettent au rang des papes, d'autres à celui des antipapes, et d'autres enfin le font tour à tour l'un et l'autre.	
S. Damase.	384
Ursicin. *	
S. Sirice.	398
S. Anastase I.	402
S. Innocent I.	417
S. Zozime.	418
S. Boniface I.	422
Eulalius. *	
S. Célestin I.	432
S. Sixte III.	440
S. Léon le Grand.	461
S. Hilaire.	468
S. Simplice.	483
S. Félix III.	492
S. Gélase.	496
S. Anastase II.	498
S. Symmaque.	514
Laurent. *	
Hormisdas.	523
S. Jean I.	526
Félix IV.	530
Boniface II.	532
Dioscore. *	
Jean II.	535
Agapet ou Agapit.	536
Sylvère.	538
Vigile.	555
Pélage I.	560
Jean III.	573
Benoît I.	578
Pélage II.	590
S. Grégoire le Grand.	604
Sabinien.	606
Boniface III.	607
Boniface IV.	615
S. Dieudonné I.	618
Boniface V.	625
Honorius I.	638
Séverin.	640
Jean IV.	642
Théodore I.	649
S. Martin I.	655
S. Eugène I.	657
Vitalien.	672
Dieudonné II ou Adéodat.	676
Donus I ou Domnus.	678
Agathon.	682
S. Léon II.	683
Benoît II.	685
Jean V.	686
Pierre. *	
Théodore. *	
Conon.	687
Théodore. *	
Paschal. *	
S. Sergius I.	701
Jean VI.	705
Jean VII.	707
Sisinnius.	708
Constantin.	715
Grégoire II.	731
Grégoire III.	741
Zacharie.	752
Etienne II, élu et non sacré, n'est pas compté par la plupart des historiens.	
Etienne II ou III.	757
Paul I.	767
Constantin. *	
Etienne III ou IV.	772
Adrien I.	795
Léon III.	816
Etienne IV ou V.	817
S. Paschal I.	824
Eugène II.	827
Zizime. *	
Valentin.	827
Grégoire IV.	844
Sergius II.	847
Léon IV.	855
Benoît III.	858
Anastase. *	
Nicolas I.	867
Adrien II.	872
Jean VIII.	882
Marin ou Martin II.	884
Adrien III.	885
Etienne V ou VI.	891
Formose.	896
Boniface VI, non compris par quelques-uns.	896
Etienne VI ou VII.	897
Romain.	897
Théodore II	898
Jean IX.	900
Benoît IV.	903
Léon V.	905
Christophe, cru antipape par plusieurs.	904
Sergius III.	911
Anastase III	913
Landon.	914
Jean X.	928
Léon VI.	929
Etienne VII ou VIII.	931
Jean XI.	936
Léon VII.	939
Etienne VIII ou IX.	943
Marin ou Martin III.	946
Agapet II.	955
Jean XII.	964
Léon. *	964
Léon VIII.	965
Benoît V.	965
Jean XIII.	972
Benoît VI.	974
Boniface VII. *	
Domnus II.	974
Benoît VII.	983
Jean XIV.	984
Boniface VII, pour la 2e fois.	985
Jean élu, non sacré, et compté pour le XVe du nom.	985
Jean XV ou XVI.	996
Jean XVI. *	996
Grégoire V.	999
Sylvestre II.	1003
Jean XVII ou XVIII.	1003
Jean XVIII ou XIX.	1009
Sergius IV.	1012
Benoît VIII.	1024
Grégoire. *	
Jean XIX ou XX.	1033
Benoît IX abdique en	1044
Sylvestre. *	
Grégoire VI abdique en	1046

Clément II. 1047
Benoît IX, derechef en 1047
jusqu'en 1048
Damase II. 1048
S. Léon IX. 1054
Victor II. 1057
Etienne IX ou X. 1058
Benoit X. * 1059
Nicolas II. 1061
Alexandre II. 1073
Honorius. 1080
Grégoire VII. 1085
Guibert. *
Victor III. 1087
Urbain II. 1099
Paschal II. 1118
Albert, Théodoric et Maginulfe. *
Gélase II. 1119
Maurice Bourdin. *
Callixte II. 1124
Honorius II. 1130
Innocent II. 1143
Anaclet et *Victor.* *
Célestin II. 1144
Lucius II. 1145
Eugène III. 1153
Anastase IV. 1154
Adrien IV. 1159
Alexandre III. 1181
Victor, Paschal, Callixte et *Innocent.* *
Lucius III. 1185
Urbain III. 1187
Grégoire VIII. 1187
Clément III. 1191
Célestin III. 1198
Innocent III. 1216
Honorius III. 1227
Grégoire IX. 1241
Célestin V. 1241
Innocent IV. 1254
Alexandre IV. 1261
Urbain IV. 1264
Clément IV. 1268
Grégoire X. 1276
Innocent V. 1276
Adrien V. 1276
Jean XXI. 1277
Nicolas III. 1280
Martin IV. 1285
Honorius IV. 1287
Nicolas IV. 1292
Célestin V, abdique en 1294
Boniface VIII. 1303
S. Benoît XI. 1304
Le saint-siége fut transféré à Avignon par le successeur de Benoît XI.
Clément V, depuis 1305 jusqu'en 1314
Jean XXII. 1334
Pierre de Corbière. *
Benoît XII. 1342
Clément VI. 1352
Innocent VI. 1362
Urbain V. 1370
Grégoire XI. 1378
Il reporta le saint-siége à Rome en 1477. Après sa mort, l'Eglise fut divisée par un schisme qu'on nomme le grand schisme d'Occident: il y eut un siége pontifical à Avignon.
Urbain VI, a Rome. 1389
Clément VII, * *à Avignon, reconnu par une partie de l'Eglise, élu en 1378, mort en* 1394
Benoît XIII, élu en 1394: son obédience suspendue en 1398, reprise en 1403: déposé au concile de Pise en 1405, au concile de Constance en 1417
Boniface IX. 1404
Innocent VII. 1406
Grégoire XII, déposé au concile de Pise. *1409
Alexandre V, élu au concile de Pise. 1410
Jean XXII abdique dans le concile de Constance 1415
Martin V, élu dans le concile de Constance. 1421
Benoît XIII * *retient la qualité de pape malgré sa déposition, jusqu'en* 1424
Clément VIII, * *élu en 1424, n'est pas reconnu.*
Eugène IV. * 1447
Félix V * *est élu dans le concile de Bâle en 1439, abdique en 1449, et meurt en* 1451
Nicolas V, depuis 1447 jusqu'en 1455
Callixte III. 1458
Pie II. 1464
Paul II. 1471
Sixte IV. 1484
Innocent VIII. 1492
Alexandre VI. 1503
Pie III. 1503
Jules II. 1513
Léon X. 1521
Adrien VI. 1523
Clément VII. 1534
Paul III. 1549
Jules III. 1555
Marcel II. 1555
Paul IV. 1559
Pie IV. 1565
S. Pie V. 1572
Grégoire XIII. 1585
Sixte V. 1590
Urbain VII. 1590
Grégoire XIV. 1591
Innocent IX. 1591
Clément VIII. 1605
Léon XI. 1605
Paul V. 1621
Grégoire XV. 1623
Urbain VIII. 1644
Innocent X. 1655
Alexandre VII. 1667
Clément IX. 1669
Clément X. 1676
Innocent XI. 1689
Alexandre VIII. 1691
Innocent XII. 1700
Clément XI. 1721
Innocent XIII. 1724
Benoît XIII. 1730
Clément XII. 1740
Benoît XIV. 1758
Clément XIII. 1769
Clément XIV. 1774
Pie VI. 1799
Pie VII. 1823
Léon XII. 1829
Pie VIII. 1830
Grégoire XVI, élu le 2 février 1831, mort le 1er juin 1846
Pie IX, élu le 16 juin 1846

TABLEAU SOMMAIRE DES CONCILES GÉNÉRAUX

TENUS DEPUIS LE COMMENCEMENT DE L'EGLISE JUSQU'À NOS JOURS.

Pour avoir une idée de l'histoire de l'Eglise, il ne suffit point de consulter une liste chronologique des pontifes romains, il est nécessaire de connaître les principales assemblées où l'Eglise a réprimé l'audace des hérétiques, et mis ses dogmes dans le jour le plus lumineux. C'est ce qui nous a engagé à placer ici la table des conciles généraux.

Ier CONCILE GÉNÉR

325. Ier concile général de Nicée, ville de Bithynie, dans l'Asie Mineure. Il dura deux mois et douze jours, et réunit 381 évêques. Osius, évêque de Cordoue, y assista comme légat du pape Sylvestre. L'empereur Constantin s'y trouva aussi. On dressa dans ce concile le symbole de Nicée, qui fut retouché et augmenté dans le concile suivant.

IIe CONCILE GÉNÉRAL.

381. Ier concile général de Constantinople, composé de 150 évêques, contre Macédonius, qui combattait la divinité du Saint-Esprit, et contre Apollinaire. On retoucha le symbole de Nicée, et on y ajouta, entre autres choses, ce qu'on y lit à présent sur la divinité du Saint-Esprit, et ce qui suit jusqu'à la fin.

IIIe CONCILE GÉNÉRAL.

431. Concile général d'Ephèse où s'assemblèrent plus de 200 évêques; saint Cyrille d'Alexandrie le présida pour le pape Célestin Ier. La sainte Vierge y fut déclarée *Mère de Dieu*, et on condamna Nestorius, évêque de Constantinople. On y renouvela la condamnation de Pélage.

IVe CONCILE GÉNÉRAL.

451. Concile général de Chalcédoine, dans l'Asie Mineure. On y condamna Eutychès et Dioscore, évêque d'Alexandrie, qui soutenaient qu'il n'y avait en Jésus-Christ qu'une seule nature. On excommunia Eutychès, et Dioscore fut chassé de son siége d'Alexandrie.

Ve CONCILE GÉNÉRAL.

553. IIe concile général de Constantinople, de 151 évêques. Il fut convoqué: 1° pour condamner les erreurs d'Origène et quelques écrits de Théodoret, évêque de Mopsueste, et d'Ibas, évêque d'Edesse; 2° pour confirmer les quatre premiers conciles généraux, et particulièrement celui de Chalcédoine, que les acéphales contestaient.

VIe CONCILE GÉNÉRAL.

680 et 681. IIIe concile général de Constantinople, où, sur la fin, se trouvèrent plus de 160 évêques; deux patriarches, l'un de Constantinople et l'autre d'Antioche; et l'empereur, afin que sa présence arrêtât les esprits mutins. Ce concile fut assemblé pour détruire entièrement le monothélisme, et pour reconnaître en Jésus-Christ deux volontés, une divine et l'autre humaine, et autant d'actions qu'il y a de natures. On excommunia Sergius, Pyrrhus, Paul, Macarius et tous leurs sectateurs.

VIIe CONCILE GÉNÉRAL.

787. IIe concile général de Nicée, de 377 évêques, convoqué par l'empereur Constantin et sa mère Irène. Les légats du pape Adrien présidèrent, et Taraise, patriarche de Constantinople, y assista. On y régla la vénération due aux saintes images.

VIIIe CONCILE GÉNÉRAL.

869. IVe concile général de Constantinople, où se trouvèrent 102 évêques, 3 légats du pape et 4 patriarches. On y brûla les actes d'un conciliabule que Photius avait assemblé contre le pape Nicolas et contre Ignace, légitime patriarche de Constantinople. On y condamna Photius, qui s'était emparé de cette dignité, et Ignace fut rétabli avec honneur. Le culte des images de la sainte Vierge et des saints y fut encore maintenu.

IXe CONCILE GÉNÉRAL.

1123. Ier concile général de Latran, sous Callixte II, où l'on compta plus de 300 évêques et plus de 600 abbés. Il fut tenu pour la paix de l'Eglise, troublée depuis plus de 45 ans à l'occasion du droit de la collation des bénéfices que l'empereur prétendait. On y travailla à rétablir la discipline ecclésiastique affaiblie par la longueur et la multitude des schismes. On y chercha aussi les moyens de délivrer la Terre-Sainte de la puissance des infidèles.

Xe CONCILE GÉNÉRAL.

1139. IIe concile général de Latran, d'environ 1000 évêques, sous Innocent II, pape, et en présence de Conrad III, empereur. Il fut assemblé pour condamner les schismatiques, pour rétablir la discipline de l'Eglise et pour anathématiser les erreurs d'Arnaud de Brescia, ancien disciple d'Abailard.

XIe CONCILE GÉNÉRAL.

1179. IIIe concile général de Latran, composé de 302 évêques, sous Alexandre III, pape. Il fut assemblé pour annuler les ordinations faites par les antipapes, condamner les erreurs des vaudois, et pour travailler à la réforme des mœurs.

XIIe CONCILE GÉNÉRAL.

1215. IVe concile général de Latran, présidé par le pape Innocent III. Il y avait deux patriarches : celui de Constantinople et celui de Jérusalem; 71 archevêques, 412 évêques et 800 abbés, le primat des maronites, et saint Dominique, instituteur de l'ordre des Frères-Prêcheurs. Ce concile fut assemblé pour condamner les erreurs des albigeois et des autres hérétiques, et pour la conquête de la Terre-Sainte.

XIIIe CONCILE GÉNÉRAL.

1245. Ier concile général de Lyon, où présidait le pape Innocent IV, et où parurent les patriarches de Constantinople, d'Antioche, d'Aquilée et de Venise, 140 évêques, Baudouin II, empereur d'Orient, et saint Louis, roi de France. On y excommunia Frédéric II. On y donna le chapeau rouge aux cardinaux, et enfin on décida qu'une nouvelle armée de croisés serait envoyée dans la Palestine, sous la conduite de saint Louis

XIVe CONCILE GÉNÉRAL.

1274. IIe concile général de Lyon, présidé par Grégoire X, et où s'assemblèrent les patriarches d'Antioche et de Constantinople, 15 cardinaux, 500 évêques, 70 abbés, 1,000 docteurs. On y travailla à réunir les Grecs et les Latins sur la procession du Saint-Esprit. On ajouta au symbole de la foi, qui avait été dressé au concile de Constantinople, le mot *Filioque*. On chercha les moyens de recouvrer la Terre-Sainte.

XVe CONCILE GÉNÉRAL.

1311. Concile général de Vienne en France, assemblé par ordre de Clément V, où se rendirent les deux patriarches d'Antioche et d'Alexandrie, 300 évêques, 3 rois, Philippe IV, roi de France, Edouard II, roi d'Angleterre, Jacques II, roi d'Aragon. On y parla particulièrement des erreurs et des crimes des templiers, des béguards et des béguines; d'une expédition dans la Terre-Sainte; de la réformation des mœurs du clergé, et de la nécessité d'établir dans les universités des professeurs pour enseigner les langues orientales.

XVIe CONCILE GÉNÉRAL.

Concile de Pise, en 1409, que plusieurs regardent comme général, et dont l'objet principal fut l'extinction du schisme, après la mort de Grégoire XI, en 1378. Il s'y trouva 22 cardinaux, 4 patriarches, 92 évêques, des députés de presque toutes les universités, et des ambassadeurs de la plupart des cours. On y élut Alexandre V pape; mais le schisme ne fut pas éteint pour cela.

XVIIe CONCILE GÉNÉRAL.

1414. Concile général de Constance en Allemagne. Il fut assemblé par les soins de l'empereur Sigismond, pour anathématiser les hérésies de Wiclef et de Jean Hus, et pour éteindre les schismes qui déchiraient l'Eglise depuis 37 ans. On y comptait 4 patriarches, 47 archevêques, 160 évêques, 564 abbés et docteurs. Jean Gerson, chancelier

de l'université de Paris, y assista. Jean Hus et Jérôme de Prague furent brûlés, après avoir été convaincus de leurs erreurs et avoir refusé de les abjurer avec une criminelle opiniâtreté. Martin V approuva tous les décrets de ce concile en matière de foi.

XVIIIe CONCILE GÉNÉRAL.

1431. Concile général de Bâle, ville de Suisse sur le Rhin, sous Eugène IV, Sigismond étant empereur. Il fut assemblé à l'occasion des troubles de Bohême au sujet de la communion sous les deux espèces. Le concile accorda aux Bohémiens l'usage du calice, pourvu qu'ils n'improuvassent pas ceux qui ne communieraient que sous une espèce. On y travailla aussi à la réformation du clergé. Ce concile n'est pas regardé comme œcuménique dans toutes les sessions. A la fin, ce ne fut qu'une assemblée tumultueuse.

XIXe CONCILE GÉNÉRAL.

1439. Concile général de Florence. Il fut commencé dès l'an 1438, à Ferrare; mais la peste qui se fit sentir dans cette ville obligea de le transférer. Eugène IV le présida. On y vit 150 évêques. Joseph, patriarche de Constantinople avec Jean Paléologue, empereur d'Orient, s'y trouvèrent. Il fut assemblé particulièrement pour réunir les Grecs avec les Latins.

XXe CONCILE GÉNÉRAL.

1512. Ve concile général de Latran, où présida Jules II, puis Léon X, Maximilien Ier étant alors empereur d'Allemagne. Ce concile dura 5 ans et compta 15 cardinaux et près de 80 archevêques et évêques. Il fut assemblé : 1° afin d'empêcher une espèce de schisme naissant ; 2° pour terminer plusieurs différends entre le pape Jules II et Louis XII, roi de France; 3° pour réformer le clergé. On arrêta dans ce concile qu'on ferait la guerre à Sélim, empereur des Turcs. On nomma pour chefs de cette expédition l'empereur Maximilien Ier et François Ier, roi de France. La mort de Maximilien et l'hérésie de Luther, qui causa de grands troubles en Allemagne, renversèrent ce grand dessein.

XXIe CONCILE GÉNÉRAL.

1545. Concile général de Trente, ville épiscopale dont l'évêque est souverain et prince d'empire, sous la protection de la maison d'Autriche. Ce concile dura près de 18 ans, depuis 1545 jusqu'en 1563, sous cinq papes, Paul III, Jules III, Marcel II, Paul IV, Pie IV ; et sous les règnes de Charles-Quint et de Ferdinand, empereurs d'Allemagne. Ce concile avait rassemblé 5 cardinaux légats du saint-siége, 3 patriarches, 33 archevêques, 235 évêques, 7 abbés, 7 généraux d'ordres monastiques, 160 docteurs en théologie ; il fut convoqué pour condamner les erreurs des luthériens et réformer les mœurs des ecclésiastiques et des autres fidèles.

DICTIONNAIRE

DE

BIOGRAPHIE RELIGIEUSE.

A

AA (C. C. Henri van der), ministre luthérien, né à Zwoll en 1718, mort en 1793, fut un des fondateurs et le secrétaire de la Société hollandaise des sciences érigée en 1752 à Harlem. Il fut nommé en 1739 président de la communion luthérienne à Alcmaer, et en 1742 à Harlem, où il prêcha avec un grand succès pendant 51 ans. On a de lui des *Sermons* et des *Mémoires* sur l'histoire naturelle.

AARON, premier pontife des Juifs, frère aîné de Moïse, de la tribu de Lévi, naquit en Egypte trois ans avant son frère, l'an 1574 avant J.-C. Lorsque Dieu voulut délivrer son peuple de la captivité des Egyptiens, il l'associa à Moïse pour cette importante mission. Aaron accompagna toujours Moïse; et comme il s'exprimait avec beaucoup plus de facilité, ce fut lui qui, dans plusieurs circonstances, porta la parole au peuple et à Pharaon. Les deux frères se rendirent à la cour du roi d'Egypte, et opérèrent une infinité de prodiges pour toucher le cœur endurci de ce prince. Après le passage de la mer Rouge, pendant que Moïse était sur la montagne de Sinaï, Aaron eut la faiblesse de céder aux instances d'un peuple infidèle qui demandait un Dieu visible, et voulait qu'on lui fît un veau d'or. Les larmes de son repentir et les prières de Moïse lui méritèrent le pardon de sa faute ; Dieu le choisit même pour exercer la souveraine sacrificature. Coré, Dathan et Abiron, jaloux de cette préférence, se révoltèrent, et entraînèrent le peuple dans leur révolte ; mais ils furent abîmés avec leurs familles dans la terre qui s'entr'ouvrit. Cette terrible punition fut suivie de plusieurs autres non moins effrayantes. Deux cent cinquante hommes du parti des rebelles ayant eu la témérité d'offrir de l'encens à l'autel, il en sortit un feu qui les consuma. Comme la sédition ne cessait point encore, le feu du ciel enveloppa cette multitude révoltée, en dévora plus de quatorze mille, et l'eût exterminée entièrement, si Aaron ne se fût mis, l'encensoir à la main, entre les morts et les vivants, pour apaiser la colère de Dieu. De nouveaux miracles confirmèrent le sacerdoce d'Aaron. Moïse ordonna qu'on mît dans le tabernacle les verges des douze tribus, et on convint de déférer la souveraine sacrificature à la tribu dont la verge fleurirait. Le lendemain, celle de Lévi parut chargée de fleurs et de fruits. Enfin le feu du ciel consuma l'holocauste d'Aaron à la vue de tout le peuple, qui en loua le Seigneur. Il soutint avec Hur les bras de Moïse qui priait pendant que Josué combattait les Amalécites. Il mourut l'an 1452 avant J.-C., à 123 ans, sur la montagne d'Hor, à la vue de la Terre promise, dans laquelle il ne put entrer, en punition de sa défiance lorsque Moïse frappa le rocher dans le désert de Cadès. Les Juifs ont eu 86 grands-prêtres jusqu'à l'entière destruction du temple. Cette dignité était à vie, jusqu'à l'invasion des Romains, qui en disposèrent à leur gré, la donnant à leurs partisans, ou la livrant au poids de l'or. Bergier, dans son Dictionnaire théologique, a vengé Aaron des fausses imputations que quelques protestants ont élevées contre sa conduite.

AARON (saint), né au commencement du VIe siècle, en Bretagne, jadis appelée l'*Armorique*, fut le fondateur du premier monastère qui ait été élevé dans cette province, et qui était situé dans une île qu'un bras de mer séparait de la ville d'Aleth : il le dirigeait quand saint Malo passa en France. Il reçut ce saint homme de la manière qu'on devait attendre de son caractère ; il partagea avec lui la gloire de son apostolat. Saint Aaron gouverna son monastère avec autant de sagesse que d'édification, et mourut en 580. On l'honorait le 22 juin dans le diocèse de Saint-Malo. Il y a une église paroissiale de son nom dans le diocèse de Saint-Brieuc. L'île où était son monastère prit dans la suite le nom d'*Aaron*. En 1159, Jean de la Grille, évêque d'Aleth, transféra son siége dans l'église de Saint-Malo, qui appartenait à un monastère de la même île. La ville d'Aleth ayant été abandonnée de ses habitants, donna naissance à celle de Saint-Malo, qui occupa toute l'île d'Aaron. L'Eglise honore un autre saint du même nom, martyrisé en Angleterre.

AARON (Ben-Aser), célèbre docteur juif, se proposa, de concert avec Ben-Nephthali, de corriger les exemplaires hébreux de la Bible, et se chargea de recueillir les diverses leçons des manuscrits d'Occident, tandis que Ben-Nephthali rassemblait celles des manuscrits d'Orient. Leurs exemplaires qui ont

servi de modèles à ceux que l'on a faits depuis, ont été conservés l'un à Jérusalem, et l'autre à Babylone. De là deux sectes parmi les Juifs : les orientaux se sont prononcés pour Ben-Nephthali, et les occidentaux suivent Ben-Aser Aaron. Leurs différences ne portent, du reste, que sur des points de peu d'importance et presque exclusivement grammaticaux. On pense qu'ils vivaient dans le xe ou le xie siècle. « Comme on croit, dit Tabaraud, qu'ils étaient chefs d'académies, et que leurs exemplaires sont les premiers dans lesquels on trouve les points-voyelles, on a conclu qu'ils en ont été les inventeurs; ce qui fournit un argument plausible en faveur de la nouveauté de ces points, que le commun des rabbinistes fait remonter à une plus haute antiquité. »

AARON-ACHARON, de Nicomédie, fils d'Elias, rabbin, natif de Nicomédie, vivait au milieu du xive siècle, et composa divers ouvrages, tels que : *Etz Chaüm*, l'*Arbre de la vie*, explication de la loi mosaïque, d'après les idées des caraïtes ; *Gan Eden*, *Jardin d'Eden*, appelé aussi *Livre de préceptes*, contenant les rites et préceptes des caraïtes, en quinze traités; *Cheder Tora*, *Couronne de la loi*, commentaire prolixe sur le Pentateuque ; *Notzer Emunim*, *Gardien de la foi*, écrit en 1346, et où il est traité, en onze chapitres, des fondements de la loi. Quelques auteurs lui ont attribué un commentaire d'Aaron-Ariscon sur Isaïe.

AARON-ARISCON, fils de Joseph, rabbin caraïte et médecin, était un habile interprète de la loi et théologien. Il vivait au xiiie siècle à Constantinople. Le rabbin Mardochée, caraïte, lui donne de grands éloges dans son livre intitulé : *Dod Mordachai*, ou *Notice sur les caraïtes*, que Wolfius a publié avec une version latine. Il reste de lui : un Commentaire sur le Pentateuque, intitulé : *Machvar*, *Choisi* ; un Commentaire sur les premiers prophètes, c'est-à-dire, sur les livres de Josué, des Juges, de Samuel et des Rois ; un Commentaire sur Job; *Chelil Jofi*, *Parfait en beauté*, livre de critique sacrée et de grammaire, Constantinople, 1581, in-8°, très-rare; *Seder Tefiloth*, *Ordre de prières*, selon le rit de la synagogue des caraïtes, Venise, 1528 et 1529, 2 vol. pet. in-4°. Dans ces deux volumes, Aaron indique l'ordre dans lequel se trouvent toutes les prières relatives aux fêtes et aux autres jours, et il y a joint une préface et ses *Piutim* ou hymnes sacrés. Les caraïtes essayèrent sans succès de réimprimer cet ouvrage à Venise, en 1713.

AARON-ABEN-CHAIM, chef des synagogues de Fez et de Maroc, au commencement du xviie siècle, est auteur d'un Commentaire sur Josué, intitulé : *Le cœur d'Aaron*. Ce livre rare fut imprimé à Venise en 1609, in-fol. *L'Offrande d'Aaron*, commentaire diffus, mais savant, du Siffra, ancien commentaire du Lévitique, etc. Il mourut à Venise, où il s'était rendu pour faire imprimer ses ouvrages. On peut consulter sur cet auteur, et sur les rabbins hébreux, le *Dict. hist.* publié en italien par M. de Rossi, Parme, 1802, 2 vol. in-8°.

AARON (Pietro), moine de l'ordre des Porte-Croix de Florence et chanoine de Rimini, naquit à Florence vers la fin du xve siècle. Ses ouvrages, écrits en latin et en italien, sont relatifs à la théorie musicale. Le principal a pour titre : *Il Toscanello della musica, libri tre*, Venise, 1523, 1529, 1539, in-folio. On y trouve une idée renfermée aussi dans quelques ouvrages des musiciens ses prédécesseurs, et qui montre combien on aimait à tout rattacher aux monuments de la religion : elle consiste à représenter les principes de la musique, sur des tables semblables à celles de la loi, en rapportant toutes les règles musicales à dix préceptes principaux en l'honneur des dix commandements de Dieu, et à six autres préceptes secondaires qui rappellent, par leur nombre, les six commandements de l'Eglise.

AARON de Bisitra (Pierre-Paul), religieux de l'ordre de Saint-Basile, et évêque de Fogaras, siége principal des Grecs-Unis, en Transylvanie, s'est distingué par son austérité, son zèle et ses travaux pour la foi. Il mourut en odeur de sainteté, vers 1760, à Nagybanir, dans le collége des jésuites. Son corps, transporté à Balas-Salva, dans le monastère des basilites, est encore aujourd'hui sans aucune corruption, mais desséché, et à peu près dans l'état où le pieux évêque s'est trouvé dans les dernières années de sa vie, parfaitement semblable à saint Basile : *Cum tantum spiritu vivens, præter ossa et pellem, nulla corporis parte constare videretur*. (Lect. Brev. rom.) On a de lui : *Definitio et exordium sanctæ œcumenicæ synodi Florentinæ ex antiqua græco-latina editione desumpta*, Balas-Salva, 1762, in-12. Cet ouvrage, imprimé en langue valaque contribua beaucoup à resserrer l'union des Grecs avec l'Eglise Romaine.

AARON, abbé de Saint-Martin de Cologne, né en Ecosse à la fin du xe siècle, laissa un traité intitulé : *De utilitate cantus vocalis et de modo cantandi atque psallendi*. Il ne paraît pas que ce traité ait été imprimé depuis. On lui attribue un ouvrage intitulé : *De regulis tonorum et symphoniarum*. Aaron mourut en 1052.

AARON de Pesaro, publia, en 1581, à Bâle, chez Ambroise Froben, un catalogue des passages de l'Ecriture qui sont cités et expliqués dans le Talmud de Babylone, et où sont marqués en même temps les endroits du Talmud dans lesquels se trouvent ces passages. Le catalogue est intitulé : *Toldoth Aaron*, ou *Généalogie d'Aaron*. Il fut réimprimé à Venise, 1591, in-4°.

AARON-BERACHIA-BEN-MOSCHÈ-BEN-NACHMIA, c'est-à-dire, Aaron Berachia, fils de Moïse, et petit-fils de Néhémias de Modène, a composé *Mahabar Jabbog*, ou *Gue de Jabbog*, livre de morale, dont le but est d'enseigner comment l'homme doit vivre pour faire une bonne fin. Dans les cinq parties de son livre, l'auteur traite du devoir et de la manière de visiter les malades, des prières qu'il faut réciter, et de toutes les cé-

rémonies à observer lorsque le malade expire, lorsqu'on l'ensevelit, etc. Il traite aussi de l'âme, de ses facultés, de sa séparation du corps, des cérémonies du deuil, des peines de l'enfer, du meurtrier et de sa victime, des œuvres de miséricorde, de la prophétie, etc. Cet ouvrage parut à Mantoue, 1625, in-4°.

AARON-BEN-JOSEPH-SASON, ou simplement *Aaron-Sason*, était rabbin et chef de synagogue à Thessalonique. On a de lui : *La loi de vérité*, ouvrage qui contient les réponses à des questions relatives à la vente, à l'achat, au prêt, etc., Venise, 1626, in-folio ; *La lèvre de vérité*, qui a pour but d'expliquer les *Tosephoth* (additions) de la Gemare, Amsterdam, 1706, in-8°.

AARON-COHEN (prêtre), rabbin de Raguse au XVIIe siècle, est auteur d'un livre qui a été publié sous le titre de *Barbe d'Aaron*, avec celui de Salomon Ohef, son neveu, intitulé : *La bonne huile*, Venise, 1657, in-folio. Ces deux ouvrages nous offrent un commentaire littéral et allégorique. On y trouve aussi, expliqués en partie, les prophètes, les hagiographes, et plusieurs traités du Talmud. Plantavit de la Pause et Bartolocci parlent d'un autre rabbin de ce nom, qui vivait en 1334, et à qui on attribue deux ouvrages de morale.

AARON-BEN-ELIEZER, grand rabbin de la synagogue de Zempelburg en Pologne, a laissé le *Korban-Aharon*, ou *Offrande d'Aaron*, livre dans lequel il traite du sacrifice d'expiation et des choses licites et illicites, Amsterdam, 1647, in-8°.

AARON (LÉVI), portugais, connu sous le nom d'*Antonius Montezinius*, voyagea dans les Indes vers le milieu du XVIIe siècle, et dit à ses coreligionnaires, à son retour, que les dix tribus existaient encore, leur racontant beaucoup de particularités sur ces tribus. Manassé-ben-Israël en prit occasion d'écrire un livre : *l'Espoir d'Israël*, qui a été réfuté par plusieurs auteurs. Le rabbin Simon Luzati, entre autres, avoue franchement dans sa dissertation sur l'état des Juifs, que l'on ne peut rien savoir de certain sur les dix tribus.

AARON-AHIOB, auteur qui vivait vers la fin du XVIe siècle, a composé *Schemen hammor* (*L'huile de myrrhe*), commentaire littéral sur le livre d'Esther, et qui n'est qu'un recueil des commentaires des rabbins, Thessalonique, 1601, in-4°.

AARON-BEN-MOSCHÈ (hébr., *fils de Moïse*), a laissé : *Le pectoral d'Aaron*, dans lequel il donne un abrégé des rites exposés dans l'*Arba-Turim ; Les vêtements d'Aaron*, discours allégoriques et subtils sur le Pentateuque ; *La verge d'Aaron*, commentaire sur l'*Haggada*, ou rituel de Pâques. Le rabbin Schubtaï parle de ces trois ouvrages comme étant manuscrits. Le dernier écrit a été publié à Francfort-sur-Mein, 1678 et 1710. Aaron-ben-Moschè vivait encore en 1680.

ABAILARD, ou ABÉLARD (PIERRE), religieux de l'ordre de Saint-Benoît, devenu fameux par ses amours avec Héloïse, et plus encore depuis que Bayle a voulu le présenter comme une victime de la haine et de la jalousie, et que Pope a redit ses malheurs en beaux vers, naquit à Palais, près de Nantes, en 1079, d'une famille noble. Il était l'aîné de ses frères ; il leur laissa tous les avantages de son droit d'aînesse, pour se livrer entièrement à l'étude. La dialectique était la science pour laquelle il se sentait le plus d'attrait et de talent. Dévoré par la passion d'embarrasser par ses raisonnements les hommes les plus déliés de l'Europe, il se rendit à Paris auprès de Guillaume de Champeaux, archidiacre de Notre-Dame, et le plus grand dialecticien de son temps. Abailard chercha d'abord à s'en faire aimer, et n'eut pas de peine à réussir ; mais l'avantage qu'il eut dans plusieurs disputes, entre autres sur le système de l'existence métaphysique d'une nature universelle, joint à sa présomption et à sa jactance, lui attira l'inimitié de son maître et de ses condisciples. Ce redoutable athlète se sépara d'eux pour aller soutenir des assauts ailleurs. Il ouvrit d'abord une école à Melun, ensuite à Corbeil, enfin à Paris. Son nom devint si célèbre, que tous les autres maîtres se trouvèrent sans disciples. Le successeur de Guillaume de Champeaux dans l'école de Paris, lui offrit sa chaire, et ne rougit pas de se mettre au nombre des siens. Abailard devint le docteur à la mode ; et son imprudence croissant avec sa vanité, il ne se défia pas d'une liaison avec une jeune personne de qualité, nièce de Fulbert, chanoine de Paris. Les suites en furent telles, que l'oncle, devenu furieux, fit mutiler le docteur, quoique lié depuis avec la nièce par les liens d'un mariage secret. Abailard alla cacher son opprobre dans l'abbaye de Saint-Denis en France, où il se fit religieux ; Héloïse prenait en même temps le voile à Argenteuil. Les disciples d'Abailard le pressaient de reprendre ses leçons publiques : il ouvrit d'abord son école à Saint-Denis, et ensuite à Saint-Ayoul-de-Provins. L'affluence des étudiants fut si grande, que quelques auteurs en font monter le nombre jusqu'à 3000. Cependant son *Traité de la Trinité* fut condamné au concile de Soissons vers 1121. Saint Bernard lui écrivit pour l'engager à se rétracter et à corriger ses livres. Il refusa et voulut attendre la décision du concile de Sens, qui était près de s'assembler, et demanda que saint Bernard y fût présent. L'abbé de Clairvaux s'y trouva en effet ; il produisit des propositions extraites des ouvrages d'Abailard, et le somma de les justifier ou de les rétracter. Celui-ci ne fit ni l'un ni l'autre : il en appela au pape, et se retira. Par respect pour son appel, le concile se contenta de condamner les propositions, et ne nota point sa personne. On dit, pour l'excuser, qu'il vit bien que saint Bernard et les évêques du concile de Sens étaient prévenus contre lui, et que sa justification n'eût servi de rien ; mauvais prétexte, dont un opiniâtre peut toujours se servir quand il le veut. S'en rapporter au jugement du concile, en appeler ensuite, avant même qu'il soit prononcé, est un trait de ré-

volte et de mauvaise foi : les évêques étaient ses juges légitimes ; en refusant de se justifier, il méritait condamnation. En effet, il fut condamné à Rome aussi bien qu'à Sens. Innocent II confirma les décrets de ce concile, et ordonna que les livres d'Abailard fussent brûlés, et que leur auteur fût enfermé avec défense d'enseigner. Abailard, aussi malheureux en écrits qu'en amours, publia son apologie ; et, croyant devoir poursuivre son rappel au saint-siége, il partit pour Rome. En passant à Cluny, Pierre le Vénérable, abbé de ce monastère, homme éclairé et compatissant, le retint dans sa solitude, et entreprit sa conversion. Il en vint à bout par sa douceur et sa piété. Il peignit son repentir au pape, et obtint son pardon. Il travailla en même temps à le réconcilier avec saint Bernard, et y réussit. Quoique Abailard fût entré dans le cloître plutôt par dépit que par piété, ses lettres à Héloïse semblent attester qu'il ne tarda pas à prendre l'esprit de cet état. Cette tendre amante était alors au Paraclet ; c'était un oratoire que son amant avait bâti près de Nogent-sur-Seine, en 1122, à l'honneur de la Trinité. Héloïse y vivait saintement, avec plusieurs autres religieuses. Abailard trouva dans le monastère de Cluny la paix de l'âme, que les plaisirs et la gloire n'avaient pu lui procurer. Devenu très-infirme, il fut envoyé au monastère de Saint-Marcel, près de Châlons-sur-Saône, et y mourut en 1142, à 63 ans. Héloïse demanda les cendres d'Abailard, et les fit enterrer au Paraclet. Pierre le Vénérable honora son tombeau d'une épitaphe. Quelques éloges qu'on donne à Abailard, on ne peut nier qu'il n'ait eu une présomption extrême. Avec moins d'amour-propre, il aurait été moins célèbre et plus heureux. Des écrivains protestants ont dit qu'il fut condamné et persécuté, non pour ses erreurs, mais pour avoir soutenu aux moines de Saint-Denis que leur saint n'était pas le même que saint Denis l'Aréopagite : c'est une imposture. Ce point ne fut mis en question ni à Soissons, ni à Sens, ni à Rome : Abailard fut condamné pour des erreurs qu'il avait enseignées sur la Trinité, sur l'Incarnation, sur la Grâce et sur plusieurs autres chefs. On peut en voir la censure dans le recueil de ses ouvrages, publiés à Paris en 1616 (le frontispice porte quelquefois la date de 1616, et quelquefois celle de 1626) en un gros vol. in-4°, sur les manuscrits de François d'Amboise. Cette collection offre, 1° plusieurs *Lettres:* la première est un récit des différentes infortunes de l'auteur, jusque vers le temps du concile de Sens ; la troisième, la cinquième et la huitième sont adressées à Héloïse ; 2° des *Sermons;* 3° des *Traités dogmatiques*. L'*Hexameron in Genesim* d'Abailard, est imprimé dans le tome III du *Trésor des anecdotes* de Martenne. On trouve dans ces différents ouvrages, de l'imagination, du savoir et de l'esprit ; mais on y voit encore plus d'idées singulières, de vaines subtilités, d'expressions barbares. Dom Gervaise donna, en 1720, en 2 vol. in-12, la *Vie d'Abailard et d'Héloïse.* Trois ans après, il fit imprimer en 2 vol. in-12 les véritables *lettres* de ces deux amants, avec des notes historiques et critiques, et une traduction qui n'est qu'une longue paraphrase où l'on rencontre assez souvent des expressions libres et légères. On a publié, sous le nom d'Abailard et d'Héloïse, différentes *lettres*, qui sont purement romanesques. La meilleure édition des véritables *Lettres* d'Abailard et d'Héloïse est celle de Londres, 1718, in-8°, en latin. Elle a été revue sur les meilleurs manuscrits, et n'est pas commune. On en a donné de belles éditions en 1782, 2 vol. in-12, avec une traduction nouvelle par Bastien, et en 1796, 3 vol. in-4° avec la vie des auteurs, par de Laulnaye, et la traduction ou paraphrase de dom Gervaise ; mais toutes ces éditions, faites pour réhabiliter la mémoire de ces deux amants, faire l'apologie de leurs amours, et donner de la célébrité au déréglement de leur jeunesse, ne sont connues que des frivoles lecteurs de romans.

ABARBANEL. *Voyez* Abrabanel.

ABAUZIT (Firmin), naquit le 11 novembre 1679, à Uzès, de parents calvinistes, qui l'emmenèrent de bonne heure à Genève. Il voyagea en Angleterre et en Hollande, où il connut Bayle et se lia avec lui. De retour à Genève, il devint bibliothécaire de cette ville, où il vécut dans une assez grande obscurité. Il se retira sur la fin de ses jours dans une petite solitude, à peu de distance de Genève ; c'est là qu'il termina sa carrière au commencement de 1767, âgé de quatre-vingt-sept ans. On a de lui quelques ouvrages en faveur de l'arianisme ; entre autres, un *Commentaire sur l'Apocalypse*, où les erreurs de cette secte sont défendues avec une ardeur bien peu assortie à la philosophie que l'auteur affectait. Si l'abbé Bergier s'est occupé à le réfuter, ce n'est pas qu'il le regardât comme un adversaire fort redoutable, mais parce que l'enthousiasme avec lequel J.-J. Rousseau avait parlé, dans la Nouvelle Héloïse, de ce fanatique auquel il avait fait plusieurs plagiats, eût pu le faire prendre pour un homme important. Le compilateur Manuel en parle sur le même ton dans son *Année française*. Abauzit a donné aussi une nouvelle édition de *l'Histoire de Genève*, de Jacques Spon, 1730, 2 vol. in-4° et 4 vol. in-12.

ABBA (l'abbé Jacques-André), né en 1780 à Farigliano, fit ses études théologiques et reçut les ordres sacrés au séminaire de Fossano, et s'appliqua avec ardeur à l'étude de la philosophie. En 1826, par la protection de son parent, l'abbé Bruno, professeur de théologie, il obtint la chaire de logique et de métaphysique dans l'université royale de Turin. Ce savant préparait avec beaucoup de zèle les matériaux d'un grand ouvrage sur les *Théories anciennes et modernes de l'esprit humain*, lorsqu'il mourut, le 31 janvier 1837, à Turin. On a de lui : *Lettere a Filameto*, 1 vol. in-8° ; *Delle cognizioni umane*, 1 vol. in-8°.

ABBADIE (Jacques), célèbre ministre cal-

viniste, naquit à Nay en Béarn, en 1657. Après avoir étudié à Sedan, voyagé en Hollande et en Allemagne, il exerça les fonctions de son ministère d'abord en France, puis à Berlin et ensuite à Londres : de là, il passa en Irlande, où il fut fait doyen de Killalow. Il mourut en 1727, à Sainte-Mary-le-Bone, près de Londres, à l'âge de 70 ans. La pureté de ses mœurs, la droiture de son caractère et l'éloquence de ses sermons, lui avaient fait beaucoup d'amis dans cette ville, parmi les grands et les gens de lettres. Il était versé dans les langues, dans l'Ecriture et dans les Pères. Il a rendu de grands services à la religion par ses ouvrages. (Voy. les Mémoires de Nicéron, tome XXXIII.) Ses Traités *de la vérité de la religion chrétienne*, en 2 vol. in-12, *de la Divinité de Jésus-Christ*, in-12, et *de l'art de se connaître soi-même*, formant en tout 4 vol. in-12, traduits en différentes langues, écrits avec beaucoup de force dans le raisonnement, et d'énergie dans le style, eurent le suffrage des catholiques et des protestants. *L'art de se connaître soi-même* a été fondu presque tout entier dans l'Encyclopédie, sans qu'on ait daigné le citer, même dans les articles qu'on en a tirés mot à mot. Sa *Vérité de la religion chrétienne réformée*, en 2 vol. in-8°, ne fut pas également applaudie, et passa même chez les savants de la réforme pour un ouvrage faible et une apologie très-incomplète. Les gens sensés de toutes les communions se moquèrent également du *Triomphe de la Providence et de la religion dans l'ouverture des sept sceaux par le Fils de Dieu*, 1714, en 4 vol. in-12, ouvrage plus digne d'un visionnaire ou d'un fanatique sectaire que d'un théologien sage. Voltaire prétend que cette production fit tort à son *Traité de la religion chrétienne*, comme si un homme qui démontre une chose ne pouvait déraisonner dans une autre. Le même Voltaire avance qu'Abbadie est mort fou, anecdote démentie par des témoins oculaires : tous les hommes qui témoignent de l'attachement à la religion chrétienne, doivent, au jugement de ce cynique, passer pour des insensés. On a encore d'Abbadie : Un volume de *Sermons*, 1680, in-8°, moins connu que son Traité sur la religion; la *Défense de la nation britannique*, contre l'auteur de l'Avis important aux réfugiés, 1692, in-8°. Ce livre n'est pas commun; *Les caractères du chrétien et du christianisme*, 1685, in-12. Abbadie avait la mémoire la plus heureuse. Il composait ses ouvrages dans sa tête, et ne les écrivait qu'à mesure qu'il les faisait imprimer. Cet avantage de retenir tout le plan d'une composition, nous a privé de deux livres importants, dont l'un était une *Nouvelle manière de démontrer l'immortalité de l'âme*.—Un autre ABBADIE, chanoine de Comminges, a donné une *Dissertation touchant le temps auquel la religion chrétienne a été établie dans les Gaules*, Toulouse, 1703, in-12. Il soutient qu'elle y fut prêchée avant le milieu du IIe siècle.

• ABBON, surnommé *le Courbé* (*Abbo Cernuus*), moine de Saint-Germain-des-Prés, fit en vers latins barbares la *Relation* du siége de Paris par les Normands, vers la fin du IXe siècle (l'an 896). Ce versificateur oublié, qui lui-même était normand, fut témoin de ce siége, et s'il n'est pas bon poëte, il est historien exact. Il entre dans les plus grands détails, et paraît assez impartial. Son poëme contient plus de 1200 vers dans les deux livres qu'on en a publiés. Le troisième, qui ne contient rien d'intéressant, et dont le manuscrit est imparfait, n'a jamais vu le jour. On trouve le poëme d'Abbon dans le tome II de la collection de Duchêne, et il a été réimprimé beaucoup plus correct, avec des notes, dans les *Nouvelles annales de Paris*, publiées par dom Toussaint Duplessis, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, en 1753, in-4°. On a encore d'Abbon une *lettre* dans la *Bibliotheca Patrum*, tome V, et des sermons dans le 9e volume du *Spicilegium* d'Achéry.

ABBON *de Fleury*, ABBO *Floriacensis*, né au milieu du Xe siècle, à Orléans, se livra avec une égale ardeur à tous les arts et à toutes les sciences, grammaire, arithmétique, poésie, rhétorique, musique, dialectique, géométrie, astronomie, théologie. Après avoir brillé dans les écoles de Paris et de Reims et à l'abbaye de Ramsay en Angleterre, il fut élu abbé du monastère de Fleury, dont il était moine. Il essuya bien des traverses de la part de quelques évêques, contre lesquels il soutenait les droits de l'ordre monastique. Ses ennemis lui attribuèrent quelques violences envers ses persécuteurs. Il écrivit, pour s'en justifier, une *apologie* qu'il adressa aux rois Hugues et Robert. Il dédia quelque temps après aux mêmes princes, un *Recueil de canons* sur les devoirs des rois et ceux des sujets. Le roi Robert l'ayant envoyé à Rome pour apaiser Grégoire V, qui voulait mettre le royaume en interdit, le pape lui accorda tout ce qu'il voulut. Abbon, de retour de ce voyage, alla travailler à la réforme de l'abbaye de la Réole, en Gascogne. Il y retourna une seconde fois quelque temps après, toujours pour le même motif. Une querelle qui s'éleva entre ses domestiques et les Gascons, lui coûta la vie. Pendant qu'il tâchait de réunir les esprits, et qu'il donnait même tort à ses domestiques, un Gascon le perça d'un coup de lance dont il mourut en 1004. Sa sainteté ayant été attestée par des miracles, on l'honora comme martyr. Sa fête est marquée au 13 novembre dans les martyrologes de France, et dans celui des bénédictins. Le *Recueil* de ses lettres fut publié en 1687, in-folio, sur les manuscrits de Pierre Pithou à la suite du *Codex canonum vetus*, ainsi que quelques autres de ses ouvrages. Aimoin, son disciple, a écrit sa vie et y a inséré quelques fragments de ses écrits. On trouve le tout dans le tome VIII des *Acta sanctorum ordinis Sancti Benedicti*.

ABBOT (ROBERT), né en 1560 à Quilford dans le comté de Surrey, était fils d'un tisserand. Il fut dabord élevé dans l'école de sa

ville natale, qui avait pour fondateur Edouard VI, puis dans le collége de Bailleul à Oxford, et devint, en 1597, chapelain de Jacques I[er]. Robert Abbot fut nommé en 1612, à l'âge de 52 ans, à la chaire de théologie d'Oxford par ce prince qui faisait de lui le plus grand cas. En 1597, l'imprimerie royale mit au jour dans un même volume sa *Démonstration sur l'Antechrist*, et le *Commentaire sur l'Apocalypse*, par le monarque. Le soin qu'il eut de défendre dans des lectures publiques le pouvoir suprême des rois contre Bellarmin et Suarez lui valurent l'évêché de Salisbury, en 1615. Il mourut à l'âge de 57 ans, le 2 mars 1617, de la maladie de la pierre, suite de sa trop grande application à l'étude. Ses nombreux ouvrages sont aujourd'hui oubliés; on mentionne cependant encore la *Défense du pouvoir souverain des rois*, en latin, Londres, 1619, in-4°. Ceux qui désireraient en voir la liste, la trouveront dans le tome XVI des Mémoires de Nicéron. Son *Miroir des subtilités papistes*, sa *Défense du catholicisme réformé de Guillaume Perkins contre l'anti-catholicisme bâtard de Guillaume Bishop, prêtre de séminaires*, etc., prouvent qu'il affectionnait la bizarrerie des titres qu'il jugeait sans doute plus propre à aiguillonner la curiosité du public.

ABBOT (GEORGE), d'abord principal du collége d'Oxford, ensuite nommé à deux évêchés, et enfin archevêque de Cantorbéry, était frère cadet du précédent; mais il ne sut pas se ménager, comme lui, les bonnes grâces du roi Jacques I[er]. Il les perdit en s'opposant au mariage du prince de Galles avec l'infante d'Espagne. Quelques personnes, irritées de l'indulgence d'Abbot pour les non-conformistes, profitèrent de l'aversion de Jacques I[er] et l'accusèrent d'irrégularité pour avoir commis un homicide par mégarde. Abbot confondit ses ennemis; mais six ans après, ils furent appuyés par le duc de Buckingham, qui haïssait l'archevêque. Abbot, suspendu des fonctions de sa primatie, se retira dans sa patrie, puis au château de Croyden, où il mourut en 1633. Nous avons de ce prélat six *Questions théologiques*, en latin, Oxford, 1598, in-4°; des *Sermons* sur le prophète Jonas, in-4°; l'*Histoire des massacres de la Valteline*, à la fin des Actes de l'Eglise anglicane, de Jean Fox, Londres, 1631, in-folio; une *Géographie*, in-4°, assez bonne pour son temps; un *Traité de la visibilité perpétuelle de la vraie Eglise*, in-4°. Ces quatre derniers ouvrages sont en anglais. On peut voir sur Robert et George Abbot le tome XVI des Mémoires de Nicéron. George Abbot a laissé une réputation bien équivoque, même parmi les protestants. Clarendon dit que tout son christianisme consistait à avilir la papauté. Dans ce genre, plus on lui montrait de fureur, plus on lui inspirait d'estime. Il mourut, ajoute-t-il, laissant à son successeur une tâche difficile à remplir, celle de réformer une église qu'il avait remplie de ministres faibles et plus encore de ministres vils. — ABBOT (George), neveu des deux précédents, mort le 4 février 1648, est l'auteur des ouvrages cités par Nicéron, dans le tome XVI, page 51 et 52 : *Paraphrase du Livre de Job*, Londres, 1640, in-4°; *Vindiciæ sabbati...*, Londres, 1641, in 4°; *Notes courtes sur le livre des Psaumes*, Londres, in-4°.

ABDAS (saint), évêque persan, vivait du temps de Théodose le Jeune, sous le règne d'Isdegerde, et de Varane V, au commencement du V[e] siècle; ayant fait abattre un temple de païens consacré au feu, il reçut aussitôt l'ordre de le rebâtir. Mais cet évêque n'ayant pas voulu obéir, le roi le fit mourir, renversa les églises chrétiennes, et suscita aux fidèles une horrible persécution, qui dura plus de trente ans, et alluma une grande guerre entre l'empire des Grecs et celui des Perses. Théodoret, en rapportant cet histoire, blâme l'évêque d'avoir abattu le temple; mais il le loue d'avoir souffert le martyre plutôt que de le rebâtir. *Car il me semble*, dit-il, *que c'est la même chose d'adorer le feu ou de lui bâtir un temple.*

ABDENAGO, nom chaldéen qui fut donné à Azarias, l'un des compagnons de Daniel, jetés dans une fournaise ardente, par ordre de Nabuchodonosor, dont ils n'avaient pas voulu adorer la statue, et que le vrai Dieu, dont ils n'avaient pas voulu renier le culte, conserva sans atteinte au milieu des flammes. Le nom d'*Abdénago* veut dire serviteur de *Nago* ou *Négo*, soleil ou étoile du matin.

ABDIAS, le quatrième des douze petits prophètes. On ne sait rien de son pays, ni de ses parents. On ignore même le temps auquel il a vécu. Quelques-uns le font contemporain d'Amos, d'Osée et d'Isaïe; d'autres croient qu'il a écrit depuis la ruine de Jérusalem par les Chaldéens. Saint Jérôme parle de son tombeau, que sainte Paule vit à Samarie. On n'a de ce prophète qu'un seul chapitre, qu'il a composé contre les Iduméens.

ABDIAS, intendant de la maison d'Achab, roi d'Israël, du temps du prophète Elie, se conserva pur et sans tache au milieu d'une cour impie et corrompue. Lorsque Jézabel poursuivait les prophètes du Seigneur, pour les faire mourir, Abdias en sauva cent, qu'il cacha dans deux cavernes, où il les nourrissait de pain et d'eau. Quelques-uns le confondent avec le prophète. Il y a encore eu d'autres Abdias : 1° un intendant des finances de David; 2° un des généraux d'armée du même roi; 3° un lévite qui rétablit le temple sous le règne de Josias.

ABDIAS de Babylone, auteur supposé d'une histoire du combat des apôtres : *Historia certaminis apostolici*. Il nous dit, dans sa préface, qu'il avait vu Jésus-Christ; qu'il était du nombre des soixante-douze disciples; qu'il suivit en Perse saint Simon et saint Jude, qui l'ordonnèrent premier évêque de Babylone. Mais en même temps il cite Hégésippe, qui n'a vécu que 30 ans après l'ascension de Jésus-Christ, et veut nous faire accroire qu'ayant écrit lui-même en hébreu, son ouvrage a été traduit en grec par un nommé Eutrope, son disciple, et du grec en latin par Jules Africain, qui vivait en 221.

Ces contradictions démontrent que le prétendu Abdias est un imposteur. Wolfgang Lazius, qui déterra le manuscrit de cet ouvrage dans le monastère d'Ossak, en Carinthie, le fit imprimer à Bâle en 1551, comme un monument précieux. Il y en a eu plusieurs autres éditions, sans que cette histoire ait acquis plus d'autorité.

ABDISSI, patriarche de Muzar, dans l'Assyrie orientale, vint baiser les pieds du pape Pie IV, qui l'honora du pallium en 1562. Ce savant prélat promit de faire observer dans les pays de sa juridiction, les décisions du concile de Trente qui avait approuvé sa profession de foi. De retour dans son pays, il convertit plusieurs nestoriens. Abraham Ecchellensis a donné son Catalogue des écrivains chaldéens, Rome, 1653, et depuis à Mayence, 1655, in-8°

ABDON, douzième juge du peuple d'Israël, successeur d'Ahialon, gouverna pendant huit ans. Il laissa 40 fils et 30 petits-fils, qui l'accompagnaient toujours, montés sur 70 ânes ou ânons. Il mourut l'an 1148 avant Jésus-Christ. — Il y a eu trois autres Abdon, dont l'un, fils de Micha, fut envoyé par le roi Josias à la prophétesse Holda, pour lui demander son avis sur le livre de la loi, qui avait été trouvé dans le temple.

ABDON (saint), Persan, vint à Rome avec saint Sennen son compatriote, où tous deux confessèrent la foi, et furent mis à mort en 250, durant la persécution de Décius. Les chrétiens enlevèrent leurs corps, et les déposèrent dans la maison d'un sous-diacre, nommé Quirin. Sous le règne de Constantin le Grand, les reliques de ces saints furent transportées dans le cimetière des Pontiens, ainsi appelé de ceux qui l'avaient fait bâtir. On l'appelait encore *ad ursum pileatum*, de quelque signe qu'on y voyait. Il prit ensuite le nom des deux saints martyrs. Il était auprès du Tibre, sur le chemin du Porto, et à peu de distance de Rome. On y voit encore sur un ancien morceau de sculpture, les noms et les figures de nos saints, ayant sur la tête une couronne et un bonnet persan. Saint Abdon et saint Sennen sont nommés dans l'ancien calendrier de Libère, et dans plusieurs martyrologes. Leurs *Actes* qui sont modernes, méritent peu de croyance, comme l'a démontré le cardinal Noris.

ABEL, second fils de nos premiers parents, offrait à Dieu les premiers nés de ses troupeaux; Caïn, son frère, jaloux de ce que ses offrandes n'étaient pas aussi agréables au ciel, le tua l'an 3874 avant J.-C. (*Gen.* IV. 5, 6). Les rêveries que les rabbins ont écrites sur la conduite d'Abel ne méritent aucune attention. Le récit simple et naïf de l'Ecriture donne lieu à plusieurs réflexions. 1° Le sort des deux frères dut faire sentir à nos premiers parents les suites horribles de leur péché, l'excès des misères auxquelles était condamnée leur postérité. 2° La destinée d'Abel démontre que les récompenses de la vertu ne sont pas de ce monde. Dieu avait dit à Caïn, pendant qu'il méditait son crime : « Si tu fais bien, n'en « recevras-tu pas la récompense? Si tu fais « mal, ton péché s'élèvera contre toi. » Cependant Abel reçoit pour toute récompense de sa piété, une mort violente et prématurée. Dieu a donc accompli sa promesse dans une autre vie. Selon saint Paul, *Abel, par sa foi*, a offert à Dieu de meilleurs sacrifices que Caïn; par là, il a mérité le nom de *Juste* (*Matth.* XXIII, 35). « Dieu lui-même, dit cet « apôtre, a rendu témoignage à ses offran- « des, et par cette foi, il parle après sa « mort. » *Fide plurimam hostiam Abel, quam Caïn, obtulit Deo; per quam testimonium consecutus est esse justus, testimonium perhibente muneribus ejus Deo; et per illam defunctus adhuc loquitur* (*Hebr.* XI, 4). Quelle a pu être la foi d'Abel, sinon une ferme croyance à la vie future ? Le témoignage que Dieu lui a rendu serait illusoire, si la piété d'Abel était frustrée de toute récompense. L'indulgence avec laquelle Dieu traite Caïn après son crime serait un nouveau sujet de scandale. L'Eglise cite souvent le sacrifice d'Abel comme le modèle d'un sacrifice saint, pur, désintéressé, et d'agréable odeur, particulièrement dans le canon de la messe : *Sicut accepta habere dignatus es munera pueri justi Abel.* Gessner a fait un poëme allemand sur la mort d'Abel. Il a été traduit plusieurs fois en français, en prose et en vers. Legouvé a donné sur ce même sujet une tragédie en trois actes.

ABELLI (ANTOINE), abbé de Livry et prédicateur du roi, né à Paris en 1527, entra fort jeune dans l'ordre des Frères-prêcheurs, et devint vicaire général de sa congrégation. Il avait prêché avec tant de succès dans plusieurs églises du royaume, que la reine Catherine de Médicis le choisit pour directeur de sa conscience. On a de lui : *La manière de bien prier, avec la vertu et efficace de l'oraison*, Paris, 1654, in-8°; *Sermon sur les lamentations du saint prophète Hiérémie*, Paris, 1582, in-8°; *Lettre du frère Antoine Abelli à la royne Catherine de Médicis*, 1564, in-8°. Le Père Lelong, dans sa Bibliothèque sacrée, tome II, page 591, dit qu'il mourut en 1589; mais on ne peut admettre cette date, puisque la soumission de la Sorbonne, dont Abelli faisait partie, n'a eu lieu qu'en 1594. Les Pères Quétif et Echard, qui lui donnent de grands éloges, n'ont pu découvrir l'époque de sa mort. Grégoire n'a fait aucune mention d'Abelli dans son Histoire des confesseurs des rois et des princes.

ABELLI (LOUIS), grand vicaire de Bayonne, curé de Paris, et ensuite évêque de Rodez, naquit dans le Vexin français, en 1604. Il se démit, en 1667, de son évêché, trois ans après sa nomination, pour vivre en solitaire dans la maison de Saint-Lazare, à Paris. Il y mourut en 1691, après avoir publié plusieurs ouvrages. Les principaux sont : *Medulla theologica*, in-12, qui lui a fait donner, par Boileau, le titre de *moelleux Abelli* (*Lutrin, ch.* II), ce qui n'empêche pas que l'ouvrage ne soit bon. La *Vie de saint Vincent de Paul*, in-4°. Il se déclare ouvertement contre les disciples de l'évêque d'Ypres, et surtout

contre l'abbé de Saint-Cyran. M. Collet en a donné une plus étendue en 2 vol. in-12; mais celle d'Abelli, aujourd'hui très-rare, lui est bien supérieure par le ton simple, touchant et onctueux, que l'auteur a su y répandre. On s'occupait de la réimprimer. *La tradition de l'Eglise, touchant le culte de la sainte Vierge*, 1652, in-8°. Les ministres calvinistes l'ont souvent citée contre Bossuet, à cause de certaines expressions exagérées et inexactes qui semblaient justifier les reproches faits aux catholiques. Des *Méditations* en 2 vol. in-12, très-répandues. Enfin quelques autres ouvrages également propres à nourrir la piété. L'auteur était un homme rempli de toutes les vertus sacerdotales et pastorales (*Voy. Mémoires* de Nicéron, tome XLI).

ABEN-HEZRA, ou ABEN-ESDRA (Abraham-Ben-Meir), célèbre rabbin espagnol, que les Juifs ont surnommé *le Sage*, *le Grand* et *l'Admirable*, titre qu'il ne justifie pas toujours par ses écrits. Il naquit à Tolède, en 1119. Philosophe, astronome, médecin, poëte, cabaliste, commentateur, il embrassa tous les genres, et réussit dans plusieurs. On a de lui beaucoup d'ouvrages, parmi lesquels on distingue ses *Commentaires*. Le premier, il renonça aux allégories si familières aux docteurs de sa nation, et s'attacha au sens grammatical des mots et à l'explication littérale du texte. C'est lui aussi qui le premier osa soutenir que les Hébreux n'avaient pas traversé la mer Rouge par un miracle, mais que Moïse avait profité d'une basse marée pour traverser le golfe à son extrémité. Cette opinion fausse et erronée ne fit pas fortune, et elle est si opposée aux paroles du texte que nous n'en dirions rien, si les protestants modernes n'accréditaient cette opinion hardie, et toutes celles qui expliquent les miracles de l'Ecriture sainte par des raisons naturelles. Voyez *Lettres de quelques Juifs*, etc., par l'abbé Guénée. Son livre intitulé *Jésud-Mora*, est fort rare. C'est une exhortation à l'étude du *Talmud*, dont peu de gens profiteront. On a encore de lui *Elegantiæ grammaticæ*, Venise, 1546, in-8°, et quelques autres ouvrages sur la médecine, l'astronomie et la morale, dont le catalogue se trouve dans Bartholomio, avec une notice sur sa vie. Il mourut à Rhodes vers l'an 1195, à l'âge d'environ soixante-quinze ans.

ABEZAN, né de la tribu de Juda, dixième juge d'Israël, qui succéda à Jephté. Après sept ans de gouvernement il mourut à Bethléem, laissant trente fils, trente filles, et autant de belles-filles et de gendres.

ABGARE, nom que plusieurs rois d'Edesse ont porté. Le plus connu est celui qui écrivit, dit-on, à Jésus-Christ, et auquel ce divin législateur envoya son portrait avec une lettre; mais on n'ajoute pas beaucoup de foi à ces faits, qu'on croit communément avoir été imaginés dans des temps postérieurs. La lettre d'Abgare, avec la réponse qu'on attribue à Jésus-Christ, se trouvent dans Eusèbe. Tillemont, et d'autres savants, les regardent comme véritables; mais outre que le sentiment commun est que Jésus-Christ n'a rien écrit, il est certain que cette lettre, loin d'être distinguée, comme elle aurait dû l'être, dès les premiers temps de l'Eglise, a été rejetée et mise au rang des apocryphes par un concile de Rome, sous le pape Gélase en 494. *Voy.* Tillemont, Dupin, Alexandre et le *Dictionnaire* de Calmet, édit. Migne.

ABIA, fils et successeur de Roboam, roi de Juda, aussi pervers que son père. Il vainquit Jéroboam, roi d'Israël, dans une bataille fort sanglante. Il mourut l'an 955 avant Jésus-Christ, laissant 22 fils et 16 filles. *Voy.* dans le chap. 14 du 3e liv. des Rois, la prédiction terrible que fit un prophète au sujet d'un autre Abia, fils de Jéroboam.

ABIA, chef de la huitième des 24 classes des prêtres juifs, suivant la division qui en fut faite par David. Zacharie, père de saint Jean-Baptiste, était de la classe d'Abia.

ABIATHAR, grand prêtre des Juifs, échappa à la vengeance de Saül, qui fit massacrer son père Achimélech, et lui succéda dans la grande sacrificature. Mais ayant voulu dans la suite mettre Adonias sur le trône de David, Salomon l'en priva, et le relégua à Arathath, vers l'an 1014 avant Jésus-Christ. Ce fut ainsi que Dieu accomplit ce qu'il avait fait prédire à Héli, plus de cent ans auparavant, qu'il ôterait à sa maison la souveraine sacrificature, pour la transporter dans une autre.

ABIATHAR, fils d'Ophni et petit-fils d'Héli, grand prêtre, succéda à son aïeul dans cette dignité avec Achitob, fils de Phinées. L'exercice de la grande sacrificature leur fut attribué alternativement d'année en année; mais la judicature fut confiée à Samuel, prophète et prêtre de la tribu de Lévi.

ABICHT (Jean-Georges), orientaliste et théologien luthérien, né en 1672 à Kœnigssée, dans la principauté de Schwartzbourg, mort en 1740 à Wittenberg, où il remplissait les fonctions de professeur et de pasteur, a beaucoup écrit sur la langue et les antiquités hébraïques. Sa dispute avec Francke sur l'usage des accents a jeté quelque jour sur cette matière obscure. Il a aussi écrit avec succès contre l'harmonie préétablie de Leibnitz. Michel Ranft a donné la liste des ouvrages d'Abicht dans ses *Vies des théologiens saxons*, tome Ier, et on la retrouve dans les *Acta histor. eccles.*, tome V, page 289. La plupart de ses dissertations ont été insérées dans le *Trésor d'Ikénius*.

ABIGAIL, femme du pays de Juda, eut pour premier mari, Nabal, homme d'une avarice extrême. David fit demander à Nabal quelques rafraîchissements qu'il refusa avec dureté. Ce prince irrité allait se venger de ce refus, lorsque Abigaïl lui apporta des vivres pour calmer sa colère. David fut si touché de sa libéralité, de sa beauté et de ses grâces, qu'il l'épousa après la mort de Nabal, l'an 1060 avant Jésus-Christ.

ABIMÉLECH (en hébreu *Père-Roi*), roi de Gérare, contemporain d'Abraham, fit enlever Sara, que ce patriarche faisait passer pour sa sœur et qui l'était en effet, puis-

qu'elle était née du même père, sans avoir eu la même mère. Mais Abraham, dans la crainte qu'on ne la lui prît ou qu'on ne le tuât à cause d'elle, ne disait pas que c'était sa femme. Dieu menaça de la mort Abimélech qui rendit aussitôt Sara et lui fit de grands présents. Il s'excusa sur l'ignorance où il était qu'elle fût la femme d'Abraham. Il fit avec ce patriarche une alliance avantageuse; le lieu où elle fut jurée s'appela *Ber-Sabée* ou le *Puits du serment*. Cette conduite de la part d'Abimélech prouve combien le lien conjugal était respecté dans ces temps simples, qu'une philosophie corrompue ose regarder comme barbares. Cette observation devient plus sensible encore sous Abimélech son fils. Isaac ayant également appelé Rébecca sa *sœur*, selon l'usage des Hébreux qui appelaient *sœurs* leurs cousines (*Voy.* SARA), le roi ayant découvert que c'était son épouse, lui en fit des reproches, dans la crainte que quelqu'un de ses sujets ne se rendît coupable d'un grand crime : *Induxeras super nos grande peccatum*; et il ordonna, sous peine de la vie, de respecter l'épouse de l'étranger : *Præcepitque omni populo dicens : Qui tetigerit uxorem hominis hujus morietur*. Gen. XXVI. Dans la suite, jaloux de la prospérité d'Isaac, il le chassa : mais voyant que Dieu était avec ce patriarche, il renouvela l'alliance qu'avait jurée son père.

ABIMÉLECH, fils naturel de Gédéon, après la mort de son père, massacra soixante et dix de ses frères : Joathan, le plus jeune, échappa seul au carnage. Abimélech usurpa la domination sur les Sichimites; la cruauté qu'il avait exercée contre ses frères, il l'exerça contre ses nouveaux sujets qui, trois ans après, se révoltèrent contre lui et le chassèrent. Abimélech les vainquit, prit leur ville, et la détruisit de fond en comble. De là, il alla mettre le siége devant Thèbes, qui était à trois lieues de Sichem : il y fut blessé à mort par un éclat de meule de moulin qu'une femme lui jeta du haut d'une tour. Abimélech, honteux de mourir de la main d'une femme, se fit ôter la vie par son écuyer, l'an 1235 avant Jésus-Christ. Son successeur dans la judicature d'Israël fut Thola.

ABIRAM, fils aîné d'Hiel de Béthel. Josué ayant détruit la ville de Jéricho, prononça une malédiction contre celui qui la rétablirait. Hiel de Béthel ayant entrepris, environ 137 ans après, de rétablir Jéricho, perdit Abiram, son premier-né, lorsqu'il jeta les fondements de cette ville, et Ségub, le dernier de ses enfants, lorsqu'il en posait les portes.

ABIRON, petit-fils de Phallu, fils de Ruben, conspira contre Moïse et Aaron, avec Coré et Dathan. Mais leur révolte et leurs murmures furent sévèrement punis; car s'étant présentés avec leur encensoir devant l'autel, la terre s'ouvrit, et les dévora tout vivants, avec 250 de leurs complices, l'an 1489 avant Jésus-Christ.

ABISAG, jeune Sunamite, que David s'associa dans sa vieillesse, mais avec laquelle il vécut dans la continence. Après la mort de ce roi, Adonias demanda cette vierge en mariage, s'imaginant par là se frayer un chemin au trône; mais Salomon, démêlant ses vues, l fit mourir. Saint Jérôme, s'attachant au sens allégorique des saintes lettres, a vu dans Abisag, jeune, belle et chaste, une image de la sagesse, qui devient la seule et fidèle compagne de la vieillesse de l'homme juste, après que tous les avantages de la nature l'ont abandonné : sa beauté incomparable, la douceur de ses entretiens, ses chastes embrassements fortifient et raniment son âme, et empêchent qu'elle ne se ressente du froid et de la faiblesse du corps.

ABISAI, fils de Sarvia, sœur de David, fut un de ces héros qui se rendirent recommandables sous le règne de ce prince, par leur valeur et par leur attachement à sa personne. Il tua trois cents hommes, mit en fuite plusieurs milliers d'Iduméens, et massacra un géant philistin armé d'une lance dont le fer pesait 300 sicles.

ABIU, fils du grand prêtre Aaron et d'Elizabeth, fut consumé avec son frère Nadab, parce qu'il avait offert de l'encens avec un feu étranger, au lieu d'en prendre sur l'autel des holocaustes. Cet événement arriva pendant l'octave de la consécration d'Aaron et de ses fils, et de la dédicace du Tabernacle, l'an du monde 2514, avant Jésus-Christ 1490. Plusieurs commentateurs, dit dom Calmet, croient que Nadab et Abiu s'étaient laissé prendre de vin, et que c'est ce qui leur fit oublier de prendre du feu sacré dans leurs encensoirs. On fonde cette conjecture sur la défense que Dieu fait aux prêtres, immédiatement après, de boire du vin tout le temps qu'ils seront occupés au service du temple. Voyez, du reste, dans l'article ABIU du *Dictionnaire de la Bible*, de dom Calmet, édité par M. l'abbé Migne, les judicieuses observations dont M. l'abbé James l'a fait suivre.

ABLE ou ABEL (THOMAS), chapelain de Catherine, femme de Henri VIII, roi d'Angleterre, homme pieux et zélé catholique, fut étranglé, éventré et écartelé à Smithfield, le 30 juillet 1540, pour avoir soutenu que Henri ne pouvait se faire reconnaître chef de l'église anglicane. Son traité, *De non dissolvendo Henrici et Catharinæ matrimonio* avait déjà irrité ce prince contre lui.

ABNER, fils de Ner, général des armées de Saül, servit ce prince avec une fidélité inviolable. Après la mort de Saül, il fit donner la couronne à Isboseth son fils. Quelque mécontentement l'engagea ensuite à se ranger du parti de David, qui lui témoigna beaucoup d'amitié; Joab, jaloux de sa faveur, et voulant d'ailleurs venger la mort de son frère Asaël, le tira à part, et le tua lâchement. David cruellement affligé de cette perte, lui fit dresser un magnifique tombeau, et l'honora d'une épitaphe, l'an 1048 avant Jésus-Christ.

ABNER, rabbin converti, né à Burgos vers l'an 1270, fut professeur de médecine à Valladolid, et embrassa le christianisme dans

cette ville en 1295. Il prit alors le nom d'Alphonse de Burgos, et obtint la charge de sacristain dans la cathédrale de Valladolid. Avant sa conversion, il avait composé un ouvrage sur la concordance des lois, et accompagné de gloses le commentaire d'Aben-Hezra sur les dix préceptes de la loi. Devenu chrétien, il écrivit en hébreu une réfutation d'un ouvrage du rabbin Kimchi contre les chrétiens, intitulé : *Milchamoth-Hasem*, c'est-à-dire Guerres du Seigneur. Il en fit plus tard une traduction espagnole à la demande de l'infante Blanche. Alphonse de Spina traite fort au long de cet ouvrage dans le troisième livre de son *Fortalitium fidei*. On a encore d'Abner un *Traité sur la peste* (en espagnol), Cordoue, 1551, in-4°. Il se signala constamment par son zèle pour la vraie religion, et mourut vers 1346

ABRABANEL (Isaac), naquit à Lisbonne en 1437. Les généalogistes juifs le font descendre de David, comme les Turcs font descendre Mahomet d'Ismaël ; mais ces généalogies hébraïques et turques sont la plupart aussi fabuleuses que quelques-unes des nôtres. Il eut une place dans le conseil d'Alphonse V, roi de Portugal, et ensuite dans celui de Ferdinand le Catholique, roi de Castille ; mais en 1492, lorsque les juifs furent chassés d'Espagne, il fut obligé d'en sortir avec eux. Enfin, après avoir fait différentes courses à Naples, à Corfou et dans plusieurs autres villes, où sa nation errante et superstitieuse était soufferte, il mourut à Venise en 1508, à l'âge de 71 ans. L'auteur des *Lettres juives*, qui l'appelle *Abarbanel*, dit qu'il fut enterré à Padoue. Les rabbins le regardent comme un de leurs principaux docteurs, et lui donnent des titres honorables. Il leur a laissé des *Commentaires* sur tous les livres hébreux de l'Ancien Testament, qui sont fort estimés par ceux qui s'attachent à l'étude de la langue hébraïque. Il est fort littéral et très-clair, mais un peu diffus, ainsi que tous les glossateurs. On a encore de lui un *Traité de la création du monde*, Venise, 1592, in-4°, contre Aristote, qui le croyait éternel ; un *Traité des principes de la religion*, en hébreu, traduit en latin, par G. H. Vorstius, Amsterdam, 1638, in-4°, et quelques autres *Traités* où il parle des chrétiens avec toutes les préventions du rabbinisme. C'était un homme vain et orgueilleux. *Voy.* les *Mémoires* de Nicéron, tome XLI.

ABRAHAM, premier patriarche de la nation juive, né à Ur, ville de Chaldée, l'an 1996 avant Jésus-Christ, descendait de Sem, fils aîné de Noé, à la huitième génération. Son père Tharé était adonné au culte des étoiles, genre de superstition beaucoup plus excusable que l'idolâtrie, comme le dit l'auteur du livre de la Sagesse, chap. XIII. Abram, car c'est ainsi qu'il s'appelait alors, ennemi de ce faux culte et adorateur du vrai Dieu, sur l'ordre qu'il reçut de Dieu de quitter son pays pour aller au pays qu'il lui montrerait, partit sans hésiter avec son père, Sara son épouse, et son neveu Loth. Il se rendit à Haram en Mésopotamie, où il perdit son père. Un nouvel ordre de Dieu le tira de ce pays ; il vint se fixer à Sichem avec Sara sa femme, et Loth son neveu. La famine l'obligea de se rendre en Egypte, où Pharaon lui enleva sa femme, croyant qu'elle était sa sœur, et la lui rendit ensuite avec des présents (événement qui se renouvela ensuite, presque avec les mêmes circonstances, à Gérare, avec le roi Abiméléch). Abraham sortit de l'Egypte, vint à Béthel avec Loth son neveu, dont il se sépara, parce que cette contrée ne pouvait contenir leurs nombreux troupeaux. Le neveu alla à Sodome, et l'oncle resta dans la vallée de Mambré. Quelque temps après, Loth ayant été fait prisonnier par Chodorlahomor et trois autres rois, Abraham arma ses domestiques, poursuivit les vainqueurs, les défit, et délivra Loth. Ce patriarche, ayant de quitter Mambré, eut une vision, dans laquelle Dieu lui apparut, changea son nom d'Abram en celui d'Abraham, lui promit un fils de sa femme Sara, et lui prescrivit la circoncision, comme le sceau de l'alliance qu'il faisait avec lui. Abraham se circoncit à l'âge de près de cent ans, et circoncit toute sa maison. Un an après naquit Isaac, que Sara mit au monde, quoique âgée de 90 ans. Lorsque cet enfant eut atteint l'âge de 25 ans, Dieu ordonna à son père de le lui offrir en sacrifice. Abraham, sans raisonner sur un ordre qui devait lui paraître extraordinaire, et qui en effet n'était qu'une épreuve, allait obéir avec autant de promptitude que de courage ; mais Dieu, content de sa soumission, lui arrêta le bras qui était levé pour frapper cette victime chérie, et mit à la place d'Isaac un bélier qu'Abraham lui offrit. Sara, mère d'Isaac, mourut douze ans après : on l'enterra dans la caverne d'Ephron, qu'Abraham avait achetée pour sa sépulture. Après la mort de sa femme, Abraham épousa Céthura, dont il eut six fils. Il avait déjà pris pour femme, du temps de Sara, Agar, sa servante, mère d'Ismaël. Enfin, après avoir vécu 175 ans, il mourut l'an 1821 avant Jésus-Christ. Il fut enseveli près de Sara. La vivacité de sa foi, son attachement sincère au culte du vrai Dieu, lui ont mérité le nom de *Père des croyants*. Barbeyrac, ce détracteur acharné des Pères de l'Église et de tous les grands hommes qui se sont distingués par l'amour de la religion, s'est particulièrement attaché à déchirer la mémoire d'Abraham par des censures aussi injustes que puériles, que Bergier a solidement réfutées dans son *Dictionnaire théologique*. Pour juger sainement de la conduite des patriarches, il faut se placer dans les mêmes circonstances, se mettre au ton des mœurs et des usages qui régnaient dans les premiers temps. Saint Ambroise montre, avec autant de raison que d'éloquence, que dans la droiture et la simplicité de ce saint patriarche, il y a plus de véritable grandeur que dans tout l'étalage des vertus philosophiques : *Minus est quod illa finxit quam quod iste*

gessit. La fameuse maxime d'un des sept sages de la Grèce, *Sequere Deum*, qui, pour le fastueux philosophe, n'était qu'un apophthegme de parade, exprime, en quelque sorte, toute la vie d'Abraham, fidèle à ses différentes vocations, et n'hésitant jamais de suivre la voix de Dieu, jusque dans le plus amer des sacrifices : *Hoc itaque quod pro magno inter septem sapientium dicta celebratur, perfecit Abraham, factoque sapientium dicta prævertit.* On ne s'arrêtera point à rapporter les contes dont les rabbins ont chargé l'histoire d'Abraham. On sait que les hommes crédules et superstitieux ont mêlé, de tout temps, la vérité avec le mensonge. On lui a faussement attribué un traité intitulé : *Jetzirah* ou *de la Création*, Mantoue, 1562, in-4°, et Amsterdam, 1642, in-4°. Ce livre est, à ce qu'on croit, du rabbin Akiba. Ce qui est certain, c'est que l'auteur n'avait pas la tête bien saine. Son ouvrage ne contient qu'une feuille ou deux d'impression. Les commentaires de cinq rabbins, qui accompagnent l'édition de Mantoue, ne la rendent pas plus intelligible.

ABRAHAM-BEN-R.-CHIJA ou CHAJA (c'est-à-dire le prince), célèbre rabbin espagnol, naquit vers l'an 1070; il était attaqué de deux différentes espèces de folies : il était astrologue et prophète. Il prédit la venue d'un messie pour l'an 1358; mais on l'attend encore. Ce Nostradamus hébreu mourut 245 ans avant le temps prescrit pour l'arrivée de son libérateur. On a de lui un traité *De nativitatibus*, ou *Volume du révélateur*. Il a aussi donné des *Traités* d'astronomie, de *géométrie* et de *musique*, qui se trouvent au Vatican, Rome, 1545, in-4°

ABRAHAM-BEN-DAVID-HALEVI, rabbin espagnol du XIIe siècle, sur la vie de qui l'on n'a que des renseignements incertains. Wolf prétend qu'il s'appelait aussi Ben-Dior (premier), ou Ben-R.-Jitzchack, ou Ben-R.-Baruch. Le Juchasin nous apprend qu'il fut mis à mort à Tolède pour cause de religion. On a de lui : *Le livre de la Tradition* ou *de la doctrine de Moïse*, traduit en latin par Génébrard, Paris, 1533 et 1572, Bâle, 1580, in-8°; *Réponse précise au livre d'Abu-Alpharage*, ouvrage qui s'est perdu; *Des fondements*, ou des *Articles de foi des Juifs; De la foi élevée ou sublime*, en manuscrit; enfin quelques ouvrages d'astronomie.

ABRAHAM LÉVITE surnommé l'Ancien, vivait dans le XVIe siècle à Jérusalem. On a de lui : un Commentaire sur les septante semaines de Daniel, sous ce titre : *Qui fait ou délie les nœuds?* Constantinople, 1505, in-4°; *Ordonnances du sabbat*, ou *De la manière de célébrer le sabbat*, ouvrage qui se trouve à la fin du Rechith-Cochma, Bâle, 1603, et Cracovie, 1667, in-8°; une *Explication de la prophétie de Nackmanu Ketupha, fils de Pinchas; Celui qui révèle les secrets*, en manuscrit; *Tikkune Schabbat;* un Commentaire sur *Idra* et diverses sections du *Zohar* et l'Exposition des trente-deux sentiers.

ABRAHAM de Sainte-Claire, autrement appelé Ulrich-Mégerle, moine augustin, né à Krœhenheimstetten, en Souabe, en 1642, fut pendant plusieurs années prédicateur de la cour de Vienne. Ses discours étaient mêlés d'anecdotes, et avaient un caractère original et surtout plaisant. Les écrits qu'il a laissés ont même dans leur titre quelque chose de piquant et de singulier : *Fi du mondel Judas archicoquin; Attention soldat; Quelque chose pour tous*, etc. Ce dernier ouvrage, l'un des plus importants d'Abraham de Sainte-Claire, est un traité de morale divisé en cent chapitres, et contenant des préceptes pour tous les états. Il mourut à Vienne en 1709.

ABRAHAM USQUE, Portugais, juif d'origine et de croyance, quoique Arnaud l'ait cru chrétien, se joignit à Tobie Athias pour traduire, dans le XVIe siècle, la Bible en espagnol. Voici le titre de cette fameuse version : *Biblia en lengua espanola, traduzida palabra por palabra de la verdad hebraica; por muy excellentes letrados en Ferrara*, 1553, in-fol., caractères gothiques. Quoique les noms et les verbes y soient traduits selon la rigueur grammaticale, cette version n'est regardée que comme une compilation de Kimchi, de Rasci, d'Aben-Ezra, de la paraphrase chaldaïque, et de quelques anciennes gloses espagnoles. Cette version est très-rare et très-recherchée. On en fit une autre édition à l'usage des chrétiens espagnols, qui n'est ni moins rare ni moins recherchée. Les curieux les rapprochent toutes deux, pour pouvoir les comparer. Malgré leur conformité apparente, on peut en reconnaître les différences aux interprétations diverses de plusieurs passages, selon la croyance de ceux pour qui elles furent imprimées. Une marque plus sensible et plus facile pour les reconnaître, c'est la dédicace. La version à l'usage des juifs, qui est la plus recherchée, est adressée à la senora Gracia Naci, et souscrite d'Athias et d'Usque; l'autre est dédiée à Hercule d'Est, et signée par Jérôme de Vargas et Duarte Pinel.

ABRAH-AMBEN-ACHER, rabbin né dans la haute Galilée, composa un Commentaire sur le Midrasch-Rabba, intitulé : *Or Hasscékel*, ou *lumière de l'intelligence*, commentaire qui ne renferme que la Genèse. Wolf et Rossi disent qu'il fut publié in-folio en 1561; mais Bartolocci le fait paraître en 1567. Ce même commentaire est désigné par Abba ou plutôt Aba, mot formé par les initiales du nom d'Abraham-ben-Acher. On a encore de lui un Commentaire sur le Midrasch-Rabba de l'Exode, qui se voit en manuscrit, in-4°, au collége des néophytes, à Rome, suivant Bartolocci.

ABRAHAM-BEN-ISAAC-TZAHALON, rabbin espagnol du XVIe siècle, est auteur des ouvrages suivants : *Le salut de Dieu*, commentaire littéral, allégorique et moral, tiré de la doctrine des anciens rabbins, Venise, 1595, in-4°, texte hébreu; *Le livre de la médecine de l'âme*, addition aux canons pénitentiaux des Juifs, par le rabbin Isaac Luria, Venise, 1595, in-4°; *La main des*

diligents, Venise, 1595, in-4°, où est indiquée la manière de faire un calendrier des hébreux, des ismaélites et des chrétiens.

ABRAHAM-BEN-CHANANIA-JAGHEL, rabbin italien, de la famille des Galiki, vivait au commencement du XVIIe siècle. Il embrassa le christianisme sous le pontificat de Paul V, reçut au baptême le nom de Camille Jaghel, et exerça l'office de réviseur des livres hébreux dans la Marche d'Ancône en 1619 et 1620. Avant sa conversion il avait écrit : *La bonne doctrine*, ou *Catéchisme judaïque entre un disciple et un maître*, Venise, 1595, in-8°; Amsterdam, 1658; Londres, 1679, in-8°, hebr.-lat.; Francfort, 1690, avec notes de Laurent Adhélius; Helmstadt, 1704, in-8°, nouvelle trad. hébr.-lat.; *La femme forte*, Venise, 1611, in-8°; *Moschiah chosim*, ou *Salvans confidentes*, Venise, 1587 et 1603, in-4°.

ABRAHAM-AARON-BAR-MENACHEM, appelé aussi *Aaron-Hassan*, est auteur d'un livre ascétique et moral auquel il a joint quelques prières, et qui est intitulé : *Urim et Thummim*, Amsterdam, 1653, in-4°. — Ce rabbin ne doit pas être confondu avec ABRAHAM BEN-JUDA-HASSAN, auteur d'un Commentaire sur les cinq Prophètes, les cinq Méghilloths, et les hagiographes, Lublin, 1593 et 1612, in-folio, lequel n'est qu'une compilation des rabbins Raschi, Aben-Hezra, Kimchi, et de plusieurs autres interprètes juifs.

ABRAHAM ECHELLENSIS. *Voy.* ECHELLENSIS.

ABRAHAMSEN (ISAAC), né à Flessingue en 1663, exerça longtemps dans cette ville les fonctions de visiteur des malades. Outre quelques ouvrages de piété peu importants, on a de lui : *Table chronologique des principaux événements de l'histoire ecclésiastique et civile, depuis la création*, etc., Middelbourg, G. Eling, 4e édit., in-12. Ses écrits sont en flamand. Il mourut en 1714.

ABRAM (NICOLAS), né en Lorraine en 1589, jésuite en 1616, mort professeur à Pont-à-Mousson en 1655, publia un vol. in-8° de *Notes* sur Virgile, et un savant Commentaire en deux gros vol. sur quelques Oraisons de Cicéron. On a détaché de cet ouvrage les analyses de ces Oraisons, qui, formant un volume d'un usage plus fréquent et plus commode, ont fait tomber le Commentaire. Elles ont été imprimées in-4°, à Pont-à-Mousson, en 1633. On a encore de lui des Questions théologiques, bon ouvrage, plein d'érudition et de critique, mais intitulé singulièrement : *Pharus Veteris Testamenti, sive sacrar. quæstion. libri* 14, à Paris, 1648, in-fol. Il a donné en outre un traité en latin *de la Vérité et du Mensonge*; un *Abrégé des Rudiments de la langue hébraïque*, en vers latins, etc. De tous ses ouvrages le plus digne d'être connu, suivant Simon, est son Commentaire sur la paraphrase de saint Jean en vers grecs, par Nonnus. La liste complète des ouvrages de ce savant modeste et simple se trouve dans Bayle, dans Sotwell (*Biblioth. soc. Jes.*), etc.

ABSALON, fils de David et de Maacha, surpassait tous les hommes de son temps par les agréments de sa figure. Ses desseins ambitieux et ses déréglements ternirent ses belles qualités. Il massacra Amnon, un de ses frères, dans un festin, et ne se servit de la bonté que David eut de lui pardonner, que pour faire révolter le peuple contre lui. Ce fils indigne força son père de quitter Jérusalem. Il abusa ensuite publiquement de toutes ses femmes, dans une tente dressée sur la terrasse de son palais. Cet inceste exécrable et ses autres crimes furent bientôt punis. Le roi son père ayant levé une armée, dont il donna le commandement à Joab, celle de son fils fut taillée en pièces dans la forêt d'Ephraïm. Absalon ayant pris la fuite, et ses cheveux s'étant embarrassés dans les branches d'un chêne auquel il resta suspendu, Joab le perça de sa lance, contre la défense de David, vers l'an 1023 avant J.-C. Ce père tendre regretta aussi sincèrement cet enfant incestueux et rebelle, que s'il n'avait pas eu à s'en plaindre.

ABSALON, ou AXEL, suivant son véritable nom, archevêque de Lunden, en Scanie, primat des royaumes de Danemark, Suède et Norwége, ministre et général sous les rois Waldemar Ier et Canut VI, naquit en 1128 à Finnesleo, village de l'île de Zélande. Issu d'une famille illustre et alliée à la maison régnante, il fut élevé avec le jeune prince Waldemar, et termina ses études dans l'université de Paris, regardée alors comme la première école du monde. En 1158, il fut élu évêque de Rosckild, et devint premier ministre et général des armées de Waldemar, qui venait de monter sur le trône. Le Danemark fut redevable à sa valeur, à sa prudence et à la sagesse de ses conseils, de plus d'un demi-siècle de prospérité et de gloire. A la tête des armées, Absalon réduisit les Wendes, s'empara d'Arkona, leur capitale, y établit la religion chrétienne, et y fonda une église sur les ruines d'un temple fameux, où ce peuple adorait une idole grotesque. Ce ne fut pas la seule conquête d'Absalon; devenu archevêque de Lunden de la manière la plus honorable et la plus glorieuse pour lui, il soumit les Scaniens révoltés; et, après l'avénement de Canut VI au trône, il repoussa le duc de Poméranie son rival, et aida le roi son maître à conquérir le Mecklembourg et l'Estonie. Les affaires de l'état et les guerres qu'il se crut permis de soutenir, suivant les mœurs de son siècle, ne l'empêchèrent cependant pas de s'occuper des intérêts de la religion; il rédigea le *Code ecclésiastique de Zélande*, convoqua en 1187 un concile national pour régler les cérémonies de l'Eglise et le chant des offices; travailla à la conversion des peuples qu'il soumit, fonda plusieurs monastères, et y fit refleurir la régularité et la ferveur. Absalon aima et favorisa les lettres, et chargea le fameux Saxo Grammaticus de composer l'histoire du Danemark. Enfin après une longue carrière, utile à la religion et à sa patrie, il mourut en 1201. Sa vie a été écrite par Wandal.

ABUCARA (THÉODORE), métropolitain de

la province de Carie dans le IXe siècle, fut d'abord partisan de Photius; mais, s'en étant repenti, le concile de Constantinople, tenu en 869, lui accorda séance dans ses assemblées. Génébrard et le jésuite Gretzer ont traduit en latin ses *Traités* contre les juifs, les mahométans et les hérétiques, à Ingolstadt, 1606, in-4°. On les trouve aussi dans le supplément de la Bibliothèque des Pères, de l'édition de Paris, de 1624. On a encore de lui un traité *De unione et incarnatione*, Paris, 1685, in-8°

ABUNDIUS, évêque de Côme en Italie, mort en 469, fut envoyé légat au concile de Constantinople par saint Léon et fit adopter par les Pères de cette assemblée, la *Lettre à Flavien*. Ce prélat avait beaucoup de piété et de lumières.

ACACE, surnommé *le Borgne*, père des Acaciens, branche des Ariens, avait des talents, dont il ne se servit que pour satisfaire son ambition et semer ses erreurs. Cet homme turbulent et dangereux fit déposer saint Cyrille, eut part au bannissement du pape Libère, et causa d'autres troubles dans l'Eglise. Il écrivit la Vie d'Eusèbe de Césarée, dont il était le successeur et le disciple, sans qu'il soit absolument décidé si son maître a été dans les mêmes sentiments que lui. Il mourut vers l'an 365.

ACACE, successeur de saint Gennade dans la chaire de Constantinople, en 471. Ce prélat ambitieux, voulant avoir la supériorité sur les autres patriarches orientaux, persuada à l'empereur Zénon, par les plus viles adulations, qu'il pouvait se mêler des questions de la foi. Ce prince publia l'*Hénoticon*, édit favorable aux eutychiens. Félix III, irrité contre Acace, prononça anathème contre lui dans un concile de Rome. Cette excommunication ayant été rendue publique à Constantinople, le patriarche se sépara de la communion du pape, et persécuta les catholiques. Il mourut en 489. Son nom fut rayé des dyptiques de Constantinople, trente ans après sa mort. Saint Gélase, successeur de Félix, refusa sa communion à ceux qui faisaient difficulté de condamner les erreurs d'Acace.

ACACE (saint), évêque d'Amide sur le Tigre, dans le Ve siècle, vendit les vases sacrés pour acheter sept mille esclaves perses mourant de faim et de misère. Il les renvoya à leur roi, qui fut tellement touché de cette générosité héroïque, que, tout païen qu'il était, il voulut voir le saint évêque. Cette entrevue produisit la paix entre ce roi et Théodose le Jeune. *Voyez* saint EXUPÈRE.

ACACE, évêque de Bérée en Palestine, né vers l'an 322, embrassa l'état monastique : il fut ami de saint Epiphane et de saint Flavien, mais il n'eut pas toujours une conduite irréprochable. On le blâme surtout d'avoir été le persécuteur de saint Chrysostôme, dont il avait été l'ami; mais il reconnut sa faute. Nous avons de lui trois *Lettres* qu'on trouve dans le Recueil des conciles d'Ephèse et de Chalcédoine, par le Père Lupus, ermite de saint Augustin. Acace remplit plusieurs missions à Rome, où il défendit la doctrine des *deux natures* de Jésus-Christ, devant le pape Damase. En 381 il assista au concile de Constantinople, et ses négociations avec le pape Sirice mirent un terme au schisme de l'église d'Antioche.

ACARIE (BARBE), ou sœur MARIE DE L'INCARNATION, fille de M. Avrillot, seigneur de Champlâtreux, maître des comptes, naquit à Paris le 1er février 1565. Douée, dès son enfance, d'une vertu extraordinaire, elle voulut se faire religieuse; mais ses parents s'y opposèrent et lui firent épouser, en 1582, Pierre Acarie, maître des comptes. Son mari, qui était un zélé ligueur, ayant quitté Paris lorsque Henri IV y fit son entrée, la laissa dans la misère avec six enfants en bas âge. Mais sa constance et sa piété lui acquirent un tel respect et une telle confiance qu'on la consultait dans toutes les entreprises religieuses qui avaient pour objet de réparer les désordres causés par les troubles civils. Ce fut alors qu'elle songea à introduire l'ordre des Carmélites en France; elle s'en ouvrit à D. Beaucousin, vicaire des Chartreux de Paris qui avait été son directeur, et au P. de Bérulle qui l'était alors. Saint François de Sales, les docteurs André Duval et Gallemant, approuvèrent aussi ce projet, et l'on arrêta que l'on ferait venir d'Espagne des religieuses formées par sainte Thérèse, morte depuis vingt ans. Devenue veuve en 1613, madame Acarie entra en qualité de sœur converse à Amiens : on voulut, par la suite, l'y faire supérieure; mais elle refusa cette dignité, et se retira au couvent de Pontoise, qui lui devait son établissement. C'est là qu'elle mourut en odeur de sainteté le 18 avril 1618. On rapporte que son tombeau fut honoré de plusieurs miracles. Elle fut béatifiée en 1791 par Pie VII, et on célèbre sa fête à Paris le 18 avril. Sa Vie a été écrite par le docteur André Duval, professeur en Sorbonne; par le P. Morin, barnabite, et, en dernier lieu, par l'abbé de Montis, Paris, 1778. — Marguerite ACARIE, sa fille, reçut dans l'ordre des Carmélites déchaussées le nom de sœur Marguerite du Saint-Sacrement, prit l'habit en 1605, et fit profession en 1607. Dans les maisons de Tours, de Bordeaux, de Xaintes et de Paris, où elle était prieure du couvent de la rue Chapon, elle fit paraître une patience et une vertu angéliques. Elle mourut en 1660, à 70 ans. Sa Vie a été écrite par Tronson de Chenevière, curé de Saint-Sulpice, Paris, 1690, in-8°.

ACCA ou ACCAS (saint), religieux de l'ordre de Saint-Benoît, évêque de Hagulstald ou Hexam, dans le comté de Northumberland, succéda en 709 dans ce siége à Wilfrid. Il accompagna ce dernier dans un voyage à Rome, et ramena de cette ville des artistes qu'il employa à embellir son église. Saint Accas se vit ôter son siége, on ne sait sous quel prétexte; mais il lui fut ensuite rendu, et il le conserva jusqu'à sa mort arrivée en 740. Il fut mis au nombre des saints, et ses reliques opérèrent des miracles. Il composa

un Traité *sur les souffrances des saints*, des *Offices* pour son Eglise, et des *Lettres* à ses amis, dont une, adressée à Bède, lui donne des avis sur l'étude de l'Ecriture. — Le siége d'Hagulstald a été depuis transféré à Durham.

ACCETTI (Jérome), dominicain de Brescia, en Italie, puis inquisiteur général de Crémone, a composé quelques ouvrages de théologie, dont un seul a été imprimé sous ce titre : *Tractatus de theologia symbolica, scholastica et mystica*. Il allait être sacré comme évêque de Fondi, lorsqu'il mourut en 1670.

ACCETTO (Reginald), dominicain, né en Sicile, fut un prédicateur et un théologien distingué, et mourut à Naples en 1590. Les ouvrages qu'il composa sont intitulés : *Trattato del anno santo ; Trattato del celibato, ed un altro delle richezze spirituali della chiesa ; Salutationes ad sanctissimum nomen Dei*, etc., Naples, 1581, in-16.

ACCIAIUOLI (Angelo), archevêque de Florence et cardinal-légat, soutint Urbain VI, et écrivit un ouvrage dans le but de faire cesser le schisme qui divisait alors l'Eglise, et pour combattre les démarches du cardinal de Prata en faveur de Clément VII. Il fut régent du royaume de Ladislas, qu'il couronna en 1390, réconcilia la famille des Ursins et celle de Boniface, et assista à l'élection d'Innocent VII. Il réforma le monastère de Saint-Paul de Rome, et mourut en 1407.

ACCIAIUOLI (Zanobio), dominicain, né à Florence en 1461, mort à Rome le 27 juillet 1519, était savant dans les lettres grecques et latines, et fut lié avec Ange Politien et Marsile Ficin. Léon X le nomma, en 1518, bibliothécaire du Vatican. On a de lui des traductions latines d'Eusèbe de Césarée, de Théodoret, d'Olympiodore, et l'on dit qu'il avait aussi traduit la plus grande partie des œuvres de saint Justin, martyr. On a imprimé un Discours latin, qu'il fit à la louange de la ville de Naples, et un autre à la louange de Rome. Giraldi, dans son premier dialogue, *de Poetis nostrorum temporum*, le met au nombre des bons poëtes. En 1495, il mit au jour les Epigrammes grecques de Politien, qui lui avait confié ce soin en mourant.

ACCOLTI (Benoît), jurisconsulte célèbre, né à Arezzo, en 1415, d'une famille noble, remplaça le Pogge dans l'emploi de chancelier de la république de Florence en 1459. Il a laissé une histoire bien écrite, intitulée : *De bello a christianis contra barbaros, pro Christi sepulchro et Judæa recuperandis, libri tres*, à Venise, 1552, in-4° ; ouvrage qui servit comme de texte au Tasse pour sa Jérusalem délivrée, mais qui était peu propre à l'inspirer ; *De præstantia virorum sui ævi*, à Parme, 1689, in-12. Sa mémoire était si heureuse, dit-on, qu'ayant un jour entendu la harangue latine prononcée par un ambassadeur du roi de Hongrie, devant le sénat de Florence, il la répéta mot pour mot. Il mourut en 1466.

ACCOLTI (François), frère du précédent, appelé le *Prince des jurisconsultes* de son temps, naquit à Arezzo, en 1418, et fut professeur de jurisprudence dans plusieurs académies. Il était d'une éloquence victorieuse dans les disputes publiques, et d'un conseil excellent dans le cabinet. La considération dont il jouissait était si grande qu'à l'avénement de Sixte IV au trône pontifical, il se flatta d'obtenir la pourpre : elle lui fut refusée, mais le pontife crut devoir au moins couvrir son refus d'un prétexte bien honorable, en déclarant qu'il la lui aurait volontiers accordée, s'il n'eût craint que sa promotion, en l'enlevant à ses disciples, ne nuisît au progrès de la jurisprudence. Ce fait, rapporté par un historien italien, n'est pas bien avéré. Il a été accusé, sans preuve, d'avarice. On raconte de lui un trait qui prouve la singularité de son esprit. Ayant voulu prouver à ses disciples les avantages d'une bonne réputation et les inconvénients d'un mauvais cœur, il alla voler de la viande aux bouchers, qui accusèrent deux de ses élèves mal famés ; il alla ensuite déclarer quel était le voleur, et quel était le but qu'il avait eu en agissant ainsi. Il mourut en 1483. On a de lui quelques *livres* sur la jurisprudence, et des *traductions* peu estimées de plusieurs ouvrages de saint Chrysostôme. Cet auteur est plus connu sous le nom d'*Arétin* ou François d'Arezzo qu'il avait du lieu de sa naissance, que sous celui d'*Accolti*, qu'il tenait de sa famille.

ACCOLTI (Pierre), connu sous le nom de cardinal d'Ancône, fils de Benoît, jurisconsulte, naquit en 1455 à Florence. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut auditeur de rote, sous Alexandre VI. Jules II le nomma évêque d'Ancône, et le créa cardinal du titre de Saint-Eusèbe, dans sa promotion de 1511. Il eut jusqu'à sept évêchés, entre lesquels il faut compter l'archevêché de Ravenne, qu'il garda peu, et échangea pour l'évêché de Crémone, avec son neveu Benoît Accolti. Il exerça à Rome les fonctions de cardinal-vicaire, et mourut dans cette ville le 12 décembre 1532, âgé de 77 ans. Ce fut lui qui, en 1519, rédigea la bulle contre Luther. Il est auteur de quelques *Traités historiques*.

ACCOLTI (Benoît), petit-fils du précédent Benoît, fut chef d'une conspiration contre le pape Pie IV ; il avait pour complices Pierre Accolti, son parent, le comte Antoine de Canossa, le chevalier Peliccione, Prosper d'Ettore et Thaddée Manfredi, tous accablés de dettes, et d'un esprit ardent et inquiet. Le motif ou plutôt le prétexte de cette conspiration, était que Pie IV n'était pas véritablement pape, et ils voulaient en mettre un autre à sa place. Accolti faisait espérer à ses compagnons de grandes récompenses. Il avait promis de donner Pavie à Antoine, Crémone à Thaddée, Aquilée à Peliccione, et un revenu de cinq mille écus à Prosper. Leur projet transpira. Accolti, accusé d'avoir demeuré à Genève, commença de devenir suspect au pape, en demandant trop souvent audience. Il fut pris avec ses compagnons, et ils furent punis du leur crime par le dernier supplice en 1564.

ACCOLTI (Benoît), connu sous le nom de cardinal de *Ravenne*, neveu de Pierre Accolti, naquit en 1497. Il avait étudié la langue la-

tine avec tant de succès, qu'il fut surnommé le *Cicéron* de son temps. Il fut abréviateur apostolique et évêque de Cadix sous Léon X. Clément VII le nomma son secrétaire, et le créa cardinal à l'âge de trente ans. En 1532, il fut envoyé en qualité de légat dans la Marche d'Ancône. Tombé dans la disgrâce de Paul III, il subit un procès rigoureux, selon quelques-uns, pour crime de péculat. Il fut enfermé au château Saint-Ange, d'où il sortit en donnant 59 mille écus d'or. Alors il se retira à Ravenne, puis à Ferrare, à Venise, et enfin à Florence où il mourut en 1549, après avoir composé des ouvrages latins, et des poésies insérées dans le recueil *Quinque illustrium poetarum*. On a de lui un *Traité du droit du pape sur le royaume de Naples*.

ACERNO (THOMAS D'), évêque de Nocera de Pagani, dans le royaume de Naples, au XIV[e] siècle, écrivit une Histoire de l'élection d'Urbain VI, insérée dans le tome III des *Scrittori delle cose italiane*, de Muratori.

ACESIUS, évêque de Constantinople, sous le règne de Constantin, fut disciple de Novatus, fondateur d'une secte qui soutenait que l'on ne pouvait admettre à la communion de l'église les pécheurs qui avaient failli après le baptême. Cette opinion outrée, développée par Acésius au conseil de Nicée en 325, lui attira cette réponse de Constantin : « En ce cas, faites-vous une échelle, et montez au ciel tout seul. »

ACHAB, fils et successeur d'Amri, se distingua, parmi tous les rois d'Israël, par ses impiétés. Il épousa Jézabel, fille du roi des Sidoniens, femme impérieuse, cruelle et digne d'un tel époux. C'est à la prière de cette princesse qu'il éleva un autel à Baal, idole des Sidoniens. Elie lui prédit qu'une sécheresse de trois ans et demi désolerait son pays. Le prophète ajouta de nouveaux prodiges qui ne le touchèrent pas davantage ; le feu du ciel consuma sa victime en présence de 850 prophètes de Baal, qui, ayant demandé inutilement à leur fausse divinité le miracle que le vrai Dieu avait opéré à la prière d'Elie, furent massacrés par le peuple. Achab remporta ensuite, avec une petite armée, deux victoires signalées sur Benadad, roi de Syrie, qui était venu mettre le siége devant Samarie avec des troupes innombrables. Ce prince, ingrat à ce bienfait du Très-Haut, continua ses déréglements et ses injustices : il s'empara, pour agrandir ses jardins, de la vigne de Naboth, contre lequel Jézabel suscita de faux témoins pour le faire mourir. Achab perdit bientôt lui-même la vie dans une bataille contre le roi de Syrie. Les chiens léchèrent le sang qui avait coulé de ses blessures, comme ils avaient léché celui de Naboth, vers l'an 898 avant Jésus-Christ. Il avait régné 22 ans

ACHAB, fils de Cholias, un des deux faux prophètes qui séduisaient les Israélites à Babylone, et que le Seigneur menaça, par Jérémie, de livrer à Nabuchodonosor, pour les faire mourir aux yeux de ceux qu'ils avaient séduits ; de sorte, dit Jérémie, XXIX, 22, que tous ceux de Juda qui seront à Babylone se serviront de leurs noms lorsqu'ils voudront maudire quelqu'un, en disant : *Que le Seigneur vous traite comme il traita* Achab *et* Sédécias, *que le roi de Babylone fit frire dans une poêle ardente*. Quelques-uns croient qu'Achab fut un des vieillards qui essayèrent de corrompre la chaste Susanne.

ACHAN, fils de Carmi, de la tribu de Juda, cacha, à la prise de Jéricho, 200 sicles d'argent, un manteau d'écarlate et une règle d'or, contre la défense expresse que Dieu en avait faite. Ce péché fut fatal aux Israélites, qui furent repoussés au siége d'Haï. Achan, ayant été convaincu par le sort, Josué le fit lapider avec sa femme et ses enfants, et Haï fut prise.

ACHARD, abbé de saint-Victor, à Paris, puis évêque d'Avranches en 1161, est auteur de plusieurs traités, restés manuscrits : *De tentatione Christi in deserto*, et *De divisione animæ et spiritus*. Ces manuscrits se conservaient dans la bibliothèque de Saint-Victor, et les bibliothèques de Cambridge et du collége de Bennet en possédaient des copies ; *De sancta Trinitate*. Henri II, roi d'Angleterre, avait pour lui une estime particulière, quoiqu'il fût l'ami intime de saint Thomas de Cantorbéry. Il tint sur les fonts baptismaux Aliénor sa fille, depuis épouse d'Alphonse IX, roi de Castille, et mourut en odeur de sainteté le 29 mars 1171.

ACHARD (ANTOINE), ministre protestant, né à Genève en 1696, fut nommé par le roi de Prusse conseiller du consistoire supérieur, et, en 1740, membre du grand directoire français avec le titre de conseiller privé. En 1743, il fut reçu à l'académie de Berlin, puis nommé inspecteur du collége français et directeur de la maison de charité, et mourut en 1772. Il avait été en correspondance avec les jésuites Colonia, Tournemine, Hardouin, Porée, avec le P. Lelong, et les genevois Turretin, Tronchin et Vernet. Ce ministre avait une constitution très-faible, et ne vécut que de laitage pendant vingt ans. On a de lui des *Sermons sur divers textes de l'Ecriture sainte*, Berlin, 1774, 2 vol. in-8°, et les Mémoires de l'Académie de Berlin pour 1745 contiennent le canevas d'un ouvrage considérable dans lequel il se proposait de prouver que l'homme est libre, et aurait répondu aux difficultés de Spinosa, Bayle et Collins. — Son fils François fut membre de plusieurs sociétés savantes, et publia un grand nombre de dissertations dans les recueils et journaux.

ACHARDS (ELÉAZAR-FRANÇOIS DE LA BAUME DES), né à Avignon en 1679, fut nommé évêque d'Halicarnasse, et envoyé par Clément XII, en qualité de vicaire apostolique, pour terminer les différends élevés entre les missionnaires des divers ordres religieux qui étaient en Chine : il mourut à Cochin en 1741. L'abbé Fabre, d'abord son secrétaire, et ensuite provisiteur de la même mission, a fait imprimer, en 3 vol. in-12, une *Relation* de sa mission et des *Lettres* sur la visite apostolique de des Achards ; ouvrage dicté par l'esprit de parti, et condamné par

un décret du Saint-Office, le 16 juin 1746.

ACHAZ, roi de Juda, fils et successeur de Joatham, surpassa en impiété tous ses prédécesseurs. Son armée fut défaite par Razin, roi de Syrie, qu'il avait vaincu d'abord, et par Phacée, roi d'Israël. Il implora le secours du roi d'Assyrie, Théglat-Phalassar, et fit faire un autel sacrilége pour lui plaire. Théglat-Phalassar rentra dans Jérusalem, obtint d'Achaz ce qu'il avait de plus précieux dans le temple, et le contraignit à lui payer un tribut. Ce prince mit le comble à ses impiétés, en faisant fermer les portes du temple, et en défendant au peuple d'y aller offrir ses victimes et ses prières. Il mourut vers l'an 726 avant Jésus-Christ, après un règne de 16 ans, et fut privé de la sépulture des rois. Sous le règne de ce prince, il est fait mention dans l'Ecriture sainte d'un gnomon ou cadran solaire, qui est le plus ancien dont parle l'histoire.

ACHERY (dom JEAN-LUC D'), né à Saint-Quentin, en Picardie, en 1609, fit profession dans l'abbaye des bénédictins de sa ville, puis il alla à Vendôme où il entra dans la congrégation de Saint-Maur et s'y rendit recommandable par un savoir profond, joint à une piété tendre. Son soin principal, après ses premières études, fut de chercher toutes les pièces d'antiquité qui pouvaient être de quelque utilité aux écrivains modernes. Les morceaux qu'il a trouvés sont dans son *Spicilége*, 13 vol. in-4°, réimprimé en 1723 par les soins de M. de La Barre, 3 vol. in-fol. C'est une collection où l'on rencontre beaucoup d'histoires, de chroniques, de vies de saints, d'actes, de chartes, de lettres, qui n'avaient pas encore vu le jour. Il orna ce recueil, fait avec choix, de préfaces pleines d'érudition. On lui doit encore l'Epître attribuée à saint Barnabé, imprimée en 1645; les OEuvres de Lanfranc, en 1648, in-fol.; celles de Guibert, abbé de Nogent, in-fol., en 1651; *Regula solitariorum*, du P. Grimlaïc, avec des notes et observations, 1653, in-12; un Catalogue in-4° des ouvrages ascétiques des Pères, en 1648 et 1671. Voyez un Recueil de ses lettres au cardinal Bona, et de celles que ce prélat lui écrivit, imprimé en 1755. Il mourut à Saint-Germain-des-Prés, en 1685, à l'âge de 76 ans, avec la consolation d'avoir consacré toute sa vie à la retraite et à l'étude. Alexandre VII et Clément X l'honorèrent de leur estime, et lui en donnèrent des marques. Ce savant religieux ne connut l'antiquité que pour en mieux imiter les vertus. Plusieurs personnes pieuses se mirent sous sa conduite, et beaucoup de savants eurent recours à ses lumières. Il sanctifia les premiers et éclaira les autres. On trouve l'éloge d'Achéry dans le *Journal de Trévoux*, 26 novembre 1685. Celui de M. Maugendre, qui remporta le prix d'éloquence au jugement de l'académie d'Amiens, est plus détaillé et plus complet. Il a été imprimé en 1775.

ACHIAB, ou AQUIAB, neveu d'Hérode le Grand. Pendant la maladie de son oncle, il empêcha la reine Alexandra, mère de Mariamne, de s'emparer d'une des forteresses de Jérusalem, dont il était gouverneur, en faisant avertir à propos le roi de ce qui se tramait. Il sauva plusieurs fois la vie à son oncle. Un jour, entre autres, ce prince demanda une pomme et un couteau pour la peler; mais Achiab s'étant aperçu que c'était pour se percer, lui arracha le couteau, et prévint l'exécution de ce suicide.

ACHIMAAS, fils et successeur du grand prêtre Sadoc. Pendant la révolte d'Absalon, il résolut, avec son frère Jonathas, d'aller informer David qui fuyait, des résolutions que l'on prenait contre lui dans le conseil de ses ennemis. Absalon ayant découvert leur dessein les fit poursuivre; mais étant arrivés à Bathurim ils se cachèrent dans un puits, d'où ils sortirent lorsque ceux qui les cherchaient se furent éloignés. Ils arrivèrent heureusement au camp de David, qui dut son salut à leurs avis. Achimaas épousa dans la suite Sémach, une des filles de Salomon. Son fils Azarias lui succéda dans la souveraine sacrificature.

ACHIMÉLECH, grand pontife des juifs, successeur d'Achitob son père, donna à David les pains de proposition et l'épée de Goliath. Saül, poussé par sa jalousie contre ce prince, eut la cruauté de faire mourir le grand prêtre, avec 85 hommes de sa tribu. Doëg l'Iduméen, qui avait été le délateur de l'action du charitable pontife, se chargea de cet affreux assassinat, dont l'infamie est vivement exprimée dans un des plus beaux psaumes de David. Abiathar, l'un des fils d'Achimélech, échappa seul à ce massacre.

ACHIOR, chef des Ammonites, déplut à Holopherne, en vantant les mœurs, les lois, le caractère des Israélites et la protection de Dieu sur ce peuple. Ce général irrité, le fit conduire à Béthulie, dans le dessein de le punir plus sévèrement après la prise de la ville; mais ses gardes, craignant les assiégés, le lièrent à un arbre. Les Israélites le détachèrent, et le menèrent à Béthulie, où, après la victoire de Judith sur Holopherne, il embrassa la religion des juifs, vers l'an 705 avant Jésus-Christ.

ACHIS, roi de Geth, chez lequel David, fuyant Saül, se réfugia deux fois. Il remporta la victoire où périrent Saül et ses enfants, vers l'an 1055 avant Jésus-Christ.

ACHITOB, grand prêtre, fils de Phinées, petit-fils du grand prêtre Héli, fut père d'Achias, qui fut aussi souverain pontife. Phinées ayant été tué à la malheureuse journée où l'arche du Seigneur fut prise par les Philistins, Achitob succéda à Héli son aïeul.

ACHITOPHEL, natif de Gilo, après avoir été le conseiller de David, qui lui témoigna la plus grande confiance, entra dans la révolte d'Absalon, à qui il persuada d'abuser publiquement des femmes de son père. Le Seigneur confondit tous les conseils qu'il donna à ce fils dénaturé. Lorsque Achitophel voulut engager Absalon à poursuivre sans délai le roi fugitif, ce qui eût été un parti décisif, il ne fut pas écouté, parce que l'avis contraire de Chusaï prévalut, et David eut le temps de se reconnaître et de se fortifier, le

grand arbitre de la politique humaine exauçant ainsi la prière de ce prince humilié : *Infatua, quæso, Domine, consilium Achitophel*. Désespéré de voir ses avis méprisés, Achitophel se retira à Gilo, et se pendit vers l'an 1033 avant Jésus-Christ.

ACINDYNUS (Grégoire), moine grec du XIVe siècle, écrivit contre Grégoire Palamas et contre les moines du mont Athos, qui soutenaient que la gloire de Dieu apparue sur le mont Thabor, et, à les en croire, visible pour eux dans leurs contemplations, était incréée et incorruptible, bien qu'elle ne fût pas l'essence divine. Acyndinus ayant mis beaucoup de chaleur dans cette dispute, ses adversaires l'accusèrent de croire à cette lumière créée et finie. L'empereur Jean Cantacuzène se déclara pour eux, et Acindynus fut condamné, en 1342, par le synode de Constantinople. Il n'en continua pas moins d'écrire en secret pour soutenir ses opinions. En 1347, un concile tenu à Constantinople lui ayant donné raison, Cantacuzène fit aussitôt déposer le patriarche Jean XIV, partisan d'Acindynus, et qui avait provoqué le concile, et le remplaça par Isidore, qui avait été condamné. On a d'Acindynus un traité *De essentia et operatione Dei*, en grec et en latin, que Gretser fit imprimer à Ingolstadt, 1616, in-4°, et un poëme contre Palamas, inséré, avec des fragments d'autres ouvrages, dans *la Grèce orthodoxe*, d'Allatius.

ACOLUTH, savant orientaliste et professeur de théologie à Breslau, naquit à Bernstadt en 1654 et mourut en 1704. Il mit quelques chapitres du Coran en quatre langues, et il voulait donner un Coran entier polyglotte. Il croyait que l'arménien était l'ancien égyptien.

ACONCIO (Jacques), dont le véritable nom est *Giacomo Cantio*, né à Trente, au commencement du XVIe siècle, se rendit célèbre comme philosophe, jurisconsulte et théologien. Il quitta la religion catholique pour se faire protestant, et se retira en Suisse, puis à Strasbourg, et de là en Angleterre. Il fut protégé par la reine Elisabeth, qui voulut bien accepter la dédicace de son livre *De stratagematibus Satanæ in religionis negotio, per superstitionem, errorem, hæresim, odium, calumniam, schisma, etc., libri VIII*, Basileæ, 1555, in-8°, loué par quelques protestants, et blâmé par d'autres plus raisonnables. Selden lui a appliqué ce qu'on a dit d'Origène : *Ubi bene, nemo melius ; ubi male, nemo pejus*. Le but de l'auteur était de réduire à un très-petit nombre les dogmes nécessaires à la religion chrétienne, et d'établir une tolérance réciproque entre toutes les sectes qui divisent le christianisme. C'est un système d'indifférence en matière de religion, ou, si l'on veut, un plan de pacification, publié sans sanction et sans autorité, le législateur des chrétiens n'étant point intervenu pour corriger ou modifier son ouvrage. Du reste, ce livre est écrit avec méthode, et d'une bonne latinité, quoique le style en soit quelquefois un peu affecté. Cet apostat mourut en Angleterre, vers l'an 1566. On a encore du même auteur deux traités, l'un, *De la méthode d'étudier*, l'autre, *De la manière de faire des livres*, ouvrage inutile à ceux à qui la nature n'a pas donné ce talent et peu utile à ceux qui l'ont. *Voy*. les Mémoires de Nicéron, tome XXXVI.

ACOSTA (Joseph), provincial des jésuites au Pérou, né à Médina del Campo vers l'an 1529, mourut à Salamanque, en 1600, âgé d'environ 60 ans. Il avait quatre frères, aussi jésuites, Jérôme, Jacques, Christophe et Bernard ; mais Joseph fut le plus célèbre. Il donna en espagnol l'*Histoire naturelle et morale des Indes*, 1591, in 8°, qui a été traduite en français, par Robert Regnault ; et un traité *De procuranda Indorum salute*, Salamanque, 1588, in-8°, qui peut être utile aux missionnaires. Il travailla longtemps, et avec succès, à la conversion des Indiens. Voyez le tome XXX des Mémoires de Nicéron. — Jean d'Acosta, de la même société, mourut pour la foi, à Nangasaki, en 1633

ACOSTA (Uriel), d'abord chrétien, puis matérialiste, ensuite juif, était fils d'un gentilhomme portugais. Il naquit à Oporto, vers la fin du XVIe siècle. Cet homme, dominé par une de ces imaginations ardentes qui mènent à la démence ou au génie, au lieu de se borner à pratiquer l'Evangile, eut la témérité de le vouloir soumettre à son examen. Il fut puni de sa hardiesse, en tombant dans le matérialisme. Accablé de doutes dans le christianisme et de remords dans sa nouvelle opinion, il crut mettre fin à ses peines en se faisant circoncire. Les juifs d'Amsterdam l'unirent à eux par ce lien ; mais à peine l'opération était faite qu'il lui fut aussi difficile de se soumettre aux observances de l'ancienne loi qu'il le lui avait été de plier sa raison aux dogmes de la nouvelle. Il ne put garder le silence, et se fit excommunier par la synagogue. Il publia un livre afin de démontrer qu'il fallait rejeter les rites et les traditions des pharisiens, pour s'attacher aux saducéens, dont il avait embrassé les dogmes. Les juifs le firent passer pour un athée, et un médecin de cette nation réfuta son système. Acosta publia alors son *Examen traditionum pharisaïcarum ad legem scriptam*, où il attaque l'immortalité de l'âme, sous le prétexte que Moïse n'a parlé ni du paradis ni de l'enfer. Les Juifs lui répondirent d'abord à coups de pierres, ensuite en le faisant emprisonner. La liberté lui fut rendue, en payant une amende. Acosta crut alors devoir cacher ses erreurs, qui lui attiraient des disgrâces ; et pensant que toutes les religions étaient indifférentes, il rentra dans celle des Juifs. La loi de Moïse n'était selon lui qu'une pure fiction des hommes, et non pas l'ouvrage de Dieu : il ne la suivait qu'en public. On l'accusa de ne point observer les autres préceptes judaïques, ni dans les repas, ni sur d'autres points aussi importants : ce fut la source d'un nouveau chagrin : la Synagogue l'excommunia de nouveau et lui imposa une rude pénitence. Il fut fouetté par le maître-chantre d'Amsterdam, ensuite absous par le prédicateur de l'assemblée, et

foulé aux pieds par son auditoire, suivant les rites hébraïques. Ce qu'il croyait et ce qu'il ne croyait pas ne servant qu'à l'inquiéter, il mit fin à toutes ces variations, en se faisant sauter la cervelle d'un coup de pistolet, vers l'an 1640 ou 1647.

ACOSTA (Gabriel), chanoine et professeur de théologie à Coïmbre, mort en 1616, a laissé des *Commentaires* sur une partie de l'Ancien Testament, savoir : sur le XLIXe chapitre de la Genèse, sur le livre de Ruth, sur les Lamentations de Jérémie, sur Jonas et sur Malachie, Lyon, 1640, in-folio.

ACOSTA (Emmanuel), jésuite portugais, dont le vrai nom est *da Costa*, né à Lisbonne en 1541, professa les humanités et la théologie dans divers colléges, et devint recteur de celui de Braga. Il fut envoyé dans la mission des îles Açores ou Tercères, et y déploya le plus grand zèle. Il mourut à Lisbonne, le 25 février 1604, laissant une *Histoire des missions des jésuites en Orient jusqu'à l'année* 1568, en portugais, traduite en latin par le P. Maffei, en espagnol par le P. de Lequerica.

ACRONIUS ou ACRON (Jean), auteur, à ce que l'on croit, de l'*Elenchus orthodoxus Pseudo-Religionis romano-catholicæ*, Deventer, 1616, in-4°, ouvrage d'un fanatique turbulent. Acronius vivait au commencement du XVIIe siècle.

ACTON, évêque de Verceil. *Voyez* Atton.

ACTON (Radulphe), prêtre anglais qui vivait vers 1320, a laissé des Commentaires sur les Epîtres de saint Paul, sur le Maître des Sentences, quelques homélies et plusieurs ouvrages de théologie.

ACTON ou ACHEDUNUS, théologien anglais de la fin du XIVe siècle, prit parti, ainsi que tous ses compatriotes, pour Urbain VI dans le grand schisme d'Occident. Il se rendit célèbre par son éloquence et son savoir, et écrivit un traité *De pace Ecclesiæ restituenda*. Le biographe Pitseus affirme qu'il avait écrit un grand nombre de sermons, de discours et d'autres opuscules, mais il ne s'en est rien conservé. Echard et Quetif ont exprimé le vœu dans le tome Ier de leurs *Scriptores ordinis prædicatorum*, p. 721, que l'on fit des recherches sur cet Acton parmi les pièces nombreuses relatives au schisme d'Avignon qui se trouvent à la bibliothèque du Vatican.

ACUNA (don Rodrigue), archevêque de Lisbonne, d'une des plus illustres maisons de Portugal, fut un des chefs les plus actifs de la conjuration qui plaça, en 1640, la maison de Bragance sur le trône de Portugal. Après l'expulsion des Espagnols, c'est lui qui fut chargé provisoirement de la direction des affaires. Il prêta, le premier, serment au nouveau roi, dont il conserva jusqu'à sa mort l'affection, ainsi que celle des Portugais.

ACUNA (Christophe d'), missionnaire espagnol, né à Burgos en 1597, fut envoyé de bonne heure par la compagnie de Jésus dans les missions du Chili et du Pérou. Après avoir professé la théologie au collége des jésuites de Cuenca, il fut adjoint, en 1638, par le conseil de Lima, avec le P. André d'Artieda, professeur de théologie, au général portugais Texiera, chargé de reconnaître le cours du fleuve des Amazones jusqu'à sa source. Il employa neuf mois à ce voyage d'observations géographiques et politiques. Entre autres fruits de ses recherches, il reconnut l'existence de vraies Amazones, dont le fleuve a tiré son nom. Les preuves que ce jésuite apporta en faveur d'un fait si longtemps douteux furent ensuite adoptées par La Condamine, qui les fortifia par ses propres recherches. D'Acuna désigna l'île du Soleil, à l'embouchure de l'Amazone, comme la clef du fleuve et de tout le pays, et proposa à son gouvernement d'y établir deux forteresses. De retour en Espagne, où il était envoyé par la chancellerie de Quito, il obtint du roi Philippe IV la permission d'imprimer le résultat de ses découvertes, sous ce titre : *Nuevo Descubrimiento del gran Rio de las Amazonas*, Madrid, 1641, in 4°. Mais la crainte que les Portugais, qui venaient de placer sur le trône la maison de Bragance, ne tirassent parti de ces observations à leur profit exclusif, détermina ce prince à faire détruire tous les exemplaires de l'ouvrage de Christophe d'Acuna. Deux seulement survécurent : l'un, conservé dans la bibliothèque du Vatican, et l'autre, qui servit à la traduction française de Marin Leroi de Gomberville, intitulé : *Relation de la rivière des Amazones*, Paris, 1682, 2 vol. in-12; réimpr. dans le tome II du *Voyage de Woodes Rogers autour du monde*. Le P. d'Acuna fit un voyage à Rome en qualité de procureur du collége de sa province, revint en Espagne avec l'emploi de qualificateur de l'inquisition, et retourna aux Indes occidentales au bout de quelques années. On ne sait quand il mourut ; on sait seulement qu'il était à Lima en 1675.

ADAD, fils de Badad, descendant d'Esaü, et successeur d'Husam dans le royaume d'Idumée, régnait à Avith, et se rendit célèbre par la victoire qu'il remporta sur les Madianites dans les champs de Moab. « Quelques biographes, dit un philologue, ont avancé qu'en mémoire de cette victoire, Adad bâtit la ville d'Avith (monceau), à cause du grand nombre de morts entassés les uns sur les autres. Mais cette supposition n'est nullement fondée. Le texte porte à la lettre : *Et le nom de sa ville était Avith* (*Gen.* XXXVI, 35). Or le terme hébreu *Hirô* signifie seulement ou *sa patrie*, ou *sa capitale*. Ce dernier sens nous paraît préférable, comme étant le plus naturel dans ce chapitre, où il s'agit de règnes. Ainsi, dire qu'Adad bâtit Avith est une supposition non-seulement gratuite, mais encore en opposition avec l'usage de l'expression hébraïque *sa ville*. Quant à la signification de *monceau*, donnée par les mêmes biographes à Avith, elle est également controuvée, le verbe hébreu d'où dérive ce nom ne signifiant que *pervertir*, *dépraver*, et, si l'on veut, avec Guil. Gésénius, *renverser*, *détruire*; mais, dans cette dernière hypothèse, on devrait

expliquer Avith par *ruines*, comme l'a fait le savant professeur de Halle. »

ADAD, roi de Syrie, régnait à Damas, lorsque David attaqua Adadézer ou Adarézer, autre roi de Syrie (*II Reg.*, VII, 3, 4; *I Paralip.*, XVIII, 3). Nicolas de Damas raconte qu'Adad ayant amené du secours à Adarézer sur l'Euphrate, où était alors David, fut défait, ainsi que son allié. L'Ecriture dit encore que le roi de Damas ayant porté du secours à Adarézer, roi de Soba, David lui tua 22,000 hommes (*II Reg.*, VIII, 5); mais elle ne dit pas le nom du roi de Damas. C'est Nicolas de Damas qui nous l'apprend; il ajoute que ses successeurs, rois de cette ville, prirent comme lui le nom d'Adad, et qu'un de ses descendants, voulant effacer la honte que celui-ci avait soufferte par sa défaite sous David, attaqua le roi de Samarie, et désola tout son pays. Ce fut Benadad qui fit la guerre à Achab.

ADAD, prince du sang royal d'Idumée, échappa dans son enfance au massacre que Joab, général des troupes de David, fit faire de tous les mâles de cette contrée, et fut amené par les serviteurs de son père, d'abord dans le pays de Madian, puis dans celui de Pharan, et enfin en Egypte, où le Pharaon l'accueillit et lui fit épouser la sœur de la reine Taphnès sa femme. Assez longtemps après la mort de David et de Joab, Adad retourna en Idumée, monta sur le trône de ses pères, fit la guerre à Salomon, et servit d'instrument à la vengeance de Dieu pour punir ce prince de son idolâtrie (Voyez *III Reg.* XI, 14, 17 et seq.; *Joseph. Antiq.* lib. VIII, cap. 2, circa finem).

ADAD ou DAVID, roi des Ethiopiens Axumites, fut converti à la foi sous Justinien Ier, en 542, époque de laquelle date l'introduction de l'Evangile dans l'Ethiopie.

ADALARD, ou ADÉLARD, ou ADALHART, né vers l'an 753, eut pour père le comte Bernard, fils de Charles Martel, et fut par conséquent cousin germain de Charlemagne. Ce prince ayant répudié Ermengarde, fille de Didier, roi des Lombards, Adalard fut si sensible à ce divorce, qu'il quitta la cour pour prendre l'habit religieux à Corbie, en 772. L'empereur le nomma à cette abbaye, et lorsqu'il établit Pépin roi d'Italie, en 796, il lui donna Adalard pour son premier ministre. Bernard, roi d'Italie et neveu de l'empereur Louis le Débonnaire, s'étant révolté en 817, Wala, prince du sang, qui avait eu beaucoup de part au gouvernement, devint suspect à cet empereur, et fut exilé. Adalard, frère de Wala, fut enveloppé dans sa disgrâce, et relégué dans l'île de Héro, aujourd'hui Noirmoutiers. Il fut rétabli au bout de cinq ans dans son abbaye, en 822 : l'empereur le fit même revenir à la cour. Adalard fonda en 823 la célèbre abbaye de Corwey, ou la Nouvelle-Corbie, en Saxe. Sa mort, arrivée le 2 janvier 826, à 72 ans, causa de vifs regrets aux gens de bien et aux savants. Il possédait la langue latine, la langue tudesque et la langue française. On l'appelait l'*Augustin* de son temps. Il ne nous reste que des fragments de ses écrits. Son principal ouvrage était un *Traité touchant l'ordre ou l'état du palais et de toute la monarchie française*. Mabillon, qui devait donner une édition de ses œuvres, a fait la liste des sommaires qui sont au nombre de 52. Il est honoré comme saint, et ses reliques se conservent à Corbie en Picardie; mais son nom n'est point dans le Martyrologe romain. Paschase Radbert a écrit sa *Vie*, ainsi que saint Gérard; celle-ci n'est que l'abrégé de l'autre.

ADALBERON, célèbre archevêque de Reims, chancelier de France, se distingua comme prélat et comme ministre, sous les rois Lothaire et Louis V : il sacra Hugues Capet en 987. Il mourut le 5 janvier 988, après avoir comblé de bienfaits l'église et le chapitre de Reims.

ADALBERON (ASCELIN), fut ordonné évêque de Laon, l'an 977, par le précédent. Prélat ambitieux et bas courtisan, il eut la lâcheté de livrer à Hugues Capet Arnould, archevêque de Reims, et Charles, duc de Lorraine, compétiteur de Hugues, auxquels il avait donné un asile dans sa ville épiscopale. Il mourut l'an 1030. Il est auteur d'un poëme satirique en 430 vers hexamètres, dédié au roi Robert. Adrien Valois en a donné une édition en 1663, in-8°, à la suite du panégyrique de l'empereur Bérenger. On y trouve quelques traits d'histoire curieux.

ADALBERT (saint), évêque d'Augsbourg, mourut en 921. — Il y a un autre saint ADALBERT, évêque de Prague, qui, après des travaux essuyés pour convertir les Bohémiens au christianisme, fut massacré par des idolâtres prussiens, auxquels il était allé porter l'Evangile, le 29 avril 997. On l'appela l'*Apôtre de la Prusse*, où il fit plusieurs conversions. Boleslas, prince de Pologne, racheta le corps de ce saint martyr pour une somme d'un poids égal. — Il ne faut pas confondre ces deux saints avec Adalbert ou Adelbert, archevêque de Magdebourg, qui, sous l'empire d'Othon le Grand, travailla longtemps et avec de grands succès à la conversion des Slaves. Il fut moins heureux dans sa mission chez les Rugis, habitants de la Poméranie et de l'île de Rugen, qui résistèrent à ses instructions. Il mourut à Merselbourg, le 20 juin 981. Baronius, Pagi, Mabillon et d'autres savants ont cru qu'Adalbert avait prêché l'Evangile aux Russes ou Moscovites; mais il paraît qu'ils se sont trompés en prenant les Rugis pour les Russes.

ADALBERT, imposteur. *Voyez* ALDEBERT.

ADAM, le premier des hommes et le père de tous les autres. Il fut formé le sixième jour de la création du monde. Dieu le plaça dans le paradis terrestre, dont il lui accorda une pleine jouissance, en exceptant seulement le fruit d'un arbre, dont il lui défendit de manger. Adam, tenté par Eve, désobéit à son Créateur, qui le chassa du paradis, et l'assujettit à la mort, à laquelle il n'était pas destiné s'il eût été obéissant. Père et représentant de toute sa postérité, il l'entraîna

dans le même malheur. Comme l'infortune d'un roi dépossédé, comme la disgrâce d'un ministre se communique à leur famille, la chute du premier homme les perdit tous. Des misères de tout genre, les maladies du corps et de l'esprit, furent une suite de cette fatale dégradation de la nature humaine. Toutes les contradictions physiques et morales observées dans les choses créées prennent leur dénouement et leur explication dans la chute d'Adam et dans ce que nous appelons *péché originel*. C'est de l'ignorance de cette source féconde d'explications satisfaisantes que sont nés le manichéisme, le fatalisme et d'autres systèmes erronés. (Voy. *le Catéch. philos.* n° 458.) Dieu, après avoir annoncé son arrêt à Adam, lui promit un Messie rédempteur. Adam eut trois fils après son péché : Caïn, Abel et Seth, et plusieurs autres enfants dont l'Ecriture ne dit pas les noms. Il mourut à l'âge de 930 ans. On ne doit pas ajouter foi aux fables dont les rabbins ont chargé l'histoire d'Adam, et on doit s'en tenir à ce qu'en rapportent les Livres saints. C'est une chose révoltante que le soin avec lequel les rédacteurs anglais de la nouvelle *Histoire universelle* ont recueilli toutes ces extravagances. L'histoire d'Adam a passé, non sans être défigurée, dans les annales de toutes les nations; partout la tradition et les vieux livres en ont conservé quelques traits. « N'oublions pas, dit Voltaire, au sujet des Indiens, qu'ils ont un paradis terrestre, et que les hommes qui abusèrent des bienfaits de Dieu furent chassés de ce paradis : la chute de l'homme dégénéré est le fondement de la théologie de presque toutes les anciennes nations....... Ce qu'il y a de plus singulier encore, c'est que le *Vedam* des anciens brachmanes enseigne que le premier homme fut *Adimo*, et la première femme *Procriti*. *Adimo* signifiait *seigneur*, et *Procriti* voulait dire la *vie*, comme *Heva*, chez les Phéniciens et les Hébreux, signifiait aussi la *vie* ou le *serpent*. Cette conformité mérite une grande attention. » (*Essai sur les Mœurs*, disc. prél.) L'Ecriture ne dit rien de la vie et de la mort d'Adam. Mais c'est avec grande raison que nous croyons, dit saint Augustin, que les deux premiers hommes ayant mené après leur péché une vie sainte, parmi les travaux et les misères dont ils étaient accablés, ont été délivrés des supplices éternels. L'histoire d'Adam, qui est simple et laconique dans la Genèse, a fourni une ample matière aux conjectures des commentateurs, aux erreurs des hérétiques, et aux objections des incrédules; mais à la considérer en elle-même, et sans faire aucun effort pour dissiper les difficultés qu'elle présente, elle est infiniment satisfaisante en comparaison de tout ce que la philosophie a imaginé sur l'origine des hommes. Les anciens athées, qui disaient que les hommes étaient fortuitement sortis du sein de la terre, comme les champignons; les matérialistes modernes, qui pensent que la naissance de l'homme a été un effet nécessaire du débrouillement du chaos; les savants physiciens qui ont calculé et fixé les époques de la nature, sans nous apprendre comment les hommes, les animaux et les plantes ont pu éclore d'un globe de verre enflammé dans son origine, sont aussi peu sages les uns que les autres. Leurs rêves sublimes disparaissent devant le récit simple et naturel de l'auteur sacré : « Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre... Il dit : *Que la lumière soit*, et la lumière fut. Il dit : *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance, et* l'homme fut fait à l'image de Dieu. » (Gen. I.) Par ce peu de paroles, l'homme apprend ce qu'il est, ce qu'il doit à Dieu et à soi-même, ce qu'il a lieu d'attendre de la bonté de son Créateur. (*Voy.* Moïse.) Le nom d'*Adamites* a été donné à quelques sectaires cyniques et abominables qui dans leurs assemblées se mettaient nus, comme Adam et Ève l'étaient dans l'état d'innocence. Quant aux *Préadamites*, voyez au mot Peyrère.

ADAM de Brême, chanoine dans sa patrie, vivait sur la fin du XI[e] siècle. On a de lui une *Histoire ecclésiastique*, qu'il composa dans sa jeunesse, divisée en quatre livres. Il y traite de l'origine, de la propagation de la foi dans les pays septentrionaux, et en particulier dans les diocèses de Brême et de Hambourg, depuis le règne de Charlemagne jusqu'à celui d'Henri IV, empereur. *Il* est encore auteur d'un petit *Traité de la situation du Danemark*, imprimé à la suite de son *histoire*, dont la meilleure édition est celle de Helmstadt, 1670, in-4°. Lindenbruch avait publié l'un et l'autre de ces ouvrages avec d'autres traités, dès l'an 1595, Leyde, in-4°.

ADAM de Saint-Victor, chanoine régulier de l'abbaye de Saint-Victor-les-Paris, mourut en 1177, et fut inhumé dans le cloître de cette abbaye, où l'on voit son épitaphe en quatorze vers, qu'il composa lui-même. Parmi ces vers on remarquait ceux-ci :

Unde superbit homo, cujus conceptio culpa,
Nasci pœna, labor vita, necesse mori?

Il a fait aussi quelques traités de dévotion, entre autres une prose en l'honneur de la sainte Vierge, dont on trouve une traduction française dans le *Grand Martial de la Mère de Vie*, Paris, 2 vol. in-4°, le premier gothique et sans date, le deuxième en lettres rondes, et de 1539.

ADAM, dit l'*Ecossais*, parce qu'il était de ce pays, ou le *Prémontré*, parce qu'il avait embrassé l'institut de cet ordre vers 1158, était docteur en théologie et célèbre par les progrès qu'il avait faits dans cette science. Il enseigna l'Ecriture sainte et la tradition dans l'abbaye de l'Etang-Vert, de son ordre, en Ecosse. L'église de Withern, dans le même pays, siége épiscopal, étant devenue régulière et ayant été unie à l'ordre de Prémontré, Adam en fut élu abbé et évêque. Il est auteur de quelques *Traités ascétiques* et de cent *Sermons*. On lui attribue aussi un traité intitulé *Soliloquium*, que d'autres néanmoins croient être l'ouvrage ou d'Adam le Chartreux, ou d'Adam de Saint-Victor. L'époque de la mort d'Adam est restée ignorée.

ADAM, savant et pieux chartreux de Londres, florissait en 1340. On a de lui : *Vie de saint Hugues de Lincoln*, publiée avec des notes par D. Bernard Pez, *Biblioth. ascetica*, tom. X, p. 3; deux *Traités sur les avantages de la tribulation*, Londres, 1530; *Scala cœli; De sumptione Eucharistiæ; Speculum spiritualium*, qui sont restés manuscrits.

ADAM (MELCHIOR), né en Silésie dans le XVIe siècle, recteur du collége d'Heidelberg, publia plusieurs ouvrages, parmi lesquels on remarque la Vie des philosophes, théologiens, jurisconsultes et médecins du XVIe siècle et du commencement du suivant. Cet ouvrage a été réuni à un autre livre du même auteur sous le titre de *Dignorum laude virorum, quos musa vetat mori, immortalitas*, Francfort, 1653, 5 vol. in-8°, ou 1706, 1 vol. in-fol. C'est une compilation mal digérée et mal écrite, où l'auteur n'a admis, à l'exception de quelques Allemands, que des prétendus réformés, et dont Bayle s'est beaucoup servi.

ADAM (JEAN), jésuite limousin, professeur de philosophie et prédicateur, mourut supérieur de la mission professe de Bordeaux en 1684. Il est connu par son zèle contre les prétendus disciples de saint Augustin, et contre les calvinistes. Il fut envoyé par Louis XIV à Sedan pour y travailler au rétablissement de la foi catholique. On a de lui : *le Triomphe de l'Eucharistie* contre le ministre Claude; *la Vie de saint François de Borgia; Calvin défait par soi-même et par les armes de saint Augustin, qu'il avait usurpées;* une traduction de l'*Office de l'Eglise*, qu'il opposa aux Heures de Port-Royal; des *Sermons pour l'Avent*, Bordeaux, 1685, in-8°, et plusieurs autres livres. On lit dans le *Menagiana* qu'un seigneur de la cour dit à la reine Anne d'Autriche, après avoir entendu un de ses sermons, où Adam comparait les Parisiens aux Juifs, la reine à la sainte Vierge, le cardinal Mazarin à saint Jean l'Evangéliste, qu'il était préadamite. La reine lui demanda ce que cela voulait dire : « C'est que je ne crois pas, répondit-il, que le père Adam soit le premier homme du monde. »

ADAM ou ADAMI (JACOB), ecclésiastique protestant de Poméranie dans le XVIIe siècle, fit ses études à Dantzig, et fut prédicateur à Bensheim en Alsace. Ayant obtenu la cure de Sainte-Elisabeth à Dantzig, il fit plusieurs innovations dans les dogmes, abolit la confession, et s'attira de violentes querelles avec Michel Colet et Jean Walther. Il écrivit plusieurs dissertations théologiques.

ADAM (JEAN), jésuite sicilien, après avoir travaillé vingt ans à la propagation du christianisme au Japon, mourut en 1633, par le cruel supplice de la fosse, qui consiste à être suspendu par les pieds à une potence, et à rester ainsi renversé la moitié du corps cachée dans une fosse.

ADAM, curé de Paris dans le XVIIIe siècle, n'est connu que par la publication d'un ouvrage intitulé : *L'Avocat du diable sur la légende de Grégoire VII et la canonisation de saint Vincent de Paul*, ouvrage qui lui a été constamment attribué, sans qu'il existe cependant aucun titre par lequel il soit possible de reconnaître s'il en est véritablement l'auteur.

ADAM DE FULDE, moine de Franconie, né vers le milieu du XVe siècle, est auteur d'un traité sur la musique qui se trouve dans la bibliothèque de Strasbourg, et que l'abbé Gerbert a inséré dans ses *Scriptores ecclesiastici de mus. sacr.*, tom. III, p. 329. Ce traité, écrit en 1490, se divise en quatre livres : le premier, composé de sept chapitres, traite de l'invention des diverses parties de l'art; le second, en 17 chapitres, traite de la main musicale, du chant, de la voix, des clefs, des nuances, du mode et du ton. Le troisième, qui est le plus important, traite de la musique mesurée; et le quatrième, des proportions et des consonances. Glarean nous a conservé dans son Dodécacorde, p. 262, un cantique à quatre voix, d'Adam de Fulde. C'est un des plus anciens monuments de compositions régulières à plusieurs parties. L'*Enchiridion* des chants religieux et des psaumes, Magdebourg, 1673, renferme aussi, p. 50, une composition sous son nom. « Ses ouvrages, dit un biographe, sont extrêmement importants pour l'histoire de la musique, car ils donnent des renseignements sur la notation de cette époque obscure, et sur ce qui regarde les proportions relativement à la mesure, partie qui rend si difficile la traduction de la musique des maîtres ses contemporains. »

ADAM (JACQUES), membre de l'Académie française, né en 1663 à Vendôme, fut destiné par ses parents à l'état ecclésiastique et placé dans le collége que les oratoriens dirigeaient dans sa ville natale. Après qu'il eut achevé de brillantes études, ses maîtres l'adressèrent à Rollin à Paris. Rollin le présenta à l'abbé Fleury, qui cherchait un jeune homme instruit pour l'aider dans ses recherches sur l'histoire ecclésiastique, et celui-ci se l'associa aussi dans l'éducation du prince de Conti. L'abbé Fleury étant mort en 1723, Adam lui succéda à l'académie française. Le prince de Conti, son élève, voulant lui donner le titre de gouverneur de son fils, lui proposa, parce qu'il n'était pas gentilhomme, de prendre l'habit ecclésiastique, au moins momentanément; mais Adam s'y refusa. Il fut nommé sans condition, et devint secrétaire des commandements du prince de Conti, et chef de son conseil, et il l'accompagna, en 1734, au siége de Philisbourg. Les fatigues de la campagne épuisèrent ses forces; il ne fit depuis que languir et mourut à Paris le 12 novembre 1735. Adam possédait un grand nombre de langues anciennes et modernes, et ses confrères le nommaient un dictionnaire vivant. Il traduisit de l'italien les *Mémoires* de Montécuculli, et la *Relation du cardinal de Tournon*, imprimée dans les *Anecdotes sur l'état de la religion à la Chine*, et eut part à la traduction de l'Histoire de De Thou. Mais son principal ouvrage est une traduction complète d'Athénée qu'il se proposait de publier avec une nouvelle traduction du texte

grec, dans lequel il avait corrigé deux mille passages. Lefebvre de Villebrune, qui a fait une traduction du même auteur, et à qui le manuscrit d'Adam fut remis, n'a profité que des deux premiers livres et a rejeté le reste. Un exemplaire de Pindare, couvert de notes manuscrites d'Adam, a été vendu à Paris en 1830. D'Alembert a publié l'éloge de ce savant dans l'*Histoire des membres de l'Académie française*, tom. IV, p. 571-585.

ADAMAN, abbé de Hy, vivait vers l'an 690, et a publié une description de la Palestine sous ce titre : *De locis Terræ sanctæ et de situ Jerusalem*. Cet ouvrage composé de trois livres et publié par Gretzler, Ingolstadt, 1619, in-4°, a longtemps joui d'une grande réputation, et a contribué puissamment à faire naître le désir de voir ces contrées; une *Vie de saint Colomban*, premier abbé de Hy, différent de saint Colomban, fondateur du monastère de Fontaines. Cette Vie se trouve dans le recueil de Canisius, dans Servius et dans les Bollandistes, qui y ont joint un Commentaire de François Baërt. Ussérius en a fait réimprimer, d'après un manuscrit plus correct, le prologue, l'épilogue et l'*Admonitio ad lectores*.

ADAMI (ADAM), bénédictin, né en 1610 à Muhlheim, près de Cologne, entra fort jeune dans l'abbaye de Brauveiler, au diocèse de Cologne, et fut président du séminaire bénédictin de cette ville en 1633. En 1637, il devint prieur du Mont-Saint-Jacques (Jakobsberg) de Mayence, puis abbé de Murrhard en Souabe. Depuis 1643, il assista aux conférences diplomatiques de Munster et d'Osnabruck pour la pacification de l'Europe, en qualité de député des monastères de Wurtemberg, puis comme chargé d'affaires de l'abbaye princière de Corbie ou Corwey en Westphalie. Ses connaissances et ses vertus lui valurent la dignité de suffragant d'Hildesheim sous le titre d'évêque d'Hiérapolis *in partibus*. En 1698, il publia à Francfort l'histoire des conférences de Westphalie sous ce titre : *Arcana pacis Westphalicæ*, ouvrage écrit avec esprit et impartialité. J.-God. de Meiern en donna une nouvelle édition en 1737, sous ce titre : *Historica relatio de pacificatione Osnabrugo-monasteriensi*, etc., Francofurti, in-4°. Le bénédictin Ziegelbauer publia contre cette édition, en 1739, à Ratisbonne, les *Meierni emblemata*, qui provoquèrent une réponse de Meiern. On peut voir le portrait que Ziegelbauer fait d'Adam dans son *Histor. litter.*, tom. III, pag. 392. Adam mourut à Hildesheim, le 1er mars 1663

ADAMI ou MISANDER (JEAN-SAMUEL), né à Dresde en 1636, mort en 1713 à Prezschendorff, où il était ministre protestant, a laissé : *Deliciæ evangelico-emblematicæ; Deliciæ biblicæ; Deliciæ evangelicæ; Deliciæ passionales et epistolicæ; Cornu copiæ*, ou recueil de remercîments pour les inhumations; enfin quelques autres petits traités théologiques, et une trad. en allemand des Satires de Perse.

ADAMI (ERNEST-DANIEL), ministre protestant, né en 1716 à Idung, dans la Prusse méridionale, fut d'abord correcteur et directeur de musique à Landshut, en Silésie; puis, en 1757, pasteur à Sorge et à Kanimchen en Prusse; en 1760, à Filchne; enfin à Pommerswirtz, près Neustadt en Silésie, et mourut en 1795. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en allemand et en latin. Nous citerons : *Essais poétiques*, Breslau et Leipzig, 1747 et 1751, 2 vol. in-8°; *Histoire religieuse de Landshut*, Breslau, 1753, in-8°; *De eruditis Landeshuta oriundis*, ibid., 1753, in-8°; un opuscule sur le triple écho de la forêt d'Aderbach, dans le royaume de Bohême, Liegnitz, 1750, in-4°; *Dissertations sur les beautés sublimes du chant dans les cantiques du service divin*, Leipzig, 1755, in-8°.

ADAMI (ANNIBAL), naquit en 1626 à Fermo et fut reçu en 1641 dans la compagnie de Jésus. Il exerça longtemps à Rome le ministère de la prédication et mourut dans cette ville en 1706. On a de lui : *Sol in stella, carmen de adoratione Magorum*, Rome, 1650, in-fol.; *Cœli desideria, carmen in exortu principis Hispaniarum Philippi Prosperi*, Rome, 1658, in-fol.; *Corona aurea crucifixo lucensi imposita*, Lucques, 1658, in-fol.; *Seminarii romani Pallas purpurata, sive sanctæ romanæ Ecclesiæ cardinales qui e seminario romano prodiere imaginibus æri incisis expressi et epigrammate illustrati*, Rome, 1659, in-fol.; *Oratio in funere præsulis Julii de Odis*, Pérouse, 1663, in-fol.; *Honorati tumuli ac funebris pompæ descriptio in exequiis Francisco Vindocinensi, duci Belfortio, Romæ jussu Clementis IX persolutis, et oratio in ejus funere habita*, Rome, 1669, in-fol.; *Episcopus, opus tripartitum et historico-politico-sacrum, non præsulibus modo, sed omnibus in Christiana republica populorum moderatoribus, principum consiliariis, divini Verbi concionatoribus maxime accommodatum : Alexander Sperellus Eugubinus antistes, italico sermone scripsit; Annibal Adami, e soc. Jesu, plurimis et maximis a Gallia, Hispania, Germania episcopis postulantibus, idiomate latino donabat*, 1671, in-fol.; *Quattro Franceschi in uno*, discours à la louange de François de Borgia, Rome, 1652; *Vita e morte gloriosa del serenissimo re e martyre invitissimo san Canuto IV, re e proto-martyre di Denemarca*, Rome, 1682, in-4°; et la Vie du P. Anne-François de Beauveau, écrite en français par le P. L. Niel, Rome, 1684, in-8°.

ADAMI (JEAN), pasteur de la paroisse luthérienne allemande à Neusohe en Hongrie, était né à Leutschau, dans la même contrée. Il se démit de son ministère en 1789, et mourut le 7 juillet 1792. Il écrivit plusieurs petits ouvrages allemands dont la liste se trouve dans Meusel; nous citerons son *Traité contre les incrédules*, Ratisbonne, 1768, in-8°.

ADAMI (LÉONARD), savant critique et habile historien, naquit en 1690 à Bolsena, dans les états de Florence. On lui doit une savante Histoire des Arcadiens, en latin, Rome, 1716, in-4°, dont il n'a donné que le 1er volume : il allait publier le second, lorsque la mort l'enleva en 1719.

ADAMS (WILLIAM), théologien anglican,

né à Shrewsbury en 1707, étudia à l'université d'Oxford, où il forma avec Samuel Johnson une amitié qui ne finit qu'avec leur vie. Adams était archidiacre de Landaff et principal du collége de Pembroke d'Oxford, lorsqu'il mourut en 1789, laissant un volume de *Sermons*, 1777, et un *Essai sur l'Essai de Hume touchant les miracles*, 1752, in-8°, qui a été longtemps regardé comme une des plus habiles répouses faites aux assertions de ce sceptique.

ADAMSON (Patrick), né en 1543 à Perth, après avoir fait ses études dans l'université de Saint-André, fut maître d'école, puis il passa en France avec le fils d'un gentilhomme de son voisinage. C'est pendant son séjour en France qu'il fit quelques vers en l'honneur de Jacques Ier qui venait de naître et qu'il appelait roi d'Ecosse, d'Angleterre et de France : ce dernier titre le fit arrêter, et il resta six mois en prison. Il se retira à Bourges, où il était pendant la Saint-Barthélemi. De retour en Ecosse, il se maria et devint, par la protection du régent d'Ecosse, archevêque de Saint-André en 1576. Quand les presbytériens l'emportèrent sur les épiscopaux, il ne rougit pas de désavouer, par trois rétractations, tout ce qu'il avait dit auparavant en faveur de l'épiscopat. Mais cette démarche n'apaisa point ses ennemis, et Adamson, abandonné du roi Jacques, qui l'avait privé de ses revenus, mourut dans la dernière misère en 1619. Il a laissé des *Poésies* latines, qui ont été imprimées à Londres, en 1619, in-4° ; et un traité *De sacro pastoris officio*, Londres, 1619, in-8°. Ses *Rétractations*, avec sa Vie, se trouvent à la suite d'*Amelvini Musæ*, 1620, in-4°.

ADAREZER, roi de la Syrie de Soba, qui s'étendait depuis le Liban jusqu'à l'Oronte, du midi au septentrion ; David défit ce prince dans deux grandes batailles.

ADDISON (Lancelot), père du célèbre littérateur Joseph Addison, naquit en 1632 dans le Westmoreland, fut élevé à l'université d'Oxford, et embrassa l'état ecclésiastique. Il a laissé quelques ouvrages de controverse et de théologie, et deux *traités* curieux, l'un sur les révolutions des royaumes de Fez et de Maroc, l'autre sur l'état des Juifs en Barbarie. Il mourut en 1703.

ADDO, prophète du royaume de Juda, écrivit les actions des règnes de Roboam et d'Abia (*II Paral.*, XIII, 22). Il paraît qu'il avait aussi écrit quelques prophéties contre Jéroboam, fils de Nabath, dans lesquelles on trouvait une partie de la vie de Salomon. Josèphe et plusieurs autres auteurs croient que c'est Addo qui fut envoyé à Jéroboam, lorsqu'il dédiait un autel au Veau d'or, à Bethel, et que c'est lui qui fut tué par un lion (*III Reg.*, XIII ; *Joseph. Antiquit.* lib. VIII, cap. 3).

ADELAIDE (sainte), fille de Rodolphe II, roi de Bourgogne, fut mariée à Lothaire, roi d'Italie, fils de Hugues, comte de Provence. Deux années s'étaient à peine écoulées depuis son mariage, lorsqu'elle perdit son époux ; elle se détacha du monde, et n'eut plus d'autres pensées que la piété, et l'éducation de sa fille Emma, qui fut depuis reine de France, épouse de Lothaire. Dépouillée de ses états et prisonnière dans le château de Garde, la religion la soutint et la consola dans ses malheurs. Echappée à une dure captivité, elle se réfugia en Allemagne, où l'empereur Othon Ier se déclara son protecteur, et devint bientôt son époux. Adélaïde, au comble des prospérités, ne s'enorgueillit pas de son bonheur, et ne se servit de sa puissance et de ses richesses que pour faire du bien. Restée veuve une seconde fois, elle s'adonna plus que jamais à la pratique de toutes les vertus, et sut trouver dans la prière assez de force et de courage pour soutenir de nouvelles épreuves. Othon II, son fils, méprisa ses conseils, oublia ce qu'il devait à sa mère, et la bannit de sa cour. Adélaïde pleura sur les égarements de son fils, et ses larmes furent exaucées ; il rappela sa mère, et se montra docile à ses avis. Enlevé à ses sujets à la fleur de l'âge, il laissa son empire au jeune Othon III, son fils, et la régence à son épouse Théophanie. Celle-ci se déclara l'ennemie d'Adélaïde, et l'accabla d'outrages ; mais une mort prématurée vint mettre un terme à ces injustes rigueurs. Adélaïde fut appelée à la régence, et, placée à la tête d'un grand empire, elle sut se sanctifier et gouverner avec sagesse. Elle partagea son temps entre l'administration des affaires publiques et les exercices de piété, fit de pieux établissements, contribua à répandre la foi parmi les infidèles, et gouverna avec bonté, tempérant par la douceur la rigueur des lois. Elle mourut pleine de jours et de vertus, à Seltz en Alsace, en 999, dans un voyage qu'elle avait entrepris pour réconcilier Rodolphe son neveu, roi de Bourgogne, avec ses sujets. Son nom ne se lit pas dans le Martyrologe romain, mais on le trouve dans plusieurs calendriers d'Allemagne. Saint Odillon a écrit sa Vie (Ap. Leibnitz, *Collect. scriptor. Brunswic.*, tom. II, p. 262). Gerbert, depuis pape sous le nom de Sylvestre II, l'appelle dans ses lettres, *la terreur des empires et la mère des rois*.

ADELBOLD, évêque d'Utrecht, né à la fin du Xe siècle, et issu d'une famille noble de l'évêché de Liége, se consacra dès sa jeunesse au service des autels dans la collégiale de Saint-Ursmart, à Lobbes ; mais il n'y embrassa pas l'état monastique comme quelques-uns l'ont cru. Il étudia néanmoins dans le monastère sous l'abbé Folcuin ou Heriger son successeur, et fréquenta les écoles de Liége et de Reims ; dans cette dernière, il eut pour maître le célèbre Gerbert, qui fut pape sous le nom de Sylvestre II. Ses succès dans les sciences divines et humaines furent tels, que dès 996 il était rangé parmi les savants les plus célèbres de ce temps, et que sa réputation s'était étendue jusqu'à la cour de Henri II, roi de Germanie, depuis empereur, et mis ensuite au rang des saints. Ce prince appela Adelbold près de lui, et le fit son chancelier. L'é-

vêché d'Utrecht étant venu à vaquer par la mort de saint Alfred, le roi y fit placer Adelbold. Ses premiers soins furent de faire réparer les lieux saints, la plupart tombés en dégradation ; il rebâtit l'église de Saint-Martin, l'une des principales de sa ville épiscopale, en releva plusieurs autres et fonda la collégiale de Riel de Dicé, sous l'invocation de sainte Walburge. Il se crut obligé de prendre part à quelques expéditions guerrières pour défendre les biens de l'Eglise et les préserver du pillage ; usage que l'oubli de la discipline de l'Eglise et les mœurs guerrières de ce temps-là faisaient tolérer. Il mourut estimé et regretté, le 27 novembre 1027, après dix-neuf ans d'épiscopat. On a de lui : *Vie de saint Henri* (Henri II, dont il est question dans cet article), monument précieux, qui malheureusement n'est point entier ; ce qui en reste a été inséré dans les *Vies* des saints de Bamberg, données par Gretzer, en 1611, et dans le premier volume de *Scriptores rerum brunswic.*, de Leibnitz ; *De ratione inveniendi crassitudinem sphæræ*, avec une lettre adressée à Sylvestre II, son ancien maître. Dom Bernard Pez a imprimé ce traité dans le troisième volume de son *Thesaurus anecdotorum*. une *Vie de sainte Walburge*, et quelques autres ouvrages de piété. On trouve dans les écrits d'Adelbold une élégance, une beauté et une clarté de style rares dans le siècle où il vivait.

ADELGREIFF (Jean-Albert), né dans un village voisin d'Elbing, se distingua par sa folie, et aurait peut-être formé une secte fougueuse, si on l'avait laissé dogmatiser à son aise. Il disait que sept anges lui avaient révélé qu'il tenait la place de Dieu en terre, pour extirper tout le mal du monde, et pour châtier les souverains avec des verges de fer. C'est pourquoi il se donnait ces titres : *Nous Jean-Albrech* Adelgreiff, *Syrdos*, *Amade*, *Canamata*, *Kihi Schmalkilmandis*, *Elioris*, *Archi-Souverain Pontife, Empereur, roi de tout le royaume divin, Prince de paix de tout l'univers, Juge des vivants et des morts, Dieu et Père, dans la gloire duquel Christ viendra au dernier jour pour juger le monde ; Seigneur de tous les seigneurs, et roi de tous les rois.* L'an 1636, on le mena prisonnier à Kœnigsberg : il avoua qu'il avait été fouetté en Transylvanie pour cause d'adultère. On joignit l'accusation d'hérésie à celle de magie, et il fut condamné au dernier supplice, le 28 octobre de la même année. Quand on lui lut la sentence, il l'écouta sans la moindre émotion et dit : *Puisque la chose ne pouvait être autrement, il fallait qu'elle arrivât.* Il soutint qu'il ressusciterait le 3[e] jour.

ADELMAN, chanoine et écolâtre de l'église de Liége, évêque de Brescia dans le XI[e] siècle, écrivit à l'hérétique Bérenger une lettre sur l'Eucharistie, où il défend ce mystère avec une sagesse et une modération dignes de la vérité. On trouve cette lettre dans une collection sur l'Eucharistie, publiée à Louvain en 1561, in-8°, et dans la Bibliothèque des Pères. Il avait aussi composé un poëme rhythmique *De viris illustribus sui temporis* ; ce poëme est appelé *Alphabétique*, parce que chacun des tercets qui le composent commence par une des lettres, rangées dans l'ordre où elles sont dans l'alphabet. Il a été publié par Mabillon, *Analecta*, tome I[er]. Il mourut vers 1062.

ADELME, fils de Kentred, frère d'Inas, roi des Saxons occidentaux, premier évêque de Sherburn (aujourd'hui Sarisbourg), dans le VII[e] siècle, a laissé divers ouvrages en vers et en prose, imprimés à Mayence en 1601. Il passe pour le premier Anglais qui apprit à sa nation l'usage de la langue latine et les règles de la poésie. Sa vie a été écrite par Guillaume de Malmesbury, et se trouve dans les *Acta sanctorum*. Avant d'être évêque, il avait été abbé de Malmesbury. Adelme a écrit sur la nature des êtres insensibles, sur l'arithmétique, l'astronomie, la discipline des philosophes, et sur les huit vices principaux. Ses traités sont intitulés *De laude virginum*, *De Virginitate*, *De erroribus Britannorum, sive de Circulo paschali.* Il mourut en 709.

ADER (Guillaume), médecin de Toulouse, auteur d'un traité imprimé en 1620, sous ce titre : *Enarrationes de ægrotis et morbis in Evangelio.* Il y examine si l'on aurait pu guérir par la médecine les maladies dont Jésus-Christ délivrait par miracle. Il décide que non, et que les infirmités que le Messie avait guéries étaient incurables. Mais, quand ces maladies eussent été du ressort de la médecine, la guérison n'en serait pas moins miraculeuse, puisqu'elle s'opéra dans un moment et par quelques paroles. Ader vivait au commencement du XVII[e] siècle. C'était un homme savant : il a laissé deux poëmes en langue gasconne et en l'honneur d'Henri IV, et quelques ouvrages de médecine.

ADHEMAR de Monteil, évêque du Puy en Velay, issu d'une ancienne famille du Dauphiné, se croisa un des premiers pour l'expédition de la Terre-Sainte. Urbain II le nomma chef de l'expédition, et le choisit pour son légat auprès des croisés, auxquels il rendit les plus grands services, en entretenant l'union, la discipline et la bravoure dans une armée aussi nombreuse. Lui-même se distingua dans plusieurs combats livrés aux Sarrasins, et surtout au siége d'Antioche, où il prouva qu'il joignait à la bravoure toutes les qualités d'un chef expérimenté. Il mourut, le premier août 1098, peu après la prise d'Antioche, d'une maladie contagieuse qui s'était mise dans l'armée. Les princes croisés sentirent vivement cette perte. Guillaume de Tyr, en parlant de ce prélat, se sert de ces expressions : *Immortalis memoriæ dominus Adhemarus.* L'opinion qu'il est auteur du *Salve Regina*, paraît avoir assez de fondement.

ADIMANTUS, disciple de Manès, fit un ouvrage pour démontrer que les deux Testaments se contredisent, et que par conséquent le Nouveau n'est point révélé et n'a pas d'autorité. Saint Augustin a répondu à

ce livre, qui n'existe plus. Adimantus vivait dans le IIIe siècle.

ADMAN (Samuel), savant théologien non conformiste, naquit le 25 décembre 1750 à Wieslanda, et devint professeur de théologie et directeur du séminaire à Upsal ; il est mort à l'âge de 80 ans, le 20 octobre 1829. On a de lui : *Recueil des sujets concernant l'histoire naturelle pour éclaircir la sainte Bible*, Upsal, 1785-1794, 4 vol. in-8° ; *Dictionnaire géographique sur les écrits du Nouveau Testament*, Upsal, 1799, in-8° ; *Essai sur l'Apocalypse de saint Jean*, Upsal, 1803, in-8° ; *Traduction de l'Evangile de saint Matthieu, avec des observations philologiques*, Stockholm, 1814, in-8°. Adman cultivait aussi la musique, et il a laissé plusieurs compositions religieuses parmi lesquelles on cite : *Le Sauveur à Golgotha*, oratorio ; *Le Sauveur sur le mont Olivet*, oratorio.

ADOLPHE II, prince d'Anhalt et évêque de Mersbourg, né en 1458, et mort en 1526, passait pour un grand prédicateur et un habile théologien. Il fut d'abord très-opposé à Luther ; mais on assure que dans la suite il goûta sa doctrine, parce qu'il la trouvait commode et assortie à ses inclinations.

ADON (saint), archevêque de Vienne en Dauphiné en 860, avait été élevé, dès sa plus tendre jeunesse, dans l'abbaye de Ferrières. Il parut avec éclat dans divers conciles ; il en tint lui-même plusieurs à Vienne pour maintenir la pureté de la foi et des mœurs. Mais les actes de ces conciles sont perdus, et il ne nous reste plus qu'un fragment de celui qui fut tenu par ce saint, en 870. Lorsque le roi Lothaire, dégoûté de la reine Thietberge, voulut la renvoyer, Adon s'éleva contre ce divorce, et fit au prince les plus fortes représentations pour l'en détourner. Il eut beaucoup de part aux affaires publiques qui se traitèrent de son temps, et la religion trouva toujours en lui un zélé défenseur. Le pape Nicolas Ier, Charles le Chauve et Louis de Germanie, l'estimaient autant pour sa prudence que pour sa sainteté, et déféraient avec confiance à ses avis. Il mourut le 16 décembre 875, à 76 ans. L'Eglise l'honore d'un culte public, et son nom se trouve dans le Martyrologe romain. (*Voyez* sa Vie dans Mabillon.) L'embarras des affaires ne nuisit pas à son recueillement, et n'empêcha pas qu'il ne trouvât du temps pour la prière et pour l'étude. Ce prélat est auteur d'une *Chronique universelle*, depuis Adam, citée par les auteurs les plus exacts. Elle fut imprimée à Paris en 1512, 1522, in-fol., en caractères gothiques, avec une partie de Grégoire de Tours, 1561, in-8°, et l'a depuis été à Rome, 1745, in-fol. L'auteur l'a divisée en six âges, et l'a poussée jusqu'à son temps, en commençant à la création du monde ; d'un *Martyrologe*, dont le Père Rosweide, jésuite, donna une édition très-estimée, Anvers, 1613, in-fol. Giorgi, secrétaire de Benoît XIV, en a donné une plus correcte encore, avec des notes et des dissertations savantes, Lucca, 1745, in-fol. de 746 p.

ADONIAS, quatrième fils de David et d'Aggith, ayant projeté de se faire roi, fut appuyé inutilement par Joab. Il se retira au pied de l'autel pour échapper au ressentiment de Salomon, qui lui pardonna ; mais ayant aspiré une seconde fois à la royauté, ce roi lui fit ôter la vie, vers l'an 1014 avant Jésus-Christ.

ADONIBESECH, roi de Bésech, dans la terre de Chanaan, était un prince puissant et cruel qui, ayant vaincu soixante et dix rois, leur avait fait couper l'extrémité des pieds et des mains, et leur donnait à manger, sous sa table, les restes de ce qu'on lui servait. Les Israélites, l'ayant vaincu, lui firent le même traitement, vers l'an 1430 avant J.-C.

ADONISÉDEC, roi de Jérusalem, unit ses armes à celles de quatre rois ses voisins, pour combattre les Israélites. Josué leur livra bataille, les vainquit, et les força de se retirer dans une caverne, où ils furent pris et mis à mort. Ce fut dans cette journée que Dieu arrêta le soleil à la prière de Josué. *Voyez* ce nom.

ADORNE (François), jésuite, d'une ancienne famille de Gênes, féconde en grands hommes, mort en 1586, à 56 ans, composa, à la prière de saint Charles, dont il était confesseur, un savant *Traité de la discipline ecclésiastique*.

ADORNE (Jean-Augustin), frère du précédent, fondateur de la congrégation des clercs réguliers-mineurs, mort à Naples en odeur de sainteté, l'an 1590. Il voulut qu'il y eût toujours quelqu'un de ses clercs devant le saint Sacrement.

ADRETS (baron des). *Voyez* Beaumont.

ADREVALD, écrivain ecclésiastique du IXe siècle, né vers l'an 818 dans un village près du monastère de Fleury, fit dans ce monastère sa profession religieuse, et composa plusieurs ouvrages qui le firent connaître avantageusement : un traité *de l'Eucharistie*, contre le fameux Jean Scot, livre savant que d'Achéry a publié dans le douzième volume de son Spicilége, mais auquel on a reproché de manquer d'ordre et de méthode ; une *Vie de saint Aigulfe ou Ayoul*, d'abord moine de Fleury, puis abbé de Lérins, mort en 673, insérée dans le Ier tome des *Acta ord. S. Ben.* ; un Recueil des miracles de saint Benoît, qui se trouve dans le second tome des mêmes Actes, recueil curieux qui renferme plusieurs choses intéressantes sur l'histoire de France. Adrevald avait écrit d'autres ouvrages en prose et en vers sur l'Ecriture sainte ; il paraît qu'il ne s'en est conservé qu'un traité manuscrit sur les bénédictions des douze patriarches, qui était dans la bibliothèque de Saint-Victor. Sigebert, en lui donnant le nom d'Adelbert, l'a fait confondre avec un autre moine de Fleury, de ce nom, mort en 853, auteur de l'*Histoire de la translation de saint Benoît*, dont la meilleure édition a été publiée par dom Mabillon, dans les *Acta O. S. B.* Cette histoire avait été mise en vers héroïques par Aimoin.

ADRIAN ou ADRIANSEN (Corneille), de l'ordre de Saint-François, né à Dordrecht

en 1521, et mort en 1581, prêcha avec tant de zèle et de succès à Bruges, qu'il fut appelé l'apôtre de cette ville. Les hérétiques, dont il était le fléau, tâchèrent de le perdre de réputation par tous les moyens imaginables. Van Meteren, dans son Histoire des Pays-Bas, a rassemblé diverses calomnies contre ce religieux, que M. de Thou, qui ne le copie que trop pour les affaires des Pays-Bas, répète après lui. Jean Boileau dans son *Historia Flagellantium* accuse aussi Adrian. Les *Sermons* publiés sous son nom sont remplis de turlupinades, et même d'expressions obscènes que les hérétiques y ont ajoutées après sa mort, dans le dessein de rendre sa mémoire méprisable et odieuse. C'est ce que nous apprennent Sanderus et Valère André, beaucoup mieux instruits de ces sortes d'objets que Van Meteren, dont le jugement est presque toujours offusqué par le fanatisme de secte. On lisait dans l'église des récollets de Bruges, dans celle de l'hôpital de Saint-Jean de la même ville, où Adrian fut inhumé, et dans celle des Frères-mineurs, des épitaphes honorables à sa mémoire : ce qui rend encore plus invraisemblables les calomnies de ses ennemis, répétées par plusieurs biographes.

ADRIANI (Adrien), jésuite, né à Anvers, mort en 1580 dans la maison de Louvain qu'il gouverna pendant plusieurs années, a publié en flamand, *le Mont de piété*, 1548 ; *sur l'Oraison dominicale; sur l'Inspiration* ou *le Langage intérieur de Dieu*, 1570, trad. en latin par G. Brunesius, Cologne, 1601 ; *de la Vie active ; des Biens temporels ; des OEuvres de miséricorde ; de l'Origine et des Progrès de la vie cénobitique*, 1570 ; *de l'Obéissance*, 1571 ; *de la Confession*, 1573 ; *de la Communion fréquente ou seulement annuelle, et s'il y a mérite de s'abstenir de la communion.*

ADRICHOMIA (Cornélie), religieuse de l'ordre de Saint-Augustin, a traduit en vers les Psaumes de David, dans le XVIe siècle.

ADRICHOMIUS (Christian), né à Delft en 1533, ordonné prêtre en 1561, mourut en 1585 à Cologne, où il s'était retiré après avoir été chassé de son pays par les protestants. Son ouvrage le plus célèbre est le *Theatrum Terræ sanctæ*, avec des cartes géographiques, imprimé cinq fois en 1590, 1593, 1600, 1628, 1682, in-fol. On a encore de lui *Veteris Jerosolymæ descriptio*, in-8°, et une Chronique de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui manque quelquefois de critique. Cologne, in-fol., 1682. Il était meilleur géographe qu'historien. Sa Géographie sainte est très-estimée ; Bonfrérius en a corrigé les cartes. Son nom de famille était Adrichem, dont il fit Adrichomius. *Voy.* les Mémoires de Nicéron, tome XXXVIII.

ADRIEN (saint), servait comme officier dans les armées romaines, et persécuta les chrétiens sous le règne de Maximien-Galère : mais il fut si touché de leur courage et de leur patience, qu'il embrassa leur religion. Ayant été arrêté à son tour, il souffrit d'horribles supplices, et reçut à Nicomédie la couronne du martyre, vers l'an 306, dans la dernière persécution générale. Saint Adrien est nommé sous le 4 de mars dans le martyrologe dit *de saint Jérôme*, ainsi que dans le romain. Sa fête est encore marquée au 8 de septembre, qui est le jour de la translation de ses reliques à Rome, où il y a une église fort ancienne de son nom.

ADRIEN (saint), Africain de naissance, fut d'abord abbé de Nérida, près de Naples. Le pape Vitalien, qui lui connaissait une grande science de l'Ecriture sainte, et une expérience consommée dans les voies intérieures de la piété, le choisit pour remplacer dignement saint *Deusdedit*, archevêque de Cantorbéry. L'humble religieux représenta au souverain pontife qu'il serait du bien de l'Eglise d'élire en sa place Théodore, parce qu'il était beaucoup plus capable que lui de remplir les devoirs d'une charge aussi importante. Vitalien se rendit, mais après avoir obtenu qu'Adrien aiderait Théodore de ses avis, et qu'il porterait une partie du fardeau. Adrien, devenu abbé du monastère de Saint-Pierre et de Saint-Paul, près de Cantorbéry, s'y montra très-zélé pour l'étude des saintes Lettres et pour la pratique de tous les exercices capables de conduire les moines à la perfection qu'exige leur état. Il mourut le 9 janvier 710. Il y avait trente-neuf ans qu'il édifiait l'Angleterre par le spectacle de ses vertus, et qu'il l'éclairait par la lumière de sa doctrine toute céleste. — Il ne faut pas le confondre avec saint Adrien, évêque de Saint-André, en Ecosse, martyrisé en 874.

ADRIEN Ier, pape, né à Rome, d'une ancienne famille, joignit aux vertus du christianisme le génie ferme des anciens Romains, et le caractère prudent et adroit des Romains des temps modernes. Il fut élu pape après la mort d'Etienne III, en 772. Charlemagne le vengea des vexations de Didier, roi des Lombards, que ce prince détrôna. Le roi de France, venu à Rome pendant le siége de Pavie, confirma au souverain pontife la donation de Pepin, et y fit de grandes augmentations. Le second concile de Nicée ayant été convoqué contre les iconoclastes, il y envoya ses légats, qui y eurent la première place. Ce pontife mourut en 795, après avoir enrichi de beaucoup d'ornements l'église de Saint-Pierre. Les Romains, qu'il avait secourus dans une famine occasionnée par un débordement du Tibre, le pleurèrent comme leur père. Charlemagne, ami d'Adrien, partagea leur douleur, et lui fit une épitaphe. Adrien avait fait présent à ce prince du recueil des *Canons*, des *Lettres des papes et des Décrétales*, et avait accompagné ce don d'un petit poëme dédicatoire, dont chaque vers commençait par une lettre du nom de Charlemagne.

ADRIEN II, Romain, fut élevé malgré lui au souverain pontificat, après la mort du pape Nicolas Ier, en 867. Il tint un concile à Rome contre Photius ; et envoya dix légats à Constantinople contre le même patriarche,

qui y fut déposé et soumis à la pénitence publique, en 869. Ce pape, qui avait agi de concert avec l'empereur grec et le patriarche Ignace, se brouilla ensuite avec l'un et l'autre au sujet de la Bulgarie, que celui-ci prétendait être de son patriarcat. Il eut encore quelques démêlés avec Charles le Chauve, roi de France, au sujet d'Hincmar, évêque de Laon, qui avait appelé au saint-siége d'une sentence lancée contre lui par le concile de Verberie. Adrien mourut en 872, en odeur de sainteté. On a de lui plusieurs *lettres*.

ADRIEN III, Romain de naissance, élu pape en 884, après Marin I[er] ou Martin II, ne garda la tiare qu'un an et quatre mois. Sa vertu, son zèle, sa fermeté, promettaient beaucoup. Il ne put que se déclarer contre Photius.

ADRIEN IV, né en Angleterre sur la fin du XI[e] siècle, fils d'un clerc nommé Robert, qui se fit moine à Saint-Alban, subsista quelque temps des aumônes de ce monastère. Il erra longtemps de pays en pays avant de pouvoir être reçu en qualité de domestique chez les chanoines de Saint-Ruf, qui l'agrégèrent ensuite à leur ordre. Enchantés de son caractère aimable, de son esprit vif, de son intelligence accompagnée de réserve et de raison, ils le choisirent pour leur abbé et pour général de leur ordre. L'état où on l'avait vu lui fit des ennemis de tous ceux qui prétendaient à la supériorité ; ils l'accusèrent de divers crimes, dont il se justifia pleinement devant le pape Eugène III, qui le créa cardinal et évêque d'Albano, et l'envoya légat dans le Danemark et dans la Norwège. A son retour, Anastase IV étant mort, le sacré collége l'éleva au pontificat le 3 décembre 1154. Il s'en montra aussi digne par l'élévation de ses sentiments, que s'il eût été de la plus haute naissance. Il excommunia les Romains jusqu'à ce qu'ils eussent fait mourir l'hérétique Arnaud de Bresce, enthousiaste turbulent. Il lança une autre excommunication contre Guillaume, roi de Sicile, qui avait usurpé les biens de l'Eglise. Il redemanda à l'empereur Frédéric I[er] les fiefs de la comtesse Mathilde, le duché de Spolète, la Sardaigne et la Corse : il n'en put rien obtenir alors. Ce pape, si jaloux de soutenir les droits de son siége, ne le fut point d'enrichir sa famille : il laissa sa mère dans la pauvreté. Il mourut à Anagni, l'an 1159, avec la réputation d'un pontife sage et zélé pour l'Eglise. On trouve de ses lettres dans la Collection des conciles. Il avait en outre écrit des homélies.

ADRIEN V, pape en 1276, était né à Gênes, et se nommait Ottobon de Fiesque. C'est lui qui étant sur le point de mourir répondit à ses parents : *J'aimerais bien mieux que vous me vissiez cardinal en santé que pape mourant.* Il mourut à Viterbe, un mois après son élection. On a prétendu qu'il n'avait jamais été sacré évêque, ni même ordonné prêtre ; cette opinion, adoptée par Fleury, livre LXXXVI et XCXI, est trop invraisemblable pour être admise sans de nouvelles preuves.

ADRIEN VI (ADRIEN-FLORENT BOYERS), naquit à Utrecht, en 1459, d'un père nommé *Florent Boyers*, que les uns font tisserand, les autres constructeur de vaisseaux, et quelques-uns valet d'un pilote. Il fut fait professeur de théologie, doyen de l'église de Saint-Pierre, et chancelier de l'université de Louvain, dans laquelle il n'avait été d'abord que pensionnaire gratuit. L'empereur Maximilien I[er] le choisit pour être précepteur de son petit-fils l'archiduc Charles. Ce fut Marguerite d'Angleterre, sœur d'Edouard IV et veuve du duc de Bourgogne Charles le Téméraire, qui fit les frais de son doctorat. Ferdinand V, roi d'Espagne, auprès duquel il avait été ambassadeur, lui donna l'évêché de Tortose, en Catalogne. Après la mort de Ferdinand, il partagea la régence d'Espagne avec le cardinal Ximénès, homme qui devait, comme lui, tout à son mérite. Il demeura enfin seul vice-roi pour Charles I[er], depuis Charles-Quint, lorsque celui-ci alla en Allemagne l'an 1520. Pendant cette régence orageuse qui vit naître en Espagne contre Charles-Quint la *ligue sainte*, occasionnée par le mécontentement général d'une partie de la noblesse, du clergé et du peuple, froissés par les préférences accordées aux Flamands, Adrien se conduisit avec faiblesse, et ce ne fut pas par ses soins que finit l'insurrection. Quelque temps après, en 1522, il fut élu pour succéder à Léon X, qui l'avait fait cardinal. Adrien s'appliqua à réformer le clergé et la cour romaine. La qualité de réformateur, jointe à celle d'étranger, l'empêcha d'être aussi cher aux Romains qu'il pouvait se promettre de l'être par ses bonnes qualités. A sa mort, arrivée en 1523, quelques furieux écrivirent sur la porte de son médecin : *Au libérateur de la patrie.* « Il mourut, dit l'abbé Bérault, révéré partout pour ses vertus, et haï des Romains : ils lui reprochaient la dureté, l'épargne sordide et la bassesse des sentiments ; ce qui ne signifiait dans leur bouche que la régularité, la frugalité et la modestie. » Ce pontife eut beaucoup de traits de ressemblance avec Adrien IV. L'un et l'autre ne firent rien pour leur famille, et tous les deux furent fâchés d'avoir accepté la tiare. Adrien VI était aussi simple dans ses mœurs et autant économe que son prédécesseur (Léon X) avait été prodigue et fastueux. Lorsque les cardinaux le pressaient d'accroître le nombre de ses domestiques, sa réponse était qu'il voulait avant tout acquitter toutes les dettes de l'Eglise. Les palefreniers de Léon X lui ayant député l'un d'entre eux pour lui demander de l'emploi : *Combien le feu pape avait-il de palefreniers?* lui demanda Adrien. *Cent*, lui répondit l'orateur ; sur cela le pontife fit le signe de la croix et lui dit : *J'en aurais bien assez de quatre ; mais j'en garderai douze, afin d'en avoir quelques-uns de plus que les cardinaux.* Ce pape a un rang parmi les écrivains ecclésiastiques, par son *Commentaire sur le quatrième livre des Sentences*, Paris, 1512, in-fol. Ce livre, imprimé d'abord lorsqu'il professait à Louvain, fut réimprimé sans sa participa-

tion lorsqu'il fut à la tête du monde chrétien. On y a remarqué cette proposition : *Que le pape peut errer, même dans ce qui appartient à la foi ;* proposition qui ne prouve rien en faveur des théologiens français, qui l'ont répétée souvent pour attaquer l'infaillibilité du souverain pontife, puisqu'elle peut s'entendre des opinions particulières des papes, et ne s'applique point essentiellement à leurs décisions solennelles, moins encore à leurs décrets acceptés par le corps des évêques. On a encore de lui : *Quæstiones quodlibeticæ*, 1531, in-8°. Gaspard Burman publia en 1727 à Utrecht, in-4°, la Vie de ce pontife. Dans une époque où l'histoire de toutes les nations a essuyé les atteintes les plus affligeantes, on a vu un abbé Millot s'élever contre la mémoire de ce pontife, et essayer de le ravaler au rang des pédants. Il n'en faut pas davantage pour apprécier le mérite de ce faiseur d'Eléments d'histoire générale.

ADRIEN, auteur du v° siècle, a composé en grec une *Introduction à l'Ecriture sainte*, imprimée à Augsbourg en 1602, in-4°.

ADRIEN, chartreux ingénieux et savant, est auteur du traité intitulé : *Liber utriusque fortunæ*, qu'on avait attribué à Pétrarque, et dont la première édition, publiée à Cologne, 1471, in-4°, est rare et recherchée.

ADRIEN DI CORNETO, cardinal, ainsi nommé du lieu de sa naissance, de la famille Castellesi suivant quelques-uns, et suivant d'autres d'une origine obscure, fit à Rome d'excellentes études, et devint très-versé dans les sciences humaines. Innocent VIII l'envoya nonce en Angleterre et en Ecosse. Il plut si bien à Henri VII, que ce monarque lui donna les évêchés d'Héréford, de Bath et de Wels. Alexandre VI le rappela à Rome, le fit son secrétaire, le chargea de différentes nonciatures, et enfin le décora de la pourpre romaine. Echappé à un complot d'empoisonnement tenté par ce pape et César Borgia son fils, contre lui et plusieurs cardinaux, pour s'emparer de leurs richesses, il chercha un asile sur le territoire de Trente, où il resta jusqu'à l'exaltation de Léon X; mais bientôt après, impliqué dans la conspiration du cardinal Pétrucci contre Léon, il fut de nouveau obligé de s'enfuir. On ignore où il se retira et ce qu'il devint; on a présumé qu'un de ses domestiques l'avait tué pour le voler. Il a laissé un ouvrage intitulé *De vera philosophia*, plein d'érudition et écrit avec élégance : c'est un traité de religion; un autre traité *De sermone latino et modis latine loquendi*, dédié à Charles-Quint, Rome, 1515, in-fol. Il y donne d'excellentes règles pour rétablir dans sa pureté primitive la langue latine, corrompue au moyen âge.

ADRY (JEAN-FÉLICISSIME), oratorien, né en 1749, à Vincelotte, près Auxerre, après avoir professé pendant plusieurs années la rhétorique au collége de Troyes, devint bibliothécaire dans la maison de l'Oratoire, rue Saint-Honoré. Il conserva cette place jusqu'à la révolution, qui vint l'en priver, sans diminuer cependant son goût pour les recherches bibliographiques. Il donna des éditions de différents ouvrages de *Cicéron*, de *Juvénal*, de *Phèdre*, du *Télémaque*, et d'autres auteurs qu'il a enrichis de notes, de préfaces ou de suppléments. On trouve dans le *Magasin encyclopédique* quelques articles de cet écrivain, et un biographe récent lui attribue la partie hébraïque dans les essais de traductions interlinéaires en plusieurs langues, publiés par Boulard. Adry est encore auteur d'une *Notice* sur M. de Sacy, de l'Académie française, sur Boccace, sur le collége de Juilly, de recherches curieuses sur les Elzevirs, insérées dans le même *Magasin encyclopédique* et publiées à part en 1806; d'une Histoire de Vittoria Accorambona, duchesse de Bracciano, avec la Vie de madame de Hautefort, duchesse de Schomberg, par une de ses amies (madame de Montmorency-Luynes); 2° édition, 1807, in-12. Il mourut le 20 mars 1818, laissant une bibliothèque précieuse, et plusieurs manuscrits parmi lesquels on citait une histoire littéraire de Port-Royal, et une Vie de Malebranche, d'après des mémoires authentiques; une *Liturgia gallicana*, in-4°, catalogue curieux de tous les bréviaires, missels, diurnaux, rituels, manuels, martyrologes, cérémoniaux et processionnels de toutes les Eglises de France; *Catalogue raisonné des éditions de Marot, Régnier, Malherbe, Racan, Corneille, Molière, Racine, Lafontaine, Boileau et Rousseau*, in-8° : c'est la première partie d'un ouvrage qu'Adry se proposait de publier sous le titre de *Fabricius français*.

ADSON, AZON ou ASSON (HERMÉRIC), 36° abbé de Luxeuil en 960, né au commencement du x° siècle dans les environs de Condat, aujourd'hui Saint-Claude (Jura), a écrit un livre des *Miracles de saint Wandalbert*, troisième abbé de Luxeuil, dans lequel on désirerait un peu plus de critique. Il jouit, pendant sa vie, d'une très-grande considération, et fut consulté des évêques et des rois. Les premiers le chargèrent d'organiser des écoles dans leurs diocèses. On lui attribue aussi un *Traité sur l'Antechrist*, composé, dit-on, à la demande de la reine Gerberge, femme de Louis d'Outremer. On le trouve dans les *Œuvres* d'Alcuin et de Raban-Maur.— Il ne faut pas le confondre avec Adson, abbé de Deuvres, au diocèse de Bourges, qui mourut en 992, et dont on a les *Vies* de saint Bercaire, de saint Fredtbergt et de saint Mansuet. Quelques biographes, entre autres l'auteur de l'article *Adson* dans la *Biographie universelle*, attribuent à l'abbé de Luxeuil la Vie de saint Mansuet.

ADVENTIUS, évêque de Metz en 855, a encouru le reproche d'avoir favorisé le divorce du roi Lothaire avec Theutberge et son union illégitime avec Waldrade. Il assista à tous les conciles qui se tinrent en France, notamment à celui de Coblentz, en 860, où se trouvaient Louis, roi de Germanie, Charles le Chauve son frère, et Lothaire leur neveu. Au concile d'Aix-la-Chapelle, convoqué par Lothaire, il arracha à Theut-

berge des aveux funestes qui amenèrent la séparation. Lothaire ayant obtenu d'un autre concile la permission d'épouser Waldrade, le pape Nicolas Ier envoya deux légats qui convoquèrent un concile à Metz en 863: Adventius, qui s'efforça vainement de justifier ce qui avait été fait; fut déposé par le pontife, ainsi que plusieurs autres évêques, et Waldrade fut excommuniée. Charles le Chauve obtint cependant qu'Adventius fût rétabli sur son siége. Lothaire, craignant d'être aussi excommunié, fit écrire au pape, par l'évêque de Metz, qu'il avait éloigné Waldrade et qu'il traitait Theutberge comme son épouse. Ces déclarations inspiraient peu de confiance à Nicolas, et l'inquiétude du prélat était extrême. En 868 le pontife mourut, et Adventius se hâta d'aller porter au nouveau pape Adrien II les félicitations de Lothaire. Ce pape l'accueillit avec des paroles de paix, et Lothaire se rendit à son tour à Rome. Mais ce prince étant mort subitement en revenant, Charles le Chauve s'empara du royaume de Lorraine. Adventius l'aida de toute son influence, présida la cérémonie du couronnement à Metz en 869, et mourut à Saultz le 31 août 875. Sa correspondance, son mémoire présenté au concile de Metz, et d'autres pièces concernant ce prélat, se trouvent dans les *Annales* de Baronius.

ÆELRÈDE ou ETHELRÈDE, abbé de Revesby, puis de Riéval, en Angleterre, contemporain de saint Bernard, est auteur du *Miroir de la charité*; ouvrage dans lequel ce Père aurait reconnu son caractère et son style. On a encore de lui un *Traité de l'amitié* et quelques livres historiques, peu connus aujourd'hui, quoique le jésuite Gibbon ait publié ses ouvrages à Douai, 1631, in-fol. Il mourut en 1166, en réputation de savoir et de piété.

ÆGIDIUS, diacre, poëte et grammairien, florissait à Paris vers la fin du XIIIe siècle. On a de lui *Carolinus*, ou *Instruction puérile à Louis, fils du roi de France*, en latin; *Histoire de la première expédition de Jérusalem*, insérée dans la collection des historiens de Duchêne. Il a enrichi d'un commentaire l'*Aurora* de Pierre de Riga; c'est un abrégé de la Bible en vers élégiaques.

ÆLFRICUS, surnommé le *Grammairien*, abbé de Malmesbury, en 974, évêque de Wilton en 990, et archevêque de Cantorbéry en 995, est auteur d'un *Dictionnaire saxon, latin et anglais*; ouvrage exact et méthodique, publié par Somner, à Oxford, 1659; d'une *Histoire saxonne de l'Ancien et du Nouveau Testament*, à Londres, 1623 et 1638; d'une *Homélie sur l'Eucharistie*, imprimée avec la Vie de Bède, à Cambridge, 1641. Il mourut le 28 août 1006. Son corps, inhumé dans le monastère d'Abingdon, fut rapporté à Cantorbéry, où il est honoré comme saint.

ÆNEAS SILVIUS. *Voyez* PIE II.

ÆPINUS (JEAN), fut un des coopérateurs les plus actifs et les plus exaltés de Luther. Né en 1499, il mourut l'an 1553. Sa vie, de plus d'un demi-siècle, fut consacrée à la prédication de la réforme. Après avoir fait ses premières études en Angleterre dans l'ordre des capucins, il vint faire ses vœux en Allemagne. Mais il alla bientôt rejoindre Luther à Wittenberg. Il ne réussit point dans ses prédications; il fut même emprisonné dans sa patrie (Marche de Brandebourg). Rendu à la liberté, il devint recteur à Stralsund, puis à Hambourg. C'est dans cette dernière ville qu'il exerça le plus d'influence, comme inspecteur ecclésiastique. A propos de l'*Interim* proposé par Charles-Quint en attendant un concile, il fit un livre polémique pour en dissuader les protestants d'Allemagne, et il se déclara contre les disciples de Mélanchthon qui admettaient plusieurs articles, rejetés par Luther, comme indifférents, et se montraient disposés à un accommodement.

AERIUS, hérésiarque du IVe siècle, sectateur d'Arius et né dans le Pont, fut auteur de la secte des aériens. Aérius ajoutait aux erreurs de son maître, que l'évêque n'était point supérieur au prêtre, que la célébration de la Pâque, les fêtes, les jeûnes, etc., étaient des superstitions judaïques. Il condamnait aussi les prières pour les morts. Aérius était moine. L'élévation de son ami Eustache sur le siége de Constantinople excita sa jalousie et fut la première origine de son opinion de l'égalité des prêtres et des évêques. Ses sectateurs, ne pouvant être admis dans aucune église, s'assemblaient dans les bois, dans les cavernes, en pleine campagne, où ils étaient quelquefois couverts de neige. Leur chef vivait du temps de saint Epiphane, et sa secte subsistait encore du temps de saint Augustin.

ÆSCHINES, fanatique d'Athènes, suivit les erreurs des montanistes. Il enseignait que les apôtres étaient inspirés par le Saint-Esprit, et non par le Paraclet; que le Paraclet promis avait dit, par la bouche de Montan, plus de choses, et des choses plus importantes que l'Evangile.

ÆSINUS (FRANÇOIS), ainsi nommé parce qu'il était de la ville de Iési (*Æsium*), joignait à une naissance distinguée les avantages bien plus précieux d'une vertu pure et à l'abri de toutes les atteintes. Nommé à l'évêché de sa ville natale, il y renonça pour entrer dans l'ordre des mineurs. Là, ses talents pour la prédication lui méritèrent de la part du souverain pontife la charge de prédicateur apostolique. Le relâchement qui s'était introduit dans son ordre excitant son zèle, il s'employa près du saint siége pour en obtenir la réforme, et y réussit. Mais ses confrères ne voulant point la recevoir, il les quitta pour entrer chez les capucins, dont il devint par la suite général. Bernardin d'Ast et plusieurs autres mineurs suivirent le même parti qu'Æsinus. La bibliothèque du Vatican possède quelques opuscules de sa composition, qui furent très-estimés du pape Marcel. Il mourut l'an 1549.

AETIUS, surnommé l'*Athée*, d'abord chaudronnier, puis charlatan, ensuite sophiste, enfin diacre, évêque et patriarche de Cons-

tantinople sous Julien l'Apostat, naquit dans la Célé-Syrie. Il embrassa les erreurs d'Arius, les soutint avec chaleur, et y en ajouta de nouvelles. Suivant lui, Dieu ne demandait de nous que la foi ; les actions les plus infâmes étaient des besoins de la nature. Saint Epiphane nous a conservé 47 propositions erronées de cet hérétique, recueillies d'un traité où il y en avait plus de 300. Il avait été interdit par Léonce, après que cet évêque arien l'eut ordonné diacre. Chef d'anoméens, il fut ensuite excommunié par eux. Les eusébiens le condamnèrent dans les conciles d'Ancyre, de Séleucie, de Constantinople ; il fut dégradé par les acaciens et exilé en Cilicie par Constance. Enfin, Julien l'Apostat étant parvenu à l'empire, le rappela et le combla d'honneurs. Il mourut à Constantinople l'an 366.

AFFLITTO (Jean-Marie), dominicain et mathématicien, s'occupa surtout de l'art de fortifier les places. Don Juan d'Autriche l'appela en Espagne ; il y publia un traité *des Fortifications*, 2 vol. in-4°, et des *Mélanges théologiques et philosophiques*. Ce savant dominicain mourut à Naples en 1673.

AFFLITTO (le P. Eustache d'), religieux dominicain et biographe, publia en 1782 sous ce titre : *Memorie de gli scrittori del regno di Napoli*, un volume in-4°, qui ne renferme que les noms commençant par la lettre A. Le P. Afflitto, étant mort vers 1790, laissa le soin de poursuivre son travail à l'abbé François Gualtieri, l'un des conservateurs de la bibliothèque royale de Naples, et depuis évêque d'Aquila. Le second volume parut en 1794. Les immenses recherches dont ces deux volumes sont le fruit font regretter vivement que l'ouvrage, conçu sur un plan trop vaste peut-être, en soit resté là.

AFFRE (Denis-Auguste), archevêque de Paris, naquit à Saint-Rome-de-Tarn, dans le département de l'Aveyron, le 17 septembre 1793. Il était neveu de l'abbé Boyer, directeur au séminaire de Saint-Sulpice, mort en 1842, et parent de Mgr Frayssinous, évêque d'Hermopolis, qui fut ministre sous la Restauration. Après avoir fait ses premières études au collége de Saint-Affrique, il vint suivre en 1808 le cours de philosophie d'Issy, puis il professa en 1816 et 1817 la philosophie à Nantes. Le jeune Affre, revenu à Paris, entra dans la congrégation des prêtres de Saint-Sulpice, et fut ordonné prêtre en 1818 ; mais sa santé, altérée par les fatigues de l'enseignement, l'obligea à s'éloigner encore de Paris, et il échangea en 1821 la chaire de théologie qu'il occupait, pour les fonctions de grand-vicaire à Luçon. En 1823, M. de Chabons, évêque d'Amiens, à qui son grand âge et ses infirmités faisaient désirer de se donner un aide, l'appela auprès de lui en le nommant son grand vicaire. Il prit une part très-active à l'administration du diocèse d'Amiens pendant plusieurs années, et rédigea un grand nombre d'instructions ayant pour but la conservation des biens des églises, de ranimer les études du clergé par des conférences sur la science théologique, de maintenir la discipline. C'est en 1820, lorsqu'il n'avait encore que 27 ans, qu'il publia son premier ouvrage : *Traité de l'administration temporelle des paroisses*, qui a obtenu un grand succès. M. Feutrier, en 1828, et M. de Montbel, en 1829, voulurent nommer l'auteur de ce traité, le premier, secrétaire des affaires ecclésiastiques, le second, maître des requêtes : il n'accepta aucun de ces emplois. C'est à cette époque qu'il publia sa brochure : *De la suprématie temporelle du pape et de l'Eglise*, dans laquelle il combattait les idées de La Mennais et ressuscitait les doctrines gallicanes. Au mois de mai 1831, M. Affre fut chargé de haranguer, au nom du clergé du diocèse, Louis-Philippe qui passait par Amiens, et son discours fut reproduit dans la plupart des journaux et recueils du temps. On aimera sans doute à le retrouver ici. « En « visitant cette province, vous exercez, « prince, l'une des plus nobles missions : « vous venez vous enquérir de tous les be- « soins, écouter l'expression de tous les « vœux. Le clergé de ce diocèse ne vous « exprimera qu'un seul désir, celui d'exer- « cer, avec une sainte liberté, un ministère « qui n'est pas sans influence sur le bonheur « de cette contrée. Faire respecter les « mœurs, inspirer la modération des désirs, « calmer les haines privées, telle est une « partie importante de notre mission, et « c'est aussi le seul dévouement que vous « puissiez réclamer de nous. Nous serions « plus que récompensés de nos efforts, si la « droiture de nos intentions était universel- « lement reconnue, et surtout si nos tra- « vaux ne demeuraient pas sans succès. » En 1834, M. de Quélen le nomma vicaire général et chanoine titulaire de Paris. Il était coadjuteur de l'évêque de Strasbourg, lorsque le pape Grégoire XVI l'institua, dans le consistoire du 13 juillet 1840, archevêque de Paris. Il avait publié en 1837 son *Traité de la propriété des biens ecclésiastiques*, et antérieurement il avait donné un *Traité des écoles primaires*, et un *Essai sur les hiéroglyphes égyptiens*. Archevêque d'un diocèse et d'une ville où la jeunesse est trop facilement imbue des idées d'une philosophie qui s'est montrée plus ou moins franchement hostile à la religion révélée, Mgr Affre entreprit de convaincre les esprits sincères et studieux que l'harmonie entre la foi et la raison n'est pas aussi difficile que le pensaient quelques-uns, mais qu'elles se complètent l'une l'autre, et il fit paraître son *Introduction philosophique à l'étude du christianisme*. Le prélat s'appliquait tout entier à la laborieuse administration de son diocèse, et il s'occupait de la composition de plusieurs ouvrages importants, lorsque éclata l'insurrection du mois de juin 1848, l'une des plus terribles dont l'histoire de la civilisation ait gardé le souvenir. Le sang coulait à flots dans les rues de Paris, et la lutte paraissait devoir se prolonger encore longtemps, lorsque Mgr Affre proposa au général Cavaignac, investi de

tous les pouvoirs dans ces conjonctures critiques par l'Assemblée constituante, d'interposer sa médiation pastorale pour mettre un terme à tant de désastres. Son offre généreuse fut acceptée, et le prélat, accompagné de deux vicaires généraux, sortit de son palais le 25 juin pour se rendre dans la rue du faubourg Saint-Antoine, où les insurgés avaient concentré leur principal effort. Aux représentations qui lui furent faites sur les dangers auxquels il s'exposait, il se contenta de répondre avec simplicité : *Un bon pasteur donne sa vie pour ses brebis.* Précédé d'un jeune homme qui portait un rameau vert en signe de paix, il avait déjà franchi la première barricade qui fermait cette rue du côté de la place de la Bastille, après toutefois s'être vu séparé de ses deux vicaires. Le feu venait de recommencer, lorsque le prélat se sentit atteint par une balle. Il s'affaissa sur lui-même, et tomba dans les bras du jeune homme, qui, avec l'aide de quelques insurgés, le transporta d'abord à l'hospice des Quinze-Vingts, où les premiers secours lui furent prodigués. Un domestique qui le suivait fut aussi blessé. Les insurgés qui avaient été témoins de cette scène témoignèrent énergiquement la douleur que leur causait cette catastrophe, et repoussèrent avec horreur, au nom de leur parti, toute pensée d'un assassinat sacrilége. Le prélat, ramené le lendemain à son palais, expira dans la journée du 27. Le deuil de la capitale, à la nouvelle de cette mort, fut aussi profond qu'unanime, et une foule immense ne cessa de venir déposer le tribut de sa reconnaissance au pied du lit funèbre, tant à l'archevêché qu'à la métropole. Tous les cœurs comprenaient qu'un grand sacrifice venait de s'accomplir. L'Assemblée constituante décréta qu'un monument serait élevé à la mémoire du prélat, et qu'avec les mots que nous avons déjà rapportés, on y graverait ces paroles qu'il prononçait avant d'expirer : *Puisse mon sang être le dernier versé !* — Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a de M. Affre : *Traité abrégé des fabriques*, Amiens, 1826, in-8°; *Lettre pastorale* (du 8 avril 1841) *sur les études ecclésiastiques*, écrite à l'occasion du rétablissement des conférences et de la faculté de théologie; *Instruction pastorale sur la composition, l'examen et la publication des ouvrages religieux*, du 4 décembre 1842, in-4°; *Observations sur la controverse élevée à l'occasion de la liberté de l'enseignement*, Paris, 1843, in-8° de 86 pages; *Lettre pastorale sur l'union nécessaire des dogmes et de la foi*, 1844; *Mémoire adressé au roi par les évêques de la province de Paris*, *Lettre de M. le ministre des cultes à Mgr l'archevêque de Paris, et Réponse de Mgr l'archevêque de Paris au ministre des cultes*, Paris, 1844, in-8° de 30 pages; *De l'appel comme d'abus, son origine, ses progrès et son état présent*, suivi d'un Ecrit sur l'usage et l'abus des opinions controversées entre les gallicans et les ultramontains, Paris, 1845, in-8° de 324 pages : ce dernier écrit parut aussi séparément la même année, brochure in-8° de 40 pages; *Introduction philosophique à l'étude du christianisme*, Paris, 1825, in-18 de 362 pages. M. Affre s'est longtemps occupé de l'étude des lois civiles dans leurs rapports avec les lois de l'Eglise, et il se proposait de publier un traité sur ces matières; il avait, de plus, entrepris une histoire complète des lois rendues par les souverains chrétiens, depuis Constantin jusqu'à notre époque. Il a, en outre, fourni à divers journaux de nombreux articles de critique sur des ouvrages d'histoire, de philosophie et de théologie. Enfin il a revu et corrigé la troisième édition des *Instructions sur le rituel de Langres*, du cardinal de La Luzerne, 1835.

AFRICAIN (Sexte-Jules), historien chrétien, né à Nicopolis dans la Palestine, écrivit, sous l'empire d'Héliogabale, une chronographie, pour convaincre les païens de l'antiquité de la vraie religion et de la nouveauté des fables du paganisme. Cette chronique, divisée en cinq livres, renfermait l'histoire universelle, depuis Adam jusqu'à l'empereur Macrin. Nous n'avons plus de cet ouvrage que des fragments conservés par Eusèbe, le Syncelle, l'auteur du *Chronicon paschale*, et quelques Pères de l'Eglise dans la chronique d'Eusèbe. Il écrivit à Origène une lettre sur l'histoire de Suzanne, qu'il regardait comme supposée, et une autre à Aristide, pour accorder ce que rapportent saint Matthieu et saint Luc sur la généalogie de Jésus-Christ. L'explication qu'il donne de cette opposition apparente n'est pas la plus satisfaisante. En supposant, comme tout concourt à le prouver, que Héli ou Joachim (car ces deux noms sont les mêmes dans l'Ecriture), dont il est parlé au verset 23 du 3e chapitre de saint Luc, est père de Marie, et beau-père de Joseph, toutes les difficultés disparaissent (*Voyez* Joachim). Cet auteur florissait dans le IIIe siècle. Ce fut à sa prière qu'Héliogabale rebâtit la ville de Nicopolis, fondée dans le même lieu où était celle d'Emmaüs. On a des fragments d'un livre qu'on lui attribue, mais dont on ne sait pas s'il est réellement l'auteur, intitulé *les Cestes*. Ces fragments, imprimés dans les *Mathematici veteres*, à Paris, 1693, in-fol., ont été traduits en français par Guischardt, dans ses *Mémoires critiques et historiques* sur plusieurs points d'antiquités militaires, Berlin, 1774, 4 vol. in-8°.

AGABUS, un des soixante-douze disciples de Jésus-Christ, prédit la prison de saint Pierre et la famine qui désola la terre sous l'empereur Claude. Il fut martyrisé à Antioche, selon les Grecs. Le martyrologe romain fixe sa fête au 13 de février.

AGAG, roi des Amalécites, auquel Saül fit grâce contre l'ordre de Dieu, et que Samuel coupa en morceaux à Galgala, devant l'autel du Seigneur. C'est à tort que les philosophes modernes ont accusé ce grand-prêtre de cruauté. Il n'était que le ministre de la justice de Dieu, qui lui avait ordonné expressément de faire mourir Agag, prince impie et barbare. En général, les tyrans dévoués

au glaive des Israélites étaient les fléaux des nations voisines, des monstres de sang et de carnage. C'est ordinairement la peine du talion qui est exécutée contre eux. *Voyez* ADONIBESECH, CHANAAN, JOSUÉ, DAVID, etc.

AGANDURU (RODERIC-MORIZ), moine espagnol, de la congrégation des Augustins déchaussés, vivait sous Philippe III et Philippe IV. Lorsque ces religieux missionnaires eurent converti les Japonais et la nombreuse nation des Tagales qui occupait la grande île de Luçon, et qui est restée jusqu'à ce jour fidèle à la foi catholique, Aganduru fut chargé de venir porter au pape Urbain VIII l'hommage de ces nouveaux chrétiens (1640). Ce missionnaire écrivit une *Histoire des conversions faites au Japon et aux Philippines;* une *Relation* détaillée de son ambassade religieuse, une *Histoire générale des îles Moluques et Philippines*, en 2 volumes, histoire qui s'étendait depuis leur découverte jusqu'à son temps.

AGAPET Ier (saint), pape en 535, après Jean II, avait beaucoup de vigueur dans le caractère, et se montrait pénétré de l'importance et des rigoureux devoirs de sa place. Il alla à Constantinople, tant pour satisfaire aux instances de Théodat, roi des Goths, qui craignait une guerre de la part de l'empereur, que pour s'opposer aux hérétiques et à la protection que leur accordait Justinien. Ce prince qui eut la faiblesse de vouloir décider en théologie, et de troubler l'Eglise en détournant l'autorité impériale des objets qui lui étaient propres, pour l'employer dans des choses qui étaient d'un tout autre ressort, menaça le pape de l'exil, pour l'obliger de communiquer avec l'eutychien Anthyme; il lui répondit : *Je croyais avoir affaire à un empereur catholique; mais c'est, à ce que je vois, à un Dioclétien.* La fermeté du pontife imposa à l'empereur et aux eutychiens. Anthyme, devenu patriarche de Constantinople, par les intrigues de l'impératrice Théodora, retourna à son évêché de Trébizonde, de peur d'être obligé de recevoir le concile de Chalcédoine. Ce pape le déclara excommunié, à moins qu'il ne prouvât sa catholicité en souscrivant à ce concile. Memnas, aussi recommandable par son savoir que par sa piété, fut élu patriarche. Le pape le sacra lui-même. Les catholiques lui ayant porté plusieurs plaintes contre Sévère et quelques autres évêques du parti des eutychiens, il se proposa de les faire examiner dans un concile. Mais il tomba malade, et mourut à Constantinople, le 17 avril 536, après avoir siégé onze mois et trois semaines. Son corps fut porté à Rome, et enterré dans l'église de Saint-Pierre du Vatican, le 20 du mois de septembre suivant, jour auquel on honore sa mémoire. Les Grecs font sa fête le 17 avril. On a de lui des lettres qui respirent le zèle, la piété, et cette magnanimité pontificale qui, ne sachant flatter ni craindre les hommes, ne cède qu'à la raison et au devoir. Le désintéressement du saint pontife l'avait rendu si pauvre, qu'il fallut engager les vases sacrés de l'église de Saint-Pierre pour payer les frais nécessaires à son voyage de Constantinople.

AGAPET II succéda au pape Marin II ou Martin III en 946. Il appela à Rome l'empereur Othon contre Bérenger II, qui voulait se faire roi d'Italie, et régla le différend qui était entre l'église de Lorches et celle de Saltzbourg, touchant le droit de métropole. Il mourut en 956, avec la réputation d'un pontife recommandable par sa charité et par son zèle.

AGAPET, diacre de l'Eglise de Constantinople dans le VIe siècle, adressa à l'empereur Justinien un ouvrage, ou lettre en 72 chapitres, intitulé : *Charta regia*, contenant des conseils sur les devoirs d'un prince chrétien. Les Grecs, qui faisaient un grand cas de cette lettre, l'appelaient *la Royale*. Elle est dans la *Bibliothèque des Pères*, et a été imprimée plusieurs fois in-8°. L'édition la plus correcte est celle qu'en a donnée Banduri, dans un recueil intitulé : *Imperium orientale*, *Parisiis*, 1711, 2 vol. in-fol. Louis XIII, dans sa jeunesse, la traduisit du latin en français; sa traduction a été imprimée plusieurs fois.

AGAPIT ou AGAPET (saint), étant encore fort jeune, fut arrêté par les païens, qui lui firent souffrir de cruelles tortures à Préneste, aujourd'hui Palestrine, à vingt-quatre milles de Rome. On met son martyre sous Aurélien, vers l'an 273. Son nom est célébré dans les Sacramentaires de Gélase et de saint Grégoire le Grand, ainsi que dans le Martyrologe de Bède, et dans celui qui porte le nom de saint Jérôme. Il est honoré d'un culte particulier dans le diocèse de Besançon.

AGAPIUS, moine grec du mont Athos, dans le XVIIe siècle. On a de lui un traité intitulé : *Le salut des pécheurs*, dans lequel il enseigne bien expressément le dogme de la transsubstantiation, tel qu'il est dans l'Eglise latine. Ce livre fut imprimé à Vienne en 1641 et 1664. Il est en grec vulgaire.

AGAR, Egyptienne, servante de Sara, qui la donna pour femme du second ordre à Abraham. Elle fut mère d'Ismaël, qu'elle maria à une femme de sa nation, après avoir été chassée de la maison d'Abraham par ordre de Dieu. Sans doute que ses contestations avec Sara, et les troubles qui en résultaient, provoquèrent cet ordre sévère. Il paraît, par le texte de la Genèse, qu'elle se proposait de contester à Isaac son héritage, ou le droit de primogéniture, en faveur d'Ismaël. Cependant la Providence veilla sur elle et son fils, qui, près de mourir de soif dans le désert, fut sauvé par une source d'eau vive qu'un ange indiqua à la mère. Il devint dans la suite père d'un grand peuple.

AGATHE (sainte), vierge de Palerme, noble d'extraction, d'une beauté rare, mourut en prison après avoir souffert divers tourments pour n'avoir pas voulu condescendre à l'amour de Quintianus, gouverneur de Sicile, l'an 251 de J.-C. Son supplice fut affreux : après avoir eu le visage meurtri, elle fut le lendemain soumise à la question; mais ayant résisté à la douleur la plus aiguë,

on lui arracha le sein, et elle fut jetée toute nue sur des charbons ardents. Les actes grecs de son martyre ont été corrompus. Ceux que nous avons en latin sont moins défectueux, et sont d'ailleurs d'une très-haute antiquité; Tillemont en a donné l'abrégé, tom. III, pag. 409 et suiv. Nous avons de plus deux panégyriques de sainte Agathe, écrits, l'un dans le VII[e] siècle, par saint Adelme d'Angleterre, et l'autre, dans le IX[e] siècle, par saint Méthodius, patriarche de Constantinople; et deux hymnes composées en son honneur. On en trouve une parmi les poésies du pape Damase; l'autre, qui est de saint Isidore de Séville, a été publiée par Bollandus. Son nom se trouve dans le canon de la messe. Le musée royal possède un tableau de Sébastien del Piombino qui représente le martyre de sainte Agathe.

AGATHON (saint), pape, naquit en Sicile, et se rendit principalement recommandable par une humilité profonde, une douceur admirable de caractère, et une inclination à faire du bien. La manière dont il remplit, pendant plusieurs années, la place de trésorier de l'Eglise romaine, le fit juger digne de succéder au pape Domnus, en 678. L'année suivante il présida, par ses légats, au sixième concile général, convoqué à Constantinople contre les *monothélites*, par les soins de l'empereur Constantin Pogonat. Il écrivit à ce prince une belle lettre, dans laquelle il réfutait le monothélisme par la constante tradition de l'Eglise romaine. « L'univers « catholique, dit-il, reconnaît cette Eglise « pour la mère et la maîtresse de toutes les « autres. Sa primauté vient de saint Pierre, « le prince des apôtres, auquel Jésus-Christ « confia la conduite de tout son troupeau, « avec promesse que sa foi ne faillirait ja- « mais. » Cette lettre ayant été remise aux Pères du concile, ils la reçurent avec respect, et déclarèrent unanimement que *Pierre avait parlé par la bouche d'Agathon*. Ce saint pape procura le rétablissement de saint Wilfrid sur le siége d'York, abolit le tribut que les empereurs exigeaient des papes à leur élection, et combla de bienfaits le clergé et les églises de Rome. Il mourut en 682, après avoir siégé deux ans et demi. Le grand nombre de miracles qu'il fit, lui mérita, suivant Anastase, le surnom de *Thaumaturge*. Il est honoré par les Grecs et par les Latins qui célèbrent sa mémoire le 10 janvier.

AGAZZARI (AGOSTINO), né à Sienne, d'une famille noble, vers 1578, fut directeur de musique de la chapelle Apollinaire à Rome, puis, vers 1630, maître de chapelle de la cathédrale de Sienne, où il mourut en 1640. On cite de lui ; *Madrigali armoniosi a 5 e 6 voci*, Anvers, 1600, in-4° ; *Madrigali a 5 voci, con un dialogo a 6 voci ed un pastorale a 8 voci*, Anvers, 1602, in-4°. Ce compositeur, dit Fétis, est compté parmi les écrivains sur la musique ; il a publié : *La musica ecclesiastica dove si contiene la vera difinizione della musica come scienza, non piu veduta, e sua nobiltà*, Sienne, 1638, in-4°. Quadrio dit que les ouvrages d'Agazzari sont au nombre de 26, tous imprimés. Le catalogue de la bibliothèque musicale du roi de Portugal indique trois livres de motets de 4 à 8 voix, *Sacræ cantiones 2 et 3 voc., lib. 3*, *Eucharisticum melos plur. voc. op. 20*, *et Madrigali armoniosi a 6 voc. lib. 3*, tous de la composition de ce maître.

AGÉLIUS, évêque novatien, assista en 383 au concile de Constantinople. Nectaire, alors évêque de cette ville, y soutint la consubstantialité du Verbe, à laquelle il croyait comme les catholiques, et s'appuya de l'assentiment d'Agélius ; celui-ci, éprouvant quelque difficulté à s'exprimer, chargea Sisinnius de le suppléer et de parler pour lui. (Fleury, *Histoire eccl.*, t. IV, liv. XVIII, § 26.)

AGELLIUS (ANTOINE), évêque d'Acerno, dans le royaume de Naples, vit le jour à Sorrente, et mourut en 1608. Il publia des *Commentaires sur les Psaumes*, imprimés à Rome, in-fol.; *sur Jérémie*, in-4°, et *sur Habacuc* in-8°, assez estimés. Il fut employé par le pape Grégoire XIII à l'édition grecque des Septante, de Rome. Ses *Commentaires sur les Psaumes* sont ce qu'il a fait de mieux.

AGGÉE, le 10[e] des douze petits prophètes, encouragea les Juifs au rétablissement du temple, en leur prédisant que le second serait plus illustre que le premier : allusion qui désignait l'avénement de Jésus-Christ dans ce nouveau temple ; car il est bien certain qu'à tous autres égards il était très-inférieur au premier. Aggée prophétisait vers l'an 516 avant l'ère chrétienne.

AGIER (PIERRE-JEAN), président de chambre de la cour royale de Paris, né à Paris le 28 décembre 1748, était fils d'un procureur au parlement. Reçu avocat en 1769, il fut obligé, à cause de la faiblesse de sa poitrine, de renoncer à plaider au barreau ; il se bornait à donner des consultations dans son cabinet, et à tenir des conférences de jurisprudence pratique pour les jeunes magistrats, lorsque survint la révolution de 1789. Nommé député suppléant de Paris aux Etats généraux pour le tiers-état par les électeurs du district des Mathurins, il fut porté, en 1790, par l'Assemblée nationale, pour la place de gouverneur du Dauphin, et devint, peu après, président du tribunal des Dix, établi pour remplacer la Tournelle et expédier les affaires criminelles arriérées. Il fut ensuite nommé vice-président du tribunal d'arrondissement séant aux Petits-Pères, dont il devint, en 1792, président titulaire par la retraite de Fréteau. Appelé avec son tribunal à la commune de Paris pour y prêter le serment de liberté et d'égalité, Agier s'y refusa, et il fut mis à la retraite lorsque, quelques mois plus tard, les tribunaux furent renouvelés. Mais après le 9 thermidor, il fut employé de nouveau, d'abord (5 janvier 1795) en qualité de commissaire national près le tribunal du cinquième arrondissement séant à Sainte-Geneviève, puis comme président du tribunal révolutionnaire *régénéré*. Trois mois plus tard, ces fonctions ayant cessé, il reprit les premières jusqu'au mois de novembre de la même année. En 1796, Agier,

désigné par le sort comme haut-juré suppléant à la haute-cour nationale convoquée à Vendôme pour juger Babeuf et ses complices, se récusa par le motif qu'il avait été porté par les conjurés sur une liste de proscription ; mais sa récusation ne fut pas admise, et il se rendit à Vendôme : comme il n'y eut point de vacance dans le jury, il ne prit aucune part à la délibération. Sous le gouvernement consulaire, Agier fut nommé juge à la cour d'appel de Paris et président du tribunal criminel du département de la Seine. Il accepta seulement le premier de ces deux emplois, et il l'échangea, en 1802, contre celui du vice-président du tribunal d'appel, qu'il conserva jusqu'à sa mort. On doit regretter qu'Agier ne se soit pas renfermé dans ses études de jurisprudence : attaché par les relations de sa jeunesse à la secte janséniste, Agier en fut toute sa vie un des plus zélés défenseurs. Il a développé et soutenu dans ses derniers ouvrages d'autres doctrines systématiques sur les prophéties des livres saints et surtout de l'Apocalypse, qui paraissent se rapprocher beaucoup des anciennes erreurs du millénarisme, et qui n'ont rendu que trop plausible l'accusation d'hérésie que des théologiens ont portée contre lui. Le président Agier est mort à Paris le 22 septembre 1823, étant doyen d'âge à la cour royale de Paris. Voici les titres de ses ouvrages : *Le Jurisconsulte national, ou Principes sur les droits les plus importants de la nation*, nouv. édit., Paris, 1789, 3 part., in-8° ; *Vues sur la réformation des lois civiles, suivies d'un plan et d'une classification de ces lois*, Paris, Leclère, 1793, in-8° de 163 pag., ouvrage dans lequel l'auteur attribue une foule de maux à l'inégale répartition des biens, à laquelle il veut remédier par l'adoption, établie sur des règles nouvelles ; *Du mariage dans ses rapports avec la religion et les lois nouvelles de France*, Paris, 1800, 2 vol. in-8°. L'auteur s'y montre ardent janséniste, mais son écrit peut n'être pas sans utilité pour les gens de loi ; *Psaumes nouvellement traduits en français sur l'hébreu et mis dans leur ordre naturel avec des explications et des notes critiques, et auxquels on a joint les Cantiques évangéliques et ceux de Laudes, selon le bréviaire de Paris, également avec des explic. et des notes*, Paris, 1809, 3 vol. in-8° ; *Psalmi ad hebraicam veritatem translati et in ordinem naturalem digesti ; accesserunt cantica tum evangelica, tum reliqua, in Laudibus juxta Breviarium parisiense decantata*, Paris, 1818, 1 vol. in-16 ; *Vues sur le second avénement de Jésus-Christ, ou Analyse de l'ouvrage de Lacunza sur cette importante matière*, Paris, 1818, in-8° de 120 p., où l'on retrouve toutes les illusions des millénaristes ; *Prophéties concernant Jésus-Christ et l'Eglise, éparses dans les Livres saints, avec des explic. et des notes*, Paris, 1819, in-8° ; *Les prophètes nouvellement trad. de l'hébreu, avec des explic. et des notes critiques*, Paris, 1820-22, 9 vol. in-8°, où l'on retrouve le partisan zélé et parfois bizarre du jansénisme et du millénarisme ; *Commentaire sur l'Apocalypse, par l'auteur de l'Explication des psaumes et des prophéties*, Paris, 1823, 2 vol. in-8°. La *Justification de Fra-Paolo Sarpi, ou Lettre d'un prêtre italien à un magistrat français sur le caractère et les sentiments de cet homme célèbre*, Paris, 1811, in-8°, que l'on a mis dans le catalogue des ouvrages d'Agier, est d'Eustache Degola, ennemi non moins ardent des jésuites et de la cour de Rome : Agier n'en fut que l'éditeur. Parmi les manuscrits conservés dans sa famille, on cite surtout des travaux entrepris en 1787 par ordre du gouvernement pour une nouvelle édition du texte original français des *Assises du royaume de Jérusalem*, qui n'avait été publié qu'une seule fois par Thaumac de la Thaumassière, à la suite de ses *Notes sur la coutume de Beauvoisis*, Bourges et Paris, 1690, in-fol. Agier coopéra avec Camus, Bayard et quelques autres, de 1783 à 1790, à la *Collection de décisions nouvelles relatives à la jurisprudence*, par J.-B. Denisart, 9 vol. in-4°, et de 1818 à 1821 à la *Chronique religieuse*, recueil janséniste mensuel, fondé par lui, Tabaraud, Grégoire, Lanjuinais et autres partisans des mêmes doctrines. C'est dans ce recueil qu'il fit paraître : *La France justifiée de complicité dans l'assassinat du duc de Berry, ou Réflexions sur le mandement de M. le cardinal-archevêque de Paris relativement au service pour le repos de l'âme de ce prince*, tirée à part, 1820, in-8°. L'Annuaire nécrologique de Mahul (1823) contient sur le président Agier une notice apologétique par Ph. Dupin ; le *Catalogue* de sa bibliothèque, Paris, Dehansy, 1824, in-8°, est aussi précédé d'une notice sur sa vie et sur ses ouvrages, rédigée par un de ses amis.

AGILBERT, évêque des Saxons occidentaux au VIIe siècle, était né dans les Gaules, d'où il passa en Islande pour étudier l'Ecriture. Il y fut retenu par les instances du roi qui lui offrit un siége épiscopal. C'est Agilbert qui, étant venu voir le roi Osiu et le prince Alfred, ordonna saint Wilfrid prêtre. Il assista à la conférence sur la Pâque, tenue au monastère de Streneshal, et chargea Wilfrid d'y soutenir pour lui l'opinion de Rome. Il quitta ensuite l'Angleterre, devint évêque de Paris, probablement après la mort de Sigobrand, et mourut en 681. Il a été mis au nombre des saints, mais sans office et sans jour de fête spécial. Baillet en parle au 11 octobre.

AGILE ou AILE (saint), fils d'Agnoald, l'un des principaux seigneurs de la cour de Childebert II, premier abbé du monastère de Rebais en Brie, fondé par saint Ouen, y fut établi dans le concile tenu à Clichy le 1er mai 636. Il était auparavant moine de Luxeuil et avait été disciple de saint Colomban. Son mérite était tellement connu qu'on le demandait à la fois pour occuper les siéges de Metz, de Besançon et de Langres, et que les religieux de Luxeuil le désiraient pour abbé. Il fallut tout le crédit de saint Ouen pour obtenir qu'il fût appelé de préférence au nouveau monastère de Rebais. Il le gou-

verna avec sagesse, et y mourut le 30 août, vers 650.

AGILES (RAYMOND D'), chanoine du Puy, accompagna Adhémar, son évêque, à la croisade de 1095. Le comte de Toulouse l'admit dans son intimité et le nomma son chapelain. Indigné que de lâches déserteurs répandissent en Occident des nouvelles aussi fausses que déshonorantes pour les croisés, d'Agiles prit la résolution de faire connaître la vérité. A son retour en France, et après avoir été nommé chanoine du Puy, il mit en ordre et écrivit son Histoire de la croisade de 1095, sous ce titre : *Raymondi de Agiles, canonici Podiensis, historia Francorum qui ceperunt Hierusalem*, dans le recueil : *Gesta Dei per Francos*, de Bongars. Cette histoire a servi de guide à Guillaume de Tyr. Le récit en est naïf et intéressant ; la diction latine en est pure et quelquefois élégante.

AGILMAR ou ACHILMAR, abbé de Saint-Claude, succéda, en 842, à saint Bernard archevêque de Vienne en Dauphiné, fut un des trois métropolitains appelés à présider en 855 le concile de Valence (les deux autres étaient Remi de Lyon et Roland d'Arles), assista en 860 à celui de Langres, qu'il présida avec Remi de Lyon, et mourut vers la fin de la même année. Charles le Chauve estimait singulièrement ce pontife, dont l'historien du Dauphiné a dit qu'il était digne de succéder à saint Bernard, et d'avoir pour successeur saint Adon.

AGILMAR ou AIMAR, quarante-troisième évêque de Clermont, au IXe siècle, se réfugia dans le comté d'Amaous (entre le Doubs et la Saône), quand les Normands ravagèrent son diocèse, et y apporta les restes de saint Illis ou Allyre, un de ses prédécesseurs, et de saint Vivent, moine de Poitiers, qu'il déposa dans deux cryptes ou grottes autour desquelles il se forma des villages considérables. Agilmar assista au concile de Pontigny en 876, à l'assemblée de Pavie en 877, fut député par le pape Jean VIII en 878, auprès de Louis le Bègue, et souscrivit au concile de Mehun-sur-Loire en 891. On ignore la date et le lieu de sa mort ; mais on trouve dans les *Acta sanctorum* (janvier), et dans la *Gallia christiana*, un assez long fragment de la lettre du pape qu'il fut chargé de remettre à Louis le Bègue, et qui est fort honorable pour ce prélat.

AGIO, religieux qui vivait au IXe siècle, a composé sous le titre de *Epistola historica Agionis, abbatis monasterii Vabrensis, de origine et fundatione hujus monasterii*, une histoire complète de l'abbaye de Vabres ; on en trouve un fragment dans l'Histoire des comtes de Toulouse, par Catel, Paris, 1623, in-fol., pag. 70 et 71.

AGIUS DE SOLDANIS (PIERRE-FRANÇOIS), savant maltais, né dans l'île de Gozo, vers le commencement du XVIIIe siècle, embrassa l'état ecclésiastique, fut pourvu d'un canonicat dans le chapitre de Saint-Jean, vint à Rome en 1750, y rédigea une grammaire de la langue en usage à Malte, la fit précéder de deux dissertations fort curieuses, et la publia sous ce titre : *Della lingua punica presentamente usata da Maltesi*, etc., Rome, 1750, in-8° de 199 pages ; les deux dissertations ont été traduites en français, et insérées dans le *Journal de Verdun*, 1756, juillet et septembre. On a encore de lui un *Discours apologétique* contre la Dissertation historique et critique de l'abbé Ladvocat sur le naufrage de saint Paul dans la mer Adriatique, Avignon, 1757, in-12 : Agius y soutient que saint Paul aborda dans l'île de Malte ; et un curieux opuscule intitulé : *Spiegazione della comedia di Plauto* (Pœnulus) *fatta con la lingua moderna maltese, o sia l'antica cartaginese*, Rome, 1758, in-4°. Agius était un homme de mérite et rempli de zèle pour la gloire de sa patrie. Il a publié quelques autres ouvrages qui sont peu connus en France.

AGNAN ou AIGNAN, en latin *Anianus* (saint), était selon l'opinion commune originaire de Vienne dans les Gaules, et vécut quelque temps reclus dans une cellule près de cette ville. Il se rendit ensuite à Orléans, où il fut attiré par la réputation du saint évêque Euverte. Ayant été ordonné prêtre, il eut la conduite du monastère de Saint-Laurent des Orgerils, situé dans le faubourg d'Orléans, et qui n'était plus dans la suite qu'un prieuré de Cluny. Saint Euverte, qui sentait sa fin approcher, le demanda pour successeur, ce qui lui fut accordé ; il quitta l'administration de son diocèse, et mourut peu de temps après, c'est-à-dire le 7 septembre 391. Saint Agnan justifia par sa conduite le choix qu'on avait fait de lui. Il fit rebâtir avec plus de magnificence l'église de Sainte-Croix, fondée par son prédécesseur. Il y avait près de soixante ans qu'il était évêque, lorsque les Huns, conduits par Attila, vinrent mettre le siége devant Orléans. Il avait prévu l'orage, et avait fait le voyage d'Arles, pour demander du secours au général Aétius. Cependant les Barbares pressaient le siége. Saint Agnan encourageait son peuple, et l'exhortait à mettre en Dieu sa confiance. Tous adressèrent au Ciel de ferventes prières, dans l'attente du secours qui leur avait été promis. Enfin, lorsque tout semblait désespéré, les Romains, auxquels s'étaient joints les Goths, vainquirent et dispersèrent les barbares. On attribua cette victoire encore plus aux prières et à la prudence du saint évêque, qu'à la bravoure d'Aétius, qui, presque seul, soutenait l'empire romain sur le penchant de sa ruine. On met la mort de saint Agnan au 17 novembre 453. On l'enterra dans l'église de Saint-Laurent-des-Orgerils, d'où son corps fut depuis transféré dans celle de Saint-Pierre, qui a pris le nom du saint. Il est nommé en ce jour dans les anciens martyrologes. Les huguenots pillèrent sa châsse en 1562, et brûlèrent ses reliques avec celles de plusieurs autres saints qui reposaient dans le même lieu. Agnan obtint par ses prières la guérison du gouverneur de la ville d'Orléans ; et on assure que c'est de là que commence le privilége accordé aux évêques d'Orléans de délivrer à leur entrée dans la ville tous

les prisonniers. Ce privilége est du moins ancien. Yves de Chartres (*Epist. ad sanct. Aurel.*) en parle comme d'un usage qui, de son temps, avait déjà passé en coutume. On a publié à Orléans, en 1803, *Abrégé de la vie et des miracles de saint Agnan*, in-8°.

AGNANIE (JUVÉNAL D'), embrassa l'ordre des capucins dans la province du Tyrol, où il obtint les emplois les plus honorables, et se fit une réputation rare par l'austérité de ses vertus et l'étendue de ses connaissances. Il est auteur des ouvrages suivants : *Manuductio neophyti, seu clara et simplex instructio novelli religiosi*, Vienne, 1680, in-8° ; *Necessaria defensio contra injustum aggressorem*, in-8°. C'est une réfutation de l'ouvrage du prédicant hessois Scheilbert, contre les miracles. *Solis intelligentiæ lumen indeficiens*, Vienne, 1686, in-4° ; *Brevissimus nucleus theologiæ moralis practicus*, in-4° ; *Artis magnæ sciendi synopsis, seu mentis humanæ fœcundatæ commonitorium*, Saltzbourg, 1689, in-4° ; *Theologia rationalis ad hominem et ex homine*, etc., Vienne, 1703, in-4°.

AGNEAUX DEVIENNE (CHARLES-JEAN-BAPTISTE D'), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Paris en 1728, obtint le titre d'historiographe de la ville de Bordeaux, et mourut en 1792, laissant plusieurs ouvrages, entre autres : *Lettre en forme de dissertation contre l'incrédulité*, 1756, in-12 ; *Lettres sur la religion* (au nombre de 12), Avignon, 1757, in-12 ; *Point de vue concernant la défense de l'état religieux*, 1757, in-12, et 1771, in-12 ; *Plan d'éducation et les moyens de l'exécuter*, 1769, in-12 ; *Histoire de la ville de Bordeaux*, tome Ier, 1771, in-4°. Ce premier tome s'arrête à la minorité de Louis XIV : le second n'a point paru ; *Dissertation sur la religion de Montaigne*, 1773, in-8° ; *Eloge historique de Michel Montaigne, et Discours sur sa religion*, 1773, in-12 ; *Lettres sur l'histoire de France*, 1782, in-12 ; 1787, in-12 ; *Administration générale et particulière de la France*, 1775, in-12 ; *Histoire d'Artois*, 1785-1787, cinq parties, in-8° ; *Le Triomphe du chrétien* (Nuit d'Young), trad. de l'anglais, 1788, in-8°. Agneaux Devienne avait aussi cultivé la poésie.

AGNELLO, évêque de Ravenne, depuis l'an 558 jusqu'en 566, écrivit à Arménius, touchant la foi, une lettre qu'on trouve dans la Bibliothèque des Pères, et dont Théodulphe, évêque d'Orléans, fait mention dans son *Traité du St-Esprit*. Enée, évêque de Paris, la cite dans son *Traité contre les Grecs*.

AGNELLO (ANDRÉ), chanoine de Ravenne, écrivit, dans le IXe siècle, l'histoire des évêques de sa ville natale. Cet ouvrage, composé sous l'influence de la haine personnelle que l'auteur nourrissait contre les papes, et qu'excitait encore le schisme qui divisait alors les Eglises de Ravenne et de Rome, n'est appréciable que sous le rapport des faits peu connus et des dissertations qu'il renferme. Ce fut le P. Bacchini, bénédictin, qui le tira de la bibliothèque de la maison d'Est pour le publier en 1708, après l'avoir enrichi de notes savantes. Il a pour titre : *Agnelli, qui et Andreas, abbatis S. Mariæ ad Blachernas, liber pontificalis, sive vitæ Pontificum Ravennatum*, etc., 2 vol. in-4°. Il a été réimprimé par Muratori dans son Recueil *Scriptorum rerum italicarum*, t. II, part. Ire.

AGNÈS (sainte), vierge qui, selon saint Augustin et saint Ambroise, fut, à l'âge de douze à treize ans, martyrisée à Rome au commencement du IVe siècle, l'an 303, sous l'empereur Dioclétien. Prudence en parle dans l'hymne 14, et saint Ambroise dans son livre *de Virginitate*. « Tous les peuples, dit saint Jérôme, se réunissent pour célébrer dans leurs discours et dans leurs écrits les louanges de sainte Agnès, qui sut triompher de la faiblesse de son âge, comme de la cruauté du tyran, et qui couronna la gloire de la chasteté par celle du martyre. » Les actes de sainte Agnès, quoique du VIIe siècle, n'ont pas des caractères suffisants d'authenticité. On doit dire la même chose de ceux qu'Etienne Assémani a publiés en chaldaïque. Ils contredisent Prudence et saint Ambroise, en supposant que sainte Agnès termina son martyre par le feu (*Voyez* Tillemont, t. V). Son nom se trouve dans le canon de la messe. L'Eglise latine célèbre sa fête le 21 janvier. Deux beaux tableaux de sainte Agnès enrichissent le musée royal, l'un au moment où elle rend la vue à un jeune homme, l'autre dans l'instant où elle va recevoir le coup mortel.

AGNÈS de Montepulciano (sainte), se dévoua à Dieu, à l'âge de quinze ans, dans le couvent des dominicaines, à Proceno, au comté d'Orvietle, et mourut à Montepulciano, sa patrie, le 20 avril 1317, âgée de quarante ans. Ses vertus et les prodiges dont Dieu l'illustra pendant sa vie et après sa mort la firent canoniser par Benoît XIII, en 1726.

AGNÈS DE HARCOURT, troisième abbesse du monastère de Longchamp près Paris, écrivit, à la prière du roi Charles de Sicile, la Vie d'Isabelle, sœur de ce prince et fondatrice de cette abbaye.

AGNÈS ou AGNÉSIO (JEAN-BAPTISTE), prêtre espagnol, né à Valence, écrivit, vers 1550, divers ouvrages en prose et en vers, une Apologie de St Jérôme, deux livres d'Epîtres, etc.

AGNÉSI (MARGUERITE-GAÉTANE-ANGÉLIQUE-MARIE), née à Milan le 16 mars 1718, annonça dès sa plus tendre enfance les plus rares talents ; à l'âge de 9 ans, elle savait déjà le latin. Le grec, l'hébreu, le français, l'allemand et l'espagnol, ne furent qu'un jeu pour son extrême facilité. Ayant abandonné les langues pour se livrer à l'étude des mathématiques et de la philosophie, elle obtint du pape Benoît XIV la permission de remplacer son père dans la chaire de l'université de Bologne. Se sentant bientôt après appelée de Dieu à une sublime perfection, elle quitta le monde et les sciences pour se vouer au service des malades. Elle a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels on remarque : *Instituzioni analitiche* 1748, 2 vol. in-4°, traduits en français par d'Antelmy, avec quelques notes de l'abbé Bossut, et sous ce titre : *Traité élémentaire du calcul*

différentiel et du calcul intégral, 1775, in-8° ; *Traité sur les vertus et les mystères de Jésus-Christ;* deux *Paraphrases :* l'une du traité de saint Laurent Justinien, *de sacro Connubio;* l'autre du traité de saint Bernard, *de Passione Christi*. Quelques observations sur un ouvrage du marquis Gorini Corio. Elle mourut en odeur de sainteté à Milan, dans un établissement fondé pour des femmes pauvres, âgée de 81 ans, le 9 janvier 1799.

AGNOLO (MICHEL), religieux de l'ordre des frères prêcheurs, se laissa, selon toute apparence, égarer par les erreurs de la réforme, et parvint à s'évader, en 1550, du couvent de Florence, malgré la vigilance dont il était l'objet. Il vint en France, passa en Angleterre, où il resta jusqu'en 1554, se fixa ensuite avec sa famille à Strasbourg, et quitta cette ville en 1555, pour aller remplir à Soglio, dans le canton des Grisons, les fonctions de prédicateur. Il y mourut, mais on ne sait à quelle époque. On n'a de lui qu'un seul ouvrage: *Apologia nella quale si tratta della vera e falsa Chiesa, dell'essere e qualita della messa, della vera presenza di Cristo nel sacramento della cena, del papato, e primato di S. Pietro, de' concilj e autorità loro*, etc., 1556, in-8°.

AGOBARD, archevêque de Lyon, prit inconsidérément le parti de Lothaire, révolté contre l'empereur Louis le Débonnaire, et fit même une apologie, que nous avons encore, de sa conduite et de celle des autres princes rebelles. Il fut déposé au concile de Thionville l'an 835 ; mais s'étant réconcilié avec Louis, il fut rétabli, et mourut auprès de lui en 840, considéré par sa piété et son zèle. Il nous reste de ce prélat plusieurs ouvrages, dont Papyre Masson donna la première édition de 1606, in-8°. Ce savant les acheta d'un relieur, qui voulait en couvrir des livres. Baluze en a donné ensuite une plus belle édition en 1666, pleine de notes savantes, en 2 vol. in-8°. Ils ont été réimprimés dans le t. XIV de la Bibliothèque des Pères. Agobard écrivit contre Félix d'Urgel, contre les Juifs, contre les épreuves judiciaires, les duels; contre l'opinion des peuples de son temps, qui attribuaient toutes les tempêtes aux sorciers. Son *Traité du Sacerdoce* est particulièrement estimé. Dans le *livre sur les images*, il ne se déclara pas pour le culte qu'on leur rend, quoiqu'il se tînt éloigné de l'hérésie des iconomaques. Il est honoré à Lyon d'un culte public, ainsi qu'en Saintonge, où il est appelé saint Aguebaud.

AGOCCHI (JEAN-BAPTISTE), archevêque d'Amasie et secrétaire d'état du pape Grégoire XV, était né à Bologne et devint nonce du saint-siége à Venise, où il mourut en 1631. On a de lui une lettre en réponse au chanoine Barthélemi Dolcini sur la fondation et la puissance de la ville de Bologne, intitulée : l'*Antica fondazione e Dominio della città di Bologna, Lettera responsiva*, etc., Bologne, 1638. Agocchi a encore laissé divers ouvrages qui sont restés manuscrits, tels que : un traité des *Comètes*, un autre des *Météores*, des *Lettres :* ces écrits sont en latin. En italien : plusieurs traités sur la morale, sur les arts et divers autres sujets.

AGOSTINI (PIERRE-MARIE, dit le P. Jean Degli), savant biographe, né à Venise le 10 décembre 1701, annonça de bonne heure un penchant décidé pour la poésie ; mais les conseils d'un de ses oncles maternels, religieux de l'observance de Saint-François, le décidèrent à renoncer à une carrière dans laquelle d'ailleurs le faux brillant des *Seicentisti*, qu'il avait pris pour modèles, n'eût pas manqué de l'égarer. Il embrassa la vie monastique dans le même ordre, fit son noviciat à Corfou, étudia la philosophie à Naples, la théologie à Padoue, professa la scolastique dans divers couvents et fut nommé, en 1730, bibliothécaire du couvent *della Vigna*, à Venise, où il mourut en 1755. Outre divers opuscules oubliés, il a laissé une histoire littéraire de Venise, sous ce titre : *Notizie istorico-critiche intorno la vita e le opere degli scrittori veneziani*, 1752-1754, 2 vol. in-4°, qui renferment les Vies de 70 auteurs morts de 1315 à 1591. Le 3e volume est resté manuscrit avec de nombreux matériaux que l'auteur avait rassemblés pour conduire son travail jusqu'au XVIIIe siècle. Le style trop négligé d'Agostini lui a attiré quelques reproches ; mais tous les critiques s'accordent à louer son impartialité et l'exactitude de ses recherches. Il compta parmi ses meilleurs amis Mazzuchelli, le P. Costadoni et Marc Foscarini, depuis doge de Venise.

AGOULT (CHARLES-CONSTANCE-CÉSAR-LOUP-JOSEPH-MATTHIEU D'), évêque de Pamiers, naquit à Grenoble en 1747, et termina ses études théologiques au séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Il devint ensuite grand vicaire à Rouen, puis fut élevé, le 13 mai 1787, sur le siége épiscopal de Pamiers. Comme il s'était adonné à l'étude de l'économie politique et des sciences financière et commerciale, il se serait probablement distingué dans l'administration publique dont la voie lui était ouverte, sans la révolution qui survint. En 1789, il rédigea le *Rapport unanimement adopté par les commissaires de l'ordre de la noblesse du comté de Foix, nommés par délibération de la noblesse du 9 février pour examiner les plaintes et demandes de quelques communes*, in-4°, et il se retira peu de temps après à Soleure en Suisse, d'où il envoya son adhésion à l'*Exposition des principes des évêques de l'Assemblée*, qui avait été rédigée par M. de Boisjolin, relativement au serment d'obéissance à la constitution civile du clergé. Il fit paraître dans la même ville, en mai 1791, une *Ordonnance sur l'élection de Bernard Font, curé de Serres, comme évêque constitutionnel de l'Ariége*, et un *Avertissement pastoral au clergé et aux fidèles du diocèse de Pamiers*, pour les prémunir contre le schisme. En novembre 1790, il était revenu secrètement à Paris auprès de Louis XVI, et il s'était concerté avec ce prince et avec la reine sur quelques dispositions à prendre pour le départ de Leurs Majestés. Agoult passa, quelques années plus tard, en Angleterre, où il eut des relations avec le célèbre

Edmond Burke, se démit de son evêché en 1801, et put en conséquence rentrer en France. On assure qu'après la seconde restauration il fut question de lui confier le portefeuille des finances. Agoult mourut à Paris le 21 juillet 1824. Outre les opuscules cités plus haut, il a écrit : *Principes et réflexions sur la constitution française* (anonyme), in-8° de 26 pages ; *Conversation avec E. Burke sur l'intérêt des puissances de l'Europe*, Paris, Egron, 1814, in-8°, tiré à un petit nombre d'exemplaires ; *Projet d'une banque nationale*, Paris, 1815, in-4° de 9 feuilles ; *Eclaircissement sur le projet d'une banque nationale et réponse aux objections faites contre ce projet*, Paris, 1816, in-4° de 6 feuilles ; *Lettres à un jacobin, ou Réflexions politiques sur la constitution d'Angleterre et la charte royale, considérée dans ses rapports avec l'ancienne constitution de la monarchie française*, Paris, 1815, in-8° ; 2e édit., 1816 ; *Des impôts indirects et des droits de consommation, ou Essai sur l'origine et le système des impositions françaises comparé avec celui de l'Angleterre, suivi d'un examen de deux projets de finances, attribués à des membres de la commission du budget de* 1816, Paris, 1817, in-8° ; *Essai sur la législation de la presse* (anonyme), Paris, 1817, in-8° de 53 pages.

AGREDA (Marie d'), religieuse cordelière, de la famille Coronel, supérieure du couvent de l'Immaculée-Conception à Agreda en Espagne, naquit dans cette ville en 1602. Cette fille s'imagina avoir eu une vision, dans laquelle Dieu lui donna des ordres exprès d'écrire la vie de la sainte Vierge. Elle commença ce journal en 1637 ; mais un confesseur éclairé, qui la dirigeait pendant l'absence de son confesseur ordinaire, lui ordonna de le jeter au feu. Celui-ci étant de retour lui fit recommencer son ouvrage. Marie d'Agreda lui obéit avec empressement, et ce fruit de ses méditations, ou plutôt de ses rêveries, parut après sa mort sous ce titre : *La mystique cité de Dieu, miracle de sa toute-puissance, abîme de la grâce de Dieu, histoire divine et la vie de la très-sainte Vierge* Marie, *mère de Dieu, manifestée dans ces derniers siècles par la sainte Vierge à la sœur* Marie de Jésus, *abbesse du couvent de l'Immaculée-Conception de la ville d'Agreda*. On trouva cette production toute écrite de sa main, avec une attestation que tout ce qui y était contenu lui avait été révélé. La lecture en fut défendue à Rome ; et le P. Crozet, récollet, de Marseille, en ayant publié la première partie en français, la Sorbonne la censura très-vivement, l'an 1696, quoiqu'elle eût été approuvée en Espagne. La traduction entière de ce franciscain parut à Bruxelles, 1717, en 8 vol. in-12, et en 3 vol. in-4°. Ses ouvrages ayant été mûrement examinés, selon les règles établies dans la savante dissertation de Benoît XIV, la congrégation des Rites publia, en 1774, un décret pour imposer silence sur la béatification de cette religieuse. L'année suivante, il se tint encore une congrégation à ce sujet, après laquelle le pape devait donner le décret *de non procedendo ulterius*, qui cependant est encore resté suspendu. Il n'est pas possible qu'un homme sensé, qu'un chrétien solidement instruit dans sa religion, soutienne la lecture du livre de Marie d'Agreda, sans des mouvements de pitié envers cette bonne fille, et d'indignation contre les promoteurs et les éditeurs de ces prétendues révélations. Elle mourut le 24 mai 1665.

AGRESTIN, secrétaire du roi Thierry, puis moine de Luxeuil, se laissa infecter, pendant un voyage qu'il fit à Aquilée, des nouvelles opinions adoptées sur l'affaire des Trois Chapitres du concile de Chalcédoine et voulut les introduire en France. Il trouva une résistance invincible dans saint Eustathe, successeur de Colomban, et fut condamné dans le concile de Mâcon à donner des preuves de sa réconciliation avec son abbé. Toutefois il ne rentra point à Luxeuil. Ce malheureux religieux fut tué, en 628, par un époux outragé.

AGRICOL (saint), évêque d'Avignon, né dans cette ville sous le règne de Clotaire II, était fils de saint Magne, seigneur d'une haute naissance que sa piété avait fait élever sur le même siége. Agricol entra, dès l'âge de 14 ans, dans le monastère de Lérins, fondé par saint Honorat, et il s'y appliquait avec ardeur à l'étude de la théologie et des saintes Ecritures, lorsque son père, *qui occupait* depuis environ deux ans le siége d'Avignon, le rappela près de lui. Il exerça d'abord les fonctions inférieures du saint ministère avec autant de zèle que d'édification, et, bientôt jugé digne de seconder son père dans les travaux de l'épiscopat, il fut revêtu de la dignité d'archidiacre. Saint Magne voulant à cause de son âge et de ses infirmités se donner un successeur, rassembla le clergé et les principaux de la ville, qui tout d'une voix désignèrent Agricol, quoiqu'il n'eût que 23 ans. Le nouvel évêque corrigea les mœurs de son diocèse, ranima l'antique piété, et employa une partie de son patrimoine à bâtir de nouvelles églises ou chapelles. Ce fut lui qui introduisit dans l'église d'Avignon l'usage de chanter l'office divin alternativement et à deux chœurs, usage qui avait commencé à Antioche, et qui fut ensuite transporté à Rome par le pape saint Damase, et à Lyon par saint Patient. Saint Agricol, imitant l'exemple de son père, se fit élire un successeur : les suffrages tombèrent sur saint Vérédème, qui vivait en ermite dans le voisinage. Quant à lui, il ne songea plus qu'à se préparer à bien mourir : il légua ses biens à son église, et affranchit tous ses esclaves, en les récompensant généreusement. Il termina sa sainte carrière le 2 septembre 700, et c'est à ce jour qu'est marquée sa fête dans un précieux manuscrit du XIe siècle, qui existait en 1771, sous le titre *de Compoto*, dans la bibliothèque du marquis de Cambis-Velleron.

AGRICOLA, ou mieux SCHNITTER, *moissonneur* (Jean Islebius), ainsi nommé parce qu'il était d'Eisleben, où il naquit en 1490 ou 1492, dans le comté de Mansfeld ; compatriote et contemporain de Luther, il fut aussi son disciple. Il soutint d'abord les sentiments

de son maître avec beaucoup de zèle : mais il les abandonna ensuite, et devint son ennemi déclaré. Après mille variations dans sa foi, il renouvela une erreur que Luther avait été obligé d'abandonner, et devint chef d'une secte qu'on appela secte des *Antinomiens*. Luther avait enseigné que nous étions justifiés par la foi, et que les bonnes œuvres n'étaient pas nécessaires pour le salut. Agricola conclut de ce principe que, lorsqu'un homme avait la foi, il n'y avait plus de loi pour lui ; qu'elle était inutile, soit pour le corriger, soit pour le diriger, parce qu'étant justifié par la foi, les bonnes œuvres étaient inutiles, et parce que, s'il n'était pas juste, il le devenait en faisant un acte de foi. Luther s'éleva contre cette doctrine : Agricola la rétracta plusieurs fois et la reprit autant. Mais Luther n'abandonnant jamais ses principes sur la justification, et les admettant avec Agricola, il ne pouvait le réfuter solidement, ni le détromper, puisque les conséquences de l'un étaient évidemment liées aux principes de l'autre. Comme Agricola rejetait toute espèce de loi, on appela ses disciples *Antinomiens*, c'est-à-dire, sans lois. Craignant le ressentiment de Luther, il se retira à Berlin, où il obtint, en 1540, la place de premier prédicateur à la cour. Il fut un des théologiens choisis pour rédiger l'*Interim* d'Augsbourg, qui ne satisfit ni les catholiques ni les protestants. Agricola mourut en 1566. On a de lui des *Commentaires* sur saint Luc, in-8° ; *Historia passionis J.-C.*, 1543, in-fol. ; une traduction allemande de l'*Andrienne* de Térence, et un recueil de 750 proverbes allemands. Voyez sur cet hérétique l'*Histoire ecclésiastique* de Mosheim.

AGRICOLA (Michel), né en Finlande, mort en 1557, étudia la théologie et la médecine à l'université de Wittenberg, fut recommandé par Luther au roi Gustave Ier, et, après son retour dans son pays, fut nommé recteur à Abo, en 1539. Le même monarque l'envoya ensuite prêcher le christianisme aux Lapons. En 1554, Agricola fut fait évêque d'Abo. Peu de temps après il fit, avec Laurent Pétri, archevêque d'Upsal, un voyage en Russie pour avoir des conférences avec le clergé de ce pays. Il publia une *Traduction du Nouveau Testament* en finnois, Stockholm, 1548, très-rare, et on lui attribue une traduction dans la même langue du *Rituale Ecclesiæ ab erroribus pontificiorum repurgatus*.

AGRICOLA (François), né à Léonen, dans le duché de Juliers, chanoine et curé de Rodinge, puis de Sitarden, où il mourut le 6 décembre 1621, a laissé : *Commentarium de verbo Dei scripto et non scripto ; De lectione Sacræ Scripturæ ejusque interpretibus ; De sanctorum reliquiis ; De Christo Salvatore ; De primatu divi Petri* ; et plusieurs autres écrits.

AGRICOLA (Joseph), jésuite allemand, né à Hubstatt, en 1729, mort le 7 janvier 1777, fut professeur à l'université de Heidelberg, et publia plusieurs opuscules depuis 1768 jusqu'en 1775, année où parut son *Systema terræ motæ*, Heidelb., in-8°. Il rédigea deux écrits contre les incrédules ; le premier parut en 1769 sous ce titre : *Reflexiones philosophicæ in varias recentiorum quorumdam philosophorum nomen sibi arrogantium opiniones sacræ et profanæ reipublicæ obnoxias*, Heidelb., in-8° ; le second sous ce titre : *Ætatis nostræ incredulus in Deum, rempublicam, seipsum, injurius*, 1774.

AGRICOLE (Magne), est auteur d'une *Vie de saint Benezet*, ou Benedet, entrepreneur du pont d'Avignon, contenant l'histoire de l'ordre des religieux pontifes, Aix, David, 1708, in-16.

AGUADO (François), jésuite espagnol, né en 1566. Il fut le confesseur du duc Olivarez, ensuite ministre de Philippe IV, et mourut à Madrid en 1654. On a de lui : *Del perfetto Religioso*, Madrid, 1629, in-fol. Ses ouvrages ont été imprimés dans la même ville et la même année, en 6 vol.

AGUESSEAU (Henri-François d'), naquit à Limoges en 1668, d'une ancienne famille de Saintonge. Son père, intendant de Languedoc, fut son premier maître. Le jeune d'Aguesseau naquit avec les plus heureuses dispositions. La société des gens d'esprit, et surtout celle de Racine et de Boileau, avait des charmes infinis pour lui. Il cultivait comme eux la poésie, en avait le talent, et il le conserva jusqu'à ses derniers jours. Reçu avocat-général de Paris en 1691, il y parut avec tant d'éclat, que le célèbre Denis Talon, alors président à mortier, dit qu'il voudrait finir comme ce jeune homme commençait. Après avoir exercé dix ans cette charge, avec autant de zèle que de lumières, il fut nommé procureur-général en 1700, à 32 ans. C'est alors qu'il déploya tout ce qu'il était. Il régla les juridictions qui étaient du ressort du parlement, entretint la discipline dans les tribunaux, traita l'instruction criminelle d'une manière supérieure, et fit plusieurs règlements autorisés par des arrêts. Il fut chargé de la rédaction de plusieurs lois par le chancelier de Pontchartrain, qui lui prédit qu'il le remplacerait un jour. L'administration des hôpitaux fut l'objet le plus cher de ses soins. On lui conseillait un jour de prendre du repos : *Puis-je me reposer*, répondit-il généreusement, *tandis que je sais qu'il y a des hommes qui souffrent ?* La France n'oubliera jamais le fameux hiver de 1709 ; d'Aguesseau fut un de ceux qui contribuèrent le plus à la sauver des extrémités de la famine. Il fit renouveler des lois utiles ; réveilla le zèle de tous les magistrats, et étendit sa sollicitude à toutes les provinces. Sa vigilance et ses recherches découvrirent tous les amas de blé qu'avait faits l'avarice pour s'enrichir du malheur public. Après la mort de Louis XIV, le chancelier Voisin n'ayant survécu à ce prince que deux ans, le régent jeta les yeux sur d'Aguesseau, et le nomma pour lui succéder. Au commencement de la régence, lorsqu'il n'était encore que procureur général, il fut appelé à un conseil où le système de Law fut proposé. Il fut d'avis qu'on le rejetât ; et ce projet, dont il montra

il fit recevoir l'ordination épiscopale. Oswald donna à Aidan la terre de Lindisfarne, petite île de la côte de Northumberland, qui prit de là le nom d'Holy-Island, l'*Ile sainte*. Aidan y établit son évêché, y bâtit un monastère sous la règle de saint Colomban, et, aidé de ses frères, travailla avec ardeur et succès à l'objet de sa mission. Le vénérable Bède, dans son *Histoire ecclésiastique d'Angleterre*, parle d'Aidan, et le représente comme un modèle consommé de toutes les vertus chrétiennes. Il mourut le 31 août 651, en grande réputation de sainteté, et son corps fut enterré dans son église épiscopale de Lindisfarne. On lui attribue des miracles.

AIGLER (Benoît), né à Lyon dans le XIIIe siècle, devint abbé du Mont-Cassin sous le pape Urbain IV, fut appelé au cardinalat par Clément IV, et mourut en 1282. Il a laissé quelques ouvrages mystiques destinés à ses religieux, entre autres le *Miroir des moines*, une *Exposition de la règle de saint Benoît*, etc.

AIGN (Rupert), bénédictin de Saint-Emmeran, à Ratisbonne, né à Ingolstadt, le 25 décembre 1729, mort le 19 septembre 1813, se distingua comme professeur de philosophie et de théologie, travailla avec succès dans le ministère sacré, et fut partout estimé pour ses vertus et ses lumières. Il composa une histoire de son ordre et une histoire littéraire de son monastère, ouvrages qui n'ont pas vu le jour, ce qui est à regretter, à en juger par ses autres productions, telles que : *Epitome, seu conspectus philosophiæ*, Ratisbonne, 1758, in-4°; etc.

AIGNAN (saint). *Voy.* Agnan.

AIGNAN (Marie de Beauvilliers-Saint-), abbesse de Montmartre en 1598, entreprit d'introduire dans plusieurs maisons de l'ordre de Saint-Benoît, où elle avait fait profession de la vie religieuse, une réforme austère, et « tout ce que l'enfer a pu susciter « de farouches inimitiés pour empêcher un « pieux dessein, fut dirigé contre elle, au « point d'en avoir subi les épreuves du poi- « son et celles du poignard. » *Voy.* les Eloges historiques de Jacqueline de Blémur. Madame de Saint-Aignan poursuivit courageusement son entreprise, et sans employer le secours d'aucune autre autorité que celle de son exemple et de sa fermeté chrétienne, elle vint à bout d'établir dans son abbaye de Montmartre une ferveur si bien dirigée, que pendant 59 ans qu'elle régit cette maison, elle y donna l'habit de Saint-Benoît à 227 religieuses, dont il en sortit 53 pour aller réformer, établir ou gouverner d'autres couvents de cette congrégation Le pape Benoît XIV lui a donné la sainte appellation de vénérable servante de Dieu.

AIGNAN (François), capucin, qui devint médecin ordinaire de Louis XIV et du prince de Condé, était né à Orléans, avait visité l'Italie, et s'était fait recevoir docteur en médecine à l'université de Padoue; puis, étant entré dans l'ordre des Capucins, où il acquit le surnom de *Père Tranquille*, à cause de son système de thérapeutique sédative, il continua de se livrer à l'étude des sciences naturelles, et y acquit bientôt une telle réputation dans son ordre, qu'il fut nommé en 1678 un des deux capucins appelés alors *Capucins du Louvre*. Les rois de France, qui avaient eu dans leur palais du Louvre, surtout la branche des Valois, leurs astrologues et leurs alchimistes, suivant le progrès des lumières et une charité mieux entendue, transformèrent ces laboratoires, où jusque-là on n'avait cherché que le grand œuvre, en une officine de charité, où se préparaient et se distribuaient gratis des médicaments pour les pauvres de Paris, et l'ordre des capucins s'était vu charger particulièrement de cette mission. Cependant comme les convenances ne permettaient pas, d'après les règlements qui régissaient le corps médical de France, l'exercice de la médecine à un docteur d'une faculté étrangère non agrégé à une de celles de France, le P. Aignan se vit dans la nécessité de prendre, à 59 ans, le grade de docteur de la faculté de Paris. Il mourut six ans après, le 30 janvier 1709. S'étant adonné presque exclusivement à la chimie et à l'étude des médicaments et de leurs propriétés, Aignan dut nécessairement être *polypharmaque*. Aussi son nom n'est-il resté dans la science que par quelques formules de *baumes*, presque tous tirés de substances résineuses distillées, dans lesquelles il avait la plus grande confiance, et dont quelques-unes sont conservées dans la pratique, entre autres le fameux *baume tranquille*. Le P. Aignan a laissé plusieurs ouvrages où se trouvent consignées ses opinions comme chimiste, comme thérapeutiste, comme religieux et comme chrétien. Tout s'y trouve peut-être un peu confusément amalgamé, mais l'ensemble n'est pourtant pas sans intérêt. Voici les titres de ses œuvres : *Le Prêtre médecin, ou Discours physique sur l'établissement de la médecine*, Paris, 1686, in-12; *L'Ancienne médecine, ou les sentiments uniformes d'Hippocrate et de Galien sur les acides et les alcalis*, Paris, 1693, in-12; *Traité de la goutte dans son état naturel, ou l'Art de connaître les vrais principes des maladies*, Paris, 1707, in-12.

AIGREFEUILLE (Charles d'), docteur en théologie et chanoine de l'église cathédrale de Montpellier, qui vivait au milieu du XVIIIe siècle, a laissé : *Histoire de la ville de Montpellier depuis son origine*, 1737, in-fol., ouvrage estimable, mais peu connu hors du pays qu'il concerne; *Histoire ecclésiastique de Montpellier*, 1739, in fol., faisant suite au précédent.

AILERAN (saint), surnommé *le Sage*, Irlandais de nation, avait composé plusieurs ouvrages. Le seul qui nous soit parvenu a pour titre : *Interpretatio mystica progenitorum Domini nostri Jesu Christi*; il a été imprimé pour la première fois d'après un manuscrit de l'abbaye de Saint-Gall, dans le tome XVI de la Bibliothèque des Pères, p 37. Il y est placé à la suite des œuvres de saint Colomban. Le P. Patrice Fleming, religieux observantin, qui en est l'éditeur, y a ajouté une courte notice.

AILLAUD (Pierre-Toussaint), prêtre et littérateur, né à Montpellier en 1759, mourut en 1826 à Montauban, où il avait enseigné la rhétorique et était devenu bibliothécaire. Parmi les diverses productions en prose et en vers qu'il a laissées, nous distinguerons : *Le triomphe de la Révélation*, poëme en quatre chants, Montauban, 1815, in-8°. Ses autres ouvrages sont : *Apothéose de Thérésine*, poëme élégiaque en cinq chants, Montauban, 1802, in-8° ; *l'Egyptiade*, poëme héroïque en douze chants, Toulouse, 1802, in-8° ; Paris, 1813, in-8° : l'abbé Aillaud y célèbre l'expédition de Bonaparte en Egypte : il a emprunté le plan de *la Jérusalem délivrée*, malheureusement son poëme n'en est pas moins faible ; *Fastes poétiques de la révolution française*, Montauban, 1821, in-18 ; *Le nouveau Lutrin, ou les Banquettes*, poëme héroï-comique en huit chants, ibid., 1803, in-8° ; *Les Argonautes de l'humanité*, en deux chants, ibid., 1817, in-8° ; *Jean-Jacques Rousseau dévoilé*, ou Réfutation de son discours contre les sciences et les lettres, ibid., 1817, in-8° de 54 pages ; *Tableau politique, moral et littéraire de la France*, depuis le règne de Louis le Grand jusqu'en 1815, renfermé dans le développement de cette question : *Quels ont été les effets de la décadence des mœurs sur la littérature française?* Montauban et Paris, 1823, in-8° ; *La nouvelle Henriade*, poëme héroïque, qui devait avoir douze chants, dont le premier seul a paru, Montauban, 1826, in-8° de 36 pages. L'auteur trouvant la Henriade de Voltaire défectueuse, s'était proposé de refaire ce poëme.

AILLY (Pierre d'), naquit à Compiègne en 1350, d'une famille pauvre. Il fut reçu docteur en Sorbonne en 1380. Ensuite il fut élu chancelier de l'université de Paris, confesseur et aumônier de Charles VI, qui le nomma aux siéges du Puy et de Cambrai. Dès qu'il eut ce dernier évêché, il se démit de sa charge de chancelier en faveur du fameux Gerson. Son zèle pour l'extinction du schisme qui désolait alors l'Eglise, l'a rendu célèbre. Il fit diverses courses à Rome et à Avignon pour cet effet. Il eut des conférences avec les différents papes qui se disputaient alors la tiare. Il prêcha, en 1405, devant l'antipape Pierre de Lune sur la Trinité ; et il parla sur ce mystère avec tant d'éloquence, que ce pontife en institua la fête. Il ne se distingua pas moins au concile de Pise. Jean XXIII, qui connaissait tout son mérite, l'éleva à la dignité de cardinal en 1411. D'Ailly alla en cette qualité au concile de Constance, et y brilla également par son zèle et par son éloquence. Il revint ensuite à Avignon, où, selon la plus commune opinion, il termina ses jours le 9 août 1419. Martin V l'avait fait son légat en cette ville. Fleury dit qu'il mourut à Cambrai le 28 août 1425. Moréri et Ladvocat le font mourir en Allemagne. Le collége de Navarre, qui le reconnait pour son second fondateur, qui l'avait eu au nombre de ses boursiers, et dans le sein duquel il avait acquis le titre d'*Aigle des docteurs de la France* et de *Marteau des hérétiques*, hérita de ses livres et de ses manuscrits. Le plus connu de ses ouvrages est le *Traité de la réforme de l'Eglise*, divisé en six chapitres, et publié avec les ouvrages de Gerson, son disciple : « Au lieu de déclamations insultantes, dit l'abbé Bérault, il donna des conseils précis, pratiques et très-engageants. Il s'éleva même avec force contre ces réformateurs subalternes, qui déprisaient autant la dignité que la conduite des prélats du premier ordre, et dit qu'ils feraient beaucoup mieux d'écarter la poutre qui couvre leurs yeux, que d'observer malignement la paille qui gêne l'œil de leurs frères, ou plutôt de leurs pères et de leurs maîtres. Il proteste ensuite que le sacré collége s'est déclaré plus hautement que personne pour la réforme, et que l'Eglise romaine est disposée à se prêter à tous les règlements que l'esprit de sagesse et de vérité suggérera au concile. » La plupart de ses autres écrits ont paru à Strasbourg, 1490, in-fol., et quelques-uns ont été imprimés séparément à Paris, à la fin du XVe siècle. Tels sont les suivants : *Concordia astronomiæ cum theologiâ*, 1490, in-4 ; *De Animâ*, Paris, 1494, in-4° ; *De Vitâ Christi*, Paris, 1483, in-4°, et plusieurs autres ouvrages, la plupart de scolastique ou de piété, et quelques-uns concernant l'astrologie judiciaire, dont ce prélat faisait plus de cas qu'il ne convenait à son état et à ses lumières. Ce fut du reste un homme savant, irréprochable dans ses mœurs, attentif à maintenir la discipline de l'Eglise.

AIMERIC MALEFAYDA ou DE MALEFAYE, patriarche de l'église d'Antioche, né au commencement du XIIe siècle, dans le bourg de Saint-Viance, en bas Limousin, se distingua par son zèle et par ses vertus dans la croisade qu'avait publiée Urbain II, et fut élu doyen, puis patriarche d'Antioche en 1142. Il rassembla en une congrégation les ermites du Mont-Carmel, leur donna une règle, et vit sa réforme confirmée par le pape Alexandre III en 1180. De là sont venus les Carmes, dont saint Berthold, frère d'Aimeric, fut le premier général. Aimeric mourut en 1187 ; il avait été nommé par Alexandre III légat du saint-siége en Orient. On a de lui : *De institutione primorum monachorum in lege veteri exortorum et in nova perseverantium*, au cinquième volume de la Bibliothèque des Pères. C'est une traduction d'un ouvrage faussement attribué à Jean de Jérusalem, au Ve siècle, et dans lequel l'auteur s'efforce de prouver que le prophète Elie est le fondateur des Carmes ; *Epistola ad Hugonem*, etc., dans le tome Ier du *Thesaurus* de dom Martène ; *La Prise de Jérusalem par Saladin.*

AIMERICH (le P. Matthieu), jésuite et savant philologue, né en 1715 à Bordil, dans le diocèse de Girone, embrassa la règle de saint Ignace à 18 ans, et professa d'abord la philosophie et la théologie dans divers colléges de son ordre. Il devint recteur à Barcelone, puis à Corvera, et enfin chancelier de l'université de Gandia. Lorsque parut le décret qui prononçait l'expulsion de tous

les jésuites d'Espagne, il montra beaucoup de résignation et de fermeté, et s'occupa, sur le vaisseau qui le transportait en Italie, de consoler ses confrères, dont plusieurs étaient âgés et infirmes. C'est à Ferrare qu'il alla s'établir et qu'il écrivit les ouvrages qui ont fait sa réputation de philologue et de critique. Il mourut dans cette ville en 1799, à l'âge de 84 ans. Parmi les nombreuses productions du P. Aimerich nous citerons : *Nomina et acta episcoporum Barcinonensium*, Barcelone, 1760, in-4° ; *Quinti Moderati Censorini de vita et morte linguæ latinæ paradoxa philologica, criticis nonnullis dissertationibus exposita, asserta et probata*, Ferrare, 1780, in-8°, très-rare ; *Relazione autentica dell'accaduto in Parnasso*, ibid., 1782, in-8° : c'est une défense de l'ouvrage précédent contre un anonyme que le P. Aimerich raille avec finesse : *Specimen veteris romanæ litteraturæ deperditæ vel adhuc latentis, seu syllabus historicus*, etc., ibid., 1784, in-4°; *Novum Lexicon historicum et criticum antiquæ romanæ litteraturæ deperditæ vel latentis, ac Romanorum eruditorum qui ea floruerunt ab Urbe condita ad Honorii Augusti interitum : accedunt dissertationes et multa corollaria*, Bassano, 1787, in-8°; ouvrage qui est la suite et le complément du précédent. Au mérite d'une vaste érudition, le P. Aimerich joignait celui d'écrire en latin avec une élégance et une pureté qui deviennent de plus en plus rares.

AIMOIN, bénédictin de l'abbaye de Fleury-sur-Loire, né à Villefranche en Périgord, composa une *Histoire* de France en cinq livres. Les deux derniers furent finis après sa mort par une main étrangère. Ce n'est qu'une compilation pleine de fables et de faux miracles. Les légendes sont les sources où il a puisé. On trouve cette histoire dans le tome III de la *Collection* de Duchêne et dans celle de dom Bouquet. Il écrivait aisément, mais sans élégance. Il mourut en 1108. Il est aussi l'auteur d'une Vie de saint Abbon, dont il était l'élève : cet ouvrage est important.

AIMON, HAIMON ou HEMNON, évêque d'Halberstadt dans le IX siècle, fut disciple d'Alcuin, se trouva, en 858, au concile assemblé à Mayence contre Gotescalc, et mourut le 27 mars de l'an 863. Il écrivit des *Commentaires* sur les Psaumes, sur Isaïe et sur l'Apocalypse ; des *Sermons* sur les évangiles des dimanches et fêtes de l'année, imprimés à Cologne en 1536, et un abrégé de l'histoire sacrée intitulé *De christianarum rerum memoria*.

AIMON, moine de l'abbaye de Savigni, de l'ordre de Cîteaux, était Breton et natif de Landacob. Il prit l'habit de religieux dans l'abbaye de Savigni, au diocèse d'Avranches en Normandie, différente de l'abbaye de ce nom qui est dans le diocèse de Lyon, de l'ordre de Saint-Benoît. Il écrivit divers ouvrages de piété, et mourut en odeur de sainteté vers l'an 1174.

AINSWORTH (HENRI), théologien anglais d'une secte de non-conformistes, florissait au commencement du XVII siècle. Contraint de quitter l'Angleterre sous le règne d'Elisabeth, comme beaucoup d'autres de sa secte, il se réfugia en Hollande, où il fut choisi pour ministre d'une congrégation indépendante, dont la dissolution fut bientôt amenée par l'aigreur et la violence des disputes que l'esprit de secte éleva dans son sein. Ainsworth quitta Amsterdam et se rendit en Irlande, où il espérait trouver le repos. Mais, trompé dans son attente, il revint en Hollande où il resta jusqu'à sa mort, dont les circonstances sont assez singulières. Il avait trouvé dans la rue un diamant d'une valeur considérable que les démarches qu'il fit pour en découvrir le possesseur lui apprirent être la propriété d'un juif. Ainsworth s'empressa de le lui rendre, et rejeta l'offre d'une somme d'argent qui lui était faite en retour de ce service. Mais il fit promettre au juif de lui procurer une entrevue avec de savants rabbins, à qui il voulait demander des éclaircissements sur les prophéties de l'Ecriture concernant le Messie. Le juif, se trouvant vraisemblablement hors d'état de le satisfaire, et pressé par Ainsworth de tenir sa parole, prit, dit-on, le parti de l'empoisonner pour se délivrer de ses importunités. On croit communément qu'Ainsworth mourut l'an 1629. La date et le lieu de sa naissance sont inconnus. Il possédait la langue hébraïque et a fait une traduction littérale du *Pentateuque* accompagnée de commentaires utiles et curieux. Cette traduction, qui fait partie d'une suite d'*Annotations* qu'il avait composées sur l'Ancien Testament, et dont la dernière édition a été imprimée en 1639, 1 vol. in-folio, est devenue extrêmement rare. Il laissa en outre quelques écrits de controverse, tombés dans l'oubli.

AJALA, ou plutôt AYALA (MARTIN PEREZ DE), archevêque, né dans le diocèse de Carthagène en 1504, de parents obscurs, enseigna d'abord la grammaire pour nourrir sa famille. Ayant ensuite été ordonné prêtre et s'étant fait connaître à Charles V, cet empereur l'envoya, en qualité de théologien, au concile de Trente, et lui donna successivement deux évêchés, et enfin l'archevêché de Valence. Ce prélat savant et zélé gouverna son diocèse en digne pasteur, et mourut l'an 1566. On a de lui un traité latin *des Traditions apostoliques*, en dix livres, Paris, 1562, in-8°, et *De vera ratione christianismi instructio*, Cologne, 1554, in-12. C'est une instruction chrétienne adressée à un docteur juif nouvellement converti, suivie d'une dissertation pleine de savoir et d'onction sur l'invocation des saints, leurs prières pour nous, le jeûne, etc.

AKIBA, rabbin, et un des principaux docteurs hébreux du collége de Tibériade, dans le premier siècle de Jésus-Christ, garda des troupeaux jusqu'à l'âge de 40 ans ; mais la fille de son maître lui ayant promis de l'épouser s'il devenait savant, l'amour le fit docteur. Ce rabbin, fanatique comme la plupart de ses confrères, se jeta dans le parti du faux messie Barcochebas et lui appliqua cette prophétie de Balaam : *Orietur stella ex*

Jacob, etc. Il excita les juifs à la révolte, en leur citant les prophètes, et commit avec eux des cruautés qui le firent condamner à mort par l'empereur Adrien, l'an 135 de Jésus-Christ ; il fut écorché vif. Selon les juifs, il avait alors 120 ans. Sa femme, ses enfants et ses disciples furent aussi massacrés. Les rabbins lui attribuent le *Livre de la création*, qu'il mit sous le nom d'Abraham.

ALABASTER (GUILLAUME), théologien anglican né à la fin du XVIe siècle à Hadleigh, dans le comté de Suffolk, se fit catholique, redevint anglican, et fut prébendé de Saint-Paul de Londres dans le XVIIe siècle. L'étude de la cabale le jeta dans des opinions absurdes. Il est auteur d'un lexique hébreu, in-folio, et de quelques autres livres intitulés ridiculement et composés de même. Tels sont : *Apparatus in revelationem Christi, modo cabalistico explicatam*, Antuerpiæ, 1602, in-4° ; *Tractatus de bestia apocalyptica*, Delphis, 1621, in-12 ; *Spiraculum tubarum seu fons spiritualium expositionum ex æquivocis Pentaglotti significationibus ; Ecce sponsus venit, seu tuba pulchritudinis, hoc est demonstratio quod non sit illicitum nec impossibile computare durationem mundi et tempus secundi adventus Christi.*

ALACOQUE (MARGUERITE-MARIE), née en 1645 à Lauthecour en Bourgogne, montra dès son enfance beaucoup de piété et de vertu. Dès l'âge de dix ans elle se dévoua à la contemplation, et parut être favorisée de grâces extraordinaires. En 1671, elle entra au monastère de la Visitation de Sainte-Marie de Paray-le-Monial en Charolais. Elle fut admise au noviciat après trois mois d'épreuve, et fut dès lors un modèle de sagesse, de soumission et de patience. Elle mourut en 1690, après avoir servi à répandre la dévotion au Cœur de Jésus ; dévotion symbolique qui consiste à conserver et à nourrir le souvenir de l'amour extrême de Jésus-Christ pour les hommes : dévotion que les gens de parti ont décriée comme un fanatisme horrible, mais où les hommes sans passion n'ont rien vu que de simple et de raisonnable. L'évêque de Pistoie ayant également déclamé contre cette dévotion, dans une Instruction générale, le pape Pie VI lui écrivit en ces termes : « *Nimis profecto mirati sumus « te in magistrum erectum esse, ut dissidia et « studia partium jam providentia sanctæ sedis « composita prorsusque obsoleta iterum excitares. Sancta hæc sedes modum jam turbis « et quæstionibus imposuit, satisque declara- « vit, quo substantia illius devotionis ab om- « ni certe superstitiosa materialitate immunis « revera spectet, ut in symbolica cordis ima- « gine, immensam caritatem, effusumque amo- « rem divini Redemptoris nostri meditemur « atque veneremur.* » Le P. Galifet et Collet ont écrit un traité sur cet objet. *Voyez* GALIFET. M. Languet, archevêque de Sens, a écrit la *Vie* de cette religieuse et y a joint quelques-uns de ses écrits : il y a des choses et des idées singulières. *Voyez* ARMELLE, CATHERINE DE SIENNE (sainte). C'est ainsi que l'abbé de Feller parle de Marie Alacoque ; mais voici une note que nous empruntons à la septième édition de son Dictionnaire : « L'abbé de Feller avait des idées « fausses et singulières sur la dévotion au « Sacré-Cœur. Pour s'en faire une idée, on « peut consulter l'article Galifet, auquel « nous n'avons rien voulu changer, nous « proposant de faire sentir dans cette note « la fausseté de la doctrine qu'il émet et « qu'il soutient presque seul dans l'Eglise. « D'abord il ne voit dans la dévotion au Sa- « cré-Cœur qu'une dévotion purement sym- « bolique, qui nous rappelle l'amour du « Sauveur. Ce qui n'est pas exact, et ce qui, « dit *sine addito*, est faux, comme le prouve « la simple notion que donne l'Eglise de « cette touchante dévotion. Ensuite il criti- « que avec une amertume bien déplacée la « dévotion au Cœur de Marie, qu'il prétend « qu'on assimile à la dévotion au Sacré- « Cœur de Jésus, et qu'il assure avoir été « condamnée par Clément XIII, parce que « ce pape, en instituant la fête du Sacré- « Cœur, n'établit pas celle du Cœur de Ma- « rie. Deux erreurs qu'il n'est pas difficile « de réfuter quand on connaît les sentiments « de l'Eglise et des fidèles sur le Cœur sacré « de Marie, qu'on n'a jamais confondu avec « celui de son Fils, mais qu'on révère comme « la plus vive image des perfections du divin « Sauveur des hommes. On doit se défier des « jugements que l'abbé de Feller a portés « sur les ouvrages du père Eudes et du père « Galifet, qui ont si bien écrit sur le cœur « de Marie. *Voyez* la sixième partie de *l'Excellence de la dévotion au Sacré-Cœur de « Jésus*, Paris, 1819. On y trouve une réfu- « tation de l'abbé de Feller, tom. Ier, p. 281. » Quant aux « choses et aux idées singulières » qui se trouvent, suivant Feller, dans les écrits de Marie Alacoque, l'éditeur du *Traité* sur le Sacré-Cœur, par le P. Galifet, a relevé cette étrange imputation.

ALAIN DE LILLE, évêque de Lille en Flandre, florissait en l'université de Paris, au milieu du XIIe siècle ; il avait pris l'habit de Saint-Bernard du vivant de ce saint, fut premier abbé de la Rivour, dans le diocèse de Troyes, et ensuite, en 1151, évêque d'Auxerre. Il quitta l'épiscopat en 1167 pour se retirer dans la solitude, et mourut à Clairvaux en octobre 1181 : il avait plus de 100 ans. Il a laissé quelques ouvrages, entre autres *Vita sancti Bernardi* ; elle est dans le tome II des Œuvres de ce Père, édit. de 1690, in-fol. ; *Testamentum suum*, dans le recueil de Nicolas Camusat ; *Explanationes in prophetias Merlini angli :* ces prophéties faisaient beaucoup de bruit sous le règne de Louis le Jeune. — On a confondu souvent Alain de Lille avec un autre Alain de l'Isle, qui, d'après l'abbé Le Bœuf, naquit soit à Lille de Médoc, soit à Lille dans le comtat Venaissin, qui fut surnommé *le docteur universel*, et dont la réputation de savoir était si brillante, que l'on disait de lui : *Sufficiat vobis vidisse Alanum.* Alain de l'Isle mourut à Cîteaux vers le commencement du XIIIe siècle. Rien de plus obscur que la vie de cet Alain,

sur lequel on a débité mille fables. Dom Brial, ancien bénédictin, a lu à l'Institut un mémoire curieux sur Alain ; il le fait naître à Lille en Flandre. On remarque parmi ses ouvrages *l'Anti-Claudianus, seu de viro optimo et in omni virtute perfecto*, *lib. IX*, *Carmine*, Bâle 1535 ; Anvers, 1621 ; *De planctu naturæ contra Sodomiæ vitium*, avec les notes de Léon Allacci ; *Contra Albigenses, Valdenses*, etc. ; *Dicta de lapide philosophico*. Tous les ouvrages en prose et en vers d'Alain ont été recueillis par le P. Charles de Visch, Anvers, 1654, in-f°.

ALAIN, moine du VIIIe siècle, né en Aquitaine, ayant passé en Italie, fit profession dans l'abbaye de Farfe, dont il devint abbé. Il composa un *Homiliaire* où il a recueilli et mis dans un certain ordre tout ce qu'il y a de plus curieux et de plus instructif dans l'Ecriture sainte, les saints Pères et les auteurs ecclésiastiques, et il en a formé une suite de discours édifiants pour les principales fêtes de l'année. Dom Bernard Pez, bibliothécaire de l'abbaye de Melck, en a donné la préface au tome VI de son *Thesaurus anecdotorum*.

ALAIN, abbé de Tewkesbury en Angleterre, au confluent de l'Avon et de la Saverne, de l'ordre de Saint-Benoît, que la Chronique de Gervais de Cantorbéry appelle maître, fut versé dans presque tous les genres de littérature. Encore jeune, il passa en Italie dans la vue de perfectionner ses connaissances, et son mérite le fit nommer chanoine de l'église de Bénévent. Ayant pris la résolution de quitter le siècle, il retourna dans sa patrie et embrassa la vie monastique dans l'abbaye des bénédictins de la Très-sainte Trinité de Cantorbéry, dont il devint prieur en 1179, après Herluin. Alain composa un ouvrage intitulé : *De vita et exilio sancti Thomæ, archiepiscopi Cantuariensis*. Il recueillit dans cet ouvrage toutes les lettres que le saint martyr écrivit de son exil et celles qu'il reçut de divers personnages ; Chrétien Lupus l'a publié d'après un manuscrit de la bibliothèque du Vatican, à Bruxelles, en 2 tomes in-4°. Baronius et Sponde, son abréviateur, et quelques autres auteurs ecclésiastiques, ont attribué cet ouvrage à Jean de Sarisbéry ; mais Oudin pense qu'il est d'Alain. Elu abbé de Tewkesbury en 1186, il défendit avec fermeté les droits et priviléges de son abbaye, même contre le roi, et mourut vers 1201. On trouve des détails sur Alain de Tewkesbury dans Conrad Gesner, *Epitome Bibliothecæ scriptorum*; Lelandus, *Collectaneorum*, tom. IV ; Possevin, *Apparatus sacri*, tom. II ; Jean-Girard Vossius, *De historicis latinis* ; C. Oudin, *De scriptoribus eccles.*, tom. II, etc.

ALAIN, de l'ordre des frères prêcheurs, surnommé *de Rupe*, se fit une réputation populaire par ses sermons et par la sainteté de sa vie ; il se distingua surtout par sa dévotion pour la sainte Mère de Dieu, en l'honneur de laquelle il composa plusieurs opuscules. Alain le dominicain mourut en 1474, à Zwoll, dans une maison de son ordre. On a de lui : *Canticum canticorum*, Fribourg, 1619, in-4° ; *Compendium psalterii beatæ Mariæ, liber I ; De miraculis quoque Rosarii ejusdem gloriosæ Virginis liber unus* ; un grand nombre de *sermons* sur la confrérie du Rosaire.

ALAIN ou ALAN, célèbre théologien anglais, né à Lynn, dans le comté de Norfolk, vers le milieu du XVe siècle, se distingua comme le précédent par un grand talent pour la prédication. Il a laissé plusieurs ouvrages qui ont trait à l'étude de l'Ecriture sainte et à la théologie morale. Ce sont : *De vario Scripturæ sensu ; Elucidarium sanctæ Scripturæ ; Moralia Bibliorum ; Prælectiones theologicæ ; Elucidationes Aristotelis ; Sermones notabiles*. On ignore l'époque de la mort d'Alain.

ALAIN ou ALAN. *Voyez* ALAN.

ALAMANNI (JOSEPH), jésuite, né à Milan vers 1556, mort à Asti en 1630, à 74 ans, a laissé une *Histoire de l'image miraculeuse de la Vierge de Mondovi* ; un *Discours* prononcé dans le sénat de Gênes pour l'inauguration de David Vaccari, et un *Traité de la sagesse chrétienne*, dont on conservait le manuscrit en 2 volumes dans le collége de Turin. — Son frère Cosme, jésuite comme lui, était né en 1559. Il professa les humanités, la philosophie, la théologie, et mourut le 24 mai 1634. Outre quelques opuscules théologiques manuscrits, on a de lui une *Somme de toute la philosophie, d'après la doctrine de saint Thomas d'Aquin*, Pavie, 1618-1623, trois parties en cinq volumes qui ont été réimprimés à Paris.

ALAN, ALLEN ou ALLEYN (GUILLAUME), cardinal-prêtre de la sainte Eglise romaine, du titre de Saint-Martin-aux-Monts, surnommé *le cardinal d'Angleterre*, était né à Rossal, au duché de Lancastre, en 1532, d'une famille illustre par sa noblesse. Après avoir fait ses études au collége d'Oria, dans l'université d'Oxford, il fut pourvu en 1558 d'un canonicat dans l'église métropolitaine d'York. Son zèle ardent pour les vérités de notre sainte religion l'engagea à publier plusieurs écrits où les dogmes de la foi catholique étaient vigoureusement défendus. Marie, reine d'Angleterre, venait de mourir, et sa sœur Elisabeth lui succédait au trône avec des idées religieuses bien opposées ; Alain perdit son canonicat en s'opposant à l'entreprise de cette princesse qui voulait se faire reconnaître chef de l'église d'Angleterre. Obligé de fuir pour échapper à la rigueur des édits, il se retira à Louvain, où il s'occupa à écrire contre les protestants anglais. Le dérangement de sa santé le força à retourner dans son pays natal ; il y revint en secret, mais bientôt de nouveaux écrits révélèrent sa présence et le forcèrent encore une fois à sortir du royaume. De retour en Flandre, il fonda à Douai un séminaire pour ses compatriotes persécutés à cause de leur religion. Il en établit aussi un à Rome, deux en Espagne et un à Reims. Celui-ci fut doté en 1564 par la libéralité du cardinal de Lorraine, qui récompensa le zèle d'Alain par un canonicat dans sa cathédrale. Ce fut là qu'il publia une savante

apologie pour les catholiques persécutés en Angleterre. Alain ne se bornait pas à attaquer l'hérésie anglicane par ses écrits, il exhortait le cabinet de Madrid à équiper la fameuse *Armada* pour aller détrôner Elisabeth. Le pape Sixte V, pour y déterminer le roi d'Espagne, accorda le chapeau de cardinal à Alain le 7 août 1587. Il avait déjà refusé la pourpre, que Grégoire XIII lui avait offerte; mais Sixte V, voulant récompenser les grands services qu'il avait rendus à la foi, l'obligea d'accepter cette insigne dignité et le déclara son légat en Angleterre, comme l'avait été le cardinal Polus sous le règne de Marie. Philippe II lui donna une riche abbaye dans la Calabre et le nomma à l'archevêché de Malines; mais il n'y put résider, le pape ayant voulu le conserver à Rome, où son savoir était nécessaire dans le consistoire. Alain travailla avec le cardinal Colonne et le docte Bellarmin à la révision de la Bible, qui fut imprimée par ordre de Sixte V et revue par les soins de Clément VIII. Il mourut à Rome l'an 1594, âgé de 62 ans. Le cardinal Alain a laissé plusieurs ouvrages dont voici les titres: *Courtes raisons pour la foi catholique; Défense de la doctrine catholique, au sujet du purgatoire et de la prière pour les morts*, Anvers, 1565; *Défense du pouvoir légitime et de l'autorité du sacerdoce pour la rémission des péchés*, avec un Supplément sur la confession et les indulgences, Louvain, 1567, in-8°; *Sur les sacrements*, Anvers, 1576, in-4°; *Du culte des saints et de leurs reliques*, modeste et sincère apologie des chrétiens catholiques qui ont souffert pour la foi, soit dans leur pays, soit ailleurs, 1583; *Justitiæ anglicanæ confutatio, seu de intentione papæ in erigendis seminariis*, etc.

ALARD (François), fils d'un catholique récemment converti de Bruxelles, naquit dans cette ville au commencement du XVIe siècle. Son père l'ayant obligé d'entrer dans l'ordre de Saint-Dominique, il y montra quelque talent pour la prédication. Mais la lecture des ouvrages de Luther que lui prêta un négociant de Hambourg ébranla ses croyances encore peu raffermies, et il s'enfuit à Iéna et de là à Wittenberg. La mort de ce négociant l'ayant laissé sans ressource, Alard revint à Bruxelles; mais sa mère elle-même le dénonça à l'Inquisition, s'il faut en croire son arrière-petit-fils qui rapporte ce fait dans la *Decas Alardorum scriptis clarorum*, et Alard fut condamné à mort. Il réussit à s'évader de sa prison et se rendit dans le comté d'Oldenbourg, où il devint aumônier du prince. Plus tard, lorsque les Anversois obtinrent la liberté du culte, il revint en Belgique par deux fois. Christian IV, roi de Danemark, lui donna enfin un asile et lui accorda la cure de Wilster, dans le Holstein, où il mourut en 1578. Alard composa plusieurs livres latins et flamands, qui ont perdu tout leur intérêt avec les circonstances qui les avaient inspirés.

ALARY (Georges), supérieur des missions étrangères, né en 1731, à Pampelone, dans le diocèse d'Alby, se rendit en 1764 à Siam, où il fut nommé pro-vicaire de la mission et fit des conversions nombreuses. En 1765, il fut amené captif par les Birmans qui avaient fait une irruption sur la population chrétienne de Mergui, dont l'administration spirituelle lui était confiée, et transféré à Rangon, au royaume d'Ava; il s'y fit chérir de tous les habitants par sa douceur évangélique. Après neuf mois de captivité, il put se rendre en Chine, dans la province de Kouei-Tcheou, où l'Evangile n'avait pas encore pénétré, et il y fonda un grand nombre d'églises. En 1769, pendant la persécution, il accompagna le P. Pottier dans la capitale du Chensi, pour y recevoir la consécration épiscopale; ils firent ensemble 200 lieues dans un pays inconnu, accompagnés seulement d'un catéchiste chinois. Rappelé en France en 1773, il se rendit d'abord à la Trappe, où il voulut passer le reste de ses jours dans les austérités de la pénitence; mais un bref très-honorable de Clément XIV lui adressa l'ordre de se rendre à Paris, afin d'y exercer les fonctions pour lesquelles il avait été rappelé de la Chine. Ce fut Alary qui, depuis cette époque jusqu'à la révolution, forma tous les missionnaires qui furent envoyés dans l'Orient. Lorsque la révolution éclata, Alary se réfugia en Angleterre, où il s'occupa encore avec deux de ses confrères d'instruire les missionnaires. Alary résolut de nouveau, malgré son grand âge, d'embrasser la règle austère des Trappistes qui s'étaient réunis en communauté dans ce pays; mais ses forces ne lui permirent point d'accomplir son vœu. Rentré en France en 1802, il devint supérieur du séminaire des Missions, se démit en 1809 à cause de ses infirmités, et mourut saintement le 4 août 1817.

ALARY (Etienne-Aimé), né à Montpezat en Vivarais le 29 septembre 1762, étudia au séminaire de Viviers, et y prit les ordres en 1785. A l'époque de la révolution il se réunit aux royalistes qui s'étaient rassemblés à Jalès, et fut mis hors la loi. Il passa dans l'étranger en 1792, et fut nommé aumônier du quartier-général du prince de Condé, et successivement confesseur des ducs d'Angoulême et de Berry. Son courage égalait ses sentiments religieux. Dans toutes les affaires, il exposa sa vie pour donner des secours temporels et spirituels aux blessés, ce qui le fit appeler *le brave des braves*. Devant Munich, il fut blessé en 1796, et il eut un cheval tué sous lui à l'affaire de Constance en 1799. Rentré en France en 1803, il fut arrêté en 1804, et conduit à Sainte-Pélagie, puis au Temple, où il demeura plusieurs années. Après la restauration, il devint chapelain de la duchesse de Berry, et il mourut en 1819.

ALASCO (Jean), oncle du roi de Portugal, avait été promu à l'épiscopat, lorsqu'il embrassa les opinions des prétendus réformateurs, et, étant sorti de son pays, se fit, en 1550, prédicateur d'une congrégation protestante à Embden. Il dut ensuite se réfugier en Angleterre, et fut encore obligé de

quitter ce royaume, à l'avénement de la reine Marie, en 1553. Alasco passa les dernières années de sa vie en Pologne, où il mourut en 1560. Il avait été lié avec Mélanchthon et Erasme, et, ce dernier, se voyant près de mourir, lui vendit sa bibliothèque.

ALAVA-ESQUIVEL (Diégo), canoniste de Vittoria, fut évêque d'Astorga, puis d'Avila, et ensuite de Cordoue. Il assista au concile de Trente, et mourut en 1562. On a de lui : *De conciliis universalibus, ac de his quæ ad religionis et christianæ reipublicæ reformationem instituenda videntur*, Grenade, 1582, in-folio : très-bon ouvrage, plein de vues sages et pures.

ALBAN (saint), premier martyr de la Grande-Bretagne, était, à ce que l'on croit, né à Vérulam, comté de Hertford, dans le IIIe siècle. Il eut la tête tranchée sous Maximien, l'an 287 de Jésus-Christ. Ussérius a publié les anciens *actes* de son martyre dont les principales circonstances se trouvent rapportées dans Bède et dans Gildas. Quelques modernes se sont fort récriés contre les miracles qu'on lit dans ses *actes*; on ne peut mieux leur répondre qu'en rapportant ce qu'en dit M. Collier, célèbre protestant : « Les miracles de saint Alban étant attestés « par des auteurs dignes de foi, je ne vois « pas pourquoi on les révoquerait en doute. « Il est certain, par les écrits des anciens, « que, de leur temps, il s'opérait des mira- « cles dans l'Eglise. Il n'y aurait pas de « raison pour soutenir que Dieu n'a mani- « festé sa puissance d'une manière surna- « turelle que dans le siècle des apôtres. « Ceux-ci n'ayant pas converti le monde « entier, pourquoi ne voudrions-nous pas « convenir que Dieu aura donné aussi à « ceux de ses serviteurs qui ont vécu en- « suite, des lettres de créance auxquelles « on ne pouvait se refuser? Pourquoi enfin « rejetterait-on les miracles de saint Alban, « la circonstance où il se trouvait étant « assez importante pour que le Ciel inter- « posât son pouvoir d'une manière surna- « turelle? » — Quelques auteurs n'ont fait qu'une même personne de saint Alban premier martyr d'Angleterre, et de celui qui est honoré le 21 juin à Mayence, dans un monastère de son nom, fondé en 804. Mais on lit dans le Martyrologe de Raban-Maur, que le second était Africain; qu'ayant été banni par Hunéric, à cause de la foi, il se retira à Mayence, et qu'étant tombé entre les mains des Huns, il fut martyrisé par ces barbares.

ALBANI (Jean-Jérôme), naquit en 1504 à Bergame, d'une famille noble d'Albanie, qui se réfugia en Italie après l'invasion des Turcs, et dont une branche se retira à Bergame, l'autre à Urbin. Il se consacra à l'étude du droit canonique et civil. Pie V, qui l'avait connu lorsqu'il était inquisiteur à Bergame, ne fut pas plus tôt élevé à la papauté, qu'il l'honora de la pourpre en 1570. Albani était veuf et avait des enfants; ce fut la crainte qu'il ne s'en laissât gouverner, qui empêcha le conclave de l'élire pape, après la mort de Grégoire XIII. Il mourut en 1591. Nous avons de lui plusieurs ouvrages de jurisprudence canonique. Les principaux sont : *De immunitate ecclesiarum*, 1553; *De potestate papæ et concilii*, Lyon, 1558; Venise, 1561, in-4°; *De cardinalibus, et de donatione Constantini*, 1584, in-fol.

ALBANI (Alexandre), cardinal et bibliothécaire du Vatican, de l'ancienne famille Albani et de la branche d'Urbin, naquit à Urbin le 15 octobre 1692; il était neveu du pape Clément XI; Innocent XIII l'honora de la pourpre en 1721. Envoyé l'année précédente comme nonce extraordinaire près de l'empereur d'Allemagne, il déploya dans cette mission la magnificence et la dignité qui convenait à son nom, et qu'exigeait cet honorable emploi. Il aimait les arts et les lettres, et consacrait la plus grande partie de sa fortune, soit à acheter des tableaux et des livres, soit à faire exécuter des fouilles pour découvrir quelques monuments antiques, soit à encourager par des récompenses et des pensions les savants et les artistes. Il mourut aveugle le 11 décembre 1779, âgé de 87 ans, et laissa des *écrits historiques et littéraires* très-estimés.

ALBANI (Annibal), frère aîné du précédent, né le 15 août 1682 à Urbino, s'immisça, jeune encore, dans les affaires de l'Etat pontifical. Il entra dans le sacré collége en 1711, occupa la place importante de camerlingue de l'Eglise romaine depuis 1719, et se retira, en 1747, dans son diocèse d'Urbino pour y consacrer ses loisirs aux sciences. Il mourut le 21 septembre 1751. Une riche bibliothèque qu'il avait formée, un musée, un cabinet de médailles, qui plus tard fut réuni à celui du Vatican et dont Venuti a publié la description, Rome, 1729, 2 vol. in-fol.; enfin des ouvrages de sa composition (*Mem. concernenti la citta di Urbino*, Rome, 1724, in-folio), témoignent assez de la variété de ses connaissances.

ALBANI (Jean-François), autre neveu de Clément XI, né le 26 février 1720, devint, très-jeune encore, évêque d'Ostie et de Velletri, et dès l'âge de 27 ans il était cardinal. Réunissant à des agréments physiques beaucoup d'esprit et d'instruction, recherché de toutes les sociétés, il négligea dans sa jeunesse les affaires de l'Eglise. Adversaire des Français, il s'enfuit de Rome à leur approche, et il n'y retourna que lorsque Pie VII fut monté sur le trône pontifical, grâce, en grande partie, à son influence. Toutefois ce pontife nouvellement élu se rattacha promptement au système français. Albani mourut au mois de septembre 1809.

ALBANI (le prince Joseph), neveu de Jean-François, né le 13 septembre 1750 à Rome, fut nommé cardinal le 23 février 1801. Il passa sa jeunesse dans le désœuvrement, préférant la musique à toute occupation sérieuse; mais lorsque la nécessité l'eut obligé au travail, il développa les grands talents dont la nature l'avait doué. Selon la coutume de sa famille, il embrassa le système

autrichien, système hostile à la France. Des lettres qu'il avait écrites de Vienne, où il se trouvait en mission pour y suivre les intérêts du saint-siége, ayant été interceptées par les Français, ceux-ci en firent un prétexte pour rompre l'armistice et occuper Rome militairement. Joseph perdit ses riches bénéfices de la Haute-Italie et tous ses trésors lors du pillage de ses palais : il se retira à Venise. Depuis 1814, il habita de nouveau Rome, devint secrétaire des brefs pontificaux, puis légat à Bologne. Pie VII le nomma secrétaire d'Etat en 1829; il remplit postérieurement les fonctions de bibliothécaire de la sainte Eglise. Il avait été envoyé avec de la force armée, dans les quatre légations, en qualité de commissaire apostolique lors des troubles qui, en 1831, avaient éclaté dans ces provinces. Pour y rétablir le bon ordre il appela le secours des Autrichiens, et retourna à Rome sans avoir raffermi la nouvelle organisation qu'il avait introduite à Bologne. Albani mourut à Pesaro, le 8 décembre 1834.

ALBENAS (Jean Poldo d'), né en 1512 à Nîmes, mort en 1563, avait été un des plus empressés à embrasser la religion prétendue réformée. Il s'était destiné de bonne heure à la carrière du barreau. Lorsque Nîmes fut devenue, en 1552, le siége d'un présidial, il y fut pourvu d'une charge de conseiller qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il cultivait aussi les lettres, et il traduisit en français l'écrit de saint Julien, archevêque de Tolède, intitulé : *Prognosticorum, sive de origine mortis humanæ; De futuro sæculo et de futuræ vitæ contemplatione libri tres.* Cette traduction fut bientôt suivie de celle de l'*Histoire des Taborites* (hérétiques de Bohême), écrite en latin par Æneas Sylvius, qui fut plus tard Pie II. D'Albenas publia ensuite un *Discours historial de l'antique et illustre cité de Nîmes*, Lyon, 1557, in-folio, avec des planches assez grossièrement gravées en bois, mais cependant assez exactes. Castel, dans ses *Mémoires sur le Languedoc*, fait naître à tort d'Albenas en Vivarais.

ALBER (Erasme). *Voy.* Albert.

ALBERGATI (Nicolas), cardinal du titre de Sainte-Croix, et évêque de Bologne, naquit dans cette ville l'an 1375. Après avoir étudié en droit, il entra dans l'ordre des Chartreux, chez lesquels il fut prieur à Florence. Il fut ensuite élevé, l'an 1417, à l'évêché de Bologne, et réconcilia ses diocésains avec le pape Martin V. Depuis, il fut envoyé nonce en France, l'an 1422, et il s'acquitta si bien de cet emploi, qu'il en fut récompensé en 1426 par le chapeau de cardinal, qu'on le força d'accepter. Le pape Martin V le nomma légat en forme l'an 1431, et Eugène IV lui donna ordre d'aller présider au concile de Bâle. Mais les Pères assemblés en cette ville, ne l'ayant pas voulu reconnaître, il se retira auprès du pontife, qui lui donna encore la légation de France, et depuis le mena au concile qu'il avait convoqué à Ferrare, où il disputa doctement contre les Grecs. Le cardinal Albergati fut encore légat en Allemagne, et fut nommé à son retour grand pénitencier de l'Eglise. Il mourut peu de temps après à Sienne, le 9 mai 1443, avec l'avantage d'avoir eu sous lui Thomas de Sarzane, et Æneas Sylvius, qui furent depuis tous deux papes. Ce prélat était fort laborieux, et employait ses heures de loisir à composer des sermons ou à dicter des lettres. Il rétablit et embellit extrêmement son église et son palais épiscopal, qu'il orna d'une bibliothèque. Dans le *Pontifical* de Bologne, que le cardinal Paléotti publia dans le XVI[e] siècle, et qui est intitulé : *Archiepiscopale Bononiense*, Nicolas Albergati est mis entre les bienheureux titulaires de cette Eglise.

ALBERGATI (Fabio), natif de Bologne, vivait dans le XVI[e] siècle. On a de lui : *El cardinale*, Bologna, 1599, in-4°; *Trattato del modo di ridurre a pace l'inimicizie private*, Venetia, 1614, in-8°, sujet que J.-B. Olevano a également traité. Les ouvrages de morale d'Albergati ont été recueillis en six volumes par Zanetti.

ALBERGONI (le P. Eleuthère), religieux conventuel et prédicateur, naquit dans le Milanais en 1560. Les succès qu'il obtint dans la chaire à Milan et dans toute la Lombardie fixèrent sur lui l'attention du pape Paul V, qui le nomma, en 1611, à l'évêché de Monmarani, où il mourut en 1636. Outre trois volumes de *Sermons* dont le temps a diminué la réputation, Albergoni a laissé un *Traité des vertus chrétiennes*, paraphrase des trois premiers versets du Magnificat; une *Concordance des Evangiles*, et une *Explication* en latin *de la doctrine de Scot*, Padoue, 1593, in-4°. Ce dernier ouvrage a été réimpr. à Lyon en 1643.

ALBERGOTTI (Augustin), évêque d'Arezzo, né dans cette ville le 25 novembre 1755, d'une famille ancienne et distinguée. Il fut ordonné prêtre le 10 août 1779, et se rendit à Rome pour s'y perfectionner dans les diverses branches des sciences ecclésiastiques, mais il s'appliqua encore plus à se former à la piété. Devenu chanoine de Florence, il fit un voyage dans la Haute-Italie, en 1785, et il visita avec soin les bibliothèques, les musées et tous les monuments de la religion et des arts. Il fut ensuite nommé grand vicaire, et il remplit pendant quatorze ans cet emploi avec prudence et avec zèle, s'efforçant de combattre les nouveautés qu'on cherchait à introduire en Toscane. Lorsque Pie VI fut conduit à Florence en 1798, il lui donna les plus grandes marques de dévouement, et s'efforça d'adoucir la situation des prêtres français et romains que les circonstances amenèrent en cette ville. L'année 1799, la Toscane fut occupée par les Français, et Albergotti fut arrêté et conduit à Livourne pour y être embarqué pour la France; mais il trouva moyen de s'échapper, et en 1801 il fut nommé à l'évêché d'Arezzo. Ses premiers soins furent pour les séminaires; il s'efforça ensuite de propager la piété par ses lettres, ses homélies, ses mandements et plusieurs visites pastorales

qu'il fit dans son diocèse, où il prêchait toujours. En 1807, il établit une maison de passionistes pour les missions et les exercices spirituels; mais il fut ensuite obligé de la dissoudre pour se conformer aux décrets de Buonaparte contre les monastères. Dans la nouvelle invasion de la Toscane, il eut souvent à lutter contre l'esprit d'une administration ombrageuse et tyrannique; il parvint cependant à conserver les deux sanctuaires du Mont-Alverne et de Camaldule, si chers à la piété des peuples par les plus respectables souvenirs. Il se rendit à Rome en 1814, pour féliciter Pie VII sur son retour et son heureuse délivrance. Plusieurs fois son humilité le porta à renoncer à l'épiscopat, mais ce pontife lui ordonna de n'y point penser. Il continua à donner tous ses moments à l'administration de son diocèse et aux œuvres de charité, qui furent toujours pour lui un objet de prédilection. Il érigea sur le Mont-Alverne un hospice pour les pèlerins, et dans les années de disette il redoublait ses largesses et donnait abondamment pour les couvents, pour les prêtres exilés, pour les missions étrangères. L'esprit de pénitence lui faisait en même temps pratiquer des austérités qu'il avait soin de cacher à tout le monde. Une maladie de langueur, pendant laquelle il donna des marques extraordinaires de patience, l'enleva le 6 mai 1825. Parmi ses ouvrages, qui sont nombreux, on remarque son écrit sur la *Vie et le culte de saint Donat;* son ouvrage sur la *Dévotion au Sacré-Cœur*, qui fut approuvé par le célèbre cardinal Gerdil, et son livre sur *la Vie et le Culte de la sainte Vierge*.

ALBERIC, religieux du Mont-Cassin, qui devint cardinal, se distingua, vers l'an 1050, par ses écrits contre Bérenger, qui, comme on sait, niait la présence réelle.

ALBÉRIC ou ALBERT, fut chanoine et gardien de l'église d'Aix-la-Chapelle, et selon d'autres, d'Aix en Provence. N'ayant pu suivre les croisés dans leur expédition, il entreprit d'en écrire l'histoire sur les relations des témoins oculaires. Elle s'étend depuis 1095 jusqu'à 1120, sous le titre de *Chronicon Hierosolymitanum*, Helmstadii, 1584, 2 vol. in-4° rares; elle se trouve aussi dans le *Gesta Dei per Francos*, 1611, 2 vol. in-fol.

ALBÉRIC, moine français dans l'abbaye de Cluny, devint cardinal et évêque d'Ostie, en 1138. Il fut légat du saint-siége en Angleterre, en Ecosse, en Sicile, en Orient et en France. C'est lui qui convoqua, l'an 1138, le concile de Westminster. Il mourut en 1147.

ALBÉRIC, un des fondateurs de l'ordre de Cîteaux, disciple et compagnon de saint Robert, abbé de Molesme, mort le 26 janvier 1109, est honoré en ce jour par les cisterciens d'Italie, en vertu d'un décret de la congrégation des Rites.

ALBÉRIC, moine de l'ordre de Cîteaux, dans le monastère des Trois-Fontaines, au diocèse de Châlons-sur-Marne, né dans les environs de cette ville au commencement du XIIIe siècle, écrivit une *Chronique*, qui contient les événements remarquables arrivés depuis la création du monde jusqu'en 1241. Elle a été publiée par Leibnitz et Menckenius; par le premier, dans le tome II des *Accessiones historicæ*, Leipzig, 1698, in-4°; et par le second, dans le tome Ier des *Scriptores rerum Germanicarum et Saxonicarum*, Leipzig, 1728, in-folio. La bibliothèque royale possède un manuscrit plus complet que ceux qui ont servi à ces deux éditions. Albéric avait aussi composé diverses poésies, dont une partie s'est perdue; une partie s'en conservait en manuscrit dans la bibliothèque des Dominicains de Cologne.

ALBÉRON Ier, évêque et prince de Liége, en 1123, était fils d'un premier mari d'Adélaïde, épouse de Henri II, comte de Louvain, et se rendit recommandable par la douceur de son caractère et la pureté de ses mœurs. Il abolit le droit de main-morte dans ses terres, longtemps avant la suppression de ce droit par Henri III, duc de Brabant. « Ce « droit, dit M. Dewez, consistait dans l'obli« gation de céder au seigneur, quand un « père de famille mourait, le plus beau « meuble de la maison; ou, pour le racheter, « il fallait couper la main droite du défunt, « et la présenter au seigneur. » Cette coutume singulière n'est rien moins que prouvée, et l'on n'en trouve aucune trace dans les monuments législatifs. Le savant Moser a prouvé, dans ses *Patriotisch Fantasien*, que les serfs n'étaient pas seuls mainmortables, mais que des évêques mêmes l'étaient à l'égard de l'empereur, des chapitres à l'égard des évêques, etc. Albéron mourut le 1er janvier 1128.

ALBERONI (JULES), cardinal et ministre d'État, né à Firuenzola, village du Parmesan, le 30 mars 1664, d'un père jardinier, cultiva comme lui la terre jusqu'à l'âge de 14 ans; pour le bien de l'humanité et le repos de l'Europe, il eût été à souhaiter qu'il l'eût cultivée toujours. Le jeune homme crut avoir fait sa fortune en obtenant une place de clerc-sonneur à la cathédrale de Plaisance. On le fit prêtre, et son évêque lui donna l'intendance de sa maison, et un canonicat de son église. Quelque temps après, ayant obtenu un bénéfice plus considérable, le poëte Campistron, qui avait été volé, se réfugia chez lui. Albéroni l'accueillit avec beaucoup d'humanité, l'habilla, et lui prêta même de l'argent pour aller à Rome. Ce petit événement fut l'origine de sa fortune. Campistron, secrétaire du duc de Vendôme, ayant suivi son maître en Italie, se souvint de son bienfaiteur, et en parla à ce prince, qui se servit de lui pour découvrir les grains que les habitants tenaient cachés. Ce service l'attacha à ce général. Il le suivit à Paris, où l'on voulut lui donner la cure d'Anet. Albéroni la refusa, aimant mieux être à la suite de son protecteur, qu'à la tête d'une paroisse. Le duc, nommé général des armées en Espagne, eut besoin de lui pour entretenir sa correspondance avec la princesse des Ursins, qui, par ses intrigues et son esprit,

s'était mise à la tête des affaires d'Espagne. Madame des Ursins protégea dès ce moment Albéroni. Ce fut par son crédit qu'il eut le titre d'agent du duc de Parme à la cour de Madrid. Il proposa à cette favorite d'engager Philippe V à épouser Elisabeth Farnèse, héritière de Parme, de Plaisance et de la Toscane. La princesse des Ursins, espérant de perpétuer son règne sous le nom de la nouvelle reine, détermina le roi à cette union. Albéroni fut chargé de suivre la négociation et s'en acquitta avec succès. La reine, à laquelle ses grâces et son esprit donnaient beaucoup d'ascendant sur son époux, fit nommer Albéroni cardinal, grand d'Espagne et premier ministre. Pour parvenir à la pourpre, il avait flatté le pape, en faisant rendre à son nonce en Espagne la clef et les papiers de la nonciature, qui lui avaient été ôtés. Il envoya en même temps des escadres pour défendre l'Italie menacée par les Turcs, qui assiégeaient l'île de Corfou. Elevé aussi rapidement que Richelieu, dès qu'il fut à la tête du gouvernement, il voulut à son exemple donner quelques secousses à l'Europe. Au milieu de la paix il forma les desseins de s'emparer de la Sardaigne et de la Sicile. Pour empêcher les puissances intéressées de déranger ses projets, il s'unit avec Pierre le Grand, avec Charles XII, et avec la Porte-Ottomane. Son dessein était d'armer le Turc contre l'empereur : le czar et le roi de Suède contre les Anglais; de rétablir le prétendant sur le trône de ses pères, par les mains de Charles XII; d'ôter la régence de France au duc d'Orléans, et de rendre l'Italie indépendante de l'Allemagne. Tous ces projets se dissipèrent comme ils s'étaient formés. Le duc d'Orléans les découvrit par le moyen d'une courtisane, et en instruisit le roi George. Ces deux princes s'unirent ensemble contre l'Espagne, lui déclarèrent la guerre en 1718, et ne firent la paix qu'à condition qu'Albéroni serait renvoyé. Ce ministre, obligé d'abandonner l'Espagne, après s'être vu sur le point de jouer le rôle le plus brillant en Europe, se rendit à Gênes, où le pape le fit arrêter comme coupable d'intelligence avec le Turc. Il l'était effectivement, et c'est sans doute le premier cardinal qui ait invité les infidèles à répandre le sang chrétien. Innocent XIII fit examiner par des commissaires du sacré collège la conduite de leur confrère. Albéroni fut enfermé un an chez les jésuites de Rome; mais son esprit remuant ne le quitta pas. On connaît son entreprise sur la petite république de Saint-Marin, qui ne lui réussit pas plus que celles qu'il avait tentées sur des royaumes plus puissants. « L'inaction « est mortelle pour un ambitieux, et celui-là, « dit l'auteur des Mémoires de Brandebourg, « eût voulu deux mondes pour avoir le « funeste plaisir de les bouleverser. » Est-ce bien l'auteur des Mémoires de Brandebourg, Frédéric II roi de Prusse, qui a pu faire une pareille réflexion? Ce cardinal mourut en 1752, âgé de 87 ans. Le testament politique, publié sous son nom après sa mort, ne lui appartient pas; il est de Maubert de Gouvest. Jean Rousset a écrit sa Vie, qui ne va que jusqu'en 1719, 1719, 1 vol. in-12. On trouve aussi des détails curieux touchant son caractère dans les *Mémoires* du duc de Saint-Simon.

ALBERT (saint), fils de Godefroi III, duc de Lorraine et de Brabant, et de Marguerite de Limbourg, était évêque de Liége. Il se distingua particulièrement par le zèle avec lequel il défendit les libertés de l'Eglise. Sa fermeté épiscopale lui mérita l'honneur du martyre, près de Reims, en 1192. L'archiduc Albert donna, en 1612, le corps de l'illustre martyr au couvent des carmélites de Bruxelles, qu'il avait fait construire en 1607, et l'y porta lui-même sur ses épaules, accompagné du nonce apostolique et de plusieurs prélats et seigneurs. Mais lors des réformes qui ont ravagé les maisons religieuses aux Pays-Bas, les dépositaires de ces reliques, dépouillées de leurs états, les transportèrent, en 1783, dans le couvent des carmélites de Saint-Denis près de Paris, où elles se réfugièrent pour vivre conformément à leur institut. Les Belges ayant réussi en 1790 à remettre la religion dans ses droits, ces religieuses prévoyant le sort qu'elles auraient en France, retournèrent dans leur patrie, arrivèrent à Bruxelles le 25 juin 1790, avec le corps de saint Albert, et occupèrent, quelque temps après, le nouveau couvent que la piété belgique leur bâtit (le leur ayant été entièrement détruit), et déposèrent ce saint dépôt sous la table du maître-autel.

ALBERT (le bienheureux), patriarche de Jérusalem, naquit d'une famille noble d'Italie, à Castro di Gualteri, dans le diocèse de Parme. Il entra de bonne heure chez les chanoines religieux de Mortara, dans le Milanais, et fut élevé, en 1183, sur le siége épiscopal de Verceil. Sa prudence, sa droiture et son habileté dans les affaires, engagèrent le pape Clément III et l'empereur Frédéric Barberousse à le choisir pour arbitre de leurs différends. Henri VI, successeur de Frédéric, le créa prince de l'empire, et, en sa considération, accorda diverses faveurs à l'église de Verceil. Le pape Célestin III, le combla aussi de bienfaits. Innocent III, qui pensait à son égard comme ses prédécesseurs, l'employa avec succès dans des négociations importantes. La réputation du B. Albert était parvenue jusqu'en Orient; Monaco, onzième patriarche latin de Jérusalem, étant mort en 1204, les chrétiens de la Palestine nommèrent l'évêque de Verceil pour lui succéder. Innocent III applaudit à ce choix, persuadé qu'Albert était plus propre que personne à conduire une église qui se trouvait dans des conjonctures fort critiques. Il le fit venir à Rome, confirma son élection, et lui donna le *pallium*. Le serviteur de Dieu se rendit d'autant plus volontiers à ce que le souverain pontife exigeait de lui, que le patriarcat l'exposait à des persécutions, peut-être au martyre. Le nouveau patriarche vécut en Palestine dans un martyre continuel. Il joignait aux travaux et aux persécutions du dehors les austérités de la pénitence, et

consacrait à la prière tous les moments qu'il pouvait dérober à ses occupations extérieures. Si les chrétiens l'honoraient et l'aimaient comme leur père, les Sarrasins ne pouvaient s'empêcher de le respecter à cause de son éminente sainteté. Entre autres bonnes œuvres qu'il fit, il donna une règle aux carmes. Ces religieux étaient primitivement des ermites qui vivaient sur le mont Carmel. Ils regardaient le prophète Elie comme leur fondateur et leur modèle, parce qu'il avait vécu sur la même montagne, ainsi qu'Elisée son disciple. Un nommé Berthold réunit ces ermites en corps de communauté. Brocard, qui en était supérieur en 1204, ou plutôt en 1209, s'adressa au patriarche Albert, pour lui demander une règle. Le saint homme dressa pour cet ordre des constitutions pleines de sagesse. Il y était ordonné aux frères de prier nuit et jour dans leurs cellules, à moins qu'ils n'en fussent dispensés par des occupations légitimes; de jeûner tous les jours, excepté les dimanches, depuis l'Exaltation de la croix jusqu'à Pâques; de ne jamais manger de viande, de s'appliquer au travail des mains, de garder le silence depuis vêpres jusqu'à tierce du lendemain, etc. Les commissaires nommés par le pape Innocent IV, en 1246, firent des additions à cette règle, qu'ils adoucirent en quelques points. Le nouvel ordre s'accrut considérablement en peu de temps. Quelques écrivains ont essayé de prouver que, depuis Elie et ses successeurs, les enfants des prophètes, il y avait toujours eu des ermites sur le mont Carmel, jusqu'à la venue du Messie; qu'ils embrassèrent avec ardeur la religion chrétienne; qu'ils continuèrent le même genre de vie qu'auparavant, jusqu'aux XIIe et XIIIe siècles, qu'ayant alors obtenu une règle du patriarche Albert, ils introduisirent en Europe leur ordre, connu sous le nom de carmes. Le P. Papebrock, l'un des continuateurs de Bollandus, traita de chimère cette antiquité, et soutint qu'il n'y avait point eu d'ermites sur le mont Carmel avant le XIIe siècle. Les carmes tâchèrent, par divers écrits, de venger la gloire de leur ordre, qu'ils croyaient attaquée. Le P. Papebrock, qui garda d'abord le silence, leur fit une réponse dont ils ne furent pas contents. La contestation devint si vive, que l'affaire fut portée devant Innocent XI et Innocent XII. Ces deux papes ne décidèrent rien sur l'authenticité des monuments produits par les carmes. Enfin Innocent XII donna un bref, le 29 novembre 1698, par lequel il défendit d'agiter cette matière à l'avenir. (*Voy.* PAPEBROCK.) Lorsque les divers ordres religieux placèrent dans l'église du Vatican les statues de leurs fondateurs, les carmes ne manquèrent pas d'y placer celle d'Elie, mais sans y mettre d'inscription; ils vainquirent cet obstacle, et on y lit aujourd'hui : *Universus Carmelitarum ordo fundatori suo Eliæ.* Le P. Albert avait été invité, par le pape Innocent III, au concile général de Latran, qui se tint en 1215; mais il ne put y assister. Il fut assassiné dans la ville d'Acre, le 14 septembre 1214, étant à la procession de la fête de l'Exaltation de la sainte croix. Il reçut le coup mortel des mains d'un scélérat qu'il avait repris et menacé pour ses crimes. Il est honoré en ce jour parmi les saints de l'ordre des carmes.

ALBERT, surnommé *le Grand*, non parce qu'il naquit dans un siècle où les hommes étaient petits, comme le dit un écrivain célèbre, ni parce que son nom de famille était *Groot*, qui signifie *grand* en allemand, la famille des comtes de Bollstædt, à laquelle il appartenait, n'ayant jamais porté ce nom, mais à cause de l'étendue de ses connaissances, étonnantes pour son siècle, était né à Lawingen en Souabe, en 1195 ou, selon d'autres, en 1205. Il entra chez les dominicains en 1221, où il fut provincial. Le pape Alexandre IV, qui connaissait les succès qu'avait eus Albert à Fribourg, à Ratisbonne, à Cologne, à Paris, l'appela à Rome, lui donna l'office de maître du sacré palais, et quelque temps après l'évêché de Ratisbonne; mais il ne le garda que trois ans, pendant lesquels il veilla avec soin au temporel et au spirituel. Il renonça à la crosse, pour vivre dans sa cellule en simple religieux. Il n'interrompit sa retraite de Cologne que par ses leçons publiques. Le pape Grégoire X l'appela au concile général tenu à Lyon en 1274. Il mourut en 1282, à Cologne, âgé de 87 ans. Le plus illustre de ses disciples fut saint Thomas d'Aquin. Ses ouvrages, de l'édition de Lyon, de l'an 1651, sont en 21 gros vol. in-fol. On pourrait lui appliquer ce que Cicéron disait d'un auteur volumineux, *qu'on aurait pu brûler son corps avec ses seuls écrits.* On n'y voit que de longs commentaires sur Aristote, sur saint Denis l'Aréopagite, sur le *Maître des Sentences,* dans lesquels il y a de bonnes choses; mais quel homme aurait le courage de lire 21 vol. in-fol. pour ne recueillir que quelques pensées justes, revêtues d'un latin grossier? Albert était recommandable comme religieux et comme évêque, mais il ne l'est guère comme écrivain. Il étendit la logique au delà de ses bornes, en y mêlant mille subtilités barbares, et beaucoup de choses étrangères. Il suivait l'esprit et le goût de son siècle; c'était à qui argumenterait le mieux sur les choses les plus abstraites (*Voy.* DUNS.) On a dit qu'Albert le Grand avait une tête d'airain, qui répondait sans hésiter à toutes les questions; comme si une tête artificielle pouvait faire des raisonnements suivis. Mais s'il s'agit précisément d'une tête automatique d'où sortaient quelques sons articulés, on ne peut douter que la chose ne soit possible, depuis les deux têtes parlantes que l'on a vues à Paris en 1783. On a raconté encore qu'un jour des Rois, Albert changea l'hiver en été, pour mieux recevoir Guillaume, comte de Hollande et roi des Romains, qu'il avait invité à dîner. Ce qui veut dire apparemment qu'il lui fit servir des fleurs et des fruits conservés : image de l'été, qu'on a prise à la lettre. On lui a attribué de ridicules recueils de *secrets*, auxquels il n'a pas eu la moindre part. On y trouve même des indé-

cences et des recherches aussi vaines que peu dignes d'un religieux.

ALBERT ou ADELBERT, fait archevêque de Mayence par l'empereur Henri V, s'unit avec plusieurs princes d'Allemagne contre cet empereur devenu odieux par sa simonie et l'usurpation des droits de l'Eglise. Enfermé pendant 4 ans, Albert recouvra la liberté, mais il n'en fut pas moins opposé aux prétentions de l'empereur. Calixte II ayant excommunié Henri V, Albert prit les armes contre lui, battit ses troupes, et offrit néanmoins de se soumettre, à condition que l'empereur renonçât aux investitures par la crosse, et à nommer aux bénéfices ceux qu'il devait investir par le sceptre; montrant par là que la simonie et les sacriléges de ce prince étaient le seul objet de ses plaintes. Ce prélat, d'un caractère ferme et actif, mourut en 1137.

ALBERT DE PADOUE, né à Padoue, embrassa en 1293 la règle des ermites de l'ordre de Saint-Augustin. Il vint étudier à l'Université de Paris sous le professeur Gilles de Rome, et ses succès furent tels qu'il devint bientôt lui-même professeur dans cette célèbre université. Mais c'est surtout son talent pour l'éloquence qui ajouta à l'éclat de sa renommée. Le pape Boniface VIII voulut l'entendre, et l'appela en Italie : il obéit; mais à la mort du pontife il se hâta de revenir en France, et il mourut à Paris le 28 mars 1328, à ce qu'affirment les historiens de sa vie; cependant Lemire dit qu'il est mort à Lyon, à l'âge de 46 ans. Albert de Padoue a composé un *Commentaire sur le Pentateuque*, un *Commentaire sur les quatre Evangélistes*, un autre sur les *Epîtres de saint Paul*, cinq volumes de *Sermons*, enfin un *Commentaire sur le livre des Sentences*. Sa réputation fut si grande que ses compatriotes tinrent à honneur de l'avoir vu naître parmi eux, et lui élevèrent une statue dans sa ville natale.

ALBERT ou ALBERE (ERASME), naquit près de Francfort. Luther fut son maître dans l'académie de Wittenberg, où il fut reçu docteur en théologie. C'est lui qui recueillit, dans le livre des *Conformités de saint François avec Jésus-Christ*, les inepties les plus remarquables pour en composer le livre connu sous le titre d'*Alcoran des cordeliers* (*Voyez* ALBIZZI). Il fit imprimer ce recueil en allemand, en 1531, sans nom de ville ni d'imprimeur; puis en latin, à Wittenberg, en 1542, in-4°, et il l'intitula *Alcoran*, prétendant calomnieusement que les franciscains estimaient autant les *Conformités*, que les Turcs leur *Coran*. Luther honora d'une préface la compilation de son disciple. Conrad Badius l'augmenta d'un second livre, le traduisit en français, et l'imprima en 1556, 1 vol. in-12; puis à Genève en 1560, 2 vol. in-12. Les hérétiques ainsi que les incrédules ont, dans tous les temps, fait un triomphe des sottises de quelques catholiques inconsidérés; pauvre ressource, que la vérité dédaigne, mais que l'erreur saisit avidement, n'en ayant pas d'autre. On a encore d'Albert : *Judicium de spongia Erasmi*, et plusieurs autres ouvrages en latin et en allemand. Il mourut à Neubrandebourg en 1551.

ALBERT (le Père), capucin, né à Paris, a publié : *Conférences sur le symbole des apôtres*, dans lesquelles toutes les principales vérités de la religion sont expliquées, et les décisions des conciles sur chaque article sont rapportées familièrement par dialogues, de la même manière qu'elles ont été prononcées dans les missions et ailleurs, Paris, 1688, in-12. *Voyez* Journal des Savants, 1689, p. 167, première édition. On a encore de lui : *Manière de prêcher selon l'esprit de l'Evangile*, nouvelle édition, Paris, 1701, in-12, et Lyon, 1730.

ALBERT (ANTOINE), ecclésiastique du XVIIIe siècle. On lui doit un *Dictionnaire portatif des prédicateurs français*, Lyon, 1757, in-8°. On a imprimé, en 1824, un autre *Dictionnaire des prédicateurs français*, in-8°, sous le nom de l'abbé P***, que nous n'indiquons point ici pour en conseiller la lecture, mais pour prémunir ceux qui pourraient se laisser prendre par le titre ou la préface, l'ouvrage ayant paru fort inexact, plein de bévues, et la croyance aussi bien que les intentions de l'auteur fort équivoques. On a aussi d'Albert : *Nouvelles observations sur les différentes manières de prêcher*, 1757, 1 vol. in-12.

ALBERT DE SIGEBERG, bénédictin de l'abbaye de Sigeberg, près de Cologne, qui florissait en 1410, suivant le P. Le Long, et suivant d'autres auteurs en 1445, a laissé : *Glossaire sur l'Ancien et le Nouveau Testament; Histoire des Papes*, depuis Grégoire IX jusqu'à Nicolas V; *Histoire des empereurs romains*, depuis Auguste jusqu'à Frédéric III, en 1440. La bibliothèque impériale de Vienne conserve les manuscrits de ces deux derniers ouvrages.

ALBERT DE STRASBOURG, *Albertus Argentinensis*, écrivain dont le nom se trouve à la tête d'une *Chronique* du XIVe siècle, et qui paraît être le même que Matthias de Nuwenburg ou de Neuchâtel, indiqué par d'autres manuscrits comme l'auteur de cette chronique, était secrétaire et chapelain de Berthold de Buchecke, évêque de Strasbourg, mort en 1353, et fut député par ce prélat vers Jean XXII, à Avignon, pour l'informer que l'empereur Louis V refusait de reconnaître la suprématie de la cour de Rome. La Chronique d'Albert commence en 1270, à l'avénement de Rodolphe de Habsbourg au trône et finit en 1378. Elle renferme des détails précieux pour l'histoire de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Italie. Dans l'édition qu'en a donnée Urstitius, elle est suivie d'un opuscule du même auteur intitulé : *Commentarius de vita et rebus gestis Bertholdi II a Buchecke, Argentin. episcopi*, où l'on trouve des documents intéressants, que Schœpflin et d'autres historiens de l'Alsace ont mis à contribution.

ALBERT, premier du nom, archevêque et électeur de Mayence, était fils d'Ernest, électeur de Saxe, et de la princesse Elisabeth

de Bavière. Après la mort de Diether, qui l'avait proposé pour son successeur, le chapitre élut le jeune prince à peine âgé de 18 ans, le 7 mai 1482. Un certain Charles Bœnighe, soudoyé par les habitants d'Erfort, avec lesquels l'archevêque était en procès, entreprit de l'empoisonner. Le complot fut découvert, et la ville d'Erfort fut obligée de payer une amende de 40, 000 florins. Albert mourut à Aschaffenbourg le 1er mai 1484. Berthol, comte de Henneberg, lui succéda vingt jours plus tard.

ALBERT, cardinal, électeur de Mayence, fils de Jean, électeur de Brandebourg, et de Marguerite de Saxe, né en 1490, fut pourvu très-jeune de prébendes aux cathédrales de Mayence et de Trèves, et fut nommé, en 1513, à 23 ans, archevêque de Magdebourg et administrateur du diocèse de Halberstadt. Lorsque le chapitre métropolitain de Mayence l'eut élu le 9 mars de l'année suivante, Léon X ratifia le choix, à la condition toutefois qu'Albert ne prendrait le titre d'électeur qu'à 27 ans. Albert commença par remédier aux procès qui ruinaient un grand nombre de familles, en instituant un conseil supérieur qui devait décider toutes les questions de droit en dernière instance. Il employa de fortes sommes à l'embellissement des églises, et donna ses soins à ce que les reliques des saints fussent convenablement vénérées : ce qui sans doute a donné lieu, de la part d'une plume protestante, à cette imputation niaise, qu'il tenait à l'adoration des reliques. En 1516, Léon X accorda une indulgence à tous les chrétiens qui contribueraient à la construction de l'église de Saint-Pierre de Rome. Albert chargea de cette prédication, d'abord le gardien des Franciscains, puis le docteur J. Lorcher, G. Behem, doyen de Saint-Laurent à Nuremberg, et Jean Neubar, vicaire à Wurzbourg, en les invitant à enfermer le produit des dispenses qu'ils accorderaient dans un coffre en présence de notaires et de témoins. Un rescrit, daté d'Aschaffenbourg, nomma des sous-commissaires, leur enjoignant de remettre une clef de la caisse au comte Jean Fugger, avec ordre de ne l'ouvrir qu'en présence de ce banquier, et de lui payer la moitié de la collecte. « On a quel-« que raison de croire, dit un historien, que « le pape accorda ces sommes à l'électeur « Albert, pour l'aider à payer les dettes que « celui-ci avait contractées tant pour l'ac-« quisition du pallium, que pour satisfaire « son penchant au luxe et à la magnifi-« cence. » Il suffit, pour apprécier cette allégation, de se rappeler que le zèle pour la maison de Dieu et l'embellissement des églises était la principale cause des largesses du jeune électeur. En 1518, Albert fit un nouveau voyage en Saxe, où il était déjà venu en 1515, dans l'intérêt des deux diocèses de Magdeburg et de Halberstadt; de là il se rendit a la diète d'Augsbourg, où il reçut par les mains du célèbre légat Cajetan le chapeau de cardinal. Outre les dissensions religieuses, la mort de l'empereur Maximilien (1519) amena de nouveaux troubles politiques. Albert fut dès lors le prince le plus influent dans les affaires publiques de l'Allemagne. Par la prudence et l'énergie qu'il montra, il contint les esprits, et le 28 juin fut fixé pour le choix d'un nouvel empereur. On sait que Charles d'Autriche, héritier de Naples, de Bourgogne et de toute la monarchie espagnole, qui fut proclamé sous le nom de Charles V, fut préféré au roi de France, François Ier. Fidèle à ses principes de modération, Albert persuada au souverain, à la diète de Worms, en 1521, de lever la défense qu'il avait faite aux princes d'avoir des entretiens avec Luther : le réformateur fut donc entendu, mais les discussions restèrent sans résultat. Les fauteurs des nouvelles doctrines ne tinrent aucun compte à l'électeur de Mayence de son esprit conciliateur, surtout quand celui-ci somma, sous peine de réclusion, un prêtre marié de Halberstadt d'abandonner sa femme. Luther, caché au château de Wartbourg, près Eisenach, avait rédigé, peu auparavant, contre Albert, un écrit furibond intitulé : *La nouvelle idole de Halle*. Il écrivit une seconde fois à l'archevêque d'un ton aussi menaçant que grossier, auquel Albert se contenta de répliquer avec une modération chrétienne à laquelle on a reproché d'être excessive, parce qu'elle pouvait encourager les absurdes prétentions du réformateur wittenbergeois. L'humilité de la réponse frappa tellement Luther lui-même qu'il la taxa d'hypocrisie et déclara que si le cardinal était sincère, il ne serait pas digne de baiser la poussière des pieds du prélat. Luther lui écrivit de nouveau pour l'engager à renoncer au célibat, et à séculariser son diocèse : Albert cette fois prit le parti de regarder la lettre comme non avenue. L'attitude de ce dernier contre la réforme devenant de plus en plus décidée, Luther entra dans de nouveaux accès de fureur contre l'électeur, et ne rougit pas d'employer la calomnie pour essayer de lui nuire dans l'esprit des peuples ; mais l'opinion publique ne varia jamais sur l'intégrité de ses mœurs et sa piété. Ayant enfin acquis la certitude que la douceur ne faisait qu'encourager l'audace des novateurs de la réforme, il exprima l'opinion, à la diète de Ratisbonne (1541), que l'Eglise et l'Etat ne trouveraient leur salut que dans la force ouverte. Albert assista encore à la diète de Spire, en 1545, mais sa santé ne lui permit pas de se rendre à l'ouverture du concile de Trente. Il se fit représenter par le savant Michel Helding, évêque suffragant de Mersebourg, par Conrad Nicrosius et Théodoric Kauf, et mourut le 24 septembre 1545. Il aimait beaucoup les lettres : « Sa cour, dit Voigt, était une espèce d'académie. Hutten y écrivit ses poésies, Abrecht Durer et Grünewald y firent leurs tableaux, les sculpteurs et les orfèvres s'y illustrèrent par des statues, des monuments, et autres travaux précieux. »

ALBERT, abbé du cloître de Sainte-Marie à Stade. Ne pouvant obtenir que les moines

de Stade réformassent leur conduite, Albert les quitta pour entrer dans l'ordre des Franciscains. On a de lui une *Chronique*, en latin, qui va depuis la création jusqu'à l'an 1256, et qui fut publiée avec notes par Reiner Reineck, à Helmstaedt, 1587, in-4°. André Hoïer a ajouté à cette Chronique un supplément qui comprend une durée de 60 ans.

ALBERTANO DE BRESCIA, étant podestat, c'est-à-dire juge et gouverneur de Gavardo, dans le XIIIe siècle, sous le règne de l'empereur Frédéric II, fut fait prisonnier; il écrivit, pendant sa captivité, un traité intitulé : *De dilectione Dei et proximi, de formula vitæ honestæ*. Il en écrivit encore deux autres, savoir : *De consolatione et consilio*; *De doctrina loquendi et tacendi*. Bastien des Rossi publia une traduction ancienne et très-estimée de ces trois traités de morale, chez les Giunti, à Florence, en 1610.

ALBERTI (LÉANDRE), né à Bologne en 1479, fut provincial des dominicains, parmi lesquels il s'appliqua à faire fleurir la science et la piété. Il a publié une *Histoire des hommes illustres de son ordre*, Bologne, 1517, in-fol.; une *Description de toute l'Italie*, ibid., 1550, in-fol., pleine de recherches, mais faite sans critique; quelques *Vies* particulières; l'*Histoire de Bologne* sa patrie, imprimée avec les cinq livres d'additions de Caccianemici, à Bologne, in-4°. Il mourut en 1552, à l'âge de 74 ans. Kiriander a traduit en latin sa *Description de l'Italie*.

ALBERTI (JEAN). *Voy.* WIDMANSTADT.

ALBERTI (GEORGES-GUILLAUME), ministre luthérien, né en 1723. Après avoir fait ses études, il exerça les fonctions de prédicateur à Tundern, bourg du Hanovre ; il fit un long séjour en Angleterre, pendant lequel il étudia la langue du pays; c'est en cette langue qu'il composa les *Pensées sur l'Essai de Hume sur la religion naturelle*, par Alétophile de Gœttingue, nom sous lequel il s'est déguisé. De retour en Allemagne, il publia : *Lettres sur l'état de la religion et des sciences dans la Grande-Bretagne*, Hanovre, 1752-54, où l'on trouve des faits intéressants; *Essai sur la religion, le culte, les mœurs et les usages des quakers*, ibid., 1750. Il mourut en 1758.

ALBERTINI (PAUL DEGLI), religieux servite, fit profession dès l'âge de 16 ans, et se distingua comme professeur de philosophie et comme prédicateur. Proposé à l'évêché de Torcello, il n'y fut point nommé; mais il fut employé dans plusieurs missions honorables par la république de Venise, et même, dit-on, dans une ambassade auprès du sultan. Albertini mourut en 1475, âgé de 45 ans; on fit frapper à Venise une médaille en bronze en son honneur. Sansovino, qui avait habité cette ville, cite plusieurs ouvrages de lui, écrits en latin, entre autres, *De notitia Dei; De ortu et progressu sui ordinis*, et une explication du Dante, ouvrages que le P. Possevin, dans son *Apparat sacré*, attribue faussement au frère Paul Nicolletti, ermite de Saint-Augustin.

ALBERTINI (FRANÇOIS), savant antiquaire né à Florence vers la fin du XVe siècle, embrassa l'état ecclésiastique et s'attacha à un cardinal. Il publia un *Traité des merveilles de l'ancienne et de la nouvelle Rome*, qu'il revit depuis et dédia au pape Jules II, Rome, 1505, in 4°; réimpr. en 1510, 1515, 1519 et 1520. On a encore de lui : *Tractatus brevis de laudibus Florentiæ et Saonæ* (Savone). On le trouve ordinairement réuni à la troisième édition de l'ouvrage précédent, qui fut donnée en 1515. *Mémoires sur les statues et les peintures qui sont à Florence de la main d'habiles maîtres anciens et modernes*, Florence, 1510, in-4°.

ALBERTINI (FRANÇOIS), Calabrais, se démit d'une riche abbaye pour se faire jésuite. Il mourut en 1619. Nous avons de lui une *Théologie*, en 2 vol. in-fol., où il veut concilier la théologie avec la philosophie; un traité *De angelo custode*, où il avance cette étonnante assertion, « que les animaux ont des anges gardiens. »

ALBERTRANDY (JEAN CHRZCICIEL ou CHRÉTIEN), prélat et historien polonais, né à Varsovie en 1731, entra, à l'âge de 16 ans, dans la société de Jésus, et enseigna 12 ans dans diverses maisons de l'ordre. Il fut ensuite appelé par Joseph Zaluski, qui le nomma son bibliothécaire. En 1764 l'archevêque-primat Lubienski lui confia son neveu Félix Lubienski, qu'il accompagna dans ses voyages, notamment en Italie. Le jeune Lubienski offrit au roi Stanislas-Auguste, en 1775, la collection d'anciennes médailles qu'il avait recueillies en Pologne et dans ses voyages ; le monarque le nomma son lecteur et directeur de son cabinet d'antiquités. Il chargea aussi Albertrandy de rassembler les documents de l'histoire de Pologne qui se trouvaient dans les bibliothèques et les archives étrangères. Albertrandy se rendit, en 1782, en Italie, où, pendant trois années, il fut occupé à transcrire dans la bibliothèque du Vatican et dans différentes archives tout ce qui se rattachait à l'histoire de son pays. Ces copies formaient une collection de cent-dix volumes in-folio. Albertrandy, revenu d'Italie, alla en Suède pour y faire le même travail. Admis dans les bibliothèques et dans les archives de Stockholm et d'Upsal, mais sans avoir pu obtenir, comme en Italie, la permission de prendre des copies, il passait la journée à lire attentivement, et en rentrant chez lui il faisait ses *excerpta*, car c'est ainsi qu'il appelait ses copies. Doué d'une étonnante mémoire, il pouvait retracer sur le papier tout ce qu'il avait lu. Cette nouvelle collection, jointe avec ce qu'il avait recueilli en Italie, formait 200 volumes in-folio de manuscrits. Ces richesses étant déposées dans la bibliothèque du roi de Pologne, Naruszewicz et Albertrandy en ont fait usage dans leurs travaux sur l'histoire de ce royaume. La collection passa ensuite de la bibliothèque du roi entre les mains de Thaddée Czacki, qui l'acheta pour la bibliothèque du Gymnase de Krzémiéniecz en Wolhynie. Le prince Adam Czartoryski acquit aussi, pour sa bibliothèque de Pulawie, un grand nom-

bre de diplomes relatifs à l'histoire polonaise. Stanislas-Auguste, voulant témoigner sa satisfaction à Albertrandy le nomma son bibliothécaire et le désigna pour l'évêché de Zénopolis. Il lui conféra aussi les insignes de l'ordre de Saint-Stanislas et la grande médaille d'or qui porte l'inscription *Merentibus*. Albertrandy mit en ordre la belle bibliothèque de ce monarque, dont il fit un catalogue avec des remarques critiques sur chacun des ouvrages. Ce catalogue, composé de 10 volumes in-8°, a été transporté avec la bibliothèque royale à Krzémiéniecz, par les soins de Thaddée Czacki. C'est à Albertrandy que la ville de Varsovie doit l'érection de son académie connue sous le nom de *Société des amis des sciences;* il la présida jusqu'à sa mort arrivée au mois d'août 1808. On lui a donné le nom de *Polyhistor polonais*. Son élève, Félix Lubienski, alors ministre de la justice, lut une Notice sur lui à l'académie de Varsovie. On a de lui : *Les annales de la république romaine depuis la fondation de Rome jusqu'aux temps des Césars d'après Macquer, avec des additions qui ont rapport à l'histoire, à la géographie, aux mœurs, aux formes du gouvernement, aux spectacles, aux sacrifices, aux fonctions et dignités chez les Romains*, etc. (en polonais), Varsovie, 1768, in-8°; 2e édition, donnée par l'auteur, et préférable à la première, Varsovie, 1806, 2 vol. in-8°; *Annales du royaume de Pologne* (en polonais), Varsovie, 1768, in-8°; *Antiquités romaines éclaircies par les médailles frappées dans les temps de la république et des seize premiers Césars, et conservées dans le cabinet de Stanislas-Auguste, roi de Pologne*, mémoires lus dans les diverses séances de l'académie royale de Varsovie, et qui furent réunis en 3 vol., 1805, 1807 et 1808; *Histoire d'Etienne Battori* (en polonais), Varsovie, 1823, in-8°; plus un grand nombre de dissertations, de discours et d'articles dans les recueils académiques ou dans les journaux.

ALBI (Henri), né à Bolène en 1590, dans le comtat Venaissin, prit l'habit de jésuite en 1606, fut élevé aux charges de son ordre, dont il se fraya la voie en enseignant la philosophie et la théologie. Il fut successivement recteur des colléges d'Avignon, d'Arles, de Grenoble et de Lyon. Il mourut à Arles, en 1659, après avoir publié l'Histoire des cardinaux illustres qui ont été employés dans les affaires d'état, 1653, in-4°, livre écrit d'un style pesant; plusieurs *Vies* particulières, écrites de la même façon; l'*Anti-Théophile paroissial*, Lyon, 1649, in-12, ouvrage plein d'humeur, qu'il opposa au *Théophile paroissial*, fait par le P. Bassée capucin. Benoît Puys, curé de Saint-Dizier de Lyon, lui répondit sur le même ton. La liste des ouvrages d'Albi est dans le XXXIIIe volume de Nicéron.

ALBIZZI, ou DE ALBIZZIS, appelé autrement Barthélemi de Pise, né dans le XIVe siècle à Rivano, en Toscane, se fit cordelier, et s'illustra dans son ordre par son livre des *Conformités de saint François avec J.-C.* Le chapitre général assemblé à Assise, en 1399, auquel il présenta cette production singulière, lui fit don de l'habit que le saint fondateur avait porté pendant sa vie. Ces bons religieux n'ont considéré dans l'ouvrage que l'honneur de leur fondateur et la consolation de ses enfants : ils n'ont pas prévu ce qu'une critique sévère et littérale en dirait un jour, moins encore le scandale que les hérétiques s'empresseraient d'en faire naître (*Voy.* Albert Erasme). Albizzi mourut à Pise en 1401. La première édition de son fameux ouvrage fut faite à Venise, in-fol., sans date et sans nom d'imprimeur, sous ce titre : *Liber Conformitatum sancti Francisci cum Christo.* La seconde, de 1510, en caractères gothiques, à Milan, in-fol., est de 256 feuillets. François Zéno ou Zéni, vicaire-général des franciscains italiens, l'orna d'une préface. La troisième édition fut encore imprimée à Milan, 1513, in-fol., caractères gothiques, avec une nouvelle préface de Jean Mapelli, cordelier. Ces trois éditions sont rares, et l'on n'en trouve guère d'exemplaires qui ne soient mutilés. Jérémie Bucchi, autre cordelier, en donna une nouvelle édition à Bologne en 1590; mais il y fit bien des retranchements, et ajouta à la fin un *Abrégé historique des hommes illustres de l'ordre de Saint-François.* Cette édition n'ayant pas été vendue, on la reproduisit en 1620, et, pour la masquer on changea les deux premiers feuillets. Ce même livre fut réimprimé à Cologne en 1623, in-8°, sous le titre de *Antiquitates franciscanæ, sive Speculum vitæ beati Francisci et sociorum*, etc. On fit dans cette édition des changements très-considérables. le P. Valentin Marée, récollet, en a donné une édition refondue et retouchée, à Liége, 1658, in-4°, sous ce titre : *Traité des conformités du disciple avec son maître*, c'est-à-dire, *de saint François avec J.-C. en tous les mystères de sa naissance, vie, passion, mort*, etc. Quoique ce récollet ait encore fait de grands retranchements, il s'en faut de beaucoup qu'il n'en reste plus à faire. On attribue encore à Barthélemi Albizzi : six livres *de la Vie et des louanges de la Vierge*, ou *les Conformités de la Vierge avec J.-C.*, 1596, Venise, in-4°; des *Sermons pour le carême, sur le mépris du monde*, Milan, 1498, in-4°; enfin *la Vie du bienheureux Gérard Laïc*, manuscrit. Tous ces ouvrages sont en latin.

ALBIZZI (François), de Césène, cardinal, mourut en 1684 âgé de 61 ans. Il dressa la bulle contre le livre de Jansénius, sous Urbain VIII.

ALBORNOS (Gilles Alvarez Carillo), issu des maisons royales de Léon et d'Aragon, naquit à Cuenca, en Espagne, et fut archevêque de Tolède. Alphonse XI, roi de Castille, lui eut de grandes obligations dans la guerre contre les Maures; mais son successeur, Pierre le Cruel, les reconnut mal. Albornos, qui lui avait déplu par son zèle contre ses mœurs déréglées, fut obligé de se retirer à Avignon auprès de Clément VI, qui l'honora de la pourpre. Dès qu'il fut cardinal, il se démit de son archevêché, disant *qu'il serait aussi blâmable de garder une épouse qu'il ne pouvait pas servir, que l'était*

don Pierre de quitter sa femme pour une maîtresse. Le pape Innocent VI l'ayant envoyé comme général et comme légat dans l'Italie, qui avait secoué l'autorité des papes pendant leur séjour à Avignon, il la remit sous l'obéissance du saint-siége, et fit revenir à Rome son successeur Urbain V. Ce pape lui ayant demandé un jour à quoi il avait employé les grandes sommes qu'il lui avait fait tenir pour la conquête de l'Italie, le cardinal ne lui répondit qu'en lui faisant amener un chariot chargé de clefs et de serrures. *Voilà*, lui dit-il, *à quoi j'ai fait servir votre argent. Je vous ai rendu maître de toutes les villes dont vous voyez les clefs et les serrures dans ce chariot.* Albornos alla passer le reste de ses jours à Viterbe, où il mourut en 1367. Le collége des Espagnols à Bologne est de sa fondation. La vie politique d'Albornos a été écrite par Sépulvéda, sous ce titre : *Historia de bello administrato in Italia per annos XV, et confecto ab Æg. Albornotio*, Bologne, 1623, in-fol. Il est prouvé par cette histoire que ce fut par le zèle et le courage d'Albornos que les donations faites à l'Eglise par Pépin et Charlemagne reçurent leur entier accomplissement. Le chevalier de Lescale publia, en 1629, un ouvrage assez curieux, intitulé : *La vertu ressuscitée*, ou la Vie du cardinal Albornos, surnommé *le Père de l'Eglise*, et dédié à monseigneur le cardinal de Richelieu, surnommé *Père de la France ;* avec les portraits d'Albornos et de Richelieu couronnés par les anges, et ces deux devises : *Duo lucida sidera cœlis ; — Duo numina prospera terris.*

ALCAÇAR (Louis d'), jésuite espagnol, né en 1554, est mort à Séville, sa patrie, en 1613. On publia, en 1614, à Anvers, avec ses autres ouvrages, un gros commentaire, en 2 vol. in-fol., sur l'Apocalypse. Le premier volume a pour titre : *Vestigatio arcani sensus in Apocalypsi ;* et le second : *In eas veteris Testamenti partes quas respicit Apocalypsis.* Son ouvrage a eu plusieurs éditions. Les écrivains postérieurs, et Bossuet en particulier, en ont fait grand usage. Les anciens croyaient que l'Apocalypse n'annonçait que des choses très-éloignées, et ne pouvait par conséquent trouver d'explication que dans un avenir qu'ils ne connaissaient pas. Alcaçar ayant découvert le rapport de l'Apocalypse avec l'histoire des premiers siècles de l'Eglise, trouva dans cette découverte la source des explications les plus naturelles. De nouvelles recherches ont répandu sur cet objet de nouvelles lumières, qui ont dissipé en grande partie les ténèbres qui couvraient ce livre mystérieux ; de manière que Bossuet a eu raison de dire que dans un grand nombre de chapitres, on croyait lire une histoire, plutôt qu'une prophétie. *Voy.* saint Jean.

ALCIAT (François), de Milan, cardinal, élève et neveu du jurisconsulte André Alciat, fut comme lui un des plus grands ornements du droit, qu'il enseigna à Pavie dans la même chaire qu'André, et où il eut saint Charles Borromée pour disciple. Ce cardinal le fit venir à Rome, où le pape Pie IV, après l'avoir pourvu d'un évêché, se servit de lui dans l'emploi de dataire, et ensuite le nomma cardinal. Muret assure, dans une de ses Oraisons qu'il fit sur l'excellence des sciences, que les cardinaux Alciat et Sirlet étaient « l'ornement du siècle, le soutien des lettres et les véritables modèles de la vertu et de l'érudition. » Le cardinal Alciat mourut à Rome l'an 1580, âgé de 58 ans, et fut enterré dans l'église des chartreux, où l'on voit son portrait et son épitaphe. Il avait été protecteur de leur ordre et de celui de Saint-François. Il avait laissé plusieurs ouvrages qui n'ont point été imprimés.

ALCIME, grand prêtre des juifs, qui usurpa cette souveraine dignité, soutenu des forces du roi Antiochus Eupator. Alcime ayant entrepris d'abattre le mur du parvis intérieur du temple, bâti par les prophètes, Dieu l'en punit en le frappant de paralysie, dont il mourut après trois ou quatre ans de pontificat.

ALCOCK (Jean), savant et pieux évêque anglais, naquit à Beverley, en Yorkshire, au milieu du xve siècle, et fit ses études dans l'université de Cambridge où il prit ses degrés. Il parvint par son seul mérite aux premières dignités de l'Eglise et de l'Etat. Nommé d'abord doyen de Westminster, il fut promu en 1440 à l'évêché de Rochester, d'où il passa en 1466 sur le siége de Worcester, et en 1476 sur celui d'Ely. Henri VII le fit grand-chancelier d'Angleterre, et l'envoya en ambassade près du roi de Castille. Son goût pour l'architecture, et ses connaissances dans cet art, lui valurent la surintendance des bâtiments royaux. L'Angleterre lui dut plusieurs établissements utiles. Il mourut en octobre 1500, à Wisbeach, en odeur de sainteté, et fut inhumé à Kingsten, dans une chapelle qu'il avait fait bâtir. Parmi les écrits qu'a laissés ce savant prélat, nous citerons : *Mons perfectionis ad Carthusianos*, Londres, 1501, in-4° ; *Galli cantus ad confratres suos curatos in synodo apud Barnwell*, Londres, 1498, in-4° ; *Abbatia Sancti-Spiritus, in pura conscientia fundata*, Londres, 1531, in-4° ; *Les Psaumes de la pénitence*, en vers anglais ; *Homeliæ vulgares ; Meditationes piæ ; Le mariage d'une vierge avec Jésus-Christ*, 1486, in-4°.

ALCOCK (Simon), florissait au xive siècle, et vivait encore en 1320. Il était docteur en théologie, et s'était rendu célèbre par ses prédications. On allait le consulter sur les questions épineuses de l'école, sur les passages difficiles de l'Ecriture sainte et sur les cas de conscience. Il a laissé des *Expositions sur le Maître des Sentences*, et un livre intitulé *De modo dividendi thema pro materia sermonis*, utile aux prédicateurs.

ALCUIN (Flaccus Albinus,) écrivain connu du viiie siècle, naquit dans le Yorkshire, auprès de Londres ; il fut élève de Bède et d'Ecbert. Il était diacre de l'église d'York, où il enseignait les sciences ecclésiastiques, lorsqu'il fut appelé en France par Charlemagne, qui le prit pour son maître et qui lui donna pour le fixer près de lui plusieurs bénéfices

considérables et le fit même son aumônier. Ce prince écoutait ses leçons en disciple qui veut s'instruire. Il paraît être le fondateur de l'école *Palatine*, ainsi nommée parce qu'elle se tenait dans le palais de Charlemagne. L'université de Paris s'y rattache par une succession de maîtres non interrompue. Alcuin y joignit une sorte d'académie, dont chaque membre empruntait le nom d'un personnage de l'antiquité. Charlemagne avait le nom de David, et Alcuin celui de Fl. Albinus. Alcuin retourna en Angleterre d'où il revint au bout de trois ans. C'est alors qu'il fonda sous les auspices de Charlemagne plusieurs écoles, à Aix-la-Chapelle, à Tours, etc., et fit renaître les lettres dans les vastes états de ce prince. Charlemagne l'honora de sa familiarité, et s'en servit dans plusieurs négociations. Il l'engagea à écrire contre l'hérésie de Félix et d'Elipand. Il mourut dans son abbaye de Saint-Martin de Tours, en 804. Ses œuvres ont été publiées à Paris, en 1617, par André Duchêne, in-fol.; mais la meilleure édition est celle de Ratisbonne, 1777, 2 vol. in-fol., avec des notes et des dissertations. Le père Chifflet a aussi publié un écrit intitulé *La Confession d'Alcuin*, 1656, in-4°, que le père Mabillon prouve être de ce savant. Il y a dans ses œuvres de la théologie, de la philosophie, des histoires, des épîtres, des poésies ; on y découvre sans peine une science plus étendue que profonde. Alcuin avait plus de génie que de goût, plus d'érudition que d'élégance, et il était plus disert qu'éloquent; son style est surchargé de paroles inutiles, ses pensées sont communes, ses ornements affectés, et, malgré l'art de sa dialectique, ses raisonnements allongés manquent de de nerf, quelquefois de justesse; ce qui n'empêche pas que l'on n'ait toujours beaucoup estimé ses ouvrages. Sa doctrine est très-saine sur tous les points de la foi, et il saisit avec empressement toutes les occasions de réfuter les erreurs des hérétiques.

ALDEBERT, ou ADALBERT, ou ADELBERT, est le nom d'un imposteur, Français de naissance, qui séduisait le peuple par le récit de ses rêveries dans le VIIIe siècle. Il affecta une dévotion particulière pour être élevé à l'ordre de prêtrise, et devint évêque à force d'argent. Il employait surtout le secours des visions, pour insinuer ses erreurs. Il disait avoir une lettre écrite par Jésus-Christ, et tombée du ciel à Jérusalem, d'où elle lui avait été rapportée par l'archange saint Michel. Il se vantait encore de posséder des reliques d'une vertu admirable, qu'il distribuait au peuple abusé, avec des rognures de ses cheveux et de ses ongles. Il remettait les péchés sans confession, se moquait des églises et des pèlerinages, faisait bâtir des oratoires à la campagne, et dressait des croix au bord des fontaines et dans les bois. Il voulait qu'on y priât Dieu, et s'y faisait invoquer lui-même. Il fut déposé, et ses erreurs furent condamnées dans le concile de Soissons, assemblé par Pépin en 744, et depuis, dans un autre, convoqué à Rome par le pape Zacharie en 747 ou 748.

ALDEGONDE (sainte), née en 630 à Cousolre dans le Hainaut (aujourd'hui dans l'arrondissement d'Avesnes), était du sang royal de France par son père Walbert. Bertilie, sa mère, était aussi d'une race illustre, et, selon quelques auteurs, de celle des rois de Thuringe. De bonne heure elle résolut de consacrer à Dieu sa virginité, et elle quitta la maison paternelle pour se réfugier auprès de sa sœur, sainte Vaudru, fondatrice d'un monastère à Mons, connu alors sous le nom de Châteaulieu (*Castri-Locus*). Ses parents la rappelèrent en lui promettant de respecter ses goûts de piété. Lorsqu'elle eut vu mourir saintement les auteurs de ses jours, elle se rendit à l'abbaye d'Hautmont, prit le voile des mains de saint Amand, évêque de Maestricht, et de saint Aubert, évêque de Cambrai, et consacra sa fortune à l'érection d'un monastère de filles dans un lieu sauvage et inculte baigné par la Sambre : telle est l'origine du célèbre chapitre des chanoinesses de Maubeuge. Sainte Aldegonde mourut en 680, ou 684, ou encore en 689, le 30 janvier, jour où se célèbre sa fête. Le culte dont cette sainte jouit dans le Hainaut est de la plus haute antiquité. Le testament qui lui a été attribué est rapporté par Aubert Lemire, dans les *Diplomata Belgica*, tom. III, p. 557 et suiv. Si cet acte n'est pas faux, comme l'ont avancé quelques critiques, il reste suspect d'interpolation. Il a été publié plusieurs *Vies* de sainte Aldegonde, et Corn. Smet les a commentées dans les *Acta sanctorum Belgii*, Bruxelles, 1783-89, in-4°, p. 291-315. Les noms des principaux biographes de sainte Aldegonde sont le moine Hucbaud, qui vivait en l'an 900, et dont Mabillon s'est fait l'éditeur ; André Triquet, Liége, 1625 : son *Sommaire de la vie admirable de la très-illustre princesse Aldegonde, miroir de vertus, patronne de Maubeuge*, a eu 7 ou 8 éditions, et a été trad. en latin, Tournai, 1666 ; le jésuite Binet, Paris, 1625, in-12 ; enfin Jacques de Guyse, dans les tomes VI et VII de son Histoire du Hainaut, publiée en latin et en français, par le marquis de Fortia, Paris, 1829.

ALDERÈTE (JOSEPH et BERNARD), deux frères, nés à Malaga, suivirent avec une égale distinction les mêmes études de belles-lettres, d'antiquités et de droit, et embrassèrent tous deux l'état ecclésiastique. Joseph obtint un canonicat de Cordoue, qu'il résigna bientôt en faveur de Bernard, pour entrer dans la société des jésuites, et devint recteur du collége de Grenade. Il publia un volume sur *l'Exemption des ordres réguliers*, Séville, 1605, in-4°, et un autre *De religiosa disciplina tuenda*, Séville, 1615, in-4°. Bernard fut choisi pour grand-vicaire par l'archevêque de Séville, don Pedro de Castro, et obtint toutefois la permission de demeurer à Cordoue. Il se fit aimer et respecter par son savoir et sa modestie. On a de lui deux ouvrages très-estimés ; le premier : *Origen de la lengua Castellana*, Rome, 1606, in-4°; l'autre : *Varias antiguedades de España, Africa, y otras provincias*, Anvers, 1614, in-4°. Il est en outre auteur d'une *Lettre au pape Urbain*

VIII, sur les reliques de quelques martyrs, Cordoue, 1630, in-folio, et d'une collection de *Lettres sur l'Eucharistie*. L'année de sa mort est inconnue. Joseph, né en 1560, mourut en 1616.

ALDERÈTE (Bernard), né à Zamora dans le royaume de Léon, sur la fin du règne de Philippe II, entra très-jeune dans l'ordre des jésuites, et devint premier professeur de théologie à Salamanque, où il mourut en 1657. Il fut, dit-on, le premier de son ordre à qui l'université consentit à conférer la dignité de docteur. On a de lui : *Commentaria et disputationes in tertiam partem sancti Thomæ, de incarnati Verbi mysteriis et perfectionibus*, Lyon, 1652, 2 vol. in-folio ; des traités : *De visione et scientia Dei; De voluntate Dei; De reprobatione et prædestinatione*, imprimés ensemble, à Lyon, en 1662.

ALDOBRANDIN. *Voy.* CLÉMENT VIII.

ALDRED, prélat anglais du XIe siècle, fit, le premier des évêques de son pays, le voyage de Jérusalem, fut chargé ensuite d'une ambassade importante auprès de l'empereur Henri II par Edouard le Confesseur, et resta près d'un an en Allemagne. Non content des riches bénéfices qu'il possédait, il usa de simonie, dit-on, pour obtenir des siéges épiscopaux. Nommé à l'archevêché d'York, il s'attira de nouveaux reproches par sa conduite politique. Après la mort d'Edouard, il appuya les prétentions qu'Harold formait sur la couronne. Stigand, archevêque de Cantorbéry, ayant refusé de couronner Guillaume de Normandie, qui venait de défaire ce prince à la fameuse journée d'Hastings, ce fut Aldred qui se chargea de cette cérémonie. Lorsque les habitants d'York et des comtés du Nord, appuyés d'un corps de Danois, se déclarèrent en faveur d'Edouard Atheling, cette résolution causa tant de frayeur ou de chagrin à Aldred, qu'il en mourut en 1069.

ALDRIC (saint), évêque du Mans, issu d'une famille distinguée par sa noblesse, mort en 856, avait composé un *Recueil de canons*, tirés des conciles et des décrétales des papes. Cette compilation si utile s'est perdue. Il reste de lui trois Testaments et un Règlement pour le service divin, dans les *Analectes* de Mabillon et dans les *Miscellanea* de Baluze. Cet évêque était aussi pieux que savant. Ce n'est point, comme quelques-uns l'avancent, du temps de saint Aldric que l'usage des orgues fut inventé. Cet instrument, décrit par Cassiodore et même par Claudien, est d'une origine plus ancienne ; mais il est vrai que ce n'est que de son temps qu'on en a placé dans les églises. On ne connaissait pas cet instrument en France avant l'année 757, que le premier orgue y fut apporté de Constantinople par les ambassadeurs que Constantin Copronyme envoya à Pépin. Les Français furent ravis d'entendre les orgues dans les églises. Valafride Strabon rapporte qu'une femme en fut tellement extasiée, qu'on ne put la faire revenir à elle-même, et qu'elle en mourut :

Dulce melos tantum vanas deludere mentes
Cœpit, ut una suis decedens sensibus, ipsam
Fœmina perdiderit vocum dulcedine vitam.

ALDRICH (ROBERT), né vers la fin du XVe siècle à Burnham, dans le comté de Buckingham, fut évêque de Carlisle, sous les règnes de Henri VIII, d'Edouard VI et de la reine Marie, et mourut en 1555. Ses principaux ouvrages sont : *Epistola ad Gulielmum Hormannum; Epigrammata varia; Décisions diverses sur les sacrements; Réponses à quelques plaintes concernant les abus de la messe.*

ALDRICH (HENRI), savant théologien anglais, né en 1647 à Westminster, était aussi architecte et musicien distingué. Il consacra une grande partie de sa vie à l'enseignement de la jeunesse, pour lequel il écrivit plusieurs ouvrages. La chapelle du collége de la Trinité, la place de Peckwater à Oxford, et l'église de Tous-les-Saints furent bâties sur ses plans. Enfin, il laissa aussi plusieurs compositions musicales religieuses. Ses principaux écrits sont : *Artis logicæ compendium;* des *Eléments d'architecture*, en latin ; deux traités *sur l'Adoration de Jésus-Christ dans l'Eucharistie*. On lui doit en outre des éditions de différents auteurs grecs, avec la version latine, composée pour l'usage de ses élèves. Il mourut à Oxford, en 1710, à 63 ans.

ALÉA (LÉONARD), et non *Léon*, né à Paris d'une famille de finance, mort dans la même ville vers 1812, a laissé : l'*Antidote de l'athéisme*, ou *Examen critique du Dictionnaire des athées*, Paris, 1801, in-8°, imprimerie de la Décade, sans nom d'auteur. La seconde édition, refondue et considérablement augmentée, parut sous ce titre : *La Religion triomphante des attentats de l'impiété*, dédiée à M. Portalis, conseiller d'Etat, depuis ministre des cultes, avec cette épigraphe : *Interest reipublicæ cognosci malos* (Cicér.), 2 vol. in-8°, Paris, 1802, avec le nom de l'auteur. Le succès de ce livre fut complet. Le cardinal Gerdil en faisait le plus grand cas, et Portalis voulut, mais inutilement, faire entrer l'auteur dans le conseil d'Etat ; *Réflexions contre* (sic) *le divorce*, Paris, 1802, in-8°. On dit qu'il a laissé en outre plusieurs manuscrits relatifs à la révolution française.

ALEANDRE (JÉRÔME), cardinal, né le 13 février 1480, à La Motte, petite ville sur les confins du Frioul et de l'Istrie, enseignait les humanités à 15 ans, dans un âge où on les étudie encore. Les souverains connurent ses talents et les récompensèrent. Louis XII l'appela en France, et le fit recteur de l'université de Paris. Léon X l'envoya nonce en Allemagne, où il signala son éloquence contre Luther, à la diète de Worms, en 1519. Clément VII le fit archevêque de Brindes et nonce en France. François Ier le mena avec lui, en 1525, à la bataille de Pavie, où ils furent faits prisonniers l'un et l'autre. Paul III l'honora de la pourpre. Il mourut à Rome en 1542. Nous avons de lui : *Lexique grec-latin*, Paris, 1527, in-folio ; *Grammaire grecque*, Argentorati, 1517, in-8°.

ALÉANDRE (Jérôme), surnommé *le Jeune*, pour le distinguer du précédent dont il était petit-neveu, fut jurisconsulte, antiquaire, poëte, littérateur, et écrivit sur ces différents arts avec un égal succès. Il mourut à Rome en 1629, âgé de 55 ans, d'une indigestion à laquelle sa santé, naturellement délicate, ne put résister. Le cardinal Barberini, auquel il était attaché, lui fit faire une pompe funèbre magnifique. On a de lui quelques ouvrages sur les diverses matières qu'il avait embrassées, tels qu'un *Commentaire sur les Institutes de Gaïus*, Venise, 1660, in-4°, et quelques *Explications d'antiques*, Paris, 1617, in-4°. Nous devons mentionner en outre ses *Psalmi pœnitentiales, versibus elegiacis expressi*, Tarvisii, 1593, in-4°; *Le Lagrime di Penitenza, ad imitazione de' sette Salmi penitenziali*, Rome, 1623, in-8°. L'auteur assure dans sa dédicace qu'il avait composé cet ouvrage à seize ans. Le Quadrio en vante le style et le mérite poétique.

ALEGAMBE (Philippe), jésuite de Bruxelles, né en 1592, fut d'abord attaché au duc d'Ossone en Espagne et en Sicile : il prit l'habit de jésuite à Palerme, fit sa théologie à Rome et enseigna la philosophie à Gratz. Devenu gouverneur du jeune prince d'Eggemberg, il parcourut avec lui toute l'Europe : enfin il revint à Rome, où il fut préfet de la maison professe de son ordre, et où il mourut à 60 ans, l'an 1652. Il a augmenté et continué la *Bibliothèque des écrivains de la société*, que Ribadeneira avait fait imprimer en 1608, in-8°, en un petit volume, dont le P. Alegambe fit un gros in-folio, imprimé à Anvers en 1643, par les soins de Bollandus, et réimprimé à Rome, et considérablement augmenté par le P. Sotwel, Rome, 1676, in-fol. Le savant Père Oudin a laissé une *Bibliothèque des auteurs jésuites*, plus ample et plus exacte que celle d'Alegambe. On a de ce dernier plusieurs autres ouvrages où la piété est réunie à l'érudition, entre autres de petits traités sur les vanités des honneurs et des plaisirs du monde ; ils sont élégamment écrits, pleins de philosophie chrétienne, et bien propres à détromper l'homme des illusions qui l'égarent. On lui doit encore : *Mortes illustres et gesta eorum qui in odium fidei ab hæreticis vel aliis occisi sunt*, Romæ, 1657, in-fol., ouvrage qui formerait un résultat bien honorable à la religion, si on le faisait contraster avec le caractère de ces gens dont Cicéron a dit : *Philosophi in suis lectulis plerique moriuntur.*

ALEGRAIN (Jean), d'Abbeville, célèbre cardinal et patriarche de Constantinople sous Grégoire IX, fut ensuite légat *a latere* en Espagne et en Portugal, et mourut en 1237. On a de lui quelques ouvrages peu estimés.

ALÈGRE (le Père d'), prêtre de la Doctrine chrétienne, a laissé des *Sermons nouveaux sur les vérités les plus intéressantes de la religion*, 3 vol. in-12, qui ont obtenu un certain succès. Le troisième volume ne fut publié qu'après la mort de l'auteur, sur lequel on manque, du reste, de renseignements biographiques.

ALEMAN (Louis), connu sous le nom de cardinal d'Arles, naquit en 1390 au château d'Arbent, seigneurie du pays du Bugey, qui appartenait à son père. Il fut nommé archevêque d'Arles, et ensuite cardinal et vice-camerlingue de l'Eglise. Il fut président du concile de Bâle, à la place du cardinal Julien ; le pape Eugène fut déposé dans ce concile, et l'on élut à sa place Amédée de Savoie, qui prit le nom de Félix V. Eugène IV, irrité de ce procédé schismatique, dégrada le cardinal d'Arles de la pourpre ; mais Nicolas V, son successeur, le rétablit et l'envoya légat en Allemagne. Il mourut à Salon, ville de son diocèse, en 1450. Il s'est élevé une sorte de dispute entre plusieurs auteurs, tant français qu'italiens, pour savoir si le cardinal Aleman s'est repenti, avant sa mort, de tout ce qu'il avait fait durant le schisme. Les uns, comme Garnefeld, dans la *Vie* du cardinal ; Saussay, dans le *Martyrologium Gallicum ;* Sponde, à l'année 1450 ; d'Attichi, dans *Flores card. ;* et Oderic Rainaldi, prétendent qu'il témoigna un repentir sincère, et qu'il demanda pardon au pape Nicolas V ; d'autres disent qu'il n'existe aucun monument certain de ce repentir. Ce qu'il y a de certain, c'est que le pape Clément VII béatifia cet archevêque en 1527.

ALEMBERT (Jean le Rond d'), l'un des principaux ennemis de la révélation chrétienne, naquit à Paris le 16 novembre 1717. Un voile impénétrable cacha longtemps au public le mystère de sa naissance ; mais enfin le temps a tout découvert, et l'on sait aujourd'hui que d'Alembert était fils naturel de Destouches, commissaire provincial d'artillerie, et de madame de Tencin, femme célèbre par son esprit philosophique, sa beauté et le dérèglement de ses mœurs. Abandonné dès sa naissance par ceux qui lui avaient donné le jour, il fut exposé sur les marches de Saint-Jean-le-Rond, église située près Notre-Dame, et détruite maintenant. Un commissaire de police le recueillit, et, soit qu'il eût des instructions particulières, soit que l'existence de cet enfant parût assez délicate pour exiger des soins assidus, il fut confié à la femme d'un pauvre vitrier, qui l'éleva comme son enfant, et chez laquelle d'Alembert passa plus de 30 ans. Il fit ses études avec succès, et annonça de bonne heure un talent distingué. Mis dans une pension à 4 ans, il n'en avait encore que dix, lorsque le maître de cette pension, homme de mérite, déclara qu'il n'avait plus rien à lui apprendre. Ce ne fut néanmoins qu'à l'âge de 12 ans qu'il passa au collége Mazarin, où il entra en seconde. Il fit pendant sa première année de philosophie, un commentaire sur l'Épître de saint Paul aux Romains, et commença, dit Condorcet, comme Newton avait fini. Ses maîtres désirèrent se l'attacher ; mais son goût prononcé pour les sciences exactes mit obstacle à leurs projets. Il cultiva fort jeune les mathématiques, et parvint sans maître et presque sans livre à faire d'étonnants progrès dans cette science. Cepen-

dant les conseils de ses amis lui firent suspendre ses études chéries, et il songea à embrasser un état de vie qui lui donnât de l'aisance et un rang honorable dans le monde. En sortant du collége, il avait étudié en droit et s'était fait recevoir avocat; il voulût joindre à ce titre celui de médecin, et il entreprit à cet effet de nouvelles études, auxquelles il essaya de se livrer sans aucune distraction. Mais bientôt ses penchants et son goût le rappelèrent vers les mathématiques, et dès lors il s'y adonna tout entier. D'Alembert se fit connaître fort jeune encore à l'académie des sciences, et présenta à cette compagnie, en 1739, un mémoire sur le mouvement des corps solides à travers un fluide; et l'année suivante il fit paraître celui qui a pour objet le calcul intégral. L'académie des sciences l'admit dans son sein en 1741, lorsqu'à peine il avait atteint sa 24e année; et ce témoignage aussi flatteur que distingué préluda aux faveurs que les académies savantes s'empressèrent d'accorder au jeune mathématicien. Depuis cette époque jusqu'à l'âge de quarante ans environ, d'Alembert ne vécut que pour les sciences exactes, et ce fut dans cet intervalle qu'il composa les dissertations, les mémoires et les ouvrages qui lui ont mérité un des premiers rangs parmi les géomètres ses contemporains. Parmi ses productions mathématiques on distingue son *Traité de dynamique* in-4°, 1743 ou 1758, qui fut le fondement de sa réputation comme mathématicien. « Il ajouta, dit Condorcet, un nouveau calcul à ceux dont la découverte avait illustré le siècle précédent, et de nouvelles branches de la science du mouvement à celle de Galilée et de Newton. » *Traité de l'équilibre et du mouvement des fluides*, in-4°, 1744 *ou* 1770; *Réflexions sur la cause générale des vents*, in-4°, 1747. Cette dissertation, où se trouve le germe de l'application rigoureuse de l'analyse au mouvement des fluides, valut à son auteur une place à l'académie de Berlin, le prix proposé par cette société, et une pension de 1200 francs, dont le gratifia dans la suite le roi de Prusse, à qui cet ouvrage était dédié. *Recherches sur la précession des équinoxes et sur la nutation de l'axe de la terre*, in-4°, 1749; *Essai d'une nouvelle théorie sur la résistance des fluides*, in-4°, 1752; *Recherches sur différents points importants du système du monde*, 3 vol. in-4°, 1754, 1756; *Opuscules mathématiques*, 8 vol. in-4°. Ces différents écrits, et quelques autres qui nous restent de d'Alembert sur les mêmes matières, sont sans contredit le véritable fondement de sa gloire et de sa réputation. « Il partagea avec Euler l'honneur d'être un des plus célèbres géomètres de son siècle; peut-être même le placerait-on au premier rang, a dit M. Lacroix, quand on considère les difficultés qu'il a vaincues, la valeur des méthodes qu'il a inventées, et la finesse de ses aperçus, si son exposition était toujours lumineuse et facile, si son style était en harmonie avec ce qu'il écrit, si la trop grande finesse de ses aperçus ne le jetait souvent dans des voies détournées, et s'il avait soigné les détails de ses ouvrages mathématiques. Aussi les découvertes de d'Alembert ont pris dans les écrits de ses successeurs une forme nouvelle, qui détourne de plus en plus de la lecture des traités où elles ont paru pour la première fois; et ses œuvres mathématiques, peu recherchées, n'ont pas été réunies en collection.» La littérature et la philosophie, qui semblaient devoir être étrangères à un auteur enfoncé dans les profondes méditations des sciences abstraites, devinrent tout à coup le sujet de ses études et de ses productions. Il commença sa carrière littéraire par son *Discours préliminaire* de l'Encyclopédie. Ce morceau ou plutôt cet ouvrage où l'auteur a fait une généalogie savante et bien raisonnée des sciences et des connaissances humaines, et où se trouvent réunies la force et la clarté des idées, l'élégance et la précision du style, est le seul titre incontestable qu'il offre à la postérité comme écrivain. L'auteur fut beaucoup loué et beaucoup critiqué; mais toutes les préventions ont disparu, et le discours préliminaire de l'Encyclopédie est le morceau le plus remarquable de cette énorme compilation. En attachant son nom à ce grand ouvrage, et en se chargeant, pour ainsi dire, du vestibule de ce vaste édifice, d'Alembert s'imposa l'obligation de travailler à son succès. Il en rédigea la partie mathématique, et quelques articles d'histoire et de belles-lettres; et il eût sans doute travaillé plus longtemps à la nouvelle Babel, sans le refroidissement qui survint entre lui et Diderot. Vers cette époque (1751) il fut reçu à l'académie française, et continua d'allier la culture des lettres à celle des mathématiques. En général ses productions littéraires, à l'exception de quelques morceaux, n'offrent rien de bien remarquable, et quelques-unes même portent l'empreinte d'une imagination stérile et d'une prétentieuse recherche. On voit, par exemple, dans ses *Eloges des académiciens*, de l'enflure dans le style, un certain apprêt, et un désir trop marqué de faire de l'effet, par une pensée fine et délicate. Cependant ses éloges ne sont pas sans mérite, quoique bien inférieurs à ceux de Fontenelle. Lié avec tous les écrivains qui, vers le milieu du dernier siècle, firent la guerre au christianisme, d'Alembert partagea leurs sentiments et leurs projets; il fut même un des coryphées du parti, et à la mort de Voltaire, il obtint ou plutôt *il usurpa*, suivant l'expression de Grimm, *la souveraineté de l'illustre église dont Voltaire avait été le chef et le soutien*. Cependant d'Alembert n'était pas un frondeur hardi de la religion, il n'eut jamais l'emportement du philosophe de Ferney. D'un caractère moins vif et moins inquiet, il mit dans son zèle plus de circonspection, de prudence et de lenteur, et se peignait lui-même dans sa correspondance comme un homme *qui donne des soufflets en faisant semblant de faire des révérences*. Cependant il s'écarta en plus d'une rencontre de cette modération dont il faisait parade, comme on peut s'en convain-

cre par ses lettres du 16 juin et du 18 octobre 1760. Toutes ses productions, à l'exception de celles qui ont rapport aux mathématiques, se ressentent plus ou moins de ses affections anti-religieuses. La brochure intitulée *De la destruction des jésuites en France*, et *la lettre* qui lui sert de supplément, est, suivant la Biographie universelle, ce qu'il y a de plus impartial sur les jésuites et leurs adversaires; mais quiconque l'a lue, a pu se convaincre que, sous prétexte de se moquer tour à tour des jésuites et des jansénistes, il a tourné la religion en ridicule; et voilà sans doute pourquoi Voltaire l'engageait à continuer sur le même ton, et applaudissait à ce genre d'attaque. Les *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie*, qui, sous le rapport littéraire, ne sont pas exempts de reproches, en méritent de plus graves sous le rapport moral; et les *Éloges académiques*, où l'on trouve plus de réserve, perdent ce mérite par les notes que l'auteur y a insérées. Là, il se met à l'aise et donne un plus libre cours à sa malignité, quelquefois même aux dépens de la vérité. Au reste l'âme de d'Alembert se montre tout entière dans sa *Correspondance* avec Voltaire et le roi de Prusse, qui avait été écrite, à ce qu'il paraît, pour la postérité. L'auteur avait fait faire deux copies de la première : l'une fut confiée à Condorcet, et l'autre à Watelet. Cette précaution annonce assez qu'il la destinait au public, et que la divine Providence l'aveuglait jusqu'à lui faire élever ce monument honteux de son audacieuse impiété. Là, dit un auteur peu suspect, M. Lacretelle, *d'Alembert et Voltaire firent un déplorable assaut de mépris pour la religion chrétienne. Un grand poëte et un grand géomètre semblent s'y donner le divertissement de jouer une conspiration..... Une pensée domine dans leurs lettres, c'est celle de réunir contre la révélation toutes les forces de l'esprit philosophique...* D'Alembert, dans ses lettres, donne à son ami des conseils et des renseignements utiles à leur cause; il le met au fait de tout ce qui se passait à Paris, lui indique les sujets à traiter, les hommes à tourner en ridicule, applaudit à ses sarcasmes, et paraît tout dévoué au triomphe de la philosophie. La *Correspondance* avec le roi de Prusse n'a pas un esprit différent; tantôt il recommande au roi des sujets à placer, de jeunes philosophes à favoriser; tantôt il le presse de chasser les jésuites, et Frédéric est obligé de lui reprocher son acharnement; tantôt il le sollicite de demander au Grand-Seigneur la réédification du temple de Jérusalem, *pour les embarras de la Sorbonne et les menus plaisirs de la philosophie. Cette réédification*, écrivait-il, *est ma folie comme celle de la destruction de la religion chrétienne est celle du patriarche de Ferney* (Œuvres de d'Alembert, tom. XVIII, pag. 309). Au milieu de tant de sarcasmes, des aveux étonnants échappent à sa plume : il se plaint, il s'indigne *de l'incroyable démence et sottise de l'auteur du* Système de la nature, *et ce n'est pas*, ajoute-t-il, *la première fois que la philosophie a été menteuse et absurde.* (Lettre du 16 février 1783.) D'Alembert vécut toujours à Paris, refusa la présidence de l'académie de Berlin, et résista aux pressantes sollicitations de l'impératrice de Russie, Catherine II, qui voulait lui confier l'éducation de son fils. Il jouissait d'une grande réputation, avait une correspondance très-étendue, et obtint successivement pour 14,000 livres de pensions. Il passa les dernières années de sa vie dans des infirmités douloureuses, et mourut de la pierre le 29 octobre 1783, à l'âge de 66 ans. On dit que ses amis se relevaient pour le garder dans ses derniers instants, et l'empêcher de démentir les principes qu'il avait professés; ils se vantèrent après sa mort d'avoir mis obstacle à ce qu'il ne fit le *plongeon*, et La Harpe écrivait qu'un d'eux lui avait dit que d'Alembert faisait le *couard.* Grimm le traite assez mal : suivant lui, *il était accusé d'affecter très-passionnément la gloire d'être le chef du parti encyclopédiste, et d'avoir commis pour l'intérêt de cette gloire plus d'une injustice, plus d'une noirceur littéraire* (*Voyez* Condorcet)..... *Ce qu'on ne saurait nier, c'est que les passions qu'inspire l'esprit de parti, étaient bien sûrement celles dont il pouvait être plus susceptible...* Parlant ensuite du titre de chef qu'on lui donnait après la mort de Voltaire : *Cette dénomination*, dit-il, *ne fut jamais universellement reconnue. Aux yeux de beaucoup de gens, il l'avait plutôt usurpée que conquise; et aux yeux même du grand nombre, la supériorité de ses titres littéraires contribua bien moins à l'y maintenir que la subtilité de ses intrigues et de sa politique* (Correspondance, t. II, p. 373). Ce portrait de d'Alembert ressemble assez à celui d'un autre critique qui lui reproche, *sous le masque de la modération, toutes les convulsions d'un amour-propre outré et vindicatif; une grande apparence de zèle pour la vérité et la gloire des lettres, et dans le fond la fausseté la plus raffinée, et la vanité d'un mérite de coterie.* Quoi qu'il en soit de son caractère et des passions de son cœur, d'Alembert sera toujours regardé comme un des propagateurs les plus zélés de la nouvelle philosophie, et un des ennemis les plus adroits du christianisme, qu'il attaqua avec autant de ménagement que d'adresse; et la postérité apprendra de sa plume elle-même, qu'il seconda ou plutôt qu'il dirigea cette conspiration qui, plus tard, renversa le trône et l'autel. Son mérite comme géomètre n'a pas été contesté, quoiqu'on ait répété souvent ce bon mot, qu'il était grand géomètre parmi les littérateurs, et grand littérateur parmi les géomètres; et il occupe dans cette catégorie un rang distingué. Comme écrivain, il n'est pas au-dessus du médiocre, et trop de défauts déparent ses productions pour lui donner un rang plus honorable. Considéré comme philosophe, il ne mérite que le mépris, puisqu'il tourna contre le ciel les dons qu'il en avait reçus, et fit servir pour le mal des talents qu'il pouvait si utilement employer. Bon géomètre, médiocre écrivain,

mauvais philosophe, voilà en trois mots d'Alembert tout entier. Tous les ouvrages philosophiques et littéraires de d'Alembert ont été réunis et publiés à Paris sous le titre d'*OEuvres philosophiques, historiques et littéraires de d'Alembert*, 18 vol. in-8°, 1805. Cette collection renferme les *Mélanges de littérature et de philosophie;* les morceaux les plus frappants des Mélanges sont l'*Essai sur les gens de lettres*, où d'Alembert recommande aux écrivains l'indépendance dans leurs relations avec les grands; le *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, dont nous avons déjà parlé; *Abus de la critique en matière de religion :* l'auteur montre beaucoup de dextérité et d'esprit dans cet écrit, où il a l'art de cacher sa pensée, et de tenir un milieu perfide entre ceux qui attaquent de front la religion chrétienne et ceux qui n'en disent rien; *Eloges lus dans les séances de l'Académie française. Correspondance* avec Voltaire et le roi de Prusse; enfin, quelques *Dissertations* et d'autres pièces moins importantes. *Voyez* son Eloge par Condorcet.

ALENIO (le P. JULES), missionnaire, né à Brescia en 1582, entra dans l'ordre des Jésuites à 18 ans, et, après avoir achevé sa philosophie et sa théologie, fut envoyé en Chine par ses supérieurs. Il débarqua en 1610 à Macao, et y attendit une occasion favorable pour passer dans sa mission, où il ne parvint à pénétrer qu'au bout de trois ans. Dès lors il se consacra tout entier aux pénibles et dangereuses fonctions de l'apostolat avec autant de zèle que de succès. Il prêcha le premier l'Evangile dans la province de Xan-Si, et bâtit un grand nombre d'églises dans celle de Fo-Kien. Il mourut en 1649, après 36 ans de travaux continuels, à l'âge de 67 ans. Les ouvrages du P. Alenio, tous écrits en chinois, sont peu connus en Europe. Les principaux sont : une *Vie de Jésus-Christ*, ornée de planches en bois copiées sur celle dont Wierix a décoré le bel ouvrage du P. Jérôme Natali; le *Dialogue de saint Bernard entre l'âme et le corps*, trad. en vers chinois; un grand traité de cosmographie (*Theatrum orbis*), dont on conservait un exemplaire en 2 vol. in-folio, dans la bibliothèque des jésuites à Rome; les *Vies* de plusieurs missionnaires, entre autres celle du P. Matth. Ricci, fondateur de la mission de la Chine.

ALER (PAUL), né à Saint-Guy, petite ville du duché de Luxembourg, le 9 novembre 1656, entra chez les jésuites, et se distingua par son zèle et par ses lumières, particulièrement à Trèves et à Cologne, où sa mémoire a été longtemps en vénération. Il a publié un grand nombre d'ouvrages, dont on peut voir le catalogue dans la *Bibliotheca coloniensis* du P. Hartzheim, pag. 264. Ils ont pour objet la théologie, la philosophie, la morale, la piété, les belles-lettres. Ce savant et estimable religieux mourut à Dueren, dans le comté de Juliers, le 2 mai 1727. Parmi ses ouvrages celui qui a pour titre *Gradus ad Parnassum* est devenu livre élémentaire pour ceux qui étudient la poésie latine. On a aussi du P. Aler plusieurs tragédies latines, comme *Joseph*, *Tobie*, etc.

ALES ou HALES (ALEXANDRE DE), prit son nom d'un village d'Angleterre, où il naquit. Il enseigna à Paris la philosophie et la théologie avec beaucoup d'éclat, dans l'école des frères mineurs, chez lesquels il avait pris l'habit en 1222. Ses contemporains, qui aimaient les titres emphatiques, lui prodiguèrent ceux de *Docteur irréfragable* et de *Fontaine de vie*. Ceux qui liront sa *Somme de théologie*, imprimée à Nuremberg, en 1484, et à Venise en 1575, en quatre vol. in-fol., n'y trouveront qu'une *fontaine d'ennui;* non qu'il n'y ait de fort bonnes choses, mais parce qu'il faut y mettre trop de temps et de peines pour les découvrir. Ales mérite peut-être plus de considération par sa piété et ses vertus, que par sa science. Il fait paraître plus de subtilité que de connaissance d'antiquité ecclésiastique. Il mourut à Paris, le 27 août 1245. On voit dans l'église des Cordeliers son épitaphe en vers, où il est appelé :

Gloria doctorum, decus et flos philosophorum.

ALÈS, *Alesius* (ALEXANDRE), théologien de la confession d'Augsbourg, né à Edimbourg en 1500, fut d'abord catholique; mais en voulant convertir Patrice Hamilton, seigneur écossais, luthérien, il le devint lui-même. Il mourut en 1565. Il était ami de Mélanchthon, et Bèze l'appela l'ornement de l'Ecosse. On a de lui des *Commentaires sur saint Jean*, in-8°; sur les *Epîtres de Timothée*, 2 vol. in-8°; sur l'*Epître à Tite*, in-8°; sur celle *aux Romains*, in-8°. Lors du schisme de Henri VIII, il passa à Londres, où il enseigna sous la protection de Cranmer; mais cet archevêque ayant été disgracié, Alesius se rendit en Allemagne et professa la philosophie à Francfort-sur-l'Oder. L'électeur de Brandebourg le députa en 1541 aux conférences de Worms; le cardinal de Granvelle qui y présidait pour Charles-Quint ne lui permit pas de disputer. En 1554, il assista avec Mélanchthon aux conférences de Marbourg et à celle de Nauenbourg, contre les disciples d'Osiander.

ALÈS (JEAN), né l'an 1584 à Oxford, abandonna les erreurs du calvinisme pour se faire catholique, acquit une réputation de bon théologien, et mourut en 1656, à 72 ans. Il avait composé un *Traité sur le schisme*, et plusieurs autres ouvrages où il se montrait conciliant.

ALÈS (PIERRE-ALEXANDRE D'), vicomte de Corbet, né le 18 avril 1715, d'une ancienne famille de Touraine, entra dans les mousquetaires à 18 ans, prit part l'année suivante au siége de Kehl, et passa ensuite comme officier dans un régiment de la marine. En 1741, il demanda sa retraite à cause de ses infirmités; il s'adonna alors aux lettres et aux soins de l'agriculture, et embrassa les doctrines des économistes. On ignore l'année de sa mort. On a de lui un assez grand nombre de productions anonymes. La plus importante, celle qui nous a porté à lui donner une place dans ce Dictionnaire, a pour titre : *De l'origine du mal, ou Examen des principales difficultés de*

Bayle sur cette matière, Paris, Duchesne, 1758, 2 vol. in-12. C'est un ouvrage solide, et quoiqu'il ne soit pas sans défaut, on peut s'étonner qu'il soit à peu près oublié aujourd'hui. — Sa sœur ALÈS de Corbet (Geneviève), depuis dame du Lude, composa un *Abrégé de la vie de M. Lepelletier, mort à Orléans en odeur de sainteté en* 1756, Orléans, 1760, in-12.

ALESSANDRO ALESSANDRI (*Alexander ab Alexandro*), jurisconsulte napolitain, né en 1461, et mort à Rome le 2 octobre 1523, à l'âge de 62 ans, se distingua dans la jurisprudence et dans les belles-lettres. On a de lui *Genialium dierum libri sex*, sur lesquels André Tiraqueau a fait d'excellentes remarques, in-fol., et réimprimés *cum notis variorum*, Leyde, 1673, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, devenu rare, montre dans cet écrivain autant de science que de crédulité.

ALEXANDER (JOHN), jeune et remarquable écrivain anglais, mort à 30 ans, en 1765, avait exercé le ministère évangélique parmi les non-conformistes. On trouve plusieurs compositions de lui dans l'ouvrage périodique intitulé : *La Bibliothèque* (the Library); une Apologie ironique de la persécution, des Essais sur la sottise, sur le sens commun, la misanthropie, l'étude de l'homme, l'inconduite des parents, le sort des écrits périodiques, etc. Après sa mort, on a imprimé sa *Paraphrase* du XVe chapitre de la Iʳᵉ Epître aux Corinthiens, avec des observations; et un *Commentaire* sur les VIᵉ, VIIᵉ et VIIIᵉ chapitres de l'Epître aux Romains, Londres, 1766, in-4°.

ALEXANDRE Iᵉʳ (saint), successeur de saint Evariste dans le siége de Rome, l'an 109 de J.-C., mourut le 3 mai 119. Son pontificat fut de dix ans. Nous ne trouvons dans l'antiquité aucun détail sur sa vie. Il est compté parmi les martyrs dans le canon de la messe. Il a aussi le nom de *martyr* dans le *Sacramentaire* de Grégoire le Grand, dans l'ancien calendrier publié par le P. Fronteau, et dans tous les Martyrologes. Les épîtres qu'on lui attribue sont supposées.

ALEXANDRE II, auparavant nommé *Anselme* de Badage ou de Baggio, était de Milan. On le tira du siége de Lucques, pour le placer sur celui de Rome en 1061. Cette élection ayant été faite sans la participation de l'empereur Henri IV, ce prince, violent et simoniaque, opposa au nouveau pape un homme très-corrompu dans ses mœurs, Cadalous, évêque de Parme, qui prit le nom d'*Honorius II*. Alexandre l'emporta sur son concurrent, le chassa de Rome, et le fit condamner dans plusieurs conciles. Hildebrand, connu depuis sous le nom de Grégoire VII, l'engagea à citer à son tribunal l'empereur Henri IV, qui fomentait le schisme. Ce fut par les soins d'Hildebrand que le pape, soutenu des armées de la comtesse Mathilde, se fit rendre les terres que les princes normands avaient enlevées au saint-siége. Nous avons de ce pape plusieurs *Epîtres*, parmi lesquelles on distingue celle qu'il écrivit aux évêques de France, à l'occasion des malheurs qu'essuyaient les juifs. Plusieurs chrétiens, indignes de ce nom, avaient alors l'étrange dévotion de massacrer ces malheureux, s'imaginant gagner la vie éternelle par ces meurtres. Alexandre loue beaucoup les évêques de France de ne s'être pas prêtés à ces cruautés contre un peuple autrefois chéri de Dieu, et que sa justice a dispersé sur la terre. La lettre qu'il écrivit à Harold, roi de Norwège, n'est pas moins remarquable, et prouve la puissance religieuse qu'exerçait alors pour le bien de l'humanité, le pontife romain, dans les glaces du nord comme dans les sables brûlants du midi. « Comme vous êtes encore peu instruit, lui « écrivait-il, dans la foi et la sainte disci- « pline, c'est à nous, qui avons la charge de « toute l'Eglise, de vous éclairer par de « fréquentes instructions ; mais la longueur « du chemin nous empêchant de le faire par « nous-mêmes, nous en avons donné la « commission à l'archevêque de Brême, notre « légat. Soyez donc assuré qu'en suivant sa « voix, c'est au saint-siége même que vous « rendez obéissance. » Il mourut le 21 avril 1073.

ALEXANDRE III, natif de Sienne, était cardinal et chancelier de l'église romaine. Après la mort d'Adrien IV en 1159, tous les cardinaux le choisirent pour lui succéder à l'exception de trois cardinaux dyscoles, dont deux nommèrent l'antipape Victor IV, qui eut la brutalité d'arracher la chappe des épaules du vrai pape, pour s'en revêtir; mais il la mit à contre-sens, ce qui fit dire qu'il avait été élu *à rebours*. L'empereur Frédéric-Barberousse assembla, l'an 1160, un conciliabule à Pavie, qui jugea en faveur de Victor. Alexandre III, retiré à Anagni, excommunia l'empereur. Quelque temps après le pape se refugia en France, où l'empereur le poursuivit. Victor étant mort en 1164, Frédéric fit sacrer un autre pontife, sous le nom de Paschal III, et l'obligea de canoniser Charlemagne. Alexandre quittant la France, où il avait été très-bien accueilli par le roi Louis le Jeune, passa en Italie pour armer les Vénitiens contre l'empereur. Frédéric, lassé de tous ces troubles et obligé de fuir, offrit la paix au pontife. On se donna un rendez-vous à Venise, où l'empereur baisa les pieds de celui contre lequel il s'était armé. Calixte III, successeur de l'antipape Paschal III, abjura le schisme. Le sage et pacifique Alexandre le reçut avec la bonté d'un père et le fit manger à sa table. Rien de plus opposé que le caractère de ce pape à la fable qui raconte qu'il mit le pied sur la gorge de l'empereur Frédéric, en disant : *Super aspidem et basiliscum ambulabis*. Les plus grands ennemis du saint-siége avouent que c'est un conte destitué de toute vraisemblance. Alexandre rentra à Rome, y convoqua le 3ᵉ concile général de Latran en 1179, et mourut deux ans après, le 30 août, chéri des Romains et respecté de l'Europe. Ce pontife abolit la servitude, et en rendant la liberté aux sujets, il sut aussi apprendre la justice aux rois : il obligea celui

d'Angleterre, Henri II, à expier le meurtre de saint Thomas de Cantorbéry. Il a été le premier pape qui s'est réservé la canonisation des saints; règlement profondément sage, et nécessaire, non-seulement pour rendre la canonisation respectable et la faire généralement recevoir, mais surtout pour remédier aux abus et à la légèreté avec laquelle la plupart des métropolitains procédaient à un jugement d'une telle importance. Plusieurs de ses prédécesseurs avaient déjà tâché de remédier à ce désordre, mais leurs efforts n'avaient pas complétement réussi (*Voy.* saint ULRIC). La canonisation de saint Gautier, abbé de Pontoise, faite par l'archevêque de Rouen en 1153, est le dernier exemple que l'histoire fournit des saints qui n'ont pas été canonisés par les papes. Alexandrie de la Paille fut bâtie en son honneur. Lucius III fut son successeur.

ALEXANDRE IV, évêque d'Ostie, de la maison des comtes de Segni, fut élu pape après Innocent IV, en 1254. Son premier soin fut de s'opposer à Mainfroi, fils naturel de l'empereur Frédéric, qui avait inquiété ses prédécesseurs. Il donna l'investiture du royaume de Sicile, dont ce tyran s'était emparé, à Edmond, fils du roi d'Angleterre. Alexandre favorisa, comme son oncle Grégoire IX, les religieux mendiants. Il accorda plusieurs bulles aux frères prêcheurs, contre l'université de Paris. Il condamna le livre fanatique de Guillaume de Saint-Amour sur *les périls des derniers temps*, et l'*Evangile éternel* composé par les franciscains. Le roi saint Louis l'ayant prié d'établir l'inquisition en France, le pape lui envoya des inquisiteurs en 1255. Vers ce temps il réunit en un seul corps cinq congrégations d'ermites, deux de Saint-Guillaume, et trois de Saint-Augustin. Alexandre travaillait à réunir l'Eglise grecque avec la latine, et à armer les princes chrétiens contre les infidèles, lorsqu'il mourut à Viterbe le 25 mai 1261, regardé comme un bon prince et un pontife zélé. Urbain IV lui succéda.

ALEXANDRE V naquit dans l'île de Candie, de parents très-pauvres, qu'il ne connut jamais. Cet homme, qui devait un jour être pape, mendia de porte en porte. Un cordelier, qui remarqua dans ce jeune homme beaucoup de dispositions, l'instruisit et lui donna l'habit de son ordre; ce qui lui procura les moyens d'aller aux universités d'Oxford et de Paris. De retour en Lombardie, Galéas Visconti, duc de Milan, le fit précepteur de son fils, et sollicita pour lui l'évêché de Vicence, celui de Novarre, et enfin l'archevêché de Milan. Innocent VII l'honora de la pourpre, et le nomma son légat en Lombardie. Au concile de Pise, en 1409, il fut proclamé pape, et il y présida depuis la 19e session. Alexandre V, devenu pontife, n'oublia pas son ancien état, et son caractère parut assez élevé pour assortir ses sentiments et sa conduite à une si haute dignité. Il avait coutume de dire qu'*il ne pouvait être tenté, comme ses prédécesseurs, d'agrandir ses parents, puisqu'il n'avait jamais connu ni père, ni mère, ni frère, ni sœur, ni neveu.* Cependant sa reconnaissance lui fit accorder aux religieux mendiants de grands priviléges. Il mourut en 1410, après avoir confirmé le concile de Pise.

ALEXANDRE VI naquit à Valence en Espagne. La plupart des auteurs italiens, presque toujours excessifs, soit en louange, soit en satire, n'ont point épargné ce pontife. Ils racontent qu'il acheta la tiare après la mort d'Innocent VIII, en 1492. Il était de la famille de Lenzuoli par son père, et de celle de Borgia par sa mère. Il prit ce dernier nom lorsque son oncle maternel, Callixte III, fut fait pape. Callixte le fit cardinal en 1455, puis archevêque de Valence, et vice-chancelier. Sixte IV l'envoya légat en Espagne, où il fit paraître beaucoup d'esprit et de déréglement. Il eut (à ce qu'on prétend) d'une dame romaine, nommée Rosa Vénozza, quatre fils et une fille, tous dignes de leur père. César, le second de ses enfants, fut un monstre de débauche et de cruauté. La voix publique l'accusait, lui et son frère aîné, le duc de Candie, de s'être disputé les faveurs de leur sœur Lucrèce. On l'accusait d'avoir tué son rival, et de l'avoir jeté dans le Tibre. Alexandre VI, qui l'idolâtrait malgré tous ses vices, employa toutes sortes de moyens pour hâter son élévation. Il n'y a point de forfaits dont on ne l'ait chargé dans cette vue : meurtre, assassinats, empoisonnements, simonie; on lui impute tous les crimes. Ce pontife si décrié ne laissa pas d'être lié avec tous les princes de son temps; mais il les trompa presque tous. Il engagea Charles VIII à venir conquérir le royaume de Naples, et dès que ce prince s'en fut rendu maître, il se ligua avec les Vénitiens et avec Maximilien, pour lui arracher sa conquête. Louis XII, le père de son peuple, rechercha l'alliance de ce pape, dont il avait besoin pour faire casser son mariage avec la fille de Louis XI. Alexandre, continuant toujours à combler de bienfaits son fils César de Borgia, lui fournit des troupes pour conquérir la Romagne, et ne fut payé que d'ingratitude. Il finit, dit-on, une vie infâme par une mort honteuse. On raconte qu'en 1503, le pape et son fils César, voulant hériter du cardinal Corneto et de quelques autres cardinaux, prirent, par mégarde, le poison qu'ils leur avaient préparé; que le premier en mourut, et que Borgia son fils n'échappa à la mort qu'en se faisant mettre dans le ventre d'une mule. Ce récit de la mort d'Alexandre VI est de Guichardin, auteur contemporain; mais Voltaire, qu'on ne soupçonnera pas de trop de zèle pour défendre la mémoire des papes, a donné quelques raisons d'en douter, dans sa *Dissertation sur la mort de Henri IV*. « J'ose dire à Guichardin, dit-il : L'Europe est trompée par vous, « et vous l'avez été par votre passion; vous « étiez l'ennemi du pape, vous en avez trop « cru votre haine et les actions de sa vie. Il « avait, à la vérité, exercé des vengeances « cruelles et perfides contre des ennemis

« aussi perfides et aussi cruels que lui. De « là vous concluez qu'un pape de 74 ans « n'est pas mort d'une façon naturelle ; vous « prétendez, sur des rapports vagues, qu'un « vieux souverain, dont les coffres étaient « remplis alors de plus d'un million de du- « cats d'or, voulut empoisonner quelques « cardinaux pour s'emparer de leur mobi- « lier. Mais ce mobilier était-il si important ? « Ces effets étaient presque toujours enlevés « par les valets de chambre avant que les « papes pussent en saisir quelques dépouil- « les. Comment pouvez-vous croire qu'un « homme prudent ait voulu hasarder, pour « un aussi petit gain, une action aussi in- « fâme, une action qui demandait des com- « plices, et qui, tôt ou tard, eût été décou- « verte ? Ne dois-je pas croire le journal de la « maladie du pape, plutôt qu'un bruit popu- « laire ? Ce journal le fait mourir d'une fiè- « vre double tierce : il n'y a pas le moindre « vestige de preuve de cette accusation in- « tentée contre sa mémoire. Son fils Borgia « tomba malade dans le temps de la mort de « son père ; voilà le seul fondement de l'his- « toire du poison. » Les protestants ont souvent opposé aux catholiques les vices d'Alexandre VI, comme si la dépravation d'un pontife pouvait retomber sur une religion sainte, et que le christianisme, pour être l'ouvrage de Dieu, dût anéantir, dans ses ministres, le germe des passions humaines. Ce n'est pas la tiare qui a rendu Alexandre VI vicieux, c'est son caractère. Il l'aurait été également, quelque place qu'il eût occupée. (*Voy.* JEAN XII.) La Providence permit que ses crimes ne troublassent pas l'Eglise, et que, dans ce temps critique, elle n'eût ni schismes ni hérésies à combattre. « Si Dieu a permis, « dit un auteur moderne, que les chefs d'une « religion sainte ne fussent pas toujours « des hommes sans reproches et sans vices, « c'est parce que la conservation de la reli- « gion chrétienne ne dépend pas de la sa- « gesse et de la vertu de ses pontifes, mais « de la parole de Jésus-Christ et de l'effet « immuable de la promesse solennelle qu'il « a faite de conserver son Eglise jusqu'à la « fin des siècles. Le sort des empires de la « terre dépend de la sagesse et de la con- « duite de leurs monarques : il ne faut « qu'un prince faible ou vicieux pour les « précipiter du faîte de la gloire dans la con- « fusion et le néant. Les péchés des princes « et des peuples, dit l'Ecclésiastique (c. x, « v. 8), renversent les états, et en donnent « la possession à des peuples étrangers. Si « donc les faiblesses, les scandales, l'imbé- « cillité ou l'imprudence de quelques papes « n'ont pu ébranler les fondements de la « vraie Eglise, c'est que Dieu lui-même les « a affermis, et leur a donné une consistance « que les hommes et le temps ne peuvent « ébranler. (Dan. II, v. 44.) Telle est la con- « clusion qu'on doit tirer de quelques endroits « humiliants de l'histoire de l'Eglise. » C'est principalement depuis ce pontife, que les papes ont commencé à jouer un rôle dans le monde comme princes séculiers. Ceux qui l'ont comparé à Néron ne savent pas que la politique d'Alexandre VI fut aussi adroite que celle de cet empereur fut insensée. La bulle *Inter cætera*, qui partage les terres nouvellement découvertes entre les rois d'Espagne et de Portugal, a donné lieu à bien de gauches déclamations sur le pouvoir temporel du pape. Outre que ce pouvoir était alors une opinion reçue, il est tout naturel de ne voir dans cette bulle qu'une décision conciliatoire propre à prévenir des disputes et des guerres entre deux puissants princes. Ce qui semble avoir le ton d'une véritable concession, n'est que le langage d'un arbitre qui parle dans un différend, et qui fixe les lots des contendants. Au lieu de blâmer un tel décret, ne faudrait-il pas plutôt regretter le temps où les pontifes, d'une parole, cimentaient la concorde des rois ; où, à la voix du père commun des chrétiens, s'évanouissaient, sans résistance et sans bruit, les semences des plus longues et des plus sanglantes contestations ? Alexandre Gordon a écrit la *Vie* de ce pape en anglais. Cet ouvrage curieux, et assez impartial, a été traduit en français, en 1732, in-12, 2 vol. J. Burchard avait aussi publié la vie d'Alexandre VI en latin, Hanovre, 1607, in-4°. Tout le monde connaît ce distique latin, au sujet de la simonie reprochée à ce pape :

Vendit Alexander claves, altaria, Christum;
Vendere jure potest, emerat ille prius.

ALEXANDRE VII naquit à Sienne, en 1599, de l'illustre maison de Chigi. D'abord inquisiteur à Malte, vice-légat à Ferrare, nonce en Allemagne, évêque d'Imola et cardinal, il fut enfin pape en 1655, après la mort d'Innocent X. Il commença son pontificat par des réformes qui donnèrent une grande idée de lui. Un de ses premiers soins fut d'approuver la bulle d'Innocent X, son prédécesseur, contre les cinq propositions de l'évêque Jansénius, et il prescrivit le fameux formulaire de 1665, devenu indispensable pour distinguer les sectaires d'avec les catholiques. Les jansénistes ne manquèrent pas d'en parler comme d'une tyrannie odieuse, d'une violence exercée sur les esprits et les consciences, et ils cabalèrent dans les cours et les tribunaux civils, pour se mettre à l'abri d'un moyen qui les décelait et les démasquait. Ce moyen pourtant a toujours été en usage dans l'Eglise de J.-C. ; il a fait, depuis la fondation du christianisme, la sauvegarde de la doctrine catholique ; sans lui, l'arianisme devenait la religion du monde entier ; et après lui, le nestorianisme eût joui du même triomphe ; tous les symboles, toutes les professions de foi eussent échoué dans l'épreuve qui devait distinguer les fidèles des sectaires, les uns et les autres les récitant avec un empressement égal. L'hérésie a imaginé, dans tous les temps, des subtilités que les déclarations générales d'orthodoxie, et même l'énumération ordinaire des articles de la croyance catholique, ne combattaient pas d'une manière formelle. Ainsi les sectaires se mé-

laient à la société des fidèles, la troublaient et la corrompaient, sans qu'on pût effectuer une séparation essentielle à la pureté de la foi, et même à la tranquillité de l'Etat. Dans ces circonstances, l'Eglise exigeait des déclarations si précises et si directement opposées à l'erreur, qu'il n'y avait pas moyen de tergiverser. Le mot *Omousios*, et, quelque temps après, le mot *Theotocos*, ont étouffé les deux plus grandes hérésies qui aient désolé l'Eglise de Dieu. Les symboles les plus orthodoxes, les professions de foi les plus claires, n'avaient pu ôter le masque à l'erreur, jusqu'à ce qu'on eût touché le point formel et précis d'une manière qui ne se prêtait à aucune équivoque. Il fallait jurer la consubstantialité, la maternité divine, comme l'expression exclusivement sûre de l'orthodoxie. On disait anathème à quiconque hésitait un moment, et c'est par cette prudente sévérité que la pureté de la doctrine de J.-C. est parvenue jusqu'à nous. L'usage des formulaires, les serments particulièrement dirigés contre quelque erreur tortueuse et habile à tromper la vigilance des pasteurs, sont donc autorisés dans l'Eglise de Dieu. Le droit d'employer ces moyens ne peut être enlevé aux évêques; il leur appartient de droit divin. Ils sont, selon l'expression de saint Paul, les gardiens du dépôt de la foi. Les empêcher d'y veiller d'une manière efficace, c'est anéantir leur ministère. (*Voy.* CLÉMENT XI, MONTGERON, JANSÉNIUS, PARIS, etc.) Quelques années après, Alexandre eut une affaire très-sérieuse avec la France. Le duc de Créqui, ambassadeur de cette couronne, ayant refusé de se conformer à la loi qui abrogeait des franchises nuisibles à l'ordre public, et faisant le maître dans Rome, fut insulté par la garde corse. Quoique le pape fût lui-même dans le cas de demander satisfaction, Louis XIV, devenu singulièrement absolu à l'égard de tous les souverains de l'Europe, le contraignit de casser cette garde, d'élever dans Rome une pyramide avec une inscription qui contenait l'outrage et la satisfaction (1), et d'envoyer le cardinal Chigi, son neveu, en qualité de légat *a latere*, à la cour de Versailles, pour y faire des excuses de la conduite des Corses. Louis XIV le força encore à rendre Castro et Ronciglione au duc de Parme, et à donner des dédommagements au duc de Modène, pour ses droits sur Comacchio. Alexandre VII, sorti de cette dispute ne songea qu'à embellir Rome. Il protégea les gens de lettres, et conversa avec eux. Ce pape avait des talents qui le rendaient digne de leur entretien. En 1650, on publia au Louvre un vol. in-fol. des *Poésies* qu'il avait faites dans sa jeunesse, lorsqu'il était de l'académie des *Filomati* de Sienne. Son amour pour les lettres se signala par les sommes qu'il donna pour achever le collége de la Sapience, qu'il orna d'une belle bibliothèque. Il mourut l'an 1667. Clément IX lui succéda.

(1) Ce monument fut abattu, du consentement de Louis XIV, sous le pontificat de Clément IX.

ALEXANDRE VIII, né à Venise, en 1610, du grand chancelier de la république, Marc Ottoboni, étudia d'abord à Padoue, et ensuite à Rome, où il fit éclater son génie pour les affaires ecclésiastiques. Il fut successivement évêque de Bresse et de Frascati, puis cardinal. Il fut élevé sur la chaire de saint Pierre, en 1689, après la mort d'Innocent XI. Louis XIV, qui avait eu des démêlés avec son prédécesseur, lui rendit Avignon. Mais ce pape n'en publia pas moins une bulle contre les quatre articles de l'assemblée du clergé de France, de l'année 1682, et continua de refuser des bulles aux prélats qui avaient été de cette assemblée. Dans cette bulle, datée du 4 août 1690, il parle en homme très-convaincu de l'obligation de condamner lesdits articles. *Nos qui jurium ecclesiasticorum assertores in terris a Domino constituti sumus, dies noctesque in amaritudine animæ nostræ cogitantes, manus nostras cum lacrymis et suspiriis levavimus ad Dominum, eumque toto cordis affectu rogavimus, ut nobis potenti gratiæ suæ auxilio adesset, quo ardua hac nostræ commissi nobis apostolici muneris partes salubriter exequi valeremus, eaque consideratione adducti, ac ne supremo judici rationem villicationis nostræ reddituri, negligentiæ in credita nobis administratione argueremur*, etc. (*Voy.* INNOCENT XII). Ce pontife secourut l'empereur Léopold Ier et les Vénitiens, par de grandes sommes, pour combattre plus avantageusement les Turcs. Il mourut le 1er février 1691. Il rétablit, en faveur de ses parents, la plupart des dignités que Innocent XI avait abolies. Il fut moins désintéressé que ce pontife; mais il eut des qualités que l'autre n'avait pas: l'activité, la prudence, la politique et la modération. Il ne répandit pas moins de bienfaits sur les pauvres que sur ses parents. Innocent XII lui succéda.

ALEXANDRE, fils d'Aristobule II, roi de Judée, acquit une sorte de célébrité par les efforts qu'il fit pour arracher la Judée aux Romains, après la conquête de Pompée. Sa résistance fut funeste aux Juifs; battu par Gabinius au pied du mont Thabor, Alexandre tomba peu de temps après entre les mains de Métellus Scipion, qui lui fit trancher la tête à Antioche, l'an 49 avant Jésus-Christ.

ALEXANDRE (JANNÉE), roi des Juifs, fils de Jean Hyrcan et frère d'Aristobule, régna en tyran, et périt d'un excès de vin, l'an 79 avant Jésus-Christ. Un jour qu'il faisait un festin à ses concubines, il fit crucifier 800 de ses sujets, qu'il avait faits prisonniers dans une révolte, et fit massacrer devant eux, leurs femmes et leurs enfants.

ALEXANDRE (saint), surnommé le *Charbonnier*, homme d'une rare sagesse, d'une sainteté éminente et d'une profonde humilité, vivait à Comane, déguisé en charbonnier, et subsistait du travail de ses mains. Saint Grégoire de Nysse, ayant appris par révélation quel était cet homme, obscur en apparence, le fit amener; et ses réponses aux questions qu'on lui proposa convainquirent

le peuple qu'il était autre qu'il ne paraissait être. On l'obligea ensuite à se faire consacrer, et à quitter ses vêtements pauvres, pour prendre ceux qui convenaient à la dignité épiscopale. Il gouverna l'Eglise de Comane avec autant de zèle que de sainteté, et donna sa vie pour la foi, sous l'empire de Décius vers 218.

ALEXANDRE (saint), évêque de Jérusalem, fut persécuté sous l'empereur Sévère, vers le commencement du IIIe siècle. Narcisse l'ayant choisi pour son coadjuteur dans le siége de Jérusalem, il quitta celui de Cappadoce, qu'il avait eu d'abord. Ce saint prélat défendit Origène, qu'il avait ordonné prêtre, contre Démétrius d'Alexandrie. Il mourut en prison sous l'empereur Dèce, en 249. Il laissa une très-belle bibliothèque à Jérusalem.

ALEXANDRE (saint), évêque d'Alexandrie, lieu de sa naissance, succéda en 313, à saint Achillas. Il prononça anathème contre Arius, qu'il n'avait pu ramener à la foi orthodoxe, et qui avait eu des prétentions sur ce siége. Saint Alexandre assista au concile de Nicée dans un âge fort avancé, et mourut en 326. Il assura, avant que d'expirer, comme par un esprit prophétique, que saint Athanase lui succéderait. On lit, dans Rufin, que saint Athanase, encore enfant, ayant baptisé quelques enfants de son âge, avec lesquels il jouait sur le bord de la mer, saint Alexandre approuva ce baptême comme valide, supposant que le jeune Athanase avait eu l'intention sérieuse de baptiser; mais Hermant, Tillemont et plusieurs autres savants regardent ce fait comme une fable. Il n'est fondé que sur l'autorité de Rufin, auteur peu exact, et d'ailleurs il ne s'accorde point avec la chronologie de l'histoire de saint Athanase.

ALEXANDRE (saint), évêque de Byzance, fort zélé pour la religion chrétienne, et défenseur de la foi catholique, confondit un philosophe et obtint de Dieu la punition d'Arius. Il mourut en 337.

ALEXANDRE (saint), fondateur des *Acemètes*, né dans l'Asie mineure, d'une famille noble, se retira du monde, après avoir occupé une charge dans le palais de l'empereur. *Acemètes*, mot grec, signifie des gens qui ne dorment point, parce que des six chœurs de solitaires dont sa communauté était composée, il y en avait toujours un qui veillait pour chanter les louanges du Seigneur. Il mourut vers l'an 430, sur les bords du Pont-Euxin. Quelques auteurs ont mal à propos confondu les acemètes avec les moines scythes, qui prétendaient faire approuver la proposition *Unus de Trinitate passus est*. Les acemètes, au contraire, voulaient la faire condamner, ce qui les fit regarder comme favorables à Nestorius, tandis que les moines scythes étaient suspects d'eutychianisme. Il est à croire que les uns et les autres étaient orthodoxes dans le fond, mais qu'ils disputaient trop et s'entendaient trop peu. *Voy.* HORMISDAS et JEAN II, papes.

ALEXANDRE de Paphlagonie, né à Abonotique, était un charlatan dans le genre d'Apollonius de Thyane. Il courut le monde avec une vieille femme, à qui il ne s'attachait que pour ses richesses, et qu'il abandonna dès qu'elle fut ruinée. Il revint alors dans sa province, et de magicien s'érigea en prophète, au moyen de quelques oracles des sibylles, vrais ou supposés, qu'il arrangeait à sa fantaisie. Il avait de l'esprit, du savoir-faire et de l'intrigue, et surtout l'avantage d'une taille et d'une figure imposantes, qui n'était pas son moindre mérite aux yeux du vulgaire abusé. Il annonça l'avénement prochain du dieu Esculape. Quelques jours après, il montra un petit serpent qu'il tenait caché dans un œuf, et en fit le lendemain voir un autre beaucoup plus grand, qu'il donna pour le même. Cet animal était d'une privauté admirable, et faisait mille tours amusants. Il n'en fallait pas d'avantage pour en faire un dieu. On lui offrit des sacrifices et des dons précieux, on lui éleva des statues d'argent, on accourut de toutes parts pour entendre ses oracles, car il fallait bien qu'on rapportât quelque chose, pour tout ce qu'on lui présentait. Marc-Aurèle, qui se laissait aisément amuser par des cajoleries philosophiques, *ne fut* pas le dernier à être la dupe du *charlatan*, *qui* fut honorablement introduit à sa cour. Le préfet du prétoire eut la faiblesse de le faire consulter sur le sort d'une bataille. Le nouvel oracle promit la victoire, à condition qu'on jetterait un lion dans le Danube. La condition fut remplie et la bataille perdue. Le prophète ne se démonta point pour une prédiction qu'il prétendait avoir été mal entendue. Il ne fallut rien moins que sa mort, arrivée vers l'an 178, pour arrêter la superstition, d'autant plus qu'il avait assuré qu'il vivrait 110 ans, et qu'il mourut à 70, d'un ulcère à la jambe. Lucien nous a laissé son histoire et son portrait.

ALEXANDRE NEWISKY ou NEWSKOI (saint), grand duc des Russies, né en 1218, était fils de Jaroslas, et arrière-neveu de Georges Ier. Il obtint, encore du vivant de son père, sur le bord de la Newa, une pleine victoire sur les chevaliers de l'ordre teutonique, renforcés du secours des Suédois. Il succéda à son père l'an 1244, gouverna toujours ses états avec beaucoup de prudence et de valeur, jusqu'à ce qu'il fut attaqué d'une très-rude maladie à son retour de la Crimée. Il choisit dès lors la vie monastique, changea son nom d'Alexandre en celui d'Alexis, et mourut en 1281, ou, comme d'autres le veulent, en 1263. Les Russes disent qu'il opéra des miracles après sa mort, et le révèrent comme un saint. L'empereur Pierre Ier a fait bâtir en son honneur une église et un couvent, et l'impératrice Catherine Ire a fondé, en 1725, pour conserver sa mémoire, un ordre de chevalerie, qui se nomme l'ordre de Saint-Alexandre. Sans rien prononcer sur les vertus et les miracles attribués à Alexandre, nous nous contenterons d'observer avec les Bollandistes

(*Act. SS. maj. art.* 1. *Ephem. græc. et mosc.*, *n.* 20), qu'il ne faut pas aisément rejeter les anciens saints des Russes; que le schisme de ces peuples ne fut consommé que longtemps après celui des Grecs; qu'ils ont été autrefois zélés catholiques, et unis à l'Eglise de Rome; qu'ils reçurent la foi sous saint Ignace, patriarche de Constantinople, ensuite plus généralement par la prédication de Reinsbert, évêque de Colberg, sous le duc Wlodomir, etc.

ALEXANDRE FARNÈSE, cardinal distingué par ses lumières et ses vertus, mort en 1589, avait coutume de dire *qu'il ne trouvait rien de plus insupportable qu'un soldat lâche, et qu'un ecclésiastique ignorant.*

ALEXANDRE de Saint-Elpide, général des ermites de Saint-Augustin, archevêque d'Amalfi, est auteur d'un *Traité de la juridiction de l'empire, et de l'autorité du pape*, imprimé à Rimini en 1624. Il vivait au commencement du XIVe siècle.

ALEXANDRE (NOEL), né à Rouen en 1639, dominicain en 1655, successivement professeur de philosophie et de théologie dans son ordre, docteur de Sorbonne en 1675, et provincial en 1706, mourut à Paris en 1724, à l'âge de 86 ans. Ses grands travaux usèrent sa vue, et il l'avait entièrement perdue quelques années avant sa mort. La faculté de théologie de Paris assista à ses funérailles. Le pape Benoît XIII ne l'appelait que son *maître*, quoique quelques-uns de ses ouvrages eussent été proscrits, en 1684, par un décret de l'inquisition de Rome, contre lequel il se justifia avec autant de modestie et de calme, que de dignité et de force. En 1704, il souscrivit au fameux *cas de conscience*, et fut exilé à Châtellerault, mais sa rétractation le fit rappeler. Ses principales productions sont : *Historia ecclesiastica Veteris Novique Testamenti*, Paris, 1699, 8 vol. in-f°. et 25 vol. in-8°. Cette histoire a été réimprimée à Lucques, en 1754, avec des notes de Constantin Roncaglia, qui rectifient ou éclaircissent plusieurs passages. On estime surtout les dissertations nombreuses dont elle est enrichie. *Theologia dogmatica et moralis*, en 11 vol. in-8°, et en 2 vol. in-f°, Paris, 1703, estimée, quoiqu'un peu diffuse. Bien qu'attaché aux sentiments des théologiens de son ordre, il était juste et modéré à l'égard de ceux qui ne les adoptaient pas. « Je ne puis souffrir, dit-il, dans son *Histoire ecclésiastique*, ceux qui, à l'exemple de Jansénius, censurent témérairement des opinions qui ne sont point condamnées dans l'Eglise, et qui faisant de mauvais parallèles de la doctrine molinienne avec les erreurs des pélagiens, blessent la vérité, violent la charité, troublent la paix de l'Eglise. » Sa latinité est aisée, coulante, et d'une lecture agréable; quoiqu'elle ne soit pas toujours pure, elle n'a rien de la barbarie de certains scolastiques. Des *Commentaires sur les Evangiles et sur les Epîtres de saint Paul*, 1703 et 1710, 2 vol. in-fol. en latin. Une *Apologie des dominicains missionnaires à la Chine*, in-12, etc. On a donné un catalogue raisonné de tous ses ouvrages, à Paris, 1716, 1 vol. in-4°.

ALEXANDRE DE SAINTE-THÈRÈSE, savant religieux de l'ordre des carmes, né à Bruxelles en 1639, enseigna longtemps avec honneur la philosophie, la théologie et l'Ecriture sainte à Louvain, et composa divers ouvrages en latin. Le plus important a pour titre *Clypeus religionis*, Cologne, 2 vol. in-4°, 1679. Il y dévoile les artifices dont se servent les novateurs pour séduire en matière de religion, et il défend la primauté du souverain pontife et l'obéissance qui lui est due.

ALEXANDRE (dom JACQUES), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, a laissé un *Traité sur les horloges élémentaires*, in-8°, 1734, année de la mort de l'auteur, qui était d'Orléans. Il avait alors 82 ans. C'était un homme d'un caractère solide, doux et uni.

ALEXANDRE (NICOLAS), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Paris et mort dans un âge avancé à Saint-Denis, en 1728, est connu par deux ouvrages utiles : *La médecine et la chirurgie des pauvres.* Paris, in-12, 1758. Ce livre renferme des remèdes choisis, peu coûteux, et faciles à préparer pour les maladies internes et externes. *Dictionnaire botanique et pharmaceutique*, in-8°; ouvrage plusieurs fois réimprimé, dans lequel on trouve les principales propriétés des minéraux, des végétaux et des animaux qui sont en usage dans la médecine. Dom Alexandre avait acquis une assez grande connaissance des simples. Egalement pieux et charitable, il en fit usage pour le soulagement de ses frères, et surtout des pauvres, qu'il aimait tendrement. *Voy.* l'*Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, p. 489 et 490.

ALEXANDRE, évêque de Lincoln, au XIIe siècle, était de Normandie. Il était neveu de Roger, évêque de Salisbury, et fut fait évêque en 1123. Comme il avait quelque goût pour le faste, saint Bernard lui adressa quelques avis à ce sujet, un an avant de mourir. Il avait jusqu'à trois châteaux qui étaient de véritables forteresses : aussi le roi Etienne jugea qu'il avait lieu de craindre qu'ils ne fussent destinés à soutenir les prétentions de l'impératrice Mathilde, qui lui disputait la couronne, et il résolut de s'en rendre maître. Le château de Newark se rendit après quelque résistance, et l'évêque fut enfermé pendant plusieurs mois. Il fit deux voyages à Rome, à la suite de l'un desquels il revint en Angleterre avec la qualité de légat, et le pouvoir d'assembler un synode pour régler les affaires de l'Eglise. Alexandre bâtit aussi deux monastères et fit construire une cathédrale à Lincoln à la place de celle qui venait d'être brûlée. C'est un des plus remarquables édifices de l'Angleterre. Alexandre mourut vers l'an 1150.

ALEXIS, nom d'un saint honoré dans l'Eglise grecque et latine, dont l'histoire est rapportée par Métaphraste. Sa vie renferme des singularités étonnantes; et, quoiqu'on ne doute pas de l'existence de ce saint, et de la

légitimité du culte qu'on lui rend, on est très-porté à ne pas adopter la totalité des choses qu'on en raconte. Sa légende est tirée particulièrement d'un poëme composé par Joseph le Jeune, qui florissait dans le IXe siècle; d'une *Vie* anonyme du saint, écrite dans le Xe siècle, et citée par les bollandistes; d'une homélie de saint Adalbert, évêque de Prague et martyr, ainsi que de plusieurs autres monuments. *Voy.* JEAN CALYBITE.

ALEXIS (GUILLAUME), religieux bénédictin dans l'abbaye de Lyre, puis prieur de Bussi au Perche, vivait encore en 1500, et a laissé différentes poésies, bonnes pour le temps. Les principaux ouvrages qu'on connaît de lui sont: quatre *Chants royaux* présentés aux jeux du Puy à Rouen, in-4°, sans date; *Le passe-temps de tout homme et de toute femme*, Paris, in-8° et in-4°, sans date; l'auteur dit l'avoir traduit d'un ouvrage d'Innocent III : c'est un livre de morale sur la misère de l'homme depuis sa naissance jusqu'à sa mort; *Le grand blason des fausses amours*, in-16 et in-4°, plusieurs fois réimprimé; on le trouve encore dans beaucoup d'éditions de *la Farce de Pathelin* et des *Quinze joies du mariage :* c'est un dialogue sur les maux qu'entraîne l'amour.

ALFONSE DE ZAMORA, travailla à l'édition de la Polyglotte du cardinal Ximenès. Ce juif converti est encore auteur d'un ouvrage intitulé : *Introductiones hebraicæ*, Compluti, 1526, in-4°. Il mourut l'an 1530.

ALFORD ou GRIFFITH. *Voy.* GRIFFITH.

ALFRÈDE (sainte), nommée aussi ETHELDRITE, était fille d'Oa, roi des Merciens, et de la Quindrède. On voulut inutilement lui faire épouser Ethelbert, qui régnait sur les Est-Anglais; elle refusa cette alliance, pour suivre l'attrait intérieur qu'elle se sentait de servir Dieu sans distraction. Peu de temps après, elle quitta la cour, et se retira au milieu des marais de Croyland, au comté de Lincoln, où elle vécut en recluse dans une petite cellule pendant l'espace de quarante ans. Divers miracles attestèrent sa sainteté, quoique sa vie même fût le plus éclatant de tous les miracles. Elle mourut vers l'an 834.

ALGASIE, dame gauloise, illustre par sa piété, était liée d'amitié avec Hédibie, autre dame gauloise. Saint Jérôme avait alors une grande réputation parmi les interprètes de la Bible; elles lui envoyèrent à Bethléem un jeune homme, nommé Apodème, pour le consulter. Algasie lui fit onze questions sur divers endroits de l'Evangile et de saint Paul, et Hédibie lui en proposa douze, qui roulent toutes sur des endroits importants du Nouveau-Testament. On voit, par ces questions, que ces deux dames étudiaient l'Ecriture sainte avec beaucoup d'assiduité et de réflexion; mais on n'en doit pas conclure, observe Feller, que ce serait une bonne étude pour les dames de nos jours; il faudrait pour cela qu'elles fussent des Algasies. *Voy.* EUSTOCHIUM.

ALGERUS, natif de Liége, fut d'abord chanoine et doyen de la collégiale de Saint-Barthelemi, puis chanoine de la cathédrale de la même ville. Il renonça à ces dignités pour aller finir ses jours tranquillement à Cluny, où il se fit moine. Il mourut vers l'an 1130. Il fut en grande relation avec les personnes les plus distinguées de son temps. On a de lui un traité *De misericordia et justitia*, inséré dans le *Trésor des anecdotes* de dom Martène, tom. V, pag. 1020. *De veritate corporis et sanguinis Domini in Eucharistia*, contre Béreng͏er de Tours. Erasme faisait tant de cas de cet ouvrage, qu'il en fit faire une édition à Anvers qu'il soigna lui-même; on l'a depuis reimprimé à Louvain en 1561, et inséré dans la *Bibliothèque des Pères*, tome VI. Bellarmin y a trouvé cependant quelques inexactitudes.

ALIGNAN (BENOIT), évêque de Marseille, né à la fin du XIIe siècle, à Alignan-du-Vent, village à six lieues de Pézénas, dans le bas Languedoc, d'une famille noble, fit ses études chez les bénédictins, dont il prit l'habit. Etant devenu abbé de la Grasse dans le diocèse de Carcassonne, il rendit de grands services à Louis VIII dans la guerre des Albigeois, et ce fut entre ses mains que les villes de Béziers et de Carcassonne prêtèrent serment de fidélité au roi. Sur le siége de Marseille, qu'il fut appelé à occuper en 1229, il n'oublia jamais ses vœux monastiques, et il se nommait *frère Benoît, évêque de Marseille.* Il réussit d'abord a terminer les différends qui existaient entre les habitants de Marseille à l'occasion de droits seigneuriaux qu'ils avaient rachetés, et auxquels des moines prétendaient. Plus tard il songea à rétablir ces droits; voyant que les habitants en avaient pris occasion de s'irriter contre lui, il se croisa, et partit avec Thibault, comte de Champagne et roi de Navarre, pour la Terre-Sainte, en 1239. Il était de retour à Marseille en 1242, et il se remit promptement en bonne harmonie avec ses diocesains. En 1245, il assista au concile de Lyon, puis il s'occupa d'achever un traité de théologie, commencé en Syrie, et qu'il dédia au pape Alexandre IV. Ce traité, qui n'a jamais été publié et dont la bibliothèque royale possède un manuscrit, est intitulé : *Tractatus fidei contra diversos errores super titulum de summa Trinitate et fide catholica in decretalibus.* La préface de ce recueil se trouve, ainsi qu'un opuscule sur les dîmes, dans le tome VI des *Miscellanea* de Baluze. Le tome VII du *Spicilegium* de d'Achery renferme aussi une lettre d'Alignan au pape Innocent IV : *De rebus in terra sancta gestis.* Le prélat eut de nouveaux démêlés avec ses diocésains, en 1260, et il se décida à retourner en Palestine, d'où il revint au bout de deux ans. Il fut chargé, en 1264, par le pape Alexandre IV, de precher une nouvelle croisade, se démit de son évêché, en 1266, pour entrer chez les frères mineurs, où il voulait se livrer à la pratique de la pénitence, et mourut en 1268.

ALINARD ou HALYNARD, archevêque de Lyon dans le XIe siècle, fut d'abord religieux au monastère des bénédictins de Saint-Bénigne à Dijon. Ses parents le firent enlever de force et promener par dérision avec les habits de son ordre, afin que l'humiliation qu'il en recevrait le fit changer de

résolution. Alynard se raffermit au contraire dans ses premiers desseins, et il devint abbé de Saint-Bénigne. Sa sagesse et sa sainteté lui méritèrent l'estime des rois Robert et Henri Ier, et des empereurs Conrad et Henri III; et lorsque le siége archiépiscopal de Lyon vint à vaquer, le clergé et le peuple de cette ville demandèrent Alinard pour leur archevêque. Le pieux et modeste abbé n'accepta cette éminente dignité que sur l'ordre qui lui en fut donné par le pape Grégoire VI (1046). En 1047, il accompagna l'empereur Henri dans un voyage que ce prince fit à Rome, et il plut extrêmement aux Romains qui le souhaitèrent pour pape après la mort de Clément II; il se tint caché jusqu'après l'élection de Léon IX. Alinard accompagna le nouveau pontife en France, à Rome, au Mont-Cassin, et fut employé dans les négociations qui précédèrent la paix entre les Normands et les habitants de l'Italie inférieure. Au moment d'entreprendre un voyage en Allemagne, le pape le pria de prendre part jusqu'à son retour à l'administration des affaires de l'Eglise. C'est dans ces circonstances qu'Alinard mourut, empoisonné, à ce qu'on a cru, par un mauvais évêque qui, ayant été déposé, était venu à la cour de Rome solliciter son rétablissement.

ALIPIUS (saint), d'Andrinople, petite ville de la Paphlagonie, surnommé *le Stylite*, parce qu'il resta 53 ans sur une colonne, mourut au commencement du VIIe siècle. *Voy.* saint SIMÉON-STYLITE.

ALIPIUS, évêque de Tagaste, fut l'ami et le disciple de saint Augustin, qui en fait une mention touchante dans ses *Confessions*. Il alla visiter la Palestine, et y vit saint Jérôme, avec lequel il se lia étroitement. A son retour en Afrique, il fut fait évêque de Tagaste, vers l'an 393. Il aida beaucoup saint Augustin dans tout ce qu'il fit ou écrivit contre les donatistes et les pélagiens. Il assista à plusieurs conciles, entreprit divers voyages, et travailla avec un zèle infatigable pour la gloire de Dieu et de l'Eglise. On voit qu'il était âgé en 429, par une lettre que saint Augustin lui écrivit en cette année, et dans laquelle il l'appelle vieillard. On croit qu'il mourut peu de temps après. Il est nommé, dans le martyrologe romain, au 15 août.

ALIX (PIERRE), né à Dôle en 1600, abbé de Saint-Paul de Besançon en 1632, puis chanoine de la métropole de cette ville, défendit contre Alexandre VII les droits de son chapitre relativement à l'élection des archevêques, et publia plusieurs opuscules à cette occasion, sous ces titres : *Pro capitulo imperiali Bisuntino, super jure eligendi suos archiepiscopos et decanos commentarius*, Besançon, 1672, in-4°; *Refutatio scripti Romanuper transmissi contra jura capituli Bisuntini*, in-4°; *Synopsis rerum gestarum circa decanatum majorem ecclesiæmetropolitanæ Bisuntinæ, ab anno* 1661 *ad annum* 1667, in-4°; *Dialogue entre la Porte-Noire et le Pilori*, in-4°. Le P. Domin. Vernerey, inquisiteur à Besançon, ayant censuré cet écrit satirique, Alix publia : *Eponge pour effacer la censure du P. Dominique Vernerey*, brochure in-4°. La *Bibliothèque historique de la France*, du P. Lelong, lui attribue une *Histoire* (manuscrite) *de l'abbaye de Saint-Paul*. Alix composa aussi plusieurs traités d'algèbre, et mourut en 1676.

ALIX (FERDINAND), né en 1740 à Frasne, dans le bailliage de Pontarlier, embrassa d'abord la vie religieuse dans l'institut des jésuites; mais la faiblesse de sa santé ne lui ayant pas permis de terminer son noviciat, il revint à Besançon se préparer, par un cours de théologie, à recevoir les ordres sacrés. Obligé, en 1791, de quitter sa cure de Borey, pour cause de refus de serment, et, peu de temps après, de s'expatrier, il composa en Suisse plusieurs ouvrages destinés à prémunir ses anciens paroissiens contre le schisme, et il parvint à les répandre dans tout le diocèse. Rentré en France après trois ans d'exil, il fut nommé en 1802 curé de Vercel, où il mourut le 4 février 1825. On a de lui : *Le manuel des catholiques, ou Recueil de divers entretiens familiers sur la religion; Les impies modernes; Le dernier prône d'un prêtre du Jura*. Ces trois ouvrages furent imprimés en Suisse de 1794 à 1796, in-8°, et le premier fut réimprimé à Besançon en 1802.

ALLACCI (LÉON), en latin *Allatius*, bibliothécaire du cardinal Barberini, puis du Vatican, naquit dans l'île de Chio, en 1586, de parents grecs schismatiques. Amené à Rome en 1600, il se perfectionna dans la philosophie et la théologie, et mérita par ses succès la confiance de Bernard Giustiniani, évêque d'Anglona. Les ouvrages que l'on a de lui, et le genre de personnages qu'il approcha, prouvent assez qu'il était revenu de l'erreur dans laquelle il naquit; mais il ne voulut jamais s'engager dans les ordres. Alexandre VII lui demandant un jour pourquoi il ne voulait point les recevoir : « C'est, lui « répondit Allacci, pour pouvoir me marier « quand je voudrai. — Mais pourquoi ne « vous mariez-vous donc pas ? — C'est pour « pouvoir prendre les ordres quand il me « plaira. » Il était doué d'une mémoire extrêmement heureuse, et sa facilité, jointe au goût du travail, en fit en peu de temps un des hommes les plus instruits de l'Italie. On a de lui un très-grand nombre d'ouvrages, la plupart de théologie et de liturgie. Nous citerons : *De Ecclesiæ orientalis et occidentalis perpetua consensione*, Cologne, 1648, in-4°; *De utriusque Ecclesiæ in dogmate de purgatorio consensione*, Rome, 1655, in-8°; *Græciæ orthodoxæ scriptores*, Rome, 1652 et 1657, 2 vol. in-4°; *De libris ecclesiasticis Græcorum*, Paris, 1645, in-8°; *De templis Græcorum recentioribus*, Cologne, 1645, in-8°; *Philo-Byzantinus de septem orbis spectaculis*, græc. et lat., *cum notis*, Rome, 1640, in-8°; *Eustathius archiepiscopus antiochenus in Hexameron, etc.*, Lyon, 1629, in-4°. Dans cet ouvrage, rempli d'érudition, Allacci soutient que ce ne fut point l'âme de Samuel qui apparut à Saül; mais que cette apparition ne fut que l'ef-

fet des prestiges ou diable et de la pythonisse; *Symmicha, sive opusculorum græcorum et latinorum vetustiorum et recentiorum libri duo*, Cologne, 1653, in-fol.; *De mensura temporum antiquorum et præcipue Græcorum*, Cologne, 1645, in-8°; *Concordia nationum christianarum, Asiæ, Africæ et Europæ, in fide catholica; De octava synodo Photii*, Rome, 1662; *De patria Homeri*, Lyon, 1640. L'auteur, natif de l'île de Chio, veut prouver dans cet ouvrage qu'Homère y naquit; il joint à cette production une pièce de vers grecs intitulée *Natales Homerici. Apes urbanæ*, qui contient l'énumération de tous les savants qui ont illustré Rome et le pontificat d'Urbain VIII, depuis 1630 jusqu'en 1632; La *Dramaturgia* ou *Catalogue de tous les ouvrages dramatiques italiens publiés jusqu'à son temps*, réimprimé à Venise en 1755, in-4°, avec des notes et des additions jusqu'à l'année de la réimpression. *Poeti antichi raccolti da codici manoscritti della biblioteca vaticana e Barberini*, Naples, 1661, in-8°; recueil précieux d'anciennes poésies italiennes jusqu'alors inédites. Allacci mourut au mois de janvier 1669, à l'âge de 83 ans. On assure que pendant 40 années de suite il s'est servi de la même plume, et que l'ayant perdue, il fut sur le point d'en pleurer de chagrin. On ajoute qu'en une seule nuit il copia le *Diarium romanorum pontificum*, qu'un moine cistercien lui avait prêté. On trouve le catalogue de ses ouvrages dans les tomes VIII et X des *Mémoires* de Nicéron, et dans la *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* de Dupin.

ALLAMAND, ministre protestant à Bex dans le pays de Vaud, publia sous le voile de l'anonyme une *Lettre sur les assemblées des religionnaires en Languedoc, écrite à un gentilhomme protestant de cette province, par M.-D.-L.-F.-D.-M.*, imprimée en France, bien qu'elle porte la rubrique de Rotterdam, 1745, in-4° et in-8°. Armand de la Chapelle, pasteur protestant de l'église wallone à La Haye, la réfuta dans un écrit intitulé : *De la nécessité du culte public parmi les chrétiens*, dont la 2ᵉ édition renferme la Lettre d'Allamand, Francfort, 1747, 2 vol. in-12. — On a d'un autre ALLAMAND, professeur à Lausanne : *Pensées anti-philosophiques* (anonyme), La Haye, 1751, in-12; *Anti-Bernier, ou Nouveau dictionnaire de théologie, par l'auteur des* P. A. (Pensées anti-philosophiques), Genève et Berlin, 1770, in-8°.

ALLAN (GEORGE), procureur à Darlington, dans la province de Durham, consacra une grande partie de son temps et de sa fortune à l'étude des antiquités de son pays, et mourut en 1800. Parmi ses écrits nous citerons : une *Esquisse de la vie et du caractère de l'évêque Trevor*, 1776; la *Vie de saint Cuthbert*, 1777; des *Collections relatives à l'hôpital Sherborn*. Il concourut aussi de tous ses moyens à la rédaction et à la publication de l'Histoire du comté palatin de Durham par Hutchinson.

ALLARD (JOSEPH-FÉLIX), littérateur et bibliophile, né en 1795 à Marseille, mort à Paris en 1831, d'une maladie de poitrine, embrassa l'état ecclésiastique, et, étant entré dans l'enseignement, professa la rhétorique aux petits séminaires de Marseille et d'Aix. En 1827, il vint à Paris, où il s'acquitta avec beaucoup de zèle, dans la paroisse de Saint-Eustache, des modestes fonctions qui lui furent confiées. Peu de temps avant sa mort, il dut vendre une partie de la jolie collection de livres et de manuscrits qu'il avait réunie, afin de pouvoir payer les personnes qui le soignaient. L'abbé Allard avait été un des collaborateurs du *Bulletin universel* de Férussac, où l'on remarqua, entre autres notices, un article sur les Mémoires inédits du cardinal Spada, gouverneur de Rome, dans le XVIIᵉ siècle. On a de lui une trad. estimée de l'*Apologétique* de Tertullien, Paris, 1827, in-8°, et il a laissé des *Recherches*, malheureusement inachevées sur la littérature du moyen âge.

ALLÉ (JÉRÔME), né à Bologne vers la fin du XVIᵉ siècle, entra dans la congrégation de Saint-Jérôme de Fiesole, et professa la théologie dans sa ville natale. Il se distingua dans la prédication, et publia, outre des *Sermons*, des ouvrages en vers, entre autres quatre *Représentations*, espèce de drame pieux dont les sujets sont tirés de l'histoire sainte. En voici les titres : *La bienheureuse Catherine de Bologne; L'infortunée et la fortunée Clotilde; La contrition triomphante; L'époque inconnue et connue de Salomon, avec les intermèdes de Samson, de David et d'Absalon.* Ces Représentations furent imprimées successivement à Bologne, de 1641 à 1650.

ALLEMAND (JEAN), consulteur de la congrégation de l'Index à Rome, censeur de l'Académie de la religion catholique, et l'un des rédacteurs des *Annales des sciences religieuses*, naquit le 19 novembre 1799. Les langues orientales dont la connaissance lui paraissait au moins très-utile pour étudier l'Écriture sainte avec plus de fruit, furent l'objet de ses veilles, et il fit des progrès rapides. Ayant été fait prêtre, il fut chargé de professer l'Écriture sainte dans le séminaire romain. Une érudition profonde, un jugement sûr, une connaissance parfaite des modernes systèmes d'exégèse imaginés par les philologues allemands faisaient de lui pour la jeunesse un excellent guide. Il succomba le 9 août 1835 à une maladie de langueur causée par ses travaux et ses mortifications. On a de l'abbé Allemand une *Dissertation sur le purgatoire*, contre Dudley; une *Lettre* à un de ses disciples pour l'avertir de ne pas trop se fier aux découvertes hiéroglyphiques de Champollion, et de ne pas les croire utiles pour l'éclaircissement de la Bible, publiée sans nom d'auteur à Rome, en 1834. Il a laissé plusieurs autres ouvrages malheureusement inachevés.

ALLEN (JEAN), archevêque de Dublin, en 1528, et peu après, chancelier d'Irlande, dut sa fortune au cardinal Wolsey, qu'il avait servi avec beaucoup d'activité dans la suppression de plusieurs monastères, dont ce cardinal employa les revenus à la dotation de deux collèges de son nom. Lors de la ré-

volte du comte de Kildare, Thomas Fitz-Gérard, fils de ce comte, n'ayant pu obliger Allen, devenu son prisonnier, à fléchir le genou devant lui, lui fit sauter la cervelle d'un coup de massue, le 28 juillet 1534; ce prélat était alors âgé de 58 ans. La fin tragique d'Allen fut regardée par le peuple comme une punition du ciel pour avoir détruit quarante monastères. Allen était un savant canoniste : on a de lui : *Epistola de Pallii significatione activa et passiva; De consuetudinibus ac statutis intuitionis causis observandis.*

ALLERSTAIN ou HALLERSTAIN, jésuite allemand, missionnaire à la Chine, où il mourut en 1775, se fit distinguer de l'empereur Kien-Long, par son talent pour les mathématiques et l'astronomie. Il fut créé mandarin, et nommé président du tribunal des mathématiques à Pékin. On lui doit un dénombrement des habitants de chaque province de la Chine, pour les 25ᵉ et 26ᵉ années du règne de Kien-Long (1760 et 1761). Il obtint ces états de population du Heou-pou (tribunal des fermes), et les traduisit lui-même du chinois. Original et traduction furent reçus en Europe en 1779. Cette pièce confirme tous les calculs du célèbre missionnaire Amiot et prouve l'accroissement progressif de la population chinoise. L'an 25 du règne de Kien-Long, la population était de 196,837,977 âmes, et dans l'année 26, elle était de 198,214,624. Ces détails sont insérés dans la *Description générale de la Chine*, p. 283 de l'édit. in-4°, et tome Iᵉʳ p. 420 de l'édit. in-8°. De peur de révéler aux Chinois le secret de leurs forces, la politique des conquérants tatars a supprimé ces dénombrements.

ALLESTRY (RICHARD), théologien anglais, né en 1619, à Uppington, dans le comté de Shrop, étudiait à Oxford, lorsque les troubles de la guerre civile l'engagèrent, ainsi que la plupart des étudiants de l'université, à prendre les armes pour Charles Iᵉʳ. Il resta constamment attaché au parti du roi jusqu'à la restauration; à cette époque, il revint à Oxford, où il prit le degré de docteur en théologie, et fut nommé par le roi prévôt du collége d'Eton, place lucrative, mais dont il employa les émoluments en bienfaits et en travaux utiles au collége. Allestry mourut en 1681, laissant 40 *Sermons*, qui ont été publiés, Oxford, 1684, in-folio.

ALLEYN (GUILLAUME), anglais de nation, après avoir flotté quelque temps entre les diverses erreurs répandues dans sa patrie au sujet de la religion, se fixa enfin à l'Eglise anglicane, et publia en sa faveur plusieurs ouvrages qui ont été imprimés en 1707, in-fol. Il a paru, comme traduit de lui, un *Traité politique*, où l'on soutient que tuer un tyran n'est pas un meurtre. Ce livre est attribué à M. de Marigny, gentilhomme français, et fut dédié ironiquement à Cromwell, dont on peignait les traits sous des couleurs empruntées.

ALLIATA (RAINIER), archevêque de Pise, né en 1752, acheva ses études à l'université de Pise, et fut d'abord chanoine de la métropole de sa ville natale. Choisi par son prélat pour être son conseil et son théologien dans l'assemblée des évêques de Toscane, provoquée en 1787 par l'influence de Ricci, Alliata s'y prononça contre les nouveautés dangereuses. Le grand duc Ferdinand le nomma, en 1791, à l'évêché de Volterra, et Marie-Louise, infante d'Espagne, qui fut quelques années reine d'Etrurie, le fit passer à l'archevêché de Pise en 1806. Le nouveau prélat sut gagner l'estime et le respect des grands et les sympathies de tous. En 1811, il éleva la voix au concile de Paris pour réclamer l'observation des canons du concile de Trente. Après le rétablissement du pape sur son siége, il s'appliqua à créer et à faire fleurir dans son diocèse les institutions pieuses, et il prit la plus grande part à la restauration de l'université de Pise. Sa vieillesse fut éprouvée par des chagrins et des infirmités, et il devint aveugle. Mais sa résignation ne se démentit pas un seul moment jusqu'à sa mort arrivée le 8 août 1836.

ALLIX (PIERRE), né en 1641 à Alençon, d'abord ministre à Rouen, puis à Charenton, mourut l'an 1717 en Angleterre, trésorier de l'église de Salisbury. Il s'était réfugié dans cette île après la révocation de l'édit de Nantes. On a de lui : des *Réflexions sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*. Amsterdam, 1689, 2 vol. in-8°; *La clef de l'Epître de S. Paul aux Romains; Jugement de l'ancienne église judaïque contre les unitaires*, Londres, 1699, in-8° : ce dernier ouvrage, écrit en anglais, est recherché et mérite de l'être; l'auteur y prouve le mystère de la Trinité par une multitude de passages de l'Ancien Testament; une traduction du *Traité* de Ratramne *du corps et du sang de Jésus-Christ*, Rouen, 1672, in-12 (*Voy.* RATRAMNE); *De Messiæ duplici adventu*, 1701, in-12 : Allix prétendit dans cet ouvrage, que Jésus-Christ devait revenir en 1720 ou 1736. L'abbé de Longuerue a publié une *dissertation* sur la Transsubstantiation qu'on a faussement attribuée à Allix, mais qui ne se ressent que trop des erreurs des sacramentaires. Allix avait une grande influence dans son parti; mais c'est en vain qu'il essaya pendant longtemps de réunir les deux sectes principales de Luther et de Calvin.

ALLUT (JEAN), nom emprunté par un écrivain fanatique du commencement du XVIIIᵉ siècle, dont le nom véritable était Elie MARION. Il était de Barre, gros bourg de la généralité de Montpellier. S'étant retiré dans les Cévennes lors de la révocation de l'édit de Nantes, il contribua beaucoup à soulever les habitants par ses prédications. A la tête d'une petite troupe de Camisards, il se défendit pied à pied dans des montagnes dont il connaissait tous les passages, et se rendit enfin, le 9 octobre 1704, au maréchal de Villars, qui le fit reconduire sur sa demande à Genève. De cette ville il continua de correspondre avec les révoltés et de les entretenir dans leur fanatisme. Après avoir tenté de nouveaux et inutiles efforts dans

les Cévennes, il se rendit à Londres avec quelques autres fanatiques, en 1706, et loua, dans un des quartiers les moins fréquentés de Londres, un modeste appartement où il se mit à débiter, en présence de quelques auditeurs séduits d'avance, les folies qu'il donnait pour des inspirations. Son auditoire s'accrut, et il s'associa trois autres fanatiques, Nicolas Fatio, Jean Daudé et Charles Portalès, dont il fit ses secrétaires, et qui furent chargés de recueillir les extravagances que Marion débitait dans ses extases. Le consistoire de l'Eglise française ayant pris connaissance des prédications de Marion, déclara que la plupart de ses prédictions étaient fausses, ayant été complétement démenties par l'événement, et que ses discours n'étaient qu'un tissu de blasphèmes et de maximes opposées à l'esprit de la religion. Sur la plainte du consistoire, Marion fut condamné au pilori avec deux de ses secrétaires, et l'on pense que c'est alors qu'il prit le nom de Jean Allut ou l'Eclaireur, sous lequel parurent plusieurs écrits pleins d'inepties et de fanatisme. Allut habitait Londres en 1714; on ignore ce qu'il devint depuis. Parmi ses ouvrages imprimés on cite : *Discernement des ténèbres d'avec la lumière*, afin d'exciter les hommes à chercher la lumière (Londres), 1710, in-8°; *Eclair de lumière descendant des cieux, et du relèvement de la chute de l'homme par son péché*, sans nom de lieu, 1711, in-8°; *Plan de la justice de Dieu sur la terre dans ces derniers jours, pour découvrir sur la nuit des peuples de la terre la corruption qui se trouve dans leurs ténèbres*, 1714, in-8°; *Quand vous aurez saccagé vous serez saccagés, car la lumière est apparue dans les ténèbres pour les détruire*, 1714, in-8° : ce sont des lettres signées Allut, Marion, Fatio et Portalès. Nic. Fatio a traduit en latin ces deux derniers volumes. On cite encore : *Avertissements prophétiques d'Elie Marion*, etc., Londres, 1707, in-8° ; *Cri d'alarme ou Avertissement aux nations qu'elles sortent de Babylone, des ténèbres pour entrer dans le repos de Christ*, 1712, in-8°.

ALLWOERDEN (Henri de), né à Stade, dans le duché de Brême, étudia la théologie sous Mosheim, à l'académie de Helmstadt. Mosheim lui ayant indiqué, à la fin de son cours, l'histoire de Servet, comme sujet de la dissertation qu'il devait soutenir, et lui ayant remis les matériaux qu'il avait rassemblés dans sa jeunesse avec beaucoup de zèle, sur les livres condamnés au feu, Allwoerden suivit les intentions de son maître, et publia : *Historia Michaelis Serveti*, Helmstadt (1728), in-4°, avec le portrait de Servet, ouvrage devenu rare. Mosheim s'est donné la peine de traduire cette histoire en allemand, avec des additions, Helmstadt, 1748; avec un supplément, 1750, in-4°.

ALMAIN (Jacques), né à Sens, docteur de Sorbonne, écrivit en faveur de Louis XII contre Jules II, défendit l'autorité des conciles contre le cardinal Cajetan, et mourut en 1515. Les principes qu'il établit sont aussi contraires à l'autorité royale, qu'à celle des pontifes. Richer, de Dominis, et d'autres novateurs, les ont adoptés, et y ont ajouté de nouvelles erreurs, qui en découlent comme des conséquences naturelles. C'était un grand scoliaste. Ses œuvres furent imprimées à Paris en 1517, in-fol. Le calviniste Goldast a inséré son commentaire sur Occam dans sa *Monarchia imperii romani*.

ALMEIDA (Apollinaire), Portugais, entra chez les jésuites, fut sacré évêque de Nicée, et se dévoua aux travaux apostoliques dans l'Ethiopie, où, après d'immenses travaux, il fut lapidé, en 1638, par les schismatiques.

ALMEIDA (Théodore), oratorien portugais, né à Lisbonne en 1722, mort en 1803, dans la même ville, s'attira par son attachement à la cour de Rome la disgrâce du marquis de Pombal, et fut obligé de se retirer en France, où il resta jusqu'au renvoi de ce ministre. De retour en Portugal, l'académie royale des sciences de Lisbonne, qui y était nouvellement établie, s'empressa de l'admettre parmi ses membres. Il avait cultivé les sciences physiques avec beaucoup de succès. Sous lui, l'étude de la physique, de la philosophie et des mathématiques prit une nouvelle direction, et l'on peut dire qu'il opéra une véritable révolution dans l'enseignement de ces sciences. On lui doit : des *Entretiens sur la dévotion au cœur de Jésus*, Bordeaux, 1826, in-18; des *Récréations philosophiques*, 5 vol. in-8°, 1751, estimées; l'*Heureux indépendant*, espèce de poëme en prose, ou de roman moral, que M. Corréa de Sarra assure avoir eu peu de succès; cependant, il a été traduit en espagnol par Vasquez, et d'après cette traduction, en français par l'abbé Jamet, Caen, 1820, 2 vol. in-12. L'auteur a eu en vue de porter ses lecteurs à combattre leurs passions et à s'abandonner à la Providence. Il a pris le Télémaque pour modèle, et a choisi pour son héros Uladislas, roi de Pologne, prince généreux, qui renonça au trône par amour pour la paix, et vécut dans la retraite; *Harmonie de la raison et de la religion, ou Réponse philosophique aux arguments des incrédules*, traduite aussi en français, sur la 2e édition espagnole, par M. Remard, curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Paris, 1823, 2 vol. in-12. Le P. Alméida, au lieu de recourir aux arguments de la théologie, s'attache à réfuter les incrédules par des exemples, des raisonnements, des comparaisons sensibles, et il traite, dans une suite d'entretiens ou de conversations familières, de l'existence de Dieu, de l'immortalité de l'âme, de nos dogmes, du culte et des pratiques les plus pénibles à la nature dans ce que la religion nous prescrit, et enfin des obligations de l'homme envers Dieu, envers lui-même et envers ses semblables. L'auteur n'est pas toujours assez serré dans ses raisonnements; peut-être aussi son dialogue n'est-il pas dans la forme la plus appropriée au goût actuel; toutefois l'ouvrage est solide en lui-même, et il ne peut que produire beaucoup de bien dans ces temps malheureux, où l'on cherche à corrompre jusqu'aux

habitants des campagnes, en répandant parmi eux les productions les plus horribles de l'impiété; *Trésor de patience caché dans les plaies de Jésus-Christ*, traduit par l'abbé Jamet, in-18, Lyon, 1826; ouvrage composé de 49 méditations sur la passion de Notre-Seigneur, bien propre à nous inspirer l'amour de notre divin Mai re et la patience dans les afflictions. Ces méditations sont suivies de douze entretiens de l'âme affligée avec son Dieu.

ALMOSNINO (MOÏSE), rabbin de Salonique, qui vivait vers le milieu du XVIe siècle, se distingua par son grand savoir et son habileté dans la prédication. Il a beaucoup écrit sur diverses matières. Ses principaux ouvrages sont : *Jedé Mósché*, ou *Les mains de Moïse* : c'est un commentaire sur les cinq *Meguillóth*, c'est-à-dire le Cantique des cantiques, Ruth, les Lamentations de Jérémie, l'Ecclésiaste et Esther, Salonique, 1572 in-4°, et Venise, 1597, in-4°; *Pirké Mosché*, ou *Chapitres de Moïse* : c'est un commentaire sur le *Pirké Avôth*, Salonique, 1563, in-4°; *Tephilá le Mosché*, c'est-à-dire *Prière de Moïse*, ouvrage qui traite de l'excellence et de l'utilité de la loi mosaïque et de la prière dite *Schema*, Salonique, 1563, in-4°, et Cracovie, 1586; *Meamméth-Coah*, ou *Corroborant les forces*, Venise, 1588, in-4°. Cet ouvrage est un recueil de discours composés en diverses circonstances; on y remarque trois oraisons funèbres; *Extremos y grandezas de Constantinopola*, Madrid, 1638, in-4°. Cet ouvrage, composé en hébreu, a été traduit en espagnol et publié par Jacob Cansino; *Pené Mosché*, ou *la Face de Moïse*, commentaire ms. sur le Pentateuque, et que l'on conserve à la bibliothèque d'Oppenheim; *Béth Elohim*, ou *la maison de Dieu*, traduction hébraïque de l'ouvrage de Jean de Sacrobosco, intitulé : *La sphère du monde*, à laquelle Asmonino a ajouté un commentaire en 1553. Ce ms. se garde dans la bibliothèque Bodléienne; *Schahar haschschâmaïm*, ou *la Porte du ciel*, qui est encore une traduction d'un traité sur la théorie des étoiles. Elle n'a point été imprimée, non plus que l'ouvrage suivant : *Migdal hôz*, c'est-à-dire *Rempart de la force*, commentaire de l'ouvrage du philosophe arabe Abu-Ahmed-al-Gazali, sur les opinions des philosophes.

ALPHEN (JÉRÔME-SIMON VAN), professeur de théologie protestante à Utrecht, né en 1663 à Hanau, dans la Hesse électorale, fit ses études théologiques à Leyde et à Heidelberg, fut en 1687 ministre à Warmond, puis à Thielt, Zutphen et Amsterdam, et après 1715, professeur à Utrecht, où il mourut en 1742. Il écrivit un grand nombre d'ouvrages, la plupart en latin, et plusieurs en hollandais. Il avait aussi composé en allemand une oraison funèbre d'Anslarius.

ALPHEN (JÉRÔME VAN), fils du précédent, fut ministre à Amsterdam, puis à Leuwarden, Il a laissé : *De Worseggingen van den Heere Jesus Christus, aengaende de Verwoesting van Jerusalem* (Prophéties de Notre-Seigneur concernant la destruction de Jérusalem), Leuwarden, 1734, in-4°.

ALPHEN (JÉRÔME VAN), poëte et écrivain hollandais, né à Gouda en 1746, mort en 1803, se fit recevoir en 1768 docteur en droit à l'université de Leyde, fut nommé bientôt après procureur général à la cour d'Utrecht, puis pensionnaire de la ville de Leyde, et enfin conseiller et trésorier général de l'Union. Lors de l'invasion de la Hollande par les Français en 1795, il se retira à La Haye. On a de lui : *Essais de poésies édifiantes*, 1771 et 1772; *Poëmes et méditations*, 1777 ; *Chants belges; Poésies pour les enfants*, 1781, souvent réimprimées; *Mélanges en prose et en vers*; des *Cantates*, que ses compatriotes ont beaucoup vantées ; *Essai d'hymnes et de cantiques pour le culte public*, 1801 et 1802; *Le spectateur chrétien*; un écrit sur cette proposition: *L'Evangile offre à tous les hommes une maxime d'état dans le règne de la vérité et de la vertu*, 1802 ; *Moïse considéré sous le rapport de la législation comme supérieur à Solon et à Lycurgue*. Alphen a encore laissé d'autres écrits parmi lesquels on cite sa cantate du Firmament, *Starrerhemel*.

ALSACE (THOMAS-LOUIS DE HÉNIN-LIÉTARD, appelé *le cardinal* D'), prélat du XVIIIe siècle, appartenait à une illustre famille dont l'origine remontait à Thierry d'Alsace, comte de Flandre, fils puîné de Théodoric-le-Vaillant, duc de Lorraine. Né à Bruxelles en 1680, il était cadet de sa maison lorsqu'il entra dans la carrière ecclésiastique. Par la mort de son frère, Charles-Louis-Antoine, prince de Chimai, grand d'Espagne et lieutenant général dans les deux services de France et d'Espagne, il devint l'aîné de sa famille. Ne se réservant que quelques fonds destinés à augmenter ses aumônes, Thomas, alors cardinal-archevêque de Malines et primat des Pays-Bas, transmit aussitôt la principauté de Chimai et la grandesse à son frère puîné, Alexandre-Gabriel, qui fut gouverneur de Oudenarde, et le sixième de son nom chevalier de la Toison-d'Or. Thomas, après avoir reçu la prêtrise, était devenu grand-vicaire de l'évêque de cette ville, prélat domestique de Clément XI, et fut désigné en 1713 pour l'évêché d'Ypres; mais le siége de Malines étant venu à vaquer, l'empereur l'y nomma le 3 mars 1714. Fait cardinal en 1719, il assista au conclave où fut élu Innocent XIII, et reçut de ce pape le chapeau et le titre presbytéral de Saint-Césarée; il fut en même temps nommé membre de plusieurs congrégations. Vers 1721, il fit le voyage de Vienne en Autriche, où l'empereur lui donna le titre de conseiller intime en son conseil d'Etat. Il donnait à son diocèse l'exemple de toutes les vertus épiscopales. Enfermé, en 1746, dans Bruxelles assiégée par les Français, il lui fallut bientôt recevoir le vainqueur ; voici le discours qu'il adressa à Louis XV à la porte de la cathédrale, et que l'on a souvent cité comme exprimant dans une parfaite mesure les sentiments que le cardinal-archevêque pouvait et devait éprouver en une telle circonstance : « Sire, le Dieu des armées est aussi

« le père des miséricordes ; tandis que Votre « Majesté lui rend des actions de grâces pour « ses victoires, nous lui demandons de les « faire heureusement cesser par une paix « prompte et durable. Le sang de Jésus-« Christ est le seul qui coule sur nos autels; « tout autre nous alarme : un prince de l'E-« glise peut sans doute avouer cette crainte « devant un roi *très-chrétien*. C'est dans ces « sentiments que nous allons entonner le « *Te Deum* que Votre Majesté nous ordonne « de chanter. » Le cardinal d'Alsace, devenu doyen du sacré collége, mourut plein de jours et de bonnes œuvres le 6 janvier 1759, laissant trois neveux qui moururent sans postérité : 1° Thomas-Alexandre-Marc d'Alsace, prince de Chimai, grand d'Espagne, colonel aux grenadiers de France, capitaine des gardes du roi de Pologne Stanislas, et tué à la bataille de Minden, le 1er août 1759, à la tête de son régiment; 2° Philippe-Gabriel-Maurice, héritier des domaines et dignités de Thomas-Alexandre, chevalier de la Toison-d'Or, mort à Paris en 1802 ; 3° Charles-Alexandre-Marc-Marcellin, prince d'Hénin, maréchal de camp au service de France, capitaine des gardes du prince, second frère de Louis XVI, et qui périt frappé par la hache révolutionnaire à Paris, en 1794.

ALSTEDIUS (JEAN-HENRI), professeur de philosophie et de théologie à Herborn, ensuite à Albe-Pile, mourut à 50 ans dans cette dernière ville en 1638. Il laissa un grand nombre d'ouvrages, qui prouvent beaucoup d'application, mais peu de génie. Ils sont faits, pour la plupart, dans le goût des compilations allemandes. Les principaux sont *Methodus formandorum studiorum*; *Encyclopædia*, Lyon, 1640, 2 vol. in-fol., recueil informe et qui ne fera jamais un vrai savant, avant-coureur de cette massive Encyclopédie du XVIIIe siècle, encore plus mal digérée, de l'aveu même de son principal auteur; *Philosophia restituta*; *Elementa mathematica*; un Traité *de mille annis*, 1627, in-8°, ouvrage qui défend le système des millénaires. Il avait une fille qui adopta les mêmes sentiments.

ALTHAMER (ANDRÉ), connu encore sous le nom d'*Andreas Brentius*, parce qu'il était né à Brentz, près de Gundelfingen en Souabe, et sous celui de *Palæo Sphyra*, que lui-même se donnait quelquefois, fut pasteur luthé-à Nuremberg et à Anspach, et mourut vers 1540 dans cette dernière ville. Il assista en 1527 et 1528 au colloque tenu à Berne sur le mode de la présence de Jésus-Christ dans la sainte cène. Althamer a laissé : *Diallage, seu Conciliatio locorum Scripturæ qui prima facie pugnare videntur, centuriis II*, Nuremberg, 1528, en latin et en allemand, souvent réimprimée; de très-bonnes notes *in Tacitum, de situ, moribus et populis Germaniæ*, Nuremberg, 1529, in-4°; *Annotationes in B. Jacobi Epistolam*. Althamer partageait les préventions de Luther contre cette épître, et il lui est arrivé de se servir, pour les exprimer, d'expressions outrées, et que Bayle appelle brutales; *Sylva biblicorum nominum*, etc. : c'est un dictionnaire des noms propres qui se présentent dans la Bible. J. Arnold Ballenstad a écrit sa Vie, qui parut en 1740, avec une *Historia monasterii Etal*; elle est aussi dans Bayle, et dans Seckendorf, *Histoire du luthéranisme*.

ALTING (HENRI), né à Embden en 1583, précepteur du prince électoral palatin, directeur d'un collége à Heidelberg, soutint le parti des gomaristes au synode de Dordrecht, où il était député de la part du palatinat. Lorsque Heidelberg fut pris, en 1622, par les catholiques, sous la conduite de Maximilien de Bavière, on chercha Alting comme un boute-feu de secte et un des tyrans du fanatisme qui alors incendiait l'Allemagne; mais il échappa à ceux qui le cherchaient, par le moyen d'une équivoque. Il occupa ensuite la chaire de théologie à Groningue, jusqu'à sa mort, arrivée en 1664. Ce protestant a laissé beaucoup d'ouvrages imprimés et manuscrits, où ceux qui s'en tiennent à la simplicité de la foi et à l'unité de l'Eglise n'ont rien à gagner.

ALTING (JACQUES), fils du précédent, professeur d'hébreu, et ensuite de théologie dans l'université de Groningue, naquit à Heidelberg, en 1618. Il eut de vives disputes avec le ministre Samuel Desmarets, théologien zélé pour la méthode scolastique, en général très-nécessaire contre les ergoteurs, mais qu'on a vue quelquefois trop dépouillée de l'autorité de l'Ecriture et des Pères. Alting mourut en 1679. Ses ouvrages ont été publiés à Amsterdam, en 5 vol. in-fol., en 1687. On y voit que ce docteur avait lu toutes sortes d'écrivains, et surtout les rabbins, et que sa tête en avait reçu quelque fâcheuse commotion. Ses adversaires le regardaient comme un prosélyte du judaïsme.— Il y a encore un Henri ALTING, dont on a *Succincta narratio de claris in republica, ecclesia, academia, et arte militari Altingis*, Groningue, 1772, in-8°. C'est l'éloge des hommes distingués de sa famille et de son nom.

ALVA Y ASTORGA (PIERRE DE), Espagnol, prit l'habit de Saint-François au Pérou. De retour en Espagne, il voyagea en différents endroits de l'Europe, et mourut dans les Pays-Bas, en 1667, après avoir été qualificateur de l'inquisition et procureur à la cour de Rome. On a de lui une Vie de saint François, qu'il a intitulée *Naturæ prodigium, gratiæ portentum*, etc., à Madrid, 1651, in-fol. Elle n'est recherchée que pour sa rareté et sa singularité. L'auteur trouve quatre mille conformités entre notre Sauveur et le fondateur de son ordre. Il a laissé en outre un grand nombre d'ouvrages, dont plusieurs portent des titres bizarres, sur l'immaculée conception. Ce sont : l'*Arsenal séraphique*, in-folio; *le Soleil de la vérité*, in-folio; *les Rayons du soleil de la vérité*, in-folio, etc.

ALVARE-PÉLAGE (don ALVAR-FRANÇOIS-PAEZ), théologien célèbre du XIVe siècle, originaire d'Espagne, étudia le droit canon à Bologne, et entra dans l'ordre des frères mineurs, où il fut le disciple de Scot, et le confrère de Guillaume Ockam, de François Mairon, d'Augustin Trionfe et de Raymond

Lulle. Il devint grand pénitencier du pape Jean XXII à Avignon; ce pape se servit de lui pour réfuter les erreurs et les écarts de l'antipape Pierre de Corbière, et le fit plus tard évêque de Silves dans les Algarves et son nonce apostolique en Portugal. Alvare Pélage mourut à Séville en 1352, laissant: *De planctu Ecclesiæ libri duo*, Lyon, 1517; Ulm, 1474, in-fol., édit. très-fautive et rare; Venise, 1560, in-fol. On lui attribue encore plusieurs ouvrages restés inédits, savoir: *Speculum regum liber unus; Super sententias libri quatuor; Apologia*, etc.

ALVAREZ (DIÉGO), dominicain espagnol, né à Rio-Seco, dans la Vieille-Castille, professeur de théologie en Espagne et à Rome, ensuite archevêque de Trani, dans le royaume de Naples. Il soutint, avec Lemos son confrère, la cause des thomistes contre les molinistes, dans la congrégation *de Auxiliis*. Il mourut en 1635, après avoir publié plusieurs traités sur la doctrine qu'il avait défendue. On a de lui: *De auxiliis divinæ gratiæ*, Lyon, 1611, in-fol.; *Concordia liberi arbitrii cum prædestinatione*, Lyon, 1622, in-8°; un Commentaire sur Isaïe, 1615, in-fol., sur la *Somme* de saint Thomas, in-fol., etc.

ALVAREZ (EMMANUEL), né dans l'île de Madère en 1526, entra dans la société des jésuites, et devint recteur des colléges de Coïmbre, d'Evora et de la maison professe de Lisbonne. Il mourut au collége d'Evora, en 1582, avec la réputation d'un savant humaniste très-versé dans les langues grecque et hébraïque, et surtout dans la littérature latine. On a de lui une excellente grammaire latine, intitulée *De institutione grammatica*, 1599, in-4°, et divisée en trois livres. Il y en a eu plusieurs éditions in-12, et c'est certainement la meilleure qu'on puisse employer à l'usage des colléges; toutes celles qu'on a récemment essayé de lui substituer ne sont que des recueils informes, faits par des gens qui eux-mêmes ont grand besoin d'apprendre la grammaire d'Alvarez. Les vers techniques qui facilitent la mémoire des préceptes sont aussi naturels que la matière le comporte, et l'on doit en savoir d'autant plus gré à l'auteur, que la grammaire est presque la seule science où cette sorte de vers puisse être de quelque secours. *Voy.* BUFFIER. — Un autre ALVAREZ (Barthélemy), fut mis à mort pour la foi de Jésus-Christ, en 1736, dans le royaume de Tonkin.

ALVAREZ (FRANÇOIS), né à Coïmbre en Portugal, chapelain d'Emmanuel, roi de Portugal, et aumônier de l'ambassade que ce prince envoya en 1515 à David, empereur d'Ethiopie ou d'Abyssinie. Après six ans de séjour dans ces contrées, Alvarez revint avec la qualité d'ambassadeur du roi d'Ethiopie, et avec des lettres de ce monarque pour le roi don Juan, qui avait succédé à Emmanuel son père, et pour Clément VII. Il rendit compte de son voyage à ce pontife, en présence de l'empereur Charles-Quint, à Bologne, en 1533. On a de lui une *Relation* de son voyage, en portugais, imprimée à Lisbonne en 1540, in-fol. Damien Goez, chevalier portugais, la traduisit en latin dans un ouvrage qu'il dédia au pape Paul III: *Fides moresque Æthiopum*, dont nous avons une traduction française, intitulée description de l'Ethiopie, etc., et imprimée à Anvers, chez Plantin, en 1558, in-8°. Alvarez est le premier qui ait donné quelque connaissance sûre de l'Ethiopie; mais n'ayant pas tout vu de ses yeux, il n'est pas toujours exact. On préfère avec raison celle de Jérôme Lobo. Alvarez mourut en 1540, regardé comme un prêtre sage et vertueux, qui réunissait les talents d'un négociateur au zèle de l'apostolat.

ALVISET (dom BENOÎT), savant bénédictin, né au commencement du XVIIe siècle à Besançon, d'une famille honorable qui subsiste encore, embrassa la vie religieuse dans l'abbaye de Faverney, et se livra à l'étude de la théologie et du droit canonique qu'il enseigna ensuite avec succès dans diverses maisons de son ordre. Pendant les guerres qui désolaient la Franche-Comté, il obtint de ses supérieurs l'autorisation de se rendre en Italie, et entra dans la congrégation du Mont-Cassin sous le nom de *Virginius*. Il demeura quelque temps à Padoue, puis il vint au monastère de Sublac, lieu célèbre, qui a été le berceau de l'imprimerie en Italie. Dans cette retraite il composa son traité des priviléges religieux, sous ce titre: *Murænulæ sacræ vestis sponsæ regis æterni vermiculatæ; opus de privilegiis ordinum regularium*, Venise, 1661, in-4°. Quelques expressions échappées au zèle de l'auteur firent mettre cet ouvrage à l'index; cependant il fut réimprimé douze ans plus tard sans correction à Kempten (Campidona), abbaye dans la Saxe. Dom Alviset, qui avait passé sur la fin de sa vie dans les îles de Lérins, mourut au monastère de Saint-Honorat en 1673.

AMABLE (saint), naquit au village de Riom, qui est aujourd'hui une des principales villes de l'Auvergne. Ayant été élevé au sacerdoce, il paraît qu'il fut chargé du soin de l'église de Riom. Son évêque le fit venir ensuite dans la ville d'Auvergne (aujourd'hui Clermont), et l'attacha à son église. On pense que l'évêque dont il s'agit ici, était Sidoine Apollinaire. Amable mourut sur la fin du Ve siècle. Son tombeau devint célèbre par plusieurs miracles, et saint Grégoire de Tours en rapporte quelques-uns, dont il avait été témoin oculaire. Vers la fin du Xe siècle, son corps fut transporté de Clermont à Riom, et déposé dans l'église de Saint-Bénigne. Il mourut le 1er novembre, mais c'est le 11 juin que l'Eglise célèbre sa fête

AMALARIUS FORTUNATUS, bénédictin de l'abbaye de Madéloc, diocèse de Trèves, devint archevêque de cette ville. Charlemagne l'envoya en ambassade près de Michel Curopalate, empereur d'Orient, et se servit de lui dans plusieurs occasions importantes. Il écrivit la *Relation* de son ambassade, mais il paraît que cet ouvrage est perdu. On a de lui un *Traité du sacrement de baptême*, qu'il dédia à Charlemagne, et qui se trouve imprimé sous le nom et dans les OEuvres d'Al-

cuin. Il mourut en 814, à son retour de Constantinople.

AMALARIUS SYMPHOSIUS, diacre, puis prêtre de l'église de Metz, ensuite abbé de Hornbac, au même diocèse, avait étudié sous Alcuin, et eut ensuite, sous Louis le Débonnaire, la direction des écoles du palais. Il fut archevêque de Lyon. Il était savant dans les liturgies. Quelques-uns le confondent mal à propos avec le précédent, dont il était contemporain. Il est l'auteur d'un traité des *Offices ecclésiastiques*, ouvrage précieux pour ceux qui aiment à s'instruire des antiquités de l'Eglise, quoiqu'il s'applique plus à les expliquer mystiquement que littéralement. On a encore de lui quelques écrits de ce genre dans la Bibliothèque des Pères. Il mourut en 837, à Saint-Arnoult de Metz, où l'on voyait son tombeau, et où il était honoré comme saint.

AMALECH, fils d'Eliphaz, petit-fils d'Esaü, fut le père et le chef des Amalécites, peuple établi dans l'Idumée. Samuel commanda à Saül, de la part de Dieu, de détruire les Amalécites (*Voyez* JOSUÉ). Ce prince leur fit la guerre, prit leurs villes et les défit entièrement, l'an 2940 du monde, et 1064 avant l'ère vulgaire; mais il sauva la vie à leur roi Agag, et cette désobéissance lui fut fatale. David les poursuivit après qu'ils eurent saccagé Siceleg, et les défit : ils cessèrent ensuite de faire un corps de nation.

AMALRIC (ARNAUD), général de l'ordre de Cîteaux, inquisiteur en Languedoc contre les albigeois, et ensuite archevêque de Narbonne, réunit les princes d'Espagne contre les Maures. Ces barbares furent vaincus dans une bataille donnée en 1212, dont Amalric, témoin oculaire, nous a laissé une relation. Ce prélat mourut en 1225. Le pape Innocent III lui dédia un volume de ses sermons. Quelques historiens l'ont accusé d'avoir étalé trop de luxe et d'avoir manqué de douceur; mais ses dignités ne lui permirent pas de conserver la pauvreté de son premier état, et les albigeois ne furent traités avec sévérité qu'après qu'on eut épuisé à leur égard toutes les voies de la douceur. *Voy.* saint DOMINIQUE, MONTFORT (Simon de), RAIMOND VI et VII, comtes de Toulouse.

AMALRIC (AUGERI), historien ecclésiastique du XIVᵉ siècle, dédia au pape Urbain V une histoire des papes, sous le titre de *Chronicon pontificale*, pour laquelle il se vantait d'avoir consulté plus de deux cents écrivains. Cette histoire va jusqu'au pape Jean XXII.

AMALRIC (FRANÇOIS DE SALES D'), né à Sigues (Var), en 1749, d'une famille noble, embrassa l'état ecclésiastique et devint grand vicaire de l'évêque de Tulle. Il commençait à se faire un nom comme prédicateur, et avait été désigné pour prêcher à la cour le carême de 1793 ; mais les tristes événements de cette époque, en bouleversant tout, le laissèrent sans ressources. Pour se soustraire aux persécutions, il fit le serment, ensuite il se maria, puis il sollicita son pardon à la cour de Rome qui le rendit à l'état séculier. On a de lui : *Oraison funèbre de madame Louise, religieuse carmélite*, Paris, 1789, in-4°; *Appel à la sagesse sur les événements et les hommes de la révolution*, 1804, in-8° ; *Cours de morale pour les jeunes demoiselles, à l'usage des maisons d'éducation d'Ecouen et de Saint-Denis*, 1803, 2 vol. in-12 ; 2ᵉ édition, 1808 ; le *Missionnaire selon l'Evangile*, Paris, 1820, in-12, fig. ; plusieurs morceaux de poésie, de politique et de littérature dans divers journaux. Il fut longtemps un des rédacteurs de la *Clef des cabinets des souverains*. Il est mort le 12 novembre 1834.

AMAMA (SIXTINUS), professeur d'hébreu dans l'académie de Franeker, naquit dans la Frise, et mourut en décembre, l'an 1629. Ce théologien protestant portait une haine singulière à la Vulgate, qui, malgré quelques défauts, est infiniment supérieure à toutes les versions des sectaires, non-seulement par l'autorité que lui donnent le long usage qu'on en fait dans l'Eglise de Dieu, le suffrage des saints Pères, les décrets des conciles, etc., mais encore par son énergie, par sa noble et touchante simplicité, que tous les raffinements des hébraïsants et hellénistes modernes n'ont pu remplacer. Amama commença par critiquer la version du Pentateuque, et il finit par un recueil de dissertations critiques contre les traductions adoptées par les catholiques. Ce recueil parut sous le titre d'*Antibarbarus biblicus*, 1646, in-4°; critique aussi grossière que mal fondée, dans laquelle l'auteur s'abandonne à une colère brutale contre le concile de Trente.

AMAN, Amalécite, fils d'Amadath, favori d'Assuérus, roi de Perse, voulut se faire adorer à la cour de son maître. Le juif Mardochée refusa de lui rendre ces honneurs. Aman, choqué de ce refus, résolut de perdre tous les Juifs, et obtint un arrêt de mort contre eux. Il avait déjà fait dresser une potence pour Mardochée, lorsque Assuérus apprit que ce juif avait découvert autrefois une conspiration contre lui. Le roi, reconnaissant d'un service qui n'avait pas été récompensé, ordonna à Aman de conduire Mardochée en triomphe par toute la ville. Cet insolent favori ayant irrité contre lui son maître, par sa jalousie et sa cruauté, fut ensuite attaché au gibet qu'il avait fait élever pour son ennemi. L'histoire d'Aman est regardée par les saints Pères comme un des monuments les plus frappants des excès et des délires de l'orgueil, des malheurs et des humiliations dont la Providence a coutume de punir ce vice odieux (*Voy.* ESTHER).

AMAND (saint), évêque de Bordeaux, se conduisit, au rapport de saint Paulin, comme un fidèle gardien de la religion et de la foi de Jésus-Christ. Ce fut lui qui instruisit saint Paulin des mystères de la foi, pour le préparer à la réception du baptême. Depuis ce temps-là Paulin entretint toujours avec saint Amand une amitié très-étroite. Il lui écrivit plusieurs lettres ; et nous voyons par celles qui nous sont restées, qu'il avait beau-

coup de vénération pour sa vertu. Il fut élevé sur le siége de Bordeaux en 404 ; mais il céda le gouvernement de son Eglise à saint Séverin, évêque de Cologne, qui était venu se retirer à Bordeaux, et le reprit après la mort de ce saint. Le P. Tabaraud pense que c'est sans fondement qu'on attribue à saint Amand la conservation des ouvrages de saint Paulin, qu'il précéda vraisemblablement dans le tombeau. Telle est aussi l'opinion émise dans l'Histoire littéraire de la France, t. II, p. 177.

AMAND (saint), évêque de Tongres, naquit, aux environs de Nantes, de parents distingués par leur profession et leur piété, embrassa la vie religieuse dans un monastère de la petite île d'Oye, voisine de celle de Ré, et fut sacré évêque en 628, sans être attaché à aucun siége particulier. Il se consacra à la conversion des infidèles, et eut les plus grands succès, particulièrement en Flandre. Il bâtit plusieurs églises en 633, et fonda deux grands monastères à Gand, l'un et l'autre sous l'invocation de saint Pierre : l'un fut appelé Blandinberg, du mont Blandin, sur lequel il était situé (c'est aujourd'hui l'abbaye de Saint-Pierre) ; l'autre prit le nom de Saint-Bavon, de celui qui avait donné des fonds pour le bâtir. La ville de Gand ayant été érigée en évêché, l'église de ce dernier monastère en devint la cathédrale en 1556. Quelques années après, il en bâtit encore un autre à trois lieues de Tournai, sur la petite rivière d'Elnon, dont il prit le nom, et que l'on appelle aujourd'hui Saint-Amand, avec la ville qui s'y est formée. Elu évêque de Tongres, il ne resta pas longtemps sur un siége où il avait été élevé malgré lui. La vue de sa première vocation, jointe à l'espérance de faire plus de bien hors de son diocèse, le détermina à donner la démission de son évêché, après l'avoir gouverné trois ans. Il désigna lui-même son successeur, qui fut saint Remacle, abbé de Cougnon. Libre désormais, il reprit ses travaux apostoliques, et consacra le reste de ses jours à la conversion des païens. Enfin, cassé de vieillesse et de fatigues, il se retira à l'abbaye d'Elnon, qu'il gouverna en qualité d'abbé un peu plus de quatre ans. Il mourut en 675, âgé de 90 ans; ses reliques étaient dans l'église de l'abbaye de son nom où il avait été enterré. Le *Martyrologe romain* fait mention de lui le 6 février.

AMASA, fils de Jétra et d'Abigaïl, sœur de David, fut général d'Absalon, lorsqu'il se révolta contre son père. Etant rentré dans son devoir après la mort de ce rebelle, David lui conserva sa charge; ce qui donna tant de jalousie à Joab, qu'il prit Amasa à la barbe, sous prétexte de vouloir l'embrasser, et le tua d'un coup d'épée.

AMAT (saint), *Amatus*, vulgairement appelé saint Amé, embrassa fort jeune l'état ecclésiastique; mais, animé du désir d'une plus haute perfection, il se retira dans le monastère d'Agaune, que l'amour des saintes lettres et de la régularité avait rendu célèbre. Il obtint de son abbé la permission de demeurer dans une petite cellule, taillée dans le roc, auprès de laquelle il y avait un oratoire, et que l'on appelle aujourd'hui Notre-Dame-du-Roc. On le tira de sa solitude pour le placer, vers l'an 669, sur le siége épiscopal de Sion en Valais. Thierri, fils de Clovis II, conseillé par des courtisans que le zèle du saint offensait, l'envoya en exil à Péronne. Il mourut en 690. Saint Amé est qualifié évêque de Sens (*Senonensis*) dans la chronique d'Auxerre; mais c'est une faute qui a été copiée par Baillet, par les Bollandistes et par plusieurs autres écrivains. Hucbald, moine de Saint-Amand, qui florissait au Xe siècle, assure, dans la *Vie* de sainte Rictrude, que saint Amé fut évêque, non de Sens, mais de Sion en Valais (*Sedunensis*). Il fut abbé de Saint-Maurice d'Agaune avant d'être élevé à l'épiscopat, ce qui se prouve, suivant Mabillon, *Annal.*, t. Ier, l. XVI, c. 521, par le catalogue des abbés du monastère, et par celui des évêques de Sion.

AMATO (MICHEL D'), savant théologien, né à Naples en 1682, mort dans la même ville en 1729, à 47 ans, se fit recevoir docteur dans les facultés de droit et de théologie, et, peu de temps après, fut créé protonotaire et admis dans la congrégation des missions apostoliques. En 1707, il fut nommé premier chapelain du Château-Neuf. Outre quelques ouvrages manuscrits, il a laissé des dissertations curieuses : *De opobalsami specie ad sacrum chrisma conficiendum requisita*, Naples, 1722, in-8°, réimpr. la même année avec des additions ; *De piscium atque avium esus consuetudine apud quosdam Christi fideles in antepaschali jejunio*, Naples, 1723, in-12 ; *Dissertationes quatuor : de causis ex antiquis fidei symbolis Nicæno et Constantinopoli, articulus ille :* Descendit ad inferos, *fuerit prætermissus; De inferni situ :* Amato y réfute Jér. Swinden, qui plaçait l'enfer dans le soleil ; *Quomodo Christus in ultima cœna Eucharistiam benedixerit ; et utrum uno aut pluribus calicibus usus fuerit; De ritu quo in primitiva Ecclesia fideles sanctam Eucharistiam percepturi manibus excipiebant*, 1728, in-4°.

AMAURI, clerc, natif de Bène, village du diocèse de Chartres, professa la philosophie avec distinction au commencement du XIIIe siècle; mais l'esprit de dispute, de système et de nouveauté, le jeta dans d'étranges erreurs, qui d'abord furent généralement repoussées, et qui ensuite trouvèrent des partisans. Il soutenait que le christianisme consistait à se croire membre de Jésus-Christ ; que le paradis, l'enfer et la résurrection des corps, étaient des rêves. Amauri, condamné par l'université de Paris, en appela au pape Innocent III, qui l'anathématisa. Craignant d'être puni rigoureusement, il se rétracta et se retira à Saint-Martin-des-Champs, où il mourut de chagrin et de dépit. Ses disciples ajoutèrent à ses erreurs, que les sacrements étaient inutiles, et que toutes les actions dictées par la charité, même l'adultère, ne pouvaient être mauvaises, et d'autres extravagances; ils furent condam-

nés dans un concile de Paris, en 1209. On en brûla plusieurs, et l'on déterra le corps de leur chef pour le jeter à la voirie. *Voy.* David de Dinant.

AMAZIAS, huitième roi de Juda, fils et successeur de Joas, eut d'abord un règne heureux. Il vengea le meurtre de son père, vainquit les Iduméens, leur enleva leurs idoles et les adora. Un prophète vint le menacer de la part de Dieu ; mais ce roi ne lui répondit qu'en le menaçant lui-même de le priver de la vie. Son orgueil était à son comble : il écrivit à Joas, roi d'Israël, que s'il ne se rendait pas son sujet avec tout son peuple, ses armes l'en feraient repentir. Joas lui envoya en réponse l'apologue du cèdre du mont Liban, dont un vil chardon veut épouser la fille. Amasias, piqué de cette réponse, déclara la guerre au roi d'Israël, qui le défit et le fit prisonnier. Ses propres sujets le poignardèrent ensuite dans une conspiration, l'an 810 avant Jésus-Christ.

AMAZIAS, prêtre des veaux d'or qui étaient à Béthel, avertit Jéroboam, roi d'Israël, des prédictions qu'avait faites contre lui et contre le temple des idoles le prophète Amos, et voulut empêcher ce dernier de manifester à Béthel les vérités funestes qu'il lisait dans l'avenir. Amos lui prédit qu'il serait mené captif en Syrie, où il terminerait ses jours ; qu'on abuserait de sa femme au milieu de la place de Samarie, et que ses fils et ses filles seraient tués par les soldats de Salmanasar.

AMBOISE (Georges d'), de l'illustre maison d'Amboise, ainsi appelée parce qu'elle possédait la seigneurie d'Amboise, fut ministre d'état sous Louis XII. Il se fit aimer de ce prince lorsqu'il n'était encore que duc d'Orléans, et ne perdit point son amitié lorsqu'il fut monté sur le trône. Ce roi le fit son premier ministre, et n'eut pas à s'en repentir. Ce n'était point un grand homme, mais ses vertus suppléaient à ses lumières. Il rendit les Français heureux par la sagesse de son administration ; et ce qui est remarquable, malgré plusieurs campagnes en Italie, dont le commencement fut brillant et la fin désastreuse, les impôts qu'il avait engagé Louis XII à diminuer à son avénement au trône, ne furent jamais augmentés pendant son règne : c'est en cela que consiste particulièrement la gloire du ministre. Il fit encore de grandes réformes dans la législation pour abréger les procès et prévenir la corruption des juges. On lui reproche les campagnes d'Italie ; mais il est probable que Louis XII, qui lui avait abandonné le gouvernement du royaume, le consultait peu sur les affaires militaires, et qu'il n'était pas au pouvoir du cardinal, quand même il en aurait eu la volonté, d'engager Louis XII à renoncer à ses prétentions sur le Milanais, et d'arrêter la fougue de la jeunesse française, qui ne voyait qu'en Italie un théâtre digne de ses exploits. Louis le Maure, oncle et feudataire de Maximilien, était alors en possession du Milanais ; les Français l'en dépouillèrent. Ils en furent chassés bientôt après, et le reprirent encore, mais ils ne le conservèrent point. D'Amboise, nommé légat du pape, fut reçu à Paris en cette qualité avec beaucoup de magnificence. Il travailla pendant sa légation à la réforme de plusieurs ordres religieux, des jacobins, des cordeliers, des moines de Saint-Germain-des-Prés. Son désintéressement le rendit aussi recommandable que son zèle. Il ne posséda jamais qu'un seul bénéfice, dont il consacra les deux tiers à la nourriture des pauvres et à l'entretien des églises. Après avoir gouverné les diocèses de Montauban et de Narbonne, il se contenta de l'archevêché de Rouen, sans vouloir y ajouter d'abbayes. Ayant remarqué que ses chanoines étaient charmés de le voir au chœur sous le même habit qu'eux, il n'y parut plus autrement, tout légat qu'il était, hors les jours où il célébrait pontificalement. Il combla de présents sa cathédrale, et remplit son diocèse de monuments, tous marqués au coin de la grandeur de son âme et de son génie. Un gentilhomme de Normandie offrant de lui vendre une terre à vil prix, pour marier sa fille, il lui donna la dot de la demoiselle et lui laissa la terre. Ses vertus et la grande réputation qu'il s'était acquise dans toute l'Europe, lui firent donner le chapeau de cardinal ; et l'on prétend qu'après la mort de Pie III il eût été élevé sur la chaire de saint Pierre, sans l'opposition des Vénitiens. Ce qu'un historien ajoute, que le cardinal irrité engagea Louis XII à leur faire la guerre, est un conte ridicule, une calomnie absurde contre le roi et le prélat. La France perdit le cardinal d'Amboise en 1510 : il mourut à Lyon, dans le couvent des Célestins, à l'âge de 50 ans. On dit qu'il répétait souvent au frère infirmier qui le servait dans sa maladie : *Frère Jean, que n'ai-je été toute ma vie frère Jean !* « Le cardinal d'Amboise, dit l'abbé Bérault, sans avoir au suprême degré toutes les vertus qui ont signalé les évêques du premier âge de l'Eglise, en eut toutefois qui, dans tous les temps, feront désirer des prélats qui lui soient comparables ; il réunit d'ailleurs toutes les qualités sociales et politiques qui font les ministres et les citoyens précieux. Magnifique et modeste, libéral et économe, habile et vrai, aussi grand homme de bien que grand homme d'état, le conseil et l'ami de son roi, tout dévoué au monarque et très-zélé pour la patrie, ayant encore à concilier les devoirs du légat du saint-siége avec les priviléges et les libertés de sa nation, les fonctions paternelles de l'épiscopat avec le nerf du gouvernement, et le caractère même de réformateur des ordres religieux avec le tumulte des affaires et la dissipation de la cour, partout il fit le bien, réforma les abus et captiva les cœurs avec l'estime publique. » *Voyez* sa *Vie* par l'abbé Le Gendre, 1721, in-4°, et en 2 vol. in-12 ; et ses *Lettres à Louis XII*, Bruxelles, 1712, 4 vol. in-12.

AMBROGI (Antoine-Marie), savant jésuite, né à Florence le 13 juin 1713, remplit, pendant trente ans, avec distinction, la chaire d'éloquence et de poésie dans l'uni-

versité de Rome, et c'est lui qui forma la plupart des jeunes Italiens qui se firent depuis un nom dans les lettres. Il mourut à Rome en 1788, également aimé et estimé. On a de lui une *traduction* de Virgile en vers blancs (*sciolti*), magnifiquement imprimée, Rome, 1763, 3 vol. in-folio : cette édition, accompagnée de dissertations savantes, de variantes et de notes, et ornée de très-belles gravures, est devenue assez rare ; des *traductions* des deux poëmes latins du jésuite Noceti, *De Iride*, et *De aurora boreali*, imprimées avec le même luxe ; de l'*Histoire du pélagianisme*, du jésuite Patouillet ; de quelques tragédies de Voltaire, Florence, 1752 ; des *Lettres choisies* de Cicéron ; un discours latin : *In electione Josephi II, Romanorum regis ; Musæum Kircherianum*, Rome, 1765, 2 vol. in-fol., renfermant la description et l'explication de ce musée, qu'il dirigea plusieurs années, et que le cardinal Zelada enrichit encore depuis ; enfin un poëme latin inédit sur la culture des citronniers.

AMBROISE, diacre d'Alexandrie, homme de qualité, riche, et mari de sainte Marcelle, fut converti à la foi catholique par Origène, qu'il était allé entendre par curiosité. Le disciple plut au maître par son esprit et son éloquence. Nous lisons dans saint Jérôme, que l'occupation d'Ambroise, tant le jour que la nuit, était de faire succéder la lecture à la prière, et la prière à la lecture. C'est à ses soins et à ses libéralités, ajoute le même Père, que nous sommes redevables des commentaires d'Origène sur l'Ecriture, lesquels lui sont presque tous dédiés. La fureur des païens lui fournit plusieurs fois l'occasion de souffrir pour le nom de Jésus-Christ. Ayant été arrêté durant la persécution de Maximin, il fut traité avec ignominie et dépouillé de ses biens. On le conduisit en Germanie, où l'empereur faisait la guerre. Mais la Providence lui sauva la vie, ainsi qu'à Prototecte, qui avait été arrêté avec lui. De retour à Alexandrie, il engagea Origène à réfuter Celse, philosophe épicurien, qui avait attaqué la religion chrétienne. Ambroise mourut vers l'an 251.

AMBROISE (saint), docteur de l'Eglise et archevêque de Milan, naquit vers l'an 340 ; il comptait parmi ses aïeux des consuls et des préfets. Son père, gouverneur des Gaules, de l'Angleterre, de l'Espagne et d'une partie de l'Afrique, le laissa en mourant à une mère qui cultiva avec soin son cœur et son esprit. Alexis Probus, préfet du prétoire, le mit au nombre de ses conseillers, et lui donna ensuite le gouvernement de l'Emilie et de la Ligurie, en lui recommandant de se conduire dans cet emploi plutôt en *évêque* qu'en *juge*. Ce conseil fut comme une prédiction de ce qui arriva dans la suite. Après la mort d'Auxence, évêque de Milan, Ambroise fut élu pour lui succéder par le peuple qui le proclama d'une voix unanime ; et ce choix fut confirmé par l'empereur Valentinien. Ambroise n'était que catéchumène ; on le baptisa, on l'ordonna prêtre et on le sacra le 7 décembre 374. L'église d'Italie était alors affligée de deux fléaux bien différents. Les ariens avaient tout infecté de leur doctrine ; et les Goths, qui avaient pénétré jusqu'aux Alpes, avaient commencé leurs ravages. Ambroise eut la fermeté et le courage qu'il fallait dans ces temps malheureux. L'impératrice Justine, maîtresse de l'empire sous son fils Valentinien II, voulait que les ariens eussent au moins une église ; mais Ambroise, qui savait que l'audace des sectaires croissait à mesure du peu de résistance qu'on leur oppose, fut ferme à ne leur rien accorder. Callogone, préfet de la chambre de l'empereur, menaça le saint évêque de lui ôter la vie, s'il n'obéissait à son maître : « Dieu veuille, répondit Ambroise, que vous exécutiez vos menaces ! Si vous vous comportez en spadassin, je me comporterai en évêque. Je ne crains point vos menaces, vous ne pouvez faire mourir que le corps : mon âme est au-dessus de votre pouvoir. En m'arrachant la vie temporelle, vous ne porterez aucune atteinte au mérite de mon ministère. L'âme est tout entière dans le pouvoir de Dieu seul. Croiriez-vous me faire quelque mal ? Vous me rendriez au contraire un grand service ; en me faisant perdre la vie de ce monde, vous m'en procurez une éternelle. Que ne peut-il se faire que le Seigneur délivre l'Eglise de ses ennemis en dirigeant tous leurs traits contre moi seul, afin que leur fureur soit rassasiée de mon sang ! » — « Certainement, » dit-il en écrivant à l'empereur Valentinien, « soit que nous consultions les oracles des saintes Ecritures, soit que nous jetions nos regards vers l'histoire de l'antiquité, nous reconnaîtrons qu'en matière de foi c'est aux évêques qu'il appartient de juger les empereurs chrétiens, et non pas à ceux-ci de faire la loi à ceux là. Il viendra, s'il plaît à Dieu, un jour où, jouissant d'une paisible vieillesse, vous désapprouverez vous-même la conduite d'un évêque qui abandonnerait aux laïques le pouvoir sacerdotal. Votre père, que Dieu avait fait parvenir à une vieillesse avancée, avait coutume de dire : *Il n'appartient pas à moi de juger les différends des évêques.* » La ville de Thessalonique s'était révoltée contre son gouverneur, qui fut tué dans la sédition. L'empereur Théodose, pour venger sa mort, fit massacrer sept mille habitants de cette malheureuse ville ; l'évêque de Milan, instruit de cette barbarie, le mit en pénitence publique, et lui refusa l'entrée de l'église. L'empereur, qui savait apprécier la force toute chrétienne du saint prélat, se soumit à cet arrêt sans se plaindre. Exemple également admirable de la part du saint et de la part de l'empereur, qui apprend aux évêques que la foi et le zèle purs ont plus de force que le trône et le sceptre, et qui avertit les princes de la terre que leur véritable grandeur consiste à s'humilier devant le roi des rois (*Voy.* saint BASILE). Sa magnanimité n'ôta rien à sa charité. Il racheta tous les captifs que les Goths avaient faits, et vendit même à cet effet les vases de l'église. Les ariens le lui ayant reproché, il leur dit qu'il valait mieux

conserver à Dieu des âmes que de l'or. Ce saint prélat mourut la veille de Pâques, en 397, à l'âge de 57 ans. Les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur ont donné, en 1686 et 1690, ou 1691, une édition de ses ouvrages, en 2 vol. in-fol., divisée en deux parties. La première renferme ses *Traités sur l'Ecriture sainte*, la seconde, ses écrits sur différents sujets. En 1787, on a donné, à Dusseldorf, une édition de ses lettres *ad principes*, in-12, monument précieux de la dignité et de la fermeté épiscopale. Tous les écrits de saint Ambroise ont cet avantage, qu'ils plaisent et instruisent en même temps; autant remplis de majesté, de force et de vivacité, que d'agréments, de douceur et d'onction. Il y a peu de vérités importantes de la religion qui ne s'y trouvent solidement établies et développées avec netteté; ce qui les a fait mettre, presque aussitôt qu'ils ont été rendus publics, au nombre des livres que l'Eglise consulte dans les matières de foi. On a une traduction française de ses *Lettres*, 1741, en 3 vol. in-12; de son *Traité de la virginité*, 1729, 1 vol. in-12; de son *Traité des offices*, par Morvan de Bellegarde, 1691, in-12. On lui attribue la composition du *Te Deum*, conjointement avec saint Augustin, son disciple et sa plus illustre conquête. On dit que dans l'enthousiasme d'une piété tendre et sublime, ces deux docteurs prononcèrent alternativement les versets de ce majestueux cantique; d'autres prétendent qu'il est exclusivement de saint Ambroise, et le nom d'*Hymnus ambrosianus*, que l'usage lui donne, est une preuve de cette opinion. D'un autre côté, le ton et la marche du cantique semblent favoriser le premier sentiment. « Car, dit un critique éclairé, ce qui « distingue ce cantique de tant d'autres, « très-respectables d'ailleurs, et tenant à « juste titre une place dans la liturgie, ce « n'est pas seulement ce groupe d'idées vas- « tes, grandes, profondes, sublimes, qui en « composent le fond, mais encore la ma- « nière dont cela est rassemblé, ou, si l'on « veut, jeté avec une négligence de génie « infiniment supérieure aux efforts de l'art. « Ce passage rapide du ciel à la terre, et de « la terre au ciel, et de la redoutable ma- « jesté de l'Eternel aux misères et aux be- « soins de l'homme; adoration, terreur, « amour, espérance, affections vives et ten- « dres, apostrophes d'admiration et de res- « pect, de confiance et de gratitude; lan- « gage animé et en désordre, chutes brus- « ques et inégales, vers sans mètre, sans « nombre et sans cadence; tout exprime un « enthousiasme nourri au feu de la divinité, « et vérifie la manière subite, et pour ainsi « dire inspirée, dont une ancienne tradition « nous apprend que cet hymne inimitable « fut composé par deux grands docteurs de « l'Eglise... Les protestants, qui ont fait main « basse sur tant de choses catholiques, n'ont « eu garde de se départir de celle-ci; ils ont « senti qu'elle ne souffrait point de rempla- « cement. » Il est également remarquable qu'on ne l'a jamais traduite en aucune langue avec quelque apparence de succès, preuve d'une beauté originale et inimitable. *Voy.* saint AUGUSTIN. Paulin prêtre de Milan, écrivit sa *Vie*. Daillé, Barbeyrac et Le Clerc se sont attachés à critiquer la doctrine de ce Père; le dernier surtout, socinien de croyance, n'a pu lui pardonner son zèle contre les ariens; il va jusqu'à taxer de fourberie ce que saint Ambroise raconte, comme témoin oculaire, des corps des saints martyrs Gervais et Protais. *Voy.* GERVAIS. Son nom seul, et l'idée générale qu'il produit dans l'esprit des chrétiens depuis quinze siècles, suffisent pour réfuter les mauvaises critiques et les impudentes calomnies. En général toutes les injures que les novateurs disent aux Pères de l'Eglise, ne sont autre chose qu'une preuve décisive de l'opposition de l'ancienne doctrine à celle des sectes; ne pouvant s'appuyer de l'autorité de ces respectables dépositaires de la tradition, il ne leur reste que la triste et humiliante ressource de les dénigrer.

AMBROISE le Camaldule, général de son ordre en 1431, naquit en 1378 de l'illustre famille des Traversari, de Ravenne, à Portico, dans la Romagne. Eugène IV l'envoya au concile de Bâle. Il brilla ensuite à ceux de Ferrare et de Florence, et il dressa le *décret* d'union entre l'Eglise grecque et l'Eglise latine. On admira sa facilité à s'énoncer en grec. Ambroise fut recherché par les savants de son temps, qui aimaient en lui un homme de lettres enjoué et un religieux aimable, quoique sévère pour lui-même. Il dit, à l'occasion de Laurent Valla et du Pogge Florentin, qu'il n'avait pu réconcilier, qu'*on devait faire peu de cas des savants qui n'ont ni la charité d'un chrétien, ni la politesse d'un homme de lettres;* maxime qui humilierait étrangement bien des gens du premier nom, si elle pouvait être reçue dans ce siècle. Il mourut en 1439. Nous avons de lui plusieurs *Traductions* des Pères grecs; une *Chronique du Mont-Cassin;* des *Harangues;* des *Lettres* et autres ouvrages. Ses *lettres* contiennent beaucoup de faits concernant l'histoire civile et littéraire. On les trouve dans la collection de don Martenne. On a aussi de lui *Hodœporicon*, ou *Visite des monastères de son ordre*, Florence, 1680, in-4°.

AMBROISE DE LOMBEZ, pieux et savant capucin, dont le nom de famille était La Peyrie, né à Lombez le 20 mars 1708, entra en religion le 25 octobre 1724, fut successivement professeur de théologie, gardien, définiteur, etc., et travailla avec beaucoup de zèle à la direction des âmes, fonction pour laquelle il avait des talents rares. Il fut l'instrument dont Dieu se servit pour convertir un grand nombre de pécheurs, pour affermir les justes dans la pratique des vertus, pour consoler les pusillanimes, et rassurer ceux qui étaient d'une conscience trop timorée. On a de lui *Traité de la paix intérieure*, 1 vol. in-12, plusieurs fois imprimé. Cet ouvrage, chef-d'œuvre en son genre, écrit avec netteté, élégance et précision, plein de maximes solides, de principes

lumineux, de sentiments remplis d'onction, prouve la connaissance que l'auteur avait du cœur humain ; *Traité de la joie de l'âme*, 1 vol. in-12, écrit dans le même esprit et avec le même succès que le précédent ; *Lettres spirituelles sur la paix intérieure*, etc., 1766, 1 vol. in-12. Il mourut à Saint-Sauveur, près de Barèges, en 1778.

AMBROISE. *Voy*. AUTPERT.

AMÉ. *Voy*. AMAT.

AMÉDÉE VIII, successeur d'Amédée VII en 1391, fut surnommé *le Pacifique* et le *Salomon de son siècle*. Il sut conserver la paix pendant que tous les potentats ses voisins se faisaient la guerre. Après avoir fait ériger la Savoie en duché en 1416, il quitta ses états et ses enfants, et se retira avec plusieurs seigneurs de sa cour au prieuré de Ripaille près Thonon. Il y bâtit tout auprès un beau palais auquel il donna le nom d'*Ermitage* ; et dans une assemblée des grands de ses États, il y institua, l'an 1434, l'ordre de chevalerie séculière de l'*Annonciade*, qui n'était qu'une réforme de celui du *Lac d'amour*, établi en 1355 par le comte Amédée dit *le Vert*. Tous ceux qui étaient admis dans ce séjour tranquille, embelli des charmes de la nature et de la piété, étaient abondamment pourvus de tout ce qui rend la vie aisée et décente. Leur habit était moins rude que celui des religieux : c'était un drap gris très-fin, un bonnet d'écarlate, une ceinture d'or, et une croix au cou, de la même matière. Amédée jouissait d'un repos précieux, ne connaissant que des plaisirs honnêtes et décents, lorsque les Pères du concile de Bâle lui donnèrent la tiare l'an 1439, et l'opposèrent à Eugène IV. Le cardinal d'Arles fut député pour lui apprendre son élection. Amédée vint au-devant de lui avec ses ermites et ses domestiques, et consentit à être pape, après avoir témoigné quelques regrets de quitter son ermitage. Il prit le nom de Félix V. Après la mort d'Eugène, Nicolas V ayant été élu, Félix abdiqua la tiare en 1449 par esprit de paix, et se contenta du chapeau de cardinal. Il faut lire sur ces événements un ouvrage curieux, imprimé à Paris chez Cramoisy, 1626, in-8° : *Amedeus pacificus, seu de Eugenii IV et Amedei Sabaudiæ ducis, in sua obedientia Felicis papæ V nuncupati, controversus commentarius, jussu serenissimi ducis ab ejus historiographo digestus*. Il mourut quelque temps après à Genève en 1451 âgé de 69 ans, en philosophe chrétien, qui a sacrifié à la tranquillité de l'Église une dignité acceptée malgré lui. « Duclos et Voltaire, dit le protestant auteur de l'*Histoire littéraire de Genève*, « se sont accordés à calomnier la conduite « pieuse de ce prince à Ripaille, parce qu'un « proverbe du pays peint une vie de plaisir « par ces mots *faire ripaille* ; mais ils n'ont « pas réfléchi que cette expression n'est relative qu'à la situation riante de cet ermitage et à la vie heureuse que les ermites y « menaient, en comparaison de la vie dure « et austère de la plupart des religieux. « Tous les auteurs du temps font l'éloge d'Amédée. Le satirique Poggio en parle avantageusement. Æneas Silvius donne une « idée intéressante de la vie régulière de ce « prince. Monstrelet, qui aime à médire, Raynaldus, etc., approuvent tout ce qu'il fit. « Le suffrage des contemporains doit imposer silence aux détracteurs de nos jours. »

AMELGARD, prêtre à Liége, vivait à la fin du XV[e] siècle, et a écrit *De rebus gestis Caroli VII historiarum libri V* ; et *De rebus gestis Ludovici XI, Francorum regis, historiarum libri L*. Les deux ouvrages sont inédits : le manuscrit en est conservé à la bibliothèque royale de Paris. Charles VII chargea Amelgard de la révision du procès de Jeanne d'Arc lorsque les Anglais se furent retirés du royaume, et celui-ci composa un *Livre de l'examen de cette œuvre d'iniquité*.

AMELINE (CLAUDE), prêtre de l'Oratoire, grand archidiacre de l'Église de Paris, où il est né, en 1635. Il suivit d'abord le barreau, qu'il abandonna pour entrer dans la congrégation de l'Oratoire. Nommé grand chantre de l'église de Paris, il permuta sa place de grand diacre avec Claude Joli. On a de lui : un *Traité de la volonté*, Paris, 1684, in-12 ; *Traité de l'amour du souverain bien*, Paris, 1699, in-12. On lui attribue l'*Art de vivre heureux*, Paris, 1690, in-12, que quelques-uns croient être de Louis Pascal. Ameline mourut à Paris, en 1706, âgé de 71 ans.

AMELOT de LA HOUSSAYE (ABRAHAM-NICOLAS), né à Orléans en 1634, et mort à Paris en 1706, dans un état peu au-dessus de l'indigence. C'était un esprit dur et un homme austère. Il est connu par son talent pour la politique. Il s'était formé sous le président de Saint-André, ambassadeur à Venise, qui le prit pour son secrétaire. Nous avons de lui plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue : sa *Traduction de l'Histoire du concile de Trente*, de Fra-Paolo, 1686, in-4°, assez estimée avant que celle de Le Courayer parût. Cette version, qui parut sous le nom de La Mothe Josseval, lui fit des ennemis : on trouva mauvais qu'il se fût avisé de traduire l'ouvrage d'un moine factieux qui, suivant la remarque de Bossuet, couvrait sous un froc l'esprit et les sentiments de Calvin, et qui n'avait eu d'autre but que de rendre odieuse cette grande assemblée de prélats catholiques. *Voy*. SARPI. Une Traduction du *Prince* de Machiavel, en deux vol. in-12. Il s'efforce vainement d'y justifier cet écrivain des justes reproches qu'on lui a faits d'avoir donné des leçons d'assassinat et d'empoisonnement. « Machiavel, » dit un auteur estimé, « enseignant « une politique destructive de toute espèce « de bonne foi, méritait plutôt d'être réfuté « que traduit. La morale des princes, comme « celle des particuliers, ne saurait être vraiment respectable et solidement utile, « qu'autant qu'elle est fondée sur l'équité. » La version de l'*Homme de cour* de Gratien, in-12, avec des remarques morales et politiques ; celle des *Annales* de Tacite, en 4 vol. in-12, sèche et plate, mais estimée à cause des notes politiques dans lesquelles il a noyé

son auteur; *l'Histoire du gouvernement de Venise*, 3 vol. in-12, 1714, avec l'examen de la liberté originelle de Venise, traduit de l'italien. Cette histoire déplut au sénat qui s'en plaignit à la cour de France : on dit que l'auteur fut enfermé à la Bastille. *La Morale de Tacite*, extraite de ses Annales, in-12. Cet ouvrage est encore recherché aujourd'hui. Amelot avait beaucoup médité sur cet écrivain : mais si cette étude approfondie forma son génie à la politique, elle ne perfectionna pas sa manière d'écrire. *Factum* servant de réponse au livre intitulé *Procès fait aux juifs de Metz*, accusés d'avoir tué un enfant chrétien, Paris, 1670, in-12. Ce petit écrit est fort rare. Ses *Mémoires historiques, politiques, critiques et littéraires*, en 3 vol. in-12, sont, de tous ses écrits, le plus inexact et le plus répandu ; ils sont remplis d'une quantité d'anecdotes, dont la plupart sont fausses, et les autres si communes, que ce n'était pas la peine d'en faire un livre particulier. Il ne faut pas oublier que plusieurs auteurs ont puisé dans cet ouvrage bien des petits faits qu'ils nous ont donnés ensuite, d'un air avantageux, comme des découvertes. Sur les autres ouvrages d'Amelot dont la liste serait trop longue, on peut consulter le tome XXV des *Mémoires* de Nicéron.

AMELOT (Sébastien-Michel), évêque de Vannes, né à Angers le 5 septembre 1741, d'une famille qui a donné dans le XVIIe siècle un archevêque à la ville de Tours, et qui a fourni à l'État des magistrats et des ministres, était fils du marquis de Chaillou, colonel d'infanterie. Il fit ses études à Angers, et, après avoir reçu dans cette ville les différents ordres, il devint grand vicaire à Lavaur, puis à Aix. Il parut à l'assemblée du clergé en 1772, et fut nommé en 1774 à l'évêché de Vannes. Le roi le chargea, en 1787, de surveiller la direction du collége de la marine récemment érigé à Vannes. Deux ans plus tard la révolution éclata, et tel était l'heureux ascendant qu'Amelot exerçait sur son clergé, que de tous les prêtres répartis dans les 160 paroisses de son diocèse, vingt à peine prêtèrent serment. L'assemblée constituante l'ayant mandé à sa barre, il se rendit à Paris, où son logement lui fut donné pour prison, avec ordre de se tenir prêt à comparaître à la première réquisition. Après la session, Amelot alla en Suisse; il conçut un moment l'espérance de rentrer dans son diocèse : mais le désastre de Quiberon la fit évanouir. L'évêque de Dol, M. de Hercé, qu'il se proposait de rejoindre, fut une des victimes immolées à Vannes. Il partit pour Augsbourg, et en 1800, il se rendit en Angleterre; il fut un des 36 évêques, dont treize se trouvaient en ce pays, qui refusèrent leur démission demandée à la suite du concordat. Mais, en 1815, lorsque Louis XVIII la leur demanda, tous la donnèrent sans hésiter. En 1814, après la première restauration, M. de Bausset, évêque de Vannes, lui avait écrit pour l'engager à venir reprendre son siége, lui offrant sa démission qu'il n'accepta point. Peu après son retour en France qui eut lieu sur la fin de 1815, il devint aveugle et se trouva dans l'impossibilité d'officier. Ce doyen des prélats français se livrait dans la retraite à la pratique des bonnes œuvres, et mourut à Paris, âgé de 88 ans, le 2 avril 1829.

AMELOTTE (Denis), né à Saintes en 1606, prêtre de l'Oratoire en 1650, mourut à Paris en 1678. Il écrivit contre les théologiens de Port-Royal, quoiqu'il ait partagé en quelques points leurs sentiments. Nicole lui répondit. Nous avons de lui la *Vie du P. Condren*, in-4°, pleine de minuties; *Traduction du Nouveau Testament*, en français, avec des notes, 2 vol. in-4°, et 4 vol. in-8°. Cette version, imprimée aussi en 1 vol. in-8° et in-12, sans notes, est très-repandue. Dans la première edition, le P. Amelotte assurait qu'il avait eu les manuscrits de la bibliothèque vaticane, 20 manuscrits de France et d'Espagne, tous ceux d'Italie, d'Angleterre, des pays du Nord et du fond de la Grèce. C'est une ruse d'auteur. Il n'avait jamais eu en main aucun de ces manuscrits; il l'avait avoué lui-même à ses confrères. Il était d'ailleurs ridicule de supposer que cet oratorien eût trouvé dans ces manuscrits, soit réels, soit imaginaires, de quoi réformer ou le texte ou le sens des livres saints. Deux protestants, Daillé le fils et Conrart, accommodèrent cette traduction, en se servant de celle de Mons, à leurs opinions, et la firent imprimer à Paris, chez Louis Vendôme, in-12, 1671, en petits caractères. Mais à peine cette édition parut-elle, qu'elle fut supprimée, ce qui l'a rendue très-rare; un *Abrégé de théologie*, in-4°; *Harmonie des quatre évangélistes*, en français, in-12, 1669, et en latin, 1670.

AMERBACH (Vitus), né à Wendingen en Bavière, étudia la philosophie, le droit et la théologie à Wittenberg et adopta les erreurs de Luther; mais après son retour dans sa patrie, il s'empressa de rentrer dans l'Église catholique, professa la philosophie à Ingolstadt, et y mourut vers 1557, à 70 ans. Plusieurs pièces de vers qu'il composa attestent ses dispositions pour la poésie. On a de lui plusieurs écrits philosophiques; tels sont: *De anima*; *De philosophia naturali*, etc., *antiparadoxa, cum orationibus de laudibus, de patria, et de ratione studiorum*. Il publia des commentaires sur les *Offices* de Cicéron, et sur le discours *pour le poëte Archias*; sur les *poëmes* de Pythagore et de Phocylide; sur *les Tristes* d'Ovide, et sur l'*Art poétique* d'Horace. Enfin il traduisit du grec en latin les Discours d'Isocrate et de Démosthène, le Traité de saint Chrysostome sur la Providence, et celui d'Epiphane sur la foi catholique.

AMES (Guillaume), théologien anglais, né à Norfolk en 1576, était zélé calviniste, et fut professeur de théologie à Franeker. Ames a écrit en latin sur les cas de conscience, et a fait plusieurs ouvrages de controverse contre Bellarmin, etc., 5 volumes in-12, Amsterdam, 1658. Il mourut à Rotterdam, en 1633, à 57 ans.

AMFREVILLE (François-Guyot des Lo-

ges d'), prêtre, né le 18 juillet 1771, à Eu en Normandie, entra au service à l'âge de 15 ans, émigra à l'époque de la révolution, et servit sous le prince de Condé. Blessé dans une affaire, il reçut la croix de Saint-Louis. Les royalistes perdirent enfin tout espoir de voir triompher leur cause, et d'Amfreville qui avait toujours conservé sa piété, embrassa l'état ecclésiastique. Il en exerçait les fonctions comme aumônier de l'hôpital militaire de Presbourg, lorsque la peste lui fournit l'occasion de montrer un dévouement qui faillit lui coûter la vie ; on l'avait déjà cru mort, et il eût été même enseveli, si un de ses amis ne s'y était opposé. Plus tard il fut appelé à prêcher devant la cour d'Autriche. Rentré en France, il fut nommé curé de Semelay, prêcha souvent à Autun, et fut nommé curé de Saint-Marcel, à Châlons. En 1829 il se retira à Autun où il prêcha le carême en 1830, et, l'année suivante, il donna la station à Bordeaux. En 1833, il prêchait à Lyon, lorsqu'il sentit les nouvelles atteintes d'un mal dont il souffrait depuis longtemps, et auquel il succomba au mois d'octobre de la même année. On a de l'abbé d'Amfreville, des *Sermons*, en allemand, imprimés, et qu'il se disposait à publier en français, lorsqu'il mourut. Il a laissé en outre : *L'Ami des citoyens chrétiens*, aussi en allemand.

AMICI (Hyacinthe), né à Rome en 1760, mort dans la même ville le 22 janvier 1837, se consacra à l'étude de la théologie et des lois, et obtint le bonnet de docteur *in utroque jure*. Il fut nommé avocat des procès près de la congrégation des rites, et brilla par son éloquence dans les procès pour la canonisation et la béatification des personnages illustres par la sainteté de leur vie, notamment dans la cause de saint Alphonse de Liguori.

AMICO (Antonin d'), de Messine, chanoine de l'église cathédrale de Palerme, et historiographe de Philippe IV, roi d'Espagne, était très-versé dans l'histoire et les antiquités de Sicile, sur lesquelles il écrivit un grand nombre d'ouvrages, dont quelques-uns seulement ont été publiés. Après sa mort arrivée à Palerme en 1641, ses manuscrits passèrent dans les deux bibliothèques du duc de Madonia et de monsignor Palafox, archevêque de Palerme. Le catalogue de ses ouvrages se trouve à la fin de l'un de ceux qui ont été publiés, et dans la Bibliothèque sicilienne de Mongitore. Nous citerons : *Trium orientalium latinorum ordinum, post captam a duce Gothofredo Hierusalem*, etc., *Notitiæ et Tabularia*, Palerme, 1636, in-folio ; *Dissertatio historica et chronologica de antiquo urbis Syracusarum archiepiscopatu*, etc., Naples, 1640, in-4°. Cette dissertation se rapporte aux discussions qui eurent lieu entre les trois églises de Syracuse, de Palerme et de Messine pour savoir à laquelle avaient anciennement appartenu le titre et les droits de métropole ; le *Thesaurus antiquitatum Siciliæ*, Leyde, 1723, in-fol., l'a reproduite, avec les dissertations contradictoires ; *Series ammiratorum insulæ Siciliæ, ab ann. Dom.* 842 *usque ad* 1640, Palerme, 1640, in-4° ; *De Messanensis prioratus sacræ hospitalitatis domus militum sancti Joannis Hierosolymitani origine*, Palerme, 1640, in-4°.

AMICO (Barthélemy), jésuite, né à Anzo en Lucanie en 1562, mort à Naples en 1649, professa la philosophie et la théologie, au collége de cette dernière ville, et y devint préfet des études. Parmi les ouvrages qu'il a laissés et dont on peut voir les titres dans la *Bibliotheca scriptorum societatis Jesu*, on remarque un recueil volumineux sur la philosophie d'Aristote, intitulé : *In universam Aristotelis philosophiam notæ et disputationes, quibus illustrium scholarum, Averrois, D. Thomæ, Scoti et Nominalium sententiæ expenduntur, earumque tuendarum probabiles modi afferuntur*, volum. septem, in-fol., dont le premier a deux parties, Naples, 1623 à 1648.

AMICO (Bernardin), prieur de l'ordre des Franciscains à Jérusalem, en 1596, était de Gallipoli dans le royaume de Naples. Après un séjour de cinq années en Palestine, il publia en italien un ouvrage curieux sous ce titre : *Traité des plans et des tableaux des édifices sacrés de la Terre sainte, dessinés à Jérusalem*, etc., d'abord Rome, puis Florence, 1620, pet. in-fol. C'est le célèbre Callot qui en fit les gravures.

AMICO (Vito-Marie), religieux de la congrégation du Mont-Cassin, né en 1693 à Catane en Sicile, fut élu prieur de son ordre en 1743. Il avait professé pendant plusieurs années la philosophie et la théologie dans sa patrie, et il publia les deux ouvrages suivants qui témoignent de son érudition : *Sicilia sacra, disquisitionibus et notitiis illustrata*, etc., Venise, sous la fausse rubrique de Palerme, 1733, 2 vol. in-fol. La dernière partie seulement en est d'Amico, qui la fit réimprimer séparément à Catane, sous ce titre : *Siciliæ sacræ libri IV integra pars secunda*, etc., 1733, in-fol. ; *Catana illustrata, sive sacra et civis urbis Catanæ historia*, Catane, 4 vol. in-fol., 1741 à 1746.

AMICO (Etienne d'), de Palerme, religieux de la congrégation du Mont-Cassin, né en 1572, fut prieur, abbé, vicaire général de son ordre, et mourut en 1662. Mongitore, qui le loue beaucoup dans sa *Biblioth. sicula*, dit qu'il donna sous les noms supposés de *Fanesto Musica* (*Fanesto* n'est autre chose que l'anagramme de *Stefano*), un recueil de ses poésies latines, intitulé : *Sacra lyra, variorum auctorum cantionibus contexta, in latina epigrammata conversis*, Palerme, 1650, in-12.

AMIENS (Jean-Louis d'), capucin de la province de Paris, est auteur de différents ouvrages de chronologie et d'histoire ; tels sont : *Atlas temporum in 4 libris, etc.*, Paris, 1635 ; *Epitome historiarum omnium, a Christo nato ad octogesimum annum supra millesimum sexcentesimum, cum omnibus characteribus usque ad consummationem sæculi*, Paris, 1585, in-fol. — Il ne faut pas le confondre avec Georges d'Amiens, également capucin, qui se fit une réputation distinguée entre les

érudits du XVII[e] siècle; on a de lui : *Tertullianus redivivus, scholiis et annotationibus illustratus, etc.* Il s'est fait à Paris trois éditions de cet ouvrage; la première est de 1646, in-fol. *Trina sancti Pauli theologia, positiva, moralis et mystica; omnigena in sancti Pauli apostoli epistolas commentaria*, Paris, 1649, 3 vol. in-fol.

AMINADAB, lévite, habitant à Cariathiarim, chez lequel on déposa l'Arche, après qu'elle eut été ramenée du pays des Philistins. Ce saint homme en donna le soin à son fils Eléazar, qui la garda jusqu'à ce que David la fit venir à Jérusalem.

AMIOT (le père), jésuite missionnaire, né à Toulon, en 1718, fut envoyé en mission à la Chine, et arriva à Macao en 1750. Sa réputation s'étendit jusqu'à la capitale et porta l'empereur à l'appeler à sa cour. Amiot eut bientôt gagné l'estime et la confiance du monarque, et malgré les travaux pénibles et multipliés de sa mission, il apprit en peu de temps la langue chinoise et celle des Tatars que parlait l'empereur. Ce missionnaire, outre le zèle qui le conduisit à la Chine, y porta des connaissances sur toutes les parties de la physique et des mathématiques, des talents pour la musique, un esprit juste, une mémoire heureuse et une infatigable ardeur pour le travail. Après avoir pourvu à la propagation de la religion, en formant plusieurs nouveaux missionnaires, il se livra avec plus de liberté à des recherches scientifiques, que l'empereur facilita, en mettant à sa disposition les livres, manuscrits, etc., qui pouvaient lui être utiles. Le P. Amiot fit passer en France un grand nombre de mémoires auxquels nous devons des documents précieux sur la Chine. On a de lui : *Traduction en français d'un poëme chinois intitulé : Eloge de la ville de Moukden, composé par l'empereur Khian-long*, Paris, 1770, in-8°, avec figures. Amiot y a joint un grand nombre de notes historiques et topographiques sur la ville et la contrée de Moukden, ancienne patrie des Tatars-Mantcheoux, aujourd'hui maîtres de la Chine; *Art militaire des Chinois*, Paris, Didot, 1772, in-4°, fig.; *Mémoires sur les Chinois; Lettre sur les caractères chinois* adressée à la Société royale de Londres, et insérée dans le tome 1[er] des *Mémoires sur les Chinois; De la Musique des Chinois tant anciens que modernes; Vie de Confucius*, histoire la plus exacte de ce philosophe chinois, et où se trouve sa généalogie tant ascendante que descendante pendant plus de 40 siècles, avec des figures d'après les dessins du pays : cette vie, ornée de figures gravées d'après les dessins chinois, occupe la presque totalité du tome XII des *Mémoires sur les Chinois; Dictionnaire tatar-mantcheou-français*, Paris, Didot aîné, 1789, 3 vol. in-4°; *Grammaire abrégée de la langue tatar-mantcheou*, plus un très-grand nombre de *Lettres, Traités, Observations*, etc. Le P. Amiot mourut à Pékin en 1794, âgé de 77 ans.

AMIRA. *Voy.* GEORGES AMIRA.

AMIRAUT (MOÏSE), naquit à Bourgueil en Touraine, l'an 1596. Son père voulut le consacrer à la jurisprudence; mais Amiraut préféra la théologie, et vint l'étudier à Saumur. Cette ville, où le parti protestant avait une académie florissante, se félicita d'un tel élève, et bientôt Amiraut fut professeur lui-même. En 1631, le synode de Charenton, auquel il avait été député, le nomma pour haranguer le roi, qui le reçut comme un homme que sa modération distinguait parmi ses collègues. Il mourut en 1664, regretté des protestants, estimé de la plupart des catholiques. Nous avons de lui un *Traité de la prédestination*, dans lequel l'auteur, disciple de Cameron, s'éloigne moins de la doctrine catholique que les autres théologiens protestants; une *Apologie* de sa religion, 1647, in-8°; une *Paraphrase sur le Nouveau Testament*, 12 vol. in-8°; une autre *sur les Psaumes*, in-4°; la *Vie de Lanoue, dit Bras de fer*, Leyde, 1661, in-4°; une *Morale chrétienne*, etc.

AMMON, fils de Loth et de sa fille cadette, fut père des Ammonites, peuple qui fit souvent la guerre contre Israël.

AMMON, appelé *Amoün* par les Egyptiens, naquit en Egypte d'une famille noble et riche. Lorsqu'il eut atteint l'âge de 22 ans, en 308, ses tuteur et curateur l'obligèrent de se marier. Mais le jour même de son mariage, il lut à sa femme l'éloge que fait saint Paul de la virginité, et lui persuada facilement de s'engager avec lui à vivre dans une continence perpétuelle. Ammon fut le premier solitaire qui habita la montagne de Nitrie. Il y passa 22 ans, et la rendit fort célèbre par sa sainteté ainsi que par les nombreux ermitages qu'il forma et qu'il remplit de disciples dignes de lui. Saint Athanase, dans la *Vie* de saint Antoine, en parle avec de grands éloges. Il est nommé sous le 4 d'octobre, dans la plupart des ménologes des grecs.

AMMONIUS, philosophe d'Alexandrie, fut élevé dans le christianisme. Il commença par porter du blé dans des sacs, ce qui le fit surnommer *Saccas;* mais ayant quitté ce métier, il fit de grands progrès dans la philosophie éclectique, ou des nouveaux platoniciens, et il l'enseignait avec succès en 243. Origène, Plotin, furent ses disciples. Saint Jérôme loue beaucoup sa *Concorde des évangélistes* : elle se trouve dans le septième volume de la *Bibliothèque des Pères*. Cette concordance est composée uniquement du texte sacré, sans y ajouter et sans en omettre un seul mot. Il est des auteurs qui lui refusent le mérite d'avoir composé cet ouvrage, et qui l'attribuent à un évêque nommé comme lui Ammonius. Ammonius ne fut pas moins estimé des auteurs païens que des chrétiens : Plotin, Longin, Porphyre et Hiéroclès en faisaient beaucoup de cas.

AMOLON succéda à Agobard sur le siége de Lyon en 840, et mourut en 852; il fut aimé du roi Charles le Chauve et du pape Léon IV. Il est auteur de quelques *opuscules* sur la grâce et la prédestination, qui se trouvent dans les tomes XIII et XIV de la *Bibliothèque des Pères*, et dans l'Appendice aux *OEuvres* d'Agobard, par Baluze. On trouve aussi au même endroit sa lettre à Theut-

balde, évêque de Langres : il mandait à ce prélat d'ôter de l'église et d'enterrer décemment certaines reliques dont on ne pouvait constater l'authenticité. Il appuyait ce qu'il disait sur la conduite que saint Martin avait tenue en pareil cas, et sur le décret du pape Gélase. Quant aux prétendus miracles de quelques femmes qui tombaient en convulsions et qui souffraient en présence de ces reliques, il disait qu'il fallait les rejeter et les mépriser. Les vrais miracles, ajoute-t-il, rendent souvent la santé aux malades, mais ils ne l'ôtent jamais : réflexion applicable aux farces dont la secte janséniste a prétendu faire des œuvres divines. *Voy.* PARIS et MONTGERON. Il avait pris quelque temps la défense de Gotescalc, qu'il tâcha d'excuser dans les commencements, ne le connaissant pas bien ; mais il rejeta toujours les erreurs que l'on condamnait en lui.

AMON, roi de Juda, fils et successeur de Manassès, fut aussi impie que son père, et ne revint pas de ses erreurs comme lui. Ses officiers lui donnèrent la mort après deux ans de règne, vers l'an 561 avant J.-C.

AMON, gouverneur de la ville de Samarie, retint en prison le prophète Michée, par ordre du roi Achab.

AMORT (EUSÈBE), chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin, doyen du couvent de Pollingen en Bavière, né le 15 novembre 1692, près de Tœlz, se distingua par ses observations astronomiques et un grand nombre d'écrits sur différents sujets. C'était un homme sage, modeste et profondément savant. On a de lui, entre autres ouvrages, *Philosophia Pollingana*, Augsbourg, in-fol., 1730. Il y a à la fin de ce volume un traité fort étendu contre le mouvement de la terre, intitulé : *Notitia accurata de systemate ac partibus universi*, ouvrage que les astronomes modernes regardent comme suranné, et qui contient néanmoins plusieurs observations qui peut-être n'ont pas encore été suffisamment éclaircies; un *Traité historico-théologique des indulgences*, in-fol.; un *Supplément au Dictionnaire des cas de conscience*, de Pontas; des *Règles tirées de l'Écriture sainte, des conciles et des Pères, touchant les apparitions, visions*, etc., 1744, 2 vol. in-4°; une *Dissertation* qui restitue à son vrai auteur le précieux livre de l'Imitation de Jésus-Christ. Cet ouvrage, plein d'érudition et d'une critique lumineuse, dissipe entièrement les doutes que les gersénistes avaient tâché de répandre sur l'auteur de cet excellent traité de morale. Quoique les dissertations de l'abbé Ghesquière et de l'abbé Desbillons contiennent la même démonstration et ajoutent même de nouvelles lumières à celles d'Amort, un avantage particulier de cette dernière est l'expression exacte des caractères des différentes versions que les gersénistes ont prétendu être antérieures au temps de Thomas à Kempis. Il conste, par la seule inspection de cette écriture, que la prétendue antiquité de ces manuscrits n'existe que dans l'imagination de quelques critiques que le préjugé, ou je ne sais quel esprit de parti, a engagés à défendre un paradoxe historique qui ne soutient pas la première vue d'un lecteur impartial. *Voy.* NAUDÉ, GERSEN, KEMPIS, DESBILLONS. Tous ces ouvrages sont écrits en latin. Eusèbe Amort mourut le 25 novembre 1775, à l'âge de 83 ans. On a gravé son portrait avec cette inscription : *Litterarum, maxime sacrarum, per Bavariam restaurator*.

AMORY (THOMAS), théologien anglais, non conformiste, docteur en théologie de l'université d'Edimbourg, naquit en 1700 à Taunton, dans le comté de Somerset. Après avoir rempli les fonctions de ministre à Taunton de 1730 à 1759, il se rendit à Londres où il prêcha. Opposé au calvinisme rigide, il fut un des commissaires choisis pour solliciter l'extension de l'acte de tolérance. Il se déclara contre le socinianisme, et ne rejeta ni l'évidence naturelle d'une vie future, ni la notion d'un état séparé. On a de lui : des *Sermons*, 2 vol. in-8°; *Notice sur la vie et les écrits de Henri Grove*, 1740, en tête de ses Œuvres posthumes; *Mémoires du docteur Benson*, en tête de son Histoire du Christ; et ceux *de Samuel Chandler*. Amory termina sa carrière en 1774. — Un autre AMORY (Thomas), fils d'un conseiller d'État du roi Guillaume, a publié lui-même les détails de sa vie dans un écrit intitulé : *Vie de John Buncle*, 1756 et 1766, 2 vol. in-8°. Il fit ses études à l'université de Dublin et adopta la doctrine des unitaires, qui devint pour lui comme une mesure dont il se servait pour juger le mérite des personnes qu'il voyait. Il mit dans ses écrits la bizarrerie qui était dans son caractère. Il fit paraître un premier volume de *Mémoires contenant les Vies de quelques dames de la Grande-Bretagne observations sur la religion chrétienne telle qu'elle est professée par l'Église établie et par les dissidents de toute dénomination*; etc., en forme de lettres, 1755, in-8°. Les dames dont il s'agit n'ont existé, du moins on l'assure, que dans l'imagination de l'auteur. Ce premier volume devait être suivi d'un second, dans lequel il aurait donné des renseignements curieux sur le docteur Swift, qu'il avait particulièrement connu ; mais ce second volume n'a point paru. Jean Buncle ou Thomas Amory mourut à 97 ans, en 1789.

AMOS, le troisième des douze petits prophètes, était un berger de la ville de Thécué, comme il le dit lui-même au commencement de sa prophétie. Saint Jérôme l'appelle *pastor et rusticus, et ruborum mora distringens*. Il vivait sous les règnes d'Ozias, roi de Juda, et de Jéroboam II, roi d'Israël. Ses *Prophéties*, renfermées dans neuf chapitres, sont écrites avec beaucoup de simplicité. On y trouve bien des comparaisons tirées de sa profession ; elles n'en sont que plus expressives et plus pittoresques. Amazias, prêtre de Béthel, le fit mourir vers l'an 785 avant J.-C. L'auteur de la *Vie des Prophètes*, attribuée à saint Épiphane, saint Clément d'Alexandrie et quelques auteurs modernes, ont cru que ce prophète était le même qu'A-

mos, père du prophète Isaïe; mais saint Augustin, saint Jérôme, saint Basile, saint Isidore, etc., rejettent avec raison ce sentiment. Le père du prophète Isaïe était un homme de qualité de la ville de Jérusalem, et le prophète Amos avoue lui-même qu'il était berger. Outre cela, on écrivait ces noms diversement, quoique les Latins n'y fissent point de différence.

AMOUR (GUILLAUME DE SAINT-) naquit à Saint-Amour, bourg de la Franche-Comté, au commencement du XIII[e] siècle. Il eut un canonicat à Beauvais, et prit le bonnet de docteur en Sorbonne. Les priviléges accordés aux religieux mendiants ayant offensé l'université de Paris, Saint-Amour fut député à Rome et remplit sa mission avec une ardeur qui tenait du fanatisme. Son livre *Des périls des derniers temps*, composé à cette occasion, est une déclamation contre les religieux dominicains. « L'estime et la faveur, « dit l'abbé Bérault, que les personnes les « plus illustres témoignèrent à ces religieux, « leur attirèrent bien des reproches et des « injures. On les chargea de toutes les im« putations qu'on a renouvelées si souvent « depuis, et qu'on ne se lassera jamais de « répéter contre les nouveaux venus, dont « le zèle et les talents feront ouvrir les yeux « sur la dégradation et l'inutilité de leurs « prédécesseurs dans la jouissance de la « considération publique. » Alexandre IV, auquel les religieux portèrent contre Saint-Amour l'accusation d'avoir mal parlé du souverain pontife, condamna Guillaume et le priva de tous ses bénéfices. Saint-Amour ayant fait l'Apologie de son livre dans un voyage qu'il fit à Rome, le pape le renvoya absous. A peine fut-il parti que ce même pontife, mieux instruit de son génie inquiet et tracassier, lui écrivit qu'il lui défendait d'entrer en France, d'enseigner et de prêcher. Saint-Amour fut obligé de rester dans sa ville natale jusqu'après la mort d'Alexandre; il revint alors à Paris et y fut bien accueilli. Clément IV, successeur d'Alexandre, à qui ce docteur fit tenir son livre, ne dit rien contre l'ouvrage, se contentant de traiter l'auteur avec indifférence. Saint-Amour mourut en 1272. Ses ouvrages ont été publiés en 1632, in-4°; ils sont au nombre de trois : le 1[er] a pour titre *De pharisæo et publicano;* le 2[e] *De periculis novissimorum temporum;* le 3[e] *Collationes Scripturæ sacræ.* Il attaque, dans tous ces écrits, les ordres mendiants avec un enthousiasme qui le rend plaisant. Saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure, religieux l'un et l'autre, soutinrent avec plus de dignité la cause de leur état. Le premier surtout se distingua dans ce travail : il prononça à Anagni, en présence du pape, une longue apologie où, avec la force et la précision qui caractérisent tous ses écrits, il défendit ces religieux contre les allégations diverses de leur injurieux agresseur. Sa seule personne, sa conduite, ses lumineux écrits, étaient une apologie permanente de l'institut qu'il avait embrassé par les plus héroïques sacrifices.

AMOUR (LOUIS GORIN DE SAINT-), naquit à Paris en 1619; il était fils d'un cocher du roi, et filleul de Louis XIII; il prit le bonnet de docteur en théologie en 1644 et fut recteur de l'université de Paris, dans laquelle il avait brillé durant le cours de ses études. Les évêques partisans de Jansénius l'envoyèrent à Rome, sous Innocent X, pour défendre leur cause. N'ayant pu la gagner, il revint à Paris plaider celle d'Arnauld. Il fut exclu de la Sorbonne pour n'avoir pas voulu souscrire à la condamnation de ce docteur; il mourut dans un âge avancé, en 1687. On a de lui un *Journal* de ce qui s'était passé à Rome, touchant les cinq propositions, depuis 1646 jusqu'en 1653; il fut imprimé en 1662, in-fol. Il est aussi vrai que peut l'être le factum d'un avocat dont la tête n'est pas peu exaltée et qui parle contre sa partie adverse. Un arrêt du conseil d'État de l'an 1664, donné sur les mémoires de plusieurs prélats, le condamna à être brûlé par la main du bourreau. Le cardinal Bona en fit une censure détaillée, que nous avons en manuscrit, datée du mois de février 1664. Le savant prélat y dévoile excellemment la mauvaise foi et l'esprit hétérodoxe du journaliste.

AMPHILOQUE (saint), issu d'une famille noble de Cappadoce, fut fait évêque d'*Icone* vers l'an 344. Il avait d'abord fréquenté le barreau. Il obtint de l'empereur Théodose des lois très-sévères contre les hérétiques, lui faisant connaître les troubles que l'esprit de secte ne manque jamais d'exciter dans la constitution de l'Etat comme dans celle de la religion. On dit que ce saint, fâché de ce que ce prince écoutait favorablement les ariens, alla au palais, fit quelques caresses au jeune Arcadius comme à un autre enfant, mais affecta de ne lui rendre point le respect qu'il lui devait. L'empereur, irrité, ordonnait qu'on le chassât, lorsqu'Amphiloque lui dit : *Seigneur, vous ne voulez pas qu'on manque de respect à votre fils, et vous vous emportez contre ceux qui lui font une telle injure : comment voulez-vous donc que le Dieu de l'univers traite ceux qui blasphèment contre son Fils unique?* Cette seule réponse, dont la force et la sagesse fut goûtée par Théodose, détermina cet empereur à punir les ariens. Saint Amphiloque assista au premier concile général de Constantinople en 381, présida au concile de Side, et fit admirer son zèle dans l'un et dans l'autre. Il n'est plus fait mention de lui après l'année 394; il paraît qu'il mourut vers ce temps-là. Saint Grégoire de Nazianze appelle saint Amphiloque « un pontife irréprochable, un ange, un héros de la vérité. » Nous savons, par le témoignage du même Père, que le saint évêque d'Icone procura la guérison à des malades par ses prières, par l'invocation de la sainte Trinité et par l'oblation du sacrifice. Il nous reste de lui des fragments de divers ouvrages, qu'on trouve dans la *Bibliothèque des Pères;* et une lettre sur les synodes, publiée par Cotelier. Le P. Combefis donna une bonne édition de ce que nous avons de saint Amphiloque, à Paris, 1644, in-fol.,

en grec et en latin ; mais les huit sermons que Combefis lui attribue sont évidemment d'un auteur qui vécut plus tard. Peut-être sont-ils d'Amphiloque de Cyzique, ami de Photius, lequel florissait en 860. La *Vie* de saint Basile, attribuée à saint Amphiloque d'Icone, paraît être l'ouvrage d'un grec moderne et ne mérite aucune confiance.

AMRI, roi d'Israël, fut proclamé souverain par l'armée après la mort d'Ela. Il bâtit Samarie, et mourut après un règne rempli d'impiétés, l'an 918 avant Jésus-Christ. Son fils Achab, digne de lui, fut son successeur.

AMSDORF (Nicolas d'), né l'an 1483, près de Wurtzen, en Misnie, d'une famille noble, prit Luther pour maître, et écrivit, comme lui, avec beaucoup de fiel contre les catholiques et le pape. Luther sacra son disciple évêque de Naümbourg, quoique cet hérésiarque ne fût que simple prêtre. Ce prélat luthérien soutenait que les bonnes œuvres étaient pernicieuses au salut, lorsqu'on les regardait comme des moyens d'y parvenir. Ses sectateurs furent appelés *amsdorfiens*. Il mourut à Magdebourg en 1541, date de Moréri. La *Biographie universelle* prolonge sa vie jusqu'au 14 mai 1565, le fait évêque en 1542, et dit qu'il concourut à la fondation de l'université d'Iéna.

AMYOT (Jacques), naquit à Melun, le 30 octobre 1513, de parents plus vertueux qu'opulents. Son père était, selon quelques-uns, marchand mercier, et non boucher, comme dit de Thou. La prodigieuse fortune qu'il fit a rendu les littérateurs fort curieux de savoir l'état de sa famille. Ce qu'on sait de certain, c'est qu'elle était très-obscure. Amyot commença comme Sixte V. Un cavalier qui le trouva au milieu des champs, dans la Beauce, le porta en croupe à l'hôpital d'Orléans. Amyot, qui avait quitté sa maison pour éviter un châtiment, se rendit à Paris et y mendia. Une dame qui le trouva d'une figure fort aimable, le prit pour accompagner ses enfants au collége. Amyot profita de cette occasion pour se former; il recueillit les fleurs et les fruits de la littérature, et brilla dès lors à Paris. Il quitta cette ville peu de temps après, parce qu'on l'accusait d'être favorable aux nouvelles erreurs. Il se retira chez un gentilhomme de Berri, Jacques Colin, lecteur du roi et abbé de Saint-Ambroise, qui lui confia l'éducation de ses neveux. Henri II ayant passé en Berri, Amyot fit une épigramme grecque, que ses élèves présentèrent au roi. Le chancelier de Lhôpital fut si enchanté de ce petit ouvrage, qu'il dit à Henri que l'auteur était digne de veiller à l'éducation des enfants de France. Ces vers grecs furent, selon quelques auteurs, le premier degré qui fit monter Amyot aux plus grandes dignités ; mais cette origine de sa fortune paraît un peu romanesque, et est contredite par les dates. Les historiens les plus judicieux s'accordent tous à dire qu'Amyot étudia d'abord à Paris, au collége du cardinal Lemoine ; qu'il fut ensuite précepteur de Guillaume de Saci-Boucherel, alors secrétaire d'Etat. Ce ministre le recommanda à Marguerite, sœur de François Ier ; et ce fut par le crédit de cette princesse qu'il eut la chaire de lecteur public, en grec et en latin, dans l'université de Bourges. Amyot traduisit les *Amours de Théagène et de Chariclée*, roman grec, d'Héliodore d'Emèse, qui, dit sagement l'abbé Lebeuf, aurait été bien remplacé par la traduction d'un Père grec ; mais sous François Ier, qui, en fait de mœurs, n'y regardait pas de si près, cette plate et dégoûtante lubricité lui valut l'abbaye de Bellozane. Le même esprit lui fit traduire les *Amours de Daphnis et Chloé*, de Longus, conte plus obscène encore, qui a paru en 1718, avec des figures gravées par Audran. Après la mort de François Ier, Amyot suivit en Italie Morvilliers. Il eut occasion d'y voir le cardinal de Tournon et Oder de Selves, ambassadeur à Venise. Ce fut dans cette ville qu'il reçut ordre de Henri II de porter au concile de Trente une lettre de ce prince, où il se plaignait de ce qu'il ne pouvait envoyer les évêques à Trente, à cause de la guerre qu'on lui faisait en Italie. Amyot, à son retour, eut l'honneur d'être fait précepteur des enfants de France. Charles IX, son élève, le nomma son grand-aumônier, et lui donna, quelque temps après, l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne, et l'évêché d'Auxerre. Il succéda, sur ce siége, à Filbert Babou, cardinal de la Bourdaisière, mort à Rome le 26 février 1570, mais ne put en prendre possession, à cause des difficultés survenues entre le souverain pontife et le roi de France, que le 3 mars 1571. Amyot avait alors 58 ans ; il se fit rendre tous les honneurs ecclésiastiques et seigneuriaux attachés à ce siége, et contribua d'assez bonne grâce, malgré sa parcimonie, à restaurer la cathédrale, qui avait été pillée par les huguenots. N'ayant encore étudié que les auteurs profanes, il avoua qu'il n'était ni théologien ni prédicateur. Il se mit avec ardeur à étudier l'Ecriture et à lire les Pères ; il eut de fréquentes conférences avec les docteurs, et parvint à posséder parfaitement la Somme de saint Thomas ; enfin il se hasarda à prêcher devant son troupeau. Ses débuts l'encouragèrent, et il ne se passait aucune solennité qu'il ne montât en chaire. Il débitait ses sermons en français, quoiqu'il les composât en latin. Depuis son avénement à l'épiscopat, il se levait à cinq heures du matin, en toutes saisons ; récitait d'abord son office de la nuit, et puis, enfermé dans son cabinet jusqu'à l'heure de la grand'messe, il se livrait à l'étude. Pendant le dîner, qui suivait la grand'messe, il s'entretenait, avec les docteurs invités à sa table, de matières littéraires ou édifiantes. Sa table était vraiment une école de piété et de science. Cette conversation durait une heure après le repas, puis le prélat rentrait dans son cabinet jusqu'au soir. Il attirait près de lui de savants prédicateurs, qu'il envoyait dans les villes et autres endroits où la prétendue réforme avait répandu le venin de ses erreurs. Charles IX étant mort,

Henri III, qui avait aussi été disciple d'Amyot et qui l'appelait aussi son maître, lui conserva la grande aumônerie, et y ajouta l'ordre du Saint-Esprit, en considération de ses talents et de ses services. Des courtisans murmurèrent en voyant élever à un tel honneur, un homme qui n'avait point de parchemins pour titres de noblesse : le roi leur ferma la bouche par deux paroles. Amyot, voulant établir un collége à Auxerre, acheta un grand terrain et y fit construire un corps de logis considérable. Le dessein où il était de confier l'enseignement aux pères jésuites, mais que diverses circonstances l'empêchèrent de mettre à exécution, excita la haine de Trahy, gardien des cordeliers d'Auxerre, qui la fit éclater dans l'occasion que nous allons dire. Amyot était à Blois lorsque le duc de Guise y fut assassiné par l'ordre de Henri III, qui favorisait la ligue protestante; Trahy, considérant qu'Amyot était du conseil du roi, s'imagina qu'il avait eu connaissance de ce lâche assassinat et l'avait même conseillé ; il publia partout, même dans la chaire, ses téméraires accusations. Toute la ville, qui soutenait la ligue catholique, se souleva contre l'évêque, qui n'osa revenir à Auxerre que lorsqu'il crut les esprits un peu plus calmes. Toute sa prudence ne put le préserver du danger de perdre la vie en approchant d'Auxerre, le 29 mars 1589. Il n'y entra pas, et l'orage soulevé par la haine fanatique de Traby ne fut apaisé qu'environ un an plus tard. De Thou, historien souvent prévenu, accuse Amyot d'ingratitude et d'infidélité envers Henri III; mais cette accusation, qu'aucune preuve n'appuie, est démentie, au contraire, par les faits. Les sentiments du prélat ne protestent pas moins contre elle. On peut voir à ce sujet l'histoire de sa vie, et les Mémoires de Lebeuf. Mais il est vrai que, après la mort de Henri III, il se montra, dans quelques occasions, favorable à la ligue. « Il fut obligé, dit Lebeuf, de condescendre en quelque chose aux idées de son peuple; il aurait souhaité que le cardinal de Bourbon eût été roi, et il appréhendait la ruine de la catholicité en France. » Jacques Amyot mourut le 6 février 1593, à l'âge de 79 ans. Le plus célèbre de ses ouvrages est sa *Traduction* des Œuvres de Plutarque, qui est très-estimée encore aujourd'hui, malgré tant d'autres, écrites en langage moderne. «Tant qu'un style simple et naïf aura « de quoi plaire, dit l'auteur des *Trois* « *Siècles*, elle sera lue avec plaisir par ceux « qui aiment à retrouver les traces de l'an- « cienne aménité française. » On en a beaucoup moins loué l'exactitude : elle fourmille de contre-sens et de fautes. Quelques savants même ont voulu persuader qu'Amyot avait traduit Plutarque sur une version italienne de la bibliothèque du roi; mais quelle apparence qu'un professeur de langue grecque, qu'un homme qui faisait assez bien des vers dans la même langue, ne sût pas assez de grec pour traduire sur l'original? On a encore d'Amyot sept livres de Diodore de Sicile, et quelques tragédies grecques, etc. La bonne édition de Plutarque est de Vascosan, 1567 et 1574, 13 vol. in-8°, 6 pour les vies, 7 pour les Œuvres morales, avec la table. Il faut prendre garde, si, dans le tome 6 des *Vies*, celles d'Annibal et Scipion, par l'Ecluse, s'y trouvent. Le même Vascosan a donné une édition de Plutarque, en 4 vol. in-fol.; et Cussac, à Paris, en a publié une belle édition en 22 vol. in-8°, 1783. Les Œuvres morales et mêlées de Plutarque, traduites par Amyot, furent imprimées à Lyon, 1611, 2 volumes in-8°. En 1810, Paul-Louis Courier donna une édition nouvelle de la traduction de *Daphnis et Chloé*, qu'il retoucha en quelques endroits, en la complétant par la traduction d'un fragment qu'il venait de découvrir, et qui remplissait une lacune du premier livre, Florence, in-8°.

AMYRAULT. *Voy*. AMIRAUT.

ANACLET ou CLET (saint), natif d'Athènes, ayant entendu prêcher saint Pierre, se convertit et s'attacha à cet apôtre, qui l'ordonna diacre et prêtre peu après. Il succéda dans le pontificat à saint Lin, en 78 ou 79. Des martyrologes très-anciens lui donnent le titre de martyr. Quelques auteurs disent que saint Anaclet succéda à saint Clément ; mais l'opinion commune, conforme au canon de la messe, le place après saint Lin. On a prétendu aussi distinguer saint Anaclet de saint Clet, et cette assertion n'est pas sans autorité, mais il paraît que le sentiment commun est le plus vrai.

ANACLET (PIERRE DE LÉON), antipape, était parvenu à se faire élire en 1130 par ses richesses et la puissance de sa famille, originairement juive. Il tirait son nom du pape Léon IX, qui avait converti et baptisé son père. Après avoir passé une jeunesse libertine en France, il s'était fait moine à Cluny. Etant venu à Rome, il fut fait cardinal par le crédit de sa famille, puis employé en plusieurs légations, où l'on reconnut, avec le dernier scandale, que la profession religieuse n'avait pu que suspendre en lui le débordement de ses mœurs. Dès qu'on lui eut déféré le titre de pape, il marcha bien accompagné à Saint-Pierre et autres églises, et les dépouilla de ce qu'il y avait de précieux et même de sacré. On dit qu'il ne put trouver aucun chrétien qui osât briser les calices, afin d'en appliquer l'or à l'usage qu'il en voulait faire, et qu'il fut obligé, pour cela, de recourir aux gens de la religion de ses pères. Au moyen des largesses qu'il se mit en état de faire par ce brigandage sacrilége, il acheva de gagner le peuple et la plupart des grands. Il fut excommunié dans plusieurs conciles tenus en France, et enfin dans celui de Pise, tenu l'an 1134. Il mourut l'an 1138, après la défaite de Roger, duc de Sicile, auquel il avait donné sa sœur et accordé le titre de roi de Naples et de Sicile. *Voy*. INNOCENT II.

ANANIAS, MISAEL, AZARIAS, trois jeunes Hébreux, compagnons de Daniel, qui furent condamnés aux flammes pour n'avoir

pas voulu adorer la statue de Nabuchodonosor; mais ils n'y périrent point. Dieu les tira miraculeusement de la fournaise où ils avaient été jetés, vers l'an 538 avant Jésus-Christ. Leurs noms chaldaïques étaient *Sidrach*, *Misach*, *Abdenago*.

ANANIAS, fils de Nébédée, fut souverain pontife des Juifs, l'an 49 de Jésus-Christ; ayant été accusé d'avoir voulu soulever le peuple contre les Romains, et envoyé prisonnier à Rome, pour se justifier devant l'empereur, il y réussit, et revint absous. Après son retour, il fit mettre saint Paul en prison, et le fit souffleter. L'apôtre lui dit, dans un mouvement d'esprit prophétique : *Dieu vous frappera, muraille blanchie* (Act. xxiii, 3). Ananias en effet fut massacré dans Jérusalem, au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, ainsi que l'avait prédit saint Paul.

ANANIAS, juif des premiers convertis, eut la hardiesse de mentir au Saint-Esprit, et de vouloir tromper saint Pierre sur le prix de la vente d'un champ. Il fut puni de mort avec sa femme Saphire, qui eut part à son crime. Quant aux suites qu'eut leur faute par rapport à l'éternité, c'est un point sur lequel les Pères ne sont point d'accord. Les uns espèrent qu'ils se seront repentis à la voix de saint Pierre, et qu'en conséquence leur faute leur aura été pardonnée : vu surtout qu'ils l'expièrent par un châtiment temporel; telle est l'opinion d'Origène, de saint Jérôme et de saint Augustin ; d'autres, avec saint Chrysostome, saint Basile, etc., craignent qu'ils ne soient morts dans l'impénitence.

ANANIAS, disciple des apôtres, qui demeurait à Damas, eut ordre de Jésus-Christ qui lui apparut, d'aller trouver saint Paul nouvellement converti, ce qu'il exécuta. On ne sait aucune autre circonstance de sa vie; il fut enterré à Damas dans une église dont les Turcs ont fait une mosquée, et ils ne laissent pas de conserver beaucoup de respect pour son tombeau.

ANANUS, ou ANNE, grand sacrificateur des Juifs, beau-père de Caïphe, eut cinq fils qui possédèrent après lui la grande sacrificature. C'est chez cet Ananus que Jésus-Christ fut mené dans sa passion.

ANASTASE Ier (saint), Romain de naissance, succéda au pape Sirice en 398. Il dut son élévation à la gloire que ses travaux et ses combats lui avaient acquise. Saint Jérôme l'appelle *un homme d'une vie sainte, d'une riche pauvreté, et d'une sollicitude apostolique*. Il s'opposa fortement aux progrès de l'origénisme, et condamna la traduction du *Périarchon* d'Origène, par Rufin, comme tendant à affaiblir notre foi, fondée sur la tradition des apôtres et de nos Pères. Ce sont les termes dont il se servit dans la lettre qu'il écrivit à ce sujet à Jean, évêque de Jérusalem. Quant à Rufin, il ne condamna point sa personne, et laissa à Dieu le soin de juger de l'intention qu'il avait eue en traduisant le *Périarchon*. *Voy* Rufin. Dans la même lettre, le saint pontife promet de veiller au maintien de la foi, et de prémunir contre l'erreur toutes les nations de la terre, qu'il appelle les parties de son corps. On trouve dans le recueil d'Isidore Mercator, deux décrétales attribuées faussement à ce pape. Saint Anastase mourut le 14 décembre 401, après avoir siégé trois ans et dix jours. Selon saint Jérôme, il fut enlevé de ce monde parce que Dieu voulut lui épargner la douleur de voir le sac de Rome, par Alaric, roi des Goths, lequel arriva en 410. Il s'est fait plusieurs translations de ses reliques, dont la plus grande partie est présentement dans l'église de Sainte-Praxède. Le *Martyrologe* romain le nomme, sous le 27 d'avril, qui fut apparemment le jour d'une des translations dont nous avons parlé.

ANASTASE II, romain, élu pape le 28 novembre 496, après la mort de Gélase Ier, écrivit à l'empereur Anastase en faveur de la religion catholique contre l'arianisme, et à Clovis pour le féliciter sur sa conversion. Il mourut le 17 novembre 498.

ANASTASE III, pape en 911, après Sergius III, gouverna l'Église avec sagesse, et ne fut que deux ans sur le saint-siége.

ANASTASE IV, pape, le 9 juillet 1153, après Eugène III, se distingua par sa charité dans une grande famine. Il mourut le 2 décembre 1154.

ANASTASE (saint), persan, fils d'un mage, frappé du bruit que faisait l'enlèvement de la vraie croix par Chosroës, voulut examiner d'où pouvait venir la vénération des chrétiens pour l'instrument d'un supplice que l'on regardait comme infâme; il se mit à étudier leur religion, l'embrassa et la confessa en versant son sang pour elle, le 22 janvier de l'an 628. Saint Anastase avait prédit la chute prochaine du tyran Chosroës, et la prédiction se vérifia dix jours après son martyre, lorsque l'empereur Héraclius entra en Perse. Les actes de ce saint sont authentiques, et ont été loués par le septième concile général, environ 160 ans après sa mort. Le même concile approuva l'usage de peindre la tête de saint Anastase, ainsi que l'ancienne image de cette même tête, célèbre par plusieurs miracles, et que l'on gardait à Rome avec une vénération singulière. On la voit encore aujourd'hui dans l'église du monastère de Notre-Dame *Ad aquas salvias*, qui porte le nom de Saint-Vincent et de Saint-Anastase.

ANASTASE, antipape, s'éleva contre Benoît III, élu pape en 855, et fut ensuite chassé par ses partisans. *Voy*. Benoît III.

ANASTASE SINAITE, ainsi appelé parce qu'il était moine du mont Sinaï, florissait à la fin du viie siècle. Il sortit souvent de sa retraite pour la défense de l'Église. Étant dans la ville d'Alexandrie, il confondit publiquement les hérétiques acéphales, et leur montra avec la dernière évidence, qu'ils ne pouvaient condamner saint Flavien, sans condamner en même temps tous les Pères de l'Église. Ses raisons furent si convaincantes, que le peuple témoigna une grande indignation contre ces hérétiques, et pensa

même les lapider. Le saint prit ensuite la plume, et composa le livre intitulé : *Odegos* ou *le Guide du vrai chemin*. Il y réfute les eutychiens, connus sous le nom d'*Acéphales*, et y établit des règles fort judicieuses contre toutes les hérésies. On ignore l'année de sa mort; il est certain qu'il vivait encore en 678. Outre le livre dont nous venons de parler, il composa plusieurs ouvrages ascétiques qui sont parvenus jusqu'à nous. Les *Considérations anagogiques sur l'Hexaméron*, ou l'ouvrage des six jours de la création, expliqué dans un sens mystique et allégorique. Les 154 *Questions;* ce n'est, pour ainsi dire, qu'une compilation des passages des Pères et des conciles sur la vie spirituelle. Le discours de la *Synaxe*, ou de l'assemblée des fidèles. Il y est parlé de l'obligation de confesser ses péchés aux prêtres, du respect avec lequel on doit assister à la messe, du pardon des injures, etc. Casinius et Combefis en conseillent fortement la lecture aux prédicateurs, et à ceux qui sont chargés de la conduite des âmes. Deux *Discours* sur le psaume VI. On attribue encore à saint Anastase quelques autres écrits, dont plusieurs n'ont jamais été imprimés. Les ouvrages de ce saint respirent partout la plus tendre piété.

ANASTASE (saint), patriarche d'Antioche en 561, s'opposa à l'empereur Justinien, qui soutenait cette branche d'eutychiens qu'on appelait les incorruptibles. Exilé par Justin le Jeune, successeur de Justinien, il fut rappelé par Maurice, à la sollicitation duquel il traduisit en grec le *Pastoral* de saint Grégoire, pour l'usage des églises d'Orient. Il ne nous reste de lui que trois Discours, dans l'*Auctuarium* de Combefis, et cinq, dans les *Lectiones antiquæ* de Canisius. Anastase mourut à Antioche en 598. Nicéphore et quelques écrivains modernes ont confondu ce saint avec Anastase le Sinaïte.

ANASTASE, bibliothécaire de l'Eglise romaine, assista en 869 au huitième concile général de Constantinople, où il aida beaucoup les légats du pape. Il traduisit en latin les actes de ce concile. A la tête de sa version, il y a l'*Histoire du schisme de Photius et du concile*, en forme de préface. Anastase possédait également bien les deux langues. Il a traduit encore du grec en latin: les *actes du septième concile;* un *recueil* de différentes pièces sur l'*Histoire des monothélites;* plusieurs autres *monuments de l'Eglise orientale*. On a encore de lui les *Vies des papes*, depuis saint Pierre jusqu'à Nicolas I[er], publiées à Rome par François et Joseph Bianchini, 1718-1735, 4 vol. in-fol. On ne sait pas précisément en quel temps mourut cet auteur. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il vivait encore sous le pontificat de Jean VIII, qui fut élu en 872 et mourut en 882

ANASTASE, apôtre de la Hongrie, d'abord appelé *Astric*, embrassa la règle de saint Benoît à Rome, et suivit en Bohême saint Adalbert, qui le nomma abbé du monastère de Braunau. Mais ce prélat ayant été obligé de s'enfuir, Astric se retira en Hongrie avec ses religieux, et fut très-bien accueilli par le duc Etienne qui songeait à convertir ses sujets idolâtres, et qui fit construire pour ses nouveaux hôtes un monastère de l'ordre de Saint-Benoît. Les saints efforts des missionnaires en Hongrie eurent des fruits abondants. En 996, Etienne divisa son duché en dix évêchés, et nomma à celui de Colocza, Astric qui prit, à sa consécration, le nom d'Anastase. En l'an 1000, Anastase alla à Rome pour demander au pape Silvestre II, de la part du duc Etienne, la confirmation de ses premières mesures, et le changement de son titre de duc en celui de roi, afin d'augmenter encore le respect et la puissance qui lui étaient nécessaires pour mener ses pieux desseins à bonne fin. Le pape accorda tout, et ajouta à la couronne une croix que l'on devait porter devant le nouveau roi, en signe de son apostolat. Anastase, de retour en Hongrie, sacra et couronna Etienne. Il remplaça pendant trois ans comme métropolitain de la Hongrie, l'archevêque de Strigonie qui était devenu aveugle. L'archevêque ayant recouvré la vue au bout de ce temps, Anastase retourna à Colocza, et y mourut peu de temps après.

ANASTASE, ou ANASTASIE (sainte), dame romaine, martyrisée sous Dioclétien. Quoique les actes de son martyre, rapportés par Métaphraste, ne soient pas authentiques, sa mémoire est très-ancienne et très-respectée dans l'Eglise. Son nom est dans le canon de la messe, et dans le *Sacramentaire* de saint Grégoire; il est dit, dans les actes de saint Chrysogone, qu'elle sortait d'une illustre famille de Rome, que saint Chrysogone lui-même fut son tuteur, et l'instruisit dans la foi, et que quand ce saint martyr eut été arrêté à Aquilée durant la persécution de Dioclétien, elle alla le joindre pour l'assister et le consoler dans ses chaînes. L'auteur des mêmes actes ajoute qu'après avoir souffert diverses tortures, elle fut condamnée à être brûlée vive, en 304, par le préfet d'Illyrie. On porta son corps à Rome, et on l'y déposa dans l'église qui porte encore le nom de la sainte. Les papes disaient anciennement dans cette église la seconde messe de la nuit de Noël; et c'est pour cela qu'on fait encore mémoire de cette sainte à la même messe. Parmi les sermons de saint Léon, il y en a un que ce saint pape prêcha dans la basilique de sainte Anastase. C'est celui où il réfute l'hérésie d'Eutychès.

ANASTASE, ou ANASTASIE, surnommée *l'Ancienne*, fut martyrisée à Sirmich, durant la persécution de Néron ou de Valérien. Ses reliques furent transférées à Constantinople du temps de l'empereur Léon et du patriarche Gennade; on les mit dans l'église dite *Anastasis*, ou de la Résurrection. On les porta depuis dans l'église patriarcale de Sainte-Sophie. Elles n'y étaient plus lorsque cette ville fut prise par les Turcs en 1453.

ANATOLIUS, patriarche de Constantinople après Flavien, en 449, assista au concile de Chalcédoine, où il fit insérer trois canons sur la prééminence de son siége; mais les légats de saint Léon s'opposèrent. Anato-

lius avait été ordonné par l'hérésiarque Dioscore à la place de Flavien que celui-ci avait déposé, parce qu'il s'opposait à ses erreurs. De plus, il avait ordonné ensuite lui-même Maxime, évêque d'Antioche, à la place de Domnus, aussi injustement déposé que Flavien. Cette double irrégularité rendait Anatolius indigne de son siége, et par cette raison saint Léon pouvait le faire déposer; mais, pour le bien de la paix, il usa d'indulgence à son égard, en considération de ce que Anatolius avait abandonné le parti de Dioscore : indulgence qui marque bien clairement la juridiction du saint-siége. « Quoiqu'il ait abandonné l'erreur de ceux « qui l'ont ordonné, écrit le pape à l'empe- « reur Marcien, il devait avoir soin de ne « pas troubler par son ambition ce qu'on « sait qu'il a acquis par notre indulgence; « car nous avons été plus indulgent que « juste à cet égard. La dispensation m'est « confiée; et je me rendrais coupable si je « permettais qu'on violât la foi de Nicée. » Saint Léon déclare ensuite que « si le pa- « triarche persiste dans son entreprise, il le « séparera de la paix de l'Eglise univer- « selle. » Anatolius se rendit encore suspect, en déplaçant l'archidiacre Aétius, dont la foi était irréprochable, pour lui substituer un nommé André, ami d'Eutychès, et qui s'était porté pour délateur contre Flavien. Saint Léon le reprit de cette prévarication, et Anatolius répara sa faute en rétablissant Aétius. Anatolius mourut en 458.

ANATOLIUS (saint), né à Alexandrie, évêque de Laodicée, ville de Syrie, l'an 269, cultiva avec succès l'arithmétique, la géométrie, la physique, l'astronomie, la grammaire et la rhétorique. Il nous reste de lui quelques ouvrages, entre autres un *Traité sur le temps de célébrer la Pâque*, imprimé dans *la Doctrina temporum* de Bucherius, Anvers, 1634, in-fol.

ANAYA-MALDONADO (don DIEGO), archevêque de Séville et de Tarsis, naquit au milieu du XIVe siècle, d'une illustre famille espagnole. Jean Ier le choisit pour être le précepteur des enfants de Castille; il fut nommé par le roi d'Espagne pour aller avec deux autres ambassadeurs assurer le fameux Pierre de Lune de l'obéissance de la couronne d'Espagne. C'était le temps où l'Eglise divisée par le schisme le plus déplorable, ne savait lequel reconnaître des deux chefs que les partis lui avaient donnés. Diego, à son retour, fut nommé président de Castille, et envoyé en qualité d'ambassadeur au concile de Constance, où il défendit noblement la préséance de la couronne de Castille sur la maison des ducs de Bourgogne. Nommé à l'évêché de Salamanca, l'an 1401, il employa toute sa fortune à créer dans sa ville épiscopale une école gratuite pour l'instruction de la jeunesse. Ce collége a subsisté jusqu'à nos jours sous le nom de Saint-Barthélemi-le-Vieux. Persécuté par le connétable Alvaro de Lune à cause de ses relations avec Pierre de Lune, il fut suspendu pour un temps de ses fonctions, et rendu honorablement à son siège peu de temps après. Ruiz de Vergara nous a transmis les principales actions de la vie de cet illustre prélat, qui mourut vers le milieu du XVe siècle dans un âge avancé.

ANCARANO (GASPARD), prêtre et poëte de Bassano fit imprimer, en 1587, à Venise, un recueil intitulé : *Capitoli e Canzoni spirituali sopra il* Pater noster, Ave Maria, Credo, Salve Regina, *e* Magnificat, etc., in-4°. Il a aussi publié les *Sette Salmi penitenziali, latini e volgari, in ottava rima*, accompagnés de quelques autres poésies spirituelles, Venise chez les Juntes, 1588, in-4°. On a encore de lui d'autres ouvrages du même genre, où il y a beaucoup de piété, et qui ne sont pas dépourvus de poésie.

ANCHARANO (PIERRE d'), de la famille des Farnèse, né à Bologne vers 1330. Balde fut son maître dans le droit civil et canonique. Son disciple se rendit digne de lui. Il fut choisi, en 1409, par le concile de Pise, pour le défendre contre ceux qui désapprouvaient cette assemblée. Il démontra, contre les ambassadeurs du duc de Bavière, que ce concile était légitimement convoqué ; qu'il avait droit de procéder contre Grégoire XII et Benoît XIII. Il mourut à Bologne en 1417. On a de lui : des *Commentaires* sur les *Décrétales*, Bologne, 1581, in-folio; sur les *Clementines*, Lyon, 1549 et 1553; sur le *Digeste*, Francfort, 1581 ; des *Consilia juris*, avec les additions de Zanchius, Venise, 1568, et d'autres ouvrages semblables. On le nomma, dans son épitaphe, *Juris canonici speculum, et civilis anchora*. Il ne faut pas le confondre avec Jacques d'ANCHARANO, plus connu sous le nom de *Palladino* (Jacques). *Voy*. ce nom.

ANCHIETA (JOSEPH), missionnaire portugais, travailla avec succès à la conversion des sauvages du Brésil en Amérique, dont ses compatriotes s'étaient emparés en 1500. Il était natif des Canaries, entra chez les jésuites de Coïmbre, et mourut au Brésil le 9 juin 1597, à l'âge de 64 ans, dont il avait passé une grande partie dans les travaux des missions. Il fut toute sa vie un modèle accompli d'humilité, de patience, de douceur et de charité. *Voy*. sa *Vie* par le P. Pierre Rotérigius, et par le P. Sébastien Bazeroni de Florence, Lyon, 1617, in-8°. Il y a des choses étonnantes, mais qui, précisément pour la raison qu'elles ne sont pas ordinaires, ne seront pas rejetées légèrement par les personnes instruites dans l'histoire de l'Eglise, et qui savent par quels moyens Dieu a secondé le ministère de ses apôtres et des hommes destinés à la conversion des peuples.

ANCILLON (DAVID), né à Metz en 1617, étudia à Genève, où il fit sa philosophie et sa théologie. On le pourvut, après son retour, du ministère de l'église protestante de Charenton en 1641, puis de celle de Meaux, qu'il garda jusqu'en 1653. Il revint à Metz où il resta jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes, en 1685. Il alla demeurer à Francfort, puis à Berlin, où il mourut en 1692. Parmi ses ouvrages, qui sont peu nombreux, ses partisans citaient une *Apologie de Luther, de Zwingle, de Calvin et de*

Bèze, Hanau, 1666; livre au-dessous du médiocre et digne du sujet.

ANCILLON (JEAN-PIERRE-FRÉDÉRIC), littérateur, publiciste et homme d'Etat distingué, né à Berlin le 30 avril 1766, descendait d'une famille française originaire de Metz que la révocation de l'édit de Nantes avait forcée à s'expatrier (*Voyez* l'article précédent), et son éducation fut dirigée en vue du ministère évangélique auquel on le destinait. Il étudia d'abord au collége français et à la faculté de théologie de Berlin, puis il alla perfectionner ses études à Genève. Il fit un voyage à Paris au commencement de la révolution française et eut des relations avec Mirabeau. De retour à Berlin, il y exerça les fonctions de professeur d'histoire à l'académie royale militaire, et de prédicateur dans l'église réformée du Werder à Berlin. La facilité de sa parole et une certaine onction qui y était répandue firent goûter son éloquence. Un discours qu'il prononça en 1791 en présence du prince Henri de Prusse pour la bénédiction d'un mariage, attira sur lui les regards de la cour et commença sa fortune. Plusieurs sermons qu'il prêcha deux ans après sur l'amour de la patrie à l'occasion des événements politiques qui armaient alors la Prusse contre la France, justifièrent les espérances que ce début avait fait concevoir. En 1801 il publia des *Mélanges de littérature et de philosophie*, qui furent réimprimés en 1809. Cet écrit annonçait un esprit qui avait mûrement réfléchi sur les principales questions débattues entre les philosophes modernes. L'auteur s'y rattachait à l'école éclectique. Mais ce qui fonda sa réputation en Europe, ce fut un ouvrage qu'il publia en 1806, sous ce titre : *Tableau des révolutions du système politique de l'Europe depuis la fin du* XV*e siècle*. Si cet ouvrage renferme plusieurs traits auxquels il est facile de reconnaître l'écrivain nourri dans le sein du protestantisme, la profondeur des aperçus qu'on y remarque, jointe à la modération des doctrines politiques et à la gravité du style, assignent à l'auteur un rang distingué parmi les écrivains et les publicistes. La commission de l'Institut de France en fit en 1810 un éloge particulier dans un rapport sur les progrès de l'histoire. Elle le proclama un digne héritier de Leibnitz, et elle le loua d'y avoir montré, sur son exemple, que le but de la vraie philosophie est de multiplier et non de détruire les vérités, et qu'elle tire sa principale force de l'alliance du sentiment avec les principes, et que c'est parmi les âmes élevées qu'elle aime à chercher ses premiers adeptes. Ancillon traduisit lui-même en allemand sous le titre de *Considérations générales sur l'histoire*, ce livre qui lui valut les faveurs du gouvernement prussien, et le fit élever aux emplois les plus brillants. Revêtu de la charge d'historiographe que son aïeul avait déjà exercée, il fut admis bientôt après, à l'académie royale de Berlin. Le roi le nomma gouverneur du prince royal de Prusse, Frédéric Guillaume son fils, et de son neveu, Frédéric-Guillaume-Louis. Plus tard il fut fait conseiller d'Etat, et décoré des ordres du Mérite civil et de l'Aigle romaine. Les soins qu'il donnait à ses élèves et les assujettissements de la cour ne lui firent pas abandonner la littérature à laquelle il devait sa gloire et sa fortune. Il se chargea en 1810 de faire l'éloge de J.-B. Mérian, membre de l'académie de Berlin, et quelques mois après il prononça l'oraison funèbre de la reine de Prusse qui venait de mourir à la fleur de l'âge, victime de l'ambition de Bonaparte. Ce discours écrit avec chaleur et semé d'allusions vives contre Napoléon, ayant été imprimé, la police française prit des mesures très-sévères pour en empêcher l'introduction dans toute l'étendue de l'empire. Ancillon ne demeura pas étranger à la coalition qui se forma en 1813 contre Bonaparte, et en 1814 il accompagna son royal élève à Paris, où il se lia avec plusieurs de nos littérateurs, et particulièrement avec MM. Guizot et Broglie. L'éducation des princes étant terminée, peu de temps après son retour en Prusse, il fut attaché en qualité de conseiller de légation au département des affaires étrangères et prit une part active à un grand nombre de transactions diplomatiques. En 1825, il devint directeur de la section politique du ministère des affaires étrangères, et le public lui attribua la rédaction de la *Staatszeitung*, gazette d'Etat de Berlin, journal semi-officiel. Il était spécialement chargé de la rédaction des notes diplomatiques, et il fut nommé membre de la fameuse commission de la constitution. Son influence grandit sous le prince de Hardenberg et sous le comte de Berstorf, placés successivement à la tête du cabinet de Berlin. Entré au ministère, comme collègue de ce dernier, Ancillon, lui succéda en 1831 en qualité de secrétaire d'Etat des affaires étrangères. A cette époque difficile, l'Europe était menacée d'un bouleversement général, et un parti puissant se prononçait en Prusse pour la guerre. Ancillon s'attacha à faire prévaloir une politique conciliante et modérée, et il fut regardé comme un des soutiens de la paix européenne. Il favorisa la ligne suivie par le gouvernement de 1830, et il seconda particulièrement de ses efforts le système dont M. Guizot était en France le représentant et le soutien. On lui a attribué une part dans les négociations qui amenèrent le mariage du duc d'Orléans. Ancillon est mort à Berlin, âgé de 71 ans, le 19 avril 1837. On a de lui : *Considérations générales sur l'histoire, ou Introduction à l'histoire du système de l'Europe*, Berlin, 1781, in-8°; *Considérations sur la philosophie de l'histoire*, Berlin, 1796, in-8°, 75 pages; *Discours sur la question : Quelle est la meilleure manière de rappeler à la raison les nations qui sont livrées à l'erreur?* Berlin, 1785, in-8°; *Discours sur la question : Quels sont, outre l'inspiration, les caractères qui assurent aux livres saints la supériorité sur les livres profanes?* 1782, in-8°; *Essai sur les grands caractères*, Berlin, 1806, in-8°; *Mélanges de littérature et de philosophie*, Berlin, 1801,

in-8°; Paris, 1809, 2 vol. in-8°; *Essais philosophiques, ou Nouveaux mélanges de littérature et de philosophie*, Genève et Paris, 1817, 2 vol. in-8°; *Essais (nouv.) de politique et de philosophie*, Paris, Gide fils, et Berlin, Dunker et Humblot, 1824, 2 vol. in-8°; *Mélanges de politique et de philosophie morale*, Berlin, 1801, in-8°; *Sermons prononcés dans l'église des réfugiés de Berlin*, 1818, 2 vol. in-8°; *De la souveraineté et des formes du gouvernement*, avec des notes du traducteur (F. Guizot), Paris, Lenormant, 1816, in-8°; *Tableau des révolutions du système politique de l'Europe depuis la fin du* XVe *siècle*, Berlin, 1806, 4 vol. in-8°; Paris, 1807, 7 vol. in-12; nouv. édit. revue par l'auteur, Paris, 1823, 4 vol. in-8°. Ces ouvrages auxquels il faut joindre quelques opuscules philosophiques en langue allemande, ont fait à l'auteur, au delà du Rhin, une réputation que la France n'a pas sanctionnée complétement. — A la même famille appartenait Louis-Frédéric ANCILLON, mort en 1814, à 70 ans, et dont on a quelques ouvrages de philosophie religieuse et de littérature sacrée. Nous citerons: *Judicium de judiciis circa argumentum cartesianum pro existentia Dei ad nostra usque tempora latis*, Berlin, 1792, in-8°; *Tentamen in psalmo sexagesimo octavo denuo vertendo, cum Dissert. historica, quam claudit Carmen sæculare Horatii cum eodem psalmo collatum*, Berlin, 1797, in-8°; un *Discours* qui a remporté le prix à l'académie de Rouen sur les beautés oratoires et poétiques de l'Ecriture sainte; un *Eloge de Saumaise*, couronné par l'académie de Dijon. Le recueil de l'académie de Berlin renferme aussi plusieurs mémoires de lui.

ANDÉOL (saint), disciple, à ce que l'on croit de saint Polycarpe, fut envoyé dans les Gaules, prêcha l'Evangile à Carpentras, et dans les lieux voisins de cette ville. L'empereur Sévère, qui le rencontra en 208, lorsqu'il se préparait à passer en Angleterre, lui fit fendre la tête avec une épée de bois, au bourg de Bergoïate, près du Rhône, dans le Vivarais. Ses reliques sont dans la ville de Saint-Andéol, au diocèse de Viviers. Saint Germain, évêque de Paris, engagea le roi Childebert à fonder sous l'invocation du saint martyr, une chapelle qui fut soumise à l'abbaye de Saint-Vincent, aujourd'hui de Saint-Germain-des-Prés. Dans la suite des temps, cette chapelle devint une église paroissiale; c'était celle de Saint-André-des-Arts. Elle reconnaissait saint Andéol pour son premier patron.

ANDERTON (JACQUES), habile controversiste anglais, bien qu'il soit toujours resté simple laïque, naquit vers la fin du XVIe siècle à Lostock dans la province de Lancastre. Afin d'échapper à la sévérité des lois pénales anglaises contre les catholiques, il substitua le nom de *Jean Brereley* au sien, à la tête de tous ses ouvrages. Celui de ses écrits qui fit le plus de sensation est intitulé: *Apologie des protestants pour la religion romaine*, 1604, in-4°, où l'auteur se propose de prouver la vérité de la religion catholique par le témoignage même des auteurs protestants, dont il reproduit les passages. Ses adversaires eux-mêmes admirèrent dans ce livre l'érudition et la force de dialectique, unies à une politesse et un ton de modération bien rares dans les controverses de ce genre. Le docteur Morton, chapelain du roi, depuis évêque de Durham, fut chargé d'y répondre, et il publia un *Appel aux Catholiques pour les protestants*, 1606. Au lieu de réfuter directement l'ouvrage auquel il voulait répondre, il préféra chercher à s'autoriser à son tour du témoignage des écrivains catholiques en faveur du protestantisme: mais les auteurs qu'il citait étaient des gens décriés pour la singularité de leurs opinions, ou démentis par les théologiens orthodoxes, ou bien enfin les passages allégués ne roulaient que sur des points de peu d'importance. Au docteur Morton succédèrent d'autres contendants qui ne réussirent pas mieux. Anderton leur répondit d'une manière péremptoire, dans les notes qu'il ajouta, en 1608, à la seconde édition de son livre, édition, sur laquelle Guill. Reyner, docteur de Paris, fit en 1615 sa traduction latine. On a encore d'Anderton plusieurs autres ouvrages estimés du même genre; les principaux sont: une *Explication de la liturgie de la Messe*, sur le sacrifice et la présence réelle, en latin, Cologne, 1620, in-4°; *La Religion de saint Augustin*, 1620, in-8°, où il applique la méthode du saint docteur dans les controverses à celles qui existent entre les catholiques et les protestants. — ANDERTON (Laurence), de la même province, et peut-être de la même famille, embrassa la religion catholique, et, après être entré chez les jésuites, se distingua dans la prédication et la controverse. Il a publié: la *Progéniture des catholiques et des protestants*, Rouen, 1632, in-4°; la *Triple corde*, Saint-Omer, 1634, in-4°.

ANDRADA (DIEGO PAYVA D'), d'une des plus illustres familles de Portugal, né à Coïmbre, en 1528, se distingua parmi les théologiens de l'université de cette ville. Sébastien, roi de Portugal, l'envoya au concile de Trente, où ce docteur parut avec éclat. Il mourut en Portugal (1575). Nous avons de lui la *Défense* du concile de Trente contre Chemnitius; *Defensio tridentinæ fidei*, etc., Lisbonne, 1578, in-4°, rare. L'édition d'Ingolstadt, 1580, in-8°, l'est beaucoup moins. Cet ouvrage est bien écrit. Le 6e livre, qui traite de la concupiscence et de la conception immaculée de la sainte Vierge, est curieux et intéressant: on y trouve les systèmes, opinions, explications d'une multitude de savants sur ces matières. Il est auteur d'un autre bon *Traité* contre le même Chemnitius, dont l'édition de Venise, 1564, in-4°, est peu commune. Il a pour titre *Orthodoxæ quæstiones adversus hæreticos*. On a encore de lui 7 vol. de sermons portugais, où il y a de très-bonnes choses, et d'autres qui prêtent à la critique. Il prétendait que les anciens philosophes ont pu se sauver par une connaissance vague du Rédempteur. Il faut pour

cela leur supposer les lumières et la grâce de la foi, sans quoi cette opinion semblerait se rapprocher de celle de Zwingle. D'ailleurs tout ce que nous savons de ces anciens philosophes, les notions qui nous restent de leur conduite, de leurs fastueuses et impuissantes maximes, ne sont pas de nature à nous faire augurer favorablement de leur salut. *Voy.* COLLIUS. On a publié aussi une harangue latine prononcée par Andrada devant le concile de Trente, le second dimanche après Pâques, 1562. — Son frère François d'ANDRADA, fut historiographe de Philippe III, roi d'Espagne, et écrivit l'*Histoire de Jean III*, roi de Portugal. Cet ouvrage, écrit en langue portugaise, fut publié à Lisbonne en 1613, in-folio. On a encore de lui l'*Expédition des Portugais contre les Turcs*, en langue portugaise, Coïmbre, 1556, in-4°.

ANDRADA (THOMAS D'), frère de Diégo et de François dont nous venons de parler, nommé dans son ordre, *Thomas de Jésus*, commença la réforme des augustins déchaussés en 1578. Il suivit le roi don Sébastien en Afrique, et fut pris à la malheureuse bataille d'Alcaçar, donnée le 4 août de la même année; les infidèles le jetèrent dans une basse-fosse, où il ne recevait le jour que par les fentes de la porte. Ce fut par le secours de cette faible clarté, qu'il composa un ouvrage de piété que nous avons de lui, sous le titre de *Travaux de Jésus* ou *Trabalhos de Jésus*, en portugais, 2 vol. in-12, Lisbonne, t. Ier, 1602, et t. II, 1607, ouvrage plein d'onction et respirant une tendre piété. L'auteur le divisa en quatre parties; mais il ne put achever la dernière, que le P. Jérôme Romain, de son ordre, y ajouta depuis. Christophe Ferreira le traduisit en espagnol, 1624 et 1631. C'est de cette langue qu'on l'a depuis mis en italien et en français. C'est au P. Alléaume, de la compagnie de Jésus, que nous devons cette traduction, qui a pour titre : *Les souffrances de Notre-Seigneur Jésus-Christ*. Il y a des éditions en 2, 3 ou 4 vol.; mais on n'y remarque aucune différence. Plusieurs sont ornées d'une Notice sur le P. Thomas de Jésus. Sa sœur, Yolande d'Andrada, comtesse de Lignarez, lui envoya de l'argent pour acheter sa liberté; mais il aima mieux s'occuper dans les fers à consoler les chrétiens qui souffraient avec lui. Il mourut l'an 1582, en odeur de sainteté. On a encore de lui une *Instruction aux confesseurs*.

ANDRADA (ALPHONSE D'), jésuite espagnol, naquit à Tolède en 1590, et fut nommé, très-jeune encore, professeur de philosophie. A l'âge de 22 ans, il abandonna la chaire qu'il occupait avec éclat pour entrer chez les jésuites. Il fut professeur de théologie morale; quelque temps après, qualificateur de l'Inquisition, et travailla aux missions d'Espagne pendant près de 50 ans. Il mourut à Madrid le 20 juin 1672. On a de lui en espagnol : *Itinéraire historique*, Madrid, 1657, 2 vol. in-4°; *Méditations pour tous les jours de l'année*, 1660, 4 vol. in-16; *Vies des Jésuites illustres*, 1666 et 1667, 2 vol. in-fol.; *Traduction* des cinq livres ascétiques du cardinal Bellarmin, 1650, in-8°, et d'autres livres de piété dont il est fait mention dans la Bibliothèque des écrivains jésuites, de Sotwel.

ANDRADA (ANTOINE), jésuite, né vers l'an 1580, montra un zèle infatigable dans les missions des Indes et de la Tatarie, et servit également la religion et la science géographique. Il pénétra, en 1624, dans le Thibet, que Marc-Paul avait probablement visité dans le XIIIe siècle, mais qui, depuis, était totalement oublié, et mourut empoisonné le 16 mars 1634, à Goa. La relation de son voyage parut à Lisbonne en 1626, et fut traduite en français, sous ce titre : *Relation de la découverte du Grand-Cathay, ou royaume du Thibet*, Paris, 1628, in-8°. Une nouvelle traduction en a été donnée par MM. Péron et Billecocq, dans un *Recueil de voyages au Thibet*, Paris, 1796, in-18. — Il y a eu encore d'autres ANDRADA, parmi lesquels nous citerons Fray-François de Rades y Andrada, qui a donné une *Chronique* des trois ordres de chevaliers de Saint-Jacques de Calatrava et d'Alcantara, Tolède, 1572, in-folio, en espagnol.

ANDRAU (L'abbé), prévôt du chapitre de la cathédrale de Valence, vicaire-général, membre de la Légion-d'Honneur, était chanoine de la collégiale de Montélimart, son pays natal, lorsque la révolution éclata. Il refusa le serment et émigra en Italie, et, plus tard, étant rentré en France, il fut nommé chanoine titulaire de Valence, à l'époque du rétablissement de ce siége, en 1802. Ses talents le firent choisir pour prédicateur dans les cérémonies religieuses que le gouvernement de l'empire réclamait des évêques. A la mort de Mgr Bécherel, l'abbé Andrau fut élu l'un des vicaires capitulaires, et prit une grande part à l'administration. Le conseil général de la Drôme obtint pour lui la croix d'honneur, en reconnaissance des services qu'il avait rendus pendant longtemps à la prison. L'abbé Andrau est mort à Valence au mois de mai 1837, à l'âge de 82 ans.

ANDRÉ (saint), apôtre, frère de saint Pierre naquit à Bethsaïde. Il suivit d'abord saint Jean-Baptiste, qu'il quitta ensuite pour s'attacher à Jésus-Christ. André lui amena son frère Simon ou Pierre, pêcheur comme lui. Ils se trouvèrent aux noces de Cana, et furent témoins du premier miracle de Jésus-Christ. Quelque temps après, le Sauveur les ayant rencontrés qui pêchaient, il leur promit de les faire pêcheurs d'hommes. Lorsque Jésus-Christ nourrit miraculeusement cinq mille personnes, André l'avertit qu'il n'avait que cinq pains d'orge et deux poissons. On ne sait rien de bien certain sur la prédication de cet apôtre. D'anciens auteurs, tels que Sophrone, Théodoret, Eusèbe, sant Jérôme, saint Grégoire, disent qu'il prêcha l'Evangile dans la Sogdiane, la Colchide, la Grèce, etc. Saint Paulin assure qu'il fut envoyé dans la ville d'Argos, où il confondit l'éloquence et les raisonnements des sophistes. Mais il ne nous est resté aucun détail bien avéré de ses travaux apostoliques, non plus que de ceux

des autres apôtres, comme l'observe saint Jean Chrysostôme. *Voyez* la réflexion qui est à la fin de l'article saint JACQUES le Majeur. A la fin, saint André vint à Patras, ville d'Achaïe, lieu de son martyre. Il fut condamné à être attaché en croix, comme l'assurent les prêtres et les diacres de l'Achaïe, auteurs des actes de son martyre. Quoique Tillemont et Baillet aient peine à donner à ces actes une pleine autorité, il est sûr qu'ils sont fort anciens : ils sont écrits avec une noble simplicité, et n'ont pas le ton ordinaire des légendes factices. Ils ont été reconnus par saint Pierre Damien, Yves de Chartres, saint Bernard, Baronius, le P. Alexandre, etc. Du Saussay, évêque de Toul, a répondu à toutes les objections. L'opinion la plus commune est que la croix de saint André était formée de deux pièces de bois qui se croisaient obliquement par le milieu, et qu'elle représentait la figure de la lettre X. Il est certain qu'on a quelquefois fait usage de ces sortes de croix, comme l'ont prouvé Gaspar Sagittarius, c. 8, p. 45; Gretser, *de Cruce*, liv. I, c. 2. *Oper.*, t. I, et Ughelli, *Ital. sacra*, t. VII. Suivant les archives du duché de Bourgogne, la croix de saint André qu'on apporta de l'Achaïe, fut placée dans le monastère de Weaume, près de Marseille. On l'en retira pour la transporter à l'abbaye de Saint-Victor de la même ville, avant l'année 1250; et on l'y voit encore. Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne et de Brabant, en obtint une partie qu'il renferma dans un reliquaire de vermeil, lequel fut porté à Bruxelles. Ce prince institua en l'honneur du saint apôtre, l'ordre des chevaliers de la Toison-d'Or, qui ont pour marque distinctive la croix dite de *Saint-André* ou *de Bourgogne*. L'Ecosse honore saint André comme son patron.

ANDRÉ, prétendu messie, qui se donna pour libérateur des Juifs du temps de Trajan. Il ranima leur enthousiasme qui paraissait assoupi. Il leur persuada qu'ils seraient agréables au Seigneur, et qu'ils rentreraient enfin victorieux dans Jérusalem, s'ils exterminaient tous les infidèles dans les lieux où ils avaient des synagogues. Les Juifs séduits par cet homme, massacrèrent, dit-on, plus de 220 mille personnes dans la Cyrénaïque et dans l'île de Chypre. Dion et Eusèbe disent que, non contents de les tuer, ils mangeaient leur chair, se faisaient une ceinture de leurs intestins, et se frottaient le visage de leur sang. Effet terrible de l'aveuglement dont Dieu avait frappé ce peuple ingrat, de l'esprit de fureur et de rage qui s'en empara et le ravala au rang des bêtes féroces; et en même temps, accomplissement visible de la prédiction de Jésus-Christ, touchant les faux messies, qui viendraient tromper le peuple infidèle et ingrat qui avait refusé de reconnaître le véritable. *Voyez* BARCOCHEBAS.

ANDRÉ, dit *de Crète*, parce qu'il était archevêque de cette île, ou le *Jérosolymitain*, parce qu'il s'était retiré dans un monastère de Jérusalem, était de Damas, et mourut en 720, ou suivant d'autres en 723. Il a laissé des *Commentaires* sur quelques livres de l'Ecriture, et des sermons. Le P. Combefis en a donné une édition, ornée d'une traduction en latin, de notes, et accompagnée des OEuvres de saint Amphiloque et de Méthodius; le tout imprimé à Paris, 1644, in-folio.

ANDRÉ *de Crète*, qu'il ne faut pas confondre avec le précédent, se distingua par son zèle pour la défense des saintes images. Ayant quitté son monastère pour aller à Constantinople, il soutint généreusement la doctrine de l'Eglise, et eut assez de courage pour reprocher à l'empereur Constantin Copronyme son attachement à l'hérésie des *iconoclastes*, et sa fureur contre les catholiques. Ce prince affecta d'abord de la modération à son égard; mais voyant qu'il ne pouvait vaincre sa constance, il le fit déchirer de coups. Enfin, après diverses tortures, il ordonna qu'il fût mis à mort. André consomma son sacrifice le 17 octobre 761. Il est nommé en ce jour dans le *Martyrologe* romain.

ANDRÉ (JEAN), né à Xativa, dans le royaume de Valence, était fils d'un alfaqui, et alfaqui lui-même. Il quitta la secte de Mahomet pour la religion de Jésus-Christ en 1487, et reçut l'ordre de la prêtrise. Il publia après sa conversion, *la Confusion de la secte de Mahomet*, Séville, 1537, in-8°, traduite de l'espagnol en diverses langues. Nous en avons une version française sur l'italien, par Guy le Febvre de la Boderie, 1574. Ceux qui écrivent contre le mahométisme, peuvent y puiser des choses utiles.

ANDRÉ (JACQUES), chancelier et recteur de l'université de Tubingen, naquit dans le duché de Wurtemberg, en 1528. Il apprit d'abord le métier de charpentier; mais on le tira de sa boutique pour lui faire étudier la philosophie, la théologie et les langues. Il s'illustra dans le parti luthérien, unit les princes de la confession d'Augsbourg et fut employé par plusieurs d'entre eux. Il mourut en 1590. Son ouvrage le plus connu est intitulé *De la concorde*, 1582, in-4°. On a dit que sur la fin de ses jours il fut éclairé sur la fausseté de sa religion, et qu'il embrassa la véritable.

ANDRÉ (VALÈRE), surnommé *Desselius*, du bourg de Desschel, dans le Brabant, où il naquit en 1588. Il professa le droit à Louvain, et eut la direction de la bibliothèque de l'université. Sa *Bibliotheca belgica, de Belgis vita scriptisque claris*, passe avec raison pour un des meilleurs ouvrages qu'on ait donnés en ce genre. Il aurait pu néanmoins retrancher quelques minuties, et corriger quelques inexactitudes. Il la publia en 1623. On l'a réimpr. à Bruxelles, en 1739, 2 vol. in-4°, avec des additions de Foppens. On a encore de Valère André, *Synopsis juris canonici; De toga et sagis*; et les Fastes de l'université de Louvain. Il mourut, selon quelques auteurs, le 29 mars 1655. Mais son portrait et Foppens placent sa mort en 1656.

ANDRÉ (YVES-MARIE), né le 22 mai 1675 à Châteaulin, dans la basse Bretagne, patrie du P. Hardouin et du P. Bougeant, entra comme eux chez les jésuites. La chaire de professeur

royal de mathématiques le fixa à Caen. Il remplit ce poste avec autant de fruit que d'applaudissement, depuis 1726 jusqu'en 1759. Il était alors âgé de 84 ans, et c'était bien le temps de prendre du repos. Sa vie laborieuse se termina le 26 février 1764. La nature l'avait doué d'un tempérament heureux, et il le conserva par l'uniformité de sa vie et par la gaieté de son caractère. Aucun genre de littérature ne lui était étranger; il avait fait des vers pleins de grâce : mais il est principalement connu par son *Essai sur le Beau*, plusieurs fois réimprimé. Le recueil de ses ouvrages est en 5 vol. in-12, 1766. Son *Essai*, plein d'ordre et de goût, offre de la nouveauté dans le sujet, de la noblesse dans la diction et de la force dans le raisonnement. « C'est dans cette source, dit un littérateur éclairé, que la plupart de nos auteurs didactiques d'aujourd'hui ont puisé les préceptes qu'ils ont donnés, et c'est d'après ces préceptes que les jeunes littérateurs doivent travailler pour obtenir de véritables succès. L'imitation de la nature, voilà le but essentiel auquel il faut tendre. Le P. André nous développe ce principe avec un ordre, un discernement, une clarté, qui ne laissent rien à désirer. Il définit toutes les espèces de beau avec précision, avec justesse. Le chapitre qui regarde le beau dans les ouvrages d'esprit est plein de réflexions profondes, instructives, lumineuses; il semble y être l'interprète des muses et de la nature. Dans le chapitre qui concerne le beau dans les mœurs, la raison, le sentiment, la vérité ne sont jamais mieux exprimés que par sa plume; on y voit briller une philosophie supérieure qui connaît aussi bien les passions du cœur, que les ressorts de la politique humaine. Si la philosophie substituait des maximes aussi utiles à ses folles déclamations, elle aurait véritablement droit à la reconnaissance et au respect. » On estime aussi le *Traité sur l'homme*, où il parle en philosophe judicieux de l'union de l'âme et du corps, des sons, etc.; de même que ses *Discours sur plusieurs matières intéressantes*.

ANDRÉ ou ANDREÆ (Jean-Valentin), né à Herrenberg, dans le duché de Wurtemberg, en 1606, fut ministre luthérien et aumônier du duc de Wurtemberg. On a de lui un très-grand nombre d'ouvrages, dont quelques-uns, à cause de leurs allusions mystérieuses, l'ont fait soupçonner d'être le fondateur du fameux ordre des Rose-Croix. On ne peut du reste rien affirmer de certain là-dessus. Ce que l'on sait à n'en pouvoir douter, c'est qu'à la fin de sa vie, il avait entièrement renoncé à ce genre d'association, qui ne lui parut point apparemment propre à seconder ses vues systématiques sur la régénération des sciences et de la morale. Il mourut en 1654, âgé de 48 ans. Parmi ses productions nous citerons : *De Christiani Cosmoxeni genitura judicium*, satire contre les astrologues, Montbéliard, 1612, in-12; *Collectaneorum mathematicorum decades XI*, Tubingue, 1614, in-4°; *Invitatio ad fraternitatem Christi; prior*, Strasbourg, 1617; *posterior*, ibid., 1618, in-12; *Menippus seu Dialogorum satiricorum centuria inanitum nostratium speculum. Helicone juxta Parnassum*, 1617, in-12; *Civis christianus, sive Peregrini quondam errantis restitutiones*, Strasbourg, 1619, in-8°; trad. en français, sous ce titre : *Le sage citoyen*, Genève, 1622, in-8°; *Mythologiæ christianæ, sive virtutum et vitiorum vitæ humanæ imaginum libri tres*, Strasbourg, 1619, in-12.

ANDRÉ de St.-NICOLAS, religieux carme, né à Remiremont, en Lorraine, vers 1650, mort à Besançon, en 1713, a publié : *De lapide sepulchrali, antiquis Burgundo-Sequanorum comitibus, Vesuntione, in S. Joannis Evangelistæ Basilica, recens posita*, Besançon, 1693, in-12. C'est la critique d'une inscription récemment placée sur le tombeau des anciens comtes de Bourgogne, qu'on voyait dans l'église cathédrale de Besançon; *Lettre en forme de dissertation sur la prétendue découverte de la ville d'Antre en Franche-Comté;* Dijon, Micard, 1698, in-12. Le P. Dunod, jésuite, venait d'annoncer qu'il avait découvert la véritable position de l'ancienne ville d'Avenches (*Aventicum*), et il la plaçait près du lac d'Antre, aux environs de Moirans. Cette opinion insoutenable avait cependant trouvé des partisans. Le P. André la combattit avec autant de chaleur que de raison; mais, comme on le pense bien, il ne put parvenir à convaincre son adversaire. Le P. André a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, concernant l'histoire ecclésiastique de Besançon; les plus importants sont : *Sequani Christiani, seu Christiana Sequanorum Decas historica*, un *Pouillé des bénéfices du diocèse*, qu'il a intitulé : *Polypticon Vesuntino-Sequanicum;* et enfin *Veteres Sequanorum reguli*. Ces manuscrits sont conservés dans la bibliothèque publique de Besançon. Le P. Le Long attribue au même auteur une *Histoire généalogique de la maison royale de Bourbon, ancienne et moderne*. Le P. André a coopéré à l'*Histoire de l'église St.-Etienne de Dijon*, par l'abbé Fyot. Il a travaillé aussi à l'histoire de l'abbaye de Cluny.

ANDRÉ (l'abbé), né à Marseille, ancien bibliothécaire du chancelier d'Aguesseau, passa plusieurs années chez les Oratoriens, mais sortit de leur maison sans avoir reçu aucun des ordres sacrés. On a de lui plusieurs ouvrages auxquels il ne mit point son nom par modestie : *Lettre à l'abbé Prévost, concernant les missions du Paraguay*, 1758, in-12; *La divinité de la religion chrétienne vengée des sophismes de J.-J. Rousseau*, Paris, 1763, 2 parties, in-12, dont la seconde est de dom Déforis; *L'Esprit de M. Duguet, ou Précis de la morale chrétienne tiré de ses ouvrages*, Paris, 1764, in-12; *La morale de l'Evangile en forme d'élévation à Dieu, ou la Religion du cœur, avec le tableau des vertus chrétiennes d'un grand magistrat* (le chancelier d'Aguesseau), Paris, 1786, 3 vol. in-12; *Lettre à l'auteur des lettres pacifiques*, in-12, sans date. Enfin l'abbé André publia les Œuvres de d'Aguesseau, Paris, 1759-1790, 13 vol. in-4°, et donna une nouvelle édition

des Pensées de Pascal, augmentée d'un grand nombre de pensées tirées du recueil de ses œuvres, avec une table, etc., Paris, 1783, in-12.

ANDRÉ (Claude), fils d'un marchand de blé de Montluel en Bresse, naquit dans cette ville en 1743, et entra dans la carrière de l'Eglise. Il était chanoine à la cathédrale de Troyes en 1801, lorsqu'il fut nommé évêque de Quimper en Bretagne. Mais en 1802 il donna sa démission, à la suite de quelques démêlés qu'il eut avec le préfet. Nommé alors chanoine de Saint-Denis, il s'adonna aux pratiques d'une austère piété jusqu'à sa mort arrivée en 1818. Un de ses frères, notaire à Lyon, périt sur l'échafaud révolutionnaire, dans cette ville, en 1794. — Un autre de ses frères, André d'Arbelles, après avoir servi au commencement de la révolution dans les rangs des émigrés, revint en 1798 à Paris, fut employé à différents travaux littéraires et politiques par Talleyrand, ministre des relations extérieures, et fut nommé vers 1808 historiographe de ce ministère. Il prit une grande part à la restauration de 1814 et fut décoré de la croix d'honneur. Après la seconde restauration, il devint préfet de la Mayenne et maître des requêtes, et prit le titre de marquis d'Arbelles. Resté sans emploi sous le ministre Decaze, il fut ensuite appelé à la préfecture de la Sarthe. Il mourut au Mans le 28 septembre 1825, des suites d'un accident. André d'Arbelles avait publié, sous l'empire, plusieurs brochures politiques sans nom d'auteur; nous ne citerons ici que son *Tableau historique de la politique de la cour de Rome, depuis l'origine de sa puissance temporelle jusqu'à nos jours*, Paris, 1810, in-8°, écrit à l'occasion de la confiscation des Etats du pape par Napoléon, que l'auteur, contrairement à ses propres principes, mais obéissant aux ordres du gouvernement impérial, essaye de justifier. Au même moment paraissait l'*Essai historique sur la puissance temporelle des papes*, de Daunou.

ANDREA (Jean), évêque d'Aléria en Corse, naquit à Vigevano en 1417. Son nom de famille était *Bussi* ou *Bossi*. Il vivait peu de temps après la découverte de l'imprimerie, pendant que les deux célèbres imprimeurs, Conrad Sweignheym et Arnould Pannartz, donnaient à Rome leurs premières éditions de plusieurs auteurs latins. Andréa fut chargé par le pape Paul II de les diriger dans leurs travaux, et c'est à ses soins qu'elles doivent en grande partie la réputation dont elles jouissent. Les principaux ouvrages à l'impression desquels il a contribué, ajoutant à chacun des préfaces et des épîtres dédicatoires, sont les *Epîtres* de saint Jérôme, 2 vol.; les *Epîtres* et les *Oraisons* de Cicéron; les *Commentaires* de César, Lucain, Aulu-Gelle, Apulée, Pline, Quintilien, Suétone, Strabon, Virgile, Ovide, Silius-Italicus, Tite-Live, etc. Les dates de ces éditions s'étendent depuis 1468 jusqu'en 1474. Andréa, qu'il ne faut point confondre avec Jean d'Andréa, canoniste célèbre du même temps, après avoir langui quelques années à Rome dans un état de dénûment et de pauvreté, s'attacha au cardinal de Cusa, obtint par son crédit le titre de secrétaire de la bibliothèque apostolique, puis l'évêché d'Accia, et enfin d'Aléria. Il mourut dans un âge avancé.

ANDRÈS (le Père Juan), savant et célèbre jésuite espagnol, né en 1740 à Planès, dans le royaume de Valence, fit ses études dans le collége des Nobles de cette ville, que dirigeaient les jésuites, et, dès l'âge de 15 ans, il fut admis dans leur noviciat. Il occupait une chaire de rhétorique et d'humanités à l'académie de Candia, lorsque le comte d'Aranda provoqua, en 1767, le décret de Charles III qui prononçait l'expulsion des jésuites. Le général corse Paoli accueillit généreusement Andrès et ses compagnons d'exil; Andrès écrivit alors en latin une sorte de mémoire sur les maux soufferts par les jésuites dans leur déportation, et cet écrit, mis sous les yeux du souverain pontife, contribua beaucoup à lever les obstacles qui s'opposaient à l'admission des jésuites en Italie. Il fut chargé d'enseigner la philosophie dans la maison de son ordre à Ferrare, et il y fit sa profession le 15 mai 1773. Au mois de juillet de la même année, Clément XIV, à la sollicitation de plusieurs souverains, donna le fameux bref qui supprimait la compagnie de Jésus. Andrès se retira à Mantoue. L'académie de cette ville ayant mis au concours, en 1774, un problème d'hydraulique, Andrès, en obtenant l'accessit, brilla auprès du savant Fontana, qui remporta le prix. Il publia, en 1776, en italien, son *Saggio della filosofia del Galileo* (Essai sur la philosophie de Galilée), qui fit une grande sensation; il entreprit plusieurs voyages dans l'Italie, se rendit à Vienne et à Genève, en faisant dans tous les lieux qu'il visitait des recherches pour un grand ouvrage sur toutes les littératures, auquel il travaillait alors, et en 1782 il le fit paraître à Parme sous ce titre: *Dell' origine, de progressi, et dello stato attuale d'ogni letteratura* (De l'origine, du progrès, et de l'état actuel de toutes les littératures), 1782-1790, 7 vol. grand in-4°; Venise, 1808-1817, 8 vol. in-4°; Pistoie, 1818, 8 vol. in-4°; Pise, 1821, 23 vol. in-8°. Cet ouvrage écrit avec élégance et pureté, fait un très-grand honneur à l'érudition et au jugement de l'écrivain, quoiqu'on ait pu y relever quelques idées singulières et quelques opinions hasardées. Ortolani a publié, en 1825, la traduction française du premier volume, Paris, in-8°; mais la mort l'arrêta dans son entreprise. Peignot a donné l'analyse de cet ouvrage dans son *Répertoire bibliographique*, p. 318 et suiv. Andrès publia, en 1793, à Vienne, un ouvrage intitulé: *De l'origine et des vicissitudes de l'art d'enseigner à parler aux sourds-muets*, in-8°, où, tout en rendant à l'abbé de L'Epée et à l'abbé Sicard l'honneur qui leur est dû, il s'attache à prouver que cet art fut inventé par deux moines de son pays, Pierre Ponce de Léon, bénédictin, qui vivait à Orihuéla vers la fin du XVI[e] siècle, et Jean-Paul Bonet, qui laissa sur cette sorte d'enseignement un écrit imprimé en 1620 à Madrid. Andrès fit paraître

encore à Vienne, un livre très-estimé sur la littérature de cette ville, et après son retour à Mantoue, il donna une *Relation de ses voyages en Italie*. En 1796, lorsque les Français se disposaient à assiéger Mantoue, il se retira à Colorno. Après l'évacuation de l'Italie par les Français, en 1799, Andrès fut désigné par l'empereur d'Autriche pour diriger l'université de Pavie; mais les nouvelles victoires des armées françaises l'obligèrent de se retirer à Parme, où il publia une édition des *Lettres latines et italiennes* du savant Antoine-Augustin, archevêque de Tarragone, 1804, in-4°. Ferdinand VII, qui avait, à l'instigation de Charles III, chassé comme lui, en 1767, les jésuites de son royaume de Naples, demanda en leur faveur au pape Pie VII un bref qui fut publié à Naples le 2 août 1804. Andrès, malgré le délabrement de sa santé, fut un des premiers de son ordre qui accoururent. Les jésuites, qui avaient déjà relevé plusieurs établissements, lorsque les Français envahirent le royaume, se réfugièrent à Palerme. Andrès obtint du nouveau gouvernement, à cause de ses infirmités et de son grand âge, l'autorisation de rester à Naples, et fut même nommé préfet de la bibliothèque royale. Il devint aussi membre de l'académie napolitaine, et, après la mort de François Daniel, secrétaire de l'académie des antiquités. Il perdit la vue en 1813. Après la chute de Napoléon, il se rendit à Rome, où il entra de nouveau dans une des maisons de son ordre. Il mourut le 13 janvier 1817, âgé de 77 ans, après avoir été honoré pendant sa vie de la faveur de plusieurs souverains; les plus riches personnages recherchaient son amitié, et, durant son séjour à Mantoue, les voyageurs de la plus haute distinction allaient admirer en lui le savant humble et le philosophe chrétien. Le P. Andrès, non moins bienfaisant que modeste, se dépouillait souvent du nécessaire pour secourir l'indigent. Le roi d'Espagne fit traduire ses ouvrages pour l'instruction de la jeunesse de ses États. Outre ceux que nous avons cités, on a de lui : *Prospectus philosophiæ universæ, publice disputationi propositæ in templo ferrariensi*, Ferraræ, 1773, in-8°. Les ouvrages suivants furent écrits en italien, et traduits pour la plupart en espagnol : *Lettre à M. le commandeur L. Cajetan Valenti Gonzaga, sur la corruption supposée du bon goût en Italie au* XVe *siècle*, Crémone, 1776, in-8°; *Lettre au comte Alexandre Muravi-Bra, sur le revers d'une médaille, mal expliquée par le P. Maffei*, Mantoue, 1778, in-8°; *Lettre au marquis Paléotti sur une démonstration de Galilée*, remarquable par des vues aussi sages que profondes, Ferrare, 1779, in-4°; *Dissertation sur les causes du peu de progrès des sciences à notre époque*, Ferrare, 1779, in-4°; *Dissertation sur la musique des Arabes*, Venise, 1787, in-8°, insérée par l'abbé Toderini dans son ouvrage sur la littérature des Turcs, tome Ier, page 256; *Catalogue des manuscrits de la maison Capilupi de Mantoue*, avec des observations, Mantoue, 1797, in-8° : ce catalogue vivement désiré par les savants eut un grand succès; *Lettre à l'abbé Jacques Morelli sur quelques manuscrits des bibliothèques capitulaires de Novare et de Verceil*, Parme, 1802, in-8° : cet écrit répand beaucoup de lumière sur plusieurs recueils de canons, et indique les fautes qui se sont glissées dans l'édition donnée par Muratori sur les anciennes lois des Lombards; *Explication d'une carte géographique de 1455, et exposé des notices qu'on avait à cette époque sur les Antilles*, Naples, 1815, in-8°; *Notices historiques sur les Milésiens, tirées d'un manuscrit de la bibliothèque royale de Naples*, ibid., 1815; *Recherches sur l'usage de la langue grecque dans le royaume de Naples*, ibid., 1816; *Notice sur deux poëmes grecs de Jean d'Otranto et de Georges de Gallipoli au* XIIIe *siècle, poëmes existants à la bibliothèque de Saint-Laurent à Florence;* différentes *Dissertations* sur le culte jadis rendu à la déesse Isis, sur quelques inscriptions trouvées dans son temple, sur la découverte de Pompéia et d'Herculanum; sur la figure de la terre; *Dissertation sur l'autorité des Pontifes; Lettres familières* (en espagnol) *à son frère don Charles*, Madrid, 1794, 6 vol. petit in-4°, où l'on trouve beaucoup d'anecdotes et de détails bibliographiques.

ANDREZEL (Barthélemy-Philibert Picon d'), né à Salins en 1757, d'une famille distinguée dans les armes et la diplomatie, était petit-fils du vicomte d'Andrezel, qui, pendant son ambassade à Constantinople, établit dans le faubourg de Pera l'école orientale française à laquelle nous devons un grand nombre de savants orientalistes, et neveu du marquis d'Andrezel, connu par deux volumes d'*Essais politiques*. Elevé à l'école militaire de La Flèche, il entra dans l'état ecclésiastique, et devint, dès l'âge de 25 ans, vicaire général de M. de Champion de Cicé, archevêque de Bordeaux. Député en 1785, à l'assemblée générale du clergé, il fut nommé cette même année abbé de Saint-Jacut en Bretagne, et assista en cette qualité aux états de cette province. L'abbé d'Andrezel refusa de prêter le serment exigé des prêtres en 1792, se retira en Angleterre et ne rentra en France qu'en 1803. Après être demeuré six années sans fonctions, il fut nommé, en 1809, inspecteur général de l'Université, et fit partie, en 1820, de la commission de censure. Admis à la retraite sans l'avoir demandé, en 1824, par M. Frayssinous, il se retira à Versailles, où il mourut en 1826, âgé de 68 ans, après avoir repris ses fonctions ecclésiastiques qu'il avait longtemps interrompues. L'abbé d'Andrezel avait de l'esprit et un caractère aimable. Barbier lui attribue une part dans les notes du poëme de *l'Imagination* de Delille. Il travailla au *Mémorial des Pasteurs*, de 1803 à 1809, et il écrivit pendant les Cent jours dans le *Journal général de France*. Le principal ouvrage de l'abbé d'Andrezel est la traduction de l'*Histoire des deux derniers rois de la maison de Stuart*, par Fox, avec la vie de l'auteur, Paris, 1809, 2 vol. in-8°. La censure impériale fit subir à cet ouvrage de nom-

breuses mutilations. Il fut l'éditeur des *Excerpta e scriptoribus græcis*, de M. Mollevault, professeur, frère du poëte de ce nom, Paris, 1815, in-12; ouvrage adopté par l'Université et traduit en français par M. Hantome, Paris, 1825, 2 vol. in-12, 3ᵉ édition.

ANDRONIC, parent de saint Paul, et compagnon de sa captivité. Il était considéré parmi les apôtres et avait embrassé la foi de Jésus-Christ avant saint Paul. On dit qu'il souffrit le martyre à Jérusalem avec Junie sa femme. — Un autre ANDRONIC fut mis à mort avec saint Probus et saint Taraque, durant la persécution de Dioclétien en 304. Leurs *Actes* sont un des plus précieux monuments de l'antiquité. Voy. *Acta sincera* de D. Ruinart, p. 419; Tillemont, t. V, p. 285.

ANDRONIC, chef de la secte des androniciens, avait adopté les erreurs des sévériens. Ces sectaires croyaient que la partie supérieure des femmes était l'ouvrage de Dieu, et la partie inférieure l'ouvrage du diable.

ANGE DE CLAVASIO, franciscain génois, mort à Coni en Piémont, l'an 1495, est auteur d'une somme de cas de conscience avec le titre de *Summa angelica*, Venise, 1487, in-fol. Benoît XIV a approuvé le culte qu'on rendait à ce saint religieux.

ANGE DE SAINTE ROSALIE, augustin déchaussé et savant généalogiste, naquit à Blois en 1655, et mourut à Paris en 1726. Il préparait une nouvelle édition de l'*Histoire de la maison de France et des grands officiers de la couronne*, commencée par le P. Anselme, lorsqu'il fut subitement frappé de mort, laissant après lui la mémoire d'un savant laborieux. Le P. Simplicien, son associé dans ce travail, la publia en 9 vol. in-fol., Paris, 1726-1733, avec les corrections et additions de M. du Fourny. Le P. Ange a aussi composé l'*Etat de la France*, en 5 vol. in-12. Son nom de famille était Vaffard. Il y a des inexactitudes dans l'*Histoire de la maison de France ;* mais quel ouvrage de ce genre en est exempt? C'est d'ailleurs un répertoire très-utile pour l'histoire de France qui a demandé bien des recherches.

ANGE DE SAINT-JOSEPH (Le P.), carme déchaussé de Toulouse, dont le vrai nom était *La Brosse*, resta longtemps dans la Perse en qualité de missionnaire apostolique ; le séjour qu'il fit dans ce royaume lui donna lieu d'en apprendre la langue. Cette connaissance l'engagea à entreprendre une traduction latine de la *Pharmacopée persane*, qui vit le jour à Paris en 1681, in-8°. Le docteur Hyde attribue cette traduction au P. Matthieu. Il y a encore de lui, *Gazophylacium linguæ Persarum*, Amsterdam, 1684, in-fol., ouvrage recommandable par la justesse des remarques et par divers traits historiques, quoique défiguré par d'assez nombreuses inexactitudes. L'auteur y explique les termes en latin, en français et en italien, pour rendre son livre d'un usage plus général aux nations les plus éclairées de l'Europe. Il avait été provincial de son ordre en Languedoc, et mourut à Perpignan l'an 1697.

ANGÈLE-MÉRICI (la mère), appelée aussi *la B. Angèle de Brescia*, née en 1511 à Desenzano sur le lac de Garda, était d'une famille d'artisans. Ayant perdu en bas âge son père et sa mère, elle resta avec une sœur aînée sous la tutelle d'un oncle qui favorisa leur goût de piété. Elles s'enfuirent un jour toutes deux pour se retirer dans un ermitage; mais leur oncle les atteignit en chemin et les détourna de leur projet. Après la mort de sa sœur, qu'elle perdit peu de temps après, Angèle prit l'habit du tiers-ordre de Saint-François et pratiqua des austérités dont s'effraie la nature. Elle visita les saints lieux, s'arrêta à Rome lors de son retour, pour y satisfaire sa dévotion, et, revenue à Brescia, jeta les fondements de l'ordre de Sainte-Ursule, en 1537. Le but de cet institut était le soulagement des pauvres et des malades et l'instruction des jeunes filles. La B. Angèle voulut que ses filles restassent chez leurs parents, dans la pensée que leur exemple serait utile au monde. Mais le temps modifia cette règle, puisqu'il existait plusieurs couvents d'ursulines cloîtrées en France. Angèle fut élue, à peine âgée de 26 ans, première supérieure de l'institut. Elle mourut en odeur de sainteté le 21 mars 1540, et fut béatifiée en 1770. Sa Vie a été écrite en italien par le P. Ottavio de Flamic, Brescia, 1600, in-4°.

ANGELI (ETIENNE), jésuate, fut, dit Montucla, un géomètre distingué dans son temps, et très-fécond. Il publia, dans l'intervalle des années 1658 à 1662, un grand nombre d'ouvrages concernant tous des sujets de la géométrie transcendante. L'ordre des jésuates ayant été supprimé en 1668, Angeli vécut en particulier, et professa les mathématiques à Padoue, où il vivait encore à la fin du XVIIᵉ siècle. Cornélius à Beughem, dans sa *Bibliographia mathematica*, donne les titres des ouvrages d'Angeli, au nombre de neuf.

ANGELICO (JEAN), dominicain et peintre, naquit à Fiésole. Le pape Nicolas V lui donna sa chapelle à peindre, et lui offrit l'archevêché de Florence pour récompenser sa modestie et ses talents, mais ce religieux le refusa. On dit qu'il laissait toujours quelques fautes grossières dans ses meilleures compositions, de peur que son amour-propre ne fût trop flatté des louanges qu'on lui aurait données. Il ne peignit jamais que des tableaux de dévotion. Il mourut en 1455, à 68 ans.

ANGELIERI (BONAVENTURE), moine de l'ordre des frères mineurs de Saint-François, né à Marsalla, en Sicile, n'est connu que par la singularité des titres de deux volumes qu'il a publiés, et qui devaient être suivis de vingt-quatre autres, qu'il avait préparés sur les mêmes sujets. Le premier est intitulé : *Lux magica*, etc., *cælestium, terrestrium et inferorum origo, ordo, et subordinatio cunctorum, quoad esse, fieri, et operari, viginti quatuor voluminibus divisa, pars prima*, etc., Venise, 1686, in-4°. Ne voulant point se faire connaître pour auteur de ce livre, il le donna

sous le nom de *Livio Betani*, ce qui l'a fait ranger parmi les auteurs pseudonymes; mais il fut plus hardi en publiant son second volume, intitulé : *Lux magica academica, pars secunda, primordia rerum naturalium sanabilium, infirmarum et incurabilium continens*, etc., Venise, 1687, in-4°. On ne sait rien de la vie de ce moine, sinon qu'il fut vicaire général de son ordre à Madrid, qu'il passa ensuite parmi les pères de l'Observance, et qu'il vivait encore en 1707, année où Mongitore parle de lui comme d'un auteur vivant, *Bibliotheca sicula*, vol. Ier, pag. 112.

ANGELIS (Jérôme,) né en 1567, à Castro-Giovanni, en Sicile, entra à l'âge de 17 ans dans la compagnie de Jésus, et fut envoyé en 1595, en qualité de missionnaire, aux Indes et au Japon. Une violente tempête ayant jeté son vaisseau sur les côtes du Brésil, il fut fait prisonnier par des corsaires, et amené en Angleterre. Délivré presque aussitôt, il retourna en Portugal, se fit ordonner prêtre, et repartit pour le Japon, où il arriva en 1602. Il s'était déjà signalé par des conversions éclatantes, lorsqu'en 1614, un édit du souverain proscrivit les missionnaires jésuites dans toute l'étendue de ses Etats. Angelis obtint de ses supérieurs la permission de quitter l'habit de son ordre, et continua de prêcher la foi dans les différentes provinces de l'île. Il porta ses pas à Meaco, à Osacka, etc., où il restait à peine 1000 chrétiens que l'on y avait relégués, et dans peu de temps on en compta 11,000. Quand la persécution de 1623 éclata dans le Japon, Angelis, pour délivrer son hôte que sa charité à recevoir le ministre de Dieu allait conduire à l'échafaud, reprit les habits de son état, et se présenta courageusement devant les tyrans, qui le firent périr par le supplice du feu le 24 décembre de cette même année. On apprend de l'auteur de la Bibliothèque des jésuites, que ce laborieux missionnaire avait écrit une courte Relation du royaume d'Yesso. Une de ses lettres, sur le même sujet, se trouve dans l'*Histoire de ce qui s'est passé dans le royaume de la Chine et du Japon*, tirée des lettres écrites de 1619 à 1621, traduite de l'italien, par Pierre Morin, in-4°.

ANGELIS (Alexandre), né à Spolette, entra dans l'ordre des jésuites en 1581, professa successivement la philosophie et la théologie, fut appelé par le cardinal Serra à Florence, où il mourut en 1620, âgé de 58 ans. Il a laissé un ouvrage en cinq livres contre les astrologues, imprimé pour la seconde fois à Rome, 1615, in-4°. Il avait promis, mais il ne put achever, des *Commentaires sur la philosophie et la théologie universelle*.

ANGELIS (François-Antoine), né à Sorrento, en 1567, entra chez les jésuites en 1583, fut envoyé en 1602 dans l'Inde, et, deux ans après en Ethiopie, où il prêcha l'Evangile pendant dix-huit ans. Il mourut en 1623; il avait traduit dans une des langues de l'Ethiopie plusieurs ouvrages, entre autres les *Commentaires de Jean Maldonat sur l'Evangile de saint Matthieu et sur l'Evangile de saint Luc*.

ANGELIS (Mutius), né à Spolette, mort en 1597, âgé de trente-neuf ans, professa pendant seize ans la philosophie et la théologie, et laissa des commentaires sur presque tous les livres d'Aristote, sur la Somme de saint Thomas, des notes sur les Epitres de saint Paul, etc.

ANGELOCRATOR (Daniel), théologien réformé, né à Corbach, en 1569, mort en 1635, surintendant et pasteur à Kœthen. Il assista au synode de Dordrecht, en 1618, fut très-maltraité lors de la prise de Cassel, en 1626, par Tilly. Dans le nombre de ses ouvrages, indiqués dans la *Hesse savante*, de Striedel, on remarque : *Chronologia autoptica*, Cassel, 1601, in-fol., c'est-à-dire, *Chronologie* tellement évidente qu'elle équivaut à l'avantage d'avoir été témoin des événements. Ses écrits théologiques n'annoncent pas moins de confiance dans ses lumières et ses opinions. On a encore de lui des ouvrages sur l'art métrique des anciens, et un *Traité des poids, mesures et monnaies*, accompagné de tableaux bien faits : *Doctrina de ponderibus, mensuris et monetis*, Marbourg, 1617, in-4°. Son nom de famille était *Engelhardt*. Sa *Chronologie* est un ouvrage savant, mais plein d'erreurs, et d'une confiance déplacée dans les absurdes compilations d'Annius de Viterbe.

ANGELOME, diacre et religieux bénédictin de l'abbaye du Luxeuil, au commencement du IXe siècle, se distingua, dans ces temps d'ignorance, par son goût pour l'étude. Ses talents le firent connaître de l'empereur Lothaire, qui tenta vainement de l'attirer à sa cour. Il avait écrit, en latin, un grand nombre d'ouvrages qui se sont perdus. On conservait, dans la bibliothèque du Luxeuil : ses *Commentaires sur la Genèse, sur le Cantique des cantiques*, et *sur les Livres des Rois*. Son *Commentaire sur le Cantique des cantiques* a été imprimé à Cologne, en 1530, in-12; celui *sur le Livre des Rois*, à Rome, Paul Manuce, 1565, in-fol., suivant Ciaconius. Ces deux ouvrages, qui portent l'empreinte de l'esprit bizarre et grossier du IXe siècle, avaient été imprimés ensemble à Cologne, 1530, in-4°. Angelome mourut à Luxeuil en 854.

ANGENNES (Charles), d'une ancienne maison du Perche, est plus connu sous le nom de cardinal de Rambouillet. Il obtint l'évêché du Mans de Charles IX, et la pourpre de Pie IV, auprès duquel il avait été envoyé en ambassade. Sixte-Quint lui donna le gouvernement de Cornetò. Il y mourut en 1587, à 56 ans, de poison, suivant quelques-uns. Ce prélat, propre aux grandes affaires, avait paru avec éclat au concile de Trente. Ce fut sous son épiscopat que les calvinistes prirent la ville du Mans, et pillèrent l'église cathédrale de Saint-Julien.

ANGENNES (Claude), frère du précédent, né à Rambouillet, en 1538, devint conseiller-clerc au parlement de Paris, en 1565. En-

voyé, trois ans après, vers Côme de Médicis, grand duc de Toscane, il fut honoré du titre de conseiller d'Etat, et nommé évêque de Noyon en 1577, puis du Mans en 1588, à la place de son frère Charles. Il y établit un séminaire, et y mourut en 1601, aimé et respecté. On a de lui une *Lettre* contre l'action de Jacques-Clément, 1589, in-8°; elle est jointe à une *Réponse* d'un docteur en théologie, qu'on croit être Jean Boucher. Il a également publié une *Remontrance du clergé de France*, 1585, in-8°; une seconde, 1596, idem; *Avis de Rome*, tirés des Lettres de l'évêque du Mans à Henri de Valois, 1589, in-8°. Dans cet écrit, l'auteur se prononce fortement contre Henri III. Enfin une *Lettre à Henri III*, dans laquelle il lui rend compte de sa mission à Rome, relative à la mort du cardinal de Guise.

ANGERS (François d'), capucin de la province de Paris, joignait aux vertus attachées à sa profession, un amour ardent pour les lettres. L'on a de lui, entre autres ouvrages : *Historia missionis capucinorum ad regnum Marochii in Africa*, etc., Madrid, 1644, in-8°; *Vita Patris Josephi Leclerc, capucini*, Paris, 1645, in-4°.

ANGILBERT (saint), neustrien, étudia avec Charlemagne sous Alcuin, qui lui fut attaché comme un père l'est à son fils. Charlemagne lui donna Berthe sa fille, le fit gouverneur de la France maritime, depuis l'Escaut jusqu'à la Seine, et ministre principal de Pépin son fils, qu'il avait fait couronner roi d'Italie. Angilbert quitta le ministère et sa femme, pour se faire moine, en 790, dans le monastère de Centule, ou de Saint-Riquier, en Ponthieu, dont il devint abbé peu d'années après. Il fut obligé de sortir très-souvent de son monastère, pour des intérêts d'état, ou pour des affaires ecclésiastiques. Il fit quatre voyages à Rome. Dans le dernier, il accompagna Charlemagne, qui l'appelait son Homère. Il le vit couronner empereur d'Occident, et mourut l'an 814. Nous n'avons de lui que peu d'ouvrages, ce sont des *poésies*. On en trouve quelques-unes dans le *Recueil des historiens de France*, dans Alcuin, dans le *Spicilége*. On a aussi l'histoire qu'il a écrite de son monastère. L'ouvrage d'Angilbert, 1741, in-8°, intitulé *Histoire des premières expéditions de Charlemagne, pendant sa jeunesse et avant son règne*, composé pour l'instruction de Louis le Débonnaire, n'est qu'un roman rédigé par Dufresne de Francheville. (*Voy.* le *Dictionnaire des anonymes*, tom. IV, pag. 73.)

ANGLUS (Thomas), prêtre catholique anglais, du XVII[e] siècle, se déguisa sous les noms de *Candidus*, *Albius*, *Bianchi* et *Richworth*; on croit que son vrai nom était *White* (Le blanc), mais il est plus généralement connu sous celui d'Anglus. Il résida longtemps à Paris et à Rome, et fut successivement principal d'un collége à Lisbonne, et sous-principal de celui de Douai. Il adopta les sentiments de Kenelm Digby sur la philosophie d'Aristote, et entreprit d'expliquer, par elle, les mystères les plus impénétrables de la religion, tels que la prédestination, le libre arbitre et la grâce. Il a écrit, sur ces divers sujets, des ouvrages dont l'obscurité est comparée par Baillet à celle des anciens oracles. Anglus répondit à ce reproche d'obscurité d'une manière assez remarquable : « Ou les savants m'entendent, dit-il, ou ils ne m'entendent pas. S'ils m'entendent, et qu'ils trouvent que je me trompe, il leur est aisé de me réfuter ; s'ils ne m'entendent point, ils ont tort de s'élever contre ma doctrine. » Plusieurs de ses écrits ont été censurés à Rome, en 1658, par la congrégation de l'*Index*, et les théologiens de Douai ont condamné vingt-deux propositions extraites de ses *Institutions sacrées*. Descartes, qui l'appelle *M. Vitus*, essaya de lui faire adopter son système; mais ils ne purent s'entendre. Anglus mourut quelque temps après le rétablissement de Charles II. Ses principaux ouvrages sont : *Institutiones peripateticæ; Appendix theologica de origine mundi; Tabulæ suffragiales de terminandis fidei litibus ab ecclesia catholica fixæ; Tesseræ Romanæ evulgatio; Statera morum; De medio animarum statu*, etc.

ANGRIANI (Michel), appelé aussi *Ayguani* ou *de Aygonnis*, religieux bolonais du XIV[e] siècle, de l'ordre des Carmes, prit le bonnet de docteur de l'université de Paris. Un voyage qu'il fit en Italie pour les affaires de son ordre ayant donné lieu à Urbain VI d'apprécier son mérite, ce pape le nomma vicaire général. Elu général de son ordre en 1381, Angriani le gouverna pendant cinq ans, puis il se retira dans le monastère de Bologne, ou il mourut en 1400. Son principal ouvrage, dont on a longtemps ignoré l'auteur, est un Commentaire sur les Psaumes, intitulé : *Incognitus in Psalmos*, Milan, 1510, in-fol., publié par Léonard Veggio, et plusieurs fois réimprimé, notamment à Lyon, 1682, 2 vol. in-fol. On a encore d'Angriani : *Quæstiones disputatæ in librum IV sententiarum*, Milan, 1510, in-fol., revu par François-Léonard Priolo, Venise, 1623, in-folio. Moreri lui attribue encore plusieurs traités qui n'ont pas été imprimés.

ANICET (saint), syrien, fut élevé sur le siége de saint Pierre l'an 157, après saint Pie. Il fut visité à Rome par saint Polycarpe de Smyrne. Ces deux grands hommes agitèrent ensemble plusieurs questions, qui faisaient alors du bruit dans l'Eglise. Ils discutèrent aussi la coutume où étaient les Asiatiques de célébrer la Pâque avec les Juifs, le quatorzième jour de la première lune qui se rencontre après l'equinoxe du printemps : mais tout se fit de part et d'autre avec la plus grande modération. La diversité de sentiments, par rapport à la célébration de la Pâque, ne rompit point les liens de la paix. Chacun s'en tint à ce qui se pratiquait dans son église ; Anicet céda même à Polycarpe l'honneur d'offrir le sacrifice. Ce saint pape sut garantir son troupeau du poison de l'erreur, et conserver le dépôt de la foi dans toute sa pureté. Il empêcha par sa vigilance les funestes ravages

des hérésies de Valentin et de Marcion. Il mourut l'an 168, durant la persécution de Marc-Aurèle. S'il ne répandit pas son sang pour la foi, il fut au moins exposé à beaucoup de dangers et de souffrances; ce qui l'a fait qualifier de *martyr*. Il est nommé avec ce titre dans divers martyrologes, et surtout dans le romain.

ANIEN, diacre de Célède, ville d'Italie, dont on a, depuis longtemps, perdu jusqu'aux vestiges, vivait à la même époque que saint Jérôme et saint Augustin, et fut attaché à l'hérésiarque Pélage, en faveur de qui il composa une défense contre les *Dialogues* de saint Jérôme. Il traduisit aussi en latin, dans le même but, les *Homélies* de saint Chrysostôme sur saint Matthieu : ordinairement on ne lui attribue que la traduction des huit premières; mais Richard Simon pense que celle des suivantes est également de lui. Anien, dans son épître dédicatoire à Oronce, évêque pélagien, affecte de confondre la doctrine de saint Augustin sur la grâce et la prédestination avec celle des manichéens. On a encore de lui la traduction des sept homélies de saint Chrysostome à la louange de saint Paul, qu'il dédia à Evangélus, évêque de sa secte, et où il laisse percer sa haine contre saint Augustin. Huet fait grand cas d'Anien, à ne le considérer que comme traducteur, et Casaubon l'appelle un très-élégant interprète. Les bénédictins, dans leur édition des œuvres de saint Chrysostome, se sont servis de sa traduction.

ANISSON (Laurent), imprimeur à Lyon et échevin en 1670, fut le premier de son nom qui se distingua dans l'imprimerie. Nous avons cru devoir le mentionner dans ce Dictionnaire, parce que c'est de ses presses qu'est sortie la grande Bibliothèque des Pères, imprimée sous ce titre : *Bibliotheca maxima veterum Patrum et antiquorum Scriptorum*, Lyon, 1677, 27 vol. in-fol., et dont Philippe Despont fut l'éditeur. On joint à cette collection : *Apparatus ad Bibliothecam maximam Patrum*, de Nicolas Le Nourry, Paris, 1703-1715, 2 vol. in fol.; et l'*Index Biblioth. max. Patrum*, de Simon de Sainte-Croix, Gênes, 1707, in-fol. — Les fils et petits-fils de Laurent Anisson furent successivement directeurs de l'imprimerie royale à Paris.

ANNAT (François), né à Rodez, en 1607, jésuite, professeur de philosophie et de théologie dans son ordre pendant treize ans à Toulouse, assistant du général, ensuite provincial, fut fait confesseur de Louis XIV en 1654. Son vrai nom était Canard, qu'il latinisa. Nous avons de lui plusieurs ouvrages en latin, Paris, 1666, 3 vol. in-4°, et d'autres en français, contre les nouveaux disciples de saint Augustin. Dans le nombre, on distingue ses *Observations sur le miracle qu'on dit être arrivé à Port-Royal*. Les écrivains jansénistes ont prouvé, par les vains efforts qu'ils ont faits pour réfuter ses ouvrages, le cas que l'on doit faire de ses talents. Pascal lui a adressé ses deux dernières provinciales. Annat mourut à Paris en 1670. Il avait perdu sa place de confesseur dans les commencements de l'inclination de Louis XIV pour la duchesse de la Vallière. Des représentations qu'un confesseur ne peut se dispenser de faire en pareille occasion, déplurent à ce prince, quoique en général très-docile aux leçons de la religion, et le père Annat fut renvoyé. — Il y a encore un Pierre Annat, supérieur de la congrégation de la doctrine chrétienne, dont on a *Apparatus ad positivam theologiam methodicus*, Paris, 1705, 2 vol. in-4°, mis à l'*index* le 12 septembre 1714.

ANNE, femme d'Elcana. Dieu touché de ses prières, lui ayant promis qu'elle serait mère, elle accoucha de Samuel l'année d'après, environ 1155 avant J.-C. Anne signala sa reconnaissance par un cantique d'actions de grâces, plein d'idées sublimes et magnifiques de la Divinité, de sa providence, et de sa terrible et admirable justice. En voici quelques traits : « C'est le Seigneur qui ôte et qui donne la vie; il conduit au tombeau et il en retire; c'est le Seigneur qui ôte et qui donne les richesses ; il abaisse et il élève qui il lui plaît. Il tire l'indigent de la poussière, et le pauvre de dessus le fumier, pour le mettre au rang des princes, et le faire briller sur le trône; car c'est le Seigneur qui a fait les fondements de la terre, c'est lui qui a su y poser le monde. Il soutiendra toujours les justes dans leur démarche, tandis que les impies, abandonnés de lui, seront obligés de se cacher et de demeurer dans le silence; car l'homme laissé à ses propres forces ne sera jamais que faiblesse. Le Seigneur répand la terreur sur ses ennemis ; du haut du ciel il fera gronder la foudre sur eux. » Quand on réfléchit que c'est une femme qui a dit tout cela dans un cantique que toutes les traductions dégradent; sept à huit siècles avant que les sages de la Grèce aient balbutié quelques sentences éparses sur ces grandes vérités, peut-on ne pas avoir pitié de la philosophie profane, et de ces fastueux pédagogues, qui à peine auraient compris quelque chose aux leçons de la bonne Anne? *Voy.* Débora, Marie, mère de Jésus.

ANNE, femme du vieux Tobie, mourut après son mari dans une heureuse vieillesse, et fut ensevelie dans le même tombeau.

ANNE (sainte), épouse de Joachim, et mère de la sainte Vierge. Saint Epiphane est le premier Père de l'Eglise qui nous ait appris son nom. Les Pères des trois premiers siècles n'en parlent dans aucun endroit de leurs ouvrages. Saint Jean-Damascène a fait de grands éloges de ses vertus. L'empereur Justinien I[er] fit bâtir à Constantinople une église sous l'invocation de sainte Anne, vers l'an 550; on lit dans Codinus que l'empereur Justinien II en fonda une autre en 705. Le corps de la sainte fut apporté, dit-on, de la Palestine à Constantinople en 740; et c'est depuis ce temps-là que plusieurs églises d'Occident se vantent d'avoir quelques portions de ses reliques.

ANNE, la prophétesse, fille de Phanuel,

fut témoin de l'humilité ineffable de la sainte Vierge, quand cette mère sans tache vint après ses couches, selon la loi, se purifier au temple : alors Anne, cédant aux vifs transports de sa joie, annonça avec le vieillard Siméon les merveilles du Messie.

ANNE. *Voy.* ANANUS.

ANNIUS de VITERBE *ou* JEAN NANNI, dominicain et maître du sacré palais, sous Alexandre VI, qui en faisait beaucoup de cas, mourut à Rome en 1502, à l'âge de 70 ans. On a de lui des *Commentaires* sur plusieurs livres de l'Ecriture sainte, et 17 livres d'*Antiquités*, Rome, 1498, in-fol.; Paris, 1512, in-fol.; Anvers, 1552, in-8°, compilés sans jugement dans des temps où il n'y avait pas de critique. Il y entasse tous les écrits supposés, qu'on a attribués aux anciens auteurs, comme à Xénophon, à Philon, etc. Il paraît que ceux qui l'ont accusé de la fabrication de ces ouvrages, se sont trompés, et qu'Annius n'a fait qu'adopter des écrits que l'imposture avait enfantés avant lui. On peut consulter sur ce sujet le *Voyage d'Italie* du P. Labat, tom. VII, p. 95, où ce dominicain fait une digression fort ample en faveur de son confrère. On peut encore consulter une *Apologie* d'Annius, par Didime Ropaligero, Vérone, 1679, in-folio, en italien.

ANNON (saint), sorti d'une famille noble, prit, dans sa jeunesse, le parti des armes. Un pieux chanoine de Bamberg, son oncle, lui ayant parlé de la vanité des biens du monde, il y renonça, et résolut de se consacrer à Dieu dans l'état ecclésiastique. Ses vertus et son devoir le firent connaître à la cour de l'empereur Henri III, dit *le Noir*. Ce prince le fit venir auprès de sa personne. Quelque temps après, il le nomma prévôt de Groslar, dans la Basse-Saxe. Il l'éleva sur le siége archiépiscopal de Cologne en 1056. Après avoir réformé tous les monastères de son diocèse, il en fonda deux de chanoines réguliers à Cologne, et trois de l'ordre de Saint-Benoît en d'autres lieux. Henri III étant mort, l'impératrice Agnès le fit nommer régent et premier ministre, pour gouverner durant la minorité de Henri IV. Ce jeune prince, séduit par les flatteurs et les compagnons de ses débauches, ne voulut plus souffrir les remontrances du saint archevêque; il lui ôta même le gouvernement de l'état. Mais les injustices et les exactions de ceux auxquels il donnait sa confiance excitèrent un mécontentement général, Annon fut rappelé, et il reprit l'administration des affaires en 1072. Il mourut le 4 décembre 1075, jour auquel on lit son nom dans le *Martyrologe* romain.

ANOT (PIERRE-NICOLAS), chanoine et grand-pénitencier de l'église de Reims, docteur en théologie, né en 1762 à Saint-Germain-Mont, département de la Marne, était sous-principal au collége de Reims, lorsque la révolution éclata. Son refus de prêter le serment l'obligea de s'expatrier. Il parcourut successivement les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Italie, et accompagna à Malte un jeune chevalier dont l'éducation lui avait été confiée. Après le concordat de 1802, il revint à Reims, où il se livra à ses fonctions et aux bonnes œuvres avec le plus généreux dévouement. Il s'était consacré particulièrement au soulagement des prisonniers, et il remplissait ce ministère avec autant de constance que de charité, retranchant souvent de ses propres besoins pour subvenir à ceux des malheureux qu'il visitait. Il est mort le 21 octobre 1823. M. Sannegon, en ouvrant les assises de la Marne, le 3 novembre suivant, crut devoir faire entrer dans son discours le tableau de son zèle et de sa charité pour les prisonniers, et M. Macquart, grand-vicaire de Reims, prononça devant l'association de la Providence son éloge, qui fut imprimé la même année, in-12. On trouve aussi une notice sur l'abbé Anot dans l'annuaire du département de la Marne pour 1824. On lui doit : le *Guide de l'Histoire*, ou *Annales du monde depuis la dispersion des hommes jusqu'en* 1801, in-folio, 1801, réimprimé avec des augmentations considérables, sous le titre d'*Annales du monde*, ou *Tableaux chronologiques qui présentent la naissance, les progrès, révolutions et démembrements des empires, etc., jusqu'en* 1816, 2e édition, Paris, 1816, in-folio; *Les deux Voyageurs*, ou *Lettres sur la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, la Pologne, la Prusse, l'Italie, la Sicile et Malte, écrites selon l'ordre des temps*, 1803, 2 vol. in-12. On dit qu'il a composé cet ouvrage avec F. Malfilâtre; *Oraison funèbre de Louis XVI*, Reims, 1814, in-4°; *Tableau de l'Histoire universelle, ouvrage qui sert de texte et de développement aux Annales du monde*, 1817-22, 6 vol. in-12; des *Sermons*, imprimés séparément de 1821 à 1823, où l'on trouve autant de goût que de solidité; *Discours prononcés dans les assemblées de l'association de la Providence établie à Reims*, 1823, 2 parties in-12.

ANQUETIL (LOUIS-PIERRE), né à Paris, le 21 janvier 1723, entra à 17 ans dans la congrégation de Sainte-Geneviève, et enseigna avec distinction au collége de Saint-Jean, les belles-lettres et la théologie. Devenu directeur du séminaire de Reims, il y composa l'histoire de cette ville. Il fut nommé, en 1759, prieur de l'abbaye de la Roë, en Anjou, et ensuite envoyé en qualité de directeur au collége de Senlis, pour y ranimer les études. C'est dans cette ville qu'il composa l'*Esprit de la ligue*. Il obtint, en 1766, le prieuré de Château-Renard, près de Montargis, et il l'échangea, au commencement de la révolution, contre la cure de la Villette, près de Paris. Enfermé à l'époque de la terreur, à Saint-Lazare, il continua dans sa prison son *Histoire universelle*. Anquetil fut élu membre de la seconde classe de l'Institut, lorsque cette société fut formée. Ayant été attaché bientôt après au ministère des relations extérieures, il fit paraître ses *Motifs des traités de paix, etc.* Cet auteur, doué d'une santé robuste qu'il devait à son humeur égale et à sa constante sobriété, était très-laborieux, et travaillait régulièrement dix heures par jour. Il ne se laissait rebuter par aucun obstacle, et il préparait encore d'im-

portants travaux, lorsque la mort l'enleva le 6 septembre 1808, dans sa 84ᵉ année. Sa vigueur ne l'avait pas abandonné, et la veille de son dernier jour, il disait encore à un de ses amis : « Venez voir un homme qui meurt « tout plein de vie. » Il a laissé : *Histoire civile et politique de la ville de Reims*, 1756-1757, 3 vol. in-12. Cette histoire se termine à l'année 1657; elle devait avoir un 4ᵉ volume qui n'a pas paru. Il eut pour collaborateur un Félix de la Salle ; ayant disputé pour savoir lequel des deux mettrait son nom à cet ouvrage, le sort se prononça pour Anquetil. On peut à ce sujet consulter le *Mémoire servant de réponse, pour le sieur Delaistre, contre le sieur Anquetil*, Reims, 1758, in-4ᵉ, de 14 pages. L'histoire de Reims, remplie de dissertations curieuses, est regardée comme un chef-d'œuvre en son genre. Aussi l'auteur disait-il à la fin de sa vie : « Je viens de relire l'histoire de Reims, « comme si elle n'était pas de moi, je ne « crains pas de dire que c'est un bon ouvrage. » *Almanach de Reims*, 1754, in-24 ; l'*Esprit de la Ligue*, ou *Hist. polit. des troubles de France pendant les* XVIᵉ *et* XVIIᵉ *siècles*, 1767, 3 vol. in-12 ; 1771, 3 vol. in-12 ; 1783, 3 vol. in-12; 1797, 3 vol. in-12, ouvrage estimé; *Intrigue du cabinet sous Henri IV et sous Louis XIII, terminée par la Fronde*, 1780, 4 vol. in-12, ouvrage qui, sans valoir les précédents, n'est pas sans mérite; *Louis XIV, sa cour et le Régent*, 1789, 4 vol. in-12, réimprimé en 1794 : cet ouvrage est la continuation des deux productions qui précèdent ; mais il leur est encore inférieur; *Vie du maréchal de Villars, écrite par lui-même, suivie du journal de la Cour de* 1724 à 1734, Paris, 1787 et 1792, 4 vol. in-12 : c'est un extrait des Mémoires écrits par Villars lui-même ; *Précis de l'histoire universelle*, 1797, 9 vol. in-12; 1801, 12 vol. in-12 ; 3ᵉ édition, entièrement revue par M. Jondot, 1807, 12 vol. in-12 : cet ouvrage, qui a été traduit en anglais, en espagnol et en italien, n'est guère qu'un abrégé de l'*Histoire universelle* des Anglais, et doit être lu avec précaution ; *Motifs des guerres et des traités de paix de la France pendant les règnes de Louis XIV, de Louis XV et Louis XVI*, 1798, in-8ᵉ ; *Histoire de France, depuis les Gaules jusqu'à la fin de la monarchie*, 1805, 14 vol. in-12 : il s'en est fait plusieurs éditions, et dans ces dernières années on l'a réimprimé en 4 vol. in-4ᵉ, avec une continuation qui mène cette histoire jusqu'en 1830; *Notice sur la vie de M. Anquetil-Duperron*, son frère ; plusieurs *Dissertations* dans les Mémoires de l'Institut.

ANSALDI (le P. CASTO INNOCENTE), antiquaire, né en 1710 à Plaisance, s'étant vu dans sa jeunesse sur le point de périr, entraîné par des chevaux fougueux qui s'arrêtèrent comme par miracle au bord d'un précipice, résolut de consacrer sa vie à Dieu, et prit, en 1726, l'habit de Saint-Dominique. Lorsqu'il eut terminé à Rome ses cours de théologie, il fut envoyé par ses supérieurs à Naples, où ses talents le firent bientôt connaître. Admis à l'académie ecclésiastique, fondée par Mgr. Ruffo, il y lut plusieurs mémoires pleins d'érudition, fut nommé en 1737 professeur extraordinaire de théologie à l'université de Naples, et se préparait à prendre possession de cette chaire, lorsqu'il reçut de ses supérieurs l'ordre de revenir à Bologne. Craignant d'être victime de quelque dénonciation, il quitta Naples furtivement le 29 novembre 1738, et, après avoir couru mille dangers, vint à Chieti demander un asile au marquis Cipagatti, qui l'accueillit avec bienveillance et le tint caché quelque temps. Il erra ensuite quatre ans dans les États de Venise; enfin le cardinal Quirini fit sa paix avec ses supérieurs, et, en 1745, sur la demande expresse du pape Benoît XIV, il fut nommé premier lecteur et professeur en théologie au couvent de son ordre à Brescia. Il remplit avec éclat la même chaire à Ferrare, puis à Milan, et prit part à la dispute que fit naître en Italie l'*Essai de philosophie morale*, dans lequel Maupertuis se propose de montrer l'insuffisance de la morale des stoïciens pour assurer le bonheur de l'homme. Le P. Ansaldi prit parti pour cet écrivain dans deux dissertations latines, insérées dans la *Raccolta di trattati di diversi autori concernenti alla religione naturale*, etc., Venise, 1757, 2 vol. in-4ᵉ. Sa réputation le fit appeler à la chaire de philosophie de l'université de Turin, et il l'exerçait depuis près de vingt ans avec le plus grand succès, lorsqu'il mourut en 1779, professeur émérite. Les ouvrages d'Ansaldi sont très-nombreux ; nous citerons : *Patriarchæ Josephi, Ægyptii olim proregis, religio a criminibus Basnagii vindicata*, Naples, 1738, in-8ᵉ; Brescia, 1747, in-8ᵉ ; *Dissertatio de veteri Ægyptiorum idololatria*, dans la *Raccolta calogerana*, tom. XXIII, p. 135-226 ; *De causis inopiæ veterum monumentis pro copia martyrum dignoscenda. — De martyribus sine sanguine dissertatio, in qua et nonnulla Romani martyrologii loca a criminationibus Baelii vindicantur*, Milan, 1739 et 1745, in-8ᵉ; 1741-44, in-4ᵉ : c'est une réfutation du sentiment de Dodwell sur le petit nombre des martyrs; *De principiorum legis naturalis traditione libri tres*, Milan, 1742, in-4ᵉ; *De Romana tutelarium deorum in oppugnationibus urbium evocatione liber*, etc., Brescia, 1745, in-8ᵉ, très-estimé, et plusieurs fois réimprimé en Angleterre : la 4ᵉ édition, Oxford, 1765, in-8ᵉ, est la plus recherchée; *De authenticis S. Scripturæ apud sanctos Patres lectionibus*, Vérone, 1747, in-4ᵉ, plein de recherches curieuses ; *De Baptismate in Spiritu sancto et igni commentarius philologicus : cui accedunt orationes duæ in Athenæo Ferrariensi habitæ*, Milan, 1752, in-4ᵉ ; *De sacro et publico apud ethnicos pictarum tabularum cultu adversus Græcos recentiores dissertatio*, Ferrare, 1752, in-8ᵉ ; Venise, 1755, in-4ᵉ; Turin, 1768, in-4ᵉ; *Herodiani infanticidii vindiciæ*, etc., Brescia, 1757, in-4ᵉ ; *De futuro sæculo ab Hebræis ante captivitatem cognito adversus Jo. Clerici cogitata commentarius*, Milan, in-8ᵉ ; *Riflessioni sopra i mezzi di perfezionare la filosofia morale*,

ibid., 1778, in-8°. L'auteur, en combattant les systèmes des philosophes modernes, s'attache à démontrer que l'on ne peut parvenir à la connaissance de l'homme moral qu'avec les lumières de la théologie; *De profectione Alexandri Magni Hierosolym. dissert. posthuma*, Turin, 1780, citée avec éloge par Sainte-Croix (*Examen crit. des histor d'Alex.*).

ANSALONI (GIORDANO), missionnaire sicilien, que l'Eglise du Japon compte au nombre de ses martyrs. Il naquit à Saint-Angelo, ville du diocèse d'Agrigente, et entra de bonne heure dans l'ordre de Saint-Dominique; après son noviciat, il fut envoyé à Salamanque en Espagne, pour y achever ses études. Bientôt, son zèle lui fit tourner ses vues vers les missions, et il obtint de ses supérieurs la liberté de s'y consacrer. Il fut du nombre des missionnaires de cet ordre qui partirent, en 1625, pour les Philippines, où ils se rendirent par la route du Mexique. Arrivé à Manille, le père Ansaloni se dévoua au service des malades dans les hôpitaux, et donna le reste de son temps à l'étude du chinois. Lorsqu'il put entendre les livres écrits en cette langue, il entreprit un recueil des superstitions chinoises, pour se mettre lui-même en état de les combattre avec plus de succès, s'il arrivait que son ministère l'appelât à la conversion des peuples de cet empire; mais il n'eut pas le temps de finir cet ouvrage qui ne fut jamais publié: la Providence lui avait marqué une autre destination. Il reçut de ses supérieurs l'ordre de se rendre au Japon. Accompagné d'un de ses confrères, il y pénétra, en 1632, dans le temps où la persécution contre les chrétiens y éclatait avec le plus de violence. Les dangers qui environnaient de toutes parts le vertueux missionnaire, ne l'empêchèrent pas de se livrer à toutes les fonctions de son ministère. Il échappa aux recherches pendant deux ans; mais il fut enfin saisi, ainsi que son collègue. Soixante-neuf chrétiens, arrêtés avec eux, furent décapités, et les deux missionnaires, condamnés au supplice de la fosse, y consommèrent leur martyre, le 18 novembre 1634. Pendant le séjour que le père Ansaloni fut forcé de faire au Mexique, il y employa ses loisirs à une traduction latine des Vies des saints de son ordre, écrites en espagnol par Ferdinand Castillo; le manuscrit de cette version, qu'on dit être très-élégante, se conserve encore à Séville.

ANSART (ANDRÉ-JOSEPH), né dans l'Artois en 1723, entra dans l'ordre de Saint-Benoît, et, ayant été nommé procureur d'une des maisons de cet ordre, disparut avec les fonds qu'il avait entre les mains. Il s'attacha à l'ordre de Malte, en devint conventuel, se fit recevoir avocat au parlement, et docteur en droit de la faculté de Paris; il fut ensuite nommé prieur-curé de Villeconin, membre des académies d'Arras et des Arcades de Rome. Il mourut vers 1790, après avoir publié: *Dialogues sur l'utilité des moines rentés*, 1768, in-12; *Exposition sur le Cantique des Cantiques de Salomon*, 1770, in-12; *Histoire de saint Maur, abbé de Glanfeuil*, 1772, in-12. La première partie comprend la Vie de saint Maur; les deuxième et troisième parlent des différentes translations des reliques du saint; la quatrième est l'Histoire de l'abbaye de Saint Maur-des-Fossés; *Eloge de Charles V, empereur*, traduit du latin de J. Masénius, 1777, in-12; *Esprit de saint Vincent de Paul, ou Modèle de conduite proposé à tous les ecclésiastiques*, 1780, in-12; *Histoire de sainte Reine d'Alise, et de l'abbaye de Flavigny*, 1783, in-12; *Histoire de saint Fiacre*, 1784, in-12; *Bibliothèque littéraire du Maine*, Châlons-sur-Marne, 1784, in-8°; *La vie de Grégoire Cortez, bénédictin, évêque d'Urbin et cardinal*, 1786, in-12. Des biographes ont dit qu'Ansart aimait peu le travail et qu'il avait trouvé dans les archives du *Régime*, autrement de Saint-Germain des Prés, les divers ouvrages qu'il a publiés sous son nom.

ANSBERT (saint), né à Chaussi, village du Vexin, fut élevé à la cour du roi Clotaire III, et refusa un riche mariage pour se consacrer à Dieu. Il alla exécuter ce projet dans l'abbaye de Fontenelle, où il embrassa la règle de saint Benoît; il devint ensuite abbé de ce monastère, qu'il gouverna sagement, et en fonda plusieurs autres. Ayant été élu archevêque de Rouen, après la mort de saint Ouen, en 683, il fut sacré par saint Lambert, à Clichi, où Thierri III avait convoqué les états du royaume. Son élection fut fort agréable au roi, qui l'estimait singulièrement à cause de son éminente sainteté, et qui l'avait choisi pour son confesseur. Pépin, maire du palais, aux yeux duquel la calomnie l'avait noirci, le relégua dans le monastère de Haumont, en Hainaut. Le saint évêque édifia les religieux de cette maison par l'austérité de ses jeûnes, par sa ferveur et son assiduité à la prière. Sa mort, arrivée en 698, l'empêcha de profiter de la permission qu'on lui avait accordée de retourner dans son diocèse. Son corps fut transporté à l'abbaye de Fontenelle, qu'il avait choisie pour le lieu de sa sépulture.

ANSBERT, prêtre autrichien du XIIe siècle, qui suivit en Orient l'armée de l'empereur Frédéric Barberousse, a raconté la croisade de l'empereur allemand dans une chronique qui est pour l'histoire un monument précieux. Après être restée perdue pendant des siècles, cette chronique a été retrouvée en 1824. Un allemand, nommé Kneysl, qui en possédait une copie, étant mort, son manuscrit fut acheté par des juifs qui le vendirent à un chirurgien du voisinage de Postelberg. Celui-ci était assez ignorant pour ne pas se faire scrupule d'en arracher plusieurs feuillets. Le savant Dobrowski ayant été informé de la destinée de ce manuscrit par Joseph Dietricht, directeur de l'école catholique, s'empressa de le faire acheter. Informé aussi que les moines de Raybrad possédaient une copie de cet ouvrage, Dobrowski obtint de l'abbé de faire remplir les lacunes du manuscrit acheté, et il put ainsi publier intégralement la Chronique d'Ansbert. Elle a été imprimée à Prague en 1827 chez Gaétan de Mayregg. Elle présente un récit complet

de l'expédition de Frédéric Barberousse, donne aussi des détails sur la croisade de Philippe-Auguste et de Richard, et s'étend jusqu'à l'expédition de Henri VI. On en peut voir un extrait dans le tome III de la *Bibliothèque des croisades* de Michaud.

ANSCHAIRE ou ANSGAIRE (saint), *Anscharius* (ou plutôt *Ansgarius*, comme il paraît par une charte de Louis le Débonnaire), surnommé *l'Apôtre du septentrion*, premier évêque de Hambourg et de Brême, naquit en Picardie en 801, et fut élevé dans le monastère de Corbie. L'an 821, il passa du monastère de Corbie en Picardie dans celui du même nom en Saxe, qui a été bâti par Louis le Débonnaire, sur le Weser, y ayant été envoyé par Adelard, abbé de l'ancienne Corbie. Il fut nommé, par Louis le Débonnaire, pour gouverner ce monastère. Les Danois et les Suédois ayant demandé des prêtres pour leur prêcher l'Evangile, l'an 836, le pape Grégoire IV y envoya Anschaire, qui en convertit un grand nombre, et qui fut fait, l'an 842, évêque de Hambourg, pour travailler plus commodément à la conversion des peuples septentrionaux. On croit qu'il pénétra jusqu'en Islande, et, selon quelques auteurs, jusqu'au Groënland. Il mourut à Brême l'an 864. Cette église avait été unie à celle de Hambourg en 849. Sa Vie, que dom Mabillon a publiée avec de savantes remarques, a été écrite par saint Rimbert, son successeur. Saint Anschaire nous a laissé une *Vie de saint Willehad*, premier évêque de Brême, qui mourut en 789 ou 791. C'est un ouvrage écrit avec beaucoup de sagesse et d'élégance. Il est précédé d'une préface, que l'on regardera comme un chef-d'œuvre, si l'on considère surtout le temps où vivait son auteur. Surius donna un assez mauvais extrait de cette Vie, qui fut imprimée en entier à Cologne, en 1642, in-8°. Le Père Mabillon l'a publiée de nouveau. Fabricius l'a fait aussi réimprimer dans ses *Historiens de Hambourg*, tome II.

ANSEGISE, ou ANSIGISE (saint), issu du sang royal, embrassa l'état monastique; mais Charlemagne ne voulant pas que ses talents fussent ensevelis dans la retraite, le nomma intendant d'Aix-la-Chapelle, et lui conféra en titre de bénéfice l'abbaye de Saint-Germer en Flex, qu'il réédifia. Il avait eu auparavant les abbayes de Saint-Sixte, près de Reims, et de Saint-Mémie de Châlons, qu'il quitta pour gouverner celle de Germer. Louis le Débonnaire lui conféra celles de Luxeuil et de Fontenelle. Il fut employé avec succès dans différentes ambassades, et mourut en 834. On lui doit un recueil des *Capitulaires* de Charlemagne et de Louis le Débonnaire, imprimé par les soins de Pierre et François Pithou, en 1588, 1603 et 1620. Baluze en donna une nouvelle édition en 1677, 2 vol. in-fol. Quelques auteurs prétendent qu'Ansegise fut aussi abbé de Lobbes; ce qui peut très-bien être: les hommes distingués par leurs lumières et leurs vertus ayant durant ces siècles, fréquemment passé du gouvernement d'une abbaye à une autre pour y maintenir ou rétablir la régularité; quelques-uns l'ont con fondu avec le suivant.

ANSEGISE, prêtre du diocèse de Reims, abbé de Saint-Michel, fut élevé à l'archevêché de Sens, le 21 juin 871. Charles le Chauve, qui ambitionnait la dignité d'empereur, l'envoya au pape Jean VIII, pour s'assurer de son suffrage; ce pontife le fit primat et vicaire dans les Gaules et dans la Germanie. Cette dignité donna un nouvel éclat à l'église d'Ansegise, qui voulut se faire reconnaître comme primat, dans un concile où Charles le Chauve se trouva, en 876. Mais plusieurs prélats s'y opposèrent, et entre autres Hincmar de Reims, qui avait publié un écrit contre cette primatie. A son retour d'un second voyage à Rome, Ansegise se trouva, en 878, au concile de Troyes, où le pape était présent; et l'année d'après (879) il sacra, dans l'abbaye de Ferrière en Gatinais, les rois Louis III et Carloman, fils de Louis le Bègue. Il mourut en 883.

ANSELME, chanoine et ensuite doyen de l'église de Liége, issu d'une famille noble, florissait au XI[e] siècle. Son mérite le rendit cher à Wason, évêque de Liége en 1041, et à Théoduin, qui lui succéda en 1048. Il fit avec celui-ci le voyage de Jérusalem. Il continua par l'ordre de ses supérieurs, c'est-à-dire de l'archevêque de Cologne, l'*Histoire des évêques de Liége*, commencée par Hériger, abbé de Lobbes en 991 et déjà continuée par un nommé Alexandre, chanoine aussi de la cathédrale de Liége, qui avait entrepris ce travail à la sollicitation de la bienheureuse Ide, abbesse de Sainte-Cécile de Cologne. Dom Martène et dom Durand, de la congrégation de Saint-Maur, ont donné une édition de celui d'Anselme, dans leur *Amplissima collectio*, ainsi que dom Mabillon, dans le tome IX de ses *Acta ordinis S. Bened.* Anselme vécut au moins jusqu'en 1056, année à laquelle il a publié son ouvrage.

ANSELME DE GEMBLOUX, en latin *Gemblacum*, fameuse abbaye du Brabant, y entra jeune, et y fit profession de la règle de saint Benoît. Il y eut pour maître Guérin, son parent, religieux de l'abbaye, sous lequel il fit de grands progrès dans les saintes lettres. Sa réputation engagea l'abbé de Hautvillers en Champagne à le demander pour donner des leçons à ses jeunes religieux. Après avoir enseigné à Hautvillers, il fut appelé à l'abbaye de Lagny, pour rendre les mêmes services. De retour à Gembloux, il continua d'y professer, et. fut chargé de la bibliothèque. Il y exerça ce dernier emploi en homme qui aime les livres, et qui est capable d'en apprécier le mérite. Il les revoyait, et quand l'occasion s'en présentait, il en corrigeait les fautes *Bibliothecæ assiduus scrutator erat, et ubi utilitas poscebat, eam, emendando, et augendo, meliorabat*, disent les écrits du temps. L'abbaye ayant vaqué en 1113, il fut élu d'un consentement unanime. Il a continué la

Chronique de Sigebert, religieux du même monastère, depuis 1112, que mourut cet écrivain, jusqu'en 1137. Il a eu trois continuateurs anonymes, tous trois de l'ordre de Saint-Benoît : le premier, religieux de Gembloux a poussé la *Chronique* depuis 1137 jusqu'en 1148; le deuxième, religieux d'Afflighem, jusqu'en 1165, et le troisième, religieux d'Anchin, jusqu'en 1224. Cette *Chronique* avec sa continuation, a été publiée chez Aubert Lemire, à Anvers chez Verdussen, 1608, in-4°. Il existait à Anchin un poëme latin manuscrit, à la louange de saint Bernard, abbé de Clairvaux et de ce monastère, avec cette inscription : *Venerabili abbati Clarovallensi Bernardo Anselmus*, qu'on pourrait attribuer à Anselme de Gembloux, à moins peut-être que ces vers ne soient d'Anselme, moine de Saint-Médard de Soissons, puis abbé de Saint-Vincent de Laon, aussi contemporain de saint Bernard, qui concourut à son élévation sur le siége épiscopal de Tournai. Cette pièce commençait par ce vers :

Vallis deflexa quam mons deflexus opacat.

Anselme de Gembloux mourut en 1137.

ANSELME (saint), archevêque de Cantorbéry, naquit à Aost en Piémont, en 1033. Il vint au monastère du Bec, en Normandie, attiré par le nom du célèbre Lanfranc, s'y fit bénédictin, et en fut prieur, puis abbé en 1078. On le nomma archevêque de Cantorbéry, l'an 1093. Guillaume le Roux, roi d'Angleterre, à qui il reprochait ses déréglements et ses injustices, conçut de l'aversion pour lui. Ce prince était dans le parti de l'antipape Guibert, tandis qu'Anselme soutenait le vrai pape Urbain II. Le saint prélat, exilé sous ce prétexte, se retira à Rome, où Urbain II le reçut comme il le méritait. Il soutint la procession du Saint-Esprit contre les Grecs, dans le concile de Bari, en 1098. Il partit ensuite pour la France, et s'arrêta à Lyon, jusqu'à la mort du monarque, son persécuteur. Henri Ier, successeur de Guillaume, rappela l'archevêque de Cantorbéry : mais il ne jouit pas longtemps de la paix que son rappel semblait lui promettre. La querelle des investitures le mit mal avec le roi. Il fut obligé de revenir en France et en Italie, jusqu'à ce que le feu de ces disputes fût assoupi. Anselme retourna à Cantorbéry, et y mourut en 1109, à l'âge de 76 ans. Dom Gerberon a publié, en 1675, une très-bonne édition de ses OEuvres, in-fol., faite sur les meilleurs manuscrits de France et d'Angleterre. Il y en a une autre, donnée à Venise, en 1744, en 2 vol. in-fol. Saint Anselme fut un des plus célèbres docteurs de son temps, et le premier qui allia avec la théologie cette précision dialectique et cette méthode scolastique qui donne de la force aux preuves de la vérité, et qui confond l'erreur en découvrant ses sophismes. Il est vrai que, dans les siècles suivants, on a quelquefois abusé de cette méthode ; on a fait de la théologie une espèce de logique contentieuse, et quelquefois une audacieuse métaphysique, qui s'exerçait fort inutilement ou fort témérairement sur des questions où la simple foi répand plus de lumières que toutes les spéculations ; mais cela ne prouve rien contre la théologie scolastique en elle-même. Elle est nécessaire, à un certain point, pour confondre toutes les espèces d'hérétiques, mais surtout ceux qui, comme les ariens, s'arment de la subtilité du raisonnement plutôt que de l'autorité des livres saints. (*Voy.* CRELLIUS, SUAREZ, PETAU, saint THOMAS, etc.) Quant à ses ouvrages ascétiques, ils sont instructifs, édifiants, pleins d'onction et d'une certaine tendresse d'amour pour Dieu, qui échauffe les cœurs les plus insensibles. Un style simple, naturel, clair et concis, fait le principal mérite de ses lettres. On juge par les vers qui nous restent de lui, qu'il n'avait pas le génie poétique dans le plus haut degré. Jean de Salisbury, et Eadmer, moine de Cantorbéry, ont écrit sa Vie, sur laquelle on peut aussi consulter Guillaume de Malmesbury, *De gestis pontificum anglorum.*

ANSELME, Mantouan, évêque de Lucques, en Italie, en 1061, quitta son évêché, parce qu'il se reprochait d'en avoir reçu l'investiture de l'empereur Henri IV. Grégoire VII le força de le reprendre, et le fit son vicaire-général en Lombardie. Il mourut en 1086, hors de son diocèse, dont il avait été chassé par son clergé, qu'il avait voulu réformer. Il était d'une vaste érudition ; il savait par cœur toute l'Ecriture sainte, et lorsqu'on l'interrogeait sur quelque passage, il disait aussitôt comment chaque saint Père l'avait expliqué. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres : *Apologie pour Grégoire VII ; Explication des Lamentations de Jérémie ; Explication des Psaumes*, qu'il entreprit pour la princesse Mathilde, dont il était directeur, et que la mort l'empêcha d'achever ; *Collection des canons*, en 13 volumes ; *Réfutation des prétentions de l'anti-pape Guibert.* On trouve ses écrits, en très-grande partie dans la *Bibliotheca Patrum.*

ANSELME, de Laon, doyen et archidiacre de cette ville, mort en 1117, professa avec réputation dans l'université de Paris, et ensuite dans le diocèse de Laon. On a de lui une glose interlinéaire sur la Bible, imprimée avec celle de Lira. Abailard en parle comme d'un arbre qui avait quelquefois de belles feuilles, mais qui ne portait point de fruits. On a aussi de lui des *Commentaires* sur saint Mathieu et sur saint Jean.

ANSELME DE SAINTE-MARIE (PIERRE DE GUIBOURS, communément appelé le *Père*), augustin déchaussé, connu par son *Histoire* généalogique et chronologique de la maison de France et des grands officiers de la couronne, 2 vol. in-4°, mourut à Paris, sa patrie, âgé de 69 ans, en 1694. « Cet écrivain « a beaucoup contribué, dit l'auteur des « *Trois siècles*, à fournir des lumières à ceux « qui ont travaillé sur l'histoire de France. « On ne peut le regarder que comme ceux

« qui découvrent les mines, en laissant aux « autres le soin d'épurer les métaux qu'on « en tire, et de les mettre en valeur. » Son ouvrage, imparfait dans sa naissance, est devenu meilleur sous les plumes de Du Fourny, des révérends pères Ange de Sainte-Rosalie et Simplicien, continuateurs de cette histoire. Elle est actuellement en 9 volumes in-fol., 1726, et années suivantes. On y trouve des recherches abondantes et curieuses. Il y a certainement beaucoup de fautes; mais quelle compilation en est exempte? On a encore de lui : *la Science héraldique*, 1675, in-4°; *Le Palais de l'honneur*, contenant les généalogies historiques des illustres maisons de Lorraine et de Savoie, et de plusieurs nobles familles de France, 1663, 1668, in-4°; *Le Palais de la gloire*, contenant les généalogies historiques des illustres maisons de France, et de plusieurs nobles familles de l'Europe, 1664, in-4°.

ANSELME (Antoine), né à l'Ile-Jourdain, petite ville de l'Armagnac, l'an 1652, d'un chirurgien, embrassa l'état ecclésiastique, se distingua dans l'étude des belles-lettres, et fut couronné deux fois par l'académie des jeux floraux de Toulouse. Ses *Odes* se trouvent dans le recueil de cette compagnie, et on ne les a guère vues ailleurs. Le marquis de Montespan, charmé de ses sermons, le chargea de veiller à l'éducation de son fils, le marquis d'Antin. L'abbé Anselme vint avec son élève à Paris. La capitale applaudit à son éloquence presque autant que la province. On l'avait surnommé le *petit prophète*. En 1683, il fut nommé pour prêcher à la cour, les jours de la Cène et de la Pentecôte; en 1698, il y prêcha pendant l'avent, et en 1709, pendant le carême. Ses panégyriques surtout et ses oraisons funèbres, firent sa réputation. Le duc d'Antin fit revivre pour lui la place d'historiographe des bâtiments. L'académie de peinture et celle des Inscriptions et belles-lettres l'admirent en qualité d'associé, dans leur corps. L'abbé Anselme se retira sur la fin de ses jours dans son abbaye de Saint-Sever, en Gascogne. Il y vécut en philosophe chrétien, partageant son temps entre ses livres et ses jardins. Son abbaye et les paroisses qui en dépendaient se ressentirent de sa présence; il ouvrit de nouveaux chemins pour la communication des unes aux autres, décora les églises, fonda des hôpitaux, et accommoda tous les différends. Il mourut en 1737, à 86 ans. Nous avons de lui : un *Recueil de sermons, panégyriques et oraisons funèbres*, en 7 vol. in-8°. Les sermons, qui forment 4 de ces volumes, ont été réimprimés en 6 vol. in-12; ils n'ont pas soutenu la réputation que l'auteur avait acquise en les débitant; car ils firent alors la plus vive impression, même sur ceux qui étaient prévenus contre lui. « J'ai été ce « matin (écrivait madame de Sévigné) à une « très-belle Passion, à Saint-Paul : c'était « l'abbé Anselme. J'étais prévenue contre « lui. Je le trouvais gascon, et c'était assez « pour m'ôter la foi en ses paroles; il m'a « forcée de revenir de cet injuste jugement, « et je le trouve un des bons prédicateurs « que j'aie jamais entendus : de l'esprit, de « la dévotion, de la grâce, de l'éloquence; « en un mot, je n'en préfère guères à lui. » Plusieurs *Dissertations* dans les mémoires de l'académie des Inscriptions et belles-lettres, de 1724 à 1729; on y découvre un sage érudit et un bon littérateur.

ANSELME. *Voy.* Ascelin.

ANTÈRE (saint), *Anteros*, grec de naissance, succéda à saint Pontien sur le siége de Rome, l'an de Jésus-Christ 235. Son pontificat fut très-court, puisqu'il ne siégea que quarante jours : Bède, Adon, et le nouveau martyrologe romain lui donnent le titre de martyr.

ANTHELME (saint), évêque de Belley, d'une famille noble de Savoie; occupa les deux premières dignités des chapitres de Genève et de Belley. Dégoûté du monde, il se fit chartreux, et fut élu prieur de la grande Chartreuse en 1141. Pendant le schisme de Victor IV, il fit déclarer tout l'ordre des chartreux en faveur d'Alexandre III, qui avait été élu selon les formes canoniques, et en faveur duquel se déclarèrent bientôt la France, l'Espagne et l'Angleterre. On le choisit en 1163, pour remplir le siége épiscopal de Belley. Mais il fallut un ordre du pape pour l'obliger d'aquiescer à son élection. Il commença la réformation de son diocèse par celle du clergé. Les voies de douceur ne lui ayant pas réussi, il employa les censures ecclésiastiques. Il montra une fermeté inflexible dans les contestations qu'il eut avec Humbert, comte de Savoie, touchant les droits de son église. Cette fermeté n'ayant pas eu le succès qu'il en attendait, il quitta son évêché; mais le pape l'obligea de retourner à son église. Ce comte se réconcilia depuis sincèrement avec lui. Le saint évêque visitait souvent les monastères, et surtout la grande Chartreuse. Il recherchait les pécheurs, et les recevait avec bonté lorsqu'ils étaient touchés de leurs désordres. Il avait aussi une grande tendresse pour les pauvres, et leur procurait des secours abondants. Il mourut le 26 juin 1178. Son corps fut trouvé entier en 1630. Ses reliques ne furent pas à l'abri des outrages révolutionnaires, mais elles ont été retrouvées et replacées dans l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste de la ville de Belley. La *Vie* de saint Anthelme, accompagnée des pièces originales qui constatent l'authenticité de ses reliques rendues à la vénération des fidèles, a été publiée en un volume in-12.

ANTHELMI (Joseph), chanoine de Fréjus en Provence, publia plusieurs *Dissertations* latines sur l'Histoire ecclésiastique de cette ville, Aix, 1680, in-4°; sur le Symbole de saint Athanase, 1693, in-8°; sur saint Eucher, 1726, in-12; sur quelques ouvrages attribués à saint Léon, en particulier les livres de la *Vocation des gentils*, qu'il prétend, contre le père Memel, être de saint Prosper, prétention qui n'est pas favorisée par le style de l'ouvrage. (*Voyez* saint Léon.) Son dernier ouvrage est une *Lettre* au père Pagi, touchant

les actions et la mort de saint Martin de Tours. Il mourut à Fréjus, le 21 juin 1697, à l'âge 49 ans. Il règne dans tous ses écrits une modération et une honnêteté dignes d'un vrai savant. — Deux autres ANTHELMI méritent d'être cités, savoir Nicolas, grand-oncle du précédent, et Pierre, son oncle, premier chanoine et vicaire-général de Fréjus, syndic-général du clergé, né dans la dernière moitié du XVIe siècle, lequel rendit de grands services à son chapitre, et assista aux assemblées du clergé qui se tinrent en 1605 et 1606. Ce fut lui qui fournit aux frères Gaucher et Louis de Sainte-Marthe, le catalogue des évêques de Fréjus pour leur *Gallia christiana*. On a aussi de lui des *Adversaria*, cités à la page 170 du traité de Pierre Anthelmi, *De initiis ecclesiæ Forojuliensis*. Il mourut le 2 mars 1646. — Pierre ANTHELMI, neveu du précédent, aussi chanoine de Fréjus, fit à Paris ses études en théologie et en droit, et fut reçu docteur dans deux facultés. D'abord, lié avec le célèbre Peiresc, il se livra comme lui à la recherche des antiquités. Il abandonna ensuite cette étude pour ne s'occuper que de théologie. On a de lui : *De initiis ecclesiæ Forojuliensis*, Aix, 1680, in-4° ; *Leontius episcopus et martyr suis Forojuliensibus restitutus*. Il mourut le 27 novembre 1648.

ANTHEUNIS (JACQUES), né dans le XVe siècle à Middelbourg, dont on joint quelquefois le nom à son prénom, était docteur en droit canon, chanoine et chantre de la collégiale de Sainte-Gudule à Bruxelles, et devint vicaire général du diocèse de Cambrai pour le Brabant. On a de Jacques de Middelbourg : *Elegans libellus ac nunc primum impressus de præcellentia potestatis imperatoriæ; in quo plurima lecta vehementer tum utilia, tum amœna, ex variis authoribus, de ortu, gradibus et discrimine dignitatum civilium et ecclesiasticarum*, Anvers, Th. Mertens, 1502, in-8° ; 2e édit., Rome, 1503, in-4°.

ANTHOINE (NICOLAS), fanatique du XVIIe siècle, né à Briey en Lorraine, de parents catholiques, s'étant mis en relation dans sa jeunesse avec Paul Ferry, ministre protestant à Metz, embrassa le calvinisme. Comme l'Ancien et le Nouveau Testament lui offraient encore des difficultés qu'il ne pouvait éclaircir, malgré toute la latitude que lui laissait l'interprétation protestante, il voulut embrasser le judaïsme. En conséquence, il s'adressa aux rabbins de diverses villes, de Metz, de Venise et de Padoue, qui n'osèrent l'admettre, par crainte de s'attirer de mauvaises affaires. Anthoine revint à Genève, et y ayant dissimulé sa croyance, fut nommé par le synode de Bourgogne, ministre à Divonne, dans le pays de Gex. Sa conduite comme pasteur ayant paru équivoque à plusieurs personnes, qui avaient remarqué par exemple son affectation à ne jamais parler de Jésus-Christ, et à puiser toujours ses textes dans l'Ancien Testament, sa crainte d'être dénoncé le fit tomber dans la démence. Il s'échappa pendant la nuit et arriva aux portes de Genève, dont les magistrats le firent conduire à l'hôpital. L'exaltation qu'il avait montrée se calma, mais ses sentiments restèrent à peu près les mêmes, et tous les efforts qui furent faits pour les faire changer, furent inutiles. Ce malheureux, ou plutôt cet insensé, fut condamné à être étranglé sur un bucher, puis brûlé, ce qui fut exécuté le même jour 20 avril 1632.

ANTIGONE SOCHOEUS, juif ainsi surnommé parce qu'il était né à Socho, vivait trois siècles avant J.-C., du temps d'Eléazar, 8e grand-prêtre, et paraît avoir été le fondateur de la secte des Saducéens. Il soutint que les hommes devaient servir Dieu par une piété toute désintéressée. Deux de ses disciples enseignèrent qu'on ne devait attendre aucune récompense future, et qu'ainsi il n'y aurait point de résurrection des morts. De leurs noms Baithos et Sadoc, on appela les sectaires baithosiens ou saducéens.

ANTIGONE, roi des Juifs et fils d'Aristobule II, fit couper les oreilles à Hyrcan son oncle, qu'il voulait empêcher d'être grand sacrificateur ; mais Hérode, qui avait épousé Marianne, petite fille de Hyrcan, s'étant rendu maître de Jérusalem, envoya Antigone à Marc-Antoine qui lui fit couper la tête, l'an 35 avant Jésus-Christ.

ANTINE (dom MAUR-FRANÇOIS D'), savant religieux de Saint-Maur, naquit en 1688, à Gonrieux, dans le diocèse de Liége, et professa la philosophie à Saint-Nicaise de Reims. Ses sentiments au sujet des décrets de l'Eglise sur le jansénisme passent pour suspects; M. de Mailly, archevêque de Reims et cardinal, exigea qu'il sortit de son diocèse. Les supérieurs de la congrégation l'appelèrent à Saint-Germain-des-Prés, où il travailla d'abord à la collection des Décrétales, et ensuite à la nouvelle édition du *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis* de du Cange, dont il donna plusieurs volumes avec dom Carpentier, son confrère. Recherché de nouveau pour le même sujet qui l'avait fait exiler de Reims, il fut, en 1734, exilé à Pontoise. Rappelé à Paris en 1737, il travailla avec dom Bouquet à la *Collection des historiens des Gaules et de la France*. Il s'était chargé de la partie des croisades, et contribua aussi à l'*Art de vérifier les dates*, 1740, in-4°. On a de lui en outre une *traduction des Psaumes sur l'hébreu, avec des notes tirées de l'Ecriture sainte et des saints Pères, pour en faciliter l'intelligence*, 1738, in-18 ; 1739 et 1740, in-12. Dom d'Antine mourut d'une attaque d'apoplexie le 3 novembre 1746.

ANTIOCHUS, moine de Seba dans la Palestine, composa en grec, à la prière d'Eustathe, abbé d'un monastère près d'Ancyre, et pour ce religieux, un abrégé moral de l'Ecriture sainte, intitulé *Pandectæ divinæ Scripturæ in centum nonaginta distinctas homilias, una cum exomologesi*, lequel contenait tout ce qui était nécessaire au salut. Tillemont, chartreux de Paris, l'a traduit du grec en latin, et le père Fronton Du Duc a publié le texte original : cet ouvrage est divisé en 190 chapitres ou homélies. Dans la 107e, l'auteur parle de la prise de Jérusalem par Chosroës, l'an 614, de la manière dont la

ville fut saccagée, le bois de la sainte croix enlevé, etc. Il y a joint un poëme dans lequel il déplore la perte de la vraie croix, que les Perses avaient, dit-on, emportée parmi leur butin. On trouve le poëme d'Antiochus en grec et en latin dans la *Bibliotheca Patrum*. Antiochus vivait dans le VIIe siècle.

ANTIPAS, martyr, fut un des premiers disciples du Sauveur, et souffrit le martyre à Pergame, dont il était évêque. L'histoire de sa vie rapporte qu'il fut enfermé dans un taureau d'airain tout ardent de feu; mais ses actes, quoique anciens, ne sont pas authentiques. Ce qui n'empêche pas que son martyre ne soit indubitable, étant formellement attesté dans l'*Apocalypse*, chap. II, v. 13, où Jésus-Christ l'appelle *un témoin fidèle*. Le lieu de son martyre y est également exprimé.

ANTOINE (saint), surnommé l'*Ermite*, instituteur de la vie monastique, né au village de Come en Egypte, l'an 251. Ayant entendu ces mots de l'Evangile: *Si vous voulez être parfait, allez, vendez tout ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, puis venez et me suivez, et vous aurez un trésor dans le ciel*, il résolut de se retirer du monde. Il vendit ses biens, en donna le prix aux pauvres, et s'enfonça dans la solitude. L'esprit tentateur se présenta à lui sous différentes formes, et l'affligea de toutes les façons, pour l'engager à retourner dans le monde. Montesquieu croit que ce que l'histoire rapporte des spectres effrayants qui troublaient le repos du saint, doit s'entendre métaphoriquement des impressions du vice, et des tentations qui le suivirent dans le désert. Mais puisque l'Ecriture enseigne que, durant les ténèbres d'Egypte, les esprits infernaux augmentèrent la terreur des habitants par des illusions effroyables (*Sap.* XVII), rien n'empêche qu'on n'entende littéralement les spectres qui troublèrent la solitude d'Antoine. Les païens ont également reconnu, sans doute sur le témoignage des Livres saints, l'extrême variété des figures hideuses dont le démon pouvait se revêtir. Il paraît que c'est cette persuasion qui a donné lieu à ces vers du IVe livre des *Géorgiques*:

Variæ illudent species atque ora ferarum.
Fiet enim subito sus horridus, atraque tigris,
Squammosusque draco et fulva cervice leæna.....
Omnia transformat sese in miracula rerum:
Ignemque, horribilemque feram, fluviumque liquentem.

Antoine passa 20 ans dans des combats continuels qui lui méritèrent le don des miracles. Une foule de disciples vint s'offrir à lui. Il fut obligé de faire bâtir plusieurs monastères dans le désert; ce n'étaient que des huttes, des cabanes éparses. La prière, le chant des psaumes, la lecture, le travail des mains, occupaient tout le temps de ces solitaires. Antoine soutenait ses frères par ses vertus et par ses leçons: il leur donnait l'exemple de la mortification et de l'humilité. Il ne sortit que deux fois de sa retraite; la première, pendant la persécution de Maximin, en 312, pour donner des secours aux chrétiens qui versaient leur sang pour l'Evangile; et la seconde, en 355, à la prière de saint Athanase, afin de défendre la foi contre les ariens, qui osaient publier qu'il suivait la même doctrine qu'eux. Constantin lui écrivit plus d'une fois, en le traitant de *père*, et en lui demandant comme une faveur quelques mots de réponse à sa tendresse filiale. A la première de ses lettres, le saint avait rassemblé les solitaires et leur avait dit, sans montrer aucune sorte d'émotion: « Les maîtres du siècle nous ont écrit; « mais quelle relation peut-il y avoir entre « eux et des hommes qui, étrangers pour le « monde, en ignorent jusqu'au langage? Si « vous admirez la condescendance d'un em- « pereur, formé de poussière aussi bien que « nous, et qui doit pareillement retourner « en poussière, quel doit être votre étonne- « ment de ce que le Monarque éternel nous « a tracé la loi de sa propre main, et nous « a parlé par son propre Fils! » Cependant les frères lui ayant représenté qu'un empereur si chrétien méritait les plus grands égards, et qu'il pourrait se scandaliser d'un détachement dont il ne pénétrerait pas le motif, il ouvrit la lettre, et y fit réponse. Mais à la nouvelle des troubles et des périls de l'Eglise d'Alexandrie, il ne fallut pas le presser de solliciter en faveur du saint évêque Athanase, si nécessaire à son peuple et à tout l'Orient. Il écrivit avec zèle, et Constantin lui répondit avec bonté et distinction. Ce patriarche des moines mourut, l'an 356 de Jésus-Christ, âgé de 105 ans. Nous avons de lui sept *Lettres* écrites en égyptien, traduites en grec et en latin; mais il ne nous en reste que cette dernière version. Quelques-uns mêmes lui attribuent une *Règle* et des *Sermons*. Ces différents ouvrages sont dans la *Bibliothèque des Pères*. Saint Athanase, auquel il donna en mourant son manteau et une de ses tuniques, écrivit sa *Vie*, qui a été traduite par Evagre. Son corps, ayant été découvert en 561, fut transféré avec beaucoup de solennité à Alexandrie. Les Sarrasins s'étant emparé de l'Egypte, vers l'an 635, on le porta à Constantinople. De cette ville il fut transporté dans le diocèse de Vienne en Dauphiné, à la fin du Xe siècle, ou au commencement du XIe, vers l'an 980. Un seigneur de cette province, nommé Josselin, auquel l'empereur de Constantinople en avait fait présent, le déposa dans l'église priorale de la Motte-Saint-Didier, laquelle devint dans la suite le chef-lieu de l'ordre de Saint-Antoine. Cet ordre, fondé par Albert de Bavière, comte de Hainaut, afin de faire la guerre aux Turcs, a été supprimé et incorporé à celui de Malte, par deux bulles en date des 17 décembre 1776, et 7 mai 1777. *Voy.* saint PAUL l'ermite.

ANTOINE (saint), dit *de Padoue*, né à Lisbonne en 1195, d'une famille distinguée, prit l'habit de Saint-François, qui vivait encore. Le désir d'obtenir la couronne du martyre le fit embarquer pour l'Afrique; mais un coup de vent l'ayant jeté en Italie, il s'adonna à la théologie et à la prédication. Ses

sermons eurent un succès prodigieux. Le pape Grégoire IX, qui y assista en 1227, en fut si frappé, qu'il appela Antoine l'*Arche du Testament*, voulant dire qu'il était rempli et pénétré d'idées saintes. Ils sont, à la vérité, pleins d'allégories et d'allusions mystiques, selon le goût du siècle, mais ils contiennent d'excellentes leçons, et respirent la piété la plus vive. Antoine professa ensuite à Montpellier, à Toulouse, à Padoue, et mourut dans cette dernière ville en 1231, à l'âge de 35 ans. Grégoire IX le canonisa dès l'an 1232. Voici comment le pape s'exprime dans sa bulle datée de Spolète : « Ayant vu les « preuves authentiques des miracles de cet « homme vénérable ; ayant de plus connu « par nous-même sa sainte vie, et ayant eu le « bonheur de converser avec lui ; après « avoir pris l'avis de nos frères et de tous « nos prélats assemblés avec nous, nous « l'avons mis au nombre des saints. » Il avait dit auparavant, dans la même bulle : « Saint Antoine, qui présentement habite « dans le ciel, est honoré sur la terre par « plusieurs miracles que l'on voit tous les « jours s'opérer à son tombeau, et dont la « vérité nous a été certifiée par des pièces « dignes de foi. » Trente-deux ans après la mort du saint, on fit bâtir à Padoue une église magnifique, dans laquelle ses reliques furent déposées. On trouva que toutes les chairs de son corps étaient consumées ; mais sa langue n'avait aucune marque de corruption, et elle paraissait encore aussi vermeille que si ce serviteur de Dieu eût été vivant. Saint Bonaventure alors général des franciscains, qui était à la cérémonie de la translation, la prit dans ses mains, la baisa respectueusement et dit en fondant en larmes : « O bienheureuse langue, qui ne cessez « de louer Dieu, et qui l'avez fait louer par « un nombre infini d'âmes ! il paraît pré« sentement combien vous êtes précieuse « devant celui qui vous avait formée pour « servir à une fonction si noble et si su« blime. » Cette langue se garde dans l'église dont nous venons de parler, et qui est celle des franciscains conventuels de Padoue. On voit aussi dans la même église le mausolée du saint qui est d'un ouvrage très-fini et orné d'un bas-relief qui excite l'admiration de tous les connaisseurs. Ses sermons écrits en latin, ainsi que sa *Concorde morale de la Bible*, furent réimprimés à Venise en 1575, et à Paris en 1641, in-fol. Le P. Antoine Pagi a donné quelques autres *sermons* du même saint, écrits aussi en latin. Ils parurent à Avignon en 1684. (*Voy.* S. Antonii Paduani et S. Francisci Assisiatis opera omnia, *Pedeponti*, 1739, 2 tomes in-fol.) L'édition que le P. Jean de La Haye donna à Paris en 1649, des ouvrages de saint François et de saint Antoine, n'est point complète. Le P. Wading publia à Rome, en 1624, les *Sermons sur les saints*, avec l'*Exposition mystique des Livres divins* et la *Concordance morale de l'Ecriture*. Voyez un trait éclatant de sa fermeté, *article* EZZÉLINO.

ANTOINE (don), prieur de Crato, prétendant à la couronne de Portugal, eut pour père Louis, second fils du roi Emmanuel, et pour mère Yolande de Gomez. Il servit de bonne heure, et fut pris par les Maures, à la bataille d'Alcaçar-Quivir, en 1558, où il signala sa valeur. Un esclave lui ayant donné le moyen de recouvrer sa liberté, il vint faire valoir ses droits au trône de Portugal. Il prétendait que Louis, son père, avait épousé sa mère secrètement ; mais le public ne le regardait que comme bâtard : d'ailleurs son père et ses descendants avaient été déclarés déchus du droit de succession, à la mort du cardinal Henri son oncle, appelé le *Prêtre-Roi*. Il revint à Lisbonne, où la populace ne laissa pas de le proclamer roi le 19 juin 1580. Philippe II, héritier du Portugal par sa mère Isabelle, leva une armée, qu'il confia au vieux duc d'Albe, vint se faire couronner à Lisbonne en 1580, et promit 80 mille ducats à qui lui livrerait don Antoine. Battu par le duc d'Albe, et abandonné de tout le monde, il implora le secours de la France. On lui donna 6,000 hommes, avec 60 petits vaisseaux, qui furent dissipés par une flotte espagnole. Don Antoine échappa aux poursuites, passa sur un navire flamand, erra en Hollande, en France, en Angleterre, et revint à Paris, où il mourut en 1595, à l'âge de 64 ans. Il céda ses prétendus droits à Henri IV. Mais ce prince ne fit jamais usage de ce legs, persuadé que les droits d'Antoine n'étaient pas fondés. On a imprimé une Paraphrase des *Psaumes de la pénitence*, du sérénissime prince don Antoine, roi de Portugal, pour demander à Dieu le pardon de ses péchés, avec des prières du même roi sur différents sujets ; le tout traduit en français par l'abbé de Bellegarde, 1718, in-16.

ANTOINE-NEBRISSENSIS, ou de LEBRIXA, ou Lebrija, naquit dans le bourg d'Andalousie qui porte ce nom, en 1445. Il professa pendant vingt ans dans l'université de Salamanque, et ensuite dans celle d'Alcala, où il enseigna jusqu'à sa mort, arrivée en 1522. Le cardinal Ximenès, qui l'avait attiré dans cette dernière université, le fit travailler à l'édition de sa *Polyglotte*. Antoine publia plusieurs ouvrages sur l'histoire, les langues, les belles-lettres, les mathématiques, la jurisprudence, la médecine, la théologie, entre autres deux *Décades de l'Histoire de Ferdinand et Isabelle* Grenade, 1545, in-fol. ; des *Lexicons* ou *Dictionnaires* de droit civil, de médecine, etc., Grenade, 1545, in-fol. ; des *Explications de l'Ecriture sainte* dans les *Critici sacri* ; des *Commentaires* sur Virgile, Perse, Juvénal, Pline ; une *Rhétorique*, tirée d'Aristote, de Cicéron et de Quintilien ; des *Méthodes*, pour apprendre le latin, le grec, l'hébreu : des *Poésies latines*, publiées par Vivamo en 1491. Il mourut à Alcala de Henarès, le 11 juillet 1522 à 77 ans. C'était un homme aussi profondément érudit que modeste et vertueux. L'estime qu'en faisait le cardinal Ximenès est un sûr garant de son mérite.

ANTOINE (PAUL-GABRIEL), théologien jésuite, vit le jour à Lunéville en 1679, et

mourut à Pont-à-Mousson en 1743, après y avoir professé avec distinction la philosophie et la théologie. Nous avons de lui *Theologia universa dogmatica*, à Paris, 1740, 7 vol. in-12, réimprimée à Mayence par les soins du Père Offermann, qui l'a augmentée et réduite à une meilleure forme. Dans le IIIe tome, on trouve une bonne réfutation des erreurs de Fébronius. *Theologia moralis universa, complectens omnia morum et præceptorum principia*, à Paris, 1744, en 4 vol. in-12; *Editio nova, multo quam antea castigatius edita, cum commentationibus, notis*, etc., Avignon, 1818, 6 vol. in-8°. La Morale du P. Antoine est plus estimée que sa Théologie dogmatique, quoique celle-ci ne soit pas sans mérite. Benoît XIV ordonna qu'on se servît de sa Morale dans le collége de la Propagande. Il s'éloigne, dans la décision des cas de conscience, des opinions relâchées de quelques membres de sa société. Sa piété répondait à son savoir. Il publia en outre plusieurs ouvrages de piété, savoir : *Lectures chrétiennes par forme de méditations sur les grandes vérités de la foi, les exemples de Jésus-Christ*, etc., Nancy, 1736, 2 vol. in-8°; nouv. édit., Besançon, 1825, 2 vol. in-12; *Méditations pour tous les jours de l'année*, Nancy, 1737, 2 vol. in-8°; *Les moyens d'acquérir la perfection*, Nancy, 1738, in-16; *Démonstration de la religion chrétienne et catholique*, Nancy, 1739, in-12. Le P. Antoine fut aussi l'éditeur des *Instructions spirituelles* du P. Caussade, son confrère.

ANTOINE DE GENES (ANTONIUS GENUENSIS), se distingua par l'étude de la philosophie et de la théologie dans l'académie de Naples. Benoît XIV estimait son savoir, et lui écrivit deux lettres, où il fait l'éloge de ses ouvrages. Ils sont écrits en latin, d'un style assez dur, et quelquefois obscur. Les principaux sont : *Institutiones theologicæ*, réimprimées à Cologne, 1778, 2 tomes réunis en 1 vol. in-4°; *Elementa artis logico-criticæ; Elementa metaphysica*, où le Père Storchenau, savant professeur de Vienne, trouva matière à quelques solides critiques. Il est mort vers 1770.

ANTOINE (ANNE-NICOLAS-CHARLES SAULNIER DE BEAUREGARD, connu en religion sous le nom de Père), abbé de la Trappe, né à Joigny, au diocèse de Sens, le 20 août 1764, d'une famille aussi pieuse que distinguée, reçut dès l'âge de sept ans la tonsure ecclésiastique, et fut pourvu d'un petit bénéfice, la chapelle de Notre-Dame de l'Immaculée-Conception, se trouvant ainsi comme voué à la Mère du Sauveur. Après avoir terminé ses études littéraires dans sa ville natale, il fut nommé chanoine de la primatiale de Sens, à 14 ans. Il alla achever ses études ecclésiastiques au séminaire de Saint-Firmin à Paris, d'où il sortit, en 1788, pour entrer dans la maison de Navarre, illustre compagnie qui rivalisait avec la Sorbonne pour la science théologique, et y il fit sa licence avec éclat. Reçu docteur en théologie, il voulut encore étudier le droit et les sciences naturelles : connaissances qui lui servirent dans la suite, pour défendre aux jours de la persécution les droits de ses enfants spirituels et pour cultiver avec succès dans la solitude toutes les plantes utiles. Ordonné prêtre le 11 avril 1789, dans la chapelle du palais épiscopal de Meaux, l'abbé Saulnier, n'échappa aux massacres de 1792 qu'en gagnant la Belgique ; puis il entra comme précepteur dans une famille de nobles émigrés qui l'emmena à Londres. Cette famille était celle de M. de la Bourdonnaye de Blassai. L'abbé Saulnier habitait Londres depuis cinq mois à peine, lorsqu'il entendit parler des religieux de la Trappe établis à Lullworth. Il prit aussitôt la résolution d'entrer chez eux, et il reçut avec l'habit de novice le nom de *frère Antoine*. La vie des religieux était d'autant plus dure que le fondateur de leur couvent, M. Weld, n'avait pourvu qu'imparfaitement à leurs besoins, et ils ne soutenaient leur existence qu'au prix de travaux actifs et persévérants. L'abbé Saulnier, malgré la faiblesse de sa santé, partagea toutes leurs privations et leurs fatigues. Il prononça enfin ses vœux le 15 juin 1796, et fut chargé successivement de presque tous les emplois du monastère, conservant toujours la même activité et la même ferveur. Dans le cours de 1801, autorisé à donner de ses nouvelles à sa famille, qui craignait les suites que sa pieuse résolution pouvait avoir pour sa santé, il écrivit à son père : « Cette pénitence dont l'extérieur n'offre aux yeux du monde rien que « d'austère et de rebutant, est dans le fond « remplie de consolation et de douceur ; « *Crucem vident, unctionem non vident*. C'est « une orange dont l'écorce seule est amère. » Après avoir été pendant quinze ans l'exemple de ses frères, il fut désigné par le R. P. Maur pour lui succéder, et en 1810, il devint supérieur. Trois ans après il fut béni solennellement par M. Poynter, évêque du district de Londres, comme premier abbé du monastère de Lullworth, qui n'avait été jusque-là qu'un simple prieuré. En 1815, dom Antoine eut à subir de rudes épreuves. Les calomnies d'un religieux transfuge, accréditées par la jalousie des ministres anglicans, compromirent l'existence du monastère de Lullworth : le P. Antoine alla aussitôt trouver le premier ministre, et tandis que celui-ci proclamait hautement l'innocence des religieux calomniés, Dieu permit que leur dénonciateur qui s'était embarqué mourût subitement en mer. Cependant le gouvernement anglais qui avait accueilli les trappistes émigrés prétendit qu'il n'avait pas entendu perpétuer leur existence ; le P. Antoine dut s'engager à retourner en France, dès que la situation politique de ce royaume le lui permettrait. Plus tard le gouvernement français envoya un navire de l'état pour les prendre, et ils débarquèrent en France le 20 juillet 1817. Une ancienne abbaye située à dix lieues de Nantes, La Meilleraye, reçut la sainte colonie qui y fut solennellement installée le 7 août. La nouvelle ab-

baye prospéra promptement : en 1817 elle ne comptait que 57 religieux ; douze ans après elle en avait 192, tant français, qu'anglais, irlandais, écossais, espagnols, piémontais, suisses, belges, etc. Les soins de l'habile supérieur se portèrent surtout sur l'agriculture, et les succès qu'il obtint déterminèrent le gouvernement à envoyer 24 élèves à la Meilleraye pour s'y former aux meilleures pratiques de l'horticulture et de l'agriculture. Dom Antoine dirigeait tout par lui-même, et les détails d'une si vaste administration qui auraient absorbé le temps d'un homme ordinaire, ne l'empêchaient pas de vaquer à ses devoirs religieux, d'entretenir seul sa correspondance de chaque jour, et de recevoir les hôtes les plus distingués qui venaient visiter l'abbaye. L'évêque de Nantes l'honorait d'une estime toute particulière, et lorsque le duc de Berry fut tombé sous le poignard d'un assassin, c'est lui que ce prélat chargea de prononcer l'oraison funèbre du prince dans la cathédrale de Nantes. Cette *Oraison funèbre* a été imprimée. En 1827, le pape Léon XII le nomma supérieur général de toutes les maisons de trappistes ; il visita en cette qualité tous les couvents de son ordre, et envoya un rapport au souverain pontife sur l'état de chacun d'eux. En 1830, dom Antoine reçut un objet auquel sa piété attachait le plus grand prix : c'était le manteau du vénérable Pie VI, que la révolution avait arraché de Rome et condamné à mourir dans l'exil. Une nouvelle révolution venait cependant troubler le repos de ces bons religieux ; ils se virent chassés de leur couvent, et un petit nombre seulement d'entre eux obtint la permission d'y rester. Aussi se voyant contraints de renoncer à leurs travaux agricoles, ils durent louer les terres qu'ils avaient cultivées jusqu'alors. En 1834, dom Antoine se démit du titre de supérieur général des maisons de trappistes, mais en conservant celui d'abbé de La Meilleraye. Il s'appliqua à réparer autant qu'il le pouvait les malheurs qui avaient assailli sa maison, et il eut le bonheur de pouvoir rappeler auprès de lui, après sept ans d'épreuve, plusieurs de ses frères dispersés en divers endroits de la France. C'est le dimanche 6 janvier 1839, que le P. Antoine termina presque subitement sa sainte carrière et alla recevoir de Dieu la récompense de tant d'années de vertus et d'édification. L'*Oraison funèbre* dont nous avons parlé dans cet article a été reproduite dans la *Vie du R. P. D. Antoine, abbé de la Trappe de La Meilleraye*, rédigée par deux de ses amis, Paris, 1840, in-8°, avec un portrait du saint abbé, et une vue de l'abbaye.

ANTON (Conrad-Gottlob), littérateur, né à Lauban, dans la Haute-Lusace, le 29 novembre 1745, fut nommé en 1775 professeur de morale à l'université de Wittenberg, et échangea ce titre en 1780, contre celui de professeur de langues orientales à la même université. Il mourut à Wittenberg, le 4 juillet 1814, laissant divers ouvrages parmi lesquels nous citerons : *Dissertatio de metro Hebræorum antiquo*, Leipzig, 1770, in-4° ; *Traduction* (allemande) *du Cantique des cantiques*, Leipzig, 1772, in-8° ; *Traduction fidèle* (en allemand) *de poésies hébraïques, grecques et latines*, Leipzig, 1772, in-8°. Il donna aussi des éditions de Pétrone, Phèdre, etc.

ANTON (Charles-Gottlob), de la même famille que le précédent, né en 1751, à Lauban, se voua à la jurisprudence, et vint exercer la profession d'avocat à Goerlitz, en 1774. Il devint en 1799 sénateur de cette ville où il mourut en 1818, laissant des manuscrits considérables, dont la société des sciences de la Haute-Lusace a fait l'acquisition en même temps que de sa bibliothèque. Parmi ses nombreuses productions nous citerons : *De dato diplomatum regum et imperatorum Germaniæ*, Leipzig, 1774, in-8°, dissertation encore estimée ; *Analogie des langues* (en allemand), Leipzig, 1774, in-8° ; *Mémoires diplomatiques pour l'histoire et la jurisprudence d'Allemagne*, Leipzig, 1777, gr. in-8° ; *Essai d'une histoire de l'ordre des Templiers*, Leipzig, 1779 ; nouv. édit., 1781, in-8° ; *Recherches sur la doctrine secrète et sur les usages des Templiers*, Dessau, 1782, in-8° ; *Sur les langues dans leur rapport avec l'histoire de l'humanité*, Goerlitz, 1799 ; *Histoire de l'économie rurale en Allemagne depuis les plus anciens temps jusqu'à la fin du* XV*e siècle*, Goerlitz, 1799-1802, 3 vol. Anton écrivit aussi beaucoup dans les journaux et recueils scientifiques et littéraires. — Anton (Jean-Nicolas), né le 30 décembre 1737 à Schmiedeberg, dans le cercle électoral de Saxe, mort en 1814, eut le titre de maître de philosophie, et, depuis 1759, celui de diacre de sa ville natale. On cite de lui : *Commentatio de pædagogis veterum Romanorum, ad illustr. insignem Epistolæ Pauli ad Galatas locum*, Wittenberg, 1773, in-4° ; *Relation du premier jubilé célébré pour le formulaire d'alliance* (Concordien Formel) *de l'église luthérienne évangélique* (en allem.), ibid., 1775, in-4° ; *Histoire du formulaire d'alliance de l'église luthérienne évangélique* (en allem.), Leipzig, 1779, 2 part. in-8°, etc.

ANTONELLI (Nicolas-Marie), cardinal, né en 1697 ou 1698, à Sinigaglia, dans le duché d'Urbin, se distingua par une rare et profonde érudition. Il était surtout versé dans la connaisssance des langues orientales. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il occupa à Rome différentes charges dans la prélature, et obtint la pourpre sous Clément XIII. Il succéda au cardinal Passionei, dans la charge de secrétaire des brefs, et mourut le 24 septembre 1767. Il a publié : une dissertation latine *De Titulis quos sanctus Evaristus romanis presbyteris distribuit*, 1725, in-8° ; *Ragioni della sede apostolica sopra il ducato di Parma e Piacenza, esposte a sovrani e principi cattolici dell' Europa*, 1742, 4 vol. in-4°, imprimés à Rome, sans nom d'auteur : *Sancti Athanasii, archiepiscopi Alexandriæ, Interpretatio Psalmorum*, Rome, 1746, in-fol. ; *Vetus Missale romanum præfationibus et notis illustratum*,

Rome, 1756, in-4° ; des Poésies italiennes.

ANTONELLI (Léonard), cardinal, né à Sinigaglia, le 6 novembre 1730, était neveu du cardinal Nicolas, et fut un des membres les plus distingués du sacré collége dans ces derniers temps. Il défendit avec zèle et désintéressement les jésuites sous le pape Clément XIV qui prononça, comme on sait, l'abolition de l'ordre. Après avoir rempli diverses charges à Rome, il fut fait cardinal par Pie VI, le 24 avril 1775, puis évêque d'Ostie et de Vellétri, préfet de la congrégation de la Propagande, et membre de la congrégation d'Etat. Lorsque la révolution de France vint susciter de nouveaux embarras à l'Eglise, Antonelli, jugeant qu'il fallait savoir se plier aux circonstances, et s'inspirer d'elles pour déterminer s'il était plus utile d'adopter ou les voies de l'insinuation ou celles de la fermeté, ouvrit, en 1791, au sacré collége, l'avis que les prêtres français fussent autorisés à prêter serment à la constitution civile du clergé. Il craignait que leur refus n'amenât une nouvelle persécution ; et il redoutait que l'éloignement des prêtres et la cessation du culte pendant un temps qu'il était impossible de calculer ne fissent un tort irréparable à la religion en France. En 1797, le cardinal Antonelli devint doyen du sacré collége. Il possédait toute la confiance de Pie VII, et il l'accompagna dans le voyage qu'il fit à Paris en 1804. Lorsque les Français pénétrèrent à Rome en 1808, il fut enlevé de cette ville, conduit à Spolette, puis à Sinigaglia, où il mourut en 1811. Ce cardinal était savant, pieux, zélé et universellement estimé pour sa sagesse et ses lumières. On a de lui une *Lettre aux évêques d'Irlande*, rapportée dans une lettre pastorale du docteur Croy, archevêque de Dublin, et citée dans le *Rapport du comité anglais sur l'état des catholiques dans les différents royaumes*. On la trouve dans l'*Ami de la Religion et du Roi*, n° 457, et elle démontre que ce prélat était loin d'être aussi intolérant que le supposent quelques biographes modernes, qui semblent ne lui avoir consacré un article que pour le calomnier. Il avait, en 1785, remplacé le P. Pacciaudi à l'académie royale des inscriptions dans la classe des associés étrangers.

ANTONIANO (Sylvio), naquit à Rome, d'une famille pauvre, en 1540. Ses talents éclatèrent dès son enfance. Le duc de Ferrare, charmé de son esprit, le fit élever avec soin par les plus habiles maîtres. A l'âge de dix ans, il s'accompagnait de la lyre et faisait des vers *impromptu*, sur tous les sujets qu'on lui proposait. Un jour un cardinal lui donna un bouquet, en le priant de le présenter à celui de la compagnie qui serait pape ; et cet enfant l'offrit au cardinal de Médicis, avec un éloge en vers qu'il débita sur-le-champ. Médicis, devenu souverain pontife, s'en souvint, et le fit professeur de belles-lettres dans le collége Romain. Il fut ensuite secrétaire du sacré-collége sous Pie V, et secrétaire des brefs sous Clément VIII, qui récompensa son mérite par la pourpre, en 1598. Le travail abrégea ses jours, et il mourut 5 ans après, à l'âge de 63 ans, recommandable par toutes les vertus du sacerdoce, surtout par la chasteté qu'il conserva sans tache. Il nous reste de lui des *Lettres*, *Commentaires*, des *vers*, des *sermons*, et un traité *Dell'Educazione Cristiana de' Figliuoli libri tre;* des dissertations *De obscuritate solis in morte Christi ; De primatu Petri; De successione apostolorum*, etc.

ANTONIANUS (Jean), dominicain de Nimègue, mort en 1588, était versé dans les écrits des Pères de l'Eglise, et on a de lui quelques éditions de leurs ouvrages les moins connus. Voici celles que lui attribue Harzheim, *Bibl. colon.*, p. 159 : *Liber D. Gregorii Ep. Nysseni De creatione hominis*, *Supplementum Hexameri Basilii Magni, interprete Dionysio Romano exiguo, nunc primum typis excusus*, Cologne, 1537, in-fol. ; *D. Paulini Nolani quotquot exstant opera omnia, H. Grævii studio restituta et ill.*, Cologne, 1560, in-8° ; *Epistolarum D. Hieronymi Decas I, ab Henric. Grævio priore quondam suo recensita et illustrata*, Anvers, 1568, in-8° ; Jœcher lui attribue encore l'édition de *Gregorii Nysseni lib. de philosophiâ, et mystica mosaicæ vitæ narratio*, du même; *Basilii magni Tr. de differentia usiæ et hypostasis; Gregorii Nazianz., or. in laudem Gregorii Nysseni*, et un sermon du même, *De moderandis disputationibus*.

ANTONIDES NERDENUS (Henri), appelé aussi *Henri Antonius Van der Linden*, né en 1546, à Naerden près d'Amsterdam, fut contraint, jeune encore, de quitter sa patrie, par suite des persécutions du duc d'Albe, après avoir vu périr son père dans le massacre de Naerden. Il mourut en 1604, laissant un ouvrage intitulé *Systema theologiæ*, qui fut imprimé à Franeker, 1613, in-4°, et *Initia academiæ Franekerensis*, ibid., 1613, in-4°.

ANTONIDES (Théodore), théologien hollandais du commencement du XVIIIe siècle, est auteur de commentaires en langue hollandaise sur les Epîtres de saint Jacques, de saint Pierre et de saint Jude, et sur le livre de Job. Il était partisan de l'interprétation mystique. *Voy.* Walch, *Biblioth. theolog.*, tom. IV, p. 487, 743 et 753.

ANTONIN (saint), né à Florence en 1389, dominicain, et ensuite archevêque de Florence, se distingua par sa piété et par son savoir. Eugène IV, qui l'avait placé sur ce siége, à la prière des Florentins, n'eut pas à s'en repentir. Antonin devenu évêque malgré lui eut toutes les vertus de son nouvel état, et conserva, sous la mitre, toute l'austérité du cloître. Ses diocésains étaient ses enfants; il se privait de tout pour fournir à leurs besoins. La peste et la famine, qui désolèrent successivement son diocèse, lui donnèrent occasion de signaler son courage et sa charité. Il disait « que les revenus ecclé« siastiques étaient le patrimoine des pau« vres, et n'étaient pas faits pour entretenir « le luxe et la mollesse des prélats. » Il

mourut en 1459, à 70 ans. Le saint-siége eut toujours pour lui tant d'estime et de respect, que le pape Eugène IV voulut mourir entre ses bras, que Pie II (Æneas-Sylvius) assista à ses funérailles, et qu'Adrien VI s'empressa de le canoniser. Le second de ces pontifes a consigné dans ses ouvrages l'histoire édifiante des vertus de cet illustre archevêque. Nous avons de saint Antonin : *Historiarum opus trium partium historialium seu chronica libri* 24, Venise, 1480 ; Bâle, 1491, 3 vol. in-fol. L'édition de Lyon, 1517, contient une lettre du rabbin Samuel au rabbin Isaac, sur les prophéties de l'Ancien Testament qui ont rapport à la destruction de la loi judaïque. Cette lettre curieuse n'est point dépourvue d'une certaine bonne foi et d'une certaine impartialité. *Summa theologiæ moralis, partibus* 4 *distincta*. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions à Venise, à Strasbourg, à Bâle, etc. Celle de Venise, 1582, 4 vol. in-4°, a pour titre *Juris pontificii et cæsarei summa*, etc. Le Père Mamachi en a donné une édition dans la même ville en 1751, 4 vol. in-4°, avec des notes très-estimées. C'est l'ouvrage le plus soigné de saint Antonin. *Summula confessionis*, imprimée peu de temps après l'invention des caractères, sous le titre de *Tractatus de instructione simplicium confessorum*, in-fol., sans date ni nom de lieu, et réimprimée à Venise en latin, 1473, in-4°, sous le titre de *Confessionale;* un *Traité* sur l'excommunication et les autres censures ecclésiastiques ; un autre sur les *vertus;* une *Lettre* écrite sur les disciples allant à Emmaüs, et quelques *notes* sur la donation de Constantin ; *Voy*. le Père Echard, *De script. ord. prædicat.*, tom. I, p. 818; et le Père Touron, *Vie des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique.*

ANTONINUS-HONORATUS, évêque de Constantine en Afrique, vivait au v° siècle. Dans la persécution suscitée par Genséric, roi des Vandales, contre les catholiques, en faveur des ariens, Antoninus écrivit à Arcade, pour le consoler dans son exil, et le soutenir dans la foi ; sa lettre, pleine de sentiments généreux et chrétiens, a été écrite vers l'an 435, et se trouve dans la *Bibliotheca Patrum*.

AOD, jeune homme de la tribu de Benjamin, plein de courage et d'adresse, tua Eglon, roi des Moabites qui, durant 18 ans, avait fait gémir les Hébreux sous la plus cruelle tyrannie. Ayant averti ses concitoyens de ce qu'il venait de faire, ils prirent les armes, chassèrent les Moabites et choisirent pour juge celui qui les avait délivrés, vers l'an 1325 avant J.-C. Le gouvernement d'Aod fut longtemps heureux. Comme il tua le tyran en trahison, son action a essuyé des critiques ; mais il ne faut pas juger sur les règles ordinaires la conduite des Hébreux à l'égard des anciens habitants de la Palestine. *Voy*. Josué.

APACZAI, APATZAI TSERE (Jean), né au village d'Apatza en Transylvanie, dans les premières années du xvii° siècle, étudia les langues orientales, la théologie et la philosophie à Utrecht où il avait été envoyé aux frais de son gouvernement. Ses succès furent si marqués qu'on lui offrit une chaire de professeur ; mais il crut se devoir à sa patrie où il revint vers 1653, et fut chargé d'enseigner la géographie, la physique et l'astronomie au collége de Weissenbourg. La chaleur avec laquelle il embrassa la philosophie de Descartes et diverses opinions presbytériennes lui fit beaucoup d'ennemis, et il aurait même perdu la vie, si l'intervention d'un puissant protecteur n'avait obtenu qu'on se bornât à l'exiler. Il obtint une chaire à Clausenbourg, qu'il avait choisi pour le lieu de sa retraite ; mais il s'y vit en butte à de nouveaux orages que sa mort arrivée en 1659 put seule faire cesser. Apaczai a laissé : *Dissertatio continens introductionem ad philosophiam sacram*, avec des *Lettres à Leusden*, *Glandorps Gelder*, Utrecht, 1650 ; *Magyar Encyclopediat*, etc. (Encyclopédie hongroise), Utrecht, 1653; *Magyar logica* (Logique hongroise), Weissenbourg, 1656; *Oratio de studio sapientiæ*, etc., Utrecht, 1655 ; *Dissertatio de politia ecclesiastica*, Clausenbourg, 1658; plusieurs *Discours* manuscrits.

APCHON de Corjenon (Claude-Marc-Antoine d') naquit à Montbrison en 1722, prit d'abord le parti des armes qu'il ne tarda pas de quitter pour se consacrer à l'Eglise. Après avoir donné des preuves de son zèle, il fut nommé à l'évêché de Dijon en 1755, et passa à l'archevêché d'Auch en 1776; il y déploya toutes les vertus des évêques qui illustrèrent la primitive Eglise, et mourut à Paris en 1783. On ne peut se rappeler, sans être attendri, les vertus héroïques dont il a donné tant d'exemples. Ainsi on le vit, dans un incendie, proposer d'abord cent louis, ensuite deux cents louis à celui qui délivrerait deux enfants qui allaient être la proie du feu ; personne ne s'étant présenté, il prit lui-même une échelle, entra par la fenêtre, alla chercher ces deux enfants à travers les flammes, et les rapporta sur ses épaules, un instant avant que la maison s'écroulât. On raconte qu'étant descendu heureusement avec son fardeau, il dit aux assistants : « Je » pense qu'on ne me disputera point d'avoir » gagné la somme que j'avais promise? Eh » bien! j'en dispose en faveur de ces deux » enfants. » Lorsqu'il prit possession de son archevêché, il trouva le pays ruiné par une épizootie; sa charité répara ces pertes en achetant sept mille bêtes à cornes, dont il fit présent aux paysans. *Les Instructions pastorales* qu'il a données, sont pleines de cette onction qui caractérisait tous ses discours. On a beaucoup parlé d'une prédiction qui lui fut faite dans sa jeunesse, où on lui annonçait qu'il serait le troisième évêque de Dijon, quoique alors il n'y eût pas d'évêque dans cette ville, et qu'il ne s'agît point de l'ériger en évêché. Le Père Soave, italien, a consacré une des *Nouvelles morales* à peindre l'action héroïque de ce pieux évêque, lorsqu'il sauva les deux enfants dont nous avons parlé.

APEL (Jean), en latin *Apellus*, juriscon-

suite contemporain de Luther, et un des professeurs de l'université de Wittenberg qui coopérèrent à la réformation. Il naquit à Nuremberg, en 1486; son père était citoyen de cette ville. Ayant, quoique chanoine du chapitre de Wurzbourg, épousé une religieuse, il fut arrêté par les ordres de l'évêque, et n'obtint sa liberté que par la protection d'un régiment impérial qui était en garnison à Nuremberg, et en donnant sa démission de tous ses emplois. Il mourut à Nuremberg, avec les titres de jurisconsulte de cette république, et de conseiller de l'électeur de Brandebourg. On a de lui : L'apologie de son mariage, adressée au prince évêque de Wurzbourg, dont il était un des conseillers : *Defensio Jo. Apelli pro suo conjugio, cum præf. Lutheri ad Jo. Crojum*, Wittenberg, 1523, in-4°; *Methodica dialectices ratio, ad jurisprudentiam accommodata*, Norimb., 1535, in-4°. C'est un *Traité de droit romain*, ou plutôt une *Logique* appliquée à l'étude du droit, dégagée de cette manie allégorique qui infestait alors les écoles. Nic. Reusner l'a fait réimprimer dans sa *Cynosura; Brachylogus juris civilis, sive corpus legum*, abrégé de droit qu'on a longtemps cru être une production du VIe siècle, et qu'on a même attribué à l'empereur Justinien. (*Voy.* le *Dictionnaire des savants de Nuremberg*, par Will, et les Suppl. de M. Frehrmann au *Dict. Hist. de Grohman*, tom. VIII, pag. 155.)

APELLES, hérétique du IIe siècle, qui fut d'abord disciple de Marcion, mais ensuite adopta et propagea les opinions d'une prétendue prophétesse, nommée *Philumena*, répandit ses erreurs vers l'an 145 de J.-C. Il n'admettait qu'un seul principe éternel et nécessaire, qui avait donné à un ange de feu le soin de créer notre monde; mais comme ce créateur était mauvais, son ouvrage l'était aussi. Buffon, dans ses *Epoques de la nature*, a essayé de renouveler cette doctrine d'Apelles, à cela près que dans son système le soleil aidé d'une comète tient la place de l'ange de feu, et produit tout ce qui existe dans la nature. Apelles rejetait tous les livres de Moïse et des prophètes; il niait la résurrection corporelle. Il disait que Jésus-Christ s'était formé un corps de toutes les parties des cieux par lesquelles il avait passé en descendant; et il ajoutait qu'en remontant, il avait rendu à chaque ciel ce qu'il en avait pris. *Voy.* saint Epiphane, *Hær.* 44; Tertull., *De præscript.*, cap. 30 et 31.

APIARIUS, prêtre de Sicca, ville de Numidie, excommunié par Urbain, son évêque, se pourvut devant le pape Zozime, qui le reçut à sa communion. Les évêques d'Afrique regardèrent cet appel comme contraire à l'usage et aux canons de leur Eglise, et particulièrement aux décrets du concile de Milet, qui ordonnaient que les causes des prêtres et des clercs inférieurs fussent absolument terminées dans la province, et défendaient l'appel au delà des mers. Zozime envoya des légats en Afrique, où l'on assembla un concile en 418. Les légats, selon les instructions qu'ils avaient reçues, alléguèrent les canons du concile de Nicée; mais on reconnut qu'ils n'étaient pas de ce concile, mais de celui de Sardique. On ne peut cependant pas accuser Zozime de mauvaise foi, comme les centuriateurs de Magdebourg et plusieurs hérétiques l'accusent; parce que le concile de Sardique était considéré comme une appendice du concile de Nicée : il avait été tenu pour le même sujet, sous un même président (Osius); on les joignait ensemble, et la coutume romaine était de n'en faire qu'un. Le pape Zozime étant venu à mourir avant que cette affaire fût terminée, les Pères d'Afrique écrivirent au pape Boniface, que l'évêque Urbain avait corrigé ce qu'il devait corriger, et qu'Apiarius ayant demandé pardon de ses fautes, avait été rétabli dans l'exercice de son ordre, mais hors de l'église de Sicca. Apiarius retiré à Tabarque, tomba dans des crimes qui le firent derechef déposer par le concile de la province. Il en appela de nouveau au pape Célestin, qui envoya Faustin en Afrique pour assembler un nouveau concile, où Apiarius, pressé par les remords de sa conscience, confessa, au moment qu'on s'y attendait le moins, les fautes dont il était coupable. Les évêques confirmèrent sa condamnation, et la contestion avec le saint-siége fut terminée. C'est faussement que quelques écrivains ont prétendu que les évêques d'Afrique contestaient alors le droit d'appel au saint-siége; ils étaient mécontents du légat, qui avait paru trop favorable à Apiarius, et prièrent Célestin de ne pas facilement recevoir ces sortes d'appels : *Demande*, dit l'abbé Berault, *qui fait une nouvelle preuve de leur soumission quant au fond du droit. Voy.* saint ATHANASE, INNOCENT Ier.

APOLLINAIRE (saint), premier évêque de Ravenne, qu'on croit avoir été disciple de saint Pierre, est très-célèbre dans l'histoire de l'Eglise, quoique les *Actes* de sa vie, tels que nous les avons, ne soient pas authentiques. Saint Pierre Chrysologue, un de ses plus illustres successeurs dans le siége de Ravenne, nous a laissé un discours en l'honneur de saint Apollinaire, dans lequel il lui donne souvent le titre de *martyr*. Mais il ajoute que quoiqu'il eût souffert à différentes reprises des tourments cruels et l'exil pour la foi, et qu'il désirât ardemment faire à J.-C. le sacrifice de sa vie, Dieu cependant le conserva longtemps à son Eglise et ne permit point que les persécuteurs le condamnassent à mort. Les Hongrois prétendent que, durant son exil, il prêcha la foi dans leur pays. Son corps se gardait autrefois à Classe, ancien port de mer, situé à quatre milles de Ravenne, et qui est encore une espèce de faubourg de cette ville. En 549, on transporta ses reliques dans une voûte de la même église. Fortunat exhortait ses amis à faire des pèlerinages au tombeau du saint évêque de Ravenne. Saint Grégoire le Grand voulait que l'on fît jurer devant le même tombeau pour découvrir la vérité que cachaient des disputes contentieuses. Le pape

Honorius fonda une église à Rome, en l'honde saint Apollinaire, vers l'an 630. Son nom se lit dans tous les Martyrologes; celui de Rome en fait mention le 23 juillet.

APOLLINAIRE (CLAUDE), évêque d'Hiérapie en Phrygie, fut une des plus brillantes lumières du IIe siècle de l'Eglise. Nous ne savons presque rien du détail de ses actions. Mais l'éloge que les anciens auteurs font de lui ne permet pas de douter qu'il n'ait eu toutes les vertus qui caractérisent les saints évêques. Les hérétiques trouvèrent toujours en lui un ennemi redoutable. Il composa de savants traités, où il réfutait sans réplique leurs systèmes impies; et afin de leur ôter tout subterfuge, il montrait dans quelle secte de philosophes chacun avait puisé ses erreurs. Vers 177, il présenta à Marc-Aurèle une Apologie, pleine de raison et d'éloquence, pour les chrétiens, que cet empereur philosophe persécutait cruellement. C'est dans cette apologie qu'il rappelle à ce prince la pluie miraculeuse qui sauva son armée, et obtenue par les prières de la 12e légion, nommée *Mélitine*, miracle dont l'empereur lui-même avait été le témoin, et où il était le premier intéressé. Le Martyrologe romain a fixé la fête de saint Apollinaire au 8 janvier. *Voy.* MARC-AURÈLE.

APOLLINAIRE, dit l'*Ancien*, pour le distinguer de son fils de même nom, était prêtre et professeur de grammaire à Laodicée de Syrie. Socrate écrit qu'il était originaire d'Alexandrie, et qu'après la mort de sa femme il se fit prêtre et vint enseigner à Béryte, puis à Laodicée. Lorsque Julien eut interdit aux chrétiens l'étude des belles-lettres, il composa, de concert avec son fils, des ouvrages en prose et en vers pour remplacer les auteurs profanes.

APOLLINAIRE LE JEUNE, *Apollinaris* ou *Apollinarius*, fils du précédent, évêque de Laodicée en Syrie, eut d'abord l'amitié de saint Athanase et de saint Basile. Il la perdit par ses erreurs sur la personne de Jésus-Christ. Saint Athanase l'anathématisa dans le concile d'Alexandrie en 362, et écrivit contre lui : le pape Damase le condamna également. Voici quelles étaient ses principales erreurs : « Il enseignait que Jésus-« Christ n'avait point pris une âme humaine, « mais seulement la chair, c'est-à-dire, un « corps avec l'âme sensitive; que la personne « divine lui avait tenu lieu de l'âme humaine, « ce qu'il prétendait prouver par ces paro-« les, *le Verbe a été fait chair;* que l'âme hu-« maine étant un principe de péché, on ne « pouvait dire que Jésus-Christ l'eût prise. « Il suivait de là que Jésus-Christ ne s'était « point fait homme, puisqu'il n'avait pris « qu'un corps qui est la partie la moins no-« ble de la nature humaine. Apollinaire en-« seignait encore que le corps de Jésus-« Christ venu du ciel, était impassible; qu'il « était descendu dans le sein de la vierge « Marie; qu'il n'était point né d'elle; qu'il « n'avait souffert et n'était mort qu'en appa-« rence. Il faisait revivre aussi l'hérésie des « millénaires, et avançait encore d'autres « erreurs sur la Trinité. » Deux de ses disciples, Vital et Timothée, furent évêques de la secte, l'un à Antioche, l'autre à Alexandrie. Les conciles tenus dans ces deux villes reçurent les décrets de Damase contre Apollinaire; ils furent aussi reçus par le concile général de Constantinople. Cet hérésiarque parvint à un âge fort avancé, et mourut vers 381. Il est auteur, conjointement avec son père, de plusieurs ouvrages en vers et en prose, sacrés et profanes. Nous avons, dans la Bibliothèque des Pères, son *Interprétation des psaumes*, en vers, qui contient des sentiments erronés sur Jésus-Christ. Elle a aussi été imprimée séparément à Paris, 1612, in-8°. On trouve dans les Œuvres de saint Grégoire de Nazianze, une *tragédie de Jésus-Christ souffrant*, qu'on croit être de lui. Apollinaire avait composé ces pièces afin que les chrétiens pussent se passer des auteurs profanes pour apprendre les belles-lettres. Il écrivit en vers héroïques, et à l'imitation d'Homère, l'*Histoire sainte* jusqu'à Saül, divisée en vingt-quatre livres, suivant l'ordre de l'alphabet grec : intention louable quoique le succès n'y ait pas répondu, et qu'il eût été plus heureux pour lui de se tenir en garde contre l'erreur que de chercher à en préserver les autres.

APOLLINE, ou APOLLONIE, vierge d'Alexandrie, souffrit le martyre vers 249. Un monument authentique, la lettre de saint Denys d'Alexandrie à Fabius, évêque d'Antioche, qu'Eusèbe nous a conservée, nous apprend que « parmi les fidèles qui furent « arrêtés était une vierge nommée *Apollo-« nie*, que son grand âge et sa vertu ren-« daient également respectable. On lui cassa « les dents par la violence des coups qu'on « lui déchargea sur le visage. On alluma « ensuite un grand feu hors de la ville, et on « la menaça de la jeter dedans si elle refu-« sait de proférer certaines paroles impies. « La sainte demanda quelque temps comme « pour délibérer sur le parti qu'elle devait « prendre, ce qui lui fut accordé. Mais on « ne l'eut pas plutôt laissée en liberté, que, « pour convaincre ses persécuteurs que son « sacrifice était pleinement volontaire, elle « se jeta elle-même au milieu des flammes, « où elle rendit son âme au Seigneur. » Cette action, qui paraît contraire aux règles ordinaires de la morale chrétienne, fait supposer un mouvement particulier de l'Esprit de Dieu. « Nous n'avons garde, dit un au-« teur ascétique, de proposer à l'imitation « des fidèles la manière dont notre sainte « termina sa vie. Si les Pères ont loué son « courage, c'est qu'ils présumaient, avec « saint Augustin, qu'elle avait agi par une « inspiration particulière du ciel, ou que du « moins son action était l'effet d'une pieuse « simplicité qui avait pour principe la fer-« veur du zèle et de la charité. » Si l'on considère toutes les circonstances, si l'on fait attention que la sainte fille allait être incessamment jetée dans le feu, et que son supplice n'était différé d'un moment que pour la tenter et la pervertir, on concevra

aisément que, transportée par la vivacité de la foi, elle ne vit dans cette démarche qu'une réponse de fait aux vaines sollicitations des séducteurs. (*Voy.* Razias.) On voit à Rome une église fort ancienne qui porte le nom de sainte Apollonie, et où la dévotion attire un grand nombre de fidèles. L'Eglise honore cette sainte le 7 février.

APOLLON, ou APOLLOS, juif originaire d'Alexandrie, possédait le talent de l'éloquence. Etant arrivé à Ephèse pendant l'absence de saint Paul, il parla hardiment dans la synagogue, et montra que Jésus était le Christ. Aquila et Priscille, l'ayant ouï, le retirèrent chez eux, et l'on croit que ce fut alors qu'il reçut le baptême. Quelque temps après, étant allé à Corinthe, il y fit beaucoup de conversions, et convainquit les juifs par les Ecritures. Mais l'attachement que ses disciples avaient pour lui causa presque un schisme, les uns disant : Je suis à Paul; d'autres : Je suis à Apollon ; et d'autres : Je suis à Céphas. Cependant, cette division n'empêcha pas que Paul et Apollon ne fussent unis dans un même esprit par les liens de la charité; et l'Apôtre donne à cette occasion aux chrétiens d'admirables leçons sur la pureté et l'indivisibilité des motifs de leur foi, qui, les attachant à Jésus-Christ, doit exclure toute considération humaine, même des attachements personnels et trop naturels à ses ministres. Les Grecs, dans leurs Ménologes, font Apollon évêque de Duras ; et dans leurs Ménées, ils le font second évêque de Coloplias, en Asie. Ferrarius le fait évêque de Cone ou d'Icone, en Phrygie; d'autres, évêque de Césarée.

APOLLONIUS de Tyane, bourg de Cappadoce, naquit quelques années avant Jésus-Christ. La philosophie de Pythagore le charma dès son enfance, et il en fit profession toute sa vie. Il ne se nourrissait que de légumes, s'abstenait du vin et des femmes, donnait son bien aux pauvres, vivait dans les temples, apaisait les séditions, etc. Apollonius vivant de cette manière, et ne parlant que par sentences pleines d'emphase et d'obscurité, dut faire impression sur le vulgaire, que les dehors séduisent toujours. Tout le monde le suivait, les artisans mêmes quittaient leurs métiers; les villes lui envoyaient des députés; les oracles chantaient ses louanges, apparemment afin que ce sophiste chantât les leurs à son tour. Cet imposteur se fit partout des disciples. Il conversa avec les Brachmanes des Indes, les Mages des Perses, les Gymnosophistes d'Egypte, et s'en fit admirer. A Ninive, à Ephèse, à Smyrne, à Athènes, à Corinthe, et dans d'autres villes de la Grèce, Apollonius parut en prédicateur du genre humain, condamnant les spectacles, visitant les temples, corrigeant les mœurs, et prêchant la réforme de tous les abus. A Rome, où il était venu *pour voir de près*, disait-il, *quel animal c'était qu'un tyran*, il parla avec beaucoup de force contre les bains. Il prétendit bientôt faire des miracles. Ayant rencontré le convoi funèbre d'une jeune fille de famille consulaire, il s'approcha du lit sur lequel on la portait, la toucha, et dit quelques paroles tout bas; voilà que la fille qu'on croyait morte, s'éveille, parle à tout le monde, et retourne à la maison de son père. Cette farce concertée sans doute avec des gens qui favorisaient ses impostures, n'en fit pas moins d'impression sur la multitude. (Huet et d'autres savants ont réfuté ce prétendu miracle dans toutes les règles d'une bonne critique.) Il y eut une éclipse de soleil, accompagnée de tonnerre; Apollonius regarda le ciel, et dit d'un ton prophétique : *Quelque chose de grand arrivera et n'arrivera pas.* Trois jours après, la foudre tomba sur la table de Néron, et fit tomber la coupe qu'il portait à sa bouche : le peuple ne manqua pas de croire qu'Apollonius avait voulu dire, qu'il s'en faudrait peu que l'empereur ne fût frappé. C'était faire un commentaire absurde sur des paroles ridicules. L'empereur Vespasien, qui n'aurait pas dû penser comme le peuple, regardait pourtant cet imposteur comme un homme divin, et lui demandait des conseils. Domitien résolut de le faire mourir, lorsqu'il fut élevé à l'empire, parce qu'il avait voulu soulever contre lui Nerva, auquel il avait prédit l'empire; mais il disparut de sa présence par le secours d'un démon, qui le transporta, dit-on, à Pouzzol, et lui fit faire trois journées de chemin en une demi-journée. Etant à Ephèse, et haranguant le peuple, il s'arrêta tout court, en s'écriant, avec un visage égaré : *Frappe le tyran, frappe le tyran;* ajoutant qu'on avait tué Domitien : ce qui se trouva véritable. Il mourut vers la fin du premier siècle; les uns disent en 97, les autres en 99. On dressa des statues, et on rendit les honneurs divins à cet homme, dont le nom serait peut-être inconnu aujourd'hui, sans un nommé Damis, fidèle compagnon de ses impostures, qui écrivit sa *Vie*, et sans Philostrate, que l'impératrice Julia Domna, femme de Septime-Sévère, princesse très-déréglée et curieuse du merveilleux, chargea, 200 ans après, de recueillir tout ce que la crédulité a débité sur le compte de cet imposteur. Dupin, dans un livre intitulé : l'*Histoire d'Apollonius de Tyane, convaincue de faussetés et d'impostures*, prouve, 1° que l'histoire de ce fourbe célèbre est destituée de témoins dignes de foi; 2° que Philostrate n'a fait qu'un roman; 3° que les miracles attribués à Apollonius ont des caractères visibles de fausseté, et qu'il n'y en a pas un seul qu'on ne puisse attribuer à l'adresse, au hasard ou à la supercherie; 4° enfin, que la doctrine de ce philosophe est contraire à la droite raison; qu'ainsi Dieu n'a pu l'appuyer d'aucun miracle. A cela on doit ajouter qu'Apollonius n'a point prétendu instituer de religion; qu'il ne s'est point donné pour envoyé de Dieu; qu'il n'a rien fait par l'invocation du nom de Dieu; que sa mémoire et celle de ses prétendus prodiges s'est perdue chez tous les peuples; qu'il n'en reste aucun vestige, aucun monument, aucune tradition, même populaire, aucun effet enfin et aucun évène-

ment qu'on puisse leur attribuer : c'est donc insulter au bon sens que d'opposer, à l'exemple d'Hiéroclès, ces impostures aux miracles de Jésus-Christ, à des faits dont l'authenticité a passé tant de fois par le plus rigoureux examen, qui ont converti le monde, et qui ont paru à tous les hommes attentifs l'opération de la Divinité. « Tandis que Paul, « dit l'abbé Bérault, prêchait avec éclat le « nom de Jésus-Christ, l'enfer voulut op- « poser un rival, non-seulement à l'apôtre, « mais à son adorable maître. Il sortit tout « à coup de Tyane en Cappadoce un homme « extraordinaire, le plus illustre suppôt de « la philosophie profane et du paganisme, « comme aussi le plus propre à leur donner « du crédit. » Et, après avoir rapporté les diverses farces du magicien ou du charlatan, il ajoute : « Quoi qu'il en soit du fond des « choses, le prophète du paganisme ne put « tenir devant l'apôtre de Jésus-Christ dans « le même temps et les mêmes provinces. « L'œuvre de Dieu, dont Paul était chargé, « subsiste après plus de dix-sept siècles ; au « lieu qu'après deux siècles seulement, on « se souvenait à peine d'Apollonius. » *Voy.* PHILOSTRATE.

APOLLONIUS, que saint Jérôme nomme un personnage très-savant, vivait sur la fin du IIe siècle ou au commencement du IIIe. Il écrivit contre Montan et ses disciples, et tourna en ridicule leur doctrine et leurs prophéties. Saint Jérôme nomme cet ouvrage *insigne et longum volumen*. Tertullien, qui avait donné dans les rêveries de Montan, vit avec chagrin l'ouvrage d'Apollonius, qui les montrait à découvert ; et, pour parer le coup, il écrivit sept *Traités* contre l'Eglise : dans le dernier, il tâcha d'éluder la force des arguments d'Apollonius, qu'il traitait d'emporté et de calomniateur. Il ne nous reste de l'ouvrage d'Apollonius qu'un fragment rapporté par Eusèbe. — Il ne faut pas le confondre avec APOLLONIUS, sénateur romain, comme l'a fait Nicéphore, qui prit la défense de la religion chrétienne en plein sénat, et mérita par là la couronne du martyre, vers l'an 186. Voy. *Dissertatio hypatica, seu de consulibus Cæsareis*, in-4°, page 117, du cardinal Noris.

APOLLONIUS COLLATIUS (PIERRE), prêtre de Novare, au XVe siècle, est auteur d'un *poëme* sur le siége de Jérusalem par Vespasien, en 4 livres, Milan, 1481, in-4° ; du *Combat de David avec Goliath*, et de quelques autres ouvrages de poésie, ibid., 1692, in-8°. Il mêle dans ces poëmes le nom du vrai Dieu avec celui des divinités profanes, genre de contraste également proscrit par la religion et par le bon goût.

APOLLONIUS (GUILLAUME), théologien de la communion des réformés, né à Middelbourg, au commencement du XVIIe siècle, est connu par une controverse avec Nicolas Vedel, sur les limites du pouvoir du souverain dans les affaires ecclésiastiques. Les titres les plus bizarres, *Grallæ*, *Echastes*, *Grallator* et *Grallopæus*, figurent dans cette dispute, et caractérisent le temps où ces écrits furent publiés. Chrétien Thomasius en a donné un ample extrait dans son *Historia contentionis inter imperium et sacerdotium*, Halle, 1722, in-8°. On a encore d'Apollonius : *Disputationes de lege Dei*, Middelbourg, 1655, in-12.

APOLLOS (saint), solitaire dont Rufin et Sozomène font de grands éloges, fonda un monastère où l'on compta plus de 500 moines, et dont la célébrité se répandait au loin par la régularité qui y régnait. Il avait près de 80 ans quand il reçut la visite de saint Pétrone, qui fut évêque de Bologne, vers 393. On croit qu'il mourut peu de temps après cette visite.

APONIUS, auteur ecclésiastique du VIIe siècle, dont nous avons un *Commentaire* sur le Cantique des cantiques, Fribourg, 1538, in-fol., et dans la Bibliothèque des Pères : c'est une allégorie soutenue de l'alliance de Jésus-Christ avec l'Eglise. Les commentateurs qui sont venus après lui en ont beaucoup profité. *Voy.* SALOMON.

APOSTOOL (SAMUEL), prédicateur de l'église des mennonites, à Amsterdam, donna son nom à la secte des apostoliens, appelés autrement waterlandiens, parce qu'ils se répandirent principalement dans le Waterland, contrée de la Nord-Hollande. En 1664, ces mennonites, appelés aussi mennonites relâchés (*crassiores*), et que l'on distingue des mennonites flamands, se divisèrent en deux partis, dont l'un ayant pour chef le médecin Galénus Abraham, de Haan, fut appelé celui des galénistes, et l'autre, celui des adhérents, eut à sa tête Samuel Apostool. Galénus admettait dans sa société tous ceux qui, à la croyance de la divine origine des livres saints, joignaient des mœurs pures et une probité intacte. Samuel Apostool, tout en défendant les dogmes caractéristiques des mennonites, sur l'absurdité du baptême des enfants, sur l'inutilité des magistrats dans le royaume de Jésus-Christ, maintenait l'orthodoxie sur tous les autres points de la doctrine des réformateurs. Vainement on tâcha depuis de réunir ces deux branches d'une même secte ; les apostoliens et les galénistes firent toujours deux partis distincts, qu'aucun acte public, mais l'indifférence des derniers temps a presque réunis. On n'a de Samuel Apostool qu'un petit catéchisme, sous le titre de *Veritatis exercitatio*, qu'il composa conjointement avec Samuel Deyl. On trouve des détails sur Apostool et son adversaire Galénus, dans Herm. Schyn, *Deduct. plenior histor. mennonit.*, chap. 15 et 18. On peut consulter aussi Mosheim, *Instit. hist. ecclesiast.*, pag. 1012.

APPIEN (saint), né en Lycie, de parents illustres, et disciple de saint Pamphile, souffrit le martyre le 2 avril 306, la 19e année de son âge. Ses actes, écrits en chaldaïque, ont été publiés par Assémani. Eusèbe, témoin oculaire de ce qu'il en rapporte, a laissé les plus touchants détails de son martyre, dans son livre *de Martyr. Palæst.*, c. 4. Le jeune homme fréquentait l'école de saint Pamphile qui expliquait l'Ecriture sainte à Césarée en

Palestine, lorsqu'arrivèrent des lettres de Maximien-Galère, qui ordonnaient à tous les sujets de l'empire de se trouver aux sacrifices. Touché d'une vive douleur, il n'attendit pas qu'on le cherchât pour déclarer ses sentiments. « Il sortit, dit Eusèbe, sans avoir communiqué son dessein à personne, pas même à nous avec lesquels il demeurait. » Il alla brusquement au temple, et s'approcha du gouverneur Urbain, les soldats de la garde qui ne se doutaient de rien lui ayant permis de passer. Lorsqu'il le vit lever la main pour offrir le sacrifice, il le saisit par le bras et l'arrêta, en lui disant qu'on ne devait adorer que le vrai Dieu, et que le culte rendu aux idoles était sacrilége. « Cette action hardie, dit un hagiographe, ne s'accordait pas avec les règles ordinaires de la prudence; mais dans cette circonstance, Dieu inspira le jeune Appien, qui n'avait point encore vingt ans, pour confondre l'impiété des idolâtres et pour montrer jusqu'à quel point un disciple de Jésus-Christ portait le mépris de la mort. » On ne peut lire sans frémir, et en même temps sans admirer la constance chrétienne, les tourments horribles qu'on lui fit souffrir.

APPLETON (Nathaniel), né vers 1693, fut d'abord destiné au commerce, qu'il abandonna pour embrasser la carrière de l'Eglise. Il devint ministre à Cambridge (Massachusets), où il exerça les mêmes fonctions pendant soixante-six ans. Il publia un grand nombre de *Sermons*, plus un ouvrage ayant pour titre : *La sagesse de Dieu dans la rédemption des hommes*. Appleton mourut plus que nonagénaire en 1784.

APTHORP (Eustache), théologien anglais, né à Boston dans la Nouvelle-Angleterre en 1732, vint faire ses études à l'université de Cambridge. De retour en Amérique avec la qualité de missionnaire, il y fonda une église épiscopale à Cambridge, puis revint en Angleterre où, sous les auspices de l'archevêque Secker, il s'engagea dans une controverse avec le docteur Mayhew de Boston, relativement à la mission des évêques dans l'Amérique septentrionale et à la marche de la société instituée pour propager l'Evangile dans les contrées étrangères. Apthorp était prébendier de Finsbury lorsqu'il mourut en 1816. On a de lui : *Discours sur les prophéties prêchées...* etc.; *Lettres sur l'influence du christianisme avant son établissement civil*, avec des observations sur l'Histoire de la décadence de l'empire romain par Gibbon.

AQUAPONTANUS. *Voy.* Bridgewater.

AQUAVIVA ou plutôt ACQUAVIVA (Octavio), cardinal, était de la même famille que André-Matthieu d'Acquaviva, duc d'Atri, prince de Téramo dans le royaume de Naples, qui, connu par la protection qu'il accordait à ceux qui cultivaient les lettres et les arts, composa aussi deux ouvrages : une *Encyclopédie*, à la vérité très-imparfaite, et des *Commentaires sur les morales de Plutarque*. Le prince de Téramo mourut en 1528, âgé de 72 ans. — Octavio, qui fait le sujet de cet article, fut référendaire de l'une et de l'autre signature, vice-légat du patrimoine de saint Pierre, ensuite cardinal, puis légat de la Campagne de Rome, enfin légat d'Avignon, place alors difficile par les troubles que les hérétiques ne cessaient d'exciter dans la province, et qu'Acquaviva calma par sa fermeté et sa prudence. Devenu archevêque de Naples, il se distingua par toutes les vertus d'un bon pasteur, cultiva les lettres, protégea les savants, et mourut en 1612 dans sa 52e année.

AQUAVIVA (Claude), de la même maison que les deux dont il est parlé dans l'article précédent, général des jésuites en 1581, mourut en 1615, âgé de 72 ans. Ce fut lui qui fit dresser la fameuse ordonnance connue sous le nom de *Ratio studiorum*, Rome, 1586, in-8°, qui fut supprimée par l'inquisition, et vue de mauvais œil par les Jésuites, qui ne voulaient pas être gênés dans leurs opinions. On la réimprima, mais mutilée, en 1591. Aquaviva ordonnait à ses religieux, dans ce célèbre règlement, d'enseigner la gratuité de la prédestination, en leur permettant en même temps d'adoucir ce système par le *congruisme*. Nous avons d'Aquaviva : des *Epîtres* au nombre de seize, Rome, 1615, in-8 ; des *Méditations*, en latin, *sur les psaumes* XLIV et CXVIII, Rome, 1615, in-12; *Directorium exercitionum sancti Ignatii industriæ pro superioribus societatis ad curandos animæ morbos*, Venise, 1611, in-12; Anvers, 1635, in-8° ; ouvrage qui marque une grande connaissance du cœur humain. Il en a paru une traduction française sous le titre de *Manuel des supérieurs*, 1776, Paris, in-12; *Oratio de passione Domini*, 1641, in-12 : il prononça ce discours devant le pape Grégoire XII. Aquaviva était un homme de caractère, qui voulait avec constance et fermeté tout ce qui lui paraissait juste et raisonnable : il ne se décidait pas légèrement, mais son parti une fois pris, il y tenait avec une espèce de roideur suffisamment justifiée par les inconvénients d'une excessive facilité.

AQUILA, surnommé *le Pontique*, parce qu'il était originaire du Pont, contrée d'Asie. Ce fut chez lui que saint Paul logea lorsqu'il vint d'Athènes à Corinthe. Cet apôtre le convertit, avec sa femme Priscille. Ils lui rendirent de très-grands services à Ephèse, jusqu'à exposer leur tête pour sauver la sienne. Saint Paul en parle avec de grands éloges dans son Epître aux Romains. On ne sait ni le temps ni le lieu de leur mort. Les martyrologes d'Usuard et d'Adon la mettent dans l'Asie mineure, au 8 juillet.

AQUILA, de Synope, dit aussi *le Pontique*, par la même raison que le précédent, embrassa le christianisme sous l'empire d'Adrien, vers l'an 129 de J.-C. Mais son attachement opiniâtre aux rêveries de l'astrologie judiciaire l'ayant fait chasser de l'Eglise, il passa dans la religion des Juifs. Devenu rabbin il acquit une connaissance exacte de la langue hébraïque, et s'appliqua à traduire l'*Ancien Testament* d'hébreu en grec.

Quoique sa version, dont il ne reste plus que des fragments, fût faite mot à mot sur le texte hébreu, on vit bien que le dessein de cacher la honte de son apostasie l'avait engagé à détourner le sens des passages favorables au christianisme. « Aquila, dit Bos- « suet, fit sa version exprès pour contredire « celle des Septante, dont les églises se ser- « vaient, à l'exemple des apôtres, et pour « affaiblir les témoignages qui regardaient « J.-C. » Justinien en défendit la lecture aux Juifs. Cependant saint Jérôme dit qu'en examinant continuellement la traduction d'Aquila, il y trouve tous les jours plusieurs choses qui sont favorables à notre croyance, ce qui prouve seulement qu'Aquila n'a pas tout altéré, que bien des choses ont échappé à sa mauvaise intention, et que la vérité, comme il arrive toujours, s'est fait jour à travers les artifices de l'erreur. La version grecque de la Bible par Aquila est la première qui ait été faite depuis celle des Septante. Saint Epiphane rapporte que l'empereur Adrien le nomma intendant de ses bâtiments, et le chargea de rebâtir Jérusalem sous le nom d'*Ælia Capitolina*.

AQUILIN (saint), né à Bayeux vers l'an 620, de parents nobles, devint évêque d'Evreux après la mort de saint Eterne, et s'illustra par toutes les vertus pastorales. En 689, il assista au concile de Rouen, qui avait été assemblé par saint Ansbert, son métropolitain, et mourut à la fin du VII[e] siècle, après quarante-deux ans d'épiscopat. On célèbre sa fête à Evreux le 19 octobre. *Voy.* sa vie dans Surius; dans l'Histoire d'Evreux, p. 40; Trigan, Hist. ecclés. de Normandie, tom. I[er], p. 309.

AQUIN (PHILIPPE D'), savant rabbin de Carpentras, dont le véritable nom était MARDOÇAI, ou MARDOCHÉE. Chassé de la synagogue d'Avignon, en 1610, à cause de son penchant pour le christianisme, il se retira dans le royaume de Naples, et se fit baptiser à Aquino, dont il prit le nom. Il en supprima la terminaison lorsqu'il vint en France, et se fit appeler d'Aquin. Le clergé lui donna une pension. Il vint ensuite, avec sa famille, s'établir à Paris, où il se consacra à l'enseignement de l'hébreu. Louis XIII le nomma professeur royal au collége de France, et interprète pour la langue hébraïque. Il occupa cette chaire jusqu'à sa mort, arrivée vers l'an 1650, au moment où il préparait une version du *Nouveau Testament*, en hébreu, avec des notes sur chaque épître de saint Paul. On assure également que Lejai l'avait chargé de l'impression et de la correction des textes hébreu et chaldéen de sa *Polyglotte*. Voici la liste de ses ouvrages : *Dictionarium hebræo-chaldæo-talmudico-rabbinicum*, Paris, 1629, in-fol.; *Racines de la langue sainte*, Paris, 1620, in-fol.; *Explication des treize moyens dont se servaient les rabbins pour entendre le Pentateuque, recueillis du Talmud; Traduction italienne des apophthegmes des anciens docteurs de l'Eglise judaïque*; *Aquinatis hebrææ ling. prof. lacrymæ in obitum illustr. card. de Berulle*. Dans cet écrit, où il s'acquitte envers son bienfaiteur de la reconnaissance qu'il lui devait, il parle de deux autres ouvrages qu'il avait composés, l'un imprimé et tiré des rabbins, intitulé : *Examen mundi*; l'autre, qu'il était près de mettre au jour sous ce titre : *De utraque politia judaica tam civili quam ecclesiastica*. On a encore de lui : *Discours du Tabernacle et du Camp des Israélites*, Paris, 1623, in-4°; *Discours des Sacrifices de la Loi mosaïque*, Paris, 1624, in-4°; *Interprétation de l'Arbre de la Cabbale des Hébreux*, Paris, in-8°, sans date; *Voces primigeniæ seu radices græcæ*, Paris, 1620, in-16. — Son fils, Louis d'AQUIN, né à Avignon en 1600, pensionné comme lui par le clergé, fit aussi sa principale étude de la science rabbinique et se rendit très-habile dans les langues orientales. Il traduisit en latin le *Commentaire* de Ben-Gerson sur Job, Paris, 1622, in-4°, et le *Commentaire* sur Esther, qu'il enrichit de notes. — Antoine d'AQUIN, premier médecin de Louis XV, mort en 1696, était petit-fils de Philippe, et père de Louis d'Aquin, évêque de Fréjus.

AQUINO (CHARLES D'), jésuite, né à Naples en 1654, enseigna, pendant 18 ans, avec beaucoup de succès et d'éclat, la rhétorique à Rome, où il mourut l'an 1740. Il était de l'académie des sciences et de celle des Arcades. Ses ouvrages sont estimés pour leur style et pour l'érudition qu'il a su y répandre. On a de lui trois vol. de *Poésies latines*, Rome, 1702. Le 1[er] contient *Anacreon recantatus* : ce sont des odes en égal nombre à celles d'Anacréon, mais opposées par la pureté de la morale à la lubricité de celles du poëte grec; le second renferme des poésies héroïques et des élégies; le troisième, des satires avec des notes; *Orationes*, Rome, 1704, 2 vol in-8°; *Similitudines ex comœdia Dantis Aligherii, latinis totidem carminibus redditæ*, Rome, 1707, in-8°; *Lexicon militare*, Rome, 1707, in-fol.; réimpr. en 1739. Outre l'explication des termes militaires, on trouve dans ce dictionnaire des observations qui servent à éclaircir les écrivains anciens et modernes, et de savantes dissertations; *Miscellaneorum libri III*, Rome, 1725, in-8°; *Fragmenta historiæ de bello hungarico*, Rome, 1726, in-12; *Vocabularium architecturæ ædificatoriæ*, Rome, 1734, in-4°; *Nomenclator, seu Lexicon agriculturæ*, Rome, 1736, in-4°.

ARA, hérétique des premiers siècles du christianisme, prétendit que Jésus-Christ lui-même n'avait point été exempt du péché originel.

ARBAUD (FRANÇOIS-ANTOINE), évêque de Gap, né le 2 juin 1768 à Manosque, alors dans le diocèse de Sisteron, fit ses études théologiques au séminaire d'Aix, et se vit confier une chaire de philosophie avant même d'avoir reçu les ordres sacrés. Il venait d'être fait diacre quand la révolution le contraignit de se retirer à Nice où il fut fait prêtre. De là il se rendit à Rome, d'où il revint en France avant la fin des orages politiques, afin de prêter en secret aux fidèles les

secours de son ministère. Peu après le concordat, l'évêque de Digne lui confia la direction de son séminaire, et il fut nommé grand vicaire en 1811. L'évêché de Gap ayant été rétabli en 1822, l'abbé Arbaud fut désigné pour occuper ce siége le 13 janvier 1823, et sacré à Issy le 6 juillet suivant. Le nouveau prélat s'appliqua tout entier à ses fonctions, et son zèle eut des fruits d'autant plus abondants, que les difficultés des communications entre le département des Alpes et le siége de Digne, dont ce département dépendait jusqu'alors, n'avaient point permis à l'ancien prélat de donner les mêmes soins à cette partie de son diocèse. L'évêque de Gap s'attacha aussi à ranimer dans son clergé le goût des études ecclésiastiques, et il établit des conférences dans lesquelles il donna l'un des premiers l'éveil sur les inconvénients d'un nouveau système de philosophie. Sa circulaire du 16 janvier 1828 provoquait un examen du système de la certitude par le sens commun; on en trouve le résultat dans le *Complément de la circulaire du 26 décembre 1828 sur les conférences ecclésiastiques*. Ce complément de 36 pages in-4° renferme des observations sur le système du sens commun et sur le livre des *Progrès de la révolution* par l'abbé Lamennais. Une autre circulaire sur les conférences de 1831 et de 1832 offre d'excellentes réflexions sur les doctrines de *l'Avenir*. Sa piété et sa modestie, non moins que son savoir, le faisaient aimer et respecter de ses diocésains. Il mourut le 27 mars 1836, à l'âge de 68 ans.

ARBELLES (ANDRÉ D'). *V.* ANDRÉ (Claude).

ARBORIO DE GATTINARA (ANGE-ANTOINE), patricien de Verceil, né à Pavie en 1658, du comte Hercule Arborio, se destina de bonne heure à l'état ecclésiastique, et entra dans l'ordre des Barnabites où il ne tarda pas à se distinguer, sous le nom de frère François, comme professeur et comme prédicateur. Le pape Clément XI le chargea, en 1706, d'une mission importante dans la ville de Milan, et le récompensa de son zèle et de son habileté en le nommant, la même année, à l'évêché d'Alexandrie. Des contestations s'étant élevées entre le pape Benoît XIII et le roi Victor-Amédée II, au sujet des immunités et de la juridiction ecclésiastiques dans différents fiefs de l'Astésan, le sénat de Turin, sur les réquisitoires de l'avocat général du roi, se prononça contre les prétentions de la cour de Rome. Mais l'évêque d'Alexandrie interposa sa médiation de manière à mériter l'approbation des deux cours. En 1724, il fut nommé par le pape archevêque de Turin, et par le roi évêque de cour et grand aumônier. Lorsque Victor-Amédée II voulut reprendre la couronne qu'il avait abdiquée en faveur de son fils, l'archevêque Arborio, qui faisait partie du conseil convoqué dans la nuit du 28 septembre 1731, vota pour que l'on s'assurât de la personne de Victor-Amédée et de celle de sa femme, et qu'on les mît l'un et l'autre dans l'impossibilité de troubler la tranquillité de l'État. L'avis du prélat, soutenu avec éloquence et fermeté, fixa les irrésolutions de l'assemblée, et Charles-Emmanuel se décida, en pleurant, à donner l'ordre d'arrêter son père. Arborio de Gattinara mourut en novembre 1743. On a de lui : des *Homélies* et des *Sermons*, imprimés, parmi lesquels on remarque celui qu'il prononça sur la conclusion de la paix au mois d'octobre 1743, c'est-à-dire un mois avant sa mort, dans la cathédrale de Turin; *Decreta condita in prima diœcesana synodo*, Turin, 1729, in-4°.

ARBORIO DE GATTINARA (JEAN-MERCURIN), patricien de Verceil, troisième frère du précédent, né en 1685, à Lucques, où ses parents étaient venus pour des affaires, entra comme son frère dans la congrégation des Barnabites, et fut appelé en 1722 à l'évêché d'Alexandrie. En 1732, il fut chargé de prononcer l'oraison funèbre du roi Victor-Amédée II, et il s'acquitta habilement de cette tâche difficile. Il mourut à Alexandrie le 4 août 1743. Parmi ses opuscules italiens ou latins nous citerons : *Oraison improvisée à la fête nuptiale du prince de Piémont* (depuis, le roi Charles-Emmanuel III) *avec la princesse Anne-Christine de Saltzbach*, Alexandrie, 1722, in-4°; *Oraison funèbre de Victor-Amédée II, prononcée à Turin le* 11 *octobre* 1732, Turin, in-4°; *Oraison funèbre de la reine Polixène-Jeanne-Christine de Reinfels-Rottenbourg* (seconde femme de Charles-Emmanuel III), *prononcée dans la cathédrale de Turin, le* 19 *février* 1733, Turin, in-4°; *Oraison improvisée dans la cathédrale d'Alexandrie, le* 21 *avril* 1734, après une sécheresse de neuf mois; *Constitutiones synodales quas condidit anno* 1732, etc., in-4°.

ARBRISSEL (ROBERT D'), ainsi appelé d'un petit bourg de Bretagne où il naquit en 1047, fut archidiacre de Rennes. Il combattit dans ce diocèse la simonie et l'incontinence du clergé, deux vices très-communs dans son siècle. Il se retira ensuite à Angers, et de là dans la forêt de Craon, où il fonda une communauté de chanoines réguliers. Il sortit quelque temps après de sa solitude, sans se fixer nulle part, prêchant partout, et partout avec fruit. Le pape Urbain II, que le projet d'une croisade avait fait venir en France, et qui se trouvait à Angers pour la dédicace de l'église abbatiale de Saint-Nicolas, voulut connaître un homme dont la renommée publiait tant de merveilles. Il l'entendit prêcher le jour de la cérémonie avec une telle satisfaction, qu'il lui donna le titre de *Missionnaire apostolique*, avec plein pouvoir d'annoncer l'Evangile par toute la terre. La multitude de ses disciples augmentant tous les jours, et les femmes qui le suivaient dans le fond des déserts, ne pouvant éviter d'être mêlées avec les hommes, il chercha un lieu où elles pussent habiter avec bienséance, sans exciter la critique du public, formalisé de cette nouvelle manière de prêcher et d'écouter l'Evangile. Il trouva ce lieu à l'extrémité du diocèse de Poitiers, dans un endroit appelé *Fontevrault* : c'est là qu'il établit sa nouvelle fa-

mille. On fit d'abord des cabanes, pour se garantir des injures de l'air; Robert sépara ensuite les femmes d'avec les hommes, destinant celles-là à la prière et ceux-ci au travail. Ses disciples devaient porter le nom de *Pauvres de Jésus-Christ*, et obéir aux femmes qui en étaient les servantes. Ces pauvres ne tardèrent pas d'être riches; mais ces richesses étaient le fruit de leur travail : ils avaient défriché des marais, des landes et des bois. Outre le principal monastère, Robert en fonda plusieurs autres en diverses provinces. Mais comme le bien ne se fait pas sans contradiction, ses succès firent des envieux. On tâcha de calomnier son zèle et sa vertu. Quelques personnes même estimables se laissèrent prévenir jusqu'à lui en écrire, pour qu'il se justifiât; entre autres Geoffroi, abbé de Vendôme, et Marbode, évêque de Rennes, si pourtant la lettre qu'on en cite est réellement de lui (1); mais la vérité ne tarda pas à triompher. Geoffroi et Marbode se rendirent dans la suite ses apologistes et les coopérateurs de son zèle, et l'on ne comprend pas comment il s'est trouvé parmi les modernes des auteurs assez corrompus pour tenter de ressusciter ces anciennes calomnies, confondues dans le temps même par tout ce qu'il y avait de gens dignes de foi. *Voy.* l'*Histoire de l'ordre de Fontevrault*, la *Vie du B. Robert d'Arbrissel*, et l'*Institut de l'Ordre*, par le P. Piquet, jésuite, Paris, 1642, et Angers, 1686, in-4°, et la *Dissertation Apologétique* pour le B. Robert d'Arbrissel, contre Bayle, par le P. Soris, in-8°, Anvers, 1701. Robert mourut le 24 février 1117, au prieuré d'Orsan, près de Linières en Berri. Léger, archevêque de Bourges, conduisit son corps à Fontevrault, et y fit les cérémonies de ses funérailles, avec Raoul de Tours, Renaud d'Angers, et grand nombre de personnes de qualité. Louise de Bourbon, abbesse de Fontevrault en 1633, fit transporter le corps du fondateur dans un tombeau de marbre, que l'on orna d'une épitaphe qui exprime ses vertus d'une manière pittoresque et touchante : elle est très-bien faite pour ce temps-là; en voici quelques vers :

Attrivit lorica latus, sitis arida fauces,
Dura fames stomachum, lumina cura vigil
Indulsit raro requiem sibi, rarius escam,
Guttura pascebat gramine, corda Deo.
Legibus est subjecta caro dominæ rationis,
Et sapor unus ei, sed sapor ille Deus.

En 1644, l'évêque de Poitiers fit l'examen de plusieurs miracles opérés par son intercession. Il est honoré, depuis sa mort, sous le titre de *Bienheureux*, et l'on trouve son nom dans les Litanies de son ordre. Il n'a cependant pas d'office particulier, et l'on dit la Messe de la Trinité le jour de sa fête.

ARCHÉLAUS, fils d'Hérode le Grand, lui succéda dans le royaume de Judée, l'an 3 de J.-C. Il commença son règne en faisant assassiner 3,000 Juifs mécontents de ce qu'on avait mis à mort ceux qui avaient arraché un aigle d'or qui était sur le portail du temple. Il partit ensuite pour Rome. Auguste confirma sa royauté; mais il ne lui donna que la moitié des états de son père, et sur les plaintes qui s'élevèrent contre lui, il l'exila à Vienne dans les Gaules. Il y mourut l'an 6 de J.-C. C'est cet Archélaüs dont il est parlé au chapitre 2 de saint Matthieu, et dont saint Joseph connaissait sans doute la cruauté, lorsque, apprenant qu'il avait succédé à son père, il jugea qu'il était prudent de ne pas retourner en Judée.

ARCHÉLAUS, évêque de Cascar ou Casghar, dans la Mésopotamie, s'illustra autant par sa piété que par son savoir. Il confondit Manès, l'an 277, dans une conférence dont la relation subsiste encore en latin, traduite par Zacagni sur le grec. Cette relation ne fut point écrite par Archélaüs, comme quelques auteurs l'ont avancé. Saint Jérôme croyait qu'elle avait été traduite en grec par Hégémoine; mais Photius prouve qu'Hégémoine en est l'auteur. Ce point d'histoire a été fort bien éclairci par Joseph Assémani (*Append. ad tom.* I *Bibliot. orient.*, page 45).

ARCHON (LOUIS), chapelain de Louis XIV, naquit à Riom en Auvergne en 1645, où il mourut en 1717. On a de lui l'*Histoire ecclés. de la chapelle des rois de France*, Paris, 1704-1711, 2 vol. in-4°, pleins de recherches curieuses. Ce n'est pas une simple liste des officiers de cette chapelle, mais une histoire édifiante de leur piété, et un récit historique de leurs vertus, de leur libéralité et de leur mort.

ARCIMBOLDO (JEAN-ANGELO), archevêque de Milan, né en 1485, dans cette ville, d'une famille patricienne qui a fourni quatre prélats au même siége et plusieurs autres personnages distingués, fut attaché dans sa jeunesse au duc Maximilien Sforce, à qui il rendit d'importants services. Lorsque ce prince eut perdu ses Etats en 1515, Arcimboldo se rendit à Rome avec le cardinal de Sion; le pape Léon X le créa référendaire apostolique et le nomma son légat en Allemagne. Le duc François Sforce l'envoya ensuite en Espagne pour complimenter le pape Adrien sur son élection. Appelé à l'évêché de Novare, il fut nommé en 1529 l'un des conseillers de Charles-Quint qui lui conféra le titre de prince du Saint-Empire. En 1550, il fut transféré par Jules III sur le

(1) Le Père Alexandre et le Père de la Mainferme prétendent que cette lettre n'est pas de Marbode; les continuateurs de l'Histoire littéraire de la France ont prouvé qu'elle était de lui; mais cela ne prouve rien contre Robert. Marbode ne parle que d'après des bruits; toutes ses expressions respirent la charité. Il exhorte Robert à se corriger, s'il est coupable, ou à se justifier, s'il est innocent. Il découvrit ensuite la vérité, rendit justice à sa vertu, et protégea en 1101, les missions qu'il fit en Bretagne. Il paraît même qu'il l'invita à venir instruire les fidèles de son diocèse. Geoffroi de Vendôme fut également désabusé, et rendit justice à Robert; il devint même son ami et son défenseur. Souvent il l'allait voir à Fontevrault, où il fit une fondation considérable : il s'y bâtit aussi une maison, afin d'avoir la facilité de l'entretenir plus commodément; et plus d'une fois il lui aida à exécuter ses pieuses entreprises.

siége de Milan. Arcimboldo mourut le 6 avril 1555, après avoir publié un catalogue des hérétiques dont la doctrine et les ouvrages étaient condamnés. Ce catalogue a été traduit en italien, et réimprimé par le fameux Vergerio, sous ce titre : *Catalogo ove Arcimboldo archivesc. di Milano, condanna e diffama per heretici la magior parte de' figliuoli di Dio, etc., con una riposta*, 1554, in-8°, très-rare.

ARCUDIUS (Pierre), prêtre grec de l'île de Corfou, vint étudier à Rome. Grégoire XIV l'envoya en Pologne et en Russie pour travailler à l'extinction du schisme des Grecs dans ces régions. Au retour de son voyage, qui fut assez heureux, mais dont les fruits ne subsistèrent pas longtemps, il s'attacha au cardinal Borghèse, et mérita sa protection et son estime. Nous avons de lui un ouvrage savant intitulé : *De concordia Ecclesiæ occidentalis et orientalis, in septem sacramentorum administratione*, Paris, 1672, in-4° ; *Utrum detur purgatorium?* Rome, 1632, in-4° ; *De purgatorio igne*, ibid., 1637, in-4°; *Opuscula de processione Spiritus sancti*, ibid., 1630. Le fond de ces ouvrages et de quelques autres du même auteur est très-estimé; mais l'ordre y manque quelquefois, et le style en est un peu négligé. Ils sont surtout propres à défendre l'Eglise romaine et sa croyance contre le schisme des Grecs; et c'est ce qui l'a rendu odieux au parti de la « petite Eglise, » et lui a attiré plus d'une sorte de sarcasmes de la part des écrivains de cette secte. Léon Allatius, auteur érudit, et grec lui-même, zélé pour l'union, lui rend plus de justice : il paraît cependant l'accuser d'un excès de zèle, en disant qu'il « haïssait jusqu'au nom des novateurs, » mais en réfléchissant bien sur les fruits de l'esprit d'innovation, et sur ce qu'on appelle *novateurs*, on se persuadera que ce jugement est plutôt un éloge qu'une critique. L'abbé Renaudot semble l'accuser de « s'être proposé de décrier l'Eglise grecque; » mais quoi qu'il en soit de cette intention supposée, comme il s'agit des Grecs tombés dans le schisme, l'ignorance et la superstition, il est à croire qu'Arcudius ne leur a pas fait grand tort. Il mourut vers l'an 1634, dans le collége des Grecs, où il s'était réfugié. Il vivait encore en 1633, lorsque Léon Allatius publia ses *Apes Urbanæ*; mais il était mort en 1637, quand Pantaléon Ligaridius imprima son traité *De purgatorio*, in-4°.

ARCULPHE, théologien français, qui vivait vers l'an 690, entreprit, vers l'an 640, un voyage en Orient, et visita la terre-sainte, Constantinople et d'autres lieux. Comme il revenait en France, il fut jeté par une tempête, sur la côte occidentale de la Grande-Bretagne, et reçu avec hospitalité par l'abbé Adaman. D'après ses conversations, Adaman mit par écrit le détail de ses voyages et une description des lieux saints. L'ouvrage forme trois volumes, et fut publié par Séranius sous le titre de *Libri de situ terræ sanctæ*, Ingolstadt, 1619. Des extraits de son ouvrage furent recueillis par Bède; et Mabillon les a fait imprimer dans les *Acta Benedictor.*

ARDÉE (Jacques d'), né vers la fin du XVIe siècle au pays de Liége, entra en 1615 au monastère des Croisiers à Huy, où il enseigna la théologie, tout en s'occupant de compositions poétiques, et publia : *Ecclesiastæ encomia de vanitate; item rosarium marianæ sanctitatis et quodlibeticæ quæstiones ex fontibus grammaticorum, sive pædotechnia et enigmata puerilia*, Liége, 1632, in-4°. Il écrivit encore une Histoire des évêques de Liége, aussi en vers latins, imprimée dans la même ville, 1634, in-4°. Il commence la liste des évêques à saint Materne et la termine à Ferdinand de Bavière, à qui son livre est dédié.

ARELLANO (Gilles Ramirez de), fut membre du conseil de Castille et président de l'inquisition. Il composa un ouvrage qui a pour titre : *El memorial de la grandeza del conde de Aquilar*, et un traité *De Privilegiis creditorum*. — On a d'un autre Ramirez de Arellano un traité espagnol sur l'orthographe de la langue castillane. - Un autre Arellano (J. Salvador Baptiste de) fut moine de l'ordre des Récollets, sur le commencement du XVIIe siècle, et a laissé : *Antiquitates urbis Carmonæ, ejusque Historiæ compendium*; *De Origine imaginis sanctæ Mariæ*; *De Reliquiis SS. Justæ et Rufinæ.* Plusieurs lui attribuent le livre imprimé sous ce titre : *Antiquitates monasterii S. Trinitatis quod est* Sevillio. — Un quatrième Arellano y Luna (Michel Gomez de), chevalier de l'ordre de Saint-Jacques et membre du conseil des affaires de l'Inde, a laissé : *Opera juridica tripartita*, Anvers, 1651, in-4° ; *Juris canonici antilegomena; Theoremata pro immaculata Conceptione S. Mariæ; Supplicatio ad Innocentium X*, touchant la Conception de la très-sainte Vierge.

ARESI (Paul), né à Crémone vers 1574, se distingua dans l'ordre des théatins, et fut ensuite évêque de Tortone, dans le Milanais. Il cultiva et protégea les lettres. On a de lui des *Sermons* en latin, des Livres de philosophie, de théologie, de mysticité, et un savant ouvrage sur *les Devises sacrées*, en italien, in-fol., et in-4°, Milan, 1625, 8 tomes. Ce prélat mourut dans sa ville épiscopale en 1644.

ARÉTAS, évêque de Césarée en Cappadoce, au Xe siècle, comme le prouve Bernard de Montfaucon, dans sa *Palæographia græca*, pag. 43 et 275, est auteur d'un Commentaire sur l'Apocalypse, qui a été imprimé en grec et en latin, Paris, 1621, in-folio. Il se trouve en latin dans la Bibliothèque des Pères.

ARETIN (Guy) vit le jour à Arezzo. Il entra dans l'ordre de Saint-Benoît, et devint abbé. Il substitua aux six lettres de l'alphabet romain dont on se servait dans le plain-chant grégorien, les syllabes *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, qu'il tira des trois premiers vers de l'hymne : *Ut queant laxis*, etc., composée par Paul Diacre, et simplifia tellement l'art du chant, qu'il apprenait dans un an, à un enfant, ce qu'un homme d'un âge

avancé pouvait à peine apprendre dans dix et vingt. Le pape Jean XIX admira son invention, et le fit venir à Rome. (*Voy.* dans le Dictionnaire de musique de Brossard, l'analyse des ingénieuses découvertes de Guy Arétin.) Ce bénédictin florissait vers l'an 1028. Il laissa deux livres sur la musique.

ARÉTIUS (Bénédict), théologien et botaniste, né à Berne au commencement du XVI siècle, fut lié avec Conrad Gessner, surnommé le Pline de l'Allemagne, et correspondit avec la plupart des savants et des botanistes de son temps. Les plantes des Alpes furent principalement l'objet de ses études; il en a découvert et fait connaître environ 40 qui sont très-rares, et qu'il a brièvement décrites. Il en a introduit plusieurs dans les jardins, à cause de leur beauté, en indiquant la manière de les conserver. Arétius a publié la description de deux montagnes du bas Symmenthal, dans le canton de Berne, le Niesen et le Stockhorn, remarquables par leur hauteur et le grand nombre de leurs végétaux. Cette description, adressée sous la forme de lettre à son compatriote et ami Pipérinus, fut imprimée à la suite des œuvres de Valérius Cordus; elle est intitulée : *Stokhornii et Nessi Helvetiæ montium et nascentium in eis stirpium descriptio, impr. in operibus Val. Cordi*, Strasbourg, 1561. Conrad Gessner nomma *Aretia* une des plantes qu'il a fait connaître le premier, et Haller, puis Linné, en conservant ce nom à la même espèce, l'ont donné au genre dont elle fait partie : c'est une très-petite plante de la famille des primulacées. Quoique Arétius n'ait pas publié de grand ouvrage, le petit nombre de plantes qu'il a fait connaître le premier, l'a placé parmi les fondateurs de la botanique. On a aussi de lui plusieurs ouvrages de théologie, notamment un *Examen de théologie*, dont il s'est fait de nombreuses éditions ; une *Vie* de l'hérésiarque Gentilis, et des *Sermons*. Un catalogue des comètes calculées jusqu'au temps où il vivait, des Commentaires sur Pindare, les Tables d'une grammaire hébraïque, etc., témoignent que l'astronomie et la littérature ne lui étaient pas non plus étrangères.

AREVALO (Faustin), jésuite, né dans l'Estramadure le 29 juillet 1747, entra dans la société en 1761, et profita du loisir qu'il avait en Italie pour cultiver les lettres avec ardeur. Il publia successivement : une *Hymnodia hispanica*, Rome, 1786; une édition du poëte Dracontius, 1791 ; une édition de l'*Histoire évangélique* d'Aquilinus Juvencus, prêtre espagnol, 1792; une de Prudence, 2 vol. in-4°; une de Célius Sédulius, 1794, in-4°; une de saint Isidore de Séville, 1797-1803, 7 vol. in-4°; une du *Missel gothique*, 1804, in-folio. Arevalo jouissait de toute la confiance du cardinal Lorenzana, qui paraît avoir fait les frais de ses éditions, et qui, en mourant, le nomma son exécuteur testamentaire. En 1800, Arevalo fut décoré du titre d'*hymnographe pontifical*. Lorsque le cardinal di Pietro fut obligé de quitter Rome en 1809, il nomma Arevalo théologien de la pénitencerie, en remplacement de Muzzarelli, aussi déporté; il occupa cette place jusqu'au 25 septembre 1815, époque où il retourna en Espagne, quelques efforts que l'on fît pour le retenir dans un pays où ses lumières et sa sagesse étaient appréciées. Il vivait en 1816, dans le collége de Loyola où il s'était retiré. Nous ignorons l'année de sa mort.

AREZZO (Thomas), cardinal, naquit le 17 septembre 1756, à Orbitello en Toscane. Son père, capitaine général au service de Naples, l'envoya au collége Mazarin à Rome; sa mère était irlandaise. En 1777, le jeune Arezzo entra à l'académie ecclésiastique, et s'y appliqua à l'étude du droit canon et du droit civil : il prit les leçons du célèbre Devoti, mort archevêque de Carthage. Pie VI l'inscrivit dans la prélature, et le nomma successivement vice-légat de Bologne, gouverneur de Fermo, de Pérouse et de Macerata. Pie VII l'envoya en Russie avec une mission extraordinaire. Arezzo fut sacré à cette occasion sous le titre d'archevêque de Séleucie. Sa mission était très-importante, puisqu'il s'agissait de la réunion de l'église grecque déjà vainement tentée plusieurs fois. Arezzo avait obtenu le plus grand succès auprès de Paul Ier; déjà tout était convenu, et la plupart des emplois donnés avec le consentement des deux cours, lorsque la mort du prince russe rompit toutes les négociations. Son successeur Alexandre embrassa un système tout à fait contraire, et le nonce Arezzo, obligé de quitter Saint-Pétersbourg, se rendit comme légat à Dresde, où il était encore en 1807, lorsque Napoléon le manda à Berlin, afin de lui communiquer une partie des projets qu'il méditait alors contre le trône pontifical. Arezzo partit pour Rome avec des instructions contraires aux intérêts du pontife; mais dès qu'il y fut arrivé, il informa Pie VII de tout ce qu'il avait appris, et ne fit usage des renseignements donnés par Bonaparte que dans l'intérêt du pontife, qui le nomma vice-gouverneur de sa capitale (1808). Ce poste était difficile et périlleux dans les circonstances où l'on se trouvait: Arezzo, dévoué au saint-siége, n'hésita point cependant à l'accepter. Peu de mois après, on le déporta avec beaucoup d'autres, et on le conduisit successivement en diverses villes ; enfin on l'enferma dans la citadelle de Bastia en Corse. Au mois d'octobre 1813, il parvint à s'en échapper avec le secours de quelques hommes dévoués, traversa la Corse déguisé en matelot, et arriva enfin au détroit de Boniface, où il s'embarqua pour Cagliari. Il a écrit la *Relation* de son voyage. Victor-Amédée qui était alors en Sardaigne, l'accueillit et lui témoigna son estime. Ce prince aurait voulu le nommer à l'évêché de Novare, alors vacant; Arezzo le refusa comme il avait refusé l'archevêché de Palerme. Les circonstances lui ayant permis de revenir sur le continent, il apprit à Gênes la délivrance du pape, et se hâta de le rejoindre. Il suivit le pontife en 1815, et fut à la même époque envoyé à Florence, pour

une mission dans laquelle il réussit. Pie VII le nomma, le 8 mars 1816, cardinal et légat de Ferrare; Arezzo gouverna cette légation pendant quatorze ans, jusqu'en 1830, époque où il fut nommé vice-chancelier de la Sainte-Eglise. Il rétablit les jésuites à Ferrare, et montra le plus grand zèle pour le bien de la religion. En 1820, il quitta son titre de Pierre-ès-liens, et fut évêque de Sabine. Il mourut à Rome le 3 février 1833, après avoir partagé par son testament ce qu'il laissait entre la Propagande, les gens de sa maison et les pauvres de son évêché.

ARGAIZ (GRÉGOIRE DE), bénédictin du XVIIe siècle, né à Logrono dans la Vieille-Castille, fit profession à l'abbaye de Saint-Sauveur d'Ogna, et se distingua parmi les savants de son ordre. On a d'Argaiz : une *Histoire ecclésiastique de l'Espagne*, tirée des écrits de saint Grégoire, évêque de Grenade, et de la Chronique de Haubert, bénédictin, 2 vol. in-folio. On ne sait sur quel fondement s'appuie Garcias de Molina lorsqu'il l'accuse d'avoir forgé les prétendus manuscrits de saint Grégoire et celui d'Haubert, et d'avoir puisé dans son imagination seule les détails de son histoire; une *Histoire de Notre-Dame de Mont-Serrat*. Argaiz prétend dans cet écrit que c'est un religieux du Mont-Serrat, et non saint Ignace, qui est l'auteur des Exercices spirituels. Il fut chargé, après la mort de dom Antoine d'Yièpes, de continuer les chroniques de l'ordre, commencées par ce savant : tous ces ouvrages forment une collection de 14 volumes in-folio.

ARGENTINA (THOMAS D'), nommé aussi *Thomas de Strasbourg*, parce qu'il était né dans cette ville, savant et pieux général des augustins en 1345. On a de lui des *Commentaires* sur le *Maître des Sentences*, Strasbourg, 1490, in-fol., et d'autres ouvrages qui furent recherchés. Il mourut à Vienne en Autriche, après avoir gouverné son ordre avec sagesse pendant 12 ans.

ARGENTRÉ (CHARLES DU PLESSIS D') naquit en 1673, du doyen de la noblesse de Bretagne. Il prit le bonnet de docteur de Sorbonne en 1700, et eut la place d'aumônier du roi en 1709. Il fut nommé évêque de Tulle en 1723. Il édifia son diocèse par ses vertus, et l'éclaira par son savoir. Malgré ses occupations pastorales, il étudiait sept heures par jour. On a de lui plusieurs ouvrages : le plus connu est en 3 vol. in-fol., publié à Paris en 1728, sous ce titre : *Collectio judiciorum de novis erroribus qui ab initio sæculi 12 ad annum 1725, in Ecclesia proscripti sunt et notati;* compilation pleine de recherches savantes. On a encore de lui des *Eléments de théologie*, en latin, Paris, 1702, in-4°, et une *Explication des sacrements*, 3 vol. in-12; enfin des *Sermons* et d'autres livres de théologie et de piété. Ce prélat mourut en 1740, regretté des pauvres, dont il était le père, et des gens de bien dont il était la lumière et l'exemple.

ARGONNE (dom BONAVENTURE D'), né à Paris en 1640, mourut chartreux à Gaillon, en 1704, âgé de 64 ans. Son esprit et son savoir lui avaient procuré des amis illustres, avec lesquels il entretenait un commerce réglé de littérature, qui charmait sa retraite, et remplissait les moments que la piété et les devoirs de la règle lui laissaient libres. On a de lui, un *Traité de la lecture des Pères de l'Eglise*, écrit avec discernement et avec goût. La meilleure édition est de 1697, in-12, donnée par Pierre Pelhestre, de Rouen, qui l'a beaucoup augmentée. On en a une trad. latine, Turin, 1742. Des *Mélanges d'histoire et de littérature*, publiés sous le nom de Vigneul de Marville, Rouen, 1699-1701, 3 vol. in-12; imprimés pour la quatrième fois à Paris, en 1725, en 3 vol. in-12, dont l'abbé Ban er a fait presque tout le dernier : cette édi ion est préférable aux autres. C'est un recueil curieux et intéressant d'anecdotes littéraires et de réflexions critiques, souvent justes, mais qui, quelquefois, prêtent elles-mêmes à la critique. L'*Education*. *Maximes et Réflexions avec un Discours, du sel dans les ouvrages d'esprit*, donné sous le nom de Moncade, Rouen, 1691, in-12. Il a laissé quelques ouvrages manuscrits.

ARGOTE (JÉROME CONTADOR D'), savant théatin portugais, né à Collares, dans l'Estramadure, en 1676, mort à Lisbonne en 1749, fut un des premiers membres de l'académie royale d'histoire portugaise, dans les Mémoires de laquelle on trouve plusieurs dissertations historiques de sa composition. Ses principaux ouvrages sont : *De Antiquitatibus conventus Bracarugustani libri IV*, 1728, 1 vol. in-4°. Il en publia une seconde édition, aussi in-4°, en 1738, augmentée d'un livre. Cet ouvrage traite de tout ce qui a rapport aux antiquités de ce pays avant que les Romains en fissent la conquête, et sous leur domination ; et il est surtout remarquable par le grand nombre de monuments que ses recherches surent déterrer, et qui s'y trouvent expliqués. *Mémoires pour servir à l'histoire de l'église primatiale de Brague*, 3 vol. in-4°, Lisbonne, 1732 1744; *Regras de lingoa portugueza*, 1 vol. in-8°, Lisbonne, 1725. Argote a aussi laissé des Sermons et des Vies de saints.

ARGYRE (ISAAC), moine grec, habile mathématicien, florissait au XIVe siècle. Il est auteur de plusieurs écrits de *géographie* et de *chronologie*, et de quelques autres traités sur diverses matières.

ARIAS-MONTANUS (BENOIT) naquit à Frexénal, en Estramadure, en 1527. Il était fils d'un notaire, et étudia à Alcala, où il fit des progrès dans les langues anciennes et modernes. Il prit l'habit de l'ordre de Saint-Jacques, et en 1562, l'évêque de Ségovie le mena au concile de Trente, où il parut avec beaucoup de distinction. A son retour, il se retira à l'ermitage de Notre-Dame-des-Anges, près d'Aracena, pour être tout à ses livres. Philippe II le tira de sa retraite et le chargea d'une nouvelle édition de la Bible polyglotte. Elle fut imprimée à Anvers, par les Plantin, depuis 1568 jusqu'en 1572, en 8 vol. in-fol. Elle est plus chère que celle

d'Angleterre, quoique moins parfaite. Arias-Montanus augmenta cet ouvrage de paraphrases chaldaïques, et de plusieurs fautes qu'il ajouta à la version de Pagnin fautive elle-même. Philippe lui offrit un évêché pour récompense de son travail; mais cet écrivain, aussi pieux que savant, refusa ce fardeau et n'accepta qu'une commanderie de Saint-Jacques et une place de chapelain du roi. Il mourut dans sa patrie, en 1598. Ses ouvrages roulent presque tous sur l'Ecriture sainte. Ses neuf livres des *Antiquités judaïques* sont les plus estimés, Leyde, 1593, in-4°. Ils se trouvent aussi dans la Polyglotte d'Anvers, et dans les grands Critiques d'Angleterre. Arias a mis encore en vers latins le *Psautier*, 1574, in-4°. Richard Simon a parlé de cet auteur avec beaucoup d'humeur. Il ne faut pas s'en tenir à l'idée qu'il donne de ses ouvrages, quoique plusieurs de ses observations critiques soient fondées. On a encore d'Arias-Montanus : *Humanæ salutis monumenta*, Anvers, 1571, in-4°; une traduction latine de l'*Itinéraire* de Benjamin de Tudèle; *Historia naturæ*, 1601, in-4°; une excellente Rhétorique en 4 livres, avec des *notes* d'Antoine Moralès, Anvers, 1569, in-8°.

ARIAS (François), jésuite de Séville, mourut en 1605, âgé de 72 ans, en odeur de sainteté. Ses ouvrages de piété avaient le suffrage de saint François de Sales, qui en recommande la lecture dans son *Introduction à la vie dévote*. Ils ont été traduits d'espagnol en latin, en français et en italien. Nous citerons la traduction française des *Œuvres spirituelles* d'Arias, par Antoine Girard dans le XVIIe siècle, et par le P. Belon, Lyon, 1740, in-12. Le P. de Courbeville a traduit son *Imitation de la sainte Vierge*, Paris, 1734, in-12. — Il y a un autre Arias (Alvarez), natif aussi de Séville, et jésuite, mort à Rome en 1643. Il avait occupé les premières dignités de la compagnie. Il publia divers ouvrages, un entre autres, intitulé : *Encomia SS. Eucharistiæ et B. Virginis Mariæ, ex sacra Scriptura deprompta*.

ARIBON, premier abbé du monastère de Schlecdorf en Bavière, dont on rapporte la fondation à l'an 753, fut élevé sur le siége de Freisingen l'an 760, et mourut en 783. Nous avons de lui la *Vie de saint Emmeran*, que Surius a publiée. Canisius l'a donnée dans son *Thesaurus*, tom. III; la *Vie de saint Corbinien*, premier évêque de Freisingen, publiée par Surius et insérée dans le 3e vol. des Actes de dom Mabillon.

ARIBON, archevêque de Mayence, florissait au XIe siècle, et fut archi-chapelain de l'empereur Henri III. Il couronna l'empereur Conrad II en 1024. Il était grand zélateur de la discipline ecclésiastique. On a de lui divers ouvrages, entre autres des *Commentaires* sur les quinze psaumes graduels, dédiés à Bernon, abbé de Richemon. Cet archevêque mourut le 13 avril de l'an 1031.

ARIEH (Jacob-Juda). *Voy.* Léon de Modène.

ARIGE (saint), fils d'Apucrosius et de Sempronia, l'un et l'autre distingués par leur naissance, fut élu évêque de Gap, après la déposition de Sagittaire, en 579. Vers l'an 598, il fit un voyage à Rome pour visiter les tombeaux des saints apôtres, et fut honorablement reçu par saint Grégoire, qui occupait alors la chaire de saint Pierre. Ces deux grands hommes s'unirent ensemble par les liens de la plus étroite amitié ; ils ne purent se séparer l'un de l'autre sans verser beaucoup de larmes, et ils ne se consolèrent que par l'espérance de se voir bientôt réunis dans le ciel. Saint Grégoire écrivit plusieurs lettres à saint Arige, et lui accorda la permission qu'il lui avait demandée pour lui et son premier diacre, de porter la dalmatique, dont l'usage n'était point encore commun dans ce siècle. Saint Arige vécut peu de temps après son retour de Rome; on ne sait pas précisément la date de sa mort. La plus commune opinion est qu'il mourut le 1er mai 604, à l'âge d'environ 69 ans. Lorsqu'il se sentit près de sa fin, il se fit porter devant l'autel de saint Eusèbe ; puis, s'étant mis sur la cendre, il reçut le viatique du corps et du sang de Jésus-Christ, qui lui fut administré par Isicius, évêque de Grenoble. Son nom est marqué au 1er de mai dans divers martyrologes ; et c'est aussi en ce jour qu'il est honoré dans la Provence et le Dauphiné.

ARINGHI (Paul), prêtre de l'Oratoire à Rome, sa ville natale, où il mourut en 1676, est principalement connu par sa traduction latine et ses commentaires sur l'ouvrage de Bosio : *Rome souterraine*, etc., Rome, 1651, 2 vol. in-fol. Il en a paru une édition plus complète et plus correcte à Cologne et à Paris en 1659. Christophe Bauman en donna, en 1668, un extrait en langue allemande, qui a été imprimé à Arnheim, et réimprimé en 1671, in-12. Un autre extrait en langue latine parut aussi dans la même ville, même année et même format. Artaud en a donné un extrait raisonné dans son *Voyage aux Catacombes de Rome*, 1810, in-8°. Antoine Bosio avait écrit en italien une *Roma sotterranea*, publiée après sa mort avec des additions considérables de Jean Severani, par les soins de Charles Aldobrandino, Rome, 1632, format d'atlas. Aringhi perfectionna cet ouvrage, resté très-incomplet ; on y trouve d'importantes recherches sur les antiquités ecclésiastiques. Aringhi a écrit en outre : *Monumenta infelicitatis, sive Mortes peccatorum pessimæ*, Rome, 1664, 2 vol. in-fol.; *Triumphus pœnitentiæ, seu selectæ pœnitentium mortes*, Rome, 1670, in-fol.

ARIOSTE (Alexandre), religieux de l'ordre de Saint-François, vivait au commencement du XVIe siècle, et fit imprimer à Paris, 1514, à l'usage des confesseurs et directeurs des âmes, un ouvrage sur les cas de conscience, intitulé : *Interrogatorium pro animabus regendis*, réimprimé à Lyon en 1540, et à Bresce en Italie, en 1579, sous le titre d'*Enchiridion*, seu *Summa confessariorum*.

ARISTARQUE, disciple et compagnon de saint Paul, était de Thessalonique, mais juif de naissance. Il accompagna cet apôtre à Ephèse, et demeura avec lui pendant les

deux ans qu'il y fut, partageant ensemble les dangers et les travaux de l'apostolat. Dans le tumulte qu'un orfévre de cette ville excita au sujet de la statue de Diane, il manqua de périr avec Caïus. Il sortit d'Ephèse avec saint Paul, et l'accompagna à Corinthe. Il le suivit encore dans le voyage qu'il fit à Jérusalem et s'embarqua avec lui lorsqu'il fut conduit à Rome, l'an 60. Saint Paul écrivant aux Colossiens, témoigne qu'il était avec lui, et l'appelle le compagnon de sa captivité, *concaptivus meus*. On ne sait point ce qu'il devint après la mort de saint Paul. Les Grecs l'honorent sous le titre d'apôtre et de martyr le 14 avril, et les Latins font mention de lui le 4 août. — *Voy.* les Actes des apôtres, chap. 19, 20, 27 ; l'Epître de saint Paul à Philémon, v. 24 ; et l'Epître aux Colossiens, chap. 4.

ARISTÉE, officier de Ptolémée Philadelphe, roi d'Egypte, était juif d'origine. Ce prince l'envoya demander au grand prêtre Eléazar des savants pour traduire la loi des juifs d'hébreu en grec. Eléazar en choisit 72, six de chaque tribu, qui firent cette traduction appelée des *Septante*. On prétend que Aristée composa l'*histoire* de cette version. Nous en avons une, à la vérité, qui porte son nom ; mais il est difficile de décider quel degré de croyance elle mérite. Bellarmin, La Bigne et quelques autres ont cru qu'elle était la même que citaient saint Jérôme, Eusèbe et Tertullien ; mais Louis Vivès, Alphonse Salmeron, Scaliger, etc., ne doutent pas que ce ne soit une pièce supposée par quelque juif ; et il semble qu'on n'en doive plus douter, après ce que Henri de Valois a écrit dans ses notes sur Eusèbe. Elle a été publiée sous ce titre : *Historia de sanctæ Scripturæ Interpretibus*, Oxford, 1692, in-8°, et dans la *Bible* de Rome, 1471, 2 vol. in-folio. Van Dale a donné une dissertation sur cet ouvrage, Amsterdam, 1705, in-4°. Il prétend que Ptolémée ne fit traduire que le Pentateuque, et que les autres livres qu'on trouve dans la version appelée des Septante ont été traduits par d'autres interprètes ; mais ce sentiment est contredit par Bonfrérius et d'autres savants. Quoi qu'il en soit, cette traduction, très-ancienne, suivie par Jésus-Christ et les apôtres, a toujours été d'une autorité égale à celle du Pentateuque. Les saints Pères ont regardé la version des Septante comme un moyen choisi par la Providence pour préparer les nations à la prédication de l'Evangile, et l'on attribue communément aux traducteurs une assistance particulière du Saint-Esprit. La traduction des Septante a été imprimée pour la première fois à Rome, 1772, in-folio, et réimprimée avec les notes de M. Ch. Ségaar, Trajecti ad Rhenum, 1775, in-8°.

ARISTIDE (saint), d'Athènes, philosophe, vivait dans le IIe siècle. S'étant fait chrétien, il ne changea point de profession, et soutint par sa philosophie l'Evangile de Jésus-Christ ; car il composa pour les chrétiens une excellente *Apologie*, qu'il présenta à l'empereur Adrien, lorsqu'il était à Athènes, vers l'an 125. Elle ne produisit point tout son effet, mais elle adoucit au moins les lois portées contre les chrétiens. Saint Jérôme dit que l'on voyait encore de son temps cet ouvrage, dont Eusèbe fait mention dans son Histoire, liv. IV, chap. 3 et 5. Les anciens martyrologes, de même que les modernes, font mémoire de ce saint au 31 août. (*Voy.* dom Cellier, Histoire des aut. sac. et eccl., tom. Ier.)

ARISTOBULE, de la race des sacrificateurs juifs, était précepteur de Ptolémée Evergète, fils aîné de Philométor, roi d'Egypte, l'an 120 avant Jésus-Christ. La synagogue de Jérusalem lui écrivit une belle lettre, pour lui donner avis des grâces que Dieu avait faites à la nation, en la délivrant du cruel Antiochus, de l'oppression des Macédoniens, et en découvrant aux Bolymitains le feu sacré caché depuis si longtemps. Elle le suppliait, lui et tous les Juifs qui étaient en Egypte, de célébrer en action de grâces, avec pompe et solennité, la fête de la *Scénopégie*.—Aristobule, juif et philosophe péripatéticien, dédia des livres qui contenaient des *commentaires sur les livres de Moïse*, à Ptolémée Philadelphe, selon Eusèbe, Hist. ecclés., liv. VII, et mourut 160 ans auparavant.

ARISTOBULE Ier, prince juif, succéda, vers l'an 103 avant Jésus-Christ, comme grand prêtre, à son père Jean Hyrcan, qui avait disposé de l'autorité souveraine en faveur de son épouse, quoique cette autorité fût ordinairement réunie à la dignité de grand prêtre. Aristobule la fit enfermer et prit le titre de roi. Ayant entrepris une expédition contre les Ituréens qu'il soumit en grande partie, il tomba malade et laissa à Antigone, son frère, le soin de terminer cette conquête. Son épouse, profitant de l'absence d'Antigone pour le calomnier, fit entendre à son mari, qu'il cherchait à s'emparer de son autorité ; à son retour Aristobule le fit tuer par ses gardes. Ce meurtre lui occasionna des remords qui aggravèrent encore sa maladie. Il mourut après avoir régné une année.

ARISTOBULE II, second fils d'Alexandre Jannée, n'avait aucun droit au trône ni au souverain pontificat ; mais comme Hyrcan, son frère aîné, que sa mère avait fait reconnaître grand prêtre, était entièrement livré aux Pharisiens, et ne s'occupait que de religion, il crut pouvoir prétendre à l'un et à l'autre. S'étant fait des partisans dans l'armée dont sa mère lui avait donné le commandement, il se fit nommer roi dès qu'il eut appris la mort de celle-ci, et alla attaquer Hyrcan qu'il défit, et l'obligea à se démettre de la royauté et du sacerdoce. Les Romains ne voulurent pas le reconnaître pour roi ; Pompée vint l'assiéger dans Jérusalem, le fit prisonnier, et le conduisit à Rome où il le fit servir à son triomphe. Au bout de quelques années il parvint à s'échapper, et retourna en Judée où il excita de nouveaux troubles. Gabinius fit alors marcher contre lui des troupes ; s'étant rendu maître de lui, il l'en-

voya à Rome vers l'an 50 avant Jésus-Christ. La guerre civile s'étant déclarée entre Pompée et César, celui-ci le relâcha, mais les partisans de Pompée trouvèrent le moyen de le faire empoisonner en chemin.

ARIUS, chef et fondateur de la secte *arienne*, naquit en 270 en Libye, ou, selon d'autres, à Alexandrie. Achillas, évêque de cette ville, le fit prêtre dans un âge assez avancé, et le chargea de la prédication et du gouvernement d'une de ses églises. Son éloquence, ses mœurs austères, son air mortifié, semblaient le rendre digne du sacré ministère; mais son ambition le perdit. Après la mort du saint évêque Achillas, le prêtre Arius, irrité de n'avoir pas été son successeur, combattit la doctrine catholique sur la divinité du Verbe. Il soutenait que le nom de Dieu ne convenait pas au Fils; que ce Fils était une créature tirée du néant, capable de vertu et de vice; qu'il n'était pas véritablement Dieu, mais seulement par participation comme toutes les autres à qui on donne le nom de Dieu. En avouant qu'il existait avant tous les siècles, il affirmait qu'il n'était point coéternel à Dieu. Saint Alexandre, évêque d'Alexandrie, l'anathématisa dans deux conciles en 319 et en 321. L'hérésiarque, retiré en Palestine, gagna des évêques, parmi lesquels Eusèbe de Nicomédie et Eusèbe de Césarée furent les plus ardents (quoique ce dernier trouve quelques défenseurs parmi les critiques). Arius travaillait en même temps à répandre ses erreurs parmi le peuple; il les mit en chansons: son poëme intitulé *Thalie* (nom emprunté d'une pièce efféminée de Sotade, poëte égyptien), composé sur des airs infâmes, n'est qu'un tissu d'impiétés et de louanges fades qu'il se donnait à lui-même. Eusèbe de Nicomédie assembla un concile formé de la plus grande partie des évêques de la Bithynie et de la Palestine, qui leva l'excommunication prononcée contre Arius. Il voulut aussi faire entendre à l'empereur Constantin que cette question n'était qu'une vaine subtilité; imposture que les philosophes modernes ne cessent de répéter, et qui n'en est pas moins le comble de l'absurdité comme de l'impiété, puisque la divinité de Jésus-Christ, fondée sur la consubstantialité du Verbe, est le dogme fondamental du christianisme, et que si ce dogme n'est pas vrai, Jésus-Christ a établi une religion fausse. Il est clair d'ailleurs que si les trois personnes divines, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, ne sont pas un seul Dieu, dans le sens le plus exact et le plus rigoureux, le christianisme, tel qu'il subsiste dans toutes les communions qui ne sont pas ariennes ou sociniennes, est un véritable polythéisme, puisque nous rendons à ces trois personnes divines le même culte suprême. Entre les païens et nous, il n'y aura point de différence, sinon qu'ils admettaient un plus grand nombre de dieux, et que nous savons déguiser notre polythéisme par des subtilités qui leur étaient inconnues. Enfin, Jésus-Christ a déclaré qu'il était venu dans le monde pour apprendre aux hommes à rendre à Dieu le culte d'adoration en esprit et en vérité; or, il veut que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père. S'il n'est pas un seul Dieu avec le Père, ce culte est-il juste et légitime? C'est une profanation et une impiété. (*Voy.* EUTYCHÈS, NESTORIUS.) Constantin comprit sans peine l'importance de la vérité que Arius attaquait; il assembla à Nicée en Bithynie, l'an 325, un concile œcuménique, où l'hérésiarque fut convaincu de ses erreurs, excommunié par les Pères, et condamné au bannissement par le prince; décision qui prouve, contre les sociniens, combien la foi de la divinité de Jésus-Christ était constante et générale avant le concile de Nicée, puisqu'elle y fut unanimement reconnue comme une vérité ancienne et incontestable, et l'opinion contraire rejetée comme un blasphème. (*Voy.* PAUL DE SAMOSATE.) On remarque de plus que le concile, en condamnant Arius, anathématise nommément sa *Thalie*; ce qui prouve qu'on n'avait alors aucun doute sur l'infaillibilité de l'Eglise en matière de faits dogmatiques. Après trois ans d'exil, Constantin, à l'instigation d'un prêtre arien, rappela Arius et ceux de son parti, qui avaient été anathématisés par le concile de Nicée. Cet hypocrite présenta à l'empereur une profession de foi composée avec tant d'art qu'il était difficile d'y apercevoir les erreurs qu'on y avait cachées sous le masque de la vérité. Arius revint triomphant à Alexandrie; mais Athanase, successeur d'Alexandre, ne voulut pas le recevoir à sa communion. Il assista ensuite, en 335, au concile de Tyr, auquel il présenta sa profession de foi captieuse, qui fut approuvée. Les Pères écrivirent même en sa faveur à l'Eglise d'Alexandrie. Il retourna dans cette ville où le peuple, préservé du venin de l'erreur par saint Athanase, refusa de le recevoir. Constantin, instruit du trouble que sa présence avait causé à Alexandrie, l'appela à Constantinople; il lui demanda s'il suivait la foi de Nicée. Arius le jura, en lui présentant une nouvelle profession de foi où l'hérésie était couverte par des paroles tirées de l'Ecriture. Constantin ne soupçonnant point que l'hérésiarque le trompât, fit ordonner à Alexandre, évêque de Constantinople, de l'admettre à la communion des fidèles. Mais cet ordre resta sans effet, par un événement qui, en faisant triompher les catholiques, donna au monde entier une preuve éclatante des arrêts secrets et redoutables de la justice divine. « On avait choisi un dimanche, » dit un historien qui rapporte la chose avec le plus intéressant détail, « pour le rétablissement de cet impie, afin de le rendre plus éclatant. Le samedi, sur le soir, comme saint Alexandre continuait de prier, l'orgueil impatient des hérétiques leur fit conduire Arius par la ville comme en triomphe; et lui-même, enchérissant sur leur ostentation, se répandit en discours insolents. La foule était innombrable et grossissait de rue en rue. Comme on approchait de la place dite *Constantinienne*, et qu'on apercevait au fond de cette place le

temple où l'hérésiarque devait être rétabli, il pâlit à la vue de tout le monde, éprouva une soudaine frayeur et de violents remords. Il sentit en même temps quelque besoin naturel. Il entra dans un des lieux publics, multipliés dans la nouvelle Rome avec autant de magnificence que tous les autres édifices. Il y expira dans les plus cruelles douleurs, en rendant une grande abondance de sang, avec une partie de ses entrailles, l'an 336 de Jésus-Christ. Digne fin d'un impie, trop semblable, pendant sa vie, au perfide Judas, pour ne pas lui ressembler dans les circonstances de sa mort (1). Ce dénouement effrayant, et qui passa pour miraculeux, causa autant d'abattement aux ariens que d'espoir aux fidèles orthodoxes. Le lieu de cette tragique scène devint l'horreur publique ; et par la suite un arien l'acheta, afin d'effacer ou d'affaiblir, en le convertissant en un autre usage, la mémoire de cet opprobre. » Il s'en faut bien que son hérésie mourût avec lui. On est surpris et effrayé de toutes les scènes horribles que présente l'histoire de l'arianisme. L'impiété, l'hypocrisie, la dissimulation, la malice, la perfidie des ariens, paraîtraient incroyables, si elles n'étaient appuyées sur le témoignage de tous les historiens du temps, et de saint Athanase lui-même. L'arianisme, timide dans ses commencements, mit en œuvre la souplesse et l'artifice. Soutenu par la puissance impériale, il s'enhardit et ne connut plus de bornes dans ses orgueilleuses prétentions. Il semblait menacer l'Eglise d'une destruction entière ; mais il ne réussit point, parce que celui qui a fondé cette Eglise lui a promis que les *portes de l'enfer ne prévaudraient point contre elle*. *Voy.* ATHANASE.

ARLES (le cardinal D'). *Voyez* ALEMAN (Louis).

ARLOTTO, curé de la paroisse de Saint-Just à Florence, dans le XVe siècle. Son nom de famille était *Mainardo* ; mais il n'est guère connu que sous celui d'*Arlotto*. Cet homme se rendit célèbre de son temps par ses bons mots, ses tours joyeux et ses saillies originales. On en fit un recueil après sa mort sous le titre de *Facetie piacevoli, fabule e motti del Piovano Arlotto, prete fiorentino*, Venise, 1520, in-8°. Ce recueil a été réimprimé plusieurs fois. Il mourut en 1483, à 87 ans. Arlotto voyagea beaucoup, et obtint de riches présents de plusieurs princes, comme d'Edouard, roi d'Angleterre, de René d'Anjou, roi de Naples, etc. Les deux plus anciennes éditions de ses *Facéties*, après celle que nous avons citée, sont de Milan, 1523, in-8°, et de Venise, 1525, in-8°. Dans l'édition de Venise de 1538, et dans celles qui l'ont suivie, on a joint aux bons mots du *piovano* ou curé Arlotto, ceux de Gonella et de quelques autres.

(1) Arius est mort simple prêtre. On ne sait pourquoi quelques monuments le représentent la mitre épiscopale sur la tête ; il ne lui eût pas été permis de la porter, même dans ce triomphe si court, et qui eut pour lui une fin si déplorable.

ARMELLE, fille célèbre par sa piété, née en 1606 à Campénac, dans le diocèse de Saint-Malo, et morte à Vannes en 1671, fut obligée d'entrer en condition. Elle passa les 35 dernières années de sa vie chez un gentilhomme, qui rendit compte de tous les exemples de vertu que cette fille lui avait donnés, des lumières extraordinaires qu'elle avait en matière de religion, des sentiments rares et sublimes qu'on ne supposerait point dans son état. Les savants profanes ne conçoivent pas cette espèce de phénomène, mais les hommes instruits dans les voies de Dieu n'y voient rien d'étonnant. « J'entends une « bonne âme qui me parle de Dieu (dit le « P. Bourdaloue) ; je suis surpris, en l'écou- « tant, de la manière dont elle s'explique. Quel « feu anime ses paroles ! quelle onction les « accompagne ! elle s'énonce avec une faci- « lité que rien n'arrête ; elle s'exprime en « des termes qui, sans être étudiés ni affec- « tés, me font concevoir les plus hautes idées « de l'Etre divin, des grandeurs de Dieu, des « mystères de Dieu, de ses miséricordes, de « ses jugements, des voies de sa providence, « de sa conduite à l'égard des élus, de ses « communications intérieures. J'admire tout « cela, et je l'admire d'autant plus, que la « personne qui me tient ce langage si relevé « et si sublime, n'est quelquefois qu'une « simple fille, et qu'une domestique, qu'une « villageoise. A quelle école s'est-elle fait « instruire ? Quels maîtres a-t-elle consultés ? « quels livres a-t-elle lus ? Ah, mon Dieu ! « il n'y a pas eu pour cette âme d'autre « maître que vous-même et que votre esprit. « Il n'y a pas eu pour elle d'autre école que « la prière, où elle vous a ouvert son cœur « avec simplicité et avec humilité. Il ne lui « a point fallu d'autres livres ni d'autres le- « çons qu'une vue amoureuse du crucifix, « qu'une continuelle attention à votre pré- « sence, qu'une dévote fréquentation de vos « sacrés mystères, qu'une pleine conformité « à toutes vos volontés, et qu'un désir sin- « cère de les accomplir. Voilà par où elle « s'est formée ; ou plutôt, voilà, mon Dieu, « par où elle a mérité, autant qu'il est pos- « sible à la faiblesse humaine, que votre « grâce la formât, l'éclairât, l'élevât. » Sa Vie a été écrite par une Ursuline de Vannes, nommée sœur Jeanne de la Nativité. Poiret la fit réimprimer en 1704, in-12, sous ce titre : *l'Ecole du pur amour de Dieu*. On y raconte, que Armelle croyait voir les diables sous des figures horribles (*Voy.* S. ANTOINE, ermite) : qu'ayant sans cesse l'esprit préoccupé de l'objet sacré de sa flamme, elle serrait ce qu'elle rencontrait sous ses mains, et qu'elle demandait : *N'est-ce pas vous qui cachez le bien-aimé de mon cœur ?* On dit qu'elle mourut d'un excès d'amour divin. On ne peut douter que sa piété ne fût fort vive, sa vertu pure et constante ; et c'est mal à propos que des personnes, qui ont de la peine à goûter ce qui sort de l'ordre ordinaire des choses, se sont formalisées de quelques singularités dont les âmes fortement émues ne peuvent toujours se défendre, ou par lesquelles il

plaît à Dieu de les distinguer. On ne saurait cependant trop inculquer à ceux qui écrivent les Vies des saints ou des personnes illustrées par une piété particulière, le sage avis que leur donne un homme judicieux. « La con« duite de Dieu à l'égard des âmes à qui il « fait part de ses communications les plus « intimes, a des mystères cachés qu'il est « inutile et quelquefois dangereux de dévoi« ler aux yeux du public. Outre que peu de « personnes sont en état de les comprendre, « et que ce n'est pas dans les livres, mais à « l'école du Saint-Esprit qu'on peut s'en « instruire, ils deviennent souvent des pier« res de scandale pour ceux auxquels Dieu « n'en a pas donné l'intelligence. On ne « saurait trop, selon l'avertissement du saint « conducteur de Tobie, publier les œuvres « par lesquelles le Seigneur veut bien mani« fester au monde sa puissance et sa bonté ; « mais il est certains secrets qu'il révèle ra« rement et uniquement aux âmes en qui il « juge à propos d'établir son règne d'une « façon toute mystique, qu'il n'est pas, ordi« nairement parlant, à propos de divulguer. « *Sacramentum regis abscondere bonum est; « opera autem Dei revelare et confiteri hono« rificum est*. Tob. XII. » C'est encore à cette observation qu'on peut rapporter ces paroles de Jésus-Christ : *Nemini dixeritis visionem*. Matth. XVII ; et celles de saint Paul : *Audivit arcana verba quæ non licet homini loqui*. II Cor. 12. *Voyez* sainte CATHERINE de Sienne, RUSBROCH, TAULÈRE. M. Duché de Vancy a inséré un abrégé de la Vie d'Armelle dans ses *Histoires édifiantes*. Le nom d'Armelle lui avait été donné au baptême. Ses parents étaient Georges Nicolas et Françoise Néant, pauvres villageois, dont elle ne reçut qu'une éducation chrétienne.

ARMELLINI (JÉRÔME), appelé par quelques auteurs *Armenini*, et plus communément *Jérôme de Faenza*, du lieu de sa naissance, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, et fut, en 1516, inquisiteur général à Mantoue ; un astrologue calabrois, nommé Tiberio Rossiliano, ayant prétendu que l'on aurait pu, au moyen de l'astrologie, prévoir facilement par la conjonction des planètes le déluge de Noé, Armellini fit pour y répondre un ouvrage qui fut très-vanté par ses contemporains. Ce livre n'est connu que par ce qu'en dit Echard, *Script. ord. prædic.*, tom. II, pag. 33, qui assure qu'il existe en manuscrit à la bibliothèque du Vatican. Mazzuchelli, après bien des recherches, ne le trouva ni imprimé ni manuscrit; mais il découvrit un autre manuscrit renfermant une explication morale du psaume *Dixit Dominus Domino meo*, adressée par l'auteur au cardinal Adrien avec une lettre datée du 15 novembre 1506. Plusieurs auteurs affirment que Armellini a aussi travaillé sur les œuvres d'Aristote.

ARMELLINI (MARIANO), bénédictin, né à Ancône, entra dans cet ordre à Rome, en 1677, et s'adonna d'abord à la prédication. Il prêcha le carême à Sainte-Marie de Transtevere, à Rieti, à Viterbe, à Ravenne et à Reggio. Il devint prieur en 1722, et fut nommé successivement abbé à Sienne, Assise et Foligno. Armellini mourut dans ce dernier monastère le 4 mai 1737, à l'âge de 77 ans. Il est du grand nombre des bénédictins qui ont honoré leur ordre par leurs talents, et il a laissé beaucoup d'ouvrages. Il avait débuté, en 1726, par une *Vie de la bienheureuse Marguerite Corradi*, en italien, Venise, 1726, in-12 ; quoique cet ouvrage ne prouvât pas encore les vastes connaissances et l'esprit de recherche qui plus tard distinguèrent l'auteur, il donnait cependant la mesure de ce qu'on pouvait attendre de lui ; *Bibliotheca Benedictino-Cassinensis, sive scriptorum Cassinensis congregationis, alias sanctæ Justinæ Patavinæ, qui in ea ad hæc usque tempora floruerunt, operum ac gestorum notitiæ*, 1re partie, Assise, 1731, in-fol. ; 2e part. ib. 1732, in-fol. ; *Catalogi tres monachorum, episcoporum reformatorum, et virorum sanctitate illustrium e congregatione Cassinensi*, commencé à Assise, 1733, in-fol., et achevé à Rome sous ce titre : *Continuatio catalogi virorum*, etc., 1734, in-fol. ; *Additiones et correctiones bibliothecæ Benedicto-Cassinensis*, etc., Foligno, 1735, in-fol. ; Armellini a laissé de plus en manuscrit : *Bibliotheca synoptica ordinis sancti Benedicti*.

ARMELLINO (FRANÇOIS), né à Pérouse, d'une famille assez obscure, gagna la confiance de Léon X, qui le créa cardinal en 1517, lui donna le commandement de la marche d'Ancône, le fit intendant des finances, etc. Il perdit son crédit sous Adrien VI, mécontent des subsides dont il avait chargé le peuple pour fournir de l'argent à son prédécesseur. Mais Clément VII le prit en amitié, lui donna l'archevêché de Tarente et d'autres bénéfices considérables. Il fut assiégé avec ce pape dans le château Saint-Ange, en 1527, et mourut de chagrin d'avoir perdu à la prise de Rome tout ce qu'il possédait dans cette ville. Mais, comme il était fort riche en terres, et qu'il mourut sans testament, sa succession vint très-à-propos au pape pour payer sa rançon.

ARMINIUS (JACQUES), proprement *Harmensen*, chef de la secte des *arminiens* ou remontrants, naquit à Oude-Water, ville de Hollande, en 1560. Il fit une partie de ses études à Genève, aux frais des magistrats d'Amsterdam. Il fut obligé de sortir de Genève, parce qu'il marqua trop d'ardeur à soutenir la philosophie de Ramus. Après diverses courses en Italie et en Suisse, il fut ministre durant quinze ans. On le choisit ensuite pour remplir la chaire de théologie à Leyde, en 1603. Les leçons qu'il donna sur la prédestination, l'universalité de la rédemption, etc., mirent la division parmi les protestants. Ne pouvant pas concevoir Dieu tel que Calvin le peignait, c'est-à-dire prédestinant les hommes au péché comme à la vertu, il donna dans un autre extrême : il affaiblit les droits de la grâce, et releva trop ceux de la liberté. On le cita à La Haye pour rendre compte de sa doctrine. Les chagrins qu'il essuya, les fatigues de ses

voyages, l'accablèrent au point qu'il en mourut en 1609. Il laissa plusieurs disciples, appelés *arminiens*, et condamnés par les calvinistes rigoristes à Dordrecht, en 1618. Mais cette condamnation se tourna contre leurs adversaires, et leur fit beaucoup plus de mal qu'aux arminiens. « Ceux-ci, dit « Mosheim, attaquèrent leurs antagonistes « avec tant d'esprit, de courage et d'élo- « quence, qu'une multitude de gens fut per- « suadée de la justice de leur cause. Quatre « provinces de Hollande refusèrent de sous- « crire au synode de Dordrecht; ce synode « fut reçu en Angleterre avec mépris, parce « que les anglicans témoignaient du respect « pour les anciens Pères, dont aucun n'a osé « mettre des bornes à la miséricorde divine. « Dans les églises de Brandebourg et de Brê- « me, à Genève même, l'arminianisme a « prévalu. » Mosheim ajoute que les calvinistes de France s'en rapprochèrent aussi, afin de ne pas donner trop d'avantage aux théologiens catholiques contre eux; mais il oublie l'acceptation formelle des décrets de Dordrecht, faite dans le synode de Charenton, en 1623. Ou cette acceptation ne fut pas sincère, ou les calvinistes ont rougi dans la suite de l'aveuglement de leurs docteurs : ce qu'il y a de sûr, c'est que l'inconséquence des calvinistes assemblés à Dordrecht a couvert la prétendue réforme d'un opprobre éternel. Après avoir posé pour maxime fondamentale de cette réforme, que l'Ecriture sainte est la seule règle de foi, le seul juge des contestations en fait de doctrine, il était bien absurde de juger et de condamner les arminiens, non par le texte seul de l'Ecriture sainte, mais par les gloses, les commentaires, les explications qu'il plaisait aux gomaristes d'y donner. Quand on jette les yeux sur les passages allégués par ces derniers dans le synode de Dordrecht, on voit qu'il n'y en a presque pas un seul à la lettre duquel ils n'ajoutent quelque chose, et que la plupart peuvent avoir un sens tout différent de celui qu'y donnent les gomaristes. Les arminiens en alléguaient de leur côté, auxquels les adversaires ne répondirent point; de quel front peut-on dire qu'ici c'est l'Ecriture sainte qui décide la contestation, pendant que c'est le fond même sur lequel on dispute? (*Voy.* Gomar, Vorstius.) On a d'Arminius plusieurs ouvrages publiés sous le titre de *Opera theologica*, à Francfort, 1631 ou 1635, in-4°. Les principaux sont : *Disputationes de diversis christianæ religionis capitibus; Examen libelli Guillelmi Perkinsi de prædestinationis modo et ordine; Dissertatio de vero sensu capitis septimi ad Romanos; Analysis cap. noni ad Romanos*. Il a été publié une Vie d'Arminius, sous ce titre : *Historia vitæ Arminii*, Leyde, 1724, in-8°, par G. Brandt.

ARNALDO (Pierre-Antoine), né en 1638, à Villefranche, comté de Nice, étudia la théologie au collége de Brera, à Milan, y fut reçu docteur, et devint protonotaire apostolique. On a de lui, outre quelques ouvrages de piété, un *Discours sur l'inauguration du pape Alexandre VII*, et un *Eloge de l'évêque de Nice; Honorato II principi Monacæo*, etc., *poeticæ gratulationes*, Milan, in-4°; *la Gloria vestita a lutto per la morte di Carlo Emmanuelle II, duca di Savoia*, Turin, 1676, in-4° : c'est un poëme en octaves; *il Giardin del Piemonte oggi vivente nell' anno 1673, diviso in principi, dame, prelati, abati, cavalieri, ministri*, etc., Turin, 1683, in-8°. C'est un recueil de sonnets, d'odes ou *canzoni*, à la louange des personnages les plus illustres de la cour de Turin de ce temps-là.

ARNAUD, de Bresce en Italie, disciple d'Abailard, prit l'habit de moine pour débiter plus facilement ses erreurs. Il rejetait le sacrifice de la messe, la prière pour les morts, le baptême des enfants, le culte de la croix, etc. Il soutenait que les évêques et les moines qui possédaient des terres, ne pouvaient manquer d'être damnés, et que les biens de l'Eglise appartenaient aux princes. Cette doctrine, prêchée dans un siècle où les brigands n'étaient pas rares, lui fit beaucoup de disciples, contre lesquels on fut obligé de prendre les armes. Le pape Innocent II le condamna dans le concile général de Latran, en 1139. Arnaud anathématisé se réfugia dans les montagnes de la Suisse avec ses disciples. Il entretenait toujours un parti puissant en Italie, et dans lui-même l'esprit inquiet et factieux de tous les sectaires. Il revint à Rome en 1141, excita une sédition contre le pape, le fit chasser, abolit la dignité de préfet de Rome, obligea les principaux citoyens à se soumettre au patrice, et fit piller le palais des cardinaux. Le pape Eugène III, après plusieurs combats contre ce fanatique, fut enfin reçu à Rome. Arnaud fut arrêté quelque temps après par le cardinal Gérard, et malgré les efforts des vicomtes de Campanie, qui l'avaient remis en liberté, il fut conduit à Rome et condamné à mort en 1155. Mosheim, apologiste déclaré de tous les hérétiques, dit « que Arnaud de Bresce « était un homme d'une érudition immense « et d'une austérité étonnante, mais d'un « caractère turbulent et impétueux; qu'il « ne paraît avoir adopté aucune doctrine « incompatible avec l'esprit de la véritable « religion; que les principes qui le firent « agir ne furent répréhensibles que parce « qu'il les poussa trop loin, et qu'il les exé- « cuta avec un degré de véhémence qui fut « aussi criminel qu'imprudent; qu'à la fin « il fut victime de la vengeance de ses en- « nemis, et que l'an 1155 il fut crucifié et « jeté au feu. » Mosheim a sans doute oublié que Arnaud de Bresce était moine et qu'il n'a laissé aucun ouvrage qui prouve son érudition; il ne fallait donc pas lui en supposer, après avoir peint tous les moines de ce temps-là comme des ignorants. Celui-ci condamnait le baptême des enfants, le sacrifice de la messe, etc. Il voulait que l'on dépouillât les ecclésiastiques des biens qu'ils possédaient légitimement; il excita des séditions : nous reconnaissons là les principes et l'esprit des prétendus réformateurs. Mais est-il compatible avec l'esprit de la véritable religion, qui défend de troubler l'ordre pu-

blic, surtout à un moine sans autorité? Mosheim eût-il trouvé bon qu'un zélateur de la pauvreté évangélique lui eût ôté les deux abbayes qu'il possédait? Arnaud de Brescia ne fut donc pas victime de la vengeance de ses ennemis, mais justement puni comme séditieux et perturbateur du repos public; il ne fut point crucifié, mais attaché à un poteau, étranglé et brûlé.

ARNAUD DE VILLENEUVE, médecin du XIIIe siècle, était né vers l'an 1235; il s'adonna aux langues et aux sciences. Après avoir voyagé dans différents pays pour se perfectionner, il se fixa à Paris, où il exerça la médecine et l'astronomie. Il se mit à publier que la fin du monde arriverait infailliblement vers le milieu du XIVe siècle; il en fixa même l'année à 1335 ou 1345. Il soutenait en même temps que le démon avait perverti tout le genre humain et fait périr la foi; que les moines seraient tous damnés, et que Dieu n'a menacé du feu éternel que ceux qui donnent mauvais exemple. Il ajoutait à ces rêveries d'autres erreurs. L'université de Paris l'ayant condamné, il se retira en Sicile auprès de Fréderic d'Aragon. Quelque temps après, ce prince l'ayant renvoyé en France pour traiter Clément V, alors malade, il périt avec le vaisseau qui le portait, et fut enterré à Gênes en 1314. Quinze propositions tirées de ses ouvrages furent condamnées après sa mort par l'inquisition de Tarragone, parce qu'elles avaient des sectateurs en Espagne. Ses ouvrages ont été imprimés à Lyon en 1504 et 1505, et à Bâle en 1585, in-fol., avec sa Vie et des notes de Nicolas Taurellus. On a cru que le Villanovanus, auquel Postel attribue le livre *De tribus impostoribus*, était Arnaud de Villeneuve; mais la Monnaye prouve que c'est Michel Servet qui a publié quelques ouvrages sous le nom de Villanovanus. Ce livre, du reste, n'est pas plus de l'un que de l'autre. Ce médecin est le premier qui ait eu la folie d'essayer la génération humaine par la chimie. Paracelse, qu'on regarde ordinairement comme l'auteur de cet absurde projet, lui est postérieur de plus de deux siècles. On croit communément que Arnaud trouva l'esprit de vin, l'huile de térébenthine et les eaux de senteur; il découvrit les trois acides sulfurique, muriatique et nitrique. *Voyez* sa Vie publiée à Aix, 1719, in-12, sous le nom de Pierre-Joseph: elle est d'un littérateur provençal, nommé de Haitze.

ARNAULD, abbé de Bonneval, ordre de Saint-Benoît, diocèse de Chartres, nommé aussi Arnauld de Chartres, était ami de saint Bernard, qui lui écrivit sa dernière lettre, peu de jours avant sa mort. Arnauld est auteur du second livre de la vie de saint Bernard, attribué mal à propos, comme l'a prouvé dom Mabillon, à un autre Arnauld, abbé de Bonneval, en Dauphiné. Il passe pour être le véritable auteur des douze traités *De operibus Christi cardinalibus*, attribués par quelques-uns, sans fondement, à saint Cyprien. Ils sont adressés au pape Adrien IV. On a encore de lui *Tractatus de septem verbis Domini in cruce; Sermo de Laudibus B. Mariæ*, dans la Bibliothèque des Pères: le Père Titelman, cordelier, et le Père Schott, jésuite, les ont publiés l'un et l'autre; *Tractatus de operibus sex dierum*, publié par Denys Pertonnet, de Melun, théologal d'Auxerre.

ARNAULD (ANTOINE), fils aîné d'Antoine Arnauld, avocat général de la reine Catherine de Médicis, naquit à Paris en 1560. Il fut reçu avocat au parlement et s'y distingua par plusieurs plaidoyers. De toutes les causes qu'il plaida, il n'y en eut point de plus célèbre que celle où Henri IV et le duc de Savoie assistèrent. Il s'agissait d'une femme qui accusait un jeune homme du meurtre de son fils; Arnauld, avocat de la mère, gagna cette cause. Son plaidoyer contre les jésuites en faveur de l'université de Paris, en 1594, lui acquit encore plus de célébrité. « Les « circonstances dans lesquelles il fut fait, « dit l'auteur des Trois siècles, contribuèrent « beaucoup à le mettre en vogue chez les « ennemis de la société. Si on le lit aujour- « d'hui de sang-froid, on y remarquera « plutôt ce ton de chaleur et d'emportement « qui naît de la prévention, que le caractère « de cette véritable éloquence qui réunit « la vérité des faits à la force de l'expres- « sion. » Il a été réimprimé, en 1717, in-12, avec un plaidoyer de M. Chevalier, avocat au parlement, de l'an 1610. Il publia un autre ouvrage contre la société de Jésus; il a pour titre: *Le franc et véritable discours du roi, sur le rétablissement qui lui est demandé pour les Jésuites*, in-8°. Henri IV, auquel il était adressé, n'en fit aucun cas, et ne laissa pas que de rétablir les Jésuites. Parmi ses autres ouvrages, on citait dans le temps *L'Anti-Espagnol*, et les deux *Philippiques*, contre Philippe II, roi d'Espagne; *La Fleur de lis*, 1595, in-8°; *La délivrance de la Bretagne; La première Savoisienne*, 1601, in-8°, réimprimée à Grenoble, en 1630, avec la seconde; un *Avis au roi Louis XIII pour bien régner*, 1615, in-8°. Arnauld mourut en 1619, âgé de 59 ans. Il eut de Catherine Marion 22 enfants, dont douze moururent en bas âge, et parmi les dix autres étaient 6 filles qui furent toutes religieuses à Port-Royal. On l'accusait d'être huguenot. Il est vrai qu'il était fort opposé à la ligue; mais on prétend qu'il ne l'était pas moins à la religion prétendue réformée.

ARNAULD D'ANDILLY (ROBERT), fils aîné du précédent, naquit à Paris en 1589. Il parut à la cour de bonne heure et y eut des emplois qu'il remplit avec distinction. Il y eut beaucoup de crédit, et n'en fit usage que pour rendre service à ses amis. Balzac disait de lui, « qu'il ne rougissait point des vertus « chrétiennes, et ne tirait point vanité des « vertus morales. » A l'âge de 55 ans, il quitta le monde pour se retirer dans la solitude de Port-Royal des Champs. Il dit, en prenant congé de la reine-mère, « que si « S. M. entendait dire qu'on faisait des sabots à Port-Royal, elle n'en crût rien; « mais que si on lui rapportait qu'on y cultivait des espaliers, elle le crût, et qu'il

« espérait en faire manger des fruits à sa ma- « jesté. » Il lui en envoyait tous les ans, que Mazarin appelait, en riant, des fruits bénits. « L'anecdote des sabots, dit un auteur, paraît « néanmoins bien constatée ; ce n'était pas là « d'ailleurs une imputation dont des solitaires « humbles et mortifiés dussent se défendre. Si « le fameux Pâris a passé une partie de sa vie « à faire des bas au métier, pourquoi d'autres « saints du parti auraient-ils rougi de faire « des sabots? » Il mourut en 1674. à 85 ans. Son esprit et son corps conservèrent toute leur vigueur jusqu'à ses derniers instants. On a de lui plusieurs ouvrages : la *Traduction* des Confessions de saint Augustin, in-8° et in-12; de l'Histoire des Juifs, de Josèphe, 5 vol. in-8° et in-12, plus élégante que fidèle, au jugement de plusieurs savants, et en particulier du Père Gillet, génovéfain, dernier traducteur de cet historien. La meilleure édition est celle d'Amsterdam, 1681, 2 vol. in-fol. avec figures; Des Vies des saints Pères du désert, et de quelques saintes, écrites par des Pères de l'Eglise, 3 vol. in-8°; de l'Echelle sainte, de saint Jean Climaque; des OEuvres de sainte Thérèse, in-4°, 1670; de celle du B. Jean d'Avila, in-fol. Ces traductions ont été bien accueillies, et l'on ne peut nier qu'elles n'aient contribué à entretenir parmi les chrétiens l'esprit de piété et de foi. Celles qui sont faites sur le latin sont plus exactes que celles qui sont faites sur le grec. Elles sont en général écrites d'un style clair et aisé. *Mémoires de sa vie*, écrits par lui-même, 2 vol. in-12, imprimés en 1734. Ces sortes d'écrits sont toujours le fruit de l'égoïsme, et quelque raffiné que soit l'amour-propre, on l'y reconnaît toujours. *Poëme* sur la vie de Jésus-Christ, petit in-12; *OEuvres chrétiennes*, en vers, et plusieurs autres ouvrages. L'auteur du Projet de Bourg-Fontaine a cru que les initiales A. A. de la Relation de Filleau désignaient Arnauld d'Andilly. *Voy.* FILLEAU.

ARNAULD (HENRI), frère du précédent, naquit à Paris, en 1597. Après la mort de Gournay, évêque de Toul, le chapitre de cette ville élut unanimement pour son successeur l'abbé Arnauld, alors doyen de cette église. Le roi lui confirma cette nomination, à la prière du fameux Père Joseph, capucin; mais les querelles que le droit d'élire occasionna l'empêchèrent de l'accepter. En 1645, il fut envoyé extraordinaire de France à Rome, pour calmer les contestations survenues entre les Barberins et Innocent X. L'abbé Arnauld montra beaucoup de zèle pour les intérêts de sa patrie et pour ceux des Barberins. Cette maison fit frapper une médaille en son honneur, et lui éleva une statue. Arnauld, de retour en France, fut fait évêque d'Angers, l'an 1649. Il ne quitta qu'une seule fois son diocèse, et ce fut pour convertir le prince de Tarente, et pour le réconcilier avec le duc de la Trémouille, son père. La ville d'Angers s'étant révoltée, en 1652, ce prélat calma la reine mère, qui s'avançait pour la punir, et lui dit un jour, en la communiant : « Recevez, Madame, votre « Dieu qui a pardonné à ses ennemis en « mourant sur la croix. » Cette morale était autant dans son cœur que sur ses lèvres. On disait de lui « que le meilleur titre pour en « obtenir des grâces était de l'avoir offensé. » Il était le père des pauvres et la consolation des affligés. La prière, la lecture, les affaires de son diocèse, occupaient tout son temps. Quelqu'un lui représentant qu'il devait prendre un jour de la semaine pour se délasser, il lui dit : « Oui, je le veux bien, pourvu que vous « me donniez un jour où je ne sois pas évê- « que. » Il fut fidèle au roi dans la guerre des princes. Il signa le formulaire après l'avoir refusé, et fit sa paix, non sans quelque subterfuge, avec Clément IX (*voy.* ce nom). « Il ne faut pas juger trop sévèrement, dit « un théologien judicieux et modéré, quel- « ques hommes célèbres qui, dans les pre- « miers temps du jansénisme, ont témoigné « du goût pour cette hérésie naissante. Elle « avait alors tellement réussi à prendre les « dehors de la piété, de l'austérité, du zèle, « et même de l'attachement à l'Eglise catho- « lique, que bien des personnes ont pu être « les dupes de l'hypocrisie. Les scènes scan- « daleuses de Saint-Médard, les farces sa- « criléges des secouristes, le schisme formel « de la prétendue église d'Utrecht, n'avaient « pas encore eu lieu. Le jugement de l'Eglise « s'est manifesté par des décisions plus for- « melles et plus soutenues, par des décrets « pontificaux, solennellement et universel- « lement reçus, par la conviction complète « et générale de tous les catholiques; tous « les subterfuges du parti, toutes les subti- « lités des dogmatisants opiniâtres dans « l'erreur ont été confondus ; les apparences « de la piété ont fait place au libertinage et « au philosophisme. L'illusion qui a pu « exister d'abord s'est dissipée; et il ne faut « pas douter que bien des gens qui ont paru « favorables au parti, se garderaient bien « de l'être aujourd'hui. » On sent bien que cette réflexion ne regarde pas les fondateurs, les chefs, et les principaux agents (1). Arnauld mourut en 1692, à l'âge de 95 ans. Il avait perdu la vue cinq ans auparavant. Ses négociations à la cour de Rome et en différentes cours d'Italie ont été publiées à Paris en 1748, 5 vol. in-12, longtemps après sa mort. On y trouve beaucoup d'anecdotes curieuses et des particularités intéressantes, défigurées quelquefois par l'esprit de prévention.

ARNAULD (ANTOINE), frère des deux pré-

(1) Les commencements d'une secte se montrent presque toujours sous les formes les plus douces ; mais, par un juste jugement de Dieu, le masque ne tarde pas à tomber. L'esprit de rébellion et de haine contre le saint-siége, qui a singulièrement animé les modernes disciples de Jansénius ; l'éloignement des sacrements, réduit en système sous le spécieux prétexte de notre indignité ; enfin la prétendue constitution civile du clergé, forment un corps de preuves suffisant de ce que nous avançons ici ; et l'on peut, à quelque chose près, appliquer à la secte janséniennc cette tirade de la *Henriade :*

J'ai vu naître autrefois le calvinisme en France.

cédents, et le vingtième des enfants d'Antoine Arnauld et de Catherine Marion, né en 1612, fit ses humanités et sa philosophie aux colléges de Calvi et de Lisieux; il prit ensuite des leçons de théologie sous Lescot, qui dictait le traité de la grâce, et s'éleva contre son professeur. Dans son *Acte de tentative*, soutenu en 1636, il mit en thèse des sentiments sur la grâce entièrement opposés à ceux qu'on lui avait dictés, et les défendit avec une vivacité qui annonçait ce qu'il ferait plus tard. Il prit le bonnet de docteur de Sorbonne, en 1641; et en prêtant le serment ordinaire dans l'église de Notre-Dame, sur l'autel des martyrs, il jura de défendre la vérité jusqu'à l'effusion de son sang, promesse que font depuis tous les docteurs. Deux ans après, il publia, avec l'approbation de quelques évêques et de 24 docteurs de Sorbonne, son livre *De la fréquente communion*, auquel il aurait pu donner un titre tout opposé. Ce traité fut vivement attaqué par ceux contre lesquels il paraissait être écrit; mais il fut défendu encore plus vivement. Les disputes sur la grâce lui donnèrent bientôt occasion de déployer son éloquence sur une autre matière. Un prêtre de Saint-Sulpice ayant refusé l'absolution à M. le duc de Liancourt, qui était extraordinairement signalé dans la défense du livre de Jansénius, Arnauld écrivit deux lettres à cette occasion. On en tira deux propositions qui furent censurées par la Sorbonne en 1656. La première, qu'on appelait de droit, était ainsi conçue : « Les Pères nous montrent un « juste en la personne de saint Pierre, à qui « la grâce, sans laquelle on ne peut rien, a « manqué dans une occasion où l'on ne « saurait dire qu'il n'ait point péché. » La seconde, qu'on appelait de fait : « L'on peut « douter que les cinq propositions condam- « nées par Innocent X et par Alexandre VII, « comme étant de Jansénius, évêque d'Ypres, « soient dans le livre de cet auteur. » Arnauld n'ayant pas voulu souscrire à la censure, fut exclu de la faculté. Quelque temps auparavant, il avait pris le parti de la retraite; il s'y ensevelit plus profondément depuis cette disgrâce, et n'en sortit qu'à la prétendue paix de Clément IX, en 1678. Il fut présenté au nonce, à Louis XIV, et à toute la cour. On l'accueillit comme le méritaient ses talents et le désir qu'il faisait paraître de jouir du repos que donne la soumission à l'Eglise. Il travailla dès lors à tourner contre les calvinistes les armes dont il s'était servi contre la Sorbonne et les évêques. Ces temps heureux produisirent la *Perpétuité de la foi*, le *Renversement de la morale de Jésus-Christ par les calvinistes*, et plusieurs autres ouvrages de controverse qui le firent redouter des protestants. Il semblait que la tranquillité fût revenue pour toujours; mais la démangeaison de dogmatiser troubla bientôt ce calme passager. Arnauld, devenu suspect par les visites nombreuses qu'il recevait, et cru dangereux par Louis XIV, se retira dans les Pays-Bas en 1679, loin de l'orage qui le menaçait. Son *Apologie du clergé de France et des catholiques d'Angleterre, contre le ministre Jurieu*, fruit de sa retraite, souleva la bile du prophète protestant. Cet écrivain lança un libelle intitulé l'*Esprit de M. Arnauld*, dans lequel il maltraitait étrangement ce docteur, qui refusa d'y répondre, mais qui n'y fut pas moins sensible. Une nouvelle querelle l'occupa bientôt. Le P. Malebranche, qui avait embrassé des sentiments différents sur la grâce, les développa dans un traité, et le fit parvenir à Arnauld. Ce docteur, sans répondre à Malebranche, voulut arrêter l'impression de son livre; ce qui n'était point un procédé bien généreux. N'ayant pu en venir à bout, il ne pensa plus qu'à lui déclarer la guerre. Il fit le premier acte d'hostilité en 1683. Il y eut plusieurs écrits de part et d'autre, assaisonnés d'expressions piquantes et de reproches très-vifs. Arnauld n'attaquait pas le *Traité de la nature et de la grâce*, mais l'opinion que l'on voit tout en Dieu, exposée dans la *Recherche de la vérité*, qu'il avait lui-même vantée autrefois. Il intitula son ouvrage : *Des vraies et des fausses idées*. Il prenait ce chemin, qui n'était pas le plus court, pour apprendre, disait-il, à Malebranche à se défier de ses plus chères spéculations métaphysiques, et le préparer par là à se laiser plus aisément désabuser sur la grâce. Malebranche se plaignit de ce qu'une matière dont il n'était nullement question avait été choisie, parce qu'elle était la plus métaphysique, et par conséquent la plus susceptible de ridicule aux yeux de la plupart du monde. Arnauld en vint à des accusations certainement insoutenables : que son adversaire met une étendue matérielle en Dieu, et veut artificieusement insinuer des dogmes qui corrompent la pureté de la religion. On sent que le génie d'Arnauld était tout à fait guerrier, et celui de Malebranche fort pacifique. Arnauld avait un parti nombreux, qui chantait victoire pour son chef dès qu'il paraissait dans la lice. Ses *Réflexions philosophiques et théologiques sur le Traité de la nature et de la grâce*, publiées en 1685, le rendirent vainqueur dans l'esprit de ses partisans; mais Malebranche le fut aussi aux yeux de ses disciples, et même au jugement des gens qui n'avaient aucun intérêt dans la querelle. Cette dispute dura jusqu'à la mort d'Arnauld arrivée à Bruxelles en 1694. Malebranche lui avait déclaré « qu'il était las de donner au monde un spectacle, et de remplir le *Journal des Savants* de leurs pauvretés réciproques. » Les partisans de Jansénius perdirent le plus habile défenseur qu'ils aient eu. Son cœur fut apporté à Port-Royal, puis transféré à Palaiseau. Santeuil et Boileau lui firent chacun une épitaphe, l'un en latin et l'autre en français. Personne n'était né avec un esprit plus philosophique, mais sa philosophie fut corrompue par la faction qui l'entraîna. Cette faction dangereuse plongea, pendant 60 ans, dans des controverses toujours longues et souvent inutiles, et dans les malheurs attachés à l'opiniâtreté, un esprit fait pour éclairer les hommes. Arnauld vécut jusqu'à

82 ans dans une retraite ignorée, inconnu, sans fortune, même sans domestique, lui dont le neveu avait été ministre d'Etat, lui qui, si l'on en croit ses disciples, aurait pu être cardinal ; et cela pour des opinions qu'il ne croyait pas lui-même. *Voyez* JANSÉNIUS. Le plaisir d'être chef de parti lui tint lieu de tout. Il avait si grande peur d'être reconnu en Flandre, et qu'on exigeât de lui une soumission parfaite aux décrets de l'Eglise, que, sentant approcher sa dernière heure, il aima mieux expirer entre les bras du P. Quesnel, son disciple, qui lui administra le viatique et l'extrême-onction, quoiqu'il n'eût pas ses pouvoirs, que d'appeler un prêtre approuvé de l'ordinaire. On a sous son nom environ 140 vol. en différents formats, dont un grand nombre est l'ouvrage de ses disciples, qui ont voulu en faire honneur à leur chef, ou leur assurer la vogue par l'autorité d'un grand nom. On peut les diviser en cinq classes : la première, composée des livres de belles-lettres et de philosophie : *Grammaire générale et raisonnée*, avec Lancelot, publiée de nouveau en 1756, sous ce titre ; *Grammaire générale et raisonnée, contenant les fondements de l'art de parler*, etc., par MM. de Port-Royal, nouvelle édition, augmentée des notes de Duclos, de l'Académie française, et d'un supplément par l'abbé Fromant, in-12; *Eléments de géométrie ;* la *Logique ou l'art de penser*, avec Nicole : livre fort méthodique, propre à faire saisir les règles d'une bonne logique; *Réflexions sur l'éloquence des prédicateurs*, à Paris, en 1695, adressées à Dubois, membre de l'Académie, qui, dans la préface d'un Traité traduit de saint Augustin, avait avancé que les prédicateurs doivent renoncer à l'éloquence; *Objections sur les méditations de Descartes ;* le *Traité des vraies et des fausses idées*, à Cologne, en 1683. La deuxième classe, des ouvrages sur les matières de la grâce, dont on trouve une liste fort longue dans le Dictionnaire de Moreri. Le principal est celui dont nous avons parlé plus haut, sous le titre de *Réflexions philosophiques et théologiques*. La plupart des autres ne roulent que sur des disputes particulières, si l'on en excepte la Traduction des livres de saint Augustin, *de la Correction, de la Grâce*, etc. La troisième, des livres de controverse contre les calvinistes : *La perpétuité de la foi*, ouvrage auquel il avait eu, dit-on, beaucoup de part, et qu'il publia sous son nom, comme Nicole son coopérateur l'avait désiré. Clément IX, à qui il fut dédié, Clément X et Innocent XI lui firent écrire des lettres de remerciement. Plusieurs écrivains ont assuré que cet ouvrage est entièrement de Nicole, et qu'il ne fut attribué à Arnauld, ainsi que plusieurs autres, que pour rehausser la célébrité et l'autorité du chef du parti, place qu'il paraissait être particulièrement propre à remplir, étant frère de l'évêque d'Angers, d'Arnauld d'Andilly, de la mère Angélique, et cousin du duc de Liancour ; et l'on ne peut douter que sa grande réputation ne fût l'ouvrage de sa secte, bien plus que celui de sa science. Les jansénistes ne l'appelaient que le grand Arnauld : caractère particulier de l'hérésie, dont le propre a toujours été d'élever jusqu'au ciel ses fauteurs et ses sectateurs, et d'abaisser jusqu'au néant ceux qui osaient l'attaquer et la combattre ; *le Renversement de la morale de Jésus Christ par les calvinistes*, en 1672, in-4°; l'*Impiété de la morale des calvinistes*, en 1675 ; l'*Apologie pour les catholiques; Les calvinistes convaincus de dogmes impies sur la morale; le Prince d'Orange, nouvel Absalon, nouvel Hérode, nouveau Cromwell*. L'auteur du *Siècle de Louis XIV* prétend que ce livre n'est pas d'Arnauld, parce que le style du titre ressemble à celui du P. Garasse; il ne connaissait pas sans doute l'abondance des termes qu'Arnauld trouvait sous sa main quand son zèle s'enflammait. Cet ouvrage a toujours passé pour être de lui ; on dit même que Louis XIV ordonna qu'on le fît imprimer et qu'on en envoyât des exemplaires dans toutes les cours de l'Europe. La quatrième, des écrits contre les Jésuites, parmi lesquels on distingue *la Morale pratique des Jésuites*, en 8 vol. qui sont presque tous d'Arnauld, à l'exception du premier, et d'une partie du second. Il y a dans cet ouvrage peu de choses vraies, beaucoup d'altérées, et un plus grand nombre d'exagérées. On peut mettre dans cette quatrième classe tous les écrits contre la morale relâchée, dont il était un des plus ardents ennemis. *Voyez* PONTCHASTEAU. La cinquième, des écrits sur l'Ecriture sainte : *Histoire et Concorde évangélique*, en latin, 1653; la *Traduction du Missel, en langue vulgaire, autorisée par l'Ecriture sainte et par les Pères*, faite avec De Voisin. *Voyez* une réflexion de Fénelon à l'article EUSTOCHIUM. *Défense du Nouveau Testament de Mons, contre les sermons de Mainbourg*, avec Nicole, et quelques autres écrits sur la même matière, etc., etc. On a imprimé après sa mort neuf volumes de Lettres, qui peuvent servir à ceux qui voudront écrire sa Vie. On trouve dans le troisième volume de ses Lettres une réponse aux reproches qu'on lui avait faits de se servir de termes injurieux contre ses adversaires ; elle a pour titre : *Dissertation, selon la méthode des géomètres, pour la justification de ceux qui, en de certaines rencontres, emploient en écrivant des termes que le monde estime durs*. Il veut y prouver, par l'Ecriture et par les Pères, qu'il est permis de combattre ses adversaires avec des traits vifs, forts et piquants. Il ne songeait pas que ses adversaires n'étaient pas, pour l'ordinaire, ceux de l'Ecriture et des Pères, et qu'un zèle enflammé contre les ennemis de Dieu est très-différent de celui qui brûle pour des opinions et l'honneur d'un parti. Cette apologie ne pouvait donc justifier son style âpre et insultant. Nous finirons ce long article par une réflexion du pieux réformateur de la Trappe, M. de Rancé. « Enfin voilà « M. Arnauld mort (écrivait-il à l'abbé Ni- « caise, chanoine de Dijon) ; après avoir « poussé sa carrière aussi loin qu'il a pu, il « a fallu qu'elle se soit terminée. Son érudi-

« tion et son autorité étaient d'un grand poids « pour le parti. Heureux qui n'en a point d'au- « tre que celui de Jésus-Christ ! » Le P. Quesnel a publié la vie d'Arnauld, avec des pièces relatives et des écrits posthumes. *Voy.* Jansénius, Paris, Montgeron, Roche (Jacques).

ARNAULD (Marie-Angélique), de Sainte-Madeleine, née en 1591, sœur d'Antoine Arnauld, abbesse de Port-Royal des Champs à 14 ans, mit la réforme dans son abbaye à 17. Elle fit revivre dans cette maison l'ancienne discipline de l'ordre de Saint-Bernard. La réforme de l'abbaye de Maubuisson, gouvernée par la sœur Gabrielle d'Estrées, lui causa bien des sollicitudes, parce qu'elle voulait y accréditer en même temps les nouvelles erreurs qu'elle avait introduites à Port-Royal. Elle mourut en 1661. — Sa sœur, la mère Agnès, publia 2 livres, l'un intitulé : *L'image de la religieuse parfaite et imparfaite*, Paris, 1665, in-12 ; et l'autre : *Chapelet secret du saint Sacrement*, 1662, in-12, accusé d'erreurs par quelques docteurs, et supprimé à Rome. La mère Agnès mourut en 1671. Elles étaient cinq sœurs religieuses dans le même monastère, toutes très-opposées à la signature du formulaire, et fortement occupées des disputes sur la grâce. Comme si la simple foi, dit Bossuet, ne valait pas mieux que tout cela, surtout pour des filles, et plus encore pour des filles consacrées à Dieu, dont l'humilité et la docilité doivent être les premières qualités. On attribue aussi à la mère Agnès *les Constitutions de Port-Royal*. La mère de ces deux abbesses, la mère Angélique de Saint-Jean, a écrit des *Relations*, des *Réflexions* et des *Conférences*. Elle eut une grande part au *Nécrologe de Port-Royal*, et mourut en 1684.

ARNAVON (François), né vers 1740 à Lisle, petite ville sur la Sorgue, près de la fontaine de Vaucluse, fit ses études en Sorbonne et fut nommé chanoine de la collégiale de Lisle et prieur-curé de Vaucluse. Lorsque le comte de Provence, depuis Louis XVIII, vint, en 1777, visiter la fontaine de Vaucluse, l'abbé Arnavon eut l'honneur de l'accompagner. Ce fut à cette occasion qu'il forma le projet de décrire la célèbre fontaine et ses environs, et d'éclaircir l'histoire de Pétrarque et de Laure. Il fut député, en 1790, auprès du pape Pie VI par l'assemblée représentative du comtat Venaissin, et pendant la révolution il consacra ses loisirs à des travaux littéraires. Après le concordat de 1802, il fut nommé chanoine titulaire de l'Eglise de Paris. Arnavon mourut le 25 novembre 1824, étant doyen du chapitre de cette métropole ; il avait aussi le titre de vicaire général de l'archevêque de Corfou. On a de lui : *Discours apologétique de la religion chrétienne, au sujet de plusieurs assertions du Contrat social, et contre les paradoxes des faux politiques du siècle*, 1773, in-8° ; *Voyage à Vaucluse*, Paris et Avignon, 1804, in-8° ; *Pétrarque à Vaucluse, et histoire de la fontaine de Vaucluse*, Paris, 1803, in-8° ; nouv. édit., Paris, 1805, in-8° ; *Retour de la fontaine de Vaucluse, contenant l'histoire de cette source, et tout ce qui est digne d'observation dans cette contrée*, Paris, 1805, in-8°. L'auteur a beaucoup profité des Mémoires sur la vie de Pétrarque, publiés par l'abbé de Sades, 1764, 3 vol. in-4°.

ARNDT (Jean), *Arndtius*, un des mystiques de la religion réformée, naquit à Ballenstadt, dans le duché d'Anhalt, en 1555. Il étudia d'abord en médecine ; mais cette science ne l'ayant pas empêché d'être dangereusement malade, il fit vœu de s'appliquer à la théologie, s'il guérissait : il fut successivement ministre dans son pays, à Quedlimbourg et à Brunswick. Les erreurs qu'on lui attribua l'obligèrent de se retirer à Isleb. Georges, duc de Lunebourg, l'en tira trois ans après, en 1611, pour lui donner la surintendance de toutes les églises du duché de Lunebourg. Il mourut à Zell en 1621. On a de lui un ouvrage célèbre, intitulé *Du vrai christianisme*, traduit en latin, Londres, 1708, 2 vol. in-8°, et en français, par Samuel de Beauval ; il veut y prouver que le dérèglement des mœurs, qui régnait alors parmi les protestants, ne venait que de ce qu'ils rejetaient les bonnes œuvres et qu'ils se contentaient d'une foi stérile. Il avait beaucoup lu, beaucoup médité Taulère, Thomas à Kempis, saint Bernard et les autres auteurs ascétiques. Il eût fallu commencer par embrasser la vraie foi, que ces écrivains professaient, et ne chercher qu'ensuite à recueillir chez eux les lumières mystiques. Luc Osiander, théologien de Tubingen, l'attaqua avec vivacité dans son *Judicium theologicum*.

ARNDT (Josué), professeur de logique à Rostock, prédicateur de la cour et conseiller ecclésiastique du duc de Mecklembourg, mourut à Gustrou, lieu de sa naissance, le 5 avril 1687, à 61 ans. On a de lui *Miscellanea sacra*, 1648, in-8° ; *Anti-Vallembourg*, Gustrou, 1664, in-4° ; *Clavis antiquitatum judaicarum*, Leipzig, 1707, in-4°. Il avait des connaissances très-étendues dans l'histoire et les sciences. — Son fils Charles, professeur de poésie et d'hébreu dans l'école de Melchin, mort en 1721, a laissé plusieurs *Dissertations poétiques* dans les Mélanges de Leipzig, et d'autres ouvrages dont Moréri donne la liste.

ARNKIEL (Trogillus), historien et surintendant des églises luthériennes de Holstein, mort en 1713, a laissé plusieurs ouvrages, savoir : *Religion des Cimbres païens*, en allemand, dont il s'est fait plusieurs éditions, notamment à Hambourg, 1763, in-4° ; *Histoire de la conversion des peuples du Nord, accompagnée d'un tableau de leurs mœurs*, etc., en allemand, et un grand nombre d'ouvrages de controverse et de piété. On cite encore son traité *De philosophia et schola Epicuri*, Kiel, 1671, in-4°. — Son fils Arnkiel (Frédéric), bourgmestre d'Appenrade dans le Holstein, est auteur d'une *Histoire*, en allemand, *de l'établissement du christianisme dans le Nord*, Glukstadt, 1712, in-4°. L'auteur, qui composait son livre postérieurement aux publications de Godefroi Arnold, écrit dans un esprit d'opposition contre cet historien luthérien.

ARNOBE L'ANCIEN (*Arnobius*), fameux rhéteur, enseigna la rhétorique à Sicca, en Afrique, sa patrie. Lactance fut son disciple. Il se fit chrétien sous l'empire de Dioclétien, et signala son entrée dans la religion par ses *Livres contre les Gentils*, Rome, 1542, in-fol.; Amsterdam, 1651, in-4°. La meilleure édition est celle de Paris, 1666, à la suite des Œuvres de saint Cyprien. Il n'était pas encore baptisé lorsqu'il composa cet ouvrage ; et ne pouvant pas être parfaitement instruit de nos mystères, il lui échappa quelques méprises. Dom Le Nourry et dom Cellier l'ont justifié sur plusieurs articles. Le P. Petau a jugé trop sévèrement quelques-unes de ses expressions touchant le mystère de la Trinité. Ce qu'il dit contre le paganisme est assez solide ; ses preuves pour le christianisme sont moins heureuses. Il a dans son style la véhémence et l'énergie des Africains, mais il écrit souvent en professeur de rhétorique ; il emploie des termes durs, emphatiques, et des phrases obscures et embarrassées. Saint Jérôme raconte qu'avant sa conversion il était un des plus ardents sectateurs du paganisme ; qu'il était très-habile dans la théologie païenne et très-ennemi du christianisme, auquel il fut appelé, ajoute ce Père, par des avertissements que le ciel lui donna en songe (*somniis compulsus*). Les historiens les plus estimés rapportent divers exemples de conversions qui s'opérèrent dans ces temps orageux pour l'Eglise, en conséquence des songes ou des visions envoyés d'une manière surnaturelle. On peut voir nommément ce que dit Eusèbe, l. VI, c. 5, de saint Basilide, soldat. Mais rien de plus remarquable que ce qu'en écrit le savant et solide Origène (*Lib. contra Celsum*). « Plusieurs, dit-il, « ont embrassé le christianisme par l'esprit « de Dieu, qui frappait leurs âmes d'une im- « pression subite et qui leur envoyait des « visions tant le jour que la nuit, en sorte « qu'au lieu de rejeter la parole divine, ils « devenaient disposés à y conformer leur « vie. J'en ai vu plus d'un exemple..... Je « prends Dieu à témoin que mon but est de « faire aimer la religion de Jésus-Christ, non « par des contes inventés à plaisir, mais par « la vérité et par le récit de ce qui est arrivé « en ma présence. » Arnobe mourut vers 320. Trithème a eu tort de lui attribuer un *Commentaire sur les Psaumes*; il est d'Arnobe le Jeune, qui suit.

ARNOBE LE JEUNE, que l'on croit Gaulois d'origine, était, dit-on, moine de Lérins vers 460, ou, selon d'autres, un de ces prêtres de Marseille qui attaquèrent quelques points de la doctrine de saint Augustin et de ses disciples dans le v° siècle. Il est auteur d'un *Commentaire* sur tout le texte du Psautier, qui parut à Bâle, 1537 et 1560, in-8°; à Paris, 1539, in-8°, et enfin dans la Bibliothèque des Pères. Les autres ouvrages qu'on lui attribue ne sont pas de lui. Le semi-pélagianisme reproché à cet auteur est particulièrement fondé sur le passage suivant : *De même que la grâce précède la volonté, la volonté précède aussi la grâce; car vous n'êtes pas baptisé avant de vouloir croire*. Les auteurs de l'Eglise gallicane remarquent qu'on peut donner à ces paroles un sens catholique ; d'autres en ont jugé moins favorablement.

ARNOLD (GODEFROI ou GEOFFROI), ministre de Perleberg et historiographe du roi de Prusse, naquit à Annaberg, dans l'Estzgeburg, le 5 septembre 1665. Il fut l'un des plus ardents défenseurs de la secte des piétistes, secte protestante d'Allemagne qui se pique d'être plus régulière que les autres. Il mourut en 1714. On a de lui une *Histoire de l'église et des hérésies*, Leipzig, 1700, 2 v. in-fol., et augmentée à Schaffouse, 1740, 3 v. in-fol., qui lui attira beaucoup de traverses. Son *Histoire de la théologie mystique* est presque le seul ouvrage qu'il ait écrit en latin. Il en a composé beaucoup d'autres en allemand, qui ne sont lus que par ceux dont l'imagination n'est pas mieux réglée que celle de l'auteur.

ARNOLDUS (NICOLAS), ministre protestant, né à Lesna, en Pologne, en 1618. Après avoir parcouru différentes villes, croyant par ces sortes de pèlerinages perfectionner ses talents, il fut recteur, en 1639, de l'école de Jablonow. Nommé, en 1651, professeur de théologie à Franecker dans la Frise, et trois ans après prédicateur *académique*, il se fit une certaine réputation par ses sermons, et mourut en 1680. On a de lui : *Réfutation du Catéchisme des sociniens ;* un *Commentaire sur l'Epître aux Hébreux*; un ouvrage intitulé *Lux in tenebris*, etc., Leipzig, 1698, in-8°. C'est une explication des passages de l'Ecriture dont les sociniens abusaient. Ce qu'il y a d'estimable dans les écrits de ce prédicant, c'est qu'au lieu de s'acharner, à l'exemple de ses confrères, contre l'Eglise catholique, il tourne presque toujours ses armes contre les ennemis de la divinité de Jésus-Christ.—Michel ARNOLD, un de ses fils, mort le 28 mars 1738, à Harlem, où il était ministre du saint Evangile, a publié, en 1680, à Franecker : *Codex Talmudicus Tamid.*, etc., avec une traduction et un commentaire. Cet ouvrage a été inséré dans le tome V de la *Mishna* de Surenhusius. On connaît encore de lui, en hollandais, des *Méditations chrétiennes*, Harling, 1687, in-12 ; et une *Oraison funèbre du prince Henri Casimir*, Leuw., 1697, in-4°.

ARNON, chanoine régulier, florissait dans le XII° siècle. Il fut doyen de la communauté de Reicherspergh, en Bavière, et mourut le 30 janvier 1175. C'était un homme recommandable par sa piété, sa science et son zèle pour la réforme des congrégations des chanoines réguliers, comme on le voit dans un ouvrage intitulé *Scutum canonicorum*, où il parle de la façon de vivre, des coutumes et des observances des chanoines réguliers de son temps. Il y a beaucoup de piété et d'onction dans cet écrit ; il y soutient que l'état de chanoine régulier peut être aussi parfait que celui de moine. Ce n'est pas une des moindres pièces du recueil publié par Raimond Duelli sous le titre de *Miscellanea*,

Augsbourg, 1723, in-4°. Arnon ne fut pas moins zélé pour la doctrine de l'Eglise et contre ceux qui l'attaquent. Il composa un bon ouvrage contre Folmar, prévôt de Treiffenstein en Franconie, qui débitait des erreurs touchant l'Eucharistie. On peut voir sur cet ouvrage la Bibliothèque des Pères, édition de Cologne, tom. XIII, et l'*Auctarium* d'Aubert Le Mire.

ARNOUL (saint), évêque de Metz, était né vers 580 au château de Lay, près de Nancy, et fut élevé par les soins de Gondulphe, maire du palais d'Austrasie sous Théodebert II, à la mort duquel il exerça plusieurs emplois à la cour de ce roi. Ayant perdu son épouse, il entra dans l'état ecclésiastique, et fut nommé à l'évêché de Metz en 611. Clotaire II ayant divisé ses Etats en 622, et fait son fils Dagobert roi d'Austrasie, il mit saint Arnoul avec Pepin de Landen à la tête du conseil du jeune prince. Tandis que le saint eut part aux affaires, Dagobert régna avec autant de vertu que de gloire et de bonheur. Mais Arnoul ne pouvant résister au désir qu'il avait de ne plus s'occuper des choses de la terre, alla se cacher dans les déserts des Vosges, près de Remiremont, où saint Romaric, son ami, avait fondé un monastère. Saint Arnoul avait eu de Dode, sa femme, deux fils, dont l'un nommé Anchise, fut père de Pepin d'Héristel, qui eut pour fils Charles-Martel, duquel les rois de France de la seconde race sont descendus. La Vie de ce saint évêque, écrite avec fidélité par son successeur, a été traduite par Arnauld d'Andilly. Saint Arnoul mourut le 16 août 640. Ses reliques rapportées à Metz se conservaient dans l'abbaye de son nom. Le martyrologe romain fait mention de lui le 18 juillet; en France on célèbre sa fête le 16 août. — Un autre Arnoul, dont la vie nous est presque entièrement inconnue, prêcha la foi parmi les Francs, après que le roi Clovis eut été baptisé par saint Remi. Ses travaux apostoliques furent traversés par de grandes contradictions. Il reçut la couronne du martyre dans la forêt d'Yveline, entre Chartres et Paris. Son culte est fort célèbre à Paris, à Reims et dans toute la France. La fête de saint Arnoul est marquée au 19 juillet dans le bréviaire de Reims.

ARNOUL (saint), sorti d'une famille illustre de France, embrassa la profession des armes, et servit avec distinction sous les rois Robert et Henri Ier. Le clergé et le peuple de Soissons le demandèrent pour évêque aux pères du concile que le légat du pape Grégoire VII avait assemblé à Meaux. Les députés du concile étant venus lui faire part de son élection, il leur donna la réponse suivante : « Laissez un pécheur offrir à Dieu quelques fruits de pénitence, et n'obligez point un homme tel que moi à se charger d'un fardeau qui demande tant de sagesse. » Il fut cependant obligé de se rendre. Il remplit tous les devoirs de l'épiscopat avec un zèle incroyable. Mais l'impossibilité de corriger certains abus criants et la crainte du compte qu'il aurait à rendre pour lui et pour les autres, lui firent demander la permission de se démettre. Il fonda depuis un monastère à Aldenbourg, ville alors considérable du diocèse de Bruges, située du côté d'Ostende. Il y mourut sur le cilice et la cendre, en 1087. Il s'opéra à son tombeau plusieurs miracles dont la vérité fut reconnue par le concile de Beauvais, en 1121.

ARNOUL, évêque de Lisieux dans le XIIe siècle, défendit hautement Alexandre III et saint Thomas de Cantorbéry. Il fit le voyage de la terre sainte avec Louis le Jeune en 1147, et revint deux ans après. Sur la fin de ses jours, il se démit de son évêché, et mourut le 31 août 1182, dans l'abbaye de Saint-Victor de Paris, où il s'était retiré. On a de lui un volume d'*Epîtres* écrites avec assez d'élégance; elles sont surtout remarquables par les particularités sur l'histoire et sur la discipline de son temps. Turnèbe en donna une édition à Paris en 1585, in-8°; Paris, 1611, in-4°; réimpr. dans la Bibliothèque des Pères, et dans le tome XIII du *Spicilegium* de d'Achéry. On a encore de lui des *poésies* imprimées avec ses *lettres*. On les trouve aussi dans la Bibliothèque des Pères.

ARNOUL (FRANÇOIS), dominicain, natif du Maine, projeta, vers le milieu du XVIIe siècle, d'ériger un ordre de chevalerie propre au sexe, et qui étendît le culte de la sainte Vierge. Anne d'Autriche, régente de France, à qui il communiqua son dessein, lui donna son agrément. Le nouvel instituteur publia, en 1647, à Paris et à Lyon, le projet de son ordre du Collier céleste du sacré rosaire, composé de 50 demoiselles; mais il ne put trouver de chevalières. N'ayant pu être fondateur, il voulut être du moins de quelque utilité. Ayant fait l'essai de divers remèdes qui avaient produit de bons effets, il les publia sous le titre de *Révélations charitables de plusieurs remèdes*, Lyon, 1651, in-12; il eut soin auparavant de les faire approuver par des gens de l'art.

ARNOUL ou ARNULPH, évêque de Rochester, naquit à Beauvais, vers l'an 1050, et mourut en 1124. Il laissa un livre intitulé : *Textus Roffensis*, et quelques autres traités insérés dans le Spicilége. Ces écrits sont intitulés : *De incertis nuptiis* : des *Réponses à diverses questions de Lambert, abbé de Munster, principalement sur le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, etc.

ARNOULD ou ARNOLD DE ROTTERDAM, théologien du XVe siècle, dont le nom de famille était *Gheilhoven*, suivit les cours des académies de Bologne et de Paris. Il se fit recevoir docteur en droit canon et prit le titre de docteur ès décrets (*doctor decretorum*). A son retour dans sa patrie, il entra dans l'institut des Frères de la vie commune, qui suivaient la règle de saint Augustin, et prononça ses vœux dans le monastère de Val-Vert ou Groenendaël, près de Bruxelles. Il partagea son temps dans cette retraite entre les exercices de piété, la transcription des manuscrits et la rédaction d'ouvrages qui attestent des connaissances assez étendues dans les sciences ecclésiastiques, et mourut,

âgé de plus de 60 ans, en 1442. Le plus important de ses écrits est : *Gnotosolitos* (pour Γνῶθι σεαυτόν), *sive speculum conscientiarum*, Bruxelles, 1476, in-fol. C'est le premier volume, du moins avec date, qui ait été imprimé par les Frères de la vie commune à Bruxelles : on peut consulter à ce sujet Lambinet, *Origine de l'imprimerie*, tom. II, p. 188. Arnould avait encore laissé plusieurs ouvrages manuscrits, conservés en partie à Cambrai, à Louvain et dans d'autres villes des Pays-Bas. En voici les titres : *Confessionale fœneratorum ; Somnium doctrinale; Canonicalis expositio in regulam sancti Augustini; Lectura super constitutionibus Benedicti papæ XII ; Speculum collationum juris; Vaticanum sive speculum philosophorum et poetarum.*

ARNOULT (Jean-Baptiste), ex-jésuite, mort à Besançon en 1753, âgé de 64 ans, est auteur de plusieurs écrits où se fait remarquer une certaine singularité, savoir : un recueil de proverbes français, italiens et espagnols, sous ce titre : *Traité de la prudence*, petit ouvrage assez rare, qui fut imprimé à Besançon, 1733, in-12. Arnoult y prit le nom d'*Antoine Dumont*, pour éviter les désagréments que pouvaient lui causer ses plaisanteries sur les jansénistes, alors puissants. Son *Traité de la grâce* (en latin), parut sous le même nom en 1738. Mais son ouvrage le plus considérable est le suivant : *Le Précepteur*, qui se compose de plusieurs traités. En voici les titres dont nous conservons l'orthographe : *Grammaire francèse ; Ortografe francèse ;* les *Eléments de l'aritmétique ; Abrégé de la cronologie*; un autre *de la géografie;* les *Eléments de la religion crétienne* ; l'*Art de se santifier*, 2250 (Besançon, 1747), in-4°. Cet ouvrage mal écrit, suivant M. Sabathier, renferme des réflexions utiles. « L'abbé Arnoult, dit « M. Weiss, attachait beaucoup d'importance « à ses idées sur la réforme de notre ortho- « graphe, et il se proposait de les appliquer « dans des éditions qu'il préparait des Dic- « tionnaires français-latin, et latin-français, « de Joubert et Danet. Ce projet n'a pas eu « de suite. »

ARNOUX (Jean), né à Riom, dans la Basse-Auvergne, vers le milieu du XVIe siècle, mort à Lyon en 1636, fit profession chez les Jésuites à l'âge de 17 ans, et enseigna successivement les humanités, la philosophie et la théologie. Il prêcha à la cour avec succès, et devint, en 1617, confesseur de Louis XIII, à la mort du P. Cotton. Grégoire avoue que le P. Arnoux avait des qualités louables, et qu'on doit lui tenir compte de ses efforts pour réconcilier Louis XIII avec Marie de Médicis, sa mère. Ayant été éloigné de son emploi, en 1621, par la jalousie du connétable de Luynes, Arnoux se retira à Toulouse, et en 1622 il fit avec le jeune Amable de Bourzéis (*voy.* ce nom) un voyage à Rome, où il séjourna quelque temps. Le duc de Montmorency, qui fut décapité le 30 octobre 1632, le choisit pour se préparer à la mort, et le roi le lui accorda par l'intercession du cardinal de La Valette. L'abbé Faydit rapporte que Arnoux, par une étrange monomanie qui lui arriva sur la fin de ses jours, se croyait métamorphosé en coq, au point qu'il essayait d'en imiter la façon de manger, ainsi que le chant et le vol. Arnoux a publié : *Oraison funèbre sur le déplorable trespas de très-chrétien, très-puissant et très-grand Henri IV, roi de France et de Navarre, ditte à Tournon en la grande église de Saint-Julien le 29 juillet* 1610, Tournon, 1610, in-4°, et dans le recueil de Dupeyrat, Paris, 1611, in-8°. On y trouve de l'imagination, mais le style en est défectueux. Le P. Arnoux soutint une polémique très-vive contre les calvinistes : le dimanche 18 juin 1617, il avança, dans un sermon prêché devant Louis XIII à Fontainebleau, que tous les passages cités dans leur confession de foi sont faussement allégués ; le dimanche suivant, 25, il montra que les articles que les ministres affirment contre les catholiques n'ont nul fondement dans la parole de Dieu, et que la même Ecriture les combat et les presse eux-mêmes par des textes bien plus explicites. Un gentilhomme protestant, ayant obtenu du P. Arnoux qu'il lui communiquât des preuves mises par écrit, les plaça sous les yeux des quatre ministres de Charenton, Montigni, Dumoulin, Durand et Mestrezat, qui publièrent une *Défense de la confession des églises réformées de France*, La Rochelle et Charenton, juillet 1617, in-8°, à la suite de laquelle ils ajoutèrent l'écrit du P. Arnoux. Dès le milieu du même mois ce jésuite leur répondit et publia : *La Confession de foi de MM. les ministres, convaincue de nullité par leurs propres Bibles, avec la réplique à l'écrit concerté, signé et publié par les quatre ministres de Charenton*, 1617, in-8°. Le jésuite y démontre « que les « protestants n'ont en l'Ecriture sainte, « même prise dans leurs Bibles, aucun texte « formel en confirmation des articles con- « traires à la croyance catholique, et qu'en « tous les textes cités à la marge de leur « confession de foi ou dans leur écrit, pour « suppléer au défaut des marges, il n'y a « aucune preuve qui ne s'en aille en fumée « aussitôt qu'on la regarde d'un œil ferme, « toute nue et séparée de leurs explications, « qui sont traditions humaines. » Les protestants, irrités de rencontrer une telle vigueur de logique, accumulèrent contre le P. Arnoux les invectives et les accusations d'intolérance et de persécution ; mais rien n'était plus injuste que ces reproches, car il est constant qu'il rappela en toute occasion à Louis XIII qu'il ne devait jamais s'écarter des voies de la douceur et de la modération envers les hérétiques. On lui a attribué, mais à tort, une relation, en latin, de la courte expédition qui établit la religion catholique dans le Béarn ; cette relation a pour titre : *Bearnica christianissimi regis quinque dierum expeditio*, Lyon, 1620, in-8°, de seize pages, titre compris.

ARNOUX ou Arnoult (François), écrivain ascétique, né en Provence au commencement du XVIIe siècle, exerça la profession d'avocat au parlement d'Aix. Il a laissé divers ouvrages ascétiques plus remarquables par la bi-

zarrerie de leurs titres que par le mérite des idées ou du style. Les plus connus sont : *L'Hercule chrétien*, contre la tyrannie que le péché exerce sur les humains, Lyda (Aix), 1626, petit in-12 ; *Les Etats généraux convoqués au ciel*, Lyon, 1628, petit in-8° ; *La Poste royale du Paradis* ; Lyon, 1635, in-12 ; *Recueil et inventaire des corps saints et autres reliques qui sont au pays de la Provence*, la plupart visités par Louis XIII en 1622, Aix, 1636, in-8° ; *L'Echelle de Paradis, pour, au partir de ce monde, escheller les cieux*, Rouen, 1661, in-12, etc.

ARNU (NICOLAS), théologien célèbre, né à Méraucourt, près Verdun (Meuse), en 1629, perdit de bonne heure ses parents. Pour échapper aux mauvais traitements de son tuteur, il vint à Paris ; un seigneur catalan se l'attacha, et l'amena à Perpignan, où le jeune Arnu fit sa rhétorique. Il se fit dominicain en 1644, et enseigna la philosophie et la théologie à Tarragone, puis à Perpignan. Dans cette dernière ville il devint préfet du collége. Le P. Thomas de Roccaberti, général de l'ordre, l'appela à Rome et lui donna une chaire dans le collége de Saint-Thomas. Arnu obtint plus tard une chaire de métaphysique à l'université de Padoue, et mourut dans cette ville en 1692. Il a laissé : *Clypeus philosophiæ thomisticæ*, Béziers, 1672, 2 vol. in-12 ; seconde édition, entièrement remaniée, ayant pour titre : *Philosophiæ syntagma*, Padoue, 1686, 2 vol. in-8° ; *Doctor angelicus, divus Thomas divinæ voluntatis et sui ipsius interpres*, 4 vol. in-12. Les deux premiers parurent à Rome, en 1679, les deux autres à Lyon, en 1686. L'auteur en donna une seconde édition in-fol., un an avant sa mort. Ce religieux publia encore un ouvrage qui renferme des réflexions sur la ligue formée entre l'empereur et le roi de Pologne contre le grand seigneur, et qui lui valut une réputation de bizarrerie et de singularité, à cause de quelques prédictions sur la ruine prochaine de l'empire ottoman.

ARPE (PIERRE-FRÉDÉRIC), jurisconsulte et philologue, né en 1682 à Kiel, capitale du duché de Holstein, occupa pendant quelques années une place de professeur en droit dans sa patrie, puis se retira à Hambourg, où il vécut sans emploi jusqu'à sa mort arrivée en 1748. Il avait réellement beaucoup d'érudition et une vaste mémoire ; mais on lui a justement reproché d'avoir employé son temps à des recherches futiles. Plusieurs de ses ouvrages annoncent, comme le titre le fait entendre, des sentiments très-hétérodoxes. On connaît de lui : *I. P. F. R. P. Epistolarum decas, sive brevis delineatio Musæi scriptorum de divinatione, majoris operis prodromus* (Wolfenbuttel), in-8° de 66 pages. L'ouvrage annoncé dans ce titre n'a pas été publié ; *Pyrrhonismi historici, sive observationum de historia et historicis antiquis argumentum* (ibid.), 1711, in-8° de 24 pages. L'ouvrage dont cette brochure est le prodrome n'a pas été non plus exécuté ; *Apologia pro Cæsare Vanino*, Cosmopoli (Rotterdam), 1712, in-8° ; ouvrage qui fit du bruit à son apparition et qui est aujourd'hui oublié. Deux fois, en 1717 et en 1728, l'auteur en avait annoncé une seconde édition, mais il ne réalisa pas son projet. Barbier cite bien une édition de 1718, mais on ne la trouve dans aucun catalogue. Le but d'Arpe dans cet écrit était de prouver qu'on a eu tort de regarder Vanini comme un athée, et que par conséquent sa condamnation fut injuste. Bayle avait déjà soutenu la même opinion dans ses *Pensées sur la comète* ; *Theatrum fati, sive Notitia scriptorum de Providentia, fortuna et fato*, Rotterdam, 1712, in-8°, catalogue chronologique des auteurs qui ont écrit sur le destin ou la Providence, depuis Hermès jusqu'à J.-Conrad Rhumet, en 1632 ; *De prodigiosis naturæ et artis operibus talismanes et amuleta dictis, cum recensione scriptorum hujus argumenti, liber singularis*, Hambourg, 1717, in-8°, compilation analogue à la précédente ; *Laicus veritatis vindex, sive de jure laicorum, præcipuæ Germanorum in promovendo religionis negotio*, Kiel, 1717, in-4° ; 2e édition augmentée, ibid., 1720, in-4°, ouvrage dans lequel l'auteur s'élève contre la division des chrétiens en ecclésiastiques et en laïques ; *Feriæ æstivales, sive scriptorum suorum historia, liber singularis*, Hambourg, 1726, in-8° : c'est la plus curieuse des productions de l'auteur. On y trouve l'histoire de tous les livres qu'il avait composés, imprimés ou manuscrits. Parmi ces derniers, il en est un intitulé : *Hierophantes, sive de Hierologia et Hierographia*, etc. C'est un catalogue des auteurs qui ont écrit sur les fables, les énigmes ; et à cette occasion il se proposait de traiter des hiéroglyphes, des symboles, des nombres mystérieux, des notes ou sigles des anciens calligraphes, de la sténographie, des écritures cachées, etc. ; *Themis cimbrica, sive de Cimbrorum et vicinarum gentium antiquissimis institutis commentarius*, Hambourg, 1737, in-4°, ouvrage plein de recherches savantes sur les anciennes coutumes du Jutland. On lui a attribué une *Réponse à la Dissertation de La Monnoye sur le Traité des Trois imposteurs*, La Haye, 1726, in-12, et M. Renouard le donne comme le véritable auteur d'une traduction française du *Traité des Trois imposteurs*, imprimé en 1775, in-8° ; mais il est prouvé que cette prétendue traduction d'un livre qui n'a point existé en latin avant le milieu du XVIIIe siècle, n'est autre que l'*Esprit de Spinosa*, imprimé à la suite de la Vie de ce sectaire, dès 1719.

ARPHAXAD, fils de Sem, et petit-fils de Noé, né deux ans après le déluge, eut pour fils Caïnan, suivant les Septante. Josèphe croit qu'il passa le Tigre, et qu'il se fixa dans le pays appelé d'abord Arphaxatide, et depuis la Chaldée.

ARPHAXAD, roi des Mèdes, dont il est parlé dans le livre de *Judith*, est, suivant la commune opinion, le même que Phraortes, fils et successeur de Déjoces, roi des Mèdes. Hérodote dit qu'il assujettit premièrement les Perses, et qu'ensuite il se rendit maître de tous les peuples de l'Asie, passant successivement d'une nation à l'autre ; mais qu'en-

fin étant venu attaquer Ninive et l'empire des Assyriens, il fut vaincu et mis à mort par Nabuchodonosor, la 22e année de son règne. L'autorité d'Hérodote est à la vérité très-faible ; mais son récit paraît ici s'accorder avec le livre de Judith, où il est dit qu'il bâtit Ecbatane, et qu'il fut vaincu dans la plaine de Ragau. *Voy.* Montfaucon, *Vérité de l'histoire de Judith.*

ARRAES (AMADOR), Portugais, né en 1530, à Béja, dans l'Alentejo, entra chez les Carmes déchaussés à Lisbonne en 1545, se fit un nom par ses leçons de théologie et ses sermons, et gagna les bonnes grâces du cardinal don Henri, archevêque d'Evora, qui le fit son coadjuteur. En 1581, Philippe II le nomma à l'évêché de Portalègre; il y vécut en saint évêque. Sur la fin de ses jours, ne voulant plus songer qu'aux choses éternelles, il se retira dans le couvent de son ordre à Coïmbre, où il mourut en 1600. On a de lui des *Dialogues moraux* en portugais, Coïmbre, 1589 et 1604.

ARRHENIUS (JACOB), professeur d'histoire à Upsal, né à Linkœping en 1642, était frère de Claude Arrhenius OErnhielm, auteur d'une *Histoire ecclésiastique de Suède.* D'abord secrétaire de l'université d'Upsal, il obtint ensuite la chaire d'histoire ; il était en même temps chargé des finances de l'Université, à laquelle son crédit et sa probité furent très-utiles. Des manuscrits précieux enrichirent par ses soins la bibliothèque, dont le bâtiment fut construit par lui, et les statuts relatifs à l'organisation et à la police intérieure furent rédigés sous sa direction. Il mourut en 1725, laissant : *Patria et ejus amor, ex Cicerone de legibus, libri II*, Upsal, 1670; *Recueil de cantiques*, en suédois, Upsal, 1689 ; *Dissertations latines sur divers sujets d'histoire et de littérature.*

ARRI (l'abbé), membre de l'Académie royale des sciences de Turin et de la Société asiatique de Paris, enlevé par une maladie de poitrine le 2 septembre 1840, à peine âgé de 36 ans, s'était déjà placé par ses ouvrages au rang des plus habiles orientalistes de l'Europe. Il avait passé ses dernières années à Paris, où il était envoyé par le gouvernement sarde pour préparer la publication du texte et la traduction de la partie de l'ouvrage du célèbre historien arabe Ibn-Khaldoun, qui traite de l'histoire des Arabes avant Mahomet. L'impression de ce travail, d'après les manuscrits de Turin et de Paris, était déjà commencée chez MM. Firmin Didot, quand l'abbé Arri fut rappelé inopinément à Turin par la mort d'un frère qui laissait à ses soins une famille nombreuse : moins d'un an après, il suivait ce frère au tombeau.

ARRIAGA (RODERIC D'), né à Logrono en Espagne, l'an 1592, jésuite en 1606, professa la théologie a Salamanque et puis à Prague en Bohême. Il mourut dans cette dernière ville en 1667; on a de lui plusieurs ouvrages : un *Cours de philosophie*, imprimé à Anvers en 1632, in-fol. On y voit une grande force de raisonnement, quelquefois un peu de subtilité, mais plusieurs questions agitées de son temps en demandaient (*voy.* DUNS). Il y a d'ailleurs des vues solides et favorables au progrès des sciences. Il fait l'éloge de ceux qui cherchent à étendre les lumières par de nouvelles découvertes. Une *Théologie*, 8 vol. in-fol. L'auteur travaillait au 9e, lorsqu'il mourut. Pour être long, il n'est pas toujours clair; voulant mettre ses assertions à l'abri de toute attaque, il allonge ses preuves, et les noie dans les moyens trop multipliés de les défendre contre les aggresseurs. Sa logique et sa métaphysique sont excellentes, mais l'Ecriture et les Pères sont un peu négligés.

ARRIAGA (PAUL-JOSEPH D'), Espagnol, se fit jésuite en 1579. Il passa au Pérou, et fut le premier qui y enseigna la rhétorique. Il eut un grand soin des missions, et en établit en plusieurs endroits. Il fut recteur du collége de Lima pendant 24 ans en divers temps. En 1622, s'étant embarqué pour repasser en Europe, son vaisseau fit naufrage près de la Havane, et il y périt. On a de lui plusieurs ouvrages de piété, et un traité fort utile aux missionnaires, *sur la manière de travailler à la conversion des infidèles*, Lima, 1621, in-4°.

ARRIGHETTI (PHILIPPE), gentilhomme florentin, né en 1582, fit ses études dans l'université de Pise, et ensuite dans celle de Padoue, où il apprit la langue grecque, la philosophie d'Aristote et de Platon, sous les plus célèbres professeurs : il prit ses degrés en théologie dans l'université de Florence. Peu après, le pape Urbain VIII le nomma chanoine pénitencier de la cathédrale de la même ville; il fut ensuite examinateur synodal jusqu'à sa mort, arrivée le 27 novembre 1662. Il fut un des membres les plus distingués de l'académie florentine et de celle des Altérati, parmi lesquels il prenait le nom de *Fiorito*, et pour devise un raisin en fleur avec ces mots grecs : ΔΟΤΕ ΑΥΔΙΟΝ. Arrighetti n'a rien publié ; ses différents ouvrages sont restés manuscrits. Negri en a donné la liste, *Istor. degli scritt. Fiorentini*, pag. 166. On y distingue : *la Retorica d'Aristotile*, expliquée en cinquante-six leçons; *la Poetica d'Aristotile*, traduite, expliquée et récitée dans l'académie des *Svogliati* de Pise; *quattro Discorsi Accademici, cioè del Piacere, del Riso, dell' Ingegno, e dell' Onore*, récités dans l'académie florentine ; *Sermoni sacri, volgari, e latini*, prononcés dans diverses églises ou assemblées de Florence; *Vita di S. Francesco Saverio*, extraite de la relation faite dans le consistoire par François-Marie, cardinal del Monte, etc.

ARRIGHI (ANTOINE), professeur de l'académie de Padoue, né vers la fin du XVIIe siècle, en Corse, d'une famille alliée à celle des Bonaparte, embrassa l'état ecclésiastique, et passa en Italie dans l'intention de s'y livrer à l'enseignement. Pourvu, en 1727, d'une chaire de droit canonique à l'académie de Padoue, il obtint peu après celle de droit romain, et la réputation qu'il s'y fit la fit inscrire, en 1741, au nombre des citoyens de Venise. Il mourut vers 1753. Outre plu-

sieurs discours, Arrighi a laissé : *Acroases IV de jure pontificum universo*, Padoue, 1728, in-4°; *Historia juris pontificii*, ibid., 1731, gr. in-4°, suivie ordinairement de trois harangues ou dissertations; *Pro jurisdictione pontificum. — De ecclesiis suburbicariis*, sujet déjà traité par le P. Sirmond. — *De agro limitato; — De vita et rebus gestis Fr. Mauroceni, principis Venetorum*, ibid., 1749, in-4°. Cette Vie de Morosini est très-estimée. Une *Lettre* d'Arrighi sur Padoue est citée dans les pièces justificatives de l'Histoire de Venise, de Daru.

ARRIGONI (POMPÉE), cardinal, né à Rome en 1552, étudia dans les universités de Pérouse, de Bologne et de Padoue. Le roi d'Espagne le choisit pour être son avocat à Rome. Grégoire XIII le nomma, en 1584, avocat consistorial, et Grégoire XIV le fit auditeur des causes du palais apostolique. Clément VIII le créa cardinal-diacre en 1596, et après avoir exercé la charge de dataire sous le pontificat de Léon XI et de Paul V, il reçut de ce dernier pape l'archevêché de Bénévent, en 1607. Arrigoni mourut à Naples en 1616. Ses restes furent transportés à Bénévent, et inhumés dans l'église métropolitaine. On distingue, parmi ses divers ouvrages, un discours latin prononcé à Rome, le 25 juillet 1588, dans le consistoire, *sur la canonisation de Santo Diego d'Alcala*; il est imprimé avec la relation de cette canonisation, à Rome, 1588, in-4°. On lui attribue encore un Discours prononcé en 1584, en présence de Grégoire XIII, lors de la nomination des cardinaux Sfondrati et Auguste Valière, et plusieurs Lettres qui se trouvent, dit-on, imprimées parmi celles de Jean-Baptiste Lauro, Cologne, 1624, in-8°. Mais Mazzuchelli doute de l'existence du discours, et affirme que les lettres ne se trouvent point parmi celles de Lauro, dont il avait l'édition sous les yeux.

ARRINGTON. *Voy.* HARRINGTON.

ARROWSMITH (JEAN), professeur à Cambridge en 1660, est auteur de plusieurs bons ouvrages. On estime surtout sa *Tactica sacra*, Cambridge, 1647, in-4°.

ARROY (BESIAN), docteur de Sorbonne et théologal de Lyon, a laissé : *Questions décidées sur la justice des armes des rois de France, et l'alliance avec les hérétiques et les infidèles*, 1634, in-8°, où l'auteur défend les traités de Louis XIII avec les Suédois et les protestants d'Allemagne : Jansénius, dans son *Mars Gallicus*, publié sous le nom d'Alexandre, patrice d'Armagh, essaya de réfuter cet écrit; *Apologie pour l'église de Lyon contre les notes et prétendues corrections sur le nouveau Bréviaire de Lyon*, 1644, in-8° : l'auteur y répond à un ouvrage de Claude Le Laboureur; *Briève et dévote histoire de l'abbaye de l'île Barbe*, Lyon, 1664, in-12 : ouvrage dirigé contre le même; *Domus Umbrævallis Vimiacæ descriptio*, 1661, in-4° : description de la maison de campagne des archevêques de Lyon.

ARRUBAL (PIERRE), né en 1559, à Cénicéros, en Espagne, jésuite en 1579, professeur de théologie à Salamanque et à Rome, fut chargé de soutenir le molinisme dans les congrégations *de auxiliis*, à la place de Valentia, qui était tombé malade pendant le cours de cette guerre théologique. Il mourut en 1603 à Salamanque. On a de lui 2 vol. *de Deo uno et trino, et de Angelis*, écrits avec précision et clarté.

ARSACIUS (saint), Persan de nation, servit dans les armées, puis devint gouverneur des biens de l'empereur. Ayant embrassé le christianisme et la vie ascétique, il confessa la foi, et souffrit dans la persécution de Licinius. Dieu lui accorda le don de révélation. Il prédit un grand tremblement de terre, qui devait faire de grands ravages dans la ville de Nicomédie; on ne voulut pas le croire, mais l'événement justifia sa prédiction. Le tremblement eut lieu l'an 358. Après qu'il fut passé, on trouva ce saint homme mort dans une tour, dans l'attitude d'un homme en prières. L'astronome Lalande, dans son *Voyage d'Italie*, tom. Ier, p. 9, fait mention d'une prophétie de la même nature qui précéda la ruine de la ville de Pleurs, écrasée sous une montagne le 26 août 1618.

ARSÈNE, diacre de l'église romaine, d'une naissance illustre et d'un rare mérite, fut choisi en 383, par le pape Damase, pour être précepteur d'Arcadius, fils aîné de Théodose. Ce prince le pria de regarder son élève comme son propre fils, et de prendre sur lui l'autorité d'un père. Un jour l'empereur étant entré dans la chambre de son fils pour assister à ses études, il le trouva assis, et Arsène levé. Il commanda à celui-ci de s'asseoir et à son fils d'être debout. Il ordonna en même temps qu'on lui ôtât tous les ornements impériaux, ajoutant qu'il le croirait indigne du trône, s'il ne rendait à chacun ce qui lui est dû. Cet avis ne changea pas le jeune prince; et Arsène n'osant plus se flatter de réformer son naturel superbe et opiniâtre, se sauva de la cour, et alla se cacher dans le désert de Scéthé. On dit qu'Arcadius, après la mort de Théodose, voulant réparer les fautes qu'il avait commises à l'égard de son maître, lui fit offrir des présents considérables, qu'il refusa. Le désintéressement était une des vertus principales de cet ecclésiastique. Un officier lui ayant apporté le testament d'un de ses parents, qui le nommait son héritier, Arsène lui demanda depuis quel temps son parent était mort; l'officier ayant répondu : *Depuis peu de mois. — Il y a bien plus longtemps que je suis mort moi-même*, répliqua Arsène: *comment donc pourrais je être son héritier?* Son humilité égalait son mérite. Avec un grand fonds de science, beaucoup de talent pour la parole, un extérieur imposant par la grandeur de sa taille, ses cheveux tout blancs, et sa barbe qui lui descendait jusqu'à la ceinture, il avait toute la réserve et la modestie des plus jeunes solitaires. Il ne voulait jamais traiter de grandes questions de l'Ecriture. *A quoi me sert*, disait-il, *toute ma science mondaine? Ces bons Egyptiens ont acquis les plus hautes vertus dans leurs exer-*

cices rustiques. Comme il consultait un vieillard vertueux, mais simple, un des frères lui dit : *Père Arsène, comment recourez-vous à un pareil guide, vous qui possédez toutes les sciences des Grecs et des Romains?* Il répliqua : *J'ai sans doute beaucoup étudié les sciences de Rome et d'Athènes, mais je ne sais pas encore l'alphabet de ce bon vieillard.* Lorsqu'il se ressouvenait des jours qu'il avait passés à la cour, il ne pouvait retenir ses larmes, et rien ne pouvait l'arracher à sa solitude; il évitait même la société de ses frères : « Je me suis toujours repenti, disait-il, d'avoir conversé avec les hommes, et jamais d'avoir gardé le silence. » Voyant approcher son heure dernière, il fondait en larmes : « Vous craignez donc de mourir, lui dit un de ses disciples? — J'avoue, répondit-il, que je suis saisi de crainte et que cette crainte ne m'a point quitté depuis que je suis dans le désert. » Il mourut en 445, âgé de 95 ans.

ARSÈNE, évêque d'Hypsèle dans la Thébaïde, était de la secte des méléciens. Eusèbe de Nicomédie et les autres partisans de l'arianisme accusèrent saint Athanase de l'avoir tué, et d'avoir gardé sa main droite desséchée pour s'en servir à des opérations magiques. Ils représentaient réellement une main qu'ils prétendaient être celle d'Arsène; mais saint Athanase se justifia en faisant paraître Arsène, qui était venu secrètement au concile de Tyr, et qui était rentré dans la communion de ce défenseur de la divinité de Jésus-Christ.

ARSÈNE, moine du mont Athos, fut patriarche de Constantinople en 1255. Ayant excommunié l'empereur Michel Paléologue, qui avait fait crever les yeux au jeune Jean Lascaris, confié à sa tutelle, il fut déposé, l'an 1266, et relégué dans l'île de Proconèse, où il mourut l'an 1273. On a de lui un *Nomocanon*, ou *Recueil des canons*, divisé en 141 titres, avec les lois impériales, auxquelles ils sont comparés; un *Testament* publié par Cotelier, grec et latin, dans le 2ᵉ tome des Monuments de l'Église grecque.

ARSÈNE, moine grec du XVIIᵉ siècle, a écrit une lettre contre Cyrille-Lucar (*voy.* ce nom), insérée dans les actes du concile où Parthénius, patriarche de Constantinople, fit condamner la confession de foi de Cyrille-Lucar en 1642. On a encore de lui un recueil d'*Apophthegmes* grecs, et un recueil de *Scolies* sur les tragédies d'Euripide.

ARSÉNIUS, fils de Michel Apostolius, archevêque grec de Monenbasie ou de Malvoisie. C'est à l'occasion de sa promotion comme archevêque que, suivant l'usage des Grecs, il quitta le nom d'Aristobule qu'il avait porté dans son enfance, pour prendre celui d'Arsénius. N'étant encore que diacre, il avait publié une espèce de tragédie burlesque, la *Galéomyomachie*, dont il ne connaissait pas l'auteur, mais qui est de Théod. Prodrome. Il fit imprimer à Rome, chez Callergi, avant 1522, un petit recueil en deux parties, qu'il dédia au pape Léon X, et qui est intitulé : *Præclara dicta philosophorum, imperatorum et poetarum, ab Arsenio Monenbasiæ archiepiscopo collecta, græce*, in-8° : il y a dans ce recueil des choses qu'on ne trouve pas ailleurs. Il a aussi recueilli dans les manuscrits des scholies sur sept tragédies d'Euripide, qu'il fit imprimer à Venise en 1534, in-8°, et qu'il dédia au pape Paul III. Excommunié par Pacome, patriarche de Constantinople, Arsénius mourut à Venise, en 1535.

ARTAUD, archevêque de Reims au Xᵉ siècle, est fameux par la contestation qu'il eut avec Hébert et Hugues, comtes de Paris. Ces nobles, jaloux de l'accroissement du pouvoir des ecclésiastiques, engagèrent, en 940, Guillaume, duc de Normandie, à se joindre à eux pour assiéger Reims. Dès le sixième jour, le prélat fut abandonné par ses vassaux et se soumit. Ses ennemis l'obligèrent à résigner son archevêché et à quitter le diocèse. Il s'enfuit à Laon, et se présenta devant la cour, qui s'y trouvait alors. On mit tout en usage pour l'intimider et pour le faire consentir à l'ordination de Hugues, son compétiteur, qui n'avait pas plus de 20 ans. Artaud résista fermement, et menaça de l'excommunication et de l'appel au pape, si l'on élisait un autre archevêque pendant sa vie. Hugues fut cependant ordonné dans une assemblée d'évêques, tenue à Soissons, en 941 : depuis ce temps, le droit au siége archiépiscopal fut le sujet d'une longue contestation entre les deux prétendants, jusqu'à ce qu'en 947 le roi rétablit Artaud. Peu après, Hugues fut excommunié dans un concile tenu à Trèves. Artaud avait sacré, en 936, Louis-d'Outremer; en 953, il sacra Lothaire, fils de ce prince : tous deux lui accordèrent leur confiance et le nommèrent leur grand-chancelier. Il mourut le 30 septembre 961. Il a laissé une Relation de ses démêlés avec le jeune Hugues, qu'on trouve dans l'*Histoire de l'église de Reims*, le *Gallia Christiana*, et ailleurs.

ARTAUD (PIERRE-JOSEPH), né en 1706, à Bonieux, dans le comtat Venaissin, alla de bonne heure à Paris, et remplit avec distinction les différentes chaires de la capitale. Devenu curé de Saint-Méry, il édifia son troupeau et l'instruisit. Son mérite lui valut, en 1756, l'évêché de Cavaillon. Il mourut en 1760, à 54 ans, avec la réputation d'un prélat exemplaire et d'un homme aimable. On a de lui : *Panégyrique de saint Louis*, 1754, in-4°; *Discours sur les mariages*, à l'occasion de la naissance de M. le duc de Bourgogne, 1757, in-4°; quelques *Mandements et Instructions pastorales*. Il règne dans tous ses ouvrages une éloquence solide et chrétienne. Ses prônes étaient des modèles dans le genre familier.

ARTEAGA (le P. HORTENSIO-FÉLIX PARAVICINO Y), prédicateur et littérateur espagnol, né de parents nobles à Madrid en 1580, termina son cours de droit à Salamanque, puis entra dans l'ordre des Trinitaires, et se fit recevoir docteur en théologie. Il s'acquit bientôt une grande réputation par ses talents pour la chaire. Il avait eu l'honneur de complimenter Philippe III, en 1616, à son

passage à Salamanque; ce prince fut si content de sa harangue, qu'il le nomma son prédicateur, et le P. Hortensio remplit cette place pendant vingt ans. Elevé aux premières dignités de son ordre, il en était vicaire-général lorsqu'il mourut à Madrid le 22 décembre 1633. Il est, comme poëte, de l'école maniérée de Gongora. Ses vers ont été imprimés sous ce titre : *Obras de D. Felice de Arteaga*, Lisbonne, 1645; Madrid, 1650, in-4°. Le tome V du *Parnaso español* de Sedano renferme trois romances mystiques de D. Félix, avec une courte noticesur sa vie. Lope de Vega l'a célébré dans son *Laurel de Apollo*. Ses divers recueils de *Sermons* ont été publiés. Enfin la bibliothèque de Saint-Philippe de Madrid conserve de lui en manuscrit un traité de philosophie : *Constancia cristiana o discorsos del animo y tranquilidad estoyca.*

ARTEMAS, disciple de saint Paul, fut envoyé par l'Apôtre dans l'île de Crète, en la place de Tite, pendant que ce disciple demeura auprès de saint Paul à Nicopolis, où il passa l'hiver. On ne connaît rien de particulier de la vie ni de la mort d'Artémas; mais l'emploi auquel l'Apôtre le destina est une preuve de son mérite.

ARTÉMAS, ou ARTÉMON, hérétique qui niait la divinité de Jésus-Christ, et dont les principes étaient les mêmes que ceux de Théodore de Byzance. Il vivait dans le IIIe siècle.

ARTÈME (saint), duc ou commandant des troupes en Égypte, sous le règne de Constance, vers l'an 357. Quoiqu'il ne fût pas arien, il eut la faiblesse de se charger de faire des perquisitions contre saint Athanase. Il le chercha dans les monastères de la Thébaïde; mais il fut détourné de ses recherches, selon l'auteur de la *Vie de saint Pacôme*, par une hémorrhagie qui lui prit dans une église d'un de ces monastères. Après la mort de Constance, il fut accusé par les païens d'Alexandrie, devant l'empereur Julien, d'avoir brisé les idoles, et prêté main forte pour dépouiller les temples des faux dieux de leurs ornements et de leurs richesses. Julien lui fit trancher la tête l'an 362. Il est honoré comme martyr le 20 octobre.

ARTIS (JEAN D'), en latin *Artisius*, habile canoniste, né à Cahors en 1572, alla faire son cours de philosophie à Rodez, où il se lia étroitement avec D. Tarisse, alors prieur de Cessenon, et depuis général de la congrégation de Saint-Maur. Il passa ensuite trois ans auprès de D. Tarisse, à Cessenon, s'occupant uniquement de se perfectionner dans la connaissance des langues et des meilleurs écrivains de l'antiquité. Il prit ses premiers grades en droit à Cahors, et profita de l'occasion qu'il eut d'accompagner D. Tarisse à Toulouse pour un procès, pour suivre dans cette dernière ville les leçons des plus habiles professeurs. S'étant fait recevoir docteur dans l'une et l'autre faculté, il fréquenta le barreau de Toulouse, et mérita par ses talents la bienveillance du premier président de Verdun, qui le chargea du soin de sa bibliothèque. Lorsque ce magistrat fut nommé, en 1612, premier président du parlement de Paris, d'Artis le suivit dans la capitale. En 1618, il obtint au concours la chaire de droit canonique à la faculté de Paris, et en 1622, après la mort de Guijon, celle de professeur au collége royal. D'Artis mourut le 21 avril 1651. Il était très-économe, et, à sa mort, il avait amassé cent mille francs : il en légua vingt mille à la faculté de droit de Paris, pour améliorer le sort des professeurs, et le surplus à la congrégation de Saint-Maur. Ses ouvrages, où l'on trouve un grand savoir, mais peut-être plus de mémoire que de jugement, ne sont guère que des compilations. Doujat, qui le remplaça au collége royal, a publié les OEuvres de d'Artis, Paris, 1656, in-fol., avec une Vie de l'auteur. Le P. Niceron a donné dans ses Mémoires, tome XXX, la liste de dix-sept ouvrages de d'Artis, dont quatre ne font point partie du recueil de Doujat. Il n'a pas cependant connu le plus rare et le plus curieux des opuscules de d'Artis, savoir : *J. Artisii admiranda pedis* (les merveilles du pied), Paris, Billaine, 1629, in-8° de 56 pages, où l'auteur a prodigué l'érudition. On y trouve des idées singulières sur le rapport qui se remarque entre le caractère et la forme du pied, idées que d'autres écrivains ont reproduites depuis, en oubliant de citer l'auteur.

ARTIS (GABRIEL D'), né vers 1660 à Milhaud dans le Rouergue, ministre protestant, était un esprit inquiet et turbulent, qui se distingua surtout par son ardeur contre le socinianisme. Né, comme il le disait lui-même, pour le débat, il se brouilla, dès les premières années de son ministère, avec ses collègues réfugiés, et fut suspendu de ses fonctions pendant douze ans. A son retour, il accusa de socinianisme trois de ses confrères, et en insulta un quatrième en pleine église. Obligé de quitter encore Berlin, il diffama publiquement une société littéraire, en la représentant comme une troupe de sociniens, ainsi qu'on le voit dans la préface du livre qu'il publia sous ce titre : *Recueil de trois écrits importants à la religion*, dédié au roi de la Grande-Bretagne, La Haye, 1705, in-8°. Il renouvela encore les mêmes accusations contre Lenfant, Beausobre et Desvignoles, qui répondirent victorieusement à ses calomnies. La pièce d'attaque est intitulée : *Lettre pastorale du plus ancien et du plus légitime pasteur de l'église française de Berlin, à son cher troupeau*, etc. La réponse a pour titre général : *Lettres de M. d'Artis et de M. Lenfant sur les matières de socinianisme*, Berlin, 1719, in-4°. D'Artis avait commencé à publier, en septembre 1693, un *Journal d'Amsterdam*, qui fut bientôt interrompu, et qu'il reprit au mois de février 1694. Étant allé demeurer à Hambourg, il publia de nouveau son journal, et la collection du *Journal d'Amsterdam et de Hambourg* forme 4 vol. petit in-8°. Nous citerons encore de Gabriel d'Artis : *Sentiments désintéressés sur la retraite des pasteurs de France, ou Examen du livre intitulé : Histoire et apologie de la retraite*, etc., d'Elie Benoît, Deventer, 1688, in-12. L'auteur prétend que les pasteurs, en abandon-

nant leurs églises pendant la persécution, ont trahi leurs devoirs : *La maîtresse clef du royaume des cieux, qui est une clef d'or d'Ophir, enrichie de perles du plus grand prix; ou Dissertation contre le papisme*, Londres, sans date, petit in-8°, rare, dans lequel l'auteur se livre à de violentes attaques contre le saint-siége. On croit que Gabriel d'Artis mourut à Londres, postérieurement à 1730, dans un âge avancé.

ARUNDEL (THOMAS), fils de Robert, comte d'Arundel, d'une illustre maison d'Angleterre, fut élevé à l'âge de 22 ans sur le siége d'Ely, sous Edouard III, et transféré par le pape, en 1388, à l'archevêché d'York, où il dépensa des sommes considérables à bâtir le palais archiépiscopal. Il fut grand-chancelier d'Angleterre, et posséda cette dignité jusqu'en 1396, qu'il passa à l'archevêché de Cantorbéry. C'est le premier qui ait quitté le siége d'York pour celui de Cantorbéry. A peine en eut-il pris possession, qu'il encourut la disgrâce du roi Richard II. Accusé de haute trahison, il fut condamné, sous peine de mort, à sortir du royaume. Arundel alla d'abord en France et à Rome, où Boniface IX le reçut très-bien, et le nomma à l'archevêché de Saint-André en Ecosse. Ce prélat contribua beaucoup à engager Henri de Bolingbroke, duc de Lancaster, qui régna depuis sous le nom de Henri IV, à envahir l'Angleterre, et à détrôner Richard II. Il fit paraître un grand zèle contre Wiclef et les Lollards, surtout contre le chevalier Jean Oldcastle, lord Cobham. Il mourut en 1414. C'est peut-être le premier qui ait défendu de traduire l'Ecriture sainte en langue vulgaire. Il semble avoir pressenti l'abus que les sectaires des siècles suivants feraient de cette lecture; mais dans tous les siècles il doit être défendu aux particuliers de publier des versions de l'Ecriture sans la permission et l'approbation des évêques : sans cette sage précaution, les erreurs de toutes les sectes circuleraient parmi le peuple chrétien, sous l'autorité de la parole de Dieu. On lit dans la Vie de Ximénès, par Fléchier, un passage bien propre à faire sentir la profonde sagesse qui dirigea ce règlement de l'évêque Arundel. « Ximénès croyait que, dans ces siècles si éloignés de la foi et de la docilité des premiers chrétiens, rien ne convenait moins que de mettre indifféremment entre les mains de tout le monde ces oracles sacrés, que Dieu fait concevoir aux âmes pures, et que les ignorants, selon l'apôtre saint Pierre, corrompent et tournent à leur propre perte; que c'était la nature des petits esprits de ne pas estimer ce qu'ils ont toujours devant les yeux, et de révérer les choses cachées et mystérieuses; que les peuples les plus sages avaient toujours éloigné des secrets de leur religion le profane vulgaire; et que Jésus-Christ lui-même, qui est la sagesse du Père, n'avait si souvent parlé par figures et par paraboles, que pour cacher aux troupes grossières, ce qu'il voulait révéler en particulier à ses disciples. Il ajoutait qu'il était bon de publier dans la langue du pays des catéchismes, des prières, des explications solides et simples de la doctrine chrétienne, des recueils d'exemples édifiants, et autres écrits propres à éclairer l'esprit des peuples, et à leur inspirer l'amour de la religion, tels qu'il avait dessein de donner au public au premier loisir qu'il aurait. Mais pour plusieurs endroits de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui demandaient beaucoup d'attention, d'intelligence et de pureté de cœur et d'esprit, il valait mieux les laisser dans les trois langues que Dieu avait permis qu'on eût comme consacrées sur la tête de Jésus-Christ mourant; qu'autrement l'ignorance en abuserait, et que ce serait un moyen de séduire les hommes charnels *qui ne comprennent pas ce qui est de Dieu*, et les présomptueux qui croient entendre ce qu'ils ignorent. On eût dit qu'il prévoyait dès lors l'abus que les dernières hérésies devaient faire de l'Ecriture. Ceux qui étaient de l'avis contraire, eurent peine à se relâcher là-dessus ; mais il fallut déférer aux raisons et aux remontrances du prélat, qui donnait beaucoup de poids et d'autorité à ses opinions. » *Voy.* ALGASIE, EUSTOCHIUM.

ARVISENET (CLAUDE), chanoine et vicaire général du diocèse de Troyes, né à Langres en 1755, fit ses études au collége de Molsheim, où le plaça un de ses oncles, lieutenant-général du bailliage de Langres et vice-dome du prince-évêque de Strasbourg; puis il fit son cours de théologie dans la communauté de Laon à Paris, où la chaire de maître de conférences de philosophie lui fut confiée. Ayant été fait prêtre, il fut nommé chanoine et archidiacre du diocèse de Langres par M. de La Luzerne. Le refus du serment exigé par le gouvernement de la révolution l'obligea de quitter la France. Il se retira dans le canton de Lucerne, où il composa plusieurs ouvrages de piété, entre autres le *Memoriale vitæ sacerdotalis*, qui mérita d'être loué par le pape Pie VII, et qui fut très-répandu. M. de La Tour-du-Pin, archevêque-évêque de Troyes, le nomma en 1803, chanoine et vicaire-général. Arvisenet mourut le 17 février 1831, à Gray, laissant une haute réputation de sainteté et de savoir. Indépendamment de l'ouvrage déjà cité, il a composé : *Sapientia christiana*, 2 vol. traduits en français par l'auteur en 1803, et par l'abbé Ogier en 1817; *Manuductio juvenum ad sapientiam*, 1 vol. in-24, aussi traduit par l'auteur en français, sous le titre de *Guide de la jeunesse dans les voies du salut; Mémorial des disciples de Jésus-Christ*, 1 vol. in-12; *Maximes et devoirs des pères et mères; La vertu angélique*, etc.

ARYSDAGHÈS (saint), né à Césarée de Cappadoce, vers l'an 279 de l'ère vulgaire, était second fils de saint Grégoire, surnommé l'*Illuminateur*, pour avoir converti l'Arménie à la foi chrétienne ; il étudia avec ardeur sous un habile maître nommé Nicomaque, récemment converti à la religion de Jésus-Christ. Tiridate, roi de la grande Arménie, appela Arysdaghès à Valarsabad, sa ville capitale, afin d'y soutenir par son zèle et ses

lumières la religion encore naissante, et il fut sacré évêque de Diospont par son propre père, qui, évêque lui-même, lui laissa le soin de consolider son œuvre. Une piété éminente, une grande fermeté, un zèle ardent pour la conversion des païens honorèrent son épiscopat. Des hommes influents ayant voulu s'opposer ouvertement à ses entreprises, furent réprimés par l'ordre de Tiridate. Il établit des monastères dans plusieurs provinces d'Arménie et les remplit d'ouvriers apostoliques chargés de prêcher la doctrine de l'Evangile. Il bâtit deux églises, l'une dans le bourg de Tilnavan, l'autre à Khosan, dans la province de Sophène. Archélaüs, gouverneur de cette dernière contrée, et l'un de ses ennemis, le surprit dans un voyage et le mit à mort l'an 339 de Jésus-Christ.

ARZAN, florissait dans le ve siècle, et traduisit en arménien les œuvres de saint Athanase. Il a laissé un *Traité* contre le pyrisme ou la religion du feu ; un *Discours sur l'Ascension de Jésus-Christ ;* une *Homélie sur l'apôtre saint Paul*, le tout manuscrit.

ASA, roi de Juda, fils et successeur d'Abia, l'an 955 avant Jésus-Christ, abattit les autels élevés aux idoles, rétablit le culte du vrai Dieu, ôta à sa mère Maacha les marques de la royauté, parce qu'elle avait fait une idole consacrée à Astarté, remporta une victoire sur l'armée des Madianites, vainquit Zara roi d'Ethiopie, et se rendit maître de plusieurs villes d'Israël. Bénadad, roi de Syrie, l'avait secouru dans cette dernière guerre. Aza fit transporter les matériaux de la ville de Rama, que Baasa, roi d'Israël, avait fait élever, et les employa à bâtir la ville de Gabaa. Le prophète Ananus lui reprocha d'avoir eu recours à un prince étranger, au lieu de mettre sa confiance dans le Seigneur. Asa, irrité contre ce saint homme, le fit mettre en prison. L'Ecriture lui reproche aussi de n'avoir pas détruit les hauts lieux que le peuple, par une dévotion mal entendue, avait consacrés au Seigneur, et où il offrait des sacrifices, au lieu de les offrir, selon la loi, dans le temple ; mais quelques auteurs croient que les circonstances rendaient la réforme de cet abus difficile. Dieu le punit en l'affligeant de la goutte, et l'on croit que sa piété se réveillant dans l'état de souffrance, il se repentit de ses fautes, et surtout de ce qu'il avait fait contre le prophète ; car l'Ecriture lui rend en général un témoignage favorable, en disant qu'il *fit ce qui était juste devant le Seigneur.* Cependant ayant mis, durant sa maladie, plus de confiance dans les médecins que dans Dieu, il mourut l'an 914 avant Jésus-Christ, après avoir régné 41 ans. Il eut Josaphat pour successeur. *III Reg.*, XV ; *II Paral.*, XVI ; *Joseph., Antiq.* lib. VIII, c. XVI.

ASAEL. *Voyez* AZAEL.

ASAPH, fils de Barachias, de la tribu de Lévi, chantre de David, et très-habile musicien. On lui attribue quelques psaumes ; mais plusieurs interprètes pensent que son nom n'est mis à la tête de ces psaumes, que parce qu'il les avait mis en musique, et qu'il les chantait lui-même dans le temple avec un talent qui lui était propre. Dans la distribution que David fit des lévites pour chanter dans le temple, il ordonna que la famille de Gerson, dont était Asaph, tiendrait la droite.

ASARADDON. *Voyez* ASSARHADDON.

ASCELIN, né en Poitou, fut moine de l'abbaye du Bec, et non de Saint-Evroult, comme quelques auteurs l'ont dit. Il combattit, à l'exemple de Lanfranc son maître, les erreurs de Béranger, et disputa si vivement contre lui à la conférence tenue l'an 1050, à Brionne, qu'il le réduisit au silence. On a de lui une *Lettre* à cet hérétique sur la présence réelle : elle se trouve dans la *Collection des conciles* du P. Labbe.

ASCELIN, ou ANSELME (NICOLAS), religieux missionnaire, fut envoyé par Innocent IV, vers un des généraux Mongols, en 1247, suivit le sud de la mer Caspienne, traversa la Syrie et la Perse, et se présenta devant Baju-Novian (Bajothnoi), un des chefs Mongols, qui probablement campait, avec ses nomades, dans le Chowarezem. La relation de ce voyage, moins importante que celle de Carpin, a peu contribué aux progrès de la géographie de cette partie de l'Asie. Ascelin n'entre dans quelques détails que relativement à son séjour parmi les Mongols. Son *Journal* ne nous est pas parvenu en entier ; ce que nous en avons nous a été conservé par Vincent de Beauvais, qui tenait cet extrait de Simon de Saint-Quentin, compagnon d'Ascelin, et qui l'inséra dans son *Miroir Historique.* Bergeron l'a traduit en français dans son recueil à la suite de la relation de Carpin.

ASCLÉPAS, évêque de Gaze en Palestine, se trouva au concile général de Nicée en 325. Les ariens, qui étaient puissants à la cour de Constantinople, l'accusèrent de divers crimes, et le firent déposer l'an 330. Tout son crime ne consistait cependant que dans l'aversion qu'il avait témoignée contre l'hérésie. Quintien, très-méchant homme, fut mis à sa place. Après la mort de Constantin, on rétablit Asclépas, mais les ariens le firent encore chasser. Il se retira auprès du pape Jules Ier, qui reconnut l'innocence de sa vie et l'orthodoxie de sa doctrine dans le concile de Rome de l'an 342. (*Voyez* saint ATHANASE.) Ce zélé confesseur de Jésus-Christ fut encore rétabli et justifié dans le concile de Sardique. Il est qualifié, dans une ancienne Vie de saint Porphyre, un de ses successeurs, *de très-saint, très-heureux prélat, qui a souffert beaucoup d'afflictions pour la défense de la foi orthodoxe.* On ignore l'année de sa mort.

ASELLE, dame romaine, fut aussi recommandable par sa piété que distinguée par sa naissance et son savoir. Elle s'était consacrée à Dieu dès l'âge de dix ans, et vieillit dans un monastère de Rome, où elle avait la conduite de plusieurs vierges. Elle mourut entre 404 et 410. Saint Jérôme en fait un éloquent éloge dans l'épître 15, adressée à Marcelle. Le martyrologe romain fait mention d'Aselle au 6 décembre.

ASENAPHAR, roi d'Assyrie, qui envoya les Cuthéens dans le pays des dix tribus, après en avoir emmené captifs tous les habitants. C'est le nom que lui donne cette colonie d'Assyriens dans la lettre qu'elle écrivit à Artaxerxès, pour empêcher le rétablissement du temple que les Israélites avaient entrepris sous la conduite d'Esdras, après le retour de la captivité de Babylone. Il y en a qui croient que cet Asénaphar est le même qu'Assarhaddon. *Voyez* son article.

ASENETH, fille de Putiphar, épouse de Joseph, fut mère d'Ephraïm et de Manassé. La plupart des commentateurs croient que ce Putiphar n'est pas le même qui avait acheté Joseph, et qui, trompé par les calomnies de sa femme, le fit mettre en prison, mais un prêtre d'Héliopolis, différent du premier. Cependant saint Jérôme, l'abbé Rupert, Tostat, et quelques autres sont d'un avis contraire.

ASER, né de Jacob et de Zelphá, servante de Lia sa femme, vécut 126 ans. Il fut chef d'une des douze tribus, eut quatre fils et une fille. Son père, par sa bénédiction, lui promit qu'il serait *les délices des rois*, voulant désigner la fertilité du pays que sa tribu occuperait. Le partage de ses enfants fut dans une contrée féconde, entre le mont Liban et le mont Carmel; mais cette tribu, soit par faiblesse ou par négligence, ne put jamais se mettre en possession de tout le terrain qui lui avait été assigné.

ASFELD (Jacques Vincent Bidal d'), né en 1664, abbé de la Vieuville en 1688, docteur de Sorbonne en 1692, mourut à Paris l'an 1745. Il s'était démis de son abbaye en 1700. On lui a attribué plusieurs ouvrages; mais on prétend qu'ils se bornent à la préface du livre des *Règles pour l'intelligence des saintes Ecritures* par M. Duguet; aux 4e, 5e et 6e tomes de l'*Explication d'Isaïe*, aux trois volumes in-12 de celle des Rois et des Paralipomènes, et à quelques autres écrits sur les disputes du temps, qui lui occasionnèrent des chagrins. Il eut une lettre de cachet en 1721, à cause de son attachement au jansénisme. Il ne donna cependant pas, comme quelques-uns du parti, dans la folie des convulsions; au contraire, il provoqua et signa la consultation qui les condamnait. On le dit auteur de l'écrit intitulé *Les vains efforts du mélangiste confondus*, 1738, où Poncet et Bourdier sont confondus. Ses conférences à la paroisse de Saint-Roch lui avaient acquis beaucoup de réputation à Paris. Son style est froid, mais pur et élégant.

ASMODÉE est le nom d'un démon dont il est parlé au chapitre 3 du livre de Tobie, qui avait tué plusieurs époux de Sara, et dont le jeune Tobie fut préservé en suivant les conseils de l'ange Raphaël. Quelques rabbins regardent Asmodée comme le prince des démons, ainsi qu'on peut le voir dans la paraphrase chaldaïque sur l'Ecclésiaste, chap. 1; mais cette opinion n'est fondée sur rien. Rabbi Elias, dans son dictionnaire intitulé *Thisbi*, dit qu'Asmodée est le même que Samaël, qui tire son nom du verbe hébreu samad, c'est-à-dire détruire. En ce cas, il pourrait être encore le même que celui qui, dans l'Apocalypse, chap. 9, est appelé exterminant. Quoi qu'il en soit, dans ce siècle il n'est pas inutile de faire observer que les démons ou esprits malins sont un objet sur la réalité duquel on ne peut élever de doute. Il n'y a qu'à ouvrir les Œuvres de Platon, de Plutarque, de Porphyre, et d'une infinité d'autres auteurs païens, pour être convaincu que toute l'antiquité savante a reconnu l'existence des démons. Les plus illustres des philosophes modernes Locke, Clarke, Leibnitz, Newton, en conviennent comme les anciens. Les Pères de l'Eglise, qui ont ou défendu le christianisme ou combattu l'idolâtrie pendant les premiers siècles, démontrent la même chose. Enfin les livres divins en font un point de foi. On ne peut donc nier leur existence sans élever ses idées sur les ruines de toutes les autorités, et sans se charger de l'explication d'une infinité d'événements incontestables qui n'ont pu avoir lieu sans l'intervention des esprits. On sait quel ridicule Paracelse, Bacon, de Saint-André, et l'abbé de Saint-Pierre se sont donné, en substituant aux esprits malins je ne sais quelle sympathie d'imagination, qui opère des choses étonnantes à la distance de plusieurs centaines de lieues. (*Voy.* le traité *de Magia*, du célèbre de H:en, pag. 104 et 106, édition de Venise, 1775.) Si l'on a souvent attribué au démon des choses auxquelles il n'avait aucune part, et si l'on a donné à ses opérations un champ trop étendu, on a eu le tort d'imiter en cela les philosophes les plus applaudis; dès qu'ils ont fait quelque découverte qu'ils croient importante, ils la transforment en base d'un système général, et ne manquent pas d'y rapporter tout ce qui arrive dans la nature. (*Voy.* Delrio, Méad, Brown Thomas.)

ASMONÉE ou ASSAMONÉE, de la tribu de Lévi, père de Simon, donna son nom aux Machabées ou descendants de Mathatias son petit-fils, qui furent appelés aussi Asmonéens. Cette famille gouverna la Judée pendant 126 ans, et y soutint la religion et la liberté. Le dernier qui porta la couronne, fut Antigone qui eut la tête tranchée: le trône des juifs passa après sa mort, à Hérode, prince étranger.

ASSARHADDON, nommé Assaraddinus dans Ptolomée, et Osnapar dans Esdras, succéda à son père Sennachérib, au royaume d'Assyrie, l'an 680 avant J.-C. Il réunit les royaumes de Ninive et de Babylone, s'empara d'Asoth, attaqua l'Egypte, le pays de Chus et l'Idumée, fit la guerre à Manassès, roi de Juda, prit Jérusalem et emmena à Babylone le roi, et tout ce qu'il rencontra des dix tribus, qu'il remplaça par des colonies. Assarhaddon mourut l'an 668 avant J.-C. Il est nommé dans Isaïe, *Sargon* ou *Saragon*. Le nom d'*Assarhaddon* a paru à Fréret ressembler si fort à celui de *Sardanapale*, qu'il n'a pas balancé à croire que l'un n'est pas différent de l'autre. Les yeux et les oreilles des savants ont sans doute un degré de finesse que ceux du vulgaire ne peuvent atteindre. Il est vrai cependant que

quelques chronologistes ont cru que ces deux noms différents désignaient le même prince; mais il paraît qu'ils se trompent.

ASSAROTTI (Octave-Jean-Baptiste), fondateur de l'institution des sourds-muets à Gênes, né dans cette ville le 25 octobre 1753, fit profession chez les Piaristes ou Pères des écoles pies, qui sont à peu près en Italie ce que sont en France les frères de la doctrine chrétienne, et qui se dévouent comme ceux-ci à l'instruction des classes pauvres. Assarotti devint professeur de théologie dans sa congrégation, et il remplit avec distinction cette place, ainsi que divers emplois qui lui furent confiés par ses supérieurs. Enfin il put se consacrer tout entier à l'enseignement, et il se fit chérir de ses élèves par sa douceur et par les soins qu'il prenait pour leur faciliter les premières études, et en particulier celle de la grammaire. Les sourds-muets surtout lui inspirèrent un vif intérêt, et il se proposa de marcher sur les traces de l'abbé de l'Epée. En 1802, après avoir obtenu l'assentiment de l'autorité publique, il organisa à Gênes l'institut où il recueillit ces jeunes infortunés. Développer leur intelligence, les former à l'état social, à l'exercice des arts et métiers, les diriger dans la voie de la piété et des vertus, tel est le noble but où il voulait parvenir. Assarotti vit ses efforts couronnés du succès. Il rédigea pour ses élèves une Grammaire simplifiée, qui étant à la fois un traité de logique, formait leur jugement en hâtant leurs progrès. Il composa lui-même et imprima tous les ouvrages nécessaires à ses élèves. Sa vie, sa fortune, étaient consacrées à l'instruction des sourds-muets, à qui il légua tout ce qu'il possédait. Le vertueux Assarotti mourut le 29 janvier 1829. Le P. Ricci prononça son oraison funèbre. La *Revue encyclopédique*, tom. XLIII, pag. 533, lui a consacré une notice.

ASSELIN (Matthieu), évêque constitutionnel, né en 1736, d'une honnête famille, à Bonnières dans le diocèse d'Amiens, fit ses études à Paris, et était curé de Falaise, lorsque la révolution exigea le serment des prêtres. Asselin le prêta, nonobstant les représentations de son frère aîné qui, prêtre comme lui, comprit mieux ses devoirs. Le 1er octobre 1797 il fut sacré à Paris évêque du Pas-de-Calais, sans que l'on puisse dire par qui il fut élu, soit qu'il l'eût été par les prêtres constitutionnels du pays, soit que le concile de 1797, auquel il prit part, l'eût investi de cette dignité. Comme le nouveau prélat faisait toutes ses courses monté sur un âne, on lui donna le surnom d'*évêque à baudet*. Il assista au concile de 1801, se démit de son évêché la même année, et fut nommé curé du Saint-Sépulcre à Saint-Omer. Il n'y resta que peu de temps, et il se retira dans le sein de sa famille à Bonnières, où il mourut le 8 janvier 1825, après avoir donné des preuves de repentir.

ASSELINE (Jean-René), évêque de Boulogne, né à Paris en 1742, fit ses études avec distinction, entra dans l'état ecclésiastique, fut le premier de sa licence, et succéda, quoique fort jeune, à l'abbé Ladvocat dans la chaire d'hébreu, fondée en Sorbonne par le duc d'Orléans pour expliquer le texte de l'Ecriture. Il occupa cette place pendant trente ans, et devint grand vicaire de MM. de Beaumont et de Juigné. Son savoir, sa sagesse, sa modestie lui attirèrent l'estime et la confiance générales. M. de Pompignan, ministre de la feuille des bénéfices, le choisit en 1789 pour occuper le siége épiscopal de Boulogne, à la mort de M. de Pressy. La révolution éclata peu de temps après, et enleva ce digne prélat à son diocèse et à la France. Son *Instruction pastorale* du 24 octobre 1790 *sur l'autorité spirituelle de l'Eglise*, fut adoptée par l'archevêque de Paris et par quarante évêques français. Pendant son exil en Allemagne, il donna d'autres instructions et mandements relatifs aux affaires du temps. Sa réputation de science et de piété l'avait suivi en pays étranger; elle le mit en rapport avec des hommes célèbres, et notamment avec le comte de Stolberg, si connu en Allemagne par ses ouvrages et par l'éclat de sa conversion. Ce seigneur s'était adressé à l'évêque de Boulogne pour qu'il l'éclairât sur quelques dogmes et pratiques de la religion catholique. Une correspondance s'établit entre eux, et le prélat satisfit à toutes les objections du comte, qui abandonna l'église luthérienne en 1800, et se fit catholique, ainsi que presque toute sa famille. Asseline refusa sa démission lors du concordat de 1801, et fut auteur des réclamations des évêques non démissionnaires en 1803 et 1804. Après la mort de M. l'abbé Edgeworth, Louis XVIII l'appela auprès de lui, et le choisit pour son confesseur. Le prélat obtint en même temps la confiance du duc d'Angoulême et de Madame. Il mourut le 10 avril 1813 à Ailesbury près Hartwell. Outre ses mandements et ses lettres pastorales, il composa dans son exil un grand nombre de livres de piété. Les principaux sont : *Considérations sur les principaux mystères de la foi, tirées des divines Ecritures et des ouvrages des saints Pères; Exposition abrégée du symbole des apôtres; Pratiques et prières tirées des lettres de saint François Xavier*, etc. Les OEuvres choisies de ce prélat ont été publiées par M. l'abbé Prémord, son ami, 1824, 6 vol. in-12, avec une notice biographique. Les trois premiers volumes contiennent les écrits de piété, l'*Exposition du symbole*, les *Réflexions sur les vertus théologales*, les *Considérations sur l'Eucharistie*, des *Méditations* et pratiques de piété, etc. Les quatrième et cinquième volumes présentent onze instructions pastorales et trois sermons; enfin le dernier tome, consacré à la controverse, renferme des Lettres adressées à une dame protestante qui revint depuis de ses erreurs, et des Réflexions sur les doutes exposés par le comte de Stolberg.

ASSÉMANI (Joseph-Simon), syrien maronite, archevêque de Tyr, chanoine du Vatican, né en 1687, mort à Rome, octogénaire, le 14 janvier 1768. Il était très-versé dans

les langues orientales. On a de lui plusieurs excellents ouvrages, entre autres une *Bibliothèque orientale*, dans laquelle il a fait imprimer grand nombre de manuscrits syriaques, arabes, perses, avec la vie des auteurs. Cet ouvrage est intitulé *Bibliotheca orientalis clementino-vaticana, recensens manuscriptos codices syriacos, arabicos, persicos, turcicos, hebraicos, samaritanos, armenicos, æthiopicos, græcos, ægyptios, iberios et malabaricos, de jussu et munificentia Clementis XI*, Rome, 1719–1728. On a encore de lui *Sancti Ephrem Syri opera omnia quæ exstant, græce, syriace et latine, in sex tomos distributa ad manuscriptos codices vaticanos aliosque castigata, multis aucta, nova interpretatione, præfationibus, notis, variantibus lectionibus illustrata*, Rome, 1732-1754, 6 vol. in-fol. — Il ne faut pas le confondre avec Etienne-Evode et Joseph-Moïse Assémani, qui nous ont également donné beaucoup de choses intéressantes qui regardent les Orientaux. Nous devons au premier, qui fut évêque d'Apamée et succéda à son oncle dans la charge de préfet de la bibliothèque du Vatican, la publication des œuvres de saint Ephrem, que Joseph-Simon Assémani avait commencée, et les *Acta martyrum orientalium et occidentalium, in duas partes distributa, uti etiam Acta Simonis Stylitæ et bibliotheca apostolico-vaticana, in lucem pertraxit chaldaice, cum textum recensuit, notis vocabulis animavit, latine vertit, admonit. perpetuisque annot. illustravit Steph. Evod. Assemani*, Rome, 1748, 2 volumes in-fol. Ils sont particulièrement estimés, et peuvent servir à réfuter la paradoxale dissertation de Dodwell *Sur le petit nombre des martyrs*. *Voyez* Dodwell, Ruinart. Ces actes ont été tirés de deux anciens manuscrits chaldéens de la bibliothèque du Vatican, et traduits en latin. Le second, Joseph-Moïse, professeur de syriaque à la Sapience et au collége de la Propagande, mourut en 1782, après avoir publié *Codex liturgicus Ecclesiæ*, 1749-1763, 12 vol. in-4°; *Dissertatio de sacris ritibus*, 1757, in-4°; *Commentaria de ecclesiis, earum reverentia et asilo*, 1766, in-fol.; *Commentaria de catholicis seu patriarchis Chaldeorum et Nestorianorum*, 1775, in-4°.

ASSÉMANI (l'abbé Simon), savant maronite, professeur de langues orientales dans l'université de Padoue, et de la même famille que les célèbres orientalistes de son nom, naquit à Tripoli de Syrie en 1752. Il fut conduit à Rome en 1756, et entra au collége des maronites dirigé par les jésuites. Après avoir fait sa philosophie et sa théologie dans le collége romain, il retourna dans l'orient, et s'y appliqua pendant douze années à l'œuvre des missions. Rappelé à Rome par ses oncles, il fut depuis attiré à Vienne, et employé à la bibliothèque impériale. En 1785, il fut nommé professeur de langues orientales au séminaire de Padoue, et en 1807 il fut appelé à la chaire de langues orientales de l'université de la même ville. Il était membre de l'académie des sciences, des lettres et des arts de Padoue, et de plusieurs autres académies, et correspondait avec un grand nombre de savants. Les Mémoires de l'Institut mentionnent avec distinction plusieurs de ses ouvrages. Simon Assémani mourut à Padoue, d'une fluxion de poitrine, le 7 avril 1821. On a de lui : *Saggio istorico sull' origine, culto, letteratura, e costumi degli Arabi avanti il pseudoprofeta Maometto*, Padoue, 1787, in-8°, trad. en français par Denon, selon le P. Moschini. Ce n'est guère qu'un extrait des travaux de plusieurs célèbres orientalistes; *Museo cufico Naniano illustrato*, en 2 parties, Padoue, 1787 et 1788, in-4°, avec figures : *Catalogo de' codici manoscritti orientali della biblioteca Naniana*, 2 parties, Padoue, in-4°, 1787 et 1792. On y trouve de nombreux extraits des manuscrits, et de savantes dissertations sur divers sujets, entre autres un long mémoire sur la nation des Coptes. L'auteur y traite avec soin du commerce tant actif que passif de l'Egypte moderne. *Globus cœlestis arabico-cuficus Veliterni musei Borgiani... illustratus, præmissa... de Arabum astronomia Dissertatione*, Padoue, 1790, in-4°, avec planches, très-rare. Ce livre renferme la description d'un globe céleste, dressé pour l'usage du sultan d'Egypte Malek-Camel, en 1225, vers la latitude nord de 28 degrés; une *Dissertation* sans date, imprimée vers 1807, sur la question de savoir si les Arabes ont eu quelque influence sur la poésie moderne de l'Europe; un autre *Mémoire* sur les monnaies arabes, avec figures, Padoue, 1809, in-4°. Silvestre de Sacy a dit qu'en général on pourrait désirer dans les ouvrages d'Assémani une érudition plus vaste et une critique plus sévère.

ASSER, célèbre rabbin, composa en 476, avec l'aide d'Hammaï, son confrère, le *Talmud de Babylone*, ainsi appelé parce qu'il fut fait dans cette ville. Ce recueil de visions, commenté par le rabbin Maïr, vers l'an 547, et depuis par un autre Asser, mort en 1328, a été imprimé à Leyde, chez Elzévir, 1630, in-4°, et avec tous ses commentaires à Amsterdam, 1744, en 12 vol. in-fol. Bossuet observe que toutes ces imaginations, rêves, visions, commentaires, paraphrases des rabbins, sont l'effet et en même temps la cause de l'aveuglement persévérant des Juifs; que l'Ecriture sainte en est obscurcie, détournée à des sens impropres, ou même ridicules, etc.

ASSÉRIUS MÉNÉVENSIS, né au pays de Galles, bénédictin, précepteur d'un fils du roi Alfred, fut nommé par ce prince évêque de Salisbury. Il mourut, selon quelques-uns, en 909, selon d'autres, en 883 : mais cette dernière opinion est peu probable. On a de lui une *Histoire d'Angleterre* et la *Vie d'Alfred* publiée à Londres, en 1574, et imprimée à Zurich en 1575; à Oxford, 1722, in-4°. L'estime que ce grand roi faisait d'Assérius est un éloge complet de ce savant religieux.

ASSHETON (Guillaume), théologien anglican, né en 1641 à Middleton, dans le comté de Lancastre, mort septuagénaire à Beckenham en 1711, n'était pas dépourvu de talents; mais le fanatisme et la superstition le jetèrent hors de la vérité. Il montra d'abord beaucoup de zèle pour la cause de Jacques II, puis il

écrivit en faveur du roi Guillaume. Les anglicans lui surent gré des soins qu'il se donna pour faire réussir un projet de secours de bienfaisance proposé par lui en faveur des veuves des ecclésiastiques. Parmi ses nombreux écrits nous citerons : *La tolérance désapprouvée et condamnée*, etc., Oxford, 1670; l'*Apologie royale* (en faveur de Jacques II), Londres, 1685; *Apologie de leurs Majestés actuelles* (le roi Guillaume et la reine Marie), Londres, 1688; *La possibilité des apparitions*. Les autres ouvrages d'Assheton se composent de beaucoup d'écrits de controverse dirigés contre les papistes et les dissidents, et de quelques traités de piété.

ASSUÉRUS, roi de Perse, épousa Esther, parente du juif Mardochée, après avoir répudié Vasthi. On ne sait point quel est cet Assuérus. On croit communément que c'est Artaxerxès-Longuemain. C'est le sentiment de Nicéphore, Zonaras, Suidas, Louis Vivès, Bellarmin, Cajétan, Ménochius, etc. Ussérius croit que c'est Astyages, père de Cyaxares, aïeul maternel de Cyrus : ce qui est peu vraisemblable. Sérarius tâche de prouver que c'est Artaxerxès III ou Ochus ; d'autres croient que c'est Artaxerxès-Mnémon. Cette opinion est celle de saint Jérôme, de Bède. Marsham soutient que c'est le même que Darius le Mède. Enfin, quelques autres critiques, entre autres dom Calmet, veulent que ce soit Darius, fils d'Hystaspes, et disent qu'Atossa, fille de Cyrus, est la Vasthi de l'Ecriture. *Voyez* ESTHER.

ASSUR, fils de Sem, quitta le pays de Sennaar, pour se fixer vers la source du Tigre, dans un pays qui porta ensuite son nom. Il y bâtit, selon quelques-uns, Ninive, Réhoboth, Chalé et Rézen ; d'autres disent que ce fut Nemrod. Il est regardé comme le fondateur du royaume d'Assyrie.

ASTÉRIUS ou ASTÈRE (saint), souffrit le martyre sous Dioclétien, avec Claude, Néon, etc. Ses *Actes* authentiques ont été publiés par Baronius et dom Ruinart. — Un autre ASTÉRIUS ou ASTYRIUS, sénateur romain, fut mis à mort en 272. Il avait assisté au supplice de saint Marin. Quoiqu'il jouît de la plus grande considération, et qu'il fût magnifiquement vêtu, il ne laissa pas de charger le corps ensanglanté sur ses épaules, et de l'emporter à la vue du peuple. Il l'enveloppa ensuite dans une étoffe très-précieuse, et l'enterra avec toute la décence convenable. Il fut condamné au même genre de mort, au rapport de Rufin. *Voyez* aussi Eusèbe, *Hist. ecclés.*, l. VII, chap. 15 et suiv.

ASTÉRIUS, orateur distingué, parut avec éclat dans le barreau, qu'il abandonna pour entrer dans l'état ecclésiastique. Il fut élevé sur le siége d'Amasée, dans le Pont, après la mort d'Eulalius, et il s'illustra par toutes les vertus pastorales. Il paraît qu'on doit mettre sa mort après l'an 400. Il mourut fort avancé en âge. Il parle de la persécution de Julien en homme qui en a été témoin, et qui connaissait à fond le caractère faux et les artifices de cet apostat. Les *Homélies* qui nous restent de saint Astérius sont un monument éternel de son éloquence et de sa piété. Les réflexions sont justes et solides, l'expression naturelle, élégante et animée ; la vivacité des images y est jointe à la beauté et à la variété des descriptions ; on y découvre une imagination forte et féconde, un génie pénétrant et maître de son sujet, et le talent si rare d'aller au cœur par des mouvements puisés dans la nature. Son *Homélie* sur Daniel et Susanne est un chef-d'œuvre. Celle qu'il a faite sur saint Pierre et saint Paul est également remarquable. Il y enseigne « que la juridiction spéciale qu'a reçue le prince des apôtres s'étend sur tous les fidèles de l'Orient et de l'Occident ; que Jésus-Christ l'a établi son vicaire, et qu'il l'a constitué le père, le pasteur et le maître de tous ceux qui devaient croire l'Evangile. » Dans le panégyrique de saint Phocas, martyr de Sinope, il s'exprime comme le fait encore aujourd'hui l'Eglise catholique, sur l'invocation des saints, sur le culte des reliques, sur les miracles opérés par leurs vertus. Ces *Homélies* ont été publiées par Combefis et Richard. Les quatorze premières sont du saint docteur, de l'aveu de tous les critiques. L'authenticité de la plupart des dernières est fort douteuse. Elles pourraient être l'ouvrage d'Astérius, évêque de Scythopolis, dont parle saint Jérôme dans son Catalogue des hommes illustres. Maucroix les a traduites en français, 1695, in-12.

ASTÉRIUS, évêque de Pétra en Arabie, dans le IVᵉ siècle, après avoir été engagé dans le parti des ariens, abjura leurs erreurs, l'an 347, au concile de Sardique, et se joignit aux catholiques. Sa constance le fit ensuite bannir dans la haute Libye, où il eut beaucoup à souffrir pour la foi. Il assista, en 362, au concile d'Alexandrie, sous Julien, et y fut député pour porter la lettre synodale adressée à l'église d'Antioche. Il y a apparence qu'il mourut vers ce temps, car l'histoire n'en fait plus mention. Les Grecs et les Latins en font mémoire le 10 juin. Saint Athanase fait l'éloge de sa foi dans sa lettre aux solitaires. — Il ne faut pas le confondre avec un autre ASTÉRIUS, sophiste arien, qui vivait dans le même temps, et dont saint Athanase fait mention dans son livre des *Synodes*; — ni avec ASTÉRIUS, évêque arien fort éloquent, qui vivait dans le même siècle, vers l'an 370. Saint Julien surnommé *Sabas*, passant par Cyrrhe, trouva les catholiques en alarme, parce que cet Astérius devait prêcher le lendemain ; ils craignaient que son éloquence n'en pervertît quelques-uns. Sabas leur dit de mettre leur confiance en Dieu. Il pria avec eux, et on attribua généralement à l'efficacité de sa prière, la mort subite d'Astérius, arrivée la veille de la fête où il devait faire cette prédication. Saint Jérôme dit qu'il fit des *Commentaires* sur les Psaumes, les Evangiles, et sur les Epîtres de saint Paul, et d'autres ouvrages que ceux de sa secte lisaient avec avidité.

ASTÉRIUS ou ASTURIUS, consul romain, en 449, est l'auteur d'une *Conférence* de l'Ancien et du Nouveau Testament, en vers la-

tins. Chaque strophe renferme, dans le premier vers, un fait de l'Ancien Testament, et dans le second, une application de ce fait à quelque point du Nouveau. Son style est assez pur pour son temps, mais sa poésie est très-faible. Il revit aussi et publia le *Poëme pascal* de Sédulius, inséré dans la *Bibliothèque des Pères*.

ASTESAN, religieux de l'ordre de Saint-François, ainsi nommé parce qu'il était de la ville d'Ast, publia une *Somme de cas de conscience*, appelée *Astesane*, l'an 1317. Ce livre composé à la prière de Jean Cajetan Stéphanerie, protecteur de l'ordre, a été longtemps estimé et consulté. La première impression de cet ouvrage est de Venise, 1478, in-fol. L'auteur mourut en 1230. — Il y a un autre ASTESAN qui a vécu quelque temps après, auteur d'un *Commentaire* sur le livre des Sentences, et de quelques *Sermons*.

ASTRUC (JEAN), docteur de la faculté de Montpellier, né à Sauves dans le diocèse d'Alais le 19 mars 1684. Son père, d'abord ministre protestant, était rentré dans le sein de la véritable Eglise avant la révocation de l'édit de Nantes, avait embrassé la profession d'avocat, et partageait son temps entre l'exercice de cette profession et l'instruction de ses enfants. Jean, l'aîné, fut envoyé à Montpellier pour y faire sa philosophie, et lorsqu'il s'agit du choix d'un état, il préféra la médecine. Il fut reçu docteur en 1703, et, choisi par Chirac pour le remplacer durant une longue absence, alla concourir à Toulouse, où il obtint la chaire d'anatomie, et revint à Montpellier professer la médecine à la place de Châtelain. Une faveur royale (une pension de 700 livres) alla lui révéler quelle estime avait de lui Louis XV ; ce fut en 1720. Neuf ans après, Auguste II, roi de Pologne, le nomma son premier médecin ; mais, se trouvant trop gêné à la cour de ce prince, Astruc la quitta et vint à Paris. Toulouse, en 1730, le nomma capitoul ; et en même temps Louis XV le mit au nombre de ses médecins consultants. L'année suivante, il fut nommé professeur au collége de France à la place de Geoffroy, et la faculté de Paris l'adopta en 1743. Les étrangers, que l'ardeur d'apprendre attirait à Paris s'empressaient de se procurer une place dans son école : la foule des auditeurs la rendit souvent trop petite. Ce médecin mourut à Paris le 5 mai 1766. Sa modestie, son humeur bienfaisante, sa sagesse et sa modération le rendaient aussi recommandable que son savoir. Outre de nombreux et importants ouvrages de médecine qu'il n'entre point dans le plan de ce Dictionnaire de citer ici, il composa des *Conjectures sur les mémoires originaux* dont il paraît que Moïse s'était servi pour écrire le livre de la Genèse, Paris et Bruxelles, 1753, in-12 ; et bientôt pour détruire les doutes que cet ouvrage avait fait élever sur son orthodoxie, il publia deux *Dissertations sur l'immortalité, l'immatérialité et la liberté de l'âme*, Paris, 1755, in-12.

ATAYDE (GEORGES), comte de Castanheira, Portugais, assista, en qualité de théologien, au concile de Trente. Après la septième session, il se retira à Rome, où il fut employé à la réformation du Bréviaire. Il fut ensuite fait évêque de Vizeu en 1568. Après avoir rempli avec zèle tous les devoirs d'un bon évêque, il quitta son siége pour ne vaquer qu'à son salut et refusa depuis constamment les archevêchés d'Evora et de Lisbonne. Il ne put néanmoins se défendre d'accepter la dignité de grand-aumônier que le cardinal don Henri lui offrit, et cette dignité l'engagea à recueillir les priviléges accordés à la chapelle royale, qui furent imprimés en 1609. Philippe II l'honora aussi de son estime, et le nomma président du conseil de conscience. Il mourut en 1611, âgé de 76 ans.

ATHALIE, fille d'Achab et de Jézabel, épousa Joram, roi de Juda. Après la mort de ce prince, elle fit massacrer tous les enfants que son fils Ochosias avait laissés. Jocabed, sœur de ce dernier, sauva Joas, que le grand prêtre Joïada fit reconnaître pour roi par les soldats et par le peuple. Athalie, accourue au bruit du couronnement, fut *mise à mort* par les troupes, l'an 878 avant J.-C. Saint Jérôme dit qu'Athalie n'est nommée fille d'Achab que par imitation, c'est-à-dire, par ses crimes et ses impiétés, qu'elle imita parfaitement; et cela parce qu'elle est aussi nommée fille d'Amri ; mais Athalie était réellement fille d'Achab, et petite-fille d'Amri. On sait que dans l'Ecriture sainte le nom de *fils* se donne à l'égard des ancêtres même les plus reculés.

ATHANASE (saint), né vers 296 à Alexandrie d'une famille distinguée, fut élevé au diaconat par saint Alexandre, évêque de cette ville. « Dieu, dit un historien, qui le destinait à combattre la plus terrible des hérésies, armée tout à la fois des subtilités de la dialectique et de la puissance des empereurs, avait mis en lui tous les dons de la nature et de la grâce qui pouvaient le rendre propre à remplir cette haute destination. » Il accompagna son évêque au concile de Nicée, et s'y distingua par son zèle et son éloquence. Saint Alexandre le choisit pour lui succéder l'année suivante, en 326. Il signala son entrée dans l'épiscopat en refusant de recevoir Arius à sa communion. Les sectateurs de cet hérétique inventèrent contre celui qu'ils n'avaient pu gagner, mille impostures, espèce d'armes que les sectaires de tous les temps ont employées contre les défenseurs de la foi. L'empereur Constantin indiqua un concile à Césarée pour le condamner ou pour l'absoudre ; mais le saint évêque refusa de s'y trouver, parce que ses ennemis auraient été ses juges. On assembla un autre concile à Tyr, en 335 ; les ariens et les méléciens le composaient presque entièrement. Ces imposteurs l'accusèrent de trois crimes : le premier, d'avoir violé une vierge ; le deuxième, d'avoir tué l'évêque Arsène, et le troisième, d'avoir gardé sa main droite pour des opérations magiques. Le premier chef d'accusation fut confondu par la prétendue vierge elle-même, qui ayant paru au concile pour accuser le saint

prélat, s'adressa au prêtre Timothée, qui s'était présenté à la place d'Athanase, et lui fit voir qu'elle ne connaissait pas même l'accusé de vue. Les deux autres calomnies furent réfutées par Arsène, qui se montra plein de vie et avec ses deux mains. Cela n'empêcha pas cette assemblée factieuse de condamner Athanase. On le déposa. Le saint prélat s'adressa à Constantin; mais cet empereur, prévenu contre lui par les ariens, qui l'avaient accusé d'empêcher la sortie des blés d'Alexandrie pour Constantinople, le relégua à Trèves. Ce prince ordonna, dans sa dernière maladie, qu'on le fit revenir, malgré les oppositions d'Eusèbe de Nicomédie, évêque courtisan, homme de lettres factieux, et sectateur déclaré d'Arius. Son fils, Constantin le Jeune, ayant rappelé, en 338, les évêques catholiques chassés de leurs siéges, fit revenir saint Athanase. En 340, le concile d'Alexandrie, composé de 100 évêques, écrivit une lettre synodale à tous les prélats catholiques, pour le laver des nombreuses infamies qu'on avait vomies contre lui ; mais ses ennemis ne cessant d'en inventer de nouvelles, à mesure que les anciennes étaient détruites, il alla à Rome, où le pape Jules, auquel il en avait appelé (1), convoqua un concile de 50 évêques, qui le déclara innocent. Le concile de Sardique, assemblé 5 ans après, en 347, confirma la sentence de celui de Rome, et déposa de l'épiscopat l'usurpateur de son siége. Athanase y fut rétabli en 349, à la sollicitation de l'empereur Constant. Après la mort de ce prince, Constance, prince d'un caractère faible, léger, inconstant, dissimulé, opiniâtre dans l'hérésie arienne, qu'il soutint par toutes sortes de cruautés, l'exila de nouveau, après l'avoir fait condamner par des évêques de sa secte. Athanase, poursuivi par ses ennemis, délaissé par ses amis, prit le parti de s'enfoncer dans le désert. Il y visita les monastères, et les édifia. Le pape Libère, traité avec inhumanité dans l'exil que lui avait attiré sa fermeté contre les ennemis d'Athanase, consentit enfin à sa condamnation. Ce ne fut pas un des coups les moins sensibles pour ce saint évêque. Les ariens mirent sur le trône patriarcal d'Alexandrie un certain Grégoire, qui le posséda jusqu'à la mort de l'empereur Constance. Saint Athanase, rendu à son peuple, fut obligé de le quitter de nouveau. Les païens l'ayant rendu odieux à Julien, ce prince aussi crédule que superstitieux, nourrissant d'ailleurs dans son cœur une haine formelle contre J.-C., ordonna qu'on chassât d'Alexandrie ce défenseur de sa divinité. Athanase se cacha une seconde fois; mais, dès que Jovien fut monté sur le trône impérial, il reparut dans Alexandrie, où son troupeau le reçut comme un pasteur qui avait souffert pour lui. Il assembla un concile des évêques d'Égypte, de la Thébaïde et de la Libye, au nom duquel il adressa une lettre à Jovien, dans laquelle on proposait la formule de foi du concile de Nicée, comme règle de la foi orthodoxe. Il se rendit lui-même auprès de ce prince à Antioche. Les ariens, qui étaient venus pour le noircir dans l'esprit de l'empereur, se retirèrent, confus de le voir l'objet de l'amitié et de l'estime de ce prince, tandis qu'eux-mêmes étaient un objet d'horreur et de mépris. Valens, successeur de Jovien, fut moins favorable à la saine doctrine. Athanase se vit obligé de prendre la fuite pour la quatrième fois, et de s'enterrer quatre mois de suite à la campagne, dans un petit bâtiment construit sur le tombeau de son père. L'empereur l'ayant rappelé, le saint évêque ne s'occupa plus qu'à préserver son peuple du venin de

(1) Rien de plus remarquable que la manière dont saint Athanase lui-même s'exprime sur cet appel, dans sa lettre au pape. On voit qu'il regarde les appels au saint-siége de Rome comme tenant aux fondements de l'Église et à la doctrine formelle de l'Evangile, ainsi qu'à la conviction unanime des évêques catholiques. *A prædictis fratribus definitum est consonanter ut vestra sancta romana interpelletur sedes, cui ab ipso Domino potestas ligandi et solvendi speciali privilegio super alias concessa est. Ipsa firmamentum a Deo fixum, ipsa est sacer vertex, in quo omnes vertuntur, sustentantur, levantur.* Marcel d'Ancyre et Asclépas de Gaza en appelèrent également au pape. Jules reçut leurs plaintes, comme étant chargé, en qualité de chef des pasteurs, dit Sozomène, de veiller sur toutes les églises, et il les rétablit sur leur siége. « Ignorez-vous (écrit ce pontife, en cette occasion, « aux évêques d'Orient) qu'il est d'usage de com« mencer par nous informer de ce qui se passe en « pareil cas, afin que nous puissions régler ce qui « paraît juste? Il fallait donc vous adresser à nous, « si vous aviez des sujets de plaintes contre un « évêque..... C'est ce que nous avons appris de l'a« pôtre saint Pierre, et ce dont je ne vous parlerais « pas, parce que je vous crois suffisamment instruits, « si ce que vous venez de faire ne nous avait affligé. » C'est encore par l'autorité de ce pape que les évêques d'Orient et d'Occident s'assemblèrent à Sardique en 347, pour dissiper les nuages que les ariens avaient élevés au sujet des décrets de Nicée. — Ursace et Valens, les suppôts de l'arianisme, s'étant rétractés au concile de Milan, en 349, le concile les renvoie au saint-siége pour être jugés. — Eustache de Sébaste ayant été déposé par le concile de Mélitine, en Arménie, s'adresse au pape Libère, qui le restitue à son siége. — Lorsque Ursace et Valens retournent à leurs premières erreurs, c'est encore de Rome que part la sentence qui les soumet à l'anathème. Le pape saint Damase, après les avoir condamnés dans un concile, en donne avis à tous les évêques. Le même pape concourt avec l'empereur à la convocation du second concile général contre Macédonius ; et il a déjà proscrit l'erreur à Rome, lorsque les Pères l'anathématisent à Constantinople. On voit, en toute occasion, que dans ces premiers siècles, les jugements définitifs venaient constamment de Rome. Le même ordre de choses fut soigneusement conservé dans les siècles suivants. (*Voyez* INNOCENT I[er]). Saint Bernard regardait l'appel à Rome comme *aussi nécessaire dans l'Eglise que le soleil dans le monde.* Les évêques de France, dans une de leurs plus nombreuses assemblées (20 janvier 1620), en parlent comme d'une maxime fondamentale de la hiérarchie, dont l'observance tient substantiellement à la conservation de l'Eglise : *Hortamur episcopos omnes, ut apostolicam sedem, utpote Dei sponsione infallibili fundatam, omniumque Ecclesiarum matrem, omni honore cultuque prosequantur ; ipsa enim, ut cum B. Athanasio loquamur, est sacrum illud caput, a quo in omnes Ecclesias velut totidem membra, omnis spiritus diffunditur, quo nutriuntur et conservantur.*

l'hérésie, et à se préparer à la mort. Il mourut enfin très-paisiblement dans les bras de son peuple, le 2 mai 373, après quarante-six ans au moins d'épiscopat, passés dans une agitation perpétuelle. « Il termina sa vie, dit « saint Grégoire de Nazianze, dans un âge « fort avancé, pour aller se réunir à ses pè- « res, aux patriarches, aux prophètes, aux « apôtres, aux martyrs, à l'exemple desquels « il avait généreusement combattu pour la « vérité. Je dirai, pour renfermer son épi- « taphe en peu de mots, qu'il sortit de cette « vie mortelle avec beaucoup plus d'honneur « et de gloire qu'il n'en avait reçu, à Alexan- « drie, lorsqu'après ses différents exils il y « rentra de la manière la plus triomphante. « Qui ne sait, en effet, que tous les gens de « bien pleurèrent amèrement sa mort, et que « la mémoire de son nom est restée profon- « dément gravée dans leur cœur? Puisse-t-il « du haut du ciel abaisser sur moi ses re- « gards, me favoriser, m'assister dans le « gouvernement de mon troupeau, conserver « dans mon église le dépôt de la vraie foi! « Et si, pour les péchés du monde, nous de- « vons éprouver les ravages de l'hérésie, « puisse-t-il nous délivrer de ces maux, et « nous obtenir par son intercession la grâce « de jouir avec lui de la vue de Dieu! » Quelques incrédules ont peint ce grand homme comme un zélateur imprudent, comme un boute-feu, un fanatique. La vérité est qu'il n'opposa jamais que la patience, la prudence et la force de la vérité à une persécution de 50 ans. Son caractère se montre dans ses ouvrages : il n'injurie point ses adversaires, il ne cherche point à les aigrir, il les accable par l'autorité de l'Ecriture sainte, et par la force de ses raisonnements. « Il avait, dit l'abbé de La Bletterie, dans « son éloquente Histoire de Jovien, l'esprit « juste, vif et pénétrant, le cœur généreux « et désintéressé; un courage de sang-froid, « et, pour ainsi dire, un héroïsme uni, tou- « jours égal, sans impétuosité ni saillies; « une foi vive, une charité sans bornes, une « humilité profonde, un christianisme mâle, « simple et noble comme l'Evangile; une élo- « quence naturelle, semée de traits perçants, « forte de choses, allant droit au but, et d'une « précision rare dans les Grecs de ce temps- « là. L'austérité de sa vie rendait sa vertu « respectable; sa douceur dans le commerce « le faisait aimer. Le calme et la sérénité de « son âme se peignaient sur son visage. Quoi- « qu'il ne fût pas d'une taille avantageuse, « son extérieur avait quelque chose de ma- « jestueux et de frappant. Il n'ignorait pas « les sciences profanes, mais il évite d'en « faire parade. Habile dans la lettre des Ecri- « tures, il en possédait l'esprit. Jamais ni « Grecs ni Romains n'aimèrent autant la pa- « trie qu'Athanase aima l'Eglise, dont les « intérêts furent toujours inséparables des « siens. Une longue expérience l'avait rompu « aux affaires ecclésiastiques. L'adversité, « qui étend et raffine le génie, lorsqu'elle ne « l'écrase pas, lui avait donné un coup-d'œil « admirable pour apercevoir des ressources, « même humaines, quand tout paraissait « désespéré. Menacé de l'exil lorsqu'il était « dans son siége, et de la mort lorsqu'il était « en exil, il lutta près de 50 ans contre une « ligue d'hommes subtils en raisonnements, « profonds en intrigues, courtisans déliés, et « maîtres du prince, arbitres de la faveur et « de la disgrâce, calomniateurs infatigables, « barbares persécuteurs. Il les déconcerta, « les confondit, et leur échappa toujours, « sans leur donner la consolation de lui voir « faire une fausse démarche; il les fit trem- « bler, lors même qu'il fuyait devant eux, et « qu'il était enseveli tout vivant dans le tom- « beau de son père. Il lisait dans les cœurs « et dans l'avenir. Quelques catholiques « étaient persuadés que Dieu lui révélait les « desseins de ses ennemis : les ariens l'accu- « saient de magie, et les païens prétendaient « qu'il était versé dans la science des augu- « res, et qu'il entendait le langage des oi- « seaux : tant il est vrai que sa prudence « était une espèce de divination. Personne « ne discerna mieux que lui les moments de « se produire ou de se cacher, ceux de la « parole ou du silence, de l'action ou du re- « pos. Il sut fixer l'inconstance du peuple « (des Alexandrins, c'est tout dire), trouver « une nouvelle patrie dans les lieux de son « exil et le même crédit à l'extrémité des « Gaules, dans la ville de Trèves, qu'en « Egypte et dans le sein même d'Alexandrie; « entretenir des correspondances, ménager « des protections, lier entre eux les ortho- « doxes, encourager les plus timides, d'un « faible ami ne se faire jamais un ennemi, « excuser les faiblesses avec une charité et « une bonté d'âme qui font sentir que s'il « condamnait les voies de rigueur en matière « de religion, c'était moins par intérêt que « par principes et par caractère. Julien, qui « ne persécutait pas les autres évêques, du « moins ouvertement, regardait comme un « coup d'état de lui ôter la vie, croyant que « la destinée du christianisme était attachée « à celle d'Athanase. » Nous avons diverses éditions des OEuvres de ce saint. Celle de Commelin, en 1600, et celle de Paris, en 1627, avec les corrections de Pierre Nannius, sont belles; mais la meilleure est celle de dom de Montfaucon, en 3 vol. in-fol., 1698, corrigée sur tous les anciens manuscrits, enrichie d'une version nouvelle, d'une Vie du saint, de plusieurs ouvrages qui n'avaient point vu le jour, et de quelques opuscules attribués à saint Athanase : on y joint ordinairement, du même dom de Montfaucon, *Collectio nova Patrum græcorum*, Paris, 1706, 2 vol. in-fol. Les principaux ouvrages de ce Père sont sa *Défense de la Trinité et de l'Incarnation*; ses *Apologies*; ses *Lettres*; ses *Traités contre les ariens*, *les méléciens*, *les apollinaristes* et *les macédoniens*. Le style de saint Athanase n'est ni au-dessus, ni au-dessous du sujet qu'il traite, tour à tour noble, simple, élégant, clair, pathétique. « On y « trouve, dit Photius (le meilleur critique des « écrivains de sa langue), avec une diction « nette, facile, abondante, une force et une

« finesse inimitables. Tout ce qu'il avance, « et qu'il présente sous le jour le plus avan- « tageux, porte sur une logique solide, et « en même temps susceptible de termes no- « bles et des ornements de la haute élo- « quence. Mais son plus grand art consiste « à cacher l'art même, et rien ne paraît si « simple et si naturel que les traits les plus « victorieux. Il s'insinue dans les esprits, « couvert de ces moyens qui font disparaître « sa personne : ce n'est pas l'auteur, c'est la « raison même qui domine le lecteur ; et ce- « lui-ci se trouve persuadé sans s'être aperçu « qu'on le voulût faire; docteur et orateur « d'une sagesse extrême, d'un goût exquis, « d'une justesse unique dans l'expression, « partout il proportionne exactement le tour « du discours au sujet qu'il traite, et aux « personnes qui l'écoutent. » Erasme était grand admirateur du style de saint Athanase; et il le préférait à celui de tous les autres Pères. Il trouvait qu'il n'était point dur et difficile comme celui de Tertullien, point gêné et embarrassé comme celui de saint Hilaire, point recherché comme celui de saint Grégoire de Nazianze, point entortillé comme celui de saint Augustin. Il est partout, selon le même auteur, facile, élégant, orné, fleuri, et admirablement adapté aux différents sujets que traite le saint docteur; et si quelquefois ils n'ont pas tout le poli que l'on pourrait désirer, il faut s'en prendre aux embarras des affaires et aux persécutions qui ne permettaient pas à saint Athanase de mettre la dernière main à tous ses ouvrages. Un ancien moine, nommé Côme, avait coutume de dire : « Quand vous trouverez quelque chose « des ouvrages de saint Athanase, si vous « n'avez pas de papier, écrivez-le sur vos « habits. » *Prat. spirit.* c. 40. On ne connaît pas l'auteur du *Symbole* qui porte son nom; mais la plupart des savants pensent qu'il n'est pas de lui, quoiqu'il soit l'exacte expression du dogme pour lequel il a tant souffert. Quesnel l'attribue à Virgile de Tapse, Anthelmi à Vincent de Lérins. L'abbé Le Clerc publia une Dissertation en 1730, tendant à prouver que ce symbole est réellement de saint Athanase. Nous avons une Vie de saint Athanase, par Godefroi Hermant, en 2 vol. in-4°, très-propre à faire connaître ce défenseur de la divinité de Jésus-Christ et ses adversaires.

ATHANASE, évêque d'Ancyre, fut ordonné par les anoméens, du vivant de Marcel, évêque de cette ville; mais le défaut qui se trouvait dans sa promotion à l'épiscopat fut réparé par le zèle qu'il fit éclater pour la foi de Nicée, et par les combats qu'il soutint pour défendre la divinité du Verbe et du Saint-Esprit. Il envoya deux prêtres au concile d'Antioche en 343 et assista à celui de Tyane en 366. Il mourut vers l'an 372. Saint Grégoire de Nazianze et saint Basile lui donnent de grands éloges.

ATHANASE, diacre de Jérusalem, soutint avec zèle la foi du concile de Chalcédoine, et fut persécuté par Théodose, chef du parti des eutychiens, patriarche intrus de Jérusalem. Athanase lui ayant reproché les cruautés qu'il exerçait, fut enlevé par des satellites, qui, après l'avoir déchiré à coups de fouet, lui coupèrent la tête, vers l'an 452. Son corps fut traîné par un pied dans toute la ville, et donné à manger aux chiens. Le martyrologe fait mention de lui le 5 juillet.

ATHANASE (Pierre), *Rhetor*, ou le Rhéteur, était né dans l'île de Chypre à la fin du XVI° siècle. Son titre de rhéteur semble prouver qu'il avait dirigé une école de grammaire et de littérature. Il fut ensuite attaché comme simple prêtre à l'une des églises de Constantinople, vint en France en 1637 ou 1638 au plus tard, puisque son *Anti-Campanella* fut approuvé par la Sorbonne le 20 février de cette année, et retourna, trois ou quatre ans après, dans l'Orient, chargé par la régente de travailler à l'extinction du schisme. Il était à Constantinople en 1652, et il assistait, le 29 juin, au sermon dans lequel Patellaros, rétabli depuis peu sur le siége patriarcal, attaqua la primauté du pape. Athanase réfuta les arguments du patriarche par un écrit qui obtint un grand succès. Il écrivit, dans les premiers jours de l'année 1653, aux patriarches d'Alexandrie et de Jérusalem pour les inviter à se réunir à l'Eglise romaine, et il en reçut des réponses favorables. De retour à Paris à la fin de 1654, il se vit, par la mort de ses anciens protecteurs, dans un état voisin de la misère. Athanase est mort vers 1670, sans qu'on puisse dire en quel lieu. Pierre de Marca, qui, après avoir été nommé archevêque de Toulouse, mourut le jour même où ses bulles arrivèrent, faisait le plus grand cas de lui, et lui donnait la première place à sa table. On cite d'Athanase: *Opuscula philosophica quatuor*, gr.-lat., Paris, 1639, in-4°. Les trois premiers sont de petits traités de logique et de dialectique, le quatrième est un extrait de Jamblique, imprimé aussi séparément, sous ce titre: *P. A. Deliciæ animæ sive hortus ex iis quæ Jamblicho magno elaborata sunt consitus*, Paris, 1639, in-4°, recherché ; *Aristoteles propriam de animæ immortalitate mentem explicans; opus ex multis ac variis philosophis collectum Aristotelis ipsius auditoribus*, etc., ibid., 1641, in-4°, rare. Cet ouvrage est divisé en trois livres; dans la dédicace du second l'auteur annonce un *Commentaire sur le Philèbe* de Platon, qui ne paraît pas avoir été publié; *Anti-Patellaros.— Epistola de unione Ecclesiarum ad Alexandrinum et Hierosolymorum patriarchas. — Anti-Campanella in compendium redactus*, Paris, 1655, in-4°. Les deux premiers opuscules sont en grec et en latin; le troisième, en latin seulement, est une réfutation du traité de Campanella : *De sensu rerum et magia*, etc. ; une *Rhétorique grecque* par demandes et par réponses, qui est citée dans la *Bibliotheca coisliniana*, de dom Montfaucon, in-fol., p. 599.

ATHANASIE (sainte), fille de Nicétas et d'Irène, naquit au commencement du IX° siècle, dans l'île d'Egine. Etant encore vierge, elle avait résolu de se consacrer à Dieu ; mais

ses parents l'obligèrent à se marier à un officier, qui fut tué peu d'années après dans un combat contre les Sarrasins. Après être restée quelque temps veuve, elle fut obligée de se marier une seconde fois, par l'édit de l'empereur Michel le Bègue, qui ordonnait aux filles nubiles et aux jeunes veuves de se marier; édit aussi contraire à la liberté personnelle et civile des citoyens qu'à la liberté évangélique et au respect dû aux conseils de l'apôtre; édit digne d'un prince qui voulait rétablir le judaïsme, et qui régnait en despote violent et débauché. Le second mari d'Athanasie, touché des exemples de sa femme, entra dans un monastère, et Athanasie changea sa maison en couvent. Quatre ans après elle transporta cette nouvelle communauté dans un lieu écarté et solitaire, où elle bâtit trois églises. Son monastère fut appelé *Timie*, c'est-à-dire lieu honoré et respecté. Athanasie fut obligée de faire un voyage à Constantinople, et mourut à son retour, le 15 août 866. Les grecs font sa fête le 16 août.

ATHÉNAGORAS ou ATHÉNAGORE, d'Athènes, philosophe chrétien, adressa à Marc-Aurèle, et à son fils Commode, associé à l'empire, une *Apologie*, dans laquelle il décharge les chrétiens de toutes les calomnies qu'on imaginait contre eux. On voit par cette Apologie que les païens les accusaient de trois crimes principaux, d'athéisme, de tuer et de manger un enfant dans leurs assemblées, de s'y livrer ensuite à l'impudicité; accusations absurdes, qu'Athénagoras n'eut pas de peine à réfuter, et qui prouvent autant la parfaite innocence des chrétiens, que la haine aveugle de leurs ennemis, haine qui se manifestait dans tous les procédés des païens contre les enfants de l'Evangile. « Pourquoi, demande Athénagore, sous le règne de deux princes philosophes et naturellement équitables, n'accorde-t-on pas aux chrétiens, qui font profession d'honorer la Divinité, la même liberté dont jouissent les superstitions les plus absurdes? Pourquoi ne procède-t-on pas contre des hommes dont les mœurs sont innocentes, dans la même forme juridique que contre des malfaiteurs coupables des plus grands crimes? » Questions qui trouvent une réponse toute naturelle dans l'opposition essentielle qu'il y aura toujours entre la perversité et la corruption du monde, et la religion de Jésus-Christ; conformément à ce divin oracle : *Eritis odio omnibus propter nomen meum. Nolite mirari si vos odit mundus.* Conrad, Gesner et Suffridus Petri, ont traduit du grec en latin cette Apologie. On a encore de lui un *Traité sur la résurrection des morts*. Ces deux ouvrages sont écrits avec pureté : on les trouve dans la *Bibliothèque des Pères*, et à la suite des Œuvres de saint Justin dans l'édition des Bénédictins. Ils ont été imprimés plusieurs fois séparément. La meilleure édition de ces deux Traités est celle d'Oxford, 1706, in-8°, sous le titre de *Legatio pro Christianis*. « Quelques critiques protestants, dit un théologien, font plusieurs reproches contre la doctrine d'Athénagore, et l'accusent d'y avoir mêlé trop d'idées platoniciennes. Mais il faut faire attention que cet écrivain parlait à des empereurs qui faisaient profession de philosophie, et qui, sans doute, respectaient Platon : c'était un trait de prudence de se conformer à leur goût, et de leur alléguer en plusieurs choses l'autorité de ce philosophe. Quand même Athénagore aurait conservé après sa conversion, les opinions platoniciennes qui lui paraissaient conciliables avec les dogmes du christianisme, nous ne voyons pas où serait le crime. De là même il s'ensuit que notre religion, dès sa naissance, n'a pas redouté l'examen des philosophes. » — Martin Fumée, seigneur de Genillé, s'avisa de mettre sous le nom d'*Athénagoras*, le roman *du vrai et parfait Amour, contenant les Amours honnêtes de Théagène et de Chariclée*, en 1599 et 1612, in-12; mais cet ouvrage n'a jamais existé avant lui, ou du moins avant son siècle. L'abbé Lenglet l'attribue à Philander. Quelque mince que soit le mérite de cet ouvrage, on peut louer l'intention de l'auteur, qui voulait l'opposer au roman obscène des *Amours de Théagène et de Chariclée*. *Voy.* Héliodore d'Emèse. L'Apologie de la religion chrétienne et le Traité de la résurrection des morts ont été traduits en français par Armand du Ferrier, Bordeaux, 1577, in-8°. On trouve, en outre, une analyse de l'Apologie dans le premier volume de la *Suite des anciens apologistes de la religion chrétienne*, par l'abbé de Gourcy, Paris, 1785, in-8°.

ATHÉNODORE (saint), évêque de Néocésarée, frère de saint Grégoire le Thaumaturge, assista au concile d'Antioche contre Paul de Samosate, et fut martyrisé pendant la persécution d'Aurélien, vers l'an 238. — Il ne faut pas le confondre avec un autre saint Athénodore, évêque de Mésopotamie, martyrisé sous le président Eleusius, du temps de Dioclétien.

ATHÉNOGÈNE, martyr du IIIe siècle, fut jeté dans un abîme. Saint Basile, au chap. 3 du livre du Saint-Esprit, fait mention d'une hymne sur la Trinité, qu'il composa avant d'être précipité.

ATHIAS (Joseph), juif, imprimeur d'Amsterdam, publia en 1661 et 1667, deux éditions de la *Bible hébraïque*, en 2 vol. in-8°, qui lui méritèrent une chaîne d'or et une médaille, dont les états-généraux lui firent présent. Ces éditions étaient recherchées par les savants, avant celle d'Amsterdam, 1705, 2 vol. in-8°. Il mourut en 1700. La *Bible* d'Athias, conjointement avec la *Polyglotte* d'Alcala et de Bamberg, ont servi comme de base à l'édition de Reineccius, réimprimée en 1793, par les soins du savant Doederlein. — Il ne faut pas le confondre avec Isaac Athias, rabbin espagnol, dont on a une *Explication* des différents préceptes de la loi mosaïque.

ATTARDI (Bonaventure), de l'ordre de Saint-Augustin, né à Saint-Philippe d'Agire ou d'Argire, ancienne ville de la Sicile, fut d'abord professeur d'histoire sacrée à l'université de Catane, et ensuite nommé, en 1738, provincial de son ordre, en Sicile et à

Malte. On a de lui : *Bilancia della verità*, Palerme, 1738, in-4°. C'est une réponse au livre intitulé ; *Paulus apostolus in mari, quod nunc venetus sinus dicitur, naufragus*, par le père Ignace Giorgi, bénédictin de la congrégation de Raguse. La question était de savoir ce que c'était que l'île appelée en latin *Melita*, où aborda saint Paul après son naufrage. L'opinion la plus commune voulait que ce fût l'île de Malte, entre la Sicile et l'Afrique, tandis que d'autres soutenaient que c'était une île de la Dalmatie, dite aujourd'hui *Melada*. Le père Giorgi avait écrit en faveur de cette dernière opinion ; Attardi soutint victorieusement la première. *Lettera scritta ad un suo amico, in prova che San Filippo d'Argira fu mandato dal principe degli apostoli San Pietro*, Palerme, 1738, in-4°; *La Riposta senza maschera al sig. Lodovico Antonio Muratori*, Palerme, 1742. C'est un des nombreux écrits qui attaquèrent le sage Muratori, lorsqu'il eut soutenu, sous le nom d'Antonio Lampridio, que l'on n'était pas obligé de défendre par l'effusion de son sang, l'opinion de l'immaculée conception de la vierge Marie (*Voy.* MURATORI).

ATTAVANTI (PAUL), de l'ordre des frères servites et communément appelé *frère Paul de Florence*, naquit dans cette ville en 1419, et se distingua par ses vertus, son savoir et son éloquence. Il était lié avec les savants les plus célèbres de son temps, et assistait souvent aux assemblées de l'académie platonicienne, qui tenait ses séances dans le palais de Laurent de Médicis. Ses succès dans la prédication contribuèrent à étendre son ordre en Piémont, en Savoie et en Suisse, et il en devint le provincial dans la Toscane; Attavanti mourut à Florence, en 1499, âgé de 80 ans. On a de lui : *Vita beati Joachimi ordinis servorum*, etc., insérée, sous la date du 16 avril, dans le tome II des *Actes des saints* de Bollandus; *Quadragesimale de reditu peccatoris ad Deum*, Milan, 1479, in-4°; *Breviarium totius juris canonici*, Milan, 1478 et 1479, in-fol.; Memmingen, 1486, et Bâle, 1487, in-4°; *Expositio in Psalmos pænitentiales*, Milan, 1479, in-4°; *De origine ordinis Servorum B. Mariæ dialogus*, Parme, 1727, in-4°; Florence, 1741, in-8°. Attavanti avait encore composé d'autres ouvrages qui n'ont point été imprimés, entre autres : *Vie de sainte Catherine de Sienne; Histoire de la maison de Gonzague;* des *Sermons*. On ignore ce que sont devenus ces manuscrits.

ATTERSOL (GUILLAUME), savant anglais, vivait au commencement du XVII° siècle. Il a composé plusieurs ouvrages : le plus connu est son *Commentaire* en anglais sur le livre des Nombres, 1618, in-folio.

ATTICUS, moine de Sébaste en Arménie, n'étant encore que prêtre, servit de témoin contre saint Jean Chrysostome, lorsque celui-ci fut chassé de Constantinople. Il succéda à Arbène sur le siége patriarcal de Constantinople, en 406, du vivant de saint Jean Chrysostome, pasteur légitime. Le pape Innocent Ier, et divers évêques d'Orient désapprouvèrent cette élection. Innocent envoya ses légats pour rétablir saint Jean Chrysostome, mais ils furent maltraités par le parti d'Atticus, sans qu'il soit certain qu'Atticus y eût part, tout se faisant par ordre de l'impératrice Eudoxie, qui régnait despotiquement. Ce qui peut en faire douter, c'est qu'après la mort de saint Jean, le pape lui accorda sa communion, à condition qu'il remettrait le nom du saint patriarche dans les diptiques, ce qu'Atticus exécuta sans répugnance. Devenu possesseur légitime de son siége, il édifia son troupeau et l'instruisit. Il composa un traité *De fide et virginitate*, pour les princesses filles de l'empereur Arcadius. Saint Cyrille et le pape saint Célestin font son éloge, et se servent de son témoignage contre les erreurs de Nestorius. Les conciles d'Éphèse et de Chalcédoine citent ses écrits, pour en composer, avec les témoignages des autres Pères, une chaîne de traditions contre les nestoriens et les eutychiens. Saint Prosper loue le zèle avec lequel il opposa aux pélagiens l'antiquité de la foi. Il mourut en 437.

ATTIRET (le frère JEAN-DENIS), né à Dole en Franche-Comté le 31 juillet 1702, reçut de son père, qui professait la peinture, les premières leçons de cet art; puis, encouragé par le marquis de Brossia, il alla se perfectionner à Rome. Quelques tableaux qu'il peignit à Lyon, lorsqu'il passa par cette ville à son retour d'Italie, commencèrent sa réputation. Doué d'une grande piété, Attiret entra chez les jésuites, à l'âge de 30 ans, en qualité de frère convers. Les jésuites de la Chine ayant demandé un peintre pour leur mission, Attiret sollicita cette destination, et partit vers la fin de 1737. Il présenta à l'empereur son tableau de l'*Adoration des Rois*, qui a mérité les suffrages des connaisseurs. Habitant d'un pays nouveau, il lui fallut essayer son pinceau sur des matières nouvelles, et plier son goût aux bizarres usages de cette nation; il prit des leçons des peintres chinois, qui admirèrent son talent et s'avouèrent vaincus. L'empereur Kien-Long occupait alors le trône et agrandissait tous les jours ses états par de nouvelles conquêtes. Attiret ne cessait pas plus de peindre que le roi de vaincre, et tous les mois voyaient éclore quelque tableau en l'honneur d'une nouvelle bataille gagnée. La rapidité avec laquelle il était obligé de les faire ne lui permit pas de les soigner parfaitement; mais l'empereur ne laissa pas d'en orner ses appartements, sans doute parce que même avec ses défauts, Attiret n'avait point de rival. Il avait un logement dans le palais. Kien-Long se donnait tous les jours le plaisir d'aller le voir dessiner, et l'encourageait par des paroles flatteuses. Reconnaissant des services de son Apelles, il voulut le récompenser en lui envoyant le brevet de mandarin : l'humble frère le refusa constamment, et ne voulut même pas accepter la pension qui lui fut offerte. Accablé de travaux qui ne lui laissaient point un instant de relâche, il mourut en 1768, à l'âge de 66 ans, plus estimable par ses vertus qu'admi-

rable par son talent. Attiret, au rapport des missionnaires, avait du feu, de la vivacité, beaucoup d'esprit, et une piété tendre réunie au plus aimable caractère. Tous ses tableaux sont conservés dans un des appartements du palais de l'empereur, où personne n'est admis. Son tableau de l'*Ange gardien* orne la chapelle des néophytes, dans l'église de la Mission française de Pékin. On trouve une lettre d'Attiret dans le tome XXXVII des *Lettres édifiantes*.

ATTON ou ATTO, surnommé *Second*, évêque de Verceil dans le x[e] siècle, considéré par les théologiens, d'après l'autorité du cardinal Bellarmin, comme un des Pères de l'Eglise, fut fait évêque en 945. Il remplit avec zèle tous les devoirs de l'épiscopat, et gagna la confiance du roi Lothaire, qui le fit son grand chancelier en 954. Il ne vécut pas au delà de l'an 960. On a de cet évêque un *Capitulaire* distribué en cent chapitres, inséré dans le *Spicilegium* de dom d'Achery, des *Sermons*, des *Lettres*, des *Commentaires*, etc. Charles Buronzo del Signore, chanoine de Verceil, a donné dans cette ville une édition de tous les ouvrages d'Atton, sous ce titre : *Athonis sanctæ Vercellarum ecclesiæ episcopi opera ad autographi vercellensis fidem, nunc primum exacta præfatione et commentariis illustrata*, 1768, 2 vol. in-folio. L'abbé Mai, célèbre par ses belles découvertes de fragments des classiques latins, a inséré dans le sixième tome de sa collection le *Polypticum* de l'évêque Atton, manuscrit qui se trouvait à Rome; ouvrage écrit, dit le savant éditeur, d'une manière mystérieuse et énigmatique. — Il ne faut pas confondre cet Atton, avec ATTON, qui a écrit la *Vie de saint Jean Gualbert*, en latin, Rome, 1612, in-4°.

AUBERT (saint), *Audebertus* ou *Autpertus*, fut sacré évêque de Cambrai et d'Arras le 21 mars 633, ces deux siéges étant alors réunis. Ses instructions, soutenues par la sainteté de sa vie, produisirent des fruits merveilleux. La conversion de saint Landelin fut le fruit de ses prières et de ses larmes. Le comte Vincent, Waldetrade sa femme, sainte Aldegonde sa sœur, reçurent l'habit religieux des mains du saint évêque. Tous ces saints fondèrent des monastères par son conseil, il en fonda lui-même quelques-uns, et bâtit plusieurs églises. Il fit, en 666, la translation des reliques de saint Vaast d'Arras, et concourut à la fondation du monastère qui porte le nom de ce saint. Il fit fleurir la religion et l'étude des saintes lettres dans le Hainaut et la Flandre, mourut en 668, après trente-six ans d'épiscopat, et fut enterré dans l'église de Saint-Pierre à Cambrai. C'était autrefois une abbaye célèbre, connue sous le nom du saint évêque. L'abbé Godescard, dans les *Vies des Pères*, parle de lui au 13 de décembre. *Voyez* sa Vie, publiée par Mabillon, Act. Ben. tom. II, page 873.

AUBERT (JEAN-BAPTISTE-SIMON), né en 1731, à Fontvieille, dans le diocèse d'Arles, entra dans l'ordre des augustins, et professa la philosophie et la théologie. En 1791, il prêta serment à la constitution civile du clergé, et devint ensuite curé à Aix et président du presbytère des Bouches-du-Rhône. Aubert fut nommé, en 1798, évêque de ce département, assista en cette qualité au concile de 1801, et donna ensuite sa démission. Le reste de sa vie se passa sans événement remarquable. Avant sa mort, arrivée en 1816, à Fontvieille, Aubert avait signé la rétractation de son serment.

AUBERTIN (ANTOINE), né à Nancy au commencement du XVII[e] siècle, entra dans l'ordre des Prémontrés, et devint prieur de l'abbaye d'Estival, monastère des Vosges. Il mourut en 1678, à Brieul près de Verdun, laissant les deux ouvrages suivants : *Vie de sainte Richarde, fille d'un roi d'Ecosse*, Nancy, 1655, in-12. Richarde, femme de l'empereur Charles le Gros, fonda l'abbaye d'Andlau en Alsace; *Vie de saint Astier, solitaire dans le Périgord, dédiée aux seigneurs de la très-illustre maison de Saint-Astier*, Nancy, 1656, in-12.

AUBERTIN (EDME), ministre de Charenton, né à Châlons-sur-Marne en 1595, mort à Paris en 1652, est auteur d'un livre estimé dans sa communion, sous le titre de l'*Eucharistie de l'ancienne Eglise*, 1633, in-fol. Cet ouvrage a été victorieusement réfuté par Arnauld, dans la *Perpétuité de la foi*. Bayle accuse M. Olier, fondateur de la congrégation de Saint-Sulpice, d'avoir tourmenté ce ministre à sa mort. Tous ceux qui connaissent le genre de vertu de cet illustre ecclésiastique savent ce qu'il faut penser de cette accusation d'un philosophe.

AUBERY (JEAN-HENRI), jésuite, poëte latin, né à Bourbon, enseigna les belles-lettres dans sa société pendant 20 ans, avec beaucoup de réputation, et mourut à Auch le 27 novembre 1652. Entre ses écrits, on distingue : *Missus poeticus, sive varia carmina, elegiæ, poemata epica, lyrica*, Toulouse, 1617, in-4°; *Cyrus, tragœdia; Theogonia, seu de diis gentium*, Toulouse, 1634; *Leucata triumphans; Thomæum, sive sancti Thomæ Aquinatis gloriosum sepulcrum*, Tolosæ. La plupart de ses poésies ont été imprimées dans le *Parnassus societatis Jesu*, Francfort, 1654.

AUBESPINE (GABRIEL DE L'), évêque d'Orléans, né le 26 janvier 1579 d'une famille féconde en diplomates habiles et originaire de Beaune, succéda sur le siége d'Orléans à son oncle Jean de l'Aubespine, n'ayant encore que 20 ans; il fut sacré à Rome par Clément VIII en 1604. Il joignit aux études d'un savant laborieux le zèle d'un pasteur vigilant, et servit en même temps l'état dans des occasions importantes. Henri IV et Louis XIII employèrent utilement ses conseils. Il mourut à Grenoble en 1630, âgé de 52 ans. On a de lui : *De veteribus Ecclesiæ ritibus*, in-4°, en 1623, ouvrage qui respire l'érudition la plus profonde, et la connaissance la plus vaste des antiquités ecclésiastiques; un *Traité* de l'ancienne police de l'Eglise, sur l'administration de l'eucharistie, très-savant. On a encore de lui des no-

tes sur les conciles, sur Tertullien, et sur Optat de Milève.

AUBIN (saint), en latin *Albinus*, né d'une famille noble et ancienne, qui s'était établie dans la Bretagne, mais qui était originaire d'Angleterre, fut tiré du monastère de Tintillan, nommé alors *Cincillas*, et élevé sur le siége épiscopal d'Angers en 529, par les suffrages réunis du clergé et du peuple. Il voulut s'opposer à son élection, mais on n'écouta point les raisons que lui suggérait son humilité, et il fut obligé de se laisser consacrer. Son extrême douceur ne l'empêchait point d'être ferme lorsqu'il s'agissait de défendre la loi de Dieu, et de maintenir la sévérité de la discipline. Ce fut par ses soins que le concile tenu à Orléans en 638 remit en vigueur le 30e canon du concile d'Epaone, qui proscrivait les mariages incestueux, assez communs dans ce temps. Ce saint évêque mourut le 1er mars 549, à l'âge de 81 ans. Le martyrologe romain fixe sa fête au 1er mars. En 556, son corps fut levé de terre et enchâssé par saint Germain de Paris, en présence d'une assemblée d'évêques, du nombre desquels était Eutrope, successeur du saint. La plus grande partie de ses reliques était à Angers, dans la célèbre abbaye de Saint-Aubin, fondée par le roi Childebert. Il y a en France beaucoup de monastères, d'églises et de villages qui portent le nom de Saint-Aubin.

AUBIN, ministre de la religion réformée, né à Loudun dans le XVIIe siècle, quitta la France après la révocation de l'édit de Nantes, et se réfugia en Hollande, où il publia son *Histoire des diables de Loudun ou de la possession des religieuses Ursulines, et de la condamnation et du supplice d'Urbain Grandier, curé de la même ville*, Amsterdam, 1693, in-12. Ce livre, qui a été plusieurs fois réimprimé, fut traduit en hollandais. On en a donné des éditions sous ces titres : *Cruels effets de la vengeance du cardinal de Richelieu*, Amsterdam, Roger, 1716, in-12; *Histoire d'Urbain Grandier*, Amsterdam, 1735, in-12. Un prêtre de l'Oratoire, La Ménardaye, en fit paraître en 1749 une critique sous ce titre : *Examen et discussion de l'histoire des diables de Loudun*, Liége (Paris), 1749, 2 vol. in-12. Aubin, encouragé par le succès de ce premier écrit, donna, en 1678, une traduction de la *Vie de Michel Ruyter*, par Brandt, in-fol., fig. Cette traduction est dédiée à Lefort, amiral des armées navales de Russie. Avant de l'entreprendre, Aubin s'était livré à l'étude particulière du langage de la marine, et c'est ainsi qu'il amassa les matériaux d'un *Dictionnaire de marine*, Amsterdam, 1702, in-4°; 2e édit., ibid., 1736, in-4°, avec des figures.

AUBRY (JEAN), prêtre, né à Montpellier, docteur en droit, abbé de Notre-Dame de l'Assomption, fit une étude particulière de la chimie. Décoré du titre de médecin ordinaire du roi, il exerça son talent à Paris, et fit ensuite un voyage en Orient pour convertir les infidèles. Mais, peu content de ses succès, il revint en France dans le dessein d'y trouver un remède qui pût lui donner de la célébrité par ses effets. Il en trouva un dont il fit un grand débit, avec des suites bonnes et mauvaises. Il mourut vers 1667, laissant plusieurs ouvrages singuliers par leurs titres : *La Merveille du monde*, ou *la Médecine véritable ressuscitée*, Paris, 1655, in-4°; *Le triomphe de l'archée, et le désespoir de la médecine*, ibid., 1656, in-4°. Ces deux ouvrages réunis ont reparu sous ce titre : *La médecine universelle et véritable, pour toutes sortes de maladies les plus désespérées*, in-4°; *Abrégé des secrets de Raimond Lulle*, in-4°, etc. On a encore de lui un livre plein d'enthousiasme qui commence par ces mots : *Au public, à l'honneur et gloire de Dieu; je commencerai la trompette de l'Evangile.*

AUBRY (JACQUES-CHARLES), digne émule de Cochin et de Normant, fut reçu avocat au parlement de Paris, sa patrie, en 1707, et plaida avec le plus grand succès. Son principal talent était l'art de manier l'ironie : figure en général odieuse, et qui, lorsqu'elle est trop répétée, est aussi peu favorable à la vraie éloquence qu'elle est peu propre à honorer le caractère de l'orateur. On a de lui un grand nombre de consultations et de mémoires imprimés, mais épars dans différentes bibliothèques. Ceux qui ont fait le plus de bruit sont ses deux *Consultations* pour Soanen, évêque de Senez ; la première, souscrite par 20 avocats, et la seconde par 50; ces consultations d'avocats, dans une affaire de dogme et purement ecclésiastique, ne produisirent aucun effet. Tout le monde fut surpris de voir un avocat s'élever contre les décisions de l'Eglise universelle, et ériger en saints les réfractaires à ses décrets. Il mourut en 1739, âgé de 51 ans.

AUBRY (JEAN-BAPTISTE), né à Deyviller, près d'Epinal, en 1736, fit son éducation chez les jésuites, qui voulurent le faire entrer dans leur ordre ; mais Aubry se décida pour celui de Saint-Benoît et entra à Moyen-Moutier, monastère de la congrégation de Saint-Vannes. Remi Cellier, à qui l'on doit l'*Histoire des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, étant mort, Aubry fut chargé de continuer cet ouvrage avec un de ses confrères. Un volume se trouva bientôt composé, mais il ne fut pas publié, et l'ouvrage resta interrompu, parce qu'on ne put s'accorder avec l'imprimeur. Aubry mourut à Commercy le 4 octobre 1809. Ses ouvrages se distinguent principalement par une saine morale et une grande pureté de style. On a d'Aubry : *L'Ami philosophe et politique, ouvrage où l'on trouve l'essence, les espèces, les principes, les signes caractéristiques, les avantages et les devoirs de l'amitié*, 1776, in-8°; *Théorie de l'âme des bêtes*, 1780; nouvelle édit., 1790. *Questions philosophiques sur la religion naturelle*, 1783, in-8°. Toutes les objections des philosophes sont rassemblées dans ce volume, et sont réfutées séparément. Riballier le censeur, l'abbé Bergier, d'Alembert et Lalande, ont fait l'éloge de cet ouvrage. L'abbé Guinot, auteur des *Leçons philosophiques*, en fit cependant la critique, et

Aubry lui répondit par ses *Lettres critiques sur plusieurs questions de la métaphysique moderne; Leçons métaphysiques à un milord incrédule sur la nature et l'existence de Dieu*, 1790; *Questions aux philosophes du jour sur l'âme et la matière*, 1791; l'*Anti-Condillac*, ou *Harangue aux idéologues modernes*, 1801; *Nouvelle théorie des êtres*, 1804. Le Journal des Débats ayant maltraité cet ouvrage, l'auteur publia son *Aubade*, ou *Lettres apologétiques et critiques à MM. Geoffroy et Mongin; Le nouveau Mentor*, 1807, ouvrage qui renferme des notions précises sur les sciences, les belles-lettres et les beaux-arts.

AUCLERC (Gabriel-André), avocat, à qui nous avons cru devoir accorder une place dans ce Dictionnaire, parce qu'il essaya de fonder un nouveau culte religieux, naquit à Argenton, dans le Berry, vers le milieu du XVIIIe siècle. Il embrassa avec enthousiasme les principes de la révolution de 1789, et se mit en tête de substituer les absurdes croyances du paganisme au culte consolateur et majestueux de la religion chrétienne. Les fêtes de la déesse Raison semblaient un acheminement à l'inauguration de ce culte insensé; mais Auclerc ne put trouver de sectateurs. Il eut beau se parer du nom de *Quintius Nantius*, et se prétendant descendu d'une race de pontifes de l'ancienne Rome, se revêtir d'un costume analogue aux fonctions qu'il s'attribuait; le cercle de ses néophytes ne sortit pas de sa maison où il célébrait les mystères des divinités mortes depuis près de deux mille ans. Après le rétablissement de la religion catholique, il osa continuer encore ses folies; il portait en public une robe longue, et il publia ses absurdités dans un ouvrage anonyme: *La Thréicie*, ou *la seule Voie des sciences divines et humaines, du culte vrai et de la morale*, Francfort (Paris, Moutardier), 1799, in-8°, livre qui rebute autant par l'incorrection du style que par l'incohérence des idées. Auclerc mourut à Bourges en 1815, après être revenu à de meilleurs sentiments, du moins si l'on en juge par cet opuscule anonyme qu'on lui attribue: *Ascendant de la religion*, ou *Récit des crimes et des fureurs, de la conversion et de la mort chrétienne qui ont eu lieu récemment dans la ville de Bourges*, poëme en trois chants, Bourges, 1813, in-12 de 32 pages.

AUDEBRAND (Etienne), moine de Saint-Allire de Clermont, après avoir été prieur de Turet en Auvergne, et ensuite trésorier et grand-camerlingue de l'Eglise romaine, fut élu évêque de Mont-Cassin, de Saint-Pons, et enfin archevêque de Toulouse en 1331. L'histoire de son élévation est remarquable. Lorsqu'il était dans son prieuré de Turet, il arriva que Pierre Roger, moine de la Chaise-Dieu, venant de faire ses études à Paris, fut volé dans la forêt de Rendant en Auvergne, en sorte que les voleurs ne lui laissèrent qu'une simple tunique. En cet état, il prit le chemin de Turet et fut bien reçu du prieur, qui lui donna un habit et fournit à ses besoins. Roger, pénétré de reconnaissance, dit au prieur: *Quand pourrai-je reconnaître la grâce que vous m'avez faite? — Quand vous serez pape*, répondit Audebrand. Roger étant devenu pape, sous le nom de Clément VI, se souvint de cette réponse, appela auprès de lui son bienfaiteur et le combla de biens et d'honneurs. Cette anecdote est exprimée dans l'épitaphe d'Audebrand, qu'on lisait dans l'église de Notre-Dame d'Entre-Saints à Clermont, et qui a été imprimée par Etienne Baluze, dans son livre intitulé *Antifrisonius*.

AUDÉE ou AUDIE, chef des *audiens*, hérétique du IVe siècle, était de Mésopotamie. Un zèle ardent et amer le jeta dans l'erreur et dans le schisme. Cet orgueilleux atrabilaire commença par déclamer contre quelques membres de l'Eglise qui excitaient son envie, et finit par s'en séparer. Il enseignait à ses disciples qu'on devait célébrer la pâque comme les Juifs; que Dieu avait une figure humaine; que les ténèbres, le feu et l'eau, n'avaient point de cause et étaient éternels. Il affectait des mœurs fort austères, comme tous les chefs de sectes. Il avait une aversion invincible pour toute espèce de condescendance, qu'il appelait du nom odieux de *respect humain*. Ayant trouvé beaucoup de partisans parmi les esprits faibles et les caractères inquiets, il fut exilé en Scythie, loin de ses prosélytes. Il passa de là dans le pays des Goths et s'y forma un nouveau troupeau. Il établit des monastères, où la virginité et la vie solitaire étaient en vigueur. Sa secte fut gouvernée après sa mort par divers évêques qu'il avait établis; mais ces évêques étant morts avant l'an 377, les audiens se trouvèrent réduits à un petit nombre; ils se retirèrent vers l'Euphrate, dans le territoire de Chalcide, où, selon Théodoret, *Hist. eccl.*, l. IV, c. IX, ils dégénérèrent bientôt de leur première austérité et menaient même une vie très-licencieuse. Ils donnaient l'absolution aux pénitents, sans aucune satisfaction canonique, se contentant, par un rit fort ridicule, de les faire passer entre les livres sacrés et les livres apocryphes. Le P. Pétau prétend que saint Augustin et Théodoret n'ont pas bien saisi les sentiments des audiens et qu'ils n'ont pas compris ce qu'en dit saint Epiphane, qui, selon lui, ne leur attribue autre chose que de croire que la ressemblance de l'homme avec Dieu consistait dans le corps. Mais il paraît que ce sentiment même exprime l'anthropomorphisme, à moins de supposer que cette ressemblance corporelle ne regardât directement Jésus-Christ, conformément à ces vers de Prudence:

Christus imago Patris, nos Christi forma et imago.
Fingimur in faciem, Domini bonitate superna,
Venturi carne in nostra post sæcula Christi.

Cette secte n'existait plus sur la fin du Ve siècle.

AUDIFFRET (Hercule), de Carpentras, pieux et savant général de la congrégation des Pères de la doctrine chrétienne, oncle et maître de Fléchier, fut effacé par son disci-

ple. Il naquit le 15 mai 1603 et mourut en 1659. On a de lui : *Oraisons funèbres* de la princesse de Condé et du duc de Candale; *Questions spirituelles et curieuses sur les Psaumes*, 1668, in-12. La chaire était livrée de son temps au style guindé des Italiens et des Espagnols. Il fut un des premiers qui s'attachèrent à proportionner les expressions aux pensées et les mots aux choses : il traça ainsi la route de la véritable éloquence.

AUDIGIER, que l'on trouve quelquefois désigné sous le nom d'*Audusier*, naquit à Clermont, d'une famille distinguée, dans le XVIIIe siècle. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il devint chanoine de la cathédrale de cette ville sous l'épiscopat de Massillon. Il a laissé en manuscrit une *Histoire civile, littéraire et religieuse de la province d'Auvergne*, 14 tomes en 9 vol. in-4°, conservés à la bibliothèque du roi. Le P. Lelong, dans sa *Bibliothèque historique*, n° 37440, indique cet ouvrage comme important, surtout pour l'Auvergne. Dulaure en a fait un abrégé dont il s'est quelquefois servi, et divers auteurs en ont cité des fragments dans leurs ouvrages.

AUDRA (JOSEPH), ecclésiastique, né à Lyon en 1714, professa d'abord la philosophie dans sa patrie et publia un écrit intitulé : *L'Etat de la population de la généralité de Lyon*, qui parut sous le nom de *Messance*, secrétaire de l'intendance. En 1769, il fut nommé à la chaire d'histoire du collége royal de Toulouse. La part qu'il prit dans cette ville à l'affaire de Sirven et l'activité de ses démarches en faveur de ce personnage, le mirent en correspondance avec Voltaire. L'abbé Audra ayant publié, en 1770, le premier volume d'un abrégé d'histoire générale, ce philosophe écrivit à l'auteur une lettre de félicitation au sujet des principes hardis qui y étaient émis. M. de Brienne, archevêque de Toulouse, pressé par le parlement, les évêques et le clergé, condamna l'ouvrage dans un mandement comme rempli de maximes erronées. Malgré les ménagements employés dans cette circonstance par le prélat, de l'aveu même de Voltaire, Audra fut tellement frappé de cette sorte de flétrissure qu'il fut atteint d'une fièvre maligne, eut le transport au cerveau et mourut en vingt-quatre heures, à Toulouse, le 17 septembre 1770.

AUDREIN (YVES-MARIE), ancien professeur du collége de Quimper, préfet des études au collége de Louis-le-Grand, fut ensuite coadjuteur et vice-gérant à celui des Grassins. Des sermons qu'il avait prononcés lui acquirent quelque réputation, et il fut nommé grand-vicaire *ad honores* de plusieurs évêques. Il publia, dans les premières années de la révolution, un plan d'éducation, dont la base était de retirer l'enseignement aux corporations, et de soumettre tous les élèves à un même mode d'instruction nationale. Nommé député du Morbihan à l'assemblée législative, il fut commissaire pour l'examen des papiers trouvés aux Tuileries après le 10 août 1792. Elu député du même département à la convention, il y vota la mort de Louis XVI, avec la restriction d'examiner la question du sursis. Un écrit qu'il publia en juillet 1795, en faveur de la fille de Louis XVI, procura à cette jeune princesse quelques adoucissements dans sa captivité. Rentré, à la fin de la session de la convention, dans la classe de citoyen, il fut nommé évêque de Quimper par une assemblée de prêtres assermentés. Il se rendait dans son diocèse en 1800, lorsque la diligence où il était fut arrêtée par les chouans, qui l'en arrachèrent et l'assassinèrent sous les yeux de ses compagnons de voyage. On a de l'abbé Audrein : *Discours prononcé à l'occasion du serment civique*, 1790; *Mémoire sur l'éducation nationale française*; *Recueil de discours à la jeunesse*, 1790, in-12; *Mémoire à l'assemblée nationale, sur l'importance de maintenir les lois qui organisent le culte catholique*, 1792, in-8°; *Apologie de la religion contre les prétendus philosophes*, 1797, in-8°; quelques *Rapports* aux assemblées dont il a fait partie.

AUFFRAY (FRANÇOIS), gentilhomme breton, et chanoine de St-Brieuc, né sur la fin du XVIe siècle, était encore jeune quand il publia une tragi-comédie morale, intitulée : *Zoantropie*, ou *de la Vie de l'homme, embellie de feintes appropriées au sujet*, Paris, 1614, 1615, in-8°. Il la dédia, par une ode, au cardinal de Bouzas, évêque de Béziers, grand aumônier de la reine. Son canonicat de St-Brieuc en fut peut-être la récompense, quoique la pièce soit fort médiocre à tous égards. Colletet, qui le juge sévèrement, dit qu'il publia en 1625, à Saint-Brieuc, les *Hymnes et Cantiques de l'Eglise*, traduits en vers français sur les plus beaux airs de ce temps-là, et qu'à la fin de ce livre, il y a un assez bon nombre de quatrains et sentences morales tirées de saint Grégoire de Nazianze.

AUFRERI (ETIENNE), jurisconsulte du XVIe siècle, président du parlement de Toulouse, s'est fait un nom par ses ouvrages. Tels sont *De officio et potestate judicis ordinarii. Accessit tractatus de potestate sæcularium super ecclesiis ac personis et rebus ecclesiasticis. Item de potestate Ecclesiæ super laicis*, etc., Paris, 1514, et dans le recueil intitulé *Tractatus tractatuum juris*, etc., Venise, 1584. Les droits des juridictions ecclésiastique et civile y sont bien distingués. L'auteur avait bien étudié ces matières, ayant été longtemps official; *Decisiones curiæ archiepiscopalis tolosanæ*, Lyon, 1616, in-4°. Cet ouvrage traite principalement de la forme de procéder dans les cours d'Eglise; *Tractatus de recusationibus*.

AUGÉ (DANIEL D'), né à Villeneuve-l'Archevêque, au diocèse de Sens, professeur royal en grec, en 1578, mourut en 1595, avec la réputation d'un bon littérateur. On a de lui l'*Institution d'un prince chrétien*, traduit du grec de Synésius, avec une harangue *de la vraie noblesse*, traduite de P. Philon, Paris, in-8°, 1555; quatre *Homélies* de saint Macaire, traduites, Lyon, 1689; une

Édition du poème de Sannazar, *de morte Christi Lamentatio*, avec des notes, 1557, in-4°; *Gregorii Nysseni proœmium de immortalitate animæ dialogus, antehac nec græce neque latine excusus*. Paris, 1557, in-8°.

AUGÉ (Antoine-Jean-Baptiste), premier archidiacre de la métropole de Paris, mort le 12 novembre 1844, à 87 ans, était originaire de Beauvais. Après avoir terminé ses études au collége de Louis-le-Grand, où il connut le vertueux Decalogne et eut pour disciple le trop fameux Robespierre, il fut ordonné prêtre, et il devint maître des conférences pour la philosophie et la théologie dans cette même maison. Il subit avec distinction l'épreuve de la licence en Sorbonne, et fut nommé par M. Asseline, évêque de Boulogne, supérieur de son petit séminaire. Le refus qu'il fit du serment à la constitution civile du clergé, l'obligea d'émigrer comme son évêque, qu'il suivit dans l'exil. Pendant son séjour à Halswart en Westphalie, il s'associa avec M. Coquatrix, grand-vicaire de M. Asseline, pour rédiger les deux ouvrages : *Le Miroir du clergé*, et les *Conférences sur la pénitence*, tous deux également estimés. L'abbé Augé coopéra à l'établissement d'un pensionnat dans la même contrée, lequel fut dirigé par M. Safré et plusieurs autres confrères du diocèse de Boulogne. Après le concordat, l'évêque d'Arras le nomma grand-vicaire résidant à Boulogne, dont le diocèse rentrait dans la circonscription nouvelle; mais ne trouvant pas suffisantes les rétractations données par les prêtres constitutionnels admis dans la composition du nouveau clergé, il donna sa démission et revint à Paris, où il s'unit, ainsi que M. l'abbé Froment, à M. Liautard pour fonder le collége Stanislas, qui porta d'abord le nom de pension Liautard. Quand ce dernier devint curé de Fontainebleau, l'abbé Augé lui succéda dans la direction de l'établissement dont il se démit plus tard en faveur de l'abbé Buquet, quand l'âge eut refroidi son activité. M. de Quélen le nomma grand-vicaire, et M. Affre, dès qu'il fut fait archevêque de Paris en 1840, lui rendit le titre de premier archidiacre.

AUGER (Edmond), jésuite, né en 1515, à Allemans, village du diocèse de Troyes, prit l'habit de jésuite à Rome, sous saint Ignace. Il enseigna les humanités en Italie avec beaucoup de succès, et ne se distingua pas moins en France par son zèle pour la conversion des hérétiques. Le barbare des Adrets, l'ayant arrêté à Valence, le condamna à être pendu. Auger était déjà sur l'échelle, lorsqu'un ministre attendri par son éloquence, espérant de pouvoir le gagner à son parti, obtint sa grâce. Auger n'en fut que plus ardent à ramener les hérétiques dans le sein de l'Eglise. Son zèle le fit surtout admirer en Auvergne et dans Lyon, au milieu des ravages d'une cruelle peste. Il eut le bonheur de rétablir l'exercice de la religion catholique dans cette grande ville. Henri III le nomma son prédicateur et son confesseur; poste dangereux alors et désagréable, parce qu'on attribuait, quoique très-mal à propos, au confesseur toutes les momeries du pénitent, les processions auxquelles ce prince inconséquent assistait vêtu d'un sac, les confréries, etc. C'est le premier jésuite qui ait été confesseur des rois de France. Une de ses maximes était que dans les disputes de religion, le calme et la modération faisaient autant d'impression sur les adversaires que les meilleurs arguments. Il mérita les éloges des écrivains les plus connus de son siècle, de Florimond de Remond, de Chopin, de Ronsard, d'Aurat, de Pasquier lui-même, qui, dans ses lettres, rend hommage à son éloquence. L'historien Matthieu, qui assurément n'était pas l'ami des jésuites, l'appelle « le Chrysostome de la France, « le plus éloquent et le plus docte prédica- « teur de son siècle, et tel que, si la religion « donnait des statues aux orateurs, il faudrait « que la sienne fût avec une langue d'or « comme celle de Bérose : prêchant avec « passion le service de Henri III, supportant « avec patience les mouvements de la ligue, « il allait de maison en maison à Lyon, « après l'exécution de Blois (le massacre « des Guises), pour fortifier les cœurs dans « l'obéissance du prince, que ce coup com- « mença à ébranler. » Henri IV l'honora de son amitié et de son estime. Il mourut à Côme en 1591, dans le 61e année de son âge. On a de lui plusieurs ouvrages de controverse, où il y a autant de zèle que de force de raisonnement; un *catéchisme* très-estimé, dont on a donné des éditions en latin et en grec; *Métanéologie* sur le sujet de la congrégation des pénitents et de toutes les autres dévotieuses assemblées en l'Eglise *sainte*, Paris, 1584, in-4°, devenu fort rare; *Le pédagogue d'armes à un prince chrétien*, pour entreprendre et achever heureusement une bonne guerre, victorieuse de tous les ennemis de son état et de l'Eglise, 1568. On lui a reproché d'y avoir conseillé la proscription des hérétiques; mais indépendamment de toute consideration de zèle et d'orthodoxie, il jugeait nécessaire de réprimer leurs fureurs et leurs ravages : la suite, ajoute Feller, l'a bien justifié. Le Père d'Origny a écrit sa *Vie*, in-12, réimpr. en 1751. Une lettre violente et calomnieuse de M. Mercier, abbé de saint-Léger, contre le Père Auger, insérée dans le *Journal général de France* (1788, n. 67), a été solidement réfutée dans le même Journal (n° 85).

AUGER (Athanase), né à Paris le 12 décembre 1734, professeur de rhétorique au collége royal de Rouen, grand-vicaire de Lescar, s'est distingué par des discours et des traductions qui d'abord ont été applaudis, puis jugés plus sévèrement. Deux de ses discours roulent sur l'éducation, et ont été imprimés à Rouen, 1775, in-8°. Le premier traite de l'influence du corps sur l'esprit et sur le cœur. C'est l'alliance de l'éducation physique avec l'éducation morale, conformément à ces paroles de l'Ecriture : *Corpus enim quod corrumpitur, aggravat animam.* Les notes qui servent de commentaire à ce

discours sont d'une prolixité extrême et comprennent 77 pages; une seule, qui est toute transcrite de la *Nouvelle Héloïse*, en remplit 18. Le second discours est consacré à l'éducation du cœur. L'auteur s'annonce dans l'un et dans l'autre avec un peu trop d'emphase, et malgré une espèce de prétention qu'il n'est pas difficile d'apercevoir, les mots prennent souvent la place des choses. Il s'y déclare l'ennemi de la langue latine pour des raisons très-peu satisfaisantes; peut-être ne les a-t-il pas toutes publiées. Mais s'il n'aimait pas le latin, il était grand et zélé grec. Ce qui lui a fait le plus de réputation, c'est sa traduction des *OEuvres de Démosthènes*, 6 vol. in-8°, qui a reçu autant d'éloges des uns, qu'elle a essuyé de critiques de la part des autres. Elle est exacte, soignée; mais elle manque de vie, de chaleur et de noblesse. On n'y trouve pas ce feu dans les idées, cette véhémence d'expression, cette éloquence entraînante, qui échauffaient le cœur des Athéniens, et les faisaient courir aux armes. Il en a paru une nouvelle édition en 10 vol. in-8°, revue par M. Plancher avec le texte en regard. Auger a traduit aussi les OEuvres d'Isocrate et d'Eschyne, les Discours de Lycurgue, d'Andocides, d'Isée, etc., des Harangues tirées d'Hérodote, de Thucydide et des œuvres de Xénophon; des homélies et lettres choisies de saint Basile le Grand, 1788, in-8°; des Homélies, discours et lettres choisies de saint Jean Chrysostome, 1785, 4 vol. in-8°. Quelques savants ont prétendu que ces diverses traductions n'avaient pas été faites sur le grec, mais sur d'anciennes versions latines ou françaises. Le reproche est trop grave pour être jugé légèrement, puisqu'il prouverait que le traducteur ne devait pas avoir plus d'affection pour le grec que pour le latin. La révolution de France a ouvert un nouveau champ au génie de l'abbé Auger: il s'est signalé dans la défense de la nouvelle église constitutionnelle, et il est douteux qu'un autre ecclésiastique ait mis dans cette tâche autant de chaleur et de persévérance. Il a combattu dans cette arène jusqu'à sa mort, arrivée à Paris le 7 février 1792. Quelques symptômes avaient paru annoncer qu'un jour il s'y distinguerait, s'il avait occasion d'y descendre. Un ecclésiastique qui n'aime pas le latin; un professeur qui viole la loi de l'université, ordonnant pour les discours publics la langue romaine, loi sainte observée jusque-là; un grand-vicaire dans un diocèse, dont l'évêque, tantôt richériste, tantôt millénaire, prophétise des choses étranges et contraires à la nature de l'Eglise, substitue dans ses sermons et discours publics d'autres versions latines à la Vulgate, etc., promettait bien de ne pas se perdre dans la foule des prêtres du Seigneur, quand l'orage, grondant sur le sanctuaire, en disperserait les ministres. Quatre jours après la mort d'Auger, parut un écrit de lui: *De la tragédie grecque*, in-8°, qui était destiné à servir de préface à une trad. en prose et en vers des trois tragiques grecs. Ses productions diverses ont été réunies en 29 vol. in-8°, et contiennent une trad. de tous les discours de Cicéron. Auger était membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres.

AUGUSTE, duc de Brunswick et de Lunébourg, cultiva et protégea les lettres, et mourut en 1666, à 87 ans. Il est auteur de plusieurs ouvrages, et entre autres d'une *Harmonie évangélique*, en allemand, estimée par les protestants. La *Stéganographie*, qui parut sous le nom de *Gustave Sélénus*, Lunébourg, 1624, in-fol., est aussi de lui.

AUGUSTI (Frédéric-Albert), naquit en 1696, à Francfort-sur-l'Oder, de parents juifs qui, à l'époque de sa circoncision, lui donnèrent les noms de *Josué Ben Abraham Herschel*. Ayant fait ses études à Bresci, en Lithuanie, il voulut se rendre à Constantinople, mais il fut réduit en esclavage, et racheté par un négociant polonais; il fit ensuite de nouvelles études à Cracovie et à Prague, et fut, en 1722, converti au christianisme, par le surintendant luthérien Reinhard, dont il avait, par hasard, fait la connaissance à Sondershausen. Après son baptême, il étudia de nouveau, à Gotha et à Leipzig, devint, en 1734, pasteur à Eschenberg, dans le duché de Gotha, et y mourut, en 1782, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. On lui doit de très-bonnes apologies de la religion chrétienne, contre les juifs, et des ouvrages utiles: *Diss. de adventus Christi necessitate, tempore templi secundi*, Leipz., 1794, in-4°; *Aphorismi de studiis Judæorum hodiernis*, Gotha, 1731, in-4°; *Mystères des juifs, concernant le fleuve miraculeux Sambathion*, et les *Juifs rouges pour l'explication du v. 12, du ch. XVII du second livre des rois*, Erfurt, 1748, in-8° (en allemand); *Notice sur les Karaïtes*, ibid., 1752, in-8° (en allemand); *Dissertationes historico-philol. in quibus Judæorum hodiernorum consuetudines, mores et ritus, tam in rebus sacris, quam civilibus exponuntur*, ibid., 1753, in-8°. Ses écrits sont tous indiqués dans le *Répertoire des auteurs allemands morts*, de 1750 à 1800, par J. — G. Meusel, 1[er] vol., pag. 118. Un ami d'Augusti a publié sa Vie, rédigée sur les matériaux qu'il fournit luimême: elle a paru en allemand, à Erfurt, en 1791, in-8°.

AUGUSTIN (saint), *Aurelius Augustinus*, né à Tagaste en 354, de Patrice et de Monique, étudia d'abord dans sa patrie, ensuite à Madaure et à Carthage. Ses mœurs se corrompirent dans cette dernière ville, autant que son esprit s'y perfectionna. Il eut un fils nommé Adéodat, fruit d'un amour criminel, mais né avec le génie de son père. La secte des manichéens fit d'Augustin un prosélyte qui en devint bientôt un apôtre. Il professa ensuite la rhétorique à Tagaste, à Carthage, à Rome, à Milan, où le préfet Symmaque l'envoya. Ambroise était alors évêque de cette ville. Augustin, touché de ses discours et des larmes de Monique, sa mère, pensa sérieusement à quitter le dérèglement et le manichéisme. Il fut baptisé à Milan, à la Pâque de 387, dans la 32[e] année

de son âge. Il renonça dès lors à la profession de rhéteur, et se borna à celle d'observateur exact de l'Evangile. De retour à Tagaste, il se consacra au jeûne, à la prière, donna ses biens aux pauvres, forma une communauté avec quelques-uns de ses amis. Quelque temps après, s'étant rendu à Hippone, Valère, qui en était évêque, le fit prêtre malgré lui, au commencement de l'an 391. Il lui permit, par un privilége singulier et inouï jusqu'alors en Afrique, d'annoncer la parole de Dieu. L'année suivante, Augustin confondit Fortunat, prêtre manichéen, dans une conférence publique, et avec d'autant plus de succès, qu'il avait connu le fort et le faible de cette secte. Un an après, en 393, il donna une explication si savante du *Symbole de la foi*, dans un concile d'Hippone, que les évêques pensèrent unanimement qu'il méritait d'être leur confrère. Un autre concile, convoqué en 395, le donna pour coadjuteur à Valère dans le siége d'Hippone. Ce fut alors qu'on vit éclater toutes les vertus et tout le génie d'Augustin. Il établit dans sa maison épiscopale une société de clercs, avec lesquels il vivait. Il s'appliqua de plus en plus à confondre l'erreur. Félix, manichéen célèbre, du nombre de leurs élus (c'est-à-dire de ceux qui se souillaient de toutes les abominations de la secte), vaincu dans une conférence publique, abjura bientôt sa doctrine entre les mains de son vainqueur. Augustin ne fit pas moins admirer sa pénétration et son éloquence dans une conférence des évêques catholiques et donatistes à Carthage, en 411. Il y déploya son zèle pour l'unité de l'Eglise, et le communiqua à tous ses collègues. Les livres *de Civitate Dei* ne tardèrent pas à paraître. La philosophie, l'érudition, une logique exacte, la religion, la piété, tout se trouve réuni dans ce grand ouvrage. Il l'entreprit pour répondre aux plaintes des païens, qui attribuaient les irruptions des Barbares et les malheurs de l'empire à l'établissement de la religion chrétienne et à la destruction des temples. On a vu un empirique prétendre que cet ouvrage admirable avait été tiré des livres de Varron, et que ces livres avaient été brûlés par ordre d'un pape, pour cacher le plagiat d'Augustin; mais ce conte absurde, démenti par la nature de l'ouvrage, ne peut nuire qu'à son auteur. (*Voy.* le *Naudeana.*) L'an 418, il y eut un concile général d'Afrique à Carthage contre les pélagiens; Augustin, qui avait déjà réfuté leurs erreurs, dressa neuf articles d'anathèmes, et montra un zèle si ardent contre cette hérésie pernicieuse, que la postérité lui a donné le titre de *Docteur de la grâce*. Consumé de travaux et d'austérités, il mourut en 430 à l'âge de 76 ans, dans la ville d'Hippone, assiégée depuis plusieurs mois par les Vandales. Ce grand homme vivait, pour ainsi dire, des succès de la religion et de la gloire de l'Eglise; c'était là la seule mesure de sa joie, comme les malheurs de l'Eglise étaient pour lui la seule source de chagrin et d'une tristesse profonde : *Dominicis lucris gaudens et damnis mœrens*. Possidonius, évêque de Calame, son ami intime, écrivit sa Vie. Dans la pépinière des grands hommes que nourrissait alors l'église d'Afrique, il n'en est point qui ait un nom aussi célèbre que Augustin. Son historien compte 1030 de ses ouvrages, en y comprenant ses *Sermons* et ses *Lettres*. On remarque dans tous un génie vaste, un esprit pénétrant, une mémoire heureuse, une force de raisonnement admirable, un style énergique, malgré les mots impropres et barbares dont il se sert quelquefois. Les pointes et les jeux de mots dont il est semé, surtout dans ses *Homélies*, ont fait sentir combien il était au-dessous de la plupart des Pères pour l'éloquence. Il s'arrête sur des détails de peu de conséquence, commente des nombres et des mesures, dont le résultat ne peut présenter rien de solidement instructif; ce qui a fait dire à Calvin, qui respectait d'ailleurs ce Père plus que tous les autres (parce qu'il le croyait, très-mal *à propos*, favorable à son système de prédestination), *in scrutandis numeris curiosior est Augustinus*. Il est admirable dans quelques morceaux particuliers; mais il fatigue par ses antithèses, quand on le lit de suite. On a donné plusieurs éditions particulières et générales de ses ouvrages, parmi lesquelles on distingue celle d'Anvers, 1574, et celle des bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, en 11 vol. in-fol., qui se relient en 8, et qui parurent successivement depuis 1679 jusqu'en 1700 Celle-ci est estimée : on lui reproche néanmoins des fautes dont quelques-unes sont importantes. Elle fut entreprise par le conseil du docteur Antoine Arnauld, et fut confiée à dom Blampin. Dom Mabillon, son confrère, fit l'Epître dédicatoire en l'état où nous l'avons; ce n'est pas un des moindres morceaux de cette édition, qui a été réimprimée à Amsterdam, en 1703, avec des notes de J. Le Clerc, très injurieuses au saint docteur. Le 1er volume renferme les ouvrages que Augustin composa avant que d'être prêtre, avec ses *Rétractations* et ses *Confessions*, qui sont comme la préface de cet immense recueil. Les *Confessions* ont été traduites par Arnauld d'Andilly, Dubois, L. Moreau, Léonce de Saporta, Saint-Victor, l'abbé Gabriel, in-8° et in-12 et 2 vol. in-18. L'abbé Grou, dans *la Morale tirée des Confessions de saint Augustin*, à Paris, 1786, 2 vol. in-12, a bien fait sentir la profonde sagesse de ce livre. C'est celui de tous ses ouvrages, si on en excepte ses *Soliloques*, qui est le plus empreint de cette piété vive et sincère, pleine d'onction et de feu, qui fait le caractère de la sainteté d'Augustin. Le 2e est occupé par ses *Lettres*, disposées selon l'ordre chronologique, depuis l'an 386 jusqu'à sa mort, en 430. Il y en a en tout 230, qui forment une collection précieuse pour ceux qui s'appliquent à l'histoire, au dogme, à la morale, à la discipline de l'Eglise. Dubois les a traduites en français, en 6 vol. in-8° et in-12, avec beaucoup d'élégance. Ces deux premiers volumes ayant été réimpri-

més avec quelques changements, les curieux en recherchent la première édition. Le 3e est consacré à ses *Traités sur l'Ecriture*. Le 4e à son *Commentaire sur les Psaumes*, plus allégorique que littéral. Le 5e, à ses *Sermons*. Le 6e, à ses *ouvrages dogmatiques*, sur divers points de morale et de discipline. Le 7e, à l'ouvrage de la *Cité de Dieu*, son chef-d'œuvre, traduit en français par Lombert, en 2 vol. in-8°, ou 4 vol. in-12; et par L. Moreau, 3 vol. in-8°, ou 2 vol. in-12 de la collection dite *Charpentier*. Le 8e, à ses *Traités* contre différents hérétiques. Le 9e, à ceux contre les donatistes. Le 10e, à ses *Traités* contre les pélagiens. Le dernier, à sa *Vie*, traduite en latin sur le français de Tillemont. On a imprimé un *Appendix* à Anvers, 1703, in-fol. Eugippius a donné *Thesaurus ex sanctis Augustini operibus*, Bâle, 1542, 2 tom. en 1 vol. in-fol., qui n'est pas commun. Saint Augustin fait éclater beaucoup de modération à l'égard des auteurs qu'il combat; mais la manière pleine de force dont il attaque les erreurs, a donné quelquefois à son triomphe une étendue où les droits de la vérité ont paru compromis. Plusieurs théologiens ont cru que son zèle pour la saine doctrine lui avait quelquefois fait perdre de vue ce milieu si difficile à déterminer avec précision, qui se tient à une distance égale des extrêmes. Cependant les principes qu'il a établis contre les erreurs des pélagiens, savoir, l'existence et les effets du péché originel, et la nécessité de la grâce, même pour le commencement des bonnes œuvres, sont regardés par l'Eglise comme des dogmes incontestables; et c'est à cet égard que ces écrits passent pour être dépositaires de la doctrine catholique. Ceux qui ont osé attribuer à ce Père une espèce d'infaillibilité sont réfutés par lui-même; car, dans plus d'un endroit, il approuve qu'on doute de la vérité de ses assertions; et ceux qui ont avancé que tous ses écrits avaient la sanction de l'Eglise, sont en opposition avec la déclaration formelle de Célestin Ier et d'Innocent XII. (*Voy.* Sadolet, Célestin Ier.) C'est aussi une exagération blâmable de dire que saint Augustin a été le plus illustre et le plus savant des Pères de l'Eglise. Il est sûr qu'il n'était pas fort habile dans les langues, et qu'il avait moins lu les anciens que saint Jérôme, saint Basile et d'autres Pères. Il n'avait ni la pureté de langage, ni l'élégance, ni l'énergie de Tertullien, de saint Cyprien, de saint Jérôme, etc. Il a certainement illustré l'Eglise, mais Athanase, martyr de la divinité de Jésus-Christ; Chrysostome, le plus éloquent des Pères grecs; Léon, aussi grand pontife que grand homme, écrivain solide, judicieux, plein de dignité et de grâces, etc., lui ont fait autant d'honneur que Augustin. Berti, dans la *Vie* de ce Père, lui attribue la composition du *Te Deum*, conjointement avec saint Ambroise, cantique admirable, dont le célèbre Atterbury mettait l'énergique simplicité au-dessus de toutes les fleurs de la poésie et de la rhétorique. *Voy.* Ambroise. — L'édition aujourd'hui la plus estimée, comme la meilleure et la plus complète des Œuvres de saint Augustin, est celle qu'en a publiée M. l'abbé Migne, Paris 1841 - 1842, sous ce titre : *Sancti Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi,* opera omnia, *post Lovaniensium Theologorum recensionem, castigata denuo ad manuscriptos codices Gallicos, Vaticanos, Belgicos, etc., necnon ad editiones antiquiores et castigatiores, opera et studio monachorum ordinis S. Benedicti e congregatione S. Mauri. Editio novissima, emendata et auctior*, 15 vol. in-4°. Les *Œuvres de saint Césaire et de saint Prosper* s'y trouvent incluses. A ces 15 volumes, il faut ajouter un volume de supplément qui a paru en 1849, sous ce titre : *Ad opera sancti Augustini Hipponensis episcopi Supplementum complectens celeberrimas criticorum et censorum sancti doctoris in ejus opera Disquisitiones, necnon ipsius sancti Augustini Opuscula a variis anecdotorum collectoribus, nempe Amadutio, Maio, Mingarelli, Fontani, e tenebris eruta. Accedit variantium lectionum in sancti Patris sermones sive genuinos sive suppositilios, novissima collectio quam e variis mss. eruerunt doctissimi A.-B. Caillau et B. Saint-Yves*, tomus unicus, pet. in-4°. Ces seize volumes font partie du Cours complet de Patrologie, publié par le même éditeur.

AUGUSTIN ou AUSTIN (saint), premier archevêque de Cantorbéry, fut envoyé par saint Grégoire le Grand, en 596, prêcher le christianisme en Angleterre, qui le regarde comme son apôtre. Ce pontife lui associa, pour cette mission, quelques bénédictins du monastère de Saint-André de Rome, dont il était prieur. Augustin convertit l'année d'après Ethelbert, roi de Kent, qui lui donna un établissement à Cantorbéry. Il passa ensuite en France pour y être consacré évêque, et conférer sur divers articles avec les prélats de ce royaume. A son retour il baptisa plus de dix mille personnes, le jour de Noël. Le christianisme se répandant de plus en plus, le pape établit plusieurs nouveaux évêchés, dont il le fit métropolitain, avec l'usage du *pallium*. La rapidité de ses conversions était non-seulement l'effet du zèle du saint missionnaire et du spectacle de ses vertus, mais encore celui de merveilles que Dieu opérait par son ministère. Le bruit s'en répandait dans toute l'Europe : et saint Grégoire lui donna à cette occasion des avis d'autant plus remarquables, qu'ils servent à constater la notoriété et la certitude de ces merveilles. « Prenez garde, lui disait-il, de « tomber dans l'orgueil et la vaine gloire, à « l'occasion des miracles et des dons célestes « que Dieu fait éclater au milieu de la nation qu'il a choisie. Parmi les choses que « vous faites à l'extérieur, ayez soin de « vous juger vous-même intérieurement. « Tâchez de bien comprendre ce que vous « êtes personnellement, et quelle est l'excellence de la grâce accordée à un peuple, « pour la conversion duquel vous avez reçu « le pouvoir de faire des miracles. Ayez toujours devant les yeux les fautes que vous

« pouvez avoir commises par paroles ou par « actions, afin que le souvenir de vos infidélités étouffe les mouvements d'orgueil « qui voudraient s'élever dans votre cœur. « Au reste, vous devez vous persuader que « le don des miracles que vous recevez ou « que vous avez déjà reçu est une faveur « accordée non à vous, mais à ceux dont « Dieu veut le salut. » Quelques écrivains protestants, tel que Rapin de Thoiras, ont cru que leur haine contre la religion catholique les dispensait d'être justes envers celui qui l'avait établie en Angleterre. Ils ont parlé d'Augustin d'une manière injurieuse : ils ont calomnié son caractère, ses actions et ses vues. Mais laissant à part ses lumières et ses vertus, il a pour lui les faits qui feront son éloge au jugement même de la philosophie. « On ne peut qu'avoir la plus haute « idée de saint Augustin et de ses coopéra« teurs, dit un historien moderne, lorsqu'on « examine le merveilleux changement qu'ils « opérèrent en Angleterre. Avant l'arrivée « des saints missionnaires, les Anglais « étaient livrés à toutes sortes de vices, et « plongés dans la plus grossière ignorance. « Ce qui prouve surtout cette ignorance, c'est « que quand ils débarquèrent dans la Bre« tagne, ils ne connaissaient point l'usage « des lettres, et tout le progrès qu'ils firent « dans les sciences jusqu'au temps de saint « Augustin se borna à emprunter l'alpha« bet des Irlandais. Les Northumbres, selon « Guillaume de Malmesbury, vendaient leurs « enfants comme esclaves, inhumanité « qu'on ne trouve point dans les nègres « d'aujourd'hui. Mais la lumière de l'Evan« gile n'eut pas plutôt brillé aux yeux de « ces peuples, qu'ils devinrent des hommes « nouveaux et de vrais disciples du Sau« veur. Frappés de la vie évangélique de « leurs apôtres, ils se portèrent avec ardeur « à l'imitation de leur détachement du « monde et de leur zèle pour la pratique « des conseils. Les nobles et les princes bâ« tirent des églises et des monastères qu'ils « dotèrent richement. » On ignore l'année précise de la mort de saint Augustin. Il mourut le 26 mai, selon les uns, en 607 ; selon d'autres, en 614 ou 604. Warthon, dans son *Anglia sacra*, prouve cette dernière date par plusieurs autorités.

AUGUSTIN (Antoine), un des plus savants jurisconsultes et des plus illustres prélats de l'Espagne, fut successivement auditeur de rote, évêque d'Alise, puis de Lérida, et enfin archevêque de Tarragone. Il naquit à Saragosse, de parents illustres, l'an 1516, et mourut dans son siége archiépiscopal l'an 1586, à l'âge de 70 ans. Il se trouva au concile de Trente en 1562, et s'y distingua beaucoup. A l'âge de vingt-cinq ans, il fit paraître ses *Emendationum et opinionum juris civilis libri quatuor*, où, l'un des premiers, il fait servir les antiquités romaines à l'intelligence du *droit* de ce même peuple, aussi éclairé qu'ambitieux. Paul III, Jules III, Paul IV, et le roi d'Espagne Philippe II, l'honorèrent de leur estime et de leur confiance. « Jamais, dit un auteur, personne ne « fit paraître dans toute la conduite de sa « vie, plus d'intégrité, plus de constance et « plus de grandeur d'âme que cet illustre « archevêque. Il vivait dans une abstinence « et une chasteté exemplaires, et distribuait « ses biens aux pauvres avec tant de libé« ralité qu'après sa mort on ne trouva pas « dans ses coffres de quoi l'enterrer suivant « sa qualité. » Ses lumières égalaient ses vertus. Il nous reste de lui plusieurs ouvrages, dont on peut voir le catalogue à la fin de l'édition *De emendatione Gratiani*, in-8°, 1672, donnée par Baluze avec des notes : livre savant, profond et nécessaire aux jurisconsultes. L'édition originale de Tarragone, in-4°, 1587, est fort recherchée. On a de lui *Antiquæ collectiones decretalium*, Paris, 1621, in-fol., avec des notes estimées ; cinq livres *des Constitutions de l'église de Tarragone*, en latin, imprimées dans cette ville, chez Mey, en 1580, in-4° : cette édition est fort recherchée ; *Canones pœnitentiales*, imprimé chez le même, deux ans après, in-4° : ce livre est rare ; ses Dialogues sur les médailles, Tarragone, 1587, in-4°, en espagnol, le sont encore davantage. Il y en a plusieurs traductions italiennes, in-4° et in-f°., et une latine, 1617, in-fol. Il faut prendre la traduction italienne in-4° pour avoir les médailles des dialogues de 3 à 8, parce qu'elles ne sont pas dans l'édition de 1587. Etienne Baluze en a donné une édition avec des notes : *Epitome juris pontificis*, tom. I, à Tarragone, 1587, tom. II et III, Rome, 1611, in-fol. ; *De propriis nominibus Pandectarum florentinarum*, Tarragone, 1578, in-fol., très-rare ; l'édition qui porte sur le titre *Barcinone*, 1592, est la même. Tous les savants de son temps ont rendu justice à son profond savoir, même ceux dont l'égoïsme et les prétentions pouvaient voir de mauvais œil la gloire dont il se couvrait. Vossius disait que c'était un des plus grands hommes du monde. Il admirait surtout les *notes* sur Festus. Celles qu'il fit sur Varron ne furent pas moins applaudies. « Vous excellez, lui écri« vait Paul Manuce, dans la belle littéra« ture, et si je suis quelque chose à l'égard « des autres, étant comparé à vous je ne « suis rien. » Le seul Fra-Paolo, moine vain et ambitieux, osa dire qu'il n'était pas versé dans l'histoire ecclésiastique : cet apostat en froc, qui travaillait alors à introduire le luthéranisme à Venise, voulait par là affaiblir la preuve que les écrits de l'illustre archevêque fournissaient contre les novateurs. André Schott a publié son *Eloge*, Anvers, 1586, qui a été inséré dans l'édition des *Dialogues*, avec des notes par Etienne Baluze. Augustin publia encore d'autres ouvrages, tous estimés.

AURE (sainte), ou AURÉE, de la race des Sarrasins en Espagne, se retira dans un monastère. Les Infidèles voulurent la tirer de ce saint lieu, et la faire renoncer au christianisme; mais ayant persévéré dans la foi, elle fut honorée de la couronne du martyre le 19 juillet 856, à Cordoue.

AURE (sainte), en latin *Aurea*, abbesse à Paris, sous Dagobert Ier. Saint Eloi, en 531, aidé des libéralités de ce prince, ayant fondé un monastère dans sa propre maison, près de l'église de Saint-Martin, lui donna Aure pour abbesse. Elle le gouverna pendant 33 ans avec sagesse et prudence; elle fut avertie de sa mort par une vision, et décéda le 4 octobre 666. De trois cents religieuses qui composaient sa communauté, environ soixante moururent le même jour qu'elle, enlevées par la peste. Elles furent enterrées avec leur abbesse dans le cimetière de l'église de Saint-Paul, laquelle alors était hors la ville. Mais cinq ans après, les reliques de sainte Aure y furent transférées. On les voyait encore dans ces derniers temps en l'église des Barnabites, la même que celle de Saint-Martin, et on les y exposait à la vénération des fidèles le jour de la fête de la sainte, et aux deux fêtes de saint Eloi. — Le Martyrologe romain fait mention, au 24 d'août, d'une sainte AURE, vierge et martyre à Ostie, où elle fut précipitée dans la mer une pierre au cou. Malgré cette précaution des persécuteurs, le flot rejeta son corps sur le rivage, où il fut recueilli par un personnage pieux, et enseveli honorablement.

AURÈLE (saint), évêque de Carthage en 388, fut lié d'une étroite amitié avec saint Augustin, de qui il reçut de sages avis sur la conduite qu'il devait tenir à l'égard des donatistes. Il montra un grand zèle pour ramener ces schismatiques au centre de l'unité; il assembla divers conciles pour discuter les difficultés qu'il proposait, et prit tous les moyens qui lui parurent les plus propres à rétablir la paix dans l'Eglise. Son zèle ne brilla pas avec moins d'éclat dans l'affaire des pélagiens. Il fut le premier qui condamna Célestius, disciple de Pélage; et cette condamnation se fit dans un concile tenu en 412. Quatre ans après, il condamna Pélage lui-même dans un autre concile. Il anathématisa la doctrine de cet hérésiarque, avant que saint Augustin se fût mis sur les rangs pour la combattre. Ce saint évêque mourut en 423. Saint Fulgence lui donne de grands éloges. Il est nommé sous le 20 juillet dans le calendrier d'Afrique, qui est du Ve siècle.

AURELIEN (saint), fut placé sur le siége d'Arles en 546. Il envoya demander au pape Vigile le *pallium* et la qualité de vicaire du saint-siége; des lettres de recommandation du roi Childebert sollicitaient la même grâce en sa faveur. Le pape l'accorda, et en conséquence lui donna le pouvoir de terminer, assisté d'un certain nombre d'évêques, les différends qui pourraient naître entre les prélats soumis à sa juridiction. « Mais si, ce « qu'à Dieu ne plaise, dit-il, il s'élève des « disputes sur la foi, ou s'il se présente quel- « que autre cause majeure, après avoir vé- « rifié les faits et dressé votre rapport, ré- « servez-en le jugement et la décision au « siége apostolique, car nous trouvons dans « les archives de l'Eglise romaine, que c'est « ainsi qu'en ont usé à l'égard de nos prédé- « cesseurs, ceux des vôtres qui ont été ho- « norés de la qualité de vicaires du saint- « siége. » Le saint évêque fit plusieurs établissements utiles et édifiants; il instruisit avec zèle et avec cette force que donne l'esprit de Dieu, le peuple et les rois, et donna une règle pleine de sagesse aux religieux d'un grand monastère qu'il avait fondé à Arles. Il mourut saintement le 12 avril l'an 553, comme le prouve, contre quelques historiens, une inscription découverte en 1308, sur son tombeau, dans l'église de Saint-Nizier de Lyon. Aurélien est un des évêques d'Occident qui furent le plus alarmés de ce que Vigile avait signé la condamnation des trois chapitres; ce pape lui écrivit une lettre pleine de modération et de raison pour le tranquilliser. *Voyez* VIGILE.

AURELIUS (CORNÉLIUS), né à Gouda en Hollande, chanoine régulier de Saint-Augustin, et précepteur d'Erasme, fut honoré par l'empereur Maximilien Ier de la couronne de poëte. Son disciple devint plus célèbre que lui. Aurélius est auteur de deux traités, l'un intitulé *Defensio gloriæ batavinæ*, et l'autre, *Elucidarium variarum quæstionum super batavina regione*. Bonaventure Vulcanius publia, depuis, ces deux traités sous le titre *De situ et laudibus Bataviæ*. On ne sait point en quelle année il mourut; on croit qu'il vivait encore en 1520.

AURIBEAU (l'abbé PIERRE HESMIVY D'). *Voyez* HESMIVY D'AURIBEAU.

AURIFICUS ou ORIFICUS BONFILIUS (NICOLAS), carme de Sienne, a laissé divers ouvrages de morale et de piété. C'est lui qui a publié les œuvres de Thomas Waldensis. Il vivait encore l'an 1590, qui était le 60e de son âge. Sa principale production, *De antiquitate et cæremoniis missæ*, parut à Venise en 1572, in-8°.

AURIOL (BLAISE D'), natif de Castelnaudary, doyen de l'église de Pamiers, et professeur du droit canon à Toulouse. Il demanda à François Ier, en 1533, à son passage par cette ville, d'accorder à l'université le titre de noble, et aux professeurs le privilége de faire des chevaliers: ce prince le lui accorda. Pierre Daffis, docteur régent et comte ès-lois, titre qu'on donnait aux docteurs qui avaient régenté 20 ans, mit à Blaise d'Auriol les éperons dorés, la chaîne d'or au cou et l'anneau au doigt, et fit un beau compliment au docteur-chevalier. Voltaire, d'après Bodin et René Herpin, prétend que des astrologues ayant prédit un nouveau déluge, Blaise d'Auriol, craignant de périr, fit faire une grande arche pour lui, ses parents et ses amis. Il mourut vers l'an 1540. Il se mêlait de poésie; nous connaissons sa *Départie d'Amours*, imprimée à la suite de la *Chasse d'Amours*, d'Octavien de Saint-Gelais, Paris, 1533, in-4°; *Les joies et douleurs de Notre-Dame*, en vers et en prose, Toulouse, 1520, in-4°. Le premier ouvrage est fait d'après les poésies de Charles, duc d'Orléans, père de Louis XII, dont le manuscrit est à la bibliothèque du roi de France. On a encore d'Auriol quelques ouvrages de jurisprudence, peu connus aujourd'hui; mais

le nom de l'auteur est toujours en vénération dans l'université de Toulouse. Il fut aussi auteur d'un écrit intitulé: *Interpretatio de capite, de rescriptione in antiquis.*

AUROGALLUS (Matthieu), natif de Bohème, professeur des langues dans l'académie de Wittenberg, mourut en 1543. Il publia une *Grammaire hébraïque et chaldaïque*, à Bâle, 1539, in-8°, et une *Géographie de la terre sainte.* Il avait travaillé à la version de la Bible allemande donnée par Luther.

AUSONE (saint), premier évêque d'Angoulême, prêcha l'Evangile dans le territoire d'Angoulême, lorsque l'idolâtrie y régnait encore. Ayant converti un grand nombre de païens, il se fixa parmi eux pour continuer de travailler à leur sanctification. Il eut le bonheur de répandre son sang pour la gloire de Jésus-Christ. On dit qu'il eut la tête tranchée par l'ordre des magistrats du lieu, ou par celui du chef des barbares qui s'étaient jetés sur les Gaules. Les reliques de saint Ausone furent brûlées par les huguenots en 1568.

AUSPICE (saint), évêque de Toul dans le v° siècle, était, selon saint Sidonius Apollinaris (*lib.* IV, *ep.* 17), l'un des plus illustres prélats des Gaules. Sa science profonde, son éloquence, sa foi, ses œuvres, tout le rendait extrêmement recommandable. Le comte Arbogaste ayant demandé à saint Sidonius quelques explications des livres saints, celui-ci le renvoya à saint Loup, de Troyes, ou à saint Auspice, de Toul, comme à des prélats plus capables que lui de satisfaire à sa demande. On pense qu'il mourut l'an 488. On trouve son nom au 8° jour de juillet, dans le Martyrologe de Baronius, et dans celui de du Saussai. On a de lui une *Lettre* en vers, adressée au comte Arbogaste, alors gouverneur de Trèves, et depuis, selon quelques auteurs, évêque de Chartres. Elle se trouve dans la collection de Duchesne, tom. Ier. Il y a une lettre de saint Sidonius à saint Auspice, pour lui recommander un nommé *Pierre;* elle est la 10° ou la 11° du livre des Lettres de Sidonius; mais Baronius croit qu'il s'agit là d'un autre saint Auspice.

AUSTREGESILE (saint), vulgairement appelé *saint Oustrille*, archevêque de Bourges, né en cette ville l'an 551, mourut en 624, après avoir gouverné saintement son église pendant 12 ans. Avant que d'embrasser l'état ecclésiastique, il répondit à ses parents, qui voulaient le marier: « Si j'avais une « bonne femme, je craindrais de la perdre; « si j'en avais une mauvaise, je craindrais « de ne pouvoir m'en défaire. » Le roi Gontran le respectait comme son père, et avait souvent recours à ses lumières. Un nommé Bettelin, qui avait détourné les finances du roi, en rejeta le crime sur ce saint. Celui-ci soutint son innocence. Le prince ne pouvant éclaircir l'affaire, en remit la décision à ce que l'on appelait dans ce temps-là le *jugement de Dieu*; mais le jour même où ce jugement devait avoir lieu, Bettelin tomba de cheval, et mourut misérablement, ce qui fut regardé généralement comme un effet de la vengeance divine, qui voulait épargner au saint prélat cette épreuve judiciaire. Sa Vie, écrite par un auteur contemporain, a été publiée par Mabillon et par les Bollandistes.

AUSTREMOINE (saint), en latin *Stremonius* ou *Strymonius*, l'un des sept missionnaires envoyés dans les Gaules par l'église de Rome, vers l'an 250, fonda l'église de Clermont en Auvergne, et mourut en paix, après avoir opéré plusieurs conversions. Le détail de ses actions nous est inconnu; Mabillon a publié avec des remarques l'histoire de la translation des reliques de saint Austremoine à Mauzac.

AUTHIER DE SISGAU (Christophe d'), né à Marseille en 1609, bénédictin de l'abbaye de Saint-Victor, dans la même ville, institua, à l'âge de 23 ans, en 1632, la congrégation des *prêtres du saint sacrement*, pour les missions et la direction des séminaires. Authier fut fait évêque de Bethléem en 1651. Il gouverna son institut, confirmé en 1647 par Innocent X, jusqu'à sa mort, arrivée à Valence en 1667. Borely, prêtre de sa congrégation, a écrit sa Vie, Lyon, 1703, in-12, qui est un tableau des principales vertus religieuses et sacerdotales.

AUTPERT ou AUSBERT, nommé aussi *Ambroise*, natif de Provence, bénédictin, abbé de Saint Vincent de Voltorne dans l'Abruzze, fit sur les Psaumes, le Cantique des cantiques et l'Apocalypse, des *Commentaires* qu'on trouve dans la Bibliothèque des Pères, et dans la Collection de Martenne. Il mourut en 778. Il demanda au pape l'approbation de ses ouvrages, persuadé que rien n'était plus propre à constater l'orthodoxie d'un ouvrage, que le jugement du chef de l'Eglise.

AUTREY (Henri-Jean-Baptiste Fabry de Moncault, comte d'), petit-fils du garde des sceaux Fleuriau d'Armenonville, et fils du colonel du régiment de la Sarre infanterie, naquit à Paris en 1723, et embrassa la carrière militaire. En peu de temps il devint chef de la seconde brigade des chevau-légers de Bretagne. Il mourut à Paris en 1777, après avoir publié plusieurs ouvrages anonymes en faveur de la religion. Ce sont: *L'Antiquité justifiée*, ou *Réfutation d'un livre qui a pour titre: l'Antiquité dévoilée par ses usages*, Paris, 1766, in-12. L'auteur s'attache à prouver dans cet écrit que la révélation doit recevoir une nouvelle sanction du système établi dans l'ouvrage qu'il réfute; *Le Pyrrhonisme raisonnable*, ou *Méthode nouvelle proposée aux incrédules, par l'abbé* ***, La Haye (Paris), 1761, in-12, attribué à tort au vicomte Alès de Corbet; *Les Quakers à leur frère V* ***, *Lettres plus philosophiques que... sur sa religion et ses livres*, Londres et Paris, 1768, in-8°.

* AUXENCE, arien, de Cappadoce, intrus dans le siége de Milan par l'empereur Constance, fut condamné dans un concile de 93 évêques, à Rome, en 372. Il était né plutôt pour être homme d'affaires qu'évêque. Il ne savait pas le latin, et ne connaissait

que l'intrigue. Il posséda pourtant cet évêché jusqu'en 374, année de sa mort. — Il ne faut pas le confondre avec AUXENCE, surnommé *le Jeune*, qui voulut disputer, vers l'an 385, le siége de Milan à saint Ambroise, et que les ariens reconnurent pour évêque. On voit dans les écrits de saint Ambroise un beau sermon que ce saint docteur fit contre cet usurpateur.

AUXILIUS, prêtre du XIe siècle, ordonné par le pape Formose, publia en 907 trois *Traités* contre le pape Sergius III, pour soutenir la validité des ordinations faites par Formose. Deux de ces traités sont dans le *Traité des ordinations*, du P. Morin. Ils sont écrits avec beaucoup de fermeté et de liberté. L'auteur y démontre la validité des ordinations faites par des évêques illégitimes, pourvu cependant qu'ils soient véritablement évêques ; que Formose, pour avoir été transféré d'un siége sur un autre, ne laisse pas d'être évêque légitime. Le P. Mabillon les a fait imprimer tous trois dans ses *Analectes*, in-fol.

AVALON (IRÉNÉE D'), né en Bourgogne, entra chez les capucins, et travailla avec beaucoup de zèle et de succès à la conversion des calvinistes. Outre un livre apologétique en faveur des seigneurs de Passade, de Mazel, et autres gentilshommes qui abjurèrent leurs erreurs entre ses mains, il a publié *Libri tres controversiarum contra calvinistas, huguenotos et anabaptistas*, Lyon, 1628, 3 vol. in-4°. Le titre montre assez qu'on mettait alors quelque différence entre les huguenots et les calvinistes, mais il n'est pas facile de dire en quoi elle consistait, parce que la véritable origine du mot *huguenot* n'est pas bien connue, malgré tout ce que les érudits ont écrit sur ce sujet.

AVANCINUS (NICOLAS), jésuite, originaire du Tyrol, enseigna la rhétorique, la morale et la philosophie à Gratz, puis devint professeur de théologie morale et scolastique à Vienne. Avancinus a laissé un assez grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Imperium Romano-Germanicum, sive Elogia L. Cæsarum Germanorum*, Vienne, 1663, in-4°; *Via et doctrina Jesu Christi*, Vienne, 1667, 1674, in-12; trad. en français, Paris, 1713; *Poesis lyrica*, Vienne, 1670; Amsterdam, 1711; *Poesis dramatica*, p. I-IV, Cologne, 1675-1679.

AVANZI (JEAN-MARIE), né à Rovigo en 1569, se fit admirer à Ferrare et à Rovigo par l'étendue de ses connaissances dans le droit. Son frère ayant été assassiné dans cette dernière ville, et lui-même ayant couru grand risque de l'être, il se retira à Padoue, où il mourut le 2 mars 1622. On a de lui en manuscrit *Consilia de rebus civilibus et criminalibus*, et une *Histoire ecclésiastique* depuis Luther. Le seul ouvrage dont jouisse le public est le poëme qu'il dédia à l'archiduc Ferdinand, depuis empereur, qui lui en témoigna hautement sa reconnaissance.

AVELLINO (saint ANDRÉ), né en 1521, à Castro-Nuovo, petite ville du royaume de Naples, embrassa la règle des Clercs réguliers, appelés Théatins, et se retira en 1556, dans leur maison de Naples, qui faisait l'édification de toute la ville; elle était encore animée de l'esprit et de la ferveur de saint Gaëtan, mort en 1547. Il quitta le nom de Lancelot, qu'il avait porté jusque-là, et prit celui d'André. Pour se mettre dans la sainte nécessité de devenir parfait, il fit deux vœux particuliers qu'on ne doit pas facilement permettre, d'après les règles de la prudence chrétienne, parce qu'ils peuvent devenir un principe de scrupules ou de transgressions, mais ils lui furent suggérés par un mouvement extraordinaire de la grâce. Le premier fut de combattre toujours sa propre volonté; le second, de faire tous les jours quelques progrès dans la vertu. Ce second vœu, qui n'est pas plus sans inconvénient que le premier, et qui semble présenter des vues, des calculs et des mesures que l'élan de la piété et de l'amour ne connaît pas, a reçu une espèce d'approbation dans l'oraison que l'Eglise récite le jour de sa fête. *Deus, qui in corde beati Andreæ confessoris tui per arduum quotidie in virtutibus proficiendi votum, admirabiles ad te ascensiones disposuisti.* Saint Charles Borromée avait pour lui une estime particulière, et lui demanda quelques sujets formés de sa main, pour fonder à Milan une maison de théatins. Epuisé de fatigues et cassé de vieillesse, il tomba d'apoplexie au pied de l'autel lorsqu'il commençait la messe. Il répéta trois fois ces paroles : *Introibo ad altare Dei*, et ne put aller plus loin. On lui administra les sacrements de l'eucharistie et de l'extrême-onction, qu'il reçut avec la plus tendre piété. Il expira le 10 novembre 1608, dans sa quatre-vingt-huitième année. On garde son corps à Naples dans l'église des Théatins de Saint-Paul. Il fut béatifié seize ans après sa mort. Clément XI le canonisa en 1712. La Sicile et la ville de Naples l'ont choisi pour un de leurs patrons. Il a laissé plusieurs ouvrages de piété qui ont été imprimés en 5 vol. in-4°, à Naples, 1733 et 1734.

AVENDANO (DIEGO D'), né à Ségovie, se fit jésuite à Lima au Pérou, il s'y consacra aux missions, fut deux fois recteur du collége de Lima, provincial, etc. On a de lui plusieurs ouvrages; le plus considérable est *Thesaurus Indicus pro regimine conscientiæ in iis quæ ad Indios spectant*, Anvers, 1668, 2 vol. in-fol.

AVESNES (FRANÇOIS D') né à Fleurance, dans le bas Armagnac, disciple du fanatique Simon Morin, se signala par des ouvrages pleins d'extravagances. Il y prédit l'arrivée du dernier jugement, le renouvellement du monde. Il l'annonce aux pontifes et aux rois; et il l'annonce en homme qui n'a plus de tête. Ses ouvrages les plus singuliers sont : *Les huit béatitudes des deux cardinaux* (Richelieu et Mazarin) *confrontées à celles de J.-C.; La Phiole de l'ire de Dieu, versée sur le siége du dragon et de la bête, par l'ange et le verbe de l'Apocalypse; Factum de la sapience éternelle au parlement;* plusieurs autres ouvrages dans le même genre et le même

goût. On croit qu'il mourut avant son maître, en 1662. Il avait été emprisonné en 1651, et relâché l'année suivante.

AVIAU DU BOIS DE SANZAY (CHARLES-FRANÇOIS, comte D'), archevêque de Bordeaux, pair de France et officier de la Légion-d'Honneur, naquit le 7 août 1736, au château de Sanzay, d'une famille noble du Poitou. Il était vicaire général en 1790, lorsque Lefranc de Pompignan, archevêque de Vienne, voulant désormais vivre dans la retraite, se démit de son siége, en le désignant à Louis XVI pour son successeur. Mandé à Paris, l'abbé de Sanzay s'y rendit à pied, et dès qu'il eut appris de la bouche du monarque le choix qu'on avait fait de lui, il s'y refusa par une sainte modestie. Il fallut des ordres réitérés pour le déterminer à accepter, et pendant le peu de temps qu'il put occuper le siége de Vienne, il donna l'exemple de toutes les vertus. En 1792, ce prélat quitta la France pour n'y rentrer qu'à l'époque du concordat, et, le 9 avril 1802, il fut promu à l'archevêché de Bordeaux où toutes ses vertus apostoliques brillèrent d'un nouvel éclat. De nombreux établissements furent formés par ses soins, tels que des séminaires et des maisons consacrés à la réforme des mœurs, et ces fondations absorbèrent sa fortune particulière. Il faisait à pied les courses pastorales de son diocèse, et sa charité, qui ne connaissait point de bornes, s'étendait indistinctement sur tous, sans acception de religion ou d'opinion politique. En 1811, lorsque Napoléon convoqua à Paris les évêques de France, espérant leur faire approuver et confirmer les violences qu'il exerçait contre le pape, l'archevêque de Bordeaux défendit les droits du saint-siége avec une sainte liberté. Des évêques qui avaient tenu le même langage furent emprisonnés et persécutés; toutefois Mgr d'Aviau fut laissé tranquille. A l'époque de la Restauration, au moment où le duc d'Angoulême se disposait à entrer à Bordeaux, le vénérable prélat se rendit au-devant du prince, et il prêta, le premier, entre ses mains, le serment d'obéissance. Il accompagna ensuite le duc à la cathédrale, où un *Te Deum* fut chanté en action de grâces. M. de Sanzay continua encore pendant douze ans sa carrière de bienfaisance, et mourut à Bordeaux à l'âge de 90 ans, le 11 juillet 1826. Comme saint Augustin, il mourut sans faire de testament, parce qu'il ne laissa pas de quoi en faire un. Il avait demandé que son cœur fût déposé dans l'église de Saint-Hilaire à Poitiers, et cette disposition fut exécutée le 27 janvier 1827. On trouve dans le *Mémorial catholique*, n^os^ de mai et de juin 1827, des *Lettres* écrites par le prélat au sujet des discussions sur l'ultramontanisme et le gallicanisme. Mgr d'Aviau a laissé en outre : un écrit *sur le prêt à intérêt du commerce*, Lyon, 1799; *Mélanie et Lucette*, ou *Les avantages de l'éducation religieuse, ouvrage utile aux jeunes personnes de l'un et de l'autre sexe*, Poitiers, 1811, in-12; nouvelle édition, Tours et Paris, 1823, in-18. — Il a paru une *Histoire de Mgr d'Aviau du Bois de Sanzay, successivement archevêque de Vienne et de Bordeaux*, par M. l'abbé Lyonnet, 2 vol. in-8°.

AVILA (JEAN D'), né à Almodovar del Campo, bourg de l'archevêché de Tolède, vers l'an 1500, fut surnommé l'*Apôtre de l'Andalousie*. Dominique Solo fut son maître de philosophie à Alcala. Après la mort de ses parents, il distribua tous ses biens aux pauvres. Il exerça le ministère de la prédication avec tant de zèle, qu'il opéra des conversions sans nombre. François de Borgia et Jean de Dieu lui durent la leur. Sainte Thérèse lui fut aussi redevable d'avoir décidé sa vocation. « On peut le regarder, dit « un hagiographe, comme le père de tant de « saints qui parurent en Espagne, dans le « XVIe siècle. Il mérita par sa doctrine, par « son zèle et par ses autres vertus, d'être « l'édification, le soutien et l'oracle de l'É- « glise. C'était un génie universel, un di- « recteur éclairé, un prédicateur célèbre, « un homme révéré de toute l'Espagne, « connu de tout l'univers chrétien, un « homme enfin dont la réputation était par- « venue à un point que les princes se sou- « mettaient à ses décisions, et que les sa- « vants lui demandaient le secours de ses « lumières. » D'Avila passa les 17 dernières années de sa vie dans des infirmités continuelles et les douleurs les plus aiguës; il s'écriait souvent : *Seigneur, augmentez mes douleurs, mais augmentez aussi ma patience.* Il mourut le 10 mai 1569. On a de lui des *Lettres spirituelles* et des *Traités de piété*, traduits en français par Arnauld d'Andilly. Martin Ruiz a publié sa *Vie et ses OEuvres*, Madrid, 2 vol. in-4°.

AVILA (SANCHE D') ainsi appelé de la ville de ce nom, en Espagne, qui fut son berceau, l'an 1546, sortit d'une famille distinguée. Sa naissance l'illustra moins que sa science et ses prédications, qui eurent un grand succès. Il fut confesseur de sainte Thérèse. On lui donna l'évêché de Murcie ou de Carthagène, puis celui de Siguenza, et enfin de Placentia, où il mourut le 6 décembre 1625. Il a laissé des *Sermons*, des *Traités de piété* et les *Vies* de saint Augustin et de saint Thomas.

AVITUS (*Sextus Alcimus*), neveu de l'empereur Avitus, fut élevé sur le siége de Vienne (en Dauphiné), après la mort de saint Mamert. Son éminente vertu le fit respecter par Clovis, roi de France, et par Gondebaud, roi de Bourgogne, quoique le premier fût encore idolâtre, et que le second fût infecté de l'hérésie arienne. Ayant eu une conférence à Lyon avec les évêques ariens, il les confondit et les réduisit au silence. Le roi de Bourgogne, qui était présent, fut si frappé du triomphe de la foi catholique, qu'il l'aurait embrassée, s'il n'eût craint de choquer ses sujets. Sigismond, fils et successeur de Gondebaud, fut plus courageux que son père; il se rendit aux sollicitations de saint Avit qui le pressait d'abjurer l'arianisme. Lorsque ce prince eut trempé ses mains dans le sang de Sigeric,

son fils, que sa belle-mère avait accusé d'un crime supposé, Avitus lui fit sentir toute l'indignité de sa conduite, et lui inspira des sentiments de pénitence. Il présida, en 517, au célèbre concile d'Epaone, où l'on fit quarante canons de discipline; puis à celui de Lyon, en 525. Il se plaignit au nom de toute l'Église des Gaules, de ce que le concile de Palme s'était mêlé de juger le pape Symmaque, et dit : « Comme Dieu nous ordonne « d'être soumis aux puissances de la terre, « aussi n'est-il pas aisé de comprendre comment le supérieur peut être jugé par les « inférieurs, et principalement le chef de « l'Eglise. » Il mourut l'an 525, en odeur de sainteté. Il est nommé, le 5 février, dans le Martyrologe romain. On l'honore le 20 d'août, dans l'église collégiale de Notre-Dame de Vienne, où il fut enterré. Ses *ouvrages* ont été publiés à Paris, in-8°, en 1643, avec des notes, par le P. Sirmond. Son style est embrouillé, et défiguré par des pointes. Cependant la manière serrée avec laquelle il presse les ariens dans quelques-unes de ses lettres, doit nous faire regretter les autres ouvrages qu'il avait composés contre ces hérétiques.

AVOGADRO. C'est le nom d'une famille très-ancienne de Lombardie, qui dès le XIIe siècle était chargée des affaires contentieuses du clergé, et c'est ce qui la fit appeler *Avogadro*, car ce mot signifie avocat. Elle a produit plusieurs prélats et personnages distingués, entre autres : Philippe Avogadro, de Carisio, compagnon de saint Dominique, béatifié dans le XIIIe siècle; les deux évêques de Verceil, Martin de Quaregna et Rainier de Valdengo, qui vivaient au commencement du XIVe siècle. Ce dernier combattit les Gazzari, sectaires qui admettaient la communauté des biens et des femmes, et avaient pour chef Dulcin; ils furent complétement dispersés par les troupes épiscopales, près de Triveri, dans les Alpes Graïes. M. de Grégory croit que c'est à l'un de ces deux évêques qu'appartenait le précieux manuscrit *De Imitatione Christi*, qu'il a publié chez Firm. Didot en 1833.

AVOND (JACQUES), originaire de Die (Dauphiné), d'après Goujet et Chalvet. Tout ce qu'on sait de lui, c'est que, né dans la religion réformée, et ayant embrassé le culte romain, il prit l'état ecclésiastique, et défendit le célibat des prêtres, dans un ouvrage intitulé : *Poëme à l'honneur du sacré vœu de virginité et de continence*, etc., Grenoble, 1651, in-4°. Goujet convient que cet ouvrage prouve plus de zèle que de talent.

AVRIL (le P. PHILIPPE), jésuite français, occupait en 1684 les chaires de philosophie et de mathématiques au collége de Louis-le-Grand à Paris. Le P. Verbiest ayant demandé de nouveaux sujets pour les missions de la Chine, le P. Avril fut désigné pour s'y rendre par la Tartarie, avec la tâche d'étudier les obstacles que pourrait présenter cet itinéraire, qui n'avait encore été suivi par aucun Européen. Il fut rejoint à Marseille par un de ses frères, résolu à affronter les mêmes dangers, et tous deux se rendirent à Rome, d'où ils allèrent s'embarquer à Livourne, le 13 janvier 1685, sur un bâtiment français destiné pour Alexandrette. Ils gagnèrent ensuite Alep dans la compagnie de quelques marchands. Le supérieur des missions de l'Asie retint son frère dans cette ville, et le P. Avril fut envoyé lui-même dans le Curdistan, puis dans l'Arménie où il contribua beaucoup à fonder une mission à Erzeroum. Après y être resté huit mois, partageant son temps entre ses devoirs et l'étude du turc et de l'arménien, le P. Avril entreprit de traverser la Perse et la Tartarie. Mais, arrêté par le gouverneur d'Astrakan, il obtint avec peine un passeport pour Moscou, d'où il pensait pouvoir passer en Chine avec une caravane de marchands, persuadé que le gouvernement russe, instruit des motifs de son voyage, n'y mettrait aucun obstacle; mais il lui fut enjoint de se rendre en Pologne. De nouvelles et actives démarches pour modifier les dispositions du gouvernement russe furent sans résultat, et le prince Jablonowsky, grand général de la diète, lui facilita les moyens de se rendre à Constantinople par la Moldavie. Malade alors d'une affection de poitrine qui résistait aux efforts des médecins, il revint en France (septembre 1690), où il publia : *Voyage en divers états d'Europe et d'Asie*, Paris, 1692, in-4°, avec cartes et figures; Utrecht, 1693, in-12; on y trouve des particularités intéressantes. Le P. Avril y promettait une *Histoire de la Moscovie*, mais il ne paraît pas avoir survécu longtemps à la publication de son Voyage, et l'état de sa santé ne lui aura sans doute pas permis de remplir sa promesse.

AVRILLON (JEAN-BAPTISTE-ELIE), né à Paris en 1652, minime distingué par ses sermons et sa piété, mourut à Paris en 1729, âgé de 78 ans. On a de lui plusieurs ouvrages. Les principaux sont : *Méditations et sentiments sur la sainte communion*, in-12 ; *Retraite de dix jours pour tous les états*, in-12; *Conduite pour passer saintement le temps de l'Avent*, in-12 ; — *pour passer saintement le temps du Carême*, in-12 ; — *pour passer saintement les octaves de la Pentecôte, du Saint-Sacrement et de l'Assomption*, in-12 ; *Commentaire affectif sur le psaume Miserere, pour servir de préparation à la mort*, in-12 ; *L'année affective*, ou *Sentiments sur l'amour divin, tirés du Cantique des cantiques*, in-12 ; *Réflexions théologiques, morales et affectives sur les attributs de Dieu*, in-12 ; *Commentaire affectif sur le grand précepte de l'amour de Dieu*, in-12 ; *Réflexions pratiques sur la divine enfance de Jésus-Christ*, in-12 ; *Sentiments d'un solitaire en retraite pendant l'octave du Saint-Sacrement*, in-24 ; *Traité de l'amour de Dieu à l'égard des hommes, et de l'amour du prochain*, in-12 ; *Pensées sur divers sujets de morale*, in-12. Tous ces ouvrages sont très-estimés par les hommes versés dans les voies spirituelles et dans la connaissance des cœurs. Ils sont écrits avec beaucoup d'onction, d'une manière attachante et persuasive. Le style est clair, no-

ble et naturel. On a publié : *Esprit du R. P. Avrillon, pour passer saintement l'Avent, le Carême, la Pentecôte, la Fête-Dieu et l'Assomption*, précédé d'une Notice sur sa Vie, par J.-F.-H. Oudoul, in-18.

AVRILLOT (Barbe). *Voy.* Acarie.

AYBERT (saint), moine bénédictin du monastère de Saint-Crépin dans le Hainaut, né en 1060 au diocèse de Tournai, fut ordonné prêtre par Burchard, évêque de Cambrai, avec un pouvoir particulier d'administrer dans sa cellule les sacrements de pénitence et d'eucharistie ; pouvoir qui lui fut confirmé par Paschal II et Innocent II. Cependant il renvoyait les pénitents à leurs évêques, à moins qu'ils n'eussent quelque répugnance à se confesser à eux. Il disait tous les jours deux Messes, une pour les vivants, et l'autre pour les morts, et pratiquait de très-grandes austérités : son abstinence surtout passait pour une espèce de prodige. Il mourut le jour de Pâques de l'an 1140. Sa Vie a été écrite aussitôt après sa mort par l'archidiacre Robert, qui l'avait connu beaucoup. Elle a été publiée par Surius et Bollandus.

AYGULFE (saint), ou AYEUL, vulgairement saint AOUST, archevêque de Bourges, vers l'an 820, mourut le 22 mai 840. Théodulphe, évêque d'Orléans, lui donne de grands éloges et le titre de patriarche, dans la 42ᵉ Epître du 4ᵉ liv. de ses poésies. On bâtit sur son tombeau une église qui porte encore son nom, et qui est une paroisse de l'archiprêtré de Châteauroux.

AYLE ou AGILE (saint), fils d'Agnoald, l'un des principaux seigneurs de la cour de Childebert II, roi d'Austrasie, fut élevé dans l'abbaye de Luxeuil, où il embrassa la vie monastique. Sa piété et son zèle le firent choisir pour aller prêcher l'Evangile aux infidèles de delà des Vosges, jusqu'en Bavière. A son retour, il fut élu abbé de Rebais, où il mourut en 950. Sa Vie, écrite par un anonyme, a été publiée par Mabillon.

AYMAR. *Voy.* Vallemont.

AYMER DE LA CHEVALERIE (Henriette), fondatrice et première supérieure d'une pieuse congrégation, naquit le 27 août 1767, dans un château de la province du Poitou. Reçue chanoinesse dans l'ordre de Malte à 11 ans, elle entrait dans sa vingt-troisième année quand la révolution éclata. Emprisonnée pendant la terreur et condamnée à mort pour avoir caché un prêtre dans sa maison, elle parvint à échapper au supplice et sortit de prison après la mort de Robespierre. Des femmes pieuses s'étaient associées à Poitiers pour travailler aux bonnes œuvres, sans cependant quitter leur position dans le monde ; madame Aymer entra dans cette société au mois de mai 1795. Deux ans après elle conçut le projet d'une réunion de dames qui mèneraient la vie commune. Quoique bien jeune encore, elle fut choisie en juillet 1798 pour supérieure. Le 17 octobre 1800, la réunion des Dames fut autorisée par les grands vicaires de Poitiers, qui confirmèrent l'élection de madame Aymer. Elle se proposa d'établir dans son institut l'adoration perpétuelle et la dévotion aux cœurs de Jésus et de Marie ; de là le nom de la nouvelle association. Madame Aymer résolut aussi de se livrer à l'instruction de la jeunesse. Tout en dirigeant l'éducation des jeunes personnes de la classe aisée, elle instruisait gratuitement les jeunes filles pauvres. Plusieurs maisons furent successivement fondées par elle, et après la Restauration elle sollicita l'approbation du souverain pontife. Un décret d'approbation lui fut accordé le 10 janvier 1817, et le 17 novembre suivant le nouvel institut fut solennellement confirmé par une bulle. Déjà seize établissements témoignaient des progrès de la congrégation, lorsque madame Aymer éprouva une attaque d'apoplexie, suivie d'une paralysie du côté droit. Elle mourut le 23 novembre 1834. Elle était nièce de Mgr. Chabot, ancien évêque de Saint-Claude, qui, lorsqu'il fut nommé en 1802, évêque de Mende, s'empressa d'inviter Henriette Aymer à venir fonder une succursale dans cette ville, et cette maison, comme toutes les autres établies par elle, prospéra rapidement.

AYMON (Jean). *Voy.* Renaudot.

AYNÈS (François-David), né à Lyon, consacra toute sa vie à l'éducation de la jeunesse, ou à composer des livres à leur usage. Il fut quelque temps principal du collége de Villefranche, ensuite il revint à Lyon, où il publia successivement plusieurs ouvrages élémentaires jusqu'en 1811, où des agents de police vinrent se saisir de sa personne et de ses papiers, parmi lesquels se trouvaient un petit livre du *Chemin de la Croix*, un *Tite-Live* latin, et un livre de comptes, en grande partie en papier blanc. On lui laissa les deux derniers ; mais on lui enleva le *Chemin de la Croix*, qui lui eût été le plus utile, dit-il, dans la solitude de son cachot où on le tenait au secret. Pour se distraire cependant, il entreprit la traduction des narrations de Tite-Live, mais il lui fallait de l'encre ; il en fit avec du marc de café et la suie de son poêle. Quant au papier, il en trouva dans les feuillets de son *agenda*. Il était accusé d'avoir fait imprimer la correspondance du pape avec le gouvernement français, ainsi que le manifeste de la nation espagnole à l'Europe, et soupçonné d'avoir contribué à faire connaître en France la bulle d'excommunication du pape Pie VII contre l'empereur Napoléon. Sur ces soupçons et sur la simple déclaration d'un libraire étranger qui avoua qu'il lui avait envoyé la correspondance du pape, il avait été enlevé à sa famille et conduit à Paris dans la prison de la Force, d'où il ne sortit qu'après onze mois de la détention la plus rigoureuse, quoiqu'il n'y eût aucune preuve matérielle contre lui, et qu'il eût des amis puissants qui s'intéressaient à son élargissement. Encore ne put-il recouvrer entièrement la liberté. Il fut exilé à Avignon, où il éleva une maison d'éducation et ne rentra dans sa patrie qu'après la Restauration. Le pape lui envoya à cette époque son portrait

comme une marque de son estime. A l'époque même des cent-jours, il perdit l'usage de la parole tant il fut effrayé des événements qui se préparaient. Il est mort à la fin de décembre 1827 à l'âge de 61 ans. On lui doit : *Nouveau Dictionnaire universel de géographie ancienne et moderne*, Lyon, 1814, 3 vol. in-8° ; *Grammaire latine de Lhomond, disposée dans un ordre plus conforme aux principes de la langue française*, 16° édition, Lyon et Paris, 1827 ; *Grammaire française de Lhomond*, revue par Aynès, 14° édition, Lyon, 1828 ; *Grammaire française*, 3° édition in-12 ; quelques autres ouvrages élémentaires ; *Narrations choisies des histoires de Tite-Live, avec le texte en regard suivies d'une dissertation sur le passage du Rhône par Annibal*, Lyon, 1822, 2 vol. in-12. Il a donné de plus une édition du *Bréviaire romain*, 4 volumes ; du *Graduel* et de l'*Antiphonaire romain*, in-fol. et in-12. L'autorité ecclésiastique lui avait accordé sa confiance entière pour les améliorations à faire dans tous les ouvrages de liturgie de l'église de Lyon. C'est lui qui a fait les meilleures traductions des hymnes et des proses. Il avait aussi publié, après l'avoir refondue, la *Méthode du plain-chant* par La Feuillée, 1826, gros vol. in-12.

AZADE (saint), eunuque de Sapor II, roi de Perse, fut une des victimes de la cruelle persécution contre les chrétiens, ordonnée par ce prince en 341. Ce tyran ignorait que Azade était chrétien, ou bien il ne croyait pas qu'on oserait commencer l'exécution de son édit par les gens de son palais. Il fut si vivement touché de la mort d'Azade, qu'il estimait pour sa fidélité et sa vertu, qu'il publia un autre édit, par lequel il restreignait la persécution aux évêques, aux prêtres, aux moines et aux religieuses. Il y eut en cette occasion une multitude innombrable de martyrs de tout sexe et de tout âge, dont on ne sait pas les noms Sozomène en compte seize mille ; mais un ancien écrivain persan en fait monter le nombre jusqu'à deux cent mille. On ne cessa de massacrer les chrétiens depuis la sixième heure du vendredi saint, jusqu'au dimanche de la Pentecôte. « La croix, dit saint Maruthas, qui a écrit l'histoire de cette persécution, germa sur le bord des ruisseaux de sang. La vue de ce signe salutaire fit tressaillir de joie la sainte troupe des fidèles ; elle les remplit d'un nouveau courage qu'ils inspirèrent aux autres. Enivrés des eaux fécondes du divin amour, ils enfantèrent une race spirituelle digne de leur succéder. » Assemani a publié les actes de saint Azade et d'autres martyrs persans, durant cette persécution, dans le premier tome des *Acta mart. Orient.*

AZAEL, frère de Joab, était si léger à la course, qu'on le comparait aux chevreuils. Il fut tué par Abner vers l'an 1053 avant Jésus-Christ.

AZARIAS ou OSIAS, monta sur le trône de Juda après le meurtre de son père Amasias, l'an 810 avant Jésus-Christ. Il marcha contre les Philistins avec une armée de 300 mille hommes, et remporta de grands avantages sur eux. Il vainquit ensuite les Arabes et les Ammonites. Il fit abattre les murs de Geth, de Jamnie et d'Azot. Ses victoires lui enflèrent le cœur ; il voulut offrir de l'encens sur l'autel des parfums et s'attribuer les fonctions des prêtres, enfants d'Aaron. Il fut tout à coup couvert de lèpre. Cette maladie l'obligea de renoncer aux fonctions de la royauté, et de demeurer hors de la ville jusqu'à sa mort ; il pleura son péché et mourut l'an 759 avant Jésus-Christ. Il fut enterré dans les champs où étaient les tombeaux des rois, mais dans un endroit séparé, parce qu'il était lépreux. Josèphe dit que lorsque Azarias entreprit d'offrir l'encens dans le temple, on sentit un grand tremblement de terre, et que le temple s'étant ouvert par le haut, un rayon de lumière frappa le front du roi, et qu'aussitôt il fut couvert de lèpre. Il ajoute que le tremblement de terre fut si violent, qu'une partie de la montagne, qui est à l'occident de Jérusalem, se détacha et roula l'étendue de quatre stades, et que par là les jardins du roi furent endommagés par les terres qui y furent amoncelées.

AZARIAS, fils d'Obed, prophète, fut envoyé par le Seigneur au-devant d'Asa roi de Juda, qui venait de remporter une victoire signalée sur Zara, roi de Chus. Il l'exhorta à demeurer ferme dans le culte du vrai Dieu. Le discours du prophète fit tant d'impression sur le roi, qu'il fit exterminer tout ce qui restait d'idoles dans ses Etats. *II Paral.* xv.

AZARIAS, capitaine juif, à qui la garde de Jérusalem fut confiée, avec un autre capitaine nommé *Joseph*, par Judas Machabée. Ces deux officiers ayant appris l'heureux succès des armes de Judas, voulurent aussi rendre leur nom célèbre, en allant combattre les ennemis ; mais ils furent bien trompés dans leur attente, car ils furent vaincus par Gorgias près de Jamnia, et perdirent deux mille hommes pour avoir combattu sans ordre et sans cet esprit qui donne la victoire sur les ennemis de Dieu : aussi l'Ecriture sainte nous dit-elle qu'ils n'étaient pas du nombre de ceux par les mains desquels le Seigneur voulait opérer le salut d'Israël : *Ipsi non erant de semine virorum per quos salus facta est in Israel*. I Mach. v.

AZARIAS de Rubeis, rabbin d'Italie, auteur d'un livre hébreu intitulé : *La lumière des yeux*, imprimé à Mantoue en 1574, un vol. in-fol., dans lequel il discute plusieurs points d'histoire et de critique. Les livres des chrétiens qu'il connaissait beaucoup y sont souvent cités, et l'on y trouve une histoire de la version des Septante, d'après celle d'Aristée.

AZARIAS. *Voy.* ANANIAS.

AZE (Le rabbin), compila le Talmud de Babylone, l'an 500 ou 600, suivant le P. Morin.

AZEVEDO (IGNACE), jésuite, naquit à Porto en 1527. Nommé à l'âge de 26 ans

recteur du collége de Saint-Antoine, à Lisbonne, puis recteur des jésuites de Brague, il s'embarqua quelque temps après pour le Brésil, où il se livra sans relâche à la conversion des infidèles. De retour à Lisbonne, il sentit se réveiller tout son zèle pour la propagation de la foi, et fut choisi pour être chef d'une troupe de 39 missionnaires qui s'embarquèrent en 1570 pour la conversion des sauvages du Brésil. Souri, corsaire de Dieppe, s'étant rendu maître du navire qui les portait, les immola tous aux mânes de Calvin, dont il avait embrassé les dogmes. L'élégant auteur du *Theatrum crudelitatis* fait observer que les hérétiques, non contents d'une criminelle indifférence à l'égard de l'instruction des barbares, empêchaient encore, par des cruautés atroces, les catholiques de leur porter les lumières de la foi.

......Fluctusque sacro scelerata cruore,
Inficit, externis Christum ut procul arceat aris;
Scilicet ut genio quæ negligit ipsa nefando,
Per cædes adimat populis ea dona remotis.

Le Père de Beauvais, jésuite, a écrit la *Vie du P. Ignace Azévedo, l'histoire de son martyre et de celui de ses trente-neuf compagnons*, 1744, in-12. On y voit le décret du pape Benoît XIV, du 21 septembre 1742, qui prépara leur béatification. — Il ne faut pas le confondre avec Louis AZEVEDO, autre jésuite portugais, qui prêcha avec succès l'Evangile en Ethiopie, et mourut en 1634, âgé de 61 ans. Il a traduit en langue éthiopienne le Nouveau Testament et un catéchisme.

AZOR (JEAN), jésuite espagnol, professeur à Alcala et à Rome, mourut dans cette dernière ville en 1603. Il laissa des *Institutions morales* et d'autres ouvrages. Ces institutions jouissaient du suffrage de Bossuet, qui en recommande la lecture dans ses statuts synodaux. Clément VIII en a autorisé l'impression par un bref rapporté au commencement du premier volume. On en a fait différentes éditions à Rome, à Venise, à Cologne, à Lyon, etc.

AZPILCUETA (MARTIN), surnommé *le Navarre* (ou *Navarrais*), parce qu'il était né dans le royaume qui porte ce nom, fit ses études en France, à Cahors et à Toulouse. Devenu prêtre et chanoine régulier de Saint-Augustin, il enseigna la jurisprudence à Toulouse, à Salamanque et à Coïmbre, et était consulté de toutes parts, comme l'oracle du droit. Son ami Barthélemi Caranza, dominicain, archevêque de Tolède, ayant été mis à l'inquisition à Rome, sur des accusations d'hérésie, Navarre partit à 80 ans pour le défendre. Le pape le fit pénitencier. Il était d'une santé très-délicate, mangeait peu, et avait une si grande charité pour les pauvres, qu'il n'en rencontrait jamais sans leur donner l'aumône; on remarquait que sa mule s'arrêtait lorsqu'elle en voyait venir. Il mourut à Rome le 21 juin 1580, à 93 ans. Le recueil de ses ouvrages a été imprimé en 6 vol. in-fol. à Lyon, en 1597, et à Venise, 1602. On y trouve plus de savoir que de précision, mais partout d'excellents principes, une raison droite et saine. Il était oncle de saint François-Xavier, par sa sœur Marie Azpilcueta, mère du saint. Il voulut accompagner son neveu dans le voyage des Indes, et se consacrer à la conversion des infidèles; mais ce courage était au-dessus de ses forces. « J'aurais fini là mes jours, dit-il dans son Manuel, si Xavier, à cause de mon âge, ne m'eût jugé incapable des fatigues de sa mission, et s'il ne m'eût écrit, en partant, que je me consolasse de son absence par l'espérance de nous voir au ciel. »

AZZOLINI (DÉCIUS), né à Fermo dans la Marche d'Ancône, le 11 avril 1623, fut nommé cardinal-diacre par Innocent X le 2 mars 1654. La reine Christine, qui avait fixé son séjour à Rome, eut pour lui des attentions et une confiance extraordinaires. Alexandre VII l'avait donné à cette princesse pour régir ses affaires, fort dérangées par ses profusions et le peu d'exactitude qu'on avait à lui payer ses pensions. D'abord elle fut peu contente de cette précaution, mais elle en comprit ensuite la nécessité et la sagesse. Elle fit d'Azzolini son ami et son héritier; mais il ne jouit que 50 jours de cette succession. Il mourut à Rome en 1689, à 67 ans. Avant d'être cardinal, il avait été secrétaire des brefs *ad principes*, et s'était distingué tellement dans cet emploi par sa belle latinité, par la délicatesse et la sublimité de ses pensées, que Innocent X l'appelait l'*Aigle*. Il publia en italien des Règlements sur la tenue du conclave; ils furent dans la suite traduits en latin sous ce titre : *Aphorismi politici, quæ in conclavi observanda habeat cardinalis pontificium axioma ambiens, hujusque desideriis favens. Opus incomparabile ex italico in latinum translatum a Joachimo Henningio*, Osnabruck, 1691, in-4°. Muratori, dans sa Vie du poëte François Lemene, donne à Azzolini le titre d'excellent poëte, et une *Canzone* conservée par Crescimbeni, dans son *Histoire de la poésie vulgaire*, semble justifier cet éloge.

B

BAASA, fils d'Ahias, usurpa la couronne d'Israël après avoir tué Nadab, fils de Jéroboam, son roi, et exterminé toute la race de ce prince. Baasa déclara ensuite la guerre à Asa, roi de Juda, et se livra à toutes sortes de déréglements. Dieu lui envoya le prophète Jéhu pour le menacer de ses châtiments s'il ne se corrigeait pas; mais ce roi ne répondit aux reproches du prophète qu'en lui donnant la mort. Il mourut lui-même peu de temps après, et Dieu executa ses menaces contre la postérité de cet impie, par

le ministère de Zambri, qui en détruisit toute sa race. Ela son fils lui succéda l'an 930 avant J.-C.

BABIN (FRANÇOIS), né à Angers, d'un avocat, en 1651, chanoine, grand-vicaire et doyen de la faculté de théologie de cette ville, mort le 19 décembre 1734, à 83 ans, enseigna avec célébrité la théologie pendant 20 ans, se distingua par ses grandes lumières et ses vertus. Il fut le rédacteur des 18 premiers volumes de l'édition en gros caractères des *Conférences du diocèse d'Angers*, ouvrage fort estimé et fort répandu. La suite n'est point de lui. Le style de Babin est tel qu'il le faut pour ces sortes d'ouvrages : net, clair, méthodique, et ne sentant point la barbarie de l'école. Les continuateurs ne l'ont pas égalé; ils n'ont ni sa netteté ni sa précision. Les *Conférences d'Angers* renfermaient 28 vol. in-12, que l'on a réduits à 14, petit caractère, et auxquels on a ajouté depuis 5 vol. On en publia une édition en 24 vol. in-12, 1785, qui fut la plus estimée et la seule recherchée ; mais deux éditions faites vers 1829 à Besançon et à Paris, in-8° et in-12, ont rendu cet ouvrage plus commun. Babin publia, en 1679, une Relation de ce qui s'était passé dans l'université d'Angers au sujet du jansénisme. *Voy.* COTELLE DE LA BLANDINIÈRE.

BABINGTON (GERVAIS), évêque anglais du XVIe siècle, étudia à Cambridge, et fut successivement chapelain de Henri, comte de Pembroke, évêque de Landaff, en 1591, puis évêque d'Exeter et de Worcester, et mourut le 17 mai 1610. Ses œuvres, publiées en 1615, in-4°, réimprimées en 1637, in-fol., contiennent des *Remarques sur le Pentateuque*, une *Exposition du Symbole, des Commandements de Dieu et de l'Oraison dominicale ;* une *Conférence entre la faiblesse humaine et la religion*, et trois *Sermons*. Ces ouvrages, écrits dans le style pédantesque du temps, sont peu estimés au point de vue littéraire.

BABINOT (ALBERT), l'un des premiers disciples de Calvin, était né en Poitou ; il habitait Poitiers et y professait le droit dans l'université. Calvin étant venu dans cette ville, en 1536, y sema ses erreurs. Babinot les embrassa. Calvin séduisit aussi quelques autres docteurs de l'université, et plusieurs officiers du présidial, et Babinot fit la folie de quitter sa chaire, le seul moyen qu'il eût de subsister, pour aller prêcher de ville en ville la doctrine de son maître. Il se faisait appeler *le Bon homme*. On le nomma depuis *le Ministre*, parce que la salle dans laquelle il faisait, à Poitiers, ses leçons de droit, s'appelait la *Ministrerie*, et « de là est venu, dit Maimbourg, le nom de ministre qu'on donne aux pasteurs protestants ; étymologie néanmoins qu'on peut contester. » Babinot, voué à cette vie errante, mourut dans la misère. Pendant longtemps il fut, dit-on, obligé de vendre des caques de harengs pour subsister. Il est auteur d'un ouvrage intitulé *la Christiade*, recueil d'odes, sonnets et cantiques chrétiens, Poitiers, 1560; le tout infecté du poison des opinions nouvelles.

BABOLENUS (saint), ou BABOLEIN, moine de Saint-Colomban, fut le premier abbé de Saint-Maur-les-Fossés, monastère fondé en 638, par Blidégisile, archidiacre de Paris, à deux lieues de cette ville, dans une péninsule formée par la Marne. Saint Babolein y fit régner toutes les vertus religieuses qui le rendirent fort célèbre. S'étant joint à saint Fursi de Lagny, il rendit de grands services à tout le diocèse de Paris ; en quoi il fut merveilleusement secondé par l'évêque Audebert et par saint Landri son successeur. Il fonda plusieurs églises et plusieurs hôpitaux. Dans sa vieillesse il quitta le gouvernement de son monastère pour passer le reste de ses jours dans la retraite. Il mourut dans le VIIe siècle. On l'honore à Paris, le 26 juin.

BABYLAS (saint), évêque d'Antioche, fut mis dans les chaînes pour la foi de Jésus-Christ, sous l'empereur Dèce. Il mourut dans sa prison, et voulut être enterré avec ses fers. C'était un prélat plein de zèle. On dit qu'il défendit l'entrée de l'église à l'empereur Philippe, qui était monté sur le trône par le meurtre de Gordien, son bienfaiteur et son pupille. Quelques critiques prétendent que l'empereur auquel saint Babylas défendit l'entrée de l'église, était Dèce ; mais cela ne paraît guère vraisemblable. Il mourut l'an 251 de Jésus-Christ. Gallus César fit transporter les reliques de ce saint à Daphné, faubourg d'Antioche, afin de mettre par ce dépôt sacré un frein aux superstitions et au libertinage des Grecs. La chose arriva comme Gallus César l'avait désiré. L'idole d'Apollon, fameuse par les oracles qu'elle rendait, cessa tout à coup d'y donner des réponses. Julien l'Apostat ordonna dans la suite de reporter les reliques de Babylas dans la ville, afin que la langue de cet oracle se déliât. Il y réussit, mais ce ne fut que pour lui apprendre la vraie cause de ce silence, et immédiatement après, le feu du ciel écrasa cette idole et réduisit le temple en cendres. C'est saint Jean Chrysostome qui nous apprend ce fait dans son discours contre les Gentils, et dans la 4e homélie sur l'éloge de saint Paul. Il dit en avoir été témoin oculaire. Tous les anciens historiens chrétiens en font mention. Ammien Marcellin, quoique païen, n'ose pas en disconvenir (l. XXII). Il y a seulement dans sa relation quelque différence, qui marque plutôt son embarras que l'inexactitude des autres. Libanius, ce sophiste fameux et zélé païen, se plaignait au rapport de saint Jean Chrysostome, du silence d'Apollon à Daphné : mais il ajoutait que Julien l'avait délivré du voisinage d'un mort, qui l'incommodait. *Voy.* BALTUS.

BACCETTI (NICOLAS), né à Florence, entra dans l'ordre de Saint-Bernard, devint abbé de Sainte-Luce, et mourut en 1647, âgé de près de 80 ans. Nous avons de lui : *Historiæ Septimianæ lib.* VII, *cum notis Malachiæ d'Inguimbert*, Rome, 1724, in-fol. C'est l'histoire du monastère de la Miséricorde de Settimo, en Toscane, de l'ordre de Cîteaux ; *Dissertatio de jure historico.*

BACCHIARIUS, philosophe chrétien flo-

rissait au IVe siècle. On a de lui une lettre écrite à l'évêque Janarius, touchant l'incontinence d'un moine; cette lettre est très-bien écrite, et se trouve dans la *Bibliothèque des Pères*: on y voit autant de prudence que de zèle, autant de sévérité que de charité. Il y a plusieurs applications heureuses des cérémonies et histoires de l'Ancien Testament. On a encore de lui une apologie dans les *Anecdota* de Muratori. Gennade rapporte que Bacchiarius changeait souvent de demeure, pour être plus à Dieu et avoir moins d'attache pour ce monde, en réalisant sans cesse la sentence de saint Paul : *Non enim habemus hic manentem civitatem*. Eph. XIII.

BACCHILLE, évêque de Corinthe, sur la fin du IIe siècle, écrivit un traité touchant la célébration de la fête de Pâques, ensuite de la question qui s'émut de son temps sur ce sujet; ce fut sous le pontificat de saint Victor. Sa lettre était écrite au nom des évêques d'Achaïe; ce qui a fait croire qu'il assembla un synode pour l'éclaircissement de cette controverse.

BACCHINI (dom BENOIT), religieux du Mont-Cassin, né à San-Donino, dans le Parmesan, en 1651, se distingua par l'étendue de ses connaissances dans la théologie, l'histoire ecclésiastique et la littérature. Il s'adonna aussi à la prédication, et y eut des succès; mais sa santé délicate l'obligea d'y renoncer. Il apprit le grec et l'hébreu, pour s'en aider dans le dessein qu'il avait de se livrer à des recherches scientifiques. Ses principaux ouvrages sont : *Giornale de' letterati*, 9 vol. in-4°; *De sistrorum figuris ac differentia... ob sistri romani effigiem communicatam dissertatio*, Bologne, 1691, in-4°, et dans les Antiquités romaines de Grævius, tom. VI; *Anonymi dialogi tres : de constantia, de dignitate tuenda, de amore erga rempublicam*, Modène, 1691, in-12; *Dell' istoria del monastero di San Benedetto di Polirone, nello stato di Mantova, libri cinque*, Modène, 1696, in-4°; *De ecclesiasticæ hierarchiæ originibus dissertatio*, Modène, 1705, in-4°, ouvrage plein d'érudition, etc. Le marquis Scipion Maffei se glorifiait d'être disciple de Bacchini; mais il surpassa son maître. Bacchini mourut à Bologne en 1721.

BACHERIUS ou BAKER (PIERRE), né à Gand en 1517, entra chez les dominicains en 1538, étudia sous Soto, fut reçu docteur en théologie en 1548, se distingua comme professeur et comme prédicateur, et mourut en 1601, âgé de 84 ans. Il est auteur d'un ouvrage singulier, intitulé : *Jurgium conjugale contra reformatorum gentem*, 1585, in-4°. On a de lui en outre : *In missæ osores*, Gand, 1506; *De christianæ militiæ disciplina*, Louvain, 1562, réimprimé sous le titre de *Speculum militiæ christianæ*, Cologne, 1572; des *Homélies*, etc.

BACHOVIUS ou BACHOV (REINIER), né à Cologne en 1544, unit le négoce à l'étude des lettres, se fit luthérien et se retira à Leipzig. Il s'appliqua aux langues, à la jurisprudence et à la théologie, et composa quelques écrits dans ces deux derniers genres. Il fut obligé de quitter Leipzig pour avoir abandonné le luthéranisme et embrassé le calvinisme. Bachovius se retira à Heidelberg, où il exerça divers emplois Il mourut en cette ville en 1614. — Il eut un fils qui fut professeur en droit à l'université de Heidelberg, et publia quelques ouvrages de jurisprudence.

BACHUSIUS ou BACHUISEN (GUILLAUME), longtemps lié, ainsi que Van-Espen, avec le parti d'Arnauld et de Quesnel, et revenu ensuite à la docilité que l'on doit aux décisions de l'Eglise, a laissé un traité intéressant sur Van-Espen, Quesnel et Erkel, intitulé : *De Zegero Bernardo Van-Espen*, etc. On voit dans ce traité tout le mal que la nouvelle secte a fait dans la mission de Hollande. Bachusius est mort chanoine de Bruges en 1779.

BACIO (HENRI), jésuite, né à Nancy, en 1609, d'une famille originaire d'Italie, professa la rhétorique au collége de Dijon, fut ensuite chargé d'aller prêcher en diverses provinces, et mourut, en 1681, préfet des classes à l'université de Pont-à-Mousson. On cite du P. Bacio : *Illustrissimi ducis Bellegardii laudatio*, 1647, in-4°; *Elogium Henrici Borbonii II*, 1647, deux morceaux oratoires assez médiocres.

BACON (ROGER), franciscain anglais, naquit en 1214, à Ilchester, dans la province de Somerset. Il fut appelé le *Docteur admirable*, à raison des grands progrès qu'il fit dans l'astronomie, la chimie et les mathématiques. Son général craignant qu'il ne fît un mauvais usage de ses talents, lui défendit d'écrire et le fit enfermer quelque temps après. Mais Bacon dissipa cette inquiétude prématurée, et convainquit ses supérieurs de sa prudence comme de son orthodoxie. Il proposa, en 1267, la correction du calendrier au pape Clément IV; mais la difficulté de l'ouvrage, qui ne réussit qu'avec beaucoup de peine plusieurs siècles après, empêcha le pape d'acquiescer à ce projet. Bacon fit de grands progrès dans la mécanique. On vit sortir de ses mains des miroirs ardents. Il proposa des idées qui mettaient sur la voie de la découverte des lunettes, des télescopes et des microscopes, mais il ne paraît pas qu'il ait connu ces instruments tels que nous les avons aujourd'hui. Quelques écrivains ont voulu lui faire honneur de l'invention de la poudre à canon. Il est constant que cette funeste découverte ne tarda pas à se faire, mais on doute qu'il faille attribuer à Bacon ce nouveau fléau du genre humain. Il connaissait les effets du salpêtre, mais le salpêtre seul ne compose pas la poudre. Quoi qu'il en soit, Bacon méritait le titre d'*admirable*, et son nom peut être mis à côté de ceux de Newton et de Leibnitz, surtout si l'on considère le temps où il a vécu, et les grands avantages que les savants plus modernes et plus bruyants ont eus sur lui. Avec un très-beau génie, il ne put se mettre au-dessus de quelques puérilités de son siècle, car tous les siècles ont les leurs. Il s'occupa de la pierre philosophale,

de l'astrologie judiciaire, de la baguette divinatoire, et d'autres grands secrets de cette espèce, comme nous nous passionnons pour le magnétisme animal, l'inoculation, les aérostats, etc. Quelques auteurs ont écrit que Bacon avait fait une très-belle tête d'airain qui répondait aux questions qu'on lui faisait: ce qui à un certain point peut être vrai. (*Voy.* ALBERT LE GRAND.) On a de lui : *Specula mathematica et perspectiva.* Il tâche d'y résoudre divers problèmes sur les foyers des verres et des miroirs sphériques. On y trouve des réflexions sur la réfraction de la lumière des astres, et sur la grandeur apparente des objets, etc. Ces réflexions ne contribuèrent pas peu au progrès de l'optique ; les savants postérieurs, Newton surtout, en ont fait grand usage; *Speculum alcimiæ; De mirabili potestate artis et naturæ; Epistolæ cum notis; Opus majus*, in-fol., à Londres, 1733. Cet ouvrage renferme toutes les vues de Bacon sur les sciences, et l'on y trouve des idées très-heureuses. Il mourut à Oxford en 1294. Naudé a pris la peine inutile de le justifier de l'accusation de magie, qui avait été intentée contre lui par ses confrères, sans doute à raison de son alchimie et de son astrologie judiciaire, et de quelques autres idées qui sortaient des règles de la bonne physique.

BACON ou BACONTHROP (JEAN), provincial des carmes, docteur de Sorbonne, naquit à Baconthrop dans la province de Norfolk, en Angleterre, et mourut à Londres vers l'an 1346. On a de lui des *Commentaires sur le Maître des Sentences*, Milan, 1611, in-fol., et un *Traité de la règle des carmes.* On l'appela le *Docteur résolu*, à raison de la facilité et de la solidité avec lesquelles il décidait les questions proposées. C'était l'usage dans ces siècles de distinguer les docteurs célèbres par des noms de caractère. De là le *docteur subtil*, le *docteur profond*, etc.

BADEME (saint), Persan issu d'une famille noble et riche, fut arrêté durant la persécution de Sapor, et emprisonné avec Nersau, prince d'Arie. Le courage de celui-ci s'étant démenti, on lui accorda la vie, à condition qu'il percerait Badême d'un coup d'épée, ce qu'il exécuta ; mais il ne tarda pas à ressentir les effets de la vengeance divine. Il fut disgracié au bout de quelque temps, et perdit la vie par une mort violente, accablé de malédictions. Le corps de saint Badême fut traîné hors de la ville par les infidèles : mais les chrétiens l'ayant enlevé secrètement, lui rendirent les honneurs de la sépulture. Quatre ans après, le roi Sapor étant mort, ses disciples furent mis en liberté. Saint Badême souffrit le martyre le 9 avril, l'an de Jésus-Christ 376, et le 67ᵉ du règne de Sapor. Les Grecs font sa fête le 10 avril. Ses actes, écrits en syriaque par saint Mathuras, ont été publiés par Assémani, Henschénius et Ruinart.

BADIA (THOMAS), cardinal, né vers 1483 à Modène, entra dans l'ordre des dominicains, et fut fait maître du sacré palais par Clément VII. Paul III le députa au colloque de Worms, convoqué en 1540 par Charles-Quint. Honoré de la pourpre en 1542, il mourut à Rome le 6 septembre 1547. Plusieurs auteurs ecclésiastiques lui attribuent quelques traités, restés inédits ; il n'a été imprimé de lui que sa lettre sur le colloque de Worms, adressée au cardinal Contarini, et insérée par le cardinal Quirini dans les prolégomènes de la troisième partie des Epîtres du cardinal Polus. Suivant Echard, il eut aussi la plus grande part à la rédaction du *Consilium delectorum cardinalium et aliorum prælatorum de emendanda Ecclesia, S. D. N. D. Paulo III ipso jubente conscriptum et exhibitum*, Rome, 1538, in-4° : ce livre a été plusieurs fois réimprimé.

BADIA (CHARLES-FRANÇOIS), prédicateur italien, né à Ancône le 20 juin 1675, fut élevé chez un oncle maternel, ecclésiastique attaché à la cour du duc de Parme, et se destina d'abord au barreau ; sa piété le ramena vers la carrière ecclésiastique, et, devenu prêtre, il fit entendre avec un grand succès la parole de Dieu dans toute l'Italie pendant 38 ans. Il ne réussit pas moins à Vienne, et Apostolo Zeno parle de lui avec admiration dans une de ses lettres. Désirant le fixer dans son diocèse, l'évêque de Parme lui conféra un bénéfice, et il y devint bientôt abbé de Saint-Nicolas. Victor-Amédée, roi de Sardaigne, lui donna la riche abbaye de la Novalèse, en 1727. L'année suivante il fut appelé à Turin pour prononcer l'oraison funèbre de la reine Anne, et il établit depuis lors sa demeure dans cette ville, qui, dès 1727, lui avait donné droit de cité. Ancône l'inscrivit sur l'état de sa noblesse en 1742, et en 1747 il fut mis sur celui de Fossombrone, où il avait prêché pour la dernière fois. Badia mourut à Turin le 8 mai 1751. Indépendamment d'un assez grand nombre de sermons, discours, etc., restés manuscrits, ce prédicateur a laissé: *Prediche Quaresimali*, Turin, de l'imprimerie royale, 1749, grand in-4°; Venise, même année, in-4°; *Panegirici, ragionamenti ed orazioni diverse*, Venise, 1750, in-4°.

BADIUS (JOSSE), surnommé *Ascensius*, parce qu'il était né à Assche, gros bourg entre Bruxelles et Alost, en 1462, étudia en Flandre et en Italie, et alla ensuite professer le grec à Lyon. Jean Treschel, imprimeur de cette ville, le fit correcteur de son imprimerie, et lui donna sa fille en mariage. Robert Gaguin, dont il avait imprimé l'Histoire de France à Lyon, l'attira à Paris. C'est de sa presse que l'on a tant parlé, sous le nom de *Prælum Ascensianum.* Il publia plusieurs auteurs classiques qu'il commentait lui-même, entre autres Horace, Virgile, Lucain, Juvénal, Salluste, Quintilien. Il mourut à Paris, en 1535, âgé de 73 ans, après avoir composé plusieurs ouvrages, outre ses Commentaires; tels sont : *Sylva moralis contra vitia; Psalterium B. Mariæ Virginis; Epigrammata; Vita Thomæ a Kempis; De grammatica; De conscribendis epistolis; Navicula stultarum mulierum*, 1502.

BADOU (JEAN-BAPTISTE), prêtre de la doc-

trine chrétienne, né à Toulouse vers la fin du XVIIe siècle, mort le 6 septembre 1727, est aussi célèbre par le zèle avec lequel il se livra pendant 28 ans aux travaux de l'apostolat que par la catastrophe qui mit fin à une vie pleine de bonnes œuvres. Le P. Badou terminait les exercices d'une retraite qu'il donnait aux religieuses de la congrégation du Bon-Pasteur à Toulouse, dans leur maison située sur les bords de la Garonne, lorsqu'une inondation extraordinaire gagna l'intérieur du couvent; il se retira dans la partie présumée la plus solide du bâtiment, et y continua ses exhortations; mais les eaux grossissant à chaque moment renversèrent l'édifice, et engloutirent le saint prêtre avec 52 religieuses; quelques-unes, accablées sous les décombres, ne périrent pas sur-le-champ; mais il fut impossible de les dégager. Le P. Badou, enseveli au milieu des ruines, vécut encore quatorze heures, ne cessant d'exhorter à la mort celles des sœurs qui pouvaient l'entendre. On a de ce fervent missionnaire : *Exercices spirituels avec un catéchisme et des cantiques pour aider les peuples à profiter des missions*, Toulouse, 1716, in-12.

BAENGIUS (Pierre), né à Helsingborg en Suède, l'an 1633, enseigna la théologie à Abo, devint ensuite évêque de Wibourg, où il mourut en 1696. On a de ce prélat luthérien, un *Commentaire sur l'Epître de saint Paul aux Hébreux*, Abo, 1671, in-4°; *Vie de saint Anschaire; Historiæ Sueco-Gothicæ ecclesiasticæ*; une *Chronologie sacrée*; des ouvrages polémiques. Ils sont tous écrits en latin, mais remplis de préjugés de secte. On dirait que l'auteur a voulu faire la parodie de tout ce qui a été dit sur ces matières par les catholiques.

BAER (Charles-Frédéric), professeur de théologie protestante, né à Strasbourg en 1719, mort en 1797. Il était associé correspondant de l'académie des sciences, et il a laissé un grand nombre d'ouvrages, les uns en français, les autres en allemand. Les principaux sont l'*Oraison funèbre du maréchal de Saxe*, prononcée à Paris en 1751; *celle de Louis XV*, en 1774; un *Sermon sur les devoirs des sujets envers leur souverain*, en allemand, qu'il a traduit lui-même en français; une dissertation *sur le vœu de Jephté*, à laquelle le savant Rondet a répondu dans le Journal de Trévoux et dans la Bible d'Avignon, 2e édition; et un *Essai sur les Atlantides*, où il cherche à prouver que les Atlantides de Platon et les Juifs de Moïse ne sont qu'un même peuple.

BAERT (François), jésuite, né à Ypres, en 1651, fut envoyé à Anvers, en 1681, pour travailler aux *Acta Sanctorum*. Il donna les actes de plusieurs saints de Bretagne qui étaient difficiles à débrouiller. Le commentaire qu'il donna sur la Vie de saint Basile le Grand, fait connaître son érudition. Il parcourut les bibliothèques d'Allemagne, et en rapporta des monuments utiles. Il mourut le 27 octobre 1719.

BAEZA (Diego), jésuite espagnol, né à Ponferrada dans la Galice en 1582, embrassa la règle de saint Ignace à 18 ans, et enseigna la philosophie dans divers collèges. Il se livra ensuite à la prédication, et obtint dans la chaire une réputation brillante que la lecture de ses sermons est loin de justifier complètement. Le P. Baeza mourut en 1647 à Valladolid, laissant, outre ses *Sermons*, in-4°, un ouvrage de théologie intitulé : *Commentarii morales in historiam evangelicam*. Ce sont des paraphrases de l'Ancien et du Nouveau Testament, dont on peut voir les titres dans la *Biblioth. soc. Jesu*, p. 169; elles ont été imprimées successivement à Paris et à Lyon, en onze tomes in-folio.

BAGGS (Charles), vicaire apostolique du district occidental en Angleterre, naquit à Dublin au mois de mai 1806, et fut élevé dans les doctrines du protestantisme, qui étaient celles de son père. Il embrassa la foi catholique dès l'âge de quinze ans avec la joie et la ferveur d'une âme demeurée toujours pure. Sa mère appartenait à une famille catholique distinguée d'Irlande, et cette circonstance facilita sans doute les opérations de la grâce dans l'âme du jeune homme. Après avoir fait d'excellentes études au collége de Sedgley-Park, dans le district central d'Angleterre, puis au séminaire de Saint-Edmond près de Londres, il fut choisi par le vicaire apostolique du district pour être envoyé au collége anglais de Rome, où il fit ses cours de théologie et prit, en 1830, le grade de docteur. Mais on n'admirait pas moins sa vertu que sa facilité et ses progrès dans la science. Aussi fut-il bientôt jugé digne d'être adjoint, comme vice-recteur du collége anglais, au célèbre docteur Wiseman, qu'il remplaça en 1840, à titre de recteur, quand celui-ci fut nommé vicaire apostolique du district du milieu en Angleterre. Le pape Grégoire XVI l'avait nommé en 1837 camérier d'honneur, puis il l'avait admis au nombre de ses camériers secrets. Baggs était aussi le chargé d'affaires à Rome des vicaires apostoliques d'Angleterre, et il pourvoyait aux besoins spirituels de son pays avec un zèle infatigable. Il s'adonnait en même temps à la prédication, et il fut un instrument admirable dont Dieu se servit pour ramener un grand nombre de ses compatriotes à la seule vraie religion. Il publia dans le même but plusieurs excellents écrits, notamment, en 1836, un *Discours sur la primauté du souverain pontife*. La même année il écrivit une *Lettre au R. Burges, chapelain anglican*, dans laquelle il défendait victorieusement plusieurs pratiques de l'Eglise catholique. Pour détruire les préjugés que les Anglais protestants apportent à Rome, quand ils y viennent assister aux solennités religieuses, il composa deux opuscules intitulés: *Description de la chapelle papale; La messe pontificale du jour de Pâques*. Ces deux opuscules furent complétés par un autre ouvrage qu'il donna plus tard : *Les cérémonies de la semaine sainte*. Mgr Baynes, vicaire apostolique du district occidental d'Angleterre, étant venu à mourir, Baggs fut appelé à le remplacer. Il fut sacré sous le titre d'évêque de Pella, au mois de

janvier 1844, par le cardinal Fransoni, dans l'église de Saint-Grégoire-le-Grand, au mont Celius, cette même église d'où saint Augustin était autrefois parti pour aller porter aux Anglo-Saxons la lumière de l'Evangile. Le zèle qu'il avait apporté jusque-là dans les diverses fonctions dont il avait été chargé, sembla redoubler encore quand il se vit au milieu de son nombreux troupeau. Partout il faisait entendre sa voix apostolique à des assemblées composées de fidèles et de protestants, et il obtint de nombreuses conversions. Après dix-huit mois de travaux et de soins assidus, Mgr Baggs avait mis le district occidental dans l'état le plus florissant, et il se préparait à faire un voyage à Rome pour les affaires de son diocèse, lorsqu'une attaque de paralysie mit ses jours en péril. Il tourna dès lors toutes ses pensées vers le ciel, et il mourut saintement le 16 octobre 1845.

BAGNATI, jésuite, né en 1651 à Naples, où il mourut en 1727, laissant une grande réputation de sainteté, se consacra principalement à la prédication. On a de lui : des *Sermons*, des *Panégyriques*, l'*Art de bien penser*, l'*Ame dans la solitude*, etc.

BAGNI (Jean-François), d'une famille distinguée de Florence, naquit en 1565. Les papes Clément VIII, Grégoire XV et Urbain VIII, l'employèrent dans plusieurs affaires importantes. Il fut fait cardinal, et mourut en 1641, regretté de tous les gens de lettres dont il avait été le protecteur. Naudé fut son bibliothécaire.

BAGOT (Jean), jésuite, né à Rennes en 1590, enseigna successivement la philosophie et la théologie, fut censeur des livres à Rome, ensuite supérieur de la maison professe à Paris, où il mourut le 22 août 1664. On a de lui : un ouvrage intitulé *Apologeticus fidei*, 2 vol. in-fol., Paris, 1645, livre savant, mais diffus; *Defensio juris episcopalis*, Paris, 1655, in-8°; Rome, 1659, in-8°; en français, 1659, in-8°. Ce livre fut déféré à l'assemblée du clergé de 1655, pour quelques propositions qui blessaient les principes admis en France sur la hiérarchie et l'administration du sacrement de pénitence. L'assemblée dressa des articles sur ces propositions ; mais la publication en fut arrêtée. L'auteur avait donné des explications qui parurent suffisantes.

BAGOT (madame A.-M.-A.), première abbesse du nouveau monastère de Jouarre, née vers 1788, se distingua dès son enfance par une piété très-vive, et se destina à la carrière religieuse. Elle reçut le nom de Sainte-Symphrose, et fit profession dans la célèbre communauté de Pradines, dirigée par madame de Bavoz. En 1837, elle devint l'instrument de la Providence pour tirer de ses ruines l'asile sacré des Bénédictines de Jouarre, qui fut rouvert par Mgr. Gallard, alors évêque de Meaux. Après avoir constamment donné l'exemple de la plus haute vertu, madame Bagot mourut le 28 août 1840. Elle a laissé en manuscrit une *Vie de madame Thérèse de Bavoz, dite en religion Sœur Sainte-Placide, restauratrice de l'ordre de Saint-Benoît en France, fondatrice des monastères de Pradines près Roanne, de la Rochette-Cuire, près Lyon, et de Jouarre, diocèse de Meaux, et première abbesse de Pradines.*

BAGSHAW (Christophe), né dans la province de Derby, fit ses études à l'université d'Oxford, et fut, en 1579, principal du collége de Glocester-Hall. En 1582, il quitta ses bénéfices et ses places pour se faire catholique. Etant passé sur le continent, il fit un court séjour en France, se rendit à Rome où il étudia la théologie dans le collége anglais, prit le bonnet de docteur dans une université d'Italie, et revint en Angleterre en qualité de missionnaire. Il fut arrêté et enfermé au château de Wishich, avec plusieurs autres qui y étaient détenus pour la même cause. Ayant été mis en liberté, il fut chargé par le clergé d'aller suivre à Rome l'affaire de l'établissement d'un archiprêtre, qui divisait l'église catholique d'Angleterre. (*Voyez* Blackwell.) Peu de temps après il alla se fixer à Paris, où il mourut vers 1626. Bagshaw savait parfaitement le grec, et était habile controversiste. Dans la dispute entre les réguliers et les séculiers au sujet de l'archiprêtre, il prit parti pour les derniers, comme le témoignent les ouvrages suivants: *Relatio compendiosa turbarum quas jesuitæ angli una cum G. Blackwello archipresbytero*, etc., *concivere*, Rouen, 1601, in-4°, sous le nom de Jean Mush; *Véritable relation de la faction qui a commencé à Wishich, par le P. Edmond, jésuite, en* 1595, etc., Rome, 1601; *Réponse à certains points d'un libelle appelé une apologie de la subordination en Angleterre*, Paris, 1603, in-8°.

BAHRDT (Charles-Frédéric), théologien protestant né à Bischoffswerda, dans la Haute-Saxe, en 1741, d'un ministre, acheva ses études dans l'université de Leipzig, où son père était professeur. On lui confia l'emploi de catéchiste à Leipzig, en 1762, et quelques années après il fut nommé substitut de son père et professeur extraordinaire de philosophie biblique. Il ne manquait ni du savoir, ni du talent nécessaires pour remplir ces places ; mais, dès ses premiers écrits, et notamment dans celui qu'il publia en 1763, à l'âge de 22 ans, sous ce titre : *Le vrai Chrétien dans la solitude*, il manifesta une tournure d'esprit qui le portait aux nouveautés et aux opinions singulières. A ces torts, il joignit celui de donner prise sur ses mœurs, et une aventure scandaleuse l'obligea de quitter Leipzig. Il passa à Erfurt, où on le nomma professeur d'antiquités bibliques, et alla prendre le bonnet de docteur à Erlangen. L'université de Wittenberg, qui prit connaissance de ses principes, le condamna comme hérétique. Dès lors il erra de pays en pays, et se fit recevoir franc-maçon en Angleterre. Il avouait, au reste, avoir perdu entièrement, dans la société des incrédules, les principes religieux dont il avait été imbu. Pendant son absence, on obtint contre lui un décret impérial qui le suspendait de toutes fonctions ecclésiastiques, jusqu'à ce qu'il eût rétracté publiquement ses erreurs. Il

aima mieux se retirer en Prusse, et alla s'établir à Halle, où il ouvrit une école d'athéisme. Soit inconstance naturelle, soit que son école ne lui offrît que de trop modiques moyens de subsistance, il imagina d'établir une auberge dans une campagne à portée de la ville. Elle fut bientôt fréquentée par de nombreux disciples qu'attiraient la curiosité et l'attrait d'une doctrine qui favorisait les passions. Ayant eu l'imprudence de ridiculiser l'édit de religion du roi de Prusse dans une comédie, et publié un plan d'association assez semblable à celle des illuminés, on le condamna à la prison. Il revint ensuite dans son auberge de Halle, où il mourut le 24 avril 1792. Né avec d'heureuses dispositions, écrivant avec facilité et élégance, parlant d'une manière séduisante, et prêchant, dit-on, avec beaucoup d'art, il ternit toutes ses belles qualités par de mauvaises mœurs et une étrange bizarrerie d'esprit. Ses principaux ouvrages sont : *Recueil de sermons sur les vérités fondamentales de la religion*, Leipzig, 1764, in-8° ; *Essai d'un système de dogmatique biblique*, 2 vol. in-8°, Gotha et Erfurt, 1769-1770 ; *Idées pour servir à l'explication et à la défense de la doctrine de notre Eglise*, Riga, 1771, in-8°; *Appendice à cet ouvrage*, 1773, in-8° ; *Considérations sur la religion, pour les lecteurs pensants*, Halle, in-8° ; *Les nouvelles révélations de Dieu, en lettres et en récits*, 4 vol. in-8°, Riga, 1773-1774; *Apologie de la raison, appuyée sur les principes de l'Ecriture*, Zullichau, 1781, in-8° ; *Exposé complet des dogmes de la religion fondé sur la doctrine pure et sans mélange de Jésus*, Berlin, 1787, in-8° ; *De la liberté de la presse et de ses limites*, Zullichau, 1797, in-8°; *Histoire de sa vie, de ses opinions, et de ses destinées*, écrite par lui-même à Magdebourg, pendant sa détention, 4 vol. in-8° ; *Bibliothèque de théologie universelle*, Mittau, 1774-1775, 4 vol. in-8°, etc. Le but de ces nombreux écrits est de saper tous les fondements de la révélation, et d'établir un déisme pur où les miracles sont rejetés, et qui n'a pour appui que la seule raison.

BAIER (Jean-Guillaume), ecclésiastique luthérien, né en 1647 à Nuremberg, fut membre de plusieurs académies allemandes, recteur et professeur de théologie à l'université de Halle en Saxe, et y mourut en 1694. Il est auteur d'un *Compendium theologicum*, et de quelques autres écrits, parmi lesquels on cite : *De aqua lustrali pontificiorum*, 1692, in-4° ; *Collatio doctrinæ quackerorum et protestantium*, 1694, in-4°. — Un autre Baier (Jean-Guillaume), professeur de physique, puis de théologie, à Altorf, né en 1675, mort en 1729, est auteur d'un petit ouvrage intitulé : *Oleum faciem exhilarans*, Altorfii, 1706, in-4°. Il a présidé à deux dissertations ou thèses inaugurales, l'une sur deux grands animaux dont parle l'Ecriture sainte, dans dans le livre de Job : *Dissertatio de Behemoth et de Leviathan, Elephas et Balæna e Job XL, XLI. Respond. G. Steph. Stieber*, Altorfii, 1708, in-4° ; l'autre, sur les fossiles, qu'il regarde comme des monuments du déluge universel : *Dissertatio de fossilibus diluvii universalis monumentis. Respond. G. Christoph. Eichler*, Altorfii, 1722, in-4°. Il a aussi donné un *Compendium* de théologie.

BAIL (Louis), docteur de Sorbonne, et sous-pénitencier de Paris, né à Abbeville, et auteur de plusieurs ouvrages dont quelques-uns sont estimés : l'*Examen des confesseurs*, livre inexact, 3 vol. in-12 ; une *Bibliothèque des Prédicateurs*, en latin, sous ce titre : *Sapientia foris prædicans*, où il donne en abrégé la vie des plus célèbres prédicateurs, et montre dans quel genre ils ont excellé ; *Summa Conciliorum*, Paris, 1672, 2 vol. in-fol. ; *De beneficio crucis*, Paris, 1653, in-8°, où il combat victorieusement les erreurs de Jansénius ; *Philosophie affective*, 1657, in-12. Il mourut à Paris en 1669. Il avait été curé de Montmartre.

BAILEY (Louis), évêque de Bangor, prédicateur du roi Jacques Stuart, est connu parmi les protestants d'Angleterre, par un livre intitulé *Pratique de piété*. — Son fils Thomas, après avoir fait de bonnes études à Cambridge, devint sous-doyen de Well. Il se retira à Oxford pendant la guerre civile, et y reçut le bonnet de docteur en théologie. Zélé partisan de la cause royale, il suivit Charles Ier à l'armée. Il était au château de Bagland lorsque ce malheureux prince y fut reçu par le marquis de Worcester, après la bataille de Naseby, en 1646, et il fut chargé de dresser les articles de la capitulation de ce château. Il voyagea ensuite en Flandre et en France, et l'étude approfondie qu'il eut occasion de faire de la religion catholique le détermina à l'embrasser. Il composa, sous le protectorat, contre les plans et les systèmes des républicains, des pamphlets sous le titre de *Bibliotheca regia*, qui firent beaucoup de sensation. Emprisonné pour cette cause à Newgate, il n'en continua pas moins de faire rire le public aux dépens des révolutionnaires. Thomas, étant parvenu à s'évader, se rendit en Italie, où il s'attacha au cardinal Ottoboni, nonce à Ferrare, et mourut dans cette ville, peu de temps avant le rétablissement de Charles II, laissant une grande réputation d'esprit et de savoir. On cite encore de lui : *Certamen religiosum* ou *Conférence entre le roi Charles Ier et le marquis de Worcester*, Londres, 1649, in-8° ; *La Fleur des murailles*, espèce de roman, entremêlé de traits piquants sur les affaires publiques. Le titre fait allusion aux murs de sa prison, car il composa cet ouvrage pendant sa détention à Newgate ; *La Charte royale accordée sous les rois, par Dieu lui-même*, 1649 ; *La fin des controverses entre les religions catholique et protestante*, Douai, 1654, in-4° ; *La Vie et la mort de Jean Fisher, évêque de Rochester*, Londres, 1635, in-8° ; *Défi du docteur Bailey*, qui se trouve à la fin du catéchisme de Tuberville.

BAILLET (Adrien), né en 1649 à la Neuville, village près de Beauvais, d'une famille obscure, fit ses premières études dans un couvent de Cordeliers voisin de sa patrie.

Il étudia ensuite au collége de la ville de Beauvais, et y régenta les humanités. Quelque temps après il fut fait prêtre et curé, mais il quitta sa cure, pour se livrer tout entier à l'étude. Lamoignon, à qui il fut recommandé par Hermant, le fit son bibliothécaire. Il mourut chez ce magistrat en 1706, à l'âge de 57 ans. Toute sa vie fut remplie par la lecture ou par la composition. On a de lui plusieurs écrits, dont les principaux sont : *Jugements des savants sur les principaux ouvrages des auteurs*, qui parut en 9 vol. in-12, en 1685 et 1686. Il y a de très-bonnes règles de critique dans le premier volume ; mais l'auteur ne les suit pas toujours. Les 3 volumes suivants roulent sur les imprimeurs, les auteurs de dictionnaires, les traducteurs français et latins. Il publia ensuite 5 vol. sur les poëtes. Ménage, qu'il avait critiqué assez vivement, lui opposa l'*Anti-Baillet* en 2 vol. in-12, à La Haye. Si l'on en croit l'auteur des *Trois siècles*, le tort n'était pas du côté de Baillet. « Cette compilation, dit ce critique, lui attira beaucoup d'ennemis, comme s'il n'était pas permis d'apprécier les productions des auteurs, quand ils les soumettent au jugement du public par la voie de l'impression. Ménage surtout fut offensé de la liberté, ou, pour mieux dire, de la justice avec laquelle il s'était expliqué à son sujet ; mais les lecteurs furent du parti de Baillet, et seront toujours de celui de quiconque, sans humeur et sans partialité, fera connaître les défauts de chaque écrivain, sans lui rien dérober de la gloire qu'il mérite pour ce qu'il a composé de bon. » Baillet répliqua à Ménage par les *Anti* ou les Satires personnelles. Les *Auteurs déguisés*, les *Enfants devenus célèbres*, furent publiés à peu près dans le même temps. La Monnoie a rassemblé tous ces différents morceaux dans son édition des *Jugements*, Paris, 1722, 7 vol. in-4°, Amsterdam, 1725, 17 vol. in-12. L'éditeur a revu, corrigé et augmenté cet ouvrage, inexact dans beaucoup d'endroits, quoique plein partout d'une érudition profonde. Les critiques que Baillet essuya, l'empêchèrent de continuer ses *Jugements*. Nous n'en avons que la première partie, et le premier article de la seconde. Il en avait promis six, qu'il laissa en manuscrit. *De la dévotion de la sainte Vierge, et du culte qui lui est dû*, in-12. Ce livre excita quelque rumeur dans sa naissance ; il y désapprouve bien des pratiques que l'Eglise semble autoriser ou du moins tolérer ; mais comme il peut y avoir dans cette matière, comme dans toute autre, des abus et des excès, l'ouvrage de Baillet était à bien des égards propre à les corriger ou à les prévenir. On l'a peut-être jugé un peu trop sévèrement, sans doute par la crainte que d'une extrémité il n'entraînât dans une autre. *La Vie de Descartes*, in-4°, pleine de recherches minutieuses. Il en publia un abrégé, in-12, où il y avait moins de ces bagatelles savantes qu'il avait entassées dans le grand ouvrage. *Les Vies des saints*, en 4 vol. in-folio, 10 vol. in-4°, ou 17 vol. in-8°, un pour chaque mois, deux pour les fêtes mobiles, un pour la chronologie des saints, un pour la topographie, un pour les saints de l'Ancien Testament. Ce livre, écrit d'un style inégal, diffus et peu correct, mécontenta les dévots, et déplut à quelques égards à plusieurs savants, qui trouvèrent que Baillet avait poussé trop loin la guerre qu'il faisait aux Légendes. Les Bollandistes l'appellent un critique outré (*hypercriticus*) ; et l'on ne peut disconvenir que plusieurs de ses observations n'aient un air de raffinement qui tient de la chicane. Les *Vies de Richer ; de Godefroi Hermant ; de saint Etienne de Grammont*, chacune in-12 ; l'*Histoire des démêlés du pape Boniface VIII avec Philippe le Bel, roi de France*, in-12, savante et curieuse. Le *Catalogue*, en 32 vol. in-fol., de la bibliothèque confiée à ses soins : il n'a jamais été imprimé. *Relation curieuse et nouvelle de Moscovie*, in-12, Paris, 1698 ; *Histoire de Hollande*, depuis la trève de 1609, où finit Grotius, jusqu'à la paix de Nimègue, sous le nom de La Neuville, en 4 vol. in-12, 1693 ; *De la conduite des âmes*, 1695.

BAILLET (Paul-Félix-Joseph), ancien curé de Saint-Séverin, à Paris, était né dans le diocèse de Troyes. Après avoir souscrit le formulaire, il rétracta cet acte de soumission, et aima mieux déposer les fonctions du sacerdoce que renoncer aux erreurs du jansénisme. Sous la révolution, il défendit la constitution civile du clergé par deux écrits intitulés : *Légitimité du serment civique*, in-8° ; *La Légitimité du serment civique justifiée d'erreur*, mars 1791. L'abbé Baillet assista aux deux conciles de 1797 et de 1801, et fut nommé curé constitutionnel de Saint-Etienne-du-Mont. Portalis le fit nommer à la cure de Saint-Séverin, à l'époque du Concordat, et il vit se grouper autour de lui les jansénistes. En 1820, il dut donner sa démission, ayant refusé la rétractation de ses anciennes erreurs à l'archevêque Mgr de Périgord. L'abbé Baillet mourut le 9 novembre 1831 sur la paroisse de Saint-Gervais. Il fit dans ce suprême moment une profession générale de soumission à l'Eglise, et les derniers sacrements lui furent administrés.

BAILLY (Louis), bachelier de Sorbonne, chanoine de la cathédrale de Dijon, et professeur de théologie dans la même ville pendant 25 ans, naquit à Bligny près de Beaune en 1730. Appelé en 1763 à Dijon pour y remplir une des chaires de théologie occupées auparavant par les jésuites, il y jouit d'une grande considération, et l'évêque, Mgr d'Apchon, le nomma promoteur général du diocèse, en même temps qu'il lui confia la direction du collége. La révolution l'ayant contraint à s'expatrier, il se retira en Suisse, où il resta jusqu'à l'époque du Concordat. Il se fixa à Beaune, et refusa le titre de grand vicaire, afin de se consacrer tout entier au service des pauvres en qualité de desservant de l'hospice de Beaune. L'abbé Bailly mourut en 1808. On a de lui :

Tractatus de vera religione, ad usum seminariorum, 2 vol. in-8° ; *Tractatus de Ecclesia*, 1771, 1776, 2 vol. in-8°. Ces deux Traités généralement estimés, laissent cependant à désirer pour le fond et pour la forme. On y désirerait plus d'ordre et de méthode, surtout dans le Traité de la Religion qui est bien inférieur au Traité de l'Eglise. *Theologia dogmatica et moralis*, première édition, 1789, 8 vol. in-8° : la sixième est de Lyon, 1820. Cette théologie est un livre élémentaire adopté dans un grand nombre de séminaires. Bailly en donna une édition en 1804, adaptée aux circonstances et aux usages introduits par le nouveau Code et le Concordat. On trouve en général dans cet ouvrage toutes les questions importantes, mais traitées superficiellement, et présupposant les explications et les développements du professeur. Il y a d'assez bons traités, mais presque tous manquent de méthode. *Les principes de la foi catholique*, publiés en Suisse, et dont l'édition fut épuisée en quelques mois. On a encore de ce théologien un *Traité de l'immortalité de l'âme* ou *Essai sur l'excellence de l'homme*, Dijon, 1781, in-12.

BAINES (Rodolphe) fut évêque de Conventri et de Lichtfield en Angleterre, du temps de la reine Marie, après avoir été professeur de langue hébraïque à Paris. La reine Elisabeth le dépossédа de son évêché au commencement de son règne, et il mourut bientôt après, en 1560. On a de Baines : *Commentaires sur les Proverbes*, 1555, in-folio ; *Grammaire hébraïque*, Paris, 1550, in-4°.

BAIUS ou BAY (Michel de), naquit à Melin, dans le territoire d'Ath, en 1513. L'empereur Charles-Quint le choisit pour professer l'Ecriture sainte dans l'université de Louvain, en 1551. Il fut ensuite chancelier de ce corps, conservateur de ses privilèges, et inquisiteur général. L'université fit choix de lui, de concert avec le roi d'Espagne, pour le députer au concile de Trente, ainsi que Hessels, avec lequel il avait lié une étroite amitié, cimentée par l'analogie de leur manière de penser. Une partie de ses *Opuscules* avait déjà été publiée. Dès 1552, Ruard Tapper, Josse Ravestein, Richtou, Conner, et d'autres docteurs de Louvain s'élevèrent contre Baïus et Hessels, qui répandaient les premières semences de leurs opinions. En 1560, deux gardiens des cordeliers de France en déférèrent dix-huit articles à la faculté de théologie de Paris, qui les condamna par la censure du 27 juin de la même année. En 1567 parut la bulle de Pie V, du premier octobre, portant condamnation de soixante-seize propositions, qu'elle censurait *in globo*, mais sans nommer Baïus. Le cardinal de Granvelle, chargé de l'exécution de ce décret, l'envoya à Morillon, son vicaire général, qui le présenta à l'université de Louvain le 29 décembre 1567. La bulle fut reçue avec respect, et Baïus parut d'abord s'y soumettre; mais ensuite il écrivit une longue Apologie de sa doctrine, qu'il adressa au pape avec une lettre du 8 janvier 1569. Pie V, après un mûr examen, confirma, le 13 mai suivant, son premier jugement, et écrivit un bref à Baïus pour l'engager à se soumettre sans tergiversation. Baïus, à l'exemple de tous les novateurs, hésita quelque temps, et se soumit enfin, en donnant à Morillon une révocation des propositions condamnées. Ses principales erreurs étaient que, depuis la chute d'Adam, toutes les œuvres des hommes, faites sans la grâce, sont des péchés; que la liberté, selon l'Ecriture sainte, est la délivrance du péché; qu'elle est compatible avec la nécessité; que les mouvements de cupidité, quoique involontaires, sont défendus par le précepte, et qu'ils sont un péché dans les baptisés, quand ils sont retombés en état de péché; que le péché mortel n'est point remis par une contrition parfaite qui renferme le vœu de recevoir le baptême ou l'absolution, si l'on ne les reçoit réellement; qu'on peut mériter la vie éternelle avant d'être justifié, etc. Après la mort de Josse Ravestein, arrivée en 1570, Baïus et ses disciples remuèrent de nouveau. Grégoire XIII, pour mettre fin à ces troubles, donna une bulle le 29 janvier 1579, en confirmation de celle de Pie V, son prédécesseur, et choisit, pour la faire accepter par l'université de Louvain, François Tolet, jésuite, et depuis cardinal. Alors Baïus rétracta ses propositions, et de vive voix et par un écrit signé de sa main, daté du 24 mars 1580. Dans les huit années suivantes, jusqu'à la mort de Baïus, les contestations se réveillèrent, et ne furent assoupies que par un corps de doctrine dressé par les théologiens de Louvain, et adopté par ceux de Douai. Jacques Janson, professeur de théologie à Louvain, voulut ressusciter les opinions de Baïus, et en chargea le fameux Cornélius Jansénius, son élève, qui, dans son ouvrage intitulé *Augustinus*, a renouvelé les principes et la plupart des erreurs de Baïus. Quesnel a répété ensuite mot pour mot, dans les *Réflexions morales*, un grand nombre de propositions condamnées par Pie V et Grégoire XIII. Baïus aimait les opinions singulières; car, dans son *Traité sur le Péché originel*, il s'efforce de prouver que si, entre les hommes, les uns ont des passions plus fortes que les autres, c'est qu'en naissant ils ont participé davantage au péché originel, et l'on peut dire que tout l'ensemble de son système prouve la singularité de son esprit et de son goût pour les paradoxes. « Car ce système, comme le remarque solidement un théologien célèbre, est un composé bizarre de pélagianisme, quant à ce qui regarde l'état de nature innocente, de luthéranisme et de calvinisme pour ce qui concerne l'état de la nature tombée. Quant à l'état de nature réparée, les sentiments de Baïus sur la justification, l'efficacité des sacrements et le mérite des bonnes œuvres, sont directement opposés à la doctrine du concile de Trente; ils ne pouvaient éviter les différentes censures qu'ils ont essuyées. » Baïus mourut le 16 septembre 1589. Il fonda un collége par son testament; c'est

là son meilleur ouvrage. On a recueilli ses *OEuvres* en 1696, in-4°, à Cologne, c'est-à-dire en Hollande. Quesnel et le P. Gerberon en furent les éditeurs. Ce recueil fut condamné à Rome le 8 mai 1697. — Son neveu, Jacques Baius, aussi docteur de Louvain, et président du collége de Savoie, mort en 1614, a laissé un *Traité de l'Eucharistie*, imprimé en cette ville, 1605, in-8°, dédié à saint François de Sales, et un *Catéchisme*, in-folio, Cologne, 1620. Il a fait aussi l'éloge funèbre de son oncle, où il assure que le défunt lui a apparu dans un état de gloire. *Voyez* l'*Histoire du baïanisme*, par le P. Duchesne.

BAIZÉ (Noel-Philippe), prêtre de la congrégation de la Doctrine chrétienne, né à Paris le 28 octobre 1672, dirigea d'abord le collége de Vitry-le-Français, et y enseigna la théologie en 1697. Il mourut à Paris le 24 janvier 1746, dans la maison de Saint-Charles, rue des Fossés-Saint-Victor, où il dirigeait la bibliothèque que Miron, docteur de la maison de Navarre, avait laissée aux Pères de la Doctrine chrétienne, à condition que leur bibliothèque serait ouverte au public certains jours de la semaine. Il avait fait l'ouverture de cette bibliothèque le 24 novembre 1718 par un discours latin aussi élégant que solide, que sa modestie l'empêcha de livrer à l'impression. Les savants, et en particulier l'abbé Bignon, bibliothécaire du roi, ont beaucoup loué l'ordre et l'exactitude du catalogue qu'il fit de la bibliothèque de Saint-Charles. On n'a d'écrits imprimés du P. Baizé que l'éloge du P. Le Sémelier, inséré dans le *Mercure* de juillet 1725, des statuts et factums concernant les affaires de sa congrégation, quelques articles dans le Supplément de Moréri sur les grands hommes qu'elle a produits, et une Histoire abrégée de cette même congrégation et de ses généraux dans le tome VII du *Gallia christiana*. Le Catalogue dont nous avons parlé, et qui se compose de 22 volumes in-folio, est à la bibliothèque de l'Arsenal; mais il y manque le second volume de la table.

BAKER (David), savant bénédictin anglais, était né dans l'hérésie protestante en 1575, à Abergavenni, dans la province de Montmouth. Son père était juge de l'amirauté et intendant de lord Abergavenni. Après avoir fait ses premières études à Oxford, il vint à Londres, où il étudia le droit au collége du Temple. Il abjura ses erreurs, se rendit en Italie et entra dans l'ordre de Saint-Benoît. Baker fut un de ceux qui contribuèrent le plus à former la congrégation anglicane des bénédictins. Toute sa vie fut partagée entre la pratique des devoirs de son état, soit comme religieux, soit comme missionnaire, car ses supérieurs l'avaient renvoyé à Londres avec cette qualité, et la recherche des monuments sur l'histoire ecclésiastique, principalement sur celle de son ordre. Les recueils volumineux qu'il avait faits, tant sur la vie contemplative que sur l'histoire de son pays ont beaucoup servi à Reyner et à Cressy, à l'un pour son *Apostolat des bénédictins*, à l'autre pour son *Histoire de l'Eglise*. Les bénédictines anglaises de Cambrai, dont il avait été l'aumônier pendant neuf ans, conservaient neuf volumes in-folio de ses manuscrits. Baker mourut à Londres en 1641. Il avait aussi composé deux volumes sur les lois d'Angleterre, qui périrent dans le pillage des chapelles catholiques de Londres, lors de la révolution de 1688. Ses *Traités spirituels*, au nombre de quarante, furent attaqués comme contenant des principes de quiétisme; mais une assemblée des bénédictins anglais, tenue en 1633, admit son apologie et approuva sa doctrine.

BAKER (Augustin), bénédictin anglais, employé, comme le précédent, dans les missions d'Angleterre, vivait vers l'an 1620. Il avait enseigné au collége du Temple. Il fut aussi professeur dans sa congrégation et y forma de zélés disciples, du nombre desquels était dom Philippe Douvel, mis à mort en 1646, pour avoir travaillé à ramener des Anglais à la religion catholique.

BAKER (Thomas), antiquaire anglais, né à Crook dans le comté de Durham, le 14 septembre 1656, étudia à Cambridge, et étant entré dans les ordres, fut reçu membre du collége de Saint-Jean à Cambridge en 1679. Le refus qu'il fit de prêter serment de fidélité au roi Georges Ier entraîna la perte de cette place, en 1717; néanmoins il continua de résider dans le collége, et il y mourut le 5 juillet 1740, à 84 ans. Le plus important de ses ouvrages a pour titre : *Réflexions sur la science, où l'on démontre son insuffisance dans toutes ses branches, et l'utilité et la nécessité d'une révélation*, publié sans nom d'auteur, 1699, in-8°, dont on a fait plusieurs réimpressions, et qui a été traduit en français par Berger, sous ce titre : *Traité de l'incertitude des sciences*, 1714, in-12. Baker, qui avait une connaissance approfondie des antiquités anglaises, avait conçu le plan d'une *Histoire de l'université de Cambridge*, et les collections qu'il fit à cette intention consistant en 39 volumes in-folio, et 3 volumes in-4°, ont été conservées dans la bibliothèque de cette université et dans le musée britannique. La bibliothèque Bodléienne possède aussi deux volumes manuscrits de ses *Lettres à Hearne*. — Feller a confondu cet auteur avec un autre Thomas Baker, auteur de *La clef géométrique, ou la Porte des équations ouvertes*, etc., et n'a fait de ces deux écrivains qu'un seul personnage.

BAKER (Richard), historien anglais qui s'est aussi occupé de matières religieuses, naquit vers 1568, à Sissingherst, dans le comté de Kent, et était petit-fils de sir John Baker, chancelier de l'échiquier sous Henri VIII. Ses études à Oxford étant achevées, il voyagea dans toute l'Europe pour s'instruire, fut créé après son retour dans son pays en 1603 chevalier par Jacques Ier, puis, en 1620, il fut nommé grand shérif du comté d'Oxford. Ses dernières années se passèrent en prison, parce qu'il s'était imprudemment porté caution pour des dettes contractées par la famille de sa femme. C'est en

prison qu'il composa ses ouvrages, et il y mourut le 18 février 1645. Ses principaux ouvrages sont : une *Chronique des rois d'Angleterre depuis l'époque du gouvernement des Romains jusqu'à la mort du roi Jacques*, 1641, plusieurs fois réimprimée, et qui a reçu plus tard une Continuation ; *Méditations et recherches sur l'Oraison dominicale*, Londres, 1637 et 1640, in-4° ; *Méditations et recherches sur les sept Psaumes de la Pénitence*, Londres, 1639, in-4°; *Apologie des laïques qui écrivent sur la théologie*, Londres, 1641; *Theatrum redivivum, ou le Théâtre vengé*, en réponse à l'*Histrio-mastrix* de Prynne, Londres, 1662, in-8°; *Theatrum triumphans, ou Essai sur les ouvrages de théâtre*, Londres, 1670, in-8°.

BALAAM, prophète, mais prévaricateur et infidèle : selon d'autres, faux prophète, jongleur et magicien, fils de Beor ou Bosor, était, selon la plus commune opinion, de Pethor ou Pathura sur l'Euphrate; il suivit les ambassadeurs de Balac, roi des Moabites, qui l'avait envoyé chercher pour maudire le peuple d'Israël. Un ange l'arrêta au milieu du chemin, tenant une épée nue. L'ânesse sur laquelle il était monté ne voulut plus avancer, parla miraculeusement pour condamner la cruauté de son maître qui l'assommait, et l'ange ordonna à Balaam de ne dire que ce que Dieu lui mettrait dans la bouche. Les incrédules ont fait des railleries insipides sur le langage de cette brute, qui n'est cependant pas bien difficile à expliquer. Celui qui donne le mouvement à toute la nature, l'imprima pour un instant à l'organe d'un animal, comme il eût pu l'imprimer à quelque être inanimé. On ne voit pas pourquoi il serait plus indigne de Dieu de faire parler un animal, que de faire entendre une voix en l'air ou de se servir d'un autre signe pour intimer ses volontés. « Je ne sais, dit un auteur, si ceux qui ont « plaisanté sur ce langage d'un animal, ont « réfléchi que nous faisons parler tous les « jours les pies et les merles : ils croient « sans doute la divine puissance moins effi- « cace que nos leçons. » L'apôtre saint Pierre remarque que Dieu choisit ce moyen d'avertir Balaam, comme le plus propre à faire rentrer en lui-même ce prophète aveugle et insensé, confondu par l'organe d'une brute. *Correptionem habuit suæ vesaniæ; subjugale mutum animal, voce hominis loquens, prohibuit prophetæ insipientiam*, II Petr. II. Si ce furieux n'en parut point effrayé c'est que sa colère lui ôta l'usage de la réflexion. Ceux qui le font magicien, disent qu'apprivoisé avec les opérations de l'art qu'il professait, il regarda d'abord cet événement comme l'effet de quelque puissance maligne évoquée par ses adversaires. Quoi qu'il en soit, Balaam étant arrivé chez Balac, ne prononça sur les Hébreux que des bénédictions, au lieu de malédictions que celui-ci avait demandées. Il prédit *qu'il sortirait une étoile de Jacob et un rejeton d'Israël*, etc. Le roi, trompé dans son attente, renvoyait le devin sans présents, lorsque cet homme avare lui conseilla d'engager les Israélites dans l'idolâtrie et l'impudicité, l'assurant qu'alors, abandonné des secours de Dieu, ils deviendraient la proie de leurs ennemis. Ce conseil ne fut que trop suivi. Les filles Moabites invitèrent les Hébreux aux fêtes de Beelphegor, où, livrés à tous les crimes, ils abandonnèrent Dieu et en furent abandonnés. Dieu ordonna à Moïse d'en tirer vengeance; les Israélites prévaricateurs furent mis à mort par leurs propres frères qui étaient demeurés fidèles, et Balaam fut enveloppé dans le carnage que l'on fit des Madianites, qui avaient été plus ardents que les Moabites à corrompre les Hébreux. Les savants ont pris occasion de l'histoire de Balaam de traiter une question, qui est de savoir si Dieu peut se servir de personnages vicieux, même des infidèles et des idolâtres, pour prédire l'avenir. Plusieurs exemples allégués dans l'Ecriture sainte, prouvent que Dieu l'a fait par d'autres que par Balaam. Le prophète Michée (c. III) accuse quelques-uns de ses confrères de prophétiser pour de l'argent; il ne dit pas néanmoins que c'étaient de faux prophètes. Dans le livre de Daniel (c. II), nous voyons que Dieu envoie un songe prophétique à Nabuchodonosor, prince idolâtre, quoiqu'il connût le vrai Dieu. Jésus-Christ (*Matth.* VII) dit qu'au jour du jugement il réprouvera des hommes qui se vanteront d'avoir prophétisé et fait des miracles en son nom. Saint Jean (c. XI) nous apprend que Caïphe, en qualité de pontife, prophétisa que Jésus-Christ mourrait non-seulement pour sa nation, mais pour rassembler les enfants de Dieu, prédiction qu'il fit probablement sans le vouloir, et sans en comprendre le sens.

BALAC, le même dont on a parlé dans l'article précédent, fut tué par les Israélites, l'an 1461 avant Jésus-Christ.

BALADAN ou BALAD, ou MERODAC-BALADAN, roi ou gouverneur de Babylone, est, selon Usserius et quelques autres critiques, le même que Bélésis ou Nabonassar, dont il est parlé dans l'Ecriture. Mais cette opinion, et toutes les autres qu'on forme sur ce prince ne sont fondées que sur des conjectures. *Voy.* BÉLÉSIS et NABONASSAR.

BALBANI (NICOLAS), de Lucques, ministre de l'église italienne à Genève, publia en italien, dans cette ville, une *Vie du marquis Galeazzo Caracciolo, dans laquelle on voit un rare et singulier exemple de persévérance dans la piété et dans la vraie religion*, Genève, 1581, in-16. Cet ouvrage, traduit en latin, 1596, in-8°, et en anglais, par W. Crashaw, in-4°, l'avait été aussi en français par Vincent Minutol, et parut en cette dernière langue, à Genève, en 1587, l'année même de la mort de Balbani.

BALBUS ou BALBI (PIERRE), savant philologue du XVe siècle, sur qui l'on n'a que des renseignements vagues et même contradictoires. Nous dirons seulement que, né à Venise ou à Pise, il était en 1423 au nombre des disciples que la réputation de Victorin

de Feltre attirait à Mantoue de toutes les parties de l'Europe. Il fut nommé vers 1460 évêque de Tropea dans la Calabre ultérieure, et c'est dans cette ville qu'il termina, le 22 mars 1462, sa traduction latine de la *Théologie* de Proclus, dont il offrit la dédicace au roi de Naples, Ferdinand Ier. Balbus mourut à Rome le 9 septembre 1479, à l'âge de 80 ans, suivant Papadapoli. Mais, dit M. Weiss, tout fait conjecturer que Balbus mourut dans sa ville épiscopale avant 1469. Outre une traduction de l'*Introduction à la philosophie de Platon*, par Alcinoüs, traduction que celle de Marsile Ficin a fait oublier, on a encore de Balbus les traductions des ouvrages suivants : *Dialogue* de saint Grégoire de Nysse *sur l'immortalité de l'âme; Vie de saint Macrin: Sermon* de saint Grégoire de Nazianze *sur l'amour de la pauvreté;* celui de saint Jean Chrysostome *sur l'aumône;* celui de saint Basile *sur la prière ;* et enfin divers *Opuscules* de saint Maxime. La bibliothèque du Vatican possède aussi quelques opuscules de Balbus, suivant le P. de Montfaucon.

BALDASSARI (Mgr P.), un des chapelains secrets du pape, né vers l'an 1765, mort à Rome le 9 octobre 1845, est auteur d'une importante *Relation* des adversités et des souffrances du pape Pie VI, pendant les trois dernières années de son pontificat.

BALDÉRIC ou BAUDRY, évêque de Noyon, qu'on a cru être l'auteur de la *Chronique des évêques d'Arras et de Cambrai ;* mais elle est de Baudry, chanoine et chantre de l'église de Térouane. *Voyez* BAUDRY. — Un autre BALDERIC, évêque de Dol, dans le même siècle, écrivit une *Histoire des Croisades*, qu'on trouve dans le *Gesta Dei per Francos*, 1611, in-fol. On a aussi de lui la *Vie de Robert d'Arbrissel*, 1641, in-8°. Elle a été traduite en français, 1647, in-8°. On croit qu'il mourut en 1131.

BALDETTI (MARC-ANTOINE), savant hébraïsant, né à Rome le 19 novembre 1663, mort le 4 décembre 1749, fut nommé par le pape Clément XI gardien des cimetières de Rome, et chanoine de Sainte-Marie au delà du Tibre. On a de lui des *Observations sur les cimetières des saints martyrs et des anciens chrétiens de Rome*, Rome, 1720, in-8°.

BALDRÈDE (saint), vulgairement appelé saint *Baudré*, succéda immédiatement à saint Mungo, sur le siége épiscopal de Glascow. Il fonda plusieurs monastères en Ecosse, et mourut vers l'an 608, dans la province de Laudon. Ses reliques étaient anciennement vénérées avec beaucoup de dévotion dans un grand nombre d'églises d'Ecosse.

BALDUIN ou BAUDOIN (FRÉDÉRIC), né à Dresde en 1575, luthérien, professeur de théologie à Wittenberg, commenta les Epîtres de saint Paul et plusieurs autres livres de la Bible, et mourut dans cette ville en 1627.

BALDUIN RITHOVIUS (MARTIN), natif du village de Rithove, dans le terroire de Bois-le-Duc, premier évêque d'Ypres, assista au concile de Trente en 1562, et présida à celui de Malines en 1570, en l'absence du cardinal de Granvelle. Il tint un synode à Ypres, en 1577, dont il publia les ordonnances, et mourut de la peste à Saint-Omer, le 9 octobre 1583. Nous avons de lui un *Manuale Pastorum*. On regrette son *Commentaire sur le Maître des Sentences*, qui n'a pas été imprimé.

BALDWIN, surnommé *Devonius*, moine de Cîteaux, archevêque de Cantorbéry, suivit le roi Richard Ier dans son expédition de la Terre-Sainte, et y mourut vers 1191. On a de lui : *De corpore et sanguine Domini.....; De Sacramento altaris*, etc., traités imprimés dans la *Bibliothèque cistercienne*.

BALÉE ou BALEUS (JEAN), prêtre anglais, disciple de Wiclef, prêcha les erreurs de son maître, et y en ajouta de nouvelles. Il excitait à la sédition, en citant l'Evangile. Il comparait les magistrats et la noblesse à l'ivraie, qu'il fallait arracher, de peur qu'elle n'étouffât le bon grain : enseignant au peuple de commencer cette bonne œuvre par les plus considérables d'entre eux. Ses sectateurs, suivant trop fidèlement les leçons de leur chef, massacrèrent le chancelier, le grand-trésorier, et réduisirent le roi à leur proposer une amnistie. Balée, leur apôtre, fut enfin pris et exécuté en 1381.

BALÉE (ROBERT), carme anglais, mort en 1505, a donné les Annales de son ordre et la Vie de saint Simon Stock.

BALÉE (JEAN), *Baleus*, né en 1495, à Covie en Angleterre, quitta l'ordre des carmes et la religion catholique pour la secte des calvinistes et afin de se marier. Edouard IV le nomma évêque d'Osseri ou Kilkenni en Irlande ; mais sous le règne de Marie il fut obligé de prendre la fuite. Il revint sous Elisabeth, et il fut pourvu d'une prébende dans la cathédrale de Cantorbéry. Il y mourut en 1563. C'était un génie turbulent et frivole. On a de lui *Treize centuries des hommes illustres de la Grande-Bretagne*, Bâle, 1557, in-folio, copiées du livre de Jean Leland sur la même matière ; un traité *sur les vies des papes*, Leyde, 1613, in-8° ; un autre intitulé : *Acta Romanorum Pontificum ;* et plusieurs comédies dans lesquelles il jouait les religieux, les catholiques et les saints. Tous ces ouvrages sont marqués au coin du dernier emportement. Il déchire les papes, les évêques et les prêtres d'une manière si odieuse, qu'elle dut déplaire aux gens sensés même de sa communion. Cependant Elisabeth fut sa protectrice.

BALESDENS (JEAN), membre de l'académie française, né à Paris vers la fin du XVIe siècle, devint protonotaire apostolique et titulaire du prieuré de Saint-Germain d'Alluye. Il eut le titre d'aumonier honoraire du roi. Comme il était secrétaire du chancelier Séguier, protecteur de l'académie française, cette compagnie fit à ce magistrat la gracieuseté de lui demander lequel des deux candidats lui serait le plus agréable, de Corneille ou de Balesdens, qui se présentaient pour le fauteuil que la mort de Maynard laissait vacant. Balesdens écrivit à l'académie pour la

prier de faire attention à son peu de mérite et à l'éminente supériorité de son concurrent. Corneille fut nommé, et Balesdens succéda deux ans après à Maleville. Il mourut à Paris, le 27 octobre 1675. Il avait écrit quelques ouvrages, mais le plus souvent il s'était borné aux fonctions d'éditeur. Voici les titres de plusieurs des ouvrages auxquels il a attaché son nom : *Le miroir des pénitents*, traduit de l'italien, 1614, in-12 ; *Fables d'Esope*, traduites en français, avec des maximes morales et politiques pour l'instruction du roi, 1644, in-8° ; *Exercice spirituel*, 1645, in-12. Balesdens a donné comme éditeur : *Chartiludium logicæ* (jeu de cartes logique), *seu logica memorativa, R. patris Thomæ Murner, cum notis*, etc. ; *Rudimenta cognitionis Dei et sui, Petri Seguierii præsidis infulati; Elogia clarorum virorum Papiri Massonis*, etc., Paris, 1638, 2 vol. in-8° ; *Gregorii Turonensis opera pia, cum Vitis PP. sui temporis*, 2 vol. ; *Actes du transport du Dauphiné à la couronne de France ; Lettres de sainte Catherine de Sienne*, avec sa Vie, 1644 ; *Traité de l'eau-de-vie*, par Jean Brouault, médecin du roi, etc.

BALGUY (Jean), théologien, né à Sheffield, dans le comté d'York, en 1686, se distingua dans la controverse bangorienne, où s'agitait avec beaucoup de chaleur la question de l'autorité de l'Eglise. Il écrivit aussi contre Shaftsbury et Tyndal, apologistes publics du déisme. On a de lui : *Lettres à un déiste sur la beauté et l'excellence des vertus morales*, etc., 1726, in-8° ; *Fondement de la vertu morale, et recherche de l'origine de nos idées sur la vertu*, 1728 ; *Contre-recherches sur les perfections morales de Dieu, particulièrement en ce qui se rapporte à la création et à la providence*, 1730 ; *Essai sur la rédemption*, 1741 ; des *Sermons*, que les Anglais mettent au nombre des meilleurs qu'ils aient eus. Balguy mourut le 21 septembre 1748, âgé de 63 ans.

BALINGHEM (le P. Antoine de), écrivain ascétique et prédicateur de la compagnie de Jésus, né en 1571, à Saint-Omer, fut un religieux plein de savoir et de piété. Il mourut à Lille le 24 janvier 1630, laissant un grand nombre d'écrits parmi lesquels on cite : *Les Plaisirs spirituels contrequarrés aux sensuels du Quaresmeprenant*, Douai, 1627, in-12, rare ; *Les après-dîners et propos de table contre l'excès au boire et au manger pour vivre longuement*, Lille, 1615, pet. in-8° ; *Zoopædia, sive morum a brutis partita institutio, ordine alphabetico, tum virtutum, tum vitiorum* : ce livre singulier peut avoir donné au P. Leroy l'idée de celui qu'il a intitulé : *La vertu enseignée par les oiseaux*, Liége, 1653, in-8° ; *Scriptura sacra in locos communes morum et exemplorum digesta*, ouvrage très-utile aux ecclésiastiques en général, mais surtout aux prédicateurs ; il s'en est fait plusieurs éditions : on cite celle de Trévoux, 1705, in-folio. M. Morel, chanoine théologal de Paris, en a beaucoup profité pour son livre intitulé : *Le Prédicateur*, Paris, Poussielgue-Rusand, 1837, 1 vol. in-12.

BALL (Jean), théologien puritain, né en 1585 à Cassington dans le comté d'Oxford, fit ses études à l'université de ce nom, et ayant pris les ordres, fut à la fois pasteur et maître d'école dans un petit village du Staffordshire. Jean Ball mourut en 1640, âgé de 55 ans. On a de lui : *Traité concernant les fondements principaux de la religion chrétienne*, très-répandu, qui avait eu avant 1632 quatorze éditions, et qui fut même traduit en langue turque ; *Traité sur la foi*, 1631 et 1637, in-4° ; *Le pouvoir de la piété*, Londres, 1657, in-folio ; *Traité de la méditation théologique*, Londres, 1660, in-12.

BALLERINI (Pierre et Jérôme), frères, nés à Vérone, le premier en 1698, le second en 1702, étaient tous deux prêtres et très-savants, surtout dans l'histoire ecclésiastique. Unis par un goût commun pour les mêmes études, autant que par les liens du sang, ils étudiaient le plus souvent en société, et se partageaient le travail suivant leur talent particulier. Les matières purement théologiques et canoniques étaient du ressort de Pierre : les points d'histoire et de critique étaient la tâche de Jérôme. Pierre mourut en 1764 ; Jérôme lui survécut plusieurs années. Outre quelques bons ouvrages, on doit à leurs soins des éditions estimées de la *Somme théologique* de saint Antonin, et de celle de saint Raimond de Pegnafort ; des OEuvres de saint Léon le Grand ; de celles de Gilbert, évêque de Vérone ; une édition complète de tous les ouvrages du cardinal Noris, avec des notes, des dissertations, etc., imprimés à Vérone en 1732, 4 vol. in-fol. ; un petit traité intitulé : *Méthode d'étudier, tirée des ouvrages de saint Augustin*, traduite de l'italien par l'abbé Nicolle de La Croix, Paris, 1760, in-12 ; une Vie du cardinal Noris.

BALLESTER (Louis), jésuite, né à Valence enseigna dans sa société la théologie et l'hébreu avec distinction, et mourut dans sa patrie l'an 1614, après avoir publié deux ouvrages savants qui sont : *Onomatographia, seu descriptio nominum varii et peregrini idiomatis quæ in vulgata editione Bibliorum occurrunt*, Lyon, 1617 ; *Hierologia, seu de sacro sermone, lib. IV*, 1617.

BALLET (François), écrivain ascétique et sermonaire, né en 1702, à Paris, d'une famille honorable, étant devenu curé de Gif près Versailles, s'appliqua à la composition d'ouvrages pieux. Il fut souvent appelé à prêcher dans les principales chaires de Paris, et il le fit avec beaucoup de succès. La reine, épouse de Louis XV, lui donna le titre de son prédicateur ordinaire. L'excès de ses fatigues ayant altéré sa santé naturellement délicate, l'abbé Ballet résigna sa cure avant l'âge de 50 ans. Il s'occupa dans ses dernières années soit de la rédaction de nouveaux ouvrages, soit de la révision des anciens, et mourut vers 1762. On a de lui : *Traité de la dévotion à la sainte Vierge*, Paris, 1750, in-12 ; *Nouvelles instructions pour le Jubilé*, ibid., 1751, in-12 ; *Instructions sur la pénitence du carême*, ibid., 1754, in-12 ; *Exposition de la doctrine de l'Eglise romaine, contenue dans*

les articles de la profession de foi dressée par le pape Pie IV, ibid., 1756, in-12; *Prône sur les commandements de Dieu*, ibid., 1757, 5 vol. in-12; *Prônes sur les évangiles de toute l'année*, ibid., 1758, 8 vol. in-12, très-estimés; *Panégyriques des saints*, ibid., 1758, 4 vol. in-12; *De la décadence et de la consécration d'une église*, trad. du Pontifical romain, ibid., 1759, in-8°; *Histoire des temples païens, des juifs et des chrétiens*, ibid., 1760, in-12 : ce n'est point un ouvrage d'érudition, comme le titre pourrait le faire croire; *Vie de la sœur Françoise Bony, fille de charité*, etc., ibid., 1761, in-12.

BALLEUR (le Père), cordelier, vivait dans le milieu du XVIIIe siècle. Il professa la théologie, et fut provincial de son ordre. On a de lui : *La religion révélée, défendue contre les ennemis qui l'ont attaquée*, 1757, 4 vol. in-12, ouvrage très-estimable et qui mériterait d'être plus connu.

BALLI ou BALLO (JOSEPH), docteur sicilien, naquit à Palerme le 29 juillet 1567. Son père, baron de Calattuvi, le destinait à la carrière des armes; mais sa vocation ecclésiastique l'emporta. Il renonça a la baronie, s'appliqua tout entier à l'étude des sciences ecclésiastiques, des mathématiques et de l'astronomie, et voyagea en Espagne, où il se fit recevoir docteur en théologie. Après être revenu en Sicile, il alla à Bari, dans le royaume de Naples, et fut chanoine de cette cathédrale. En 1635, il se rendit à Padoue, et y mourut dans un second voyage qu'il y fit, le 2 novembre 1640. Il avait publié plusieurs ouvrages, dont voici les plus importants : *De fecunditate Dei circa productiones ad extra*, Padoue, 1635, in-4°; *Demonstratio de motu corporum naturali*, Padoue, 1635, in-4°. Il fit aussi imprimer à Padoue, lors de son dernier voyage dans cette ville, un ouvrage théologique qu'il avait médité pendant trente ans, et sur lequel il avait soutenu des controverses avec des théologiens romains et siciliens; il a pour titre : *Resolutio de modo evidenter possibili transsubstantiationis panis et vini, in sacrosanctum Domini Jesu corpus et sanguinem*, etc., Padoue, 1640, in-4°.

BALLON (LOUISE-BLANCHE-THÉRÈSE PERRUCARD DE), fondatrice des bernardines réformées, naquit d'une famille noble, au château de Vanchi en Savoie, en 1591. Placée, dès l'âge de sept ans, au monastère de Sainte-Catherine sur Annecy, dont l'abbesse était sa parente, elle y fit profession à 16 ans. En 1622, elle entreprit la réforme à Rumilly, sous la direction de saint François de Sales, son parent, et les nouvelles réformées prirent le nom de Sœurs de la Providence, quoiqu'on leur ait souvent aussi donné celui de *Religieuses bernardines réformées*. Grenoble, Saint-Jean-de-Maurienne, Vienne, Lyon, Marseille, Toulon, d'autres villes encore, reçurent cette réforme. En 1628, la mère de Ballon obtint du pape Urbain VIII un bref pour soustraire son ordre à la juridiction de l'abbé de Cîteaux, et le soumettre aux ordinaires des lieux. Les constitutions qu'elle rédigea furent approuvées en 1631 à Rome. Quelques années après, la mère de Pinçonas, qu'elle avait envoyée à Paris, en ayant fait imprimer d'autres, qui offraient des différences assez grandes avec les premières, il y eut quelques démêlés à ce sujet, et des maisons de l'ordre se prononcèrent soit pour l'une, soit pour l'autre : c'est ainsi que les religieuses de Rumilly déposèrent la mère de Ballon de la supériorité, tandis que son autorité fut reconnue par les sœurs de Marseille. L'évêque de Genève la rappela en Savoie, où elle multiplia ses fondations, et elle mourut en odeur de sainteté à Seyssel, le 14 décembre 1668. Ses *Œuvres de piété*, précédées de sa Vie, ont été publiées par le P. Grossi, de l'Oratoire, 1700, in-8°.

BALLYET (EMMANUEL), religieux carme déchaussé, né en 1700 à Marnay en Franche-Comté, fut évêque et consul de France à Babylone (Baghdad). On a de lui une *Lettre*, en latin et en français, Rome, 1754, dans laquelle il rendait compte au pape Benoît XIV, de sa mission à Babylone; elle renferme des détails curieux sur les mœurs et les coutumes des peuples du Levant. Ballyet avait parcouru en observateur une partie de l'Asie : le journal de ses voyages se trouvait dans la bibliothèque du duc d'Orléans, et d'Anville en a extrait la *Description d'un monument de sculpture, découvert dans une montagne*. Un des neveux de Ballyet a fait imprimer le catalogue d'un médaillier précieux qu'il avait formé. Il mourut, en 1773, de la peste, à Baghdad. — Son frère, le P. Symphorien Ballyet, était supérieur-général de son ordre lorsqu'il mourut.

BALMÈS (l'abbé JACQUES), né le 28 août 1810 à Vich, petite ville de Catalogne, était fils d'un artisan pauvre, mais pieux et laborieux. Il fit ses études au séminaire de cette ville, et, dès l'âge de quatorze ans, il obtint un petit bénéfice dont le revenu, quoique fort mince, lui aida à terminer son éducation. En 1826, son évêque lui accorda une demi-bourse au collége de San-Carlos dans l'université de Cervera, où il passa sept années, à l'expiration desquelles il reçut le sacerdoce. Il s'appliqua encore pendant deux années à étendre et fortifier son instruction, tout en donnant des conférences à titre de professeur suppléant. Reçu docteur en 1835, il retourna dans sa ville natale, où il obtint en 1837 une chaire qu'on y venait de fonder pour l'enseignement des sciences exactes. Mais les études et les méditations continuelles auxquelles il s'appliquait ne l'empêchaient pas d'accomplir avec la plus grande régularité toutes les pratiques de la piété la plus scrupuleuse. Sur ces entrefaites, un journal de Madrid ayant offert un prix pour le meilleur mémoire *sur le célibat ecclésiastique*, l'abbé Balmès se présenta dans la lice, et fut vainqueur. Vers le même temps le parti d'Espartero ayant réclamé pour récompense de ses succès contre le parti de don Carlos la spoliation de l'Eglise, il publia ses *Observations sociales, politiques et économiques sur les biens du clergé*, avril 1840, qui firent une grande

sensation jusque chez les hommes d'état. Il se fixa à Barcelone, où il fit paraître au mois d'août suivant ses *Considérations politiques sur la situation de l'Espagne*, qui, en présence des violences qui souillèrent le triomphe d'Espartero, n'étaient pas seulement un écrit remarquable, mais un acte de courage. Pendant qu'il s'occupait ainsi des hautes questions de l'ordre politique et social, il traduisait les *Maximes de saint François de Sales pour tous les jours de l'année*, 1840; il composait une sorte de catéchisme, qui ne tarda pas à se répandre partout où l'on parle espagnol : *la Religion mise à la portée des enfants*; et il préparait la publication d'un grand ouvrage philosophique et théologique, destiné à combattre les erreurs propagées par l'influence de M. Guizot. C'est ce dernier travail qui produisit son beau livre intitulé : *Le protestantisme comparé au catholicisme*, traduit en français par M. de Blanche-Raffin, Paris, 1842, 3 vol. in-8°: la traduction paraissait ainsi en France, en même temps que le livre original à Barcelone. L'importance de cette œuvre paraîtra plus grande encore si l'on se rappelle l'influence toujours croissante des idées anglaises en Espagne, tant que dura la suprématie d'Espartero, influence qui donnait chaque jour de nouvelles chances de succès à la propagande protestante. L'auteur vint, à cette occasion, à Paris, d'où il fit un court voyage en Angleterre. De retour à Barcelone, il continua d'écrire pour la défense de la religion dans le recueil catholique *La Civilisation*, qui prit un rang distingué dans la presse espagnole. Balmès y publia notamment un tableau très-curieux et très-instructif des résultats produits par la vente des biens ecclésiastiques. Il y montrait, par des faits et par des chiffres, l'imprudence folle de la mesure révolutionnaire contre laquelle il avait protesté avec tant d'éloquence et d'énergie, à son début dans la carrière de publiciste. Des divergences d'opinions l'ayant décidé à quitter ce journal, il en entreprit seul un autre, sous ce titre : *La Société*, où il inséra des *Lettres à un sceptique*, qui furent ensuite publiées sous la forme d'un volume avec ce titre : *Cartas a un Esceptico*, Barcelone, 1846, in-8°. Mais la guerre civile désolait encore l'Espagne, et Barcelone subit trois bombardements successifs. Balmès se retira à la campagne, chez un ami, et là il composa un nouvel ouvrage philosophique, *El Criterio*, qui fut imprimé en 1845. « L'Espagne, dit M. Blanche, estime ce livre un « des meilleurs que l'auteur ait laissés. C'est « une logique familière, à la portée des « esprits les moins cultivés, et en même « temps digne de l'attention des intelligences « les plus élevées. » Lorsque le pouvoir usurpé d'Espartero eut enfin été brisé, les hommes modérés qui souhaitaient qu'une transaction s'opérât entre le parti de la jeune reine et celui de don Carlos, et qu'un mariage entre cette princesse et le fils aîné de don Carlos rendît la paix à l'Espagne, confièrent à Balmès la rédaction d'un nouveau journal, qui fut intitulé par lui : *El Pensamiento de la Nacion*. Mais on sait que dans les temps de révolution les esprits généreux qui veulent une conciliation sincère et durable rencontrent presque toujours d'insurmontables obstacles dans les ambitions et les rivalités des partis, et il ne fut point donné à Balmès de fermer pour son pays la carrière des révolutions. Du reste, la réconciliation du gouvernement espagnol avec Rome s'est faite à peu près sur les bases qu'indiquait Balmès. Seulement elle s'est faite tard, de mauvaise grâce, après que des désastres nouveaux et le cours des années eurent aggravé la détresse de l'Eglise dans ce pays. En 1845, don Balmès visita de nouveau la France, et l'on dit qu'il ne fut pas étranger à la rédaction du manifeste publié le 23 mai par le fils de don Carlos, dans lequel ce prince, après l'abdication de son père, faisait des concessions aux idées libérales de son temps. Balmès prit part à d'autres négociations délicates, dont l'objet principal était de réunir les deux branches, et de rallier autour de son gouvernement toutes les forces nationales, en rappelant sur le trône, dans la personne du comte de Montemolin, la lignée masculine de Philippe V; mais le cabinet des Tuileries avait d'autres vues, et l'adresse de ses agents donna à cette affaire un dénouement différent. Balmès dès lors se condamna au silence, et le 31 décembre 1846 son *El Pensamiento* cessa de paraître. Il mourut le 9 juillet 1848 à Vich, après une longue et douloureuse maladie, n'ayant pas encore 38 ans.

BALSAMON (Théodore), diacre, garde des chartes de l'église de Constantinople, et ensuite patriarche d'Antioche pour les Grecs, commenta le *Nomocanon* de Photius, Oxford, 1672, in-folio, avec des notes de Beveridge. Il fit un *Recueil d'ordonnances ecclésiastiques*, Paris, 1661, in-folio, et *Réponses à plusieurs questions du droit canon*, dans lesquelles le patriarche grec s'emporte beaucoup contre l'Eglise latine. Il mourut vers 1214. La *Bibliothèque du droit canonique* de Justel, renferme les deux premiers ouvrages; et le droit grec et romain de Leunclavius (Francfort, 1596), contient le dernier.

BALTHASAR (Augustin de), docteur en droit, né en 1701 à Greifswald, dans la Poméranie Suédoise, fit des études à Iéna, et alla s'établir à Wismar, où il obtint bientôt une chaire de droit. Le roi de Suède le choisit pour un des ministres du grand tribunal d'appel, et son mérite lui fit donner d'autres emplois des plus honorables. Il mourut à Wismar en 1779. Parmi ses nombreux ouvrages on cite principalement : *Tableau historique des tribunaux du duché de la Poméranie Suédoise*, etc., Greifswald, 1733-1737, 2 vol. in-fol.; *Apparatus diplomatico-historicus*, ou *Tableau de toutes les lois qui servent à l'histoire de la Poméranie et de l'île de Rugen*, etc., Greifswald, 1730-1735, in folio; *Discours sur les avantages du temps présent, sous le rapport du perfectionnement des sciences, spécialement de l'étude de l'histoire et du droit*, ibid., 1742, in-4°; *Jus ecclesiasticum pastorale*,

ibid., 1760-1763, 2 vol. in-fol.; des *Dissertations* sur l'administration civile et religieuse de la Poméranie. — On a d'un autre BALTHASAR (Jacques-Henri de), professeur de théologie et surintendant général des églises de la Poméranie suédoise, au commencement du XVIIIe siècle : *Recueil de faits relatifs à l'histoire ecclésiastique de la Poméranie*, Greifswald, 1723-1725, in-4°; *Vål ab Eickstaedt epitome annalium Pomeraniæ*, ibid., 1726, in-4°; et quelques écrits théologiques peu importants.

BALTHASAR (JOSEPH-ANTOINE-FÉLIX DE), jurisconsulte et historien, né à Lucerne en 1737, mort dans la même ville en 1810, fit ses études à Lucerne et à Lyon, puis occupa divers emplois honorables dans la magistrature. Il était trésorier de l'Etat lorsque la révolution éclata en Suisse. La présidence de l'administration municipale de Lucerne lui ayant été déférée, il mit tous ses soins à ramener le calme dans les esprits, et il eut le bonheur d'y réussir. Balthasar s'appliqua principalement à l'étude de l'histoire de sa patrie : il avait rassemblé beaucoup de matériaux importants concernant l'histoire de la Suisse, et il enrichit de nombreuses notices la *Bibliothèque suisse* de Haller. Celui de ses ouvrages qui fit le plus de sensation est intitulé : *De Helvetiorum juribus circa sacra*, Zurich, 1768, traduit en français par Viend, professeur à Lausanne, sous le titre de *Libertés de l'Eglise helvétique*, Lausanne, 1770, in-12. Le nonce du pape à Lucerne déféra ce livre à sa cour, et il fut mis à l'index ; l'évêque de Constance demanda qu'il fût supprimé. Balthasar y réclamait pour la Suisse les libertés de l'Eglise gallicane, auxquelles il prétendait que l'usage observé en Suisse était conforme, avançant même que les quatre articles du clergé de France y avaient été adoptés et y étaient reconnus. Parmi ses autres écrits imprimés nous citerons : *Défense de Guillaume Tell*, 1760, in-8° : l'auteur y soutient la vérité de l'histoire de Guillaume Tell, contre ceux qui ont cherché à jeter des doutes sur elle ; *Musæum virorum Lucernatum fama et meritis illustrium*, Lucerne, 1777, in-4°. Balthasar avait aussi écrit une *Histoire de la nonciature en Suisse*, restée manuscrite.

BALTHASAR (l'abbé), mort à Chartres en 1801, publia les deux ouvrages suivants : *L'Année chrétienne, ou Précis de la vie des saints*, Paris, 1789, in-12 ; *L'île des philosophes et plusieurs autres nouvellement découvertes et remarquables dans leurs rapports avec la France actuelle*, Chartres, 1790, in-12.

BALTHAZAR, dernier roi des Babyloniens, fils d'Evilmérodach, et petit-fils de Nabuchodonosor, selon la plus commune et la plus vraisemblable des opinions, quoiqu'il soit nommé par Daniel fils de Nabuchodonosor, car on sait que l'usage de l'Ecriture est souvent de donner le nom de fils aux petits-fils. S'étant servi pour boire, lui et ses convives, des vases d'or et d'argent que son aïeul avait enlevés du temple de Jérusalem, dans un festin qu'il donnait à ses femmes, à ses concubines et aux seigneurs de sa cour, il vit une main qui traçait sur les murailles de la salle ces trois mots : *Mané, Thécel, Pharez*. Balthazar, à cet aspect, fut saisi d'un grand trouble, et fit venir tous les devins et les sages de Babylone pour lui expliquer ce qui venait d'être écrit sur la muraille ; mais les mages n'ayant pu le lui expliquer, le roi eut recours à Daniel et lui promit la troisième place dans son royaume ; Daniel refusa les présents, et promit néanmoins d'expliquer ces énigmes. Il dit au prince qu'elles signifiaient que ses jours étaient écoulés ; que ses actions venaient d'être pesées, et que son royaume serait divisé et deviendrait la proie des Mèdes et des Perses. Balthazar fut tué la même nuit, et Darius le Mède mis sur son trône, l'an 555 avant Jésus-Christ.

BALTUS (JEAN-FRANÇOIS), né à Metz en 1667, entra chez les jésuites. Cette société l'estima et l'employa. Il mourut bibliothécaire de Reims en 1743. On a de lui plusieurs ouvrages : la *Réponse à l'Histoire des Oracles de Fontenelle*, Strasbourg, 1707 et 1708, in-8°. Il paraît que le jésuite a profité de la réfutation de Van-Dale par Mœbius ; mais sa *Réponse* n'en est pas moins victorieuse. Fontenelle prit le parti du silence, regardant son ouvrage comme une production de sa jeunesse, qu'il convenait d'oublier, et que le P. Baltus avait foudroyée ; il dit même assez plaisamment que le diable avait gagné sa cause. Basnage conseillait à Fontenelle de répliquer, mais ce dernier se contenta de lui répondre : « Je consens que le diable passe pour prophète puisque Baltus le veut. » Du reste, il est constant que cette querelle n'intéresse point le christianisme, mais bien la vérité de l'histoire ; on peut même dire en général que le fondement de toutes les histoires se trouve ébranlé, si les preuves de fait, les témoignages multipliés des auteurs contemporains, sages, instruits, judicieux, et à tous égards respectables, pouvaient être anéantis par les spéculations modernes. Le P. Baltus a donné une suite à cette *Réponse*, où il donne à ses preuves plus de développement et de force. Quant à la possibilité de ces oracles, *Voy.* DELRIO, BROWN Thomas, de HAEN, MAFFEI Scipion, MÉAD, SPÉ, Faits remarquables à l'art. S. BABYLAS ; *Défense des SS. PP. accusés de platonisme*, in-4°, 1711, livre savant, dont M. l'abbé Morel, chanoine théologal de Paris, a donné, précédée d'une préface, une nouvelle édition, sous ce titre : *Pureté du christianisme, ou Le christianisme n'a rien emprunté à la philosophie païenne*, Paris et Lyon, 2 vol. in-8°, 1838; *La Religion chrétienne prouvée par l'accomplissement des prophéties*, in-4°, 1728, traité moins parfait que celui de M. de Pompignan, archevêque de Vienne, sur la même matière, mais qui est plus original, et qu'on peut regarder comme la matière et la préparation de l'autre, etc. ; *Défense des prophéties de la religion chrétienne*, in-12, 3 vol., 1737. Les deux premiers sont contre Hugues

Grotius, le troisième contre Richard Simon. *Jugement des SS. Pères sur la morale de la philosophie païenne*, Strasbourg, 1719, in-4°. Les *Actes* de saint Barlaam, traduits du grec en français avec des remarques.

BALUE (JEAN LA), était d'une famille très-obscure. Son père était tailleur, suivant les uns, cordonnier, selon d'autres. La plus commune opinion le fait naître au bourg d'Angle, en Poitou, dans l'année 1421. C'était un homme qui à un esprit délié et artificieux joignait la hardiesse et l'effronterie qu'il faut pour l'intrigue. Il fut attaché d'abord à Jean Juvénal des Ursins, évêque de Poitiers; il devint ensuite grand vicaire de l'évêque d'Angers. Jean de Melun, favori de Louis XI, le présenta au roi, qui lui donna la place d'aumônier, la charge d'intendant des finances, et ensuite l'évêché d'Evreux, en 1465. Deux ans après, il fut transféré au siége d'Angers, après avoir fait déposer Jean de Beauveau, son bienfaiteur. Le pape Paul II, qui ne connaissait pas encore ses mauvaises qualités, l'honora de la pourpre la même année, pour le récompenser de ce qu'il avait fait abolir la *Pragmatique-Sanction*, que les parlements et les universités conspiraient à conserver. Le crédit qu'il avait sur l'esprit de Louis XI était extrême. Balue se mêlait de tout, des affaires de l'Eglise, de l'Etat, de la guerre, excepté de celles de son diocèse. On le voyait, en camail et en rochet, à la tête des troupes, les faire défiler devant lui. C'est dans une de ces occasions que le comte de Dammartin dit à Louis XI *de lui permettre d'aller à Evreux faire l'examen des ecclésiastiques, et leur donner les ordres; car voilà*, ajouta-t-il, *l'évêque qui, passant en revue les gens de guerre, semble m'autoriser à aller faire des prêtres.* Quoique ce bon mot couvrît de ridicule le prélat, il ne diminua point la faveur qu'il avait auprès de son maître. Balue n'en fut pas plus reconnaissant : cet homme, né dans la boue, concerta diverses intrigues avec les ducs de Bourgogne et de Berri, contre le prince qui l'en avait tiré. Quelques-unes de ses lettres furent interceptées, et il fut mis en prison. Louis XI dépêcha deux avocats à Rome, pour demander des commissaires qui lui fissent son procès en France; mais le pape répondit qu'*un cardinal ne pouvait être jugé qu'en plein consistoire.* La justice de Louis XI était devenue plus que suspecte à toute l'Europe. Après onze ans de prison Balue obtint sa liberté en 1480, à la sollicitation du cardinal de la Rovère, légat du pape. Il alla intriguer à Rome, et acquit des honneurs et des biens qu'il ne méritait pas. Sixte IV l'envoya légat *a latere* en France, l'an 1484, et Balue y fut mieux reçu qu'on ne l'eût cru; il paraît que le gros de la nation et même le roi Charles VIII ne le croyaient pas fort coupable. Ce légat, de retour à Rome, fut fait évêque d'Albano, puis de Palestrine, par le pape Innocent VIII. Il mourut à Ancône, en 1491.

BALUZE (ETIENNE), né à Tulle le 24 déc. 1630, fit imprimer, à l'âge de 22 ans, une *Critique de la Gallia Purpurata* de Frizon. Il fut invité en 1655 de venir à Paris, par de Marca, archevêque de Toulouse, digne d'être le protecteur de ce savant. Après la mort de cet illustre prélat, Colbert le fit son bibliothécaire. C'est à ses soins que la bibliothèque de ce ministre dut une partie de ses richesses. En 1670, le roi érigea, en sa faveur, une chaire de droit canon au collége royal. Il fut ensuite inspecteur du même collége, et obtint une pension. *L'histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, faite à la prière du cardinal de Bouillon, l'enveloppa dans la disgrâce de ce prélat, et lui fit perdre ses places et ses pensions. Il fut exilé successivement à Rouen, à Tours et à *Orléans; et il* ne put obtenir son rappel *qu'après la paix* d'Utrecht. Il mourut à Paris en 1718, à 88 ans. Les gens de lettres regrettèrent en lui un savant profond, et ses amis un homme doux et bienfaisant. Il ne ressemblait point à ces érudits avares de leurs lumières : il communiquait volontiers les siennes, et aidait ceux qui s'adressaient à lui, de ses conseils et de sa plume. Il était né avec la facilité d'esprit et la mémoire qu'il fallait pour son travail. Peu de savants ont eu une connaissance plus étendue des manuscrits et des livres. Nous avons de lui un grand nombre d'éditions. Les plus importantes sont celles du livre de son bienfaiteur de Marca, *De concordia Sacerdotii et Imperii*, 1704, in-folio, avec la vie de l'auteur, un supplément et des notes, où l'on retrouve toute l'érudition de ce prélat; mais on lui reproche avec raison de n'avoir pas eu égard aux volontés de celui-ci, qui en mourant lui avait recommandé divers changements à faire dans son ouvrage (*Voy.* MARCA); des *Capitulaires des Rois de France*, rangés dans leur ordre, qu'il a augmentés des Collections d'Ansegise et de Benoît, diacre, avec de savantes notes, 2 vol. in-fol., Paris, 1677; des *Lettres* du pape Innocent III, en 2 vol. in-folio, 1682; de l'ouvrage de Marca intitulé : *Marca Hispanica*, c'est-à-dire la Marche ou les limites de l'Espagne, 1688, in-fol.; des *Vies* des papes d'Avignon, depuis 1305 jusqu'en 1376, 2 vol. in-4°, 1693, mises à l'*Index* par un décret du 22 décembre 1700. Cette censure n'empêche pas que Baluze ne soit en général fort respectueux envers le saint-siége; des *Vies* de Salvien, de Vincent de Lérins, de Loup de Ferrière, d'Agobard, d'Amolon, de Leidrade, d'un Traité de Flore, diacre; de quatorze Homélies de saint Césaire d'Arles; des Conciles de la Gaule Narbonnaise, de Réginon; de la Correction de Gratien, par Antoine Agostino; de Marius Mercator, etc.; sept vol. in-8° de *Mélanges*, 1678 à 1710; un *Supplément* aux Conciles du P. Labbe, etc., 1683, in-fol.; *Historia Tutelensis*, 1717, 2 vol. in-4°. Le latin des notes et des préfaces qui accompagnent ces ouvrages est assez pur; on y reconnaît partout un homme qui possède l'histoire ecclésiastique et profane, le droit canon ancien et moderne, et les Pères de tous les siècles.

BANCHI (SÉRAPHIN), dominicain de Florence, et docteur en théologie, vint d'abord en France pour faire ses études ; il y revint, envoyé par Ferdinand Ier, grand duc de Toscane, pour prendre des informations sur les troubles funestes qui désolaient alors ce pays. Banchi étant à Lyon en 1593, Pierre Barrière, jeune homme de 27 ans, fanatique imbécille, lui communiqua le dessein qu'il avait d'assassiner Henri IV. Ce dominicain en donna avis à Brancaléon, gentilhomme de la reine douairière, qui, ayant été trouver le roi à Melun, rencontra Barrière prêt à commettre son parricide. Le roi récompensa le zèle du dominicain en le nommant à l'évêché d'Angoulême ; mais il s'en démit en 1608, pour vivre en simple religieux dans le couvent de St-Jacques de Paris, où il mourut après 1622. On a de lui quelques ouvrages dans lesquels il se justifie d'avoir abusé de la confession de Pierre Barrière, qui ne s'était pas confessé : *Histoire prodigieuse du parricide de Barrière*, 1594, in-8°, 40 p. ; *Apologie contre les jugements téméraires de ceux qui ont pensé conserver la religion catholique, en faisant assassiner le très-chrétien roi de France*, Paris, 1596, in-8° ; *le Rosaire spirituel de la sacrée Vierge Marie*, etc., Paris, 1610, in-12.

BANDELLO ou BANDELLI (VINCENT), général de l'ordre de Saint-Dominique en 1501, mourut en 1506, âgé de 71 ans, après avoir composé quelques ouvrages, entre autres, *De conceptione Jesu Christi*, Bologne, 1481, in-4°, fort rare, réimprimé depuis, in-12 ; *De veritate Conceptionis Beatæ Mariæ*, Milan, 1475, in-4°. Dans l'un et dans l'autre, Bandello attaque la Conception immaculée de la sainte Vierge.

BANDINUS, un des plus anciens théologiens scolastiques. Ses ouvrages ont été imprimés à Vienne en 1519, in-fol. ; à Louvain, en 1555 et 1557, in-8°. La conformité de Bandinus avec Pierre Lombard a fait agiter la question : Si Lombard était plagiaire de Bandinus, ou si celui-ci avait copié l'autre ; un manuscrit du XIIIe siècle, conservé dans l'abbaye d'Ober-Altaich, a résolu cette question en faveur de tous les deux. Bandinus n'a prétendu qu'abréger l'ouvrage de Lombard, et ne doit pas être considéré comme plagiaire. Il porte en titre : *Abreviatio magistri Bandini de libro Sacramentorum magistri Petri Parisiensis episcopi, fideliter acta*. Il se trouve cependant encore des critiques persuadés que Bandinus est antérieur à Pierre Lombard.

BANDURI (dom ANSELME), bénédictin, né à Raguse en Dalmatie, d'une famille noble, l'an 1670, vint en France en 1702, et mourut en 1743, à 73 ans. On a dit de lui : *Imperium Orientale, sive Antiquitates Constantinopolitanæ*, Paris, 1711, 2 vol. in-fol., fig., ouvrage savant et vainement attaqué par l'apostat Casimir Oudin. Banduri lui répondit de manière à le couvrir de confusion, dans la préface de l'ouvrage suivant : *Numismata Imperatorum Romanorum a Trajano Decio ad Paleogos Augustos*, Paris, 1718, 2 vol. in-fol. On y joint le *Supplément*, publié par Jérôme Tanini à Rome, 1791, 1 vol. in-fol. Banduri a fait précéder cet ouvrage du Catalogue de tous les auteurs qui ont traité de la numismatique. Il avait annoncé une édition des *Œuvres de saint Nicéphore* ; il avait aussi promis de publier successivement le *Commentaire* de Théodore de Mopsueste sur les douze petits prophètes, le *Commentaire* de Philon de Carpathos sur le Cantique des cantiques, celui d'Hésychius sur les Psaumes, et divers Opuscules des Pères grecs : mais sa mauvaise santé l'empêcha de mettre au jour ces divers travaux, dont quelques-uns étaient terminés.

BANÈS (DOMINIQUE), né à Valladolid, en 1527, fit ses études à Salamanque, et entra dans l'ordre des Frères prêcheurs. Les savants dominicains Melchior Cano, Didace de Chaves et Pierre Sotomayor lui enseignèrent la théologie, et après qu'il eut prononcé ses vœux il professa lui-même cette science, pendant plus de 32 ans, à Avila, où il fut pendant huit ans le confesseur de sainte Thérèse, à Alcala de Hénarès, à Valladolid et à Salamanque. Il mourut le 1er novembre 1604 à Medina del Campo. On a de Banès : *De Generatione et corruptione, sive in Aristotelis eos libros commentaria et quæstiones*, Salamanque, 1585, in-fol. ; Cologne, 1614, in-4° ; *Relectio de merito et augmento charitatis*, Salamanque, 1590, in-8° ; *In Aristotelis dialecticam ; Institutiones minoris dialecticæ, hoc est summulæ*, Cologne, 1618, in-8° ; *Commentaria scholastica in primam partem Summæ S. Thomæ, necnon in secundam secundæ*, Salamanque, 1584-1594 ; Venise, 1602, 3 vol. in-fol. ; Douai, 1614-1616, 2 vol. in-fol. Il n'avait pas l'art, dit Feller, d'écrire avec précision et avec goût. On le regarde comme le père de la fameuse *prédétermination physique*, système fort accrédité chez les dominicains pour allier la liberté de l'homme avec la grâce et la prescience de Dieu.

BANGIUS ou BANG (PIERRE), né à Helsinburg en Suède, l'an 1633, fut professeur de théologie à l'université d'Abo, puis évêque de Wiborg, et mourut en 1696. Lorsqu'il professait la théologie, il fit soutenir des thèses qui l'engagèrent dans une querelle très-animée avec Miltopœus, professeur de philosophie, et qui occasionnèrent un schisme dans l'université d'Abo. On a de Bangius plusieurs ouvrages en latin, parmi lesquels on distingue son *Commentaire sur l'Epître aux Hébreux*, et son *Histoire ecclésiastique*. Ce dernier ouvrage, qui parut en 1675, contient des idées singulières. On y lit entre autres que Adam demeura quelque temps en Suède, et fut le premier évêque de ce pays. — Le Danemark a produit quelques savants du nom de Bang, qui ont écrit sur les langues et sur la théologie.

BARAC, juge des Hébreux, gouverna ce peuple avec le secours de Débora, vainquit Sisara vers l'an 1285 avant Jésus-Christ, et délivra par-là Israël de la servitude de Jabin, roi des Chananéens.

BARADAT (saint), solitaire du diocèse de Cyr, dont Théodoret fait mention, vivait dans une espèce de cage, ouverte de toutes parts, de sorte qu'il était exposé à toutes les intempéries de l'air : ses vêtements étaient faits

de peaux de bêtes sauvages. La singularité de cette pénitence le fit soupçonner d'ostentation et d'orgueil ; mais la promptitude avec laquelle il obéit au patriarche d'Antioche, qui lui ordonnait de quitter sa demeure, prouve qu'il n'y tenait pas par des motifs humains. *Voy.* saint PATRICE, saint SIMÉON Stylite, saint DOMINIQUE Loricat.

BARALDI (l'abbé JOSEPH), naquit à Modène, le 1er novembre 1778, et entra fort jeune au séminaire de cette ville. Cet établissement fut fermé en août 1798 par suite des événements politiques, mais Baraldi n'en resta pas moins fidèle à sa sainte vocation. L'Italie ayant vu l'année suivante les Français s'éloigner, il put recevoir le sous-diaconat le 21 décembre 1799, et la prêtrise le 20 septembre 1801. Plus tard il fut nommé archiprêtre de la cathédrale, et il sut concilier l'accomplissement des nombreuses obligations de son ministère avec son ardent amour de l'étude. La révolution de Modène l'obligea, en 1831, de se retirer en Toscane ; il revint dans sa patrie, lors du retour du duc. Grégoire XVI le nomma prélat de sa maison et protonotaire apostolique, puis le tribunal héraldique de Modène l'inscrivit par acclamation au livre d'or des nobles Modénais ; mais il ne survécut pas longtemps à ces honneurs. Il mourut à Modène le 30 mars 1832. Second bibliothécaire dans la belle bibliothèque d'Est depuis 1808, il fut nommé, en 1820, professeur de morale à l'université, et on lui confia à cette époque la chaire nouvellement rétablie de droit canonique. Il était membre de plusieurs académies d'Italie, notamment de l'académie latine de Rome. Baraldi a laissé plusieurs écrits. Dans sa jeunesse il traduisit *Le comte de Valmont*, de l'abbé Gérard ; la *Législation primitive*, de Bonald ; les *Méditations* d'Hervey, et composa un petit *Abrégé de l'histoire de Modène*. Il composa encore des *Lettres politiques à un ami*, et un *Essai de réfutation de Dupuis* ; mais son plus important ouvrage, ce sont les *Mémoires de religion, de morale et de littérature*, qu'il commença à faire paraître en 1822, et où il avait pour collaborateurs MM. Bianchi, Parenti, Fabriani et Cavedoni. Ces Mémoires renferment des Eloges, des récits, des morceaux de critique, et plus de quarante Notices sur des évêques, des écrivains et des personnes pieuses ; ces Notices sont rédigées avec beaucoup d'exactitude et de goût. Il a laissé en manuscrit des Dissertations sur la population de l'Amérique, sur le style de l'Ecriture, sur les objections de la chimie et de la philosophie contre l'immatérialité de l'âme, sur le rapport de la loi de Moïse avec la religion chrétienne ; de plus, des Mémoires sur l'*Africa christiana*, de Morcelli, sur la persécution contre les jésuites, sur la révolution de France, sur le schisme d'Utrecht, sur Fra-Paolo, sur le congrès d'Ems, etc. Les *Mémoires de religion* ont été continués par les collaborateurs de l'abbé Baraldi.

BARANOWSKI, ou BARANOVIUS (ALBERT), évêque polonais du XVIe siècle, fut nommé pour occuper le siége de Przemisl par Sigismond II, qui le considérait beaucoup et qu'il accompagna dans un voyage à Revel. Il devint ensuite évêque de Wladislas, et plus tard, dans un âge avancé, archevêque de Gnesne. Baranowski mourut en 1615, laissant plusieurs ouvrages, notamment : *Constitutiones synodi diœcesanæ Vladislaviensis, an.* 1607 *celebratæ*, Cracoviæ, 1607 ; *Concilium provinciale regni Poloniæ, an.* 1607 *celebratum*, ibid., 1611 ; *Synodus diœcesana Gnesnensis habita an.* 1612, ibid., 1612.

BARANZANO (REDEMPTUS), religieux barnabite, né aux environs de Verceil dans le Piémont, en 1590, professeur de philosophie et de mathématiques à Anneci, vint à Paris où il se distingua comme philosophe et comme prédicateur. C'est un des premiers qui eut le courage d'abandonner Aristote. Il mourut à Montargis en 1622. Nous avons de lui : *Campus philosophicus*, in-8° ; *Uranoscopia, seu universa doctrina de cœlo*, 1617, in-4° ; *De novis opinionibus physicis*, in-8°.

BARATIER (JEAN-PHILIPPE), enfant célèbre et génie précoce, né le 19 janvier 1721, à Schwabach, dans le margraviat d'Anspach, mort âgé de 19 ans à Hall, le 5 septembre 1740, dans de grands sentiments de piété, parlait, dès l'âge de quatre ans, dit-on, le latin avec son père, le français avec sa mère, et allemand avec la servante de la maison ; à six ans, il possédait le grec, et à sept ans il savait par cœur tous les psaumes en hébreu. Deux ans après, il donnait un *Dictionnaire hébreu des mots les plus difficiles*. Il avait appris les mathématiques et l'astronomie en moins de trois mois, et au bout de quinze mois il avait soutenu une thèse sur le droit public. En même temps il avait embrassé l'architecture, la littérature ancienne et moderne, les médailles, les inscriptions, le déchiffrement des hiéroglyphes, les antiquités grecques, romaines et orientales. En 1738, il envoya à l'académie des sciences de Paris, un travail sur le moyen de découvrir les longitudes, avec trois autres propositions, une sur les réfractions, une autre sur l'obliquité de l'écliptique, et la troisième sur la meilleure forme des tables astronomiques. Le jeune Baratier n'avait eu d'autre maître que son père. Parmi ses productions nous citerons : *Disquisitio chronologica de successione antiquissima Romanorum pontificum*, Utrecht, 1740, in-4°.

BARAZE (CYPRIEN), jésuite, célèbre missionnaire des Moxes, peuples alors presque inconnus de l'Amérique méridionale, vers le 13e degré de latitude. Ce zélé religieux, se faisant tout à tous, rendit toutes sortes de services à ces sauvages pour les gagner à Jésus-Christ ; il commença par les rassembler en société, leur apprit à faire de la toile, et à exercer les arts les plus nécessaires à la vie ; et, pour pourvoir à leur subsistance, il entreprit le voyage de Sainte-Croix de la Sierra, d'où il amena, aidé de quelques Indiens, deux cents vaches et taureaux. Il bâtit une église, et, en civilisant cette nation, il lui enseigna la science du salut. Ses travaux apostoliques ne se bornèrent pas à ces

peuples, il en chercha d'autres inconnus ; il en trouva de si barbares qu'ils poursuivaient les hommes, comme on poursuit les bêtes fauves à la chasse : il parvint à les adoucir et à les soumettre au joug de Jésus-Christ. Avançant dans les terres par des travaux et des fatigues incroyables, en faisant toujours quelques conquêtes pour la religion, il trouva des sauvages qui se jetèrent sur lui, le percèrent de coups et lui fendirent la tête, le 16 septembre 1702, après plus de 27 ans de travaux apostoliques, et dans la 61ᵉ année de son âge : il avait baptisé lui seul plus de 40,000 idolâtres. *Voy.* la relation de la vie et de la mort de ce missionnaire dans les *Lettres édifiantes*, tom. VIII, nouv. édit. et t. X, anc. édit.

BARBEAU DE LA BRUYÈRE (Jean-Louis), né à Paris, le 29 juin 1710, mort d'une attaque d'apoplexie le 20 novembre 1781, composa, pendant un séjour de 15 ans qu'il fit en Hollande, une *Vie de M. François de Pâris, diacre*, 1731, in-12 de 80 pages. « Nous re« marquerons, dit M. Beuchot, qu'il n'est « fait aucune mention de ce livre dans la nou« velle édition de la *Bibliothèque historique « de la France.* » Il travailla pendant de longues années avec Buache le géographe, et il publia une *Mappemonde historique*, en 1750. Cette mappemonde offre un tableau chronologique très-ingénieux, dans lequel on voit d'un coup d'œil toutes les révolutions de chaque Etat, et la situation politique de tous les Etats contemporains, à une époque quelconque, depuis les temps historiques les plus anciens jusqu'à l'année de sa publication. Barbeau de La Bruyère donna de nouvelles éditions des *Tablettes chronologiques* de Lenglet-Dufresnoy, de la *Méthode pour étudier la géographie* par le même (avec Drouet), 4ᵉ édit., 1768, 10 vol. in-12; de la *Géographie moderne*, de Nicole de La Croix, 1774, 2 vol. in-12. Il eut aussi beaucoup de part aux deux premiers volumes de la nouvelle édition de la *Bibliothèque historique de la France*.

BARBERI (Philippe), dominicain de Syracuse, inquisiteur en Sicile et dans les îles de Malte et de Gozo, est auteur d'un *Recueil d'observations sur les endroits de l'Ecriture sainte, que saint Augustin et saint Jérôme ont expliqués différemment* ; et de quelques autres ouvrages, dont le plus intéressant est *De animorum immortalitate*. Tous ses ouvrages ont été imprimés en 1500. Il vivait après le milieu du xvᵉ siècle.

BARBEYRAC (Jean), neveu de Charles qui se fit une certaine réputation comme médecin, et fils d'un ministre calviniste de Béziers, né dans cette ville en 1674, fut nommé à la chaire de droit et d'histoire de Lausanne en 1710, et ensuite à celle de droit public et privé à Groningue en 1717. Il traduisit et commenta le traité *du Droit de la nature et des gens*; celui *des Devoirs de l'homme et du citoyen*, par Pufendorf; et l'ouvrage de Grotius sur *les Droits de la guerre et de la paix*. Les notes dont il a enrichi ces traités seraient aussi estimées que la traduction, si l'on y remarquait moins de prévention contre la religion catholique. On ne fait pas moins de cas de la version du Traité latin de Cumberland *sur les lois naturelles*, avec des notes, 1744, in-4° ; ouvrage excellent, mais qui demande d'être médité. Il a aussi traduit plusieurs sermons de Tillotson, et a donné au public différents ouvrages de son propre fonds. Les principaux sont : l'*Histoire des anciens Traités* qui sont répandus dans les auteurs grecs et latins jusqu'à Charlemagne, in-fol., 2ᵉ part., 1739; le *Traité du jeu*, en 3 vol. in-8°; le *Traité de la morale des Pères*, in-4°, 1728, contre dom Cellier, qui avait réfuté ce que Barbeyrac en avait dit dans sa préface sur Pufendorf. Il s'élevait dans sa préface, avec trop peu de ménagement, contre les allégories que saint Augustin et d'autres Pères ont trouvées dans l'Ecriture. (*Voy.* saint Grégoire le Grand). Il n'est pas plus circonspect dans la défense qu'il en entreprit. Il y laisse paraître un si grand mépris pour les docteurs de l'Eglise, il parle avec tant de dédain de leur éloquence et de leur dialectique, que tout critique sensé en est révolté : dom Cellier le réfuta pleinement dans son *Histoire générale des auteurs sacrés*. Il a encore été réfuté postérieurement par le protestant anglais William Reewes. Il mourut vers l'année 1747. Son style manque de grâce et de pureté, sa critique de justesse et d'équité. Son antipathie contre les Pères venait de ce qu'il les trouvait partout opposés aux dogmes des nouvelles sectes. Daillé, également embarrassé de cette opposition, a tâché aussi d'affaiblir leur autorité ; mais il y a mis plus de modération et de décence. La manière dont Barbeyrac a parlé d'Abraham, et d'autres hommes illustres, célébrés dans l'Ecriture sainte pour leurs vertus et leur foi, montre qu'il était plutôt déiste que protestant, et autant ennemi de toute religion que de la religion catholique.

BARBO (Paul), théologien et philosophe aristotélicien du xvᵉ siècle, né à Soncino dans le Crémonais, entra fort jeune dans l'ordre des Dominicains, et professa la philosophie pendant plusieurs années à Milan, à Ferrare, à Sienne, à Bologne. Il fut élu prieur des dominicains de Crémone, et mourut en 1494. Il laissait les ouvrages suivants : *Elegantissima expositio in artem veterem Aristotelis, cum quæstionibus*, Venise, 1499 ; *Quæstiones metaphysicæ, super divina sapientia Aristotelis*, Venise, 1505, in-fol., réimprimé à Venise, à Lyon, etc. ; plusieurs autres ouvrages ou éditions d'ouvrages, entre autres une édition estimée des *Opuscules de saint Thomas*, Milan, 1488, in-fol.

BARBOSA (Emmanuel), avocat du roi de Portugal, mort en en 1638, à 90 ans, est auteur du traité *De potestate episcopi*, et de quelques autres livres.

BARBOSA (Augustin), fils du précédent, égala son père dans la connaissance du droit civil et canonique. Philippe IV lui donna l'évêché d'Ugento, dans la terre d'Otrante, en 1648. Il mourut en 1649, à 59 ans. Nous avons de lui : *De officio episcopi*. On croit que Barbosa ne fit que corriger ce livre. On ajoute que son domestique lui apporta du poisson

dans une feuille de papier manuscrit, que Barbosa courut tout de suite au marché pour acheter les cahiers d'où on avait tiré cette feuille, et que ce manuscrit contenait le livre : *De officio episcopi ;* le *Répertoire du droit civil et canonique : Remissiones doctorum super varia loca concilii Tridentini*, etc. L'inquisition de Rome a trouvé dans ces deux ouvrages des endroits qui les ont fait mettre à l'Index. Ses ouvrages sont très-nombreux; ils ont été souvent imprimés en France, en Italie, en Espagne, dans les Pays-Bas, et recueillis à Lyon, sous le titre de *Opera omnia*, 1716 et suiv., 16 tomes in-fol.

BARBOSA (dom VINCENT), religieux théatin, né à Redondo en 1663, mort à Lisbonne en 1711, a composé sur l'île de Bornéo un ouvrage d'autant plus intéressant que les écrits sur cette île sont très-rares. Il est intitulé : *Résumé des relations envoyées au roi Pierre II, de la nouvelle mission établie à Bornéo*, Lisbonne, 1692, in-4°. C'étaient les théatins, ses confrères, qui avaient entrepris de propager le christianisme à Bornéo. — Un autre BARBOSA (Antoine), jésuite missionnaire portugais dans la Cochinchine, composa un Dictionnaire de la langue de ce pays, qui fut publié dans le *Dictionarium linguæ annamiticæ*, donné par le P. de Rhodes, à Rome, en 1651.

BARCLAY (GUILLAUME), naquit en 1543 à Aberdeen en Ecosse. N'ayant pu s'avancer à la cour, il vint en France, et alla étudier à Bourges sous Cujas. Le P. Edmond Hay, jésuite, le fit nommer professeur en droit dans l'université de Pont-à-Mousson. Le duc de Lorraine lui donna une charge de conseiller d'Etat et de maître des requêtes ; mais ayant été desservi auprès de ce prince par les jésuites, à ce que dit Bayle, il repassa en Angleterre. Le roi Jacques Ier lui fit des offres considérables, à condition qu'il embrasserait la religion anglicane. Barclay préféra revenir en France l'an 1604. Il eut une chaire de professeur de droit dans l'université d'Angers, et y mourut l'année d'après. Son traité *De potestate papæ*, Pont-à-Mousson, 1610, in-8°, trad. en français, ibid. 1611; Cologne, 1688, in-8°; et celui *De regno et regali potestate*, Paris, 1600, in-4°, dédié à Henri IV, firent beaucoup de bruit dans le temps.

BARCLAY (JEAN), fils de Guillaume et d'une demoiselle de la maison de Malleville, naquit à Pont-à-Mousson en 1582. Les jésuites, chez lesquels il fit ses études, voulurent l'agréger à leur société, mais il aima mieux suivre son père en Angleterre. Un poëme latin, intitulé *Euphormion*, qu'il publia sur le couronnement du roi Jacques Ier, le mit en faveur auprès de ce prince. Guillaume son père, craignant que le séjour d'Angleterre n'ébranlât la religion de son fils, le ramena en France. Le jeune Barclay, l'ayant perdu quelque temps après, repassa à Londres, où Jacques Ier lui donna des emplois considérables. Il y fit imprimer la suite de son Euphormion, satire latine en 2 livres, dans laquelle l'auteur déploie l'érudition et la morale. Les meilleures éditions de ce livre sont celles d'Elzévir, 1627, in-12, et de Leyde, 1674, in-8°, *cum notis variorum*. Il a été traduit en français par l'abbé Drouet de Maupertuis, Anvers, 1711, 3 vol. in-12. Il publia vers le même temps le traité de son père, *De potestate papæ*. Comme cet ouvrage, ainsi que celui sur la *Puissance des rois*, par le même auteur, attaquait les sentiments de plusieurs théologiens, Bellarmin y répondit. Barclay lui répliqua, dans un écrit intitulé *Pietas*, in-4°. Jean Eudémon, jésuite, répondit pour Bellarmin, mais avec peu de succès. Il accusa Barclay d'hérésie ; mais celui-ci prouva dans une *Apologie* qu'il avait toujours été bon catholique, dans la cour d'Angleterre même. Ennuyé de demeurer en Angleterre, il repassa en France, et de là il alla à Rome, sous le pontificat de Paul V. Il y mourut dans l'aisance en 1621, la même année que son adversaire Bellarmin. Barclay était d'une mélancolie qui le rendait singulier, passant tout le matin dans son cabinet, sans voir personne, et le soir cultivant son jardin. On a de lui, outre les ouvrages dont nous venons de parler, *Parænesis ad Sectarios*, Rome, 1617 ; Barclay, qui n'était pas théologien, n'y réussit pas trop bien; *Argenis*, Leyde, 1630, in-12, et *cum notis variorum*, 1664 et 1669, 2 vol. in-8°: roman mêlé de prose et de vers, traduit par l'abbé Josse, chanoine de Chartres, 1732, 3 vol. in-12, et beaucoup mieux par M. Savin, Paris, 1776, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage offre de l'étendue dans le plan, de la noblesse et de la variété dans les caractères, de la vivacité dans les images; il est plus digne d'être lu que son Euphormion. Le style tient de celui de Pétrone, de Lucain et d'Apulée. C'est un tableau des vices et des révolutions des cours. La générosité franche, héroïque et sans détours, y est en contraste avec la fourberie habile et la marche artificieuse. Trois livres de poésies, in-4°, inférieures à sa prose; on y trouve de l'enflure et du phébus. *Icon animorum*, Londres, 1612, in-8°, ouvrage qui réussit, quoiqu'il n'y ait pas assez de profondeur.

BARCLAY (ROBERT), né à Edimbourg, en 1648, d'une famille illustre, fut élevé à Paris, sous les yeux d'un de ses oncles, président du collége écossais de cette ville. Il retourna en Ecosse avec son père, qu'il perdit peu de temps après, en 1664. Les quakers avaient répandu leurs erreurs dans ce royaume (*Voy.* Fox, Georges) : Barclay se laissa séduire par ces fanatiques, et publia plusieurs ouvrages pour leur défense. Non content de les servir par ses écrits, il passa en Hollande et en Allemagne, pour y faire des prosélytes. Après avoir essuyé bien des fatigues, il revint, l'an 1690, mourir en Ecosse, dans sa 42e année. Les historiens de sa secte le peignent comme un homme de bien, supportant le travail et la peine avec plaisir, d'une humeur gaie et d'un caractère constant. Ce qu'il y a de certain, c'est que ses mœurs étaient régulières, et qu'il joignait à beaucoup d'érudition un esprit méthodique, des vues sages, et autant de modération que peut en avoir un enthousiaste. On a de lui plusieurs ouvrages dans lesquels il réduit le quakérisme en système. Les principaux sont : *Catéchisme* ou

Confession de foi dressée et approuvée dans l'assemblée générale des patriarches et des apôtres, sous la puissance de Jésus-Christ lui-même. Il serait trop long d'analyser les principaux dogmes exposés dans ce livre. Nous nous bornerons aux points les plus importants de la morale des quakers. Il n'est pas permis, suivant eux, à un chrétien, 1° de donner aux hommes des titres flatteurs, comme *votre Sainteté*, *votre Eminence*, *votre Excellence*, *votre Grandeur*, *votre Seigneurie*, etc. ; ni de se servir de ces discours flatteurs appelés communément *compliments* ; 2° de se mettre à genoux, ou de se prosterner eux-mêmes devant aucun homme, ou de courber le corps, ou de découvrir la tête devant eux ; 3° d'user de superfluités dans ses vêtements comme de gance au chapeau et de boutons aux manches ; 4° de se servir de jeux, de passe-temps, de divertissements, ou de comédies, sous prétexte d'amusements nécessaires ; 5° de jurer, non-seulement dans les discours ordinaires, mais même en jugement devant le magistrat ; 6° de faire la guerre, ou de combattre dans aucun cas. *Theologiæ veræ christianæ apologia*, Amsterdam, 1676, in-4°, Basnage de Beauval et le P. Nicéron disent qu'avant Gérard Croese, personne n'a donné un détail des dogmes des quakers. Ils se trompent, puisque cet ouvrage singulier, fait par un membre de cette secte, les fait connaître parfaitement. Il a été traduit en plusieurs langues, et particulièrement en français, Londres, 1702, in-8°. L'épître dédicatoire à Charles II contient, non des compliments mercenaires et de basses adulations, mais des vérités hardies et des conseils justes. « Tu as goûté (dit-il à Charles, à la fin « de cette épître) de la douceur et de l'amer« tume, de la prospérité et des plus grands « malheurs. Tu as été chassé du pays où tu « règnes ; tu as senti le poids de l'oppression, « et tu dois savoir combien l'oppresseur est « détestable devant Dieu et devant les hom« mes. Que si, après tant d'épreuves et de « bénédictions, ton cœur s'endurcissait, et « oubliait le Dieu qui s'est souvenu de toi « dans tes disgrâces, ton crime en serait plus « grand et ta condamnation plus terrible. Au « lieu donc d'écouter les flatteurs de ta cour, « écoute la voix de ta conscience, qui ne te « flattera jamais. Je suis ton fidèle ami et su« jet. » *Epistola ad legatos Noviomagi congressos*, 1678, in-4°.

BARCOCHEBAS (c'est-à-dire, fils de l'Etoile), brigand fanatique, se disait l'étoile prédite par Balaam, application que le docteur Akiba ne fit point difficulté de ratifier. *Voyez* Akiba. Les Juifs, toujours prêts à cabaler, et qui, selon la parole de Jésus-Christ, devaient être les dupes de plusieurs faux messies (*voyez* André), le crurent la lumière céleste, le vrai Messie, et se soulevèrent, dans l'espérance que ce scélérat serait leur libérateur. Le nouveau prophète prit plusieurs forteresses, et massacra beaucoup de Romains et de chrétiens. L'empereur Adrien envoya, contre ces furieux, Julius Sévérus, gouverneur de la Grande-Bretagne. Ce général les ayant resserrés dans la ville de Bitter, s'en rendit maître après 3 ans de siége. Cette guerre finit par la mort de Barcochebas et de ses sectateurs, et par le massacre de 580 mille Juifs, sans compter ceux qui périrent de faim ou de maladie, l'an 134 de Jésus-Christ. Bossuet, dans son *Explication de l'Apocalypse*, prouve, par les rapprochements les plus satisfaisants et un groupe de traits historiques saisis avec justesse, que Barcochebas est l'*Etoile* dont il est parlé dans le chap. 8 de cette sublime prophétie de saint Jean, et qui attira l'entière ruine des Juifs. « Cette étoile, dit-il, est le faux messie Barcochebas, la seule cause du malheur que saint Jean vient de décrire. Le nom y convient, puisque le mot de *Cochebas* signifie *Etoile* ; mais la chose y convient encore mieux, comme il paraît par l'histoire. Barcochebas se vantait d'être un astre descendu du ciel pour le secours de sa nation. »

BARCOS (Martin de), né à Bayonne, était neveu par sa mère du fameux abbé de Saint-Cyran, qui lui donna pour maître Jansénius, évêque d'Ypres, alors professeur de théologie à Louvain. Il le tira ensuite de cette université pour lui confier l'éducation du fils d'Arnauld d'Andilly. Le secrétaire de l'abbé de Saint-Cyran étant mort, son neveu alla prendre sa place auprès de son oncle. Après sa mort, la reine-mère donna, en 1644, son abbaye de Saint-Cyran à Barcos, qui la rétablit et la réforma. Le roi, informé que le nouvel abbé dogmatisait, lui envoya un ordre qui l'exilait à Boulogne. L'abbé de Barcos aima mieux se cacher que de se rendre à l'endroit de son exil. Il revint ensuite dans son abbaye, et y mourut en 1678, âgé de 78 ans. Ses liaisons avec Saint-Cyran et avec le docteur Antoine Arnauld, lui firent jouer un rôle dans les disputes du jansénisme. Il enfanta plusieurs ouvrages, qui ne lui ont guère survécu. Les principaux sont : *la Grandeur de l'Eglise romaine, établie sur l'autorité de saint Pierre et de saint Paul*, in-4° ; *Traité de l'autorité de saint Pierre et de saint Paul, qui réside dans le pape, successeur de ces deux apôtres*, 1645, in-4° ; *Eclaircissements de quelques objections que l'on a formées contre la grandeur de l'Eglise romaine*, 1646, in-4°. Ces 3 gros vol. furent composés par l'abbé de Barcos, pour défendre cette proposition, insérée par lui dans la préface de la *Fréquente communion*, et censurée par la Sorbonne : *saint Pierre et saint Paul sont deux chefs de l'Eglise romaine, qui n'en font qu'un* ; proposition qui, prise même grammaticalement, est d'une fausseté évidente ; où trouvera-t-on que deux chefs n'en font qu'un ? et qui tend d'ailleurs à détruire la primauté de saint Pierre, le grand fondement de l'union catholique, contre lequel toutes les sectes viennent échouer. L'abbé de Barcos avait assez de courage pour se soumettre aux règles de la plus austère pénitence, mais non assez de docilité pour rétracter une erreur. Une Censure du *Prædestinatianismus* du P. Sirmond ; *De la Foi, de l'Espérance et de la Charité*, 2 vol. in-12 ; *Exposition de la foi de l'Eglise romaine touchant la grâce et la prédestination*,

élevé dans un couvent des augustins de Saint-David, dans ce même comté, et y ayant été reçu moine, fut envoyé par ses supérieurs à l'université d'Oxford, où il prit le bonnet de docteur en théologie. Nommé prieur d'un chapitre de son ordre, il fut en cette qualité envoyé en ambassade en Ecosse, en 1535. Lorsque Henri VIII supprima les monastères, Barlowe fut un des premiers à se soumettre à cette mesure, et obtint par cette conduite la faveur de Henri VIII qui le nomma sucessivement évêque de Saint-Asaph, de Saint-David, et de Bath et Wells. Il avait d'abord embrassé le protestantisme ; mais soit qu'il craignît d'avoir déplu au roi qui, en se séparant de l'Eglise romaine, en avait retenu les dogmes, soit qu'il éprouvât des remords, on a conservé une de ses lettres à Henri VIII, où il se déclare bon catholique, et reconnaît que tout ce qu'il a dit et écrit jusqu'alors contre la messe, le purgatoire, le pape et le clergé, n'est qu'un tissu d'erreurs et d'infamies dont il demande pardon. Mais Barlowe redevint protestant sous Edouard VI. Il fut dépouillé de son évêché et emprisonné sous la reine Marie. Ayant pu s'échapper, il se retira en Allemagne, et revint sous Elisabeth, qui le nomma à l'évêché de Chichester. Il s'était marié, et il mourut dans son évêché en 1568, laissant onze enfants, dont cinq filles, qui toutes épousèrent des évêques. Ses principaux ouvrages sont : *Enterrement de la messe ; Homélies chrétiennes ; Traité de cosmographie ; Ascension des moines et religieux, représentée avec des figures.* Il a eu part à un livre intitulé : *Divine et pieuse institution d'un chrétien*, appelé communément en Angleterre *le Livre de l'évêque*, Londres, 1537.

BARNABÉ (saint), de la tribu de Lévi, naquit dans l'île de Chypre. Ayant goûté la doctrine de Jésus-Christ, il vendit une terre et en donna le prix aux apôtres. Il fut envoyé à Antioche pour affermir les nouveaux disciples. Il alla ensuite à Tarse en Cilicie, pour amener saint Paul à Antioche, où ils furent déclarés tous deux *Apôtres des Gentils*. Ils annoncèrent l'Evangile ensemble en divers lieux, jusqu'à ce qu'il alla en Chypre, avec saint Marc, où les Juifs de Salamine le lapidèrent, suivant la plus commune opinion. Nous avons une *Lettre* sous le nom de cet apôtre, publiée en 1645, in-4°, par dom Luc d'Achery. Tillemont ne croit pas que cette Lettre soit de saint Barnabé; mais ses raisons ne paraissent pas convaincantes. Le savant Lardner est d'un avis contraire, et soutient qu'elle est de lui. Saint Clément d'Alexandrie, Origène, Eusèbe, saint Jérôme, l'ont citée sous le nom de saint Barnabé. Bergier (*Encyclop. Méthod.*) répond aux raisons qu'on oppose à son authenticité. Cette Lettre se trouve encore en grec et en latin, dans le *Recueil des Pères apostoliques de Cotelier*, réimprimé à Amsterdam, en 1724, par les soins de Le Clerc.

BARNES (Robert), chapelain d'Henri VIII, fut envoyé en Allemagne par ce monarque en 1535 pour conférer avec les théologiens protestants de Wittenberg, relativement à l'affaire de son divorce. Il parvint à entraîner en partie les opinions de ces théologiens, et prit sur lui de supprimer celles de leurs conclusions qui n'étaient pas favorables aux vues du roi. Cette conduite lui concilia la faveur de son maître, qui le chargea de négocier son mariage avec Anne de Clèves ; le roi se repentit ensuite de cette union et conserva un ressentiment profond contre celui qui en avait été l'instrument. En 1540, l'évêque Gardiner s'étant élevé en chaire contre les opinions de Luther, Barnes s'attacha à le réfuter dans un sermon composé sur le même texte, où il n'épargnait ni les personnalités, ni les invectives les plus triviales, jusqu'à plaisanter sur le nom de *Gardiner*, qui, en anglais, signifie jardinier. Il lui fut enjoint de se rétracter ; il obéit, mais d'une manière si ambiguë que cela ne fit qu'aigrir davantage ses ennemis. Barnes fut conduit à la tour de Londres par ordre du roi, puis condamné à périr dans les flammes. Son supplice eut lieu le 30 juillet 1540. Il a laissé deux ouvrages : un *Traité* contenant sa profession de foi, en dix-neuf thèses, publié d'abord en latin, avec une préface de Poméranus, réimprimé en allemand à Nuremberg, en 1531 ; *Vitæ Romanorum pontificum*, publié en latin à Wittenberg, avec une préface de Luther, en 1536 ; Bâle, 1568, in-8°.

BARNES (Jean), né en Angleterre, se fit bénédictin à Douai, se retira ensuite à Paris, vers l'an 1624, pour éviter les poursuites de l'inquisition ; mais ayant écrit avec peu de ménagement sur des matières délicates, il fut mené à Rome en 1626, et mis dans la prison de ce tribunal. Il y mourut 30 ans après. On a de lui un *Traité contre les équivoques*, en latin, imprimé en 1625, in-8°, traduit la même année en français ; et un autre intitulé *Catholico-Romanus pacificus*, qui fut cause de ses disgrâces : on le trouve dans le *Fasciculus rerum expetendarum et fugiendarum* d'Ortwinus Gratius ; *Examen tropæorum congregationis prætensæ anglicanæ, ordinis Sancti Benedicti*, Reims, 1622, in-8°; une Traduction de l'espagnol, du Combat spirituel.

BARON (Vincent), dominicain du diocèse de Rieux, est auteur d'une *Théologie morale*, en latin, Paris, 1666, 5 vol. in-8°. Il mourut en 1674, à l'âge de 70 ans, après avoir occupé la place de provincial et celle de définiteur général au chapitre de 1656. Sa théologie n'a guère eu de cours que parmi ses confrères.

BARON (François), né à Marseille en 1620, consul de France à Alep, rétablit le commerce du Levant, presque entièrement ruiné. Le grand Colbert, instruit des grands avantages qu'il avait procurés à Alep et dans toutes ses dépendances, voulant également favoriser le commerce des Indes orientales, l'envoya à Surate en 1671, et pendant 12 ans d'administration, il fit fleurir le commerce de France, et le fit respecter des étrangers. Il y mourut en 1683, dans de grands sentiments de religion, honoré comme un modèle de droiture et de bienfaisance, par les gentils même et les mahométans qui priont sur

son tombeau. C'est de lui que Nicole tenait toutes les pièces justificatives de la doctrine des Eglises syriennes sur l'eucharistie, dont il a enrichi *la Perpétuité de la Foi*.

BARON ou BARO (PIERRE), théologien protestant, né à Etampes dans le XVIe siècle, fut obligé de quitter la France pour cause de religion, et se retira en Angleterre. L'université de Cambridge l'admit parmi ses membres, et le nomma à une chaire de théologie. On professait à la rigueur dans cette université les principes de Calvin sur la justification. Baron ayant paru s'en écarter, et tendre au pélagianisme, fut privé de sa chaire. Si l'on en croit Bayle, il repassa en France; mais cet auteur se trompe. Selon Watkins, il mourut à Londres au commencement du XVIIe siècle. On a de lui: *Prælectiones* 39 *in Jonam*, Londres, 1575, in-4°; *Summa trium sententiarum de prædestinatione; De præstantia et dignitate divinæ legis*.

BARON (BONAVENTURE), moine franciscain, naquit à Clonmel, dans le comté de Tipperary en Irlande au commencement du XVIIe siècle. Son nom véritable était *Feitz-Gérald*. Son oncle maternel, Luc Wadding, annaliste et historien de son ordre, prit soin de son éducation, et l'envoya à Rome pour s'y perfectionner. Cest à Rome qu'il fit profession. Il écrivait en latin avec autant de facilité que d'élégance, et il publia, dans cette langue, en prose et en vers, divers ouvrages dont les principaux sont: *Metra miscellanea*, Rome, 1645, in-24; *Opuscula varia*, Wurtzbourg, 1666, 4 vol. in-folio, dont le quatrième parut en 1688 à Lyon; *Theologia*, 6 vol., Paris, 1776. Baron était devenu aveugle lorsqu'il mourut à Rome, en 1696, dans un âge très-avancé.

BARONIUS (CÉSAR), naquit en 1538 à Sora, ville épiscopale du royaume de Naples. Les troubles de ce pays l'obligèrent de suivre son père à Rome, en 1557. Saint Philippe de Néri, fondateur de l'Oratoire d'Italie, l'agrégea à sa congrégation, et s'étant démis de sa place de supérieur général, il la lui fit donner. Il fut ensuite confesseur de Clément VIII, qui le fit cardinal en 1596, et bibliothécaire du Vatican. Dans le conclave ou Léon XI fut élu, Baronius eut plus de trente voix pour lui. Son mérite aurait dû les réunir toutes, mais les Espagnols lui donnèrent l'exclusion. Il mourut en 1607. Ses *Annales ecclesiastici*, depuis Jésus-Christ jusqu'en 1598, sont une grande preuve de sa capacité et de son amour pour le travail. Elles parurent en 12 vol. in-fol., 1593 et années suivantes. Son but dans cet ouvrage, commencé dès l'âge de 30 ans, fut d'opposer à la compilation indigeste des centuriateurs de Magdebourg, un livre de même nature, dans lequel l'Eglise catholique serait vengée des imputations dont la chargeaient ces hérétiques. L'exécution, quoique en général heureuse, ne répond pas toujours au zèle de l'auteur. Baronius ne savait qu'imparfaitement le grec, et sa critique n'était pas toujours assez sévère. De là ses méprises dans l'histoire des Grecs, et les faits apocryphes qu'il adopte. Il y a de la clarté et de l'ordre dans son style, mais ni pureté, ni élégance. Le P. Pagi, cordelier, Isaac Casaubon, le cardinal Noris. Tillemont, etc., ont relevé bien des fautes de cet annaliste. On a réuni la plupart des remarques de ces savants dans une édition donnée à Lucques en 1733 et années suivantes, formant 28 vol. in-fol. On ne peut nier, en la parcourant, que Baronius ne se soit souvent trompé; mais quand on entre le premier dans une carrière immense et très-épineuse, il est pardonnable de faire des faux pas. On a encore de ce savant cardinal des *Notes sur le Martyrologe romain*, pleines d'érudition et d'une critique fort au-dessus de son temps. On joint ordinairement à ses *Annales*, la Continuation, par Rainaldi, Rome, 1646 et suiv., 10 vol. in-fol.; l'abrégé du même, Rome, 1667, in-fol.; la Continuation de Laderchi, Rome, 1728, 3 vol. in-fol.; la Critique de Pagi, 4 vol. in-fol., 1705; et *Apparatus*, Lucques, 1740, in-fol. La Continuation de Sponde, 3 vol. in-fol., n'est pas estimée, ni celle de Bzovius en 9 vol. On a traduit en français l'Abrégé de Baronius qu'a donné Sponde, 2 vol. in-fol., et la Continuation de Sponde, en 3 vol. in-fol.

BARRADAS (SÉBASTIEN), jésuite de Lisbonne, né en 1542, prêcha avec tant de succès qu'on lui donna le titre d'Apôtre du Portugal. Il mourut en odeur de sainteté, l'an 1615. Ses ouvrages, imprimés à Anvers, 1617, et à Cologne en 1628, sont en 4 vol. in-fol., parmi lesquels on distingue son *Itinerarium filiorum Israel ex Ægypto in Terram repromissionis*, imprimé séparément à Paris, 1620, in-fol. Sa *Concordance des Evangiles* est aussi très-estimée; elle est méthodique, claire, solide, pleine d'onction et bien écrite en latin; l'explication du sens littéral y est suivie d'excellentes réflexions morales.

BARRAL (l'abbé PIERRE), né à Grenoble, alla de bonne heure à Paris, où il se chargea de quelques éducations, et mourut le 21 juillet 1772. « Pour tenir à quelque chose (dit « dom Chaudon) il s'était fait janséniste; et « il était un de ceux qui parlaient et qui écri« vaient avec le plus de violence contre les « ennemis de Port-Royal. Il développa ses sen« timents dans son *Dictionnaire historique, lit« téraire et critique des hommes célèbres*, 1759, « 6 vol. in-8. L'enthousiasme et l'animosité, « ces deux passions si ridicules dans un homme « de lettres, si dangereuses dans un historien, « ont dirigé l'auteur et l'ont égaré. Les éloges « les plus outrés et les injures les plus atroces « se présentent tour à tour à sa plume. Dans « les articles des ennemis de la bulle, il em« ploie toutes les hyperboles des oraisons fu« nèbres. On a dit avec quelque raison que ce « livre était le *martyrologe du jansénisme fait « par un convulsionnaire*. » On peut voir une critique détaillée de ce Dictionnaire dans l'avertissement du Dictionnaire historique de l'abbé Ladvocat, édition de Paris, 1764. A cette critique où règnent l'honnêteté et la modération, l'abbé Ladvocat a joint une liste des fautes ou bévues de toute espèce, dont fourmille le Dictionnaire de l'abbé Barral. Cette liste est suivie d'une autre qui indique les articles des hommes illustres omis dans

cet ouvrage. On a encore de lui : *Sevigniana*, 1756, in-12. C'est un recueil de pensées tirées des Lettres de M[me] de Sévigné, avec des notes calomnieuses. *Dictionnaire portatif de la Bible*, Paris, 1779, 2 vol. in-12, compilation superficielle pleine de fautes de tous les genres, qui ne donnera certainement pas une idée juste des livres saints. On dirait que l'auteur s'est attaché de préférence aux traits qui, dans un état isolé, sans ensemble, peuvent alimenter l'esprit de dérision et de satire. Un théologien appelle ce Dictionnaire, *le persiflage de l'Histoire sainte*. « Gémissons « ajoute-t-il, de ce que des ouvrages de cette « nature, dont l'objet présente tant d'attraits « à la piété et au zèle, sortent si souvent des « mains de gens departi qui ne peuvent que « disserter ou narrer d'une manière froide « et aride, pour lesquels l'onction, le langage « de conviction et de sentiment sont des cho- « ses étrangères et ignorées, et qui n'ont « d'ardeur et d'industrie que pour les marot- « tes de secte. » *Dictionnaire des Antiquités romaines*, 1766, 3 vol. in-8°. C'est un abrégé du Dictionnaire de Pitiscus, qui est estimé.

BARRAL (Vincent), religieux, né à Nice dans le XVI[e] siècle, fit profession à l'abbaye de Lérins le 12 mars 1577, fut reçu docteur en théologie, et devint abbé titulaire. Il mourut à Palerme en Sicile, au monastère de Saint-Benoît. Il s'est fait connaître par un ouvrage intitulé : *Chronologia sanctorum et aliorum virorum illustrium ac abbatum sacræ insulæ Lerinensis*, etc., *sumptibus P. Rigaud*, Lyon, 1613, in-4°. « Barral, dans sa Chronologie, s'est proposé de réunir, comme en un seul faisceau, dit un critique, toutes les richesses littéraires qui se rattachent à Lérins. Son livre nous offre donc la Vie de saint Honorat, les OEuvres de Salvien, le *Commonitoire* de Vincent, etc., quelques pièces de vers, des hymnes et des notices intéressantes. Tout cela, il faut le dire, n'est pas très-bien réparti ; il y a confusion, embarras des matières ; les textes, pour l'ordinaire, manquent de pureté. Mais, en somme, la *Chronologie* de Barral peut être fort utile à ceux qui s'occupent d'antiquités ecclésiastiques, et l'on y trouve des documents que l'on chercherait vainement ailleurs. »

BARRAL (Louis-Matthias, comte de), archevêque de Tours, docteur de la maison de Navarre, né à Grenoble le 26 avril 1746, fit ses études théologiques à Saint-Sulpice et suivit les cours de la Sorbonne. Le cardinal de Luynes l'emmena à Rome à l'époque du conclave qui s'ouvrit après la mort de Clément XIII, et à son retour en France le nomma grand archidiacre de son diocèse. En 1782, l'abbé Barral fut fait abbé du Mas-d'Asile, au diocèse de Rieux, et la province de Sens le créa, en en 1785, agent général du clergé. Ce fut pour lui une occasion de déployer des connaissances étendues et un talent très-rare. En 1789, son oncle, évêque de Troyes, le fit nommer son coadjuteur, et l'année suivante il se démit de son évêché en sa faveur. En 1791 il refusa le serment à la constitution civile du clergé, et se retira en Suisse auprès de M. de Belloy, depuis archevêque de Paris. Il passa ensuite en Angleterre, revint en France en 1801, et donna le serment qu'exigeait le premier consul, en recommandant aux prêtres de son diocèse la même docilité. Il se démit même de son évêché pour rendre plus facile l'accomplissement du Concordat, et acheva ainsi de se concilier la bienveillance du premier consul qui le chargea du soin de gagner à la nouvelle constitution les prêtres du diocèse de Poitiers. M. de Barral fut ensuite nommé à l'évêché de Meaux, et devint, à la création de l'empire, aumônier de la princesse Caroline, puis de l'impératrice Joséphine. Le cardinal de Boisgelin, archevêque de Tours, étant mort au mois d'août 1804, l'abbé Barral fut nommé pour le remplacer, et préconisé dans le consistoire tenu le 1[er] février 1805, pendant le séjour du pape à Paris. Lorsque des divisions éclatèrent entre la cour de Rome et le gouvernement impérial, outre la lettre commune écrite au souverain pontife par 19 évêques réunis à Paris, pour lui exprimer leurs inquiétudes et lui adresser leurs vœux, quelques prélats lui en adressèrent de particulières, et M. de Barral lui en écrivit deux, l'une le 18 septembre 1808, l'autre le 4 août 1809. Mais avant que la dernière eût pu parvenir, les Etats Romains furent envahis, et le pape fut transféré à Savone, puis à Fontainebleau. L'archevêque de Tours fut chargé de toutes les négociations de l'empereur avec le pape, et Napoléon le nomma sénateur, puis comte de l'empire, et enfin, en 1813, grand'croix de l'ordre de la Réunion. Le trône impérial était déjà renversé lorsque M. de Barral prononça, le 2 juin 1814, l'oraison funèbre de Joséphine. Louis XVIII l'appela peu de jours après à la chambre des pairs. Durant les cent jours l'archevêque fit encore partie de cette même chambre, et il officia à la messe qui fut célébrée au Champ-de-Mai le 2 juin 1815. Néanmoins il refusa de signer l'acte additionnel. Après la seconde rentrée du roi, une ordonnance royale du 24 juillet 1815 le déclara démissionnaire. M. de Barral, après avoir publié un mémoire justificatif de sa conduite, s'occupait exclusivement de l'administration de son diocèse, lorsque, le 7 juillet de l'année suivante, il fut emporté par une attaque d'apoplexie. On a de lui : *Lettre à M. C. Butler*, dans laquelle il déclare qu'on peut prêter le serment de liberté et d'égalité ; *Sentiment de M. l'évêque de Troyes, résidant à Londres, sur la légitimité et la fidélité, en réponse à un écrit intitulé : Véritable état de la question de la promesse de fidélité à la constitution demandée aux prêtres*, Paris, 1800 ; *Fragments relatifs à l'histoire ecclésiastique du XIX[e] siècle*, Paris, 1814, in-8°. Cet ouvrage renferme des mémoires sur ses négociations avec le pape en 1810 et 1812, et quelques autres écrits du même genre ; *Discours prononcé par l'archevêque de Tours aux obsèques de Sa Majesté l'impératrice Joséphine* ; *Défense des libertés de l'Eglise gallicane et de l'Assemblée du clergé de France en 1682, ou Réfutation de plusieurs ouvrages publiés en Angleterre sur*

l'infaillibilité du pape, 1817, in-4° de 44 pages.

BARRE (LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH DE LA), de l'académie des inscriptions, naquit à Tournai en 1688, et mourut à Paris en 1738, après avoir publié plusieurs ouvrages : *Imperium orientale*, en 2 vol. in-fol., conjointement avec dom Banduri, qu'il avait pris pour son second ; un *Recueil de médailles des empereurs*, depuis Dèce jusqu'au dernier Paléologue, autre ouvrage auquel dom Banduri eut beaucoup de part ; une nouvelle édition du *Spicilége* de dom d'Acheri, 1723, 3 vol. in-fol. : le 1er renferme les traités dogmatiques, moraux et polémiques ; le 2e, les morceaux qui appartiennent à l'histoire ecclésiastique ; et le 3e, ceux qui regardent l'histoire profane. On doit cet ordre à l'éditeur, de même que la corrrection de bien des fautes et beaucoup de nouvelles pièces. Une édition du *Dictionnaire de Moreri*, 1725 ; un volume in-4° de Mémoires pour servir à l'Histoire de France et à celle de Bourgogne, connu sous le nom de *Journal de Charles VI*, 1730. Ces Mémoires ont été recueillis par dom des Salles, bénédictin, et publiés par de La Barre. Une édition du *Secrétaire de la cour* et du *Secrétaire du cabinet*, 2 vol. in-12, qui prouve que La Barre avait plus d'érudition que de goût. Le discernement qu'il avait acquis pour les vieux manuscrits ne lui servait pas pour les ouvrages modernes.

BARRE (JOSEPH), chanoine régulier de Sainte-Geneviève, chancelier de l'université de Paris, mort dans cette ville, à 72 ans, le 23 juin 1764, entra jeune dans la congrégation, et y fit de grands progrès dans la piété ainsi que dans les sciences ecclésiastiques et profanes. Ses principaux ouvrages sont : *Vindiciæ librorum deutero-canonicorum Veteris Testamenti*, 1730, in-12, où il y a beaucoup d'érudition ; *Histoire générale d'Allemagne*, 1784, 11 vol. in-4°. Cette histoire est pleine de recherches ; mais on lui a reproché d'être inexacte et d'une partialité qui ne peut que déplaire aux étrangers ; *Vie du maréchal Fabert*, 1752, 2 vol. in-12 ; *Examen des défauts théologiques*, Amsterdam, 1744, 2 vol. in-12. Le P. Barre enrichit de notes l'édition des *Œuvres de Bernard Van-Espen*, donnée avec l'abbé de Bellegarde, 1753, 4 vol. in-fol. Il avait fait paraître en 1755 le prospectus d'une *Histoire des lois et des tribunaux de justice*, qui n'a pas été achevée.

BARRÉ (NICOLAS), religieux minime, né à Amiens en 1621, entreprit de créer des espèces de séminaires pour former des maîtres et des maîtresses d'école. Un premier établissement eut lieu à Rouen en 1666, et un second à Paris, dans la paroisse de Saint-Jean en Grève, d'où il fut transporté sur la paroisse de Saint-Sulpice. Il fut le fondateur des écoles chrétiennes et charitables du Saint-Enfant Jésus, et c'est de lui que la congrégation des dames de Saint-Maur tire son origine. On a de lui des *Lettres spirituelles*, Rouen, 1697, in-12, à la tête desquelles on trouve un abrégé de sa vie.

BARRÈS (l'abbé), né en 1767 à Blesle en Auvergne, se destina de bonne heure à l'état ecclésiastique, et entra dans la maison des Robertins à Paris. Il venait d'être nommé maître des conférences au grand séminaire quand les établissements de ce genre furent fermés. Barrès, revenu dans son pays, passa le temps de la terreur dans les obscures fonctions de l'enseignement. A l'époque de l'établissement des préfectures, il fut nommé secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire, et il conserva cette place jusqu'en 1815. Il se fit considérer dans ses fonctions administratives ; et, en 1814, il reçut la croix d'honneur, en récompense de sa conduite lors de la première invasion. Néanmoins il se reprochait souvent de n'avoir pas suivi sa première vocation. Il voulut rentrer au séminaire ; et pour accomplir son dessein, il choisit le diocèse de Bordeaux. Fait prêtre au bout de deux ans par Mgr d'Aviau-du-Bois-de-Sanzay, Barrès fut nommé vicaire de Saint-Michel, l'une des paroisses les plus importantes de la ville métropolitaine. Il devint peu de temps après professeur à la faculté de théologie, et, en 1819, grand vicaire. Il conserva ces fonctions jusqu'à sa mort, arrivée le 29 avril 1836, à 71 ans. Il a laissé un *Eloge de M. d'Aviau* et un *Eloge de M. de Cheverus*, qui ont été publiés dans des mandements, l'un du 30 juillet 1826, l'autre du 31 juillet 1836 ; et une *Oraison funèbre de M. de Cheverus*, par lui prononcée aux obsèques de ce prélat.

BARRI ou BARRY (PAUL DE), provincial des jésuites de la province de Lyon, mort à Avignon en 1661, à l'âge de 74 ans, étant né en 1587, publia plusieurs ouvrages de piété, où il y a plus de bonne morale que de bon goût ; mais c'était le goût de son temps. La plupart furent traduits en latin, en italien et en allemand. C'était l'usage alors de donner aux livres des titres singuliers, et le P. Barri l'a scrupuleusement suivi. Ses divers ouvrages sont intitulés : *Les saints accords de Philagie avec le Fils de Dieu... La riche alliance de Philagie avec les saints du paradis... La Pédagogie céleste... L'instruction de Philagie pour vivre à la mode des saints... Les cent illustres de la maison de Dieu... Les deux illustres amants de la mère de Dieu... L'heureux trépas des cent serviteurs de la mère de Dieu... Le paradis ouvert à Philagie par cent dévotions à la mère de Dieu, aisées à pratiquer aux jours de fêtes et octaves... Le Pensez-y bien.* Ce dernier et quelques autres ont été réimprimés avec les corrections nécessaires faites au style suranné. Peut-être qu'on eût bien fait d'y changer aussi quelques expressions outrées et quelques passages que des théologiens judicieux ont trouvé n'être pas trop d'accord avec une dévotion solide.

BARRIN (JEAN), grand chantre de la cathédrale de Nantes, et l'un des vicaires généraux du diocèse, était de la famille des Barrin de la Gallissonnière, qui a fourni des officiers distingués à la marine française. Barrin avait traduit en vers les *Epîtres* et les *Elégies* d'Ovide, Paris, 1676 ; La Haye, 1692 et 1701, in-12. En réparation de cette erreur de sa jeunesse, il composa la *Vie de la bienheureuse Françoise d'Amboise*, femme du duc

de Bretagne, Pierre II, Rennes, 1704, in-12.

BARRINGTON (JOHN-SHUTE), fils d'un marchand anglais, naquit en 1678 à Théobald, dans le comté de Hertford, se fit connaître par divers écrits politiques et religieux, dont plusieurs en faveur des protestants séparés de l'Eglise d'Angleterre. Il fut chargé, par la reine Anne, de négociations relatives au projet de la réunion de l'Ecosse à l'Angleterre. Ses services dans cette occasion furent récompensés, en 1708, par la place de commissaire des douanes, qu'il perdit sous le ministère suivant. Un parent éloigné l'ayant institué son héritier, il prit son nom et ses armes. Nommé membre du parlement à l'avénement de Georges Ier, il fut, en 1723, expulsé de la chambre des communes, à l'occasion de la malheureuse affaire de la loterie d'Harburgh, dont il était sous-gouverneur. Suivant l'opinion publique, Barrington ne méritait pas cette flétrissure, que l'on regardait comme un effet de la haine du ministre Walpole. Barrington mourut en 1734, dans une terre du comté de Berks. Ses principaux ouvrages sont : *Essai sur l'intérêt de l'Angleterre relativement aux protestants non conformistes*, 1701 et 1703, in-4° ; *Les Droits des protestants non conformistes*, 1705, in-4°; *Miscellanea sacra*, 1725, 2 vol. in-8° ; 1770, 3 vol. in-8°, avec des additions considérables ; *Essai sur les diverses dispensations de Dieu sur le genre humain, dans l'ordre où elles se trouvent dans la Bible, ou Système abrégé de la religion naturelle et révélée*, 1725, in-8°.

BARROW (ISAAC), naquit à Londres en 1630. Il fit plusieurs voyages en France, en talie, à Constantinople. Il professa ensuite le grec à Cambridge, et quelque temps après la géométrie. Tillotson a donné une édition de ses œuvres en 4 vol. in-folio, 1683 et 1687. On y trouve des sermons, des ouvrages de mathématiques et des traités de théologie. Il mourut en 1677. Barrow avait beaucoup de génie pour les mathématiques; il fut le maître de Newton, et il ébaucha le calcul des infiniment petits. Il trouva en 1666 une méthode de mener les tangentes, qui donna bientôt lieu à ce calcul. Malgré ses succès, il quitta l'étude aride de la géométrie, pour s'attacher à celle de la religion ; mais y ayant porté les préjugés de sa communion, il n'y trouva pas les ressources qu'elle promet à ceux qui cherchent sincèrement la pureté de la foi. Ses ouvrages en ce genre n'eurent que peu de succès, et ne font pas toujours honneur au jugement du théologien. Il est encore auteur de l'*Abrégé chronologique, ou Histoire des découvertes faites par les Européens dans les deux Indes*, traduit de l'anglais par R. Targe, 12 vol. in-12, Paris, 1766 ; de l'*Histoire nouvelle et impartiale d'Angleterre*, traduite de l'anglais, Paris, 1771, 15 vol.

BARRUEL (l'abbé AUGUSTIN), l'un des écrivains qui ont combattu avec le plus de zèle le philosophisme du XVIIIe siècle, naquit le 2 octobre 1741 à Villeneuve-de-Berg en Vivarais, d'une famille honorable, et entra dans la société des jésuites, chez qui il avait fait es études. Ses supérieurs l'envoyèrent au collége de Toulouse, pour y professer la grammaire latine. Lors de la suppression de l'ordre des jésuites en France, il se réfugia en Autriche, régenta quelque temps dans la Moravie et la Bohême, et fut enfin nommé professeur de rhétorique au collége Thérésien à Vienne. Peu de temps après, il se démit de cette chaire pour se charger de l'éducation d'un jeune seigneur, qu'il accompagna dans un voyage à Rome et dans l'Italie ; puis, étant rentré en France en 1774, eut le titre purement honorifique d'aumônier de la princesse de Conti. Sa fortune était bornée, mais ses désirs l'étaient aussi, et il s'adonna à l'étude, sans rechercher ni places ni bénéfices. Le premier ouvrage qui commença sa réputation est intitulé : *Les Helviennes, ou Lettres provinciales philosophiques*, 1784-1788, 5 volumes in-12, plusieurs fois réimprimées, qu'il écrivit pour montrer la bizarrerie des systèmes philosophiques du jour, l'incohérence qui règne dans les idées de leurs inventeurs et les contradictions de leurs doctrines. Le nom d'*Helviennes* est pris du mot *Helvii*, qui est l'ancienne appellation des habitants du Vivarais. L'auteur y fait un fréquent emploi de l'ironie, qu'il manie presque toujours avec adresse, et reste toujours clair et intéressant au milieu même des discussions abstraites. L'abbé Barruel travailla au *Journal ecclésiastique ;* et depuis 1788 il le soutint seul jusqu'en juillet 1792, avec un succès toujours croissant. Il jugea bien la révolution dès l'origine, et il en signala l'esprit et la tendance dans des articles écrits avec chaleur et talent. Inaccessible à la crainte, il bravait les insultes et les menaces des écrivains révolutionnaires, et il soutint toujours les droits de l'Eglise avec la même fermeté. Après les événements du mois d'août, il fut obligé de se cacher et de changer plusieurs fois d'asile. Enfin, il trouva le moyen de s'échapper et de s'embarquer pour l'Angleterre; il y publia son *Histoire du clergé pendant la révolution*, Londres, 1794, 2 vol. in-12, qu'il écrivit de mémoire : aussi, lui reproche-t-on des anecdotes hasardées, des méprises de noms et de dates, qui ont nui au succès de cet ouvrage. Il donna ensuite ses *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*, Londres, 1796, 4 vol. in-8°, où il s'attache à prouver qu'il avait existé une triple conspiration qui avait préparé la révolution, savoir : une conspiration des incrédules, qui avaient travaillé, depuis le milieu du dernier siècle, à renverser le christianisme; une conspiration de partisans de l'indépendance, du républicanisme et de la franc-maçonnerie, qui voulaient renverser le trône ; et enfin, une conspiration d'illuminés, qui, s'appuyant sur les deux premières, avaient résolu le renversement de toute religion et de toute autorité. On reprocha à son ouvrage un peu de diffusion ; lui-même il crut devoir remédier à ce défaut en resserrant son travail, qu'il publia sous ce titre : *Abrégé des mémoires sur le jacobinisme*, 1800, in-8°. L'abbé Jaquin en donna un autre abrégé, Hambourg, 1811 ; Paris, 1817, 2 vol. in-12. Barruel rentra en France en 1802, et reçut le

titre de chanoine honoraire de Paris. Il publia divers écrits en réponse à ceux dans lesquels on l'attaquait, notamment à un livre intitulé : *Etat politique et religieux de la France*, par l'abbé Blanchard, Londres, 1806, in-8°. L'abbé Barruel fut arrêté en 1811 par ordre du gouvernement impérial, à l'occasion du bref adressé par le pape au cardinal Maury ; mais il fut promptement rendu à la liberté. En 1815, il se retira dans le Vivarais, où il se réunit à quelques anciens confrères. Il mourut à Paris le 5 octobre 1820, dans sa quatre-vingtième année. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a de lui : *Les Eclipses*, poëme en six chants, traduit du latin de Boscovich, 1779, in-4° ; *La Physique réduite en tableaux raisonnés*, 1779, in-4° ; *Du pape et de ses droits religieux à l'occasion du concordat*, 1803, 2 vol. in-8° ; plusieurs écrits sur les affaires de l'Eglise, etc. Barruel donna quelques articles ou lettres aux *Annales littéraires et morales*, qui se publiaient à Paris au commencement de ce siècle, et à l'*Ami de la Religion et du Roi*, qui lui a consacré une notice détaillée dans son tome XXV ; mais c'est à tort qu'on l'a cru auteur de la *Collection ecclésiastique*, 1791 et 1792, 14 vol. in-8°, dont le véritable rédacteur était M. l'abbé Guillon. Il s'était aussi essayé dans la poésie, et on a de lui une *Ode sur le glorieux avénement de Louis-Auguste* (Louis XVI) *au trône*, 1774, in-8°.

BARRY (EDOUARD), théologien anglican, né en 1759, fut d'abord destiné à suivre la même carrière que son père, médecin à Bristol, et prit ses degrés à l'université de Saint-André. Il entra ensuite dans la carrière ecclésiastique, et fut successivement, à Londres, curé de Mary-le-Bone et de Saint-Léonard, dans Wallingford. Il se distingua surtout comme prédicateur, et mourut le 16 janvier 1822. On a de Barry : *Appel amical à une nouvelle espèce de Dissenters*, imprimé plusieurs fois. Ces nouveaux dissidents, tout en professant les principes et conservant le culte de l'Eglise établie, avaient cru pouvoir établir dans leurs chaires des prédicateurs non-conformistes ; *Lettre à M. Cumberland, à l'occasion de sa Lettre à l'évêque de Landaff*, 1783, in-8° ; *Sermon prêché, le 14 août 1786, devant la compagnie d'assurance britannique*, in-4° ; *Sermon prêché aux criminels condamnés à mort, à Newgate, le 20 avril 1788*, in-4° ; *Douze sermons prêchés en diverses circonstances*, 1789, in-8° ; *Lettre sur l'usage de boxer, adressée au roi, aux lords et aux communes*, 1789.

BARSABAS, surnommé *le Juste*, un des premiers disciples de Jésus-Christ, après l'ascension du Sauveur, fut présenté avec Mathias pour être mis à la place de Juda. On ne sait rien de particulier de sa vie ni de sa mort. — *Barsabas* est aussi le surnom de Jude, autre disciple dont il est parlé dans les Actes, qui fut envoyé avec quelques autres à Antioche, pour y porter la lettre où les apôtres rendaient compte de ce qui avait été décidé dans le concile de Jérusalem.

BARTENSTEIN (LAURENT-ADAM), né à Helsbourg le 28 août 1717, devint professeur allemand et recteur au collége de Cobourg en 1743. Il est mort le 25 février 1796. Il fut chargé de diriger l'éducation des deux comtes d'Anesberg, et il a publié : *Religionis christianæ excellentia ex insigniter commendato amoris studio adserenda*, Cobourg, 1757, in-4° ; *Rudiments simplifiés de la langue grecque*, 1778, in-8° ; *Cur Virgilius moriens Æneida comburi jusserit*, 1772.

BARTHEL (JEAN-GASPARD), savant jurisconsulte, né en 1697 de parents obscurs, à Kitzingen, dans le pays de Wurtzbourg, étudia chez les jésuites, et alla compléter son instruction à Rome, où il eut le bonheur de profiter des leçons du cardinal Lambertini, qui fut depuis Benoît XIV. Revenu à Wurtzbourg en 1727 avec le bonnet de docteur en droit, il fut nommé régent du séminaire et professeur du droit canon à l'université. En 1728, Barthel fut nommé conseiller ecclésiastique de l'évêque ; en 1729, docteur de théologie ; en 1738, chanoine bénéficier à Wurtzbourg ; en 1744, conseiller privé ; en 1754, doyen des chanoines, et enfin vice-chancelier de l'université. Il mourut à Wurtzbourg le 8 avril 1771. Barthel montra constamment le plus profond respect pour le saint-siége et une haine bien prononcée contre le protestantisme ; cependant les mémoires du temps l'accusent d'avoir enseigné les mêmes principes que Oberhausen et Zallwein, et d'avoir préludé aux réformes qu'on établit peu après en Allemagne. Ses principaux ouvrages sont : *Historia pacificationum imperii circa religionem consistens*, Wurtzbourg, 1736, in-4° ; *De jure reformandi antiquo et novo*, ibid., 1744, in-4° ; *De restituta canonicarum in Germania electionum politia*, ibid., 1749, in-4° ; *Tractatus de eo quod circa libertatem exercitii religionis ex lege divina et ex lege imperii justum est*, ibid., 1764, in-4°.

BARTHÉLEMI (saint), un des douze apôtres, pénétra jusqu'à l'extrémité des Indes, au rapport d'Eusèbe et de plusieurs autres anciens écrivains. Par les Indes, ces auteurs entendent quelquefois, non-seulement l'Arabie et la Perse, mais encore l'Inde proprement dite. En effet, ils parlent des Brahmanes de ces pays, fameux dans l'univers pour leur prétendue connaissance de la philosophie, et pour leurs mystères superstitieux. On lit dans Eusèbe, que saint Pantène ayant été dans les Indes, au commencement du IIIe siècle, pour réfuter les Brahmanes, y trouva des traces de christianisme, et qu'on lui montra une copie de l'Evangile de saint Matthieu en hébreu, qu'on lui assura avoir été apportée dans ce pays par saint Barthélemi, quand il y avait planté la foi. Le saint apôtre revint dans les pays situés au nord-ouest de l'Asie, et rencontra saint Philippe à Hiéropolis en Phrygie. De là il se rendit dans la Lycaonie, où saint Chrysostome assure qu'il instruisit les peuples dans la religion chrétienne. Mais on ignore les noms de la plupart des contrées dans lesquelles il annonça la foi : et en général les détails de sa vie et de ses saintes conquêtes, ainsi

que les circonstances de sa mort, ne sont pas connus d'une manière authentique. *Voyez* la réflexion qui se trouve à la fin de l'article saint JACQUES le Majeur. Les historiens grecs modernes disent qu'il fut condamné à être crucifié par le gouverneur d'Albanopolis. D'autres prétendent qu'il fut écorché vif, ce qui n'exclut pas le crucifiement. La réunion de ce double supplice était en usage, non-seulement en Egypte, mais encore chez les Perses; et les Arméniens pouvaient avoir emprunté de ces derniers peuples, leurs voisins, un tel genre de barbarie. Il n'a rien laissé par écrit. Le faux évangile, que quelques hérétiques avaient forgé sous son nom, fut déclaré apocryphe par le pape Gélase. Théodore Lecteur rapporte que l'empereur Anastase ayant fait bâtir, en 508, la ville de Duras en Mésopotamie, il l'enrichit des reliques de saint Barthélemi. Saint Grégoire de Tours assure qu'on les porta dans l'île de Lipari près de Sicile, avant la fin du XVIe siècle. On lit dans Anastase le Bibliothécaire, qu'en 809 elles furent transférées de Lipari à Bénévent, et elles le furent de Bénévent à Rome, en 983, selon le cardinal Baronius. Depuis ce temps-là elles sont restées dans un monument de Porphyre, placé sous le grand autel de la célèbre église qui porte à Rome le nom du saint, et qui est dans l'île du Tibre. Un évêque de Bénévent envoya un bras du saint apôtre à saint Edouard le Confesseur, qui en fit présent à la cathédrale de Cantorbéry. Il est vraisemblable que saint Barthélemi est le même que NATHANAEL. *Voyez* ce nom.

BARTHÉLEMY DES MARTYRS, dominicain, ainsi appelé de l'église de Notre-Dame des Martyrs, où il reçut le baptême en 1514. Il enseigna la théologie à don Antonio, neveu de Jean III, roi de Portugal, que l'on destinait à l'Eglise. La reine Catherine lui donna l'archevêché de Brague, en 1559, par le conseil de Louis de Grenade, son confesseur. Il parut avec éclat au concile de Trente. Il combattit ceux qui, par un respect mal entendu, ne voulaient point qu'on fît des règlements pour la réformation des cardinaux, et représenta fortement que plus une dignité ecclésiastique est éminente, plus il importe de mettre ceux qui en sont revêtus dans une sainte nécessité de mener une vie régulière. C'est dans cette occasion qu'il dit les paroles si connues : *Illustrissimi cardinales egent illustrissima reformatione.* Il soutint avec la même force, que la résidence dans les pasteurs est de droit divin, et conséquemment indispensable. « Où en sommes-nous réduits, disait-il, si ceux auxquels Dieu a confié le soin de son Eglise mettent en problème l'obligation qu'ils ont de demeurer avec elle? Souffrirait-on un serviteur qui, étant chargé des enfants de son maître, disputerait s'il est tenu d'être auprès d'eux? Que dirions-nous d'une mère qui abandonnerait l'enfant qu'elle allaite, ou d'un berger qui laisserait son troupeau dans les champs, à la merci des loups? Quoi! nous douterons que nous serons tenus personnellement de veiller sur ceux pour lesquels nous sommes tenus de sacrifier nos vies quand leur salut l'exige! Nous leur devons plus nos vies pour leurs besoins spirituels, que nous ne nous les devons à nous-mêmes pour quelque avantage temporel que ce soit, etc. » Il y avait longtemps qu'il avait fait connaître ses sentiments sur les devoirs des pasteurs. Faisant la visite de son diocèse, il vit un jour dans les champs un jeune berger qui ne quittait point son troupeau au milieu d'un violent orage; il eût pu se mettre à l'abri dans une caverne voisine, mais il ne voulut point s'éloigner, de peur que le loup ou les autres bêtes ne profitassent de son absence. Barthélemy des Martyrs fut singulièrement touché de ce qu'il voyait. « Quelle leçon, dit-il, pour un « pasteur des âmes! Avec quel soin ne doit-« on pas veiller pour les garantir des piéges « du démon! » Saint Charles Borromée voyait dans ce prélat un second lui-même, et lia une amitié très-étroite avec lui. L'Eglise perdit Barthélemy en 1590, dans le couvent du Viane, où il s'était retiré huit ans avant sa mort, après s'être démis de son archevêché. Il y fit beaucoup de bien, et dans tous les genres. Il disait que sa vie n'était pas à lui, mais à son troupeau. *Je suis*, ajoutait-il, *le premier médecin de 1,400 hôpitaux, qui sont les paroisses de mon diocèse.* On a de ce saint archevêque un livre intitulé : *Stimulus pastorum*, et plusieurs autres ouvrages de piété, recueillis à Rome, en 2 vol. in-fol. 1744, par D. Malachie d'Inguimberti, depuis évêque de Carpentras. On y trouve d'excellentes règles pour la vie des pasteurs et des simples fidèles. Dans la partie historique de ses ouvrages, on voit un auteur quelquefois plus pieux qu'éclairé; mais on en est dédommagé par la solidité des réflexions et une onction rare. La crédulité d'ailleurs est un défaut si peu considérable en comparaison de ceux des écrivains de notre siècle, qu'on serait presque tenté de la regarder comme une vertu. Ajoutons que la critique était encore faible, et n'avait pas éclairci une infinité de choses mieux connues depuis. Louis de Grenade a donné une Relation abrégée de ses vertus et de ses principales actions. Sa Vie a été écrite par trois auteurs graves qui étaient tous contemporains. C'est d'après leur récit, joint à quelques autres mémoires, qu'a été composée la Vie française du saint archevêque de Brague, qui a été imprimée in-8° et in-4°. Quelques auteurs ont attribué cet ouvrage aux dominicains : mais ils se sont trompés, et l'on ne doute point qu'il ne soit d'Isaac le Maistre de Sacy. Au reste cette Vie de D. Barthélemy des Martyrs est très-estimée et mérite de l'être.

BARTHÉLEMY (NICOLAS), bénédictin du XVe siècle, né à Loches, a fait des poésies latines, difficiles à trouver : *Epigrammata, Momiæ, Enneæ*, imprimées chez Badius, 1524, 3 vol. in-8°; les deux premiers sans date; le troisième, de 1531, contient des pièces qui roulent sur des sujets de dévotion : *De vita activa et contemplativa*, 1523

in-8°, en prose ; *Christus xilonicus*, tragédie en quatre actes, 1531, in-8°.

BARTHOLIN (THOMAS), médecin, fils de Gaspard, non moins savant que lui, né à Copenhague le 20 octobre 1619, mourut en 1680. Il avait des idées singulières, et croyait, par exemple, que les chrétiens devaient s'abstenir de la chair des animaux. Mais cela n'empêche pas qu'il n'ait été un très-habile médecin et un très-savant homme. Il a fait des découvertes intéressantes sur les veines lactées et sur les vaisseaux lymphatiques. On a de lui : un ouvrage publié en 1661, *sur l'usage de la neige; De morbis biblicis*, Francfort, 1672, in-8°; *Paralytici N. Testamenti medico et philologico commentario illustrati*, Copenhague, 1653, in-4°; Bâle, 1662, in-4°, et Leipzig, 1685, in-8°; *Dissertatio de Passione Christi*, Amsterdam, 1670 ; *Epistolæ medicinales*, et *De insolitis partus viis*, La Haye, 1740, 5 vol, in-8°; *De latere Christi aperto diss.*, Leyde, 1646, et Leipzig, 1685, in-8°; *De luce hominum et brutorum, libri tres*, Copenhague, 1663-69, in-8°: c'est un traité des phosphores naturels; *De cycni anatome ejusque cantu*, ibid., 1650, in-4°, et 1668, in-8° ; *De cruce Christi*, ibid., 1651, in-8°; et beaucoup d'autres ouvrages, dont Nicéron, t. VI et X, donne une liste de quatre-vingt-douze, sans que cette liste soit complète.

BARTIMÉE, c'est-à-dire fils de Timée, aveugle de la ville de Jéricho, étant assis sur le chemin qui conduit de là à Jérusalem, pour demander l'aumône, entendit que Jésus-Christ passait, suivi de ses disciples et d'une grande foule de peuple, et se mit à crier : *Jésus, fils de David, ayez pitié de moi.* Ceux qui étaient présents lui imposaient silence ; mais il redoubla ses cris. Alors Jésus s'arrêta et le fit venir. Bartimée accourut, et Jésus-Christ lui dit : *Que voulez-vous que je vous fasse?* L'aveugle lui répondit : *Que je voie la lumière.* Jésus lui dit : *Allez, votre foi vous a sauvé;* et aussitôt il vit et se mit à la suite du Sauveur. *Marc.* x, 46.

BARTOLI (DANIEL), savant et laborieux jésuite, né à Ferrare en 1608. Après avoir professé la rhétorique, et ensuite exercé long-temps avec applaudissement le ministère de la prédication, ses supérieurs le fixèrent à Rome en 1650. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, il publia un grand nombre d'ouvrages, tant historiques que de divers genres, tous écrits en langue italienne. Le plus connu et le plus considérable est une histoire de sa compagnie, imprimée à Rome depuis 1650 jusqu'en 1673, en 6 vol. in-fol., traduite en latin par le P. Giannini, et imprimée à Lyon, en 1666 et années suivantes, et à Rome. « Mais, dit un critique, que l'on « ne soupçonnera pas d'être trop favora- « ble aux jésuites, quelque bonne que soit « une traduction, elle n'approche jamais « d'un original aussi beau que l'ouvrage du « P. Bartoli. » Tous ses autres ouvrages, ceux d'histoire exceptés, ont été rassemblés et publiés à Venise, en 1717, 3 vol. in-4°. Les uns et les autres sont estimés, tant pour le fond que pour la pureté, la précision et l'élévation du style ; e. ce jésuite est regardé par ses compatriotes comme un des premiers écrivains de la langue italienne. Il mourut à Rome, en 1685, après s'être rendu aussi recommandable par ses vertus que par ses talents.

BARTOLOCCI (JULES), religieux de Cîteaux, né à Celano, dans le royaume de Naples, en 1613, professeur de langue hébraïque au collége des Néophytes et Transmarins à Rome, mourut en 1687. On a de lui une *Bibliothèque rabbinique*, en 4 vol. in-fol., 1675. Le feuillant Imbonati, son disciple, ajouta un 5° vol. à cet ouvrage aussi curieux que savant. En voici le titre : *Bartolocci de Celano (D. Julii) Congregatio Sancti Bernardi Ref. Ord. Cisterciensis, Bibliotheca magna rabbinica de scriptis Hebraïcis, ordine alphabetico hebraice et latine digestis*, in-fol. 4 vol., Rome, 1675. Wolf en a profité pour sa Bibliothèque hébraïque.

BARTOLOMMEO (ANDRÉ), Sicilien, surnommé *Barbazza*, à cause de sa longue barbe, mourut en 1476. Il reste de lui beaucoup d'ouvrages sur le droit canon, imprimés de 1517 à 1545, entre autres : *Conciliorum vol. IV*, 1517 et 1518; *De Cardinalium præstantia; De Cardinalibus legatis a latere*, 1518.

BARUCH, prophète, d'une famille noble des Juifs, suivit Jérémie, son maître, en Egypte. Après la mort de ce saint homme, il alla à Babylone faire part à ses frères captifs des prophéties qu'il avait lui-même composées. On ne sait rien de bien certain sur le reste de la vie de Baruch. Son style a de la noblesse et de l'élévation, et ressemble assez à celui de Jérémie, dont il était le disciple et le secrétaire. Ses prophéties sont contenues en six chapitres ; nous ne les avons plus en hébreu, mais on ne peut pas douter qu'il n'ait écrit en cette langue : les fréquents hébraïsmes que l'on y trouve le font assez connaître. On en a deux versions syriaques, mais le texte grec paraît plus ancien. Comme les Juifs n'ont voulu reconnaître comme livres sacrés que ceux qu'ils avaient en hébreu, ils n'ont point compris dans leur canon la prophétie de Baruch; par la même raison elle ne se trouve point dans les catalogues des livres sacrés donnés par Origène, par Méliton, par saint Hilaire, par saint Grégoire de Nazianze, par saint Jérôme, par Rufin ; mais il est à présumer que la plupart l'ont comprise sous le nom de Jérémie, comme ont fait les Pères latins. Le concile de Laodicée, saint Cyrille de Jérusalem, saint Athanase et saint Épiphane nomment dans leurs catalogues Jérémie et Baruch. Saint Augustin et plusieurs autres Pères citent les prophéties de Baruch sous le nom de Jérémie ; et dans l'Eglise latine, ce qu'on lisait de Baruch dans l'office divin était lu sous le nom de Jérémie. C'est donc mal à propos que les protestants se prévalent de l'opinion des Juifs et du silence de quelques Pères.

BARZENA (le Père ALPHONSE), surnommé *l'Apôtre du Pérou*, né à Cordoue en 1528, fut disciple du B. Jean d'Avila, et embrassa la règle de saint Ignace en 1565. Après avoir,

par ses exemples non moins que par ses discours, édifié l'Andalousie, il passa en Amérique en 1559. A son arrivée au Pérou, il apprit les langues des indigènes du Tucuman et du Paraguay, et le reste de sa vie fut consacré à l'instruction de ces deux grandes provinces. Il mourut en 1598, à 70 ans, à Cusco, après avoir langui plusieurs années dans un état de paralysie. On a du P. Barzena, outre des Catéchismes et quelques opuscules ascétiques destinés aux nouveaux convertis : *Lexica et præcepta grammatica, item liber confessionis et precum, in quinque Indorum linguis, quarum usus per Americam australem, nempe Puguinica, Tenocotica, Catamareana, Guaranica, Natixana sive Moguazana*, Lima, 1590, très-rare, et le premier qui ait été imprimé au Pérou, à ce que l'on croit.

BASCAPÉ (CHARLES BASILICA SANCTI PETRI, ou par contraction), savant prélat italien, né en 1550 à Milan, d'une famille patricienne, vint achever ses études à Paris, et se fit agréger au collége noble des jurisconsultes de Milan. Mais il quitta bientôt le barreau, et en 1576 il embrassa l'état ecclésiastique, puis, deux ans après, il prit l'habit des clercs réguliers de saint Paul. C'est à cette occasion qu'il changea son nom de *François*, en celui qu'il a en tête de cet article. Saint Charles l'envoya en 1580 à Madrid pour y régler avec la cour d'Espagne différentes affaires qui intéressaient l'Église de Milan. A son retour, Bascapé fut élu supérieur général de sa congrégation, dignité dans laquelle il fut confirmé deux fois. Clément VIII l'appela à l'évêché de Novare en 1592. Il s'efforça de marcher sur les traces du saint évêque de Milan, et mourut à Novare le 6 octobre 1615, laissant 19 ouvrages imprimés et 42 manuscrits qui sont conservés au collége Saint-Marc de sa ville épiscopale. Parmi ses ouvrages imprimés nous citerons : *De Metropoli mediolanensi*, Milan, 1575, 1596, 1598, in-8°, et 1628, in-fol.; *De regulari disciplina monumenta Patrum*, Milan, 1588; *De vita et rebus gestis Caroli card. archiepisc. Mediol.*, Ingolstadt, 1592, in-4°; Brescia, 1602, in-4°. Bascapé traduisit lui-même cette Vie de saint Charles en italien, et la publia sous le nom de *Luca Vandoni*, Bologne, 1613, in-8°; *Novaria, seu de Ecclesia novariensi libri duo*, Novare, 1612, in-4°.

BASCHI (MATTHIEU), naquit dans le duché d'Urbin en Italie, et prit l'habit de frère mineur au couvent de Montefalconi. Une voix qu'il crut entendre, et qui l'avertit d'observer la règle de Saint-François à la lettre, l'engagea à se revêtir d'un habit semblable à celui du spectre qui lui était apparu. Il partit peu de temps après pour Rome, parut ainsi vêtu devant Clément VII, et dit à ce pape : « Saint Père, je suis un frère mineur, enfant de saint François : je veux observer la règle de mon séraphique père, comme il l'observait lui-même. Ce saint ne portait qu'un habit simple et grossier, tel que celui que vous me voyez. » Le pontife, après quelques difficultés, approuva sa réforme. Matthieu Baschi se fit des compagnons et des ennemis. Les frères mineurs le firent mettre en prison; mais avant eu sa liberté, il fut élu général du nouvel ordre. Il se démit de cette dignité deux mois après; et ne pouvant obéir après avoir commandé, il sortit de son couvent, et continua de prêcher en divers endroits. Il mourut à Venise en 1552 (*Voy.* OCHIN). L'ordre des capucins, dont il est le fondateur, est un des plus nombreux et des plus laborieux de l'Église. Urbain VIII donna une bulle en 1627, par laquelle le titre de *vrais enfants de saint François* leur est assuré, titre qui leur était disputé par les cordeliers. Il y avait un semblable procès du temps de Paul V, qui décida, en 1608, que les capucins étaient véritablement frères mineurs *quoiqu'ils n'aient point été établis du temps de saint François*. Ces dernières paroles rallumèrent la querelle. Les adversaires des capucins en concluaient qu'ils ne venaient pas en droite ligne de ce saint fondateur. Urbain VIII la termina en décidant « qu'il faut prendre le commencement de leur institution de celui de la règle séraphique, qu'ils ont observée sans discontinuation. »

BASEDOW (JEAN-BERNARD), professeur luthérien, né à Hambourg en 1723, de parents obscurs. Après avoir fait ses études avec succès, il entra d'abord, en qualité de précepteur, chez M. de Quaalen, conseiller intime de Holstein; il fut ensuite nommé professeur de morale et de belles-lettres à l'académie de Soroë en Danemark, où il publia sa *Philosophie pratique pour toutes les conditions*, 2 vol. in-8, 1758 et 1777. On y trouve de bonnes choses sur l'éducation en général, et particulièrement sur celle des filles; mais des propositions peu conformes à l'orthodoxie luthérienne lui firent perdre sa place, et il fut envoyé au gymnase d'Altona, où il continua de s'adonner à la théologie. Il travailla alors à sa *Philalethée, ou Nouvelles considérations sur les vérités de la religion et de la raison*, qu'il publia en 1764, et qui lui attira de nouvelles persécutions : il fut privé de sa place, retranché de la communion; le peuple même voulait le lapider. Basedow écrivit pour se justifier, et se donna de nouveaux torts en avançant de nouvelles propositions condamnables, dont il aurait été la victime, s'il n'eût été fortement protégé. Enfin, il abandonna la théologie pour s'occuper de l'éducation, et il conçut le projet de la réformer entièrement. Il publia à cet égard plusieurs ouvrages qui eurent quelque succès, et l'engagèrent à former un nouvel établissement à Dessau, sous le nom de *Philantropinon*. Il s'associa au célèbre Campe pour cette entreprise, et ne tarda pas de se brouiller avec lui. Son inconduite le força de renoncer à son entreprise. Il était sujet à s'enivrer, et n'avait nul ordre dans ses affaires. Enfin, après avoir erré dans différentes villes, il inventa une nouvelle méthode d'apprendre à lire, qu'il publia à Hambourg en 1785, et il ouvrit une école à Magdebourg, où il la mit en pratique. Il mourut dans cette ville en 1790. Outre les ouvrages que nous avons cités, il en a pu-

blié un grand nombre d'autres qui annoncent un talent réel et en même temps un esprit inquiet, turbulent, qui fit le malheur de sa vie et l'empêcha d'obtenir l'estime qui était due à son savoir et à ses travaux.

BASILE (saint), surnommé *le Grand*, naquit sur la fin de 329 à Césarée en Cappadoce, de Basile, homme généralement estimé pour ses vertus et pour son éloquence, et d'Emilie, appelée par Grégoire de Nazianze *la nourrice des pauvres*, laquelle eut dix enfants, dont trois furent élevés à l'épiscopat, savoir : saint Basile, saint Grégoire de Nysse et saint Pierre de Sébaste. Saint Basile ayant reçu de son père les premiers éléments de la grammaire, alla continuer ses études à Césarée et à Constantinople, et de là vint à Athènes où il se lia d'une étroite amitié avec saint Grégoire de Nazianze. Il revint ensuite à Césarée, et y plaida quelques causes avec succès. Dégoûté du barreau et du monde, il alla s'ensevelir dans un désert de la province du Pont, où sa sœur Macrine et sa mère Emilie s'étaient déjà retirées. Cette sainte société mettait sa gloire à être inconnue, ses plaisirs à souffrir, et ses richesses à mépriser tous les biens. Saint Grégoire de Nazianze et plusieurs autres vinrent se former à la vertu dans cette solitude. Basile leur écrivit en divers temps plusieurs avis que la plupart des moines ont pris pour leur règle, et où les fondateurs des monastères occidentaux ont puisé bien des points de leurs constitutions. Après la mort de l'évêque de Césarée, en 369, Basile fut choisi et élu contre sa volonté pour lui succéder. L'empereur Valens, partisan fanatique des ariens, voulut l'engager dans cette secte. Il lui envoya Modeste, préfet d'Orient, pour le gagner par des promesses ou par des menaces; mais rien ne put l'ébranler. Le préfet, surpris et irrité, lui dit qu'il devait craindre qu'on ne lui ravît ses biens, sa liberté, sa vie même. « Tout cela ne me regarde point, lui répondit Basile, car celui qui n'a rien est à couvert de la confiscation; pour ce qui est de l'exil, je n'en connais point pour moi, toute la terre est un exil, et le ciel seul est ma patrie; quant aux tourments, quel empire pourront-ils avoir sur moi, puisque je n'ai point de corps, pour ainsi dire, pour les souffrir ? Il n'y aura que le premier coup qui trouve prise. Pour ce qui est de la mort, je la regarde comme une grâce, puisqu'elle me mènera plus tôt à Dieu, pour qui seul je vis. » Modeste, encore plus étonné, s'écria que personne n'avait jamais osé lui parler si hardiment. *Peut-être aussi*, lui répliqua Basile, *n'avez-vous jamais rencontré d'évêque*. Réponse pleine d'énergie, digne du caractère épiscopal, que les pasteurs ne devraient jamais perdre de vue, et qui, si elle leur avait toujours servi de règle dans des temps pénibles et difficiles, aurait préservé l'Eglise de tous les maux que la faiblesse, la pusillanimité, le respect humain, ont laissé accumuler sans résistance sur cette sainte épouse de Jésus-Christ. Les incrédules modernes lui ont fait un crime de cette résistance aux ordres de l'empereur; s'il y avait obéi, ces mêmes censeurs l'accuseraient de lâcheté. *Voy.* saint AMBROISE. La magnanimité de Basile désarma pour quelque temps Valens. Les ariens voulurent le faire exiler; ce prince faible y consentit. Quand il fallut signer l'ordre, la plume se rompit entre ses mains; il en prit une seconde avec laquelle il ne put former une lettre; il en essaya une troisième qui se rompit de même. Alors la main lui trembla, et saisi de frayeur il déchira le papier, révoqua l'ordre et laissa saint Basile en paix. Le saint évêque travailla ensuite à apaiser les différends qui divisaient les églises d'Orient et d'Occident, au sujet de Mélèce et de Paulin, tous deux évêques d'Antioche. Il mourut en 379. Il était fort grand et sec; et par ses jeûnes il avait réduit son corps, surtout dans les dernières années de sa vie, à l'état d'un squelette. Il avait un air pensif et parlait très-lentement. Son zèle était conduit par la prudence. Quelques censeurs emportés le traitèrent quelquefois de faiblesse; mais les exemples que nous avons cités, ne sont pas des preuves équivoques de sa fermeté. Dom Garnier et dom Prudent ont donné une très-belle édition de ses *OEuvres*, en 3 vol. in-fol., avec une traduction latine, 1721 et années suivantes. On y trouve des *homélies*, des *lettres*, traduites en français par l'abbé de Bellegarde, Paris, 1693, in-8°; des *commentaires*, des *traités de morale*. L'abbé Auger a publié en 1788 une traduction de l'*Hexaméron*, des *homélies* et des *lettres choisies*. L'*Hexaméron*, ou Recueil de discours sur l'ouvrage des six jours de la création, regardé comme le chef-d'œuvre de saint Basile, est plein d'érudition et de variété. Ses lettres, écrites avec noblesse et pureté, sont un des ouvrages les plus curieux et les plus savants de l'antiquité. Le style de tous ses ouvrages est élevé et majestueux; ses raisonnements profonds, son érudition vaste. Ses écrits étaient lus de tout le monde, même des païens. On le comparait aux plus célèbres orateurs de l'antiquité, et on peut l'égaler aux Pères de l'Eglise les plus éloquents. L'ordre de Saint-Basile, le plus ancien des ordres religieux, tire, selon la plus commune opinion, son nom de ce saint docteur. M. Hermant a écrit sa *Vie*, 2 vol. in-4°, 1674.

BASILE (saint), prêtre de l'église d'Ancyre, métropole de la Galatie, se signala par son attachement à la foi de Nicée. Les ariens, qui le regardaient comme le plus dangereux ennemi de leur secte, lui défendirent, en 360, de tenir des assemblées; mais il n'eut aucun égard à cette injuste défense, et continua à combattre l'erreur, même en présence de l'empereur Constance. Pendant que Julien l'Apostat travaillait à rétablir l'idolâtrie sur les ruines du christianisme, Basile courait par toute la ville, pour exhorter les fidèles à combattre courageusement pour la cause de Dieu, et à ne point se souiller par les cérémonies abominables des païens. Saturnin et Frumentin, officiers de Julien, lui firent souffrir des tourments inouïs. L'Apos-

tat ordonna lui-même *qu'on levât chaque jour sept morceaux de sa peau, jusqu'à ce qu'il n'en restât plus.* Telle était la doucereuse philosophie de ce prince si admiré par les apostats modernes. Basile ne perdit rien de sa fermeté : « Julien, dit-il à Frumentin, a « renversé les autels sous lesquels il trouva « la vie, lorsque Constance le cherchait pour « le mettre à mort ; mais Dieu m'a décou- « vert que la tyrannie sera bientôt éteinte « avec son auteur. » N'étant pas mort des incisions qu'on lui avait faites, on lui enfonça dans le dos des pointes de fer toutes rouges. Il consomma son martyre par ce supplice, le 29 juin, l'an 362. *Voy.* les Actes publiés par Henschénius et dom Ruinart.

BASILE, pieux et savant évêque de Séleucie en Isaurie, fut déposé, l'an 451, dans le concile général de Chalcédoine, pour avoir eu la faiblesse de souscrire le faux concile d'Ephèse, en faveur d'Eutychès ; mais ayant bientôt reconnu sa faute, il fut rétabli et reçu à la communion des catholiques. On a de lui quarante *Homélies*, imprimées avec les ouvrages de saint Grégoire Thaumaturge, en 1626, in-f°, et dans la Bibliothèque des Pères.

BASILE Ier, le *Macédonien*, empereur d'Orient, né à Andrinople de parents très-pauvres, porta les armes en qualité de simple soldat, et fut fait prisonnier par les Bulgares. Echappé de sa prison, il vint à Constantinople, n'ayant qu'une besace et un bâton. L'empereur Michel le fit son écuyer, puis son grand chambellan, et l'associa à l'empire. Basile, de mendiant devenu empereur, voulut retirer Michel de ses désordres. Ce prince, ennuyé d'avoir un censeur dans un homme à qui il avait donné la pourpre, résolut de le faire mourir. Basile le prévint, et jouit tout seul de l'empire en 867. Il donna ses premiers soins à fermer les plaies de l'Eglise et celles de l'Etat. Il remit sur le trône patriarcal Ignace, et en chassa Photius, génie inquiet et tortueux, qu'il rétablit un an après. Il se fit craindre des Sarrasins d'Orient, s'empara de Césarée, vainquit ceux qui osèrent lui résister, et força les autres à demander la paix. Il avait déjà réduit les manichéens. Il mourut, en 886, d'une blessure qu'un cerf lui fit à la chasse. » Ce fut un malheur pour « ce prince, dit l'auteur de l'*Histoire du Bas-* « *Empire*, d'être né dans ces temps d'atro- « cité et de barbarie. Ses grandes qualités, « propres à faire un héros, furent altérées « par la rouille de son siècle. On peut ce- « pendant conjecturer que, s'il eût eu des « successeurs semblables à lui, l'empire eût « réparé ses pertes. Il n'eut que la gloire « d'en avoir retardé la chute. Aussi labo- « rieux que vigilant, il fut toujours à la tête « du gouvernement ou de ses armées. Il ai- « mait la vérité, et, n'espérant guère la trou- « ver dans la bouche de ses courtisans, il la « cherchait dans l'histoire. Il prenait conseil « des exemples qu'elle lui présentait. A ses « yeux, la haute vertu tenait lieu de la plus « éminente dignité ; il l'admettait dans sa « familiarité ; il oubliait même la majesté « impériale pour aller visiter ceux qui por- « taient ce noble caractère. Plein de ten- « dresse pour ses sujets, il apportait la plus « grande précaution à ne leur donner que « des gouverneurs et des magistrats qui fus- « sent les défenseurs de ceux dont il était le « père. » Photius le séduisit en lui dressant une généalogie par laquelle il le faisait descendre de parents illustres. C'est sous ce prince qu'on entendit les premières cloches à Constantinople : c'était un présent que les Vénitiens lui avaient fait en 872. Le christianisme a fait sous le même règne de grands progrès en Russie : Basile fit accepter à ce peuple un évêque ordonné par le patriarche Ignace. On a de lui quelques *Lettres* dans la Bibliothèque des Pères, et des Avis à son fils Léon, dans l'*Imperium orientale du P.* Banduri. M. l'abbé Cavoleau en a donné une traduction libre, Nantes, 1782, in-12. Il y a de très-bonnes maximes, telle que la suivante : « Croyez sincèrement à la religion, et « qu'elle soit en tout temps la règle de votre « vie. La foi est le premier de tous les biens ; « c'est elle qui épure nos actions, et donne à « la vertu le dernier degré de perfection. »

BASILE, dit *le Médecin*, hérésiarque qui vivait sous le règne d'Alexis Comnène, fut le chef des Bogomiles, hérétiques de Bulgarie. Il fut condamné dans un concile en 1110, et brûlé vif à Constantinople.

BASILIDE, hérésiarque d'Alexandrie, mort sous Adrien vers l'an 130, eut pour maître Simon le Magicien. On croit que c'est lui qui apporta de Perse le manichéisme dans l'Eglise chrétienne.

BASIN (Thomas), originaire de Calais, né à Rouen, fut évêque de Lisieux, sous Charles VII. Accusé, sous le règne de Louis XI, de favoriser les Anglais et les Bourguignons, il fut exilé et dépouillé de ses biens et de son évêché. Il se retira ensuite à Louvain, où il professa le droit, puis il alla à Utrecht. Sixte IV le nomma vicaire de David le Bourguignon, évêque d'Utrecht, et lui donna le titre d'archevêque de Césarée. Basin mourut à Utrecht le 30 décembre 1491. On a de lui : un *Traité contre Paul de Middelbourg*, imprimé dans le tome IV du *Spicilége* de dom d'Achéry ; une *Histoire de son temps*, dont Mathæus a publié un extrait dans le tome II de ses *Analectes*. Moreri cite de Basin un manuscrit *De puella Aurelianensi.*

BASIN (Simon), né à Paris le 12 mars 1608, entra chez les dominicains. Ses parents l'en firent sortir, puis lui permirent de se faire prêtre. Devenu chapelain d'Anne d'Autriche, femme de Louis XIII, il quitta cet emploi pour rentrer chez les dominicains, en 1632. Il prit alors le nom de Thomas, s'adonna à la prédication, et mourut à Paris le 18 juillet 1671. Basin écrivit en français des *sermons* et des *odes*. Moreri dit que la plupart de ses ouvrages n'ont pas été imprimés. — Basin (Bernard), espagnol, docteur de Paris et chanoine de Saragosse, sur la fin du xve siècle, composa plusieurs ouvrages, entre autres : *De artibus magicis et magorum maleficiis*, Paris, 1506, in-8°.

BASIRE (Isaac), théologien anglican, na-

quit, en 1607, dans l'île de Jersey. Il fut quelque temps maître d'école à Grenesey, obtint plusieurs bénéfices, et fut nommé, vers l'année 1640, chapelain de Charles Ier. Vivement poursuivi par les rebelles lors des troubles qui agitèrent ce règne, il se réfugia à Oxford, où il prêcha avec succès devant le roi. Après que la garnison de cette ville se fut rendue au parlement, il résolut d'aller propager dans l'Orient la doctrine de l'Eglise anglicane. Il parcourut, en 1646, la Morée, la Palestine, la Mésopotamie, séjourna à Alep, visita Constantinople, et alla jusque dans la Transylvanie, où Georges Ragotzi II, prince de cette contrée, l'accueillit favorablement, et le nomma professeur en théologie de l'université de Weissembourg, nouvellement fondée. Au bout de sept années de séjour dans ce pays, une nouvelle restauration le rappela en Angleterre. Il fut réintégré dans ses bénéfices, devint chapelain de Charles II, et mourut, en 1676, à 69 ans. Ses principaux ouvrages sont : *Deo et Ecclesiæ sacrum*, ou *le sacrilége jugé et condamné par saint Paul* (Rom. II, 22); *Diatriba de antiqua Ecclesiæ britannicæ libertate*, Bruges, 1656, in-8°; *Lettre à sir Richard Brown*, contenant la relation de ses voyages, imprimée à la suite d'une traduction anglaise de l'ouvrage ci-dessus, Londres, 1661, in-8°; *Histoire du presbytéranisme anglais et écossais*, Londres, 1659 et 1660, in-8°.

BASNAGE (Benjamin), ministre protestant à Carentan, sa patrie, né en 1580, fut considéré et employé dans sa communion. On a de lui un *Traité de l'Eglise*, estimé par ceux de son parti. Il mourut en 1652, âgé de 72 ans.

BASNAGE (Antoine), fils aîné de Benjamin, ministre à Bayeux, puis à Zutphen en Hollande, où il se retira après la révocation de l'édit de Nantes, mourut en 1691, âgé de 81 ans. — Son fils, Samuel Basnage de Flottemanville, fut également ministre à Bayeux et à Zutphen. Il a laissé des *Annales ecclésiastiques*, en latin, 1706, 3 vol. in-fol., beaucoup moins estimées que l'Histoire de l'Eglise, de son cousin, Basnage de Beauval, et une *Critique* des Annales de Baronius, in-4°, pour servir de supplément à celle de Casaubon. Ce savant, né à Bayeux, mourut en 1721.

BASNAGE de BEAUVAL (Jacques), fils aîné de Henri Basnage du Fraquenay, naquit en 1653, exerça le ministère à Rouen, sa patrie, et ensuite en Hollande, où il s'était retiré après la révocation de l'édit de Nantes. Les services qu'il eut occasion de rendre à l'abbé Dubois, depuis cardinal, qui fut envoyé à La Haye en 1716, lui valurent la restitution des biens qu'il avait laissés en France. On a de lui divers ouvrages : une *Histoire de l'Eglise*, en français, 2 vol. in-fol., à Rotterdam, 1699, qui est peut-être la meilleure de toutes celles qu'on a faites pour les protestants; elle est moins défigurée par les déclamations et les imputations odieuses dont l'esprit de parti a coutume de remplir ces sortes d'ouvrages, quoiqu'on y reconnaisse toujours le ministre de secte. L'*Histoire des Eglises réformées*, qui se trouve dans ce livre, a été donnée séparément, 1725, 2 vol. in-4°. L'*Histoire des Juifs, depuis J.-C. jusqu'à présent*, seconde édition, La Haye, 1716, 15 vol. in-12. Ce livre, plein d'érudition, fut si applaudi dans sa naissance, que l'abbé Dupin ne fit pas difficulté de le faire imprimer à Paris, après y avoir fait quelques corrections. Les savants qui veulent s'instruire des dogmes, des cérémonies et de l'histoire de la nation juive, la lisent encore avec plaisir et avec fruit. *La République des Hébreux*, à Amsterdam, 1705, 3 vol. in-8°; *Les Antiquités judaïques*, 1713, 2 vol. in-8°; *Dissertation sur les duels et la chevalerie*, 1720, 4 vol. in-8°, imprimée aussi dans l'*Histoire des ordres de chevalerie*, 4 vol. in-8°; *Les Annales des Provinces-Unies, depuis la paix de Munster*, en 2 vol. in-fol., La Haye, 1719 et 1726, assez bonnes, principalement pour la partie qui regarde les derniers temps de la république. C'est là apparemment l'ouvrage qui a donné occasion à cette antithèse d'un écrivain célèbre : « Que Basnage était plus propre à être ministre d'Etat que d'une paroisse. » Un *Traité de la conscience*, 2 vol. in-8°; des *Sermons* moins lus que ses ouvrages historiques. Il mourut en 1723. On a encore de lui l'*Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament*, avec des figures, par Romain de Hoogues, Amsterdam, 1705, in-fol. Son style manque de légèreté et d'élégance.

BASSANI (Jacques-Antoine), jésuite et prédicateur italien, né à Venise vers l'an 1686, enseigna les belles-lettres, et sut se préserver dans l'art oratoire et dans la poésie du mauvais goût qui régnait de son temps. Il se fit une grande réputation dans la chaire, et prêcha dans presque toutes les villes principales d'Italie. Il eut souvent pour auditeur, à Bologne et à Rome, le pape Benoît XIV. Son séjour habituel était à Padoue, et il mourut dans cette ville le 21 mai 1747. Trente de ses *Sermons* ont été publiés, Bologne, 1752, in-4°; Venise, 1753, in-4°. L'obscurité qui y règne généralement n'a pas permis de les publier tous. Son confrère, le P. Jean-Baptiste Roberti, a fait un choix parmi les *Poésies latines et italiennes* que laissait Bassani, et les a publiées à Padoue, 1749, in-4°, avec une Vie, élégamment écrite en latin.

BASSÉE (le P. Bonaventure de La), capucin, né vers la fin du XVIe siècle, dans la petite ville de l'Artois, dont il prit le nom lorsqu'il embrassa la vie religieuse dans l'ordre de Saint-François, enseigna la philosophie, d'abord au collége royal de Douai, puis dans les couvents de son ordre. Il remplit ensuite les charges de gardien et de provincial, et mourut, le 11 septembre 1650, à Soignies, dans le Hainaut. Il est surtout connu par son *Theophilus parochialis seu de quadruplici debito in propria parochia persolvendo*, Anvers, 1655, in-12. Plusieurs éditions, au lieu de *Theophilus*, portent *Parochophilus*. L'auteur insiste sur la nécessité d'assister à la messe de sa paroisse. Le P. Albi, craignant sans doute que les églises de sa société ne fussent moins fréquentées, combattit cette opinion. *Voy.* Albi.

BASSINET (Alexandre-Joseph de), chanoine et grand-vicaire de Verdun, naquit à Avignon, le 22 janvier 1733. Venu fort jeune à Paris, il y prêcha devant la cour, et prononça le panégyrique de saint Louis en présence de l'Académie française. Il obtint de grands succès dans la prédication, bien qu'il n'eût pu parvenir à se défaire entièrement de son accent provençal. Grand-vicaire de Verdun, depuis quelques années, lorsque la révolution éclata, il refusa le serment à la constitution civile du clergé, et se retira dans une maison de campagne près de cette ville, où il eut l'honneur de recevoir Monsieur, frère du roi, lorsque ce prince vint en France dans la campagne de 1792. Son obscurité le sauva pendant le régime de la terreur; mais il eut quelques démêlés avec le gouvernement de Bonaparte, et fut soupçonné d'avoir tenu une correspondance politique; ce qui le fit enfermer au Temple, où il resta détenu plusieurs années. Il chercha ensuite dans ses travaux littéraires des moyens d'existence. Il se retira dans la maison de Sainte-Perrine, à Chaillot : il y était en surveillance, et il y mourut, le 16 novembre 1813, à l'âge de 80 ans. On a de lui : une édition des *Sermons et Panégyriques de Ciceri de l'Académie française*, Avignon, 1761, 6 vol. in-12. Il y a joint une courte notice sur ce célèbre prédicateur; *Histoire sacrée de l'Ancien et du Nouveau Testament, représentée par figures accompagnées d'un texte historique*, Paris, Desray, 1804-1806, 8 vol. grand in-8°, avec 600 estampes. Le huitième volume, contenant les *Actes des Apôtres* et l'*Apocalypse*, est de M. L'Ecu, ancien abbé de Prémontré; *Histoire moderne de Russie*, trad. de l'anglais de William-Tooke, Paris, 1802, 6 vol. in-8°. L'abbé Bassinet a donné l'édition complète des Œuvres de Luneau de Boisgermain, et était un des rédacteurs du *Magasin encyclopédique*.

BAST (Martin-Jean de), né à Gand, le 27 octobre 1753, mort le 11 avril 1825, chanoine de Saint-Bavon, membre des académies de Rome et de Bruxelles, de l'Institut royal des Pays-Bas, etc. Littérateur et antiquaire, il s'est fait connaître avantageusement par plusieurs ouvrages où règnent une grande érudition et une saine critique. Après la conquête de la Belgique par les Français, et particulièrement sous le directoire, de Bast fut persécuté. Déguisé tantôt en roulier, tantôt en batelier hollandais, il n'en remplissait pas moins, avec un courage bien digne d'éloges, les devoirs de son ministère. Après le 18 brumaire, il se prononça fortement en faveur du Concordat, et fit connaître ses principes dans une petite brochure qui produisit une vive impression sur le clergé de son pays. Il avait composé des *Méditations sur la vie et la mort de Jésus-Christ* (en flamand), Gand, 1805, 2 parties in-8°. On cite encore de lui : *Recueil d'antiquites romaines et gauloises trouvées dans la Flandre proprement dite, avec désignation des lieux où on les a découvertes*, Gand, 1804, gr. in-8°; *Recueil d'antiquités romaines et gauloises*, nouv. édition, augmentée des deux tiers par l'auteur, avec 300 gravures, et enrichie de remarques historiques et critiques sur plusieurs points de la période romaine et du moyen âge, Gand, 1808, gros in-4°; *Premier supplément au recueil d'antiquités romaines et gauloises*, en réponse à l'ouvrage intitulé : *La Topographie de l'ancienne ville de Gand*, par Ch.-L. Diericx, Gand, 1809, grand in-4°; *Second supplément au recueil d'antiquités romaines et gauloises, contenant la description de l'ancienne ville de Bavai et de Famars*, suivi de remarques historiques et critiques sur les prétendus forestiers de Flandre, sur les *missi dominici*, sur nos premiers comtes, sur quelques nouvelles découvertes d'anciens monuments de la période romaine, faites dans la Flandre proprement dite, et sur plusieurs points intéressants du moyen âge, avec figures, Gand, 1813, grand in-4°; *Recherches historiques et littéraires sur la langue celtique, gauloise et tudesque*, Gand, 1815, 2 vol. grand in-8°; *Dilucidatio principiorum quibus præcipue nititur resolutio capituli ecclesiæ cathedralis Gandavensis Sancti Bavonis*, 22 *julii* 1813, Gand, 1813, 2 vol. in-8°; *L'Institution des communes dans la Belgique pendant les* XIIe *et* XIIIe *siècles, suivie d'un Traité sur l'existence chimérique de nos forestiers de Flandre*, Gand, 1819, in-4°. De Bast avait été décoré de l'ordre du Lion belgique en 1816. Il avait réuni une fort belle collection de médailles et d'antiquités, achetée, pour en faire présent au musée de l'Université de Gand, par le roi des Pays-Bas.

BASTARD (Thomas), ecclésiastique et poëte anglais des XVIe et XVIIe siècles, né à Blandfort, dans le comté de Dorset, étudia au collége de Westminster, et entra à l'université d'Oxford, où il fut nommé, en 1588, membre perpétuel du collége Neuf. Il prit le degré de maître ès-arts deux ans après; mais des satires contre des personnes puissantes le firent expulser de l'université. Il entra dans les ordres et obtint plusieurs bénéfices. Il devint fou sur la fin de sa vie, et mourut en 1618 dans une prison, où des dettes l'avaient fait enfermer. Bastard jouissait d'une grande réputation comme poëte et comme prédicateur. Il a laissé des épigrammes ingénieuses, un poëme latin en 3 chants, intitulé : *Magna Britannia*, Londres, 1605, in-4°, et deux volumes de *Sermons*, publiés en 1615 à Londres.

BASTIDE (Ferdinand), entra chez les jésuites à Salamanque en 1588, et défendit la cause de son ordre dans les congrégations *de Auxiliis*. Il a même laissé sur ces matières quatre gros volumes manuscrits. Il quitta les jésuites, et se retira à Valladolid, où il fut professeur en théologie, chancelier de l'université et chanoine de la cathédrale. — Bastide (Louis) florissait à la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe. Fléchier lui adressa quelques lettres qui sont imprimées; ce prélat faisait cas des *Panégyriques* de Bastide, qui a aussi publié plusieurs ouvrages estimés sur la religion. Le plus connu est sa réponse au livre de Jurieu : *De l'Accomplissement des prophéties*. Cette réponse parut en 1706, en 2 volumes; le premier est intitulé :

L'Incrédulité des déistes confondue par Jésus-Christ; le second : *L'Accomplissement des prophéties que M. Jurieu ne croit pas encore accomplies, et l'Apologie de l'Eglise romaine contre les écrits de cet hérétique.*

BASTIDE (Marc-Antoine de La), né à Milhaud en Rouergue, d'une famille protestante, mort le 4 mars 1704, à 80 ans, est auteur de plusieurs écrits de controverse protestante, qui lui ont fait une certaine réputation dans son parti. Ce sont deux *Réponses* à Bossuet sur son *Exposition de la doctrine de l'Eglise catholique*; une traduction du livre de Ratramne : *Du corps et du sang de Jésus-Christ;* des *Remarques* sur le livre du ministre d'Huisseau, intitulé : *Réunion du christianisme.* La *Réunion* et les *Remarques* parurent à Saumur, dans la même année 1670.

BASTIDE (dom Philippe), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Saint-Benoît du Sault, diocèse de Bourges, vers 1620, fit ses vœux dans l'abbaye de la Sainte-Trinité de Vendôme, en 1642, à l'âge de 23 ans. Il se vit appelé aux premières dignités de son ordre, et devint successivement prieur de Saint-Nicaise de Reims, de Corbie et d'autres grands monastères. Il renonça à toutes ces charges, et alla finir ses jours dans la retraite, s'occupant uniquement de pieuses études et de son salut. Il mourut le 23 octobre 1690, à 71 ans, dans l'abbaye de Saint-Denis, près Paris. Extrêmement attaché à son ordre, il ne souffrait pas qu'on lui enlevât quelques-uns des saints ou des personnages illustres portés dans ses catalogues. Il eut à ce sujet plusieurs disputes assez vives avec le P. Le Cointe, de l'Oratoire, parce que celui-ci reculait jusqu'au VIIIe siècle l'époque où la règle de Saint-Benoît fut observée en France. Il n'épargna pas même son confrère, le savant dom Mabillon, qu'il dénonça au chapitre général de 1677, pour avoir mis au rang des *douteux* quelques saints personnages, regardés jusqu'alors comme bénédictins. On a de dom Philippe Bastide : trois *Dissertations* latines, dont la première est intitulée : *De antiqua ordinis Sancti Benedicti intra Gallias propagatione*, in-4°; la seconde a à peu près le même titre; et la troisième traite de la souscription des anciens priviléges et diplômes de l'ordre, de plusieurs desquels le P. Le Cointe révoquait en doute l'authenticité; *De decimis et earum origine apud judæos, gentiles et christianos*; *De organis e monachorum monasteriis eliminandis; De laude perenni in monasteriis; De jure et potestate monachorum in conferendis beneficiis; De causa disciplinæ sæcularis inclinationis apud benedictinos*; une *Défense de la congrégation de Saint-Maur*. Ces divers ouvrages, hormis les trois Dissertations, sont restés manuscrits.—Un autre Bastide (Marc), aussi bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né comme le précédent, à Saint-Benoît-du-Sault en Berry, avait fait sa profession, en 1616, à Saint-Augustin de Limoges. Il passa par toutes les charges de son ordre. On a de lui plusieurs ouvrages de spiritualité, intitulés : *Directions pour les novices; Méditations; Traité de l'esprit de la congrégation de Saint-Maur; le Carême Bénédictin*, etc. Dom Marc Bastide mourut dans de grands sentiments de piété, le 7 mai 1668, à Saint-Denis.

BASTIOU (l'abbé Yves), né le 19 mai 1751 à Pontrieux, aujourd'hui dans le département des Côtes-du-Nord, fut principal du collége de Tréguier et grand-vicaire du diocèse. Il entra ensuite chez les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève à Paris, et fit ses vœux en 1788; il en devint sous-prieur, puis maître des novices. Enfin on lui donna le prieuré de Dammartin; les orages révolutionnaires qui ne tardèrent pas à l'en dépouiller, lui fournirent l'occasion de montrer un zèle inébranlable. Nommé, après le concordat de 1801, un des aumôniers du prytanée, depuis lycée impérial, à Louis-le-Grand, il conserva cet emploi jusqu'à sa mort arrivée le 8 mai 1814. On a de l'abbé Bastiou : *Association aux saints anges, proposée à tous les fidèles zélés pour la gloire de Dieu*, Paris, 1780, in-12; *Exposition des principes de la langue française*, Paris, 1798, in-12, publiée sous le nom du citoyen Yves; *Eléments de logique pour servir d'introduction à l'étude de la Grammaire et de l'éloquence*, Paris, 1804, in-12; *Extrait des quatre évangélistes*, Paris, 1809, in-18; réimpr. dans le Manuel chrétien des jeunes demoiselles; *Grammaire de l'adolescence, augmentée de 220 questions grammaticales et de 65 questions faciles sur la logique*, 4e édit., 1810, in-12; *Grammaire de l'enfance par demandes et par réponses*, 4e édition, Paris, 1813, in-12; *Manuel chrétien des jeunes demoiselles, contenant des règles de conduite, des prières, des exercices pendant la messe, pour la confession et la communion, les vêpres, avec 103 extraits des quatre évangélistes* (en français), Paris, 1824, in-18; *Manuel chrétien des étudiants, livre d'office et de prières à l'usage de toutes les maisons d'éducation*, 5e édition augm. par l'abbé Guillon, professeur d'éloquence, Paris, 1825, in-18.

BASTON (Guillaume-André-René), naquit à Rouen le 29 novembre 1741; il termina ses études à Rouen chez les jésuites, et entra dans la communauté des Robertins, dirigée par les prêtres de Saint-Sulpice, qui, après qu'il eut terminé son *quinquennium*, l'envoyèrent professer la philosophie dans leur petit séminaire d'Angers. Il y fut ordonné prêtre le 24 mars 1766. Ses deux ans expirés, il revint à Paris, entra en licence avec l'abbé de La Luzerne, l'abbé Duvoisin, etc., et fut reçu licencié le 7 février 1770. On le chargea à cette époque d'enseigner la théologie à Rouen. Une thèse qu'il fit soutenir dans le mois de juillet 1778 sur le traité de l'Eglise, le fit accuser par les *Nouvelles ecclésiastiques* d'être moliniste et ultramontain, et cette accusation fut renouvelée avec plus de force lorsqu'il fit paraître, de 1779 à 1784, ses *Traités de théologie dogmatique*, avec d'autres rédigés par l'abbé Tuvasche, qui forment un cours de théologie, imprimé à Rouen sous le titre de *Lectiones theologicæ*, approuvé par le cardinal de La Rochefoucauld, pour être enseigné dans son diocèse, et réimprimé en

1823, in-8°, 2° édit., Besançon, 1825; *Bockelson*, ou *Le roi de Munster*, fra-historique, Besançon et Paris, 1824; *sur l'usure attribuée au prêt de commerce*, 1825, in-8°. On attribue à l'abbé Bas-quelques articles de *la France catholique*, qui parut en 1825, et il a laissé en manuscrit des *Sermons*, *Panégyriques et conférences*; des *Mémoires* particuliers, qui for-ment 4 vol. in-4°; *Le Banian* ou *la défense des animaux contre l'homme*, composé avant la révolution, etc.

BASUEL (FRANÇOIS), né à Durnes, village de Franche-Comté, et curé de Granvillers, de la même province, est auteur d'un recueil de sermons intitulé : *Sermons familiers très-chrétiens sur les Evangiles des dimanches et fêtes, nouvellement imprimés en l'an* ...: c'est un volume in-8°, divisé en deux parties. L'impression en fut retardée par ordre d'Antoine Lulle, vicaire général du diocèse, qui exigea de l'auteur le retranchement de plusieurs passages suspects; elle ne fut terminée que le 4 décembre 1561.

BATES (GUILLAUME), docteur en théologie et prédicateur célèbre parmi les presbytériens anglais, naquit en 1625. Il était pasteur de Dunstans, dans la partie méridionale d'Angleterre, lorsqu'il fut destitué de son emploi par l'acte de conformité, en 1699. Il mourut à Hackney, près de Londres, la même année. Son style est net et coulant. Quoique attaché aux sentiments de Calvin, il était modéré dans la dispute, et il l'est dans ses ouvrages. Les principaux sont : *Réflexions sur l'existence de Dieu et sur l'immortalité de l'âme, avec un discours sur la divinité de Jésus-Christ; l'harmonie des attributs divins dans la rédemption des hommes par Jésus-Christ; Le souverain bonheur*, etc., recueilli en un volume in-folio, à Londres; *Vitæ selectæ eruditorum virorum*, Londres, 1681, in-4°.

BATHILDE (sainte), épouse de Clovis II, avait été prise dans son enfance par des pirates, et attachée au service de la femme d'Archambaud, maire du palais. Devenue reine, elle eut trois fils qui portèrent successivement la couronne : Clotaire III, Childéric II, et Thierri. La mort lui ayant enlevé le roi, son époux, en 655, elle demeura chargée de la régence du royaume et de la tutelle de ses fils, dont l'aîné n'avait encore que 5 ans. Elle soutint ce double poids avec une capacité qui donna de l'admiration aux plus expérimentés d'entre les ministres. Sa rare prudence lui fit trouver le moyen de maintenir la paix dans l'Etat. Elle abolit l'usage des esclaves, qui subsistait encore, travailla, de concert avec saint Ouen, saint Eloi et plusieurs autres saints évêques, à bannir la simonie de l'église de France; multiplia les hôpitaux; releva plusieurs monastères, entre autres ceux de Saint-Martin, de Saint-Denis et de Saint-Médard; fonda deux célèbres abbayes, l'une d'hommes à Corbie, et l'autre de filles à Chelles. Elle mourut dans celle-ci, en 680. *Voy.* sa Vie, traduite par Arnauld d'Andilly, dans les *Vies de plusieurs saints illustres de plusieurs siècles*, 2 vol. in-8°.

BATTAGLINI (MARC), né en 1645, dans une petite ville du diocèse de Rimini, évêque de Nocera, et ensuite de Césène, mourut en 1717, à 72 ans. Il est auteur d'une *Histoire universelle des Conciles*, 1686, in-fol., et des *Annales du sacerdoce et de l'empire du* XVII° *siècle*, 1701 à 1711, Venise, 4 vol. in-fol. On a encore de lui des *Instructions aux curés* et des *Exercices spirituels*.

BATTHYANI (le comte IGNACE DE), évêque de Weissembourg, en Transylvanie, né en Hongrie, le 30 janvier 1741, s'est fait une réputation par la protection qu'il accorda aux sciences et aux arts. Il avait réuni à grands frais une collection d'instruments astronomiques, qui était, ainsi que sa riche bibliothèque, à la disposition des savants. On a de lui, entre autres ouvrages : *Leges ecclesiasticæ regni Hungariæ et provinciarum adjacentium collectæ et illustratæ*, Weissembourg (Albæ Carolinæ), 1785, grand in-fol., tom. I°. On ignore si cette collection a été achevée. Le comte Batthyani mourut à Weissembourg, le 17 novembre 1798.

BAUDÈLE ou BAUDILE (saint), martyr célèbre que l'on croit avoir souffert au III° ou IV° siècle, mais dont on ne sait rien de précis. Son nom se trouve dans les plus anciens martyrologes, qui rendent témoignage à sa foi et à sa constance dans les tourments. Grégoire de Tours dit que, de son temps, il s'opérait plusieurs miracles au tombeau de saint Baudèle, qui était à Nîmes. Son corps n'y est plus depuis longtemps, et plusieurs églises prétendent le posséder, sans qu'on puisse déterminer au juste le lieu où il se garde présentement. On croyait, du temps de Feller, qu'il y avait une partie de son chef à Paris, dans l'abbaye de Sainte-Geneviève. Il y a, en France et en Espagne, un grand nombre d'églises dédiées sous l'invocation de ce saint martyr. *Voy.* les *Acta sanctorum*, Tillemont et Baillet.

BAUDOUIN (LOUIS-MARIE), fondateur et supérieur des Dames Ursulines de Jésus, naquit à Montaigu, dans le diocèse de Luçon, le 2 août 1765, et acheva ses études au séminaire de cette ville, dirigé par les lazaristes. Il aurait voulu entrer dans leur congrégation afin d'être envoyé comme missionnaire chez les infidèles; mais il ne put obtenir le consentement de son évêque. En 1792, il fut emprisonné à Fontenai-le-Comte, puis il passa en Espagne, où il s'appliqua à se perfectionner dans la science des divines Ecritures, des Pères et de la tradition. Lorsqu'il put rentrer en France, il se fixa aux Sables-d'Olonne. C'est là que, de concert avec une dame pieuse, ancienne religieuse hospitalière dont il dirigeait la conscience, il conçut le projet d'une société de filles consacrées à honorer le Verbe incarné par la pratique des vœux de religion, et par leur zèle à donner une éducation chrétienne aux jeunes personnes, surtout dans les campagnes. Le service d'un grand nombre de paroisses, la direction d'un séminaire dont il avait jeté les premiers fondements, la part qu'il prenait à l'administration du diocèse

retardèrent longtemps l'exécution de son dessein. Enfin il réussit, avec l'autorisation de l'évêque de La Rochelle, à donner une forme régulière à sa congrégation, connue maintenant sous le nom de Dames Ursulines de Jésus, et qui s'est accrue promptement en peu d'années. Baudouin est mort le 12 février 1835, âgé de 70 ans, à Chavagnes, où il s'était retiré depuis quelques années.

BAUDOUIN (François), naquit à Arras, l'an 1520. Il fut professeur de droit à Bourges, à Angers, à Paris, à Strasbourg, à Heidelberg. Antoine de Bourbon, roi de Navarre, qui lui avait confié l'éducation d'un de ses fils naturels, l'envoya au concile de Trente pour être son orateur. Henri III le fit conseiller d'Etat. Il mourut bon catholique, le 24 octobre 1573. Le P. Maldonat, jésuite, l'assista à la mort. Baudouin avait été assez lié avec Calvin, et quelques-uns de ses écrits se ressentent de cette liaison; mais la lecture de Georges Cassander le dégoûta de la nouvelle secte. Il était versé dans les belles-lettres, dans la jurisprudence, qu'il a, l'un des premiers, traitée avec noblesse, et dans l'histoire ecclésiastique; il est l'éditeur de deux excellents ouvrages : *S. Optati libri de schismate donatistarum; Victoris Uticensis de persecutione vandalica*, Paris, 1569. Il démontre, dans une préface très-estimée, la conformité du schisme des calvinistes avec celui des donatistes. Les notes de Baudouin sur saint Optat ont passé, avec celles du savant Gabriel de l'Aubespine, dans l'édition des Œuvres de ce Père, 1631, in-fol. Joseph de Buininek, conseiller de l'électeur palatin, a publié la préface de Baudouin, retouchée et augmentée, Dusseldorf, 1763.

BAUDRAND (Barthélemi), jésuite, né à Vienne en Dauphiné, mort le 3 juillet 1787. Après la suppression de son ordre, il se retira à Lyon, où il composa un grand nombre d'ouvrages estimés des ecclésiastiques et des personnes qui font profession de piété. L'auteur n'y mit point son nom. Ces ouvrages sont : *Histoires édifiantes et curieuses, tirées des meilleurs auteurs*, in-12; *l'Ame contemplant les grandeurs de Dieu*, avec *l'Ame se préparant à l'éternité*, in-12; *l'Ame élevée à Dieu par les réflexions et les sentiments*, pour chaque jour du mois, en 1 et 2 vol. in-12; *l'Ame éclairée par les oracles de la sagesse, dans les paraboles et béatitudes évangéliques*, in-12; *l'Ame affermie dans la foi, ou Preuves abrégées de la religion, à la portée de tous les esprits et de tous les états*, in-12; *l'Ame intérieure* ou *Conduite spirituelle dans les voies de Dieu*, in-12; *l'Ame sur le Calvaire, considérant les souffrances de Jésus-Christ et trouvant au pied de la croix la consolation dans ses peines*, in-12; *l'Ame embrasée de l'Amour de Dieu par son union aux sacrés cœurs de Jésus et de Marie, suivie de la neuvaine*, in-12; *l'Ame fidèle animée de l'esprit de Jésus-Christ*, in-12; *l'Ame sanctifiée*, ou *la Religion pratiquée par la perfection de toutes les actions de la vie*, in-12; *l'Ame religieuse élevée à la perfection par les exercices de la vie intérieure*, in-12; *l'Ame pénitente*, ou *Le nouveau Pensez-y bien*, in-24; *Gémissements d'une âme pénitente*, in-12; *Réflexions, sentiments et pratiques de piété, sur les sujets les plus intéressants de la morale chrétienne*, in-12.

BAUDRY, ou Baldéric, chantre de l'église de Térouane dans le XIe siècle, né à Cambrai, vivait encore en 1095. Il avait été secrétaire sous plusieurs évêques de Cambrai, et passait pour un homme érudit : ce qui nous reste de ses écrits justifie cette réputation. On a de lui une *Vie de saint Gaucher* ou *saint Gery*, évêque de Cambrai. On la trouve dans les *Acta sanctorum* du mois d'août. Une *Chronique* de l'église de Cambrai, estimée. Elle a été publiée par Colveneere, docteur en théologie de Douai, 1615, in-12.—On l'a souvent confondu avec Baudry, savant et pieux évêque de Noyon et de Tournai, deux évêchés longtemps unis, mais qui furent séparés après sa mort, à l'occasion de l'interdit qu'il avait jeté sur celui de Tournai. Le chapitre cathédral de cette ville envoya des députés à Rome pour obtenir un évêque particulier, ce que le pape Pascal II accorda; mais Baudry mourut avant le retour des députés (1112). On a de ce prélat quatre lettres dans le tome V des *Miscellanea* de Baluze, et plusieurs chartres en faveur des églises et des monastères dont il fut le bienfaiteur.

BAUDRY D'ASSON (Antoine), gentilhomme poitevin, jouissait de revenus considérables lorsqu'il se retira, en 1647, à Port-Royal des Champs, près Paris. Il se fit par humilité le métayer des religieuses et se livra aux travaux de la ferme. Après la dispersion de Port-Royal, en 1662, il alla, avec MM. de Sainte-Marthe et du Cambout de Pont-Château, se loger dans une maison du faubourg Saint-Antoine, près de Popincourt, et il y mourut au mois de novembre 1668. On lui attribue : *Placet pour les abbesse, prieure et religieuses de Port-Royal, contre M. l'archevêque de Paris*, Paris, 1664; *Lettre à la sœur Madeleine de Sainte-Meltide*, qui avait signé le formulaire et qui rétracta sa signature, Paris, 1664; *Lettre à la mère Dorothée, mise abbesse de Port-Royal par M. l'archevêque de Paris*, en 1667; *Lettre au P. Annat, jésuite, touchant un écrit qui a pour titre : La bonne fortune des jansénistes*, du 15 janvier 1657; *Morale pratique des jésuites*, nouvelle édition, Cologne, 1669 et ann. suiv., 8 vol. in-8°, par MM. Baudry d'Asson, de Pont-Château, de Sainte-Marthe, Ant. Arnaud et Varet.

BAUDUER (Arnaud-Gilles), né à Peyrusse-Massas, diocèse d'Auch, en mars 1744, occupa la chaire de théologie au séminaire d'Auch, et s'appliqua à l'étude de l'hébreu. Il fut curé dans sa ville natale et mourut au mois de mars 1787, à 43 ans. On a de lui une nouvelle version des *Psaumes de David*, en français, faite sur le texte hébreu, Paris, 1783, 2 vol. in-12; la *Version de l'Ecclésiaste*, faite sur le même texte, avec des réflexions morales et chrétiennes; un *Traité sur la question de savoir si l'Eglise pourrait aujourd'hui, sans inconvénient, faire l'office divin en langue vulgaire*; un *Plan raisonné d'une collection des monuments ecclésiastiques, rédigé selon l'ordre du temps*. L'auteur se propose d'y montrer : 1° quel a été l'enseignement

de l'Eglise depuis les temps apostoliques jusqu'au concile de Constance; 2° quelle a été la discipline ecclésiastique, et quelles ont été les mœurs des temps jusqu'à cette époque.

BAUDUIN (Dominique), prêtre de l'Oratoire, né à Liége, le 14 novembre 1742, fut longtemps professeur d'histoire à Maëstricht; mais l'excès du travail ayant affaibli sa vue, il fut obligé de laisser sa chaire. Il mourut le 3 janvier 1809. On a de Bauduin : *Essai sur l'immortalité de l'âme*, Dijon, 1781, in-12, réimprimé sous ce titre : *De l'immortalité de l'homme*, ou *Essai sur l'excellence de sa nature*, Liége, 1805, in-12; *La Religion chrétienne justifiée au tribunal de la politique et de la philosophie*, Liége, 1788, in-12, réimprimé en 1797; *Discours sur l'importance du ministère pastoral*, in-8°; *Considérations sur les guerres de commerce*, in-8°.

BAUER (Georges-Laurent), théologien allemand, né vers l'an 1756, s'appliqua presque exclusivement à l'étude des antiquités bibliques. Il fut d'abord professeur de morale et de littérature orientale à l'Université d'Altdorf, près Nuremberg, et enseigna ensuite la théologie à Heidelberg. On peut voir, dans Meusel, le catalogue de ses ouvrages, qui tous ont pour objet la philologie, la théologie, l'exégèse et les antiquités de la Bible. Bauer mourut en 1806, âgé de 50 ans.

BAUGE (Etienne de), dit *d'Autun*, parce qu'il fut fait évêque de cette ville en 1113, renonça, dans un âge avancé, à son évêché, pour se faire religieux dans l'abbaye de Cluny, où il mourut saintement entre les bras de Pierre le Vénérable, abbé de ce monastère. Il s'était fait connaître bien avantageusement par un Traité sur les ordres ecclésiastiques, les cérémonies de la messe et la réalité du Saint-Sacrement, qui se trouve dans la *Bibliothèque des Pères*. Jean Monteléon, chantre d'Autun, le publia l'an 1517, sous ce titre : *Tractatus de sacramento altaris, et iis quæ ad illud variosque ecclesiæ ministros pertinent.*

BAUHUIS (le P. Bernard), en latin *Bauhusius*, jésuite, né à Anvers, en 1575, professa quelque temps les humanités au collége de Bruges, puis il se fit entendre dans la chaire, à Louvain, et dans les principales villes des Pays-Bas. Après avoir mené une vie toute de mortification chrétienne, et épuisé de fatigues, il mourut à Anvers le 25 novembre 1629. Outre un recueil de *Cantiques* en flamand, on a du P. Bauhuis : *Epigrammatum libri novem*, Anvers, 1615, 1619, 1620, in-12. C'est là que se trouve le fameux vers :

Tot tibi sunt dotes, Virgo, quot sidera cœlo,

dans lequel on reconnut la propriété de pouvoir être combiné de 1022 manières, nombre égal à celui des étoiles que l'astronomie avait alors calculées. Erycius Puteanus, ou Henry Dupuy, en fit l'objet d'un livre intitulé : *Proteus Parthenius, unius libri versus, unius versus liber*, Anvers, 1627, in-4°. Le P. Prestet trouva ce vers susceptible de 3,376 combinaisons, et, selon Jacques Bernoulli, les mots dont il se compose peuvent être combinés de 40,327 manières, en négligeant la mesure.

BAULDRI (Paul), professeur d'histoire sacrée à Utrecht, né à Rouen l'an 1639, était gendre de Henri Basnage, père du célèbre Jacques Basnage. Il a donné au public : une édition du traité de Lactance : *De morte persecutorum*, avec des notes savantes, Utrecht, 1692. Il y justifie plus d'une fois Lactance contre les vaines critiques de Jacques Tollius; il admet l'arrivée de saint Pierre à Rome, attestée ici par Lactance, et contestée si peu judicieusement par la plupart des protestants. Tout ce que renferme l'édition de Bauldri a passé dans le 2° volume de celle que Lenglet du Fresnoy a donnée à Paris, en 1748, 2 vol. in-4°. Une nouvelle édition d'un petit ouvrage de Furetière, intitulé : *Histoire des derniers troubles arrivés au royaume d'éloquence*, Utrecht, 1703, in-12; *Syntagma kalendariorum*, etc., 1706, in-fol. : tout ce qui concerne les différents calendriers est ici rédigé en tables, par lesquelles on trouve facilement à quels jours sont arrivés les événements dont il est parlé dans l'histoire; plusieurs Dissertations répandues dans différents journaux. Il mourut en 1706.

BAUME (Pierre de la), évêque de Genève en 1523, se vit chassé de son siége par les calvinistes, en 1535. Cet évêché fut transféré à Annecy par Paul III, qui nomma La Baume cardinal, et ensuite archevêque de Besançon. Il mourut en 1544.

BAUME (Claude de la), neveu et successeur du précédent dans l'archevêché de Besançon, préserva son troupeau des erreurs de Calvin. Grégoire XIII le fit cardinal en 1578. Il mourut à Arbois, en 1584. Les gens de lettres perdirent en lui un zélé protecteur.

BAUMGARTEN (Jacques-Sigismond), théologien luthérien, naquit le 14 mars 1706 à Wolmirstaedt, petite ville à deux lieues de Magdebourg, où son père était pasteur. Il reçut de son père sa première instruction, alla étudier à Halle, et s'appliqua principalement à l'histoire ecclésiastique et aux langues orientales. Après avoir passé par divers emplois, il fut nommé, en 1734, professeur ordinaire de la faculté de théologie à Halle. Des théologiens de cette ville l'ayant accusé d'hétérodoxie, il fut mandé à Postdam où il parvint à se justifier. Sa santé chancelante l'obligea de se démettre de ses fonctions; il mourut à Hallé le 4 juillet 1757. Ses principaux écrits sont : *Instructions sur la conduite qui convient au chrétien*, ou *Théologie morale*, Halle, 1738, in-8°; *Abrégé de l'histoire ecclésiastique depuis Jésus-Christ*, Halle, 1742-1745, 3 vol. in-8° : il y en a une Continuation par le docteur Semler, en un volume, Halle, 1762; *Traduction de l'histoire générale publiée en Angleterre par une société de gens de lettres*, avec des Notes critiques, Halle, 1744-1756, 16 vol. in-8°; *Primæ lineæ breviarii antiquitatum christianarum*, Halle, 1747, 1766, in-8°; *Histoire d'Espagne* (de Ferreras), *avec les additions de la traduction française*, Halle, 1753-1757, 7 vol. in-4°; *Histoire d'Angleterre* (de Rapin-Thoiras), *trad. en allem. sur l'édition de Saint-Marc*, tome I à V, Halle, 1755-1757; *La Doctrine évangélique*, Halle, 1759-1760, 3 vol. in-4°.

BAUNE (JACQUES DE LA), naquit à Paris en 1649. Il entra chez les Jésuites, où il professa ses humanités avec succès, et mourut le 21 octobre 1726, dans la maison professe de Paris. On a de lui des *Poésies* et quatre *Harangues latines*; un *Recueil des ouvrages latins du P. Sirmond*, Paris, 1696, 5 vol. in-fol., Venise, 1729, qu'il enrichit de la Vie de l'auteur; *Panegyrici veteres ad usum Delphini*, Paris, 1672, in-4°; réimprimés par les soins de Jean-Henri Arntzénius, Utrecht, 1790, 1797, 2 vol. in-4°.

BAUSSET (LOUIS-FRANÇOIS DE), ancien évêque d'Alais et cardinal, naquit le 14 décembre 1748, à Pondichéry, où son père le marquis de Bausset était placé à la tête de l'administration avec le titre de grand-voyer. Amené en France à l'âge de 12 ans, il fut placé par l'évêque de Béziers, son oncle, d'abord chez les jésuites du collége de La Flèche, puis au séminaire de Saint-Sulpice où il fit ses cours de philosophie et de théologie. A peine fut-il ordonné prêtre que M. de Boisgelin, archevêque d'Aix, le nomma son grand-vicaire. En 1778, il fut envoyé comme administrateur dans le diocèse de Digne sous le titre de vicaire général, et il parvint à rétablir la paix dans ce diocèse que divisaient des troubles fâcheux, enfin il fut sacré le 12 juillet 1784 évêque d'Alais. Il siégea en cette qualité aux états du Languedoc, et fut un des députés chargés de porter aux pieds du trône les cahiers des Etats. Les discours, au nombre de sept, qu'il prononça devant le roi et la famille royale, obtinrent les suffrages les plus flatteurs. Bausset assista aux deux assemblées des notables de 1787 et 1788, mais il ne fut point appelé aux états-généraux. Cette assemblée ayant décrété la suppression de l'évêché d'Alais, le prélat crut devoir déclarer par une lettre du 12 juillet 1790, que ce décret ne pouvait briser les liens qui l'attachaient à son église. La même année il envoya son adhésion à l'Exposition des principes sur la constitution civile du clergé par les évêques députés à l'assemblée nationale et rédigée par M. de Boisgelin. Il publia même divers actes analogues dans lesquels il s'unissait aux principes et aux déterminations adoptés par la majorité de ses collègues. Vers la fin de 1791 il émigra en Suisse, mais il se détermina à revenir à Paris au mois de septembre 1792. Arrêté et emprisonné, il recouvra sa liberté après le 9 thermidor. Lorsque Pie VII demanda leur démission aux évêques, l'évêque d'Alais s'empressa d'envoyer la sienne. Le 12 avril 1806, il fut nommé chanoine de Saint-Denis, puis conseiller titulaire de l'Université. Après le retour du roi, deux commissions d'évêques furent formées successivement pour s'occuper des affaires de l'Eglise, et Bausset en fit partie. On sait du reste que ces deux commissions eurent peu de résultat. Il fut nommé, le 17 février 1815, président du conseil royal de l'instruction publique, et le 30 mars un décret de Napoléon le nomma de nouveau conseiller titulaire de l'Université. En 1815, il fut fait duc et pair, et en 1816 il entra à l'académie française. Créé cardinal en 1817, il fut en outre nommé commandeur de l'ordre du Saint-Esprit et ministre d'Etat, après la mort du cardinal La Luzerne. Bausset mourut le 21 juin 1824 : ses restes ont été déposés dans l'église des Carmélites de la rue de Vaugirard, à côté de ceux de La Luzerne et du vertueux abbé Legris-Duval. On a du cardinal de Bausset : une *Lettre de M. le curé de....*, 1790, in-8°, par laquelle il adoptait l'instruction pastorale de l'évêque de Boulogne, du 24 octobre, sur l'autorité de l'Eglise, où il ajoute quelques réflexions également solides et mesurées sur les nouveaux décrets, et dans laquelle il prend des mesures pour l'administration de son diocèse pendant le schisme; *Réflexions sur la déclaration exigée des ministres du culte par la loi du 7 vendémiaire an IV; Exposé des principes sur le serment de liberté et d'égalité, et sur la déclaration exigée des ministres du culte par la loi du 7 vendémiaire an IV*, publié avec un avertissement de l'abbé Emery, avec qui il avait conservé toujours des relations intimes, Paris, 1796, in-8°; *Notice historique sur Son Eminence Mgr le cardinal de Boisgelin, archevêque de Tours*, par un de ses anciens grands-vicaires, Paris, 1804, in-12 : cette notice a été réimpr. à la tête des Œuvres de M. de Boisgelin; *Histoire de Fénelon composée sur les manuscrits originaux*, Versailles, 1808, 3 vol. in-8°; 4° édit., Paris, 1823, 4 vol. in-12, et Besançon, 1830, 4 vol. in-8° ou in-12: cet ouvrage fut désigné en 1810 par l'institut comme méritant le second grand prix décennal de seconde classe pour le meilleur livre de biographie; *Histoire de J.-B. Bossuet, évêque de Meaux, composée sur les manuscrits originaux*, Paris, 1814, 4 vol. in-8°; plusieurs fois réimprimée, in-8° et in-12 : ce second ouvrage eut peut-être un succès moins brillant que le premier; peut-être aussi est-il un peu moins travaillé et offre-t-il plus de longueurs; mais il n'en est pas moins un beau monument élevé à la gloire d'un grand évêque; *Notice sur la vie de l'abbé Legris-Duval, prédicateur ordinaire du roi*, en tête de ses Sermons, Paris, 1820, 2 vol. in-12; *Notice historique sur Son Em. Mgr de Talleyrand, cardinal de Périgord, archevêque de Paris*, 1821, in-8°; *Notice sur M. le duc de Richelieu*, qui fut lue par M. de Pastoret, dans la séance de la chambre des pairs, du 8 juin 1822, Paris, in-8°. Il avait réuni une assez grande quantité de matériaux pour une Histoire du cardinal de Fleury, mais ses infirmités l'obligèrent de renoncer à ce travail.

BAUSSET (PIERRE-FRANÇOIS-GABRIEL-RAYMOND-IGNACE-FERDINAND DE BAUSSET-ROQUEFORT, comte DE), archevêque d'Aix, était cousin du précédent. Il naquit à Béziers, le 31 décembre 1757. A l'époque de la révolution, il était grand-vicaire d'Orléans. Il passa en Angleterre, d'où il se rendit bientôt en Italie auprès de son oncle, M. de Bausset-Roquefort, évêque de Fréjus. Il revint en France après la terreur, et fut nommé chanoine à Aix. M. de Pancemont, évêque de Vannes, étant mort, M. de Bausset fut désigné en 1808 pour le remplacer. Il envoya sa dé-

mission à M. Amelot, évêque de Vannes, qui n'avait point donné sa démission après le concordat de 1801 ; mais M. Amelot la refusa. M. de Bausset établit les jésuites à Sainte-Anne d'Auray, dans son diocèse, et il les amena plus tard en Provence, lorsqu'il fut nommé à l'archevêché d'Aix, en 1817. Ce prélat était membre de la chambre des pairs. Il mourut à Aix le 29 janvier 1829.

BAVON (saint), nommé aussi Allowin, issu d'une famille noble, dans cette partie du Brabant connue sous le nom de Hasban (aujourd'hui Hasbaye, partie du pays de Liége), mena dans sa jeunesse une vie fort déréglée ; mais ayant perdu son épouse, il réfléchit profondément sur l'inconstance des choses humaines, et fut épris des sentiments de la plus vive pénitence. Il se retira dans le tronc d'un arbre creux. Il se fit ensuite une cellule dans la forêt de Malmedun, près de Gand, et il ne s'y nourrissait que d'eau et d'herbes sauvages. Au bout de quelque temps il revint dans le monastère de Saint-Pierre de Gand. Saint Floribert, qui en était abbé, lui permit de se construire une nouvelle cellule dans un bois du voisinage. Bavon y vécut en reclus, uniquement occupé des biens invisibles. Il mourut le 1er octobre, vers le milieu du VIIe siècle. Saint Amand, saint Floribert, accompagné de ses moines, et Domlin, prêtre de Turholt, assistèrent à sa mort. Soixante gentilshommes, touchés de son exemple, se consacrèrent aux austérités de la pénitence. Ils firent bâtir à Gand l'église de son nom, laquelle fut d'abord desservie par des chanoines, puis par des religieux de Saint-Benoît. Le pape Paul III sécularisa le monastère en 1537, à la prière de l'empereur Charles-Quint. Ce prince ayant fait construire une citadelle en cet endroit, transféra le chapitre, trois ans après, dans l'église de Saint-Jean, qui depuis ce temps-là possède les reliques et porte le nom de saint Bavon. Cette église devint cathédrale, lorsqu'en 1559 Paul IV érigea un évêché à Gand, sur la demande que lui en fit Philippe II, roi d'Espagne. Saint Bavon est patron de cette ville. *Voy.* sa Vie, écrite dans le VIIIe siècle, *Ap. Mabil. sec.* 2. *Ben.* Surius a donné une autre Vie, qui n'a pas la même autorité. Elle est de Thierry, abbé de Saint-Trond, qui florissait dans le XIIe siècle. Nous avons aussi une histoire en trois livres, des miracles opérés par l'intercession du saint. *Voy.* parmi les modernes, Lecointe, *ad ann.* 649; Pagi, *Crit. in Baron. ann.* 631, *n.* 13; la *Batavia sacra*, *p.* 27 ; Sanderus, *Rerum Gandav. l.* IV, *p.* 241, *et l.* V, *p.* 380, où l'on trouve l'histoire de l'église de Saint-Bavon, aujourd'hui cathédrale. *Voy.* aussi le P. Périer, l'un des continuateurs de Bollandus, *tom. I, octob. a p.* 198 *ad p.* 303.

BAXTER (Richard), né en 1615 à Rowton, dans le comté de Shrop, théologien anglais, non conformiste, chapelain du roi Charles II, refusa l'évêché d'Héréfort que ce prince lui offrait. Il mourut en 1691. Il a laissé des *Sermons*, une *Paraphrase sur le Nouveau Testament*, et d'autres livres pleins de chaleur. Burnet l'estimait beaucoup, mais l'on sait que l'enthousiasme de secte était un grand mérite près de ce savant, qui en avait lui-même beaucoup.

BAYER (Théophile-Sigefroi), petit-fils de Jean Bayer, habile mathématicien, naquit en 1694. Son goût pour l'étude des langues anciennes et modernes le porta à apprendre même le chinois. Il alla à Dantzig, à Berlin, à Halle, à Leipzig, et en plusieurs autres villes d'Allemagne, et fit partout des connaissances utiles. De retour à Kœnigsberg, en 1717, il en fut fait bibliothécaire. Il fut appelé en 1726 à Pétersbourg, où on le nomma professeur des antiquités grecques et romaines. Il était sur le point de retourner à Kœnigsberg lorsqu'il mourut à Saint-Pétersbourg en 1738. On a de lui un grand nombre de Dissertations savantes, principalement sur des monnaies anciennes et des inscriptions curieuses. Son *Museum sinicum*, imprimé en 1730, 2 vol. in-8°, ouvrage d'une érudition singulière, montre dans son auteur beaucoup de sagacité. Son *Historia congregationis cardinalium de propaganda fide*, 1721, in-4°, décèle contre l'Eglise catholique une haine poussée si loin, que les protestants mêmes en furent indignés.

BAYLE (Pierre). Cet écrivain a exercé une influence si étendue et si incontestable sur l'état religieux de la société, en érigeant le doute en système, et en propageant l'indifférence en matière de dogmes révélés, que sa place devait se trouver dans un Dictionnaire où, avec les théologiens orthodoxes, figurent les hérétiques et les sectaires célèbres. Pierre Bayle naquit au Carlat, petite ville du comté de Foix, en 1647. Son père lui servit de maître jusqu'à l'âge de 19 ans, et l'éleva dans le calvinisme. Il l'envoya ensuite à Puylaurens, où était une académie de sa secte. Le curé de cette ville, aidé de quelques livres de controverse que le jeune philosophe avait lus, lui fit abjurer le protestantisme. Dix-sept mois après il retourna à son ancienne communion. Un édit du roi, peu favorable aux relaps, l'obligea de sortir de sa patrie. Il se réfugia à Coppet, petite ville de Suisse, près de Genève, où il se chargea d'une éducation, et d'où il sortit quelque temps après. La chaire de philosophie de Sédan s'étant trouvée vacante en 1675, Bayle alla la disputer, et l'emporta sur ses concurrents. Ses succès dans ce poste ne furent point équivoques; mais l'académie de Sedan ayant été supprimée en 1681, Bayle se vit obligé de se retirer à Rotterdam. On érigea en sa faveur une chaire de professeur de philosophie et d'histoire. Il en fut destitué en 1696, par les efforts de Jurieu, ministre protestant, assez connu par ses prophéties et son fanatisme. Cet enthousiaste avait quelques sujets de ressentiment contre le philosophe, et celui-ci avait eu l'imprudence de lui donner les moyens de se venger; car il n'était pas difficile de faire comprendre aux réformés que Bayle était un ennemi de toutes les communions; ses écrits en fournissaient des preuves multipliées. On prétend cepen-

dant que sans un motif politique qui intéressait l'état, Jurieu n'aurait point réussi. Halwin, bourgmestre de Dordrecht, était entré dans une espèce de négociation avec Amelot, ambassadeur de France en Suisse, pour faire la paix avec cette couronne à l'insu de l'Etat. Il fut arrêté pour ce sujet par l'ordre du roi d'Angleterre, qui ne voulait que la guerre, et condamné à une prison perpétuelle et à la confiscation de tous ses biens. Bayle fut soupçonné d'avoir, par ses écrits, fait entrer bien des personnes dans les vues du bourgmestre, et les magistrats de Rotterdam eurent ordre de lui ôter sa charge de professeur et sa pension : ils obéirent en cela au roi Guillaume, dont ils étaient les créatures. Il s'éleva contre Bayle une nouvelle tempête, lorsque son Dictionnaire parut en 1697. Jurieu dénonça au consistoire de l'église wallone ce qu'il y avait de répréhensible dans cet ouvrage, c'en était une partie très-considérable. Bayle fut obligé de promettre qu'il corrigerait les fautes qu'on lui reprochait. Les preuves d'impiété que ce livre fournissait contre lui, lui causèrent beaucoup d'inquiétude. On dit qu'il devait passer en France avec une pension de 6000 liv. lorsqu'il mourut à Rotterdam, d'une maladie de poitrine, âgé de 59 ans, en 1706 ; mais il n'y a pas d'apparence que Louis XIV fût disposé à récompenser un écrivain, dont l'irréligion était manifeste. Il en convenait lui-même sans détour; on sait la réponse qu'il fit à l'abbé de Polignac, depuis cardinal : « A laquelle des sectes qui règnent en Hollande, « êtes-vous le plus attaché, lui demandait « cet abbé? Je suis protestant, répondit Bayle. « Mais ce mot est bien vague, reprit Polignac : Etes-vous luthérien, calviniste, anglican? Non, répliqua Bayle : Je suis protestant, parce que je proteste contre tout ce « qui se dit et ce qui se fait. » (Eloge du cardinal de Polignac par de Boze). Les ouvrages sortis de sa plume sont : *Pensées diverses sur la comète qui parut en* 1680, 4 vol. in-12. Il avait commencé cet ouvrage à Sedan, et il le finit en Hollande. Il y soutient, parmi d'autres paradoxes, qu'il est moins dangereux de n'avoir point de religion, que d'en avoir une mauvaise. On jugea dès lors que Bayle était un sophiste et un pyrrhonien. Après avoir sapé les fondements de toutes les religions dans ce livre, il veut anéantir la chrétienne. Il ose avancer que de véritables chrétiens ne formeraient pas un état qui pût subsister. On a cru, qu'en soutenant ce paradoxe, il méconnaissait l'esprit de la religion : il ne le méconnaissait pas, mais il feignait de le méconnaître. Bayle se formait des fantômes pour les combattre : on ne le voit que trop dans cet ouvrage, à travers les digressions, les hors d'œuvre et les passages dont il est parsemé. Il dessille les yeux sur l'influence des comètes, mais il mêle à cette vérité une infinité d'erreurs. Un de ses artifices est d'attaquer les vérités les plus capitales en tout genre, par les erreurs que l'ignorance y a mêlées. En montrant qu'on les a mal soutenues, il croit les avoir renversées. Les chutes des savants font à ses yeux chanceler toutes les sciences : les méprises des uns sont des raisons, d'où il conclut l'incertitude des autres. Sur ce vain sophisme, il appuie les fondements pour établir l'édifice de son pyrrhonisme. Son style, qui plaît d'abord par sa clarté et par le naturel qui le caractérise, déplaît à la fin, par une langueur, une mollesse et une négligence poussées un peu trop loin; il en convenait lui-même. « Mon style, « disait-il, est assez négligé, il n'est pas « exempt de termes impropres et qui vieillissent, ni peut-être même de barbarismes. « Je l'avoue, je suis là-dessus presque sans « scrupule. » Il rendait une exacte justice à ses ouvrages. Il dit dans une de ses lettres : « On m'écrit que M. Despréaux goûte mon « ouvrage. J'en suis surpris et flatté. Mon « Dictionnaire me paraît à son égard un vrai « ouvrage de caravane, où l'on fait 20 ou 30 « lieues, sans trouver un arbre fruitier ou « une fontaine. » Bayle écrivait aussi au P. de Tournemine : « Je ne suis que Jupiter « Assemble-Nues. Mon talent est de former « des doutes, mais ce ne sont pour moi « que des doutes... » Il s'est peint lui-même à l'article *Arcésilas*, où il fait le portrait de ce philosophe. A l'article *Euclide*, il se donne d'excellentes leçons dont il ne sait point faire usage. Subtilisant sans cesse, il condamne les auteurs qui subtilisent. Pouvait-il ignorer qu'Isocrate, dans le panégyrique d'Hélène, appelle ce talent « un talent petit, médiocre « et qui suppose peu de génie. » Les *Nouvelles de la république des lettres* depuis le mois de mars 1684, jusqu'au même mois 1687. Ce journal eut un cours prodigieux. La critique en est saine dans bien des endroits, les réflexions justes, l'érudition variée. On est fâché d'y trouver quelquefois des plaisanteries déplacées, et des obscénités qui le sont encore plus. Ce philosophe tenait souvent des discours très-libres, et dans des assemblées où le plus petit reste de décence eût dû le décontenancer; il parlait des matières les plus cachées de l'anatomie dans un cercle de femmes, comme les chirurgiens dans leurs écoles; les femmes baissaient les yeux, ou détournaient la tête ; il faisait semblant d'en être surpris, et demandait tranquillement « s'il était tombé dans quelque indécence?...» *Commentaire philosophique sur ces paroles de l'Evangile* CONTRAINS-LES D'ENTRER, 2 vol. in-12. C'est une espèce de traité de la tolérance, qui intéressa vivement tous ceux qui en avaient besoin. Il y a beaucoup de dialectique, mais de celle qui fait des efforts pour confondre le faux avec le vrai, et pour obscurcir un bon principe par des conséquences mal tirées. *Réponses aux questions d'un provincial*, 5 vol. in-12. Ce sont des mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie. *Critique générale de l'histoire du calvinisme*, du P. Maimbourg. Des *Lettres*, en 5 vol. *Dictionnaire historique*, en 4 vol. in-fol., Rotterdam, 1720. Bayle l'aurait réduit, de son propre aveu, à un seul, s'il n'avait eu plus en vue son libraire que la postérité. Ce livre, d'un goût nouveau, est accompagné de grandes

notes, dans lesquelles le compilateur a déchargé, avec plus de profusion que de choix, tout ce qu'il avait pu recueillir de bon et de mauvais. De là une foule d'anecdotes hasardées, de citations fausses, de jugements peu justes, de sophismes évidents, d'ordures révoltantes. Bayle traite le pour et le contre de toutes les opinions. Il expose les raisons qui les soutiennent et celles qui les détruisent; mais il appuie plus sur les raisonnements qui peuvent accréditer une erreur, que sur ceux dont on étaie une vérité. Un écrivain fameux, grand admirateur de Bayle, a dit : « Qu'il était l'avocat-général des philosophes, mais qu'il ne donne point ses conclusions. » Il les donne quelquefois. Cet avocat-général est souvent juge et partie, et lorsqu'il conclut, c'est ordinairement pour la mauvaise cause. C'est presque toujours le doute qu'il s'efforce d'établir. Il est presqu'incroyable à quel point il avait porté le scepticisme, au moins apparent, car on ne peut croire que dans le fond de son âme il fût aussi peu affirmatif. Le Clerc nous apprend que dans ses vieux jours il voulait même « ergoter contre les démonstrations « géométriques. » On sait qu'à La Haye, dans une compagnie nombreuse, il soutint que les Français n'avaient point perdu la célèbre bataille de Hochstet, quoique toutes les gazettes l'eussent annoncé, que les suites de cette bataille fussent visibles, et qu'il se trouvât là même présents deux officiers qui y avaient été faits prisonniers. Après cela faut-il s'étonner si les mystères de la religion lui ont paru des problèmes? M. Dubois de Launay, dans une excellente *Analyse de Bayle*, Paris, 1782, 2 vol. in-12, montre par les paroles mêmes de Bayle que si ce sceptique parle pour toutes les erreurs, il rend également hommage à toutes les vérités. Les meilleures éditions de son *Dictionnaire historique* sont celles de 1720 et 1740. Ses *OEuvres diverses* ont été recueillies en 4 autres vol. in-fol. Des Maiseaux a publié sa Vie en 2 vol. in-12, ouvrage qu'on aurait pu réduire à la moitié d'un, si l'historien s'était borné à l'utile. Ses principales erreurs ont été solidement réfutées par les auteurs de la *Religion vengée*, dans les six premiers volumes de cet ouvrage, et par le Père Le Fèvre dans son *Examen critique* de Bayle. Ceux qui veulent rassembler les portraits qu'on a faits de ce fameux pyrrhonien, peuvent consulter Ramsay, Le Clerc, Crusaz, Saurin, le Père Porée, etc.; nous nous contenterons de rapporter celui qu'en a tracé un célèbre orateur de nos jours. « D'où viennent « et comment se sont formés parmi nous ces « progrès si rapides du libertinage et de l'a« théisme? Il s'est trouvé un homme d'un « génie supérieur et dominant, à qui de tous « les talents qui font les grands hommes, il « n'a manqué que le talent de n'en pas abu« ser; esprit vaste et étendu, qui n'ignora « presque rien de ce qu'on peut savoir, qui ne « voulut apprendre que pour rendre douteux « et incertain tout ce qu'on sait; esprit habile « à tourner la vérité en problème, à tourner, à « confondre la raison par le raisonnement, à « répandre du jour et des grâces sur les ma« tières les plus sombres et les plus abstraites, « couvrir de nuages et de ténèbres les prin« cipes les plus purs et les plus simples; es« prit uniquement appliqué à se jouer de « l'esprit humain; tantôt occupé à tirer de « l'oubli et à rajeunir les anciennes erreurs, « comme pour forcer le monde chrétien à « reprendre les songes et les superstitions « du monde idolâtre; tantôt heureux à saper « les fondements des erreurs récentes, par « une égale facilité à soutenir et à renverser, « il ne laisse rien de vrai, parce qu'il donne « à tout les mêmes couleurs de la vérité: « toujours ennemi de la religion, soit qu'il « l'attaque, soit qu'il paraisse la défendre, il « ne développe que pour embrouiller, il ne « réfute que pour obscurcir, il ne vante la « foi que pour dégrader la raison, il ne « vante la raison que pour combattre la foi. « Ainsi par des routes différentes, il nous « mène imperceptiblement au même terme, « à ne rien croire et à ne rien savoir, à mé« priser l'autorité, et à méconnaître la vérité, « à ne consulter que la raison et à ne point « l'écouter. » Que reste-t-il dans l'esprit après qu'on a lu ses ouvrages, dit un célèbre critique? « Des objections en réponse à des « objections, des doutes pour combattre d'au« tres doutes; de l'incertitude, voilà le fruit « de son savoir, et l'unique présent qu'il fait « à son lecteur. Quelle gloire, ajoute-t-il, « pourrait donc tirer l'incrédulité d'un cory« phée qu'on nous prône sans cesse, et qui « s'est décrédité lui-même par des incerti« tudes continuelles? Ce ne sont pas des « hommes de cette trempe que la religion « nous présente dans ses maîtres et dans ses « défenseurs. Les Chrysostome, les Augus« tin, les Cyrille, les Athanase, les Huet, les « Abbadie, les Bossuet, les Fénelon, les « Bourdaloue, les Massillon, et un millier « d'autres s'en tenaient à quelque chose de « fixe, et leur manière de raisonner supposait « la vérité dans leur esprit, comme elle en « communique la conviction à leur lecteur « A quoi en serait réduit l'esprit humain, s'il « n'avait pour se conduire que ces lumières « incertaines qui l'abusent et le fatiguent « sans le fixer? Les écrivains du christianis« me, en répandant la clarté dans l'esprit, « font sentir en même temps une chaleur « qui échauffe et remplit le cœur; dans « Bayle c'est une lueur froide qui éblouit un « instant les yeux, et vous laisse ensuite « dans l'obscurité. »

BAYLEY (Anselme), théologien anglican, né en 1720, mort en 1794, composa plusieurs ouvrages qui sont maintenant à peu près oubliés. Nous citerons : *Grammaire hébraïque* sans points et avec des points; l'*Ancien Testament en anglais et en hébreu*, avec des remarques critiques et grammaticales, 4 vol. in-8°; *Union de la musique et de la poésie; Traité pratique sur l'art de chanter et de jouer des instruments; Institutions, règlements et statuts religieux pour les églises juive et chrétienne.*

BAYLY (Louis), prélat anglais, né à Caermarthen dans le pays de Galles, fut chape-

lain de Jacques I[er] et évêque de Bangor, en 1616, et mourut en 1632. Un ouvrage religieux qu'il publia lui fit une grande réputation ; il est intitulé : *La Pratique de piété*, qui a été très-souvent réimprimée, notamment en 1734, in-8°, et qui fut traduite en français en 1633. Ce livre acquit une telle vogue et une telle autorité, qu'un prédicateur se plaignit de ce qu'on le respectait autant que la Bible.

BAZARD (Amand), l'un des fondateurs du carbonarisme en France, et l'un des premiers *pères suprêmes* de l'association saint-simonienne, né vers 1792, fut initié aux rêveries de son prétendu apostolat par Olinde Rodrigues, à qui Saint-Simon avait transmis son héritage. C'est à l'avénement de la révolution de 1830 qu'il commença à mettre sa doctrine au grand jour. Il fit imprimer, au mois d'octobre de cette année, de concert avec M. Enfantin, un écrit intitulé : *Religion saint-simonienne, Lettre à M. le président de la Chambre des députés*, dans laquelle ils repoussaient en ces termes le reproche qu'on leur avait fait de vouloir la communauté des biens et celle des femmes : « Oui, sans doute, les saint-simoniens « professent sur l'avenir de la propriété et « sur l'avenir des femmes des idées qui « leur sont particulières aussi, et *toutes nou*« *velles* sur la religion, sur la politique, sur « le pouvoir, sur la liberté..... ; mais il s'en « faut de beaucoup que ces idées soient cel« les qu'on leur attribue. » Bazard et Enfantin déclarent qu'ils repoussent le *partage égal* de la propriété : que ce *partage égal* serait une *violence grande* ; mais, comme ils croient à l'*inégalité naturelle* des hommes, ils veulent qu'à l'avenir *chacun soit placé selon sa capacité et rétribué selon ses œuvres*. Ils se bornent en conséquence à poursuivre la destruction de l'héritage. « Ils demandent « que tous les instruments du travail, les « terres et les capitaux, qui forment aujour« d'hui le fonds morcelé des propriétés par« ticulières, soient réunis en un fonds « social, et que ce fonds soit exploité *par as*« *sociation* et *hiérarchiquement*, de manière « à ce que la tâche de chacun soit l'expres« sion de sa capacité, et sa richesse la mesure « de ses œuvres. » La propriété ne doit pas consacrer le *privilége impur de l'oisiveté, c'est-à-dire celui de vivre du travail d'autrui*. Quant à la composition du tribunal qui devait présider à la répartition proportionnelle du fonds social entre tous les individus composant la grande famille humaine, MM. Bazard et Enfantin n'en disaient mot, supposant sans doute que les huit cent millions d'individus répandus sur la surface du globe ne pouvaient manquer de s'en rapporter à eux pour ce partage. Dans le même écrit les auteurs déclarent ne vouloir que la complète émancipation des femmes, sans prétendre abolir la sainte loi du mariage ; mais leurs réticences calculées sur ce sujet, les termes dont ils enveloppaient cette partie de leur système, et les expressions de *prostitution légale, trafic honteux*, appliquées à l'union conjugale, ouvrirent le champ à toutes les interprétations. Ce manifeste produisit peu d'effet à la chambre des députés. Le gouvernement, par une tolérance qu'expliquaient sans la justifier les événements politiques qui venaient de s'accomplir, laissa les nouveaux apôtres, qui affirmaient n'être pas républicains, ouvrir leurs églises à Paris et dans plusieurs grandes villes. La nouveauté de leurs prédications attira la foule, et leur gagna un certain nombre de partisans. Plusieurs jeunes gens de l'école polytechnique se laissèrent séduire par l'idée de diriger la société avec des chiffres. Quelques adeptes vendirent leur patrimoine, et en versèrent le prix intégral dans la caisse du fonds social universel. Bazard et son compère eurent soin d'ajouter à leurs prédications une grande publication de livres qui devaient se distribuer gratis. Le *Catéchisme des industriels*, ouvrage de Saint-Simon, fut réimprimé ; et ils firent paraître en 1830 un *Tableau synoptique* de la doctrine, suivi de l'*Organisateur, Journal hebdomadaire des Saint-Simoniens*, qui fut continué en 1831 et forme 7 volumes in-8°. Ils devinrent aussi propriétaires du journal *le Globe*, dont le titre convenait parfaitement à leurs vues de réforme universelle ; ils y ajoutèrent ces mots : *Journal de la doctrine saint-simonienne*, avec cette épigraphe : *A chacun selon sa vocation, à chacun selon ses œuvres. Association universelle, Appel aux femmes, Organisation pacifique des travailleurs*. Cette feuille qui se distribuait gratis cessa de paraître dans les derniers jours du mois d'avril 1832. Cependant dès la fin de 1831, la discorde s'était glissée parmi les pères suprêmes de la doctrine. Bazard, plus modéré qu'Enfantin, répudia une partie de ses idées ; mais il succomba dans le débat qui s'ouvrit en présence de tous les saint-simoniens et il fut déposé de sa quote-part du pontificat à la fin de novembre 1831. Le père Enfantin fut reconnu seul père suprême ; toutefois le scandale de ce schisme fut pour la secte un coup dont elle ne put se relever. D'un autre côté l'argent qui était le nerf de la doctrine s'épuisa dans les dépenses de toutes sortes que nécessitait la propagande, telles que frais d'impressions et distributions de brochures, ainsi que de représentation, car ils avaient compté sur les nombreuses fêtes et soirées que leurs pères donnaient chez eux pour multiplier le nombre de leurs prosélytes. Peu de mois après avoir forcé Bazard à se retirer, Enfantin, déguisant sous une apparence d'inspiration ce qui était une nécessité, déclara qu'il allait, mais de son plein gré, *se retirer et se recueillir*. Ses adieux furent publiés dans le dernier numéro du *Globe* avec cette adresse : AU MONDE. Enfantin annonçait qu'il allait se retirer à Ménilmontant. Trois de ses apôtres firent dans le même numéro leur allocution d'adieu, dans laquelle par un rapprochement sacrilége, qui d'ailleurs leur était familier, ils ne craignaient pas d'appliquer au père Enfantin les expressions mystiques de *Messie de Dieu*, de *Roi des nations*, de *Christ* et de *Verbe*. Bazard cependant s'était éloigné de la

capitale; il mourut, âgé de 40 ans, à Courtry près de Montfermeil, le 29 juillet 1832. Enfantin et ses disciples se retirèrent dans une espèce de chartreuse à Ménilmontant, où ils travaillaient et se promenaient en chantant des hymnes dont les vers et la musique étaient leur ouvrage. La police dont l'attention fut éveillée par les rassemblements de curieux qui se formaient dans les alentours de cet établissement, y fit mettre les scellés, et le père suprême fut appelé à comparaître, avec quelques-uns de ses disciples, devant la cour d'assises. Enfantin, et avec lui Chevalier et Duveyrier, rédacteurs du *Globe*, furent condamnés à un an de prison et cent francs d'amende, pour délit d'outrage à la morale publique, par la publication d'écrits, et pour discours proférés dans les lieux publics. Leurs collègues Olinde Rodrigues et Emile Barrault en furent quittes pour 50 francs d'amende. Le père Enfantin partit plus tard pour l'Orient, afin d'y chercher dans les harems de l'Egypte et de la Turquie le principe régénérateur du monde, c'est-à-dire la femme libre ; mais ses recherches lui ont attiré de fâcheux désagréments chez des peuples qui prennent facilement ombrage lorsqu'il s'agit du chapitre des femmes. — Bazard et Enfantin avaient une *église constituée* à Lyon : on sait les malheurs qui fondirent peu après sur cette cité; il est permis de croire que l'agitation produite dans les esprits par la prédication de leurs doctrines n'y a pas été tout à fait étrangère.

BAZINGHEM (François-André-Abot de), savant numismate, né dans le Boulonnais, en 1711, se fit recevoir avocat du parlement à Paris, et fut pourvu en 1741 de la charge de conseiller-commissaire à la cour des monnaies. Il s'en démit au bout de trente ans, et se retira à Boulogne, où il s'appliqua à la culture des lettres et à la recherche des monuments historiques. Bazinghem mourut dans cette ville en 1791. On a de lui : *Traité des monnaies et de la juridiction de la cour des monnaies, en forme de dictionnaire*, Paris, 1764, 2 vol. in-4°, qui est encore le plus estimé dans son genre; *Tables des monnaies courantes dans les quatre parties du monde*, ibid., 1776, in-16; *Recherches historiques concernant la ville de Boulogne-sur-Mer et l'ancien canton de ce nom*, ibid., 1822, in-8°; *Les aventures du comte de Vineville et d'Ardelise sa fille*, ibid., 1822, in-8°, roman historique. On cite encore de lui une *Histoire ecclésiastique de Boulogne*, restée manuscrite.

BAZIUS (Jean), évêque de Wexiœ en Suède, né en 1581, est auteur d'une histoire ecclésiastique de Suède, intitulée : *Inventarium Ecclesiæ Sueco-Gothicorum, continens integram historiam ecclesiæ Suecorum, libris* VIII *descriptam usque ad annum* 1642, Lincopiæ, 1642, in-4°. Bazius mourut en 1649. Ce prélat eut trois fils : Jean, qui devint archevêque d'Upsal, mit au jour quelques ouvrages de théologie. Eric, qui se distingua dans la carrière des armes, fut anobli ainsi que le plus jeune, Benoit, qui fut précepteur du prince Charles-Gustave, depuis roi de Suède, sous le nom de Charles X, et dont on a plusieurs dissertations d'histoire et de morale.

BEATILLO (Antoine), jésuite, né à Bari dans le royaume de Naples le 22 novembre 1570, enseigna dans son ordre les belles-lettres, l'hébreu et l'Ecriture sainte, et parut avec succès dans la chaire. Il mourut à Naples le 7 janvier 1642, laissant plusieurs *Vies de saints*, écrites en italien, et dont quelques-unes ont été imprimées; on y distingue celle *Di san Sabino vescovo Canusino, protettore della città di Bari*, Naples, 1629, in-8°, à la fin de laquelle est une liste des archevêques de cette ville, utile pour l'histoire ecclésiastique du pays. Beatillo écrivit en outre *La Storia della città di Bari*, Naples, 1657, in-4°.

BEATRIX (sainte) signala sa charité dans les temps des persécutions : elle retira du Tibre les corps de saint Simplice et de saint Faustin, ses frères, qui avaient été décapités à Rome en 303, et resta ensuite cachée pendant sept mois chez une femme vertueuse, nommée Lucile, avec laquelle elle employait la nuit et le jour à la prière et à la pratique de toutes sortes de bonnes œuvres. A la fin on la découvrit et on l'arrêta. Son accusateur fut un païen de ses parens, qui voulait s'approprier ses biens. Elle protesta généreusement devant le juge qu'elle n'adorerait jamais des dieux de bois et de pierre. Sa confession fut suivie d'une sentence de mort; on l'étrangla dans sa prison. Lucile l'enterra auprès de ses frères, du côté du grand chemin de Porto, dans le cimetière appelé *ad ursum pileatum*. Le pape Léon transporta les reliques de ces saints dans une église qu'il avait fait bâtir à Rome sous leur invocation; elles sont aujourd'hui dans celle de Sainte Marie-Majeure.

BEATTIE (James), poëte et littérateur écossais, naquit à Laurencekirk dans le comté de Kinkardine, le 5 novembre 1735; son père, quoique simple fermier, avait des goûts littéraires et cultivait la poésie. Le jeune Beattie eut le malheur de le perdre en bas âge; mais son frère lui reconnaissant d'heureuses dispositions, le conduisit à Aberdeen, où il obtint, au concours, la première bourse dans le collége Mareschal. Au bout de quatre ans il prit ses degrés, et il fut successivement maître d'école à Fordoun, professeur à l'école de grammaire latine instituée à Aberdeen, et, en 1760, professeur de philosophie au collége Mareschal. Beattie mourut en 1803, des suites de la douleur qu'il ressentit d'avoir perdu deux fils, l'un de 22, l'autre de 15 ans, qui donnaient de belles espérances. Parmi ses ouvrages nous citerons : un *Recueil de poésies*, composé d'odes, d'élégies, de stances sur divers sujets, et d'une traduction des Eglogues de Virgile, Londres, 1761; *Essai sur la poésie et la musique*, 1762; ouvrage estimé et traduit en français, Paris, 1798, in-8 ; *Essai sur le rire et les ouvrages de plaisanterie*, 1764; *Essai sur la nature et l'immutabilité de la vérité* : l'auteur combat la doctrine des sensations, source unique de nos idées, de Locke, en adoptant le système

de Reid, dont les *Recherches sur l'esprit humain* avaient paru quelques années auparavant; le poëme du *Minstrel* (Le ménestrel, ou les Progrès du génie); la première partie de ce poëme, composé en 1768, parut en 1771 : l'ouvrage acquit promptement beaucoup de célébrité, et le roi, à qui l'auteur fut présenté en 1773, lui accorda une pension; une *Théorie du langage*, 1783; *Traité sur l'évidence du christianisme; Eléments de la science morale*, 1790, 2 vol,; c'est le résumé de ses leçons à l'université d'Aberdeen; l'auteur avait voulu d'abord le publier en latin, et on en a retrouvé dans ses papiers une grande partie écrite en cette langue qui lui était familière. Il publia à Edimbourg, en 1790, les *OEuvres posthumes d'Addison*, 4 vol., avec une préface de l'éditeur. Ce qu'on remarque surtout dans les écrits philosophiques de Beattie, dit Suard, est la clarté, une grande pénétration, plus de subtilité que de profondeur, mais un esprit net et sage. Il ne s'attache pas à pénétrer très-avant dans les idées métaphysiques; il tourne plutôt sa philosophie vers l'application à la morale qu'il étaye d'un grand nombre de faits; ce qui joint à la nature de son style, généralement très-clair, quoiqu'un peu prolixe, et rempli de chaleur et de mouvement, a contribué à rendre ses écrits extrêmement populaires.

BEAU (Jean-Baptiste Le), né dans le Comtat Venaissin, en 1602, se fit jésuite, se distingua par son érudition, et mourut à Montpellier, le 26 juillet 1670. On a de lui : plusieurs dissertations savantes, qui ont trouvé place dans les Antiquités romaines de Grævius; *De veterum et recentium Gallorum stratagematibus*, Francfort, 1661; *Vie de François d'Estaing, évêque de Rodez*, publiée en français et en latin; *Vie de dom Barthélemy des Martyrs*, en latin; *le Modèle des évêques dans la vie d'Alfonse Torribius, archevêque de Lima*, en latin.

BEAUCAIRE de Péguillon (François), né dans le Bourbonnais, en 1514, d'une famille ancienne, fut précepteur du cardinal Charles de Lorraine, qu'il accompagna à Rome, et qui lui céda l'évêché de Metz. Il le suivit encore au concile de Trente, et s'y distingua par son zèle et son éloquence. Péguillon se retira dans le château de Creste en Bourbonnais, après s'être démis de son évêché. C'est là qu'il composa ses *Rerum Gallicarum commentaria, ab anno* 1561 *ad annum* 1562, Lyon, 1625, in-fol. On a encore de lui un *Traité des enfants morts dans le sein de leur mère*, 1567, in-8°. Il mourut en 1591, avec la réputation d'un prélat savant et vertueux. Son *Histoire de France* ne parut qu'après sa mort, comme il l'avait désiré. Elle est bien écrite, et elle renferme les événements principaux. Il y défend avec chaleur les intérêts des Guise; mais d'ailleurs il est assez exact.

BEAUFILS (Guillaume), jésuite, né à Saint-Flour en Auvergne, en 1674, mort à Toulouse, le 30 décembre 1757, âgé de 83 ans. Il a publié quelques *Oraisons funèbres ;* la *Vie de madame de l'Estonac, fondatrice de l'ordre des religieuses de Notre-Dame;* celle *de madame de Chantal, première supérieure des religieuses de la Visitation*, et des *Lettres sur la manière de gouverner les maisons religieuses*.

BEAUFORT (Marguerite), fille de Jean Beaufort, duc de Somerset, naquit en 1441 à Bletshoe dans le comté de Bedford. Plusieurs personnages d'un rang illustre la recherchèrent en mariage; à l'âge de quinze ans elle épousa Edmond, comte de Richemond, beau-frère du roi Henri VI, dont elle eut un fils qui monta ensuite sur le trône d'Angleterre, sous le nom de Henri VII, par la cession que lui fit sa mère de ses droits à la couronne. Le comte étant mort, Marguerite épousa sir Henri Stafford, puis Thomas lord Stanley, qui la laissa veuve en 1504. Elle mourut en 1509, trois mois après la mort de son fils Henri VII, et immédiatement après l'avénement au trône de son petit-fils Henri VIII. Sa vie et sa fortune furent consacrées à des œuvres de charité et à des fondations utiles; c'est à elle surtout que l'université de Cambridge doit ses colléges du Christ et de Saint-Jean, et une partie de l'éclat dont elle jouit. Elle avait recueilli dans sa maison douze pauvres vieillards qu'elle nourrissait et qu'elle soignait dans leurs maladies. Elle se livrait aussi à de grandes austérités. On lui attribue quelques ouvrages, entre autres *Le Miroir de l'âme pécheresse*, traduit sur une traduction française du *Speculum aureum peccatorum*, publié par R. Pynson, en un vol. in-4°, et la traduction du IV° livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*, imprimée à la suite de la trad. des trois premiers livres par le docteur Atkinson.

BEAUFORT, (dom Eustache de), né en 1635, s'est fait une place près des Montgaillard et des Rancé par son éclatante conversion et par la réforme qu'il introduisit dans l'antique abbaye de Sept-Fonts, de l'ordre de Cîteaux. Eustache n'avait que 19 ans, quand il fut, à la sollicitation de ses parents et sur la recommandation du cardinal Mazarin, nommé par le roi à l'abbaye de Sept-Fonts. La vanité de se voir possesseur d'une mitre et d'une crosse, et l'avantage de jouir des revenus attachés à cette dignité religieuse, avaient seuls pu le déterminer à s'en laisser investir, et ce n'était pas avec de telles dispositions qu'il aurait pu remédier au relâchement de ses moines. Son frère, l'abbé de Beaufort, ecclésiastique d'une grande piété, qui était venu le visiter, fut touché de compassion à la vue de tels désordres; il obtint de lui, quoiqu'avec beaucoup de peine, qu'il fît une retraite, et ils entrèrent tous deux dans une maison des Carmes déchaussés de Nevers. Avant que huit jours se fussent écoulés, le cœur d'Eustache était changé. De retour à Sept-Fonts, Eustache se prosterne devant le Saint-Sacrement, assemble le chapitre et propose la réforme à ses religieux. Cette première tentative fut vaine, et dom Eustache presque découragé voulut renoncer à son abbaye et se retirer à la Trappe; mais il fut détourné de ce dessein. Enfin de

nouveaux et persévérants efforts que ne lassaient pas les plus rudes épreuves triomphèrent de tout. Dom Eustache gouverna son abbaye près de 45 ans depuis l'établissement de sa réforme, et 53 ans depuis sa nomination, et mourut dans de grands sentiments de piété le 22 octobre 1709. Pour plus amples détails on peut consulter, entre autres ouvrages, l'*Histoire des ordres religieux* par Hélyot et Hermant, etc.; Villefore, au deuxième volume des *Vies des Pères d'Occident;* et surtout le *Dictionnaire des ordres religieux*, faisant partie de l'Encyclopédie théologique de M. l'abbé Migne.

BEAUGENDRE (ANTOINE), né à Paris, en 1628, d'une famille originaire de Caudebec, entra à l'âge de 19 ans dans l'ordre de Saint-Benoît, et fut prieur de plusieurs monastères. Il mourut le 16 août 1708 dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, où il était doyen et bibliothécaire. On a de lui : *Vie de messire Benigne Joly, prêtre, chanoine et instituteur des religieuses hospitalières de Dijon*, 1700, in-8° ; *Venerabilis Hildeberti primo Cenomanensis episcopi, deinde Turonensis archiepiscopi opera..... accesserunt Marbodi Rhedonensis episcopi, ipsius Hildeberti supparis opuscula*, 1708, in-fol. La mort empêcha Beaugendre de publier une traduction française qu'il avait faite des *Lettres* d'Hildebert.

BEAULIEU (LOUIS LEBLANC DE), professeur de théologie calviniste à Sédan, fit soutenir plusieurs thèses de théologie dans l'académie des protestants, qui furent publiées sous ce titre : *Theses sedanenses*, 1683, in-fol. Il examine dans ces thèses les points controversés entre les catholiques et les calvinistes, et il conclut toujours que les uns et les autres ne sont opposés que de nom. Si cela est, il faut que l'esprit de secte soit un fléau bien terrible, puisque sans aucun fondement réel de division, et précisément pour une opposition de mots, il a inondé de sang non-seulement la France, mais tous les royaumes de l'Europe, si l'on en excepte le Portugal, l'Italie et l'Espagne, que l'inquisition, dont on dit tant de mal, a préservés de ses ravages. Beaulieu était né en 1614 au Plessis-Marli, ou, selon des biographes qui paraissent mieux informés, à Beaulieu, petite ville du Bas-Limousin, dont il aurait pris son surnom, et mourut en 1675.

BEAULIEU (JEAN CLAUDE LEBLANC DE), évêque de Soissons, naquit à Paris le 26 mai 1753. Il entra jeune encore dans la congrégation des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, et lorsque la révolution éclata, il parut lui applaudir parce qu'il n'en prévoyait pas les suites. Il prêta le serment prescrit, fut nommé en 1791 curé de Saint-Séverin à Paris, et se montra néanmoins bienveillant pour les prêtres à qui leur conscience n'avait pas permis de prêter le même serment. Lorsque Gobel, évêque constitutionnel de Paris, eut installé dans une cure un prêtre assermenté et marié, il rédigea une réclamation énergique, et protesta contre cette installation avec trois autres curés constitutionnels : cette démarche lui valut une détention de plusieurs mois. Après la terreur, il desservit l'église de Saint-Etienne-du-Mont. Beaulieu fut sacré évêque constitutionnel de Rouen le 18 janvier 1800; le 27 mai suivant, il tint dans cette ville un synode dont il fit imprimer les actes, ainsi que plusieurs écrits adressés à son clergé, dont la plus grande partie refusait de le reconnaître. Il se fit peu remarquer au concile de Paris qui eut lieu l'année suivante. Après la signature du concordat, il donna sa démission qui lui avait été demandée. Nommé évêque de Soissons en 1802, il paraît qu'il refusa d'abord la rétractation que le légat du pape demandait aux évêques constitutionnels : mais des ecclésiastiques lui ayant fait connaître tous les brefs du pape dont il ignorait l'authenticité, n'ayant jamais lu que les écrits des constitutionnels, il écrivit à Pie VII pour protester de sa soumission et témoigner ses regrets du passé, et ce pontife lui adressa un brevet pour lui exprimer sa satisfaction. Beaulieu composa un mémoire pour faire part de sa démarche à ses amis, et il eut le bonheur de ramener par ses explications un ecclésiastique qu'il affectionnait beaucoup. Invité, en 1815, à se rendre au Champ-de-Mai, il déclara dans une lettre au ministre de l'empereur qui a été imprimée, qu'il ne reconnaissait d'autre souverain légitime que Louis XVIII. Pendant les cent-jours il se réfugia en Angleterre, repassa en France à la seconde restauration, et fut nommé archevêque d'Arles en 1817. L'érection de cet archevêché n'eut pas lieu, et le prélat continua de se livrer aux soins de son premier diocèse jusqu'en 1820 ; ses infirmités l'obligèrent alors de donner sa démission. Le roi le nomma membre du chapitre de Saint-Denis. Beaulieu mourut au séminaire des missions étrangères, le 13 juillet 1825.

BEAUMARCHAIS (ANTOINE DE LA BARRE DE), né à Cambrai, entra d'abord dans l'ordre régulier de la maison de Saint-Victor à Paris, qu'il abandonna ensuite pour se retirer en Hollande, où il se maria, et se mit aux gages des libraires pour subsister. Devenu veuf, il rentra, dit-on, dans le sein de l'Eglise, et mourut vers 1750. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire de la Pologne sous le roi Auguste II*, 1733, 4 vol. in-12, publiée sous le nom de l'abbé de Parthenay ; *la Monarchie des Hébreux*, trad. de l'espagnol du marquis de Saint-Philippe, 1727, 4 vol. in-12 ; *le Hollandais, ou Lettres sur la Hollande ancienne et moderne*, 3 parties, in-8° ; *Lettres sérieuses et badines sur les ouvrages des savants*, 12 vol. in-8°.

BEAUMONT, baron DES ADRETS (FRANÇOIS DE), naquit en 1513, d'une ancienne famille du Dauphiné. Il avait un esprit ardent, et il était fait pour être chef de parti. Il se mit du côté des huguenots en 1562, par ressentiment contre le duc de Guise. Il prit Valence, Vienne, Grenoble, Lyon, et se signala autant par sa valeur et par sa célérité, que par l'atrocité de ses vengeances. Il tuait,

brûlait, et saccageait avec une inhumanité qui faisait frémir ses officiers mêmes. Son seul aspect, son regard farouche, son nez recourbé, son visage décharné et marqué de taches de sang noir, tel qu'on peint Sylla, imprimaient l'effroi au plus intrépide. Son caractère atroce se montre tout entier dans le barbare plaisir qu'il se donna sous les rochers de Mornas, au pays du Rhône, puis à Montbrison en Forez. Ayant réduit ces postes, il s'amusait, après son dîner, à voir sauter, l'un après l'autre, les soldats et les officiers de la garnison catholique, soit du haut des rochers, soit de la plate-forme des tours, dans le fossé où ses gens les recevaient sur leurs piques. Il sortit néanmoins de son caractère dans l'une de ces rencontres, et, pour la première fois, son cœur s'ouvrit à la pitié. Un de ces malheureux ayant pris deux fois son essor, et s'arrêtant chaque fois au bord du précipice : *Lâche*, lui cria des Adrets, *voilà deux fois que tu recules*. — *Et moi je vous le donne en dix, brave général*, lui répliqua le soldat. Cette force d'âme, dans une situation si capable de l'étouffer, plut au tyran, et obtint la grâce au proscrit. Il fut à l'égard des catholiques ce que Néron avait été à l'égard des premiers chrétiens. Il recherchait, il inventait les supplices les plus bizarres, et goûtait la barbare satisfaction de les *faire* endurer à ceux qui tombaient entre ses mains. Ce monstre voulant rendre ses enfants aussi cruels que lui, les *força* de se baigner dans le sang des catholiques, dont il venait de faire une sanglante boucherie; et ces horreurs avaient l'approbation des chefs du parti : l'amiral de Coligny disait *qu'il fallait se servir de lui comme d'un lion furieux, et que ses services devaient faire passer ses insolences*. On donna cependant le gouvernement du Lyonnais à un autre. Des Adrets, piqué, voulut se faire catholique; mais on le fit saisir à Romans, et il aurait péri par le dernier supplice, si la paix qui se fit alors ne lui eût sauvé la vie. Il exécuta ensuite son dessein, et mourut le 2 février 1586, abhorré des catholiques et méprisé des huguenots. « Les horreurs exercées par le baron des Adrets, dit un écrivain moderne, suffisent seules pour justifier les mesures les plus sévères qu'on prend dans quelques pays contre l'introduction des sectes et des dogmatisants anti-catholiques. Que d'affreux spectacles la France se fût épargnés, si elle avait veillé, comme l'Italie et l'Espagne, à écarter ou à éteindre dans sa naissance un fléau qui devait en produire tant d'autres, et qui, en établissant le règne des erreurs par le fer et le feu, a mis la monarchie à deux doigts de sa perte ! Peut-être toutes les suites de ce malheur ne sont-elles pas encore calculées, et le philosophisme, qu'on peut considérer comme le produit des dernières hérésies, nous apprendra dans peu à quelle somme elle se monte. » Cet homme féroce et vénal laissa des fils et une fille qui n'eurent point de postérité. César de Vaussète, son gendre, se maria en secondes noces, après avoir hérité de la fille du baron des Adrets, sa première femme ; et c'est de ce mariage que sont descendus les barons des Adrets, du nom de Vaussète. Sa *Vie* a été écrite par Gui Allard, à Grenoble, 1675, in-12. Elle est d'un style simple, mais les faits sont vrais. Une autre *Vie* des Adrets a été publiée par J.-C. Martin, 1803, in-8°.

BEAUMONT (Guillaume-Robert-Philippe-Joseph-Jean de), curé de Saint-Nicolas de Rouen, sa patrie, mort au mois de septembre 1761, fut regretté de ses ouailles, qu'il édifiait et qu'il instruisait. On a de lui quelques ouvrages de piété, qui manquent quelquefois d'élévation, mais qui ne peuvent produire que des fruits de vertu. *De l'imitation de la Sainte-Vierge*, in-18 ; *Pratique de la dévotion du divin Cœur de Jésus*, in-18 ; *Exercice du parfait Chrétien*, 1757, in-24 ; *Vie des Saints*, en 2 vol. ; *Méditations pour tous les jours de l'année*, etc.

BEAUMONT (Christophe de), né au château de la Roque, dans le diocèse de Sarlat en 1703, d'une famille ancienne, contracta dès son enfance, par les soins de sa mère, l'amour de l'ordre, une grande sévérité de mœurs, et un respect profond pour tout ce qui tient à la religion. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il devint chanoine et comte de Lyon, évêque de Bayonne en 1741, et passa à l'archevêché de Vienne en 1745. Louis XV l'ayant nommé en 1746 au siége de Paris, lui écrivit deux fois vainement pour le faire acquiescer à cette nomination, et le prélat n'obéit qu'à des ordres précis, qu'il regarda comme l'expression de la volonté de Dieu. Tout le monde sait de quelle manière il se conduisit dans ce poste délicat ; par quel mélange de douceur et de fermeté son zèle s'opposa tantôt aux progrès alarmants de l'impiété, tantôt aux artifices d'une secte d'autant plus redoutable au repos de l'Eglise, qu'elle s'opiniâtre à rester en apparence dans son sein, pour le déchirer d'une manière plus sûre. Les principes qui dirigèrent invariablement les démarches de M. de Beaumont dans ces temps pénibles, lui conservèrent l'estime de ceux même auxquels il croyait devoir opposer toute la résistance du ministère chrétien. Il acheva de la gagner par la tranquillité et l'égalité d'âme avec lesquelles il supporta les divers exils qui furent la suite de son zèle et de son courage. Lorsqu'il subissait un de ses exils à la Trappe, Frédéric le Grand dit : Que n'est-il venu dans mes états ! j'aurai fait la moitié du chemin. Il savait qu'un jour il avait répondu à madame de Marsan, qui avait vu sortir un homme de son cabinet, et lui disait : Vous ignoriez donc qu'il était l'auteur d'un libelle contre vous ? — Je le savais, madame. — Madame de Marsan, depuis, apprit que le pasteur avait prêté, c'est-à-dire donné 15,000 livres à l'homme en question. — Un jour que se promenant vers Conflans, un vieux militaire vint lui dire son infortune : « Je n'ai pas d'argent sur moi, ni à Conflans, venez dans huit jours à l'archevêché. En attendant, voici ma montre. »

Louis XV eut constamment pour cet illustre prélat un attachement tendre et vif; les Anglais, malgré les préjugés du schisme et de l'hérésie, furent ses admirateurs; le roi de Prusse fit de sa fermeté les plus grands éloges. Après diverses tempêtes, rendu à son diocèse, il s'occupa à maintenir la discipline ecclésiastique avec d'autant plus de vigueur que le relâchement devenait plus général; à veiller sans cesse sur ses ouailles chéries, à les instruire, à les défendre contre ceux qui se parent si mal à propos du nom de philosophes; à combattre sans ménagement l'erreur, et la foudroyer par les instructions les plus lumineuses et les censures les plus vigoureuses. On vit à sa mort, arrivée le 12 décembre 1781, un spectacle bien touchant: celui de trois mille pauvres, assiégeant les portes de l'archevêché, demandant un père, et dont les cris et les gémissements annonçaient la grande perte que la capitale avait faite. On trouva plus de mille ecclésiastiques, et plus de 500 personnes qui ne subsistaient que des bienfaits de ce digne prélat. C'est surtout à l'égard des vierges qu'un souffle contagieux allait flétrir, qu'il prodiguait des soins charitables pour mettre leur vertu en sûreté; et à l'égard des jeunes gens, pour leur procurer une éducation chrétienne. Sa charité était si riche en ressources, que des gens qui le connaissaient peu, ont prétendu qu'il ne soulageait tant d'infortunés qu'aux dépens de son exactitude à satisfaire ses propres créanciers; et l'on a vu un citoyen riche et vertueux, offrir la plus grande partie de sa fortune, pour payer, disait-il, les dettes de son archevêque expirant, et pour préserver sa mémoire d'une tache qui aurait pu rejaillir sur la religion; mais il ne tarda pas à être détrompé. Le bon ordre qui régnait dans les affaires domestiques du prélat, son économie, sa frugalité, ses privations personnelles, tout cela empêcha que le trésor où il puisait sans cesse, ne fût épuisé. M. d'Aguin de Château-Lion a tracé son portrait dans ces quatre vers:

> Austère dans ses mœurs, vrai dans tous ses discours,
> Plein de l'esprit de Dieu, qui l'anime et l'embrase,
> Ou libre ou dans les fers, il sut joindre toujours
> La fermeté d'Ambroise à la foi d'Athanase.

On a de lui un grand nombre d'*Instructions pastorales*, pleines d'onction et de force; on estime surtout celles où le prélat attaque les erreurs dominantes, et s'élève contre J.-J. Rousseau (*Voy.* ce nom), contre Voltaire, contre le Bélisaire de Marmontel, etc. On a donné le recueil de ses *Mandements et instructions pastorales*, en un gros vol. in-4°; recueil précieux, très-propre à maintenir les bons principes, l'autorité de l'Eglise, l'orthodoxie, et à démasquer les nouvelles erreurs. Il est malheureux qu'on en ait retranché une des instructions les plus essentielles, où les droits de l'Eglise sont supérieurement établis. M. l'abbé Ferlet, son secrétaire, a fait son Eloge funèbre, Paris, 1784.

BEAUMONT (ETIENNE-ANDRÉ-FRANÇOIS DE PAULE FALLOT DE), évêque de Vaison, puis de Gand, et, en dernier lieu, de Plaisance, naquit à Avignon le 1er avril 1750, et fut d'abord chanoine de la cathédrale d'Agde et grand-vicaire de Blois. Il obtint en 1781 l'abbaye de Sept-Fontaines au diocèse de Langres, fut nommé en 1782 coadjuteur de Vaison dans le Comtat Venaissin et sacré à Frascati le 23 décembre de la même année sous le titre d'évêque de Sébastopolis. C'est en 1786 qu'il succéda à M. Pélissier de Saint-Ferréol sur le siége de Vaison. Ce siége fut supprimé en 1791 par la constitution civile du clergé, et l'évêque fut dénoncé à l'assemblée constituante le 20 avril par Bouche sous l'inculpation d'avoir fait chanter un *Te Deum* après l'assassinat des patriotes; Fallot de Beaumont parvint à faire écouter ses réclamations et prouva jusqu'à l'évidence la fausseté du fait qui lui était imputé. Les progrès de la révolution l'obligèrent de quitter la France, et il alla chercher un asile dans les états du pape. Revenu en France, ainsi qu'un certain nombre de prêtres exilés, pendant le moment de calme qui précéda le 18 fructidor, il dut bientôt se tenir caché derechef, afin de se soustraire aux mesures de rigueur qui furent prises sous le directoire. Il sut néanmoins trouver encore l'occasion de rendre des services à l'Eglise, et il conférait les ordres en secret, administrait la confirmation, etc. Le 18 brumaire rendit un peu de sécurité à la religion. En 1801, Fallot de Beaumont fut un des premiers à donner sa démission, sur la demande générale de Pie VII, et en 1802 il fut désigné par le premier consul pour le siége épiscopal de Gand. En 1807, il fut nommé à celui de Plaisance, où Bonaparte voulait se servir de lui pour *gallicaniser* le pays. Si le cardinal Pacca a pu lui reprocher d'avoir tout fait pour engager les prêtres à prêter un serment réprouvé par le pape, il est juste de reconnaître qu'il fit beaucoup de bien. D'un côté, il empêcha de fermer les églises dont on voulait s'emparer, il agrandit le séminaire, favorisa les communautés religieuses, et fit écarter le projet de convertir en un lycée militaire le beau séminaire Alberoni. D'un autre côté, nonobstant des ordres souverains, il maintint l'usage de l'ancien catéchisme et ne pressa point l'enseignement des quatre Articles. Au concile de 1811, Fallot de Beaumont passa pour un des évêques les plus dévoués à Napoléon, et il fut un des huit évêques envoyés à Savone au mois d'août pour essayer d'arracher au pape quelques concessions. L'empereur l'ayant nommé à l'archevêché de Bourges en 1813, il prêta serment, le 15 août, entre les mains de Marie-Louise. Il alla occuper l'archevêché de Bourges et fut nommé grand-vicaire capitulaire; mais on assure qu'il ne prit point en main les rênes du gouvernement du diocèse, et les grands-vicaires qui dirigeaient l'administration continuèrent leur office. Napoléon l'envoya plusieurs fois auprès du pape à Fontainebleau; quelques journaux ayant publié des détails inexacts sur l'objet de ses missions, l'évêque fit insérer dans le tome Ier, p. 102, de l'*Ami*

de la Religion, une relation que le cardinal Pacca reconnaît, dans ses *Mémoires*, s'accorder quant au fond avec ce qu'il avait appris lui-même de la bouche du souverain pontife. Il quitta Bourges peu de temps après que la Restauration se fut accomplie, et revint à Paris, avec le dessein, dit-on, de reprendre l'administration du diocèse de Plaisance. Pendant les cent-jours, l'empereur le nomma son premier aumônier, puis il l'appela à la chambre des pairs. C'est Fallot de Beaumont qui, à la cérémonie du Champ-de-Mai, présenta le livre des Evangiles à Napoléon pour la prestation du serment. La seconde restauration tint pour non-avenue la nomination du prélat au siége de Bourges, et en 1816 il se démit de l'évêché de Plaisance. Le prélat se fixa à Paris où il se renferma dans la retraite, et mourut le 26 octobre 1835, après avoir reçu les derniers sacrements de la main de l'archevêque. Il était le doyen des évêques de France.

BEAUMONT (madame Le Prince de), née à Rouen le 25 avril 1711, morte à Paris en 1780, est très-avantageusement connue par un grand nombre d'ouvrages destinés à l'éducation et à l'instruction de la jeunesse, tels que le *Magasin des enfants*; le *Magasin des adolescentes*; le *Magasin des jeunes dames*; le *Magasin des pauvres*; *Lettres de madame Dumontier*; *Education complète ou Abrégé de l'histoire ancienne*; le *Mentor moderne*; les *Américaines ou la Preuve de la religion chrétienne par les lumières naturelles*, etc. Ce dernier ouvrage (6 vol. in-12), contient des vues plus relevées et des observations plus sérieuses que les précédents; l'auteur s'y laisse quelquefois aller à des spéculations de systèmes, et semble se déplacer : mais en général ses vues sont saines, sages et utiles. Il y a dans *la Dévotion éclairée, ou Magasin des dévotes*, certaines choses qui peuvent prêter à la critique, et qu'un peu plus de circonspection aurait fait éviter.

BEAUNE (Renaud de), petit-fils du baron de Samblançay, né à Tours en 1527, prit d'abord le parti de la robe; mais étant entré dans l'état ecclésiastique, il fut nommé à l'évêché de Mende, à l'archevêché de Bourges, puis à celui de Sens, en 1596. Clément VIII, irrité de ce que ce prélat avait absous Henri IV, sans la participation du chef de l'Eglise, et de ce qu'il avait proposé de faire un patriarche en France, lui refusa ses bulles et les lui accorda ensuite six ans après. De Beaune se distingua aux assemblées du clergé, aux états de Blois, où il présida on 1588, et surtout à la conférence de Suresne. Il joignait à une mémoire prodigieuse, beaucoup de pénétration dans l'esprit, et de fermeté dans le caractère. Le marquis de Paulmy d'Argenson (*Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, lettre T) rapporte une singularité de la vie de ce prélat digne d'être recueillie. « Il avait, dit-il, l'appétit le plus extraordinaire, était obligé de faire six repas par jour, de quatre heures en quatre heures, et avait été forcé de prendre des dispenses pour dire la messe moins à jeun que le commun des prêtres. Loin que cette quantité d'aliments appesantit son esprit, il ne se trouvait jamais la tête pesante que quand il avait besoin de manger; il craignait de faire des exercices de corps, parce qu'ils augmentaient son appétit; mais il se livrait au travail de cabinet le plus assidu en sortant de table. » Il mourut en 1606, grand aumônier de France, et commandeur des ordres du roi, à 79 ans. On a de lui le *Psautier traduit en français*, Paris, 1586, in-4°.

BEAUPUIS (Charles Walon de), pieux ecclésiastique, né à Beauvais en 1621, était fils d'un conseiller à l'élection de cette ville. Il s'est fait connaître surtout par ses relations avec les solitaires de Port-Royal. L'évêque de Bazas, Litholphi-Maroni, l'avait amené dans son diocèse; après la mort de ce prélat, il fut chargé de la direction des petites écoles de Port-Royal à Paris. Ensuite il dirigea celle des Granges, et eut pour disciples Thomas du Fossé et Le Nain de Tillemont. Après la suppression de ces écoles en 1650, Beaupuis fut fait prêtre par l'évêque de Beauvais, Buzanval, puis fut interdit par le nouvel évêque Janson. Il passa les trente dernières années de sa vie dans la pénitence, et mourut le 1er février 1709, à 87 ans. Indépendamment de quelques opuscules ascétiques manuscrits, Beaupuis a laissé : *Maximes chrétiennes tirées des lettres de l'abbé de Saint-Cyran*, Paris, 1768, in-12; réimprimées plusieurs fois, notamment en 1735; *Nouveaux essais de morale contenant plusieurs traités sur différents sujets*, Paris 1699, in-12.

BEAUREGARD (l'abbé), prédicateur jésuite, né à Pont-à-Mousson en 1731, se fit une grande réputation dans les provinces et dans la capitale par son éloquence impétueuse, son ton apostolique et des traits de génie qui l'auraient fait placer au rang des premiers orateurs, s'ils n'eussent été trop souvent déparés par une diction peu soignée, quelquefois déclamatoire et souvent mêlée de trivialités choquantes. Sa haute vertu commandait le respect et ajoutait aux fruits de ses prédications. Aussi éloigné de briguer les applaudissements qu'il était au-dessus des atteintes de l'ambition, il ne songea qu'à obtenir la plus solide des récompenses, celle du bien qu'il faisait, et il en fit beaucoup; il ne prêchait jamais son sermon sur les mauvais livres qu'il ne vit plusieurs de ses auditeurs venir déposer à ses pieds quelques-uns de ces instruments de corruption. Appelé à la cour en 1789, pour y prêcher le carême, l'abbé Beauregard y fit la plus grande sensation. On remarqua surtout ces paroles prophétiques, qu'il prononça dans un moment d'inspiration : « Je vois..... mais vous, oh ! vous n'avez pas vu les effets de la colère de Dieu ; attendez, vos pères ont vu, et plût à Dieu que vous ne vissiez pas de vos propres yeux des malheurs publics, la famine, c'est-à-dire des enfants demandant du pain à une mère affamée.... Attendez, vos pères ont vu, et plût à Dieu que vous ne vissiez pas de vos

propres yeux un fléau, la peste... ; attendez... un fléau plus terrible, puisqu'il occasionne plus de crimes, la guerre et ses horreurs, c'est-à-dire... le temps où Dieu met dans les mains de l'Ange exterminateur le glaive du grand carnage. Mais pourquoi demander aux siècles futurs (ces formidables exemples de la colère divine) ? Les siècles passés nous les montrent... Les siècles présents eux-mêmes ne nous disent-ils point d'une voix forte et terrible..... ? Le ciel semble ne pleuvoir que des fléaux, la terre ne germer que des malheurs... L'or et l'argent semblent rentrés dans le sein de la terre... La hache et le marteau sont dans les mains des philosophes ; ils n'attendent que le moment favorable pour renverser le trône et l'autel. Oui, vos temples seront dépouillés et détruits, vos fêtes abolies, votre nom blasphémé, votre culte proscrit. Mais qu'entends-je ? grand Dieu ! que vois-je ? aux saints cantiques qui faisaient retentir les voûtes sacrées en votre honneur, succèdent des chants lubriques et profanes ! Et toi, divinité infâme du paganisme ! impudique Vénus ! tu viens ici même prendre audacieusement la place du Dieu vivant, t'asseoir sur le trône du Saint des saints, et recevoir l'encens coupable de tes nouveaux adorateurs ! . . . » En écoutant ces paroles solennelles, on eût dit que le prédicateur voyait les malheurs qu'un avenir prochain allait déchaîner sur la France. Des hommes alors puissants, qui se crurent désignés dans ces discours, le dénoncèrent comme un séditieux et un calomniateur de la raison et des lumières. Le P. Beauregard, personnellement signalé au commencement de la révolution, se réfugia à Londres ; il n'y eut pas le même succès qu'à Paris. Des applications peut-être trop vives et trop directes qu'il faisait dans ses sermons aux tristes victimes des orages révolutionnaires, parurent intempestives. Il se retira à Maëstricht, puis à Cologne, et mourut en 1804, au château de Groninсq en Souabe, chez la princesse Sophie de Hohenlohe, au moment où il se disposait à rentrer en France. On assure que dans sa dernière retraite il avait fait une révision exacte de ses *Sermons*, qu'il légua aux jésuites de Russie. Ils n'ont point été imprimés ; on en a seulement publié un *Abrégé*, Paris, 1820, in-12.

BEAUSOBRE, (Isaac de), né à Niort en 1659, d'une famille originaire de Provence, se réfugia en Hollande, pour éviter les poursuites qu'on faisait contre lui, en exécution d'une sentence qui le condamnait à faire amende honorable. Son crime était d'avoir brisé les sceaux du roi, apposés à la porte d'un temple, après la défense de professer publiquement la religion prétendue réformée. Il passa à Berlin en 1694. Il fut fait chapelain du roi de Prusse et conseiller du consistoire royal. Il mourut en 1738, après avoir publié plusieurs ouvrages : *Défense de la doctrine des réformés*, 1693 ; *Traduction du Nouveau Testament*, accompagnée de notes en français, faites avec Lenfant, Amsterdam, 1718, et en 1746, 2 vol. in-4° ; elle est estimée dans son parti. *Dissertation sur les Adamites de Bohême*. Il y montre qu'il connaissait peu cette secte, et fait de vains efforts pour la justifier des abominations que des gens mieux instruits lui on reprochées. *Voy.* Picard et Zinzendorf. *Histoire critique de Manichée* (Manès) *et du Manichéisme*, en 2 vol. in-4°, 1734 et 1739. Il y a des recherches et de l'érudition, mais en même temps des vues fausses, des réflexions déplacées qui dérogent autant à l'exactitude du jugement, qu'à la sagesse des principes qui doivent diriger un historien, et enfin un esprit de système qui veut tout ramener à certaines idées. L'auteur trouve le manichéisme et les deux principes dans les écrits de ceux même qui n'y ont jamais songé. Il y a des reproches encore plus graves à lui faire. « Beausobre, dit un critique célèbre, marque un grand mépris pour les Pères grecs, et paraît ne vouloir pas recevoir leur témoignage. Il ne ménage pas plus saint Augustin. Mais comment persuadera-t-il qu'un docteur si éclairé, qui a vécu huit ans parmi les manichéens, n'a point entendu leur doctrine, et qu'il leur attribue des erreurs qui n'étaient qu'à lui ? L'historien du manichéisme ne peut assurément manquer de plaire à ses lecteurs; mais il faut le lire avec précaution ; et les esprits désintéressés conviendront qu'il se serait fait plus d'honneur, s'il eût été plus modéré dans sa critique, et s'il eût traité les Pères avec plus de décence. L'ardeur de son imagination lui a fait commettre des fautes et adopter des calomnies qu'on ne lui reprocherait pas, si, comme il le pouvait et le devait, il eût pris soin de se mieux instruire. » Des *Sermons*, 4 vol. in-8°, où l'on trouve peu de profondeur, et une éloquence assez négligée. Plusieurs *dissertations* dans la Bibliothèque Germanique, à laquelle il a travaillé jusqu'à sa mort. Beausobre écrivait avec chaleur, prêchait de même. Son cœur était généreux, humain, compatissant ; mais par un défaut de prudence, il se livrait à des vivacités et des emportements, qui troublaient son repos et celui des autres Charles Bonnet admirait son Discours sur l'authenticité des Evangiles. Les philosophes ont regardé Beausobre comme agrégé à leur secte ; mais quoiqu'il ait dit bien des choses qui semblent le prouver, il en a dit beaucoup d'autres qui peuvent être considérées comme une rétractation des premières. L'*Eloge funèbre du prince d'Anhalt-Dessau* est rempli de vues chrétiennes et de maximes très-opposées à l'incrédulité. — Son fils aîné Charles-Louis, fut ministre du saint Evangile et conseiller d'Etat à Berlin, où il mourut en 1753. Il a laissé une *Apologie des Protestants ;* et *le Triomphe de l'innocence*. C'est lui qui continua avec Pierre Roques les *Discours historiques et critiques sur la Bible*, commencés par Saurin ; il composa la partie du Nouveau Testament.

BEAUTEVILLE (Jean Louis du Buisson de), évêque d'Alais, né en 1708 à Beauteville d'une ancienne famille du Rouergue, fut chanoine et grand-vicaire de Mirepoix, et dé-

puté du second ordre à l'assemblée du clergé de 1755. Dans cette assemblée, il se rangea du côté de M. de La Rochefoucauld, devenu ministre de la feuille des bénéfices, et il fut nommé la même année à l'évêché d'Alais. Un mandement qu'il donna le 16 avril 1764 au sujet des *Extraits des assertions* mécontenta fortement ses collègues. M. de Brancas, archevêque d'Aix, lui écrivit à ce sujet, et n'obtint de lui aucune satisfaction. Ce prélat obtint contre lui, du pape Clément XIII, un bref que le parlement de Provence osa faire brûler par la main du bourreau, avec la lettre pastorale dont l'archevêque en avait accompagné la publication. Beauteville avait refusé de reconnaître la compétence de l'assemblée du clergé à laquelle son mandement avait été déféré, et il rédigea une protestation, qui se trouve dans un écrit intitulé: *Précis de ce qui s'est passé à l'assemblée provinciale de Narbonne*, 1765, in-12. Mais il ne put faire prévaloir son sentiment parmi son clergé; plusieurs de ses prêtres se déclarèrent contre lui. Après sa mort, arrivée le 25 mars 1776, la signature du formulaire fut rétablie par les grands-vicaires du chapitre, et l'on éloigna quelques sujets de son conseil, qui étaient considérés comme dangereux. On attribue à un abbé Lanot, ami de Gourlin, le mandement qu'il donna sur les *Assertions*, ainsi que les écrits qu'il publia pour le soutenir.

BEAUVAIS (le P. GILLES-FRANÇOIS), jésuite et écrivain ascétique, né en Bretagne en 1695, se servit de sa facilité à composer des vers latins pour faire quelques élégies sur la mort de Louis XIV. En 1716, il remporta le prix de poésie latine au Palinod de Rouen pour un hymne sur l'immaculée Conception. Il enseigna longtemps dans divers colléges. Lors de la suppression de son ordre, il obtint la permission de rester à Paris, et l'on croit qu'il y mourut vers 1773. On doit au P. Beauvais : une édition de la *Retraite pour les religieuses*, Paris, 1746, in-12 ; une édition des *Epîtres et Evangiles avec des réflexions* qui sont de lui, Paris, 1752, 2 vol. in-12 ; *Considérations et élévations affectives de Notre-Seigneur Jésus-Christ au très-saint Sacrement de l'autel*, Paris, 1753, in-12 ; *Lettres de Madame *** à sa fille sur les motifs et les moyens de mener une vie plus chrétienne*, Paris, 1755, in-12 ; réimpr. sous le voile de l'anonyme, avec le titre de *Lettres morales et chrétiennes d'une dame à sa fille sur les moyens de se conduire avec sagesse dans le monde*, Paris, 1758, in-12 ; *Education d'un grand roi*, poëme latin, Paris, 1718, in-4° ; 1759, in-12 ; *La France ecclésiastique, ou Etat présent, séculier et régulier des ordres religieux, militaires et des universités de France*, Paris, 1764-1768, 4 vol. in-12 ; les *Vies* du P. Azevedo, 1744 ; du P. Brito, 1746 ; et de M. de Bretigny, 1747, chacune en 1 volume in-12.

BEAUVAIS (JEAN-BAPTISTE-CHARLES-MARIE DE), évêque de Senez et prédicateur célèbre, naquit à Cherbourg le 17 octobre 1731. Son père, avocat au parlement de Paris, s'appliqua à cultiver les heureuses dispositions de l'enfant qui répondit parfaitement aux soins dont il était l'objet. Une circonstance qui contribua sans doute à développer ses talents pour la chaire, c'est qu'il eut l'avantage d'avoir pour maître le célèbre Lebeau. Après qu'il eut reçu le saint caractère du sacerdoce, il fut choisi en 1768 pour prêcher le panégyrique de saint Augustin devant l'assemblée générale du clergé, panégyrique qui se prononçait une fois seulement tous les dix ans, lors des grandes assemblées. Elevé sur le siége de Senez, il se montra le père de ses diocésains, et se distingua dans toutes les occasions où la cause de l'Eglise réclama son action. Les plus connus de ses discours sont, outre le panégyrique de saint Augustin, celui de saint Louis, qu'il prononça en 1761 devant l'académie française, des éloges funèbres, parmi lesquels on distingue celui de l'infant don Philippe, duc de Parme, celui du maréchal du Muy, et celui de Louis XV. Ce dernier, qui excita la critique des courtisans, obtint le suffrage de tous les hommes qui attendent de la bouche des ministres de l'Evangile le langage de la franchise et de la fermeté. L'orateur y célèbre les vertus du monarque sans manquer à la vérité, et déplore ses malheurs sans manquer à sa mémoire. « Viens-je, dit-il, ne faire retentir ici que des louanges? Viens-je renouveler dans ce temple du Dieu de la vérité ces anciennes apothéoses où Rome idolâtre élevait sans distinction tous ses princes au rang des dieux, sitôt qu'ils avaient cessé d'être hommes? Loin d'ici une profane adulation! N'est-ce donc pas assez que la flatterie ait assiégé les princes pendant la vie, sans qu'elle vienne encore se traîner à la suite de leurs funérailles et ramper autour de leur tombeau? Louons les hommes illustres, célébrons la gloire des héros et des rois; mais osons déplorer aussi leurs malheurs pour l'honneur de la vérité et pour l'instruction des générations qui leur survivent. » Toute la pièce est conçue sur ce ton: composition simple et fière, tableaux vrais et touchants, diction noble et facile, qui dédaigne ce luxe de métaphores, et ces tours apprêtés qui ne séduisent que les esprits sans goût. Nous citerons encore du même discours ce passage où l'on reconnaît un remarquable esprit de prophétie : « Siècle dix-huitième, s'écriait-il, siècle si fier de vos lumières, et qui vous glorifiez entre tous les autres du titre de siècle philosophe, quelle époque fatale vous allez faire dans l'histoire de l'esprit et des mœurs des nations? Nous ne vous contesterons point le progrès de vos connaissances; mais la faible et superbe raison des hommes ne pouvait-elle donc s'arrêter à son point de maturité? Après avoir réformé quelques anciennes erreurs, fallait-il par un remède destructeur attaquer la vérité même? Il n'y aura donc plus de superstition, parce qu'il n'y aura plus de religion ; plus de faux héroïsme, parce qu'il n'y aura plus d'honneur ; plus de préjugés, parce qu'il n'y aura plus de principes ; plus d'hypocrisie, parce qu'il n'y aura plus de

vertus ? Esprits téméraires, voyez, voyez les ravages de vos systèmes, et frémissez de vos succès. Révolution plus funeste encore que les hérésies qui ont changé autour de nous la face de plusieurs Etats ! Elles y ont du moins laissé un culte et des mœurs, et nos neveux malheureux n'auraient plus un jour ni culte, ni mœurs, ni Dieu ! O sainte Eglise gallicane ! ô royaume très-chrétien ! Dieu de nos pères, ayez pitié de la postérité ! » Les *Sermons* de M. de Beauvais, sans être de la même force que ses oraisons funèbres, n'en méritent pas moins de figurer avec distinction parmi ceux qui honorent la chaire française. Sa manière est plutôt d'attacher par les peintures que par le raisonnement, et l'on sent que l'élévation et le courage des pensées, la noblesse et l'énergie des expressions, la vigueur et la vérité des tableaux sont très-capables d'y suppléer. Il prêcha devant le roi l'Avent de 1768 et le Carême de 1773. Etant évêque de Senez, il fut chargé de prêcher à Versailles le sermon de la Cène, et il sut profiter de l'autorité que lui donnait sa dignité nouvelle pour faire contraster les scandales de la cour avec la misère des peuples. On remarqua surtout ce passage : « Sire, mon devoir d'un ministre d'un Dieu de vérité m'ordonne de vous dire que vos peuples sont malheureux, que vous en êtes la cause, et qu'on vous le laisse ignorer. » Il avait choisi pour texte de son sermon ces paroles de Jonas : *Dans quarante jours Ninive sera détruite* ; et, chose remarquable, Louis XV, qui jouissait d'une très-bonne santé, mourut quarante jours après dans des sentiments très-chrétiens. On lui a reproché de prodiguer l'apostrophe et l'exclamation ; mais le retour fréquent de ces figures est chez lui un effet de cette heureuse liberté qui conserve aux traits de l'imagination toute leur rapidité, et fait disparaître cette empreinte du travail si contraire au pathétique. Ce prélat se démit de son évêché en 1783, et s'attacha à M. de Juigné, alors archevêque de Paris. Il fut député aux états généraux en 1789 ; mais son âme, peu faite pour supporter des agitations violentes ne put résister aux orages qui en signalèrent le début. La vue des premiers désordres révolutionnaires l'attrista profondément ; il tomba dans une espèce de langueur, et mourut le 5 avril 1790. Ses *Sermons* ont été publiés par les soins de M. l'abbé de Galard, Paris, 1806, 4 vol. in-12, précédés d'une Notice biographique par M. l'abbé de Boulogne. On regrette de n'y point trouver le panégyrique de saint Augustin et le Sermon sur la cène, qui avaient produit un si grand effet lorsqu'ils furent prononcés, non plus que les deux discours prononcés par le prélat devant les assemblées du clergé auxquelles il fut député. M. l'abbé de Galard fit son éloge funèbre dans une assemblée de la famille de M. de Juigné. Il a été publié une *Vie de Mgr de Beauvais, évêque de Senez, suivie de l'*Orator sacer, *par l'abbé de Sambucy, chanoine de Paris*, 1 vol. in-18, avec portrait.

BEAUVAU (RENÉ-FRANÇOIS DE), né en 1664 d'une branche cadette de la maison de ce nom, établie depuis dans le Poitou, reçu docteur de Sorbonne à Paris, en 1694, fut porté par son mérite plutôt que par sa naissance à l'évêché de Bayonne, et ensuite à celui de Tournay, où à l'exemple de l'illustre évêque de Cambrai, il fit de son palais un hôpital pour les blessés et les malades pendant le siége que cette ville eut à soutenir contre le prince Eugène. Après avoir vendu toute sa vaisselle et autres objets précieux, il emprunta 800,000 francs pour faire subsister la garnison et nourrir les pauvres habitants. La ville ayant été obligée de capituler, il refusa au vainqueur de chanter le *Te Deum* et toutes les offres qui lui furent faites pour l'y engager. Le roi le nomma ensuite à l'archevêché de Toulouse, puis à celui de Narbonne. Il mourut le 4 août 1739. Président des états de Languedoc pendant 20 ans, il avait porté dans son administration politique la même sagesse et bienfaisance que dans son administration pastorale. C'est à ses encouragements que l'on doit l'*Histoire du Languedoc*, 5 vol. in-fol. publiée par les religieux de Saint-Maur, et la *Description géographique* et l'*histoire naturelle* de cette province, par la société de Montpellier dont il était membre honoraire.

BEAUVILLIER (FRANÇOIS-HONORAT DE), évêque de Beauvais, était fils de François de Beauvillier, duc de Saint-Aignan, de l'académie française, et frère du duc de Beauvillier, gouverneur du duc de Bourgogne. Il fit ses études de séminaire à Saint-Sulpice, suivit les cours de Sorbonne, et se distingua dans sa licence. Lorsqu'il fut nommé à l'évêché de Beauvais, Clément XI refusa de lui accorder des bulles, parce qu'il avait soutenu les quatre articles de 1682 dans une de ses thèses ; mais après quelques explications entre le gouvernement et la cour de Rome elles furent accordées. Des circonstances difficiles dans lesquelles se trouva Beauvillier, le déterminèrent plus tard à donner sa démission ; il se retira à l'abbaye de Prémontré, et consacra le reste de ses jours à l'étude et aux exercices de piété. Il mourut dans cette retraite en 1751 et fut enterré dans le chœur. On a de lui quelques ouvrages de piété, notamment un *Commentaire* sur la Bible, in-8°.

BEAUXALMIS (THOMAS), carme de Paris, docteur de Sorbonne, né à Melun en 1524, mourut en 1589. On ne sait où Amelot de La Houssaye a pris que ce carme avait eu la cure de Saint-Paul, et qu'il l'avait perdue pour n'avoir pas voulu que les mignons de Henri III fussent inhumés dans son église. On a de lui des *Commentaires sur l'harmonie évangélique*, Paris, 1650, 3 v. in-fol. et d'autres ouvrages.

BEAUZÉE (NICOLAS), de l'académie française et de celles *della Crusca*, de Rouen, de Metz et d'Arras, etc., secrétaire interprète de Mgr le comte d'Artois, né à Verdun le 9 mai 1717, mourut à Paris le 25 janvier 1789. Les ouvrages auxquels il a consacré ses longs et constants travaux, lui font autant d'honneur par le choix du sujet que par la manière dont ils sont exécutés. Sa *Grammaire*

générale, ou Exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage, 1767, 2 vol. in-8°, est le fruit d'un esprit également profond et méthodique. Sa traduction des *Histoires* de Salluste, aurait eu l'approbation de tous les gens de goût, sans des innovations en fait d'orthographe, qui en rendent la lecture extrêmement désagréable. Ce petit moyen de se faire remarquer, était au-dessous de M. Beauzée, et l'on ne conçoit pas comment il a pu se résoudre à l'employer. La traduction de l'*Optique de Newton*, publiée en 1786, a réuni tous les suffrages. Quoiqu'il paraisse qu'il n'en soit que l'éditeur, on ne peut guère douter qu'il n'ait eu grande part à cette traduction. Les libertés que le traducteur s'est données étaient convenables et nécessaires. On a encore de lui une *Histoire d'Alexandre le Grand*, trad. de Quinte-Curce, 1782, 2 vol. in-12, retouchée, 1789, et plusieurs fois réimprimée. Elle réunit l'exactitude et l'élégance. La juste indignation qu'il conçut contre un abbé Valart qui avait défiguré et corrompu le précieux livre *de Imitatione Christi* l'engagea à rétablir le texte primitif, et à en donner une très-belle et correcte édition en 1787, à Paris, chez Barbou. Son dernier ouvrage fut une nouvelle édition du *Dictionnaire* des *Synonymes français* du P. de Livoy. Il avait donné dès 1770 une édition des *Synonymes français* de l'abbé Girard. On a encore de lui : *Exposition abrégée des preuves historiques de la religion chrétienne*, in-12, et plusieurs articles de grammaire dans l'Encyclopédie.

BEAVER (Jean), moine bénédictin de l'abbaye de Westminster, connu aussi sous le nom de Bever, et sous les noms latins de *Fiber*, *Fiberius*, *Castor*, *Castorius*, vivait vers le commencement du XIVe siècle. Il composa une *Chronique des affaires d'Angleterre*, depuis l'invasion de Brutus jusqu'à son temps, et un livre intitulé : *De rebus cœnobii Westmonasteriensis*. Plusieurs écrivains anglais ont cité avec éloge ces deux productions qui ne paraissent pas avoir vu le jour. — Il existe un autre auteur du même nom, moine de Saint-Alban, qui fit quelques *Traités* trop peu estimés pour qu'on ait à regretter qu'ils n'aient point été non plus imprimés.

BEBEL ou **BEBELIUS** (Henri), naquit à Justingen en Souabe, d'un laboureur. Il fut fait professeur d'éloquence dans l'université de Tubingen, où il répandit le goût de la bonne latinité. L'empereur Maximilien Ier l'honora de la couronne de poëte en 1501. Nous avons de lui des poésies sous le titre d'*Opuscula Bebeliana*, à Strasbourg, 1513, in-4°. Ses vers paraissent le fruit d'une imagination fleurie. On a encore de lui un traité *De animarum statu post solutionem a corpore*, dans le recueil latin sur cette matière, Francfort, 1692, 2 vol. ; et un autre *De magistratibus Romanorum*, où il y a de l'érudition et des recherches. — Il ne faut pas le confondre avec Balthasar Bebel, qui a donné *Dissertationes IV de theologia gentili ex nummis illustrata*, Wittenberg, 1658, in-4°; *Ecclesia antediluviana vera et falsa, ex antiquitatibus mosaicis eruta*, Strasbourg, 1706, in-4° ; *Antiquitas IV sæculorum evangelicorum*, Strasbourg, 1669, 3 vol. in-4° ; *Antiquitates Germaniæ primæ, et in hac Argentoratensis Ecclesiæ evangelicæ*, Strasbourg, 1669, in-4°.

BECAN (Martin), professeur de philosophie et de théologie chez les Jésuites, confesseur de Ferdinand II, naquit à Hahilvarenbeck (Brabant), et mourut à Vienne en 1624, âgé de 65 ans. On a de lui une *Somme de théologie*, in-fol.; des Traités de controverse, une solide réfutation de l'ouvrage du schismatique de Dominis, et plusieurs autres écrits. Celui qui est le plus lu et le plus généralement utile, est l'*Analogia veteris et novi Testamenti*, vol. in-8°, où l'on montre les rapports de l'Evangile avec l'ancienne loi, et cet enchaînement admirable, qui réunit toutes les vérités révélées dans un seul corps de doctrine, parfaitement d'accord et conséquent dans toutes ses parties. On a donné la collection de ses ouvrages de controverse, à Mayence, 1633, 2 vol in-folio.

BECCADELLI (Louis), naquit à Bologne, en 1502, d'une famille noble. Après avoir fait ses études à Padoue, il se tourna du côté des affaires, sans cependant abandonner les lettres. Il s'attacha au cardinal Polus, qu'il suivit dans sa légation d'Espagne. Bientôt il fut envoyé lui-même en qualité de légat à Venise et à Augsbourg, après avoir assisté au concile de Trente. L'archevêché de Raguse fut la récompense de ses travaux. Cosme Ier, grand duc de Toscane, l'ayant chargé en 1563 de l'éducation du prince Ferdinand son fils, il renonça à cet archevêché sur l'espérance d'obtenir celui de Pise ; mais son attente ayant été trompée, il fut obligé de se contenter de la prévôté de la collégiale de Prato, où il finit ses jours en 1572. Ses principaux ouvrages sont : *la Vie*, en latin, *du cardinal Polus*, que Maucroix a traduite en français (*Voy.* Polus et Phillips); et celle de *Pétrarque*, en italien, plus exacte que toutes celles qui avaient paru jusqu'alors. Ce prélat était en relation avec presque tous les savants de son temps, Sadolet, Bembo, les Manuces, Varchi, etc.

BECCHETI (Philippe-Angélique), évêque de Citta della Pieve, dans le Pérugin, né en 1743, mort en 1814 à 72 ans, avait été dominicain, et fut un des premiers évêques nommés par le pape Pie VII en 1800. On a de lui une *Continuation* de l'*Histoire ecclésiastique* d'Orsi, 29 vol. in-4°. La conduite de Beccheti dans les derniers troubles qui affligèrent l'Eglise, n'avait pas été exempte de reproche ; mais il eut le bonheur de reconnaître ses torts avant de mourir, et de rétracter son serment, ainsi que tout ce qu'il avait pu faire ou écrire de contraire aux droits du saint-siége.

BECHET (Antoine), chanoine d'Usez, est auteur de l'*Histoire du cardinal Martinusius*, publiée à Paris, in-12, 1715, ouvrage plein d'inexactitudes ; souvent il ne fait que copier Fleury, qui lui-même a copié de Thou, et ce dernier a écrit sur de mauvais mémoires presque tout ce qu'il rapporte de ce car-

dinal. On a encore de Béchet une traduction des *Lettres du baron de Busbec*. Il mourut en 1722, à 73 ans. Il était de Clermont en Auvergne.

BECK (l'abbé François-Henri), né le 1er mai 1740 à Villé, en Alsace, fut nommé en 1765 professeur de philosophie au collége royal de Strasbourg, et, trois ans après, principal au collége de Metz. En 1772, l'électeur de Trèves, le prince Clément de Saxe, l'attira auprès de lui, en lui faisant un traitement honorable. L'abbé Beck prouva son attachement à ce prince, en refusant des propositions avantageuses qui lui étaient faites ; de son côté l'électeur lui accorda toute sa confiance et le choisit pour son confesseur. Ce fut par ses conseils que l'archevêque de Trèves montra de l'opposition pour les plans de Joseph II. La dénonciation du *Febronius* de Hontheim, qui fut faite en 1775 à l'assemblée du clergé de France et à la Sorbonne, était due à l'abbé Beck, qu tint plus tard la plume dans la correspondance de l'électeur avec son suffragant, après l'approbation que celui-ci avait donnée à l'*Essai sur la prophétie d'Emmanuel*, par Isenbeelh. En 1776, il fut nommé à un canonicat à Trèves, et deux ans après à un canonicat de la cathédrale d'Augsbourg ; mais le chapitre et le conseil aulique de Vienne apportèrent des obstacles à cette dernière nomination, et Joseph II, qui ne pardonnait pas à Beck son influence sur l'esprit de l'électeur, lui donna l'exclusion. L'abbé Beck eut occasion de voir, en 1779, l'archevêque janséniste d'Utrecht, qui lui avoua ses relations avec des membres du clergé de la cour de Vienne. En 1781, l'électeur le nomma conseiller intime et grand-vicaire d'Augsbourg, et Pie VI lui conféra le titre de prélat de sa maison. L'abbé Beck fut chargé de complimenter le pape à son passage par Augsbourg. Il fit, peu de temps après, un voyage en Alsace, pendant lequel des intrigues de cour le desservirent auprès de l'électeur, et alors il se décida à retourner dans sa patrie. Il vint s'établir à Strasbourg, à la fin de 1782, et l'année suivante il permuta son canonicat de Trèves contre une prébende de la cathédrale de cette ville. Au commencement de la révolution, il s'occupa de la translation du grand chapitre à Offenbourg, et continua de desservir sa prébende jusqu'à ce que les biens du chapitre furent donnés au grand duc de Bade. Il se retira alors avec une pension à Ribeauvillié, près Colmar, où il avait des parents. L'abbé Beck se faisait aimer et estimer par la gravité de ses mœurs, les agréments de sa conversation, son esprit de charité et son savoir. Il avait été lié avec Feller, l'abbé Pey, les nonces du pape à Cologne, et d'autres personnages éminents ; il mourut le 13 janvier 1828, dans sa 88e année.

BECK (Chrétien-Daniel), théologien, littérateur, philologue et historien, né à Leipzig le 22 janvier 1779, mort à Dresde à la fin de 1832, obtint la chaire de littérature grecque et latine dans cette ville, et fut chargé de la censure des livres nouveaux en qualité de conseiller aulique du roi de Saxe. Parmi ses compositions relatives à la théologie on cite ses *Commentarii historici decretorum religionis christianæ et formulæ Luther*, 1801, ouvrage protestant qui vise à l'érudition. Entre les autres publications de Beck, on distingue ses éditions de Pindare, d'Apollonius, de Calpurnius et d'Aristophane ; son curieux *Programme sur les études historiques et archéologiques ;* son *Introduction à la connaissance de l'histoire de l'univers et des peuples*, 1787 et 1806, 4 vol. in-8°. Il rédigeait le *Répertoire général de la littérature nouvelle et étrangère*, depuis 1819.

BECKET. *Voy.* saint Thomas de Cantorbéry.

BECQUET (Antoine), célestin bibliothécaire de la maison de Paris, mort en 1730 à 76 ans, publia l'*Histoire de la congrégation des célestins de France*, avec les éloges historiques des hommes illustres de son ordre, en latin, in-4°, 1721. Il savait beaucoup d'anecdotes littéraires, et il les communiquait avec plaisir.

BEDA (Noel), principal du collége de Montaigu, et syndic de la faculté de théologie de Paris, naquit en Picardie. Il publia une critique des *Paraphrases d'Erasme*, 1526, in-fol. Ce savant lui fit une réponse aussi emportée que la critique, et lui reprocha d'avoir avancé 131 mensonges, 210 calomnies et 47 blasphèmes. Béda fit ensuite des extraits des ouvrages d'Erasme, les dénonça à la faculté, et vint à bout de les faire censurer. Ce fut lui qui empêcha la Sorbonne d'opiner en faveur du divorce de Henri VIII, roi d'Angleterre. Son opinion était la meilleure, mais il y mit trop de véhémence ; et comme il lui échappa des expressions injurieuses au gouvernement, le parlement de Paris le condamna à faire amende honorable devant l'église de Notre-Dame, pour avoir parlé contre le roi et contre la vérité. Il fut ensuite exilé à l'abbaye du Mont-Saint-Michel, où il mourut en 1536. Béda a écrit un traité, *De unica Magdalena*, Paris, 1519, in-4°, assez bon ouvrage où il soutient l'opinion la plus vraisemblable sur ce point de critique, contre l'écrit de Le Fèvre d'Etaples, et de Josse Clicthoue. *Voy.* Madeleine. Douze livres contenant le Commentaire du premier, et plusieurs autres ouvrages qui sont marqués au coin de la barbarie ; on y remarque du zèle et de bonnes intentions, mais trop d'aigreur. Son latin n'est ni pur ni correct.

BÈDE (le vénérable), naquit en 673 dans le territoire du monastère de Warmouth, aux confins de l'Ecosse, où il fut élevé dès l'âge de 7 ans. Il s'adonna aux sciences et aux belles-lettres. Il apprit le grec, la versification latine, l'arithmétique, etc. Il fut ordonné prêtre à l'âge de 30 ans, et ce fut depuis qu'il s'appliqua à écrire, principalement sur l'Ecriture sainte. Il mourut étendu sur le pavé de sa cellule, en 735, âgé de 63 ans. On a imprimé ses ouvrages à Bâle et à Cologne, en 8 vol. in-fol. qui se relient ordinairement en 4. Ils sont rédigés avec un choix et une netteté qu'on doit regarder comme un prodige pour son temps. Le plus connu est l'*Histoire ecclésiastique des Anglais*,

depuis l'entrée de Jules-César dans la Grande-Bretagne jusqu'à l'an 731, imprimée séparément à Cambridge, 1644, in-fol. Elle manque de critique et d'exactitude, et on ne peut guère la consulter que pour ce qui s'est passé sous ses yeux. Ses autres ouvrages sont des *Commentaires sur l'Ecriture sainte*, qui le plus souvent ne sont que des passages des Pères, mais recueillis avec goût et beaucoup de méthode; *Martyrologium heroico carmine*, dans le tome X du *Spicilége* de D. d'Acheri, et avec les additions de Florus dans le IIe tome du mois de mars des *Acta sanctorum*. Son livre des *Six âges du monde* lui suscita des tracasseries, parce qu'il avançait que Notre-Seigneur n'était pas venu au monde dans le 6e âge. Bède daigna faire son apologie, et soutint que l'opinion qui bornait la durée du monde au 6e millénaire, n'était pas fondée. Le P. Petau, dans ses *Notes sur saint Epiphane*, a relevé plusieurs fautes chronologiques de Bède, et le jésuite Purulich, dans une dissertation imprimée à Tyrnau en Hongrie, a réfuté solidement son opinion touchant le jour de la mort de Jésus-Christ qu'il plaçait au 15 de la lune, un vendredi selon lui, et le lendemain de la Pâque, au lieu que le vendredi tombait cette année au 14, jour de la Pâque. Le style de Bède est peu éloquent et sans élévation, mais il est très-estimable pour le temps où il vécut. « On chercherait en vain dans ses livres, dit un auteur, les ornements de la rhétorique; on y trouve en récompense beaucoup de précision et de clarté; il y règne une aimable simplicité, avec un ton de franchise, de piété et de zèle qui intéressent le lecteur. La candeur et l'amour de la vérité caractérisent ses livres historiques; et si l'on dit qu'il a porté quelquefois la crédulité trop loin, on doit au moins convenir qu'aucune personne judicieuse ne révoquera jamais en doute sa sincérité. Dans ses Commentaires, il s'est souvent contenté d'abréger ou de ranger dans un ordre méthodique ceux de saint Augustin, de saint Ambroise, de saint Jérôme, de saint Basile, etc. Il n'en a point agi de la sorte pour éviter le travail, ni par défaut de génie, comme l'ont prétendu quelques modernes. Son but était de s'attacher plus étroitement à la tradition, en interprétant les livres saints. Dans ce que les Pères avaient laissé à faire, il suit toujours leurs principes, de peur de s'écarter de la tradition dans la moindre chose. Les meilleurs juges avouent que dans les morceaux qui sont entièrement de lui, il ne le cède point en solidité et en jugement aux plus habiles d'entre les Pères. » Les *Commentaires* qu'il a faits sur les prophètes sont perdus. On lui attribue des ouvrages qui ne sont pas de lui; tels que *Collectanea*, *Flores*, les vies des saints Arnould, Colomban et Patrice. — Il ne faut pas le confondre avec un autre Bède plus ancien, qui était moine de Lindisfarne.

BEDELL (Guillaume), évêque et théologien anglican, né à Black-Notley dans la province d'Essex en 1570, suivit en 1604, en qualité de chapelain sir Henri Wotton, envoyé en ambassade près de la république de Venise par le roi Jacques. C'est là qu'il se lia avec le fameux Fra Paolo, qui lui apprit l'italien, et à qui il donna lui-même des leçons de théologie. Fra Paolo lui fit plusieurs présents à son départ, entre autres des manuscrits de son *Histoire du concile de Trente*, de l'*Histoire de l'interdit*, et de celle *de l'Inquisition*. Bedell se lia aussi avec Antoine de Dominis, évêque de Spalatro, qui lui confia son livre *De republica ecclesiastica*, que Bedell corrigea et fit ensuite imprimer à Londres. Après son retour à Londres, il fut nommé ministre de Horingsheath, vers 1615, et prévôt du collége de la Trinité de Dublin, en 1627. En 1629, il obtint les évêchés réunis de Kilmore et d'Ardagh, et il mit beaucoup d'activité à réformer les nombreux abus qui s'étaient introduits dans ces deux diocèses. Il forma le projet de rapprocher les luthériens des calvinistes, et parvint à réunir plusieurs autres communions à la religion dominante. Dans les troubles qui désolèrent l'Irlande, il se vit constamment respecté, et sa maison devint l'asile d'un grand nombre de malheureux. Invité à les éloigner de sa demeure, il s'y refusa en déclarant qu'il voulait partager leur sort, et on l'enferma avec ses enfants dans le château de Cloughboughter. Il fut échangé trois semaines après; mais il ne put survivre au spectacle des malheurs qu'il avait sous les yeux; il mourut le 7 février 1642. Il avait composé plusieurs ouvrages dont les manuscrits se perdirent pendant les troubles d'Irlande. Sa traduction latine de l'*Histoire de l'interdit de Venise*, parut à Cambridge en 1626. Une traduction de la Bible, qu'il fit faire en irlandais, fut aussi imprimée en 1685, in-4°, pour l'Ancien Testament, et en 1690, pour toute la Bible.

BEDERIC (Henri), moine anglais de l'ordre de Saint-Augustin, surnommé *de Bury*, parce qu'il était né à Saint-Edmund's Bury dans le comté de Suffolk, florissait vers l'an 1380. Il étudia dans différentes universités et fut reçu docteur de Sorbonne dans celle de Paris. Il obtint de grands succès dans la chaire, et fut nommé provincial de tous les couvents de son ordre en Angleterre. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres : *Leçons sur le Maître des Sentences, Pierre Lombard*, en quatre livres; *Questions théologiques; Cours de sermons pour toute l'année.*

BEDETTI (Marien), archidiacre d'Ancône, né dans cette ville le 10 juin 1774, mort le 16 juillet 1833, débuta dans la carrière ecclésiastique en occupant une chaire d'éloquence, dans laquelle il s'appliquait encore plus à former les jeunes gens à la piété qu'aux lettres. En 1798 le séminaire fut changé en caserne, et Bedetti dut attendre des temps plus heureux. Les évêques d'Ancône lui donnèrent successivement des témoignages marquants de leur estime. L'abbé Bedetti ranima le culte de saint Cyriaque, patron d'Ancône, culte que la critique outrée de Papebroch avait affaibli. Baroni et lui prouvèrent très-bien que le saint avait été évêque d'Ancône

et martyr. C'est à Bedetti qu'on dut le rétablissement de la collégiale de Sainte-Marie et de Saint-Roch. Une chaire d'histoire ecclésiastique fut érigée au séminaire pour lui, et en 1831, il fut nommé archidiacre de la cathédrale. Dans ces fonctions, il s'occupa beaucoup de la conversion des juifs, qui sont nombreux à Ancône. Bedetti était lié avec plusieurs hommes distingués, notamment avec l'abbé Baraldi, et il inséra plusieurs articles dans ses *Mémoires de religion et de littérature*. De plus on a de lui des épigraphes latines, des leçons sur ce genre, des opuscules religieux et littéraires, et un *Cours d'histoire ecclésiastique*. On trouve une Notice sur l'abbé Bedetti dans la *Continuation des mémoires de religion*, de Modène : elle est de M. Peruzzi, chanoine de Ferrare et président de l'université de cette ville.

BEGAULT (l'abbé), chanoine et archidiacre de Nîmes, eut l'avantage d'être formé à l'art de la prédication par le célèbre Fléchier. Il prêcha avec succès à Paris, à Nîmes, à Montpellier, depuis 1685 jusqu'en 1712. On a de lui 5 volumes in-12 de panégyriques et sermons sur les mystères, avec des discours de morale, des discours académiques, des compliments et des lettres. Les deux volumes furent imprimés à Paris en 1711, le troisième en 1717, et enfin les deux derniers volumes parurent en 1723. Les sermons de ce prédicateur font partie de la *Collection des orateurs sacrés*, publiée par M. l'abbé Migne.

BEIER, plus connu sous le nom de *Hartmannus Beyerus*, né à Francfort-sur-le-Mein en 1516, étudia à Wittenberg, où il fut élevé dans les sentiments de Luther qu'il connut particulièrement. On le choisit pour être ministre dans son pays, où il mourut le 11 août 1577. C'était un homme simple, mais qui ne manquait pas d'érudition. Il laissa, entre autres ouvrages, des *Commentaires* sur la Bible, et *Quæstiones Sphæricæ*.

BEKA (Jean), chanoine de l'église d'Utrecht, mort l'an 1346, est auteur d'une Chronique de cette église depuis saint Willibrod, son premier évêque, jusqu'à l'an 1345, continuée par Suffridus Pétri, jusqu'à l'an 1574, publiée par Bernard Furmer, Utrecht, 1612, in-4°; Francfort, 1620, in-fol., et ensuite par Arnold Buchélius, Utrecht, 1643, in-fol.

BEKKER (Balthasar), né à Warthuisen, dans la province de Groningue, en 1634, fut ministre dans différentes églises, et mourut à Amsterdam en 1698. Son *Monde ensorcelé*, traduit du flamand en français, 4 vol. in-12, 1694, le fit dépouiller de la place de ministre dans cette ville. Ce livre, diffus et ennuyeux, est fait pour prouver qu'il n'y a jamais eu ni possédé, ni sorcier, et que les diables ne se mêlent pas des affaires des hommes, et ne peuvent rien sur leurs personnes. Benjamin Binet réfuta solidement cet ouvrage dans son *Traité des dieux du paganisme*, in-12, que l'on joint souvent à l'ouvrage de Bekker. On a encore de lui : des *Recherches sur les Comètes*, in-8°; *la sainte Théologie ; Explication de la prophétie de Daniel*, etc.

BELHOMME (dom Humbert), bénédictin de Saint-Vannes et de Saint-Hidulphe, professeur de philosophie et de théologie, ensuite abbé de Moyen-Moûtier, naquit à Bar-le-Duc en 1653, et mourut en 1727. Il fit rebâtir son abbaye, l'orna d'une bibliothèque choisie avec goût, et en écrivit l'*Histoire* en latin.

BELIN (dom Albert), religieux bénédictin, naquit vers 1610 à Besançon d'une famille de robe, prononça ses vœux dans l'abbaye de Faverney le 19 décembre 1630, et se distingua dans la prédication. Ses supérieurs l'envoyèrent à Paris, et il s'y servit de son ascendant sur ses confrères pour faire élire prieur de la Charité un des fils de Colbert. Plus tard ce ministre le fit nommer à l'évêché de Belley; il mourut en 1677, laissant plusieurs écrits, savoir : *Les emblêmes eucharistiques*, Paris, 1647, in-8°; *Les solides pensées de l'âme*, Paris, 1648, in-12; *Les aventures du philosophe inconnu en la recherche et invention de la pierre philosophale, divisées en quatre livres, au dernier desquels il est parlé si clairement de la manière de la faire, que jamais on n'en a parlé avec tant de candeur*, Paris, 1664, in-12; 1674, in-12, ouvrage curieux dirigé contre les alchimistes; *Preuves convaincantes des vérités du christianisme*, Paris, 1666, in-4°; *Traité des talismans, ou Figures astrales, dans lequel est montré que leurs effets et vertus admirables sont naturelles ; ensemble la manière de les faire et de s'en servir avec profit*, Paris (3ᵉ édit.), 1671, in-12.

BELIN (dom Alphonse), frère ou parent de dom Albert, bénédictin de l'ordre de Cluni, paraît être venu dans le Nivernais pour y travailler à la conversion des calvinistes. Il se fixa au monastère de la Charité-sur-Loire, où il y avait beaucoup de ces hérétiques, ainsi que dans les villages voisins, et fut élu prieur claustral, et grand-vicaire du prieuré et de ses dépendances. Il est auteur de l'ouvrage suivant : *La vérité de la religion catholique, apostolique et romaine, et la fausseté de la religion prétendue réformée des calvinistes*, etc., Nevers, 1683, in-12 de 287 pages.

BELKNAP (Jérémie), théologien et pasteur américain, né à Boston le 4 juin 1744, fut pasteur de l'église presbytérienne de cette ville. On a de lui : *Histoire de Newhampshire*, 3 vol., 1784 à 1792; *Biographie américaine*, tome Iᵉʳ, 1794; tome II, 1798, restée incomplète; *Le Garde-forêt*, conte, in-12; plusieurs *Sermons* imprimés séparément; des *Essais* sur le commerce des Américains et sur la liberté civile et religieuse. Jérémie Belknap mourut en 1798.

BELLARMIN (Robert), né à Monte-Pulciano en 1542, se fit jésuite à l'âge de 18 ans. Sa société le chargea d'enseigner la théologie à Louvain. On dit qu'il prêchait aussi dans cette ville avec tant de succès, que les protestants venaient d'Angleterre et de Hollande pour l'entendre. Après 7 ans de séjour dans les Pays-Bas, il retourna en Italie. Grégoire XIII le choisit pour faire des leçons de controverse dans le collége qu'il venait de fonder. Sixte V le donna ensuite, en qualité de théologien, au légat qu'il envoya en

France l'an 1590. Clément VIII le fit cardinal 9 ans après, et archevêque de Capoue le 21 avril 1602. Paul V, ayant voulu le retenir auprès de lui, Bellarmin se démit de son archevêché, et se dévoua aux affaires de la cour de Rome jusqu'en 1621. Il mourut la même année, au noviciat des Jésuites, où il s'était retiré dès le commencement de sa maladie. Grégoire XV alla visiter le cardinal mourant qui lui adressa ces paroles : *Domine non sum dignus, ut intres*, etc. Paroles qui marquent jusqu'à quel point le cardinal Bellarmin portait son respect pour le vicaire de Jésus-Christ. Il n'y a point d'auteur qui ait défendu plus vivement la cause de l'Eglise, et les prérogatives de la cour de Rome. Cependant il n'avait pas sur le domaine temporel le sentiment ordinaire des ultramontains de son temps; il rejetait absolument le domaine direct, mais il soutenait l'indirect, avec un zèle qui lui faisait envisager comme hérétiques, ceux qui ne l'admettaient pas. Ce savant cardinal a enrichi l'Eglise de plusieurs ouvrages. Le plus répandu est son *Corps de Controverses*. C'est l'arsenal où les théologiens catholiques ont puisé leurs armes contre les hérétiques. Parmi les controversistes, il en est peu qui aient fait autant de peine aux protestants. La plupart des théologiens de cette communion lui ont répondu. Presque tous ont avoué qu'il proposait leurs difficultés dans leur force; et quelques-uns, qu'il les détruisait mieux qu'aucun autre écrivain catholique. Son style n'est ni pur ni élégant; mais il est serré, clair, précis, sans cette sécheresse barbare qui défigure la plupart des scholastiques. S'il était venu de notre temps, sa critique eût été plus sûre; il n'aurait point cité d'auteurs apocryphes, et aurait un peu mieux distingué ce qui est véritablement dogme, d'avec ce qui peut être rangé parmi les opinions. La meilleure édition de ses Controverses, était celle de Paris, qu'on appelle des Triadelphes, 4 vol. in-fol. avant qu'on eût celle de Prague, 1721, aussi en 4 vol. in-folio. Ses autres ouvrages ont été publiés à Cologne, 1619, 3 vol. in-fol. On y trouve son *Commentaire sur les Psaumes;* ses *Sermons;* un *Traité des Ecrivains ecclésiastiques*, imprimé séparément en 1663, in-4°, un autre *sur l'autorité temporelle du Pape*, contre Barclay, à Rome, 1610, in-8°; trois livres *Du gémissement de la Colombe*, pleins de l'onction d'une morale persuasive et attendrissante; *De ascensu mentis in Deum*, fruit d'une philosophie solide et profonde : les écrivains les plus illustres du XVIIIe siècle, entre autres Buffon, en ont cité des passages intéressants; un écrit *sur les Obligations des évêques*, dans lequel il les fait trembler pour leur salut, d'après des passages de S. Chrysostome et de S. Augustin, et une *Grammaire hébraïque*. Il est aussi auteur de quelques hymnes, parmi lesquelles on distingue celle que l'Eglise a adoptée pour la fête de sainte Madeleine : *Pater superni luminis*, etc. On a un recueil de ses lettres in-8°, et sa *Vie* traduite en français, de l'italien de Jacques Fuligati, 1625, in-8°, et une en français, Nancy, 1709, in-4°, par le P. Nicolas Frizon, jésuite, un peu diffuse, mais écrite d'une manière intéressante.

BELLATI (ANTOINE-FRANÇOIS), jésuite et célèbre prédicateur italien, né à Ferrare en 1665, se livra à la prédication, et obtint les plus brillants succès dans les principales chaires d'Italie. La faiblesse de sa santé l'obligea d'y renoncer de bonne heure. Il se retira à Plaisance, où il fut élu, en 1712, recteur du collége. Il mourut le 1er mars 1742. On a recueilli ses ouvrages en 4 vol. in-4°. On y trouve des *Sermons*, des *Traités de morale*, des *Exhortations domestiques*, des *Lettres*, etc. Le P. Bellati est dans son genre un des meilleurs écrivains italiens du XVIIIe siècle.

BELLECIZE (HUGUES-FRANÇOIS-RÉGIS DE), évêque de Saint-Brieuc, refusa de prêter le serment à la constitution civile du clergé; enfermé dans la même prison que Laharpe, ce fut lui qui seconda et dirigea cet écrivain célèbre dans son retour à la religion. La révolution du 9 thermidor lui rendit la liberté. Il mourut à Paris, le 20 septembre 1796, âgé de 64 ans.

BELLEGARDE, (GABRIEL DU PAC DE) ancien chanoine comte de Lyon, né le 17 octobre 1717, au château de Bellegarde, près de Narbonne, mort à Utrecht le 13 décembre 1789. Lié de bonne heure avec Boursier et d'Etemare, il en adopta les principes, et fit plusieurs voyages en Hollande pour travailler plus à son aise à la propagation de sa doctrine. Dans les mêmes vues il se démit, en 1763, de son canonicat de Lyon, dont il avait été pourvu en 1761. Son zèle et son activité étaient extrêmes. Il assista à l'assemblée d'Utrecht en 1763, et ce fut lui qui en publia les actes et décrets, que Clément XIII condamna. Il fit de fréquents voyages en France en 1774 et 1775, pour y soutenir le courage de ceux de son opinion, et parcourut l'Allemagne et l'Italie pour y faire de nouveaux prosélytes. On assure qu'il fit passer dans ce pays, pour des sommes considérables, les ouvrages des plus fameux Appelants. Il avait aussi des relations en Espagne et en Portugal, et était très au fait de tout ce qui se passait dans les églises étrangères. C'était lui qui fournissait aux Nouvelles ecclésiastiques les détails qu'on y trouve à cet égard. Son zèle se déploya surtout en faveur de l'église d'Utrecht pour laquelle il avait une prédilection particulière. On a de lui : *Mémoires pour servir à l'histoire de la bulle dans les Pays-Bas*, 4 vol. in-12; une seconde édition du *Journal de Dorsanne*, auquel il ajouta un sixième volume, écrit dans le même esprit; l'*Histoire de l'Eglise d'Utrecht*; un *Recueil de témoignages rendus à l'Eglise d'Utrecht;* un *Supplément aux OEuvres de Van-Espen*, qu'il fit précéder de la Vie de l'auteur, et qui forma le tome V de l'édition imprimée à Lyon en 1778, 4 vol. in-folio; une traduction française des *Actes du synode de Pistoie*, 2 vol. in-folio; une édition des *OEuvres d'Antoine Arnaud*, qu'il fit imprimer à Lausanne en 45 vol. in-4°, y compris les 5 vol. de la Per-

pétuité de la foi. Les soins de cette édition furent confiés à l'abbé Hautesage, l'un des rédacteurs des *Nouvelles ecclésiastiques*. L'abbé de Bellegarde fournit à Larrière les *Mémoires* avec lesquels celui-ci composa la vie d'Arnaud, qui accompagne cette édition.

BELLEGARDE (OCTAVE DE SAINT-LARY DE), archevêque de Sens, né en 1587, fit ses premières études à Bordeaux et à Brouage, et ses cours de philosophie et de théologie à Toulouse. N'étant encore que clerc, il fut pourvu, par la faveur de Henri IV, de plusieurs riches abbayes, notamment de celle de Saint-Germain d'Auxerre et de la domerie d'Aubrac. Les bulles de la première ne lui étaient accordées qu'avec la clause *cum voto profitendi;* il prit donc l'habit de bénédictin : mais ayant été nommé à l'évêché de Couserans, il fut dispensé de prononcer des vœux. Le siége archiépiscopal de Sens vint à vaquer par la mort de Jean du Perron, frère du cardinal, et Bellegarde y fut nommé en 1621. Il en prit possession en 1623, après qu'on eut soustrait à la juridiction métropolitaine de Sens l'Eglise de Paris, pour l'ériger en archevêché. Le diocèse de Couserans lui avait dû la fondation d'un couvent de capucins; il établit dans celui de Sens un collége de jésuites et plusieurs communautés religieuses de l'un et de l'autre sexe. Bellegarde avait assisté, à Paris, à l'assemblée du clergé de 1625; il présida celle de 1627 à Fontenay-le-Comte, et celle de 1641 à Mantes. L'exil fut le prix de la fermeté avec laquelle il soutint les immunités du clergé et les droits de l'épiscopat. En 1639, il avait souscrit avec plusieurs autres évêques la condamnation de deux ouvrages intitulés, l'un : *Traité des droits et des libertés de l'Eglise gallicane;* et l'autre : *Preuves des mêmes libertés*. Il partagea les sentiments du docteur Arnauld, et approuva son livre *De la fréquente communion;* il en écrivit même au pape Urbain VIII. Un ouvrage intitulé : *Sanctus Augustinus per se ipsum docens catholicos et vincens pelagianos*, ayant été imprimé par ses soins, ce prélat y joignit une lettre pastorale pour en recommander la lecture aux fidèles, et surtout aux ecclésiastiques : on a cru quelque temps qu'il en était l'auteur; mais on a su que ce livre était du P. du Juannet, de l'Oratoire. Bellegarde mourut au village de Montreuil près Paris, le 24 juillet 1646, et ses restes furent transportés à Sens. Il avait légué le quart de ses biens aux pauvres et les trois autres quarts à l'église de sa métropole.

BELLEGARDE (JEAN-BAPTISTE MORVAN DE), né en 1648, à Piriac, arrondissement de Savenay, dans le diocèse de Nantes, se fit jésuite, et le fut pendant 16 ou 17 ans. On prétend que son attachement pour le cartésianisme, dans un temps où il n'était pas encore à la mode, l'obligea de sortir de la société. Depuis, il ne cessa d'enfanter volume sur volume. Il employait le produit de ses ouvrages à son entretien et à des aumônes. Il mourut dans la communauté des prêtres de Saint-François de Sales, à Paris, en 1734. On a de lui plusieurs traductions de Pères, de saint Jean Chrysostome, de saint Basile, de saint Grégoire de Nazianze, etc. Elles ne sont point en général assez fidèles. Ses versions des auteurs profanes, d'Ovide et d'autres, sont peu estimées. On a de lui encore divers ouvrages de morale : *Réflexions* sur ce qui peut plaire et déplaire dans le monde; sur le ridicule ; *Modèles de Conversations*, et d'autres écrits moraux, qui forment 14 petits volumes. Ils se sentent de la précipitation avec laquelle l'auteur les composait; cependant l'abbé de Bellegarde avait de la facilité dans le style, et quelquefois de l'élégance.

BELLELLI (FULGENCE), pieux et savant théologien de l'ordre des Augustins, que son mérite éleva au généralat de son ordre, était né dans le diocèse de Conza, au royaume de Naples, et mourut à Rome en 1742. Il avait publié en 1713 : *Mens Augustini de statu creaturæ rationalis ante peccatum*, in-4°, qui fut dénoncé en 1714 à l'inquisition de Rome, mais on n'y trouva rien qui parût digne de censure. Bellelli avait donné en même temps : *Mens Augustini de modo reparationis creaturæ post lapsum adversus Baianam et Jansenianam hæresim*, etc., dont le but est de concilier la bulle *Unigenitus* avec la doctrine de saint Augustin.

BELLENGHI (PHILIPPE-MARIE), archevêque de Nicosie, né le 22 novembre 1757 d'une famille noble de Forli, entra, quoiqu'il fût fils unique, chez les camaldules de Sainte-Croix de l'Avellana, et y prit l'habit de saint Benoît. Il changea alors son nom de baptême pour celui d'Albertino. On l'envoya professer la philosophie, puis la théologie et le droit canon d'abord à l'Avellana, ensuite au monastère de Saint-Blaise, à Fabriano. En 1791 il fit soutenir des thèses *sur l'antiquité et le culte des reliques :* c'est une dissertation qui a été imprimée. Bellenghi exerça pendant sept ans les fonctions de curé à Faenza et à Pérouse, mais sans quitter son couvent; élu abbé en 1802, il gouverna le monastère de Sainte-Croix de Sassoferrato jusqu'à la fin de 1803; il devint ensuite abbé de Saint-Blaise à Fabriano, puis de l'Avellana. Il sauva ce monastère pendant la domination des Français en Italie, et sut conserver aussi des manuscrits précieux au pays. A cette époque l'évêque Buttaoni le chargea d'enseigner le dogme dans son séminaire de Fabriano. Le P. Bellenghi était visiteur de l'ordre quand la paix fut rendue à l'Eglise; en 1814, on l'élut vicaire-général, et en 1823, il devint procureur-général. Léon XII le nomma archevêque de Nicosie *in partibus*, dans le consistoire du 23 juin 1828, et en 1830 Pie VIII l'envoya comme vicaire et visiteur apostolique à Forli. Le délabrement de sa santé lui fit demander la permission de revenir au milieu de ses confrères, qui le perdirent le 2 mars 1839. Ce prélat avait un esprit très-cultivé; il appartenait à beaucoup de sociétés et d'académies, et il laissa des manuscrits sur diverses matières. Son premier essai, intitulé : *Observations critiques sur les devoirs de l'homme*, fut imprimé à Forli en 1789. Pendant la

dispersion des corps religieux, il s'appliqua aux sciences naturelles, et on lui doit quelques opuscules sur la culture des arbres, sur la minéralogie et la géologie. En 1830, il donna des notices sur l'histoire naturelle de Sardaigne. Il étudiait aussi avec prédilection l'archéologie. On a de lui deux dissertations sur des points de l'histoire profane, d'autres sur l'histoire des mages, sur les anciens custodes pour l'Eucharistie, sur les anciens habits des moines, sur les anciens baptistères, sur plusieurs églises et monastères, sur les mesures itinéraires des anciens Hébreux. On cite aussi ses *Essais de concorde* entre les livres saints et les auteurs profanes sur la chronologie des anciens rois d'Assyrie : il attachait de l'importance à ce travail dont il devait lire la première Dissertation à l'académie Tibérine. Ces Dissertations sont imprimées dans divers recueils. On a une Notice sur Bellenghi, par Fabi Montani, de 16 pages in-8°, avec portrait.

BELLET (Charles), prêtre du diocèse de Cahors, bénéficier de la cathédrale de Montauban et membre de l'académie de cette ville, né dans le Querci en 1702, et mort à Paris en 1771, avait débuté par le ministère de la prédication, où il obtint des succès ; mais ayant été interdit en 1734, à cause de certains principes relatifs aux affaires de ce temps, il se livra à la composition de divers ouvrages. Il a remporté plusieurs prix aux académies de Bordeaux, de Pau, de Rouen, de Marseille et de Soissons. Outre ses discours académiques, on a de lui : *L'Adoration chrétienne dans la dévotion du rosaire*, 1754, in-12 ; *Des droits de la religion chrétienne et catholique sur le cœur de l'homme*, 1764, 2 vol. in-12. On fait l'éloge de la modération et de la clarté qui règnent dans ce dernier ouvrage.

BELLEVUE (Armand de), religieux dominicain, né dans la Provence, fut attaché au pape Jean XXII, qui lui donna l'emploi de lecteur du sacré palais. On a de Bellevue un *Dictionnaire des mots les plus difficiles de la philosophie et de la théologie*, plusieurs fois imprimé ; *Sermones per totum fere annum declamabiles*, Lyon, 1515, in-8° ; des *Conférences sur les psaumes*, Paris, 1519 ; des *Prières* et des *Méditations sur la vie de Jésus-Christ*, Mayence, 1503.

BELLI (Chérubin), moine sicilien du XVII° siècle, fut à la fois poëte et théologien. On a de lui : *Ergasto idillio*, Palerme, 1616, in-12 ; *La Clori, favola pastorale*, Palerme, 1618, in-12 ; *Le Lagrime di Maria Vergine nel Calvario*, Palerme, 1635, in-12 ; ces trois ouvrages portent le nom de Girolamo ou Jérôme Belli, les suivants portent le nom de Chérubino, qui était son nom de religion : *L'Agnese, tragedia sacra*, Palerme, 1646, in-12 ; *Il Martirio di sant Agata, tragedia*, Palerme, 1646, in-12 ; *Il Nascimento del Bambino Gesu, azione drammatica*, Palerme, 1652, in-8° ; 1663, in-12.

BELLI (Paul), jésuite, né à Messine en 1588, mort dans la même ville le 15 janvier 1658, fut chargé de divers emplois dans sa compagnie, et jouit de la faveur du pape Innocent X dont il était parent. Quelques auteurs disent que son nom était *Ombelli*. On a de lui quelques ouvrages de piété en latin, tels que l'*Histoire de la Passion, tirée des quatre évangélistes* ; un recueil de mille éloges, ou de mille traits à la louange de la Vierge Marie, 2 vol. in-fol., etc., et en italien : *Il sacrificio d'Abraamo, rappresentazione tragicomica*, Rome, 1648, sous le nom de Lelio Palombo.

BELLOY (Jean-Baptiste de), cardinal-archevêque de Paris, naquit en 1709 à Morangles dans le diocèse de Beauvais, d'une ancienne famille. Le cardinal de Gèvres, son évêque, le nomma, dès son début dans la carrière ecclésiastique, vicaire-général official et archidiacre de Beauvais. Sacré évêque de Glandève en 1751, il fut député à la fameuse assemblée du clergé de 1755, où il s'unit aux prélats modérés dits *feuillants*, parce qu'ils avaient à leur tête le cardinal de La Rochefoucauld, ministre de la feuille des bénéfices, et qui étaient opposés aux théatins, ainsi nommés parce qu'ils étaient dirigés par l'ancien évêque de Mirepoix qui avait été de cet ordre. De Belloy succéda à Belsunce sur le siége de Marseille, et son esprit de charité et de conciliation parvint à rétablir la paix dans un diocèse où les querelles de la bulle *Unigenitus* avaient remué les esprits. La révolution l'obligea de quitter ses ouailles ; il se retira à Chambly, petite ville voisine du lieu de sa naissance. Il fut le premier à se démettre de son titre épiscopal pour faciliter la conclusion du concordat, fut nommé archevêque de Paris en 1802, et reçut le chapeau de cardinal en 1803. Le cardinal de Belloy mourut le 10 juin 1808, âgé de 99 ans.

BELLUGA (Louis-Antoine de Moncade de), né en 1662 d'une famille ancienne du royaume de Grenade, fut sacré, en 1705, évêque de Carthagène et se distingua par une ardente charité pour les pauvres comme par son zèle pour la religion. L'Espagne lui doit plusieurs maisons de refuge, des colléges, des séminaires et la fondation de la congrégation de Saint-Philippe de Néry. Clément XI lui conféra en 1719 le chapeau de cardinal qu'il n'accepta que sur des ordres réitérés et formels. Belluga se démit de son évêché en 1724 et se retira à Rome, où il mourut le 2 février 1743, sous le pontificat de Benoît XIV, qui l'honorait d'une estime particulière. Il avait composé sur les affaires ecclésiastiques différents opuscules, et mémoires, et plusieurs traités de théologie : ces ouvrages n'ont pas été imprimés.

BELLUTI (Bonaventure), de l'ordre des frères mineurs conventuels, naquit à Catane en Sicile vers 1599, et se fit une grande réputation comme théologien et comme philosophe. Il enseigna à ce double titre dans différentes villes d'Italie et de l'étranger, et mourut dans sa patrie le 18 mai 1676. Ses œuvres philosophiques, écrites en latin, parurent d'abord séparément, puis furent réimprimées en 2 vol. in-fol., sous ce titre : *Philosophiæ ad mentem Scoti cursus integer*,

Venise, 1678; ibid., 1727. Elles comprennent une *Logica parva* qui avait eu plusieurs éditions, et des *Disputationes* sur plusieurs traités d'Aristote, *in octo libros physicorum; in Organum; in libros de generatione et corruptione; in libros de cœlo et mundo et meteoris; in libros de anima*. C'est particulièrement dans ses *Disputationes in Organum* qu'il se montre philosophe scotiste, comme l'annonce le titre du recueil. Des opuscules de morale furent imprimés après la mort de l'auteur, sous ce titre: *Moralium opusculorum miscellanea apparatu digestorum atque resolutionum liber posthumus*, Catane, 1679, in-fol.

BELMAS (Louis), évêque de Cambrai, né le 11 août 1737 à Montréal dans le Languedoc, perdit de bonne heure ses parents, et fut adopté par son parrain, qui lui fit faire ses études au collége de Carcassonne. A la fin de 1772, il fut tonsuré par l'évêque de cette ville, qui, deux ans après, lui donna une bourse au séminaire de Toulouse que les prêtres de l'Oratoire dirigeaient avec leur habileté connue. Après avoir reçu chez eux le grade de bachelier, il retourna à Carcassonne, où il fut ordonné prêtre dans le mois de décembre 1781. Nommé vicaire dans une des paroisses de la ville épiscopale, il exerça, durant dix mois, les fonctions du ministère, et en 1782 ses supérieurs le rappelèrent au séminaire diocésain pour y professer la théologie. Belmas devint successivement chanoine de la collégiale de Montréal et promoteur du diocèse, et, le 26 octobre 1800, il fut sacré à Carcassonne comme coadjuteur de son ordinaire, durant la tenue d'un concile provincial, où se trouvaient réunis onze évêques. Il avait prêté serment à la constitution civile du clergé en 1791, et était devenu peu de temps après curé de Castelnaudary qu'il quitta pour aller exercer auprès de Busancelle, évêque constitutionnel de l'Aude, les fonctions de coadjuteur. Il avait succédé à ce prélat depuis trois mois, en 1801, lorsqu'il partit pour Paris, afin d'assister au second concile national. Belmas n'y parla qu'une fois, le jour de la clôture, pour recommander l'union. Pendant son séjour à Paris, il prêcha dans la plupart des églises, principalement à Saint-Etienne-du Mont, et ses sermons attirèrent la foule. En 1802, il fut nommé à l'évêché de Cambrai, après avoir rétracté son serment à la constitution civile du clergé; trois ans après, des doutes ayant été suggérés au pape Pie VII sur la sincérité de cette soumission, Belmas s'empressa de signer un écrit qui lui fut présenté de la part du saint-père, portant adhésion pleine et entière aux jugements du saint-siége sur les affaires ecclésiastiques de France. Il y avait beaucoup à faire dans le diocèse de Cambrai; Belmas pourvut à tout, et il put, aidé seulement de la charité des fidèles, fonder un grand et un un petit séminaire. Ses sympathies pour la cause impériale étaient bien connues, et en 1814 des instances furent faites, dit-on, pour l'engager à se démettre de son siége, mais elles demeurèrent sans résultat. En 1826, il eut la satisfaction d'inaugurer le monument qui fut élevé à Fénelon dans la cathédrale même, conformément à ses vœux et à ses démarches, au lieu d'être érigé sur une place publique, et il prononça à cette occasion un remarquable discours. Le gouvernement issu de la révolution de 1830 lui proposa l'archevêché d'Avignon qu'il refusa. Belmas était le doyen de l'épiscopat français lorsqu'il mourut le 23 juillet 1841, âgé de 84 ans. Ce prélat aimait la littérature et les arts; il était lié avec Bréguet, et cherchait volontiers des délassements dans l'exercice de la mécanique. On lui a reproché de n'avoir pas montré assez d'égards pour une opinion politique qui, fondée sur le respect des principes sur lesquels la société française s'est longtemps reposée, est, après tout, au moins aussi respectable que celle qui a proclamé la toute-puissance des faits accomplis, sans s'inquiéter des conséquences que l'on pourrait extraire de cette dangereuse théorie.

BELSUNCE (Henri-François-Xavier de), né au château de la Force en Périgord, le 4 décembre 1671, d'abord jésuite, ensuite évêque de Marseille en 1709, signala son zèle et sa charité durant la peste qui désola cette ville en 1720 et 1721. Il courait de rue en rue pour porter les secours temporels et spirituels à ses ouailles. Ce nouveau Borromée sauva les tristes restes de ses diocésains par cette générosité héroïque. Il fit alors l'admiration de toute l'Europe, et Pope l'a célébré dans son *Essai sur l'homme*. Le roi l'ayant nommé en 1723, à l'évêché de Laon (duché-pairie), il refusa une Eglise si honorable, pour ne pas abandonner celle que le sacrifice de sa vie et de ses biens lui avait rendue chère. Il fut dédommagé de cette dignité par le privilége de porter en première instance à la grande chambre du parlement de Paris, toutes les causes qui regardaient les bénéfices de son diocèse. Le pape l'honora du pallium. Il mourut saintement le 4 juin 1755, après avoir fondé à Marseille le collége qui porte son nom. On a de lui *l'Antiquité de l'Eglise de Marseille, et la succession des évêques*, Marseille, 1747-1751, 3 v. in-4°; des *Instructions pastorales*, et des ouvrages de piété. Mais rien ne le peint mieux que la lettre écrite à l'évêque de Toulouse, le 22 octobre 1720, au plus fort de la peste. Cette lettre contient d'ailleurs des détails curieux sur la morale, les Rigoristes, les Appelants, l'esprit de la foi et de la charité: elle est surtout propre à démasquer une secte dont l'hypocrisie a fait tant de mal à l'Eglise. *Voy.* cette Lettre dans le *Journal historique et littéraire*, 1er août 1789, page 501.

BELUS, fils d'Assur et petit-fils de Sem, roi d'Assyrie, chassa les Arabes de Babylone, et y fixa le siége de son empire. Ninus, son fils et son successeur, fit rendre à son père les honneurs divins. Saint Cyrille prétend que Bélus lui-même s'était fait bâtir des temples, dresser des autels, offrir des sacrifices. Quelques auteurs croient que c'est le Bel ou Baal, dont il est parlé dans l'Ecriture,

D'autres ont pris Bélus pour Nemrod, mais il paraît que celui-ci est fort antérieur.

BEMBO (Pierre), noble Vénitien, naquit à Venise en 1470, de Bernard Bembo, gouverneur de Ravenne. Son père ayant été nommé ambassadeur à Florence, fit venir auprès de lui le jeune Bembo, qui y acquit ce style élégant et pur qui caractérise ses ouvrages. Il alla ensuite en Sicile étudier la langue grecque, sous Augustin Lascaris. Il fit son cours de philosophie à Ferrare, sous Nicolas Leoniceno. Ce fut alors que ses poésies commencèrent à se répandre. On admira la douceur de ses vers; mais on le blâma d'y avoir mis la licence qui déshonorait sa conduite. Il eut trois fils et une fille, d'une femme qui était sa maîtresse. Dès que Léon X fut pape, il le tira de son cabinet pour le faire son secrétaire. Honoré de cette dignité, on le vit bientôt se livrer au tumulte des affaires, qu'il avait fui jusqu'alors avec tant de soin, et ce genre d'occupation eut de bons effets sur ses mœurs. Après la mort de ce pontife, Bembo se retira à Venise, où il se partagea entre ses livres et les gens de lettres. Paul III l'éleva au cardinalat en 1538; Bembo, qui ne s'attendait point à cet honneur, ne l'eût point accepté, si, lorsque étant entré dans l'église pour y faire ses dévotions et recommander cette affaire à Dieu, il n'eût pris garde qu'au moment où il s'approchait de l'autel, le prêtre y lisait ces paroles de Jésus-Christ: *Pierre, suivez-moi;* il crut que le Fils de Dieu lui parlait à lui-même, et ne s'opposa plus au dessein du pape. Il n'était pas encore lié aux ordres sacrés; car écrivant à un de ses parents, le 24 décembre 1539, *je serai sacré*, dit-il, *à ces fêtes de Noël, et prendrai l'ordre de prêtrise. Admirez le changement que Dieu a eu la bonté de faire en moi.* Le pape lui donna l'évêché d'Eugubio, puis celui de Bergame. Il se conduisit en digne pasteur. Il mourut à Rome en 1547, à 76 ans, et fut enterré à Sainte-Marie de la Minerve. Jérôme Quirini son ami, fils de Smerio (Ismérius) Quirini, lui fit élever un beau monument à Padoue, dans la célèbre église de Saint-Antoine, sur lequel on lit ces paroles:

Petri cardinalis Bembo effigiem
Hieronymus Ismerii filius
In publico poni curavit,
Ut cujus ingenii monumenta
Æterna sunt,
Ejus quoque corporis memoria
Ne a posteritate desideretur.

Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages en italien et en latin, en prose et en vers. Seize livres de *Lettres*, écrites pour Léon X. La manie qu'avait le secrétaire de ne parler qu'en phrases de Cicéron, lui fit mettre dans la bouche du père des chrétiens, des expressions qui n'auraient convenu que dans celle du prêtre de Rome idolâtre. Par un pédantisme puéril, il faisait dire au pape, annonçant sa promotion aux rois et aux princes: *Qu'il avait été créé pontife par les décrets des dieux immortels.* Il appelait Jésus-Christ un héros, et la sainte Vierge une déesse (DEA LAURETANA). Ce défaut se fait sentir dans tous ses ouvrages; et c'est sans doute ce singulier attachement aux locutions de l'ancienne Rome, qui a fait imaginer que Bembo n'avait que du mépris pour les Épîtres de saint Paul (*Voy.* saint Paul); imputation que Bayle lui-même a traitée de conte. L'*Histoire de Venise*, en 12 livres, Venise, 1551, in-fol., écrite purement en latin. Bembo la commença où Sabellicus l'avait finie, et la termina à la mort du pape Jules II, c'est-à-dire, depuis l'an 1480 jusqu'à l'an 1513. Parata la continua jusqu'en 1552; un *Poëme sur la mort de Charles son frère*, plein de sentiment, de douceur et de délicatesse; des *Harangues*, où l'on trouve de l'élégance sans élévation; *De Guidono Ubaldo Feretrio, deque Elizabetha Gonzaga, Urbini ducibus*, Rome, 1548, in-4°. On a recueilli toutes ses œuvres, tant latines qu'italiennes, à Venise, 1729, en 4 vol. in-fol.

BENADAD Ier, roi de Syrie, appelé Adad par Josèphe, était fils de Tabremon et petit-fils d'Hésion. Il envoya du secours à Asa, roi de Juda, contre Baasa, roi d'Israël, au prix des richesses du temple, et contraignit ce dernier à se retirer dans son royaume vers l'an 938 avant Jésus-Christ (*III Reg.*, XV).

BENADAD II, roi de Syrie, fils de Benadad Ier, régnait l'an 945 avant Jésus-Christ. Il fut redouté par les princes voisins. Il tua Achab dans une bataille. Après quelques autres expéditions, le roi de Syrie étant tombé malade, et sachant qu'Elisée était à Damas, lui envoya demander par Hazaël, s'il relèverait de sa maladie? Le prophète prédit à ce dernier qu'il serait roi, et qu'il ferait de grands maux aux Israélites. Hazaël, de retour, assura Benadad qu'il guérirait de sa maladie; mais le lendemain il l'étrangla, et se fit déclarer souverain.

BENADAD III, succéda à Hazaël son père, l'an 836 avant Jésus-Christ. Il fut vaincu trois fois par Joas. Les Syriens de Damas rendirent des honneurs divins à ce roi et à Hazaël son père, parce qu'ils avaient orné leurs villes de temples magnifiques.

BENARD (dom Laurent), savant bénédictin, né en 1573 à Nevers, devint, très-jeune encore, prieur du collége de Cluny, et s'occupa très-activement de la réforme de son ordre qui fut arrêtée dans le chapitre général de la congrégation tenu dans l'abbaye de Saint-Mansuy-lès-Toul, en 1618. Il fut du nombre des commissaires chargés de l'exécution de ce projet, et mourut au collége de Cluny, le 21 avril 1620, après avoir eu la satisfaction de voir confirmer la réforme par lettres-patentes du roi Louis XIII, qui autorisaient l'érection d'une congrégation modèle destinée à fournir des sujets aux autres abbayes. C'est ainsi que l'ordre des bénédictins de Saint-Maur prit naissance: dom Benard en fut nommé procureur général. On cite de lui: *Pensées chrétiennes, ou Sermons très-utiles à toutes personnes, tant laïques, ecclésiastiques, que régulières*, Paris, 1616; *De l'esprit des ordres religieux, et spécialement de l'esprit de l'ordre de saint Benoît*, dissertation suivie d'une traduction des Dialogues de saint Grégoire le Grand, Paris, 1616, in-8°: *Parénèses, ou Ex-*

hortations sur la règle de saint Benoît, Paris, 1616, 1618, 1619, 3 vol. in-8° ; *La police régulière, tirée de la règle de saint Benoît*, 1619, ouvrage dédié au cardinal de Retz, que le roi avait chargé spécialement de la réforme.

BENCE (JEAN), un des premiers prêtres de la congrégation de l'Oratoire de France, de la maison et société de Sorbonne, naquit à Rouen, et mourut à Lyon en 1642, à 74 ans. On a de lui : Un *Manuel sur le Nouveau Testament*, en latin, Lyon, 1699, 4 vol. in-12 ; un ouvrage semblable *sur les Epîtres de saint Paul*, et les *Epîtres canoniques*, en latin. L'auteur avait de la piété et du savoir.

BENEDICTIS (JEAN-BAPTISTE DE'), jésuite qui se rendit célèbre dans le XVIIe siècle par les luttes qu'il soutint en faveur de la philosophie péripatéticienne contre le cartésianisme naissant, naquit le 20 janvier 1622, à Ostuni, petite ville de la province de Lecce, terre d'Otrante. Il enseigna la philosophie et la théologie à Lupia, puis à Naples. La vivacité qui se mit dans les disputes philosophiques l'obligea enfin de quitter cette dernière ville, et, après quelque séjour en Sicile, il se rendit, en 1703, à Rome, où son zèle pour la cause d'Aristote conserva toute sa chaleur. C'est en observant une éclipse qu'il mourut subitement le 15 mai 1706. On a de lui : *Analectica poetica ex iis quæ sparsim ab aliis alias in colleg. soc. Jesu Neapoli scripta sunt collecta et in quatuor tomis digesta* ; il n'en publia que deux volumes : le premier, qui contient les poésies lyriques, Naples, 1686, in-12 ; et le second, les épigrammes, avec un petit traité *De fontibus argutiarum et earum recto usu*, ibid., 1689, in-12 ; *Philosophia peripatetica tomis quinque comprehensa*, Naples, 1687-1692, 4 vol. in-8° ; et Venise, 1723, in-12 ; l'auteur n'a pas publié le cinquième tome annoncé : *Lettres apologétiques pour la défense de la théologie scolastique et de la philosophie péripatéticienne par Benedetto Aletino*, en italien, Naples, 1694, in-12 ; une traduction italienne des *Entretiens de Cléanthe et d'Eudoxe sur les Lettres provinciales*, écrits en français par le P. Daniel, Naples, 1695, in-8° ; une autre traduction italienne du *Monde de Descartes*, ouvrage français du même jésuite, Gênes, 1703, in-4° ; enfin des *Défenses* et des *Apologies*, qu'il publia à Rome, en 1703 et 1705, pour soutenir les Lettres apologétiques citées plus haut.

BENEZET (saint), berger d'Avilat dans le Vivarais, né en 1165, se dit inspiré de Dieu à l'âge de 12 ans, pour bâtir le pont d'Avignon, dont l'usage devait être de la plus grande utilité à tout le pays qui est sur les deux rives du Rhône, et prévenir la mort d'une multitude de personnes qui périssaient en voulant le passer : ouvrage d'une difficulté presque surhumaine, vu la rapidité de ce grand fleuve, et qui parut si inexécutable aux Romains, qu'ils prirent le parti de passer le Rhône à Tarascon, par le moyen d'un souterrain creusé sous son lit. Le pont fut achevé dans onze années. Il mourut en 1184, et fut enseveli dans une chapelle pratiquée sur un des éperons du pont qu'il avait construit. Une grande partie de ce pont étant tombée en 1669, on l'en retira ; il fut trouvé sans aucune marque de corruption par le vicaire général, qui en fit la visite l'année suivante, durant la vacance du siége. Les entrailles étaient parfaitement saines, et la prunelle des yeux avait encore sa couleur, quoique les barres de fer qui entouraient le cercueil fussent rongées par l'humidité. En 1674, le corps du saint s'étant trouvé dans le même état, l'archevêque d'Avignon le transporta solennellement dans l'église des Célestins. Il fut accompagné dans cette cérémonie par l'évêque d'Orange, et par la plus grande partie de la noblesse du pays. (*Voyez* dans les Bollandistes l'histoire de la translation des reliques du saint et les remarques du P. Papebroch sur sa Vie.) De dix-neuf arches qu'avait ce fameux pont, il n'en subsiste plus que quatre entières. Magnus Agricola a écrit la *Vie* de saint Benezet, Aix, 1768.

BENGEL (JEAN-ALBERT), théologien luthérien, né en 1687 à Winneden dans le Wurtemberg, fut pasteur et professeur à Denkendorf, et s'occupa surtout des Pères de l'Eglise et du Nouveau Testament. Il reçut le titre de docteur à la faculté de théologie de Tubingue, et mourut sur la fin de l'année 1752. Il avait de l'étude et du savoir, mais son penchant aux rêveries l'a plusieurs fois égaré, notamment dans son explication de l'Apocalypse. Ses principaux ouvrages sont : *Novum Testamentum græcum ita adornatum ut textus probatarum editionum medullam exhibeat*, etc., Tubingen, 1734, in-4° ; et 1790, in-8° ; *Harmonie exacte des quatre Evangélistes*, etc., Tubingen, 1736, 1747, 1766, in-8° ; *Explication des révélations de saint Jean*, etc., Stuttgard, 1740, 1746, in-8° ; *Ordo temporum a principio per periodos œconomiæ divinæ*, etc., Stuttgard, 1753 ; *Cyclus, sive de anno magno solis*, etc., *ad incrementum doctrinæ propheticæ*, Ulm, 1745, in-8°.

BÉNIGNE (saint), apôtre de Bourgogne, fut, dit-on, disciple de saint Polycarpe. Il vint en France sous le règne de Marc-Aurèle, et reçut la couronne du martyre à Dijon, par une mort des plus cruelles. Les martyrologes portent qu'on lui scella les pieds avec du plomb fondu dans une pierre qu'on voyait encore du temps de saint Grégoire de Tours ; qu'en cet état on l'enferma avec des chiens furieux, qu'on le battit sur le cou avec des barres de fer, et qu'enfin on le perça de coups de lance.

BENJAMIN, douzième et dernier fils de Jacob, naquit auprès de Bethléem, vers l'an 1738 avant J.-C. Lorsque Joseph, devenu ministre de Pharaon, vit ses frères en Egypte, il leur ordonna de lui amener Benjamin. Il fut attendri en le voyant, et lui donna une portion cinq fois plus grande qu'à ses autres frères. Benjamin fut chef de la tribu de son nom, qui fut presque entièrement exterminée par les autres pour venger la violence faite à la femme d'un Lévite, dans la ville de Gabaa. Saint Paul était de cette tribu, et c'est à lui personnellement que saint Augustin applique ces paroles de la bénédiction et de

la prophétie de Jacob mourant, en faisant allusion à la conversion de ce grand homme, et aux fruits de son apostolat : *Benjamin lupus rapax mane comedet prædam, et vespere dividet spolia* (Gen. XLIX).

BENJAMIN (saint), diacre, fut arrêté par les ordres de Vararane, fils et successeur d'Isdegerde, roi de Perse, l'un des plus cruels persécuteurs des chrétiens. Un an après sa détention, l'ambassadeur des Romains, qui vint en Perse, demanda son élargissement ; il lui fut accordé, à condition que Benjamin n'instruirait aucun mage dans la religion chrétienne. L'ambassadeur promit au roi que sa volonté serait exécutée, dans la persuasion où il était que le diacre ne le déférerait pas. Il se trompa. Benjamin, qui se regardait comme un ministre de l'Evangile, déclara qu'il ne retiendrait jamais la vérité captive, et qu'il ne s'attirerait point la condamnation de ce lâche serviteur qui avait enfoui son talent. Il continua donc de répandre de toutes parts la lumière de la foi. Le roi, en ayant été informé, le fit saisir, et entreprit de l'effrayer par des menaces ; mais Benjamin fut inébranlable, et déconcerta le prince par une question dont l'application était sensible. « Que penseriez-vous, dit-il, d'un de vos sujets qui, renonçant à la fidélité qu'il vous doit, se rangerait du côté de vos ennemis ? » Le tyran, transporté de fureur, après lui avoir fait souffrir des tourments atroces, le condamna à être empalé, l'an 424. Le Martyrologe romain le nomme le 31 mars.

BENJAMIN, rabbin, natif de Tudèle dans la Navarre, et mort en 1173. Il parcourut toutes les synagogues du monde, pour connaître les mœurs et les cérémonies de chacune. Il donna une *Relation* de ses voyages en hébreu, imprimée à Constantinople en 1543, in-8. Renaudot regarde cette relation comme la moins fautive, et prétend que les relations de ce rabbin sont véritables ; mais il se trompe grossièrement. La Relation de Benjamin est d'autant plus suspecte, que elle fourmille de fautes géographiques, [illegible] visiblement, [illegible] sur les objets les [illegible] Ces [illegible] de ju[illegible] des contrées très-éloignées [illegible] vérification, sont autant de [illegible] dent à donner le démenti aux [illegible] latives au Messie, et [illegible] avons des *Voyages* de Benjamin [illegible] latines d'Arias Montanus, Anvers, 1575 ; et de Constantin l'Empereur, Leyde, 1633, in-24. Jean-Philippe Baratier en a [illegible] 1734, une traduction française, en 2 vol. in-8.

BENNET (Thomas), né à Salisbury en 1673, et mort à Londres en 1728, passe pour un bon théologien et un savant interprète de l'Ecriture sainte, dans la communion anglicane ; mais les savants des autres partis n'en jugent pas de même. On a de lui beaucoup d'écrits de controverse contre les non-conformistes, les quakers et les catholiques. Les principaux sont : Un *Traité du schisme*, 1702, in-8, et les écrits faits pour la défense de ce traité ; *Réfutation du quakérisme*, 1705, in-8 ; *Histoire abrégée de l'usage public des formulaires de prières*, 1708, in-8 ; *Discours sur les prières publiques ou communes*, [illegible] la même année ; *Les Droits du clergé de l'Eglise chrétienne*, Londres, 1711, in-8 ; *Essai sur les 39 articles arrêtés en 1562, revus en 1571*, Londres, 1715 ; *Grammaire hébraïque*, 1726, in-8. On lui attribue encore plusieurs autres ouvrages.

BENNON (saint), archevêque de Misnie en Allemagne, mort en 1107, fut canonisé en 1523 ; ce qui donna lieu à Luther d'exercer sa bile dans un écrit intitulé : *Le Nouvel idole de Meissen*, réfuté par Jér. Emser.

BENOIST (Pierre-Guillaume-François), curé d'une des paroisses de Honfleur, et chanoine honoraire de Bayeux, naquit à Honfleur en 1758. Il s'est fait connaître par une traduction d'un ouvrage anglais qui traite de tous les points de la morale chrétienne, et qui a pour titre : *Catéchisme pratique en 52 leçons pour tous les dimanches de l'année, avec un supplément pour les différentes fêtes*, 1 vol. in-12 de 500 pages. Il s'en est fait six ou trois dont la dernière était revêtue de l'approbation de trois archevêques et [illegible] évêque. L'abbé Benoist mourut le 10 mai 1825.

BENOIT ou BENOIST (saint), naquit en 480 au territoire de Norcia, dans le duché de Spolète. Il fut envoyé à Rome dès sa plus tendre jeunesse, et s'y distingua par son esprit et sa vertu. A l'âge de seize ans il se retira du monde où sa naissance lui promettait de grands avantages. Une caverne affreuse dans le désert de Subiaco, à 40 milles de Rome, fut sa première demeure ; il y resta caché pendant trois ans. Ses austérités et ses vertus l'ayant rendu célèbre, une foule de gens de tout âge se réunit auprès de lui. Il bâtit jusqu'à douze monastères. Ses succès excitèrent l'envie. Il quitta cette retraite et vint à Cassin, petite ville sur le penchant d'une haute montagne. Les paysans de ce lieu étaient idolâtres : à la voix de Benoît, ils devinrent chrétiens. Leur temple, consacré à Apollon, fut changé en église. On y vit bientôt s'élever un monastère, devenu le berceau de l'ordre bénédictin. Son nom se répandit dans toute l'Europe. Totila, roi des Goths, passant dans la Campanie, voulut le voir ; et pour éprouver s'il avait le don de prophétie, comme on le disait, il lui envoya un de ses officiers, nommé Riggon, qu'il avait fait revêtir de ses habits royaux, et auquel il avait donné, pour l'accompagner, trois des principaux seigneurs de sa cour avec un nombreux cortége. Le saint, qui était pour lors assis, ne l'eut pas plutôt aperçu qu'il lui cria : *Quittez, mon fils, l'habit que vous portez : il n'est pas à vous.* Riggon, saisi de crainte et confus d'avoir voulu jouer ce grand homme, se jeta à ses pieds, avec tous ceux qui l'accompagnaient. Lorsqu'il fut de retour, il raconta au roi ce qui lui était arrivé. Totila vint alors visiter lui-même le serviteur de Dieu. Dès qu'il le vit, il se prosterna par terre et y resta jusqu'à ce que Benoît l'eût relevé. Il fut bien plus étonné quand le saint lui parla de la sorte : « Vous faites

« beaucoup de mal, et je prévois que vous « en ferez encore davantage. Vous prendrez « Rome; vous passerez la mer, et régnerez « neuf ans; mais vous mourrez dans la di- « xième année, et serez cité au tribunal du « juste Juge, pour lui rendre compte de « toutes vos œuvres. » Toutes les parties de cette prédiction furent vérifiées par l'événement. Totila, qui en avait été effrayé, se recommanda aux prières du saint, et fut moins cruel. Ayant pris peu de temps après la ville de Naples, il traita les prisonniers avec une humanité qu'on ne devait pas attendre d'un barbare. Benoît mourut l'année suivante, en 543, suivant le P. Mabillon, et quelques années plus tard, suivant d'autres. Sa règle a été adoptée presque par tous les cénobites d'Occident. Sa Vie a été écrite par saint Grégoire le Grand dans le second livre de ses Dialogues. Paul Diacre, moine du Mont-Cassin, en a parlé aussi fort amplement dans l'*Histoire des Lombards*. Son ordre a été, sans contredit, un des plus étendus, des plus illustres, des plus riches. Il fut longtemps, dit un écrivain célèbre, un asile ouvert à tous ceux qui voulaient fuir les oppressions du gouvernement goth et vandale. Le peu de connaissances qui restaient chez les barbares fut perpétué dans les cloîtres. Les bénédictins transcrivirent beaucoup d'auteurs sacrés et profanes. Nous leur devons en partie les plus précieux restes de l'antiquité, ainsi que beaucoup d'inventions modernes. On a reproché à cet ordre célèbre ses grandes richesses; mais on ne fait pas attention que c'est en défrichant avec beaucoup de peines des forêts incultes et des terres ingrates, qu'ils se les sont procurées. Telle ville, qui est aujourd'hui florissante, n'était autrefois qu'un rocher nu, ou un terrain en friche devenu fertile sous des mains saintes et laborieuses. « De quoi, dit un cri- « tique judicieux et équitable, auraient vécu « des troupes de solitaires, s'ils n'avaient « pas été très-laborieux? On ne leur don- « nait ni des terres cultivées, ni des colons « pour les faire valoir, puisqu'ils se plaçaient « tous dans des déserts. Mais les censeurs « de la vie monastique demandent pourquoi « renoncer aux affaires de la société, pour « aller passer sa vie dans la solitude...? Pour- « quoi....? Pour se soustraire au brigandage « des tyrans et des guerriers qui ravageaient « tout, qui cependant respectaient encore « les moines, dont la vie les étonnait et dont « les vertus leur imposaient. » Quant aux richesses qu'ils possédaient, et qui étaient le fruit de leur travail et de leur sage et judicieuse économie, quel usage en faisaient-ils? On peut bien dire qu'ils ne les avaient que pour les répandre; que sobres et économes pour ce qui les regardait, ils n'étaient magnifiques que lorsqu'il s'agissait d'orner la maison de Dieu, d'enrichir des bibliothèques, de concourir à des établissements utiles, de porter des secours aux pauvres et aux affligés. Cette observation pouvait s'étendre à tous les religieux qui avaient conservé l'esprit de leur état. L'ordre de saint Benoît a produit une multitude de grands hommes dans tous les genres, sans que pour cela il soit vrai de dire qu'il a eu dans son sein 40 papes, 200 cardinaux, 50 patriarches, 1,600 archevêques, 4,600 évêques, 4 empereurs, 12 impératrices, 4 reines, et 3,600 saints canonisés. Ce détail, puisé dans la chronique de l'ordre de saint Benoît, ne peut partir que d'un zèle outré et maladroit. C'est ne savoir pas louer que d'avoir recours à l'exagération. Dom Bastide, bénédictin de Saint-Maur, fâché de ce que Mabillon, son confrère, avait retranché quelques saints dans le grand Recueil des Actes des saints de l'ordre de saint Benoît, présenta contre lui une requête au chapitre général de 1677; mais ceux qui composaient cette assemblée n'y eurent aucun égard. (*Voy.* CAJETAN, Constantin.) Depuis l'an 900, l'ordre de saint Benoît s'est divisé en plusieurs branches. C'est de là que sont sortis les camaldules, les cisterciens, les gilbertins, les sylvestrins, les moines de Fontevrault. Toutes ces observances ne sont que des réformes de l'ordre de saint Benoît, qui ont ajouté quelques constitutions particulières à la règle primitive. On compte parmi les bénédictins plusieurs congrégations, telles que celles de Cluny, de Sainte-Justine, de Savigny, de Tiron, de Bursfeld, de Saint-Maur, etc. La règle de saint Benoît a été imprimée plusieurs fois, et notamment en 1734, en 2 vol. in-4°, avec les commentaires de dom Calmet; dom Mége a écrit sa Vie en 1 vol. in-4°.

BENOIT (saint), abbé d'Aniane, dans le diocèse de Montpellier, était fils d'Aigulfe, comte de Maguelone. Après avoir servi avec distinction dans la maison et dans les armées de Pepin et de Charlemagne, il s'enferma dans un monastère, dont il devint abbé; il se retira ensuite dans une terre de son patrimoine, où il fonda l'abbaye d'Aniane. Ses réformes et son zèle lui firent un nom dans la France; Louis le Débonnaire l'établit chef et supérieur général de tous les monastères de son empire. Benoît mourut l'an 821. Il fut en France et en Allemagne ce que saint Benoît avait été en Italie: donnant des leçons et des exemples, labourant et moissonnant avec ses frères. On a de lui *Codex Regularum*, avec une Concorde des Règles, qui montre ce que la règle de saint Benoît a de commun avec celles des autres fondateurs. Sa *Vie*, écrite par Ardon Smaragdus, se trouve à la tête de la *Concorde des règles* du même saint Benoît, que dom Hugues Menard fit imprimer avec des notes en 1638, in-4°.

BENOIT BISCOP (saint), né dans le Northumberland en Angleterre, l'an 628, d'une famille distinguée; après avoir porté les armes, entra dans l'ordre de Saint-Benoît, et fit son noviciat dans le célèbre monastère de Lérins en Provence. De retour dans sa patrie, il travailla avec zèle au progrès de la religion: il y établit le chant grégorien et toutes les cérémonies romaines, persuadé que la mère église devait servir de règle et de modèle à toutes les autres. Il mourut en 703, après avoir fait quatre fois le voyage de

Rome. Le vénérable Bède a écrit sa Vie et une homélie pour le jour de sa fête.

BENOIT I[er], surnommé *Bonose*, successeur de Jean III dans la chaire de saint Pierre, en 574, consola Rome affligée par deux fléaux, la famine et les Lombards, qui venaient d'envahir l'Italie. Il mourut le 30 juillet 578, après avoir tenu le saint-siége pendant 4 ans et deux mois. Pélage II lui succéda.

BENOIT II (saint), prêtre de l'église de Rome, pape en 684, après Léon II. Constantin Pogonat respecta tant sa vertu, qu'il permit au clergé d'élire les papes, sans l'intervention de l'exarque ou de l'empereur. Il mourut en 685, n'ayant occupé la chaire pontificale que dix mois et 12 jours.

BENOIT III, Romain, pape malgré lui en 855, après Léon IV, endura sans murmurer les mauvais traitements de l'antipape Anastase. Il mourut en 858. On a de lui deux Lettres, une à Hincmar, archevêque de Reims, et l'autre aux évêques du royaume de Charles le Chauve, contre Hubert, diacre, accusé de grands crimes. Tous les auteurs du temps en parlent comme d'un homme simple, humble et animé d'une véritable piété. Nicolas I[er] lui succéda. C'est entre Léon IV et Benoît III que d'anciens chroniqueurs et quelques protestants modernes placent la prétendue papesse Jeanne, sous le nom de Jean VIII (*Voy.* ce dernier nom et Léon IV). C'était, à les en croire, une fille déguisée en garçon, qui, étant parvenue à la tiare, s'avisa d'accoucher en habits pontificaux dans une procession au Colisée de Rome. Cette fable, racontée comme une vérité par 70 auteurs orthodoxes, entre lesquels il y a plusieurs religieux et des saints canonisés, n'est plus aujourd'hui adoptée de personne. Les calvinistes l'ont opposée longtemps aux catholiques; mais à présent ils rougissent de la citer. Bayle et Blondel leur ont ôté tous les moyens de la maintenir. Il est démontré que Benoît III succéda immédiatement à Léon IV, et que le siége ne fut vacant que quatre jours. Il est certain encore que du temps de Hugues de Fleury, qui florissait sous le règne de Louis *le Gros*, mort l'an 1137, la fable de la papesse n'était pas encore inventée; car voici ce qu'il dit des papes qui ont siégé immédiatement après la mort de Louis le Débonnaire, à laquelle finit sa Chronique, imprimée à Munster en 1638, in-4°: *In Romana vero Cathedra memorato papæ Gregorio IV, Sergius II successit, et Sergio Leo IV, et Leoni Benedictus III, et Benedicto Nicolaus I.* Il est vrai que quelques manuscrits des *Vies des Papes* d'Anastase le bibliothécaire, qui vivait avant et après cette époque, et par conséquent plus ancien d'environ 250 ans que Hugues, rapportent cette prétendue histoire; mais si l'on y fait attention, l'interpolation est manifeste: car Anastase, parlant de l'élection de Benoît III, dit expressément qu'elle se fit d'abord après la mort de Léon: *Leo quidem ubi hac luce subtractus præsul occubuit; mox omnis clerus istius Romanæ protectæ sedis, universique proceres, cunctusque senatus ac populus congregati sunt..... Divinitus igitur æthereo tunc lumine inflammati, uno consensu, unoque cum conamine Benedictum, pro tantis quibus pollebat sacris operibus, pontificem promulgaverunt eligere.* Et dans la Vie de Nicolas I[er]: *Leone scilicet papa defuncto, Benedictus, miræ beatitudinis vir et sacratissimus pontifex, superno protectus auxilio, Romanæ præponitur sedi* (*Anast. Biblioth.*, *Hist. de Vitis Rom. pont.*, édit. du Louvre, 1649, in-fol., p. 200 et 208). Martin le Polonais, qui vivait plus de quatre siècles après lui, est regardé par la plupart des auteurs comme le premier qui ait accrédité cette fable; mais on peut assurer qu'elle est encore plus récente que la Chronique de Martin. Nous avons sous les yeux un beau manuscrit en parchemin de cet auteur, écrit de son temps, dans lequel ce passage est ajouté en marge par une main beaucoup plus récente. Fabricius, quoique protestant, insinue (*Bibl. med. et infim. latinit.*, t. V, p. 42) qu'il manque dans les manuscrits les plus anciens.

BENOIT IV, Romain, élevé au pontificat après Jean IX, au mois de décembre 900, sage dans un temps de corruption, et père des pauvres, mourut au commencement d'octobre 903, après avoir siégé trois ans et environ deux mois. Il avait couronné empereur de Rome Louis III, dit l'*Aveugle*, que le cruel Bérenger traita si indignement dans la suite.

BENOIT V, souverain pontife après la mort de Jean XII en 964, durant le schisme de Léon VIII. Les Romains, qui l'avaient élu, et qui avaient promis de le défendre contre l'antipape et l'empereur, furent contraints de l'abandonner à Othon, qui le conduisit à Hambourg en Allemagne, où il mourut en 965. Son corps fut ramené à Rome. C'était un pontife savant et vertueux, d'une douceur et d'une patience égales à ses malheurs.

BENOIT VI, Romain, fut élevé sur la chaire de saint Pierre en 972, après Jean XIII. Boniface, surnommé *Francon*, cardinal-diacre, le fit étrangler l'an 974, dans la prison où il avait été renfermé par Crescentius, et se mit en sa place sur le siége pontifical.

BENOIT VII, évêque de Sutri en Toscane, succéda, en 975, sur le siége pontifical, à Domnus II. Il mourut le 10 juillet 983, après avoir donné l'exemple de toutes les vertus pastorales, et gouverné sagement l'Eglise dans des temps malheureux.

BENOIT VIII, évêque de Porto, succéda à Sergius IV en 1012. La tyrannie de l'antipape Grégoire l'obligea d'aller en Allemagne, pour implorer le secours de l'empereur Henri II. Ce prince le fit rentrer à Rome, et vint s'y faire couronner avec Cunégonde son épouse. Le moine Glaber rapporte que Benoît donna à Henri une pomme d'or enrichie de deux cercles de pierreries croisés, et surmontés d'une croix d'or. La pomme représentait le monde; la croix, la religion; et les pierreries, les vertus. En 1016, les Sarrasins, venus par mer en Italie, menacèrent les domaines du pape. Benoît, à la tête des troupes animées par sa présence et par le désir de défendre l'Eglise, les attaqua et

les mit en fuite. Il battit aussi les Grecs qui étaient venus ravager la Pouille. Ce pontife politique et guerrier mourut en 1024, après avoir gouverné l'Eglise environ douze ans. Il tint un concile à Pavie, où il publia huit décrets. Il a écrit diverses Epîtres qui nous sont presque toutes inconnues, si nous exceptons celles qu'il écrivit en faveur du monastère du Mont-Cassin.

BENOIT IX, successeur de Jean XIX, monta sur le trône pontifical à l'âge de douze ans, en 1033. Son père Alberic, comte de Tusculum, le lui avait procuré à prix d'or. Le peuple romain, lassé de ses infamies, le chassa de Rome. Il y rentra quelque temps après. Désespérant de s'y maintenir, il vendit le pontificat comme il l'avait acheté. Il reprit la tiare pour la troisième fois; mais au bout de quelques mois il y renonça pour toujours. Il mourut dans le monastère de la Grotte-Ferrée, en 1054, où il s'était retiré pour pleurer ses débauches et ses crimes. Durant ce pontificat scandaleux, l'Eglise jouit de la paix, et le respect que l'univers chrétien portait au siége de Pierre ne souffrit aucune atteinte. « Il est remarquable, dit un histo- « rien, que sous quelques pontifes vicieux, « ou ineptes, il n'y ait eu ni troubles ni « hérésie, et que l'Eglise ait joui d'une tran- « quillité qu'elle n'eut point sous les pontifes « les plus sages. Dieu veillait alors particu- « lièrement sur son ouvrage, et suppléait en « quelque sorte aux soins et aux qualités de « celui auquel il était confié. » *Voy.* ALEXANDRE VI, JEAN XII.

BENOIT X, nommé Jean, fils de Gui Mincius, et évêque de Véllétri, mis sur le siége de Rome le 30 mars 1058, par une faction puissante, fut chassé quelques mois après par les Romains, qui élurent Nicolas II. Il mourut le 18 janvier 1049. Il est communément considéré comme antipape; mais puisque son nom est resté dans la liste des pontifes, il faut que l'illégalité de son élection n'ait pas été généralement reconnue; et comme il mourut quelques mois après, et que par là Nicolas II resta dans la paisible et légale possession du siége, rien n'empêche qu'on ne les regarde tous les deux pour vrais papes.

BENOIT XI (NICOLAS-BOCASIN), général de l'ordre des frères prêcheurs, fils d'un berger, ou selon d'autres, d'un greffier de Trévise, fut fait pape en 1303, après Boniface VIII. Il annula les bulles de son prédécesseur contre Philippe le Bel, et rétablit les Colonne. Il fut empoisonné en 1304 par quelques cardinaux mécontents, si l'on en croit les bruits qui coururent alors. Benoît XI était sage et modéré. On raconte que sa mère étant venue le voir avec des habits superbes, il ne voulut jamais la recevoir qu'elle n'eût repris les habits de son premier état. Il a commenté quelques livres de l'Ecriture sainte, et a été béatifié en 1733.

BENOIT XII, appelé *Jacques de Nouveau*, surnommé *Fournier*, peut-être parce que, dit-on, son père était boulanger (ce qui paraît néanmoins très-incertain), naquit à Saverdun, au comté de Foix. Il était docteur de Paris, cardinal-prêtre du titre de Saint-Prisque. On l'appelait *le Cardinal Blanc*, parce qu'il avait été religieux de Cîteaux, et qu'il en portait l'habit. Il fut élu unanimement l'an 1334, après Jean XXII. Comme sa naissance n'était pas bien illustre, les cardinaux furent tous surpris de ce choix unanime, et le nouveau pape lui-même autant que les autres : *Vous avez choisi un âne*, leur dit-il. Il était profond dans la théologie et la jurisprudence. Il laissa subsister les anathèmes de son prédécesseur contre Louis de Bavière, et excommunia les Fratricelli. Il publia une bulle pour la réforme de l'ordre de Cîteaux, voulant que les abbés ne fussent habillés que de brun et de blanc, et n'eussent point avec eux des *damoiseaux*, c'est-à-dire de jeunes gentilshommes qu'ils avaient à leur suite comme les autres seigneurs. Il révoqua toutes les commandes données par ses prédécesseurs, excepté celles des cardinaux et des patriarches, et toutes les expectatives dont Jean XXII avait surchargé les collateurs des bénéfices. S'il remédia aux maux que l'avidité de Jean XXII avait causés dans l'Eglise, il ne négligea pas non plus de réparer le scandale qu'avait occasionné son opinion sur la vision béatifique. Il définit que *les âmes des bienheureux sont dans le paradis, avant la réunion à leur corps et le jugement général*, et qu'*elles voient Dieu face à face*. Ce saint pape mourut en 1342 à Avignon, où il jeta les fondements d'un palais qui subsiste encore. Il pensait que *les papes devaient être comme Melchisédech, sans connaître leurs parents*. On a de lui quelques ouvrages.

BENOIT XIII, né à Rome en 1649, de la famille illustre des Ursins, prit, en 1667, l'habit de saint Dominique à Venise, fut cardinal en 1672, archevêque de Manfredonia, puis de Césène, ensuite de Bénévent, enfin pape en 1724, le 29 mai, après Innocent XII. Il assembla un concile à Rome l'année d'après pour confirmer la bulle *Unigenitus*. On lit dans le Dictionnaire de Ladvocat qu'il approuva la doctrine des thomistes sur la grâce et la prédestination; mais le bref ne dit autre chose, sinon que l'école des thomistes se glorifie avec une ardeur louable, *laudabili studio gloriatur*, d'enseigner une doctrine transmise par saint Augustin et saint Thomas, conforme à la parole de Dieu, aux conciles, etc. : *se suam doctrinam ab Augustino et Thoma accepisse, eam verbo Dei, summorum pontificum et conciliorum decretis et patrum dictis consonam esse.* Benoît mourut le 21 février 1730. Sa mémoire est en bénédiction à Rome, qu'il édifia par ses exemples, et qu'il soulagea par ses bienfaits. Sa bonté pour le peuple parut en toute occasion, et il ne perdit aucun moyen de diminuer le poids des subsides. Sortant un jour de Rome, il aperçut qu'un paysan payait avec chagrin un droit d'entrée; il voulut savoir quel était ce droit, et, non content d'en exempter le paysan, il le supprima tout à fait, en avouant qu'on n'avait pas tort de s'en plaindre. Tout ses décrets ne respiren

... la religion, la piété et le bon ordre. Sa vie a été écrite par Alexandre de Borgia, archevêque de Fermo, en latin, Rome, 1741, in-4°. On a de Benoît XIII des *Homélies sur l'Exode*, qu'il avait prononcées étant archevêque de Bénévent, Rome, 1724, 2 vol. in-4°. Il y fut ajouté, en 1725, un 3ᵉ volume, lequel est d'un dominicain que le pape avait chargé de compléter l'ouvrage. Clément XII lui succéda.

BENOIT, antipape, appelé *Pierre de Lune*, s'adonna d'abord à la jurisprudence civile et canonique. Il quitta cette étude pour porter les armes, la reprit ensuite, et enseigna le droit dans l'université de Montpellier. Grégoire XI le fit cardinal, et Clément VII, légat en Espagne, sa patrie. Après la mort de ce pontife, les cardinaux d'Avignon élurent Pierre de Lune pour lui succéder, en 1394. Il prit le nom de Benoît XIII. Le cardinal avant son élection avait promis de se démettre, si on l'exigeait, pour mettre fin au schisme; mais le pape oublia sa promesse. Il amusa pendant quelque temps Charles VI, le clergé de France, l'université de Paris, et divers princes de l'Europe, et finit par déclarer qu'il n'en voulait rien faire. Les rois dont il s'était joué résolurent de l'obliger par force à céder la tiare. Charles VI le fit enfermer dans Avignon. Benoît trouva le moyen de s'échapper, et se retira à Château-Renard. Cet inflexible Aragonais fut déclaré schismatique aux conciles de Pise et de Constance, et comme tel, déposé de la papauté. C'est de lui que Gerson dit, dans le style de son temps, *qu'il n'y avait que l'éclipse de cette lune fatale qui pût donner la paix à l'Eglise*... Benoît, anathématisé par les Pères des deux conciles, les anathématisa à son tour. Il se retira dans une petite ville du royaume de Valence, nommée *Peniscola*, et de ce trou il lançait ses foudres sur toute la terre. Il mourut en 1424, dans son obstination, à l'âge de 90 ans. Il obligea deux cardinaux qui lui restaient à élire Gilles Mugnos, Aragonais, chanoine de Barcelone, qui se dit pape sous le nom de Clément VIII.

BENOIT XIV, pape, successeur de Clément XII, naquit à Bologne en 1675, de l'illustre famille de Lambertini. Après s'être distingué dans ses études, il fut fait successivement chanoine de la basilique de Saint-Pierre, consulteur du saint office, votant de la signature de grâce, promoteur de la foi, avocat consistorial, secrétaire de la congrégation du concile, canoniste de la sacrée pénitencerie, archevêque titulaire de Théodosie en 1724, enfin cardinal en 1728. Clément XII le nomma à l'archevêché de Bologne en 1731. Après la mort de ce pontife en 1740, Lambertini eut 44 voix pour lui, et fut élu pape sous le nom de Benoît XIV. Chaque année de son pontificat a été marquée par quelque bulle pour réformer des abus, ou pour introduire des usages utiles. Il avait cultivé les lettres avant de monter sur le trône pontifical, il les protégea dès qu'il y fut monté. Il fonda des académies à Rome; il envoya des gratifications à celle de Bologne, orna Rome de plusieurs monuments; honora de ses lettres divers savants, les encouragea, les récompensa; abolit divers impôts, supprima le papier timbré, remit le tabac dans le commerce, et se distingua par un grand désintéressement. En 1748, il fit déterrer le fameux obélisque Horaire, dont parle Pline (*Hist. nat.*, ch. 9, 10 et 11), qui servait de méridienne pour marquer les ombres du soleil à midi, en divers temps de l'année, et par conséquent les différentes longueurs des jours qui dépendent de la longueur des ombres. Le mauvais état où se trouvait cet obélisque ne permit pas de l'élever dans sa hauteur qui était de 67 pieds. Il était rompu en 9 endroits. Ces morceaux précieux furent placés dans une cour qui est derrière S. Lorenzo in Lucina, et sur le lieu où l'obélisque avait été découvert on mit une inscription qui consacre la mémoire de cette opération intéressante. On y lit entre autres choses : *Obeliscum hieroglyphicis notis eleganter inscriptum, ex strato lapide regulisque ex ære incisis ad deprehendendas solis umbras, dierumque ac noctium magnitudinem, in Campo Martio erectum, ac Soli dicatum, temporis et barbarorum injuria confractumjacentemque terra, ac ædificiis obrutum, magna impensa ac artificio eruit, publicoque rei litterariæ bono, propinquum in hortum transtulit.* Il mourut en 1758, et eut pour successeur Clément XIII. Les ouvrages de Benoît XIV sont en 16 vol. in-fol. Les 5 premiers ne traitent que de béatification et canonisation des saints. La matière y est épuisée, et on en a donné un abrégé en français l'an 1759, in-12. Le 6ᵉ contient les actes des saints qu'il a canonisés. Les deux tomes suivants renferment des suppléments et des remarques sur les volumes précédents. Le 9ᵉ est un traité du sacrifice de la messe. Le 10ᵉ traite des fêtes instituées en l'honneur de Jésus-Christ et de la sainte Vierge. Le 11ᵉ renferme les instructions et les mandements qu'il avait donnés avant d'être pape. Le 12ᵉ est un traité sur le synode; c'est le plus répandu des ouvrages de ce pontife, et un des meilleurs livres qu'on ait sur la discipline de l'Eglise, et surtout une excellente réfutation des nouveautés entreprises dans ces derniers temps par quelques prélats inquiets ou courtisans. Les 4 derniers sont un recueil de ses brefs et de ses bulles. L'on remarque dans tous ses écrits une vaste érudition et une profonde connaissance du droit civil et canonique, de l'histoire sacrée et profane. On a encore de lui une édition du *Martyrologe* de Grégoire XIII, et quelques autres ouvrages. A son intronisation, il eut un projet qui ne réussit point : c'était de faire signer un corps de doctrine où, sans parler de Baius, de Jansénius et de Quesnel, telle vérité serait prescrite, et telle erreur condamnée. Il croyait que par ce moyen le jansénisme s'anéantirait sans résistance : mais il est plus qu'apparent que la secte, voyant ses erreurs réprouvées, n'aurait pas été plus docile pour voir épargner les noms de ses fondateurs. Benoît ne tarda pas à en être convaincu par les nouveaux troubles qu'elle excita en France; et, dans un bref aux évêques

de ce royaume, il décida qu'il fallait refuser les sacrements à quiconque serait reconnu opposant à la constitution *Unigenitus*. La modération, l'équité, l'esprit de paix, ont été l'âme de son gouvernement. Son pontificat fut heureux et généralement respecté. On a cru néanmoins que son humeur accommodante avait quelquefois trop accordé à la complaisance ou à des considérations passagères, et que la facilité de son caractère l'avait empêché de se raidir contre des systèmes naissants, dont ses successeurs ont vu mûrir les fruits amers. M. de Caraccioli a donné sa Vie, Paris, 1783, 1 vol. in-12; elle est intéressante, mais mal digérée, et contient quelques faits hasardés. Voici comment Benoît XIV, dans une lettre au cardinal de Tencin, jugeait la philosophie française du XVIII[e] siècle. « Je gémis de ce que la France se remplit de beaux esprits qui affectent l'incrédulité, tandis que ses plus grands génies furent autrefois soumis à la religion. Je gémis de ce qu'on prend la honte même pour la gloire, des railleries pour des arguments, de ce qu'on regarde enfin ce siècle comme éclairé, parce qu'il est plus audacieux. En donnant à la terre ce qu'on ôte au ciel, à la nature ce que l'on soustrait à Dieu, on forme un chaos qu'il est impossible de débrouiller. L'homme n'est plus lui-même si on l'isole d'un créateur, et le terme de son existence doit faire le supplice de sa vie. Vos auteurs ont vu qu'ils ne pouvaient prétendre à des réputations aussi brillantes que les anciens, et ils ont dit dans leurs cœurs : Ouvrons-nous un chemin à travers les paradoxes, et nous étonnerons par la singularité. La nation aimable, mais légère, les a crus sur parole, d'autant mieux qu'on se plaît à ne plus rien approfondir, et l'on a crié de toutes parts : Voilà nos oracles et nos dieux : ils permettent tout, excepté l'assassinat et le vol : rien de plus commode, il faut les écouter. Quand les passions portent la bannière, on est sûr de voir une nombreuse procession. »

BENOIT (Jean), né à Verneuil en 1483, docteur en théologie de la maison de Navarre, mourut curé des Saints-Innocents en 1573; il a fait des notes marginales en latin sur la Bible, Paris, 1541, in-fol. On appelle cette Bible *de Benedicti*; elle a été souvent réimprimée. Il a fini les *Scolies* de Jean de Gagny sur les Evangiles et les Actes des apôtres, 1563, in-8°.

BENOIT (René), angevin, doyen de la faculté de théologie de Paris, curé de Saint-Eustache, confesseur de Marie, reine d'Écosse, et ensuite professeur de théologie au collége de Navarre, fut choisi pour confesseur de Henri le Grand, à la conversion duquel il avait beaucoup contribué. Il fut nommé à l'évêché de Troyes; mais sa traduction de la Bible, 1566, in-fol., et 1568, 2 vol. in-4°, lui fit refuser les bulles par le pape. Cette version fut supprimée par la Sorbonne en 1567, et condamnée par Grégoire XIII en 1575. Elle avait bien de la ressemblance avec celle de Genève, surtout dans les notes. Le docteur refusa quelque temps d'acquiescer à sa condamnation. Il y souscrivit enfin en 1598. Sa mort arriva 10 ans après, à Paris, le 7 mars 1608. On a de lui plusieurs autres ouvrages, des sermons, des catéchismes, des livres de piété, etc.

BENOIT (le P. Jean), dominicain, né à Carcassonne en 1632, fit profession à l'âge de 18 ans. Il cultivait la littérature et maniait avec une égale facilité le vers français et le vers latin. Il prêcha avec succès dans les principales villes du midi de la France, résida ensuite plusieurs années à Paris, et, rappelé à Toulouse par ses supérieurs, y mourut le 8 mai 1705, âgé de 73 ans. Ce religieux a laissé quelques pièces de vers en l'honneur de Louis XIV, notamment : *Problème de la victoire et de la paix*, Paris, 1687, in-4°. Son principal ouvrage est une *Histoire des Albigeois et des Vaudois*, Paris, 1691, 2 vol. in-12. Le P. Benoit écrivit aussi la Vie de saint Dominique, sous ce titre : *Continuation de l'histoire des Albigeois*, Toulouse, 1693, in-12.

BENOIT (Elie), ministre réformé, né à Paris l'an 1640, et réfugié en Hollande après la révocation de l'édit de Nantes, fut pasteur de l'église de Delft, et mourut en 1728. On a de lui plusieurs écrits estimés des protestants : *Histoire et apologie de la retraite des pasteurs*, 1688, in-12; *Histoire de l'édit de Nantes*, en 5 vol. in-4°, Delft, 1693, pleine d'exagérations, de calomnies et de ces fausses tournures que l'esprit de parti ne manque pas de donner aux relations qu'il inspire. *Mélanges de remarques critiques, historiques*, etc., sur deux dissertations de Toland, 1712, in-8°. Benoit, obligé de quitter sa patrie, ne fut pas plus heureux en Hollande. Comme il accordait son amitié sans jugement et sans choix, il eut de prétendus amis qui abusèrent de sa facilité. Sa femme lui donna aussi beaucoup d'occupation, suivant ce qu'il en dit dans ses Mémoires manuscrits : *Vitiis omnibus, quæ conjugi pacem amanti gravia esse possunt, implicita : avara, procax, jurgiosa, inconstans et varia ; indefessa contradicendi libidine per annos quadraginta septem miserum conjugem omnibus diris affecit.*

BENOIT (Pierre), savant maronite, naquit à Gusta, ville de Phénicie, en 1663, d'une famille noble. Dès l'âge de 9 ans il fut envoyé à Rome dans le collége des maronites, où, pendant 13 années consécutives, il s'appliqua avec le plus grand succès aux belles-lettres, aux langues orientales et à la théologie. Il retourna ensuite dans son pays, d'où il fut envoyé à Rome par les maronites d'Antioche, en qualité de député de leur église. Cosme III, grand duc de Toscane, l'appela à Florence, le combla de ses grâces, et lui donna la place de professeur d'hébreu à Pise. A l'âge de 44 ans, Benoît se fit jésuite. Au sortir du noviciat, Clément XI le mit au nombre de ceux à qui il avait confié le soin de corriger les livres sacrés écrits en grec. Il mourut en 1742, âgé de près de 80 ans, regretté par les savants, par ses confrères et par ses amis. On a de lui les 2 premiers volumes de l'édition de saint Ephrem, continuée et achevée par le savant Assemani. Le

cardinal Quirini qui lui devait la connaissance des langues orientales, et une partie de son érudition, l'avait engagé à entreprendre cet ouvrage.

BENOIT GENTIEN, bénédictin de Saint-Denis, parut avec éclat au concile de Constance, et passe pour être l'auteur d'une *Histoire* anonyme de Charles VI, roi de France, dite *du moine de Saint-Denis*.

BENOIT (Michel), jésuite français de la mission de Pékin, né à Autun le 8 octobre 1715, fit son cours de théologie au séminaire de Saint-Sulpice de Paris, et entra au noviciat des jésuites de Nancy le 18 mars 1737. Il montra d'heureuses dispositions pour les sciences, et elles furent cultivées avec soin. Après avoir étudié à fond les mathématiques, l'astronomie et quelques parties de la physique, il obtint la permission d'entrer dans les missions de la Chine. Ses supérieurs l'envoyèrent à Paris perfectionner ses connaissances astronomiques, et il arriva à Macao en 1744. L'année suivante on l'appela à Pékin, où il fut obligé d'établir sa résidence, quoiqu'il eût préféré l'emploi de missionnaire obscur dans les provinces. A peine fut-il arrivé, que l'empereur Kien-Long, qui avait vu la représentation d'un jet d'eau dans une peinture, en demanda l'explication, et voulut que les missionnaires résidant à Pékin exécutassent une semblable pièce d'hydraulique. Aucun n'en connaissait la mécanique, et fort embarrassés ils jetèrent les yeux sur le P. Benoît, à qui les procédés de cet ouvrage n'étaient pas plus familiers; cependant il consentit à s'en charger, et son essai fut couronné du succès. L'eau jaillissante, dont l'art n'était pas encore connu en Chine, excita les applaudissements du monarque et de sa cour. Quelque temps après ce prince fit bâtir, dans l'enceinte de ses jardins, quelques palais à l'européenne, et désirant qu'on y prodiguât les constructions hydrauliques, il chargea le P. Benoît de leur direction. Ces travaux l'occupèrent pendant plusieurs années, et il déploya dans l'exécution les plus rares talents. Malgré ses grandes occupations, il trouva encore le temps de s'occuper d'astronomie, de physique et de géographie, et il fit connaître à l'empereur Kien-Long les usages du télescope à réflexion, et ceux de la machine pneumatique. Pour satisfaire aux questions qu'il lui faisait souvent sur la géographie, il entreprit de lui dessiner une grande mappemonde, où il marqua tous les pays récemment découverts, et où il rétablit la véritable position de beaucoup de lieux d'après les nouvelles observations. Il accompagna ce dessin d'un Mémoire dans lequel il donna les explications nécessaires sur les globes terrestre et céleste, et où il exposa les systèmes modernes sur le mouvement de la terre et sur ceux des planètes. L'empereur satisfait de son travail voulut lui faire graver sur cuivre, quoique ce genre de gravure ne fût pas connu à la Chine, une nouvelle carte générale de l'empire qu'il venait de faire dresser. En vain le missionnaire lui représenta qu'il n'avait aucune connaissance de cet art, il fallut obéir, et il se vit réduit, comme il l'avoue lui-même, à recourir aux livres d'Europe pour y étudier la manière de graver au burin et à l'eau-forte. Il lui fallut ensuite former des graveurs et imaginer des presses propres à la taille-douce, et accoutumer les imprimeurs en bois à en faire usage. L'ouvrage était immense ; cette carte se composait de 104 feuilles. Le travail fut suivi sans interruption, et terminé plus promptement que le missionnaire ne s'y était attendu. On parvint aussi à exécuter l'impression, et la carte fut présentée à l'empereur qui donna l'ordre d'en tirer 100 exemplaires. A peine cette tâche fut-elle achevée, que le P. Benoît se vit chargé d'un autre tirage d'une bien plus difficile exécution ; je veux parler des batailles de l'empereur Kien-Long, qui avaient été gravées et tirées en France aux frais de Louis XV, et envoyées à la cour de Pékin en 1772. L'empereur, qui avait admiré la perfection de ces gravures, voulut que ses ouvriers en tirassent de nouveaux exemplaires toujours sous la direction du P. Benoît ; mais le travail fini de ces planches exigeant bien d'autres précautions que le simple trait il fallut inventer une nouvelle presse et combiner des procédés nouveaux pour perfectionner l'impression ; mais les soins, l'activité, l'esprit fécond en ressources du P. Benoît, suffirent à tout. Ce tirage fut exécuté avec succès ; et sans être aussi beau que celui de Paris, il mérita encore l'approbation de l'empereur. Ce premier essai de l'impression en taille-douce fut le dernier des travaux du missionnaire ; un coup de sang l'enleva subitement le 23 octobre 1774. Nous n'avons parlé jusqu'ici que de ses travaux scientifiques; ils ne l'empêchèrent point de se livrer avec ardeur à tous les exercices de son ministère. Il fut pleuré par tous les chrétiens de la capitale, et vivement regretté de l'empereur Kien-Long, qui l'avait constamment honoré de la plus indulgente familiarité.

BENOIT (Vincent-Vernier), publiciste, né à Dôle en 1769, termina ses études au séminaire de Saint-Lazare à Paris. La lecture de plusieurs ouvrages philosophiques lui inspira la plus vive antipathie pour l'état ecclésiastique ; il se chargea d'une éducation, fut ensuite employé dans diverses administrations, et, admis en 1805 dans les bureaux de la secrétairerie d'Etat, il obtint la confiance de M. Maret. Après la bataille de Waterloo, Benoît eut la direction des bureaux du gouvernement provisoire, et il prit soin, en quittant les Tuileries, d'anéantir toutes les pièces dont la découverte aurait pu compromettre quelques personnes. Il se retira à Genève, mais on le remit aux mains de la gendarmerie française ; il subit une assez longue détention à Bourg, puis fut placé en surveillance à Orléans, où les autorités se montrèrent bienveillantes pour lui et lui obtinrent la permission de retourner à Paris. Un article violent qu'il inséra, en 1817, dans la *Bibliothèque historique*, contre le clergé catholique, donna lieu à un procès. Il fut emporté par le choléra le 12 avril 1832. On a de Be-

noît : *De la liberté des cultes et des concordats*, Paris, 1818, in-8°; *De la liberté religieuse*, Paris, 1819, 1825, in-8°. L'auteur soutient que dans un pays où tous les cultes ont droit à une égale protection, on ne peut faire de concordats en faveur de l'un d'eux, sans commettre une injustice à l'égard des autres. Aveuglé par son fanatisme d'intolérance, il ne voit dans la religion que l'ambition et l'esprit dominateur du clergé. Cette doctrine est exprimée dans un style sec et lourd, et les ouvrages de Benoît sont depuis longtemps complétement oubliés.

BENSI (BERNARD), jésuite, né à Venise en 1688, d'une famille originaire du Piémont, professa longtemps la théologie morale, et publia quelques ouvrages, où l'on remarque des principes extrêmement relâchés, que le P. Concina, dominicain, attaqua vivement dans deux lettres qui ont été traduites en français. Ces ouvrages sont : *Praxis tribunalis conscientiæ*, Bologne, 1742; *Dissertatio de casibus reservatis*, Venise, 1743. Ils ont été mis à l'Index à Rome le 16 avril 1744, et le 22 mai de l'année suivante. L'auteur fut obligé de se rétracter. Ses supérieurs l'envoyèrent à Padoue, où il mourut en 1760, après avoir composé d'autres ouvrages.

BENSON (GEORGES), docteur presbytérien, né à Great-Salkeld, dans la province de Cumberland, en 1699, mourut en 1762, après avoir beaucoup écrit contre les philosophistes. On a de lui en anglais : Des *Commentaires* sur les Epîtres de saint Paul ; des *Sermons;* la *Vie de Jésus-Christ;* la *Religion chrétienne conforme à la raison*, 2 vol. in-8°; l'*Etablissement du Christianisme*, 1735, 2 vol. in-4°.

BENTHAM (JACQUES), théologien et antiquaire anglais, né à Ely en 1708, occupa diverses cures dans les comtés de Cambridge et de Norfolk, et obtint, en 1779, une prébende dans le chapitre d'Ely. Il mourut en 1794. On a de lui : *L'Histoire et les antiquités de l'église cathédrale d'Ely, depuis la fondation du monastère en* 675 *jusqu'à l'an* 1771, avec planches, Cambridge, 1771, in-4°. Cet ouvrage, estimé des Anglais, est précédé d'une introduction qui renferme des vues neuves et ingénieuses sur les architectures saxonne, normande et gothique. — Son frère Edouard fut professeur de théologie, et a laissé, avec des *Sermons*, quelques ouvrages de théologie peu importants.

BENTIVOGLIO (GUI), né à Ferrare en 1579, de la même famille que Hercule, poëte célèbre, fut nonce en Flandre et en France, et fait cardinal par Paul V en 1621. De retour à Rome, Louis XIII le chargea de veiller aux intérêts de sa couronne, sous le titre de protecteur des affaires de France auprès du saint-siége. Sa probité, sa douceur, sa vertu, l'auraient fait nommer pape après Urbain VII, son ami, s'il n'était pas mort pendant la tenue du conclave, le 7 septembre 1644. On a de lui : *Histoire des guerres de Flandre*, en italien, 3 vol. in-12, Cologne, 1635-36-40, et à Paris, de l'imprimerie royale. Les protestants conviennent avec les catholiques que cette histoire est une des meilleures qu'on ait écrites sur cet objet. M. l'abbé Loiseau, chanoine d'Orléans, en a donné une traduction avec des changements et des notes, où l'esprit national le fait déroger quelquefois à l'impartialité de l'auteur italien, 4 vol. in-12, Paris, 1770; ses *Mémoires*, traduits par l'abbé de Vayrac, Paris, 1713 et 1722, 2 vol. in-12. Ils contiennent les principaux événements arrivés pendant sa nonciature aux Pays-Bas et en France ; *Lettres* traduites par Véneroni, in-12, Paris, 1672 et 1751 : elles sont estimées; *Relatione de gli Ugonoti di Francia*, qui se trouve dans la collection de ses OEuvres, Paris, 1645, in-fol. Peu de modernes ont mieux mérité d'être comparés aux historiens de l'antiquité que Bentivoglio. Son style est aisé, naturel et pur. Ses réflexions marquent une connaissance profonde de la politique et du cœur humain. Il peint avec vérité et avec feu. « Bentivoglio, dit son traducteur, a fait éclater les talents de l'homme de lettres et de l'homme d'Etat. C'est à ces deux titres qu'il a illustré son siècle. Ils sont d'autant plus incontestables que l'un et l'autre sont évidemment consignés dans ses écrits. On peut prendre une juste idée de l'étude qu'il avait faite, et des connaissances qu'il avait acquises des règles de l'histoire et des meilleurs historiens de l'antiquité sur les traces desquels il a marché avec tant de gloire, par le jugement qu'il porte de l'Histoire du jésuite Strada, son contemporain et son ami. » Biagioli a fait paraître en 1807 une nouvelle édition de ses *Lettres* ou Recueil de lettres écrites pendant qu'il était nonce en France et en Flandre, Didot aîné, in-12.

BENTIVOGLIO (CORNELIO), cardinal, né à Ferrare en 1668, fut d'abord envoyé à Paris en qualité de nonce. Il y montra beaucoup de zèle dans l'affaire de la bulle *Unigenitus*, et fut nommé cardinal en 1719. Alors il retourna à Rome avec le titre de ministre d'Espagne; il mourut dans cette ville le 30 décembre 1732. On a de lui quelques ouvrages en littérature, entre autres une traduction en vers *sciolti* de la Thébaïde de Stace, Rome, 1729, grand in-4°, réimprimé à Milan, 1731, 2 vol. in-4°. — Sa sœur Mathilde, morte à Rome en 1711, cultivait aussi la poésie, et fut de l'académie des Arcadiens de Rome.

BENTLEY (RICHARD), né dans le comté d'York en 1662, fut bibliothécaire du roi en 1693, après le savant Jutel, et en 1700, directeur du collége de la Trinité à Cambridge. Il mourut en 1742, après avoir publié plusieurs ouvrages. Les principaux sont des *Sermons* contre les incrédules, traduits en plusieurs langues. Bentley fut le premier qui eut les 50 liv. sterling que Boyle légua par son testament au théologien qui, dans huit sermons prononcés dans le cours d'une année, défendrait la religion naturelle et révélée. Une excellente réfutation, sous le nom supposé de *Philéleuthère* de Leipzig, du trop fameux Discours de Collins sur la liberté de penser. On a traduit ce bon ouvrage sous le titre peu convenable de *Friponnerie laïque*, 1738, in-8°. Plusieurs savantes éditions d'au-

teurs grecs et latins qu'il a enrichies de notes.

BENTZERADT (Charles-Henri), né à Echternacht dans le Luxembourg, se fit cistercien à l'abbaye d'Orval, à l'âge de 21 ans. Il en fut abbé pendant 39 ans, et signala le temps de son gouvernement par le rétablissement de l'austère régularité que dom Bernard de Montgaillard, appelé communément *le Petit Feuillant*, y avait introduite. Il mourut le 12 juin 1707.

BENVENUTI (Charles), jésuite italien, né à Livourne le 8 février 1716, mort à Varsovie au mois de septembre 1789, remplaça le P. Boscovich dans la chaire de mathématiques à Rome; après la suppression de son ordre, il quitta cette ville pour se rendre en Pologne, où le roi Stanislas Poniatowski l'accueillit favorablement. On a de Charles Benvenuti : *Oraison funèbre de Louis Ancajani, évêque de Spolète*, 1743; une traduction italienne de la *Géométrie* de Clairault, Rome, 1751, in-8°; *Synopsis physicæ generalis*, 1754, in-4°, thèse soutenue par un de ses disciples, le marquis de Castagnaga, suivant ses principes qui étaient ceux du newtonianisme; *De lumine dissertatio physica*, 1754, in-4°, autre thèse soutenue par le même disciple, Rome, 1754, in-4°; *Irriflessioni sul Gesuitismo*, 1772. C'est le bruit que fit cet ouvrage, qui est une réponse à un écrit dirigé contre son ordre, et intitulé : *Riflessioni sul Gesuitismo*, qui l'obligea de quitter Rome.

BENZELIUS (Eric), doct. en théol., archevêque luthérien d'Upsal, et sous-chancelier de l'université, mort en 1709 à 67 ans, né d'une famille fort obscure, dut sa fortune à ses talents et à son mérite. On a de lui plusieurs ouvrages sur l'Ecriture sainte, l'histoire ecclésiastique et la théologie : le plus considérable est une traduction suédoise de la Bible, 1703, in-fol. Trois de ses fils devinrent archevêques d'Upsal; l'aîné, versé dans la théologie, les langues, les antiquités et l'histoire, a laissé plusieurs écrits sur ces divers objets qui prouvent autant d'érudition que de critique. On estime surtout ses *Monumenta sueco-gothica* et son *Ulphilas illustratus*. Il mourut en 1743. Jacob, qui lui succéda, est connu par un *Abrégé de théologie*, une *Description de la Palestine*, et quelques autres ouvrages tous écrits en latin.

BENZÉLIUS (Henri), archevêque d'Upsal, frère du précédent, naquit à Strengnes en 1689, et fit ses études à Upsal. Ses voyages l'ayant conduit à Bender où était Charles XII, il fut du nombre des savants que ce roi envoya parcourir l'Orient. C'est en 1714 qu'il commença son exploration : il parcourut l'Archipel, la Syrie, la Palestine et l'Egypte, et retourna en Suède par l'Italie, l'Allemagne et la Hollande. On a conservé à Upsal en manuscrit le journal qu'avait rédigé Benzélius; une partie de ses observations a été reproduite dans un recueil de dissertations latines qu'il publia sous ce titre : *Syntagma dissertationum in academia Lundensi habitarum*, Leipzig, 1745, in-4°. Après son retour en Suède, Benzélius fut successivement professeur en théologie, évêque de Lund, archevêque d'Upsal, où il mourut en 1758. Son prédécesseur sur le siége d'Upsal fut son frère Jacob Benzélius, qui écrivit en latin un *Abrégé de théologie*, une *Description de la Palestine*, etc., et qui mourut en 1747.

BERARDIER (Denis), prêtre, docteur et syndic de la faculté de théologie de Paris, né à Quimper en 1718, était en même temps grand-maître du collége Louis-le-Grand. Elu membre des états-généraux, il vota avec le côté droit, et il signa dans l'assemblée de l'université la protestation du 12 septembre 1791. Il dut être douloureux pour lui de voir, dès les premiers troubles, Camille Desmoulins, Saint-Just et Robespierre, ses élèves, y prendre la part la plus active. On doit dire, à la louange du premier, qu'il préserva l'abbé Bérardier des massacres de septembre. Bérardier mourut en 1792, à 74 ans. On a de lui : *Principes de la foi sur le gouvernement de l'Eglise en opposition avec le clergé, ou Réfutation du développement de l'opinion de M. Camus*, Paris, 1791, in-8° de 184 pages; *Les vrais principes de la constitution du clergé, en réponse à l'ouvrage de M. Camus, intitulé Justification de mes principes*, etc., 1791, in-8°. Cet ouvrage est le même que le premier, réimprimé sous un autre titre, après avoir eu quatorze éditions.

BÉRAUDIÈRE (François de la), évêque de Périgueux, né vers la fin du XVI[e] siècle, à Poitiers, fut conseiller au parlement de Paris, de 1587 à 1605. Devenu veuf, il embrassa l'état ecclésiastique, fut fait, en 1612, grand doyen de Poitiers, abbé de Nouaillé où il introduisit la réforme de Saint-Maur, et évêque de Périgueux en 1614. Il gouverna ce diocèse avec autant de zèle que d'édification, rétablit plusieurs églises, dégradées ou détruites dans les guerres civiles, ramena un grand nombre d'hérétiques à la foi, fit plusieurs fondations utiles, entre autres celle d'un séminaire, et mourut saintement dans son diocèse, en 1646. Quoique ses opuscules soient tous en français, il les intitula : *Otium episcopale*, Périgueux, 1635, in-4°. Ce sont des pièces de vers, des discours et des ouvrages de controverse. La Béraudière fut bon magistrat, excellent évêque, médiocre écrivain.

BERAULT-BERCASTEL (Antoine-Henri), né dans l'évêché de Metz au commencement du XVIII[e] siècle, fut d'abord jésuite, puis curé d'Omerville, au diocèse de Rouen, enfin chanoine de Noyon. Il est mort en 1794, et a publié une Histoire de l'Eglise en 24 vol. in-12, 1778 et années suivantes, qui lui donne de justes droits à l'estime publique, par l'art avec lequel il a su réunir ce qu'il y a de plus intéressant et de plus instructif dans l'histoire ecclésiastique, en évitant la fatigante prolixité de quelques-uns de ses prédécesseurs, et la sécheresse de quelques autres. Cette histoire, qui va jusqu'au commencement du XVIII[e] siècle, est écrite avec ordre, méthode et précision, à l'exception des derniers volumes, qui sont infiniment moins soignés. On dirait que l'auteur était pressé de terminer son travail ou que ces volumes ne sont pas de la même main. Cependant cette histoire a eu du succès à cause des principes

et du bon esprit dans lequel elle est dirigée. Elle a été réimprimée à Toulouse en 1809, 12 vol. in-8°. On en a fait plus tard une nouvelle édition in-8°, avec une continuation. L'abbé Bérault avait donné auparavant un poëme en 12 chants sur la Terre-Promise, et quelques autres ouvrages qui eurent peu de succès, et qui sont aujourd'hui entièrement oubliés.

BERCHOIRE, ou **BERCHEURE**, ou **BERTHEUR** (Pierre), *Berchorius* ou *Berthorius*, bénédictin de Saint-Pierre du Chemin, village à trois lieues de Poitiers, fut prieur de Saint-Eloi, à Paris, et mourut en 1362. C'est lui qui fit, par ordre du roi Jean, la traduction française de Tite-Live, Paris, 1486, in-fol., dont il y avait un beau manuscrit en Sorbonne. Il est encore auteur du *Réductoire moral;* du *Répertoire ou Dictionnaire moral de la Bible*, Deventer, 1477, in-fol., et Cologne, 1630 : ouvrages assez mal exécutés. Il a composé le *Répertoire* dans une tour où il avait été mis à cause de ses sentiments peu orthodoxes : on dit que cette rigueur le corrigea.

BERCY (l'abbé), chanoine de la métropole de Paris, né l'an 1811, mort le 25 juillet 1848, avait commencé à se faire connaître de la manière la plus honorable dans la direction de l'école ecclésiastique du Mans. De là il passa à la direction du petit séminaire de Gentilly, lorsque l'abbé Debauvais suivit M. Dupanloup dans sa retraite, et un peu plus tard il fut placé à la tête de la nouvelle maison de Notre-Dame des Champs. Son savoir et son aménité lui gagnaient les cœurs, et il fut lié avec une foule de personnages distingués. Il entreprit un voyage en Allemagne afin d'y recueillir des matériaux pour son important ouvrage : *Défense de nos livres saints contre l'exégèse allemande*, auquel il a travaillé pendant dix ans. Son application continuelle lui avait causé des infirmités précoces, et Mgr Affre avait voulu, en le pourvoyant d'un canonicat à Notre-Dame, lui ménager les moyens de se rendre plus longtemps utile à la religion : mais l'abbé Bercy n'a pas tardé à succomber.

BÉRENGER, archidiacre d'Angers, trésorier et écolâtre de Saint-Martin de Tours, sa patrie, renouvela les erreurs de Jean Scot, surnommé Erigène, et soutenues ensuite, plusieurs siècles après, par les sacramentaires, quoique avec moins d'égarement que plusieurs d'entre eux, et en s'éloignant moins de la doctrine de l'Eglise. « Il enseigna, dit l'abbé Pluquet (*Diction. des Hérésies*, art. *Bérenger*), que le pain et le vin ne se changeaient point au corps et au sang de Jésus-Christ; mais il n'attaqua point la présence réelle. Il reconnaissait que l'Ecriture et la tradition ne permettaient pas de douter que l'Eucharistie ne contînt vraiment et réellement le corps et le sang de Jésus-Christ, et qu'elle ne fût même son vrai corps. Mais il croyait que le Verbe s'unissait au pain et au vin, et que c'était par cette union qu'ils devenaient le corps et le sang de Jésus-Christ, sans changer leur nature ou leur essence physique, et sans cesser d'être du pain et du vin. » Cette hérésie avait déjà bien des fauteurs, parmi lesquels on comptait Brunon, évêque d'Angers. Henri Ier, roi de France, se joignit au pape, et fit condamner l'hérésiarque dans un concile tenu à Paris en 1050, où ce prince assista lui-même, avec les plus considérables du clergé et de la noblesse. Le roi, en qualité d'abbé de Saint-Martin de Tours, donna ordre de ne point payer à Bérenger les revenus du canonicat qu'il possédait dans cette église. Bérenger se rétracta au concile de Tours en 1054 ; mais après le concile, il dogmatisa comme auparavant. Nicolas II assembla à Rome, en 1059, un concile de 113 évêques ; Bérenger y souscrivit une nouvelle abjuration, et une profession de foi dressée par le cardinal Humbert, dans laquelle il reconnaissait *que le pain et le vin, après la consécration, étaient le vrai corps et le vrai sang de Jésus-Christ.* Il brûla ses écrits et le livre de Jean Scot; mais à peine fut-il hors du concile, qu'il écrivit contre sa formule de foi, et accabla d'injures le cardinal qui l'avait rédigée. Il ne laissa pas de condamner encore ses erreurs au concile de Rouen, en 1063 ; et plus tard, à celui de Poitiers, où il manqua d'être tué. Grégoire VII le cita à Rome en 1078, à un concile qu'il célébrait alors : il y prononça encore sa rétractation. Deux ans après, il renonça de nouveau à ses erreurs dans un concile célébré à Bordeaux. Il mourut en 1088 repentant, suivant la plus commune opinion. Nous avons de lui plusieurs ouvrages relatifs à ces disputes. Tels sont une lettre à Ascelin, une autre à Richard, trois professions de foi et une partie de son Traité contre la seconde profession de foi qu'on l'avait obligé de faire, dans le *Thesaurus anecdotorum* de Martenne, et dans les Œuvres de Lanfranc. Bérenger parlait avec peu de respect des Pères, parce qu'il les trouvait contraires à sa doctrine et qu'ils avaient établi clairement et unanimement ce qu'il lui prenait la fantaisie de nier. La manière dont Mosheim (*Histoire ecclésiastique du* x^e *siècle*) a parlé de Bérenger, montre à quel point un homme, d'ailleurs instruit, peut porter l'aveuglement systématique. Il dit que Bérenger était renommé pour son savoir et pour la sainteté exemplaire de ses mœurs ; il n'a pas cru pouvoir se dispenser de donner quelques grains d'encens à un hérétique. Mais le savoir de Bérenger est fort mal prouvé par ce qui reste de ses écrits, et sa sainteté encore plus mal par trois parjures consécutifs.

BÉRENGER (Pierre), poitevin, disciple d'Abailard, publia une Apologie violente pour son maître, contre saint Bernard, qui l'avait fait condamner. Elle se trouve avec les Œuvres d'Abailard ; l'on y remarque le zèle inconsidéré d'un disciple séduit, plutôt que le langage de la vérité et de la raison.

BERG (Jean-Pierre), philologue, théologien et orientaliste, né à Brême le 3 septembre 1737, professa la théologie dans l'université de Duisbourg, où il mourut le 3 mars 1800. Son principal ouvrage est un recueil d'explications de plusieurs passages de la

Bible, intitulé : *Specimen animadversionum philologicarum ad selecta Veteris Testamenti loca*, Leyde, 1761, in-8°.

BERGALLI (CHARLES), moine italien, de l'ordre des mineurs conventuels, né à Palerme, se fit une réputation de prédicateur dans le milieu du XVIIe siècle. Il fut professeur de philosophie et de théologie dans les couvents de son ordre, provincial en Sicile, et mourut en 1679 à Palerme où il était gardien du grand couvent. Il avait composé plusieurs ouvrages de prose et de poésie, entre autres un poëme épique italien, intitulé : *Davidiade;* mais ils n'ont pas été publiés. Le seul qui ait vu le jour est un ouvrage de philosophie : *De objecto philosophiæ*, Pérouse, 1649, in-4°.

BERGASSE (ALEXANDRE), frère du célèbre avocat de ce nom, naquit à Lyon en 1747, et s'adonna d'abord au commerce, qu'il quitta bientôt pour s'occuper, avec plus de liberté, de l'œuvre des convulsions. Il était intimement lié avec Desfours de Genetière, et il le seconda de tout son zèle pour propager ses erreurs. Il fut du nombre de ceux qui ne voulurent point reconnaître le concordat de 1801. Il est mort à Lyon, le 19 février 1829. Il a composé et fait imprimer un livre intitulé : *Réfutation des faux principes et des calomnies avancées par les jacobins pour décrier l'administration de nos rois, et justifier les usurpateurs de l'autorité royale et du trône, par un vieux Français*, Lyon, 1816, in-8°. La vente de cet ouvrage, particulièrement dirigé contre la charte, fut défendue; et Bergasse consentit à sa suppression pour éviter les poursuites des tribunaux, de sorte qu'il est très-difficile d'en trouver des exemplaires.

BERGER (JEAN-GODEFROI-EMMANUEL), théologien luthérien, né en Lusace en 1773, mort le 20 mai 1803. On a de lui : *Histoire de la philosophie des religions, ou Tableau historique des opinions et de la doctrine des philosophes les plus célèbres sur Dieu et la religion*, 1800, Berlin, in-8°; *Introduction pratique au Nouveau Testament*, Leipzig, 1798, 2 vol. in-8°; *Essai d'une introduction morale au Nouveau Testament*, 1797, in-8°. Tous ces ouvrages sont écrits en allemand. Il paraît que Berger était libre dans ses opinions.

BERGIER (NICOLAS-SILVESTRE), docteur en théologie, curé de Flangebouche, diocèse de Besançon, chanoine de la métropole de Paris, né à Darnay en Lorraine, le 31 décem- 1718, mort le 19 avril 1790, s'est fait connaître par un grand nombre d'écrits utiles et savants. Après avoir préludé dans la carrière des lettres par quelques ouvrages légers, et remporté deux fois le prix d'éloquence à l'académie de Besançon, il s'élança dans un champ plus vaste, et fit bientôt servir sa plume à un objet plus noble et plus glorieux, celui de défendre la religion chrétienne contre les attaques multipliées des incrédules, qui, plus acharnés que jamais à sa destruction, se flattaient déjà d'asseoir l'impiété sur ses ruines. *Le déisme réfuté par lui-même*, imprimé en 1765, en 2 vol. in-12, fut le premier ouvrage que Bergier publia en sa faveur. Il y attaque particulièrement Jean-Jacques Rousseau; il le combat avec ses propres armes, et ne lui oppose pour l'ordinaire que ses propres sentiments établis dans quelques autres endroits de ses ouvrages. C'est là qu'il manie heureusement la comparaison de l'aveugle-né, pour expliquer le rapport de notre raison avec la nature et les ouvrages de Dieu; qu'il prouve la nécessité et l'existence de la révélation, la voie dont Dieu veut se servir pour nous la faire connaître; qu'il combat la tolérance, et justifie pleinement la religion des maux qu'on lui attribue; qu'il démontre l'inutilité et les faux principes du nouveau plan d'éducation tracé dans l'Emile, allie le christianisme avec la politique, réfute enfin d'une manière victorieuse l'Apologie de Rousseau contre le mandement de l'archevêque de Paris, etc. Cet ouvrage fut bientôt suivi d'un autre. *La Certitude des preuves du christianisme* parut en 1767, in-12; nouv. édit. corrigée et augmentée, Paris, 1770, 1 vol. in-12 de 181 pages, suivie de la Réponse de Bergier aux Conseils raisonnables de Voltaire, de 82 pages. Bergier oppose la Certitude des preuves du christianisme à l'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*, ouvrage insidieux, longtemps connu en manuscrit, et qui avait fourni les matériaux à un grand nombre de livres impies, avant que Fréret le mît au jour. L'abbé Bergier dévoile la passion et la mauvaise foi de cet incrédule, que le masque de la modération pouvait déguiser, et, sans s'étonner de ce groupe énorme de raisonnements spécieux, il les attaque en détail, fait voir l'illusion de chacun en particulier, et renverse ainsi l'édifice entier *Voy.* FRÉRET). Il donna en 1769 son *Apologie de la religion chrétienne*, réimprimée à Avignon, 1823, 2 vol. in-12, ouvrage plus étendu que les deux précédents; mais où l'on trouve la même précision, la même clarté, la même modération. L'auteur y combat Boulanger (ou plutôt le baron d'Holbach), auteur du *Despotisme oriental*, de l'*Antiquité dévoilée*, et du *Christianisme dévoilé*. La Suite de cette Apologie ou Réfutation des principaux articles du Dictionnaire philosophique, présente une précision, une énergie, un laconisme admirables. L'abbé Bergier en revenant plusieurs fois aux mêmes objets où ses adversaires, qui se répètent sans cesse, le rappellent, paraît toujours armé de nouvelles raisons et de nouvelles autorités; et quoiqu'il satisfasse toujours, il ne s'épuise jamais, et oppose à la monotonie des philosophes une fécondité et une variété qui forment un contraste peu avantageux au génie ou plutôt à la cause de ces messieurs. Le Système de la nature faisait beaucoup de ravages. Bergier lui opposa, en 1771, son *Examen du matérialisme*, 2 vol. in-12. C'est dans cet ouvrage que le célèbre apologiste de la religion fait l'anatomie de la monstrueuse production qu'il réfute avec une exactitude qui tient du scrupule, mais qui le met à l'abri du reproche que quelques philosophes avaient osé faire à d'autres, d'avoir passé sous silence des objections essentielles. Dans

le premier volume il détruit le matérialisme, et dans le second il justifie la religion et traite de la Divinité, des preuves de son existence, de ses attributs, de la manière dont elle influe sur le bonheur des hommes, etc. Dans sa *Réponse aux Conseils raisonnables*, il réfute les sophismes et les sarcasmes de Voltaire. En 1780 parut son *Traité historique et dogmatique de la vraie religion*, avec la réfutation des erreurs qui lui ont été opposées dans les différents siècles, Paris, 12 vol. in-12; Besançon et Paris, 1820, 8 vol. in-8° : ouvrage plein de choses, riche en observations de tous les genres ; histoire, physique, géographie, politique, morale, philosophie, érudition sacrée, tout se réunit sous la plume du savant, éloquent et judicieux auteur, pour faire un tableau simple par son objet principal, quoique infiniment composé par la diversité de ses rapports et la multitude des parties qui concourent à former ce précieux ensemble. En 1788 et années suiv., il publia son *Dictionnaire théologique*, 3 vol. in-4°, faisant partie de l'Encyclopédie méthodique, souvent réimprimé, notamment à Besançon, 1830, 8 vol. in-8°, avec des notes de M. Gousset. On retrouve en général, dans le Dictionnaire de théologie de Bergier, la vaste érudition, la logique rigoureuse, le style coulant, rapide, aisé de ses autres productions; mais çà et là, ainsi que dans l'ouvrage précédent, un peu trop d'indulgence ou de complaisance envers les gens d'une secte qui ne dédaignait point ses talents, une espèce d'égards pour des erreurs accréditées et de composition avec quelques préjugés dominants. « Je crois quelquefois, a dit un critique, entendre la religion qu'il a si savamment défendue, lui dire avec un ton de tendresse et de plainte : *Tu quoque, Brute !* » Des hommes respectables ont témoigné leurs regrets sur son association à une tourbe d'écrivailleurs, que le chef luimême appelait « une race détestable de travailleurs, qui ne sachant rien, et qui se piquant de savoir tout, cherchèrent à se distinguer par une universalité désespérante, se jetèrent sur tout, brouillèrent tout, gâtèrent tout, mettant leur énorme faucille dans la moisson des autres. » Il est certain que cette association a infiniment contribué à répandre un ouvrage pernicieux, vaste magasin d'erreurs de tous genres, dont les lecteurs chrétiens avaient la plus grande aversion, et qui depuis qu'il fut décoré du nom d'un auteur si sage et si religieux, trouva place dans les bibliothèques les plus scrupuleusement composées. Mais cette démarche imprudente, où son zèle peut lui avoir fait illusion, n'empêchera pas qu'il ne soit considéré à juste titre pour un des plus zélés apologistes modernes du christianisme. Ce qui distingue particulièrement l'abbé Bergier, ce qui fait le caractère exclusif de ses ouvrages parmi les apologies de la religion, c'est une logique d'une précision et d'une vigueur étonnantes, qui, se montrant dans une seule et même matière sous des formes absolument différentes, attaque le sophisme en tant de manières à la fois, le frappe si rudement sur les endroits où sa résistance paraissait la mieux assurée, que la victoire se décide toujours par cette lumière pleine et brillante qui ne laisse subsister aucun nuage de l'erreur. Je ne sais s'il est possible d'avoir plus de connaissances en tant de genres divers, mais particulièrement dans l'histoire, la théologie, la critique, et surtout dans cette immensité de brochures et de compilations de toutes les espèces, que les Encelades de ce siècle ont entassées comme des monts, pour abattre, si ce triste exploit pouvait être l'ouvrage des mortels, le trône de l'Eternel. Personne ne connaît et ne confond mieux les ruses et les détours de ces esprits faux et tortueux, ces petits artifices que le mensonge emploie avec un art qui lui est honteusement propre, ces fruits odieux de la mauvaise foi, ces tours de malice noire, cette impiété maligne, comme parle l'Ecriture, qui dirige les attaques de l'ennemi contre le lieu saint (*Quanta malignatus est inimicus in Sancto !* Psal. LXXIII). Tout cela s'évanouit comme une fumée devant les regards de l'éternelle et invincible vérité, présentée avec ses traits naturels par cet homme de zèle et de génie (*Ad nihilum deductus est in conspectu ejus malignus.* Ps. XIV). C'est surtout dans ce genre d'argument qu'on appelle *rétorsion*, que Bergier excelle, c'est par lui ordinairement qu'il consomme son triomphe. A peine a-t-il repoussé les attaques des adversaires du christianisme, qu'il les attaque lui-même avec leurs propres armes, tournées contre eux avec une célérité et une adresse qui étonnent le lecteur, et que, mettant pour ainsi dire la religion hors de l'arène, il y place le philosophisme et l'accable de mille traits. Nous ne parlerons pas de son Traité sur l'origine des dieux du paganisme, ouvrage où l'on ne trouve ni sa logique, ni la marche judicieuse de sa vaste érudition : il le répudia en quelque sorte lui-même par l'éloge qu'il fait plusieurs fois de l'*Histoire des temps fabuleux*, dont le résultat lui était tout à fait contraire. « Il était, dit l'abbé Barruel, du petit nombre de ceux qui pouvaient le juger; mais je puis assurer que je n'ai point vu d'admirateur plus sincère et plus éclairé de cette estimable production de M. du Rocher, que l'abbé Bergier lui-même : il la louait, la préconisait partout, et disait hautement que le système de la fable expliquée par l'histoire, était mieux prouvé que le sien, et méritait la préférence à tout égard. » Quel témoignage et quelle nouvelle preuve en faveur de l'immortelle et unique Histoire des temps fabuleux ! Cela n'empêcha pas que Court de Gebelin ne fût enthousiasmé de l'ouvrage de Bergier et ne regardât en toute pitié celui de Guérin du Rocher, parce que l'empirique docteur, mort au baquet de Mesmer, était aveuglé par un creux système de son invention, qu'il croyait pouvoir étayer de quelques idées de Bergier, tandis que Bergier, ne cherchant que la vérité, était aussi charmé de la trouver chez un autre que chez lui-même. On doit encore à l'abbé Bergier : *Quelle est la source de toute*

autorité? Paris, 1789, in-8° ; *Observations sur le divorc* , Paris, 1790, in-8°. — En 1833, on a érigé à l'abbé Bergier un monument dans l'église de Flangebouche : c'est un marbre fort simple et tel qu'il convenait à l'égard du prêtre érudit dont la modestie égalait le savoir.—M. Migne a publié en 1849, 4 vol. in-4°, une nouv. édition du *Dictionnaire de théologie dogmatique, liturgique, canonique et disciplinaire*, de Bergier, mis en rapport avec les progrès des sciences. Elle offre tout ce qui se trouve dans les éditions précédentes, avec des annotations et des articles nouveaux sur les doctrines et les erreurs qui se sont produites depuis 80 ans; ces additions ont accru d'un tiers l'ouvrage original. L'éditeur l'a fait suivre d'un *Dictionnaire de théologie morale*, par M. l'abbé Pierrot, auteur des notes et articles ajoutés à l'œuvre de Bergier. Ce Dictionnaire, complément nécessaire du premier, présente un exposé complet de la morale évangélique et une règle de conduite pour les principales circonstances de la vie civile et religieuse. Il est suivi du *Plan méthodique de la théologie*, laissé inédit par Bergier, et d'une *Histoire abrégée de la théologie* depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours. Chaque volume de ces deux Dictionnaires se termine par une table méthodique et alphabétique des matières.

BERINGTON (Joseph), historien et littérateur anglais, né dans le comté de Shrop, d'une famille catholique, vers 1760, fut envoyé, dès l'âge de 11 ans, en France, au collége de Saint-Omer, destiné principalement aux étrangers qui se vouaient au sacerdoce. Après avoir reçu les saints ordres à Douai, il exerça, pendant vingt ans, en France, les fonctions sacerdotales, qu'il continua de remplir ensuite dans sa patrie. Il fut nommé, en 1814, curé de Buckland, près d'Oxford, où il mourut en 1820. Berington manifesta souvent des opinions que ses supérieurs regardaient comme fort douteuses, sinon comme hétérodoxes. Ses principaux ouvrages sont : *Vie d'Abailard et d'Héloïse*, 1784, in-4°; 1787, 2 vol. in-8°. L'auteur s'y donne la tâche difficile de justifier Abailard, et ne craint pas d'attaquer saint Bernard ; *De l'état et de la conduite des catholiques anglais depuis la réforme*, 1792 ; cet écrit montre que les catholiques anglais se sont toujours distingués par leur soumission aux lois et leur amour de la paix. On y trouve une statistique du catholicisme en Angleterre ; *Réflexions adressées au Révérend Père Jean Harwkins*, 1785, où sont blâmés le culte des images, le célibat ecclésiastique, l'usage du latin dans la liturgie ; *Histoire du règne de Henri II et de ses fils*, 1790, in-4° : l'auteur s'y montre favorable aux albigeois, et y attaque diverses institutions religieuses. En 1789, il y eut à Londres et dans toute l'Angleterre catholique de grand débats entre les vicaires apostoliques et un comité formé à Londres ; Berington y prit part : il fut censuré par les évêques dans leur synode du 24 août 1792. *Mémoire de Grégoire Pauzani*, agent du pape en Angleterre, en 1634, 1635 et 1636, in-8°. Ces mémoires, jusqu'alors inédits, étaient traduits de l'italien ; *Examen des événements appelés miraculeux, tels qu'ils sont rapportés dans des lettres d'Italie*, 1796. L'auteur y conteste les miracles dont il reproche à Pie VI d'être l'inventeur, et parle avec dérision de ceux du B. Joseph Labre : Milner se chargea de lui répondre ; *Essai sur les écoles du dimanche*, où il demande la réforme du catéchisme ; *Histoire littéraire du moyen âge*, ouvrage traduit en français par A.-M.-H. Boulard, et publié par lui en sept parties différentes, savoir : 1° *Histoire littéraire des huit premiers siècles de l'ère chrétienne, depuis Auguste jusqu'à Charlemagne*, Paris, 1814, in-8° ; 2° — *des* IX° *et* X° *siècles*, 1826, in-8° ; 3° — *des* XI° *et* XII° *siècles*, 1818, in-8° ; 4° — *du* XIII° *siècle*, 1821, in-8° ; 5° — *du* XIV° *et de la moitié du* XV° *siècle*, 1822, in-8° ; 6° — *des Grecs*, 1822 ; 7° — *des Arabes ou des Sarrasins*, 1823. Cet ouvrage manque souvent de méthode, et toujours de hautes vues et de profondeur ; le tableau qu'il présente est loin d'ailleurs d'être complet.

BERKELEY ou BERKLAY (Georges), né à Kilcrin, en Irlande, le 12 mars 1684, fut doyen de Derry, et ensuite évêque de Cloyne ou Méath en 1733. Il commença à être connu en France par le livre intitulé : *Alciphron ou le petit philosophe, en 7 Dialogues*, contenant une apologie de la religion chrétienne contre ceux qu'on nomme esprits-forts. Cet écrit parut en français l'an 1734, à Paris, 2 vol. in-12. On y trouve, comme dans tous les autres ouvrages de l'auteur, des opinions singulières. Les objections contre les vérités fondamentales de la religion y sont poussées avec une force capable de faire illusion ; et l'on a besoin de méditer les réponses pour en sentir la solidité. La *Théorie de la vision*, qui termine l'ouvrage, est fort estimée. Ses *Dialogues entre Hylas et Philonoüs*, traduits en français par l'abbé de Gua, 1751, in-12, firent du bruit. Il y soutint qu'il n'y a que des esprits et point de corps, et appuyait ce paradoxe particulièrement sur ce sophisme : « Le même objet, vu « par un verre, me paraît quatre fois plus « grand qu'à l'œil et quatre fois plus petit par « un autre verre. Or un objet ne peut avoir « 16, 4 et un pied. Ma vue ne m'apprend donc « rien de l'étendue de cet objet, et je puis « croire qu'il n'a pas d'étendue. » Voltaire a entrepris la réfutation de ce sophisme d'une manière à faire triompher Berkeley. M. Bergier a été plus heureux. (Voyez la *Suite de l'Apol. de la Rel.* art. *Corps*). On a encore de lui un *Traité sur l'eau de goudron*, qu'on lit avec plaisir, malgré la sécheresse du sujet, et qui vaut mieux que toutes ses spéculations métaphysiques. Cantwel en a donné une bonne traduction en français, in-12. Le style de Berkeley est méthodique, élégant et clair. Cet écrivain est mort le 14 janvier 1753.

BERKELEY ou BERKLAY (Georges), né à Londres en 1733, et mort en 1795, était fils du célèbre évêque de Cloyne, et devint chanoine de Cantorbéry. Il se fit un nom comme prédicateur, et l'on cite particulièrement

le sermon qu'il prononça pour l'anniversaire de la mort de Charles Ier en 1785, dont le sujet était : *Les dangers des innovations violentes dans l'Etat, quelque spécieux qu'en soit le prétexte, démontrés par l'exemple des règnes des deux premiers Stuarts.* Il fut imprimé pour la sixième fois en 1794.

BERMUDEZ (Jean), patriarche d'Ethiopie, né en Portugal, passa en Abyssinie avec la qualité de médecin, et trouva moyen de s'insinuer dans la faveur d'Emmanuel, roi des Abyssins, qui l'envoya en Portugal et à Rome, pour y demander des secours contre les Maures. Pour y réussir plus facilement, il lui avait conféré les titres d'ambassadeur et de patriarche d'Ethiopie. Bermudez, qui n'était que séculier, se fit ordonner prêtre, et fut bien accueilli par le pape Paul III, qui le sacra patriarche en 1538. Il fut également bien reçu par Jean III, roi de Portugal, qui ordonna au vice-roi des Indes d'envoyer des secours au roi d'Abyssinie. De retour dans cette contrée, le roi étant mort, et le parti des Maures ayant prévalu, il fut arrêté, et ne parvint qu'avec peine à s'échapper. De là il revint à Lisbonne, où il mourut vers 1575. Il a laissé sur l'Abyssinie une *Relation* écrite d'un style simple et digne de foi, qu'il dédia à Sébastien, roi de Portugal.

BERNABEU (don Antoine), archidiacre de Murviedro, dignité dépendante de l'église métropolitaine de Valence, avait été deux fois député aux Cortès, et fut ensuite enfermé dans un couvent de capucins, pour s'être montré trop favorable à l'insurrection : il en sortit et se retira en Angleterre. Son archevêque, don Simon Lopez, le déclara excommunié dans une lettre qu'il écrivit au docteur Poynter, vicaire catholique de Londres. Bernabeu mourut dans cette ville le 8 novembre 1825, muni des derniers secours de la religion, qu'il reçut avec une vive piété, et fut enterré dans le cimetière catholique de Saint-Pancrace. Il avait traduit et publié en espagnol l'ouvrage de M. Lecoz, archev. de Besançon, qui a pour but de démontrer la divinité de Jésus-Christ ; il avait en outre publié un livre sur la régénération de son pays et la suppression de l'inquisition.

BERNARD de Menthon (saint), né dans un château de ce nom en Genevois près d'Annecy, au mois de juin 923, d'une des plus illustres maisons de Savoie, montra dès son enfance beaucoup de goût pour les lettres et la vertu. Il se consacra, malgré ses parents, à l'état ecclésiastique. Pour se dérober à leurs sollicitations, il se retira à Aoste en Piémont, et y reçut les ordres sacrés. Nommé archidiacre de cette église, il fit des missions dans les montagnes voisines. Les habitants de ces déserts sauvages, attachés à d'anciennes superstitions, conservaient encore des monuments du paganisme. Bernard, animé d'un saint zèle, les renversa. Son cœur, non moins compatissant que son esprit était éclairé, fut vivement touché des maux que les pèlerins allemands et français avaient à souffrir, en allant à Rome pour rendre leur pieux hommage aux tombeaux des saints Apôtres. Il fonda pour eux deux hôpitaux, tous deux dans les Alpes ; l'un sur le Mont-Joïen, nommé aussi Mont-Jou (*Mons Jovis*), montagne ainsi appelée parce qu'il y avait un temple de Jupiter qu'il fit abattre ; l'autre sur la colonne Joïenne, ou *Columna Jovis*, ainsi nommée à cause d'une colonne de Jupiter qui fut pareillement renversée. Ces deux hôpitaux, dits de son nom *le grand* et *le petit Saint-Bernard*, furent desservis avec autant d'exactitude que de générosité par des chanoines réguliers de Saint-Augustin. Bernard fut leur premier prévôt, c'est le nom qu'il donnaient à leur supérieur. Le saint fondateur ayant assuré des secours aux pèlerins, alla porter la lumière de la foi aux peuples de Lombardie qui sont au levant du Mont-Joïen. Il en convertit un grand nombre, et après les avoir arrachés aux ténèbres de l'idolâtrie, il passa à Rome, où il obtint la confirmation de son institut. Les priviléges que le pape lui accorda ont été renouvelés par Jean XXII, Martin V, Jean XXIII, Eugène IV, etc. Saint Bernard, de retour en Lombardie, cultiva les fruits du christianisme qu'il y avait fait naître, et mourut à Novare le 28 mai 1008, âgé de 85 ans. Ses vertus éminentes et ses miracles le firent canoniser l'année suivante. Les sectaires et les philosophes s'accordaient à faire l'éloge de cet homme zélé et charitable, ainsi que de ses disciples, qui ont conservé l'esprit primitif de leur institut, et exercent encore envers les voyageurs une charité aussi constante que désintéressée. « Quelques-uns « de ces sublimes solitaires, dit un voyageur « témoin de leurs travaux, gravissaient les « pyramides de granit qui bordent le chemin, pour découvrir un convoi dans la détresse, et pour répondre au cri de secours; « d'autres frayaient le sentier enseveli sous « la neige fraîchement tombée, au risque de « se perdre eux-mêmes dans les précipices, « tous bravant le froid, les avalanches, le « danger de s'égarer, presque aveuglés par « les tourbillons de neige, et prêtant une « oreille attentive au moindre bruit qui leur « rappelait la voix humaine. Leur intrépidité égale leur vigilance. Aucun malheureux « ne les appelle inutilement ; ils le raniment « agonisant de froid et de terreur ; ils le « transportent sur leurs bras, tandis que « leurs pieds glissent sur la glace ou s'enfoncent dans les neiges : la nuit et le jour « voilà leur ministère; leur sollicitude veille « sur l'humanité dans ces lieux maudits de « la nature, où ils présentent le spectacle « habituel d'un héroïsme qui ne sera jamais « chanté par nos flatteurs. De grands chiens « sont les compagnons intelligents des courses de leurs maîtres ; ces dogues bienfaisants « vont à la piste des malheureux ; ils devancent les guides, et le sont eux-mêmes : à « la voix de ces auxiliaires, le voyageur « transi reprend de l'espérance ; il suit leurs « vestiges toujours sûrs : lorsque les chutes « de neige aussi promptes que l'éclair engloutissent un passager, les dogues de Saint-Bernard le découvrent sous l'abîme ; ils y « conduisent les religieux qui retirent le ca-

« davre, ou portent, s'il en est encore temps, « des secours à ce malheureux. » Cet estimable institut avait autrefois plusieurs maisons, et des biens considérables en différentes provinces, et surtout en Savoie. En conséquence d'une difficulté survenue entre les Suisses et les ducs de Savoie, pour la nomination du prévôt, le pape Benoît XII donna, en 1752, une bulle qui accordait aux religieux la liberté de se choisir un prévôt ; mais ils furent en même temps dépouillés de tous les biens qu'ils possédaient en Savoie, et qui furent transférés à l'ordre hospitalier de Saint-Maurice et de Saint-Lazare.

BERNARD DE THURINGE annonça, vers la fin du xe siècle, que la fin du monde était prochaine. Il portait un habit d'ermite, et menait une vie austère. Il jeta l'alarme dans tous les esprits ; et une éclipse de soleil étant arrivée dans ce temps-là, beaucoup de monde alla se cacher dans des creux de rocher, dans des antres et des cavernes. Le retour de la lumière ne calma pas les esprits. Il fallut que Gerberge, femme de Louis d'Outremer, engageât les théologiens à éclaircir cette matière. Ils décidèrent que rien ne prouvait la fin prochaine du monde, et que, selon toute apparence, le temps de l'antechrist était encore éloigné ; le monde subsista, et les rêveries de l'ermite Bernard se dissipèrent.

BERNARD (saint), né en 1091, dans le village de Fontaine en Bourgogne, d'une famille noble, se fit moine à l'âge de 22 ans à Cîteaux, avec 30 de ses compagnons. Son éloquence énergique et touchante leur avait persuadé de renoncer au monde. Clairvaux ayant été fondé en 1115, Bernard, quoiqu'à peine sorti du noviciat, en fut nommé le premier abbé. Cette maison, devenue si opulente par une suite du travail de ses premiers religieux, était si pauvre alors, que les moines faisaient souvent leur potage de feuilles de hêtre, et mêlaient dans leur pain de l'orge, du millet et de la vesce. Le nom de Bernard se répandit bientôt partout. Il eut jusqu'à 700 novices. Le pape Eugène III, des cardinaux, une foule d'évêques, furent tirés de son monastère. On s'adressait à lui de toute l'Europe. En 1128, on le chargea de dresser une règle pour les templiers, comme le seul homme capable de la leur donner. En 1130, un concile assemblé à la réquisition de Louis le Gros, s'en rapporta à lui pour examiner lequel d'Innocent II ou d'Anaclet, élus tous les deux papes, était le pontife légitime. Bernard se déclara pour Innocent, et toute l'assemblée y souscrivit. Quelque temps après il fut envoyé à Milan avec deux cardinaux, pour réconcilier cette église qui s'était jetée dans le parti de l'antipape Anaclet. La foule fut si grande à sa porte tout le temps qu'il resta dans cette ville, que son tempérament délicat ne pouvant résister aux empressements du peuple, il fut obligé de ne se montrer plus qu'aux fenêtres, et de donner de là sa bénédiction aux Milanais. On voulut en vain l'engager à accepter cet archevêché ; il aima mieux retourner en France. Il assista au concile de Sens en 1140, et y fit condamner plusieurs propositions d'Abailard, théologien bel-esprit, qui se flattait d'être son rival. Eugène III, son disciple, lui donna bientôt une commission plus importante. Il écrivit à son maître de prêcher la croisade. Cet homme zélé et éloquent persuada d'abord Louis le Jeune, roi de France. Il le pressa d'aller combattre en Asie des barbares qui menaçaient l'Europe de leur enlever les belles provinces qu'ils avaient envahies, et de secourir des chrétiens qui gémissaient sous un joug aussi cruel qu'injuste. Ce projet d'une sage politique, fruit naturel de la religion et de la charité, fut combattu un moment par l'abbé Suger, à raison des circonstances qui *semblaient s'opposer* au départ du roi ; car ce *ministre qui* a formé aussi le plan d'une *croisade*, ne désapprouvait point l'expédition en elle-même (*Voy.* SUGER). Le sentiment de saint Bernard prévalut. Ses conseils étaient des oracles pour les princes et pour le peuple. On dressa un échafaud en pleine campagne, à Vézelai en Bourgogne, sur lequel l'humble cénobite parut avec le roi. Il prêcha avec tant de succès que tout le monde voulut être croisé. Quoiqu'il eût fait une grande provision de croix, il fut obligé de mettre son habit en pièces, pour suppléer à l'étoffe qui manquait. L'enthousiasme que son éloquence inspira fut si véhément, que Bernard écrivit au pape Eugène : *Vous avez ordonné, j'ai obéi : et votre autorité a rendu mon obéissance fructueuse. Les villes et les châteaux deviennent déserts, et l'on voit partout des veuves dont les maris sont vivants.* On voulut charger le prédicateur de la croisade d'en être le chef ; mais soit humilité, soit horreur du tumulte des armes, il refusa une dignité dangereuse et pénible que l'ermite Pierre n'avait pas craint d'accepter. De France il passa en Allemagne, détermina l'empereur Conrad III à prendre la croix, et promit, de la part de Dieu, les plus grands succès. On marche de tous les côtés de l'Europe vers l'Asie, et on envoie une quenouille et un fuseau à tous les princes qui refusaient de s'engager dans cette entreprise. Saint Bernard, resté en Occident, tandis que tant de guerriers allaient chercher la victoire ou la mort en Orient, s'occupa à réfuter les erreurs de Pierre de Bruys, du moine Raoul, qui exhortaient les peuples, au nom de Dieu, d'aller massacrer tous les Juifs ; à confondre Gilbert de la Porée, Eon de l'Etoile, et les sectateurs d'Arnauld de Brescia. Quelque temps avant sa mort il publia son *Apologie pour la Croisade* qu'il avait prêchée ; car il se trouva des esprits peu justes qui voulaient le rendre responsable du mauvais succès qu'elle avait eu. Saint Bernard rejeta ce malheur sur les déréglements des soldats et des généraux qui la composaient. Fleury observe que la première croisade avait eu plus de succès, quoique les croisés eussent été aussi peu réglés ; saint Bernard ne s'apercevait pas, ajoute-t-il, qu'une preuve qui n'est pas toujours concluante ne l'est jamais. Mais cette

réflexion est bien peu digne de ce judicieux historien. De ce que Dieu ne punit pas toujours, s'ensuit-il qu'il ne punit jamais? s'il punissait toujours, il aurait bientôt détruit le genre humain; s'il ne punissait jamais, la marche de sa providence s'obscurcirait trop à notre égard. Fleury ne pouvait ignorer que les Israélites avaient été quelquefois heureux dans les temps où ils étaient plus coupables que lorsque Dieu les punissait. Son argument est d'ailleurs celui que Fabius Maximus appelait *eventus stultorum magister*. Quoi qu'il en soit, saint Bernard appuyait son apologie de l'exemple de Moïse, qui, après avoir tiré d'Egypte les Israélites, ne fit point entrer ces incrédules et ces rebelles dans la terre qu'il leur avait promise. Il parle ensuite avec beaucoup de modestie des miracles qui avaient autorisé ses prédications et ses promesses. On voit par les relations de ces voyages que les armées des croisés étaient non-seulement comme les autres armées, mais encore pires, et que toutes sortes de vices y régnaient, tant ceux qu'ils avaient apportés de leurs pays que ceux qu'ils avaient pris dans les pays étrangers. Grand nombre d'ecclésiastiques et de moines se croisaient; quelques-uns poussés d'un véritable zèle, d'autres par l'amour de l'indépendance : tous se croyaient autorisés à porter les armes contre les infidèles. Ces grandes entreprises ne furent ni bien concertées, ni bien conduites. L'indulgence plénière et les grands priviléges que l'on accordait aux croisés attiraient une infinité de personnes. Ils étaient sous la protection de l'Eglise, à couvert des poursuites de leurs créanciers qui ne pouvaient rien leur demander jusqu'à leur retour. Ils étaient déchargés des usures ou intérêts des sommes qu'ils devaient. Il y avait excommunication de plein droit contre quiconque les attaquait en leurs personnes et en leurs biens. Mais comment faire observer une discipline exacte à tous ces croisés, rassemblés de différentes nations, et conduits par des chefs indépendants les uns des autres, sans qu'aucun eût le commandement général? Il est vrai que le pape y envoyait un légat. Mais un ecclésiastique était-il capable de contenir de telles troupes? Ce fut cependant ce défaut de discipline qui aliéna totalement les Grecs et les rendit les plus dangereux ennemis des croisés. On était d'ailleurs si mal instruit de l'état des pays qu'on allait attaquer, que les croisés étaient obligés de prendre des guides sur les lieux, c'est-à-dire de se mettre à la merci de leurs ennemis, qui souvent les égaraient exprès et les faisaient périr sans combat, comme il arriva à la seconde croisade. (*Voy.* GODEFROY DE BOUILLON, PIERRE l'ermite, et l'*Histoire littéraire de saint Bernard*, Paris, 1773, pag. 37 et suiv.) Saint Bernard mourut le 20 avril 1153, après avoir fondé ou agrégé à son ordre soixante-douze monastères, en France, en Espagne, dans les Pays-Bas, en Angleterre, en Irlande, en Savoie, en Italie, en Allemagne, en Suède, en Hongrie, en Danemark, etc.; et s'il faut y comprendre les fondations faites de son temps par les abbayes dépendantes de Clairvaux, on doit en compter cent soixante et plus. « Il avait été donné « à cet homme extraordinaire, dit un auteur « célèbre, de dominer les esprits. On le « voyait, d'un moment à l'autre, passer du « fond de son désert au milieu des cours, « jamais déplacé, sans titre, sans caractère, « jouissant de cette considération personnelle qui est au-dessus de l'autorité; simple moine de Clairvaux, plus puissant que « l'abbé Suger, premier ministre de France; « et conservant sur le pape Eugène III, qui « avait été son disciple, un ascendant qui « les honorait également l'un et l'autre. » Le grand reproche que l'on fait à saint Bernard est de s'être exprimé trop durement au sujet d'Abailard, dans les lettres qu'il écrivit à Rome et aux évêques de France à ce sujet; mais ce ne fut qu'après le refus que fit Abailard de s'expliquer et de se rétracter. Cette conduite dut persuader au saint abbé que ce novateur était un hérétique obstiné. Mosheim et Brucker disent que saint Bernard n'entendait rien aux subtilités de la dialectique de son adversaire; mais celui-ci s'entendait-il lui-même? On voit par les ouvrages du premier qu'il était meilleur théologien que son antagoniste, et qu'Abailard aurait pu le prendre pour maître ou pour juge sans se dégrader. Toujours est-il vrai que les soi-disant philosophes, qui reprochent à l'abbé de Clairvaux la haine, la jalousie, la violence, l'injustice contre l'innocence persécutée, se rendent eux-mêmes coupables de tous ces vices. Lorsque Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, eut donné à Abailard une retraite et l'eut converti, saint Bernard se réconcilia de bonne foi avec lui et ne chercha point à troubler son repos; il n'avait donc point de haine contre lui. Mais aux yeux des incrédules, les hérétiques ont toujours raison, les Pères de l'Eglise ont toujours eu tort. De toutes les éditions que nous avons des ouvrages de saint Bernard, la seule qui soit consultée par les savants est celle de dom Mabillon, 1690, en 2 vol. in-fol., réimprimée en 1719. Cette seconde édition est moins estimée que la première. L'une et l'autre sont enrichies de préfaces et de notes. Le 1er volume renferme tous les ouvrages qui appartiennent véritablement à saint Bernard. Il est divisé en quatre parties : la 1re pour les lettres, la 2e pour les traités, la 3e pour les sermons sur différentes matières, la 4e pour les sermons sur le Cantique des cantiques. Le 2e volume contient les ouvrages attribués à saint Bernard, et plusieurs pièces curieuses sur sa vie et ses miracles. Il y a une autre édition du Louvre en 1642, 6 vol. in-fol. Dom Ant. de Saint-Gabriel, feuillant, a traduit tout saint Bernard en français, Paris, 1678, 13 vol. in-8°. Ses *Lettres*, au nombre de plus de 400, ont été traduites depuis par Villefore, 1734, in-8°, 2 vol.; et ses *Sermons choisis*, par le même, 1737, in-8°. La vivacité, la noblesse, l'énergie et la douceur caractérisent le style de saint Bernard. Il est plein de force, d'onction et d'a-

grément. Son imagination féconde lui fournissait sans effort les allégories et les antithèses dont ses ouvrages sont semés. Quoique né dans le siècle des scolastiques, il n'en prit ni la méthode ni la sécheresse. Erasme, bon juge en matière de style, admirait l'éloquence et les agréments de celui de saint Bernard, autant que sa vaste et modeste érudition. *Bernardus et christiane doctus, et sancte facundus, et pie festivus* (Erasm. in cap. 1 Rom.). Très-postérieur aux siècles des Pères, il est néanmoins considéré comme tenant une place parmi eux (*Voy. le Journal hist. et litt.*, 1er août 1806, p. 178). Les protestants, quoique opposés à sa doctrine, lui ont cependant rendu plus de justice que plusieurs des écrivains catholiques de notre siècle. Luther dit, par une espèce d'exagération, qu'il l'emporte sur tous les docteurs de l'Eglise; Bucer le nomme un homme de Dieu; Œcolampade le loue comme un théologien, dont le jugement était plus exact que celui de tous les écrivains de son temps; Calvin l'appelle un pieux et saint écrivain, par la bouche duquel la vérité elle-même semble parler. « Au milieu des ténèbres, dit Morton, Bernard brille tout à la fois par la lumière de ses exemples et de sa science. » « Plût à Dieu, dit Carleton, parmi beaucoup d'invectives contre le saint, que nous en vissions aujourd'hui plusieurs, et même un, tel qu'il est certain qu'a été Bernard. » Le beau et touchant cantique *Ave, maris Stella*, est de sa composition. Nous avons sa *Vie* par Le Maître, Paris, 1649, in-8°, et par Villefore, 1704, in-4°. Celle-ci est la meilleure. Elle est précédée de son portrait, gravé d'après un tableau qui fut fait un an avant sa mort. De nos jours, M. l'abbé Ratisbonne a publié une *Histoire de saint Bernard* en 2 vol. in 8°, avec portrait, qui a eu plusieurs éditions; et l'on en attend une autre de M. de Montalembert.

BERNARD (Ptolémée, saint), instituteur des olivétains, d'une des premières maisons de Sienne, naquit en 1272. Il remplit avec tout le zèle et l'intégrité possible les premières places de sa patrie; mais le danger des honneurs lui fit abandonner les dignités. Il vendit ses biens, en distribua le prix aux pauvres, se retira dans un désert à dix milles de Sienne, et y pratiqua des austérités incroyables. Quelques personnes s'étant jointes à lui, le pape lui conseilla de choisir le genre de vie de quelque ordre religieux approuvé dans l'Église. Il adopta la règle de saint Benoit et l'habit blanc. Gui, évêque d'Arezzo, dans le diocèse duquel il était, confirma son choix, ainsi que ses constitutions, en 1319; et son ordre, connu sous le titre de *Congrégation de la Vierge Marie du Mont-Olivet*, fut successivement approuvé par plusieurs papes. Le saint fondateur avait l'esprit de piété dans un degré éminent. Il mourut le 20 août 1348. La congrégation des olivétains est nombreuse en Italie; leur principale maison est celle de Sainte-Françoise à Rome. Il y a aussi des religieuses du même ordre.

BERNARD (le Bienheureux), margrave de Bade, fils de Jacques de Bade, qu'Æneas Sylvius, depuis pape sous le nom de *Pie II*, assure avoir été un des plus sages princes de son temps, naquit vers 1438, et ne tarda pas à donner l'exemple de toutes les vertus chrétiennes. Il avait été fiancé, du vivant de son père, à Madeleine, fille de Charles VII, roi de France: mais son amour pour la retraite et la chasteté lui fit refuser cette alliance honorable, et il céda même à Charles, son frère, en 1453, la partie du margraviat qui lui était échue. Il parcourut ensuite les différentes cours des princes de l'Europe, pour les engager à entreprendre une nouvelle croisade contre les Turcs qui venaient de s'emparer de l'empire d'Orient. L'empereur Frédéric IV, qui avait donné en mariage Catherine d'Autriche, sa sœur, à *Charles* de Bade, frère de Bernard, mit ce *dernier* à la tête de l'entreprise. Bernard se rendit d'abord à la cour de Charles VII, roi de France, puis à celle de Louis, duc de Savoie. Il fut très-bien reçu par ces deux princes. Il partit de Turin au commencement de juillet de l'année 1458, pour aller à Rome trouver le pape Callixte II. Il tomba malade en route à Montiscalier, ville située sur le Pô, près de Turin. On le transporta dans le couvent des Franciscains, où il mourut en odeur de sainteté, le 25 de juillet, et il fut enterré dans la collégiale de Sainte-Marie de cette ville. Le pape Sixte IV nomma, le 23 décembre de la même année, des commissaires pour informer sur la vie de Bernard, et les choses merveilleuses qu'on en rapportait. Il choisit de nouveau, le 4 août 1479, les évêques de Turin et de Carpentras pour continuer la procédure. Enfin le même pape publia, en 1481, le décret de la béatification du serviteur de Dieu, laquelle fut célébrée du vivant de la mère de Bernard, et d'une partie de ses frères. Christophe, margrave de Bade, fils de Charles, fit frapper, dans les années 1501, 1512, 1513 et 1519, différentes médailles d'or et d'argent, où le bienheureux Bernard est représenté en casque et en cuirasse, la tête environnée d'une auréole, tenant d'une main l'étendard de Bade, et de l'autre l'écu de sa maison, avec cette inscription: *Beatus Bernardus Marchio*. Clément XIV confirma la bulle de béatification, de Sixte IV, et déclara le B. Bernard patron du margraviat.

BERNARD (Claude), appelé communément *le pauvre Prêtre* ou *le Père Bernard*, naquit à Dijon d'une famille noble, en 1588. Pierre Le Camus, évêque de Belley, voulut lui persuader d'entrer dans l'état ecclésiastique. Bernard lui répondit: « Je suis un cadet qui n'ai rien; il n'y a presque point de bénéfices en cette province qui soient à la nomination du roi: pauvre pour pauvre, j'aime mieux être pauvre gentilhomme que pauvre prêtre. » Il ne laissa pourtant pas de suivre le conseil de l'évêque de Belley. Il vécut quelque temps en ecclésiastique mondain; mais Dieu l'ayant touché, il renonça au monde, résigna le seul bénéfice qu'il eût, et se consacra à la pauvreté et au service des pauvres. Il se dépouilla pour eux d'un héritage de près de 400 mille livres qui lui échut

sans qu'il s'y attendît. Le cardinal de Richelieu l'ayant nommé à une abbaye du diocèse de Soissons, il ne voulut pas l'accepter. *Quelle apparence,* écrivit-il à ce cardinal, *que j'ôte le pain de la bouche des pauvres de Soissons pour le donner à ceux de Paris?* Le cardinal le pressant de lui demander une grâce quelconque : « Monseigneur, dit Bernard, je prie votre Eminence d'ordonner que l'on mette de meilleures planches au tombereau dans lequel je conduis les criminels au lieu du supplice, afin que la crainte de tomber dans la rue ne les empêche pas de se recommander à Dieu avec attention. » Il prêchait souvent plusieurs fois la semaine, et ses discours produisaient des fruits admirables, quoiqu'il parlât sans préparation. Il mourut en odeur de sainteté, le 23 mars 1641, et fut enterré dans l'église de l'hôpital de la Charité. La cour et le clergé de France ont souvent sollicité sa béatification. C'est Bernard qui a établi le séminaire *des Trente-Trois* à Paris, ainsi nommé des 33 années de la vie de J.-C. Sa Vie a été écrite par Legauffre, par le P. Giry, minime, par le P. Lempereur, jésuite, etc.

BERNARD (Jacques) naquit à Nions en Dauphiné, l'an 1658, d'un ministre protestant. Il exerça successivement le ministère en France, à Genève, à Lausanne, à Tergow et à Leyde, où il professa la philosophie. Il prêchait et parlait avec force, mais sans pureté de style, et se servait souvent des expressions les plus basses. Devenu journaliste en 1699, il continua *Les Nouvelles de la République des Lettres*, par Bayle, depuis 1693 jusqu'en 1710, et depuis 1716 jusqu'en 1718, année de sa mort. On a encore de lui une partie du 20e et la suite jusqu'au 25e volume de la *Bibliothèque universelle* de Le Clerc. Un *Supplément au Moréri*, Amsterdam, 1716, 2 vol. in-fol. C'est une augmentation du supplément imprimé à Paris en 1714. Cet ouvrage de Bernard n'est qu'un recueil de bévues énormes; et c'est avec raison qu'on a dit dans le tome 15e de l'*Histoire critique de la République des Lettres*, que « la littérature, l'antiquité, l'érudition, la critique, étaient pour Bernard un pays inconnu, et qu'il n'avait pas même de goût pour les belles-lettres. » M. de Saas a prouvé ces assertions par des exemples multipliés, tirés de la seule lettre A. *L'Excellence de la religion chrétienne*, 2 vol. in-8°, 1714, remplie d'injures contre les catholiques, de même que son *Traité de la tolérance*. Goude, 1689, où il exhorte les souverains de permettre à tous les sectaires, déistes, idolâtres, mahométans, sociniens, etc., de s'établir dans leurs Etats; et les avertit en même temps de ne point accorder la même liberté à une société d'athées, ni à une église de papistes. Le *Traité de la repentance tardive*, Amst., 1712, in-8°. Un *Recueil de traités de paix*, La Haye, 1700, 4 vol. in-fol., etc. Tout ce qu'a fait Bernard est mal écrit, son style ne vaut pas mieux que sa logique, et son jugement est aussi faible que son érudition est bornée.

BERNARD, d'Arras, religieux capucin, a laissé les ouvrages suivants : *Le grand Commandement de la loi, ou le Devoir principal de l'homme envers le prochain*, 1734, in-12; *L'ordre de l'Eglise, ou la primauté et la subordination ecclésiastique selon saint Thomas*, 1735, in-12, supprimé par arrêt du 28 juillet 1734, à cause des disputes alors agitées à ce sujet; *Ministère de l'absolution*, Paris, 1740, in-12; *le Code des paroisses*, 1742, 2 vol. in-12; *les Ecarts des théologiens d'Auxerre sur la pénitence et l'eucharistie*, 1748, in-4°; *le Ministère primitif de la pénitence, enseigné dans toute l'Eglise gallicane*, 1752, in-12. Il paraît que, dans les dernières années de sa vie, Fontenelle voyait beaucoup ce religieux et se préparait dans son entretien à ses derniers moments.

BERNARD (le P. J.-B.), chanoine régulier de Sainte-Geneviève, né à Paris en 1710, mort le 23 avril 1772. On lui doit : *Discours sur l'obligation de prier pour les rois*, Paris, 1769, in-8°; les *Oraisons funèbres* du duc d'Orléans, de Henri de Bourbon, prince de Condé; un *Panégyrique de saint Louis*, Paris, 1756, in-12, et quelques pièces de poésies.

BERNARD, dit *de Pavie*, parce qu'il était né dans cette ville, fut un célèbre canoniste du XIIe siècle, à qui quelques jurisconsultes donnent le nom de Circa, et d'autres celui de Balbi. Il étudia avec éclat dans les écoles de Rome et de Bologne, et enseigna lui-même le droit canonique. Son mérite le fit avancer rapidement dans les dignités ecclésiastiques, et vers la fin de l'année 1191 il succéda sur le siége de Faenza à l'évêque Jean, mort devant Ptolémaïs. En 1198, il fut élu évêque de Pavie; il s'appliqua surtout à faire fleurir les bonnes études dans son diocèse, et mourut dans cette ville le 18 décembre 1213. On a de lui une *Vie* de saint Lanfranc, son prédécesseur, publiée dans l'*Italia sacra*, et, avec des notes, dans les *Acta sanctorum*, au 23 juin. Mais ce qui l'a fait principalement connaître, c'est sa collection de *Décrétales*, imprimée en 1567, à Ilerda (Lérida), par les soins du savant Ant. Augustin. On lui doit en outre un Commentaire ou glose sur les Décrétales, intitulé : *Summa super capitula extravagantium*, dont La Porte du Theil a donné l'analyse, d'après la copie de la bibliothèque du roi, dans les *Notices des manuscrits*, VI, 49, avec une Vie de l'auteur. Bernard avait aussi composé des Commentaires sur l'Ecclésiaste et sur le Cantique des cantiques, qui sont en manuscrit dans la bibliothèque royale de Turin.

BERNARD (le P. Jean), dominicain, né en 1553 à Linicourt près de Bapaume, mort en 1620, fit profession à Douai, et consacra quarante années de sa vie à la prédication. Il écrivit quelques opuscules ascétiques à peu près oubliés. Toutefois les curieux recherchent encore *le Fouet divin des jureurs, parjureurs et blasphémateurs du très-saint nom de Dieu*, etc., extrait de divers auteurs dignes de foi, Douai, 1618, pet. in-12 de 352 p.

BERNARD (dom), dit *de Varennes*, peut-être parce qu'il serait né dans le village de ce nom, naquit sur la fin du XVIIe siècle. Il fit profession chez les théatins qui ne possé-

daient qu'une seule maison en France, celle de Paris, et fut élevé à la dignité de supérieur; mais il se démit bientôt de cet emploi, afin de s'appliquer plus librement à l'étude. Le maréchal de Catinat l'avait choisi pour son confesseur. Dom Bernard mourut vers 1730, laissant : *Vie de saint Gaëtan, fondateur des clercs réguliers*, Paris, 1698, in-12; *Traité de la reconnaissance chrétienne*, in-12, cité dans les *Mémoires de Trévoux*, année 1718, comme un bon livre de théologie; *Maximes pour la conduite du prince Michel, roi de Bulgarie, traduites du grec en vers français*, Paris, imprimerie royale, 1718, in-4°, de 45 pages : c'est la traduction d'une épître de Photius au prince Michel; elle a été réimprimée dans le volume suivant : *Odes morales sur plusieurs vérités de la religion, avec des cantiques, des psaumes et des maximes sur la conduite d'un roi*, Paris, 1722, in-12; *Histoire de Constantin le Grand, premier empereur chrétien*, ibid., 1728, in-4°. « Cet ouvrage, fruit d'un travail consciencieux, dit M. Weiss, n'est pas aussi connu qu'il mériterait de l'être. La préface, dans laquelle l'auteur discute plusieurs faits importants du règne de Constantin, mérite surtout d'être lue. »

BERNARD DE GIRMONT (dom), ancien abbé du Port-du-Salut, abbaye de Trappistes près de Laval, naquit en Lorraine, le 26 juin 1758, d'une famille noble, et fit profession dans l'abbaye de Morimont, ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Langres. Chassé de son monastère par la révolution, il entra dans un ordre plus austère, et se joignit en 1798 aux trappistes qui s'étaient établis à Darsfeld en Westphalie. Leur maison prospéra d'abord et fut érigée en abbaye en 1808; mais les décrets du gouvernement impérial en troublèrent bientôt la paix. Dom Bernard, qui avait été envoyé en France, fut quelque temps à la tête de la petite communauté formée dans la forêt de Senart, et qui ne put se soutenir dans ces temps difficiles. Il se retira chez un ami qu'il avait connu dans l'émigration. Chargé par son supérieur, en 1814, de fonder un monastère dans ce pays, il trouva dans la générosité de cet ami tous les secours matériels qu'il pouvait désirer, et il acheta un ancien prieuré de Génovéfains, appelé le Port-Ringeard, et, depuis, Port-du-Salut. Les Trappistes prirent possession de leur nouveau monastère le 21 février 1815. Dom Bernard en fut le premier supérieur : il n'avait encore auprès de lui que quatre Pères et dix convers, mais le nombre de ces religieux s'accrut promptement. Cette maison fut plus tard érigée en abbaye, et dom Bernard fut élu abbé. Jusqu'en 1811, on avait observé à Darsfeld des austérités plus grandes que celles des anciens Trappistes; mais conformément à l'avis de plusieurs personnages graves qui conseillaient de s'en tenir aux observances déjà si sévères, prescrites par la réforme de l'abbé de Rancé, Pie VII, par un rescrit du 10 octobre 1818, adressé à dom Bernard, autorisa les religieux du Port-du-Salut à se borner aux règles de l'abbé de Rancé, comme plus compatibles avec la faiblesse humaine. Dom Bernard contribua beaucoup à l'érection du monastère de Sainte-Catherine à l'extrémité d'un faubourg de Laval; cet établissement est dirigé depuis 1816 par la mère Marie-Elisabeth (Piette, de Liége), qui avait fait ses vœux à Darsfeld. En 1827, cette maison ayant été érigée en abbaye régulière, la supérieure fut élue abbesse et reçut la bénédiction abbatiale des mains du P. Bernard, le 24 août. Les religieuses de Sainte-Catherine sont du même ordre que les Trappistes, et pratiquent une règle adaptée à leur sexe. Dom Bernard avait donné sa démission depuis quelques années lorsqu'il mourut subitement au mois d'août 1834.

BERNARDIN (saint), naquit en 1380, à Massa-Carrara, d'une famille distinguée. Après ses études de philosophie, il entra dans la confrérie de l'hôpital de la Scala, à Sienne. Son courage et sa charité éclatèrent pendant la contagion de 1400. Deux ans après il prit l'habit de Saint-François, réforma l'étroite observance, et fonda près de 300 monastères. Son humilité lui fit refuser les évêchés de Sienne, de Ferrare et d'Urbin. Il fut envoyé pour être gardien du couvent de Bethléem. Les besoins de l'Europe le rappelèrent bientôt. Les dissensions des Guelphes et des Gibelins ne trouvèrent pas de pacificateur plus ingénieux ni plus heureux. L'empereur Sigismond eut pour lui le plus grand respect, et voulut qu'il assistât à son sacre. Après une vie remplie de travaux et de vertus, il mourut à Aquila, en 1444. Nicolas V le mit au nombre des saints en 1450, c'est-à-dire, six ans après. Son corps, renfermé dans une double châsse, dont l'une est d'argent et l'autre de cristal, se garde chez les Franciscains d'Aquila. Le P. Jean de La Haye donna, en 1636 une édition de ses ouvrages en 2 vol. in-fol. On y trouve des sermons (que quelques critiques prétendent n'être pas de lui), des Traités de spiritualité, des Commentaires sur l'Apocalypse, la Vie du saint et les divers éloges qu'il a mérités. On en a donné une nouvelle édition à Venise en 1745.

BERNARDIN (le bienheureux), de Feltri, de l'ordre des Frères Mineurs, persuada aux habitants de Padoue d'établir un mont-de-piété pour s'affranchir des usures que les juifs exerçaient en prêtant à 20 pour cent par année. Cet établissement est de l'année 1491. Les règlements de ce mont-de-piété furent réformés et perfectionnés en 1520. Le fondateur était un homme également illustre par sa science et par sa piété. Une simplicité aimable lui gagnait les cœurs. Il prêchait avec applaudissement, et dirigeait de même. On a longtemps disputé si les monts-de-piété n'étaient pas sujets au reproche d'usure, à cause de l'espèce d'intérêt qu'on y paye; mais il est évident que ce n'est qu'une taxe légère, nécessaire au maintien de l'établissement qui, bien administré, ne peut être que de la plus grande utilité. Un des plus beaux d'Italie est celui de Ferrare, fondé en 1761, dont l'inscription exprime

parfaitement la destination et le but charitable :

Pauperibus sublevandis,
Servandisque d positis.

BERNARDIN DE PÉQUIGNY (*Bernardinus a Piconio*); capucin, né à Picquigny en 1633, mort à Paris en 1709, a donné un bon *Commentaire sur les Evangiles,* in-fol. en latin, et une *Triple explication* aussi en latin, des Epîtres de saint Paul, qui mérita les éloges du pape Clément XI, Paris, 1703, in-folio. La traduction française, 1714, 4 vol. in-12, n'est pas recherchée.

BERNARDIN DE CARPENTRAS (le Père), capucin, naquit en 1649 dans cette ville d'une famille distinguée, sous le nom d'André. Sa piété et son érudition lui firent un nom dans son ordre. Il enseigna successivement la philosophie et la théologie, et mourut à Orange, en 1714. Nous avons de lui un ouvrage de philosophie, intitulé *Antiqua priscorum hominum philosophia*, imprimé à Lyon en 1694. L'auteur assure dans sa préface qu'il a secoué le joug de l'école pour ne jurer sur la parole d'aucun maître. Sa physique est assez bonne pour le temps, et il y est, à certains égards, inventeur.

BERNET (le cardinal JOSEPH), archevêque d'Aix, naquit à Saint-Flour, le 4 septembre 1770, d'une bonne famille bourgeoise, et après avoir commencé ses études dans sa ville natale, vint les continuer au séminaire de Saint-Sulpice. La mesure révolutionnaire qui ferma le séminaire en 1792 fut pour lui une rude épreuve, car il était sans ressource, et dans une maladie qu'il fit alors, son unique asile fut l'hôpital. Lorsque ses forces se furent rétablies, il exerça les fonctions d'instituteur à Paris d'abord, puis à Sceaux, et il put traverser ainsi, sans être trop inquiété, les trois années les plus orageuses de la révolution. Il n'était encore que tonsuré. En 1795, il s'adressa aux grands vicaires de son diocèse, et leur demanda les lettres dimissoriales dont il avait besoin pour recevoir dans l'occasion tous les ordres. M. de Rochebrune, qui exerçait en secret les fonctions de vicaire général, sachant les périls que courrait le jeune postulant, les refusa d'abord; mais il dut céder à des instances réitérées, et l'abbé Bernet reçut la prêtrise, avec deux autres diacres d'Alençon, dans une maison privée, le 4 novembre de la même année. Lorsque les temps devinrent un peu meilleurs, l'autorité ecclésiastique de Paris envoya l'abbé Bernet rétablir le culte catholique dans la paroisse d'Antony. Malgré l'opposition violente du chef de la municipalité dont la mort qui suivit de près fut regardée, à cause des circonstances dont elle fut accompagnée, comme un châtiment du ciel, l'église fut rendue aux fidèles, et l'abbé Bernet y exerça le saint ministère pendant deux ans. En 1797, le refus qu'il fit du serment de haine à la royauté l'obligea de fuir; une voiture qu'il prit au hasard le mena à Orléans, et il fonda dans cette ville une maison d'éducation qui prospéra rapidement. Le culte ayant été définitivement rétabli par le concordat de 1802, l'abbé Bernet reprit les fonctions du sacerdoce. Mgr Bernier, évêque d'Orléans, le nomma vicaire de la paroisse de Saint-Paterne, et il conserva ce poste pendant quatorze ans. Les autorités d'Orléans le chargèrent, dans une circonstance solennelle, de prononcer l'éloge de Jeanne d'Arc, qui fut imprimé. Une circonstance qui n'est pas sans intérêt, c'est que, pendant que l'abbé Bernet était vicaire à Orléans, l'empereur nomma à l'évêché de cette ville M. Raillon, qui fut aussi plus tard archevêque d'Aix. Après la restauration, l'abbé Bernet devint premier aumônier de la maison royale de Saint-Denis, mais il ne tarda pas à donner sa démission. Louis XVIII le nomma alors chanoine honoraire, puis chanoine titulaire. Au bout d'un an, il fut appelé à la cure de Saint-Vincent-de-Paul par Mgr de Quélen; en 1827 il fut élevé sur le siége épiscopal de La Rochelle; enfin, en 1835, il remplaça M. Raillon à l'archevêché d'Aix, et c'est dans le consistoire du 19 janvier 1846 qu'il fut préconisé cardinal. Atteint, pendant une visite pastorale qu'il faisait dans son diocèse, d'une maladie dont il comprit dès le premier moment la gravité, il revint à Aix, où il succomba le dimanche 5 juillet de la même année.

BERNIER (le P. FRANÇOIS), dominicain, né à Pont-sur-Yonne vers 1580, fit profession à Sens, et se fit recevoir docteur en Sorbonne. Il devint prieur de la maison de son ordre à Nevers. On a de lui un petit ouvrage, qui est rare et recherché; il a pour titre : *De hominum prima ratione vivendi*, Sens, 1610, in-12 de XXXII - 202 pages. L'auteur examine la manière de vivre des premiers hommes, ainsi que les causes de la longévité qui leur est attribuée par les livres saints, et il trouve que cette longévité est due principalement à leur sobriété.

BERNIER (ETIENNE-ALEXANDRE-JEAN-BAPTISTE-MARIE), évêque d'Orléans, né à Daon, était avant la révolution curé de Saint-Laud d'Angers, et refusa de prêter serment à la constitution civile du clergé. Il parvint néanmoins à éviter la déportation, et dès que la guerre de la Vendée eut éclaté au mois de mars 1793, il se rendit à l'armée, où il exerça les fonctions de son ministère, et fut un des membres les plus marquants du conseil supérieur des armées catholiques et royales. Après les déroutes du Mans et de Savenay, il se tint caché, et ne reparut à l'armée qu'en 1794; il contribua beaucoup alors à réorganiser le parti royaliste. Stofflet ne faisait rien, dit-on, sans le consulter; c'était lui qui rédigeait les proclamations, qui correspondait avec les émigrés et les puissances étrangères; ce fut lui aussi qui négocia la paix. Il conserva encore de l'influence sous d'Autichamp; mais en 1799, lorsque les Vendéens reprirent les armes, il ne joua pas un rôle aussi marquant; il contribua cependant à la pacification opérée par le général Hédouville, et eut de fréquentes conférences avec le premier consul. Il fut encore du nombre des plénipoten-

tiaires chargés de traiter du concordat, et après sa signature il fut élevé au siége d'Orléans et sacré évêque par le cardinal Caprara au commencement d'avril 1802. Il mourut dans son diocèse le 1er octobre 1806, âgé de 42 ans. Les paroles et la musique du *Réveil des Vendéens* sont, dit-on, de lui.

BERNIÈRES-LOUVIGNY (Jean de), trésorier de France à Caen, où il était né en 1602 d'une famille très-ancienne de Normandie, mort dans la même ville le 3 mai 1659, sans jamais avoir été marié, sanctifia sa carrière par la pratique constante de la plus haute piété, et l'exercice des plus rares vertus. Il avait établi à Caen une société d'hommes pieux qui vivaient ensemble, formant une espèce de communauté, unie par les liens de la ferveur et de l'oraison; c'est ce qu'on appelait *l'Hermitage;* des ecclésiastiques et des laïques y étaient réunis. Bernières dirigeait cette société, et était le conseil de beaucoup de personnes pieuses. Il contribua à l'établissement d'hôpitaux, de séminaires, de couvents, et à la fondation de l'Eglise du Canada. On a de lui : l'*Intérieur chrétien*, petit in-12; *le Chrétien intérieur, ou la Conformité intérieure que doivent avoir tous les chrétiens avec Jésus-Christ*, 1660, 2 vol. in-12; *Œuvres spirituelles*, 1670, in-8°, en deux parties. C'est le P. d'Argentan qui fut le premier éditeur du *Chrétien intérieur;* une autre édition en parut à Pamiers, en 1781, 2 vol. in-12, avec une nouvelle distribution des matières. Les *Œuvres spirituelles* ont été aussi réimprimées. Cet ouvrage et *le Chrétien intérieur* furent mis à l'index pour quelques expressions qui semblaient favoriser le quiétisme, mais l'éditeur de Pamiers annonce qu'il a corrigé les expressions qui pouvaient paraître répréhensibles. On a encore *Pensées de M. de Bernières-Louvigny, ou Sentiments du Chrétien intérieur sur les principaux mystères de la foi pour les plus grandes fêtes de l'année*, Paris, 1676, in-12 de 76 pages. Bernières avait laissé un manuscrit des *Méditations pour ceux qui commencent à tendre à la perfection ; la Vie de la foi et de la grâce; de l'Oraison et de ses degrés; Les plus fâcheuses difficultés dont la vie mystique est combattue, et les moyens de les surmonter;* sa *Vie* écrite par lui-même.

BERNIS (François-Joachim de Pierres de), comte de Lyon, cardinal et archevêque d'Albi, de l'académie française, naquit le 22 mai 1715 à Saint-Marcel de l'Ardèche, d'une famille noble et ancienne, mais peu riche. Il fut destiné, dès son enfance, à l'état ecclésiastique, et fut d'abord nommé chanoine de Brioude, puis chanoine comte de Lyon. En 1735 il se rendit à Paris. Une figure heureuse, des manières pleines de grâce et de politesse, un caractère aimable et enjoué, le talent de faire des vers faciles et agréables, le firent rechercher des meilleures sociétés. Cependant il resta plusieurs années sans rien obtenir. Le cardinal de Fleury, à qui sa conduite dissipée avait déplu, lui déclara qu'il n'obtiendrait de son vivant aucun bénéfice; on prétend qu'il lui répondit en faisant une profonde révérence, *Monseigneur, j'attendrai.* D'autres disent que cette réponse fut faite à l'évêque de Mirepoix, Boyer, qui avait alors la feuille des bénéfices. Quoi qu'il en soit, il ne se présenta à la cour qu'après la mort du cardinal, et il obtint par la protection de Mme de Pompadour l'ambassade de Venise, où il se fit aimer et estimer. De retour à Versailles il fut reçu à la cour avec les marques de la plus grande considération. Louis XV le nomma membre du conseil, et le chargea de l'importante négociation qui avait pour but de former une alliance entre la France et l'Autriche. Quoique ce ne fût point son avis, il entreprit cette négociation, et il eut la gloire de proposer et de faire admettre le seul plan qui pouvait convenir dans cette circonstance. Les plus grandes faveurs furent la récompense de cette opération; l'abbé de Bernis fut nommé au ministère des affaires étrangères, et le roi demanda pour lui le chapeau de cardinal. Cependant les suites funestes de l'alliance avec l'Autriche se firent bientôt sentir, et malgré la répugnance qu'il avait montrée à conclure ce traité, on lui en imputa tous les désastres, et il fut exilé en 1758, parce que, dit-on, il voulait conclure la paix contre l'opinion de Mme de Pompadour qui voulait la continuation de la guerre. Sa disgrâce, qui prouve qu'il était plus attaché à son pays qu'à la faveur, dura jusqu'en 1764; il fut rappelé et nommé archevêque d'Albi. L'habileté qu'il déploya dans le conclave de 1769 le fit nommer ambassadeur de France auprès de la cour de Rome pour travailler à l'extinction des Jésuites, qu'il désapprouvait dans le fond du cœur. Après le conclave il joignit à son titre d'ambassadeur celui de protecteur des églises de France. En 1791, les tantes de Louis XVI ayant quitté la France, il les reçut chez lui avec tous les honneurs dus à leur rang. Ayant refusé le serment, il fut dépouillé de son archevêché et de ses abbayes, et perdit 400,000 francs de rente. Se trouvant presque dans le dénûment, le chevalier d'Azara sollicita pour lui et obtint une forte pension de la cour d'Espagne. Il mourut à Rome le 2 novembre 1794, généralement chéri et regretté des Romains et des étrangers qui admiraient sa douceur, sa générosité et sa politesse noble et facile. Des poésies légères qu'il avait faites dans sa jeunesse avaient commencé sa réputation, et lui avaient mérité, on ne sait trop pourquoi, l'honneur d'être admis à l'académie française, car elles sont assez médiocres, lui-même n'aimait pas qu'on lui en parlât ; elles flattaient peu son amour-propre comme poëte, et ne lui paraissaient pas exemptes de reproche, comme évêque et prince de l'Eglise. Ces poésies consistent dans quelques épîtres, moitié sérieuses, moitié badines, mêlées d'affectations, de négligences et de quelques jolis vers. On vanta beaucoup autrefois l'*Epître aux dieux Pénates*, elle est cependant aussi incorrecte qu'inégale, et remplie de mauvais vers. La versification est un peu meilleure dans les *Quatre parties du jour*, qu'il ne fallait pas appeler un poëme; ce sont

quatre morceaux qui n'ont entre eux aucune liaison, et qui offrent des tableaux plus ou moins agréables pour le fond, mais plutôt enluminés que coloriés. Son petit poëme, intitulé *Les quatre saisons*, est encore une suite de lieux communs de poésie descriptive qui ne sont pas sans quelque mérite d'expression; mais il y a dans les images plus d'abondance que de choix, et plus de luxe que de richesse. Il prodigue trop les fleurs, et ne les varie pas assez : c'est pour cela que Voltaire l'appelait *Babet la bouquetière*. Après sa mort on a publié un poëme plus analogue à son état, intitulé : *La religion vengée*, très-belle édition, Parme, Bodoni, 1795, in-8°, in-4° et in-fol. Le style n'est pas sans noblesse ni sans quelques beaux vers, surtout de pensées; mais il est pauvre de poésie, monotone, négligé, et le raisonnement y est porté jusqu'à l'argumentation métaphysique. Il ne peut qu'édifier les amis de la religion; mais il n'alarmera jamais ses ennemis. Il est bien inférieur à celui de Racine le fils sur le même sujet. Ses *Œuvres* complètes ont été publiées par Didot l'aîné, 1797, in-8°. On a imprimé en 1790 sa Correspondance avec Paris du Verney, et en 1799 celle avec Voltaire, depuis 1761 jusqu'en 1777. Cette correspondance fait honneur à son esprit, mais on est étonné qu'il ait conservé une liaison épistolaire aussi suivie avec un homme dont l'esprit était aussi opposé à son caractère.

BERNON, noble Bourguignon, fut le premier abbé de Cluny, et le réformateur de plusieurs autres monastères. Saint Hugues, moine de Saint-Martin d'Autun, maison alors très-régulière, travailla avec lui à rétablir la discipline monastique. Bernon donna sa démission en 926, et partagea les abbayes qu'il gouvernait, entre Vidon son parent, et Odon son disciple. Ce dernier a été proprement le premier fondateur de l'ordre de Cluny. Il mourut en 927, après avoir fait un Testament que nous avons encore.

BERNOU (le Père), missionnaire français, mort à Nîmes au commencement du XVII[e] siècle, est auteur des ouvrages suivants : *la Conduite à l'Eternel; Manuel de l'écolier chrétien; Jeux historiques sur l'Ancien Testament; Cantiques des familles chrétiennes; Paraboles de l'Evangile mises en vers français*, avec un *Abrégé de la Vie de Jésus-Christ*.

BEROALD ou BEROALDE (MATTHIEU), mort en 1584, se fit connaître par un ouvrage intitulé : *Chronicon sacræ Scripturæ auctoritate constitutum*, Genève, 1575, in-fol. Il embrassa la réformation avec Jules Scaliger et d'autres savants, fut arrêté à Coutances, à cause de ses opinions, et condamné à être brûlé. Il fut assez heureux pour échapper au supplice. En 1574, il se retira à Genève, y fut ministre, et y occupa une chaire de philosophie. Il était né à Saint-Denis, près Paris.

BERQUIN (LOUIS), gentilhomme artésien du XVI[e] siècle, fut accusé de donner dans les opinions de Luther, qui se répandaient alors, et dénoncé au parlement de Paris. Ce tribunal ordonna que diverses propositions extraites de ses écrits seraient communiquées à la faculté de théologie pour avoir son avis. Celle-ci les censura en 1523. On saisit sa bibliothèque : on y trouva le livre *De abroganda missa*, divers écrits de Luther et de Mélanchthon. Le parlement fit jeter au feu les ouvrages de Berquin, et le condamna à une abjuration publique; le coupable ne voulant point obéir, fut condamné à garder la prison de l'officialité. François I[er], qui aimait beaucoup Berquin, le fit sortir de sa prison; mais ce fanatique persistant toujours dans son erreur, ses juges le condamnèrent au feu. La sentence fut exécutée en place de Grève, le 12 avril 1529. Il avait traduit plusieurs ouvrages d'Erasme, dans lesquels il avait glissé ses erreurs.

BERR DE TURRIQUE (ISAAC), israélite né à Nancy, se fit connaître au commencement de la révolution de 1789 en soutenant la cause de ses coreligionnaires. Il parut à la barre de l'assemblée constituante pour y parler sur cette matière, et publia plusieurs écrits sur l'organisation du culte israélite. Berr se retira ensuite dans sa propriété de Turrique près Nancy, dont une ordonnance royale l'autorisa à joindre le nom au sien, et il y mourut, âgé de 85 ans, au mois de novembre 1828.

BERRIER (LOUIS), prieur de Perray en Bourgogne, était fils d'un conseiller d'Etat; lui-même était déjà conseiller au parlement de Paris, lorsque, touché du désir de se perfectionner dans la vie religieuse, il renonça aux places et aux honneurs pour se retirer dans son prieuré, où il fonda la réforme, après en avoir conféré avec l'abbé de Rancé. C'est en 1698 que Louis Berrier prit l'habit religieux. Sa communauté devint très-nombreuse en peu de temps. Il vivait encore en 1734. *Voy.* l'Histoire des ordres monastiques d'Hélyot, tome VI.

BERRIMAN (GUILLAUME), savant théologien anglican, né le 24 septembre 1688, étudia au collége d'Oricel à Oxford, fut recteur de Saint-André en 1722, puis membre du collége d'Eton en 1727. Il mourut le 5 février 1750. Il se distingua dans la polémique sacrée et dans la prédication, et on a de lui un assez grand nombre de sermons; nous mentionnerons ceux qu'il prononça pour la rédemption des captifs en 1721; contre la barbarie de ceux qui méprisent la religion, et sur le traitement qui leur est dû, en 1722; sur l'autorité du pouvoir civil en matière de religion, où le prédicateur soutient que c'est un devoir pour l'autorité d'user des moyens qui peuvent faire fleurir la religion. Outre ses sermons imprimés à part, l'auteur fit encore paraître : *Huit sermons sur le texte de lady Moyer*, 1725; *Sermons sur le texte de Boyle*, 1733, 2 vol., auxquels il faut joindre un sermon unique, à titre d'appendice, sur l'obligation d'éviter la conversation des infidèles et des hérétiques; un troisième volume de *Sermons sur les textes de Boyle*. On publia après la mort de Berriman trois autres volumes de sermons, intitulés : *Doctrines et devoirs du christianisme*, etc. Les deux premiers, qui contiennent 40 sermons, parurent en

1750; le troisième, qui en renferme 19, parut en 1763.

BERRUYER (PHILIPPE), archev. de Bourges depuis l'an 1236 jusqu'à l'an 1260, époque où il mourut en odeur de sainteté. De Nangis lui attribue plusieurs miracles. On trouve le détail de ses éminentes vertus dans les auteurs du *Gallia Christiana nova*, tom. II, p. 67. Don Martène a publié sa *Vie*, écrite par un auteur contemporain, *Anecd.* tome III, page 1927.

BERRUYER (JOSEPH-ISAAC), né en 1681, d'une famille noble de Rouen, prit l'habit de jésuite et l'honora par ses talents. Après avoir professé longtemps les humanités, il se retira à la maison professe de Paris, et y mourut en 1758. Il était connu depuis 1720, par son *Histoire du Peuple de Dieu, tirée des seuls livres saints*, réimprimée avec des corrections en 1733, en 8 vol. in-4°, et en 10 vol. in-12. Cette Histoire fit beaucoup de bruit dès le moment de sa naissance. Le texte sacré y est revêtu de toutes les couleurs des romans modernes. Berruyer se promettait que son Histoire paraîtrait un ouvrage neuf. Elle le parut effectivement par les fleurs d'une imagination qui veut briller partout, dans les endroits même où les livres saints ont le plus de simplicité. Le rhéteur fait parler Moïse aux Hébreux dans les déserts de l'Arabie, comme parleraient de raffinés politiques dans le XVIII° siècle. La prolixité du style fatigue autant que les vains ornements dont il est chargé. Cependant son Histoire, mêlée de traits singuliers et brillants, écrite avec chaleur et avec élégance, tissue avec art, semée de réflexions très-judicieuses, est une preuve non équivoque qu'il était né avec beaucoup d'esprit, et un esprit facile. Rome le censura en 1734 et en 1757. La seconde partie parut longtemps après la première, en 1753, 4 vol. in-4°, et 8 vol. in-12. Elle lui ressemble pour le plan ; mais elle lui est, à quelques égards, inférieure pour les grâces, l'élégance et la chaleur du style. Benoît XIV la condamna par un bref du 17 février 1758, et Clément XIII par un autre bref du 2 décembre suivant. Ce bref condamne en même temps la *Troisième partie de l'Histoire du Peuple de Dieu, ou Paraphrase littérale des Epîtres des Apôtres*, en 2 vol. in-4° et 5 vol. in-12. Cette dernière partie est remplie, comme les autres, d'idées singulières et condamnables. L'auteur les avait puisées à l'école de son confrère Hardouin, homme très-érudit, mais d'un jugement faible ; écrivain paradoxal, s'il en fut jamais. « La principale de ses erreurs, dit un théologien profond, est d'avoir séparé l'humanité de Jésus-Christ de sa divinité ; en considérant cette humanité du Sauveur directement et en elle-même, *in se directe, in recto* ; en prétendant qu'en elle-même et directement elle devait être adorée : ce qui est expressément contraire au concile d'Ephèse, anath. 8 ; contraire au fameux discours par où Théodote, archevêque d'Ancyre, prouva dans ce même concile qu'on ne peut pas diviser, même par la pensée, l'humanité du Christ de la divinité, pour en faire un objet de notre adoration ; contraire au cinquième concile général, qui est le second de Constantinople, *coll.* 8, *can.* 9 ; contraire enfin aux paroles de saint Jean, qui déclare que la division de Jésus-Christ est réservée à l'antechrist ; *et omnis spiritus qui solvit Jesum ex Deo non est, et hic est antichristus.* I Joan. IV, 3. » On voit par cette critique aussi juste qu'impartiale, dans quel sens on a pu accuser le P. Berruyer de favoriser le nestorianisme, hérésie dont il était d'ailleurs aussi éloigné dans ses principes que dans la disposition de son cœur. Les Jésuites désavouèrent publiquement le livre de leur confrère, et obtinrent de lui un acte de soumission, lu en Sorbonne en 1754. Le savant P. Tournemine, son confrère, est un de ceux qui combattirent ses paradoxes avec le plus de zèle (*Voy.* son article). Le Père Berthier, aussi jésuite, s'exprima en ces termes : « Il ne se souvint pas (le Père Berruyer) qu'il travaillait sur le livre le plus « simple, le plus noble, le plus divin, le plus « sanctifiant. Il en altéra la simplicité par l'ex« trême abondance de son style, la noblesse « par une foule d'images et d'expressions peu « convenables, la divinité par l'alliage de « ses propres conceptions, l'édification par « la méthode très-condamnable de réduire « quantité de leçons évangéliques aux seuls « Juifs et aux événements qui les concer« nent. » Le parlement de Paris, deux ans après, manda Berruyer pour être entendu sur plusieurs propositions de son histoire. Mais l'auteur s'étant trouvé malade, la cour envoya un commissaire, à qui l'historien remit une déclaration en forme de rétractation, qui fut déposée au greffe. Toutefois, le parlement, sur le réquisitoire de Joly de Fleury, condamna l'ouvrage de Berruyer. Berruyer fit imprimer différentes Apologies, où, sans cesser de respecter sa condamnation, il justifiait ses intentions, et défendait surtout son attachement à la doctrine de l'Eglise catholique; elles ont cependant été mises à l'index. L'abbé Janson, connu par plusieurs ouvrages où la piété et l'exacte orthodoxie sont unies à l'érudition, a proposé, en 1789, une espèce de triage des ouvrages de Berruyer. « Quoiqu'à beaucoup d'égards condamnable, « dit-il, et très-justement condamné, l'ou« vrage n'est pas répréhensible dans tous ses « points. Aussi ce que nous y avons trouvé « en accord avec les sages règles, soit au « sujet de l'ordre et de la distribution des « parties dont il est composé, soit au regard « de l'explication du texte, soit par rapport « à la diction, nous nous sommes fait un « devoir de le conserver. Mais aussi tout ce « qui nous a paru opposé à la tradition, à la « doctrine des saints Pères, au sentiment des « interprètes les plus suivis, à l'ordre des « temps, à la simplicité et à la décence des « expressions, nous nous sommes appliqués, « autant qu'il a été en nous, à le rectifier. » *Voy.* le *Journal histor. et litt.*, 15 juin 1789, p. 259 — *L'Ancien Testament* a été traduit en allemand par le Père Weimer, à Luxembourg, en 1753, avec une approbation du fameux

Fébronius (Hontheim), où on lit ces paroles : *Pater Berruyer S. J. sacerdos acceptissima atque hactenus intentata methodo sacrarum litterarum textum non solum perpetua hacce paraphrasi, gallico idiomate concepta intellectu facilem, lectu vero pergratum reddidit ; alii etiam ejusdem societatis presbyteri utilissimum hoc opus pro plurium commoditate germanico idiomate donaverunt ; hinc non possumus non egregiam utrorumque operam, ab aliis jam probatam, iterum laudare, et presbyteris hujus archidiœcesis sedulo legendam commendare.* — Parmi les éditions rectifiées qui ont été faites de l'ouvrage de Berruyer, nous devons distinguer celle qui parut à Besançon chez Gauthier frères, 1828, 10 vol. in-8°. Deux directeurs du séminaire de cette ville s'étaient chargés de la revoir et d'en corriger les erreurs.

BERT (Pierre-Claude-François), né vers 1768 dans le Nivernais, mort à Paris en septembre 1824, a publié : *D'une alliance entre la France et l'Angleterre*, 1790, in-8° ; *Des prêtres salariés par la nation, considérés dans leurs rapports avec le gouvernement républicain*, 1793, in-8°, brochure dans laquelle est proclamée l'indépendance de l'Eglise et de l'Etat.

BERTAIRE (saint), abbé du Mont-Cassin, né au commencement du IXe siècle, était issu des rois de France. L'illustration de son origine lui promettait de grands avantages, mais il aima mieux travailler à se sanctifier, et il choisit pour sa retraite le Mont-Cassin. Nommé abbé en 856, il gouverna cette maison avec beaucoup de sagesse, jusqu'au 22 octobre 884, époque où il fut assassiné par les Sarrasins qui désolaient alors l'Italie par leurs courses. Ils brûlèrent le couvent et tuèrent saint Bertaire sur les marches de l'autel de saint Martin où il faisait sa prière. On a de saint Bertaire des *sermons*, des *homélies* et quelques autres ouvrages.

BERTAZOLLI (François), cardinal, né le 1er mai 1754 à Lugo dans la Romagne, étudia dans l'université de Bologne, et devint chanoine de la collégiale de Lugo. Pie VII, étant évêque d'Imola, l'employa dans le gouvernement de son diocèse ; lorsqu'il fut pape, il le nomma archevêque d'Ephèse, chanoine de Sainte-Marie-Majeure, et son aumônier secret. Après l'invasion de Rome en 1806, Bertazolli fut forcé de se retirer à Lugo, puis on le déporta en France, où il partagea la captivité de Pie VII. De retour à Rome avec le souverain pontife, il reçut la pourpre dans le consistoire du 10 mars 1823. Léon XII le nomma préfet de la congrégation des études et protecteur de l'ordre des Carmes, du collége des Irlandais et de toutes les églises d'Irlande. Il devint évêque de Palestrine en décembre 1828, reçut aussi des marques de bienveillance de Pie VIII, et mourut subitement le mercredi saint 7 avril 1832.

BERTET (Laurent-Dominique), prêtre, né à Avignon le 5 août 1671, fut un des fondateurs de la congrégation des missionnaires de Sainte-Garde. Il mourut au mois de mars 1739. On peut consulter pour plus amples détails l'*Abrégé de sa Vie*, sa *Conduite spirituelle*, et le *Recueil de ses lettres*, Avignon, 1758, in-12.

BERTHELET (Grégoire), bénédictin, né à Berain dans le duché de Bar-le-Duc, en 1680, mort l'an 1754, était versé dans les antiquités ecclésiastiques. Il a donné un *Traité historique et moral de l'abstinence*, en 1731, in-4°, et plusieurs autres ouvrages sur les rites, etc. *Voyez* dom Calmet, Bibliothèque de Lorraine.

BERTHELOT (Jacques-Edmond), né à Nantes le 2 janvier 1772, montra de très-bonne heure pour l'état ecclésiastique une vocation que la révolution ne put refroidir. Aussi dès que le calme reparut, il entra à Saint-Sulpice. Après avoir été fait prêtre, il professa successivement la philosophie à Nantes et la théologie à Angers, et devint supérieur du séminaire de Limoges. M. Dubourg, évêque de ce diocèse, ayant porté un décret, le 18 février 1818, pour condamner les *Principes sur la distinction du contrat et du sacrement de mariage*, par Tabaraud, sans désigner l'auteur, celui-ci répliqua par une *Lettre à M. Dubourg*, qu'il rendit publique, et où il garda peu de mesure. Berthelot, alors vicaire général du diocèse, fit paraître des *Observations sur le décret de M. l'évêque de Limoges et sur la Lettre de M. Tabaraud*, 1818, in-8° de 51 pages. Celui-ci donna à son tour une *Réponse*, dont la forme et le style déterminèrent Berthelot à cesser toute discussion. Il est mort à Limoges, le 17 janvier 1835, laissant divers ouvrages, presque tous inédits. On lui attribue un *Catéchisme sur le schisme*, publié lors des tentatives de l'abbé Reb, qui depuis a rétracté ses erreurs avec des marques d'un profond repentir ; enfin il a fourni quelques-unes des Notices insérées dans les Vies des saints du Limousin.

BERTHET (Jean), jésuite, né le 24 février 1622 à Tarascon en Provence, se rendit familières la plupart des langues anciennes et modernes, et enseigna avec distinction dans différents colléges de la société les humanités, la philosophie et la théologie. Il eut des conférences publiques à Lyon avec des ministres de Genève et de Grenoble. Un ordre du gouvernement le fit renvoyer de l'ordre des jésuites, parce qu'il avait la curiosité ou la faiblesse d'aller consulter la fameuse Voisin. Etant entré chez les bénédictins, il mourut, en 1692, dans leur maison d'Oulx, laissant : *Traité de la présence réelle*, suivi d'une Concorde de tous les anciens Pères avec les controversistes modernes ; *Traité historique de la charge de grand aumônier de France*, où l'on trouve des recherches curieuses ; *Traité sur la chapelle des ducs de Bourgogne*, fondée à Dijon, en 1172 ; — *sur celle des rois d'Espagne et de Portugal*, fondée en 1515, etc. Berthet s'exerçait aussi sur la poésie, et il composa des pièces de vers latins, français, italiens et provençaux. Son père, qui cultivait la littérature, avait composé divers ouvrages, notamment un *Traité sur l'éloquence*.

BERTHIER (Guillaume-François), né à Issoudun en Berry, le 7 avril 1704, entra dans la société des Jésuites en 1722, et s'y distingua par ses vertus et sa science. En 1745, on lui confia la rédaction du *Journal de Trévoux*, qu'il dirigea jusqu'à la dissolution de sa Compagnie en France, à la satisfaction du public et des véritables gens de lettres. « Jamais, dit l'auteur des Trois Siè- « cles, ce journal n'a été plus intéressant et « plus utile que quand le P. Berthier y a tra- « vaillé. Sa pénétration à démêler les piéges « de l'incrédulité, son courage à les mettre « au grand jour, son habileté à en parer les « coups, lui ont attiré les sarcasmes de ces « esprits forts contre tout, excepté ce qui « blesse leur amour-propre; mais il a fait « voir par ses lumières, autant que par sa « modération, combien il est facile d'être su- « périeur à leurs manéges, à leurs attaques « et à leurs insultes. » Sur la fin de 1762, il fut nommé garde de la bibliothèque royale, et adjoint à l'éducation de Louis XVI et de Monsieur; deux ans après il se consacra à la retraite, et ne s'occupa plus que de l'étude et des exercices de la religion. Il mourut à Bourges le 15 décembre 1782. Le chapitre de la métropole rendit un hommage public à ses vertus et à ses talents, en lui donnant une sépulture distinguée dans son église. Le clergé de France venait de le gratifier d'une pension à son insu; sans doute pour le récompenser de sa Continuation de l'*Histoire de l'Eglise gallicane*, commencée par le P. Longueval. On lui doit les six derniers volumes de cet ouvrage, écrits avec une critique, une modération, une netteté de style et une élégance peu communes. Tout y est déduit et discuté avec une noble aisance qui, en faisant disparaître la gêne du travail, annonce les connaissances les plus étendues et la plume la mieux exercée. L'abbé de Voisenon lui a rendu ce témoignage, lorsque la Société fut proscrite dans le ressort du parlement de Paris : « L'auteur était savant, mo- « deste, point intrigant, bon prêtre et hon- « nête homme. Le Journal de Trévoux per- « dit en lui un bon littérateur, et Paris un « homme de bien. Il n'y a que les encyclo- « pédistes qui gagnent à son expulsion un « puissant adversaire de moins. » Après sa mort on a publié les *Psaumes et Isaïe, traduits en français avec des Réflexions et des notes*; le premier en 8 vol. in-12, Paris, 1785; réimprimé en 1788, en 5 vol., sans notes; le second, Paris, 1788, 5 vol. in-12; les Réflexions regardent surtout la morale; elles sont pleines d'onction et pénètrent un cœur droit. Les notes expliquent le sens littéral du texte : l'auteur y étale une érudition peu commune, et se montre l'égal des plus habiles commentateurs. Comme il possédait parfaitement l'hébreu, il entre dans de savantes discussions, et il aplanit beaucoup de difficultés, de manière qu'il fait très-bien entendre le sens du texte. Le P. Berthier est clair, et surtout précis; ce qui est la preuve d'un bon esprit. Le seul reproche qu'on puisse lui faire, c'est celui d'être un peu trop houbigantiste, et d'avoir dans les idées de cet hébraïsant une confiance qu'elles ne méritent pas toujours. Peut-être jugera-t-on aussi qu'il s'arrête quelquefois trop à des discussions où le doute et l'ignorance valent mieux qu'une décision. On a encore de lui des *Réflexions spirituelles* en 5 vol. in-12, 1790, réimprimées en 1811 avec de nombreuses corrections. M. Montjoie a publié, en 1817, l'éloge du P. Berthier, in-8°.

BERTHOD (Claude), bénédictin, né à Rupt en Franche-Comté, le 21 février 1733, fut chargé par le gouvernement français de faire le dépouillement des archives de Bruxelles et d'en extraire les pièces qui pouvaient servir à répandre plus de jour sur les points contestés de l'histoire de France. Il s'acquitta de cette tâche d'une manière fort honorable; mais il n'eut pas le loisir de faire imprimer les fruits de son travail. Après la suppression des jésuites dans les Etats autrichiens, il fut associé, en 1784, à la réunion des savants qui fut autorisée par l'empereur à continuer le recueil des *Acta sanctorum*, commencé par Bollandus, et il eut part à la publication du 51° volume. Berthod mourut à Bruxelles le 19 mars 1788, à 55 ans. L'académie de Besançon l'avait plusieurs fois couronné pour des discours ayant trait à divers points de l'histoire de Franche-Comté, et il se proposait de publier une Histoire générale de cette province. Ses manuscrits sont conservés dans les registres de l'académie de Besançon, et l'on en trouve les titres dans son Eloge historique que son confrère Grappin inséra dans le second volume des Mémoires de la société littéraire de Vesoul.

BERTHOLD, prédicateur du XIII° siècle, qui jouit d'une popularité immense, à peu près semblable à celle qui entourait saint Bernard dans le XII° siècle. Il rassemblait souvent, disent les chroniques et les annales du temps, jusqu'à soixante mille auditeurs autour de lui. Wading, dans les *Annales Minorum*, Rome, 1732, tome IV, s'exprime ainsi : « C'est l'an du Seigneur 1250 « que le frère Berthold, originaire de Ra- « tisbonne, de l'ordre des Frères Prêcheurs, « commence à prêcher. On assure que l'on a « vu souvent jusqu'à cent mille fidèles ras- « semblés pour l'entendre. » Il est dit ailleurs qu'assiégé par les auditeurs il prononçait ses discours dans les champs et dans les forêts. Berthold mourut en 1272, et fut enterré à Ratisbonne, dans la maison de son ordre. Une partie de ses sermons a été publiée à Paris. Panzer (*Annal. typ.*, tome VIII, n° 2769) cite l'ouvrage suivant : *Fratris Bertholdi Teutonis Horologium devotionis circa vitam Christi*, Paris, par Jean Gourmont, sans date. Ch.-Fried. Kling, savant allemand, a publié : *Berthold, des Franziskaners deutsche Predigten*, etc.; *Sermons allemands du Franciscain Berthold*, etc., Berlin, 1824. La préface est de Néander. Ces deux savants ont rassemblé une infinité de témoignages et de faits sur ce célèbre prédicateur, sur sa vie, sur l'idiome qu'il employait, sur les manuscrits où se trouvent ses sermons,

etc. L'idiome dans lequel Berthold exprimait ses pensées fortes et hardies, est celui de Minnesinger, antique dialecte qui est à la langue allemande d'aujourd'hui, ce que les chants de nos troubadours sont à la langue française du XIXe siècle. On possède aussi de lui des sermons latins, qu'il adressait sans doute aux religieux ; mais en parlant au peuple, il a dû se servir de l'ancien dialecte teuton, alors employé dans les contrées qu'il parcourait. C'est ainsi que saint Bernard, à ce que l'on pense, a prêché, non-seulement en latin, mais encore dans l'idiome usité en France dans le XIIe siècle.

BERTHOLDE, BERNOLDE ou **BERNALD**, prêtre de Constance dans le XIe siècle, continua la *Chronique d'Hermannus Contractus*, moine de Reichenau, depuis l'an 1054 jusqu'en 1064. Il y ajouta l'histoire de son temps jusqu'à l'année 1066, qu'on croit être celle de sa mort. Cette Chronique se trouve avec les additions dans le premier tome des *Anciennes Leçons* de Canisius. Il nous reste encore de Bertholde, des Opuscules en faveur de Grégoire VII dont il était grand partisan, et la vie d'*Hermannus Contractus* en manuscrit, dans l'abbaye de Muri, en Suisse.

BERTHOLET (JEAN), jésuite, né à Salm dans le duché de Luxembourg, mort à Liége en 1755, est auteur d'une Histoire de l'institution de la Fête-Dieu, Liége, 1746, 1 vol. in-4°, où l'on désirerait un peu plus de critique ; et d'une Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg et comté de Chiny ; en 8 vol. in-4°, ouvrage prolixe, écrit sans beaucoup de méthode, mais où l'on trouve de l'érudition et des choses intéressantes.

BERTHONIE (PIERRE-THOMAS LA), dominicain, né à Toulon le 7 février 1708, mort dans la même ville le 15 janvier 1774, se livra principalement à la prédication, et combattit avec beaucoup de zèle les athées et les déistes. On a de lui : *Œuvres pour la défense de la religion chrétienne contre les incrédules et contre les juifs*, 1777, 3 vol. in-12. Le *Supplément* aux Œuvres du P. La Berthonie, 1811, in-12, renferme : 1° la *Relation* de la conversion et de la mort de Pierre Bouguer, déjà imprimée en 1784 ; 2° *Conférence avec un déiste ;* 3° *Examen critique d'un écrit spinosiste sur l'existence de Dieu ;* 4° *Lettre à une demoiselle nouvellement convertie ;* 5° *Preuves de la divinité du Saint-Esprit.*

BERTHOUT (JACQUES-MADELEINE), supérieur du séminaire du Saint-Esprit, né le 3 mai 1753 à Halenghem, diocèse de Boulogne, vint étudier à Paris au séminaire du Saint-Esprit, que son oncle, l'abbé Duflos, dirigeait. Il s'attacha à cette congrégation, et fut destiné, en 1778, pour la mission de Cayenne. Le navire qui le portait ayant fait naufrage sur la côte d'Afrique, Berthout tomba entre les mains des Maures. Le gouverneur anglais du Sénégal le racheta, et le mit sur un bâtiment qui retournait en Angleterre. Un corsaire français s'empara de ce vaisseau et ramena le missionnaire dans sa patrie. Berthout professa alors la théologie à Meaux et à Paris. En 1792, il passa en Angleterre, d'où il revint au bout de dix ans pour travailler au rétablissement du séminaire du Saint-Esprit. Le décret du 23 mars 1806 réalisa ses vœux en partie ; mais un décret contraire de 1809 supprima l'œuvre renaissante. Enfin, une ordonnance royale du 3 février 1815 lui rendit l'existence. Berthout parvint plus tard à racheter la maison de la rue des Postes, qui était le berceau de sa congrégation, ainsi que l'ancienne maison de campagne de Gentilly. Il fut enfin autorisé à élever, dans le local de la rue des Postes, un petit séminaire, qui a continué jusqu'à la révolution de 1830. Berthout avait pu envoyer une foule de missionnaires dans les colonies, et il avait reçu jusqu'alors du gouvernement des secours annuels qui lui furent retirés. Néanmoins, il réunit encore des sujets, en 1831, dans sa maison devenue déserte ; mais le choléra ayant éclaté, on lui demanda la plus grande partie du local pour en faire un hôpital militaire. On dit que le chagrin qu'il ressentit, en voyant dépérir l'œuvre de tant de soins, pressa la fin de ce vieillard qui succomba le 10 décembre 1832.

BERTI (JEAN-LAURENT), né, le 28 mai 1696, à Serravezza, village de la Toscane, dans le capitanat de Pietra-Santa, entra dans l'ordre des Augustins. Il fut envoyé à Rome, et devint assistant général d'Italie. Il y fit imprimer son *Cours complet de Théologie* en 8 volumes in-4°, qu'il dédia au pape Benoît XIV. Comme il y soutint l'impossibilité de pure nature, quelques évêques de France, entre lesquels M. Languet, archevêque de Sens, condamnèrent sa doctrine ; mais Benoît XIV le déchargea de l'accusation d'hérésie, et avec raison. Berti fit l'*Apologie* de sa doctrine en 2 vol. in-4°. L'empereur François Ier, grand-duc de Toscane, lui donna une chaire de professeur dans l'université de Pise, avec une pension considérable. Ce fut dans cette ville que le P. Berti mourut le 26 mai 1766, après avoir publié une *Histoire ecclésiastique*, 7 vol. in-4° ; un *Abrégé* de la même Histoire, deux tomes en 1 vol. in-8°. Pauvre compilation, sans ordre, sans choix, remplie de minuties, de faussetés, de partialité. Dans les premières éditions, entre autres dans celle de 1748, on trouve, dans la *Préface* de la 2e partie, une espèce de rétractation de ce qu'il avait dit dans la première, touchant le jansénisme. L'auteur essaye de réparer ses prétendus torts par un verbiage indigne d'un esprit solide et conséquent. Il exalte jusqu'au ciel les chefs et les promoteurs du parti, et ravale dans la boue ceux qui l'ont combattu. Il a cru que par ce moyen il tirerait son livre de la foule, et qu'il serait préconisé par tous les adeptes de la secte ; en quoi il ne s'est pas trompé. « Cherchez-vous de la réputation, dit un orateur célèbre, attachez-vous à quelque faction, et après cela ne vous inquiétez de rien. » Berti a encore publié des *Dissertations*, des *Dialogues*, des *Réponses*, des *Discours académiques*, etc. Tous ces ouvrages ont été recueillis dans une édition in-fol., à Venise.

BERTIER (JULIEN-JACQUES), prêtre du dio-

cèse de Saint-Malo, fut jeté, avec huit cents prêtres, sur des pontons, dans la rade de l'île d'Aix, pendant la révolution. De retour dans sa patrie, l'abbé Bertier fonda, de concert avec quelques confrères, un collége qui compta quatre cents élèves, et qui a fourni beaucoup de sujets à l'Eglise. Nommé, en 1808, curé d'une paroisse de Saint-Malo et vicaire général, il n'en continua pas moins de diriger son établissement. Mais la révolution de 1830 porta un coup funeste à cette maison, par la défense qui lui fut faite de recevoir des externes. L'abbé Bertier est auteur d'une *Exposition des principes de la vraie religion*. Il mourut le 22 janvier 1837, âgé de 80 ans.

BERTIN (saint), né dans le territoire de Constance sur le Haut-Rhin, était neveu de saint Omer, évêque de Térouanne. Il aida son oncle à défricher les terres de cet évêché, qui étaient des déserts. Un gentilhomme de ce pays, nommé Adroalde, s'étant converti, donna sa terre de Sithiu, pour y fonder un monastère. Bientôt il fut peuplé d'un nombre infini de religieux, qui, sous la conduite de saint Bertin, menaient une vie angélique. Il fut leur abbé et leur modèle. Quelque temps avant sa mort, arrivée en 706, il se retira dans un petit ermitage, où il finit sa vie sainte dans de grands sentiments de piété, âgé de plus de 100 ans. Si ceux qui envient aux monastères les terres qu'ils possèdent avaient eu la charge de les défricher de leurs propres mains, comme les religieux de saint Bertin, nos plus belles campagnes seraient encore des bruyères. L'abbaye et l'église de l'île de Sithiu, qui sont un des plus beaux ornements de la ville de Saint-Omer, ont porté pendant plus de quatre cents ans le nom du prince des apôtres; mais il y en a plus de cinq cents qu'elles portent celui de saint Bertin, à cause des reliques de ce saint, que l'on vient visiter de toutes parts. L'église est un des plus beaux édifices dans le goût gothique qu'il y ait en France. Le trésor, qui est fort riche, est dû à la libéralité de Charlemagne, des autres empereurs et d'un grand nombre de princes et de prélats célèbres.

BERTIN (Charles-Jean), né, en 1712, à Périgueux, fut sacré évêque de Vannes en 1746. D'accord avec la presque totalité des évêques de France, sur les mesures à prendre pour faire respecter les décisions de l'Eglise par ceux qui étaient en opposition à la bulle *Unigenitus*, il eut, dans l'affaire du refus des sacrements, sa part des persécutions parlementaires. Il fut condamné, en 1754, par la cour de Rennes, à 6,000 francs d'amende, et, quelque temps après, on saisit son temporel; mais rien ne put l'ébranler, et il continua de faire ce qu'il croyait être son devoir. Il assista, en 1749, aux conférences sur l'instruction pastorale de l'archevêque de Tours, et à celles de 1753, au sujet du livre du P. Berruyer. Ce prélat mourut en 1774.

BERTIN (Antoine), curé de Saint-Remi, à Reims, né, en 1761, à Droupt-Saint-Basle, en Champagne, était vicaire à Barbonne, diocèse de Meaux, lorsque la révolution éclata. Il prêta serment à la constitution civile du clergé, et fut nommé professeur de théologie dans le nouveau séminaire, puis supérieur de l'établissement, grand vicaire de l'évêque constitutionnel, et enfin curé de la cathédrale de Reims. Son premier soin fut de restaurer cette célèbre et antique métropole, qui se trouvait dans un état déplorable, et particulièrement le tombeau de saint Remi. Plus tard il rétracta son serment de la manière la plus complète et la plus satisfaisante. Il mourut le 30 juillet 1823, aimé et estimé de ses paroissiens, qui lui élevèrent un monument par souscription. L'abbé Bertin publia divers ouvrages en faveur de la jeunesse. Voici la liste de ses écrits : *Le jeune cosmographe, ou Description de la terre et des eaux*, etc., Reims, an VII (1799), in-12; *Esquisse d'un tableau du genre humain, ou Introduction à la géographie*, Reims, an VII (1799), in-12; *Eléments d'histoire naturelle*, extraits de Buffon, Valmont de Bomare, Pluche, etc., ouvrage élémentaire qui a eu plusieurs éditions; *Éléments de géographie, extraits des meilleurs géographes*, Reims, 1803, 1809; *Discours prononcé le 5 juin 1814 au service solennel de Louis XVI, Louis XVII, Marie-Antoinette*, etc., Reims, 1814, in-8°; *Instruction sur les devoirs des sujets envers leurs souverains*, Reims, 1815, in-8°; *Instruction sur la nécessité de craindre Dieu et d'honorer le roi, prêchée le 6 août 1816*, Reims, 1816, in-8°; *Reims est la ville du sacre*, 1819, in-8°; *Relation de la neuvaine solennelle qui s'est faite dans l'église de Saint-Remi de Reims, depuis le 22 septembre jusqu'au 1er octobre 1820*, Reims, 1820, in-8°.

BERTIN (Pierre-Joseph), prêtre, né à Amiens le 25 février 1748, étudiait chez les jésuites, lorsque leur ordre fut supprimé, et il acheva ses cours sous l'abbé Gossart. Après avoir été fait prêtre, Bertin fut nommé, en 1779, principal du collége d'Abbeville, place qu'il occupa douze ans, et, en 1787, il devint chanoine de la collégiale de Saint-Vulfran, dans la même ville. A l'époque de la révolution, il se rendit à Londres, où il publia des *Tableaux historiques*, qui, dit-on, ont servi de modèle à ceux de Las-Cases. Une chaire de langue française lui fut donnée à l'université d'Oxford, et plusieurs de ses disciples sont devenus des hommes distingués de l'Angleterre. L'abbé Bertin reçut dans cette ville Louis XVIII et la famille royale, qui vinrent d'Hartwell pour visiter l'université. Après la bataille de Waterloo, il se démit de sa chaire pour retourner en France; l'université d'Oxford lui conféra le grade de docteur en témoignage de son estime : c'était une nouveauté que ce titre conféré à un prêtre catholique par une université anglicane. L'abbé Bertin se fixa à Abbeville, et y accepta les modestes fonctions d'administrateur du collége et de président du comité d'instruction primaire. Il prit part à l'établissement des Frères de la doctrine chrétienne, ainsi qu'à diverses autres bonnes

œuvres, et montra surtout une charité inépuisable envers les pauvres. L'évêque d'Amiens le nomma chanoine de sa cathédrale. Il mourut le 28 avril 1830, âgé de plus de 82 ans. Les *OEuvres* de l'abbé Bertin se composent de discours. Le premier volume présente les discours religieux, et le second les discours littéraires. Les plus remarquables de ces productions sont le panégyrique de saint Vincent de Paul et celui de saint Bernard.

BERTRAM (Corneille-Bonaventure), ministre et professeur d'hébreu à Genève et à Lausanne, naquit à Thouars en Poitou, l'an 1531, et mourut à Lausanne en 1594. Il avait fait une étude particulière des langues orientales, et y était très-versé. Nous avons de lui *Respublica Hebræorum*, Genève, 1580, in-8°, Leyde, 1621, in-12, inséré aussi dans le 8e tome des *Grands critiques* d'Angleterre, avec de savantes observations, par Constantin Lempereur; une Révision de la Bible française de Genève, faite sur le texte hébreu, Genève, 1588. Il corrigea cette version en bien des endroits, mais dans d'autres, il a trop suivi l'autorité des rabbins, et pas assez celle des anciens interprètes; une édition du Trésor de la langue sainte, de Pagnin, etc.

BERTRAND (saint), fils d'Atton Raymond, comte de l'Ile, renonça aux espérances que le monde lui offrait, et se consacra à Dieu dans l'état ecclésiastique. Otger, évêque de Cominges étant mort en 1073, il fut élu pour lui succéder. Son zèle fit bientôt changer de face à son diocèse : ses discours et ses exemples corrigèrent les abus, et ramenèrent la vertu et la piété. Non content d'avoir rétabli son église, il répara aussi la ville et l'agrandit; en sorte qu'il en fut regardé comme le second fondateur. Il fit faire un cloître pour les clercs, et les assujettit à la vie commune. Il mourut le 15 ou le 16 octobre, vers l'an 1123, après avoir passé cinquante ans dans l'épiscopat. Il fut canonisé, surtout à la sollicitation de Guillaume, archevêque d'Auch, son neveu. Sa Vie a été écrite par Vital, protonotaire d'Alexandre III, qui était du même pays, et qui vivait à peu près dans le même temps. Elle fut écrite par ordre du cardinal Hyacinthe et de Guillaume, archevêque d'Auch. On peut voir aussi Baillet, sous le 15 octobre, et le *Gallia christiana*, tom. Ier, p. 1094.

BERTRAND (Elie), pasteur et théologien, né à Orbe, en Suisse, en 1712, mort en 1785, se distingua par ses prédications, et cultiva avec zèle et succès les sciences naturelles. Il fut conseiller privé du roi de Pologne, et membre des académies de Berlin, Florence, Lyon, etc. Il a publié un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : *Mémoire sur la structure intérieure de la terre*, 1752, in-8°; *Essais sur les usages des montagnes, avec une lettre sur le Nil*, 1754, in-4°; *Dictionnaire universel des fossiles propres et des fossiles accidentels*, 1763, 2 vol. in-8°; *Morale de l'Evangile*, 1775, 7 vol. in-8°; *le Thévenon*, ou *les Journées de la montagne*, 1777, in-12, 1780, 2 vol. in-8°; *Confession de foi des églises réformées en Suisse*, 1760, trad. de Bullinger.

BERTRAND (Pierre), né en Vivarais, professeur de jurisprudence à Avignon, à Montpellier, à Orléans et à Paris, ensuite évêque de Nevers, puis d'Autun, enfin cardinal en 1331, plaida si bien pour le clergé contre Pierre de Cugnières, que le roi Philippe de Valois prononça en sa faveur en 1329. Il était question d'établir jusqu'où devait s'étendre l'autorité du roi sur les choses spirituelles, et celle du clergé sur les choses temporelles. Son ouvrage fut imprimé à Paris en 1495, in-4°, et dans les *Libertés de l'Eglise gallicane*, Lyon, 1770, 5 vol. in-4°. Il mourut à Avignon le 24 juin 1349. On trouve dans la *Bibliothèque des Pères* un traité de ce cardinal : *De origine et usu juridictionum*. Il a été imprimé séparément à Venise en 1584, in-fol. Il fonda à Paris le collége d'Autun.

BERTRAND DE LATOUR (l'abbé), né à Toulouse vers 1700, était fils d'un avocat de cette ville, et fut élevé au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris. Il fut reçu docteur en Sorbonne, et s'attacha ensuite au séminaire des Missions étrangères, qui dirigeait le séminaire de Québec. Etant passé dans le Canada, il devint, jeune encore, doyen du chapitre de Québec et conseiller-clerc au conseil supérieur de cette ville, revint en France au bout de quelques années, et fut chargé par M. de Rastignac, archevêque de Tours, qui le nomma chanoine et official, de la direction de plusieurs communautés religieuses; il fut aussi chargé de donner des conférences et des retraites ecclésiastiques. Il prêcha successivement à Amboise, Loches, Angers, Bayonne, etc., et, en 1740, il fut nommé, par M. de Verthamon de Chavagnac, évêque de Montauban, à la cure de Saint-Jacques de cette ville. Il devint ensuite chanoine, puis doyen du chapitre, et enfin un des grands vicaires pendant la vacance du siége. L'académie de Montauban, fondée par le marquis Le Franc de Pompignan, l'appela dans son sein et le nomma secrétaire perpétuel. Il y prononçait assez souvent des discours, et il y fonda deux prix, l'un littéraire, l'autre pour l'agriculture, ainsi qu'une dot pour deux filles de la campagne qui se seraient distinguées par leur conduite et par leur religion. L'abbé Bertrand de Latour mourut à Montauban, le 19 janvier 1780, laissant un grand nombre d'écrits, dont les principaux sont : 25 vol. in-12 de Sermons, discours pour retraites ou missions, etc., lesquels sont au nombre de 178; 5 vol. de *Discours académiques*, où l'on trouve un Eloge de l'abbé Bellet; un Discours sur l'alliance de la religion avec la politique, prêché à l'ouverture des Etats du Languedoc, le 3 février 1754, etc.; 20 volumes de *Réflexions morales, politiques et littéraires sur le théâtre* : cette collection n'était d'abord que de 7 volumes; l'auteur l'étendit ensuite jusqu'au nombre de 20. Il s'y élève contre les théâtres en général, et particulièrement contre les théâtres de société, dont le goût commençait à se répandre. Nous citerons encore : *Vie de l'abbé Caulet*,

mea. Ce dernier est l'ouvrage d'une dame illustre, connue par sa piété et sa longue pénitence. *Voy.* VALLIÈRE.

BESPLAS (JOSEPH-MARIE-ANNE GROS DE), grand vicaire de Besançon, né à Castelnaudary, le 13 octobre 1734, mort à Paris le 26 août 1783, s'attacha à la communauté de Saint-Sulpice, dès qu'il eut été fait prêtre. Comme son ministère lui donnait souvent occasion d'assister au lit de la mort des gens peu soumis au joug de la foi, il composa un livre intitulé : *Rituel des esprits forts*, pour prouver que les incrédules démentaient ordinairement, en approchant de leur dernière heure, la hardiesse des sentiments irréligieux qu'ils avaient pu montrer pendant leur vie. En 1763, Besplas publia un *Discours sur l'utilité des voyages*, puis, en 1768, un *Traité des causes du bonheur public*, in-8°, qui fut réimpr. en 1774, 2 vol. in-12, et qui a du rapport avec le *Traité du bonheur public*, de Muratori. Chargé d'assister les criminels au lieu de leur supplice, il s'était dévoué à cette pénible fonction avec la plus ardente charité : sa sensibilité, vivement affectée de l'horreur des cachots où les condamnés étaient détenus, ne put retenir ses élans dans un sermon de la Cène, qu'il prêcha devant Louis XV. Le tableau qu'il en fit émut toute la cour, et des ordres furent donnés pour faire combler ces cachots et pour leur en substituer de plus sains et de moins incommodes. C'est de cette époque que date l'établissement de la maison de la Force. Besplas avait publié, dans sa jeunesse, un *Essai sur l'éloquence de la chaire;* il en donna, en 1778, une nouvelle édition qu'il a eu soin de retoucher.

BESSARION, patriarche titulaire de Constantinople, et archevêque de Nicée, naquit à Trébisonde, vers l'an 1393. Il souhaita, avec beaucoup d'ardeur, la réunion de l'église grecque avec la latine, et engagea l'empereur Jean Paléologue à travailler à la consommation de cet ouvrage. Il passa en Italie, parut au concile de Ferrare, depuis transféré à Florence, harangua les Pères, et s'en fit admirer autant par ses talents que par sa modestie. Les Grecs schismatiques conçurent une si grande aversion pour lui, qu'il fut obligé de rester en Italie, où Eugène IV l'honora de la pourpre en 1439. Il fixa son séjour à Rome. Son mérite l'aurait placé sur le siége pontifical, si le cardinal Alain, Breton, ne se fût opposé à l'élection de l'illustre Grec, comme injurieuse à l'Eglise latine. Il fut employé dans différentes légations; mais celle de France lui fut désagréable. On dit que le légat ayant écrit sur l'objet de sa légation au duc de Bourgogne, avant que de faire sa visite à Louis XI, ce roi ombrageux et violent l'accueillit très-mal, et lui dit, en lui mettant la main sur sa grande barbe : *Barbara græca genus retinent quod habere solebant*. Cet affront, dit-on, causa tant de chagrin à ce cardinal, qu'il en mourut à son retour, en passant par Ravenne, en 1472, à 77 ans. Ce récit est de Pierre Matthieu; mais d'autres historiens croient que Bessarion avait déplu au roi, par la demande qu'il lui avait faite de la grâce du cardinal Balue. Nicolas Perret attribue sa mort à la négligence de son médecin, ce qui paraît plus probable. Il est difficile de croire que ce grand cardinal eut la faiblesse de mourir de chagrin, pour avoir essuyé l'humeur d'un prince tel que Louis XI. Son corps fut porté à Rome, et enterré dans une chapelle de l'église de Saint-Pierre, où il avait préparé son tombeau, sur lequel on voit cette épitaphe :

Bessarion episcopus Tusculanus,
S. R. ecclesiæ cardinalis.
Patriarcha Constantinopolitanus,
Nobili Græcia ortus oriundusque
Sibi vivens posuit.

Bessarion aimait les gens de lettres, et les protégeait. Argyropulo, Théodore de Gaza, Le Pogge, Laurent Valla, Platine, etc., formaient dans sa maison une espèce d'académie. Sa bibliothèque était nombreuse et choisie. Le sénat de Venise, auquel il en fit présent, la conserve encore aujourd'hui avec soin. Ce cardinal a laissé plusieurs ouvrages qui tiennent un rang parmi ceux que produisit la renaissance des lettres. Les principaux sont : *Défense de la Doctrine de Platon*, dont l'édition sans date, mais de 1470, in-fol., est rare; des *Lettres*, imprimées en Sorbonne, in-4°; *Oratione contra il Turcho*, 1741, in-4°, et d'autres ouvrages dans la Bibliothèque des Pères.

BESSE (PIERRE DE), docteur de Sorbonne, principal du collége de Pompadour, à Paris, chanoine-chantre de Saint-Eustache, prédicateur du roi Louis XIII, né au bourg de Rosiers, en Limousin, au milieu du XVIe siècle, et mourut à Paris, en 1639. Ses sermons, qui eurent beaucoup de vogue dans le temps, sont presque oubliés; cependant on y trouve de l'érudition et des traits dont les prédicateurs pourraient profiter. Outre ses sermons, imprimés sous le titre de *Conceptions théologiques*, de *Carême*, d'*Avent*, etc., Besse a laissé : *Des qualités et des bonnes mœurs des prêtres; Triomphe des saintes et dévotes confréries; La royale Prêtrise; Le Démocrite chrétien; Le bon Pasteur; L'Héraclite chrétien; Concordantiæ Bibliorum*, Paris, 1611, in-fol.

BESSEL (GODEFROI DE), abbé du couvent des bénédictins de Gottwich, en Autriche, né le 5 septembre 1672, à Buchheim, dans l'électorat de Mayence, fut employé par l'archevêque de Mayence, Lothaire-François, dans plusieurs ambassades, à Rome, à Vienne, à Wolfenbuttel; puis admis dans son conseil privé. Il était, en 1715, recteur de l'université de Vienne. Il mourut le 20 janvier 1749, laissant une grande réputation de science, surtout en histoire et en diplomatique. Longtemps on lui a attribué l'ouvrage intitulé : *Chronicon Gottwicense* (pars prima et secunda), Tegernsée, 1732, in-fol. : mais il paraît qu'il est de François-Joseph de Hahn, depuis évêque de Bamberg. Bessel a en outre publié : un *Traité* adressé au prince Ulric de Brunswick, qu'il engagea à rentrer dans la religion romaine, Mayence, 1 vol. in-8°; deux *Lettres de saint Augustin*, adressées à Optat de Milève : *De pœnis parvulorum qui sine*

baptismate decedunt, lesquelles étaient restées inconnues jusqu'alors, et que l'abbé Bessel découvrit et fit imprimer avec une préface, Vienne, 1733, in-fol.

BESSIN (dom Guillaume), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, naquit à Glos-la-Ferté, au diocèse d'Evreux, en 1654, et mourut à Rouen en 1726. On a de lui une édition des *Conciles de Normandie*, 1717, in-fol. Il a eu part à la nouvelle édition des *OEuvres de saint Grégoire le Grand*, donnée par les Pères de Sainte-Marthe.

BESSON (Joseph), né, en 1607, à Carpentras, entra dans l'ordre des jésuites, professa les humanités et la philosophie, se livra à la prédication, et fut recteur du collége de Nîmes. Il sollicita la permission d'aller évangéliser les infidèles dans les missions de Syrie, et mourut à Alep le 17 mars 1691, laissant plusieurs ouvrages dont le plus estimé est *la Syrie sainte, ou les missions des Pères de la compagnie de Jésus en Syrie*, Paris, 1660, in-8°.

BESSON (Jacques-François), évêque de Metz, né dans le Bugey en 1756, fit ses études au séminaire Saint-Irénée de Lyon et fut fait prêtre à Annecy. Un de ses parents ayant été nommé évêque de Genève à la résidence d'Annecy, le nomma, en 1787, son vicaire général. Lors de l'invasion de la Savoie en 1792, il fut conduit dans les prisons de Lyon, mais il réussit à s'échapper, et il alla demander asile à un prêtre schismatique, qu'il eut le bonheur de convertir. A l'époque du concordat, le cardinal Fesch le nomma chanoine de la cathédrale de Lyon, et il devint curé de Saint-Nizier en 1805. Choisi pour l'évêché de Marseille en 1817, il refusa la dignité qui lui était offerte. En 1822, il fut appelé à remplir les fonctions de vicaire général à la grande aumônerie de France, mais il n'en prit pas le titre, parce qu'il ne voulut pas rompre les liens qui l'attachaient à la paroisse Saint-Nizier. En 1823, il fut nommé chanoine honoraire de Saint-Denis. C'est à cette époque qu'il fut nommé évêque de Metz. Mgr de Pins, ayant été nommé administrateur du diocèse de Lyon en l'absence de l'archevêque exilé, chargea M. Besson de prendre possession de ce siége en son nom. Arrivé à Metz, le nouveau prélat s'appliqua à ranimer les études ecclésiastiques, à fonder de nouvelles communautés, et appela à Metz les dames du Sacré-Cœur et celles du Bon-Pasteur. En 1830, lorsqu'une nouvelle révolution vint inquiéter les amis de la religion, il déploya une grande énergie, et ne cessa de demander que ses séminaires envahis lui fussent rendus. Mgr Besson mourut le 23 juillet 1842, laissant, indépendamment de ses Mandements, des *Instructions, Exercices de piété et règlements pour la confrérie du Sacré-Cœur, érigée à Saint-Nizier de Lyon*, Lyon, 1819, in-12; *Observations de Mgr l'évêque de Metz sur l'état de prévention de désobéissance aux lois du royaume, dans lequel le rapport au roi du 20 janvier 1828 et les actes publiés en conséquence placent les évêques aux yeux des peuples*, Metz, 1828, in-8°.

BÉTHISY DE MÉZIÈRES (Henri-Benoît-Jules de), évêque d'Uzès, naquit le 28 juillet 1744 au château de Mézières, dans le diocèse d'Amiens. Dès qu'il eut achevé ses études, il s'engagea dans les ordres, fut nommé abbé de Bazzelles, et devint un des vicaires généraux de M. de Talleyrand, archevêque de Reims. Nommé par Louis XVI à l'évêché d'Uzès, il fut sacré le 16 janvier 1780. Le clergé de sa province le députa aux états généraux en 1789, et il s'y opposa énergiquement aux innovations que l'on voulait introduire dans l'église gallicane. En 1792 il se retira à Bruxelles, puis en Allemagne et enfin en Angleterre, où il fut chargé, après la mort de l'évêque de Saint-Pol-de-Léon, de l'administration des secours accordés aux émigrés et aux ecclésiastiques exilés, et c'est peut-être à ce prélat qu'ils ont dû la continuation de ce bienfait, après la restauration de la monarchie française. Mgr Béthisy n'avait point accédé à la demande des démissions faite par le pape en 1801, et il signa les réclamations de 1803. En 1814, lorsque Louis XVIII fut rentré aux Tuileries, l'évêque d'Uzès se rendit à Paris, mais il n'y resta que peu de temps, la marche que suivaient les affaires ecclésiastiques n'étant pas encore ce qu'il eût désiré. Les habitants d'Uzès lui firent offrir de préparer et de meubler à leurs frais son ancien palais épiscopal, mais il retourna bientôt à Londres. Il s'y trouvait au commencement de 1816, lorsque le roi fit écrire aux évêques qui se trouvaient en Angleterre, pour leur demander la démission de leurs siéges. L'évêque d'Uzès donna la sienne, mais, dit-on, avec quelques restrictions. Il mourut à Londres à la fin de l'année 1817. Il avait publié dans cette ville, en 1800, une brochure intitulée : *Véritable état de la question de la promesse de fidélité*, dans laquelle il s'élève contre le serment imposé par le gouvernement consulaire aux ecclésiastiques qui voulaient rentrer en France.

BETHSABÉE, femme d'Urie, fut une occasion de péché pour David, qui, après avoir fait périr son mari, l'épousa et en eut Salomon.

BETTINI (Antoine), né à Sienne en 1399, entra, en 1439, dans l'ordre des jésuates (et non dans celui des jésuites qui n'existait pas encore), et fut nommé, en 1461, évêque de Foligno). Parvenu à un âge avancé, il se démit de ce siége pour se retirer dans le couvent de Sienne, où il mourut en 1487. La bibliothèque Ghisi possède un manuscrit renfermant les écrits théologiques de ce prélat, dont plusieurs ont été imprimés, entre autres l'*Exposition de l'oraison dominicale*, en italien, Brescia, 1586, in-12; Gênes, 1686, in-12; *Il monte santo di Dio*, Florence, 1477, in-4°; réimpr. en 1491, petit in-folio. C'est le plus ancien livre connu, où l'on trouve des planches en taille-douce. On cite encore de Bettini : *De divina præordinatione vitæ et mortis humanæ*, 1480, in-4°.

BETTINI (Mario), jésuite italien né l'an 1582 à Bologne, entra dans la compagnie l'an 1595, enseigna pendant 10 ans la morale et les mathématiques à Parme, et mourut à

Bologne le 7 novembre 1657. On a de lui : *Rubenus hilaro-tragœdia satira pastoralis*, Parme, 1614, in-4°; *Clodoveus seu Lodovicus, tragicum sylviludium*, imprimé plusieurs fois en Italie et en France, en italien et en français; *Lycœum e moralibus politicis et poeticis*, Venise, 1626, in-4°, en prose. La seconde partie, qui contient une variété singulière de poésies, est intitulée : *Eutrapeliarum seu urbanitatum poeticarum libri IV; Apiarium philosophiæ mathematicæ*, Bologne, 1642, 1645, 3 vol. in-fol.; ouvrage curieux et plein de recherches. Il y montre que la physique et la géométrie renferment des paradoxes plus étonnants que tout ce que nous présente la foi des mystères. On y trouve entre autres celui-ci : Le contenu est plus grand que le contenant. (*Voy.* Malezieu.)

BEURRIER (Paul), chanoine régulier, puis abbé de Sainte-Geneviève, florissait vers le milieu du XVIIe siècle. Il a laissé : des *Homélies, prônes ou méditations sur les Evangiles des dimanches et principales fêtes de l'année, avec une Octave du saint-sacrement*, Paris, 1668, in-8°; des *Homélies festives, prônes ou méditations sur toutes les fêtes de l'année, avec les Octaves des fêtes de la dédicace d'une église, de Noël, de l'Epiphanie et de l'Assomption de Notre-Dame*, Paris, 1670, in-4°; *la Perpétuité de la foi et de la religion chrétienne dans les trois états de la loi de nature, de la loi écrite, de la loi de grâce, expliquée et prouvée en deux cents homélies ou sermons*, Paris, 1680, 2 vol. in-8°. Ces ouvrages, dont le style est un peu suranné, ne sont pas sans mérite.

BEURRIER (Louis), né à Chartres, entra chez les Célestins de Paris en 1613, et mourut le 8 avril 1645, après avoir consacré ses loisirs aux études analogues à son état. On lui doit une bonne *Histoire du monastère des Célestins de Paris*, 1634, in-4°; *Vies des fondateurs et réformateurs des ordres religieux*, Paris, 1638, in-4°, ouvrage médiocre, qui ne brille guère du côté de la critique; plusieurs livres de piété.

BEURRIER (Vincent-Toussaint), prêtre de la congrégation des Eudistes, né à Vannes en 1715, mort à Blois le 2 septembre 1782. C'était un homme instruit, plein de zèle et de piété. Il demeura quelque temps à la tête du grand séminaire de Rennes, et fit ensuite avec succès des missions dans la Bretagne, la Normandie, ainsi que dans les diocèses de Blois, Senlis, Chartres et Paris. On lui doit : *Remarques théologiques sur l'administration des sacrements; Conférences ecclésiastiques sur le sacerdoce, les fêtes et les mystères*, 1779, in-8°, qui furent bien accueillies et qui furent suivies de dix-sept autres dirigées contre les ennemis de notre religion; *Sermons sur les dimanches et fêtes de l'année et sur plusieurs points de morale*.

BEUVELET (Matthieu), né à Marles, dans le diocèse de Laon, en 1620, prêtre du séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, y fit fleurir la science et la piété. Il est connu particulièrement par des *Méditations*, in-4°, *sur les principales vérités chrétiennes et ecclésiastiques*, pour les dimanches, fêtes, et autres jours de l'année, et réimprimées en 1819, en 5 vol. in-12, avec des corrections, principalement pour en faire disparaître les expressions surannées qui en rendaient la lecture difficile; par un *Manuel pour les ecclésiastiques*. Il laissa un autre ouvrage donné au public après sa mort : c'est le *Symbole des Apôtres, expliqué et divisé en Prônes*, Paris, Georges Josse, 1668, in-8°, écrit d'un style simple, familier, mais bas et incorrect.

BÉVERIDGE (Guillaume), *Beveregius*, évêque de St-Asaph en Angleterre, né à Barrow en 1638, mort en 1708, mérita l'estime des savants de sa patrie et de l'étranger. Bossuet était en commerce de lettres avec lui. Ses principaux ouvrages sont : *Pandectæ Canonum Apostolorum et Conciliorum*, 1672, 2 vol. in-fol. Ce livre, qui n'est pas commun, est enrichi de remarques fort estimées; *Codex canonum Ecclesiæ primitivæ vindicatus*, Londres, 1678, in-4°; *Réflexions sur la religion*, Amsterdam, 1741, in-12; *Institutions chronologiques*, en latin, Londres; 1669 et 1705, in-4°. Ces ouvrages sont pleins d'érudition : le style en est noble, et l'auteur y fait paraître beaucoup de modestie. Il est à regretter qu'avec tant de lumières l'auteur n'ait pas eu celle de la vraie foi qui les affermit toutes, et que ce défaut l'ait entraîné dans des inconséquences et des préventions contre les catholiques.

BEVERLEY (Jean de), archevêque d'York dans le VIIIe siècle, naquit à Harpham dans le Northumberland, d'une famille noble. Il était abbé du monastère de Saint-Hilda, lorsque Alfred, roi de Northumberland, l'appela au siége épiscopal d'Hexam. En 687 il fut fait archevêque d'York. Doué d'un savoir étendu pour son temps, il encouragea les études, et fonda à Béverley un collége pour les prêtres séculiers en 704. Voulant s'occuper uniquement désormais du soin de son salut, il se démit de son archevêché au bout de 34 années, et se retira à Béverley, où il mourut en 721. Plusieurs auteurs, notamment Bède, son élève, lui attribuent des miracles. On rapporte que, lorsque Guillaume le Conquérant ravagea le Northumberland à la tête d'une nombreuse armée, il n'épargna que la ville de Béverley, par respect pour la mémoire du prélat. Les rois d'Angleterre accordèrent divers priviléges, entre autres le droit d'asile au collége qu'il avait fondé. On a de cet archevêque : *Pro Luca exponendo; Homiliæ in Evangelia; Epistolæ ad Hildam abbatissam; Epistolæ ad Herebaldum, Andenum et Bertinum*.

BEYERLINCK (Laurent), né à Anvers en 1578, fut d'abord curé de Héreut, près de Louvain, et professa la philosophie dans une maison de chanoines réguliers, peu éloignée de sa paroisse. Il fut ensuite coadjuteur de l'archiprêtre du doyenné de Louvain, fut mis, en 1605, à la tête du séminaire d'Anvers, où il eut un canonicat gradué dans la cathédrale, et fut enfin archiprêtre du district, puis de la ville d'Anvers. Il mourut dans cette ville le 7 juin 1627. On a de lui : *Apophthegmata christianorum*, Anvers, 1608, in-8;

Biblia sacra variarum translationum, Anvers, 1616, 3 vol. in-folio; *Promptuarium morale super evangelia communia, et particularia quædam festorum totius anni*, trois parties in-8°, plusieurs fois réimprimées; *Magnum theatrum vitæ humanæ*, ouvrage dont les matériaux avaient été rassemblés par Conrad Lycosthènes, et mis en ordre d'abord par Théodore et par son fils Jacques Zwinger; Beyerlinck y fit des additions et des corrections importantes, et son travail fut mis au jour à Cologne, 1631, 8 vol. in-fol., qui ont été réimpr. à Lyon en 1678, et à Venise en 1707. Le dernier volume contient la table des matières par Gaspar Princtius, licencié en théologie. Foppens, dans sa *Bibliotheca belgica*, et Paquot, dans les *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, ont donné la liste des ouvrages de Beyerlinck.

BEZARD (P.), curé dans le diocèse de Dijon, traduisit de l'allemand l'ouvrage intitulé: *Entretien d'un père avec ses enfants sur la doctrine du bonheur, ou la Religion de la raison*, Dijon, 1823, 1 vol. in-12. L'abbé Bezard était mort l'année précédente.

BÈZE (Théodore de), né à Vézelai, dans le Nivernais, le 24 juin 1519, fit ses premières études à Paris auprès d'un de ses oncles conseiller au parlement. On l'envoya ensuite à Orléans, puis à Bourges, où Melchior Wolmar lui donna des leçons de grec et de latin, et lui communiqua son goût pour les nouvelles erreurs. De retour à Paris, il s'y fit rechercher par les agréments de sa figure et de son esprit, et par ses talents pour la poésie. Ses épigrammes et ses pièces latines lui firent un nom parmi les jeunes libertins. Il chanta la volupté avec la licence de Pétrone. Ses poésies étaient l'image de ses mœurs. S'étant défait de son prieuré de Long-Jumeau, qu'il posséda quelque temps malgré ses liaisons publiques avec une femme, il se retira à Genève, et ensuite à Lausanne, pour y professer le grec. Neuf ans après, Calvin son maître le rappela à Genève, et l'employa dans le ministère. En 1561, il se trouva, à la tête de 13 ministres de la réforme, au colloque de Poissy. Ce fut lui qui porta la parole dans cette assemblée où Charles IX, la reine-mère et les princes du sang se trouvaient; mais ayant avancé « que « Jésus-Christ était aussi éloigné de l'eucharistie que le ciel l'est de la terre, » ces paroles scandalisèrent l'auditoire et irritèrent la cour. Bèze eut honte de son peu de retenue, et adoucit ses expressions dans une lettre qu'il adressa à la reine. La guerre civile n'ayant pas été éteinte par ce colloque, Bèze s'arrêta auprès du prince de Condé, et se trouva avec lui à la bataille de Dreux en 1562. L'année d'après il se retira à Genève, et fut le chef de cette église, après la mort de Calvin, dont il avait été le coadjuteur le plus zélé et le disciple le plus fidèle. La qualité de chef de parti enfla son orgueil et aigrit son caractère. Il traita les rois comme il traitait les controversistes: Antoine de Bourbon, roi de Navarre, était un *Julien*, Marie Stuart, une *Médée*, etc. Il fut la trompette de la discorde durant les guerres civiles. De Genève il animait tous ses disciples répandus dans l'Europe. On l'accuse d'avoir suscité La Renaudie, pour former la conspiration d'Amboise, en 1560, d'avoir sollicité Poltrot à tuer le duc de Guise, en 1563, etc. Il tâcha de se défendre de ces accusations, mais ses raisons ne purent le justifier. En 1569, il vint en France pour pervertir une de ses sœurs qui était religieuse; mais elle lui reprocha ses impiétés et refusa de l'écouter. Il avait travaillé aussi inutilement auprès de son père, auquel il avait envoyé sa confession de foi en français. Il fut appelé plusieurs fois pour assister à des conférences, à Berne et ailleurs. En 1571, il présida un synode tenu à La Rochelle. Il mourut à Genève en 1605, à l'âge de 86 ans, regardé comme un poete licencieux et un théologien emporté. Il épousa dans sa vieillesse une jeune fille, et se trouva dans une telle pauvreté, qu'il ne subsistait que des libéralités qu'on lui faisait en secret. Il a achevé la traduction des *Psaumes*, que Marot avait entreprise; mais le continuateur est moins heureux dans le tour et dans l'expression. Ses poésies latines furent publiées sous le titre de *Juvenilia Besæ*, 1548, in-4°, dont Barbou a donné une nouvelle édition, in-12, 1757, avec les poésies de Muret et de Jean Second. Dans un âge plus avancé, il en supprima plusieurs endroits licencieux et publia ses Poésies sous le titre de *Poemata varia*, dont la meilleure édition est de Henri Etienne, 1597, in-4°. Ce trait peut faire penser que ses mœurs ne furent pas toujours dépravées, ou du moins qu'il cessa de vouloir dépraver celles des autres. Ses principaux ouvrages en prose sont: traduction latine du *Nouveau Testament*, avec des notes; *Traité du droit que les magistrats ont de punir les hérétiques*, traduit en français par Collandon, Genève, 1560, in-8°, fait au sujet du supplice de Servet, et plus rare en français qu'en latin; *Confessio christianæ fidei*, 1560, in-8°; *Mappemonde papistique*, 1567, in-4°; *Histoire des églises réformées*, 1580, 3 vol. in-8°; *Réveil-matin des Français*, 1574, in-8°; *Icones virorum illustrium*, 1580, in-4°; *Vie de Calvin*, Genève, 1563, année de la mort de cet hérésiarque. On a de lui en vers français, très-inférieurs à ses poésies latines, la comédie du *Pape malade*, la tragédie du *Sacrifice d'Abraham, Caton le Censeur*, etc.

BEZE (le Père de), jésuite français, employé dans les missions des Indes sur la fin du xviie siècle, y fit de curieuses et utiles observations de physique et de mathématiques, qui furent envoyées à l'académie des sciences, de 1666 à 1699. On a aussi de lui *Description de quelques arbres et de quelques plantes de Malaque*, avec des annotations du Père Gouye, jésuite.—Un autre de Bèze, chanoine de Sainte-Opportune, a donné un poëme intitulé: *L'erreur confondue*, 1768, in-12.

BIAGI (Jean-Marie de'), naquit, en 1724, à Roveredo, dans le Trentin autrichien, enseigna la grammaire et professa l'éloquence dans sa ville natale. Il était prêtre et il se montra aussi versé dans les matières d'éru-

dition sacrée que dans la littérature et l'histoire. Il cultivait aussi la poésie, et faisait des vers latins et italiens. Biagi mourut en 1777. On a imprimé de lui quelques petits livres de piété, plusieurs poésies détachées, une *Préface latine* pour les Œuvres de saint Jean Chrysostome, publiées à Roveredo, en 1753, mais où il n'a pas mis son nom; un petit traité : *De situ Austriæ subjectarumque regionum*, Roveredo, 1772.

BIAGI (CLÉMENT), né, vers 1740, à Crémone dans l'Etat de Venise, entra dans l'ordre des bénédictins, et fut nommé professeur de théologie à l'école de la Propagande. L'ouvrage qui lui a concilié le plus d'estime dans le monde savant est intitulé : *Tractatus de decretis Atheniensibus, in quo illustratur singulare decretum Atheniense, ex musæo J. Nanii*, Rome, 1787, 3 vol. in-4°, où sont plus d'une fois corrigés ou rectifiés les *Fastes attiques* de Corsini, et les *Leges atticæ* de Sam. Petit. Biagi y fait preuve d'une grande connaissance de tout ce qui concerne la législation et l'administration dans les républiques de la Grèce, et particulièrement dans celle d'Athènes. Quoique érudit et archéologue, on peut reprocher à Biagi une grande négligence dans sa manière d'écrire le latin. On a encore du même auteur les deux ouvrages suivants : *Ragionamento sopra un' antica statua singularissima, scoperta nell' agro romano*, Roma, 1772, in-8°; *Monumenta græca et latina ex musæo Jac. Nanii, descripta a Cl. Biagi*, Roma, 1787, in-4°, fig. Biagi a traduit en italien le Dictionnaire de théologie de l'abbé Bergier, et y a fait de nombreuses additions. Il mourut à Milan en 1804.

BIANCHI (JEAN-ANTOINE), religieux observantin, né à Lucques le 2 octobre 1686, mort à Rome en 1758, professeur de théologie, examinateur du clergé romain et consulteur de l'inquisition. Son principal ouvrage est une réfutation de l'histoire de Naples de Giannone, intitulée : *De la puissance et de la discipline de l'Eglise*, en deux traités, 5 vol. in-4°. Il l'écrivit, dit-on, par l'ordre du pape Clément XII. Il composa aussi diverses tragédies et un livre en faveur des théâtres, qui lui fit peu d'honneur.

BIANCHINI (FRANÇOIS), né à Vérone le 13 décembre 1662, d'une famille distinguée, s'illustra dès sa jeunesse par l'établissement de l'académie des *Aletofili*, c'est-à-dire des amateurs de la vérité. Cette compagnie, spécialement consacrée aux matières de mathématiques et de physique, recevait des lumières de son fondateur. Le cardinal Ottoboni, depuis pape sous le nom d'Alexandre VIII, le fit son bibliothécaire. Il eut ensuite un canonicat dans l'église de Sainte-Marie de la Rotonde, et puis dans celle de Saint-Laurent in Damaso. Il fut secrétaire des conférences sur la réforme du calendrier. Clément XI, qui connaissait tout son mérite, le nomma à cette place. Innocent XIII et Benoît XIII lui donnèrent des marques publiques de leur estime. En 1705, le sénat l'agrégea à la noblesse romaine, honneur qu'il étendit à tous ceux de sa famille, et à leurs descendants. Ce savant mourut en 1729, membre de plusieurs académies. Il y avait 8 ans qu'il s'occupait à faire des observations qui pussent le conduire à tracer une méridienne pour l'Italie. Les citoyens de Vérone lui firent ériger après sa mort un buste dans la cathédrale, distinction qu'ils avaient déjà rendue à la mémoire du cardinal Noris. On a de Bianchini : *Palazzo di Cesari*, Vérone, 1738, in-fol., figures; *Iscrizioni Sepolcrali della casa di Augusto*, Rome, 1727, in-fol. Ces deux ouvrages prouvent qu'il connaissait bien les antiquités; une édition d'Anastase le Bibliothécaire, *De vitis Romanorum Pontificum*, 1718-1723, en 4 vol. in-fol., avec des notes, des dissertations, des préfaces, des prolégomènes et des variantes. L'érudition y est répandue avec profusion, mais le livre est plein de fautes typographiques; des pièces de poésie et d'éloquence ; *Histoire universelle*, en italien, imprimée à Rome, in-4°, 1697, avec figures. Quoiqu'elle contienne quelques sentiments particuliers, elle est recherchée, parce que l'auteur s'appuie sur les monuments de l'antiquité ; *De Calendario et cyclo Cæsaris, ac de Paschali canone sancti Hippolyti martyris, dissertationes duæ*, Rome, 1703, in-fol., ouvrage savant et généralement estimé ; *De tribus generibus instrumentorum musicæ veterum organicæ*, Rome, 1743. C'était un savant universel. — *Il ne faut pas le confondre avec* Joseph BIANCHINI, aussi véronais, son neveu, oratorien de Rome, qui a écrit contre le *Bellum papale* de Thomas James. *Voy.* ce nom et BUKENTOP. Sa réponse se trouve dans le recueil intitulé : *Vindiciæ canonicarum Scripturarum Vulgatæ edit.*, Rome, 1740, in-fol. Il a aussi publié un recueil de *Discours* qui retracent ce que la maison de Médicis a fait en faveur des sciences et des arts, Venise, 1741, in-fol., en italien, orné de figures.

BIANCOLINI (JEAN-BAPTISTE-JOSEPH), né à Vérone le 10 mars 1697, d'une famille considérée dans le commerce, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique; mais ne se sentant point la vocation nécessaire pour cette sainte carrière, il suivit la profession paternelle, ce qui ne l'empêcha pas de s'appliquer à l'étude de l'histoire et à la recherche des manuscrits de sa patrie. Il mourut vers 1780 à Vérone. Ses principales productions sont : une *Chronique de la ville de Vérone*, qui est de Pierre Zagata, mais que Biancolini continua et enrichit de nouvelles recherches et de suppléments considérables; elle parut à Vérone en 2 tomes divisés en 3 parties, qui parurent successivement, in-4°, 1745, 1747 et 1749; *Notice historique des églises, des évêques et des gouverneurs de Vérone*, 6 vol. in-4°. Le pape Benoît XIV s'exprima avec beaucoup d'estime sur cet ouvrage et sur l'auteur dans une lettre adressée au sénateur vénitien Flaminio Cornaro, en 1753. La collection des traductions des historiens grecs, intitulée *Collana degli storici greci*, commencée en 1733 à Vérone par le libraire Ramanzini, lui eut de grandes obligations; il y contribua par son travail en même temps qu'il fournissait des fonds pour continuer l'entreprise.

BIARD (PAUL), jésuite, né à Grenoble, en-

tra de fort bonne heure dans la société et fut un des premiers missionnaires envoyés au Canada. Il eut beaucoup à souffrir des peuples barbares auxquels il portait la lumière de l'Evangile, et il commençait à les adoucir, lorsqu'une expédition anglaise le renvoya en France, après l'avoir fort maltraité en haine du catholicisme et des jésuites. Il professa 9 ans la théologie à Lyon, et mourut à Avignon en 1622. On a de lui une ***Relation de la Nouvelle-France, et du voyage que les jésuites y ont fait***, Lyon, 1606, in-12, insérée dans les lettres édifiantes et quelques autres ouvrages sur lesquels on peut consulter la Bibliothèque du Dauphiné.

BIBAUCIUS ou **BIBAUT** (Guillaume), 35e général des chartreux, natif de Tielt, en Flandre, était professeur à Gand, où son éloquence et son savoir lui valurent une grande considération. Le tonnerre étant un jour tombé au milieu de sa classe, et ayant blessé plusieurs de ses écoliers, il fit vœu de se faire chartreux, et il l'accomplit vers 1500. Son mérite le fit élever aux diverses dignités de l'ordre, et, en 1521, il en devint général. Il mourut le 24 juillet 1535, après avoir gouverné avec beaucoup de sagesse. On a de Bibaucius des discours prononcés dans les chapitres de l'ordre, et publiés par Josse Hess, prieur de la chartreuse d'Erfurt, sous ce titre : ***Orationes et conciones capitulares***, 1539; réimpr. à Anvers, en 1610 et 1654, in-4°. On trouve à la fin de la Vie de Jésus-Christ, de Ludolphe, Paris, 1534, in-fol., deux petits poëmes latins de sa façon, en l'honneur de saint Joachim. Levin Ammon, chartreux de Gand, a publié sa Vie.

BIBIANE (sainte), vierge romaine, illustre par sa foi et ses vertus, souffrit, à ce que l'on croit, sous Julien l'Apostat. Ammien-Marcellin nous apprend que cet empereur établit Apronien, gouverneur de Rome en 363, et que Apronien, étant en route pour venir dans cette ville, eut le malheur de perdre un œil. Cet officier, aussi superstitieux que son maître, attribua cet accident à la magie, et dans cette folle persuasion, il résolut d'exterminer les magiciens, nom sous lequel on entendait les chrétiens (nouvelle preuve que les païens ne méconnaissaient pas les prodiges qu'ils opéraient). On compte sainte Bibiane parmi les martyrs qui souffrirent alors. Les chrétiens érigèrent une chapelle sur son tombeau, lorsqu'ils eurent la liberté de professer leur religion. En 465, le pape Simplice y fit construire une belle église, laquelle fut appelée ***Olympina***, du nom d'une dame pieuse qui avait payé les frais de sa construction. Honorius III la fit depuis réparer. Comme elle tombait en ruines, dans la suite des temps, on l'unit à Sainte-Marie Majeure. Urbain VIII la fit rebâtir en 1628, et y plaça les reliques des saintes Bibiane, Démétrie et Dafrose. Elles avaient été découvertes dans le lieu qu'on a quelquefois appelé Cimetière de sainte Bibiane.

BIBLIANDER (Théodore), né à Bischoffzell, professeur de théologie à Zurich, y mourut de la peste en 1564, âgé d'environ 65 ans, après avoir publié plusieurs ouvrages. Les principaux sont : ***Apologia pro editione Alcorani, edita a J. Fabricio***, Rostoch, 1638, in-4°; un ***Recueil d'anciens écrits sur le mahométisme***, in-fol. : ce recueil, qui est curieux, renferme beaucoup de pièces sur la doctrine de l'imposteur de la Mecque, et est devenu rare ; une édition de la ***Bible de Léon de Juda***, Zurich, 1543, in-fol.; des ***Commentaires*** sur plusieurs livres de l'Ecriture sainte, etc.; ***De ratione communi linguarum et litterarum omnium***, Zurich, 1548, in-4°, où il fait des efforts pour montrer qu'il y a de l'analogie entre toutes les langues et toutes les lettres en usage dans le monde. Il était habile dans les langues orientales. Son vrai nom était ***Buchman***, qu'il changea suivant un usage de son temps.

BIDEL ou **BIDDLE** (Jean), fameux antitrinitaire anglais, né à Wotton en 1615, dans le comté de Glocester, maître d'école en cette ville, fut mis en prison à cause de ses écrits impies. Cromwell l'en tira : mais Charles II, voyant qu'il continuait à répandre les mêmes erreurs, l'y fit remettre, et il mourut en 1662. Il niait la divinité de J.-C., et soutenait que le Saint-Esprit n'était que le premier des anges.

BIEL (Gabriel), un des grands scolastiques de son siècle, est né, selon les uns, en Suisse, selon les autres, à Spire ou à Tubingen. Il enseigna longtemps la philosophie et la théologie à Tubingen, où il mourut vers l'an 1495. On a de lui des ***Commentaires sur les Livres des Sentences***, une ***Exposition du Canon de la Messe***, etc., Haguenau, 1519. Il ne faut pas le confondre avec Louis de Biel, professeur de philosophie à Vienne, dont on a ***Utilitas rei nummariæ***, Vienne, 1733, 1 vol. in-8°, avec fig.

BIENVILLE (Olivier de), jésuite, est auteur d'un volume de ***Sermons pour l'octave du Saint-Sacrement***, Paris, 1671, in-8°. Ce volume renferme huit sermons qui traitent de l'adorable eucharistie, considérée comme sacrement et comme sacrifice.

BIFFI (Jean), prêtre, qui s'est fait connaître surtout par des poésies latines, naquit, le 21 juin 1464, au bourg de Mezago dans le Milanais, commença par ouvrir une école où les enfants des familles les plus considérables venaient se former par ses leçons. Il parcourut ensuite plusieurs parties de l'Italie, et devint curé de Mezago. Il vivait encore en 1511. Nous citerons de lui, outre un grand nombres de poésies sur divers sujets : ***Miraculorum vulgarium beatissimæ Virginis Mariæ in carmen heroicum traductio, ad Sixtum IV***, Rome, 1484, in-4°; ***Carmina in laudem annuntiationis beatæ Virginis Mariæ***, Milan, 1493, in-4°.

BIGEX (François-Marie), né, le 24 septembre 1751, à la Balme de Thuy, dans le Genevois, fit ses études aux colléges d'Evian et de Thonon, et passa ensuite au séminaire d'Annecy, puis à celui de Saint-Sulpice à Paris. En 1782 il fut reçu docteur de la maison de Navarre, et plusieurs évêques français essayèrent de le retenir; mais Mgr de Biord, évêque de Genève, ne voulant pas priver son diocèse d'un sujet si distingué, le fit membre

de son chapitre, et à la mort de ce prélat il fut nommé un des vicaires capitulaires. Lorsque les Français pénétrèrent dans la Savoie en 1792, il se retira à Lausanne, et il rendit des services importants, non-seulement à son propre diocèse, mais à celui de Chambéry et aux catholiques des pays voisins; enfin le roi le nomma, en 1818, à l'évêché de Pignerol qu'on avait rétabli, et où tout restait à faire après les événements qui avaient détruit ce siége comme plusieurs autres. Il y déploya tout son zèle, et adressa à son troupeau une lettre pastorale remplie d'instructions solides pour les catholiques, et contenant une invitation pressante aux Vaudois de rentrer dans le sein de l'Eglise. Elle a été imprimée en France. Mgr Bigex passa à l'archevêché de Chambéry, lorsque Mgr Dessoles donna sa démission, et il mourut le 19 février 1827. On lui doit plusieurs ouvrages écrits d'un style simple et à la portée du peuple, qui furent très-utiles dans un temps où la religion était proscrite et les prêtres errants et fugitifs. On estime surtout ses *Etrennes catholiques* qu'il publia pendant douze ans, qui servirent à consoler, à instruire les fidèles, et qui furent supprimées en 1810, Bonaparte ne voulant permettre aucun écrit qui pût être favorable au chef de l'Eglise, qui était alors prisonnier. Son livre intitulé *le Missionnaire catholique*, ou *Instructions familières sur la religion*, 1796, in-8°, obtint aussi un grand succès, et Boulogne en fit l'éloge dans les *Annales catholiques*. On a encore de lui : *Oraisons funèbres de Mgr de Biord, évêque de Genève*, Annecy, 1785, in-8°; *Instructions à l'usage des fidèles du diocèse de Genève*, Lausanne, 1793, in-8°; *de la Sanctification des fêtes et dimanches*, 1799, in-8°.

BIGLAND (Jean), maître d'école anglais, naquit, en 1750, à Skirlaugh dans le comté d'York, et mourut le 22 février 1822, à Finningley, près de Doncaster, où il occupait les loisirs de sa vieillesse par la culture d'un jardin. Il avait plus de cinquante ans lorsqu'il publia sur un sujet d'histoire religieuse un petit volume qui commença sa réputation. Il composa ensuite divers ouvrages d'histoire et de géographie dont nous ne nous occuperons point ici. Le volume dont nous avons parlé est intitulé : *Réflexions sur la résurrection et l'ascension de Jésus-Christ*, 1803. « Bigland, dit un biographe, en mettant cet « opuscule au jour, n'avait aucune prétention « littéraire. Son livre n'était que le résultat « des méditations fort longues auxquelles il « s'était livré sur le fait fondamental du christianisme, et par lesquelles il était arrivé à « la démonstration de l'événement que con« teste le scepticisme. Convaincu, il crut « devoir livrer au public les raisons irréfra« gables auxquelles il s'était rendu. Il obtint « un grand succès. »

BIGNE (Marguerin de La), docteur de Sorbonne, et grand-doyen de l'église du Mans, naquit, en 1546, à Bayeux, ou selon d'autres, à Bernières-le-Patry, en Normandie, et l'on croit qu'il mourut à Paris vers 1590. Il publia de 1575 à 1578 une *Bibliothèque des Pères*, en 8 vol. in-fol., qu'il fit réimprimer, l'an 1589, en 9 volumes. C'est lui qui, voulant opposer la doctrine des Pères aux erreurs des protestants, a le premier entrepris une collection de ce genre, et son édition a servi de base à celles qui ont été publiées depuis. En 1677, il en parut une à Lyon, en 27 vol. in-fol. et il en parut une de 1644, en 16 vol. in-fol., qui renferme les petits Pères grecs. On en fit une autre à Cologne en 1694. Le Père Philippe de Saint-Jacques a donné, en 1719, un Abrégé de cette collection en 2 vol. in-fol. On joint ordinairement à la Bibliothèque des Pères, *Index locorum Scripturæ sacræ*, Gênes, 1707, in-fol., et l'*Apparat* de Le Nourry, Paris, 1703 et 1715, 2 vol. in-fol. La Bigne a encore publié : *Statuta synodalia Parisiensium episcoporum, Galonis, Adonis et Willielmi; item decreta Petri et Galteri Senonensium episcoporum*, Paris, 1578, in-8°; une édition des OEuvres de saint Isidore de Séville, sous le titre de *Sancti Isidori Hispalensis opera*, Paris, 1580, in-8°.—Nous ne pouvons terminer cet article sans rappeler que toutes les éditions des saints Pères, qui ont été publiées jusqu'à ce jour, s'effacent devant celle qu'imprime M. l'abbé Migne depuis plusieurs années, et qui est très-avancée au moment où ces lignes sont écrites.

BIGNON (Jérôme), naquit à Paris, le 24 août 1589, d'une famille féconde en hommes illustres. Son père fut son maître. Ses progrès furent rapides; dès l'âge de dix ans, il était auprès du jeune prince de Condé, pour lui donner de l'émulation, et publia une assez bonne Description ou *Chorographie de la Terre Sainte*, Paris, 1600, in-12. Trois ans après, c'est-à-dire à 13 ans, il composa pour le jeune duc de Vendôme, auprès duquel Henri IV l'avait placé, un *Traité des antiquités romaines*, 1604; et à 14, son livre *de l'élection des papes*, 1605, in-8° : matière neuve qu'il traita avec une érudition qui surprit les savants de son temps. Scaliger, Casaubon, Grotius, Pithou, de Thou, du Perron, Sirmond, etc., témoignèrent de l'estime pour ce jeune auteur. Henri IV, qui avait goûté sa conversation, le plaça en qualité d'enfant d'honneur auprès du dauphin depuis Louis XIII. Il allia dans cette place les manières aisées d'un courtisan à l'étude des sciences nécessaires à un bon citoyen. Un auteur espagnol ayant établi, dans un gros in-fol., la préséance des rois d'Espagne sur les autres souverains, il le réfuta dans son traité *de l'Excellence des rois et du royaume de France*, dédié à Henri IV, 1610, in-8°. Il n'était alors que dans sa 19e année. Après la mort funeste de ce prince, il quitta la cour, et entreprit ensuite le voyage d'Italie. Paul V lui donna les marques les plus distinguées de son estime. Le fameux Fra-Paolo, enchanté de sa conversation et de ses ouvrages, le retint quelque temps à Venise. Bignon, de retour en France, devint avocat général du grand conseil en 1620, conseiller d'état et avocat général du parlement de Paris en 1626, bibliothécaire du roi en 1642 : ses descendants ont occupé cette dernière place

avec autant d'honneur que d'intelligence. Il avait cédé sa charge d'avocat-général, peu de temps auparavant, à Etienne Briquet son gendre; mais celui-ci étant mort en 1645, il la reprit et l'exerça avec la même intégrité et le même zèle. La reine Anne d'Autriche l'appela pendant sa régence aux conseils les plus importants. Il mourut en 1656, dans de grands sentiments de religion. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, il a fait encore *De la grandeur et de la souveraine puissance*, 1615, in-8°; il a donné une édition des *Formules de Marculphe*, avec des notes pleines d'érudition, 1613, in-8°; 1655, in-4°, reimp. par les soins de son fils, 1666, in-4°. Il a aussi rédigé avec soin les *Voyages de François Pyrard de Laval aux Indes orientales, aux Moluques*, Paris, 1619, 2 vol. in-8°. Nous avons une *Vie* de ce grand magistrat, in-12, en 1757, par l'abbé Pérau.

BIGNON (Jean-Paul), petit-fils de Jérôme, abbé de St-Quentin, bibliothécaire du roi, l'un des 40 de l'académie française, et membre honoraire de celles des sciences, des inscriptions et belles-lettres, mort à l'Ile-Belle sous Meulan en 1743, à 81 ans, embrassa tous les genres de connaissances, et protégea tous les gens de lettres. On a de lui : *Vie du Père François Lévêque*, prêtre de l'Oratoire, Paris, 1684; in-12; *les Aventures d'Abdala, fils d'Hanif*, roman qu'il n'acheva pas, et qui néanmoins fut publié en un volume.

BIGNOTTI (Vincent), né à Verceil en 1764, mort en 1831, était fils d'une veuve presque indigente, et acheva ses études au collége royal des Provinces à Turin, où une bourse lui fut accordée. Il fut reçu docteur en théologie en 1788, puis fut nommé à un canonicat de la métropole de Verceil. En 1806, il fut chargé de faire un *Discours sur le rétablissement de la religion par l'empereur Napoléon*, qui a été imprimé à Verceil, in-8°. On a de Bignotti les ouvrages italiens suivants : *Collection de poésies diverses*, 1784 et 1787, in-8°; *Le baume salutaire*, ou *Réflexions philosophiques et morales; Eloge du B. Amédée, duc de Savoie*, à l'occasion de la solennité célébrée le 20 avril 1823, pour la translation du corps de ce prince dans une châsse d'argent de trente mille francs, donnée par le roi Charles-Félix, Verceil, 1823, in-8°.

BIGOT (Emery), né à Rouen l'an 1626, d'une famille de robe, ne s'occupa que de recherches d'érudition. Il mourut en 1689, à Rouen, avec la réputation d'un des plus savants hommes de son siècle, quoiqu'il n'ait publié que la *Vie de saint Chrysostome* par Pallade, 1680, in-4°, en grec et en latin. Ses mœurs étaient celles d'un homme entièrement consacré à l'étude. Il avait amassé une riche bibliothèque, vendue en 1706, et dont le Catalogue, imprimé cette même année, in-12, est recherché. L'abbé de Louvois en acheta les manuscrits pour la bibliothèque du roi.

BILDERBECK (Christophe-Laurent), jurisconsulte hanovrien, et conseiller à Zell, traduisit en allemand l'excellent *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, par Abbadie, avec des additions considérables. L'ouvrage d'Abbadie, justement estimé pour la force du raisonnement, a été accueilli en Allemagne comme dans le reste de l'Europe. Bilderbeck mourut en 1749. On a aussi de lui des ouvrages de jurisprudence.

BILFINGER (Georges-Bernard), théologien luthérien, né à Canstadt dans le Wurtemberg, en 1693, professa la philosophie à Pétersbourg et la théologie à Tubingen, et mourut à Stuttgard en 1750. On dit que toutes les personnes de sa famille naissaient avec 12 doigts et 12 orteils. Ce n'est pas ce qui distingua le plus Bilfinger. Ses écrits lui firent un nom en Allemagne. Le plus recherché est celui qui a pour titre : *Dilucidationes philosophicæ de Deo, anima humana, mundo et generalibus rerum affectionibus.* Il était partisan de Leibnitz et de Wolf. Les académies de Pétersbourg et de Berlin se l'associèrent.

BILLARD (Claude), sieur de Courgenay, poëte français très-médiocre, mais qui a été l'un des premiers qui ont mis sur la scène des événements pris dans l'histoire nationale, naquit à Sauvigny, petite ville du Bourbonnais vers 1550, et fut élevé dans la maison de la duchesse de Retz. Il prit d'abord le parti des armes, obtint ensuite la place de conseiller et celle des commandements de la reine Marguerite de Valois. Il mourut vers 1618. Les titres de ses tragédies sont : *Polyxène, Gaston de Foix, Mérovée, Panthée, Saül, Albouin et Genèvre;* elles ont été réunies, Paris, 1610, in-8°. On a encore de Billard : *Henri le Grand, tragédie avec des chœurs*, Paris, 1612, in-8°, réimpr. en 1808, in-8°, à l'occasion de la tragédie de Legouvé sur le même sujet. Mais son ouvrage le plus important est : *l'Eglise triomphante*, poëme héroïque en treize chants, Lyon, 1618, in-8°, où le talent et l'inspiration brillent peu.

BILLARD (Pierre), né à Ernée dans le Maine en 1653, entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1671, et mourut, en 1726, à Charenton chez son neveu qui en était seigneur. On a de lui : *La Bête à sept têtes*, 1693, in-12. Cet ouvrage, qui est dirigé contre les jésuites, fit mettre son auteur à la Bastille, puis à Saint-Lazare et enfin à Saint-Victor, et il ne recouvra sa liberté qu'en 1699. Avant sa détention, il avait aussi fait imprimer *Le Chrétien philosophe;* mais ce livre ne parut qu'en 1701.

BILLECOCQ (Jean-Baptiste-Louis-Joseph), jurisconsulte et littérateur, né à Paris le 31 janvier 1765, mort dans cette ville le 15 juillet 1829, était avocat au moment de la révolution de 1789. Il fut élu, en 1791, député suppléant à l'assemblée législative; mais il n'y siégea jamais. Le cours de la justice étant suspendu, et se voyant ainsi sans occupation, Billecocq s'appliqua à la culture des lettres, et c'est en 1793 qu'il fit paraître la traduction du *Voyage de l'Inde en Europe*, par Irwin. Dès que le rétablissement de l'ordre le lui permit, Billecocq reprit l'exercice de sa profession d'avocat, et il donna souvent là preuve d'un talent distingué, no-

tamment dans la défense du marquis de Rivière, accusé de complicité avec Georges Cadoudal. En 1812, il rétablit les conférences judiciaires, où les jeunes avocats vont se former aux luttes du barreau, et il composa pour ces réunions plusieurs discours remarquables. Il cultivait aussi avec succès la poésie latine. En 1821 et en 1826, il fut bâtonnier de l'ordre des avocats. Il était membre de la Légion d'honneur depuis 1814, et chevalier de Saint-Michel. Ses principales publications sont : *Voyage au Tibet par le P. Andrada, et par Boyle, Turner*, etc., traduit de l'anglais, 1796, in-8°; *Voyage chez différentes nations sauvages de l'Amérique septentrionale*, de Lelong, traduction avec des notes, 1794, in-8°; *Voyage de la Chine à la côte nord-ouest d'Amérique*, du capitaine Meares, traduction de l'anglais, 1795, 3 vol. in-8° et atlas in-4°; *Histoire de la conjuration de Catilina*, de Salluste, nouv. trad. avec des notes et un discours préliminaire, 1795, in-16; *Lucain*, 1796, 2 vol. in-8°, précédé d'une *Vie de Brébeuf*, ou Billecocq élève courageusement la voix en faveur de Laharpe: *Voyage de Timberlake chez les sauvages du nord de l'Amérique*, traduction, 1797, in-18; *Voyage de Néarque des bouches de l'Indus jusqu'à l'Euphrate*, trad. de l'anglais par le docteur Vincent, Paris, 1800, in-4°; *Quelques considérations sur les tyrannies diverses qui ont précédé la restauration, sur le gouvernement royal et sur la dernière tyrannie impériale*, Paris, 1815, in-8°; *Une soirée du vieux châtel, ou Le dévouement de Malesherbes*, pièce qui n'a point concouru pour le prix de l'Académie française, 1821, in-8°; *De la religion chrétienne, relativement à l'Etat, aux familles et aux individus*, 3ᵉ édition, revue et augm., 1824, in-8°, très-bon ouvrage qui mérite d'être lu par tous les hommes qui cherchent sincèrement la vérité ; des brochures politiques, inspirées par les circonstances, par exemple la guerre d'Espagne de 1823; des Mémoires et plaidoyers, etc.

BILLI (Jacques de), né, en 1535, à Guise, dont son père était gouverneur, mourut à Paris chez Génébrard son ami, en 1581. Il possédait deux abbayes. On a de lui plusieurs écrits en vers et en prose, et surtout des traductions des Pères grecs en latin. Les plus estimées sont celles de saint Grégoire de Nazianze, de saint Isidore de Péluse et de saint Jean-Damascène. Peu de savants ont mieux possédé la langue grecque. Il se distingua dans d'autres genres. Il composa quelques poésies françaises, 1576, in-8°, et donna de savantes *Observationes sacræ*, 1585, in-fol. Sa Vie a été écrite en latin par Chatard, Paris, 1582, in-4°; on la trouve aussi à la fin des OEuvres de saint Grégoire de Nazianze, de l'édition de 1583.

BILLICK (Everard), né au village de ce nom dans l'évêché de Munster, vers la fin du XVᵉ siècle, entra dans l'ordre des Carmes, fut professeur en théologie à Cologne, et provincial dans son ordre. Il résista avec courage aux efforts que fit l'archevêque Herman de Weyden pour introduire le luthéranisme dans son diocèse. Il réfuta le livre *De la réformation*, de Mélanchthon, etc. Il fut député à l'empereur au nom du clergé et de l'université de Cologne pour représenter les désordres qui régnaient dans cette ville; il parla avec tant de force que l'empereur déclara l'archevêque apostat déchu de la dignité électorale. Ce même prince l'employa en différentes conférences tenues à Worms, à Augsbourg et à Ratisbonne. Le nouvel archevêque de Cologne, Adolphe de Schauwenburg, allant au concile de Trente en 1551, le prit pour son théologien ; il y parut avec distinction. De retour dans son pays, il employa son crédit auprès de la régence de Cologne pour y faire admettre les jésuites, qui y vinrent à propos pour s'opposer aux progrès de l'hérésie. Le nouvel archevêque le fit son vicaire général et son suffragant. Il mourut avant de prendre possession de cette dignité en 1557. On a de lui quelques ouvrages de controverse, et une oraison sur la circoncision de Notre-Seigneur, qu'il prononça au concile de Trente, et qui se trouve dans les conciles du P. Labbe, tome XIV. Il avait fait une *Histoire du concile de Trente*, qui est restée manuscrite chez les Pères carmes à Cologne. Ce sont des mémoires de ce qui s'était passé sous ses yeux au concile : ils méritaient de voir le jour.

BILLOT (Jean), prêtre du diocèse de Besançon, né à Dôle en Franche-Comté, l'an 1709, est connu par des *Prônes* qu'il composa *pour les dimanches et fêtes principales de l'année*, souvent réimprimés, et dont la meilleure édition est celle de Lyon, 1785, 5 vol. in-12 : ils ont été traduits en allemand, Augsbourg, 1774, 4 vol. in-8°. Il est mort à Macherans, diocèse de Besançon, en 1767.

BILLUART (Charles-René), théologien, né le 8 janvier 1685, à Revin, petite ville sur la Meuse, à trois lieues de Rocroi, entra dans l'ordre des dominicains où il enseigna avec réputation la théologie, et fut trois fois provincial. Il mourut à Revin, le 20 janvier 1757. On a de lui un *Cours de Théologie*, Liége, 1746-1751, 19 vol. in-8°; il a été réimprimé à Venise et à Wurtzbourg en 3 vol. in-fol. Le Père Billuart s'attache plus à la morale qu'à la théologie scolastique et à la théologie dogmatique ; il y défend avec vivacité les différents sentiments de son ordre. Sa théologie aurait été plus généralement utile, s'il avait suivi le conseil d'un de ses plus savants confrères, de Melchior Canus (*De Locis Theol.*, lib. VIII, cap. 5) : *Pro fide, etiam cum vitæ discrimine pugna sit : pro his quæ fidei non sunt, sit pugna si ita placet, sed incruenta sit tamen*. Cette Théologie est devenue excessivement volumineuse par les thèses sur l'Ecriture sainte et l'histoire ecclésiastique, qu'il y a insérées, et qu'il a empruntées en grand nombre de son confrère le Père Alexandre. Ces thèses sont omises dans l'Abrégé qu'il a publié de son *Cours de théologie*, Liége, 1754, 6 vol. in-8°. Le Père Billuart a encore donné différentes dissertations, la plu-

part relatives aux opinions scolastiques.

BILLY (NICOLAS-ANTOINE-LABBEY DE), prêtre et littérateur, né en 1753, à Vesoul, d'une famille honorable, avait débuté par la carrière des armes; il crut que le barreau convenait mieux à ses dispositions, et il se fit recevoir avocat. Enfin il se décida à embrasser l'état ecclésiastique, et, après des études faites au séminaire de Saint-Sulpice, il alla recevoir les ordres sacrés à Besançon. La Luzerne, évêque de Langres, le nomma son grand vicaire, et, en 1786, il eut l'honneur de prêcher à Versailles devant la famille royale. La révolution ayant éclaté, il refusa le serment, et alla rejoindre l'évêque de Langres à Lintz, et plus tard il fut chargé de l'éducation des enfants du comte d'Aubusson de La Feuillade, ministre plénipotentiaire de Napoléon près de la reine d'Etrurie. Dès qu'il lui fut permis de revoir sa patrie, il se hâta d'y rentrer, rapportant avec lui les nombreux trésors littéraires qu'il avait recueillis dans ses voyages. En 1809, il fut nommé professeur d'histoire à la faculté de Besançon; mais l'état de sa santé l'obligea bientôt de se faire suppléer. Il mourut à Besançon le 21 mai 1825, à 72 ans. Il avait formé une bibliothèque curieuse qu'il avait d'abord léguée à l'université; mais il revint sur sa donation, et cette belle collection a été dispersée. On a de l'abbé de Billy, outre une édition de l'histoire de P. d'Aubusson, augmentée de Notices sur quelques-uns des personnages de cette maison : *Histoire de l'université du comté de Bourgogne et des différents sujets qui l'ont honorée*, Besançon, 1814, 2 vol. in-4° : un troisième volume devait donner la biographie des professeurs, mais il n'a point paru; *Sermons*, ibid., 1817, in-8° : ces sermons sont écrits avec élégance, mais ils ne s'élèvent point au-dessus de la ligne commune ; enfin le recueil de l'académie de Besançon renferme plusieurs de ses Discours.

BILOTTA (OCTAVE), jurisconsulte et avocat à Naples, mort vers le milieu du XVIIe siècle, a laissé : *Discorso istorico circa la patria di S. Gennajo martire*, Rome, 1636, in-folio, où il soutient que Bénévent était la patrie de saint Janvier; *Vita Bartholomæi Camerarii*, imprimée avec l'ouvrage de ce Camérarius, intitulé: *Feudales repetitiones*, Naples, 1645, in-folio.

BILSON (THOMAS), évêque de Worcester, l'un des écrivains les plus clairs et les plus élégants de son temps, fut chargé conjointement avec Miles Smith, de la révision de la traduction de la Bible en anglais, faite sous le règne de Jacques Ier. Il fut l'un des plus ardents champions de l'Eglise anglicane, et mourut en 1616. Il a laissé quelques ouvrages. Le plus célèbre de tous est celui qu'il publia en 1604, sous ce titre : *Tableau des souffrances de Jésus-Christ pour la rédemption du genre humain, et de sa descente aux enfers pour notre délivrance*, Londres, in-folio. Ce fut Bilson qui prêcha à Westminster, en 1603, devant le roi Jacques et la reine, le jour de leur couronnement, un sermon qui fut imprimé la même année.

BINER (JOSEPH), jésuite allemand, mort vers l'an 1778, a donné un ouvrage excellent, intitulé : *Apparatus eruditionis ad jurisprudentiam præsertim ecclesiasticam, partes XIII*. La cinquième édition en a été faite à Augsbourg, 1766-1767, en 7 vol. in-4°. Ce sont des annales pleines de recherches et de faits qu'on ne trouve pas ailleurs, au moins rassemblés comme dans cet ouvrage.

BINET (ETIENNE), jésuite, né à Dijon en 1569, mort à Paris le 4 juillet 1639, fut successivement recteur des principales maisons de son ordre en France. Il est auteur de plusieurs ouvrages estimables parmi lesquels on distingue : *Essai sur les merveilles de la nature*, Rouen, 1620, in-4°. Ce livre eut plus de vingt éditions dans l'espace d'un siècle : il le publia sous le nom de *René* François, par allusion à celui de Binet (*Bis natus*); *Abrégé des Vies des principaux fondateurs des religions de l'Eglise, représentés dans le chœur de l'abbaye de Saint-Lambert de Liesse en Haynault*, Anvers, 1634, in-4°, fig., traduit en latin, et imprimé plusieurs fois dans les deux langues ; un *Traité* sur le salut d'Origène ; un autre traité *pour savoir si chacun peut se sauver en sa religion*. Pascal donne une place à Binet dans ses Provinciales, et relève cette proposition de son livre *de la marque de la prédestination* : « Qu'importe où nous entrions dans le paradis, « moyennant que nous y entrions ? soit de « bond ou de volée, que nous en chaut-il, « pourvu que nous prenions la ville de gloire ? »

BINET (FRANÇOIS-ISIDORE), capucin, né à Niort en 1620, fut successivement provincial de la province de Touraine et gardien du couvent de Poitiers. Il se distingua dans la prédication, et parcourut les provinces voisines du Poitou, s'efforçant de ramener les chrétiens séparés de l'Église romaine. C'est dans ce but qu'il composa l'ouvrage intitulé : *Le Missionnaire controversiste, ou Cours entier de controverses*, Poitiers, 1686, et années suivantes, dont il s'est fait plusieurs éditions. Binet mourut sur la fin du XVIIe siècle à Poitiers.

BINET (ISIDORE), neveu du précédent, fut deux fois provincial dans le même ordre. Plusieurs évêques le chargèrent de prêcher le carême et l'avent, et il alla à Rome comme prédicateur du chapitre général de son ordre. Binet avait écrit la relation de son voyage en Italie, mais avant de mourir il fit brûler le manuscrit. Desloges, qui l'avait lu, dit qu'il contenait des choses excellentes. L'auteur y relevait principalement les erreurs et les fausses allégations de Misson et de Jouneau. Né à Niort en 1693, il mourut à Poitiers en 1774.

BINET (BENJAMIN), auteur qui vivait dans le XVIIe siècle, et dont la vie est peu connue, écrivit une *Histoire des dieux et des démons du paganisme*, Delft, 1696, in-12, que l'on joint au livre de Balthazar Bekker, intitulé : *Le monde enchanté*, dont il est une critique, la seule qui ait été faite en notre langue.

BINGHAM (JOSEPH), savant anglais dont nous avons un ouvrage sous ce titre : *Origi-*

nes ecclésiastiques, en anglais, Londres, 1708-22, 8 vol. in-8°; ibid., 1726, 2 vol. in-fol. Il a été traduit en latin, Hall, 1724, et années suivantes, 11 tomes en 6 vol. in-4°. Cet ouvrage est plein de recherches, mais aussi plein de préjugés et de mauvaise critique contre les dogmes, la liturgie et la discipline de l'Eglise catholique. Comme on avait déjà répondu à la plupart de ses critiques, et qu'elles sont d'ailleurs de la plus mince considération, il est difficile de ne pas soupçonner l'auteur de quelque mauvaise foi. Il mourut le 17 août 1723. On a encore de lui quelques autres ouvrages en anglais : *Apologie des Réformés de France*, in-8°; *Pratique de l'Eglise dans le sacrement de Baptême*, 1712; *Sermons sur la miséricorde de Dieu envers les pénitents*.

BINI (Séverin), *Binius*, chanoine de Cologne, mort le 14 février 1641, donna une édition des conciles en 4 vol. in-fol.; puis en 1618, une autre en 9 vol. et une 3ᵉ en 1638, 10 vol. Elle a été effacée entièrement par celles qui ont paru après. *Voy.* Labbe.

BINSFELD (Pierre), chanoine, évêque titulaire d'Azot et suffragant de Trèves, après avoir édifié l'Eglise par la régularité de ses mœurs, par son zèle et ses travaux, mourut à Trèves en 1606. Il a composé *Enchiridion Theologiæ pastoralis*, Douai, 1667, ouvrage peu recherché aujourd'hui, parce qu'il en a paru de meilleurs depuis sur cette matière; *Commentarius de Simonia*, Trèves, 1605, in-12, estimé; *Tractatus de confessionibus maleficorum et sagarum*, Cologne, 1623, ouvrage entrepris dans un temps où l'on parlait beaucoup de sorciers; il n'y manque point de critique pour un siècle où l'on était trop crédule sur les maléfices; mais il n'y en aurait pas assez aujourd'hui que l'on est peut-être trop incrédule sur cette matière (*V.* Brun (le), etc.); un traité *des Tentations*, plein d'avis sages, utiles et consolants, fruit de l'expérience et de l'étude des cœurs.

BIROAT (Jacques), né à Bordeaux, entra dans la compagnie de Jésus, et passa ensuite dans l'ordre de Cluny. Son talent pour la chaire lui fit une réputation étendue. Il devint prieur de Beussan, conseiller et prédicateur du roi, et mourut vers l'an 1666. Nous avons de lui des *Sermons* et des *panégyriques* en plusieurs volumes in-8°. Ces sermons ont sans doute vieilli pour la forme et pour le style, mais on y trouve de l'érudition et de la solidité.

BISHOP (Guillaume), évêque de Chalcédoine, *in partibus infidelium*, et vicaire apostolique en Angleterre, né, en 1553, à Brayles, dans le comté de Warwick, passa au séminaire anglais de Reims, puis à celui de Rome. Revenant en Angleterre pour y travailler aux missions, il fut, comme prêtre catholique, arrêté à Douvres et mis en prison. Ayant recouvré sa liberté, il se rendit à Paris et profita de l'occasion pour passer docteur en théologie. Revenu en Angleterre une seconde fois, il put y exercer les fonctions du ministère. Le serment d'allégeance ayant été exigé des catholiques après la conspiration des poudres, Bishop, bien que d'avis qu'on pouvait le prêter, s'en abstint par respect pour le pape, qui l'avait proscrit. Ce ne fut qu'en 1623, lorsqu'il avait atteint l'âge de 70 ans, qu'il fut revêtu de la dignité de vicaire apostolique. Le saint-siége y joignit le titre d'évêque de Chalcédoine, et il fut sacré à Paris le 4 juin de la même année. Il s'occupa aussitôt de l'organisation de l'Eglise catholique, se créa un chapitre, nomma des grands-vicaires, des archidiacres, des doyens ruraux, qui se répandirent dans toutes les provinces de l'Angleterre. A peine eut-il le temps d'achever ce grand ouvrage, étant mort le 16 avril 1624. On a de lui : *Défense de l'honneur du roi, et de son titre au royaume d'Angleterre; Protestation de loyauté par treize ecclésiastiques, la dernière année du règne d'Elisabeth*, écrit qui valut aux catholiques quelque liberté dans l'exercice de leur religion; une édition de l'ouvrage du docteur Pitts, *de illustribus Angliæ Scriptoribus;* divers écrits de controverse.

BISSACHÈRE (Pierre-Jacques Lemonnier de La), missionnaire, né vers 1764 à Bourgueil en Touraine, exerça d'abord les fonctions du saint ministère pendant trois ans, puis après avoir passé quelque temps au séminaire des Missions étrangères, il partit pour les Indes orientales, au mois d'avril 1790, avec trois autres missionnaires, sur un vaisseau de la compagnie des Indes. Ce ne fut qu'au prix des plus grands dangers qu'il lui fut donné d'évangéliser le Tong-King, où des persécutions fréquentes obligeaient les apôtres de la croix de se tenir souvent cachés. Le monarque du pays se montra plus favorable en 1802; au mois d'août de la même année il admit à son audience et accueillit avec beaucoup de distinction l'évêque de Castorie, et La Bissachère qui lui avait été adjoint. Il paraît même que ce dernier fut élevé au rang de mandarin, et que des Tongkinois furent attachés à son service personnel. La Bissachère quitta le Tong-King en 1807 pour revenir en Europe, et il arriva en Angleterre dans le courant de 1808. Il avait alors très-peu de moyens d'existence, et des personnes qui savaient qu'il avait rapporté de curieux documents sur le Tong-King et la Cochinchine, lui conseillèrent d'en tirer parti. Sur l'observation que fit le modeste missionnaire qu'il avait perdu l'habitude d'écrire en français, on l'engagea à confier ses notes et ses matériaux à M. de Monthyon, retiré comme lui en Angleterre. Malheureusement le bon prêtre ne songea pas même à stipuler des conventions, et tout le fruit qu'il retira de la publication de l'ouvrage, qui eut un grand succès, se borna à six exemplaires que M. de Monthyon eut la générosité de lui remettre, en retenant pour lui seul le prix intégral qu'il avait reçu de l'éditeur. Aussi échappa-t-il plus tard à La Bissachère, lorsqu'on vantait devant lui les libéralités posthumes de Monthyon, de le comparer dans son langage un peu cru aux cochons qui ne font du bien qu'après leur mort. Ajoutons que M. de Monthyon mêla

aux documents du missionnaire des faits suspects et inexacts, puisés à d'autres sources, et des réflexions philosophiques qui ne s'accordaient nullement avec les sentiments religieux du prêtre. La Bissachère revint en France au mois de juillet 1817, et rentra au séminaire des Missions étrangères, où il mourut le 1er mars 1830. L'ouvrage dont nous avons parlé était intitulé : *Exposé statistique du Tong-King, de la Cochinchine, du Camboge*, etc., *sur la relation de La Bissachère*, Londres, 1811, 2 vol. in-8°. Une autre édition fut donnée à Paris sous ce titre : *Etat actuel du Tong-King, de la Cochinchine, et des royaumes de Camboge, Laos et Lac-Tho, par M. La Bissachère, missionnaire qui a résidé dix-huit ans dans ces contrées*, traduit d'après les relations originales de ce voyageur.

BISSE (Thomas), prédicateur célèbre de l'Angleterre, obtint par le crédit de son frère, qui fut évêque de Saint-David, puis d'Héréford, la chancellerie d'Héréford, que la retraite de Jean Harvey, qui refusait de prêter le serment jacobite, laissa vacante en 1716. Il fut aussi prébendier dans la cathédrale, recteur de Crudley et de Weston, chapelain ordinaire du roi, et mourut le 22 avril 1731. Outre quelques poëmes latins, imprimés à Londres, en 1716, sous le titre de *Latina carmina*, on a de Thomas Bisse : un grand nombre de sermons qui ont été imprimés, deux entre autres sur la musique, 1727, 1729 ; *la Défense de l'épiscopat*, 1711 ; l'*Usage du monde chrétien*, 1717 ; deux discours prononcés, l'un à l'occasion de l'ouverture d'une église, *sur le mérite et l'utilité des fondations de ce genre*, en 1712 ; l'autre lors de l'ouverture d'une école de charité en 1725. En 1731, huit sermons de Bisse furent imprimés en un volume. Du reste, Bowyer a donné la liste complète de ses productions dans ses *Anecdoctes littéraires du* XVIIIe *siècle*, tom. Ier, pages 120-121.

BISSEL (le P. Jean), jésuite, né à Babenhausen en Souabe en 1601, professa la rhétorique et la philosophie dans plusieurs colléges de son ordre, et après s'être distingué comme prédicateur dans les principales chaires d'Allemagne durant l'espace de trente années, se remit à enseigner. Il avait aussi la réputation d'un bon poëte. Il mourut vers 1678, laissant divers ouvrages et opuscules dont les principaux sont : *Icaria*, Ingolstadt, 1636, in-16 ; réimpr. en 1766. Sous le nom d'Icarie, l'auteur désigne le Haut-Palatinat ; il indique aussi sous des noms supposés les divers personnages dont il parle dans cet ouvrage, qui contient, avec la description de cette province, le récit des événements dont elle avait été le théâtre ; *Vernalia seu de laudibus veris*, Ingolstadt, 1638, in-16 ; Munich, 1640 ; *Deliciæ æstatis*, ibid., 1644, in-16 : ce recueil d'élégies fait suite au précédent ; *Argonauticon Americanorum, sive historiæ periculorum Petri de Victoria ac sociorum ejus, libri XV*, Munich, 1647, in-12 ; Amsterdam, 1698, in-12 : c'est une trad. de l'ouvrage espagnol de Pierre de Victoria, qui se fit jésuite au Pérou ; *Illustrium ab orbe condito ruinarum Decades IV*, Amberg et Dillingen, 1656-1664, 9 part. in-8° ; 2e édition, Dillingen, 1679 : c'est une description des déréglements des nations païennes ; *Palæstina, seu terræ sanctæ topothesis cum tabellis chronographicis*, Amberg, 1659, in-8° ; *Reipublicæ Romanæ veteris ortus et interitus*, Dillingen, 1664, in-8° ; *Antiquitatum Evangelicarum veteris Testamenti libri tres, cum testimoniis et observationibus : accedit Dactyliotheca Senecæa*, Amberg, 1668, in-12 : c'est un recueil de vers ; *Medulla historica*, ibid., 1675, 5 vol. in-8°, recueil de pièces historiques relatives à l'histoire des 21 premières années du XVIIe siècle.

BISSETT (Guillaume), pamphlétaire religieux qui se signala au commencement du XVIIIe siècle. Il était recteur de Whiston, dans le comté de Northampton, et *frère aîné de l'église collégiale* et de l'hôpital de Sainte-Catherine-près-la-Tour. Il avait publié, en 1704, sous le titre du *Franc Anglais*, un sermon suivi bientôt de deux autres, intitulés : *L'Anglais plus franc encore*, dans lesquels il défendait l'ancienne constitution et la religion anglicane, menacées, selon lui, par la tendance du gouvernement. En 1710, il publia à Londres : *Le bon Averti, ou Essai récent du gouvernement français en Angleterre*, où il s'efforçait de démontrer que les doctrines arbitraires de la monarchie française étaient inconciliables avec une constitution légale et l'initiative des droits, et que, quelque dispendieuse que fût la délivrance d'un pays opprimé par un joug de fer, jamais l'événement qui le brisait ne pouvait être payé trop cher. Peu de temps après parut *le Moderne fanatique*, en trois parties successives, 1710, 1711 et 1714, où il attaquait vivement le docteur Sacheverell. Le docteur King lui répondit par une *Apologie* de ce docteur, dans laquelle il n'épargnait pas non plus les personnalités contre Bissett. Cette guerre de libelles dura encore quelque temps ; la fin du règne d'Anne mit enfin un terme à toutes ces querelles, qui ne se bornèrent pas à des pamphlets, puisque, s'il faut en croire Bissett, il courut risque trois fois d'être assassiné.

BISSON (Louis-Charles), évêque de Bayeux, né, en 1742, d'un père laboureur, fut d'abord curé de Saint-Louet, arrondissement de Saint-Lô, et prêta le serment exigé par l'assemblée constituante. Il devint ensuite grand vicaire de l'évêque constitutionnel de Coutances, et fut enfermé dans une maison d'arrêt pour avoir refusé de remettre ses lettres de prêtrise. En 1799 il fut nommé évêque de Bayeux, et assista au concile national de 1801. La même année, il donna sa démission d'après la demande du pape, et il fut nommé chanoine honoraire de Bayeux. Il est mort le 28 février 1820. On a de lui : *Almanach historique, ecclésiastique et politique du diocèse de Coutances, pour les années 1770 à 1776*, où l'on trouve des recherches curieuses sur les antiquités civiles et ecclésiastiques de ce diocèse ; *Instructions sur le jubilé*, Caen, 1802, in-8° ; *Annuaire du Calva-

dos pour 1803 *et* 1804, Caen, in-18; *Méditations sur les vérités fondamentales de la religion*, Caen, 1807, in-12, sous le voile de l'anonyme; *Mémoire sur les changements que la mer a apportés sur le littoral du département du Calvados*, ouvrage qui a remporté le prix de l'académie de Caen, et qui se trouve dans le second volume des *Mémoires* de cette société, publié en 1816. On a encore de lui quelques brochures en faveur des prêtres assermentés. Il a laissé en outre plusieurs manuscrits, entre autres un *Dictionnaire biographique des trois départements de la Manche, du Calvados et de l'Orne*, fruit des recherches de sa vie entière, et renfermant les articles de plus de six cents auteurs normands, la plupart inédits.

BISSY (le cardinal DE). *Voy.* THIARD.

BIVAR (FRANÇOIS DE), religieux de l'ordre de Cîteaux, né à Madrid au XVIe siècle, occupa successivement plusieurs chaires de philosophie et de théologie dans son ordre, et fut envoyé à Rome en qualité de procureur général. On a de lui : des *Vies de saints;* un *Traité des hommes illustres de l'ordre de Cîteaux*; un *Traité de l'incarnation*; un *Commentaire sur la philosophie d'Aristote;* un autre *Commentaire sur la chronologie de Flavius Lucius Dexter*. Bivar mourut à Madrid en 1636.

BIVERO ou BIVER (PIERRE DE), jésuite, né à Madrid en 1572, professa la rhétorique, la philosophie et la théologie dans divers colléges de son ordre, et fut envoyé, en 1616, à Bruxelles, pour y remplir les fonctions de prédicateur des infants Albert et Isabelle, gouverneurs des Pays-Bas. Après la mort de ces princes il revint en Espagne, et fut nommé recteur du collége de Madrid. Indépendamment de plusieurs sermons espagnols et ouvrages ascétiques en latin, Bivero a composé les ouvrages suivants, qui sont encore recherchés à cause des gravures : *Emblemata in psalmum Miserere*, in-8°. Le P. Southwell nous apprend que le texte de cet ouvrage est gravé; *Sacrum sanctuarium Crucis et patientiæ crucifixorum et crucigerorum, emblematicis imaginibus ornatum*, Anvers, 1634, in-4°; *Sacrum oratorium piarum imaginum immaculatæ Mariæ*, etc. *Ars nova bene vivendi et moriendi sacris piarum imaginum emblematibus figurata et illustrata*, ib., 1634, in-4° : ouvrage qui doit se joindre au précédent. Bivero mourut à Madrid le 26 avril 1656.

BIZET (MARTIN-JEAN-BAPTISTE), théologien, né près de Bolber, en 1746, entra dans la congrégation des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, et fut successivement prieur à Beaugency, à Châteaudun et curé de Nantouillet. A l'époque de la révolution, il refusa le serment, passa en Angleterre, et ne revint en France que lorsque les prêtres y purent exercer leur saint ministère. Après le concordat de 1801, il fut nommé vicaire de la paroisse de Saint-Etienne-du-Mont, puis curé après la mort de Leclerc de Bradin. Il mourut à Paris le 8 juillet 1821, en léguant aux pauvres une somme de dix mille francs. On a de Bizet : *Discussion épistolaire sur la religion entre G. W., protestant de l'Eglise anglicane et M.-J.-B. B., catholique romain*, Paris, 1801, in-12 de 208 pages. Les lettres dont se compose cet ouvrage sont datées de 1797 : on y examine tous les points de dissidence entre les deux églises.

BLACHE (ANTOINE), prêtre et docteur en théologie, naquit, en 1635, à Grenoble, et embrassa la profession des armes. Une blessure qu'il reçut à l'assaut de Valence et dont les suites furent durables, le détermina à embrasser l'état ecclésiastique, et il devint curé de Ruel. On a de Blache plusieurs écrits qui firent beaucoup de bruit, entre autres : une *Réfutation de l'hérésie de Calvin par la seule doctrine de MM. de la religion prétendue réformée*, Paris, 1687, in-12; *Anecdotes ou histoire secrète découvrant les menées sourdes du cardinal de Retz et de ses adhérents pour ôter la vie au roi et à Mgr le dauphin, par les mêmes moyens dont le cardinal s'était servi pour la faire ôter au cardinal Mazarin. On y voit le sentiment unanime des jésuites sur le parricide des rois, soutenu par le Père Lachaise, qui s'associa par de noires intrigues avec M. de Harlay, archevêque de Paris, pour faire mettre dans un cachot le Mardochée du roi, afin de lui ôter la liberté d'en donner connaissance à S. M.; dédiée à Mgr le duc de Bourgogne, par M. Blache, prêtre, docteur en théologie*. C'est un manuscrit de mille pages in-folio, que les commissaires du parlement découvrirent en 1763 au collége de Louis-le-Grand. Blache s'était promis de tenir son ouvrage secret; mais des extraits qu'il en fit courir, et une longue lettre qu'il adressa à Madame de Maintenon, en lui envoyant un placet au roi, qu'il exhortait à bannir les jésuites, confirmèrent l'idée que l'on avait qu'il était atteint de folie : il fut arrêté et enfermé à la Bastille, où il mourut le 29 janvier 1714. Son fameux manuscrit était complétement oublié, lorsque, le 27 février 1768, le président Rolland prononça un discours où il en avait inséré plusieurs extraits; les jansénistes depuis cette époque ne se sont pas fait faute de répéter les absurdités manifestes qu'une passion aveugle, dégénérée en monomanie opiniâtre, avait inspirées à Blache contre un ordre qui n'eût pas peut-être soulevé tant d'inimitiés s'il avait rendu moins de services à la religion.

BLACKALL (OFFSPRING), théologien, né à Londres en 1654, fut évêque d'Exeter, et se fit estimer par sa candeur et sa probité. Il mourut dans son évêché en 1716. Il passe pour un des bons prédicateurs d'Angleterre. Ses *Sermons* ont été imprimés en 2 vol. in-fol.

BLACKBURNE (FRANÇOIS), théologien anglican, archidiacre de Cléveland, né à Richmond, dans le comté d'York en 1705, fut un des plus chauds partisans de la liberté civile et religieuse. Il se fit d'abord connaître par une *apologie* d'un livre intitulé *Recherches libres et sincères sur l'Eglise d'Angleterre*, livre auquel on croit qu'il eut part, quoiqu'il l'ait toujours nié. En 1756, il entra dans la controverse qui s'agitait alors entre les théologiens anglicans sur un état intermédiaire, heureux ou malheureux, entre la mort et la résurrection,

contre lequel il se déclara; et, en 1765, il fit l'histoire de cette controverse qui parut sous ce titre : *Tableau historique abrégé de la controverse, concernant l'état intermédiaire, etc., depuis le commencement de la réforme protestante jusqu'au temps présent, avec un Discours préliminaire sur l'utilité et l'importance de la controverse théologique*, réimprimé en 1772 avec des additions. L'année suivante, il publia le plus célèbre de ses ouvrages, *le Confessionnal, ou libre et entier examen du droit, de l'utilité, de l'édification et de l'avantage de l'établissement de professions systématiques de foi et de doctrine dans les Eglises protestantes*, in-8°. Ce livre fut le signal d'une dispute fort vive. Les presbytériens offrirent à l'envi des places à l'auteur; mais il resta attaché à l'église établie, quoiqu'il en blamât les usages et même la doctrine. Il publia, en 1768, des *Considérations sur l'état actuel de la controverse entre les protestants et les catholiques de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, particulièrement sur la question de savoir jusqu'à quel point ces derniers ont droit à la tolérance, d'après les principes du protestantisme*. Sa haine pour le catholicisme le fit écarter dans cet ouvrage de cette libéralité d'idées qui convient à un défenseur de la liberté religieuse, et dont il avait fait preuve dans ses autres écrits. Blackburne mourut en 1787, âgé de 83 ans.

BLACKLOCK (Thomas), poëte écossais, né en 1721 au bourg d'Annan dans le comté de Dumfries, était fils d'un maçon, et perdit la vue, à l'âge de six mois, par l'effet de la petite vérole. Son père, plus instruit qu'on ne l'est ordinairement dans son état, prit soin de cultiver, à l'aide de quelques amis, les bonnes dispositions que montrait l'enfant, et il lui faisait, dans les intervalles de ses travaux, des lectures graduées selon la portée de son âge. Dès l'âge de 12 ans, l'enfant s'essayait dans la poésie, et ses productions attestaient un talent réel. La mort de son père qu'un accident lui ravit, lorsqu'il n'avait encore que 19 ans, en le remplissant de douleur, lui inspira des vers où il exprimait de la manière la plus touchante et ses regrets et l'inquiétude de l'avenir. Un savant médecin d'Edimbourg, Stephenson, qui se trouvait alors à Dumfries, ayant vu quelques-unes de ses productions, l'emmena à Edimbourg, où il fut admis dans l'université. Il y fit connaissance avec plusieurs personnages célèbres, entre autres avec David Hume. A l'âge de 23 ans, Thomas se faisait remarquer par son goût passionné pour la musique, et il soutint dans un de ses ouvrages que la première langue a été une véritable musique. C'est en 1745 qu'il publia pour la première fois à Glascow un recueil de poésies; la 3e édition qui parut à Londres en 1756, in-4°, précédée d'une notice sur l'auteur par Spence, professeur de poésie à Oxford, eut beaucoup de succès, et le mit dans l'aisance. Il prit les ordres dans l'église d'Ecosse vers 1759, et se distingua parmi les prédicateurs de sa communion. Il se maria en 1762, ouvrit un pensionnat, en 1764, à Edimbourg, et mourut dans cette ville en 1791. Outre ses poésies, on lui doit : *Paraclesis, ou Consolations tirées de la religion naturelle et révélée*, en deux dissert., 1767, in-8°; deux *Discours sur l'esprit et les preuves du christianisme*, traduits du français de Jacques Armand, 1768, in-8°; *Panégyrique de la Grande-Bretagne*, pièce satirique, 1773, in-8°; *Graham, ballade héroïque en 4 chants*, 1774, in-4°; *Remarques sur la nature et l'étendue de la liberté*, etc., en réponse au docteur Price, 1776, in-8°; *De l'éducation des aveugles*, trad. du français de Haüy, et imprimé dans l'Encyclopédie britannique, 1783.

BLACKWELL (George), naquit, en 1545, dans le comté de Middlesex. Les jésuites ayant pris, depuis la mort du cardinal Alan, la direction de l'Eglise catholique d'Angleterre, la division se mit entre le clergé régulier et le clergé séculier à leur sujet. Les séculiers réclamaient le rétablissement du gouvernement épiscopal; mais le jésuite Parsons, recteur du collége anglais de Rome, fit préférer l'établissement d'un simple archiprêtre, et Blackwell lui parut propre à cet emploi. Investi, en 1598, de pouvoirs qui le rendaient chef de tout le clergé régulier et séculier, Blackwell vit sa commission attaquée par un appel au saint-siége, mais elle fut confirmée par le pape. On lui reprocha de se laisser gouverner par le provincial des jésuites, Garnet, et Clément VIII, sur un nouvel appel, crut devoir restreindre ses pouvoirs. En 1605, il adressa une lettre pastorale aux catholiques d'Angleterre à l'occasion de la conjuration des poudres. Jacques Ier ayant exigé des catholiques le serment d'allégeance, approuvé depuis par 60 docteurs de Sorbonne et justifié par Bossuet, Blackwell le prêta, et entraîna par son exemple une partie des catholiques qui s'étaient divisés sur ce serment. On a imprimé à Rouen : *Relatio turbarum Jesuitarum Anglorum cum G. Blackwellio*, sans date, in-4°. Paul V condamna le serment, et Bellarmin écrivit à Blackwell, pour l'engager à se rétracter. Destitué sur son refus, il mourut subitement le 13 janvier 1613. On a de lui : *Lettre au cardinal Cajetan, en faveur des jésuites anglais*, 1596; des *Réponses aux interrogatoires qu'il avait subis en prison*, 1607, in-4°; *Epistolæ ad Angelos pontificios*, Londres, 1609, in-4°; *Epistolæ ad cardinalem Bellarminum;* différentes pièces au sujet de sa dispute avec le clergé séculier, concernant sa juridiction d'archiprêtre.

BLAIR (Jean), chronologiste écossais, membre de la société royale de Londres, en 1755, et de celle des antiquaires en 1761, fut nommé, en 1757, chapelain de la princesse douairière de Galles, et, en 1758, précepteur pour les mathématiques du duc d'York, qu'il accompagna, en 1763, dans ses voyages sur le continent. Il mourut à Londres en 1782. On lui doit : *La chronologie et l'histoire du monde, depuis la création jusqu'à l'année de Jésus-Christ* 1753, *exposées dans cinquante-six tables*, etc., Londres, 1754, plusieurs fois réimprimé. La dernière édition anglaise est de Londres, 1790, in-folio. Ces *Tables*

céder. Sa congrégation s'accrut beaucoup sous elle; elle donnait à ses filles l'exemple de la ponctualité dans l'observance de toutes les règles, consacra sa fortune à soutenir son institut, et mourut, bénie et vénérée, le 9 février 1838. Les Sœurs de Notre-Dame possédaient, au moment de sa mort, des établissements en quinze endroits différents dont le chef-lieu est à Namur. Le total des religieuses était d'environ 360.

BLITTERSWYCK (Jean de), écrivain ascétique du XVII[e] siècle, naquit à Bruxelles à la fin du XVI[e] siècle, et entra, en 1605, chez les chartreux où il remplit d'abord les fonctions de sacristain. En 1637, il fut envoyé à Bruges par le P. Bruno d'Outelair, prieur de la chartreuse de Bruxelles et visiteur de la *province teutonique*, afin d'y administrer les biens d'un couvent de religieuses de son ordre. Il mourut le 28 juillet 1661, après avoir publié un grand nombre d'ouvrages de dévotion, écrits en flamand et traduits du français, de l'espagnol et du latin. Il est en outre auteur des trois ouvrages suivants : *Soupirs spirituels vers Dieu*, Bruges, 1629, in-12 ; *Trésor de prières à la Vierge, avant et après la confession ; Oraison à l'usage des personnes qui visitent les saintes images de la Vierge, exposées à Bruxelles à la vénération publique*, Bruxelles, 1623, in-16. Enfin il laissa en manuscrit dix-huit traités ou discours.

BLOIS. *Voy.* Blosius.

BLONDE (André), né à Auxerre en 1734, entra dans la congrégation de l'Oratoire et y professa pendant plusieurs années la philosophie. Il en sortit pour se faire recevoir avocat, et fut admis dans les conférences où il s'associa aux travaux de Mey, Maultrot, Camus, Aubry et autres canonistes. En 1771, lors de la révolution parlementaire, s'étant prononcé avec beaucoup de force contre les innovations du ministère Maupeou, il se vit contraint de passer en Hollande, et il publia en 1774, à Amsterdam, une traduction des *Fondements de la jurisprudence naturelle*, de Pestel. Il y fit aussi imprimer les *Maximes du droit public français*, ouvrage de Mey et Maultrot, auquel il ajouta une Dissertation sur le droit de vie et de mort. L'avénement de Louis XVI et le rétablissement de la magistrature lui permirent de rentrer en France. En 1790, il signa, avec Jabineau, Maultrot, Mey, Meunier, Daléas, Bayard, Vancquetin et Mauclerc, le *Mémoire à consulter et consultation sur la compétence de la puissance temporelle, relativement à l'érection et à la suppression des siéges épiscopaux* qui est du 15 mai. Il prit part aux *Nouvelles ecclésiastiques*, et on lui attribue les articles qui parurent dans les anciennes *Nouvelles* contre les écrits de Bergier. En 1791, il coopéra, avec Jabineau au recueil intitulé : *Nouvelles ecclésiastiques ou Mémoires pour servir à l'histoire de la constitution civile du clergé*, où l'on réfutait les autres *Nouvelles* dirigées par l'abbé de Saint-Marc, et qui approuvaient les innovations de l'assemblée constituante. Blonde mourut à Paris le 3 avril 1794. Il a encore écrit : *Lettre à M. Bergier, docteur en théologie, sur son ouvrage intitulé : Le Déisme réfuté par lui-même*, Paris, 1770, in-12 : les reproches que fait Blonde à Bergier ne pouvaient guère venir que d'un janséniste ; *Lettre d'un profane à M. l'abbé Baudeau, très-vénérable de la scientifique et sublime loge de la Franche-Economie*, Paris, 1773, in-12 : cette critique du système des économistes alors tout-puissants fit mettre l'auteur à la Bastille.

BLONDEAU (Claude), chanoine de Besançon, dans le XVII[e] siècle, a publié dans cette ville, en 1664, *le Triomphe de la charité ou l'Abrégé des grandeurs de la confrérie de la très-sainte Trinité*, etc.

BLONDEL (David), né à Châlons-sur-Marne, l'an 1591, ministre protestant en 1614, était professeur d'histoire à Amsterdam en 1650. L'air de cette ville, joint à son application, lui fit perdre la vue. Il mourut en 1655. Peu de savants ont été plus profonds dans la connaissance des langues, de la théologie, de l'histoire civile et ecclésiastique. Sa mémoire était un prodige : aucun fait, aucune date ne lui échappait. Blondel était un excellent critique, mais un écrivain très-plat et très-lourd. On peut lui appliquer ce que Fontenelle dit de van Dale : « Qu'il ne fait « aucune difficulté d'interrompre le fil de son « discours, pour y faire entrer quelque autre « chose qui se présente ; et dans cette paren- « thèse-là, il y enchâsse une autre parenthèse, « qui même n'est peut-être pas la dernière. » Les principaux ouvrages de Blondel sont : *Pseudo-Isidorus et Turrianus vapulantes*, Genève, in-4° : il y prouve la fausseté, ou plutôt l'altération de plusieurs Décrétales recueillies par Isidorus Mercator ; toutes les réflexions qu'il fait à ce sujet sont fausses et déplacées; *Assertio Genealogiæ Franciæ*, 1655, in-fol., contre Chifflet qui faisait descendre nos rois de la 2[e] et 3[e] race, d'Ambert qui s'était marié, selon lui, à Blitilde, fille de Clotaire I[er] : on s'imaginait trouver dans cette fable le renversement de la loi salique, qui exclut les femmes de la couronne; *Apologia pro sententia S. Hieronymi de Presbyteris et Episcopis*, in-4°; *De la primauté de l'Eglise*, Genève, 1641, in-fol. On doit bien sentir comme cette primauté de l'Eglise (il aurait parlé plus exactement s'il avait dit du *chef de l'Eglise*) est traitée par un protestant : il parcourt tous les siècles pour trouver des faits contre l'autorité du souverain pontife; un *Traité sur les Sibylles*, Charenton, 1649, in-4° ; Un autre *contre la Fable de la papesse Jeanne*, Amsterdam, 1647, in-8° : ouvrage d'une critique lumineuse et impartiale, qui souleva contre lui les fanatiques de sa communion; des Ecrits de controverse.

BLONDEL (Pierre-Jacques), né à Paris, est auteur d'un livre qui a pour titre : *les Vérités de la Religion chrétienne, enseignées par principes*, et d'un *Mémoire*, in-fol., contre les imprimeurs et leurs gains excessifs. Il a publié la *Relation des séances de l'académie des belles-lettres et des sciences*, insérée dans les Mémoires de Trévoux. Il mourut en 1730.

BLONDEL (Laurent), naquit à Paris, et fut lié de bonne heure avec les solitaires de

Port-Royal. Après avoir élevé quelques jeunes gens, il se chargea de la direction de l'imprimerie de M. Després, chez lequel il commença à demeurer en 1715. Il ne se contenta pas de revoir les manuscrits de cet imprimeur, il travailla à une nouvelle *Vie des Saints*, qui parut en 1722 à Paris, chez Després et Desessarts, in-fol. Il mourut à Evreux en 1740, après avoir publié divers ouvrages de piété.

BLOSIUS ou DE **BLOIS** (FRANÇOIS-LOUIS), de la maison de Blois et de Châtillon, né en 1506, au château de Donstienne, dans la principauté de Liége près de Beaumont en Hainaut, passa ses premières années à la cour de Charles-Quint, et fut page de ce prince. Agé de 14 ans, il entra chez les bénédictins de l'abbaye de Liessies, près d'Avesnes en Hainaut, et se fit admirer par sa sagesse. Devenu abbé en 1530, il établit la réforme dans sa maison, y fit fleurir les sciences et toutes les vertus, et mourut saintement en 1566, à 59 ans, après avoir refusé l'archevêché de Cambrai et l'abbaye de Tournay. Son disciple Jacques Frojus publia ses ouvrages de piété réunis, en 1571, in-fol., avec sa Vie, qui fut un modèle de toutes les vertus. Le principal est son *Speculum Religiosorum*. Il a été traduit en français, par le Père de La Nauze, jésuite, sous le titre de *Directeur des âmes religieuses*, Paris, 1726, in-8°. On a donné, en 1741, une traduction de ses *Entretiens spirituels*, Valenciennes, in-12. Tous ces ouvrages sont écrits avec autant de jugement que de piété; ils sont remplis de cette onction sainte qui agit sur le cœur en même temps que l'esprit s'ouvre à la conviction. Philippe II les choisit de préférence pour se préparer, durant sa longue maladie, à une mort chrétienne.

BLOUNT (CHARLES), fameux déiste, né à Upper-Holloway en 1654, s'annonça d'une manière peu favorable à sa réputation par la traduction des deux premiers livres de la *Vie d'Apollonius de Tyane, par Philostrate*, imprimée en 1680, in-fol. Les notes sont encore plus extravagantes que l'ouvrage traduit. Elles ne tendent qu'à défigurer la religion et tourner en ridicule les livres saints. Ce commentaire, déjà infamant par lui-même, devint une double source d'ignominie quand on sut que c'était un plagiat; car ces notes que Blount donnait comme le fruit de son profond savoir, sont presque toutes tirées des manuscrits d'Herbert de Cherbury, qui avait la même religion que lui, c'est-à-dire, qui n'en avait aucune. Son livre, traduit depuis en français, Berlin, 1774, 4 vol. in-12, fut proscrit en Angleterre, même en 1693. Cette même année Blount étant devenu amoureux de la veuve de son frère, et n'espérant pas de pouvoir obtenir une dispense pour l'épouser, se tira d'embarras en se donnant la mort : fin naturelle d'un homme qui ne connaissait d'autre bien que la volupté, et qui se le voit enlever sans retour. On a encore de Blount les ouvrages suivants, où les égarements de la raison et les basses ressources du mensonge sont poussés aussi loin que dans ses notes sur Philostrate : *Anima mundi*, ou Histoire des opinions des anciens, touchant l'état des âmes après la mort, Londres, 1679, in-8°; *La grande Diane des Ephésiens*, ou l'Origine de l'idolâtrie, avec l'institution politique des sacrifices du paganisme, 1680, in-8°; *Janua scientiarum*, ou Introduction abrégée à la géographie, la chronologie, la politique, l'histoire, la philosophie et toutes sortes de belles-lettres, Londres, 1684, in-8°. Il est le principal auteur du livre intitulé *Les oracles de la raison*, Londres, 1693, in-8°, réimprimé en 1695, avec plusieurs autres pièces, sous le titre d'*OEuvres diverses de Charles Blount écuyer*. Charles Gildon, éditeur de ces différentes pièces, réfuta depuis les opinions pyrrhoniennes qu'elles renferment, par un livre qu'il publia à Londres en 1705, sous ce titre : *Manuel des déistes*, ou *Recherches raisonnables sur la religion chrétienne; Religio laici*, Londres, 1683, in-12.

BLUMBERG (CHRÉTIEN GOTTHELF), théologien luthérien, naquit à Ophausen, dans le Querfurt, l'an 1664, étudia à Leipzig et à Iéna, fut aumônier du régiment flamand de l'armée du Rhin en 1689, et se trouva au siége de Mayence. Il mourut à Zwickau, en 1735, laissant un grand nombre d'ouvrages, dont voici les principaux : *Exercitium anti-Bossuetium de mysterio in corona papali; Fundamenta linguæ copticæ*, 1716; *Linguæ arabicæ institutiones; Dictionarium hebraïcum integritati suæ redditum*; une Bible complète avec des remarques; *Dictionarium linguæ copticæ*, resté manuscrit; *Grammatica turcica*.

BOARETTI (l'abbé FRANÇOIS), littérateur, né en 1748 dans un village près de Padoue, fut professeur d'éloquence sacrée de 1785 à 1795 au gymnase ecclésiastique de Venise. La suppression de cette chaire lui causa un si profond chagrin, qu'il essuya une attaque d'apoplexie. Le sénat s'empressa de lui confirmer son traitement par un décret que les démocrates respectèrent; mais Boaretti ne fit plus que languir, et il mourut à Venise le 15 mai 1799. Outre des thèses de philosophie, des traductions en vers italiens de l'Iliade d'Homère, et de tragédies grecques, nous citerons de lui une traduction estimée des *Psaumes de David*, Venise, 1788, 2 vol. in-8°; *Doctrine des Pères Grecs relativement aux circonstances dans lesquelles se trouve l'Eglise du* XVIII*e* *siècle, d'après les textes originaux*, ibid., 1791, 2 vol. in-8°; L'*Ecclésiaste* de Salomon trad. en prose, ibid., 1792, in-8°; le *Livre de la Sagesse*, ib., 1792, in-8°, précédé d'une Dissertation où Boaretti réfute les principes énoncés par l'abbé Nicolas Spedalieri, dans son livre : *De' diritti del'uomo*, sur l'origine de la souveraineté, les droits des princes et les devoirs des sujets.

BOCHARD (CLAUDE-MARIE), ancien grand-vicaire du diocèse de Lyon, naquit en 1759 à Ménestruel, paroisse de Poncin (Ain), et fut d'abord chanoine théologal à Séez. Lorsque la révolution eut éclaté, Bochard se retira à Poncin, dans sa famille. En 1794, le conventionnel Albitte fit incarcérer la plupart des prêtres du département. Bochard réussit à

s'échapper de sa prison de Saint-Rambert, et passa en Suisse, où il resta jusqu'à ce que des temps plus calmes lui permirent de revoir sa patrie. En 1796, il avait fait paraître les *Dialogues chrétiens*, ouvrage destiné à ramener à la religion un jeune homme qui s'en était écarté. L'ouvrage, qui n'était d'abord que d'un volume, fut augmenté d'un second en 1802. Le premier volume s'occupe des preuves ; c'est surtout la pratique de la religion et les sacrements qui forment l'objet du second. En 1805, l'ouvrage eut encore une suite, dans laquelle il est donné un règlement de vie, et les devoirs du chrétien sont exposés ; il fut publié sous ce titre : *Jules chrétien, ou Dialogues sur les principes et les plus essentielles pratiques du chrétien, à l'usage des gens du monde*. La 4e édition en a paru en 1815, 3 vol. in-8°. Appelé à la cure de Bourg en Bresse à l'époque du Concordat de 1802, Bochard fut nommé, quelques années après, grand-vicaire de Lyon par le cardinal Fesch. On sait que ce cardinal fut habituellement absent de son diocèse, sous l'empire, parce que d'autres fonctions le retenaient à Paris ; sous la restauration, parce qu'il ne put résider en France La capacité et l'activité de Bochard lui acquirent une grande influence : il imprima un nouvel élan aux institutions religieuses, et organisa dans l'ancien local des chartreux une maison de missionnaires. Après la restauration du gouvernement royal, l'autorité civile refusait de reconnaître l'archevêque de Lyon, qui de son côté persistait à refuser sa démission. Le titulaire continua de gouverner le diocèse par ses grands vicaires jusqu'en 1824, époque où M. de Pins, évêque de Limoges, fut nommé administrateur de Lyon, sous le titre d'archevêque d'Amasie. Une assez vive agitation se manifesta dans le diocèse, et de part et d'autre on lança plusieurs écrits. L'abbé Bochard prit part à ces discussions, et soutint vivement les droits de l'ancien titulaire. Les bulles du pape mirent fin à cette affaire, et Bochard se retira à Ménestruel, où il mourut le 22 juin 1834. Outre le *Jules chrétien*, on a de lui : un *Manuel à l'usage des séminaires*, Lyon, 1815, in-8°. Dans un Appendice, l'auteur donne un aperçu des études qui se faisaient à la Sorbonne ; une *Logique française ;* des *Extraits à l'usage des classes d'éloquence sacrée*, 1833, 2 vol. in-8° : le *Manuel* et les *Extraits* sont sans nom d'auteur ; *Cinquième âge de l'Eglise*, extrait d'une *Dissertation sur les sept âges selon l'Apocalypse*, 1826, in-8°. L'auteur avait commencé cet ouvrage en Suisse en 1794, et on lui conseilla d'en différer la publication. Il appliquait le cinquième âge à la philosophie et à la révolution. Plusieurs écrits sur les affaires du diocèse de Lyon, tels que *le Solitaire*, *l'Ermite du Rhône*, etc., lui ont été attribués à tort.

BOCHART (Samuel), ministre protestant, naquit à Rouen l'an 1599, d'une famille distinguée. Il fit paraître beaucoup de dispositions pour les langues : il apprit avec une égale facilité l'hébreu, le syriaque, le chaldéen, l'arabe, l'éthiopien, etc. Christine, reine de Suède, qui souhaitait de le voir, l'engagea en 1652 à faire le voyage de Stockholm ; Bochart y reçut tous les témoignages d'estime que méritait son érudition. De retour à Caen, ville où il était ministre, il y mourut subitement en disputant contre Huet, dans l'académie de cette ville, en 1667, à l'âge de 68 ans, avec la réputation d'un savant consommé dans tous les genres d'érudition. Ses principaux ouvrages sont son *Phaleg* et son *Canaan*, livre dans lequel il jette de grandes lumières sur la géographie sacrée ; mais plein d'étymologies chimériques et d'origines imaginaires. On en a une édition de Caen sous le titre de *Geographia sacra*, 1646, in-fol. ; une de Francfort, in-4°, 1694, et dans la collection de ses *OEuvres*, Amsterdam, 1792, 3 vol. in-fol., où cette géographie est augmentée de plusieurs dissertations curieuses et utiles. L'édition de Leyde, 1712, est réellement la même que celle d'Amsterdam, mais décorée d'un nouveau frontispice. Son *Hierozoïcon*, ou Histoire des animaux de l'Ecriture, est une collection de tout ce que les savants ont dit sur cette matière ; un *Traité des minéraux, des plantes, des pierreries dont la Bible fait mention ;* on y trouve le même fonds d'érudition que dans les précédents ; un *Traité du Paradis terrestre*, etc. Ces deux derniers écrits sont perdus, à quelques fragments près, dont on a enrichi l'édition de ses œuvres. On a encore de ce savant une *Dissertation* à la tête de la traduction de l'Enéide de Segrais, dans laquelle il soutient qu'Enée ne vint jamais en Italie. Denis d'Halicarnasse cite plusieurs auteurs qui assurent la même chose.

BOCHEL ou BOUCHEL (Laurent), avocat au parlement de Paris, mort dans un âge avancé en 1629, était de Crépi en Valois. On a de lui plusieurs ouvrages pleins d'érudition : *Les décrets de l'Eglise gallicane*, Paris, 1609, in-fol. ; *Bibliothèque du droit français*, Paris, 1671, 3 vol. in-fol. ; *Bibliothèque canonique*, Paris, 1689, 2 vol. in-fol. Ces ouvrages sont dirigés par les bons principes, et bien éloignés des fausses maximes qui depuis se sont introduites dans le droit civil et canonique ; *Coutume de Senlis*, 1703, in-4° ; *Curiosités où sont contenues les résolutions de plusieurs belles questions touchant la création du monde, jusqu'au jugement*, in-12.

BOCQUILLOT (Lazare-André), né à Avallon le 1er avril 1649, de parents obscurs, suivit en 1670 Nointel, ambassadeur à Constantinople. Revenu en France, il se fit recevoir avocat à Bourges, et se livra avec une égale ardeur au plaisir et à l'étude. Une sorte de maladie de langueur et une retraite de quelques mois dans une maison de chartreux le ramenèrent à de meilleurs sentiments. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut curé de Châtelux, et ensuite chanoine d'Avallon. Il y mourut d'apoplexie le 22 septembre 1728, dans sa quatre-vingtième année. Il avait vécu quelque temps à Port-Royal, où il s'était exercé dans la littérature et l'étude de la religion. On a de lui : des *Homélies ou Instructions familières sur les Commandements de Dieu et de l'Eglise, sur les Sacrements, sur le Symbole des Apôtres, sur l'Oraison dominicale*,

sur les Fêtes de quelques saints, etc., Paris, 1688 et suiv., dans le format in-12. Bocquillot en fit présent aux imprimeurs, et il fixa lui-même le prix de chaque exemplaire, afin que les pauvres pussent se les procurer; un *Traité sur la liturgie*, in-8°, imprimé à Paris en 1701 : livre savant, curieux et intéressant pour les amateurs des antiquités ecclésiastiques; *Nouvelle histoire du chevalier Bayard*, in-12, qu'il publia en 1702, à Paris, sous le nom de *Prieur de Lonval*; des *Lettres*, in-12, et d'autres *Dissertations*, une entre autres *sur les tombeaux de Quarrée, village de Bourgogne*, Lyon, 1724, in-8°. *Voy.* sa Vie, par M. Letors, lieutenant civil et criminel d'Avallon, 1745, in-12.

BODE (Christophe-Auguste), professeur de langues orientales et de philosophie dans l'université de Helmstadt, naquit à Wernigerode en 1722. Il reçut les leçons des deux Michaélis père et fils, professeurs à Hall, qui lui enseignèrent les langues orientales et la philologie sacrée, et alla étudier à Leipzig l'arabe, le syriaque, le chaldéen, le samaritain, l'éthiopien, et l'hébreu des rabbins. Au bout de dix-huit mois de séjour dans cette ville, il revint à Hall, où il soutint, en 1747, pour le doctorat en philosophie, sous la présidence de Michaélis le père, une thèse *De primæva linguæ Hebrææ antiquitate*. Après y avoir donné, pendant deux ans, des cours publics qui furent très-suivis, il alla professer à Helmstadt, où il n'eut pas moins de succès. Il mourut d'apoplexie le 7 mars 1796. Ses principales productions sont : *La Traduction éthiopienne de saint Matthieu, comparée avec le texte grec*, etc., Hall, 1748, in-4°, avec une préface par Michaélis, qui contient des vues générales sur la traduction éthiopienne du Nouveau Testament; *La traduction persane de saint Matthieu, mise en latin*, etc., Helmstadt, 1750, in-4°; *La traduction persane de saint Marc*, etc.; *La traduction persane de saint Luc*, etc., 1751, in-4°; *La traduction persane de saint Jean*, etc., *avec des considérations sur l'analogie du persan et de l'allemand*, 1751, in-4°; *La traduction arabe de saint Marc, mise en latin*, etc., Lemgow, 1752, in-4°; *Le Nouveau Testament éthiopien, traduit en latin*, etc., 2 vol. in-4°, Brunswick, 1753-1755; *Fragments de l'Ancien Testament éthiopien, et autres opuscules éthiopiens traduits en latin*, etc., Wolfenbuttel, 1755, in-4°; *Traduction des deux premiers chapitres de saint Matthieu, du turc en latin*, avec une préface critique sur l'histoire et l'utilité de la langue turque, Brême, 1756; *Traduction des quatre premiers chapitres du même évangéliste, de l'arménien en latin*, avec des considérations générales sur la langue arménienne, Hall, 1756; *Pseudo-critica Millio-Bengeliana*, etc., Hall, 1767, in-8° : ouvrage que ceux qui s'occupent de la critique des livres saints liront avec fruit.

BODENSCHATZ (Jean-Christophe-Georges), savant orientaliste, né à Hof le 25 mars 1717, s'appliqua principalement aux antiquités judaïques, et s'aida de cette science pour expliquer les livres sacrés. Il a laissé (en allemand) : *Constitution ecclésiastique des Juifs modernes, et principalement des Juifs allemands*, avec 30 planches, Erlangen, et Cobourg, 1748, 1749, 2 parties in-4°; *Explication des livres saints du Nouveau Testament, d'après les antiquités judaïques*, Hanovre, 1756, in-8°. Il s'était servi de ses connaissances pour construire le tabernacle de Moïse et le temple de Salomon; et l'on voit ces deux morceaux, l'un à Bayreuth, l'autre à Nuremberg. Bodenschatz mourut le 4 octobre 1797.

BODENSTEIN (André-Rodolphe). *Voyez* Carlostadt.

BODIN (Jean), angevin, né l'an 1530, avocat au parlement de Paris, acquit les bonnes grâces du roi Henri III. Ce prince fit mettre en prison Michel de La Serre, pour un libelle qu'il avait fait contre Bodin, et lui fit défendre, sous peine de la vie, de le publier. Bodin, ayant perdu son crédit auprès de Henri, suivit le duc d'Alençon en Angleterre, en 1579 et en 1582. On enseignait alors publiquement, dans l'université de Cambridge, ses livres *De la République*, imprimés à Paris en 1576, in-fol., et mis en latin par lui-même, comme le porte le titre de l'édition de Cologne de 1603 : *Joan. Bodini de Republica lib.* vi, *ab ipso in latinum conversi*, in-fol. Bodin, dans cet ouvrage, appuie ses principes par des exemples tirés des histoires de tous les peuples. L'érudition y est amenée avec moins d'art que dans l'*Esprit des Lois*, auquel on l'a comparé, et qui lui doit peut-être sa naissance. On y trouve beaucoup de choses dangereuses, fausses et injurieuses au christianisme. Coret, Michel de La Serre, Augier, Ferrier, le P. Possevin et plusieurs autres l'ont réfuté. On a encore de lui d'autres ouvrages : *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*, Paris, 1566, in-4°. Cette méthode n'est rien moins que méthodique, suivant le savant La Monnoie. A travers l'érudition dont il l'a surchargée, érudition souvent empruntée d'ailleurs, on trouve des ignorances grossières. On y voit le germe des principes exposés dans sa *République*. Le système des climats, du président de Montesquieu, a été pris dans ce livre. *Colloquium Heptaplomeron de abditis rerum sublimium arcanis*, nommé autrement le *Naturalisme de Bodin*, livre manuscrit, dans lequel il fait plaider la religion naturelle et la religion juive contre la chrétienne. Son aversion pour cette dernière, qui lui faisait rejeter les dogmes les mieux établis, ne l'empêchait pas d'adopter une foule d'erreurs superstitieuses : son *Naturalisme* en est rempli. L'illustre Huet, dans sa *Démonstration Evangélique*, a donné des preuves incontestables de l'ignorance et de la mauvaise foi qui règnent dans ce traité de Bodin. *La Démonomanie*, ou *Traité des sorciers*, Paris, 1581, in-4°. On y voit que cet homme, si incrédule à l'égard des vérités religieuses, ne doutait cependant pas de l'existence des démons, ni du commerce que des hommes aveuglés et corrompus pouvaient avoir avec eux; il cite même deux exemples pour prouver que le démon s'efforce de persuader qu'il n'y a ni sortiléges, ni sorciers, ni aucun effet

magique, et ajoute que c'est un de ses plus spécieux moyens de propager son empire. *Voy.* Brown (Thomas); *Theatrum naturæ*, Lyon, 1556, in-8°, qui fut supprimé et qui n'est pas commun. Il a été traduit par de Fougerolles, Lyon, 1597, in-8°. Bodin mourut de la peste en 1596, à Laon, où il était procureur du roi, âgé de 66 ans. Il était vif, hardi, entreprenant, tantôt zélé défenseur de la monarchie, et tantôt républicain outré. Ses connaissances n'étaient ni profondes ni solides. Il favorisa ouvertement les huguenots. Quelques écrivains ont soutenu qu'il était Juif, parce que, dans son *Dialogue sur les religions*, qui n'a pas été imprimé, il donne l'avantage à la religion juive, et que, dans sa *République*, il n'a pas nommé une seule fois Jésus-Christ. Dans le fond, il n'avait point de religion, et ce n'est pas sans sujet qu'on l'a accusé d'athéisme.

BOECE (*Anicius Manlius Torquatus Severinus Boetius*), philosophe, homme d'Etat et écrivain latin du v[e] siècle, de la famille des Anices, une des plus illustres de Rome, naquit, suivant l'opinion la plus probable, en 455. Il fut consul trois fois, en 487, 510 et 511, et ministre de Théodoric, roi des Ostrogoths, dont il avait prononcé le *panégyrique* à son entrée dans Rome. Son zèle pour la félicité publique égala celui qu'il avait pour la religion, et l'Etat fut heureux tant que ses conseils furent écoutés. Trigille et Conigaste, favoris de Théodoric, irrités de ce que Boëce s'opposait à leurs concussions, résolurent sa ruine. Sur un frivole soupçon que le sénat de Rome entretenait des intelligences secrètes avec l'empereur Justin, le roi goth fit mettre en prison Boëce et Symmaque, son beau-père, les plus distingués de ce corps. On le conduisit à Pavie, où, après avoir enduré divers genres de supplices, il eut la tête tranchée, le 23 octobre, l'an 524. Les catholiques enlevèrent son corps et l'enterrèrent à Pavie. Deux cents ans après, il fut transporté dans l'église de Saint-Augustin de la même ville, par ordre de Luitprand, roi des Lombards, qui lui fit dresser un mausolée magnifique, que l'on voit encore aujourd'hui. L'empereur Othon III lui en fit élever un autre, sur lequel on grava des inscriptions très-honorables. C'est dans sa prison qu'il composa son beau livre *De la consolation de la philosophie*. Il y parle de la Providence, de la prescience de Dieu, d'une manière digne de l'Etre éternel : la philosophie de Boëce était religieuse, et bien différente du vain verbiage des stoïciens. On a encore de cet auteur un *Traité des deux natures en Jésus-Christ*, et un *de la Trinité*, dans lequel il emploie beaucoup de termes tirés de la philosophie d'Aristote. On prétend qu'il est le premier des Latins qui ait appliqué à la théologie la doctrine de ce philosophe grec. Ces traités, au reste, sont fort orthodoxes, et des monuments précieux de la foi et du zèle de ce philosophe, grand homme et humble chrétien. Les vers de Boëce sont sentencieux et élégants, autant qu'ils pouvaient l'être dans un siècle où la barbarie commençait à se répandre sur tous les arts. Les éditions de Boëce les plus recherchées sont : la première à Nuremberg, 1476, in-folio; celle de Bâle, 1570, in-folio; celle de Leyde, avec les notes *Variorum*, 1671, in-8°; celle de Paris, *ad usum delphini*, 1680, in-4° : cette dernière est rare, et elle ne contient que le *Traité de la consolation*. Il a été traduit en français par M. de Francheville, Paris, 1744, 2 vol. in-12; par Morabin, 1753, et par l'abbé Colesse, en 1771, in-12. La traduction de René Ceriziers est préférable pour la fidélité, mais elle est un peu surannée pour le langage. On prétend que c'est d'après lui, et non d'après le texte de Boëce, que les trois traducteurs modernes ont travaillé. L'abbé Gervaise, prévôt de Saint-Martin de Tours, et mort évêque d'Horren, donna à Paris, en 1715, la *Vie* de Boëce, avec l'analyse de ses ouvrages, des notes et des dissertations qui sont d'une grande utilité pour l'intelligence du texte de cet auteur. *Voyez* encore la Bibliothèque latine de Fabricius, tome III; dom Ceillier, tome XV; et la *Vie* de Boëce par Richard Granham, vicomte Preston, à la tête de la traduction anglaise des livres de la *Consolation de la philosophie*, que ce seigneur a publiée avec de bonnes notes. — Le P. Papebroch donne à Boëce le titre de *saint*, et joint sa Vie à celle du pape Jean. Il dit que son nom a été inséré dans le Calendrier de Ferrarius, et dans ceux de quelques églises particulières d'Italie, sous le 23 d'octobre, jour auquel on fait mémoire de lui à Saint-Pierre de Pavie. *Voyez* les *Acta sanctorum*, 6 *maii*, pag. 707.

BOEGERT (Jean-Baptiste), chanoine honoraire de la cathédrale de Strasbourg, et directeur de l'école spéciale de Molsheim, naquit à Kaisersberg le 12 mai 1793. Après avoir fait sa théologie à Strasbourg, il vint achever ses études à Paris et fut fait prêtre à Saint-Sulpice. D'abord professeur de rhétorique au petit séminaire de Strasbourg, il professa ensuite la philosophie au collége universitaire de cette ville, et fut nommé principal du collége de Colmar. Enfin l'évêque de Strasbourg lui confia la direction de l'école ecclésiastique de Molsheim. Depuis longtemps Boegert était atteint de la poitrine lorsque dans une tournée qu'il faisait, au nom de son évêque, pour examiner les jeunes prêtres du diocèse, l'aggravation de son mal l'obligea de s'arrêter à Mulhausen, où il mourut au mois de septembre 1831. On a de lui : *Réflexions amicales sur une lettre adressée à M. de Maccarthy*, in-8° : c'est une réponse à une critique des sermons de Maccarthy, par un protestant de Strasbourg; le *Cri de la vérité et de la justice*, ou *Considérations sur les rapports entre la religion catholique et la charte, entre le clergé et la société*, Strasbourg, 1831, in-12 de 108 pages; et des *Méditations philosophiques*, qui contiennent la matière des exercices qu'il avait établis le dimanche pour les plus avancés des élèves.

BOEHM (Jacob), a donné son nom à la secte des *boehmistes*, espèce d'*illuminés* d'Allemagne. Il naquit en 1575, en Lusace, d'un paysan qui le fit cordonnier. Il mourut en 1624, après avoir affecté d'avoir de fréquen-

tes extases, genre d'imposture qui lui procurait des sectateurs parmi les imbéciles. On a de lui plusieurs ouvrages, qu'on peut placer avec les rêves des autres enthousiastes, entre autres le livre intitulé l'*Aurore naissante*, qu'il composa en 1612 ; elle n'est rien moins que lumineuse.

BOEHMER (Juste-Henning), né à Hanovre en 1674, fut chancelier de l'université de Halle et doyen de la faculté de droit. On a de lui un corps de Droit avec des variantes, des notes, etc., Halle, 1747. Boehmer, protestant modéré, plus juste envers les catholiques que la plupart des auteurs de sa communion dédia son ouvrage à Benoît XIV, qui le reçut avec bonté. *Jus ecclesiasticum Protestantium*, 4 vol., 1737, où il donne plus d'essor aux préjugés de sa secte, et où l'on trouve ces petits artifices que l'esprit de parti ne manque jamais de mettre en usage, quand il en trouve l'occasion favorable; *Jus parochiale* in-4°. Le cardinal Gerdil a écrit contre lui et réfuté quelques-uns de ses principes. Boehmer est mort en 1749.

BOEHMER (Georges-Louis), fils du précédent, professeur en droit canonique et féodal à Gottingue, où il fut doyen et conseiller de cour, naquit à Halle en 1715, et mourut dans cette ville en 1797. Ses principaux ouvrages sont : *Principia juris canonici*, Gottingue, 1762, in-8°, réimprimés quatre fois : la dernière édition est de 1785; *Principia juris feudalis*, ibid., 1765, réimprimés cinq fois, la dernière en 1795, in-8° ; *Observationes juris feudalis*, ibid., 1764, in-8°, 1784; *Observationes juris canonici*, ibid., 1767, in-8° ; *Electa juris civilis*, tome I, ibid., 1767, in-8°; t. II, 1777; t. III, 1778 ; *Electa juris feudalis*, 2 vol. Lemgo, 1795, in-4°, etc.

BOESCHENSTEIN (Jean), savant juif, né en Autriche, en 1471, un des restaurateurs de la langue hébraïque en Allemagne, après Reuchlin, l'enseigna à Augsbourg et à Wittenberg. Ses meilleurs ouvrages sont une *Grammaire hébraïque*, Augsbourg, 1514 ; ses corrections et additions au *Rudiment hébreu* du rabbin Mosche Kimchi, ibid., 1520 ; sa version allemande et latine des *Psaumes de la pénitence*, d'après le texte hébreu, ibid., 1526, in-4°.

BOEUF (Jean Le), né à Auxerre en 1687, fut associé à l'académie des inscriptions et belles-lettres de Paris en 1750, et mourut en 1760. On a de lui plusieurs ouvrages. Les plus connus sont : *Recueil de divers écrits servant à l'éclaircissement de l'histoire de France*, 2 vol. in-12, 1738; *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile de Paris, suivies de plusieurs éclaircissements sur l'histoire de France*, 3 vol. in-12; *Traité historique et pratique sur le chant ecclésiastique*, 1741, in-8°. Il le dédia à Vintimille, archevêque de Paris, qui l'avait employé à la composition du chant du nouveau bréviaire et du nouveau missel de son église ; *Mémoires sur l'Histoire d'Auxerre*, 2 vol. in-4°, 1743 ; *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, en 15 vol. in-12. Plusieurs *Dissertations* répandues dans les journaux, et dans les Mémoires de l'académie, dont il était membre. On lui doit aussi beaucoup de pièces originales qu'il a déterrées, et qu'il a communiquées à différents savants. L'abbé Le Bœuf était un prodige d'érudition. Elle éclate dans tous ses ouvrages, mais elle y est souvent mal digérée. Il ne cessa, jusqu'au dernier de ses jours, de faire les recherches les plus laborieuses. Il entreprit plusieurs voyages pour aller examiner, dans diverses provinces de France, les monuments de l'antiquité.

BOGUET (Henri), grand juge de la terre de Saint-Claude, qui vivait au XVI[e] siècle, naquit à Pierrecourt, près de Gray en Franche-Comté, et mourut le 23 février 1619. Il avait été nommé, en 1618, conseiller au parlement de Dôle; mais son admission dans cette compagnie éprouva des difficultés assez graves, et il fallut qu'un ordre du prince exigeât l'enregistrement de ses lettres de nomination. On assure que le chagrin qu'il en ressentit hâta sa mort. On a de Boguet : *Discours des sorciers, tiré de quelques procès, avec une Instruction pour un juge en fait de sorcellerie*, Paris, 1603, in-8°; Lyon, 1602, in-8° ; ibid., 1607 ou 1608 et 1610, in-8°; Rouen, 1606, in-12 : cet écrit était autrefois recherché; *Les actions de la vie et de la mort de saint Claude*, Lyon, 1609, in-8°, et 1627, in-12 ; *In consuetudines generales comitatus Burgundiæ observationes*, Lyon, 1604, in-4° ; Besançon, 1725, in-4° : cet ouvrage, encore estimé, est le premier qui ait été publié sur la coutume de Franche-Comté.

BOHUSZ (Xavier), savant polonais, né le 1[er] janvier 1746 en Lithuanie, fut placé, après avoir terminé ses études, dans la maison du célèbre Antoine Tyzenhauz, surnommé le Colbert de la Pologne. Il voyagea ensuite dans presque toutes les parties de l'Europe, et il écrivit trois énormes volumes des observations recueillies dans ses voyages. Il écrivit aussi, dans trois autres volumes, l'histoire de la confédération de Bar ; mais ces deux ouvrages, avec plusieurs autres, tombèrent au mois d'avril 1794 entre les mains des Russes, qui passent pour les avoir anéantis. Lui-même tomba en leur pouvoir à Wilna, et il fut envoyé en Sibérie. Rentré dans sa patrie après une longue captivité, Bohusz fut nommé juge de paix du premier arrondissement de Varsovie, et membre de la société royale des amis des sciences de cette ville. Il mourut à Varsovie, en 1825. On a beaucoup vanté ses *Recherches sur les antiquités de l'histoire et de la langue lithuanienne*, publiées en 1808, réimprimées en 1828. Il avait fait paraître un autre ouvrage intitulé : *Le philosophe sans religion*, Wilna, 1786.

BOILEAU (Jacques), frère du célèbre satirique, docteur de Sorbonne, doyen et grand-vicaire de Sens, pendant plus de 20 ans, ensuite chanoine de la Sainte-Chapelle en 1694, naquit à Paris en 1635 et y mourut en 1716, doyen d'âge de la faculté de théologie. Il avait, comme son frère, l'esprit porté à la satire et à la plaisanterie. Despréaux disait de lui, que « s'il n'avait été docteur de Sorbonne, il aurait été docteur de la comédie italienne. »

Ses ouvrages roulent sur des matières singulières, qu'il rend encore plus piquantes par un style dur et mordant, et par mille traits curieux. Il les écrivait toujours en latin, *de crainte*, disait-il assez mal à propos, *que les évêques ne les censurassent*. Les principaux sont : *De antiquo jure presbyterorum in regimine ecclesiastico*, 1678, in-8°, sous le nom supposé de Claude Fonteius ; *De antiquis et majoribus episcoporum causis*, 1678, in-4° ; Le traité de Ratramne, *De corpore et sanguine Domini*, avec des notes, 1712, in-12, dont il avait donné une version française en 1686, in-12 ; *De sanguine corporis Christi post resurrectionem*, 1681, in-8°, contre le ministre Alix ; *Historia confessionis auricularæ*, 1683, in-8° ; *Marcelli Ancyrani disquisitiones de residentia canonicorum*, avec un traité, *De tactibus impudicis prohibendis*, Paris, 1665, in-8° ; *Historia Flagellantium*, contre l'usage des disciplines volontaires, traité historique, Paris, in-12, 1700, traduit en français, 1701, in-12, ouvrage dans lequel il y a des détails qu'on eût soufferts à peine dans un livre de chirurgie. Ducerceau et Thiers le critiquèrent avec raison. On en publia une traduction encore plus indécente que l'original ; mais l'abbé Granet l'a réformée en la réimprimant en 1732. *Disquisitio historica de re vestiaria hominis sacri, vitam communem more civili traducentis*, 1704, in-12, traité fait pour prouver qu'il n'est pas moins défendu aux ecclésiastiques de porter des habits trop longs que trop courts ; *De re beneficiaria*, 1710, in-8° ; *Traité des empêchements du mariage*, Cologne (Sens), 1691, in-12 ; l'auteur, pour de bonnes raisons, a déguisé le lieu d'impression : il y mit bien des choses fausses ou hasardées, qui sont réfutées à l'article Launoy. *De librorum circa res theologicas approbatione*, 1708, in-16. On a recueilli ses bons mots et ses singularités. Dans le temps des disputes excitées au sujet des cérémonies chinoises, il prononça un discours en Sorbonne, dans lequel il dit, « que l'éloge des Chinois avait ébranlé son cerveau chrétien. » Il faut convenir que ce cerveau était souvent ébranlé, et qu'il ne fallait pas même des causes bien fortes pour produire cet effet. Jacques Boileau était partisan du richérisme (*Voy.* Richer), ce qui paraît surtout dans le traité *De antiquo jure presbyterorum*. Dans l'*Historia confessionis auricularæ*, il établit des paradoxes révoltants, tels que cette proposition : « Maintenant que l'Église « est sur son déclin, et qu'elle vieillit, il ar« rive rarement que les mauvaises pensées « soient des péchés mortels. » Après de telles assertions, on ne doit pas être surpris de la morale qui se trouve dans son *Histoire des Flagellants* et le traité *De tactibus impudicis*. Qu'il sied bien à de tels docteurs d'afficher le rigorisme !

BOILEAU (Charles), abbé de Beaulieu, de l'académie française, s'adonna de bonne heure à la chaire. Il prêcha devant Louis XIV qui répandit sur lui ses bienfaits. Cet orateur né à Beauvais mourut en 1704. Il est connu par des *Homélies* et des *Sermons* sur les Evangiles du carême, qui ont été donnés au public après sa mort par Richard, en 2 vol. in-12, à Paris, chez Louis Guérin, 1712. On a encore de lui des *Panégyriques*, in-4° et in-12, qu'on entendit avec plaisir dans le temps, mais qu'on ne lit plus guère.

BOILEAU (Jean-Jacques), chanoine de l'église Saint-Honoré à Paris, était né en 1649 au diocèse d'Agen, dans lequel il posséda une cure. La délicatesse de sa complexion l'ayant obligé de la quitter, il se rendit à Paris où il joua un rôle dans les disputes et les négociations relatives au jansénisme, auquel il se montra favorable. Le cardinal de Noailles lui donna des témoignages de son estime. Il mourut en 1735, à 86 ans. On a de lui des *Lettres* sur différents sujets de morale et de piété, 2 vol. in-12 ; La *Vie de madame la duchesse de Liancourt, et celle de madame Combé*, institutrice de la maison du Bon-Pasteur, Paris, 1700, in-12. Tous ces ouvrages, écrits d'un style trop oratoire, annoncent un fonds d'esprit et de bonne morale, mais quelquefois un peu de prévention.

BOIS (Jean du), *Joannes à Bosco*, né à Paris, fut d'abord célestin ; mais ayant obtenu la permission de sortir du cloître, il prit le parti des armes, et s'y distingua tellement, que Henri III ne l'appelait que l'*empereur des moines*. Après l'extinction de la *Ligue*, il rentra dans son ordre, devint *prédicateur* ordinaire d'Henri IV, et mérita la bienveillance du cardinal Olivier, qui lui permit de porter son nom et ses armes, et lui procura l'abbaye de Beaulieu en Argonne. Après la mort d'Henri IV, il se déchaîna dans ses sermons contre les jésuites, qu'il accusa d'en être les auteurs ; mais étant allé à Rome en 1612, il fut regardé comme une tête dérangée ou comme un homme dangereux, et renfermé dans le château Saint-Ange, où il mourut en 1626. Il fit imprimer *Bibliotheca Floriacensis*, Lyon, 1605, in-8°. Ce sont de petits traités d'anciens auteurs ecclésiastiques, tirés des manuscrits de la bibliothèque du monastère de Fleuri-sur-Loire. La 3e partie seulement contient quelques opuscules de l'auteur. Le *Portrait royal d'Henri IV* (c'est son Oraison funèbre), 1610, in-8° ; celle du cardinal Olivier, son bienfaiteur, Rome, 1610, in-4°, et des Lettres.

BOIS (Philippe Goibaud, sieur du), né à Poitiers, membre de l'académie française, maître à danser, ensuite gouverneur de Louis Joseph de Lorraine, duc de Guise, a traduit beaucoup d'ouvrages de saint Augustin et de Cicéron, deux génies fort différents, auxquels il prête le même style. Il mourut à Paris en 1694, âgé de 68 ans. Ses traductions sont enrichies de notes savantes et curieuses. Celles qui accompagnent les *Lettres* de saint Augustin, lui furent fournies par Tillemont. La longue préface qu'il mit à la tête des *Sermons* du même saint est assez bien écrite, mais très-mal pensée, suivant l'abbé Trublet. Le docteur Antoine Arnauld en fit une critique judicieuse.

BOIS (Girard du), prêtre de l'Oratoire, né en 1628 à Orléans, mort en 1696, composa à la

prière de Harlai, archevêque de Paris, l'*Histoire* de cette église, 1690, 2 vol. in-fol. Le second ne parut que huit ans après sa mort, par les soins du P. de La Ripe et du P. Desmolets de l'Oratoire.

BOIS (PHILIPPE DU), né au diocèse de Bayeux, docteur de Sorbonne, bibliothécaire de Le Tellier, archevêque de Reims, mourut en 1703. On a de lui : un Catalogue de la bibliothèque confiée à ses soins, 1693, au Louvre, in-fol; une édition de Tibulle, Catulle et Properce, en 2 vol. in-4°, *ad usum Delphini*, 1685; une édition des œuvres théologiques de Maldonat, in-fol., Paris, 1677. L'épître dédicatoire et la préface, dans lesquelles il fait l'éloge des mœurs et de la doctrine de ce jésuite, ne se trouvent pas dans plusieurs exemplaires.

BOIS (NICOLAS DU), né à Marche, dans le pays de Luxembourg, professeur d'Ecriture sainte, et président du collége du roi, à Louvain, s'est distingué par divers ouvrages contre le jansénisme, et a mis autant d'habileté à démasquer l'hypocrisie de cette secte naissante, que de solidité dans la réfutation de ses erreurs. Il mourut en 1696.

BOISGELIN (JEAN-DE-DIEU-RAYMOND DE CUCÉ), d'une famille très-ancienne de Bretagne, naquit à Rennes le 27 février 1732. Il fut destiné, dès son enfance à l'état ecclésiastique, et fit ses études avec distinction. La mort d'un frère aîné, guidon des mousquetaires, qui fut tué au combat de Saint-Cast, l'ayant rendu bien jeune encore le chef de sa famille, il abandonna son droit d'aînesse à un autre frère, et suivit la carrière qu'il avait commencée. Nommé d'abord grand-vicaire de Pontoise, il passa, en 1765, à l'évêché de Lavaur, et, en 1770, à l'archevêché d'Aix. Il a laissé dans ce diocèse des souvenirs que la révolution n'a point effacés. La Provence lui dut la construction d'un canal qui prit son nom, une maison d'éducation pour les demoiselles pauvres, qui subsiste encore à Lambesc, et plusieurs autres établissements utiles, sans parler d'un pont qu'il avait fait bâtir à Lavaur. « Ce fut par la « sagesse unie à la générosité, dit M. de « Bausset dans une notice historique, que « M. de Boisgelin sauva, au commencement « de la révolution, la ville d'Aix des plus « grands malheurs. Dans un moment de di- « sette, les greniers publics avaient été pil- « lés; les excès auxquels le peuple s'était li- « vré allaient arrêter les approvisionnements « lorsque l'archevêque se présenta pour cal- « mer le désordre, et mit 100,000 francs, à « la disposition des autorités locales pour l'a- « chat des grains. » Il publia en même temps une instruction pastorale, adressée aux curés de son diocèse, et leur recommanda d'inviter le peuple à rapporter aux greniers publics ce qu'il y avait pillé. La voix de la religion et de la piété fit ce que n'avaient pu faire les lois humaines : le peuple obéit à l'invitation de ses pasteurs, et s'assembla en foule dans la métropole, où il exprima de la manière la plus touchante sa reconnaissance pour le prélat qui travaillait si efficacement à adoucir ses maux. M. de Boisgelin vint, en 1789, comme député du clergé, siéger aux états-généraux, où il eut plusieurs fois occasion de montrer la sagesse et la modération de son caractère. A la fin de l'Assemblée constituante, la persécution qui s'éleva contre le clergé, le força de se retirer en Angleterre ; il ne revint dans sa patrie qu'a l'époque où le saint-siége se réconcilia avec la France. Il fut nommé à l'archevêché de Tours, en 1802, et, peu de temps après, il obtint le chapeau de cardinal. Il mourut le 22 août 1804, âgé de soixante-douze ans. Le cardinal de Boisgelin, qui avait montré dans le diocèse d'Aix le talent d'un administrateur, était doué d'un goût fin et délicat, d'un esprit brillant et facile; il aima les lettres et les cultiva avec succès. Il prononça, en 1765, l'Oraison funèbre du dauphin, fils de Louis XV (non imprimée); en 1766, celle de Stanislas, roi de Pologne, in-8° : en 1769, celle de Mme la dauphine, in-4°. Lorsque Louis XVI fut sacré à Reims, ce fut M. de Boisgelin qui prononça le discours du sacre : ceux qui l'ont entendu n'ont point oublié l'effet qu'il produisit ; sans égard pour le lieu et la circonstance, l'orateur fut interrompu deux fois par de nombreux applaudissements. On y trouva comme dans ses oraisons funèbres, une éloquence simple, gracieuse et touchante. M. de Boisgelin fut nommé membre de l'académie française, en 1776, à la place de l'abbé de Voisenon ; il a été remplacé à la seconde classe de l'institut par Dureau de Lamalle. Il reste de M. de Boisgelin : *Exposition des principes des évêques de l'assemblée sur la constitution civile du clergé*, ouvrage écrit avec beaucoup de réserve et de modération ; *le Psalmiste, traduction des Psaumes en vers français, précédés d'un discours sur la poésie sacrée*, Londres, 1799 : l'auteur composa et publia cet ouvrage au profit de quelques familles d'émigrés. On lui attribue une *Traduction des Héroïdes d'Ovide en vers français*, sans nom d'auteur, Philadelphie (Paris), in-8°, 1786, tirée seulement à douze exemplaires, qu'il fit peut-être dans sa jeunesse, mais qu'il n'a pas avouée. *Discours à la cérémonie de la prestation du serment des archevêques et évêques*, 1802, in-4°. Il reste encore en manuscrit, de M. Boisgelin, des observations sur Montesquieu. L'évêque de Versailles a prononcé l'oraison funèbre du cardinal de Boisgelin, au service de ce prélat, célébré le 12 septembre 1804; M. de Bausset, qui avait été son grand-vicaire, a donné une *Notice historique sur S. E. M. le cardinal de Boisgelin.*

BOISLÈVE (PIERRE), chanoine et official de Paris, né à Saumur, le 12 septembre 1745, fut, avant la révolution, vicaire de Saint-Michel du Tertre, puis chanoine de Saint-Martin à Angers, docteur en droit et promoteur du diocèse. Il refusa le serment, vint en 1791 à Paris, et se retira pendant la terreur à Passy, avec l'évêque de Saint-Papoul, Maillé de La Tour-Landry, son ancien condisciple. Après le concordat de 1802, il fut fait chanoine honoraire de Paris. Napoléon, voulant faire casser son mariage avec José-

phine, sans recourir au pape qu'il retenait captif, fit porter la cause devant l'officialité de Paris, rétablie à cette occasion, et Boislève prononça, le 9 janvier 1810, en qualité d'official, une sentence qui ne fut point rendue publique. Il paraît qu'il intervint aussi comme official pour l'annulation du mariage de Jérôme Bonaparte avec Mlle Paterson. Boislève, devenu chanoine titulaire, puis vicaire général, était en même temps supérieur des religieuses de l'Hôtel-Dieu et des deux maisons des Dames de la congrégation. Il mourut à Paris le 3 décembre 1830, dans sa 86ᵉ année.

BOISMONT (Nicolas Thyrel de), abbé de Grestain, ancien prieur commendataire de Lihons en Santerre, ancien vicaire général du diocèse d'Amiens, chanoine honoraire de l'église métropolitaine de Rouen, prédicateur ordinaire du roi, docteur en théologie de la maison de Navarre, etc., mort à Paris le 19 décembre 1786, âgé de 71 ans. On a de lui un *Panégyrique de S. Louis* et des *Oraisons funèbres* de Mgr le Dauphin, de la reine, de Louis XV, de l'impératrice Marie-Thérèse. Il a aussi laissé quelques sermons. On ne peut refuser à l'abbé de Boismont un ton qui décèle un homme d'esprit ; mais on sait aussi que ce n'est pas là ce qui doit caractériser un orateur chrétien, ou plutôt ce qui doit se faire remarquer, préférablement à une marche grave et mâle, à une vigoureuse logique, à un langage d'onction et de cœur qui, exprimant la conviction de l'orateur, la fait passer dans l'âme des auditeurs. Il y a cependant dans ses sermons d'excellents passages et parfaitement assortis aux vérités chrétiennes, tel que celui qui regarde l'efficace de la religion dans le soulagement du prochain et l'impuissance de la philosophie profane, qu'on lit dans son sermon *sur les assemblées de charité ;* mais en général il avait plus de talent pour l'éloquence académique que pour celle de la chaire. On s'en était aperçu dès son discours de réception à l'académie, dans lequel il vengea si bien l'imagination, cette brillante qualité de l'être spirituel, contre ces froids détracteurs qui voudraient tout réduire à des syllogismes et à d'ennuyants calculs. « C'est « l'imagination, disait-il, qui rend redouta- « ble tout ce qu'il faut craindre, sensible « tout ce qu'on doit aimer, pathétique tout « ce qu'il faut sentir. Elle seule met en ac- « tion les maximes et les préceptes, donne « aux objets le ton des circonstances, les « peint des couleurs propres à l'effet qu'ils « doivent produire, les décompose, les di- « vise, les réunit, et, par le mélange heu- « reux des impressions douces ou terribles, « forme ce précieux intérêt qui pénètre et « qui saisit, passe à travers les sens qu'elle « entraîne, etc. » On reproche à l'abbé de Boismont d'avoir trop flatté l'orgueil des philosophes de son temps et d'en avoir adopté le jargon ; ce fut un double malheur pour lui. En cédant au goût de son siècle, cet écrivain se priva de grandes ressources : la religion, quand il la prit pour guide, lui inspira des morceaux brillants et des pages éloquentes. C'est le caractère de cette fille du ciel de donner plus d'élévation à la pensée, comme plus d'autorité aux préceptes ; elle agrandit l'esprit comme elle dilate le cœur. On a recueilli les *Oraisons funèbres* et *Sermons de l'abbé de Boismont* en un volume in-8°, 1805, précédés d'une Notice historique et littéraire par M. Auger. « C'était, dit-il, un « écrivain de beaucoup d'esprit ; mais il n'é- « tait pas d'un goût très-sûr. On lui a repro- « ché, non sans fondement, de mettre plus de « jeu dans les mots, que de mouvement « dans les tours ; d'avoir quelquefois plus de « recherche que de justesse dans les idées, « plus d'apprêt que de véritable élégance « dans le style ; enfin, de s'être fait une dic- « tion antithétique et maniérée, qui éblouis- « sait l'esprit sans échauffer le cœur. » Ses Œuvres font partie des *Orateurs sacrés*, édit. Migne.

BOISSIÈRE (Joseph de La Fontaine de La), prêtre de l'Oratoire, né l'an 1649, au château de la Boissière en Picardie, auprès d'Aumale, diocèse de Rouen, et mort à Paris en 1732, est connu par des *Sermons* où l'on trouve une éloquence agréable, et quelquefois trop fleurie. Ils parurent à Paris, de 1731 à 1738, et en 6 vol. Ces volumes sont ainsi divisés : *Carême*, 3 vol. in-12 ; *Saints*, 2 vol. ; *Mystères*, 1 vol. Ces Sermons ont été intégralement reproduits par M. Migne, dans sa grande *Collection des Orateurs sacrés*.

BOISSIÈRE (Simon Hervieu de La), prêtre, naquit en 1707 à Bernay, et mourut à Paris en 1777, laissant divers ouvrages dont les principaux sont : *Préservatifs contre les faux principes de Mongeron*, 1750 ; *Traité des vrais miracles*, 1763, 2 vol. ; *Traité de l'esprit prophétique*, 1767 ; *Défense du traité des miracles*, 1769, 1 vol. in-12 ; *Contradictions du livre intitulé : De la philosophie de la nature par Delisle de Salles*, 1776, in-12 ; *De la vérité, et des devoirs qu'elle nous impose*, 1777. Il paraît que La Boissière appartenait au parti des appelants, du moins s'il faut en juger par l'ouvrage suivant, qui parut après sa mort : *Double hommage que la vérité exige par rapport aux contestations présentes*, 1780.

BOISSIEU (le P. Antoine), jésuite du XVIIᵉ siècle, eut le titre de père spirituel dans le grand collége de Lyon. Il s'était admirablement approprié l'esprit de saint Ignace pour les retraites, et excellait dans la direction des âmes. Il composa un livre de piété très-répandu et très-estimé, intitulé : *Méditations sur les Evangiles*, Lyon, 1684, 4 vol. in-12. Les éditions de ce livre se sont multipliées ; le libraire Rusand en a donné une sous ce titre : *Le saint Evangile de Jésus-Christ expliqué en méditations pour chaque jour de l'année, selon l'ordre de l'Eglise, augmenté des méditations pour les fêtes de Notre-Dame et pour la fête et neuvaine de saint François-Xavier, nouvelle édition, revue, corrigée et mise en meilleur ordre que les précédentes, par un Père de la même compagnie*, Lyon, 1821, 4 vol. in-12. Les éditeurs en ont rajeuni le style et corrigé les fautes qui déparaient les éditions précédentes. Le P. Boissieu a

laissé de plus : *Le Chrétien prédestiné par la dévotion, à Marie, mère de Dieu*, Lyon, 1686, in-8°.

BOISSY (Louis-Michel de), fils de Jean-Baptiste de Boissy, qui fut membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, composa deux dissertations savantes, l'une *sur les Expiations en usage chez les anciens*, et l'autre *sur les Sacrifices où ils immolaient des victimes humaines*, et publia en outre : *Histoire de la vie de Simonide et du siècle où il a vécu*, 1755, in-12 ; 2e édit., 1788 ; *Dissertation historique et critique sur la vie du grand prêtre Aaron*, 1761, in-12 ; *Dissertations critiques pour servir d'éclaircissement à l'histoire des Juifs avant et depuis Jesus-Christ, et de supplément à l'histoire de Basnage*, 2 vol. in-12, 1785. On y remit un nouveau frontispice avec la date de 1787. Ces dissertations, au nombre de douze, devaient être suivies de plusieurs autres, mais l'auteur, découragé du peu de succès de son livre, ne les fit point paraître. Il est mort vers 1788. Il s'était jeté par une fenêtre.

BOISSY. *Voy.* Desprez-Boissy.

BOISVILLE (Jean-François-Martin de), évêque de Dijon, né à Rouen en 1755, fut pourvu, après avoir pris ses grades en Sorbonne, d'un canonicat de la cathédrale de Rouen. Il refusa le serment sous la révolution, et dut s'expatrier. Rentré en France dès que l'ordre fut revenu, il devint, en 1801, un des vicaires généraux de l'archevêque Cambacérès. L'état de sa santé l'obligea de se démettre de ces fonctions en 1812, et il partagea son temps entre l'étude et la religion, dans une terre près du Hâvre. En 1822, on l'obligea d'accepter l'évêché de Dijon, et il mourut dans cette ville le 27 mai 1829, avec la réputation d'un prélat ferme et zélé. On a de Boisville une traduction en vers français de l'*Imitation de Jésus-Christ*, précédée d'un bon discours préliminaire, Paris, 1818, in-8°.

BOLDETTI (Marc-Antoine), né à Rome le 19 novembre 1663, d'une famille originaire de Lorraine, mort le 4 décembre 1749, âgé de 86 ans, s'appliqua de bonne heure à la poésie, à la philosophie, aux mathématiques. Plutarque était son étude de prédilection pour la philosophie morale; et comme il en citait fréquemment les préceptes et les maximes, il avait été surnommé *le Plutarque* par ses camarades d'école. Clément XI le nomma gardien des cimetières de Rome, et il fut pendant plus de 40 années chanoine de Sainte-Marie d'au delà du Tibre. Boldetti était très-versé dans la langue hébraïque. Les manuscrits de plusieurs ouvrages qu'il avait composés furent détruits par un incendie en 1737. En 1720, il avait fait paraître à Rome : *Osservazioni sopra i cimiterj de' santi martiri ed antichi cristiani di Roma*, etc., in-folio.

BOLDUC (Jacques), capucin, né à Paris, vers 1580, s'appliqua à la prédication, et y acquit une sorte de célébrité qui s'augmenta encore par la singularité de quelques ouvrages sortis de sa plume, et par les idées paradoxales auxquelles il se livrait. Il est auteur d'une *Traduction du livre de Job*, avec un *Commentaire* ou Paraphrase, Paris, 1629, in-4°, et 1637, 2 vol. in-fol. : il y a ajouté une version latine du texte hébreu et les différentes additions et versions comparées à la Vulgate ; un *Commentaire* sur l'Epître de saint Jude, 1620, in-4° ; *De Ecclesia ante legem*, 1626, in-8°. Il y traite des géants. Thomas Bange, luthérien de Finlande, composa contre lui un traité intitulé : *de Nephilinis gigantibus, vulgo dictis*, dans lequel il prétend en démontrer l'existence contre Bolduc ; *de Ecclesia post legem, liber unus anagogicus*, Paris, 1630, in-4° ; *de Orgio christiano libri tres, in quibus declarantur antiquissima Eucharistiæ typica mysteria*, Lyon, 1640, in-4°. L'auteur y prétend faire remonter l'institution de l'Eucharistie à Adam et à Noé : au premier, parce qu'à lui remonte la culture du froment ; au second, parce qu'on lui doit la plantation de la vigne et l'invention du vin, deux substances qui forment la matière du saint sacrement de l'autel.

BOLGENI (Jean-Vincent), théologien jésuite, né à Bergame le 22 janvier 1733, enseigna, pendant plusieurs années, d'abord la philosophie, puis la théologie à Macerata, et semblait par son talent devoir parvenir aux premiers emplois de sa société, lorsqu'elle fut supprimée. Pie VI, instruit de son mérite, l'appela à Rome, et le nomma son théologien-pénitencier. Bolgeni, dans ses controverses, attaquait avec tant de vivacité les doctrines opposées à celles des jésuites que ses confrères se crurent plus d'une fois obligés de tempérer, en lui répliquant, l'effet produit par ses écrits. Néanmoins, en 1799, la république romaine ayant ordonné que les instituteurs et fonctionnaires publics prêtassent le nouveau serment civique, il publia, en faveur de cette mesure un écrit intitulé : *Sentiments sur le serment civique prescrit*, Rome, 1799, in-8°. Cette brochure fut condamnée, et l'auteur adressa sa rétractation au sacré collége alors assemblé à Venise, pour l'élection d'un pape. Ses principaux ouvrages sont : *Examen de la véritable idée du saint-siége*, Macerata, 1785, in-8°, en réponse au livre de Tamburini, intitulé : *De la véritable idée du saint-siége*, dont le but est d'affaiblir l'autorité du pape ; *Observations theologico-critiques* sur deux livres imprimés à Plaisance en 1784, sous ce titre : *Qu'est-ce qu'un appelant?* Ces deux livres étaient favorables à l'appel, et Bolgeni entreprit de les réfuter ; *De l'état des enfants morts sans baptême*, Macerata, 1787, in-8° ; *Traité des faits dogmatiques, ou de l'infaillibilité de l'Eglise pour décider sur la bonne ou la mauvaise doctrine des livres*, Brescia, 1788, 2 vol. in-8°, et avec des additions, Rome, 1795, 3 vol.; *Dissertation sur la charité ou l'amour de Dieu, en quatre parties suivies d'un appendice*, Rome, 1788, 2 vol. in-8° : cet ouvrage fut censuré par deux jésuites, Muzzarelli et Cortez, à qui Bolgeni répliqua par deux autres brochures, dont la première, intitulée : *Eclaircissements pour la défense de la Dissertation*,

parut à Foligno, 1790, in-8°, et la seconde, intitulée : *Apologie*, fut publiée dans la même ville, 1792, in-8°; *De l'épiscopat, ou de la puissance de gouverner l'Eglise*, Rome, 1789, in-4°; *Dissertation sur la juridiction ecclésiastique*, Rome, 1789, in-8°; *L'Economie de la foi chrétienne*, Brescia, 1790, in-8° : cet ouvrage, un des plus remarquables et des plus substantiels de Bolgeni, a été reproduit par M. l'abbé Migne dans sa Collection des *Démonstrations évangéliques*, tome XVIII; *Traité de la possession, principe fondamental pour décider les cas moraux*, Brescia, 1796, in-8°. L'auteur y avait fait une suite qui parut sous le titre de *Seconde dissertation sur les actes humains*, Crémone, 1816, in-8°. Bolgeni était mort à Rome le 3 mai 1811. Un article qui présente la liste à peu près complète de ses écrits lui a été consacré par Caballero dans le Supplément à la Bibliotheque du P. Southwell.

BOLIVAR (GRÉGOIRE DE), religieux espagnol, qui vivait sur le milieu du XVII° siècle, était de l'ordre de Saint-François de l'Observance. Il se consacra aux travaux des missions, et alla évangéliser les peuples du Mexique et du Pérou, où il resta vingt-cinq années. De là il passa aux îles Moluques, où il trouva les mêmes travaux et les mêmes périls qui ne le rebutèrent jamais. Les connaissances qu'il avait en médecine lui furent utiles pour gagner la confiance des sauvages dont il entreprenait la conversion. Avant ses voyages, il avait publié à Madrid l'ouvrage suivant : *Memorial de Arbitrios para la reparacion de España*, 1626, in-folio.

BOLLANDUS ou DE BOLLANDT (SÉBASTIEN), religieux récollet, natif de Maëstricht, professa la philosophie et la théologie, et mourut à Anvers le 13 octobre 1645. On lui doit les éditions suivantes des ouvrages intitulés : *Historica, theologica et moralis terræ sanctæ elucidatio, auctore Francisco Quaresmio*, Anvers, 1639, 2 vol. in-folio; *Sermones aurei fratris Petri ad Boves, in dominicas et festa per annum*, Anvers, 1643, in-folio. Pierre-aux-Bœufs était un cordelier de Paris du XV° siècle, qui fut docteur et professeur en théologie.

BOLLANDUS (JEAN), naquit à Julemont dans le pays de Limbourg, à une lieue de Herve, en 1596. La compagnie de Jésus, dans laquelle il avait pris l'habit, le choisit pour exécuter le dessein que Rosweide avait eu de recueillir les monuments qui pouvaient constater les vies des Saints sous le titre d'*Acta Sanctorum*. Bollandus avait la sagacité, l'érudition et le zèle qu'il fallait pour cette entreprise. En 1643, on vit paraître les Saints du mois de janvier, en 2 vol. in-folio; en 1658, ceux de février en 3 vol. Il avait commencé le mois de mars, lorsqu'il mourut le 12 septembre 1665. Le P. Henschenius, son associé, fut son continuateur. On lui donna pour second le P. Papebroch, un des plus dignes successeurs de Bollandus. Cet ouvrage immense a été comparé à un *filet qui prend toutes sortes de poissons* (*sagenæ ex omni genere piscium congreganti*. Matth. XIII). On y trouve toutes les légendes vraies, douteuses et fausses. Les savants collecteurs discutent la plupart des faits et dégagent l'histoire des saints des fables dont l'ignorance ou une piété mal entendue l'avaient chargée. On y trouve, outre l'objet direct de leurs travaux, un grand nombre de traits qui intéressent non-seulement l'histoire ecclésiastique, mais encore l'histoire civile, la chronologie, la géographie, les droits et les prétentions des souverains et des peuples. Tous les volumes sont accompagnés de tables exactes et très-commodes. Bollandus, le père de cette compilation, était moins bon critique que ses continuateurs. On les appelle, de son nom, *Bollandistes*. Ce grand ouvrage, interrompu après la suppression de la société, a été repris en 1779 par ordre de l'impératrice-reine, à la grande satisfaction des savants chrétiens. Depuis qu'il est reconnu, d'après les vaines tentatives des philosophes, qu'on ne peut former des hommes de bien, de bons citoyens, des sujets fidèles, sans les grandes maximes de la religion, l'histoire des saints si riche en exemples, si propre à donner des leçons pratiques à tous les ordres de la société, doit nous être plus précieuse que jamais. Le philosophisme faisant toujours de plus grands progrès sur l'esprit des gouvernements, celui de Bruxelles supprima l'ouvrage et détruisit la société des Bollandistes en 1788, le jour de la Toussaint (époque que choisit par dérision la morgue philosophique). « Cet érudit et édifiant ouvrage, a dit quelqu'un à cette occasion, leur a paru *inutile*. Effectivement, cet ouvrage est la vie des Saints (*Acta Sanctorum*) : or, conformément à ce qui est dit au livre de la Sagesse, chap. II : *Dissimilis est aliis vita illius.....* INUTILIS *est nobis et contrarius operibus nostris.*» Lors de la révolution de Brabant en 1789, cette association célèbre se rétablit par les soins de l'abbé de Tongerloo, ordre de Prémontré. L'ouvrage a été de nouveau interrompu en 1794, à l'entrée des troupes françaises dans la Belgique. Cette précieuse collection forme aujourd'hui 53 vol. in-folio: janvier, 2 vol.; février, 3; mars, 3; avril, 3; mai, 8; juin, 7; juillet, 7; août, 6; septembre, 8; octobre, 6. On joint ordinairement à cet ouvrage *Martyrologium Usuardi*, 1 vol. in-folio, et *Acta Sanctorum Bollandiana apologeticis libris vindicata*. Les Vénitiens ont réimprimé successivement les 42 premiers volumes de cet ouvrage jusqu'au 15 septembre; mais cette édition est très-inférieure à celle des Pays-Bas.

BOLSEC (JÉRÔME-HERMÈS), de Paris, aumônier de la duchesse de Ferrare et médecin à Lyon, fut d'abord carme; mais ayant laissé entrevoir un penchant pour les nouvelles erreurs, il essuya quelques reproches, qui, bien loin de lui ouvrir les yeux, furent le prétexte de son apostasie. Il suivit ensuite Calvin à Genève; mais s'étant brouillé avec lui, il rentra dans le sein de l'Eglise. Nous avons de lui : *Vie de Calvin*, Paris, 1577, et *de Bèze*, Paris, 1582; l'une et l'autre, in-8°. Il y a bien des choses intéressantes, mais

dont les prétendus réformés ont été fort mécontents. Bolsec prenait les titres de théologien et de médecin; il n'était ni l'un ni l'autre dans un degré supérieur. Il mourut à Lyon en 1585.

BOLTON (ROBERT), théologien anglais de la secte des puritains et professeur de philosophie naturelle dans l'université d'Oxford, naquit en 1571, et mourut en 1631. Entre autres ouvrages qu'il a laissés, on distingue un *Traité du bonheur*, souvent réimprimé; et un *Traité sur les quatre dernières fins de l'homme*, qui eut aussi plusieurs éditions.

BOMBERG (DANIEL), célèbre imprimeur en caractères hébreux, né à Anvers et établi à Venise, mort en 1549, se fit un nom par ses éditions hébraïques de la Bible et des rabbins. Il ruina son fonds, qui était considérable, pour ces grands ouvrages. Il entretenait près d'une centaine de Juifs, pour les corriger ou les traduire. Quelques-unes de ces Bibles sont également estimées par les Juifs et par les chrétiens. La première parut en 1517, elle porte le nom de son éditeur, *Félix de Prato* : c'est la moins exacte. La seconde fut publiée en 1526. On y joignit les points des Massorètes, les Commentaires de divers rabbins et une préface du R. Jacob Ben-Chajim. En 1548, le même Bomberg imprima la Bible in-fol. de ce dernier rabbin ; c'est la meilleure et la plus parfaite de toutes. Elle est distinguée de la première Bible du même éditeur, en ce qu'elle contient le Commentaire de David Kimchi sur les Chroniques ou Paralipomènes, qui n'est pas dans l'autre. C'est à lui qu'on doit l'édition du *Talmud*, en 11 vol. in-folio. Il l'imprima trois fois : chaque édition lui coûtait 100,000 écus. On assure qu'il imprima des livres pour quatre millions d'or.

BOMBINO (PIERRE-PAUL), né vers 1575, d'abord jésuite et professeur de philosophie au collége de Rome, entra ensuite dans la congrégation des Somasques, et mourut en 1648. On a de lui : des *Oraisons funèbres* de Philippe III et de Marguerite d'Autriche, roi et reine d'Espagne ; de Cosme II, grand-duc de Toscane, etc. ; *Vie de saint Ignace de Loyola*, Rome, 1622, en italien ; *Vie de saint Edmond*, Mantoue, 1620, etc.

BOMPIANO (IGNACE), jésuite, né à Frosinone le 29 juillet 1612, enseigna dans le collége romain les belles-lettres et l'hébreu, et mourut en 1675, laissant un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *Elogia sacra et moralia*, Rome, 1651, in-12 ; *Historia pontificatus Gregorii XIII*, Rome, 1655, in-12 ; *Seneca christianus*, Rome, 1658, in-24 ; *Prolusiones rhetoricæ et orationes*, Rome, 1662, in-16 ; *Modi varii et elegantes loquendi latine*, Rome, 1662, in-12 ; *Historia rerum christianarum ab ortu Christi*, Rome, 1665, in-12 ; les *Oraisons funèbres de Philippe IV, roi d'Espagne*, et *d'Anne d'Autriche reine de France*, en latin, Rome, 1666 et 1668, in-4° ; *Orationes de principibus*, Rome, 1669, in-24.

BONA (JEAN), né à Mondovi en Piémont l'an 1609, général des feuillants en 1651, fut honoré de la pourpre en 1669, par Clément IX. Après la mort de ce pontife, bien des gens le désignèrent pour son successeur, ce qui donna lieu à cette mauvaise pasquinade : *Papa Bona sarebbe un solecismo.* Le Père Daugières répondit à Pasquin par l'épigramme suivante ;

Grammaticæ leges plerumque Ecclesia spernit,
Fors erit ut liceat dicere papa Bona.
Vana solecismi ne te conturbet imago,
Esset papa Bonus, si papa Bona fore

Bona, digne de la tiare ne l'eut pourtant pas. Il mourut à Rome en 1674, dans sa 65e année. Il joignit à une profonde érudition, à une connaissance vaste de l'antiquité sacrée et ecclésiastique, une piété tendre et éclairée. On a de lui plusieurs écrits, recueillis à Turin en 1747-1753, 4 vol. in-fol. Les principaux sont : *De rebus liturgicis*, plein de recherches curieuses et intéressantes sur les rites, les prières et les cérémonies de la messe ; *Manuductio ad cœlum*, traduit en français en 1771 ; *Horologium asceticum* ; *De principiis vitæ christianæ*, traduit en français par le président Cousin et par l'abbé Goujet ; *Psallentis Ecclesiæ harmonia* ; *De sacra Psalmodia*, et plusieurs autres bons ouvrages de piété, qui vont également à l'esprit et au cœur. Ses Œuvres complètes, *Opera omnia*, ont été publiées à Turin, avec des notes de Robert Sala. Le cardinal Bona était en commerce de lettres avec la plupart des savants de l'Europe. Ses *Lettres* et celles qui lui ont été adressées, ont été imprimées à Lucques, 1759, in-4°. Quelques-unes de ses liaisons peuvent n'avoir pas répondu à la pureté de ses vues : quelques partisans des nouveautés théologiques ont paru avoir dans quelques occasions surpris sa confiance. Le P. Bertole a écrit sa Vie en latin, et l'abbé Du Fuet en a donné une traduction française, Paris, 1682, in-12.

BONACINA (MARTIN), canoniste de Milan mort en 1631, est auteur d'une *Théologie morale* (dont Goffart, docteur en théologie à Louvain, a donné un *Compendium* par ordre alphabétique), d'un *Traité de l'élection des papes*, et d'un autre *des Bénéfices*. Ces différents ouvrages ont été imprimés à Venise en 1754, 3 vol. in-folio.

BONAERT (NICOLAS), né à Bruxelles en 1563, entra chez les jésuites, enseigna la philosophie à Douai, et la théologie à Louvain. Ayant passé en Espagne, il mourut à Valladolid le 9 mars 1610. C'était un homme d'un grand génie et d'un grand savoir. Il avait conçu le dessein de plusieurs ouvrages, et en a laissé quelques-uns, parmi lesquels on distingue un traité contre le *Mare liberum* de Grotius ; il l'avait intitulé *Mare non liberum, sive demonstratio juris Lusitanici ad Oceanum et commercium Indicum.* Cet ouvrage est resté en manuscrit, l'auteur n'ayant pas eu le temps de l'achever.

BONAFFOS DE LA TOUR (JEAN-BAPTISTE), jésuite, naquit le 12 avril 1712, à Montréal en Languedoc, d'une famille ancienne et originaire du Quercy, et enseigna dans les colléges de Castres et de Toulouse. En 1739 il présenta aux Jeux floraux deux odes, qui furent insérées dans le recueil de l'année.

Devenu préfet de la congrégation des jeunes gens, il appliqua tous ses soins à entretenir et accroître chez eux les sentiments d'une vive piété, et il publia l'histoire d'un écolier qu'il avait dirigé lui-même, et dont la sainte mort avait dignement couronné une vie toute d'édification. Cette histoire est intitulée : *Vie de Daumond*, 1745, in-12. Le P. Bonaffos de La Tour était, depuis quatre ans, supérieur du grand séminaire de Toulouse, lorsque son ordre fut proscrit. Il se retira dans sa famille, puis dans le Comtat d'Avignon, où il fut chargé de desservir la paroisse de Bolenna. Le chapitre le pourvut d'un canonicat qu'il conserva plusieurs années. Il revint ensuite dans son pays natal, donna des missions dans les diocèses de Saint-Papoul, de Pamiers, de Mirepoix et d'Auch, et mourut à Montréal le 11 mars 1777. En 1772, il avait fait paraître 2 volumes de ses *Cantiques*, et deux autres volumes de cantiques qu'il avait recueillis et corrigés. Il laissait, en outre, des manuscrits qui renferment des notes pleines d'intérêt sur Montréal et des canevas de sermons.

BONAL (François de), évêque de Clermont, né le 9 mai 1734 au château de Bonal, au diocèse d'Agen, assista comme député du deuxième ordre à l'assemblée du clergé de 1758, et fut fait grand-vicaire et grand archidiacre de Châlon-sur-Saône. C'est en 1776 qu'il fut élevé sur le siége épiscopal de Clermont. Son zèle, sa fermeté, son dévouement brillèrent avec un grand éclat dans les divers mandements qu'il publia, et l'on remarqua surtout celui qu'il donna au mois de janvier 1789, où il signalait la licence de la presse et annonçait les malheurs prochains dont le pays était menacé. Député aux Etats-généraux par le clergé du bailliage de Clermont, il y montra un grand caractère qui forçait le respect de ses adversaires eux-mêmes. Il parut surtout dans la séance du 11 février 1790, lorsque Bonal exprima son opinion sur les ordres religieux, et dans celle du 9 juillet de la même année lorsqu'en faisant sa déclaration au sujet du serment civique il s'exprima ainsi : « Ici, « Messieurs, en me rappelant tout ce que « je dois rendre à César, je ne puis me dis- « simuler tout ce que je dois rendre à Dieu. « Oui, dans tout ce qui concerne les objets « civils, politiques et temporels je me croi- « rai fondé à jurer de maintenir la constitu- « tion ; mais une loi supérieure à toutes les « lois humaines me dit de professer hautement « que je ne puis comprendre dans le ser- « ment civique les objets qui dépendent es- « sentiellement de la puissance spirituelle; « que toute feinte à cet égard serait un crime, « que toute apparence qui pourrait la faire « présumer serait un scandale de ma part. » On n'a pas oublié la réponse qu'il fit à Target, envoyé par Mirabeau dans la chambre du clergé, pour en déterminer les membres à se réunir au tiers-état, au nom du Dieu de paix : « Le Dieu de paix est aussi le Dieu de l'ordre et de la justice. » Le 1er février 1791, il adressa une *Lettre aux électeurs du Puy-de-Dôme*, pour les détourner de prendre part au schisme par une élection anti-canonique, et le 30 avril suivant il protesta, par une *Ordonnance* et par une *Lettre pastorale*, contre l'élection de l'évêque constitutionnel Périer. Louis XVI lui écrivit de sa prison du Temple une lettre qui fut insérée au *Moniteur* du 6 décembre 1792, pour lui demander s'il pouvait faire sa communion pascale; de Bonal, après avoir consulté plusieurs de ses collègues, l'engagea à la différer. Comme beaucoup de saints prélats ou ecclésiastiques, de Bonal dut s'expatrier; il fut arrêté au Texel par les Français dont la marche rapide n'avait pas laissé à leurs compatriotes bannis le temps de fuir, et conduit à Breda, où il fut condamné à la déportation. Il se rendit à Altona, habita successivement plusieurs villes d'Allemagne, et fut un des signataires de l'*Instruction sur les atteintes portées à la religion*, que les évêques réfugiés dans ce pays publièrent le 15 avril 1798. De Bonal mourut à Munich le 3 septembre 1800, après avoir dicté un *Testament spirituel ou Dernières instructions à son diocèse*, qui a été imprimé depuis, in-8°, de 32 pages. Les *Mémoires* pour servir à l'histoire de la persécution française, recueillis par l'abbé d'Hesmivy d'Auribeau, renferment d'intéressants détails sur la vie du digne évêque de Clermont. L'abbé Jarry a fait aussi de lui un très-bel éloge dans son *Oraison funèbre du cardinal de Larochefoucauld*, Munster, 1801, in-4°.

BONALD (Louis-Gabriel-Ambroise, vicomte de), écrivain politique et philosophe religieux, a été l'un des plus grands penseurs de notre siècle. Issu d'une des plus anciennes familles du Rouergue, de Bonald naquit le 2 octobre 1754 dans la terre de Monna, près Milhaud, et reçut une éducation forte et religieuse. Après avoir terminé ses études au collége de Juilly, il entra dans les mousquetaires de la maison du roi; lors de la suppression de ce corps, en 1776, il quitta le service, se maria et devint maire de sa ville natale. En 1790, il fut nommé président de la première administration départementale de l'Aveyron ; mais lorsqu'il vit décréter la constitution civile du clergé, dont il apercevait très-bien toutes les conséquences, il donna sa démission et se retira d'abord dans ses propriétés, puis il quitta la France en 1791. Après le licenciement de l'armée des princes, de Bonald se fixa à Heidelberg, où il s'occupa de l'éducation de ses deux fils aînés, et commença à écrire sa *Théorie du pouvoir civil et religieux*, qui fut imprimée à Constance en 1796. Lorsque l'auteur se rendit à Paris en 1797, il apprit que son livre, dont il avait fait passer dans cette ville presque toute l'édition, avait été saisi et envoyé au pilon par ordre du directoire. Comme la persécution menaçait de l'atteindre lui-même, il prit le parti de se dérober aux recherches qu'on pourrait faire de sa personne, et il accepta une modeste retraite qui lui fut offerte par une personne pieuse. C'est alors qu'il composa son *Essai analytique sur les lois naturelles de l'ordre social, ou Du pouvoir, du ministre et du sujet* dans

la société, in-8° ; la *Législation primitive considérée dans les derniers temps par les seules lumières de la raison, suivie de plusieurs traités et discours politiques*, ouvrage qui n'est à peu près que le développement du précédent sous une forme nouvelle, 3 vol. in-8° ; et *Du Divorce considéré au* XIX*e siècle relativement à l'état de domesticité et à l'état public de la société*, in-8°. Sous le consulat, de Bonald put retourner dans sa propriété du Monna, où il se livra à la composition de nombreux articles qui furent insérés dans les journaux du temps, et qui ont été réunis plus tard dans son volume de *Mélanges*. En 1806, il concourut avec Châteaubriand à la rédaction du *Mercure*, et en 1808 il fut nommé conseiller de l'université, place qu'il n'accepta qu'au bout de deux ans, sur les instances réitérées de Fontanes et de ses autres amis, qui craignaient pour lui et pour eux les inconvénients d'un refus. Toutefois il résista constamment à toutes les sollicitations qui lui furent faites de s'engager au service de Napoléon, et il refusa même la place de gouverneur du fils de Louis Bonaparte, roi de Hollande, qui la lui avait offerte par une lettre écrite de sa main. On assure que l'empereur avait aussi jeté les yeux sur lui pour l'éducation du roi de Rome, et l'on cite la réponse qu'il fit à cet égard au cardinal Maury : « Si j'étais chargé de lui « apprendre à régner, ce serait au moins « partout ailleurs qu'à Rome. » Louis XVIII, à son retour en France, le nomma membre du conseil royal de l'instruction publique, établi par ordonnance du 17 juin 1814, et dont M. de Bausset, depuis cardinal, était président. Dans les premiers jours de 1815 parut sa brochure politique intitulée : *Réflexions sur l'intérêt général de l'Europe*, dans laquelle il demandait l'extension des frontières de la France jusqu'au Rhin. En 1815, le collége de Rodez l'envoya à la chambre des députés, et il prononça dans cette assemblée plusieurs discours qui portent l'empreinte d'un entier dévouement à la religion et à la patrie. Le 24 décembre il prononça un discours étendu, et dont la chambre ordonna l'impression, dans lequel il demandait que le roi présentât une loi à l'effet de retrancher du Code civil les articles autorisant le divorce, et l'orateur fit ensuite partie de la commission chargée d'examiner cette question importante. En février 1816, il fut du nombre de ceux qui voulaient qu'on pût être député à trente ans. L'institut ayant été réorganisé au mois de mars suivant, de Bonald fut nommé membre de l'académie française. Il fit constamment partie de la chambre des députés jusqu'en 1823, époque où il fut élevé à la pairie, et prit part à toutes les discussions. Dans les débats auxquels donna lieu le projet de loi sur la censure des journaux, il repoussa la censure préalable des feuilles quotidiennes, et prononça à cette occasion un discours qu'il a rétracté plus tard. Avec Châteaubriand, Lamennais, Fiévée, etc., il concourut à la rédaction du *Conservateur*, et quand ce recueil cessa de paraître, lors de l'assassinat du duc de Berry, à celle du *Défenseur*, qui dura peu de temps. A la chambre des pairs il montra le même talent et la même activité qu'au palais Bourbon. Son esprit d'abnégation et son dévouement au roi lui firent accepter, sous le ministère Villèle, les fonctions de président de la commission de censure, bien qu'il sût que ces fonctions l'exposeraient à toutes les attaques du libéralisme. Il fit paraître en 1830, quelques mois avant la révolution de juillet, sa *Démonstration philosophique du principe constitutif de la société*, dans laquelle il remettait en œuvre et dans un jour nouveau les doctrines déjà traitées dans la *Théorie du pouvoir civil*. Après la révolution de juillet 1830, de Bonald se démit de la pairie et se retira dans sa terre de Monna, où il mourut presque subitement le 23 novembre 1840. Sa *Théorie du pouvoir civil ou religieux dans la société civile, démontrée par le raisonnement et par l'histoire*, a été réimprimée à Paris, en 1843, en 3 vol. in-8°. Outre ses ouvrages déjà mentionnés, nous citerons encore : *Mélanges littéraires, politiques et philosophiques*, nouvelle édition augmentée des *Observations sur l'ouvrage de madame de Staël, intitulé* : Considérations sur les principaux événements de la révolution française ; *Recherches philosophiques sur les premiers objets des connaissances morales*, 3e édition, Paris, 1838, 2 vol. in-8° ; *Démonstration philosophique du principe constitutif de la société, suivie des Méditations politiques tirées de l'Evangile*, 2e édition, Paris, 1840, 2 vol. in-8° : toute la doctrine philosophique et politique de l'auteur est résumée dans ces deux derniers ouvrages. Nous allons essayer d'en donner une idée dans quelques lignes rapides. M. de Bonald, après avoir vu s'abîmer dans le grand naufrage révolutionnaire la religion et la monarchie, entreprit de relever l'édifice religieux et social à l'aide de la philosophie même, dont les ennemis de l'ancienne constitution française s'étaient fait une arme pour la détruire. Pour cela, il résolut de donner à la philosophie une base nouvelle, et il la chercha dans l'étude approfondie de l'homme et des traditions sociales. Selon lui, l'homme, être éminemment sociable, ne peut croître, acquérir, se développer que dans le milieu social où se conserve le dépôt des traditions antiques. Les sauvages isolés trouvés dans les bois n'ont jamais pu nous rien apprendre sur leurs idées *innées*, Dieu, l'âme, une autre vie, etc., etc. Il était d'ailleurs aussi ridicule de leur demander ce qu'ils pensaient avant d'avoir aucune expression de leur pensée, qu'il le serait de demander à un enfant ce qu'il pensait dans le sein de sa mère, ou d'interroger un homme qui ne se serait jamais vu au miroir, sur les traits de son visage ou la couleur de ses yeux. On cherchait la solution du problème des idées dans les hauteurs inaccessibles du pur intellect, et la religion la mettait, pour ainsi dire, sous la main de tout le monde et dans la bouche des enfants...

Les disputeurs ne voyaient l'homme *naturel* que dans l'homme barbare et misérable de la vie sauvage : *inde labes.* Malebranche, par excès de christianisme, si l'on peut ainsi parler, dépassa la solution du problème, et fut la chercher dans des communications directes avec l'éternelle raison : opinion excessive et peu *développée* qui supprime trop d'idées intermédiaires. Condillac pécha par le défaut opposé et resta en arrière de la solution... Il ne leur manqua à l'un et à l'autre que de faire à l'homme intellectuel une application réelle et positive d'un dogme fondamental de la société intellectuelle ou religieuse, de conclure de Dieu à l'homme, *son image et sa ressemblance*, et de dire : qu'ainsi que Dieu, intelligence suprême, *n'est connu que par son verbe*, expression et image de sa substance, de même, l'homme, intelligence finie, *n'est connu que par sa parole*, expression de son esprit, ce qui signifie que l'être pensant s'explique par l'être parlant. Alors le mystère de nos idées leur eût été dévoilé ; ils auraient vu que la connaissance des vérités morales qui sont nos idées, est *innée*, non dans l'homme, mais dans la société. Il faut donc apprendre aux hommes les vérités morales, si l'on veut qu'ils les connaissent, et leur parler la *parole* de Dieu pour qu'ils aient la *pensée* de Dieu. Il faut même former leur raison avant leurs sens, parce que ce qui est destiné à commander doit, sous peine de désordre, précéder dans ses développements ce qui est destiné à obéir. Cette proposition rationnelle : *La pensée ne peut être connue que par son expression ou la parole*, renferme donc toute la science de l'homme, comme la maxime chrétienne, *Dieu n'est connu que par son verbe*, renferme toute la science de Dieu, et par la même raison. La parole est l'expression naturelle de la pensée ; nécessaire, non-seulement pour en communiquer aux autres la connaissance, mais pour en avoir soi-même la connaissance intime, ce qu'on appelle avoir la conscience de ses pensées. Ainsi l'image que m'offre le miroir m'est nécessaire pour connaître la couleur de mes yeux ; ainsi la lumière m'est nécessaire pour voir mon propre corps. — La pensée se manifeste donc à l'homme, ou se révèle avec l'expression et par l'expression, comme le soleil se montre à nous par la lumière et avec la lumière. Mais si je ne puis connaître ma pensée sans une expression qui la rende sensible, je ne puis entendre une expression qu'autant qu'elle sert à revêtir une pensée, et une expression qui n'a pas de sens ou de pensée, est un son, un bruit aux oreilles. La solution du problème de l'intelligence peut donc être présentée sous cette formule : *Il est nécessaire que l'homme pense sa parole avant de parler sa pensée ;* ce qui veut dire qu'il est nécessaire que l'homme sache sa parole avant de parler : proposition évidente, et qui exclut toute idée d'invention de la parole par l'homme. — Ceci posé, soit que l'Etre suprême ait créé l'homme parlant, soit que par des moyens qui nous sont inconnus, et qu'il nous est inutile de connaître, il lui ait donné la parole après l'avoir créé, il est certain, c'est-à-dire conforme à toutes les notions de la raison, que cet être infiniment sage n'a pu mettre dans les organes de l'homme que des paroles de raison, comme il n'a mis dans son intelligence que les idées de vérité. Il lui a donc donné avec la parole des maximes de croyance et des règles de conduite, des lois pour ses pensées, et des lois pour ses actions, et sur ce point la raison s'accorde avec la doctrine des Hébreux, qui nous montre l'Etre suprême conversant avec le premier homme, et donnant des lois écrites au premier peuple, parole qui se retrouve avec mille modifications différentes dans les familles les plus barbares : lois qui, à travers mille altérations, s'aperçoivent chez les peuples les plus sauvages ; et la mythologie païenne nous montre aussi les dieux conversant avec les mortels, et les législateurs païens font aussi venir du ciel les lois qu'ils donnent à la terre. — De ce que nous venons de dire il résulte que la religion même naturelle, la connaissance de Dieu, de notre âme et de ses rapports avec Dieu, veut être apprise ou révélée, comme la religion appelée *révélée*, *Fides ex auditu* ; et la religion révélée est aussi naturelle que la religion dite naturelle : mais l'une a *été révélée* par la parole, et elle est *naturelle* aux hommes en société de famille primitive, isolée de toute autre société ; l'autre est révélée par l'Ecriture, et elle est *naturelle* aux hommes réunis en corps de nation..... De cette explication de l'origine du langage et des idées sort cette importante conclusion : si le genre humain a primitivement reçu la parole, il est de toute nécessité qu'il ait reçu avec la parole la connaissance de la vérité morale. Il y a donc une loi primitive, fondamentale, souveraine, une loi-principe, *lex princeps*, comme dit Cicéron, une loi que l'homme n'a pas faite et qu'il ne peut abroger. Il y a donc une société nécessaire, un ordre nécessaire de vérités et de devoirs. — Son système une fois établi, de Bonald en fait l'application, et se proposant de donner la démonstration logique de la religion chrétienne d'une part, et de la monarchie de l'autre, voici comment il procède : si la révélation est le seul mode de connaissance que nous ayons, c'est à elle, c'est-à-dire à quelque chose qui est en dehors de nous qu'il faut demander la connaissance. Or, lorsque nous faisons le travail, lorsque nous nous mettons en quête de la vérité à travers le monde extérieur, nous trouvons un livre, un monument écrit, le plus ancien qui existe, celui qui contient la morale la plus pure, et à ces marques nous reconnaissons suffisamment qu'il est inspiré et dépositaire de la pensée de Dieu. Ce livre renferme un code complet de lois religieuses et sociales ; dès lors aucun doute ne peut plus exister ; là se trouve le principe de toute vérité dans l'ordre religieux et politique. Dans l'ordre religieux, la Bible donne naissance à la reli-

gion judaïque et à la religion catholique qui en est le complément et le perfectionnement. Dans l'ordre politique les difficultés sont plus grandes. De Bonald fait aussi sortir du livre sacré le principe de la monarchie, à l'aide de cette déduction logique : Dieu, dit-il, en créant l'homme et la femme et en leur disant : croissez et multipliez, a constitué la famille. Or la société politique est faite à l'image de la société domestique; elle n'est même que la société politique agrandie. Il suit de là que les éléments qui sont dans la première doivent se retrouver dans la seconde. Or, dans la famille on trouve un chef qui est le père, un ministre qui est la mère, un sujet qui est l'enfant; de même, dans la société politique, il y a un chef qui est le roi, des ministres qui sont les magistrats chargés du pouvoir exécutif, des sujets enfin qui, comme l'enfant est soumis à son père, le sont à l'autorité du roi et des ministres. La guerre d'ailleurs a été la cause première de la formation de la société politique; les familles se sont réunies pour se défendre contre l'ennemi commun; le plus habile et le plus brave s'est mis à la tête des combattants, et leur a imposé son autorité : ainsi a été fondée la première monarchie, en vertu de la loi de la nécessité, c'est-à-dire de la loi divine, car une loi nécessaire est une loi divine. Les combattants qui ont aidé le roi dans la lutte sont devenus les ministres, et ont formé l'aristocratie; enfin, les sujets ont reçu la loi de celui qui les avait défendus et protégés. De là découle la nature des rapports qui doivent exister entre le roi et ses sujets. Le roi tient son pouvoir de Dieu, il ne doit compte qu'à Dieu de l'usage qu'il en fait; mais il l'a reçu pour le bien de ses sujets, il doit l'exercer conformément aux intentions de celui qui le lui a confié. D'un autre côté, les sujets ont le droit de demander que le roi ne gouverne que pour leur bien; ils lui doivent en même temps une obéissance absolue qu'ils ne peuvent jamais lui refuser, parce que le gouvernement a été constitué de Dieu, et non par eux. De Bonald fait ensuite l'application de la théorie qu'il vient d'édifier, et s'efforce d'établir que telle était en réalité la loi des rapports qui existaient autrefois entre le roi et ses sujets. — Voici maintenant quelques-unes des conséquences de cette doctrine. Dans l'ordre religieux ou philosophique, de Bonald n'admet qu'un seul mode de connaissance, la révélation, et il nie à la raison individuelle de l'homme le droit et la puissance de rien découvrir par elle-même. Or il y a là une grave erreur et un grand danger. Une erreur : car en fait la raison particulière et individuelle de chaque homme lui donne la conviction de certaines vérités premières qui, quoique insuffisantes sans doute pour lui expliquer le mystère de sa destinée, sont cependant les bases sur lesquelles il a besoin de s'appuyer pour arriver à des connaissances plus hautes et plus fécondes. Un danger : car si l'homme ne sait rien, ne connaît rien avant que la révélation ait parlé, comment et avec quoi saisira-t-il cette révélation ? où trouvera-t-il un point de comparaison pour discerner la révélation véritable d'avec les révélations fausses ? En présence de telles difficultés ne tombera-t-il pas nécessairement dans un scepticisme ou dans un mysticisme dont rien ne pourra le tirer ? D'ailleurs le vice du principe se voit bien lorsque de Bonald veut l'appliquer. Comment en effet prouve-t-il que la Bible contient la révélation, sinon en établissant que la Bible est le plus ancien livre qui nous ait été conservé, et qu'elle renferme la morale la plus pure que nous connaissions ? Or, pour que nous sachions que la Bible est le plus ancien monument écrit, il faut que nous ayons préalablement en nous-mêmes l'idée de temps et d'espace; pour que nous sachions qu'elle contient la morale la plus pure, il faut que nous ayons l'idée du bien moral : c'est-à-dire deux idées qu'apparemment la révélation ne donne pas, puisqu'elles sont nécessaires pour percevoir cette révélation même. Les propositions sur lesquelles de Bonald a appuyé sa théorie sont vraies en elles-mêmes, mais il a eu le tort d'avoir voulu en tirer des conséquences qu'elles ne comportent pas. L'homme est à la fois un individu et la partie d'un grand tout qu'on appelle l'humanité, qui est la source d'où il est sorti; de là pour lui deux lois et comme deux natures : en tant qu'individu il a une intelligence et une volonté qui lui appartiennent en propre et qui constituent sa personnalité; en tant que membre de l'humanité, il puise dans la vie commune de ce grand tout, il y prend sa part, et dès lors, pour vivre, pour subsister moralement, il a besoin de rester en rapport constant avec lui, sinon, comme la branche qui ne reçoit plus du tronc le suc nourricier, il se flétrit, se dessèche et meurt. Ce qui a égaré de Bonald sort de ces deux phénomènes, l'individualité de l'homme et sa solidarité avec le reste de l'humanité; il n'a tenu compte que du second, et il a entièrement méconnu le premier; il n'a considéré que l'humanité, et a complétement négligé l'individu; là est le vice radical de son système. — Dans l'ordre religieux et dans l'ordre politique le système de Bonald produit le même résultat : dans le premier cas, l'absorption de la raison individuelle dans la raison divine; dans le second, l'absorption de la liberté individuelle, c'est-à-dire du pouvoir individuel dans le pouvoir social ou divin. Ce résultat mérite d'être remarqué; car d'un côté une portion notable des philosophes catholiques a suivi la voie ouverte par de Bonald, et a eu comme lui le tort grave de nier la raison individuelle de l'homme, tantôt au profit de la raison générale, tantôt au profit de la révélation; et, d'un autre côté, la philosophie qui s'est produite en dehors du catholicisme a eu et conserve encore les mêmes tendances, puisque le panthéisme n'est autre chose que l'absorption de la partie dans le tout, de l'individu dans l'humanité, de l'humanité en Dieu. Sans doute de Bonald eût rejeté avec indi-

gnation de telles conséquences : mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit ; le tout est de savoir si sa méthode philosophique n'y conduit point par une logique irrésistible.

BONARDI (Jean-Baptiste), savant docteur de Sorbonne, né à Aix en Provence, mort à Paris en 1756, se distingua par son érudition bibliographique. On a de lui en manuscrit : L'*Histoire des écrivains de la faculté de théologie de Paris*, la *Bibliothèque des écrivains de Provence* ; un *Dictionnaire des écrivains anonymes et pseudonymes*, savant et curieux. L'auteur promettait de publier ce dernier ouvrage, qui n'a cependant point paru : mais M. Barbier en a donné un autre en 4 vol., sur la même matière. L'abbé Bonardi était lié avec beaucoup de savants et de gens d'esprits, et possédait leur amitié et leur estime.

BONARTIUS ou BOONAERTS (Olivier), jésuite, né à Ypres en 1570, mort dans la même ville le 23 octobre 1655. Nous avons de lui : *De l'institution des Heures canoniques*, Douai, 1625 et 1634, in-8° : il s'y trouve une proposition condamnée par Alexandre VII ; *Accord de la science et de la foi*, La Haye, 1665, in-4° ; *Commentaire sur l'Ecclésiastique*, Anvers, 1634, in-fol. ; *Commentaire sur Esther*, Cologne, 1647, in-fol. Ces livres sont estimés. Ils sont écrits en latin, d'un style assez pur.

BONAVENTURE (saint), dont le nom véritable est Jean Fidenza, né l'an 1221 à Bagnaréa en Toscane, entra dans l'ordre des frères mineurs, et en fut un des plus grands ornements. « Sa vocation, dit l'abbé Bérault, « quoique dans un autre goût que celle de « saint Thomas, n'est pas moins remarqua- « ble. Etant tombé dangereusement malade « dès l'âge de 4 ans, sa mère le recommanda « aux prières de saint François qui vivait « encore ; et elle promit, s'il guérissait, de « le mettre sous sa conduite. Le saint pria « pour l'enfant, et le voyant aussitôt guéri, « il s'écria : O bonne aventure ! nom qui « lui demeura, au lieu de celui de Jean, « qu'il avait reçu au baptême. » En 1243, Bonaventure, âgé de 22 ans, accomplit le vœu de sa mère, en prenant l'habit de son bienfaiteur. On l'envoya étudier à Paris, ainsi que saint Thomas ; et comme lui, il eut encore un maître célèbre, dans la personne d'Alexandre de Halès, qui, touché de la beauté du naturel de son disciple et de l'innocence de ses mœurs, disait de lui, qu'il semblait n'avoir point participé au péché de notre premier père. Son ordre le fit successivement professeur de philosophie, de théologie, et enfin général en 1256. L'archevêché d'York étant vacant, Clément IV l'offrit à Bonaventure, et le saint le refusa ; mais le pape voulant maintenir sa nomination, lui enjoignit, en vertu de la sainte obéissance, d'acquiescer à la volonté divine en acceptant cet archevêché. Tels sont les termes de la bulle qui fut donnée à ce sujet le 24 novembre 1265, et qui n'eut point d'exécution. L'humilité de Bonaventure fut si ingénieuse, et il prit si bien le saint Père, que, tout inébranlable que paraissait sa résolution, celui-ci ne le contraignit pas d'accepter cette dignité. Après la mort de ce pontife, les cardinaux s'engagèrent d'élire celui que Bonaventure nommerait ; ce fut Thibaut, archidiacre de Liége, qui prit le nom de Grégoire X, sur lequel il jeta les yeux. Ce pape l'honora de la pourpre romaine, et lui donna l'évêché d'Albano. Le nouveau cardinal suivit Grégoire au concile de Lyon en 1274, et y mourut des fatigues qu'il s'était données pour préparer les matières qu'on devait y traiter. « Ce saint, dit un historien, « emporta les regrets de tout le monde, « non-seulement pour sa doctrine, sa tendre « éloquence et sa haute vertu, mais pour la « douceur de son caractère et de ses maniè- « res, qui lui tenaient, pour ainsi dire, en- « chaînés les cœurs de tous ceux qui l'a- « vaient connu. » La cour pontificale et tout le concile assistèrent à ses funérailles, les plus brillantes tout ensemble et les plus attendrissantes qu'on ait jamais faites, même à aucun souverain. Pierre de Tarentaise qui, d'archevêque de Lyon venait d'être fait cardinal-évêque d'Ostie, et qui succéda au pape Grégoire sous le nom d'Innocent V, fit l'oraison funèbre, où il exprima sa douleur d'une manière si touchante, qu'il tira des torrents de larmes de l'assemblée, toute pénétrée de la perte que l'Eglise venait de faire. On a recueilli les ouvrages de saint Bonaventure à Rome en 1588, 7 tom. en 6 vol. in-fol., et réimprimés à Venise, 1751 à 1756, 14 vol. in-4°. Les deux premiers renferment des *Commentaires sur l'Ecriture*. Le 3° ses *Sermons*. Le 4° et le 5° ses *Commentaires sur le Maître des Sentences*. Le 6° et le 7° des *Opuscules moraux*. Le 8° les Opuscules qui regardent les religieux. Ses *Méditations sur la Vie de Jésus-Christ* sont pleines de circonstances qu'on ne trouve point dans l'Evangile, et qui ne sont pas toujours propres à nourrir une piété solide et éclairée. Si le *Psautier de la Vierge*, qu'on lui attribue peut-être faussement, est réellement de lui, on ne peut disconvenir que le saint docteur n'ait perdu beaucoup de temps à dégrader les beautés simples et majestueuses des Psaumes. L'idée d'attribuer à une pure créature ce qui a été dit de Dieu, a été depuis formellement proscrite dans le Catéchisme du concile de Trente, comme elle doit l'être, à raison de l'absurdité manifeste de toute espèce de parallèle entre le Créateur et les êtres qui tiennent de lui seul le mouvement et la vie. Du reste, les ouvrages ascétiques de saint Bonaventure portent l'empreinte d'une piété affectueuse qui saisit encore plus le cœur que l'esprit, et ont fait passer justement l'auteur pour un des plus grands maîtres de la vie spirituelle. Quant à ses ouvrages théologiques, on y remarque, outre la solidité et la plus exacte orthodoxie, une préférence marquée pour les sentiments modérés, encourageants, propres à produire la paix et la consolation des âmes. On lui a donné le surnom de *Docteur séraphique*. On a encore une de ses lettres, écrite 30 ans

seulement après la mort de saint François, où l'on trouve des plaintes amères contre le relâchement des frères mineurs; mais on aurait tort de se prévaloir de ces plaintes pour déroger à la dignité de l'état religieux. Des fautes qui paraissent capitales dans les hommes dévoués au service de Dieu, seraient à peine aperçues dans les hommes du monde. « Il est certain, dit Voltaire, que la « vie séculière a toujours été plus vicieuse, « et que les plus grands crimes n'ont pas été « commis dans les monastères; mais les dé-« sordres ont été plus remarqués par leur con-« traste avec la règle. » Saint Bonaventure est au rang des docteurs de l'Eglise, quoiqu'il ne soit pas au rang des *Pères*, ce nom n'étant donné qu'aux docteurs des 6 premiers siècles, et par une exception particulière, à saint Bernard (*Voy.* ce nom). Le Père Boule a écrit sa *Vie*.

BONAVENTURE DE SAINT-AMABLE (le Père), carme déchaussé d'Aquitaine, qui vivait sur la fin du XVIIe siècle, fit imprimer sur l'histoire ecclésiastique et civile du Limousin, 3 vol. in-fol. On a reproché à ce grand ouvrage de manquer de méthode et de n'être pas toujours exact : mais c'était un des plus grands corps d'histoire que nous eussions sur une des provinces de l'ancienne France. Il est intitulé : *La Vie de saint Martial, ou Défense de l'apostolat de saint Martial et autres, contre les critiques de ce temps*, 1er vol., Clermont, 1676; 2e, Limoges, 1683; 3e, ibid., 1685. On trouve, dans le premier tome, l'*Histoire des saints du Limousin*, et dans le troisième, l'*Histoire du Limousin* et les *Annales de Limoges*, avec les antiquités de la province, et une *Introduction concernant l'état des Gaules et du Limousin depuis Jules César*.

BONAVENTURE de Padoue ou de Péragia, dix-huitième général des augustins et cardinal, né à Padoue le 22 juin 1332, embrassa l'institut des ermites de Saint-Augustin, et fit profession à Padoue. Il reçut le bonnet de docteur à Paris, après y avoir fait ses cours de philosophie et de théologie, et fut élu général de son ordre dans le chapitre tenu à Vérone le 27 mai 1377. Urbain VI et Clément VII se disputaient alors la papauté, et Bonaventure prit parti pour Urbain, qui le créa cardinal en janvier 1384, selon les uns, en septembre 1378, suivant les autres. François Carrario, qui s'était emparé de l'autorité à Padoue, le fit assassiner en 1385 (d'autres veulent que ce soit plusieurs années plus tard), lorsqu'il passait le pont Saint-Ange pour se rendre au Vatican, voulant ainsi se venger du cardinal, avec qui il avait eu quelques démêlés au sujet des immunités ecclésiastiques. On a de Bonaventure : des *Commentaires sur les épîtres canoniques de saint Jean et de saint Jacques, et sur le Maître des sentences*; des *Sermons*; des *Vies des Saints*; *Speculum Mariæ*, *breviloquium*, *ternarium de regimine conscientiæ*; une *Oraison funèbre de Pétrarque*, qu'il prononça en 1369. Il avait été lié avec ce poëte célèbre.

BONELLI (Louis), professeur de logique et de métaphysique à Rome, se distingua comme théologien, et composa divers ouvrages qui attestent la solidité de son savoir. Nous citerons sa *Réfutation du déisme*; son *Examen historique des principaux systèmes de philosophie*; et ses *Institutions de logique et de métaphysique*. Il est mort à Rome, au mois d'octobre 1840.

BONET ou **BONT** (saint), en latin *Bonus*, *Bonitus*, naquit en France, d'une famille distinguée, et fut référendaire ou chancelier de saint Sigebert III, roi d'Austrasie. Il jouit de l'estime publique sous quatre rois, pour avoir fait fleurir la religion et la justice. Après la mort de Dagobert II, Thierri III réunit l'Austrasie à la monarchie française, et nomma saint Bonet gouverneur de la province de Marseille, en 680. Saint Avit, son frère aîné, évêque de Clermont, l'ayant demandé pour successeur, il prit, en 689, le gouvernement de cette église; mais, après dix ans d'épiscopat, ayant eu quelques scrupules sur son élection, il consulta saint Théau, qui vivait alors en ermite à Solignac. Saint Bonet se démit de son évêché, et se retira à l'abbaye de Marlieu, où il vécut quatre ans dans les pratiques d'une austère pénitence. Il revenait de Rome, où il avait fait un pèlerinage, lorsqu'il mourut de la goutte, à Lyon, le 15 janvier 710, à l'âge de 86 ans. On trouve dans le *Recueil des Bollandistes*, sa vie écrite par un moine de Sommon, en Auvergne, son contemporain.

BONET (Nicolas), religieux franciscain du XIVe siècle, surnommé le *Docteur profitable*. On ne s'accorde pas sur le lieu de sa naissance. Cet auteur fit du bruit pendant quelque temps, par une opinion extrêmement singulière; il avança, dans un de ses ouvrages, que ces paroles de Jésus-Christ sur la croix : *Femme, voilà votre fils*, avaient produit l'effet d'une transsubstantiation réelle, en sorte qu'au moment même saint Jean était devenu le fils de la Vierge. Bonet trouva des sectateurs; leur nombre devint même considérable. Mais on réussit à les rappeler à leur devoir par la seule voie du raisonnement. Bonet a écrit : *Postilla in Genesim*; *Commentaria super quatuor libros sententiarum*; *Interpretationes in præcipuos libros Aristotelis, præsertim metaphysicam*. Ce dernier ouvrage a été imprimé à Venise, 1505, in-fol.

BONFRERIUS ou **BONFRERE** (Jacques), jésuite, naquit en 1573 à Dinant, ville de la principauté de Liége, et se fit jésuite en 1592. Il enseigna la philosophie et la théologie à Douai, fut professeur d'Ecriture sainte et de langue hébraïque dans la même ville, emploi qu'il remplit avec distinction pendant un grand nombre d'années. Il mourut à Tournai le 9 mars 1643. On voit, par ses écrits, qu'il était très-versé dans la chronologie et dans la critique, et consommé dans la géographie sacrée. Swertius le peint en ces termes : « Non vulgari doctrina instructus, et raris « virtutum ornamentis insignitus, industria « mirabili, incredibili in rebus agendis pru-« dentia, acerrimi ingenii, solidissimi judi-« cii. » Valère André le qualifie de « Multi-« plicis vir eruditionis, ingenii sagacitate,

« judicii maturitate, styli facilitate ac nitore, « memoriæ denique tenacite inprimis excel- « lens. » A ces témoignages on peut ajouter celui de Dupin, qui ne doit point paraître suspect : « De tous les commentateurs jé- « suites de l'Ecriture sainte, il n'y en a point, « à mon avis, qui ait suivi une meilleure « méthode, et qui ait plus de science et de « justesse dans ses explications, que Jacques « Bonfrérius. Ses prolégomènes sur l'Ecri- « ture sont d'une utilité et d'une netteté mer- « veilleuses. Il en a retranché la plupart des « questions de controverse que Serarius avait « traitées dans ses prolégomènes, pour se « renfermer dans ce qui regarde l'Ecriture « sainte, et rapporte en abrégé tout ce qu'il « est nécessaire de savoir sur cette matière. « Ses commentaires sont excellents. Il y « explique les termes et le sens de son texte « avec une étendue raisonnable, et évitant la « trop grande brièveté de quelques-uns et la « longueur démesurée des autres, ne fait au- « cune digression qui ne vienne à son sujet. » On a de ce commentateur *Præloquia in totam Scripturam sacram*, Anvers, 1625, in-fol.; *Onomasticon urbium et locorum sacræ Scripturæ*, Paris, 1631, in-fol. Le Clerc en a donné une belle édition à Amsterdam, en 1707, in-fol. : ces deux ouvrages ont été insérés dans l'édition de Ménochius, par le Père Tournemine; *Pentateuchus Moysis commentario illustratus*, Anvers, 1625, in-fol.; *Josue, Judices et Ruth commentario illustrati*, Paris, 1631, in-fol. Bonfrérius a encore fait des commentaires sur les livres des Rois et des Paralipomènes, sur les livres d'Esdras, de Tobie, de Judith, d'Esther et des Machabées, sur les quatre Evangiles, les Actes des apôtres, et sur les Epîtres de saint Paul. Il avait entrepris de commenter le Psautier, et il en était au psaume 39 lorsque la mort l'enleva; mais ses commentaires n'ont pas été imprimés.

BONGO (Pierre), chanoine et chantre de la cathédrale de Bergame, sa patrie, possédait plusieurs langues anciennes, la théologie, la philosophie, les mathématiques, l'astronomie, et était versé aussi dans l'astrologie et la cabale. Bongo mourut en 1601. Il avait composé un traité curieux intitulé : *Numerorum Mysteria ex abditis plurimarum disciplinarum fontibus hausta*, Paris, 1618, in-4°.

BONHOMO (Jean-François), né à Verceil, se distingua par ses lumières et son zèle pour la foi catholique. Etroitement lié, par l'identité des principes et des vues, avec saint Charles Borromée, il fut un des plus intimes amis de ce saint prélat, qui l'envoya à Rome en 1569, pour obtenir du pape la confirmation des canons du second concile provincial de Milan, et le consacra évêque de Verceil, en 1572. Le pape Grégoire XIII l'envoya en Suisse, où il fut le premier nonce permanent, et il y produisit, par ses travaux et sa vigilance pastorale, des fruits précieux dans des temps difficiles et critiques où les nouveaux sectaires faisaient dans la vigne du Seigneur d'étranges ravages. Quelque temps après il fut envoyé vers l'empereur, qu'il engagea à faire publier dans ses Etats les décrets du concile de Trente. Nommé à la nonciature de Cologne, il fut l'âme de tout ce qui se fit dans ce temps très-critique, tant dans cet électorat que dans les provinces voisines, pour le maintien de l'ancienne religion, pour la réforme du clergé, pour la suppression des abus et tout ce qui intéresse l'Eglise catholique. La nonciature, dont il fut en quelque sorte le fondateur, a, depuis, continué sans interruption, avec le meilleur effet pour la religion et le clergé catholique d'Allemagne. Son successeur fut Barthélemi Pacca, dont les travaux pour le maintien des nonciatures et de l'autorité pontificale contre les innovations des métropolitains, sont assez connus. Bonhomo mourut à Liége, dans l'abbaye de Saint-Jacques (alors l'asile de la science, aujourd'hui sécularisée), le 25 février 1587. On a de lui : *La vie et la mort de Charles Borromée*, Cologne, 1587, en latin, et les *Décrets généraux pour la réforme ecclésiastique*, Cologne, 1585, in-8°. Le pape Benoît XIV cite souvent avec éloge cet ouvrage dans son traité *de Synodo diœcesana*.

BONICHON (François), prêtre de l'Oratoire, ensuite curé de Saint-Michel d'Angers, mort en 1662, est auteur d'un ouvrage intitulé : *Pompa episcopalis*, Angers, 1650, in-fol. Ce livre fut composé lorsque Henri Arnauld fut fait évêque d'Angers. On a encore de lui un gros in-4° intitulé : l'*Autorité épiscopale défendue contre les nouvelles entreprises de quelques réguliers-mendiants*, Angers, 1658. Cet ouvrage est estimé.

BONIFACE (saint), nommé d'abord Winfrid, apôtre de l'Allemagne, naquit en Angleterre vers l'an 680. Il embrassa l'état monastique, fut fait prêtre en 710, et envoyé par Grégoire II, en 719, pour travailler à la conversion des infidèles du Nord. Il remplit sa mission dans la Thuringe, le pays de Hesse, la Frise et la Saxe, et y convertit un grand nombre d'idolâtres. Le pape ayant appris ses succès, l'appela à Rome, le sacra évêque le jour de saint André, en 723, et le renvoya en Allemagne. Les progrès de la foi furent encore plus rapides à son retour. Il convertit les peuples de Bavière, et remplit le nord du bruit de son nom et de ses travaux apostoliques. Grégoire III lui accorda le pallium et le titre d'archevêque, avec permission d'ériger des évêchés dans les pays nouvellement conquis à la religion. Jusqu'alors Boniface n'avait été fixé à aucune église particulière; vers l'an 747, le pape Zacharie le plaça sur le siége de Mayence, qui vaquait par la déposition de Gervode. Tous ces faits confondent d'une manière évidente et sensible les prétentions que les métropolitains d'Allemagne ont formées contre le siége de Rome, dont ils tenaient tout, et l'on peut dire que l'existence même de l'Eglise d'Allemagne est l'effet, non-seulement du zèle, mais du pouvoir et de l'autorité hiérarchique de l'Eglise romaine. « Ignorez-vous, ingrats, dit « un auteur connu à cette occasion, que sans « elle la Germanie ne serait encore que le re- « paire de quelques hordes barbares; que

« les ours et les aurocks habiteraient encore « les lieux où sont aujourd'hui vos florissantes cités; que le sang humain coulerait « encore sur les autels dressés à des monstres, « là où le paisible agneau est immolé avec « une pompe sainte dans de magnifiques « temples? Et depuis cette heureuse révolution, due précisément au christianisme, « dont Rome vous a fait le don inestimable, « que ne doit pas la Germanie, et son clergé « surtout, à tant de pontifes, dont les soins « affectueux et paternels ont constamment « employé l'impression de l'autorité sainte, « pour en assurer la liberté contre l'oppression et la violence, pour maintenir dans « cette grande région la pureté de la foi contre « des sectaires nombreux et puissants? » Boniface termina sa vie par le martyre : un jour qu'il était en chemin pour donner la confirmation à quelques chrétiens, il fut percé d'une épée par les païens de la Frise, dans la plaine de Dockum, près de la rivière de Bordne, le 5 juin 755. Cinquante-deux de ses compagnons, soit missionnaires, soit chrétiens, furent massacrés avec lui; leur sang fut une semence qui produisit d'autres apôtres. Il s'était démis de l'archevêché de Mayence en faveur de Lulle son disciple. On a de cet apôtre des *Lettres*, recueillies par Serrarius, 1605, in-4°, et des *Sermons* dans la collection de dom Martenne. On y voit son zèle, sa sincérité et ses autres vertus, mais point de pureté ni de délicatesse dans le style. Quant au différend qu'il eut avec Virgile de Salzbourg, dont les protestants et les philosophes ont fait tant de faux rapports, *voyez* VIRGILE.

BONIFACE Ier (saint), successeur du pape Zozime, en 418, fut maintenu dans la chaire pontificale par l'empereur Honorius, contre l'archidiacre Eulalius, qui s'était emparé de l'église de Latran. C'est à ce pontife que saint Augustin dédia ses quatre livres contre les erreurs des pélagiens. Il mourut en septembre 422.

BONIFACE II, pape, succéda à Félix IV, en 530. Il était Romain, mais son père était Goth. Il avait forcé les évêques assemblés en concile dans la basilique de Saint-Pierre, à l'autoriser dans le choix d'un successeur. Il désigna le diacre Vigile; mais ces prélats cassèrent peu de temps après, dans un autre concile, ce qui s'était fait dans le premier contre les canons et les usages. On a de lui une *Lettre* à saint Césaire d'Arles, dans les *Epistolæ Romanorum Pontificum* de dom Coustant. Il mourut en 532.

BONIFACE III, Romain, monta sur le saint-siége en 606, après la mort du pape Sabinien. Il convoqua un concile de 72 évêques, dans lequel on anathématisa ceux qui parleraient de désigner des successeurs aux papes et aux évêques pendant leur vie. Il mourut le 12 novembre de la même année. Il avait obtenu de l'empereur Phocas, que le patriarche de Constantinople ne prendrait plus le titre d'*Evêque universel*.

BONIFACE IV, fils d'un médecin de Valéria au pays des Marses, succéda au précédent en 607. L'empereur Phocas lui céda le Panthéon, temple bâti par Marcus Agrippa en l'honneur de Jupiter Vengeur et des autres divinités du paganisme. Le pontife le changea en une église dédiée au vrai Dieu, en l'honneur de la sainte Vierge et de tous les Saints. C'est là l'époque de la fête de la Toussaint, le premier jour de novembre. Cette église subsiste encore et fait l'admiration des voyageurs, sous le nom de *Notre-Dame de la Rotonde*. Il mourut en 614. On lui attribue quelques ouvrages qui ne sont pas de lui.

BONIFACE V, Napolitain, successeur de Dieu-Donné, en 617, mourut en 625. Il défendit aux juges de poursuivre ceux qui auraient recours aux asiles des églises.

BONIFACE VI, Romain, pape après Formose, en 896, ne tint le saint-siége que quinze jours. Comme il fut élu par une faction populaire, et qu'il avait été déposé de la prêtrise avant d'avoir la tiare, il fut regardé comme antipape.

BONIFACE VII, surnommé *Francon*, antipape, meurtrier de Benoît VI et de Jean XIV, se fit reconnaître pontife en 984, le 20 août, et mourut subitement au mois de décembre 985. Objet de l'exécration publique, il fut ignominieusement traité. On perça son cadavre à coups de lance; on le traîna par les pieds et on le laissa nu dans la place, devant la statue de Constantin.

BONIFACE VIII (BENOIT-CAIETAN), d'abord avocat consistorial, protonotaire apostolique, chanoine de Lyon et de Paris, ensuite créé cardinal par Martin IV, fut élevé sur le trône pontifical, après l'abdication de saint Célestin, en 1294. On a dit sans fondement qu'il le menaça de l'enfer s'il ne se démettait de la papauté, pour en laisser revêtir un homme plus actif et plus ferme que lui; mais il est certain que Célestin n'abdiqua qu'à raison de son âge, de la connaissance de son inexpérience et de son goût pour la solitude et la retraite. Boniface, craignant qu'il ne changeât de résolution et ne causât un schisme, le fit garder dans une espèce de prison honnête, commode et respectée, jusqu'à sa mort. Les Colonne, une des plus puissantes maisons de Rome, troublèrent les commencements de son pontificat; ils étaient du parti des Gibelins, attachés aux empereurs et ennemis des papes, et eurent la hardiesse d'afficher un écrit, dans lequel ils protestaient contre l'élection de Boniface, et en appelaient au concile général des procédures qu'on pourrait faire contre eux. Boniface les excommunia, leva des troupes pour soutenir son excommunication, et prêcha la croisade contre eux, ce qui produisit un accommodement. Mais le zèle trop ardent de Boniface pour rétablir la paix entre les princes chrétiens le jeta dans de nouveaux embarras. Il réussit à la faire conclure entre la France et l'Aragon, mais il ne put l'établir entre la France et l'Angleterre : le guerrier et violent Philippe le Bel s'y refusa hautement, et le pape se crut en droit de lui défendre la guerre : ce qui, joint à d'autres sujets d'un mécon-

tentement réciproque, alluma entre eux une querelle longue et opiniâtre. Boniface donna plusieurs bulles où il soumettait la puissance temporelle à la spirituelle, prétention aujourd'hui universellement rejetée, mais qui, comme nous aurons lieu de le remarquer plus d'une fois, était alors reconnue par les princes mêmes qui se bornaient à en restreindre les conséquences ou à en éviter l'application. C'était la jurisprudence générale du temps. Boniface finit par mettre le royaume en interdit. Philippe fait arrêter, dans l'assemblée des trois états du royaume, qu'on en appellera au futur concile. Nogaret passe en Italie, sous le prétexte de signifier l'appel; mais réellement pour enlever le pape. On le surprit dans Anagni, ville de son domaine, où il était né. Nogaret s'était joint à Sciarra Colonne, qui eut la brutalité de donner un soufflet au pape avec son gantelet. Nogaret lui donna des gardes, voulant l'emmener à Lyon, où devait se tenir le concile. Boniface mourut un mois après de chagrin, en **1303**, à Rome où il était allé, après que les habitants d'Anagni l'eurent délivré des mains des Français. Trois cents ans après, sous Paul V, le **11** octobre, jour même de sa mort, on ouvrit son tombeau, placé dans la chapelle qu'il avait construite à l'entrée de l'église de Saint-Pierre; on trouva ses habits pontificaux en entier, et son corps sans corruption, à la réserve du nez et des lèvres. M. Sponde en parle comme témoin oculaire, s'étant trouvé à Rome dans ce temps-là. C'était en **1605**. « On lit pourtant (ajoute un des « judicieux auteurs de l'*Histoire de l'Eglise « gallicane*, d'où nous transcrivons ces détails) « que Boniface mourut en furieux, se rongeant les mains et les bras, ce qui fait voir « combien la partialité altère quelquefois « l'histoire dans les points les plus importants. » Ce fut lui qui canonisa saint Louis; qui institua, en **1300**, le Jubilé pour chaque centième année; qui ceignit la tiare d'une seconde couronne, et qui recueillit, en **1298**, le 6e livre des Décrétales, appelé le *Sexte*, dont l'édition la plus rare est celle de Mayence, **1465**, in-fol. On a encore de lui quelques ouvrages. Il était savant pour son temps. Il ne faut pas juger de son caractère par ce que les auteurs français en ont écrit. Plusieurs de ses démarches sont blâmables sans doute, mais celles de Philippe le Bel ne le sont pas moins; elles sont même beaucoup plus injustes et plus violentes, et font en quelque sorte disparaître les torts de Boniface. On regarde assez communément ce pape comme auteur de la fameuse bulle *in Cœna*, quoiqu'elle n'ait guère été connue de son temps, et qu'on y trouve plusieurs additions d'une date postérieure. Elle renferme des vues vastes, et la plupart utiles au bonheur des Etats et au soulagement des peuples; mais comme le pontife y prenait un ton de commandement et employait l'excommunication dans les matières temporelles, elle a paru déroger au pouvoir des rois et à leur indépendance dans l'administration de leurs Etats. C'est pourquoi les papes Clément XIV et Pie VI en ont interrompu la publication qui se faisait tous les ans le jour du jeudi saint, et depuis cette époque elle est regardée comme non avenue. Cependant un philosophe moderne, un politique sage, modéré et ami des hommes, a paru la regretter : « Pourquoi, dit-il, disputer au souverain pontife un droit qui seul « rendrait la religion utile et respectable aux « sociétés; celui de reprendre les pécheurs « scandaleux, les infracteurs publics du droit « naturel, les scélérats qui se jouent de toutes « les lois? La religion n'est-elle pas faite pour « les puissants, encore plus que pour les faibles? Saint Ambroise eut-il donc si grand « tort de chasser hors de l'église le meurtrier « de Thessalonique? Est-ce un si grand mal « que l'Eglise ose réprimer des tyrans qui se « font encenser comme des dieux, qui se « croient les maîtres du genre humain; et qui, « pour sujets, n'ont plus que des satellites gagés ou des esclaves timides? Un prince qui, « pour nourrir des chevaux, pour entretenir « des Messalines et enrichir des favoris, pour « donner des fêtes et élever des palais, pour « nourrir dix mille valets et soudoyer quatre « cent mille bouchers, ne cesse d'établir des « impôts, des droits de toute espèce, jusqu'à « ce qu'il ait soutiré à son peuple la dernière « goutte de sang; un tel prince n'est-il pas infiniment plus impie, plus odieux, plus criminel, que tous ceux que l'Eglise a coutume d'excommunier? Pourquoi donc ne « serait-il pas soumis à l'anathème? Faut-il « avoir plus d'égards, plus de condescendance pour lui, à proportion de ce que ses « forfaits sont plus noirs, plus affreux, plus « abominables? Est-ce un abus qu'il y ait « une église qui parle au nom du grand « Dieu, au nom de ce Dieu, *qui dicit regi, « apostata; qui vocat duces impios; qui non « accipit personas principum; nec cognovit « tyrannum cum disceptaret contra pauperem?* « Job. 34. » *Voy.* Pie V. Jean Rubens a écrit sa *Vie* en latin, Rome, **1651**, in-4°. La conduite de Boniface VIII a été, sur plusieurs points, l'objet des attaques calomnieuses de divers écrivains protestants, et même de quelques auteurs catholiques. Le célèbre docteur Wiseman y a répondu par une *Dissertation* qu'il lut dans l'académie de la religion catholique, à Rome, le **4** juin **1840**. Elle a été insérée dans le tom. XVI de la collection des *Démonstrations évangéliques*, publiée par M. l'abbé Migne.

BONIFACE IX, Napolitain, d'une famille noble, mais réduite à la dernière misère, fut fait cardinal en **1381** et pape en **1389**, après la mort d'Urbain VI, pendant le schisme d'Occident. Ses historiens louent sa chasteté, et lui reprochent le népotisme. Il est certain qu'il avait des vertus, et Thierri de Niem a chargé le tableau de ses défauts. Il mourut en **1404**. Ce pontife institua les *annates* perpétuelles.

BONJOUR (Guillaume), augustin, né à Toulouse en **1670**, fut appelé à Rome par son confrère le cardinal Noris en **1695**. Clément XI l'honora de son estime, et l'employa dans plusieurs occasions. Ce pape avait formé

une congrégation, pour soumettre à un examen sévère le calendrier grégorien. Le père Bonjour fournit d'excellents *Mémoires* à cette société. Ce savant religieux mourut en 1714, dans la province de l'Yun-Nan à la Chine, où son zèle pour la propagation de la foi l'avait conduit. Il était profondément versé dans les langues orientales, et surtout dans celle des Cophtes. On a de lui des *Dissertations sur l'Ecriture sainte; sur les Monuments cophtes de la Bibliothèque du Vatican*, etc.; *Calendarium Romanum, cum gemino Epactarum dispositu, ad novilunia civilia invenienda*, Rome, 1701, in-fol.; *Traité des cérémonies chinoises*. Il traça avec les pères Bouvet, Jartoux et Frideli les cartes de l'empire de la Chine, déjà commencées depuis quelque temps, et que le père Régis, qui remplaça le père Bonjour, termina dans le cours de l'année 1715.

BONJOUR (les frères), chefs d'une secte qui parut à Fareins, près de Trévoux, sur la fin du XVIIIe siècle; de ce nom on donna aux sectaires celui de *fareinistes*. Les deux frères, qui étaient originaires de Pont-d'Ain en Bresse, embrassèrent l'état ecclésiastique, et l'aîné, étant devenu curé d'une paroisse dans le Forez, se mit à prêcher une doctrine qui se rapprochait de celle des Vaudois. L'archevêque Montazet, averti par les plaintes du seigneur et des notables du lieu, l'envoya comme curé à Fareins, et lui donna pour vicaire son frère. Leur aménité, la piété qu'ils montraient, et la sévérité de leurs mœurs leur rendirent l'opinion publique favorable. Au bout de huit ans, le curé se démit tout à coup; son frère lui succéda en 1783, et eut pour vicaire un ecclésiastique nommé Furlay, qu'ils étaient parvenus à séduire. L'ancien curé, qui avait pris l'emploi de maître d'école, affectait de se livrer à de rudes exercices de pénitence, et de pratiquer des jeûnes très-rigoureux; mais, dans la suite, lorsqu'on fit l'inventaire de son mobilier, on trouva une armoire abondamment pourvue de chocolat et de friandises. Cependant ils s'étaient fait un nombre assez considérable de partisans, et un fait montrera jusqu'à quel point leur fanatisme s'était exalté. Une jeune fille demanda à être crucifiée comme J.-C. l'avait été, et son étrange demande reçut son accomplissement un vendredi, à trois heures de l'après-midi, en présence des trois chefs, d'un dominicain et de 10 ou 12 adeptes. Pendant la nuit, beaucoup de prosélytes, surtout des femmes et des jeunes filles, s'assemblaient sans lumière dans une grange, où pénétrait par la fenêtre un prêtre qui distribuait la discipline au hasard, et les pénitentes recevaient les coups, non-seulement sans se plaindre, mais avec des cris de joie. On conçoit que les pères de famille et les maris, qui ne s'étaient point laissé égarer par ces folies, dussent vouloir arrêter un tel désordre, et il en résultait des scènes fâcheuses dans l'intérieur des ménages, surtout lorsqu'on s'apercevait que les provisions de la famille décroissaient trop rapidement : car la communauté des biens avait été mise en règle : un des principaux habitants de Fareins ayant été trouvé mort dans son lit d'une piqûre d'aiguille, un cri général s'éleva contre la secte; des plaintes furent portées devant les deux autorités ecclésiastique et civile. Les faits ayant été constatés d'une manière juridique, Bonjour aîné et Furlay furent exilés, et Bonjour jeune fut enfermé dans un couvent, ce qui ne l'empêchait pas de correspondre avec ses prosélytes. Etant parvenu à s'échapper par un miracle, disait-il, comme saint Pierre, il se réfugia à Paris, où il fut rejoint par la fille qui avait été crucifiée et par une autre prophétesse. Plusieurs des habitants de Fareins qu'il avait comme fascinés vendirent leurs propriétés, et se rendirent près de lui, après avoir mis leur argent en commun. Lorsque la révolution éclata, le curé Bonjour crut l'occasion propice pour reparaître à Fareins, où il vit encore un nombre assez considérable de sectateurs se grouper autour de lui, et l'aider à reconquérir son presbytère : mais la force armée intervint, et Bonjour fut obligé de retourner à Paris, où il tenta de faire de nouvelles dupes jusqu'au consulat de Bonaparte. Alors les deux frères furent exilés en Suisse, où ils moururent dans un état voisin de l'indigence et oubliés. La secte des Flagellants fareinistes ne leur a pas survécu.

BONNAC (JEAN-LOUIS D'USSON DE), évêque d'Agen, naquit à Paris en 1734. Il avait été grand-vicaire de Bourges avant d'être nommé en 1768, évêque d'Agen, et il fut député aux états-généraux par la sénéchaussée de cette dernière ville. Membre de la Constituante, il s'opposa avec énergie devant cette assemblée au serment que l'on voulait exiger du clergé. Bonnac fut appelé le premier : « Messieurs, dit-il, les sacrifices de la fortune me coûtent peu; mais il en est un que je ne saurais faire, celui de votre estime et de ma foi. Je serais trop sûr de les perdre l'un et l'autre, si je prêtais le serment qu'on exige de moi. » Le prélat, obligé de s'expatrier, séjourna successivement en Suisse et en Bavière, et fut nommé premier aumônier de Louis XVIII en 1817. On a de Bonnac une *Lettre pastorale* du 20 mai 1791, dans laquelle il rend compte de sa conduite à ses diocésains, et une *Ordonnance* du 25 du même mois, où il attaque la nouvelle hiérarchie ecclésiastique que les décrets de l'assemblée constituante avaient établie.

BONNARDEL (l'abbé), né près de Semur en Brionnais vers l'an 1759, était vicaire dans cette ville à l'époque de la révolution. L'exemple donné par le trop fameux évêque d'Autun n'eut aucun pouvoir sur lui, et il refusa courageusement le serment. Il parvint à prolonger encore un certain temps, en se cachant, son séjour dans le pays, où il remplissait les fonctions de son ministère avec le plus grand zèle au péril de ses jours. Les recherches de ses persécuteurs l'obligèrent enfin de prendre la route de l'exil. A l'époque du Concordat, il fut nommé curé de Semur; il mourut dans ce poste le 28 novembre 1836, avec le titre de chanoine ho-

noraire. L'abbé Bonnardel avait établi dans sa paroisse la dévotion au cœur de Jésus, et en 1822, il forma à Semur un petit séminaire, où plusieurs jeunes prêtres furent formés à la science et aux vertus de leur état. On a de lui : *Exercices de la dévotion au sacré cœur de Jésus*, in-18, souvent réimprimé ; *Cours d'instructions familières sur les principaux événements de l'Ancien Testament, et Prônes sur l'abrégé des vérités de la foi et de la morale*. Les premières éditions étaient de 6 volumes in-12 ; l'auteur y ajouta de nouvelles instructions ; la 12e édition en a paru à Lyon, 1838, 8 vol. in-12.

BONNAUD (dom JEAN-BAPTISTE), né en 1684 à Marseille, mort à Saint-Germain-des Prés le 13 mai 1758, enseigna la rhétorique dans la congrégation de l'Oratoire, et étant entré dans la congrégation de Saint-Maur en 1713, fut supérieur de deux monastères. Il s'adonna ensuite dans la retraite aux travaux historiques. On a de lui une *Vie de saint Victrice*, évêque de Rouen, et d'autres écrits restés manuscrits, et il avait entrepris une édition de Pallade. Dom Bonnaud s'était aussi imposé la tâche de continuer l'*Histoire du diocèse de Rouen*, commencée par dom Duplessis, qui n'en avait mis au jour que l'introduction, sous ce titre : *Description géographique et historique de la haute Normandie*, Paris, 1740, 2 vol. in-4°. Les fruits de son travail furent remis à dom Lenoir, qui s'occupait d'une histoire du même pays.

BONNAUD (JEAN-BAPTISTE) naquit en Amérique en 1740. Après avoir fait de bonnes études, il entra dans la société des jésuites, où il resta jusqu'à leur destruction. Après la mort de M. de Montazet, archevêque de Lyon, il devint grand-vicaire de ce diocèse sous M. de Marbœuf, son successeur, dont il eut toute la confiance. Il se distingua avant et durant la révolution par plusieurs bons ouvrages dont un *Discours sur l'état civil des Protestants*, 1788, in-8°, qui aurait sauvé l'Etat, s'il avait été suivi. C'est particulièrement cet écrit qui anima contre lui ceux qui lui décernèrent la palme du martyre dans l'église des carmes, le 2 septembre 1792. Son érudition vaste et variée égalait son éloquence et sa vigoureuse logique. C'est lui qui mit au grand jour la fourberie des *Lettres* que Caraccioli fabriqua sous le nom de Clément XIV, dans son *Tartufe épistolaire*, où il dévoile les petites vues d'une philosophie hypocrite, que le faussaire y avait déployées, tâche que le Père Richard, dans son *Préservatif contre les Lettres*, etc., et d'autres écrivains avaient déjà remplie, mais avec moins de développement et d'étendue. On lui doit aussi : *Réclamation pour l'Eglise gallicane* contre l'invasion des biens ecclésiastiques, et l'abolition de la dîme, décrétées par l'Assemblée prétendue nationale, Paris, 1792, in-8°, ouvrage savant; et *Hérodote, historien du peuple hébreu sans le savoir*, Liége, 1790, in-12, espèce de supplément à l'ouvrage de M. Guérin du Rocher, et rédigé sur quelques papiers de celui-ci. Il y a des points de vue parfaitement dignes de l'*Histoire des temps fabuleux*. Voyez le *Journal historique et littéraire*, du 1er décembre 1790, page 538, et l'article GUÉRIN DU ROCHER.

BONNEFONS (AMABLE), jésuite, natif de Riom, est auteur de plusieurs livres de piété, qui eurent cours dans leur temps. Les principaux sont : l'*Année chrétienne*, 2 vol. in-12; *La vie des saints*, 2 vol. in-8°. Son style est incorrect. Il mourut à Paris en 1653.

BONNEFONS (dom ELIE-BENOIT), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, naquit en 1622 à Mauriac, et composa sur l'histoire de la Normandie deux ouvrages qui n'ont pas été publiés. Ce sont : l'*Histoire civile et ecclésiastique de la ville de Corbie*, 2 forts vol. in-fol. ; les *Vies des saints religieux de l'abbaye de Fontenelle* (ou de Saint-Vandrille), 3 vol. in-4°. Les deux manuscrits se conservaient dans la bibliothèque de cette abbaye, ainsi qu'un ouvrage de dom Bréard sur le même sujet. Dom Bonnefons mourut à Saint-Vandrille le 22 janvier 1702.

BONNEFOY (FRANÇOIS-LAMBERT DE), ancien grand-vicaire et official d'Angoulême, naquit en 1749 dans le diocèse de Vaison. En 1780, il publia un *Eloge historique du dauphin*, et, en 1784, un écrit intitulé : *De l'état religieux, son esprit, son établissement et ses progrès, services qu'il a rendus à l'Eglise*, in-12, fait de concert avec Bernard de Besançon, avocat au parlement, qui mourut en 1823, à 70 ans. Obligé de quitter la France en 1792, par suite de refus de serment, Bonnefoy alla en Allemagne. Lorsque le retour de l'ordre lui eut permis de revoir sa patrie, il n'accepta aucun emploi, mais il remplissait avec zèle les devoirs de son état. Il allait publier un ouvrage sur la révolution auquel il attachait beaucoup d'importance, et qu'il venait d'achever, lorsqu'il fut emporté soudainement le 14 janvier 1830, par une attaque d'apoplexie.

BONNET (CHARLES), naturaliste célèbre et écrivain religieux, né à Genève, le 13 mars 1720, d'une famille originaire de France, qui vint s'y établir en 1572, et distinguée par les places qu'elle avait remplies dans cette république, fut d'abord destiné par ses parents à la jurisprudence. Mais la lecture du *Spectacle de la nature* de Pluche, et celle des ouvrages de Réaumur, lui révélèrent sa véritable vocation et lui inspirèrent une ardeur invincible pour l'histoire naturelle. A l'âge de vingt ans il avait reconnu que les pucerons sont féconds sans accouplement pendant plusieurs générations ; et bientôt il y ajouta, presque aussitôt que Trembley, son compatriote, son parent et son historien, celle de la reproduction à l'infini du polype par incision. Bonnet entreprit à ce sujet une série d'expériences sur un très-grand nombre de vers et d'insectes, et reconnut que plusieurs de ces animaux partagent avec le polype cette propriété merveilleuse. Toutes ces expériences furent consignées dans son *Traité d'insectologie, ou Observations sur les pucerons et sur quelques espèces de vers d'eau douce, qui, coupés par morceaux, redeviennent autant d'animaux complets*, 2 parties

in-8°, Paris, 1745. Bonnet ayant eu connaissance en 1746 des ingénieuses expériences sur la végétation, faites par Gleditsch à Berlin, passa plusieurs années à en faire de nouvelles, étudia avec soin l'action de la lumière, de l'air, de l'eau sur les plantes, et démontra que dans une foule de circonstances, celles-ci paraissaient agir pour leur conservation avec sensibilité et discernement. Il publia le résultat de ses observations dans un ouvrage ayant pour titre : *Recherches sur l'usage des Feuilles dans les plantes*, et sur quelques autres objets relatifs à la végétation, Gottingue et Leyde, 1754, in-4°. L'excès du travail et l'usage du microscope ayant affaibli sa vue, Bonnet changea alors la direction de ses études, et entra dans le champ de la philosophie générale. Son ouvrage intitulé : *Considérations sur les corps organisés*, qui parut à Amsterdam, 1762 et 1768, en 2 vol. in-8°, fut consacré à défendre le système de la préexistence des germes, qu'appuyaient fortement les observations de Haller et de Spallanzani. Il donna ensuite sa *Contemplation de la Nature*, Amsterdam, 1764 et 1765, 2 vol. in-8°, où il développe ce principe de Leibnitz que la nature ne fait rien par saut, non-seulement en l'appliquant, comme l'avait fait ce philosophe, à l'enchaînement des causes et des effets, mais en l'étendant à l'universalité des êtres dont il cherche à former une échelle immense où l'on remonterait de l'être le plus simple jusqu'au plus parfait. Son *Essai de Psychologie*, ou *Considérations sur les opérations de l'âme, et sur l'éducation, auxquelles on a joint des principes physiques sur la cause première et sur son effet*, fut publié à Londres, 1754, in-12. L'auteur fit ensuite paraître l'*Essai analytique sur les facultés de l'âme*, Copenhague, 1760, in-4°, et 1769, in-8°. On trouve dans ces deux ouvrages des opinions qui touchent au matérialisme et au fatalisme, et dont on pourrait extraire des conséquences que Bonnet, qui se montra toujours très-religieux, n'aurait pas voulu admettre. Après avoir appelé l'histoire naturelle au secours de la métaphysique, Bonnet donna sa *Palingénésie philosophique*, ou *Idées sur l'état passé et sur l'état futur des êtres vivants*, Genève, 1769 et 1770, in-8°, dont le but est de prouver que les maux de ce monde et l'irrégularité de leur distribution, rendent nécessaire un complément qu'on ne peut espérer que dans une vie meilleure, à laquelle il fait participer tous les êtres sans exception qui souffrent dans celle-ci. Chacun d'eux montera dans l'échelle de l'intelligence, et pour l'homme, le bonheur sera de connaître. Il conclut aussi à la nécessité d'une révélation, comme motif dernier et péremptoire, et il détermine ensuite sans peine dans laquelle des révélations existantes se trouve la vérité. Cette production fut suivie des *Recherches philosophiques sur les preuves du Christianisme*, Genève, 1770 et 1771, in-8°. La plupart des écrits que nous avons cités ont été traduits en anglais, en hollandais, et dans d'autres langues. Les idées de Bonnet étaient liées à un vaste système, dont tous ses ouvrages ne sont que les différentes parties. Ce philosophe savant et religieux passa paisiblement sa vie dans l'aisance; et ce qui est assez remarquable chez un naturaliste, il ne sortit jamais de sa patrie. Il allait quelquefois à Genève assister aux assemblées du grand conseil dont il avait été élu membre en 1752. Le plus long voyage qu'il entreprit, fut d'aller de sa solitude de Genthod, située sur les bords du lac de Genève, à Roche dans le canton de Berne, pour rendre une visite à Haller, son ami. Il était marié, mais il ne laissa point d'enfants. Il mourut le 20 mai 1793, à l'âge de 73 ans. Horace-Bénédict de Saussure prononça son Eloge sur son cercueil; de Pouilly publia son Eloge historique, et Jean Trembley un *Mémoire pour servir à l'histoire de sa vie et de ses ouvrages*, Berne, 1794, in-8°. Le botaniste Wahl lui a consacré un genre de plantes sous le nom de *Bonnetia*. Les œuvres de Charles Bonnet ont été rassemblées et imprimées à Neufchâtel sous ce titre : *OEuvres d'histoire naturelle et de philosophie*, 1779, 8 vol. in-4°, et 18 vol. in-8°, avec figures.

BONNEVAL (Sixte-Louis-Constance Ruffo de), chanoine à Vienne en Autriche, né à Aix en Provence, en 1742, d'une famille noble, originaire de Calabre, fut nommé, en 1759, chanoine de la métropole de Paris, et devint ensuite grand-vicaire de Mâcon. Il fut député aux assemblées du clergé en 1765 et en 1775, et fut appelé, en 1784, par suite de la démission de M. de Beauvais, à occuper le siége épiscopal de Senez, qu'il n'accepta point. Député par le clergé de Paris aux états généraux en 1789, il se montra toujours attaché aux intérêts de l'Eglise et de la monarchie, signa les diverses déclarations du clergé ainsi que les protestations du côté droit, et publia plusieurs écrits contre les mesures prises par l'assemblée. Le 27 septembre de la même année, il fit imprimer une *Protestation* par laquelle il déclarait ne pouvoir plus siéger dans l'assemblée, parce qu'elle usurpait une autorité injuste sur les matières religieuses et politiques, et il rendit en même temps compte de sa conduite dans trois *Lettres* à ses commettants. Un nouvel écrit de Bonneval parut le 1er mai 1791, sous ce titre : *Remontrances au roi par les bons Français, à l'occasion de la lettre de M. de Montmorin aux ambassadeurs français près les cours étrangères*. Il publia ensuite : *Doléances au roi*, 1792; *Avis aux puissances de l'Europe*, 1792, in-8°; *Réflexions d'un ami des gouvernements et de l'obéissance*, 1793, in-8°; *Le cri de l'évidence et de la douleur*, 1794, in-8°; *Lettre à Mallet-Dupan*. C'était plus qu'il n'en fallait pour attirer sur lui les persécutions qui étaient déjà dirigées contre sa famille. Il passa en Allemagne, où il présenta une *Requête* à l'empereur d'Autriche, puis à Naples et à Rome. S'étant trouvé dans cette dernière ville, en 1794, à l'époque de la mort du cardinal de Bernis, il traça un *Précis historique* de la vie de ce prélat, qu'il offrit au souverain pontife. Il se fixa ensuite dans la capitale de l'Autriche, et fut nommé, en 1808, chanoine de la métropole de Saint-Etienne

C'est dans cette ville qu'il mourut le 1er mars 1820. Plusieurs de ses écrits ont été insérés par l'abbé Hesmivy d'Auribeau dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de la persécution.*

BONNEVAL (Jean-Baptiste-Marie-Scipion Ruffo de), évêque de Senez, frère du précédent, naquit à Aix le 22 janvier 1747, et fut élevé chez les jésuites de cette ville. Ordonné prêtre au séminaire de Saint-Sulpice, il devint grand vicaire du diocèse de Senez, et lors de la démission de ce prélat, il fut fait grand vicaire et chanoine d'Aix. Castellane Adhémar, à qui l'évêché de Senez avait été donné sur le refus de Sixte de Bonneval (*Voy.* l'art. précédent) étant mort, Jean-Baptiste fut appelé en 1788 à occuper le siége vacant. Ce siége fut supprimé en 1790; mais Bonneval, ne se tenant pas pour dépouillé de sa juridiction, publia plusieurs lettres et des protestations qui le firent arrêter et condamner à l'exil. Il dut à cette circonstance de n'être point en butte aux persécutions révolutionnaires. Lors du Concordat il remit, par obéissance et malgré sa répugnance, sa démission au pape; néanmoins il demeura dans son exil et refusa la pension qui était faite aux évêques démissionnaires, se fondant sur ses principes de fidélité politique à l'ancien gouvernement. On croit que le cardinal Consalvi la lui fit maintenir sans condition. Depuis 1803 il résidait à Viterbe, remplissant avec beaucoup de zèle les fonctions sacerdotales et épiscopales, tant à Viterbe que dans les diocèses voisins, où l'appelait la confiance des prélats, lorsque Louis XVIII le nomma à l'archevêché d'Avignon, en 1817. Mais l'ancien évêque de Senez préféra rester fidèle à sa pieuse retraite de Viterbe, où il mourut le 13 mars 1837.

BONO (l'abbé Jean-Baptiste-Augustin), professeur de droit canonique, naquit en 1738 à Verzuolo près de Saluces. Sa première éducation avait été dirigée vers la médecine, qui était exercée depuis longtemps dans sa famille de père en fils. Mais son inclination pour l'état ecclésiastique prit le dessus, et le jeune Bono fit à l'université de Turin son cours de droit civil et canonique. Reçu docteur en 1756, il s'adonna à l'enseignement; en 1767 il fut nommé pour occuper la chaire d'institutions canoniques, et en 1768, celle de droit canon. A cette époque parut son ouvrage intitulé : *De potestate Ecclesiæ tum principis, seu de jurisdictione*, que suivirent en 1788 des thèses *De potestate principis circa matrimonia*. L'année suivante on y fit une réponse sous ce titre : *Petri Deodati Nicopolitani epistola ad Antecessorem Taurinensem, qua illustrantur ejus propositiones de potestate Ecclesiæ in matrimonia*, Megalopoli. A son traité *De criminibus ecclesiasticis*, Bono ajouta en 1791 sept thèses *De usuris*, dans lesquelles il se propose d'expliquer la loi de l'Évangile, l'autorité des Pères de l'Eglise, le sens des Canons, et la lettre encyclique de Benoît XIV. Le vicaire du saint office attaqua vivement ces thèses dans une brochure. Les armées françaises ayant envahi la Savoie et le comté de Nice en 1792, Bono et d'autres professeurs ne dissimulèrent point leurs sympathies pour la révolution, ce qui fit fermer l'université de Turin. C'est alors qu'il composa la savante préface des OEuvres de Leibnitz, qui furent publiées en 1797 à Genève. Au mois de décembre 1798, Bono fut du nombre des 15 membres du gouvernement provisoire établi par le général Joubert à Turin. Cette circonstance de la vie de Bono l'eût exposé aux rigueurs des poursuites politiques lorsque les Austro-Russes occupèrent le Piémont en 1799; mais Bono mourut cette année même, dans le mois de mars.

BONOSE (saint), capitaine romain, fut condamné à être décapité par ordre de l'empereur Julien, sous prétexte de rébellion, mais en effet pour n'avoir pas voulu ôter du Labarum la croix que Constantin y avait fait peindre. La politique cruelle de ce prince dissimulé lui faisait toujours substituer des raisons imaginaires dans les supplices ordonnés contre les chrétiens.

BONOSE, évêque de Sardique et non de Naïsse en Mysie, attaquait comme Jovinien la virginité perpétuelle de la sainte Vierge. Il prétendait qu'elle avait eu d'autres enfants après Jésus-Christ, dont il niait même la divinité comme Photin; en sorte que les photiniens furent nommés depuis *Bonosiaques*. Il fut condamné dans le concile de Capoue, assemblé en 390 pour éteindre le schisme d'Antioche.

BONOSE. *Voy.* Benoît Ier, pape.

BONRECUEIL (Joseph Duranti de), prêtre de l'Oratoire, fils d'un conseiller au parlement d'Aix, où il était né le 8 juillet 1662, mort à Paris, au séminaire de Saint-Magloire le 10 mai 1756, a laissé : *Les OEuvres de saint Ambroise sur la virginité, traduites en français avec des notes et une Dissertation préliminaire sur les vierges*, 1729, in-12; *Les panégyriques des martyrs, par saint Jean Chrysostome, avec un Abrégé de la Vie de ces mêmes martyrs*, 1734, in-8°; les *Lettres de saint Ambroise, traduites en français sur l'édition des Bénédictins*, avec des notes historiques et critiques, 1741, 3 vol. in-12; les *Psaumes de David, expliqués par Théodoret, saint Basile et saint Jean Chrysostome*, 1741, 6 vol. in-12; réimpr. en 7 vol. in-8°; *Lettres de saint Jean Chrysostome*, 1732, 2 vol. in-8°; l'*Esprit de l'Eglise dans la récitation de l'office de Complies*, 1734, in-12. Ses versions sont exactes et son style est assez pur.

BOONAERTS. *Voy.* Bonartius.

BOOT (Arnold), calviniste né en Hollande vers 1606, s'appliqua à l'étude des langues savantes et à la médecine, qu'il exerça en Angleterre et en Irlande. En 1644 il se retira à Paris, où il s'adonna entièrement aux travaux littéraires et mourut en 1653. Il fit plusieurs ouvrages pour défendre l'intégrité du texte hébreu moderne, attaqué par le P. Morin et Jean Cappel; mais ils lui firent peu de tort. Le P. Le Long a relevé, dans sa Bibliothèque Sacrée (p. 290), plusieurs bévues échappées à Boot dans ses *Animadver-*

siones ad textum hebraicum, Londres, 1644. Nous avons encore de lui *Observationes medicæ*, Helmstadt, 1664, in-4°. Il a eu part à la *Philosophie naturelle réformée*, Dublin, 1641, in-4°, publiée par son frère Gérard Boot, mort à Dublin l'an 1650. C'est une critique de la philosophie d'Aristote.

BOOZ, fils de Salomon et de Rahab, épousa Ruth vers l'an 1175 avant Jésus-Christ. Il en eut Obed, aïeul de David.

BOQUIN ou BOUQUIN (PIERRE), théologien hétérodoxe, avait fait profession dans l'ordre des Carmes. Il quitta la France en 1541, pour aller à Wittenberg suivre les erreurs de la doctrine protestante, et Mélanchthon lui persuada d'occuper la chaire que le départ de Calvin laissait vacante à Strasbourg. Quelque temps après il revint à Bourges, et, espérant que la réforme se propagerait de plus en plus en France, il donna, en attendant, des leçons publiques d'hébreu. La recommandation de la reine de Navarre, à qui il avait présenté quelques-uns de ses ouvrages, le fit nommer bientôt prédicateur à la cathédrale; mais il fut obligé de donner sa démission. L'électeur palatin lui confia la chaire de théologie à Heidelberg, qu'il occupa 20 ans. Des disputes s'étant élevées entre les partisans de Luther et Boquin, l'électeur voulut lui faire signer une profession de foi; sur son refus, sa place lui fut retirée. Il en obtint une autre à Lausanne, où il mourut en 1582. Les ouvrages de Boquin consistent en traités de théologie et en écrits de controverse, qui sont aujourd'hui oubliés, à l'exception du suivant, que les curieux recherchent encore : *P. Boquini Apodeixis anti-christianismi qua christianismum veram religionem, pharisaismum christianismo contrarium, papismum pharisaismo simillimum esse ostenditur*, Genève, 1583, in-8°.

BORBETZY (NARSÈS), religieux arménien, évêque de Bitlis, est auteur de quelques ouvrages qui se conservaient manuscrits à la Bibliothèque royale. Ce sont : une *Logique;* une *Explication des livres de Moïse;* cinquante *Sermons* ou homélies. Il mourut en 1317.

BORDE (VIVIEN LA) prêtre de l'Oratoire, né à Toulouse en 1680, supérieur de la maison de Saint-Magloire à Paris, mourut dans cette ville en 1748. Il avait été envoyé à Rome avec l'abbé Chevalier par le cardinal de Noailles, pour les affaires de la Constitution. On a de lui plusieurs écrits fort estimés par les anti-constitutionnaires : *Témoignage de la vérité dans l'Eglise*, 1714, in-12. L'auteur fit, dit-on, en trois jours, cet ouvrage, où il y a beaucoup d'imagination. Il le désavoua depuis, en adhérant à la Constitution; *Principes sur la distinction des deux puissances*, 1753, in-12. Cet ouvrage, condamné par le clergé de France, renferme des principes pernicieux et destructifs de la juridiction ecclésiastique; *Retraite de dix jours*, 1755, in-12; *Conférence sur la pénitence*, in-12, petit format, ouvrage d'une morale rigide et sévère; *Mémoires sur l'assemblée prochaine de la congrégation de l'Oratoire*, 1733, in-4°.

BORDERIES (ETIENNE-JEAN-FRANÇOIS), évêque de Versailles, né à Montauban en 1764, d'une famille du Rouergue, fut envoyé de bonne heure à Paris et fit ses études au collége de Sainte-Barbe, où l'abbé Nicole fut son ami. Il obtint ensuite une chaire dans ce collége, reçut les ordres sacrés, et se retira, lors de la révolution, en Belgique, où il fut chargé d'une éducation particulière. Il résida aussi en Allemagne, et revint en France en 1795. De Lalande et lui desservirent la Sainte-Chapelle, à Paris, qui n'avait pas été enlevée au culte. Lorsque le premier eut été nommé curé de Saint-Thomas d'Aquin, le second l'y suivit comme vicaire. Ses catéchismes et ses sermons étaient extrêmement goûtés et produisirent beaucoup de bien. En 1819, l'abbé Borderies fut nommé grand vicaire de Paris, et, le 24 juillet 1827, il fut sacré evêque de Versailles. Il composa pour son église un Catéchisme, un Missel et un Bréviaire où l'on trouve des hymnes latines de sa composition. Ce prélat mourut à Versailles le 4 août 1832. Les *OEuvres de M. Borderies* ont été publiées en 1833, 4 vol. in-8° et in-12 : le premier volume renferme les sermons de l'avent, les conférences et les mandements; les deux suivants forment le carême; et l'on trouve les prônes, exhortations, catéchismes et cantiques dans le quatrième. Un cinquième volume devait donner les *Lettres*, avec une notice, mais il n'a pas été imprimé.

BORDES (CHARLES), prêtre de l'Oratoire, natif d'Orléans, mort en 1706, à qui l'on doit la publication d'un ouvrage du P. Thomassin, qu'il mit en ordre. Cet ouvrage a pour titre : *Traité historique et dogmatique des édits et des autres moyens spirituels et temporels, dont on s'est servi dans tous les temps, pour établir et maintenir l'unité de l'Eglise catholique*, Paris, 1703, 2 vol. in-4°. Le P. Bordes y ajouta un volume supplémentaire, et composa une Vie du P. Thomassin, qui se trouve en tête du *Glossarium hebraicum* de ce dernier. Il fut de plus éditeur du recueil des *Oraisons funèbres* de Mascaron, en 1704.

BORDONIO (JOSEPH-ANTOINE), jésuite, né à Turin le 22 février 1682, professa d'abord les belles-lettres à Pignerol, puis à Gênes, et fut appelé pour enseigner la rhétorique à Turin en 1703. Chargé, en 1708, de l'éducation du marquis de Suze, il suivit, en 1712, comme chapelain de l'ambassade, le marquis de Saint-Trivié, nommé ambassadeur en Angleterre. Après son retour à Turin, il y enseigna pendant plusieurs années la théologie. En 1719 il fut chargé de l'exercice de la bonne mort que l'on instituait, et il remplit cette fonction jusqu'en 1742, terme de sa vie. Le plus important de ses ouvrages est intitulé : *Discours pour l'exercice de la bonne mort* (en italien), Venise, 3 volumes in-4°, dont les deux premiers parurent en 1749, et le troisième en 1751. Cet ouvrage a été plusieurs fois réimprimé.

BORET (ARNAUD DE), conseiller au parlement de Toulouse, né le 12 novembre 1559, mort le 10 mai 1623, était un magistrat intègre et voué aux bonnes œuvres. Il se fixa à

Castres pour y travailler à la conversion des protestants, et en ramena plusieurs par ses exhortations et sa charité. La plus grande partie de son patrimoine fut employée à soulager des familles ruinées par les guerres, à racheter des captifs, à fonder une maison de filles repenties. Sa *Vie* a été publiée par le P. Possin, jésuite, Paris, 1639, in-8°.

BORGIA ou BORJA (FRANÇOIS), prince de Squillace dans le royaume de Naples, fils de Jean Borgia, comte de Ficalho, descendait par sa mère des rois d'Aragon. Il fut gentilhomme de la chambre de Philippe III, qui le nomma vice-roi du Pérou, en 1614. Le prince Borgia contribua, par ses talents et son aménité, à la civilisation de cette belle province du Nouveau Monde; et après la mort de Philippe III, il revint en Espagne et se délassa des travaux d'une longue administration, par la culture des lettres et de la poésie. Il n'excella dans aucun genre; mais il dut à ses liaisons avec les frères Argensola, le goût de la bonne littérature et l'éloignement de l'affectation et de la boursouflure qui commençaient à dominer chez ses compatriotes. On trouve dans les ouvrages du prince Borgia une simplicité gracieuse, autant que peut le comporter le génie espagnol; et sans lui donner le titre de *Prince des poëtes* que lui décernèrent les flatteurs, on ne saurait lui refuser une place honorable parmi les bons littérateurs de son temps. On distingue ses *Eloges*, ses *Elégies* et surtout ses romances lyriques. Il a laissé encore, *Napoles recuperanda por el rey don Alonso*, poëme historique, Saragosse, 1651, in-4°; *Orasiones y meditationes de la vida de Jesu Christo*, Bruxelles, 1661, in-4°. Le prince Borgia mourut dans un âge avancé et dans de grands sentiments de piété le 26 septembre 1658. Il avait toute sa vie montré un sincère attachement pour la religion. — Alexandre BORGIA, d'abord évêque de Nocera, puis archevêque de Fermo, et de la même famille, naquit à Velletri en 1682, et mourut le 14 février 1764. On a de lui : *Vita di san Geraldo*, Velletri, 1698, in-8°; *Istoria della chiesa e città di Velletri, in quattro libri*, Nocera, 1723, in-4°; *Concilium provinciale Firmanum, ann.* 1726, Fermo, 1727, in-4°; *Vie du pape Benoît XIII*, Rome, 1741, en latin; des *Lettres* recueillies par Muratori; des *Homélies*, et autres ouvrages dont on peut voir le détail dans Catalani, *De ecclesia Fermana*, Fermo, 1782.

BORGIA (ETIENNE), cardinal, neveu d'Alexandre Borgia archevêque de Fermo, naquit le 3 déc. 1731 à Velletri et fut élevé auprès de son oncle qui, découvrant en lui les plus heureuses dispositions, s'appliqua à les cultiver. Le jeune Borgia manifesta de bonne heure un goût très-vif pour l'étude des antiquités et y fit de si rapides progrès, qu'il fut reçu à 19 ans membre de l'académie Etrusque de Cortone. Il acquit en peu de temps une collection très-riche d'objets précieux en médailles, manuscrits et monuments antiques, dont il forma, dans son palais de Velletri, le musée le plus précieux peut-être que jamais particulier ait possédé. S'étant fixé à Rome, il fut distingué par Benoît XIV, qui le nomma gouverneur de Bénévent. Il montra dans le cours de son administration une sagesse supérieure, et sut préserver le pays confié à ses soins de la disette qui, en 1764, affligea l'Italie. En 1770, il fut nommé par le pape Clément XVI, secrétaire de la propagande, et il s'acquitta de cette place avec un zèle toujours actif. Son penchant autant que son devoir lui firent consacrer tous ses soins à étendre les missions et à les faire fleurir. Les vertus et le mérite de Borgia étaient dignes de la pourpre. Elle lui fut accordée par Pie VI, qui le promut au cardinalat en 1789. L'inspection des enfants trouvés lui fut confiée, et ces établissements si utiles par eux-mêmes le devinrent davantage par la sage réforme, et les maisons de travail qui furent établies. En 1797, le torrent révolutionnaire commençait à gagner jusque dans Rome; le souverain pontife ne crut pouvoir confier le gouvernement de cette ville en de meilleures mains qu'en celles du cardinal Borgia. Il lui remit la dictature de sa capitale, en lui adjoignant deux autres cardinaux. En effet, il parvint par sa fermeté, sa sagesse et sa prudence, à prendre un tel ascendant sur les esprits, que Rome conserva sa tranquillité et ne fut souillée d'aucun crime jusqu'au 15 février 1798, époque où l'arrivée de l'armée française exalta le parti populaire qui se constitua en république. Le cardinal arrêté d'abord, ne fut remis en liberté qu'avec ordre de sortir des Etats romains. Il se retira à Libourne et ensuite à Venise et à Padoue, où il employa ses loisirs à réunir les gens de lettres, et à s'occuper des missions. Il organisa par l'autorisation de Pie VI une nouvelle propagande, et parvint à envoyer en peu de mois 13 nouveaux apôtres de la foi aux extrémités du monde. En 1800, il rentra à Rome à l'exaltation du pape Pie VII, et succéda au cardinal Zelada dans la charge de recteur du collége romain. Lorsque le pape vint en France en 1804, il le suivit malgré son grand âge et la rigueur de la saison. Son projet était d'y rétablir des missions; mais une maladie grave l'arrêta à Lyon et il y mourut le 23 novembre 1804, laissant après lui des regrets que méritaient son zèle pour la religion, ses vertus, ses talents et l'affabilité de son caractère. Nous avons déjà parlé de ses connaissances comme antiquaire; il est en outre auteur de plusieurs ouvrages de critique et d'érudition peu connus hors de l'Italie. Les principaux sont : *Monumento di papa Giovanni XVI*, Rome, 1750; *Breve istoria dell' antica città di Tadino nell' Umbria*, etc., Rome, 1751, in-8°; *Istoria della città di Benevento*, Rome, 1763, 3 vol. in-4°; *Vaticana confessio B. Petri, chronologicis testimoniis illustrata*, 1776, in-4°; *Breve istoria del dominio temporale della sede apostolica nelle due Sicilie*, 1788. Le père Paulin de Saint-Barthélemi a donné un abrégé de sa vie en latin, sous le titre de *Vitæ synopsis Stephani Borgiæ*, Rome, 1805, in-4°. On en trouve un extrait dans le Magasin encyclopédique.

BORGO (le P. Charles), jésuite, né à Vicence en 1731, mort en 1794, professa les belles-lettres dans divers colléges de l'Institut. Il occupait la chaire de théologie à Modène lorsque la société fut supprimée. Les mathématiques et les diverses branches de l'histoire naturelle furent le principal objet des études auxquelles il ne cessa de se livrer, ce qui ne l'empêchait pas de prendre une part très-active aux disputes religieuses de son temps. Outre quelques opuscules ascétiques, on a du P. Borgo : *Analyse et examen raisonné de la défense et de la fortification des places*, Venise, 1777, in-4°, en italien : cet ouvrage lui fit décerner par le grand Frédéric, à qui il le dédia, un brevet de lieutenant-colonel honoraire du génie; *Orazione in lode di sant' Ignazio de Lojola, detta in Reggio, l'anno* 1780, 3e édition, Turin, 1787, in-8° : ce panégyrique est très-estimé des Italiens, et l'on cite comme un vrai modèle d'éloquence la prosopopée dans laquelle l'auteur introduit la société devant le trône de Clément XIV; *Memoria cattolica :* cet ouvrage, condamné par la cour de Rome, a été reproduit dans les *Aneddoti interessanti di storia e di critica sulla memoria cattolica*, 1787, in-8°, lourde compilation qui a été attribuée au P. Borgo, mais sans aucun fondement; *Lettere ad un prelato romano*, 1789, in-8° : ces lettres, au nombre de deux, sont dirigées, l'une contre le synode de Pistoie, l'autre contre les annalistes de Florence.

BORIE (Pierre Dumoulin), né le 20 février 1808 à Cor, village du département de la Corrèze, montra, dès ses plus jeunes années, la plus tendre dévotion à la sainte Vierge. Il fit ses premières études au collége de Beaulieu, les termina au grand séminaire de Tulle, et se rendit ensuite au séminaire des missions étrangères à Paris. Il lui manquait encore seize mois pour avoir l'âge de la prêtrise, lorsqu'on apprit qu'un vaisseau devait faire voile pour la Chine. Une dispense fut demandée à Rome, et le 21 novembre 1830, fête de la Présentation, il fut ordonné prêtre à Bayeux. Dix jours après, il quittait la France, et il toucha à Macao le 15 juillet 1831; enfin le 15 mai 1832, il arriva, après avoir bravé mille périls, au Tong-King, c'est-à-dire sur le théâtre de sa mission apostolique, après lequel il soupirait depuis si longtemps. Trois ou quatre mois d'étude de la langue annamite lui suffirent pour pouvoir entendre les confessions et prêcher. Il commença par évangéliser les provinces de Nghé-An et de Bo-Chinh; mais la persécution, qui s'aggravait chaque jour, vint arrêter l'élan de son zèle, et il dut prendre d'autant plus de précautions pour se soustraire aux recherches des mandarins, que sa haute stature le faisait plus facilement reconnaître. Néanmoins il fut trahi et jeté dans une prison. Sur ces entrefaites, il reçut la nouvelle de son élection à l'évêché d'Acanthe, comme successeur de Mgr Havard. Il montra dans ses diverses comparutions devant les mandarins la plus inébranlable fermeté, et son généreux courage semblait grandir à raison même de la violence des tourments qu'on lui faisait subir. Enfin il fut condamné à avoir la tête tranchée. Deux prêtres annamites lui furent associés dans son sacrifice, qui s'accomplit le 24 novembre 1838.

BORRÉE (Martin), ou Cellarius, né en Suède, avait d'abord adopté les erreurs des anabaptistes, mais il les abjura et professa ensuite la théologie à Bâle. Il mourut de la peste à Bâle, en 1564, âgé de 65 ans. On a de Martin Borrée : des *Commentaires* sur Aristote et sur l'Ecriture sainte; *Liber de operibus Dei; De veteris et novi hominis ortu et naturâ : De ortu, natura, usu, atque discrimine Jubilæorum, quos Deus instituit; Cosmographiæ, Astronomiæ et Geographiæ Elementa;* etc.

BORREL (Jean), connu sous le nom de *Buteo*, chanoine régulier de Saint-Antoine, se distingua de son temps dans les sciences abstraites. Il naquit à Charpey en Dauphiné, l'an 1492, et mourut à Cénar, bourg voisin de Romans, en 1572. Il donna en 1554 à Lyon, in-4°, le *Recueil de ses ouvrages géométriques*. On y trouve d'excellentes *Dissertations*, où l'auteur unit la solidité du jugement à l'exactitude de la géométrie, entre autres une *Dissertation sur l'arche de Noé*, très-estimée des savants. Il y démontre que la capacité de ce vaisseau était parfaitement proportionnelle à son objet. Jean Pelletier a trouvé quelques difficultés dans son plan d'architecture, qu'il a fait disparaître par le moyen des changements qu'il propose. Kircher, Lami, Cumberland, Budée, Wilkins se sont exercés sur le même sujet. Quelques incrédules qui n'ont pu opposer rien de solide à leur géométrie, se sont bornés à la tourner en ridicule. C'est leur dernière ressource. Mais quoique les divers systèmes sur la structure de l'arche ne soient que des conjectures, elles démontrent cependant que les commentateurs qui ont travaillé à éclaircir la narration des Livres saints, ont eu en général plus de capacité, de lumières, d'érudition, de jugement que ceux qui font profession de mépriser les anciens monuments, sans pouvoir en donner aucune raison.

BORRI (Christophe), jésuite et missionnaire, né à Milan, sur la fin du XVIe siècle, fut un des premiers qui pénétra dans la Cochinchine, où il habita cinq années. On a de lui une *Relation*, en italien, qu'il publia à Rome, en 1631, in-8°, et qui fut traduite la même année en français par le P. Antoine de La Croix, Rennes, petit in-8°, puis en plusieurs autres langues. On en trouve aussi la traduction anglaise dans le second volume de la *Collection des voyages* de Churchill, qui y ajouta une deuxième partie. On ne doit pas oublier que la relation de Borri est la première que l'on ait sur la Cochinchine. La première partie concerne la géographie et l'histoire naturelle de la contrée; la seconde renferme le récit des succès de la prédication de l'Evangile. Le P. Borri, revenu en Europe, enseigna les mathématiques dans les colléges de Coïmbre et de Lisbonne, et

crut avoir trouvé un procédé utile à la navigation par le moyen de l'aiguille aimantée. On a conjecturé que peut-être il s'agissait de la détermination des longitudes. Il fut mandé à la cour de Madrid pour y exposer sa découverte : mais ses supérieurs, le soupçonnant de tramer quelque projet nuisible à l'institut, l'appelèrent à Rome. Il ne put se justifier, et il fut exclu de la compagnie. Le P. Borri mourut peu de temps après, le 24 mai 1632.

BORRI (JOSEPH-FRANÇOIS), né à Milan le 4 mai 1627, enthousiaste, chimiste, hérésiarque et prophète, s'attacha d'abord à la cour de Rome ; mais ayant ensuite déclamé contre elle, et rempli la ville du bruit de ses révélations, il fut obligé de la quitter. Retiré à Milan, sa patrie, il contrefit l'inspiré, dans la vue, dit-on, de s'en rendre le maître par les mains de ceux auxquels il communiquait son enthousiasme. Il commençait par exiger d'eux le vœu de pauvreté, et pour le leur faire mieux exécuter, il leur enlevait leur argent; il leur faisait jurer ensuite de contribuer, autant qu'il serait en eux, à la propagation du règne de Dieu, qui devait bientôt s'étendre par tout le monde réduit à une seule bergerie, par les armes d'une milice dont il devait être le général et l'apôtre. Ses desseins ayant été découverts, il prit la fuite; l'inquisition lui fit son procès, et l'abandonna à la justice séculière, qui le condamna, comme hérétique, à perdre la vie, ce qu'il méritait d'ailleurs comme séditieux et perturbateur du repos public : son effigie fut brûlée avec ses écrits à Rome en 1660. Borri se réfugia à Strasbourg, et de là à Amsterdam, où il prit le titre modeste de *Médecin universel*. Une banqueroute l'ayant chassé de la Hollande, il passa à Hambourg, où la reine Christine perdit beaucoup d'argent à lui faire chercher la pierre philosophale. Le roi de Danemark imita Christine, et ne réussit pas mieux. Borri se sauva en Hongrie. Le nonce du pape, qui était alors à la cour de Vienne, le réclama. L'empereur le rendit, mais avec parole du pape de ne point le faire mourir. Conduit à Rome, il y fut condamné à faire amende honorable et à une prison perpétuelle. Il mourut en 1695, à 68 ans, au château Saint-Ange, dans lequel il avait été transféré à la prière du duc d'Estrées, qu'il avait guéri d'une maladie désespérée. On a de lui de mauvais ouvrages sur l'alchimie. Son livre intitulé : *La Chiave del Cabinetto*, Cologne, 1681, in-12, est rare et se vend cher. Ce n'est autre chose qu'un recueil de dix lettres, qu'on suppose avoir été écrites par Borri à divers princes de l'Europe. L'épître injurieuse qui les précède et qui est adressée à l'auteur, prouve qu'elles furent publiées sans sa participation. Ses instructions politiques au roi de Danemark se trouvent à la fin du même volume. Elles avaient été d'abord imprimées séparément.

BORROMÉE (saint CHARLES), naquit le 2 octobre 1538 dans le château d'Arone sur les bords du lac Majeur, dans le Milanais, du comte Gibert Borromée et de Marguerite de Médicis. Charles s'adonna de bonne heure à la retraite et aux lettres. Son oncle maternel, Pie IV, l'appela auprès de lui, le fit cardinal et archevêque de Milan. Charles n'avait alors que 22 ans. Il conduisit les affaires de l'Eglise comme un homme qui l'aurait gouvernée pendant longtemps; il forma une académie composée d'ecclésiastiques et de séculiers, que son exemple et ses libéralités animaient à l'étude et à la vertu. Le jeune cardinal, au milieu d'une cour fastueuse, se laissa entraîner au torrent, se donna des appartements, des meubles et des équipages magnifiques. Sa table était servie somptueusement, sa maison ne désemplissait point de gentilshommes et de gens de lettres. Son oncle, charmé de cette magnificence, lui donna de quoi la soutenir. On le vit dans peu de temps grand-pénitencier de Rome, archiprêtre de Sainte-Marie-Majeure, professeur de plusieurs couronnes et de divers ordres religieux et militaires, légat de Bologne, de la Romagne et de la Marche d'Ancône. C'était dans ce temps-là que se tenait le concile de Trente. On parlait beaucoup de la réformation du clergé. Charles, après l'avoir conseillée aux autres, l'exécuta sur lui-même. Il réforma tout d'un coup jusqu'à 80 domestiques de marque, quitta la soie dans ses habits, s'imposa chaque semaine un jeûne au pain et à l'eau. Il se prescrivit bientôt des choses plus importantes. Il tint des conciles pour confirmer les décrets de celui de Trente, terminé en partie par ses soins. Il fit de sa maison un séminaire d'évêques; il établit des collèges, des communautés, renouvela son clergé et les monastères ; forma des asiles pour les pauvres et les orphelins, pour les filles exposées à se perdre, ou qui voulaient revenir à Dieu après s'être égarées. Mais de tous ces établissements, celui qui produisit les fruits les plus précieux et les plus étendus, ce furent les séminaires épiscopaux, dont les règlements servirent de modèle à tous ceux qui furent fondés dans la suite, et dont l'Eglise tira de si grands avantages que, lorsque l'empereur Joseph II entreprit de détruire dans ses Etats la religion catholique, il ne crut pouvoir employer à ce dessein un moyen plus sûr que de les abolir, en les remplaçant par une école profane et hétérodoxe, sous le nom de *séminaire général*, que les catholiques appelèrent *Nouvelle Babylone*. Le zèle de Charles enchanta les gens de bien et irrita les méchants. L'ordre des humiliés qu'il voulut réformer, excita contre lui un frère Farina, membre détestable de cette congrégation. « Ce malheureux, dit un auteur qui a écrit la Vie de saint « Charles avec autant d'exactitude que d'intérêt, se posta à l'entrée de la chapelle du « palais archiépiscopal, le 26 octobre 1569, « dans le temps où le saint faisait la prière du « soir avec sa maison. On chantait alors une « antienne, et on était à ces mots : *Non turbetur cor vestrum, neque formidet*. Le prélat était alors à genoux devant l'autel. L'assassin, éloigné seulement de cinq à six

« pas, tire sur lui un coup d'arquebuse « chargée à balle. Au bruit de l'instrument « meurtrier, le chant cesse, et la consterna- « tion devient générale. Charles, sans chan- « ger de place, fait signe à tous de se remet- « tre à genoux, et finit sa prière avec autant « de tranquillité que s'il ne fût rien arrivé. « Le saint, qui se croit blessé mortellement, « lève les mains et les yeux au ciel, pour « offrir à Dieu le sacrifice de sa vie; mais « s'étant levé après la prière, il trouva que « la balle qu'on lui avait tirée dans le dos, « était tombée à ses pieds, après avoir noirci « son rochet. » Charles demanda la grâce de son meurtrier, qui fut puni de mort, ainsi que trois autres religieux ses complices, sans qu'il eût pu les soustraire à un supplice si justement mérité. Le pape prononça la dissolution de l'ordre entier, dont les biens furent employés par le saint archevêque à fonder des collèges, des hôpitaux, à réparer des églises, des couvents et à décorer sa cathédrale avec une magnificence digne de son zèle et de sa piété. Ces contradictions n'affaiblirent point l'ardeur du saint archevêque. Il visita les extrémités abandonnées de son diocèse, abolit les excès du carnaval, distribua le pain de la parole à son peuple, et s'en montra le pasteur et le père. Dans les ravages que fit une peste cruelle, il assista les pauvres par ses ecclésiastiques et par lui-même; vendit ses meubles pour soulager les malades, et désarma la Divinité par des processions, auxquelles il assista pieds nus et la corde au cou. Il finit saintement sa carrière en 1584, à 47 ans. On a de lui un très-grand nombre d'ouvrages sur des matières dogmatiques et morales, imprimés en 5 vol. in-fol., en 1747, à Milan. La bibliothèque du Saint-Sépulcre de cette ville conserve précieusement 31 vol. manuscrits de *Lettres* du saint prélat. Le clergé de France a fait réimprimer, à ses dépens, les instructions qu'il avait dressées pour les confesseurs. Ses *Acta Ecclesiæ Mediolanensis*, Milan, 1599, in-fol., sont recherchés. Paul V le canonisa en 1610. Le père Touron a écrit sa *Vie*, 3 vol. in-12, Paris, 1761 : ouvrage écrit d'un style lâche et diffus, mais exact et édifiant. Celle donnée par Godeau, Paris, 1748, 2 vol. in-12, est préférable. Il y en a une plus ancienne traduite de l'italien, Lyon, 1675, in-4°, mise en latin et publiée avec beaucoup de notes, Milan et Augsbourg, 1758, in-fol. On peut consulter encore *De Vita et rebus gestis Caroli S. R. E. cardinalis libri septem*, Milan, 1592, et Brescia, 1602, in-4°, et son *Panégyrique* écrit par l'abbé Gérard. *Voy.* SAXI.

BORROMÉE (FRÉDÉRIC), cardinal et archevêque de Milan, héritier de la science et de la piété de Charles, son cousin-germain, naquit à Milan le 18 août 1564, et mourut le 21 décembre 1631, âgé de 68 ans. Il professa les humanités à Pavie, et fut toujours depuis le protecteur des gens de lettres; c'est lui qui a fondé la célèbre bibliothèque ambrosienne. Antoine Olgiati auquel elle fut confiée, y rassembla 9 à 10 mille manuscrits, dont un grand nombre d'orientaux qu'il était allé chercher lui-même en Grèce et ailleurs. Le cardinal Borromée avait aussi fondé à Milan deux académies; l'une pour les ecclésiastiques, l'autre pour les nobles. On a de lui *Sacra colloquia*, 1632, 10 vol. in-12; *Sermones synodales; Meditamenta litteraria; Ragionamenti synodali*, Milan, 1632, 3 vol. in-4°; *De episcopo concionante, libri III*, Milan, 1632, in-fol.

BORTOLI ou BARTOLI, né à Venise en 1695, théologien, canoniste et évêque de Nazianze, est auteur d'un écrit sur l'abolition de l'ordre des jésuites, Florence, 1799. Mazzuchelli en fait mention dans ses *Scrittori italiani*.

BOS (LAMBERT), professeur en grec dans l'université de Franeker, né à Workum dans les Pays-Bas en 1670, est connu par une édition de la version grecque des Septante, à Franeker, 1709, en 2 vol. in-4°, avec des variantes et des prolégomènes. Il mourut en 1717. Il a composé d'autres ouvrages parmi lesquels on distingue *Antiquitatum græcarum, præcipue atticarum descriptio brevis*, Leipzig, 1749, in-8°, traduite en français par Lagrange, Paris, 1769, in-12; *Observationes in novum Testamentum*, 1707, in-8°; *in quosdam auctores Græcos*, 1715, in-8°, et sa nouvelle édition de la *Grammaire grecque de Vellerus*, avec des additions.

BOSC (JACQUES DU), Normand, auteur de *l'Honnête femme*, 1632, in-8°, et de *la Femme héroïque*, était cordelier. D'Ablancourt, ami de du Bosc, honora l'Honnête femme d'une préface. Le second ouvrage, qui parut en 1645, in-4°, n'eut pas la même vogue. Du Bosc, après avoir exercé sa plume sur les femmes, se mêla de controverse. Il écrivit contre les solitaires de Port-Royal; mais après quelques escarmouches, il se retira du combat. On ne sait quand il mourut.

BOSC (PIERRE-THOMINES DU), né à Bayeux en 1623, devint ministre de l'Eglise de Caen, puis de celle de Rotterdam, après la révocation de l'édit de Nantes. On a de lui 7 vol. de *sermons*, qui tiraient leur principal mérite de son action et de sa bonne mine. Il eut de la réputation dans son parti. *Voy.* sa Vie par Le Gendre, 1716, in-8°.

BOSC (CLAUDE), né vers 1642, et mort en 1715, procureur-général de la cour des aides, prévôt des marchands et conseiller d'Etat, traduisit du latin en français plusieurs ouvrages d'Erasme et composa : *Manuel du soldat chrétien*, 1711, in-12; *Aspirations à Dieu*, 1712, in-12; *Traité de l'infinie miséricorde de Dieu*, 1712, in-12; *Du mépris du monde*, 1713, in-12; *Le mariage chrétien*, 1715, in-12. La lecture de cet écrivain doit se faire avec précaution.

BOSC (l'abbé), né à Apt en 1758, mort le 22 juin 1840, est auteur des ouvrages suivants : *Histoire d'Apt*, 1813; *Histoire de l'Eglise d'Apt*, 1820, in-8°; *Histoire de saint Elzéar et de sainte Delphine*, 1821, in-8°; *Les Dialogues du livre de Job, mis en vers français*, avec quelques autres poëmes, 1826, in-12.

BOSCHET (le P. ANTOINE), jésuite, se fit

surtout connaître par la critique de plusieurs ouvrages de Baillet, et mourut à la Flèche en 1703. On a de lui : *Réflexions sur les jugements des savants*, La Haye (Paris ou Rouen), 1691, in-12; *Réflexions d'un académicien sur la Vie de Descartes*, 1692, in-12, où l'auteur attaque vivement l'auteur de cette Vie. On attribua ces deux opuscules au P. Letellier, qui avait, comme on sait, un grand talent pour bien écrire; *Le parfait missionnaire, ou Vie de Julien Maunvir*, Paris, 1697, in-12.

BOSCHIUS (PIERRE VAN DEN BOSSCHE), bollandiste, né à Bruxelles en 1686, fut admis chez les jésuites à 19 ans, et professa plus tard les humanités au collége d'Anvers. En 1721, il fut adjoint aux continuateurs du recueil des *Acta sanctorum*, et il l'enrichit d'un grand nombre de dissertations insérées dans les quatre derniers volumes de juillet, et dans les trois premiers d'août. Sa santé fort mauvaise ne refroidissait point son goût pour l'étude; ses deux dernières années se passèrent dans un état continuel de souffrance, et il mourut le 24 novembre 1736. Son principal ouvrage, fruit d'immenses recherches, est intitulé : *Tractatus historico-chronologicus de patriarchis Antiochenis tam Græcis quam Latinis, imo et jacobitis usque ad sedem a Saracenis eversum*. Il forme l'introduction au quatrième volume du mois de juillet des *Acta sanctorum*, et a été réimprimé séparément à Anvers, 1725, in-4°, et à Venise, 1748, in-folio. Le P. Le Quien, dans son *Oriens christianus*, a aussi traité le même sujet.

BOSIO (JACQUES), *Bosius*, natif de Milan, et frère servant de l'ordre de Malte. Ce religieux étant retenu à Rome auprès du cardinal Pétrochini, son patron, pour les affaires de son ordre, dont il était agent, profita de ce séjour pour y composer l'histoire qui porte son nom, sous ce titre : *Istoria della sacra Religione dell'illustrissima milizia di santo Giovanni Gierosolimitano*. Cet ouvrage, qui contient 40 livres, est partagé en 3 vol. in-fol., imprimés à Rome en 1621, 1629 et 1684. Quelques bibliographes ont écrit que Bosio avait remis ses Mémoires à deux cordeliers de la Grand'Manche appelés en Italie les *Grands-Frères*, et que ces deux religieux ont mis son livre dans la forme qu'il a aujourd'hui. Cet ouvrage est moins recherché pour le style, que pour la multitude et la rareté des faits dont il est rempli. Cette histoire va jusqu'à l'an 1571 : elle a été continuée par Barthélemi Pozzo en italien, jusqu'à l'an 1688, Venise, 1740, 2 vol. in-4°. On a encore de Bosio *la Corona del cavaliere Gierosolimitano*, Rome, 1588, in-4°; et *le Imagini de Beati è Santi della sacra religione di santo Giovanni Gierosolimitano*, Palerme, 1633, in-4°, et Naples, 1653, in-8°. La plupart des historiens nationaux, qui, depuis Bosio, ont voulu donner l'Histoire de Malte en leur langue, n'ont été que ses copistes ou ses abréviateurs.

BOSIO (ANTOINE), de Milan, agent de l'ordre de Malte, neveu du précédent, mourut en 1629. Son recueil intitulé *Roma Sotterranea*, Rome, 1632, in-fol., renferme la description des tombeaux et épitaphes des premiers chrétiens qu'on trouve dans les catacombes de cette capitale de la catholicité. Il passait dans les souterrains quelquefois cinq ou six jours de suite. Un prêtre de l'Oratoire de Rome (le Père Paul Aringhi) traduisit son livre d'italien en latin, en 2 vol. in-fol., 1651. Les amateurs des antiquités ecclésiastiques font grand cas de cette version, plus ample que l'ouvrage. L'un et l'autre manquent quelquefois de critique; mais ils sont très-propres à faire connaître les cérémonies des premiers chrétiens de Rome, et l'histoire de cette capitale. L'ouvrage de Bosio a été depuis augmenté par Bottari et publié en 3 vol. in-fol., 1737-1753, ce qui fait que l'ouvrage primitif est peu recherché aujourd'hui.

BOSQUET (FRANÇOIS DE), évêque de Lodève, puis de Montpellier, naquit à Narbonne en 1605, et mourut en 1676, avec la réputation d'un des plus savants hommes de son siècle. Il avait été d'abord juge-royal de sa patrie, ensuite de Guienne, et puis du Languedoc. On a de lui Les *Epitres d'Innocent III*, avec des remarques curieuses; Les *Vies des papes d'Avignon*, in-8°, 1632, dont Baluze a donné une nouvelle édition, 1693, 2 vol. in-4°; *Historia Ecclesiæ Gallicanæ, a J.-C. Evangelio in Galliis usque ad datam a Constantino Imp. Ecclesiæ pacem*, in-4°, 1636. Elle est recherchée. On lit dans son épitaphe : *Gregem verbo et exemplo sedulo pavit, largus erga pauperes, sibi parcissimus, omnibus benignus*, etc.

BOSQUIER (PHILIPPE), religieux récollet, né à Mons en 1561, s'appliqua beaucoup à la prédication. Il traduisit aussi quelques ouvrages en latin et les enrichit de notes. La plupart de ses ouvrages, d'abord imprimés séparément, ont été réunis en 3 volumes in fol., à Cologne, 1621. On trouve dans ses Sermons, comme dans presque tous ceux de son temps, des passages de l'Ecriture sainte, des Pères, des rabbins, des controversistes, des poëtes, et de presque tous les auteurs grecs et latins. Il mourut l'an 1636, à 75 ans.

BOSSARD (CLÉMENT), chanoine et vicaire général à Grenoble, mort en 1834, avait été ordonné prêtre à Rennes, et fut nommé directeur dans le séminaire de Saint-Louis à Paris, où il resta jusqu'après le 10 août 1792. Il se chargea ensuite d'une éducation particulière en province, puis devint directeur du séminaire à Grenoble. En 1816, il installa les religieux de la grande Chartreuse dans leur couvent. On a de lui une intéressante *Histoire du serment à Paris*, avec une liste des ecclésiastiques qui l'ont prêté et de ceux qui l'ont refusé, 1791, in-8° de 211 pages. Il fit réimprimer en 1822 des *Lettres de Scheffmacher*, in-12. L'abbé Bossard avait été lié avec le vertueux abbé Caron.

BOSSI (le comte LOUIS DE), savant historien, né à Milan le 28 février 1758, d'une famille patricienne, mort dans la même ville le 10 avril 1835, acheva à Paris ses études de

physique, d'histoire naturelle et de législation. Il avait été destiné dès son enfance à l'état ecclésiastique, et devint l'un des cardinaux de Saint-Ambroise de la métropolitaine et défenseur de la chancellerie épiscopale. C'est alors qu'il fit imprimer des ouvrages sur le droit ecclésiastique, sur la liturgie de l'église ambroisienne, de celle de Hollande, ainsi qu'une Dissertation sur l'état des sciences et des lettres en Lombardie. Plusieurs académies s'empressèrent de l'appeler dans leur sein. Les pierres gravées anciennes, les habits des anciens Romains, diverses matières d'histoire naturelle, furent successivement l'objet d'autres dissertations qu'il publia. L'invasion des Français en Italie fournit au comte de Bossi l'occasion de s'appliquer aussi à la politique, et il fit paraître à Venise de nouvelles dissertations sur l'administration de l'Etat et sur l'impôt. Il donna en outre une traduction des *Progrès de l'esprit humain*, de Condorcet. En 1801, il fut sécularisé par le souverain pontife, et il fut nommé au corps législatif ou comices de Lyon, puis envoyé à Turin en qualité d'ambassadeur du royaume d'Italie. Plus tard il devint conseiller d'Etat. Les événements de 1814 et de 1815 le rendirent aux sciences et à la littérature, qui devinrent son occupation exclusive, et il publia, les années suivantes, une *Histoire générale d'Italie*, 19 vol. in-8°; la *Vie de Léon X*, celle de Manuzio et de Colombo, et il dirigea la publication du Dictionnaire sur l'origine des inventions et des découvertes. Les langues italienne, latine et française lui étaient également familières. Le grand nombre d'ouvrages qu'il a laissés forment un total d'environ deux cents volumes.

BOSSU (Jacques Le), en latin *Bossulus*, théologien, naquit à Paris en 1546. Il entra dans l'ordre de Saint-Benoît, se fit recevoir docteur de Sorbonne, et acquit une grande réputation de savoir et de talent qui le fit nommer prieur de l'abbaye de Saint-Denis. Il embrassa avec chaleur la cause de la ligue, et contribua beaucoup, en 1585, à faire révolter Nantes contre l'autorité royale, par ses prédications et ses écrits. Mais celle-ci ayant triomphé, Bossu se rendit à Rome où il fut bien accueilli. Le pape Paul V lui montra une estime toute particulière, et le consola, par des honneurs, du chagrin que lui causait son exil. Bossu mourut à Rome le 7 juin 1626. On a de lui : *Les devis d'un catholique et d'un politique*, Nantes, 1589, in-8°. Ces devis consistent en 3 pièces imprimées séparément; mais les bibliographes n'ont pu retrouver la première. La seconde a trait à l'exhortation que l'auteur venait de faire au peuple de Nantes pour l'engager à jurer l'*union*, et dans la troisième il est question de la mort de Henri III; *Sermon funèbre pour la mémoire de dévote et religieuse personne Fr. Edm. Bourgoin, martyrisé à Tours*, Nantes, 1590; *Sermon funèbre pour l'anniversaire des princes Henri et Louis de Lorraine*, ibid., 1590, in-8° : ces deux pièces sont extrêmement rares; enfin un traité sur la grâce, publié par le P. Serry, sous ce titre : *Animadversiones in* XXV *propositiones P. Lud. Molinæ*, Rome, 1606, in-12.

BOSSU (Pierre-Louis), chanoine de Paris, avait été, avant la révolution, vicaire, puis curé de Saint-Paul; en 1785 il prêcha la cène à la cour. Ayant refusé le serment à la constitution civile du clergé, il dut quitter la France, et il se rendit à Blankenbourg, puis à Mittau, où il remplit les fonctions d'aumônier auprès de Louis XVIII. L'abbé Bossu revint à Paris à l'époque du concordat, et fut nommé curé de Saint-Eustache. Il avait donné sa démission et était devenu chanoine de Notre-Dame, lorsqu'il est mort à Chaillot en 1830, à l'âge de 83 ans. Il a publié : un *Discours* par lui prononcé à Saint-Roch dans un service célébré pour tous les curés de Paris morts depuis la révolution ; *l'Indigence brillante par la Charité*, Paris, 1814, 1 vol. in-12.

BOSSUET (Jacques-Bénigne), né à Dijon le 27 septembre 1627, d'une famille de robe noble et ancienne, laissa voir dès son enfance tout ce qui devait lui attirer dans la suite l'admiration publique. Il fut, dit-on, d'abord destiné au barreau et au mariage. Ceux qui tirent vanité de savoir les secrets des familles assurent qu'il y eut un contrat entre lui et Mlle Desvieux, fille d'esprit et de mérite, et son amie dans tous les temps; mais ce contrat n'a jamais existé. Bossuet, après ses premières études, vint à Paris en 1642, à l'âge de 15 ans, et reçut le bonnet de docteur de Sorbonne en 1652. De retour à Metz, où il était chanoine, il s'attacha à former son esprit et son cœur. Il s'appliqua à l'instruction des protestants, et en ramena plusieurs à la religion catholique. Ses succès eurent de l'éclat. On l'appela à Paris, pour remplir les chaires les plus brillantes. La reine-mère, Anne d'Autriche, son admiratrice, lui fit donner, à l'âge de 34 ans, l'Avent de la cour en 1661, et le Carême en 1662. Le roi fut si enchanté du jeune prédicateur, qu'il fit écrire en son nom à son père, intendant de Soissons, pour le féliciter d'avoir un fils qui l'immortaliserait. Son Carême de 1666, son Avent de 1668, prêchés pour confirmer les nouveaux convertis, et particulièrement le maréchal de Turenne, lui valurent l'évêché de Condom. Ses sermons ne sont cependant pas ce qui l'a le plus illustré. Le roi lui confia bientôt l'éducation de Mgr le Dauphin; il prêta le serment accoutumé le 23 septembre 1670. Un an après il se démit de l'évêché de Condom, ne croyant point pouvoir garder une épouse avec laquelle il ne vivait pas. Ce fut vers ce temps qu'il prononça l'Oraison funèbre de madame Henriette d'Angleterre, morte subitement, au milieu d'une cour brillante, dont elle était les délices. C'est dans ce genre d'éloquence que l'illustre orateur, profitant de l'autorité de son ministère, a fait servir les tristes trophées de la mort à l'utile instruction des vivants. Son éloquence étonne l'esprit, ravit l'admiration, arrache les larmes du sentiment; on le voit, on l'entend déployer toute la force, toute la hauteur de son âme et de son génie; sa parole captive, maîtrise tous les esprits; elle

confond par des accents terribles la vanité des grandeurs humaines. Quel tableau de la mort dans l'éloge de la princesse dont nous venons de parler ! Après avoir rapporté le passage de l'Ecriture, *Omnes morimur et quasi aquæ dilabimur in terram* (II Reg. XIV), il continue : « En effet, nous ressemblons « tous à des eaux courantes. De quelque su- « perbe distinction que se flattent les hom- « mes, ils ont tous une même origine, et « cette origine est petite. Leurs années se « poussent successivement comme des flots : « ils ne cessent de s'écouler, tant qu'enfin « après avoir fait un peu plus de bruit et « traversé un peu plus de pays les uns que « les autres, ils vont tous ensemble se con- « fondre dans un abîme où l'on ne recon- « naît plus ni princes, ni rois, ni toutes ces « autres qualités superbes qui distinguent « les hommes ; de même que ces fleuves « tant vantés demeurent sans nom et sans « gloire, mêlés dans l'Océan avec les rivières « les plus inconnues. » Il ajoute ensuite : « La voilà, malgré ce grand cœur, cette « princesse si admirée et si chérie ; la voilà « telle que la mort nous l'a faite ! encore ce « reste tel quel va-t-il disparaître, cette om- « bre de gloire va s'évanouir, et nous l'al- « lons voir dépouillée même de cette triste « décoration ; elle va descendre à ces som- « bres lieux, à ces demeures souterraines, « pour y dormir dans la poussière avec les « plus grands de la terre, comme parle Job, « avec ces rois et ces princes anéantis, parmi « lesquels à peine peut-on la placer, tant les « rangs y sont pressés, tant la mort est « prompte à remplir ces places ! Mais ici, « notre imagination nous abuse encore : la « mort ne nous laisse pas assez de corps « pour occuper quelque place, et on ne voit « là que des tombeaux qui fassent quelque « figure. Notre chair change bientôt de na- « ture ; notre corps prend un autre nom ; « même celui de cadavre, dit Tertullien, « parce qu'il nous montre encore quelque « forme humaine, ne lui demeure pas long- « temps ; il devient un je ne sais quoi qui « n'a plus de nom dans aucune langue, tant « il est vrai que tout meurt en lui, jusqu'à « ces termes funèbres par lesquels on expri- « mait ses malheureux restes. C'est ainsi que « la puissance divine, justement irritée con- « tre notre orgueil, le pousse jusqu'au néant, « et que, pour égaler à jamais les conditions, « elle ne fait de nous tous qu'une même « cendre. Peut-on bâtir sur ces ruines ? Peut- « on appuyer quelque grand dessein sur ces « débris inévitables des choses humaines ? » Dans la dernière oraison qu'il prononça, qui fut celle du grand Condé, comme il intéresse personnellement en parlant de son âge et de ses devoirs sans petitesse et sans égoïsme ! « La véritable victoire, celle qui met sous « nos pieds le monde entier, c'est notre foi. « *Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides* « *nostra.* Jouissez, prince, de cette victoire, « jouissez-en éternellement par l'immor- « telle vertu de ce sacrifice. Agréez ces der- « niers efforts d'une voix qui vous fut con- « nue : vous mettrez fin à tous ces discours. « Au lieu de déplorer la mort des autres, « grand prince, dorénavant je veux appren- « dre de vous à rendre la mienne sainte. « Heureux, si, averti par ces cheveux blancs « du compte que je dois rendre de mon ad- « ministration, je réserve au troupeau que « je dois nourrir de la parole de vie, les restes « d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'é- « teint. » Cette mâle vigueur de ces Oraisons funèbres qui l'ont placé à la tête des orateurs français, il la transporta dans son *Discours sur l'Histoire universelle*, composé pour son élève. On ne peut se lasser d'admirer la rapidité avec laquelle il décrit l'élévation et la chute des empires, les causes de leurs progrès et celles de leur décadence, les desseins secrets de la Providence sur les hommes, les ressorts cachés qu'elle fait jouer dans le cours des choses humaines. C'est un spectacle des plus grands, des plus magnifiques et des plus variés, que l'éloquence ait donnés à la religion et à la philosophie. Cet ouvrage est composé de trois parties : la première, qui est chronologique, renferme le système d'Ussérius ; la seconde contient des réflexions sur l'état et la vérité de la religion ; la troisième, qui est historique, comprend des remarques très-solides sur les vicissitudes des monarchies anciennes et modernes. L'édition in-4°, de 1681, à Paris, est la *plus belle*. On y a joint une continuation par de La Barre, qui n'a rien de ce qui a fait estimer l'ouvrage de Bossuet. Emmanuel de Parthenay, aumônier de la duchesse de Berry, en a donné une Traduction latine en 1718, in-12, sous ce titre : *Commentarii universam complectentes Historiam ab orbe condito ad Carolum magnum ; quibus accedunt series Religionis et imperiorum vices*. On trouve la même profondeur de vues dans la *Politique tirée des paroles de l'Ecriture sainte*. Le but de l'auteur était de renfermer dans cet ouvrage les principes d'une politique qui eût toute la majesté et toute la grandeur que doit avoir la morale de ceux qui gouvernent le monde, sans avoir rien de sa corruption ordinaire. Il cherche, sans sortir de l'Evangile, de quoi former un grand prince ; et on peut, selon les principes de ce prélat, être un excellent politique et un véritable chrétien. Les soins que Bossuet s'était donnés pour l'éducation du Dauphin furent récompensés par la charge de premier aumônier de madame la Dauphine en 1680, et par l'évêché de Meaux en 1661, il fut honoré, en 1697, d'une charge de conseiller d'Etat ; et l'année d'après, de celle de premier aumônier de madame la duchesse de Bourgogne. Une affaire d'éclat, à laquelle il eut beaucoup de part, fixait alors les yeux du public sur lui. Fénelon, archevêque de Cambrai, venait de publier son livre de l'*Explication des maximes des saints sur la vie intérieure*. Bossuet, qui crut voir dans cet ouvrage des restes du molinosisme, s'éleva contre lui dans des écrits réitérés. Ses ennemis attribuèrent ces productions à la jalousie que lui inspirait Fénelon ; et ses amis, à son zèle contre les nouveautés. Quel-

ques motifs qu'il eût, il fut vainqueur ; mais si sa victoire sur l'archevêque de Cambrai lui fut glorieuse, celle que Fénelon remporta sur lui-même le fut davantage. On peut juger de la vivacité avec laquelle Bossuet se montra dans cette querelle, par ce trait. « Qu'auriez-vous fait, si j'avais protégé M. de « Cambrai ? lui demanda un jour Louis XIV. « — Sire, répondit Bossuet, j'aurais crié « vingt fois plus haut : quand on défend la « vérité, on est assuré de triompher tôt ou « tard... » Il répondit au même prince, qui lui demandait son sentiment sur les spectacles. « Il y a de grands exemples pour, et « des raisonnements invincibles contre... » Il fut aussi zélé pour l'exactitude de la morale que pour la pureté de la foi. Le docteur Arnauld ayant fait l'apologie de la Satire sur les femmes de Despréaux, son ami et son panégyriste, l'évêque de Meaux décida, sans hésiter, que le docteur n'avait pas poussé la sévérité assez loin. Il condamna la satire en général, comme incompatible avec la religion chrétienne, et celle des femmes en particulier. Il déclara nettement que celle-ci était contraire aux bonnes mœurs, et tendait à détourner du mariage, par les peintures qu'on y fait de la corruption de cet état... Ses mœurs étaient aussi sévères que sa morale. Tout son temps était absorbé par l'étude, ou par les travaux de son ministère, prêchant, catéchisant, confessant. Il ne se permettait que des délassements fort courts. Il ne se promenait que rarement, même dans son jardin. Son jardinier lui dit un jour : « Si je plantais des saint Augustin et des saint Chrysostome, vous les viendriez voir; mais pour vos arbres, vous ne vous en souciez guère... » On l'a accusé de n'avoir point eu assez d'art dans les controverses, pour cacher sa supériorité aux autres. Il était impétueux dans la dispute, mais il n'était point blessé qu'on y mît la même chaleur que lui. Ce grand homme fut enlevé à son diocèse, à la France et à l'Eglise, en 1704, à l'âge de 77 ans... On commença à donner en 1743 une *Collection* des ouvrages de Bossuet, en 12 vol. in-4°. Les bénédictins de Saint-Maur en ont donné une autre, dont 13 volumes avaient déjà paru en 1780, infectés de cet esprit de secte et de parti qui dénature tout ce qu'il touche. Le clergé de France, dans son assemblée de la même année, blâma et rejeta cette édition (*Voyez* les Actes de l'assemblée, séances 107 et 109; ou le *Journal histor. et litt.*, 1er juin 1785, page 196). Voici ce qu'on trouve dans l'édition de 1743. Les deux premiers volumes sont consacrés à ce que Bossuet a écrit sur l'Ecriture sainte; on y trouve aussi le Catéchisme de son diocèse, des Prières, etc. Le troisième renferme l'*Exposition de la Doctrine catholique*, avec l'avertissement et les approbations données à ce livre, très-souvent réimprimé et qui opéra la conversion de MM. de Turenne et de Dangeau; l'*Histoire des Variations des églises protestantes*, un des écrits de controverse, auquel les luthériens et les calvinistes ont eu le plus de peine à répondre, et auquel il était impossible de rien opposer de satisfaisant. Le quatrième contient la *Défense de l'Histoire des variations* et six *Avertissements aux protestants*, la *Conférence avec le ministre Claude*, etc. Le cinquième offre le *Traité de la communion sous les deux espèces*, la *Réfutation du Catéchisme de Paul Ferri*, les *Statuts et ordonnances synodales*, les *Instructions pastorales*, etc. Le sixième et le septième sont presque entièrement remplis par les *Ecrits sur le Quiétisme;* le huitième par le *Discours sur l'Histoire universelle* et les *Oraisons funèbres*. Le neuvième et le dixième présentent différents ouvrages de piété. On trouve dans le onzième des écrits dans le même genre, et le commencement de son *Abrégé de l'histoire de France*, dont la suite est renfermée dans le tome XII. On a donné une suite à cette édition, en 5 vol. in-4°, renfermant la *Défense de la déclaration du clergé de France sur la puissance ecclésiastique*, en latin, avec une traduction en français, par l'abbé Le Roy, ci-devant de l'Oratoire. Soardi prouve assez bien que cette *Défense*, telle que nous l'avons, n'est pas de Bossuet, quoiqu'il soit vrai qu'il a fait un ouvrage sur ce sujet, revu et beaucoup changé quelque temps avant sa mort. Il y avait, comme l'assure M. d'Aguesseau, une péroraison où le livre était dédié à Louis XIV, et qui ne se trouve pas dans ce que le neveu du célèbre prélat nous a donné comme l'ouvrage de son oncle. *Voy.* Le Queux, Soardi. En général, on ne peut regarder comme étant réellement et totalement de Bossuet que les ouvrages imprimés de son vivant, parce que les papiers de ce grand homme ont passé par les mains des bénédictins jansénistes des Blancs-Manteaux, qui les tenaient de l'évêque de Troyes, dévoué à la secte. L'abbé Le Roy, ex-oratorien, a publié en 1753, 3 volumes d'Œuvres posthumes. Le premier renferme le *Projet de réunion des églises luthériennes de la confession d'Augsbourg avec l'Eglise catholique*, projet traversé par le philosophe Leibnitz, qui se mêla de cette controverse. Bossuet, inébranlable sur le dogme, promettait de la part de l'Eglise, que sur les articles de discipline, elle userait envers les protestants réunis de toutes les condescendances que des enfants infirmes, mais soumis, peuvent espérer d'une mère tendre. On trouve dans le deuxième les *Traités contre Simon, Dupin* et autres; et dans le troisième, divers écrits de controverse, de morale et de théologie mystique. Plusieurs savants doutent que ces ouvrages soient sortis de la plume de Bossuet, absolument tels qu'on les présente dans ce recueil. On a rassemblé différents *Opuscules* de Bossuet, en 5 vol. in-12, 1561. On a aussi publié à Nîmes, en 1785, une édition de ses *Œuvres choisies* en 8 vol. in-8°, mais on fait peu de cas de cette édition. On a réuni en 6 vol. in-12, sous le titre de *Chefs-d'œuvre oratoires de Bossuet*, ses *Sermons, Panégyriques* et *Oraisons funèbres*, et l'on a publié à Versailles une belle édition de ses *Œuvres*, en 43 vol.

in-8°, avec une table générale des matières, 1813 et années suiv. On a ajouté au volume qui renferme cette table quelques pièces intéressantes, le *Discours* de Bossuet *à l'académie française*, pour sa réception, l'*Eloge* que fit de lui l'abbé de Polignac, son successeur dans le même corps, celui que fit également l'abbé de Clérambault, directeur de l'académie, dans sa réponse à l'abbé de Polignac, et enfin l'*Oraison funèbre* prononcée par le P. Larue, jésuite, dans le service qui eut lieu à Meaux le 23 juillet 1706. Le style de Bossuet, sans être toujours châtié et poli, est plein de force et d'énergie. Il ne marche point sur des fleurs, mais il va rapidement au sublime dans les sujets qui l'exigent. Les ouvrages latins de cet auteur sont écrits d'un style assez dur; mais les français ne le cèdent à aucun de nos meilleurs écrivains. L'académie française le compte parmi ses membres qui l'ont le plus illustrée. Burigny, de l'académie des belles-lettres, a publié en 1761 la *Vie de Bossuet*, in-12; mais on ne peut guère la regarder que comme un croquis; elle ne fait point assez connaître la vie de l'évêque de Meaux. Le cardinal de Bausset, déjà connu par son élégante *Histoire de Fénelon*, nous a donné celle de son illustre émule, 4 vol. in-8°, ouvrage rédigé avec autant de goût que de sagacité, rempli de détails ignorés et de faits du plus haut intérêt, qui rendent son livre extrêmement précieux. Massillon, dans l'*Eloge de Mgr le Dauphin*, a fait de Bossuet le portrait suivant : « L'homme d'un génie vaste et heureux, d'une candeur qui caractérise toujours les grandes âmes et les esprits du premier ordre, l'ornement de l'épiscopat, et dont le clergé de France se fera honneur dans tous les siècles; un évêque au milieu de la cour, l'homme de tous les talents et de toutes les sciences, le docteur de toutes les églises, la terreur de toutes les sectes, le Père du XVII° siècle, et à qui il n'a manqué que d'être né dans les premiers temps, pour avoir été la lumière des conciles, l'âme des Pères assemblés, dicté des canons et présidé à Nicée et à Ephèse. » L'auteur de la *Vie de madame de Maintenon* s'exprime à son sujet en ces termes : « Conduit jusque dans le sanctuaire par sa science et par sa vertu, il en fut l'ornement et l'oracle. On le vit tout à la fois controversiste, orateur, historien, précepteur du grand dauphin, déployer toute la profondeur et l'élévation du génie dont l'homme le plus sublime est capable. Tantôt parcourant la terre entière, il en rassemble l'or et les fleurs dont il pare ses écrits, tantôt se répandant jusque dans l'immensité des cieux, il paraît s'associer aux suprêmes intelligences; trop grand pour avoir de l'ambition, il ne recherche que la vérité et le bonheur de servir les gens à talents; trop riche de sa propre gloire, il n'a besoin pour s'illustrer, ni des honneurs du ministère ni de la pourpre romaine. Il anéantit les hétérodoxes qu'il combat, il rend la vie aux morts qu'il célèbre; et donnant encore plus d'extension à son génie lorsqu'il le resserre que lorsqu'il l'étend, il renferme l'histoire de l'univers dans un discours de quelques pages, où la majesté du style répond à toute la grandeur du sujet. » On sent bien que la calomnie n'a pas plus épargné cet illustre prélat que tant d'autres hommes distingués par leur religion, leurs vertus et surtout par leur zèle contre les vices et les erreurs. *Voy.* Saint-Hyacinthe, et *Les grands hommes vengés*.— M. Migne a fait entrer dans sa grande Collection des *Orateurs sacrés*, les œuvres oratoires complètes de Bossuet; elles y forment 2 vol. in-4°.

BOSSUET (Jacques-Bénigne), évêque de Troyes, neveu du précédent, né en 1664, se trouvait à Rome avec l'abbé Phelipeaux qui l'avait dirigé dans ses études, lorsque l'évêque de Meaux les chargea de poursuivre la condamnation du livre des *Maximes des saints*. On reproche à l'abbé Bossuet de n'avoir pas apporté dans cette affaire toute la modération que semblaient commander sa propre dignité et les grands noms de son oncle et de l'archevêque de Cambrai. Sa volumineuse correspondance qui ne justifie que trop cette accusation a été publiée par dom Déforis. C'est à son retour de Rome, en 1669, qu'il fut ordonné prêtre. L'évêque de Meaux fit de lui son grand-vicaire et désira de l'avoir pour coadjuteur : mais le roi n'y consentit point. En 1716, sous la régence, il obtint l'évêché de Troyes, par le crédit du cardinal de Noailles, à qui son oncle l'avait recommandé. Signalé parmi ceux dont la doctrine était suspecte, il n'obtint ses bulles que deux ans après, sur une attestation d'orthodoxie que le cardinal de La Trémouille donna en sa faveur. L'évêque de Troyes adhéra à l'accommodement de 1720, se déclara pour l'évêque de Montpellier en 1725, et maintint son opposition à la bulle. Il donna un mandement, en 1729, in-4°, contre l'office de Grégoire VII, et défendit contre l'abbé Fichant l'authenticité de quelques-uns des ouvrages posthumes de son oncle, tels que les *Elévations sur les mystères*, les *Méditations sur les Evangiles*, le *Traité de l'amour de Dieu*, celui *du Libre arbitre et de la concupiscence*, et celui *de la Connaissance de Dieu et de soi-même*. Le parlement décida en sa faveur. Il eut de longues disputes avec M. Languet, archevêque de Sens, son métropolitain, sur quelques innovations qu'il voulait introduire dans son diocèse, et il consentit enfin à revenir sur quelques-unes de ses dispositions. L'évêque de Troyes se démit de son siége le 30 mars 1742, et mourut à Paris le 12 juillet 1743.

BOSSUS ou BOSSIO (Martin), chanoine régulier de Saint-Jean de Latran, et abbé de Fiésoli en Toscane, né à Vérone, s'acquit une grande réputation par sa science et sa vertu. Le pape Sixte IV et Laurent de Médicis le chargèrent de plusieurs commissions dont il s'acquitta avec honneur. Il mourut à Padoue en 1502, à 75 ans. Il publia plusieurs ouvrages qui roulent tous sur des points de morale. *Recuperationes Fesulanæ*, Bologne, 1493, in-fol.; *Epistolæ*, Mantoue, 1498, in-fol.; *Epistolæ*, différentes des précédentes, avec six

discours, Venise, 1502, in-4°; *OEuvres diverses*, Strasbourg, 1509, in-4°; Bologne, 1627, in-fol., etc.

BOSTIUS (Arnauld), religieux de l'ordre des carmes, né à Gand, où il mourut le 31 mars 1499, ou selon d'autres en 1501, était en même temps philosophe, orateur, historien, poëte. Il avait pour amis Trithème, Hermolaüs-Barbarus et Gaguin. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : *De illustribus viris carthusiensium; De illustribus viris carmelitarum; De patronatu beatæ Mariæ; De immaculata conceptione Virginis Deiparæ*. On trouve aussi parmi ses ouvrages quelques poésies.

BOUCHARD (Alexis-Daniel), prêtre, docteur en théologie et en droit, et protonotaire apostolique, naquit à Besançon, vers 1680. Il composa un grand nombre d'ouvrages, restés presque tous manuscrits, entre autres : *Juris Cæsarei, seu civilis, institutiones breves, admodum faciles et accuratæ; ad jus antiquum ac novissimum, ipsasque potissimum Justinianeas institutiones accommodatæ*, Paris, 1713, 2 vol. in-12; *Summula conciliorum generalium S. Romanæ cathol. Ecclesiæ*, Paris, 1717, in-12. On trouve à la suite du premier ouvrage le catalogue de ceux que promettait l'auteur, parmi lesquels on remarque une Grammaire hébraïque. Ses manuscrits se sont probablement perdus. Bouchard mourut à Besançon en 1758.

BOUCHE (Honoré), docteur en théologie, prévôt de Saint-Jacques-lès-Barême, puis prieur de Charvadon au diocèse de Senez, naquit à Aix en 1598, et mourut en 1671. On a de lui *La Chorographie ou Description de la Provence*, et l'*Histoire chronologique du même pays*, 2 vol. in-fol., 1664. Cette histoire finit à l'an 1661. Bouche était un homme de bon sens, et il était fort assidu au travail. Il avait presque achevé son Histoire en latin, lorsqu'on lui conseilla de la donner en français. Cet ouvrage a été imprimé aux dépens de la Provence. La Chorographie est la partie la mieux soignée. Il n'avait épargné ni travail, ni dépense, pour voir sur les lieux tous les restes d'antiquités dont il donne la description. L'Histoire est une compilation mal digérée de l'histoire romaine et de celle des rois de France, surchargée d'érudition. En fait de chronologie, il lui est échappé des fautes, qu'il n'a pas eu la patience de corriger sur les avis que lui en avait donnés le Père Pagi. Cependant l'Histoire composée par Bouche est pleine de bonnes choses, et peut encore être utile même après celle que nous a donnée l'abbé Papon ; elle vaut infiniment mieux que ce qu'un autre Bouche, philosophiste moderne, a publié sur la Provence. On a encore de lui : *La défense de la foi et de la piété de Provence, pour les SS. Lazare et Maximin, Marthe et Madeleine, contre Launoy*, Aix, 1663, in-4°. C'est la traduction un peu amplifiée du livre latin du même auteur intitulé *Vindiciæ fidei et pietatis*, etc., *adv. Launoy*, Aix, 1644, in-4°.

BOUCHER (Jean), parisien, naquit vers l'an 1550. Successivement recteur de l'université de Paris, prieur de Sorbonne docteur et curé de Saint-Benoît, il fut un des plus ardents promoteurs de la ligue. Ce fut dans sa chambre que se tint la première assemblée de cette association en 1585. Son traité *De justa Henrici III abdicatione*, 1589, in-8°, est plein d'imputations atroces. Il va jusqu'à dire « que la haine de Henri III pour le cardinal « de Guise venait des refus qu'il en avait « essuyés dans sa jeunesse. » Il ne pouvait se persuader que la conversion de Henri IV fût sincère. Ses sermons prêchés contre ce prince dans l'église de Saint-Merry sont intitulés : *Sermons de la simulée conversion et nullité de la prétendue absolution de Henri de Bourbon, prince de Béarn*, 1594, in 8° ; ils furent brûlés, quand Henri IV se fut rendu maître de Paris. Boucher s'évada le même jour, se retira en Flandre, et mourut en 1644, chanoine et doyen de Tournay, où il regretta, dit-on, sa patrie, et se repentit des excès qui l'avaient obligé de la quitter. Il devait d'ailleurs avoir reconnu alors qu'il s'était trompé à l'égard de Henri IV, et que ce prince était bien sincèrement catholique. On a encore de lui, sous le nom de François de Vérone, l'*Apologie de Jean Châtel*, in-8°, en 1595 et 1620, et quelques autres ouvrages condamnables. Une réflexion cependant que la justice suggère à tout lecteur raisonnable, c'est qu'il ne faut pas sévèrement juger les personnes qui ont vécu dans les temps de fermentation, de querelles et de désordres, où l'on croyait en danger des intérêts chers et respectables, pour lesquels on se passionne aisément. Dans des temps calmes où les idées et les sentiments n'éprouvent aucune commotion insolite, on conçoit quelquefois une indignation excessive contre des personnes placées dans des circonstances différentes, où peut-être l'on ne se serait pas conduit avec plus de sagesse. Il ne faut pas mettre au nombre de ses ouvrages répréhensibles, la sage critique qu'il a faite de l'ouvrage *De potestate ecclesiastica* de Richer.

BOUCHER (Nicolas), évêque de Verdun, né à Cernai en Dormois, dans le diocèse de Reims, le 14 novembre 1528, était fils d'un laboureur qui ne recula devant aucun sacrifice pour donner à son enfant une éducation soignée. Il fit ses études à l'université de Paris, où il prit le grade de maître-ès-arts, et fut ensuite appelé par le cardinal de Lorraine à Reims, pour y enseigner la philosophie dans la nouvelle université. Après avoir été recteur de l'université, supérieur du séminaire, chanoine de la cathédrale, il se vit appelé à occuper le siége de Verdun, par le crédit du cardinal, son protecteur. L'abbé Jean de Rembervillers, l'un des membres du chapitre, avait été élu d'après la forme du concordat germanique ; Boucher publia une apologie : *Virdunensis episcopatus N. Bocherii*, Verdun, 1592, in-4°, pour démontrer que l'église de Verdun n'était point comprise dans le concordat germanique. Clément VIII lui donna raison. Le nouvel évêque, dont la piété et les vertus, ainsi que le savoir, commandaient l'estime et le respect, combattit les nouvelles erreurs par ses écrits et par ses

sermons. Il mourut le 19 avril 1593, laissant entre autres ouvrages : une *Apologie de la morale d'Aristote*, contre Omer Talon, Reims, 1562 ; et l'*Oraison funèbre du cardinal Charles de Lorraine*, Paris, 1577, in-8°, qu'il amplifia la même année sous ce titre : *Caroli Lotharingii cardinalis et Francisci ducis Guisii litteræ et arma*, in-4°. Jacques Tigeon la traduisit en français, et l'intitula : *Conjonction des lettres et armes des deux frères, princes lorrains*, etc., Reims, 1579, in-4°. Boucher serait encore auteur d'une *Histoire de la guerre du duc Antoine de Lorraine contre les luthériens*, selon le P. Abram, dans son Histoire de l'université de Pont-à-Mousson.

BOUCHER (Jean), cordelier de l'observance, né à Besançon dans le XVIe siècle, s'est fait connaître par un voyage dans la Palestine, dont il publia la relation, intitulée : *Bouquet sacré, composé des roses du Calvaire, des lis de Bethléem, et des jacinthes d'Olivet*, Paris, 1616, in-8°, réimpr. à Caen, en 1626; à Rouen, en 1679, 1698, 1738, in-12. On a reproché des fautes assez grossières à cet auteur; mais quand son ouvrage serait moins défectueux, les relations qui se sont multipliées sur la terre sainte ont dû lui faire perdre presque tout son intérêt.

BOUCHER (Gilles), en latin *Bucherius*, jésuite, né à Arras, se distingua par ses connaissances dans la théologie et dans l'histoire. Il mourut à Tournay en 1665, à 89 ans, après avoir été dix ans recteur du collége de Béthune, et six ans de celui de Liége. On a de lui plusieurs ouvrages remplis d'érudition : *De doctrina temporum, sive Commentarius in Victoris Aquitani et aliorum Canones paschales*, Anvers, 1634, in-fol. Dans cet ouvrage, il y a un *Calendarium Romanum*, qu'on croit être du IVe siècle : il avait été communiqué au Père Boucher par M. de Peiresc. *Disputatio Historica de primis Tungrorum seu Leodiensium Episcopis; una cum Chronologia Historiæ Leodiensis*, Liége, 1612, in-4°; *Belgium Romanum, ecclesiasticum et civile*, Liége, 1655, in-fol. L'auteur savant et judicieux commence au temps de Jules-César, et finit en 511. Tout ce qui regarde l'ancienne Gaule Belgique y est amplement discuté. Plusieurs ouvrages manuscrits, conservés autrefois au noviciat des jésuites à Tournay.

BOUCHER (Philippe), né à Paris en 1691, étudia au collége de Beauvais; il se destina à l'état ecclésiastique, mais il ne fut que diacre. Boucher était un des auteurs des *Nouvelles ecclésiastiques, ou Mémoires sur la constitution Unigenitus*, 1727. Il est aussi connu par ses *Lettres* en faveur du diacre Pâris, 1731, par une *Analyse de l'Epître aux Hébreux*, 1732; enfin par plusieurs ouvrages sur l'Ecriture sainte qui sont restés en manuscrit. Il mourut en 1768.

BOUCHER (Jean-Baptiste-Antoine), né à Paris le 7 octobre 1747, était fils d'un pâtissier. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut d'abord nommé vicaire de la paroisse des Innocents. Pendant la terreur il échappa à toutes les poursuites, et il ne cessa de se rendre utile dans l'exercice de son ministère. Il resta ensuite longtemps sans occuper aucune place; enfin ses ouvrages et sa réputation de piété ayant attiré sur lui l'attention, il fut nommé curé des Missions-Etrangères, et le 5 janvier 1813 à la cure de Saint-Merri, où sa mauvaise santé ne lui permit pas d'exercer tout son zèle. On lui doit : *Retraite d'après les exercices spirituels de saint Ignace*, Paris, 1807, in-12; *Vie de Marie de l'Incarnation, dite dans le monde mademoiselle Acarie, avec des notes et des pièces justificatives*, Paris, 18 0, in-8°; *Vie de sainte Thérèse, avec des notes historiques, critiques et morales*, Paris, 1810, 2 vol. in-8°; il a laissé en manuscrit des *Prônes*, des *Panégyriques* et des *Sermons*, et il a été l'éditeur des *Sermons de l'abbé Marolles*, 1786, 2 vol. in 8°. Il préparait une édition des *Lettres de sainte Thérèse*, mises dans un meilleur ordre, et augmentées de *Lettres* non encore publiées en français, lorsque la mort l'enleva le 17 octobre 1827. Il affectionnait l'ordre des carmélites, et il contribua beaucoup au rétablissement de leur maison de la rue d'Enfer.

BOUDART (Jacques), né en 1622, à Binche en Hainaut, chanoine-théologal de St-Pierre à Lille, a donné une *Théologie*, Louvain, 1706, 6 vol. in-8°, et Lille, 1710, 2 vol. in-4°, aujourd'hui peu estimée. Il y a quelques propositions qui semblent approcher des erreurs condamnées. Il mourut à Lille le 4 novembre 1702.

BOUDET (Claude), chanoine de Saint-Antoine à Lyon, mort en 1774, est auteur des ouvrages suivants : *Mémoire où l'on établit le droit des abbés de Saint-Antoine, de présider aux Etats du Dauphiné*, in-4°, sans date; une traduction de la *Sagesse* du jésuite Ségneri, 1744, in-18; *Vie de M. de Rossillion de Bernex, évêque de Genève*, 1751, 2 vol. in-12.

BOUDIER (dom Pierre-François), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, en fut l'un des derniers supérieurs-généraux. Il était né à Coutances, et issu d'une famille noble. (La Biographie universelle de Michaud le fait naître à Valognes en 1704.) Ami zélé de la règle, il jouissait d'une grande considération dans sa congrégation, et y avait passé par toutes les charges. Il était abbé régulier de Saint-Martin de Séez, l'un des monastères qui, jusqu'à lui, n'avaient pas encore suivi la commande. Quoique dom Boudier n'ait rien fait imprimer, il doit être compté parmi les écrivains de la congrégation. Il est auteur d'une *Histoire de l'abbaye de Saint-Vigor de Bayeux*, et de quelques autres ouvrages restés manuscrits. Il avait fait profession à l'abbaye de Jumiéges en 1732, et avait été élu supérieur-général en 1770. On ne dit pas en quelle année il est mort.

BOUDON (Henri-Marie), grand-archidiacre d'Evreux, docteur de Bourges, né en 1624 à La Fère, mourut à Evreux en 1702. Il se fit un nom par ses ouvrages de piété. Les principaux sont : *Dieu présent partout*, in-24; *De la profanation et du respect qu'on doit avoir aux églises*, in-24 ; *La sainteté de l'état ecclésiastique*, in-12; *La dévotion à la très-sainte Trinité*, in-24 ; *La gloire de Dieu dans les âmes du Purgatoire*, in-24; *Dieu seul, ou le Saint*

esclavage de la Mère de Dieu, in-12; *Le Chrétien inconnu, ou Idée de la grandeur du Chrétien*, in-12; *La Vie cachée avec Jésus en Dieu*, in-12; *Dieu seul, ou l'Association pour l'intérêt de Dieu seul*, in-24; *La conduite de la divine Providence*, etc.; *Les grands secours de la divine Providence; Vie de Marie-Elisabeth de la Croix, fondatrice des religieuses de Notre-Dame-du-Refuge; Vie de Marie-Angélique de la Providence; Vie de saint Taurin, évêque d'Evreux*. M Collet a publié sa Vie en 1754 et en 1762, in-12. Cet auteur lui fait faire des miracles; mais sans examiner l'authenticité de ceux qu'il rapporte, on peut dire que Boudon eut une vertu qui ne se démentit jamais; et c'est assurément une espèce de miracle. On lui reproche quelques propositions qui sentent le quiétisme. Il avait écrit avant la condamnation de Molinos; et l'on sait d'ailleurs que dans les ouvrages mystiques, il est en général difficile de saisir toujours le vrai sens d'un auteur, parce que son objet étant purement spirituel, échappe aisément à ceux qui n'ont pas exactement les mêmes principes ou la même expérience. *Voy.* Taulère, Rusbrock, etc. On a une *Vie nouvelle de H.-M. Boudon*, Besançon, Chalandre, 1 vol. in-8°, sans nom d'auteur. Elle est de Mgr Mathieu, archevêque de cette ville.

BOUDOT (Paul), évêque d'Arras, né vers 1571 à Morteau, dans le comté de Bourgogne, fut reçu docteur de Sorbonne en 1604. Il prêcha dans les principales chaires de Paris avec assez de succès pour que Jean Richardot, évêque d'Arras, cherchât à l'attirer dans son diocèse. Il fit Boudot official, pénitencier, et lui donna un canonicat. Richardot, ayant été transféré au siége de Cambrai en 1609, le nomma son grand-vicaire. Il en fit même son suffragant, ayant demandé pour lui au pape le titre d'évêque de Chalcédoine *in partibus*. L'archiduc Albert et la princesse Isabelle le choisirent pour leur prédicateur, et le nommèrent en 1618 à l'évêché de Saint-Omer. En 1626, il fut transféré à celui d'Arras. Il gouverna ces deux diocèses avec sagesse et édification. Ce savant prélat a laissé: *Summa theologica divi Thomæ Aquinatis recensita*, Arras, un vol. in-fol.; *Pythagorica Marci Antonii de Dominis... nova metempsychosis*, Anvers, in-4°; *Traité du sacrement de Pénitence*, Paris, 1601, un vol. in-8°; *Formula visitationis per totam suam diœcesim faciendæ*, Douai, 1627, in-8°; *Catechismus, sive Forma doctrinæ christianæ pro diœcesi Atrebatensi;* le même *Catéchisme*, en français, Douai, 1628; Arras, 1633. Boudot mourut à Arras le 11 novembre 1635.

BOUELLES, BOUILLE ou BOUVELLES (Charles de), en latin *Bovillus*, né vers 1470 à Sancourt, village de Picardie, étudia les mathématiques sous Jacques Lefèvre d'Etaples, et parcourut l'Allemagne dans le but d'agrandir le cercle de ses connaissances. Après avoir aussi parcouru l'Italie, l'Espagne, et visité les principales villes de France, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu d'un canonicat à Saint-Quentin, puis à Noyon, où il professa la théologie. Il mourut vers 1553, laissant divers ouvrages, dont voici les principaux: *Liber de intellectu; De Sensu; de Nihilo; Ars oppositorum; de Generatione; de Sapiente; de Duodecim numeris; Epistolæ complures super mathematicum opus quadripartitum; de Numeris perfectis; de Mathematicis rosis; de Geometricis corporibus; de Geometricis supplementis*, Paris, H. Estienne, 1510, in-fol., recueil rare et curieux. Dans son traité *De sensu*, l'auteur établit que le monde est un animal, opinion qui a été imaginée avant lui, et qui a été renouvelée depuis, car il est peu d'idées extravagantes qui aient du moins le mérite de la nouveauté; *Commentarius in primordiale Evangelium Joannis; Vita Remundi eremitæ* (Raymond Lulle); *Philosophicæ et historicæ aliquot epistolæ*, Paris, Badius, 1511; 2e édition, 1514, in-4°; *Proverbiorum vulgarium libri tres*, Paris, 1531, in-8°. Dans cette édition, les proverbes sont en français et le commentaire est en latin; mais il en existe une traduction, sous ce titre: *Proverbes et dits sententieux, avec l'interprétation d'iceux*, Paris, 1557, in-8°, rare; *Liber de differentia vulgarium linguarum et gallici sermonis varietate*, Paris, Rob. Estienne, 1533, in-4°, ouvrage curieux; *Dialogi tres de animæ immortalitate, de resurrectione, de mundi excidio et illius instauratione*, Lyon, Seb. Gryphe, 1552, in-8°, rare.

BOUETTE DE BLÉMUR (la Mère). *Voy.* Blémur.

BOUGEANT (Guillaume-Hyacinthe), né à Quimper en 1690, jésuite en 1706, mourut à Paris en 1743. Après avoir professé les humanités à Caen et à Nevers, il vint au collége de Louis-le-Grand à Paris, et n'en sortit que dans son court exil à La Flèche, occasionné par son *Amusement philosophique sur le langage des bêtes*. Ce livre, adressé à une dame, est plein de grâces et de saillies. Ce que le jésuite n'a présenté que comme un badinage (que les démons animent les brutes), a été adopté comme un système vrai par Ramsay dans ses *Philosophical principes*, imprimés à Glascow en 1749; un savant professeur allemand lui donne la préférence sur celui de Descartes (*Philos. eccl. a rel. monast. divi Ettonis, procurante P. Gallo Cartier*, Aug. Vindel. 1756). Le P. Bougeant connaissait aussi le langage du pays de *Romancie*, dont il publia le voyage sous le nom de *Fanférédin*. Il connaissait mieux encore celui de la société et de l'amitié, et il fut autant recherché pour l'enjouement de son caractère que pour ses lumières. Les travaux et les chagrins qu'il essuya hâtèrent sa mort. On a de lui plusieurs ouvrages qui ont rendu sa mémoire illustre: *Histoire des guerres et des négociations qui précédèrent le traité de Westphalie, sous les ministères de Richelieu et de Mazarin*, 2 vol. in-12: cet ouvrage, rempli de faits curieux, est écrit avec élégance et avec noblesse. Il paraît que l'auteur était né avec des talents pour la politique, du discernement, de la pénétration et du goût. *Histoire du traité de Westphalie*, 2 vol. in-4° ou 4 vol. in-12, 1744: la sagesse des réflexions, les recherches curieuses et intéressantes, le développement des caractères et

des ruses des négociateurs, l'élégante précision du style, pur sans affectation et agréable sans antithèses, lui ont fait donner un rang distingué parmi les meilleures histoires. Le prince Eugène ne pouvait comprendre qu'un religieux, qui n'avait jamais été employé dans aucune affaire publique, et qui devait ignorer ce que c'était que la guerre, eût pu parler si bien de cet art et de la politique. Cet ouvrage et le précédent ont été réunis et réimprimés en 6 vol. in-12, 1751. *Exposition de la doctrine chrétienne par demandes et par réponses divisée en 3 catéchismes, l'historique, le dogmatique et le pratique*, in-4° et en 4 vol. in-12 : un des meilleurs catéchismes raisonnés que nous ayons en français, et peut-être le meilleur en ce genre, si on excepte celui de Bourges et celui de Montpellier. Il y a cependant des endroits négligés, l'auteur n'ayant pu y mettre la dernière main. Les Allemands en ont donné une bonne traduction en 1780. *Amusement philosophique sur le langage des bêtes*, 1 vol. in-12, dont nous avons parlé ci-dessus. C'est une ébauche d'imagination qui lui causa bien des chagrins. L'auteur se rétracta dans une lettre à l'abbé Savalette, conseiller au grand-conseil : elle se trouve dans l'édition de Paris de 1783, avec une critique des Amusements, où il y a de bonnes réflexions et un peu trop de satire personnelle. *Recueil d'observations physiques tirées des meilleurs écrivains*, 4 vol. in-12; le 2ᵉ et le 3ᵉ sont du P. Grozellier, prêtre de l'Oratoire; le 4ᵉ, d'une autre main, n'a paru qu'en 1771. Trois comédies en prose : *la Femme docteur, ou la Théologie en quenouille; le Saint déniché, les Quakers Français, ou les Nouveaux Trembleurs* : il y a du sel dans plusieurs scènes, mais on éprouve quelque ennui dans d'autres. *Traité sur la forme de l'Eucharistie*, 2 vol. in-12. *Anacréon et Sapho*, dialogue en vers grecs, Caen, 1712, in-8°, etc.

BOUGES (Thomas), augustin de la province de Toulouse, né en 1667, mort à Paris, en 1741, professa longtemps la théologie, et laissa les ouvrages suivants : une *Philosophie augustinienne*, c'est-à-dire rédigée d'après les principes établis dans les ouvrages de ce Père; une *Chronologie sacrée et profane;* une *Dissertation sur les soixante-dix semaines de Daniel*, 1702, in-12; l'*Histoire du saint suaire de J.-C.*, qu'on gardait dans l'église des Augustins de Carcassonne, Toulouse, 1714, in-12; une *Histoire ecclésiastique et civile de la ville et diocèse de Carcassonne*, avec les pièces justificatives, Paris, 1741, in-4°; elle est suivie d'une *Notice ancienne et moderne de ce diocèse*. Cette histoire, qui va jusqu'à 1660, est estimée pour son exactitude.

BOUGIS (dom Simon), né à Séez en 1630, se fit bénédictin dans l'abbaye de Vendôme en 1651, fut sous-prieur de Marmoutier en 1660, et secrétaire du général de l'ordre en 1662. Il devint ensuite prieur de Saint-Denis, s'enfuit en 1669 pour obliger ses confrères qui voulaient l'élire, à nommer un autre général, mais fut obligé d'accepter cette charge en 1675. Son savoir, sa piété, sa sagesse lui attiraient une grande considération. Parvenu à l'âge de 82 ans, il se fit décharger de ses fonctions; il mourut deux ans après, le 1ᵉʳ juillet 1714, et fut inhumé près du P. Mabillon. On a de dom Bougis : *Méditations pour les novices*, 1714, in-4°; *Méditations pour tous les jours de l'année*, 2 vol. in-4°; *Méditations sur les principaux devoirs de la vie religieuse*, 2 vol. in-4°.

BOUHÉREAU (Élie), ministre protestant et médecin du XVIIᵉ siècle, résidait en 1679 à La Rochelle. La révocation de l'édit de Nantes l'obligea sans doute de quitter la France. Milord Galloway se l'attacha ensuite comme secrétaire, et Bouhéreau lui dédia sa traduction française du *Traité d'Origène contre Celse*, Amsterdam, 1700, in-4°. Cette traduction avait été revue et corrigée par Conrard, de l'académie française, ami de l'auteur. Elle est suivie de notes et de corrections faites sur le texte grec d'Origène de l'édition de Cambridge, 1677, in-4°, et de remarques grammaticales et critiques sur cette même traduction. C'est à Elie Bouhéreau que Lefèvre de Saumur a écrit tant de lettres.

BOUHOURS (Dominique), né à Paris en 1628, jésuite à l'âge de 16 ans, fut chargé, après avoir professé les humanités, de veiller à l'éducation des deux jeunes princes de Longueville, et ensuite à celle du marquis de Seignelay, fils du grand Colbert. Il mourut en 1702, après avoir été toute sa vie sujet à de violents maux de tête. C'était un homme poli, dit l'abbé de Longuerue, ne condamnant personne, et cherchant à excuser tout le monde. On a de lui : *Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, in-12, 1671. Cet ouvrage eut beaucoup de cours dans sa naissance, malgré le style affecté qui s'y montre à chaque page. On y voit un bel esprit, mais qui veut trop le paraître. La nation allemande fut fort choquée de ce qu'il avait osé mettre en question dans ce livre *Si un Allemand peut être un bel esprit?* Il est sûr que cette question dut paraître au premier coup d'œil une injure. Mais si l'on fait attention que les Allemands ne s'occupaient guère alors que d'ouvrages laborieux et pénibles, qui ne permettaient pas qu'on y semât les fleurs du bel esprit, on ne doit pas trouver mauvais que l'écrivain jésuite ait fait entendre, d'après le cardinal du Perron, que les Allemands ne prétendaient pas à l'esprit. Barbier d'Aucour en publia dans le temps une critique, dans laquelle il répandit également les plaisanteries et les réflexions. *La vérité de la religion chrétienne*, trad. de l'italien du marquis de Pianèse, in-12; *Remarques et doutes sur la langue française*, 3 vol. in-12. Il y en a quelques-unes de justes, et d'autres puériles. On a placé l'auteur, dans le *Temple du goût*, derrière les grands hommes, marquant sur des tablettes toutes les négligences qui échappent au génie; *La manière de bien penser*, dans les ouvrages d'esprit, in-12. On publia contre ce livre *les Sentiments de Cléarque*, fort inférieurs à ceux *de Cléanthe*, par Barbier d'Aucour. Cette critique n'empêcha point que l'ouvrage ne fût estimé, comme un des meil-

leurs guides pour conduire les jeunes gens dans la littérature. Il pèse ordinairement avec équité les écrivains anciens et modernes. Les *Concetti* du Tasse, et quelques auteurs italiens, sont jugés sévèrement à ce tribunal. Le style en est aussi élégant que celui des *Entretiens d'Ariste*, mais moins recherché et plus pur. *Pensées ingénieuses des anciens et des modernes*, in-12; ce sont les débris des matériaux qu'il avait amassés pour l'ouvrage précédent; *Pensées ingénieuses des Pères de l'Eglise*, in-12. L'auteur l'entreprit pour faire tomber ce que disaient ses adversaires. Ils l'accusaient de ne lire que Voiture, Sarasin, Molière, etc., et de rechercher les dames, pour recueillir les pointes qui leur échappaient, et en orner ses livres. Le peu de succès qu'eurent les *Pensées des Pères de l'Eglise* contribua à confirmer ces idées, au lieu de les détruire. On pensa que l'auteur ne devait pas les avoir beaucoup lus, puisqu'il avait trouvé chez eux si peu de pensées ingénieuses. *L'Histoire du grand-maître d'Aubusson*, in-4°, 1776, écrite purement; Les *Vies* de saint Ignace, in-12, et de saint François-Xavier, in-4°, et 2 vol. in-12, écrites d'une manière intéressante, propre à nourrir les sentiments de piété et le zèle pour la religion. *Relation de la mort de Henri II, duc de Longueville*, Paris, 1663, in-4°; ce fut son premier ouvrage. Une traduction française du Nouveau Testament, qui a le mérite de la fidélité et d'un langage pur, 2 vol. in-12, 1697-1703. Le Père Lallemant a adopté cette version dans ses *Réflexions* sur le Nouveau Testament.

BOUILLART (dom JACQUES), bénédictin de Saint-Maur, né en 1669 à Meulan au diocèse de Chartres, mort à Saint-Germain-des-Prés en 1726, était aussi connu par la solidité de son esprit, que par la pureté de ses mœurs. On a de lui une savante édition du *Martyrologe d'Usuard*, copiée sur l'original même de l'auteur, Paris, 1718, in-4°. On a encore de lui l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, Paris, 1724, in-fol., ouvrage plein de recherches. Bouillart s'occupait d'une *histoire de la congrégation de Saint-Maur*, lorsque la mort l'interrompit dans son travail.

BOUILLAUD ou plutôt BOULLIAU (ISMAEL), naquit à Loudun en 1605, de parents protestants. Il quitta cette religion à l'âge de 25 ans, et entra aussitôt dans l'état ecclésiastique. Les belles-lettres, l'histoire, les mathématiques, le droit et la théologie l'occupèrent tour à tour. Il se retira dans ses derniers jours à l'abbaye de Saint-Victor à Paris, et y mourut en 1694, à l'âge de 89 ans, emportant les regrets de tous les savants. Il était en commerce de lettres avec ceux d'Italie, d'Allemagne, de Pologne et du Levant, qu'il avait connus dans les voyages qu'il avait faits en ces différents pays. On a de lui : *Opus novum ad arithmeticam infinitorum*, en 6 livres, 1682, un vol. in-fol.; *Astronomia philolaica*, où le mouvement des planètes est bien expliqué; *Discours sur la réformation des quatre ordres religieux mendiants, et la réduction de leurs couvents à un nombre déterminé*, ouvrage composé par ordre de M. de Lionne; une édition de l'*Histoire de Ducas*, en grec, avec une version latine, notes, etc.

BOUILLE (PIERRE), jésuite, professeur de grec et d'humanités, recteur des colléges de Liége et de Dinant, né à Dinant-sur-Meuse, vers 1572, mourut à Valenciennes en 1641. On a de lui : une *Ode* en vers grecs, insérée dans le traité de Lessius, *De justitia et jure*, Louvain, 1605, in-fol.; *Histoire de l'origine de la dévotion de N.-D. de Foy*, Douai, 1620, in-12; *Histoire de N.-D. de Bonne-Espérance*, près de Valenciennes, 1630, in-12; *Histoire de N.-D. de Miséricorde*, honorée chez les carmélites de Marchiennes-au-Pont, 1641, in-12.

BOUILLON (le cardinal DE). *Voy.* TOUR.

BOULANGER ou BOULENGER, plus connu sous le nom de *Petit-Père André*, augustin réformé, né à Paris, et mort dans cette ville en 1657, à 80 ans, se fit un nom par sa manière de prêcher. Il mêlait ordinairement la plaisanterie à la morale, et les comparaisons les plus basses aux plus grandes vérités du christianisme. Il compara, dit-on, dans un de ses sermons, les quatre docteurs de l'Eglise latine, aux quatre rois du jeu de cartes. Saint Augustin était, selon lui, le roi de cœur, par sa grande charité; saint Ambroise, le roi de trèfle, par les fleurs de son éloquence, etc. Mais il ne faut pas adopter légèrement tous les contes populaires qu'on a débités sur cet orateur. C'est une espèce de caricature plus propre à nourrir la conversation des oisifs, qu'à donner une idée juste des discours du Petit-Père André.

BOULAY (N. DU), savant canoniste du XVIII[e] siècle, est auteur d'une *Histoire du droit public ecclésiastique français*, Londres (Paris), 1740, 1751, in-4°; ibid., 2 vol. in-12.

BOULE (JEAN-CHARLES), prédicateur du roi, né vers 1720 à Cannes dans la Basse-Provence, professa d'abord la rhétorique à Villefranche. On trouve de lui une *Epître sur les charmes de l'union et de l'amitié*, dans le Journal de Verdun du mois d'avril 1742, qui est agréablement versifiée. Etant entré dans l'ordre des cordeliers, il fut reçu docteur de Sorbonne à Paris, et, en 1759, il prononça devant l'académie française un *Panégyrique de saint Louis*, qui fut fort goûté, mais qui n'a point été imprimé. Boule, après avoir prêché l'Avent à Versailles devant le roi, fut désigné en 1763 pour y prêcher le Carême. Peu de temps après, il obtint d'être relevé de ses vœux, et il s'établit à Paris, où il est mort, postérieurement à l'année 1765. Boule s'était fait une véritable réputation dans la chaire. On a de lui : *Histoire abrégée de la vie, des vertus et du culte de saint Bonaventure*, Lyon, 1747, in-8°, avec figures, imprimée avec luxe et très-estimée.

BOULENGER (JULES-CÉSAR), *Bulengerus*, né à Loudun, en 1558, se fit jésuite et quitta la société pour prendre soin de ses neveux. Il y rentra ensuite, et mourut à Cahors en 1628, après avoir donné en latin une *Histoire de son temps*, Lyon, 1619, in-fol. : elle commence à l'an 1559, et finit en 1680; et un

grand nombre de savants ouvrages, entre autres : *De Imperatore et Imperio Romano*, Lyon, 1618, in-fol. Onze volumes d'opuscules contenant des Dissertations : *De Oraculis et vatibus ; de templis Ethnicorum ; de festis Græcorum ; de triumphis, spoliis bellicis, trophæis; arcubus triumphalibus et pompa triumphi ; de sortibus, de auguriis et auspiciis, de ominibus, de prodigiis, de terræ motu et fulminibus ; de tributis et vectigalibus populi Romani ; de circo romano, ludisque circensibus ; de theatro, ludisque scenicis ; de conviviis ; de ludis privatis ac domesticis veterum.* Tous ces ouvrages se trouvent aussi, les uns dans les Antiquités grecques, les autres dans les Antiquités romaines. On a encore de lui des traités *De Pictura, plastice statuaria; libri duo*, Lyon, 1627, in-8°; une Dissertation contre Casaubon en faveur du cardinal Baronius, sous ce titre : *Diatribæ in Casauboni Exercitationes de rebus sacris*, Lyon, 1617, in-fol.; *Eclogæ ad Arnobium*, Toulouse, 1612, in-8°; *De insignibus gentilitiis ducum Lotharingorum*, Pise, 1617, in-4°.

BOULIER (Philibert), chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon, dans le XVIIe siècle, bachelier en théologie, a laissé les ouvrages suivants : *Sauvegarde du ciel pour la ville de Dijon*, 1643. C'est l'histoire de la sainte hostie si vénérée dans ce pays, et pour laquelle Bossuet et le président Bouhier avaient une vive dévotion; *Examen de cette proposition, qu'on était autrefois plus gens de bien qu'on ne l'est aujourd'hui, et que néanmoins on ne se confessait ni communiait si souvent que maintenant.* C'est une réfutation indirecte du livre d'Arnauld contre la fréquente communion; *Recueil de pièces pour servir à l'histoire sacrée de Dijon*, 1649, 1655, in-8°, etc.

BOULLIER (David-Renaud), ministre à Amsterdam, ensuite à Londres, originaire d'Auvergne, né à Utrecht le 24 mars 1699, mort le 24 décembre 1759, signala son zèle et ses talents pour la cause de la religion, trop souvent attaquée par les nouveaux philosophes. Il la défendit avec autant d'ardeur que de force et de logique. C'est dommage que son style, presque toujours exact, souvent éloquent, se ressente quelquefois du pays qu'il habitait. Ce défaut n'empêche pas que ses ouvrages ne soient un recueil d'excellents préservatifs contre le poison de l'impiété. Les principaux sont : *Dissertatio de existentia Dei*, 1716 ; *Essai philosophique sur l'âme des bêtes*, 1728, in-12, et 1737, 2 vol. in-8°; *Exposition de la doctrine orthodoxe de la Trinité*, 1734, in-12; *Lettres sur les vrais principes de la religion*, où l'on examine le livre de *la Religion essentielle à l'homme*, 1741, 2 vol. in-12; *Recherches sur les vertus de l'eau de goudron*, traduites de Berkeley, 1745, in-12; *Sermons*, 1748, in-8°; *Dissertationum sacrarum Sylloge*, 1750, in-8°; *Court examen de la Thèse de l'abbé de Prades et Observations sur son Apologie*, 1753 ; *Lettres critiques sur les Lettres philosophiques de Voltaire*, 1754, in-12; *le Pyrrhonisme de l'Eglise romaine, ou Lettres du P. Hayer, avec les Réponses*, 1757, in-8 ; *Observationes miscellaneæ in librum Jobi*, 1758, in-8°; *Pièces et pensées philosophiques et littéraires*, 1759, 2 vol. in-12. Boullier était protestant, et dans ses écrits contre l'Eglise romaine, il a tous les préjugés de sa secte. Feller omet de mentionner une autre production de Boullier, intitulée : *Traité des fondements de la certitude morale.* Dans cet ouvrage, Boullier pose cette question : « Si un athée est assuré qu'il y ait des corps? L'athée, répond-il, ne peut s'assurer de rien sans abjurer son athéisme..... S'il raisonne conséquemment, il ne doit admettre autre chose que des probabilités : dans son système tout est soumis à la nécessité, ou dirigé par le hasard. Nul pouvoir supérieur pour régler l'univers avec bonté et sagesse: que sait-il ? tout ce qu'il voit peut n'être qu'illusions; le hasard et la nécessité, principes également aveugles, peuvent amener ce qu'il y a de plus bizarre, de plus irrégulier, de plus opposé à toute idée d'ordre. Quand on refuse de reconnaître un ouvrier sage pour l'auteur des merveilles de l'univers, quel droit a-t-on de ne les point regarder comme un beau songe? quelles bornes osera-t-on mettre à l'extravagance de l'esprit? En supposant avec l'athée qu'il y a des corps, on lui prouve bien par là qu'il y a un *Dieu* : cela n'empêche pas que l'existence de *Dieu* ne soit réellement plus évidente *que celle des* corps. L'athée croit qu'il y a des *corps, parce* qu'une vive impression de ses sens le pousse sans cesse à le croire. Je veux qu'il n'en puisse pas même douter : sa certitude là-dessus suppose à son insu un principe qu'il rejette, savoir, l'existence d'un être tout bon et tout sage. Il ne songe pas que lorsqu'il nie ce principe, et qu'il croit à des corps, *il se contredit lui-même.* Qu'il approfondisse les motifs de ce dernier jugement, ils le porteront à se condamner le premier, et l'invincible certitude de la vérité qu'il admet le conduira par degrés vers ce qu'il nie. L'athée ne peut s'empêcher de croire à un monde corporel; cette persuasion subsiste en lui indépendamment de la croyance distincte d'une Divinité : mais sans l'idée de cette dernière, il ne saurait se démontrer qu'il y ait des corps. Sa croyance, à cet égard, qui, tant qu'elle découvre un sentiment confus, renferme implicitement celle d'un Dieu, supposera formellement qu'il existe, dès qu'elle prendra la forme d'une connaissance démontrée. En un mot, obligé à rendre raison de ce qu'il croit le plus invinciblement, cet athée cessera de l'être, ou plutôt il se convaincra qu'il n'a jamais pu l'être en effet, quelque désir qu'il en eût. »

BOULLIER (Isidore), curé de la paroisse de la Sainte-Trinité à Laval, né à Ernée (Mayenne), le 6 septembre 1791, mort dans son presbytère le 21 mars 1844, s'était d'abord adonné à la jurisprudence et devint juge d'instruction au tribunal de Laval. S'étant déterminé à embrasser l'état ecclésiastique, il fit ses études théologiques à Saint-Sulpice, et fut fait prêtre en 1830. Il s'appliqua depuis avec le zèle le plus dévoué aux fonctions du saint ministère, et composa un ouvrage intitulé :

Mémoires ecclésiastiques concernant la ville de Laval et ses environs pendant la révolution, 1 vol. in-8°, très-estimé.

BOULLIETTE (l'abbé), grammairien, né en Bourgogne vers 1720, était chanoine à Auxerre. En 1760, il adressa un travail sur les moyens de fixer la prononciation du langage, laquelle est si différente d'une province, ou même souvent d'une ville à une autre, à l'académie française, qui chargea l'abbé d'Olivet de lui témoigner sa satisfaction. En 1788, il en donna une seconde édition, qu'il dédia à l'académie. Son travail est intitulé : *Traité des sons de la langue française et des caractères qui les représentent*, et est suivi d'un *Traité de la manière d'enseigner à lire*, avec le Syllabaire alors en usage dans les écoles des frères de la doctrine chrétienne du faubourg Saint-Antoine. Les nouveaux grammairiens ont beaucoup profité du livre de l'abbé Boulliette, bien qu'ils aient omis de parler de lui. Barbier lui attribue encore un *Eclaircissement pacifique sur l'essence du sacrifice de Jésus-Christ*, Paris, 1779, in-12 de 84 pages.

BOULLIOT (l'abbé JEAN-BAPTISTE-JOSEPH), né le 3 mars 1750 à Philippeville, fit profession, en 1779, dans l'ordre des Prémontrés, à l'abbaye de Valdieu, près de Charleville, et, après avoir été ordonné prêtre à Paris, enseigna la théologie dans diverses maisons de son ordre. Plus tard, Gobel, évêque constitutionnel de Paris, le nomma vicaire épiscopal, et il fut du nombre des grands-vicaires qui accompagnaient ce prélat lorsqu'il vint déclarer à la Convention qu'il renonçait aux fonctions ecclésiastiques, le 7 novembre 1793. Boulliot regretta sans doute amèrement sa conduite en cette déplorable circonstance ; car en 1811, Charrier de La Roche, évêque de Versailles, le nomma curé des Muraux, village près de Meulan. Il devint, en 1822, aumônier de la maison des Orphelines de la Légion-d'Honneur, située aux Loges, dans la forêt de Saint-Germain, puis il se retira à Saint-Germain, d'où il desservait la petite paroisse du Mesnil, voisine de cette ville. C'est là qu'il mourut le 30 août 1833. Il avait fourni à Barbier d'utiles renseignements pour son *Dictionnaire des anonymes*, et lui-même est auteur d'une *Biographie ardennaise*, Paris, 1830, 2 vol. in-8°.

BOULOGNE (ETIENNE-ANTOINE DE), évêque de Troyes et pair de France, naquit à Avignon, le 26 décembre 1747, d'une famille honnête, mais peu riche. Sa première enfance fut négligée ; on ne l'envoya qu'assez tard aux écoles des frères dits des *écoles chrétiennes*. Ceux-ci, frappés de ses heureuses dispositions et de son penchant pour l'état ecclésiastique, favorisèrent sa vocation. Il entra, à quinze ans, dans une pension pour apprendre le latin, et son ardeur fut telle, qu'il acheva ses études de latinité dans l'espace d'un an. Il fit sa rhétorique seul et avec le secours de quelques livres ; ensuite il entra au séminaire de Saint-Charles, dirigé par MM. de Saint-Sulpice ; son goût le portait dès lors vers la prédication, et il s'amusait à composer des discours qu'il débitait devant ses camarades. Après avoir terminé sa philosophie et sa théologie, il reçut le sous-diaconat, puis le diaconat, et fut ordonné prêtre, par dispense, en 1771, dix mois avant l'âge requis. Le 1er avril suivant, il prononça devant la congrégation des hommes d'Avignon un sermon sur la religion chrétienne. Une circonstance vint encore favoriser son penchant pour l'art oratoire. L'académie de Montauban proposa, en 1772, un prix sur cette question : « Il n'y a point de « meilleur garant de la probité que la reli- « gion, » conformément à ces paroles de l'Ecclésiastique : *Qui timet Deum faciet bona.* L'abbé de Boulogne composa un discours sur ce sujet, et remporta le prix. Il prêcha ensuite à Avignon, à Tarascon, à Villeneuve, et se rendit, en 1774, à Paris pour y entendre les prédicateurs qui étaient les plus suivis ; mais son peu de fortune ne lui permettant pas de consacrer tous ses moments à l'étude, il s'attacha d'abord au clergé de Sainte-Marguerite, puis à celui de Saint-Germain-l'Auxerrois. En 1777, il prêcha dans l'église des Récollets de Versailles devant Mesdames, tantes du roi. L'année suivante, M. de Beaumont, archevêque de Paris, qui vraisemblablement avait été trompé sur son compte, lança contre lui un interdit, et cette disgrâce fut très-sensible à l'abbé de Boulogne. Il profita néanmoins de cette circonstance pour étudier l'Ecriture et les Pères, et se perfectionner dans l'éloquence sacrée. A la même époque, une société d'*amis de la religion et des lettres* proposa un prix pour l'éloge du dauphin, mort en 1765, et l'abbé de Boulogne mérita d'être couronné ; mais l'archevêque, que la société avait nommé son président, ne voulait pas qu'on décernât le prix à un prêtre qui avait encouru sa disgrâce. Toutefois, il se laissa fléchir aux instances réitérées qui lui furent faites, et il leva l'interdit, à condition que le jeune orateur irait faire une retraite dans une communauté de Saint-Lazare, ce à quoi celui-ci se soumit. Son *Eloge du dauphin* fut imprimé, et fit honneur à ses talents. En 1782, il prononça devant les deux académies des sciences et belles-lettres le *Panégyrique de saint Louis*, et ce discours, qui fut aussi imprimé, accrut sa réputation. La même année, M. de Clermont-Tonnerre, qui avait été élevé à l'évêché de Châlons-sur-Marne, le choisit pour son grand-vicaire ; mais M. de Boulogne, qui voulait suivre la carrière qu'il avait commencée, resta peu de temps auprès de lui, et revint dans la capitale. Il prêcha pour la première fois à la cour en 1783, et reçut une pension de 2,000 francs sur l'archevêché d'Auch. En 1784, l'évêque de Châlons le nomma archidiacre et chanoine de sa cathédrale. En 1786, il remplit la station du carême aux Quinze-Vingts ; enfin, en 1787, il prêcha le carême à Versailles. Dans son sermon pour le dimanche des Rameaux, il s'attacha à montrer combien la religion est nécessaire aux Etats, et combien l'irréligion leur est fatale. Il si-

gnala avec force les malheurs dont la société était menacée par les progrès de l'esprit philosophique. L'orateur fut taxé d'exagération, et l'on continua de marcher à grands pas vers une révolution que tout favorisait. Il prononça, en 1783, le discours d'ouverture de l'assemblée provinciale de la Champagne, et M. de Talleyrand, qui présidait l'assemblée, le félicita de son zèle, et écrivit en sa faveur à l'évêque d'Autun, qui le nomma à l'abbaye de Tonnay-Charente. En 1789, il fut élu député ecclésiastique de la paroisse de Saint-Sulpice à l'assemblée bailliagère de Paris, et commissaire pour travailler à la rédaction des cahiers. Lors de la constitution civile du clergé, il refusa le serment, et se vit dépouillé de ses titres et de ses bénéfices. Il ne quitta point la France pendant la terreur, et chercha vainement à se faire oublier en menant une vie fort retirée. On l'arrêta trois fois; la première fois, on le mit au séminaire de Saint-Sulpice, transformé en maison d'arrêt; mais il parvint à se soustraire à ses gardiens. Arrêté de nouveau et conduit à la section, il subit un interrogatoire, et obtint sa liberté au bout de trois jours. Repris le 26 juillet 1794, dans une visite domiciliaire de nuit, il fut enfermé dans la prison des Carmes, si fameuse par d'horribles massacres, et y resta jusqu'au 7 novembre suivant. Lorsque la Convention parut revenir à des idées de modération et de tolérance, il attaqua, avec les armes de la logique et du ridicule, les constitutionnels qui cherchaient à relever leur Eglise. Le succès qu'il obtint en ce nouveau genre le fit juger propre à la rédaction d'un journal ecclésiastique que les abbés Sicard et Jauffret venaient d'entreprendre, sous le titre d'*Annales religieuses;* et, à partir du n° 19, il devint seul rédacteur du journal qu'il intitula *Annales catholiques*, pour le distinguer des *Annales de la religion*, qui étaient rédigées par les constitutionnels. Ce recueil obtint un grand succès; mais il fut plusieurs fois interrompu. Ayant osé combattre La Réveillère-Lépeaux, qui, dans un discours prononcé devant l'Institut, avait attaqué le christianisme, ce théophilanthrope fit supprimer les *Annales*, et l'auteur fut condamné, au 18 fructidor, à la déportation, à laquelle il n'échappa qu'en se tenant caché. M. de Boulogne reprit son journal au commencement de janvier 1800, et le continua jusqu'à la fin de 1801, sous la dénomination d'*Annales philosophiques et littéraires*, et quelquefois sous le titre de *Fragments de littérature et de morale*. Il le recommença en 1803, et l'intitula *Annales littéraires et morales*, puis *Annales critiques de littérature et de morale*, et enfin *Mélanges de philosophie, d'histoire, de morale et de littérature;* mais il travailla peu à cette dernière partie, et en abandonna entièrement la rédaction dès l'année 1807. Ces différents recueils, qui forment plus de 10 gros volumes in-8°, sans y comprendre les *Mélanges de philosophie*, se font remarquer par un attachement constant aux saines doctrines en religion et en littérature, de bons articles sur les livres qui paraissaient, des réfutations très-piquantes des écrits des constitutionnels, et des morceaux pleins de chaleur en faveur de la religion et contre l'incrédulité. Dans les intervalles où les *Annales* étaient suspendues, M. de Boulogne fournissait volontiers des articles à la *Quotidienne*, à la *Gazette de France*, à la *France littéraire*, et surtout au *Journal des Débats*, qui alors soutenait les bonnes doctrines. Les articles qu'il a fournis à ce dernier journal ont été recueillis dans le *Spectateur français au* XIXe *siècle*, publié par Fabry, de 1805 à 1812, en 12 vol. in-8°. M. de Boulogne profita du rétablissement du culte pour remonter dans la chaire. La maturité de son talent imprima encore plus de force et d'énergie à tout ce qui sortit alors de sa plume. On distingue particulièrement ses sermons sur la charité chrétienne, celui sur l'excellence de la morale chrétienne, plusieurs fois répété dans la capitale, le panégyrique de saint Vincent de Paul, composé depuis 1789, le sermon sur la Providence, celui sur la Vérité, et quelques autres. Il était resté sans emploi lors du concordat; l'évêque de Versailles lui donna un canonicat dans sa cathédrale, et le nomma ensuite grand-vicaire. L'empereur, qui cherchait à s'entourer d'hommes à grande réputation, *le choisit* pour un de ses chapelains. *L'abbé de Boulogne*, à qui il en coûtait *de s'attacher* à ce monarque, dont il avait jugé la politique, voulait refuser ce titre; mais un ami dont il respectait la sagesse et les lumières l'entraîna par ses conseils. Au mois de mars 1807, un décret, daté du camp d'Osterode, le nomma évêque d'Acqui et aumônier. Il refusa le premier titre, en observant que son ignorance de la langue italienne le mettrait dans l'impossibilité de se faire entendre, et priverait son troupeau de ses instructions. Bonaparte agréa ses raisons. La même année, M. de la Tour-du-Pin, évêque de Troyes, étant mort, il fut appelé à lui succéder, et préconisé à Rome dans le consistoire du 11 juillet de l'année suivante. Il est à remarquer que déjà Rome était envahie, que le pape était en butte à une persécution ouverte, et que ce fut le dernier évêque français dont l'institution ne souffrit pas de difficulté. Boulogne fut sacré dans la chapelle des Tuileries, le 2 février 1809, par le cardinal Fesch, assisté des deux évêques de Versailles et de Gand. Un des premiers actes du nouveau prélat fut une lettre pastorale, en date du 20 mars, qui a été imprimée, et où l'on remarque un morceau très-éloquent sur l'indifférence religieuse de notre siècle, sur l'amour de l'indépendance, cette manie des systèmes, triste fruit des enseignements de la philosophie et des habitudes de la révolution. Peu de temps après, il entreprit la visite de son diocèse; il donna la confirmation dans plusieurs villes, et partout il adressait quelques mots d'édification aux fidèles. On lui a reproché les éloges qu'il a donnés à Bonaparte à l'occasion de victoires et autres événements politiques;

ou les a même insérés dans un recueil, mais on a évité d'y citer des morceaux pleins de vérité, auxquels les éloges servaient en quelque sorte de passeport. On trouve dans ses mandements des réflexions courageuses. Ainsi, dans celui du 1er juin 1809, le prélat, s'adressant à Dieu, s'exprime en ces termes sur Napoléon : « Dites-lui tout ce que les « hommes ne peuvent pas lui dire ; donnez-« lui de surmonter toutes les passions comme « il surmonte tous les dangers ; faites-lui « comprendre que la sagesse vaut mieux que « la force, et que celui qui se dompte lui-« même vaut mieux que celui qui prend des « villes. » M. l'évêque de Troyes ne se montra pas plus timide dans le discours qu'il prononça lors de l'ouverture du concile de 1811, où il parla de l'*influence de la religion catholique sur l'ordre social et sur le bonheur des empires*. Ce discours le perdit dans l'esprit de l'empereur ; mais les évêques lui donnèrent un témoignage de confiance en le nommant un des quatre secrétaires du concile, et en le choisissant, quelques jours après, pour faire partie de la commission chargée de répondre au message de Bonaparte. Celle ci déclara que le concile était incompétent pour prononcer sur l'institution des évêques sans l'intervention du pape. Bonaparte, irrité, cassa le concile, et fit arrêter, dans la nuit du 10 au 11 juillet, les évêques de Troyes, de Gand et de Tournay, qu'il fit conduire à Vincennes, et mettre au secret le plus rigoureux. (*Voyez* BROGLIE.) A la fin de novembre, on leur demanda séparément leur démission et une promesse par écrit de ne se point mêler des affaires de leurs diocèses. A ces conditions ils sortirent du donjon de Vincennes, et furent envoyés en différents lieux d'exil. M. de Boulogne fut relégué à Falaise, où il devait rester en surveillance. Cette démission, signée dans une prison, devint une source de trouble dans son diocèse. Deux ecclésiastiques furent envoyés successivement à Fontainebleau pour consulter le pape et les cardinaux, et la réponse fut que les droits de M. de Boulogne étaient entiers, et que le chapitre n'avait aucune juridiction. Un troisième ecclésiastique fut envoyé à Falaise pour consulter le prélat, qui déclara que, *dans la situation rigoureuse où il se trouvait, il ne pouvait rien répondre*. Alors l'abbé Arvisenet, chanoine et grand-vicaire de Troyes, publia sa rétractation, et déclara qu'il ne reconnaissait point les pouvoirs du chapitre. Cette démarche d'un homme si pieux et si révéré fit une grande sensation, et plusieurs chanoines se déclarèrent pour M. de Boulogne. Le gouvernement, pour faire cesser cette opposition, demanda au prélat une nouvelle démission, et, sur son refus, il fut reconduit à Vincennes le 27 novembre 1813, deux ans après en être sorti. Bonaparte avait nommé à sa place M. de Cussy, et une partie du chapitre l'avait reconnu ; mais les événements de 1814 rendirent son évêché à l'abbé de Boulogne. Louis XVIII le choisit pour prêcher devant lui le jour de la Pentecôte, et le 29 avril le pape le chargea d'une mission spéciale auprès du roi pour des points qui intéressaient la religion. Peu après, une commission d'évêques et d'ecclésiastiques fut nommée pour s'occuper des affaires de l'Eglise, et il fut choisi pour en faire partie. C'est à ses représentations que l'on doit, entre autres, l'ordonnance du 5 octobre qui affranchissait les petits séminaires du joug de l'université. De retour dans son diocèse, il y fut reçu avec de vifs témoignages de joie ; cependant les traces des premières divisions ne s'effacèrent que quelques années après. Il avait rédigé une ordonnance relativement à ses droits, et dans laquelle il prononçait la nullité des actes du chapitre ; mais il s'abstint par prudence et par modération de la mettre au jour. Le 12 janvier 1815, il reçut une invitation pour prêcher à Saint-Denis, le 21 janvier, l'oraison funèbre de Louis XVI ; et malgré l'extrême brièveté du temps qu'il eut pour se préparer, il se trouva en état de lire son discours à Louis XVIII, qui ne pouvait se rendre à la cérémonie, deux jours avant celui où il devait le prononcer. Le prince lui en témoigna à plusieurs reprises sa satisfaction. L'abbé de Boulogne fut encore obligé de quitter son troupeau lorsque Napoléon revint de l'île d'Elbe en France. Il se retira à Vaugirard, près Paris, où il vécut retiré et ignoré jusqu'à la seconde restauration. Alors il donna un mandement pour ordonner des prières publiques à l'occasion de l'ouverture des chambres, mandement qui fut inséré en entier, par ordre du roi, dans le *Moniteur*. Le jour de l'Epiphanie, il prêcha dans sa cathédrale un discours devenu célèbre, sous ce titre : *La France veut son Dieu, la France veut son roi*. Ce discours, qui est regardé comme un des meilleurs qu'il ait prononcés, fut répété à Paris dans l'église de Saint-Thomas-d'Aquin et à l'Assomption. En avril 1816, il publia une *Instruction pastorale sur l'amour et la fidélité que nous devons au roi, et sur le rétablissement de la religion catholique en France*. Depuis le concordat, le séminaire de Troyes était placé dans un local étroit et insuffisant, tandis que l'ancien séminaire servait de caserne. Il écrivit à ce sujet une lettre respectueuse, mais forte et pressante, à Louis XVIII, qui ordonna de restituer les bâtiments occupés par les militaires. Lors du concordat de 1817, il fut nommé à l'archevêché de Vienne ; mais les circonstances rendirent cette translation sans effet. Le concordat éprouva beaucoup de difficultés dans son exécution ; M. de Boulogne adhéra à la suspension du rétablissement de ce siége, et depuis il y renonça formellement. Le roi le nomma pair de France par ordonnance du 31 octobre 1822. Il assistait régulièrement aux séances de la chambre, et prononça un discours dans la discussion sur les délits dans les églises, qui excita les plaintes de quelques pairs ; mais Louis XVIII en accepta l'hommage des mains de son auteur. Il voulait parler aussi dans la discussion sur les communautés religieuses ; la discussion ayant été fermée plus tôt

qu'il ne le croyait, il ne put prendre la parole. Léon XII l'autorisa, en 1825, par un bref, à porter le titre d'archevêque, et à se revêtir du pallium, marque distinctive des métropolitains, qu'il avait reçue en 1817, après sa promotion au siége de Vienne. Il prêcha la Cène à la cour en 1819 et en 1823; il fit à Saint-Denis le discours sur la translation des reliques des saints martyrs, prononça dans sa cathédrale l'oraison funèbre du duc de Berry, et prêcha pour l'anniversaire de l'ouverture de l'église de Sainte-Geneviève en 1823. Enfin, en mars 1825, il porta la parole dans une réunion annuelle en commémoration des victimes de la révolution. Il a donné, dans ses dernières années, plusieurs instructions pastorales, non moins remarquables par le zèle que par le talent. Il en avait composé une sur le sacre, et il allait la livrer à l'impression, lorsqu'il fut frappé d'une attaque d'apoplexie cérébrale dans la nuit du 10 au 11 mai 1825. Le matin, on le trouva sans connaissance. Malgré les efforts des médecins, il ne put recouvrer les sens ni la parole. Le curé de Saint-Sulpice lui administra l'extrême-onction, et il rendit le dernier soupir le vendredi, 13 mai, à une heure du matin. Ses restes furent déposés au mont Valérien, à côté de ceux de M. de Beauvais. L'auteur de l'*Annuaire nécrologique* porta sur le compte de M. de Boulogne un jugement bien sévère. Il ne faut pas s'en étonner : son attachement à la religion, son courage à la défendre, ses vigoureuses sorties contre l'esprit du siècle, ont dû lui faire beaucoup d'ennemis; mais ses talents oratoires, la douceur de son caractère, sa bienfaisance pour les malheureux, sa vie exemplaire, le feront toujours regarder par les amis de la religion et des mœurs comme un des plus grands évêques de notre époque. On a recueilli ses ouvrages en 8 vol. in-8°, 1826 et années suivantes. Les quatre premiers volumes, qui sont précédés d'une notice historique sur ce prélat, contiennent les *Sermons* et *Discours* inédits; les *Mandements* et *Instructions pastorales*, suivis de divers morceaux oratoires, forment un volume, et les Mélanges de religion, de critique et de littérature, avec un Précis historique sur l'église constitutionnelle, 3 vol.

BOUQUET (dom Martin), bénédictin de Saint-Maur, né en 1685 à Amiens, mourut à Paris en 1754. Il eut part aux recueils de dom Montfaucon. On a de lui la *Collection des historiens de France*, jusqu'au huitième volume, Paris, 1773, et suiv., in-folio. Il en a paru 10 depuis sa mort. Il exécuta cette entreprise, que le ministre lui avait confiée et pour laquelle il avait une pension sur le trésor royal, avec l'exactitude d'un homme laborieux. Il avait plus d'amour pour le travail que d'esprit et de discernement. C'était d'ailleurs un religieux animé de l'esprit de son état, et plein de charité pour les pauvres. — Bouquet (Pierre), son neveu, avocat, mort en 1781, a publié : *Le droit public de France, éclairci par les monuments de l'antiquité*, tome Ier, 1756, in-4° : la suite n'a pas paru; *Notice des titres et des textes justificatifs de la possession de nos rois de nommer aux évêchés et aux abbayes de leurs états*, 1764, in-4°; *Lettres provinciales, ou Examen impartial de l'origine, de la constitution et des révolutions de la monarchie française*, 1772, 2 vol. in-8°, etc.; *Tableau historique, généalogique et chronologique des trois cours souveraines de France*, 1772, in-8°; *Mémoire historique sur la topographie de Paris*, 1772, in-4°.

BOUQUIN (dom Charles), religieux dominicain, né en 1622 à Tarascon, mort en 1698, se distingua pendant 40 ans comme prédicateur et comme théologien. On a de lui : *Solis Aquinatis splendores circa sanctum eucharistiæ mysterium*, Lyon, 1677, in-folio; *Sermones apologetici quibus sanctæ catholicæ ac romanæ ecclesiæ fides contra novatores defenditur*, ibid., 1689, in-folio. Ses *sermons* latins étaient conservés dans les archives du couvent de Buix, en manuscrit.

BOURAY (Pasquier), prêtre, né en Touraine en 1594, institua une congrégation d'hospitalières, qu'il établit à Loches, à Vierzon, à Amboise, et dans plusieurs autres villes. Il s'était rendu à Poitiers pour y établir une nouvelle maison, lorsqu'il mourut en 1650. Sa *Vie* a été imprimée à Paris, 1714, in-12.

BOURBON (Gabrielle de), fille de Louis Ier de Bourbon, comte de Montpensier, épousa en 1484 Louis de la Trémouille, tué à la bataille de Pavie en 1525, et elle en eut Charles, comte de Talmont, tué en 1515, à la bataille de Marignan. Gabrielle de Bourbon mourut, au mois de décembre 1516, au château de Thouars en Poitou. On a de cette princesse, dont l'esprit égalait la vertu : *L'instruction des jeunes pucelles; Le temple du Saint-Esprit; Le voyage du pénitent; Les contemplations de l'âme dévote sur les mystères de l'Incarnation et de la Passion de Jésus-Christ*, et d'autres ouvrages de piété, qui n'ont pas vu le jour.

BOURCHIER (Thomas), cardinal, archevêque de Cantorbéry, frère de Henri, comte d'Essex, couronna Edouard IV, Richard III et Henri VII, rois d'Angleterre, tint plusieurs conciles, condamna les wicléfites, et mourut à Cantorbéry en 1486. Ce prélat avait beaucoup de zèle et de lumières. Il introduisit l'imprimerie en Angleterre, en 1464. Il envoya pour cet effet deux hommes à Harlem, et fit venir à ses dépens un compositeur. — Il ne faut pas le confondre avec un autre Thomas Bourchier, qui a écrit l'*Histoire du martyre des pères Récollets* qui ont été mis à mort pour la foi en Angleterre, dans la Belgique et l'Irlande, depuis l'an 1536 jusqu'à l'an 1582, Paris, 1582, in-8°, en latin.

BOURDAILLE (Michel), docteur de Sorbonne, théologal, grand vicaire à La Rochelle, mourut dans cette ville le 26 mars 1694, laissant : *Défense de la foi de l'Eglise touchant l'Eucharistie*, 1676, in-12; *Défense de la doctrine de l'Eglise touchant le culte des saints*, 1677, in-12; *Explication du Cantique des cantiques*, 1689, in-12; *Théologie morale de l'Evangile*, 1691, in-12; *De la part que Dieu a dans la conduite des hommes*, dans le tome II du Traité

de la grâce générale, de Nicole; *Théologie morale de saint Augustin*, 1687, in-12: cet ouvrage fit du bruit à cause d'une proposition sur la grâce qui fut dénoncée à l'assemblée du clergé de France, dans un écrit intitulé: *Morale relâchée des prétendus disciples de Port-Royal*, etc Antoine Arnauld désavoua, dans deux Lettres à M. Le Féron, les principes de cette proposition.

BOURDALOUE (Louis), né à Bourges en 1632, prit l'habit de jésuite en 1648. Ses heureuses dispositions pour l'éloquence engagèrent ses supérieurs à le faire passer de la province à la capitale. Les chaires de Paris retentirent de ses sermons. Son nom pénétra bientôt à la cour. Louis XIV ayant voulu l'entendre, il débuta par l'Avent de 1670. Il prêcha avec tant de succès qu'on le redemanda pour plusieurs carêmes et pour plusieurs avents. On l'appelait *le Roi des prédicateurs et le Prédicateur des rois*. Louis XIV voulut l'entendre tous les deux ans, « aimant « mieux ses redites que les choses nouvelles « d'un autre. » Ses succès furent les mêmes en province qu'à Paris et à la cour: à Montpellier, où le roi l'envoya après la révocation de l'édit de Nantes en 1686, pour faire goûter la religion catholique par ses sermons et ses exemples, il eut les suffrages des catholiques et des nouveaux convertis. Sur la fin de ses jours il abandonna la chaire et se voua aux assemblées de charité, aux prisons, se faisant petit avec le peuple, autant qu'il était sublime avec les grands. Il avait un talent particulier pour assister et consoler les malades. On le vit souvent passer de la chaire au lit d'un moribond. Il mourut le 13 mai 1704, admiré de son siècle et respecté même des ennemis des jésuites. Sa conduite, dit un auteur estimé, était la meilleure réfutation des Lettres Provinciales. Le Père Bretonneau, son confrère, donna deux éditions de ses ouvrages. On a, sur sa vie et ses vertus, une Notice par Mme de Pringy, Paris, 1705, in-4°; une Lettre du président Lamoignon, qui l'avait beaucoup connu, et une autre du Père Martineau, son confrère. Voici la distribution de ses ouvrages: *Avent*, *Carême*, *Dominicales*, *Exhortations*, *Mystères*, *Panégyriques*, *Retraites*, *Pensées*. Il n'y a peut-être pas d'ouvrage plus fort de choses que les *Pensées*: on y trouve un fonds inépuisable de morale, de théologie et de véritable philosophie, présenté avec une simplicité et une dignité de langage qui n'a point trouvé d'imitateurs. Son portrait, qu'on voit dans les premières éditions de ses Sermons, n'a été tiré qu'après sa mort. On y lit ce passage du psaume CXVIII: *Loquebar de testimoniis tuis in conspectu regum, et non confundebar*, qui exprime son ministère, ainsi que la manière dont il s'en acquitta. Il en soutint toujours la liberté, et n'en avilit jamais la dignité. Nulle considération ne fut capable d'altérer sa franchise et sa sincérité. Ses manières étaient simples, modestes et prévenantes; mais son âme était pleine de force et de vigueur. « Tantôt élevé, tantôt simple « (dit l'auteur de la *Décadence des lettres* « *et des mœurs*), toujours noble et jamais fa- « milier, il se met à la portée de l'esprit de « tous les hommes; ses idées se dévelop- « pent, se succèdent rapidement et avec net- « teté; d'une vérité qu'il établit naissent « mille autres vérités nouvelles qui se sou- « tiennent et se fortifient mutuellement; il « s'abandonne à ces grands mouvements qui « surprennent, agitent, remuent l'auditeur; « concis, serré sans sécheresse, profond sans « obscurité, il raisonne, il discute, il prouve: « comme c'est l'esprit qu'il veut subjuguer, il « l'attaque, le combat, le suit dans tous les « détours, saisit ses subtilités, détruit ses « sophismes et ses erreurs, le presse, le force « enfin à se rendre à l'évidence. Nourri de la « lecture des Pères de l'Eglise, on voit que « son goût naturel, plus que la nécessité, « l'a porté à s'enrichir de leurs trésors: son « éloquence est celle des Chrysostome, des « Augustin; il en a l'âme, le génie, l'abondan- « ce; son style sévère n'a rien de recherché « ni d'affecté; il est nerveux et plein de force; « les ornements, les fleurs, les grâces du lan- « gage s'y trouvent placés naturellement. « Bourdaloue, en un mot, est de tous les « orateurs sacrés le plus accompli, et le créa- « teur de l'éloquence de la chaire. » On l'a souvent mis en parallèle avec Massillon. L'un et l'autre sont très-éloquents, mais ils le sont d'une manière différente. Chacun peut, suivant son goût, donner la préférence à l'un ou à l'autre. Tous deux peuvent être regardés comme les plus parfaits modèles des prédicateurs. Bourdaloue est plus concis, plus serré; il s'attache plus à convaincre; il est plus logicien et plus théologien, mais il a quelque chose de grave et d'austère. Massillon, sans atténuer la sévérité de la morale évangélique, l'insinue avec plus d'art, sans négliger les raisonnements, et cherche surtout à parler au cœur. Il descend dans la conscience de ses auditeurs, leur dévoile les ressorts les plus secrets de leurs actions, et les confond par des peintures où chacun est étonné et honteux de se reconnaître. Beaucoup de gens, ceux surtout qui s'attachent à la force et à l'empire de la raison avant de se livrer à l'enthousiasme du sentiment, aiment mieux l'éloquence du P. Bourdaloue. Tout étant balancé de part et d'autre, la première place, dit l'abbé Trublet, demeure au P. Bourdaloue. « Ce qui « plaît, ce que j'admire principalement dans « Bourdaloue (dit l'abbé Maury, dans les *Ré-* « *flexions sur l'éloquence* qu'on voit à la tête « de ses Discours), c'est qu'il se fait oublier « lui-même, c'est que dans un genre trop « souvent livré à la déclamation, il n'exagè- « re jamais les devoirs du christianisme, ne « change point en préceptes les plus simples « conseils, que sa morale peut toujours être « réduite en pratique; c'est la fécondité iné- « puisable de ses plans, qui ne se ressemblent « jamais, et l'heureux talent de disposer ses « raisonnements avec cet ordre dont parle « Quintilien, lorsqu'il compare le mérite d'un « orateur à l'habileté d'un général qui com- « mande une armée, *velut imperatoria virtus*; « c'est cette logique exacte et pressante qui

« exclut les sophismes, les contradictions, les « paradoxes ; c'est l'art avec lequel il fonde « nos devoirs sur nos intérêts, et ce secret « précieux que je ne vois guère que dans ses « Sermons, de convertir les détails des mœurs « en preuve de son sujet ; c'est cette abon- « dance de génie qui ne laisse rien à imagi- « ner au-delà de chacun de ses discours, « quoiqu'il en ait composé au moins deux, « souvent trois, quelquefois même quatre sur « la même matière, et qu'on ne sache, après « les avoir lus, auquel de ces sermons donner « la préférence : c'est la simplicité d'un style « nerveux et touchant, naturel et noble ; la « connaissance la plus profonde de la religion, « l'usage admirable qu'il fait de l'Ecriture et « des Pères. Enfin je ne pense jamais à ce « grand homme sans me dire à moi-même : « Voilà donc jusqu'où le génie peut s'élever « quand il est soutenu par le travail. » Thomas (*Essai sur les éloges*) ne donne à Bourdaloue que la seconde place dans l'art des panégyriques ; il le place après Fléchier et Bossuet. Mais il faut que Bossuet n'ait pas connu si bien que Thomas le vrai goût des *Eloges*, puisqu'après avoir entendu l'oraison funèbre du grand Condé, il s'écria, en parlant de l'orateur : *Cet homme sera éternellement notre maître en tout.* Thomas reproche à Bourdaloue de n'avoir pas assez imité la manière de Bossuet. Le génie crée et n'imite pas, il marche seul et ne se traîne pas sur des traces. Laharpe enfin donne la première place à Massillon et reproche à l'abbé Maury de ne pas rendre assez de justice à ce dernier, l'un des écrivains chez qui notre langue a le plus de richesse, de douceur et de charmes. « Je re- « garde Massillon, dit-il, dans le genre de la « prédication comme le premier des orateurs, « car c'est lui qui a le mieux atteint le but de « ce genre d'éloquence, celui d'émouvoir les « cœurs et de faire aimer la morale évangéli- « que. Comme prédicateur, il parle à l'âme, « et comme écrivain, il nous charme. » J'ai pu, ajoute-t-il ailleurs en revenant sur le compte de Bourdaloue, dont il avait parlé trop légèrement en traitant de l'éloquence de son siècle, « ne mettre aucune comparaison entre « eux sous des rapports purement littéraires ; « et en effet, je ne pense pas que sous ce point « de vue Bourdaloue puisse la soutenir ; mais « je dois ici les examiner comme chrétien, « puisque c'est pour des chrétiens qu'ils ont « écrit et parlé. Il est deux points où j'ai « trouvé Bourdaloue supérieur à tout, depuis « que je l'ai lu comme j'aurais dû toujours « le lire. Ces deux mérites, qui lui sont par- « ticuliers, sont l'instruction et la conviction, « portées chez lui seul à un tel degré, qu'il ne « me semble pas moins rare et moins difficile « de penser et de prouver comme Bourda- « loue, que de plaire et de toucher comme « Massillon. Bourdaloue est donc aussi une « de ces couronnes du grand siècle, qui n'ap- « partiennent qu'à lui ; un de ces hommes « privilégiés que la nature avait, chacun dans « son genre, doués d'un génie qu'on n'a pas « égalé depuis. Son *Avent*, son *Carême*, et « particulièrement ses *Sermons sur les Mystè-* « *res*, sont d'une supériorité de vues dont « rien n'approche, sont des chefs-d'œuvre de « lumière et d'instruction auxquels on ne peut « rien comparer. Comme il est profond dans « la science de Dieu ! Qui jamais est entré « aussi avant dans les mystères du salut ? « Quel autre en a fait connaître comme lui « la hauteur, la richesse et l'étendue ? Nulle « part le christianisme n'est plus grand aux « yeux de la raison que dans Bourdaloue. « On pourrait dire de lui, en risquant d'allier « deux termes qui semblent s'exclure, qu'il « est supérieur en profondeur comme Bos- « suet en élévation. Certes, ce n'est pas un « mérite vulgaire qu'un recueil de Sermons « qu'on peut appeler un cours complet de « religion, tel que, bien lu et bien médité, il « peut suffire pour en donner une connais- « sance parfaite. C'est donc pour des chré- « tiens une des meilleures lectures possibles : « rien n'est plus attachant pour le fond des « choses ; et la diction, sans les orner beau- « coup, du moins ne les dépare nullement. « Elle est toujours naturelle, claire et cor- « recte ; elle est peu animée, mais sans vide, « sans langueur, et relevée quelquefois par « des traits de force : quelquefois aussi, mais « rarement, elle approche trop du familier. « Quant à la solidité des preuves, rien n'est « plus irrésistible ; il promet sans cesse de « démontrer, mais c'est qu'il est sûr de son « fait, car il tient toujours parole. *Je ne se-* « *rais pas surpris que, dans un pays comme* « l'Angleterre, où la prédication est toute en « preuves, Bourdaloue parût le premier des « prédicateurs ; et il le serait partout, s'il avait « les mouvements de Démosthène, comme il « en a les moyens de raisonnement. En total, « je croirais que Massillon vaut mieux pour « les gens du monde, et Bourdaloue pour les « chrétiens. L'un attirera le mondain à la « religion par tout ce qu'elle a de douceurs « et de charmes, l'autre éclairera et affermira « le chrétien dans sa foi par ce qu'elle a de « plus haut en conceptions et de plus fort « en appuis. » — Les Œuvres très-complètes de Bourdaloue, font partie de la grande Collection des *Orateurs sacrés*, publiée par M. Migne, dans laquelle elles forment 3 vol. in-4°.

BOURDEILLE (Hélie de), cardinal, archevêque de Tours, naquit au château de Bourdeille, vers l'an 1410. Il professa la théologie après être entré dans l'ordre de Saint-François, et se livra à la prédication. L'évêché de Périgueux étant venu à vaquer, en septembre 1437, par la mort de Bérenger d'Arpajon, Bourdeille fut élu par le chapitre et obtint ses bulles du pape Eugène IV dès le mois de novembre suivant. Le nouveau prélat fit de grandes libéralités à son église et de larges aumônes à ses diocésains, mais il se vit dans la triste nécessité, par suite de la corruption du siècle, de mettre la ville de Périgueux en interdit. Un ordre de Charles VII, donné à Chinon le 7 mai 1446, le fit lever, à cause des priviléges accordés par le pape aux rois de France, et parce que Périgueux, étant du domaine de la couronne, ne pouvait être mis en interdit. Il est possible que ces faits

aient donné à Bourdeille l'idée des écrits qu'il composa depuis sur la pragmatique-sanction. Il fut député aux états de Tours, et l'éclat de son mérite, non moins que l'illustration de sa naissance, le fit élever sur le siége archiépiscopal de cette ville. Louis XI le nomma, en 1473, le premier des commissaires chargés du procès de l'abbé de Saint-Jean d'Angely, à l'occasion de la mort du duc de Guyenne. Dans la suite il intercéda auprès de Louis XI mourant en faveur du cardinal La Balue et de quelques autres prisonniers; mais le soupçonneux monarque rejeta sa prière, qui faillit même avoir des suites fâcheuses pour le prélat. Vers 1482, Bourdeille se rendit à Rome, où on lui fit un accueil distingué. Il a fait le récit de ce voyage à son neveu, le seigneur de Bourdeille, dans une lettre écrite en patois périgourdin, et signée *F. H. archevêque de Tors indine*. Créé cardinal-prêtre sous le titre de Sainte-Luce, le 15 novembre 1483, il mourut l'année suivante dans son diocèse, le 15 juillet. L'opinion que l'on avait de sa sainteté fit qu'une enquête fut ordonnée; toutefois il n'y eut pas canonisation. Ses principaux écrits sont: *Opus pro pragmaticæ sanctionis abrogatione*, Rome, 1486, in-4°, réimpr. à Toulouse en 1518. Il s'agit, dans cet ouvrage, du concordat passé entre Louis XI et Sixte IV, en 1472; il est peu connu et il fut mal observé; *Defensorium concordatorum*, Paris, 1520, in-4°, plusieurs fois réimpr. avec les concordats de Léon X et de François Ier; un traité latin sur la *Pucelle d'Orléans*, qui se trouve manuscrit à la fin du procès de justification de Jeanne d'Arc.

BOURDIER-DELPUITS. *Voyez* DELPUITS.

BOURDIN (MAURICE), antipape en 1118, sous le nom de *Grégoire VIII*, était auparavant archevêque de Brague. Excommunié au concile de Reims l'an 1119, il se retira à Sutri. Callixte II envoya une armée commandée par un cardinal, pour former le siége de cette ville. Les habitants de Sutri, voyant battre leurs murailles pour un misérable antipape, le livrèrent aux soldats, qui l'amenèrent à Rome sur un chameau, à rebours, tenant en main la queue au lieu de bride, et couvert d'une peau de mouton toute sanglante en guise de chappe d'écarlate. Bourdin mourut en prison, à Sulmone, la même année 1122. Ses ordinations furent déclarées nulles au premier concile général de Latran l'an 1123; ce qu'il ne faut cependant entendre que relativement à l'exercice et aux fonctions légitimes du sacerdoce et de l'épiscopat, et enfin au rang et aux honneurs attachés à ces dignités.

BOURDIN (JACQUES), seigneur de Vilaines, secrétaire d'Etat sous Henri II, François II et Charles IX, secrétaire des finances en 1549, fut ensuite chargé du département des affaires d'Italie, et dressa les mémoires et instructions en faveur des libertés de l'Eglise gallicane pour les députés que la France envoyait au concile de Trente. Jacques Dupuy en a conservé la plus grande partie dans le recueil des Actes de ce concile qu'il publia à Paris, 1654, in-4°. On conservait aussi un recueil manuscrit des mémoires, instructions et dépêches de Bourdin, depuis 1553 jusqu'en 1566 pour les affaires d'Allemagne, en un vol. in-folio. En 1554, il fut employé aux négociations de Troyes pour conclure la paix avec l'Angleterre. Il mourut le 6 juillet 1657, non sans avoir fait soupçonner qu'il penchait vers les erreurs du protestantisme.

BOURDIN (CHARLES), chanoine, archidiacre et grand-vicaire de Noyon, au XVIIe siècle, est auteur d'une *Histoire de Notre-Dame de Fieulaine*, Saint-Quentin, 1662, in-12. — BOURDIN (Matthieu), religieux minime, fit paraître une *Vie de Madeleine Vigneron, du tiers ordre de St-François de Paule*, Rouen, 1679, in-8°, et Paris, 1689, in-12. Il mourut en 1692.

BOURDOISE (ADRIEN), prêtre, natif du Perche, instituteur du séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet à Paris, né en 1584, fut l'ami de saint Vincent de Paul, et mourut en odeur de sainteté en 1655, à 71 ans. Catéchismes, missions, conférences, il se portait à tout avec une égale vivacité. Les gens du monde lui ont quelquefois trouvé du ridicule; mais les règles de l'usage et des bienséances reçues ne sont pas toujours celles de la charité et du zèle. Un écrivain protestant n'a pu s'empêcher de convenir que dans sa vie « on découvre un homme d'une simplicité originale, d'une droiture chrétienne, « d'une piété édifiante, et en qui des mœurs « antiques et un fonds de probité tenaient « lieu d'études et de lumières. » La première édition de sa Vie, qui parut en 1714, in-4°, péchait par une trop grande exactitude de détails quelquefois minutieux, qu'on a retranchés dans celle qui a paru en 1784, in-12, où l'on a cependant très-bien fait de conserver certains traits, peu importants en eux-mêmes, mais très-propres à donner une idée juste de ce zélé et respectable ecclésiastique. Telle est l'anecdote suivante. « Un jour madame la duchesse d'Aiguillon, nièce du car- « dinal de Richelieu, vint entendre la messe « à Saint-Nicolas; ses officiers placèrent son « carreau dans le sanctuaire : M. Bourdoise « le prit aussitôt et le porta hors du chœur, « en représentant d'une manière respectueuse « à cette duchesse, que la nef était la place « des laïques. Le cardinal de Richelieu qui le « sut, fut choqué de ce qu'on avait ainsi « traité sa nièce, et fit appeler le saint prêtre. « M. Bourdoise refusa d'abord d'y aller, en « disant qu'il n'avait point l'honneur d'être « connu de son Eminence, et qu'assurément « on le prenait pour un autre. On l'avertit « une seconde fois, et on lui envoya même « le carrosse dont il ne voulut pas se servir; « il partit sur-le-champ à pied, et on le fit « entrer dans le moment même qu'il parut. « Comme il saluait profondément son Emi- « nence : Est-ce donc vous, lui dit-elle, qui « avez chassé ma nièce du chœur de votre « église? — Non, monseigneur. — Ne vous « appelez-vous pas *Bourdoise?* — Oui, mon- « seigneur. — Eh! c'est vous-même qui lui « avez fait cet affront. — Pardonnez-moi, « monseigneur. — Et qui est-ce donc? — « C'est votre Eminence, ce sont tous les pré- « lats assemblés en concile qui ont défendu

« aux laïques, et surtout aux femmes, d'entrer dans le chœur, afin que les ecclésiastiques y pussent faire librement leurs fonctions. Ce grand ministre fut surpris de cette réponse, quoiqu'il n'en parût pas fort content; mais madame la duchesse d'Aiguillon profita de l'avis du serviteur de Dieu, et elle lui en sut si bon gré, qu'elle vint plus souvent à Saint-Nicolas; pendant sa vie elle ne cessa de répandre ses bienfaits sur le séminaire, et elle ne l'oublia pas dans son testament. »

BOURG (Anne du), de Riom, conseiller-clerc au parlement de Paris, se fit connaître par un attachement fanatique à la religion de Calvin. Ayant parlé avec une espèce de fureur pour les partisans de cette doctrine dans une assemblée du parlement, Henri II le fit arrêter. On lui fit son procès; il fut déclaré hérétique, dégradé de l'ordre de prêtrise, pendu et brûlé en Grève en 1559, à 38 ans. On le soupçonna d'avoir eu part à l'assassinat du président Minart, un de ses juges : ce meurtre hâta son supplice et celui de plusieurs calvinistes. Ces sectaires s'en vengèrent par la conspiration d'Amboise et les guerres qui la suivirent. Du Bourg était un des plus dangereux émissaires du calvinisme, dont il aurait propagé les erreurs, s'il l'avait pu, sur les ruines de la religion et de l'état. On voit par là combien les protestants se sont trompés, en mettant au nombre des martyrs un fanatique opiniâtre et séditieux.

BOURGEOIS (Louis Le), abbé de Chante-Merle, né à Heauville au diocèse de Coutances, mort doyen de l'église d'Avranches en 1680, consacra sa verve poétique à des sujets chrétiens. On a de lui : le *Catéchisme en forme de cantiques*, à l'usage du Dauphin, 1669 et 1684; l'*Histoire des Mystères de Jésus-Christ et de la Vierge;* les *Psaumes pénitentiaux*. La poésie de ces trois ouvrages est facile, mais faible et sans images.

BOURGEOIS (François), jésuite, né en Lorraine, professa d'abord la théologie à l'université de Pont-à-Mousson, et passa ensuite comme missionnaire en Chine, où il arriva le 13 août 1767. Appelé à Pékin, il y partagea longtemps son zèle entre les chrétiens de cette capitale et ceux des missions circonvoisines, et devint supérieur de la résidence des jésuites français. On ignore l'année de sa mort. On a de lui un grand nombre de *Lettres* répandues dans les recueils des *Lettres édifiantes*, et dans les *Mémoires sur l'histoire, les arts et les mœurs des Chinois.*

BOURGET (dom Jean), supérieur de l'Abbaye du Bec en Normandie, né en 1724, était membre de la société des antiquaires de Londres, et a laissé en manuscrit une *Histoire des antiquités des abbayes de Normandie*. Dom Bourget mourut en 1776.

BOURGOING (François), troisième général de l'Oratoire, successeur du P. Condren, naquit à Paris en 1585, et mourut en 1662. Il publia les ouvrages du cardinal de Bérulle, Paris, 1644, in-f°, dont il avait été un des coopérateurs, avec un abrégé de la Vie de ce grand homme, et quelques autres écrits ascétiques de sa composition. Bossuet prononça son oraison funèbre. — Il ne faut pas le confondre avec un autre François Bourgoing, dit d'*Agnon*, d'abord chanoine, ensuite protestant, qui a donné une *Histoire ecclésiastique, recueillie principalement des docteurs de Magdebourg*, Genève, 1653-1655, 2 vol. in-folio. Quand on connaît les *Centuriateurs de Magdebourg* qui lui ont servi de modèle, on juge facilement du mérite de l'ouvrage; aussi n'a-t-il pas fait fortune.

BOURIGNON (Antoinette) naquit à Lille en Flandre l'an 1616. Parvenue à l'âge de se marier, elle s'enfuit dans le désert, habillée en ermite. L'archevêque de Cambrai lui accorda une solitude, où elle forma une petite communauté, sans autre vœu et sans autre règle que l'amour de Dieu et l'Evangile : cette singularité la fit renvoyer. Elle alla se renfermer alors dans une chambre à Lille, où elle vécut seule pendant quatre ans. Elle courut ensuite dans diverses villes, à Gand, à Malines, à Amsterdam, à Franeker, où elle mourut l'an 1680. Cette fille s'imagina être destinée à répandre de nouvelles lumières sur la pratique de la perfection chrétienne. On a d'elle 21 vol. in-8°, imprimés à Amsterdam en 1686. Poiret, son disciple, a augmenté ce recueil de la vie de cette mystique. On la considère ordinairement comme une personne aliénée, ou comme atteinte du fanatisme des quiétistes. Peut-être ses erreurs sont-elles plus dans les mots que dans les choses; peut-être aussi sa principale erreur est-elle d'avoir voulu faire une théorie suivie et raisonnée des voies secrètes par lesquelles Dieu conduit quelques âmes privilégiées; voies dont le plan n'a point été révélé aux hommes, dont la publication ne peut avoir d'effets utiles, et qui, si on entreprenait de les généraliser, porteraient le désordre dans la morale. *Voyez* Armelle, saint Jean de la Croix, Rusbrock, Taulère. Il faut convenir que l'histoire de sa vie, ses liaisons et différentes anecdotes donnent au moins des doutes fondés sur l'état de sa tête. *Voy.* Poiret.

BOURRÉE (Edme-Bernard), prêtre de la congrégation de l'Oratoire, né en 1652, se consacra à la prédication et à la théologie, qu'il professa à Langres et à Châlons-sur-Saône. Il mourut à Dijon sa patrie, en 1722, à 70 ans. Nous avons de lui : *Conférences ecclésiastiques du diocèse de Langres*, 2 vol. in-12, Lyon, 1684; l'*Explication des Epîtres et Evangiles* de tous les dimanches de l'année, à l'usage du diocèse de Châlons, 5 vol. in-8°, Lyon, 1697; des *Sermons* en 16 vol. in-12, solidement écrits, mais peu éloquents.

BOURSIER (Laurent-François), prêtre, docteur de la maison et société de Sorbonne, naquit à Ecouen, dans le diocèse de Paris, en 1679. Il fut obligé de sortir de Sorbonne, par son opposition aux décrets de l'Eglise, en 1721. Il se retira dans sa patrie, et il y était en 1735, lorsqu'il fut obligé de s'enfuir, pour éviter les poursuites du ministère, attentif à des démarches qui pouvaient devenir inquiétantes pour la religion et l'é-

tat. Il se cacha depuis, et ne se montra qu'à quelques amis sûrs. Il mourut à Paris, le 17 février 1749. On a de lui : *L'Action de Dieu sur les créatures*, Paris, 1713, 2 vol. in-4°, ou 6 vol. in-12, supprimé par arrêt du conseil le 27 août 1714. Il parut en 1716 une réfutation intitulée : *Le Philosophe extravagant dans le traité de l'Action de Dieu sur les créatures*. « Les « questions agitées dans ces sortes d'ouvra- « ges, dit l'auteur des *Trois siècles*, ne sau- « raient l'être qu'avec de grands inconvé- « nients. On instruira beaucoup plus utile- « ment les hommes, et on remplira plus cer- « tainement les vues de la religion, en leur « apprenant à réprimer l'esprit de dispute, à « respecter les dogmes, à pratiquer la morale « évangélique, qu'en employant toutes les « ressources de la logique à établir des systè- « mes qui peuvent bien rendre les hommes « pointilleux, mais rarement meilleurs. » *Mémoire présenté à Pierre le Grand, par les docteurs de Sorbonne, pour la réunion de l'Eglise de Russie à l'Eglise latine*. Lorsque le czar vint en Sorbonne, Boursier lui parla de ce qui fait l'objet de ce Mémoire. Le prince lui dit d'abord qu'il n'était qu'un soldat. Boursier lui répondit « qu'il était un héros, et qu'en cette qualité de prince, il était protecteur de la religion. — Cette réunion n'est pas une chose si aisée, reprit le czar; il y a trois points qui nous divisent : le pape, la procession du Saint-Esprit..... » Comme il oubliait le troisième point, qui est les azymes et la coupe. Boursier le lui rappela. « Pour cet article, dit l'empereur, nous n'aurons pas de peine à être d'accord ensemble. » Cette conversation finit, de la part du monarque russe, par demander un Mémoire. On le lui donna, et il ne servit de rien. Une foule de *brochures* contre les décrets des papes dans les matières de la grâce. — Il ne faut pas le confondre avec Philippe BOURSIER, né à Paris en 1693, diacre également dévoué à la secte qui a causé tant de maux à l'Eglise, et mort le 3 janvier 1768. Celui-ci est un des premiers auteurs des *Nouvelles ecclésiastiques*, où tous ceux qui tiennent à la catholicité sont calomniés de la manière la plus infâme. Il a aussi rédigé les *Discours* qui précèdent chaque année ce salmigondis des convulsionnaires. *Voyez* ROCHES (Jacques).

BOURZÉIS (AMABLE DE), abbé de Saint-Martin-de-Cores, et l'un des 40 de l'académie française, né à Volvic, près de Riom, en 1606, se fit un nom sous le cardinal de Richelieu par son savoir. Il possédait les langues, la politique, la controverse. Le ministère employa sa plume dans les affaires des droits de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, sur divers états de la monarchie d'Espagne, principalement sur les Pays-Bas; ses recherches grossirent le *Traité* que publia sur ce sujet Antoine Bilain, avocat mort en 1672; mais il n'en résulta rien de solide, puisque la reine avait renoncé à tous ses droits, et que cette renonciation faisait l'âme du contrat de mariage. En 1666, il fit le voyage de Portugal, sous prétexte de travailler à la conversion du comte de Schomberg, depuis maréchal de France : mais en effet, pour traiter des affaires d'état. Bourzéis mourut à Paris en 1672. Il entra d'abord avec beaucoup de chaleur dans les disputes du jansénisme; mais en 1661, revenu de cet enthousiasme, il signa le Formulaire. On a de lui des *Sermons* sur divers sujets, 1672, 2 vol. in-8°, et beaucoup d'ouvrages de controverse. Le grand ministre Colbert l'avait fait chef d'une assemblée de théologiens célèbres, qui se tenait dans la bibliothèque du roi, pour réfuter les incrédules. Il présidait aussi à une assemblée de gens de lettres, dans l'hôtel de ce surintendant, qu'on appelait la *Petite Académie*. Voltaire lui attribue le *Testament du cardinal de Richelieu*, mais sans fondement : il est aujourd'hui reconnu que ce Testament est l'ouvrage de celui dont il porte le nom.

BOUSSARD (GÉOFROI ou GEOFFROI), docteur en théologie, doyen de la faculté de Paris et chancelier de l'université, fit briller son éloquence et la solidité de ses raisonnements dans plusieurs occasions d'éclat. Vers 1518, il permuta sa chancellerie pour un bénéfice dans le Maine : il se retira alors au Mans, où il était né en 1439, et où il mourut vers 1520. On a de lui un traité assez rare, *De continentia Sacerdotum*, Paris, 1505, et Rouen, 1513, in-4°, et quelques ouvrages de théologie et de morale.

BOUSSOT (PIERRE-LAURENT), avocat à Cadenet, département de Vaucluse, mort d'une attaque de choléra, au mois de septembre 1835, composa, quoique simple laïque, plusieurs écrits relatifs à des matières religieuses. Les principaux sont : *l'Unité catholique, ou nouveaux développements apologétiques de la religion*, 2 vol. in-8° : cet ouvrage devait avoir cinq parties, la première seule a paru; *Réflexions d'un Français catholique sur deux articles de la charte et sur les ordonnances concernant les petits séminaires*, 1828, brochure in-8° ; *Droits constitutionnels des évêques de France et véritables libertés de l'Eglise gallicane*, 1818, in-8°.

BOUTAULD (MICHEL), jésuite, né à Paris en 1607, exerça pendant 15 ou 16 ans le ministère de la prédication, et mourut à Pontoise en 1688. On a de lui plusieurs ouvrages estimés. Les principaux sont : *Les Conseils de la Sagesse*, plusieurs fois réimprimés. La dernière édition est de Paris, 1749, 2 vol. in-12 avec une suite : cet ouvrage a été traduit en espagnol et en italien; *Le Théologien dans les conversations avec les sages et les grands du monde*, Paris et Lyon, in-4° et in-12, ouvrage très-solide et généralement estimé : c'est un recueil de diverses réponses que le père Pierre Cotton a faites aux incrédules, dont les doutes et les erreurs sont à peu près les mêmes dans tous les siècles. Henri IV était si satisfait de ces réponses, qu'il engagea le Père Cotton à les mettre par écrit, et c'est sur cette espèce de mémoire que le Père Boutauld a travaillé; *Méthode pour converser avec Dieu*, Paris, 1684, in-16. Ce petit ouvrage est plein d'onction.

BOUTON (le P. FRANÇOIS), jésuite, naquit en 1578 à Chamblay, près de Dôle en Franche-Comté. Envoyé d'abord par ses supérieurs

dans les missions du Levant, il professa ensuite pendant plusieurs années la rhétorique et la philosophie au collége de la Trinité, à Lyon; il mourut dans cette ville, le 17 octobre 1628, victime de son dévouement à l'égard des pestiférés. La bibliothèque des jésuites de Lyon possédait un grand nombre de ses ouvrages manuscrits. Les plus remarquables étaient : une *Théologie spirituelle*, en six livres; une *Traduction, du grec en latin, des OEuvres de saint Dorothée; Commentarii in Deuteronomum de Peregrinatione Israelitarum, tum litterali, tum mystica, ad promissionis terram, ex Scripturis, et præsertim ex libro Numerorum; Dictionnaire latin-hébreu*, qui lui coûta douze années de travail, et qu'il eut la patience de transcrire lui-même jusqu'à six fois. Il est intitulé : *Clavis Scripturæ sacræ, seu Dictionarium hebraicum, in quo latinis vocibus subjiciuntur voces hebrææ respondentes, collectum ex sacris litteris et ex collatione Vulgatæ latinæ edit. cum hebraica*, 1 vol. in-4° d'environ 1500 pages, que la bibliothèque de Lyon possède aujourd'hui. Ce savant jésuite avait laissé fort avancé un *Dictionnaire latin-syriaque*, dont le manuscrit a péri dans le siége de cette ville, avec ses autres ouvrages.

BOUVENS (l'abbé DE), né vers 1750 à Bourg en Bresse, devint grand-vicaire de l'archevêque de Tours, M. de Conzié. Ayant refusé le serment lors de la révolution, il suivit ce prélat dans l'exil, et le vit mourir en 1795, aux environs de Francfort. Il passa en Angleterre, où le frère de M. de Conzié, évêque d'Arras, qui était ministre du comte d'Artois, alors lieutenant-général du royaume, l'employa dans sa chancellerie. En 1804, l'abbé de Bouvens prononça l'oraison funèbre du duc d'Enghien dans la chapelle de Saint-Patrice à Londres, en présence des princes de la maison de Bourbon et des Français exilés. En 1807, il prononça aussi l'oraison funèbre de l'abbé Edgeworth de Firmont, et, en 1810, celle de la princesse Marie-Joséphine-Louise de Savoie, femme de Louis XVIII. L'auteur a réuni en 1824, dans un seul volume in-8°, ces *Oraisons funèbres*, qui avaient paru déjà séparément. Nommé en 1814 aumônier du roi, il demanda sa retraite au bout de quelques années, à cause de ses infirmités. Il mourut peu de temps après la révolution de 1830.

BOUVET (JOACHIM), jésuite, né au Mans vers 1662, fut un des six premiers missionnaires mathématiciens que Louis XIV fit partir à ses frais pour la Chine en 1685. Colbert, dont la mort interrompit les projets, et, deux ans après, Louvois qui reprit les idées de Colbert, voulaient entretenir à la Chine, comme correspondants, un certain nombre des missionnaires habiles, qui fissent pour ce pays encore mal connu ce que d'autres savants faisaient dans diverses contrées de l'Europe, de l'Afrique et de l'Amérique, où ils étaient envoyés par l'académie des sciences. Les cinq missionnaires qu'on joignit au P. Bouvet étaient les PP. Fontanay, Tachard, Gerbillon, Lecomte et Visdelou. Après avoir été pourvus, par ordre du roi, de tous les instruments de mathématiques qui leur étaient nécessaires, et munis des instructions de l'académie des sciences, ils partirent de Brest le 3 mars 1685, et prirent la route de Siam, où ils s'arrêtèrent quelques mois. Ils arrivèrent enfin à Ning-po, port de la côte orientale de la Chine, au mois de juillet 1687, après avoir failli périr par un naufrage, dans cette seconde partie de leur traversée. Le célèbre Kang-hi, qui régnait alors, fit un accueil favorable aux missionnaires, leur permit de se répandre dans les provinces, et retint auprès de lui les Pères Bouvet et Gerbillon, qu'il prit pour ses maîtres de mathématiques. Il leur permit de se bâtir, dans l'enceinte même de son palais, une église et une résidence qui furent achevées en 1702. L'empereur fut tellement satisfait des services des jésuites qu'il envoya en France le P. Bouvet, pour en amener un plus grand nombre de missionnaires : ce Père y arriva en 1697. Il était porteur de 49 volumes chinois que Kang-hi envoyait en présent à Louis XIV, et il les remit, le 27 mai et le 12 juin, à la bibliothèque royale, qui ne possédait encore que quatre ouvrages écrits en cette langue, lesquels s'étaient trouvés parmi les manuscrits du cardinal Mazarin. Le roi, de son côté, chargea le P. Bouvet de présenter à Kang-hi un recueil de toutes ses estampes, magnifiquement relié. Le P. Bouvet repartit bientôt pour la Chine avec dix nouveaux missionnaires, du nombre desquels étaient les PP. de Prémare, Régis et Parrenin. Il fut un des jésuites qui travaillèrent pendant plusieurs années à lever la carte de l'empire, et l'un des cinq d'entre eux qui présentèrent un placet à l'empereur en langue mandchou, pour obtenir des éclaircissements sur les opinions des Chinois relativement aux cérémonies en l'honneur de Confucius et des ancêtres. L'empereur en approuva le contenu par un rescrit de sa main, et accorda la réponse demandée : cependant les explications obtenues et qui furent insérées dans la Gazette de Pékin, avec le Mémoire des jésuites, ne suffirent pas pour apaiser les disputes que l'affaire des cérémonies chinoises avait causées. Après 50 années de travaux continuels, soit dans le service de la cour, soit dans le ministère des fonctions apostoliques, le P. Bouvet mourut à Pékin, le 28 juin 1732, justement honoré et estimé. Son nom chinois était *Pe-tsin*. Il a laissé quatre relations de divers voyages qu'il fit dans le cours de ses missions; *État présent de la Chine, en figures gravées par P. Giffart, sur les dessins apportés au roi par le P. J. Bouvet*, Paris, 1697, in-folio; une lettre dans le deuxième recueil des Lettres édifiantes, quelques morceaux dans les Mémoires de Trévoux, dans la Description de la Chine, du P. Duhalde, et dans les OEuvres de Leibnitz, qu'il traduisit en latin, en 1699, in-8°; le *Portrait historique de l'empereur de la Chine (Kang-hi)*, que le P. Bouvet avait publié à Paris, 1697, in-12. Il paraît que la bibliothèque du Mans conserve aussi, entre autres manuscrits, un *Dictionnaire chinois* et plusieurs dissertations sur la langue chinoise, du P. Bouvet.

[BO]IX (Guillaume Le), né dans la paroisse [...]ize en Anjou, le 30 juin 1621, fut successivement capucin, oratorien, curé, professeur de rhétorique. Il se distingua par son talent pour la chaire, prêcha avec distinction [m]ême en présence de Louis XIV, qui le [nomm]a à l'évêché d'Acqs en 1658, puis à celui [de Pé]rigueux en 1667. Il mourut dans cette [derni]ère ville le 6 août 1693. On a de lui : [D]issertations ecclésiastiques sur le pouvoir [des év]êques pour la diminution ou l'augmen[tation] des fêtes (avec M. de Bassompierre, [évêqu]e de La Rochelle), Paris, 1691, in-8° ; [Co]nférences de Périgueux, 3 vol. in-12 ; des [...]ns, Rouen, 1666, 2 vol, in-12 ; Rituel de [Périg]ueux, 1680, in-4°.

[BO]UZONIÉ (Jean), jésuite, naquit vers [...] Bordeaux, et composa de très-bonne[s] des poésies latines, dont plusieurs furent [recue]illies sous ce titre : *Primitiæ musarum [sereni]ssimo delphino oblatæ*, Bordeaux, 1670. [...] entré dans la compagnie de Jésus à [l'âge d]e 17 ans, il s'adonna pendant plusieurs [année]s à l'enseignement, puis il obtint de [grand]s succès dans la prédication. Un acci[dent] qui le priva de la vue l'obligea de re[nonc]er à la chaire ; il mourut à Poitiers en [...] Indépendamment des poésies citées, on [a du] P. Bouzonié : *Hymni tres sancti Thomæ [de Vi]lla Nova*, 1670 ; *Carmina extemporanea [va]riis argumentis*, Bordeaux, 1672, in-4° ; [Portr]ait de Louis le Grand, roi de France, [Borde]aux, 1686, in-4° ; *Science de la mort des [...]*, Poitiers, 1692 ; *Histoire de l'ordre [des r]eligieuses filles de Notre-Dame*, Poitiers, [...] 2 vol. in-4° : ces religieuses se consa[craie]nt à l'éducation des jeunes personnes ; [Orais]on funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche, [reine] de France, Poitiers, 1686.

[BO]VERIUS (Zacharie), capucin, né à Sa[luces], et mort à Gênes en 1638, à 70 ans, [est a]uteur de quelques ouvrages de contro[verse], et de l'*Histoire des Capucins*, en la[tin], 1632 et 1639, 2 vol. in-fol., traduit en [franç]ais par le Père Antoine Caluze, 1675, [...]. Il y en a un 3e vol. par le Père Mar[cellin] de Pise, 1676, in-fol. L'auteur y mon[tre u]n peu trop de crédulité, et il a mieux [aimé] écrire des choses édifiantes que d'exa[mine]r toujours si elles étaient vraies. Quel[que r]eproche qu'on puisse lui faire, son in[tenti]on est louable, et le défaut de critique [dont] il n'est pas difficile de le convaincre, [ne p]roduira certainement aucun mal dans [le m]onde moral. On a encore de lui : *De[mons]trationes undecim de vera habitus forma, [a ser]aphico patre Francisco instituta*, Colo[gne], 1635. Il y prétend prouver que l'habit des [capu]cins est celui de saint François ; *Demon[strat]iones symbolorum veræ et falsæ religio[nis] adversus præcipuos ac vigentes catholicæ [relig]ionis hostes*, etc., Lyon, 1617, 1 vol. in-fol. ; [Para]enesis catholica ad Marcum Ant. de Domi[nis], in-4°, Lyon, 1618 ; c'est une réfutation des [asser]tions insérées dans la *Republica chris[tiana]* et *Ecclesiastica* de l'apostat de Do[mini]s. Boverius a encore réfuté d'autres pro[posit]ions du même auteur. *Orthodoxa con[sul]tatio de ratione veræ fidei et religionis amplectendæ*. L'auteur composa cet ouvrage en 1623, à Madrid, dans la vue d'engager Charles Stuart, prince de Galles, qui s'y trouvait alors, à embrasser la religion catholique.

BOVET (François de), ancien archevêque de Toulouse, et chanoine de Saint-Denis, naquit à Grenoble le 21 mars 1745. Nommé grand-vicaire par Mgr de Conzié, évêque de Saint-Omer, puis d'Arras, il devint ensuite prévôt du chapitre de la cathédrale d'Arras, et, en 1781, il obtint l'abbaye de Bonlieu, de l'ordre de Cîteaux, au diocèse de Bordeaux. Il siégea dans l'assemblée du clergé de 1785 à 1786, comme député de la province de Tours, et prit part à tous les travaux de cette assemblée. Il rédigea notamment, sur le concours pour les cures, un *Mémoire* de 42 pages, qui se trouve dans le procès-verbal de l'assemblée. Le zèle avec lequel l'abbé Bovet secondait l'évêque d'Arras dans l'administration de son diocèse ne l'empêchait pas de cultiver toutes les sciences ecclésiastiques, en même temps qu'il s'occupait de recherches d'érudition et de critique. Nommé évêque de Sisteron en 1789, il vit bientôt après son siége supprimé par la constitution civile du clergé ; il protesta et consigna ses réclamations dans une lettre du 24 novembre 1790 au chapitre de sa cathédrale ; dans une autre du 12 décembre à ses curés et vicaires ; dans celle du 14 mars 1791 aux électeurs des Basses-Alpes, dans ses lettres aux évêques élus des Basses-Alpes et de la Drôme, enfin dans sa lettre pastorale du 18 juillet 1791 à son diocèse. Le prélat avait adhéré à l'*Exposition des principes* des évêques de l'assemblée constituante. Obligé de quitter la France, Mgr de Bovet passa en Suisse, puis en Italie, et résida quelque temps à Ferrare. Il publia alors quelques écrits relatifs aux affaires de l'Eglise de France. Nous citerons les *Réflexions sur le nouveau serment prescrit en France et sur les motifs par lesquels on croit pouvoir le justifier*, Ferrare, 1793, in-8° de 51 pages ; *Réflexions sur un mandement de J.-B. Villeneuve, évêque, aux fidèles des Basses-Alpes*, 20 décembre 1795, de 55 p. ; et *Réflexions sur un prétendu bref du 5 juillet* 1796, 4 janvier 1797, de 33 p. Le premier de ces écrits était dirigé contre le serment de liberté et d'égalité prescrit en France, le second contre un mandement de l'évêque constitutionnel des Basses-Alpes, le troisième sur un bref de Pie VI, que l'auteur semblait croire avoir été rédigé réellement à Rome, mais non pas destiné à voir le jour, se déclarant ainsi en opposition avec les *Annales catholiques* de M. de Boulogne, qui avaient soutenu l'opinion contraire. Un ouvrage plus important de Mgr de Bovet est celui qui a pour titre : *Consolations de la foi sur les malheurs de l'Eglise*, 1797, in-12, et 2e édit., 1798. Ces deux éditions furent faites à l'étranger, mais le livre fut imprimé de nouveau à Toulouse en 1819. Le prélat passa en Allemagne, et c'est là qu'il signa, comme tous les évêques français exilés, l'*Instruction sur les atteintes portées à la religion*, du 15 août 1798. Après le Concordat, il fut du nom-

bre des évêques qui, sans refuser d'une manière positive, la démission que le pape leur avait demandée, lui envoyèrent cependant une réponse dilatoire. Il signa aussi les *Réclamations canoniques* adressées au pape, le 6 avril 1803. Ne voulant pas d'ailleurs mettre obstacle à l'exécution du Concordat, il déclara, dans une instruction à son clergé, du 5 décembre 1801, et dans une lettre du 21 avril 1802, qu'il ne s'opposait pas à l'exercice des nouveaux pouvoirs, et qu'il laissait son troupeau entre les mains du souverain pontife, qui se chargerait de pourvoir seul à ses besoins. En 1804, il se retira en Angleterre, et en 1812, après avoir longtemps hésité, il envoya sa démission au pape et à Louis XVIII. Mgr de Bovet fut déterminé à cette démarche par la crainte de paraître favoriser l'opposition fâcheuse qui s'était formée dans une fraction du clergé français émigré contre le Concordat, et dont les conséquences eussent amené un schisme. Rentré en France à l'époque de la restauration, et nommé en 1817 archevêque de Toulouse, il ne prit possession de son siége par procureur qu'en 1819, à cause des obstacles qui entravèrent l'exécution du Concordat. Le prélat voulait se rendre dans son diocèse, mais l'état de sa santé le retint à Paris ; l'année suivante, il donna sa démission, motivée sur sa santé et sur son grand âge, et il fut nommé chanoine de Saint-Denis. Mgr de Bovet put alors satisfaire son goût pour l'étude. Il s'occupait de travaux d'érudition, et en 1829 il publia son livre des *Dynasties égyptiennes*, in-8°, ouvrage sérieux, dans lequel il réduit à leur juste valeur les calculs de quelques savants sur l'antiquité des dynasties égyptiennes. Le prélat, tout en applaudissant aux travaux de Champollion, était loin de croire qu'ils pussent dissiper tous les nuages qui obscurcissent l'histoire d'Egypte. En 1835, M. de Bovet fit paraître son *Histoire des derniers Pharaons et des premiers rois de Perse, selon Hérodote, tirées des livres prophétiques et du livre d'Esther*, 2 vol. in-8°. « L'auteur, dit un biographe, commence où Guérin du Rocher avait fini. Il prétend prouver que le troisième livre d'Hérodote est tiré presque entièrement du livre d'Esther. Il croyait ce travail utile à la religion, et propre à réfuter les difficultés qu'on forme contre le livre d'Esther. Mais ce système ne donne-t-il pas lieu à bien d'autres difficultés ? N'est-ce pas introduire le pyrrhonisme dans l'histoire, que d'imaginer tous ces travestissements, dont quelques-uns sont spécieux, mais qui, au fond, ne sont guère concluants ? Ce sont là de ces suppositions que l'on peut rendre plus ou moins vraisemblables avec de l'esprit et du savoir, mais qui auraient les résultats les plus graves, en fournissant le prétexte de nier tous les témoignages historiques. Aussi tous les savants s'accordent à rejeter ce système. Au reste, il faut avouer que M. de Bovet l'appuie sur beaucoup d'aperçus ingénieux, et qu'il fait preuve dans ce travail de connaissances historiques très-étendues. » Mgr de Bovet mourut le 6 avril 1838, à 93 ans, ses restes furent transportés dans les caveaux de l'église des Carmélites de la rue de Vaugirard, près de ceux de La Luzerne et de Bausset.

BOWER (Archibald), jésuite apostat, né en 1686 à Dundée en Ecosse. Il se fit jésuite à Rome en 1706, et fut employé à l'enseignement des belles-lettres dans différentes villes d'Italie. En 1726, il quitta son ordre, quoiqu'il fût lié par des vœux solennels, et se rendit en Angleterre, où il abjura la religion catholique pour suivre le rite anglican. Cette apostasie donna lieu à plusieurs conjectures : on en a trouvé la cause naturelle dans l'irrégularité de ses mœurs, preuve terrible que la corruption du cœur entraîne à sa suite l'obscurcissement de l'esprit. Bower, également méprisé de tous les partis, mourut en 1766, âgé de 80 ans. Il a laissé les ouvrages suivants dont le style est plus que médiocre : *Historia litteraria*, espèce de revue littéraire publiée au commencement de chaque mois ; une *Histoire des Papes*, 7 vol. in-4°, qui mériterait plutôt le nom de diatribe que le titre d'histoire, tant les papes y sont maltraités. Il a aussi travaillé à la grande histoire universelle, dont il composa l'histoire romaine.

BOYER DE SAINTE-MARTHE (Louis-Anselme), dominicain du XVIII[e] siècle, écrivit une *Histoire de l'église cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux*, Avignon, 1710, in-4° ; et une *Histoire de l'église cathédrale de Vaison*, Avignon, 1731, in-4°.

BOYER (Pierre), prêtre de l'Oratoire, né à Arlanc le 12 octobre 1677, mort le 19 janvier 1755, s'est distingué par son fanatisme pour les saltimbanques de Saint-Médard, ce qui lui procura d'abord un interdit en 1729, puis d'être relégué au mont Saint-Michel, enfin une détention à Vincennes pendant 14 ans. Les fruits de son fanatisme sont consignés dans le *Quatrième gémissement sur la destruction de Port-Royal*, 1714, in-12 ; le *Parallèle de la doctrine des païens et de celle des jésuites*, in-8° ; la *Vie de M. Pâris*, in-12, et dans d'autres ouvrages de parti.

BOYER (Jean-François), ancien évêque de Mirepoix, avait été d'abord théatin. Le succès de ses sermons le fit choisir pour précepteur de Mgr le Dauphin. L'académie des inscriptions ayant perdu le cardinal de Polignac, le remplaça en 1741 par la nomination de l'évêque de Mirepoix. Il avait été reçu à l'académie française dès 1736, et deux ans après, il le fut à l'académie des sciences. Il mourut en 1755. Ses vertus, son amour pour la retraite, son aversion pour les louanges, la simplicité de ses mœurs, méritèrent qu'on lui confiât l'unique espérance du royaume, et ensuite le détail des affaires qui concernent la nomination aux bénéfices. Il se montra sévère sur le choix des sujets. Rigide observateur des lois de l'Eglise, M. Boyer avait remis son évêché dès qu'il fut attaché à l'éducation du dauphin. Le roi lui donna alors l'abbaye de Saint-Mansuy et ne put lui faire accepter celle de Corbie. Les philosophes et les jansénistes l'ont peint comme au-dessous de sa place, parce qu'il leur était

également contraire ; mais il faut bien se garder de juger ce prélat par ce qu'en ont dit et ce qu'en disent encore les partisans des erreurs de Jansénius. On sait que les sectaires ne jugent du mérite des hommes que par l'esprit qui les anime eux-mêmes. Le plus grand crime et le seul à leurs yeux est de n'être pas de leur avis.

BOYER (l'abbé), grand-vicaire du diocèse de Lombez, prononça devant les Etats du Languedoc un discours qui fut publié sous ce titre : *De l'influence de la religion sur la société civile et politique*, Toulouse, in-8°. On a encore de lui un *Discours sur les reliques des saints*, et un *Panégyrique de saint François de Paule*. Il mourut le 18 octobre 1785, dans un âge assez avancé.

BOYER (Barthélemy-Jacques Cannat), né à Marseille le 14 octobre 1775, fut d'abord directeur et maître des conférences au séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet ; il fut ensuite placé par M. de Cambon, évêque de Mirepoix, près du célèbre de Brienne, alors archevêque de Toulouse, qui le mit peu de temps après au nombre de ses vicaires généraux. Doué de beaucoup d'esprit et d'instruction et familiarisé avec les usages du monde, l'abbé Boyer tenait un rang distingué dans les salons de M. de Brienne ; mais il s'ennuya de cette vie dissipée, qui convenait si peu à ses goûts de retraite et d'étude. M. de Fayet, parent de l'archevêque de Toulouse, ayant été nommé évêque d'Oleron, l'appela auprès de lui en qualité de grand-vicaire et en fit son homme de confiance. La révolution ayant éclaté, l'abbé Boyer se réfugia en Espagne, et passa la plus grande partie du temps de son exil auprès de l'évêque de Cordoue. Plus tard Fontanes le nomma inspecteur de l'académie de Paris. Dans sa jeunesse, il avait eu des relations avec plusieurs des écrivains distingués de l'époque, et il racontait des anecdotes intéressantes sur Laharpe, Geoffroi, Delille, Luce de Lancival, etc. M. Loison, évêque de Bayonne, le nomma son grand-vicaire. L'abbé Boyer passa ses dernières années dans une retraite presque absolue. Il mourut à Bayonne le 26 novembre 1834, laissant un *Cours d'études* à l'usage du collége d'Oleron. Toute sa vie il s'était appliqué à combattre les funestes doctrines qui ont donné à l'Europe cette secousse terrible dont les ébranlements durent encore.

BOYER (Pierre-Denis), directeur au séminaire de Saint-Sulpice, né à Caissac, diocèse de Rodez, au mois d'octobre 1766, fit ses humanités au collége de cette ville, où il eut pour condisciple Frayssinous, depuis évêque d'Hermopolis. Il se rendit ensuite à Paris pour y faire ses études ecclésiastiques ; mais les lettres de recommandation qu'il devait présenter au supérieur des Robertins, s'étant égarées, cet ecclésiastique, privé de renseignements sur le jeune postulant, hésitait à le recevoir. Boyer se décida à entrer dans la communauté de Laon, qu'il quitta plus tard pour s'attacher à la congrégation de Saint-Sulpice. Ordonné prêtre en 1790, l'abbé Boyer se retira pendant la terreur dans les montagnes du Rouergue, avec Frayssinous, où, tout en remplissant avec le zèle le plus dévoué les fonctions de leur ministère auprès des malades et des fidèles, les deux amis se disposaient par la méditation et par l'étude à remplir la sainte mission à laquelle ils se sentaient appelés. En 1800, l'abbé Boyer se rendit avec empressement à l'invitation de l'abbé Emery, qui s'occupait de réorganiser à Paris l'enseignement ecclésiastique. Il professa la philosophie, tandis que Frayssinous enseignait la théologie dogmatique. C'est en 1802, que parut son premier écrit : *Le duel jugé au tribunal de la raison et de l'honneur* ; il le publia sous le nom d'un officier de ses amis, à qui le ministre de la guerre Berthier écrivit une lettre de félicitations au nom du premier consul. En 1803, l'abbé Frayssinous ayant commencé ses conférences dans la chapelle des Allemands de l'église Saint-Sulpice, l'abbé Boyer s'associa à lui, et il prononça cinq discours qui furent extrêmement goûtés. Lorsque plus tard Frayssinous monta dans la chaire de Saint-Sulpice et quitta la congrégation dont il faisait partie, l'abbé Boyer le remplaça au séminaire, comme professeur de théologie dogmatique. Au mois d'octobre 1811, le gouvernement impérial dispersa la compagnie de Saint-Sulpice : comme l'abbé Boyer n'en était pas membre avant la révolution, il espéra qu'on lui permettrait de continuer ses leçons ; mais il fut contraint de quitter le séminaire au bout de quelques mois. En 1812 et 1813, il alla prêcher des stations à Montpellier et à Lyon ; il demeura ensuite dans sa famille jusqu'en 1814. Alors il vint reprendre son cours de théologie à Saint-Sulpice, et il le continua jusqu'en 1818, époque où il refusa les offres du cardinal de Périgord, qui voulait l'attacher à l'administration du diocèse de Paris, en qualité de grand-vicaire. En 1817, parut son écrit intitulé : *Examen du pouvoir législatif de l'Eglise sur le mariage*, dans lequel il réfutait les fausses doctrines de Tabaraud et du président Agier. Il intervint ensuite dans la discussion relative au concordat de 1817, en faisant paraître de *Nouveaux éclaircissements* sur les objections que l'on opposait à cet acte. L'auteur voyait devant lui deux sortes d'adversaires : les uns eussent voulu asservir l'Eglise à l'Etat ; les autres prétendaient que l'Etat devait professer une indifférence absolue en matière religieuse. Ces deux doctrines également pernicieuses, furent combattues dans sa brochure : *De la liberté des cultes selon la Charte*, etc., qui parut sous le pseudonyme de Barande de Briges. Il engagea vers la même époque avec Tabaraud, dans l'*Ami de la religion*, une polémique qui fut tout-à-coup suspendue. L'abbé Boyer se consacra de nouveau à l'œuvre des retraites, et au bout de quelques années, il y eut peu de diocèses en France, où son saint zèle ne se fût exercé. Afin d'attirer la bénédiction de Dieu sur ces retraites, il joignait à la prière et à l'aumône, la pratique de la mortification, et pendant leur durée, il

portait constamment un cilice. Frayssinous, arrivé au faîte des honneurs et du pouvoir, conserva pour l'abbé Boyer toute son ancienne affection et sa confiance; il recourait à ses lumières, et prenait ses avis dans les matières les plus graves. Il demandait quelquefois au roi la permission de ne répondre à une question qu'après en avoir conféré avec *son théologien.* En 1826, l'abbé Boyer écrivit, à la prière de Mgr Frayssinous, l'*Antidote contre les Aphorismes* de l'abbé de Lamennais qui, sous ce titre d'*Aphorismes* venait de publier un opuscule contre les quatre articles de 1682. Du reste, il s'attacha moins à prouver l'orthodoxie des quatre Articles, qu'à repousser l'accusation d'hérésie portée contre leurs défenseurs. Après les journées de juillet 1830, l'abbé Boyer se retira dans les montagnes du Rouergue, mais il reprit bientôt ses tournées apostoliques. Dans les intervalles libres que lui laissaient les retraites, il composa plusieurs écrits de circonstance qui touchaient à la fois à la religion, à la philosophie et à la politique. En 1841, l'abbé Boyer visita Rome, où il eut l'honneur d'être reçu par le Saint-Père, et fit un pèlerinage à Notre-Dame de Lorette pour s'y préparer, par une retraite de plusieurs jours, à une bonne mort. De retour en France, il donna encore plusieurs retraites et revint à Paris. Il y mourut le 24 avril 1842, dans les sentiments de la plus vive et de la plus affectueuse piété. Outre les ouvrages dont nous avons parlé nous citerons : *Examen de la doctrine de M. de Lamennais, considérée sous le triple rapport de la philosophie, de la théologie et de la politique*, 1834, in-8°; *Défense de la méthode d'enseignement suivie dans les écoles catholiques*, 1835, in-8°; *Défense de l'ordre social contre le carbonarisme moderne*, 1er vol., 1835; 2e vol., 1837; *Défense de l'Eglise de France contre les attaques de la Dissertation sur le prêt à intérêt* (par l'abbé Pagès de Lyon), *ouvrage où l'on explique les dernières décisions de la Pénitencerie, relatives à l'usure*, 1839, in-8°; *Lettre à un théologien de province*, qui lui avait demandé des éclaircissements sur le chapitre 5 de la précédente Défense, brochure in-8°, où il est question surtout, de savoir si l'autorisation du prince peut former un titre légal; *Défense de l'Eglise catholique contre l'hérésie constitutionnelle qui soumet la religion au magistrat, renouvelée dans ces derniers temps*, 1840, in-8°; *Coup d'œil sur l'écrit de MM. Allignol intitulé : De l'état actuel du clergé en France*, 1840, brochure in-8°. « Dans ces « écrits, dit l'*Ami de la Religion*, on peut re- « marquer la netteté des vues, l'exactitude « des principes, le choix des preuves, le ta- « lent de la discussion et l'art de presser un « raisonnement, enfin des réflexions vives et « piquantes; mais l'auteur ne marche pas « toujours droit à son but; il se jette dans « des digressions qui, pour être intéressan- « tes, n'en sont pas moins étrangères au su- « jet; il ne lie pas, avec assez d'art, les dif- « férentes parties de son plan. La noblesse « des pensées, l'élévation des sentiments, la « grandeur des images, les qualités du style « ne voilent pas toujours ces défauts qui « prenaient leur source dans la rapidité de « la composition. »

BOYLE (Robert), célèbre philosophe anglais, naquit en 1626 à Lismore en Irlande. Il était le septième fils de Richard, comte de Cork et d'Orrery. Après avoir appris le latin et le français dans sa patrie, il voyagea à Genève, en France et en Italie, pour se perfectionner dans la physique et les mathématiques. De retour en Angleterre, aidé par Hook, son associé dans les opérations chimiques, il perfectionna la machine pneumatique, inventée par Othon de Guerike, bourgmestre de Magdebourg. Le roi Charles II et ses successeurs Jacques II et Guillaume III l'honorèrent successivement de leur commerce et de leur estime. C'est à lui principalement qu'on doit l'établissement de la société royale de Londres, en 1663. On l'en nomma président en 1680; mais il voulut toujours se borner au titre de conseiller. Son zèle pour la religion chrétienne se signala dans toutes les occasions. Il donna durant sa vie 300 liv. sterlings par an pour la propagation de la foi en Amérique, et 100 pour les Indes. Il laissa en mourant un fonds considérable pour un certain nombre de sermons qu'on doit prêcher toutes les années sur les vérités de la religion chrétienne en général, sans entrer dans les disputes particulières qui divisent les chrétiens : il sentait que la secte qu'il professait ne gagnerait rien à cette discussion. On a de lui plusieurs écrits sur la théologie, la physique et les mathématiques, recueillis en 1744, à Londres, en 5 vol. in-fol., avec la Vie de l'auteur, et en 1772, 6 vol. in-4°. Les principaux sont : les *Nouvelles expériences physico-mécaniques sur le ressort de l'air* : il y décrit la machine du vide et pousse la modestie jusqu'à reconnaître qu'il en doit l'idée à Othon de Guerike; *Considérations sur l'utilité de la physique expérimentale; Histoire générale de l'air; Expériences et observations sur le froid, les couleurs, les cristaux, la respiration, la salure de la mer, les exhalaisons, la flamme, le vif-argent*, dans différents traités séparés; *le Chimiste sceptique; Essai sur l'Ecriture sainte; le Chrétien naturaliste*, ouvrage dans lequel il prouve que la physique expérimentale mène au christianisme, loin d'en détourner: *Considérations pour concilier la raison et la religion; Discours sur la profonde vénération que l'esprit humain doit à Dieu*, très-estimés : *Recueil d'écrits sur l'excellence de la théologie comparée avec la philosophie naturelle* : l'auteur ne prise celle-ci qu'autant qu'elle a du rapport à la religion. Presque tous ses ouvrages de physique et de chimie ont été traduits en latin, Genève, 1714, 5 vol. in-4°. Il mourut à Londres en 1691, à 64 ans. Tout était simple chez lui, et conforme au caractère d'un vrai philosophe. Il était plein de franchise, de politesse et de douceur. Quoique détaché de toutes les subtilités dont les hommes ont fait des choses importantes, il observait les

bienséances. Il ne savait ni mentir, ni déguiser, mais il savait se taire. Il jugeait très-sainement des hommes et des affaires : aussi quitta-t-il la cour de bonne heure. Ses idées sur les moyens de rendre le genre humain meilleur et plus heureux étaient très-étendues; mais l'exécution des idées les plus saines est toujours très-difficile.

BOYM (MICHEL), jésuite polonais, fut envoyé comme missionnaire aux Indes et à la Chine en 1643, revint à Lisbonne en 1652, et repartit en 1656 pour la Chine, où il mourut en 1659. Il publia : *Flora sinensis*, Vienne, 1656, in-fol. de 75 pages, traduit en français; une *Traduction* des 4 livres de *Wang-Choho*, faite d'après les auteurs chinois, et contenant 289 articles sur les médicaments, les signes des maladies, etc., Francfort, 1682, in-4°, publiée sous le nom d'André Cleyer de Cassel, premier médecin de la compagnie des Indes, éditeur plagiaire, qui y joignit quelques autres morceaux traduits du chinois. — BOYM (Benoît), autre jésuite polonais, né à Lemberg, en 1629, mort à Wilna en 1670, traduisit du français une *Théologie chrétienne*, et quelques livres ascétiques.

BOYSE, BOYS ou BOIS (JEAN), théologien anglais, fils d'un recteur de la paroisse de West-Stowe, naquit en 1560, à Nettlestead dans le Suffolkshire, et fut curé de Bossworth en 1596. Le roi Jacques I[er] ayant formé le projet de faire traduire la Bible, nomma Boyse pour être un des auteurs de ce travail, et il fit ensuite partie de la commission des théologiens désignée pour revoir la traduction. Il eut pour son lot les livres deutéro-canoniques que les anglicans appellent apocryphes. Boyse aida sir Henri Savile dans la publication des Œuvres de saint Chrysostome, dont il lut tous les ouvrages sur les manuscrits. Il obtint une prébende dans l'église d'Ely en 1615, et mourut en 1643, laissant divers ouvrages, parmi lesquels le suivant est à peu près le seul qui ait été publié. C'est une défense de la Vulgate, qui fut imprimée après sa mort sous ce titre : *Veteris interpretis cum Beza aliisque recentioribus collatio in quatuor Evangeliis et Actis apostolorum*, Londres, 1655, in-8°. *Voy.* BRAITHWAIT.

BOYSEN (PIERRE ADOLPHE), théologien luthérien, né le 15 novembre 1690 à Aschersleben, dans la principauté d'Anhalt, étudia le droit et la théologie dans les universités de Wittenberg et de Hall, et occupa diverses places ecclésiastiques à Halberstadt, où il mourut le 12 janvier 1743. On a de lui : *Disputatio de Asiarchis ad Act. cap.* XIX, v. 31; *Programmata duo de Herode scripturæ interprete; Dissertatio de legione fulminatrice; Dissertatio de codice græco, et consilio quo usus est Martinus Lutherus in interpretatione germanica Novi Testamenti; Phædri fabularum Æsopicarum libri quatuor, notis illustrati; Historia Michaelis Serveti; De viris eruditis qui sero ad litteras admissi magnos in studiis fecerunt progressus*, Wittenberg, 1711, in-4°, etc.

BOYSEN (FRÉDÉRIC-EBERHARD), fils du précédent, né à Halberstadt le 7 avril 1720, suivit la même carrière que son père, et mourut le 4 juin 1800, laissant entre autres ouvrages : une bonne version du Koran, en allemand, avec des notes, Halle, 1773, grand in-8°; 2° édition, ibid., 1775, in-8°; *Monumenta inedita rerum germanicarum, præcipue Magdeburgicarum et Halberstadiensum*, tom. 1[er], Leipzig et Quedlinbourg, 1761, in-4°; *Lettres théologiques*, en allem., Quedlinbourg, 1765-1766, 2 vol. in-8°; *Magasin historique universel*, six parties, Halle, 1767-1770, in-8°; *Histoire universelle; Histoire ancienne*, Halle, 1767-1772, 10 vol. in-8° : c'est un extrait de la grande *Histoire universelle* publiée en Angleterre; *Lettres à Gleim*, Francfort, 1772, in-8°; *De voce μυστήριον*, Quedlinbourg, 1771, in-4°; *Ad Celsi* Σχωλή ων ἐλπίδα *commentatiuncula*, Halle, 1775, in-4° : ces deux dernières productions parurent sous le nom de Jean-Samuel Kuhn.

BOZIUS ou BOZIO (THOMAS), né à Eugubio ou Gubio, dans le duché d'Urbin, prêtre de l'Oratoire à Rome, florissait au commencement du XVII[e] siècle, et s'attacha particulièrement à l'histoire. On a de lui : *De signis Ecclesiæ*, qu'il fit imprimer en 1591; *De ruinis gentium et regnorum; De antiquo et novo Italiæ statu*, contre Machiavel; *De imperio virtutum; De robore bellico;* etc. Il préparait 10 volumes sous le titre d'*Annales antiquitatum*, mais il n'en avait publié que deux, lorsque la mort l'enleva à Rome, en 1610, dans un âge peu avancé. — François BOZIUS, son frère, également prêtre de l'Oratoire, mort en 1635, a laissé plusieurs ouvrages, tels que ceux-ci : *De temporali Ecclesiæ monarchia; Annales mundi; Vita beati Petri*, etc.

BRADFORD (JEAN), théologien et prédicateur protestant, né au commencement du règne de Henri VIII, fut d'abord placé, en qualité de commis, chez sir John Harring, payeur général des armées anglaises. Il s'y rendit coupable d'une grave infidélité, mais il se repentit ensuite amèrement de sa faute, qu'il s'efforça de réparer. Alors s'étant déterminé à embrasser l'état ecclésiastique, il étudia la théologie sous le docteur Latimer, puis à l'université de Cambridge, où il obtint en 1548 le degré de maître ès-arts. En 1550, il reçut les ordres et devint chapelain de l'évêque de Londres et chanoine de Saint-Paul. Bradfort se fit une grande réputation dans la chaire parmi les sectaires anglicans, et en 1552 il fut nommé chapelain d'Edouard VI, qui mourut l'année suivante. Sous la reine catholique Marie, Bradford continua de prêcher la religion prétendue réformée. Sur ces entrefaites, un docteur Bourne ayant violemment attaqué le catholicisme dans un sermon, excita une sédition dans laquelle il eût peut-être péri, si Bradford n'était parvenu à le protéger contre la fureur du peuple. Ce dernier fut impliqué dans le procès qui suivit, et condamné à mort. La sentence reçut son exécution cinq mois plus tard : les catholiques avaient profité de ce temps pour tâcher d'attirer Bradford à leur croyance, mais il s'opiniâtra dans ses erreurs. Il fut

exécuté le 1er juillet 1555. Deux de ses sermons seulement paraissent avoir été publiés : l'un *sur le repentir*, l'autre *sur la cène de Notre-Seigneur*, imprimés ensemble par Sampson, 1574, in-8°. On a aussi de lui un recueil de Lettres et de Discours, réunis dans la collection de l'évêque Coverdale; un grand nombre de méditations et de prières; un *Traité du repentir*, 1552, in-8°; quelques autres sur des matières de théologie et de controverse. On lui a attribué plusieurs ouvrages qui paraissent n'être pas de lui ou n'être que des traductions. — Samuel BRADFORD, évêque de Carlisle en 1723, et quelques années après, évêque de Rochester, composa des *Sermons* qui ont été publiés; mais il est plus connu pour avoir été l'éditeur des œuvres du fameux archevêque Tillotson.

BRADWARDIN (THOMAS), Anglais, surnommé le *Docteur profond*, né en 1290 à Hartfield dans le Cheshire, confesseur du roi Edouard III, archevêque de Cantorbéry, mourut l'an 1349, 40 jours après sa consécration. Il a laissé plusieurs ouvrages de théologie et de physique; mais celui qui a fait le plus de bruit est intitulé : *De causa Dei contra pelagianos*, Londres, 1618, in-fol., où il semble approcher quelquefois des sentiments qu'ont eus depuis les calvinistes.

BRADY (NICOLAS), docteur en théologie et ministre en Angleterre, né à Bandon, dans le comté de Cork, en 1659, se distingua beaucoup dans la révolution qui détrôna Jacques II, et mourut le 20 mai 1729, après avoir exercé l'emploi de ministre en différents endroits, et publié une *Traduction* de l'*Enéide de Virgile*, et des *Sermons* en 3 vol. in-8°.

BRAITHWAIT (GUILLAUME), théologien anglais, professeur à Cambridge au commencement du XVIIe siècle, ne s'est guère fait connaître que par sa participation à la traduction de la Bible, qui fut faite par ordre de Jacques Ier, et qui prit le nom de *Version royale*. *Voy*. BOYSE. Cette traduction, commencée en 1604, terminée en 1612, est celle dont on se sert encore dans tout l'empire britannique.

BRALION (NICOLAS DE), prêtre de l'Oratoire, natif de Chars, dans le Vexin français, fut envoyé en 1625 à Saint-Louis de Rome, où il résida quinze années. Il revint se fixer à Paris, dans la maison de Saint-Honoré, où il mourut le 11 mai 1672, étant doyen des prêtres de sa congrégation. Il avait publié à Rome, en italien : les *Elévations du cardinal de Bérulle sur sainte Madeleine*, 1640, in-12; et un *Choix des Vies des saints*, de Ribadeneira Ses autres ouvrages sont : *Pallium archiepiscopale, accedunt et primum prodeunt ritus et forma benedictionis ipsius ex antiquo ms. bibl. Vaticanæ*, Paris, 1648, in-8°, rempli de recherches sur cet ornement et les cérémonies qui le concernent. Dom Ruinart en a beaucoup profité pour son écrit sur le même sujet; *Vie de saint Nicolas, archevêque de Mire*, ibid., 1646, in-8°; *Histoire chrétienne*, ibid., 1656, in-4° : ce sont les Vies de Jésus-Christ, de la sainte Vierge et des saints du bréviaire romain; *Curiosités de l'une et l'autre Rome, chrétienne et païenne*, avec figures, ibid., 1655 et 1659, 3 vol. in-8°; *Ceremoniale canonicorum seu Institutiones*, etc., ibid., 1657, in-8° : l'auteur y expose les rites et les cérémonies usités dans les églises collégiales de Rome, c'est-à-dire dans celles où se faisait l'office canonial; *Histoire de la sainte Chapelle de Lorette*, où l'auteur reproduit ce que les ouvrages de Turselin et de Silvio Seriagli offrent de plus remarquable; etc.

BRAMHALL (JEAN), archevêque d'Armagh, primat d'Irlande, naquit en 1593 à Pontefract, dans le comté d'York, d'une famille ancienne, et mourut sous le règne de Charles II, en 1663. Ses ennemis lui suscitèrent des traverses; mais il confondit leurs impostures et déconcerta leurs projets. Ce prélat était éloquent, plein de force dans le raisonnement, habile dans la controverse et dans la politique, et avait un courage proportionné à son caractère et à ses principes. Il se rendit célèbre par sa distinction entre les articles de paix et les articles de foi, distinction vaine et sans autorité dans une communion où l'on ne reconnaît point d'autorité infaillible, où personne n'a droit de décider ce qui est de foi et ce qui ne l'est pas. Ses ouvrages ont été imprimés à Dublin en 1677, in-fol., avec sa Vie à la tête; les Anglais en font cas. On distingue celui qui a pour titre : *Pro rege et populo Anglicano apologia*, Anvers, 1651, in-12. Il avait été nommé à l'archevêché d'Armagh le 18 janvier 1661

BRAMSTON (JACQUES-YORKE), évêque d'Usula et vicaire apostolique du district de Londres, né le 18 mars 1763, d'une famille protestante, à Oundle, dans le Northamptonshire, fut d'abord destiné à un riche emploi dans l'Inde, puis à la marine; mais la Providence mit des obstacles à ces arrangements. Bramston s'appliqua à l'étude des lois, sous la direction du célèbre Charles Butler; et il se distinguait déjà dans cette carrière, lorsque ses entretiens sur la religion avec Butler, et ses visites à la chapelle de Sardaigne, où l'attirèrent d'abord la curiosité, puis le désir de s'éclairer, lui firent trouver la lumière. Il reconnut la vérité du catholicisme, et en 1790 il fit son abjuration entre les mains du P. O'Leary. Il avait alors 27 ans. Son désir était d'entrer immédiatement dans l'état ecclésiastique; mais son père, qui d'ailleurs rendait justice à la noblesse des motifs qui avaient amené son changement, voulut qu'il éprouvât sa vocation pendant une année. Ce terme étant expiré, Bramston partit pour Lisbonne, où, après avoir passé quatre ans dans le collége anglais, il fut ordonné prêtre. Il fut placé sur sa demande, en 1801, dans la chapelle de Saint-Georges-Fields, la plus pauvre de Londres et des environs. La mort d'un frère aîné, en augmentant sa fortune, lui donna plus de moyens de soulager l'indigence. Il possédait toute la confiance de l'évêque Poynter, qu'il accompagna à Rome en 1814. En 1823, ce prélat le demanda pour coadjuteur, et il fut sacré le 29 juin, sous le titre d'évêque d'Usula. La mort de Mgr Poyn-

ter lui laissa en 1827 tout le poids de la charge épiscopale. Il continua de se concilier par un redoublement de zèle, comme par sa science et sa piété, la vénération de tous, et mourut le 11 juillet 1837.

BRANCACIO ou BRANCACCI (FRANÇOIS-MARIE DE), d'une illustre maison originaire de Naples, successivement évêque de Viterbe, de Porto, de Capaccio, ensuite cardinal, mourut en 1675, à 84 ans. Le meurtre du gouverneur de Capaccio l'ayant brouillé avec les Espagnols, il eut une exclusion de la part de cette nation, lorsqu'on le proposa pour être placé sur la chaire pontificale, après la mort de Clément IX. On a de lui un *Traité sur le chocolat*, Rome, 1666, in-4°, dans lequel il soutient que cette boisson ne rompt pas le jeûne. Brancacio ajouta au mérite de cultiver les lettres celui de les protéger. Il composa d'autres ouvrages, et le recueil en parut à Rome en 1672, in-4° et in-fol.

BRANCADORO (CÉSAR), cardinal, né à Fermo le 28 août 1775, fut nommé par Pie VI camérier d'honneur, puis prélat de sa maison, archevêque de Nisibe, supérieur des missions de Hollande et nonce à Bruxelles. Le prélat ayant fait un voyage en Hollande, sa présence irrita le parti janséniste, qui lui reprocha sérieusement de n'avoir pas pris les pouvoirs de l'archevêque schismatique d'Utrecht. Mgr Brancadoro publia, en 1792, à Amsterdam, un recueil des homélies, brefs et autres écrits de Pie VI, in-folio de 317 pages. Pie VII le créa cardinal dans le consistoire du 18 février 1801, et le fit en même temps évêque d'Orviète. Le 11 juillet 1803, il le transféra à l'archevêché de Fermo. Durant l'invasion étrangère, le cardinal Brancadoro, obligé de quitter l'Italie, souffrit avec courage les misères de l'exil, et fut un de ceux qui refusèrent d'assister au mariage de l'empereur, en 1810. Il suivit le pape à Gênes en 1815. De retour dans son diocèse, Brancadoro travailla à réparer les maux causés par la persécution. On cite de lui un *Discours sur la mort du prélat Ripanti;* l'*Eloge funèbre des cardinaux Fantuzzi et Catalsi;* une *Méditation sur l'urne funéraire de Charles III, roi d'Espagne;* une *Relation d'un voyage de Pie VI à Subiac*, et des morceaux sur des sujets de religion, de morale et d'antiquités chrétiennes. Ses *Œuvres* ont été recueillies en 2 volumes. On lui attribue aussi une traduction en italien du traité de l'abbé Rey, *sur l'Autorité des deux puissances*. Le cardinal était de l'académie des Arcades, de celle de Saint-Luc et de celle de la Religion catholique. Il mourut le 11 septembre 1837.

BRANCATO (FRANÇOIS), jésuite sicilien, qui s'est rendu célèbre dans les missions de la Chine, prit, en arrivant dans cette contrée, en 1637, le nom chinois de *Pan Koue kouang*, et prêcha le christianisme dans plusieurs villes de la province de Kiang-nan. Grâce à ses efforts, que bénissait la Providence, le nombre des chrétiens s'accrut considérablement, et il bâtit pour eux plus de 90 églises et 45 oratoires. Pendant trente-deux années, son zèle pour la prédication ne se ralentit pas un moment. Enfin, renvoyé de Péking à Canton, il mourut en 1671. Entre autres ouvrages chinois, Brancato avait publié : un *Traité sur l'eucharistie*, avec divers exemples; une *Explication des dix commandements;* une *Réfutation des divinations;* un *Catéchisme* très-célèbre, intitulé : *Thian chin hoci kho*, ou Entretien des anges, qui est encore un des principaux livres élémentaires des chrétiens chinois.

BRANDMULLER (JEAN), partisan d'Œcolampade, ministre et professeur d'hébreu à Bâle, naquit à Biberac, et mourut en 1596, à 63 ans. On a de lui 400 *Oraisons funèbres* tirées de l'Ancien Testament, et 80 puisées dans le Nouveau; des *Sermons* pour des mariages, et des *Dialogues* en allemand.

BRANDMULLER (JACQUES), fils du précédent, mort en 1629, se fit connaître par 3 vol. in-4°, intitulés : *Analysis typica librorum Veteris et Novi Testamenti*, Bâle, 1620 et 1621.

BRANDOLINI (AURELIO), surnommé *il Lippo*, né dans le XVe siècle à Florence, d'une famille patricienne, fut, dit M. Weiss, un des hommes les plus extraordinaires de son temps. La réputation qu'il se fit doit paraître d'autant plus étonnante qu'il devint aveugle dans son enfance. Mais doué d'un courage à toute épreuve et d'une mémoire prodigieuse, il fit des progrès rapides dans les lettres, et de bonne heure il fit admirer son talent à traiter sans préparation en vers latins les sujets les plus difficiles. Son talent d'improvisateur lui valut, à Rome, d'utiles encouragements, et le pape Sixte IV l'honora d'une bienveillance toute particulière. Mathias Corvin, roi de Hongrie, lui offrit, en 1482, une chaire d'éloquence dans l'université qu'il venait d'établir à Bude, et Lippo reçut dans cette ville l'accueil le plus distingué. La mort de ce roi, dont il prononça l'éloge funèbre en 1490 l'engagea à revenir à Florence, où il embrassa la vie religieuse dans l'ordre de Saint-Augustin et se consacra à la prédication. Il obtint dans cette nouvelle carrière les plus brillants succès, et mourut à Parme en 1497. On a de lui, entre autres ouvrages : *Paradoxorum christianorum libri duo*, Rome, 1531, in-4°; Bâle, 1543, et Cologne, 1573, in-8°; *De ratione scribendi libri tres*, Bâle (sans date), in-8°; ibid., 1549, 1565; Cologne, 1573; Rome, 1735, in-8° : c'est un traité de l'art d'écrire, dont Ginguené a fait un grand éloge; *De vitæ humanæ conditione et toleranda corporis ægritudine dialogus ad Math. Corvinum*, Vienne, 1541; Bâle, 1543, in-8°; *Oratio de virtutibus D. N. Jesu Christi, nobis in ejus passione ostensis, Romæ ad Alexandrum VI, P. Max., in Parasceve habita*, in-4°, sans date; *Carmen de morte B. Platinæ*, dans les Œuvres de Platina; *De laudibus Laurentii Medicis carmen*, dans le tome II des *Carmina illustr. poetarum italorum*, où se trouvent quelques autres pièces de Brandolini à la louange des Médicis. — Son frère Raphaël BRANDOLINI, qui fut également aveugle, se fit comme Aurelio, par son talent d'improvisateur, une grande célébrité. Il connut longtemps l'adversité; mais plus tard il

obtint la protection de Léon X. Trois seulement de ses Discours ont été imprimés : le *Panégyrique de saint Thomas*, en 1498 ; l'*Oraison funèbre de Guillaume Pérério* (premier auditeur des causes apostoliques), en 1500, et celle du cardinal Domin. de La Rovère; en 1501. En outre on publia à Parme en 1753 un Dialogue latin très-remarquable, intitulé *Leo*, qui contient l'éloge de Léon X et des princes de la maison de Médicis, avec une Vie de l'auteur, quelques-unes de ses lettres et des notes savantes.

BRANDT (Gérard), théologien protestant, né à Amsterdam en 1626, fut successivement ministre à Nieukoop, à Hoorn et à Amsterdam. Il mourut à Roterdam le 11 octobre 1685. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire de la réformation des Pays-Bas*, 4 vol. in-4°, en flamand ; le premier vol. parut à Amsterdam en 1671 ; le second en 1674 ; les deux autres ne virent le jour qu'après la mort de l'auteur, Roterdam, 1704. Richard Cumberland, évêque de Péterborough, la traduisit en anglais, Londres, 1720-1723, 3 vol. in-fol. Elle est abrégée en français en 3 vol. in-12, 1730. Cette histoire fut vivement attaquée par Henri Ruleus, ministre d'Amsterdam. Le grand pensionnaire Fagel dit un jour à l'évêque Burnet, que cette Histoire méritait qu'on apprît le flamand; mais peu de personnes voudront profiter de ce conseil. On y trouve des déclamations violentes, écrites contre les Espagnols, l'apologie de la révolte, et tous les fruits de l'esprit de secte. La *Vie de l'amiral Ruyter*, trad. en franç. par Aubin, Amsterdam, 1698, in-fol. ; *Histoire de Barneveldt*, Roterdam, 1723, in-4°, en hollandais; un *Journal*, où il a marqué les dates de la naissance et de la mort des héros, des savants et des artistes, Amsterdam, 1689, in-4°; Des *Poëmes* publiés par Borremans, Roterdam, 1649, in-8°. On a encore quelques écrits de Brandt en faveur des Remontrants. Il laissa deux fils, Gaspard et Gérard, qui, comme leur père, cultivèrent les lettres, et publièrent plusieurs ouvrages.

BRASCHI (Jean-Baptiste), né à Césène en 1664, fut évêque de Sarsina et archevêque titulaire de Nisibe. Ses fonctions ne l'empêchèrent pas de s'occuper utilement des antiquités de son pays. On a de lui : *Relatio status Ecclesiæ Sarsinatis*, Rome, 1704, in-4° ; *De tribus statuis in romano Capitolio erutis anno 1710, ecphrasis iconographica*, Rome, 1724, in-4°; *De familia Cesennia antiquissimæ inscriptiones*, Rome, 1731, in-4° ; *De vero Rubicone liber, seu Rubico Cæsenas*, Rome, 1733, in-4°; *Memoriæ Cæsenates sacræ et profanæ*, Rome, 1738, in-4°. Braschi mourut en 1727.

BRASSEUR (Philippe), prêtre et historien monastique, naquit à Mons vers 1597 et mourut vers 1650, après s'être constamment livré au double ministère de la prédication et de la confession. La poésie latine appliquée spécialement aux antiquités religieuses du Hainaut, occupa tous ses loisirs, et il n'épargnait ni frais ni courses, pour se procurer les documents qui devaient enrichir sa collection sacro-historique. Il laissa un grand nombre d'ouvrages consistant pour la plupart en brochures peu importantes et en vers sur des légendes ou des miracles. En voici les plus remarquables : *Sydera illustrium Hannoniæ scriptorum*, Mons, 1637, in-12, où il serait à désirer qu'il y eût plus de critique ; *Aquila S. Guisleno ad Ursigundum prævia, seu ejusdem Vita, miracula et magnalia : subjecta aliquot ejus ecclesiæ sanctorum panegyris*, Mons, 1644, in-12; *Cervus S. Humberti, episcopi et primi abbatis Maricolensis*, xx *elegiis adornatus*, Mons, 1638, in-12 ; *Par sanctorum martyrum, hoc est SS. Marcellinus et Petrus, Hasnoniensis ecclesiæ patroni*, 2e édit., Mons, 1643, in-12; *Diva virgo Camberonensis, ejus demque cœnobii sancti quidam, reliquiæ plurimæ, abbates omnes, variique magnates in eo sepulti*, Mons, 1639, in-12 ; *Par sanctorum præsulum, id est, S. Foillanus, episcopus et martyr, item S. Siardus, abbas, præmissa origine monasterii ejusdem S. Foillani apud Rhodium*, Mons, 1641, in-12 ; *Dionysiani monasterii sacrarium, seu ejusdem sacræ antiquitates, versibus illustratæ*, Mons, 1641, in-12 ; *Historiale speculum ecclesiæ et monasterii S. Joannis Valencenensis*, Mons, 1642, in-12; *Panegyris sanctorum Hannoniæ*, Mons, 1644, in-12; *Origines omnium Hannoniæ cœnobiorum octo libris breviter digestæ. Pertinenter subnectitur auctarium de collegiatis ejusdem provinciæ ecclesiis, majoris operis primitias edebat*, Mons, 1650, in-12, de 481 pages. Cet ouvrage, rédigé en prose, faisait partie d'une compilation plus étendue, intitulée *Hannonia cœnobitica*, que l'auteur se proposait de publier lorsque la fin des troubles de son époque et des maux de la guerre le lui permettrait. On en trouve le plan dans la préface de ce dernier ouvrage ; elle aurait présenté un grand nombre de bulles et de diplômes, avec des notices sur des écrivains monastiques.

BRAULION ou BRAULE (saint), évêque de Saragosse, aida beaucoup saint Isidore de Séville à établir une exacte discipline dans l'église d'Espagne. Cette église a toujours reconnu que le zèle, la science et les travaux de ce saint pasteur lui avaient été infiniment utiles. Il mourut en 646, dans la 20e année de son épiscopat. On a de lui deux *lettres* à saint Isidore ; un *éloge* de ce même saint, avec le *catalogue* de ses ouvrages ; une *hymme* en vers iambes, en l'honneur de St Emilien, avec la *Vie* de ce serviteur de Dieu, publiée à Madrid, 1532, in-4°. André Schott a publié, avec des notes : *B. Isidori de claris Hispaniæ scriptoribus cum appendicibus Braulionis*, Tolède, 1592, in-fol.; Saragosse, 1619, in-4°. On lui attribue une continuation d'une chronique de Dexter, imprimée à Madrid, 1651, in-fol.; mais cette chronique, de même que la continuation, sont des ouvrages supposés.

BRAULT (Charles), archevêque d'Albi, né à Poitiers le 14 août 1752, mort à Albi le 25 février 1833, était, avant la révolution, archidiacre et grand-vicaire de Poitiers, et avait enseigné la théologie dans l'université de cette ville. Il émigra en Piémont, fit une éducation pour subsister, fut promu, en 1802, au

siége de Bayeux, et remplit les fonctions de promoteur au concile de 1811. En 1817, il fut nommé à l'archevêché d'Albi, dont il ne prit possession qu'en 1823. Nommé pair de France en 1827, il cessa de siéger à la Chambre en 1830. Il avait été fait, sous l'empire, baron et chevalier de la Légion-d'Honneur. Ce prélat, aussi pieux qu'éclairé, avait obtenu à Bayeux les rétractations de plusieurs prêtres constitutionnels, et, après la restauration, il fut un des premiers évêques qui rétablirent les retraites ecclésiastiques. Il forma des séminaires dans son diocèse d'Albi, où tout était à organiser, et publia, le 14 octobre 1823, une remarquable *Ordonnance* sur divers points de discipline et d'administration. Ce prélat a laissé des *Mandements* et des *Lettres pastorales* écrits avec beaucoup d'onction.

BRAUN (GEORGE), archidiacre de Dortmund et doyen de Notre-Dame *in gradibus* à Cologne, florissait dans le XVIe siècle, et mourut le 10 mars 1622. Il est principalement connu par son *Theatrum urbium præcipuarum mundi*, en plusieurs volumes in-folio. On a encore de lui un *Traité de controverse* contre les luthériens, Cologne, 1605, in-fol., dans lequel il développe les ruses dont ils se sont servis pour répandre leur religion. Il les compare à « un coin, dont la partie la « plus déliée, une fois entrée dans le bois, « sert à introduire les parties plus épaisses. »

BRAUN (JEAN). *Voy.* BRAUNIUS.

BRAUN (PLACIDE), savant bénédictin, né le 11 février 1756, à Peitingen, en Bavière, fut bibliothécaire et archiviste du chapitre de Saint-Ulric et de Sainte-Afra, à Augsbourg. On a de lui deux ouvrages qui font connaître les plus anciens livres et manuscrits du riche dépôt confié à ses soins : *Notitia historico-litteraria de libris ab artis typographiæ inventione usque ad annum 1479 impressis, in bibliotheca monasterii ad SS. Ulricum et Afram Augustæ exstantibus; accedunt octo tabulæ æneæ sexaginta primorum typographorum alphabeta continentes.* Le second est intitulé : *Notitia historico-litteraria de codicibus manuscriptis in bibliotheca liberi ac imperialis monasterii ordinis S. Benedicti ad SS. Ulricum et Afram Augustæ exstantibus; in fine habetur Appendix continens anecdota historico-diplomatica ex iisdem codicibus excerpta.* L'importance de la bibliothèque confiée aux soins de Braun recommande suffisamment ces deux ouvrages aux bibliographes et aux savants. On a encore de Braun les *Vies* de saint Lambert et de saint Ulric, évêques d'Augsbourg, et celle de sainte Afra, martyre.

BRAUNBOM (FRÉDÉRIC), protestant d'Allemagne, s'avisa de publier, en 1613, un livre in-4° intitulé : *Florum flaminiorum romanensium papalium decas.* Il y fixe chaque période du règne de l'Antechrist, sa naissance, son adolescence, sa jeunesse, etc. Il trouve fort finement l'Antechrist dans le pape, et prouve admirablement bien que le monde devait finir en 1711. L'accomplissement de sa prophétie est une preuve du cas qu'il faut faire de l'esprit qui l'inspirait.

BRAUNIUS (JEAN), ministre protestant, né à Kaiserslautern dans le Bas-Palatinat, en 1628, fut ministre à Nimègue, professeur de théologie et de langue hébraïque à Groningue, où il mourut en 1709. Le livre qui lui a fait une grande réputation, est *Vestitus sacerdotum Hebræorum*, etc., Amsterdam, 1701, 2 vol. in-4°, qui n'est qu'une partie d'un plus grand traité qu'il avait dessein de publier sous le titre *De sacerdotio Hebræorum.* Il ne traite pas seulement des habits sacerdotaux, mais aussi des antiquités hébraïques. M. Huet, dans une lettre qu'il lui écrivit, dit, en parlant de cet ouvrage : *Sic habeto tamdiu fore id in pretio, quoad litteris sacris suus honor, sua dignitas constabunt. Tantum enim iis intulisti lucis hac scriptione, quantum a nullo illatum est, qui hanc partem illustrare sit aggressus.* On a encore de lui : *Doctrina fœderum*, Amsterdam, 1688, in-4°. Il y traite des alliances de Dieu avec l'homme. C'est un système complet de théologie coccéienne; *La véritable religion des Hollandais*, contre Stoup, Amsterdam, 1675, in-12; *Selecta sacra*, Amsterdam, 1700, in-4°; *Commentarius in epistolam ad Hebræos*, 1705, in-4°, et plusieurs autres écrits apologétiques de ses sentiments théologiques, attaqués par son confrère Jean de Marck. Braunius était très-habile dans la philologie sacrée, dans le rabbinisme, dans les antiquités judaïques, et dans celles de Rome et de la Grèce. Il vante trop l'utilité du Talmud pour l'intelligence de l'Écriture. Presque tous ses ouvrages se ressentent des imaginations des coccéiens. *Voy.* COCCÉIUS.

BREBEUF (JEAN DE), jésuite, né à Bayeux, en 1593, fut envoyé, l'an 1625, aux missions du Canada, où il convertit à la foi plus de 7,000 habitants. Comme il était chez les Hurons, ennemis des Iroquois, ceux-ci, qui étaient en guerre avec eux, le prirent avec le P. Lallemant, leur jetèrent de l'eau bouillante sur la tête, en dérision du baptême, les brûlèrent tous deux ensuite à petit feu, l'an 1649. Leur patience dans ce cruel supplice toucha le cœur de plusieurs de ces barbares, qui se convertirent. Le P. Brébeuf avait composé un *Catéchisme* dans la langue des Hurons, que Champlain fit imprimer à la suite de ses *Voyages de la Nouvelle-France occidentale, dite Canada*, 1632, in-4°.

BREBEUF (GUILLAUME DE), neveu du précédent, né à Thorigny, en basse Normandie, l'an 1618, cultiva de bonne heure la poésie. Il débuta par une traduction du VIIe livre de l'Enéide, en vers burlesques; et quelque temps après il publia une autre version burlesque du premier livre de la Pharsale de Lucain. On trouve dans celle-ci une satire ingénieuse et enjouée contre la vanité de ces grands seigneurs, qui ne peuvent un moment oublier leur grandeur et leurs titres, et contre la bassesse de ces âmes faibles et viles qui les flattent comme des dieux, dans l'espérance de parvenir à la fortune. On dit que Brébeuf, dans sa jeunesse, n'avait de goût que pour Horace, et qu'un de ses amis, qui n'aimait que Lucain, le lui fit goûter et l'engagea à le traduire. Sa Pharsale parut en 1658, in-12; cette traduction fournit d'abord

matière à la louange et à la critique. Elle eut également des apologistes trop outrés, et des censeurs trop sévères. Boileau fut un de ces derniers. On ne peut cependant se dissimuler que, malgré les hyperboles excessives, le style enflé, les antithèses multipliées, les faux brillants, les pensées gigantesques, les descriptions pompeuses, mais peu naturelles, cette traduction ne soit supérieure à beaucoup d'autres de ce genre, par le coloris brillant, la bonne poésie, et le génie qui se fait sentir dans plusieurs morceaux. Lucain, d'ailleurs, est très-difficile à traduire d'une manière intéressante, parce qu'il n'a pas pris soin de se rendre intéressant lui-même. Son poëme est plutôt une histoire décharnée, parsemée de quelques traits de morale et de philosophie, qu'un véritable poëme. Voilà pourquoi les traductions qu'on en a faites, même en prose, n'ont pas réussi. « On doit « donc savoir gré à Brébeuf, dit un auteur du « XVIII[e] siècle, d'avoir semé dans la sienne « des vers heureux, des pensées sublimes, « des morceaux d'une élégance et d'une pré- « cision que nos meilleurs poëtes ne désa- « voueraient pas, et qu'ils ont même imités. « S'il est défectueux en beaucoup d'endroits, « ce n'est que pour s'être trop asservi au de- « voir rigoureux de traducteur; on ne con- « naissait pas, de son temps, les traductions « libres, mises depuis si utilement en usage. » Après la mort de Mazarin, qui lui avait fait de grandes promesses, Brébeuf se retira à Venoix, près de Caen, et y mourut en 1661, à 43 ans. Les dernières années de sa vie furent remplies par des exercices de piété. Son caractère était doux et modeste. La conversation de ses amis était le seul soulagement des longues maladies dont il fut affligé. Une fièvre opiniâtre le tourmenta plus de vingt années, et c'est dans ses accès qu'il composa sa Pharsale. On a encore de lui : *Les entretiens solitaires*, in-12; poésies chrétiennes, fort inférieures à ses productions profanes, mais qui ne sont pas à dédaigner. La piété, la morale, les pensées énergiques qui s'y trouvent, font éprouver au lecteur des sentiments aussi favorables à l'esprit du poëte, qu'à ses bonnes mœurs et à sa religion. Un *Recueil d'œuvres diverses*, 2 vol. in-12, où l'on rencontre quelquefois de jolis vers; des *Eloges poétiques*, etc., in-12; *Défense de l'Eglise romaine*, in-12, 1671.

BREDARD (GEORGES), directeur des missions du diocèse d'Amiens et chanoine d'Arras, né à Roubaix en Flandre, fit ses études avec succès, et fut ordonné prêtre quelques années avant la révolution. Il était vicaire à Roncq lorsqu'elle éclata, et, en se tenant caché pendant la terreur, il prodigua ses services à ceux qui les réclamaient. Après le concordat, il fut employé dans le diocèse de Gand, et il montra autant d'attachement aux principes que de zèle pour son ministère. A l'époque de la restauration il s'empressa de rentrer en France, et Mgr de Bombelles, évêque d'Amiens, le pria de se charger de la direction des missions de son diocèse. Il produisit des fruits extraordinaires dans toutes les paroisses qu'il visita. En 1823 il prêcha le carême dans l'église cathédrale d'Arras avec un tel succès, que l'évêque, pour lui en témoigner sa satisfaction, l'admit dans son chapitre. Il prêcha le carême de l'année suivante à Saint-Omer, et n'écoutant que son zèle, il donnait chaque jour un sermon dans une des paroisses de la ville. Enfin, le 9 avril, quoique indisposé, il voulut monter en chaire, mais il tomba sans connaissance. On le descendit aussitôt, et on n'eut que le temps de lui administrer l'extrême-onction. Il expira quelques moments après. Le jour même il s'était confessé, et il avait annoncé à ses amis qu'il ferait bientôt un grand voyage. Cet homme infatigable employait souvent une partie de la nuit à confesser. Chaque année il venait passer quelque temps à Roubaix : il y prêchait souvent, et il assistait à une réunion d'ecclésiastiques qui venaient pour le consulter. On a de lui : *Dialogues sur la sanctification des dimanches, sur le blasphème et sur l'usure*, Amiens, 1824, in-18; *Instructions sur le blasphème en forme de dialogue*, Lille, 1825, in-12; *Instructions familières en forme de notes*, qui devaient avoir plusieurs volumes. Le tome premier seulement a paru à Lille en 1823, in-12.

BREDENBACH (MATTHIAS), né à Kersp, village du duché de Berg en 1489, fut principal du collége d'Emmerick, où il fit fleurir les belles-lettres. Il mourut dans cette ville le 5 juin 1559, laissant trois fils qui cultivèrent les lettres. Bredenbach le père était versé dans la littérature, bon théologien et savant controversiste. On a de lui : *De dissidiis Ecclesiæ componendis sententia*, Cologne, 1557, 1558, in-8°; une apologie de ce livre qui fut attaqué par des luthériens, notamment par H. Pileus, intitulée : *Hyperaspites pro libro de Dissidiis Ecclesiæ*, Cologne, 1560, in-8°; *Apologia pro acerbitatibus in Lutherum, in libro de Dissidiis Ecclesiæ*, Cologne, 1557, in-8°; *Epistolæ duæ de negotio religionis*, Cologne, 1567, in-8°; *Introductiuncula in græcas litteras*, Cologne, 1534; *In 69 Psalmos priores et in Evangelium secundum Matthæum Commentaria*, Cologne, 1560, 2 tomes en un vol. in-folio. Ces commentaires sont écrits d'une manière noble et polie.

BREDENBACH (JEAN DE), écrivain allemand du XVI[e] siècle, natif de Dusseldorf, est auteur d'un poëme intitulé : *Militia christiana qua docetur qui contra vitia et carnem pugnandum*, Dusseldorf, 1560; et d'un livre *De armeniorum ritibus, moribus et erroribus*, Bâle, 1577, in-8°.

BREGY (DE FLECELLES DE), religieuse de Port-Royal, dite la sœur de Sainte-Eustochie, écrivit une *Vie de la mère Marie des Anges* (Suireau), *abbesse de Maubuisson, et ensuite de Port-Royal*, Amsterdam, 1754, 2 parties, in-12, dont la première avait été imprimée à Paris en 1737. Le P. Nicole a revu cet ouvrage. On a encore d'elle une relation de sa captivité, dans le recueil intitulé : *Divers actes, lettres et relations des religieuses de Port-Royal*, 1723 et 1724, in-4°.

BREITINGER (JEAN-JACQUES), né à Zurich le 15 mars 1701, chanoine du Grand-Moûtier

ou Gross-Munster, s'appliqua à l'étude des langues savantes, des belles-lettres et de l'antiquité. Il fut professeur en hébreu, et mourut à Zurich, le 15 décembre 1776. Ses principaux ouvrages en allemand sont des traités sur la poésie, sur la peinture, et sur les antiquités de Zurich. Sa *Poétique* brille par la finesse du goût et par la sagesse des règles. Il a donné aussi une bonne édition des poésies de Martin Opitius, et de l'*Ancien Testament* de la version des Septante, 1730-1732, 4 vol. in-4°.

BREMOND (ANTONIN), dominicain, né à Cassis en Provence en 1692, savant laborieux, parvint, par son mérite, au généralat de son ordre, et mourut à Rome le 12 juin 1755, à 64 ans, après avoir publié; *Bullarium ordinis dominicorum*, 1729 à 1740, 8 vol. in-fol.; *De Germana stirpe sancti Dominici*, 1740, in-4°.

BREMONT (ETIENNE), docteur de Sorbonne, chanoine et grand-vicaire de Paris, né à Châteaudun en 1714, fut successivement curé à Chartres, chanoine de la cathédrale et grand pénitencier de ce diocèse. En 1759 il fut nommé chanoine de Notre-Dame, à Paris. Ayant été chargé par l'archevêque, M. de Beaumont, de faire une visite chez les Ursulines de Saint-Cloud, accusées de favoriser les intrigues des convulsionnaires, il fut dénoncé au parlement, qui, pour soutenir les prétendus miracles du diacre Pâris, persécutait beaucoup de prêtres. Décrété de prise de corps, l'abbé Bremont fut obligé de se cacher et de passer dans l'étranger. Il ne recouvra sa liberté et ses biens qu'en 1773, et, à la suite d'un érysipèle goutteux, accablé par les chagrins cuisants que lui occasionnaient les maux de sa patrie, il mourut au mois de janvier 1793, le lendemain de la mort du roi, auquel il avait prédit la révolution dans son livre : *De la raison dans l'homme.* On lui doit: *Dissertation sur la notoriété publique des pécheurs scandaleux*, 1756; *Recueil de pièces intéressantes, sur la loi du silence; Représentation à M. Necker sur son livre : De l'importance des opinions religieuses*, 1788; *De la raison dans l'homme*, 1785 à 1787, 6 vol. in-12, son meilleur ouvrage, mais où l'on trouve trop de longueurs et de citations. Il est dirigé contre l'incrédulité, et lui valut un bref honorable de Pie VI, du 16 septembre 1788.

BRENDAN (saint), né en Irlande vers la fin du v° siècle, mort le 16 mai 578, fonda le monastère d'Ailech, en Angleterre, bâtit une église dans les îles Shetland, établit plusieurs couvents et plusieurs écoles dans sa patrie, et contribua, par ce moyen, à la civilisation de l'Irlande.

BRENDEL (FRANÇOIS-ANTOINE), évêque du Bas-Rhin, né en 1736, à Mertzhoffen, en Franconie, devint professeur de droit canon à l'université de Strasbourg, et obtint des lettres de naturalisation. Ayant étudié à l'université protestante de Strasbourg, afin de pouvoir soutenir sa licence, parce que l'université catholique n'avait pas encore de faculté de droit canon, il s'était imbu des idées de la prétendue réforme. Aussi se montra-t-il favorable aux innovations révolutionnaires, et il fut sacré évêque constitutionnel du Bas-Rhin, le 13 mars 1791, à Paris. Il s'était flatté de gagner des séminaristes et d'en faire ses disciples; mais il n'en put séduire aucun, pas même son propre neveu. Brendel se vit donc obligé de les renvoyer, et on les remplaça, comme on put, par de jeunes Allemands. Il en fut de même du clergé, où il ne trouva pas trente prêtres qui voulussent prêter le serment, et ceux qui le prêtèrent étaient pour la plupart des ecclésiastiques dont la considération avait souffert de graves atteintes. Quoiqu'il eût appelé pour remplir les vides des prêtres allemands que l'appât de la liberté attirait en France, un grand nombre de cures restèrent vacantes, et les prêtres fidèles y exercèrent le ministère jusqu'au moment de la déportation générale. Brendel méprisé par les amis de la religion, en butte à des outrages publics, persista cependant à conserver son poste. Le féroce Schneider était un de ses grands vicaires. Après la terreur, Brendel ne reprit point ses fonctions; il adhéra pourtant à l'encyclique du 13 décembre 1795. Il donna ensuite sa démission, sans toutefois renoncer au schisme. Il obtint la place d'archiviste du département, et mourut à Strasbourg le 22 mai 1799; de saints prêtres qui étaient obligés de se cacher lui ayant offert leur ministère pour l'assister dans ses derniers moments, il le refusa, pour recourir à celui d'un assermenté.

BRENIUS (DANIEL), socinien et arminien, disciple d'Episcopius, né à Harlem en 1594, et mort en 1664, a laissé des Commentaires sur l'Ecriture, et quelques autres ouvrages infectés de ses erreurs. La plupart ont paru sous ce titre : *Dan. Brenii opera theologica*, Amsterdam, 1664, in-fol. Ces ouvrages composent aussi un volume de la Bibliothèque des frères Polonais.

BRENTIUS ou BRENTZEN (JEAN), né en 1499 à Weil en Souabe, chanoine de Wirtemberg, embrassa le luthéranisme à la persuasion du chef de cette secte. De son disciple il devint bientôt son apôtre, sans pourtant adopter en tout sa doctrine. Il soutenait « que le corps de Jésus-Christ était dans l'Eu« charistie, non-seulement avec le pain, mais « partout, comme sa divinité, depuis l'Ascen« sion. » Ceux qui le suivirent, furent nommés *ubiquitaires*. Après la mort de son maître, Brentius lui succéda dans le gouvernement du parti luthérien, et dans la faveur du duc de Wirtemberg, qui l'admit en son conseil le plus intime, et le combla de bienfaits. Il fut un des principaux acteurs dans les affaires de la religion qui troublèrent toute l'Europe, et mourut en 1570 à Tubingen, où il professait la théologie. Il était tourmenté depuis sa jeunesse d'une insomnie qu'il devait à sa trop grande application. On a de lui 8 vol. in-fol. de disputes en faveur du luthéranisme, remède assuré contre la maladie de l'auteur.

BRENZIUS (SAMUEL-FRÉDÉRIC), juif allemand, qui s'étant fait chrétien en 1601, voulut faire connaître les motifs de sa conversion en publiant un écrit dans lequel il im-

putait aux Juifs les crimes les plus odieux. L'un d'eux, Salomon Zébi, dans sa *Thériaque judaïque*, articula contre les chrétiens, à son tour, les calomnies les plus absurdes. Ces deux ouvrages, rédigés en allemand, furent traduits en latin par Jean Wulfer, qui fit imprimer sa traduction à Nuremberg, en 1680, in-4°. Une seconde édition en fut donnée dans la même ville, 1715, in-12 : l'une et l'autre sont très-rares.

BREREWOOD (Edouard), savant mathématicien et antiquaire anglais, né à Chester, en 1565, est auteur d'un ouvrage curieux et savant, traduit de l'anglais en français, sous ce titre : *Recherches sur la diversité des langues et des religions dans les principales parties du monde*, par Jean de la Montagne, Paris, 1662, in-8°. On a encore de lui : *De ponderibus et pretiis veterum nummorum, eorumque cum recentioribus collatione*, 1614, in-4°, réimpr. dans le huitième volume des *Critici sacri*, et en tête du premier vol. de la Bible polyglotte; *Elementa logicæ in gratiam studiosæ juventutis in academia Oxoniensi*, Londres, 1614, in-8°; Oxford, 1628, in-8°; *Tractatus quidam logici de prædicabilibus et prædicamentis*, 1628, in-8°; *Traité du sabbat* (en anglais), Oxford, 1630, in-4°; un autre *Traité du sabbat*, Oxford, 1632, in-4°; *Tractatus duo, quorum primus est de meteoris, secundus de oculo*, 1631; *Commentaria in Ethicam Aristotelis*, Oxford, 1640, in-4°; *le Gouvernement patriarchal de l'ancienne Eglise* (en angl.), Oxford, 1641, in-4°. Brerewood était devenu en 1596 professeur d'astronomie au collége de Gresham à Londres. Son goût pour la solitude était si grand que rien n'était capable de l'en détourner ni de le détacher de ses méditations mathématiques ou de ses recherches dans l'antiquité. Il mourut à Londres en 1613. On le consultait de toutes parts comme un oracle en mathématiques et il ne laissait aucune lettre sans réponse.

BRESILLAC, ou plutôt BREZILLAC (Jean-François de), bénédictin de Saint-Maur, né à Fanjaux, dans le haut Languedoc, le 12 avril 1710, mort à Paris le 11 juin 1780, a travaillé, avec son oncle dom Jacques Martin, à l'*Histoire des Gaulois*, dont il a mis au jour 2 vol. in-4°, Paris, 1754. On lui doit aussi, conjointement avec dom Pernety, la traduction du *Cours de mathématiques* de Wolff, Paris, 1747, 3 vol. in-8° : l'ouvrage de Wolff y est abrégé, et en même temps augmenté de plusieurs observations intéressantes. On a encore de Brezillac un *Dictionnaire ecclésiastique et canonique portatif*, Paris, 1765, 2 vol. in-8°, plusieurs fois réimprimé.

BRESSANI (François-Joseph), jésuite, né à Rome en 1612, fut un des plus célèbres missionnaires du Canada, où il travailla avec zèle et succès à la conversion des Hurons; mais ayant été pris par les Iroquois, qui leur faisaient la guerre, ces barbares lui firent souffrir les traitements les plus cruels : ils lui coupèrent plusieurs doigts, le couvrirent de plaies et le vendirent en cet état à des Hollandais de la Nouvelle-Amsterdam, qui l'achetèrent par compassion, lui donnèrent des soins, et le ramenèrent en 1644 à La Rochelle. Le P. Bressani leur fit remettre le prix de sa rançon; et toujours zélé pour le salut des âmes, il retourna, aussitôt que ses forces le lui permirent, parmi les Hurons qui le reçurent comme un père. Il passa encore plusieurs années avec eux, et ne revint en Italie que lorsque la faiblesse de sa santé ne lui permit plus de se livrer à un travail aussi pénible. Il exerça alors le ministère de la prédication avec d'autant plus d'autorité qu'il portait dans ses mains mutilées les marques honorables de son apostolat. Il mourut à Florence en 1672. Il a laissé *Breve relazione d'alcune missioni de Pedri della compagnia di Giesu nella Francia Nuova*, Macerata, 1653, in-4°. Cette relation, qui est bien écrite, ne contient guère que ce qui est relatif à la mission des Hurons.

BRETAGNE (dom Claude), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Semur en Auxois, en 1625, fut élevé à plusieurs dignités dans sa congrégation, et se fit estimer comme religieux et comme écrivain. Il mourut à Rouen le 13 juillet 1694, laissant : *Vie de M. Bachelier de Gentes*, Reims, 1680, in-8°; *Méditations sur les principaux devoirs de la vie religieuse, marqués dans les paroles de la profession des religieux*, Paris, 1689, plusieurs fois réimprimées; *Constitution des filles de Saint-Joseph, dites de la Providence, établies au faubourg Saint-Germain*, Paris, 1691, in-8°, et autres ouvrages dont l'*Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, de dom Tassin, donne la liste.

BRETIGNY (Jean de Quintanadoine de), né à Rouen en 1556, d'une famille espagnole, vécut d'abord dans le monde, occupé de la prière et de bonnes œuvres; ordonné prêtre en 1598, il alla deux fois en Espagne pour en amener des Carmélites en France, et contribua par ses soins et par ses libéralités à l'établissement de leurs premiers couvents. Il mourut à Rouen le 8 juillet 1634; il avait traduit quelques ouvrages de sainte Thérèse, et composé des *mémoires* pour l'introduction des carmélites en France. Sa *Vie* a été publiée par le P. de Beauvais, jésuite, Paris, 1747, in-12.

BRETON (Raymond), religieux de l'ordre des frères prêcheurs, né à Beaune le 3 septembre 1609, fut envoyé avec quelques-uns de ses confrères, en 1635, dans les missions de l'Amérique. Il exerça le saint ministère pendant 12 années à Saint-Domingue, passa environ huit autres années à visiter les Antilles et à en évangéliser les insulaires, et revint en 1654 en France. Appliqué à la prédication et à la confession, il employait les heures dont il pouvait disposer à la composition d'ouvrages utiles principalement à ceux qui se destinaient aux missions. Il a laissé : *Petit catéchisme, ou Sommaire des trois premières parties de la doctrine chrétienne, traduit du français en la langue des Caraïbes insulaires*, Auxerre, 1664, in-8°; *Dictionnaire français-caraïbe et caraïbe-français, mêlé de quantité de remarques historiques pour l'éclaircissement de la langue*, Au-

xerre, 1665-1667, 2 vol. in-8°; *Relatio gestorum a primis ordinis prædicatorum missionariis in insulis Americanis ditionis Gallicæ, præsertim apud Indos indigenas quos Caraibes vulgo dicunt, ab anno 1635 ad annum 1643.* Cet ouvrage, que le P. Breton composa par l'ordre du général de son institut, est resté inédit; mais le P. Matthias Dupuis, dominicain, et J.-B. Dutertre, jésuite, en ont profité pour la composition d'ouvrages sur le même sujet. Le P. Breton mourut le 8 janvier 1679.

BRETONNEAU (François), jésuite, né à Tours en 1660, mort à Paris l'an 1741, fut réviseur et éditeur des *Sermons* de ses confrères Bourdaloue, Cheminais, et Giroust. Le P. La Rue lui appliquait à cette occasion ces paroles de l'éloge que l'Eglise fait de saint Martin, et l'appelait *Trium mortuorum suscitator magnificus*. Il rédigea et fit imprimer les *Pensées du P. Bourdaloue sur divers sujets de religion et de morale*, Paris, 1735, 3 vol. in-12. Il revit aussi les *Œuvres spirituelles* du P. Valois, et une partie des *Sermons* du P. La Rue. On doit rendre justice à chacune des *Préfaces* qu'il a mises à la tête de ces éditions. Les *Analyses* qu'il a faites des *Discours* dont il est l'éditeur sont exactes, claires, précises et très-propres à donner aux jeunes orateurs chrétiens l'idée d'un plan bien concerté et bien rempli par l'enchaînement des preuves. Bretonneau était prédicateur lui-même. Ses *Sermons*, ses *Panégyriques*, ses *Discours* et ses *Mystères*, en 7 vol. in-12, publiés en 1743 par le père Berruyer, respirent une éloquence chrétienne. Les grâces de l'action lui manquaient, mais il avait toutes les autres parties de l'orateur sacré. Ses vertus furent l'appui de ses *Sermons*. On a encore de Bretonneau des *Réflexions chrétiennes* pour les jeunes gens qui entrent dans le monde, in-12, et l'*Abrégé de la Vie de Jacques II*, in-12, tirée d'un écrit de son confesseur.

BRETTEVILLE (Etienne Dubois, connu sous le nom d'abbé de), né en 1650 à Bretteville-sur-Bordel, près de Caen, en Normandie, se fit jésuite en 1667, et abandonna cet état en 1678. Il s'appliqua depuis avec succès à l'instruction des jeunes ecclésiastiques qui se destinaient au ministère de la prédication; mais ses travaux ne furent pas longs, étant mort en 1688. Il avait donné, trois ans auparavant, des *Essais de sermons* en 4 vol. in-8°, où il y a six différents desseins pour chaque jour, avec des sentences choisies de l'Ecriture sainte. Son style n'est ni pur ni élégant; mais le choix des sermons est assez bien fait. L'abbé du Jarry a donné une suite en 5 vol. in-8°, qui ne peut être comparée à l'ouvrage du premier auteur. On a encore de l'abbé de Bretteville des *Essais de panégyriques*, in-8°, et l'*Eloquence de la chaire et du barreau*, Paris, 1689, in-12, plus estimée pour les exemples qu'il donne, que pour les règles qu'il prescrit.

BREUILLOT (l'abbé Jean-Maurice), ancien économe du séminaire de Besançon, naquit en 1758 à Droit-Fontaine, petit village du canton de Maîche, dans les montagnes de la Franche-Comté. A l'époque de la révolution il était vicaire de Villars-Saint-Georges, à quatre lieues de Besançon; il refusa le serment et fut retenu quelque temps en prison. Immédiatement après la terreur, il entreprit, avec quelques confrères, animés du même esprit que lui, de former des sujets pour le sacerdoce. L'avenir du diocèse l'occupait beaucoup, et M. Vernier, devenu depuis supérieur des missionnaires de Beaupré, partageait cette sollicitude. Les écoles secrètes que ces deux serviteurs de Dieu fondèrent en 1796, dans les montagnes, se développèrent insensiblement, et dès la fin de 1798, M. Vernier commença à donner des leçons de théologie aux plus avancés des jeunes gens qu'ils avaient réunis : plusieurs de ceux-ci devinrent des sujets distingués. A la fin de 1800, on fit venir ces élèves à Besançon, où l'on établit un séminaire dans une maison particulière. Malheureusement M. Lecoz ne fit rien pour conserver cet établissement, et ce prélat constitutionnel laissa le diocèse sans séminaire pendant trois années. Le rétablissement du séminaire fut enfin obtenu en 1805, et M. Breuillot, qui depuis 1803 était curé de la petite paroisse de Laviron, fut appelé pour relever de ses débris cette maison qui avait été changée en un hôpital militaire : son zèle, son entier dévouement et son esprit de sacrifice triomphèrent de tous les obstacles. Il réussit aussi à fonder à Besançon deux écoles très-importantes de sourds-muets pour les deux sexes. Obligé par suite de ses infirmités de renoncer à toutes fonctions dans ses dernières années, il s'occupait encore d'une foule d'œuvres utiles; il est mort saintement le 22 février 1837. Nous ne pouvons mieux faire, pour donner une plus juste idée de cette vie de travaux et d'abnégation, que de citer quelques lignes d'une lettre pastorale que Mgr l'archevêque de Besançon publia le 23 mars suivant, à son sujet : « En vous nommant ce respectable « prêtre, je vous rappelle le fondateur de tous « nos établissements ecclésiastiques, celui « auquel nous devons l'état présent du dio- « cèse, qu'il a contribué plus que personne « à tirer de ses ruines : homme de foi, il a « entrepris et achevé, avec le secours de « Dieu, ce que le génie le plus hardi avait à « peine osé concevoir. On peut dire que son « attrait propre et sa grâce spéciale a été la « conservation et le soin des vocations sacer- « dotales. »

BREUL (Jacques du) né à Paris en 1528, bénédictin de Saint-Germain-des-Prés en 1549, mourut en 1614. On a de lui : *Le Théâtre des antiquités de Paris*, in-4°, 1612. C'est le répertoire de la plupart des fondations de la ville de Paris : on y remarque des particularités intéressantes parmi un amas assez indigeste d'époques et de recherches. L'auteur des Essais sur Paris a su depuis écarter les épines de l'érudition du Père du Breul; mais il les a remplacées par beaucoup de faussetés et de petits artifices de philosophie. *Supplementum antiquitatum Parisiensium*,

in-4°, Paris, 1614, ouvrage peu commun, qui renferme plusieurs auteurs anciens qui ont parlé de Paris, et qui a les mêmes avantages et les mêmes défauts que le précédent. Les *Fastes de Paris par Pierre Bonfons, augmentés*, in-8°, curieux; la *Vie du cardinal Charles de Bourbon* (oncle de Henri IV), 1612, in-4°; la *Chronique des abbés de Saint-Germain*, avec l'*Histoire d'Aimoin*, qu'il fit imprimer en 1603.

BREUNING (Chrétien-Henri), né à Leipzig le 24 décembre 1719, professa le droit dans cette ville, et mourut en 1780, laissant plusieurs dissertations sur des questions de droit naturel et politique. Nous en citerons : *De patria potestate ejusque effectibus ex principiis juris naturæ, tract. I et II*, Leipzig, 1751 et 1755, in-4°; *De præscriptione jure gentium incognita*, ibid., 1752; *Primæ lineæ juris ecclesiastici universalis*, Francfort, 1759, in-8°; *Primæ lineæ juris naturæ*, ibid., 1767; *De matrimonio cum secunda conjuge contracto, priore non repudiata*, ibid., 1776.

BREVINT (Daniel), né à Jersey en 1616, passa le temps de la révolution anglaise en France, où il devint pasteur d'une congrégation protestante de Normandie, et retourna dans sa patrie à la restauration. Il prit en 1662 le degré de docteur en théologie à Oxford, fut nommé en 1681 doyen de Lincoln, et mourut en 1695. Ses ouvrages, dirigés en général contre le catholicisme, obtinrent quelque succès parmi les protestants, notamment ses pamphlets contre la messe, et la présence réelle.

BREYDENBACH (Bernard de), doyen de l'église de Mayence, dans le xv° siècle, fit un voyage à Jérusalem et au mont Sinaï, dont il fit imprimer la relation en latin : *Opusculum sanctarum peregrinationum in montem Syon, ad venerandum Christi sepulcrum in Jerusalem, atque in montem Synai ad divam virginem et martyrem Katherinam*, Mayence, 1486, in-folio. Cet ouvrage fut réimprimé à Spire en 1490 et 1502. Cette dernière édition a pour titre : *Peregrinatio Hierosolymitana ad sepulcrum Domini et Kathariniana ad montem Sinai, per varias partes Orientis, cum iconibus*. Jehan de Hersin, religieux augustin, publia une traduction française de ce voyage, sous ce titre : *Voyage et pèlerinage d'oultre-mer au saint Sépulcre de Hiérusalem, et de madame saincte Catherine au mont Synai*, Lyon, 1489, in-folio. Il a été aussi traduit en flamand, Mayence, 1488, in-folio.

BREYER (Remi), docteur de Sorbonne, et chanoine de l'église de Troyes en Champagne, naquit dans cette ville en 1669, et y mourut en 1749. On a de lui une *Dissertation sur les paroles de la consécration*, in-8°, où il tâche de prouver, contre le Père Le Brun, que les Grecs et les Latins avaient renfermé la consécration dans ces paroles : *Hoc est*, etc. Il a eu beaucoup de part au Missel de Troyes, et a publié les *Vies* de saint Aldérald, de saint Prudence et de sainte Maure, avec des éclaircissements curieux. Ce savant répandait de l'érudition dans ses ouvrages, mais très-peu d'agrément.

BREZ (Jacques), ministre protestant à Middelbourg, où il était né en 1771, mort dans la même ville en 1798, est auteur d'une *Histoire des Vaudois, habitant les vallées occidentales du Piémont*, Lausanne et Utrecht, 1796, 2 vol. in-8°. L'auteur ayant été élevé dans la religion vaudoise, son histoire ne pouvait manquer d'être partiale. Entre autres pièces qu'il a recueillies, on remarque des fragments d'un poëme en langue vaudoise datés de l'an 1100, et la traduction du catéchisme des Vaudois, composé par leurs *bardes* ou pasteurs, vers la même époque. Barbier attribue cette histoire à un autre Brez, qui est mort en 1810 dans la Zélande. On a en outre de Jacques Brez : *Flore des insectophiles, précédée d'un discours sur l'utilité de l'étude de l'insectologie*, Utrecht, 1791, in-8°; *Voyages intéressants pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse, dans le goût du recueil de M. Campe*, Utrecht, 1792, in-8°. Ce volume, qui contient la relation des îles Pelew, devait avoir une continuation.

BREZILLAC. *Voyez* Bresillac.

BREZOLLES (Ignace Moli de), docteur de Sorbonne, a publié un *Traité sur la juridiction ecclésiastique contentieuse, ou Théorie et pratique des officialités*, etc., Paris, 1779, 2 vol. in-4°, réimprimé en 1781 sous le titre de *Pratique des officialités*. On lui doit aussi une seconde édition du *Traité des bénéfices ecclésiastiques* de Gohard, Paris, 1763, 7 vol. in-4°. Ce théologien distingué mourut en 1778.

BRIANT (dom Denys), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né en 1655 à Pleudissen, bourg du diocèse de Saint-Brieuc, fit sa profession à Rennes, dans l'abbaye de Saint-Melaine, le 14 juillet 1684. Il travailla avec dom Lobineau à l'Histoire de Bretagne; ce fut lui qui se chargea de l'examen des faits, qui en débrouilla les obscurités et leur appliqua le flambeau de la critique. Dom Briant mourut dans l'abbaye de Riom, en Basse-Bretagne, le 6 février 1716, laissant un *Mémoire sur l'abbaye de Saint-Vincent du Mans*, et un ouvrage intitulé : *Cenomania*. C'est une histoire de la province du Maine et de ses comtes, restée manuscrite, mais dont il s'est fait plusieurs copies. Ce savant religieux a fourni aussi beaucoup de *Mémoires* aux auteurs du *Gallia christiana*.

BRIARD (Jean), docteur en théologie, vice-chancelier de l'université de Louvain, était du village de Bailleul, près d'Ath, dans le Hainaut. Il fut fort lié avec Erasme, et mourut en 1520. On a de lui plusieurs traités en latin : un sur la loterie, un autre sur la cause des indulgences, etc., Leipzig, 1510.

BRICCIO (Jean), un des écrivains les plus féconds de l'Italie, né à Rome en 1581, mort dans la même ville en 1646, était fils d'un simple matelassier, et fut destiné à suivre la même profession. Il employait à la lecture tous les instants qu'il pouvait dérober à son travail mécanique, et c'est ainsi qu'il apprit tout ce qu'il sut dans la suite, en théologie, droit canonique et civil, rhétorique, géométrie, etc. Pour la peinture, il fut élève du

célèbre Frédéric Zucchari. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages imprimés ou manuscrits, parmi lesquels on remarque des *Vies de saint François; de saint Charles;* des *stations pour le carême;* l'*Histoire de Notre-Dame de' Monti à Rome;* trente comédies, six tragédies, etc.

BRICCIO (Paul), religieux récollet, issu d'une ancienne famille noble de Brà, en Piémont, eut le titre de théologien de la duchesse de Savoie, devint évêque d'Albe en 1642, et mourut en 1665. On a de lui quelques ouvrages importants pour l'histoire ecclésiastique de l'Italie. Tels sont : *Seraphica subalpinæ D. Thomæ provinciæ monumenta regio subalpinorum principi sacra*, Turin, 1647, in-folio; *De' progressi della Chiesa occidentale per sedici secoli*, Carmagnole, 1648, 1650 ; Turin, 1652, in-folio.

BRICE (saint), *Brixius*, évêque de Tours, successeur de saint Martin, accusé par ses ennemis d'avoir eu un enfant d'une religieuse, fut chassé de son siége. S'étant lavé de cette calomnie, il retourna dans son diocèse et y mourut le 13 novembre 444. Son culte était autrefois très-célèbre en France, et les protestants eux-mêmes ont laissé son nom dans leur calendrier.

BRICE (dom Etienne-Gabriel), né à Paris en 1697, était neveu de Germain Brice, auteur d'une *Description de la ville de Paris*, 1685, 2 vol. in-12; 1752, 4 vol. in-12. Dom Brice mourut en 1755 dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, où il était chargé, depuis l'an 1731, de diriger la continuation de la nouvelle *Gallia christiana*, 13 vol. in-folio. Appliqué à l'étude du grec et de l'antiquité ecclésiastique, il traduisit en français les *Lettres* de saint Basile. La congrégation de Saint-Maur a eu peu d'hommes aussi savants.

BRIÇONNET (Guillaume), dit *Cardinal de Saint-Malo*, né à Tours, évêque de Nîmes, de Saint-Malo, archevêque de Reims et de Narbonne, fut honoré de la pourpre romaine par Alexandre VI, en 1495, en présence de Charles VIII, qui se trouva alors au consistoire. Ce prince l'aimait beaucoup, et ce fut, dit-on, à sa persuasion qu'il entreprit la conquête du royaume de Naples. L'ardeur avec laquelle ce cardinal parla contre Jules II, dans le conciliabule de Pise, le fit priver de sa dignité ; mais Léon X la lui rendit ensuite. Il mourut en 1514, laissant deux fils, héritiers de ses vertus, qui lui servirent un jour, à une messe célébrée pontificalement, l'un de diacre et l'autre de sous-diacre. Il avait été marié avant de s'engager dans les ordres. Les historiens le louent comme un prélat qui avait l'esprit des affaires, joint à beaucoup de zèle pour la gloire de la patrie, et à beaucoup d'amour pour les lettres et pour ceux qui les cultivaient. — Son fils, Guillaume, évêque de Meaux, en 1516, et mort en 1533, se laissa surprendre par les calvinistes; mais il reconnut sa faute, et la pleura.

BRIDAINE (Jacques), célèbre missionnaire, naquit au village de Chusclan, dans le diocèse d'Uzès, le 21 mars 1701, d'une famille honnête et recommandable surtout par son invariable attachement à la foi catholique, et fit avec distinction ses études chez les jésuites d'Avignon. Sa piété, son heureux caractère, son amour pour les pauvres, et les talents rares qu'il annonçait, lui acquirent toute l'affection de ses maîtres. Après avoir terminé ses humanités, il entra au séminaire de Saint-Charles de la Croix dans la même ville. Ses supérieurs le chargèrent pendant son noviciat de faire le catéchisme dans diverses églises, et il annonça dès lors cette facilité d'élocution, ce talent d'émouvoir et d'entraîner, qu'il développa dans la suite de sa carrière évangélique avec tant de succès. Bridaine n'était que diacre, lorsqu'il fut désigné pour remplir la station du carême à Aigues-Mortes, dans le diocèse de Nîmes. Sans préparation, et muni seulement de trois sermons, il arriva dans cette ville à pied et dans le plus modeste équipage. Sa jeunesse et sa simplicité indisposèrent les habitants qui ne lui témoignèrent que du mépris. Le mercredi des cendres, ayant vainement attendu des auditeurs à l'église, il sort revêtu de son surplis, une clochette à la main, et parcourt en la faisant sonner les rues les plus fréquentées de la ville. La nouveauté de ce spectacle étonne. La foule le suit par curiosité, et se précipite sur ses pas dans le temple; il monte en chaire, entonne un cantique sur la mort, et, pour toute réponse aux éclats de rire qui ont accueilli son chant, paraphrase ce sujet terrible avec une véhémence qui fit bientôt succéder le silence et la consternation à la dérision et au tumulte. Il remplit ensuite toute la station avec le plus grand succès, malgré le peu de matériaux qu'il avait apportés, en s'abandonnant aux inspirations du moment, et il se trouva si bien de cette méthode, que dès lors il en suivit rarement une autre. Bridaine ordonné prêtre le 26 mai 1725, se consacra aussitôt aux missions, et fut d'abord employé dans les Cévennes. Il évangélisa ensuite le Languedoc, la Provence, le comtat d'Avignon, le Dauphiné, et un grand nombre d'autres provinces. Il donna jusqu'à 256 missions, et dans toutes il produisit les fruits les plus abondants. Il avait une voix d'un éclat prodigieux, mais si sonore et si nette, que dans les églises les plus vastes, lorsqu'elles étaient remplies, il était également entendu de tout son auditoire (1) ; il savait prendre tous les tons, il les appropriait aux circonstances avec une rare adresse. Tantôt simple, tantôt sublime, heureux jusque dans ses négligences,

(1) L'organe tonnant de Bridaine, dit le cardinal Maury, dans son *Essai sur l'éloquence de la chaire*, ajoutait une nouvelle énergie à son éloquence, et l'auditoire, accablé par l'impétuosité de son action et la puissance de ses figures, était alors consterné devant lui. Le silence profond qui régnait dans l'assemblée, surtout quand il prêchait, selon sa coutume, à l'entrée de la nuit, était interrompu de temps en temps par des soupirs longs et lugubres, qui partaient à la fois de toutes les extrémités du temple dont les voûtes retentissaient enfin de cris inarticulés et de profonds gémissements.....

il dédaignait l'art et les règles pour n'obéir qu'aux impulsions de son génie et suivre les mouvements de son âme. La pureté de sa vie qui retraçait celle des premiers apôtres, justifiait bien la vénération générale dont il était l'objet. Aussi les conversions éclatantes, les réconciliations inespérées, les restitutions, les réparations publiques, signalaient son passage dans les villes. Les plus illustres prélats demandaient à l'envi le concours d'un homme aussi puissant, et toujours il se rendait à leur invitation, sans calculer si ses forces pouvaient suffire à tant de fatigues. Plus d'une fois il en fut gravement incommodé; mais à peine remis, il reprenait le cours de ses travaux. Deux fois il fut appelé à Paris, et ce fut dans cette ville qu'il improvisa à Saint-Sulpice, devant l'auditoire le plus brillant, cet exorde sublime, que l'abbé Maury nous a conservé : « A la vue « d'un auditoire si nouveau pour moi, il « semble, mes Frères, que je ne devrais ou« vrir la bouche que pour vous demander « grâce en faveur d'un pauvre missionnaire, « dépourvu de tous les talents que vous exi« gez quand on vient vous parler de votre « salut. J'éprouve cependant aujourd'hui un « sentiment bien différent ; et si je suis hu« milié, gardez-vous de croire que je m'a« baisse aux misérables inquiétudes de la « vanité, comme si j'étais accoutumé à me « prêcher moi-même ! A Dieu ne plaise « qu'un ministre du ciel pense jamais avoir « besoin d'excuse auprès de vous; car, qui « que vous soyez, vous n'êtes tous, comme « moi, que des pécheurs. C'est donc unique« ment devant votre Dieu et le mien, que je « me sens pressé dans ce moment de frap« per ma poitrine. Jusqu'à présent j'ai pu« blié les justices du Très-Haut dans des « temples couverts de chaume; j'ai prêché les « rigueurs de la pénitence à des infortunés « qui manquaient de pain ! j'ai annoncé aux « bons habitants des campagnes, les vérités « les plus effrayantes de ma religion... Qu'ai« je fait, malheureux ! j'ai contristé les pau« vres, les meilleurs amis de mon Dieu; j'ai « porté l'épouvante et la douleur dans ces « âmes simples et fidèles, que j'aurais dû « plaindre et consoler ! C'est ici, où mes re« gards ne tombent que sur des grands, sur « des riches, sur des oppresseurs de l'huma« nité souffrante, ou sur des pécheurs auda« cieux et endurcis, ah ! c'est ici seulement « qu'il fallait faire retentir la parole sainte « dans toute la force de son tonnerre, et pla« cer avec moi dans cette chaire, d'un côté, « la mort qui vous menace, de l'autre, mon « grand Dieu qui vient vous juger. Je tiens « déjà dans ce moment votre sentence à la « main : tremblez donc devant moi, hommes « superbes et dédaigneux qui m'écoutez ! La « nécessité du salut, la certitude de la mort, « l'incertitude de cette heure si effroyable « pour vous, l'impénitence finale, le juge« ment dernier, le petit nombre des élus, « l'enfer, et par-dessus tout l'éternité !..... « l'éternité ! voilà les sujets dont je viens « vous entretenir et que j'aurais dû sans « doute réserver pour vous seuls. Eh ! qu'ai« je besoin de vos suffrages, qui me damne« raient peut-être sans vous sauver ? Dieu « va vous émouvoir, tandis que son indigne « ministre vous parlera ; car j'ai acquis une « longue expérience de ses miséricordes. « C'est lui-même, c'est lui seul qui, dans « quelques instants, va remuer le fond de « vos consciences. Frappés aussitôt d'effroi, « pénétrés d'horreur pour vos iniquités pas« sées, vous viendrez vous jeter entre les « bras de ma charité, en versant des larmes « de componction et de repentir, et à force « de remords, vous me trouverez assez élo« quent. » Le reste du sermon avait été préparé d'avance, et prouve que, dans ses discours travaillés, Bridaine écrivait avec autant de chaleur que de goût. Massillon lui-même, en l'entendant, fut rempli d'admiration. Plusieurs autres illustres prélats, entre autres M. Languet, archevêque de Sens, MM. de Pompignan, de Charency, de Séez, lui témoignèrent la même estime. Le cardinal de Fleuri avait voulu le voir, et avait des vues sur lui pour l'établissement d'une société de missionnaires en France. Le souverain pontife Benoît XIV donna au Père Bridaine, dans un voyage que celui-ci fit à Rome en 1750, les marques d'une considération particulière, et lui accorda *le pouvoir* de faire la mission dans toute *l'étendue de la chrétienté*. Rien ne put jamais ralentir son zèle, ébranler son courage ; ni les persécutions secrètes qu'il eut souvent à éprouver, ni les attaques des novateurs, ni les peines, ni l'affaiblissement de ses forces, ne purent l'empêcher de poursuivre jusqu'à ses derniers moments sa noble carrière. Il mourut à Roquemaure, âgé de soixante-six ans, en revenant de Villeneuve-lès-Avignon, où il avait donné une mission, malgré une maladie qui, depuis longtemps, le faisait souffrir cruellement; il y succomba le 22 décembre 1767. La Vie du Père Bridaine a été publiée par l'abbé Carron, qui l'a justement appelé le *modèle des prêtres*. Ses cantiques, d'abord intitulés *Cantiques spirituels à l'usage des missions royales du diocèse d'Alais*, parce qu'il consacra longtemps ses travaux à cette contrée, et ensuite simplement *Cantiques spirituels*, ont été très-souvent réimprimés.

BRIDEL (JEAN-LOUIS), écrivain suisse, fils d'un pasteur du village de Crassier, dans le canton de Vaud, où il naquit en 1759, fut successivement précepteur dans le pays des Grisons et en Hollande, pasteur de l'église française de Bâle de 1803 à 1808, second pasteur de Cossonay dans le canton de Vaud, et professeur de langues orientales de l'académie de Lausanne jusqu'à sa mort, arrivée le 5 février 1821. Il avait beaucoup voyagé dans toute l'Europe, et fut appelé au grand conseil du canton de Vaud, où il siégea pendant dix ans. Ses principaux ouvrages sont : *Les infortunes du jeune chevalier de Lalande*, Paris (Lausanne), 1781, 1 vol. in-8° ; *Introduction à la lecture des odes de Pindare*, Lausanne, 1785, in-12; *Réflexions sur la révolution de la Suisse sur le principe de l'u*

nité, etc., 1800, in-8°; *Le pour et le contre, ou Avis à ceux qui se proposent de passer dans les Etats-Unis d'Amérique*, Paris et Bâle, 1803, in-8°; *Le Lycée de Flore*, Bâle, 1804, opuscule poétique; *Lettre à Carion de Nisas sur la manière de traduire Dante*, suivie d'une *Traduction en vers français du* v° *chant de l'Enfer*, Bâle, 1805, in-4°; *Oraison funèbre prononcée à Bâle*, Bâle, 1806, in-8°; *Discours chrétiens à l'occasion des désastres du canton de Schwiz*, Bâle, 1807; *Dissertations sur l'état et les fonctions des prophètes*, Lausanne, 1808, in-4°; *Discours sur l'efficacité morale de la lecture des livres sacrés, et sur le style de leurs auteurs*, Lausanne, 1809, in-8°; *Traité de l'année juive antique et moderne*, Bâle, 1810, in-8°; *Le livre de Job, nouvellement traduit d'après le texte original non ponctué, et les anciennes versions, notamment l'arabe et la syriaque*, avec un Discours préliminaire, Paris, 1818, in-8°. Bridel avait fait une traduction du livre des Psaumes, mais elle n'a pas vu le jour. — Il eut deux frères qui se distinguèrent aussi comme écrivains.

BRIDGEWATER (Jean), en latin *Aquapontanus*, né au commencement du xvi° siècle, dans le Yorkshire, fit ses études à Oxford, et remplit différentes fonctions dans l'église anglicane; mais éclairé par la lumière de la vérité, il abandonna ses bénéfices, et se retira au collége anglais de Douai, avec plusieurs jeunes gens qu'il avait élevés dans la religion catholique; il passa ensuite à Rome, et de là en Allemagne, où il était encore en 1594. On a de lui : *Concertatio virulentæ disputationis theologicæ in qua Georgius Sohn, professor academiæ Heidelbergensis, conatus est docere pontificem romanum esse antichristum*, Trèves, 1589, in-4°; *Exposition des six articles* qu'on propose ordinairement aux missionnaires qui sont arrêtés en Angleterre; *Concertatio ecclesiæ catholicæ in Anglia contra Calvino-papistas et puritanos, sub Elisabetha regina*, Trèves, 1594, in-8°. Cet ouvrage contient les relations des souffrances et de la mort de plusieurs catholiques en Angleterre sous le règne d'Elisabeth.

BRIDOUL (Toussaint), jésuite flamand, était né à Lille, et entra dans la compagnie de Jésus en 1618, âgé de 23 ans. Il s'y distingua par ses vertus, sa piété, sa charité et le bon emploi qu'il fit de son temps. La prédication, la direction des consciences, la composition d'ouvrages édifiants l'occupaient tour à tour. Il mourut à Lille, dans sa 78° année, en 1672. Il avait une tendre dévotion envers la sainte Vierge, et il consacra à sa louange quelques-uns de ses écrits. On a de lui : *Vie de François Gaétan*, traduite en français, de l'italien d'Alphonse Gaétan, Lille, 1641, in-8° (*Voy.* Gaetan); *Gloria mirabilium Deiparæ, singulos anni dies recurrentium*, Lille, 1640, in-8°; *Le paradis ouvert par la dévotion envers la sainte Vierge*, Lille, 1671, in-12; *Schola eucharistica stabilita, super veneratione a brutis animantibus exhibita sanctissimo sacramento*, ibidem, 1672, in-8°; *Itinéraire de la vie future*, traduit de l'italien du Père Vincent Caraffa, jésuite; *l'Enfer fermé par la considération des peines des damnés*, etc., Lille, 1671, in-12.

BRIENEN (Abraham), théologien catholique hollandais, né en 1606 à Utrecht, mort en 1682, fit plusieurs voyages à Rome pour les affaires de l'évêché d'Utrecht, dont il était le premier vicaire. On a de lui plusieurs *Dissertations théologiques*, qui parurent sous le nom de Vandermat, et furent réimprimées à Leyde en 1709.

BRIET (Philippe), né à Abbeville en 1601, jésuite en 1619, mourut en 1668, bibliothécaire du collége de Paris. On a de lui : *Parallela Geographiæ veteris et novæ*, 3 vol. in-4°, 1648 et 1649. Cette géographie est très-méthodique, très-exacte et ornée de cartes bien dessinées. Ces trois volumes ne renferment que l'Europe, ses maladies l'ayant empêché de mettre la dernière main aux autres parties; *Annales mundi, sive Chronicon ab orbe condito ad annum Christi* 1663, Paris, 1663, 7 vol. in-12; Mayence, 1682, 1 vol. in-fol., et Venise, 1693, 7 vol. in-12; c'est l'édition la plus complète. L'ouvrage est estimé. L'auteur marche sur les traces de Pétau, pour la chronologie; *Philippi Brietti Concordia chronologica*, Paris, 1670, 5 vol. in-fol. Le Père Briet est auteur du 5° volume; *Theatrum geographicum Europæ veteris*, 1653, in-fol. Briet a mieux réussi dans la géographie que dans la partie chronologique. *Elogium Patris Jacobi Sirmondi, Soc. Jesu*, Paris, 1651, in-4° : on y trouve le catalogue, par ordre de dates, de tous les ouvrages du P. Sirmond.

BRIEUC (saint), natif d'Irlande, et disciple de saint Germain d'Auxerre, évêque dans ce royaume, bâtit un monastère en Bretagne où il s'était retiré. Cette maison devint si célèbre, qu'on y vit bientôt une ville qui porta son nom, érigée depuis en évêché. Il en est regardé comme le premier évêque, quoiqu'il n'y eût peut-être exercé aucune fonction épiscopale. Mais il y avait alors des évêques régionnaires qui, sans avoir aucune église particulière, travaillaient partout où l'on avait besoin de leur ministère. Saint Brieuc mourut âgé de plus de 90 ans, vers l'an 502. *Voy.* les *Vies des saints de Bretagne*, par dom Lobineau, qui a retrouvé une grande partie des actes de ce saint.

BRIGA (Melchior della), jésuite, né à Césène en 1686, enseigna la philosophie à Prato et à Florence, puis la théologie à Sienne, se distingua surtout comme mathématicien, et mourut le 25 juillet 1749. Ses ouvrages sont : *Fascia isiaca statuæ Capitolinæ*, Rome, 1716; *Spheræ geographicæ paradoxa*, Florence, 1721; *Philosophiæ veteris et novæ concordia*, Florence, 1725; *Scientia eclipsium ex imperio et commercio Sinarum illustrata*, Rome et Lucques, 1744 à 1747, 3 vol. in-4°.

BRIGIDE (sainte), née à Fochard en Ultonie, au commencement du vi° siècle, reçut fort jeune encore le voile des mains de saint Mel, neveu et disciple de saint Patrice. S'étant construit sous un gros chêne une cellule qui fut depuis appelée *kill dara*, ou *cellule du chêne*, plusieurs personnes de son sexe vinrent se ranger sous sa conduite; elle les réunit ensuite en corps de communauté,

Cette maison devint bientôt une pépinière sainte, qui donna naissance à plusieurs monastères d'Irlande, lesquels reconnurent tous sainte Brigide pour mère et pour fondatrice. Il n'y a guère que les miracles de cette sainte qui nous soient connus; les cinq auteurs qui ont écrit sa *Vie* n'ayant donné presque aucun détail sur ses vertus. Son nom se trouve dans le Martyrologe de Bède, et dans tous ceux qui ont été composés depuis. Il est aussi dans les plus anciens manuscrits du Martyrologe de saint Jérôme, et sa fête est marquée dans les anciens bréviaires d'Allemagne, des îles Britanniques et dans la plupart de ceux de France. Elle a été célébrée à Paris jusqu'en 1607. Son corps trouvé en 1185 avec ceux de saint Patrice et de saint Colomb, dans une triple voûte de la ville de Down-Patrick, fut porté dans la cathédrale de cette ville. Sous le règne de Henri VIII, le tombeau où il était renfermé fut détruit. Le chef de sainte Brigide est aujourd'hui à Lisbonne, dans une des églises qui appartenaient aux jésuites.

BRIGITTE ou **BIRGITTE**, née en 1302, était princesse de Suède, fille de Birger, prince de Suède, et épousa un seigneur nommé Ulf-Gudmarson, prince de Néricie. Après avoir eu huit enfants, les deux époux firent vœu de continence. Ulf se fit cistercien, et Brigitte établit l'ordre de Saint-Sauveur, composé de religieux et de religieuses, comme celui de Fontevrault. Leur église était commune. Les religieuses faisaient l'office en haut, et les religieux en bas. L'abbesse avait l'autorité suprême. Cette règle fut confirmée par Urbain V en 1370. Son ordre subsiste encore en Allemagne, en Italie et en Portugal, et ce qu est très-remarquable, en Suède, où le monastère de Wadstena dans la Gothie orientale a été conservé après l'introduction du luthéranisme. Brigitte partit ensuite pour Jérusalem, sur une vision qu'elle eut à l'âge de 69 ans. Elle visita les lieux saints. De retour en Occident, elle écrivit à Grégoire XI pour l'engager à revenir à Rome. Elle mourut peu de temps après dans cette ville, en 1373. On a d'elle un volume de *Révélations*, Nuremberg, in-folio, 1521, ou plutôt 1500, par Antoine Koburger; en voici la suscription : *Anno* M. CCCCC. XXI. *mensis septembris;* les uns, en joignant XXI aux premiers chiffres, en ont fait 1521, et ils se sont trompés; car il est évident que 21 se rapporte à *mensis septembris*, qui est au génitif; d'ailleurs, Antoine Koburger est mort en 1513. Il y a une autre édition de ces Révélations, par Jean Koburger, en 1517, une à Rome, 1557. Ces révélations furent déférées au concile de Bâle. Gerson et d'autres théologiens voulaient qu'on les censurât; mais Jean de Turrecremata en donna des explications favorables, et les approuva comme utiles pour l'instruction des fidèles. Le concile regarda cette approbation comme suffisante. Il n'en résultait cependant autre chose, sinon que le livre dont il s'agit ne renferme rien de contraire à la foi, et que les révélations étant appuyées sur une probabilité historique, on peut les croire pieusement. Benoît XIV s'exprime de la manière suivante sur le même sujet : « L'approbation « de semblables révélations n'emporte autre « chose sinon qu'après un mûr examen, il « est permis de les publier pour l'utilité des « fidèles. Quoiqu'elles ne méritent pas la « même croyance que les vérités de la reli- « gion, on peut cependant les croire d'une foi « humaine, conformément aux règles de la pru- « dence, selon lesquelles elles sont probables, « et appuyées sur des motifs suffisants pour « qu'on les croie pieusement. » *Voy.* CATHERINE de Sienne (sainte), et la réflexion qui se trouve à la fin de l'article ARMELLE.

BRIGNOLE-SALE (ANTOINE-JULES), sénateur génois, marquis de Groppoli en Toscane, né en 1605, était fils d'un doge; il occupa lui-même dans la république plusieurs emplois honorables, et fut ambassadeur auprès du roi d'Espagne. Ayant perdu après son retour d'Espagne, en 1648, sa femme qui lui laissa plusieurs enfants, il se fit prêtre, employa ses loisirs à la composition de plusieurs ouvrages, et entra le 11 mars 1652 dans la compagnie de Jésus. Depuis cette époque il se livra presque entièrement à la prédication. Il termina le 24 mars 1665 à Gênes une vie édifiante par une sainte mort. Sa charité était bien connue, et il s'acquit des droits à la reconnaissance des pauvres de son pays par ses aumônes considérables. Dans sa jeunesse il avait publié des comédies et des poésies qui le firent admettre dans plusieurs sociétés littéraires. Ses principaux ouvrages sont : *le Instabilità dell' ingegno, divise in otto Giornate* (en prose et en vers), Bologne, 1635, in-4°; 1637, in-12; Venise, 1641 et 1652, in-12; *Tacito abburattato discorsi politici e morali*, Venise, 1636, in-12; *Maria Maddalena peccatrice e convertita* (en vers), Gênes, 1636, in-8°, réimpr. plusieurs fois à Venise, et trad. en français par le P. Pierre de Saint-André, carme déchaussé, Aix, 1674, in-8°; *Il Carnovale di Gotilvannio Salliebregno* (en vers), Venise, 1639, 1641, 1663, in-12. L'auteur publia cette production sous un nom anagrammatique, comme l'indique le titre; il se repentit plus tard de cette composition, qui est en effet un peu libre; *Dell' Istoria Spagnuola libri IV*, Gênes, 1640, et 1646, in-4°; *Il Satirico innocente, epigrammi trasportati dal greco all' italiano e commentati dal marchese Antonio Giulio Brignole Sale*, Gênes, 1648, in-4° et in-12 : ces épigrammes sont de la composition de Brignole, et n'ont jamais existé en grec. Paul-Dom. Chiesa, avocat à Gênes, les traduisit en latin; *Panegirici sacri recitati nella Chiesa di san Ciro in Genova*, etc., Gênes, 1652, in-8°; 1656, in-12. La Vie du P. Brignole Sale a été écrite en italien, sous le titre de *Mémoires*, par le jésuite J.-M. Visconti, Milan, 1666, in-12; et le P. François Lhermite les traduisit en latin, Anvers, 1671, in-8°.

BRIGNON (JEAN), jésuite, est auteur d'une traduction du *Combat spirituel*, ouvrage justement estimé et singulièrement propre à conduire les chrétiens à la perfection où leur foi les appelle. On n'en connaît point l'auteur.

Quelques écrivains l'attribuent au père Laurent Scupoli, théatin; d'autres à Jean Castagniza, bénédictin espagnol; Théophile Raynauld le donne au jésuite Achille Gagliardo. La traduction du père Brignon a fait oublier celle du père Olympe Mazorti, Paris, 1672. On a encore du père Brignon les *Pensées consolantes*; une traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, du *Pédagogue chrétien* du père Philippe d'Oultreman, et des *Méditations* du père Dupont. Il a traduit du même *La guide spirituelle* et les Opuscules du cardinal Bellarmin, ainsi que son traité des sept paroles de Jésus-Christ sur la croix. Il est mort vers 1725, dans un âge avancé.

BRIGUET (Sébastien), chanoine à Sion dans le Valais, dans le XVIIIe siècle, s'occupa beaucoup de recherches sur l'ancienne histoire ecclésiastique de son pays. On cite de lui : *Concilium Epaonense, assertione clara et veridica loco suo ac proprio fixum in Epaunensi Parochia Vallensium, vulgo Epenassex*, Sion, 1741, in-8°, rare. L'auteur y démontre que le concile d'Epaone, de l'an 517, s'est tenu à Epauna, qu'il suppose être Epenassex, dans la paroisse de Saint-Maurice en Valais, et non à Albon, Pamiers ou Yenne. M. Rivaz, dans son livre sur la légion thébéenne, a traité la même question, d'une manière encore plus satisfaisante; *Vallesia christiana, seu diœcesis Sedunensis historia sacra, Vallensium episcoporum serie observata, addito in fine eorumdem syllabo*, Sion, 1747, in-8°, où l'on trouve l'histoire ecclésiastique du Valais sous 82 évêques, depuis 387 jusqu'à 1743. On y voudrait plus de critique; la même matière a été mieux traitée dans la *Gallia christiana nova*, tom. XII. Briguet mourut vers 1780.

BRION (l'abbé de), qui vivait au commencement du XVIIIe siècle, était de l'école mystique de madame Guyon, dont on lui attribue la *Vie* qui fut imprimée à Cologne, en 1720, 3 vol. in-12. On a de lui : *Considérations sur les plus importantes vérités du christianisme, avec un traité de la perfection chrétienne*, 2e édition, Paris, 1724, in-12; une *Retraite*, 1717 et 1724, in-12; *Paraphrases sur divers psaumes mystérieux*, 1718, 3 vol. in-12, avec une suite en 2 vol.; *Paraphrase sur le psaume* Beati immaculati, 1718, in-12; *Paraphrases sur les trente premiers psaumes*, 1722, 2 vol. in-12; *Vie de la très-sublime contemplative sœur Marie de Sainte-Thérèse, carmélite de Bordeaux*, avec ses lettres, Paris, 1720, 3 vol. in-12; *Traité de la vraie et de la fausse spiritualité, avec un examen de quelques livres attribués à M. de Fénelon*, 1728, 2 vol. in-12.

BRIOT (Simon), religieux bénédictin, mort en 1701, est auteur d'une *Histoire de l'abbaye de Molesme*, diocèse de Langres. On la conservait en manuscrit dans la bibliothèque de cette abbaye.

BRIS (François de), savant capucin, très-versé dans la langue arabe, qu'il avait apprise dans le cours de ses missions au Levant, fut appelé à Rome par la congrégation de la Propagande, qui le chargea de traduire plusieurs grands ouvrages en cette langue. C'est à cette occasion qu'il donna : la *Traduction en arabe* des Annales de Baronius et de Sponde son continuateur, jusqu'à l'an 1646, 3 vol. in-4°, Rome, 1653, 1655, 1671; une *Version arabe* de la Bible, 3 vol. in-folio, avec la Vulgate en regard, publiée par Nazari, Rome, 1771. Comme la plupart des exemplaires de ces ouvrages ont passé dans le Levant, ils sont devenus très-rares.

BRIS (Nicolas de), docteur de Sorbonne, se fit une grande réputation de savoir; il assista au concile de Trente et composa plusieurs ouvrages. Lemire, dans son Traité *De scriptoribus ecclesiasticis*, et du Boulay, dans son *Histoire de l'université*, parlent de ce docteur.

BRISACIER (Jean de), né à Blois en 1603, jésuite en 1619, enseigna les humanités et la philosophie en divers colléges, se livra à la prédication, et fut employé aux missions dans le diocèse de Castres. Son zèle contre Port-Royal lui donna un grand crédit dans sa société. Il fut successivement recteur de plusieurs maisons, provincial en Portugal, recteur du collége de Clermont à Paris, et mourut à Blois en 1668. On cite de lui, entre autres écrits, *le Jansénisme confondu*, Paris, 1651, in-4°, qui contient de graves accusations contre les religieuses de Port-Royal et autres gens du parti. Cet ouvrage fut censuré par Mgr de Gondy, et réfuté par le docteur Arnauld.

BRISACIER (Jacques-Charles de), de la même famille que le précédent, fut supérieur du séminaire des Missions-Etrangères pendant 70 ans, et mourut en 1736, à 94 ans, après avoir refusé plusieurs évêchés. Il eut beaucoup de part aux écrits et mémoires des missions étrangères contre les jésuites, dans l'affaire des cérémonies chinoises. On a de lui deux *Oraisons funèbres*, celle de la duchesse d'Aiguillon, Paris, 1675, in-4°; et celle de Mlle de Bouillon, Rouen, 1683, in-4°. — Brisacier (Nicolas de), docteur de Sorbonne, neveu du précédent, répondit aux injures que M. Hugo avait adressées à son oncle dans les *Annales de l'ordre de Prémontré*, par une *Lettre* à l'abbé général de cet ordre, qu'il publia en 1737. Nicolas de Brisacier fit aussi l'*Oraison funèbre de Louise-Charlotte de Châtillon, abbesse de Saint-Loup*, Paris, 1 11, in-4°.

BRISTOW (Richard), théologien catholique, né en 1538 à Worcester, étudia à Oxford et devint membre du collége de Christ. L'éclat de ses talents le fit désigner avec Campian pour disputer ensemble en présence d'Elisabeth, le 3 septembre 1556. Son attachement pour la religion catholique, qu'il manifesta quelques années après dans une dispute publique avec le docteur Humphrey, sur qui il eut une supériorité marquée, fut cause qu'il dut se retirer, en 1569, à Louvain, où il prit le bonnet de docteur : il fut chargé de divers emplois dans le collége anglais, et le cardinal Alan le prit en grande amitié. L'air natal lui ayant été conseillé pour rétablir sa santé altérée par le travail, il repartit pour l'Angleterre, et mourut à quelques lieues de Londres en 1581. On a de lui : *Motifs du docteur Bristow* (*Anti-hæretical motive*), Anvers, 1574, in-8°, trad. de l'anglais

en latin par le docteur Worthington, Arras et Douai, 1608, in-4°; *Réplique à Guill. Fulk* (en anglais), pour la défense du docteur Alan, et de son *Traité du Purgatoire*, Louvain, 1580, in-4°; *Cinquante-une questions proposées par les catholiques aux hérétiques* (en anglais), Londres, 1592, in-4°; *Veritates aureæ S. R. Ecclesiæ*, etc., 1616; *Tabula in Summam theologicam sancti Thomæ Aquinatis*, 1570; *Apologie du docteur Alan, et de l'auteur lui-même.*

BRITO (Bernard de), cistercien, historiographe du royaume de Portugal, naquit dans la ville d'Almeida, en 1569, et mourut en 1617. On a de lui : *Monarchia Lusitana*, 8 vol in-fol., Lisbonne, 1597-1683. C'est une histoire de Portugal qui remonte fort haut. Elle est écrite avec élégance, quoique par différentes mains. Les Pères Antoine et François Brandano, ses confrères, l'ont poussée jusqu'à l'an 1325; enfin elle a été continuée jusqu'à l'an 1356, par le Père Raphaël de Jésus. Brito n'est auteur que des 2 premiers volumes; *Eloges des rois de Portugal*, avec leurs portraits, 1603, in-4°; *Géographie ancienne du Portugal; La Chronique de l'ordre de Cîteaux*, Lisbonne, 1602, in-fol.; *Guerra Brasilica*, Lisbonne, 1675, in-fol.

BROCARD (Jacques), né à Venise au XVI° siècle, embrassa le calvinisme, tâcha de prouver que les principaux événements de son temps se trouvaient prédits dans les saintes Ecritures, et en fit des applications à la reine Elisabeth, à Philippe II, au prince d'Orange, qui sont consignées dans ses *Interprétations mystiques et prophétiques de la Genèse et du Lévitique*, Leyde, 1584, in-4° et in-8°. Mais cette liberté fut condamnée par ceux même de sa communion, en 1581. Il fut ensuite obligé de quitter successivement sa patrie et la France, où il fut accusé d'exciter des troubles, et se retira à Nuremberg, où il mourut. Bongars parle de lui dans ses lettres.

BROCARIO (Arnaud-Guillaume de), habile imprimeur espagnol, de l'université d'Alcala, fut chargé d'imprimer la fameuse *Bible polyglotte* du cardinal Ximénès, dite de *Complute* ou *d'Alcala*. Cette Bible, qui est l'ouvrage le plus considérable qui eût été imprimé jusqu'alors, forme six gros volumes in-folio. C'est la première et la plus rare de toutes, et c'est ce qui la fait rechercher, car elle est bien moins complète que celles qui ont paru depuis. Chaque page est partagée en trois colonnes : la première offre le texte hébreu, la deuxième, la Vulgate en caractères gothiques; la troisième, le grec des Septante. Le texte chaldéen se trouve à la marge extérieure, et la version latine vis-à-vis. Les quatre derniers volumes furent achevés en 1517 : ils contiennent l'Ancien Testament en grec, hébreu, chaldéen et latin; le cinquième renferme le Nouveau Testament imprimé pour la première fois en grec et en latin; le sixième un vocabulaire hébraïque et chaldaïque. Léon X fixa le prix de la polyglotte par feuilles à 6 ducats et demi d'or (40 francs de notre monnaie de ce temps-là). Cette polyglotte est rare, et le prix en est plus élevé que celui des polyglottes de Le Jay et de Walton. Un exemplaire imprimé sur vélin a été acheté 12,000 francs par M. Maccarthy à la vente de Pinelli, et a été revendu 16,000 francs. C'est cette Bible qui a depuis servi de modèle aux Bibles polyglottes de Justiniani, de Jean Draconite, d'Arias Montanus, de Raymondi, de Le Chevalier, de Bertram, de Wolder, d'Elie Hutter, d'André de Léon, de Le Jay, de Walton et de Richard Simon. Les savants qui y travaillèrent furent Démétrius Ducas, Antoine de Lebrixa, Jacques Lopez de Zuniga, Ferdinand Nugnez de Guzman, Paul Coronel, Alphonse de Zamora et Jean de Vergara.

BROCCHI (Joseph-Marie), ecclésiastique, né à Florence en 1687, mort le 8 juin 1751, obtint en 1716 le prieuré de Sainte-Marie aux Ormes, près le bourg Saint-Laurent. L'archevêque de Florence le fit, en 1723, recteur du séminaire des jeunes ecclésiastiques; il était protonotaire apostolique, et membre de la société connue sous le nom de *la Colombaria*. On a de lui, en latin : des *Principes généraux de théologie morale;* un *Traité sur les occasions prochaines du péché, sur les récidives ;* et en italien : les *Constitutions du séminaire de Florence;* un assez grand nombre de *Vies de Saints.* Il composa de plus un ouvrage qui peut être utile pour l'histoire et la topographie d'une province de la Toscane ; il a pour titre : *Descrizione della provincia del Mugello, con la carta geografica del medesimo, aggiuntavi un' antica cronica della nobili famiglia da Lutiano, illustrata con annotazioni*, etc., Florence, 1748, in-4°.

BROCKMANN (Jean-Henri), né au mois de mars 1767 à Liesburn, petit bourg du diocèse de Munster, étudia les belles-lettres, la philosophie et la théologie dans le collége de Saint-Paul à Munster. N'ayant pas encore l'âge requis pour entrer dans les ordres, il alla à Dillingen suivre les cours du célèbre professeur Sailer, mort évêque de Ratisbonne en 1832. Rappelé à Munster, Brockmann fut nommé professeur au collége de Saint-Paul, et, peu de temps après, ordonné prêtre. Il professa avec honneur pendant six ans les belles-lettres d'abord, puis l'histoire, obtint la chaire de morale dans la faculté de théologie, et remplaça bientôt le célèbre orateur Albert dans la chaire de théologie pastorale, qu'il conserva jusqu'en 1835, époque où son grand âge lui fit donner sa démission. Brockmann se distingua aussi dans la prédication, et il dirigea un grand nombre de pénitents jusqu'à sa dernière vieillesse. En 1812, lorsque des fièvres pestilentielles sévirent à Munster, il montra le plus grand dévouement, et plus d'une fois il exposa sa vie pour le salut des âmes. Pie VII, voulant le récompenser de sa belle conduite, le nomma doyen de l'église collégiale de Saint-Martin à Munster. La faculté de Breslau lui avait conféré le titre de docteur en théologie, et le 16 mai 1835, il fut nommé prévôt du chapitre ; mais il ne jouit pas longtemps de cette nouvelle dignité ; il mourut le 17 septembre 1835. C'est surtout comme

professeur de théologie pastorale que Brockmann a laissé un nom honorable à Munster. Il cherchait plus à instruire qu'à briller : sa méthode était simple et facile, et il ne cherchait point, comme plusieurs écrivains allemands, à se donner aux dépens de la clarté un air de profondeur. Ardent défenseur de la foi, il signala l'un des premiers, le danger des doctrines d'Hermès. On a de lui une *Traduction* du *Combat spirituel*, 1793 ; *Vie de saint Louis, extraite du P. Ceppari et des Bollandistes ; Almanach de l'histoire ancienne du monde*, en trois parties, 1800-1803 ; *La philosophie morale de Ueberwasser, professeur à Munster, recueillie de ses écrits posthumes et augmentée*, 1814-1815, trois tomes ; *La doctrine de l'Eglise catholique sur le culte des saints, développée et exposée par le professeur Sailer, trad. du latin, avec l'approbation de l'auteur ; Homélies et sermons pour toutes les fêtes et tous les dimanches, et sur la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, cinq tomes ; *Institution pastorale sur le soin des âmes, adaptée à nos temps.*

BROGLIE (MAURICE-JEAN-MADELEINE DE), évêque de Gand, et prince du saint-empire romain, naquit le 5 septembre 1766 au château de Broglie. Son père, le maréchal de Broglie, avait été créé prince de l'empire en 1759 par l'empereur François Ier. Le jeune Maurice faisait ses études ecclésiastiques au séminaire de Saint-Sulpice, lorsque la révolution l'obligea de rejoindre en Allemagne son père qui se rendait à Berlin. Le roi Frédéric-Guillaume fit au maréchal un accueil distingué, et accorda au prince Maurice une prévôté au chapitre de Posen, dans l'ancienne Pologne. L'abbé de Broglie aurait pu occuper un siége épiscopal dans ce pays, mais il rentra en France en 1803, et fut nommé aumônier de l'empereur, qui aimait, comme on le sait, à attirer les grands noms à sa cour. En 1805, il fut nommé à l'évêché d'Acqui en Piémont, et en 1807, à celui de Gand. Séduit par l'ascendant que le génie de Napoléon exerçait sur tout ce qui l'entourait, il prodigua d'abord les éloges au conquérant, notamment dans son mandement publié à l'occasion de la victoire d'Austerlitz. Mais la conduite de l'empereur envers le saint-siége changea bientôt ses idées, et le ministre des cultes écrivait dans une lettre du 10 avril 1809 que Napoléon était mécontent du peu d'attachement que M. de Broglie montrait pour sa personne : ce prélat se vit même enlever son grand-vicaire, malgré les efforts qu'il fit pour le conserver. En 1810, M. de Broglie refusa la croix d'honneur, persuadé qu'il ne pouvait prêter un serment qui l'obligeait à soutenir l'intégrité de l'empire, au moment même où les états du saint-siége venaient d'y être réunis, et il motiva son refus dans un *Mémoire* plein de modération qu'il adressa au ministre des cultes. Sa fermeté ne se démentit point au concile national du 9 juillet 1811, qui avait été convoqué pour aviser aux moyens d'instituer les évêques sans avoir recours au Saint-Père. L'évêque de Gand s'opposa constamment aux mesures proposées, pendant les deux jours que dura le concile qui fut dissous le 11 du même mois. Le 12, le prélat fut arrêté et enfermé, ainsi que les évêques de Troyes et de Tournai, au donjon de Vincennes. Après quatre mois et demi de captivité, il consentit à donner sa démission qu'on lui demandait, et fut exilé à Beaune. Accusé d'entretenir des intelligences avec son clergé, on le transféra dans l'île de Sainte-Marguerite sur les côtes de Provence, et en 1813 le siége de Gand fut donné à un autre prélat. Le prince de Broglie, pressé de nouveau, renouvela sa démission le 8 juillet, mais sans révoquer les pouvoirs de ses grands-vicaires. Cette restriction motiva contre son clergé des vexations qui ne finirent que par la chute de Napoléon. La démission du prélat fut considérée comme nulle, et il retourna dans son diocèse au milieu des témoignages d'une joie vive et sincère. Mais de nouveaux chagrins l'attendaient : la Belgique avait été réunie à la Hollande ; le prince Guillaume d'Orange ayant manifesté des projets contraires au catholicisme, M. de Broglie défendit la cause de la religion dans trois écrits qui parurent successivement, savoir : une *Adresse au roi*, signée le 28 juillet 1815, par les évêques de Tournai, de Gand et de Namur, et par les grands-vicaires de Malines et de Liége ; une *Instruction pastorale*, en français et en flamand, du 2 août suivant ; et un *Jugement doctrinal* des évêques des Pays-Bas sur le serment prescrit. Le pape Pie VII, à qui le prélat eut recours, fit parvenir, le 16 mai 1816, au ministre des Pays-Bas, résidant à Rome, une note officielle où Sa Sainteté lui mandait que, la nouvelle loi fondamentale contenant des erreurs contraires à la religion catholique, la résistance des évêques ne pouvait être blâmée avec justice, et qu'on ne pouvait exiger des serments contraires à la conscience. De nouvelles discussions s'élevèrent au sujet des prières publiques pour le roi ; mais un bref du pape les prescrivit, et le prélat s'empressa dès lors d'obéir. Lors de l'érection de nouvelles universités dans la Belgique, le prince de Broglie, ayant adressé au roi une *Représentation* dans laquelle il signalait l'introduction de certains ouvrages funestes dans l'enseignement, et exprimait ses craintes sur le sort des séminaires épiscopaux, devint l'objet des plus vives poursuites, et fut bientôt placé sous le coup d'un mandat d'amener. Il se réfugia en France, et vécut tantôt à Beaune, tantôt à Paris. Il protesta vainement contre la procédure ; le tribunal de Bruxelles, par arrêt du 8 novembre 1817, le condamna à la déportation, et l'arrêt fut attaché, par la main du bourreau, entre ceux de deux voleurs exposés pour leurs crimes. De plus, il apprit bientôt qu'un de ses grands-vicaires avait été exilé, et deux autres mis en jugement ; que des chanoines avaient été expulsés du chapitre, des curés privés de traitement, les élèves du séminaire contraints d'entrer dans la milice ; que de pauvres religieuses étaient inquiétées jusque dans l'asile où elles croyaient s'être soustraites au monde ; enfin que la religion catho-

lique était entravée dans ses droits comme dans ses pratiques. Il fit imprimer en 1819 sa *Réclamation respectueuse adressée à LL. MM. les empereurs d'Autriche et de Russie et le roi de Prusse, relativement à l'état des affaires religieuses en Belgique*, datée de Beaune, 4 octobre 1818. Cette pièce est un monument curieux pour l'histoire de la religion dans les Pays-Bas. Il est juste de dire que, même chez les protestants, l'opinion publique indignée des excès où se portaient les persécuteurs prit hautement le parti du prélat exilé. Cependant sa santé, déjà chancelante, ne put résister à tant d'épreuves; il succomba à Paris, le 20 juin 1821, dans sa 55ᵉ année. Ses restes furent déposés dans les caveaux de l'église de Saint-Sulpice.

BROGNY (Jean-Allarmet, cardinal de), né en Savoie, dans le village de Brogny, près d'Annecy, en 1342, d'un gardien de pourceaux, fut d'abord chartreux. Il s'éleva par son mérite, devint cardinal et chancelier de l'Eglise romaine, parut avec distinction aux conciles de Pise et de Constance, et mourut à Rome en 1426, après avoir été successivement évêque de Viviers, d'Ostie, archevêque d'Arles et évêque de Genève, laissant plusieurs fondations pieuses et utiles. Les talents et les vertus de Brogny voilèrent la bassesse de son extraction aux yeux du monde. Il fut le seul qui ne l'oublia pas, et qui voulut la rappeler aux autres. Il fit graver sur les siéges de la *chapelle des Machabées* qu'il fonda dans Genève, de même que dans la maison qu'il habita, un monument de sa naissance, qui devint celui de sa modestie et de sa grandeur: on y voit un homme conduisant un cochon. Ce monument subsiste encore dans la bibliothèque de Genève, où il éternise la vertu du cardinal. L'abbé Giraud Soulavie écrivit une *Histoire de Jean d'Alonzier Allarmet de Brogny, cardinal de Viviers*, Paris, 1774, in-12, dont il ne fut tiré qu'un très-petit nombre d'exemplaires pour les amis de l'auteur.

BROHON (Jacqueline-Aimée), née à Paris en 1738, travailla d'abord à des romans, ensuite à des livres ascétiques, puis se mêla de prophétiser. Elle mourut le 18 octobre 1778. Ses ouvrages sont : *Les Amants philosophes, ou le triomphe de la raison*, 1745, in-12; *Les Tablettes enchantées; Instructions édifiantes sur le jeûne de J.-C. au désert*, 1791, in-12; *Réflexions édifiantes; Manuel des victimes de Jésus, ou Extrait des instructions que le Seigneur a données à sa première victime*, 1799, in-8ᵒ, espèce de roman par les rêveries qu'y débite l'auteur. Une consultation de six docteurs de Sorbonne a signalé des inepties et des blasphèmes dans les Instructions et les Réflexions.

BROKESBY (François), né à Stoke dans le comté de Leicester, fut pasteur à Rowley dans le comté d'York, et mourut vers l'an 1718 après avoir publié : *Vie de Jésus-Christ; Histoire du gouvernement de la primitive Eglise pendant les trois premiers siècles et le commencement du quatrième*, Londres, 1712, in-8ᵒ; *De l'éducation, par rapport aux écoles de grammaire et aux universités*, 1710, in-8ᵒ; *Vie de Henri Dodwell*, Londres, 1715, 2 vol. in-8ᵒ. Ces ouvrages sont estimés en Angleterre.

BROSSE (Louis-Gabriel,) bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né en 1619, à Auxerre, mort à l'abbaye de Saint-Denis le 1ᵉʳ août 1685, se distingua par une piété douce et un dévouement exemplaire à l'égard des malades, que son emploi d'infirmier dans cette abbaye le mettait à même d'assister et de veiller. Il est auteur de plusieurs ouvrages tous écrits en vers. Ils sont intitulés : *Les tombeaux et mausolées des rois inhumés dans l'église de Saint-Denys, depuis le roi Dagobert jusqu'à Louis XIII, avec un abrégé des choses les plus notables arrivées pendant leur règne, en vers*, Paris, 1656, in-8ᵒ; *La vie de la très-illustre vierge et martyre sainte Marguerite, nouvellement mise en vers françois, avec les riches anagrammes tirés du nom de la royne*, etc., Paris, 1669, in-12 : cette vie faisait partie d'un ouvrage plus étendu, intitulé : *Paradis sacré des Muses saintes; Vie de sainte Euphrosine, tirée des anciens auteurs, et traduite en vers français*, Paris, 1649, in-12. L'auteur modifia ainsi le titre de la seconde édition : *Le triomphe de la grâce sur la nature en la Vie de sainte Euphrosine*, Paris, 1672, in-4ᵒ; *Vie de saint Valeri, en vers latins et français*, Paris, 1669, in-4ᵒ; enfin des *Hymnes* et des *Odes*, sur divers sujets pieux qui parurent en 1650. On conservait à l'abbaye de Saint-Germain des Prés un manuscrit de dom Brosse, contenant la *Vie des saints de l'ordre de Saint-Benoît* pour tous les jours de l'année. Jacqueline de Blémur ayant publié un ouvrage sur le même sujet, notre auteur, aussi modeste que laborieux, renonça à faire imprimer le sien.

BROUE (Claude de La), jésuite, mort en 1651, écrivit une *Histoire de Jean-François Régis*, au Puy, 1650, in-8ᵒ; Paris, 1650, in-12. Le P. Creuxius la traduisit en latin, Cologne, 1660, in-12.

BROUE (Pierre de La), évêque de Mirepoix, né à Toulouse, en 1643, membre de l'académie de cette ville, se joignit aux évêques de Montpellier, de Sénez et de Boulogne, pour former l'acte d'appel qu'ils interjetèrent de la bulle *Unigenitus* en 1717. Il mourut à Bellestat, village de son diocèse, en 1720, à 77 ans. On a de lui la *Défense de la grâce efficace par elle-même*, in-12, contre le P. Daniel, jésuite, et Fénelon, archevêque de Cambrai. Il nous reste encore de lui trois *Lettres pastorales aux nouveaux réunis de son diocèse, sur l'Eucharistie*. C'est un des meilleurs écrits qui aient paru sur cette matière. Le grand Bossuet avait été fort lié avec l'évêque de Mirepoix.

BROUGHTON (Hugues), théologien anglais, né en 1549 dans le comté de Shrop, mourut en 1612, après avoir publié un grand nombre d'ouvrages en sa langue, Londres, 1662, 4 vol. in-fol. Il était ennemi déclaré des presbytériens et de Théodore de Bèze.

BROUGHTON (Richard), missionnaire, natif de Great-Stukley dans le comté de Huntingdon, fut envoyé très-jeune au collége anglais de Reims, où il reçut les ordres en

1593. Il revint ensuite comme missionnaire en Angleterre, se consacra tout entier à son ministère et à la recherche des antiquités, et devint successivement vicaire géneral de Smith, évêque de Chalcédoine, vicaire apostolique en Angleterre. Il a laissé plusieurs ouvrages remarquables surtout par l'érudition : *Histoire ecclésiastique de la Grande-Bretagne depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à la conversion des Saxons* (en anglais), Douai, 1633, in-fol.; et Londres, 1651, in-fol.; *Monasticum britannicum*, etc. (en anglais), Londres, 1655, in-8°; *Jugement des temps apostoliques sur les trente-neuf articles de la confession de foi anglicane*, Douai, 1632, in-8°; *Epître apologétique*, en réponse au livre où l'on prétend prouver que les catholiques ne sont pas des sujets fidèles; *Continuation de l'apologie des catholiques, tirée des auteurs protestants.* (*Voy.* ANDERTON.)Broughton mourut en 1634.

BROUGHTON (THOMAS), né à Londres, d'un ministre, le 5 juillet 1704, exerça le même emploi que son père, et s'appliqua avec beaucoup de succès au genre d'étude analogue à sa charge. Il mourut le 21 décembre 1774, après avoir donné au public : *Bibliotheca historica sacra*, 1756, 2 vol. in-fol. C'est une espèce de dictionnaire historique de la religion; des *Sermons; Biographia Britannica.*

BROUSSE (PASCAL-FRANCOIS DE LA), conseiller au parlement de Bordeaux dans le XVIIe siècle, écrivit en latin un ouvrage intitulé : *Pro Clemente Quinto, pontif. max., Vindiciæ, seu de primatu Aquitaniæ dissertatio*, Paris, 1657, in-4°, où l'on trouve de savantes recherches sur les antiquités de la province de Guienne.

BROUSSON (CLAUDE), naquit à Nîmes en 1647. Il fut reçu avocat, et se distingua à Castres et à Toulouse par ses plaidoyers. Ce fut chez lui que se tint en 1683, l'assemblée des députés des églises réformées, dans laquelle on résolut de continuer à s'assembler, quoiqu'on vînt à démolir les temples. L'exécution de ce projet occasionna des séditions, des combats, des exécutions violentes, qui finirent par une amnistie de la part de Louis XIV. Brousson retiré alors à Nîmes, et craignant avec raison d'être arrêté avec les principaux auteurs du projet (qu'on ne comprit pas apparemment dans l'amnistie), se réfugia à Genève, et de là à Lausanne. Il courut ensuite de ville en ville, de royaume en royaume, tâchant d'armer des princes protestants contre sa patrie. De retour en France il parcourut plusieurs provinces, la Champagne, la Picardie, l'Ile de France, l'Orléanais, la Bourgogne, exerça quelque temps le ministère dans les Cévennes, parut à Orange, passa dans le Béarn pour échapper à ceux qui le cherchaient, et fut arrêté à Oléron en 1698. On le transféra à Montpellier, où il fut convaincu d'avoir eu des intelligences avec les ennemis de l'état, d'avoir excité des révoltes, et d'avoir sollicité les puissances étrangères à porter le fer et le feu dans sa patrie. On lui montra un projet écrit de sa main, et adressé au duc de Schomberg, pour introduire des troupes anglaises et savoyardes dans le Languedoc. Il fut condamné à être rompu vif. On a de Brousson un grand nombre d'écrits furieux en faveur de sa secte : *l'Etat des Réformés de France*, La Haye, 1685; des *Lettres au clergé de France*, publiées dans la même année; des *Lettres des protestants de France* à tous les autres protestants, imprimées aux dépens de l'électeur de Brandebourg, en 1686. On les fit répandre dans les cours protestantes de l'Europe; *Remarques sur la traduction du Nouveau Testament d'Amelotte*, 1 gros vol. in-12, 1697, où il traite par occasion des matières controversées. « Les philosophes de « ce siècle, dit un auteur moderne, ont voulu « faire de Brousson un pendant aux martyrs « de la foi; mais jamais la religion n'a « compté au nombre de ses témoins et de « ses défenseurs les séditieux et les traîtres; « les protestants même n'ont vu dans Brous- « son qu'un enthousiaste brouillon et vénal. » Les Hollandais, qui attendaient l'occasion de profiter des troubles que Brousson s'efforçait d'exciter en France, accordèrent à sa veuve une pension de 600 florins, outre celle de 400 qu'ils faisaient déjà à ce fanatique.

BROUSTER (l'abbé PIERRE-MARIE), régent au petit séminaire de Tréguier, se dévoua de bonne heure à l'instruction. Lors de la fondation de ce petit séminaire en 1816, il y entra en qualité de maître d'études; et il y remplit ensuite pendant quelques années les fonctions de régent. Nommé vicaire de Quimper-Guézénec, il ne renonça pas toutefois à l'enseignement; et il accepta peu de temps après une chaire dans l'établissement où il avait déjà fait apprécier son zèle. L'abbé Brouster est auteur de plusieurs ouvrages d'instruction, parmi lesquels on distingue sa *Grammaire française*, fruit d'une longue expérience, et qui, revêtue de l'approbation universitaire, a été plusieurs fois réimprimée. Il a publié, en outre, une dissertation sur la langue bretonne, et quelques articles historiques dans les journaux. L'abbé Brouster mourut à Tréguier le 17 mai 1847. Ses restes furent transportés à Plemeur-Gautier, lieu de sa naissance, au milieu d'une grande affluence, et M. l'abbé Cyrille Hamel, recteur de Tonquédec, son ancien ami, prononça son oraison funèbre qui, simple comme la vie du digne prêtre dont elle retraçait les vertus, n'en produisit qu'une émotion plus vraie et plus profonde parmi ses auditeurs.

BROUWER (CHRISTOPHE), né à Arnheim, vers l'an 1560, jésuite, mort à Trèves le 2 juin 1617, laissa : *Fuldensium antiquitatum libri IV*, Anvers, 1612, in-4°. Ces annales civiles et ecclésiastiques de Fulde sont écrites fort méthodiquement, et vont jusqu'en 1616; *Antiquitates annalium Trevirensium, et episcoporum Metensium, Tullensium et Verdunensium*, Cologne, 1626, in-fol. Le manuscrit de cet ouvrage fut examiné par des conseillers de l'électeur, qui, plus zélés pour les intérêts de leur maître que pour ceux de la vérité, firent des changements consi-

dérables, et c'est dans cet état que parut l'édition de 1626, qui, malgré cela, fut supprimée quelque temps après. Cette édition est rare. Le Père Masénius en donna une seconde édition, et ajouta trois livres aux vingt-deux du Père Brouwer; mais elle passa encore par les mains des conseillers qui y firent de nouveaux changements. Cette édition parut à Liége en 2 vol. in-fol., 1670. On estime surtout les préliminaires du Père Brouwer; ils contiennent une infinité de recherches savantes sur tout ce qui a rapport aux antiquités et aux usages des peuples qui ont habité le pays dont il écrit l'histoire. Le savant Jean Eccard, après s'être plaint sur le peu de bonnes histoires que l'on a des évêchés d'Allemagne, ajoute : « Unus Browerus « vir pius, probus et doctissimus, supra vulgus caput extulit, et Annales Trevirenses « adornavit, qui licet ab invidis, et veritatis « atque eruditionis solidioris osoribus diu « pressi et ferme oppressi fuerint, tandem ta« men a Masenio continuatore, aliquantulum « licet immutati et castrati, in publicum emissi « sunt, et metropolis Trevirensis historiam « ea in luce posuerunt, ut auctori suo æter« nas illa gratias debeat. » De Hontheim, suffragant de Trèves, a donné une nouvelle histoire de cet archevêché, en latin, 3 vol. in-fol., Augsbourg, 1750. *Venantii H. C. Fortunati opera*, avec des suppléments et des notes, Mayence, 1630, in-4°. Vies de quelques saints d'Allemagne, tirées d'anciens manuscrits, Mayence, 1616, in-4°. Le Père Brouwer était très-savant : Baronius en parle avec éloge dans ses Annales, tome X.

BROWN (Robert), né vers la fin du XVIe siècle, d'une assez bonne famille du Rutlandshire, et allié au lord-trésorier Burleigh, chef de la secte qui porte son nom, fit ses études à Cambridge, et commença à publier ses opinions et à déclamer contre le gouvernement ecclésiastique à Norwich, en 1580. Il attaqua également les épiscopaux et les presbytériens, et voulut établir un gouvernement ecclésiastique purement démocratique. Il s'attira bientôt l'animadversion des évêques. Il se glorifiait lui-même d'avoir été pour cette cause en trente-deux prisons différentes. Par la suite, il sortit du royaume avec ses sectateurs, et se retira à Middelbourg en Zélande, où lui et les siens obtinrent des états la permission de bâtir une église, et d'y servir Dieu à leur manière. Peu de temps après, la division se mit parmi eux : plusieurs se séparèrent, ce qui dégoûta tellement Brown, qu'il se démit de son office, retourna en Angleterre en 1589, y abjura quelques erreurs, sans cesser d'être fanatique, et fut nommé à la place de recteur dans une église du Northamptonshire, où il mourut en 1630. On a de lui un livre anglais, intitulé *Différence des mœurs des Chrétiens, d'avec celles des Turcs, des papistes et des païens*, Middelbourg, 1 vol. in-4°.

BROWN ou Browne (Thomas), médecin et antiquaire de Londres, né le 10 octobre 1605, voyagea en France et en Italie, prit le degré de docteur en médecine à Leyde et à Oxford, fut créé chevalier par Charles II en 1671. Il mourut le 19 octobre à Norwich, en 1682. On a recueilli ses ouvrages à Londres en 1686, en 1 vol. in-f°, divisé en 4 parties. La 1re renferme un traité, traduit en français par l'abbé Souchay, sous ce titre : *Essai sur les erreurs populaires*, ou *Examen de plusieurs opinions reçues comme vraies, qui sont fausses ou douteuses*, 2 vol. in-12, Paris, 1733 et 1742, pleins de recherches et de bonne critique. On trouve dans la 2e partie le fameux ouvrage, traduit en tant de langues, intitulé *Religio Medici*, imprimé séparément à Leyde, en 1644, in-12. Quoique ce traité ait fait soupçonner Brown d'avoir un symbole réduit à très-peu d'articles, on assure pourtant qu'il était *zélé* pour la religion anglicane. Il est certain qu'il ne peut être agrégé aux philosophes de ce siècle ; on peut en juger par ces passages remarquables des *Erreurs populaires* : « Pour « entraîner plus sûrement dans l'erreur, le « démon a persuadé aux hommes qu'il était un « être imaginaire, et par là il endort l'homme « dans une fausse sécurité et lui fait conce« voir des doutes sur les peines et sur les « récompenses futures. Il ébranle l'opinion « même de l'immortalité de l'âme : car ceux « qui prétendent qu'il n'y a pas de substan« ces purement spirituelles, croiront encore « moins que leurs âmes doivent exister après « qu'elles seront séparées de leurs corps. » V. Delrio, Mead, Ophionée, Spé. Les traités qui occupent les deux autres parties, roulent sur les plantes dont il est parlé dans l'Ecriture ; sur les poissons que Jésus-Christ mangea après sa résurrection, avec les apôtres ; sur les guirlandes des anciens ; sur des urnes sépulcrales trouvées en Angleterre, etc.

BROWN (Edouard), théologien anglais, parent du précédent, vivait dans le XVIIe siècle. Nous lui devons un ouvrage peu commun, imprimé en 1690, à Londres, en 2 vol. in-fol. sous ce titre : *Fasciculus rerum expetendarum et fugiendarum*. Cet ouvrage est un recueil de pièces concernant le concile de Bâle, de lettres et d'opuscules relatifs au même objet ; le tout recueilli par Ortuin Gratius. Brown, en donnant la nouvelle édition que nous citons, l'a enrichie de notes, et d'un appendice d'anciens auteurs qui ont écrit sur la même matière. Il a encore donné quelques autres ouvrages, trop peu connus pour en faire mention.

BROWN (Pierre), natif d'Irlande, d'abord prévôt du collége de la Trinité, ensuite évêque de Cork, mourut dans son palais épiscopal en 1735, après avoir publié une *Réfutation du Christianisme non mystérieux de Toland*, Londres, 1696, in-8°. Ce traité fut l'origine de la fortune de Brown : ce qui faisait dire à l'impie « que c'était lui qui l'avait fait évêque de Cork ; » plusieurs écrits contre la coutume de boire en mémoire des morts, 1713, in-12 ; *le Progrès, l'étude et les limites de l'entendement humain*, qui est comme un supplément à son écrit contre Toland, 1728, in-8° ; plusieurs *Sermons*. Ce prélat avait beaucoup contribué à épurer le goût des orateurs de son pays, qui se jetaient la plupart

dans les pointes, l'enflure et les faux brillants.

BROWN (MOÏSE), vicaire d'Olney, dans le comté de Buckingham, puis chapelain du collége de Morden, né en 1703, mort en 1787, commença par être tailleur de plumes. Ce fut Harvey, l'auteur des *Méditations*, qui le fit étudier et entrer dans les ordres. On a de lui plusieurs *Sermons*, et plusieurs ouvrages en vers, entre autres : un volume de *Poésies*, 1739, in-8°; *Pensées du dimanche*, poëme, 1749, in-12; *Percy Lodge*, poëme descriptif, 1756. Brown traduisit les ouvrages de Zimmerman; il fut l'éditeur du *Parfait pêcheur à la ligne*, de Walton, et réimprima les *Eglogues sur la pêche* (*Piscatory eglogues*), du même auteur, 1773.

BROWN (JEAN), ministre anglican et écrivain remarquable, né à Rothbury dans le Northumberland le 5 novembre 1715, chanoine de Carlisle, docteur en théologie, servit en qualité de volontaire pendant les troubles de sa patrie, en 1745. Il avait pris parti pour la cause royale et se conduisit avec beaucoup d'intrépidité au siége de Carlisle. Il mourut le 23 septembre 1766. On a de lui : *L'honneur*, poëme imité de la satire de Boileau sur le même sujet; *Essai sur la satire*, 1750, en trois chants, imprimé en tête du second volume des OEuvres de Pope; *Essais sur les Caractères de Shaftesbury*, 1751, ouvrage qui fut fort goûté, et réimpr. pour la cinquième fois en 1764, in-8°; *Appréciation des mœurs et des principes du temps*, 1757, in-8°, écrit à l'occasion de l'esprit de découragement qui s'était alors emparé de la nation, et fut bientôt suivi d'un réveil funeste à ses voisins. Cet ouvrage a été traduit en français par Chais, sous ce titre : *Les mœurs anglaises, ou Appréciation*, etc., La Haye, 1758, in-8°. Ce livre, où l'auteur en s'élevant contre la vanité du siècle montre lui-même beaucoup de vanité, lui fit de nombreux ennemis; *Dissertation sur l'origine, l'union, le pouvoir, les progrès, la séparation et la corruption de la poésie et de la musique.*—L'*Histoire de l'origine et des progrès de la poésie*, que Brown publia en 1764, in-8°, et dont Lenglet fait un grand éloge, n'est qu'un extrait de l'ouvrage précédent. Eidous la traduisit en français, Paris, 1768, in-8°; des *Sermons*; des *pièces de théâtre*. Il n'est pas surprenant de voir en Angleterre allier le mimisme avec la chaire; n'ayant point de principes fixes de morale, les ministres anglais croient que ce sont deux manières d'instruire.

BROWN (GUILLAUME-LAURENT), né le 7 janvier 1755, d'une famille anglaise, à Utrecht, où il devint pasteur et directeur de la communauté anglicane, fut nommé en 1788 pour occuper la chaire d'histoire ecclésiastique et de philosophie morale, à laquelle il réunit en 1790 l'enseignement du droit naturel. En 1794 il se retira en Ecosse, puis il enseigna pendant quelques années la théologie à Aberdeen. Outre un discours sur l'existence de Dieu, qui fut couronné, mais qui ne paraît pas avoir été imprimé, on connaît de lui : *Oratio de religionis et philosophiæ societate et concordia maxime salutari*, Utrecht, 1788; trad. la même année en hollandais; *Oratio de imaginatione, in vitæ institutione regenda*, Utrecht, 1790; *Essai sur l'égalité naturelle des hommes et sur les droits et les obligations qui en résultent*, inséré dans les *Verhandelingen*, etc. (Dissertations relatives à la religion naturelle et révélée, publiées par la société de Taylor à Harlem, tome III, 1793). Cet Essai parut en Anglais à Londres, en 1794; *Sermon sur les signes des temps* (Math. XVI, 3), *prononcé le* 13 *février* 1793, en hollandais, Utrecht, 1793. Brown mourut vers 1810.

BROWNE (GEORGES), le premier évêque qui ait embrassé et introduit la réformation en Irlande, était moine dans un couvent d'augustins à Londres, et devint provincial de son ordre en Angleterre. Son goût pour la doctrine de Luther fut un titre de recommandation aux yeux de Henri VIII, qui le nomma, en 1534, archevêque de Dublin. Il travailla de tout son pouvoir à faire renoncer ses diocésains à la soumission au pape, et fut nommé, en 1551, primat d'Irlande, à la place de l'archevêque d'Armagh, Dondal, vivement opposé aux mesures de la cour; mais il fut privé de ce titre et de sa dignité d'archevêque, en 1554, par la reine Marie, et mourut en 1556. Outre quelques *Lettres* relatives aux affaires d'Irlande, on a de lui un *sermon* contre le culte des images et l'usage de prier en latin, imprimé à la suite de sa Vie, Londres, 1681, in-4°.

BRUCIOLI (ANTOINE), laborieux écrivain, naquit à Florence vers la fin du XV° siècle. Ayant trempé en 1522 dans la conjuration de quelques citoyens florentins contre le cardinal Jules de Médicis, depuis pape sous le nom de Clément VII, il fut obligé de s'expatrier et passa en France. Les Médicis ayant été chassés de Florence en 1527, cette révolution le ramena dans sa patrie. Mais la liberté avec laquelle il se mit à parler contre les religieux et les prêtres, le fit soupçonner d'être attaché aux nouvelles opinions. Il fut emprisonné; convaincu d'hérésie et de projets contraires au repos de l'état, il n'aurait point échappé à la corde si les bons offices de ses amis n'eussent fait réduire son châtiment à un bannissement de deux ans. Il se retira alors à Venise avec ses frères qui étaient imprimeurs et libraires, et se servit de leurs presses pour publier la plupart de ses ouvrages, dont le plus connu et le plus recherché est la *Bible entière traduite en langue italienne*, avec des commentaires. Dans cette Bible, Brucioli dévoile son attachement aux erreurs de Luther et de Calvin : les réformateurs s'en accommodèrent et en publièrent plusieurs éditions. Mais la plus ample et la plus rare est celle de Venise, 1546 et 1548, 7 tomes en 3 vol. in-fol. Brucioli prétend avoir fait sa traduction sur le texte hébreu; mais la vérité est que, très-médiocrement versé dans cette langue, il s'est servi de la version latine de Sanctès Pagnin, que même il n'a pas toujours entendue : son style d'ailleurs est aussi barbare que le latin qui lui a servi d'original. Ses autres ouvrages sont :

des *traductions* italiennes de l'Histoire de Pline, et de plusieurs *traités* d'Aristote et de Cicéron; des *éditions* de Pétrarque et de Boccace avec des notes; des *Dialogues*, Venise, 1526, in-fol. On ne sait point l'année de sa mort, mais on sait qu'il vivait encore en 1554.

BRUCKER (Jean-Jacques), savant distingué, né à Augsbourg en 1696, occupa quelque temps une place de pasteur à Kaufbeuern; mais sa réputation le fit appeler à Augsbourg, où il exerça avec succès le ministère de la prédication. Ses travaux s'étaient constamment dirigés vers l'histoire de la philosophie. Il a donné à ce sujet un grand ouvrage qui a fait sa réputation, intitulé : *Historia critica philosophiæ, a mundi incunabulis ad nostram usque ætatem deducta*, Leipzig, 1741, 5 vol. in-4°, et 1767, 6 vol. in-4°. On trouve dans cette compilation, fruit d'une érudition fort exacte et très-étendue, la vie et les opinions des philosophes exposées avec détail et fidélité. Il en a donné lui-même un abrégé sous ce titre : *Institutiones historiæ philosophiæ*, Leipzig, 1747; in-8°. M. Fr. Gottl. Born, professeur à Leipzig, en a donné une nouvelle édition notablement augmentée : *Jac. Bruckeri institutiones philosophiæ usui academicæ juventutis adornatæ : denuo perlustravit et ad nostra tempora continuavit F. G. Born*, Leipzig, 1790, grand in-8°. Brucker a publié en outre : *L'Ancien et le Nouveau Testament, avec une explication tirée des théologiens anglais*, Leipzig, 1758-1770, 6 parties in-fol.; *Disputatio de comparatione philosophiæ Gentilis cum Scriptura*, Iéna, 1720, in-4°; *Questions sur l'histoire de la philosophie, depuis le commencement du monde jusqu'à la naissance de Jésus-Christ*, en allemand, 7 vol. in-12. Plusieurs *Dissertations* intéressantes sur des points d'érudition et d'histoire littéraire. Il mourut à Augsbourg en 1770.

BRUEL (Joachim), en latin *Brulius*, religieux augustin, né à Vorst, village de Brabant, au commencement du XVIIe siècle, mort le 29 juin 1653, professa successivement la philosophie et la théologie dans son ordre, et ayant été envoyé en France par ses supérieurs, y prit à Bourges le bonnet de docteur en théologie. Il fut élu prieur du couvent de Cologne, en 1638, et fut fait deux fois provincial, en 1640 et en 1649. On a du P. Bruel : *Breves resolutiones casuum apud regulares reservatorum*, Cologne, 1640; *Les Confessions du bienheureux Père Alphonse d'Orasco, traduites de l'espagnol en français*, Cologne, 1640, in-16 : *Vita B. Joannis Chisii*, Anvers, in-16; *Historiæ Peruanæ ordinis eremitarum S. P. Augustini libri octodecim*, Anvers, 1651, in-fol.; *De sequestratione religiosorum*, imprimé vers 1653; *Rerum morumque in regno Chinensi maxime notabilium historia, ex ipsis Chinensium libris, et religiosorum, qui in illo primi fuerunt, litteris ac relatione concinnata; item Patrum Augustinianorum et Franciscanorum in illud ingressus per J. G. de Mendoza*, Anvers, 1655, in-4°. C'est une traduction de l'espagnol d'un ouvrage de Jean-Gonz. de Mendoza, aussi religieux augustin, et depuis évêque de Lipari, qui avait été envoyé à la Chine par le roi d'Espagne, Philippe II.

BRUEYS (David-Augustin de), naquit à Aix en 1640. Il fut élevé dans le calvinisme et dans la controverse. Ayant écrit contre l'*Exposition de la foi par Bossuet*, ce prélat ne répondit à cet ouvrage qu'en convertissant l'auteur. Brueys, devenu catholique, combattit contre les ministres protestants, entre autres contre Jurieu, Lenfant et La Roque, mais son génie enjoué lui fit quitter la théologie pour le théâtre. Il composa plusieurs comédies, conjointement avec Palaprat son intime ami, qui y eut pourtant la moindre part. Les tragédies de Brueys ont aussi illustré la scène française. Toutes les pièces dramatiques de cet auteur ont été recueillies en 1735, en 3 vol. in-8°. Il y a répandu le même caractère qu'il avait dans la société : il avait l'imagination vive, les mœurs simples, et beaucoup de naïveté. On a encore de lui une paraphrase en prose de l'*Art poétique* d'Horace, qui n'est proprement qu'un commentaire suivi; une *Histoire du Fanatisme* ou *des Cévennes*, 1713, 3 vol. in-12, et divers écrits contre les calvinistes, publiés avant qu'il eût travaillé pour le théâtre, et après qu'il eut renoncé à ce genre. Il mourut à Montpellier en 1723, à 83 ans.

BRUGIÈRES (Pierre), prêtre janséniste et constitutionnel, né le 3 octobre 1730, à Thiers en Auvergne, devint chanoine de la collégiale de cette ville. Après avoir prêché à Clermont, à Riom, et à Paris en 1768, il entra dans la communauté de Saint-Roch où il resta pendant douze années. Ayant publié, en 1777, une brochure anonyme intitulée : *Instruction catholique sur la dévotion au Sacré-Cœur*, dans laquelle il défendait les erreurs de Port-Royal, Brugières fut privé de ses pouvoirs par Mgr de Beaumont, archevêque de Paris; mais à la demande du curé de Saint-Roch, il fut envoyé comme vicaire à Marly. En 1789, il était chapelain de Saint-Mamert dans l'église des Innocents. Ce fut à cette époque que parurent ses *Doléances des églises, soutaniers ou prêtres des paroisses de Paris*, in-8°, ouvrage dans lequel il professait les opinions jansénistes les plus avancées, et qui le fit nommer curé constitutionnel de Saint-Paul. Mgr de Juigné ayant protesté la même année contre la constitution civile du clergé, en donnant sa démission de l'archevêché de Paris, Brugières lui répondit par un *Discours patriotique au sujet des brefs du pape*, qui fut bientôt suivi d'un pamphlet dirigé contre Mgr de Bonal, son propre évêque, sous ce titre : *La lanterne sourde ou la conscience de M.***, ci-devant évêque de..... éclairée par les lois de l'Eglise et de l'Etat sur la constitution civile du clergé*, 1791, in-12. Cependant il protesta contre l'institution canonique donnée par Gobel à un prêtre marié, et fut mis en prison pour cette cause. Rendu à la liberté peu de temps après, il subit encore deux autres emprisonnements; après avoir perdu la cure de Saint-Paul, il continua à exercer le minis-

tère dans des églises que quelques personnes avaient louées. Il faisait usage d'un sacramentaire français, et avait retranché les prières à la sainte Vierge; cette innovation ayant été blâmée par le presbytère de Paris, il y répondit par un *Appel aux prêtres chrétiens*. Brugières assista aux conciles de 1797 et de 1801. Il prononça en 1798, les éloges funèbres des jansénistes Sanson et Minard. Il est mort le 7 novembre 1803, à l'âge de 73 ans, après s'être montré constamment l'un des plus ardents défenseurs du jansénisme. On a de lui, outre les ouvrages cités : *Instruction sur le mariage, sur la soumission aux puissances*, 1797, in-8° ; *Avis aux fidèles sur la rétractation du serment civique faite par le clergé et le curé de...* (Saint-Germain-l'Auxerrois), *et leur rentrée dans le sein de l'Eglise*, 1800 ; *Instruction sur les indulgences et le jubilé*, dans les *Annales des constitutionnels*, t. IX, p. 394 ; *Observations des fidèles à MM. les évêques de France, à l'occasion d'une indulgence plénière en forme de jubilé adressée à tous les fidèles par le cardinal Caprara*, brochure in-8°, sans date, qui parut en 1803 ; des *Instructions choisies*, 2 vol. in-8°, publiées après sa mort par Degola; enfin plusieurs écrits moins importants.

BRUGMAN (Jean), prédicateur qui se rendit célèbre dans le xve siècle, naquit à Kempen dans l'ancien archevêché de Cologne, et entra dans l'ordre des Franciscains. Il exerça un immense empire sur la multitude de son temps, dont il connaissait merveilleusement les idées, le langage et les penchants, et il serait bien à souhaiter que l'on pût retrouver quelques-uns de ses sermons. Voici un morceau qu'un biographe, son compatriote, cite pour donner une idée de sa manière. Il tirait, dit cet auteur, un billet de sa manche, lorsqu'il était en chaire, et s'adressait ces questions : « Brugman, vas-tu « armé de longs couteaux pour défendre les « lieux de prostitution ? Non certes. Cours-« tu après les charges et les bénéfices ? Non « certes. Plutôt que d'être simoniaque, tu « préfères d'aller simplement avec un pau-« vre froc rapiécé. Donnes-tu l'absolution « pour de l'argent? Non certes. Tu confesses « tout le monde gratuitement pour plaire à « Dieu, et tu ne dépouilles pas les brebis de « leur laine. Quand il y aura des pestiférés, « les abandonneras-tu comme font quelques-« uns ? Non certes. Pauvres ou riches, tu « colleras ta bouche sur la leur, tu les assis-« teras jusqu'à leur dernier soupir. » Il contribua plus que personne à éteindre les factions des *Hoeckx* et des *Kabillaauws* dans les provinces des Pays-Bas où il prêchait, et bâtit un couvent à Dordrecht, malgré l'opposition des magistrats, par la protection de Krabelyn, conseiller de Philippe le Bon. Brugman enseigna la théologie au couvent de Saint-Omer, fut ensuite provincial, et mourut en odeur de sainteté, l'an 1473, à Nimègue. On a de ce religieux : *Vita S. Lidwinæ, virginis*, Schiedam, 1498, in-4°, à longues lignes, goth., avec fig. sur bois ; cet ouvrage, qui n'est qu'une traduction, a été reproduit dans les *Acta sanctorum*, t. II, p. 270. On trouve dans les *Horæ Belgicæ*, de M. Hoffmann, p. 39, un cantique en vers hollandais attribué à Brugman.

BRULEFER (Etienne), frère mineur de Saint-Malo, professeur de théologie à Mayence et à Metz, auteur de plusieurs ouvrages de scolastique, parmi lesquels on distingue une *Dissertation contre ceux qui font des peintures immodestes des personnes de la sainte Trinité*. Il vivait dans le xve siècle.

BRUMAULD DE BEAUREGARD (Jean), ancien évêque d'Orléans, né à Poitiers, le 2 novembre 1749, d'une ancienne famille de l'Angoumois, commença ses études au collége de Poitiers, alors tenu par les jésuites. Dès l'âge de treize ans, par suite d'un abus trop commun, il fut pourvu d'un canonicat au chapitre de Notre-Dame de Poitiers. Après avoir terminé ses humanités, il se rendit à Paris, fit sa licence en Sorbonne, et fut ordonné prêtre au séminaire de Saint-Sulpice. Quelques années auparavant, il s'était démis de son canonicat de Poitiers, et avait été nommé chanoine de la cathédrale de Luçon ; il y devint ensuite vicaire général du diocèse. La révolution ayant éclaté, il refusa le serment, et se retira en Angleterre, où il demeura jusqu'en 1795. A cette époque, on lui confia une mission pour le chef de l'armée vendéenne, Charette ; il la remplit avec succès à travers mille dangers, et il voulut continuer de partager les périls de l'armée royaliste, où il exerçait d'ailleurs les fonctions du sacerdoce. En 1798, après la pacification de la Vendée, sa conduite fut dénoncée au directoire, qui le fit arrêter et déporter à Cayenne. Au bout d'environ deux années, il put s'embarquer pour revenir en France ; mais la traversée ne fut pas heureuse ; son vaisseau fut pris par les Anglais. Dès qu'il eut recouvré la liberté, il revint à Poitiers, et il fut nommé curé de la cathédrale de cette ville, en 1804. Nommé par le roi, en 1817, évêque de Montauban, il vint attendre ses bulles à Issy, chez les prêtres de Saint-Sulpice; mais l'expédition des bulles fut retardée par suite des difficultés qui s'élevèrent au sujet du nouveau concordat, et l'abbé de Beauregard retourna à Poitiers. L'évêché d'Orléans étant venu à vaquer, en 1822, par la mort de Mgr de Varicourt, l'évêque élu de Montauban fut transféré sur ce siége. Le nouveau prélat avait profité de son séjour dans sa ville natale pour faire sur les monuments qu'elle renferme des études qui ont obtenu l'estime des archéologues et des antiquaires. Après la révolution de juillet, Mgr de Beauregard se trouva placé dans une position délicate, à cause de ses antécédents politiques; toutefois il sut aplanir tous les obstacles par sa prudence et son extrême charité; il obtint même que les processions dont la sortie avait été interdite à cause qu'il existait à Orléans un temple protestant, pussent circuler dans les rues. Son grand âge et ses infirmités décidèrent enfin le prélat à se démettre de son siége. Nommé chanoine du premier ordre au chapitre royal de Saint-

Denis, il se fixa à Poitiers, où il mourut le 26 novembre 1841, à 92 ans. On a de ce prélat trente-quatre *Mandements* ou *Lettres pastorales*, et plusieurs manuscrits, parmi lesquels on cite : une *Histoire des évêques de Luçon;* une *Dissertation sur le Campus Vaucladensis ;* une *Dissertation sur l'église Saint-Hilaire de Poitiers*, etc. Il laissa en outre des mémoires qui ont été publiés sous ce titre : *Mémoires de Mgr J. Brumauld de Beauregard évêque d'Orléans, précédés de sa Vie, écrite sur des notes et des documents authentiques,* Poitiers, 1842, 2 vol. in-12.

BRUMOY (PIERRE), naquit à Rouen l'an 1688. Il entra dans la société des jésuites en 1704. Après avoir professé les humanités en province, il fut appelé à Paris. On le chargea de l'éducation du prince de Talmont, et de quelques articles pour le *Journal de Trévoux*. L'*Histoire de Tamerlan* par son confrère Margat, dont il avait été l'éditeur, l'obligea de quitter la capitale ; mais cette espèce d'exil ne fut pas long. A son retour on le chargea de continuer l'*Histoire de l'Eglise gallicane*, que les Pères de Longueval et Fontenai avaient conduite jusqu'au 11e volume. Brumoy mettait la dernière main au 12e, lorsqu'il mourut en 1742. Le P. Berthier l'a continuée. On a encore de lui : Le *Théâtre des Grecs*, contenant des traductions analysées des tragédies grecques, des discours et des remarques sur le théâtre grec, en 3 vol. in-4°, et 6 vol. in-12. Ce livre a été réimprimé avec des corrections et des augmentations par MM. de Rochefort, de La Porte du Theil, Prévost et Brottier, Paris, 1785-1789, 13 vol. in-8°, fig., et plus récemment encore par M. Raoul-Rochette, 1825, 16 vol. in-8°. C'est l'ouvrage le plus profond, le mieux raisonné qu'on ait sur cette matière. Les traductions sont aussi élégantes que fidèles ; tout respire le goût. L'auteur dans ses parallèles ne paraît pas rendre assez de justice aux modernes; mais si ses jugements paraissent trop sévères à l'égard de quelques hommes célèbres, ils ne le sont pas dans leur généralité ; il est certain que cette foule de mauvais tragiques que notre siècle a produite, vient de ce que la lecture des anciens a été négligée. « C'est, dit un sage critique, parce qu'on « s'éloigne trop de cette noble simplicité qui « fut toujours l'objet de leur émulation, « qu'on donne à présent dans l'extraordi- « naire, dans le bizarre ou dans le faible. « Peut-être aussi le manque de talent est-il « la vraie source de cette disette de bonnes « tragédies. Il n'appartient qu'au génie d'é- « galer le génie; et la médiocrité ou le mon- « strueux sont ordinairement le partage de « ceux qui, sans mission, veulent figurer « sur la scène, qui n'admet que les grands « maîtres. » *Recueil de diverses pièces en prose et en vers*, en 4 vol. in-8°. L'auteur dans sa poésie approche plus de Lucrèce que de Virgile. On le sent surtout dans son *Poëme sur les Passions*; ouvrage estimable par la noblesse des pensées, la multiplicité des images, la variété et la chaleur des descriptions, la pureté et l'élégance du style. Il y a dans le même Recueil un autre *Poëme sur l'art de la verrerie*, qui offre de très-beaux vers. On trouve à la suite de ces deux poëmes, traduits en prose libre par l'auteur, des Discours, des Epîtres, des Tragédies, des Comédies, où règnent le goût et la sagesse, etc. Le P. Brumoy a achevé les *Révolutions d'Espagne*, du P. d'Orléans, et revu l'*Histoire de Rienzi* du P. du Cerceau. Cet homme laborieux s'est fait estimer autant par son caractère et ses mœurs que par ses ouvrages.

BRUN (PIERRE LE), prêtre de l'Oratoire, né à Brignoles, en 1661, mort à Paris le 6 janvier 1729, célèbre par son savoir dans les matières ecclésiastiques et profanes, est auteur de plusieurs ouvrages. Les plus estimés sont : L'*Histoire critique des pratiques superstitieuses qui ont séduit les peuples, et embarrassé les savants, avec la méthode et les principes pour discerner les effets naturels de ceux qui ne le sont pas*, 1732, 3 vol. in-12. L'abbé Granet, son compatriote, a donné en 1737 un 4e vol. de cet ouvrage. Il avait d'abord été imprimé sous le titre de : *Lettres pour prouver l'illusion des philosophes sur la baguette divinatoire*, 1693, in-12. Le P. Le Brun nie que les effets de cette baguette puissent recevoir une explication physique ; et s'il y en a quelques-uns de réels, il prétend qu'il faut les attribuer au démon (*Voy.* AYMAR). Tout l'ouvrage n'est qu'une compilation assez mal digérée, et dont il serait aussi difficile de former un résultat décidé, que de l'*Histoire des apparitions* de Lenglet du Fresnoy, ou de celle *des Vampires* de dom Calmet. Il n'y a guère que le procès des bergers de Pacy, inséré dans le 4e volume, qui présente un corps de preuves bien suivies : aussi les philosophes du temps n'ont-ils jamais entrepris de les contester. « Le but de « l'auteur, dit un critique, paraît avoir été : « 1° de conserver la mémoire de quelques « faits extraordinaires ; 2° de désabuser plu- « sieurs personnes qui croyaient trop ou trop « peu ; 3° de montrer que les physiciens, ac- « coutumés à faire des systèmes sur toutes « sortes de choses, se mettent dans le cas « d'autoriser de véritables superstitions; « 4° d'obliger les esprits forts à reconnaître « qu'il y a des faits qu'on ne peut attribuer « aux corps, et qui démontrent qu'il y a des « esprits. » (*Voy.* ASMODÉE, BROWN, DELRIO, HAEN, OPHIONÉE, MÉAD, SPÉ.) Le P. Le Brun rejette comme une fable la palingénésie, qui cependant était dès lors une chose bien constatée. *Explication de la Messe, contenant des Dissertations historiques et dogmatiques sur les Liturgies de toutes les églises du monde chrétien*, etc., en 4 vol. in-8°, en y comprenant son *Explication littérale des Cérémonies de la Messe*, publiée en 1716, in-8°. (*Voy.* BREYER.) Cet ouvrage plein de recherches profondes et curieuses, et dans lequel l'érudition est utile, fut attaqué par le P. Bougeant, qui ne pensait point comme l'oratorien sur la forme de la consécration, celui-ci associant aux paroles de Jésus Christ l'oraison qui les précède dans le rit latin et les suit dans le rit grec, tandis que le jésuite,

avec la plupart des théologiens, ne regardait pas cette prière comme essentielle. *Traité historique et dogmatique des jeux de théâtre*, in-12, contre Caffaro, théatin, qui avait soutenu dans une lettre imprimée à la tête du *Théâtre de Boursault*, qu'il était permis à un chrétien d'aller à la comédie. Ce livre offre des particularités curieuses sur le théâtre, depuis Auguste jusqu'à Richelieu, etc. Le P. Le Brun rétracta à la fin de ses jours l'appel qu'il avait interjeté de la bulle *Unigenitus*, au futur concile, ajoutant ainsi au mérite de la science celui de la simplicité chrétienne, et d'une soumission aussi édifiante que véritablement éclairée aux décisions du premier pontife, acceptées de l'Eglise universelle.

BRUN (Jean-Baptiste Le), connu sous le nom de *Desmarettes*, fils d'un libraire de Rouen, élève de Port-Royal-des-Champs, enfermé cinq ans à la Bastille, mourut à Orléans en 1731, dans un âge avancé. Il était simple acolyte et ne voulut jamais passer aux ordres supérieurs. On lui doit les *Bréviaires* d'Orléans et de Nevers; une édition de Saint Paulin, in-4°, avec des notes, des variantes et des dissertations; des *Voyages liturgiques de France*, ou Recherches faites en diverses villes du royaume sur cette matière sous le nom du sieur de Moléon, in-8°; l'auteur avait parcouru une partie des églises de France, et y avait recueilli des détails singuliers sur leurs différentes pratiques. Voltaire en a tiré parti dans ses Questions sur l'Encyclopédie, où il a raisonné sur toutes les matières à sa façon, c'est-à-dire plus pour satisfaire sa démangeaison d'écrire que pour dire des choses vraies, bonnes et neuves; *Concorde des livres des Rois et des Paralipomènes*, en latin, Paris, 1691, in-4°, ouvrage qu'il composa avec Le Tourneux; il y a de la sagacité et du savoir; une édition de *Lactance*, revue avec soin sur tous les manuscrits, enrichie de notes, et publiée après sa mort par l'abbé Lenglet Dufresnoy, en 2 vol. in-4°, 1748.

BRUNELLI (Jérôme), jésuite, né à Sienne en 1550, mort en 1613, fut chargé d'enseigner les langues grecque et hébraïque au collége Romain. Outre une traduction latine de trois homélies de saint Chrysostome, que l'on trouve dans le tome VI de l'édition imprimée à Anvers, en 1614, on lui doit une édition grecque des *Hymnes de Synésius*, Rome, 1609.

BRUNET (Jean-Louis), né à Arles en 1688, avocat au parlement de Paris, publia plusieurs ouvrages sur les matières canoniques: le *Parfait Notaire apostolique et procureur des officialités*, 2 vol. in-4°, Paris, 1730, livre qui n'était pas commun: mais on l'a réimprimé à Lyon en 1775; les *Maximes du droit canonique de France*, par Louis Dubois, qu'il a revues, corrigées et beaucoup augmentées; une *Histoire du droit canonique et du gouvernement de l'Eglise*, Paris, 1720, 1 vol. in-12; des *notes* sur le Traité de l'Abus, de Févret: tous ces ouvrages marquent beaucoup d'érudition; mais les opinions de l'auteur ne sont pas toujours d'accord avec celles des canonistes les plus estimés: une nouvelle édition des *Droits et libertés de l'Eglise gallicane*, augmentée de différentes pièces et de notes, Paris, 1731, 4 vol. in-fol. Il mourut à Paris en 1747.

BRUNET (François-Florentin), prêtre et assistant-général des Lazaristes, né à Vitel en Lorraine, vers le milieu du XVIII[e] siècle, professa la philosophie au séminaire de Toul et dirigea celui de Châlons-sur-Marne. Devenu assistant-général, il accompagna dans son voyage à Rome Cayla de la Garde, dernier supérieur de la mission, que la révolution avait obligé de fuir. Avant de mourir, Cayla le désigna pour être son vicaire général. Brunet revint en 1804 à Paris, et y mourut le 15 septembre 1806. Son plus important ouvrage est intitulé: *Parallèle des religions*, Paris, 1792, trois tomes en cinq vol. in-4°: compilation un peu longue, mais pleine de recherches, et pour laquelle l'auteur a mis à contribution les travaux des savants modernes. Beaucoup d'auteurs qui ont écrit depuis sur l'histoire des religions, n'ont fait que le copier, quoiqu'ils aient oublié d'en avertir le lecteur. Brunet a laissé en outre: *Elementa theologiæ ad omnium scholarum catholicarum usum, ordine novo aptatæ*, Rome, 1804, 5 vol. in-4°: on y trouve un précis du *Parallèle des religions; Traité des devoirs des pénitents et des confesseurs*, Metz, 1788; *Du zèle de la foi dans les femmes et des heureux effets qu'il peut produire dans l'Eglise*, in-12, qui a été traduit en italien; *Lettre sur la manière d'étudier la théologie*.

BRUNINGS (Chrétien), théologien protestant, né à Brême en 1702, professa la théologie à Heidelberg, et mourut dans cette ville en 1763. Ses principaux ouvrages sont: *Compendium antiquitatum græcarum e profanis sacrarum*, Francfort-sur-le-Mein, 1734, in-8°, réimprimé en 1745 et en 1759; *Compendium antiquitatum hebraicarum*, 1763; *Observationes practicæ generales ad orat. dominic., circa ejus auctorem, scopum, materiam, formam et usum*, Heidelberg, 1752; *Primæ lineæ studii homiletici*, Francfort, 1744, in-8°. — Son fils Godefroi-Chrétien, né à Creutznach, en 1727, mort en 1793, fut un prédicateur estimé de ses coreligionnaires. On a de lui des *Sermons*, Francfort, 1770, in-8°, et des *Principes d'homilétique*, en allemand, Manheim, 1776, in-8°.

BRUNO ou Brunon, dit *le Grand*, archevêque de Cologne et duc de Lorraine, était le 3[e] fils de l'empereur Henri l'Oiseleur, et frère d'Othon, qui l'appela à la cour. Il y cultiva la vertu et les lettres, se nourrissant des auteurs anciens et conversant avec les savants de son temps. Après la mort de Vicfled, archevêque de Cologne, le clergé et le peuple n'eurent qu'une voix pour proclamer Bruno son successeur. Othon, ayant été obligé de porter la guerre en Italie, laissa à son frère le soin de l'Allemagne. Il avait montré les vertus d'un évêque à Cologne; il fit éclater celles d'un prince à la cour impériale, et réfuta par une éclatante preuve de faits, l'impolitique système qui prétend exclure le sacerdoce du gouvernement des peuples. Où se trouvera la justice, la prudence, la fermeté,

ces grandes bases de l'administration publique, plutôt que dans un ministre des autels, zélé, instruit, désintéressé? Il mourut en 965.

BRUNO (saint), évêque et apôtre de la Prusse, où il fut martyrisé le 14 février 1008.

BRUNO (saint), naquit à Cologne vers 1060, et selon quelques-uns, vers 1035, de parents nobles et vertueux. Après avoir fait avec succès ses premières études à Paris, et avoir brillé dans son cours de philosophie et de théologie, il fut chanoine à Cologne, et ensuite à Reims. Il fut nommé chancelier et maître des grandes études de cette église, mais il se vit obligé d'en sortir, sous l'archevêque Manassès qui la gouvernait en tyran. Il prit dès lors la résolution de quitter le monde, pour se retirer dans la solitude. Ce qu'on a raconté de la résurrection d'un chanoine de Paris, qui annonça sa réprobation, passe aujourd'hui pour un fait au moins très-douteux. Urbain VIII l'a fait retrancher du bréviaire romain (*Voy.* DIOCRE). La première solitude que le chanoine de Reims habita, fut Saisse-Fontaine, dans le diocèse de Langres. Il passa de là à Grenoble, l'an 1084, et alla habiter dans le désert de la Chartreuse. Hugues, évêque de Grenoble, défendit peu de temps après aux femmes, aux chasseurs et aux bergers d'en approcher. Des rochers presque inaccessibles, et entourés de précipices affreux furent le berceau de l'ordre des chartreux. « Il n'y a rien, dit un poëte philosophe, qui soit plus propre que l'aspect « de ce désert à exalter l'âme et à l'occuper « fortement. Le spectacle terrible et d'une « beauté sombre qui se présente partout, convaincrait l'athée de l'existence d'un Etre suprême; il suffirait de le conduire en ce lieu et « de lui dire: *Regarde.* Saint Bruno qui a choisi « ce lieu pour sa demeure, devait être un « homme d'un génie peu ordinaire; et peut-« être n'aurais-je pu me défendre de me ranger au nombre de ses disciples, si j'étais né « dans son temps. » Voici le tableau que Pierre le Vénérable traçait de leur genre de vie, cinquante ans après leur établissement: « Ils sont les plus pauvres de tous les moines; la vue seule de leur extérieur effraye. « Ils portent un rude cilice, affligent leur « chair par des jeûnes presque continuels, et « ne mangent que du pain de son, en maladie comme en santé. Ils ne connaissent « point l'usage de la viande, et ne mangent « de poisson que quand on leur en donne. « Les dimanches et les jeudis, ils vivent « d'œufs et de fromages: des herbes bouillies « font leur nourriture les mardis et les samedis; les autres jours de la semaine, ils « vivent de pain et d'eau. Ils ne font par jour « qu'un seul repas, excepté dans les octaves « de Noël, de l'Epiphanie, de Pâques, de la « Pentecôte et de quelques autres fêtes. La « prière, la lecture et le travail des mains qui « consiste principalement à copier des livres, « sont leur occupation ordinaire. Ils récitent « les petites heures de l'office divin dans « leurs cellules, lorsqu'ils entendent sonner « la cloche; mais ils s'assemblent à l'église « pour chanter vêpres et matines; ils disent « la messe les dimanches et les fêtes. » L'instituteur ne fit point de règle particulière pour ses disciples: ils suivirent celle de saint Benoît, et l'accommodèrent à leur genre de vie. Urbain II, disciple de Bruno à l'école de Reims, le contraignit, six ans après, de se rendre à Rome, pour l'aider de ses conseils et de ses lumières. Le saint solitaire déplacé dans cette cour et étourdi par le tumulte des courtisans, se retira dans un désert de la Calabre. Il y finit saintement ses jours en 1101, dans le monastère qu'il avait fondé. Il fut canonisé l'an 1514. Le Père de Tracy, théatin, a donné sa Vie en français, Paris, 1786, in-12. On a de lui deux *Lettres* écrites de Calabre, l'une à Raoul le Verd, et l'autre à ses religieux de la Grande-Chartreuse; elles ont été imprimées avec les Commentaires et les Traités qu'on lui attribue, à Cologne, 1640, 3 tomes en 1 vol. in-fol. Il n'y a point de doute qu'outre les deux lettres, il ne soit encore l'auteur des *Commentaires* sur le Psautier, et sur les Epîtres de saint Paul, qu'on a voulu mal à propos lui contester. Il y paraît tel que l'ont dépeint ceux qui le connaissaient le mieux, l'homme le plus savant de son siècle, et de la plupart des siècles qui le suivirent. On voit qu'il entendait le grec et l'hébreu, qu'il était fort versé dans la lecture des Pères, et surtout de saint Ambroise et de saint Augustin. « Quiconque se donnera la « peine de lire ce *Commentaire* avec une médiocre attention, dit l'auteur de l'*Hist. litt.* « *de la France*, conviendra qu'il serait difficile de trouver un écrit de ce genre qui « soit tout à la fois plus solide, plus lumineux, plus concis et plus clair. *S'il eût été* « plus connu, on en aurait fait plus d'usage: « on l'aurait regardé comme un ouvrage « très-propre à donner une juste intelligence « des Psaumes. On y reconnaît un auteur « instruit de toutes les sciences, et rempli de « l'esprit de Dieu. Il serait à souhaiter que « ce *Commentaire* fût entre les mains de tous « les fidèles, et particulièrement des personnes consacrées à la prière publique. » Nous avons encore de saint Bruno une *Elégie* en quatorze vers *sur le mépris du monde.* On l'a fait imprimer dans divers recueils et on l'a fait graver au bas d'un tableau de ce saint qui est dans le chœur des chartreux de Dijon. Les autres ouvrages qui lui sont attribués sont de saint Brunon, évêque de Segni ou de saint Brunon, évêque de Wurtzbourg, lesquels florissaient dans le même siècle. Le plus beau de ses ouvrages est la fondation de son ordre. On le voit, après sept siècles, dit Feller, tel, aux richesses près, que du temps de son fondateur, persévérant dans l'amour de la prière, du travail et de la solitude. « Voilà donc un ordre religieux, dit « un critique, qui depuis sept cents ans persévère dans la ferveur de sa première institution, preuve assez convaincante de la « sagesse et de la sainteté de la règle qu'il « observe. C'est donc à tort que les censeurs « de la vie monastique ont répété cent fois « que la perfection à laquelle aspirent les religieux est incompatible avec la faiblesse

« humaine; que leurs fondateurs ont été des « enthousiastes imprudents, et que la vie du « cloître est un suicide lent et volontaire. » Lorsque l'empereur Joseph II entreprit de détruire la religion catholique dans ses états, il crut nécessaire de commencer par l'abolition des chartreux, persuadé que le spectacle de leur austère régularité contrasterait d'une manière trop frappante avec l'effet de ses prétendues réformes. Il savait aussi que les chartreux s'étaient distingués par leur courage durant les ravages des sectaires des XVIe et XVIIe siècles; qu'ils avaient résisté surtout à la cruelle Elisabeth, et préféré la mort à l'apostasie.

BRUNO ou BRUNON DE SIGNY ou SEGNI ou D'ASTI (saint), appelé *Bruno Astensis*, parce qu'il était de Soléria, au diocèse d'Asti; il se distingua au concile de Rome en 1079, contre Bérenger. Grégoire VII le fit ensuite évêque de Segni : ce qui lui fit donner le surnom de *Brunon Signensis;* mais quelque temps après il quitta son peuple pour se retirer au monastère du Mont-Cassin, dont il fut abbé. Ses ouailles l'ayant vivement redemandé, il revint pour être de nouveau leur pasteur par l'ordre du pape Il mourut en 1125. Ses ouvrages ont été publiés à Venise en 1651, 2 vol. in-fol., par dom Maure Marchesius, moine et doyen du Mont-Cassin. On trouve dans ce recueil des sermons qui ont été quelquefois attribués au saint fondateur des chartreux. Muratori prouve que le Commentaire sur le livre des Cantiques, commençant par ces mots : *Salomon inspiratus*, etc., qui est parmi les Œuvres de saint Thomas d'Aquin, a pour auteur saint Brunon de Segni. Plusieurs de ses ouvrages ont paru sous le nom du fondateur des Chartreux.

BRUNO D'AFFRINGUES, chartreux, né en 1550, à Saint-Omer, était très-versé dans les langues et dans l'histoire ecclésiastique. D'abord chanoine de l'église de Carpentras, il prit l'habit de chartreux, en 1591, fut nommé deux ans après prieur de la chartreuse d'Avignon, et devint général de son ordre en 1600. Il reçut la visite de Henri IV dans sa retraite, et mourut en 1632, laissant un *Panégyrique de Grégoire XIII*.

BRUNON, évêque de Wurtzbourg, dit *Herbipolensis*, oncle paternel de l'empereur Conrad II, était fils de Conrad, duc de Carinthie. Il naquit en Saxe, et fut élevé à l'épiscopat en 1033. Ce prélat, recommandable par sa science et par sa vertu, fut écrasé, le 17 mai 1045, sous les ruines de sa salle à manger. On a de lui, dans la Bibliothèque des Pères, des Commentaires sur le *Pentateuque*, où il fait usage des obèles et des astérisques, à la manière d'Origène, pour marquer les différences du texte hébreu et des Septante d'avec l'ancienne Vulgate ; d'autres Commentaires sur le *Psautier* et sur les cantiques de l'Ancien et du Nouveau *Testament;* des traités de piété mis quelquefois sous le nom de saint Bruno, des explications du *Symbole des Apôtres*, et de celui de saint Athanase, Cologne, 1494.

BRUNUS ou BRUNN (CONRAD), chanoine d'Augsbourg, était du bourg de Kirchen, dans le duché de Wirtemberg. Il s'acquit beaucoup de réputation par la connaissance qu'il avait du droit, et parut avec éclat aux diètes d'Augsbourg, de Worms, de Spire et de Ratisbonne. Il mourut en 1563. On a de lui : *De Hæreticis in genere*, etc., 1549, in-f°; *De Legationibus, de Cæremoniis, de Imaginibus*, 1548, in-fol. ; une réfutation de *l'Histoire ecclésiastique*, publiée par Mathias Illyricus, et les autres centuriateurs de Magdebourg.

BRUNUS (JORDANUS), appelé dans son pays *Giordano Bruno*, né à Nole, dans le royaume de Naples, vers le milieu du XVIe siècle, fut d'abord dominicain ; mais il se retira à Genève, et y apostasia. Il se brouilla bientôt avec Calvin et avec Bèze, et fut obligé de quitter ce séjour. Il se rendit à Lyon, puis à Toulouse, ensuite à Paris vers 1582. Pour se procurer les moyens d'y subsister, il se mit à donner des leçons de philosophie en qualité de professeur extraordinaire, et publia des thèses où il attaquait d'anciennes opinions, et en même temps des vérités importantes. Brunus souleva contre lui tous les professeurs de l'université, dont les plaintes l'obligèrent de s'enfuir à Londres. Ce fut là que, sous la protection de Michel de Castelnau, ambassadeur de France auprès de la reine Elisabeth, et de Philippe Sidney, gentilhomme anglais, il publia son livre fameux, intitulé : *Spaccio della bestia trionfante*, Parigi, 1584, in-8° : *la Déroute* ou *l'Expulsion de la bête triomphante*. Toutes les religions sont fausses suivant cet impie : les vérités de celles des juifs et des chrétiens sont sur le même rang que les fables des païens et des idolâtres. C'est à la loi naturelle à régler les notions du vice et de la vertu; mais qui ne sait qu'on fait de la nature et de la raison tout ce que l'on veut, lorsque ces éternelles pupilles ne sont pas sous la tutelle de la religion? Le symbole de Brunus est en 48 articles, dont chacun a rapport à quelque constellation céleste. L'extravagance de son imagination égalait celle de sa logique. A la suite de *la Déroute de la bêtetriomphante*, on trouve un petit traité intitulé : *la Cena delle Ceneri, le Souper du jour des Cendres*. Il prétend qu'il y a une multitude de mondes semblables à celui que nous habitons. Ces mondes sont des animaux intellectuels, avec des individus végétatifs et raisonnables. Pour avoir une suite complète des traités du même auteur, il faut y joindre : *Della causa, principio e uno*, Venise, 1584, in-8°; *Dell' infinito universo*, ib., 1584, *in-8°* ; *De gli eroici furori; Cabala del cavallo Pegaseo, con l'Asino Cillenico*, 1585, in-8°, petit format de 48 feuillets. Ce traité est si rare que ceux qui ont parlé le plus savamment des ouvrages de Brunus se sont bornés à en rapporter le titre, parce qu'ils ne l'avaient pas vu. Il est composé d'une Epître dédicatoire, d'une déclamation remplie d'indécence sur l'âne et sur l'ânesse, de trois Dialogues, et de l'*Asino Cillenico*. Brunus y développe les idées ré-

pandues dans ses autres ouvrages. Après quelques années de séjour à Londres, il passa à Wittenberg en Allemagne, embrassa le luthéranisme, et obtint la permission d'enseigner publiquement. Il s'en servit pour publier ses paradoxes philosophiques avec la même liberté qu'il avait fait en France, et s'y suscita les mêmes ennemis. Obligé de quitter Wittenberg au bout de deux ans, il parcourut encore diverses contrées d'Allemagne, jusqu'à ce qu'ayant succombé à la tentation d'aller dogmatiser dans sa patrie, il y tomba entre les mains de l'inquisition. Elle délivra le pays des commotions qu'il aurait pu exciter, en le livrant au bras séculier, qui le fit mourir à Rome en 1600. Presque tous les ouvrages de Giordano Bruno sont, à quelques traits de lumière près, pleins d'obscurités et d'allégories énigmatiques. C'était un vrai enthousiaste qui, sous des images exaltées et gigantesques, disait les choses les plus inintelligibles et souvent les plus ineptes. Il est encore auteur d'une comédie intitulée : *Il Candelaio*, Paris, 1582, in-8°. En 1633, un anonyme fit imprimer à Paris, in-8°, *Boniface et le Pédant*, comédie imitée de la précédente. Le P. Nicéron a donné la liste de ses ouvrages.

BRUSCH ou **BRUSCHIUS** (Gaspard), naquit à Egra en 1518. Ferdinand d'Autriche, roi des Romains, l'honora en 1552 de la couronne poétique et de la dignité de comte palatin. S'étant fixé à Passau, pour mettre la dernière main à sa *Chronique* d'Allemagne, il y fut tué d'un coup de fusil à l'entrée d'un bois, en 1559, par des gentilshommes, contre lesquels il avait menacé, dit-on, de faire des satires. On a de lui : l'*Histoire des évêchés et des évêques de toute l'Allemagne*, Nuremberg, 1549, in-8°, en latin; celle des principaux *Monastères* du même pays, Ingolstadt, 1551, in-fol., en latin ; Sulzbach, 1582, in-4° ; un recueil de *Poésies latines; De Laureaco*, Bâle, 1553, in-8° : c'est l'histoire de la ville de Lorch, autrefois archiépiscopale, aujourd'hui presque ruinée.

BRUSSEL (Pierre van), jésuite, né en 1612, à Bois-le-Duc, mort le 7 mai 1664 à Hildesheim, professa successivement les humanités, la philosophie et la rhétorique, et s'appliqua à l'œuvre des missions dans le duché de Berg. On a de lui un ouvrage allemand, intitulé : *La résurrection spirituelle, ou Défense d'un docteur en médecine nouvellement converti, contre le consistoire de Duisbourg*, Cologne, 1664, in-8°.

BRUTÉ (Jean), né à Paris le 9 avril 1699, prit le bonnet de docteur en Sorbonne, et obtint la cure de Saint-Benoît à Paris, qu'il remplit de la manière la plus honorable. Il mourut le 1er juin 1762, laissant : *Lettre d'un curé de Paris sur les vertus de Jean Bessard, paysan de Stains, près de Saint-Denis*, 1753, in-12; *Chronologie historique des curés de Saint-Benoît, depuis* 1181 *jusqu'en* 1752, Paris, 1752, in-12; *Paraphrases des psaumes et cantiques qui se chantent à Saint-Benoît*, 1752, in-12; *Discours sur les mariages, à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne* (frère aîné de Louis XVI, mort en 1761), 1761, in-4°; *Lettre sur la suppression des bancs dans les paroisses*, 1752, in-4°.

BRUTÉ DE LOIRELLE (l'abbé), mort le 21 mai 1783, est l'auteur d'un poëme en quatre chants, intitulé : *L'héroïsme de l'amitié, David et Jonathas*, 1776, in-12, qui fait l'éloge de son cœur autant que de son esprit. Ce poëme est suivi de quelques pièces en vers et en prose; entre les premières, il y a des odes sur les sept sacrements, qui méritent une attention particulière de la part de ceux qui savent estimer l'alliance de la piété et de l'esprit; les grâces de la poésie employées à célébrer ces sources de richesses communes à tous les fidèles et à montrer combien Dieu, dans la fondation de la religion, s'est occupé du salut général du peuple, ont quelque chose de piquant qui contraste heureusement avec la simplicité du langage que présente la doctrine des sacrements. Son *Epître à un esprit fort*, sur les écrits contre la religion, est très-remarquable. Dans ces divers ouvrages, l'auteur a un grand fonds de raison et de sagesse, de la clarté, de l'ordre, du goût; il paraît manquer quelquefois de feu et d'imagination, mais il y supplée par le langage du sentiment et le prix inestimable de la vérité.

BRUTÉ (Simon-Gabriel), évêque de Vincennes, né à Rennes le 20 mars 1779, était fils d'un directeur des domaines en *Bretagne*, qui mourut en 1786. Sa mère, qui tenait une imprimerie et une librairie, lui fit donner une éducation soignée. Le jeune Bruté se destina d'abord à l'Ecole polytechnique, puis à la médecine, et il fut même reçu docteur en médecine en 1803. Sur 1200 jeunes gens, les professeurs lui décernèrent unanimement le premier rang. Cependant le jeune homme, qui avait su résister à toutes les séductions de l'époque, sentait se développer en lui ses goûts de piété, et il se décida à embrasser l'état ecclésiastique. Entré cette même année, 1803, au séminaire de Saint-Sulpice, il fut ordonné prêtre le 11 juin 1808. Il fut alors nommé professeur de théologie au séminaire de Rennes, et il occupa cette chaire jusqu'en 1810, époque où il partit pour l'Amérique avec M. Flaget, nommé récemment évêque de Bardstown. Depuis son arrivée aux Etats-Unis il remplit diverses fonctions dans les maisons dirigées par les prêtres de Saint-Sulpice, jusqu'en 1834, époque de sa nomination à l'évêché de Vincennes. Dans ce pays, dépourvu de prêtres et dénué de toutes ressources, tout était à faire; le nouveau prélat, fort de sa confiance en la Providence, revint en Europe, visita Paris et Rennes, Vienne, Munich, Rome, et sut partout exciter la charité en faveur de l'église qui lui était confiée. Il eut la satisfaction de voir un certain nombre d'ecclésiastiques s'associer à son dévouement. Dieu bénit visiblement ses efforts, et le nombre des églises du vaste territoire de l'Indiana qui n'était d'abord que 2 ou 3, s'éleva à 23, plus 28 stations. Un séminaire, un collége, un pensionnat de jeunes personnes, et deux

institutions de charité furent créés. Mgr Bruté ne regardait pas l'établissement de la religion dans son diocèse comme important pour le pays seulement, il croyait que cet établissement aurait une grande influence sur l'avenir de la religion dans l'ouest. Il voyait la foi se répandre de là dans les pays les plus éloignés. C'est au milieu de ces œuvres si fructueuses, et de ces préoccupations saintes qu'une consomption pulmonaire l'enleva le 26 juin 1839. L'avant-veille de sa mort, il avait encore écrit à son grand-vicaire, qu'il avait envoyé en Europe pour se procurer de nouveaux missionnaires, et qu'il avait demandé pour coadjuteur.

BRUYÈRE (Jean de La). Quoique l'auteur des *Caractères* se soit rendu célèbre presque exclusivement comme littérateur et comme moraliste, cependant nous avons cru devoir lui réserver une place, à cause d'un ouvrage sur le quiétisme. Jean de La Bruyère naquit en 1644, dans un village près de Dourdan (Ile de France). Il fut d'abord trésorier de France à Caen, et ensuite placé en qualité d'homme de lettres, par le grand Bossuet, auprès du duc de Bourgogne, pour lui enseigner l'histoire, avec mille écus de pension. L'académie française lui ouvrit ses portes en 1693. Trois ans après, en 1696, une apoplexie d'un quart-d'heure l'emporta à l'âge de 52 ans. C'était un philosophe ingénieux, ennemi de l'ambition, content de cultiver en paix ses amis et ses livres, faisant un bon choix des uns et des autres, ne cherchant ni ne fuyant le plaisir, toujours disposé à une joie modeste, habile à la faire naître, poli dans ses manières, sage dans ses discours, évitant toute sorte d'affectation, même celle de montrer de l'esprit. On a de La Bruyère : *Les Caractères de Théophraste, traduits du grec, avec les Caractères ou les mœurs de ce siècle*, Paris, 1687, in-12 : il y a eu des augmentations considérables dans les éditions suivantes. « Les efforts qu'on a faits pour imiter ces *Caractères*, dit un judicieux critique, n'ont servi qu'à prouver combien ils sont inimitables. Avant de s'attacher au genre, il fallait être doué, comme lui, de ce coup d'œil perçant qui pénétrait dans les plus profonds replis du cœur, de cette vigoureuse subtilité qui en saisissait les mouvements dans leur source, de cette énergie supérieure qui les a si profondément tracés, de ce génie enfin qui ne saurait être que le résultat de la force des idées, et de la chaleur du sentiment... Que prouve cette difficulté d'imiter les bons modèles, sinon que les talents dégénèrent parmi nous, ou qu'on ne les cultive et ne les nourrit pas assez, avant de les appliquer à des sujets qui les surpassent ? » D. Argonne, chartreux estimable par ses connaissances et ses vertus, en fit une critique sévère ; il crut y voir des satires personnelles condamnées par les règles de la charité chrétienne. Mais les lecteurs moins austères ne virent dans les peintures de La Bruyère que les originaux de tous les pays. « Quand même, dit un auteur estimé, il y aurait quelques reproches à faire au nouveau Théophraste, ils seront toujours de la nature de ceux qu'on oublie en faveur de la justesse et de la solidité des réflexions, de la noblesse et de l'énergie du style, et de la vérité des maximes qui s'y présentent à chaque page. Que la littérature n'offre-t-elle jamais que de pareils sujets d'indulgence ! » *Dialogues posthumes du sieur de La Bruyère sur le quiétisme, continués et donnés au public par Louis Ellies Dupin*, Paris, 1699, in-12. L'auteur avait entrepris cet ouvrage pour donner à Bossuet un témoignage à la fois de son admiration et de sa reconnaissance; mais le bel éloge que dans son discours de réception il a fait de Fénélon, qu'il signalait en quelque sorte à l'admiration de la France, montre qu'il avait apprécié le génie du sublime rival de l'évêque de Meaux. Nous ne devons pas oublier de mentionner le chapitre du livre des *Caractères*, sur les esprits forts, qui est écrit avec beaucoup de vigueur. Il a été reproduit dans le tome IV de la collection des *Démonstrations évangéliques*, publiée en 18 vol. in-4° par M. l'abbé Migne.

BRUYS (Pierre de), hérésiarque du XIIe siècle, prêcha d'abord ses erreurs dans le Dauphiné sa patrie, et se répandit ensuite dans la Provence et dans le Languedoc. Il rebaptisait les peuples, maltraitait les prêtres, emprisonnait les moines, profanait les églises, renversait les autels, brûlait les croix. Il ne voulait admettre aucun de ces monuments de notre religion. Les catholiques de Saint-Gilles, outrés de ses excès, autant que scandalisés de ses erreurs, le brûlèrent dans leur ville en 1147. Il soutenait que le baptême était inutile avant l'âge de puberté, que le sacrifice de la messe n'était rien, que les prières pour les morts valaient encore moins, etc. Ses disciples furent appelés de son nom, *Pétrobrusiens*. Pierre le Vénérable a réfuté ses erreurs.

BRUYS (François), né à Serrières dans le Mâconnais, en 1708, quitta son pays pour aller cultiver les lettres à Genève, et passa de là à La Haye, où il se fit calviniste. Obligé de sortir de Hollande il se retira en Allemagne, d'où il revint en France. Il y fit son abjuration, et mourut quelque temps après, en 1738, à Dijon, où il suivit le barreau. On a de lui : *Critique désintéressée des journaux littéraires*, 3 vol. in-12. Cette critique désintéressée est très-partiale. Le style est celui d'un réfugié, qui n'a pas eu le temps de se former en France ; *Histoire des papes depuis saint Pierre jusqu'à Benoît XIII inclusivement*, La Haye, 5 vol. in-4°, 1732 : ouvrage dicté par la faim, plein de satires si grossières, que les protestants eux-mêmes n'ont pu le souffrir ; *Mémoires historiques, critiques et littéraires*, 2 vol. in-12, où l'on trouve beaucoup d'anecdotes sur le caractère et les ouvrages des savants qu'il avait connus dans ses différentes courses ; elles sont mêlées dans le récit de ses aventures. Les six derniers vol. du *Tacite* d'Amelot de la Houssaie : ils ne valent pas les quatre premiers ; mais cette traduction et les notes ont servi à per

fectionner celles qu'on a données depuis de l'annaliste romain.

BRUZEAU (Paul), prêtre de la communauté de Saint-Gervais, à Paris, et l'un des meilleurs apologistes de l'Eglise catholique, publia en 1682, *la Défense de la foi de l'Eglise sur les principaux points de controverse;* et en 1684, *la foi de l'Eglise catholique sur l'Eucharistie*, in-12. Le premier de ces ouvrages était une réponse péremptoire à la fameuse *Lettre* du médecin Spon au P. de La Chaise, dont la réforme voulait faire un chef-d'œuvre. On attribue à Bruzeau la célèbre *Conférence du diable avec Luther, contre le sacrifice de la messe*, 1 vol., 1673.

BRUZEN DE LA MARTINIÈRE (Antoine-Augustin), parent du célèbre Richard Simon, naquit à Dieppe, selon quelques-uns, et selon d'autres à Piencourt, village de l'élection de Lisieux, vers l'an 1683 (1), et fut élevé à Paris, sous les yeux de son parent. En 1709, il se rendit à la cour du duc de Mecklembourg, qui l'avait appelé auprès de lui, pour faire des recherches sur l'histoire de ce duché. Ce prince étant mort, il s'attacha au duc de Parme, et ensuite au roi des Deux-Siciles, qui le nomma son secrétaire, et lui donna des appointements annuels de 1,200 écus. Il avait conçu depuis longtemps le projet d'un nouveau Dictionnaire géographique; il l'exécuta à La Haye, où il s'était retiré. Le marquis de Berretti Landi, ministre plénipotentiaire d'Espagne auprès des états-généraux, engagea l'auteur à dédier ce grand ouvrage à son maître. Le roi d'Espagne, flatté de cet hommage, accorda à l'auteur le titre de son premier géographe. La Martinière mourut à La Haye en 1749. Il avait beaucoup de lecture, une mémoire heureuse, un jugement solide et une grande pénétration. Son style, sans être toujours pur, est ordinairement élégant et facile, du moins dans les ouvrages où il ne se borne pas à être compilateur. L'histoire, la géographie et la littérature furent ses études favorites. On a de lui plusieurs ouvrages sur différentes matières. *Le grand Dictionnaire géographique, historique et critique*, La Haye, de 1726 à 1739, en 9 vol. in-fol.; réimpr. à Paris, en 6 vol., 1768, avec des corrections, des changements et des additions. Ce n'est pas assurément un ouvrage sans défaut, mais il en est peu de moins mauvais en ce genre. Dans la nouvelle édition on a élagué les articles trop diffus, corrigé les inexactitudes, et suppléé aux omissions. Il a paru à Paris, en 1759, un *Abrégé portatif* de cet ouvrage immense, en 2 vol. in-8°, qui se relient en un seul. *Introduction à l'Histoire de l'Europe*, par le baron de Pufendorff, entièrement remaniée, augmentée de l'*Histoire de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique*, et purgée de plus de 2,000 fautes. Une des dernières éditions de cet ouvrage réimprimé plusieurs fois, est celle de La Haye en 1743, 11 vol. in-12. La Martinière, catholique éclairé, retrancha dans son édition un long chapitre, aussi absurde que calomnieux *sur la monarchie ou autorité temporelle du pape*. Il y substitua un *Abrégé chronologique de la souveraineté des papes en Italie*. L'éditeur ne corrigea pas toutes les fautes de Pufendorff; M. de Grace en a réformé encore plusieurs, dans une nouvelle édition en 8 vol. in-4°, Paris, 1754 à 1759. *Traités géographiques et historiques, pour faciliter l'intelligence de l'Ecriture sainte*, par divers auteurs célèbres, Huet, Legrand, Calmet, Hardouin, 1730, 2 vol in-12. Ce recueil utile est précédé d'une préface fort instructive. *Entretien des ombres aux Champs-Elysées*, en 2 vol. in-12, tirés d'une énorme compilation allemande et accommodés au génie de la langue française. Ils renferment une morale utile, mais commune. *Essai d'une traduction d'Horace en vers français*, dans lequel il y a plusieurs pièces de lui, qui ne sont pas les meilleures. Cet essai n'a pas réussi. *Nouveau recueil des épigrammatistes français, anciens et modernes*, 2 vol. in-12, Amsterdam, 1720. L'auteur a orné cette collection, faite avec assez de choix, d'une préface, et de quelques épigrammes de sa façon. *Introduction générale à l'étude des sciences et des belles-lettres, en faveur des personnes qui ne savent que le français*, in-12, La Haye, 1731. La première partie sur les sciences est fort vague, la seconde est plus utile; les matières ne sont pas toujours traitées avec assez de méthode et de précision. Les jugements qu'il porte des auteurs respirent le goût, mais ne sont pas assez détaillés. Cet ouvrage a été réimprimé à Paris en 1756, à la suite des *Conseils pour former une bibliothèque peu nombreuse, mais choisie.* — *Continuation de l'histoire de France, sous le règne de Louis XIV*, Roterdam, 1718 et 1722, 3 vol. in-4°, commencé par Larrey. Cette histoire est au-dessous du médiocre; la continuation ne vaut guère mieux. *Lettres choisies de M. Simon*, avec une Vie de l'auteur très-détaillée, et des notes curieuses, Amsterdam, 1730, en 4 vol. in-12. *Nouveau porte-feuille historique et littéraire*, ouvrage posthume de La Martinière. Ce recueil, publié apparemment par quelqu'un de ces éditeurs, qui vivent, suivant les expressions d'un auteur ingénieux, des sottises des morts, a eu peu de cours. On a attribué à cet écrivain fécond et estimé, des ouvrages qui ne sont point de lui, entre autres une compilation diffuse de l'*Histoire de Louis XIV*, La Haye, 1740, 5 vol. in-4°.

BRYANT (Jacques), antiquaire anglais, célèbre par son érudition, fut précepteur et secrétaire du lord Marlborough, fils du grand général de ce nom, qui lui fit obtenir une place à l'amirauté. Il conserva jusque dans ses derniers moments son goût pour l'étude. Il travaillait dans sa bibliothèque, lorsqu'un volume lui tomba sur la tête, et causa sa mort en 1804. Il avait plus de 80 ans. On a de lui : *Observations et recherches relatives à différentes parties de l'histoire ancienne*, Cambridge, 1767, in-4; *Nouveau système ou analyse de la mythologie ancienne*, Londres,

(1) D'autres le font naître en 1662, et mourir en 1746.

1773-1776, 3 vol. in-4°, ouvrage qui établit sa réputation, quoiqu'on y trouve bien des paradoxes ; il y prétend que les histoires des patriarches, rapportées dans l'Ancien Testament, ont été l'origine d'une grande partie de la mythologie païenne : ce qu'il dit à cet égard des mythologies indiennes a été confirmé par les académiciens de Calcutta. *Traité de l'authenticité de l'Ecriture sainte, et de la vérité de la religion chrétienne*, Londres, 1795, in-8° : ce livre a obtenu onze éditions dans la même année. *Défense de la médaille d'Apamée*, où il prouve les rapports de cette médaille avec le déluge, ce qui a été depuis confirmé par le savant Eckel. *Adresse au docteur Priestley, sur la nécessité philosophique*, in-8° ; *Observations sur les poëmes de Rowley*, 2 vol. in-8° ; *Dissertation sur la guerre de Troie, décrite par Homère, montrant que cette expédition n'a jamais été entreprise, et que cette prétendue ville de Phrygie n'a jamais existé*, Londres, 1796, in-4°.

BUCELIN (GABRIEL), né à Diessenhofen, dans le bailliage de Thurgaw en Suisse, le 29 décembre 1599, se fit bénédictin dans le monastère de Weingarten en Souabe, où il mourut le 9 juin 1691. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages ; les principaux sont : *Annales benedictini*, Vienne, 1655, in-fol. ; Augsbourg, 1656, in-fol. ; *Menologium benedictinum*, Veld-Kirchii, 1655, in-fol. ; *Aquila imperii benedictina*, Venise, 1651, in-4°, où il parle de la gloire que son ordre s'est acquise dans tout le monde ; *Benedictus redivivus*, Augsbourg, 1679, où il prouve par une chronologie depuis l'an 1500 jusqu'à l'année 1672, que l'esprit de saint Benoît continue à vivre dans son ordre ; *Germania topo-chrono-stemmato-graphica, sacra et profana*, 1655 et 1678, 4 vol. in-folio : les 1er, 2e et 4e ont été imprimés à Ulm, et le 3e à Francfort : ouvrage plein de recherches, qui cependant n'est pas à l'abri de quelques inexactitudes ; *Constantia Rhenana*, Francfort, 1667, in-4°, qui doit d'autant plus être recherché, qu'il y a peu d'auteurs qui aient écri sur la ville et le territoire de Constance ; *Rhætia Etrusca Romana*, etc., Augsbourg, 1666, in-4° ; c'est une description savante du pays des Grisons ; *Sancti Romani imperii majestas*, etc., Francfort, 1680, in-12 ; *Nucleus historiæ universalis*, 1654 et 1658, 2 vol. in-12. Si ces ouvrages ne sont point toujours assaisonnés d'une critique exacte, au moins attestent-ils que l'auteur est un des écrivains les plus laborieux qui aient illustré l'Allemagne.

BUCER (MARTIN), né à Schelestadt ou à Strasbourg, en 1491, d'abord dominicain, ensuite ministre luthérien à Strasbourg. Il professa pendant 20 ans la théologie en cette ville, et ne contribua pas peu à y répandre l'hérésie. Le fameux archevêque Cranmer l'appela en Angleterre, pour enseigner la théologie ; il ne l'enseigna pas longtemps, étant mort en 1551, à 60 ans. Bucer ne voulut jamais souscrire l'*Interim*. C'était un homme ardent pour son parti, savant dans les langues, les lettres et la théologie. Il respecta plus que Calvin l'ordre épiscopal. Il laissa 13 enfants d'une religieuse, qui mourut de la peste. Quelques écrivains ont assuré que Bucer était mort juif ; mais leurs preuves ne sont pas bien convaincantes. L'abbé Bérault en a tracé le portrait suivant. « Apostat de l'ordre de saint Dominique, et de la réforme de Luther, aujourd'hui zwinglien et demain sacramentaire, tantôt luthérien et zwinglien tout ensemble, tantôt d'un raffinement de croyance qui faisait passer sa foi pour un problème dans tous les partis ; toujours complaisant néanmoins, pourvu que son amour infâme pour une vierge consacrée à Dieu fût transformé en amour conjugal, et que les saints vœux qu'il n'avait pas le courage d'observer fussent mis au nombre des abus. » On a de lui un *Commentaire sur les Psaumes*, Strasbourg, 1529, in-4°, sous le nom d'*Aretius Felinus*, et un grand nombre d'ouvrages de controverse.

BUCHANAN (CLAUDE), ecclésiastique anglais, né à Cambuslung, près de Glascow, en 1766, se rendit aux Indes orientales en 1796, et s'occupa de la recherche des moyens d'y propager le christianisme. Il remplit pendant plusieurs années les fonctions de vice-prévôt du collége du Fort-William au Bengale. Il s'appliqua avec beaucoup d'activité à recueillir tous les documents qui pouvaient l'instruire de l'état des indigènes et des chrétiens ; et pour mieux connaître les mœurs, les coutumes et les superstitions des habitants de l'Inde, il parcourut lui-même la presqu'île depuis Calcutta jusqu'au cap Comorin, observant et décrivant tout ce qui le frappait. Il visita les temples des Hindous, ainsi que les églises, les bibliothèques des chrétiens romains, syriaques et protestants, étudia les croyances et les usages des juifs de Malabar et du Travancor, et revint en Angleterre en 1808. Durant son séjour dans l'Indoustan, il avait offert une somme de 200 guinées à l'université de Cambridge, pour un prix destiné à une Dissertation sur les meilleurs moyens de répandre dans l'Inde les lumières de l'Evangile. Il se proposait d'aller en Palestine et en Syrie avec le même dessein qu'il avait eu en se rendant dans l'Inde, et il faisait imprimer un Nouveau-Testament en syriaque, pour le répandre chez les peuples de l'Orient, lorsqu'une mort subite l'enleva le 9 février 1815, à Broxbourne, dans le comté de Hertford, où il s'était rendu pour surveiller cette impression. Outre un grand nombre de Sermons et d'Exhortations pour la propagation du christianisme dans l'Orient, on a de Buchanan : *Mémoire sur l'utilité d'un établissement ecclésiastique pour l'Inde britannique*, 1803, in-4° ; 2e édit., Londres, 1809, in-4° ; *Les quatre premières années du collége du Fort-William au Bengale*, in-4° ; *Tableau abrégé de l'état des colonies de la Grande-Bretagne et de son empire en Asie, relativement à l'instruction religieuse*, Londres, 1813, in-8° ; *Apologie pour la propagation de l'Evangile dans l'Inde*, Londres, 1813, in-8° ; *Recherches chrétiennes en Asie avec des notices sur la traduction des Ecritu-*

res dans les langues orientales, Londres, 1814, in-8°.

BUCHE (Henri-Michel), surnommé le *Bon Henri*, cordonnier du duché de Luxembourg, mort en 1666, institua les sociétés des frères cordonniers et des frères tailleurs. C'étaient des artisans rassemblés pour vivre chrétiennement, travailler en commun, et consacrer l'excédant de leur nécessaire aux pauvres. Renti, gentilhomme normand, et Coquerel, docteur de Sorbonne, dressèrent les règlements de cette société philanthropique.

BUCHERIUS ou BOUCHER (Gilles). *Voy.* Boucher.

BUCHOLTZER (Abraham), pasteur de Freistadt en Silésie, naquit à Sckonaw, près de Wittenberg en 1529, et mourut dans cette ville où il était ministre en 1584. Il est principalement connu par son *Isagoge chronologica, id est, opusculum ad annorum seriem in sacris Bibliis contexendam; accessit index chronologicus a mundo condito ad annum Christi* 1580. La première partie de cet abrégé contient les discussions chronologiques les plus importantes; elle est rangée dans un bel ordre, fort méthodique. On a encore de lui: *Chronologia ab orbe condito usque ad exsilium Israelitarum in Babylone*, Gorlitz, 1584, etc

BUCKLAND (Ralph), missionnaire catholique anglais, était né dans l'anglicanisme, en 1564, à West-Hatch, dans le comté de Somerset. Après avoir fait d'excellentes études à Oxford, il était entré dans le barreau; mais l'étude approfondie qu'il fit de la controverse religieuse eut pour résultat de lui faire embrasser le catholicisme. Il se défit alors de son patrimoine, reçut l'ordre de la prêtrise à Douai, puis se rendit à Rome, d'où il revint dans son pays en qualité de missionnaire. Après en avoir rempli les fonctions avec zèle pendant vingt années, il mourut en 1611. On a de lui: *Vies des Saints*, traduites de Surius; *Arguments contre la fréquentation des églises protestantes; De la persécution des Vandales*, trad. du latin de Victor de Vite; *Sept étincelles de l'âme enflammée, avec quatre Lamentations, composées dans les temps fâcheux de la reine Elisabeth*, dédié à la mère de l'auteur.

BUDDÆUS (Jean-François), né à Anclam en Poméranie, l'an 1667, fut professeur de grec et de latin à Cobourg, de morale et de politique à Halle, et enfin de théologie à Iéna, où il mourut en 1705. On a de lui: *Elementa philosophiæ practicæ, instrumentalis et theoreticæ*, 3 vol. in-8°, que la plupart des professeurs des universités protestantes d'Allemagne ont pris durant quelque temps pour texte de leurs leçons; une *Théologie*, estimée par les luthériens, en 2 vol., in-4°; le grand *Dictionnaire historique allemand*, imprimé plusieurs fois à Leipzig et à Bâle en 2 vol. in-fol.; un *Traité de l'Athéisme et de la Superstition*, 1717, in-8°, dont nous avons une traduction française, Amsterdam, 1740, in-8°; plusieurs ouvrages sur l'Ecriture sainte; *Miscellanea sacra*, 3 vol. in-4°; *Histoire ecclésiastique de l'Ancien Testament*, Halle, 1720, 2 vol. in-4°. Cette histoire est assez bien faite et estimée; *Dissertatio de Ludovico IV, imperatore*, Iéna, 1689, in-4°, curieuse et savante; *Selectorum juris naturæ et gentium dissertatio*, Halle, 1717. Le but de l'auteur est de soutenir les droits de la maison d'Autriche sur le royaume d'Espagne, contre le testament de Charles II. En 1719, on publia sous son nom: *Ecclesia Romana cum Rhuthenica irreconciliabilis*; mais cette diatribe fanatique est d'un archevêque de Nowogorod, luthérien dans l'âme, qui cherchait à empêcher la réunion que le czar Pierre semblait souhaiter alors entre les deux églises.

BUDNÉE ou BUDNY (Simon), disciple de Servet, natif de Mazovie, fut successivement ministre à Klécenie et à Losc, et est regardé comme le chef des demi-judaïsants ou ébionites de Lithuanie. Non content de nier comme les sociniens la divinité de Jésus-Christ et celle du Saint-Esprit, il soutint que la naissance de Jésus-Christ n'avait rien eu de surnaturel, et qu'en conséquence, semblable aux autres hommes, il ne devait être l'objet d'aucun culte. Comme ses erreurs se propageaient, le synode de Luclan, pour en arrêter les progrès, le déposa du ministère en 1582. La crainte le rendit plus modéré, et de juif il redevint arien ou socinien. On a de Budnée: *Libellus de duabus naturis in Christo*, auquel est joint l'opuscule, *Brevis demonstratio quod Christus non sit Deus; Apologia Polonica*; une *Traduction polonaise* de l'Ancien et du Nouveau Testament, faite sur les textes originaux, Zaslaw, 1572, in-4°, très-rare. Le Nouveau Testament fut imprimé séparément à Leszko, 1574, in-8°; *Refutatio argumentorum M. Ezechevicii*, Leszko, 1574, où il s'attache à prouver qu'il est permis à un chrétien de remplir des emplois politiques.

BUÉE (Adrien-Quentin), chanoine honoraire à Paris, né dans cette ville, en 1748, mort à Paris le 11 octobre 1826, s'appliqua principalement aux sciences exactes, sur lesquelles il a publié divers écrits. On lui doit en outre un *Dictionnaire des termes de la révolution*, Paris, Crapart, 1792, in-8°; en 1821, l'auteur en avait préparé une seconde édition, mais elle ne paraît pas avoir été publiée; *Réflexions sur deux éditions des OEuvres de Voltaire*, Paris, 1817, in-8°; *Sur la révolution française et sur le gouvernement représentatif*, 1821.—Son frère Pierre-Louis, né le 5 septembre 1740, fut successivement greffier du chapitre de Notre-Dame avant la révolution, chanoine de Saint-Aignan, puis de Saint-Benoît, dont l'église, par une profanation déplorable, fut plus tard transformée en salle de spectacle. Il émigra, comme Adrien, pendant la révolution; celui-ci ne rentra en France qu'à l'époque de la restauration; Pierre y rentra sous le consulat en 1802. Il fut nommé secrétaire de l'archevêché de Paris, chanoine titulaire de la métropole, et mourut le 28 juin 1827. On a de lui *Eulogie paschale;* et *Obstacles à ma conversion constitutionnelle, exposés confidemment aux Parisiens*, Paris, Crapart, 1792 brochure in-8°

BUFFARD (Gabriel-Charles), célèbre canoniste, chanoine de Bayeux, naquit en 1683 au Fresne, près de Condé-sur-Noireau. Après avoir professé la théologie pendant quelques années en l'université de Caen, il fut obligé de quitter sa chaire, pour son attachement aux opinions contraires à la bulle *Unigenitus*. Il se retira à Paris, où il mourut le 3 décembre 1763. On a de lui : *Défense de la fameuse déclaration du clergé*, traduite du latin de Bossuet, 1735, in-4°; *Essai d'une dissertation où l'on fait voir l'inutilité des nouveaux formulaires*, 1733, in-4°.

BUFFIER (Claude, le Père), né en Pologne, de parents français, l'an 1661, se fit jésuite en 1679. Après avoir fait un voyage à Rome, il se fixa en France, dans la capitale. Il mourut au collége de sa société, à Paris, en 1737. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Les principaux ont été recueillis dans son *Cours des sciences sur des principes nouveaux et simples, pour former la langue, l'esprit et le cœur*, Paris, 1732, in-fol. Ce recueil renferme sa *Grammaire française* sur un plan nouveau, éclipsée par celle de Restaut et de Wailly, qui lui doivent beaucoup ; son *Traité philosophique et pratique d'Eloquence*, semé de raisonnements métaphysiques, autant que de préceptes ; sa *Poétique*, monotone, languissante, est une des preuves qu'on peut raisonner sur la poésie, sans être animé du feu des poëtes ; ses *Eléments de métaphysique*, son *Examen des préjugés de Bayle*, son *Traité de la société civile*, son *Exposition des preuves de la religion*, et d'autres écrits mêlés de réflexions judicieuses. Les encyclopédistes ont tiré de ce *Cours des sciences* plusieurs articles auxquels ils n'ont pas jugé à propos de citer le nom de l'auteur. On a encore de ce jésuite : l'*Histoire de l'origine du royaume de Sicile et de Naples*, in-12 : ouvrage dont on se sert, parce qu'on n'en a pas de meilleur; *Pratique de la mémoire artificielle, pour apprendre la chronologie et l'histoire universelle*, en 2 vol. in-12 : livre où la matière est peu approfondie, et qui n'est presque plus d'aucun usage. L'auteur a resserré dans des vers techniques les principaux événements, et les noms des grands souverains, méthode qui n'a paru bonne qu'à des instituteurs peu instruits de la marche et du développement des facultés intellectuelles : elle n'est réellement propre qu'à rebuter la jeunesse qui, au lieu des attraits de l'histoire, n'aperçoit qu'un grimoire de vers barbares, bien plus difficiles à comprendre et à retenir que l'histoire même. « En général, dit un auteur qui « possédait la méthode et l'expérience de l'en« seignement, les vers techniques sont un « mauvais moyen d'apprendre ; on doit l'em« ployer tout au plus dans l'enseignement des « langues ; le mot, le genre, le régime, etc., « faisant tout l'objet de la leçon, elle peut « être tout entière renfermée dans un vers. « De plus, cette science n'ayant aucune règle « naturelle, mobile, arbitraire, et dépendant « uniquement des caprices de l'usage : aride « par elle-même, et dénuée des ressources « de l'imagination comme de celles du juge« ment, elle ne perd rien à être consignée « dans de mauvais vers, dont la cadence « connue sert à placer dans la mémoire une « multitude de préceptes sans suite et sans « lien. Il n'en est point ainsi de la géo« graphie, de l'histoire, et d'autres sciences « qu'on a voulu asservir à des méthodes in« grates, squeletteuses, inutilement et dérai« sonnablement pénibles, et totalement dé« courageantes pour la jeunesse. » Il faut convenir cependant que dans toutes les sciences, il y a certaines énumérations et nomenclatures, dont des vers techniques peuvent faciliter le souvenir exact, et la récitation méthodique; une *Géographie universelle*, in-12, avec des vers de la même espèce, et des cartes inexactes. On en a donné une édition entièrement refondue, et assortie à l'état géographique et politique actuel du globe terrestre, à Liége, 1786, avec de nouvelles cartes ; *Introduction à l'Histoire des maisons souveraines de l'Europe*, Paris, 1717, 3 vol. in-12 : ouvrage peu correct. On a encore de lui quelques poésies ; la *Prise de Mons*, le *Dégat du Parnasse*, les *Abeilles*, etc. Le style de Buffier, dans ses vers et dans sa prose, est plus facile que châtié. C'était un homme laborieux et plein de vertu.

BUGANZA (le P. Gaétan), jésuite, né en 1732 à Mantoue, enseigna la rhétorique dans divers colléges, puis, à Pérouse, la philosophie. Lors de la suppression de son ordre, il retourna à Mantoue, où il s'adonna aux fonctions du ministère évangélique, et mourut le 12 avril 1812, laissant, outre deux recueils de *Sermons*, divers écrits, savoir : une *Grammaire* latine et italienne ; *De modo conscribendi inscriptiones*, Mantoue, 1779, in-8° ; *La poesia in aiuto alla prosa*, ibid., 1781, in-8°, où l'auteur montre que les beautés que l'on trouve dans les ouvrages des prosateurs sont dues par eux aux poëtes ; *Carmina*, Florence, 1786, in-8°, enfin un traité de rhétorique, sous ce titre : *L'eloquenza ridotta alla pratica*, Mantoue, 1800, trois parties in-8°.

BUGATI (dom Gaetano), ecclésiastique érudit, naquit à Milan en 1745, et fut reçu, en 1773, membre du collége des docteurs de la bibliothèque Ambroisienne ; il publia des *Mémoires historiques et critiques sur les reliques et le culte de saint Celse*, et traduisit en latin un ancien manuscrit syriaque de la Bible, dont le premier volume, contenant les prophéties de Daniel, fut favorablement accueilli. Une traduction des Psaumes, avec notes, n'obtint pas moins de succès. Bugati était très-versé dans les sciences exactes, et entretenait une nombreuse correspondance avec les savants. Il mourut le 20 avril 1817, lorsque l'empereur d'Autriche venait de le nommer censeur des livres.

BUGENHAGEN (Jean), ministre protestant, né à Wollin dans la Poméranie, en 1485, d'abord prêtre et adversaire de Luther, fut ensuite son partisan et un de ses missionnaires. Il répandit ses erreurs dans une grande partie de l'Allemagne. Il mourut en 1558, ministre de Wittenberg et marié. On a de

lui des *Commentaires sur l'Ecriture sainte*, en plusieurs volumes in-8°, et d'autres ouvrages où l'on trouve les erreurs de son maître, sans y rencontrer son emportement. On distingue son *Histoire de Poméranie*, 1728, in-4°.

BUGLIO (Louis), jésuite sicilien, missionnaire à la Chine, né à Palerme le 26 janvier 1606, fut d'abord, après avoir terminé son noviciat, employé dans l'enseignement au collége Romain, jusqu'en 1634. Son goût l'appelait aux travaux de l'apostolat, et il obtint du Père général d'être destiné aux missions de l'Orient. Il se rendit à Lisbonne, où il s'embarqua pour les Indes, et arriva à Macao en 1637. La Chine était alors livrée à l'anarchie et à tous les désordres qu'entraîne un changement de dynastie. Les Tatars avaient commencé la conquête de cet empire. Des aventuriers chinois s'étaient emparés de quelques provinces qu'ils dévastaient, et les PP. Buglio et Magalhaens, étant tombés entre leurs mains, n'échappèrent à la mort que par une espèce de miracle. Le P. Buglio travailla pendant 45 ans à la conversion des Chinois. L'empereur Chuntchi, qui protégeait les missionnaires, étant mort, ceux-ci se virent persécutés et exilés pendant la minorité du fils de l'empereur défunt, qui fut depuis le célèbre Kang-hi. Trois d'entre eux seulement furent conservés à Pékin, à cause de leurs talents, savoir : les PP. Buglio, Verbiest et Magalhaens. Tous trois opérèrent la réformation du calendrier chinois, et obtinrent le rappel des missionnaires exilés, qui furent rétablis dans leurs églises par Kang-hi devenu majeur. Il parlait et écrivait le chinois avec la plus grande facilité, et il publia en cette langue, pour le service des missions, un très-grand nombre de petits ouvrages, indépendamment de plusieurs autres plus considérables, tels que les traductions chinoises du *Missel* et du *Rituel romain*, imprimés à Pékin, dans la résidence des missionnaires, un *Abrégé* de la *Somme théologique de saint Thomas d'Aquin*, un *Recueil de décisions de cas de conscience*, une *Apologie* de la religion chrétienne, etc. Le P. Buglio mourut à Pékin le 7 octobre 1682, à 77 ans.

BUGNOT (dom Louis-Gabriel), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, natif de Saint-Dizier en Champagne, devint prieur de Bernay, et mourut le 21 septembre 1673. Outre plusieurs manuscrits, il a laissé : *Vita et regula sancti Benedicti carminibus expressæ*, Paris, 1662, in-12, réimpr. en 1665 et 1669 ; *Sacra elogia sanctorum ordinis S. Bened. versibus reddita*, Paris, 1663, in-12 ; *J. Barclaii Argenidis pars secunda et tertia*, sous le titre d'*Archombrotus* et *Theopompus*, Paris, 1669, in-8° : cette suite fait le second volume de l'édition des *Variorum*.

BUHON (le P. Gaspard), jésuite, né vers 1665, fut le premier de son ordre qui reçut l'autorisation de professer la théologie à Besançon, l'université ayant toujours obligé ses confrères de se renfermer dans l'enseignement de la rhétorique et des langues anciennes. Quelques années plus tard, ses supérieurs lui confièrent la chaire de philosophie à Lyon. Buhon était provincial lorsqu'il mourut le 5 juin 1726. Il écrivit en latin un *Cours de philosophie*, Lyon, 1723, 4 vol. in-12.

BUHY (Félix), religieux de l'ordre des Carmes, né à Lyon en 1634, fut docteur de Sorbonne, et fut le premier qui soutint publiquement les dix articles de doctrine formulés en 1682 par le clergé de France, sur la nature et l'étendue de la puissance ecclésiastique. Buhy mourut en 1687. On lui attribue un *Abrégé des conseils généraux*, Paris, 1699, 2 vol. in-12, qui, malgré sa brièveté, est estimé.

BUIL ou **BOYL**, bénédictin catalan, religieux à l'abbaye du Mont-Serrat, vivait dans le XVe siècle. La grande réputation dont il jouissait dans son ordre, fit jeter les yeux sur lui pour accompagner Christophe Colomb, dans le second voyage qu'il fit dans le nouveau monde, et y porter la lumière de l'Evangile. Chargé de cette mission par Ferdinand et Isabelle, il reçut du souverain pontife la qualité de vicaire apostolique dans les Indes occidentales, et fut décoré du pallium. Il fut suivi de douze religieux de son ordre et s'embarqua en 1493. Il est regardé comme le premier patriarche des Indes ; mais il n'y produisit pas de grands fruits, son séjour y ayant été très-court. Il eut plusieurs démêlés avec Colomb, et retourna avant lui en Espagne pour y justifier la conduite qu'il avait tenue à l'égard de l'amiral. Il ne paraît pas qu'il soit retourné aux Indes. Un bénédictin allemand a publié l'histoire de son voyage sous ce titre : *Nova navigatio novi orbis Indiæ occidentalis R. P. D. Buellii, catalani, abbatis Montis-Serrati*, etc., 1621, in-fol. L'auteur se trompe en donnant à Buil le titre d'abbé de Mont-Serrat ; mais ce n'est pas la seule inexactitude qu'on puisse lui reprocher. Son but principal a été de prouver que les religieux de Saint-Benoît, ont été les premiers à prêcher l'Evangile en Amérique.

BUISSON (Jean de), ou Rubus, né à Ville, près d'Ath en Hainaut, docteur de l'université de Douai, où il mourut le 11 avril 1595, nous a laissé : une *version* de la logique d'Aristote, Cologne, 1572, in-4° ; *Historia et harmonia evangelica*, Liége, 1593, in-12, qu'Antoine Arnauld retoucha et publia à Paris, 1654. On l'a fait entrer en latin et en français dans la Bible de Sacy, Paris, 1715, in-fol., tom. III.

BUISSON (Nicolas), prêtre d'une éminente piété, né en 1596 au diocèse de Coutances, mourut en odeur de sainteté à Saint-Malo, le 31 décembre 1673. Sa *Vie* a été écrite par La Villemarie-Toullier, Rennes, 1679, in-12 : elle offre un modèle admirable de charité, de zèle, d'humilité, de toutes les vertus sacerdotales.

BUKENTOP (Henri de), savant récollet d'Anvers, né vers l'an 1654, s'appliqua à l'étude des langues savantes et à l'Ecriture

sainte, fut élevé à différentes charges dans son ordre, et mourut à Louvain le 27 mai 1716. Parmi les nombreux ouvrages qu'il écrivit en latin sur l'Ecriture sainte, nous citerons: ***Dictionnaire où l'on explique les termes les plus difficiles de la Vulgate***, Louvain, 1706, in-8°; ***Règles pour l'intelligence de l'Ecriture, tirées des saints Pères***, 1706; ***Traités sur les sens de l'Ecriture***, 1804; ***Lux de luce libri tres***, Cologne (Bruxelles), 1710, in-4°: cet ouvrage est divisé en trois parties; dans la première l'auteur emploie les textes originaux pour fixer le sens des expressions ambiguës ou équivoques de la Vulgate; dans la seconde, il examine les variantes de la Vulgate, et prouve la justesse du choix qu'on a fait pour les éditions de Sixte V et de Clément VIII; dans la troisième, il compare ces deux éditions et en marque exactement toutes les différences qui sont peu importantes, et réfute ainsi par une preuve de fait le ***Bellum papale*** de Thomas James. Il fait ensuite des remarques judicieuses sur les variantes de ces deux éditions et sur les différences qui se trouvent dans celle de Clément VIII, de 1592, et dans celle de 1593, de même qu'entre ces dernières et celles de Plantin. Il a fait encore plusieurs écrits contre la traduction flamande des Psaumes et du Nouveau Testament, imprimée à Emmerick, où il relève les infidélités et les autres défauts du traducteur Gilles de Vitte. Tous les ouvrages du P. Bukentop sont d'une latinité nette et facile.

BULGARIS (Eugenios), savant prélat grec, né à Corfou en 1716, professa la philosophie dans plusieurs collèges de la Grèce et à Constantinople. L'envie de s'instruire le fit voyager. Il vit à Leipzig le célèbre Segner, se perfectionna sous lui dans les mathématiques, et traduisit en grec ancien les ***Eléments de mathématiques*** de ce professeur. L'impératrice Catherine le nomma, en 1775, à l'archevêché de Slavinie et de Cherson. Outre le latin et l'hébreu, il possédait plusieurs langues vivantes. Ses principaux ouvrages sont: ***Traité de logique, extrait des écrivains anciens et modernes***, Leipzig, 1766, in-8°. Ce traité est regardé comme l'un des ouvrages qui ont le plus contribué à la renaissance du goût, des lettres et des sciences dans la Grèce; un ***Traité historique de la dispute sur l'emanation du Saint-Esprit***, et ***Examen de la logique de Nicéphore Blemmides***, insérés dans l'édition qu'il donna, en 1768, des OEuvres de Joseph de Brienne; ***Opinion des philosophes***, ou ***Eléments de philosophie naturelle***, Vienne, 1804, in-4°; ***Traduction des questions théologiques d'Adam Zernicevius contre les sentiments de l'Eglise latine, avec des notes***, Moscou, 2 vol. in-fol.; ***Amusements théologiques***, en grec moderne, Moscou, 2 vol. in-8°; ***Aperçu comparatif des trois systèmes d'astronomie***, Venise, in-4°, en grec moderne; plusieurs ***traductions*** d'ouvrages de mathématiques, de géométrie, de métaphysique, etc., aussi en grec moderne; une ***Théologie***, dont Athanasius de Pezos a donné une édition accompagnée de notes curieuses; une ***Traduction en vers grecs héroïques*** de l'Enéide et des Géorgiques de Virgile, avec une dédicace à l'impératrice Catherine; une ***Traduction*** en vers du ***Memnon*** de Voltaire, etc. En 1779, Eugénios Bulgaris avait résigné son archevêché en faveur de Nicéphore Théotoki. Il mourut à Saint-Pétersbourg en 1806.

BULKLEY (Gershom), ministre au Connecticut, était à la fois théologien, avocat, médecin, chimiste et savant dans les langues. Il mourut, en 1713, à 78 ans.—Son fils Jean s'appliqua à la jurisprudence, à la théologie, à la médecine, et devint ministre à Colchester au Connecticut. Il mourut en 1731. On a de Jean Bulkley: ***De la nécessité de la religion dans la société***, 1724; ***Essai sur le droit des aborigènes d'Amérique*** sur la possession proportionnelle des fonds de terre.

BULKLEY (Charles), né à Londres en 1719, mort en 1797, devint, en 1740, prédicateur dans le Northamptonshire, se fixa ensuite à Londres, et y embrassa le parti des anabaptistes. Il fit paraître divers ouvrages: des ***Sermons; Vengeance de lord Schaftesbury; Notes sur Bolingbroke; Observations sur la religion naturelle et sur le christianisme; Economie de l'Evangile; Discours sur les paraboles et sur les miracles; Exercices catéchistiques; Notes sur la Bible***, avec une Préface, 8 vol. in-8°; enfin, des ***Discours*** sur diverses matières.

BULL (Georges), né à Wets, dans le Somerset, en 1634, mourut, en 1710, évêque de Saint-David, avec la réputation d'un théologien profond. Il défendit la foi du concile de Nicée sur la divinité de Jésus-Christ, par les écrits des Pères qui ont vécu avant ce concile. Il fit voir, contre les ariens et les sociniens, que, depuis la naissance du christianisme jusqu'alors, il n'y avait eu dans l'Eglise qu'une même foi et un même langage. Son principal ouvrage sur cette matière est intitulé: ***Defensio fidei Nicænæ***, etc., Oxford, 1685, in-4°. En 1694, il donna au public un autre ouvrage, sous le titre de ***Judicium Ecclesiæ Catholicæ trium priorum sæculorum***, etc. Cette production estimable fut envoyée au grand Bossuet par Nelson. Ce prélat écrivit une lettre à celui-ci, pour être communiquée à Bull. Il remerciait ce savant, dans les termes les plus flatteurs, de la part de l'assemblée du clergé, des services que son livre rendait à l'Eglise et à la religion. Le troisième écrit de Bull sur cette importante matière est intitulé: ***Apostolica et primitiva traditio***, etc. Tous ces ouvrages ont été rassemblés par Grabe, et donnés au public en 1703, à Londres, in-fol. Ce savant éditeur a ajouté à la fin de chaque chapitre bien des passages des Pères, qui avaient échappé aux recherches de Bull. On voit aussi dans ce recueil l'***Harmonia apostolica***, où l'auteur montre l'accord qu'il y a entre saint Jacques et saint Paul, sur la foi et les bonnes œuvres. On publia en 1703 sa ***Vie***, par Robert Nelson, in-8°, avec ses ***Sermons***, en 3 vol. in-8°.

BULLET (Jean-Baptiste), mort à Besançon

en 1775, à 76 ans, était doyen de l'université de cette ville, et professeur en théologie depuis 1728. Sa vaste mémoire ne laissait rien échapper; et quoique livré à des études rebutantes, il était d'un caractère doux et d'un accès facile. Ses ouvrages sont de deux genres : les uns roulent sur la religion, les autres sur des recherches d'érudition. Les principaux sont : ***Histoire de l'établissement du christianisme, tirée des seuls auteurs juifs et païens***, 1764, in-4°. « On n'y trouve pas « tout à fait, dit un critique, l'élégance, la « noblesse et la vivacité du style convena- « bles à l'histoire ; mais ces qualités, qui ne « dépendent peut-être pas de l'auteur, sont « remplacées par la méthode, la bonne cri- « tique et l'érudition. » Le P. de Colonia l'avait devancé dans cette recherche, qui a aussi occupé M. Lardner. (*Voy.* ces deux art.) ***L'existence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature***, Paris, 1768, 2 vol. in-8°; ***Réponses aux difficultés des incrédules contre divers endroits des Livres saints***, Paris, 1773-75, 3 vol. in-12. Ces deux écrits sont très-estimés. Dans le dernier, il fait disparaître bien de prétendues contradictions que les esprits forts avaient voulu trouver dans l'Ecriture. On en a publié une nouvelle édition à Besançon, 4 vol. in-8°; ***De apostolica Ecclesiæ Gallicanæ origine***, Besançon, 1752, in-12; ***Mémoire sur la langue celtique***, Besançon, 1754, 1759, 1770, 3 vol. in-fol. C'est l'ouvrage qui a le plus contribué à sa réputation; ***Recherches historiques sur les cartes à jouer***, 1757, in-8°; ***Dissertations sur l'Histoire de France***, Besançon, 1759, in-8°. L'auteur propose des vues nouvelles sur différents points de cette histoire; mais la plupart ne sont fondées que sur des étymologies tirées de la langue celtique; ***Dissertations sur la Mythologie française, et sur plusieurs points curieux de l'histoire de France***, Paris, 1771, in-12. Elles sont au nombre de neuf. Les trois premières concernent Mélusine, la reine Pédauque, et le chien de Montargis. Les autres ont pour objet principal de prouver que Hugues Capet est monté légitimement sur le trône; que Rome a été prise deux fois par les Gaulois, etc.

BULLET (Jacques), dominicain du XVIIe siècle, natif de Besançon, fut grand-pénitencier à Naples. On a de lui : ***Vie du P. Dominique de Saint-Thomas; Histoire d'Ottoman, fils d'Ibrahim, empereur des Turcs***, Besançon, 1719, in-12.

BULLINGER (Henri), né en 1504 à Bremgarten, en Suisse, résolut d'abord de se faire chartreux. Il changea de dessein en lisant Mélanchthon, devint zuinglien, professa à Zurich, eut part aux querelles excitées dans cette Église par les opinions nouvelles, et mourut en 1575, à 71 ans. On a de lui environ quatre-vingts Traités différents sur des matières théologiques. Il dit, dans sa préface sur l'*Apocalypse*, qu'il n'y aura certainement pas d'autre antechrist que le pape, et que saint Jean, ayant voulu adorer l'ange, pensa tomber dans un acte d'idolâtrie.

BULLIOUD (Symphorien) naquit à Lyon en 1480, et fut évêque de Glandèves en 1508, de Bazas en 1520, de Soissons en 1528. Louis XII le nomma gouverneur de Milan, et l'envoya en ambassade auprès de Jules II. Il fut un des aumôniers de François Ier, et grand-maître de son oratoire, charge qui équivalait à celle de grand-aumônier, non encore établie. Après avoir assisté au concile de Pise, tenu contre Jules II, il y renonça au nom de l'Eglise gallicane dans celui de Latran. Il mourut le 5 janvier 1533, après avoir publié des *Statuta synodalia*, pour le diocèse de Soissons, Paris, 1532, in-4° et in-8°. Ce prélat protégeait les sciences et les lettres. Henri Corneille Agrippa, qu'il avait produit à la cour de France, lui fit cette épitaphe :

Pax populi clerique decus, patriæque patronus,
Symphorianus, amor Galliæ et orbis, obit.
Quisquis ades, memorare, precor, dilecte viator,
Mors quod certa, brevis gloria, vita vapor.

— Son cousin Maurice Bullioud, qui lui succéda dans la place de conseiller au parlement de Paris, mourut le 27 mai 1541, doyen du chapitre de Saint-Marcel. Benedictus Curtius lui dédia, en 1538, son Commentaire sur les *Arresta amorum*. — Pierre Bullioud, procureur-général du parlement de Dombes, parent des deux précédents, mort à Paris en 1593, était très-versé dans les langues hébraïque, syriaque, grecque, etc. Il est auteur de plusieurs ouvrages; le plus connu de ceux qui ont été imprimés a pour titre : ***La fleur des explications anciennes et nouvelles sur les quatre Evangélistes***, Lyon, 1596, in-4°. — Son fils, qui reçut le même nom que lui, naquit à Lyon en 1588, et fut jésuite. Il mourut dans cette ville en 1661. On a de lui des ***Notes sur la Vie de saint Trivier***; une Vie de Symphorien Bullioud, sous ce titre : ***Symphorianus de Bullioud e tenebris historiæ eductus in lucem***, Lyon, 1645, in-4°; ***Lugdunum sacroprofanum***, Lyon, 1647, in-4° : c'est le prospectus d'une histoire de cette ville, restée manuscrite.

BULLOCK (Henri), savant théologien, né dans le Berkshire, écrivit contre Luther, sous les auspices du cardinal Wolsey. Selon Erasme, qui correspondait avec lui, c'était un savant helléniste. On a de lui : ***De captivitate babylonica; Epistolæ et orationes; De serpentibus siticulosis***, etc. Bullock mourut en 1530.

BULTEAU (Louis) naquit à Rouen en 1625. Il posséda pendant quelque temps la charge de secrétaire du roi, qu'il quitta pour se faire clerc et commis de la congrégation de Saint-Maur (ces commis sont des agrégés à la congrégation, qui font deux ans d'épreuve et ne portent point l'habit monastique). Il passa le reste de ses jours dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et mourut en 1693. On a de lui : ***Essai de l'Histoire monastique de l'Orient***, 1680, in-8°. C'est un tableau fidèle de la vie cénobitique telle qu'elle était, dans les premiers temps. Il décrit l'institut, les règles, la vie des solitaires de l'antiquité, et prouve que les congrégations et les chapitres des moines ne sont pas des institutions nouvelles; ***Abrégé de l'Histoire de l'ordre***

de Saint-Benoît, en 2 vol. in-4°, 1684. Il y rapporte l'établissement et les progrès de l'état monastique en Occident, comme il l'avait fait pour l'Orient. Cette Histoire, exacte et aussi circonstanciée qu'il le faut, ne va que jusqu'au xe siècle; *Traduction des Dialogues de saint Grégoire le Grand*, avec des notes, 1689, in-12; *Défense des sentiments de Lactance sur le sujet de l'usure*, *contre la censure d'un ministre* (Gallæus), Paris, 1671, in-12. On a encore de lui une traduction d'un petit livre de morale de Jean-Louis Vivès, intitulé : *Introduction à la sagesse*, et d'un autre qui a pour titre : *Cura pastoralis*, imprimés en 1670.

BUNDEREN ou BUNDÈRE (JEAN), en latin *Bunderius*, religieux dominicain, né à Gand en 1481, fut prédicateur et inquisiteur général de la foi pour le diocèse de Tournay, et mourut à Gand le 8 juin 1557, après avoir combattu avec ardeur les opinions des prétendus réformés. On a de Bundère : *Compendium dissidii quorumdam hæreticorum atque theologorum*, Paris, 1540, 1543, 1545, in-8°; réimpr. sous le titre de : *Compendium concertationis hujus sæculi sapientium*, etc., Paris, 1549; Venise, 1552; Anvers, 1555, in-8°; et encore sous le titre de : *Compendium rerum theologicarum*, Anvers, 1562, in-12; Paris, 1574, in-8°; 1577, in-8°. Dans ces trois dernières éditions, on a inséré *Collectio quatuor doctorum Ambrosii, Hieronymi, Augustini et Gregorii super triginta articulis ab hæreticis modernis disputatis*, recueil qui n'est point de Bundère, mais de Noël Taillepied; *Detectio nugarum Lutheri*, Louvain, 1551, in-8°; *De vero Christi baptismo contra Mennonem anabaptistarum principem*, Louvain, 1553, in-8°; Paris, 1574; *Scutum fidei*. Gand, 1556, Anvers, 1569, 1574, trad. en flamand par Bacherius, Gand, 1557, in-12.

BUNTING (HENRI), Saxon, né en 1545 à Hanovre, mourut dans cette ville en 1606, et s'est fait connaître par une *Chronique universelle*, Magdebourg, 1608, in-fol., en latin; elle va jusqu'à l'an 1599 : peu estimée; *Itinéraire de l'Ecriture sainte*, en latin et en allemand, Magdebourg, 1597; réimpr. en 1718, in-4°; *Chronique du duché de Brunswick-Lunébourg*, que Henri Meibomius a corrigée et continuée jusqu'en 1620, Magdebourg, 1620, in-fol.; *Oratio de Musica*, 1596, in-4°.

BUNYAN (JEAN), écrivain anglais, d'une secte de non-conformistes, né en 1628, près de Bedford, était fils d'un pauvre chaudronnier, et commença par exercer la profession de son père. Les troubles de l'Angleterre ayant éclaté, il se fit soldat dans l'armée du parlement. En 1655, il fut reçu membre de la congrégation des anabaptistes de Bedfort, et se fit tellement remarquer par son enthousiasme, qu'après la restauration il fut jugé comme promoteur de rassemblements séditieux, et condamné à un bannissement perpétuel. La sentence ne fut pas exécutée; mais il demeura douze ans en prison, et n'en sortit que par la protection de Barlow, évêque de Lincoln. Il voyagea ensuite en Angleterre pour maintenir dans leur foi ses frères non-conformistes, ce qui le fit surnommer l'*évêque Bunyan*. Il mourut en 1688. Bunyan était sans instruction et avait un extérieur grossier; cependant il avait de l'imagination. Ses ouvrages ont été réunis à Londres, 1736-1737, en 2 vol. in-fol. Le plus connu est son *Voyage du pèlerin*, 1660, qui a été souvent réimprimé et traduit en plusieurs langues, notamment en français, par Robert Estienne, libraire, sous le titre de : *Pèlerinage d'un nommé Chrétien*, *écrit sous l'allégorie d'un songe*, Paris, 1772, 1793, in-8°. Le traducteur nous apprend dans sa préface qu'il y avait une seconde partie à cet ouvrage, mais qu'il ne l'a pas traduite, parce qu'elle a paru rentrer dans le même plan. Il paraît que ces deux parties forment l'ouvrage annoncé dans la *France littéraire* de Quérard, sous ce titre : *Voyage du chrétien et de la chrétienne vers l'éternité bienheureuse*, traduit en français, Neuchâtel, 1716, in-8°, souvent réimprimé.

BUONAMICI (PHILIPPE), né à Lucques en 1705, fut secrétaire des brefs de Clément XIV, et agent de la république de Lucques près du saint-siége. On a de lui plusieurs ouvrages, dont le plus important est intitulé : *De claris pontificiarum epistolarum scriptoribus*, 1753. Sa *Vie d'Innocent XI*, qu'il fit paraître en 1776, déplut aux jésuites, à cause de quelques passages relatifs au jansénisme. Les ouvrages de Philippe Buonamici, en latin et en italien, en prose et en vers, ont été réunis avec ceux de son frère à Lucques, 1784, 4 volumes in-4°, sous le titre de : *Philippi et Castrucci fratrum Bonamicorum Lucensium opera omnia*. Il mourut le 30 novembre 1780.

BUQUOI, BUQUOIT ou BUCQUOY (JEAN-ALBERT D'ARCHAMBAUD, comte DE), plus connu sous le nom d'abbé de Buquoi, naquit en Champagne vers 1650, et se rendit célèbre par la singularité de ses aventures. Il fut d'abord soldat, et entra ensuite au monastère de la Trappe, d'où il fut renvoyé pour cause de santé. Il voulut vivre en ermite au milieu du monde. A Rouen, sous le nom de *Le Mort*, il tint une école gratuite pour les pauvres, après quoi il chercha à rentrer dans le service militaire, et fut enfermé au fort l'Evêque, pour s'être mêlé de politique. Il s'évada, fut repris et mis à la Bastille; s'évada encore, et passa en Suisse et en Hollande, à Hanovre, où Georges Ier lui fit une pension. Il voulut revenir à la vie érémitique, et mourut à Hanovre en 1740, laissant ce qu'il possédait à l'église catholique de cette ville. Buquoi écrivit sur divers sujets de morale et de politique. Ses principales productions sont : *Evénements des plus rares, ou l'histoire du sieur abbé comte de Bucquoy, singulièrement son évasion du Fort-l'Evêque et de la Bastille, avec plusieurs de ses ouvrages, vers et prose, et particulièrement la game des femmes*, 1719. Le titre porte pour épigraphe : *Avec mesure*. L'ouvrage est dédié « au prince le plus généreux et du « cœur le mieux bâti, de la part de la fran« chise même; » avec cette souscription :

« Le plus poli et cependant le plus sincère, « M. de Buquoi. » On l'a traduit en allemand. *Lettre sur l'autorité; Pensées sur l'existence de Dieu ; de Dieu ; de la Vraie et fausse religion*, en vers, Hanovre, 1732, in-8° ; *l'Antidote à l'effroi de la mort; Préparatifs à l'antidote à l'effroi de la mort*, traduit en allemand, 1734, in-4°, ainsi que le suivant : *Le Véritable esprit de la belle gloire; Essai de méditation sur la mort et sur la gloire*, 1736 ; *la Force d'esprit ou la belle mort, récit de ce qui s'est passé au décès d'Antoine Ulric, duc de Brunswick*, Lunebourg, 1714, in-8°.

BURCHARD (saint), premier évêque de Wurtzbourg, né en Angleterre, alla en Allemagne l'an 732, lorsque saint Boniface commençait à y prêcher l'Évangile, et il le seconda si bien, qu'il ne tarda pas à acquérir une grande considération. Il fut ensuite envoyé par Pépin le Bref auprès du pape Grégoire III, et plaida avec succès auprès de ce pontife la cause du nouveau roi de France. A son retour, Pépin lui donna le siége de Wurtzbourg. Burchard gouverna sagement son diocèse, et le convertit entièrement à la foi chrétienne. Il se démit ensuite de son évêché, et se retira dans une solitude appelée *Hoymbourg*, où il mourut saintement le 9 février 752. Le Martyrologe romain fait mention de lui le 14 octobre. Sa Vie a été écrite par Egilword, moine de Wurtzbourg.

BURCHARD, évêque de Worms, l'an 1006 ou 1008, avait été précepteur de l'empereur Conrad, dit *le Salique*, et chanoine de la cathédrale de Liége, puis il s'était retiré dans l'abbaye de Lobbes, où il s'était fait moine. Devenu évêque, il fit venir de Lobbes le moine Albert, qui fut depuis abbé de Gemblours, pour travailler avec lui à un recueil des canons pour administrer le sacrement de pénitence. Il mourut le 20 août 1026. Ce *Recueil des canons*, en vingt livres, a été imprimé en 1549, in-fol.

BURCHARD, abbé d'Ursperg, né dans le XII° siècle à Biberach, en Souabe, entra dans l'ordre de Prémontré, et fit ses vœux à Schussenriedt (Sorethum), abbaye de cet ordre, située à quelques lieues de Biberach, et quelques années après fut élu prévôt ou prélat de ce monastère. En 1215, son mérite l'éleva à la dignité d'abbé d'Ursperg, maison du même ordre, entre Ulm et Augsbourg. Il eut le chagrin de voir son nouvel établissement devenir la proie des flammes, pour la seconde fois, en 1226. Il mourut la même année, pendant qu'il entreprenait de relever de ses ruines son abbaye, qu'il avait gouvernée onze ans, et qu'il avait, en payant une grosse somme d'argent, libérée de droits onéreux envers le comte Albert de Niemburg. On a de fortes présomptions que Burchard est le véritable auteur de la partie de la *Chronique d'Ursperg* qui renferme l'histoire de Frédéric Ier, dit Barberousse, et des princes de sa maison, et qu'on a attribuée à son successeur, Conrad de Lichtenau. Il paraît au moins certain que la Vie de Frédéric Ier, contenue dans cette Chronique, est tout entière de Burchard, à l'exception des deux dernières pages, tout ce que l'auteur y rapporte de lui-même convenant parfaitement à ce dernier, tant pour les faits que pour les dates.

BURCHARD (JEAN), né à Strasbourg dans le XV° siècle, fut pourvu de la charge de clerc des cérémonies pontificales en 1483, et devint plus tard évêque de Citta di Castello. Il est auteur du journal ou *Diarium* d'Alexandre VI, ouvrage curieux, d'un style simple, naïf et barbare, et qui n'a point encore été imprimé dans sa totalité. Jean Burchard écrivit en outre un livre intitulé : *Ordo pro informatione sacerdotum*, Rome, 1509, in-4°, et Venise, 1572, in-8°. Il a aussi contribué, avec Jacques de Lutiis à la correction du *Liber pontificalis*, Rome, 1497, in-folio. Il mourut le 6 mai 1505.

BURCHARD, premier abbé de Balerne dans le comté de Bourgogne en 1136, était entré d'abord dans l'ordre de Saint-Benoît; mais il s'empressa de se mettre sous la direction de saint Bernard, dès que ce grand homme eut établi sa règle à Clairvaux, et il fit des progrès rapides dans la voie de la perfection chrétienne. Devenu directeur d'une maison de saintes femmes qui s'étaient retirées dans un désert près de Salins, pour y vivre dans les exercices de la pénitence, il engagea les sires de Chenecey et de Montfaucon à céder à l'église des terres incultes qu'ils possédaient dans l'endroit où fut bâtie plus tard l'abbaye de Billon, qui regardait Burchard comme son fondateur. Il forma dans son abbaye de Balerne une bibliothèque précieuse pour le temps, et l'on croit qu'il composa lui-même plusieurs écrits ascétiques. Toutefois on ne connaît de lui que deux opuscules : une *Lettre* à Nicolas, moine de Clairvaux, pour le féliciter sur son changement de vie, laquelle lettre a été insérée dans le tome XXI, p. 523 de la *Bibliotheca max. Patrum* ; et un Appendice à la Vie de saint Bernard, dans le tome II, p. 1090, de l'édition des Œuvres du saint, qu'a donnée Mabillon. Burchard mourut le 19 avril 1162 ou 1163, à l'abbaye de Bellevaux près Besançon.

BURCKHARD (FRANÇOIS), conseiller intime et chancelier de l'électeur de Cologne, Ernest, mort à Bonn le 6 août 1584, est auteur d'un petit ouvrage qui fit beaucoup de bruit dans son temps, et qui a pour titre : *De autonomia*, ou *Du libre établissement des croyances diverses*. Ce livre, imprimé après la mort de l'auteur, à Munich, 1586, in-4°, et réimpr. en 1593 et en 1602, fut attribué, mais à tort, à André Erstenberger, à André Gail, et à un autre François Burckhard, théologien protestant.

BURG (JEAN-FRÉDÉRIC), théologien protestant, né à Breslau, le 13 mai 1689, mort le 6 juin 1766, est auteur des ouvrages suivants : *Elementa oratoria, ex antiquis atque recentioribus facto præceptorum delectu*, etc., Breslau, 1736, in-8°; 1744, in-8° ; ouvrage qui a été adopté pour l'enseignement public dans les écoles de Russie, et trad. en la langue de ce pays, Moskou, 1776, in-12; *Institutiones theologiæ theticæ*, Breslau, 1738, in-8°; 1746; et avec des augment., 1766;

ecueil de *Sermons*, Breslau, 1750-1756, arties in-8°.
JRGH (JACQUES), né à Madderty, dans le é de Perth en Ecosse en 1714, s'adonna culièrement à l'éducation de la jeunesse, paraître plusieurs pièces ingénieuses, ives aux événements dont il était témoin, 'urent d'abord accueillies; mais comme ièces, quelque bien faites qu'on les sup-, intéressent principalement par les cir- tances du moment, leur succès fut éphé- . Il n'en est pas de même des suivantes ui ont survécu : *Hymne au Créateur du de*, 1750, in-8°; *Dignité de la nature hu- e*, 1754, in-4°; 1767, 2 vol. in-8°; *Le stianisme démontré raisonnable*, 1760. *tion d'un peuple de l'Amérique méridio-*, 1750, in-8°, dans le goût de l'*Utopie* de mas Morus; *l'Art de parler*, 1782, in-8°; *erches politiques sur les défauts, les er- s et les abus du gouvernement*, 1774 et , 3 vol. in-8°. Cet auteur ingénieux et nt mourut le 26 août 1775.
JRGH (WILLIAM), membre du parlement igleterre, né en Irlande en 1741, mort à k le 26 décembre 1808, est particulière- t connu par deux ouvrages contre les aires qui attaquaient le dogme de la Tri- : *Réfutation d'après l'Ecriture des argu- ts contre la Trinité*, 1776, in-8° : ouvrage le et savant, dirigé contre l'*Apologie*, de ophile Lindsey; *Recherches sur la foi des tiens dans les trois premiers siècles de l'E-*, York, 1778, in-8°, pour faire suite au édent. Il est encore auteur du *Commen-* et des *Notes* du *Jardin anglais*, de Ma- , 1781, in-4°.
URGHAUSEN (CLÉMENT DE), né en Ba- e, entra chez les capucins et se distingua ses talents pour la prédication. Il mourut à de 36 ans, laissant 5 volumes in-folio de *nons* pour les dimanches et fêtes de l'année.
URGOS (ANTOINE), né à Salamanque, ac- la réputation d'être, en son temps, un hommes les plus versés dans l'un et tre droit. Il professa pendant longtemps logne, et Léon X l'appela à Rome, et le sulta sur des affaires d'une haute impor- e. Voulant le retenir près de lui, ce grand tife lui donna la charge de la *Signature grâce*, charge que Burgos continua de plir sous les deux successeurs immédiats Léon X. Il mourut le 10 décembre 1525, ge de 70 ans, laissant un Traité *super i et quotidiano de emptione et venditione lecretalibus*, Paris, 1511; Parme, 1574; ise et Lyon, 1575; et plusieurs ouvrages divers titres des Décrétales.
URGOS (JEAN-BAPTISTE), naquit à Valence Espagne, et entra dans l'ordre des Augus- , où il se distingua par sa régularité, et son application à l'étude. Son mérite le lever à la dignité de provincial, et il dut n savoir, d'être appelé en qualité de théo- en au concile de Trente. Le troisième anche de l'avent de 1562, il y prononça éloquent discours sur *Quatre moyens on peut employer pour extirper les hérésies.* uis, il professa la théologie à Valence, et y mourut vers l'an 1573.

BURIGNY (JEAN LEVESQUE DE), né à Reims, en septembre 1692, et mort à Paris le 8 octobre 1785. Les nombreux ouvrages de cet écrivain fécond, mais froid, verbeux et peu exact, ne sont remarquables ni par la disposition des matières, ni par les agréments du style. *Histoire de la philosophie païenne*, 1724, 2 vol. in-12, imprimée à la Haye, et dont il donna une seconde édition, bien préférable à la première, à Paris, sous le titre de *Théologie païenne*, 1754, 2 vol. in-12. Ce livre peut être fort utile; l'*Histoire générale de Sicile*, 2 vol. in-4°, La Haye, 1745; l'*Histoire des révolutions de l'empire de Constantinople*, Paris, 1750, in-4°, ou 3 vol. in-12; *Traité de Porphyre, touchant l'abstinence de la chair des animaux*, avec la Vie de Plotin, trad. du grec, 1740, in-12; *Vie de Grotius*, 2 vol. in-12, 1750; celle d'*Erasme*, 2 vol. in-12, 1757; *de Bossuet*, 1761; et celle *du cardinal du Perron*, 1768. *Traité de l'autorité du pape*. Ce dernier ouvrage, qui n'est qu'une compilation sans choix, et sans goût, publié en 1720, 4 vol. in-12, lui a fait quelque réputation parmi les gens d'un certain parti, qui n'ont pas eu de peine à voir qu'on n'y laissait au pontife romain qu'un vain titre d'honneur, en lui ôtant l'autorité nécessaire à l'union et au gouvernement uniforme de l'Eglise. Aussi en ont-ils fait en 1783 une nouvelle édition, augmentée d'un 5e volume. On en a publié une *Réfutation succincte*, etc., Liége, 1787, in-8° (*Voy.* le Journ. hist. et litt. 1er décembre 1787, p. 487). Tout le contenu en est amplement réfuté dans l'excellent traité *De l'autorité des deux puissances*. M. de Burigny était au reste honnête homme et bon citoyen; sa paisible vieillesse a fait oublier en quelque sorte ce que ses ouvrages avaient de défectueux.

BURMANN (FRANÇOIS), né à Leyde en 1628, fut professeur de théologie à Utrecht. Il fit fleurir l'université de cette ville et mourut en 1679, après avoir publié un *Cours de théologie*, en 2 vol. in-4°, qui jouit de l'estime des protestants; des *Discours académiques*; des *Dissertations sur l'Ecriture*, Roterdam, 1683, 2 vol. in-4°; et plusieurs autres livres.

BURMANN (FRANÇOIS), fils du précédent, né à Utrecht et professeur de théologie comme son père, mourut en 1719, à 58 ans. Ses principaux ouvrages sont : *Theologus, sive de iis quæ ad verum et consummatum theologum requiruntur*, in-4°; *De la persécution de Dioclétien*, in-4°, en latin, et diverses *dissertations*, aussi en latin, sur la poésie. Il n'était guère que compilateur.

BURN (RICHARD), anglais, vicaire d'Orton et chancelier du diocèse de Carlisle, mort en 1785, a publié : *Devoirs d'un juge de paix* et *Droit ecclésiastique*, Londres, 2e édit., 1767, 4 vol. in-8°, qui font autorité en Angleterre.

BURNET (GILBERT) naquit le 18 septembre 1643, à Edimbourg, d'un père qui prit un soin particulier de son éducation. Après que ses études furent finies, il voyagea en Hollande, en Flandre et en France, visitant les savants et les hommes célèbres. En 1665, il fut ordonné prêtre à la manière anglicane,

se chargea d'une église, et s'occupa surtout de l'histoire. Etant allé à Londres en 1673, pour obtenir la permission de faire imprimer la *Vie de Jacques et Guillaume, ducs d'Hamilton*, en anglais, in-folio, le roi Charles II le nomma son chapelain. Six ans après, il publia son *Histoire de la réformation*, pleine d'atrocités contre l'Eglise catholique; ce qui lui valut les remerciments des deux chambres du parlement. A l'avénement de Jacques II, Burnet étant devenu suspect à la cour, quitta l'Angleterre, parcourut l'Italie, la Suisse et l'Allemagne, vint en Hollande, suivit le prince d'Orange en Angleterre, et eut beaucoup de part à ses succès. L'évêché de Salisbury étant venu à vaquer, Burnet, qui le sollicitait pour un de ses amis, en fut pourvu l'an 1689. Il fut nommé ensuite précepteur du duc de Glocester, et mourut le 17 mars 1715, après avoir été marié trois fois. Burnet était regardé en Angleterre, comme Bossuet l'était en France; mais l'Ecossais avait bien moins de génie, moins de conduite, de modération et de sagesse que le Français. Son emportement contre l'Eglise romaine a déshonoré sa plume et ses ouvrages. Cependant, malgré son aversion pour cette Eglise, il n'oublia rien pour sauver la vie au lord Stafford, et à plusieurs autres catholiques, et ne fut jamais d'avis d'exclure le duc d'York du trône. Le comte de Rochester, égaré par les fantômes d'une fausse philosophie, lui dut sa conversion. Non-seulement il le convainquit de la vérité de la religion, mais il l'engagea même à en pratiquer les devoirs. Burnet laissa beaucoup d'ouvrages d'histoire et de controverse. Ceux que les savants consultent encore sont : Ses *Mémoires pour servir à l'histoire de la Grande-Bretagne, sous Charles II et Jacques II*, traduits en français; *Voyage de Suisse et d'Italie*, avec des remarques, dont nous avons aussi une traduction en 2 vol. in-12; *Histoire de la réformation de l'Eglise d'Angleterre*, traduite en français par Rosemond, Amsterdam, 1687, 4 vol. in-12. Il est pardonnable à Burnet de se tromper dans ces trois ouvrages sur quelques dates, mais il ne l'est point d'y raconter les faits avec emportement, de les altérer, de les rendre odieux par des insertions et des vers supposés, ou par des circonstances imaginées dans ses *Voyages*. On ne remarque presque point d'autre attention que de jeter du ridicule sur l'Eglise romaine et ses cérémonies. En un mot, l'esprit de secte et de parti l'ont trop souvent emporté sur la décence et la vérité. Les protestants eux-mêmes se sont élevés contre lui et ont confondu ses calomnies. Le célèbre Wharton entre autres, dans son *Specimen* des erreurs de l'*Histoire de la réformation*, réfute avec force ce que Burnet a dit contre les religieux, le grand objet de sa haine fanatique. Pour faire l'apologie de leur suppression, il prétend qu'ils étaient tombés dans la corruption et le libertinage. « Si Dieu « défend, dit Wharton, p. 42, de pareilles « horreurs à tous les chrétiens, à plus forte « raison à ceux qui se piquent de perfec« tion; il défend aussi de les en croire cou« pables sans des preuves évidentes. Cer« tainement, si les moines eussent été tels « qu'on les a dépeints, leurs crimes n'au« raient point échappé à la connaissance de « leurs visiteurs, qui se montrèrent si ar« dents à rechercher et à divulguer toutes « leurs fautes. Ils auraient aussi été connus « de Balée, qui lui-même avait été moine; « et il n'est pas croyable qu'il les eût omis, « lui qui a déchiré l'ordre monastique et le « clergé, avec une malice qui tient de la fu« reur. » L'historien de la Réformation ayant avancé que les moines s'étaient emparés, sur la fin du VIIIe siècle, de la plus grande partie des richesses de la nation, M. Wharton montre, p. 40, « qu'ils n'en possédaient pas « alors la centième partie. » Il ajoute « que « leur nombre s'étant considérablement ac« cru dans les Xe, XIe et XIIe siècles, leurs « biens s'augmentèrent à proportion. Mais « après tout, continue-t-il, ils n'eurent jamais « plus du cinquième des richesses de la na« tion; et si l'on considère qu'ils louaient « leurs terres aux laïques pour très-peu de « chose, ce cinquième se réduira à un di« xième. Qu'on ne dise pas non plus que le « meilleur terrain du pays étant en de si « mauvaises mains, il importait à la nation « de se l'approprier, pour le convertir à un « usage plus utile. On ne prouvera jamais « qu'il y ait eu des cultivateurs comparables « aux moines. Ils bâtissaient, défrichaient « et mettaient en valeur tout leur fonds « (c'est ce que montre visiblement l'histoire « de l'abbaye de Croyland). Par le *peu qu'ils* « exigeaient de leurs fermiers, *ils faisaient* « vivre dans l'aisance un grand *nombre de* « personnes. Ajoutons à cela qu'ils contri« buaient avec le clergé aux charges publi« ques, et qu'ils payaient à proportion plus « que les autres sujets. Quel est donc le « meilleur usage qu'on a fait depuis des biens « qu'on leur a enlevés, etc. ? »

BURNET (THOMAS), théologien et jurisconsulte, né en 1635, à Crost en Ecosse, obtint la place de maître de l'hôpital de Sutton à Londres. Il mourut le 27 septembre 1715, regretté des bons citoyens et des littérateurs. On a de lui plusieurs ouvrages : *Telluris theoria sacra*, 1681, in-4°, bien écrite, mais pleine de paradoxes, et plus agréable qu'utile. Il prétend que la terre, avant le déluge, était sans vallées, sans montagnes et sans mers; et quoiqu'il soit embarrassé de prouver cette opinion, il parle comme si elle était démontrée; *Archæologia philosophica, seu Doctrina antiqua de rerum originibus*, in-4°, 1692, livre aussi paradoxal que le précédent. On les réunit en 1699, à Amsterdam, in-4°. C'est l'édition la plus recherchée de cet ouvrage singulier. Le récit de Moïse n'est, selon lui, qu'une simple parabole; le serpent, l'arbre défendu ne sont que des emblèmes. On réfuta solidement ces différentes opinions, et l'auteur n'y fut que plus attaché. *De statu mortuorum et resurgentium*, 1726, in-8°; il fut traduit en français en 1731, in-12, par le ministre Bion, auparavant curé. Burnet y sou-

tient que les justes ne sont point récompensés, ni les impies punis d'abord après leur mort. L'opinion des millénaires reparaît ici avec de nouvelles armes. Le célèbre Muratori l'a réfutée dans son traité *de Paradiso. De fide et officiis Christianorum*, 1727, in-8° : ces deux derniers sont posthumes. On lui attribue un *Traité de la Providence* et de la possibilité physique de la résurrection, connu en notre langue par une version in-12.

BURONZO DEL SIGNORE (CHARLES-LOUIS), pieux et savant archevêque de Turin, né à Verceil le 23 octobre 1731, fut successivement chanoine et grand-vicaire de cette ville, et fut nommé, en 1784, à l'évêché d'Acqui, puis à celui de Novare en 1791, enfin à l'archevêché de Turin en 1797. Sa conduite sage, intègre et prudente, lui mérita l'estime des souverains pontifes Pie VI et Pie VII, et le plaça au rang des prélats les plus recommandables de ce siècle. On lui doit : *Attonis S. Vercellensis Ecclesiæ episcopi opera, ad autographiæ Vercellensis fidem nunc primum exacta, præfatione et commentariis illustrata a D. C. Burontio del Signore ejusdem Ecclesiæ canonico et cantore majore*, 1768, in-folio, qu'il publia d'après un cahier écrit de la propre main d'Atto, l'un des évêques qui ont illustré le siége de Verceil. Ce volume, qui est très-rare et divisé en deux parties, contient le *Commentaire d'Atton sur les Epîtres de S. Paul*, deux *Sermons*, les *Capitulaires*, les *Lettres pastorales*, et la première section du traité *de Pressuris ecclesiasticis*. Les laborieuses recherches de Buronzo lui firent découvrir ce cahier dans la bibliothèque de Verceil. Il y joignit des notes, des éclaircissements, et une préface écrite avec élégance. Il comptait donner un second volume qui aurait renfermé le traité complet *de Pressuris ecclesiasticis* et le *Polypticum*, ouvrage dont le titre seul est connu; mais les affaires importantes dont il fut chargé s'y opposèrent. Il mourut en 1806 à Verceil, où il s'était retiré après s'être démis de son archevêché environ un an avant sa mort.

BURRIEL (ANDRÉ-MARC), jésuite espagnol, né en 1719, fut envoyé à Tolède, où il fut chargé d'examiner les archives de cette fameuse église. Il en fit copier les manuscrits qui pouvaient contribuer à jeter du jour sur l'histoire d'Espagne. Une des plus importantes copies est la *Liturgie mozarabe*, dont les manuscrits forment 11 vol. in-fol., et diffèrent des bréviaires et Missels mozarabes, que le cardinal Ximénès a fait imprimer. Il mourut le 19 juin 1762. Nous avons de lui : *Notice de la Californie*, 3 vol. in-4°; *Traité sur l'égalité des poids et mesures*, in-4°, ouvrage savant et curieux; *Paléographie espagnole*, in-4°; plusieurs autres traités, tant imprimés que manuscrits, pleins de recherches curieuses et utiles. Il a laissé différentes observations manuscrites touchant la collection d'Isidore. Une de ces lettres relatives à cet objet, a paru dans le *Journal étranger*, septembre 1770. De cette lettre adressée au Père Rabago, en date du 22 décembre 1752, il résulte que la Collection, publiée sous le faux nom d'*Isidore Mercator* ou *Peccator*, est véritablement pour le fond de saint Isidore de Séville, quoique continuée et successivement augmentée de pièces authentiques et irrécusables, et d'un autre côté défigurée et interpolée par un éditeur infidèle, qui prouve avoir été allemand et non espagnol.

BURROUGH (EDOUARD), natif de Kendal dans le Westmoreland, abandonna, très-jeune encore, l'Eglise anglicane pour le presbytérianisme, devint un des plus zélés prosélytes de la secte des *Amis*, et propagea les erreurs de Fox, l'un des fondateurs de cette secte. Mis en prison en 1654, il n'en fut pas plutôt sorti qu'il alla prêcher ses nouvelles opinions en Irlande, et ensuite à Londres, où il publia un livre intitulé : *La trompette du Seigneur retentissant sur la montagne de Sion, pour annoncer la querelle du Dieu des armées*. Cromwel est fort maltraité dans cet ouvrage; Burrough adressa à l'usurpateur des lettres où régnait encore plus de violence. Sous le gouvernement de Charles II, Burrough ayant voulu continuer ses prédications fut arrêté et condamné à une amende de 150 livres sterlings, qu'il ne voulut pas payer, par principe de religion. Il mourut en 1662 dans sa prison de Newgate. Il avait composé plusieurs ouvrages qu'on a réunis en un volume in-folio, en 1672.

BURRUS ou BURRY (PIERRE), nommé aussi *Burrius* et *Bury*, chanoine d'Amiens, naquit en 1430 à Bruges, où son père originaire de Noyon s'était réfugié pour fuir les fléaux de la guerre. Le jeune Burrus professa la grammaire, puis il voyagea en Italie. A son retour à Paris, où il était déjà venu lorsqu'il faisait son éducation, le gouverneur de cette ville le nomma précepteur de ses deux fils, dont l'aîné lui procura un canonicat à Amiens. C'est là qu'il se retira après qu'il eut eu le chagrin de voir mourir ses deux élèves. Toute sa vie il avait cultivé les lettres, et ses poésies latines, dit Crevier, étaient en grande estime de leur temps. Il jouissait d'une grande considération parmi les savants et Robert Gaguin lui dédia ses *Annales de France*. Burrus mourut à Amiens en 1505, laissant plusieurs ouvrages de théologie. Il avait de plus composé : *Moralium carminum libri novem, cum argumentis et vocabulorum minus vulgarium explanatione*, Paris, 1503, in-4°, rare; *Cantica de omnibus festis Domini*, 1506, in-4°; *Pæanes quinque festorum divæ virginis Mariæ : item hymni aliquot, cum familiari expositione Jodoci Badii Ascensii et auctoris vita*, Paris, 1508, in-4°.

BURTON (HENRI), ministre de la secte des indépendants, né à Birdsal, dans le comté d'York, devint secrétaire du cabinet du prince Charles, depuis roi sous le nom de Charles Ier. Un libelle contre quelques évêques le fit renvoyer : cela ne le corrigea point. Nommé recteur de la paroisse de Saint-Matthieu dans Londres, il prononça deux sermons virulents contre l'épiscopat anglican, qu'il accusait de préparer le retour de ce qu'on appelait en Angleterre le *papisme*. La chambre étoilée le condamna, le

14 juin 1637, au pilori, à avoir les oreilles coupées, et à 5,000 livres sterling d'amende : sentence qui, à l'amende près, fut exécutée. On l'enferma dans le château de Lancastre, puis on le transféra à Guernesey, à raison de nouveaux libelles ; mais sa femme obtint, en 1640, la révision de son procès, et son retour à Londres. Il rentra dans sa cure, et, en dédommagement de son premier jugement, on lui fit une pension de 5,000 liv. Outre ses *Pamphlets*, et d'autres écrits, on a de lui : *Jejunium israeliticum, seu meditatio in caput* VIII *Isaiæ*, 1628, in-4° ; *Septem phialæ, seu Expositio capitum* XV *et* XVI *Apocalypseos*, 1628, in-4°. Burton mourut en 1648.

BURTON (Jean-Louis), prêtre, né vers 1758, mort en 1833 à Marche, au diocèse de Namur, eut part au *Dictionnaire historique* de Feller. Pendant les orages de la révolution, il continua de s'appliquer à l'instruction de la jeunesse. Il fut plus de trente ans curé de la paroisse de Marche, qui lui doit la reconstruction de son église.

BURTON (Edward), professeur de religion à l'université d'Oxford, né en 1794 à Shrewsbury, et mort à Ewelme en 1836. On lui doit plusieurs établissements importants de charité, et de nombreux ouvrages sur la littérature ancienne, ainsi que sur la doctrine et l'histoire de l'Eglise.

BURY (Guillaume de), né à Bruxelles en 1618, pourvu, à Rome d'un bénéfice dans la métropole de Malines, et mort dans cette dernière ville l'an 1700, était versé dans les antiquités ecclésiastiques. On a de lui un *Abrégé des Vies des papes*, où il y a de l'exactitude et du savoir, Malines, 1675, Passau, 1726, Augsbourg, 1727, continué jusqu'à Benoît XIII. On trouve au bout de cet ouvrage un *Onomasticon etymologicum*, qui est un petit dictionnaire où Bury explique les mots obscurs qui se rencontrent dans l'office ecclésiastique, le missel, etc. Cet ouvrage renferme des choses curieuses et savantes ; il y a cependant quelques explications mal fondées. On a encore de cet auteur plusieurs pièces de vers en latin, qui montrent qu'il é ait également versé dans la littérature.

BURY (Arthur), théologien anglican, était principal du collége d'Exeter dans l'université d'Oxford. Guillaume III, voulant mettre un terme aux troubles que la diversité des sectes causait dans ses Etats, imagina de les fondre en une seule. Bury composa dans cette vue un livre devenu fameux, intitulé : *The Naked Gospel* (l'Evangile nu). Il y prétendait que l'Evangile ne nous est parvenu que falsifié, et qu'il l'avait rétabli dans son intégrité primitive en le réduisant aux seuls articles nécessaires au salut, c'est-à-dire à ceux qui sont exprimés en termes si clairs, si positifs qu'ils puissent être compris des hommes les plus simples. Non content d'attaquer les Pères et les conciles dans leurs décisions concernant la foi, il osa faire l'apologie d'Arius. Dès que l'ouvrage parut, il s'éleva un cri général contre l'auteur. Le livre fut condamné à être brûlé, et l'auteur perdit sa place par un décret de l'université du 19 mai 1690. Jurieu attaqua fortement Bury dans sa *Religion du latitudinaire* ; Bury répliqua avec aigreur dans une addition à son *Latitudinarius orthodoxus*, Londres, 1697, in-12. Celui-ci compta de nombreux partisans en Hollande aussi bien qu'en Angleterre. Le Clerc, entre autres, prit sa défense et attaqua le décret d'Oxford. Il soutint même qu'on ne pouvait le traiter de socinien, parce qu'il disait que la croyance au dogme de la divinité de Jésus-Christ n'est pas absolument nécessaire au salut, sans le nier formellement.

BUS (César de), né à Cavaillon en 1544, fut amené à Paris par un de ses frères qui était venu à la cour. Le séjour de cette ville corrompit ses mœurs sans pouvoir avancer sa fortune. De retour à Cavaillon, il se livra au plaisir et à la dissipation ; mais Dieu l'ayant touché, il entra dans l'état ecclésiastique et fut pourvu d'un canonicat de la cathédrale. Sa vie fut un modèle pour ses confrères. Il courait de village en village, prêchant, catéchisant et excitant les pécheurs à la pénitence. Son zèle lui ayant attiré plusieurs disciples, il en forma une compagnie, dont le principal devoir est d'enseigner la doctrine chrétienne. « Institution précieuse, « dit un auteur moderne, non-seulement aux « yeux de la religion, mais encore aux yeux « de la bonne politique, rien n'étant plus « propre à conserver les mœurs et les bons « principes d'une nation que les leçons et « les grands motifs de la religion, employés « à réprimer ou à diriger les mouvements « du premier âge. Plus ceux qui se dévouent « à cette fonction pénible sont éloignés de la « célébrité et des applaudissements du « monde, plus la véritable gloire leur appartient, et plus est grand et désintéressé « le service qu'ils rendent au public. » Cet ordre de catéchistes eut son berceau à Avignon. L'instituteur en fut élu général l'an 1598, après que son institut eut été confirmé par le pape Clément VIII. César se borna à proposer pour toute règle à ses disciples l'Evangile et les canons, n'y ajoutant que quelques statuts qui en étaient comme l'explication. Le pieux fondateur fut affligé de la perte de la vue 13 ou 14 ans avant sa mort, arrivée à Avignon en 1607. On lui est encore redevable de l'établissement des Ursulines en France. Cassandre de Bus, sa nièce, Françoise de Bremond, sa pénitente, furent les premières religieuses de cette congrégation destinée à l'instruction des personnes de leur sexe, et qui s'acquitte de cette tâche avec autant d'assiduité que de succès. Il reste de César de Bus des *Instructions familières*, 5 vol. in-12. Jacques de Beauvais publia sa Vie, in-4°.

BUS (Balthasar de), neveu du précédent, jésuite, né en 1587, mort en 1657, a donné : *Préparation à la mort, sur le modèle de Jésus mourant*, in-12 ; *Motifs de dévotion envers la sainte Vierge*, in-12 ; *Occupation intérieure pour les deux semaines de la passion de N.-S. J.-C.*, in-24 ; *Exercice de la présence de Dieu*, in-12.

BUSCA (IGNACE), cardinal, né à Milan en 1713, remplissait en Flandre les fonctions de nonce, avant l'insurrection de ce pays contre l'empereur Joseph II. Le pape Pie VI le rappela à Rome, et l'en nomma gouverneur. En 1789, il fut fait cardinal, et peu de temps après secrétaire d'état. Busca eut d'assez graves démêlés avec Cacault, envoyé de France, qui l'accusait d'avoir adressé au cabinet de Vienne des lettres en contradiction avec celles qu'il adressait à l'agent français. Pie VI le remplaça par le cardinal Doria, en lui conservant le titre de *Prefetto del buon governo*. En 1801, lors du Concordat, il se montra vivement opposé au cardinal Consalvi. Il mourut en 1803. Son embonpoint était, dit-on, excessif.

BUSÉE (trois frères). Le premier, JEAN, jésuite, né à Nimègue en 1547, mort à Mayence en 1611, où il avait été pendant 22 ans professeur de théologie, de l'Ecriture et de controverse, est auteur de quelques ouvrages de piété estimés, et de plusieurs livres de controverse. Il y traite les hérétiques avec une douceur qui était l'image de son caractère. Il a donné une édition des Œuvres de Pierre de Blois, des Lettres de Hincmar de Reims, des Œuvres de Trithème, des Vies des papes par Anastase le Bibliothécaire, de quelques ouvrages de Luitprand, d'Abbon de Fleury. Il s'est trompé lorsqu'il a cru que son édition de Pierre de Blois était la première : il en avait paru une dès l'an 1519, à Paris. — PIERRE, aussi jésuite, est connu par le grand Commentaire qu'il a fait sur le *Catéchisme* de Canisius, Cologne, 1577, in-fol. Il était né à Nimègue vers l'an 1540, et fut professeur d'Ecriture sainte et de langue hébraïque à Vienne en Autriche. Il y mourut le 12 avril 1587. — GÉRARD, né à Nimègue vers 1538, chanoine de Zanten, mort vers 1581, s'est fait connaître par un *Catéchisme*, Cologne, 1572, et par quelques ouvrages de controverse. Leur vrai nom était *Buys*.

BUSEMBAUM (HERMAN), jésuite, naquit à Nottelen, en Westphalie, l'an 1600. Il prit l'habit de saint Ignace, passa par les emplois de son ordre, et mourut en 1668. On a de lui *Medulla Theologiæ moralis*, in-12, dont le Père Lacroix a fait 2 vol. in-fol. (*Voy.* LACROIX); on y trouve plusieurs assertions justement proscrites : le Père Busembaum, en copiant d'autres théologiens, ne distinguait point assez ce qui méritait d'être adopté d'avec ce qui était le fruit des préventions dominantes ou des erreurs particulières. (*Voy.* CARAMUEL, ESCOBAR, etc.) Il faut convenir que ceux qui ont affecté de dresser des catalogues de ces sortes d'erreurs, ont fait plus de mal que ceux qui les ont enseignées. « Faut-il approuver, disent les encyclopédistes, la chaleur avec laquelle Pascal et d'autres ont poursuivi, vers le milieu du siècle dernier, la morale relâchée de quelques casuistes obscurs? Ils doivent prévoir que les principes de ces auteurs, recueillis en un corps, et exposés en langue vulgaire, ne manqueraient pas d'enhardir les passions toujours disposées à s'appuyer de l'autorité la plus fragile. Le scandale que la délation de ces maximes occasionna dans l'Eglise, fut peut-être un plus grand mal que celui qu'auraient jamais fait des volumes poudreux, relégués dans les ténèbres de quelques bibliothèques monastiques. » (*Encyclop. méthodique*, art. CASUISTES.) La justice et la vérité obligent encore d'observer que si les casuistes relâchés sont condamnables, ceux qui sont excessivement sévères ne le sont pas moins, et peuvent même produire des effets plus funestes. Le tort des uns et des autres a été de décider sur la moralité des actions humaines, sur la grandeur ou la légèreté du péché, d'une manière leste et téméraire; d'avoir voulu déterminer avec une précision aussi présomptueuse que chimérique, la nature et la gravité de tous les délits possibles, au lieu d'adorer les secrets de la divine justice, et de s'écrier avec le prophète : *Delicta quis intelligit? Voy.* ESCOBAR, PASCAL.

BUSIRI (FRANCESCO), chanoine lecteur de Saint-Jean-de-Latran, mort à Rome le 7 janvier 1841, ne fut pas moins remarquable par sa science et l'extrême facilité de son esprit que par ses vertus sacerdotales. Bibliothécaire de la basilique, il connaissait si bien les 20,000 volumes qui formaient son précieux dépôt, qu'il pouvait, à la première demande, indiquer exactement le sujet de chaque tome, et, pour ainsi dire, de chaque page. Son goût et son jugement étaient exquis, sa mémoire extraordinaire. Les gens les plus instruits aimaient à le consulter. Il fut un des deux auteurs de l'immense ouvrage intitulé : *Thesaurus historiæ ecclesiasticæ*, et ce travail lui valut la place de professeur suppléant dans la chaire d'histoire ecclésiastique de l'Université romaine. Il avait publié, sans y mettre son nom, plusieurs ouvrages très-estimés; d'autres sont restés inédits. Busiri n'avait pas encore 24 ans.

BUSMANSHAUSEN (FRANÇOIS-JOSEPH DE), descendant de la noble famille des barons de Roth, enseigna la théologie chez les capucins de la province d'Autriche, dont il avait embrassé l'institut. On a de lui, outre un grand nombre de *Sermons*, tant allemands que latins, un *Panégyrique du marquis de Bade*, à l'occasion des victoires remportées sur les Turcs, en allemand, Kempten, 1693, in-fol.

BUSSY (PHILIPPINE-LOUISE DE), née à Paris le 19 avril 1719, est auteur d'un ouvrage dont le titre présente une certaine singularité : *la Méprise du mort qui se croit vivant, ou le Mort qui doit chercher la vie*, Paris, 1776, in-12. L'évêque de Cloyne, Berckeley, avait nié l'existence des corps; mademoiselle de Bussy nie que nous soyons en vie; car, disait-elle, « ce n'est que dans une réunion intime avec Dieu, source de toute existence, que nous pouvons trouver le vrai principe vital. »

BUSSY-RABUTIN (LOUISE-FRANÇOISE DE), fille du comte de Bussy-Rabutin, naquit en 1642, et épousa en premières noces Gil-

bert de Langeac, marquis de Coligny, puis Henri-François de La Rivière. C'est à ce dernier que Louis XIV dit en lui rendant, après les avoir lues, une vingtaine de lettres de sa femme, qu'elle avait plus d'esprit que son père. On a d'elle les ouvrages suivants qu'elle publia sans y mettre son nom : ***Abrégé de la vie de saint François de Sales***, 1699, in-12. C'est par erreur que Baillet a attribué cette Vie à Diane de Bussy-Rabutin, religieuse de la Visitation ; *La Vie, en abrégé, de madame de Chantal*, Paris, 1697, in-12. L'auteur était petite-nièce de cette illustre fondatrice de la Visitation. Louise-Françoise mourut en 1716. Le P. Lelong s'est trompé en la faisant religieuse de la Visitation.

BUSTAMANTE (JEAN-ALONZO), prêtre à Malaga, composa un *Traité du gouvernement ecclésiastique*, dont le manuscrit était conservé dans la bibliothèque de Notre-Dame de Montserrat de Madrid. L'auteur insistait principalement sur la nécessité de n'élever au sacerdoce que des ecclésiastiques également avancés dans les lettres et dans la vertu.

BUSTAMENTE DE LA CAMARA (JEAN), médecin espagnol du XVI[e] siècle, naquit à Alcala de Henarez, et s'appliqua principalement à l'étude de l'histoire naturelle. On a de lui : *De animantibus sacræ Scripturæ*, Alcala de Henarez, 1595, 2 vol. in-4° ; Lyon, 1620, 2 vol. in-8°. Samuel Bochart, qui depuis a traité le même sujet d'une manière plus complète, parle avec éloge de Bustamente dans son ouvrage. — Un autre écrivain du même nom publia : ***De las ceremonias de la Missa***, Cuenza, 1622, in-8° ; Madrid, 1655 ; ***Rubricas del officio divino***, Madrid, 1649.

BUS S ou **BUSTO** (BERNARDIN DE), capucin, né en Italie dans le XV[e] siècle, se fit une grande réputation par des sermons qui doivent trouver leur place à côté de ceux des Menot et des Barletta. Il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à l'établissement de la fête du Nom de Jésus, et il adressa, à ce sujet, au pape Innocent VIII différents écrits, conservés dans la collection de ses Œuvres, imprimée à Brescia, en 1588, 3 vol. in-4°, et à Cologne, 1607, même format. On y trouve des sermons pour le carême, les dimanches et les fêtes de l'année, sous ce titre : ***Rosarium sermonum per totum annum***, et des sermons pour toutes les fêtes de la Sainte-Vierge, intitulés : ***Mariale, seu sermones in singulis festivitatibus B. Mariæ Virginis***, qui avaient été publiés séparément à Milan, 1594, in-4°, et depuis plusieurs fois à Strasbourg, in-fol. et autres formats.

BUSTON, ou plutôt **BUSTEN** (THOMAS-ETIENNE), jésuite anglais, né en 1549, entra dans la société à Rome, en 1575. Se sentant, après avoir fait ses études, appelé à l'œuvre des missions, il partit pour les Indes en 1578, et se rendit dans l'île de Salset, près de Goa, où les jésuites avaient une résidence et une mission. Après y avoir demeuré cinq ans, il en fut nommé supérieur ; il la gouverna pendant quarante ans avec tant de sagesse et une telle satisfaction de la part des chrétiens qui la composaient, que ses supérieurs crurent que nulle part il ne pouvait être plus utile. Il mourut à Goa en 1619, regardé comme un saint et un apôtre, et regretté de son troupeau comme un père. On a de lui : ***Arte da lingoa Canarina*** ; c'est une grammaire de la langue parlée au Canara, côte de Malabar, composée pour l'usage des missionnaires et des Portugais qui viennent sur cette côte. Elle est écrite en portugais, langue vulgaire des européens à Goa. Le P. Didace de Ribeira la fit imprimer avec des augmentations, Rachol (Goa), 1640, petit in-4°, ou in-8° ; *Catéchisme en langue indienne* ; un livre intitulé ***Purana*** ou Recueil de Poésies pieuses, aussi en langue indienne, sur les principaux mystères du christianisme. Ces poésies furent accueillies avec tant d'applaudissement, que dans toutes les églises de l'Indoustan on en lisait des morceaux après l'office.

BUTINI (PIERRE), ministre protestant, né à Genève le 8 février 1678, était fils de Dominique Butini, l'un des pasteurs de cette ville. Après avoir terminé ses études théologiques, il exerça les fonctions du ministère à Leipzig pendant trois ans. On lui offrit la direction de l'église wallonne à Londres, emploi avantageux qu'il refusa, pour rester au sein de sa famille. Il desservit une église de la campagne près de Genève. Sa paroisse ayant été attaquée d'une dyssenterie épidémique, il la gagna en allant soigner les malades, et mourut en 1706. On a de lui : des ***Sermons sur divers textes***, 1708, 2 vol. ; 2[e] édit. publiée par Vernet, 1736, 2 vol. in-8° ; ***Histoire de la vie de Jesus-Christ***, Genève, 1710, in-4° : les dix premiers chapitres ne sont presque qu'une traduction de l'***Harmonie évangélique*** de Le Clerc ; un ***Commentaire***, en français, sur l'évangile de saint Matthieu, qui est resté manuscrit.

BUTLER (ALBAN), né dans le comté de Northampton, en 1710, fit ses études à Douai, au collége des prêtres anglais, où il enseigna ensuite les humanités, la philosophie et la théologie, après avoir embrassé l'état ecclésiastique. De retour en Angleterre, il était aumônier en 1763 du duc de Norfolk, premier pair de ce royaume. Quelques années après, il succéda à l'abbé Talbot, frère du comte de Shrewsbury, premier comte d'Angleterre, dans la présidence du collége anglais à Saint-Omer, qui lui avait été conférée par le parlement de Paris, à la dissolution de la société des jésuites en France, en 1762. Butler y mourut le 15 mai 1773, après avoir joui de la confiance intime de M. de Montlouet, évêque de Saint-Omer, de M. Caimo, évêque de Bruges, et de plusieurs autres personnes distinguées. Butler s'est immortalisé par les ***Vies des Pères, des martyrs et des autres principaux saints***, avec des notes historiques et critiques, en anglais : ouvrage qui a été traduit librement par Godescard et Marie ; Villefranche, 1763 et années suivantes, 12 vol. gr. in-8° ; Paris, nouvelle édition, corrigée et augmentée par

Godescard, chanoine de Saint-Honoré, secrétaire de l'archevêque de Paris, 1786-1788. On y trouve sous chaque jour la Vie des saints les plus célèbres; on a profité de plusieurs bons ouvrages qui ont paru depuis quelques années en différentes langues. L'ouvrage français n'est pas une simple traduction : il contient un grand nombre de Vies qui ne sont point dans l'original, et beaucoup d'additions fournies par l'auteur anglais, ou qui sont le fruit des recherches des deux traducteurs, principalement de l'abbé Godescard. Les modèles de vertu de tous les siècles, de tous les états, de tous les âges, y sont présentés avec beaucoup d'intérêt. Les fêtes principales de l'année, instituées pour nous rappeler les différents mystères de la religion, y sont traitées avec la dignité qui convient à ces grands sujets. Partout à l'instruction est jointe une onction qui fait goûter la morale de l'Evangile. Une critique saine, en rejetant ce qu'une crédulité trop grande a fait adopter quelquefois, confirme la foi des fidèles dans ce qu'ils sont obligés de croire. Un grand nombre de *Notes* sur les conciles, les Pères, les auteurs ecclésiastiques, les événements même de l'histoire profane qui ont rapport aux Vies que l'auteur a écrites, donnent à son travail un nouveau mérite. Cet important ouvrage a été réimprimé à Versailles en 1811, avec le traité des fêtes mobiles, en 13 vol. in-8°, et à Lyon, 1818, 14 vol. in-8°, deux éditions, et abrégé en 4 volumes in-12.

BUTLER (Charles), né à Londres le 14 août 1750, eut pour mère une Française, et était neveu de l'auteur des *Vies des saints*, qui fait le sujet de l'article précédent. Charles fut élevé avec soin dans une école catholique, près de Londres; de là il fut envoyé sur le continent, à Esquerchin, école dépendante du collège anglais de Douai, et c'est à Douai qu'il termina ses études classiques. De retour en Angleterre, vers 1766, il se livra à l'étude du droit sous quelques jurisconsultes catholiques. En 1775, il commença à travailler pour lui-même, et entra à Lincoln' inn; mais ce ne fut qu'en 1791 que le barreau fut ouvert aux catholiques. En 1787 on forma un comité pour défendre les intérêts généraux des catholiques, et essayer de faire supprimer les lois portées contre eux. Butler en fut nommé secrétaire, et il fit en cette qualité beaucoup de démarches auprès des ministres et du parlement. Malheureusement, ce comité agit comme s'il eût été indépendant des évêques catholiques, qu'il aurait dû consulter avant tout, et il s'ensuivit de fâcheuses divisions, sur lesquelles on peut consulter les *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le* XVIII° *siècle*, tome III, page 61, et les *Mémoires des catholiques anglais*, par Butler lui-même, dans lesquels l'auteur dissimule un peu ses torts. On peut voir encore les *Mémoires supplémentaires*, Londres, 1820, in-8°, par Miller, qui relève trop durement peut-être les fautes de Butler. Celui-ci fut un des membres du nouveau bureau catholique, formé en 1803. Il fit paraître en 1813 et en 1817 des adresses aux protestants anglais, pour dissiper leurs préventions contre les catholiques. Sa vue s'étant affaiblie, il cessa depuis 1825 de s'occuper des affaires du barreau. Il mourut le 2 juin 1832. Ses principaux ouvrages sont : *Horæ biblicæ, ou Recherches littéraires sur la Bible*, Oxford, 1799, qui ont eu plusieurs éditions; l'ouvrage a été traduit en français, 1810, in-8°; *Horæ juridicæ subcesivæ*, in-8° : ce sont des documents sur les principaux codes et sur les recueils des lois; *Abrégé des révolutions de l'empire d'Allemagne; Vies abrégées de Bossuet, Fénélon, saint Vincent de Paul, Thomas à Kempis, de Rancé, Boudon, le chancelier de Lhôpital, d'Aguesseau, Erasme, Grotius*, etc.; *Histoire des formulaires et des confessions de foi*, 1816, in-8°; *Mémoires historiques de l'Eglise de France*, 1817, in-8°; *Mémoires historiques des catholiques anglais*, 1819, 2 vol. in-8°; *Continuation des Vies des saints d'Alban Butler*, 1823, in-8° : on y a ajouté des Notices sur quelques pieux personnages; des *Mémoires historiques sur les jésuites*, etc.; *Réminiscences*, 2 vol. in-8°, dont le premier renferme une lettre sur l'auteur de *Junius; Défense de l'Eglise romaine contre sir Robert Southey*, Paris, 1825, in-8°; *Réponse à des observations contre la sanction du roi aux bills en faveur des catholiques; Essai pour prouver la soumission et la fidélité des catholiques à l'Etat, malgré leur attachement à l'autorité du pape*; enfin plusieurs ouvrages de jurisprudence, notamment une édition des Commentaires de lord Coxe sur le *Traité des mouvances des fiefs*, de Thomas Littleton : le travail de Butler sur ce commentaire est très-estimé et a été souvent réimprimé.

BUTLER (Jean), évêque d'Hereford, né à Hambourg en 1717, se rendit célèbre par ses sermons et ses brochures politiques. Nommé chanoine ordinaire et chapelain de Winchester lors de l'avénement de Georges III au trône, il fut appelé en 1777 à l'évêché d'Oxford, puis, en 1788, à celui d'Hereford, où il mourut en 1802. On cite de lui : *Réponse au cacaotier par un Wigh*. On lui a aussi attribué, mais à tort, les *Lettres de Junius*.

BUTLER (Weeden), né le 3 octobre 1742, à Margate, était fils d'un solliciteur ou procureur du roi de cette ville. Ayant perdu, à 14 ans, son père et sa mère, il fut placé comme apprenti clerc chez un attorney-solliciteur de Londres, où il resta six ans; mais il préféra alors, malgré les avantages qui lui étaient offerts, quitter la carrière des lois pour entrer dans les ordres. Il avait beaucoup connu William Dodd; c'est lui qui recueillit les matériaux de son grand *Commentaire sur la sainte Bible*, 3 vol. in-folio, et qui le rédigea presque en son entier. En 1776, il succéda à Dodd dans le poste de prédicateur de la chapelle de Charlotte-Street; et il profita de l'influence que cet emploi lui donnait pour soutenir une foule d'institutions charitables par ses prédications, qui attiraient la foule. Le duc de Kent le nomme plus tard son chapelain. Devenu vieux et infirme, il se retira pendant six ans à Chelsea,

puis il vint chercher un climat plus favorable à l'île de Wight, à Bristol, et enfin à Greenhill, où il mourut le 14 juillet 1823. On cite de Butler : *Le Guide à Cheltenham*, in-8°; *Simples sermons*, in-4°; une édition des *Traités de Jortin*, 1790, 2 vol. in-8° ; une édition des *Conversations romaines*, de Wilcock, 1797, 2 vol. in-8°; *Mémoires de Marc Hildesley, évêque de Sodor et Man, et directeur de l'hôpital de Sherburn*, 1799, in-8°; *Tableau de la vie et des ouvrages de George Stanhope, doyen de Cantorbéry*, in-8°; etc.

BUXTORF (Jean), célèbre professeur d'hébreu à Bâle, né en 1564 à Camen en Westphalie, mort en 1629, à 69 ans. Parmi le grand nombre d'ouvrages dont les hébraïsants lui sont redevables, ceux qui méritent une attention distinguée sont : un *Trésor de la grammaire hébraïque*, 2 vol. in-8° ; une petite *Grammaire hébraïque*, très-estimée, Leyde, 1701 et 1707, in-12, revue par Leusden; *Biblia rabbinica*, Bâle, 1618 et 1619, 4 vol. in-folio; *Institutio epistolaris hebraica*, in-8°, 1629 : c'est un recueil de lettres, utile à ceux qui veulent écrire en hébreu; *Concordantiæ hebraicæ*, Bâle, 1632, in-8°, un de ses meilleurs ouvrages ; plusieurs Lexicons hébreux et chaldaïques, in-8° ; *Synagoga judaica*, 1682, in-8° : c'est un tableau de la religion, des mœurs et des cérémonies des Hébreux.

BUXTORF (Jean), fils du précédent, aussi savant que son père, naquit à Bâle, où il professait les langues orientales, en 1599, et y mourut en 1664. On a de lui : un *Lexicon chaldaïque et syriaque*, 1622, in-4°; un *Traité sur les points et les accents hébreux*, contre Cappel, Bâle, 1648, in-4°, en latin ; une *Anti-Critica*, contre le même, Bâle, 1653, in-4°, utile dans les endroits où il compare le texte hébreu avec les anciennes versions. Mais en général tout ce qu'il a écrit contre Cappel est faible, et toute la gloire de cette dispute fut pour son adversaire (*Voy.* Cappel); *Dissertations sur l'histoire du Vieux et du Nouveau Testament*, in-4°, Bâle, 1659. Il y traite de l'Arche d'alliance, du Feu sacré, de l'*Urim* et *Thummim*, de la Manne, de la Pierre du désert et du Serpent d'airain, etc. Une traduction du *More Nevochim*, 1629, in-4°, et du *Cozri*, 1660, in-4°; *Exercitationes philologico-criticæ*, 1662, in-4°; *De Sponsalibus*, in-4°.

BUXTORF (Jean-Jacques), fils du précédent, versé comme lui dans la connaissance des langues orientales, lui succéda dans sa chaire en 1664. Il mourut asthmatique en 1704, laissant plusieurs traductions des ouvrages des rabbins, et un Supplément fort ample à la Bibliothèque rabbinique.

BUYNAND DES ÉCHELLES (Jean-François-Anne), imprimeur-libraire à Lyon, né en 1773 aux Échelles, près d'Ambérieux, mort en 1811, traduisit de l'espagnol un ouvrage intitulé : *Le triomphe de l'Évangile, ou Mémoires d'un homme du monde revenu de ses erreurs et des préjugés du philosophisme moderne*, 1805, 4 vol. in-8°; réimprimé en 3 vol. en 1821 et 1827, avec des changements considérables. Cet ouvrage, dont l'original a eu un grand succès en Espagne, fait connaître et aimer la religion, et montre que seule elle peut donner le vrai bonheur. On a, en outre, de Buynand : *Le Plutarque de l'enfance*, 1810, in-12, plusieurs fois réimprimé; *Petit apparat impérial*, Lyon, 1811, in-8°.

BUZANVAL (Nicolas Choart de), naquit à Paris en 1611. Il fut sacré évêque de Beauvais en 1652, après avoir occupé une charge de conseiller au parlement de Bretagne, et une autre au grand conseil, et après avoir été maître des requêtes, conseiller d'État et ambassadeur en Suisse. Son diocèse se loue encore des établissements qu'il y fit. Il fonda un hôpital général, un grand et un petit séminaire. Il fit dire publiquement dans un synode, par un archidiacre, qu'il priait instamment de ne se servir jamais du mot de Grandeur, soit en lui parlant, soit en lui écrivant, prière que quelques-uns regardèrent comme une singularité inutile, d'autres comme l'expression de sa modestie. « Mais il est plus « modeste, dit un auteur, de se laisser nom- « mer comme l'usage le comporte, que de se « distinguer par des protestations et des re- « fus. » Ce prélat fut un des quatre évêques qui refusèrent d'abord de signer le formulaire; il le signa ensuite, et se prêta à l'accommodement qui procura la soi-disante paix de Clément IX (*Voy.* ce nom). Il mourut en 1679.

BUZELIN (Jean), jésuite, né à Cambrai en 1571, mort à Lille le 15 octobre 1629, s'appliqua particulièrement à l'histoire de Belgique. Il nous a donné : *Annales Gallo-Flandriæ*, Douai, 1624, in-folio. Ces *Annales* sont bien écrites; l'auteur cite presque partout ses garants, mais il manque de critique pour les premiers temps; *Gallo-Flandria sacra et profana*, Douai, 1625, in-folio. C'est une ample description des villes, bourgs, villages, des antiquités, des mœurs, de la religion, etc., de ce pays : ouvrage plein de recherches, enrichi de chartres et de pièces justificatives.

BUZZETTI (Vincent-Benoît), théologien italien, né à Plaisance le 29 avril 1777, enseigna successivement les humanités, la philosophie et la théologie au séminaire de sa ville natale. Il fut nommé chanoine théologal de la cathédrale de Plaisance, en 1814. Des observations qu'il adressa à l'abbé de Lamennais, relativement à deux passages de l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion*, furent accueillies favorablement par le trop fameux écrivain, qui fit les corrections indiquées. Buzzetti désirait d'entrer dans la compagnie de Jésus; mais Pie VII, qui le reçut avec bonté dans un voyage qu'il fit à Rome en 1819, l'engagea à rester à son poste. Professant une tendre dévotion pour la sainte Vierge, Buzzetti visita deux fois le pèlerinage de Lorette, et depuis 1819, il allait presque tous les ans à celui de Savone; il recommandait la même dévotion aux autres. En 1822, il fut frappé de paralysie sur la joue droite; et le mal fit de tels progrès, qu'au bout de quelques mois Buzzetti perdit la vue. Son infirmité ne ralentit pas son zèle, et il continua de donner sa leçon de théologie, comme de célébrer la messe et d'entendre les con-

fessions, jusqu'à ce que d'autres maux vinrent l'assaillir. Il mourut le 14 décembre 1824, à 47 ans. On cite de lui quatorze écrits italiens ou latins. Les cinq premiers, en latin, sont : des *Traités de la Religion; de la Grâce; de l'Infaillibilité du pape; de la Règle de foi de Véron*, et *des Institutions de logique et de métaphysique*. Ses ouvrages italiens sont : *Réflexions sur le* Gallia orthodoxa *de Bossuet; Mémoire sur le concile de* 1811 : c'est une espèce de journal du concile de Paris, avec des pièces justificatives et des observations; *Réflexions sur* la Cité de Dieu *de saint Augustin; Le triomphe de Dieu sur l'ennemi de la société, de la nature et de l'Eglise*, Lugano, 1814; *Courte réfutation des raisons de Joseph Antonini, curé dans le diocèse de Foligno, en faveur du serment condamné par Pie VII; Instructions théologales récitées dans la cathédrale de Plaisance, de* 1815 *à* 1823; *Réfutation de Locke; Solution du problème de Molineux*, et *Réfutation de l'idéalisme de Condillac*.

BYNÆUS (ANTOINE), né le 6 août 1654 à Utrecht, mort à Deventer en 1698, ministre protestant, disciple de Grævius, et versé comme lui dans les langues, l'histoire et les antiquités, laissa des ouvrages très-savants. On consulte encore : son traité *De calceis Hebræorum*, Dordrecht, 1695, in-4°; *De morte Jesu Christi*, Amsterdam, 1691 et 1698, in-4°, ouvrage d'une grande érudition; *De natali Jesu Christi, accedit Dissertatio de Jesu Christi Circumcisione*, Amsterdam, 1689-1729; La Haye, 1737, in-4°. Il s'attache particulièrement à détruire les calomnies dont les Juifs et les hérétiques se sont efforcés de noircir la naissance de Jésus-Christ. Dans la *Dissertation sur la Circoncision*, Bynæus prouve, contre Marsham, que la circoncision a été établie chez les Juifs et chez les Egyptiens pour des raisons différentes, et qu'elle n'a point passé des seconds aux premiers.

BYZANCE (LOUIS DE), prêtre de l'Oratoire, né vers 1647 à Constantinople, d'un orfèvre juif, s'appelait Raphaël Lévi. La lecture du Nouveau Testament et ses entretiens avec les jésuites et les capucins lui donnèrent le désir de se faire chrétien. Il passa en France, et fut baptisé en 1674 à Saint-Germain en Laye; il eut pour parrain et marraine le roi et la reine, représentés par le duc de Mazarin et par madame de Colbert. Il prit alors le nom de *Louis de Byzance*, et, étant entré dans la congrégation de l'Oratoire, fut préparé au sacerdoce. Son mérite ne se bornait pas à une connaissance parfaite de la plupart des langues anciennes et modernes; il possédait à fond la théologie, et il fit des conférences ecclésiastiques avec le plus grand succès. Le P. Louis de Byzance s'appliqua surtout à la conversion de ceux de ses compatriotes que leurs affaires amenaient à Paris. Un fanatique musulman, irrité de s'être vu confondu par lui dans une conférence, s'étant introduit dans sa chambre pour l'assassiner, il ne put se débarrasser de son assaillant qu'en se servant de son ancien sabre, suspendu à son lit. Cette scène fit sur lui une impression si profonde, que son esprit se dérangea. Il fallut le mettre à Charenton, où sa maladie résista pendant vingt ans à tous les remèdes. Il y mourut le 23 mai 1722. Son seul ouvrage imprimé est intitulé : *La goutte curable par le remède turc*, Paris, 1703, in-12. Il laissa en outre en manuscrit une traduction française de la partie historique du Coran, qui est la plus considérable, avec des notes; des ouvrages sur la religion des mahométans; une traduction de la conférence qui eut lieu en 1215 entre trois docteurs de cette religion et un maronite, en présence du frère du sultan d'Alep; enfin quelques écrits sur les mathématiques. Ces manuscrits ont passé de la bibliothèque de l'Oratoire-Saint-Honoré dans la bibliothèque royale. Le P. de Byzance fut l'ami particulier des PP. Malebranche, Raynaud, Lelong; il était en relation avec le marquis de Lhôpital, Leibnitz, et plusieurs autres personnages illustres.

BZOVIUS (ABRAHAM), dominicain polonais, né en 1567 à Prosczowic, professeur de philosophie à Milan et de théologie à Bologne, retourna dans sa patrie et s'y distingua par ses sermons, ses leçons de philosophie et de théologie, et son zèle pour l'agrandissement de son ordre. Revenu en Italie, il entreprit, à la prière de quelques savants, de continuer les *Annales* du cardinal Baronius. Il exécuta ce grand projet en 9 vol. in-fol., depuis 1198 jusqu'en 1572. La continuation est peu digne de l'ouvrage du premier auteur. On lui reproche de s'être trop arrêté aux affaires et aux personnages de son ordre : de sorte que l'on croit quelquefois lire les annales des dominicains plutôt que celles de l'Eglise. Sa critique est souvent en défaut, et ne distingue pas les pièces vraies des fausses, les miracles dont la croyance est fondée sur des preuves irrécusables, et les prodiges que la crédulité a adoptés sans examen. Cependant il ne mérite pas le mépris qu'en ont témoigné certains auteurs, pour empêcher sans doute qu'on ne soupçonnât qu'ils l'eussent copié, comme ils ont fait dans beaucoup d'endroits. Les cordeliers furent mécontents de ce qu'il n'avait pas respecté Jean Scot, appelé le *Docteur subtil*, et lui en firent des reproches véhéments. Herwart, auteur bavarois, attaqua aussi Bzovius sur divers faits avancés contre l'empereur Louis de Bavière; mais sa critique ne paraît pas fondée. Ce dominicain mourut en 1637, âgé de 70 ans. On a encore de lui : *Pontifex romanus*, Cologne, 1619, in-fol., et quelques autres ouvrages.

C

CAATH, fils de Lévi, père d'Amram et aïeul de Moïse. Sa famille fut chargée de porter l'arche et les vases sacrés du tabernacle, dans les marches du désert.

CABADES-MAGI (AUGUSTIN), théologien espagnol, né vers le milieu du XVIIIe siècle, étant entré dans l'ordre de la Merci, devint supérieur de la maison de Valence et professeur de théologie à l'université de cette ville. Il s'attira quelques persécutions par la publication du premier volume d'un ouvrage qu'il fit paraître sous ce titre : *Institutiones theologicæ in usum tyronum adornatæ*, Valence, 1784, in-4°. Il fut dénoncé au saint office comme entaché de jansénisme, vers 1793, et il se vit arrêté et emprisonné. Mais ayant fait l'abjuration qui lui était demandée, il recouvra sa liberté ; il en profita pour demander une révision de son jugement, qui fut annullé par le conseil de la suprême inquisition, et il fut rétabli dans son emploi avec honneur. Il est mort dans les premières années de ce siècle.

CABALLERO (don BERNARD FRANCÈS), évêque d'Urgel, puis archevêque de Saragosse, naquit à Madrid le 14 octobre 1774, et montra, dès ses premières années, la vocation la plus décidée pour l'état ecclésiastique. Après avoir fait ses cours de philosophie et de théologie chez les pères dominicains de Saint-Thomas, de Madrid, il reçut avec distinction ses grades en théologie dans l'université d'Almagro. Il était à peine diacre lorsqu'il débuta dans la chaire, et avant même d'avoir été fait prêtre, il avait déjà la réputation d'un des prédicateurs les plus distingués de Madrid. En 1817, Ferdinand VII le nomma évêque d'Urgel en Catalogne, et il prit pour son modèle saint François de Sales, dont il s'efforçait de reproduire en lui l'esprit de douceur, d'humilité et de pauvreté. Malgré le soin extrême qu'il apporta constamment à rester étranger aux affaires politiques, les événements qui de son temps agitèrent l'Espagne en général, et la ville d'Urgel en particulier, le firent passer par de pénibles épreuves. Le triomphe momentané des constitutionnels l'obligea d'émigrer en France, et il se retira dans la ville d'Ax (Ariège), d'où il revint parmi ses diocésains, lorsque l'expédition française commandée par le duc d'Angoulême eut pénétré en Espagne. Il avait été choisi pour faire partie du gouvernement provisoire qui allait être établi jusqu'à ce que Ferdinand VII eût recouvré la plénitude de ses droits ; mais toujours décidé à se renfermer dans les fonctions de son ministère pastoral, il refusa cet honneur. Nommé en 1824 à l'archevêché de Saragosse, il continua de donner sur ce nouveau siége l'exemple de toutes les vertus apostoliques. En 1827, il refusa encore de faire partie de la junte consultative d'Etat, établie par Ferdinand VII, ainsi que la grand'croix de l'ordre de Charles III. « Un évêque, dit-il à cette occasion, ne doit porter d'autre croix que sa croix pectorale. S'il en veut une qui brille, il n'en est pas de plus brillante ; s'il en veut une pesante, il n'en est pas de plus lourde. » Son nom fut néanmoins inscrit sur les listes officielles de l'ordre ; mais il se félicita d'avoir pu réserver pour ses pauvres les sommes qu'une réception lui eût coûté. La mort de Ferdinand replongea la malheureuse Espagne dans de nouveaux troubles. Le clergé eut à traverser des circonstances bien douloureuses ; l'archevêque de Saragosse se vit en butte aux coups des assassins armés, et à la violence des émeutes, et il lui fallut encore quitter son diocèse en 1835, pour reprendre la route de France. La ville de Tours lui avait été désignée pour sa résidence, mais le délabrement de sa santé l'obligea de s'arrêter à Bordeaux, où il reçut un accueil généreux de la part de Cheverus, et plus tard de Mgr Donnet. D'amers chagrins vinrent troubler la solitude dans laquelle il se renfermait : le chapitre de Saragosse avait élu pour administrateur, don Manuel la Rica, qui voulut entrer en exercice, muni de la seule autorisation du gouvernement civil, et sans s'inquiéter d'obtenir des pouvoirs de son archevêque exilé. Une circulaire que l'administrateur publia au mois de janvier 1836, mit le comble à la douleur du prélat, qui, pour rétablir la vérité des faits et éclairer les esprits, écrivit une *Noticia exacta, etc.*, ou *Relation exacte de l'état de la juridiction de l'archevêque de Saragosse pendant son absence*, qui fut publiée en 1840, avec des documents officiels. Dès le mois d'avril 1836, il avait donné une Lettre pastorale qui fut promptement suivie de cinq autres, et dans lesquelles il défendait le clergé et son peuple contre le schisme. Plusieurs brefs du pape à qui il recourait filialement dans ses perplexités et ses angoisses lui procurèrent de douces et affectueuses consolations. Le vénérable prélat ne devait plus revoir son diocèse : il porta sa croix jusqu'à la fin avec la même dignité et la même résignation, et mourut saintement dans le séminaire de Bordeaux le 13 décembre 1843. Quant à l'intrus La Rica, repoussé avec énergie par les fidèles catholiques de Saragosse, il avait fini par donner sa démission. A la mort du prélat, un vicaire capitulaire fut régulièrement élu pour prendre les rênes de l'administration jusqu'à l'arrivée du successeur de Mgr Caballero.

CABANIS (l'abbé), supérieur du séminaire Saint-Charles à Avignon dans le milieu du XVIIIe siècle, est auteur d'un ouvrage intitulé : *Manuel des cérémonies romaines, tiré des auteurs authentiques et des écrivains les plus intelligents*, 1743, 2 vol. in-12.

CABASILAS (NICOLAS), savant archevêque de Thessalonique en 1350, soutint le schisme des Grecs contre l'Église de Rome. Il publia des traités sur cette matière, et laissa plusieurs ouvrages, dont le meilleur est son *Exposition de la liturgie grecque*, imprimée en différents endroits, en grec, et traduite en latin par Gentien Hervet, Venise, 1548, et Paris, 1560. On estime aussi la *Vie de Jésus-Christ*, du même auteur, Ingolstadt, 1604, traduite en latin par Pontanus.

CABASSUT (JEAN), prêtre de l'Oratoire, professeur de droit canon à Avignon, né en 1604, mourut à Aix sa patrie, en 1685. On a de lui : *Juris canonici theoria et praxis*,

réimprimé in-folio en 1738, par les soins de Gilbert, qui y a ajouté des sommaires et des notes qui ne s'accordent pas toujours avec les principes de l'auteur, dont l'ouvrage ne gagne rien à ce commentaire. *Notitia ecclesiastica conciliorum, canonum, veterumque ecclesiæ rituum*, Lyon, 1685, in-fol. : ouvrage d'un moindre usage que le précédent, quoiqu'il y ait des dissertations utiles. On y trouve une notice des conciles, l'explication des canons, une introduction à la connaissance des rites anciens et nouveaux de l'Eglise et des principales parties de l'histoire ecclésiastique : on en a donné un bon Abrégé à Louvain, 1776, in-8° ; *Traité de l'usure*. Cabassut était un homme d'un esprit droit, d'un caractère doux, d'un jugement solide, d'une prudence consommée, d'une vertu sans tache. Il écrit avec élégance et avec dignité ; son latin est pur, coulant, harmonieux ; ses décisions sont sages et sévèrement orthodoxes ; les novateurs y trouvent partout leur condamnation.

CABIAC (Claude de Bane, seigneur de), né à Nîmes en 1578, d'une famille ancienne, fut d'abord élevé dans les principes du calvinisme que ses parents professaient ; mais les jésuites de Tournon chez qui il étudia, firent de lui un fervent catholique. Pourvu d'un office de conseiller au présidial de Nîmes en 1620, il mourut dans cette ville au commencement de l'année 1658. On a de Cabiac : *L'Ecriture abandonnée par les ministres de la religion réformée*, qui parut quelques mois après la mort de l'auteur, et qui opéra, dit-on, un grand nombre de conversions. On trouve dans cet écrit un grand nombre de passages des livres saints, des conciles, des Pères, pour prouver que, loin que l'Evangile justifie nulle part la doctrine des réformés, il la condamne au contraire presque partout.

CABILLAUD (Baudouin), jésuite, né à Ypres, s'appliqua particulièrement à la poésie, et le fit avec succès, comme on peut le voir par les ouvrages qu'on a de lui : *Epigrammata*, Anvers, 1634, in-16 ; *Lemmata historica*, Louvain, 1614 ; *Epistolæ heroum et heroidum*, en vers élégiaques, Anvers, 1636, in-8° ; *Eloge de saint Jean-Baptiste*, en vers, Louvain, 1642, in-8°. L'auteur mourut à Anvers le 13 novembre 1642. Il se servait quelquefois d'allégories forcées.

CACHET (Jean), jésuite, mourut à Pont-à-Mousson, le 22 décembre 1633, à l'âge de trente-six ans. On a de lui : *Histoire de la vie de saint Isidore*, Pont-à-Mousson, in-12 ; *Vie de Jean Berchmans, jésuite*, traduite de l'italien du P. Virgile Cépari, Paris, 1630, in-8° ; *Conférences spirituelles*, traduites de l'espagnol du R. P. Nicolas Arnava, Paris, 1630, in-4° ; *Abrégé de la vie de saint François de Borgia*, Pont-à-Mousson, in-12 ; *Vie de saint Joseph, chanoine régulier de l'ordre de Prémontré*, ibid., 1632, in-12 ; *l'Horreur du péché*, ibid., 1634, in-4°, et Rouen, 1681, in-12.

CADALOUS (Pierre), évêque de Parme, concubinaire et simoniaque, fut élu pape en 1061, par la faction de l'empereur Henri IV contre Alexandre II, et prit le nom d'Honorius II. Ayant voulu soutenir son élection par les armes, et n'ayant pu réussir, il fut condamné par tous les évêques d'Allemagne et d'Italie en 1062, et déposé par le concile de Mantoue en 1064.

CADART (François-Joachim), né à Reims en 1757, était curé de Vorsenay lorsque la révolution éclata. L'esprit vraiment évangélique qui l'animait, l'énergie avec laquelle il se déclara contre les mesures anarchiques qui attaquaient l'autorité religieuse, fixèrent sur lui l'attention des tyrans de l'époque qui le condamnèrent à la déportation. L'un des deux gendarmes qui le conduisaient à la frontière voulut le précipiter dans le Rhin, au moment qu'ils traversaient ce fleuve sur un pont près de Mayence ; l'autre, moins inhumain, changea la détermination de son compagnon, et l'abbé Cadart put s'éloigner après avoir subi de mauvais traitements. Il se réfugia à Ratisbonne, et en 1798, il revint secrètement dans sa paroisse, où il distribuait les secours de la religion en affrontant mille périls. Ses paroissiens obligèrent bientôt le prêtre intrus qui avait remplacé leur ancien curé de se retirer, pour faire place à leur seul vrai pasteur. L'évêque de Meaux lui confia plus tard la paroisse de Mesnil-sur-Oger, et en 1823, il fut nommé par M. de Couci, archevêque de Reims, à la cure et au doyenné des Vertus. Nommé en 1830, chanoine à Châlons, par M. de Prilly, l'abbé Cadart s'occupa de revoir et de publier divers ouvrages écrits pour la cause de la religion ; on regrette que l'auteur n'ait pas soigné davantage le style, sans lequel les meilleurs ouvrages se font lire difficilement. Il est mort à Châlons en 1838.

CADONICI (Jean), chanoine de Crémone, né à Venise en 1705, s'est fait connaître par plusieurs écrits peu orthodoxes, et où il parle assez mal des Pères et des théologiens. Celui qui fit le plus de bruit est intitulé : *Défense de saint Augustin sur l'imputation de millénarisme*. Il est écrit en latin, et sous prétexte de justifier ce saint docteur sur le reproche de millénarisme, il veut qu'on croie que le sentiment de ce Père a été que les saints de l'Ancien Testament avaient joui de la vision intuitive de Dieu avant la descente de Jésus-Christ aux enfers, opinion contraire à toute la tradition. Cet ouvrage fut réfuté victorieusement par le P. Mamachi dans un livre intitulé : *De animabus justorum in sinu Abrahæ ante Christi mortem, expertibus visionis Dei, libri duo*, Rome, 1766, 2 vol. in-4°. On a encore de Cadonici : *Explication de ce passage de saint Augustin :* « L'Eglise de Jésus-Christ sera dans la ser- « vitude sous les princes séculiers, » Pavie, 1784, in-8°, ouvrage continuellement en contradiction avec l'esprit et la lettre du passage qui tend à tout donner aux princes et à leur asservir véritablement l'Eglise. Cadonici mourut le 27 février 1786.

CADRY (Jean-Baptiste), dont le vrai nom était Darcy, ancien chanoine théologal de l'église de Laon, fut l'homme de confiance,

l'ami et le théologien de M. de Caylus, évêque d'Auxerre. Il était né à Tretz en Provence en 1680, et il mourut à Savigni, près de Paris, en 1756, à 76 ans. On a de lui plusieurs écrits contre la bulle *Unigenitus*, à laquelle il était fort opposé. Les principaux sont : les trois derniers volumes de l'*Histoire du livre des Réflexions morales et de la constitution* Unigenitus, Amsterdam, 1723-1738, 4 vol. in-4° ; le premier est de Louail, ouvrage qui n'a été lu que par les gens du parti ; l'*Histoire de la condamnation de M. Soanen, évêque de Senez*, 1728, in-4°, ouvrage du même genre ; des *Observations théologiques et morales sur les deux histoires du P. Berruyer*, en 3 vol. in-12, 1755 et 1756.

CÆSAR (Aquilinus-Julius), né à Gratz en Styrie, le 1er novembre 1720, mort le 2 juin 1792, a laissé divers ouvrages d'érudition utiles par l'immensité des matériaux qu'ils renferment, mais où manque l'esprit de critique. Outre plusieurs manuscrits, parmi lesquels on citait un travail considérable sur l'église d'Utrecht, on a de Cæsar : *Annales ducatus Styriæ*, Vienne, 1768-69-79, 3 vol. in-fol. : il y avait un quatrième volume qui n'a pas vu le jour; *Description de la Styrie* (en allemand), 2 vol. in-8°, 1773 ; *Histoire politique et ecclésiastique de la Styrie*, 7 vol., 1785-88; *Droit canonique national de l'Autriche*, 1789-1790, 6 vol. in-8°.

CÆSARIUS. *Voy*. Césaire.

CAFFARO (le Père), théatin, est auteur d'une lettre imprimée à la tête du *Théâtre* de Boursault, où il prétend prouver qu'un chrétien peut aller à la comédie. Il fallait avoir une opinion bien avantageuse de l'histrionisme pour mettre au jour une assertion si fort opposée aux maximes sacrées de la religion, et si contredite par tous les Pères de l'Eglise. Saint Chrysostome, frappé du danger que l'on court dans ces lieux de corruption, exhortait les pères et les mères à en écarter leurs enfants. « Lorsque nous voyons, « dit-il, un domestique porter un flambeau « allumé dans ses mains, nous n'avons rien « de plus pressé que de lui défendre d'aller « dans les endroits où il y a de la paille, du « foin, ou toute autre matière combustible, « de peur que sans y penser, il ne laisse tom« ber une étincelle qui embrase toute la mai« son. Usons de la même précaution à l'é« gard de nos enfants, et ne permettons pas « que leurs yeux se portent sur ces assem« blées funestes ; et si les personnes qui les « fréquentent demeurent dans notre voisi« nage, défendons à nos enfants de les voir, « et de converser avec elles, si nous voulons « empêcher que quelque étincelle ne porte « le feu dans leurs âmes, et n'y cause un « dommage irréparable, par un incendie gé« néral. » Une multitude d'écrivains, ceux même qui se sont acquis le plus de célébrité dans ce genre de travail, n'en ont point porté un jugement plus favorable. « Guidé enfin par « la foi (dit Gresset dans une lettre publiée « en 1759), ce flambeau lumineux, devant qui « toutes les lueurs des temps disparaissent, « devant qui s'évanouissent toutes les rêve« ries sublimes et profondes de nos faibles « esprits forts, je vois sans nuage que les lois « sacrées de l'Evangile et la morale profane, « le sanctuaire et le théâtre sont des objets « inalliables. » Bossuet dans ses *Maximes sur la comédie*, et le Père Lebrun réfutèrent le Père Caffaro qui se rétracta. Il vivait dans le XVIIe siècle.

CAILLET (Jean), jésuite, né à Douai en 1578, écrivit un ouvrage intitulé : *Illustria sanctorum virorum exempla et facta lectissima per singulos anni dies*, en six tomes, et mourut le 4 septembre 1628.

CAIN, premier fils d'Adam et d'Eve, naquit sur la fin de la première année du monde, et s'adonna à l'agriculture. Jaloux de ce que les offrandes d'Abel son frère étaient acceptées du Seigneur, tandis que les siennes en étaient rejetées, il lui ôta la vie l'an du monde 130. Déchiré par les remords, tremblant pour sa propre vie, Caïn était prêt à se livrer au désespoir; Dieu daigna le rassurer, et le condamna à une vie errante et fugitive sur la terre. Il se retira à l'orient d'Eden, et eut son fils Enoch, dont il donna le nom à une ville qu'il y fit bâtir; ce qui n'est pas difficile à comprendre, vu la nombreuse postérité que leur longue vie donnait aux patriarches. On regarde ordinairement Caïn comme réprouvé ; cependant saint Jean Chrysostome croit que Caïn a fait pénitence de son fratricide, et qu'il en a obtenu le pardon.

CAINAN, fils d'Enos, père de Malaléel, mourut l'an 2769 avant Jésus-Christ, âgé de 910 ans. Il y a un autre Cainan, fils d'Arphaxad et père de Sala, sur lequel les savants ne sont pas d'accord. Cet Arphaxad ne se trouve pas dans le texte hébreu ni dans la Vulgate (*Gen.* XII), mais on le lit dans les Septante, et dans saint Luc., ch. III, v. 36 : *Qui fuit Sale, qui fuit Cainan, qui fuit Arphaxad*. Plusieurs interprètes pensent qu'il n'était point dans les anciens exemplaires des Septante, qu'il s'y est glissé ensuite par la faute des copistes, et que de là, par une autre faute, il a passé dans le texte de saint Luc, où jusqu'alors il n'avait pas été. C'est le sentiment de Cornelius a Lapide et du P. Petau. *Mirum videri non debet*, dit ce dernier, *si Cainani nomen ex LXX corruptis libris in Evangelium Lucæ redundasse suspicemur*. Le P. Poussines, dans un excellent Traité sur la généalogie de Jésus-Christ, adopte la même opinion, et ajoute : *Quis nescit Testamentum novum librorum omnium frequentissime fuisse descriptum ? Quod ergo assueti editioni LXX, jam mendosæ semidocti Græculi ad descriptionem Evangeliorum accederent, restituere ut ipsis quidem videbatur, omissum apud Lucam nomen non dubitaverunt. Quæ hallucinatio auctoritatis eruditæ auctoritatem habuit, ut in omnes brevi codices vulgaretur, si tamen in omnes*. On peut consulter aussi Usserius et le P. Griffet, qui ont publié des dissertations sur ce sujet.

CAIPHE, grand prêtre des Juifs après Simon, condamna Jésus-Christ à la mort, fut déposé par Vitellius, et se tua, dit-on, de désespoir. L'évangéliste saint Jean remarque

que lors même qu'il prononça le jugement inique contre Jésus-Christ, il eut, comme pontife des Juifs, une espèce d'inspiration qui lui fit dire une bien grande et respectable vérité : *Expedit vobis ut unus moriatur homo pro populo*, paroles dont il était bien loin de comprendre le vrai sens.

CAISOTTI (Paul-Maurice), né à Turin en 1726, fut nommé en 1761 à l'évêché d'Asti, et mourut en 1786. Il fit bâtir un magnifique séminaire, releva les études, et forma un clergé digne de lui. On a de ce prélat une très-bonne *Instruction à la jeunesse ecclésiastique*, 1775, in-12, en italien.

CAIUS, célèbre entre les auteurs ecclésiastiques, florissait à Rome au IIIe siècle, sous le pontificat de Zéphirin et sous l'empire de Caracalla. Il avait été disciple de saint Irénée, ce qui ne l'empêcha pas de rejeter absolument l'opinion des millénaires. Un anonyme, cité par Photius, dit positivement que Caïus était prêtre, et qu'il demeurait à Rome. Photius ajoute qu'on tenait encore qu'il avait été même ordonné évêque des nations, pour aller porter la foi dans les pays infidèles, sans avoir aucun peuple, ni aucun diocèse limité. Caïus eut une fameuse dispute à Rome contre Procle ou Procule, l'un des principaux chefs des montanistes, et la mit par écrit dans un Dialogue, qui n'est pas venu jusqu'à nous, non plus que ses autres ouvrages. — Il ne faut pas le confondre avec Caius, macédonien, disciple de saint Paul, converti à Corinthe où il était établi, et où il avait reçu cet apôtre. Il l'accompagna depuis dans ses voyages, eut part à ses persécutions, et fut pris avec Aristarque par les séditieux d'Ephèse, que Démétrius, orfèvre, avait excités contre saint Paul. On croit que c'est ce même Caïus à qui saint Jean adresse sa troisième Epître dans laquelle il le loue de la pureté de sa foi, et de la charité qu'il exerce envers ses frères et les étrangers.

CAIUS (saint), originaire de Dalmatie, et parent de l'empereur Dioclétien, élu pape le 17 décembre 283, après la mort de saint Eutychien, eut à souffrir une cruelle persécution qui dura deux ans, pendant laquelle ce saint pontife ne cessa d'encourager les confesseurs et les martyrs. Il se tint caché durant l'orage, non pas qu'il craignît la mort, mais pour être plus à portée d'assister son troupeau. Il mourut le 22 avril 296. Ses souffrances lui ont mérité le titre de martyr. C'est à l'occasion de ce pape qu'un auteur très-connu fait la réflexion suivante : « Que « n'eurent point à souffrir, dit-il, les saints « pasteurs de la primitive Eglise ? Qu'on se « rappelle qu'ils étaient en butte aux persé- « cutions des idolâtres; qu'ils avaient conti- « nuellement à lutter contre l'ignorance, la « stupidité, la jalousie, la malice de ceux « qui essayaient de gagner à Jésus-Christ, « et qu'ils partageaient tous les dangers aux- « quels leurs troupeaux étaient exposés. » C'est ce pape qui ordonna que les clercs passeraient par tous les sept ordres inférieurs de l'Eglise, avant que de pouvoir être ordonnés évêques.

CAJETAN (Henri), cardinal, mort en 1599, âgé de 49 ans, fut envoyé en France par le pape Sixte-Quint, après la mort de Henri III, en qualité de légat *a latere*, pour contribuer à l'élection d'un roi catholique. Il épousa le parti de la Ligue, et soutint les efforts de l'Espagne. Sixte-Quint mécontent le rappela. Cajetan fut ensuite envoyé en Pologne, pour déterminer le roi Sigismond à se joindre aux Impériaux contre les Turcs. Cette mission ne lui réussit pas mieux que celle de France. Pendant son séjour à Paris, il avait publié : *Lettre à la noblesse de France*, 1590, in-8° ; *Lettre aux archevêques, évêques et abbés du royaume*, 1590, in-8° ; *Missive à la faculté de théologie*, 1591, in-8°, et d'autres écrits dans le sens de la ligue.

CAJETAN (Constantin), abbé bénédictin de Saint-Baronte, au diocèse de Pistoie, mort à Rome en 1650, à 90 ans, était de Syracuse. Il poussait le zèle pour la gloire de son ordre jusqu'au fanatisme. Il crut qu'il l'illustrerait beaucoup, s'il lui donnait tous les grands hommes qu'il pourrait, ou du moins ceux qu'il croyait tels. Après avoir mis dans sa liste une partie des saints anciens, il travailla à la grossir des saints modernes. Il commença par saint Ignace de Loyola, le fit bénédictin, dans un livre publié à Venise en 1641, in-8°, où il prétend aussi prouver que le livre des Exercices de saint Ignace n'est pas de lui, mais de Cisneros, religieux bénédictin, et il le prouve très-mal. (*Voy.* Ignace.) La congrégation du Mont-Cassin désavoua Cajetan en 1644. Cajetan ne pouvant faire admettre des jésuites dans son ordre, se tourna du côté des franciscains et des frères prêcheurs. Il leur enleva saint François d'Assise et saint Thomas d'Aquin. Le cardinal Cobellucci disait, au sujet de ce voleur de saints, qu'il craignait que Cajetan ne transformât bientôt saint Pierre en bénédictin. (*Voy.* saint Benoit.) Il voulut aussi enlever à Thomas à Kempis la gloire d'avoir fait l'admirable Imitation de Jésus-Christ, et l'attribuer à un moine nommé Gessen. On peut voir combien sa prétention est mal fondée, à l'article Kempis. Il a fourni beaucoup de matériaux à Baronius pour ses Annales, et publié lui-même plusieurs ouvrages en latin.

CAJETAN (Octave), jésuite, habile critique et bon historiographe, né à Syracuse en 1556, mort en 1600, s'est acquis des droits à l'estime de sa patrie par les ouvrages suivants : *Vitæ sanctorum siculorum*, Palerme, 1652, in-fol. Ces vies sont puisées dans des monuments authentiques, tant grecs que latins, et rédigées sur des manuscrits précieux par leur antiquité ; *Isagoge ad historiam sacram siculam*, Palerme, 1707, in-4°, et dans la collection des historiens d'Italie de Grævius ; *Animadversiones in epist. Theodosii Monachi, de Syracusanæ urbis expugnatione*, dans la collection de Muratori.

CAJETAN (Sébastien), provincial des mineurs observantins dans la province de Labour, au commencement du XVIIe siècle, a laissé un *Commentaire* latin des décrets de

la congrégation des rites sur la célébration de la messe.

CAJOT (dom Charles), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, naquit à Verdun le 17 août 1731, et professa la philosophie et la théologie dans les abbayes de Saint-Vannes et de Saint-Arnould de Metz. Il mourut le 6 décembre 1807, laissant divers ouvrages dont le principal est intitulé : *Recherches historiques sur l'esprit primitif et les anciens collèges de l'ordre de Saint-Benoît, d'où résultent les droits de la société sur les biens qu'il possède*, Paris, 1787, 2 vol. in-8°. Cajot s'attache à montrer dans cet ouvrage que les sociétés religieuses et les ordres de Saint-Benoît ne sont point faits pour se livrer uniquement à la contemplation; et en remontant aux temps antérieurs, il fait voir que la société de Saint-Benoît particulièrement dirigeait autrefois des écoles d'enseignement gratuit, des séminaires d'où sortaient des évêques et des prêtres, et s'occupait en grande partie du ministère ecclésiastique; que des monastères des bénédictins étaient sortis des religieux qui avaient porté dans le nord la foi et la civilisation, et il en conclut que pour pouvoir jouir des avantages que la société leur a continués depuis ce temps, il faut qu'ils reviennent aussi à leur institution primitive.

CALABRE (Edme), prêtre de l'Oratoire, savant et pieux, né à Troyes, le 4 mai 1665, directeur du séminaire de Soissons, mourut en 1710. On a de lui une *Paraphrase sur le Miserere*, souvent réimprimée.

CALANUS (Juvencus Coelius), né en Dalmatie, évêque de Cinq-Eglises en Hongrie, vivait dans le XII[e] siècle. Il est connu par un petit ouvrage, *Attila rex Hunnorum*, Venise, 1502, in-fol. On le trouve dans l'*Apparat ecclésiastique* du Père Canisius, et dans l'*Apparat à l'histoire de Hongrie*, avec des notes de J. Tomka, Presbourg, 1736, in-fol.

CALASIO (Mario de), franciscain, né dans la petite ville de ce nom près d'Aquila, vers 1550, et mort en 1620, professeur d'hébreu à Rome, composa une excellente *Concordance des mots hébreux de la Bible*, imprimée à Rome en 1621, en 4 grands in-fol., et ensuite à Londres, 1747, sous le même format et avec le même nombre de volumes. Cette édition, plus estimée que celle de Rome, a été donnée par Guillaume Romaine. Le fond de cet ouvrage, utile aux hébraïsants, est pris dans la Concordance du rabbin Nathan. Calasio a encore laissé *Canones generales linguæ hebraicæ*.

CALCO (Jacques), carme et théologien, né à Pavie dans le XVI[e] siècle, a laissé les écrits suivants : *de Divortio Henrici VIII, Anglorum regis; de Purgatorii loco; de Impunitione spiritus; de Genealogia Christi; de Filio hominis*.

CALDER (John), né à Aberdeen, fut quelque temps pasteur d'une congrégation de dissidents près de la Tour de Londres, et mourut le 10 juin 1815, à 82 ans. Il a publié : avec Nichols, *le Babillard*, accompagné de notes, 1786, 6 vol. in-8°; *Les derniers sentiments sur la religion de Pierre-François Le Courayer*, 1787, in-12. Il a beaucoup contribué à l'édition de l'*Encyclopédie de Rees*, in-fol., et à la nouvelle édition de la *Biographie anglaise*.

CALDERON (Antoine), né à Baeça, chanoine et professeur de théologie à Salamanque, chargé de l'éducation des infants d'Espagne, fut nommé à l'évêché de Grenade, et mourut avant de prendre possession de sa diocèse, le 12 janvier 1654. Il composa cinq ouvrages sur l'immaculée conception, et 3 vol. in-fol. sur l'histoire de saint Jacques, patron et capitaine général des Espagnes, Madrid, 1657 et 1658.

CALDERWOOD, ou CALDWOOD (David), ministre presbytérien, né en Ecosse vers la fin du XVI[e] siècle, s'appliqua à l'étude de la théologie, et fut nommé en 1604 ministre de Crelling près de Jadbury. Le roi d'Ecosse Jacques VI (ou I[er] d'Angleterre), ayant voulu ramener l'Eglise écossaise à l'uniformité de l'église anglicane, rencontra dans Calderwood une grande opposition à ses projets. Ce théologien, ayant signé avec quelques autres ecclésiastiques, une protestation contre tout changement, il fut cité à comparaître devant une haute commission présidée par le roi. Rien ne put le fléchir, et il fut condamné au bannissement. Calderwood passa en Hollande où il publia en 1623, sous le nom d'*Edwardus Didoctavius*, un ouvrage intitulé : *Altare Damascenum*, in-4°, très-estimé dans son parti. On l'a réimprimé en 1708, sous ce titre : *Altare Damascenum, seu Ecclesiæ Anglicanæ politia, Ecclesiæ Scoticanæ obtrusa, a formalista quodam delineata, illustrata et examinata sub nomine olim Edwardi Didoctavii, studio et opera Davidis Calderwood*, etc. C'est comme un corps de controverses sur les points qui divisent en Angleterre les calvinistes en puritains et en anglicans. Calderwood ayant repassé secrètement en Ecosse, s'occupa de rassembler et de mettre en ordre les matériaux d'une *Histoire de l'Eglise d'Ecosse depuis la réformation*. Le manuscrit de cet ouvrage, formant 6 volumes in-fol., se conservait à la bibliothèque de l'université de Glasgow, où il existe probablement encore. L'auteur en publia, en 1618, un extrait, sous ce titre : *Véritable histoire de l'Eglise d'Ecosse*, 3 volumes, et mourut vers 1638.

CALDIERA, ou CALDERIA (Jean), écrivain italien du XV[e] siècle, natif de Venise, professa la médecine à Padoue. Il mourut vers 1474, laissant un ouvrage assez curieux intitulé : *Concordantiæ poetarum, philosophorum et theologorum, opus vere aureum*, Venise, 1547, in-8°, fort rare. Caldiera cherche à prouver, dans ce livre singulier, que les vérités dogmatiques de la religion chrétienne se retrouvent dans la mythologie.

CALEB, de la tribu de Juda, né l'an 1530 avant Jésus-Christ, fut envoyé dans la terre promise avec d'autres députés, pour reconnaître le pays. Il rassura le peuple d'Israël, épouvanté par le récit de ses compagnons de voyage. Josué et lui furent les seuls de

ceux qui étaient sortis d'Egypte, qui entrèrent dans la terre de promission. Caleb eut pour son partage les montagnes et la ville d'Hébron, dont il chassa trois géants. Othoniel son neveu s'étant rendu maître de la ville de Dabir, que l'oncle n'avait pu prendre, Caleb lui fit épouser sa fille. Ce digne Israélite mourut à l'âge de 114 ans. Caleb et Josué sont, dans les ouvrages ascétiques, le symbole du petit nombre de chrétiens qui soutiennent avec courage, confiance et persévérance, les souffrances et les combats de cette vie, et arrivent après un pénible et laborieux voyage au lieu du repos.

CALECA (MANUEL), moine grec de l'ordre des Dominicains, vivait dans la dernière moitié du XIVe siècle, et prit une grande part aux disputes qui s'élevaient alors en Grèce sur la procession du Saint-Esprit. Il était du parti qui voulait la réunion à l'Eglise latine, et ses ouvrages ont mérité les éloges des théologiens catholiques. Le plus important a pour titre : *Quatre livres contre les erreurs des Grecs touchant la procession du Saint-Esprit :* le Père Petau en faisait beaucoup de cas, et Ambroise le Camaldule le traduisit en latin par ordre du pape Martin V. Sa traduction publiée à Ingolstadt, 1616, in-4°, par le P. Stevart, a été reproduite dans le tome XXVI de la *Biblioth. patrum*, de Lyon. Le même tome renferme aussi la traduction latine, par le P. Combefis, de deux autres traités de Caleca *sur l'essence et l'opération de Dieu ; sur la foi, et les principes de la foi catholique.* D'autres ouvrages de Caleca existent en manuscrit dans diverses bibliothèques de Paris, d'Allemagne et d'Italie.

CALENTYN (PIERRE), prêtre et écrivain flamand, mort vers 1563, a publié : une *Traduction* de l'ouvrage latin intitulé : *Méthode de faire spirituellement le voyage en Terre-Sainte*, de Paschasius, Louvain, 1563, in-12 : l'auteur de ce livre de dévotion suppose un pèlerin qui, ne pouvant se rendre personnellement à Jérusalem, y veut aller du moins en esprit. La route et le retour sont divisés en autant de stations qu'il y a de jours dans l'année ; *Via crucis a domo Pilati ad Calvariæ montem*, ibid., 1563 ; *Les sept heures de la sagesse éternelle, composées, il y a plus de deux cents ans, par Henri Suzo, nouvellement traduites en flamand*, Louvain, 1572, in-12 ; *Petite crèche pour recevoir l'Enfant-Jésus*, imprimé à la suite du *Lit jonché de fleurs*, de V. Hensberch, en flamand, Louvain, 1649, in-16.

CALENUS, ou VAN-CAELEN (HENRI), né à Béringue, petite ville de la principauté de Liége, vers 1582, ayant achevé son cours d'études à Louvain, fut nommé curé d'Asche, puis de Sainte-Catherine à Bruxelles, archiprêtre du doyenné de la même ville, et chanoine de la métropole de Malines. Comme il avait donné une magnifique approbation au trop fameux ouvrage de Jansénius, celui-ci, en faisant don du manuscrit à son chapelain, le chargea de le remettre à Calenus et à Froimond, pour le rendre public. L'*Augustinus* parut par leurs soins en 1640, et depuis ils furent deux des principaux conseillers de l'archevêque Boonen, dans les démêlés que ce livre occasionna. Il fut nommé par ce prélat à l'archidiaconé de Malines, et par Philippe IV à l'évêché de Ruremonde. Mais cette dernière nomination lui devint inutile à cause de son attachement à la doctrine de Jansénius, qu'il soutint être celle de saint Augustin, même après avoir signé une formule d'abjuration entre les mains de l'internonce de Bruxelles. Il mourut le 1er février 1651, après avoir publié *Déclaration véritable de M. Calenus, nommé à l'évêché de Ruremonde*, en latin et en français, Bruxelles, 1646, in-4°, et quelques ouvrages.

CALIGNON (PIERRE-ANTOINE D'AMBESIEUX DE), aumônier du roi et vicaire général d'Embrun, descendait, par les femmes, de Soffrey de CALIGNON, qui travailla avec de Thou à rédiger l'édit de Nantes, et naquit à Greenwich près Londres, en octobre 1729. Il embrassa l'état ecclésiastique en France, où il rentra en 1775, fut reçu bachelier de Sorbonne et nommé aumônier du roi à Genève, où il officiait pour les catholiques chez le résident de France. Il eut occasion de connaître Voltaire, qui faisait grand cas de ses talents et qui ne pouvant concevoir que la religion et la foi pussent être le partage d'un homme instruit, lui disait souvent : « Avec l'esprit que vous avez, vous chantez « Dieu ! » Calignon professa ensuite la rhétorique à Lyon, devint chanoine de Crépy, en Valois, et s'adonna pendant quelques années à la prédication avec beaucoup de succès. Nommé depuis grand-vicaire d'Embrun, il étudia avec beaucoup de fruit, l'italien, l'anglais et surtout l'hébreu, sous l'abbé Lavocat. Lors de la révolution, il se rendit à Ponthierry, près de Melun, où il vécut ignoré avec sa sœur, et mourut le 25 décembre 1795. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autre : l'*Aveu sincère, ou Lettres à une mère sur les dangers que court la jeunesse en se livrant à un goût trop vif pour la littérature*, 1768 ; *Tableau des grandeurs de Dieu dans l'économie de la religion, dans l'ordre de la société, et dans les merveilles de la nature*, in-12, 1769 ; *Dictionnaire de l'élocution française*, 1 vol. in-8° ; l'*Homme consolé par la religion*, ode couronnée à Rouen par l'académie de l'Immaculée-Conception, en 1775. On regrette que l'abbé Calignon n'ait point fait imprimer ses sermons, qui ne sont point sans mérite, et ne seraient point son moindre titre à l'estime des littérateurs. (M. Barbier prétend, dans son dictionnaire des Anonymes, que ces trois premiers ouvrages ne sont pas de l'abbé Calignon.)

CALINI (CÉSAR), jésuite, né à Brescia, mort à Bologne, en 1749, est auteur de plusieurs ouvrages sur la théologie, la morale, l'Ecriture sainte, et de dissertations très-étendues sur le gouvernement des Hébreux.

CALIXTE (GEORGES), théologien luthérien, né à Médelby dans le Holstein en 1586, fut professeur de théologie à Helmstadt en 1614, et mourut en 1656. On a de lui un traité latin *contre le célibat des clercs*, 1631, in-4°, et d'autres ouvrages fanatiques, quoique en

beaucoup d'endroits il soit plus raisonnable et plus réservé que la plupart des chefs des nouvelles sectes. On appelle de son nom *calixtins*, les luthériens qui reçoivent les calvinistes à leur communion. On donna aussi ce nom à des sectaires de Bohême, au commencement du XVe siècle, parce qu'ils croyaient l'usage du calice absolument nécessaire au peuple. Un certain Jacobel, prêtre, fut l'auteur de cette doctrine. Le concile de Bâle crut les réunir à l'Eglise en leur accordant la communion sous les deux espèces : Roquesane, prêtre ambitieux, empêcha, malgré cette condescendance, la réunion des sectaires avec le saint-siége. Luther les attira enfin dans son parti. *Voy.* l'*Hist. des Var.*, liv. XI.

CALLENBERG (JEAN-HENRI), théologien luthérien et savant orientaliste, naquit en 1694 dans le pays de Saxe-Gotha. Après avoir fait ses études à l'université de Halle, il y enseigna successivement la philosophie et la théologie, et s'adonna ensuite aux missions, pour lesquelles il composa un grand nombre de livres élémentaires, qu'il fit imprimer à ses frais et dans sa maison où il avait établi une imprimerie arabe et une hébraïque ; car son zèle s'étendait aussi à la conversion des Juifs répandus dans le Levant. On vit sortir de ses presses des traductions de la Bible et divers livres ascétiques. Il mourut en 1760. Ses principaux ouvrages sont : *Prima rudimenta linguæ arabicæ*, 1729, in-8° ; *Kurze anleitung zur judisch-teutschen Sprache*, 1733, in-8°, auquel il joignit, en 1736, un petit dictionnaire. C'est une grammaire élémentaire de l'hébreu corrompu que parlent les Juifs d'Allemagne ; *Scriptores de religione muhammedica*, 1734, in-8° ; *Specimen indicis rerum ad litteraturam arabicam pertinentium*, 1735, in-8° ; *Specimen bibliothecæ arabicæ*, 1736, in-8° ; *Repertorium litterarium topicum*, 1740, in-8° ; *Grammatica linguæ græcæ vulgaris, paradigmata ejusdem*, 1747, in-8° ; *Relation des voyages entrepris pour le bien de l'ancienne chrétienté d'Orient*, 1757, en allemand. Des traductions arabes du *Catéchisme de Luther*, du *Nouveau Testament*, du *Traité de Grotius sur la vérité de la religion chrétienne*, etc. Callenberg s'occupait avec zèle de la prospérité d'une mission que l'esprit seul du protestantisme ne pouvait laisser subsister longtemps, et qui tomba entièrement vers 1792.

CALLISIO (MARIN), franciscain, professeur d'hébreu à Rome, composa une *Concordance de la Bible*, imprimée dans cette ville en 1621, in-4° et in-folio : elle est curieuse et très-recherchée des amateurs.

CALLIXTE Ier ou **CALLISTE** (saint), succéda au pape Zéphirin en 219, et souffrit le martyre le 14 octobre 222, selon d'autres en 223 ou 224. C'est lui qui fit construire le célèbre cimetière de la voie Appienne. Quelques martyrologues ne lui donnent que le titre de *Confesseur* ; peut-être parce qu'il est difficile de croire qu'il soit mort pour la foi sous Alexandre-Sévère, ami des chrétiens ; mais cette difficulté cesse dès qu'on fait attention qu'il fut tué dans une émeute populaire et jeté dans un puits ; genre de mort qui marque assez qu'il n'y eut rien de légal dans la cruauté exercée envers lui. Quoique les actes de son martyre ne soient pas authentiques, rien n'engage à les contredire sur ce point. On peut consulter *De sancto Callisto papa, ejusque basilica S. Mariæ trans Tiberim nuncupata, disquisitiones duæ critico-historicæ ; auctore Petro Moretto*, Rome, 1752, 2 vol. in-folio. Saint Urbain Ier lui succéda.

CALLIXTE II, fils de Guillaume le Grand, comte de Bourgogne, archevêque de Vienne en 1083, succéda au pape Gélase II, et fut couronné à Vienne le 9 février 1119. Ce prélat révéré pour ses mœurs et sa sagesse longtemps éprouvées dans le gouvernement de son diocèse, était d'autant plus propre au pontificat, qu'il en connaissait mieux la charge, et témoignait moins d'envie de s'y voir élevé. Son premier soin fut de procurer la réunion de l'Eglise, et d'étouffer jusqu'aux principes du schisme en Allemagne. A cet effet, après avoir célébré un concile à Toulouse pour réprimer les sectateurs de Pierre de Bruis et de Henri son disciple, qui rétablissaient les dogmes et les pratiques détestables des manichéens sous des formes nouvelles, il tint le premier concile général de Latran en 1123, auquel assistèrent des prélats de toutes les régions de l'Occident, dont 15 archevêques, plus de 200 évêques, et une infinité tant d'abbés que d'autres ecclésiastiques constitués en dignité. On y lut les canons qu'il avait dressés au nombre de cinq contre la simonie, les investitures faites par l'autorité séculière, les usurpations des biens ecclésiastiques, l'incontinence des clercs, et contre ceux qui laissaient leurs bénéfices par droit d'héritage, ou qui exigeaient des rétributions pour l'administration des sacrements et pour la sépulture ; et dès qu'on y eut traité, avec autant de sagesse que d'éloquence, de la distinction entre la puissance de la royauté et celle du sacerdoce, Callixte II fulmina l'anathème contre l'antipape Maurice Bourdin, qui avait pris le nom de Grégoire et l'envoya au monastère de Cave, pour y faire pénitence. Peu de temps après, Callixte II fut attaqué d'une maladie violente, qui l'emporta le 12 ou 13 décembre 1124, au grand regret du monde chrétien. « En moins de 6 années de « pontificat, dit un historien véridique, il « avait pacifié l'Eglise et l'empire, réparé les « fautes ou les faiblesses de ses prédéces- « seurs, rétabli l'autorité du saint-siége et « toute la splendeur de l'ordre hiérarchique. « Il avait trouvé le moyen de ramener l'abon- « dance et la splendeur dans Rome. Il n'y « remit pas seulement en honneur les mo- « numents antiques, mais il y ajouta plusieurs « aqueducs pour la commodité des différents « quartiers de la ville, rebâtit l'église de Saint- « Pierre, et lui donna des ornements magni- « fiques. » Il est fondateur de l'abbaye de Bonnevaux en Dauphiné. Honoré II lui succéda.

CALLIXTE III, né à Valence en Espagne, dont il devint archevêque, élu pape le 8 avril

1455, après la mort de Nicolas V, mourut le 6 août 1458. Ce pontife, qui se nommait avant son élévation, Alphonse de Borgia, honora sa dignité par ses vertus, sa science et son désintéressement, dont il avait donné, avant son élévation, des marques éclatantes, lorsqu'étant évêque et cardinal, il ne voulut jamais accepter aucun bénéfice en commande, disant qu'il était content de son épouse, c'est-à dire de son église de Valence. Quoique dans un âge fort avancé, il n'avait rien perdu de sa fermeté ni de sa vigueur. Le roi d'Aragon, au service duquel il avait été attaché, et qui prétendait le régir encore sur le trône pontifical, lui ayant fait demander par ses ambassadeurs comment il voulait vivre avec lui : *Qu'il gouverne ses états*, répondit le pape, *et qu'il me laisse gouverner l'Eglise*.

CALLIXTE III, antipape, élu en 1159, concurremment avec Alexandre III. *Voy.* ALEXANDRE III.

CALLY (PIERRE), né à Mesnil-Hubert, près d'Argentan, dans le diocèse de Séez, fut professeur d'éloquence et de philosophie à Caen en 1660. Il se fit beaucoup d'ennemis en professant le premier en France la philosophie de Descartes. Il s'occupa aussi beaucoup de la conversion des protestants, et il mourut en 1709, principal du collége des arts de cette ville. On a de lui : une édition de l'ouvrage de Boëce *De consolatione philosophiæ, ad usum Delphini*, avec un long Commentaire; *Universæ philosophiæ institutio*, Caen, 1695, 4 vol. in-4°, ouvrage dédié à Bossuet; *Discours en forme d'homélies, sur les miracles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui sont dans l'Evangile*, Caen, 1703, 2 vol. in-8°. Il s'est fait plus connaître par un ouvrage moins utile, mais plus singulier, intitulé : *Durand commenté, ou l'Accord de la philosophie avec la théologie, touchant la transsubstantiation*, 1700, in-12. Il y renouvelle le sentiment de Durand et prétend que s'il y a transsubstantiation dans le mystère de l'eucharistie, il faut qu'il reste quelque chose de ce qui était auparavant le pain. L'évêque de Bayeux s'éleva contre ce sentiment, et Cally se rétracta; il voulut même lire l'instruction à son prône, quoique l'évêque l'en eût dispensé, et il eut soin de dire à ses paroissiens qu'il était l'auteur du livre et qu'il le rétractait. Cette simplicité et cette humilité font honneur à son caractère et à sa religion. On ajoute qu'il supprima, autant qu'il fut en son pouvoir, les exemplaires de son ouvrage.

CALMET (dom AUGUSTIN), né à Mesnil-la-Horgne, près de Commercy (Lorraine) en 1672, bénédictin de Saint-Vannes en 1688, fit paraître de bonne heure de grandes dispositions pour les langues orientales. Après avoir enseigné la philosophie et la théologie à ses jeunes confrères, il fut envoyé en 1704 à l'abbaye de Munster, en qualité de sous-prieur. Il y forma une académie de huit ou dix religieux, uniquement occupés de l'étude des livres saints. C'est là qu'il composa en partie ses Commentaires. Dom Mabillon et le célèbre abbé Duguet l'ayant déterminé à les publier en français, plutôt qu'en latin, il suivit leur conseil; mais on peut bien dire que sa docilité fut excessive et le conseil inconsidéré. Sa congrégation récompensa ses travaux en le nommant abbé de Saint-Léopold de Nancy en 1718, et ensuite de Sénones en 1728. Il mourut dans cette abbaye en 1757. Ses vertus ne le cédaient point à ses lumières. Il avait du savoir sans morgue, et de la piété sans rigorisme. Son caractère était plein de douceur et de bonté. L'étude ne lui fit pas négliger l'administration du temporel de son abbaye; il y fit des réparations et des embellissements, et augmenta beaucoup la bibliothèque. (*Voy.* sa *Vie*, in-8°, par dom Fangé, son neveu et son successeur dans l'abbaye de Sénones.) On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dans lesquels on remarque une érudition vaste sans être bien dirigée et bien choisie. *Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, en 3 vol. in-4°, imprimés depuis 1707 jusqu'en 1716, réimprimés en 26 vol. in-4°, et 9 in-fol. et abrégés en 14 vol. in-4°. On a donné une nouvelle édition de cet abrégé en 17 vol. in-4°, à Avignon: grand répertoire des philosophes modernes, où ils vont chercher leurs objections contre l'Ecriture sainte, qu'ils assaisonnent de mille manières diverses, en laissant toujours les réponses de côté. « C'est dans cette énorme compilation, dit « un critique, que les auteurs de l'*Histoire* « *universelle*, publiée par des Anglais, ont « recueilli les resplendissantes lumières dont « ils ont brillanté leur ouvrage. Mais ce plagiat « ne fait pas un bon fondement de justifica- « tions. Que cet infatigable bénédictin ait eu « l'imprudence de rassembler toutes les ab- « surdités propres à affaiblir, à anéantir le « respect dû aux livres saints; que, par une « imprudence plus grave, il ait accumulé cette « multitude de visions et de folies, sans pren- « dre au moins régulièrement le soin de di- « riger, de classer les idées qu'elles font naî- « tre : qu'enfin, par une autre imprudence, « il ait mis en langue française un recueil, « qui, sous toutes les considérations possi- « bles, ne comportait point l'usage des « idiomes populaires, du moins son ouvrage, « par sa nature et par son titre, n'était pro- « prement que du ressort des théologiens; il « n'y avait que des personnes attachées par « état ou par goût à l'étude de la Bible qui « pussent être tentées de le lire. Mais l'*His-* « *toire universelle* est une lecture destinée à « tous les états, à tous les âges, assortie à « tous les goûts : si la pédanterie ou la mé- « chanceté vient à la barbouiller de contes « obscènes ou impies, l'étendue du mal que « produit un tel ouvrage, se mesure néces- « sairement sur le nombre et l'incapacité des « lecteurs. On ne peut qu'applaudir à la sage « vigilance d'un illustre magistrat, qui dans « une grande ville des Pays-Bas fit défense « aux libraires de le distribuer. » Les *Dissertations* et les *préfaces* de ses Commentaires, réimprimés séparément à Paris en 1720, avec 19 Dissertations nouvelles, en 3 vol. in-4°. C'est la partie la plus agréable et la plus recherchée du Commentaire de dom Calmet.

Il compile tout ce qu'on a avancé avant lui sur la matière qu'il traite ; mais il est rare qu'il fasse penser. Il y a plus de faits que de réflexions ; mais comme la plupart de ces faits intéressent la curiosité des érudits, ce recueil a été très-bien accueilli. *L'Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament*, pour servir d'introduction à l'*Histoire ecclésiastique de Fleury*, en 2 et 4 vol. in-4°, et en 5 et 7 vol. in-12. L'auguste simplicité des écrivains sacrés y est conservée, et leur récit est souvent appuyé de l'autorité des histoires profanes. Il y adopte la chronologie d'Usserius. L'édition de Paris de 1725, in-12, fourmille de fautes. *Dictionnaire historique, critique et chronologique de la Bible*, Paris, 1730, en 4 vol. in-fol., avec des figures et une bibliothèque sacrée à la fin. Dom Calmet y réduit par ordre alphabétique tout ce qu'il avait répandu dans ses Commentaires. C'est un ouvrage d'un but utile et respectable, où la science théologique, celles des langues, des antiquités saintes et profanes, concourent à répandre des lumières sur les endroits obscurs de l'Ecriture, et où, par le moyen d'un ordre facile et connu, le lecteur est dirigé d'abord vers l'objet dont il veut s'occuper. C'est dommage que l'érudition l'emporte souvent sur l'exactitude, sur une critique exacte et sévère, que les difficultés y soient quelquefois proposées ou même aggravées, plutôt que véritablement éclaircies, et qu'on y trouve la plupart des défauts ou des inconvénients du Commentaire. L'abbé Rondet en a donné une nouvelle édition, corrigée et augmentée, en 6 vol. in-8°, Toulouse, 1783. Du reste, il ne faut pas confondre ce savant ouvrage avec le *Dictionnaire de la Bible*, par l'abbé Barral, compilation superficielle, pleine de fautes de tous les genres, qui ne donnera certainement pas une idée juste des saints livres. On dirait qu'on s'est attaché de préférence aux traits qui, dans un état isolé, sans nuance et sans ensemble, peuvent alimenter l'esprit de dérision et de satire. Un homme d'un sens droit et solide a nommé ce Dictionnaire le persiflage de l'Histoire sainte. *Histoire ecclésiastique et civile de la Lorraine*, in-fol., 3 vol., réimprimée en 5, 1745 : la meilleure qu'on ait publiée de cette province. *Bibliothèque des écrivains de Lorraine*, in-fol., 1751 ; *Histoire généalogique de la maison du Châtelet, branche puînée de la maison de Lorraine*, Nancy, 1741, in-fol.; *Histoire universelle sacrée et profane*, en 15 vol. in-4°. Cet ouvrage n'est pas encore achevé. L'auteur s'est trop étendu sur l'histoire ecclésiastique et monastique. A cela près, l'ouvrage est savant et assez détaillé. Il copie un peu trop les historiens modernes, au lieu d'aller à la source. *Dissertations sur les apparitions des anges, des démons et des esprits ; et sur les revenants et vampires de Hongrie*, Paris, 1746, in-12, et Einsidlen, 1749, 2 vol. in-12, compilation sans critique, faite par un vieillard octogénaire. *Commentaire littéral, historique et moral sur la règle de saint-Benoît*, 2 vol. in-4°, etc. Les citations répandues dans ces ouvrages sont souvent fausses, parce qu'il a presque toujours cité après d'autres. Dom Calmet était aussi humble que savant : il refusa constamment l'évêché *in partibus* que lui offrit Benoît XIII. Il s'était composé lui-même cette épitaphe

Frater Augustinus Calmet
Natione Gallus, religione catholico-romanus,
Professione monachus, nomine abbas,
Multum legit, scripsit, oravit.
Utinam bene !

— M. Migne a publié le *Dictionnaire historique, archéologique, philologique, chronologique, géographique et littéral de la Bible*, de dom Calmet, 4e édition, revue, corrigée, complétée et actualisée par M. l'abbé A.-F. James, de la Société Asiatique de Paris, 1846, 4 vol. in-4°.

CALONNE (l'abbé DE), frère du ministre de Louis XVI, était avant la révolution grand-vicaire et chanoine de Cambray ; il fut arrêté à Nogent-sur-Seine, quelques jours après le 14 juillet, comme il cherchait à émigrer : parvenu cependant à Coblentz, il y seconda son frère qui, à cette époque, avait obtenu la confiance des princes émigrés. Dans un des voyages que les deux frères firent en Allemagne, ils coururent grand risque de la vie, leur voiture ayant été précipitée dans le Rhin. Au milieu du péril, l'abbé de Calonne eut la présence d'esprit de se saisir du portefeuille et de le tenir élevé au-dessus de l'eau, jusqu'à ce qu'on fût venu à leur secours. Après la dispersion de la cour de Coblentz, il se retira à Londres, où il établit avec M. de Montlosier, un journal français intitulé : *Le Courrier de l'Europe*, qui contenait des aperçus politiques assez remarquables et qui a été continué. Des biographes l'ont fait mourir en 1799 : la vérité est que vers cette époque il quitta l'Angleterre pour passer au Canada, où il s'établit aux Trois-Rivières, en qualité de curé et chapelain d'une communauté de religieuses ursulines. Il fit un voyage à Londres en 1801 ; mais il retourna presque aussitôt au Canada, où il est mort au mois d'octobre 1822. On trouve dans l'*Ami de la Religion et du Roi*, une *Lettre* de l'abbé de Calonne, écrite du Canada, sur l'ostensoir donné par Fénélon à la cathédrale de Cambray.

CALOV en latin *Calovius* (ABRAHAM), théologien luthérien, né en 1612 à Mohrungen (duché de Brunswick), fut successivement visiteur des églises et des écoles du cercle de Samlande en Prusse, conseiller de justice, recteur du collège de Dantzig, professeur en théologie à Wittenberg. Il y témoigna beaucoup d'aigreur contre ceux qui travaillaient à réunir les différentes sectes de l'empire, dont le chef était Georges Calixte. On appela les partisans de Calovius, *caloviens*, comme on nommait les autres, *calixtins*. Il mourut le 29 février 1686. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, la plupart à l'occasion de ses disputes, entre autres : *Historia Syncretistica*, 1682; *Criticus sacer Biblicus ; Consideratio arminianismi ; Socinianismus profligatus*, etc.

CALVIN (JEAN), naquit à Noyon en 1509,

d'un tonnelier qui devint notaire et procureur fiscal de l'évêché. Jean fut pourvu dès l'âge de douze ans d'une chapellenie dans l'église de Noyon, et ensuite de la cure de Pont-l'Evêque, auprès de cette ville, quoiqu'il n'ait jamais été élevé au sacerdoce. Après avoir étudié le droit à Orléans, il alla prendre des leçons à Bourges, où il connut le luthérien Wolmar qui lui apprit la langue grecque, en même temps qu'il lui donnait du goût pour la liberté de penser. Il passa de là à Paris, où il se fit connaître, en 1532, par son Commentaire sur les deux livres de Sénèque, de la *Clémence*. Ayant mis à la tête de cet ouvrage le nom de *Calvinus*, on l'a depuis appelé Calvin, quoique son véritable nom fût Cauvin. Ses liaisons avec les partisans de la nouvelle doctrine, et son ardeur à la soutenir, l'obligèrent de quitter Paris. Retiré à Angoulême, il y enseigna le grec et y prêcha ses erreurs. Il courut ensuite à Poitiers, à Nérac, de Nérac à Paris; mais, craignant toujours qu'on ne l'arrêtât, il se rendit à Bâle. C'est dans cette ville qu'il publia son livre de l'*Institution chrétienne*, en latin, dont la meilleure édition est celle de Robert Etienne, 1553, in-fol. Il composa cet ouvrage fameux pour servir d'apologie à ses disciples condamnés à mort par François I[er]. C'est l'abrégé de toute sa doctrine. Ce fut le catéchisme de tous ses disciples. Il embrassa la plupart des sentiments de Luther : mais il enchérit beaucoup au-dessus. La présence réelle, la prédestination absolue aux peines de l'enfer, sont les deux points principaux sur lesquels il ne s'accorde pas avec lui. A travers les expressions fortes dont il se sert en parlant de la présence du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, on voit qu'il pense que le corps du Sauveur n'est réellement et substantiellement que dans le ciel. En blâmant les erreurs répandues dans cet ouvrage, on doit louer la pureté et l'élégance du style, soit en latin, soit en français; car le nouvel apôtre le composa dans ces deux langues. On y découvre un esprit subtil et pénétrant, un homme instruit dans l'étude de l'Ecriture et des Pères; mais toutes ses qualités sont ternies par le peu de discernement dans le choix des opinions, par des décisions téméraires et des déclamations emportées. Les principales erreurs répandues dans cet ouvrage et dans celui *de la Cène*, sont que le libre arbitre a été éteint entièrement par le péché, et que Dieu a créé les hommes pour être le partage des démons; non qu'ils l'aient mérité par leurs crimes, mais parce qu'il lui plaît ainsi. Les vœux, si l'on en excepte ceux du baptême, sont une tyrannie. Il ne veut ni culte extérieur, ni invocation des saints, ni chef visible de l'Eglise, ni évêques, ni prêtres, ni fêtes, ni croix, ni bénédictions, ni aucune de ces cérémonies sacrées que la religion reconnaît être si utiles au culte de Dieu, et la philosophie être si nécessaires à des hommes matériels et grossiers, qui ne s'élèvent, pour ainsi dire, que par les sens à l'adoration de l'Etre suprême. Il n'admet que deux sacrements, le baptême et la cène. Il anéantit les indulgences, le purgatoire, la messe, etc. Le patriarche de la nouvelle réforme, après différentes courses en Suisse et en Italie, vint s'établir à Genève, où il fut fait prédicateur et professeur en théologie. Une dispute sur la manière de célébrer la cène, l'en fit chasser au bout de 2 ans, en 1538. Rappelé après trois ans de séjour à Strasbourg, il y fut reçu comme le pape de la nouvelle église. Genève devint dès lors le théâtre du calvinisme. Il y établit une discipline sévère, fonda des consistoires, des colloques, des synodes, des anciens, des diacres, des surveillants. Il régla la forme des prières et des prêches, la manière de célébrer la cène, de baptiser, d'enterrer les morts. Il dressa, de concert avec les magistrats, un recueil des lois civiles et ecclésiastiques, approuvé alors par le peuple, et regardé encore aujourd'hui comme le code fondamental de la république. Il fit plus, il établit une espèce d'inquisition, une chambre consistoriale avec droit de censure et d'excommunication. Cette religion, qu'on a crue être plus favorable à cette liberté qui est l'essence des républiques, eut pour auteur un homme dur jusqu'à la tyrannie. « Calvin, dit un auteur moderne, « avait tout l'orgueil du génie qui croit sentir sa supériorité, et qui s'indigne qu'on la « lui dispute. Quel homme fut jamais plus « tranchant, plus impérieux, plus décisif, « plus divinement infaillible à son gré ? La « moindre opposition, la moindre objection « qu'on osait lui faire, était toujours une « œuvre de Satan, un crime digne du feu. » Le médecin Michel Servet lui ayant écrit quelques lettres sur le mystère de la Trinité, Calvin s'en servit pour le faire brûler vif, ne pensant plus à ce qu'il avait écrit lui-même contre les persécuteurs des hérétiques. D'autres temps, d'autres sentiments. Poursuivi en France, il écrivit contre les intolérants; maître à Genève, il soutint qu'il fallait condamner aux flammes ceux qui ne pensaient pas comme lui; et cet homme qui comptait pour rien l'autorité de l'Eglise universelle, voulait être l'arbitre de toute croyance. Valentin-Gentilis, autre arien, commençant à faire du bruit, le patriarche de Genève le fait arrêter, le condamne à faire amende honorable, et l'oblige de se sauver à Lyon. Gentilis et Servet avaient tort sans doute; mais dans les principes de Calvin, il leur était aisé de se justifier : leur droit d'interpréter l'Ecriture égalait à tous égards celui du patriarche de la réforme (*Voy.* Lentulus Scipion, Servet). Son parti fut regardé par tous les autres protestants comme le plus fier, le plus inquiet et le plus séditieux qui eût encore paru. Le chef traita ses adversaires avec un emportement indigne non-seulement d'un théologien, mais d'un honnête homme. Les épithètes de *pourceau*, d'*âne*, de *chien*, de *cheval*, de *taureau*, d'*ivrogne*, d'*enragé*, étaient ses compliments ordinaires. Cette grossièreté brutale n'empêcha pas qu'il n'eût beaucoup de sectateurs. Ce culte, nu et dépouillé de tout, qu'il avait introduit, fut un appât pour les esprits vains, qui croyaient par ce moyen

s'élever au-dessus des sens, et se distinguer du vulgaire. Calvin mourut à Genève l'an 1564, dans le désespoir, et d'une maladie horrible, si l'on en croit un de ses disciples, témoin oculaire. *Calvinus in desperatione finiens vitam obiit, turpissimo et fœdissimo morbo, quem Deus rebellibus et maledictis comminatus est, prius excruciatus et consumptus. Quod ego verissime attestari audeo, qui funestum et tragicum illius exitum et exitium his meis oculis præsens aspexi* (Joan. Haren. Apud Petr. Cutsemium). On a toujours regardé Calvin comme le second chef du protestantisme, et l'abbé Bérault en a parlé de la manière suivante : « Calvin, dit-il, moins vo-« luptueux que Luther, ou plutôt plus gêné « par la faiblesse de sa complexion, puisqu'il « ne laissa pas de s'attendrir pour Idelette, « sa chère anabaptiste; moins emporté, moins « arrogant, moins sujet à la jactance, était d'au-« tant plus orgueilleux, qu'il se piquait da-« vantage d'être modeste, que sa modestie « même faisait la matière de son ostentation; « infiniment plus artificieux, d'une malignité « et d'une amertume tranquilles, mille fois « plus odieuses que tous les emportements « de son précurseur. Orgueil qui perçait tous « les voiles dont il s'étudiait à s'envelopper; « qui, malgré la bassesse de sa figure et de « sa physionomie, se retraçait sur son front « sourcilleux, dans ses regards altiers, et la « rudesse de ses manières, dans tout son « commerce et sa familiarité même, où, aban-« donné à son humeur chagrine et hargneuse, « il traitait les ministres, ses collègues, avec « toute la dureté d'un despote entouré de « ses esclaves. Mais sur quoi fondé, ce ré-« formateur s'est-il arrogé sa mission? Sur « le dépit conçu de ce qu'on avait conféré « au neveu des connétables de France le bé-« néfice que l'orgueil extravagant de ce petit-« fils de batelier briguait pour lui-même. On « peut se souvenir qu'avant ce refus, il avait « déclaré que s'il l'essuyait, il en tirerait une « vengeance dont il serait parlé dans l'Eglise « pendant plus de cinq cents ans : aussitôt « qu'il l'eut essuyé, il mit la main à l'établis-« sement de sa réforme. » Les ouvrages de cet hérésiarque ont été imprimés à Amsterdam en 1667, quoique le titre porte 1671, en 9 vol. in-fol. Ses Commentaires sur l'Ecriture en sont la partie la plus considérable. L'auteur, très-médiocre hébraïsant, les a remplis, suivant l'abbé de Longuerue, de sermons, d'invectives et de sens étrangers. On voit briller dans la plupart de ses autres écrits du savoir et de la pénétration. Rien ne le flattait davantage que la gloire de bien écrire. Vestphale, luthérien, l'ayant traité de déclamateur : « Il a beau faire, répondit Calvin, ja-« mais il ne le persuadera à personne ; l'uni-« vers sait avec quelle force je presse un « argument, avec quelle précision je sais « écrire. » Et pour prouver qu'il n'est pas déclamateur, il dit à son critique : *Ton école n'est qu'une puante étable à pourceaux.. m'entends-tu, chien? m'entends-tu bien, frénétique? m'entends-tu bien, grosse bête?* Quels mots dans la bouche d'un réformateur ! Les curieux recherchent un Traité singulier de Calvin : ***Psycopannichie, ou Traité** de Jean Calvin, par lequel il veut prouver que les âmes veillent et vivent après qu'elles sont sorties des corps; contre les erreurs de quelques ignorants qui pensent qu'elles dorment jusqu'au dernier jugement*, Paris, 1558, in-8°. Comme Calvin niait l'existence du purgatoire, il eût été plus conséquent de laisser dormir les âmes que de les éveiller pour ne savoir où les mettre, au moins celles qui n'étaient ni assez pures pour aller au ciel, ni assez coupables pour aller en enfer. Théodore de Bèze, son disciple, a écrit sa *Vie*. On en a une autre sous le nom de Papire Masson, Paris, 1611, in-4°, que l'on croit être de Jacques Guill. Quant à l'esprit de sa secte, on peut en prendre aussi une idée juste dans les lettres même de Calvin, et dans les maximes qu'il prêchait à ses disciples. « Les peuples accou-« rent de toutes parts, » dit-il dans une de ses lettres, écrite à M. du Poët, qu'il traitait de *Monseigneur* et de *Général de la Religion en Dauphiné*, « pour recevoir le joug des mis-« sions... Grand fruit, maintes richesses.. « Et si les papistes disputent la vérité de « notre religion, ils ne pourront lui disputer « la richesse. Vous seul travaillez sans relâ-« che et sans intérêt. Ne négligez nullement « l'agrandissement de vos moyens : viendra « un temps où vous seul n'aurez rien acquis « en ces nouveaux changements : il faut que « chacun songe à son intérêt. Moi seul ai « négligé le mien, dont j'ai grande repentance. « Ainsi ceux à qui j'ai occasionné d'en acqué-« rir, prendront souci de la mienne vieillesse, « qui est sans suite. Vous, au contraire, Mon-« seigneur, qui laissez vaillante lignée, bien « disposée à soutenir le petit troupeau, ne « les laissez sans moyens grands et puissants, « sans lesquels bonne volonté serait inutile. » « Que le roi » (dit-il dans une autre lettre, écrite au même du Poët), « fasse ses proces-« sions tant qu'il voudra, il ne pourra em-« pêcher les progrès de notre foi ; ses haran-« gues en public ne feront aucun fruit que « émouvoir peuples déjà trop portés au soulève-« ment... Ne faites faute de défaire le pays de « ces zélés faquins qui exhortent les peuples « par leurs discours à se roidir contre nous, « noircissent notre conduite, et veulent faire « passer pour rêverie notre croyance. Pareils « monstres doivent être étouffés comme fis « ici en l'exécution de Michel Servet, espa-« gnol. A l'avenir ne pense pas que personne « s'avise de faire chose semblable. »

CAMBACÉRÈS (l'abbé DE), fils d'un conseiller à la cour des aides, comptes et finances du Languedoc, né à Montpellier en 1721, mort dans la même ville le 6 novembre 1802, fut archidiacre dans l'église de cette ville. En 1757, admis à prêcher devant le roi, il ne craignit pas de montrer la décadence de l'Etat dans les progrès de l'irréligion. Un *Panégyrique de saint Louis*, qu'il prononça devant l'Académie française en 1768, acheva d'établir sa réputation. Aux talents d'un orateur chrétien, il joignit la pratique des vertus évangéliques. On a de lui des *Sermons*, 1781,

3 vol. in-12. Il en donna en 1788 une nouvelle édition, même format, précédée d'un Discours préliminaire, où les preuves de la religion sont présentées avec force et clarté. On en a donné une troisième édition il y a quelques années. Son *Panégyrique de saint Louis* avait aussi été publié en 1768, in-4°.

CAMBACÉRÈS (ETIENNE-HUBERT DE), cardinal, frère de Cambacérès, qui fut archichancelier sous l'empire, naquit à Montpellier le 11 septembre 1756, et débuta dans la carrière ecclésiastique en obtenant un canonicat à l'église de Saint-Pierre de cette ville. Il demeura dans l'obscurité jusqu'à l'époque de l'élévation de son frère au second consulat. Nommé archevêque de Rouen le 12 avril 1802, il fut décoré de la pourpre romaine l'année suivante, et fait sénateur le 1er février 1805. Quoiqu'il ait exprimé dans un mandement publié en 1806 les sentiments dont il était animé pour l'heureux chef à qui lui et les siens devaient tant, cependant son refus d'assister au mariage de Marie-Louise et sa résidence dans son diocèse montrent qu'il ne fut point un courtisan obséquieux. Quoiqu'il eût adhéré à la restauration de 1814, Napoléon lui donna dans les Cent-Jours le titre de pair, qui ne lui fut point maintenu sous la seconde restauration. Le cardinal de Cambacérès mourut à Rouen le 25 octobre 1821.

CAMBIS-VELLERON (JOSEPH-LOUIS-DOMINIQUE, marquis DE), né à Avignon, en 1706, d'une famille ancienne du Comtat Venaissin, servit en qualité de capitaine dans un corps de dragons, puis obtint pour retraite la place de lieutenant-général de l'infanterie du Comtat, alors sous la domination des papes. Il s'était formé une riche bibliothèque dont il publia le Catalogue raisonné à Avignon, 1770, in-4° de 766 pages, et qu'il se proposait de donner à la ville d'Avignon sous la condition de la rendre publique; la mort, qui le surprit en 1772, l'empêcha de réaliser ce projet. On a de lui : la *Relation d'un miracle opéré à Rome en 1742, par l'intercession de saint François-Xavier*, trad. de l'italien, Paris, 1744, in-18; *Réflexions critiques et historiques sur le panégyrique de saint Agricole* (par le P. Eusèbe Didier, récollet), 1755, in-4°; *Supplément servant de réplique à la réponse du P. Didier*, 1755, in-4°; *Additions au mémoire historique et critique* (de Secousse) *de la Vie de Roger de Saint-Lary de Bellegarde*, Paris, 1767, in-12. Il a laissé les manuscrits suivants, conservés dans sa bibliothèque : *Vies de madame de Chantal, de saint François de Sales, et de l'hermite de Gens;* les *Annales du Comtat Venaissin*, 5 vol. in-fol., et l'*Histoire particulière de la ville d'Avignon*, in-fol. — CAMBIS (Richard-Joseph de), sieur de Fargues, a publié : un *Recueil des saints qui sont honorés dans Avignon*, in-12; la *Vie de saint Benezet*, Avignon, 1670, in-12, sous le nom de *Disambec*, anagramme de *De Cambis*. Il laissa en manuscrit des *Mémoires sur les troubles et séditions arrivés dans Avignon depuis* 1661 *jusques et inclus l'année* 1665, in-fol. Il avait été témoin des événements qu'il rapporte. *Voy.* le *Catalogue raisonné des manuscrits de Cambis-Velleron*, page 474.

CAMBRY (JEANNE), fille de Michel Cambry, docteur en droit, naquit à Tournay. Elle jouissait d'une grande fortune et possédait tous les avantages qui plaisent dans le monde; mais elle prit la résolution de tout quitter pour se consacrer à Dieu, et elle prit le voile dans l'ordre de Saint-Augustin, où elle était connue sous le nom de Jeanne-Marie de la Présentation. Elle se dévoua tout entière pendant quelques années au service des malades dans l'hôpital du Maine, puis elle se fit recluse à Lille en 1625, et consacra son temps à des lectures spirituelles, à la méditation, et à la composition de quelques ouvrages de piété. On a d'elle un *Traité de la ruine de l'amour-propre et du bâtiment de l'amour divin*. Jeanne Cambry mourut le 19 juillet 1629.

CAMERARIUS (GUILLAUME), noble écossais, de jésuite devenu oratorien, prit la plume contre ses anciens confrères. Il vivait vers le milieu du XVIIe siècle. On a de Camérarius des écrits de philosophie, de théologie; un recueil de quelques traités des Pères qui n'avaient pas encore vu le jour, et quelques autres ouvrages. *Voy.* CHALMERS.

CAMERINO (FRANÇOIS DE), religieux italien de l'ordre des Frères-Prêcheurs, se distingua dans les missions de l'Orient. En 1333, il se rendit à Avignon, avec un Anglais nommé Richard, près du pape Jean XXII, à qui il fit part du désir que témoignait l'empereur Andronic de se réunir à l'Eglise romaine. Le pape le fit ordonner archevêque de Vospro ou du Bosphore, et Richard fut sacré évêque *in partibus;* tous deux partirent pour Constantinople avec le titre de nonces, et munis de lettres et d'instructions relatives à la réunion des Eglises grecque et latine. Mais le patriarche, connaissant l'ignorance de son clergé, refusa d'ouvrir avec les nonces les conférences que le peuple demandait, de sorte que le voyage de Camérino n'eut aucun effet.

CAMERON (JEAN), professeur de grec à Glascow en Ecosse, sa patrie, passa très-jeune en France l'an 1600, enseigna à Bergerac, à Sedan, à Saumur et à Montauban. C'était un protestant modéré. S'étant opposé, en 1625, à la fureur des huguenots révoltés contre Louis XIII, il les irrita tellement qu'un d'entre eux faillit le faire expirer sous le bâton. Il mourut de chagrin peu de mois après, à Montauban, âgé de 46 ans. Il était persuadé qu'on pouvait se sauver dans l'Eglise romaine, et il en suivit, à quelque chose près, la doctrine sur la grâce. (*Voy.* sa *Defensio de gratia*, Saumur, 1624, in-8°.) Sa modération déplut aux fanatiques de son parti, mais elle lui mérita l'estime des gens impartiaux. Parmi ses ouvrages on distingue son *Myrothecium evangelicum*, Saumur, 1678, 3 vol. in-4°, plein de remarques, où son savoir brille autant que son jugement. On loue encore ses *Prælectiones theologicæ*, Saumur, 1626 et 1628, 3 vol. in-4°, et Genève, 1659, in-fol., écrites d'un style un peu diffus, mais net.

CAMERON (Archibald), ministre presbytérien en Ecosse, homme d'un caractère singulier, et chef de la secte des caméroniens, qui, non contents d'avoir fait schisme avec les autres presbytériens, poussèrent la fanatisme jusqu'à déclarer Charles II déchu de la couronne, et se révoltèrent. En 1690, sous le règne de Guillaume III, ils se réunirent aux autres presbytériens. Mais en 1706, s'étant rassemblés en grand nombre, ils recommencèrent à exciter de nouveaux troubles en Ecosse, et prirent les armes près d'Edimbourg. Des troupes réglées qu'on envoya contre eux les dispersèrent bientôt. A cette dangereuse bizarrerie de système et de conduite, il est aisé de reconnaître le génie caractéristique des sectes de tous les siècles.

CAMPANELLA (Thomas), dominicain calabrais, né dans un petit bourg nommé Stillo, le 5 septembre 1568, s'attira des disgrâces par son humeur turbulente et par son esprit inquiet et dangereux. Il fut mis en prison, accusé d'avoir voulu livrer la ville de Naples aux ennemis de l'Etat, et d'avoir des sentiments erronés. La suite vérifia mieux cette dernière accusation que la première. Campanella fut 27 ans en prison. Il y essuya jusqu'à sept fois la question pendant 24 heures de suite, et n'en sortit qu'à la sollicitation du pape Urbain VIII. Il vint à Paris en 1624, y fut protégé par le cardinal de Richelieu, et y mourut en 1639, à 71 ans, pour avoir pris de l'antimoine. On a de lui des écrits de philosophie et de théologie, dans lesquels il se montre plus singulier que judicieux. Il avait de l'esprit, mais peu de jugement, et il fut encore un de ces écrivains qui se plaignent toujours des autres et n'ont à se plaindre que d'eux-mêmes. Celui de tous ses ouvrages qui a fait le plus de bruit est son *Atheismus triumphatus*, Rome, in-fol., 1631; Paris, 1636, in-4°. Quoique les bibliographes rangent ordinairement cet ouvrage parmi les apologistes de la religion, on prétend qu'il serait mieux placé parmi ses adversaires. En faisant semblant d'y combattre les athées, Campanella semble les favoriser, en répondant très-faiblement aux arguments qu'il leur prête, d'où vient qu'on a dit qu'il aurait dû l'intituler : *Atheismus triumphans*. C'est la seule raison qui peut le faire rechercher, quoiqu'il ne mérite pas d'être lu. Sa *Monarchia Messiæ*, 1633, in-4°, est encore au nombre de ces livres qu'on recherche et qu'on méprise. *Voy.* le septième volume des *Mémoires* du P. Nicéron.

CAMPANILE (Jean-Jérome), docteur en droit, évêque de Lacerdone, puis d'Isernie, est auteur du *Diversorium juris canonici*, Naples, 1620, in-fol., et de plusieurs autres ouvrages moins importants. Il mourut à Naples en 1626.

CAMPANILE (le Père), religieux dominicain et missionnaire, né, en 1762, à Saint-Antime près de Naples, s'appliqua d'abord à l'enseignement, puis s'attacha au collége de la Propagande de Rome. En 1802, il fut envoyé dans l'Orient avec le titre de préfet des missions de la Mésopotamie et du Kurdistan. Le P. Campanile gagna au catholicisme dix villages assez considérables, et décida les évêques catholiques chaldéens résidant à Alkuse à se soumettre au saint-siége, et à renoncer au droit qu'ils s'étaient arrogé de nommer leurs successeurs sans l'approbation du pape. Après treize années de travaux, le P. Campanile revint à Naples où il prêcha avec un grand succès, et fut nommé professeur suppléant de langue arabe à l'Université de cette ville. En 1818, il publia une *Histoire du Kurdistan et des sectes religieuses qui s'y trouvent*, ouvrage intéressant qui contient des détails nouveaux sur les usages de ce pays. On a encore de lui quelques autres écrits. Il mourut à Naples le 2 mars 1835.

CAMPBELL (Georges), théologien écossais, né en 1696 dans le comté d'Argyle, professa l'histoire ecclésiastique à l'Université de Saint-André et obtint ensuite une petite cure dans les montagnes de l'Ecosse. Il mourut en 1757, laissant quelques ouvrages : un *Discours sur les miracles*, trad. en français par Jean de Castillon, Utrecht, 1765, in-12; un *Traité sur la vertu morale*, et une *Défense de la religion chrétienne*, 1736, qui indisposa le clergé écossais contre l'auteur, parce qu'il y exprimait des opinions contraires au calvinisme.

CAMPBELL (Jean), né à Edimbourg, le 8 mars 1708, consacra toute sa vie aux travaux du cabinet. Quoique d'une complexion délicate, sa sobriété fit qu'il jouit d'une assez bonne santé, et vécut jusqu'à l'âge de 67 ans, étant mort le 28 décembre 1775. On lui doit grand nombre d'ouvrages, entre autres : *Histoire militaire du prince Eugène et du duc de Marlborough*, 1736, 2 vol. in-fol.; *Vies des amiraux et des autres officiers de la marine anglaise qui se sont rendus célèbres*, Londres, 1742, 2 vol. in-8° : on y trouve beaucoup de particularités touchant les colonies et le commerce de l'Angleterre. Il avait été fait agent de la colonie de Géorgie en 1765, ce qui lui procura beaucoup de renseignements. *Voyages et aventures d'Edouard Brown*, in-8°; *Mémoires du duc de Ripperda*, 1740, in-8°; *Histoire abrégée de l'Amérique espagnole*, 1741, in-8°; *Collection de voyages*, 2 vol. in-fol. : elle peut servir de suite à celle de Jean Harris; *Biographia Britannica*, 1745-1748, 2 vol. in-fol.; *L'Art de prolonger la vie et la vigueur de l'esprit*, 1749, in-8°. Il est fait sur le modèle du *Hygiasticon* de Lessius, si ce n'en est pas la traduction. Il a travaillé en société à la partie de l'histoire moderne dans l'*Histoire universelle*, par une société d'Anglais qui semblent avoir pris à tâche de défigurer tous les monuments historiques (*Voy.* Calmet). On a encore de Campbell une *Dissertation sur les miracles*, Paris, 1767, où il réfute l'*Essai sur les miracles*, etc., de David Hume.

CAMPE (Joachim-Henri), célèbre écrivain allemand, né en 1746 à Deusen, dans la principauté de Brunswick-Wolfenbutel, accepta une place d'aumônier dans le 1er régiment du prince de Prusse en garnison à Postdam, à laquelle il renonça bientôt pour

se livrer uniquement à l'éducation de la jeunesse. Le mauvais état de sa santé le détermina à voyager en 1789, et il se rendit à Paris. Il fut du nombre des savants étrangers auxquels l'Assemblée nationale offrit le titre et les droits de citoyen français. Dégoûté du monde et des affaires, il se retira dans sa maison de campagne près de Brunswick, et il mourut le 24 novembre 1818. Il a publié un très-grand nombre d'ouvrages en allemand, qui lui assurent un rang distingué parmi les écrivains de sa nation. On admire surtout, dans ses livres d'éducation, le don rare de faire concevoir aux enfants les idées les plus abstraites, et la facilité avec laquelle il sait conformer son langage au degré de leur intelligence. Ils sont en outre écrits d'un style pur et naturel. Les principaux sont : *Conversations philosophiques sur la révélation indirecte de la religion et sur l'insuffisance de quelques démonstrations qui les concernent*, Berlin, 1773, in-8°; *Commentaire philosophique sur ces mots de Plutarque : La vertu est une longue habitude, ou de la Manière dont se forment les inclinations vertueuses*, Berlin, 1774, in-8°; *les Facultés de l'âme humaine de sentir et de connaître, considérées la première d'après ses lois, et toutes les deux d'après l'influence qu'elles exercent l'une sur l'autre, et de leurs effets sur le caractère et le génie*, Leipzig, 1776, in-8°; *Conversations relatives à l'éducation*, avec Basedow, Dessau, 1777, 4 cahiers in-8°; *Petit livre de morale à l'usage des enfants*, Brunswick, 1777, in-8°, très-souvent réimprimé. Il a été aussi publié en latin sous ce titre : *de Moribus libellus singularis*, 1781, in-8°, et trad. en français, Paris, 1799, in-12; *Recueil de différents mémoires sur l'éducation*, Leipzig, 1778, 2 vol. in-8°; *Compendium artis vivendi ex Erasmi Roterodami libro de civilitate morum puerilium*, Hambourg, 1778, in-8°; *Petite Bibliothèque des enfants*, Hambourg, 1779, 12 vol. in-16, et Brunswick, 1782, 12 vol. in-12, trad., en français dans la Bibliothèque géographique et instructive des jeunes gens, publiée par Breton, et imitée par Berquin dans son Ami des enfants; *De la sentimentalité et de la sensibilité sous le rapport de l'éducation*, Hambourg, 1779, in-8°. Ce petit traité, qui a pour objet d'enseigner les moyens de conserver l'équilibre entre les facultés humaines, a été réimprimé sous ce titre : *Des soins nécessaires pour conserver l'équilibre entre les facultés humaines, et Avis particulier contre le vice moderne de l'exaltation de la sentimentalité dans la révision générale des matières relatives aux écoles et à l'éducation ; Le nouveau Robinson*, Hambourg, 1779, 2 vol. in-8°. Ce n'est point une traduction du Robinson Crusoé. Campe n'en a conservé que le fond; et en adoptant la forme du dialogue qui amène des explications très-instructives, il en a fait un des meilleurs ouvrages élémentaires que l'on puisse mettre entre les mains des enfants : il a été traduit dans toutes les langues, et il en existe plusieurs traductions françaises. La plus répandue est en 2 vol. in-12, Paris, 1818; *La Découverte de l'Amérique, pour l'instruction et l'amusement des jeunes gens*, Hambourg, 1781, 3 vol. in-8°. Plusieurs éditions de cet ouvrage, qui fait suite au précédent, ont aussi obtenu le plus grand succès. Il a été traduit en français, Paris, 1822, 3 vol. in-12; et 1827, 2 vol. in-12, avec 8 fig., sous le titre de : l'*Histoire et découverte de l'Amérique*. Cette dernière traduction n'est pas aussi complète que la précédente; mais elle renferme tout ce qu'il y a de plus intéressant. L'auteur s'est borné à en retrancher quelques longueurs et les germanismes qui déparaient cet ouvrage. *Petite Psychologie pour les enfants*, Hambourg, 1780, in-8°, avec 4 planches; et Brunswick, 1804, traduite en français sous le titre d'*Eléments de psychologie, ou Leçons élémentaires sur l'âme, à l'usage des enfants*, Genève, 1785, in-12, avec 16 planches; *Théophron, ou le Guide de la jeunesse*, Hambourg, 1783, plusieurs éditions. Il a été traduit en français, Brunswick, 1798, in-8°; *Conseil paternel à ma fille*, 1789, in-8°. C'est le pendant du précédent ouvrage; *Révision générale de toutes les matières relatives aux écoles et à l'éducation*, Hambourg, 1785-92, 16 vol. in-8°. On y trouve réuni tout ce qui a été écrit d'utile sur l'éducation, par Quintilien, Fénélon, Locke, Rousseau et les moralistes de tous les âges. Campe a enrichi le tout de notes, d'observations et de discussions importantes, qui ne sont pas ce qu'il y a de moins bon dans ce recueil. On en a publié un extrait, Wurtzbourg, 1800, 3 vol. in-8°. *Lettres écrites de Paris pendant la Révolution*, 1790, in-8°; *Echantillon de quelques essais pour enrichir la langue allemande*, Brunswick, 1791, 1792 et 1794, in-8°. *Dictionnaire pour expliquer et pour rendre en allemand les expressions étrangères que la langue allemande a été contrainte d'adopter, servant de supplément au dictionnaire d'Adelung*, 1801, 2 vol. in-4°; *Essai pour fixer d'une manière plus positive et rendre en allemand les termes scientifiques de la grammaire*, 1804, in-8°; *Mémoire pour servir au perfectionnement ultérieur de la langue allemande, par une société d'amis de cette langue*, Brunswick, 1795-97, 3 vol. en 9 parties, in-8°; *Dictionnaire allemand*, Brunswick, 1807-1811, 5 vol. in-4°; *Voyage en Angleterre et en France en forme de lettres*, Brunswick, 1803, 3 vol. in-8°, avec fig. Campe a été aussi un des éditeurs du Journal de Brunswick pendant les années 1788 et 1789.

CAMPÉGE ou CAMPEGGI (LAURENT), Bolonais, cardinal de la création de Léon X, avait été marié avant que d'entrer dans l'état ecclésiastique. Clément VII l'envoya, en 1524, en Allemagne, avec la qualité de légat, pour assister à une nouvelle diète convoquée à Nuremberg; mais il ne put rien obtenir de cette assemblée. Quatre ans après, en 1528, on l'envoya à Londres pour être adjoint de Volsey dans le jugement sur le divorce de Henri VIII avec Catherine d'Aragon. Il dit à l'un et à l'autre ce qu'ils devaient attendre d'un légat sage et pacifique. Il allégua au roi le tort qu'il faisait à sa réputation, le mécontentement des Anglais, le désespoir d'une

princesse pleine de vertus et de raison. N'ayant pu rien obtenir de l'opiniâtreté de Henri, il voulut, dit-on, persuader à la reine de se laisser séparer d'un époux dont elle n'avait ni le cœur ni la confiance; de sacrifier ses droits au repos de l'Europe, menacée de la guerre et d'un schisme; mais cette proposition ne peut s'entendre que d'une simple séparation, et point de la dissolution d'un mariage reconnu valide, et que nulle autorité ne pouvait rompre. Il est reconnu que chez les catholiques aucune cause, pas même celle d'adultère (qui d'ailleurs n'était pas le prétexte allégué par Henri), ne peut délier le nœud du mariage. On sait encore que l'opinion contraire a été rejetée au concile de Trente, et combien de désordres elle a occasionnés chez les protestants, où elle a introduit une véritable polygamie. Campége n'ayant rien pu conclure revint à Rome, et y mourut en 1539. On trouve plusieurs de ses lettres, importantes pour l'histoire de son temps, dans le recueil intitulé : *Epistolarum miscellanearum libri X*, Bâle, 1550, in-fol. Sigonius a donné la Vie de ce cardinal, qui a été traduite en français par Maucroix, Paris, 1677, in-12.

CAMPÉGE ou CAMPEGGI (ALEXANDRE), fils du précédent, devint coadjuteur de l'archevêque de Bologne, et fut ensuite vice-légat d'Avignon. Créé cardinal en 1551 par Jules III, il mourut trois ans après, âgé de 50 ans. On lui attribue un traité *De Auctoritate pontificis romani*. — Son frère, Jean-Baptiste, fut évêque de Majorque. On a de lui une harangue qu'il prononça au concile de Trente : *De tuenda religione*, Venise, 1561, in-4°.

CAMPÉGE ou CAMPEGCI (THOMAS), neveu du cardinal Laurent Campeggi, l'accompagna dans plusieurs légations, lui fut associé dans le gouvernement de Parme et de Plaisance, et lui succéda, en 1539, dans l'évêché de Feltri. L'année suivante, Paul III l'envoya, en qualité de nonce, à la conférence qui fut tenue à Worms, entre Eckius et Philippe Mélanchthon, et qui fut presque aussitôt rompue que commencée. En 1545, il assista à l'ouverture du concile de Trente, en qualité d'adjoint aux légats du saint-siége, et fit décider, dans la seconde session, qu'on traiterait ensemble les dogmes et la réformation. Ce prélat mourut à Rome le 11 janvier 1564, à 64 ans. Il a laissé plusieurs petits *traités* pleins de méthode et de clarté. Le plus considérable, qui est très-rare, est intitulé *De auctoritate SS. Conciliorum*, Venise, 1561. L'auteur y enseigne que le pape ne pourrait être déposé par un concile que dans le cas où il serait tombé dans l'hérésie; que, régulièrement, c'est au pape à convoquer les conciles; mais qu'à son refus les cardinaux, les princes protecteurs des saints canons, et même les évêques, de leur propre mouvement, peuvent y pourvoir; que c'est au pape à publier ou confirmer les décrets des conciles. Enfin il ne reconnaît point l'infaillibilité pour les faits, mais uniquement pour les décisions de la foi. Outre ce traité, Campége en a laissé plusieurs sur la résidence des pasteurs, qu'il enseigne être de droit divin, contre la pluralité des bénéfices, et sur plusieurs autres matières. Dans son *Traité sur le célibat ecclésiastique*, il prouve qu'il ne faut point abolir la loi qui oblige au célibat ceux qui sont dans les ordres sacrés.

CAMPEN (JEAN VAN DEN), savant hollandais, naquit dans l'Over-Yssel, aux environs de la ville de Campen, vers l'an 1490, fit de grands progrès dans l'étude des langues grecque, latine, hébraïque, et fut professeur d'hébreu à Louvain pendant plusieurs années. De là, il voyagea dans une grande partie de l'Europe : la peste l'enleva à Fribourg le 7 septembre 1538. Nous avons de lui : une *Grammaire hébraïque* en latin, imprimée sous différents titres à Paris, 1520 et 1533; Louvain, 1528. Elle est fort méthodique et dégagée des ennuyeuses minuties dont on a farci la plupart de celles qui ont paru depuis. *Paraphrase et interprétation des psaumes selon la vérité hébraïque*, en latin, dont il y a eu un très-grand nombre d'éditions dans le XVI[e] siècle, à Nuremberg, à Lyon, à Paris, à Anvers, à Strasbourg, à Bâle. Elle a été traduite en français, en allemand, en flamand et en anglais; on a joint à quelques-unes de ces éditions une *Paraphrase sur l'Ecclésiaste* du même Campen. Cet auteur a fort bien saisi le sens littéral de la plupart des psaumes et expliqué heureusement une partie des difficultés qui s'y rencontrent.

CAMPEN ou KAMPEN (JACOB DE), l'un des chefs des anabaptistes que Bécold, dit Jean de Leyde, qui venait d'être couronné roi de cette secte dans un cimetière de Munster, envoya dans les Pays-Bas répandre ses monstrueuses erreurs sur la Trinité et sur l'Incarnation. Campen reçut, en 1534, le prétendu titre d'évêque d'Amsterdam. Jean de Leyde lui adjoignit Jean de Géléen, en le chargeant de soumettre cette ville et la Hollande au royaume de Sion. Mais le complot fut découvert, et Géléen fut tué d'un coup de mousquet en se défendant dans une tour d'Amsterdam où il s'était retiré. Campen réussit à se cacher pendant plus de six mois; découvert dans un amas de tourbes, il fut condamné à avoir la langue et la main droite coupées, et enfin à avoir la tête tranchée. Sa tête et sa main furent exposées, attachées au fer d'une lance.

CAMPESTER (LAMBERT), dominicain saxon, donna une édition d'Erasme, dont il retrancha tous les endroits qui attaquaient l'état religieux.

CAMPHARI (JACQUES), théologien du XV[e] siècle, de l'ordre des dominicains, naquit vers 1440 à Gênes. Ses supérieurs l'envoyèrent terminer ses études à Oxford, et il y reçut le grade de licencié dans la faculté de philosophie. Après son retour en Italie, il publia un ouvrage en italien sous ce titre latin : *De immortalitate animæ, opusculum in modum dialogi*, première édition, Rome, 1472, in-fol. de 25 feuillets, imprimé par J.-Ph.

Lignamine. Cette édition est fort rare. Les bibliographes en citent quatre autres qui sont aussi très-rares, savoir : Milan, 1475; Vienne, 1477; Cosenza, 1478, les trois in-4°; Brescia, 1478, in-fol.

CAMPI ou CAMPO (PIERRE-MARIE), prêtre de Plaisance dans le XVII[e] siècle, est compté par les Italiens pour un des bons historiens de cet Etat. Son *Histoire ecclésiastique de Plaisance*, écrite en italien, fut imprimée à Plaisance même, en 1661-1662, en 3 vol. in-fol. Elle passe pour exacte. On a encore de lui la *Vie du pape Grégoire X*, Rome, 1655, in-4°, en latin.

CAMPIAN ou CAMPIEN (EDMOND), jésuite, né à Londres en 1540, étudia à Oxford, où il fit de grands progrès dans les belles-lettres, et prit le diaconat selon le rit de la religion anglicane. Il embrassa ensuite la religion catholique, et entra dans la compagnie de Jésus à Rome, en 1573. Il s'y distingua bientôt par sa piété et par son savoir. Après divers voyages, Grégoire XIII l'envoya en Angleterre, où il mourut pour la foi catholique le 28 novembre 1581, sous le règne d'Elisabeth. Le jésuite Paul Bombino a donné l'histoire de la vie et du martyre de son confrère. On a de Campian une *Chronique universelle;* une *Histoire d'Irlande*, Dublin, 1633, in-fol.; un *Traité contre les protestants d'Angleterre;* une *Histoire du divorce de Henri VIII* dans l'Histoire ecclésiastique d'Angleterre, par Harpsfeld, Douai, 1622, in-fol.; *Dix preuves de la verité de la religion chrétienne, proposées aux universités d'Angleterre*, in-12 : cet excellent ouvrage a été réimprimé dans le tome XIV de la grande collection des *Démonstrations évangéliques*, publiée par M. l'abbé Migne; et d'autres ouvrages qui l'ont fait moins connaître que son martyre, quoiqu'ils prouvent qu'il était versé dans les belles-lettres et dans la théologie. *Voy.* PARSONS.

CAMPION (HYACINTHE), né à Bude en 1725, prit de bonne heure l'habit de Saint-François, professa avec beaucoup de distinction la philosophie et la théologie dans son ordre, et mérita d'en être nommé provincial. Pendant qu'il remplissait cette charge, il mourut subitement à Esseck en Esclavonie, le 7 août 1767. On a de lui : *Animadversiones physico-historico-morales de Baptismo non natis, abortivis et projectis conferendo*, Bude, 1761, in-8°, ouvrage où les savants peuvent rencontrer des réflexions utiles, mais où les personnes d'un caractère timoré et scrupuleux ne trouveront guère de quoi se rassurer (*Voy.* CANGIAMILA et DINOUART); *Vindiciæ pro suo ordine adversus quosdam scriptores novissime opellam posthumam Guillelmi Frederici Damiani sacerdotis Petrini*, Bude, 1766, in-8°. Il y prouve que les fratricelles, les begghards et les béguins ne sont pas sortis de l'ordre des Frères Mineurs; *Vindiciæ denuo vindicatæ adversus apologiam Josephi Antonii Transylvani*, etc., Bude, la même année et dans le même genre que le précédent. On doit regretter que le P. Campion, homme d'ailleurs d'un mérite et d'un savoir peu communs, ait employé presque tout son temps à traiter avec tant de chaleur une matière assez inutile; comme si, en supposant que l'opinion qu'il combattait fût vraie, l'ordre de Saint-François cessait pour cela d'être ce qu'il est, un ordre saint et vraiment respectable. Il aurait dû se rappeler que les apôtres de Jésus-Christ n'ont point été avilis par la désertion traîtreuse et criminelle d'un de leurs membres; il se serait épargné par là bien des peines, et aurait rendu plus de services aux lettres.

CAMUS (JEAN-PIERRE), né à Paris en 1582, nommé à l'évêché de Belley dès l'âge de 26 ans, fut sacré dans sa cathédrale par saint François de Sales. Il gagna l'amitié de ce prélat par ses talents et par l'ardeur de son zèle, que le saint évêque trouvait néanmoins être quelquefois excessif ou déplacé. On ne peut disconvenir que la guerre qu'il déclara aux moines mendiants ne le couvrit de ridicule aux yeux des gens modérés. On vit paraître successivement plusieurs ouvrages contre eux : le *Directeur désintéressé*, la *Désappropriation claustrale*, le *Rabat-joie du triomphe monacal*, les *Deux Ermites*, le *Reclus et l'Instable*, l'*Antimoine bien préparé*, 1632, in-8°, rare; l'*Antimonie*, etc. Le cardinal de Richelieu, s'intéressant à la réputation de ce prélat, lui fit des remontrances amicales sur cette multitude d'ouvrages injurieux, dont les titres même annonçaient le zèle amer ainsi que le mauvais goût de l'auteur. « Je ne vous connais, lui dit cette « Eminence, d'autre défaut que cet acharne- « nement contre les moines; et, sans cela, « je vous canoniserais. » — « Plût à Dieu ! « lui répondit avec vivacité Camus, nous « aurions l'un et l'autre ce que nous sou- « haitons : vous seriez pape et moi saint. » Ce n'était pas répondre au reproche que lui faisait le cardinal. Après vingt ans de travaux, il se démit de son évêché, et se retira à l'hôpital des Incurables à Paris, où il mourut en 1652. Il avait refusé deux évêchés considérables, Arras et Amiens. *La petite femme que j'ai épousée*, disait-il par un jeu de mots ridicule, *est assez belle pour un Camus.* Ce prélat avait beaucoup d'imagination, et cette imagination perce dans ses ouvrages, écrit avec une facilité singulière, mais d'un style moitié moral, moitié burlesque, semé de métaphores singulières et d'images gigantesques, d'ailleurs lâche, diffus et incorrect. Outre les ouvrages cités plus haut, on a de lui : plusieurs volumes d'*Homélies;* dix volumes de *Diversités;* des romans pieux, *Dorothée, Alcine, Daphnide, Hyacinthe, Carpie, Spiridion, Alexis.* C'est tout ce qu'on peut lire de plus ennuyeux. On aurait tort de juger trop sévèrement des expressions ou des descriptions qui semblent ne pas remplir le but de l'auteur, mais qui n'étaient sans doute pas destinées à le contrarier. On a plus de deux cents volumes de cet écrivain infatigable. Les seuls qu'on trouve à présent dans les bibliothèques choisies sont l'*Esprit de saint François de Sales*, en 6 vol. in-8°, réduits en un seul par Collot, docteur

de Sorbonne : ouvrage où la philosophie est aimable autant que la religion s'y fait respecter. *Vie de saint Norbert*, Caen, 1640, in-8°; et l'*Avénement des protestants vers l'Eglise romaine*, publié par Richard Simon en 1703, avec des remarques sous ce titre : *Moyens de réunir les protestants avec l'Eglise romaine*. L'*Apocalypse de Méliton*, 1668, in-12, que Voltaire lui attribue faussement, est d'un minime apostat, nommé Claude Pitois, mort à Sedan en 1676. Il est vrai cependant que cet apostat a puisé son libelle dans les écrits de Camus contre les moines. L'auteur du *Projet de Bourgfontaine* (*Voy.* FILLEAU) le met entre les six personnages qui, dans cette assemblée fameuse, délibérèrent sur les moyens de détruire le christianisme, accusation étrange à laquelle il n'est pas permis d'adhérer légèrement. Il est remarquable néanmoins que la tâche échue à celui dont les lettres initiales étaient P. C., savoir celle de décrier les religieux, ait été précisément remplie par Pierre Camus. « L'évêque romancier, dit un auteur « moderne, que ses productions bouffonnes, « obscènes et mordantes, ont fait surnommer « le *Lucien de l'épiscopat*, qui accouplait « dans ses rapsodies le texte des livres « saints à ceux de l'*Amadis* et de l'*Art d'aimer* d'Ovide ; ce diffamateur des ministres « de la pénitence, et principalement des réguliers distingués par leur attachement au « saint-siége, peut faire sentir toute l'ardeur « de la faction à exécuter son projet en ce « point. »

CAMUS (ETIENNE LE), cardinal, né à Paris en 1632, d'une ancienne famille de robe, docteur de Sorbonne en 1650, évêque de Grenoble en 1671, revêtu de la pourpre romaine par Innocent XI, ne dut cette dignité qu'à sa vertu. Il avait été aumônier du roi avant d'être évêque. Entraîné par le torrent de la cour, il aima le monde et en fut aimé. Quoiqu'il eût été fort dissipé dans ce poste, il disait depuis : « Qu'on avait dit de lui plus « de mal qu'il n'en avait fait ; que depuis « son changement, on disait plus de bien « qu'il n'en faisait, et que c'était une espèce « de compensation. » Il joignit les austérités d'un pénitent aux travaux d'un évêque; il fonda deux séminaires; il visita tous les ans son diocèse ; il l'instruisit par ses sermons et ses exemples; il répandit d'abondantes aumônes. Les pauvres furent ses héritiers à sa mort, arrivée en 1707. C'est sous ses auspices qu'a paru la *Théologie morale de Grenoble*, composée par Genet, depuis évêque de Vaison (*Voy.* ce nom). On a encore de lui plusieurs *lettres* à ses curés; des *Ordonnances* synodales pleines de sagesse; une *dissertation* contre un auteur qui avait nié la virginité de la sainte Vierge, etc.

CAMUSAT (NICOLAS), né à Troyes en 1575, chanoine de cette ville où il mourut en 1655, était un homme très-laborieux et d'une haute piété. Les antiquités de son pays furent le principal objet de ses travaux, et on lui doit les ouvrages suivants : *Chronologia ab orbis origine ad annum Christi 1220 cum appendice usque ad annum* 1223, Troyes, 1608, in-4° : cette chronique, plus utile pour l'histoire de France que pour celle des autres nations, est d'un religieux prémontré, nommé Robert; l'abbé Lebeuf en a fait imprimer deux suppléments dans ses *Pièces justificatives pour l'histoire d'Auxerre*. Les prémontrés de Lorraine en avaient annoncé une édition plus exacte que celle de Camusat ; mais cette promesse ne s'est point réalisée. *Promptuarium sacrarum antiquitatum Tricassinæ diœcesis*, etc., ibid., 1610, in-8° : ce recueil, qui contient des pièces curieuses et de savantes notes, est utile à ceux qui veulent suivre les différentes variations de l'ancienne discipline en France. Pour qu'il soit complet, il faut qu'on y trouve à la fin un *Auctuarium*, qui manque en beaucoup d'exemplaires. *Historia Albigensium, seu sacri belli in eos anno* 1209 *suscepti*, etc., ibid., 1615, in-8° : cette histoire est de Pierre des Vaux de Cernai, moine de Cîteaux, et témoin oculaire des événements qu'il raconte. On en a une traduction française par Sorbin; *Mélanges historiques*, ou *Recueil de plusieurs actes, traités, etc., pour servir à l'histoire, depuis* 1390 *jusqu'en* 1580, ibid., 1619, in-8°.

CAMUSET (l'abbé), né en 1746 à Châlons-sur-Marne, mort vers 1810, fut sous-maître au collége Mazarin, ensuite professeur, et publia divers ouvrages estimés : *Pensées anti-philosophiques*, 1770, contre les *Pensées philosophiques* de Diderot ; *Principes contre l'incrédulité*, où l'auteur s'attache à combattre le livre du *Système de la nature*; *Saint Augustin vengé des jansénistes*, 1771 ; *L'Architecture du corps humain*, ou *le matérialisme réfuté par les sens*, 1772; *Pensées sur le théisme*, contre Anacharsis Clotz, 1785.

CAN (FRANÇOIS-XAVIER), né en 1803 dans la chrétienté de Son-Mieng, dans le vicariat apostolique du Tong-King occidental, fut admis de très-bonne heure au collége de la mission, où, après avoir parcouru le cercle des études chinoises, il fut choisi pour apprendre les éléments de la langue latine. En 1832, Mgr Havard l'adjoignit aux missionnaires pour les aider dans leurs travaux, et il était sur le point d'être fait catéchiste, lorsqu'il se vit arrêté le 20 avril 1836 par des soldats qui comptaient sur une forte récompense, croyant avoir saisi en sa personne un missionnaire. Amené devant le mandarin de l'arrondissement, il fut sommé de fouler aux pieds la croix; Can s'y refusa avec indignation. *Ayez pitié de votre jeunesse*, lui disait le mandarin. — *Je suis déjà vieux, puisque je suis mûr pour le ciel*. Telle fut sa réponse, et comme on lui objectait l'exemple de ceux qui avaient failli, il répliqua : *C'est l'exemple des bons qu'il faut imiter et non celui des mauvais ; quand tout le monde foulerait la croix, cela ne m'engagerait pas à le faire. Plutôt mille fois une mort cruelle que de commettre un tel crime!* Se voyant sur le point de mourir, il parla du bonheur qu'il ressentait de mourir pour la foi, et sa sérénité surprit et toucha les païens

eux-mêmes. Une foule immense le suivit au lieu du supplice. Lorsqu'on lui eut mis la corde au cou, on renouvela auprès de lui les premières sollicitations qu'il repoussa avec la même énergie. Enfin il fut livré aux bourreaux, et, levant les yeux au ciel, il expira le 20 novembre 1837.

CANALES (JEAN), moine, né à Ferrare vers le milieu du XVe siècle, entra dans l'ordre des frères mineurs, et composa des ouvrages de piété, tels que les *Traités de la vie céleste, de la nature de l'âme et de son immortalité*, et quelques autres qui furent imprimés ensemble, Venise, 1494.

CANAVERI (JEAN-BAPTISTE) savant évêque de Verceil, né à Borgomaro en Piémont, le 25 septembre 1753, entra dans la congrégation de l'Oratoire, et se distingua par son talent et ses succès dans l'éloquence de la chaire. Son zèle, sa piété et ses heureuses qualités lui avaient acquis une considération universelle. Il se servit de l'ascendant que lui donnait son mérite pour établir ou protéger beaucoup de bonnes œuvres. Il fonda à Turin une maison de retraite pour les dames nobles, et s'occupa de plusieurs autres établissements utiles. En 1797 il fut fait évêque de Bielle; en 1803 il donna sa démission de ce siége, et fut nommé, en 1805, à celui de Verceil. Il avait mis à exécution dans son séminaire un nouveau plan de théologie qu'il songeait à faire imprimer, lorsque la mort le frappa le 13 janvier 1811. On lui doit des *Panégyriques*, des *Lettres pastorales*, et une *Notice sur les monastères de la Trappe fondés depuis la révolution*, Turin, 1794, in-8°.

CANAYE (JEAN), jésuite né à Paris en 1594, professa les humanités dans cette ville, au collége de Clermont, fut ensuite recteur du collége de Moulins, puis de celui de Blois; il s'acquit une certaine réputation comme prédicateur, et parvint à être nommé supérieur des hôpitaux de l'armée de Flandre. Il est moins connu par ses talents et par les emplois qu'il a exercés que par un petit ouvrage inséré dans les œuvres de Saint-Evremond, intitulé : *Conversation du maréchal d'Hocquincourt et du P. Canaye*. Ce morceau a été aussi attribué à Charleval. L'auteur a eu pour but de jeter du ridicule sur les principes des jésuites, concernant la grâce. On a du P. Canaye : un *Recueil de lettres des plus saints et meilleurs esprits de l'antiquité touchant la vanité du monde*, Paris 1628, in-8°; des vers en français et latin, imprimés dans le volume intitulé *Ludovici XIII triumphus de Rupella capta*, Paris, 1628, in-4°. Il mourut à Rouen, le 26 février 1670.

CANCELLIERI (FRANÇOIS-JÉROME), ecclésiastique célèbre par son érudition, membre de diverses académies, né à Rome le 10 octobre 1751, se fit remarquer par les plus heureuses dispositions chez les jésuites du collége où il fit ses études, et obtint par leur protection l'emploi de secrétaire du sénateur Abondio Razzonico, puis celui de secrétaire du cardinal Giraud. Devenu ensuite bibliothécaire du cardinal Antonelli, il se livra en même temps à l'étude de la littérature, et entretint avec la plupart des savants de l'Italie une correspondance suivie. Cancellieri fit paraître, en 1786, *De secretariis basilicæ vaticanæ*, en 4 vol. in-4°, ouvrage rempli de notices curieuses et qui a nécessité de nombreuses recherches. L'auteur le fit suivre, en 1788, d'une *Description de la basilique de Saint-Pierre, et Bibliographie des auteurs qui en ont parlé*, in-12, 1788, et d'une *Description des chapelles pontificales, soit aux grandes fêtes, soit dans toute l'année*, qui lui a donné le sujet de plusieurs écrits dont quelques-uns ont été réimprimés et traduits en diverses langues, notamment les *Descriptions des chapelles de Noël, Pâques et Saint-Pierre*, qui l'ont été en français, Rome, 1818. Cancellieri avait longtemps travaillé à un *Bullaire de la Propagande*. Mais les événements qui survinrent l'empêchèrent de mettre à profit les matériaux qu'il avait recueillis sur ce sujet. Lors de l'occupation de la capitale du monde chrétien en 1798, Cancellieri, inébranlable dans sa fidélité au saint-siége, se vit séparé du cardinal Antonelli, et vécut dans la retraite. En 1802, il donna l'*Histoire des prises de possession des papes*, 1 volume in-4°, et fut nommé directeur de l'imprimerie de la Propagande. Il possédait en outre un emploi à la Pénitencerie. En 1804, il accompagna le cardinal Antonelli qui suivait le pape Pie VII en France. En 1806, il fit paraître à Rome ses *Mémoires historiques sur les fêtes de saint Pierre et de saint Paul*. De nouveaux malheurs vinrent bientôt le troubler dans ses douces occupations. La mort d'Antonelli, arrivée le 25 janvier 1811, à Sinigaglia où il avait été déporté en 1808 (*Voy.* ANTONELLI), l'affligea vivement, et, durant cette année de troubles, il ne fit paraître que des opuscules peu importants. Lorsque la sécurité revint en 1814, il donna de nouvelles productions sur des points d'antiquité ecclésiastique et sur des questions presque toutes relatives à la religion. Outre les ouvrages que nous avons mentionnés, nous citerons encore : *Elogio del cardinale Stefano Borgia*, inséré dans les mémoires de Guattani, pour 1805; *Elogio di Filipo-Maria Renazzi* ; les *Eloges* de J.-B. Visconti, père du fameux Ennio Quirino et du cardinal Guillaume Palotta. Ces derniers se trouvent dans un recueil que publiait l'abbé Cancellieri sous le titre de *Discobolo ;* des *Dissertations* sur la patrie de Christophe Colomb et sur l'abbé Jean Gersen, qui forment un lumineux appendice bibliographique à celles qui avaient été publiées, en 1808, par son compatriote Napione sur le même sujet. *Mémoire sur saint Médicus, martyr et citoyen d'Otricoli*, avec une notice sur tous les saints qui ont exercé la médecine; et les *Sept choses fatales de l'ancienne Rome*, etc. L'abbé Cancellieri composa encore une topographie historique des environs de la place Navone sous les titres de : *Le Marché, le Cirque Agonal*, etc., avec un *Traité des Obélisques*. Cet ouvrage est terminé par une liste de ceux que l'auteur avait publiés jusqu'alors au nombre de quarante-quatre. Des journaux ayant annoncé sa mort en 1812, Can-

cellieri s'empressa de démentir cette fausse nouvelle par une *Lettre philosophico-morale*, pleine de gaîté, dans laquelle il passait en revue les personnages plus ou moins célèbres qui ont survécu au bruit de leur trépas. Il recouvra, au retour de la paix, les deux places qu'il avait occupées, et mourut le 29 décembre 1826. Ses restes ont été réunis à ceux du cardinal Antonelli, son protecteur, dans le monument qu'il lui avait fait élever à Saint-Jean-de-Latran.

CANDALH (Jean-Jacques), né à Plouhinec, diocèse de Vannes, le 29 octobre 1802, fut fait prêtre au séminaire de Versailles, et après avoir exercé pendant quelques années le saint ministère en qualité de desservant, il entra, au mois de juin 1823, dans le séminaire des Missions-Etrangères. Dès le mois de décembre suivant, il partit pour les missions. Destiné d'abord pour celles du Tong-King et de la Cochinchine, il fut ensuite envoyé à Padany, d'où il devait atteindre l'île de Nias. Mais il ne put y pénétrer, et il revint à Sincapour en 1835. C'est seulement en 1837 qu'il arriva dans la Haute-Cochinchine. Depuis un an il habitait la chrétienté de Diloan, où il venait d'établir un petit collége secret, lorsqu'il fut dénoncé au premier mandarin de la province qui vint à la poursuite du missionnaire, à la tête de trois compagnies de soldats. Le zélé missionnaire n'avait d'autre parti que la fuite pour échapper à la haine des persécuteurs ; il erra dans les chrétientés voisines, et se réfugia enfin avec un de ses élèves dans des bois où il eut à souffrir toutes les horreurs de la faim. Continuellement harcelé par ceux qui avaient juré sa mort, il finit par succomber à tant de souffrances et de privations, dans une misérable hutte, le 28 juillet 1838, après avoir eu la consolation de recevoir les derniers secours de la religion des mains d'un prêtre annamite.

CANDIDE, prêtre de l'Eglise romaine, fut envoyé dans les Gaules en 595, par le pape saint Grégoire le Grand, pour y gouverner le patrimoine de saint Pierre, c'est-à-dire les terres que les papes y avaient achetées ou qui leur avaient été concédées. Le prêtre Candide fut chargé de porter au roi Childebert de la limaille des chaînes de saint Pierre, relique qu'il devait porter suspendue à son cou. Le pape disait dans sa lettre à Childebert : « Vous « êtes autant au-dessus des autres rois, que « les rois sont au-dessus des autres hom- « mes. » Candide, se conformant aux instructions qu'il avait reçues, convertit les revenus qu'il était venu toucher en œuvres de charité. Après avoir acheté de jeunes Bretons à leurs parents idolâtres, il les fit baptiser et instruire, afin de les employer dans la mission que dirigeait saint Augustin en Angleterre.

CANDIDUS (Pantaléon), dont le nom vrai était *Weiss*, qu'il latinisa suivant un usage commun dans son siècle, naquit en Autriche en 1540, fut ministre protestant à Deux-Ponts, et mourut le 3 février 1608. On a de lui : *Gotiberis, hoc est de Gothicis per Hispaniam regibus e Teutonica gente oriundis libri VI*, Deux-Ponts, 1597, in-4° ; *Annales seu Tabulæ chronologicæ ad annum* 1602, Strasbourg, 1602, in-8° ; *Belgicarum rerum epitome ab anno* 742 *ad annum* 1605, Francfort, 1606, in-4° ; *Bohemiades, sive de ducibus Bohemiæ libri III et de regibus libri V, carmine complexi*, Strasbourg, 1590, in-4° : *Epigrammata et orationes funebres*, 1600, in-8° ; *Orationes funebres ex Mose concinnatæ*, Deux-Ponts, 1606, in-8° ; *Orationes funebres ex libris Samuelis, Regum, Chron. et Jobi concinnatæ*, Bâle, 1608, in-8°. — Candidus (Gérhard), écrivit une histoire intitulée: *De rebus Belgicis*, imprimée à Francfort en 1580, et en 1583, dans le recueil donné par Arnold Freytag, sous ce titre : *Scriptores tres de rebus belgicis*. — Candidus (Jean), jurisconsulte, est auteur d'une histoire de la ville d'Aquilée : *Commentariorum Aquileiensium libri VIII*, Venise, 1521, in-folio, qui a été reproduite dans le tome VI du *Trésor des antiquités* de Grævius, et trad. en italien, Venise, 1544, in-8°. La bibliothèque des minimes à Paris conservait en manuscrit une histoire des rois de France depuis Pharamond jusqu'à Louis XI, par Jean Candidus. Elle était intitulée *De originum regum Galliæ*.

CANFELD (Benoit de), dont le vrai nom était Guillaume Filch, était Anglais et né de parents puritains. Il se convertit à l'âge de 24 ans, vendit ses biens, en distribua le prix aux pauvres, et vint en France, où il entra chez les capucins de Meudon, en 1586. Le récit de sa conversion se trouve à la suite de son livre de la *Règle de Perfection*. En 1599, le désir de travailler à la conversion de ses compatriotes le fit repasser en Angleterre, où les catholiques étaient alors vivement persécutés. Mais, à son arrivée dans ce pays, il fut mis en prison, et il ne fut relâché que sur les instances d'Henri IV, qui écrivit deux fois en sa faveur à Elisabeth. Le P. Benoît était instruit ; il réussissait dans la prédication, et dirigeait beaucoup de personnes pieuses. Il mourut à Paris le 21 novembre 1611. M. Boucher lui a consacré une Notice intéressante dans la *Vie de Marie de l'Incarnation*.

CANGE (Charles du Fresne du), trésorier de France à Amiens sa patrie, naquit en 1610. Après avoir fréquenté le barreau de Paris, il retourna à Amiens, et se livra entièrement à l'étude de l'histoire sacrée et profane, grecque et romaine, ancienne et moderne. En 1668, il vint habiter la capitale, et s'y fit autant estimer par ses talents que par sa douceur, sa politesse et sa modestie. Quoiqu'il eût embrassé la partie la plus dégoûtante de la littérature, et que, suivant ses expressions, il ne se fût arrêté qu'à la recherche des vieux mots, il sortait de la poussière de ses livres avec l'air le plus affable. *C'est pour mon plaisir*, disait-il à ceux qui craignaient de le détourner, *que j'étudie, et non pour être à charge à moi-même ou aux autres*. Sa carrière littéraire s'ouvrit par l'Histoire de l'empire de Constantinople sous les empereurs français, en 1657, livre plein d'érudition et de critique. Les autres ouvrages qui vinrent ensuite sont : Le *Glossaire de la basse latinité*, en 3 vol. in-fol., réimprimé en six en 1733, par

les soins des bénédictins de Saint-Maur, et augmenté de quatre nouveaux vol. par l'abbé Carpentier, de l'ordre de Cluni. On n'ignore point combien ce dictionnaire demandait de recherches. Il n'y avait que Du Cange qui pût assaisonner une matière sèche de tant de choses savantes et curieuses. On rapporte, au sujet de ce livre, une anecdote fort singulière. L'auteur fit venir un jour quelques libraires dans son cabinet, et leur montrant un vieux coffre qui était placé dans un coin, il leur dit qu'ils y pourraient trouver de quoi faire un livre, et que s'ils voulaient l'imprimer, il était prêt à traiter avec eux. Ils acceptèrent l'offre avec joie; mais s'étant mis à chercher le manuscrit, ils ne trouvèrent qu'un tas de petits morceaux de papier qui n'étaient pas plus grands que le doigt, et qui paraissaient avoir été déchirés comme n'étant plus d'aucun usage. Du Cange rit de leur embarras, et les assura de nouveau que son manuscrit était dans le coffre. Enfin l'un d'eux ayant considéré plus attentivement quelques-uns de ces petits lambeaux, y trouva des remarques qu'il reconnut être le travail de Du Cange. Il s'aperçut même qu'il ne lui serait pas impossible de les mettre en ordre, parce que commençant tous par le mot que l'auteur entreprenait d'expliquer, il n'était question que de les ranger suivant l'ordre alphabétique. Avec cette clef, et sur la connaissance qu'il avait de l'érudition de Du Cange, il ne balança point à faire marché pour le coffre et pour les richesses qui étaient dedans. Ce traité fut conclu sans autre explication; et telle est, dit-on, l'origine du Glossaire latin. *Glossaire de la langue grecque et du moyen âge*, Lyon, 1688, 2 vol. in-fol., en grec et en latin. Ce n'est pas celui de ses ouvrages où il y a le moins d'érudition. Des éditions de l'*Histoire de S. Louis*, par Joinville, in-fol.; les *Annales de Zonare*, Paris, 1686, 2 vol. in-fol.; l'*Histoire de Jean Emmanuel Comnène*, par Jean Cinnamès, Paris, 1670, in-fol.; *Historia Byzantina commentario illustrata*, Paris, 1680, in-folio, ouvrage très-curieux et plein de recherches; *Illyricum vetus et novum*, Presbourg, 1746, in-fol. C'est une histoire de la Dalmatie, Croatie, Esclavonie, etc.; l'editeur et le continuateur de ce savant ouvrage est M. le comte de Keglevich de Buzin. La *Chronique paschale d'Alexandrie*, in-folio, enrichie de notes et de dissertations. C'est pendant l'impression de ce dernier ouvrage que Du Cange mourut en 1688, à 78 ans, laissant beaucoup d'ouvrages manuscrits dont on peut voir la liste dans un mémoire sur sa vie et ses écrits, imprimé en 1752. Louis XIV donna une pension de 2000 livres à ses enfants, en reconnaissance des travaux du père. Le grand Colbert lui fit proposer de rassembler en un corps tous les écrivains de l'histoire de France. Il en donna un essai; mais ce projet n'ayant pas été goûté, il l'abandonna. Nous n'avons pas parlé d'un traité rare et curieux, intitulé: *Traité historique du chef de saint Jean-Baptiste*, Paris, 1665, in-4°. Voyez les *Hommes illustres* de Perrault, et le tome VIII des *Mémoires* du père Nicéron.

CANGIAMILA (FRANÇOIS-EMMANUEL), né à Palerme le 1er janvier 1702, se livra d'abord à l'étude du barreau, reçut le bonnet doctoral en 1717, et suivit cette carrière pendant quelque temps. Mais sa vocation lui fit embrasser l'état ecclésiastique en 1723, et dès lors il s'occupa exclusivement de théologie. Il se fit recevoir docteur en cette science, et devint chanoine théologal de Palerme et inquisiteur provincial du royaume de Sicile. Ce fut au milieu de ses nouvelles fonctions que Cangiamila, quoiqu'il fût étranger aux sciences médicales, se rendit célèbre par un savant ouvrage intitulé : *Sacra embryologia, sive de officio sacerdotum, medicorum et aliorum circa æternam parvulorum in utero existentium salutem, libri IV*. L'auteur y a rassemblé ce que les physiciens, les médecins, les saints Pères, les théologiens ont écrit sur la formation de l'homme dans le sein de la mère, sa naissance, l'indispensable nécessité du baptême pour être régénéré dans la grâce et la lumière de Dieu. Il y traite des obligations des curés à l'égard d'un objet qui tient si essentiellement à leur ministère, des vues que la police et le gouvernement doivent porter sur le même objet. Quelques critiques ont trouvé que l'ouvrage était surchargé de détails, et que l'auteur se fondait sur des vues incertaines. « Le temps « où l'ame s'unit au corps, dit un naturaliste « théologien, ne peut se déterminer exacte- « ment, vu surtout que sa présence n'est « point nécessaire au commencement ni « même au premier progrès de la végétation « ou de l'accroissement. On peut croire que « l'époque en est plus reculée que l'on ne « pense ordinairement. Le parti le plus sage, « dit saint Augustin, est de ne rien prononcer là-dessus, et de consentir à ignorer « l'époque précise où dans le sein de la femme « l'homme commence à vivre de cette vie qui « ne doit plus finir. *Quæri igitur ac disputari « potest, quod utrum ab homine inveniri possit ignoro, quando incipiat homo in utero « vivere*. (Enchirid. c. 26.) » Dans la pratique cependant l'on ne saurait trop exactement suivre les avis de Cangiamila. L'administration des sacrements, et surtout celle du baptême, ne devant se régler que d'après les principes les mieux affranchis des inconvénients des systèmes. La dernière partie contient des réflexions bien propres à inspirer le plus touchant intérêt envers ces tendres rejetons de notre espèce, si précieux aux yeux d'une religion qui prodigue à ses enfants ses soins et ses secours, depuis le premier instant de vie, jusqu'à leur rentrée dans le sein général de la mortalité. L'ouvrage de Cangiamila parut d'abord en italien, à Palerme en 1745, in-fol.; puis sous le titre latin que nous avons transcrit, à Milan, 1751, in-4°; Palerme, 1758, in-fol.; Venise, 1769, in-fol. Vienne, 1765, in-8°. Ce vaste ouvrage a été abrégé par un théologien judicieux d'Ypres, 1778, 1 vol. in-8°. Nous en avons aussi un abrégé en français par l'abbé Dinouart, Paris, 1762, 1766, et 1774, trois éditions in-12. La seconde contient beaucoup

d'additions et un éloge historique de Cangiamila. « Cet ouvrage, dit un historien de la « médecine, dicté par des principes religieux « qu'il ne nous appartient pas d'examiner, « renferme des préceptes hygiéniques très-« sages pour les femmes enceintes; l'auteur « préconise l'opération césarienne, en indi-« quant les cas où l'on ne doit pas hésiter à « la pratiquer. » Le traducteur annonce dans une note que Cangiamila avait laissé en manuscrit à la bibliothèque de Palerme un autre ouvrage intitulé : *Médecine sacrée*. Cangiamila mourut à Palerme le 7 janvier 1763.

CANINI (Ange), grammairien très-habile, né en 1521 à Anghiari en Toscane, était versé dans la connaissance de la langue grecque, de l'hébreu, du syriaque et des autres langues orientales. Il les enseigna successivement à Venise, à Padoue, à Bologne, à Rome, en Espagne, et fut appelé à Paris par François Ier, qui lui donna une chaire dans l'université. Il fut ensuite attaché à Guillaume Duprat, évêque de Clermont, et mourut en Auvergne en 1557. On a de Canini : *De locis sacræ Scripturæ hebraicis commentaria*, imprimé avec les *Quinquagenæ* d'Antoine de Lebrija, Anvers, 1600, in-8°; *Institutiones linguarum syriacæ, assyriacæ et thalmudicæ una cum æthiopicæ et arabicæ collatione, quibus addita est ad calcem N. T. multorum locorum historica enarratio*, Paris, Charles Estienne, 1554, in-4°; *Grammatica græca*, Paris, in-4°; une version latine du Commentaire de Simplicius sur Epictète, Venise, 1546, in-fol., et 1569, in-folio.

CANISIUS (Pierre), né à Nimègue le 8 mai 1521, se fit jésuite, prêcha avec un grand succès dans les principales villes d'Allemagne, surtout à Vienne, où il fut prédicateur de l'empereur Ferdinand. Il travailla à la conversion des hérétiques, fut le premier provincial de sa compagnie en Allemagne, et nonce du saint-siége, nommé par le pape Pie IV. Il mourut à Fribourg en Suisse l'an 1597. Canisius possédait toutes les vertus qui font un apôtre; c'est le jugement qu'en ont porté les personnes les plus illustres de son temps, en particulier les papes Pie IV, Pie V et Grégoire XIII. Les hérétiques, dont il fut constamment le fléau, l'appelaient par allusion à son nom, *le chien d'Autriche*. Nous avons de lui : *Sancti Cyrilli, patriarchæ Alexandrini, opera*, Cologne, 1546, 2 vol. in-folio; *D. Leonis Magni papæ sermones et homiliæ*, Louvain, 1566, in-12; *D. Hieronymi epistolæ*, Cologne, 1674; *Commentaria de verbi Dei corruptelis*, Ingolstadt, 1583, 2 vol. in-folio. Canisius y réfute les fables inventées par les Centuriateurs de Magdebourg; des *sommaires* et des *notes sur les épîtres et évangiles*, Anvers, 1606, in-12; *Manuale catholicorum*, Anvers, 1599; *Notæ in evangelicas lectiones*, Fribourg, 1591, 2 vol. in-4°; *Summa doctrinæ christianæ*. Ce catéchisme est l'ouvrage qui a fait le plus d'honneur au père Canisius; mais il n'en est pas moins en butte aux gens de la petite église, qui cherchent à lui substituer, ainsi qu'aux autres catéchismes catholiques, ceux qui sont infectés des nouvelles erreurs. La première édition parut en 1554, munie d'un édit de Ferdinand Ier, roi des Romains. En 1567, il en parut une autre à Paris avec des corrections, un nouvel édit de l'empereur Ferdinand, et un petit poëme qui est un abrégé du catéchisme. Les marges de cette édition sont chargées de citations. Le père Busée en a donné une édition in-folio, où l'on trouve tout au long les passages qui servent de preuves. Il y a peu de livres qui aient été si souvent imprimés et traduits en tant de langues différentes. La meilleure version française est celle du père Verjus. Canisius donna, par ordre de l'empereur Ferdinand, un abrégé de ce catéchisme. La meilleure édition de cet abrégé est celle d'Augsbourg, 1762, par les soins du père Windehofer. Enfin on a donné un abrégé de l'abrégé; et c'est celui-ci qui était en usage dans tous les colléges : petit ouvrage excellent, et d'un genre réellement inimitable, qui présente le sommaire de la foi chrétienne avec autant de clarté, d'ordre, de précision quant aux choses, que d'élégance et de dignité quant au langage. La *Vie* du P. Canisius a été écrite en latin par Raderus, Sacchinus, Nieremberg; en italien par Fuligatti, et en français par le P. d'Origny.

CANISIUS (Henri), neveu de Pierre, selon Valère-André; cousin-germain, selon le Père Possevin : né à Nimègue vers le milieu du XVIe siècle, enseigna pendant 21 ans le droit canon à Ingolstadt. On ignore la date de sa mort, mais on sait qu'il était encore en vie en 1609. On a de lui : *Summa juris canonici*, Ingolstadt, 1615; et d'autres ouvrages sur le droit, qui ont été recueillis par Valère-André, Louvain, 1649, in-4°; *Victoris, episcopi Tunnunensis, Chronicon*, avec la suite de Jean de Biclare : c'est la première édition de cette Chronique, Ingolstadt, 1600, in-4°; *Historia miscella*, avec des notes, Ingolstadt, 1603, in-12. Cette histoire est de Paul, diacre d'Aquilée; *Antiquæ lectiones*, Ingolstadt, 1601, en 6 vol. in-4°. Plusieurs savants, entre autres Marc et Antoine Velser, Georges Lauthérius, Albert Hunger, les pères Possevin, Jacques Gretzer et André Schot lui fournirent diverses pièces pour cet ouvrage. Il a été réimprimé par les soins de Jacques Basnage, sous ce titre : *Thesaurus monumentorum ecclesiasticorum et historicorum, seu lectiones antiquæ cum notis variorum, a Jacobo Basnage*, in-folio, 7 tomes en 4 vol. Amsterdam, 1725. Le savant éditeur les a ornés de doctes préfaces et de remarques utiles et curieuses, avec quelques notes et variantes de Capperonier. Ce recueil renferme diverses pièces importantes sur l'histoire du moyen âge, et sur la chronologie. L'auteur était un homme d'une érudition vaste, et, ce qui est plus rare, sage et modeste.

CANNIZARIO (Pierre), savant théologien et jurisconsulte sicilien, mort à Palerme en 1640, est auteur d'un ouvrage manuscrit intitulé : *Religionis christianæ Panormi libri VI*, etc.

CANOFILO (Benoit), religieux du Mont-Cassin, au commencement du XVIe siècle,

écrivit sur plusieurs questions de droit civil et canonique, applicables aux moines et à leurs règles. — CANOFILO (François), moine italien, de l'ordre des frères mineurs au XVIe siècle, a publié : *OEconomia concionalis super evangelia quadragesima.* — CANOFILO (Antoine), de Sulmone, également de l'ordre des frères mineurs, vivait dans le XVIIe siècle. Il est auteur de *Discours paradoxaux*, en italien, pour tous les jours de carême, et de quelques panégyriques de saints.

CANSTEIN (CHARLES-HILDEBRAND DE), luthérien, né à Lindenberg le 15 août 1667, mort à Halle le 19 août 1719, fut d'abord page de l'électeur de Brandebourg. Après avoir servi dans les Pays-Bas, il abandonna pour raison de santé le service militaire, et se retira à Halle, où il s'occupa d'œuvres pieuses. Il légua sa bibliothèque et une partie de sa fortune à la maison des orphelins de cette ville. On a de lui une *Harmonie des quatre Evangiles*, Halle, 1718, in-folio, et une *Vie du docteur Spener*, dont il fut le disciple et l'ami, imprimée seulement en 1729, et quelques ouvrages de théologie. Canstein s'était servi des procédés du clichage, afin de répandre à des prix très-bas le Nouveau-Testament, la Bible et le Psautier.

CANTACUZÈNE (MATTHIEU). *Voy.* MATTHIEU.

CANTEL (PIERRE-JOSEPH), né au pays de Caux en 1645, entra dans la compagnie de Jésus et s'y distingua. Il mourut à Paris en 1684. Son ardeur pour l'étude abrégea ses jours. Nous avons de lui un traité *de Romana republica*, in-12, Utrecht, 1707. C'est un excellent abrégé des antiquités romaines. Les meilleures éditions sont celles d'Utrecht, avec des figures. *Metropolitanarum urbium historiæ civilis et ecclesiasticæ tomus primus;* c'est le seul qui ait paru. Il donna le Justin *ad usum delphini*, Paris, 1677, in-4° ; et le *Valère Maxime*, aussi *ad usum*, etc., Paris, 1679. Ces éditions sont estimées.

CANTIUNCULA (CLAUDE), jurisconsulte du XVIe siècle, né en Lorraine, mort chancelier du bailliage d'Einsisheim dans cette province, est auteur des écrits suivants : *De potestate papæ, imperatoris et concilii ; Topica exemplis legum illustrata*, Bâle, 1520, in-folio ; *Paraphrases in tres primos libros Institutionum Justiniani*, Louvain, 1549, in-folio; *De officio judicis libri II*, Bâle, 1543, in-4°. Ces ouvrages sont devenus très-rares.

CANTIUS, écrivain polonais, mort en 1473, écrivit un Commentaire sur saint Matthieu. Le *Recueil biographique* de Simon Starovolski renferme une notice sur Cantius.

CANTZATCHETZY (JEAN), moine arménien, né vers 1234, se livra à l'étude de la théologie, de l'histoire sacrée et de la rhétorique, et donna ensuite des leçons de ces mêmes sciences dans le monastère où il résidait, en Asie mineure. On a de lui (en arménien) un *Commentaire de la Genèse ;* une *Explication des Cantiques de Salomon;* un *livre sur l'origine ou la cause des Fêtes* (Donabadjar). On trouve un *Abrégé* de ce dernier ouvrage à la fin des *OEuvres de saint Cyrille*, imprimé à Constantinople.

CANUS ou CANO (MELCHIOR), dominicain espagnol, né à Tarançon, dans le diocèse de Tolède, en 1523, professeur de théologie à Salamanque, fut envoyé au concile de Trente sous Paul III, et nommé évêque des îles Canaries en 1552. Il n'en prit point possession. Il mourut à Tolède en 1560, provincial de Castille. Ce religieux n'avait pas voulu pendant longtemps être évêque, peut-être pour ne pas s'éloigner de Philippe II, dont il avait gagné l'affection. Tous les théologiens ont donné des éloges à son traité, intitulé *Locorum theologicorum lib.* XII, Padoue, 1727, in-4°, tant pour les excellentes choses qu'il renferme, que pour la manière élégante de les exprimer. On lui reproche seulement d'avoir trop affecté d'imiter les ouvrages de rhétorique d'Aristote, de Cicéron, de Quintilien, et des autres auteurs profanes, et de fatiguer son lecteur par de longues digressions et par une foule de questions étrangères à son sujet. Les lieux théologiques d'où il tira ses arguments sont l'Ecriture sainte, les traditions apostoliques, les Pères, les conciles, etc. Il condamnait avec raison ces questions vaines et absurdes par lesquelles on a longtemps défiguré la simplicité et la majesté de la science de la religion; mais on ne peut s'empêcher de convenir qu'il montrait trop d'aigreur contre les scolastiques. « Nous savons, dit un illustre prélat, que la « scolastique n'est point d'une indispensable « nécessité pour conserver intact le dépôt « de la foi; les promesses de Jésus-Christ « sont, à la vérité, son principal appui; ces « promesses n'excluent pas les moyens hu- « mains que la prudence suggère et varie se- « lon les conjonctures. L'Eglise a eu des mo- « tifs très-pressants pour mettre en œuvre « ceux que lui fournissait la scolastique : car « cette forme d'enseignement lui a fait rem- « porter des avantages précieux sur les sec- « taires, qui n'en ont jamais condamné l'u- « sage que parce qu'ils n'en pouvaient sou- « tenir la force; et les sarcasmes qu'ils ont « lancés contre cette pratique doivent être « une raison de plus pour la conserver. » *V.* S. ANSELME, DUNS, GRAVINA (J.-V.), HANGEST, S. THOMAS. Canus n'était pas non plus ami des jésuites, et ne craignait pas de les regarder comme des *précurseurs de l'antechrist*, sans que ni la bulle de Paul III qui confirmait leur institut, ni une lettre circulaire du général de son ordre, qui défendait à ses religieux de mal parler des jésuites, pussent lui faire changer de sentiment, ni même l'empêcher de déclamer contre eux en chaire. Jean Penna, son confrère, docteur de Salamanque, publia en leur faveur un manifeste apologétique. Si on juge du caractère de Canus par un trait que rapporte le Père Bouhours au 5e livre de la *Vie* de saint Ignace, on ne pourra s'empêcher d'en concevoir des idées sinistres. On lui attribue encore *Prælectiones de pœnitentia*. Ses œuvres ont été publiées à Cologne en 1605, in-8°; ibid., 1678, in-8°; Lyon, 1704 in-4°.

CANUT IV (saint), roi de Danemark, frère et successeur de Harold, et fils de Suénon II, monta sur le trône en 1080, et fut tué dans l'église de Saint-Alban, de la ville d'Odensée, située dans l'île de Funen, l'an 1086, selon la plus vraisemblable opinion. Son zèle pour la religion, qui fut la cause de sa mort, lui mérita le nom de *martyr*. « Son zèle, dit un « auteur moderne, pour la propagation de la « foi chrétienne, le soin qu'il prit de bâtir « et de réparer plusieurs églises, son appli- « cation à rendre la justice, une pratique « continuelle des vertus chrétiennes, le « bon ordre qu'il s'efforça d'établir dans le « royaume, après avoir donné lui-même « l'exemple par le règlement de son domes- « tique : tout cela partait d'un fonds de reli- « gion, et en fit un grand saint, comme ses « autres qualités le rendirent grand prince. « Car il délivra le Danemark des incursions « des Wendes, des Esthons et des habitants « de la Courlande; il rétablit la sûreté de la « navigation en punissant les pirates du der- « nier supplice; il ne pardonnait pas plus « aux étrangers qu'à ses propres sujets, s'il « en trouvait quelqu'un coupable de vol ou « de meurtre; il rétablit la peine du talion, « *œil pour œil, dent pour dent;* il avait pris « des mesures pour recouvrer le royaume « d'Angleterre, dessein que la trahison de « son frère Olaüs fit échouer. Enfin jamais la « justice n'avait été exercée avec plus d'exac- « titude et plus de vigueur dans le Dane- « mark. » (*Histoire du Danemark par Desroches*, tome II, page 249.) Ælnothus a écrit sa *Vie*, Copenhague, 1657, in-4°. — Il y a eu quelques autres princes de ce nom; entre autres, un fils d'Éric le Bon, roi de Danemark, assassiné le 7 janvier 1130, et mis aussi au nombre des martyrs.

CANZ (Israel-Gottlieb), professeur de théologie luthérienne à Heinsheim, où il était né le 26 février 1690, et où il mourut le 28 janvier 1753, à l'âge de 63 ans. Il était disciple de Wolf, et tenta d'introduire sa philosophie et celle de Leibnitz dans la théologie. Ses principaux ouvrages sont : *Philosophiæ Leibnitzianæ et Wolfianæ usus in theologia, per præcipua fidei capita*, Francfort et Leipzig, 1728-1739, in-4°, livre qui eut du succès en Allemagne ; *Eloquentiæ et præsertim oratoriæ lineæ paucæ*, Tubingen, 1734, in-4° ; *Grammaticæ universalis tenuia rudimenta*, 1737, in-4°; *Disciplinæ morales omnes, etiam eæ quæ forma artis nondum huc usque comparuerunt, perpetuo nexu traditæ*, Leipzig, 1739, in-8°; *Ontologia polemica*, Leipzig, 1741, in-8° ; *Meditationes philosophicæ*, Tubingen, 1750, in-4° ; *Theologia thetico-polemica*, Dresde, 1741, in-8°; *Compendium theologiæ purioris*, Tubingen, 1752, in-8°.

CAPACCIO (Jules-César), écrivain fécond du XVIe siècle, né à Capagna, dans le royaume de Naples, fut gentilhomme du duc d'Urbin, et secrétaire de la ville de Naples. Il mourut en 1631. On a de lui une *Histoire de Naples*, imprimée dans cette ville en 1607, in-4°, qui est au nombre des livres rares. Quelques critiques prétendent que Capaccio n'en est que le traducteur, et que l'ouvrage est de Fabio Cordiani. Quoi qu'il en soit, cet ouvrage se trouve dans la collection de Grævius, avec les *Antiquitates et historiæ Campaniæ felicis*, du même Capaccio. On a encore de lui *Puteolana historia* et *de Balneis liber*, Naples, 1684, in-4°, ouvrage curieux et savant; les *Triomphes de saint François de Paule*, en italien, traduits en français par Granjon, Paris, 1634, in-4°, et des *apologues* en vers italiens, 1619, in-4°, avec figures.

CAPELLI. *Voy*. Cappelli.

CAPISTRAN (saint Jean de), disciple de Bernardin de Sienne, et frère mineur comme lui, marcha sur les traces de son maître. Il tirait son nom de Capistran dans l'Abruzze, où il était né en 1385 d'un gentilhomme angevin. Il signala son zèle et son éloquence dans le concile de Florence pour la réunion de l'Eglise grecque avec l'Eglise romaine; dans la Bohême, contre les hérétiques; dans la Hongrie, contre les Turcs. Il se mit à la tête d'une croisade contre les hussites, et en convertit quatre mille. Lorsque Huniade entra en vainqueur dans Belgrade, Capistran, prédicateur de l'armée, regardé comme un homme inspiré, s'y distingua tellement, qu'il parut incertain à qui on devait davantage, ou à la valeur du héros, ou aux sermons du missionnaire. « Quelques écrivains, dit l'abbé « Bérault, ont osé accuser de vanité la rela- « tion de l'affaire de Belgrade, qu'il fit passer « au pape et à l'empereur, et qui n'attribue « point à Huniade toute la part que le géné- « ral paraissait avoir eue au succès. Le seul « nom d'un saint reconnu par l'Eglise ne de- « vait-il pas le mettre à couvert du soupçon « infamant d'une basse jalousie? Ne sont-ce « pas ses légers censeurs, au contraire, qui « méritent le reproche, non-seulement de « témérité, mais de peu d'intelligence dans « les choses de Dieu ? Si ces vues supérieu- « res et indispensables, quand on veut peser « les œuvres des saints, avaient dirigé leur « jugement, n'auraient-ils pas compris qu'un « homme apostolique, en attribuant le suc- « cès même des armes à la ferveur de la « prière, et à cette foi qui transporte les « montagnes, en rapportait véritablement la « gloire au premier auteur de ces prodiges? » Il mourut trois mois après cette grande victoire, en 1456. C'est mal à propos qu'on lui a reproché les peines infligées aux hussites rebelles et obstinés; elles étaient décernées par la puissance séculière; le zélé missionnaire n'y eut aucune part. On a de lui un grand nombre d'écrits : un *Traité de l'autorité du pape et du concile* ; un *Traité de l'excommunication* ; un autre *sur le mariage*; quelques-uns *sur le droit civil, l'usure et les contrats* ; l'*Apologie du tiers-ordre de saint François ; le Miroir des clercs*, etc. Il fut canonisé par Benoît XIII, en 1724.

CAPISUCCHI (Jean-Antoine), cardinal, évêque de Lodi, né à Rome en 1515, fut un habile jurisconsulte. D'abord chanoine du Vatican, il devint auditeur de rote, et fut fait, par Pie V, préfet de la signature de

grâce. Plus tard il fut nommé gouverneur de Gualdo, avec le caractère de légat apostolique. On a de lui des *Constitutions*, qu'il publia dans son diocèse de Lodi, où il tint un synode. Il mourut à Rome, âgé de 53 ans, le 29 janvier 1569. — CAPISUCCHI (Paul), oncle du précédent, fut, comme lui, chanoine du Vatican et auditeur de rote. Il devint évêque de Neocastro et vice-légat de Hongrie, et s'acquitta avec bonheur de plusieurs négociations dont Clément VIII et Paul III le chargèrent. Ce dernier pontife l'ayant envoyé à Avignon, alors déchiré par mille factions, il calma tout par sa prudence. Il mourut à Rome en 1539, à 60 ans. — CAPISUCCHI (Raimond), né à Rome en 1616, se fit dominicain et professa dans cette ville la théologie et la philosophie. Son mérite lui fit confier plusieurs emplois importants, et Innocent XI le fit cardinal en 1681. Il mourut à Rome le 22 avril 1691, laissant plusieurs ouvrages de théologie, entre autres : *Controversiæ theologicæ selectæ*, Rome, 1677, in-folio.

CAPITEIN (JACQUES-ELISA-JEAN), auteur nègre, naquit en Afrique, sur la côte de Guinée, vers 1715. Acheté à l'âge de sept ans par un marchand négrier qui l'amena en Hollande, il apprit la langue du pays, et après avoir étudié le latin et les éléments des langues grecque, hébraïque et chaldéenne, il s'appliqua à la théologie dans l'université de Leyde. En 1742, il fut envoyé comme missionnaire en Guinée, et depuis cette époque on n'a plus sur lui que des renseignements fort incertains. On ignore l'époque de sa mort. On a de lui : une *Elégie* en vers latins sur la mort de Manger, qui fut son maître et son ami; *De vocatione Ethnicorum*, dissertation composée pour son entrée à l'université de Leyde; *Dissertatio-politico-theologica de servitute libertati christianæ non contraria, quam sub præside J. van der Honert publicæ disquisitioni subjicit J. E. J. Capitein, Afer*, Leyde, 1742, in-4°; des *Sermons* en hollandais, Amsterdam, 1742, in-4°.

CAPITON (WOLFGANG-FABRICE), théologien luthérien, ami d'Œcolampade et de Bucer, né à Haguenau en 1478, mourut de la peste à Strasbourg en 1541. Sa première femme était veuve d'Œcolampade. Sa seconde se piquait de bel esprit, et s'avisait même de prêcher, lorsque son mari était malade. On a de Capiton plusieurs ouvrages, entre autres une *Grammaire hébraïque*, et la *Vie de Jean Œcolampade*.

CAPONSACCHI (PIERRE), religieux franciscain, né dans les environs d'Arezzo, en Toscane, au XVIe siècle, est auteur de quelques ouvrages peu connus : *In Johannis apostoli Apocalypsin observatio*, Florence, 1572, in-4° ; 2e édition, ibid., 1586, in-4°. On a remarqué que cet ouvrage est dédié à Sélim II, empereur des Turcs ; *De justitia et juris auditione*, Florence, 1575, in-4°; *Discorso intorno alla canzone del Petrarca che incomincia : Vergine bella che di sol vestita*, Florence, 1567 et 1590, in-4°, production de la jeunesse de l'auteur. Le P. Lelong s'est trompé en le désignant comme un commentaire du Cantique des cantiques. On ignore l'époque de la mort de Caponsacchi.

CAPPE (NEWCOME), né à Mill-Hill, près Leeds, le 21 février 1732. Après avoir terminé ses études à l'université de Glascow, il retourna, en 1755, à Mill-Hill; peu après il fut nommé pasteur associé, puis pasteur unique de la congrégation des presbytériens à York. Il y mourut le 24 décembre 1800, après quarante années de ministère. Il s'était distingué dans la prédication, et on a de lui des *Sermons* remarquables par la pensée et le style. On cite surtout les suivants : *Sermon sur la victoire du roi de Prusse à Rosbach*, le 5 novembre 1757; *Sermon pour les trois jours de jeûne, pendant la guerre d'Amérique; Sermon pour le jour d'actions de grâces*, 1784; *Sermon pour le jour de jeûne*, écrit durant la guerre d'Amérique, mais publié en 1795; *Sermon sur la mort de révérend Edouard Sandercock; Discours sur la providence et le gouvernement de Dieu; Remarques critiques sur plusieurs passages importants de l'Ecriture sainte*, avec des Dissertations sur différents sujets, auxquelles sont joints les mémoires de la vie de Cappe, publiés par sa seconde femme, 1802, 2 vol. in-8°. Dans ce dernier ouvrage l'auteur se proposait principalement de combattre la doctrine des trinitaires, et de donner des explications sur le sens que les unitaires modernes attachent à certains passages du Nouveau-Testament.

CAPPEL (LOUIS), dit *le Jeune*, né à Sedan en 1585, ministre protestant et professeur d'hébreu à Saumur, effaça la gloire des autres hébraïsants, par une critique sûre et une érudition consommée. Ces deux qualités brillent dans tous ses ouvrages, justement estimés des savants. Les principaux sont : *Arcanum punctuationis revelatum*, Leyde, 1624, in-4°, dans lequel il montre invinciblement la nouveauté des points-voyelles du texte hébreu, contre les deux Buxtorf. Cet ouvrage, la terreur des théologiens de Genève attachés aux Buxtorf, souleva contre lui leur parti composé de presque tous les protestants. Il n'en a pas été moins recherché par les amateurs de la critique sacrée. Le célèbre Grotius disait qu'il n'y avait que des entêtés qui pussent contester les preuves de Cappel. *Critica sacra*, Paris, 1650, in-folio, qui fit encore plus de bruit que l'ouvrage précédent. Ce savant ouvrage, qui mettait en poudre l'infaillibilité massorétique, et qui répandait des incertitudes sans nombre sur le texte hébreu moderne, unique fondement de la foi des protestants, déplut si étrangement aux calvinistes, qu'ils en empêchèrent pendant dix ans l'impression. Ce fut Jacques Cappel, son fils aîné, qui, s'étant fait catholique, obtint, par les entremises des PP. Petau, Morin et Mersenne, un privilége pour l'imprimer à Paris du vivant de son père. Arnold Boot, Jacques Ussérius et Jean Buxtorf le fils attaquèrent cet ouvrage, mais sans lui faire grand mal : Louis Cappel répondit par deux lettres savantes imprimées à Saumur, 1651 et 1652, in-4°, força les pro-

testants ses confrères à respecter les anciennes versions, auparavant méprisées chez eux, et les mit dans la nécessité, ou de se soumettre avec les catholiques à l'autorité de la Tradition, pour s'assurer du sens des livres sacrés, ou de recourir à la chimère de l'esprit particulier, qui ne peut contenter que des fanatiques. Des *Commentaires* sur l'Ancien Testament, publiés avec l'*Arcanum*, Amsterdam, 1589, in-folio. (*Voy.* Eléazar, Goropius, Masclef, Morin). *Chronologie sacrée*, Paris, 1655, in-4°. Elle est assez succincte, quoiqu'elle contienne des observations utiles et bien digérées; *Historia apostolica, ex actibus apostolicis et epistolis Paulinis desumpta*, Saumur, 1683, in-4°. Cappel mourut à Saumur en 1658, à 73 ans. (*Voy.* le catalogue des ouvrages de Cappel, dans le tome XXII° des Mémoires du Père Nicéron, qui a accordé un article à un autre Louis Cappel, dit l'*Ancien*, zélé calviniste, mort à Sedan, le 6 janvier 1586, et oncle de celui que nous avons fait connaître.)

CAPPELLI (Marc-Antoine), cordelier, né à Este, vers le milieu du xvi° siècle, écrivit d'abord en faveur de Venise, dans son différend avec Paul V : *Parere delle controversie*, etc., 1606, in-4° ; puis, s'étant rétracté, il employa sa plume contre les ennemis de l'autorité du pape : *De summo pontificatu B. Petri*, 1621, in-4° ; *De cœna Christi suprema*, 1625, in-4°. Il passa par les charges de son ordre, et mourut à Rome en 1625.

CAPPONI (Séraphin), pieux et savant dominicain, né en 1536 dans le Bolonais, professa la philosophie et la théologie dans plusieurs villes d'Italie avec beaucoup de succès, édifia ses disciples par ses vertus, et mourut à Bologne le 2 février 1614. Ses ouvrages sont : *Veritates aureæ super totam legem veterem*, Venise, 1590, in-fol. ; des *Commentaires sur saint Matthieu et sur saint Jean*, Venise, 1602-1604, 2 vol. in-4° ; la théologie de saint Thomas en abrégé, 1597 ; *Elucidationes in Summam sancti Thomæ*, 1588, 5 vol. in-4° ; 1612, 6 vol. in-fol. ; *Commentaires sur les Psaumes*, Bologne, 1592, in-fol. Le P. Jean-Michel Pio a donné sa *Vie*, 1625, in-4°.

CAPRAIS (saint), né à Agen au III° siècle, se retira sur une montagne voisine de cette ville pour y mener la vie érémitique et se dérober en même temps à la cruelle persécution allumée dans cette province. Caprais, regardant un jour, du lieu de sa retraite, ce qui se passait dans la ville, fut témoin du supplice d'une jeune vierge nommée Foi. Frappé de la constance et de la fermeté que cette fille courageuse faisait paraître au milieu des tourments, il se jette aussitôt à genoux, demande à Dieu la grâce de l'imiter, et court se présenter à Dacien, gouverneur de l'Espagne tarragonaise, et qui était alors à Agen (vers l'an de Jésus-Christ 287). A peine s'est-il déclaré chrétien qu'il est saisi, chargé de fers et soumis à d'horribles tortures. Mais, insensible à la douleur comme aux promesses flatteuses que lui faisait le gouverneur, il est condamné à mort, et partage avec sainte Foi la palme du martyre. Ils eurent l'un et l'autre la tête tranchée le 6 octobre ; leurs corps, enlevés pendant la nuit par des chrétiens, furent ensevelis honorablement. Dulcide ou Dulcice, évêque d'Agen au commencement du v° siècle, fit rechercher leurs corps, et bâtir une église sous l'invocation de saint Caprais, où il les déposa. On célèbre le 20 octobre la fête de saint Caprais, et celle de sainte Foi le 6 du même mois, jour de leur martyre. Un chanoine de la collégiale de Saint-Caprais d'Agen, Bernard Labenazie, publia dans cette ville, en 1714, in-12, un ouvrage intitulé : *Præconium divi Caprasii Aginnensis, ejusque episcopalis dignitas, seu Dissertatio de antiquitate ecclesiæ sancti Caprasii Aginnensis.* Labenazie et quelques autres auteurs font de saint Caprais un évêque d'Agen, mais c'est sans aucun fondement, selon Baillet.

CAPRAIS (saint), appelé aussi *Caprais* pour le distinguer du précédent, vécut au v° siècle. Issu de parents distingués, il avait reçu une éducation conforme à sa naissance, et cultivé l'éloquence et la philosophie. Mais ces connaissances n'ayant servi qu'à le convaincre de la fragilité des biens terrestres, il distribua aux pauvres toute sa fortune et se retira dans les montagnes des Vosges. Le bruit de sa vie pénitente et de sa sainteté lui amena deux jeunes seigneurs, Honorat et son frère Venance, qui venaient consulter le pieux solitaire sur le dessein qu'ils avaient conçu de se consacrer à Dieu. Caprais quitta sa retraite et les accompagna dans divers pèlerinages qu'ils firent hors des Gaules. Venance mourut à Méthone ; cette circonstance engagea Honorat et Caprais à rentrer dans leur patrie ; et, déterminés par le conseil de Léonce, évêque de Fréjus, ils allèrent s'établir dans l'île de Lérins, alors déserte, où ils fondèrent le fameux monastère de ce nom. Honorat le gouverna sous la direction et par les conseils de Caprais, jusqu'au moment où il fut nommé archevêque d'Arles ; et Caprais y mourut le 1er juin 430. Le Martyrologe romain place sa fête au même jour ; on lui donne dans plusieurs martyrologes la qualité d'abbé de Lérins ; mais cela ne paraît pas prouvé.

CAPRANICA (Dominique), évêque de Firmo, né en 1400, dans le territoire de Palestrine, rendit de grands services au saint-siége, qui l'employa dans plusieurs négociations délicates, et lui confia des emplois importants. Ce fut lui qui eut le bonheur de procurer la paix aux Etats romains, qui étaient ravagés depuis longtemps par Alphonse, roi d'Aragon. Le pape Martin V, qui avait reconnu son mérite, l'avait nommé cardinal en 1423, mais il ne lui avait pas permis d'en porter les insignes, ce qui, dans la suite, lui fit refuser l'entrée du conclave, et lui fit disputer la qualité de cardinal. Il mourut le 1er septembre 1458, laissant plusieurs ouvrages, où l'on trouve plus d'érudition que d'élégance. Les principaux sont : *Acta concilii Basileensis, pars prima; Documenta seu præcepta de modo vivendi, de arte moriendi*, in-4°, 1477, réimprimé en 1478 ; *De contemptu mundi* ; *De*

pace Italica constituenda, oratio ad Alfonsum regem ; De ratione belli contra Turcas. Sa Vie a été écrite en latin par Baptiste Poggio, Rome, 1705, in 4°; elle a été insérée par Baluze dans ses *Miscellanea*, tome III, p. 263; une autre *Vie* de ce prélat a été écrite aussi en latin par Michel Catalani, 1793, in-4°.

CAPRARA (Alexandre de), jésuite, né à Bologne en 1559, d'une famille noble de cette ville, s'éleva aux premiers emplois de son ordre et mourut en 1625. On a de lui: *Tractatus de benedictione episcopali*, Bologne, 1579; et un *Eloge de Charles Sigonius*, en latin, imprimé en tête des Œuvres complètes de ce savant.

CAPRARA (Jean-Baptiste), cardinal-prêtre du titre de Saint-Onuphre, né à Bologne le 29 mai 1733, était fils du comte de Montecuculli; mais il prit le nom de sa mère, qui était le dernier rejeton de la maison Caprara. Ses connaissances en droit politique fixèrent sur lui l'attention de Benoît XIV, qui l'envoya à Ravenne, à l'âge de 25 ans, en qualité de vice-légat. Caprara devint nonce, en 1767 à Cologne, en 1775 à Lucerne, en 1785 à Vienne, reçut du pape Pie VI le chapeau de cardinal le 18 juin 1792, et fut fait évêque d'Iési en 1800. En 1801, Pie VII le nomma légat *a latere* auprès du gouvernement français, et il présida la magnifique cérémonie du 18 avril 1802 dans l'église de Notre-Dame, cérémonie qui avait pour objet le rétablissement du culte. En 1803, il accompagna le premier consul à Bruxelles et fut créé archevêque de Milan, et c'est en cette qualité qu'il sacra Bonaparte roi d'Italie, le 28 mai 1805. Caprara continua ensuite d'habiter à Paris, où il mourut le 21 juin 1810. Ses pouvoirs de légat lui avaient été retirés lorsque le pape fut emmené prisonnier en France. L'abbé Rauzan prononça son oraison funèbre, et un décret impérial ordonna que ses restes seraient inhumés au Panthéon. On a reproché au cardinal Caprara son dévouement à Napoléon, et quelques décisions qui ont paru peu conformes aux principes d'une saine théologie, entre autres sur la légitimité des biens nationaux. On connaît de lui divers actes d'une noble bienfaisance; il légua tous ses biens à l'hospice de Milan par son testament.

CAPREOLE (Jean), dominicain, professeur de théologie à Paris, laissa des *Commentaires sur le Maître des sentences*, 1588, in-folio, et une *Défense de saint Thomas*. Il florissait vers le milieu du xv° siècle.

CAPREOLUS (Elie Cavriolo, connu sous le nom de), jurisconsulte, mort en 1519 dans un âge avancé, est auteur d'une histoire de Brescia, sa patrie, sous ce titre: *Chronica de rebus Brixianorum ad senatum populatumque Brixianum opus*, in-fol. Cette première édition, qui est très-rare, paraît avoir été imprimée en 1500, époque où se termine le récit des événements qui se sont passés dans cette ville. Burmann, en insérant cet ouvrage dans son *Thesaurus antiquitatum Italiæ*, a ajouté aux douze premiers livres les xiii° et xiv° qui étaient restés manuscrits, et qui vont jusqu'en 1510. On connaît encore de Capreolus: un traité *De confirmatione christianæ fidei*, imprimé avec divers opuscules du Mantuan, Brescia, 1499, in-4°; *Defensio statuti Brixiensium; De ambitione et sumptibus funerum minuendis.*

CAPUA (Thomas da), Napolitain, fait cardinal par le pape Innocent II, dans le xii° siècle, est auteur de quelques *Hymnes* et d'une *Antienne à la sainte Vierge*, insérées dans le Bréviaire romain. — **Capua** (Pierre da), cardinal de la promotion d'Honorius III, en 1219, professa la théologie dans les écoles de Paris. On a de lui: *Epitome sententiarum; Lexicon concionatorium*, et quelques autres écrits, conservés dans plusieurs bibliothèques religieuses d'Italie. — **Capua** (Annibal da), né dans le xvi° siècle, fut archevêque de Naples et nonce en Pologne sous le pontificat de Sixte V. On a de lui quelques *Discours* en latin, publiés pendant sa nonciature.

CARABANTES (Joseph de), né en 1628, prit l'habit de capucin dans la province d'Aragon. Sa charité et son zèle pour la propagation de la foi l'engagèrent à porter la connaissance du vrai Dieu chez les nations sauvages de l'Amérique, où il souffrit, en véritable apôtre, de nombreux et pénibles travaux. Il mourut en 1694, après avoir écrit: *Ars addiscendi atque docendi idiomata pro missionariis ad conversionem Indorum abeuntibus; Lexicon, seu vocabularium verborum, adverbiorum, conjunctionum et interjectionum ad meliorem intelligentiam significationemque Indorum; Practica de missiones, remedio de pecadores, sacado della divina escritura y della ensennanza apostolica*, e c., 2 vol. in-4°; le premier imprimé à Léon, 1674; le second à Madrid, 1678. *Practicas dominicales, y lecciones doctrinales de las cosas mas essenciales sobre los Evangelios*, etc., 2 vol. in-4°, Madrid, 1686 et 1687. Michel de Fuentès, évêque de Lugo, en Galice, trouva ce dernier ouvrage si recommandable, qu'il en ordonna une lecture publique dans toutes les paroisses de son diocèse. Diégo Gonsalez de Quiroga a donné la *Vie* de ce zélé missionnaire, Madrid, 1705, in-4°, en espagnol.

CARACCIOLI (Robert), plus connu sous le nom de *Robertus de Licio*, parce qu'il était de Lecce, dans la province d'Otrante, où il naquit en 1425, entra dans l'ordre des mineurs observantins, d'où il passa dans celui des conventuels. Il professa la théologie, se distingua surtout comme prédicateur, et fut élevé, en 1471, sur le siége d'Aquino, par Sixte IV. Ce pape le nomma ensuite évêque de Lecce, mais il mourut avant l'expédition des bulles. Caraccioli mourut dans sa ville natale, en 1495. Outre ses *Sermons*, qui parurent pour la première fois à Venise, en 1472, in-4°, et qui ont été souvent réimprimés, on a de lui: *De hominis formatione liber*, Nuremberg, 1479, in-fol.; *Tractatus de incarnatione Christi; Speculum fidei Chri-*

stianæ, Venise, 1555, in-fol.; *Tractatus de immortalitate animæ*, ibid., 1496, in-4°; *De æterna beatitudine*, ibid., 1496, in-4°. Il a paru à Naples, 1703, in-4°, une *Vie* de R. Caraccioli, par Domenico de Angelis.

CARACCIOLI (Jean-Antoine), de Melfi, né au commencement du XVIe siècle d'une famille illustre, fut le dernier abbé régulier de Saint-Victor de Paris, en 1543. Il tyrannisa ses confrères, et se vit obligé de permuter son abbaye, en 1551, avec l'évêché de Troyes. Il s'était fait connaître d'abord avantageusement par son *Miroir de la vraie religion*, Paris, 1544, in-16; mais il ternit ensuite sa réputation par son attachement aux nouvelles opinions. Il prêcha le calvinisme à ses diocésains, et les scandalisa en se mariant. Il mourut, en 1569, à Château-Neuf-sur-Loire, méprisé des deux partis.

CARACCIOLI (César-Eugénio), de la même famille que Jean-Antoine, florissait dans le XVIIe siècle, et se fit connaître par quelques ouvrages. Le plus considérable est une *Histoire ecclésiastique de Naples*, en italien, 1654, 1 vol. in-4°. Charles Lellis y fit un vol. in-4° d'augmentations. Cette Histoire est peu commune en Italie. On estime aussi sa *Description du royaume de Naples*, 1661, in-4°.

CARACCIOLI (Jean-Baptiste), clerc régulier, né au royaume de Naples, dans le XVIIe siècle, publia les ouvrages suivants : *Religiosus evangelicus, sive spirituales sermones super dominicarum evangelia; Spirituales sermones encomiasticorum de sanctis partes duæ; De virtutibus in commune.*

CARACCIOLI (Louis-Antoine), né à Paris, en 1721, d'une famille originaire de Naples, fit ses études au Mans, où son père était établi, et entra, en 1739, dans la congrégation de l'Oratoire, qu'il quitta bientôt pour voyager en Italie, en Allemagne et en Pologne, où il fut gouverneur des enfants du prince Rewski, grand-général et premier sénateur du royaume; il fut décoré d'un brevet de colonel, afin d'être admis à la table du général. De retour en France, il se fixa d'abord à Tours, ensuite à Paris, où la modicité de sa fortune l'engagea à composer un grand nombre d'ouvrages qui se ressentent de la précipitation avec laquelle ils furent écrits. On n'y trouve ni vues profondes ni un style brillant. Cependant, quelques-uns de ses traités sur la morale, qui sont ce qu'il a fait de mieux, eurent du succès dans leur temps, et plusieurs orateurs ne se firent pas scrupule d'en débiter des morceaux entiers dans leurs sermons. Aujourd'hui ils sont presque entièrement oubliés. Les principaux sont : *Conversation avec soi-même*, in-12; *Jouissance de soi-même*, in-12; *Le véritable Mentor*, in-12; *De la grandeur d'âme*, in-12; *L'univers énigmatique*, in-12; *Le tableau de la mort*, in-12; *Le langage de la religion*, in-12; *Le cri de la vérité contre la séduction du siècle*, in-12; Les *vies de Bérulle, du P. de Condren, de Benoît XIV, de Clément XIV, de Madame de Maintenon, de Joseph II*. Toutes ces Vies, écrites à la hâte, sont sans intérêt. Celle de Benoît XIV surtout, qui aurait pu fournir tant de détails intéressants à un auteur judicieux, ne nous offre que de prétendus bons mots, des anecdotes sans autorité, des réflexions vagues, rien enfin qui puisse répondre au mérite de celui que l'auteur avait à peindre. L'ouvrage de Caraccioli qui eut le plus de succès est ses *Lettres du pape Clément XIV*, qu'il attribua faussement à ce pontife, et qui sont reconnues aujourd'hui être de Caraccioli même, puisqu'il n'a jamais pu en fournir les originaux. Elles durent leur vogue à un certain parti, qui ne les a pas empêchées de tomber dans un grand discrédit. Quoique son style soit plus soigné que dans ses autres ouvrages, on y retrouve les mêmes idées, les mêmes opinions que dans ses précédents écrits, des dates fausses, des invraisemblances palpables, des bévues même, quelquefois un ton peu ecclésiastique et des maximes déplacées dans la bouche du chef de l'Eglise. Caraccioli mourut à Paris, le 29 mai 1803, dans un état voisin de la pauvreté. Les troubles de la Pologne lui avaient fait perdre une pension que lui faisaient ses anciens élèves; peu de temps après il perdit une autre pension que lui avait laissée l'impératrice Marie-Thérèse. En 1795, la Convention lui avait accordé un traitement annuel de 2,000 f., dont il ne parait pas avoir joui longtemps.

CARAFFA (Charles), fondateur de la congrégation des Ouvriers-Pieux, était de l'illustre maison de Caraffa. Né en 1561, il se fit jésuite; mais de fréquentes maladies l'obligèrent de sortir de la société cinq ans après son entrée. Il prit alors le parti des armes, et se distingua par sa bravoure. Agé de 34 ans, il ressentit un grand dégoût du siècle, et embrassa l'état ecclésiastique en 1599. Depuis ce temps, il mena une vie très-austère, et se livra entièrement aux exercices de la charité et de l'apostolat. Lorsque les malades ne l'occupaient point dans les hôpitaux, il instruisait le peuple dans les places publiques, et travaillait à la conversion des pécheurs. Il établit à Naples plusieurs maisons de repenties, à l'imitation de celle que saint Ignace avait établie à Rome. Il fut fait supérieur des catéchumènes et du séminaire de Naples, qu'il réforma, et fonda une congrégation pour les missions. Le pape Grégoire XV approuva ce nouvel institut, sous le titre de *Congrégation des Ouvriers-Pieux*. Quelque temps avant sa mort, il se retira dans une solitude, pour ne vaquer qu'à son propre salut, et il y mourut le 8 septembre 1633. Ces *Ouvriers* ne font point de vœux, leur vie est très-austère; cette congrégation n'est pas nombreuse.

CARAFFA (Antoine), de l'illustre maison de ce nom, aussi distingué par ses lumières que par son rang, partagea la disgrâce de sa famille sous Paul IV, et alla chercher un asile à Padoue; le pape Pie V, qui le rappela, le fit cardinal en 1568, et quelque temps après il fut mis, par Sixte V, à la tête des éditeurs de la Bible des Septante. Elle fut publiée par ses soins, avec la Préface et les Scholies de Pierre Morin, à Rome, 1587, in-folio. Cette Bible fut traduite en latin, et

parut à Rome, en 1588, in-folio. L'une et l'autre sont rares. Le P. Morin en a donné une nouvelle édition à Paris, en 1628, 3 vol. in-folio. Il y a joint le Nouveau Testament, en grec et en latin. Ce savant cardinal traduisit de grec en latin : *Catena veterum Patrum in cantica Veteris et Novi Testamenti.— Commentaria Theodoreti in Psalmos. — Sancti Gregorii Nazianzeni orationes.* Il mourut en 1591.

CARAFFA (GRÉGOIRE), clerc régulier, mort à Naples, dans le XVII[e] siècle, composa des commentaires sur saint Thomas, sur Porphyre, et des opuscules sur des sujets philosophiques.

CARAFFA (CHARLES), fils de Fabrice Caraffa, prince de la Roccella, fut évêque d'Aversa, nonce apostolique, puis légat en Allemagne près de Ferdinand II, sous le pontificat d'Urbain VIII, et mourut en 1644. On a de lui : *Commentaria de Germania sacra restaurata*, Cologne, 1639, in-8°. Le président Cousin a donné une traduction française de cet ouvrage qui concerne l'état de la religion en Allemagne, depuis l'an 1620 jusqu'en 1629 ; une seconde édition contient une continuation jusqu'en 1641, faite par un anonyme, Francfort, 1641, in-12.

CARAMUEL DE LOBKOWITZ (JEAN), cistercien, né à Madrid en 1606, d'un père flamand et d'une mère allemande, fut envoyé aux Pays-Bas avec le titre d'abbé et comte de Melrose en Ecosse, et celui de vicaire général de l'abbé de Cîteaux dans les îles Britanniques. En 1638, il prit le bonnet de docteur en théologie à Louvain, et fut l'un des premiers qui se déclarèrent contre l'*Augustinus* de Jansénius, et qui reçurent avec respect les décrets d'Urbain VIII qui le condamnaient. Il eut beaucoup à souffrir à cette occasion, selon ce qu'il rapporte lui-même. Quelque temps après, il fut fait abbé de Dissembourg dans le Bas-Palatinat. Il y travailla, avec un zèle infatigable et un succès éclatant, à la conversion des hérétiques. L'archevêque de Mayence le prit pour suffragant, et il fut décoré du titre d'évêque de Missy. Il fut ensuite vicaire général de l'archevêque de Prague. Cette ville étant assiégée par les Suédois en 1648, il crut que sa qualité de religieux ne devait pas l'empêcher de prendre les armes pour la défendre contre les hérétiques. Il se distingua tellement à la tête d'une compagnie d'ecclésiastiques qu'il reçut en récompense un collier d'or de l'empereur. La tranquillité étant rendue à la Bohême, il travailla à la conversion des protestants, et en convertit jusqu'à vingt-cinq mille. Son zèle et ses succès lui procurèrent l'évêché de Kœnisgratz en Bohême ; mais il n'en eut que le titre, les revenus étant entre les mains des luthériens. Alexandre VII lui donna celui de Campagna dans le royaume de Naples, en 1657 ; il s'y fixa jusqu'en 1673. Vers la fin de cette année, il fut pourvu du siége de Vigevano, entre Milan et Pavie ; et ce fut là qu'il finit ses jours, le 8 septembre 1682. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on distingue sa *Trithemii Steganographia vindicata*, Nuremberg, 1721, in-4°, et sa *Théologie*, 7 vol. in-fol., etc. On trouve ses décisions morales trop peu sévères ; et ce n'est pas sans raison qu'il tient un des premiers rangs parmi les casuistes relâchés. Il était un des plus ardents défenseurs du probabilisme, pour lequel il publia une *Apologie*. *Voy.* PASCAL, BUSEMBAUM, ESCOBAR.

CARBEN (VICTOR DE), rabbin allemand, né en 1423 de parents juifs, peu aisés, fit néanmoins de bonnes études, et se rendit savant dans les langues, les coutumes, les lois des peuples orientaux. Nommé rabbin par les juifs de Cologne, il acquit une réputation telle que l'archevêque de cette ville attacha une grande importance à sa conversion : il l'entreprit, et y réussit. A l'âge de cinquante-neuf ans, Carben, abandonnant sa femme, plus attachée que lui à la foi judaïque, et trois enfants nés de leur mariage, reçut le baptême en présence d'un grand concours de peuple. Quelque temps après, il entra dans les ordres, fut fait prêtre, et, dès ce moment, employa ses talents à combattre les erreurs qu'il avait partagées pendant tant d'années. Il mourut à Cologne le 2 février 1515, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Ses ouvrages sont devenus rares ; les plus remarquables sont : *Propugnaculum fidei christianæ, instar dialogis, christianum et judæum disputatores introducens*, in-4°, sans date ; *Judæorum errores et mores, opus aureum ac novum et a doctis viris diu expectatum*, Cologne, 1509, in-4°, traduit en allemand, 1550, in-8°.

CARBONNET DE LA MOTHE (JEANNE DE), religieuse à Bourg en Bresse, sous le nom de mère Jeanne de Sainte-Ursule, écrivit un *Journal des illustres religieuses de Sainte-Ursule, avec leurs maximes et pratiques spirituelles, tiré des chroniques de l'ordre, et autres mémoires de leurs vies*, Bourg, 1684–1690, 4 vol. in-4°. Le P. Grosset, jésuite, a eu beaucoup de part à cet ouvrage ; ce recueil est rangé suivant l'ordre du calendrier, et ne va que jusqu'à la fin d'octobre : les deux derniers mois ne paraissent pas avoir été imprimés. Il contient le tableau des vertus de 755 ursulines et de trente bienfaiteurs de l'ordre, et peut fournir aux religieuses une lecture édifiante et instructive. Il a fourni des matériaux aux hagiographes et aux biographes. On y trouve quelques anecdotes intéressantes ; mais il ne peut être que d'un assez faible secours pour l'histoire, parce que les détails biographiques et les dates y manquent.

CARDAILLAC (JEAN DE), issu d'une ancienne famille du Quercy, professa le droit à Toulouse, fut nommé en 1351 évêque d'Orense en Galice ; en 1360, évêque de Braga en Portugal ; en 1371, patriarche d'Alexandrie et administrateur de l'évêché de Rodez ; en 1376, administrateur perpétuel de l'archevêché de Toulouse. La cour de Rome l'employa utilement en diverses légations. En 1368, il parcourut la Guyenne, où commandait le prince Edouard de Galles, alla de ville en ville, engageant les habitants à secouer

un joug étranger, et gagna seul à son prince soixante villes, places ou forteresses, faisant ainsi plus que n'eût pu faire une armée victorieuse. Le zèle et l'éloquence du prélat facilitèrent le succès qu'obtint en 1370 le connétable du Guesclin, qui soumit presque toutes les villes de la Guyenne et du Poitou. Cardaillac fit fondre à ses frais, pour la cathédrale de Toulouse, une cloche d'une grosseur extraordinaire qui porta son nom, et qui pesait cinquante mille livres : cette cloche a été détruite pendant la révolution. Ce prélat mourut le 7 octobre 1390, laissant plusieurs manuscrits qui prouvent son éloquence et son érudition. On les conservait dans la bibliothèque des dominicains de Toulouse. On lit sa *Vie* dans les *Essais de littérature*, imprimés à Amsterdam, en 1702, in-12.

CARDENAS (Bernardin de), né à Chuquisaca, dans la province de las Charcas au Pérou, entra dans l'ordre de Saint-François, où il ne tarda pas à se distinguer par son talent pour la prédication ; devint missionnaire apostolique et fut nommé en 1643 à l'évêché de l'Assomption dans le Paraguay. Mais les missions des jésuites étant voisines de son diocèse, il ne vit dans la défiance avec laquelle ils en défendaient l'entrée aux Espagnols, comme aux autres Européens, qu'un projet de se soustraire à l'obéissance du roi d'Espagne, et il les accusa avec chaleur ; les jésuites se défendirent, et parvinrent à le mettre mal avec les officiers du roi. Excités par l'exemple de Cardenas, d'autres évêques de l'Amérique s'opposèrent aux entreprises des jésuites ; Palafox, le plus célèbre de ces prélats, entretenait une correspondance suivie avec Cardenas. La cour de Madrid, à qui les deux partis avaient adressé des mémoires, nomma des commissaires qui réussirent avec peine à concilier les esprits. On peut voir les détails de cette querelle dans l'*Histoire du Paraguay*, du P. Charlevoix. Cardenas, nommé à l'évêché de Popayan, s'excusa sur son grand âge ; mais le désir de la paix lui fit accepter, en 1666, celui de Santa-Cruz de la Sierra, où il mourut peu d'années après. On a de lui : *Manual y relacion de las cosas di Piru*, Madrid, 1634, in-4° ; *Historia Indiana et indigenarum ; Mémorial présenté au roi d'Espagne pour la défense de don Bernardin de Cardenas, évêque de Paraguay, contre les religieux de la compagnie de Jésus, et pour répondre aux mémoriaux présentés à la susdite majesté, par le P. Pedraça, procureur des jésuites aux Indes*, ouvrage curieux, qui a été traduit de l'espagnol, 1662, in-12.

CARDIM (Antoine-François), jésuite portugais, né à Viana, en 1615, mort à Macao, en 1659, fut missionnaire au Japon, en Chine, au royaume de Siam et à la Cochinchine. On a de lui : une *Relation*, en portugais, *de la mort de quatre missionnaires de sa nation*, décapités au Japon pour la foi, Lisbonne, 1643, in-8° ; une *Relation*, en italien, de la province du Japon, Rome, 1645, in-8° ; *Fasciculus e Japonicis floribus*, etc., Rome, 1647, in-4° ; *Catalogus omnium in Japonia pro Christo interemptorum*, ibid.

CARLES (Lancelot de), né à Bordeaux d'un président au parlement de cette ville, embrassa l'état ecclésiastique. Il fut chargé par Henri II, d'une négociation avec Rome, et ce prince le nomma à l'évêché de Riez. Carles cultivait les lettres, et surtout la poésie ; il était particulièrement lié avec Ronsard, Joachim du Bellay et le chancelier de Lhôpital. Ce prélat mourut à Paris vers l'année 1570. Parmi les ouvrages qu'il a laissés, on distingue : *Paraphrase en vers français de l'Ecclésiaste de Salomon*, 1561 ; une autre du *Cantique des Cantiques*, in-8°, et des *Cantiques de l'Ecriture*, etc., 1562 ; *Eloge ou témoignage d'honneur de Henri II, roi de France, traduit du latin de Pierre Pascal*, 1560, in-fol. ; *Lettres au roi de France Charles IX, contenant les actions et propos de M. de Guyse, depuis sa blessure jusqu'à son trépas*, Paris, 1563, in-8°. Mais le plus rare et le plus recherché de ses ouvrages est une *Epître contenant le procès criminel fait à l'encontre de la royne Boullan* (Anne de Boulen) *d'Angleterre*, Lyon, 1545, in-8°.

CARLETON (Georges), évêque anglais, né en 1559 dans le Northumberland, au château de Norham, dont son père était gouverneur, était évêque de Landaff, lorsqu'il fut envoyé en 1618, par le roi Jacques Ier, au synode de Dordrecht, avec trois autres théologiens anglais et un écossais. Il s'y prononça fortement en faveur de l'épiscopat, bien que, sur quelques points du dogme, notamment sur celui de la prédestination, il adoptât les erreurs du calvinisme, et qu'il fût d'ailleurs adversaire déclaré des catholiques. Il fut nommé en 1619 évêque de Chichester, et il mourut en 1628, à 69 ans. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons : *Heroici characteres*, en vers, Oxford, 1603, in-4° ; *Les dîmes dues au clergé, examinées et prouvées être de droit divin*, Londres, 1606 et 1611, in-4° ; *La juridiction royale, papale, épiscopale*, etc., Londres, 1610, in-4° ; *Consensus Ecclesiæ catholicæ contra Tridentinos de Scripturis, Ecclesia, fide et gratia*, etc., Francfort, 1613, in-8° ; *Astrologimania, ou la Folie de l'Astrologie*, Londres, 1624, in-4°, réimprimé en 1651 ; *Vita Bernardi Gilpini*, Londres, 1628, in-4°, et dans la Collection des *Vies* de Bates, Londres, 1631, in-4°.

CARLETTI (Pellerin-Marie), évêque de Montepulciano en Toscane, était né dans cette ville le 21 octobre 1757, d'une famille noble et pieuse. Il étudia d'abord au collége des jésuites à Prato, et fit son cours de théologie à Rome, au collége Bandinelli. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire de saint Philippe de Néri, mais la quitta au bout de cinq ans, en 1781 ; et ayant été ordonné prêtre à Ferrare, en 1782, se réunit à une société de missionnaires. Après s'être appliqué plusieurs années aux travaux de la chaire dans l'Etat de Venise, la Lombardie et la Romagne, il fut nommé recteur du séminaire de Borgo-San-Sepolcro, puis chanoine de

Florence. C'est en 1801 qu'il fut élevé sur le siége de Montepulciano, en même temps qu'Albergotti l'était sur celui d'Arezzo. Carletti prit à la lettre les instructions données aux pasteurs, par saint Grégoire le Grand. Homme d'oraison et de prière, il se levait à cinq heures du matin en hiver, à quatre en été, consacrait les premières heures à la méditation, et célébrait chaque jour le saint sacrifice de la messe. Il se livrait aussi à diverses austérités, jeûnait les mercredis, vendredis et samedis, et accomplissait une foule de bonnes œuvres. Il montait souvent en chaire, et il voulait que les pasteurs suivissent son exemple. Les *Avertissements pastoraux*, qu'il publia à Sienne, 1807, in-4°, témoignent de son zèle et de sa ferveur. Lors de la translation du pape Pie VII en France, il sut résister aux promesses comme aux menaces, et il présenta à Elisa, sœur de Napoléon, grande-duchesse de Toscane, une adresse en faveur des droits du saint-siége, dans laquelle il s'appuyait du grand nom de Bossuet, dont il citait des passages. On conçoit que cette adresse n'ait point été insérée dans le recueil des adresses qui fut imprimé par ordre de Bonaparte, et dont un grand nombre ont été rétractées ou désavouées. Il assista au concile de 1811, sur lequel il a laissé 18 *Lettres* pleines d'intérêt. En 1814, il célébra dans son diocèse la délivrance du pape, et eut occasion de sauver plusieurs officiers menacés par la multitude de Montepulciano. L'archiduc d'Autriche étant rentré en possession de la Toscane, Carletti rédigea pour lui un *Mémoire* où il exposait les droits de l'Eglise, d'après les principes et les décrets du concile de Trente. Ce Mémoire, non plus que les Lettres dont nous venons de parler, ne paraît pas avoir été imprimé. Carletti aurait voulu se retirer chez les jésuites, mais Pie VII lui ordonna de rester à la tête de son diocèse. Il mourut le 4 janvier 1827, à 70 ans. Nous citerons encore de lui : une *Instruction sur l'usure et le prêt*, imprimée en 1814; une *Lettre pastorale sur la dévotion au Sacré-Cœur*, 1814; et une *Dissertation sur l'institution des évêques*, Bologne, 1815, in-8°, publié sans nom d'auteur par les soins du chanoine Ambrogi, de cette ville, qui l'a nommé depuis sa mort. M. l'abbé Baraldi lui a consacré une Notice très-détaillée, extraite de trois discours funèbres prononcés dans sa cathédrale; et Joseph de Poveda a fait son Eloge historique.

CARLI (Jean), religieux dominicain, né vers 1440, mort à Florence le 1er février 1505, à 65 ans, publia les *Vies* de quelques prélats ses contemporains : celle de Dominique, cardinal et archevêque de Raguse; de Simon Salterolo, archevêque de Pise; d'Aldobrande Cavalcanti, évêque de Civita-Vecchia. Ces Vies sont en italien.

CARLI DE PIACENZA (Denis), capucin, natif de Reggio, fut envoyé au Congo en 1666, avec le P. Michel-Angelo Guattini et quatorze autres capucins, par la congrégation de la Propagande, pour y travailler aux missions de ce pays. Le P. Michel-Angelo succomba bientôt aux fatigues et à la chaleur du climat. Les missionnaires eurent la satisfaction de baptiser plusieurs milliers d'enfants, mais ils ne purent convertir qu'un petit nombre de nègres. Le principal obstacle qui s'opposait au succès de leurs efforts était l'obligation, pour les nègres, de se contenter d'une seule femme. Le P. Denis, au sortir d'une longue et cruelle maladie qui vint interrompre ses travaux, retourna en Europe, et il écrivit à Bologne la relation de ses voyages, qu'il publia sous ce titre : *Il Moro trasportato in Venezia, ovvero raconti de' costumi, riti e religione de' popoli dell' Africa, America, Asia ed Europa*, Reggio, 1672, in-12; Bologne, 1674, in-8° et in-12; Bassano, 1687, in-4°. Une nouvelle réimpression en fut faite à Bologne en 1678, avec ce titre : *Viaggio di D. Michel Angiolo di Guattini e del P. Dionigi Carli, nel regno del Congo', descritto per lettere con una fidele narration del paese*, in-12. En 1680, il en fut donné une traduction française, Lyon, Amaulry, in-12; et le P. Labat la réimprima dans sa *Relation historique de l'Ethiopie orientale*, tome V, pages 91-268; et l'*Histoire générale des Voyages*, de Prévôt, en renferme un extrait. On comprend que cet ouvrage doive laisser à désirer pour ce qui concerne les détails de géographie et d'histoire naturelle; mais il y règne une sorte de naïveté et de bonhomie religieuse qui le fait lire encore avec intérêt.

CARLOSTAD ou CAROLSTAD (André-Rodolphe), dont le véritable nom était *Bodenstein*, chanoine, archidiacre et professeur de théologie à Wittenberg, donna le bonnet de docteur à Martin Luther, et lia amitié avec lui. Un jour qu'ils étaient à table, il paria, le verre à la main, qu'il renouvellerait les opinions de Bérenger contre la présence réelle; il tint parole. Il écrivit; mais il donna dans la plus grande des absurdités, en disant que ces paroles de Jésus-Christ dans la Cène, *Ceci est mon corps*, ne se rapportaient pas à ce qu'il donnait, mais qu'il voulait seulement se montrer assis à table. C'était un fanatique bouillant et singulier. Il se livrait à tout le monde, et personne ne le voulait. Il erra longtemps de ville en ville, persuadant aux écoliers de mépriser les sciences, de ne s'attacher qu'à la Bible, de brûler tous leurs livres et d'apprendre quelque métier. Il leur en donna l'exemple en se faisant laboureur. Il fut le premier ecclésiastique d'Allemagne qui se maria publiquement. Cette cérémonie se fit avec beaucoup de profanation. Ses disciples firent des oraisons propres pour ce mariage, et les chantèrent à la messe. La première commençait ainsi : *O Dieu qui, après l'extrême aveuglement de vos prêtres, avez daigné faire la grâce au bienheureux Carlostad d'être le premier qui ait osé prendre femme sans avoir égard aux lois du papisme, nous prions*, etc. Il se retira à Bâle après avoir vu Zuingle, et y mourut dans la misère en 1541. On a de lui beaucoup d'ouvrages de controverse, méprisés des catholiques et peu estimés des protestants.

CARNEGHETZY (GEORGES), théologien arménien, mort vers l'an 1067, est auteur d'une *Histoire ecclésiastique d'Arménie, depuis l'an 301 jusqu'à l'an 1000*, et d'une *Apologie du rite arménien*. Ces deux ouvrages, en langue arménienne, se conservaient en manuscrit à la Bibliothèque royale.

CARNETZY (JEAN), prêtre et docteur arménien qui vivait au XIIIe siècle, voyagea en Syrie et en Egypte, et découvrit dans un monastère de Baghdad un manuscrit des Psaumes de David, en langue arménienne, dont il fit faire plusieurs copies pour les répandre dans son pays. Le patriarche Ciaghetzy, dans son *Jardin désirable*, fait mention de trois écrits de Carnetzy qui ne se trouvent guère que dans quelques couvents orientaux. Ils sont intitulés : *Avertissement aux religieux sur les devoirs et le genre de vie monacale*; un *Livre de prières*; une *Histoire de la conversion d'une famille mahométane à la religion chrétienne*.

CARNOLI (LOUIS), jésuite, né en 1618 à Bologne, où il mourut en 1693, professa les humanités, la rhétorique, la philosophie et la théologie dans cette ville. Il publia, sous le nom de Jules Loranci, les deux ouvrages suivants : une *Vie du vénérable Jérôme Torelli*, en latin, Forli, 1652; un *Discours sur la création de l'académie des Accensi à Mantoue*, en latin, Bologne, 1655; sous le nom de Vergilio Nolarci : *Idea delle virtù del S. Pad. Ignazio de Loyola*, Bologne, 1658; et une *Vie* du même saint, en italien, Venise, 1680.

CARO DE TORRES (FRANÇOIS), prêtre régulier de l'ordre de Saint-Jacques, né à Séville vers la fin du XVIe siècle, voyagea dans la Belgique et dans les Indes occidentales, et publia, en espagnol : *Histoire des ordres militaires de Saint-Jacques, de Calatrava et d'Alcantara, depuis leur fondation*, Madrid, 1629, in-fol., dédié à Philippe IV; *Relation des services rendus à LL. MM. les rois Philippe II et III, par don Alonso de Sotomayor, dans les Etats de Flandre, les provinces de Chili et de Terre-Ferme*, Madrid, 1620, in-4°.

CARON (RAYMOND), religieux irlandais, né en 1605 dans le comté de Westmead, entra chez les récollets, et enseigna la théologie avec distinction. Après plusieurs années de séjour à Saltzbourg et à Louvain, il retourna dans son pays avec le titre de commissaire général de son ordre. Les catholiques formaient alors deux partis, dont l'un exigeait de Charles Ier une assurance positive pour le maintien de la religion romaine et des privilèges de la nation, et l'autre se contentait d'une promesse générale, jusqu'à ce que ce prince fut débarrassé de la guerre parlementaire. Le P. Caron se prononça pour le dernier parti. Voyant que les événements prenaient une tournure défavorable, il passa sur le continent, d'où il ne revint qu'après le rétablissement de Charles II. Il mourut à Dublin au mois de mai 1666. Son ouvrage le plus connu est intitulé : *Remonstrantia Hybernorum contra Lovanienses ultramontanasque censuras*, etc., Londres, 1665, in-fol., dans lequel il soutient la doctrine de l'Eglise gallicane sur l'indépendance des rois, la fidélité des sujets, et contre l'infaillibilité du pape. L'ouvrage, dédié à Charles II, est précédé d'une plainte au saint-père : *Ad pontific. max. Alex. VII querimonia*, qui a été insérée dans le recueil des libertés de l'Eglise gallicane, de l'édition de 1731. On cite encore de ce religieux : *Roma triumphans*, Anvers, 1635, in-12, où il se sert d'une nouvelle méthode pour démontrer la doctrine catholique; *Apostolatus evangelicus missionariorum regularium*, ibid., 1653, in-12; Paris, 1659, in-8°; *Controversiæ generales fidei contra infideles omnes et hæreticos*, Paris, 1660. En outre, il a laissé en manuscrit : *De sacerdotio et imperio libri duo; De canone sacræ Scripturæ contra episcopum Dunelmensem*.

CARPANI (JOSEPH), jésuite, né à Rome en 1683, y mourut vers 1765. Il a laissé : Deux pièces de vers latins intitulées : *De Jesu infante*, Rome, 1747, qui ont été traduites en italien. Sept *tragédies* latines imprimées à Vienne en 1746, et à Rome en 1750, sous ce titre : *Josephi Carpani societatis Jesu, inter Arcades, Tyrrhi Creopolitæ, tragœdiæ, editio quarta, auctior et accuratior*. Elles ont été représentées au collége allemand et hongrois à Rome, et y ont obtenu le plus brillant succès. Plusieurs *poésies* insérées dans le recueil de l'académie des Arcades dont il était membre, et qui portent le nom de *Tirro Creopolita*, qui lui avait été donné dans cette société. Plusieurs ouvrages de théologie, où l'on trouve beaucoup de clarté, de précision et de force de raisonnement.

CARPIN ou CARPINI (JEAN DU PLAN), frère-mineur de l'ordre de Saint-François, né en Italie vers l'an 1220. Innocent IV l'envoya, en 1246, dans le Kaptchac, vers l'un des petits-fils de Gengis-Khan, pour obtenir de ce prince qu'il cessât ses ravages dans la Russie, la Pologne et la Hongrie. Il se consacra ensuite aux missions du Nord, et prêcha l'Evangile en Bohême, en Hongrie, en Norwége et en Danemark. De retour à Rome, il fut successivement premier custode de son ordre en Saxe et provincial d'Allemagne. On ne connaît pas la date de sa mort; mais il paraît qu'il parvint à un âge fort avancé. On a inséré la relation de ses voyages dans le *Recueil de divers voyages curieux, faits en Tartarie, en Perse et ailleurs, par Pierre Bergeron*, Leyde, 1729, 2 vol. in-4°, et La Haye, 1735, sous le titre de *Voyages faits principalement en Asie dans les XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles*, quoique ce soit la même édition où l'on a changé seulement le frontispice. Carpini est le premier qui ait fait connaître les pays et les peuples qu'il a visités. Sa description des Monghols est assez exacte; mais à l'exemple des voyageurs de son temps, il sacrifie souvent au goût de son siècle pour le merveilleux.

CARPOCRATE, hérétique du IIe siècle, contemporain de Basilide, était d'Alexandrie. Il enseignait que Jésus-Christ n'était qu'un pur homme, fils de Joseph; que son âme n'avait, au-dessus de celles des autres

hommes, qu'un peu plus de force et de vertu; et que cette surabondance de grâces lui avait été accordée de Dieu pour vaincre les démons qui avaient créé le monde. Il rejetait l'ancien Testament, niait la résurrection des morts, et soutenait qu'il n'y a aucun mal dans la nature, mais que tout dépendait de l'opinion. Il laissa un fils, nommé Epiphane, qui fut héritier de ses erreurs. Les Adamites furent sectateurs de ses rêveries. Il eut plusieurs autres disciples, dont quelques-uns portaient des marques à l'oreille. Ils avaient des images de Jésus-Christ, qu'ils plaçaient à côté de celles de Pythagore, de Platon, d'Aristote, etc. Ils s'appelaient de son nom, carpocratiens.

CARPZOW (David-Benoit), ministre luthérien, était fils de Benoît Carpzow, qui fut professeur de droit à Wittenberg, puis conseiller de l'électeur de Saxe. On a de lui une *Dissertation sur les vêtements sacrés des Hébreux*, 1655, in-4°, où il y a beaucoup de recherches. — Carpzow (Jean-Benoît), ministre luthérien, frère du précédent, a laissé quelques ouvrages de controverse, et une dissertation *De Ninivitarum pœnitentia*, imprimée à Leipzig, 1540, in-4°. Il mourut en 1657 à Leipzig, où il avait été professeur en théologie. — Carpzow (Jean-Benoît), fils du précédent, né à Leipzig en 1639, y mourut en 1699. Il s'est fait un nom par la version latine de plusieurs livres des rabbins, et par beaucoup de dissertations singulières sur l'Ecriture sainte. On en peut voir la liste dans la *Bibliothèque sacrée* du P. Lelong.

CARPZOW (Samuel-Benoit), luthérien, né à Leipzig en 1647, mort en août 1707, fut professeur de poésie, et composa contre le jésuite Masenius un ouvrage théologique, sous ce titre : *Anti-Masenius, seu Examen novæ praxeos orthodoxam fidem discernendi et amplectendi, a Jacobo Masenio propositæ.* — Carpzow (Jean-Gottlob), fils du précédent, né à Dresde en 1679, mort le 7 avril 1767, a laissé : une *Dissertation* latine sur les opinions des anciens philosophes, touchant la nature de Dieu, Leipzig, 1699, in-4°; *Critica sacra*, Leipzig, 1708, in-4°. Les éditions suivantes ont été augmentées, notamment celle de Leipzig, 1748, in-4°; une *Introduction aux livres historiques de l'Ancien Testament*, en latin, Leipzig, 1714, in-4°; une autre *Introduction* pour les livres canoniques du Nouveau Testament, Leipzig, 1721, in-4°.

CARPZOW (Jean-Benoit), de la même famille que les précédents, né à Leipzig en 1720, y fut professeur de philosophie. Il professa ensuite la littérature ancienne dans l'université de Helmstaedt, et mourut le 28 avril 1803. Ses principaux ouvrages sont : *Philosophorum de quiete Dei placita*, Leipzig, 1740, in-4°; *Memcius sive Mentius* (Mengtseu, philosophe chinois) *Sinensium post Confucium philosophus opt. max.*, Leipzig, 1743, in-8°, dissertation tirée presque entièrement de la *Philosophia sinica* du P. Noël; *Essai d'observations philologiques sur Paléphates, Musée, Achilles Tatius*, Leipzig, 1743, in-8°; *Dissertation sur Autolycus de Pitane*, dont il est parlé dans Diogène Laërce (IV, 29), Leipzig, 1744, in-8°; *Lectionum flavianarum stricturæ*, etc. Ce sont des remarques critiques sur Josèphe; *Specimen* d'une nouvelle édition d'Eunape, Leipzig, 1748, in-4°. On a regretté que l'auteur n'ait pas donné l'édition qu'il semblait promettre : quoiqu'il ne passât pas pour très-habile helléniste, comme il possédait les papiers de Fabricius qui avait fait beaucoup de recherches sur Eunape, il en eût pu donner une bonne édition; *Exercitationes sacræ*, sur l'Epître aux Hébreux, Helmstaedt, 1758, in-8°; *Discours de saint Basile sur la naissance de Jésus-Christ*, en grec et en latin, Helmstaedt, 1758, in-8°. Il soutient contre dom Garnier l'authenticité de ce discours; *Dissertation sur la vie et les écrits de Saxon le Grammairien*, ibid., 1762, in-4°; *Dialogue de Hiéronyme sur la sainte Trinité*, en grec et en latin, avec notes, ibid., 1768, in-4°; le même ouvrage accompagné d'un autre traité théologique du même écrivain, intitulé *Philoponia*, Altenbourg, 1772, in-8°; *Dialogues des morts*, de Lucien, avec notes, Helmstaedt, 1773, in-8°; deux *Epîtres apocryphes*, l'une des Corinthiens à saint Paul, l'autre de saint Paul aux Corinthiens, publiées d'après le manuscrit arménien, et trad. en grec et en latin, Leipzig, 1776, in-8°. Tous les écrits de Carpzow sont en latin.

CARR (Thomas), prêtre anglais, dont le vrai nom était *Miles Pinkney*, d'une ancienne famille de Broohall, fut envoyé jeune au collége de Douai, et fut plus tard pendant dix ans procureur de ce collége. Il se rendit ensuite à Paris, où il fonda un monastère des augustines anglaises, et fournit les premiers fonds pour l'établissement du collége des Anglais. Carr mourut à Paris le 31 octobre 1674, à 75 ans, laissant plusieurs ouvrages en anglais et en latin. Les principaux sont : *Pietas Parisiensis*, Paris, 1666, in-8° : c'est la description des hôpitaux de cette ville; *Douces pensées de Jésus et de Marie*, 1665, in-8° : ce sont des méditations en anglais pour les dimanches, les fêtes du Sauveur et de la sainte Vierge; *Le gage de l'éternité*, 1632, in-8° : c'est la trad. en anglais d'un ouvrage de Camus, évêque de Belley; *Les soliloques de Thomas a Kempis*, trad. du latin, Paris, 1653, in-12; *Traité de l'amour de Dieu*, trad. de saint François de Sales, Paris, 1630, 2 vol. in-8°, et quelques autres traductions du même genre; divers traités sur le culte, la prière, les anges, les saints, le purgatoire, la primauté du pape, la perpétuité de l'Eglise, qu'il composa en grande partie avec le docteur Cosens, Paris, 1646, in-8°.

CARRANZA (Didier), dominicain, écrivit une *Doctrine chrétienne* dans une des langues américaines nommée *chontal*, qui se parle dans la province de Tabasco, près du Yucatan. — Carranza (Michel-Alphonse de), naquit à Valence dans le XVI° siècle, fut vicaire général de l'ordre des Carmes en Espagne, censeur royal en Portugal, et mourut octogénaire, en 1607, dans sa ville natale. Il a laissé entre autres écrits : *Vita sancti Ilde-*

fonsi, Valence, 1556, in-8°, réimpr. à Louvain : Jean Bollandus l'a reproduite avec des notes, dans les *Acta sanctorum*, 3 janvier; *Camino del cielo*, Valence, 1601, in-8°.

CARRANZA (Barthélemi de), né en 1503, à Miranda dans la Navarre, entra chez les dominicains, et y professa la théologie avec éclat. On l'envoya au concile de Trente, en 1545. Il y soutint, avec beaucoup de force et d'éloquence, que la résidence des évêques était de droit divin. En 1554, Philippe II, roi d'Espagne, ayant épousé la reine Marie d'Angleterre, mena avec lui Carranza, qui travailla de toutes ses forces à rétablir la religion catholique, et à extirper la protestante. Ce prince le nomma bientôt à l'archevêché de Tolède. Charles V, alors dans sa retraite de Saint-Just, le fit appeler pour l'avoir auprès de lui dans ses derniers moments. Quelque temps après, Carranza, accusé de penser comme Luther, fut arrêté par ordre du Saint-Office en 1559. Il dit aux deux évêques qui l'accompagnaient, lorsqu'il fut conduit à l'inquisition : *Je vais en prison au milieu de mon meilleur ami et de mon plus cruel ennemi*. Ce propos ayant donné aux deux prélats de l'émotion : *Messieurs*, ajouta-t-il, *vous ne m'entendez pas; mon grand ami, c'est mon innocence; mon grand ennemi, c'est l'archevêché de Tolède*. Après huit ans de prison, il fut conduit à Rome, où sa captivité fut encore plus longue. On le jugea enfin en 1576, et on lui lut sa sentence. Elle portait en substance, que, quoiqu'il n'y eût point de preuves de son hérésie, il ne laisserait pas de faire une abjuration solennelle des erreurs qu'on lui avait imputées. Carranza se soumit à ce décret. Il mourut le 2 mai de la même année au couvent de la Minerve, après avoir protesté, les larmes aux yeux et prêt à recevoir son Dieu, qu'*il ne l'avait jamais offensé mortellement en matière de foi; et que néanmoins il reconnaissait pour juste la sentence rendue sur ce qui avait été allégué et prouvé contre lui*. Le peuple méprisa les oppresseurs, et rendit justice à l'opprimé. Le jour de ses funérailles, toutes les boutiques furent fermées comme dans une grande fête. Son corps fut honoré comme celui d'un saint. Grégoire XIII fit mettre sur son tombeau une épitaphe, dans laquelle on parlait de lui comme d'un homme également illustre par son savoir et par ses mœurs, modeste dans la prospérité, et patient dans l'adversité. Les principaux ouvrages de Carranza, sont : *La Somme des conciles et des papes depuis saint Pierre jusqu'à Jules III*, en latin, 1681, in-4°, ouvrage qui peut servir d'introduction à l'histoire ecclésiastique. *Traité de la résidence des évêques et des autres pasteurs*, imprimé à Venise en 1547, in-4°. Un *Catéchisme espagnol*, 1558, in-fol., approuvé d'abord par l'inquisition, censuré ensuite, et absous de toute censure par le concile de Trente en 1563. On lui attribue encore un *Traité de la patience*. Un homme qui avait été si longtemps dans les prisons, pouvait connaître cette vertu. *Voy*. les principaux traits de sa vie dans le IV° volume des *Mémoires* du P. Nicéron.

CARRÉ (Pierre), prêtre, né à Reims en 1749, professa d'abord la rhétorique au collége de Charleville, puis fut nommé curé de Saint-Hilaire-le-Grand, village de Champagne. La révolution ayant éclaté, il eut la faiblesse de prêter le serment civique, et il essaya de se justifier dans un ouvrage intitulé *La constitution et la religion parfaitement d'accord, par un curé de campagne*, Charleville, 1790, in-8°. Hâtons-nous de dire que Carré rétracta ce serment, au moment où les prêtres qui le refusaient ou le rétractaient allaient être violemment persécutés. Quoiqu'il eût pu mettre sa vie en sûreté en s'exilant, il aima mieux rester à Reims, afin d'y distribuer les secours de son ministère. Les prêtres constitutionnels du district de Reims ayant adressé aux prêtres demeurés fidèles à leur devoir une *Lettre de pacification*, Carré leur opposa une *Réponse des catholiques à la lettre prétendue pastorale du citoyen Nicolas Diot*, in-4°. Cet écrit plein de vigueur et d'esprit attira à son auteur de nouvelles persécutions; le 13 décembre 1795 les autorités de Reims reçurent du département l'ordre de le faire conduire par la gendarmerie hors du territoire français; mais il se déroba aux recherches et ne reparut que sous le consulat. Il mourut à Reims le 13 janvier 1823.

CARRÉ (Dom Remi), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, prieur de Beaulieu, né à Saint-Fal, diocèse de Troyes, en 1706, mort en 1763, a laissé : *Le maître des novices dans l'art de chanter, ou Règles générales, courtes, faciles et certaines pour apprendre parfaitement le plain-chant*, Paris, 1744, in-4°; *Recueil curieux et édifiant sur les cloches de l'église*, Cologne, 1757, in-8°; *Plan de la Bible latine, distribué en forme de bréviaire*, Paris, 1780, in-12.

CARREL (Louis-Joseph), docteur en théologie, natif de Seissel en Bugey, a laissé : la *Pratique des billets*, Louvain, 1690; Bruxelles, 1698, in-12, dont l'objet est de réfuter celui de Le Correur, qui a pour titre : *Traité des billets entre négociants*, 1682. Ce dernier soutenait que dans le commerce il est permis de prêter à intérêt, pour un temps limité, sur de simples billets. Carrel convient que cette pratique n'est point opposée à la loi naturelle, ni par conséquent mauvaise en soi, mais qu'elle est contraire à la loi divine expliquée par la tradition; *La science ecclésiastique suffisante à elle-même sans le secours des sciences profanes*, Lyon, 1700, in-12; *Avis à l'auteur de la Vie de M. d'Aranthon d'Alex, évêque de Genève*, Bruxelles et Lyon, 1700, in-12. D. Lemasson, auteur de cette Vie, y répondit dans des *Eclaircissements* ajoutés à la fin de la 2° édition. Carrel soutenait que le prélat n'était point contraire aux sentiments de saint Augustin et de saint Thomas sur la grâce et la prédestination, ni ennemi de Port-Royal; dom Lemasson s'attacha à démontrer que M. d'Aranthon n'était point janséniste ni quiétiste; un *Avis* et trois *Lettres*, insérées

dans l'*Histoire des ouvrages des savants*, de 1708, sur les propositions concernant la révélation et la certitude du texte sacré, où il prend la défense du docteur Holden, dans son *Analyse de la foi*; *Lettre à M. Amelot de La Houssaye*, Paris, 1691, in-4°, concernant la traduction des *Lettres de Cicéron à Atticus*, par Saint-Réal.

CARRELET (l'abbé LOUIS), docteur en théologie, et curé de la première paroisse de Dijon, joignit le zèle à la science, et s'acquit à juste titre l'estime des honnêtes gens. Il mourut en 1766. On a de lui des *OEuvres spirituelles et pastorales*, 1767, 7 vol. in-12, qui sont recherchées, et ont été réimprimées à Paris en 1805. Les deux premiers volumes renferment les *Homélies*; le troisième, les *Instructions théologiques*; le quatrième, les *Discours* sur les points les plus importants de la morale; le cinquième, les *Discours* sur les fêtes et les cérémonies remarquables de l'Église; le sixième les *Panégyriques* et les *Oraisons funèbres*; le dernier, les *Discours* sur plusieurs événements intéressants pour la religion. En tête du premier volume est une Vie du pieux curé.—CARRELET DE ROZEY (Barthélemi), frère aîné du précédent, né à Dijon le 21 février 1695, mort à Soissons le 14 juin 1770, avait aussi embrassé l'état ecclésiastique et il se fit un nom dans l'éloquence de la chaire. Languet, évêque de Soissons, le nomma son théologal en 1723, et dans la suite il devint doyen du chapitre et vicaire général. Il prêcha l'Avent en 1727 à la cour de Lorraine, la Cène à Versailles en 1730, et prononça le panégyrique de saint Louis devant l'académie française en 1733. L'année suivante il présenta au cardinal de Fleury son *Ode à Louis le Grand sur la gloire de Louis XV dans la guerre et dans la paix*. En 1742, il prêcha le Carême à la cour de Lorraine. Son Eloge historique, lu dans l'académie de Soissons, dont il faisait partie, a été imprimé, 1771, in-8°.

CARRIÈRES (LOUIS DE), né en 1662, à Auvilé près d'Angers, entra dans la congrégation des pères de l'Oratoire, où il remplit divers emplois. Il mourut à Paris en 1717, avec la réputation d'un homme savant et modeste. L'Écriture sainte fut sa principale étude : nous avons de lui un *Commentaire littéral, inséré dans la traduction française, avec le texte latin à la marge*, en 24 vol. in-12, imprimé à Paris depuis 1701 jusqu'en 1716. On en donna en 1750 une nouvelle édition in-4°, en 6 vol. avec des cartes et des figures; et une autre en 10 vol. in-12, Toulouse, 1788. Il a été réimprimé depuis plusieurs fois in-8° et in-12. Ce commentaire ne consiste presque que dans plusieurs mots adaptés au texte, pour le rendre plus clair et plus intelligible. Ces courtes phrases sont distinguées du texte par le caractère italique; l'auteur s'est servi de la traduction de Sacy. Son ouvrage a eu beaucoup de succès, et il est d'une utilité journalière. *Voy.* GODEAU et VENCE.

CARRIERO (ALEXANDRE), prévôt de l'église de Saint-André de Padoue, mort en 1626, a publié : un traité *De potestate summi pontificis*; *De sponsalibus et matrimonio*; *Discorso sopra la commedia di Dante*; la *Palinodia*. On a de lui en manuscrit, sous le nom de Calderco : *De gestis Patavinorum*.

CARRILLO (MARTIN), historien théologien et jurisconsulte espagnol, naquit à Saragosse en l'an 1565; après avoir professé pendant plus de dix ans le droit canon, il fut successivement recteur du collége de cette ville, grand vicaire de l'évêque d'Huesca et de l'archevêque de Saragosse. Il eut aussi un canonicat dans la cathédrale de cette dernière ville, et obtint l'abbaye de Mont-Aragon, qu'il posséda jusqu'à sa mort, arrivée en 1632. On lui doit : *Annales y memorias chronologicas, que contienen las cosas sucedidas en el mundo señaladamente en España, desde su principio y poblacion hasta el año* 1620, Huesca, 1622, et Saragosse, 1634, in-folio; *Eloge des femmes célèbres de l'Ancien Testament*, en esp., 1626; *Historia del glorioso S. Valero obispo de Zaragoza*, Sarag., 1615, in-4°; *Relacion del nombre, sitio, plantas, conquistas, christiandad, fertilitad, ciudades, lugares y gobierno del reyno de Sardena*, Barcelone, 1612, in-4°; *Catalogus archiepiscoporum Cæsaraugustanæ Ecclesiæ*, Cagliari, 1611, et plusieurs ouvrages de jurisprudence peu importants.

CARRON (GUY-TOUSSAINT-JULIEN), prêtre vertueux et écrivain ascétique, né à Rennes le 23 février 1760, était fils d'un avocat au parlement de Bretagne qui mourut avant que son fils eût vu le jour. Elevé avec beaucoup de soin par sa mère, femme d'une piété tendre et éclairée, l'enfant montra de très-bonne heure les plus heureuses dispositions, et surtout une ardente charité pour les pauvres. Tonsuré à treize ans, il s'associait des camarades zélés pour catéchiser les indigents et les ignorants dans une chapelle près de Rennes, et leur distribuer les aumônes qu'il avait recueillies. Il fut ordonné prêtre, par dispense, avant d'avoir atteint l'âge de 23 ans, et fut nommé vicaire dans la paroisse de Saint-Germain de Rennes. Dès 1785, son active charité avait trouvé moyen d'établir une manufacture de toile à voile, de mouchoirs et de cotonnades; deux mille pauvres y étaient occupés, et des sœurs de la Charité étaient chargées d'instruire et de surveiller les jeunes filles, de soigner les malades et de maintenir l'ordre dans la maison. Dans un autre quartier de la ville, l'abbé Carron avait rassemblé des filles arrachées au désordre et les avait mises sous la surveillance de femmes pieuses qui dirigeaient leurs travaux. On raconte que des jeunes gens à qui il avait soustrait les objets de leur passion, ayant résolu de se défaire de lui, le firent appeler dans un lieu écarté pour confesser un homme qu'ils supposaient s'être battu en duel. Cet homme se tenait couché dans un cabinet avec un pistolet à son côté; mais quand l'abbé Carron s'approcha de lui, il le trouva mort. Les travaux multipliés de ce saint prêtre altérèrent sa santé, au point que ses supérieurs durent lui ordonner de se reposer. Il vint à Paris, où il se lia avec l'abbé

Gérard, auteur du *Comte de Valmont*, recueillit des aumônes considérables pour ses établissements, et reçut de Marie-Antoinette des témoignages du plus vif intérêt. En 1792, il fut emprisonné à Rennes pour avoir refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé, et le 14 septembre de la même année il fut déporté avec près de 300 prêtres et religieux à Jersey, où affluaient en même temps un grand nombre de fugitifs des autres parties de la Bretagne, de la Normandie et du Maine. Son premier soin fut d'établir une chapelle dans l'île pour les familles françaises; et en 1793 il ouvrit deux écoles pour les enfants des émigrés des deux sexes. Afin de pourvoir à la santé de ses compagnons d'infortune, affaiblie par le malheur et la misère, il établit une pharmacie pour les émigrés indigents et une bibliothèque pour les prêtres. Le gouvernement anglais ayant résolu, en 1796, de faire passer en Angleterre la plus grande partie des prêtres et des émigrés réunis à Jersey, l'abbé Carron y arriva au mois de septembre, et son zèle lui procura d'abondantes ressources. Non-seulement il put rétablir ses écoles et remonter sa pharmacie, mais encore il forma, en 1797, deux hospices, l'un pour 35 ecclésiastiques âgés ou infirmes, l'autre pour 25 femmes. La même année il institua un séminaire de 25 élèves, qui a donné plusieurs ministres à l'Eglise. En 1799, les écoles établies par lui, devinrent des pensionnats dans l'un desquels on élevait 80 jeunes gens; 60 jeunes personnes recevaient dans l'autre une éducation convenable à leur sexe. L'abbé Carron se fixa à Sommerstown, près de Londres, où il bâtit encore une grande chapelle, indépendamment de celle qu'il entretenait dans London-street, et y continua ses immenses bienfaits. Beaucoup de riches Anglais, catholiques et protestants, s'associaient à ses bonnes œuvres et le rendaient dépositaire de leurs largesses. On dit qu'un jour, tandis qu'il sollicitait des aumônes dans un temple de protestants, un jeune homme lui donna un soufflet; aussitôt il lui tendit la main en lui disant : « Le soufflet est pour mon indiscrétion, monsieur, mais mes pauvres n'en sont sont pas coupables : n'avez-vous rien à leur donner? » Les princes français exilés lui témoignèrent leur satisfaction et leur estime, de vive voix et par écrit, pour les services qu'il rendait à ses compatriotes. Rentré en France en 1814, l'abbé Carron retourna bientôt en Angleterre, d'où il ne revint qu'après les cent-jours. Il établit dans le quartier Saint-Jacques, près le Val-de-Grâce, un pensionnat de demoiselles, et se livrait en outre aux fonctions du ministère, prêchant, catéchisant et confessant avec un zèle au-dessus de ses forces. Il avait formé une association d'hommes pieux, commis, ouvriers, militaires, qu'il réunissait tous les quinze jours pour des exercices de piété. Sa seule distraction était la société de quelques amis. Un riche catholique anglais, Thomas Weld, qui avait perdu sa femme, vint se consoler auprès de lui, et se préparer sous sa direction à entrer dans la carrière ecclésiasti[que]. Depuis il est devenu évêque et card[inal]. L'auteur de l' *Essai sur l'indifférence en ma[tière de religion]* habitait aussi cette mais[on] et se montrait alors aussi simple que mo[des]te, et peut-être eût-il suivi une tout a[utre] voie s'il eût pu jouir plus longtemps [des] conseils d'un homme judicieux et [d'un] saint prêtre, tel que l'abbé Carron, [pour qui] d'ailleurs il avait voué un tendre resp[ect]. L'abbé Carron termina sa carrière le 15 m[ars] 1821, par une mort aussi sainte que l'avait [été] sa vie. Le 29 du même mois, l'évêque ca[tho]lique de Londres, Mgr Poynter, pron[onça] son éloge dans cette ville. M. Lamen[nais] avait promis d'écrire la vie de son vénér[able] ami; mais on ne sait malheureusement [que] trop dans quel autre courant d'idées [s'est] jeté depuis ce fameux écrivain. Voici la [liste] des nombreuses productions de l'abbé Car[ron], où l'on remarque cette onction et c[ette] ferveur qui caractérisent toutes les ac[tions] de sa vie : *les Modèles du clergé*, ou *Vies é[di]fiantes de MM. de Sarra, Boursoul, Beu[rier] et Morel*, Paris, 1787, 2 vol. in-12; *les n[ouvelles] Héroïnes chrétiennes*, Rennes, 1790; *Re[cueil] de cantiques anciens et nouveaux*, 1791, in-[...]; *Pensées ecclésiastiques*, Londres, 1800, [...] in-12; *Pensées chrétiennes*, ou *Entretiens [de] l'âme fidèle avec le Seigneur, pour tous [les] jours de l'année*, Londres, 1801, 6 vol. [...]; Paris, 1803, 4 vol. in-12, et 1815, 6 [vol. in-]18; chacun en deux parties. Cet ouv[rage] contient tout ce que la morale évangélique [a] de plus pur et de plus consolant; *le Modèle des prêtres*, ou *Vie de Bridaine*, Londres, 1803, in-12; *l'Ami des mœurs*, ou *Lettres sur l'éducation*, Londres, 1805, 4 vol. in-12; *l'Heureux matin de la vie*, ou *petit Traité sur l'humilité*, Londres, 1807, et Paris, 1817, in-18, fig.; *le beau Soir de la Vie*, ou *petit Trai[té] sur l'amour divin*, Londres, 1807, et Paris, 1817, in-18, fig.; *la Vertu parée de tous [ses] charmes*, ou *Traité sur la douceur*, Londres, 1810, et Paris, 1817, in-18; *l'Art de rendre heureux tout ce qui nous entoure*, ou *p[etit] Traité sur le caractère*, Londres, 1810, et Pa[ris], 1817, in-18, fig.; *la Route du bonheur*, [ou] *Coup-d'œil sur les connaissances essentielles à l'homme*, Paris, 1817, 2ᵉ édition, [in-]18, fig.; *Vies des justes dans les p[lus] humbles conditions de la société*, Versailles, 1815, et Paris, 1817, in-12; *Vies des justes dans la profession des armes*, 1815 et 18[..], in-12; *Vies des justes dans les conditions ordinaires de la société*, 1816, in-[12]; *Vies des justes parmi les filles chrétiennes*, 1816, in-12; *Vies des justes dans l'étude [des] lois ou dans la magistrature*, 1816, in-12; *V[ies] des justes dans l'état du mariage*, Paris, 18[..], 2 vol. in-12; *Vies des justes dans les p[lus] hauts rangs de la société*, Paris, 1817, 4 vol. in-12; *les nouvelles Héroïnes chrétiennes* ou *V[ies] édifiantes de seize jeunes personnes*, 18[..], 2 vol in-18, fig.; 8ᵉ édition, 1819; *les É[co]liers vertueux*, ou *Vies édifiantes de plusieurs jeunes gens proposés pour modèles*, Londres, 1811, et Paris, 1819, 4ᵉ édition, 2 vol. in-18, fig.; *Modèles d'une tendre et fidèle dévotion*

à la Mère de Dieu dans le premier âge de la vie, Paris, 1816, in-12; *la vraie Parure d'une femme chrétienne*, ou *petit Traité sur la pureté*, Lyon, 1816, in-18; *le Trésor de la jeunesse chrétienne*, ou *le Triomphe de la pureté*, Lyon, 1816, in-18; *de l'Education*, ou *Tableaux des plus doux sentiments de la nature*, Paris, 1817, in-18; *les Confesseurs de la foi dans l'Eglise gallicane à la fin du dix-huitième siècle*, Paris, 1820, 4 vol. in-18. Cet ouvrage important est précieux par le grand nombre de traits admirables de piété, de patience, de résignation et de pardon magnanime qu'il renferme. Il est peu de lectures plus propres à élever l'âme, à fortifier, et à porter plus puissamment au service de Dieu, que l'exemple de ces généreux confesseurs qui ont payé de leur sang leur attachement aux règles de l'Eglise. Dans tous les autres ouvrages de l'abbé Carron, on reconnaît le directeur habile, l'homme instruit dans les voies de Dieu, le prêtre plein de zèle et de charité. C'est un père tendre, qui a fort à cœur la perfection de ses enfants, et qui se plie à tous les tons pour les corriger de leurs défauts; c'est un moraliste exercé qui a observé tous les replis du cœur humain, qui en a sondé les blessures, et qui y applique les remèdes les plus convenables. L'abbé Carron a laissé encore plusieurs ouvrages en manuscrit, entre autres : les *Vies des justes dans l'épiscopat et dans le sacerdoce*; la *Vie de l'abbé de La Salle*, et un *Nécrologe des martyrs de la foi*, pour faire suite aux *Confesseurs de la foi*.

CARRUEL (Clotilde), pieuse fille de Cherbourg, vouée depuis plus de 40 ans au service des malheureux, passait avec eux les nuits dans leurs maladies les plus cruelles et les plus douloureuses, et se chargeait du soin d'ensevelir les cadavres des indigents. Si quelquefois elle rendait aux personnes aisées dont elle avait la confiance ces services pénibles, on ne la voyait rien ajouter à la nourriture grossière à laquelle elle s'était condamnée : la rétribution qu'elle recevait des riches passait tout entière dans les mains des pauvres. Depuis l'invasion du choléra, la pieuse Clotilde redoublait d'efforts; la fonction d'ensevelir les cholériques semblait lui être dévolue à elle seule, à cause de la terreur qu'inspirait ce genre de mort. Son dévouement même hâta l'heure de la céleste récompense. Elle vit en souriant l'approche de la mort, et salua avec bonheur le beau jour de son éternité. Lorsque le choléra l'eut frappée elle-même, en 1832, le clergé de Cherbourg se fit un devoir d'assister au convoi de cette victime de la charité.

CARTENI (Pierre de), carme du couvent de Valenciennes, a publié des ouvrages mystiques, remarquables par leur singularité, et qui peuvent fort bien servir de pendant à ceux du dominicain Pierre Doré, son contemporain. Tels sont *Les voyages du chevalier errant de la Grâce, qui divise sa narration en trois parties*. A la première, il récite la vie qu'il a menée en suivant Folie et Volupté; à la seconde, comme il fut conduit au château de Pénitence et au palais de Vertu; dans la troisième, se lisent les beaux sermons que lui fit le bon ermite Entendement. *Les quatre novissimes, ou Fins dernières de l'homme*, etc., Anvers, 1573. Il y a eu plusieurs éditions de cet ouvrage postérieures à celle-ci, dont quelques-unes sont accompagnées de très-belles gravures. On trouve à la fin de tout, *La querelle de l'ame damnée avec son corps*, etc. Elle a été fort estimée en son temps.

CARTHAG le Jeune (saint), évêque d'Irlande, fonda dans le West-Méath le grand monastère de Rathenin ou Rateny, qui devint l'école la plus célèbre qu'il y eût en Europe au VII siècle. Il y gouverna plus de huit cents moines pendant l'espace de 40 ans, et composa pour ses disciples une règle que l'on conserve encore en ancienne langue irlandaise. Les persécutions qu'il éprouva d'un petit roi voisin, l'obligèrent de se retirer dans le Munster, où il fonda un monastère et une école encore plus célèbre que celle de Rathenin. Il mourut le 14 mai 637. Sa *Vie* a été écrite en vers latins par Bonaventure Moron.

CARTHAGENA (Jean de), espagnol, d'abord jésuite, puis mineur observantin, professa la théologie à Salamanque, et à Rome, où Paul V le chargea de la défense de ses droits dans le démêlé qu'il eut avec la république de Venise. C'est à cette occasion qu'il écrivit : *Pro ecclesiastica libertate et potestate tuenda adversus injustas Venetorum leges*, Rome, 1607, in-4°; *Propugnaculum catholicum de jure belli romani pontificis adversus Ecclesiæ jura violantes*, ibid., 1609, in-8°. Dans ces écrits l'auteur s'élève contre les alliances de la France avec les princes protestants, et soutient que le pape peut appeler à son secours des troupes infidèles pour protéger les libertés de l'Eglise contre ceux qui voudraient y porter atteinte. On a encore de Carthagena : *Homiliæ catholicæ de sacris arcanis Deiparæ Mariæ et Josephi*, Cologne, 1613-1618, 2 vol. in-folio; Paris, 1614 et 1615, 4 vol. in-folio; *Homiliæ catholicæ in universa christianæ religionis arcana*, Rome, 1609; Paris, 1616, in-folio; *Praxis orationis mentalis*, Venise et Cologne, 1618, in-12; etc. Ce religieux mourut à Naples en 1617.

CARTIGNY (Jean), en latin *Carthenius*, religieux carme et docteur en théologie, mort à Cambrai en 1380, s'est fait connaître par un roman intitulé : *Le voyage du chevalier errant*, Anvers, 1557, in-8°, réimprimé sous ce titre : *Le chevalier errant égaré dans la forêt des vanités mondaines dont si noblement il fut remis et redressé au droit chemin qui mène au salut éternel*, Anvers, 1595, in-12. On y trouve les sept psaumes traduits en vers élégiaques. Cartigny est encore auteur de *Commentaires* sur l'Ecriture sainte, et d'un traité des *Quatre fins de l'homme*, Anvers, 1558, 1573, in-16.

CARTWRIGHT (Christophe), ministre anglican, né à York en 1602, mort en 1658, laissa des ouvrages estimés des hébraïsants. Les principaux sont : *Electa targumico-rabbinica in Genesim*, Londres, 1648, in-8°, et *in Exodum*, 1653, in-8°.

CARTWRIGHT (Thomas), pasteur à Anvers et à Middelbourg, ensuite curé de Warwick, né vers l'an 1535, dans le comté d'Hertford, mort en 1603, est auteur d'une *Harmonie évangélique*, en latin, in-4°, 1630, réimprimée par Elzevir en 1647, sous ce titre : *Harmonia evangelica commentario analytico, metaphrastico, practico illustrata*, etc.; d'un *Commentaire* sur les Proverbes de Salomon, Leyde, 1617, in-4°, et sur l'Ecclésiaste, Londres, 1604, in-4°, en latin. Il a fait quelques autres ouvrages estimés. Avant d'être curé de Warwick, il avait été professeur de théologie à Cambridge; mais il fut destitué de sa chaire et ensuite mis en prison, à cause de ses emportements et des séditions qu'il occasionnait en faveur du presbytérianisme. Cette correction le rendit plus circonspect dans la suite.

CARTWRIGHT (Guillaume), né à Northway en Glocestershire, en 1611, sous-chantre de l'église de Salisbury, se fit un nom par son talent pour la chaire, qu'il sut allier avec son goût pour le théâtre, ce qui n'est pas rare chez les prédicants. Il mourut en 1644. Outre des *sermons* qu'il a publiés, il a fait des poésies grecques, latines, anglaises, parmi lesquelles se trouvent des comédies, et des tragi-comédies, Londres, 1651, in-8°.

CARUS (Frédéric-Auguste), théologien protestant, né à Budissin le 27 avril 1770, mourut le 6 février 1807 à Leipzig, où il avait enseigné la philosophie avec distinction, comme professeur extraordinaire depuis 1796, et comme professeur ordinaire depuis 1805. Ses ouvrages, écrits pour la plupart en allemand, ont été recueillis par Ferdinand Hand, Leipzig, 1808-1810, 7 vol. in-8°. Ils renferment : sa *Psychologie*; son *Histoire de la psychologie*; des *Réflexions sur l'histoire de la philosophie*; *Psychologie des Hébreux*; *Considérations sur l'histoire de l'espèce humaine*; des *Essais de morale et de philosophie religieuse*. On cite encore de Carus une dissertation latine, intitulée : *Historia antiquior sententiarum Ecclesiæ græcæ de accommodatione Christo in primis et apostolis tributa*, Leipzig, 1793, in-4°.

CARVALHO (Valentin), jésuite, que Philippe Alegambe cite comme auteur des écrits suivants : *Supplementum annuarum epistolarum ex Japonia, anno MDC*; *Annuæ litteræ ex Sinis, anno MDCI*, Rome, 1603, in-8°, en italien. — Carvalho (Antoine), jésuite, né à Lisbonne en 1590, mort en 1650, professa la rhétorique et la philosophie à Evora et à Coïmbre. On a de lui des commentaires latins sur la *Somme* de saint Thomas, *in primam secundæ partis*, et un discours portugais sur cette question délicate : *S'il est convenable que les prédicateurs censurent les princes et les ministres?* Lisbonne, 1627, in-4°.

CARY (Robert), savant anglais, né à Cookington, dans le Devonshire en 1615, mort en 1688, fut d'abord curé de Portlemouth, puis obtint lors du rétablissement de Charles II l'archidiaconat d'Exeter. Mais ayant été privé de ce bénéfice au bout de deux ans, il revint prendre ses premières fonctions à Portlemouth. On a de Cary : *Palæologia chronica, ou Tableau chronologique du temps ancien en trois parties : 1° didactique, 2° apodictique, 3° canonique*, Londres, 1677, in-folio. Il traduisit aussi quelques hymnes en vers latins. — Cary (Edouard), d'abord officier dans les troupes anglaises du parti du roi, se rendit ensuite sur le continent où il embrassa l'état ecclésiastique. Il retourna en Angleterre comme missionnaire, et mérita l'estime de ses collègues. Jacques II le fit chapelain général de son armée pour les catholiques. On a de lui : *Le catéchiste catéchisé relativement au serment d'allégeance*, 1682.

CARYL (Joseph), théologien, né à Londres en 1602, mort en 1672, prêcha souvent devant le long parlement, et fut employé pendant la guerre civile dans diverses négociations. Il y montra de l'habileté et non moins de zèle contre Charles Ier. Lors de la restauration il fut destitué; il passa secrètement ses dernières années à Londres, écrivant quelques ouvrages, dont le principal est une *Exposition du livre de Job*, plusieurs fois imprimée en 13 vol. in-4°, et 2 vol. in-folio.

CARYOPHILE (Jean-Mathieu), né dans l'île de Corfou, se rendit savant dans les langues latine, grecque, et orientales, et devint archevêque d'Iconie. Il fut lié avec le cardinal François Barberini, neveu du pape Urbain VIII, publia divers ouvrages dont quelques-uns sont des traductions, et mourut à Rome vers 1636. Ses ouvrages sont : la *Vie de saint Nil, le jeune*, trad. du grec en latin, Rome, 1624, in-8°: *Confutatio Nili Thessalonicensis, gr.-lat.*, Paris, 1626, in-8°; les *Lettres grecques de Thémistocle*, avec une traduction latine et des variantes à côté du texte grec, Rome, 1626, in-4°; *le Concile général de Florence*, ibid., sans date, in-4°, grec et latin; *Caldeæ seu Æthiopicæ linguæ institutiones*, ibid., 1630, in-8°; *Refutatio pseudo-christianæ Catechesis editæ à Zacharia Gergano græco, gr. lat.*, Rome, 1631, in-4°; *Censura confessionis fidei, seu potius perfidiæ calvinianæ quæ sub nomine Cyrilli patriarchæ Constantinopolitani edita circumfertur*, Rome, 1631, in-8° (*Voy.* Cyrille-Lucar); la *Doctrine chrétienne* du cardinal Bellarmin, trad. en italien, ouvrage auquel il a joint une version syriaque, Rome, 1633, in-8°; enfin, un volume de vers grecs et latins, intitulé : *Noctes tusculanæ*.

CASAL (Gaspard), théologien portugais, né à Leiria dans le XVIe siècle, fut d'abord ermite, professa ensuite la théologie à Coïmbre vers 1542, et devint conseiller et confesseur du roi Jean III, dont il avait été précepteur. Il assista au concile de Trente, fut nommé évêque, et mourut à Coïmbre en 1575. Parmi ses ouvrages de théologie, on remarque : *de Justificatione humani generis*, Venise, 1563 et 1599; *Axiomata christiana*, Coïmbre, 1550; Venise, 1563; Lyon, 1593, in-4°; *De Cœna*, etc., Venise, 1563, in-4°; *De usu calicis, de sacrificio Missæ*, etc., Venise, 1563, et Anvers, 1566, in-4°.

CASALI (Ubertino de), frère mineur dans le XIVe siècle, composa un livre, qui est aussi

rare que singulier, intitulé : *Arbor vitæ crucifixæ Jesu*, Venise, 1485, in-folio. Quelques écrivains ont pensé que l'*Arbor vitæ* avait fait naître l'idée du fameux *Liber conformitatum vitæ sancti Francisci ad vitam Jesu Christi* (*Voy.* ALBIZZI). L'un et l'autre ouvrage contiennent, en effet, un sommaire de la vie de Jésus-Christ, et ont pour but principal de relever la splendeur de l'ordre de Saint-François. Casali a encore donné un traité *De septem Ecclesiæ statibus*, Venise, 1516, in-folio. C'est une espèce de commentaire sur l'Apocalypse, comme l'*Onus Ecclesiæ, de septem Ecclesiæ statibus*, que la conformité du titre et du sujet a fait aussi attribuer à Casali, mais qui paraît avoir été composé par Jean, évêque de Chiemsée. Baluze a recueilli dans ses *Miscellanea* ce que Casali écrivit en 1321 relativement à la pauvreté monastique.

CASANATE (JÉRÔME), né à Naples en 1620 et mort le 3 mars 1700, fut créé cardinal par Clément X en 1673. Innocent XII, qui connaissait sa science et son amour pour les lettres, le nomma bibliothécaire du Vatican. L'abbé Zacagni donna sous sa direction un recueil d'ouvrages anciens manuscrits sous le titre de *Collectanea*, Rome, 1698, in-4°. Casanate laissa par son testament sa bibliothèque au couvent de la Minerve des dominicains à Rome, à condition qu'elle serait publique, avec quatre mille écus romains de revenu pour l'entretien de cette bibliothèque. On y voit sa statue en marbre. Audiffredi en avait fait le catalogue sous ce titre : *Catalogus bibliothecæ Casanatensis librorum typis impressorum*, 4 vol. in-fol.; mais il ne va que jusqu'à la lettre L.

CASANATE (MARC-ANTOINE ALÈGRE DE), carme d'Aragon, mort en 1658, est auteur de plusieurs ouvrages; le plus considérable est le *Paradis de la gloire du Carmel*, Lyon, 1639, in-fol.; c'est une bibliothèque des auteurs carmes. On lui reproche d'y avoir fait entrer des écrivains étrangers à son ordre, pour grossir son histoire d'un plus grand nombre d'hommes illustres.

CASAS (BARTHÉLEMI DE LAS-), né à Séville en 1474, suivit dès l'âge de 19 ans Antoine de Las-Casas son père, qui passait dans les Indes avec Christophe Colomb en 1493. De retour en Espagne, il fut ecclésiastique et curé. Il quitta sa cure et sa patrie pour aller travailler au salut des Indiens. Il revint quelque temps après en Europe pour porter les plaintes des Indiens contre les Espagnols aux pieds de Charles-Quint. L'affaire fut discutée dans le conseil, et fut suivie de plusieurs règlements favorables aux Indiens. Le docteur Sépulvéda ayant entrepris de justifier les Espagnols dans un ouvrage intitulé *Democrates Secundus, seu de justis belli causis*, etc., Las-Casas, devenu évêque de Chiapa, lui opposa son traité intitulé *La destruction des Indes*, plein de détails qui font frémir l'humanité, mais où l'on aperçoit partout l'esprit exagérateur; aussi cet ouvrage ne termina-t-il pas son différend avec Sépulvéda. Dominique Soto, confesseur de l'empereur, fut nommé pour examiner cette affaire. Las-Casas mit toutes ses raisons par écrit, pour être envoyées à Charles-Quint, mais ce prince ayant balancé les différents rapports, ne décida rien. L'évêque de Chiapa revint en Espagne en 1551, après s'être signalé pendant 50 ans en Amérique, par son zèle et par ses vertus épiscopales. Robertson, dans son *Histoire de l'Amérique*, le représente comme un homme inquiet et mécontent. Le P. Charlevoix, qui dans l'*Histoire de Saint-Domingue* en fait le plus grand éloge, remarque « qu'il avait l'imagination « trop vive, et qu'il s'en laissait trop dominer (L. 5, ann. 1515). — Il faut convenir, « dit-il ailleurs, qu'il règne dans son ou« vrage un air de vivacité et d'exagération « qui prévient contre lui. Il n'a pas su dé« gager la vérité des couleurs que la pré« vention, la haine, l'intérêt, l'amitié, l'en« gagement, un zèle ou trop amer ou trop « ardent peuvent lui donner (L. 6, ann. 1547). » Marmontel voulant en faire le héros de son poëme des *Incas*, en fait un homme ridiculement vain, un imbécile; mais cette maladresse ne déshonore que le romancier. Des écrivains plus judicieux ont observé que sa charité n'était pas toujours conséquente, et que tandis qu'il travaillait, avec une ardeur qui tenait de l'enthousiasme, à la liberté des Indiens, il employait tout son crédit à asservir les nègres. Il mourut à Madrid en 1566, âgé de 92 ans. Il s'était démis de son évêché entre les mains du pape, peu de temps auparavant. L'ordre de Saint-Dominique, dans lequel il était entré en 1522, lui doit plusieurs établissements dans le Pérou. Outre sa *Relation de la destruction des Indes*, Séville, 1552, in-4°, on en a plusieurs autres contre Sépulvéda. L'édition espagnole de Séville, 1551, cinq parties en 1 vol. in-4°, caractère gothique, est plus estimée que les éditions suivantes en caractère ordinaire. Elle a été traduite en latin. Il a été donné une traduction française des œuvres de Las-Casas, 1822, 2 vol. in-8°. Voici le jugement que les encyclopédistes, qu'on peut bien citer quand ils parlent en faveur des Espagnols, portent de cet ouvrage. « On serait « tenté de croire que l'auteur a voulu pal« lier les crimes de ses compatriotes en les « rendant absolument incroyables... C'est « une exagération grossière, et voici pour« quoi ce Las-Casas a tant exagéré : il voulait « établir en Amérique un ordre semi-mili« taire, semi-ecclésiastique; ensuite il vou« lait être grand-maître de cet ordre, et faire « payer aux Américains un tribut prodigieux « en argent : pour convaincre la cour de l'u« tilité de ce projet, qui n'eût été utile qu'à « lui seul, il portait le nombre des Indiens « égorgés à des sommes innombrables. » On ne doit point oublier un ouvrage latin aussi curieux que rare sur cette question : « Si les « rois ou les princes peuvent en conscience « par quelque droit, ou en vertu de quelque « titre, aliéner de la couronne leurs citoyens « et leurs sujets et les soumettre à la domi« nation de quelque seigneur particulier? » Tubingen, 1625, in-4°. L'auteur y discute

plusieurs points très-délicats et très-intéressants, touchant les droits des souverains et des peuples. Il examine si les rois peuvent aliéner des provinces et des villes, faire des cessions, des échanges, etc., et soutient la négative. Mais, outre que la destinée générale des nations a prescrit contre cette opinion, la contraire, fût-elle fausse, concourt à remplir le plan éternel des révolutions successives qui doivent agiter tous les empires de la terre, les changer, les réformer, en faire la matière d'une vicissitude et d'une inconstance bien digne de fixer les regards et les réflexions profondes d'une philosophie chrétienne. « Souvenez-vous, disait le célèbre « Bossuet à son auguste élève, que ce long « enchaînement de causes particulières qui « font et défont les empires, dépend des or- « dres secrets de la divine Providence ; Dieu « tient du haut des cieux les rênes de tous « les cœurs en sa main ; tantôt il leur lâche « bride, et par-là, il remue tout le genre hu- « main. C'est lui qui prépare les effets dans « les causes les plus éloignées, et qui frappe « ces grands coups, dont le contre-coup porte « si loin. Quand il veut lâcher le dernier, et « renverser les empires, tout est faible et ir- « régulier dans les conseils. L'Egypte, autre- « fois si sage, marche enivrée, étourdie et « chancelante, parce que le Seigneur a ré- « pandu l'esprit de vertige dans ses conseils : « elle ne sait plus ce qu'elle fait, elle est « perdue... Par là se vérifie ce que dit l'A- « pôtre, que *Dieu est heureux et le seul puis-* « *sant Roi des rois, et Seigneur des seigneurs.* « Heureux, dont le repos est inaltérable ; qui « voit tout changer sans changer lui-même, « et qui fait tous les changements par un « conseil immuable ; qui donne et qui ôte « la puissance ; qui la transporte d'un homme « à un autre, d'un peuple à un autre, pour « montrer qu'ils ne l'ont tous que par em- « prunt, et qu'il est le seul en qui elle réside « naturellement. » La *Relation de la destruction des Indes* a été traduite en français en 1698, par l'abbé de Bellegarde. On en a aussi une traduction latine, Francfort, 1598, in-4°. On trouve une notice sur Las-Casas dans le *Voyage à la Trinidad et à Vénézuéla*, par Dauxion-Lavaisse, tome II, Paris, 1812. Sa vie a été écrite en italien par Michel Pio de Bologne, 1618, in-4°.

CASATI (Paul), né à Plaisance en 1617, entra jeune chez les jésuites. Après avoir enseigné à Rome les mathématiques et la théologie, il fut envoyé en Suède à la reine Christine, qu'il acheva de déterminer à embrasser la religion catholique. Il mourut à Parme, en 1707, à l'âge de 91 ans, laissant plusieurs ouvrages en latin et en italien. Les principaux sont : *Vacuum proscriptum*, Gênes, 1649 ; *De terra machinis mota*, Rome, 1668, in-4° ; *Mechanicorum libri octo*, Lyon, 1684 ; *De igne dissertationes*, 1686 et 1695, deux parties, in-4°, la première à Venise, et la deuxième à Parme, estimées ; *De angelis disputatio theologica*, Plaisance, 1703 ; *Hydrostaticæ dissertationes*, Parme, 1695 ; *Opticæ disputationes*, Parme, 1705. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il fit ce traité d'optique à 88 ans, étant déjà aveugle. Sa mort causa des regrets aux savants et aux gens de bien. On voit dans ses ouvrages de physique beaucoup de recherches et d'expériences et plusieurs bonnes vues.

CASAUBON (Isaac), né à Genève en 1559, d'un ministre protestant, professa d'abord les belles-lettres dans sa patrie, et ensuite la langue grecque à Paris. Henri IV lui confia la garde de sa bibliothèque en 1603. Jacques Ier, roi d'Angleterre, l'appela après la mort de ce prince et le reçut d'une manière distinguée. Il mourut en 1614, et fut enterré à l'abbaye de Westminster. Il affecta toujours de montrer un esprit de paix dans les querelles de la religion ; mais pour avoir voulu plaire aux catholiques et aux huguenots, il ne fut agréable ni aux uns ni aux autres. Un de ses fils s'étant fait capucin, alla lui demander sa bénédiction. « Je te la donne de bon cœur, lui « dit son père, je ne te condamne point : ne « me condamne pas non plus : nous paraî- « trons tous deux au tribunal de Jésus- « Christ. » Ce propos tombait à faux, les catholiques ne *condamnent* personne, mais ils croient à l'Evangile qui ne veut qu'une foi et qu'une Eglise. Etant allé en Sorbonne, on lui dit : « Voilà une salle où l'on dispute de- « puis quatre cents ans. — Qu'y a-t-on dé- « cidé ? » demanda-t-il sur-le-champ. On voit par ces réponses que Casaubon était plutôt porté à l'indifférence pour toutes les religions, qu'il ne penchait pour le calvinisme ; indifférence qui est l'effet naturel de l'abandon de la vraie religion dans des gens qui ont le sens assez droit pour apprécier les sectes. On a de lui : des *Commentaires* sur plusieurs auteurs, Théophraste, Athénée, Strabon, Polybe, Polien, etc. On remarque dans tous une littérature immense, et des vues nouvelles sur plusieurs passages mal entendus ; *De libertate ecclesiastica*, 1607, in-8°, imprimé jusqu'à la page 264, parce que le différend avec Venise ayant été accordé, Henri IV en fit discontinuer l'impression. Ce fragment se trouve avec ses *Lettres*, Roterdam, 1709, in-fol. ; des *Exercitations sur les annales de Baronius*, Londres, 1614, in-fol., qui sont très-mauvaises. Il ne pousse son examen que jusqu'au trente-quatre premières années, et on a dit avec raison « qu'il n'avait attaqué « l'édifice du cardinal que par les girouettes. » Le Clerc le blâme d'avoir écrit sur des matières qu'il n'entendait pas assez, et qu'il n'était plus temps d'étudier dans ses vieux jours ; des *Lettres* déjà citées. Elles sont intéressantes par bien des particularités, et surtout par la modestie et la candeur qui y règnent ; ces deux vertus formaient le caractère de l'auteur, on voit dans plus d'un endroit que dans la disposition de son cœur il n'était pas éloigné de la religion de ses pères. *Casauboniana*, 1710, in-4°.

CASAUBON (Méric), fils du précédent, né à Genève en 1599, élevé à Oxford, et ensuite chanoine de Cantorbéry, refusa une pension que lui offrait Olivier Cromwell pour écrire l'histoire de son temps. Il mourut en 1671,

après avoir publié plusieurs ouvrages aussi recherchés pour l'érudition, que rebutants pour la dureté du style. Les principaux sont des *commentaires* sur Optat, sur Diogène Laërce, sur Hiéroclès, sur Epictète, etc.; *De la crédulité et de l'incrédulité*, etc., 1670, in-8°; *La cause première des biens et des maux qui arrivent dans ce monde*, 1645, in-4°; *Traité de l'enthousiasme*, 1655; *Défense de l'oraison dominicale*. Ses lettres ont été imprimées avec celles de son père.

CASE (Pierre de), dont le véritable nom est Desmaisons, né à Limoges, dans le XIV siècle, mort en 1348, fut général de l'ordre du Mont-Carmel, patriarche de Jérusalem, et administrateur de l'évêché de Vaison. On connaît de lui quatre *Livres sur le Maître des sentences; des Commentaires sur la politique d'Aristote*, et plusieurs *Sermons* écrits en latin, ainsi que les ouvrages précédents.

CASELLI (Charles-François), cardinal, évêque de Parme, né à Alexandrie le 29 octobre 1740, entra chez les religieux servites, et devint procureur-général de son ordre, et consulteur de la congrégation des rites, et fut employé dans plusieurs négociations importantes, notamment dans celle du concordat, qu'il revêtit de sa signature. Le pape le fit cardinal le 9 août 1802. Evêque de Parme en 1804, il accompagna Pie VII dans son voyage à Paris, assista au mariage de Buonaparte, en 1810, et siégea au concile de 1811. Retenu en France jusqu'en 1814, il retourna dans son diocèse, et se trouva sujet de Marie-Louise, qui le nomma conseiller intime. Caselli mourut à Parme le 18 avril 1828.

CASENEUVE (Pierre de), né le 31 octobre 1591 à Toulouse, prébendier de l'église de Saint-Etienne, mort en 1652, à 61 ans, est auteur des *Origines ou Etymologies françaises*, insérées depuis à la suite du *Dictionnaire étymologique*, de Ménage, Paris, 1694, in-folio. On a encore de lui : l'*Origine des jeux floraux de Toulouse*, 1659, in-4°, avec la *Vie* de l'auteur par Bernard Médon. Ce traité est plein de recherches curieuses. L'auteur n'y fait aucune mention de Clémence Isaure qui passe pour avoir fondé les jeux floraux, et l'éditeur y a ajouté des pièces où l'on démontre que Clémence Isaure n'a jamais existé; *Traité du Franc-alleu du Languedoc*, Toulouse, 1641, in-4°; *La Catalogne française*, ibid., 1644, in-4°. Il y traite des droits qu'a le roi de France sur les comtés de Barcelone et de Roussillon, etc.; *La Caritée, ou la Cyprienne amoureuse*, roman, Toulouse, 1644, in-8°; *Vie de saint Edmond*, in-8°. Caseneuve était un homme de bonnes mœurs et modeste. Il ne voulut jamais désigner quel successeur il désirait qu'on lui donnât dans son bénéfice, et refusa qu'on tirât son portrait. Il était très-versé dans le droit public.

CASIMIR (saint), fils de Casimir IV, roi de Pologne, et grand-duc de Lithuanie, mourut le 4 mars 1483, à l'âge de 24 ans, respecté pour ses vertus et l'innocence de ses mœurs. On sait avec quelle constance ce prince se refusa aux pressantes invitations que lui firent les Hongrois d'accepter la couronne de Hongrie, malgré les sollicitations et les ordres réitérés de son père. « Ce fut le désir « d'établir le règne de Dieu dans son âme, « dit un historien, qui lui inspira le courage « de mépriser les royaumes de la terre, et « qui le conduisit à ce parfait détachement « de toutes les créatures, sans lequel il ne « fût jamais parvenu à une sainteté si éminente. » On a dit qu'il avait préféré la mort à un péché d'incontinence qu'on lui avait suggéré comme un moyen de sauver sa vie. Cela peut être; mais le vertueux prince, en rejetant le prétendu remède, pouvait, avec raison, le regarder comme une charlatanerie, ou tout au moins comme une spéculation très-incertaine dans ses effets. Rien d'ailleurs ne l'empêchait de contracter un mariage légitime; et si ç'avait été là un moyen sûr de conserver la vie, n'eût-il pas été obligé de l'employer? « Ce conte tant de fois « répété, dit Voltaire, et rapporté de tant de « princes, est démenti par la médecine et par « la raison. » Observation qui ne prouve pas la fausseté de ces histoires, mais seulement la sagesse de ceux qui, dans ces circonstances, ont plus cru à la vertu qu'aux médecins. Saint Casimir est patron de la Pologne, et on le propose ordinairement comme un excellent modèle à la jeunesse chrétienne. Sa *Vie* a été publiée en latin à Wilna, 1604, in-4°.

CASIN ou CASINI D'AREZZO (François-Marie), né à Arezzo en Toscane, s'étant fait capucin et ayant passé par différents grades de son ordre, obtint, sous le pontificat d'Innocent XII, l'emploi de prédicateur apostolique, et, sous celui de Clément XI, il fut fait cardinal. Il a écrit, outre une traduction des *Conseils de la sagesse* du français en italien, *Panegyres de diversis sanctis*, Massa, 1677, in-12; Venise, 1679; *Ætas hominis*, Florence, 1682, in-8°; *Conciones habitæ in palatio apostolico*, etc., Rome, 3 vol. in-folio.

CASOTTI (Jean-Baptiste), littérateur italien, né à Prato en Toscane le 21 octobre 1669, fit à Florence des études si brillantes qu'à peine les eut-il terminées, il fut envoyé à Paris, avec le titre de secrétaire de la cour de Toscane auprès du baron Ricasoli, qui y résidait en qualité de ministre du grand-duc. Il s'y lia avec plusieurs gens de lettres distingués, notamment Ménage et Régnier Desmarets. Ordonné prêtre à son retour à Florence, il fut fait recteur du collége ou de l'académie des nobles et professeur de philosophie morale et de géographie, puis d'histoire profane et sacrée dans l'université de Florence. A cette époque il fut appelé à enseigner l'histoire au prince électoral de Saxe, Frédéric-Auguste, qui fut plus tard électeur de Saxe et roi de Pologne. Vers 1720 Casotti eut un canonicat dans sa patrie, et il obtint en 1726 la cure de l'ancienne église de Sainte-Marie *dell' impruneta* dans l'évêché de Florence. C'est là qu'il mourut le 16 juillet 1737, léguant ses biens et ses livres à la cathédrale de Prato.

Ses principaux ouvrages sont : *Mémoires historiques*, en italien, *sur la cure de Sainte-Marie dell' impruneta*, 1714. On y trouve des recherches curieuses relatives à l'histoire du moyen âge; *Notizie storiche intorno alla vita e alla nuova edizione delle opere di monsignore Giovanni della Casa*, imprimées dans le premier volume de ses OEuvres, Florence, 1707, in-4°; *Vita di Benedetto Buonmattei*, publiée en tête de la *Grammaire de la langue toscane*, par ce dernier, Florence, 1714, in-4°; *Della fondazione del regio monastero di S. Francesco delli Scarioni di Napoli*, Florence, 1722; *Pratenses olim præpositi nunc episcopi*, etc. On trouve dans les ouvrages de Casotti beaucoup d'érudition, mais ils font désirer plus de goût et de méthode.

CASSANDRE (Georges), naquit en 1515 dans l'île de Cadsand, près de Bruges, d'où il a tiré son nom. Après s'être distingué dans l'étude des langues, du droit, des belles-lettres et de la théologie, il s'appliqua à la conversion des hérétiques, et mourut en 1566, âgé de 53 ans. Tous ses ouvrages ont été publiés à Paris, in-folio, en 1616. Les principaux sont: *De officio pii veri in hoc dissidio religionis*, Bâle, 1561, in-8°, contre lequel Calvin écrivit vainement; et son livre des *Liturgies*. On convient qu'il est le premier qui ait écrit sur cette matière avec choix, et avec quelque connaissance des vrais principes. L'empereur Ferdinand l'ayant chargé de travailler à pacifier les esprits, il entreprit d'expliquer les articles controversés de la confession d'Augsbourg, et publia sa fameuse *Consultatio de articulis fidei inter papistas et protestantes controversis*, qu'on a trouvée un peu trop accommodante; et c'est avec raison que Dupin, dans la Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du XVI° siècle, et le continuateur de l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury, témoin très-peu suspect, lui ont reproché d'avoir trop favorisé les protestants. Cassandre ne connaissait pas assez l'esprit de la secte; il croyait gagner beaucoup en accordant beaucoup; il ne savait pas que les prétentions des novateurs se mesurent toujours sur la faiblesse des opposants. On croit d'ailleurs voir dans cette *consultation* un homme flottant et incertain entre la vérité et le mensonge, entre l'erreur et l'orthodoxie, entre l'apostasie et la foi; un froid et dangereux médiateur, réunissant la triste mobilité de l'opinion à la suffisance d'un négociateur, se croyant propre à la conciliation, parce qu'il n'était d'aucun parti, comme si la vraie religion en était un, ou que l'on pût n'être point de ce parti-là. Cassandre reconnut ses torts avant de mourir, par une profession de foi aussi complète que sincère. (*Voyez* le *Journal historique et littéraire*, 15 octobre 1787, page 289, 1er mars 1788, page 334.) On a encore de ce savant un *Recueil d'hymnes* avec des notes curieuses.

CASSANDRE (François), mort en 1695, s'attacha avec succès à l'étude des langues grecque et latine, et il fit quelques vers français qui n'étaient pas sans mérite. Son humeur atrabilaire et son caractère orgueilleusement philosophique ternirent ses talents et empoisonnèrent sa vie. Il vécut et mourut dans l'obscurité et l'indigence. Sa misanthropie le suivit jusqu'au tombeau; et il eut autant de peine à se mettre bien avec Dieu, qu'il en avait eu de vivre avec les hommes. Son confesseur l'excitant à l'amour divin par la vue des bienfaits qu'il avait reçus de Dieu : « Ah oui! s'écria Cassandre « d'un ton chagrin, il m'a fait jouer un joli « personnage! Vous savez comme il m'a fait « vivre; voyez, ajouta-t-il en montrant son « grabat, comme il me fait mourir. » On a de lui : la *Traduction de la rhétorique d'Aristote*, Paris, 1675, La Haye, 1718, in 12, la meilleure que nous ayons, dit Feller, de l'ouvrage du philosophe grec; *Les Parallèles historiques*, in-12, Paris, 1680. Ce livre, dont l'idée était bonne, est très-mal exécuté; le style est dur, lourd, incorrect. La *Traduction* des derniers volumes du président de Thou, que du Ryer n'avait pas achevée.

CASSIEN (Jules), fameux hérésiarque du II° siècle, vivait vers l'an 174. Il était comme le chef des Docètes, hérétiques qui s'imaginaient que Jésus-Christ n'avait qu'un corps fantastique, ou qu'une apparence de corps. Cassien avait composé des *Commentaires* et un *Traité sur la continence*. Ces deux ouvrages ne sont point parvenus jusqu'à nous. Saint Clément d'Alexandrie les cite dans ses *Stromates*.

CASSIEN (saint), maître d'école à Imola, enseignait à lire et à écrire aux enfants de cette ville, lorsqu'une violente persécution s'étant elevée contre l'Eglise, sous Dèce ou Valérien, et selon d'autres sous Julien, il fut arrêté comme chrétien, et interrogé par le gouverneur de la province. Sur son refus constant de sacrifier aux idoles, le juge eut la barbarie d'ordonner que ses propres écoliers le piqueraient avec leurs stylets (instrument dont on se servait alors pour former les lettres sur des tablettes de plomb, de bois, de cire, etc.), pour rendre sa mort d'autant plus cruelle que le supplice était plus lent. Prudence fait mention de ce saint martyr dans ses hymnes.

CASSIEN (Jean), Scythe, ou plutôt Gaulois de nation, selon l'*Histoire littéraire de France*, était d'une famille illustre et chrétienne. Ayant été élevé parmi les solitaires de la Palestine et de l'Egypte, il se proposa de bonne heure leur exemple à suivre. Il s'enfonça, avec Germain son ami, son parent et son compatriote, dans les solitudes les plus reculées de la Thébaïde. Après avoir admiré et étudié les hommes merveilleux de ces déserts, il vint à Constantinople, et y fut fait diacre par saint Chrysostome qui lui avait servi de maître; de là, il passa à Marseille, où il fut vraisemblablement ordonné prêtre. Il y fonda un monastère d'hommes, et un autre de filles, leur donna une règle, et eut sous lui jusqu'à cinq mille moines. Il mourut vers l'an 433, plein de jours et de vertus. On a de lui : douze livres d'*Institutions monastiques* et vingt-quatre *Conférences des*

Pères du désert, qu'il composa à la prière de saint Castor, évêque d'Apt en Provence. Elles furent traduites en 2 vol. in-8°, 1663, par Nicolas Fontaine; un *Traité de l'incarnation contre Nestorius*, fait à la prière du pape saint Célestin. Le style des livres de Cassien, écrits en latin, répond aux choses qu'il traite. Il est tantôt net et facile, tantôt pathétique; mais il n'a rien d'élevé ni de grand. Saint Benoît recommandait fort à ses religieux la lecture des *Conférences*. Il y a dans la 13e des propositions qui ne paraissent pas exactement conformes à la doctrine de l'Eglise sur la grâce; Cassien n'avait jamais pu goûter celle de saint Augustin: il pensait qu'elle avait des conséquences fâcheuses contre la bonté de Dieu et la liberté de l'homme; mais en voulant éviter une extrémité, il ne s'éloigna pas assez de l'autre. Saint Prosper, disciple et défenseur de saint Augustin, écrivit son ouvrage intitulé *Contra Collatorem*, pour le réfuter: « Mais du « temps de Cassien, dit un critique, l'Eglise « n'avait pas encore prononcé sur ce point; « il ne fut décidé qu'au concile d'Orange en « 529; conséquemment la méprise de Cas« sien, n'a pas empêché que sa mémoire ne « fût en vénération. » Les OEuvres de ce saint solitaire ont été réimprimées à Leipzig, en 1722, in-folio, avec des commentaires et des notes. Il y en a aussi une édition de Paris, 1642, in-folio. M. Migne les a fait entrer dans sa grande collection du *Cursus completus Patrologiæ*, dont elles forment les tomes XLIX et L, sous ce titre: *Joannis Cassiani Opera omnia, cum amplissimis commentariis Alardi Gazæi in hac Parisiensi editione, contra quam in Lipsiensi, textui continenter ad majorem commoditatem lectoris subjacentibus*, etc., Paris, 1846, 2 vol. pet. in-4°. Le second volume renferme en outre tous les écrits qui nous restent de Vigile Diacre, de Fastidius, de Possidius, de saint Vincent de Lérins, de saint Hilaire d'Arles, et de plusieurs autres Pères.

CASSIODORE (Magnus-Aurelius), Calabrais, d'une famille illustre, principal ministre du roi Théodoric, consul en 514, préfet du prétoire sous Athalaric, Théodat et Vitigès, quitta le monde après la chute de ce dernier prince, vers l'an 540. Il bâtit un monastère près de sa patrie, et s'y retira à l'âge de 70 ans, ne s'occupant que de son salut. Sa solitude offrait toutes sortes de commodités, des réservoirs pour le poisson, des fontaines, des bains, des horloges au soleil et à l'eau, une bibliothèque aussi riche que bien choisie. C'est dans cette retraite qu'il mit au jour son *Commentaire sur les Psaumes*, ses *Institutions des divines Ecritures*, recueil de règles pour ses moines sur la manière de les étudier. Il indique les principaux auteurs de la science ecclésiastique, théologiens, historiens ascétiques. Il leur propose pour travail manuel de transcrire des livres, approuvant l'agriculture et le jardinage pour ceux de ses solitaires peu propres aux lettres. Il leur cite les livres qui traitent de cette matière. Outre ces ouvrages, on a encore de lui une chronique: *De gestis Gothorum et Romanorum*, et des *Traités philosophiques*. Celui de l'*âme* est un des meilleurs. Le style de Cassiodore est assez pur pour son temps, et assez simple, quoique plein de sentences et de pensées morales. Il avait coutume de dire: « Qu'on verrait plutôt la « nature errer dans ses opérations, qu'un « souverain qui ne donne pas à sa nation un « caractère semblable au sien. » *Facilius errare naturam, quam principem formare rempublicam dissimilem sibi*. Il mourut saintement en 562, âgé de plus de 93 ans. Le P. de Sainte-Marthe, mort supérieur général de la congrégation de Saint-Maur, a écrit la *Vie* de cet auteur, et l'a accompagnée de savantes notes, Paris, 1694, in-12. Le P. Garet, son confrère, avait publié une bonne édition de ses OEuvres en 1679, à Rouen, 2 vol. in-fol. Le marquis Maffei fit imprimer en 1721, à Vérone, un ouvrage qui n'avait pas encore vu le jour. Il est intitulé *Cassiodori complexiones in Epistolas, Acta apostolorum et Apocalypsim*, in-8°. On le réimprima à Londres l'année suivante. *Voy.* Vigile, pape.

CASSITO (le P. Louis-Vincent), antiquaire et théologien, de l'ordre des Dominicains, naquit en 1765 à Bonito, et professa la théologie dans plusieurs maisons de son ordre. Sa réputation le fit élire prieur du grand couvent à Naples. Pendant l'invasion française, il se retira en Sicile, où il se dévoua tout entier au soulagement des exilés. Plus tard, il fut nommé pour être un des commissaires chargés de régler les bases d'un nouveau concordat avec la cour de Rome, et il obtint la réintégration de son ordre dans les principaux couvents dont il avait été dépossédé. Le P. Cassito avait été nommé doyen de l'université de Naples, lorsqu'il mourut le 1er mars 1822, à 57 ans. Outre de nombreux matériaux, fruit d'actives recherches sur les antiquités ecclésiastiques du royaume de Naples, il a laissé: des *Institutions théologiques*, en latin, 4 vol. in-8°, adoptées dans divers séminaires d'Italie; une *Liturgie pour l'ordre de Saint-Dominique*, 2 vol. in-8°; les *Actes du B. Manime-Guzman*; des *Panégyriques*, des *Oraisons funèbres*, des *Discours académiques*, en latin et en italien; plusieurs *Dissertations*, parmi lesquelles on en distingue une sur un camée grec représentant la sainte Vierge.

CASSIUS (Barthélemi), jésuite dalmatien, né en 1575, missionnaire en Turquie, pénitencier de Saint-Pierre à Rome sous le pape Urbain VIII, a donné au public: *Institutiones linguæ sclavonicæ*, Rome, 1604, in-8°; une *Histoire de Lorette*, Rome, 1697, in-8°. Il a traduit le *Rituel romain* d'Urbain VIII en langue esclavonne, 1670, in-4°, de même que les évangiles et les épîtres du Missel, 1641, in-folio. Il a encore traduit plusieurs *Vies des saints*, et fait quelques ouvrages de piété en cette langue. Il mourut en 1660.

CASTAGNARES (Augustin), missionnaire espagnol, né à Palta, capitale de la province du Tucuman dans le Paraguay, le 25 sep-

tembre 1687, entra dans l'ordre des Jésuites, et fut envoyé par ses supérieurs chez les Chiquites. Il avait à vaincre des obstacles insurmontables pour tout autre que pour un homme vraiment animé de l'esprit de Dieu. Des centaines de lieues à traverser pour arriver chez ces peuples, les difficultés d'un terrain coupé de rochers et de précipices, les variations d'un climat tantôt glacial et tantôt embrasé, rien n'arrêta le P. Castagnarès. Mais un obstacle plus grand encore peut-être, c'était la difficulté de la langue des Chiquites, qu'il se rendit pourtant familière à force de travail. Ayant pénétré dans le pays des Samuques avec l'intention de découvrir la rivière du Pileomayo, qui devait faciliter la communication de la mission des Chiquites avec celle des Guaranis, il eut la consolation de convertir une partie de la nation des Samuques, et de fonder parmi eux une mission à laquelle il donna le nom de Saint-Ignace. Il reprit alors le plan de communication entre les Chiquites et les Guaranis; mais après les efforts les plus pénibles dans des terres inondées, où il avait souvent de l'eau jusqu'à la poitrine, manquant de nourriture, épuisé de sang par la piqûre des insectes, les pieds déchirés par l'herbe dure et tranchante des marécages, il fut obligé de retourner à l'habitation de Saint-Ignace. Son repos n'y fut pas de longue durée. Dévoré du désir de répandre l'Evangile, il voulut se rendre chez les Mataguais, malgré les représentations qui lui furent faites sur les dangers d'une pareille entreprise. D'abord bien accueilli par quelques-uns de ces barbares, il travaillait déjà à leur construire une petite église, lorsque le cacique, ennemi juré des chrétiens, le surprit et l'immola, le 15 septembre 1744. Le P. Castagnarès était dans la 57ᵉ année de son âge.

CASTAGNIZA (JEAN DE), bénédictin, prédicateur général de sa congrégation, aumônier de Philippe II, censeur de théologie auprès des juges apostoliques de la foi, mourut à Salamanque en 1598, dans le monastère de Saint-Vincent, où il s'était retiré dans sa vieillesse pour s'occuper uniquement de son salut. On lui doit : *La Vie de S. Benito*, traduite de Saint Grégoire le Grand, à laquelle il joignit les Vies de saint Maur et de saint Placide; *Catalogue* des princes, docteurs et saints qui ont illustré l'ordre de Saint-Benoît; *Historia di san Romualdo, fundator de la orden Camaldulense*, Madrid, 1597, in-4°, traduite en italien, 1605, et en français, 1615; *Vie de saint Bruno :* on croit qu'il n'en fut que l'éditeur; *Institutionum divinæ pietatis libri quinque*, Madrid, 1599, in-4°, traduit de l'allemand. Il y joignit la vie de sainte Gertrude, religieuse de Saint-Benoît; *Declaracion del Padre nuestro*, 1604; *De la perfection de la vie chrétienne*, Paris, 1644, in-8°. Les théatins attribuent cet ouvrage à leur confrère Laurent Scupoli. Plusieurs écrivains prétendent que c'est l'original du livre connu sous le nom de Combat spirituel. *Voy.* BRIGNON. Peu d'ouvrages, si l'on excepte l'Imitation de Jésus-Christ, ont eu autant d'éditions.

CASTALION, CASTILION, CASTILLON, ou CHATEILLON qui était son vrai nom (SÉBASTIEN), naquit en 1515 dans les montagnes du Dauphiné. L'étude des langues savantes, et surtout de l'hébraïque et de la grecque, lui acquit l'estime et l'amitié de Calvin. Ce patriarche des réformés lui procura une chaire au collége de Genève; mais s'étant brouillé avec lui, comme il arrive toujours parmi les gens de faction et de secte, il alla enseigner le grec à Bâle. Il mourut en 1563. On a de lui plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : une *Version latine et française de l'Ecriture*, Bâle, 1556, in-fol. La *Version française*, imprimée à Bâle, en 1555, in-fol., est très-rare. Dans les deux versions il ne garde pas le caractère d'un interprète des livres saints; il leur donne un tour entièrement profane. Son style affecté, efféminé, surchargé d'ornements est indigne du sujet, et fait disparaître cette simplicité noble, ce ton de candeur et de force que l'on remarque dans les originaux; aussi ne sont-elles lues de personne. Il manque, d'ailleurs, d'exactitude et de fidélité; et dans la version latine il ne parle pas toujours bien la langue, quoiqu'il coure après les termes polis et élégants. La version française essuya beaucoup de contradictions de la part des catholiques et des protestants. Quatre livres du *Colloquia sacra*, Bâle, 1565, in-8°; ce sont des dialogues sur les principales histoires de la Bible; petit ouvrage écrit purement en latin, mais qui n'est pas exempt d'erreurs. Il a été réimprimé plusieurs fois, et notamment en 1748, Paris, petit in-12, sous ce titre : *Colloquia sacra ad linguam simul et mores puerorum formandos*. Le nom de l'auteur ne s'y trouve point, et l'éditeur en a retranché ce qui était contraire aux principes de la religion chrétienne. Une *version* latine *des vers sibyllins*, avec des remarques. Une *traduction* latine des *Dialogues de Bernardin Ochin*, dont il avait embrassé, dit-on, les sentiments sur la polygamie. Une édition de l'*Imitation de Jésus-Christ* étrangement défigurée, non-seulement quant au style, mais quand au fond des choses.

CASTEEL (GÉRARD), né à Cologne en 1667, fut chanoine régulier de Sainte-Croix, et mourut prieur de la maison de son ordre à Duisbourg, en 1733. On a de lui *Controversiæ ecclesiastico-historicæ*, Cologne, 1734 et 1757, in-4°. Ces dissertations, au nombre de 45, roulent sur les principaux points controversés de l'histoire ecclésiastique. L'auteur ne prend point de parti sur la plupart de ces questions. Il se contente de rapporter les motifs qu'on allègue de part et d'autre, et il s'en acquitte assez fidèlement. Il copie souvent Noël Alexandre.

CASTEL (JEHAN DE), religieux bénédictin du XVᵉ siècle, écrivit en 1468 un ouvrage intitulé : *Le Mirouër des pécheurs et des pécheresses*, en vers, imprimé sans date, ni désignation de lieu, in-4°. Cet ouvrage qui

présente des espèces de considérations sur la mort, est divisé en trois livres 1° *Le spécule des pécheurs;* 2° *L'exhortation des mondains, tant gens d'église comme séculiers;* 3° *L'exemple des dames et damoiselles, et de tout le sexe féminin.* Castel prend, à la tête de ce livre, la qualité de chroniqueur de France, et l'on croit qu'il est le même dont Molinet loue les *Chroniques* dans ses poésies; mais ces Chroniques paraissent être perdues.

CASTEL ou **CASTELL** (Edmond), né à Hatley, dans le Cambridgeshire, en 1606, chanoine de Cantorbéry, savant dans les langues orientales, professa l'arabe à Londres avec beaucoup de distinction. La *Bible polyglotte* de cette ville est due principalement à ses soins. On lui est encore redevable du *Lexicon heptaglotton, hebraicum, chaldaicum, syriacum, samaritanum, æthiopicum, arabicum, conjunctim, et persicum separatim, cui accessit brevis et harmonica grammaticæ omnium præcedentium linguarum delineatio*, Londres, 1669, 2 vol. in-fol. Jean Dav. Michaëlis a extrait de ce grand ouvrage le dictionnaire syriaque, et l'a publié avec des notes, Gœttingue, 1788, 2 vol. in-4°; le même savant a donné en 1790, des suppléments au lexique hébreu, sous ce titre : *Supplementa ad lexica hebraica*, 6 parties in-4°. J. F. L. Trier a publié dans le même format, pour qu'on puisse le réunir à ces suppléments, le *Lexicon hebraicum*, sous ce titre : *Lexicon hebraicum Castelli, adnotatis in margine vocum numeris, ex J. D. Michaelis supplementis*, Gœttingue, 1792, in-4°. Castell ruina sa fortune par la publication de son *Lexicon*, en s'acquérant un nom célèbre. Il mourut en 1685, accablé de dettes et regretté des savants.

CASTEL (François Pérard), de Vire en Normandie, avocat au grand conseil, banquier expéditionnaire en cour de Rome, mourut en 1687. Il laissa plusieurs ouvrages où la théorie et la pratique des matières de bénéfices sont exposées savamment. Les plus recherchés sont : *Questions notables sur les matières bénéficiales*, Paris, 1689, 2 vol. in-fol.; *Définitions du droit canon*, Paris, 1700, in-fol., avec les remarques de Du Noyer; *Règles de la Chancellerie romaine*, 1685, in-folio.

CASTELA (Henri), naquit à Toulouse, entra dans l'ordre des Observantins, et fit, dans la terre sainte, un voyage, dont il publia la relation sous ce titre : *Le saint Voyage de Hiérusalem et du mont Sinaï en l'an du grand jubilé* 1600, in-8°, Bordeaux, 1603; Paris, 1612, in-12 : cet ouvrage, écrit dans un style simple, annonce que son auteur était instruit et observateur judicieux. On a encore de Castela : *le Guide et adresse pour ceux qui veulent faire le voyage de Terre-Sainte*, Paris, 1604, in-12; *les Sept flammes de l'amour sur les sept paroles de Jésus-Christ, attaché à la croix*, Paris, 1605, in-12.

CASTELLINI (Luc), natif de Faenza, évêque de Catanzaro, dans la Calabre, était de l'ordre des frères prêcheurs. Il professa la théologie au collége de la Minerve à Rome, s'acquit la réputation d'un savant canoniste, devint vicaire général de son ordre, et enfin évêque en 1629. Ses ouvrages les plus connus sont : *De electione et confirmatione canonica prælatorum*, Rome, 1625; *De canonisatione sanctorum*, ibid., 1628; *Tractatus de miraculis*, 1629, où il insiste sur la nécessité des miracles pour établir la sainteté.

CASTIEL-I-ARTIGUEZ (Juan-Perez), religieux espagnol du tiers-ordre de Saint-François, né à Valence sur la fin du XVIIe siècle, montra de bonne heure une facilité extraordinaire pour les compositions poétiques; mais n'ayant eu que de mauvais maîtres et n'ayant jamais lu les auteurs classiques, ses œuvres durent se ressentir de ce défaut de direction et d'études. Le célèbre Grégorio Mayans dit que Castiel eût composé des ouvrages d'un grand intérêt s'il eût mis dans ses écrits tout l'esprit de sa conversation. Castiel-I-Artiguez mourut vers 1736. On a de lui : *Recrea del alma fiel*, Valence, 1722, in-8° : cette récréation, en vers, de l'âme fidèle contient 46 aspirations (*gorgeos*); *Politica cristiana, aforismos de Prudencia, en verso de varios metros*, Valence, 1723, in-8°. On y trouve des moralités pour tous les états, une invocation à la Vierge en *redondillas*, le combat des bons et des mauvais anges, etc.; *Empeño de Amor divino contra Lucifer sobervio, a favor del Alma amada*, Valence, 1725, in-8° : ce sont des réflexions en vers, l'histoire poétique de la création d'Adam et d'Eve, les miracles du saint-sacrement, etc.; *Breve tratado de la ortographia española*, Valence, 1727, in-8°, où il explique les lettres de l'alphabet, les signes de la ponctuation et les parties du discours.

CASTIGLIONE (Bonaventure), inquisiteur général du Milanais, né à Milan, en 1480, mort en 1555, a laissé : *De Gallorum Insubrum antiquis sedibus*; un écrit contre les Juifs; un *Discours* sur l'Ecriture sainte; et des *Epigrammes* latines.

CASTILLE (Jean de), habile médecin, en l'université de Lima, capitale du Pérou, joignit aux connaissances de son art une piété solide qui lui gagna l'estime et la considération des honnêtes gens. C'est à ses lumières qu'eut recours l'archevêque de Lima, pour l'examen de l'esprit et de la conduite de sainte Rose, qui paraissaient si extraordinaires. Castille s'acquitta de cette commission avec prudence, approuva l'esprit qui conduisait cette servante de Dieu, et sa déposition fut bien reçue de la sacrée congrégation. Il composa ensuite un livre de théologie mystique, approuvé par Urbain VIII. Enfin, accablé d'années et de mortifications volontaires, il tomba malade; ce qui ne l'empêcha pas de demander l'habit de Saint-Dominique, qui lui fut accordé, mais qu'il ne porta pas longtemps, étant mort peu après, le 19 septembre 1635, en réputation de sainteté.

CASTILLO (Ferdinand del), théologien espagnol de l'ordre de Saint-Dominique, écrivit l'*Histoire* de son ordre, 1584, 2 vol.

in-folio, et mourut en 1593. — CASTILLO (Matthieu de), né à Palerme en 1664, entra dans l'ordre de Saint-Dominique en 1679 enseigna la théologie avec beaucoup de succès et fut regardé commme un excellent prédicateur. Ce religieux mourut vers l'an 1720. On a de lui l'*Eloge funèbre du Père Ange-Marie, religieux de l'observance de Saint-François;* un abrégé de la *Vie de saint Vincent Ferrier;* sept *Dialogues* en vers, et une *Histoire des Réguliers nés à Palerme, qui se sont rendus célèbres par leur sainteté et leur doctrine.*

CASTILLO ou CASTILLEJO (le P. ANTOINE DE), missionnaire franciscain, né à Malaga sur la fin du XVIe siècle, se distingua comme prédicateur. Il fit deux fois un voyage en terre sainte, où les franciscains possédaient un assez grand nombre de couvents. Il avait les titres de prédicateur apostolique, de Père de la province de Saint-Jean-Baptiste, de commissaire général de Jérusalem et de gardien de Bethléem. Il était en outre chapelain et confesseur du roi et des infants, et mourut à Madrid en 1669. On a du P. Castillo : *El devoto peregrino, viage de Tierra santa*, Madrid, 1654, in-4°, avec cartes et figures ; 3e édit., Madrid, 1664, in-4°. Quoique cette relation ait des erreurs dans la partie descriptive, les anecdotes et les détails qu'elle renferme sur les usages des Turcs, en rendent la lecture agréable.

CASTILLON (ANTOINE), jésuite, se distingua dans la chaire sacrée au XVIIe siècle. On a de lui : des *Sermons pour les dimanches et fêtes de l'Avent*, qu'il avait prêchés dans la chapelle du Louvre, devant le roi, Paris, 1672, in-8° ; des *Sermons pour une Octave sur les desseins de J.-C. dans l'institution du Saint-Sacrement de l'autel*, Paris, 1676, in-8°. Ses sermons, vantés par le P. Rapin, sont encore recherchés. M. Migne en a donné un choix dans ses *Orateurs sacrés. Voy.* LINGENDES.

CASTOR (saint), évêque d'Apt, né à Nîmes, vers le milieu du IVe siècle, de parents distingués, avait épousé la fille unique d'une veuve d'Arles, qu'il défendit avec succès contre l'oppression d'un homme puissant, et il était né une fille de ce mariage. Les deux époux se séparèrent d'un commun accord pour embrasser la vie religieuse, et fondèrent dans leurs propriétés, au territoire de Menerbe en Provence, deux monastères entre lesquels ils partagèrent tous leurs biens. Leur fille prit le voile avec sa mère. L'abbaye de Saint-Castor reçut du célèbre Cassien, abbé de Marseille, la règle que suivaient les pieux solitaires de la Palestine et de l'Egypte. Castor fut ensuite porté sur le siége épiscopal d'Apt, par les suffrages du peuple et du clergé, et mourut le 21 septembre 419. C'est à la prière de l'évêque d'Apt, que Cassien composa ses *Conférences avec les Pères du désert.* Il avait précédemment dédié à Castor son *Miroir de la vie monastique.*

CASTRO (FRANÇOIS-ALPHONSE DE), franciscain, né à Zamora en Espagne, prédicateur et confesseur de Charles-Quint, fut nommé à l'archevêché de Compostelle et mourut à Bruxelles, avant d'en avoir pris possession, en 1558, à 63 ans. Le Père Feuardent publia ses ouvrages à Paris, en 1578, avec la Vie de l'auteur, 2 vol. in-folio. Le principal est son *Traité contre les hérésies*, Paris, 1534, in-folio, disposé selon l'ordre alphabétique des erreurs. Il avait lu, mais sans beaucoup de choix. La réfutation des nouvelles hérésies occupe plus de place chez lui que l'histoire des anciennes, et la controverse que l'histoire.

CASTRO (LÉON DE), chanoine de Valladolid, mort en 1586, professeur de théologie à Salamanque, soutint que le texte de la Vulgate et celui des Septante sont préférables au texte hébreu ; ce qui est très-vrai en l'entendant de ce texte tel que nous l'avons aujourd'hui. Cet ouvrage est intitulé *Apologeticus pro vulgata translatione et LXX*, Salamanque, 1585, in-fol.

CASTRO (ALVAREZ GOMEZ), professeur de grec et de rhétorique à Tolède, mort en 1586, à 65 ans, fut chargé par Philippe II de revoir et de corriger les œuvres de saint Isidore, principalement les livres des *Origines*. Il écrivit en prose et en vers, en latin et espagnol, un grand nombre d'ouvrages parmi lesquels on cite : *De rebus gestis Francisci Ximenii*, Alcala de Henarès, 1569, in-folio ; Francfort, 1581 ; et dans la collection des auteurs *qui res hispanicas scripserunt*, 1603 ; *In sancti Isidori origines*, dans l'édition des œuvres de cet auteur donnée à Madrid par Jean Grial ; *Edillia aliquot, sive poemata*, Lyon, 1558, in-8°.

CASTRO (FRANÇOIS DE), jésuite, né à Grenade dans le XVIe siècle, professa longtemps la grammaire et la rhétorique dans les colléges de son ordre, en Espagne et en Portugal, et mourut à Séville le 11 août 1632. On a de lui : *De arte rhetorica dialogi IV*, Cordoue, 1611, in-8° ; *De syllabarum quantitate, deque versificandi ratione*, Séville, 1627, in-8° ; *De reformatione cristiana*, Valladolid, 1622, in-8°. L'auteur avait d'abord publié cet ouvrage sous le nom du docteur François Bermudez de Castro, professeur dans la ville de Cuellas ; mais il en donna une autre édition sous son propre nom, à Séville, en 1635 ; c'est donc à tort que Nic. Antonio a fait deux personnes différentes de François de Castro et de François Bermudez de Castro. — Un autre François DE CASTRO, mort vers 1630, chapelain de la maison des hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu, à Grenade, écrivit l'histoire du fondateur de cette maison : *Vie miraculeuse et œuvres saintes de B. Jean-de-Dieu*, Grenade, 1588 et 1613, in-8° ; Burgos, 1621, in-4°. Cet ouvrage écrit en espagnol a été traduit en latin et en italien.

CATELINOT ou CATHELINOT (dom ILDEFONSE), né à Paris le 5 mai 1671, fit profession dans la congrégation des bénédictins de Saint-Maur, à l'abbaye de Saint-Mansuy, près de Toul, le 23 mai 1694. Appelé dans l'abbaye de Senones par ses supérieurs qui avaient distingué ses talents, il y travailla longtemps sous la direction de dom Calmet, et composa

divers ouvrages importants. Il mourut à Saint-Mihiel vers 1760, laissant, indépendamment d'un *Supplément à la Bibliothèque sacrée* de dom Calmet, inséré dans son Dictionnaire de la Bible, de nombreux manuscrits, entre autres : les *Tables de la Bibliothèque ecclésiastique* de L. Ellies Dupin, 4 vol. in-4°; *Bibliothèque sacrée*, 3 vol. in-folio; *Historia litteraria benedictina, in tres partes divisa, ab ortu ordinis nostri ad nostra usque tempora*, 3 vol. in-folio; un *Abrégé des Commentaires de dom Aug. Calmet*, 4 vol. in-4°; des *Discours* et des *Dissertations critiques, théologiques et historiques sur l'Histoire ecclésiastique de l'abbé Fleury*, 3 vol. in-4°; *Parallèle de l'ancien gouvernement avec le nouveau, qu'on veut introduire dans l'ordre bénédictin et de Prémontré*, où l'on fait voir que les chapitres généraux *ab origine* ont été annuels dans les deux ordres, et dès le commencement de leur réforme jusqu'à présent; *Annales tum ecclesiastici, tum romani, historici, critici, chronologici, typographici, numismatici, litterarii, politici, dogmatici, morales et juris utriusque ab anno proximo Cæsaris Augusti Octavi, primi Romanorum imperatoris, ad annum currentem Ludovici Magni nunc feliciter regnantis*, etc.; une *édition* des Œuvres d'Alcuin, avec des préliminaires latins, des préfaces et des notes, etc., in-fol.; *Parallèle d'un ancien manuscrit du* XI[e] *siècle avec le martyrologe romain, et des notes sur l'un et sur l'autre.* Ce manuscrit se trouvait dans l'abbaye de Senones.

CATELLAN (Jean de), évêque de Valence, né à Toulouse d'une des plus anciennes familles de cette ville, qui a produit plusieurs prélats et magistrats distingués, mourut en 1725. On a de lui des *Instructions pastorales*, adressées aux nouveaux convertis de son diocèse; et les *Antiquités de l'Eglise de Valence*, 1724, in-4°, ouvrage rempli de recherches curieuses et intéressantes.

CATHARINUS ou CATHARIN (Ambroise), né en 1487 à Sienne, appelé, avant d'entrer en religion *Lancelot Politus*, enseigna le droit, se fit dominicain en 1521, et se distingua au concile de Trente. Il eut l'évêché de Minori en 1547, l'archevêché de Conza en 1551, et mourut à Rome en 1553. On a de lui plusieurs ouvrages mal écrits et sans méthode, mais pleins de choses savantes et singulières, sur beaucoup de points de théologie. On en a une édition de Lyon, 1542, in-8°, et on les trouve à la suite de ses *Enarrationes in Genesim*, Rome, 1552, in-fol. Il soutient que Jésus-Christ serait venu quand même le premier homme n'aurait pas péché. Il prétend encore que la chute des mauvais anges vint de ce qu'ils ne voulurent pas reconnaître le décret de l'Incarnation, ni se résoudre à adorer le Verbe uni à la nature humaine. Il avance, dans un Traité *de la Résurrection*, que les enfants morts sans baptême sont non-seulement exempts de peines, mais qu'ils jouissent même d'une félicité convenable à leur état. Catharinus poussait la liberté de penser jusqu'à la hardiesse, et ne se piquait guère de suivre saint Augustin, saint Thomas et les autres théologiens. Celle de ses opinions qui parut d'abord une des plus libres, qui depuis cependant a toujours été suivie en Sorbonne, est celle sur l'intention extérieure du ministre des sacrements. Il soutint au concile de Trente qu'il n'était pas nécessaire que le ministre eût une intention intérieure de faire une chose sacrée; mais qu'il suffisait qu'il voulût administrer extérieurement le sacrement de l'Eglise, dans les circonstances et avec la manière qui supposent et expriment une volonté sérieuse quoiqu'il s'en moquât intérieurement. Bossuet et d'autres illustres théologiens ont depuis embrassé ce sentiment comme le plus propre à tranquilliser les esprits, en leur persuadant que l'efficace des sacrements est indépendante de la méchanceté ou de la négligence des hommes. Catharinus a fait encore un *Commentaire* sur les Epîtres de saint Paul et les autres Epîtres canoniques, Venise, 1551, in-fol. On lui attribue aussi un livre italien, recherché des curieux, intitulé : *Rimedio alla pestilente dottrina d'Ochino*, Rome, 1544, in-8°.

CATHERINE (sainte), vierge d'Alexandrie, martyrisée, dit-on, sous Maximin. On raconte qu'elle disputa, à l'âge de 18 ans, contre cinquante philosophes païens qui s'avouèrent vaincus. C'est ce qui l'a fait choisir pour la patronne des écoles de philosophie.

CATHERINE de SIENNE (sainte), née en 1347, embrassa, à l'âge de 20 ans, l'institut des sœurs de Saint-Dominique. Ses révélations, son zèle et ses écrits, lui firent un nom célèbre. Elle réconcilia les Florentins avec Grégoire XI, pour lors à Avignon. L'éloquence de la négociatrice fut si vive, qu'elle engagea le pontife à quitter les bords du Rhône pour ceux du Tibre. Elle joua un grand rôle dans toutes les querelles du schisme. Elle écrivit de tous côtés en faveur du pape Urbain, et mourut en 1380, à 33 ans. « Cette sainte, dit l'abbé Bérault, reçut de la « nature ces qualités personnelles, qui, mal- « gré les obstacles de la naissance et du « sexe, de la retraite et de l'aversion sincère « du siècle, y figurent comme nécessaire- « ment avec éclat. Une âme ardente et sensi- « ble, un très-bel esprit, une imagination « prodigieusement vive, beaucoup de carac- « tère, d'énergie et d'élévation, loin de lan- « guir avec sa santé dans le silence et le re- « cueillement, dans la continuité de l'oraison, « des veilles, des jeûnes et des austérités de « tout genre, prirent au contraire une acti- « vité nouvelle dans le zèle tout divin qui « s'y alluma. » Sa *Légende* en italien, Florence, 1477, est très-rare; celles de 1524, in-4°, et 1526, in-8°, sont rares aussi. Sa *Vie* a été écrite en latin par Jean Pius, Bologne, 1515, in-4°. Il y en a une en français par le P. Jean de Rechac, Paris, 1647, in-12. Quoique dans le grand nombre de visions et de révélations qu'on lui attribue, on ne puisse guère douter qu'il n'y en eût de véritables, ce serait manquer de jugement et de critique que de les admettre toutes. La canonisation

des saints ne ratifie pas leurs opinions ni leurs révélations. Nous avons vu ailleurs, que, sans les explications favorables que le cardinal Torquemada donna des visions de sainte Brigitte, elles eussent été condamnées au concile de Bâle. Grégoire le Grand remarque que les saints les plus favorisés de Dieu se trompent souvent, en prenant pour une lumière divine, ce qui n'est que l'effet de l'activité de l'âme humaine. Fleury ajoute que, dans les personnes de la plus éminente piété, les veilles et les jeûnes peuvent échauffer une imagination vive au point d'y produire des effets surprenants, qu'on regarde quelquefois pour des opérations de l'Esprit-Saint. Cette pensée de Fleury est appuyée d'un passage remarquable de saint Jérôme. Il ne faut cependant point parler avec dédain ou avec aigreur de ces situations extraordinaires des saints ou saintes, qui, supposé qu'elles appartiennent quelquefois à l'imagination, sont néanmoins l'effet d'une piété toujours bien respectable dans son principe et dans son objet. *Voy.* ARMELLE. Sainte Catherine fut canonisée par Pie II, en 1461. On lui attribue des poésies italiennes, Sienne, 1505, in-8°, quelques *traités de dévotion*, et des *lettres* qui sont purement écrites en italien; elles parurent à Bologne en 1492, in-4°. Tous les ouvrages de cette sainte ont été publiés à Lucques et à Sienne, l'an 1707 à 1713, en 4 vol. in-4°.

CATHERINE de BOLOGNE (sainte), née dans cette ville en 1413, d'une ancienne maison de Ferrare, fut placée, à l'âge de douze ans, en qualité de dame d'honneur auprès de la princesse Marguerite d'Est. Toutes ses inclinations étant dirigées vers la vie religieuse, elle saisit la première occasion qui se présenta pour quitter la cour, et entra dans une société de femmes du tiers-ordre de Saint-François, où elle fut créée abbesse des clarisses de Bologne, lors de la fondation de ce monastère, qu'elle gouverna avec beaucoup de sagesse et d'édification jusqu'à sa mort, arrivée le 9 mars 1463. Clément VIII fit insérer son nom dans le martyrologe romain en 1592, et Benoît XIII la canonisa en 1724. Sainte Catherine de Bologne eut des visions et des révélations comme sainte Catherine de Sienne. Elles furent publiées à Bologne en 1511. Sainte Catherine de Bologne a composé quelques traités en latin et en italien; le plus connu est son livre des *Sept armes spirituelles*.

CATHERINE de GÊNES (sainte), née en 1448, d'une fille du marquis de Ferrare de l'illustre famille de Fiesque, qui produisit de célèbres généraux, et donna à l'Église deux papes, Innocent IV et Adrien V, et plusieurs cardinaux. Elle montra, dès la plus tendre enfance, le goût de la prière, de la mortification et des plus héroïques vertus : et dès l'âge de 12 ans, Dieu la favorisa de plusieurs grâces extraordinaires. Elle voulut, dans sa 13ᵉ année, se consacrer au Seigneur dans l'état religieux, regardant la vie contemplative comme la plus convenable à ses inclinations; mais, détournée de ce dessein par l'obéissance qu'elle devait à ses parents, et par les conseils de ceux auxquels elle s'en rapportait pour connaître la volonté divine, elle épousa Julien Adorno, jeune patricien génois, ambitieux et porté au plaisir, qui ruina sa fortune, et lui causa toutes sortes de chagrins pendant les dix années qu'il passa avec elle. Cependant elle eut la consolation de le voir revenir de ses égarements : il en fit pénitence, entra dans le tiers-ordre de Saint-François, et mourut dans de grands sentiments de piété. Sainte Catherine, devenue maîtresse d'elle-même, résolut de ne plus vivre que pour Dieu. Après avoir délibéré sur la manière dont elle exécuterait son dessein, elle se décida pour la réunion de la vie active et de la vie contemplative, et se consacra au service des malades dans le grand hôpital de Gênes. Sa charité vive s'étendit même sur tous les malades de la ville, surtout pendant la peste qui fit à Gênes de terribles ravages dans les années 1497 et 1501. Elle joignit à ces pénibles exercices des austérités qui avaient quelque chose d'effrayant. On dit qu'elle passa vingt-trois carêmes et autant d'avents sans prendre d'autre nourriture que la sainte Eucharistie. Pour calmer le feu qui la dévorait, elle buvait dans la journée quelques verres d'eau où elle mêlait un peu de vinaigre et de sel. Elle mourut le 14 septembre 1510, après une maladie longue et douloureuse. Plusieurs miracles suivirent sa mort. Dix-huit mois après, on leva de terre son corps qui n'avait encore aucune marque de corruption. Clément XII la canonisa en 1737 et Benoît XIV fit insérer son nom dans le Martyrologe romain, sous le 22 mars, jour auquel elle a été longtemps honorée dans plusieurs églises. Sainte Catherine a laissé deux ouvrages qui ne sont pas à la portée du commun des lecteurs, un *Traité du Purgatoire*, et un *Dialogue entre l'âme et le corps, l'amour-propre et l'esprit de Jésus-Christ*, où elle insiste sur la nécessité de cette mortification universelle et de cette humilité parfaite, qui avaient porté en elle l'amour de Dieu à un degré si sublime. Sa Vie a été écrite par Miratoli, son confesseur, et par un de ses disciples, Florence, 1580, in-8°.

CATROU (FRANÇOIS), né à Paris en 1659, jésuite en 1677, exerça le ministère de la chaire pendant 7 ans avec distinction. Le Journal de Trévoux, qui commença en 1701, l'occupa environ douze années. Il fut chargé d'y travailler, et s'en acquitta avec honneur. Il employa les intervalles que lui laissait cet ouvrage périodique, à composer plusieurs livres estimables. Les principaux sont : *Histoire générale de l'empire du Mogol*, imprimée en 1702, réimprimée en 1705, et traduite en italien. On en a une édition de 1725, in-4°, et en 2 vol. in-12, augmentée du règne d'Aureng-Zeb. Cette histoire a été faite sur des Mémoires curieux. *Histoire du fanatisme des religions protestantes, de l'anabaptisme, du davidisme, du quakérisme*, Paris, 1733, 3 vol. in-12. La variété, la singularité des faits, jointes à l'agrément et à la vivacité du style, ne peuvent qu'attacher le lecteur. La narra-

tion est toujours élégante et intéressante, mais non pas toujours assez rapide et assez dégagée. *Traduction de Virgile* avec des notes critiques et historiques, en 4 vol. in-12. Catrou cherche quelquefois dans son auteur des sens alambiqués. Il lui prête des phrases de roman, des mots précieux, des termes de ruelle. Sous prétexte de rendre les moindres circonstances d'une pensée noble, il emploie des expressions populaires, basses, comiques, burlesques même, qui l'avilissent. Il ajoute des notes et des phrases entières dans sa traduction, et supplée quelquefois jusqu'à trois ou quatre lignes; comme s'il y avait des lacunes à remplir dans son original, et si c'était à un traducteur à les remplir. Les *Commentaires*, dont il a orné ou chargé son Virgile, sont souvent remplis de raisonnements subtils pour étayer des sens faux, d'explications raffinées et peu naturelles, de recherches déplacées, etc. C'est ainsi du moins qu'en a jugé l'abbé des Fontaines, un des traducteurs de Virgile, mais, peut-être, critique trop sévère à l'égard d'un homme qui avait couru la même carrière. L'*Histoire romaine*, en 12 vol. in-4°, et en 20 vol. in-12. Ces deux éditions sont accompagnées de notes historiques, géographiques et critiques, de gravures, de cartes, de médailles, etc. Cette histoire, traduite en différentes langues, et entre autres en anglais par M. Bundy, Londres, 1730, in-fol., est la plus étendue que nous ayons. Les faits y sont enchaînés avec art, et les recherches très-savantes. Mais on y trouve un style souvent trop pompeux, des expressions ignobles, des termes hasardés, des hyperboles de rhétoricien, des raisonnements alambiqués, des circonstances ajoutées et inutiles. On y cherche vainement la noble simplicité de Tite-Live, et l'élégante précision de Tacite. Les notes sont plus estimables. Elles sont presque toutes du père Rouillé, associé et continuateur de Catrou. Le P. Routh, autre jésuite, devait achever l'édifice que ses confrères avaient commencé; mais la dispersion de la société a suspendu cet ouvrage. Le P. Catrou mourut en 1737, à 78 ans. Il conserva dans sa vieillesse, le feu et la vivacité d'imagination qu'il avait montrés dès son jeune âge.

CATTANEO (LAZARE), jésuite et missionnaire italien, né à Sarzane, sur la côte de Gênes, en 1560, d'une famille noble, se rendit dans les missions des Indes en 1588, et devint l'utile coopérateur du célèbre P. Ricci, qui le premier porta la foi chrétienne dans cet empire. Il s'y consacra pendant près de cinquante années à toutes les pénibles fonctions de l'apostolat. Accablé par la vieillesse et par les suites de tant de travaux, il demeura privé de l'usage de ses membres pendant les deux dernières années de sa vie, qu'il passa assis nuit et jour sur un fauteuil, et mourut à Hang-Tchéou en 1640, âgé de 80 ans. Il avait écrit en chinois plusieurs ouvrages pour l'instruction des néophytes; le seul qui paraisse avoir été imprimé, est intitulé : *De la contrition ou de la douleur des péchés*.

CATTANI DA DIACCETO (FRANÇOIS), dit *le Jeune*, pour le distinguer de son aïeul qui se signala comme philosophe, entra dans l'ordre des Dominicains et fut élevé sur le siége épiscopal de Fiesole. Il assista au concile de Trente et mourut le 5 novembre 1595. Ses principaux ouvrages sont : *Discorso dell' autorita del papa sopra il concilio*, Florence, 1562, in-8°; *Sopra la superstizione dell' arte magica*, Florence, 1562; des traductions italiennes de l'*Hexameron* de saint Ambroise, Florence, 1560, in-8°, très-rare; des *Offices*, du même, Florence, 1558, in-4°; des *Epîtres* et *Evangiles*, etc.

CATTANI (GAETAN), jésuite, né à Modène le 7 avril 1696, fut envoyé au Paraguay, de Modène, le 14 août 1726, et n'arriva à Ténériffe que le 19 avril 1729, d'où il adressa à son frère Joseph Cattani, trois longues lettres que Muratori a insérées dans son recueil sur les missions, avec de grands et justes éloges de l'auteur. Ce recueil a été traduit en français, sous ce titre : *Relation des missions du Paraguay*, Paris, 1754, in-12. Après un séjour de 4 années au Paraguay, Cattani mourut des suites d'une fièvre maligne, le 28 août 1733, à peine âgé de 38 ans.

CATTENBURGH (ADRIEN VAN), né à Roterdam en 1664, y enseigna la théologie arminienne pendant au moins 25 ans. Il vivait encore en 1737. On a de lui : *Vie de H. Grotius*, Amsterdam, 1727, 2 vol. in-fol., en flamand; *Bibliotheca scriptorum remonstrantium*, 1728, in-8°; *Syntagma sapientiæ Mosaicæ*, 1737, in-4°. Il y attaque les athées, les déistes, etc., avec force.

CAUBLOT (HUBERT), né à Poinson-lès-Nogent le 3 novembre 1719, mort à Langres, le 1er avril 1781, devint, jeune encore, un des directeurs du séminaire de Langres. On a de lui : *Méthode de plain-chant*, 1777, in-12; *Cérémonial à l'usage du diocèse de Langres*, in-12.

CAULET (ETIENNE-FRANÇOIS DE), né à Toulouse en 1610, d'une bonne famille de robe, abbé de Saint-Volusien de Foix à 17 ans, fut sacré évêque de Pamiers en 1645. Il donna une nouvelle face à son diocèse, désolé par les guerres civiles et par les déréglements du clergé et du peuple. Son chapitre était composé de douze chanoines réguliers de Sainte-Geneviève que Sponde, son prédécesseur, appelait douze léopards : il les adoucit et les réforma. Il fonda trois séminaires, visita tout son diocèse, prêcha et édifia partout. Louis XIV ayant donné un édit en 1675, qui étendait la régale sur tout son royaume, l'évêque de Pamiers refusa de s'y soumettre. On fit saisir son temporel, sans pouvoir l'ébranler. L'arrêt fut exécuté à la rigueur, et le prélat fut réduit à vivre des aumônes de ses partisans, car les jansénistes lui étaient dévoués, quoiqu'il eût maltraité un de leurs chefs (l'abbé de Saint-Cyran), et qu'il eût essuyé plusieurs vexations dans les affaires de cette secte. On sait ce qu'il avait déposé, le 10 juin 1638, contre ce premier saint du parti, lorsqu'il n'était encore que l'abbé Caulet, et quelle idée il donnait

alors de la bonne foi et des sentiments du nouvel apôtre. Mais devenu évêque, il se déclara pour le silence respectueux sur le fait de Jansénius, et fut dès ce moment un saint à placer dans le calendrier de l'ordre. « Tant « il est vrai, dit là-dessus un historien en « plaisantant, qu'il ne faut désespérer de la « conversion de personne. Mais il me semble « après tout, qu'avant de procéder à sa cano- « nisation, MM. de Port-Royal auraient bien « dû tirer une rétractation en forme de ce qu'il « avait attesté juridiquement. Car enfin, s'il a « dit vrai, quel homme était-ce que l'abbé de « Saint-Cyran? Et s'il a rendu un faux té- « moignage, où a été sa conscience de ne « pas réparer la calomnie? C'est une néces- « sité qu'un des deux saints sorte du calen- « drier. » Caulet mourut en 1680, après avoir donné le paradoxal exemple d'un évêque qui se sacrifie pour les droits du saint-siége, et se ligue en même temps avec ses plus cruels ennemis. On a de lui : *Inventaire des pièces concernant la régale du diocèse de Pamiers*, 1681, in-4° et in-12.

CAULET (Jean de), petit-neveu d'Etienne-François, né à Toulouse en 1693, fut nommé à l'évêché de Grenoble en 1726, et y mourut le 27 décembre 1771, après avoir édifié son diocèse par ses vertus. Il aimait et protégeait les lettres, et laissa une bibliothèque nombreuse et bien choisie qui fut acquise par la ville de Grenoble. Caulet avait assisté en 1727 au concile d'Embrun qui déposa Soanen. Il a laissé quelques ouvrages où l'on trouve des recherches; mais ils sont en général diffus, chargés de citations et coupés par des digressions qui en rendent la lecture pénible. *Instruction pastorale sur le sacrement de pénitence et sur la communion*, Grenoble, 1749, in-4°, qui peut servir de réponse à celle de M. de Rastignac, sur la même matière, et au livre du père Pichon; des *lettres* en réponse aux fameuses lettres *Ne repugnate*, de Bargeton, 1741, 3 vol.; *Discours contre l'attentat de Damiens*, 1757, in-4°; *Dissertation sur les actes de l'assemblée du clergé de* 1765, en trois parties. Clément XIII adressa à ce prélat un bref honorable sur ce dernier ouvrage.

CAULET DE CHATEAUNEUF (Alexandre), né le 24 juillet 1684 à Beaumont de Lezat, diocèse de Toulouse, fait prêtre en 1712, fut successivement curé de Belesta et de Mireval. Il s'appliquait avec zèle aux fonctions du ministère, prêchait, donnait des retraites, et sa sainte activité s'exerçait même au dehors de sa paroisse. Il mourut à Castelnaudary le 12 décembre 1733. Il avait composé un livre de piété, intitulé ; *L'Espérance des chrétiens, ou les désirs de la vie bienheureuse*. On a sa *Vie* par l'abbé Bertrand de La Tour, 2e édition, Cologne, 1762, in-8°; la première avait paru vers 1744.

CAUSANS (Joseph-Louis-Vincent de Mauléon de), né à Avignon, mort en 1770, fut chevalier de Malte, colonel d'infanterie, et gouverneur du comte de La Marche, depuis prince de Conti. Il s'adonna à l'étude des mathématiques, rechercha et prétendit avoir trouvé la quadrature du cercle. Il voulut même expliquer par sa quadrature le péché originel et le mystère de la Trinité. Il s'était engagé, par un écrit public, à déposer jusqu'à la concurrence de 300,000 fr. chez un notaire pour parier contre ceux qui voudraient nier sa découverte; mais les tribunaux annulèrent les différents paris qui furent faits à cette occasion; et l'académie des sciences, appelée à prononcer sur le mérite de cette même découverte, déclara qu'elle était hors de sens. Mauléon de Causans publia à ce sujet plusieurs écrits en 1753 et 1754. Il fut plus heureux dans *le Spectacle de l'homme*, 1751, 2 parties in-12; *la vraie Géométrie transcendante et pratique*, 1754, in-4°; *Eclaircissement sur le péché originel*, 1755, in-8°.

CAUSSIN (Nicolas), jésuite, né à Troyes en 1583, se fit un nom par ses sermons et ses ouvrages. Il fut choisi pour confesseur de Louis XIII; mais ayant voulu engager le roi à rappeler la reine-mère, le cardinal de Richelieu le fit reléguer dans une ville de Bretagne. Il mourut à Paris en 1651, regardé comme un homme d'une probité exacte, et que rien ne pouvait ébranler. On a de lui plusieurs ouvrages en français et en latin. Le *Parallèle de l'éloquence sacrée et profane*, in-4°. Gibert, dans ses *Jugements sur les rhéteurs*, le juge trop sévèrement. Morhof, Bayle, Vossius, le P. Martène et Baillet en parlent avec éloge, et leur jugement vaut bien celui de Gibert. *La cour sainte*, 5 vol. in-8°, pleine de bonne morale, et accompagnée d'exemples historiques, dont quelques-uns marquent plus sa piété que son discernement; elle ne mérite cependant pas les railleries qu'en a faites le marquis d'Argens. Cet ouvrage d'ailleurs est écrit d'un style supérieur à celui de bien des écrivains de son temps. La preuve qu'il n'est pas sans mérite est qu'il fut traduit en toutes sortes de langues, imprimé et réimprimé, quoique le P. Caussin n'eût pas l'adresse d'envoyer ses productions aux princes étrangers, et de gagner des périodistes pour en faire l'éloge : moyen si souvent employé dans ce siècle, et auquel tant d'ouvrages très-médiocres et quelquefois très-mauvais doivent toute la faveur dont ils jouissent. *La Vie neutre des filles dévotes qui font état de n'être ni mariées ni religieuses, ou la Vie de sainte Isabelle de France*, sœur du roi saint Louis; *Vie du cardinal de Richelieu*, en 2 vol.; *Thesaurus græcæ poeseos*, etc.

CAVALCA (le P. Dominique), pieux auteur du xive siècle, dont les ouvrages font autorité dans la langue italienne, naquit à Vico-Pisano en Toscane, et entra dans l'ordre des Dominicains. Il parut avec distinction dans la chaire sacrée, et mourut en 1342. Outre des traductions italiennes de quelques opuscules de saint Jérôme, de plusieurs Vies des Pères, et d'un Dialogue de saint Grégoire, on cite de lui : *El tractato dicto, pongie lingua*, Rome, 1742, petit in-folio, édition rare et recherchée par les érudits de la typographie, parce qu'on y

trouve une lettre de l'éditeur, Ph. de Lignamine, relative à cet art. On fait cas aussi de l'édition de Rome, 1751, in-8°, donnée par Bottari; *Specchio di Croce*, etc., Milan, 1480, in-4°; Rome, 1738, in-8°; *Frutti della lingua*, Florence, 1493, in-folio; Rome, 1754, in-8°; *Medicina del cuore ovvero libro della patienza*, Florence, 1490, in-4°, Rome, 1756, in-8°; *La disciplina degli spirituali*, Florence, 1487, in-4°, avec le *Trattato delle trenta stoltizie*, sans date, in-4°; Rome, 1757, in-8°; *Esposizione del simbolo degli apostoli*, Venise, 1489, in-4°; Rome, 1763, in-8°.

CAVALIER (Jean). *V.* Rabaut de St-Étienne.

CAVALIERI (Jean-Michel), natif de Bergame, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, et se fit connaître par une *Histoire des papes, patriarches, archevêques*, etc., de son ordre, qu'il fit imprimer en 1696, et par un *Traité du rosaire*, dont on a fait une troisième édition, en 1713. Ce religieux mourut en 1701. — Il ne faut pas le confondre avec Jean-Michel Cavalieri, aussi né à Bergame, vers la fin du XVII° siècle, qui entra dans l'ordre des ermites de Saint-Augustin, et mourut le 6 janvier 1757, après avoir publié *Commentarius in authentica S. R. Congr. Decreta*, Brescia et Bergame, 1743, 3 vol. in-4°; Venise, 1758; Augsbourg, 1764: plein de recherche, mais où il y a une critique un peu trop âpre des *Observations* de Mérati.

CAVALIERI (Marcel), frère du précédent, et dominicain comme lui, professa d'abord la philosophie à Naples, devint ensuite successivement vicaire général à Siponte, à Césène, et enfin à Bénévent, où il fut trouvé sain et sauf sous les ruines du palais archiépiscopal, à la suite d'un tremblement de terre qui anéantit presque toute la ville. Sa réputation engagea le cardinal Ricci, évêque de Biseglia, à vouloir lui résigner son évêché, et le cardinal Giustiniani, évêque de Bergame, à le faire son coadjuteur; mais il se refusa constamment à l'un et à l'autre, jusqu'à ce qu'Alexandre VIII lui ayant donné l'évêché de Gravina, il fut obligé de l'accepter. Ce religieux justifia ce choix par sa conduite. Il embellit la cathédrale, rétablit le séminaire, et construisit des églises où il en manquait; un clergé instruit et formé à la pratique de ses devoirs fit surtout honneur à son épiscopat. Il mourut en 1705. On a de lui: *Statera sacra ritum ordinis prædicatorum in celebratione missæ, etc., expendens; Il uttore ecclesiastico istruito nelle regole della fabrica, e delle suppellectili delle chiese*, l'un et l'autre publié à Naples en 1686. On a encore de ce prélat des statuts synodaux qui parurent en 1693, et qu'il répandit dans tout son diocèse pendant le cours de ses visites.

CAVAZZI (Jean-Antoine), capucin et missionnaire, né à Montecuculo, dans le duché de Modène, fut, sur la demande du roi de Congo, envoyé dans ce pays par la congrégation de la Propagande, avec plusieurs religieux de son ordre. Ils partirent en 1654, et arrivèrent à leur destination au mois de novembre de la même année. Le roi de Congo, dont les dispositions avaient changé, ne les accueillit pas suivant leur attente. Cependant ils remontèrent le fleuve Coanza, et, parvenus dans l'intérieur du pays, ils se répandirent dans différents royaumes de ces contrées pour y prêcher la foi. Celui d'Angola échut au P. Cavazzi, qui y déploya le plus grand zèle. Il reçut, en 1658, du préfet apostolique l'ordre de se rendre auprès de Zingha, reine de Matamba, qui voulait revenir à la religion chrétienne, qu'elle avait abandonnée. Quoiqu'il fût affaibli par la maladie, il obéit; mais, malgré la bonne réception que lui fit cette reine, l'aggravation de son mal l'obligea bientôt de retourner dans sa première résidence. En 1661, il alla prêcher l'Evangile dans les îles du Coanza, qui dépendaient de la reine Zingha, et après avoir accompli cette mission, il retourna près d'elle. Il la vit mourir en 1663, mais avec la consolation de l'avoir réconciliée avec l'Eglise et de lui avoir administré les derniers secours de la religion. Une sœur de Zingha, qui lui succéda, témoignait la même confiance au P. Cavazzi; mais son mari, ennemi des chrétiens, empoisonna le missionnaire, à qui l'on donna à temps du contre-poison. Mais il se ressentit des suites de cette odieuse tentative, et son extrême débilité l'obligea de se faire porter à Loanda; il y exerça les fonctions de son ministère jusqu'en 1666, époque à laquelle le délabrement complet de sa santé le força de repasser en Europe, où il arriva en 1668. Le compte qu'il rendit à la congrégation de la Propagande de ses travaux et de ses observations, parut si satisfaisant que cette congrégation crut devoir le renvoyer au Congo, non avec la qualité d'évêque, que son humilité lui fit refuser, mais avec celle de préfet et de supérieur général des missions. En même temps il fut invité à continuer ses observations et à augmenter la somme des renseignements qu'il s'était procurés sur les pays visités par lui. Le P. Cavazzi, parti en 1670, revint quelques années après avec d'amples matériaux pour de nouveaux mémoires. Son séjour prolongé au milieu de nations barbares, l'usage habituel de leur langue et de celle des Portugais, lui ayant fait perdre la facilité de s'exprimer élégamment en italien, la congrégation de la Propagande chargea le général des capucins de faire rédiger les mémoires de Cavazzi, par un religieux de son ordre. Ce fut le P. Fortuné Alamandini de Bologne, homme éloquent et savant, qui fut chargé de ce soin. L'ouvrage fut imprimé sous ce titre: *Giovanni-Ant. Cavazzi descrizione dei tre regni cioe Congo, Matamba e Angola, e delle Missioni apostoliche, essercitatevi da religiosi capucini, e nel presente stile ridotta dal P. Fortunato Alamandini*, etc., Bologne, 1687, in-folio; Milan, 1690, in-4°. Le P. Labat, dominicain, qui le traduisit en français sous ce titre: *Relation historique de l'Ethiopie occidentale*, etc., Paris, 1732, 5 vol. in-12, avec figures, y a ajouté plusieurs documents qui lui ont été fournis par les Portugais, et qui complètent ou éclaircissent les récits du

missionnaire. Le P. Cavazzi mourut à Gènes en 1692.

CAVE (GUILLAUME), né le 30 décembre 1637, à Picwel dans le comté de Leicester, d'abord curé d'Islington, près de Londres, ensuite chanoine de Windsor, mourut dans un âge avancé, en 1713, à Windsor. C'est un des théologiens d'Angleterre qui a le mieux connu l'histoire et les antiquités ecclésiastiques. Quelques savants l'ont accusé très-mal à propos de socinianisme. Il fut toujours anglican, excepté le respect pour les Pères, qu'il poussa plus loin que ceux de son église. Les ouvrages qu'il a produits font honneur à son érudition. Les principaux sont : *L'histoire littéraire des auteurs ecclésiastiques*, en latin, qu'il publia en 1688, 1 vol. in-folio, et qui s'étend jusqu'en 1517 : réimprimée en 1743 et 1749 à Oxford, in-folio en 2 vol., avec des corrections et des additions de l'auteur même, communiquées à l'éditeur, et une longue apologie de Cave contre Le Clerc. Cet ouvrage est estimé pour les recherches. Sa critique n'est pas toujours sûre; et quoique anglais, il est crédule. *Le Christianisme primitif*, Londres, 1673, in-8°, en anglais, traduit en français, Amsterdam, 1711. C'est un tableau intéressant de la vie et des mœurs des premiers chrétiens. *Les Antiquités apostoliques, ou Vies, actes et martyres des apôtres et évangélistes*, Londres, 1684, in-folio; *Histoire de la vie, de la mort et du martyre des saints contemporains des apôtres*, Londres, 1682-1687, in-folio, en anglais comme le précédent et le suivant; *La vie des Pères de l'Eglise du IV° siècle; Dissertations concernant les évêques, les métropolitains et les patriarches dans l'ancienne église*, Londres, 1683, in-8°; *Tabulæ ecclesiasticæ, vel carthophilax ecclesiasticus*, Londres, 1685, in-8°.

CAVEIRAC (l'abbé JEAN NOVI DE), né à Nîmes, le 6 mars 1713, s'est fait connaître par divers écrits qui respirent la religion et la vraie politique; tels que : *La vérité vengée, ou Réponse à la dissertation sur la tolérance des protestants*, 1756, in-12; *Apologie de Louis XIV et de son conseil, sur la révocation de l'édit de Nantes*, 1758, in-8°; *Appel à la raison, des écrits et libelles publiés contre les jésuites*, 1762, 2 vol. in-12; *Lettre d'un Visigoth à M. Fréron, sur sa dispute harmonique avec Rousseau; Mémoire politico-critique sur le mariage des calvinistes*, 1756, in-8°. L'abbé de Caveirac n'ayant mis son nom sur aucun de ses ouvrages, on lui en attribue plusieurs qu'il n'a pas composés, tel que l'*Accord parfait de la nature, de la raison, de la révélation et de la politique*, Cologne, 1753. Cet ouvrage est du chevalier de Beaumont, garde du roi, et serait plutôt en faveur des protestants que des catholiques. Les philosophistes ont accusé l'abbé de Caveirac d'avoir fait l'apologie de la Saint-Barthélemi; mais il n'y a qu'à lire ce qu'il a écrit là-dessus, pour connaître et détester la calomnie. « Eloignés, dit l'abbé de Caveirac, « de deux siècles, de cet affreux événement « nos âmes sont assez rassises pour le con« templer, non sans horreur, mais sans par« tialité; et il n'est à craindre, ni que le « nuage des passions vienne obscurcir la « lumière, ni que leur chaleur s'exhale con« tre l'intention. On peut répandre des clar« tés sur les motifs et les effets de cet évé« nement tragique, sans être l'approbateur « tacite des uns, ou le contemplateur insen« sible des autres; et quand on enlèverait à « la journée de la Saint-Barthélemi les trois « quarts des excès qui l'ont accompagnée, « elle serait encore assez affreuse pour être « détestée de ceux en qui tout sentiment « d'humanité n'est pas entièrement éteint. « C'est dans cette confiance que j'oserai « avancer, 1° que la religion n'y a eu aucune « part; 2° que ce fut une affaire de pros« cription; 3° qu'elle ne regarde que Paris; « 4° qu'il y périt beaucoup moins de monde « qu'on n'a cru. » (*Dissertation sur la journée de la Saint-Barthélemi*, page 1.) Cette dissertation se trouve à la fin de l'*Apologie de Louis XIV, sur la révocation de l'édit de Nantes*. Un écrivain très-connu s'est élevé avec force contre les calomniateurs de cet écrivain estimable : « L'abbé de Caveirac, « dit-il, qui n'a point fait l'apologie de la « Saint-Barthélemi, et qu'on détestera jus« qu'à la fin des siècles, comme s'il l'avait « faite, parce qu'il a plu à des menteurs, « qui se font appeler philosophes, de l'en « accuser : une calomnie qui a une secte « pour organe, s'établit toujours malgré la « preuve contraire, parce que chez les hom« mes la hardiesse et l'obstination du ca« lomniateur à répéter ses impostures, devient « une raison pour y croire, au lieu que l'at« tention de l'accusé à se justifier commence « par fatiguer, et finit par le faire paraître « coupable. » (Linguet, *Annales politiques*, 1777, n. 10.) L'abbé Caveirac mourut en 1782.

CAYLUS (DANIEL-CHARLES-GABRIEL DE PESTELS, DE LEVI, DE TUBIÈRES DE), naquit à Paris, en 1669, d'une famille illustre. Elevé dans la piété et le savoir, il fut disciple de Bossuet. Le cardinal de Noailles le choisit pour son grand-vicaire en 1700; et le roi le fit évêque d'Auxerre cinq ans après. Il mourut en 1754, à 85 ans. Il s'était d'abord signalé contre ceux qui n'acceptaient point la bulle *Unigenitus*, et en particulier contre dom Friperet. Il avait été un des quarante prélats qui ont donné l'excellente instruction de 1714; mais dans la suite il fut appelant et prôneur des prétendus miracles de Pâris. Ses œuvres publiées en 4 vol. in-12, ont été condamnées à Rome par un décret du 11 mai 1754. Cette collection ne comprend point ses mandements et quelques autres écrits, plus propres à nourrir l'esprit de parti, qu'à répandre des lumières. L'abbé Dettey a donné sa Vie, 1765, 2 vol. in-12.

CEA (DIDIER DE), franciscain espagnol, mort en 1640 au monastère d'Ara-Cœli, à Rome, où il était commissaire général de son ordre, a laissé : *Archæologia sacra principum apostolorum Petri et Pauli*, Rome, 1636, in-4°. Il y traite des prédications, des écrits,

du martyre et du tombeau des deux apôtres dans l'église du Vatican ; *Thesaurus terræ sanctæ, quem Seraphica Minorum religio de Observantia inter infideles, per trecentos et amplius annos, religiose custodit, et fideliter administrat*, Rome, de l'imprimerie de la Propagande, 1639, in-4°.

CECIL (Richard), né à Londres en 1748, fit ses études au collége de la reine à Oxford, et ayant embrassé la carrière ecclésiastique, n'obtint que de petits bénéfices qui ne le mirent jamais au-dessus du besoin. Il est mort en 1810, et a laissé des *Sermons*; les *Vies* de Jean Bacon, sculpteur, de Jean Newton, de William Cadogan; et quelques autres ouvrages, recueillis et publiés après sa mort, Londres, 1811, 4 vol. in-8°, précédés de la *Vie* de l'auteur, par Pratt.

CÉCILE (sainte), romaine d'origine et issue d'une famille noble, fut élevée dans les principes de la religion chrétienne, dont elle remplit les devoirs avec la plus exacte fidélité. Ayant fait vœu dans sa jeunesse de rester vierge toute sa vie, elle se vit forcée par ses parents à entrer dans l'état du mariage. On lui donna pour époux un jeune seigneur, nommé Valérien, qu'elle sut gagner à Jésus-Christ, en le faisant renoncer à l'idolâtrie; elle convertit aussi Tiburce, son beau-frère, et un officier nommé Maxime. Tous trois furent arrêtés comme chrétiens et condamnés à mort. Sainte Cécile remporta la couronne du martyre quelques jours après. Les actes de cette sainte, qui ont peu d'autorité, placent sa mort vers l'an 230, sous Alexandre-Sévère On sait que, quoique cet empereur fût favorable aux chrétiens, cela n'empêcha pas qu'il n'en périt un grand nombre sous son règne, soit dans les émeutes populaires, soit par la cruauté particulière des magistrats. D'autres mettent son martyre sous Marc-Aurèle, entre les années 176 et 180. L'église latine l'honore depuis le v° siècle. Les musiciens ont choisi cette sainte pour patronne, parce que ses actes nous apprennent qu'en chantant les louanges du Seigneur, elle joignait souvent la musique instrumentale à la musique vocale. Il est certain qu'on peut faire servir la musique au culte divin : les psaumes et les cantiques répandus dans les livres saints, la pratique des juifs, celle des chrétiens ne permettent pas d'en douter. Saint Chrysostome décrit les bons effets que produit la musique sacrée, et montre qu'une psalmodie dévote est très-efficace pour allumer dans l'âme le feu de l'amour divin. Saint Augustin dit qu'elle a la vertu d'exciter de pieuses affections et d'échauffer le cœur par la divine charité. Il rapporte, qu'après sa conversion, il ne pouvait entendre chanter dans l'église sans verser des larmes; mais il remarque en même temps le danger qu'il y a de se livrer trop au plaisir de l'harmonie, et il avoue, en gémissant, qu'il lui était arrivé d'être plus touché de la musique que de ce qui était chanté. Combien il gémirait davantage aujourd'hui, que la musique simple et touchante de l'église est souvent transformée, au grand scandale des fidèles, en une musique lascive et théâtrale! Bralion a publié, à Paris, en 1668, la *Sépulture admirable de sainte Cécile dans son église de Rome*. Dom Guéranger a écrit son *Histoire*, Paris, 1849, in-18.

CÉCILIEN, diacre de Carthage, fut élu évêque de cette ville en 311, après Mensurius. Les évêques de Numidie n'ayant point été appelés à son ordination, se réunirent au nombre de 66, et donnèrent le siége de Carthage à Majorin. Ils condamnèrent son compétiteur sans l'entendre et sans l'accuser d'autre chose que d'avoir été ordonné par des *traditeurs*, c'est-à-dire par ceux qui avaient abandonné les livres sacrés aux persécuteurs du christianisme. Donat, évêque de Casenoire, leva l'étendard du schisme, et plusieurs prélats africains le suivirent. L'empereur Constantin fit assembler à Rome un concile de dix-neuf évêques pour terminer cette affaire. Cécilien fut conservé dans tous ses droits, et son accusateur Donat condamné. Un concile d'Arles, assemblé un an après en 314, confirma la décision de celui de Rome. Cécilien, absous par les évêques, et soutenu par l'empereur, demeura en possession de l'évêché de Carthage. Il mourut vers l'an 347, et sa mort n'éteignit point le schisme : l'Eglise d'Afrique en fut encore déchirée pendant près de deux siècles. Henri de Valois et Dupin ont écrit l'histoire des Donatistes, l'un à la fin de son Eusèbe, l'autre dans sa nouvelle édition d'Optat.

CÉCILIUS (saint), originaire d'Afrique, naquit vers l'an 211, dans les ténèbres du paganisme. C'était un homme du monde, peu scrupuleux en fait de morale. Il avait de l'esprit et des talents ; mais il était sa propre idole. Il ne soupirait qu'après les plaisirs et les applaudissements, et jusque-là sa première religion avait été de se servir lui-même. On le voyait dans la dispute tantôt rejeter toute divinité et toute providence, tantôt admettre ces deux points, et bientôt après défendre tous les dieux adorés pour lors dans l'univers. Sa philosophie ne servait pas peu à nourrir son orgueil, sa présomption et sa suffisance. Malgré cette trempe de caractère, Cécilius devint, avec le secours de la grâce, un illustre converti et un fervent chrétien. Il dut cet heureux changement aux exhortations et aux prières d'Octavius et de Minutius Félix, ses amis, qui auparavant idolâtres comme lui, avaient ouvert les yeux au flambeau de l'Evangile. La victoire qu'ils remportèrent sur lui fut le fruit d'une conférence qu'ils eurent tous trois ensemble. Cécilius cédant, comme malgré lui, à la force des raisonnements et à l'éclat de la lumière, s'écria : « Je vous félicite, et je me félicite moi-même, nous « sommes victorieux tous trois; Octavius « triomphe de moi, et je triomphe de l'er« reur. Mais la victoire et le gain sont prin« cipalement de mon côté, puisque, par ma « défaite, je trouve la couronne de vérité. » Minutius nous a laissé le précis de cette conférence, dans un dialogue qu'il intitula *Octavius*, en l'honneur de son ami, qui por-

tait ce nom, et qui était mort, qnand il le mit par écrit. Le cardinal Orsi en a donné une excellente analyse dans son *Histoire ecclésiastique*, tome II, livre v, p. 453. Baronius et plusieurs autres historiens ne doutent point que ce saint ne soit ce Cécilius, prêtre, qui convertit depuis saint Cyprien. Pontius dit que Cécilius était un homme juste, vénérable par son âge, digne de vivre éternellement dans la mémoire des hommes. Il ajoute que saint Cyprien l'honora toujours comme son père, et qu'il conserva pour lui les plus vifs sentiments de vénération et de reconnaissance.

CEDMON ou CÆDMON, écrivain religieux du VIᵉ ou VIIᵉ siècle, bénédictin anglais du couvent de Sternhausen, est auteur de plusieurs *Cantiques spirituels* et de *Versions anglo-saxonnes*, d'une partie de l'Ancien et du Nouveau Testament, publiés à La Haye, 1655, in-4°, rare et recherché comme le plus ancien monument de la langue anglaise. Cedmon mourut vers l'an 676, suivant le vénérable Bède, qui raconte de lui entre autres choses merveilleuses, qu'il composait pendant son sommeil des ouvrages sublimes, et les écrivait à son réveil.

CEILLIER (REMI), né à Bar-le-Duc en 1688, fut connu de bonne heure par son goût pour l'étude et pour la piété. Il les cultiva dans la congrégation des bénédictins de Saint-Vannes et de Saint-Hidulphe, dont il prit l'habit dans un âge peu avancé. Il occupa plusieurs emplois dans son ordre, et devint prieur titulaire de Flavigni. Il mourut en 1761, à 73 ans. Nous avons de ce savant une *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, qui contient leurs vies, le catalogue, la critique, le jugement, la chronologie, l'analyse et le dénombrement des différentes éditions de leurs ouvrages; ce qu'ils renferment de plus intéressant sur le dogme, sur la morale, et sur la discipline de l'Eglise; l'histoire des conciles tant généraux que particuliers, et les actes choisis des martyrs, in-4°, 23 volumes, publiés depuis 1729 jusqu'en 1763 : compilation pleine de recherches, mais diffuse. On y joint ordinairement une table générale des matières, rédigée par Rondet, Paris, 1782, 2 vol. in-4°. L'auteur, beaucoup plus exact que Dupin, n'avait pas le talent d'écrire et d'analyser comme lui. Son livre ne va d'ailleurs que jusqu'à saint Bernard. Ceux qui ne veulent ou ne peuvent lire les saints Pères dans les originaux, doivent compter sur l'exactitude de ses extraits et de ses traductions. *Apologie de la morale des Pères contre Barbeyrac*, Paris, 1718, in-4° : livre plein d'érudition, solidement, mais pesamment écrit. Dom Ceillier avait les vertus de son état, l'amour de la retraite et du travail. Il se fit aimer de ses confrères, qu'il gouverna en père tendre. Benoît XIV témoigna à l'auteur sa satisfaction par deux brefs, où il loue sa personne et ses ouvrages.

CELADA (DIDACUS DE), savant jésuite du XVIIᵉ siècle, mort à Madrid à l'âge de plus de 70 ans, a fait des *Commentaires* sur plusieurs livres de la Bible, qui ont été recueillis à Lyon, en 1658, 6 vol. in-folio. Les savants en font cas.

CÉLESTIN Iᵉʳ (saint), romain, monta sur la chaire de saint Pierre après Boniface Iᵉʳ, le 10 septembre 422. Il commença par envoyer Faustin en Afrique, pour y assembler un concile au sujet d'Apiarius. *Voy.* APIARIUS et ZOSIME. Averti de la nouvelle hérésie de Nestorius, il assembla un concile à Rome en 430, où elle fut condamnée, et Nestorius déposé. L'année d'après, il envoya deux députés au concile général d'Ephèse, avec une lettre pour cette assemblée. Vers la fin de la même année, ayant appris que quelques prêtres gaulois attaquaient la doctrine de saint Augustin après la mort de ce défenseur de la grâce, il écrivit aux évêques des Gaules contre ceux qui avaient osé l'attaquer, en ajoutant néanmoins que rien n'obligeait à s'attacher à tous les raisonnements de ce Père, et à ses diverses manières d'établir les articles reconnus pour vrais dans la matière de la grâce. *Voy.* la fin de l'article AUGUSTIN (saint) et SADOLET. Il mourut l'année d'après, le 1ᵉʳ août 432, regardé comme un pontife sage et prudent. On rapporte à ce pape l'institution de l'introït de la messe. On a de ce saint pontife quelques lettres que l'on trouve dans les *Epistolæ romanorum pontificum* et dans la *Collection des pontifes*.

CÉLESTIN II, de Tiferne, élu pape après Innocent II, le 25 septembre 1143, ne gouverna l'Eglise que cinq mois.

CÉLESTIN III, romain, successeur de Clément III, en 1191, sacra la même année l'empereur Henri IV, avec l'impératrice Constance. On a dit qu'il poussa d'un coup de pied la couronne qu'on devait mettre sur la tête de ce prince, pour montrer qu'il avait le pouvoir de le déposer ; mais cette anecdote est fabuleuse. Le pontife investit ensuite ce prince de la Pouille et de la Calabre, et lui défendit, comme suzerain de Naples et de Sicile de penser à cette conquête. Il donna quelque temps après la Sicile à Frédéric, fils de Henri, à condition qu'il payerait un tribut au saint-siége, et ne tarda pas à l'excommunier. Il mourut en 1198, après avoir fait prêcher la croisade, et avoir pris le parti de Richard. roi d'Angleterre, contre ses ennemis, parce que ce prince combattait les infidèles en Orient. Il reste de lui dix-sept *Lettres*. C'était un pontife éclairé.

CÉLESTIN IV, de Milan, fut mis sur la chaire pontificale le 22 septembre 1241, après la mort de Grégoire IX. Il mourut lui-même dix-huit jours après son élection, regretté des gens de bien.

CÉLESTIN V (saint), appelé Pierre de Mouron, naquit dans la Pouille en 1215, de parents obscurs, mais vertueux. Il s'enfonça dans la solitude dès l'âge de 17 ans, passa ensuite à Rome, y fut ordonné prêtre et se fit bénédictin. Il se retira peu de temps après au Mont-de-Majelle près de Sulmone. C'est là qu'il fonda un nouvel ordre, connu depuis sous le nom de *Celestins*, et approuvé par Grégoire X, au second concile général

de Lyon. Le nouveau fondateur se confina dans une cellule particulière si bien fermée, que celui qui lui répondait à la messe, le servait par la fenêtre. C'est dans ce réduit qu'on alla le chercher pour être pape en 1294. Les députés virent l'ermite octogénaire, élu pontife, à travers une grille, pâle, desséché, la barbe hérissée, et les yeux enflés de larmes. On lui persuada d'accepter la tiare, et il quitta sa caverne. Il vint, monté sur un âne, à Aquila, s'y fit sacrer, et commença déjà à faire repentir les cardinaux de leur choix. « Il parut bientôt, dit « un sage historien, que le ciel ne justifie « pas toujours par les effets les présomp- « tions fondées sur le concours des circon- « stances qui semblent annoncer son choix. « Ce nouveau pontife, parvenu dans la soli- « tude à l'âge de 72 ans, sans usage, sans « étude, sujet à la timidité et aux irrésolu- « tions ordinaires à un sens droit qui se « sent dépourvu de connaissances et d'ex- « périence, abandonné comme nécessaire- « ment aux impressions de l'intrigue et de « la flatterie déguisée, et d'autant plus faci- « lement trompé que la crainte de l'être le « faisait plus souvent agir au hasard ; le « nouveau pape, ainsi abandonné à lui-mê- « me, ou plutôt ne jouissant plus de soi, et « asservi sans le savoir aux personnes et aux « passions étrangères, commit plusieurs fau- « tes inévitables dans un rang et des conjonc- « tures si critiques, et fit en particulier bien « des mauvais choix pour des prélatures im- « portantes. » On ne tarda pas à murmurer de tous côtés. Le bon Célestin, instruit de ce soulèvement, donna sa renonciation au pontificat, cinq mois après avoir été élu. Le cardinal Cajétan fut couronné après lui sous le nom de Boniface VIII. C'est un conte que son successeur lui en inspira la pensée, en lui parlant la nuit avec une sarbacane. Mais ce qu'il y a de sûr, c'est que le nouveau pontife le fit enfermer dans le château de Fumone en Campanie, dans la crainte très-mal fondée qu'il ne se laissât persuader de remonter sur le siége pontifical. Pierre ne se plaignit jamais de sa prison : *J'ai voulu*, disait-il, *une cellule, et je l'ai obtenue.* Il y mourut en 1296, deux ans après son élection. Clément V le canonisa en 1313. Il le méritait par ses austérités et par ses vertus, et par la résignation avec laquelle il avait supporté les incommodités de sa prison et les mauvais traitements de ses gardes. On a de lui divers *Opuscules*, dans la Bibliothèque des Pères. Le cardinal Pierre d'Ailly a écrit sa *Vie* en latin, qui a été mise en meilleur style par Denis Fabri, Paris, 1559, in-4°. Les religieux célestins ont été supprimés en France en 1778.

CÉLESTIN DE SAINTE-LUDUVINE. *Voy.* GOLIUS.

CÉLESTINO (le Pere), historien, né à Bergame vers 1550, entra dans l'ordre de Saint-François, et par ses travaux s'est assuré parmi les historiens une place honorable. On trouve la liste de ses productions dans la *Bibliotheca scriptorum ordinis capucinorum*. Les principales sont : une *Vie de saint Patrice*, apôtre et premier évêque d'Irlande, en latin ; *Istoria quadripartita di Bergamo e suo territorio*, Bergame, 1617 ; Brescia, 1618, 3 tomes petit in-4°, en deux volumes, dont le premier renferme l'histoire civile de Bergame depuis son origine jusqu'en 1600, et le second, divisé en deux parties, donne l'histoire ecclésiastique jusqu'en 1280. Cet ouvrage, qui est très-rare, devait avoir une suite, mais elle n'a point été imprimée.

CÉLESTIUS. *Voy.* PÉLAGE.

CÉLIDOINE, *Célidonius*, évêque de Besançon, qui succéda à saint Léonce, vers l'an 443, fut déposé, peu de temps après, par saint Hilaire, archevêque d'Arles, son métropolitain, sur le motif que son élection était irrégulière, parce qu'avant d'être promu à l'épiscopat il avait été juge, et qu'en outre il avait épousé une veuve. Célidoine appela de cette sentence au pape saint Léon, qui, après avoir convoqué un concile pour examiner l'affaire, rétablit l'évêque dans son siége. C'est, dit-on, le premier exemple d'un appel interjeté au pape par un évêque. On croit que Célidoine fut massacré lors du sac de Besançon par Attila en 451 ; du moins quelques légendaires lui donnent le titre de martyr. Le bréviaire du diocèse omet son nom.

CELLARIUS. *Voy.* CEILLIER et BORRÉE.

CELLOT (LOUIS), né à Paris en 1588, entra dans la société des jésuites en 1605, fut recteur de La Flèche, ensuite provincial de son ordre en France. Il mourut à Paris le 20 octobre 1658, âgé de 70 ans. Urbain VIII ayant envoyé Richard Smith, anglais, en Angleterre, avec le caractère d'évêque de Chalcédoine, les réguliers se plaignirent qu'il les troublait dans l'exercice de leurs fonctions ; il se fit à cette occasion une espèce de schisme parmi les catholiques de ce royaume. Pour terminer le différend, le pape déclara que le prélat n'était point ordinaire en Angleterre, mais un simple délégué avec un pouvoir limité, qui pouvait être révoqué. Cette dispute donna naissance aux ouvrages de la hiérarchie de M. Hallier, et du P. Cellot. Celui-ci, intitulé : *De hierarchia et hierarchis libri IX*, Rouen, 1641, in-folio, est aussi favorable aux réguliers que l'autre leur est contraire ; mais Cellot alla trop loin, et son livre fut mis à l'index, *donec corrigatur*. L'abbé de Saint-Cyran profita de la contestation que cette affaire produisit pour satisfaire son penchant violent à décrier les jésuites, et parut sur la scène sous le nom de *Petrus Aurelius*. Cellot publia une espèce d'apologie de ses sentiments, sous le titre de *Horarum subcisivarum liber singularis*, 1648, in-4°. Hamon fit une apologie de Cellot assaisonnée d'une critique fine, sous le nom supposé d'Alipe de Sainte-Croix. Cellot écrivait bien en latin et en grec. Il a donné encore : une *Histoire de Gotescalc*, en latin, Paris, 1635, in-fol., estimée ; *Le premier concile de Douzy*, tenu en 871, avec des notes, Paris, 1656, in-4°, et quelques autres ouvrages de Hincmar ; un recueil d'opuscules des auteurs du moyen âge ; *Panegyrici et oratio*

nes, Paris, 1631 et 1641, in-8°; *Opera poetica*, Paris, 1630, in-8°.

CELSE, philosophe épicurien du IIe siècle, publia, sous Adrien, un libelle plein de mensonges et d'injures contre le judaïsme et le christianisme, et osa lui donner le titre de *Discours de vérité*. Il reprochait aux juifs convertis d'avoir abandonné leur loi; et aux autres chrétiens d'être divisés en plusieurs sectes qui n'avaient rien de commun que le nom. Il ne voyait pas qu'il confondait les sectes séparées de l'Eglise, avec l'Eglise même. Origène réfuta l'épicurien, et dévoila toutes ses calomnies, dans une apologie pleine de preuves fortes et convaincantes, rendues dans un style aussi élégant qu'animé. C'est, de toutes les apologies de la religion chrétienne, la plus achevée et la mieux écrite que l'antiquité nous ait laissée. Nous en avons une bonne traduction française par Bouchereau, imprimée à Amsterdam, en 1700, in-4°. Un savant critique a porté de Celse le jugement suivant: « Il n'est pas aisé de dé« mêler quels étaient ses sentiments sur la « Divinité. Sa philosophie est un chaos inin« telligible, et son ouvrage un tissu de con« tradictions. Quelquefois il semble admet« tre la Providence, d'autres fois il la nie; il « joint à l'épicuréisme le dogme de la fata« lité; il croit que les animaux sont d'une « nature supérieure à celle de l'homme. Il « n'exige point que l'on rende un culte à « Dieu, créateur et gouverneur du monde, « mais seulement aux génies, et aux dieux « des païens; il vante les oracles, la divina« tion, les prétendus prodiges du paganisme. « Tantôt il semble approuver, et tantôt il « blâme le culte des simulacres et des ido« les. A proprement parler, il ne savait pas « lui-même ce qu'il croyait ou ne croyait « pas. C'est assez la philosophie de la plu« part des incrédules; ils se ressemblent « dans tous les siècles. » Aussi, les incrédules modernes ne font-ils que copier et répéter les raisonnements et les injures de cet épicurien. C'est à lui que le *Pseudomantès* de Lucien est dédié.

CELSIUS (OLAUS), botaniste, théologien et orientaliste suédois, né en 1670, mort en 1756, membre de l'académie de Stockholm, avait fait, par ordre de Charles XI, plusieurs voyages dans les principaux Etats de l'Europe, afin de reconnaître et de déterminer les diverses plantes dont il est parlé dans la Bible. Il publia successivement le résultat de ses recherches en dix-sept Dissertations qu'il réunit ensuite sous ce titre: *Hierobotanicon, seu de plantis Sanctæ Scripturæ dissertationes breves*, Upsal, 1745 et 1747; Amsterdam, 1748, in-8°. Il donna aussi le *Catalogue* des plantes qui naissent spontanément dans les environs d'Upsal, inséré dans les *Acta litt. et scient. Suec.*, 1732 et 1740. On doit enfin à Celsius plusieurs Dissertations sur la théologie, l'histoire et les antiquités, entre autres: *de Lingua Novi Testamenti originali*, Upsal, 1707, in-8°; *de Sculptura Hæbreor.*, ibid., 1726, in-8°, etc. Ce savant suédois, regardé comme le fondateur de l'histoire naturelle dans sa patrie, fut le premier maître et le protecteur du célèbre Linnée, qui donna à un nouveau genre de plantes le nom de *Celsia orientalis*. Il avait deux fois refusé la dignité d'archevêque d'Upsal. Son éloge a été publié par Abraham Baeck, premier médecin du roi de Suède, Stockholm, 1758, in-8°, et sa *Vie*, en latin, a été imprimée dans le tome II des *Mémoires* de la société des sciences d'Upsal.

CENALIS, en français CÉNEAU (ROBERT), docteur de Sorbonne, évêque d'Avranches, ci-devant évêque de Vence et de Riez, mourut à Paris sa patrie en 1560. On a de lui des ouvrages d'histoire et de controverse: une *Histoire de France*, dédiée au roi Henri II, en latin, 1557, in-fol. C'est moins une histoire qu'un énorme recueil de dissertations sur le nom, sur l'origine et sur les aventures des Gaulois, des Français et des Bourguignons. Il se plaint dès la première page de ce qu'on a disputé aux Français la gloire de descendre des Troïens. On peut juger, par ce trait, de la critique du dissertateur. *Tractatus de utriusque gladii facultate usuque legitimo*, Paris, 1556, in-12; Leyde, 1558; *Pro tuendo sacro cœlibatu*, Paris, 1545, in-8°. *Larva sycophantica in Calvinum*. Le goût de son siècle était de mettre aux livres des titres extraordinaires.

CÈNE (CHARLES LE), théologien calviniste, né à Caen en 1647, d'abord ministre en France, ensuite en Angleterre, après la révocation de l'édit de Nantes, mourut à Londres en 1703. Son occupation principale, surtout depuis sa retraite, avait été de travailler à une version nouvelle de la Bible en français. Il en fit imprimer le projet en 1696. Ce projet, plein de remarques judicieuses, annonçait un bon ouvrage; mais lorsque la version parut en 1741, Amsterdam, in-fol., par les soins du fils de l'auteur, libraire en cette ville, on rétracta ce jugement précipité. Sous prétexte qu'il ne faut pas traduire mot pour mot, et qu'un traducteur doit rendre le sens plutôt que les termes, Le Cène se permit des libertés et des singularités qui défigurent les livres sacrés. On a encore de cet auteur quelques ouvrages théologiques, moins connus que son projet et sa Bible. Les principaux sont: *De l'état de l'homme après le péché, et de la prédestination au salut*, Amsterdam, 1684, in-12; *Entretiens* où l'on examine particulièrement les questions de la grâce immédiate, du franc-arbitre, du péché originel, de l'incertitude de la métaphysique, et de la prédestination. Il y a une seconde partie, mais qui est de M. Le Clerc. Amsterdam, 1685, in-8°. *Conversations*, où l'on fait voir la tolérance que les chrétiens de différents sentiments doivent avoir les uns pour les autres, etc., avec un *Traité de la liberté de conscience*, Philadelphie (Amsterdam), 1687, in-12. On voit dans cet ouvrage que l'auteur ne tenait pas fortement à la secte, et qu'il reconnaissait de bonne foi qu'elle n'avait pas le droit d'exclure les erreurs, droit qui ne convient qu'à la vérité

CENNI (GAETAN), prêtre bénéficier de l'é

glise du Vatican, dans le XVIIIe siècle, était très-versé dans la diplomatique. Ses principaux ouvrages sont : *De antiquitate Ecclesiæ Hispanæ dissertationes*, Rome, 1740-1741, 2 vol. in-4°, où l'auteur s'attache à faire voir l'état et la discipline de l'Eglise d'Espagne depuis son établissement jusqu'au VIIIe siècle. Cenni ayant avancé que l'ordre de Saint-Benoît ne datait, en ce royaume, que depuis le IXe siècle, le P. Scarmagli, abbé du Mont-Cassin, lui répondit par l'écrit suivant : *Vindiciæ antiquitatum monasticarum historiæ adversus Cajetanum Cennium*, Arezzo, 1753; *Monumenta dominationis pontificiæ, sive Codex Carolinus*, et *Codex Rudolphinus, chronologia, dissertationibus et notis illustrata*, Rome, 1760, 2 vol. in-4°.

CEPARI (VIRGILE), jésuite, né en 1564, à Panicale, dans le diocèse de Pérouse, fut recteur des colléges de son ordre à Florence et à Rome, et mourut le 14 mars 1631. Il est auteur de plusieurs livres ascétiques estimés et de quelques ouvrages historiques en italien, parmi lesquels on cite : *Vie de sainte Françoise, Romaine; Vie de sainte Madeleine de Pazzi; Vie de saint Louis de Gonzague*, qu'il avait connu personnellement. On sait que le P. Croiset a écrit une vie du même saint sous ce titre : *Parfait modèle de la jeunesse chrétienne*, etc., Avignon, 1735. On en a une autre par le P. Dorléans, réimpr. avec celle de saint Stanislas Kostka, Paris, 1727, in-12; *Vie de saint François Borgia*, Rome, 1624, in-8°, qui a été aussi écrite en français par le P. Verjus, 1 vol. in-4°; réimpr. à Avignon, 1824, 2 vol. in-12; *Vie de Jean Berchmans*, qui a été trad. en français par le P. Cachet. Le P. Nicolas Frizon a aussi écrit une Vie de Berchmans, 1716, qui a eu plusieurs éditions.

CEPEDA (GABRIEL DE), dominicain espagnol, né à Ocana, est auteur d'une *Histoire de Notre-Dame de Atocha*, Madrid, 1669; réimpr. dans la même ville, en 1670, in-4°.

CEPHAS est le nom que Jésus-Christ donna à Simon, fils de Jean ou de Jona, lorsque son frère André le lui amena. Le nom syriaque *Cépha* signifie *Pierre*, comme saint Jean l'explique : c'est pourquoi les évangélistes et les apôtres, écrivant en grec, l'ont appelé Πέτρος, quoiqu'ils emploient aussi en quelques endroits le nom de *Céphas*. Il est des auteurs anciens et modernes qui reconnaissent un CÉPHAS, différent de saint Pierre, et qu'ils placent entre les soixante-douze disciples. Ils prétendent que c'est de lui que parle saint Paul dans l'épître aux Galates, chap. 2. Cette opinion n'est pas la plus suivie; mais elle est appuyée sur des raisons et sur des autorités graves. Le P. Hardouin a fait une dissertation pour l'établir; et si cet auteur s'est souvent distingué par des originalités paradoxales, on ne peut l'en accuser dans le cas présent, puisque Clément d'Alexandrie, Dorothée de Tyr, quelques savants du temps de saint Jérôme, l'auteur de la Chronique d'Alexandrie, etc., ont soutenu, ou du moins regardé comme vraisemblable le même sentiment. En 1785, le P. Marcellin Molkenbuhr a publié sur ce sujet une nouvelle dissertation, très-sagement écrite, intitulée : *Dissertatio scripturistico-critica : An Cephas, quem Paulus Antiochiæ redarguit* (Gal. II), *fuerit Simon-Petrus, apostolorum coriphæus?* in-4°, où il conclut également que le Céphas auquel saint Paul résista à Antioche n'est point le prince des apôtres. Quoi qu'il en soit, cette différence d'opinions ne touche à rien d'essentiel, et n'intéresse en aucune manière l'autorité et la primauté du chef de l'Eglise. Un ménagement, peut-être excessif pour les juifs extraordinairement attachés aux observances légales, n'est ni un crime ni une erreur qui puisse compromettre ou la sainteté ou la prééminence de saint Pierre. Mais si le passage dont il s'agit ne regarde pas cet apôtre, le respect dû à sa mémoire, autant qu'à la vérité historique, exige que l'on combatte une opinion dont des esprits faux ou superficiels ont abusé pour écrire plus d'un genre d'inepties.

CERDA (JEAN-LOUIS DE LA), jésuite, natif de Tolède, est connu par son *Commentaire sur Virgile*, Lyon, 1619, 3 vol. in-fol. Ce format annonce peut-être plus d'érudition que de précision et de goût. Une pensée ordinaire, un mot qui ne dit rien, exercent souvent l'esprit du laborieux et savant commentateur. Il explique ce qui n'a pas besoin d'être expliqué, et disserte pesamment sur ce qu'on doit sentir avec délicatesse. Cet ouvrage le rendit si célèbre, que Urbain VIII voulut avoir son portrait. On a encore de lui un *Commentaire sur Tertullien*, Paris, 1624, in-fol., dans le goût de celui de Virgile. L'érudition y est prodiguée dans l'un et dans l'autre, et il faut convenir qu'il y a peu de gens qui puissent faire une pareille dépense; *Adversaria sacra*, Lyon, 1626, in-folio : « Ouvrage fait, dit Baillet, avec beau-« coup de travail, pour éclaircir et faciliter « l'intelligence de plusieurs auteurs sacrés « et ecclésiastiques. » *De excellentia cœlestium spirituum, præsertim de angeli custodis ministerio*, Paris, 1631, in-8°. Il mourut, en 1643, âgé de plus de quatre-vingts ans.

CERDA-Y-RICO (don FRANCISCO), philologue espagnol, né vers 1730, fut d'abord avocat, puis employé à la bibliothèque royale de l'Escurial, et chef de bureau au ministère des Indes. Il mourut en 1792, âgé de 62 ans. Il se fit surtout connaître par les éditions qu'il donna d'un grand nombre de bons ouvrages espagnols des siècles précédents, auxquels il ajouta des commentaires judicieux. On cite principalement les suivantes : Les *Œuvres* d'Alphonse Garcia, de J. Christophe Calveti, de Cervantes de Salazar, de Lope de Vega, de 1769 à 1776; *Expédition des Catalans et des Aragonais contre les Turcs et les Grecs, par don François de Moncade*, avec une carte, 1777; *Les mémoires historiques du roi de Castille, Alphonse le Sage*, et les *Observations sur sa Chronique*, ouvrage posthume de Gaspar Esdagnez, de Ségovie, resté manuscrit chez un libraire; *La Mosquée*, poëme de Villaviciosa; *Nouvelle idée*

de la tragédie antique, ou *Eclaircissement de la Poétique d'Aristote*, par Joseph-Antoine Gonzales de Salas; *Poésies spirituelles* du P. Louis de Léon, en 1779; *Lettres philologiques* et *Tables poétiques de* Fr. Cascolas, 1771; *OEuvres choisies, rares ou inédites des plus illustres Espagnols*, 1783; *Chronique du roi Alphonse VIII, dit le Noble et le Bon*. Cerda-y-Rico a, en outre, publié sous son propre nom: *Histoire du règne des Goths en Espagne; Histoire des rois des Asturies et de Léon; Chronique du roi Alphonse XI; Discours sur les antiquités de l'Espagne; Discours et harangues prononcés au concile de Trente par les prélats espagnols; Commentaires des affaires relatives à l'Espagne, traitées dans ce concile*, etc.

CERDON, hérésiarque du IIe siècle, né en Syrie, vint à Rome sous le pape Hygin, et y sema ses erreurs, tantôt en secret, tantôt ouvertement. Ayant été repris de sa témérité, il fit semblant de se repentir et de se réunir à l'Eglise; mais son hypocrisie étant découverte, il fut absolument chassé. Il admettait deux principes: l'un bon et créateur du ciel, l'autre mauvais et créateur de la terre. Il rejetait l'Ancien Testament, et ne reconnaissait du Nouveau qu'une partie de l'évangile de saint Luc, et quelques épîtres de saint Paul. Il prétendait encore, dit-on, que Jésus-Christ n'avait qu'un corps fantastique. La doctrine des deux principes fut la source de l'hérésie des Manichéens. *Voy.* MARCION.

CERF DE LA VIEUVILLE (PHILIPPE LE), religieux bénédictin de Saint-Maur, a écrit une *Bibliothèque historique et critique des auteurs de sa congrégation*, La Haye, 1726, in-12; ouvrage superficiel qui a été effacé par l'*Histoire littéraire* de cette congrégation, de dom Tassin.

CÉRINTHE, hérésiarque, disciple de Simon le Magicien, commença à publier ses erreurs vers l'an 54 Il attaquait la divinité de Jésus-Christ, et n'admettait en lui que la nature humaine. Saint Jean écrivit son évangile à la prière des fidèles, pour réfuter ses erreurs sacriléges. On ajoute même qu'ayant trouvé Cérinthe dans les bains publics, où il allait pour se laver, il se retira avec indignation, en disant: *Fuyons, de peur que nous ne soyons abîmés avec cet ennemi de Jésus-Christ.*

CERISIERS (RENÉ DE), jésuite, né à Nantes en 1603, mort en 1662, a traduit le traité de la *Consolation de la philosophie* de Boëce, et donné la *Consolation de la théologie*, dont on a fait plusieurs éditions. Il a traduit aussi les *Confessions* et les *Soliloques* de saint Augustin, ainsi que la *Cité de Dieu*. On a encore de lui: *L'Innocence reconnue, ou Vie de sainte Geneviève de Brabant*, espèce de roman spirituel, où l'on trouve des morceaux de la simplicité la plus noble et la plus touchante; d'excellentes *Réflexions chrétiennes et politiques sur la vie des rois*, réimprimées avec des additions, sous ce titre un peu fastueux: *Le Tacite français, avec des réflexions*, etc., et plusieurs autres ouvrages.

CERQUEIRA ou CERQUERRA (Lou[illegible] évêque au Japon, né en 1552 à Alvito, en Portugal, se fit jésuite à quatorze ans. Après s'être fait recevoir docteur en théologie à l'université d'Evora, il fut désigné par ses supérieurs pour diriger la mission que Philippe II envoyait au Japon, et fut sacré évêque. Lorsqu'il arriva devant Macao, en 15[illegible] le prince Taïcosama persécutait avec violence les chrétiens. Cerqueira fut réduit à se cacher avec ses compagnons, puis il se rendit à Nangasacki, où les jésuites avaient une maison, qu'il gouverna jusqu'à sa mort arrivée le 15 février 1614. On a de lui: *De morte gloriosa sex martyrum qui anno 15[illegible] in Japonia pro fide passi sunt*, Rome, 16[illegible] in-8°; *De morte gloriosa Melchioris Bugo[illegible] doni et Damiani Cæci, qui anno* 1605 *eandem ob causam occisi sunt; Litteræ ad Claudium Aquavivam generalem præpositum, anno* 16[illegible] Ces lettres concernent l'état des missions du Japon. *Manuale casuum conscientiæ*, traduit en langue japonaise et imprimé à Nangasacki, in-4°; *Manuale ad sacramenta ecclesiæ ministranda*, imprimé dans la même ville en 1605, in-4°. Ces deux derniers ouvrages sont très-rares.

CERUTTI (JOSEPH-ANTOINE-JOACHIM), ci-devant jésuite, de l'académie de Nancy, né à Turin le 13 juin 1738, mort à Paris le 3 février 1792, se fit d'abord connaître par des *discours* et des *lettres* sur différents objets, remporta deux prix à l'académie de Montauban en 1760, et la même année celui d'éloquence à Toulouse. Mais ce qui lui fit le plus de réputation, ce fut l'*Apologie de l'institut des jésuites*; les matières, les raisonnements, les vues principales lui en avaient été fournis: il y mit la façon, qui lui valut une pension de la part du dauphin, fils de Louis XV. Il la perdit pour avoir eu la lâcheté de prêter le serment abjuratoire de ce même institut, exigé par les parlements. Tout ce qu'il a écrit est plein d'esprit, mais de cet esprit recherché, qui, bien loin de donner du prix aux bonnes choses, ne fait que les déprécier. On trouve des vues excellentes et des idées neuves dans son discours *sur l'intérêt d'un ouvrage*; mais elles sont défigurées par un style affecté, plein d'antithèses et de pointes; ce qui porterait presque à croire que l'*Apologie des jésuites* n'est pas de lui. L'esprit ne plaît qu'autant qu'il assaisonne la raison, sans chercher à se montrer. Ce défaut se fait moins sentir dans sa *Lettre sur les avantages et l'origine de la gaîté française*, et dans son *Discours sur l'origine du désir général de transmettre son nom à la postérité*. A la fin de sa carrière, il s'est livré tout entier à la démocratie, et a enfanté plusieurs diatribes où la haine de la religion va de pair avec les plus creuses spéculations de politique, une entre autres *sur les assignats et le papier-monnaie*; ce qui lui a attiré d'un critique un peu sévère le nécrologe suivant: « L'État y gagnerait beaucoup, si quelques « hommes du même genre et de la même affi- « liation payaient le même tribut à la tran- « quillité publique. Jamais homme ne fit de

« l'esprit un abus plus dangereux; jamais « on n'eut des opinions plus fausses, des « principes plus erronés, un style plus char- « gé de concetti; jamais on ne connut moins « la véritable éloquence. Je ne parle point « des variations dans ses systèmes, qui tra- « hirent sa duplicité : il aurait pu, du moins, « faire excuser l'exaltation de sa tête par les « vertus d'un sujet fidèle et d'un citoyen « ami des lois. Mais le moraliste, en lui, eut « tous les défauts de l'orateur. Il est malheu- « reux pour sa mémoire qu'il ait joué un « rôle dans cette tragédie sanglante dont tant « de factieux sont les auteurs. Ses ouvrages « seraient morts avant lui; mais son titre de « factieux lui survivra. » Cérutti était fort lié avec le fameux Mirabeau, qui l'employa souvent, soit à lui préparer des matériaux pour ses discours, soit à rédiger des fragments de ses rapports. Devenu membre du département de Paris, il fut nommé, par les élections de cette ville, député à la législature en septembre 1791. Il avait entrepris, la même année, la *Feuille villageoise*, journal dont le but était de propager dans les campagnes les principes de la révolution.

CERVEAU (René), prêtre du diocèse de Paris, né dans cette ville le 22 mai 1700, mort en 1780. Son principal ouvrage est : *Nécrologe des plus célèbres défenseurs et confesseurs de la vérité des XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, 1769 et ann. suiv., 7 vol. in-12. Ce catalogue, destiné particulièrement à exalter ceux qui se sont opposés au formulaire et à la bulle *Unigenitus*, renferme un si grand nombre d'hommes obscurs, que l'on connaît à peine leur nom; on y trouve cependant quelques articles qui peuvent servir à l'histoire littéraire. On a encore de lui : *L'Esprit de Nicole*, 1765, in-12; *Poëme sur le symbole des apôtres et sur les sacrements de l'Eglise*, 1768, in-12.

CÉSAIRE (saint), frère de saint Grégoire de Nazianze et médecin de l'empereur Julien, conserva une foi pure et des mœurs innocentes au milieu d'une cour païenne. Il se joua de la dialectique de Julien, et lui prouva un jour avec tant de force l'impiété de l'idolâtrie, que ce prince s'écria : *O bienheureux père! ô malheureux enfants!* Paroles qui marquaient le bonheur du père d'avoir produit de tels enfants, et le malheur des enfants d'être si fermes dans une religion qu'il croyait mauvaise. Césaire s'exila lui-même de la cour, et se retira dans sa famille, à la prière de Grégoire de Nazianze. Il fut ensuite questeur de Bithynie, et mourut en 369. Saint Grégoire de Nazianze, qui pour lors n'était encore que simple prêtre, prononça lui-même l'oraison funèbre de son frère Césaire, devant son tombeau et en présence de son père et de sa mère. On ignore le lieu de sa mort; mais il est certain qu'il fut inhumé à Nazianze. On lui attribue quatre *dialogues* qui ne sont pas de lui, quoi qu'ils se trouvent dans la Bibliothèque des Pères.

CÉSAIRE (saint), né en 470, près de Châlon-sur-Saône, se consacra à Dieu dans le monastère de Lérins, sous la conduite de l'abbé Porcaire. Ses austérités l'ayant rendu malade, on l'envoya à Arles pour rétablir sa santé. Trois ans après, il fut élevé malgré lui sur le siége de cette ville. Il gouverna son diocèse en apôtre. Il fonda à Arles un monastère de filles, et leur donna une règle, adoptée depuis par plusieurs autres monastères. La calomnie vint interrompre les biens qu'il faisait à son diocèse. On l'accusa auprès d'Alaric d'avoir voulu livrer aux Bourguignons la ville d'Arles; on le calomnia de nouveau auprès de Théodoric; mais ces deux princes reconnurent l'innocence de cet homme apostolique, ainsi que la méchanceté de ses calomniateurs. Son nom n'en fut que plus célèbre. Dans un voyage à Rome, où il était désiré depuis longtemps, le pape l'honora du *pallium*, et permit à ses diacres de porter des dalmatiques comme ceux de l'église de Rome. On croit que c'est le premier prélat d'Occident qui ait porté le *pallium*. Le pape ajouta à ces honneurs le titre de son vicaire dans les Gaules, avec le pouvoir de convoquer des conciles. Césaire présida à celui d'Agde en 505, au second concile d'Orange en 529, et à plusieurs autres. Il mourut en 542, la veille de la fête de saint Augustin, dont il avait été un des plus fidèles disciples. Nous avons de lui 202 *homélies*, qui, après avoir été souvent confondues parmi celles de saint Ambroise et de saint Augustin, ont été recueillies dans l'appendice du cinquième volume des œuvres de ce dernier, imprimées à Paris en 1683, et dans l'édition d'Anvers ou d'Amsterdam, en 1700. L'édition que Baluze en avait donnée en 1669 n'en contenait que quatorze. L'on a encore de ce saint plusieurs autres ouvrages qu'il serait à désirer de voir reproduire, d'autant plus que tout plaît dans ses écrits; le style en est simple et naturel, les pensées nobles, les raisonnements solides, les exemples persuasifs et toujours à la portée de ceux qu'il se proposait d'instruire. Ses sermons ont été traduits en français par l'abbé Dujat de Villeneuve, Paris, 1760, 2 volumes in-12. On lui attribue une prédiction remarquable par plusieurs événements qui se sont réalisés sous nos yeux, intitulée : *Mirabilis liber qui prophetias, revelationesque necnon res mirandas præteritas, præsentes ac futuras aperte demonstrat*, in-8°, gothique, plusieurs fois réimprimée. On en a extrait, dans ces derniers temps, ce qui a rapport à notre révolution, sous ce titre : *Prédiction pour la fin du XVIIIe siècle, avec la traduction littérale à côté du texte, précédée d'une introduction qui établit la concordance des dates et des événements avec les circonstances actuelles.* Voici les principaux faits qu'elle contient : « La plus noire trahison exercée contre le « roi des Français, prisonnier; la gloire de « ce peuple changée en opprobre et en con- « fusion; car le lis sera privé et dépouillé « de sa noble couronne, et on la donnera à « un autre auquel elle n'appartient pas; le « royaume de France envahi, saccagé et « presque détruit, parce que les administra-

« teurs seront si aveuglés, qu'ils ne pourront trouver un défenseur dans leur sein, « et que, dans sa fureur, la main, la colère « du Seigneur sera levée contre eux et contre les plus grands et les plus puissants de « cet empire; ceux qui servent se révolteront contre leurs propres seigneurs, et « presque tous les nobles, autant qu'ils sont, « seront tués, dépouillés de leurs dignités « et chassés cruellement de leurs domaines, « parce que la populace ne connaîtra de roi « que sa volonté, et que l'on ne pourra rien « obtenir sur elle. L'avantage et le bien de « la *république* seront entièrement dans l'oubli, et ils n'existeront point; mais l'intérêt personnel et l'égoïsme seront seuls en « vigueur. Toute l'Eglise sera persécutée « dans tout l'univers d'une manière lamentable et perfide; elle sera dépouillée et « privée de son temporel; les pasteurs et les « grands de l'Eglise seront chassés et arrachés de leurs dignités et de leurs prélatures; ils seront cruellement maltraités et « mis en fuite, et les ouailles qui leur sont « soumises resteront dispersées, sans pasteurs et sans guides. Le chef suprême de « l'Eglise changera son siége, et ce chef sera « bienheureux s'il peut, avec ceux de ses « frères qui le suivront, trouver un asile où « ils puissent, avec les siens, manger seulement le pain de douleur dans cette vallée « de larmes; car la malice tout entière des « hommes se déchaînera contre l'Eglise. Et « en effet, elle n'aura point de défenseur « pendant vingt-cinq mois et plus, parce « que, pendant tout ce temps, il n'y aura ni « pape, ni empereur à Rome, ni roi ni régent en France. Les autels seront renversés et leurs ruines profanées; les monastères, souillés et dépouillés, seront détruits, parce que, dans sa vengeance, la « main et la colère du Seigneur seront appesanties sur le monde, à cause de la multitude et de la continuité des péchés. Tous « les principes seront renversés; c'est pourquoi la face entière du monde devra nécessairement changer. La terre épouvantée « tremblera dans plusieurs lieux d'une manière étonnante, et engouffrera les vivants « dans ses abîmes. La pompe des nobles « sera éclipsée, et, pendant un autre espace de temps, l'ordre entier du clergé « restera abattu. Le jeune prisonnier qui recouvrera la couronne des lys et dominera « sur l'univers entier, étant rétabli sur son « trône, détruira les enfants de Brutus et les « îles; c'est pourquoi il ne sera plus fait « mention d'eux, et ils resteront anéantis « pour toujours. *Voilà tous les malheurs qui doivent précéder la restauration du christianisme.* Mais après des misères si grandes « et si multipliées, que les créatures de Dieu « en tomberont presque dans le désespoir, « des restes échappés de la persécution « de l'Eglise, il sera tiré, par la volonté de « Dieu, un pape qui réformera tout l'univers « par sa sainteté, et ramènera à l'ancienne « manière de vivre des disciples du Christ, « tous les ecclésiastiques, et tous le respecteront à cause de sa sainteté et de ses « vertus. Il prêchera partout nu-pieds, et ne « craindra point la puissance des princes, « d'où vient que, par sa vie laborieuse, il « les ramènera de leurs erreurs au saint « siége, et il convertira presque tous les infidèles, et surtout les juifs; et ce pape « sera secondé par un empereur, homme « très-vertueux, qui sera des restes du sang « très-saint des *rois des Français*, qui l'aidera et lui obéira en tout ce qui sera nécessaire pour réformer l'univers. Sous ce « pape et cet empereur, tout l'univers sera « réformé, parce que la colère de Dieu s'apaisera. Ainsi, il n'y aura plus qu'une loi, « une foi, un baptême, une manière de vivre. Tous les hommes auront le même esprit et s'aimeront les uns les autres. Cet « état de paix durera pendant de longues « années; mais après que le siècle aura été « réformé, il paraîtra plusieurs signes dans « les cieux, et la malice des hommes se réveillera; ils retourneront à leurs anciennes « iniquités, et leurs crimes seront encore « pires que les premiers. C'est pourquoi « Dieu amènera et avancera la fin du monde, « et voilà la fin. »

CÉSAIRE, né, selon la plus commune opinion, à Cologne, entra dans l'ordre de Cîteaux en 1199, fut longtemps maître des novices dans le monastère du Val-Saint-Pierre, nommé autrement Heisterbach, près de Bonn, puis prieur dans l'abbaye de Villiers en Brabant, et mourut vers 1240. On a de lui: *Dialogi de miraculis*, Cologne, 1481, in-fol., réimprimé en 1591 et 1599, sous ce titre: *Illustrium miraculorum et historiarum lib.* XII. Cet ouvrage a été ensuite réimprimé à Anvers en 1605, mais il est tronqué. On le trouve aussi dans le second tome de la *Bibliotheca Patrum Cisterciensium*, mais également tronqué. C'est une collection de pieuses historiettes, avec lesquelles Césaire prétendait nourrir la piété des novices qui étaient soumis à sa direction. Il a été mis à l'index en Espagne. *De vita et passione sancti Engelberti*, Cologne, 1633.

CÉSARI (le P. ANTONIO), né vers 1750 à Vérone, embrassa la règle de saint Philippe de Néri, dont les disciples sont les oratoriens de l'Italie, et se distingua comme philologue et comme littérateur. Il mourut à Ravenne en 1828. On a de lui une édition des *Vite de' SS. Padri*, Vérone, 1799, 4 vol. in-4°: c'est une traduction de saint Jérôme; une édition du livre de Feo Belcari: *La vita del B. Giovanni Colombini*, ibid., 1817, in-8°; une autre des *Fioretti di S. Francesco*, ibid., 1822, in-4: ces trois ouvrages font autorité dans la langue italienne; enfin une autre de la *Divina Commedia*, de Dante, avec une préface et de savantes notes. Il traduisit aussi plusieurs auteurs classiques, et donna, comme auteur: *Alcune novelle*, Venise, 1810, in-8°.

CÉSARINI (JULIEN), cardinal, présida au concile de Bâle, et parut avec éclat à celui de Florence. Le pape Eugène IV l'envoya en Hongrie, pour prêcher la croisade contre les Turcs. Ladislas, roi de Hongrie, ayant précipitamment fait la paix avec ces infidèles,

sans consulter ses alliés, avec lesquels il avait pris des engagements, Julien crut que cette paix n'obligeait pas le roi, sans considérer que les traités d'alliance sont en quelque façon subordonnés à l'objet pour lequel on les conclut, et que la guerre avec les Turcs n'existant plus, les conventions faites avec les alliés étaient sans force. Il y eut une bataille donnée près de Varna, en 1444, gagnée par les Turcs sur les chrétiens. Le cardinal, qui s'y était trouvé, périt dans cette journée.

CÉTHURA, seconde femme d'Abraham, que ce patriarche épousa à l'âge de cent quarante ans, et dont il eut six enfants : Zamram, Jecsan, Madan, Madian, Jesboc et Sué. Abraham leur donna des présents, et les envoya demeurer vers l'Orient, dans l'Arabie déserte, ne voulant pas qu'ils habitassent dans le pays que le Seigneur avait promis à Isaac. On croit que c'est d'eux que sortirent les Madianites, les Ephéens, les Dédanéens et les Sabéens, dont il est souvent parlé dans l'Ecriture. Les mages qui vinrent adorer Jésus-Christ naissant étaient, suivant plusieurs savants, des rejetons de ces peuples, et la foi d'Abraham fut pour eux une espèce de titre pour être les prémices de la vocation des gentils.

CHABANEL (Jean), écrivain peu connu du XVIe siècle, naquit à Toulouse vers 1560, et étudia avec fruit, dit-on, les mathématiques et la langue française. Après avoir été fait prêtre, et reçu docteur en théologie, il devint recteur de la fameuse église de la Daurade à Toulouse, et mourut en 1615. Selon Lacroix du Maine, Chabanel aurait publié, dès 1581, un *Recueil d'œuvres*. L'ouvrage que ce bibliographe paraît avoir eu en vue est le *Miroir de la vie humaine*, trad. de l'espagnol de Louis de Grenade, dont Duverdier cite l'édition de 1584, in-16. En 1587, Chabanel retoucha la version que Nic. Colin avait donnée d'un autre traité du même auteur : *Le mémorial de la vie chrétienne*. Chabanel a donné en outre : *De l'antiquité des églises paroissiales, et de l'institution des recteurs et vicaires perpétuels*, Toulouse, 1608, petit in-8°, rare et plein de recherches ; *Les sources de l'élégance française, ou du droit et naïf usage des principales parties du parler français*, ibid., 1612, in-12 : l'abbé Goujet dit que l'ouvrage est moins à louer que la bonne volonté de l'auteur ; *De l'antiquité de Notre-Dame de la Daurade à Toulouse, et autres antiquités de cette ville, illustrées de diverses observations et singularités remarquables*, ibid., 1621, petit in-8° ; *De l'état et police de la même église*, ibid., 1623, in-8° ; *Opuscula varia de rebus ecclesiasticis et moralibus*, Bordeaux, 1620, in-8°.

CHACON. *Voy.* Ciaconius.

CHAFFOY (Claude-François-Marie Petit-Benoit de), né à Besançon, le 7 février 1752, d'une famille ancienne dans la magistrature, fit ses études au séminaire de Saint-Sulpice, et fut nommé archidiacre du diocèse de Besançon par Mgr de Durfort, archevêque de cette ville, qui le chargea en outre de la haute direction du séminaire. Lorsque la révolution éclata, il suivit son archevêque dans l'exil. Après la mort de ce prélat il fut chargé par l'évêque de Lausanne de veiller sur les prêtres français réfugiés en Suisse, et il s'imposa des sacrifices afin de pourvoir à leur subsistance. On rapporte qu'à cette époque, malgré la rigueur des lois révolutionnaires, il vint secrètement en France pour assister un mourant. Après le concordat il retourna à Besançon, où il se livra tout entier à la pratique des bonnes œuvres. En 1817 l'abbé Chaffoy fut appelé à l'évêché de Nîmes, mais il ne put prendre possession de son siége qu'en 1821. Il apporta dans l'administration de ce diocèse toute l'ardeur de son zèle. Il établit un grand et un petit séminaire, institua des missions diocésaines, et forma dans la cathédrale un cours modèle de catéchisme. Plusieurs attaques d'apoplexie altérèrent profondément sa santé, et il mourut le 29 septembre 1837, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. On lui doit un ouvrage sous le titre d'*Analyse*, qu'il composa pour la direction des religieuses.

CHAHUT (Philippe), né à Tours en 1602, entra dans l'ordre des jésuites à 18 ans, et y professa les humanités, puis la philosophie, enfin la théologie. Il devint ensuite recteur du collége de Tours, puis de la maison professe de Rouen, et en dernier lieu du collége de Paris. Il quitta l'enseignement pour s'occuper de la direction des consciences, et mourut en 1669. On a de lui : *La science du salut*, 1655, in-4° ; *Le manuel de dévotion*, Rouen, in-8° ; *Les moyens de se bien disposer à la mort ; L'avant-goût du Paradis, ou moyens de s'entretenir avec Dieu après la communion*, 1653, in-8° ; *L'excellence de l'oraison mentale*, 1656, in-8° ; *Le secret de la prédestination*, 1659, in-8° ; *Le miroir de la bonne mort ; De la simplicité chrétienne ; Les moyens spirituels de Savonarole*, 1672. Ces deux derniers ouvrages sont des traductions des traités de Savonarole, intitulés, *De simplicitate vitæ christianæ ; Expositio orationis dominicæ quadruplex*.

CHAIS (Pierre), né à Genève en 1701, pasteur de l'église protestante française à La Haye en 1728, a donné quelques ouvrages analogues à son état, qui sont recherchés de ceux de sa communion ; tels sont : La sainte Bible avec un *Commentaire littéral et des notes choisies, tirées de divers auteurs anglais*, La Haye, 1743 et ann. suiv., 8 vol. in-4°. Les deux derniers ne parurent qu'en 1790. Ce long commentaire n'embrasse pas encore tous les livres historiques de l'Ancien Testament ; *Catéchisme historique et dogmatique*, 1755, in-8° ; *Le sens littéral de l'Ecriture*, 1738, 3 vol. in-8°, traduit de Thomas Stackhouse ; *Lettres historiques et dogmatiques sur le jubilé et les indulgences*, 1751, 3 vol. in-8°, opposées aux dogmes des catholiques sur cette matière. Il est mort à La Haye en 1785.

CHAISE (Jean Filleau de La), frère du traducteur de Don Quichotte, né à Poitiers, vint à Paris de bonne heure, et s'attacha à la duchesse de Longueville, au duc de Rohan, et aux solitaires de Port-Royal. Il mourut en 1693. Son *Histoire de saint Louis*, Paris, 1688,

2 vol. in-4°, faite sur les mémoires de Tillemont, est devenue rare. Quoique écrite d'un style lâche, elle fut reçue avec tant d'empressement, que le libraire fut obligé, le premier jour de la vente, de mettre des gardes chez lui. Ceux qui n'avaient pas le même enthousiasme pour les ouvrages de Port-Royal engagèrent l'abbé de Choisy à donner une autre *Histoire de saint Louis*. Elle fut composée en moins de trois semaines; et malgré son air superficiel, les agréments et la légèreté du style du nouvel historien firent oublier l'érudition de l'ouvrage de La Chaise, dont les matériaux seuls lui avaient coûté deux ans de recherches.

CHAISE (François de La), né au château d'Aix en Forez en 1624, se fit jésuite au sortir de la rhétorique. Il était petit-neveu du Père Cotton, célèbre dans cette compagnie. Après avoir professé avec beaucoup de succès les belles-lettres, la philosophie et la théologie, il fut élu provincial de la province de Lyon. Il remplissait cet emploi, lorsque Louis XIV le choisit pour son confesseur, à la place du Père Larier, en 1675. Une figure noble et intéressante, un caractère doux et poli, lui acquirent beaucoup de crédit auprès de son pénitent. Les jansénistes l'accusèrent d'indulgence dans un temps où, selon eux, il aurait dû être sévère. Ils le blâmèrent encore plus d'être entré dans toutes les mesures que le monarque prit contre eux. Il est sûr qu'il ne leur fut pas favorable, et il ne devait pas l'être. Il mourut en 1709, à 85 ans, membre de l'académie des Inscriptions, dans laquelle il méritait une place par son goût pour les médailles (*Voy.* les Eloges des académiciens, par M. Boze, tome Ier, page 125). L'*Histoire particulière du Père de La Chaise*, Cologne, 1696, 2 vol. in-16, est plutôt une satire qu'une histoire; la Vie qui en est un abrégé, imprimée en 1710, ne vaut pas mieux. Le duc de Saint-Simon, qui ne peut être suspect quand il dit du bien des jésuites, en parle sur un tout autre ton. « Le Père de La Chaise, « dit-il, était d'un esprit médiocre, mais d'un « bon caractère, juste, droit, sensé, sage, doux « et modéré, fort ennemi de la délation, de « la violence et des éclats. Il avait de l'hon« neur, de la probité, de l'humanité, de la « bonté; affable, poli, modeste, même res« pectueux. Il était désintéressé en tout gen« re, quoique fort attaché à sa famille; il se « piquait de noblesse, et il la favorisa en « tout ce qu'il put; il était soigneux de bons « choix pour l'épiscopat, surtout pour les « grandes places; et il fut heureux, tant qu'il « eut l'entier crédit. Facile à revenir, quand « il avait été trompé, et ardent à réparer le « mal que son erreur lui avait fait faire, « d'ailleurs judicieux et précautionné. Par « bien des faits en sa vie, il supprima bien « des friponneries et des avis anonymes « contre beaucoup de gens, en servit quan« tité, et ne fit jamais de mal qu'à son corps « défendant; aussi fut-il généralement regret« té. Les ennemis même des jésuites furent « forcés de lui rendre justice, et d'avouer « que c'était un homme de bien et honnête« ment né, et tout à fait pour remplir sa « place. » L'éloge que le roi lui-même fit de lui en présence de tous ses courtisans, lorsqu'on vint lui apporter les clés de son cabinet et ses papiers, est bien propre à dissiper la calomnie et à faire respecter sa mémoire. « Il était si bon, dit-il, que je le lui repro« chais souvent, et il me répondait : Ce n'est » pas moi qui suis bon, mais vous qui êtes « dur. »

CHAIX (Thomas), religieux de l'ordre de Mont-Carmel, né à Tarascon, en 1696, enseigna pendant plusieurs années la théologie et la philosophie dans cette ville; il se retira ensuite au monastère de Mazargues, près de Marseille, où il mourut en 1768. Il composa un ouvrage sous ce titre : *De l'excellence de la dévotion au saint Scapulaire de Notre-Dame des Carmes*, in-12. On connait de lui deux odes, l'une couronnée à l'académie de Marseille en 1736, sur la mort du maréchal de Villars; l'autre *sur le jugement dernier*, qui fut couronnée aux Jeux floraux de Toulouse.

CHALINIÈRE (Joseph-François Aubois de La), chanoine pénitencier de l'église d'Angers, membre de l'académie de la même ville, et ancien professeur en théologie, est auteur des *Conférences du diocèse d'Angers sur la grâce*, en 3 vol. in-12. Quoiqu'il eût moins de précision et de netteté dans l'esprit que Babin, le premier auteur de ces Conférences, son ouvrage ne laisse pas d'être estimé. Il partagea sa vie entre l'étude et les exercices de son ministère, et se distingua autant par son zèle que par son érudition. Il mourut en 1759.

CHALIPPE (Louis-François-Candide), récollet, connu aussi sous le nom de *Pierre Candide*, né à Paris en 1684, y mourut en 1757, à 73 ans. Il s'est acquis l'estime des gens de bien et principalement de ses confrères, par ses vertus et sa science. Il a donné au public : *Vie de saint François d'Assise*, Paris, 1729, in-4°, et 1736, 2 vol. in-12, pleine de recherches et de bonne critique. Elle a effacé toutes les histoires de ce saint fondateur qui avaient paru jusqu'alors. *Oraison funèbre du cardinal de Mailly*, 1722. Des *Sermons*.

CHALLONER (Richard), évêque de Debra, vicaire apostolique de Londres, se fit estimer des protestants même par ses belles qualités. Il n'était pas né catholique; il embrassa la vraie religion vers la vingtième année de son âge. Ce prélat mourut à 90 ans, en 1781. On lui doit des *Mémoires pour servir à l'histoire de ceux qui ont souffert en Angleterre pour la religion*, Londres, 1741, ouvrage où il prouve avec évidence que les Anglais ont fait mourir un grand nombre de personnes, précisément pour cause de religion, et réfute les hérétiques qui ont fait tous les efforts possibles pour déchirer la mémoire de ces témoins de la foi. Il n'est pas surprenant qu'ils aient été condamnés comme criminels de lèse-majesté : le conseil du roi regarde le souverain comme chef de la religion, et ceux qui lui refusaient cette qualité comme criminels de lèse-majesté. On a encore de Chal

poser un grand nombre d'ouvrages fort goûtés des catholiques anglais: *Les fondements de la doctrine catholique; Histoire abrégée des commencements et des progrès de la religion protestante; La Pierre de touche du protestantisme; Le jeune homme instruit sur les fondements de la religion chrétienne; L'autorité infaillible de l'Eglise dans les matières de doctrine, fondée sur les promesses de Jésus-Christ, et prouvée par les ouvrages même des protestants; Essai sur l'esprit des prédicateurs dissidents; Le chrétien catholique instruit dans les sacrements; Les fondements de l'ancienne religion; Britania sancta*, 2 vol. in-4°, contenant les vies des saints les plus célèbres des deux royaumes; *La Cité de Dieu du Nouveau Testament; Précaution contre les méthodistes*, etc.

CHALMERS (Guillaume), en latin *Camerarius*, d'une famille noble d'Ecosse, natif d'Aberdeen, fit ses études à Rome chez les jésuites, dont la société le reçut dans son sein. Il professa la philosophie à Chalons-sur-Marne, puis à Angers, et durant ses deux cours d'enseignement publia deux ouvrages intitulés: *Selectæ disputationes philosophicæ*, trois parties réunies en un volume in-folio, 1630; *Ad universam Aristotelis logicam introductio*, 1632, in-8°. Le P. Annat et Théophile Raynaud ayant attaqué le premier de ces deux ouvrages, dans lequel il avait soutenu la prémotion physique et la science moyenne, Chalmers leur opposa *Antiquitatis de novitate victoria*, 1634, in-4°, dont la modération contrastait avec l'acrimonie de ses adversaires. Pendant qu'il professait la théologie à Saumur, il fit imprimer : *SS. Augustini, Fulgentii et Anselmi monimenta nunc primum ex veteribus manuscriptis eruta, et annotationibus illustrata*, Paris, 1634, in-12. M. de Sancy, son ancien confrère, évêque de Saint-Malo, l'associa en 1635 au gouvernement de son diocèse. Chalmers mourut à Paris en 1678, dans un âge très-avancé. On a de lui plusieurs autres ouvrages théologiques et une *Histoire ecclésiastique d'Ecosse*, Paris, 1643.

CHALOTAIS (Louis-René de Caradeuc de La), procureur général du parlement de Rennes, né dans cette ville le 6 mars 1701, fut un des premiers magistrats, qui se signalèrent contre les jésuites; il rendit deux fois compte en 1762, au parlement, des constitutions de cette société; ces *Comptes rendus* sont en 2 vol. in-12. Ils sont écrits avec une force égale à la haine qu'il avait vouée à ces religieux. « Il n'a point gardé, dit une société de gens « de lettres non suspects dans cette matière, « de justes mesures, lorsqu'il a parlé des « hommes célèbres que la société éteinte a « produits dans presque tous les genres. » Il fut amplement réfuté par l'*Apologie de l'institut des jésuites* et les *Comptes rendus des comptes rendus*. Il eut ensuite un démêlé fort vif avec le duc d'Aiguillon, gouverneur de la province de Bretagne. Chalotais fut soupçonné d'avoir des liaisons avec les ennemis de l'Etat; la liberté avec laquelle il contraria les opérations du gouverneur, ses propos vifs et indécents fortifièrent les soupçons. Il fut mis en prison, et son procès fut fait par des commissaires nommés par le gouvernement; mais les accusations n'ayant pas été constatées, on lui rendit la liberté. Il mourut à Rennes le 12 juillet 1785. On a de lui, outre ses *Comptes rendus* : *Essai d'éducation nationale*, 1763, in-12, dont la religion ne fait point la base, réimprimé en 1826, 1 vol. in 18; *Exposé justificatif de sa conduite*, 1767, in-4°, et différents autres mémoires relatifs à son affaire.

CHAM, 3e fils de Noé, né vers 2446 avant Jésus-Christ, cultiva la terre avec son père et ses frères, après le déluge. Un jour que Noé avait pris du vin avec excès, ne lui connaissant pas sans doute la propriété d'enivrer, il s'endormit dans une posture indécente. Cham le vit et avertit ses frères, pour exposer son père à leurs railleries. Noé, instruit de son impudence, maudit Chanaan, fils de Cham, punissant le père dans les enfants; il ne faut pas douter que Chanaan ne méritât d'ailleurs cette punition par ses crimes personnels. « Cham, dit un homme très-versé « dans l'étude des saintes lettres, avait été « béni de Dieu avant sa faute (*Gen.* IX); voilà « pourquoi Noé ne le maudit point person- « nellement; mais il annonce que cette béné- « diction divine ne s'étendra point sur ses « descendants. Selon le style des livres saints, « *maudire* ne signifie pas toujours souhaiter « du mal, mais en prédire; ici les verbes « sont au futur, et non à l'optatif: il faut « donc traduire *Chanaan sera maudit*, et non « *que Chanaan soit maudit.* » Cham eut une nombreuse postérité. On croit que l'Egypte, où il s'établit, l'adora dans la suite sous le nom de *Jupiter Ammon*.

CHAMBRE (Pierre Cureau de La), membre, comme l'avait été son père, de l'académie française, fut destiné d'abord à la médecine; mais une surdité qui lui survint le fit tourner du côté de l'Eglise. Il mourut en 1693, curé de Saint-Barthélemy. Ses connaissances ne se bornaient pas aux matières ecclésiastiques. Il écrivit peu; mais il engagea plusieurs personnes timides, quoique habiles, à écrire. Il se comparait à Socrate, qui, ne produisant rien de lui-même, aidait les autres à produire. Quoiqu'il aimât la poésie, il ne fit jamais qu'un seul vers en sa vie. Boileau, à qui il le récita, s'écria en l'admirant: « Ah ! M. le curé, que la rime en est belle ! » On a de lui des *Panégyriques et oraisons funèbres*, in-4°, Paris, 1686.

CHAMBRE (François Ilharart de La), docteur de la maison et société de Sorbonne, et chanoine de Saint-Benoît, né à Paris le 2 janvier 1698, mourut dans la même ville en 1753, à 55 ans. On a de lui différents ouvrages, qui prouvent qu'il avait approfondi les matières qu'il a traitées. Les principaux sont: un *Traité de la véritable religion*, Paris, 1737, 5 vol. in-12, où le mérite du style se trouve réuni à la justesse et à la solidité des raisonnements; un *Traité de l'Eglise*, 1743, 6 vol. in-12; *Traité de la grâce*, 1746, 4 vol. in-12; un *Traité du Formulaire*, en 4 vol. in-12; et plusieurs autres écrits contre le baïanisme,

le jansénisme et le quesnellisme ; une *Introduction à la théologie*, in-12, etc.

CHAMIER (DANIEL), théologien protestant, natif de Montelimart, fut d'abord ministre dans cette ville, puis à Montpellier. Selon Varillas, il eut la principale part à la rédaction de l'édit de Nantes. Nommé professeur de théologie à Montauban, en 1612, il y fut tué d'un coup de canon en 1621, sur un bastion où il faisait les fonctions de prédicant et de soldat. Il s'était souvent employé dans les affaires de son parti, et s'occupa aussi beaucoup de controverse. On a de lui 4 vol. in-folio contre Bellarmin, sous le titre singulier de *Panstratie catholique, ou Guerre de l'Eternel*, 4 vol. in-folio, Genève, 1610. Quoique l'ouvrage ne soit pas moins fanatique que son titre, on y trouve pourtant des choses curieuses.

CHAMONT (saint). *Voyez* CHAUMONT.

CHAMPEAUX (GUILLAUME DE), archidiacre de Paris dans le XIIe siècle, fonda une communauté de chanoines réguliers à Saint-Victor-lès-Paris, et y professa avec distinction. Abailard, son disciple, devint son rival, et disputa longuement et vivement avec lui. Champeaux mourut religieux de Cîteaux en 1121, après avoir été pendant quelque temps évêque de Châlons-sur-Marne. On a de lui un *Traité de l'origine de l'âme* dans le *Thesaurus anecdotorum* de Martenne, et d'autres ouvrages manuscrits.

CHAMPIER (SYMPHORIEN), *Camperius*, et *Campegius* (car il prit aussi ce nom), s'attribuant, par vanité, une origine commune avec l'illustre famille de Campége ou Campeggi, de Bologne, et de Campisi, de Pavie, naquit à Saint-Symphorien-le-Châtel, près de Lyon, en 1472. Il fit ses humanités à Paris, étudia la médecine à Montpellier, exerça cet art à Lyon, et sa réputation le mit en correspondance avec les savants de son temps. Il fut premier médecin d'Antoine, duc de Lorraine, suivit ce prince en Italie, l'an 1509, et combattit à ses côtés. Il accompagna encore ce prince dans le même pays, en 1515, et, se trouvant à Pavie, fut aggrégé au collége de médecine de cette ville. De retour à Lyon, il tenta, mais en vain, d'y faire établir un collége de médecine, qui ne fut fondé que longtemps après sa mort, qui arriva en 1535, ou 1539, ou 1540. Champier est auteur d'un grand nombre d'ouvrages de médecine et d'histoire. Ses comtemporains le louèrent avec excès, et ses successeurs le censurèrent outre mesure. Haller, plus juste, le peint d'un trait : *Non indoctus homo*, dit-il, *polygraphus et collector, semibarbarus tamen.* Ses divers ouvrages manquent de goût et de critique ; cependant ceux d'histoire, comme ceux de médecine, ne sont pas sans mérite. Nous citerons : un *Dialogue*, en latin, pour la destruction des arts magiques, Lyon, in-4°, avant 1507 ; *Rosa gallica omnibus sanitatem affectantibus utilis et necessaria*, dont il s'est fait quatre éditions à Nancy, Paris et Valence ; *Practica nova in medicina*, qui a eu aussi quatre éditions à Lyon, Venise et Bâle ; *Mirabilium divinorum humanorumque libri IV*, Lyon, 1517, in-4° ; *Symphonia Galeni ad Hippocratem, etc.*, Lyon, 1528 et 1531, in-8°, contre le système médical des Arabes, dont Champier fut un des premiers à ébranler l'influence ; *De corporum animorumque morbis et eorum remediis*, Lyon, 1528, in-8° ; *Hortus gallicus, pro Gallis, in Gallia scriptus, etc., in quo Gallus in Gallia omnia ægritudinum remedia reperire docet, nec medicaminibus egere peregrinis, quum Deus et natura de necessariis unicuique regioni provideat*, Lyon, 1533, in-8° de 83 pages ; *Campus Elysius Galliæ amœnitates refertus, in quo sunt medicinæ compositæ, herbæ et plantæ virentes, in quo quidquid apud Indos, etc., reperitur, apud Gallos reperiri posse demonstratur*, Lyon, 1533, in-8°, suivi de plusieurs opuscules, entre autres : *Speculum medici christiani à instituendo sapientiæ cultu, ac de veris salutaribus animi et corporis remediis.* Parmi ses productions historiques, nous indiquerons : *Les grandes chroniques des princes de Savoie et Piémont*, Paris, 1516, in-folio, compilation mal écrite, mais pleine de recherches ; *De origine et commendatione civitatis Lugdunensis*, Lyon, 1507, in-folio ; *Ecclesiæ Lugdunensis hierarchia quæ est Franciæ prima sedes*, Lyon, 1537, in-folio ; *La vie du chevalier Bayard*, 1525, in-4°, ouvrage romanesque, indigne de ce héros ; *Recueil des histoires d'Austrasie*, etc., Lyon, 1509, in-folio ; *Trophæum Gallorum, quadruplicem eorumdem complectens historiam*, Lyon, 1507, in-folio, où il fait la description de l'entrée triomphante de Louis XII dans Gênes ; *La Nef des dames, la Nef des princes*, in-4° ; *De antiquitate domus Turnonensis*, Lyon, 152[illegible], in-folio ; *Genealogia Lotharingorum principum*, Lyon, 1537, in-folio ; l'auteur est un de ceux qui ont donné le plus de cours aux fables débitées sur l'origine de la maison de Lorraine. Il avait été consul de Lyon en 1520 et [illegible].

CHAMPION (PIERRE), né à Avranches en 1631, professa les humanités chez les jésuites, qui l'avaient reçu dans leur société, et mourut le 28 juin 1701, laissant : *Vie du Père Rigouleuc*, Paris, 1686, in-12 ; Lyon, 4e édition, 1739 ; *Vie du Père Lallemant, jésuite*, Paris, 1694 ; Lyon, 1735, in-12 ; *Vie des fondateurs des maisons de retraite : M. de Kerlivio, le père Vincent Huby et mademoiselle de Francheville*, sous l'anagramme *Phonamic*, Nantes, 1698, in-8°. Champion avait commencé à faire imprimer une Vie de Palafox, évêque d'Osma : l'impression en a été arrêtée à la septième feuille. Le docteur Arnaud s'est servi de ces sept feuilles dans son *Histoire de Palafox*, et l'abbé Dinouart, qui eut communication du manuscrit entier, employa ces matériaux pour la Vie de Palafox qu'il publia en 1767.

CHAMPION DE NILON (CHARLES-FRANÇOIS), jésuite, né à Rennes le 1er février 17[illegible], s'établit, après la dispersion de son ordre, à Orléans, et s'attacha à la paroisse de Saint-Vincent. Il se tint caché pendant le règne de la terreur, et mourut dans sa retraite, à 70 ans, en 1794. On a de lui : *Critique posthume d'un ouvrage de Voltaire* (les *Commen-*

aires sur Corneille), 1772, in-8° de 27 pages; *Manuel de morale*, Paris, 1771, in-12; *Réflexions impartiales sur les observations critiques de Clément, adressées à lui-même*, Orléans et Paris, 1772, in-12; *Morceaux choisis des prophètes, mis en français*, 1777, 2 vol. in-12, réimprimés en 1828 avec une notice sur l'auteur; *Les amusements lyriques d'un amateur*, 1778, in-8° de 72 pages; *Catéchisme pratique*, 1783, in-12, très-estimé; *Nouvelles histoires et paraboles*, pour servir de suite à celles du P. Bonaventure Giraudeau, 1786, in-12, plusieurs fois imprimées.

CHAMPION DE PONTALIER (François), dit *le Jeune*, frère puîné du précédent, né le 21 octobre 1731, à Rennes, se fit aussi jésuite, et se retira, comme l'abbé de Nilon, à Orléans, lors de la persécution suscitée contre les jésuites. Mais il retourna bientôt dans sa patrie, où il s'appliqua aux œuvres de piété et aux travaux littéraires jusqu'à sa mort, arrivée le 10 septembre 1812, à 81 ans. On cite du P. Champion de Pontalier : *Variétés d'un philosophe provincial, par M. Ch... le Jeune*, Paris, 1769, in-12, estimé; *Le Trésor du chrétien*, dédié à madame Louise de France, carmélite, 1778, 3 vol. in-12; nouvelle édition, 1828, 3 vol. in-12; *La retraite d'après les exercices de saint Ignace*, in-12; *Le Théologien philosophe*, 1786, 2 vol. in-8°; *Traité du saint nom de Jésus*, Orléans, 1787, in-12; *Nouvelles paraboles fondées sur des fictions*, 2 vol. in-12; *Nouvelles lectures de piété convenables à tous les états*, Rennes, 1804, 4 vol. in-12, ouvrage excellent. M. de Boulogne, dans ses *Annales littéraires*, parle avec éloge de ces deux derniers ouvrages. On a encore de Champion un petit livre sur les enfants de chœur, et le *Portefeuille d'un jeune philosophe*.

CHAMPION DE CICÉ (Jérome-Marie), né à Rennes en 1735, d'une famille noble, embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique, et ayant été fait prêtre en 1761, fut appelé la même année par l'évêque d'Auxerre, son frère, pour le seconder dans l'administration de son évêché. Il fut nommé agent du clergé en 1765, et il remplit cette mission avec honneur. En 1770, il fut élevé sur le siége de Rodez, et, en 1771, nommé archevêque de Bordeaux. A l'époque de la révolution, il devint membre de l'assemblée constituante, se montra favorable aux innovations, et fut un des premiers de son ordre à se réunir aux représentants des communes. Nommé garde-des-sceaux par le roi, qui voulait s'entourer d'hommes agréables à la nation, il eut souvent à entretenir l'assemblée des troubles des provinces, de la résistance des parlements et de l'inexécution des lois. Mais les complaisances qu'il montra pour les principes de la révolution, notamment lorsqu'en sa qualité de ministre il revêtit du sceau de l'État le décret de l'assemblée qui érigeait en loi la trop fameuse constitution civile du clergé, ne purent le soustraire aux accusations des jacobins, et il dut donner sa démission au mois de novembre 1790. Il ne tarda pas à passer en Angleterre, d'où il revint, lors du Concordat. Il donna sa démission du siége de Bordeaux, et fut élevé, en 1802, sur celui d'Aix. A peine eut-il le temps d'établir dans son nouveau diocèse plusieurs séminaires et maisons de charité; il mourut le 22 août de la même année.

CHAMPS (Etienne Agard des), né à Bourges en 1613, provinvial des jésuites de Paris, se fit aimer au dedans et considérer au dehors par sa politesse et son mérite. Le grand Condé et le prince de Conti l'honorèrent de leur estime. Ce jésuite mourut à la Flèche en 1701, à 88 ans, après en avoir passé 71 dans sa compagnie, et pratiqué avec exactitude toutes les vertus de son état. Il s'est fait principalement connaître des théologiens par son livre *De hæresi janseniana*, dédié à Innocent X, en 1654. La matière de la grâce y est approfondie. On l'a réimprimé à Paris, en 1728, in-folio.

CHANAAN, l'un des fils de Cham, donna son nom à cette portion de terre, promise à la postérité d'Abraham, appelée dans la suite Judée, et aujourd'hui Palestine ou la Terre-Sainte. On montrait autrefois son tombeau, long de vingt-cinq pieds, dans la caverne de la montagne des Léopards, qui n'était pas loin de Jérusalem. Il faut bien se garder de croire que ce tombeau prouve la taille gigantesque de Chanaan. On sait que les anciens ne mesuraient par les tombeaux sur la grandeur des cadavres. *Voy.* Cham.

CHANDIEU (Antoine La Roche de), ministre protestant, d'une famille noble du Forez, né vers 1534, au château de Chabot, dans le Mâconnais, se retira à Genève en 1583, et mourut en 1591, à 57 ans. On a de lui un grand nombre d'ouvrages de controverse, 1615, in-folio, dans lesquels il prend les noms de Sadeel et de Zamariel, qui, en hébreu, signifient *Champ de Dieu* et *Chant de Dieu*. Ils sont ignorés pour la plupart. L'auteur était peu versé dans l'antiquité ecclésiastique.

CHANDLER (Samuel), né à Hungerford en 1693, ministre non conformiste, consacra son loisir à des ouvrages utiles, et à quelques-uns qui tiennent au fanatisme de secte. Il mourut le 8 mai 1766. On a de lui des *Discours contre A. Collins, sur la nature des miracles et les preuves de la religion chrétienne*, 1725, in-8°; *Réflexions sur la conduite des déistes modernes*, 1727, in-8°; *Preuves de la résurrection de Jésus-Christ*, 1744, in-8°; *Marmora Oxoniensia*, Oxford, 1763, in-folio : belle édition enrichie d'une préface où se trouvent les détails historiques qui concernent ces marbres précieux; *Traduction*, en anglais, de l'*Histoire de l'inquisition*, par Limborch, 1731, 2 vol. in-4°, qui ne fait guère honneur à sa philosophie; *Histoire des persécutions*, 1736, in-8° : il faut se souvenir que c'est un protestant qui écrit, et qui emploie quelquefois le mot *persécution* dans un sens renversé.

CHANEL (le Père), missionnaire de la société de Marie, né en 1802, à Montrevel, aujourd'hui dans le département du Jura, termina son apostolat par le martyre, le 28 mai

1841, lorsqu'il venait d'être nommé préfet apostolique de l'Océanie. Il s'était établi à l'île de Futuna, et avait converti au christianisme le fils du roi ou chef de l'une des tribus. Le roi vint dans le village qu'habitait son fils, pour le ramener au culte de ses fausses divinités. Furieux de voir ses efforts inutiles, il résolut la perte du missionnaire. Le lendemain un des naturels vint prier le P. Chanel de panser une blessure, et le missionnaire s'avançait sans défiance pour le soulager, lorsqu'il lui fut porté un coup de casse-tête sur le front. Sa cabane était entourée par des naturels armés qui s'y précipitèrent. Il fut renversé, percé à l'épaule d'un coup de baïonnette, et eut enfin le crâne brisé. La cabane fut ensuite pillée par les meurtriers. — Le P. Chanel avait pour compagnons de ses travaux le P. Nizier et un Anglais, qui heureusement étaient allés visiter un malade dans une autre partie de l'île; car c'est par l'exercice de la médecine, par la pratique des arts utiles, que ces courageux missionnaires travaillent à porter chez les sauvages la civilisation chrétienne. La tribu dans laquelle ils se trouvaient les protégea jusqu'à l'arrivée d'un navire qui les conduisit à l'île Wallis, autre île du même archipel, où la prédication de l'Evangile avait obtenu beaucoup de succès.

CHANTAL (sainte Jeanne-Françoise Frémiot de), naquit à Dijon en 1572. Son père, président à mortier, avait refusé la charge de premier président que Henri IV lui avait offerte. La jeune Frémiot fut mariée à Christophe de Rabutin, baron de Chantal, l'aîné de cette maison. Sa vie, dans le mariage, fut un modèle achevé. La prière succédait à la lecture, et le travail à la prière. Sa piété ne se démentit point, lorsqu'elle eut perdu son mari, tué par malheur à la chasse. Quoiqu'elle n'eût alors que 28 ans, elle fit vœu de ne point se remarier, et vécut depuis comme une femme qui n'était plus dans le monde que pour Dieu et ses enfants. Leur éducation, le soin des pauvres et des malades devinrent ses uniques occupations et ses seuls divertissements. Ayant connu saint François de Sales en 1604, elle se mit entièrement sous sa conduite. « C'était, dit un historien, « la coopératrice que le Ciel lui avait préparée. Après avoir été d'abord l'exemple des « jeunes personnes de son sexe, par sa piété, « par sa modestie, par l'innocence et la douceur de ses mœurs; des femmes mariées, « par la régularité de sa conduite, par le « sage gouvernement de sa maison, par toutes les qualités qui rendent une femme « également chère et respectable à son époux, « Françoise retraçait à Dijon une image fidèle de cette veuve mémorable, autrefois « canonisée de son vivant à Béthulie par la « voix publique. » Le saint évêque ne tarda pas de lui communiquer son projet pour l'établissement de l'ordre de la Visitation. Elle entra dans ses vues, et en jeta les premiers fondements à Anneci l'an 1610. Le reste de sa vie fut employé à fonder de nouveaux monastères, et à les édifier par ses vertus et par son zèle. Lorsqu'elle mourut à Moulins, en 1641, on en comptait 87. Il y en eut à la fin du siècle 150, et environ 6,600 religieuses. Dans l'instant même qu'elle expira, elle fut canonisée par la voix de ses filles et par celle du peuple. Le pape Benoît XIV a confirmé ce jugement, en la béatifiant en 1751, et Clément XIII en la canonisant en 1767. On publia ses *Lettres* en 1660, in-4°. Marsollier a publié sa *Vie*, 2 vol. in-12, Paris, 1779.

CHANTELOUP (dom Claude), en latin *Cantalupus*, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Vion, près de Sablé, en Anjou, l'an 1617, prit d'abord l'habit des religieux de Fontevrault, mais le quitta bientôt pour embrasser l'ordre de Saint-Benoît. Il fit profession à Saint-Louis de Toulouse, le 7 février 1640, à l'âge de 23 ans. Le Père Mabillon parle de lui comme d'un savant recommandable pour l'étendue de ses connaissances. Il était très-versé dans l'histoire et lié avec tous les gens de lettres de Paris. Le père Chanteloup mourut le 28 novembre 1664. On connaît de lui : une *édition* des Sermons de saint Bernard, précédés de sa *Vie*, par Alain, évêque d'Auxerre, et suivis de la *Vie* de saint Malachie, composée par saint Bernard, Paris, 1662, in-4°; l'*Histoire de l'abbaye de Mont-Majour*, et celle *de Saint-André d'Avignon*, en manuscrits conservés, le premier dans l'abbaye de ce nom, et le second dans les archives de Saint-Germain-des-Prés. Chanteloup eut beaucoup de part à la *Bibliothèque ascétique* et au *Spicilége*, publiés par dom d'Achéry. Il avait fait imprimer à Paris, le *Bréviaire* des bénédictins, et commencé l'*Histoire des abbayes de Marmoutiers* et *de St.-Florent*. Cette dernière a été achevée par dom Jean Guignes.

CHANUT (Martial), était fils de Pierre Chanut qui fut d'abord ambassadeur de France auprès de la reine Christine en Suède, puis en Hollande. Martial fut abbé d'Issoire, aumônier d'Anne d'Autriche, visiteur-général des Carmélites pendant plus de trente ans, et mourut le 13 novembre 1695, laissant des traductions de plusieurs ouvrages religieux, entre autres : *Seconde apologie de Justin pour les chrétiens*, trad. du grec, Paris, 1670, in-12, sous le nom de Pierre Fondet, réimpr. sous son nom en 1686; le *Catéchisme du concile de Trente*, Paris, 1673, in-12; *Vie de sainte Thérèse, écrite par elle-même*, trad. de l'espagnol, Paris, 1691, in-8°. Ses traductions sont fidèles, mais le style est languissant.

CHAPEAUVILLE (Jean), né à Liége en 1551, fut examinateur synodal en 1578, curé de Saint-Michel, puis chanoine de la collégiale de Saint-Pierre; inquisiteur de la foi en 1582; chanoine de la cathédrale, grand pénitencier en 1587; et, l'année d'après, grand vicaire; archidiacre en 1599, et enfin prévôt de Saint-Pierre. Il se dévoua, étant curé, au service des pestiférés, non-seulement de sa paroisse, mais encore des pestiférés abandonnés dans les autres paroisses. C'est en grande partie à ses soins que l'on doit l'érection du séminaire épiscopal de

Liége. Il mourut usé de travaux l'an 1617, ayant consacré sans relâche près de quarante ans de sa vie au service de ce vaste diocèse. On a de lui (en latin) : *Des Cas réservés*, Liége, 1614, in-8° ; *Explication du catéchisme romain*, 1603 ; *De l'administration des sacrements en temps de peste*, Louvain, 1637 ; *Vita sancti Perpetui*, 1601 ; *Gesta pontificum Leodiensium*, 1612-1616, 3 vol. in-4° ; c'est une collection d'historiens originaux de Liége, avec des notes critiques, ouvrage estimé des savants ; *De la première et véritable origine de la fête du corps de Jésus-Christ*, etc.

CHAPELAIN (Charles-Jean-Baptiste Le), né à Rouen le 15 août 1710, fils d'un des plus éloquents procureurs généraux qu'ait eus le parlement de Normandie, entra à l'âge de 16 ans dans la société des jésuites. Après avoir fait ses premières études, et professé d'une manière distinguée au collége de Louis-le-Grand à Paris, il suivit la carrière de la prédication. Son début dans la capitale annonçant le talent le plus marqué, il ne tarda pas à être nommé pour prêcher à la cour, dont, par une distinction particulière, il occupa la chaire pendant un avent et un carême de suite. Les succès soutenus qu'il obtint pendant plusieurs années à Paris, à Lunéville, et dans les provinces méridionales de France, avaient tellement étendu sa réputation que, lors de la catastrophe de la société, l'impératrice-reine Marie-Thérèse le fit inviter à venir prêcher à sa cour. Empressé de se rendre au désir de cette auguste princesse, il partit d'Avignon, lieu de sa retraite, et prêcha pendant un avent et un carême à Vienne avec un éclat qui honora l'éloquence française. L'activité de son zèle et sa trop grande application lui causèrent une maladie qui l'obligea de suspendre ses travaux. Il se retira dans les Pays-Bas autrichiens, où il vécut quelques années d'une pension considérable que la générosité de l'impératrice-reine lui avait assignée. Attiré à Malines par le cardinal-archevêque, il ne s'y occupait que des grandes vérités qu'il avait prêchées pendant plus de trente années, lorsque, le 26 du mois de décembre 1779, il tomba mort au moment où il entrait dans la métropole, pour y célébrer la messe. Ses *Sermons* ont été imprimés à Paris en 1767, en 6 vol. in-12, réimpr. en 1772, et traduits en allemand la même année, Augsbourg, 6 vol. in-8°.

CHAPELL (Guillaume), né à Lexington, dans le comté de Nottingham, successivement évêque de Cork, Cloyne et Ross en Irlande. Il était si modéré, qu'on l'appelait papiste. Pour se soustraire aux persécutions des fougueux protestants, il fut obligé d'abandonner l'Irlande et de se retirer à Derby, où il mourut en 1649. On lui doit : *Usage de l'Ecriture sainte*, 1653, in-8°, en anglais ; *Methodus concionandi*, 1648, in-8°.

CHAPELLE (Armand de La), pasteur de l'église française à La Haye, mort dans un âge avancé en 1746, s'est fait connaître dans la république des lettres par des ouvrages périodiques, historiques, polémiques. Tels sont : *Bibliothèque anglaise*, 1716-1727, 15 vol. in-12, qui n'a pas joui d'une grande célébrité ; *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savants*, juillet 1728 à juin 1735, 14 vol. in-8° : ce dernier journal littéraire a été continué depuis ; *Mémoires de Pologne*, Amsterdam, 1739, in-12 : ils contiennent ce qui s'est passé de plus remarquable dans ce royaume depuis la mort du roi Auguste II, en 1733, jusqu'en 1737 ; *La religion chrétienne démontrée par la résurrection de N.-S. Jésus-Christ*, traduit de l'anglais de H. Ditton, Amsterdam, 1728, 2 vol. in-8° ; Paris, 1729, in-4° ; *Nécessité du culte public*, 1746, in-8°, Francfort, 1747. Il y prétend justifier les assemblées des calvinistes du Languedoc et autres provinces méridionales de la France, en réponse à une *lettre* qui avait été publiée à Roterdam en 1745, où il était démontré que les calvinistes n'avaient pas ce droit ; que ces assemblées étaient défendues par les lois constitutionnelles du royaume ; qu'elles ne tendaient qu'à en troubler le repos. *Voy.* Dejoux.

CHAPELLE (l'abbé Louis), professeur de philosophie, et ensuite directeur de l'hôpital de la Salpêtrière, né en 1733 à Arinthod (Jura), mort à Paris le 10 février 1789, s'était fait estimer par ses lumières, son zèle, une activité qui ne souffrait nulle interruption de travail, et ses connaissances littéraires et philosophiques, qui étaient très-étendues. C'est lui qui est l'auteur de la vigoureuse défense de l'*Histoire des temps fabuleux* contre M. de Guignes, M. Anquetil et l'abbé du Voisin, qu'il publia sous ce titre : *Histoire véritable des temps fabuleux confirmée par les critiques qu'on en a faites*, Liége et Paris, 1779, in-8°, chef-d'œuvre d'érudition et de critique, où il a su habilement fondre toute la substance de l'ouvrage dont il faisait l'apologie, et qui peut en quelque sorte le remplacer. *Voy.* le *Journ. hist. et litt.* du 15 août 1780, page 601, 15 avril 1786, page 575. *Voy.* Guérin du Rocher.

CHAPELLE (l'abbé de La), né vers 1757, au château de Pommiers en Beaujolais, d'une famille originaire du Périgord, fut nommé grand-vicaire par M. de Montazet, archevêque de Lyon, et il conserva cette dignité durant la vie de ce prélat. Lors de la révolution, l'abbé de La Chapelle se rendit en Italie avec la famille de Juliéna. Rentré dans sa patrie en 1806, il alla habiter un petit village du Beaujolais, où il se rendit utile dans l'exercice du ministère. Sa modestie lui fit plusieurs fois refuser l'épiscopat. En 1819, il fut nommé aumônier du quartier du roi, et en 1824, lors de la formation du ministère des affaires ecclésiastiques, directeur sous M. Frayssynous. L'abbé de La Chapelle devint depuis conseiller d'Etat, et fut commissaire du roi pour la présentation des budgets du clergé. On lui a reproché de n'avoir pas assez énergiquement défendu les intérêts de la religion dans les discussions du conseil d'Etat, et de mettre de la lenteur dans les affaires. Lorsque les évêques réclamèrent, dans un mémoire célèbre, contre les prescriptions des ordonnances du 16 juin 1828, ils reçurent, sous la date du 9 août, une circulaire sortie

des bureaux du ministère des affaires ecclésiastiques, et signée par l'abbé de La Chapelle. Le ton et l'esprit qui régnaient dans cette pièce excitèrent des plaintes, et une seconde circulaire fut loin de faire cesser ce mécontentement. Le changement de ministère du 8 août 1830 lui ôta sa place; mais il conserva le titre de conseiller d'Etat. Depuis la révolution de 1830, il s'était retiré dans sa famille. Il mourut le 20 décembre 1834.

CHAPMAN (Jean), écrivain anglais, né à Stratfield-Say, en 1704, passa par divers emplois ecclésiastiques; il devint archidiacre de Sudbury, et trésorier à Chichester, et mourut 14 octobre 1784. On a de lui : *Examen des objections d'un écrivain anonyme contre le livre de Daniel*, Cambridge, 1728, in-8°. Cet anonyme était Collins; l'auteur, en le réfutant, a montré beaucoup de vigueur et d'érudition; *Remarques sur la lettre du docteur Middleton au docteur Waterland*, 1731, où Chapman prend la défense de Waterland; *Dissertation* (en latin) *sur les Académiques de Cicéron*, adressée au docteur Tunstall et imprimée à la suite de la lettre de ce dernier à Middleton sur l'authenticité de quelques épîtres de Cicéron; *Lettre sur les anciens caractères numéraux des légions romaines*, placée en guise d'appendice à la suite des observations de Tunstall sur les lettres de Cicéron à Brutus et de Brutus à Cicéron, 1744; deux *Traités sur Phlégon :* il y répond au docteur Sykes, qui prétendait que l'éclipse de soleil mentionnée par cet écrivain n'est pas celle qui coïncida, suivant les livres saints, avec la mort du Sauveur; cinq *Sermons;* une bonne édition d'*Eusèbe*, 2 vol. in-8°, 1730 et 1741. Chapman y défend le christianisme contre les attaques de Tindall et de Morgan.

CHAPPELOW (Léonard), orientaliste anglais, né en 1683, devint en 1717 membre du collége Saint-Jean de Cambridge, lors de l'exclusion de Tomkinson comme non-conformiste, et en 1720, successeur du savant Simon Ockley dans la chaire de langue arabe. Il mourut le 14 juin 1768, laissant : une édition de l'ouvrage de Spencer, intitulé : *De legibus Hebræorum ritualibus*, Cambridge, 1727, 2 vol. in-fol., avec de nombreuses additions et rectifications que Spencer lui-même avait laissées à son légataire; *Elementa linguæ arabicæ*, Cambridge, 1730, tirés surtout d'Erpénius; *Commentaire sur le livre de Job*, Cambridge, 1752, 2 vol. in-4°, avec le texte hébreu et la traduction en anglais; *Traduction en vers anglais du Voyageur*, poëme arabe d'Abou-Ismaïl Tograï; une réimpression des *Six assemblées*, publiées en arabe et en latin par Schultens, 1767, in-8°.

CHAPPONEL D'ANTESCOURT (Raimond), chanoine régulier de Sainte-Geneviève, et prieur de Saint-Eloy de Roissy, mort en 1700, a publié : l'*Histoire des chanoines réguliers, ou Recherches historiques et critiques sur l'ordre canonique*, Paris, 1699, in-4°, ou in-12 Charles-Louis Hugo, prémontré, fit imprimer, l'année suivante, à Luxembourg, une critique de cette histoire; *Traité de l'usage de célébrer le service divin dans l'église, en langue non vulgaire, et de l'esprit dans lequel il faut lire l'Écriture sainte*, Paris, 1687, in-12; *Examen des voies intérieures*, 1700, in-12, ouvrage composé pour montrer le danger des illusions des quiétistes.

CHAPT ou CHAT DE RASTIGNAC (Aymeri), était issu d'une illustre et ancienne maison du Périgord qui fait remonter son origine aux anciens sires de Chabanois, connus dans nos histoires dès la fin du XIe siècle. Il fut d'abord trésorier de l'Eglise romaine, évêque de Volterre et gouverneur de Bologne, ensuite transféré à l'archevêché de la même ville en 1361. Il obtint en 1365, de l'empereur Charles IV, la confirmation des priviléges de son église, et le titre de prince de l'empire. Il y fit fleurir l'université, dont il était chancelier. Il fut transféré de nouveau en 1371 à l'évêché de Limoges, et nommé gouverneur de toute la vicomté de Limoges. Il mourut la veille de Saint-Martin, l'an [illegible]. Ce prélat, également recommandable par les qualités qui font le citoyen, par les vertus d'un évêque, et par le caractère libéral d'un prince, fut pleuré comme un père. Protecteur des savants et savant lui-même, il répandit ses bienfaits sur les gens de lettres.

CHAPT DE RASTIGNAC (Louis-Jacques de), de la même famille que le précédent, naquit dans le Périgord en 1684. Après avoir brillé en Sorbonne, où il prit le bonnet de docteur, il alla à Luçon en qualité de grand-vicaire, et fut nommé à une des premières places du chapitre de la cathédrale. Son mérite lui procura l'évêché de Tulle en 1721. Il fut député en 1723 à l'assemblée du clergé, et y parut avec tant d'éclat que deux mois après il fut transféré à l'archevêché de Tours. En 1730 et 1733, il présida, en qualité de commissaire du roi, au chapitre général de la congrégation de Saint-Maur, tenu à Marmoutiers. Les talents avec lesquels il brilla dans les assemblées du clergé de 1726, 1734 et 1743, le firent choisir pour chef de celles tenues en 1747 et 1748. Les procès-verbaux de ces différentes sessions sont des monuments de son savoir et de son éloquence. Cet illustre prélat mourut en 1750, à 66 ans, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Il avait le don de connaître les hommes et de les employer, et savait faire aimer et respecter l'autorité. Né généreux et bienfaisant, il n'usait de son crédit que pour faire du bien. On l'a vu, dans les temps des inondations de la Loire, fournir la nourriture et des logements à tous les pauvres habitants des campagnes voisines de Tours, avec leurs troupeaux, et à tout le menu peuple de la ville. Il se plaisait à cultiver à ses frais les talents des jeunes ecclésiastiques, à inspirer à son clergé le goût des sciences. Esprit juste et conciliant, il se servait de ses lumières pour terminer les différends et prévenir les dissensions. Des mœurs douces, un commerce sûr, un cœur né pour l'amitié, lui avaient attaché les plus illustres amis. On a de lui : des *harangues*, des *discours* et autres pièces, qui se trouvent dans les procès-verbaux du clergé; des *lettres*, des [illegible]

dements et des *instructions pastorales*, où il défend avec zèle la doctrine de l'Eglise et l'autorité de la bulle *Unigenitus*; une *Instruction pastorale sur la justice chrétienne, par rapport aux sacrements de pénitence et d'eucharistie*, 1749, où l'on a cru voir des choses hasardées. Il est certain qu'elles pourraient être dites avec plus d'exactitude théologique, et d'une manière plus clairement opposée à des assertions condamnées. Il paraît que le prélat a lui-même senti ce défaut, puisque dans une *Lettre à M. l'ancien évêque de Mirepoix*, il a cru devoir s'exprimer très-nettement sur les objets sur lesquels on l'accusait d'avoir changé de sentiment.

CHAPT DE RASTIGNAC (ARMAND-ANNE-AUGUSTE-ANTOINE-SICAIRE DE), neveu du précédent, naquit en 1726 au château de Laxion dans le Périgord, et après s'être fait recevoir docteur en Sorbonne, devint grand-vicaire d'Arles et abbé de Saint-Mesmin. Il fut envoyé aux états-généraux par l'assemblée du clergé d'Orléans. Il siégea aussi à l'assemblée constituante, et dans la séance du 12 octobre 1789, il demanda avec plusieurs autres membres que la discussion concernant les biens du clergé fût ajournée. L'abbé de Rastignac n'échappa pas à la fureur révolutionnaire. Enfermé au mois d'août 1792, à l'Abbaye, il y périt victime des massacres du 2 septembre suivant, âgé de 66 ans. On a de lui: *Questions sur la propriété des biens-fonds ecclésiastiques en France*, 1789, in-8°; *Accord de la révélation et de la raison contre le divorce*, 1790, in-8°, avec cette épigraphe tirée de Hincmar: « Il faut que les lois publiques « soient chrétiennes dans un royaume chré- « tien, » ouvrage estimé par les théologiens; une *Traduction* de la Lettre Synodale du patriarche Nicolas à l'empereur Alexis Comnène, sur l'érection des métropoles, avec de savantes notes, 1790, in-8°.

CHAPTARD ou CHATARD (JEAN), chanoine de Saint-Martin et prieur de Tauxigny, né à Tours en 1567, était très-savant dans l'histoire ecclésiastique et très-versé dans la lecture des Pères grecs et latins. Il n'est cependant connu que par un *Eloge de Jacques de Billy*, abbé de Saint-Michel en l'Herm, et son prédécesseur dans le prieuré de Tauxigny. Il a pour titre: *Elogium Jacobi Billii Prunæi abbatis S. Michaelis in Eremo*, Parisiis, 1582, in 4°. Jacques de Billy, ayant laissé imparfait, en mourant, son travail sur les œuvres de saint Grégoire de Nazianze, Chaptard et Génébrard y mirent la dernière main, et en publièrent, en 1583, une seconde édition bien plus complète, réimprimée en 1609 et 1611, 2 vol. in-fol. Chaptard mourut à Tours le 24 janvier 1649.

CHARDENIUS. *Voy.* CHLADNY.

CHARDON DE LUGNY (ZACHARIE), protestant converti par Bossuet, fut élevé au ministère ecclésiastique dans le séminaire de Saint-Sulpice et député du roi et du clergé de France pour les controverses. Il travailla avec un grand zèle à la conversion des protestants, et mourut le 23 juin 1733, âgé de 90 ans. On a de lui: *Traité de la religion chrétienne*, Paris, 1697, 2 vol in-12; *Recueil des falsifications que les ministres protestants ont faites dans l'Ecriture-Sainte, en leur dernière traduction de la Bible*, Paris, 1707, in-12; *Nouvelle méthode pour réfuter l'établissement des églises prétendues réformées et de leurs religions*, Paris, 1731, in-12.

CHARENCY (GUILLAUME), chanoine de Saint-Sauveur de Crest en Dauphiné, sa patrie, composa un ouvrage qui est devenu fort rare, et qui est intitulé: *Clef du sens littéral et moral de quelques psaumes de David*. Il vivait dans le XVII[e] siècle.

CHARENTON (JOSEPH-NICOLAS), jésuite, né à Blois en 1649, mort à Paris en 1735, âgé de 86 ans. On a de lui: *Entretiens de l'âme dévote sur les principales maximes de la vie intérieure*, traduction de Thomas à Kempis, Paris, 1709, in-12; l'*Histoire générale d'Espagne, du Père Mariana, jésuite, traduite en français, augmentée du sommaire du même auteur et des fastes jusqu'à nos jours; avec des notes historiques, géographiques et critiques, des médailles et des cartes géographiques*, Paris, 1725, 5 tomes en 6 vol. in-4°. C'est par ordre de Philippe V, roi d'Espagne, qu'il entreprit cette traduction; il la dédia à ce prince. Sa préface est curieuse et l'ouvrage estimable.

CHARLAS (ANTOINE), prêtre de Couserans, mourut dans un âge avancé en 1698, à Rome, où il s'était fixé quelques années avant sa mort. On a de lui: *Tractatus de libertatibus Ecclesiæ Gallicanæ*, in-4°. Le but de l'auteur n'était d'abord que d'attaquer différents abus introduits par les jurisconsultes et les magistrats français, sous prétexte de conserver les libertés de leur église. Mais un de ses protecteurs à la cour de Rome l'engagea à étendre la matière et à traiter des droits du pape, qu'il croyait violés dans les articles du clergé de France en 1682. La dernière édition, en 1720, Rome, 3 vol. in-4°, est bien plus ample que la première. C'est un ouvrage savant et écrit avec pureté. *De primatu summi pontificis*, in-4°; *De la puissance de l'Eglise*, contre le jésuite Maimbourg; *Causa regaliæ*, contre Noël Alexandre, Liége, 1685, in-4°. Le savoir, la modestie, la piété, distinguaient l'abbé Charlas. Quoiqu'il ait dirigé pendant quelque temps le séminaire de Pamiers sous M. Caulet, il avait un caractère et des principes plus décidés que ce prélat.

CHARLEMAGNE ou CHARLES I[er], fils de Pepin, roi de France, naquit, selon la plus commune opinion, à Saltzbourg, château de la Haute-Bavière, vers l'an 742, quoique quelques-uns le disent né à Jupille, près de Liége, et d'autres, mais sans fondement, à Ingelheim. Après la mort de son père, il eut la Neustrie, la Bourgogne et l'Aquitaine, et, après celle de Carloman, son frère, en 771, il fut reconnu roi de toute la monarchie française. Ses premiers exploits furent contre Hunalde, duc d'Aquitaine, qui, s'étant fait moine, quitta son monastère pour se mettre à la tête de quelques troupes qui s'étaient révoltées. Il fut vaincu et fait prison-

nier. Charlemagne résolut ensuite de mettre ses sujets de delà le Rhin à couvert des insultes des Saxons, peuples barbares et féroces, qui depuis longtemps faisaient des courses dans la France germanique, y portaient le fer et le feu et en enlevaient les habitants, qu'ils réduisaient en esclavage. Il marcha contre eux, les défit et prit leur meilleure place, qui était Eresbourg, château situé vers Paderborn, en fit passer la garnison au fil de l'épée, rasa le temple de la fameuse idole Irminsul, et pardonna au reste de la nation. Tandis qu'il tâchait de mettre un frein à la licence des Saxons, l'Italie implorait son secours. Didier, roi des Lombards, dévastait l'exarchat de Ravenne et les Etats de l'Eglise. Charles marche contre lui, le fait prisonnier dans Pavie, et joint au titre de roi des Français celui de roi des Lombards. Le conquérant confirme la donation faite au pape de l'exarchat. A peine le vainqueur des Saxons fut-il éloigné, que ces peuples reprirent les armes et recommencèrent leurs ravages. Charles accourt, les bat et leur pardonne encore. Il passe ensuite en Espagne pour rétablir Ibin-Algrabi dans Saragosse. Il assiége Pampelune, se rend maître du comté de Barcelone; mais son arrière-garde est défaite à Roncevaux par les Arabes et les Gascons, et il perd dans cette journée Roland, son neveu supposé, si célèbre dans les anciens romans. Les Saxons, toujours inquiets et prompts à violer leurs engagements, avaient encore profité de l'absence de Charles pour renouveler leurs déprédations, et avaient mis tout à feu et à sang, sans distinction d'âge ni de sexe, depuis Deutz, vis-à-vis de Cologne, jusqu'à Coblentz. Charles les défit de nouveau, et les Saxons demandèrent encore pardon. Il le leur accorda et leur laissa des ecclésiastiques pour les instruire dans la religion chrétienne, persuadé que c'était le moyen le plus efficace pour adoucir la férocité de cette nation. Witikind, qui avait beaucoup d'influence sur ce peuple, les entraîna encore dans une révolte, et c'était la septième dont ils se rendaient coupables. Alors Charles, voyant qu'il ne gagnait rien par la douceur, résolut de sévir, ne croyant pouvoir assurer le repos de ses peuples que par ce moyen. Il fit trancher la tête à quatre mille cinq cents de ceux qui, contre la foi des serments, avaient été trouvés sous les armes. Il témoigna ensuite aux Saxons que ce n'était qu'à regret qu'il répandait leur sang, qu'il ne voulait pas détruire leur nation, qu'il leur accorderait volontiers la paix si leurs chefs, qui s'étaient retirés, voulaient venir traiter avec lui. Il leur donna même des ôtages pour la sûreté de leurs personnes; il les reçut avec bonté, les disposa par sa douceur au christianisme, eut la meilleure part à la conversion du fameux Witikind, établit, avec le secours du saint-siége, onze évêques dans leur pays, les laissa vivre selon leurs lois, et leur fit goûter les douceurs de la paix. C'est avec raison que le célèbre Marquard Freher l'appelle *Multarum ferocissimarum gentium non tam domitorem quam emollitorem et institutorem.* « Il ne voulut cette fois, dit La Bruère, « faire grâce aux Saxons qu'à condition qu'ils « deviendraient chrétiens. Cette conduite, « digne d'un prince religieux, n'était pas moins « digne d'un prince éclairé. Les Saxons, « peuples sauvages et féroces, ne connais- « saient encore que les vices de la nature, « et ne cultivaient point les vertus de la so- « ciété. Leur culte, aussi grossier que « leurs mœurs, s'adressait à des idoles qu'ils « arrosaient de sang humain, superstition « cruelle qui naissait de leur caractère fa- « rouche et le fortifiait. On ne pouvait les « soumettre qu'en adoucissant leurs mœurs; « et c'était à la religion seule qu'il apparte- « nait de plier ces esprits inflexibles. Le chan- « gement arrivé dans les mœurs depuis la « publication de l'Evangile garantissait le « succès de l'entreprise. En effet, sur quel- « que peuple chrétien que l'on jette les « yeux, on verra que la loi de Jésus-Christ « l'a rendu moins cruel. » Mais c'est là précisément ce qui indispose si fort les philosophes modernes. Si Charlemagne n'avait fait usage de ses forces que pour détruire la religion chrétienne partout où s'étendait sa puissance, il n'est point d'éloges qu'il ne reçût de leur part; mais parce que ce prince ne faisait cas de son autorité et de ses conquêtes qu'autant qu'elles contribuaient à établir le règne du christianisme sur les ruines de l'idolâtrie, il n'est point surprenant qu'il soit un des objets les plus directs des injures de la secte anti-chrétienne, comme des calomnies les plus abominables et les plus avérées. C'est ainsi que Voltaire n'a point rougi de lui attribuer l'institution de la *cour vémique*, autrement dit *tribunal secret de Westphalie*, tandis que tous les historiens, depuis le VIII[e] jusque vers le milieu du XIV[e] siècle, gardent le plus profond silence sur l'origine et l'établissement de cette juridiction, tandis que ceux qui ont traité de l'histoire de Saxe des X[e], XI[e] et XII[e] siècles, n'en disent pas un mot, et qu'on ne trouve pas dans leurs vastes histoires la moindre trace d'une cour de justice de cette nature. (*Voy.* MAXIMILIEN I[er].) « Ce ne « fut, dit Rigolet de Juvigny, qu'après avoir « reconnu l'insuffisance des moyens qu'il « avait employés d'abord pour contenir dans « le devoir les Saxons, très-indociles au joug, « que Charlemagne publia, en 789, le fa- « meux capitulaire *de partibus Saxoniæ*, rap- « porté par Baluze, par lequel il prononce la « peine de mort contre ceux qui apostasie- « raient ou qui se rendraient coupables de « quelque crime ou délit contre la religion, « la paix publique et la fidélité due au sou- « verain. Qu'on examine toutes les lois con- « tenues dans ce capitulaire, entre autres, « celles dont Voltaire abuse pour flétrir la « mémoire de Charlemagne, et qu'on juge « d'après les mœurs du VIII[e] siècle, et les « événements qui ont dicté cette législation « rigoureuse, si ces lois ont rien de cruel et « de tyrannique? Qu'auraient-ils fait en pa- « reil cas, ces philosophes si amis de l'hu- « manité, si ennemis des rois, si tolérants,

« criant à tous les habitants de l'univers : « *Vous êtes libres !* qui ne daignent pas se « placer ni dans le siècle, ni se transporter « dans le pays dont ils prétendent écrire « l'histoire; qui jugent des mœurs et des « usages des anciens peuples sur les nôtres, « des vues des plus grands princes du moyen « âge, d'après les systèmes de politique « qu'ils se forment eux-mêmes; qui suppo- « sent des causes pour apprécier des effets « à peine connus; dont l'imagination enfin « fait les frais des tableaux chimériques « qu'ils mettent sous nos yeux, et sur les- « quels ils s'épuisent en faux raisonnements « et en réflexions inutiles? Qu'auraient-ils « fait, ces pédagogues ennuyeux du genre « humain, s'il eût été possible que l'un d'eux « se fût trouvé à la place de Charlemagne? « Heureusement ils n'existaient pas. » Charles, maître de l'Allemagne, de la France et de l'Italie, marche à Rome en triomphe, se fait couronner empereur d'Occident par Léon III, l'an 800, et renouvelle l'empire des Césars, éteint en 476 dans Augustule. On le déclara César et Auguste; on lui décerna les ornements des anciens empereurs romains, surtout l'aigle impériale. Depuis Bénévent jusqu'à Bayonne, et de Bayonne jusqu'en Bavière, tout était sous sa puissance. Qu'on suive les limites de son empire, on verra qu'il possédait toute la Gaule, une province d'Espagne, le continent de l'Italie jusqu'à Bénévent, toute l'Allemagne, les Pays-Bas et une partie de la Hongrie. Les bornes de ses Etats étaient, à l'orient, le Naab et les montagnes de la Bohême; au couchant, l'Océan; au midi, la Méditerranée; au nord, l'Océan et l'Oder. Dès qu'il fut empereur, Irène impératrice d'Orient, voulut, dit-on, l'épouser, pour réunir les deux empires; mais une révolution subite, ayant précipité du trône cette princesse, fit évanouir ses espérances. Vainqueur partout, Charles s'appliqua à policer ses Etats, rétablit la marine, visita ses ports, fit construire des vaisseaux, forma le projet de joindre le Rhin au Danube par un canal, pour la jonction de l'Océan et du Pont-Euxin. Aussi grand par ses conquêtes que par l'amour des lettres, il en fut le protecteur et le restaurateur. On tint devant lui des conférences qu'on peut regarder comme l'origine de nos académies. Son palais fut l'asile des sciences. Pierre de Pise vint d'Italie, Alcuin d'Angleterre, etc.; tous furent comblés de biens et de caresses. Charles n'était point déplacé au milieu de ces savants ; car il était versé dans les langues, surtout dans la langue latine, qu'il possédait comme sa langue maternelle. Sur la fin de sa vie, il conféra la version latine des saints Evangiles avec la version syriaque et l'original grec, et y fit des corrections. Au rapport du savant Lambecius, on conserve à la bibliothèque impériale à Vienne l'exemplaire d'une explication de l'Epître aux Romains, corrigé de sa main. Que l'abbé Velly vienne après cela nous dire que Charlemagne ne savait pas même écrire son nom ! L'Eglise, dans son empire, lui dut le chant grégorien, la convocation de plusieurs conciles, la fondation de beaucoup de monastères. Outre l'école de Paris, qu'il établit, il en érigea dans toutes les églises cathédrales, et à Rome un séminaire. « Son « exemple, dit un auteur moderne, ranima, « vivifia tout, et chacun s'empressa d'acqué- « rir des connaissances. Cette émulation de- « vint générale, et avança beaucoup les pro- « grès des études. Celle de la religion sur- « tout, qu'il fallait puiser dans les sources « de l'Ecriture sainte et dans les écrits des « premiers Pères de l'Eglise, fut couronnée « par les plus grands succès. A mesure que « la vérité répandait sa lumière, les belles- « lettres, et les bonnes mœurs qui en sont « la suite, reprenaient leur vigueur; car, « malgré des traits impies lancés de nos « jours contre le christianisme par une au- « dacieuse philosophie, elle est forcée d'a- « vouer en secret que c'est cette religion « sainte qui nous a tirés de la barbarie en « adoucissant nos mœurs, qui a éclairé nos « esprits en soumettant notre raison, et qui « unit tous les hommes, non par les nœuds « vains et légers d'une orgueilleuse bienfai- « sance (terme dont on abuse trop souvent « aujourd'hui), mais par les liens si doux et « si chers de la charité. » C'est relativement à son nom que l'on donna le nom de livres *Carolins* à un *traité sur le culte des images*, dont la dernière édition est de Hanovre, 1731, in-8°, sous ce titre : *Augusta concilii Nicœni II censura.* On sait que les Pères de Francfort furent trompés par une traduction infidèle et même hérétique des décrets du concile de Nicée, où l'on décernait aux saints le même culte qu'à la Divinité : leur erreur est une erreur de fait. Au reste, les livres *Carolins*, d'où l'on a tiré l'histoire du concile de Francfort, ne sont rien moins qu'authentiques, comme plusieurs critiques l'ont prouvé, entre autres Bellarmin (*Controv. de conc. lib.* II, c. 8). Outre les *Capitulaires*, dont la meilleure édition est de Baluze, Paris, 1677, 2 vol. in-fol., on a de Charlemagne des *lettres* qui ont été insérées dans la collection de dom Bouquet, et une *grammaire* dont on trouve des fragments dans la *polygraphie* de Trithème. Ses lois sur les matières ecclésiastiques sont pleines de sagesse. On connaît entre autres celle que fit ce religieux prince pour entretenir parmi les rustres et les pâtres la piété unie à une gaieté sainte. Il voulait qu'ils chantassent les *cantiques de l'Eglise, surtout le dimanche, en menant leurs troupeaux aux pâturages, et en les ramenant chez eux, afin que tout le monde les reconnût pour chrétiens et pour dévots.* Les lois qu'il a portées sur les matières civiles sont également admirables, pour un temps qu'il plaît aux philosophes modernes de taxer d'ignorance, et où il y avait peut-être plus de sagesse que dans le nôtre. Il ordonna, ce qu'il est honteux qu'on ait exécuté si tard en France, que les poids et mesures seraient mis par tout son empire sur un pied égal. Il fixa le prix du froment, du seigle, de l'avoine; régla le prix des étoffes, et l'habillement de ses sujets sur leur

état et sur leur rang. S'il ordonna par son testament que les querelles des trois princes ses fils, pour les limites de leurs Etats, seraient décidées par le jugement de la croix (ce jugement consistait à donner gain de cause à celui des deux partis qui tenait le plus longtemps les bras élevés en croix), c'est que le génie ne prévaut jamais entièrement sur les coutumes de son siècle; et il faut convenir que les déclamations auxquelles les philosophes se livrent à cette occasion sont absolument mal fondées. « Ces « sortes de pratiques, dit un auteur plus « modéré, n'étaient sans doute pas le fruit « d'une sagesse profonde, ni d'un discerne- « ment bien juste; mais étaient-elles aussi « insensées qu'on le dit? Dans ces temps de « simplicité, les chrétiens disaient tout bon- « nement à Dieu : *Seigneur, cette cause est si* « *embrouillée que les juges même n'y voient* « *goutte; Auteur de toute vérité et de toute* « *justice, daignez suppléer à leurs lumières,* « *et nous montrer de quel côté est le bon* « *droit.* La justice d'une cause, lorsqu'elle « est bien obscure et bien compliquée, se « fait-elle toujours connaître plus claire- « ment dans le labyrinthe de la procédure « moderne, dans ce conflit de principes et de « maximes contradictoires, dans cette mul- « titudes de décisions réformées et réfutées « les unes par les autres, que dans les *épreu-* « *ves judiciaires* de nos bons et ignorants « aïeux? » Charlemagne se sentant près de sa fin, associa à l'empire Louis, le seul fils qui lui restait, lui donna la couronne impériale, et tous ses autres Etats, à l'exception de l'Italie, qu'il garda pour Bernard, fils de Pepin. Il mourut l'année d'après, le 28 janvier 814, dans la 71e année de son âge, la 47e de son règne, et la 14e de son empire. On l'enterra à Aix-la-Chapelle, avec les ornements d'un chrétien pénitent et ceux d'un empereur et d'un roi de France, et on lui fit cette courte épitaphe : « Ci-gît Charles, « grand et orthodoxe empereur, qui a étendu « glorieusement le royaume des Français, et « qui l'a heureusement gouverné pendant « quarante-sept ans. » Lorsqu'Othon III fit ouvrir son tombeau, on retira ceux de ses ornements que le temps et l'humidité n'avaient pas gâtés; et ils font encore aujourd'hui partie du trésor de l'empire, particulièrement sa couronne, son cimeterre et le livre des Evangiles. Pétrarque a parlé de ce tombeau dans la 3e épître du 1er livre en ces termes : *Vidi Aquensem Caroli sedem et in templo marmoreo verendum barbaris gentibus sepulcrum.* Le nom de ce conquérant législateur remplit la terre. Le prince était grand, l'homme l'était davantage. Les rois ses enfants furent ses premiers sujets, les instruments de son pouvoir et les modèles de l'obéissance. Il mit un tel tempérament dans les ordres de l'Etat, qu'ils furent contrebalancés, et qu'il resta le maître. Tout fut uni par la force de son génie. Il empêcha l'oppression du clergé et des hommes libres, en menant continuellement la noblesse d'ex-n expédition. Il ne lui laissa pas le temps de former des desseins, et l'occupa tout entière à suivre les siens. L'empire se maintint par la grandeur du chef. Maître absolu de ses peuples, il mit sa gloire à en être le père, et il goûta le plaisir de voir qu'il en était aimé autant qu'il en était craint. Encore plus redoutable aux ennemis de la religion qu'à ceux de l'Etat, il fut toujours le fléau de l'hérésie et du vice, le protecteur le plus zélé aussi bien que l'enfant le plus soumis, le bienfaiteur le plus libéral de l'Eglise. Ses victoires furent pour elle des conquêtes, et le fruit le plus doux qu'il recueillit de tant de combats, ce fut d'étendre le royaume de Jésus-Christ à proportion qu'il étendait le sien. Vaste dans ses desseins, simple dans l'exécution, personne n'eut à un plus haut degré l'art de faire les plus grandes choses avec facilité, et les plus difficiles avec promptitude. Il parcourait sans cesse son vaste empire, portant la main où il menaçait de tomber, passant rapidement des Pyrénées en Allemagne, et d'Allemagne en Italie. Quelques auteurs modernes lui ont disputé le titre de *Grand*, sans doute parce qu'il leur a paru trop chrétien; mais les historiens équitables conviennent tous que personne ne mérita mieux de porter le nom de *Grand* que cet empereur. Il était doux, et ses manières étaient simples, ainsi que celles des grands hommes. Il aimait à vivre avec les gens de sa cour. Charlemagne fut marié huit fois. Du vivant de son père Pepin, il épousa Himiltrude. Il déféra ensuite trop aux conseils de sa mère Bertrade, qui lui fit répudier cette Himiltrude pour prendre la fille de Didier, roi des Lombards; mais quelques mois après, touché des remontrances que les prélats de son royaume et le pape Etienne lui firent, il renvoya cette princesse en Italie et rappela Himiltrude. Devenu veuf, il épousa en secondes noces Hildegarde, l'an 773. Eginhard, qui nous a donné les *annales* de son règne et la *vie* de ce prince, appelle *concubines* les dernières femmes de Charlemagne : sur cela les écrivains modernes ont accusé ce prince d'incontinence; mais ils n'ont pas fait attention qu'on entendait souvent par le mot de *concubine* une femme mariée, mais sans certaines formalités, et qui n'avait pas certaines prérogatives, à cause de l'inégalité de condition et le défaut de dot; de là venait que les enfants qui naissaient de ces mariages étaient exclus de la succession des Etats de leur père. Il faut convenir cependant qu'on trouve dans ce temps-là quelques exemples qui semblent prouver que la doctrine de l'indissolubilité du mariage avait souffert quelques obscurcissements; et c'est ainsi que plusieurs auteurs ont expliqué le grand nombre d'épouses que ce prince eut successivement. Charles gouverna sa maison avec la même sagesse que son empire. Il fit valoir ses domaines et en tira de quoi répandre d'abondantes aumônes et soulager son peuple. Charlemagne avait les yeux grands et vifs, le visage gai et ouvert, le nez aquilin. Quelques auteurs ont voulu en faire un

géant, et c'est un préjugé général parmi le peuple d'Aix-la-Chapelle. On peut voir là-dessus la dissertation de Marquard Freher, *De statura Caroli Magni*. Eginhard assure que sa taille, quoique haute, n'avait rien d'extraordinaire : *Statura eminenti, quæ tamen justam non excederet*. Il ne portait en hiver, dit Eginhard, qu'un simple pourpoint fait de peau de loutre, sur une tunique de laine bordée de soie. Il mettait sur ses épaules une espèce de manteau de couleur bleue ; et pour chaussure il se servait de bandes de diverses couleurs, croisées les unes sur les autres. Paschal III, anti-pape, le mit au nombre des saints, en 1165 ou 1166. Il a encore été canonisé par Rainaud, archevêque de Cologne, et par Alexandre, évêque de Liége, en présence de l'empereur Frédéric Barberousse, qui publia un diplôme *pour l'élévation et l'exaltation de son corps*. Les papes légitimes ont constamment toléré le culte que lui rendent encore les églises d'Aix-la-Chapelle, de Reims, de Rouen, etc. Benoît XIV prétend que cette tolérance et cet usage suffisent pour autoriser les honneurs que lui rendent les églises particulières, et valent une béatification. Louis XI ordonna que sa fête serait célébrée le 28 janvier. Cependant dans quelques endroits, comme à Metz, on fait tous les ans un service pour le repos de son âme. Les pays qui composent aujourd'hui la France et l'Allemagne jusqu'au Rhin, dit un historien célèbre, furent tranquilles pendant près de cinquante ans, et l'Italie pendant treize. Depuis son avènement à l'empire, point de révolution en France, point de calamités pendant ce demi-siècle, qui, par là, est unique. La Bruère a donné l'*Histoire de Charlemagne* en 2 vol. in-12. Elle est infiniment préférable à celle que M. Gaillard a publiée en 1782, 4 vol. in-12, et en 1818 et 1819, en 2 vol. in-8° : compilation sans ordre, sans choix et sans goût, remplie de délamations sans objet réel et de censures sans justesse, où le caractère de ce grand prince est entièrement défiguré, les faits altérés et travestis, et l'histoire asservie aux vues d'une philosophie qui ne *raisonne l'histoire*, suivant l'expression de l'auteur, que pour séduire et pour corrompre ; pour exalter les Sardanapale, les Julien, les Andronic, les Wenceslas, et calomnier les Constantin, les Théodose, les Charlemagne, les saint Louis. — Nous devons aussi une mention à l'*Histoire de Charlemagne*, en 2 vol. in-12 de M. Auguste Savagnier, ancien élève de l'école des Chartres, mort en 1849 à Belle-Ile, où il avait été transporté pour avoir pris part à l'insurrection du 24 juin 1848. — Pour compléter ce que nous avons dit relativement au culte dont Charlemagne a été et est encore l'objet, nous rapporterons ce passage de l'*Ami de la religion*, du jeudi 6 septembre 1838, tom. XCVIII, p. 453 : « On sait que l'empereur Charlemagne a été autrefois honoré « comme saint dans quelques églises, et « qu'il reçoit encore ces honneurs à Aix-la-« Chapelle ainsi qu'à Cologne. Jusqu'à la fin « du XVIe siècle, on a inséré son nom dans « le martyrologe de Paris. Un Espagnol, qui « se trouvait à Rome l'an dernier, zélé pour « la gloire de ce grand monarque, a fait de « nombreux efforts pour obtenir que son « culte fût confirmé par le saint-siége. Il « s'est d'abord assuré de la tradition de diverses églises à ce sujet, a fait graver une « ancienne figure de Charlemagne, entourée « d'une auréole, et a adressé ensuite une « supplique au saint-père pour solliciter « cette grâce; mais ses démarches ont été « sans succès. Le pape, dans son audience « du 28 mars, a répondu qu'il ne fallait rien « changer : *Nil esse innovandum*. »

CHARLES, surnommé le *Bon*, fils de saint Canut, roi de Danemark, et d'Alize de Flandre, devint comte de Flandre en 1119, après la mort de Baudouin, qui l'avait institué son héritier par son testament. Il donna à ses sujets l'exemple de la pratique de toutes les vertus chrétiennes, et s'occupa constamment à les rendre heureux. Ayant appris que quelques grands opprimaient le pays, il porta des lois sages contre eux. Berthoul qui avait usurpé la prévôté de Saint-Donatien de Bruges, à laquelle la dignité de chancelier de Flandre était attachée, forma, pour se venger du vertueux comte, qui arrêtait le cours de ses injustices, l'horrible projet de lui ôter la vie, et en confia l'exécution à quelques scélérats qui se portèrent dans l'église de Saint-Donatien, où le comte allait tous les jours de grand matin. Charles, averti de ce qui se tramait, se contenta de répondre : « Nous « sommes toujours environnés de dangers; « il suffit que nous ayons le bonheur d'appartenir à Dieu. Si c'est sa volonté que nous « perdions la vie, pouvons-nous la perdre « pour une meilleure cause que pour celle « de la justice et de la vérité? » Tandis qu'il récitait les psaumes de la pénitence devant l'autel de la sainte Vierge, ses ennemis fondirent sur lui et l'assassinèrent le 2 mars 1127. « C'était, dit un historien, un prince « ennemi de la flatterie; il n'estimait ceux qui « l'approchaient qu'à proportion de la franchise avec laquelle ils l'avertissaient de ses « fautes. Plus d'une fois il épuisa ses trésors « en faveur des pauvres ; et lorsqu'il n'avait « plus rien à leur donner il faisait vendre ses « propres habits pour les soulager. Il leur « distribuait lui-même du pain et de quoi « couvrir leur nudité. On remarqua qu'étant « dans la ville d'Ypres, il leur donna en un « seul jour jusqu'à 7,800 pains. Il les aimait « enfin si tendrement, qu'il tint toujours le « blé et les autres denrées à bas prix, afin « qu'ils ne ressentissent point les effets de la « misère. » Une conduite si sage et si chrétienne lui a mérité le titre de *Vénérable*.

CHARLES DE SAINT-PAUL, dont le nom de famille était *Vialart*, supérieur-général de la congrégation des feuillants, fut nommé évêque d'Avranches en 1640, et mourut en 1644. Il est très-connu par sa *Géographie sacrée*, imprimée avec celle de Sanson, Amsterdam, 1704, 3 vol. in-fol. Son *Tableau de la rhétorique française* est au-dessous du médio-

ore, aussi reste-t-il dans l'oubli. On a encore de lui : *Mémoires du cardinal de Richelieu*, Paris, 1640, in-fol., qui furent condamnés à être brûlés, comme calomnieux et préjudiciables à l'Etat; mais cet arrêt du parlement ne fut point exécuté.

CHARLES DE LORRAINE, archevêque de Reims, de Narbonne, évêque de Metz, de Toul, de Verdun, de Térouanne, de Luçon et de Valence, abbé de Saint-Denis, de Fécamp, de Cluni, de Marmoutier, etc., naquit à Joinville, en 1525, de Claude de Lorraine, premier duc de Guise. Paul III l'honora de la pourpre romaine en 1547. Le cardinal se signala au colloque de Poissy, qu'il avait ménagé, disent ridiculement les protestants, pour faire admirer son éloquence. L'année d'auparavant, en 1560, il avait proposé d'établir l'inquisition en France, en remontrant que ce moyen avait constamment préservé le Portugal, l'Espagne et l'Italie, du malheur des guerres civiles, où l'hérésie avait plongé le reste de l'Europe. Le chancelier de l'Hôpital s'y opposa. Pour tenir un milieu, le roi attribua la connaissance du crime d'hérésie aux évêques, à l'exclusion des parlements. Le cardinal de Lorraine parut avec beaucoup d'éclat au concile de Trente, et y déploya son zèle pour l'Eglise et pour la conservation de la doctrine catholique, contre les efforts des sectaires. De retour en France, il fut envoyé en Espagne par Charles IX, dont il gouvernait les finances en qualité de ministre d'Etat. Il est faux qu'il ait eu la moindre part à la Saint-Barthélemy, comme le suppose M. Chénier dans sa très-fanatique et sacrilége tragédie de *Charles IX*. Le cardinal n'était pas même alors en France : il se trouvait à Rome. Il voulait sans doute qu'on fît une guerre implacable à des fanatiques révoltés; il pensait que toute paix, toute trève avec eux était inutile et dangereuse. « L'é-« vénement, dit un auteur, a prouvé qu'il « était beaucoup meilleur politique que le « chancelier de l'Hôpital. Sa maxime était « celle de Platon et des plus fameux philo-« sophes anciens et modernes, qu'il ne doit « y avoir dans un Etat qu'un seul culte, et « que ce culte doit être vrai ; que c'est là une « loi fondamentale et constitutionnelle; que « la religion cesse d'être efficace quand les « citoyens sont persuadés que toute religion « est bonne; qu'on ne peut être fortement « attaché qu'à une religion exclusive. » Ayant eu une faiblesse dans une procession de pénitents à Lyon, et n'ayant pas voulu se retirer de peur de troubler la cérémonie, il fut saisi d'une fièvre qui le conduisit au tombeau en 1574. Il travailla à réformer la magistrature, fit fleurir les sciences et les cultiva.

CHARLET (JEAN-BAPTISTE), naquit à Langres vers la fin du XVIIe siècle et devint chanoine de la collégiale de Grancey, puis curé d'Ahuy près de Dijon. Il s'appliqua beaucoup à l'histoire de son pays, et il était en correspondance avec Mabillon. Outre un *Abrégé des vies des évêques de Langres*, il laissa les ouvrages suivants : *Martyrologe des saints et des saintes du diocèse de Langres, avec un Nécrologe des personnes éminentes en vertus*, a[...] des dissertations sur les *Saints-Jumeaux*, et[...] 1704; *Collection des antiquités des pays* [...] *diocèse de Langres; Langres savante, ou Hi[...]toire des hommes illustres du diocèse* : c'e[...] dans ce manuscrit que Papillon puisa l'idée [...] sa *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, po[...] laquelle il a profité du travail de Charle[...]

CHARLEVOIX (PIERRE-FRANÇOIS-XAVI[...] DE), jésuite, né à Saint-Quentin le 29 octob[...] 1682, professa les humanités et la philosoph[...] avec beaucoup de distinction. Nommé po[...] travailler au *Journal de Trévoux*, il rempl[...] cet ouvrage, pendant 22 ans, d'excellents e[...]traits. Il mourut à La Flèche le 1er févri[...] 1761. Des mœurs pures et une science pr[...]fonde le rendaient le modèle de ses confrè[...]res et l'objet de leur estime. On a de l[...] plusieurs ouvrages qui ont eu beaucoup d[...] cours : *Histoire et description du Japon*, e[...] 6 vol. in-12, et 2 in-4°. Ce livre, bien écrit [...] très-détaillé, renferme ce que l'ouvrage d[...] Kæmpfer offre d'intéressant, et réfute ses c[...]lomnies contre les chrétiens du Japon, p[...] des faits multipliés, solennels, incontes[...]bles, que le seul fanatisme de secte a pu n[...] ou dénaturer; *Histoire de l'île de Saint-Do[...]mingue*, in-4°, 2 vol., Paris, 1730; Amste[...]dam, 1733, 4 vol. in-12. Cet ouvrage, qui e[...] écrit avec simplicité et avec ordre, est auss[...] curieux que sensé. L'auteur s'est borné à [...] l'histoire civile et politique, sans entrer dans [...] le détail des missions; *Histoire du Paraguay*[...] 6 vol. in-12. C'est le même ton, la même s[...]gacité et la même exactitude que dans le[...] ouvrages précédents; *Histoire générale de l[...] Nouvelle-France*, in-12, 6 vol. C'est le mei[...]leur de tous les livres écrits sur cette m[...]tière; *Vie de la mère Marie de l'Incarnatio[...]* in-12; livre écrit avec onction et propre [...] nourrir la piété. Ces différents ouvrages o[...] été bien reçus de ceux qui jugent sans pré[...]jugés; on souhaiterait seulement un pe[...] plus de précision dans le style.

CHARLIER (GILLES), *Ægidius Carleriu[...]* théologien du XVe siècle, né à Cambrai, étu[...]dia au collége de Navarre à Paris, où il ex[...]pliqua quelque temps le fameux livre des Sen[...]tences de Pierre Lombard et fut reçu docteu[...] Elu doyen de Cambrai en 1431, quoiqu'il n'a[...] prêté serment en cette qualité qu'en 143[...] il fut député la même année par le chapitre d[...] cette ville au concile de Bâle. C'est lui qui [...] rejeter l'article présenté par les prélats de Bo[...]hême sur la nécessité de la pénitence publi[...]que, et il prononça à cette occasion un discou[...] que les collections des actes des conciles, le[...] *Antiquæ lectiones* de Canisius, etc., nous o[...] conservé. Charlier, revenu à Cambrai, n[...] tarda pas à être appelé à Paris pour y pro[...]fesser la théologie. Il mourut le 23 novemb[...] 1472, étant doyen de la maison de Sorbonne[...] Les bibliothèques des Pays-Bas possédaient [...] quelques-uns de ses manuscrits, savoir, l[...] *Scutum veritatis*, qui se conservait à Louvai[...] et un *Commentaire* sur les quatre livres de[...] Sentences de Lombard, qui se voyait [...] Bruxelles et à Lille, chez les dominicains[...] On a publié de Charlier : *Sporta fragmento[...]*

rum, Bruxelles, 1478, in-fol. : c'est le second ouvrage imprimé dans cette ville, où l'imprimerie avait été introduite, deux ans auparavant, par les frères de la vie commune; *Sportula fragmentorum*, ibid., 1479, in-fol., ouvrage relatif à divers points de théologie et qu'on trouve souvent réuni dans un même volume avec le précédent.

CHARLIER (Jean), surnommé *Gerson*, prit ce nom d'un village du diocèse de Reims, où il vit le jour en 1363. Il étudia la théologie sous Pierre d'Ailly, et lui succéda dans la dignité de chancelier et de chanoine de l'église de Paris. Jean Petit ayant eu la lâcheté de justifier le meurtre de Louis, duc d'Orléans, tué en 1408 par ordre du duc de Bourgogne, Gerson fit censurer sa doctrine par les docteurs et par l'évêque de Paris, quoiqu'il paraisse favoriser lui-même la doctrine du tyrannicide. Au concile de Constance, il assista comme ambassadeur de France; il s'y distingua par plusieurs discours, et surtout par celui de la supériorité du concile au-dessus du pape; ce qui n'empêcha pas qu'il ne reconnût, en des termes très-forts, la primauté et la juridiction du pape dans toute l'Eglise. N'osant pas revenir à Paris, où le duc de Bourgogne l'aurait maltraité, il fut contraint de se retirer en Allemagne, déguisé en pèlerin, et ensuite à Lyon, dans le couvent des Célestins, où son frère était prieur. Cet homme illustre poussa l'humilité jusqu'à devenir maître d'école. Il mourut en 1429, à 66 ans. La plupart de ses *œuvres* furent d'abord imprimées à Strasbourg en 1488. Edmond Richer les infecta de sa doctrine, et les publia à Paris en 1606. Du Pin a donné un *Recueil des ouvrages de Gerson* en 5 vol. in-fol., publié en Hollande en 1706. Ils sont distribués en cinq classes. On trouve, dans la première, les *dogmatiques;* dans la seconde, ceux qui roulent *sur la discipline;* dans la troisième, les *œuvres de morale et de piété;* dans la quatrième, *les œuvres mêlées.* Cette édition est ornée d'un *Gersoniana*, ouvrage curieux, mais où, comme dans tous les *ana*, il y a des choses pour le moins très-douteuses. On trouve aussi dans cette édition un traité composé, dit-on, par Gerson, au concile de Constance, et publié pour la première fois par le compilateur luthérien Van der Hart, à la fin du XVII[e] siècle, dans la collection des écrits relatifs à ce concile : pièce suspecte et probablement défigurée, car il n'y a nulle apparence que Gerson ait écrit les extravagances qu'il renferme. Aussi Du Pin, s'obstinant à lui en faire honneur, fut obligé de l'imprimer hors du royaume. (*Voy.* Petit-Didier.) Gerson a été, sans contredit, l'un des docteurs les plus recommandables de son temps. Il n'était pas cependant bien savant dans l'histoire ecclésiastique, ni dans les écrits des saints Pères, qu'il cite ordinairement comme ils sont dans le décret de Gratien, où souvent ils sont rapportés peu exactement. Son style est dur et négligé, mais énergique. Quelques pseudo-canonistes se sont servis de son nom pour affaiblir l'autorité du saint-siége. Ils allèguent des passages relatifs aux temps de schisme et de scandale où se trouvait l'Eglise, où le pontife légitime est un sujet de problème, où la paix de l'Eglise ne pouvait naître que de la déposition de tous les contendants; mais ils n'ont garde de rapporter les endroits où Gerson s'exprime d'une manière claire, générale et absolue sur cette matière. « L'état de la papauté, dit-il, a été institué surnaturellement et immédiatement de Jésus-Christ, comme ayant une *primatie monarchique et royale* dans la hiérarchie ecclésiastique. Car, de même que les prélats mineurs, tels que les curés, sont soumis à leurs évêques, quant à l'exercice de leur puissance, et qu'ils peuvent limiter et restreindre l'usage de leurs pouvoirs, il n'est pas douteux aussi que les prélats majeurs ne soient soumis au pape, et qu'il ne puisse en user de même à leur égard. » (*De stat. eccl. chr. oper. tom. II, col.* 532.) « La plénitude, dit-il ailleurs, de la puissance ecclésiastique, qui comprend celle de l'ordre et de la juridiction, tant dans le for interne que dans le for externe, et qui peut s'exercer immédiatement et sans limitation sur quiconque est de l'Eglise, ne peut résider que dans le souverain pontife, parce qu'autrement le gouvernement de l'Eglise ne serait pas monarchique. » (*Operum tom. I, p.* 145, etc.) Quelques auteurs lui ont attribué l'excellent livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*; mais il n'est pas plus de lui que du prétendu moine *Gersen*, *Gessen* ou *Gesen*, noms forgés sur celui de Gerson. *Voy.* Amort, Gersen, Naudé, Thomas à Kempis. — C'est Feller qui s'exprime ainsi sur l'auteur de l'*Imitation*. Nous ne voulons rien décider sur cette question bibliographique; nous nous bornons à indiquer à ceux qui voudraient l'examiner plus à fond, un excellent ouvrage intitulé : *Corneille et Gerson dans l'Imitation de Jésus-Christ*, par Onésime Leroy, Paris, 1842, in-8°, orné de miniatures calquées sur le manuscrit de Valenciennes.

CHARLIER (Pierre-Jacques-Hippolyte), prêtre, né à Noisy-le-Grand, près Paris en 1757, devint secrétaire et bibliothécaire de M. de Juigné. Très-versé dans la connaissance des saintes Ecritures, des Pères et de l'histoire ecclésiastique, il fut chargé de travailler au *Pastoral* de Paris avec l'abbé Revers, et il en donna un abrégé en 1 vol. Il eut aussi part à l'édition du *Bréviaire*, et acheva la traduction en vers latins du poëme de la Religion de Racine, commencée par le même abbé Revers. Il travailla encore à un *Rituel* pour une liturgie générale, et s'occupait de revoir le second volume des OEuvres de saint Grégoire de Nazianze, lorsqu'il mourut à Saint-Germain-en-Laye le 25 juin 1807.

CHARPENTIER (Hubert), prêtre, né en 1565 à Coulommiers, dans le diocèse de Meaux, fut l'auteur de l'établissement des *Prêtres du Calvaire* sur le Mont-Valérien près Paris. Il fit deux établissements pareils sur la montagne de Betharram en Béarn, et à Notre-Dame de Garaison dans le diocèse d'Auch. Il mourut à Paris en 1650. Il avait été ami particulier de Duvergier de Hauranne et de tout Port-Royal.

CHARRIER DE LA ROCHE (Louis), évêque de Versailles, né à Lyon le 17 mai 1738, d'une famille originaire d'Auvergne, fit ses études théologiques à Paris, et fut reçu docteur en Sorbonne. Dès l'âge de onze ans, il avait obtenu un canonicat dans le chapitre noble d'Ainai, et il en devint prévôt-curé. Il était en outre prieur du Bois-de-la-Salle en Beaujolais ; et l'archevêque de Lyon, M. de Montazet, le nomma son grand-vicaire et son official métropolitain, c'est-à-dire président du tribunal auquel on appelait des jugements de l'officialité ordinaire et de celle des suffragants. Après la mort de ce prélat, M. de Marbeuf lui retira les lettres de grand-vicaire, parce qu'il passait pour être janséniste. Charrier fut député aux états-généraux par la chaussée de Lyon; il fut le premier de son ordre qui se réunit au tiers-état, et en 1791 il prêta serment à la constitution civile. Le 18 novembre 1790, il s'était élevé avec force contre le projet d'envahir le Comtat-Venaissin, et le 28 août suivant il s'opposa à la proposition de faire du mariage un acte purement civil. Il fit quelques tentatives pour déterminer son élection pour le siége métropolitain de Lyon; mais Mirabeau fit donner ce siége à Lamourette. Nommé évêque de Rouen, il rencontra une forte opposition chez les habitants, dont les sympathies restaient fidèles à leur ancien prélat, le cardinal de La Rochefoucauld, encore vivant, et, ayant bientôt donné sa démission, il se retira à Lyon, dans sa famille. Après le siége de cette ville, il fut incarcéré; mais les pauvres, dont il se montra toujours le généreux ami, sollicitèrent et obtinrent sa mise en liberté. On assure que la composition d'une chanson patriotique sur la prise de Toulon ne fut pas étrangère à cette faveur. En 1802, Charrier, nommé évêque de Versailles, rétracta son serment, et il demanda la même rétractation aux prêtres qui se trouvaient dans le même cas que lui. Pie VII, dans son voyage en France, le reçut avec bonté. Bonaparte, devenu empereur, le nomma son aumônier et lui donna la croix de la Légion-d'Honneur; il n'en vit pas moins avec une vive satisfaction la restauration du trône de Louis XVIII, en 1814. Si dans les Cent Jours il se rendit aux Tuileries, ce fut sur une invitation expresse, mais il n'est pas vrai qu'il ait pontifié au Champ-de-Mai. Charrier de La Roche mourut à Versailles le 17 mars 1827, âgé de 89 ans. On a de ce prélat : *Réfutation de l'instruction pastorale de l'évêque de Boulogne* (le savant Asseline) *sur l'autorité spirituelle*, 1781, in-8°, dans laquelle l'auteur se montre favorable aux réformes méditées par l'assemblée ; *Questions sur les affaires présentes de l'église de France*, 1792, in-8°; *Lettre à Maultrot sur la religion*, 1791, in-8°; *Lettre circulaire aux curés de son diocèse contre les brefs du pape*, 1791, in-8° ; *Lettre pastorale aux fidèles de son diocèse*, 1791, in-8° ; *Quels sont les remèdes aux malheurs qui désolent la France?* 1791, in-8°; *Examen des principes sur les droits de la religion, la juridiction et le régime de l'Eglise catholique, relativement à la constitution civile du cler*[gé,] Paris, 1792, in-8°. Il avait donné avec T[a]raud une seconde édition des *Institution[es] theologicæ* du P. Valla, Lyon, 1784, 6 v. in-12 ; et quelques écrivains lui ont attri[bué] le *Compendium* du même ouvrage qui pa[rut] à Lyon en 1781, 2 vol. in-12. Enfin, en 1[…] il publia, en faveur de la conscription mi[li]taire, une *Instruction pastorale*, qui fut c[…] dans les journaux comme un monumen[t de] zèle et de patriotisme.

CHARRON (Pierre), né à Paris en 15[…] d'abord avocat au parlement, fréquenta [le] barreau pendant cinq ou six ans. Il le qu[itta] pour s'appliquer à l'étude de la théolo[gie et] à l'éloquence de la chaire. Plusieurs évê[ques] s'empressèrent de l'attirer dans leurs di[ocè]ses, et lui procurèrent des bénéfices d[ans] leurs églises. Il fut successivement théo[logal] de Bazas, d'Acqs, de Lectoure, d'Agen, [de] Cahors, de Condom et de Bordeaux. M[…] Montaigne lui accorda son amitié et [son] estime. Il lui permit, par son testamen[t,] porter les armes de sa maison : grâce p[…] mais dont un gascon, quoique philos[ophe,] devait faire beaucoup de cas. Charro[n] témoigna sa reconnaissance en laissant [ses] biens au beau-frère de ce philosophe. [En] 1595, Charron fut député à Paris pour l'[as]semblée générale du clergé, et choisi pour secrétaire de cette illustre comp[agnie. Il au]rait voulu finir ses jours chez les chartreux ou chez les célestins, mais on le refusa [dans] ces deux ordres, à cause de son âge avancé, et plus encore du peu de consistance qu['on] supposait à sa vocation. Il mourut su[bite]ment à Paris, dans une rue, en 1603. On [a de] lui : *Les trois vérités*, in-8°, 1595. Par la [pre]mière, il combat les athées, par la seco[nde,] les païens, les juifs, les mahométans; et [par] la troisième, les hérétiques et les schis[mati]ques. Les catholiques applaudirent à cet [ou]vrage, et les protestants l'attaquèrent v[ive]ment : aucun de leurs écrivains d'alors [n'a]vait ni la force de style ni l'esprit méth[odi]que de Charron. *Traité de la Sagesse*, Bo[r]deaux, 1601, in-8°; Leyde, Elzévir, in-1[2,] 1646. Ce livre combattait si vivement les [opi]nions populaires, que Charron semblait [don]ner dans un excès contraire à celui qu'il [con]damnait. Deux docteurs de Sorbonne le c[en]surèrent; l'université, la Sorbonne, le Châte[let,] le parlement, s'élevèrent contre lui. [Le] président Jeannin, à qui on confia c[ette] affaire, dissipa l'orage, et dit qu'il fallait p[er]mettre la vente du livre, *comme d'un* [livre] *d'Etat ;* mais cette décision ne justifia [pas] l'ouvrage aux yeux de ceux qui ne pens[ent] pas sur toutes choses d'après l'autorité [d'un] magistrat. Le jésuite Garasse a mis Cha[rron] au rang de Théophile et de Vanini. Il le c[roit] même plus dangereux, « d'autant qu'il [a] « plus de vilainies qu'eux, et les dit [avec] « quelque peu d'honnêteté. » Il le [dit] « livré à un athéisme brutal, accoq[…] « des mélancolies langoureuses et trua[ndes. »] Il aurait pu lui reprocher avec plus de r[ai]son que, dans son livre *de la Sagesse*, il co[pie] souvent Michel Montaigne, son maître; [...]

vraie source des erreurs de Charron.
rs passages de ce traité ont été corri-
s les éditions postérieures. L'auteur
mposé, peu de temps avant sa mort,
gé et une apologie de son *Traité de la*
qui fut publié sous le même titre,
608, in-8°; seize *Discours chrétiens* sur
iité, la création, la rédemption, l'eu-
e, Bordeaux, 1600; Paris, 1604, in-8°.
, compilateur médiocre, né à Nîmes
50, mort dans la misère à Paris vers
proposait d'entrer dans la société des
, lorsqu'elle vint à être supprimée. Il
na alors vers le barreau, et se fit rece-
cat à Paris. Ayant peu de causes à plai-
s'occupa de divers travaux littéraires,
ia depuis 1784, presque chaque an-
es brochures ou des compilations,
lesquelles nous citerons seulement
ui concernent plus directement la re-
t la morale : *Réflexions sur les immu-
clésiastiques, considérées dans leur
avec les maximes du droit public et
national*, Paris, 1788, in-8°, avec
le Montignon; *Vie de Fénelon*, abrégée
de Querbeuf, ibid., 1788, in-12; ré-
ée à la tête d'une édition des *OEuvres
elon*, en 10 volumes; *Esprit, pensées
imes de l'abbé Maury*, député à l'As-
e nationale, Paris, 1791, in-8° : l'au-
le même travail sur Fontenelle, d'A-
t et Thomas; *Exposition des preuves
s et démonstratives de la vérité, de la
et des bienfaits de la révélation*,
815, in-8° : c'est la préface d'un ou-
ui n'a point paru; *Tableau historique
stitutions civiles et religieuses de l'An-
, et de leurs variations*, ibid., 1816,
*Lettre à MM. les professeurs et institu-
e l'instruction publique*, Paris, 1821,

SSAIGNE (Antoine de La), docteur de
ne en 1710, ensuite directeur du sé-
e des missions étrangères, naquit en
Châteaudun, dans le diocèse de Char-
mourut en 1760, à 78 ans. Il joignit à
eurs très-pures un savoir étendu; son
ment au jansénisme lui attira bien
nes. On a de lui la *Vie de Nicolas Pa-
évêque d'Aleth*, 3 vol. in-12, ouvrage
écrit avec négligence et dicté par
de parti. La première partie est de
re Saint-Marc. Chassaigne n'en a fait
deuxième.

SSANION (Jean de), écrivain protes-
é à Monistrol en Velai, se fit principa-
connaître par son *Histoire des Albi-
touchant leur doctrine et leur religion,
les faux bruits qui ont été semés d'eux
ve*, 1595, in-8°, que son mauvais style
presque aussi insupportable à la lec-
ie sa révoltante partialité. On connaît
de lui : *De gigantibus eorumque reli-
tque iis quæ ante annos aliquot nostra
n Gallia reperta sunt*, Bâle, 1580, in-8°;
1587, in-8°; *Histoires mémorables des
et merveilleux jugements et punitions
i*, 1586, in-8°.

SSANIS (Charles), né à Nîmes vers
1750, suivit la carrière du négoce, qui était celle de son père, ce qui ne l'empêchait pas de cultiver les lettres avec succès. Des poursuites furent dirigées contre lui par les comités révolutionnaires; mais il parvint à s'y soustraire, et mourut en 1802, après avoir composé plusieurs écrits pour la défense de la religion : *Essai historique et critique sur l'insuffisance et la vanité de la philosophie des anciens, comparée à la morale chrétienne*, Paris, 1783, in-12, ouvrage dont Chassanis paraît être le véritable auteur, quoiqu'il soit annoncé comme n'étant qu'une traduction de l'italien de don Gaétan Sertor; *Morale universelle tirée des livres sacrés*, Paris, 1791, in-16; *Du christianisme et de son culte, contre une fausse spiritualité*, Paris, 1802, in-8°.

CHASSIGNET (Jean-Baptiste), né vers 1578 à Besançon, fit ses études au collége de cette ville, fut reçu docteur en droit, et obtint la charge d'avocat fiscal au bailliage de Gray. Il cultiva la poésie, et il a laissé : *Le Mépris de la vie et consolation contre la mort*, Besançon, 1594, in-12 : recueil de sonnets et d'odes qu'il avait composés dans sa première jeunesse; *Paraphrases en vers français sur les douze petits prophètes du Vieil Testament*, Besançon, 1601, in-12; *Paraphrases sur les CL Psaumes de David*, Lyon, 1613, in-12 : on ne peut refuser à l'auteur de la verve, de l'abondance, de l'harmonie, et un certain art dans la disposition des mots et dans la coupe des périodes, dont les poésies de ses contemporains n'offrent que très-peu de modèles; mais il manque de goût dans le choix des expressions, et trop souvent il rend d'une manière bizarre les images sublimes des Livres saints. Il traduisit aussi du latin en français l'*Histoire de Besançon*, de J.-J. Chifflet; cette traduction n'a pas été publiée. Grappin, dans son *Histoire abrégée du comté de Bourgogne*, place la mort de Chassignet à l'année 1635. — Un bénédictin du même nom composa dans le XVII° siècle une *Histoire de tous les monastères du comté de Bourgogne*, dont il est parlé avec éloge dans le *Voyage littéraire* de dom Martenne, et qui est restée manuscrite.

CHASTELAIN (Claude), chanoine de l'Eglise de Paris, sa patrie, fut mis par M. de Harlay, archevêque, à la tête d'une compagnie pour la composition des livres d'église. Il possédait la science des liturgies, des rites et des cérémonies de l'Eglise. Il avait parcouru l'Italie, la France, l'Allemagne, et partout il avait étudié les usages de chaque Egl se particulière. Il connaissait tout ce qu'il y avait de curieux dans les lieux où il passait, et souvent il en instruisait même les gens du pays. Il mourut en 1712, à 73 ans. On a de lui : les deux premiers mois de l'année du *Martyrologe romain*, Paris, 1705, in-4°, traduits en français, avec des additions à chaque jour des saints qui ne sont point placés dans ce Martyrologe selon l'ordre des siècles; la première, de ceux de France; la seconde, de ceux des autres pays; et des notes sur chaque jour. Les recherches de l'auteur regardent principalement la vérité des faits. Il

était très-lié avec le P. Papebroch, l'un des plus célèbres bollandistes. On conserve à la bibliothèque des avocats de Paris une copie manuscrite du second volume, qui comprend les mois de mars et d'avril. *Martyrologe universel*, Paris, 1709, in-4°. C'est la traduction en français du Martyrologe romain, avec des notes et des additions. Cet ouvrage est rédigé dans le goût du précédent, plein de l'érudition la plus recherchée; *Vocabulaire hagiologique*, dans les *Etymologies de la langue française*, de Ménage; *Vie de saint Chaumont*, Paris, 1699, in-12. Les bollandistes lui ont dédié un volume de leur savante collection.

CHATEAUBRIAND (François-Auguste, vicomte de) est, sans contredit, de tous les écrivains qui ont paru depuis un siècle, celui qui exerça sur son époque l'influence la plus universelle et la moins contestée. Cette influence fut triple : religieuse, littéraire et politique, et, sous ce triple aspect, la vie de cet homme illustre peut donner lieu à des études développées et intéressantes. Mais nous ne pouvons ici que présenter un rapide résumé des faits principaux qui ont marqué sa longue et brillante carrière, en appuyant davantage sur ceux qui concernent la religion, afin de ne point sortir du cadre de notre Dictionnaire. — Le vicomte de Chateaubriand naquit le 4 septembre 1768 (et non 1769), à Saint-Malo, en Bretagne, d'Auguste de Châteaubriand, seigneur comte de Combourg, qui mourut à Combourg, près Saint-Malo, le 6 septembre 1786, et d'Apolline-Jeanne-Suzanne de Bédée, morte à Saint-Servan, le 12 prairial an vi (31 mai 1798), dont il était le dixième et dernier enfant. Il fut confié aux soins d'une nourrice qui, pour le sauver d'une maladie que l'on avait jugée mortelle, le voua à la *Vierge de l'Ermitage*. A l'âge de huit ans, il se fit relever du vœu de sa nourrice, et le prêtre fit à ce sujet un sermon dont il garda le reste de sa vie un profond souvenir. L'enfant fut élevé au château de Combourg, vieux manoir au style sévère, entouré de grands bois et d'immenses bruyères, d'où il entendait les mugissements de la mer qui se brisait sur les grèves. Le caractère de cette nature à la fois imposante et mélancolique des rivages armoricains se retrouve dans la plupart des ouvrages que son génie enfanta dans la suite. Il paraît que, d'après un usage assez constamment suivi, de réserver pour l'Eglise les cadets de famille, Châteaubriand aurait été d'abord destiné au sacerdoce : tel était du moins le vœu de sa mère, tandis que son père voulait qu'il entrât dans la marine royale. L'enfant commença ses études à Dol, les continua à Rennes, où il hérita du lit de Parny, et eut pour condisciples Moreau et Limoëlan, et acheva, plus tard, l'étude du grec à Paris. Après s'être rendu à Brest pour entrer dans la marine, François revint presque aussitôt à Combourg, puis il repartit pour Paris avec un brevet de sous-lieutenant au régiment de Navarre. Mais la carrière militaire n'était pas non plus celle qui devait fixer sa vocation : à peine s'est-il fait nommer capitaine de cavalerie, grade qui lui donnait le droit de monter dans les carrosses du roi et de jouir des honneurs de la cour, qu'on le voit occupé exclusivement de littérature, et recherchant bien plus la société de Fontanes, de Chamfort, de Delille, de Labarpe, etc., que celle des grands seigneurs de son temps. La révolution ébranlait déjà la société, les trônes chancelaient sur leurs bases, l'heure approchait des grandes crises qui changent la face d'un monde, et c'est à ce moment solennel que le jeune Châteaubriand débutait dans les lettres. Sa première composition imprimée est une idylle assez médiocre sur l'amour de la campagne, qui fut insérée dans l'*Almanach des Muses de* 1790, et dont l'apparition, dit-il, pensa le faire mourir de crainte et d'espérance. Nous ne pouvons nous empêcher de noter en passant qu'ici, pas plus que dans la carrière sociale, Châteaubriand n'avait encore trouvé sa veine. Plus tard, il fit d'autres poésies, dont très-peu sortent du rang des productions communes. Sa tragédie de *Moïse*, par exemple, fut un essai assez malheureux, et si l'on en rapproche les chœurs, qui prétaient tant aux mouvements lyriques, de ceux d'*Esther* et d'*Athalie*, même de ceux du *Paria*, on trouvera la distance assez grande. Mais une voie nouvelle va s'ouvrir tout à coup devant l'inquiète activité du jeune homme. « Si j'étais à votre place, lui dit un « jour Malesherbes, j'irais en Amérique, j'y « tenterais quelque grande entreprise, je « voyagerais pendant dix ans. » Deux mois après, au printemps de 1791, il s'embarquait à Saint-Malo, pour aller découvrir un passage au nord-ouest de l'Amérique, en retrouvant la mer Polaire. A peine arrivé en Amérique, Châteaubriand semble avoir oublié le but primitif de son voyage. Les forêts vieilles comme le monde, les fleuves immenses dont aucun homme civilisé n'a vu la source et mesuré le cours, les cataractes qui se présentent devant l'œil confondu comme des océans à pic, les mœurs des sauvages, les merveilles d'une nature vierge et tout à fait inconnue, étonnent, ravissent, attirent le jeune voyageur, qui observe tout et prend sur toutes choses ces notes qui seront, plus tard, *René*, *Atala*, *les Natchez*, etc. Pendant qu'il errait ainsi de forêt en forêt, de peuplade en peuplade, un fragment de journal anglais, qui lui tombe par hasard sous la main, un soir qu'il avait demandé l'hospitalité dans une ferme bâtie de troncs d'arbres, lui apprend la fuite de Louis XVI et son arrestation à Varennes. Sa résolution est aussitôt prise : il abandonne les savanes américaines, traverse l'Océan et rejoint l'armée de Condé, dans les rangs de laquelle il fait la campagne de 1792. C'est à cette époque qu'il épousa, à Saint-Malo, mademoiselle de Lavigne. Une blessure qu'il reçut au siége de Thionville, et dont une maladie sérieuse aggrava les suites, mit ses jours en danger. En 1793, il se rendit à Londres, où il fut rudement secoué par l'adversité. Il dut chercher des moyens d'existence dans son travail; des traductions faites pour des libraires,

des leçons de français et la composition de son *Essai sur les Révolutions* occupèrent alors son temps. Le livre dont nous parlons, publié à Londres, en 1796, n'annonçait guère l'auteur des *Martyrs* et du *Génie du Christianisme*, et il se ressent visiblement de la disposition d'esprit d'un jeune homme qui avait hanté plusieurs des écrivains de l'école incrédule ou sceptique du XVIIIe siècle. Plus tard, Châteaubriand en a lui-même redressé, par des notes placées au bas des pages, les paradoxes et les erreurs. Mais la foi religieuse ne lui était pas encore revenue; laissons-le raconter lui-même comment son cœur fut changé : « Ma mère, après avoir été jetée, à « 72 ans, dans les cachots, expira sur un « grabat où ses malheurs l'avaient reléguée; « le souvenir de mes égarements répandit « sur ses derniers jours une grande amer- « tume; elle chargea en mourant une de « mes sœurs de me rappeler à cette religion « dans laquelle j'avais été élevé; quand la « lettre de ma sœur me parvint au delà des « mers, elle-même n'existait plus : elle était « morte aussi des suites de son empri- « sonnement. Ces deux voix sorties du tom- « beau, cette mort qui servait d'interprète à « la mort, m'ont frappé : je suis devenu chré- « tien. Je n'ai point cédé, j'en conviens, à de « grandes lumières surnaturelles; ma con- « viction est sortie du cœur : j'ai pleuré et « j'ai cru. » C'est de ce moment qu'il conçut l'idée et le plan de son grand ouvrage, le *Génie du Christianisme*, et il avait déjà commencé à exécuter cette œuvre capitale, lorsqu'il rentra en France, en 1800. Alors il rédige, de concert avec Fontanes, le *Mercure*, dont il obtient le privilége, et publie son épisode d'*Atala*, qui faisait partie, comme celui de *René*, du *Génie du Christianisme*. Enfin, en 1802, ce dernier ouvrage parut. — Longtemps ballottée par la tempête, dit un biographe, la société renaissait à l'ordre matériel; les rangs se reformaient sous une main puissante; mais les intelligences, lassées du doute, épouvantées de l'athéisme et de ses conséquences, flottaient encore çà et là indécises, cherchant un phare, un port, un abri : le *Génie du Christianisme* fut tout cela. On avait soif de foi, de poésie et d'amour; on eut de l'amour, de la poésie et de la foi, et la France, vieil Eson rajeuni dans la chaudière révolutionnaire, se surprit à croire et à pleurer, comme aux beaux jours de son adolescence. Analyser le *Génie du Christianisme* est chose impossible à entreprendre ici; il faudrait des livres pour dire les beautés de ce livre. — Châteaubriand avait dédié son ouvrage au premier consul, qui fut sensible à cet hommage, et qui l'envoya comme secrétaire d'ambassade dans la capitale du monde chrétien. Mais l'harmonie entre les deux monarques de l'intelligence ne dura pas longtemps. La vue des ruines de la ville éternelle, l'aspect de ces monuments, où le souvenir de la sanglante résistance du polythéisme se mêle à la grande image du triomphe de l'Évangile, lui suggèrent l'idée de son chef-d'œuvre, *les Martyrs*, et il se propose de visiter un jour la Grèce et la Judée, afin de trouver, dans ces deux anciens empires de religions ennemies, de nouvelles couleurs pour ses tableaux. Il venait d'être nommé ministre plénipotentiaire dans le Valais, et il parcourait l'Italie, d'où il adressait à Joubert et à Fontanes des lettres qui ne sont pas les moins remarquables de ses écrits, lorsqu'il apprit la mort du duc d'Enghien, fusillé dans les fossés de Vincennes. Aussitôt il donne sa démission, protestant ainsi contre un odieux assassinat. Le pouvoir lui retire le privilége du *Mercure*, qui est réuni à la *Décade*, et Châteaubriand se décide à se rendre en Orient. Son départ pour Jérusalem eut lieu le 13 juillet 1806. Il revoit le nord de l'Italie, s'embarque à Venise pour la Grèce, et gagne Jérusalem, en passant par Constantinople et Jaffa. Après avoir parcouru la Palestine, après avoir été armé chevalier du Saint-Sépulcre à côté du tombeau de notre divin Rédempteur, il se dirige vers l'Egypte, touche à Tunis, explore les ruines de Carthage, traverse l'Espagne, et rentre dans sa patrie au mois de mai 1807. Ce long pèlerinage du poëte nous a valu les *Martyrs* et l'*Itinéraire*, qui sont, avec le *Génie du Christianisme*, les plus beaux fleurons de sa couronne. — Dans le poëme de Châteaubriand, dit le biographe déjà cité, les tableaux reflètent fidèlement les lieux; les pensées et le style reflètent fidèlement l'époque. C'est mieux qu'une belle fiction, c'est une magnifique évocation historique. Il semble que sous la baguette du magicien nous voyons tour à tour défiler devant nous, avec leurs vêtements, leur pose, leur langage et leurs idées d'autrefois, les empereurs de la décadence romaine, les rois chevelus des hordes franques, les prophétesses gauloises, les belles vierges de la Messénie, les sophistes grecs, les prêtres du paganisme, et les enthousiastes confesseurs de la foi. — Retiré dans la terre qu'il possédait au Val-du-Loup, près d'Aulnai, et qu'il vendit plus tard au duc Matthieu de Montmorency, il oubliait momentanément les agitations politiques, en s'appliquant à ses compositions littéraires. Cependant Napoléon, se flattant sans doute de le ramener, le fait nommer, en 1811, pour occuper le fauteuil que la mort de Chénier laissait vacant à l'Institut. Mais le discours de réception, dans lequel l'élu flétrissait et les principes politiques de Chénier, et la doctrine du régicide, fut loin d'apaiser les inimitiés impériales, et Châteaubriand se tint à l'écart jusqu'à la Restauration. En 1814 parut sa fameuse brochure politique : *Bonaparte et les Bourbons*, dont Louis XVIII disait qu'elle lui avait valu une armée. Ne craignons pas de dire, car ce n'est pas nuire au génie que de lui reconnaître des taches, sur cette terre où rien n'est parfait, que ce livre laisse trop apercevoir l'influence de l'esprit de parti. C'est le propre des passions politiques, de pousser quelquefois au delà des limites de la modération et de la sagesse, même les esprits les plus généreux, et d'obscureir momentanément le jour qui montrerait les hommes et les choses sous leur véri-

table aspect. Châteaubriand a noblement réparé son tort, et les magnifiques jugements qu'il a portés dans la suite sur le géant de la victoire, ont suffisamment expié quelques expressions amères. Il est bon, d'ailleurs, de ne pas oublier que Napoléon, non plus, ne ménagea pas toujours ses paroles à l'égard de son adversaire. Châteaubriand fut nommé ministre plénipotentiaire près la cour de Suède, mais le retour de Napoléon de l'île d'Elbe prévint son départ. Pendant les Cent Jours, Châteaubriand suivit Louis XVIII à Gand. Il fit partie de son conseil en qualité de ministre d'Etat, et publia plusieurs brochures politiques, notamment un rapport au roi sur l'état de la France. De cette époque commence sa carrière politique comme pair de France et comme publiciste. Un portefeuille lui fut offert après la seconde Restauration, mais il refusa de s'asseoir à côté de Fouché. Pendant cette période d'agitation et de lutte politique qui suivit la rentrée des Bourbons en France, Châteaubriand se montra toujours au premier rang de la mêlée, soutenant d'une main le pouvoir royal, et de l'autre défendant les libertés constitutionnelles, à commencer par celle de la presse. Parmi les diverses brochures qu'il publia dans ce temps, il faut distinguer celle qui a pour titre : *De la monarchie selon la Charte*, Paris, 1816, in-8° de 93 pages. Cette position, en quelque sorte intermédiaire, qu'il prenait entre les royalistes purs et les constitutionnels exclusifs, lui a attiré des reproches de la part des divers partis, et l'a fait accuser par quelques-uns d'avoir contribué, par ses attaques vives et incessantes contre la marche du gouvernement, à hâter la déconsidération et la chute de la monarchie, comme elle l'a fait blâmer par d'autres de n'avoir pas suivi, dans sa politique, une ligne franche et nettement tracée. En 1818, il fonda, avec quelques amis, le journal le *Conservateur*, dans lequel il fit une rude guerre au ministère Decazes, et, en 1820, il fit paraître les *Mémoires, lettres et pièces authentiques touchant la vie et la mort de Mgr le duc de Berry*, dont un exemplaire fut placé dans la tombe du prince. On retrouve dans cette production toute la puissance de style de Châteaubriand, et l'on n'en peut lire certaines pages sans se sentir les yeux pleins de larmes. Le passage où il peint le prêtre traversant la foule des masques pour venir apporter au prince mourant les secours de son saint ministère, et la famille royale plongée tout entière dans la douleur en des lieux où retentissait tout à l'heure encore le tumulte des fêtes mondaines, est de la plus émouvante éloquence. À l'avénement du ministère Villèle, Châteaubriand fut nommé d'abord ambassadeur à Berlin, puis à Londres, et, en septembre 1822, il fut chargé de représenter la France au congrès de Vérone. Il y plaida la cause des Hellènes, montra l'intérêt qu'avait la France à relever la cause royale en Espagne, puis revint succéder, comme ministre des affaires étrangères, à M. de Montmorency. Bientôt des divergences d'opinion sur des projets de loi, tels que celui de la conversion des rentes et le renouvellement septennal, le font éloigner du ministère. On a prétendu que la gloire de Châteaubriand offusquait ses collègues, qui saisirent un prétexte pour l'écarter; mais ce n'est là, évidemment, qu'une supposition imaginée par l'esprit de parti. Quoi qu'il en soit, l'opposition que fit le ministre évincé, contre ses anciens collègues, dans le *Journal des Débats*, fut rude, et ce n'a pas été un des moindres malheurs du gouvernement de la Restauration de l'avoir amené à passer dans le camp ennemi. Sans doute l'affection et le dévouement de Châteaubriand pour le sang de ses rois restaient les mêmes; ses coups ne tombaient, dans sa pensée, que sur le ministère; mais il ne s'apercevait pas qu'en réalité ils portaient plus haut. Et cependant ce cri que, dans un moment de subite illumination, un ministre poussa du haut de la tribune : *Messieurs, nous marchons à l'anarchie !* dut éclairer bien des esprits. Il fut envoyé derechef à Rome, comme ambassadeur, par le ministère Martignac, et quand celui-ci tomba, Châteaubriand donna sa démission. Il reprit sa guerre de polémique sous la bannière du fameux comité directeur *Aide-toi, le ciel t'aidera*, qui inondait de ses brochures la France électorale, et qui réussit à acculer la vieille royauté dans une impasse dont elle ne pouvait guère sortir que par un coup d'Etat. En présence de l'opinion publique travaillée, sophistiquée, tourmentée par tant de pamphlets et de journaux, de prose et de vers, enrégimentée sur toute la surface de la France par des écrivains, dont quelques-uns étaient de bonne foi, et les autres poursuivaient un but bien différent de celui qu'ils avouaient, Charles X lança les ordonnances de juillet, et quelques jours après il suivait pour la troisième fois, avec sa famille, le chemin de l'exil. Depuis la révolution de 1830, Châteaubriand reparut dans l'arène, et il publia successivement plusieurs brochures politiques dont le succès fut immense, entre autres : *De la Restauration et de la monarchie élective, ou Réponse à l'interpellation de quelques journaux sur mon refus de servir le nouveau gouvernement*, Paris, 24 mars 1831, in-8° de 48 pages; *De la nouvelle proposition relative au bannissement de Charles X et de sa famille, ou Suite à l'écrit précédent*, Paris, octobre 1831, in-8° de 135 pages; *Courtes explications sur les douze mille francs* que la duchesse de Berry avait adressés à l'auteur pour être distribués aux indigents de Paris dans le temps de l'invasion du choléra. Sa conduite ferme et courageuse lui attira des procès et la prison, et l'on vit l'auteur des *Martyrs* comparaître, ainsi que Berryer, Fitz-James et d'autres illustrations politiques et littéraires, sur les bancs de la police correctionnelle, entre deux gendarmes. Depuis lors, le fait le plus marquant de sa vie est un voyage qu'il fit à Londres pour s'entretenir avec le petit-fils de Charles X. Il consacra ses loisirs à la composition de ses *Mémoires d'Outre-Tombe*, qui ne

devaient paraître qu'après sa mort, et qui forment 11 vol. in-8°. Châteaubriand a conservé jusqu'à son dernier moment, sinon les sympathies politiques, du moins l'admiration et le respect des divers partis qui se partagent la France, et il est peu d'hommes qui aient pu jouir, comme lui, de toute leur gloire dès leur vivant. Cet illustre écrivain avait constamment pratiqué, durant sa longue existence, ses devoirs religieux, et sa carrière s'est terminée d'une manière édifiante, à Paris, rue du Bac, le 4 juillet 1848, quelques mois après que l'avénement d'une république eut justifié une partie de ses perçantes prévisions. Il avait longtemps habité une propriété de la rue d'Enfer, n° 84, aujourd'hui 114, où, de concert avec madame de Châteaubriand, il établit une communauté de Marie-Thérèse. Cette maison est aujourd'hui une infirmerie, et la partie qu'il habitait sert de maison de plaisance à l'archevêque de Paris. Outre ceux de ses écrits que nous avons mentionnés, nous citerons encore : *Etudes ou Discours historiques sur la chute de l'empire romain, la naissance et les progrès du christianisme et l'invasion des barbares*, 1831, 4 vol. in-8°; *Essai sur la poésie anglaise et traduction littérale en prose du Paradis perdu de Milton; le Congrès de Vérone, Guerre d'Espagne, Négociations, Colonies agricoles*, 2 vol. in-8°; *Analyse de l'histoire de France*, 1 vol. in-8°; *les Quatre Stuarts; Mélanges politiques; Voyages en Amérique et en Italie; Vie de Rancé*, 1844, 1 vol. in-8°. — Que l'on nous permette de revenir un moment sur le livre qui donna à Châteaubriand une place si brillante parmi les apologistes de la révélation chrétienne. Nous ne pouvons taire que le *Génie du Christianisme* a été, de la part de plusieurs hommes judicieux, l'objet d'assez graves critiques. Sans rappeler le mot de Fontanes, qui reprochait à l'écrivain de *paganiser le christianisme*, des publicistes et des théologiens ont relevé, récemment encore, dans son œuvre, des inexactitudes et même des erreurs, heureusement en petit nombre. Mais, comme l'ont remarqué les censeurs eux-mêmes, ces erreurs sont, pour la plupart, d'autant moins dangereuses, que les notions élémentaires du catéchisme suffisent pour les faire apercevoir des lecteurs les moins instruits, et par conséquent, pour que la foi catholique n'en reçoive aucune atteinte, surtout si les parents et les maîtres ont la facile attention de les signaler à leurs enfants et à leurs élèves, en en rectifiant la signification. Mais ces taches ne doivent pas affaiblir la reconnaissance des hommes religieux envers un écrivain évidemment suscité de Dieu pour aider à la réédification du culte. Pour bien juger le *Génie du Christianisme*, c'est moins comme une œuvre dogmatique qu'il faut l'examiner, que comme un admirable plaidoyer destiné à réhabiliter les croyances religieuses, si perfidement travesties par les sarcasmes répétés et les meurtrières calomnies des philosophes et des encyclopédistes du siècle qui venait de finir. Or, qui pourra nier qu'à ce point de vue, le livre de Châteaubriand a produit des résultats immenses? Il ne nous paraît pas aussi facile de justifier la *Vie de Rancé*, où l'auteur s'est laissé trop souvent aller à des distractions pour le moins assez étranges. Lui-même a reconnu la justesse des représentations qui lui ont été faites à cet égard, et il a fait disparaître pour la seconde édition les passages répréhensibles qui déparaient la première. Plusieurs pages de ses écrits historiques et philosophiques ne sont pas non plus irréprochables, et, dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* enfin, cet ouvrage de la vieillesse de l'illustre écrivain, on voudrait retrancher çà et là quelques lignes où il professe une morale trop facile, quand il lui arrive notamment d'avoir à s'exprimer sur certains écarts de la jeunesse, qui, pour être communs, n'en sont pas moins condamnés avec une inflexible sévérité par la morale et par la religion.

CHATEL (Pierre du), *Castellanus*, natif d'Arc en Barrois, s'éleva par son seul mérite, et fut l'un des plus savants prélats du XVIe siècle. Après avoir étudié et régenté à Dijon, il voyagea en Allemagne, en Italie et dans la Grèce. Dans ces courses utiles, il recueillit grand nombre de connaissances et gagna l'estime des savants. De retour en France, il fut lecteur et bibliothécaire de François Ier. Il était le seul homme de lettres que ce prince prétendait n'avoir pas épuisé en deux ans. Il vivait à la cour et y était goûté. Les envieux de son érudition et de sa faveur se réunirent pour élever sur ses ruines un nommé Bigot, dont ils vantaient avec affectation l'esprit et le vaste savoir. Le roi, avant de le faire venir de Normandie, sa patrie, voulut connaître quel homme c'était. Du Châtel lui dit que c'était un philosophe qui suivait les opinions d'Aristote. *Et quelles sont ces opinions?* continua le prince. *Sire*, repartit l'adroit courtisan, *Aristote préfère les républiques à l'état monarchique*. Ce mot fit une impression si forte sur l'esprit de François Ier, qu'il ne voulut plus entendre parler de Bigot. Ce prince, voulant élever du Châtel aux premières dignités de l'Eglise, fut curieux d'apprendre de lui s'il était gentilhomme. *Sire*, répondit le savant, *ils étaient trois frères dans l'arche de Noé; je ne sais pas bien duquel des trois je suis sorti*. Peu de temps après il parvint à l'épiscopat. Il fut évêque de Tulle en 1539, de Mâcon en 1544, grand aumônier de France en 1548, enfin évêque d'Orléans en 1551; il y mourut d'apoplexie en prêchant, le 3 février 1552. Cet illustre prélat administra les sacrements à François Ier; il eut l'honneur de recevoir le dauphin, fils de Henri II, et Marie Stuart, reine d'Ecosse. Il était très-versé dans les langues orientales et fort éloquent en chaire. On a de lui quelques ouvrages. Pierre Galland a écrit la *Vie* de ce prélat, et Baluze la fit imprimer à Paris en 1684, in-8°.

CHATELLAIN (Jean Le), religieux augustin du XVIe siècle, se fit une grande réputation dans la chaire, et fut appelé à prêcher dans les principales villes de France. Malheu-

puîné et non fils du précédent, lui succéda dans la place de garde des livres du cabinet, et fut reçu de l'académie française en 1654. Louis XIV, dont il était lecteur, lui donna l'évêché d'Acqs en 1671. L'amour de l'étude le lui fit remettre en 1684, pour se livrer entièrement à son penchant. Il mourut à Paris en 1697. On a de lui un livre contre l'incrédulité, qui a pour titre : *Réflexions sur le christianisme*, Paris, 1693, 2 vol. in-12. L'abbé d'Olivet et le P. Nicéron en parlent avec éloge.

CHEFFONTAINES (CHRISTOPHE DE), en latin *a Capite Fontium*, en Bas-Breton *Penfenteniou*, naquit dans l'évêché de Léon, en Basse-Bretagne, vers l'an 1532, et mourut à Rome en 1595. Sa science et sa piété l'élevèrent successivement à l'emploi de professeur en théologie chez les cordeliers, où il était entré de bonne heure ; à celui de général, dont il fut le 55e ; et à la dignité d'archevêque de Césarée. Il fit les fonctions épiscopales du diocèse de Sens, en l'absence du cardinal de Pellevé, qui en était titulaire. Quelques théologiens l'avaient attaqué lorsqu'il n'était que professeur. La nécessité qui le contraignit d'aller se défendre à Rome, fut l'occasion pour lui de son élévation : mais son mérite réel en fut la vraie cause. Il vit cinq papes pendant son séjour dans cette ville, Sixte-Quint, Urbain VII, Grégoire XIV, Innocent XI, Clément VIII. Les marques de bonté qu'il reçut de chacun de ces pontifes témoignèrent assez que les accusations formées contre lui n'étaient pas suffisamment fondées. Engagé par devoir à enseigner la scolastique, il eut assez de pénétration pour voir l'abus qu'on en faisait alors, et assez de hardiesse pour oser écrire ce qu'il en pensait. Son recueil intitulé *Varii tractatus et disputationes de necessaria theologiæ scolasticæ correctione*, Paris, 1586, in-8e, est recherché ; mais la trop grande vivacité de l'auteur, et une espèce d'extrême où il paraît donner, l'ont fait mettre à l'*index* du concile de Trente. *Voy.* ANSELME, MOLINA, LOMBARD (Pierre), etc. Ses autres *traités*, les uns moraux, les autres dogmatiques, sont moins estimés, quoique dignes de quelque attention. Ils marquent un homme qui avait secoué quelques préjugés et qui cherchait à en faire revenir son siècle. Il s'éleva contre le préjugé meurtrier du duel, qui, après avoir succombé au zèle des rois chrétiens, reparut avec plus d'empire que jamais dans le siècle de la prétendue philosophie. Son traité sur cette matière est en français, sous ce titre : *Chrétienne confutation du point d'honneur*, Paris, 1568, 1579, in-8e. On lui doit encore plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : *Défense de la foi que nos ancêtres ont eue en la présence réelle*; *Réponse familière à une épître contre le libre arbitre*, in-8e, Paris, 1571 ; ouvrage qui a fourni matière à des critiques ; *Défense de la foi contre les impies, les athées*, etc., in-8e.

CHEFNEUX (MATHIAS), né à Liége au commencement du XVIIe siècle, entra dans l'ordre des ermites de saint Augustin, où il se distingua par son application à l'étude et par son zèle à remplir les devoirs de son etat. Il mourut vers l'an 1670. On a de lui : une *Explication des psaumes*, en latin, Liége, in-8e, peu estimée ; une *Chronique suivie de la vraie religion*, depuis la création jusqu'au temps de l'auteur, Liége, 1670, 3 vol. in-fol., en latin, ouvrage superficiel.

CHEKE (JEAN), né à Cambridge en 1514, d'une famille originaire de l'île de Wight, fut professeur de grec dans l'université de Cambridge. Il essaya de changer la prononciation ordinaire de cette langue, surtout à l'égard des voyelles et des diphthongues. Cette nouveauté déplut au chancelier, qui ordonna par un décret, en 1542, de ne pas philosopher sur les sons, mais de s'en tenir à l'usage. Henri VIII lui confia l'éducation de jeune Edouard son fils, et le récompensa de ses soins par les titres de chevalier et de secrétaire d'état. Enfermé à la tour de Londres après la mort d'Edouard VI, il abjura ses erreurs anglicanes et recouvra ainsi sa liberté, mais il paraît que la crainte entra pour beaucoup dans les motifs de sa conversion. Il mourut à Londres le 13 septembre 1557, âgé de 43 ans. On a de lui : *De superstitione, ad regem Henricum* (Henri VIII), placé par l'auteur à la tête de sa traduction latine du traité de Plutarque : *De la superstition ;* ce traité a été traduit en anglais par Elstob, et publié par Strype, à la fin de la *Vie* de Cheke, Londres, 1705, in-8e ; plusieurs traductions de grec en latin, particulièrement des *Homélies* de saint Chrysostome, Londres, 1543 et 1547 ; un traité *De pronuntiatione græcæ potissimum linguæ disputationes*, Bâle, 1555, in-8e ; des ouvrages de théologie, des trad. de Josèphe, Aristote, Démosthènes, etc.

CHEMINAIS DE MONTAIGU (TIMOLÉON), jésuite, né à Paris en 1652, d'un commis de M. de la Vrillière, secrétaire d'état, fit admirer son talent pour la chaire à la cour et à la ville. Lorsque ses infirmités lui eurent interdit le ministère de la prédication dans les églises de Paris et de Versailles, il allait tous les dimanches instruire les pauvres de la campagne. Sa réputation a longtemps approché de celle de Bourdaloue : elle a paru céder ensuite cette proximité à celle de Massillon ; il semble néanmoins que ses discours sont plus touchants, et font en général plus d'effet sur les cœurs, quoique peut-être moins éloquents que ceux de l'évêque de Clermont. Le P. Bretonneau a publié ses *Discours* en 5 vol. in-12. Le Père Cheminais mourut en 1689, âgé de 38 ans, en digne ministre de cette religion qui l'avait animé pendant sa vie. Sa carrière fut courte, mais elle fut bien remplie. On a encore de lui : *Sentiments de piété*, 1691, in-12, ouvrage qui se ressent un peu trop du style de la chaire, et pas assez du langage simple et affectueux de la dévotion. Les *Œuvres complètes* de Cheminais avec celles de Le Boux, et les *Sermons* de Bretteville, forment un vol. in-4e dans les *Orateurs sacrés* de M. Migne.

CHEMNITZ (MARTIN), *Chemnitius*, disciple de Mélanchthon, est fameux par son *Examen concilii Tridentini*, cours de théologie protestante, un vol. in-fol., ou 4 in-8e. Il mourut

en 1586. Il était né en 1522 à Britzen dans le Brandebourg, d'un ouvrier en laine. Les princes de sa communion l'employèrent dans les affaires de l'Eglise et de l'état. Personne n'a mieux réfuté ses erreurs que le cardinal Bellarmin.

CHEMNITZ (CHRÉTIEN), petit-neveu de Martin, naquit à Konigsfed en 1615. Après avoir été ministre à Weimar, il fut fait professeur en théologie à Iéna, où il mourut en 1666. On a de lui *Brevis instructio futuri ministri ecclesiæ ; Dissertationes de prædestinatione*, etc., etc.

CHEMNITZ (JEAN-JÉROME), pasteur de l'église des militaires à Copenhague, né en 1730, mort le 12 octobre 1800, a publié plusieurs ouvrages importants sur l'histoire naturelle, qui ont contribué aux progrès de cette science. Ils sont tous écrits en allemand. Les principaux sont : *Petit essai de testacéo-théologie pour parvenir à la connaissance de Dieu par les coquillages*, Francfort, 1660, in-4° ; *Sur un genre de coquillages nommé chiton par Linné*, Nuremberg, 1784, in-4° ; *Nouveau cabinet systématique de coquillages*, 12 vol. grand in-4°. C'est un des plus beaux ouvrages que nous ayons en ce genre et un des plus complets. Il a été commencé par Martini, qui a publié seulement les trois premiers volumes.

CHENU (JEAN), avocat, né à Bourges le 29 décembre 1559, exerça les fonctions de son état à Bourges d'abord, puis à Paris, et mourut le 16 décembre 1627, à 68 ans. On a de lui: *Archiepiscoporum et episcoporum Galliæ chronologica historia*, Paris, 1621, in-4°, assez exacte, mais superficielle, et effacée d'ailleurs par le *Gallia christiana ; Recueil des antiquités et priviléges de la ville de Bourges et de plusieurs autres villes capitales du royaume*, Paris, 1621, in-4° ; *Chronologia historica patriarcharum, archiepiscoporum Bituricensium et Aquitaniarum primatum*, Paris, 1621, in-4° : cette 2e édition est la meilleure, *Priviléges de la ville de Paris*, 1621, in-4°, et quelques livres de jurisprudence oubliés. Les autres ouvrages de cet homme très-laborieux sont savants, mais le style laisse à désirer.

CHÉRUBINI (LAERZIO), né dans le duché de Spolette, consacra sa vie à recueillir les Constitutions et les bulles des papes, et mourut vers 1626. Il est le premier qui ait entrepris cette immense tâche. En 1617 il commença la publication de la collection intitulée : *Bullarium magnum romanum a Leone Magno ad Benedictum XIV*, réimprimé à Lyon en 1655 et 1673 ; à Luxembourg en 1742 et ann. suiv., et à Rome en 1739-1750, en 19 vol.

CHERUBINI (ANGELO - MARIA), un des fils de Laerzio, fut un de ses principaux collaborateurs. Il était moine du Mont-Cassin, et publia en 1638 les Constitutions d'Urbain VIII.

CHERUBINI (FLAVIO), frère du précédent, donna un *compendium* du Bullaire, compilé par son père, Lyon, 1624, 3 tom. en 1 vol. in-4°.

CHESEAUX (JEAN-PHILIPPE LOYS DE), né à Lausanne en 1718, mort à Paris le 30 novembre 1751, était petit-fils du célèbre Crouzas. Les académies des sciences de Paris, de Gottingue et de Londres se l'associèrent. L'astronomie, la géométrie, la théologie, le droit, la médecine, l'histoire, la géographie, les antiquités sacrée et profane l'occupèrent tour à tour ; mais une étude trop étendue et trop variée l'a rendu quelquefois superficiel. Dès l'âge de 17 ans, il avait fait trois traités de physique sur la dynamique, sur la force de la poudre à canon, et sur le mouvement de l'air dans la propagation du son. On a encore de Cheseaux : *Dissertations critiques sur la partie prophétique de l'Ecriture sainte*, Paris, 1751, in-12 ; *Traité de la comète qui a paru en décembre 1743 jusqu'à mars 1744*, contenant, outre ses propres observations, celles de Cassini à Paris, et de Calandrini à Genève, avec diverses observations et dissertations astronomiques sur les instruments, la lune, les nuages, etc., Paris, 1744, in-8° de 300 pages ; des *Eléments de cosmographie et d'astronomie*, composés pour un jeune seigneur ; *Mémoires posthumes sur divers sujets d'astronomie et de mathématiques*, Lausanne, 1754, in-4°. Quelques exemplaires portent la date de Paris, 1777. Dans ces mémoires il est traité des satellites, des équinoxes, de la chronologie, de divers passages de l'Ecriture, et l'on y trouve les tables du soleil et de la lune ; *Essai sur la population du canton de Berne*, insérée dans les *Mémoires de la société économique de Berne*, 1766. Cheseaux est aussi presque entièrement l'auteur de la *Carte de l'Helvétie ancienne*, en 4 feuilles, insérée dans les *Mémoires sur l'histoire ancienne de la Suisse*, par C.-G. Loys de Bochat, 1749. Seigneux de Correvon a donné une Vie de Cheseaux avec une *Dissertation* de cet auteur *sur l'année de la naissance de Jésus-Christ*, dans le troisième volume de sa traduction du *Traité de la religion chrétienne*, par Addison, Genève, 1771, in-8°.

CHESNE (ANDRÉ DU), appelé le Père de l'Histoire de France, naquit en 1584 à l'île Bouchard en Touraine. Il fut écrasé en 1640, à 56 ans, par une charrette, en allant de Paris à sa maison de campagne à Verrière. On a de lui : une *Histoire des papes*, Paris, 1653, 2 vol. in-fol. ; une *Histoire d'Angleterre*, en 2 vol. in-fol., comme la précédente, Paris, 1634, et regardées l'une et l'autre comme des compilations indigestes. L'*Histoire des cardinaux français*, qu'il commença et que son fils acheva en partie, Paris, 1660. Il n'y en a que 2 vol. de publiés, et il devait y en avoir quatre. C'est un ouvrage mal fait, mal digéré, et encore plus mal écrit ; un *Recueil des historiens de France;* il devait contenir 24 vol. in-fol. Il donna les deux premiers volumes, depuis l'origine de la nation jusqu'à Hugues Capet ; le troisième et le quatrième, depuis Charles-Martel jusqu'à Philippe-Auguste, étaient sous presse lorsqu'il mourut. (Son fils François DU CHESNE, héritier de l'érudition de son père, publia le cinquième, depuis Philippe-Auguste jusqu'à Philippe le Bel.) *Historia Francorum et Normannorum scriptores*, in-fol. Les *généalogies* de Montmorenci, Châtillon, Guines, Vergy, Dreux, Béthune,

Chatoigners, 7 vol. in-fol.; *Histoire des ducs de Bourgogne*, 1619 et 1628, 2 vol. in-4°; *Bibliotheca Cluniacensis*, Paris, 1614, in-fol., etc., recueil utile et rare qui contient d'excellentes pièces pour l'histoire de l'abbaye de Cluny et ses dépendances. Il l'a publié avec D. Marrier. Du Chesne était un des plus savants hommes que la France ait produits pour l'histoire, surtout pour celle du Bas-Empire. Il communiquait libéralement ses recherches, non-seulement à ses amis, mais encore aux étrangers. *La recherche sur les antiquités des villes de France*, que plusieurs écrivains lui ont attribuée, ne parait point être de cet écrivain.

CHESNE (Jean-Baptiste Philipotot du), jésuite, né en 1682, au village du Chesne en Champagne, dont il prit le nom, mourut en 1755, dans sa 63ᵉ année. On a de lui : *Abrégé de l'histoire d'Espagne*, in-12; *Abrégé de l'histoire ancienne*, in-12. Ces deux ouvrages, quoique superficiels, comme le sont nécessairement les ouvrages élémentaires, ont servi à l'éducation de la jeunesse, pour laquelle l'auteur avait du talent; *La science de la jeune noblesse*, 1730, 3 vol. in-12, ouvrage qui a eu un succès mérité, et qu'on a imprudemment remplacé par des livres imbus des erreurs de la philosophie du jour. Il serait à souhaiter qu'on les réimprimât avec quelques additions; *Le prédestinatianisme*, 1724, in-4°; *Histoire du baïanisme*, 1731, in-4°. C'est dans ces deux ouvrages que paraissent le savoir et le talent du Père du Chesne, et où l'on a admiré l'homme qui dans les livres précédents a pu s'apetisser et se proportionner aux besoins et aux facultés du premier âge. Cependant l'*Histoire du baïanisme*, ayant paru renfermer des censures trop fortes de quelques opinions et de quelques hommes célèbres, fut mise à l'index par un décret du 17 mars 1734. *Voy.* Soto.

CHESNEAU (Nicolas), en latin *Querculus*, né en 1521, à Tourteron près de Vouziers en Champagne, enseigna les belles-lettres au collége de la Marche, puis fut chanoine et doyen de Saint-Symphorien de Reims. A l'étude de l'histoire il joignait le goût de la poésie et des recherches littéraires, et mourut à Reims le 19 août 1581, léguant sa bibliothèque au collége des Minimes de cette ville. On a de lui : *Histoire de l'église de Reims*, en 4 livres, Reims, 1581, in-4°, traduction de Flodoard, dont le texte latin n'avait point encore été publié. Chesneau n'a traduit qu'une partie de cette histoire qui se termine à l'an 948, et il a retranché ou transposé divers endroits du texte. *Hecastichorum moralium libri duo*, Paris, 1552, in-fol.; *Poetica meditatio de vita et morte D. Francisci Picart*, 1556, in-4°; *Epigrammatum libri duo, Hendecasyllaborum liber, et sibyllinorum oraculorum periocha*, Paris, 1552, in-4°; *Nic. Querculi in fortunam jocantem carmen heroicum universam belli apud Belgas gesti historiam complectens*, Paris, 1558, in-8°; *Avis et remontrances touchant la censure contre les anti-trinitaires*, trad. du latin du cardinal Hosius, Reims, 1573, in-8°; *Psalterium decachordum Apollinis et novem Musarum*, Reims, 1575, in-8°, pièce faite à l'occasion du couronnement de Henri III. L'auteur, qui la publia en français la même année, fit d'autres poésies de circonstance. Il écrivit aussi quelques ouvrages de controverse, et traduisit en français, d'après la version latine de Surius, le *Traité de la Messe évangélique*, composé en allemand par Fabri d'Heilbronn.

CHÉTARDIE (Joachim Trotti de La), bachelier de Sorbonne, et curé de Saint-Sulpice, naquit le 23 novembre 1636 au château de la Chétardie dans l'Angoumois, et mourut à Paris le 29 juin 1714. Il avait été supérieur des séminaires sulpiciens du Puy en Velay et de Bourges, et prieur de Saint-Côme-lès-Tours, qu'il quitta en 1696 pour la cure de Saint-Sulpice. Son humilité lui fit refuser en 1702 l'évêché de Poitiers auquel il fut nommé. Ses devoirs de pasteur ne l'empêchèrent point d'enrichir le public de plusieurs ouvrages utiles : *Homélies pour tous les dimanches et fêtes de l'année*, en latin, Paris, 1706 et 1708, 2 vol. in-4°, et 4 vol. in-12; des *Homélies* en français, au nombre de 3, Paris, 1707, 1708 et 1710, 3 vol. in-4°, et 4 vol. in-12, pleines d'onction et de solidité; *Catéchisme de Bourges*, in-4°, ou 4 vol. in-12, réimprimé sous le titre de *Catéchisme, ou Abrégé de la doctrine chrétienne*, Paris, 1708, 6 vol. in-12, ouvrage excellent et souvent réimprimé, qui unit la dignité du langage et des idées à l'exposition la plus simple de la foi chrétienne : c'est, au jugement de bien des hommes compétents, le meilleur catéchisme raisonné que nous ayons en français; *Explication de l'Apocalypse par l'histoire ecclésiastique* pour prémunir les catholiques et les nouveaux convertis contre la fausse interprétation des ministres, Bourges, 1692, in-8°, et Paris, 1701, in-4° : cette explication est souvent citée avec éloge dans la Bible de Vence; *Entretiens ecclésiastiques tirés de l'Écriture sainte, du Pontifical et des saints Pères, ou Retraite pour les ordinands*, 4 vol. in-12.

CHÉTARDIE (Françoise Trotti de La), sœur du précédent, était abbesse d'Essay, en Normandie. Le *Dictionnaire des femmes célèbres* nous la fait ainsi connaître : « Elle se « rendit recommandable par son esprit, par « ses talents et par son éminente vertu. Elle « eut l'avantage d'être bénie, en 1684, par le « grand Bossuet, évêque de Meaux, qui avait « pour elle une estime particulière. Le saint « abbé réformateur de la Trappe lui ac« corda aussi la sienne, et entretenait avec « elle un commerce de lettres. Madame la du« chesse de Guise, qui, lorsqu'elle n'était « point à la cour, résidait à Alençon, la ve« nait voir souvent, et ne cessait de l'admi« rer. Enfin, M. le comte du Maine était si « édifié de ses conversations, que lorsqu'il « ne voulut plus s'occuper que de son salut, « il passa une partie des dernières années « de sa vie dans le pays, uniquement pour « en pouvoir profiter. Françoise de La Ché« tardie mourut dans les sentiments de la

la plus tendre en 1687, âgée de 58 ans,
int après elle des regrets proportion-
ux précieux dons qu'elle avait reçus
iel. »

VALIER (ANTOINE-RODOLPHE), né en
Montchamps près de Vire, vint très-
Paris étudier sous Vatable la langue
ue, dans laquelle il se rendit habile.
leur à répandre les erreurs de la pré-
réforme l'obligea de se retirer en
erre, et il y fut chargé d'enseigner le
s à la princesse Elisabeth. Il alla en-
uccessivement en Allemagne, à Stras-
et à Genève ; cette dernière ville lui
une chaire d'hébreu dans son acadé-
le titre de citoyen. Mais il aima mieux
à Caen. Aussitôt qu'il eut appris le
re de la Saint-Barthélemy, il s'enfuit
esey, où il mourut en 1572, laissant
ition imparfaite de la Bible en quatre
s. Il avait aidé Calvin, en interprétant
ii les textes hébreux des livres saints
avait à se servir, et travailla avec
n et Mercerus au *Thesaurus linguæ*
, de Pagnini. On a de lui une gram-
hébraïque, imprimée par Henri Es-
: *Antonii Rodolphi Cevalerii linguæ*
æ rudimenta, 1567, in-8°. A la fin de
e on trouve : *Epistola divi Pauli ad*
s Syriaca litteris hebraicis, cum ver-
atina Antonii Cevalerii. Enfin on lit
Bible polyglotte de Walton plusieurs
ions faites par lui ; savoir : *Targum*
lymitanum in Pentateuchum, latine, ex
e Cevalerii ; — Targum Pseudo-Jona-
in Pentateuchum, latine nunc primum
, ex versione Antonii Cevalerii ;—Tar-
nathanis in Josue, Judices, libros Re-
saiæ, Jeremiæ, Ezechielis et duodecim
tarum minorum, latine, ex versione Al-
de Zamora, a Benedicto Aria Montano
ita, et ab Antonio Cevalerio emendata.

VALIER (JEAN), jésuite, né à Poligny
7, remplit pendant plus de trente ans
ortantes fonctions de la grande pré-
du collége de La Flèche. On a de lui :
in patres societatis Jesu in oram Ca-
em transmittendos, La Flèche, 1635,
Prolusio poetica seu libri carminum
rum, lyricorum, variorumque poema-
a Flèche, 1638, in-8° ; réimpr. avec
angements et des augmentations sous
de *Polyhymnia seu variorum carmi-*
bri septem, La Flèche, 1647, in-8°. Le
valier était mort à La Flèche le 4 dé-
e 1740. — Un autre jésuite du même
né dans le Perche en 1610, mort à l'île
Christophe en 1649, a publié : *Réponse*
ecclésiastique à la lettre d'une dame re-
e de Fontevrault, touchant les diffé-
ludit ordre, Paris, 1641, in-4°, sous le
nyme de François Chrétien ; *Vie de*
d'Arbrissel, fondateur de l'ordre de
rault, traduite du latin de Baulderic,
de Dol, La Flèche, 1647, in-8°.

VALIER (l'abbé FRANÇOIS), né en 1751
geul, diocèse du Mans, étudia la phi-
ie et la théologie à l'université d'An-
t fut reçu docteur en théologie. Ayant

été fait prêtre, il exerça les fonctions de vicaire au Mans. M. de Gonssans, évêque de ce diocèse, voulant que les jeunes ecclésiastiques qui fréquentaient comme externes les cours de théologie chez les Oratoriens, suivissent des conférences faites en ville sur les mêmes traités, fixa son choix sur l'abbé Chevalier, qui dirigea ces conférences avec distinction jusqu'à l'époque des orages révolutionnaires. Il était alors prieur de Montalazac, diocèse de Rodez. Il se tint caché pendant la terreur, et trouva pourtant moyen de participer à l'administration spirituelle du diocèse. Les persécuteurs, furieux de ne pouvoir découvrir sa retraite, mirent sa tête à prix, et firent vendre tout ce qu'il possédait, sur le motif, qu'ils savaient être faux, qu'il avait émigré. Mais l'abbé Chevalier, bravant les périls les plus imminents, déployait une sainte activité qui semblait naître avec le danger. Il trouvait moyen de correspondre avec les prêtres cachés dans les diverses parties du diocèse, portait de tous côtés les secours et les encouragements spirituels, et publiait des brochures pour combattre le schisme et raffermir les fidèles. Nommé, à l'époque du concordat, chanoine honoraire de la cathédrale, il continua le cours de ses bonnes œuvres, publia de nouvelles brochures sur des questions religieuses, et fournit des documents à l'abbé Carron pour son ouvrage sur les confesseurs de la foi. L'abbé Chevalier mourut octogénaire le 7 mai 1831.

CHEVANES (JACQUES DE), connu sous le nom du *Père Jacques d'Autun*, du lieu de sa naissance, prit l'habit de capucin dans la province de Lyon, où il se fit un nom parmi les prédicateurs et les théologiens de son temps ; il a écrit : l'*Amour triomphant des impossibilités de la nature et de la morale, ou Discours sur le très-auguste sacrement de l'Eucharistie*, in-4°, Lyon, 1633 ; *Les entretiens curieux d'Hermodore et du voyageur inconnu*, etc., in-4°, Lyon, 1634 : c'est une réfutation des ouvrages de J.-P. Le Camus, avec une apologie des ordres religieux ; *La conduite des Illustres, ou les Maximes pour aspirer à la gloire d'une vie héroïque et chrétienne*, Paris, 1657, 2 vol. in-4° ; *L'Incrédulité savante, et la crédulité ignorante, au sujet des magiciens et sorciers, en réponse à un livre intitulé :* Apologie pour tous les grands personnages qui ont été accusés de magie, par Naudé, Lyon, 1671, in-4° ; *Justæ expectationes nostræ salutis, oppositæ desperationi sæculi*, 2 vol. in-4°, Lyon, 1649.

CHEVASSU (JOSEPH), curé des Rousses, dans le diocèse de Saint-Claude, né à Saint-Claude, en Franche-Comté, le 6 novembre 1674, mort dans la même ville le 15 octobre 1753, était l'exemple du troupeau qu'il instruisait. On a de lui : des *Méditations ecclésiastiques*, Lyon, 1737, 4 vol., 1743, 5 vol. in-12 ; *Méditations sur la passion*, Lyon, 1746, in-12 ; *Abrégé du rituel romain*, avec des instructions sur les sacrements, Lyon, 1746, in-12 ; *Le Missionnaire paroissial* 4 vol. in-12, renfermant ses prônes et des conférences sur les principales vérités de la reli-

gion. L'onction n'était pas la qualité dominante de cet orateur; mais il était instruit, et il possédait bien l'Ecriture et les Pères.

CHEVERUS (Jean-Louis-Anne-Madeleine Lefebvre de), cardinal-archevêque de Bordeaux, né le 28 janvier 1768 à Mayenne, où son père occupait une charge de justice, fit de bonnes études au collége de Louis-le-Grand, puis il passa au séminaire de Saint-Magloire tenu par les Oratoriens, et fut ordonné prêtre avec dispense d'âge, le 18 décembre 1790, à la dernière ordination publique qui se fit à Paris. De retour dans son diocèse, il fut nommé pour succéder à son oncle, l'abbé Gauthier, curé de Notre-Dame à Mayenne, qui était vieux et infirme. Mais n'ayant pas voulu prêter serment à la constitution civile du clergé, il ne put prendre possession de sa cure. Il dut exercer les fonctions de son ministère en secret et en bravant les dangers qui menaçaient continuellement les prêtres demeurés fidèles à leur devoir. Contraint de s'éloigner de Mayenne au commencement de l'année 1792, il se rendit à Laval, où il fut tenu en surveillance avec tous les autres prêtres insermentés du département. Lorsque fut décrétée au mois d'août suivant la déportation des prêtres, l'abbé de Cheverus obtint un passeport pour l'Angleterre. Il se trouvait à Paris lors des massacres de septembre, et il se hâta de quitter cette ville à la faveur d'un déguisement. Parvenu en Angleterre, il refusa les secours qui lui furent offerts par le gouvernement anglais, disant qu'il espérait trouver dans son travail des ressources suffisantes. Il apprit promptement la langue du pays, ce qui le mit à même de donner des leçons et de se rendre utile à ses compatriotes. Les catholiques le virent avec joie établir une chapelle pour leur usage. L'abbé Matignon, docteur et professeur de Sorbonne, lui ayant écrit de Boston où il s'était retiré et où il avait été chargé par M. Carroll, évêque de Baltimore, de toute la Nouvelle-Angleterre et des tribus sauvages de Penobscot et de Passamaquody, l'abbé de Cheverus, après avoir un peu hésité, partit et arriva au mois d'octobre 1796 à Boston. Les deux prêtres exilés, se piquant d'une sainte émulation, firent l'un et l'autre un bien incalculable. Leurs prédications accrurent le nombre des catholiques, et ramenèrent, entre autres, deux ministres protestants dans le sein de l'Eglise. Une souscription fut ouverte pour la construction d'une église, et John Adams, alors président des Etats-Unis, se fit un honneur d'y contribuer. L'église reçut le titre de Sainte-Croix et fut consacrée par M. Carroll le 29 septembre 1803. Non content de déployer son zèle chez les catholiques des environs, il allait passer des mois entiers dans les tribus dont nous avons parlé. Connaissant toute l'étendue des besoins religieux de ces contrées, et ayant expérimenté toutes les traverses et les fatigues réservées aux missionnaires qui se sont dévoués à y étendre le règne de Dieu, il ne crut pas pouvoir céder aux instances de sa famille et de ses amis qui le pressaient, lors

du concordat de 1801, de revoir la Fr[illegible]
Pie VII érigea, le 8 avril 1808, Baltimo[illegible]
métropole, avec quatre évêchés suffra[illegible]
Boston, Philadelphie, New-York et [illegible]
stown dans le Kentucky, et le même [illegible]
l'abbé de Cheverus fut nommé pour le pre[illegible]
de ces siéges. Son sacre eut lieu le 1[illegible]
vembre 1810 à Baltimore. L'abbé Ma[illegible]
continua d'être pour lui à Boston so[illegible]
seiller et son ami; quand Cheverus le p[illegible]
en 1818, la religion put seule adou[illegible]
coup aussi rude pour son cœur. [illegible]
M. Hyde de Neuville, ambassadeur aux E[illegible]
Unis, qui étant revenu en France e[illegible]
et révélant toutes les qualités aima[illegible]
toutes les vertus chrétiennes qui fa[illegible]
aimer et admirer l'évêque de Boston, [illegible]
à plusieurs personnes éminentes le dé[illegible]
rendre Cheverus à son pays. En effet, [illegible]
janvier 1823, il fut nommé évêque de M[illegible]
tauban. Il ne crut pouvoir résister aux i[illegible]
ces réitérées de personnes dont le dé[illegible]
était une autorité pour lui et aux raiso[illegible]
lui furent exposées. Il s'arracha donc a[illegible]
fort aux vœux et aux regrets de ses fidèle[illegible]
ricains et s'embarqua à New-York. Le [illegible]
surpris par une tempête à l'entrée de la [illegible]
che, fut obligé d'échouer le 31 oct. [illegible]
Germain-des-Vaux, près le cap de la [illegible]
et les passagers furent déposés à terre. Le
prélat, reçu chez le curé d'Auder[illegible]
dans son église le jour de la Touss[illegible]
rendit en suite à Paris, et de là dans sa [illegible]
Partout où il se montrait, il gagnait les c[illegible]
par le charme de sa conversation et ses [illegible]
nières affectueuses. C'est le 28 juillet [illegible]
qu'il fit son entrée à Montauban, au m[illegible]
des démonstrations les plus vives et les [illegible]
sincères de la joie publique. La suite j[illegible]
complétement les espérances qu'il avai[illegible]
concevoir, et l'on ne peut prononcer [illegible]
nom, sans qu'il n'éveille l'idée de ce q[illegible]
charité chrétienne a de plus tendre et de [illegible]
prévenant. Dans une inondation du T[illegible]
on le vit, la tête nue et ayant de l'eau j[illegible]
qu'aux genoux, encourager par ses exe[illegible]
plus encore que par ses paroles ceux qu[illegible]
daient les habitants des maisons subme[illegible]
à sauver leur mobilier. Il recueillit plu[illegible]
300 pauvres dans son palais, les nourri[illegible]
leur prodigua toute sorte de secours. Ch[illegible]
les X s'empressa de le féliciter de cette co[illegible]
duite véritablement épiscopale, et lui env[illegible]
cinq mille francs qui furent prompte[illegible]
distribués aux indigents avec le produit [illegible]
quêtes faites dans le diocèse. Pendant le ca[illegible]
rême, il prêchait trois fois la semaine, et l[illegible]
du jubilé de 1826, il redoubla ses instr[illegible]
tions qui produisirent des fruits abonda[illegible]
Plusieurs prêtres et religieux qui avaient [illegible]
sisté à l'épreuve de mille autres tentat[illegible]
furent par lui ramenés à leur devoir. En 18[illegible]
il fut nommé pour succéder à M. d'Av[illegible]
du-Bois de Sanzai à l'archevêché de B[illegible]
deaux. Il prit possession de son nouv[illegible]
siége le 14 décembre de la même ann[illegible]
après avoir été fait pair de France. Dire [illegible]
qu'il avait été à Montauban, c'est dire ce q[illegible]
continua d'être à Bordeaux, toujours [illegible]

tueux et aimable pour tous. Les prêtres étaient particulièrement accueillis par lui avec une bonté toute paternelle ; il leur avait déclaré qu'ils ne devaient pas avoir d'autre table que la sienne, à moins qu'ils n'eussent dans la ville des parents ou des amis. Voulant éviter de donner prise à l'injustice et à la malignité des partis, il avait banni la politique de son salon. On sait quelle opposition soulevèrent dans le clergé français les fameuses ordonnances du 16 juin 1828; le cardinal de Clermont-Tonnerre présenta au roi, au nom de l'épiscopat, un mémoire dont quelques expressions parurent trop vives à l'archevêque de Bordeaux, qui, dans cette occasion, parut divisé d'opinion avec ses collègues. Le prélat n'était pas moins consterné qu'eux de cette mesure ; mais il jugeait qu'un défaut de prudence pouvait, dans cette circonstance critique, faire perdre encore davantage, et que le plus sûr était de céder momentanément. En 1828, il fut nommé conseiller d'Etat, et, en 1830, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. La mesure qui, à la suite de la révolution de 1830, le priva de la pairie, ne lui inspira aucun regret personnel; il se félicita au contraire de pouvoir s'appliquer exclusivement à ses augustes fonctions. Telles étaient, du reste, la vénération et la sympathie qu'il inspirait à tous les partis, que Louis-Philippe, et avec lui l'opinion universelle, le désignaient pour reprendre sa place à la chambre des pairs. M. Cheverus crut devoir faire une déclaration publique qui mérite de trouver place ici : « Sans approuver « l'exclusion prononcée contre les pairs nommés par Charles X, je me suis réjoui de « me trouver hors de la carrière politique, et « j'ai pris la ferme résolution de ne pas y « rentrer, et de n'accepter aucune place ni « aucune fonction. Je désire rester au milieu « de mon troupeau et continuer à y exercer « un ministère de charité, de paix et d'union. « Je prêcherai la soumission au gouvernement, j'en donnerai l'exemple, et nous ne « cesserons, mon clergé et moi, de prier avec « nos ouailles pour la prospérité de notre « chère patrie. — Je me sens de plus en plus « attaché aux habitants de Bordeaux ; je les « remercie de l'amitié qu'ils me témoignent. « Le vœu de mon cœur est de vivre au milieu « d'eux, mais sans aucun titre que ceux de « leur archevêque et de leur ami.—Bordeaux, « le 10 août 1830. » Il reçut le chapeau de cardinal en 1836, malgré les démarches qu'il avait faites pour faire décerner cet honneur à un autre prélat. Bientôt la santé de M. Cheverus parut décliner visiblement, et lui-même, averti par une première attaque, semblait pressentir quelque accident fâcheux. Le 14 juillet 1836, il fut trouvé sans connaissance dans sa chambre, et malgré tous les efforts des médecins, son état devint bientôt désespéré. Il expira au bout de quelques jours sans avoir recouvré la connaissance. Sa mort excita des regrets universels ; chacun croyait avoir perdu un ami, un père. Son oraison funèbre fut prononcée par l'évêque de La Rochelle. On a sa *Vie*, 1837, in-8°, écrite de la manière la plus intéressante par M. Huen-Dubourg (M. Hamon, supérieur du séminaire de Bordeaux), et à laquelle un des prix Monthyon a été décerné par l'Académie française. Le conseil municipal de Mayenne décida, au mois de février 1841, que la statue du cardinal de Cheverus serait érigée sur une des places de cette ville.

CHEVIGNARD DE LA PALLUE (Antoine-Théodore), écrivain de la fin du XVIIIe siècle, n'est guère connu que par les ouvrages qu'il a publiés : *Idées du monde ou Idées générales des choses dont un jeune homme doit être instruit*, Dijon, 1779, et Paris, 1782, 1784, 3 vol. in-12 ; *La Vie de Jésus rappelée à la simplicité, suivie de maximes tirées de l'Imitation de Jésus*, Paris, 1795, in-12. Cette Vie a été réimprimée sous ce titre : *Exemple de vertu ou Instructions élémentaires pour tous les peuples*, Paris, 1805, in-12 ; *Les Anes de Beaune, historiettes très-plaisantes, avec leur explication*, 1783, brochure in-12, imprimées sans le consentement de l'auteur, par l'indiscrétion d'un de ses amis à qui il avait confié son manuscrit. Pour réparer le scandale causé par cette publicité, Chevignard publia : *Les frères l'Asne, anciens commerçants de Beaune, origine des plaisanteries faussement imaginées sur le compte des citoyens de cette ville, explication de quelques historiettes*, 1784, in-12.

CHEVILLARD (André), religieux dominicain, né à Rennes, porta la parole de Dieu dans les missions américaines, et y mourut en 1682. Dans un voyage qu'il fit en Europe, il publia l'ouvrage suivant : *Les desseins de S. E. le cardinal de Richelieu pour l'Amérique, ce qui s'y est passé de plus remarquable depuis l'établissement des colonies ; et un ample traité du naturel de la religion et des mœurs des Indiens insulaires et de la Terre-Ferme*, Rennes, 1659, in-4°. Lenglet-Dufresnoy attribue par erreur cet ouvrage à Jean Chevillard le généalogiste. On y trouve des documents curieux sur les événements politiques et sur les missions des Antilles, depuis l'année 1635, époque à laquelle la Martinique, la Guadeloupe et plusieurs autres îles n'étaient habitées que par les sauvages.

CHEVILLIER (André), né à Pontoise en 1636, parut en Sorbonne avec tant de distinction, que l'abbé de Brienne, depuis évêque de Coutances, lui céda le premier lieu de licence, et en fit même les frais. Il mourut en 1700 bibliothécaire de Sorbonne. Sa piété égala son savoir, et son savoir était étendu. On l'a vu se dépouiller lui-même pour revêtir les pauvres, et vendre ses livres pour les assister. On a de lui : *Origine de l'imprimerie de Paris*, dissertation historique et critique, pleine d'érudition et souvent citée dans les *Annales typographiques*, de Maittaire, 1694, in-4° ; *Le grand canon de l'Eglise grecque, traduit en français*, 1699, in-12 : c'est plutôt une paraphrase qu'une traduction ; *Dissertation sur le concile de Chalcédoine touchant les formules de la foi*, 1664, in-4°, en latin.

CHIARINI (N.), chanoine, professeur de

le 1er mars 1791, une *Instruction pastorale* sur le même sujet, suivie d'un *Avertissement* sur l'élection des évêques constitutionnels d'Autun et de Dijon. Dans une *lettre pastorale* du 13 avril de la même année, il publia le bref de Pie VI, relatif aux affaires de l'Eglise de France. L'évêque de Châlons se vit forcé de quitter le royaume, et il visita successivement la Suisse, la Bavière, l'Autriche. Il souscrivit avec 48 autres évêques l'*Instruction* du 15 août 1798 *sur les atteintes portées à la religion*, ainsi que les *Réclamations* du 4 avril 1803 contre le concordat de 1801. Rentré en France en 1814, il se démit de son siége sur la demande du roi, et signa la lettre de soumission qui fut adressée au pape le 8 novembre 1816. Nommé alors à l'archevêché de Tours, il prit possession de ce siége en 1819, fut fait pair en 1822 et mourut le 26 novembre 1824 dans sa 90e année.

CHILLINGWORTH (GUILLAUME), né à Oxford en 1602, consacra ses talents à la controverse. Les missionnaires jésuites qui allèrent en Angleterre sous les règnes de Jacques Ier et de Charles Ier luttèrent contre lui, et eurent l'honneur de la victoire Chillingworth fut terrassé; ces athlètes sacrés lui firent reconnaître la nécessité d'un juge infaillible en matière de foi, et l'attachèrent à la religion catholique. Laud, évêque de Londres, fâché que les ennemis de l'Eglise anglicane eussent fait cette conquête, tâcha de ramener le nouveau converti, et employa le grand argument de l'intérêt. Chillingworth, après avoir fait un voyage à Douai, rentra dans son ancienne communion, pour être revêtu de la chancellerie de Salisbury, et de la prébende de Brixworth dans le Northampton. Alors les catholiques publièrent contre lui quantité d'écrits. Chillingworth leur répondit en 1637 par son ouvrage traduit de l'anglais en français, sous ce titre : *La religion protestante, voie sûre pour le salut*, Amsterdam, 1730, 3 vol. in-12. Cet ouvrage, modèle de logique, selon Locke, n'a pas paru tel aux catholiques, ni même en général aux bons logiciens; il y a cependant de la netteté dans le style, et de l'érudition dans les autorités que l'auteur rassemble. Chillingworth s'était aussi appliqué à la géométrie; il fit même la fonction d'ingénieur au siége de Glocester en 1643. Il se trouva à la prise du château d'Arundel, où il fut fait prisonnier. On le conduisit à Chichester; il y mourut en 1644. Sa réputation était celle d'un écrivain laborieux, d'un homme inconstant et intéressé. On a de lui des *sermons* en sa langue, et d'autres écrits, outre celui que nous avons cité; mais c'est le seul qu'on ait traduit en français.

CHINIAC DE LA BASTIDE (PIERRE), avocat au parlement de Paris, né à Alassac, près de Brives en Limousin, le 5 mai 1741, s'était d'abord destiné à l'état ecclésiastique, qu'il quitta pour le barreau. Il fut dans l'ancien régime lieutenant-général de la sénéchaussée d'Uzerche, et devint président du tribunal criminel de la Seine en 1796. On a de lui le *Discours de l'abbé Fleury sur les libertés de l'Eglise gallicane, avec un commentaire, par M. l'abbé de C. de L., au-delà des monts, à l'enseigne de la Vérité*, 1765, in-12. Cet écrit, imprimé clandestinement, comme on le voit, et où le pape et la cour de Rome sont assez maltraités, éprouva diverses critiques, auxquelles Chiniac répondit par un autre ouvrage, sous ce titre : *Réflexions importantes et apologétiques sur le nouveau commentaire*, etc., Paris, 1766, in-12. On lui a aussi attribué une *Dissertation sur la prééminence de l'épiscopat sur la prêtrise*, 1766, in-4°. Ses autres ouvrages sont : *Discours sur la nature et les dogmes de la religion gauloise, servant de préliminaire à l'Eglise gallicane*, Paris, 1769, in-12; une nouvelle édition de l'*Histoire des Celtes*, de Pelloutier, revue, corrigée et augmentée, Paris, 1770, 8 vol. in-12, et 2 vol. in-4°. Il y a joint entre autres une *Dissertation* sur le temps où la religion chrétienne fut établie dans les Gaules; l'*Histoire des capitulaires des rois de la première et seconde race*, 1779, in-8°. C'est la traduction de la préface de la collection des capitulaires de Baluze. Une nouvelle édition du *Traité de l'autorité du pape*, de Burigny, 5 vol. in-8°, qui lui attira de nouvelles critiques (*Voy*. BURIGNY); *Essai de philosophie morale*, 1802, 5 vol. in-8.

CHINILADAN, roi d'Assyrie, successeur de Saosduchin, vers l'an 667 av. Jésus-Christ, défit et tua Phraortes, roi des Mèdes; mais Cyaxares, fils et successeur de Phraortes, assiégea Ninive; comme il était sur le point de la prendre, Chiniladan se brûla dans son palais vers l'an 626 avant Jésus-Christ. Quelques auteurs le confondent avec Sardanapale; d'autres prétendent qu'il est le même que le Nabuchodonosor dont fait mention le livre de *Judith*. Il est assez difficile de savoir la vérité lorsque les événements sont arrivés sous nos yeux : que doit-ce être, lorsqu'il y a deux ou trois mille ans entre eux et nous?

CHIRINOS (JEAN), religieux trinitaire de Grenade, conseiller juge de la foi dans cette ville et dans celle de Cordoue, a publié en espagnol un Abrégé historique des persécutions que l'Eglise a souffertes depuis son origine, Grenade, 1593, in-4°. — CHIRINOS DE SALAZAR (Ferdinand), jésuite, né à Cuença, professa l'Ecriture sainte à Alcala de Hénarès, obtint la confiance du duc d'Olivarès, fut prédicateur de Philippe IV, et mourut en 1640. On a de lui un *Commentaire* latin sur les Proverbes de Salomon, imprimé à Paris, en 1619, in-fol. Sa défense *Pro immaculata Deiparæ virginis conceptione* a été imprimée à Alcala, en 1618; à Cologne, en 1621 et en 1622; à Paris, en 1625.

CHISHULL (EDMOND), né à Lyworth dans le comté de Bedford, vers 1680, se fit recevoir bachelier en théologie à l'université d'Oxford et fut chapelain de la factorerie anglaise à Smyrne, en 1698. De retour en Angleterre, il occupa le poste de sous-ministre dans un village du comté d'Essex, et mourut le 18 mai 1733. On a de lui des *sermons*, des *poésies* latines; mais l'ouvrage qui lui a acquis une grande réputation est intitulé : *Antiquitates asiaticæ christianam æram antecedentes, nummis et figuris æneis ornatæ*, Lon.

dres, 1728, in-fol. Ces inscriptions et ces antiquités ont été recueillies dans l'Asie mineure, dans les anciennes villes de la Grèce et de l'Archipel. Elles sont d'une grande utilité pour l'histoire grecque. La sagacité qu'il y a dans ces recherches, prouve l'habileté de Chishull. On a encore de lui : *De nummis Smyrnæis in medicorum honorem percussis*, joint à l'*Oratio Harveia* de Méad, 1715, in-4°.

CHLADNY, ou CHARDENIUS (Martin), théologien luthérien, naquit à Cremnitz, en Hongrie, l'an 1669; en 1688 il alla à Wittenberg, où il devint maître-ès-arts en 1691; après y avoir soutenu des thèses, une entre autres *de Ecclesia græca hodierna*, et une *de diptychis veterum*, il fut établi pasteur dans la petite ville d'Ubigau, qu'il quitta pour aller exercer les mêmes fonctions à Laussig : peu après, il fut fait prévôt et surintendant à Jessen; enfin il devint docteur et professeur en théologie à Wittenberg, où il fut, pendant les dernières années de sa vie, prévôt de l'église du château, et assesseur du consistoire. Il mourut dans cette dernière ville le 12 septembre 1725. On a de lui : *De fide et ritibus Ecclesiæ græcæ hodiernæ; De diptychis veterum; Epistola de abusu chemiæ in rebus sacris; Dissertatio de Ecclesiis colchicis, earumque statu, doctrina et ritibus*, Wittenberg, 1702, in-4°; *Dissertatio theolog. qua revelationes Brigittæ excutit*, ibid., 1715, in-4°.

CHLADNY (Jean-Martin), fils du précédent, né en 1710, rédacteur d'un journal hebdomadaire sur la Bible, est connu par un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *Logica practica, seu problemata logica*, Leipzig, 1741, in-8°; *Programma de fatis bibliothecæ Augustini in excidio Hipponensi*, ibid., 1742, in-8° ; *Opuscula academica*, ibid., 1741 et 1750, 2 vol. in-8° ; *Vindiciæ amoris Dei puri adversus subtilissimas Fenelonii corruptelas*, Erlang, 1757, in-4°.

CHLEBOWSKI (Laurent), poëte polonais, qui vivait sous le règne de Sigismond III, est auteur de plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : *Elégie sur la mort de la princesse de Radziwil*, Cracovie, 1618; la *Vie de saint Stanislas, évêque de Cracovie*, imprimée en 1626; la *Véritable liberté du royaume de Pologne*, Cracovie, 1608.

CHLUMCZANSKY (Wenzel-Léopold), archevêque de Prague en Bohême, né le 15 novembre 1759, d'une illustre famille du cercle de Prachin, fit ses études à Prague, et ayant été ordonné prêtre en 1772, fut successivement chapelain à Klœsterle, pasteur à Gartitz, puis à Prague, où il devint chancelier du chapitre métropolitain, et enfin évêque *in partibus* de La Canée. Chargé de presque toute l'administration du diocèse de Prague à la place du prince de Salm que l'âge et les infirmités condamnaient à l'inaction, il fut nommé sept ans après, en 1802, au siége de Leitméritz, par l'empereur d'Autriche. Il renouvela dans son diocèse la face des études ecclésiastiques, et fit surtout bénir son nom par son inépuisable charité. En 1812, il fut nommé à l'archevêché de Lemberg, qu'il refusa en alléguant son ignorance de la langue du pays, mais il accepta le titre de conseiller intime en activité. Sa translation sur le siége archiépiscopal de Prague en 1815 lui donna l'occasion de déployer sur un plus grand théâtre son activité féconde et bienfaisante. La presque totalité de ses revenus était employée en aumônes et en secours de tous genres, en fondations utiles. Il établit deux écoles positives, l'une à Rakonitz pour les arts et métiers, l'autre à Reichenberg pour les opérations commerciales : la première de ces écoles fut inaugurée le 1er novembre 1829. Ce digne prélat mourut le 14 juin 1830, plus qu'octogénaire, léguant une somme considérable aux pauvres, et une autre, avec sa bibliothèque, au séminaire.

CHODORLAHOMOR, roi des Elamites, peuples qui habitaient une partie de la Perse, vers l'an 1925 avant Jésus-Christ. Les rois de Babylone et de la Mésopotamie relevaient de lui. Il étendit ses conquêtes jusqu'à la mer Morte. Les rois de la Pentapole s'étant révoltés, il marcha contre eux, les défit, et emmena un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels était Loth, neveu d'Abraham. Le patriarche surprit pendant la nuit et défit l'armée de Chodorlahomor, et ramena Loth avec tout ce que ce prince lui avait enlevé.

CHOIN (Louis-Albert Joly de), né le 22 janvier 1702, à Bourg en Bresse, dont son père était gouverneur, et d'une famille distinguée, fut sacré évêque de Toulon le 8 juin 1738, après avoir été doyen de la cathédrale et grand-vicaire à Nantes. Ce fut le cardinal de Fleury qui le fit nommer à cet évêché, et Choin parut surpris à la lecture de la lettre qui lui apprenait cette nomination. Il exposa ses craintes et ses difficultés au cardinal, le priant d'accepter sa renonciation; mais le cardinal, confirmé dans la bonne opinion qu'il avait de M. de Choin par cette répugnance même, exigea qu'il le conservât, en lui promettant expressément que le roi le soutiendrait. Une fois installé dans son diocèse, il n'en sortit que pour se rendre aux assemblées du clergé quand il y était député. Dans son palais il fit revivre la simplicité des évêques des beaux siècles de l'Eglise. Tout son meuble consistait dans le pur nécessaire ; lui-même n'était jamais revêtu que de laine. Il n'eut que pendant peu de temps un grand-vicaire, et il voulait que toutes les affaires passassent par ses mains. Il mettait son plaisir à bien recevoir les prêtres de son diocèse; tous ses diocésains indistinctement avaient un libre accès chez lui. Ses revenus étaient presque tous pour les pauvres, surtout pour les pauvres honteux. Son zèle pour le maintien de la foi était très-ardent : on l'a souvent entendu dire qu'il était prêt à monter sur l'échafaud pour soutenir les intérêts de la religion. Il écrivit à ce sujet une lettre très-longue, très-forte, et vraiment apostolique, qui était un traité des droits de l'Eglise, à M. de Lamoignon, chancelier de France. Dans les affaires les plus embarrassantes de son diocèse, il disait qu'il ne savait qu'une ressource : *C'est là*, disait-il, en montrant son oratoire qui était une tri-

bune qui donnait dans l'église. Son désintéressement lui fit refuser une abbaye qu'on lui avait donnée pour suppléer à la modicité des revenus de son évêché. Ce prélat mourut le 16 avril 1759. On a de lui : *Instructions sur le Rituel*, Lyon, 1778, 3 vol. in-4°, réimprimées en 1790 et en 1819 en 4 vol. in-8°, ouvrage digne de beaucoup d'éloges, et qui est presque à lui seul une bibliothèque ecclésiastique. Il a aussi publié un grand nombre de mandements.

CHOISEUL DU PLESSIS-PRASLIN (GILBERT DE), d'une famille illustre, embrassa l'état ecclésiastique pendant que ses frères prenaient le parti des armes ; ils se distinguèrent tous également. L'abbé de Choiseul fut reçu docteur de Sorbonne en 1640, et nommé à l'évêché de Comminges en 1644. Choiseul donna une nouvelle face à son diocèse, par ses visites, par ses soins. Il nourrit ses pauvres dans les années de misère, assista les pestiférés dans un temps de contagion, établit des séminaires, réforma son clergé. Devenu évêque de Tournay en 1671, il y porta les mêmes vertus. Ce prélat mourut à Paris en 1689, à 76 ans. Il avait été employé en 1663 dans des négociations pour l'accommodement des disputes occasionnées par le livre de Jansénius. Il avait eu aussi beaucoup de part aux conférences qui se tinrent aux Etats du Languedoc sur l'affaire des *quatre évêques*. Toutes ces négociations n'aboutirent à rien, et ne servirent qu'à constater l'opiniâtreté des défenseurs du livre de Jansénius, et les liaisons trop étroites que Choiseul avait toujours eues avec ceux de ce parti. On a de lui plusieurs ouvrages : *Mémoires touchant la religion*, en 3 vol. in-12, contre les athées, les déistes, les libertins et les protestants, et vainement attaqués par ceux-ci ; une *traduction* française des Psaumes, des Cantiques et des Hymnes de l'Eglise, réimprimée plusieurs fois ; *Mémoires des divers exploits du maréchal du Plessis-Praslin*, 1676, in-4°. « Le maréchal du Plessis, « dit l'abbé Lenglet, a composé ces mémoi-« res à la prière de Segrais qui les mettait au « net. Mais Gilbert de Choiseul, évêque de « Tournay, les a revus et laissés dans l'état « où ils sont. »

CHOISY (FRANÇOIS-TIMOLÉON DE), prieur de Saint-Lô, et grand doyen de la cathédrale de Bayeux, l'un des quarante de l'académie française, naquit à Paris en 1644. Sa première jeunesse ne fut pas trop réglée. Il est très-vrai qu'il s'habilla et vécut en femme pendant quelques années, et qu'il se livra, dans une terre auprès de Bourges, au libertinage que couvrait ce déguisement ; mais il n'est pas vrai que, pendant qu'il menait cette vie, il écrivait son histoire ecclésiastique, comme le dit un écrivain célèbre, qui sacrifie souvent la vérité à un bon mot. Le premier volume de cet ouvrage parut en 1703. L'abbé de Choisy avait alors près de 60 ans. Il aurait été difficile, qu'à cet âge, il eût conservé les agréments et la figure qu'il lui fallait pour jouer ce rôle. En 1685, il fut envoyé, en qualité d'ambassadeur, auprès du roi de Siam, qui voulait, dit-on, se faire chrétien. L'a[bbé] de Choisy se fit ordonner prêtre dans les [In]des par le vicaire apostolique, non pas p[our] avoir de quoi s'amuser dans le vaisse[au], comme le dit un écrivain satirique, mais [par] des motifs plus nobles. Il mourut en 17[24] à Paris, à 80 ans. L'enjouement de son ca[rac]tère, les grâces de son esprit, sa douce[ur], sa politesse le firent aimer et recherche[r]. [On] distingue parmi ses ouvrages les suiva[nts] : *Journal du voyage de Siam*, fait en 16[85 et] 1686, Paris, 1687, in-4°. Cet ouvrage, é[crit] d'un style aisé, plein de gaîté et de sel, manque quelquefois d'exactitude ; il est [d'ail]leurs très-superficiel, ainsi que la plupart [de] ses autres écrits. *La vie de David*, in-4° [et] celle *de Salomon*, in-12 ; la vie de Dav[id est] accompagnée d'une interprétation des ps[au]mes, avec les différences de l'hébreu e[t de] la Vulgate. *Histoire de France sous les r[ègnes] de saint Louis, de Philippe de Valois, du [roi] Jean, de Charles V et de Charles VI*, 1[750], in-4°. Ces vies avaient été publiées dé[jà] séparément. On les a réunies en 17[50], 4 vol. in-12. L'auteur les a écrites d'[un style] libre et naturel qui fixe l'attention [sur la] forme, et empêche de trop examiner l'[exac]titude du fond. *Voy.* CHAISE. *L'imitation [de Jé]sus-Christ*, traduite en français, réimpr[imée] in-12 en 1735. La première édition était [dé]diée à Mme de Maintenon, avec cette épigra[phe] : *Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam, et concupiscet rex decorem tuum.* L'Histoire [de] *l'Eglise*, 11 vol. in-4° et in-12. L'abbé [de] Choisy aurait pu l'intituler : *Histoire [ecclé]siastique et profane.* Il y parle des galante[ries] des rois, après avoir raconté les vertu[s des] fondateurs d'ordres. En ne voulant pa[s sur]cabler son ouvrage d'érudition, il a supp[léé] une infinité de faits et de détails aussi [peu ins]tructifs qu'intéressants. Le ton de l'[ouvrage] n'est pas assez noble, et il cherche à égayer une histoire qui ne devrait être [qu'é]difiante. *Mémoires pour servir à l'histo[ire de] Louis XIV*, 2 vol. in-12. On y trouv[e des] choses vraies, quelques-unes de b[ien] beaucoup de hasardées ; et le style e[st] trop familier. *Les mémoires de la comt[esse des] Barres*, en 1736, petit in-12. C'est l'h[istoire] des débauches de la jeunesse de l'aute[ur. Le] compilateur de la *Vie de l'abbé de Ch[oisy]*, in-8°, publiée en 1748 à Genève (qu'on [croit] être l'abbé d'Olivet), s'est beaucoup s[ur] cet ouvrage scandaleux, dans le détai[l des] aventures galantes de son héros. *Qua[tre dia]logues*, sur l'immortalité de l'âme, sur [l'exis]tence de Dieu, sur la providence et [la] religion, en 1684, in-12. Le premier [de ces] dialogues est de l'abbé de Dangeau, [le se]cond du même et de l'abbé de Ch[oisy ; le] troisième et le quatrième de ce der[nier ; ils] sont dignes de l'un et de l'autre, q[uoique] peu approfondis. On a réimprimé cet [ouvrage] à Paris en 1768, in-12. *Vie de Madame [de Mi]ramion, fondatrice des filles de Sainte-[Gene]viève*, Paris, 1706, in-4°.

CHOKIER (ERASME DE SURLET-), né à L[iége] en 1569, d'une famille noble, qui a p[ris le] nom d'un château qui est à 2 lieues de

ville sur la Meuse, se distingua par ses lumières dans la jurisprudence, sa probité, son attachement à la religion de ses pères, et son affabilité, qui lui avait concilié l'amour et l'estime de tous ses concitoyens. Il mourut le 19 février 1625. Nous avons de lui : ***De jurisdictione ordinarii in exemptos et horum ab ordinario exemptione***, Cologne, 1629, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage fut augmenté d'un volume par Jean-Pierre Verhorst, suffragant de Trèves, Cologne, 1682 ; ***Tractatus de advocatis feudalibus***, Cologne, 1614, in-4°.

CHOKIER-SURLET (Jean-Ernest), frère du précédent, né à Liége en 1571, fut d'abord chanoine de Saint-Paul à Liége, puis chanoine de la cathédrale, abbé séculier de Visé, grand-vicaire, et mourut vers l'an 1650. Il avait pris le bonnet de docteur en droit à Orléans, et s'était beaucoup appliqué aux antiquités romaines, dont Juste-Lipse lui avait inspiré le goût. Pour se perfectionner dans cette science, il parcourut l'Italie. Les magnifiques monuments de sa piété et de sa munificence, l'hôpital des Incurables, la maison des Repenties, le couvent et l'église des Minimes, etc., etc., rendront sa mémoire à jamais précieuse à sa patrie. Nous avons de lui : des *Notes* sur le traité de Sénèque ***De la tranquillité de l'âme***, Liége, 1607 ; un ***Commentaire*** sur la politique de Juste-Lipse, avec plusieurs traités, ibid., 1642 ; ***De la permutation des bénéfices***, Rome, 1700, in-fol. ; ***Commentaria in regulas cancellariæ Alphonsi Soto***, in-4°, Liége, 1658 ; ***Scholia in preces primarias imperatoris***, 1621, in-4°; ***De re nummaria prisci ævi, collata ad æstimationem monetæ præsentis***, 1649, in-8° ; ***Vindiciæ libertatis ecclesiasticæ***, 1630, in-4° ; ***Facis historiarum centuriæ duæ***, 1650, in-fol. On y voit les mœurs et les usages de diverses nations. ***Thesaurus casuum reservatorum***. Nous avons encore de lui des ouvrages de controverse, etc.

CHOLIN (Pierre), de Zug en Suisse, fut précepteur de Théodore de Bèze. Il devint ensuite professeur de belles-lettres à Zurich et mourut l'an 1542. Cholin était habile dans la langue grecque ; Bude en faisait beaucoup de cas. Il a traduit de grec en latin les livres de la Bible, que les protestants regardent comme apocryphes. Il a eu part, avec Léon de Juda, Bibliander, Pelican et R. Gautier, à la ***Bible de Zurich***, qui est chargée de notes littérales et de scolies sur les marges. Cette bible est estimée parmi les protestants.

CHOPIN (René), natif de Bailleul en Anjou, en 1537, plaida longtemps avec distinction au parlement de Paris; retiré ensuite dans son cabinet, il fut consulté comme un des oracles du droit. Il mourut à Paris en 1606, à 69 ans. Ses ouvrages ont été publiés en 1663, 6 vol. in-fol. en latin et en français. Il y a aussi une autre édition, latine seulement, en 4 vol. Son latin est fort concis, et souvent obscur et ampoulé. On le comparait au jurisconsulte Tubéron, qui avait affecté de se servir des mots les plus surannés. Ses ouvrages les plus estimables sont : le second vol de la ***Coutume d'Anjou*** ; le traité ***De Domanio***, pour lequel Henri III l'anoblit; les livres ***De sacra politia*** ; ***De Privilegiis rusticorum***, remplis de belles recherches et de décisions judicieuses. Son livre ***sur la coutume de Paris*** est trop abrégé, et rempli de trop de digressions et de citations de lois étrangères. Chopin avait beaucoup d'esprit et d'érudition ; mais son zèle pour la Ligue lui valut une satire atroce sous le titre d'***Anti-Chopinus***, 1592, in-4°, attribuée à Jean de Villiers-Hotman. Comme cette pièce attaquait en même temps les choses et les personnes les plus respectables, elle fut brûlée par arrêt du conseil. Ce qui y avait donné lieu est ***Oratio de pontificis Gregorii XIV ad Gallos diplomate a criticis notis vindicato***, Paris, 1591, in-4°. Le jour que Henri IV entra dans Paris, sa femme perdit l'esprit et il reçut ordre d'en sortir; il y resta cependant par le crédit de ses amis. Ce jurisconsulte étudiait ordinairement couché par terre sur un tapis et entouré des livres qui lui étaient nécessaires.

CHRISTIN (Charles-Gabriel-Frédéric), avocat, et membre de l'assemblée constituante, né à Saint-Claude en Franche-Comté le 9 mai 1744, publia des ***Mémoires*** en faveur des serfs du chapitre de sa ville natale pour obtenir leur affranchissement. Il se distingua ensuite dans l'assemblée constituante par la modération de ses principes, et vint, après la session, occuper la place de président du tribunal civil de sa patrie. Il périt en 1799, dans l'incendie qui consuma la ville de Saint-Claude. On a de Christin : ***Dissertation sur l'établissement de l'abbaye de Saint-Claude, ses chroniques, ses légendes, ses chartes***, etc., 1772, in-8° ; ***Collection des Mémoires présentés au roi par les habitants du Mont-Jura et le chapitre de Saint-Claude, avec l'arrêt rendu par ce tribunal***, 1772, in-8°. Christin est auteur de la ***Lettre du P. Polycarpe à l'avocat-général Seguier sur le livre Des inconvénients des droits féodaux***, qui a été attribuée à Voltaire. Il avait réuni 5 volumes in-fol. de ***Notes*** sur l'histoire de sa province et divers sujets non moins importants ; ils furent détruits dans l'incendie dont nous avons parlé.

CHRISTINE (sainte), vierge et martyre, dont on fait la fête le 24 juillet, est plus connue par l'ancien culte qu'elle reçoit dans l'Eglise, que par les actes de son martyre, qui manquent d'authenticité : ce qui ne prouve rien contre l'idée générale de ses vertus et de la constance de sa foi. *Voy.* saint Roch.

CHRISTINE DE BRUZO, qu'on nomme aussi ***de Stommelen***, de l'endroit de sa naissance, naquit dans le village de ce nom, au duché de Juliers, en 1252, et se distingua par ses vertus et une piété extraordinaire, que le ciel illustra de divers prodiges. Elle mourut en 1313. On voit son tombeau dans l'église collégiale de Juliers, où son corps fut transporté en 1619. On a d'elle un grand nombre de *lettres*. Quelques-uns confondent, non sans de bonnes raisons, cette Christine avec Christine l'*Admirable*, qui vivait également dans le XIII[e] siècle, et dont M. Nicole (*tome*

VII, *lett.* 45) parle en ces termes : « Le cardinal Jacques de Vitri, homme de poids et « de mérite, fait, dans la *Vie de Marie d'Oignies*, le récit des choses extraordinaires « arrivées à une sainte fille encore vivante « de son temps, qu'on appelait *Christine l'Admirable*. Il était confesseur d'un monastère « où elle était, et apparemment le sien. Cependant, de quelque poids que soit son autorité, ce qu'il en dit est si extraordinaire, « que M. d'Andilly s'est cru obligé de le retrancher de la Vie de Marie d'Oignies, qu'il « a donnée en français. » *Voy.* ARMELLE, CATHERINE DE SIENNE, etc.

CHRISTINE (l'abbé), né à Istres le 12 janvier 1748, entra à 18 ans dans la congrégation de la Doctrine, qui se vouait aux travaux de l'enseignement. Après avoir été ordonné prêtre il fut employé successivement dans les maisons de Beaucaire, Mende, Narbonne, Barcelonette, et plus tard d'Aix, où il professa la philosophie. Il se fit une haute réputation comme prédicateur. L'archevêque d'Aix, qui avait la plus grande estime pour lui, ne voulut jamait lui permettre de quitter son diocèse pour prendre possession d'un bénéfice dont la famille de sa mère avait la disposition dans la ville d'Istres. Pendant la révolution il se retira à Mahon, où il se livra à l'enseignement. De retour en France, après le concordat, il fut nommé curé de la paroisse de Saint-Jean *intra-muros*, à Aix. En 1824, il fut chargé de prononcer l'oraison funèbre du cardinal de Bausset. Ce fut son dernier discours. On y trouve les qualités qui distinguaient son talent. En 1828, l'abbé Christine devint chanoine titulaire ; depuis, Mgr Rey, appelé à l'évêché de Dijon, lui avait donné des lettres de grand-vicaire. Il est mort le 19 octobre 1842, à l'âge de 95 ans.

CHRISTOPHE (saint), c'est-à-dire, *Porte-Christ*, eut la tête tranchée l'an 250, pendant la sanglante persécution de Dèce contre les chrétiens. Mélanchthon prétendait qu'il n'y avait jamais eu de saint Christophe, mais les bollandistes et tous les sages critiques, en rejetant la taille gigantesque et les anecdotes fabuleuses ajoutées à l'histoire du saint martyr, ont reconnu son existence. Les images de saint Christophe ont fourni une ample matière à la critique. Molanus observe que dans les siècles d'ignorance on était persuadé qu'on ne pouvait mourir en réprouvé le jour qu'on aurait vu une image de ce saint; et que pour cela on la plaçait à l'entrée des églises, ou qu'on la peignait sur le dehors avec les vers suivants :

Christophori sancti speciem quicumque tuetur,
Ista nemoe die non morte mala morietur.

Ou bien :

Christophorum videas, postea tutus eas.

Et quelquefois .

Christophore sancte, virtutes sunt tibi tantæ,
Qui te mane vident, nocturno tempore rident.

Dans des vers qui valent mieux, le célèbre Vida donne les raisons suivantes de la grandeur et de l'action dans lesquelles ce saint est représenté :

Christophore, infixum quod eum usque in corde gerebas,
Pictores Christum dant tibi ferre humeris :
Quem gestans quoniam multa es perpessus amara
Te pedibus faciunt ire per alta maris.
Id quia non poteras, nisi vasti corporis usu,
Dant membra immanis quanta gigantis erant,
Ut te non capiant, quamvis ingentia templa,
Cogeris et rigidas sub Jove ferre hiemes.
Omnia quod victor superasti dura, virentem
Dant manibus palmam qua regis altus iter,
Quod potis, ars tibi dat, nequeat cum fingere vera :
Accipe cuncta bono tu bonus ista animo.

L'église d'Orient célèbre la fête de ce martyr le 9 mai, et l'église d'Occident le 25 juillet. On avait recours à son intercession dans les temps de peste. Plusieurs églises ont été élevées en France, en Espagne et en Italie sous son invocation.

CHRISTOPHE, Romain de naissance, chassa le pape Léon V, et s'empara du siége de Rome en novembre 903. Chassé à son tour l'année suivante, par Sergius III, il fut relégué dans un monastère et chargé de chaînes. Si ces violences et moyens iniques employés pour parvenir à la dignité pontificale, et les scènes scandaleuses qui en résultaient, ont de quoi affliger le chrétien, il y trouve d'un autre côté la matière des réflexions les plus consolantes. « Le Sauveur, dit un sage « historien, dormait dans la barque de Pierre, « tandis qu'elle était battue des vents et des « flots prêts à l'engloutir; mais bientôt en s'éveillant, il devait la délivrer avec un éclat « proportionné à la grandeur du péril. Cette « épreuve ne pouvait nuire qu'aux disciples « infidèles, qui, faisant injure à la vérité incréée, avaient cru les puissances infernales capables de prévaloir contre l'arche du « salut. Le vrai fidèle au contraire en devait « prendre un nouveau degré d'affermissement dans la foi. En effet, si le vaisseau de « l'Eglise ne s'est pas brisé à de tels écueils, « c'est qu'il est toujours gouverné par la « main du Seigneur, et non par les bras des « hommes ; s'il a évité ce naufrage, il n'en « est point qui puisse le faire périr. » *Voy.* ALEXANDRE VI, JEAN XII. Christophe est regardé comme antipape par plusieurs auteurs.

CHRISTOPHERSON (JEAN), natif de Lancastre, fut placé en 1557, sur le siége de l'église de Chichester. Ce prélat a traduit du grec en latin, assez défectueusement, *Philon*, *Eusèbe*, *Socrate*, *Théodoret*, *Sozomène*, et *Evagre*. Son style n'est ni pur, ni précis; les barbarismes le défigurent. Le traducteur brouille, renverse les périodes : il coupe et tranche le sens à sa mode, joint ce que les originaux ont séparé, et désunit ce qu'ils ont joint. Sa critique était peu sûre, et ses connaissances sur l'antiquité très-superficielles. Christopherson connaissait bien les langues, et principalement la grecque : mais cela suffit-il pour faire un bon interprète ? Il mourut en 1558. Suffridus Pétri a donné une édition corrigée des historiens ecclésiastiques grecs traduits par Christopherson, Cologne, 1581.

CHRISTOPHORUS (ANGELUS), auteur grec du XVIIe siècle, publia l'an 1619, en Angle-

terre, où il était alors, un *Etat de l'église grecque*. Ce livre, traduit en latin, et réimprimé à Leipzig, 1676, in-4°, roule principalement sur la discipline et les cérémonies. Il offre plusieurs choses curieuses sur les jeûnes des Grecs, sur leurs fêtes, sur la manière dont ils se confessent, sur la discipline monastique, etc.

CHRODEGANG (saint), évêque de Metz en 742, mort en 766, fut employé par Pepin en diverses négociations. La plus honorable est celle de l'année 753, où il fut chargé d'amener en France le pape Etienne II, qui lui accorda le *pallium* avec le titre d'archevêque. Il institua une communauté de clercs réguliers dans sa cathédrale, et leur laissa une *règle* composée de 34 articles. Elle a été publiée par le Père Labbe dans sa *Collection des conciles*, et par le Père le Cointe dans ses *Annales*. Ce saint prélat est regardé comme le restaurateur de la vie commune des clercs; et c'est l'origine la mieux marquée des chanoines réguliers. « Le zèle « qu'il fit paraître, dit un historien, pour ra« nimer dans le clergé cet esprit de prière « et de ferveur qui caractérisait les temps « apostoliques, est une preuve bien sensible « de son ardeur pour le service de Dieu, et « pour l'accomplissement de sa gloire. La « réforme qu'il entreprit était fondée sur la « connaissance qu'il avait des grandes dispo« sitions qu'exige une fonction aussi su« blime que celle de faire l'office des anges, « en chantant les louanges du Seigneur, et « d'être établis médiateurs entre le ciel et la « terre. Puissent ceux qui sont attachés au « service des autels, n'oublier jamais l'émi« nente dignité de leur état! Rien ne sera « plus propre à les entretenir dans cette « sainteté de vie, dans cette pureté de cœur, « et dans ce détachement de toutes les créa« tures, qui doivent les distinguer du com« mun des fidèles. »

CHROMACE (saint), *Chromacius*, pieux et savant évêque d'Aquilée au IV° siècle, défendit avec zèle Rufin et saint Jean-Chrysostome, fut ami de saint Ambroise et de saint Jérôme. Il mourut vers l'an 406. Il nous reste de lui dix-huit *homélies* sur saint Mathieu. On y trouve une explication de l'oraison dominicale, et d'excellentes maximes sur l'aumône, le jeûne, et les autres vertus chrétiennes. L'auteur s'exprime d'une manière correcte; il a beaucoup de justesse et de précision dans les idées; ses réflexions tendent toujours au bien des lecteurs. C'est fort mal à propos que les dix-huit homélies de saint Chromace ont été rédigées en un ou en trois traités dans la plupart des éditions.

CHROSCIKOWSKI (SAMUEL), de la congrégation des piaristes, littérateur polonais, né en 1730, mort en 1799. Il enrichit la littérature nationale des ouvrages suivants: *La philosophie chrétienne*, Varsovie, 1776; *Officia et obligationes hominum in omni statu*, Varsovie, 1769; *De jure naturali et politico philosophia moralis, sive ethica, utrumque ejus et ea quæ ad illud spectant*, Varsovie, 1770; *La physique expérimentale*, 1764; *Préceptes chrétiens à l'usage de tout les hommes*, 1772; *Les Dialogues de Phocion, traduits du français de Mably*, 1770; *Mathilde, tragédie en vers, traduite de l'italien*, imprimée à Léopol, en 1782.

CHRYSOLANUS (PIERRE), archevêque de Milan au XII° siècle, se fit un nom par son savoir et ses vertus. On a de lui, dans Allatius, un *Discours* adressé à Alexis Comnène, touchant la procession du Saint-Esprit, contre l'erreur des Grecs.

CHRYSOLOGUE. *Voy* PIERRE CHRYSOLOGUE.

CHRYSOLOGUE (NOEL-ANDRÉ), capucin du XVIII° siècle, se distingua comme astronome et comme géographe.

CHRYSOSTOME. *Voy.* saint JEAN CHRYSOSTOME.

CHUBB (THOMAS), déiste anglais, né en 1679 à East-Harnham, petit village voisin de Salisbury, fut mis en apprentissage chez un gantier, à l'âge de 15 ans: mais il quitta ce métier pour s'associer avec un de ses amis, fabricant de chandelles à Salisbury. Tout son savoir se bornait à lire et à écrire: animé du désir d'acquérir des connaissances, il employa à la lecture tous ses moments disponibles, et il acquit ainsi une certaine connaissance des mathématiques, de la géographie et de quelques autres parties de la science. Son étude favorite était la théologie, et il établit à Salisbury une petite société dont l'objet était la discussion des matières religieuses. Clarke et Waterland disputaient à cette époque sur la Trinité; il se laissa éblouir par les écrits de Whiston, et devint tout à coup un adversaire décidé de ce dogme. Il s'imagina même pouvoir écrire sur ce sujet, et il composa un *Traité sur la suprématie du Père*, qui, imprimé en 1715, fit sensation surtout auprès des personnes qui savaient que ce traité était l'œuvre d'un homme sans lettres: ce qui ne l'empêchait pas d'être fort médiocre. Il publia ensuite une *Collection de traités sur différents sujets*, et un *discours sur la raison par rapport à la révélation*, productions faibles, qui n'ont fait tort qu'à leur auteur, et dans lesquelles il a voulu prouver que la raison est un guide suffisant en matière de religion. On y aperçoit clairement que Chubb ne croyait ni à la révélation, ni à une providence, ni à une vie future. Il mourut subitement vers 1747, avec la réputation d'un homme d'une imagination ardente et doué d'un talent naturel que son ignorance avait égaré.

CHURTON (RALPH), écrivain anglais, né près de Bickley, dans le Chestershire, le 8 décembre 1754, fut successivement lecteur de Bampton en 1785, prédicateur à Whitehall en 1788, archidiacre de Saint-David en 1805, et mourut le 23 mars 1831. On cite de lui: *Leçons de Bampton*, 1785, in-8°: ce sont huit sermons prononcés devant l'université d'Oxford et relatifs à la destruction de Jérusalem; *Notice sur la vie du docteur Th. Townson, archidiacre de Richmond*, etc., à la tête du *Discours sur l'histoire évangélique de la sépulture à l'ascension du Christ*, par Loveday, Oxford, 1793: plusieurs fois repro-

duit ailleurs en tout ou en partie; *Courte apologie de l'église anglicane*, etc., adressée aux habitants de Midleton Cheney dans le comté de Northampton, Oxford, 1795; *Lettre à l'évêque de Worcester, à l'occasion de ses critiques sur l'archevêque Secker et l'évêque Lowth dans sa Vie de Warburton*, Oxford, 1796; *Vies de Guill. Smith, évêque de Lincoln, et du chevalier Richard Sutton, fondateur du collége de Brazen-Nose à Oxford*, Oxford, 1800, in-8°: l'auteur y ajouta un supplément en 1803; *Vie d'Alex. Howell, doyen de Saint-Paul*, etc., Oxford, 1809, in-8°; divers *Sermons* qui ont été publiés séparément: ceux-ci, comme ceux que nous avons mentionnés plus haut, sont au nombre de huit. N'oublions pas d'indiquer encore une *Introduction* aux Sermons sur l'Evangile, qu'il fit pour l'édition des œuvres complètes de Townson, archidiacre de Richmond, donnée par lui en 1810, 2 vol. in-8°.

CHUSAI, l'un des plus fidèles serviteurs de David, qui, ayant appris la révolte d'Absalon, vint trouver le roi, la tête couverte de poussière, et ses habits déchirés. David l'ayant engagé à feindre d'entrer dans le parti d'Absalon, pour pénétrer ses desseins et s'opposer aux conseils d'Achitophel, Chusaï alla à Jérusalem, gagna la confiance de ce prince rebelle, et détourna par sa prudence les conseils que lui donnait Achitophel de poursuivre David. Ce service fut le salut de ce prince, qui passa aussitôt le Jourdain pour se mettre en sûreté, vers l'an 1023 avant l'ère chrétienne.

CHUSAN-RASATHAIM, Ethiopien, roi de Mésopotamie, fit la guerre aux Israélites, et les réduisit en servitude. Dieu le permettait ainsi pour les punir de leur idolâtrie. Ils demeurèrent dans cet esclavage huit ans, à la fin desquels Dieu, touché de leur repentir, se servit d'Othoniel pour les remettre en liberté, vers l'an 1414 avant Jésus-Christ.

CHYTRÆUS (David), ministre luthérien, né à Ingelfing en 1530, et mort en 1600, à 70 ans. On a de lui plusieurs ouvrages qui furent recherchés dans le temps par ceux de son parti. Le plus connu est un *Commentaire sur l'Apocalypse*, 1575, in-8°, rempli de rêveries, et où il marque de l'attachement à la doctrine de Socin. On a encore de lui une *Histoire de la confession d'Augsbourg*, Anvers, 1582, in-4°; une *Chronologie* latine *de l'histoire d'Hérodote et de Thucydide*, Helmstadt, 1585, in-4°, très-rare. Il y a joint *De lectione historiarum recte instituenda*, où, après quelques légères observations sur la nécessité de l'histoire, il donne une liste de quelques historiens avec des remarques; *Tabula philosophica, seu Series philosophorum*, dans les Antiquités grecques; *Chronicon Saxoniæ et vicinarum aliquot gentium, ab anno 1500 ad 1611*, Leipzig, 1628, in-fol.; c'est la meilleure édition de cet ouvrage, qui a eu du succès; Continuation de l'*Histoire de la Prusse*, de Schutz, en allemand; *Chronologia vitæ Alphonsi, et Ludovici XII et Caroli V imperatoris*, Wittenberg, 1585, in-4°. Chytræus était précisément ce qu'on appelle un compilateur allemand. Il ne composait point, il recueillait dans mille auteurs de quoi former ses ouvrages. On en imprima le recueil à Hanovre en 1604, 2 vol. in-fol. Son vrai nom était *Kochhaff*.

CIACONIUS, ou Chacon (Pierre), né à Tolède en 1525, chanoine à Séville, mort à Rome en 1581, fut employé par le pape Grégoire XIII à corriger le Calendrier avec d'autres savants. On doit à ses veilles des Notes savantes sur Tertullien, Cassien, Pompéius Festus, César, etc. C'était son génie de corriger les anciens auteurs, de rétablir les passages tronqués, d'expliquer les difficiles, et de leur donner un nouveau jour. On a encore de lui: *Opuscula in columnæ rostratæ inscriptiones; de ponderibus et mensuris et nummis*, Rome, 1608, in-8°; *De Triclinio romano, sive de modo convivandi et conviviorum apparatu liber*, Rome, 1590, in-8°; *Notæ in vetus Romanorum calendarium*, dans le tome VIII du *Thesaurus antiquitatum* de Grævius.

CIACONIUS ou CHACON (Alfonse), de Baëça dans l'Andalousie, professa avec distinction dans l'ordre de Saint-Dominique, et mourut à Rome vers 1601, avec le titre de patriarche d'Alexandrie. On a de lui: *Vitæ et gesta romanorum pontificum et cardinalium*, réimprimé à Rome en 1677, en 4 vol. in-fol., avec une continuation, collection savante et pleine de recherches. Mar. Guarnacci l'a continuée jusqu'au pape Clément XII, Rome, 1751, 2 vol. in-fol.; *Historia utriusque belli dacici a Trajano Cæsare gesti ex simulacris quæ in columna ejusdem Romæ visuntur collecta*, Rome, 1556, 1576, 1585, 1616, in-fol., fig. A cet ouvrage estimé est joint un *Traité* dans lequel Ciaconius soutient que l'âme de Trajan a été délivrée de l'enfer par les prières de saint Grégoire: conte puéril et absurde, de quelque manière qu'on l'envisage, mais qu'on trouve avant Ciaconius dans quelques anciennes légendes; *Bibliotheca scriptorum*, publiée par Camusat à Paris, 1731, in-fol., et Amsterdam, 1743, répertoire utile aux bibliographes, mais qui n'est pas exempt de fautes; *Explication de la colonne trajane*, en latin, 1576, in-fol., fig.; en italien, 1680, in-fol., fig. Ciaconius manquait de critique. Outre la fable de Trajan, qu'il débitait d'un air grave, il donnait la pourpre romaine à saint Jérôme: ce qu'on peut néanmoins en quelque sorte justifier, sur ce que le saint docteur remplissait, à quelques égards, près du pape Damase, les fonctions qui depuis sont devenues propres aux cardinaux. Sa *Bibliothèque*, qui est par ordre alphabétique, ne va que jusqu'à la lettre E. *Voy.* Vittorelli.

CIAKEIAK (le Père), religieux arménien du monastère de l'île de Saint-Lazare près de Venise, était d'une famille distinguée et naquit en 1771 à Ghiumuskana. Venu de très-bonne heure dans cette île pour y faire ses études, il compta le célèbre P. Avedichian parmi ses professeurs. Il était également versé dans la connaissance de l'arménien, du grec, du latin, de l'italien, du fran-

çais et de l'allemand, et il eut part à l'édition en quatorze langues de l'ouvrage intitulé : *Preces sancti Nierses, Armeniorum patriarchæ*, Venise, 1815, in-24. On lui doit, en outre : *Dictionnaire italien et arméno-turc*, de l'imprimerie du monastère à l'île de Saint-Lazare, 1804; *La mort d'Abel*, de Gessner, traduite en arménien, Venise, 1825, in-8°; *Les aventures de Télémaque*, trad. dans la même langue, 1826, in-8°; *Dictionnaire arméno-italien*, en 1834, et plusieurs autres ouvrages que de Venise on expédie à Constantinople et en Arménie pour l'instruction de la jeunesse. Il venait de traduire également l'*Enéide de Virgile*, en arménien, lorsqu'il mourut dans son monastère au mois de janvier 1835, à l'âge de 64 ans.

CIAMBERLANI (Louis), vice-supérieur des missions de Hollande, né en 1763, dans la marche d'Ancône, fut d'abord secrétaire de M. Brancadoro, nonce à Bruxelles, et depuis cardinal. Ciamberlani l'accompagna en Hollande, où ce prélat était supérieur des missions, et il y fut chargé d'accorder les pouvoirs, de donner les dépenses, de régler tout ce qui tient au gouvernement spirituel. Bonaparte ne l'inquiéta point dans ces saintes occupations, et il reçut même une pension de Louis, frère de ce monarque. S'étant rendu en 1815 à Malines, qui était sans évêque, sa présence inquiéta le gouvernement ombrageux des Pays-Bas, qui le fit enlever et transférer en Hollande par la maréchaussée. Ciamberlani resta depuis cette époque à Munster, jusqu'à sa mort, arrivée le 29 janvier 1828. Il avait reçu de Rome l'annonce de sa promotion à un évêché *in partibus*. On suscita, en 1817, un procès à M. Cramer, archi-prêtre d'Amsterdam, parce qu'il entretenait des rapports avec Ciamberlani; mais les poursuites furent arrêtées à la suite de la publication d'un mémoire où l'on prouvait que ce dernier avait été autorisé dans ses fonctions, tant par le décret de Napoléon du 18 octobre 1810, que par la nouvelle loi fondamentale du royaume des Pays-Bas.

CIAMCIAN (le Père Michel), religieux arménien, de la congrégation des mékhitaristes de Venise, né à Constantinople en 1738, fut d'abord destiné à la profession de joaillier. Aussi se livra-t-il assez tard à la culture des lettres, et lorsqu'il embrassa l'état ecclésiastique, ce ne fut pas sans difficulté qu'on l'admit parmi les religieux mékhitaristes, parce qu'il avait déjà 23 ans. Grâce à son application soutenue, aidée d'une facilité naturelle, il eut bientôt surpassé tous ses condisciples dans la connaissance de l'arménien littéraire, et il fut chargé de l'enseigner aux autres. Cette occupation et les divers travaux qui lui furent confiés ne lui permirent pas d'apprendre la langue latine qu'il ignora toujours. Son premier ouvrage fut une *Grammaire arménienne*, rédigée en arménien et imprimée à Venise en 1779, in-4° : c'est un ouvrage utile, mais comme la plupart des grammaires composées par des arméniens, il est diffus, manque d'ordre et de clarté, et est surchargé de beaucoup de détails inutiles. Bientôt après, il entreprit son *Histoire d'Arménie*, le plus considérable et le plus important de ses ouvrages. Il fut secondé dans son travail par ses jeunes disciples, qu'il avait chargés d'extraire et de rassembler les matériaux dont il avait besoin. Cette histoire, écrite tout entière en arménien littéral, dans un style simple, mais toujours pur et correct, forme 3 vol. in-4°, de plus de mille pages chacun. Ils furent imprimés à Venise, dans les années 1784, 1785 et 1786. C'est une compilation très-utile pour connaître l'état civil et ecclésiastique de l'Arménie, surtout pour les temps modernes; mais, quoique l'auteur ait fait de grandes recherches, ce qui est relatif à l'histoire ancienne présente des erreurs souvent très-fortes et manque de critique, défaut qui se remarque en d'autres parties de l'ouvrage. Cependant c'est à tout prendre une production utile et estimable, et qui fait honneur à la littérature moderne des Arméniens. Le P. Ciamcian a publié de plus un grand nombre de livres et d'opuscules sur la théologie ou sur des matières ascétiques, parmi lesquels on distingue un *Commentaire sur les Psaumes*, en 10 vol. in-8°. Des démêlés qu'il eut avec les autres membres de la congrégation arménienne de Venise l'obligèrent dans un âge avancé de retourner à Constantinople, où il mourut après un séjour de 25 ans, le 30 novembre 1823, dans sa 86e année.

CIAMPINI (Jean-Justin), maître des brefs de grâce, préfet des brefs de justice, et ensuite abréviateur et secrétaire du Grand-Parc, naquit à Rome en 1633. Il abandonna l'étude du droit pour la pratique de la chancellerie apostolique. Ces emplois ne lui firent pourtant pas négliger les belles-lettres et les sciences. Ce fut par ses soins que se forma à Rome en 1671 une académie destinée à l'étude de l'histoire ecclésiastique, pour laquelle il avait une forte inclination. En 1677, il établit, sous la célèbre Christine, une académie de physique et de mathématiques, que le nom de sa protectrice et le mérite de ses membres firent bientôt connaître dans l'Europe. Ce savant mourut en 1698, âgé de 65 ans. On a de lui beaucoup d'ouvrages en italien et en latin, très-savants, mais peu méthodiques, et dont la diction n'est pas toujours pure. *Conjecturæ de perpetuo azymorum usu in ecclesia latina*, in-4°, 1688; *Vetera monumenta, in quibus præcipue musiva opera, sacrarum profanarumque ædium structura dissertationibus iconibusque illustrantur*, 1696 et 1699, 2 vol. in-fol. C'est un traité sur l'origine de ce qui reste de plus curieux dans les bâtiments de l'ancienne Rome, avec l'explication et les dessins de ces monuments. *De sacris ædificiis a Constantino Magno constructis*, in-fol., 1693; l'*Examen des Vies des papes* qui portent le nom d'Anastase le bibliothécaire, en latin, Rome, 1688, in-4°. Ciampini prétend que ces vies sont de plusieurs auteurs, et qu'il n'y a que celles de Gregoire IV, de Ser-

gius II, de Léon IV, de Benoît III et de Nicolas Ier, qui soient d'Anastase. Plusieurs autres *dissertations* imprimées et manuscrites; *De vice-cancellario*, Rome, 1694, in-4°; *De abbreviatoribus de curia*, Rome, 1696, in-4°. Ces deux traités sont curieux et savants. On a donné la collection des œuvres de Ciampini, avec sa *Vie*, Rome, 1747, 3 vol. in-fol. C'est un service que l'on a rendu au public, car ses ouvrages étaient rares et recherchés.

CIANTAR-PALÉOLOGUE (le comte JEAN-ANTOINE DE), né dans l'île de Malte le 14 septembre 1696, descendait des Paléologues dont il portait le nom. Il acheva ses études en Italie, et en 1721 il y fit un second voyage. Le grand-maître de l'ordre de Malte lui confia en 1722 les fonctions municipales de Jurat, qui ne s'accordaient qu'aux personnages les plus distingués. Les recherches littéraires et scientifiques occupaient ses loisirs, et il fut nommé membre de l'académie des inscriptions de Paris en 1747. Devenu aveugle en 1751, il n'en continua pas moins ses travaux et il put dicter plusieurs ouvrages importants, qui ont obtenu en Italie beaucoup de succès. Le premier volume de son édition de *Malta illustrata* d'Abéla, où il fit des additions considérables, parut en 1772, c'est-à-dire qu'il y travailla étant aveugle. Ce fut son fils, le comte Georges-Séraphin, qui publia en 1780 le second volume, car Ciantar était mort en novembre 1778. Ses principaux ouvrages sont : *Comitis J. Ant. Ciantar, acad. intronati, Epigrammat. lib. III*, Rome, 1737, in-4°; *de Beato Paulo apostolo in Melitam siculo Adriatici maris insulam naufragio ejecto dissertationes apologeticæ in inspectiones anti-criticas R. P. D. Ignatii Georgii de Melitensi Apostoli naufragio, descripto in Act. apostol. cap.* 27 *et* 28, etc., Venise, 1738; *de Antiqua inscriptione nuper effossa in Melitæ urbe notabili Dissertatio*, Naples, 1749; *Critica de' critici moderni che dall' anno* 1730 *fin all' anno* 1760 *scrissero sulla controversia del Naufragio di S. Paolo apostolo*, Venise, 1773.

CIANTES (JOSEPH), né à Rome l'an 1612, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, s'y distingua par ses vertus et sa science, fut nommé à un évêché dans la Calabre, et mourut à Rome en 1670. On a de lui : *De la perfection de la vie épiscopale*, en italien; *De sacro-sancta Trinitate ex antiquorum hebræorum testimoniis comprobata; De Incarnatione Verbi;* une traduction en hébreu des *Livres de saint Thomas* contre les gentils.

CIBOT (PIERRE-MARTIAL), jésuite, né à Limoges en 1727. Ayant obtenu de ses supérieurs la liberté de se consacrer aux missions, il partit pour la Chine le 7 mars 1758. C'est à lui, ainsi qu'au savant Père Amiot, que nous devons la plus grande partie des renseignements qui nous sont parvenus sur la Chine. Ils ont servi à composer les *Mémoires sur les Chinois*, 15 vol. in-4°, dont ils forment la majeure partie. L'écrit le plus important de ce jésuite est l'*Essai sur l'antiquité des Chinois*, inséré dans le tome Ier des Mémoires; il prétend y prouver qu'Yao fut le fondateur et le premier législateur de l'empire, et regarde comme fabuleux le règne des sept empereurs qui l'ont précédé. Cette opinion ne s'accorde point avec le sentiment du plus grand nombre des lettrés chinois, ni avec celui du père Amiot, qui a cru devoir défendre l'intégrité de la chronologie chinoise dans une dissertation particulière, insérée à la tête du tome II des *Mémoires*. On peut reprocher au père Cibot un peu de diffusion dans le style, et quelquefois trop d'écarts d'imagination; mais ces défauts sont bien rachetés par le fond toujours intéressant de ses observations, et par l'étendue et la variété de ses recherches. Il mourut à Pékin le 8 août 1780.

CICERI (PAUL-CÉSAR DE), abbé commendataire de Notre-Dame, en Basse-Touraine, prédicateur ordinaire du roi et de la reine, membre de l'académie française, naquit à Cavaillon, dans le Comtat-Venaissin, en 1678, d'une famille noble originaire de Milan. Il remplit, pendant le cours d'une vie assez longue, l'honorable ministère de la chaire, avec autant de succès que de zèle. Privé de la vue sur la fin de ses jours, et par conséquent peu occupé, il se détermina à retoucher ses sermons, et sa mémoire fut presque son unique guide dans ce travail. On les imprimait lorsqu'il mourut, le 27 avril 1759, à l'âge de 81 ans. M. Bassinet les a publiés en 6 vol. in-12, Avignon, 1761. Sa sœur, marquise de Puygiron-Cicéri, les dédia à la reine. L'auteur, bien qu'affligé de l'infirmité qui le privait de la vue, composa le Discours qui les précède, et dans lequel il établit les principes de l'art oratoire, et combat avec force les innovations que la paresse ou le défaut de talent voulait y introduire. Les deux derniers volumes contiennent, outre un sermon, douze panégyriques, deux oraisons funèbres et la vie de l'auteur. L'abbé de Cicéri alliait aux vertus chrétiennes et morales un caractère aimable et une humeur égale. Ses actions n'étaient pas la réfutation de ses discours. Une diction pure, saine et naturelle, des desseins communément bien pris, des citations appliquées à propos, des mouvements bien ménagés, des raisonnements et des preuves; voilà ce qui lui assure une place parmi le petit nombre des orateurs sacrés de la 2e classe. M. Migne l'a introduit dans sa Collection.

CICHOVIUS ou CICHOWSKI, jésuite polonais du XVIIe siècle, est auteur des ouvrages suivants, imprimés à Cracovie : *Epistola parænetica ad generosum dominum Joann. Schlichsing de Buxoviec V. C. ejus epistolæ apologeticæ reddita, cui addicta est harmonia fidei catholicæ, cum fide SS. Patrum primitivæ Ecclesiæ, a Petro Nicolao Cichovio, soc. Jesu*, 1655, in-4°; *Speculum samososthenitarum vel socinistarum vulgo arianorum, in quo ostenditur samososthenitas vel socinistas seu arianos tantopere in religione christiana dissidere a catholicis et evangelicis, ut inter christianos censeri non debeant, sed potius esse tam DD. protestantibus quam catholicis execrabilis; editum a patre Nicolao Cichovio,*

Jesu, Cracoviæ, in officium viduæ et hæ-
m Francisci Cæsari S. R. M. typogr.,
, in-4°.

ENFUEGOS (ALVAREZ), né l'an 1657 à ...rra, ville d'Espagne, dans les Asturies, ...te en 1676, professa la philosophie à ...postelle, et la théologie à Salamanque ...beaucoup d'applaudissements. Sa péné-...on et son habileté engagèrent les empe-...s Joseph Ier et Charles VI à l'employer ...ès des rois de Portugal dans diverses ...ciations importantes, qu'il termina au ...les deux couronnes. Ce dernier empe-... lui procura le chapeau en 1720, non ...difficulté, par rapport à son ouvrage ...a Trinité, dans lequel plusieurs doc-... croyaient avoir trouvé des expressions ...ictes. L'empereur le fit ensuite son mi-...e plénipotentiaire à Rome, puis il devint ...ue de Catane, et enfin archevêque de ...réal, en Sicile. Ce cardinal, après s'être ...s de son archevêché, mourut à Rome le ...oût 1739. On a de lui différents ouvra-... *Enigma theologicum, seu quæstiones de ...tate divina*, Vienne, 1717, 2 vol. in-fol.; *...abscondita sub speciebus Eucharisticis*, ...e, 1728, in-fol.; *La Vida del venerabile ...uan Nieto*, 1693, in-8°; *La Vida del santo ...cisco de Borgia*, Madrid, 1702, in-fol.

...MARELLI (VINCENT-MARIE), religieux ...nicain, né à Corinalto, dans le duché ...in, au commencement du XVIIe siècle, ...ssa la théologie dans différentes villes, ...rut avec éclat au chapitre général qui ...nt en 1628 à Tortone. Nommé inquisi-...le la foi, il en remplit successivement ...nctions à Eugubio, Mantoue, Ancône, ...in à Brescia, où il mourut en 1660. On ... lui : *Resolutiones physicæ et morales*, ...; *Istoria dello stato d'Urbino da' Senoni ... Umbria Senonia e da lor gran fatti in ...*, Brescia, 1642, in-4°, ouvrage devenu ... même dans la patrie de l'auteur.

...AN (saint), ou SIGIRAN, né dans le Berry, ... famille illustre, ayant reçu à Tours ...éducation convenable à sa naissance, ... à la cour, s'y fit estimer, et y exerça ...rge d'échanson sous le roi Clotaire II. ...ie son père, qui était évêque de Tours, ... voulu le marier, Ciran, qui pratiquait ...rtus d'un solitaire au milieu des gran-..., refusa le parti brillant qu'on lui of-...rompit peu après tout commerce avec ...nde, reçut la tonsure des mains de l'é-...e Modégisile, qui avait succédé à son ... et fut élevé aux ordres sacrés. Nommé ...diacre à Tours, il rendit de grands ser-...au diocèse, corrigea les abus et rétablit ...ut la discipline. Son zèle et ses vertus ...ouvaient manquer de lui attirer des ...réments. Le gouverneur de la ville le ...ttre en prison, sous prétexte de folie ; ... le ciel confondit ses ennemis, et son ...ipal persécuteur périt misérablement. ...démit de sa dignité, et, après avoir dis-...é le reste de son bien aux pauvres, il ...ira dans le diocèse de Bourges, sur les ...s du Berry et de la Touraine, où il bâ-...ux monastères, celui de Meaubec et celui de Lonrey, dans lequel il mourut, vers l'an 657, après l'avoir gouverné plusieurs années. Sa *Vie* a été publiée par Mabillon, avec des remarques.

CIRUELO (PIERRE), né dans le XVe siècle, à Daroca, dans l'Aragon, se fit recevoir docteur à Paris, et fut appelé par le cardinal Ximenès à professer la théologie et la philosophie à l'université d'Alcala, nouvellement fondée. Il y prononça, en 1517, l'oraison funèbre de ce ministre, et fut un des instituteurs de Philippe II. Un canonicat à la cathédrale de Salamanque fut le prix de ses services, et il mourut dans cette ville vers 1580, plus qu'octogénaire. Parmi ses ouvrages, on cite principalement une édition du traité de Bradwardin, *De arithmetica speculativa*, Paris, 1495, in-4° ; *Liber arithmeticæ practicæ qui dicitur algorithmus*, ibid., 1495, in-4°, goth.; *Cursus quatuor mathematicarum artium liberalium*, Alcala, 1516, in-folio : ce recueil contient deux petits traités de mathématiques de Boëce, les éléments de géométrie d'Euclide, et la perspective d'Alhazen : Ciruelo a enrichi de notes ces divers écrits; *Expositio libri missalis peregregia; addita sunt de Arte prædicandi, de Arte memorandi, et de Correctione kalendarii*, Alcala, 1528, in-folio, où il y a beaucoup d'érudition; *Quæstiones paradoxæ X*, etc., Salamanque, 1538, in-4°, où il traite des dictions grammaticales, de la raréfaction des corps, du paradis terrestre, de la cabale, etc.; *Apotolesmata astrologiæ humanæ, hoc est de mutationibus temporum*, Alcala, 1521, où il répond, selon André Schott, aux arguments de Pic de la Mirandole contre les astrologues; *Hexameron theologal sobre el regimiento medicinal contra pestilencia*, Alcala, 1519, in-4°.

CLAIR (saint), premier évêque de Nantes, vint dans les Gaules, selon l'opinion la plus commune, vers l'an 280, sous le règne de Probus, et fut envoyé, non de Tours par saint Gatien, mais de Rome par le pape, avec le diacre Adéodat. On croit qu'il est le même que saint Clair d'Aquitaine, qui, de cette province, pénétra dans la Bretagne. On a toujours cru, dans le diocèse de Vannes, qu'il y était mort et qu'il y avait été enterré ; mais, en 878, ses reliques furent portées à l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers.

CLAIR (saint), né à Vienne, fut formé de bonne heure à la vertu par sa mère, qu'une piété solide rendait recommandable, et qui le mit dans le monastère de Saint-Ferréol, ayant pris elle-même de son côté la résolution de se retirer dans celui de Sainte-Blandine. Le jeune Clair s'acquit une telle réputation de sainteté, que l'évêque de Vienne le fit abbé du monastère de Saint-Marcel, et lui confia la direction des religieuses de Sainte-Blandine. Il devint bientôt le modèle d'un supérieur accompli, et fut favorisé du don des miracles. L'auteur de ses actes rapporte que, pendant la maladie qui le conduisit au tombeau, il prédit à ses disciples les ravages des Vandales et des Sarrazins, qui arrivèrent environ 72 ans après. Quelques jours avant sa mort, ce saint abbé s'é-

tant fait porter à l'église, se coucha sur un cilice et se mit en prières. Il mourut vers l'an 660, le 1er janvier, jour auquel on faisait sa fête, dès le temps de Charlemagne. Ses reliques, qui furent transportées de l'église de Sainte-Blandine à celle de Saint-Pierre, furent dissipées dans le XVIe siècle par les huguenots.

CLAIR (saint), martyr, naquit à Rocnester, en Angleterre. Ayant quitté sa patrie après avoir été ordonné prêtre, il passa dans les Gaules, et s'arrêta dans le Vexin, au diocèse de Rouen, où il vécut plusieurs années dans la pratique des plus héroïques vertus. Souvent il sortait de la retraite qu'il s'était choisie pour aller prêcher les vérités du salut. Il mourut martyr de la chasteté, ayant été massacré par deux assassins envoyés par une femme qui n'avait pu le faire consentir à sa passion. On met sa mort vers l'an 894. Son culte est célébré dans plusieurs diocèses de France.

CLAIRE (sainte), née à Assise en 1193, d'une famille noble, renonça au siècle entre les mains de saint François, l'an 1212. Ce saint instituteur lui donna l'habit de pénitente à Notre-Dame de la Portiuncule. Elle s'enferma ensuite dans l'église de Saint-Damien, près Assise, où elle demeura pendant 42 ans avec plusieurs compagnes de ses austérités et de ses vertus. Cette église fut le berceau de l'ordre des Pauvres-Femmes, appelé en Italie *delle Povere-Donne*, et en France *de Sainte-Claire*, ou des *Clarisses*. Cette fondatrice le gouverna suivant les instructions qu'elle avait reçues de saint François. A l'imitation de son père spirituel, elle fit un testament, pour recommander à ses sœurs l'amour de la pauvreté. « Elle voyait « dans cette vertu, dit un historien, le re- « tranchement de tous les objets propres à « enflammer les passions. Elle la regardait « comme l'école de la patience, par les occa- « sions qu'elle fournit de souffrir diverses « sortes de privations, comme le moyen de « parvenir à ce parfait détachement du mon- « de, dans lequel consiste l'essence de la véri- « table piété. » Elle mourut le 11 août 1253. Son corps fut porté à Assise. Ce convoi, honoré de la présence du pape et des cardinaux, se fit comme un triomphe au son des trompettes et avec toute la solennité possible. Alexandre IV la mit peu de temps après dans le catalogue des saints. Les religieuses de son ordre sont divisées en *damianistes*, exactes observatrices de la règle donnée à leur fondatrice par saint François ; et en *urbanistes*, qui suivent les règlements mitigés donnés par Urbain IV. Ces dernières religieuses doivent leur origine à Isabelle de France, sœur de saint Louis, qui, en 1255, fonda le monastère de Long-Champs, près Paris.

CLAIRÉ (Martin), jésuite, né en 1612 à Saint-Valéry-sur-Mer, fut un prédicateur distingué, occupa divers emplois dans sa compagnie, et mourut à La Flèche en 1693. Il publia un recueil intitulé : *Hymni ecclesiastici*, Paris, 1673, in-4°, dont il donna une nouvelle édition, en y ajoutant une seconde partie, Paris, 1676, in-12. Les anciennes hymnes de l'église étaient souvent d'une latinité barbare; on y trouvait des termes ambigus, obscurs, une prosodie quelquefois vicieuse. Le P. Clairé s'efforça de rétablir dans ces hymnes l'élégance, la pureté, la clarté, et il eut la gloire d'ouvrir la voie où sont entrés plus tard les Santeuil et les Coffin.

CLAPARÈDE, ministre protestant, né à Genève en 1727, se distingua comme prédicateur, et traduisit les psaumes et les prophètes, pour la traduction de la Bible publiée à Genève en 1805. On a encore de lui des *Dissertations* sur les miracles, sur l'authenticité des livres du Nouveau-Testament, sur les démoniaques, sur le don des langues, etc. Il mourut en 1801.

CLARIUS, moine de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, avait d'abord embrassé la vie monastique dans l'abbaye de Saint-Benoît sur Loire, où il demeura longtemps. Il est auteur de la *Chronique du monastère de Saint-Pierre-le-Vif*, qui s'étend jusqu'à l'an 1124. Elle a été continuée jusqu'à l'an 1184. D. Luc d'Achery l'a publiée en grande partie dans son *Spicilége*, tome II. D. Bouquet en a inséré des morceaux dans la collection des historiens de France. Cette chronique est importante pour l'histoire de France.

CLARIUS ou CLARIO (Isidore), né au château de Chiari, près de Brescia, en 1495, de bénédictin du Mont-Cassin devenu évêque de Foligno, parut avec distinction au concile de Trente, et se fit aimer et respecter de son peuple pour son zèle et surtout pour sa charité. Il laissa plusieurs ouvrages estimables par l'érudition qu'ils renferment et par leur utilité. Les principaux sont : *Vulgata editio veteris et novi Testamenti*, etc. Venise, 1564, in-folio ; *Scholia in novo Testamento*, Anvers, 1544, in-8°. Ces deux ouvrages, souvent consultés, sont au rang des meilleurs qui aient été faits en ce genre. Le premier fut mis à l'*index* pour quelques passages de la préface, dans lesquels l'auteur ne respectait pas assez la Vulgate; mais la défense de le lire fut levée par les députés du concile de Trente pour l'examen des livres; Des *sermons* latins, 1 vol. in-folio et 2 in-4° ; Des *lettres* avec deux *opuscules*, publiées par dom Maur Piazzi, Modène, 1705, in-4° ; Traduction latine du livre de saint Nil *De christiana philosophia*, dans le tome X de l'*Amplissima collectio* de dom Martenne. Ce savant et saint prélat mourut en 1555, à 60 ans. Il écrivait nettement et avec facilité.

CLARKE (Samuel), ministre ou prédicant anglais à Londres, eut beaucoup à souffrir du temps de Cromwell. Il fut député par ceux de sa secte, en 1660, pour féliciter Charles II sur son rétablissement, et mourut le 25 décembre 1682, après avoir publié : un *Martyrologe* en anglais, 1651, in-folio : *Vies de quelques personnages éminents du siècle passé*, avec figures, Londres, 1683, in-folio ; *Vies des généraux anglais* ; un *Traité contre la tolérance*, etc.; *Histoire de Guillaume le Conquérant*, Londres, 1669, in-4°.

ARKE (Samuel), fils du précédent, par-
les mauvais traitements que Cromwell
suyer à son père, et perdit l'emploi
avait au collége de Pembroc, à Cam-
e. Il passa le reste de ses jours dans la
te, ne s'occupant que de l'étude, et
ut en 1701, âgé de 74 ans. On a de lui
urs ouvrages sur l'Ecriture sainte, tous
en anglais, entre autres une Concor-
, des Annotations sur toute la Bible,
aité de l'autorité de l'Ecriture sainte.

ARKE (Samuel), né à Norwich le 11 oc-
1675, obtint par son mérite la cure de
oisse de Saint-Jacques de Londres. Il
ndant quelque temps dans le parti des
aux ariens, parmi lesquels se trouvaient
on et Whiston. Il soutint son sentiment
n livre intitulé : *La doctrine de l'Ecri-*
ur la Trinité, imprimé en 1712, réim-
avec des additions en 1719, et donné
blic pour la troisième fois, après sa
avec des augmentations trouvées dans
piers, écrites de sa propre main. Son
ement trop connu à la secte qu'il avait
ssée l'empêcha d'être archevêque de
rbéry. La reine Anne voulant lui don-
tte dignité, Gipson, évêque de Lon-
dit à cette princesse : *Madame, Clarke*
plus savant et le plus honnête homme de
eterre; il ne lui manque qu'une chose,
'être chrétien. Clarke se distingua au-
ar son caractère que par ses talents.
communicatif, il a été également re-
é et par les étrangers et par ses com-
tes. Il mourut en 1729, après avoir
onné l'arianisme; mais il n'eut pas le
ge de s'élever jusqu'à la profession
ète des vérités de la foi, quoique chez
rit droit et conséquent rien ne paraisse
aturel. Ses ouvrages, publiés à Lon-
n 1742, en 4 vol. in-folio, sont pour la
rt en anglais : quelques-uns ont été tra-
en français. On remarque dans tous
vant éclairé, un écrivain méthodique,
et les matières les plus abstraites à la
de tout le monde par une netteté et
récision admirables. Le bel esprit qui
elé une vraie *machine à raisonnements*,
ajouter que c'était une machine si bien
e, que dans tout ce qui ne concernait
s préjugés de secte, elle n'en produi-
dinairement que de convaincants et de
nstratifs. On a de lui : *Discours concer-*
'être et les attributs de Dieu, les obliga-
de la religion naturelle, la vérité et la
ude de la révélation chrétienne, contenus
ize sermons prêchés dans l'église cathé-
de Saint-Paul, en 1704 et 1705, à la
re fondée par Robert Boyle. Cet ou-
, traduit en français par Ricotier, Ams-
n, 1721, 3 vol. in-8°, et dans lequel
ur a suivi le plan d'Abbadie, a été réim-
plusieurs fois. L'édition d'Avignon,
sans nom de ville, en 3 vol. in-12, ren-
quelques *Notes* et une *Dissertation* du
auteur *sur la spiritualité et l'immorta-*
l'âme, traduite de l'anglais; des *Para-*
es sur les quatre évangélistes, 1701;
nte-dix *Sermons*, 1724, in-8°; *Lettres à*
Dodwell sur l'immortalité de l'âme, avec des Réflexions sur le livre intitulé : *Amyntor*, ou Défense de la vie de Milton; une *Lettre* à Benjamin Hoadley sur le rapport de la rapidité et de la force dans les corps en mouvement, 1728; *La physique de Rohault*, traduite en latin, 17 8, in-18; une autre traduction, dans la même langue, du *Traité d'optique de Newton*, 1706, in-4°; 1719, in-8°: Clarke fut un des premiers qui soutinrent dans les écoles les principes de ce célèbre physicien; de savantes *Notes sur les Commentaires de César*, Londres, 1712, in-folio; *Explication du catéchisme de l'Eglise*, publiée après sa mort, ainsi que dix nouveaux volumes de *Sermons*, par son frère le docteur Jean Clarke, avec une préface de Benjamin Hoadley, évêque de Salisbury. Samuel Clarke avait encore publié, par ordre du roi, pour l'instruction du duc de Cumberland, les douze premiers livres de l'*Iliade*, avec des notes et une traduction latine presque entièrement nouvelle, Londres, 1729, in-4°. Son fils Samuel publia le second volume en 1732, et l'*Odyssée*, sur les notes laissées par son père, 1740, 2 volumes in-4°. Ces deux ouvrages furent réimprimés en 1735 et 1758, dans le format in-8°.

CLARKE (Pierre), savant théologien anglais, fut pendant plus de cinquante ans pasteur au village de Douvers dans le comté de Massachussets, et mourut en 1768, âgé de 76 ans. On a de lui : des *Sermons* sur divers sujets; une *Défense du droit divin dans le baptême des enfants*; un *Discours sur la nécessité de la grâce dans la conversion des pécheurs*.

CLARKE (Adam), ministre méthodiste, né en 1760 à peu de distance de Londonderry en Irlande, était fils d'un laboureur qui tenait aussi une école. Les moyens naturels de l'enfant ayant attiré l'attention de quelques ecclésiastiques qui appartenaient à la secte établie par Wesley, ils prirent soin de lui, et dès l'âge de 19 ans il fut admis par le fondateur du méthodisme parmi les prédicateurs ambulants qui étaient chargés de répandre cette doctrine dans diverses parties de l'Angleterre. Plus tard il se fixa à Londres, où ses travaux littéraires et bibliographiques lui fournirent des moyens d'existence. La société des antiquaires et l'académie royale d'Irlande l'admirent dans leur sein; vers 1806, il devint bibliothécaire honoraire de l'*Institution* de Surrey, et en 1807 il fut nommé sous-commissaire des archives publiques. Ce fut d'après ses conseils que ses coréligionnaires établirent une mission dans les îles Shetland. Il mourut du choléra le 26 août 1832 à Ruslip, paroisse peu éloignée de Londres. Son principal ouvrage est un Commentaire intitulé : *Les Saintes-Ecritures*, etc., avec les leçons marginales, un recueil de textes parallèles, de longs sommaires à chaque chapitre, un commentaire et des notes critiques, 1810 à 1826, 8 vol. in-4°. Ses autres ouvrages sont : *Dissertation sur l'usage et l'abus du tabac*, 1797; *Dictionnaire bibliographique*, contenant un tableau chro-

nologique des livres les plus curieux dans toutes les branches de la littérature, depuis la découverte de l'imprimerie jusqu'au commencement du XIXe siècle, suivi d'un *Essai sur la bibliographie*, et d'un tableau des meilleures traductions anglaises des classiques grecs et latins, 1802, 6 vol. in-8° et in-12; en 1806 l'auteur y ajouta : *Mélanges bibliographiques ou Supplément au Dictionnaire bibliographique*, 2 vol. in-8° et in-12; *Abrégé du Directoire chrétien* de Baxter, 1804, 2 vol. in-8°; *Histoire des anciens Israélites, leurs mœurs*, etc., d'après Fleury, et avec sa vie, 1805, in-12; *Succession de la littérature sacrée*, en un arrangement chronologique des auteurs et de leurs ouvrages, depuis l'invention des caractères alphabétiques jusqu'à l'an 345 de Notre-Seigneur, 1807, in-8° et in-12, 1er volume : un de ses fils a poussé ce travail jusqu'en 1300, en le réimprimant; *Histoire sacrée et profane du monde parallèle*, par Shuckford, comprenant les observations de l'évêque Clayton, avec des cartes géographiques, 1808, 4 vol. in-8° ; *Clavis biblica*, ou Abrégé de la science biblique, 1820, in-8°; des *Sermons* en 3 volumes, etc. On a sa *Vie religieuse et littéraire*, publiée par M. B. Clarke, son parent, Londres, 1833, 3 vol. in-8°.

CLARKSON (DAVID), né dans la province d'York en 1621, s'appliqua particulièrement à l'étude des antiquités ecclésiastiques, fut ministre non-conformiste à Londres, et mourut en 1687. Clarkson a été le maître de Tillotson. On a de lui deux traités, l'un sur l'état primitif de l'épiscopat, l'autre sur les liturgies. Ce dernier traité a été traduit de l'anglais en français, Roterdam, 1716. On ne doit pas s'attendre à des notions exactes sur cette matière de la part d'un ministre protestant.

CLAUDE (saint), natif de Salins en Franche-Comté, fut chanoine et archevêque de Besançon. Il quitta cette dignité pour se renfermer dans le monastère de Saint-Oyan, bâti sur le mont Jura, dont il fut abbé. On comparait ses moines avec ceux de l'ancienne Egypte. L'idée cependant de ceux qui ne jugent de l'état religieux que par ses rapports avec les solitaires, est absolument injuste et déraisonnable. Où est-il écrit que, pour être religieux, il faut vivre dans le désert, renoncer aux sciences, abandonner la défense de la religion, concentrer le zèle dans la recherche de son salut? « Si les monas- « tères de l'Occident, dit un auteur, avaient « ressemblé à ceux de la Thébaïde, il est « évident que les trésors de l'antiquité ecclé- « siastique et profane auraient été perdus « pour le monde chrétien. Que reste-t-il de « ceux de la Syrie? Le souvenir des vertus « de ces saints solitaires, souvenir toujours « précieux à la religion, mais dont l'impres- « sion subsiste à peine parce qu'il n'a rien « laissé de sensible. » Saint Claude mourut à l'âge de 99 ans, en 703, selon le père Chifflet, ou en 696, comme l'a prouvé l'auteur d'une *Dissertation sur l'ordre chronologique des premiers évêques de Besançon*, couronnée par l'académie de cette ville en 1779. Son corps, retrouvé dans le XIIIe siècle, encore intact, fut exposé à la vénération des fidèles, dans l'église du monastère de Saint-Oyan, qui prit alors le nom de Claude, et qui devint un objet de dévotion pour une foule de pèlerins qui y accoururent de toutes parts. Il s'est formé peu à peu une ville fort agréable auprès de ce monastère. En 1743, le pape Benoît XIV y érigea un évêché, suffragant de Lyon, et changea l'abbaye en église cathédrale. Les chanoines, pour être reçus, devaient prouver seize quartiers de noblesse, huit paternels et huit maternels. Le corps de saint Claude a été brûlé en 1794. On a plusieurs *vies* de ce prélat. Le jésuite P.-F. Chifflet a fait imprimer les *Illustrationes Sancti Claudianæ* dans le Recueil de Bollandus, sous la date du 6 juin. Boguet a donné sa *Vie*, Lyon, 1609, in-12, et dom Fr. Coquelin en a publié une autre, d'abord en latin, puis en italien, Rome, 1652, in-4° et in-8°.

CLAUDE, évêque de Turin au VIIIe siècle, était espagnol de naissance. Ayant puisé l'amour de la nouveauté dans l'école de Félix d'Urgel, et perdu ainsi la foi, qui est indivisible, il embrassa facilement les erreurs des iconoclastes, et poussa les choses plus loin que la plupart d'entre eux. Il dissimula d'abord ses sentiments, comme font tous les sectaires, de peur de nuire à son élévation dans le clergé; mais sitôt que son ambition fut satisfaite, il leva le masque sans nul ménagement. Dans la première visite qu'il fit de son diocèse, il brisa dans toutes les églises, non-seulement les images, mais encore les croix, et marqua la même fureur contre la vénération des reliques et l'invocation des saints. Un attentat si scandaleux révolta son peuple, qui montra par la vigueur de sa résistance quel était le véritable état de la croyance parmi les sujets mêmes des monarques français. On s'empressa de toutes parts à confondre l'impiété de Claude. L'abbé Théodémie, ami de l'hypocrite avant qu'il fût démasqué, et Dungal, reclus au monastère de Saint-Denis, usèrent de leurs talents pour écarter la contagion qui menaçait l'Eglise occidentale. « Quel orgueil, dit ce « dernier, de fouler aux pieds, de briser avec « mépris ce que depuis huit cents ans, c'est- « à-dire depuis l'établissement du christia- « nisme, les saints Pères et les plus religieux « princes ont permis, ont ordonné qu'on ex- « posât dans les églises, et même dans les « maisons particulières, pour la gloire du « Seigneur! Peut-on compter au nombre des « chrétiens celui qui rejette ce que reçoit « toute l'Eglise? » Les écrits que Claude eut l'audace de produire en faveur de son impiété, furent condamnés par les évêques.

CLAUDE, frère célestin, vivait sous le règne de Charles VI, au commencement du XVe siècle, et il était digne d'éclairer le nôtre. Nous avons de lui un ouvrage philosophique : *Des erreurs de nos sensations et des influences célestes sur la terre*, contre l'astrologie judiciaire, où il s'exprime avec tant de justesse et de précision qu'on le croirait l'ou-

moderne, si on le traduisait du ndiquer l'auteur. Oronce Finé en ne 2ᵉ édition en 1542, chez Simon , sous le titre : *De his quæ mundo eveniunt*. L'auteur mérite d'ê- côté des Bacon et des Locke, s de la Biographie universelle et utres biographes, au lieu de lui qualification de *frère célestin*, l'ap- nçois-Claude Célestin.

(JEAN), célèbre ministre protes- Sauvetat dans l'Agenois, en 1619, ministre, fut élevé par lui dans le théologie et de la controverse. l'âge de 26 ans, il professa ensuite uit ans la théologie à Nîmes avec nd succès. Claude s'étant opposé intentions de quelques-uns de son voulaient réunir les protestants à ministère lui fut interdit par la le Languedoc et dans le Querci. ris et fut ministre de Charenton 6 jusqu'en 1685, année de la ré- e l'édit de Nantes. Il passa alors en où ses talents et son nom l'avaient epuis longtemps. Le prince d'O- gratifia d'une pension. Il mourut mps après, en 1687, regardé par omme l'homme le plus capable de Arnauld et Bossuet. Son éloquence , animée, serrée, pressante. Il l'une certaine élégance, mais son était pas moins fort, pour être u de controversistes se sont servis usement des finesses de la logi- autorités de l'érudition; il en tira ti qu'on peut s'en promettre quand soi la vérité, et qu'on ne peut que sur des principes faux. On ce caractère dans tous ses ouvra- les principaux sont : *Réponse au la perpétuité de la foi sur l'Eu-* 1671, 2 vol. in-8°; *Défense de la n, ou Réponse aux préjugés légi- ticole*, 2 vol. in-4° et in-12; *Réponse ence de Bossuet*, in-12; *Les Plaintes ants cruellement opprimés dans le e France*, Cologne, 1713, in-12, il paraît avoir oublié les maux e avait causés dans ce pays. Bayle se moque des lamentations des sur leurs prétendues persécu- ur déclare que leur conduite jus- ment la sévérité avec laquelle on és en France. Plusieurs *sermons*, s avec une éloquence mâle et vi- cinq volumes in-12 d'*OEuvres* contenant divers traités de théo- controverse. Sa Vie a été écrite Rotolph de Ladevèze, pasteur des La Haye, Amsterdam, 1687, in-12.

E (JEAN-JACQUES), petit-fils du pré- quit à La Haye en 1684. Dès l'âge il publia une *Dissertation* latine tation des anciens, Utrecht, 1702, âge de 18 ans, une autre *Disserta-* a même langue sur les nourrices agogues : ces deux dissertations nies et publiées à Utrecht en 1702, in-12. S'étant consacré ensuite à l'étude de la théologie, il devint pasteur de l'église française de Londres en 1710, et mourut en 1712, fort regretté. Après sa mort, son frère fit imprimer un volume de ses *Sermons*, où il y a plus de solidité que d'ornements et de pathétique.

CLAUDIEN MAMERTIN, prêtre et frère de Mamert, archevêque de Vienne, publia dans le vᵉ siècle un *Traité sur la nature de l'âme*, contre Fauste de Riez, qui prétendait, dit-on, qu'elle n'est pas spirituelle, Hanau, 1612, et Zwickau, 1655, 1 vol. in-8°. L'*Histoire ecclésiastique* de l'abbé Racine lui attribue une pièce de vers contre la poésie profane; mais ce poëme est une suite de la lettre de saint Paulin de Nole à Jove. C'est avec plus de raison qu'on lui donne l'Hymne de la Croix, que plusieurs diocèses chantent au vendredi saint : *Pange, lingua, gloriosi prælium certaminis*, etc. Elle se trouve dans la Bibliothèque des Pères et dans les livres d'église. Mamert avait été moine dans sa jeunesse, et avait lu une partie des auteurs grecs et latins. Il était un des plus savants de son temps, et mourut en 473 ou 474.

CLAUSEL DE COUSSERGUES (l'abbé MICHEL-ARMAND), membre du conseil royal de l'instruction publique, né à Coussergues, diocèse de Rodez, le 17 octobre 1763, était fils d'un conseiller à la chambre des comptes du Languedoc, qui habitait Montpellier; le jeune Clausel y fit ses premières études. Il vint ensuite à Paris au séminaire des Trente-Trois, puis à la communauté dite de Laon, où Frayssinous et Boyer l'avaient devancé. Il fut ordonné prêtre le 22 décembre 1787, entra à la communauté des prêtres de la paroisse de Saint-Sulpice, et, à l'époque de la révolution il retourna dans le diocèse de Rodez. Il fut mis en prison sous la Terreur comme ayant refusé le serment et comme frère de deux émigrés. Revenu à Paris en 1797, il fut un des premiers ecclésiastiques qui s'occupèrent de rétablir l'exercice public du culte. En 1801 lorsque Frayssinous ouvrit ses conférences dans l'église des Carmes, l'abbé Clausel fut un des interlocuteurs. Après le concordat de 1802, il fut nommé grand vicaire du diocèse d'Amiens, et fut chargé pendant quelque temps par Mgr de Villaret de l'administration spirituelle du département de l'Oise, qui comprenait les trois anciens siéges de Noyon, Beauvais et Senlis. Il se retira en Belgique pendant les Cent-jours. Il prononça, en 1820, dans la cathédrale de Beauvais, l'oraison funèbre du duc de Berry, et il fut nommé archidiacre de Beauvais par Mgr de Bombelles. Frayssinous, devenu grand-maître de l'université l'appela en 1822 au conseil royal de l'instruction publique, où il remplaça l'abbé Eliçagaray, et il y fut chargé des facultés de théologie catholique, des aumôniers de collége, des écoles des Frères et des rapports avec le gouvernement pour les écoles secondaires ecclésiastiques. En 1823 et 1824, l'abbé Clausel se trouva mêlé à une querelle fâcheuse, dans laquelle il porta à la fois la vivacité de

son caractère et la vigueur de son talent. Il avait cru devoir s'intéresser dans l'affaire de Chasles, curé de Chartres, déplacé par son évêque et qu'il croyait victime d'un acte arbitraire. En 1826 il soutint une autre controverse plus vive encore et d'une nature plus grave. L'abbé de Lamennais ayant publié son livre : *De la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*, Clausel s'éleva avec force contre cet ouvrage dans diverses brochures; la vivacité qu'il montra dans cette circonstance s'explique par les personnalités de ses adversaires. Au commencement de 1828, Feutrier ayant été appelé au ministère des affaires ecclésiastiques en remplacement de Frayssinous, l'abbé Clausel jugea sévèrement, dans une nouvelle brochure, un catéchisme que l'évêque de Beauvais venait de publier. Il continuait à siéger au conseil royal de l'instruction publique, mais ayant eu quelques discussions avec M. de Vatisménil, il demanda un congé et se rendit à Rome : il s'y trouvait à la mort de Léon XII et le cardinal de Clermont-Tonnerre le prit pour son conclaviste. Lors de la révolution de 1830, Clausel, qui avait repris ses fonctions au conseil royal, accourut près de son ami, M. Frayssinous, qui résidant alors aux Tuileries, courait les plus grands dangers, et il l'aida à sortir de la capitale. Quelques jours après, prévenu que sa démission devait lui être demandée, il la donna et obtint une pension de retraite. Quoiqu'il eût reçu des lettres de grand vicaire de l'archevêque de Paris, il alla se fixer auprès de M. Borderies, évêque de Versailles, qui était son ami. Sa santé depuis cette époque s'affaiblit peu à peu, et il se trouva enfin pris d'une paralysie presque générale. Sa famille le fit venir à Paris, où il mourut le 22 janvier 1835, laissant un assez grand nombre d'écrits relatifs aux controverses dans lesquelles il fut engagé, tels que : *Courtes Réflexions sur l'affaire du curé de la cathédrale de Chartres, par un docteur en théologie*, 6 pages in-8°; *Dernières et succinctes paroles sur la même affaire*, 10 pages; *Lettre d'un docteur en théologie en réponse aux Observations d'un canoniste*, 1er juin, 8 pages; *Courte Réponse à la courte Réfutation de tout ce qui a été dit en faveur de M. Chasles*, 4 pages; *Lettre de M. l'abbé ***, docteur en théologie, à M. le comte de ***, conseiller d'État*, 4 juillet, 24 pages; *Deuxième Lettre du même*, 4 août, 15 pages; *Quelques Observations sur le dernier écrit de M. l'abbé de Lamennais, par un ancien grand vicaire*, 19 pages; *Nouvelles Observations sur l'ouvrage de M. l'abbé de Lamennais*; *Dernières observations sur le même ouvrage; Réflexions diverses sur les écrits de M. de Lamennais et sur le Mémorial; Nouveau coup-d'œil sur le Mémorial catholique; Encore un mot sur le Mémorial et sur les doctrines subversives de la saine philosophie et de la foi; le Mémorial catholique, la Société catholique et l'Encyclopédie ne font qu'un, ou Justification de l'écrit précédent; Observations sur le nouveau Catéchisme de Beauvais et sur l'instruction pastorale donnée à cette occasion*. L'abbé Clausel avait publié, en 1802, de concert avec son frère aîné, une édition des *Vies des saints*, purgée des défauts de celle de Mesenguy, et à laquelle il avait ajouté les saints que cet auteur avait omis volontairement : mais il n'y mit pas son nom.

CLAUSI (le Père BERNARDO), religieux de l'ordre de Saint-François-de-Paule, ancien soldat, né vers 1800, était un homme d'une énergie remarquable, et exerçait une influence extraordinaire sur le peuple de Rome. Doué d'une activité prodigieuse, le saint religieux savait en quelque sorte se multiplier. Parcourant chaque jour les divers quartiers de la ville éternelle, franchissant les distances avec une rapidité que le peuple qualifiait de miraculeuse, on le voyait presque simultanément en tous les lieux où il y avait des misères à soulager, des affligés à consoler. Secourant les uns, soutenant les autres, passant avec une cordialité simple et en quelque sorte enfantine, du palais à la prison, de la chaumière au couvent ou au confessionnal, il portait partout aide, assistance et lumière. Son regard vif et doux, pénétrant et profond, lisait au fond des cœurs et des consciences. Souvent par l'onction et la force de ses discours il faisait d'un scélérat endurci un pénitent en pleurs, il changeait les dispositions les plus vicieuses et ramenait les âmes dévoyées à la pratique de la vertu. Le Père Bernardo avait la parole vive comme le regard ; gai et riant, la bonté et la bienveillance respiraient dans sa personne. Le roi de Sardaigne, qui avait une confiance illimitée en ses lumières, le pria de venir à Turin, il y a quelques années. Le Père Bernardo, s'étant rendu à cette invitation avec l'autorisation de ses supérieurs, fut de la part du peuple piémontais l'objet des ovations les plus extraordinaires : chacun voulait le voir, le toucher; souvent même on lui arrachait des fragments de ses vêtemens pour les conserver comme autant de reliques. Ces honneurs, dont s'effrayait son humilité, l'obligèrent de revenir à Rome. Il est mort dans cette ville, en janvier 1850. Un grand nombre de guérisons miraculeuses ont été attribuées par la voix publique à la vertu de ses prières; mais l'autorité ecclésiastique ne s'étant point encore prononcée à cet égard, nous nous abstiendrons d'en parler. Il avait aussi prédit les malheurs qui devaient fondre en 1848 et 1849 sur l'Église et sur la ville de Rome, et il consolait les fidèles en ajoutant que ces malheurs seraient suivis du triomphe mystique de l'épouse de Jésus-Christ.

CLAVER (PIERRE), issu d'une des meilleures maisons de la Catalogne, entra chez les jésuites, à Tarragone, en 1602, et obtint en 1610, d'être envoyé en Amérique avec quelques autres missionnaires, pour prêcher la foi à Carthagène, et dans les provinces voisines. A peine fut-il arrivé, qu'il se sentit ému des plus vifs sentiments de compassion et de charité pour les pauvres nègres qui gémissaient tout à la fois sous l'esclavage

du démon et des hommes. Occupé nuit et jour des moyens de soulager leurs misères spirituelles et corporelles, on l'eût pris pour l'esclave des esclaves. Il visitait les prisons et les hôpitaux, et s'appliquait avec une ardeur infatigable à la conversion des infidèles et des mauvais chrétiens. Il est aisé de juger de quelles bénédictions furent comblés les travaux d'un tel ministre. Dieu favorisa aussi son serviteur du don des miracles. Le P. Claver mourut le 8 septembre 1654, âgé d'environ 72 ans. Benoît XIV confirma, en 1747, le décret de la congrégation des Rites qui déclara compétentes et suffisantes les preuves du degré d'héroïsme dans lequel ce vénérable missionnaire a possédé et pratiqué toutes les vertus chrétiennes. *Voyez sa Vie*, par le P. Fleuriau, 1751, in-12.

CLAVIGERO (François-Xavier), jésuite, né au Mexique, vers l'an 1720, se livra avec zèle aux travaux des missions, et mourut à Césène qu'il était venu habiter après que son ordre eut été supprimé. C'est dans cette ville qu'il mit en œuvre les matériaux qu'il avait apportés, pour écrire une histoire fort curieuse du Mexique, qu'il avait parcouru dans tous les sens, durant ses missions, pendant 36 ans; elle a pour titre : *Storia antica del Messico, cavata da migliori storici Spagnuoli e da' manoscritti e pitture antiche degli Indiani*, Césène, 1780-1781, 4 vol. in-8°. Cette histoire a été traduite en anglais par K. Cullen, Londres, 1787, 2 vol. in-4°. Il en a paru un abrégé en allemand, Leipzig, 1789, 2 vol. in-8°.

CLAVIGNY (Jacques de la Mariouse de), du diocèse de Bayeux, dont il fut chanoine, abbé de Gondan, est auteur de plusieurs petits ouvrages in-16. *Traduction libre des psaumes des vêpres du dimanche*, Bayeux, 1675, in-12; un traité *Du luxe*; la *Vie de Guillaume le Conquérant, roi d'Angleterre*, 1690, in-12; *Les prières que David a faites à Dieu comme roi*, 1690, in-12. Il mourut en 1702.

CLAVIUS (Christophe), jésuite de Bamberg dans le XVIe siècle, fut envoyé à Rome où Grégoire XIII l'employa à la correction du calendrier. Il fut chargé d'expliquer et de faire valoir la réforme qui y fut faite en 1581. C'est ce qu'il exécuta dans son traité : *Calendarii romani gregoriani explicatio jussu Clementis VIII*, Rome, 1603, in-fol. Cet ouvrage fut attaqué par plusieurs protestants passionnés, entre autres par Joseph Scaliger; mais Clavius le défendit avec autant de savoir que de vivacité. Ce jésuite, aussi profond géomètre qu'habile astronome, fut regardé comme un nouvel Euclide. Ses divers ouvrages ont été réunis en cinq volumes in-fol. « Ce sont de ces collections, dit un « auteur, dont un savant ne saurait guère se « passer. » On y trouve : des *Commentaires* sur Euclide, sur Théodore, sur Sacrobosco; des *Traités de mathématiques*; ses *Apologies du calendrier romain* contre Scaliger. Clavius mourut en 1612, à 75 ans, terrassé par un buffle en fureur, pendant qu'il visitait les sept églises de Rome.

CLAYTON (Robert), prélat irlandais, membre de la société royale et de celle des antiquaires de Londres, né à Dublin, en 1695, fut évêque de Killala en 1729, puis de Cork en 1735, et enfin de Clogher en 1745, et mourut le 25 février 1758, après avoir publié un grand nombre d'ouvrages estimés, tous écrits en anglais : *Introduction à l'histoire des Juifs*, traduite de l'anglais en français, Leyde, 1752, in-4°; *La chronologie du texte hébreu défendue*, 1751, in-4°; *Dissertation sur les prophéties*, 1749, ouvrage qui a pour but de prouver que la fin de la dispersion des juifs et la ruine du papisme auront lieu vers l'an 2000; *Recherche impartiale sur le temps de la venue du Messie*, en deux lettres à un juif de distinction, qui d'abord parurent séparément, puis ensemble en 1751, in-8°; *Le dogme de la Trinité conforme aux lumières de la raison*, 1751, in-4°; ce qu'il faut entendre d'une conformité négative, c'est-à-dire d'une non-opposition, ouvrage qui a beaucoup de rapport avec le traité de Leibnitz, intitulé : *Sacrosancta Trinitas per nova argumenta logica defensa; Défense de l'histoire du Vieux et du Nouveau Testament*, contre milord Bolingbroke, 1752-1757, 3 vol. in-8°; *Journal d'un voyage du grand Caire au mont Sinaï, et retour, avec des remarques sur l'origine des hiéroglyphes et la mythologie des anciens Egyptiens*, 1753, in-4°.

CLEAVER (William), prélat anglais, né en 1742, d'un ecclésiastique qui tenait une école à Twiford, dans le Buckinghamshire, fut élevé à Oxford, et devint précepteur du marquis de Buckingham. La protection de ce seigneur le fit nommer en 1784, prébendier de Westminster, évêque de Chester en 1787, de Saint-Asaph en 1806, et il se montra un des plus fermes défenseurs des doctrines de l'église d'Angleterre. On a de lui : *de Rhythmo Græcorum liber singularis*, Oxford, 1789, in-8°; un recueil de *Sermons* qu'il publia avec ceux de son frère en 1808; et quelques autres ouvrages, la plupart sous le voile de l'anonyme. Il est mort le 15 avril 1815.

CLEMANGIS ou CLAMANGES (Nicolas de), né à Clamanges, village du diocèse de Châlons, docteur de Sorbonne, ensuite recteur de l'Université de Paris, fut secrétaire de l'antipape Benoît XIII. On l'accusa d'avoir dressé la bulle d'excommunication contre le roi de France. N'ayant pu se laver entièrement de cette imputation, il alla s'enfermer dans la Chartreuse de Valle-Ombreuse, et y composa plusieurs ouvrages. Le roi lui ayant accordé son pardon, il sortit de sa retraite, et mourut proviseur du collége de Navarre vers 1430, et selon quelques auteurs, en 1440. On voit encore dans la chapelle de ce collége, où il fut enterré, son épitaphe que voici :

Belga fui, Catalaunus eram, Clamingius ortu;
Hic humus ossa tenet, spiritus astra petit.

Il avait été chanoine de Langres, il était alors chantre et archidiacre de Paris. On a de lui, entre autres ouvrages, *De studiis theologicis*, inséré dans le *Spicilége* du Père d'Achery, et plusieurs *lettres*. Son latin est assez pur, pour

un temps où la barbarie régnait. Il contribua beaucoup à ranimer l'étude des belles-lettres, et à rappeler dans sa nation le style des anciens, dont il approche beaucoup pour l'éloquence, la noblesse des pensées, l'élégance du style, les applications des auteurs profanes et sacrés. Quant au traité *De corrupto Ecclesiæ statu*, que quelques auteurs lui ont attribué, il paraît certain qu'il n'est pas de lui. *Voy.* JEAN de CHELM.

CLÉMENCE (JOSEPH-GUILLAUME), né au Havre-de-Grâce, chanoine de Rouen, s'est fait connaître par des ouvrages savants et solides, où le christianisme est défendu avec dignité et avec force, tels que la *Défense des livres de l'Ancien Testament contre la philosophie de l'histoire;* et *l'Authenticité des livres tant du Nouveau que de l'Ancien Testament, démontrée, et leur véridicité défendue, en réfutation de la Bible enfin expliquée par les aumôniers du roi de Prusse*, lesquels aumôniers ne sont autres que Voltaire, Paris, 1782, 1 vol. in-8°, ouvrage qui décèle autant d'érudition que de critique, et est écrit d'une manière vigoureuse et avec tout le laconisme que la chose comporte. Sous ces rapports on le préfère à celui de Contant de La Molette. « En reconnaissant, dit un critique, dans Contant un « grand nombre de bonnes observations, il « faut convenir qu'un étalage souvent inutile « de science hébraïque et des discussions « grammaticales semblent y prendre la place « des raisonnements les plus victorieux que « la matière fait naître comme d'elle-même, « et qu'en général sa manière n'a ni la préci« sion, ni la dignité, ni la logique de Clé« mence.» On a encore de lui : *Les caractères du Messie vérifiés en Jésus de Nazareth*, Rouen, 1776, 2 vol. in-8°. L'abbé Clémence mourut en 1792.

CLÉMENCET (dom CHARLES), né en 1703 à Painblanc, diocèse d'Autun, mort le 5 avril 1778, entra dans la congrégation de Saint-Maur en 1722. Après avoir enseigné la rhétorique à Pont-le-Voy, il fut appelé à Paris dans le monastère des Blancs-Manteaux. C'était un homme ardent, attaché à ses opinions, et souffrant avec peine qu'on les combattît. « Il « ne fallait pas dire, au rapport de dom Chau« don, en sa présence, ni du mal de MM. de « Port-Royal, ni du bien des jésuites.» Doué d'une mémoire heureuse, et né avec l'amour du travail, il écrivit jusqu'au tombeau. On a de lui : *l'Art de vérifier les dates, ou faits historiques des chartes, des chroniques, et anciens monuments depuis la naissance de J.-C., par le moyen d'une table chronologique, etc., avec un calendrier perpétuel, l'histoire abrégée des conciles, des papes, des empereurs, des rois, etc., par des religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*, commencé par dom Maur d'Antine, qu'il publia avec dom Durand, 1750, in-4°, et qu'il fit réimprimer avec dom Clément, corrigé et augmenté, en 1770, in-folio. On l'a encore augmenté et imprimé en 1783-87, 3 vol. in-fol. Il y a beaucoup de recherches et d'érudition, mais aussi beaucoup d'idées singulières, de calculs exotiques et pour ainsi dire arbitraires, revêtus d'un appareil de critique propre à subjuguer les âmes admiratrices des choses nouvelles. On voit sans peine que les rédacteurs ont moins cherché à instruire qu'à distinguer, plus attentifs à quitter les routes battues, qu'à saisir la vérité et l'ordre exact de l'histoire. La dernière édition surtout est infectée de l'esprit de ce parti qui a produit les convulsions de saint Médard, et qui, sous des apparences opposées, se réunit à la philosophie du jour, pour travailler, chacun à sa manière, à démolir le grand édifice de l'Église catholique, comme les pharisiens et les sadducéens travaillèrent sous les auspices de l'hypocrisie et du libertinage, d'une orthodoxie factice et du plus grossier matérialisme, à déshonorer et à perdre la synagogue (*Voy.* PARIS, MONTGERON, ROCHE (Jacques), et la fin de l'art. JANSÉNIUS). Il a paru en 1750 sur cet ouvrage une *Lettre* pleine de bonnes observations, dont quelques-unes ont été insérées dans les *Mémoires de Trévoux*, 1750, novembre, page 1656. Voyez aussi le *Journ. hist. et littér.*, 15 février 1785, p. 241; 1er octobre 1785, p. 240; 1er octobre 1790, p. 185. On trouve dans ce dernier numéro la réponse à la prétendue apologie des auteurs. L'Art de vérifier les dates a encore été réimprimé avec des corrections et des annotations en 18 vol. in-8° et 5 vol. in-4°, 1818-19. Un critique connu a nommé ce fameux ouvrage *l'Art de vérifier les dates et de falsifier les faits. Voy.* CLÉMENT (dom François). *Histoire générale de Port-Royal*, 1755-57, 10 vol. in-12. On en a une autre de Racine, et encore une autre, publiée en 1786. Toutes ces histoires se réduisent à nous apprendre que l'esprit de dispute et de parti amena enfin la destruction et démolition totale de ce monastère célèbre. « Louis XIV, dit un auteur, « lassé de voir des fillettes infatigablement « argumenter sur la grâce et la prédestina« tion, rejeter les décisions de l'Église, faire « de leur maison le rendez-vous de tous les « factieux d'un parti fanatique et dangereux, « a pris enfin, de concert avec le pape, la « sage résolution de mettre ces pauvres et « inquiètes créatures dans une situation « plus paisible, en les dispersant en divers « monastères, et de faire raser leur maison. « La charrue y a passé, et on a vu croître de « bons épis là où l'on n'entendait que de « tristes ergoteries sur saint Augustin. » *Lettres à Morénas sur son abrégé de l'histoire ecclésiastique de Fleury*, 1757, in-12; on y retrouve la chaleur de son esprit et de son parti. Les tomes X et XI de l'*Histoire littéraire de France* (*Voy.* RIVET DE LA GRANGE). Il en a paru un depuis par dom Clément. Clémencet avait encore composé une *Histoire des vies de saint Bernard et de Pierre le Vénérable*. Ces deux morceaux ont été imprimés séparément, Paris, 1773, in-4°, et se joignaient à cette histoire comme XIIIe vol. Depuis il a paru une continuation à cet ouvrage, Paris, 1814-17, 2 vol. in-4°. *Justification du sommaire de l'histoire ecclésiastique de Racine*, 1760, in-12. Quelques biographes l'attribuent à Rondet. Il a travaillé au recueil

ttres des papes avec dom Durand, ou- commencé par dom Coustant. *La vérité iocence victorieuses de l'erreur et de la iie, au sujet du projet de Bourg-Fon-* 1758, 2 vol. in-12. (*Voy.* FILLEAU). « Ce , qui est écrit chaudement, dit dom idon, n'est pas le seul dans lequel eur ait réfuté les jésuites. Il donna di- es brochures contre eux avant et après èt du parlement de 1762. Il aurait été doute plus généreux de ne pas jeter pierres à des gens qui étaient à terre; ; puisqu'un religieux voulait écrire re des religieux, il aurait dû prendre on plus modéré; le sien ne l'était as- ment pas. Qu'on en juge par ce titre e de ses brochures : *Authenticité des s du procès criminel de religion et t qui s'instruit contre les jésuites depuis cents ans, démontrée,* 1760, in-12. » Clémencet qui a le plus contribué à la se collection intitulée *Extraits des as- s dangereuses et pernicieuses des ou- des jésuites :* ouvrage où l'on voit par- selon l'évêque de Sarlat (*Instruction ale du 28 novembre* 1764), l'empreinte main ennemie de Dieu et de ses saints, glise et de ses ministres, du roi et de ujets. *Voy.* cette *Instruction*, celle de évêque de Paris du 28 octobre 1763, où ivrage est réfuté avec assez de détail. encore la *Réponse aux Extraits des as- s,* 1763, 3 vol. in-4°, où l'on montre sifications et les altérations de toute , dont les *Extraits* sont farcis.

ÉMENT Ier (saint), disciple de saint , dont il reçut l'ordination, suivant le gnage de Tertullien, succéda, l'an 91, à Clet ou Anaclet. Saint Paul parle de lui son *Epître aux Philippiens.* Ce fut son pontificat que Domitien excita la de persécution contre les chrétiens. ues savants prétendent que c'est à saint ent qu'on doit la mission des premiers es dans les Gaules, que d'autres rap- it au pontificat de saint Fabien. Il mou- intement, ou, selon d'autres, il souffrit artyre l'an 100. Les actes que Méta- te nous a donnés de son martyre, ne ent aucune considération; mais cela ne e pas que saint Clément n'a pas versé ang pour la foi. Rufin, le pape Zozime, concile de Bazas, tenu en 452, lui ent expressément le titre de martyr. Il is aussi au nombre des martyrs dans le de la Messe. On a attribué à ce saint : Les *Constitutions apostoliques,* livre n et utile; les *Récognitions,* ouvrage cité Origène, saint Epiphane et Rufin, qui ont u'effectivement ce livre était de saint ent, mais que les ébionites l'avaient gement défiguré; le pape Gélase l'a mis ng des livres apocryphes; cinq *Lettres* ont du nombre des Décrétales. Les cri- s conviennent aujourd'hui assez géné- ient que tout cela n'est pas de saint ent. Ce qui en est indubitablement est Epître aux Corinthiens, longtemps per- retrouvée dans le XVIIe siècle, et publiée à Oxford en 1633 par Patricius Junius, sur un manuscrit venu d'Alexandrie, où elle est à la fin du Nouveau Testament. C'est un des plus beaux monuments de l'antiquité. « Il y a, « dit Tillemont, beaucoup de force et d'onc- « tion, accompagnée de prudence, de dou- « ceur, de zèle et de charité. Le style en est « clair. Elle a un grand rapport avec l'Epître « aux Hébreux. On y trouve le même sens et « les mêmes paroles; ce qui a fait croire à « quelques-uns que saint Clément était le « traducteur de cette Epître de saint Paul. » Plusieurs critiques lui attribuent encore une autre *Lettre aux Corinthiens,* dont il ne nous reste qu'un grand fragment publié en latin par Godefroi Wendelin, et en grec par Patri- cius Junius. Il paraît, en effet, qu'il en est véritablement l'auteur. Saint Denys de Co- rinthe, dans sa lettre à Soter, évêque de Rome, atteste que de temps immémorial on la lisait dans son église. Saint Irénée la qua- lifie de *très-puissante et très-persuasive.* Clé- ment d'Alexandrie la rapporte dans ses Stro- mates, sect. 5, conforme au fragment que nous en avons. Origène la cite dans son com- mentaire sur saint Jean, et dans son livre des *Principes.* Il est faux, comme le dit Bu- rigny, « que Eusèbe, saint Jérôme et Photius « la rejettent absolument. » Philippe Rondi- nini a donné la *Vie de ce pape* sous ce titre : *De S. Clemente papa et martyre, ejusque basi- lica in urbe Roma,* Rome, 1706, in-4°.

CLÉMENT II, successeur de Grégoire VI, Saxon de naissance, appelé auparavant *Suid- ger,* évêque de Bamberg, élu pape au concile de Sutri, en 1046, mourut le 9 octobre 1047. C'était un pontife vertueux, qui montra beau- coup de zèle contre la simonie.

CLÉMENT III (PAUL ou PAULIN), Romain, évêque de Preneste, obtint la chaire aposto- lique après Grégoire VIII, le 19 décembre 1187, et mourut le 27 mars 1191, après avoir publié une croisade contre les Sarrasins. C'est le premier des papes qui ait ajouté l'année de son pontificat aux dates du lieu et du jour.—Sur Clément III, antip., *V.* GUIBERT.

CLÉMENT IV (GUY FOULQUOIS, FULCODI, OU FOULQUES), né de parents nobles à Saint-Gilles sur le Rhône, d'abord militaire, ensuite ju- risconsulte, devint secrétaire de saint Louis. Après la mort de sa femme, il embrassa l'état ecclésiastique, fut archevêque de Nar- bonne, cardinal, évêque de Sabine, et légat en Angleterre. Il monta sur le saint-siége en 1265. On eut beaucoup de peine à lui faire accepter la papauté, qu'il ne garda que trois ans, étant mort à Viterbe en 1268. Rien n'égale la modestie de ce pape, comme on le voit par une lettre qu'il écrivit à Pierre le Gros, son ne- veu. Il ne veut point que ses parents vien- nent le trouver sans un ordre particulier, ni qu'ils s'enorgueillissent, et cherchent des partis plus avantageux à cause de son éléva- tion, ni qu'ils se chargent de recommanda- tions pour personne. Ses filles étant recher- chées en mariage, il leur offrit une dot si modique qu'elles aimèrent mieux se faire religieuses. Celle qu'il promit à sa nièce, ne fut que de 300 livres tournois, encore à con-

dition qu'elle épouserait le fils d'un simple chevalier. Il tâcha de dissuader saint Louis d'une nouvelle croisade, et ne la publia qu'avec répugnance; non qu'il improuvât le but de ces expéditions, mais parce que les mauvais succès qu'elles avaient eus jusqu'alors, lui inspiraient une timidité prudente. On a dit que lorsque Charles de France, roi de Sicile, le consulta sur ce qu'il devait faire de Conradin, son prisonnier et son concurrent, le pontife lui conseilla de le faire mourir; mais Fleury et Muratori le justifient de cette fausse imputation, et le Père Jacob Spon encore mieux, en prouvant que Conradin fut mis à mort un an après celle du pape. On sait qu'après la mort de ce pape, il y eut un interrègne de trois ans. « Ce fut « dans cet intervalle, dit un autre historien, « marqué avec précision par Guillaume de « Puy-Laurent, et par la Chronologie de « Montfort, qu'ont suivie les critiques mo« dernes les plus estimables, et par consé« quent après la mort de Clément IV, que « Charles d'Anjou fit mourir le jeune Conra« din. Il est donc inutile d'alléguer avec quel« ques apologistes simulés, pour paraître dé« fendre Clément d'avoir contribué à cette « exécution barbare, il est, dis-je, plus « qu'inutile d'alléguer que Charles en fut « repris par ce pape et par ses cardinaux. » C'est sous le pontificat de Clément IV que les confrères du Gonfanon s'associèrent à Rome en l'honneur de la sainte Vierge. Cette confrérie a été, dit-on, la première et le modèle de toutes les autres. On a de ce pape quelques ouvrages et des lettres dans le *Thesaurus anecdotorum* de Martenne.

CLÉMENT V, appelé auparavant Bertrand de Gouth ou de Goth, né à Villandreau dans le diocèse de Bordeaux, fut archevêque de cette église en 1300. Après la mort de Benoît XI, le sacré collége, longtemps divisé, se réunit en sa faveur. Son couronnement se fit le 14 septembre 1305 à Lyon, où il appela les cardinaux. Matthieu Rosso des Ursins, leur doyen, dit à cette occasion : *L'Eglise ne reviendra de longtemps en Italie ; je connais les gascons.* Le vieux cardinal ne se trompait pas. Le nouveau pape établit la cour romaine sur le bord du Rhône. Il déclara vouloir faire son séjour à Avignon, et s'y fixa en 1309. « Cependant toutes les raisons, dit « l'abbé Bérault, faisaient du séjour habituel « de Rome un devoir indispensable pour le « pape, en qualité tant de chef de l'Eglise, « que d'évêque de cette capitale du monde. « C'était là que le prince des apôtres avait « transféré, de l'Orient, la primauté de « l'apostolat; et en quittant le séjour d'An« tioche, il avait quitté en même temps le « titre de cette église, à laquelle il avait eu « soin de préposer un nouvel évêque. Par « un enchaînement de révolutions et de con« jonctures, où les plus hardis penseurs « n'ont pu méconnaître la conduite de la Pro« vidence, la souveraineté de Rome, en pas« sant à ces pontifes, les y a mis sur un pied « aussi digne de la suréminence de leur rang, « que favorable à la sainte liberté de leur « ministère. Les factions passagères des Ro« mains, les troubles et les dangers de l'Ita« lie, de l'aveu même des apologistes de Clé« ment V, n'en eussent point banni un saint « Léon, un saint Grégoire, tant d'autres pon« tifes d'une héroïque vertu : et que doivent « donc être tous les souverains pontifes, sa« non des hommes supérieurs aux faiblesses « ordinaires de l'humanité ? » Les Romains se plaignirent beaucoup, et malheureusement la conduite de Clément V semblait fournir à la médisance. Ils dirent qu'il avait établi le saint-siége en France pour ne pas se séparer de la comtesse de Périgord, fille du comte de Foix, dont il était éperdument amoureux, et qu'il menait toujours avec lui. On l'accusait de faire un honteux trafic des choses sacrées, etc. Ces reproches, et d'autres qui peuvent être fondés à quelques égards, ont été beaucoup exagérés par Villani et d'autres historiens. Pour en juger sans préoccupation, il faut lire la sage et savante dissertation du Père Berthier, qu'on voit à la tête du [illegible] tome de l'*Histoire de l'Eglise gallicane.* Clément se joignit à Philippe le Bel pour exterminer l'ordre des templiers, l'abolit en partie dans un consistoire secret pendant le concile général de Vienne en Dauphiné, en 1310. On connaît les jugements divers que les historiens ont portés de cette abolition. Il paraît indubitable que le pape et le roi ont eu de très-grands torts, au moins dans la manière de procéder. Nous observerons seulement que cette abolition ne s'est faite que par un décret provisoire et non par un jugement définitif sur la réalité des crimes des accusés. *Non per modum definitivæ sententiæ, sed per viam provisionis et ordinationis apostolicæ.* Il est certain que les templiers, supposés même innocents, ne pouvaient plus exister avec honneur et avec fruit. Les historiens sont d'accord qu'ils sont convenus d'abord généralement des faits qu'on leur reprochait; soit crainte, soit espérance, ils ont avoué, quoique quelques-uns se soient rétractés ensuite. Or, des hommes assez lâches pour se déshonorer eux-mêmes, pour se couvrir de la honte des crimes les plus énormes, ne pouvaient plus servir l'Eglise de Dieu sans scandale et sans murmure à la part des fidèles. *Voy.* MOLAY (JACQUES DE [illegible]. Ce pontife mourut le 20 avril 1314, à Roquemaure, près d'Avignon, comme il se faisait transporter à Bordeaux pour respirer l'air natal. Sa mort presque subite, qui paraît être la suite de l'ajournement fait par Molay (*Voy.* encore ce mot), et divers accidents qui empoisonnèrent sa vie, fut regardée comme une punition de la conduite qu'il avait tenue à l'égard des templiers, et de la fausse démarche de faire d'Avignon la résidence du pontife romain. Son couronnement avait été suivi de présages que les Italiens regardèrent comme funestes. Ce spectacle avait attiré tant de monde, qu'une vieille muraille, trop chargée de spectateurs, s'écroula, blessa Philippe le Bel, écrasa le duc de Bretagne, renversa le pape et lui fit tomber la tiare de dessus la tête. Les Romains appellent encore

ai la translation du saint-siége, *la* *le Babylone*. On doit à Clément V lation nouvelle, tant des décrets général de Vienne auquel il avait ue de ses épitres ou constitutions; l'on appelle les *Clémentines*, dont s de Mayence, 1460, 1467, 1471 et l., sont rares.

NT VI (PIERRE ROGER), Limousin, Paris, monta sur le siége pontifi- 2, après la mort de Benoît XII. Il bénédictin de la Chaise-Dieu en puis archevêque de Rouen, enfin le commencement de son pontificat par la publication d'une bulle, le il promettait des grâces à tous s clercs qui se présenteraient dans s. Cette promesse en attira en peu plus de cent mille, qui inondèrent t fatiguèrent le pape. Clément ne de mieux, que de faire quantité s de prélatures et d'abbayes, en aux élections des chapitres et des ités; dérogation qui produisit peut- s grand mal que le bien qu'il vou- En 1343, il accorda pour la 50ᵉ an- dgence que Boniface VIII n'avait pour la centième. Sa bulle est la qui compare cette indulgence au ancienne loi. On compta à Rome, epuis un million jusqu'à 1200 mille lément VI mourut en 1352, dans sentiments de religion. L'année nt, étant tombé malade, il donna tution où il disait : « Si autrefois un moindre rang, ou depuis que mmes élevé sur la chaire apostoli- ous est échappé, en disputant ou iant, quelque chose contre la foi e ou la morale chrétienne, nous ons et soumettons à la correction siége. » Pétrarque, qui vivait de son donne l'éloge de très-savant pon- nt VI n'oublia rien pour délivrer a tyrannie de Louis de Bavière, qui le titre d'empereur; il envoya un le royaume de Naples pour tra- réunion des Grecs et des Armé- pape a composé divers ouvrages, s et un beau *discours* à la canoni- aint Yves. Fleury (tome XX, livre) a tracé un portrait peu favorable , sur la seule autorité de Matthieu istorien passionné, créature de Bavière, d'autant plus suspect sur de Clément, qu'il ne voit rien en dieux, à l'exception de sa science, l'effort de donner pour médiocre; une foule d'autres historiens lui une érudition et des lumières su- une extrême bienfaisance, un fond , de bonté et de douceur, qui a Pétrarque lui-même que jamais n'avait porté à plus juste titre le *ément*. Un particulier qui l'avait t offensé dans sa première condi- ui demander une grâce extraordi- nd il fut pape. Clément se souvint , et dit : *Non, jamais on ne me re- prochera de m'être vengé*, et sur-le-champ il accorda ce qu'on lui demandait. *Voy.* AUDEBRAND. La facilité confiante avec laquelle Fleury a répété les calomnies de Villani, doit suffire pour tenir le lecteur en garde contre les jugements que cet historien de l'Eglise a portés sur plusieurs hommes illustres, et particulièrement sur quelques souverains pontifes.

CLÉMENT VII (JULES DE MÉDICIS), d'abord chevalier de Rhodes, succéda à Adrien VI en 1523. Cru, dans sa jeunesse, fils naturel de Julien de Médicis, Léon X son parent le déclara légitime, sur la déposition de quelques personnes qui assurèrent qu'il y avait eu entre son père et sa mère une promesse de mariage. La faveur dont il jouit sous ce pape, la pourpre dont il fut honoré, lui frayèrent le chemin à la chaire pontificale. Il reçut une ambassade solennelle de David, roi d'Abyssinie, qui lui demanda des missionnaires, et reconnut sa primauté, dans l'assemblée de Bologne, en présence de Charles-Quint, qui venait d'être couronné empereur. Il se ligua avec François Iᵉʳ, les princes d'Italie et le roi d'Angleterre, contre Charles. Cette ligue appelée *sainte*, parce que le pape en était le chef, ne lui procura que des infortunes. Le connétable de Bourbon, qui avait quitté François Iᵉʳ pour Charles-Quint, fit sommer Clément VII de lui donner passage par Rome pour aller à Naples, en 1527. Le pape refusa, et sa capitale fut saccagée pendant deux mois entiers. Il y avait beaucoup de luthériens parmi les Impériaux. Les soldats de cette secte s'étant saisis des habits du pape et de ceux des cardinaux, s'assemblèrent dans le conclave, revêtus de ces habits; et après avoir dégradé Clément, ils élurent à sa place l'hérésiarque Luther. Le pape, assiégé dans le château Saint-Ange, n'en sortit qu'au bout de six mois, déguisé en marchand. Il fut obligé d'accepter toutes les conditions qu'il plut au vainqueur de lui imposer. Henri Spelmann, protestant anglais, dans son *Histoire des sacriléges*, attribue ses disgrâces à la facilité avec laquelle ce pape se prêta à la suppression de plusieurs monastères, demandée par Volsey. Clément VII eut bientôt après un nouveau sujet de chagrin. Ayant refusé, comme il le devait, des lettres de divorce à Henri VIII, et se voyant forcé de condamner son mariage avec Anne de Boulen, il lança contre lui une bulle d'excommunication, qui servit à ce prince de prétexte pour consommer un des plus odieux schismes qui aient désolé l'Eglise catholique. Des auteurs peu instruits, ou trop avides à saisir les fables débitées contre les papes, ont dit que Clément VII avait provoqué ce malheur par sa précipitation; mais c'est un conte réfuté par l'abbé Raynal, dans ses *Anecd. hist.*, et par Voltaire, dans les *Annales de l'empire*. Ce dernier dit expressément que le pape *ne put se dispenser d'excommunier Henri*. Cette calomnie d'ailleurs se réfute par toutes les circonstances d'un événement si désagréable au saint-siége, par tout ce qui avait précédé la consommation du schisme, par l'impossibilité évidente de ra-

mener Henri à des principes chrétiens. L'abbé Bérault met tout cela en évidence dans son *Histoire de l'Eglise*, accumule les faits qui confondent l'imposture, réfute la relation de Martin du Bellay, qui, quand même elle serait vraie, ne prouverait rien, et conclut que, s'il y a quelque chose d'étonnant et d'excessif dans la conduite du pape, c'est sa constante et invincible patience qui s'est soutenue longtemps après l'évanouissement total de toute espérance de conciliation. Le caractère de Henri est une espèce de confirmation de ce que cet historien écrit sur cette matière. Il conte d'ailleurs que l'excommunication ne fut portée que le 23 mars, et que dès le 14 du même mois le parlement avait fait une défense sévère de reconnaître le saint-siége. Il mourut le 26 septembre 1534, et eut Paul III pour successeur. Il avait eu, quelque temps avant sa mort, une entrevue à Marseille avec François Ier, qui maria son fils le duc d'Orléans, depuis Henri II, avec Catherine de Médicis. *Voy.* Robert de GENÈVE, antipape qui, dans le XIVe siècle, avait aussi pris le nom de Clément VII.

CLEMENT VIII (HIPPOLYTE ALDOBRANDIN), natif de Fano, fut couronné pontife après la mort d'Innocent IX le 30 janvier 1592. Craignant que le calvinisme ne vînt à régner en France avec Henri IV, il y envoya un légat pour engager les catholiques à élire un roi; mais Henri, ayant su que le pape était secrètement bien disposé à son égard, envoya à Rome Duperron et d'Ossat, depuis cardinaux, qui parvinrent à le réconcilier avec le saint-siége. Le pape, extrêmement satisfait de cet événement, voulut le faire passer à la postérité par des médailles qui portaient son portrait d'un côté, et de l'autre, celui d'Henri IV. Clément eut un nouveau sujet de joie dans la même année 1595, mais il ne fut que passager. Deux évêques russes vinrent prêter obédience au saint-siége, au nom du clergé de leur pays : mais, de retour chez eux, ils trouvèrent leur église plus obstinée que jamais dans le schisme. Une autre légation du patriarche d'Alexandrie eut des suites plus heureuses. Les députés abjurèrent entre ses mains les erreurs des Grecs, et reconnurent la primauté de l'Eglise romaine. Le livre du jésuite Molina ayant fait naître des disputes entre les dominicains et les jésuites sur les matières de la grâce, le roi d'Espagne renvoya les combattants à Clément VIII. Ce pontife établit à Rome les fameuses congrégations *de Auxiliis*, ou *Des secours de la grâce*, composées de prélats et de docteurs distingués. Ces congrégations commencèrent à s'assembler le 2 janvier 1598. Le pape avait cette affaire fort à cœur. Il assista en personne à toutes les conférences, toujours accompagné de 15 cardinaux. Les soins qu'il se donna pour faire finir ces disputes, continuèrent jusqu'à sa mort, arrivée le 5 mars 1605, à 69 ans. Il n'eut pas le bonheur de les terminer. Elles recommencèrent sous Paul V, son successeur. Clément fut recommandable comme pontife et comme prince. Il condamna les duels, ramena un grand nombre d'hérétiques au sein de l'Eglise, et ne contribua pas peu à la paix de Vervins en 1598. Jamais pape ne récompensa avec plus de soin les savants et les personnes de mérite; il éleva au cardinalat Baronius, Bellarmin, Tolet, d'Ossat, Duperron, et plusieurs autres grands hommes. Après la mort d'Alphonse II, duc de Ferrare et de Modène, il accrut le domaine ecclésiastique du duché de Ferrare. César d'Est, cousin germain d'Alphonse, mais déclaré bâtard, prit les armes inutilement, et s'accommoda avec le pape, en renonçant au Ferrarais. Clément VIII a corrigé le *Pontifical romain*, imprimé à Paris en 1664, in-fol., et 1683, in-12, et le *Cérémonial des évêques*, ibid., 1633, in-fol. Un historien véridique a porté de ce pontife le jugement suivant : « Zélé pour la propagation de « l'Evangile, pour l'extirpation des hérésies « qui ravageaient l'Europe, pour la conver« sion des schismatiques de l'Orient, pour le « rétablissement des mœurs et de la disci« pline, il était si infatigablement appliqué « à tous ses devoirs, que les années et les « infirmités ne lui firent jamais rien relâcher « de son travail. Il aimait les sciences et était « fort savant lui-même, libéral, extrêmement « charitable, sobre et frugal, ou plutôt aus« tère, jeûnant fréquemment, ajoutant à ses « longues oraisons des pratiques de pénitence « qui auraient édifié dans un simple religieux. « Il se confessait tous les jours au pieux car« dinal Baronius; et tous les jours, sans y « manquer, il disait la messe avec une dévo« tion qui lui faisait bien souvent répandre « des larmes. Humble de cœur et d'effet, non« obstant un certain air d'empire et un ton « absolu, on le vit plus d'une fois au tribunal « de la pénitence, recevoir, comme eût fait « un bon curé, tous ceux qui se présentaient. « Jaloux encore de conserver les droits de « son siége, il ne les outra point, ou du moins « il évita les excès où avaient donné quel« ques-uns de ses prédécesseurs. Tel fut le « pape que d'effrontés sectaires, par un arti« cle formel de leur foi, tinrent pour l'ante« christ. »

CLEMENT IX (JULES DE ROSPIGLIOSI), d'une famille noble de Pistoie, en Toscane, né dans cette ville, en 1600, fut successeur d'Alexandre VII, en 1667, se montra libéral, magnifique, ami des lettres, et s'illustra par son caractère pacifique. Il commença par décharger les peuples de l'État ecclésiastique, des tailles et des autres subsides ; et il employa ce qui lui restait de son revenu à procurer du secours à Candie contre les Turcs. Il ne souhaita pas moins ardemment de donner la paix à l'Eglise de France. Les évêques de Beauvais, d'Angers, de Pamiers et d'Alet, qui avaient montré la plus grande opposition à la signature pure et simple du formulaire d'Alexandre VII, voulant rentrer dans la communion du saint-siége, assurèrent Clément IX qu'ils y avaient enfin souscrit, sans exception ni restriction quelconque. Cependant, malgré ces protestations, ils assemblèrent leurs synodes, où ils firent souscrire le formulaire avec la distinction expresse du fait et du droit, et ils en dressèrent des pro-

ıx qu'ils eurent soin de tenir se-
-neuf évêques se joignirent à eux
fier au pape la vérité de ce que
ıi avaient mandé. Des assertions
ives déterminèrent Clément IX à
s quatre évêques à sa communion
Mais à peine cette réconciliation
ıdue publique, que les quatre évê-
ırs partisans publièrent les procès-
u'ils avaient dérobés jusqu'alors à
ance du clergé; et ils en inférèrent
e, en se réconciliant avec eux, avait
la signature avec la distinction du
fait. C'est ce qu'on a appelé, assez
os, *la paix de Clément IX*. (*Voy*. les
lément IX à ce sujet, l'un adressé
ıtre aux quatre évêques, le troi-
évêques médiateurs; la relation
al Rospigliosi, la harangue du
stiœus dans la congrégation du
du 4 janvier 1693, et la ***Défense
e des cinq propositions***, p. 396.) Ce
ont le règne fut trop court, mourut
bre 1669, du chagrin que lui causa
Candie. Clément X lui succéda.
NT X (JEAN-BAPTISTE-EMILE AL-
main, fut fait cardinal par Clé-
son prédécesseur. Ce pape, au lit
t se hâta de le revêtir de la pour-
, et, lorsque Altieri vint le remer-
promotion, il lui dit : « Dieu vous
our mon successeur; j'en ai quel-
sentiment. » La prédiction de Clé-
accomplit, et son successeur, élu
l 1670, fut aussi doux et aussi
ue lui. Il mourut en 1676 à 86 ans.
l Patron, son neveu, gouverna son
ce qui fit dire au peuple qu'il y
papes, l'un de fait, et l'autre de
ocent XI fut le successeur de Clé-

NT XI (JEAN-FRANÇOIS ALBANI),
o en 1649, créé cardinal en 1690,
e le 23 novembre 1700, après Inno-
l n'accepta la tiare qu'au bout de
, et qu'après avoir consulté des
ieux et éclairés, pour savoir s'il
harger de ce fardeau. Le cardinal
ı, devenu depuis peu doyen du sa-
, eut beaucoup de part à la nomi-
Clément XI, dont l'esprit, la piété
nce s'étaient fait connaître sous les
précédents. Il n'avait que 51 ans;
ait besoin d'un pape qui fût dans
e l'âge. L'Italie allait devenir le
la guerre: en effet, celle de la
ne tarda pas à s'allumer. L'empe-
old Ier l'obligea de reconnaître l'ar-
ır roi d'Espagne. Clément, quoique
ent porté pour la France, renonça
ıce, et réforma les troupes qu'il
es. Son pontificat fut encore trou-
querelles du jansénisme. Il donna
a bulle *Vineam Domini Sabaoth*,
x qui soutenaient les cinq fameuses
ıs, et qui prétendaient qu'on satis-
le silence respectueux à la sou-
e aux bulles apostoliques. En 1713,
a célèbre constitution *Unigenitus* contre cent et une propositions du Nouveau Testament de Quesnel, prêtre de l'Oratoire. L'abbé Renaudot, si on en croit Voltaire, rapportait qu'étant à Rome la première année du pontificat de Clément XI, un jour qu'il alla voir ce pape ami des savants, et qui l'était lui-même, il le trouva lisant le livre qu'il proscrivit ensuite : « Voilà, lui dit le « pape, un ouvrage excellent; nous n'avons « personne à Rome qui soit capable d'écrire « ainsi. Je voudrais attirer l'auteur auprès de « moi. » Mais, outre que rien n'est plus suspect que ces sortes d'anecdotes dans la bouche de Voltaire, il ne faut pas regarder ces éloges, supposé qu'ils soient réels, et les censures dont ils furent suivis comme une contradiction. On peut être fort touché, dans une lecture, des beautés frappantes d'un ouvrage, et en condamner ensuite les défauts cachés. Le bien, il est vrai, s'y montrait de tous côtés; le mal, il fallait le chercher, mais il y était. Clément XI mourut le 19 mars 1721, dans sa 72e année, après un règne de plus de 20 ans. Ce pape était aussi pieux que savant; il forma une congrégation composée des plus habiles astronomes d'Italie, pour soumettre à leur examen le calendrier grégorien. On y reconnut quelques défauts; mais comme on ne pouvait les corriger que par des moyens très-difficiles, on aima mieux le laisser tel qu'il était. Clément XI donna retraite au fils du prétendant d'Angleterre qui a toujours joui depuis des honneurs de la royauté dans cette capitale du monde chrétien. C'est encore à ce pontife que la Provence dut quelques bâtiments chargés de grains avec des sommes considérables, qu'il envoya pour être distribués pendant la peste de 1720. Clément XI écrivait bien en latin. Le ***Bullaire*** de ce pape avait été publié en 1718, in-fol.; les ***Harangues consistoriales*** en 1722, in-fol. Le cardinal Albani, son neveu, recueillit tous ses ouvrages et les fit imprimer à Rome en 2 vol. in-fol., 1729. Sa *Vie* est à la tête de ce recueil. Lafiteau et Reboulet l'ont aussi écrite. Le premier a publié la sienne, 1752, 2 vol. in-12, et le second à Avignon, 1752, in-4°. Il n'y a pas de genre d'horreurs que les jansénistes n'aient répandu sur le compte de ce grand pontife; à l'imitation de tous les hérétiques, ils se sont élevés avec fureur contre celui qui a proscrit leurs erreurs. Sa constitution n'en est pas moins devenue une règle de foi dans toute l'étendue de l'Eglise, et une espèce de signal où l'on reconnaît ses véritables enfants; on peut dire qu'elle est comme l'*Omousios* et le *Theotocos* de ce siècle. (*Voy*. ALEXANDRE VII.) Innocent XIII fut le successeur de Clément XI, en 1721.

CLÉMENT XII (LAURENT CORSINI), pape après Benoît XIII en 1730, mort le 6 février 1740, âgé de près de 88 ans, était né à Rome d'une ancienne famille de Florence. Il abolit une partie des impôts, et fit châtier ceux qui avaient malversé sous le pontificat précédent. Le lendemain de son couronnement, le peuple, assemblé de toutes parts, avait crié à sa suite : *Vive le pape Clément XII! Justice des des injustices du dernier ministère!* Ses reve-

mus furent pour les pauvres. Son trésorier lui ayant rendu ses comptes, il vit qu'il n'avait pas 1,500 écus en caisse. « Comment, « dit le pontife, j'étais plus riche étant cardinal « que depuis que je suis pape! » et cela était vrai. Après sa mort, le peuple romain lui érigea par reconnaissance une statue de bronze, qui fut placée dans une des salles du Capitole.

CLÉMENT XIII (Charles Rezzonico), d'une famille originaire de Côme dans le Milanais, naquit à Venise en 1693. Il fut d'abord protonotaire apostolique participant, puis gouverneur des villes de Riéti et de Fano, ensuite auditeur de la Rote pour la nation vénitienne. Clément XII, plein d'estime pour ses connaissances et ses vertus, le décora de la pourpre en 1737. Il fut élevé sur le siége de Padoue en 1743, et signala son épiscopat par une piété si tendre et une charité si généreuse, qu'après la mort de Benoît XIV, il fut élu pape le 6 juillet 1758. Son pontificat sera longtemps célèbre par l'expulsion des jésuites du Portugal, de la France, de l'Espagne et du royaume de Naples. Les efforts du pontife pour les soutenir, et la bulle *Apostolicum* qu'il donna en leur faveur, furent inutiles. Ayant voulu exercer en 1768, dans les états de Parme, une autorité qu'il croyait lui appartenir comme seigneur suzerain, il perdit le comtat d'Avignon et la principauté de Bénévent, qui ne furent rendus au saint-siége que sous son successeur. Clément XIII mourut au commencement de 1769, avec la douleur de n'avoir pu pacifier les troubles élevés dans l'Eglise. Un grand fonds de religion et de bonté, un caractère bienfaisant, une douceur inaltérable, lui ont mérité les regrets de ses sujets, et la vénération des ennemis même du saint-siége. « Les bons citoyens, dit le « comte d'Albon, ne peuvent, sans une vive « émotion, prononcer le nom de Clément XIII: « c'était vraiment le père du peuple; il n'a- « vait rien de plus à cœur que de le rendre « heureux, il y travaillait avec zèle. Le cha- « grin qu'il ressentait le plus vivement, qui « lui arracha même souvent des larmes, était « de voir des infortunés, dont il ne pouvait « soulager les maux. » M. de Lalande rapporte un trait qui prouve combien ce pontife était éloigné de faire entrer dans ses projets quelconques des motifs de vanité, ou le vain désir des applaudissements humains. « Le pape, dit-il, en parlant du des- « séchement des marais Pontins, le désirait « personnellement; lorsque je rendis compte « à Sa Sainteté de cette partie de mon voyage, « elle y prit un intérêt marqué, et me de- « manda avec empressement ce que je pen- « sais de la possibilité et des avantages de ce « projet; je les lui exposai en détail; mais « ayant pris la liberté d'ajouter que ce serait « une époque de gloire pour son règne, le « pontife religieux interrompit ce discours « profane, et joignant les mains vers le ciel, « il me dit, presque les larmes aux yeux: « Ce n'est pas la gloire qui nous touche; « c'est le bien de nos peuples que nous « cherchons. » (*Voyage en Italie*, par M. de Lalande, seconde édition, Paris, 1786, tom. VI, p. 452.) Ceux qui ont conclu qu'il avait des torts, puisqu'il n'a pu être d'accord avec les puissances de la terre, n'ont peut-être pas assez réfléchi sur les devoirs de sa place et l'esprit de la religion dont il était le pontife. Clément XIV fut son successeur.

CLÉMENT XIV (Jean-Vincent-Antoine-Laurent Ganganelli), né à Saint-Archangelo, bourg près de Rimini, le 31 oct. 1705, était fils d'un médecin. Dès l'âge de 18 ans, il entra dans l'ordre des Mineurs conventuels; et après avoir professé la théologie en différentes villes d'Italie, il vint à l'âge de 35 ans enseigner cette science à Rome, au collége des Saints-Apôtres. La finesse de son esprit, l'enjouement de son caractère le firent aimer de Benoît XIV: sous le règne de ce pontife, il devint consulteur du saint Office, place importante à Rome. Clément XIII le décora de la pourpre en 1759. Ce pape étant mort en 1769, le conclave fut très-orageux. Enfin le sacré collége, décidé par le cardinal de Bernis, proclama le cardinal Ganganelli souverain pontife le 19 mai 1769. Jamais pape n'avait été élu dans des temps plus difficiles. Un esprit de vertige, répandu de toutes parts, attaquait et le trône et l'autel. Clément XIV chercha d'abord à se concilier les souverains: il envoya un nonce à Lisbonne: il supprima la lecture de la bulle *In cœna Domini*, qui déplaisait aux princes (*Voy.* Boniface VIII); il négocia avec l'Espagne et la France. Pressé de se décider sur le sort des jésuites, il demanda du temps pour examiner cette grande affaire. « Je suis, écri- « vait-il, le père des fidèles, et surtout des « religieux. Je ne puis détruire un ordre cé- « lèbre, sans avoir des raisons qui me justi- « fient aux yeux de Dieu et de la postérité. » Sollicité plus vivement que jamais, il donna, le 21 juillet 1773, le fameux bref qui éteint la compagnie de Jésus. Clément XIV ne survécut pas longtemps à cette suppression: il mourut le 22 septembre 1774. Sa maladie avait pris sa source dans des dartres rentrées, que l'art des médecins s'efforça vainement d'attirer au dehors. Le bruit de poison que des gens de parti ont fait courir pour rendre odieuse la mémoire des jésuites, a été solennellement réfuté par les médecins du pape, en particulier par Salicetti, homme d'une probité égale à ses grandes connaissances médicales; il l'était déjà par l'axiome de droit *Cui bono?* Clément XIV forma un muséum, où il rassembla beaucoup de précieux restes de l'antiquité. Il fut sobre, désintéressé, et ne connut pas le népotisme. Sa succession ne passa pas 700,000 livres. On le pressait de faire un testament; il répondit « que les choses iraient à qui elles ap- « partiendraient. » Le marquis de Carracioli a donné sa Vie, Paris, 1715 et 1716, vol. in-12; ce n'est qu'une compilation des gazettes du temps; des lettres publiées sous son nom, 1776-1777, 3 vol. in-12, sont entièrement de la façon de ce marquis. Le comte d'Albon, dans ses Discours sur l'histoire, le gouvernement, etc., t. II, p. 235, parle de ce pape

termes suivants : « Les esprits sont
partagés sur le compte de Clé-
XIV ; et les portraits qu'en ont tra-
fférentes mains se ressemblent si
u'il est impossible d'y apercevoir la
nomie et les traits d'une même per-
Les uns en parlent sur le ton de
le plus outré ; ils le vantent comme
nme rare, qui s'est créé lui-même,
dans peu de temps a eu le mérite
oire de se rendre célèbre. Les au-
vec le mordant de la satire, assurent
le peint d'un seul trait, en disant
'a eu que le triste et malheureux
le se rendre fameux. Comment dé-
a vérité et la tirer du milieu des
épaisses dont on affecte de l'enve-
? On nous met en mains de gros
s, pour étaler à nos yeux les vastes
sances du pontife, l'étendue de son
la solidité de son jugement, ses
vues, son habileté dans le manie-
es affaires ; l'enthousiasme ne doit
enir lieu de preuves : les amis, les
eurs du pape Ganganelli s'agitent,
nentent peut-être en vain pour com-
er au public les sentiments dont ils
hauffés. Une voie plus courte et plus
présente pour résoudre le problème.
en ce pontife a-t-il fait ? Voilà quelle
e son apologie, sa conduite et ses
. En apprenant ce qu'il a fait, tout
le saura évidemment ce qu'il fut. »
NT VIII, antip. *Voy.* MUGNOS (Gilles).
NT D'ALEXANDRIE (*Titus-Flavius*
docteur du IIe siècle, philosophe
n, devenu chrétien, s'attacha à saint
qui gouvernait l'école d'Alexandrie,
ompare à une abeille industrieuse
it son miel des fleurs des apôtres
phètes. Clément fut mis après lui
de cette école l'an 190. Il eut un
mbre de disciples, que l'on compta
parmi les meilleurs maîtres : entre
Origène, et Alexandre, évêque de
. Il mourut vers l'an 217. Parmi
ges, les plus célèbres sont : Son
ion aux païens, qui a pour objet de
ir l'absurdité de l'idolâtrie ; et cette
devient singulièrement frappante
écis historique que donne l'auteur
hologie païenne. Clément a inséré
ouvrage plusieurs découvertes cu-
u'il avait faites dans ses voyages,
sert pour fortifier ses raisonne-
qui attachent agréablement le lec-
Pédagogue : c'est, selon lui, un
stiné à former un enfant dans la
ciel, et à le faire passer de l'état
à celui d'homme parfait. Ses *Stro-*
Tapisseries, recueil de mélanges,
8 livres, où il y a peu d'ordre. « On
, dit l'auteur lui-même, comparer
rage à un jardin, où les arbres et
tes sont rangés avec symétrie ; il
le plutôt à un amas d'arbres sau-
venus d'eux-mêmes, et qui sont
et là. » Il ajoute, qu'il l'avait fait
servir de répertoire dans sa vieil-

lesse, lorsque la mémoire viendrait à lui manquer. On l'a accusé d'avoir trop suivi les principes des anciens philosophes, de ne s'être pas toujours exprimé avec assez d'exactitude ; mais on peut en général expliquer d'une manière favorable les endroits qui paraissent obscurs ou peu corrects. Si le style de cet ouvrage est un peu dur, on en est dédommagé par l'érudition qui y règne, et par l'abondance et la variété des matériaux qu'il renferme. Ses ***Hypotyposes*** ou ***Instructions***, dans lesquelles il fait un peu trop d'usage du platonisme, surtout pour un docteur si voisin des apôtres. L'école d'Alexandrie ne s'appliqua pas assez à éviter ce reproche ; ses chefs, en inventant des systèmes fondés sur la métaphysique, parurent s'écarter de la simplicité de la foi. L'érudition de Clément était consommée dans le sacré et dans le profane. Il était beaucoup plus fort sur la morale que sur le dogme. Il écrit presque toujours sans ordre et sans suite. Son style est en général fort négligé, excepté dans son ***Pédagogue***, où il est plus fleuri. « Nous convenons, dit un savant « théologien, que ce Père est souvent ob- « scur, qu'il est difficile de prendre le vrai « sens de ce qu'il dit ; mais les philosophes « qu'il copie ou qu'il réfute, n'étaient pas « eux-mêmes fort clairs. Quiconque cependant se donnera la peine de le lire, sera « frappé de l'étendue de son érudition, des « grandes idées qu'il avait conçues de la mi- « séricorde divine, de l'efficacité de la ré- « demption, de la sainteté à laquelle un « chrétien doit tendre. Il a jugé les païens, « qu'il connaissait très-bien, avec moins de « sévérité que n'ont fait plusieurs autres « Pères ; mais il n'a dissimulé ni leurs er- « reurs ni leurs vices. » La meilleure édition des ouvrages de ce Père est celle d'Oxford, donnée par le docteur Potter en 1715, 2 vol. in-folio. La réimpression de Venise, 1757, est moins estimée, quoiqu'elle ait des augmentations. On fait encore cas de l'édition de Paris, 1629 ; celle-ci est peu commune. Benoît XIV, dans une dissertation qui est à la tête du Martyrologe romain, lui conteste le titre de *saint*, mais il paraît qu'on doit le lui donner. *Voy.* le Journal hist. et littér., 1er février 1785, page 186.

CLÉMENT (CLAUDE), jésuite, né vers 1594 à Ornans en Franche-Comté, professa la rhétorique et les humanités à Lyon, puis à Dôle, et dut à son mérite d'être appelé à Madrid, pour enseigner les antiquités grecques et latines au collége fondé par Philippe II. Il y mourut en 1642, laissant : *Ecclesiæ Lugdunensis christiana simul ac humana majestas*, Lyon, 1628, in-8°, discours prononcé à la rentrée des classes du collége de Lyon, en 1622 ; *Clemens IV, eruditione, vitæ sanctimonia, rerum gestarum gloria et pontificatu maximus*, Lyon, 1623, et 1624, in-12 ; *Musei, sive bibliothecæ tam privatæ quam publicæ extructio, instructio, cura, usus, libri IV*, Lyon, 1635, in-4°, où il y a beaucoup d'inutilités avec de l'érudition : on y trouve, à la fin, une description de la bi-

bliothèque de l'Escurial, et un discours latin sur l'amour des lettres, prononcé en 1627 au collége de Dôle; *Machiavelismus jugulatus a christiana sapientia, hispanica et austriaca, dissertatio christiano-politica ad Philippum IV, regem catholicum*, 1637, in-4°: cet écrit a été traduit en espagnol, et réimprimé plusieurs fois, in-4°; *Tables chronologiques de l'histoire d'Espagne, avant et après Jésus-Christ*, Madrid, 1643, grand in-fol., en espagnol. Une autre édit. augm. a paru à Valence, 1689, in-4°, par les soins de Bordazar.

CLÉMENT (Nicolas), né à Toul en 1647, se fixa à Paris, où il devint garde de la bibliothèque du roi, et y mourut en 1712. On a de lui : *Défense de l'antiquité de la ville et siége épiscopal de Toul*, Paris, 1702, in-8°. C'est une dissertation contre le *Système chronologique et historique des évêques de Toul*, par l'abbé Riquet; *Mémoires et négociations secrètes de la cour de France, touchant la paix de Munster*, Amsterdam, 1710, in-folio, et en 4 vol. in-8°; ce recueil de Clément a été publié par Jean Aymond. Il a beaucoup travaillé au catalogue de la bibliothèque du roi, et l'a enrichi de notes. — Il ne faut pas le confondre avec un autre Nicolas Clément, aussi de Toul, qui a donné en latin *Les rois et ducs d'Austrasie*, Cologne, 1593, in-4°, traduit en français par François Gribaudet, Epinal, 1617, in-4°.

CLÉMENT (Denis-Xavier), de l'académie de Nancy, doyen de l'église collégiale de Ligny, prédicateur du roi, confesseur de mesdames, né à Dijon en 1706, mourut en 1771, avec une grande réputation de piété. Il se consacra de bonne heure à la chaire et à la direction, et il servit utilement l'Eglise dans ce double emploi. Il ramena, avec une charité douce et patiente, plusieurs incrédules et quelques libertins à la charité et à la vertu. Ses *Sermons* ont été imprimés en 1770-1771, 9 vol. in-12, y compris trois volumes de *panégyriques* et *oraisons funèbres*. Il y règne l'éloquence simple et forte d'un homme de bien, qui n'a pas puisé ses ornements dans les auteurs profanes, mais qui s'est nourri dès son enfance du lait substantiel de l'Evangile. « Si son élocution, dit un critique, était « moins inégale; si ses pensées étaient plus « justes et plus profondes; si son coloris ré« pondait toujours à la vivacité de ses senti« ments, on pourrait le proposer aux ora« teurs chrétiens comme un modèle; mais il « n'a ni l'éloquence convaincante de Bourda« loue, ni l'éloquence tendre et onctueuse de « Cheminais, ni l'éloquence brillante et ani« mée du P. Neuville. Celle de l'abbé Clé« ment tient par intervalles de chacun de « ces prédicateurs, sans atteindre à leur ma« nière. » Nous avons quelques ouvrages de piété, où l'abbé Clément montre le même esprit que dans ses Sermons, avec un style plus froid et plus compassé. Les principaux sont : *Avis à une personne engagée dans le monde*, in-8°; *Méditations sur la passion*, in-12; *Instructions sur le sacrifice de la messe; Maximes pour se conduire chrétiennement dans le monde; Exercice de l'âme pour la pénitence et l'eucharistie*, in-12, etc. — Les Sermons de l'abbé Clément ont été inté[gra]lement reproduits dans la grande Coll[ection] *des Orateurs sacrés*, publiée par M. l'[abbé] Migne, où ils ont pris rang parmi les œ[uvres] des Orateurs du second ordre.

CLÉMENT de BOISSY (Athanase-Alex[an]dre), conseiller à la chambre des com[ptes], né à Creteil, près de Paris, en 1716, m[ort à] Sainte-Palaye le 22 août 1793. On a de l[ui :] *Abrégé et concorde des livres de la Sa[gesse]*, Paris, 1767, in-12. *L'art des langues*, [...] 1777, in-12. *L'auteur de la nature*, [...] 1785, in-12. *De la grâce de Dieu et de la [...] destination*, Paris, 1787, in-12. *Jésus-C[hrist] notre amour*, 1788, in-12. *Traité de la p[...]* 1788, in-12. *Manuel des Saintes Écri[tures]*, 1789, 3 vol. in-12. *Le mépris des cho[ses hu]maines*, 1791, in-12. Une traducti[on de] *l'Imitation*, qui n'est guère qu'une [nou]velle édition de celle de Sacy, 1792, in-[...] avait fait des recherches sur la jurispr[udence] et les priviléges de sa compagnie, [il] avait composé un recueil en 80 cart[ons in-]folio, déposé par son fils à la bibli[othèque] royale. La table en a été imprimée [...] in-4°. Parmi quelques brochures de [...]tance qui lui ont été attribuées, on c[ite celle] qui a pour titre : *De l'élection des év[êques et] des curés, d'après les monuments de l'[histoire] ecclésiastique*, 1791, in-8°.

CLÉMENT (Augustin-Jean-Char[les], [frère] du précédent, né à Creteil en 1717, [em]brassa l'état ecclésiastique, mais ne fut pas [...] sous-diacre à Paris, parce qu'il refusa [de] signer le formulaire. Il se rendit à Auxerre, où l'évêque Caylus lui confér[a la] prêtrise, et le nomma trésorier de son É[glise]. L'abbé Clément, très-zélé pour la cause [de] l'appel, fit plusieurs voyages en Holla[nde], Italie et en Espagne, dans l'intérêt de [sa] cause. Plus tard, il s'attacha au parti qu[i dé]fendait la constitution civile du clergé, [et] n'en fut pas moins emprisonné en 179[...] 1797, il devint évêque constitution[nel de] Versailles. Il se démit de son siége ap[rès le] Concordat de 1802, et mourut le 13 [...] 1804. Clément avait publié beaucoup d'é[crits] pour défendre les opinions qu'il avait [em]brassées. Nous citerons : *L'épiscop[at de] France*, 1803; *Lettre apologétique de l'[Église] de France, adressée au pape Pie VII*, Lon[dres], 1803, in-4° de 36 pages; *Journal, corresp[on]dance et voyages en Italie et en Espagne, [pendant] les années 1758 et 1768*, Paris, 1802, 3 [vol.] in-8°. On a publié, en 1812, des *Mém[oires] secrets sur la vie de M. Clément, évêque [de] Versailles, pour servir d'éclairciss[ement à] l'histoire ecclésiastique du* XVIII[e] *siècle*, [...] de 134 pages, qui manquent d'intérêt.

CLÉMENT (dom François), bénédi[ctin de] Saint-Maur, né à Bèze, près de Dijon, [en] 1714, fit ses premières études chez les jé[sui]tes, au collége de Dijon; s'étant décidé [pour] la vie monastique, il prononça ses vœ[ux en] 1731, dans l'abbaye de Vendôme. App[elé à] Paris par ses supérieurs, il se consacr[a à] l'étude des annales françaises dans la mai[son] des Blancs-Manteaux. On le chargea d'abo[rd] de la continuation de l'*Histoire littérair[e]*

la France, dont il publia le 12e volume, et ensuite de celle du *Recueil des historiens de France*, dont il publia les 12e et 13e volumes. Il entreprit une nouvelle édition de *l'Art de vérifier les dates*, qu'il publia depuis 1783 jusqu'en 1792. *Voy.* Clémencet. Quoique cet ouvrage ait obtenu un brillant succès, il n'en renferme pas moins beaucoup d'omissions et d'erreurs, qui ont été relevées dans les *Mélanges d'histoire*, imprimés chez Leclerc, 1806, tome Ier, page 406. L'*Art de vérifier les dates* a été réimpr. en 1820, 5 vol. in-4°, précédé de l'*Art de vérifier les dates avant l'ère chrétienne*, publié par M. Viton de Saint-Allais, d'après les mss. laissés par Clément. On a encore de Clément : *Nouveaux éclaircissements sur l'origine et le Pentateuque des Samaritains*, dans l'ouvrage de dom Poncet, sur ce sujet, 1760, in-8°. *Catalogus manuscriptorum collegii Claromontani*, etc., 1764, in-8°. Il mourut en 1793, à Baris.

CLÉMENT (Hugues-Joseph), prêtre, né à l'Isle-sur-le-Doubs en 1757, était curé de Flangebouche à l'époque de la révolution, dont il adopta les principes. Il fut nommé membre de l'administration centrale du département du Doubs; mais, dès le mois de juin 1791, il rétracta le serment qu'il avait dû prêter à la constitution civile du clergé, et il exposa ses motifs dans une brochure. Les décrets l'obligeaient de quitter sa cure; mais la municipalité de Flangebouche protesta en faveur de son curé légitime, et déclara qu'elle ne reconnaîtrait pas d'autre pasteur. Des gendarmes furent envoyés pour l'arrêter, mais ils durent se retirer devant la contenance ferme et déterminée des habitants. Le district d'Ornans fit alors défense à l'abbé Clément et à son vicaire d'exercer leur ministère dans la paroisse; mais le curé, ne reconnaissant pas au district le droit de prononcer son interdiction, continua de remplir ses devoirs de pasteur. Après le 10 août 1792, il se retira en Suisse, d'où il put correspondre avec les habitants de Flangebouche. Lorsqu'il rentra en France, en 1802, ses anciens paroissiens, qui avaient eu à subir de rudes épreuves pendant la révolution, demandèrent que leur ancien curé leur fût rendu; il fut néanmoins nommé curé de Pierrefontaine. Le délabrement de sa santé l'obligea bientôt de donner sa démission, et il se fixa à Besançon, où il se rendit très-utile à ses jeunes confrères par ses profondes connaissances en théologie et en droit. Pendant son exil, il avait recueilli des matériaux pour quelques ouvrages, mais son état de souffrance l'empêcha de les mettre en œuvre. Le seul écrit un peu étendu qu'il ait laissé est intitulé : *Correspondance avec M. Séguin, évêque constitutionnel du département du Doubs*, Paris, 1791, 2 parties in-8°. L'abbé Clément mourut à Besançon, le 24 avril 1828.

CLÉOPHAS, l'un des deux disciples qui, allant de Jérusalem au bourg d'Emmaüs, rencontrèrent Jésus-Christ le jour de sa résurrection, et l'entretinrent, sans le connaître, de l'histoire de sa vie et de sa passion. Rien de plus touchant, de plus convaincant, que la naïve et inimitable simplicité avec laquelle cette conversation est rapportée au chapitre xxiv de saint Luc.

CLERC (Antoine Le), sieur de La Forest, maître des requêtes de la reine Marguerite de Valois, né à Auxerre en 1563, d'une famille de robe, combattit d'abord pour les calvinistes, et embrassa ensuite la religion catholique, à laquelle il consacra ses talents. Saint François de Sales, saint Vincent de Paul, le cardinal du Perron, les personnes les plus vertueuses et les plus éclairées de son siècle, furent liées avec lui. Il mourut à Paris en odeur de sainteté, en 1628, à 65 ans. On a sa Vie sous ce titre : *Le Séculier parfait*, par Louis Provensal de La Forest, Paris, 1644, in-8°. Le cardinal d'Estampes voulait le faire béatifier; mais la mort de cette éminence dérangea son projet. On a de Le Clerc quelques ouvrages de piété, de droit et d'érudition.

CLERC (David Le), ministre et professeur en hébreu à Genève, mourut dans cette ville en 1635, à 64 ans. Ses *Quæstiones sacræ* ont été publiées avec les ouvrages d'Etienne Le Clerc son frère, en 1685 et 1687, 2 vol. in-8°, par Jean Le Clerc, son neveu, professeur à Amsterdam, qui fait le sujet de l'article suivant.

CLERC (Jean Le), neveu de David, naquit à Genève en 1657, avec la mémoire la plus heureuse et des dispositions pour tous les genres de littérature. Après avoir parcouru la France, l'Angleterre et la Hollande, il se fixa à Amsterdam, où il professa les belles-lettres, les langues et la philosophie. En 1728, il perdit tout d'un coup la parole en donnant ses leçons. Depuis cet accident, sa mémoire et son esprit s'affaiblirent, et il ne resta du savant Le Clerc qu'un automate languissant. Il parlait, il semblait même, à son air composé, qu'il pensait encore; mais toutes ses idées étaient sans ordre et sans suite. Il s'amusait dans son cabinet à lire, à écrire, à corriger. Il donnait ensuite ses brouillons à son copiste, pour les porter à l'imprimeur, qui les mettait au feu tout de suite. Il perdit sa femme, fille de Grégoire Léti, au milieu de ces accidents en 1734. Il la suivit en 1736, sur la fin de sa 79e année. On ne peut lui refuser beaucoup d'ardeur pour le travail, une érudition vaste, un jugement solide, une fécondité surprenante, une grande facilité pour écrire sur toutes sortes de matières; mais quelques-uns de ses livres se ressentent de la rapidité avec laquelle il les composait, et de la trop grande variété de ses travaux littéraires. Il avait presque toujours cinq ou six ouvrages sur le métier, et il y travaillait ordinairement à mesure que l'imprimeur manquait de copie. Soixante ans d'étude n'avaient pu le ramener à la vérité. Sectateur secret de Socin, il n'oublia rien pour expliquer plusieurs des miracles rapportés dans l'Ancien et le Nouveau Testament, par des voies naturelles, pour détourner les prophéties qui regardent le Messie et corrompre les passages qui prouvent la Trinité et la divinité de Jésus-Christ. On l'accusa d'avoir composé le livre intitulé : *Sentiments de quelques théologiens de Hollande, touchant l'histoire cri-*

tique du Vieux Testament, par M. Simon, et la *Défense* de ce même livre, dans l'intention de détruire l'inspiration des livres sacrés, 2 vol. in-8°. Il tâche fort inutilement d'y montrer que Moïse n'est pas l'auteur du Pentateuque, que l'histoire de Job est une méchante tragi-comédie, et le Cantique des cantiques, une idylle profane et amoureuse. Voici ceux de ses ouvrages qui ont le plus de réputation : *Bibliothèque universelle et historique*, journal commencé en 1686 et fini en 1693, faisant 26 vol. in-12. On y trouve des extraits fort étendus et assez exacts des livres de quelque importance, accompagnés souvent des savantes remarques du journaliste. Il n'y garde cependant pas la charité qu'il recommande tant aux autres. Les saints Pères et les théologiens catholiques y sont l'objet ordinaire de ses satires pleines de fiel. Jean Cornand de Lacroze était associé à Jean Le Clerc pour cet ouvrage. La plus grande partie du tome XX et des cinq suivants sont de Jacques Bernard. *Bibliothèque choisie*, pour servir de suite à la Bibliothèque universelle, en 28 vol. Le premier est de 1703 et le dernier de 1713. *Bibliothèque ancienne et moderne*, pour servir de suite aux Bibliothèques universelles et choisies, en 29 vol. in-12, depuis 1714 jusqu'en 1727 ; *Ars critica*, 3 vol. in-8°, 1712 et 1730 : on a repris la liberté avec laquelle il s'explique sur plusieurs écrivains, et principalement sur les saints Pères. *Traité de l'incrédulité*, où l'on examine les motifs et les raisons qui portent les incrédules à rejeter la religion chrétienne, 1714 et 1733, in-8°. *Parrhasiana*, ou *Pensées diverses sur des matières de critique, d'histoire, de morale et de politique*, les unes justes, et les autres hasardées ou fausses, Amsterdam, 1699, in-12. Il n'a guère eu d'autre peine que de compiler et d'ajouter à ses recherches quelques réflexions qui donnent à son livre un air de critique et de philosophie. Des *commentaires* latins sur la plupart des livres de l'Ecriture sainte, Amsterdam, 1710 et 1731, 5 vol. in-folio. *Harmonia evangelica*, en grec et en latin, Amsterdam, 1700, in-folio : ce n'est guère qu'un pillage fait à Thoynard. Une *traduction du Nouveau Testament* en français, avec des notes, 1703, 2 vol. in-4°. Ces ouvrages sur l'Ecriture déplurent aux catholiques et aux protestants, par une foule d'interprétations sociniennes que Le Clerc y glissa, tantôt à l'écart, tantôt à découvert. De nouvelles éditions de plusieurs auteurs anciens et modernes, sacrés et profanes : de Pedo Albinovanus, de Cornélius Sévérus, de Sulpice-Sévère, d'Eschine, de Tite-Live, de Ménandre, de Philémon, d'Ausone, d'Erasme, du Traité de la religion de Grotius ; une édition des *Dogmes théologiques* du P. Petau, 3 vol. in-folio, avec des remarques, sous le nom de Theophilus Alethinus, qui doivent être lues comme étant de Jean Le Clerc, c'est-à-dire d'un socinien, quoiqu'il y en ait aussi beaucoup de judicieuses et d'utiles. Il donna aussi quatre éditions à Amsterdam du *Dictionnaire de Moréri* : celle de 1702 fut augmentée de 6 à 700 articles nouveaux ; une édition des Pères apostoliques par J.-B. Cotelier, avec des remarques, etc., Amsterdam, 1698 et 17[illegible] en 2 vol. in-fol. *Histoire des Provinces-Unies des Pays-Bas*, depuis 1560 jusqu'en 17[illegible] compilation inexacte et mal écrite, réimprimée à Amsterdam, 1738, 3 tomes en 2 vol. in-folio. *Vie du cardinal de Richelieu*, 2 vol. in-12, réimprimée avec des pièces en 5 vol. Les préjugés et les opinions de l'auteur y prennent souvent la place de l'histoire. On voit à la tête de l'édition de 1696 un plan du siége de La Rochelle, très-bien exécuté dans le goût de Callot. Beaucoup d'*écrits polémiques*, dans lesquels régnent très-souvent la présomption et l'aigreur. *Opera philosophica*, Amsterdam, 1710, 4 vol. in-12. *Compendium historiæ universalis*, Amsterdam, 1698, in-[illegible] *Voy*. Nicéron, t. XL, pag. 294 et 362 ; et sa Vie en latin, par lui-même, Amsterdam, 17[illegible] in-8°. *Voyez* aussi le *Dictionnaire de Moréri*, où se trouve une liste détaillée de ses nombreux ouvrages.

CLERK (Jean), évêque de Bath et de Wells, étudia la théologie à Cambridge, où il fut reçu docteur, et le droit canon à Bologne, où il prit des degrés dans cette faculté. Attaché comme chapelain au cardinal de Wolsey, il devint ensuite doyen de Vindsor, et obtint la charge lucrative de maître des rôles. Plusieurs missions importantes lui furent confiées par Henri VIII. Ce prince le chargea d'aller présenter à Léon X le fameux ouvrage qu'il écrivit contre Luther, et qui lui fit donner le titre de *Défenseur de la foi*. Clerk prononça à cette occasion en plein consistoire un éloquent discours, imprimé depuis avec l'ouvrage. L'évêché de Bath lui fut donné en 1523. Lorsque Henri VIII eut pris la résolution de se séparer d'Anne de Clèves, Clerk fut choisi pour en porter l'avis au duc de Clèves, frère de la princesse, et lui en exposer les raisons. Il mourut, en 1540, au retour de cette ambassade. On a de ce prélat : une *Défense du divorce de Henri VIII avec Catherine d'Aragon* ; un recueil de *Lettres*, écrites de Rome pendant son ambassade ; des *harangues* et des *discours* prononcés en différentes occasions.

CLERK (Jean), d'une autre famille que le précédent, fit ses études à Oxford, puis se mit à voyager sur le continent, perfectionnant ses études et apprenant diverses langues, notamment le français. De retour dans son pays, il devint secrétaire du duc de Norfolk. Son zèle pour la religion catholique lui attira de fréquentes persécutions sous les règnes de Henri VIII et d'Edouard VI. Mis en prison, il fut trouvé étranglé avec sa fille le 10 mai 1552. On a de Jean Clerk : *Opusculum plane divinum de mortuorum resurrectione et extremo judicio in quatuor libris succincte conscriptum, latine, anglice, italice, gallice*, Londres, 1545, in-4° ; *Déclaration de certains articles, avec l'exposition des erreurs capitales sur la même question*, ibid., 1546, in-8° ; *Méditations sur la mort* ; *De italica declinatione verborum* ; *Traité de la noblesse*, trad. du français.

CLERMONT-TONNERRE (Anne-Antoine

JULES DE), cardinal, doyen de l'épiscopat français, duc et pair, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit et ministre d'état, né à Paris le 1er janvier 1749, étudia en Sorbonne et fut nommé, au sortir de sa licence, grand vicaire de Besançon. Peu de temps après, il obtint l'abbaye de Monstier-en-Der dans le diocèse de Châlons. Il fut reçu docteur en théologie le 24 juin 1782 ; il était déjà nommé évêque de Châlons en remplacement de M. de Juigné, qui venait d'être élevé sur le siége de Paris. Député aux états-généraux, il signa les protestations du côté droit contre les décrets de l'Assemblée constituante, et prit part à l'*Exposition des principes* des évêques sur la constitution civile du clergé. Au commencement de 1791, l'évêque de Châlons publia sur les questions alors controversées une *Lettre* et une *Instruction pastorale* qui furent remarquées. La session terminée, Clermont-Tonnerre se retira en Allemagne, où il signa, en 1798, l'*Instruction des évêques émigrés sur les atteintes portées à la religion*. Il donna sa démission en 1801, et après son retour en France, il vécut dans la retraite jusqu'en 1814, époque où il fut appelé à la chambre des pairs. En 1817, il fut derechef nommé à l'évêché de Châlons ; mais ce siége ne fut point rétabli. En 1820, il succéda sur le siége archiépiscopal de Toulouse à Charles-Primat, évêque constitutionnel, et au mois de décembre 1822, il fut nommé cardinal. Après la mort de Pie VII, l'archevêque de Toulouse publia de Rome, où il prenait part au conclave avec le titre presbytéral de la Trinité au mont Pincius, une *Lettre pastorale*, dans laquelle il demandait le rétablissement des conciles, de plusieurs fêtes, de divers ordres religieux, etc. : ce qui donna lieu, de la part de quelques journaux, à des plaintes virulentes. Le gouvernement se laissa ébranler par la violence de ces clameurs : la lettre, déférée au conseil d'état, fut supprimée par une ordonnance royale sous prétexte d'abus. Bientôt d'autres difficultés se présentèrent : le ministère ayant demandé en 1824 que les directeurs et professeurs des séminaires adhérassent à la déclaration de 1682, l'archevêque de Toulouse écrivit à plusieurs évêques qui lui avaient demandé son avis, qu'ils devaient regarder comme non-avenue l'obligation qu'on voulait leur imposer. L'éditeur de la *Quotidienne*, ayant inséré la lettre dans ce journal, fut condamné à payer une amende. Lors de l'apparition des fameuses ordonnances du 16 juin 1828 sur les petits séminaires et sur les jésuites, le prélat forma une vive opposition à ces mesures. Quelques réunions d'évêques eurent lieu à Paris ; on y arrêta un mémoire, auquel souscrivirent presque tous les évêques de France, et le cardinal de Clermont-Tonnerre le remit, au nom de tous ses collègues, au roi Charles X. On sait que les débats auxquels ces mesures donnèrent lieu finirent par une transaction. Léon XII adressa un bref aux évêques et ceux-ci se soumirent aux ordonnances. Toutefois, le cardinal de Clermont-Tonnerre adressa encore, sur ce même sujet, une lettre à l'évêque de Beauvais, datée du 14 janvier 1829 ; cette lettre fut désapprouvée à la cour, et l'on dit que le prélat reçut défense d'y paraître jusqu'à nouvel ordre. Léon XII étant mort, le cardinal voulut, malgré son grand âge, assister au conclave ; il y entra le 28 mars de la même année, et concourut à l'élection du pape Pie VIII. Il avait fait dans son voyage une chute dont on craignait les suites ; il revint à petites journées dans son diocèse, et mourut après une courte maladie le 21 février 1830, à 81 ans. Il venait de former à Toulouse une maison de missionnaires pour son diocèse. M. de Maccarthy prononça son oraison funèbre.

CLERVANT (CLAUDE-ANTOINE DE VIENNE, baron DE), nous a paru devoir prendre place dans ce Dictionnaire, à cause de la part extrêmement active qu'il prit aux troubles religieux du XVIe siècle. Issu du sang royal de Bourgogne, et né vraisemblablement à Metz vers 1505, il fut le premier noble de cette ville qui embrassa les erreurs de la réforme, et il s'appliqua ensuite à les propager par tous les moyens possibles. En 1558 il reçut l'ordre de quitter Metz ; il alla à Genève d'où il ramena le célèbre Pierre de Cologne, qui établit un prêche dans un village peu éloigné de Metz, où Clervant avait des biens. Dès l'année suivante Clervant se crut assez fort pour rentrer dans Metz, et organisa des conférences pour les hérétiques dans sa propre maison. Chassé de nouveau avec sa famille, il revint à Metz en 1561 et continua de fomenter les troubles qui désolaient son pays. Il fut arrêté en 1571, malgré son âge et son crédit ; mais soit faiblesse, soit connivence de la part de l'autorité, il fut relâché au bout de quelques jours. Il assista au traité conclu en 1575 entre les princes d'Allemagne, le duc d'Alençon et le prince de Condé, et appuya fortement la résolution qu'on y prit de donner le gouvernement des Trois-Évêchés à Jean-Casimir, fils de l'électeur Palatin. Il fut député peu de temps après, avec Toré, frère du maréchal de Montmorenci, pour conduire au duc d'Alençon les deux mille reîtres qui furent battus près de Château-Thierry par le duc de Guise, et il y fut fait prisonnier. On ne connaît ni le lieu ni la date de sa mort.

CLET (saint). *Voy.* ANACLET.

CLICTHOUE (JOSSE), *Jodocus Clicthoveus*, natif de Nieuport en Flandre, docteur de Sorbonne, mort théologal de Chartres l'an 1543, fut un des premiers qui combattirent Luther. Son *Anti-Lutherus*, Paris, 1524, in-folio, est estimé. Si la critique et la science des langues ne lui avaient manqué, il aurait été mis au rang des meilleurs controversistes. Il possédait l'Écriture et avait beaucoup lu les Pères. Il réfute l'erreur avec solidité, sans s'emporter contre les errants. Son latin est plus pur que celui des scolastiques, et moins élégant que celui de plusieurs orateurs de son temps. On peut lire encore ses ouvrages avec fruit : Erasme les appelle une source abondante de bonnes choses : *Uberrimum rerum optimarum fontem*. Parmi ses nombreux ouvrages on remarque : *Defensio Ec-*

clesiæ romanæ contra Lutheranos, Paris, 1526, in-fol.; *De veneratione sanctorum*, Cologne, 1525, in-4° : il y prend la défense du concile de Paris, auquel il avait eu beaucoup de part; *Elucidatorium ecclesiasticum*, Paris, 1516, in-folio : cet ouvrage a eu grand nombre d'éditions : on cite celle de Cologne, 1732; *De necessitate peccati Adæ et felicitate culpæ ejus*, Paris, 1519, in-4°; *De officio regis*, ibid., in-4°; *De vita et moribus sacerdotum*, ibid., 1520, in-4°; *De vera nobilitate*, ibid., 1620, ouvrage d'un grand mérite, qui a été traduit en français par l'abbé Méry, Paris, 1761, in-12, et par un anonyme, Lyon, 1533, in-8°.

CLIMENT (Joseph), prélat espagnol, né le 21 mars 1706 à Castellon de la Plora au royaume de Valence, fit ses études à Valence, où il devint professeur de philosophie à l'université, curé et théologal de la cathédrale. En 1766, il fut nommé à l'évêché de Barcelone, que son humilité lui fit d'abord refuser. Il montra dans cette nouvelle dignité l'exemple de toutes les vertus chrétiennes, particulièrement d'une charité vigilante; il fonda des hôpitaux, des écoles gratuites, et employa une partie de ses revenus à faire distribuer de bons livres à bas prix. Ce prélat traduisit en espagnol les *Mœurs des Israélites et des premiers chrétiens*, de l'abbé Fleury, et publia la traduction des *Instructions sur le mariage*, de Letourneur, par la comtesse Montiso, accompagnée d'une *Epître* intéressante à cette dame. Nommé en 1775 à l'évêché de Malaga, six fois plus riche que celui de Barcelone, il refusa cette translation, dirigé en cela par ses principes sur les translations, qui donnaient alors lieu à des abus en Espagne, par la conscience du bien qu'il faisait dans son diocèse, et enfin par son grand âge. Une *Instruction pastorale* qu'il avait publiée le 26 mars 1769 sur le renouvellement des études ecclésiastiques, avait été dénoncée au roi parce qu'il y parlait favorablement de l'église d'Utrecht; mais une commission de cinq archevêques ou évêques et de deux généraux d'ordre, formée pour examiner l'écrit, n'y trouva rien qui fût digne de blâme. Toutefois son refus de translation renouvela les inquiétudes, et il jugea convenable de donner sa démission. Il se retira dans son pays natal, où il continua de s'appliquer à des œuvres de piété et de charité, et mourut le 28 novembre 1781.

CLING (Conrad), *Clingius*, Allemand, religieux de l'ordre de Saint-François, vivait en 1550. Il a composé divers traités de controverse : un *Catéchisme*, Cologne, 1570, in-8°; *De Securitate conscientiæ* contre l'*Interim* de Charles-Quint, ibid., 1563, in-folio. On doit lire avec précaution ce qu'il a écrit sur la justification.

CLOPPENBURG (Jean), né à Amsterdam le 13 mai 1597, visita presque toutes les universités protestantes de l'Europe. De retour dans sa patrie, il exerça l'emploi de ministre en plusieurs endroits, fut professeur en théologie, et prédicateur de l'université de Franeker, où il mourut en 1652. Il publia plusieurs ouvrages qui ont été presque tous recueillis par Jean de Marck, son petit-fils, sous le titre *J. Cloppenburgii theologica opera omnia*, Amsterdam, 1684, 2 vol. in-4°. Ils renferment des dissertations, entre autres sur les sacrifices des patriarches, sur le jour que Jésus-Christ et les Juifs ont mangé l'agneau pascal, sur quelques passages difficiles de l'Ancien et du Nouveau Testament, contre les anabaptistes et les sociniens, sur l'usure, etc. Ces écrits montrent qu'il était versé dans les langues savantes et dans la critique sacrée. On fait moins de cas, même chez les protestants, de ses écrits polémiques. Quelques-unes de ses dissertations ont trouvé place dans les *Critici sacri*.

CLORIVIÈRE (Pierre-Joseph Picot de), jésuite, né en Bretagne vers 1735, n'avait point encore prononcé ses derniers vœux lorsque la société fut supprimée. Il continua d'exercer les fonctions du sacerdoce, et il était, à l'époque de la révolution, curé de Paramé près de Saint-Malo. Son refus de reconnaître la constitution civile du clergé l'obligea de quitter sa paroisse : il vint à Paris où il prodigua secrètement aux fidèles tous les secours de la religion. Du temps de l'empire, la police ombrageuse le retint plusieurs années en prison, au Temple, sur le soupçon qu'il entretenait des rapports avec des royalistes bretons. Sous la restauration, il put se réunir à quelques membres de la société, et ce fut comme le premier noyau de son rétablissement. Le P. Clorivière mourut à Paris, au milieu de ses confrères, le 5 janvier 1820, laissant, entre autres ouvrages : *Vie de Louis-Marie Grignon de Montfort*, dédiée à madame Victoire, Saint-Malo, 1785, in-12; *Exercices de dévotion de Louis de Gonzague*, trad. de l'italien du P. Galpin, 1785, in-12; *Considérations sur l'exercice de la prière et de l'oraison*, 1802, in-12; *Explication des Epîtres de saint Pierre*, 1809, 3 vol. in-12.

CLOT (Joseph-François du), savant ecclésiastique du diocèse de Genève, né en 1745, à Vins-en-Salas, fut d'abord destiné à diriger une mission dans le Canada; mais ce projet n'ayant pas eu lieu, il fut successivement chanoine de Lautrec en Languedoc, curé de Colonges près de Genève, et de Wiuz en Savoie. Il est mort en 1821. On lui doit: *Explication historique, dogmatique et morale de toute la doctrine chrétienne contenue dans le catéchisme du diocèse de Genève*, 7 vol. in-8°, 1796; 2e édition, 1822; *La sainte Bible vengée des attaques de l'incrédulité, et justifiée de tout reproche de contradiction avec la raison, avec les monuments de l'histoire, des sciences et des arts : la physique, la géologie, la chronologie, la géographie, l'astronomie*, etc., Lyon, 1816, 6 vol. in-8°, réimprimée plusieurs fois, notamment par les frères Gauthier, à Besançon, en 3 vol. in-8°. L'abbé du Clot, en publiant cet ouvrage, a rendu un service important à la religion. Avant lui, de savants ecclésiastiques avaient réfuté les détracteurs de la Bible; mais aucun n'avait entrepris d'en venger l'ensemble, et de réunir dans un même livre les preuves et les faits qui peuvent détruire les objections

tant anciennes que modernes des incrédules; il s'est surtout attaché à combattre Voltaire, parce qu'il est, de tous nos écrivains, celui qui a montré le plus d'ardeur et de malignité contre la Bible et contre les faits qu'elle rapporte. Il relève ses erreurs, ses contradictions, sa mauvaise foi, ses chicanes, ses puérilités. Il s'élève aussi de temps en temps à des considérations générales, et il traite quelques questions importantes, telles que la création, le péché originel, la croyance de l'immortalité de l'âme, le déluge. L'abbé du Clot commence par réfuter, sous le simple titre d'*Observations préliminaires*, les objections et les difficultés, soit physiques, soit historiques, des incrédules, contre l'authenticité des écrits de Moïse. Ces observations renferment aussi plusieurs discussions intéressantes sur le récit de Moïse, sur l'antiquité du monde, sur les systèmes géologiques, sur l'*Origine des cultes*, de Dupuis, sur les explications de Guérin du Rocher, sur les chronologies chinoises et indiennes, et sur d'autres points importants.

CLOTILDE (sainte), fille de Chilpéric, roi des Bourguignons, eut le bonheur d'être élevée dans la religion catholique. Quoiqu'elle fût obligée de vivre parmi les ariens, les principes de la vraie foi, qu'on lui inspira dès le berceau, firent sur son âme des impressions profondes. Elle s'accoutuma de bonne heure à mépriser le monde; et ces sentiments ne firent que se fortifier par la pratique des œuvres de piété. Son innocence ne reçut aucune atteinte des charmes de la vanité mondaine qui l'environnait de toutes parts. Ce fut en 493 qu'elle épousa Clovis, premier roi chrétien de France. Elle contribua beaucoup à sa conversion par son esprit et ses vertus. Après la mort de son époux en 511, la guerre s'étant allumée entre ses enfants, elle se retira à Tours auprès du tombeau de saint Martin, où elle passa le reste de ses jours dans la prière, le jeûne, les veilles et les autres exercices de la pénitence. Dans sa dernière maladie, ayant envoyé chercher ses fils, et les ayant exhortés de la manière la plus touchante à servir Dieu et à garder ses commandements, à protéger les pauvres, à traiter leurs peuples avec une bonté paternelle, à vivre ensemble dans une parfaite intelligence, et à maintenir par tous les moyens possibles la paix et la tranquillité publique, elle mourut le trentième jour, après avoir reçu les sacrements, et fait une profession publique de la foi, le 3 juin 543. Son corps fut rapporté à Paris en l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul, où Clovis était enterré. Outre la collégiale de Saint-Pierre-le-Puellier, possédée autrefois par des vierges chrétiennes, on compte parmi les magnifiques fondations de cette sainte reine, les monastères d'Andely, de Saint-Germain-d'Auxerre, et de Chelles. Madame de Renneville a publié une *Vie de sainte Clotilde*, Paris, 1809, in-12. — Il ne faut pas la confondre avec CLOTILDE, sa fille, mariée à Amalaric, roi des Visigoths, qui était arien, et qui employa pour corrompre sa foi la violence et les outrages. Délivrée de cette tyrannie par Childebert, son frère, elle mourut en revenant en France l'an 531.

CLOU (saint), *Clodulphus* et *Hlodulphus*, fils de saint Arnoul, fut premier ministre de Clotaire II. Ayant été élevé sous les yeux de son père, il fit paraître dès son bas âge beaucoup d'inclination pour la vertu, et se distingua par ses progrès dans les sciences sacrées et profanes. Il parut avec éclat à la cour des rois d'Austrasie, posséda les premières places sous Dagobert Ier et Sigebert II, et n'employa la considération dont il jouissait que pour la gloire et le bonheur de l'état. Mais l'expérience lui ayant appris combien il est difficile aux âmes même les plus vertueuses, de vivre pour Dieu au sein des grandeurs humaines, il choisit un état où il fût moins exposé à la séduction. L'église de Metz ayant perdu son chef, saint Clou fut nommé unanimement, et malgré lui, pour le remplacer. Dès qu'il eut été sacré, il ne s'occupa plus que de remplir en bon pasteur les devoirs de sa charge. « Son « amour pour les pauvres, dit un auteur, « était si tendre, qu'il se privait, pour les « assister, des choses les plus nécessaires à « la vie. En méditant au pied de la croix, il « nourrissait son âme du pain de vie, et « acquérait cet esprit de ferveur et d'onction, « qui donne tant de force à la prédication de « la parole de Dieu. Plein de zèle pour la « gloire de Jésus-Christ et de tendresse pour « son troupeau, il travaillait avec une ar- « deur infatigable à la sanctification des « âmes confiées à ses soins. » Ce saint évêque mourut en 696, à 91 ans, après en avoir employé quarante au gouvernement de son église.

CLOUD (saint), *Clodoaldus*, le plus jeune des enfants de Clodomir, naquit en 522. Echappé par une protection spéciale de la Providence au massacre et à la fureur de Clotaire, il se retira auprès de saint Sévérien, pieux solitaire, enfermé dans une cellule près de Paris. L'occasion s'étant plus d'une fois présentée de recouvrer le royaume de son père, il ne voulut jamais en profiter. « La grâce, dit un historien, lui avait dé- « couvert le néant des grandeurs humaines; « elle lui avait appris qu'un chrétien gagne « plus à en être privé qu'à les posséder; que « le véritable roi est celui qui sait se com- « mander à lui-même, et maîtriser les pas- « sions dont les princes de la terre ne sont « que trop souvent les esclaves. Il remporta « cette victoire sur ses penchants, et s'ap- « pliqua constamment à la conserver par la « pratique de toutes les vertus du christia- « nisme. La paix dont il jouissait dans sa « petite cellule était inaltérable; il goûtait « une joie solide, qu'il n'eût pas voulu « échanger contre les délices des cours, « dont les charmes sont empoisonnés par le « trouble, la confusion et l'inquiétude. » En 551, il fut ordonné prêtre par Eusèbe, évêque de Paris, bâtit un monastère au village de Nogent, appelé Saint-Cloud, et changé

depuis en collégiale. Il mourut saintement en 560. C'est le premier prince du sang des rois de France que l'Église ait honoré d'un culte public.

CLOWES (Jean), propagateur anglais des doctrines de Swedenborg, né à Manchester le 25 octobre 1743, fit ses études à Cambridge, et, après avoir été membre du collége de la Trinité dans cette ville, devint recteur de l'église de Saint-Jean, à Manchester. C'est alors que les écrits de Swedenborg, qui lui tombèrent sous la main, firent sur lui une grande impression, et il se fit le fervent apôtre du rêveur suédois. Par ses soins une société swedenborgienne fut établie à Manchester, et il se mit à traduire et publier les œuvres du nouveau maître. Son poste ecclésiastique lui fut pourtant conservé, grâce à la protection de Porter, évêque de Londres. Ses efforts étendirent le swedenborgianisme dans les diverses parties de l'église anglicane, et il mourut le 29 mai 1831, laissant un assez grand nombre d'ouvrages dont les principaux sont : *Les secrets du ciel* (*Cœlestia arcana*), trad. du latin de Swedenborg en anglais, 12 vol. in-8°; *Adresse affectueuse au clergé du royaume-uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande sur les écrits théologiques d'Emmanuel Swedenborg*, in-8°; *Dialogues sur la nature, le dessein et l'évidence des écrits de Swedenborg, avec une notice abrégée sur quelques-uns de ses ouvrages philosophiques*, 1788, in-12; *Lettres à un membre du parlement sur le caractère des écrits du baron de Swedenborg, contenant une réfutation complète de toutes les calomnies dirigées par l'abbé Barruel contre l'honorable auteur*, 2e édition, 1799, in-8°; *Restauration de la religion évangélique pure*, in-8°; *Explication des paraboles de Jésus-Christ*, 1816, in-12; *Des miracles de Jésus-Christ*, 1816, in-12; *L'évangile de saint Matthieu, traduit sur le grec et illustré par des extraits de Swedenborg*, 1817; même travail pour *saint Jean*, 1819; pour *saint Luc*, 1824; pour *saint Marc*, 1827; *Sur les deux mondes, le visible et l'invisible, leur connexion et leur influence mutuelle*, 1817, in-8°; enfin de nombreux sermons dont une partie a été réunie sous ce titre : *Sermons prononcés à l'église de Saint-Jean de Manchester*, 2 vol. in-8°.

CLOYSAULT (Edme-Charles), prêtre de l'Oratoire, né à Clamecy dans le Nivernais, fut supérieur du séminaire de Châlons-sur-Saône, grand-vicaire du diocèse, et mourut dans cette ville le 3 novembre 1728, laissant : *Vie de saint Charles Borromée*, traduite de l'italien de Giussano, Lyon, 1685, in-4°; *Vie du Père Céloron*, de l'Oratoire; *Vie du Père de Saint-Pé*, Lyon, 1696, in-12; *Méditations des prières d'avant et d'après la messe*, etc., latin et français, ibid., 1723, in-12; *Méditations d'une retraite ecclésiastique de dix jours*, etc.; *Recueil des Vies de quelques prêtres de l'Oratoire*, manuscrit formant 3 vol. in-folio; *Ménologe du premier siècle de la congrégation de l'Oratoire; Vies de quelques prêtres de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri* : ces deux derniers ouvr[ages] ne paraissent pas avoir été imprimés.

CLUGNY (François de), né l'an 16[..] Aigues-Mortes en Languedoc, entra [..] jeune dans la congrégation de l'Orat[oire] Paris. Après avoir enseigné avec répu[tation] les humanités dans divers colléges, il [pro]fessait la théologie à Montbrison, lorsqu['il] devint subitement aveugle. On parvint [à lui] rendre la vue; mais elle demeura si [faible] qu'il dut renoncer à sa chaire pour se [reti]rer à Dijon en 1665. Il y passa le reste [de] ses jours, occupé à la direction des [..] prêchant, confessant, catéchisant. Il m[ourut] à Dijon, en 1694, à 57 ans. Ses *Œuvres [spi]rituelles* sont en 10 volumes in-12 : [..] lit peu, parce qu'elles sont pleines d'[..] singulières et bizarres et d'expressions [..] assorties à la dignité des choses. — V[..] titres de ses productions : *Le catéchis[me ..] la dévotion*, Lyon, 1681, in-12; *La dév[..] des pécheurs par un pécheur*, ibid., 16[..] 1689, 1701, in-12; *Le Manuel des péch[eurs] par un pécheur*, Dijon, 1686; Lyon, [..] in-12 : le P. Bourrée, son ami et [..] frère, y ajouta une troisième partie; [..] *de l'oraison d'un pécheur par un pé[cheur]*, Dijon, 1689; Lyon, 1701, in-12; *Sujets [d'o]raison tirés des Épîtres et des Évangil[es ..] l'année*, Dijon, 1695, in-12, terminé [..] par les soins du P. Bourrée, qui [..] core l'ouvrage suivant sous le [..] de Clugny, dont on y trouve la Vie; *Sujets d'oraison pour les pécheurs, sur les saints [et] les saintes de l'année*, Lyon, 1696, 2 vol. [in-]12. Quelques-uns des écrits du P. de Clugny ont été suspectés de quiétisme, mais ce [re]proche n'était pas fondé.

CLUSE (Jacques de), nommé aussi de [..]*rades*, ou plutôt *de Paradiso*, du nom [du] monastère qu'il habitait en Pologne, [..] de Cîteaux, diocèse de Posen. On dit que [..] suite il se fit chartreux et vécut 20 ans d[ans] la chartreuse d'Erfurt, où il mourut à [..] ans, en 1465. On a de lui entre autres [ou]vrages : *Sermones dominicales notabiles [..] formales*, Ulm, 1474, in-folio, goth., première édition rare et recherchée; *De valore et [..]tate missarum pro defunctis*, (Essling), 14[..] in-folio; un traité *De apparitionibus ani[ma]rum post exitum earum a corporibus, [..] earumdem receptaculis*, imprimé à B[..] en 1475, in-folio. Quelques auteurs dis[tin]guent *Jacques de Cluse* de *Jacques de Par[a]diso*, et un *Jacques de Paradiso* d'un au[..] de même nom, auteur d'un *Speculum re[li]giosorum*; son vrai nom était Jacques [..]terbuck. Nous avons suivi l'opinion q[ui] nous a paru la plus vraisemblable; c'es[t à] tort qu'on attribue à un auteur de ce nom [..] traité intitulé : *Onus ecclesiæ*, etc.

COBINET (Charles), principal du collè[ge] Duplessis, docteur de la maison et soci[été] de Sorbonne, né en 1613 à Saint-Quen[..] instruisit pendant 43 ans la jeunesse co[nfiée] à ses soins, par ses exemples et par ses o[u]vrages. Les principaux sont : *Instruction[s ..] la jeunesse*, in-12, 1655, très-souvent ré[im]primée; — *sur la pénitence et sur la* [..]

communion, 1667, 8e édition, 1725, in-12; — *sur la vérité du saint sacrement*, 1667, 1691, in-12; — *sur la religion*, in-12; *Instruction chrétienne des jeunes filles*, 1682, 1709, in-12; — *sur la manière d'étudier*, 1689, 1690, in-12, etc. Tous ces ouvrages font honneur à la religion et au jugement de l'auteur; le style en est quelquefois suranné. Il mourut à Paris en 1690, à 77 ans.

COBO (Jean), dominicain et missionnaire espagnol, né à Alcaçar de Consuegra près de Tolède, enseigna d'abord dans quelques établissements de son ordre, et s'embarqua en 1586 pour les îles Philippines. S'étant arrêté à Mexico par suite d'une maladie grave du chef de la mission, le P. Cobo y prêcha avec tant de zèle contre les désordres publics et contre la négligence que le vice-roi mettait à les réprimer, que celui-ci le condamna à être déporté aux Philippines, où l'on exilait tous les malfaiteurs. Cet arrêt comblait justement les vœux du missionnaire. Arrivé à Manille au mois de juin 1588, et placé par ses supérieurs à Parjan pour instruire une colonie de Chinois qui y était établie, il fut promptement assez habile dans leur langue pour pouvoir leur prêcher l'Évangile et les catéchiser. Son ardente charité qui se manifesta notamment par la création d'un hôpital pour les pauvres chinois, ajoutait à l'autorité de sa parole. En 1592, le vice-roi espagnol l'envoya vers l'empereur du Japon qui prétendait soumettre les îles Philippines à un tribut, comme terres de sa dépendance, et il s'acquitta de sa mission avec un tel succès que non-seulement il obtint l'exemption de tout tribut et un traité de paix et d'amitié, mais encore le libre exercice de la prédication de l'Évangile, et, pour les jésuites, la permission de relever leurs églises détruites. Le navire qui portait le zélé missionnaire ayant fait naufrage, au retour, sur la côte orientale de l'île Formose, le P. Cobo, ainsi que plusieurs de ses compagnons, fut massacré par les sauvages. On a de lui quelques ouvrages écrits pour les missionnaires et pour les néophytes, savoir: *Lingua sinica ad certam revocata methodum, quatuor distinctis characterum ordinibus, generalissimis, generalibus, specificis et individualibus, seu vocabularium sinense*: c'est un dictionnaire chinois, qui forme plusieurs volumes, et qui a été imprimé, comme les ouvrages suivants, par les Chinois des Philippines; *Catéchisme chinois*, adopté par plusieurs missionnaires; *Sentences choisies de Sénèque et d'autres auteurs païens*, traduites en chinois; un *Traité d'astronomie*.

COBO (Barnabé), jésuite, né à Lopera, dans le petit royaume espagnol de Jaen, en 1582, fut missionnaire pendant cinquante années tant au Mexique qu'au Pérou, et composa, en espagnol, une histoire des Indes, restée manuscrite. Il s'occupa aussi beaucoup de l'histoire naturelle de ces contrées, et il écrivit sur cette science 10 volumes in-folio, qui n'ont pas été non plus imprimés. Malgré ces utiles travaux, son nom était resté à peu près inconnu jusqu'à ce que ses manuscrits eussent été trouvés dans la bibliothèque de Séville, sur la fin du siècle dernier. Le P. Barnabé Cobo mourut à Lima le 9 septembre 1657. Cavanilles a appelé de son nom, *Cobæa*, un nouveau genre de plantes du Mexique, qui fait partie de la famille des bignonées.

COCCÉIUS ou COCCÉJUS (Jean), né à Brême en 1603, professeur de théologie à Leyde, a encore aujourd'hui un grand nombre de sectateurs appelés *coccéiens*. Voët et Desmarets combattirent avec beaucoup de zèle ses sentiments, et firent passer leur auteur pour hérétique. Coccéius croyait qu'il devait y avoir dans le monde un règne visible de Jésus-Christ, qui abolirait le règne de l'antechrist; et que ce règne étant établi avant la fin des siècles, après la conversion des Juifs et de toutes les nations, l'Église catholique serait dans sa gloire. Il s'était fait un système particulier de théologie, disposant l'économie du Vieux et du Nouveau Testament d'une manière nouvelle, et trouvant presque partout la venue de Jésus-Christ et celle de l'antechrist. Ses *commentaires* sur la Bible, outre qu'ils sont trop diffus, sont remplis des singularités dont il était entêté. Ce savant bizarre mourut à Leyde en 1669, à 66 ans. On a recueilli ses ouvrages en 10 tom. in-folio, dont les 8 premiers parurent à Francfort-sur-le-Mein en 1689, et les 2 derniers à Amsterdam en 1706. On a donné de lui en 1708 : *Opera anecdota, theologica et philologica*, 2 vol. in-fol. Cette énorme collection ne peut être lue en entier que par un coccéien. Jurieu le peint comme un homme de bien, doux et modeste, capable d'un grand travail; mais né plutôt pour compiler les rêveries des autres et y ajouter les siennes, que pour penser solidement.

COCCIUS (Jodocus ou Josse), jésuite, né à Trèves en 1581, mort à Rouffach en Alsace le 25 octobre 1622, professa pendant plusieurs années la philosophie au collége de Molsheim, et fut confesseur de l'archiduc Léopold, qui le chargea deux fois de missions secrètes à la cour de Vienne. On a de lui plusieurs ouvrages sur la théologie et sur l'histoire. Parmi les premiers, on recherche encore la thèse où il examine les signes auxquels on pourrait reconnaître l'Antechrist, Molsheim, 1621, in-4°. C'est sur l'histoire d'Alsace que ce jésuite s'est surtout exercé. Son principal ouvrage a pour titre : *Dagobertus rex, argentinensis episcopatus fundator prævius, notis illustratus*, Molsheim, 1623, in-4°, rare. L'auteur soutient, contre le sentiment d'Henschenius et d'Obrecht, que l'érection de l'évêché de Strasbourg doit être attribuée au roi Dagobert.

COCCIUS (Josse), savant controversiste, natif de Bilfeld, d'abord luthérien, embrassa la religion catholique à Cologne, et fut chanoine à Juliers. On a de lui un long ouvrage de controverse en latin, intitulé : *Thesaurus catholicus*, 1599, 1600, et Cologne, 1619, 2 vol. in-fol. : moins lu que Bellarmin, et

moins digne de l'être. Il mourut le 31 décembre 1618.

COCHELET (Anastase), religieux de l'ordre des Carmes de l'étroite observance, docteur de Sorbonne, naquit à Mézières en 1551. Il devint prieur du couvent de Saint-Jacques à Paris et provincial de France, et fut un des prédicateurs les plus véhéments de la Ligue. Après la reddition de Paris, le P. Cochelet se retira à Anvers, où il composa plusieurs de ses ouvrages de controverse. Il vint habiter Reims en 1617, et mourut dans cette ville en 1624, laissant les ouvrages suivants : *Répétitions du saint sacrifice de la messe en forme d'homélies*, Anvers, 1602, in-8° ; *Réponse à l'abjuration de la vraye foy que font les calvinistes*, ibid., 1604, in-8° ; *Palestrita honoris divæ Virginis Hallensis*, ibid., 1607, in-8° ; *Calvini infernus*, 1608, in-8° ; *Cæmeterium Calvini*, 1612, in-12 ; *Commentaire catholique en forme de discours sur deux lettres missives, l'une de Fréderic, électeur-comte-palatin, l'autre du prince Loys de Bourbon, duc de Montpensier, sur la fuite de sa fille, abbesse du monastère de Jouarre*, Anvers, 1616, in-8° : la fuite de cette princesse eut lieu en 1572, et elle épousa deux ans plus tard Guillaume de Nassau, fondateur de la république des Provinces-Unies.

COCHET (Jean), ecclésiastique, professeur de philosophie au collége Mazarin, principal du collége du cardinal Lemoine, enfin recteur de l'université, était né à Faverges en Savoie, et mourut à Paris le 8 juillet 1771. On a de lui : *Eléments de Mathématiques, de M. Varignon*, Paris, 1731, in-4°, avec figures ; *La Logique, ou l'Art de raisonner juste*, Paris, 1744, in-12 ; *La clef des sciences et des beaux arts*, Paris, 1750, in-8°, et 1757, in-12 ; ce n'est qu'un développement de l'ouvrage précédent. Ce livre est moins profond que *la Logique* de Port-Royal, mais il est plus à la portée des commençants. *La Métaphysique*, Paris, 1753, in-8° ; *La Morale*, 1755, in-8° ; *Physique expérimentale et raisonnée*, 1756, in-8° ; *Preuves sommaires de la possibilité de la présence de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, contre les protestants*, Paris, 1764, in-12.

COCHIN (Jacques-Denys), docteur de Sorbonne, né à Paris le 1er janvier 1726, trouva dans Claude-Denys Cochin un père tendre et vertueux, qui ne négligea rien pour lui procurer une éducation propre à développer ses heureuses dispositions, en même temps qu'elle était conforme au goût qu'il avait témoigné dès son enfance, de se livrer aux honorables fonctions du sacerdoce. Déjà il avait acquis une réputation aussi brillante que bien méritée, lorsqu'à l'âge de 30 ans il fut nommé à la cure de St.-Jacques du Haut-Pas. C'est là que son zèle parut dans tout son éclat, surtout sa charité pour les pauvres. « On serait véritablement étonné, dit « un auteur, qu'un seul homme eût pu faire « tout ce qu'il a fait, former tant d'établisse- « ments, procurer tant de secours à toutes « les classes d'indigents, si l'on ne savait « que l'on est capable de tout, lorsqu'à l'es- « prit, au bon sens et aux lumières acquises, « telles que les réunissait M. Cochin, se « joint le désir de faire le bien, qui devient « une espèce de besoin pour certains hom- « mes, et surtout pour ceux qu'anime la « religion, le plus pur et le plus puissant des « motifs. » De tous ses établissements, celui qui lui fait le plus d'honneur est l'hospice qu'il fonda pour les pauvres malades de sa paroisse, et qu'il eut la satisfaction de voir achevé avant sa mort, arrivée le 3 juin 1783. On a de ce charitable et zélé pasteur : des *Prônes*, 4 vol. in-12, souvent réimprimés. Les dernières éditions sont en 5 vol. in-12. *Exercices de retraite*, in-12 ; *Œuvres spirituelles*, que le frère de l'auteur publia après sa mort, et en tête desquelles on a mis un abrégé de sa vie. M. Cochin avait un talent très-distingué pour faire des prônes et des instructions. On allait l'entendre avec empressement, et on était autant édifié du ton de sentiment et de conviction avec lequel il débitait ses discours, que charmé du naturel et de la facilité de son élocution. On retrouve ces qualités dans les instructions qui composent ses Œuvres spirituelles.

COCHLÉE, en latin *Cochlæus* (Jean), né en 1479 à Wendelstein, près de Nuremberg, doyen de Francfort-sur-le-Mein, fut chassé de cette ville par les luthériens ; il devint ensuite chanoine de Breslau. Il disputa vivement contre Luther, Osiander, Bucer, Mélanchthon, Calvin, etc. Ses invectives contre les hérésiarques sont un peu fortes ; mais ses intentions étaient droites. Il ne fut pourtant pas aussi estimé que Eckius par les catholiques, ni tant craint par les protestants. Il se tenait ordinairement aux principes généraux, sans approfondir les questions particulières, et s'attachait plutôt à réfuter les erreurs, qu'à établir solidement les vérités contestées. Son style est assez facile, mais négligé. Ses principaux ouvrages sont : *Historia Hussitarum*, Mayence, 1549, in-folio, livre rare et curieux, l'un des meilleurs de cet auteur ; *De actis et scriptis Lutheri*, in-fol., 1549. Cochlée avait beaucoup lu les écrits de ce patriarche de la réforme, et ceux des autres protestants ; il s'en servait utilement pour les convaincre de variations et de contradictions. *Speculum circa missam*, in-8° ; *De vita Theodorici, regis Ostrogothorum*, Ingolstad, 1544, in-4°, Stockholm, 1699, in-4°. On a joint dans cette dernière édition ce qui se trouve dans plusieurs auteurs anciens sur ce prince, et c'est ce qui la fait rechercher. *Concilium cardinalium, anno* 1538, in-8° ; *De emendanda ecclesia*, 1539, in-8°, rare. Pour faire voir que les luthériens, ne reconnaissant point l'autorité de l'Eglise, pouvaient abuser de l'Ecriture sainte, il fit paraître en 1527 un livre exprès, tissu de passages sacrés, pour prouver que Jésus-Christ n'est pas Dieu ; et un autre, en 1528, pour prouver que l'on doit obéir au diable, et que la sainte Vierge avait perdu sa virginité. Effectivement, dès que l'explication de l'Ecriture devient arbitraire, on la fera servir à toutes sortes d'er-

reurs. Il mourut à Breslau en 1552, à 72 ans

COCKBURN (PATRICE), orientaliste du XVIe siècle, né à Langton en Ecosse, fit ses études à l'université d'Aberdeen, et, après être entré dans l'état ecclésiastique, vint perfectionner ses études à Paris, où il enseigna longtemps avec éclat les langues orientales. Il publia deux brochures intitulées, l'une : *Orientia de excellentia et utilitate verbi Dei*, Paris, 1551, in-8°; l'autre : *De vulgari sacræ Scripturæ phrasi*, Paris, 1552, in-8°, qui firent suspecter l'orthodoxie de ses croyances, et il fut obligé de s'éloigner. Il retourna dans sa patrie, où il embrassa, en effet, la réforme, et devint premier pasteur protestant d'Haddington. Il professa les langues orientales à Saint-André, et mourut, en 1559, dans un âge avancé. Indépendamment d'un écrit intitulé : *In orationem dominicam pia meditatio*, Saint-André, 1555, in-8°, et d'un *Sermon sur le Symbole des apôtres*, Londres, 1561, in-4°, on a de Cockburn des traités de théologie, des lettres et des sermons, le tout en manuscrit.

COCQ (FLORENT DE), chanoine régulier de l'abbaye de Saint-Michel d'Anvers, ordre de Prémontré, fut professeur de théologie, et se fit une réputation par ses grandes connaissances dans les saintes lettres. On connaît de lui : *Principia totius theologiæ moralis et speculativæ ex sacra Scriptura, sanctis Patribus, maximo sancto Augustino et aliis probatis auctoribus compendiose deprompta*, Cologne, 1682, 3 vol. petit in-8°. Cet ouvrage est dédié au cardinal Azzolini. Il a laissé aussi plusieurs autres traités de théologie. Il mourut en 1691.

COCQUAULT (PIERRE), chanoine et official de l'église de Reims, sa patrie, docteur en droit et conseiller au présidial de la même ville, mort en 1645, fit le dépouillement du cartulaire de son église et recueillit une grande quantité d'extraits pour une histoire ecclésiastique et civile de Reims. Ces manuscrits, conservés dans la bibliothèque de la ville, consistent en 5 vol. in-folio, et un vol. in-4°. On a publié, après la mort de l'auteur, la table chronologique de cette histoire, composée par lui-même, Reims, 1650, in-8°.

COCUS (ROBERT), théologien anglais, vicaire de Leeds, mort en 1604, s'est fait estimer par son ouvrage intitulé : *Censuræ quorumdam scriptorum, qui sub nominibus patrum antiquorum a pontificiis citari solent*, Londres, 1623, in-4°. Il y discerne avec beaucoup de sagacité les vrais ouvrages des Pères de l'Eglise, d'avec ceux qu'on leur attribue faussement. C'est dommage que l'esprit et le langage de secte défigurent ses observations.

• CODDE ou CODDÆUS (GUILLAUME VAN DER), protestant, né à Leyde en 1575, fut professeur de langue hébraïque dans sa ville natale. Il en fut dégradé, parce qu'il avait pris le parti des arminiens, effet assez singulier de la tolérance tant prêchée par les calvinistes. Il mourut vers l'an 1625. On a de lui : des *Notes sur le prophète Osée*, Leyde, 1621, in-4°; *Sylloge vocum versuumque proverbialium*, 1623; *Notæ ad grammaticam hebræam Martini Navarri Morentini*, Leyde, 1612, in-12, etc. Guillaume van der Codde avait trois frères, Jean, Adrien et Gisbert, qui, avec un nommé *Antoine Cornélisoon*, donnèrent naissance à la secte nommée des *prophètes* en Hollande. Ils commencèrent par décrier les pasteurs, comme gens qui s'arrogeaient le droit de parler seuls dans l'église, et qui menaient une vie oisive aux dépens d'autrui. Ils introduisirent chez eux le baptême par immersion, et soutinrent qu'il n'était pas permis aux chrétiens d'être magistrats ni soldats. Ils rejetèrent généralement toutes les confessions de foi, et s'en tinrent au sentiment d'Arminius sur la prédestination. Le fanatique Jean van der Codde se vantait d'avoir reçu la même portion du Saint-Esprit que les apôtres, et quand il descendit sur lui, la maison trembla. Un nommé Oudaan, boulanger de profession, dirigea ces sectaires après la mort des frères van der Codde.

CODDE (PIERRE), né en 1648 à Amsterdam, entra dans la congrégation de l'Oratoire, fut fait archevêque *in partibus* de Sebaste et vicaire apostolique des Provinces-Unies. Il succéda dans cette dernière dignité à Jean de Neercassel, et devint tristement célèbre par le refus qu'il fit de signer le formulaire, et par ses liaisons avec des chefs du parti. Il remplit son église de troubles et de scandales. Appelé à Rome, il s'y justifia si mal qu'il fut déposé par un décret du 3 avril 1704. De retour en Hollande, il continua à y faire beaucoup de fracas, et mourut le 18 décembre 1710. La secte dont il avait été le promoteur le canonisa, et fit graver une estampe où saint Pierre était représenté le recevant dans le ciel. « Je « ne sais, dit l'auteur des *Mémoires chronologiques*, si saint Pierre lui ouvrit le ciel; « mais le pape défendit de prier pour lui « comme étant mort dans son obstination et « dans ses erreurs. »

CODURE (PHILIPPE), natif d'Annonay, mort en 1660, embrassa la religion catholique, après avoir été ministre à Nîmes. On a de lui un bon *Commentaire sur Job*, Paris, 1651, in-4°, et inséré dans les *Critici sacri* de Londres et d'Amsterdam, et quelques autres ouvrages, tel que le *Traité des mandragores*, contre lequel Bochard a écrit. Il était savant dans la langue hébraïque.

COEFFETEAU (NICOLAS), né à Saint-Calais dans le Maine, en 1574, dominicain en 1588, s'éleva par son mérite aux premières charges de son ordre. Il mourut en 1623, nommé à l'évêché de Marseille par Louis XIII. Quoiqu'il n'eût alors que 49 ans, la goutte, à laquelle il était fort sujet, l'avait rendu très-infirme. Il avait été fait, quelque temps auparavant, évêque de Dardanie *in partibus*, avec la qualité d'administrateur et suffragant du diocèse de Metz. Son éloquence parut avec éclat dans ses sermons et ses livres, écrits très-purement pour le temps auquel il vivait. Les principaux sont : des *réponses* au roi de la Grande-Bretagne, à Duplessis-Mornay et à Marc-Antoine de Dominis. Henri IV l'avait choisi pour écrire contre le premier, et Grégoire XV pour répondre au second.

La controverse y est traitée avec dignité, noblesse, et non avec cet emportement de quelques théologiens de son temps. *Histoire romaine* depuis Auguste jusqu'à Constantin, in-folio, Paris, 1647 : ouvrage qui, quoique inexact, était lu encore avec quelque plaisir, avant les derniers livres publiés sur cette matière ; une *traduction de Florus* qui eut beaucoup de succès, mais dont on ne fait plus aucun usage.

COELLN (DANIEL-GEORGES-CONRAD DE), docteur et professeur de théologie, né à Arlinghausen, dans la principauté de Lippe-Detmohl, le 21 décembre 1788, mort à Breslau le 17 février 1833, appartenait à l'école des protestants rationalistes, mais modérés, et fut un des plus ardents partisans de la réunion des églises évangéliques. Son premier ouvrage, intitulé : *de Joelis prophetæ ætate*, parut en 1811 ; puis il publia plusieurs écrits dogmatiques et de polémique. En 1818, il fit imprimer son *Spicilegium observationum in Zephaniæ vaticinia*, Breslau, in-4°. Il donna ensuite divers *Mémoires* répandus dans les collections savantes. Nous citerons encore de lui : *Confessionum Melanchtonii et Zwinglii augustanarum capita graviora inter se conferuntur*, Breslau, 1830 ; *De la liberté de l'enseignement théologique dans les universités allemandes, et des restrictions que doivent mettre à cette liberté les livres symboliques* (avec le docteur Schulz), Breslau, 1830 ; *Ce qu'il faut entendre par piétisme, mysticisme et fanatisme*, Halberstadt, 1830.

COETLOGON (CHARLES-EDOUARD DE), ecclésiastique anglais, était fils d'un médecin français qui s'est fait connaître par une *Histoire des arts et des sciences*. Le jeune Charles, après avoir fait ses études à Cambridge, entra dans la carrière ecclésiastique, et fut un des desservants de la chapelle de Lock-Hospital. Plus tard il devint recteur de Godstone et un des magistrats du comté de Surrey, et il mourut le 16 septembre 1820. Ses sermons avaient eu beaucoup de vogue. On a de lui : *Mélanges théologiques*, 6 vol. in-8° ; *Le temple de la vérité*, 3 vol. in-8° ; *Esquisse de la vie et du caractère de Moïse*, in-8° ; *Des avantages particuliers de la nation anglaise ; Réflexions sur la mort de Louis XVI ;* un grand nombre de *Discours*, de *Sermons*, et les *Oraisons funèbres* de W. Jones, de W. Romaine, de lady Smith et de W. Cadogan.

COFFIN (CHARLES), naquit à Buzancy dans le diocèse de Reims, en 1676. C'est à Paris qu'il vint achever ses études commencées à Beauvais. Des productions en vers et en prose, où l'on remarquait la latinité du siècle d'Auguste, des poëmes sur les événements publics, des discours sur des circonstances qui lui étaient personnelles, un talent singulier pour former la jeunesse, le firent choisir pour être principal du collége de Beauvais en 1713. Il sortit de cette école une foule de sujets dignes du directeur de leurs études, par leur piété et leurs connaissances. En 1718, l'université de Paris l'élut recteur, et son rectorat fut illustré par l'établissement de l'instruction gratuite : événement auquel il eut beaucoup de part, et qu'il célébra par un très-beau mandement. Cet homme, également cher à la religion et à la littérature, fut enlevé à l'une et à l'autre en 1749. Il s'était occupé dans les dernières années de sa vie, de la révision de l'Anti-Lucrèce du cardinal de Polignac. C'est un des derniers services qu'il ait rendus aux lettres, en servant la religion. « Poëte sans « caprice, dit l'auteur de son éloge, savant « sans ostentation, sérieux par réflexion, gai « par caractère, et d'une humeur douce ; tou« jours le même au milieu des occupations les « plus variées, et dans les circonstances les « plus épineuses, il réalisait le sage des stoï« ciens, ou plutôt c'était un sage formé par « le christianisme, guidé par une piété d'au« tant plus solide qu'elle était plus éclairée. » Il est principalement connu par les hymnes qu'il composa pour le Bréviaire de Paris, adoptées depuis dans tous les bréviaires nouveaux. Une heureuse application des grandes images et des endroits les plus sublimes de l'Ecriture ; une simplicité et une onction admirables ; une latinité pure et délicate, leur donneront toujours un des premiers rangs parmi les ouvrages de ce genre. Si Santeuil s'est distingué par la verve et la poésie, Coffin a eu cette simplicité majestueuse, qui doit être le caractère de ces sortes de productions. On a publié, en 1755, un recueil complet de ses *OEuvres*, en 2 vol. in-12 : le premier volume contient des harangues latines aussi bien écrites que bien pensées, parmi lesquelles on distingue son *Discours sur les belles-lettres*, dont il montre les dangers et les avantages ; sa *Harangue sur l'utilité de l'histoire*, et son *Oraison funèbre du duc de Bourgogne, père de Louis XV*. Le 2e vol. renferme ses *poésies*. On y remarque une ode sur le vin de Champagne, digne d'Ovide et de Catulle par la délicatesse et la facilité, et bien préférable aux productions de ces auteurs sensuels et mous, par la sagesse et la décence.

COGAN (THOMAS), médecin anglais, né le 8 février 1736, au village de Rowell, dans le comté de Northampton, avait été destiné par sa famille à l'état ecclésiastique. Mais les opinions qu'il manifesta de bonne heure sur diverses questions religieuses, telles que la grâce, la nécessité, le libre arbitre, la prédestination, etc., et qui déplurent à ses coreligionnaires, l'empêchèrent de se placer comme prédicateur dans son pays. Il y avait à Amsterdam une église presbytérienne entretenue aux frais des deux gouvernements anglais et hollandais, et pourvue de pasteurs écossais. L'un d'eux fit agréer Cogan comme son suppléant en 1759. Un riche mariage qu'il fit le détermina à quitter la carrière de prédicant pour celle de médecin ; il se fit recevoir docteur à l'université de Leyde, et exerça successivement la médecine à Leyde, à Amsterdam, à Roterdam, puis, enfin, à Londres. Ayant ainsi considérablement augmenté sa fortune, il s'occupa exclusivement de voyages, d'agronomie et de littérature. C'est lui qui, avec le docteur Hawes, Lettsom et Nicol, fonda la société d'humanité, dont le

but était de rappeler les noyés à la vie, et dont il emprunta l'idée à la Hollande, qui possédait une institution de ce genre. Les rapports de cette société constatent que dans l'espace d'un demi-siècle elle a rendu à l'existence 4,411 personnes qui, dans les temps antérieurs, eussent été ensevelies vivantes. Il mourut chez son frère à Higham-Hill, près de Walthamstow, le 2 février 1818, laissant les ouvrages suivants : *Dissertatio de pathematum animi vi et modo agendi*, Leyde, 1767, in-4° ; *Mémoires de la société instituée à Amsterdam pour rendre à la vie les personnes qui semblent noyées*, pour les années 1767, 68, 69, 70 et 71, traduits du hollandais, Londres, 1774, in-8° ; *OEuvres de Camper sur les liaisons entre l'anatomie et les beaux-arts*, etc., trad. du hollandais, Londres, 1794, in-4°, avec planches ; *Relation d'un voyage fait en grande partie le long du Rhin, d'Utrecht à Francfort, en 1791 et 1792*, Londres, 1794, 2 vol. in-8° avec planches : cette relation est en forme de lettres ; *Traité philosophique sur les passions*, Londres, 1800, in-8° ; 2e édit., 1802 : ce sont principalement les faits pratiques qui fixent l'attention de l'auteur, quoique le titre semble annoncer des discussions spéculatives ; *Traité moral sur les passions*, Londres, 1807, 2 vol. in-8°, que l'on peut regarder comme une suite du précédent ouvrage ; *Recherches théologiques, ou Examen des principes religieux qui influent le plus sur la direction des passions et des affections intellectuelles*, Londres, 1812, in-8° ; *Dissertations théologiques sur la supériorité morale qui caractérise le christianisme, ou Recherches sur les secours prêtés par cette religion à la pratique de la vertu, au développement des plus nobles affections du cœur, aux sources morales d'une félicité constante*, Londres, 1813, in-8° ; réimpr. plus tard avec les *Recherches théologiques*, en 5 vol. in-8° ; *Vie et opinions de John Buncle, Junior*, publié sans nom d'auteur. *Voy.* Amory ; *Lettres à Wilberforce sur la doctrine de la dépravation héréditaire*, 1815, in-8° ; *Question d'éthique, ou Méditations sur les principaux sujets de controverses de la philosophie morale*, Londres, 1817, in-8°, servant de supplément aux deux traités sur les passions ; enfin des *Notices*, des *Rapports*, etc.

COGGESHALLE (Ralp), savant anglais, chanoine, puis religieux de l'ordre de Cîteaux, florissait sur la fin du XIIe siècle et au commencement du XIIIe. On a de lui une *Chronique de la Terre-Sainte*, d'autant plus précieuse qu'il avait été témoin des faits qu'il raconte : il était à Jérusalem et il y fut même blessé, lorsque Saladin en fit le siége en 1188. Elle a été publiée dans le 5e volume de l'*Amplissima collectio* de dom Martenne, ainsi que *Chronicon anglicanum ab anno 1066 ad annum 1200*, et *Libellus de motibus anglicanis sub Joanne rege*, qui sont du même auteur. Pitséus en fait mention dans ses *Illustres écrivains d'Angleterre*. Coggeshalle est mort, à ce qu'on croit, en 1228.

COHON (Anthyme-Denys), évêque de Nîmes, né, en 1594, à Craon dans l'Anjou, était fils d'un fabricant de chandelles. Il fit ses études au Mans et à Paris, et dut autant à son propre talent qu'à la protection du cardinal de Richelieu, le titre de prédicateur du roi. Louis XIII le récompensa, en l'élevant, en 1633, sur le siége de Nîmes. Il fut député par la province de Narbonne aux assemblées du clergé de 1636 et 1641, et il montra le zèle le plus soutenu à défendre le catholicisme contre les envahissements des erreurs de la prétendue réforme dans le midi du royaume ; c'est lui qui appela les jésuites à Nîmes en leur faisant une dotation. Sa charité parut surtout pendant une contagion qui désola cette ville en 1640. Les protestants, irrités de la fermeté qu'il opposait aux efforts de leur propagande, portèrent contre lui des plaintes qui le firent mander à Paris ; il se trouvait dans cette capitale lorsque Louis XIII mourut au mois de mai 1643, et il fit l'oraison funèbre du monarque. Il permuta son évêché d'abord contre celui de Dol, puis contre celui de Saint-Pol de Léon, et fut employé dans diverses affaires par le cardinal Mazarin, dont il partagea la bonne et la mauvaise fortune. Ayant suivi Louis XIV dans son voyage de Bordeaux, il le harangua à son entrée dans la ville. Mazarin lui confia l'éducation de ses neveux, et il fut chargé de prononcer le discours d'usage lors du sacre de Louis XIV à Reims. Son successeur sur le siége épiscopal de Nîmes étant venu à mourir, Cohon obtint de se remettre à la tête de son premier diocèse, et il y mourut le 7 nov. 1670, laissant un écrit intitulé : *Sentiments d'un fidèle sujet du roi sur l'arrêt du parlement du 29 décembre 1651, contre le cardinal Mazarin*, in-8°. Cet évêque, qui s'est fait surtout connaître par son talent dans la prédication, passe pour avoir, l'un des premiers, rappelé la chaire chrétienne à sa dignité naturelle, en puisant toutes ses preuves dans l'Ecriture et dans les Pères, et en supprimant toutes les citations profanes qui n'étaient que l'étalage d'une érudition hors de saison.

COINTE (Charles Le), né à Troyes en 1611, entra fort jeune dans la congrégation de l'Oratoire, où il fut reçu par le cardinal de Bérulle. Servien, plénipotentiaire à Munster, ayant demandé un Père de l'Oratoire pour aumônier, Le Cointe le suivit, travailla avec lui aux préliminaires de la paix, et fournit les mémoires nécessaires pour le traité. Colbert lui fit accorder une pension de 1200 livres en 1659, et trois ans après une autre de 500. Ce fut alors qu'il commença à publier à Paris son grand ouvrage intitulé : *Annales ecclesiastici Francorum*, en 8 vol. in-fol., qui commencent à l'an 417, époque à laquelle le P. Le Cointe fixe le commencement du règne de Pharamond, et finissent à l'an 845. C'est une compilation sans ornements, mais d'un travail immense, et pleine de recherches singulières, faites avec beaucoup de discernement et de sagacité. Sa chronologie est souvent différente de celle des autres historiens ; mais quand il s'éloigne d'eux, il dit ordinairement ses raisons.

Le 1er vol. parut en 1665, et le dernier en 1683. Le Cointe mourut à Paris en 1681, à 70 ans, aussi estimé pour ses lumières que pour son caractère. Alexandre VII, qui l'avait connu à Munster, l'honorait souvent de ses lettres.

COISLIN (HENRI-CHARLES DU CAMBOUST, duc DE), évêque de Metz, né en 1664, mort en 1732, avait des vertus et des lumières. Sa ville épiscopale lui doit des casernes et un séminaire. Il légua à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés la fameuse bibliothèque du chancelier Séguier, dont il avait hérité. Le P. Montfaucon a publié le catalogue des manuscrits grecs de cette collection, en 1715, in-folio. Le *Rituel* que ce prélat fit imprimer, en 1713, in-4°, rempli d'instructions utiles, fut fort applaudi, on peut même dire trop ; car cet excès d'éloges, surtout de la part de certaines personnes, parut donner des inquiétudes à ceux qui soupçonnent toujours quelques vues dans l'exagération. Son mandement pour l'acceptation de la bulle *Unigenitus* fit du bruit. Le pape se plaignit des distinctions de sens qu'il donna aux cent et une propositions condamnées, et censura le mandement comme propre à conduire au schisme et à l'erreur ; le conseil du roi de France le supprima par arrêt du 5 juillet 1714, comme injurieux à Sa Sainteté et aux prélats de l'assemblée du clergé. — Il ne faut pas le confondre avec le cardinal DE COISLIN, né en 1636, et mort le 5 février 1706, évêque d'Orléans, estimé de Louis XIV, et cher à ses diocésains par sa régularité et ses grandes charités. Le duc de Saint-Simon en parle dans ses *Mémoires* avec tant d'admiration, que si ce prélat n'était pas connu d'ailleurs, on aurait quelque doute sur ses sentiments. Les éloges des gens de parti sont une chose redoutable à la réputation des gens de bien. Quoi qu'il en soit, Saint-Simon en rapporte le trait suivant : « Il donnait 400 liv. de pension à un pauvre « gentilhomme ruiné, qui n'avait ni femme « ni enfants, et ce gentilhomme était pres- « que toujours à sa table, tant qu'il était à « Orléans. Un matin, les gens de M. d'Or- « léans trouvèrent deux fortes pièces d'ar- « genterie de sa chambre disparues, et un « d'entre eux s'était aperçu que ce gentil- « homme avait beaucoup fureté là autour. « Ils dirent leur soupçon à leur maître, « qui ne put le croire, mais qui s'en douta, « sur ce que le gentilhomme ne parut plus. « Au bout de quelques jours il l'envoya « quérir, et tête à tête il lui fit avouer qu'il « était coupable. Alors il lui dit qu'il fal- « lait qu'il se fût trouvé étrangement pressé « pour commettre une action de cette na- « ture, et qu'il avait grand sujet de se plain- « dre de son peu de confiance de ne pas lui « avoir découvert son besoin. Il tira vingt « louis de sa poche qu'il lui donna, et le pria « de venir manger chez lui à l'ordinaire. » Ce trait est rare sans doute : cependant il se trouvera des gens qui, d'après les circonstances de ce récit, et les conséquences toutes naturelles qui en découlent, croiront que le prélat eût dû se persuader que, dans la s[…] il pouvait faire un meilleur usage de […] aumônes ; et que si les vrais pauvres de […] diocèse avaient eu connaissance de […] anecdote, ils eussent eu quelque droit de […] plaindre.

COLANGELO (FRANÇOIS), évêque de C[…]tellamare, qui s'est fait une réputation […] littérateur autant que de théologien, […] fils d'un avocat, et naquit à Naples le […] nov. 1769. Il entra, vers 1780, dans le […]vent de Saint-Pierre *ad Aram*, alors o[…] par les chanoines réguliers, et, en 178[…] admis dans la congrégation de l'Oratoire […]talie, où son mérite le fit bientôt p[…] aux premières dignités. Après avoir r[…] en 1815, par humilité, l'évêché de […] voulut refuser encore, en 1820, celui de […]tellamare qu'il n'accepta ensuite que […] ordre du pape, qui voulut lui donner […]moignage de l'estime qu'il faisait de sa […] et de sa vertu, en le dispensant des ex[…] auxquels sont soumis en Italie les év[…] élus. L'année suivante, il fit partie, à N[…] de la commission chargée d'exécuter l[…]cordat avec le saint-siége ; en 1825, […] nommé par François Ier président d[…]partement de l'instruction publique, e[…] 1830, premier administrateur de l'imp[…] royale. Une attaque d'apoplexie fou[…] l'emporta le 15 janvier 1836. Indé[…]ment d'un grand nombre de man[…] laissait les ouvrages suivants, écrits […]lien : *Opuscules scientifiques*, in-8° ; […] *d'ouvrages appartenant à l'histoire litté[…]* 2 vol. in-8° ; *Le Galilée à l'usage de la […]nesse*, in-8° ; *Vies de Pontano ; d'Antoine […]cadelli, dit le Palermitain ; de Jean-B[…] della Porta ; de Jacques Sannazar*, cha[…] in-8° ; *La liberté irréligieuse de penser*, in-[…] *Apologie de la religion chrétienne*, in-[…] *Histoire des philosophes et mathémati[…] napolitains*, 3 vol. in-4° ; une *Hom[…]* saint Jean-Chrysostome sur la divinité […] Jésus-Christ, trad. du grec avec des n[…]

COLBERT (JACQUES-NICOLAS), un des […] du grand Colbert, ministre de Louis X[…] fut docteur de la maison et société de S[…]bonne, abbé du Bec, et archevêque de R[…] Il mourut à Paris en 1707, à 53 ans. S[…] zèle, sa charité, sa science, le mettent […] rang des plus illustres évêques du règne […] Louis XIV.

COLBERT (CHARLES-JOACHIM), fils du m[…]quis de Croissi, frère du grand Colbert, e[…]brassa l'état ecclésiastique. Il n'était que b[…]chelier, et il se préparait à sa licence, lorsque le pape Innocent XI mourut. Cet événement lui fit naître le désir d'aller à Rome ; le c[…]dinal Furstemberg le prit pour un de […] conclavistes. En partant de Rome après l'[…]lection d'Alexandre VIII, il fut enlevé p[…] un parti espagnol, blessé, conduit à M[…] et enfermé dans le château de cette ville. […] eut beaucoup à souffrir dans cette captivi[…] dont il profita pour apprendre la langue e[…]pagnole. Dès qu'il eut recouvré la liber[…] il revint à Paris, entra en licence, et pri[…] bonnet de docteur. Nommé à l'évêché […]

Montpellier en 1697, il édifia le diocèse confié à ses soins, travailla à la conversion des hérétiques et en ramena plusieurs à l'Eglise. Son opposition à la bulle *Unigenitus* produisit une infinité de lettres, de mandements, d'instructions pastorales, dont quelques-unes sont très-violentes et lui font peu d'honneur, comme celle qu'il donna contre le concile d'Embrun, où il dit que les évêques de presque toutes les nations catholiques sont les apologistes *de propositions monstrueuses et abominables*. Dans celle qui regarde les prétendus miracles opérés en faveur des appelants de la bulle *Unigenitus*, il se laisse aller à des expressions indécentes contre l'Eglise, son autorité et ses décisions. Il était très-ardent défenseur du fanatisme des convulsions, que les jansénistes plus modérés regardaient comme la honte de la secte, et voyait dans les farces de Saint-Médard des miracles du premier ordre. En 1729, il adressa à Louis XV une lettre remplie d'invectives contre les évêques de France, qu'il peignit comme de mauvais citoyens, parce qu'ils étaient soumis aux jugements de l'Eglise. C'est cette lettre qui est si vigoureusement réfutée au septième tome des *Actes du clergé*. « Nous souffrons, disent les évêques en s'adressant « au roi, nous souffrons depuis longtemps, « avec la plus vive douleur, tout ce que la « licence et la mauvaise foi ont jusqu'ici fait « entreprendre aux ennemis de la constitution *Unigenitus*, pour anéantir, s'il était « possible, ce jugement de l'Eglise. Nous attendions que le temps et la réflexion pussent ramener ces esprits inquiets. Aux artifices, aux calomnies, aux invectives qu'ils « n'ont cessé de mettre en œuvre contre « nous, nous n'avons opposé qu'une modération dont nous n'éprouvons que trop l'inutilité et le préjudice. Mais pourrons-« nous, Sire, ne pas nous élever contre une « lettre téméraire et séditieuse, écrite à Votre Majesté par M. de Montpellier, dans laquelle il s'efforce de décrier ses adversaires et de les rendre suspects au roi ; dans « laquelle il prend des auteurs protestants « les faits et les expressions les plus odieuses, pour détruire, dans l'esprit des peuples, le respect qu'ils doivent au chef de « l'Eglise ; et dans laquelle, enfin, il établit « des principes capables de ruiner tous les « fondements de notre foi. » Après avoir écrit contre les évêques, Colbert attaqua le pape, et publia contre Clément XII une *lettre pastorale*, datée du 21 avril 1734. Las de s'agiter et d'agiter l'Eglise en faveur d'une secte inquiète et tracassière, il mourut en 1738, à 71 ans. Les ouvrages donnés sous son nom ont été recueillis en 3 vol. in 4°, 1740. Son *catéchisme*, qui est, à bien des égards, un très-bon ouvrage (*Voy.* POUGET), et la plupart de ses *instructions pastorales*, ont été condamnés à Rome, et quelques-uns par l'autorité séculière.

COLBERT (MICHEL), de la même famille que les précédents, entra fort jeune dans l'ordre de Prémontré, et fut docteur de Sorbonne. Il remplit dans son ordre divers emplois dont il s'acquitta avec distinction ; l'abbé général Le Scellier, qui songeait à se retirer, désirait de l'avoir pour successeur dans la première prélature de l'ordre, et, dans un chapitre où il donna sa démission, il réussit, en effet, à le faire élire. Mais cette élection ne s'étant point faite avec toutes les formes voulues, une partie des *capitulants* y fit opposition, et ce ne fut qu'en 1670 que Colbert obtint ses bulles de Rome, par le crédit du ministre son parent. Ce prélat encourageait les bonnes études, et il réussit à attirer dans son ordre plusieurs hommes distingués par leurs talents, entre autres l'abbé Vertot, qu'il admit dans sa propre abbaye, et qui reçut de lui le prieuré de Valsery. Il fit reconstruire le collége des Prémontrés, qui tombait en ruine, et lui procura une dotation suffisante pour y entretenir un certain nombre d'étudiants. L'abbé Colbert gouverna son ordre pendant 32 ans, et mourut à Paris le 29 mars 1702, âgé de 69 ans. Ses restes furent inhumés dans la chapelle du collége qu'il avait fait reconstruire. On a de lui : *Lettres d'un abbé à ses religieux*, Paris, 2 vol. in-8°, qui roulent sur les devoirs de l'état monastique; *Lettres de consolation*, adressées à madame Plot, sa sœur, qui venait de perdre son mari, premier président du parlement de Rouen.

COLE (GUILLAUME), théologien et botaniste, naquit, en 1626, à Adderbury, dans le comté d'Oxford, devint, en 1660, secrétaire du docteur Duppa, évêque de Winchester, et mourut en 1662, à 36 ans. Il laissait les ouvrages suivants : *L'art d'herboriser, suivi de la description d'un microscope*, Londres, 1656, in-12; *Adam in Eden* : c'est une histoire des plantes, des jardins, des herbes et des fleurs; *L'homme considéré suivant la théologie, la philosophie, l'anatomie, et comparé avec l'univers*. — COLE (Thomas), ministre dissident, mort en 1707, fut nommé, en 1656, principal du collége de Sainte-Marie, dans l'université d'Oxford. Plus tard il s'établit à Londres, et devint un des professeurs de Pinners-Hall. On a de Thomas Cole plusieurs ouvrages mystiques, entre autres : des *Discours sur la régénération, la foi et la pénitence*, in-8°; un *Discours sur la religion chrétienne*, in-8°.

COLET (JEAN), né à Londres en 1466, docteur et doyen de l'église de Saint-Paul, fonda une école dans cette cathédrale, et mourut en 1519. On a de lui des *Sermons*; un *Traité de l'éducation des enfants*; divers ouvrages de théologie et des *Commentaires* sur différentes parties de l'Ecriture sainte.

COLETI (NICOLAS), prêtre vénitien, naquit en 1680, dans une famille que l'amour des lettres avait engagée dans la profession de libraire-imprimeur. Son oncle, J.-D. Coleti, avait résolu de donner une nouvelle édition corrigée et augmentée de l'*Italia sacra* de Ferd. Ughelli, ouvrage auquel on reprochait beaucoup d'erreurs et d'omissions, et qui n'allait que jusqu'à l'an 1648. Nicolas poursuivit l'exécution de ce projet avec le concours de ses frères : l'édition, commencée en 1717, ne fut terminée qu'en 1733. Elle est dédiée au pape Clément XI, et forme 10 vol.

in-fol. Malgré les soins qui y furent apportés, elle n'est pas exempte de fautes, mais beaucoup ne sont imputables qu'aux imprimeurs. Lorsqu'on imagina, à Venise, de réimprimer, avec des additions et des corrections, la *Collection des conciles*, du P. Labbe, Coleti en fut chargé, et les augmentations, réflexions et notes dont il enrichit cet ouvrage, obtinrent l'applaudissement universel. Coleti, en outre, a laissé : *Series episcoporum cremonensium aucta*, Milan, 1749, in-4°; une histoire en latin de l'église de Saint-Moïse, sous ce titre : *Monumenta ecclesiæ Venetæ Sancti-Moisis*, 1758, in-4°. Il mourut en 1765, à 85 ans, et fut enterré dans cette église, à laquelle il était attaché. — Coleti (Jean-Antoine), libraire comme le précédent, rédigea, de concert avec son frère : *Catalogo della storia d'Italia*, Venise, 1779, in-4°. On a encore de lui, comme auteur : *Oraison funèbre du pape Clément XIII*, Venise, 1769; une autre, du grand chancelier Jérôme Zuccaro, Venise, 1772; *I versi di S. Gregorio Nazianzeno sovra la carità, ridotti in verso sciolto*, etc. — Coleti (Jean-Dominique), jésuite, de la même famille que les précédents, né en 1727, avait entrepris de continuer l'*Italia sacra*, jusqu'à l'an 1798, époque de sa mort. Il acheva son travail, qui formerait 10 vol. in-fol., et qui n'a pas été imprimé. Il a laissé, également inédites, de nombreuses dissertations sur les monuments trouvés à Aquilée, Venise, Trévise, etc. Ancien missionnaire du Mexique, ce jésuite laborieux s'était proposé d'écrire, sur les lieux, l'histoire de ce pays et des missions qu'on y avait établies, et il avait déjà recueilli d'abondants matériaux, lorsque le roi d'Espagne, Charles III, bannit les jésuites de toutes les terres soumises à son pouvoir. Le P. Coleti se réfugia en Italie, et il y publia : *Dizionario storico geografico dell' America meridionale*, Venise, 1771, 2 vol. in-4°, ouvrage très-utile à consulter pour ceux qui s'occupent de la géographie de ces contrées; *Notæ et siglæ quæ in nummis et lapidibus apud Romanos obtinebant explicatæ*, avec des notes de Villoison, Venise, 1785, in-4°. — Coleti (Jacques), autre jésuite laborieux et savant de la même famille, né en 1734, mort en 1812, à 78 ans, travailla à la continuation de l'*Illyricum sacrum*, par son confrère le P. Daniel Ferrati, et publia, en outre : *Dissertazione sugli antichi pedagoghi*, Venise, 1784, in-4°, et insérée dans la collection des *Opuscoli ferraresi; De situ Stridonis urbis natalis sancti Hieronymi*, in-4° de 46 pages, Venise, 1784.

COLIGNI (Odet de), cardinal de Châtillon à 18 ans, archevêque de Toulouse à 19, et évêque de Beauvais à 20, né en 1515, fut l'aîné des trois fils de Gaspard, qui fut fait maréchal de France en 1516. Son frère Dandelot, qui avait déjà entraîné l'amiral dans le calvinisme, y précipita le cardinal. Le pape Pie IV le priva de la pourpre et de la dignité épiscopale, après l'avoir excommunié. Coligni, qui avait quitté l'habit de cardinal, et qui se faisait appeler simplement le comte de Beauvais, le reprit et se maria en soutane rouge. Condamné au concile de Trente, ... fut pas plus fidèle à son souverain qu'il l'avait été à sa religion; il prit les armes contre lui, se trouva à la bataille de Saint-Denys, en 1568, et fut décrété de prise de corps. S'étant retiré en Angleterre, il y fut empoisonné en 1571, par un de ses domestiques qui, s'étant sauvé en France, fut pris à la Rochelle et puni de mort.

COLIN (l'abbé), trésorier et vicaire perpétuel de l'église Notre-Dame de Paris, remporta trois prix d'éloquence à l'académie française, de 1705 à 1717, et donna une traduction estimée du *Traité de l'orateur* de Cicéron, avec une préface qui est ... un commentaire raisonné sur l'ouvrage, ... bon abrégé de rhétorique, Paris, 1737, ... plusieurs fois réimpr., avec les trois discours couronnés. On lui attribue une *Vie de dame de Lumague, veuve Pollalion, fondatrice de l'hôpital de la Providence*, avec les pièces justificatives, Paris, 1744, in-12; elle est plus étendue que celle qui fut donnée, en 16.., par l'abbé Faydeau. L'abbé Colin mourut en ...

COLLADO (Didace), religieux dominicain et missionnaire, né à Mezadas, en Estramadure, se rendit au Japon en 1619. La persécution ne put refroidir son zèle et sa charité. En 1625, ses confrères du Japon l'envoyèrent à Rome pour solliciter auprès du pape une plus grande étendue de pouvoirs. Ayant atteint le but de son voyage, il s'embarqua en Espagne, où le roi lui ... des lettres patentes pour les Philippines, ... arriva dans ces îles en 1635, avec ... missionnaires de son ordre, et eut quelques difficultés avec le gouverneur. Tout ... arrangé, lorsque l'ordre lui parvint de ... en Espagne. Le vaisseau qui le portait ... Nouvelle-Ségovie à Manille, en 1638, fit naufrage. Collado, qui savait nager, eût pu se sauver; mais il ne voulut pas s'éloigner de ses compagnons au moment où les secours spirituels leur devenaient nécessaires, et périt avec eux, martyr de la charité. On a de Collado : *Ars grammatica japonicæ linguæ*, Rome, 1631, in-4°; ibid., 1632; *Dictionarium, sive thesauri linguæ japonicæ compendium*, Rome, 1632, in-4°; *Modus confitendi et examinandi pœnitentem japonensem formula suamet lingua japonica*, Rome, 1631, ... ibid., 1632 : les textes japonais y sont ... en caractères latins; *Historia ecclesiastica ... los succesos de la christiandad de Japon ... por El. P. H. Orfanel, anadida por C... Madrid, 1632, in-4°; ibid., 1633; *Dictionarium linguæ sinensis cum explicatione latina et hispanica, charactere sinensi et latino*, ... vrage qui ne paraît pas avoir été imprimé; enfin, divers Opuscules.

COLLET (Philibert), né en 1643, à Châtillon-les-Dombes, avocat au parlement de Dombes, passa quelque temps chez les jésuites. Il mourut en 1718, à 76 ans. Il était très-laborieux, mais il avait des opinions fort singulières, même sur la religion ... passa longtemps pour n'en point avoir, ... que son impiété fût plutôt sur sa langue ... dans son cœur. On a de lui : un *Traité* ...

excommunications, 1689, in-12. C'est une histoire de l'excommunication de siècle en siècle. L'auteur était dans les censures, lorsqu'il publia cet ouvrage, pour avoir empêché avec violence qu'on enterrât une personne dans une chapelle dont il était patron. Un *Traité de l'usure*, in-8°, 1690, dans lequel il entreprend de défendre l'usage de la Bresse, de stipuler les intérêts avec le capital d'une somme exigible; *Entretiens sur les dîmes et autres libéralités faites à l'Eglise*, in-12. Il veut y prouver que les dîmes ne sont ni de droit divin ni de droit ecclésiastique, mais de droit domanial : opinion solidement réfutée par la *Vraie notion des dîmes, rétablie sur les principes de la jurisprudence canonique et civile*, par Ghesquière, Liége, 1785, in-8°; *Entretiens sur la clôture des religieuses*, in-12, dans lesquels il combat pour la liberté de la clôture, contre le cardinal Le Camus, évêque de Grenoble, qui venait de gagner son procès avec les religieuses de Montfleuri; *Explication des statuts, coutumes des provinces de Bresse, Bugey*, etc., précédée d'un *Abrégé de l'histoire de Dombes*, Lyon, 1698, in-fol., et plusieurs ouvrages manuscrits. La figure de Collet était originale ainsi que son esprit. Il avait l'air d'un philosophe de l'ancienne académie. Tout ce qui s'éloignait des opinions communes lui plaisait, et il soutenait ses idées avec feu. Ceux qui vivaient avec lui étaient charmés de l'étendue de sa mémoire, mais ils n'avaient pas également lieu d'être contents de son jugement.

COLLET (PIERRE), prêtre de la congrégation de la Mission, docteur et ancien professeur de théologie, né à Ternay, dans le Vendômois, le 6 septembre 1693, et mort le 6 octobre 1770, s'est fait un nom distingué parmi les théologiens, et a mérité l'estime des personnes pieuses par ses écrits et par ses mœurs. Ses ouvrages sont en grand nombre. Les principaux sont : *Vie de saint Vincent de Paul*, 2 vol. in-4°, 1748, réimprimée en 1818, 4 vol. in-8°; *Histoire abrégée du même*, 1 vol. in-12, 1764. L'abrégé vaut mieux que la grande histoire, qui est fastidieuse par une multitude de détails minutieux qui n'intéressent presque personne; ce défaut est celui de presque tous les ouvrages historiques de cet écrivain; *Vie de M. Boudon*, 2 vol. in-12, 1753; *La même, abrégée*, 1 vol. in-12, 1762; *Vie de saint Jean de la Croix*, 1769, 1 vol. in-12. *Traité des dispenses en général et en particulier*, 3 vol. in-12, 1753. Cet ouvrage est unique en son genre, et rempli de recherches. Il en a paru, en 1788, une édition corrigée et augmentée par Compans, 2 vol. in-8° : cette édition a de grands avantages sur la première (*Voy.* le Journal hist. et littér., 1er mai 1789, p. 10); *Traité des indulgences et du jubilé*, 1770, 2 vol. in-12; *Traité de l'office divin*, 1763, 1 vol. in-12; *Traité des saints mystères*, 1768, 2 vol. in-12 : plusieurs fois réimprimé; *Traité des exorcismes de l'Eglise*, 1770, 1 vol. in-12; *Abrégé du Dictionnaire des cas de conscience de Pontas*, 2 vol. in-4°, 1764 et 1770; *Lettres critiques*, sous le nom du *prieur de Saint-Edme*, 1 vol. in-8°, 1744; *Bibliothèque d'un jeune ecclésiastique*, 1 vol. in-8° : cette brochure est peu de chose; l'auteur n'indique pas toujours les meilleurs livres, soit qu'il ne les connût pas, soit que, malgré leur utilité, il crût y apercevoir des endroits répréhensibles; *Theologia moralis universa*, 17 vol. in-8°; *Institutiones theologicæ ad usum seminariorum*, 7 vol. in-12, 1744 et ann. suiv.; *Eædem, breviori forma*, 4 vol. in-12, 1768; *De Deo ejusque divinis attributis*, 1768, 3 vol. in-8°; *Les devoirs des pasteurs*, 1769, 1 vol. in-12; *Devoirs de la vie religieuse*, 1765, 2 vol. in-12; *Traité des devoirs des gens du monde*, 1 vol. in-12, 1763; *Devoirs des écoliers*, 1 vol. petit in-12; *Instructions pour les domestiques*, 1763, 1 vol. petit in-12; *Instructions à l'usage des gens de la campagne*, 1770, petit in-12; *Sermons et discours ecclésiastiques*, 1764, 2 vol. in-12, écrits avec plus de netteté que d'élégance; *Méditations pour servir aux retraites*, 1769, 1 vol. in-12; *La dévotion au sacré cœur de Jésus, établie et réduite en pratique*, 1770, 1 vol. in-16. *Voy.* Marg.-Mar. ALACOQUE. L'abbé Collet préparait, lorsqu'il mourut, d'autres ouvrages. On voit, par ce catalogue, que la plume de cet écrivain était très-féconde; mais son style est un peu dur en latin, quoique en général plus pur que celui des scolastiques, et incorrect en français. Il avait, dans la conversation, de l'esprit et du feu : on remarque ces deux qualités dans quelques-uns de ses livres. Il mêle quelquefois la plaisanterie aux sujets les plus sérieux; mais ses railleries ne sont guère à leur place. Il s'était corrigé, dans sa vieillesse, de ce défaut : et, à tout prendre, ses livres sont estimables par l'abondance des recherches et par l'ordre qu'il a su y mettre. Son *Traité des dispenses* est aujourd'hui le plus consulté de ses ouvrages, et il est devenu particulièrement intéressant par les disputes élevées en Allemagne, touchant le pouvoir que quelques évêques s'attribuaient de dispenser dans les lois de l'Eglise universelle, nommément dans les empêchements dirimants. Cet article y est discuté avec une attention particulière. Après avoir proposé la question et répondu à quelques objections, l'auteur poursuit de la sorte : « Et d'où les « évêques auraient-ils ce pouvoir? De leur « qualité d'évêque, répondent quelques-uns, « et de ce qu'ils sont préposés par l'Esprit-« Saint pour gouverner son Eglise. Mais cette « qualité si auguste fait-elle donc qu'ils ne « soient subordonnés à aucune autorité? Si « elle ne le fait point, comme, en effet, per-« sonne n'a osé l'avancer, il est clair qu'elle « ne leur donne point le droit de toucher à « ce que l'autorité, à laquelle ils sont sou-« mis eux-mêmes, a sagement établi; et « quant au bon gouvernement de l'Eglise, « loin d'exiger qu'ils puissent dispenser dans « tous les cas, il demande plutôt qu'ils ne le « puissent que dans quelques cas rares. Nous « en avons donné une raison frappante (que « l'inférieur ne peut défaire la loi du supé-« rieur), et il y en a d'autres encore, ne fût-« ce que pour garder plus d'uniformité à cet

« égard dans l'exercice de la juridiction ecclésiastique. Les prélats auraient-ils donc ce « pouvoir de l'Eglise elle-même ? Mais point « tout : sa volonté, consignée dans son droit « public, est que la loi du supérieur ne puisse « être ni abolie, ni modifiée, ni suspendue « par aucun inférieur. L'auraient-ils, enfin, « de quelque coutume qui, étant ancienne et « légitime, se trouverait avoir force de loi ? « On sait, au contraire, que la coutume im- « mémoriale et générale est de s'adresser à « Rome, et une telle coutume, une coutume « universellement établie, combien n'a-t-elle « pas de force, quand même elle ne serait ap- « puyée sur aucune espèce de loi ! » *Voy.* PRÉTEXTAT.

COLLETTE (sainte), réformatrice de l'ordre de Sainte-Claire, née à Corbie, en Picardie, le 13 janvier 1380, était fille de Robert Boilet, charpentier, et de Marguerite Moyon, qui était presque sexagénaire. Elle passa les premières années de sa vie dans la pénitence; et après la mort de son père et de sa mère, ayant distribué aux pauvres ce qu'ils lui avaient laissé, elle se retira dans un couvent de béguines, qui vivaient sous la direction des religieux de Saint-François. Ayant trouvé cet institut trop relâché, elle passa dans celui des urbanistes, puis dans celui des bénédictines; mais ne trouvant pas, dans tous ces ordres, de quoi satisfaire son zèle, elle prit l'habit du tiers-ordre de Saint-François, dit *de la Pénitence*, fit un vœu particulier de clôture, et pratiqua de grandes austérités. Elle s'occupa ensuite de la réforme des religieuses de Sainte-Claire, et alla, en 1406, trouver à Nice Pierre de Lune, que l'on reconnaissait en France pour pape, sous le nom de Benoît XIII. Elle obtint de lui tous les pouvoirs qu'elle pouvait souhaiter pour exécuter son pieux dessein. N'en ayant pu venir à bout en France, elle se retira en Savoie, où elle établit sa réforme, qui, dans la suite, se répandit dans plusieurs provinces. Elle mourut à Gand le 6 mars de l'an 1447, âgée de 66 ans et 52 jours. Quelques religieux de Saint-François embrassèrent aussi sa réforme; ils eurent beaucoup de maisons en Bourgogne, où on les appelait les *Colétans;* mais on les réunit, en 1517, aux observantins. Sixte IV lui donna de vive voix la qualité de *beata* et de *sancta*, et Clément VIII permit aux clarisses, de Gand, d'en faire solennellement l'office au commun des vierges. Lorsqu'on leva son corps de terre, à Gand, en 1747, il s'opéra plusieurs miracles. L'ordinaire du lieu en constata juridiquement la vérité, et en dressa le procès-verbal qui fut envoyé à Rome. Sa canonisation a été prononcée par Pie VII, le 3 mars 1807. Sa *Vie* a été écrite par Pierre de Vaux, son confesseur, et par plusieurs autres : elle a été abrégée par un anonyme, et publiée par l'abbé de Montis avec celle de Philippine, duchesse de Gueldres, Paris, 1771, in-12.

COLLIER (JÉRÉMIE), né à Stowqui, dans la province de Cambridge, en 1650, devint lecteur de Gray's-Inn à Londres; mais ayant refusé de prêter le serment du test, il perdit cette place. Les écrits qu'il publia pour défendre son procédé, lui attirèrent la disgrâce et les reproches des grands. On lui promit inutilement, sous la reine Anne, des récompenses considérables. Il vécut et mourut zélé nonconformiste. Il réunissait parfaitement l'esprit de retraite du chrétien, avec la politesse du gentilhomme. Egalement profond dans la philosophie, la théologie, l'éloquence, les antiquités sacrées et profanes, il a enrichi sa nation de plusieurs ouvrages estimables : un *Dictionnaire historique, géographique, généalogique*, traduit en partie de Moréri, et augmenté d'un grand nombre d'articles, 1721, 4 vol. in-fol.; *Essais de morale sur différents sujets*, 3 vol. in-8°, où l'on trouve autant d'esprit et d'originalité que d'érudition, et qui obtinrent un grand nombre d'éditions; un *Traité* où il démontre que Dieu n'est pas l'auteur du mal; *la Critique du théâtre anglais*, comparé aux théâtres d'Athènes, de Rome et de France, avec l'opinion des auteurs tant profanes que sacrés touchant le spectacle, traduite en français par le P. de Courbeville, jésuite; une *Histoire ecclésiastique de la Grande-Bretagne*, Londres, 1714, 2 vol. in-fol., en anglais, écrite avec goût et impartialité. Collier mourut en 1726, à l'âge de 76 ans.

COLLIN, ou KOELLIN (CONRAD), religieux dominicain, natif d'Ulm, était supérieur du couvent de son ordre à Cologne, lorsque Luther publiait ses erreurs. Il les réfuta avec beaucoup de force. Entre ses ouvrages, on estime deux traités qu'il fit contre le mariage de cet hérésiarque, l'un intitulé *Confutatio epithalamii*, 1527; l'autre *Contra Lutherii nuptias*. Il mourut en 1536.

COLLIN (l'abbé). *Voy.* COLIN.

COLLINS (ANTOINE), né à Heston, à dix milles de Londres, en 1676, d'une famille noble et riche, trésorier du comté d'Essex, occupe une place dans la liste des incrédules. Il passa presque toute sa vie à écrire contre la religion, cette seule ressource sûre et solide des pauvres mortels, et mourut en décembre 1729, à Harley-Square, après avoir protesté « qu'il avait toujours pensé que cha- « cun devait faire tous ses efforts pour ser- « vir de son mieux Dieu, son prince et sa « patrie, et que le fondement de la religion « consistait dans l'amour de Dieu et du pro- « chain. » Déclaration contradictoire à tout ce qu'il a écrit. Car s'il y a un Dieu, on doit lui rendre un culte, de l'aveu du spinosiste, auteur du *Système de la nature ;* et s'il y a une loi d'aimer le prochain, il n'y a que la religion qui puisse en être la sanction et la garantie. Les principaux ouvrages par lesquels il a signalé son incrédulité sont : *Essai sur l'usage de la raison, dans les propositions dont l'évidence dépend du témoignage humain*, plein d'une fausse logique et propre à jeter les esprits faibles dans le désolant état du scepticisme ; *Recherches philosophiques sur la liberté de l'homme*, ouvrage si bon, dit un auteur fort suspect, que le docteur Clarke y répondit par des injures. Ne prendrait-il pas, comme tant d'autres, les raisons pour des injures ? Celles de Clarke étaient bien capables

ser son adversaire ; *Discours sur* *nts et les preuves de la religion* avec une Apologie de la liberté *ramen critique des prophéties* : c'est lu livre précédent, réfuté par di- ins, surtout par le docteur Jean s sa Nécessité de la révélation di- *ours sur la liberté de penser :* ou- it beaucoup de bruit dans sa nais- ui n'est plus lu qu'en Angleterre tisans de Collins. Il fut traduit en 1714, in-8°.

S (Jérémie), prêtre irlandais, fit à Bordeaux, et fut chargé pendant mps des intérêts du séminaire de Son évêque, le docteur Moylan, en 1789 et le plaça à Cork dans la Saint-Finbarr, où il travailla 22 vicaire, et 18 comme pasteur et ire. Collins fut le directeur d'une nunauté de cinq dames qui se con- l'éducation de 150 filles pauvres Cette institution est devenue *l'or- résentation*, qui a fondé 30 mai- ont élevées gratuitement 20,000 classe pauvre, à un grand nombre on fournit le vêtement. Collins établi une autre congrégation pour des garçons. Ce vénérable ecclé- st mort à Cork le 7 nov. 1829.

S (François), docteur de Milan au , se rendit très-célèbre par son *Animabus paganorum*, publié en °, à Milan, en 1622 et 1623. Il exa- est le sort dans l'autre vie de plu- ns illustres. Il forme des conjec- des choses dont la connaissance it qu'à Dieu. Il ne désespère pas es sept sages de la Grèce, ni de ocrate ; mais il damne sans misé- thagore, Aristote et plusieurs au- u'il reconnaisse qu'ils ont connu u. Il est à croire que, si ce juge avait bien apprécié la vie et le ca- ses élus, il ne leur eût pas fait un ort qu'à ses réprouvés. Un auteur très-judicieux, leur trouve à peu érite égal : il ne voit, dans ces an- s, qu'une troupe de misanthropes, ets de leur orgueil, qui, s'effor- tour d'en varier la forme, don- s les écarts les plus insensés. Il triste censeur, qui n'excepte que le ce qui le fait continuellement e moqueur cynique qui, la lan- main, cherche l'homme en plein condamne à n'habiter qu'un ton- le plaisir puéril de l'ostentation, bond superbe, qui jette ses biens our aller redire de côte en côte tout avec lui. « Le fameux So- ursuit-il, n'est point exempt de ta- s'en faut bien : l'amour contre na- étri sa vie, et sa mort est déshono- e lâche respect humain, qui lui fit bizarre sacrifice à Esculape. L'em- philosophe, dont le panégyrique ente ans de travail à Pline, s'aban- ux dernières infamies. Il fut, jus- « qu'aux remontrances que lui fit Pline le « jeune, un des plus cruels persécuteurs des « chrétiens. Le chef tant vanté de l'école pé- « ripatéticienne, n'a pu cacher sa lâche pas- « sion pour une femme publique, qui lui fit « supplanter son meilleur ami. La mort de « plusieurs autres n'est devenue fameuse que « par les excès et le désespoir qui la leur « procurèrent. Ils n'étaient pas plus irrépro- « chables dans la recherche des honneurs et « des biens de la fortune, ces imposteurs, qui « faisaient de si belles leçons de désintéres- « sement et de modestie. Le cynique mépri- « sant, dont nous avons déjà parlé, foula aux « pieds le faste de Platon, mais avec un or- « gueil plus fastueux encore et plus insup- « portable. L'instituteur vanté d'Alexandre « le Grand est compté parmi ses plus lâches « adulateurs. Pythagore et Zénon tentèrent « d'usurper la souveraine puissance. Enfin, « Hippias périt en voulant subjuguer sa pa- « trie. Tels étaient les coryphées des sectes « les plus fières de leurs vertus : car je ne « parle ni d'Epicure ni de son école, ou de « son *troupeau*, comme l'appellent d'autres « philosophes, qui, par ce mot seul, en don- « nent une idée juste quant à l'honnêteté et « aux devoirs. » Du reste, l'ouvrage de Col- lius n'est, à proprement parler, qu'un jeu d'esprit choisi par l'auteur, pour faire parade de son érudition. Il y en a effectivement beaucoup dans son livre ; mais il y a encore plus d'inconsidération et de vanité. On a aussi de lui : *Conclusiones theologicæ*, 1609, in-4° ; et un traité *De sanguine Christi*, plein de recherches et de citations, digne du pré- cédent, mais plus commun ; il parut à Milan en 1617, in-4°.

COLLOREDO-WALDSÉE (Jérôme-François-de-Paule, comte de), archevêque de Salzbourg, et en cette qualité prince du Saint-Empire, légat apostolique et primat d'Alle- magne, né le 31 mai 1732, fut envoyé dès l'âge de vingt ans comme auditeur à Rome, où il fut reçu docteur en théologie, obtint avant l'âge de trente ans le siége épiscopal de Gurk, et fut élevé sur le siége de Salzbourg le 14 mai 1772. Fils d'un ministre de Jo- seph II, empereur d'Autriche, il aida ce prince à exécuter son plan de réformes ecclésiastiques. Heureusement plusieurs pré- lats, à la tête desquels figuraient le cardinal Migazzi, archevêque de Vienne, le cardinal de Frankenberg, archevêque de Malines, et l'évêque de Neustadt-Kerens, s'élevèrent con- tre ses innovations. L'archevêque de Salz- bourg vécut assez pour être témoin de leurs funestes suites ; il en fut même la victime. Son siége, qui durait depuis seize siècles, fut compris dans le système des sécularisa- tions, et cessa d'exister. Colloredo, forcé de donner sa démission, se retira à Vienne, où il mourut le 20 mai 1812. Si, comme arche- vêque, Colloredo mérita le blâme de tous ceux qui sont attachés au maintien des tradi- tions de l'Eglise et de sa discipline, il acquit, comme prince temporel, l'amour et l'estime de ses sujets, par une sage administration. Il fit le sacrifice d'une partie de ses revenus

pour préserver ses états de la famine, ordonna une nouvelle répartition d'impôts qui pesaient trop sur la classe industrieuse et pauvre, s'appliqua à faire régner la justice dans ses états, et encouragea l'étude des lettres, par la protection qu'il accorda aux savants.

COLLOT (Pierre), docteur de Sorbonne et curé de Chevreuse, dans le XVIIIe siècle, est auteur de plusieurs ouvrages estimés et souvent réimprimés, savoir : *Conversations sur plusieurs sujets de morale*, dédiées aux démoiselles de Saint-Cyr, Paris 1733, in-12; *Instructions sur les dimanches et fêtes; l'Esprit de saint François de Sales*, Paris, 1727, in-8°; *Explication des vérités de la religion chrétienne.*

COLLUTHUS, prêtre et curé d'Alexandrie, devint schismatique dans le temps qu'Arius mit au jour ses erreurs, vers l'an 315. Il s'avisa d'ordonner des prêtres et eut la ridicule ambition d'usurper le gouvernement de son église, et de former un épiscopat imaginaire, sous prétexte que cela lui était nécessaire pour s'opposer avec succès aux progrès de l'arianisme. Cet hérétique enseignait que Dieu n'a point créé les méchants. Le concile d'Alexandrie le condamna en 319, et déposa les prêtres qu'il avait ordonnés.

COLMAN ou Coloman (saint), *Colomannus*, fut martyrisé en Autriche le 13 oct. 1012. Son corps fut transféré de Stolckeraw à Mœlck.

COLOMBAN (saint), né en Irlande vers l'an 540, apprit dès sa jeunesse les arts libéraux, la grammaire, la rhétorique, la géométrie. La nature l'avait doué de toutes les qualités de l'esprit et de tous les agréments de la figure. Il craignit les attraits de la volupté et les vains plaisirs que le monde lui promettait, et se mit sous la conduite d'un saint vieillard nommé Silen, dans le monastère de Bancor. Pour se détacher de plus en plus du monde, il passa dans la Grande-Bretagne, et de là dans les Gaules avec douze religieux. Un vieux château ruiné, dans les déserts des Vosges, fut sa première retraite. Une foule de disciples s'étant présentés à lui, il bâtit, vers l'an 600, un monastère dans un endroit plus commode, à Luxeuil, et bientôt un autre à Fontaine. Le roi Thierri l'exila à Besançon, à la sollicitation de Brunehaut, à laquelle le saint abbé donnait vainement des avis salutaires, avec une franchise inconnue de nos jours. Il passa ensuite en Italie, fonda l'abbaye de Bobio, et y mourut le 21 novembre 615, après avoir vu la vérification de la terrible prophétie qu'il avait faite, touchant la réunion de toutes les couronnes de France sur la tête de Clotaire. On a de lui une *Règle* qui a été longtemps pratiquée dans les Gaules; quelques pièces de *poésies*, quelques *lettres*, et d'autres ouvrages ascétiques qui se trouvent dans la *Bibliothèque des Pères*. Ce saint est fort maltraité par l'abbé Velly, dans son *Histoire de France;* mais il est justifié d'une manière victorieuse des fausses imputations de cet écrivain, dans l'avertissement du XIIe volume de l'*Histoire littéraire de France* (page 9), par les bénédictins de Saint-Maur; quoiqu'on ne puisse s'empêcher de lui souhaiter dans quelques occasions, surtout dans ses disputes sur la P[âque], où il se rapprochait des *quartodécimans*, plus de docilité et de modération. Ses Œuv[res] ont été recueillies et ornées de remarques par Patrice Flemingus, et publiées par Th[o]mas Sirinus, Louvain, 1667, in-folio.

COLOMBE (sainte), vierge et martyre [à] Cordoue, fut mise à mort par les Sarras[ins] en 853. — Il y a une autre sainte Colom[be], vierge et martyre de Sens, où l'on [croit] qu'elle reçut la couronne du martyre en 2[..].

COLOMBI ou Columbi (Jean), jésuite, [né en] 1592, à Manosque en Provence, enseign[a suc]cessivement différentes sciences dans les [col]léges de son ordre. Il mourut en 1679, à [...] après avoir publié plusieurs ouvrages [parmi] lesquels il y a de l'érudition et de la cri[tique :] *Hierarchia angelica et humana*, Lyon, [16..], in-fol.; *Virgo romigeria, seu manuscen[sis]*, Lyon, 1638, in-12 : c'est l'histoire d'une [image] de la Vierge qui était en vénération [à Ma]nosque. Il en a été donné une édition [fran]çaise, même format et même date; *De [rebus] gestis episcoporum Valentinorum et Dien[sium] libri IV*, Lyon, 1638, in-4°, que l'évêq[ue de] Valence et de Die fit réimprimer en 16[..]; *De rebus gestis episcoporum Vivarensium li*bri IV, 1651, in-4°; *De rebus gestis episcopo*rum Vasionensium libri IV*, 1656, in-4°; [*De*] *Manuesca urbe Provinciæ libri III*, 16[..], in-12 : il fait un bel éloge de la ville de Ma]nosque, de sa situation pittoresque, [et de la] fertilité de son territoire; *Guillelmi J[un.] comitis Forcalquerii historia*, 1663, in-[..]; ce Guillaume le Jeune mourut en 12[..]; *[No]tes blancalandanæ*, 1660, in-4° : c'est un [sup]plément au *Gallia christiana; De rebus [gestis] episcoporum Sistariensium*, 1663, in-8°; [*An*] *Joann. Monlucius non fuerit hæreticus*, [16..], in-4°; *Dissertatio de Blancalanda can[onia] Lucerna in pago Abrincensi*, 1660, in-4°; [cette] abbaye de Blanchelande était située d[ans le] diocèse de Coutances. Les ouvrages p[récé]dents ont été réunis en un volume, so[us] le titre de *Opuscula varia*, 1668, in-fol., [avec] des Dissertations et des Appendices sur [di]vers sujets. On a encore de Columbi : *C[om]mentaria in sacram Scripturam*, tome I, Lyon, 1656, in-fol. L'ouvrage devait [avoir] 12 volumes.

COLOMBIÈRE (Claude de La), jésuite [cé]lèbre, né en 1641, à Saint-Symphorien [d'O]zon, entre Lyon et Vienne, se fit un nom [par] ses talents pour la chaire. La cour de [...] Jacques l'écouta pendant deux ans avec pl[ai]sir et avec fruit; mais accusé et non con[vaincu] d'être entré dans une conspiration, [il] fut banni de l'Angleterre. Il mourut à l'[âge] de 41 ans, en 1682, à Parai, dans le Cha[ro]lais. C'est lui qui, avec Marie Alacoque, [a] donné une forme à la célébration de la s[o]lennité du *Cœur de Jésus*, et qui en a com[]posé l'office. Ce jésuite avait l'esprit fin [et] délicat, et on le sent malgré l'extrême sim[]plicité de son style, dit l'abbé Trublet, [en] parlant de ses *Sermons* publiés à Lyon, [...] en 6 vol. in-12. Il avait surtout le cœ[ur] et sensible; c'est l'onction du P. Chem[inais], mais avec plus de feu : l'amour de Dieu [...]

brasait. Tout dans ses sermons respire la piété la plus tendre, la plus vive : je n'en connais point même qui ait ce mérite dans un degré égal, et qui soit plus dévot sans petitesse. Le célèbre Patru, son ami, en parlait comme d'un des hommes de son temps, qui pénétrait le mieux les finesses de notre langue. On a encore de lui des *Réflexions morales* et des *Lettres spirituelles*.—Les *Œuvres complètes* de La Colombière ont été insérées dans la Collection des *Orateurs sacrés*, de M. Migne, où, avec la 2ᵉ partie des Sermons de Texier, elles forment un vol. in-4°.

COLOMBINI (saint JEAN), fondateur de l'ordre des jésuates de Saint-Jérôme, était natif de Sienne. Son esprit de retraite, ses austérités, sa piété, répandirent tant d'édification, que plusieurs personnes désirèrent de l'imiter, et en peu de temps l'on vit naître un nouvel ordre religieux. Urbain V approuva cet institut en 1367, à Viterbe. Jean Colombini ne survécut que de trente-cinq jours à cette approbation, étant mort le 31 juillet 1367. Ses religieux suivirent la règle de saint Augustin. Le nom de *jésuates* leur fut donné, parce que leur fondateur avait toujours le nom de *Jésus* à la bouche. Ils y ajoutèrent celui de saint Jérôme, parce qu'ils le prirent pour leur protecteur. Pendant plus de deux siècles, les jésuates n'ont été que frères lais. Paul V leur permit, en 1606, de recevoir les ordres sacrés. Dans la plupart de leurs maisons, ces religieux s'occupaient à la pharmacie. Clément IX les supprima en 1668. Il y a cependant encore en Italie quelques maisons de religieuses du même ordre. Le pieux Morigia, général des jésuates, a écrit la *Vie de Jean Colombini*, et celle de ses premiers disciples.

COLOMIÈS (PAUL), né à La Rochelle en 1638, d'un médecin protestant, parcourut la France et la Hollande, et mourut à Londres en 1692. La république des lettres lui doit plusieurs ouvrages sur les citoyens qui l'ont illustrée : *Gallia orientalis*, réimprimée en 1709, in-4°, avec ses autres opuscules, par les soins du savant Fabricius, Paris, 1731, avec les notes de M. de La Monnaye. Cet ouvrage, plein d'érudition, roule sur la vie et les écrits des Français, savants dans les langues orientales. *Italia et Hispania orientalis*, avec des notes de Wolf, Hambourg, 1730, in-4°, dans le goût du précédent ; *Bibliothèque choisie*, en français, réimprimée en 1731 à Paris, avec les remarques de La Monnaye : on y voit une grande érudition bibliographique ; *La Vie du Père Sirmond*, 1671, in-12 ; *Theologorum presbyterianorum icon*. Il fait éclater dans cet ouvrage son attachement pour le parti des épiscopaux. Le ministre Jurieu, beaucoup moins impartial et moins honnête homme que Colomiès, le traita fort mal dans son livre de l'*Esprit d'Arnauld ;* des *Opuscules critiques et historiques*, recueillis et mis au jour en 1709, par Albert Fabricius ; *Mélanges historiques*, etc., in-12. C'est un recueil de plusieurs petits traits curieux et agréables, sur quelques gens de lettres. Il a composé plusieurs autres ouvrages que nous ne pouvons citer ici. Colomiès n'était pas un savant à découvertes. Son talent était de profiter de ses lectures : il mettait à part les choses singulières, et en ornait ses livres. Il y a du bon dans les siens ; mais l'ordre y manque. Il connaissait bien la bibliographie, et il a été utile à ceux qui se sont appliqués à cette science.

COLOMME (JEAN-BAPTISTE-SÉBASTIEN), supérieur des barnabites, naquit à Pau, le 12 avril 1712, et mourut à Paris en 1788, laissant : *Vie chrétienne ou Principes de la sagesse*, 1774, 2 vol. in-12; *Dictionnaire portatif de l'Ecriture sainte*, 1775, in-8° ; *Manuel des religieuses*, 1779, in-12; *Eternité malheureuse, ou Les supplices éternels des réprouvés*, traduit du latin de Drexelius, Paris, 1788, in-12, avec une préface contre les incrédules; une nouvelle traduction des *Opuscules* de Thomas à Kempis.

COLONIA (DOMINIQUE DE), né à Aix en 1660, jésuite en 1695, mourut à Lyon en 1741. Cette ville, qui le posséda pendant 59 ans, lui faisait, par estime et par reconnaissance, une pension annuelle. Les fruits de ses travaux littéraires sont : une *Rhétorique* en latin, 1710, in-12, imprimée jusqu'à vingt fois, ouvrage très-méthodique, et orné d'exemples bien choisis ; *La Religion chrétienne autorisée par les témoignages des auteurs païens*, Lyon, 1718, 2 vol. in-12. Colonia avait lu cet ouvrage par parties dans l'académie de Lyon, dont il était membre; cette compagnie applaudit à l'entreprise et à l'exécution. L'auteur n'avait jamais séparé l'étude de la religion, de celle des auteurs profanes : on le voit assez par les recherches qui enrichissent cet ouvrage ; *Histoire littéraire de la ville de Lyon*, avec une *Biblioth. des auteurs lyonnais sacrés et profanes*, 1729-1730, 2 vol. in-4°. L'historien a omis beaucoup d'écrivains lyonnais, et a parlé ou superficiellement ou inexactement de plusieurs autres ; *Antiquités de la ville de Lyon avec quelques singularités remarquables*, Lyon, 1701, in-4° ; *Bibliothèque des livres jansénistes*, in-12, 2 vol., censurée à Rome en 1749, refondue, corrigée et augmentée, sous le titre de *Dictionnaire des livres jansénistes*, in-12, 4 vol., 1752 (les trois derniers volumes sont du Père Patouillet). On trouve à la fin une *Bibliothèque anti-janséniste*. Son zèle contre cette secte la lui fait souvent apercevoir où elle n'est pas ; ce qui peut être en partie l'effet de sa précipitation ou d'un excessif attachement à des sentiments qui ne sont que des opinions, et en partie de la difficulté de saisir toujours avec sûreté et avec justesse les traces d'une hérésie insidieuse et dissimulée, qui, plus que toute autre, a su s'envelopper dans les équivoques et les subtilités du langage. Le P. de Colonia était très-versé dans l'étude de l'antiquité et la connaissance des médailles ; s'il est vrai qu'il se trompa un jour sur une pièce de nouvelle fabrique, qu'il crut être fort ancienne, on aurait tort de conclure de là contre son savoir réel, puisqu'il n'y a aucun genre de sciences où les plus habiles n'aient fait des bévues, et que d'ailleurs l'étude des antiques offre des occasions d'erreur, où les savants

sont pris plus aisément que les ignorants.

COLONNE (Jean), est un de ceux qui ont le plus contribué à la grandeur et à l'élévation de sa famille, l'une des plus illustres d'Italie, et très-féconde en grands hommes. Fait cardinal par Honorius III en 1216, et déclaré légat de l'armée chrétienne, il contribua beaucoup à la prise de Damiette, par l'ardeur avec laquelle il anima les chefs et les soldats. Les Sarrasins l'ayant fait prisonnier, le condamnèrent à être scié par le milieu du corps; mais sur le point de subir ce supplice barbare, sa constance surprit si fort ces infidèles, qu'ils lui donnèrent la vie et la liberté. Il mourut en 1245. L'hôpital de Latran est un monument de sa piété.

COLONNE (Jean), dominicain, archevêque de Messine, fut chargé de plusieurs affaires importantes. Il mourut en 1280. On a de lui : *Traité de la gloire du paradis;* un autre *Du malheur des gens de cour; La mer des histoires*, jusqu'au règne de saint Louis, roi de France. Il ne faut pas confondre ce livre avec une compilation intitulée : *La mer des histoires*, Paris, 1488, 2 vol. in-fol., et depuis avec des augmentations. Celle-ci est d'un théologien jacobin, nommé Brochart, qui la fit paraître en latin l'an 1475, sous le titre de *Rudimentum novitiorum*, in-fol.

COLONNE (Gilles), autrement Gilles de Rome, *Ægidius Romæ*, général des Augustins, puis archevêque de Bourges, fut le premier de son ordre qui enseigna dans l'université de Paris. Il assista au concile de cette ville de l'an 1281, où, quoique simple docteur, il parla pour les évêques contre les frères mendiants. Son siècle, selon la coutume d'alors de caractériser les docteurs célèbres par quelque épithète propre, le surnomma le *Docteur très-fondé* (*Doctor fundatissimus*). Philippe le Hardi, à qui son mérite l'avait rendu cher, lui confia l'éducation de Philippe le Bel. Le maître inspira à son élève le goût des belles-lettres. Ce fut pour ce prince qu'il composa le traité *De regimine principis*, 1473, in-fol., sans nom de ville. Dans un chapitre de son ordre, on statua qu'on recevrait son opinion dans les écoles. Colonne mourut à Avignon en 1316. Son corps fut porté à Paris, où l'on voit son tombeau chargé de cette épitaphe emphatique : *Hic jacet aula morum, vitæ munditia, archiphilosophiæ Aristotelis perspicacissimus commentator, clavis et doctor theologiæ*, etc. On a encore de lui divers ouvrages de philosophie et de théologie, Rome, 1555, in-fol.

COLONNE (Jacques), fut élevé au cardinalat par Nicolas III. Il eut beaucoup de part aux démêlés qui agitèrent Rome sous Boniface VIII. La famille de ce pontife, qui était celle de Cajetan, du parti des guelfes, n'avait jamais été en bonne intelligence avec celle des Colonne, de la faction des gibelins. Les cardinaux de cette famille s'étaient opposés à l'élection de Boniface. Jacques Colonne et Pierre, son neveu, cardinal comme lui, fâchés de n'avoir pas réussi à l'exclure, et craignant peut-être son ressentiment, se jetèrent dans Palestrine, où Sciarra-Colonne, un de leurs cousins, commandait alors, et levèrent l'étendard de la rébellion. Boniface s'étant rendu maître de la ville, lança les foudres ecclésiastiques contre les séditieux, priva Jacques et Pierre de la pourpre, excommunia Sciarra, et mit leurs têtes à prix. Sciarra, fuyant pour se mettre en sûreté, fut pris sur mer par des pirates, et mis à la chaîne. Philippe le Bel le fit délivrer à Marseille, où les pirates l'avaient conduit, et l'envoya en Italie, l'an 1303, avec Guillaume de Nogaret, pour enlever Boniface. Ils surprirent le pontife à Anagni, où l'on dit que Sciarra-Colonne lui donna sur la joue un coup de son gantelet. *Voy.* Boniface VIII. Jacques Colonne mourut en 1318.

COLONNE (Ascagne), savant cardinal, vice-roi d'Aragon, évêque de Palestrine, était fils de Marc-Antoine Colonne, duc de Palliano. Il mourut en 1608. On a de lui des lettres et d'autres ouvrages, entre autres un *Traité* contre le cardinal Baronius, au sujet de la Sicile.

COLVENER (George), docteur en théologie, né à Louvain, en 1564, mort en 1649, fut prévôt de la collégiale de Saint-Pierre de Douai, et publia les ouvrages suivants : *Joh. Niederi Formicarium*, Douai, 1602, in-8°, avec des notes; le *Chronicon Cameracense et Atrebatense*, de Balderic, Douai, 1615, in-8°; l'*Historia Remensis Ecclesiæ*, de Flodoard, Douai, 1617, in-8°, avec une Vie de cet auteur, et des notes; *Rhabani Mauri opera*, Cologne, 1627, 6 vol. in-fol; l'ouvrage de Thomas de Catimpré intitulé : *Miraculorum et exemplorum memorabilium libri duo*, Douai, 1605, 1627, in-8°, avec une Vie de cet auteur; *Kalendarium SS. V. Mariæ novissimum ex variis Syrorum, Æthiopum, Græcorum, Latinorum menologiis, breviariis, martyrologiis et historiis concinnatum*, Douai, 1638, 3 vol. in-8°.

COMBAULT (N.), né au commencement du XVIII[e] siècle, mort en 1785, fut un des meilleurs élèves du célèbre Rollin. Si l'éducation publique produisait souvent de tels sujets, elle n'aurait pas eu sans doute autant de contradicteurs. Il y puisa l'amour inaltérable de la vertu, du travail et des lettres; choses qui vont si bien ensemble, et qui sont trop souvent isolées. Jamais elles ne le furent pour lui. Père de famille, avocat et homme de lettres, il a payé pleinement sa dette à l'Etat et à ses concitoyens, et répandu sur sa course des fleurs qui servent encore aujourd'hui d'ornement à sa mémoire. On a de lui quelques morceaux de poésie imprimés, qui font honneur à son talent. Contemporain, ami et émule de Coffin, il composa, en société avec son ami, des hymnes que l'église de Paris a adoptées. Il avouait entre autres la part qu'il avait eue à l'hymne de saint Pierre : *Tandem laborum*, dont le pape témoigna, par un bref, à M. Coffin, sa satisfaction. Nous citerons ici les deux strophes les plus remarquables de cette hymne, qui sont de lui, et que l'on peut mettre en parallèle avec ce qui est sorti de plus brillant de la plume de Santeuil. Les connaisseurs en sentiront aisément toutes les beautés, qu'il est impossible de faire passer en fran-

le livre dont nous avons déjà parlé, *Janua linguarum reserata*, qu'il publia à Lesna en 1631, in-8°, et dont l'édition de 1661, in-8°, est en cinq langues.

COMIERS (CLAUDE), chanoine d'Embrun sa patrie, mort aux Quinze-Vingts en 1693, professa les mathématiques à Paris, et travailla quelque temps au Journal des savants. On a de lui plusieurs ouvrages de mathématiques, de physique, de médecine, de controverse; car il se mêlait de toutes ces sciences. Les principaux sont : *La nouvelle science de la nature des comètes*, et *Discours sur les comètes*, inséré dans le Mercure de janvier 1681 : ouvrages dont l'objet est de prouver que les comètes ne présagent aucun malheur. Trois *Discours sur l'art de prolonger la vie*. L'auteur les composa à l'occasion d'un article de la Gazette de Hollande, sur un Louis Galdo, italien, qu'elle faisait vivre 400 ans. Ils sont curieux par un mélange heureux de l'histoire et de la physique ; *Traité des lunettes*, dans l'extraordinaire du Mercure de juillet 1682 ; *Traité des prophéties, vaticinations et pronostications* contre le ministre Jurieu, in-12; *Traité de la parole, des langues et écritures*, et *l'Art de parler et d'écrire occultement*, Liége, 1691, in-12, rare, etc.; *Instruction pour réunir les Eglises prétendues réformées à l'Eglise romaine*, Paris, 1778.

COMITOLO (PAUL), jésuite de Pérouse en Italie, mourut dans sa patrie en 1626, à 81 ans. Il passa avec raison pour un des meilleurs casuistes de sa société. Il lui a fait honneur par plusieurs ouvrages. On a de lui: *Consilia moralia*, in-4°; un *Traité des contrats*, etc. Il attaque avec beaucoup de force le probabilisme.

COMMANVILLE (l'abbé N. ECHARD DE), prêtre du diocèse de Rouen, qui vivait à la fin du XVII° siècle et au commencement du XVIII°, a publié : *Vies des Saints*, 1701 et 1714, 4 vol. in-12, ouvrage fort abrégé et peu recherché, dit Lenglet-Dufresnoy; *Histoire de tous les archevêchés et évêchés de l'univers, avec un Dictionnaire où l'on trouve l'explication de ce qu'il y a de plus curieux*, Rouen, 1700, in-8°; et quelques autres ouvrages.

COMMENDON, cardinal. *Voy.* GRAZIANI.

COMMIRE (JEAN), jésuite, né à Amboise en 1625, mourut à Paris en 1702. La nature lui donna un génie heureux pour la poésie; il le perfectionna par l'étude des auteurs anciens. On a de lui deux volumes in-12 de *poésies latines* et *d'œuvres posthumes*, 1754. L'aménité, l'abondance, la facilité, sont en général le caractère de sa versification; mais, plus propre à embellir qu'à s'élever, il n'a point, suivant quelques critiques, cette hardiesse, ce feu, cette énergie, cette précision, qui font de la poésie le plus sublime de tous les arts. Dans ses *paraphrases sacrées*, , il n'a point connu la simplicité sublime des livres saints; il se contente d'être élégant et il a des tirades qui offrent de très-beaux vers. Ses *idylles sacrées* et ses *idylles profanes* ont un style plus propre à leur genre que ses paraphrases, des images riantes, une élocution pure, des pensées vives, une harmonie heureuse. Il réussissait encore mieux dans les *fables* et dans les *odes*, et dans celles surtout du genre gracieux ; il semblait avoir emprunté de Phèdre sa simplicité élégante, et d'Horace ce goût d'antiquité qu'on ne trouve presque plus dans les poëtes latins modernes. L'oraison *De arte parandæ famæ*, qu'on voit à la fin du premier volume, est pleine de sel attique, et d'excellentes vues sur les réputations factices et les petits moyens de se la procurer. On y lit entre autres ce passage remarquable qui apprécie bien les éloges des philosophes et des gens de secte. « Exercent quasi quædam monopolia famæ et « societates laudum. Laudant mutuo ut lau« dentur; fenore gloriam dant et accipiunt, « cæteris omnibus obtrectant. » C'est sur ce modèle qu'un auteur ingénieux a publié *L'art d'acquérir à peu de frais une brillante réputation éphémère*, Berlin, 1776. Le P. Commire était d'une grande vivacité et poussait rudement les contradicteurs; le Père La Rue, son ami, lui dit un jour en riant, que s'il lui survivait, il lui ferait cette épitaphe :

Commirus jacet hic, ipsa re et nomine mirus:
Turo fuit patria, morbus Huro fuit.

COMMODIANUS-GAZÆUS, espèce de versificateur chrétien du IV° siècle, est auteur d'un ouvrage intitulé : *Instructions*. Il est composé en forme de vers, sans mesure et sans cadence. Il a seulement observé que chaque ligne formât un sens complet. L'auteur prend la qualité de mendiant de Jésus-Christ. Il prêche la pauvreté dans un style fort dur. Son ouvrage a été longtemps dans l'obscurité : Rigaud le publia pour la première fois en 1650, in-4°, et Davies l'a donné en 1711, à la fin de son *Minutius Felix*.

COMO (IGNACE-MARIE), mort à Naples en 1750, s'est fait un nom par sa facilité à composer des vers, surtout en latin, et par ses connaissances dans l'antiquité. Sa science était encore rehaussée par une piété exemplaire. Indépendamment de ses poésies et de ses épigrammes latines, éparses dans divers recueils, on a de lui : *Inscriptiones stylo lapidario historicas vitas exhibentes summorum pontificum et S. R. E. Cardinalium regni Neapolitani*, ouvrage utile pour l'histoire ecclésiastique du royaume de Naples; une *Histoire de la fondation de la confrérie de la très-sainte Trinité, à Naples*, en italien.

COMPAGNONI (POMPÉE), savant prélat italien, né à Macerata, le 11 mars 1693, d'une famille noble, mort le 25 juillet 1774, fit ses premières études dans sa ville natale, et alla les perfectionner à Rome, où il suivit les leçons du célèbre Gravina, et où il eut pour amis Métastase et Crescimbeni. Ayant embrassé la carrière ecclésiastique, il fut fait, par Benoît XIII, archidiacre de Macerata, avec permission de rester à Rome, et fut auditeur du cardinal Barberini. Le pape et les membres du sacré collége l'employèrent dans diverses occasions, et il y fit preuve d'habileté. Sacré évêque d'Osimo, le 2 octobre 1740, il gouverna avec zèle ce diocèse pendant 34 ans. Il a laissé : une *Epître latine à l'Académie de Cortone*, en tête des Fragments

de Cyriaque d'Ancône, qu'il publia avec des notes d'Annibal Olivieri; *Memorie istorico-critiche della Chiesa e de' vescovi d'Osimo*, 5 vol. in-4°, publiés à Rome, en 1782, par l'abbé Philippe Vecchietti, qui publia aussi une *Vie* de l'auteur, en 1784.

COMPAN (l'abbé), né vers 1730, à Arles, se rendit à Paris lorsqu'il eut terminé ses cours de théologie et de jurisprudence, et fut reçu avocat au parlement. Il fut attaché à la paroisse de Saint-André des Arcs. Indépendamment d'une *Nouvelle méthode de la géographie*, 1770, 2 vol. in-12, on cite de lui : *L'Esprit de la religion chrétienne opposé aux mœurs des chrétiens de nos jours*, 1763, in-12, estimé; *Le temple de la piété, suivi d'œuvres diverses*, 1765, in-12. Des exemplaires portent la date de 1769, avec ce titre : *Voyage au temple de la piété;* mais ce n'est qu'un changement de frontispice.

COMPANS (Jean), né à Dalou, dans le diocèse de Pamiers en 1751, entra dans la congrégation des Lazaristes, et fut successivement directeur du séminaire de Saint-Firmin, à Paris, aumônier des Invalides et directeur au séminaire de la mission à Toulouse. La révolution ayant éclaté, il passa en Espagne, puis il visita Rome et l'Italie. Sous la restauration, il occupa une chaire de théologie à Toulouse : un refus de serment après la révolution de 1830 la lui fit perdre. Il mourut dans cette ville le 7 février 1835, laissant plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : une nouvelle édition du *Traité des dispenses* de Collet, 1788; une autre en 1827, 2 vol. in-8° : celle-ci porte son nom, qui n'avait point paru dans la précédente; l'*Histoire de la vie de Jésus-Christ*, composée à la demande de madame Louise de France. Cet ouvrage donne la concorde des évangélistes, éclaircit les endroits obscurs et résout les difficultés qui peuvent embarrasser le lecteur.

COMTE (Louis Le), jésuite, mort à Bordeaux, sa patrie, en 1729, fut envoyé en Chine en qualité de missionnaire et de mathématicien en 1685. A son retour, il publia 2 volumes de *Mémoires*, in-12, en forme de lettres, sur l'état de cet empire. On y lut que ce peuple avait conservé pendant 2000 ans la connaissance du vrai Dieu, qu'il avait sacrifié au Créateur dans le plus ancien temple de l'univers; que les Chinois avaient pratiqué les plus pures leçons de la morale, tandis que le reste de l'univers avait été dans l'erreur et dans la corruption. L'abbé Boileau, frère du satirique, dénonça cet éloge des Chinois, comme un blasphème, qui mettait ce peuple presque au niveau des Juifs. La Faculté proscrivit ces propositions et le livre d'où on les avait tirées. C'est le même motif qui porta le parlement à condamner au feu ce livre, par son arrêt du 6 mars 1762. Les *Mémoires* du P. Le Comte se faisaient lire avec plaisir avant que nous eussions l'*Histoire de la Chine*, du P. du Halde. On peut encore les consulter, en se défiant de la partialité de l'auteur, et se tenant en garde contre ses préjugés en faveur des Chinois, préjugés dont ni le P. du Halde, ni aucun de ses confrères n'ont été entièrement exempts. On sait d'ailleurs que les missionnaires de cette contrée n'osent point dire l'exacte vérité en ce qui concerne ce peuple frivole et vain. Ce serait un crime capital de contredire sa haute antiquité, son énorme population, les vastes connaissances de ses docteurs, la sublime sagesse de son Confucius. *Voy.* Du Halde et le *Journal historique et littéraire*, février 1777, page 171. On doit donc apprécier, sur cet état de contrainte, les relations qui nous viennent de ce pays. On doit observer encore que les idées générales de la nation ont influé sur celles des missionnaires, et, enfin, que ceux-ci n'ont parlé si avantageusement de la Chine que par comparaison aux plages sauvages et aux peuples barbares qu'ils ont visités en Afrique et en Amérique. Quant aux philosophes qui s'extasient sur les vertus et les brillantes qualités des Chinois, les gens sages qui en connaissent les motifs et le but ne se laissent pas dominer par l'autorité de ces messieurs, et méprisent les contes qu'ils débitent tous les jours sur ce peuple ignare, vain, faible et lâche. « On ne conçoit peut-« être pas, dit un auteur, ce qui a pu exci-« ter dans le cœur de nos apprentis philoso-« phes cette belle passion pour la Chine. On « pourrait croire que le vrai motif de cet « engouement est la réputation, quoique « fausse, qu'ont les lettrés de professer l'a-« théisme. Cependant, il est un autre motif « encore plus puissant de leur enthousiasme « pour le peuple chinois. Pour flatter l'a-« mour-propre crédule du patriarche de la « philosophie, on lui fit croire que l'empe-« reur Kien-Long, après avoir lu la *Henriade*, « en avait qualifié l'auteur des épithètes de « Thienne-Ly (lumière divine) et de Pousal-« Fond (esprit surnaturel). Dès ce moment « l'empire de la Chine devint à ses yeux le « modèle de tous les autres; et comme tous « ses sentiments sont dans la circulation pu-« blique, les *sansonnets* qu'il avait instruits « à siffler *Psaphon est un dieu*, ont tous à « l'envi répété aussi : *L'empire de la Chine* « *est le modèle de tous les autres.* » *Voy.* Confucius.

CONCHES (Guillaume de), grammairien et philosophe, était de Normandie, et mourut vers 1150. Il est auteur d'une *glose* sur les Evangiles et de divers traités philosophiques. Ayant expliqué le mystère de la sainte Trinité, à peu près comme Abailard, il se rétracta dans un écrit intitulé : *Dragmaticon*, qui est un dialogue entre Henri II, duc de Normandie, et lui. On le gardait dans la bibliothèque du Mont-Saint-Michel. Le plus considérable de ses ouvrages, *De naturis creaturarum, sive de opere sex dierum libri XXXIII*, a été imprimé peu après la naissance de l'imprimerie, sans date ni lieu de l'impression, en 2 grands volumes in-fol., très-rare.

CONCINA (Daniel), théologien dominicain, né dans un village du Frioul en 1686, passa tout le temps de sa vie à prêcher et à écrire. Benoît XIV, qui connaissait tout son

mérite, forma très-souvent ses décisions sur les avis de ce savant religieux. Il mourut à Venise en 1756, regardé comme le plus grand antagoniste des casuistes relâchés. On lui doit un très-grand nombre d'ouvrages, les uns en italien, les autres en latin. Les principaux sont : *La discipline ancienne et moderne de l'Eglise romaine sur le jeûne du carême, exprimée dans deux brefs du pape Benoît XIV, avec des observations historiques, critiques et théologiques*, in-4°, 1742; *Mémoire historique sur l'usage du chocolat les jours de jeûne*, Venise, 1748; *Dissertations théologiques, morales et critiques sur l'histoire du probabilisme et du rigorisme, dans lesquelles on développe les subtilités des probabilistes modernes, et on leur oppose les principes fondamentaux de la théologie chrétienne*, 2 vol. in-4°, Venise, 1743; *Explication de quatre paradoxes qui ont été en vogue dans notre siècle*, in-4°, 1746. Cet ouvrage a été traduit en français par le P. Dufour, Avignon, 1751, in-12; *Dogme de l'Eglise romaine sur l'usure*, in-4°, Naples, 1746; *De la religion révélée*, etc., in-4°, Venise, 1754. Tous ces ouvrages sont en italien. Les plus connus en latin sont : *Theologia christiana, dogmatico-moralis*, 12 vol. in-4°, 1746; ouvrage qui a le plus contribué à sa réputation; *De sacramentali absolutione impertienda aut differenda recidivis, consuetudinariis*, 1755, in-4°. On a traduit cette dissertation en français, et on l'a enrichie de l'éloge historique de l'auteur et du catalogue de ses ouvrages; elle est très-propre à corriger les abus que la facilité de l'indulgence des confesseurs a introduits dans l'administration du sacrement de pénitence. *De spectaculis theatralibus*, Rome, 1752, in-4°. L'auteur est peu favorable au théâtre, etc., etc.

CONDREN (Charles de), second général de la congrégation de l'Oratoire, docteur de la maison de Sorbonne, fils d'un gouverneur de Monceaux, fort chéri de Henri IV, naquit à Vaubuin, près Soissons, en 1588. Son père, qui avait dessein de le pousser à la cour ou dans les armées, voulut l'empêcher d'embrasser l'état ecclésiastique; mais sa vocation était trop forte. Le cardinal de Bérulle, auquel il succéda, le reçut dans sa congrégation, et l'employa très-utilement. Le P. de Condren fut confesseur du duc d'Orléans, frère unique de Louis XIII. Il refusa constamment le chapeau de cardinal, l'archevêché de Reims et celui de Lyon. Ses vertus ne parurent pas avec moins d'éclat dans sa place de général. Après avoir travaillé longtemps pour la gloire de Dieu et pour le salut du prochain, il mourut à Paris en 1641. Son *Idée du sacerdoce de Jésus-Christ*, in-12, ne fut mise au jour qu'après sa mort. Il ne voulut jamais rien donner au public pendant sa vie. On a de lui des *Lettres* et des *Discours*, en 2 vol. in-12. C'est lui qui comparait les vieux docteurs ignorants aux vieux jetons, qui, à force de vieillir, n'avaient plus de lettres. Le P. Amelotte, le marquis de Caraccioli et Tabaraud ont écrit sa Vie.

CONFUCIUS ou Koung-Fut-Sée, ou mieux Koung-Tsée, surnommé par les Chinois *le saint Maître*, *le Sage par excellence*, le père des philosophes chinois, naquit à Tséou-Y, aujourd'hui Kin-Fou-Hien, d'une famille qui tirait son origine de Ti-Y, 27° empereur de la seconde race (si on en croit les fabuleuses annales de la Chine), vers l'an 550 avant Jésus-Christ, temps où la Chine était encore très-peu de chose. Il devint mandarin et ministre d'Etat du royaume de Lu ou Lou, aujourd'hui Chan-Tong; mais le désordre s'étant glissé à la cour par la séduction de plusieurs filles que le roi de Tci avait envoyées au roi de Lu, il renonça à son emploi, et se retira dans le royaume de Sin pour y enseigner la philosophie. Son école fut si célèbre, dit-on (car tous ces faits sont fort incertains et certainement altérés en bien des points, selon la coutume des auteurs chinois), que dans peu de temps il eut jusqu'à 3,000 disciples, parmi lesquels il y en eut 500 qui occupèrent les postes les plus éminents dans différents royaumes. Ses disciples avaient une vénération si extraordinaire pour lui, qu'ils lui rendaient des honneurs qu'on n'avait accoutumé de rendre qu'à ceux qui étaient élevés sur le trône. Il revint avec eux au royaume de Lu, et y mourut à 73 ans. Quelque temps avant sa mort, il déplorait les désordres de son siècle. *Hélas!* disait-il, *il n'y a plus de sages, il n'y a plus de saints. Les rois méprisent mes maximes : je suis inutile au monde, il ne me reste plus qu'à en sortir*. Son tombeau est dans l'académie même où il donnait ses leçons, près de la rivière de Rio-Fu. On voit, dans toutes les villes, des colléges magnifiques élevés à son honneur, avec ces inscriptions en lettres d'or : *Au grand maître... Au premier docteur... Au précepteur des empereurs et des rois... Au saint... Au roi des lettrés...* Quand un officier de robe passe devant ces édifices, il descend de son palanquin, et fait quelques pas à pied pour honorer sa mémoire. Ses descendants sont mandarins-nés, et ne payent aucun tribut à l'empereur. Les Chinois lui offrent des sacrifices de pourceaux et de chèvres, et exercent à son égard une idolâtrie proprement dite. Si on les en croit, c'était l'homme le plus sage et le plus vertueux qui ait paru dans le monde. Mais quand on ne connaîtrait point les exagérations chinoises, on pourrait réduire cet éloge à sa juste valeur, en examinant dans quel état sont les notions de sagesse et de vertu chez ce peuple vain, frivole, avide et corrompu. On attribue à ce philosophe *quatre livres de morale*. Le P. Couplet a donné au public les trois premiers livres en latin, avec des notes, Paris, 1687, in-fol.; et on les traduisit l'année suivante en français, sous le titre de *Morale de Confucius*, in-12. *Voy.* Couplet. Entre beaucoup de sentences verbiageuses et triviales, on en trouve de fort bonnes; mais il est très-douteux qu'elles soient réellement de Confucius. On sait que les Chinois donnent pour des ouvrages vieux de deux ou trois mille ans des écrits qui datent depuis la naissance du christianisme,

entre autres le *Choué-Ouen*, où il est parlé du mystère de la Trinité dans des termes absolument inconnus avant Jésus-Christ. (*Voy*. le *Journ. hist. et litt.*, 1er février 1777, page 175.) Il ne serait donc pas étonnant que les œuvres de Confucius eussent du moins quelques additions d'un temps très-postérieur; peut-être aussi cette matière bien approfondie répandrait-elle des doutes sur l'époque où vivait Confucius, et l'avancerait de plusieurs siècles; ce qui, vu l'extrême incertitude de l'histoire, et surtout de la chronologie chinoise, n'aurait rien d'étonnant. Et d'ailleurs, comment fixer l'histoire de Confucius à l'an 550 avant Jésus-Christ, si toute l'histoire chinoise ne mérite aucune croyance jusqu'à l'an 206, comme le prouve Goguet? Du reste, sa morale, quelle qu'elle soit, est sans nerf et sans sanction : c'est un amas de sentences et de vues incohérentes. « Confucius, dit Sonnerat dans son *Voyage* « *aux Indes orientales et à la Chine*, ce grand « législateur qu'on élève au-dessus de la sa- « gesse humaine, a fait quelques livres de « morale, adaptés au génie de la nation; car « ils ne contiennent qu'un amas de choses « obscures, de visions, de sentences et de « vieux contes mêlés d'un peu de philoso- « phie.... Ses ouvrages, quoique pleins d'obs- « curités, sont adorés... Confucius et ses « descendants ont écrit des milliers de sen- « tences qu'on a accommodées aux événe- « ments, comme nous avons interprété celles « de Nostradamus et du Juif errant. Aujour- « d'hui, en France, il n'y a que les bonnes « femmes et les enfants qui y croient. A la « Chine, c'est d'après elles qu'on dirige tou- « tes les opérations. » Si l'on en juge par les mœurs des Chinois, tels qu'on les connaît depuis que Paw, Raynal, Bergier, ont réfuté sans appel les contes de leurs panégyristes, la morale de Confucius a eu bien peu d'effet. Il a paru en 1786 un *Abrégé historique des principaux traits de la vie de Confucius*, à la tête duquel on n'a point rougi de placer ces vers de Voltaire :

De la seule raison salutaire interprète,
Sans éblouir le monde, éclairant les esprits,
Il ne parla qu'en sage, et jamais en prophète :
Cependant on le crut, et même en son pays.

Ceux qui connaissent la haine implacable des philosophes contre Jésus-Christ ne seront pas surpris de cet excès d'audace et d'absurdité. « On comprend sans peine, dit « un auteur, que le misérable jongleur du « pays de Lou, qui n'a jamais su lier en- « semble deux maximes de morale, qui a « dogmatisé par boutade et par caprice, sans « sanction et sans garantie, dont les leçons, « si elles ont eu quelque efficacité, ont for- « mé le plus frivole, le plus lâche et le plus « fripon de tous les peuples; on voit, dis-je, « que ce verbiageur chinois est mis ici en « parallèle et bien au-dessus du divin Légis- « lateur des chrétiens. Il est connu que Vol- « taire aimait à s'entendre appeler par ses « suppôts, *mon cher antechrist;* ainsi, cette « impiété n'a rien d'obscur ni d'étonnant « dans sa bouche; mais qu'on ose l'afficher « publiquement par manière d'épigraphe, et « en faire le frontispice d'un livre, c'est ce « qui montre à découvert et la hardiesse des « blasphémateurs et la faiblesse de l'auto- « rité. » La *Vie de Confucius* a été écrite par le P. Amiot. *Voy*. AMIOT.

CONINCK (GILLES), jésuite, né à Bailleul en 1571, mort à Louvain le 31 mai 1633, a publié : des Commentaires sur la Somme de saint Thomas, sous ce titre : *Commentariorum ac disputationum in universam doctrinam D. Thomæ, de sacramentis et censuris, auctore Ægidio de Coninck, societatis Jesu, postrema editio*, Rotomagi, 1630, in-fol.; *De Deo trino et incarnato*, Anvers, 1645, in-fol.

CONNOR (BERNARD), médecin irlandais, vint en France à l'âge de 20 ans. Il fut chargé de l'éducation des fils du grand chancelier du roi de Pologne, qui étaient à Paris. Après avoir voyagé avec eux en Italie, en Sicile, en Allemagne et ailleurs, il devint médecin de sa majesté polonaise, qui le donna à l'électrice de Bavière, sa sœur. Il repassa en Angleterre, devint membre de la société royale, et embrassa extérieurement la communion de l'Eglise anglicane. Un prêtre catholique, déguisé, ayant obtenu de l'entretenir en secret dans sa dernière maladie, on vit, au travers d'une porte, qu'il lui donna l'absolution et l'extrême-onction. Le malade mourut le lendemain 30 octobre 1698, à 33 ans. On a de lui un livre intitulé : *Evangelium medici, seu de suspensis naturæ legibus, sive de miraculis, reliquisque quæ medici indagini subjici possunt*, in-8°, Londres, 1697. Connor, trop jaloux de son art, s'efforce d'expliquer, selon les principes de la médecine, les guérisons miraculeuses de l'Evangile. Le docteur anglais qui l'assista à la mort, lui en ayant parlé comme d'un livre très-suspect, il répondit qu'il ne l'avait pas composé dans le dessein de nuire à la religion chrétienne, et qu'il regardait les miracles de Jésus-Christ comme un témoignage de la vérité de sa doctrine et de sa mission. On peut croire que les intentions de l'auteur n'étaient pas tout à fait irréligieuses; mais son ouvrage n'en est pas moins mauvais; on peut même dire qu'il est absurde; car aucun homme sensé ne s'avisera jamais de regarder comme naturelles cette multitude de guérisons opérées par une seule parole. Guillaume Ader et Thomas Bartholin ont tout autrement raisonné sur les maladies et les guérisons dont il est parlé dans l'Evangile. « Entre les différents événements « rapportés dans l'Histoire sainte, dit un au- « teur, il en est dont le surnaturel saute aux « yeux de tout homme de sens, et sur les- « quels il n'est besoin ni de dissertation ni « d'examen. Qu'un malade guérisse par les « remèdes, lentement, en reprenant des for- « ces peu à peu, c'est la marche de la na- « ture; qu'il guérisse subitement à la parole « d'un homme, sans conserver aucun reste « ni aucun ressentiment de la maladie, c'est « évidemment un miracle. Qu'un thauma- « turge, par sa parole ou par un simple at- « touchement, rende la vie aux morts, la vue

« aux aveugles-nés, l'ouïe aux sourds, la « voix aux muets, la force et le mouvement « aux paralytiques, marche sur les eaux, « calme les tempêtes, sans laisser aucune « marque d'agitation sur les flots, rassasie « cinq mille hommes avec cinq pains, etc., « ce ne sont certainement pas là des œuvres « naturelles. Pour en décider, il n'est pas « nécessaire d'être médecin, philosophe ou « naturaliste, il suffit d'avoir la plus légère « dose de bon sens. » On a encore de Connor: *Voyage en Pologne*, Londres, 1698, 2 vol. in-8°, en anglais, estimé.

CONON, originaire de Thrace, né en Sicile, pape après la mort de Jean V, le 21 octobre 686, mourut le 22 octobre 688. C'était un vieillard vénérable par sa bonne mine, ses cheveux blancs, sa simplicité et sa candeur.

CONRAD (saint), évêque de Constance, issu d'une illustre maison d'Allemagne, annonça dès son enfance qu'il serait un saint. Il fut envoyé de bonne heure à la célèbre école qui florissait alors à Constance, sous la conduite de l'évêque de cette ville. Ordonné prêtre, il fut pourvu de la prévôté de la cathédrale, et ensuite élu unanimement évêque, après la mort de Noting. Conrad, qui ne voulait plus posséder que Dieu dans le monde, échangea ses biens avec son frère, contre des terres situées dans le voisinage de Constance, qu'il donna à sa cathédrale et aux pauvres. « Plein de mépris pour les cho« ses du monde, dit un historien, il se livra « au service de Dieu avec une ferveur extraor« dinaire. Son air sérieux décelait la pro« fonde impression que la pensée de l'éter« nité faisait sur son âme; il n'était cepen« dant ni triste ni mélancolique. Sa gaieté « était la suite de cette paix intérieure que « les événements de la vie ne troublent ja« mais. La simplicité chrétienne relevait « toutes ses actions; son humilité et sa piété « donnaient à toute sa conduite un certain « air de dignité qui n'appartient qu'à la vertu, « et qui est bien supérieur à celui que don« nent les grandeurs humaines. Ceux qui « approchaient de lui se sentaient pénétrés « d'un respect mêlé de confiance et d'affec« tion, tant son affabilité et sa charité avaient « de charmes. » Conrad mourut en 976, après avoir rempli pendant quarante-deux ans tous les devoirs de l'épiscopat avec un zèle infatigable et la plus parfaite exactitude. Il s'opéra plusieurs miracles à son tombeau. Le pape Callixte II le canonisa vers l'an 1120. Leibnitz a publié sa *Vie*.

CONRAD, cardinal, archevêque de Mayence, mort en 1202, fut élevé à la pourpre par Alexandre III: on dit que c'est le premier qui ait été élevé à la dignité de cardinal, n'étant pas de Rome ni d'Italie.

CONRAD DE LICHTENAU, ainsi appelé parce qu'il était né dans une petite ville de ce nom en Franconie, connu aussi sous le nom d'*Abbas Uspergensis*, ordonné prêtre l'an 1202, entra chez les prémontrés en 1207, fut nommé à la prévôté d'Usperg, dans le diocèse d'Augsbourg, l'an 1215, qui fut érigée en abbaye, et dont il devint le premier abbé, et mourut vers 1240. Il a laissé une *Chronique* qui commence à Bélus, roi des Assyriens, finit à l'an 1229, et fut continuée par un anonyme, depuis Frédéric II jusqu'à Charles-Quint. La seconde édition de Bâle en 1569, in-fol., est enrichie de cette continuation. L'auteur flatte trop les empereurs, et ne ménage pas assez les pontifes romains qui ont eu des différends avec eux. C'est pour cela que Mélanchthon s'empressa d'en donner une édition à Bâle, l'an 1540, in-fol.

CONRY (FLORENT), en latin *Conrius*, prélat irlandais, fit profession, étant très-jeune encore, dans l'étroite observance de Saint-François. Il étudia en Espagne et à Louvain, et fut nommé par Clément VIII, en 1608, archevêque de Twam. Lorsque les catholiques eurent perdu la bataille de Kinsale, Conry retourna à Louvain, où le roi d'Espagne fonda en sa faveur un monastère de son ordre. Il mourut à Madrid le 18 novembre 1629, à 69 ans, et ses restes furent rapportés à Louvain, où ses confrères lui érigèrent un mausolée. On a de ce prélat plusieurs ouvrages : *De Augustini sensu circa B. Mariæ conceptionem*, Anvers, 1659; *Tractatus de statu parvulorum sine baptismo decedentium juxta sensum B. Augustini*, Louvain, 1624; Rouen, 1643; réimprimé dans l'édition de Jansénius, Rouen, 1652; un catéchisme irlandais, sous ce titre : *Le miroir de la vie chrétienne*, Louvain, 1626, in-8°; *Peregrinus jerichuntinus, hoc est de natura humana feliciter instituta, infeliciter lapsa, miserabiliter vulnerata, misericorditer restaurata*, Paris, 1641, in-4°; *Compendium doctrinæ sancti Augustini circa gratiam*, Paris, 1634-1646; traduit en français, Paris, 1645, in-4°; *De flagellis justorum juxta mentem sancti Augustini*, Paris, 1644; enfin le tome IV de l'*Histoire catholique* de Philippe Sullivan renferme la traduction latine d'une *Lettre* que l'auteur avait écrite en espagnol, et dans laquelle il peint les vexations que la chambre des communes d'Irlande exerçait sur les chefs du parti catholique.

CONSALVI (HERCULE), cardinal et principal ministre du pape Pie VII, né à Rome le 8 juin 1757, était petit-fils de Brunacci, qui fut adopté par le marquis de Consalvi, dernier rejeton de l'illustre famille de ce nom. Après avoir achevé ses études, il s'adonna aux lettres et à la musique, et ses succès en poésie furent tels que l'académie des Arcades lui ouvrit ses portes. Il entra, en 1776, dans l'académie ecclésiastique, et en sortit neuf ans après avec le titre de *ponente del buon governo*, fonction analogue à celle de conseiller-rapporteur dans les tribunaux français. Plus tard, Consalvi passa en qualité de juge au tribunal de la signature, et, à la fin de 1792, Pie VI le nomma *auditeur de rote*. Les graves événements qu'avait fait naître la révolution française préoccupaient alors tous les esprits, et Consalvi se déclara l'adversaire de ses principes subversifs. Pie VI le nomma assesseur des armes, au ministère de la guerre, et ce fut sous son administration qu'eut lieu l'assassinat du général Duphot,

circonstance dont les patriotes romains profitèrent pour le desservir auprès de Bonaparte. Les troupes républicaines étant entrées dans Rome, en 1798, il fut emprisonné comme plusieurs autres personnages marquants, puis remis en liberté. Après la mort de Pie VI, le conclave s'ouvrit à Venise dans l'église de San-Georgio-Maggiore, le 1er décembre 1799, et il fut choisi pour secrétaire de cette assemblée, qui élut le cardinal Chiaramonte (Pie VII). Le nouveau pape nomma Consalvi pro-secrétaire d'état, puis le 11 août 1800, cardinal de l'ordre des diacres, car il ne fut prêtre que longtemps après, et enfin lui conféra le titre définitif de secrétaire d'état. Consalvi usa de son influence pour introduire dans les états romains diverses améliorations, et autorisa le libre commerce des grains. Cette mesure lui fit de nombreux ennemis, mais il tint tête à tout, et la liberté du commerce des grains existe encore telle qu'il l'a établie. En 1801, il vint à Paris pour traiter avec Bonaparte du concordat, qu'il signa, le 15 juillet de la même année, de concert avec MM. Spina et Caselli, devenus depuis cardinaux. Mais en 1802, il ne voulut point accéder aux propositions d'un concordat avec la république italienne, et ce refus accrut encore l'ancienne antipathie du premier consul contre lui. Consalvi fut néanmoins obligé de faire quelques concessions politiques. Comme Napoléon voyait dans le cardinal le seul auteur des obstacles qu'on apportait à ses prétentions, il demanda son renvoi, et Pie VII accepta enfin la démission que son ministre lui offrait depuis quelque temps. Mais Consalvi n'en continua pas moins de concourir, quoique d'une manière non ostensible, aux affaires du gouvernement. Peu de temps après l'enlèvement du souverain pontife, en 1809, un arrêt d'exil l'atteignit lui-même, et il fut envoyé en France avec le cardinal di Pietro. Il refusa les 3,000 francs accordés aux cardinaux pour frais de leur voyage, et la même somme qui leur était allouée pour leur subsistance annuelle. Manquant d'argent à son arrivée à Paris, il vendit la tabatière garnie de diamants, que Bonaparte lui avait donnée lors de la signature du concordat. L'empereur qui, à défaut de l'assentiment du pape pour son union avec une princesse autrichienne, avait inutilement essayé d'obtenir celui des cardinaux, exila les prélats dans différentes villes, et Consalvi alla à Mézières où il passa près de trois ans. Il suivit ensuite Pie VII à Béziers, et refusa, ainsi que tous ses collègues, de signer une déclaration par laquelle les cardinaux devaient s'obliger à ne jamais voir le pape seul, à ne lui parler jamais d'affaires, et à renoncer pour eux-mêmes à toute correspondance ou communication particulière. Les événements de 1814 rendirent la liberté au saint-père, qui, de retour à Rome, le nomma de nouveau son premier ministre, et l'envoya près des souverains réunis à Londres, pour défendre les intérêts de la cour romaine. Consalvi reçut à Londres un accueil distingué, et produisit une grande sensation en s'y montrant publiquement revêtu des marques de sa dignité. Des relations amicales s'établirent depuis cette époque jusqu'à la mort de Pie VII, entre la cour de Rome et celle d'Angleterre. En 1815, une frégate anglaise transporta sans frais les objets d'art emballés par Canova; en 1816, lord Exmouth, après le bombardement d'Alger, réclama tous les esclaves romains, et, en 1817, le monarque anglais accrédita un envoyé auprès du saint-siége. Consalvi se rendit à Vienne, et obtint la restitution au saint-père des Légations et des marches de Bénévent et de Ponte-Corvo. Il retourna ensuite à Rome, où il imprima à l'administration une direction sage et éclairée, quoique divers obstacles l'aient empêché de réaliser toutes ses vues. Il lutta avec succès contre les brigands qui infestaient la campagne, et parvint même à faire entrer le fameux Masocco, chef de bande, au service du gouvernement, après lui avoir fait subir préalablement une année de prison au fort Saint-Ange. Rome s'embellit de nouveaux monuments, et il fut pourvu aux restaurations nécessaires pour conserver les débris de son ancienne magnificence. L'architecte Raphael Stein et Canova étaient admis dans l'intimité du cardinal. Il conclut des concordats, ou des conventions avec la France, la Russie, la Pologne, la Prusse, la Bavière, le Wurtemberg, la Sardaigne, l'Espagne et Genève, et traita avec Saint-Domingue et le Chili lorsqu'aucune puissance n'était encore disposée à reconnaître ces républiques. Après la mort de Pie VII (1823), qui l'affligea profondément, Consalvi se retira pendant quelque temps à Porto-d'Anzo. Il était revenu à Rome et avait été nommé préfet de la Propagande par Léon XII, lorsqu'une maladie inflammatoire l'enleva, le 24 janvier 1824, à l'âge de 67 ans. Consalvi était d'un désintéressement peu commun, et refusa tous les ordres que les souverains lui firent offrir. Sa grande tolérance est connue, et l'on sait qu'il permit qu'un temple protestant fût ouvert à Rome.

CONSEIL (Michel), évêque de Chambéry, né à Mégève en Faucigny, le 19 mars 1716, avait été curé et grand-vicaire d'Annecy avant d'être élevé sur le siége de Chambéry, lors de la formation de ce diocèse, en 1780. Il s'appliqua avec une pieuse ferveur à l'exercice de ses fonctions épiscopales, et lors de l'invasion de la Savoie par les armées françaises, il montra la plus constante fermeté. Le trop fameux Grégoire étant venu à Chambéry pour organiser le nouveau département du Mont-Blanc, lui proposa, dès la première visite qu'il fit au prélat, de souscrire à la prétendue constitution civile du clergé, espérant que la défection du premier pasteur rendrait plus facile celle des subordonnés; mais, comme on le pense bien, ses sophismes et ses instances furent sans résultat. Loin de mollir, le prélat défendit à Grégoire de célébrer la messe dans son diocèse. Dès lors il fut constitué prisonnier dans son propre palais, où il était gardé à vue par deux gendarmes. La mort vint déli-

vrer le prélat de cette tyrannie odieuse : il mourut le 29 septembre 1793. On ne put rendre à ses restes, à cette époque, aucun honneur religieux ; ce n'est qu'en 1819 qu'ils reçurent la sépulture chrétienne, et qu'ils furent déposés dans le caveau de l'église métropolitaine.

CONSTANCE (saint), un des premiers magistrats de la ville de Trèves, souffrit le martyre au IIIe siècle de l'Eglise, sous Rictiovarus, préfet des Gaules, avec Palmace, Thyrse, Crescence, Justin, Léandre, Alexandre, Soter, Hormisdas, Papyrius, Constant, Jovinien, et une multitude innombrable d'habitants de la même ville, de tout âge, de tout sexe et de toute condition. Saint Félix, évêque de Trèves, transféra au IVe siècle les corps des saints martyrs qu'on vient de nommer, et de plusieurs autres dont les noms ne sont pas parvenus jusqu'à nous, dans l'église de la Sainte-Vierge, hors des murs, où il venait de déposer le corps de saint Paulin, un de ses prédécesseurs. Cette église qui, à raison de l'ancienneté de sa fondation, ne le cède à aucune des Gaules, est encore jusqu'à ce jour dépositaire de ces précieux trésors.

CONSTANT DE REBECQUE (DAVID), d'une famille française réfugiée, professeur de théologie dans l'académie de Lausanne, né en 1638, mort en 1733, s'est fait connaître des savants par plusieurs ouvrages pleins d'érudition. Il était en commerce littéraire avec Daillé, Amyrault, Turretin, Bayle, Mestrezat. On a de lui : des éditions de *Florus*, des *Offices de Cicéron* et des *Colloques d'Erasme*, enrichies de remarques choisies et judicieuses : des *Dissertations sur la femme de Loth, le buisson de Moïse, le serpent d'airain* et *le passage de la mer Rouge*. Ces dissertations, estimées pour le style et pour le fond, sont en latin. Un *Abrégé de politique*, dont on a une édition de 1687, fort augmentée; un *Système de morale théologique*, en vingt-cinq dissertations.

CONSTANT (BENJAMIN). *Voy.* REBECQUE.

CONSTANT (l'abbé), que nous mentionnons ici, parce que son livre intitulé : *La Bible de la liberté*, qui provoqua les poursuites de la justice, a eu un certain retentissement, est mort en mars 1843, chez M. le curé de Choisy-le-Roi, dans d'édifiants sentiments de repentir et de piété. Il déclara, avant d'expirer, qu'il avait écrit son livre dans un moment de folie.

CONSTANTIN, Syrien, fut élevé sur la chaire de Rome après la mort de Sisinnius, le 4 mars 708. Ce pontife eut la satisfaction d'apprendre que les Pictes ou Ecossais venaient d'être ramenés, par les soins de saint Céolfrid, abbé des célèbres monastères de Viremouth et de Jarrow, aux usages de l'Eglise universelle ; mais il eut en même temps des nouvelles bien capables d'altérer sa joie. L'empereur Justinien, toujours fort ardent pour la réception de sa nouvelle discipline, invita le pape, d'une manière qui avait tout l'air du commandement, à venir le trouver en Grèce. On n'avait point oublié à Rome ce qui était arrivé au pape saint Martin dans un voyage de cette nature. Malgré tout ce qu'il y avait à redouter de la violence naturelle de cet empereur, Constantin se résolut à partir, en remettant tout le soin de sa personne à la Providence. « Son espoir, dit un « auteur, ne fut pas trompé. Si le prince eut « de mauvais desseins, la présence du pon« tife lui imposa tellement qu'il ne lui dit « pas un seul mot de l'objet pour lequel il « l'avait fait venir. A Nicomédie où se fit l'en« trevue, le pape célébra les saints mystères; « l'empereur communia de sa main, le pria « d'intercéder pour ses péchés, et renouvela « tous les priviléges accordés par ses pré« décesseurs à l'Eglise romaine. » Ce n'est pas le seul exemple de changement subit et inattendu qu'ait produit dans des princes altiers et superbes, la présence du pontife des chrétiens. Le pape reçut des honneurs extraordinaires dans toutes les autres villes. Il mourut le 9 avril 715, après avoir illustré la tiare par son zèle et par ses vertus. Grégoire II lui succéda.

CONSTANTIN-TIBÈRE, antipape, s'empara du saint-siége, en 767, avant l'élection d'Étienne III, sans avoir la tonsure cléricale. Il fut tonsuré et sacré évêque de Rome par Georges, évêque de Préneste. Tout tremblait devant la faction de l'antipape, qui demeura plus d'un an en possession du saint-siége. C'est le premier exemple d'une usurpation aussi violente. Le Seigneur marqua, d'une manière également frappante, quelle peine méritaient ceux mêmes qui ne s'étaient prêtés que par crainte à un attentat si scandaleux. Peu de jours après la consécration sacrilége de Constantin, l'évêque de Préneste fut attaqué d'une maladie qui lui ôta le mouvement de tous ses membres, et fit tellement retirer sa main droite, qu'il ne pouvait plus la porter à sa bouche; il mourut en cet état, après quelque temps d'une triste langueur. Quant à Constantin, il fut chassé, le 6 août 768, de l'église de Rome, condamné à perdre la vue, et enfermé dans un monastère, jusqu'à sa mort, dont on ignore l'époque.

CONSTANTIN (*Caius Flavius Valerius Aurelius Claudius*), dit le Grand, fils de Constance Chlore et d'Hélène, naquit à Naïsse, ville de Dardanie, en 274. Lorsque Dioclétien associa son père à l'empire, il garda son fils auprès de lui, à cause des agréments de sa figure, de la douceur de son caractère, et surtout de ses qualités militaires. Après que Dioclétien et Maximien-Hercule eurent abdiqué l'empire, Galère, jaloux de ce jeune prince, l'exposa à toutes sortes de dangers pour se délivrer de lui. Constantin s'étant aperçu de son dessein, se sauva auprès de son père. L'ayant perdu peu après son arrivée, il fut déclaré empereur à sa place en 306; mais Galère lui refusa le titre d'Auguste, et ne lui laissa que celui de César. Il hérita pourtant des pays qui avaient appartenu à son père, des Gaules, de l'Espagne, de l'Angleterre. Ses premiers exploits furent contre les Francs, qui alors ravageaient les Gaules. Il fait deux de leurs rois prisonniers ; il passe le Rhin, les surprend

et les taille en pièces. Ses armes se tournèrent bientôt contre Maxence, ligué contre lui avec Maximien. Comme il marchait à la tête de son armée pour aller en Italie, on assure qu'il aperçut, un peu après midi, une croix lumineuse au-dessous du soleil, avec cette inscription : ***In hoc signo vinces*** (***C'est par ce signe que tu vaincras***). Jésus-Christ lui apparut, dit-on, la nuit suivante; il crut l'entendre qu'il lui disait de se servir pour étendard de cette colonne de lumière, qui lui avait apparu en forme de croix. A son réveil, il donna des ordres pour faire cette enseigne, qui fut nommée le ***labarum;*** elle figurait une espèce de P traversé par une ligne droite, et qui représentait, outre la croix, les deux premières lettres grecques du mot ***Christ***. L'abbé Voisin a savamment défendu cette vision de Constantin dans une dissertation publiée en 1774 contre Godefroy, Hornbeck, Oisel et Tollius, qui ont exercé contre cette fameuse apparition une critique déraisonnable. Quelques jours après, le 28 octobre 312, ayant livré bataille proche les murailles de Rome, il défit les troupes de Maxence, qui, obligé de prendre la fuite, se noya dans le Tibre. Le lendemain de sa victoire, Constantin entra en triomphateur dans Rome. Il fit sortir de prison tous ceux qui y étaient détenus par l'injustice de Maxence, et fit grâce à tous ceux qui avaient pris parti contre lui. Le sénat le déclara premier Auguste, et grand-prêtre de Jupiter, quoiqu'il fût alors catéchumène, singularité qu'on remarque dans tous ses successeurs jusqu'à Gratien. L'année suivante (313) est remarquable par l'édit de Constantin et de Licinius en faveur des chrétiens. Ces princes donnaient la liberté de s'attacher à la religion qu'on croirait la plus convenable, et ordonnaient de faire rentrer les chrétiens dans la possession des biens qu'on leur avait enlevés durant les persécutions. Il fut défendu, non-seulement de les inquiéter, mais encore de les exclure des charges et des emplois publics. C'est depuis ce rescript qu'on doit marquer la fin des persécutions, le triomphe du christianisme et la ruine de l'idolâtrie. Licinius, jaloux de la gloire de Constantin, conçut une haine implacable contre lui, et recommença à persécuter les chrétiens. Les deux empereurs prennent les armes; ils se rencontrent le 8 octobre 314, auprès de Cibales en Pannonie. Avant de combattre, Constantin, environné des évêques et des prêtres, implora avec ferveur le secours du Dieu des chrétiens. Licinius, s'adressant à ses devins et à ses magiciens, demanda la protection de ses dieux. On en vint aux mains : le dernier fut vaincu et contraint de prendre la fuite. Il envoya demander la paix au vainqueur, qui la lui accorda; mais la guerre se ralluma bientôt. Licinius, irrité de ce que Constantin avait passé sur ses terres pour combattre les Goths, viola le traité de paix. Constantin remporta sur lui une victoire signalée près de Chalcédoine, et poursuivit le vaincu qui s'était sauvé à Nicomédie. Il l'atteignit et le fit étrangler en 324. Par cette mort, le vainqueur devint maître de l'Occident et de l'Orient. Il ne s'occupa plus qu'à assurer la tranquillité publique et à faire fleurir la religion. Il abolit entièrement les lieux de débauche. Il voulut que tous les enfants des pauvres fussent nourris à ses dépens. Il permit d'affranchir les esclaves dans les églises, en présence des évêques et des pasteurs : cérémonie qui ne se faisait autrefois qu'en présence des préteurs. Il permit par un édit de se plaindre de ses officiers, promettant d'entendre lui-même les dépositions, et de récompenser les accusateurs lorsque leurs plaintes seraient fondées. Il permit non-seulement aux chrétiens de bâtir des églises, mais encore d'en prendre la dépense sur ses domaines. Au milieu des embarras du gouvernement et des travaux de la guerre, il pensa aux différends qui agitaient l'Eglise. Il convoqua le concile d'Arles, pour faire finir le schisme des donatistes. Un autre concile œcuménique, assemblé à Nicée en Bithynie, l'an 325, à ses frais, fut honoré de sa présence. Il entra dans l'assemblée, revêtu de la pourpre, demeura debout jusqu'à ce que les évêques l'eussent prié de s'asseoir, et baisa les plaies de ceux qui avaient confessé la foi de Jésus-Christ pendant la persécution de Licinius. « Constantin, dit un « auteur, ne fut point un prince peu jaloux « de son autorité, ni incapable d'en connaître l'étendue et les bornes; on peut en juger par ses ***lois***. Lorsqu'il embrassa le « christianisme, il ne put ignorer le nombre « des conciles qui avaient été tenus dans « l'empire, ni les décrets de discipline qui « avaient été faits, ni le pouvoir que s'attribuaient les évêques. Présent au concile « de Nicée, il ne leur contesta pas plus le « droit de fixer la célébration de Pâques « que le pouvoir de décider le dogme attaqué par Arius. Il ne réclama contre aucun « des décrets de discipline portés par les « autres conciles tenus sous son règne ; au « contraire, il ne crut pouvoir faire un usage « plus utile de l'autorité souveraine que de « les soutenir et les faire observer. Nous « savons bien que les incrédules ne lui pardonnent pas cette conduite; mais tout « homme sage peut juger si l'on doit s'en « rapporter à eux plutôt qu'à lui. » Les ariens, outrés de ce qu'il s'était déclaré contre eux, jetèrent des pierres à ses statues. Ses courtisans l'exhortèrent à s'en venger, lui disant qu'il avait la face toute meurtrie ; mais ayant passé sa main sur son visage, il dit en riant : « Je ne m'y sens aucun mal, » et il ne voulut tirer aucune vengeance de ces insultes. Constantin avait formé depuis quelque temps le projet de fonder une nouvelle ville pour y établir le siége de l'empire; mais il était décidé par les décrets éternels que Rome n'aurait plus d'autre splendeur que celle que lui donnerait le siége de son pontife et sa qualité de capitale du monde chrétien. Les fondements de Constantinople furent jetés le 26 novembre 329, à Byzance dans la Thrace, sur

le détroit de l'Hellespont, entre l'Europe et l'Asie. Cette ville avait été presque entièrement ruinée par l'empereur Sévère; Constantin la rétablit, en étendant l'enceinte, la décora de quantité de bâtiments, de places publiques, de fontaines, d'un cirque, d'un palais, et lui donna son nom, qu'elle conserve encore aujourd'hui. Byzance, ajoute l'auteur déjà cité, devint la rivale de Rome, ou plutôt lui fit perdre tout son éclat, et l'Italie tomba dans le dernier abaissement. La misère la plus affreuse y régna, au milieu des maisons de plaisance et des palais à demi ruinés, que les maîtres du monde y avaient autrefois élevés. Toutes les richesses passèrent en Orient; les peuples y portèrent leurs tributs et leur commerce, et l'Occident fut en proie aux barbares. Une suite encore plus fâcheuse de la translation de Constantin, ce fut de diviser l'empire. Les empereurs d'Orient, dans la crainte d'irriter les barbares et de les attirer sur leurs domaines, n'osèrent donner aucun secours à l'Occident. Ils lui suscitèrent même quelquefois des ennemis, et donnèrent une partie de leurs richesses aux Vandales et aux Goths pour acquérir le droit de consumer l'autre dans les plaisirs. Constantin ne se borna pas à cette translation; il changea la constitution du gouvernement, divisa l'empire en quatre parties, sur lesquelles présidaient quatre principaux gouverneurs, nommés préfets du prétoire. Ces quatre parties, considérées ensemble, comprenaient 14 diocèses, dont chacun avait un vicaire, ou lieutenant, subordonné au préfet qui résidait dans la capitale du diocèse. Les diocèses contenaient 120 provinces, régies chacune en particulier par un président, dont le séjour ordinaire était la plus considérable ville de la province. Constantin, après avoir affaibli Rome, frappa un autre coup sur les frontières. Il ôta les légions qui étaient sur les bords des grands fleuves, et les dispersa dans les provinces; ce qui produisit deux maux, dit un homme d'esprit : l'un que les barrières furent ôtées, et l'autre que les soldats vécurent et s'amollirent dans le cirque et sur les théâtres. On objecte contre la catholicité de Constantin, que, dans sa dernière maladie, il fut baptisé par Eusèbe de Nicomédie, l'un des plus ardents fauteurs de l'arianisme; mais on devrait faire attention qu'Eusèbe était un hypocrite qui dissimulait ses vrais sentiments; qu'il vivait au moins à l'extérieur dans la communion de l'Eglise, et que le lieu où le prince reçut le baptême, était de son diocèse; d'ailleurs, on ne peut nier que Constantin n'ait montré un grand zèle pour l'extinction de l'arianisme. S'il fit des fautes, il les répara par d'éminentes vertus, par une piété tendre et sincère, par le soin qu'il prit d'étendre et de faire fleurir le christianisme, par le respect qu'il porta aux ministres sacrés, par les lois pleines de sagesse qu'il publia en faveur de la religion, par les saintes dispositions avec lesquelles il reçut le baptême et les autres sacrements de l'Eglise. De tout cela, il résulte qu'un chrétien ne doit prononcer son nom qu'avec reconnaissance et avec respect. Il faut le plaindre du malheur qu'il eut de se laisser prévenir, sur la fin de ses jours, contre saint Athanase, et plusieurs saints évêques, et d'accréditer sans le vouloir le parti des ariens, qui causa tant de troubles. Telle est la triste destinée des princes; ils ne voient presque jamais par leurs yeux. Il est bien difficile que la vérité perce cette foule de flatteurs qui les environnent, pour parvenir jusqu'à eux. Du reste, Constantin, avant sa mort, reconnut l'innocence de saint Athanase; il donna même un ordre pour qu'on le rappelât. Il mourut le 22 mai 337, jour de la Pentecôte, après avoir ordonné par son testament, que ses trois fils Constantin, Constance et Constant, partageraient l'empire : autre faute que la postérité lui a reprochée. On lui reproche encore les meurtres de Licinius, son beau-frère; de Licinius, son neveu ; de Maximien, son beau-père; de son propre fils Crispe; de l'impératrice Fausta, son épouse. « S'ils étaient tous vrais, dit un « judicieux critique, il serait étonnant que « Julien, qui ne ménage pas Constantin « dans la *Satire des Césars*, n'en eût rien « dit, pendant qu'il traitait de monstres les « deux compétiteurs de Constantin; que Zo- « zime, historien païen, très-indisposé con- « tre lui, ne lui eût pas reproché ces crimes; « que Libanius et Praxagoras, autres païens « zélés, eussent osé faire un éloge complet « des vertus de Constantin, lorsqu'il n'exis- « tait plus, et que l'on pouvait flétrir impu- « nément sa mémoire. Mais les païens con- « temporains ont été moins injustes que les « philosophes du XVIIIe siècle; les premiers « l'ont adoré comme un dieu, après sa mort; « les seconds veulent le faire détester comme « un scélérat. » Il est certain que l'on ne peut guère lui reprocher que le meurtre de Crispe, son fils du premier lit, que Fausta, sa seconde femme, avait faussement accusé d'avoir voulu la séduire; sa lenteur à se faire initier dans les mystères de la religion; le zèle mal entendu qui le porta à se mêler des affaires de l'Eglise, au préjudice de la saine doctrine, quoiqu'il ne prétendît jamais y intervenir autrement que pour donner son appui à la décision des évêques. Mais ces reproches n'autorisent pas les ennemis du christianisme à flétrir la mémoire de son protecteur déclaré. Constantin fut un grand prince, un empereur puissant, heureux, sage, éclairé; vertueux jusqu'aux dernières années de sa vie. Sa gloire s'obscurcit alors par quelques fautes, toujours difficiles à éviter dans un long règne; et malgré ses grandes qualités il ne parut alors qu'un prince ordinaire; mais ce n'est pas précisément par la fin de sa vie qu'il faut le juger. Une gloire légitimement acquise ne s'anéantit pas par les faiblesses qui lui succèdent. L'on doit dire avec l'abréviateur Eutrope, que Constantin, dans ses dernières années, a paru sortir de la classe des grands princes, sans être néanmoins un prince méchant ou méprisable; mais que, dans les premiers

temps de son règne, il est comparable à ce que le trône des Césars a eu de plus illustre, et qu'en général il a possédé les plus grandes qualités du corps et de l'esprit. *Vir primo imperii tempore optimis principibus, ultimo mediis comparandus, innumeræ in eo animi corporisque virtutes claruerunt.* Les auteurs païens mêmes, entre autres Praxagoras, en ont parlé de la manière la plus avantageuse. Gibbon, un de ses plus forcenés détracteurs parmi les philosophes modernes, convient que la nature l'avait orné de ses dons les plus précieux. « Sa taille, dit-il, était haute, « sa contenance majestueuse, son maintien « gracieux. Il faisait admirer sa force et son « agilité dans tous ses exercices; et depuis « sa plus tendre jeunesse jusqu'à l'âge le « plus avancé, il conserva la vigueur de son « tempérament par la régularité de ses mœurs « et par sa frugalité. Il déposait avec plaisir « la fatigante majesté du prince, pour se li- « vrer, comme ami, aux charmes d'une con- « versation familière, et quoiqu'il lui échap- « pât quelquefois des traits de raillerie peu « convenables à sa dignité, il gagnait le « cœur de tous ceux qui l'approchaient, par « sa courtoisie et par son urbanité. On l'ac- « cuse d'avoir trahi l'amitié. Cependant il a « prouvé, en différentes occasions de sa vie, « qu'il n'était pas incapable d'un attache- « ment vif et durable. Une éducation négli- « gée ne l'empêcha pas d'estimer le savoir, « et d'accorder sa protection aux sciences « et aux arts. Il était d'une activité infati- « gable dans les affaires. Une partie de son « temps était employée à la lecture et à la « méditation; l'autre à écrire, à donner au- « dience aux ambassadeurs, et à recevoir les « plaintes de ses sujets. Ceux qui se sont « élevés le plus vivement contre sa conduite « ne peuvent nier qu'il ne conçût avec gran- « deur et qu'il n'exécutât avec fermeté les « desseins les plus hardis, sans être arrêté, « ni par les préjugés de l'éducation, ni par « les clameurs du peuple. A la guerre il fai- « sait des héros de tous ses soldats, en se « montrant lui-même soldat intrépide et géné- « ral expérimenté; il dut moins à la fortune « qu'à ses talents les victoires signalées « qu'il remporta contre ses ennemis et con- « tre ceux de l'Etat. Il cherchait la gloire « comme la récompense, peut-être comme « le motif de ses travaux. L'ambition qui, « depuis l'instant où il fut revêtu de la pour- « pre, à York, parut toujours être sa pas- « sion dominante, peut être justifiée par le « danger de sa situation, par le caractère « de ses rivaux, par le sentiment de sa su- « périorité, et par l'espoir de rendre la paix « à l'empire. Dans les guerres civiles contre « Maxence et contre Licinius, il avait pour « lui les vœux du peuple, qui comparait les « vices effrontés de ces tyrans aux règles de « justice et de modération qui semblaient « toujours diriger l'administration de Cons- « tantin. » On voit dans Eusèbe plusieurs preuves de son savoir. Il composa et prêcha plusieurs *sermons*. On en a encore un intitulé *Discours à l'assemblée des saints*, prêché à Constantinople pour la fête de Pâques. « Rien n'excite davantage les hommes ver- « tueux et éclairés à bien faire, disait-il à « quelques-uns de ses courtisans qui vou- « laient le détourner d'assister à une haran- « gue, que quand ils savent que l'empereur « entendra ou lira leurs ouvrages. » Son affection pour les évêques et les prêtres, son zèle pour la considération et le respect des peuples envers les ministres des autels, étaient tels qu'on l'entendit dire un jour: « Si je « surprenais dans le crime un prêtre du « Seigneur, j'accourrais pour le couvrir de « mon manteau. » Belle leçon pour les esprits pervers et corrompus, qui insultent le sacerdoce pour les fautes de quelques particuliers, et font, d'un scandale isolé, la matière d'une calomnie générale! Plusieurs martyrologes de différentes églises d'Occident, qui l'ont honoré depuis longtemps comme un saint, marquent sa fête le 22 mai. Les Grecs et les Moscovites la célèbrent encore le 21 du même mois. On ne croit point devoir parler de la prétendue donation que ce prince fit au pape saint Silvestre, de la ville de Rome et de plusieurs provinces d'Italie, rejetée aujourd'hui par tous les critiques. Quelques savants croient que cette erreur historique vient de ce que, dans les temps d'ignorance, on a confondu les donations de Pepin avec la permission accordée aux églises par Constantin d'acquérir des places et des fonds de terres. La translation du siége de l'empire à Constantinople, et l'abandon de Rome, qui n'était plus considérée que par la demeure du pape, peuvent avoir également influé sur cette opinion. *Voy.* la *Vie du grand Constantin*, par D. de Varennes, Paris, 1728, in-4°; et l'*Histoire des empereurs*, par Crevier. *Voy.* JULES (saint).

CONTANT DE LA MOLETTE (PHILIPPE DU), né à la Côte-Saint-André, en Dauphiné, le 29 août 1737, fut reçu docteur en Sorbonne en 1765, et devint vicaire général du diocèse de Vienne. Il périt sur l'échafaud où montaient tant d'hommes vertueux et illustres, en 1793. Outre une thèse en six langues sur l'Ecriture sainte, qu'il soutint pour le doctorat, et qui a été imprimée en 1 vol. in-4°, on a de lui : *Essai sur l'Ecriture sainte*, ou *Tableau historique des avantages que l'on peut retirer des langues orientales pour la parfaite intelligence des livres saints*, 1775, in-12, production superficielle; *Nouvelle méthode pour entrer dans le vrai sens de l'Ecriture sainte*, 1777, 2 vol. in-12; *La Genèse expliquée d'après les textes primitifs, avec des réponses aux difficultés des incrédules*, 1777, 3 vol. in-12, où l'auteur réfute plusieurs des objections de Voltaire; *L'Exode expliqué*, 1780, 3 vol. in-12; *Les Psaumes expliqués*, 1781, 3 vol. in-12; *Le Lévitique expliqué*, 1785, 3 vol. in-12; *Traité sur la poésie et la musique des Hébreux*, 1781, in-12; *Nouvelle Bible polyglotte*, in-4°, rare. L'abbé du Contant a vivement critiqué le système du P. Houbigant dans l'interprétation des saints livres. On a prétendu qu'il ne savait que médiocrement l'hébreu; qu'il a puisé presque toute son

érudition dans les *Prolégomènes* de la Polyglotte de Walton, et ses principales réfutations dans les *Lettres de quelques Juifs portugais à Voltaire*, par Guénée. *Voy.* CLÉMENCE.

CONTARINI (GASPAR) naquit en 1483 à Venise. Il était de l'ancienne famille des Contarini de Venise, féconde en hommes illustres dans les armes et dans les lettres, et fut ambassadeur de la république auprès de Charles-Quint. Il s'acquitta si bien de sa commission, qu'à son retour il eut un gouvernement considérable. Il ne la servit pas moins utilement en plusieurs autres occasions importantes. Paul III l'honora de la pourpre romaine en 1535, et l'envoya légat en Allemagne en 1541, et l'année d'après à Bologne, où il mourut âgé de 59 ans. Sa dernière maladie fut une fièvre qu'il gagna pour avoir soupé un jour d'été dans un salon où l'air frais se faisait trop sentir. On lui doit plusieurs traités de philosophie, de théologie et de politique, imprimés à Paris en 1571, 2 vol. in-folio. Il écrivait en latin avec beaucoup de politesse et de netteté; mais il était plus profond dans la philosophie que dans la théologie. Ses principaux ouvrages sont : un *Traité de l'immortalité de l'âme*, contre Pomponace, son maître; un *Traité des sacrements*, qui est plutôt une belle instruction qu'un ouvrage de controverse; des *Scholies sur les Epîtres de saint Paul*, excellentes pour l'explication du sens littéral; une *Somme des conciles*, qui n'est qu'une histoire abrégée et superficielle; différents traités de controverse contre Luther, dans lesquels il désapprouve les sentiments de saint Augustin sur la prédestination. Il conseille sagement aux prédicateurs obligés de parler sur cette matière de le faire rarement, avec beaucoup de réserve, et de recourir toujours à la hauteur des jugements de Dieu, plutôt que de discuter les vaines idées des hommes; deux livres *Du devoir des évêques*, très-utiles pour la conduite des premiers pasteurs; un *Traité*, en latin, *du gouvernement de Venise.* Louis Beccatello a donné la *Vie* de cet illustre cardinal en italien, Brescia, 1746, in-4°.

CONTENSON (VINCENT), né dans le diocèse de Condom en 1640, dominicain en 1657, mort à Creil, au diocèse de Beauvais, en 1647, se distingua dans son ordre par ses talents pour la théologie et pour la prédication. On a de lui une théologie intitulée : *Theologia mentis et cordis*, en 9 vol. in-12 et 2 vol. in-folio. L'auteur a corrigé la sécheresse des scholastiques, en faisant un choix de tout ce que les Pères ont écrit de plus beau et de plus solide, et joignant le dogme à la morale.

CONTI (ARMAND DE BOURBON, prince DE), fils de Henri II du nom, prince de Condé, chef de la branche de Conti, naquit à Paris l'an 1629. Son père l'ayant destiné à l'état ecclésiastique, il eut les abbayes de Saint-Denis, de Cluny, de Lérins et de Molême. Après la mort de son père, il quitta l'Eglise pour les armes. Il se jeta dans les intrigues de la Fronde, par inclination pour la duchesse de Longueville, et en fut fait généralissime. On l'opposa à son frère, le grand Condé, qui défendait alors la reine et le cardinal Mazarin. Ils se réunirent ensuite l'un et l'autre contre cette princesse et contre son ministre. Conti fut arrêté et conduit à Vincennes avec son frère, et n'en sortit que pour épouser une des nièces du cardinal, auquel il avait fait la guerre. Ce mariage le mit dans la plus haute faveur. Il fut fait gouverneur de Guienne en 1654; puis général des armées en Catalogne, où il prit quelques villes; enfin grand maître de la maison du roi, et gouverneur de Languedoc en 1662. Il mourut quatre ans après, à Pézénas, dans de grands sentiments de religion, que lui avait inspirés sa vertueuse épouse, Marie Martinozzi. On a du prince de Conti : un *Traité de la comédie et des spectacles, selon la tradition de l'Eglise; Devoirs des grands*, avec son testament, Paris, 1666, in-8°. Ce volume a beaucoup de valeur lorsqu'il est imprimé sur vélin, et surtout lorsqu'il a le *Règlement* donné par la duchesse de Liancourt à Mlle de Rocheguyon. *Devoirs des gouverneurs de province*, Paris, 1667, 3 vol. in-12. Il eut de son mariage deux fils : Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, mort de la petite vérole en 1685, qui avait donné de grandes espérances; et François-Louis de Bourbon.

CONTI (l'abbé ANTOINE SCHINELLA), noble vénitien, mort en 1749, à 71 ans, voyagea dans une partie de l'Europe, et se fit estimer des gens de lettres par ses lumières et son caractère. Il a laissé : des *tragédies*, imprimées à Lucques en 1765, qui sont plus agréables pour le lecteur qu'intéressantes pour le spectateur; un essai d'un poëme intitulé : *Il globo de Venere*, et le plan d'un autre, où il se proposait de traiter à peu près le même sujet que Leibnitz a traité dans sa *Théodicée;* mais ses poëmes sont plus métaphysiques que poétiques. L'abbé Conti, dans un voyage qu'il fit à Londres, se lia étroitement avec Newton, qui, quoique le plus mystérieux des hommes, lui communiquait ses idées et lui révélait tous les secrets de sa science. Il rapporta en Italie un esprit et un cœur tout anglais. Ses *ouvrages* en prose et de poésie ont été recueillis à Venise, 1739, 2 vol. in-4°, et ses *œuvres posthumes* en 1756, in-4°. Quoique les *opuscules* de l'abbé Conti ne soient que des embryons, comme a dit un journaliste italien, ils donnent une idée avantageuse de leur père. Ce sont des pensées, des réflexions, des dialogues sur des sujets intéressants.

CONTUCCI (le P. ARCHANGE CINTUCCIO), savant jésuite, né le 21 mai 1688 à Montepulciano, dans la Toscane, d'une famille patricienne, se distingua surtout comme philosophe et comme archéologue. Après avoir enseigné pendant trente années la rhétorique au collége Romain, il fut nommé préfet ou conservateur du musée fondé par Kircher, qu'il enrichit de beaucoup de morceaux précieux dans tous les genres. Il fut en relation avec les savants de son temps, notamment avec l'abbé Barthélemy, Winckelmann, Muratori, Maffei, etc., et mourut à Rome le 19

mars 1768, à 80 ans. Son principal ouvrage est intitulé : *Musæi Kircheriani ærea notis illustrata*, Rome, 1763-65, 2 tomes in-folio, renfermant 45 planches de médailles et d'antiquités, avec l'explication. On lui doit, en outre : une *Vie de l'impératrice Pulchérie*, en italien, Rome, 1754, pleine de recherches; diverses poésies latines, la plupart manuscrites; des *Sermons*, des *Discours*, et des matériaux pour la continuation de l'histoire des papes et des cardinaux, de Ciaconius et d'Oldoini, le tout inédit. Le P. Mazzolari, son successeur au collége Romain, a écrit sa Vie.

CONTZEN (ADAM), jésuite, né à Montjoie, dans le duché de Juliers, vers l'an 1575, enseigna avec réputation l'Ecriture sainte à Mayence pendant plusieurs années. Il possédait les langues savantes, et excellait aussi dans la controverse. En 1624, Maximilien, duc de Bavière, l'ayant choisi pour son confesseur, il remplit cet emploi avec beaucoup de prudence, et mourut à Munich le 19 juin 1635. Il a laissé : *Commentaria in quatuor Evangelia*, Cologne, 1626, 2 vol. in-folio; — *in Epistolam sancti Pauli ad Romanos*, Cologne, 1629, in-folio; — *in Epistolas ad Corinthios et ad Galatas*, Cologne, 1731, in-folio; — *Politicorum libri decem*, Mayence, 1620, in-folio. Nous avons encore du P. Contzen plusieurs ouvrages de controverse.

CONYBEARE (JEAN), savant évêque anglican, naquit en 1692 à Pinhoe, près d'Exeter. Après avoir été ministre de Fetcham, dans le comté de Surrey, prédicateur du roi au palais de Witehall, et avoir rempli plusieurs autres fonctions, il fut nommé évêque de Bristol en 1750. Il mourut à Bath le 13 juillet 1754. On a de lui : *Défense de la religion révélée*, Londres, 1732, in-8°. Cet ouvrage est dirigé contre le livre de Tyndal, intitulé *Le christianisme aussi ancien que le monde*. Il est remarquable par sa modération et la solidité des raisonnements; et de tous les ouvrages publiés contre le déiste Tyndal, celui de Conybeare est regardé comme le meilleur. Il fut si bien accueilli, que l'année suivante on en publia une troisième édition. Des *Sermons*, imprimés après sa mort, en 1757, au nombre de 20, 2 vol. Ses enfants étaient demeurés sans fortune; on proposa cette édition par souscription à leur profit. On peut juger de l'intérêt que l'on prenait à la mémoire de ce digne et savant prélat par le nombre des souscripteurs, qui s'éleva à 4,600.

CONZIÉ (LOUIS-FRANÇOIS-MARC-HILAIRE DE), évêque d'Arras, naquit le 13 mars 1732 à Poncin en Bugey, et fut formé aux vertus sacerdotales dans la communauté des prêtres de Saint-André des Arcs, à Paris. Il fut d'abord grand vicaire de Senlis, sous l'épiscopat de M. de Roquelaure, fut nommé en 1766 à l'évêché de Saint-Omer, où il ne fit, pour ainsi dire, que passer, et enfin, en 1769, il fut élevé sur le siége d'Arras. L'évêque d'Arras étant président-né du clergé aux états d'Artois, Conzié prit une part active aux affaires du temps. C'était lui qui, dans l'intervalle des sessions, était chargé de la direction des affaires, et qui se rendait à la cour pour les intérêts de la province. Ses rapports avec le comte d'Artois lui concilièrent toute la confiance de ce prince, qu'il suivit en 1789, lorsqu'il sortit du royaume. Ce fait explique comment le nom de l'évêque d'Arras ne se trouve point dans la liste des évêques qui publièrent des mandements ou lettres pastorales sur la constitution civile du clergé. Il suivit plus tard le prince à Edimbourg et à Londres, et contribua aux diverses mesures qui se prenaient dans l'intérêt de la cause royale. Il mourut à Londres en 1805. Il avait refusé de donner sa démission lors du concordat de 1801, et avait signé les réclamations qui furent faites contre ce concordat.

CONZIÉ (FRANÇOIS DE), archevêque de Tours, frère cadet du précédent, naquit à Poncin le 18 mars 1736, et remplaça son frère sur le siége de Saint-Omer. C'est en 1774 qu'il fut nommé à l'archevêché de Tours. Après avoir fait partie de l'assemblée du clergé de 1785, il fut député aux états généraux par le clergé de Tours, y signa les premières protestations du côté droit, et se retira à Aix-la-Chapelle, d'où il envoya son adhésion à l'*Exposition des principes* des évêques. Le 13 février 1791, il adressa une *déclaration* aux administrateurs du district de Tours; il publia ensuite une *ordonnance* du 28 avril, une *instruction pastorale* du 14 juin, sur les brefs de Pie VI, et protesta contre les élections de Suzor à Tours et de Grégoire à Blois. Mgr Conzié mourut à Amsterdam au commencement de 1795.

COOPER (SAMUEL), ecclésiastique anglican, né en 1738, exerça les fonctions du ministère dans le comté de Norfolk, et mourut en 1799, laissant des *Sermons*, et divers écrits de morale, de piété et de controverse, entre autres : *Définitions et axiomes relatifs à la charité, aux institutions charitables et aux lois concernant les pauvres*, 1764, in-8°; *Lettre à l'évêque de Glocester, où la mission divine de Moïse est vengée contre les fausses interprétations des amis et des ennemis de l'auteur, et où l'on démontre clairement que ses mérites, comme écrivain, sont bien au-dessus des éloges de ses admirateurs les plus ardents*, 1766, in-8°; *Explications de différents textes de l'Ecriture, en quatre dissertations : 1° sur les châtiments éternels, 2° sur Jésus-Christ maudissant le figuier, 3° sur les traductions inexactes, 4° sur la tentation de Jésus-Christ*, 1 vol. in-8°; *Les premiers principes du gouvernement civil et ecclésiastique, esquissés dans des lettres au docteur Priestley, à l'occasion de sa lettre à Edmond Burke*, 1791, in-8°.

COOTE (CHARLES), littérateur et historien, était fils d'un libraire estimé pour sa science, et fit preuve lui-même d'instruction et de talent. Né à Londres en 1759, mort à Islington en 1835, il se fit connaître par de nombreuses publications historiques et littéraires. Nous citerons : une *Histoire d'Angleterre jusqu'à la paix de 1783*, 1791-1798, 9 vol. in-8°; la continuation de cette histoire jusqu'au traité d'Amiens, en 1802, parut en 1803, in-8°; *Histoire de l'union de l'Angleterre et de l'Irlande*, 1832, in-8°; *Recherches sur la*

vie des jurisconsultes anglais les plus célèbres, qu'on a attribuées à tort à Stoddart ; une *Histoire de l'ancienne Europe*, 1815 ; *Eléments de grammaire anglaise*, 2e édition, 1806 ; *Histoire ecclésiastique*, traduite de l'allemand de Mosheim, et continuée jusqu'au XVIIIe siècle, 1811, 6 vol. in-8°.

COPPENSTEIN (JEAN-ANDRÉ), savant dominicain allemand, né vers l'an 1570, prêcha avec distinction à Coblentz, travailla avec beaucoup de zèle à la conversion des hérétiques dans le Palatinat, par ordre de Maximilien, duc de Bavière, et devint curé de Saint-Pierre, à Heidelberg. On croit qu'il mourut dans cet emploi vers 1627. On a de lui plusieurs écrits de controverse contre quelques ministres de son temps, insérés dans l'abrégé qu'il a donné du corps de controverses du cardinal Bellarmin, sous ce titre : *Controversiarum inter catholicos et hæreticos nostri temporis ex R. Bellarmino in epitomen redactorum*, Mayence, 1626, 3 v. in-4°.

COPPINGER (GUILLAUME), évêque des deux siéges unis de Cloyne et Ross, naquit à Cork le 20 mai 1753, d'une ancienne famille catholique. Après avoir fait ses études en France, il fut d'abord nommé vicaire à Cork, puis curé, et devint successivement coadjuteur de Cloyne en 1788, et évêque en titre le 4 juin 1791. Défenseur énergique des intérêts des catholiques et de ceux de son pays, Coppinger travailla avec la plus grande ardeur à l'établissement de la rente catholique. Lors de la discussion élevée en Irlande sur le *veto* qu'il était question d'accorder au gouvernement pour l'élection des évêques, le docteur Coppinger s'éleva fortement contre ce projet de concession. Il tint à Cloyne, en août 1817, une assemblée de son clergé, où l'on prit des résolutions en faveur de la nomination des évêques par les chapitres. Dans ces résolutions, on se plaignait vivement des écoles établies par le gouvernement, des moyens qu'on y prenait pour pervertir les enfants des catholiques, et du zèle des sociétés bibliques et autres pour répandre des versions suspectes de la Bible. L'évêque de Cloyne écrivit vers le même temps à ses collègues une circulaire dans laquelle il demandait une réunion de tous les évêques d'Irlande, et se plaignait de la manière dont cette Eglise était traitée à Rome. L'excitation des esprits, qui était grande alors en Irlande, explique jusqu'à un certain point la conduite de l'évêque de Cloyne. En 1827, Mgr Coppinger désira d'avoir un coadjuteur; le docteur Michel Colline fut élu en cette qualité par le clergé, et sacré sous le titre d'évêque de Spiga. Le docteur Coppinger est mort le 10 août 1831, dans sa maison près Cove, à l'âge de 78 ans. Ses connaissances étaient étendues et variées, ses prédications persuasives, sa piété sincère, et sa charité s'étendait à tous, sans distinction de croyance.

COQ (PIERRE LE), né dans la paroisse d'Ifs, près de Caen, le 29 mars 1728, fit ses études dans l'université de cette ville avec la plus grande distinction. N'étant encore que sous-diacre, il entra, l'an 1753, dans la congrégation des eudistes. Il ne tarda pas à y être employé : on lui donna la commission d'enseigner la théologie, avec la préfecture des ordinands. Il fut successivement supérieur du grand séminaire de Rennes et de celui de Rouen. Enfin les eudistes, dans une assemblée générale, l'élurent le 6 octobre 1775 supérieur général de la congrégation. Il ne jouit pas longtemps de cette place, étant mort à Caen des suites d'une paralysie, le 1er septembre 1777, âgé de près de 50 ans. C'était un ecclésiastique vertueux, humble, aimant la retraite et faisant ses délices de l'étude. On a de lui quelques ouvrages de morale : *Dissertation théologique sur l'usure du prêt de commerce et sur les trois contrats*, Rouen, 1767, in-12; *Lettres sur quelques points de la discipline ecclésiastique*, Caen, 1769, in-12; *Traité de l'état des personnes, selon les principes du droit français et du droit coutumier de la province de Normandie, pour le for de la conscience*, Rouen, 1777, 2 vol. in-12; *Traité des différentes espèces de biens*, 1778; *Traité des actions*, 1778.

COQ (LUC LE), chanoine d'Orléans, mort le 20 février 1742, à l'âge de 73 ans, a laissé: *Oraison funèbre du cardinal de Coislin, évêque d'Orléans*, Orléans, 1706, in-4° ; *Abrégé des raisons qui condamnent la comédie, et réfutation des prétextes dont on se sert pour la justifier*, Orléans, 1717, in-12, livre rare, que Desprez de Boissy ne paraît pas avoir connu; *Recueil de cantiques spirituels sur les mystères de la religion*, Orléans, in-16.

COQ DE VILLERAY (PIERRE-FRANÇOIS DE), natif de Rouen, exerça ses talents sur différents sujets qui n'avaient guère de rapport entre eux, et réussit assez bien. Ses productions sont : *Abrégé de l'histoire ecclésiastique et civile de la ville de Rouen*, 1759, in-12; *Traité historique et politique du droit public d'Allemagne*, 1748, in-4°; *Réponse aux lettres philosophiques de Voltaire ; Abrégé de l'histoire de Suède*, 1748, 2 vol. in-12; *Ariane, ou la Patience récompensée*, 1757, in-12. Il mourut à Rouen en 1777.

COQUELIN (dom FRANÇOIS), général des Feuillants d'Italie, né à Salins, dans le XVIIe siècle, fut si édifié dans un voyage qu'il fit en Italie de la première ferveur d'une congrégation de feuillants récemment établie, qu'il embrassa cet institut dans le monastère de Sainte-Pudentiane de Rome. Son savoir et ses grandes qualités lui méritèrent l'honneur d'être élu général de la congrégation. Sur la fin de sa vie, il se retira au monastère de Pérouse pour consacrer ses derniers jours à la retraite. Il y mourut en 1672. On lui doit : la *Vie de saint Claude, archevêque de Besançon*, Rome, 1652, in-8°, qui fut la même année traduite en italien; *De aritis dogmatibus cæterisque erroribus hæreticorum omnium a Christo ad nostram usque ætatem*; la traduction d'un livre français intitulé : *Le chrétien du temps*.

COQUELIN (dom JÉRÔME), dernier abbé de Faverney, né à Besançon d'une ancienne famille de robe, le 21 juillet 1690, entra dans l'ordre de Saint-Benoît à l'âge de 18 ans.

Lorsqu'il eut été ordonné prêtre, il fut chargé de la direction des jeunes novices, et il composa pour leur usage un *Cours complet de philosophie et de théologie*. Coquelin s'était particulièrement appliqué à l'étude de l'histoire et des antiquités. Devenu abbé de Faverney, il enrichit la bibliothèque de son monastère d'une collection de livres rares et précieux, et forma un nombreux médailler. Il mourut à Faverney le 1er septembre 1771, âgé de plus de 80 ans. Il fut un des premiers membres de l'académie de Besançon, où son Eloge fut prononcé par Droz, secrétaire perpétuel de cette compagnie. Dom Coquelin a laissé quatre manuscrits relatifs à l'histoire de la Franche-Comté: *Dissert. sur le port Abucin; Dissert. sur l'antiquité de l'église de Besançon;* le *Cartulaire de l'abbaye de Faverney;* un *Abrégé chronologique des comtes de Bourgogne.*

COQUELIN ou COCQUELIN (NICOLAS), docteur de Sorbonne, chancelier de l'église de Paris, ancien curé de Saint-Merry et censeur royal, mort en 1693, a laissé : *Interprétation des Psaumes de David et des cantiques qui se disent tous les jours de la semaine dans l'office de l'église, avec le latin à côté, et un Abrégé des vérités et des mystères de la religion chrétienne*, Paris, 1686, in-12; réimpr. à Limoges et à Toulouse, 1812, in-12; *Manuel d'Epictète, avec des réflexions tirées de la morale de l'Evangile*, Paris, 1688, in-12; *Traité de ce qui est dû aux puissances et de la manière de s'acquitter de ce devoir*, ibid., 1692, in-12, où il réfute *Le vrai système de l'Eglise*, de Jurieu.

COQUILLE (GUI), *Conchylius Romanus*, né à Decize dans le Nivernais en 1523, seigneur de Romenai, et avocat au parlement de Paris, mort en 1603, à 80 ans, conserva jusqu'au dernier moment la mémoire la plus fidèle et l'esprit le plus sain. Henri IV, pour l'engager à venir à Paris, lui offrit une place de conseiller d'état; mais il la refusa. A des lumières très-étendues sur le droit coutumier, Coquille joignait un cœur très-modeste et plein de probité. Son amour pour les pauvres était extrême; il les aidait de sa bourse et de son crédit, et mettait à part, pour faire ses largesses, une portion de ce qu'il gagnait. La plus grande partie de ses ouvrages, qui intéressèrent dans leur temps l'Eglise et l'état, ont été recueillis à Bordeaux en 1703, en 2 vol. in-folio. Les principaux sont : *Psaumes* mis en vers latins, Nevers, 1592, in-8°; divers écrits sur les *Coutumes* du Nivernais; un sur celles de France; *Discours des droits ecclésiastiques et libertés de l'Eglise gallicane, et les raisons et moyens d'abus contre les bulles décernées par le pape Grégoire XIV contre la France en 1591*, imprimé dans les recueils de traités sur les mêmes libertés en 1609 et 1612, in-8°, et 1639, in-fol.; *Institution au droit français*, avec les règles de ce droit, par Antoine Loisel, Paris, 1607, in-4°; *Histoire du pays et duché du Nivernois*, publiée par le même Loisel, Paris, 1612 et 1622, in-4°; *Mémoire sur la réformation de l'état ecclésiastique*, fait en 1592, imprimé à Paris en 1650, in-4°; *Traité des libertés de l'église de France, des droits et autorités que la couronne de France a ès-affaires de l'église dudit royaume, par bonne et sainte union avec ladite église*, fait en 1594, imprimé à Paris en 1650, in-4°; autre *Traité* sur les mêmes matières, qui avait été égaré, dont parle de Thou, liv. 129 de son histoire, sous l'an 1603, et qui fut retrouvé à Toulouse en 1656; un écrit *Du concile de Trente et de la réception d'icelui;* un *Des bénéfices de l'Eglise;* un *Dialogue* sur les causes des misères de la France, entre un catholique ancien, un catholique zélé et un palatin; fait en 1590, imprimé à Paris en 1650, in-4°; un *Mémoire* pour proposer à sa Sainteté les inconvénients qui peuvent advenir, si elle se rend trop rigoureuse à la réconciliation du roi, et à composer les affaires de France; *Traité des pairs de France*, leur origine, fonction, rang, dignité, et comme les anciennes pairies laies ont été réunies à la couronne, etc.; des *Poésies latines*, Nevers, 1590 et 1593. En outre, d'autres ouvrages, au nombre de dix-neuf ou vingt, qui sont restés manuscrits, entre lesquels on cite : *Annotations* latines sur les psaumes, tirées de Santès-Pagnin, de Vatable, etc.; *Poemata sacra et moralia; Collectiones juris canonici et civilis.* Guy Coquille était un zélé gallican. Son éloge fit le sujet du discours prononcé par M. Dupin aîné, lors de la rentrée de la cour de cassation après les vacances de 1837.

CORBEAU DE SAINT-ALBIN (P.-L.-A. DE), né vers 1748 dans le Dauphiné, entra en 1765 dans le corps-royal de l'Italie, et parvint au grade de colonel. Après avoir fait la guerre d'Amérique, il servit dans les armées françaises jusqu'en 1799, et il donna en 1793 des preuves de son talent par les travaux qu'il exécuta pour la défense de Mayence, de Neufbrisach et d'autres places fortes. Il remplit avec succès plusieurs missions dans le midi de la France, où il se faisait estimer par ses principes de justice et de modération. Ces principes même ne pouvaient que lui nuire sous le régime de la terreur; aussi fut-il destitué : mais le 18 brumaire lui rendit son grade. Corbeau mourut à Paris le 6 octobre 1813, laissant, outre quelques mémoires relatifs à l'art militaire : *Correspondance familière concernant la religion et les mœurs*, Paris, 1813, in-18; *Formation des états de l'histoire moderne, précédée de l'histoire des Juifs depuis le commencement du monde*, ibid., 1813, in-12, avec des figures.

CORBEIL (PIERRE DE), docteur de Paris, et l'un des plus célèbres professeurs de théologie de son temps, fut successivement chanoine de cette capitale, évêque de Cambrai, et archevêque de Sens. Il eut pour disciple le pape Innocent III, qui employa ses talents dans plusieurs affaires importantes. Sa science, sa vertu et ses ouvrages, qui ne sont point parvenus jusqu'à nous, lui firent un nom distingué. Il mourut à Sens en 1222. On a quelques fragments de ses *Ordonnances synodales*, et elles peuvent servir à la connaissance de la discipline de son siècle.

CORBIÈRE (PIERRE DE), religieux de l'ordre de Saint-François, fut élu antipape l'an 1328,

sous le nom de *Nicolas V*, par l'autorité de Louis de Bavière, roi des Romains; mais l'année suivante ce pontife intrus fut mené à Avignon, où il demanda pardon au pape Jean XXII, la corde au cou : il avait déjà fait son abjuration à Pise. Il mourut deux ou trois ans après.

CORBINIEN (saint), né à Châtres sur la route d'Orléans, mena d'abord pendant 14 ans la vie d'un reclus dans une cellule qu'il avait fait construire près d'une chapelle. Sa sainteté ne tarda pas à le rendre célèbre dans tout le pays. Des personnes pieuses ayant demandé à vivre sous sa conduite, le mirent bientôt en état de former une communauté religieuse. Mais les distractions que lui occasionnait le commerce qu'il avait avec ceux qui s'adressaient à lui, le portèrent à chercher une solitude où il pût être inconnu au monde. Il se rendit à cet effet à Rome, et il y fixa sa demeure dans une cellule près de l'église du prince des apôtres. Le pape, qui reconnut en lui autant de lumières et de capacité que de vertus, lui ayant représenté qu'il ne devait pas vivre pour lui seul, tandis que plusieurs nations manquaient d'ouvriers apostoliques, le sacra évêque, et le chargea du soin d'aller prêcher l'Evangile. Corbinien, forcé d'obéir, pour ne pas résister à la volonté du ciel, revint dans sa patrie, où ses prédications produisirent les plus grands fruits. Dans un second voyage qu'il fit à Rome, il passa par la Bavière, où il convertit un grand nombre d'idolâtres. Le pape Grégoire II lui ordonna de retourner dans ce pays, qui était abandonné, et d'en faire le principal théâtre de ses travaux. Comme les chrétiens s'y multipliaient de jour en jour, il fixa son siége épiscopal à Freisingue, dans la Haute-Bavière. « Malgré l'activité de son « zèle et la continuité de ses fonctions, dit « un historien, il s'occupa assidûment de « tout ce qui pouvait contribuer à sa propre « sanctification. Il vaquait à ses exercices « avec ferveur, et avait tous les jours deux « heures réglées pour méditer la loi de Dieu, « pour réparer les forces de son âme, pour « examiner son cœur et pour l'exciter à la « vigilance dans toutes ses actions. » Le saint évêque ayant reproché courageusement à Grimoald, duc de Bavière, son mariage incestueux avec Biltrude, veuve de son frère, l'un et l'autre jurèrent sa perte, et subornèrent des assassins pour lui ôter la vie. Mais le Seigneur éluda ce criminel dessein par la mort de ses ennemis qui périrent misérablement quelque temps après. Corbinien, qui avait été obligé de s'enfuir et de se cacher, revint alors à Freisingue, et y continua ses travaux jusqu'à l'an 730, où il mourut. Aribon, troisième évêque de Freisingue, a donné sa *Vie* et la *relation* de plusieurs miracles opérés par son intercession, l'une et l'autre écrites 30 ans après sa mort.

CORDARA (Jules-César), connu par une suite de l'*Histoire de la société des jésuites*, entreprise par Orlandini et continuée par Sacchini et Jouvency, mourut à Alexandrie de la Paille, le 6 mars 1784. Il était né dans cette ville le 16 décembre 1704, quoique originaire de Nice et descendant des comtes de Calamandrano. Entré chez les jésuites en 1719, il fit sa profession en 1734. Un an après la suppression de la société, il revint dans sa patrie, se retira dans le collége de Saint-Ignace, qui avait été destiné par le roi de Sardaigne aux jésuites qui voudraient vivre ensemble, et y demeura jusqu'à la fin de ses jours. Outre l'histoire dont nous avons parlé, écrite d'un style pur, élégant et plein de dignité, 1 vol. in-folio, Rome, chez Rossi, 1750, on a de lui : l'*Oraison funèbre de l'empereur Charles VI*, prononcée et imprimée à Rome en 1741; la *Vie de la B. Eustochie, religieuse de Padoue*, Rome, 1769; une *Vie du B. Simon de Roxas*, de l'ordre de la Trinité de la Rédemption des captifs; plusieurs poésies, parmi lesquelles on distingue *Carmen in numerorum divinatores, vulgo cabalistas.*

CORDEMOY (Louis-Géraud de), fils de Géraud de Cordemoy qui fut membre de l'Académie française, né à Paris en 1651, fut licencié de Sorbonne et abbé de Fenières. Il aida son père dans la composition de son *Histoire de France*, et la continua par ordre du roi. Cette suite, depuis Hugues-Capet jusqu'à la mort de Henri Ier en 1060, est restée manuscrite. Zélé catholique et habile controversiste, il rapporta presque toutes ses études à la conversion des hérétiques. Il mourut en 1722, à 71 ans. On a de lui : *Traité de l'invocation des saints*, in-12; *Traité des reliques ; Traité des saintes images ;* la *Conférence du diable avec Luther*, en latin, français et allemand, in-8°; *Traité contre les sociniens*, in-12, dédié au grand Bossuet. L'auteur y développe la conduite qu'a tenue l'Eglise dans les trois premiers siècles, en parlant de la Trinité, et de l'incarnation du Verbe, le vrai sens et l'usage des termes dont elle s'est servie. Il appuie ses preuves sur l'Ecriture et sur la tradition, méthode qu'il a suivie dans tous ses autres ouvrages. *Voy.* Denys d'Alexandrie, Bull, et Petau.

CORDER (Balthazar), jésuite, né en 1592, à Anvers, professa longtemps la théologie à Vienne en Autriche, avec beaucoup de réputation. Il mourut à Rome en 1650, à 58 ans. Le succès avec lequel il cultiva la langue grecque, le mit en état de donner une édition des *Œuvres de saint Denys l'aréopagite*, en 2 vol. in-folio, Anvers, 1634, grec et latin, avec des notes; *La chaîne des Pères grecs sur les Psaumes*, grec et latin, Anvers, 1643, 3 vol. in-fol.; *Chaîne..... sur saint Luc*, 1628, in-fol.;... *sur saint Jean*, 1631, in-folio;... *sur saint Matthieu ; Job elucidatus*, grec et latin, 1646, in-fol.; *Joannis Philoponi de mundi creatione*, Vienne en Autriche, 1631, grec et latin, avec une *dissertation* sur la Pâque ; *Sancti Cyrilli apologos morales; Sancti Cyrilli Alexandrini in Jeremiam Prophetam*, Anvers, 1648.

CORDES (Jean de), né en 1570, chanoine de Limoges sa patrie, mort en 1642, a laissé : une *édition* des ouvrages de Georges Cassander, in-fol.; la traduction de l'*Histoire des différends entre le pape Paul V et la répu-*

blique de Venise, par Fra-Paolo, in-8°; une autre traduction de l'*Histoire des troubles du royaume de Naples sous Ferdinand Ier*, par Camillo Porcio. On lui attribue aussi la version française du *Discours sur les défauts du gouvernement des jésuites*, que quelques auteurs ont cru être de Mariana, in-8°. Le traducteur avait été quelque temps dans cette société, mais il pouvait y prendre quelques leçons pour le style : le sien est fort mauvais. Vitré imprima le Catalogue de sa bibliothèque, Paris, 1642, in-4°. Ce livre est aujourd'hui rare et recherché, la bibliothèque de Cordes, qui était une des plus belles de Paris, contenait des livres rares et bien choisis, et beaucoup de manuscrits précieux. Le cardinal Mazarin acheta cette bibliothèque après la mort de Cordes; les manuscrits passèrent à la bibliothèque du roi.

CORDES (le P. EUTYCHE DE), savant bénédictin, né vers 1520 à Anvers, d'une famille d'origine française, fit ses études à l'académie de Padoue, puis il entra dans l'abbaye de Sainte-Justine, célèbre par la réforme que le B. Louis Barbo y introduisit. Il s'appliqua à l'étude des langues anciennes, notamment de l'hébreu, devint abbé de Saint-Fortunat, près de Bassano, et fut député en cette qualité au concile de Trente, où il fut un des commissaires chargés de dresser un catalogue des livres à prohiber à cause des doctrines pernicieuses qu'ils renfermaient. L'évêque de Breslau, Martin Gestmann, l'appela ensuite en Silésie pour y réformer les monastères de l'ordre de Saint-Benoît; il y professa quelque temps la théologie, et il prit surtout à tâche de combattre les nouvelles erreurs. De retour en Italie, il rentra dans l'abbaye de Sainte-Justine et y mourut en 1582. On y conservait de lui plusieurs ouvrages, restés manuscrits, savoir : *Commentaria in omnes epistolas D. Pauli apostoli*, trois tomes; *Commentaria in symbolum apostolorum; Dictionarium biblicum; Opuscula e Bibliis selecta*, trois tomes; *De Justitia originali et Justificatione contra Melanchthonem*, trois tomes; *Polyonima S. Scripturæ; Responsio confutatoria omnium ex scripturis locorum doctoris Jacobi Herbrandi Tubingensis; Conciones quadragesimales et dominicales; Commentaria in Harmoniam evangelicam D. Hieronymi*, 2 tomes. Tous les ouvrages qui précèdent sont cités par Mariano Armellini, dans sa *Bibliotheca Benedictino-Cassinensis*. L'*Histoire du monastère de Sainte-Justine*, de Jacques Pavacci, indique en outre : *Historiæ e Vetere ac Novo Testamento*. Les magnifiques sculptures qui décorent le chœur et les cloîtres de cette abbaye furent exécutées sur les plans du P. de Cordes.

CORDIER (FRANÇOIS), sieur des Maulets, entra dans la congrégation de l'Oratoire, qu'il quitta vers 1680, et mourut en 1693, laissant un *Manuel chrétien*, et la *Vie d'Anne des Anges*, carmélite, Paris, 1694, in-8°.

CORDIER (CLAUDE-SIMON), chanoine d'Orléans, était né dans cette ville en 1704 et y mourut en 1772. Il est auteur d'une *Vie de la mère de Chantal, fondatrice de l'ordre de la Visitation*, Orléans, 1752, in-12.

CORDIER DE SAINT-FIRMIN (EDMOND), littérateur, né à Orléans vers 1730, embrassa l'état ecclésiastique, et mourut vers 1816. Il avait été secrétaire de la loge maçonique des Neuf-Sœurs à Paris, et fut un des fondateurs du musée de Paris en 1780. Nous citerons de lui : *Zaruckma*, tragédie, 1762, in-12 : cette tragédie n'eut que trois représentations; *Eloge de Louis XII*, 1778, in-8°; *Eloge de Massillon; Essai sur l'éloge de Fénelon*, 1791, in-8°; *Discours sur la constitution française*, 1791, in-8°; l'*Abeille française*, de 1795 à 1799, 2 vol. in-8°; *Recherches historiques sur les obstacles qu'on a eu à surmonter pour épurer la langue française*, 1805, in-8°; *Le Mémorial de Théodore*, in-12; *Trésor de l'amour filial*, ou *Répertoire de Gustave*, 1815, in-12; *Pensées sur Dieu, sur l'immortalité de l'âme et sur la religion*, 1802, in-8° : c'est la moins faible de ses productions.

CORDIER-GENTIL (REGINALD), *Corderius Lepidus*, né vers 1560, à Langres, mort vers 1620, à Chaumont, où il était devenu principal du collége universitaire, après avoir quitté la carrière du barreau, est auteur de plusieurs écrits : *Familiaris epigrammatum lusus*, Langres, 1591, in-16; *Annona in tres partes divisa : emblemata, epigrammata et varia*, Paris, 1595, in-16; *Quatre discours dévots et nécessaires à l'instruction du chrétien*, Chaumont, 1601 : les deux derniers traitent du feu de la Saint-Jean, et des superstitions de cette fête; *Ramunculus palmæ*, ibid., 1605, in-8° de 18 pages; *Palmæ ramunculi*, etc., ibid., 1606, in-8° : ce petit volume renferme, outre diverses poésies latines, un petit traité intitulé *Economia scholastica*, sur les écoles publiques et leur administration; *Avertissement sur le fait des sorciers*, in-12.

CORÉ, fils d'Isaar, un des principaux chefs de la révolte des Lévites contre Moïse et Aaron, auxquels ils voulaient disputer le pouvoir dont Dieu les avait revêtus, fut englouti tout vivant dans la terre avec Abiron et Dathan. Les fils de Coré ne furent pas compris dans le châtiment de leur père, et David accorda de grands honneurs à leurs descendants. Ce roi leur donna l'office de portiers du temple et les chargea de chanter devant l'arche. *Voy.* ABIRON.

CORELLA (JACQUES DE), capucin navarrois, devint prédicateur de la cour d'Espagne sous le roi Charles II; et quoiqu'il ne fût âgé que de 42 ans lorsqu'il mourut en 1699, il laissa un grand nombre de productions, écrites en espagnol, qui eurent un très-grand succès, si l'on en juge par le nombre des éditions. L'un de ses ouvrages, *Les devoirs du confesseur*, avec une explication des propositions condamnées par Alexandre VII et Innocent XI, était réimprimé pour la vingt-quatrième fois en 1742; un autre, intitulé : *Conférences morales*, en 3 volumes in-folio, obtint pareillement beaucoup de vogue.

CORET (PIERRE), né à Ath en Hainaut, fut chanoine de Tournay, où il mourut l'an 1602. On a de lui : *Défense de la vérité*, contre les assertions de M. de La Noue, en latin,

Tournay, 1591. Cet ouvrage a été inséré dans un recueil publié par le Père Possevin, intitulé : *Judicium de Nuæ scriptis*, Lyon, 1593; L'*Antipolitique*, contre Jean Bodin, en latin, Douai, 1599.

CORET (Jacques), jésuite, célèbre par ses vertus et son zèle, mort à Liége le 6 décembre 1721, et dont la mémoire est encore en vénération dans cette ville, est auteur de plusieurs ouvrages où il y a beaucoup de piété, mais en même temps quelque chose d'original et d'excessivement simple, qui empêche les esprits délicats de les goûter: tels sont le *Journal des Anges*, la *Maison de l'Eternité*, le *Cinquième ange de l'Apocalypse*, etc.

CORGNE (Pierre), chanoine de Soissons et docteur de Navarre, né dans le diocèse de Quimper, a composé plusieurs ouvrages : *Dissertations sur la dispute entre saint Etienne et saint Cyprien*, 1725; *sur le concile de Rimini*, 1733 ; *sur le pape Libère*, 1736 ; *sur le monothélisme* et *sur le sixième concile général*, 1741; un *mémoire historique et dogmatique touchant les juges de la foi*, 1736, et un *traité du droit des évêques*, 1763. L'assemblée du clergé de 1780 lui accorda une gratification de 4,000 francs pour sa *Défense légitime du pouvoir des évêques*, qui était encore manuscrite, et pouvait former 4 vol. in-fol. — Il ne faut pas le confondre avec l'abbé Le Corgne, docteur de Sorbonne et archidiacre de l'église de Paris, député plusieurs fois aux assemblées du clergé, mort dans un âge avancé en 1804, auteur de la *Réponse à la lettre d'un docteur de Sorbonne*, 1759, et de *Réflexions sur l'Examen de cette Réponse*. On lui attribue aussi la rédaction des *Actes de l'assemblée du clergé en* 1765.

CORMEAUX (François-Georges), né en 1746 dans les environs de la petite ville de Lamballe, était, à l'époque de la révolution, curé de Plaintel dans le diocèse de Saint-Brieuc. Il s'appliquait tout entier aux fonctions du saint ministère, lorsqu'il se vit arrêté sous le régime de la terreur. Il fut condamné et exécuté sur la place de la Bastille. On a sa *Vie*, par M. l'abbé Lasausse, prêtre de Saint-Sulpice, qui y a ajouté plusieurs *Sermons* de l'abbé Cormeaux.

CORNARIUS ou HAGENBUT (Jean), médecin allemand de Zwickau, où il était né en 1500, chercha avec grand soin les écrits des meilleurs médecins grecs, et employa environ quinze ans à les traduire en latin. Il s'attacha surtout à ceux d'Hippocrate, d'Aétius, d'Eginète, et à une partie de ceux de Galien. Ces versions sont fort imparfaites. Cornarius connaissait médiocrement la langue grecque, et il ignorait les finesses de la langue latine. Ses travaux littéraires ne l'empêchèrent point de pratiquer la médecine avec réputation à Zwickau, à Francfort, à Marpurg, à Northausen. Il professait à l'université d'Iéna, et était premier doyen de la faculté de médecine de cette ville, lorsqu'il mourut d'apoplexie le 16 mars 1558. Son véritable nom était *Hagenbut*, terme par lequel les Allemands désignent le fruit de l'églantier ; Pierre Mosellan, qu'il avait eu pour maître dans sa jeunesse, croyant que ce mot exprimait le fruit du cornouiller, le traduisit par celui de *Cornarius*. Parmi ses ouvrages, nous citerons : plusieurs *traités* de médecine; des *éditions* de quelques poëmes des anciens sur la médecine et sur la botanique ; des *poésies latines ;* des *traductions* de quelques écrits des Pères de l'Eglise, entre autres *du Sacerdoce*, de saint Chrysostome, des Œuvres de saint Basile, et d'une partie de celles de saint Epiphane ; *Theologiæ vitis viniferæ libri tres*, Heidelberg, 1614, in-8°; *Præceptiones de re rustica*, Bâle, 1538, in-8°.

CORNARO ou CORNER ou CORNELIO (Flaminio), sénateur vénitien, prenait ce dernier nom, par suite de la prétention qu'il avait, ainsi que ses ancêtres, de descendre de l'ancienne famille romaine Cornelia. Né à Venise le 4 février 1693, il fit d'excellentes études chez les jésuites, et se distingua par ses lumières, ses vertus et son érudition. Il fut élu sénateur en 1730, et n'en continua pas moins activement ses savantes recherches sur les antiquités ecclésiastiques et ses travaux littéraires. Il mourut dans sa patrie le 27 décembre 1778, âgé de plus de 85 ans. Ses ouvrages sont : *Ecclesiæ Venetæ antiquis monumentis, nunc etiam primum editis, illustratæ ac in decades distributæ*, Venise, 1749 et suiv., 18 vol. in-4°, qui comprennent de plus l'histoire des églises de Torcello, le supplément et la grande table; *Notizie storiche delle chiese e de' monasterj di Venezia e di Torcello, tratte dalle chiese Venete Torcellane di Flaminio Corner, senator Veneziano*, Padoue, 1758, in-4° ; *Creta sacra, sive de episcopis utriusque ritus græci et latini in insula Cretæ*, Venise, 1755, 2 vol. in-4°; *Catharus Dalmatiæ civitas in ecclesiastico et civili statu documentis illustrata : accedit episcoporum methonensium et coronensium series expurgata*, Padoue, 1759, in-4°; *Laurentii de Monachis Veneti de rebus Venetis ab urbe condita ad annum* 1354, etc., *omnia ex mss. editisque codicibus eruit, recensuit, præfationibus illustravit Flaminius Cornelius*, Venise, 1753, in-4°; *De Clero et collegio novem congregationum cleri veneti*, Venise, 1754, in-4°; *Opuscula quatuor, quibus illustrantur acta beati Francisci Foscari ducis Venetiarum, Andreæ Donati equitis : accedit opusculum quintum de cultu sancti Simeonis*, etc., Venise, 1754, in-4°; *Hagiologium italicum*, Bassano, 1773, 2 vol. in-4° : l'auteur ajoutait, par cet ouvrage, plus de 700 vies au *Catalogus sanctorum*, du P. Philippe Ferrari, imprimé depuis 1613. Avant cette publication, Cornaro avait donné une courte dissertation latine sur ce sujet : *Quomodo ordinanda sint Venetiis officia sanctorum Veteris Testamenti*: *Esercizio di perfezione e di cristiane virtù composto dal P. Alfonso Rodriguez*, etc., *nuovamente accomodato ad ogni stato di persone*, etc., Bassano, 1779, 3 vol.; *Relazione delle immagini miracolose di Maria conservate in Venezia, e Notizie storiche della B. V. Maria del miraculo venerata in Desenzano*, Venise, 1758; *Apparitionum et celebriorum im-*

ginum Deiparæ Virginis Mariæ in civitate et dominio Venetiarum enarrationes historicæ, avec fig.; lui-même traduisit cet ouvrage en italien. Les tomes VIII, IX, X et XII de la *Nuova Raccolta*, du P. Calogera, renferment d'autres ouvrages de Cornaro, qui laissa, en outre, de nombreux manuscrits.

CORNARO-PISCOPIA (LUCRETIA-HELENA), de la même famille que le précédent, naquit à Venise en 1646. Son érudition variée, jointe à la connaissance des langues latine, grecque, hébraïque, espagnole et française, lui aurait procuré une place parmi les docteurs en théologie de l'université de Padoue, si le cardinal Barbarigo, évêque de cette ville, n'eût cru devoir s'y opposer. Mais elle reçut solennellement le doctorat en philosophie le 25 juin 1678 dans l'église cathédrale de Padoue, les stalles du collége n'ayant pu suffire à l'affluence des assistants. Plusieurs académies d'Italie se firent un honneur de se l'associer. Pieuse autant que savante, elle avait fait, dès l'âge de 11 ans, vœu de virginité. Quoique les partis les plus brillants se disputassent sa main, elle refusa d'user des dispenses qui avaient été obtenues à son insu, et elle voulait se faire religieuse. Tout ce que la tendresse de son père put obtenir, fut qu'elle restât chez lui, mais avec l'habit de l'ordre de Saint-Benoît, dont elle observait la règle. Elle mourut le 26 juillet 1684, âgée de 38 ans. Ses ouvrages furent recueillis par le P. Bacchini, qui y ajouta sa Vie, Parme, 1688, 1 vol. in-8°. On y trouve un Panégyrique italien de la république de Venise; une traduction, de l'espagnol en italien, d'un ouvrage ascétique intitulé : *Entretien de Jésus-Christ avec l'âme dévote*, par le chartreux J.-J. Lansperg; des éloges latins de quelques hommes illustres; des *Lettres* latines, etc. On lit aussi quelques-uns de ses vers dans le *Recueil des poésies des femmes célèbres*, par Mme Bergalli.

CORNAY (JEAN-CHARLES), né le 12 mars 1809 à Loudun, diocèse de Poitiers, fit ses études dans les colléges de Saumur et de Montmorillon, et entra, en 1827, au séminaire de Poitiers, où le sous-diaconat lui fut conféré en 1830. Il se rendit ensuite au séminaire des Missions-Étrangères à Paris, et il s'embarqua pour les missions dès l'année suivante, n'étant encore que diacre. L'abbé Cornay, descendu sur les rivages de l'empire d'Annam, au mois de juillet 1832, attendit inutilement pendant 18 mois les courriers chinois qui devaient le conduire au Su-Tchuen. Il profita de ce contre-temps pour se rendre auprès de Mgr Havard, vicaire apostolique, et recevoir de lui la prêtrise (1834). Il se fixa dès lors au Tong-King, où cependant un édit de persécution venait d'être lancé contre les chrétiens; mais le péril n'était pas ce qui pouvait refroidir le généreux dévouement du pieux missionnaire. Arrêté le 20 janvier 1837 dans un village appelé Banno, de la province occidentale de Tong-Tay, et renfermé dans une cage, il fut traduit devant un tribunal comme coupable de haute trahison. La fermeté qu'il montra dans cette circonstance fit l'admiration de ses ennemis mêmes. Trois mois entiers il resta ainsi resserré dans une cage, en butte aux plus cruels tourments, par lesquels on se flattait de dompter sa constance. Sa foi fut inébranlable comme son courage, et le prince ordonna enfin qu'on lui tranchât la tête : ce qui fut exécuté le 20 septembre 1837. Ses membres furent coupés en morceaux et jetés aux quatre vents. L'abbé Cornay n'avait que 29 ans lorsqu'il obtint la glorieuse couronne du martyre. En 1843, la cause pour sa béatification a été introduite à Rome par ordre du souverain pontife.

CORNEILLE (saint), capitaine romain d'une compagnie de cent hommes, reçut le baptême par les mains de saint Pierre, l'an 40 de J.-C. Cet apôtre étant à Joppé eut une vision, dans laquelle une voix venue du ciel lui ordonna de manger toutes sortes de viandes indifféremment, sans distinction des animaux mondes et immondes (image symbolique qui anéantissait la distinction des juifs et des gentils), et de suivre sans hésiter trois hommes qui le cherchaient. C'était Corneille qui les envoyait. Pierre se rendit à Césarée, où demeurait le centenier, qui se fit instruire avec toute sa famille. Le Saint-Esprit descendit sur eux, et cet apôtre les baptisa sur-le-champ.

CORNEILLE (saint), successeur de saint Fabien dans le siége de Rome, l'an 251, après une vacance de plus de seize mois, fut troublé dans son élection par le schisme de Novatien, choisi par quelques séditieux à la sollicitation de Novat, prêtre de Carthage. *Voyez* NOVATIEN. Une peste violente qui ravageait l'empire romain ayant été l'occasion d'une nouvelle persécution contre les chrétiens, le saint pontife fut envoyé en exil à Centumcelles, aujourd'hui Civita-Vecchia, et y mourut en 252. Saint Jérôme dit dans la Vie de saint Cyprien, que Corneille fut ramené à Rome, où il souffrit la mort. Quoi qu'il en soit, saint Cyprien, dans sa lettre 55e à Antonien, donne de grandes louanges au zèle et à la piété de saint Corneille, ainsi qu'au courage qu'il faisait paraître dans les temps les plus critiques pour les pasteurs. « Ne doit-on pas, dit-il, compter parmi les « confesseurs et les martyrs les plus illustres « celui qui se vit exposé si longtemps à la « fureur des ministres d'un tyran barbare; « qui courait continuellement les risques de « perdre la tête, d'être brûlé, d'être crucifié, « d'être mis en pièces par des tortures égale- « ment cruelles et inouïes; qui s'opposait à « des édits redoutables, et qui, par le pou- « voir puissant de la foi, méprisait les sup- « plices dont on le menaçait? Quoique la « bonté de Dieu l'eût sauvé jusque-là, il « donna cependant des preuves suffisantes « de son amour et de sa fidélité, étant dans « la disposition de souffrir tous les tourments « imaginables, et de triompher du tyran par « son zèle. » Il y a deux *lettres* de ce pape parmi celles de S. Cyprien, et dans les *Epist. roman. pontif.* de dom Coustant, in-folio.

CORNEILLE (PIERRE). *Voy.* RACINE.

CORNELIUS (ANTONIUS), licencié en droit,

de Billy en Auvergne, vivait au commencement du XVIe siècle. Il est auteur d'un livre rare, intitulé : *Infantium in limbo clausorum querela adversus divinum judicium ; Apologia divini judicii ; Responsio infantium, et Æqui judicis sententia*, Paris, Wechel, 1531, in-4°. Cet ouvrage singulier renferme plusieurs propositions hasardées qui le firent supprimer, et fut, sinon la cause, du moins l'époque de la ruine de l'imprimeur.

CORNET (Nicolas), docteur en théologie de la faculté de Paris, natif d'Amiens, déféra, l'an 1649, en qualité de syndic, sept propositions de Jansénius, dont les cinq premières étaient celles qui ont été condamnées depuis. Il laissa quantité de legs pieux, et mourut en 1663, après avoir refusé l'archevêché de Bourges, que lui offrit le cardinal Mazarin. Ce ministre l'avait fait président de son conseil de conscience; le cardinal de Richelieu l'avait aussi admis à son conseil et s'était servi de lui, dit-on, pour la préface de son livre de *controverse*. Ce ministre avait voulu l'avoir pour confesseur; mais Cornet refusa un emploi si délicat. Bossuet, qui avait été son élève et qui n'était point encore évêque, prononça son *oraison funèbre*.

CORNHERT ou KOORNHERT (Théodore), enthousiaste du XVIe siècle, gagna d'abord sa vie en exerçant son talent pour la gravure. S'étant dégoûté du burin, il apprit le latin. Ses progrès furent rapides, et il devint secrétaire de la ville de Harlem. Le prince d'Orange, gouverneur de Hollande, se servit de sa plume pour composer son premier *manifeste*, en 1566. La duchesse de Parme, ayant su qu'il en était l'auteur, le fit enlever de Harlem et conduire à La Haye. Sa femme, craignant qu'il ne sortît jamais de sa prison, voulut gagner la peste pour la lui communiquer et mourir avec lui. Cornhert n'eut pas besoin de cette singulière ressource. Il s'évada furtivement et reprit son métier de graveur. Ce fut alors qu'il commença à dogmatiser. Quoique ennemi de la religion catholique, il ne laissa pas de s'élever contre Luther et Calvin, et contre les ministres du protestantisme. Il prétendait que, sans une mission extraordinaire, appuyée par des miracles éclatants, personne n'avait droit de faire des innovations ou des réformes dans l'Eglise : ce qui, à le bien prendre, n'était point absolument déraisonnable. « Il devait ajouter, dit « un théologien, que des réformes et inno- « vations telles que celles que Luther et Cal- « vin avaient introduites, ne pouvaient être « appuyées ni de miracles ni d'aucune autre « marque de mission céleste, puisque elles « supposent l'Eglise tombée en erreur, con- « tre la promesse expresse de Jésus-Christ, « qui nous assure de sa persévérance dans « l'enseignement de la vérité jusqu'à la fin « des siècles. » Les sectes chrétiennes devaient, selon lui, se réunir sous une forme *d'interim*, en attendant que Dieu envoyât quelqu'un pour arranger les choses. Son plan était qu'on lût au peuple le texte de la parole de Dieu, sans proposer aucune explication, sans rien prescrire aux auditeurs : projet

digne d'un enthousiaste. Il mourut en 1590. Ses *Œuvres* furent imprimées en 1630, 3 vol. in-fol.

CORRADINI DE SEZZA (Pierre-Marcellin), cardinal, né en 1658, à Sezza, devint dès sa jeunesse un des plus célèbres avocats de Rome. Son mérite lui procura la pourpre sous Clément XI en 1712, et en 1734 il fut pourvu de l'évêché de Frascati. Corradini mourut à Rome en 1743, laissant plusieurs ouvrages : *De jure prælationis*, Rome, 1688, in-folio ; *De civitate et ecclesia Setina*, ibid., 1702, in-4°. C'est l'histoire ecclésiastique et profane de la patrie de l'auteur : elle est faite avec soin ; *Vetus Latium profanum et sacrum*, ibid., 1704, 2 vol. in-4°. D'autres occupations ayant détourné Corradini de ce travail, il remit ses matériaux au savant jésuite, le P. Volpi, qui en publia la continuation formant neuf tomes, dont le dernier est divisé en deux parties, de 1726 à 1745. Contrairement à ce qu'annonce le titre, la partie religieuse n'a point été traitée dans l'ouvrage ni dans la continuation. Les deux volumes qui sont tout entiers de Corradini, ont été réimpr. en 1748 sous ce titre : *De primis antiqui Latii populis, urbibus, regibus*, etc. On cite encore de Corradini : *De primariis precibus imperialibus*, Fribourg (Rome), 1706, in-4° : l'auteur y a pris le nom de *Corradus Oligenius ; Relatio jurium Sanctæ Sedis ad civitatem Commachensem*, ibid., 1711, in-4°.

CORRADUS (Pyrrhus) ou *Pirro Corrado*, de Terra-Nuova, au diocèse de Rossano dans la Calabre, protonotaire apostolique, chanoine de Naples, et grand inquisiteur à Rome, vivait dans le XVIIe siècle. Les canonistes estiment ses ouvrages : *Praxis beneficiaria*, Naples, 1656, in-folio ; *Praxis dispensationum apostolicarum*, Cologne, 1672, 1678, 1716 ; Venise, 1735, in-folio.—Un autre Cornaro (François), de Ferrare, auditeur de rote, puis cardinal, donna un Recueil des décisions de la rote, et mourut en 1666, à 64 ans.

CORREA (Emmanuel), né en 1712 à Scalapa, bourg du Portugal d'une famille ancienne et noble, entra chez les jésuites en 1729 et fut quelque temps après envoyé en Amérique, où, après avoir enseigné la philosophie à Fernambuco, et la théologie à Bahia (baie de Tous-les-Saints), et s'être livré en même temps à tous les travaux du zèle évangélique, il fut arrêté avec les autres jésuites par ordre du ministre Carvalho, transporté à Lisbonne et de là à Rome, où il mourut en 1761. Sa *Vie* élégamment et judicieusement écrite en latin, 1789, in-12, est accompagnée de notes très-intéressantes et propres à expliquer divers événements du XVIIIe siècle, dont les vraies causes sont encore à l'ombre du mystère. *Voy.* le *Journ. hist. et littér.*, 1er juin 1792, page 257.

CORRODI (Henri), né en 1752, à Zurich, étudia à Leipzig et à Halle sous Platner et Semler, et fut, en 1786, nommé professeur de droit naturel et de morale au gymnase de Zurich. Il a publié en allemand plusieurs ouvrages dont la plupart ont paru sans nom d'auteur. Nous citerons : une *Histoire cri-*

tique du millénarisme, 1781, pleine d'érudition; *Histoire du canon des livres saints chez les juifs et chez les chrétiens*; un *Recueil de ses mémoires et discours philosophiques*, 1786, où on trouve des morceaux intéressants sur les matières les plus épineuses de la métaphysique; un Journal théologique qu'il fit paraître depuis 1781 sous le titre de *Fragments pour servir à l'examen impartial des doctrines religieuses*, où il fit entrer quelques extraits de l'Histoire de la religion, et de celle du fanatisme dont il s'occupait, mais qu'il n'a point achevée. Meister a publié une *Notice sur la vie de H. Corrodi*, Zurich, 1793, in-8°, en allemand.

CORSIGNANI (Pierre-Antoine), né à Celano, dans l'Abruzze, en 1686, évêque de Venosa en 1738, puis de Sulmona, mort en 1751, a laissé un grand nombre d'ouvrages qui prouvent qu'il était très-versé dans l'histoire et les antiquités de son pays: *De viris illustribus Marsorum*, etc., Rome, 1712, in-4°; *De Aniene ac viæ Valeriæ fontibus enarratio cum inscriptionibus locorum adjacentium; Acta SS. MM. Simplicii, Constantini et Victoriani vindicata*, Rome, 1750, in-4°. Les bollandistes, regardant ces actes comme suspects, ne les ont point insérés dans leur collection. Corsignani en prend ici la défense. *Mémoires topographiques et historiques sur la province de Marsi et les environs*, en italien, etc.

CORSINI (saint André), né à Florence en 1302, de l'illustre famille de Corsini, se fit religieux dans l'ordre des Carmes, dont il fut tiré pour être placé sur le siége de Fiesoli. Les exercices de la plus austère pénitence et sa vie vraiment pastorale lui attirèrent l'admiration et le respect des peuples. Il mourut en 1373. Urbain VIII le mit au nombre des saints en 1629. Clément XII, qui était de la même famille, et le marquis de Corsini son neveu, ont orné avec magnificence la chapelle où l'on garde le corps du saint. Cette chapelle est dans l'église des Carmes de Florence. Le même pape fit aussi bâtir, dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, une chapelle magnifique et digne de la première église du monde, qu'il dédia sous l'invocation de saint André Corsini, et où il voulait être enterré.

CORTESE (Paul), naquit en 1465, à San-Geminiano en Toscane. Dès sa première jeunesse il s'appliqua à former son style sur la lecture des meilleurs auteurs de l'antiquité et en particulier de Cicéron. Il avait à peine 23 ans quand il mit au jour un *Dialogue sur les savants de l'Italie*. Cette production élégante, et utile pour l'histoire de la littérature de son temps, est demeurée dans l'obscurité jusqu'en 1734, qu'Alexandre Politi, l'a fait imprimer à Florence, in-4°, avec des notes et la vie de l'auteur. Ange Politien à qui il l'avait communiquée, lui écrivit « que cet « ouvrage, quoique supérieur à son âge, n'é« tait point un fruit précoce. » On a encore de ce savant quelques *Commentaires sur les livres des sentences*, 1540, in-folio, écrit en bon latin, mais souvent avec des termes profanes qui dégradent la majesté de nos mystères: c'était la manie de son siècle, en particulier celle de Bembo, etc. On lui doit aussi un *Traité de la dignité des cardinaux*, plein d'érudition, de variété et d'élégance, suivant quelques auteurs italiens, et dénué de toutes ces qualités, suivant du Pin. Cortese mourut évêque d'Urbin en 1510, dans la 45° année de son âge. Sa maison était l'asile des muses et de ceux qui les cultivaient.

CORTOIS DE PRESSIGNY (Gabriel), archevêque de Besançon et pair de France, né à Dijon le 11 décembre 1745, avait un frère aîné, Cortois de Balore, qui fut évêque de Nîmes. Après qu'ils eurent été élevés tous deux sous les yeux de leur oncle, Cortois de Quincey, évêque de Belley, l'abbé de Pressigny devint grand-vicaire de M. de La Luzerne, évêque de Langres. En 1780, il fut pourvu de l'abbaye de Saint-Jacques, diocèse de Béziers, et, en 1785, il fut nommé à l'évêché de Saint-Malo. Il siégea aux assemblées du clergé de 1780 et de 1788, et lors des discussions auxquelles la constitution civile du clergé donna lieu, il adhéra à l'*Exposition des principes*, souscrite par les évêques du côté droit de l'assemblée constituante. Le 24 avril 1791, il adressa à ses diocésains une première lettre pastorale, datée de Quincey, pour leur recommander de ne point reconnaître les nouveaux pasteurs qui se présenteraient en vertu de l'élection populaire, et, le 6 avril 1792, il en publia une autre, datée de Chambéry, pour ordonner la publication du bref de Pie VI, du 1er mars, relatif aux affaires de l'Eglise de France. Son frère l'ayant rejoint, ils passèrent en Suisse, et ils ne se quittèrent plus jusqu'à leur rentrée en France, qui eut lieu sur la fin de l'année 1800. Les deux évêques avaient autorisé dans leurs diocèses le serment de fidélité à la constitution républicaine de l'an III. Après le Concordat de 1802, tous deux donnèrent leur démission, et ils vécurent ensuite dans la retraite. L'évêque de Nîmes mourut peu de temps après. Sous la restauration Cortois de Pressigny fut d'abord membre d'une commission d'évêques et d'ecclésiastiques nommée pour s'occuper du règlement des affaires de l'Eglise de France, et il fut envoyé à Rome, au mois de juillet 1814, avec le titre d'ambassadeur; mais il revint en 1816, sans avoir pu obtenir dans des circonstances aussi difficiles un résultat définitif. La même année il fut fait pair de France, et, en 1817, il fut nommé à l'archevêché de Besançon, dont il ne prit possession que le 31 octobre 1819. Successeur de Lecoz, il dirigea son administration dans des principes bien différents de ceux du prélat constitutionnel. A la chambre des pairs il prit part à l'opposition des évêques contre le système ministériel de 1819, et, le 10 mai, il signa avec ses collègues une protestation contre le rejet de l'amendement tendant à introduire dans la loi concernant les pénalités de la presse, la mention expresse de la répression des outrages faits à la religion. En 1821, il publia à Lyon un écrit intitulé: *Le placement de l'argent à intérêt distingué de l'usure*, in-8° de 29 pages; c'est une reponse à une con-

sultation d'un membre de la chambre des députés. L'auteur se prononce pour la légitimité du prêt à intérêt, renfermé dans les limites légales. Il suivait en cela les principes du cardinal de La Luzerne, dont un ouvrage sur le même sujet s'imprimait vers cette époque. L'archevêque de Besançon en surveillait l'impression et il parut sous ce titre : *Dissertation sur le prêt de commerce*, Dijon, 1822-1823, 6 vol. in-8°. Cependant l'altération de sa santé lui faisait désirer qu'un coadjuteur lui fût donné, et M. de Villefrancon lui fut adjoint. Il mourut à Paris le 2 mai 1823.

COSIN (JEAN), né à Norwich, principal du collége de Saint-Pierre à Cambridge, ensuite évêque de Durham, mort en 1672, à 77 ans, jouit d'une grande faveur auprès de Charles Ier et de Charles II, et il la mérita. On a de lui plusieurs écrits, dont les principaux sont : un *Traité de la transsubstantiation* ; une *Histoire du canon des livres de l'Ecriture sainte*, en anglais, Londres, 1683, in-4° ; un petit *Traité* latin *des sentiments et de la discipline de l'Eglise anglicane*, publié en 1707, avec la *Vie* de l'auteur par Smith.

COSNAC (DANIEL DE), d'une ancienne famille du Limousin, fit paraître dès son enfance beaucoup de vivacité, de pénétration et de talents pour les affaires. Il s'attacha à Armand, prince de Conti, et eut part à la négociation de son mariage avec la nièce du cardinal Mazarin. Peu de temps après, il fut nommé évêque de Valence et de Die, diocèses qui étaient alors unis. Louis XIV le nomma à l'archevêché d'Aix en 1687, lui donna l'abbaye de Saint-Riquier, diocèse d'Amiens, en 1695, et le fit commandeur de l'ordre du Saint-Esprit en 1701. Il eut des démêlés avec les religieux et les religieuses de son diocèse, pour la visite qu'il prétendait faire dans leurs églises, et Rome ne lui fut pas favorable, non plus que le conseil du roi. Il mourut à Aix en 1708, dans sa 81e année, étant alors le plus ancien prélat du royaume. On lui fit cette épitaphe ironique : *Requiescat ut requievit*. Le maréchal de Tessé a composé l'*Histoire* de cet archevêque.

COSNAC (JEAN-JOSEPH-MARIE-VICTOIRE DE), archevêque de Sens, de la même famille que le précédent, fut le 11e prélat que sa maison fournissait à l'Eglise. Né le 24 mars 1764, au château de Cosnac, il était, en 1814, curé de Brives-la-Gaillarde, où il reçut la visite du cardinal Pacca, qui parle de lui avec éloge dans ses *Mémoires*. Après le Concordat de 1817, l'abbé de Cosnac fut nommé évêque de Noyon, puis évêque de Meaux. Au mois de décembre 1829, le siége primatial de Sens vint à vaquer par la mort du cardinal de La Fare, et Mgr de Lalande, désigné pour le remplacer, mourut avant d'avoir reçu son institution canonique. M. de Cosnac, élu à ce siége le 13 avril 1830, prêta serment, le premier des évêques de France, au nouveau roi des Français, et prit possession de son nouveau siége le 4 novembre suivant. Il continua d'y donner l'exemple de toutes les vertus, principalement d'une vigilante charité ; il fonda une institution de missionnaires diocésains, un établissement de religieuses du Bon-Pasteur, et une maison de frères de la doctrine chrétienne, et il racheta les restes de l'antique et célèbre abbaye de Pontigny de l'ordre de Cîteaux, pour les consacrer à de nouveaux établissements religieux. Le vertueux archevêque se trouvait au château de Cosnac en Périgord, où il était allé respirer l'air natal avec l'espoir de rétablir sa santé, lorsqu'il y mourut le 24 octobre 1843.

COSPÉAN (PHILIPPE), né en 1568, à Mons en Hainaut, docteur de Sorbonne, successivement évêque d'Aire, de Nantes et de Lisieux, avait été disciple du célèbre Juste-Lipse. Ce fut un des meilleurs prédicateurs de son temps, et un des premiers qui retrancha dans les sermons les citations d'Homère, de Cicéron et d'Ovide, et substitua celles de la Bible, de saint Augustin. Il mourut en 1646. On a quelques ouvrages de ce prélat. Il publia en 1622 une *Lettre apologétique pour le cardinal de Bérulle contre les carmes*, offensés de ce que l'instituteur de l'Oratoire s'était chargé de la direction des carmélites. C'est lui qui, dans la conférence de Bourg-Fontaine, refusa de prendre parti avec les cinq autres consultants, disant, au rapport de Filleau, « que « c'étaient des sots de faire de telles propo- « sitions et de vouloir les autoriser dans un « royaume qui était si éloigné de telles nou- « veautés, et que, quant à lui, il ne voulait « pas s'engager dans ce parti. » Il est désigné le troisième par les lettres (P. C.), immédiatement avant les mêmes initiales qui signifient *Pierre Camus*, comme celles-ci, *Philippe Cospéan*.

COSSART (GABRIEL), naquit à Pontoise en 1615. Il entra chez les jésuites et professa la rhétorique à Paris avec beaucoup de succès. Après l'avoir enseignée sept ans, il se joignit au Père Labbe, qui avait commencé une *Collection des conciles*, beaucoup plus ample que les précédentes. Son collègue étant mort lorsqu'on imprimait le onzième volume, il continua seul ce grand ouvrage qui parut en 1672 en 18 vol. in-fol. Outre cette savante compilation, on a de lui des *harangues* et des *poésies*, publiées en 1675, et réimprimées à Paris, en 1723, in-12. Le Père Cossart peut passer pour un des meilleurs poëtes et orateurs que les colléges des jésuites aient produits. Santeuil, dont il avait été le régent, pleura sa mort par une élégie pleine de sentiments et d'images, qui est une des meilleures pièces de ce poëte. Le célèbre Huet lui fit cette épitaphe :

Qui blandi studiis Cossartus floruit olli,
Et tot inexhausto pectore clausit opes,
Ille per humanas, inquit, sat lusimus artes;
Jam divina libet visere, terra vale.

Il mourut à Paris en 1674. — Il ne faut pas le confondre avec un rimailleur du même nom, dont nous avons *le Brasier spirituel* en vers, 1607, in-12 : ouvrage que les curieux recherchent à cause de sa singularité.

COSSART (LAURENT-JOSEPH), curé de Wimille dans le diocèse de Boulogne, né à Cauchy-à-la-Tour près de Lillers, le 10 août 1753,

fut d'abord maître des conférences de théologie au grand séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet à Paris, puis fut chargé d'aller rétablir la discipline dans le séminaire de Saint-Marcel dont il fut nommé supérieur. Son mérite fixa l'attention de M. de Pressy, évêque de Boulogne, qui le rappela dans son diocèse et lui confia l'importante cure de Wimille. L'abbé Cossart ouvrit dans son presbytère un pensionnat pour les jeunes gens du pays, qui accoururent en si grand nombre se mettre sous sa direction que l'évêque de Boulogne en voulut former un petit séminaire dont il laissa l'administration au curé. En 1789, l'abbé Cossart se vit obligé d'accepter le titre de maire dans sa paroisse, et il fut nommé vice-député du clergé aux états-généraux. Bientôt il dut se réfugier dans les Pays-Bas où il retrouva son nouvel évêque Asseline. Cossart fonda près de Munster un nouveau pensionnat d'où sont sortis plusieurs sujets allemands distingués, et il y mourut en 1802. Il a laissé : *Miroir du clergé*, 2 vol. in-12, auquel il travailla de concert avec un ami, sur un manuscrit communiqué par ce dernier, et qui était intitulé : *Examen de conscience pour les prêtres; Cours de prônes en forme d'instruction familière sur la religion*, Paris, 1816, 2 vol., qu'il fit aussi avec l'aide d'un ecclésiastique : cet ouvrage a obtenu un légitime succès.

COSTA (Manoel da), jésuite, né à Lisbonne, fut envoyé aux Indes comme missionnaire, et à son retour il publia l'*Histoire des missions de l'Orient*, qui fut traduite en latin par le P. Maffei, Dillingen, 1771 ; Paris, 1572, et Cologne, 1574, in-8°. Il en a paru aussi une traduction espagnole, Alcala, 1575, in-4°. Le P. da Costa mourut en 1604.

COSTADONI (Jean-Dominique), savant camaldule, né l'an 1714 à Venise, mort en 1785 dans la même ville, coopéra pendant 18 ans au grand ouvrage de Mittarelli : *Annales camaldulenses*, etc. *Voy.* Mittarelli. On a de lui plusieurs ouvrages qui annoncent qu'il était également habile dans la théologie et les antiquités. L'abbé Mandelli, son confrère, publia des Mémoires sur sa vie, en 1787.

COSTARD (Georges), savant ministre anglican, orientaliste et astronome distingué, né vers 1710, fut d'abord ministre évangélique à Islip dans le comté d'Oxford, puis vicaire à Twickenham dans celui de Middlesex, où il mourut en 1782. On a de lui : *Observations tendant à éclaircir le livre de Job*, 1747, in-8°; deux *Dissertations*, l'une *sur la signification du mot Kesitah*, cité dans Job, ch. XIII, v. 2, et l'autre *sur la signification du mot Hermès*, 1750 ; *Dissertationes duæ historico-sacræ quarum prima explicatur Ezechiel XIII; altera vero II Regum*, v. 22, Oxford, 1752, in-8°; *Usage de l'astronomie dans l'Histoire et la chronologie, démontré par une recherche sur la chute de la pierre qui tomba près d'Ægos-Potamos, suivant la prédiction d'Anaxagore*, 1764, in-4°; *Histoire de l'astronomie appliquée à la géographie, à l'histoire et à la chronologie*, 1767, 1 vol. in-4°; *Lettre à Nathaniel Brassey Halhead, contenant des remarques sur la préface du code des lois des Gentous*, où il combat l'antiquité attribuée à ce code, et les systèmes qui donnent au monde une antiquité plus reculée que celle qu'établit la Bible. Il a aussi inséré plusieurs articles dans les *Transactions philosophiques*, et publié une 2ᵉ édition de l'ouvrage du docteur Hyde, *Historia religionis veterum Persarum*.

COSTE (Hilarion de), minime de Paris, disciple du Père Mersenne, et allié par sa mère de saint François de Paule, naquit à Paris, en 1595, et mourut en 1661. C'était un homme d'une grande piété et d'une lecture immense; mais compilateur crédule, écrivain diffus et ennuyeux. On a de lui : Les *Eloges et les vies des reines, des princesses et des dames illustres en piété, en courage et en doctrine, qui ont fleuri de notre temps et du temps de nos pères*, en 2 vol. in-4° : la meilleure édition est de 1647 ; *Histoire catholique, où sont décrites les vies des hommes et des dames illustres des* XVIᵉ *et* XVIIᵉ *siècles*, in-fol., Paris, 1625; les *Eloges des rois et des enfants de France qui ont été dauphins*, 1643, in-4°; la *Vie du P. Marin Mersenne*, 1643, in-8°. Ce n'est proprement qu'un éloge de ce savant religieux, fait pour servir de mémoire à ceux qui voudraient écrire plus amplement sa vie. Le *Portrait en petit de saint François de Paule*, in-4°; la *Vie de François Le Picart*, ou *le Parfait ecclésiastique*, avec les éloges de 40 autres docteurs, Paris, 1658, in-8°, ouvrage curieux et recherché. On trouve à la fin les preuves de cette histoire, tirées de différents auteurs. Il suivait cette méthode dans presque tous ses ouvrages; et c'est ce qui le fait rechercher par quelques savants. La *Vie de Jeanne de France, fondatrice des Annonciades*.

COSTER (François), jésuite de Malines, se distingua par son zèle pour la foi, et publia divers ouvrages contre les hérétiques, entre autres l'*Enchiridion controversiarum*, Cologne, 1590, in-8°, traduit en plusieurs langues. On a encore de lui : *Apologia tertiæ partis Enchiridii de Ecclesia*, 1604, in-8°; *Augmentum Enchiridii*, 1605, in-8°; *Remarques sur le Nouveau Testament*, en flamand, 1614, in-fol., et d'autres ouvrages. Il mourut à Bruxelles en 1619, à 88 ans, avec la réputation d'un savant pieux.

COSTER (Sigisbert-Etienne), né à Nancy le 4 avril 1734, fit ses études théologiques à l'université de Strasbourg, dirigée alors par les jésuites; après avoir embrassé l'état ecclésiastique, il fut pendant vingt ans curé de Remiremont, et se fit une grande réputation comme prédicateur. L'évêque de Verdun le nomma, en 1781, grand-vicaire, chanoine et dignitaire de son chapitre. Député aux états-généraux par le bailliage de cette ville, il siégea au côté droit, et, en 1790, il fut nommé secrétaire de l'assemblée. L'abbé Coster adhéra à l'*Exposition des principes*, des évêques, et signa toutes les protestations du côté droit. A la même époque, il coopéra à la rédaction de l'*Ami du Roi*, par Royou, et il rédigea des mémoires sur les travaux de l'assemblée nationale; mais il paraît que le manuscrit s'en est perdu. Il s'était retiré à Verdun, lorsque

les Prussiens s'emparèrent de cette ville en 1792 : il fut un des commissaires pour administrer le territoire occupé par eux dans les environs de Verdun, et, après leur retraite, il sortit de France. Quoiqu'il fût plus que sexagénaire, il se rendit à pied à Rome, où il fut accueilli par l'abbé Maury, son ancien collègue, qui le nomma professeur de théologie au séminaire de Montefiascone. De retour en France après le concordat de 1801, Coster obtint un canonicat à Nancy, et y fut nommé directeur de la maison des orphelines et aumônier de l'hôpital militaire. En 1813 et 1814, lorsqu'une épidémie se déclara dans les hôpitaux, on le vit, malgré ses 80 ans passés, se dévouer avec le zèle le plus infatigable au service des malades, auprès desquels il restait des journées entières, leur prodiguant toutes les consolations et tous les secours de la religion. Il mourut doyen du chapitre de Nancy le 23 octobre 1825. Indépendamment des travaux dont nous avons parlé, on a de lui des *Sermons* manuscrits; une *Oraison funèbre de Stanislas Ier, roi de Pologne*, qu'il prononça le 15 mai 1766 devant le cardinal de Choiseul, archevêque de Besançon, et qui fut imprimée à Nancy, 1768, in-4°; une *Oraison funèbre de la reine Marie Leczinska*, prononcée à Versailles devant la cour, Paris, 1768, in-4°. — Son frère aîné, Jean-Louis Coster, mort pendant la révolution, avait fait profession chez les jésuites. Après la suppression de son ordre il devint bibliothécaire de l'évêque de Liége. On a de lui une *Oraison funèbre du dauphin*. Il avait entrepris, en 1772, un journal intitulé : *Esprit des journaux*, qu'il continua jusqu'en 1775.

COTELIER (Jean-Baptiste), bachelier de Sorbonne, professeur en grec au collége royal, né à Nîmes en 1627, répondit par son génie aux soins que son père se donna pour son éducation. A l'âge de 12 ans, il expliquait, dit-on, la Bible en hébreu à l'ouverture du livre, et faisait avec la même facilité l'explication des définitions d'Euclide. Quoiqu'il y ait toujours beaucoup à rabattre de ces sortes d'épreuves, on le regarda dès lors comme un petit prodige, et il soutint cette réputation en Sorbonne, où il prit le degré de bachelier. Il ne voulut point faire sa licence, pour ne pas s'engager dans les ordres sacrés. En 1667, le grand Colbert le choisit avec le célèbre du Cange, pour travailler avec lui à la révision, au catalogue et aux sommaires des manuscrits grecs de la bibliothèque du roi. Ce travail lui procura, en 1676, une chaire de professeur en langue grecque au collége royal, qu'il remplit avec autant d'assiduité que de succès. Il était d'une probité, d'une simplicité, d'une candeur, d'une modestie dignes des premiers temps, entièrement consacré à la retraite, se communiquant peu, et à très-peu de gens, paraissant mélancolique et réservé à ceux qui ne le connaissaient pas, mais du caractère le plus doux et le plus aisé avec ses amis. Cotelier mourut le 12 août 1686. L'Eglise doit à ses veilles : un recueil des *Monuments des Pères qui ont vécu dans les temps apostoliques*, 2 vol. in-fol., Paris, 1672; ouvrage recommandable par des notes recherchées, aussi courtes que savantes, tant sur les termes grecs, que sur diverses matières d'histoire, de dogme et de discipline. L'auteur ne s'attache qu'à ce qu'il y a de plus curieux et de plus singulier sur chaque sujet, ne mettant rien que ce qu'il croyait n'avoir pas été observé par les autres. Ce recueil a été réimprimé en Hollande en 2 vol. in-fol., 1698 et 1724, par les soins de Le Clerc, qui l'a enrichi des notes et des dissertations de plusieurs savants. Un recueil de plusieurs *Monuments de l'église grecque*, avec une version latine et des notes, in-4°, 3 vol., 1677, 1681 et 1686 : aussi estimable que le précédent; une *traduction* latine des quatre *homélies de saint Chrysostome sur les psaumes*, et des *Commentaires de ce Père sur Daniel*, Paris, 1661, in-4°.

COTEREAU (Claude), chanoine de Notre-Dame de Paris, prieur de Moustiers, camerlingue du cardinal de Bellay son parent, né à Tours en 1499, fut chanoine et archiprêtre de Tours, avant de venir à Paris, où il se lia avec les hommes les plus doctes de son temps, et où il mourut le 3 décembre 1550. Il s'était fait avantageusement connaître par son traité: *De jure et privilegiis militum libri tres, ad hæc de officio imperatoris liber unus*, Lugduni, Steph. Dolet, 1539, in-fol.; Venise, 1584; Trèves, 1610. Etienne Dolet, dans la préface de son édition, compare l'auteur, pour son savoir, à Budé, Alciat, Ferrarius, etc. On fit de ce traité une traduction française imprimée sous ce titre : *Du devoir d'un capitaine et chef de guerre et de combat en champ clos ou duel*, trad. par Gabriel du Préau, 1549, in-4°. La traduction de Columelle, *De Re rustica*, par Cotereau, ne parut qu'après sa mort, Paris, 1552 et 1557, in-4° : elle est loin d'être sans mérite. Cotereau, dans sa jeunesse, avait cultivé les muses latines avec succès. Il avait écrit en latin une histoire des événements les plus mémorables de son temps; la bibliothèque royale en possède le manuscrit. Rigoley de Juvigny, dans ses notes sur Duverdier, le fait auteur d'une traduction en vers français de la *Pandore*, poëme latin de Jean Olivier de Leuville, évêque d'Angers; mais Rigoley aura probablement confondu Cotereau avec Michel de Tours qui publia cette traduction, Paris, 1542, in-8°.

COTOLENDI (Charles), avocat au parlement de Paris, natif d'Aix ou d'Avignon, mort au commencement du XVIIIe siècle. Il s'est fait connaître dans le monde littéraire par plusieurs ouvrages. Les principaux sont : les *Voyages de Pierre Texeira, ou l'Histoire des rois de Perse jusqu'en* 1609, traduit de l'espagnol en français, 2 vol. in-12; la *Vie de saint François de Sales*, in-4°, écrite par le conseil d'Abelli; la *Vie de Christophe Colomb*, traduite en français, 2 vol. in-12; la *Vie de la duchesse de Montmorenci, supérieure de la Visitation de Moulins*, in-8°; *Arlequiniana, ou Les bons mots, les histoires plaisantes et agréables, recueillies des conversations d'Arlequin*, lecture de laquais; *Le livre sans nom*, digne d'avoir les mêmes lecteurs : mais cet ouvrage, attribué à Cotolendi, n'est point de

lui; *Dissertations sur les Œuvres de Saint-Evremond*, in-12, sous le nom de Dumont. « Je trouve beaucoup de choses dans cet « écrit, bien censurées, écrivait l'auteur cri- « tiqué : je ne puis nier que l'auteur n'écrive « bien; mais son zèle pour la religion et pour « les bonnes mœurs, passe tout. Je gagnerais « moins à changer mon style contre le sien, « que ma conscience contre la sienne... La « faveur passe la sévérité du jugement, et j'ai « plus de reconnaissance de la grâce, que de « ressentiment de la rigueur. » Ces jeux de mots cachent une modestie, qui, si elle était sincère, devait faire passer bien des fautes à Saint-Evremond. Cotolendi a encore donné une traduction des *Nouvelles* de Cervantes, 1768, 2 vol. in-12, et des *Mémoires pour assister les malades*.

COTTA (le Père Jean-Baptiste), religieux augustin, poëte latin et italien, né le 20 février 1668, à Tende, dans le comté de Nice, improvisait, dès l'âge de 15 ans, en vers latins et italiens, sur les matières les plus difficiles. Il fut envoyé en 1693 à Florence, pour y professer la logique, passa ensuite à Rome, où, de même qu'à Florence, il se lia avec les hommes les plus distingués. En 1699, il fut reçu avec acclamation dans l'académie des Arcades. D'autres études plus sérieuses avaient pris une grande partie de son temps, et il se fit une grande réputation dans l'éloquence de la chaire. Dans ses poésies travaillées, il s'éleva au-dessus de tous ces objets profanes dont les poëtes font trop souvent le sujet de leurs chants, et c'est la Divinité elle-même qu'il célébra dans ses vers. Cotta remplit successivement plusieurs emplois élevés de son ordre, retourna dans sa patrie en 1733, et y mourut d'un vomissement de sang le 31 mai 1738. Indépendamment de plusieurs ouvrages en prose relatifs à sa profession, il laissa un recueil de poésies divisé en deux parties : *Dio, sonetti, ed inni*, Gênes, 1709, in-8°; et avec des notes de l'auteur, Venise, 1722, in-8°. Une autre édition plus complète en a été donnée sous ce titre : *Sonetti ed inni, del P. Giambattista Cotta, agostiniano, con aggiunta di altre sue poesie, e di varie lettere d' uomini illustri, scrite allò stesso autore*, Nice, 1783, avec un éloge historique et critique de l'auteur, par le P. Hyacinthe della Torre, du même ordre.

COTTA (Jean-Frédéric), professeur de théologie et chancelier à l'université de Tubingen, né en 1701, possédait les langues orientales et les enseigna à Gottingue. De cette ville il fut rappelé dans sa ville natale où il mourut le 31 décembre 1779. Parmi ses nombreux écrits nous citerons : *Histoire littéraire de la théologie*, Tubingen, 1721, in-8°; *Essai d'histoire ecclésiastique*, Tubingen, 1768, 3 vol. in-8°; *Journal littéraire*, ibid., 1734-35, 2 vol. in-8°; *Œuvres de Flavius Josèphe*, et l'*Histoire de la destruction de Jérusalem par Hégésippe*, trad. du grec, Tubingen, 1735, in-fol., avec cartes et figures, enrichi de notes. Tous ces ouvrages sont écrits en allemand. *Themata miscellanea ex jurisprudentia naturali, notis illustrata*, Tubingen, 1718, in-4°; *De miraculoso linguarum dono super apostolos effuso*, ibid., 1749, in-4°.

COTTEREAU DUCOUDRAY (Jean-Baptiste-Armand), curé de Donnemarie-en-Montois dans l'arrondissement de Provins, né à Tours en 1697, mort en 1770, laissa quelques écrits, entre autres : *Sentiments d'un chrétien à l'heure de sa mort*; une *Lettre sur la mort de Jean-Joseph Languet, archevêque de Sens*, 1753, in-4°; des *poésies*. Ses productions ne s'élèvent pas au-dessus de la médiocrité.

COTTON ou COTON (Pierre), jésuite, né en 1564, à Néronde près de la Loire, fut appelé à la cour de Henri IV, à la prière du fameux Lesdiguières. Il contribua beaucoup au rétablissement des jésuites en France, bannis par le fameux arrêt du 29 décembre 1594, sur lequel, suivant un historien, les calvinistes ont fait autant de faux commentaires que sur l'Evangile. Henri IV résolut de rappeler ces exilés, et de leur fonder un collége à La Flèche, comme les estimant plus propres et plus capables que les autres pour instruire la jeunesse (ce sont les termes d'une lettre qu'il écrivit de Lyon le 20 janvier 1602 au cardinal d'Ossat), et les justifia sur tous les articles, et en particulier sur celui qui regardait Barrière et le crime de Châtel. Ce monarque, satisfait de son esprit ainsi que de ses mœurs, lui confia sa conscience. Il voulut le nommer à l'archevêché d'Arles, et lui procurer un chapeau de cardinal; mais le jésuite s'y opposa toujours. Après la mort déplorable de ce prince, Cotton fut confesseur de Louis XIII son fils. La cour était pour lui une solitude, il demanda d'en sortir et l'obtint en 1617. Il mourut à Paris en 1626, après avoir passé par les emplois les plus distingués de son ordre. On a de ce jésuite quelques écrits : un *Traité du sacrifice de la messe*; d'autres ouvrages de controverse ; des *Sermons*, in-8°, 1617, etc. En 1610, il fit paraître une *Lettre déclaratoire de la doctrine des Pères jésuites, conforme à la doctrine du concile de Trente*, in-8° : ce qui produisit l'*Anti-Cotton*, 1610, in-8°, et qu'on trouve à la fin de l'*Histoire de don Inigo*, 2 vol. in-12. On attribue assez généralement cette satire, plus maligne que spirituelle, à Pierre du Coignet. La Monnaye écrit qu'elle est plutôt d'un jurisconsulte. « Cotton, dit le président Gramond « (*Hist. Galliæ*, p. 678), était l'orateur le plus « éloquent de son siècle, le religieux le plus « désintéressé, le plus modeste ; il conserva « toute sa vertu au milieu de la contagion de « la cour : c'était un lis entre les épines; « il était très-savant, et sa science ne le « cédait qu'à sa sainteté. » Les autres historiens du temps, au moins ceux dont l'impartialité n'a point été altérée par l'esprit de secte, en ont parlé dans des termes également favorables. « Ceux qui l'ont connu familière- « ment, dit Dupleix dans son *Histoire de « Henri le Grand*, p. 349, peuvent porter té- « moignage que c'était un parfait religieux, « et autant passionné pour le service du roi « et de l'Etat, qu'un bon et fidèle sujet le « peut être. Aussi sa majesté, qui était autant « habile qu'homme de son royaume pour ju-

« [illegible]er de l'[illegible] et [illegible] mérite les personnes. « le chérissait [illegible] pour ses louables « qualités [illegible] « s'entretenir [illegible] Le Père Cot[illegible] encore [illegible] manuscrits [illegible] matières [illegible] ont donné [illegible] ressant. *V.* Bou[illegible] originales et imprimées [illegible] Le Père Dor[illegible] sa [illegible] — *Les Sermons* [illegible] partie [illegible] M. [illegible] ouvr[illegible] Jeau. [illegible]

C[illegible] (PIERRE-MARIE [illegible]) de Be[illegible] en 1758. [illegible] dans le [illegible] famille [illegible] ses études [illegible] collége de Navarre [illegible] Sainte-Barbe, et il [illegible] sémi[illegible] de Saint-Louis. [illegible] la [illegible] Pendant son séjour [illegible] généreuse [illegible] travaux [illegible] la direction des enfants [illegible] Wa[illegible] mais les que les circonstances [illegible] permirent, il se hâta de revenir dans sa patrie, et fut attaché à la rédaction de la *Gazette de France*. Le culte ayant été rétabli par le Concordat, il renonça à tous les avantages de sa position pour se rendre à l'exercice des fonctions sacerdotales. Nommé desservant d'abord à Saunois dans la vallée de Montmorency, puis curé de première classe à Boissy-Saint-Léger, il trouva encore le temps d'écrire pour la *Gazette* des articles [illegible]. Sa science et son absolu dévouement aux intérêts sacrés de la religion lui valurent un canonicat dans l'église de Paris; plus tard il fut chargé de la direction du petit-séminaire de Saint-Nicolas dans cette ville. Après la mort de Pie VII, le cardinal de Clermont-Tonnerre le choisit pour son conclaviste; l'abbé Cottret assista en cette qualité à l'élection de Léon XII, et le nouveau pape le nomma, sur la proposition de Louis XVIII, évêque *in partibus* de Caryste. Enfin, en 1838, il fut élevé sur le siége de Beauvais. Malgré son grand âge, le prélat montra autant d'activité que de zèle dans le gouvernement de son diocèse; il en parcourut les diverses parties, prêchant la parole de Dieu jusque dans les moindres hameaux, et ne négligeant rien pour ranimer la foi dans tous les cœurs. Durant le carême de 1839, il fit toutes les instructions dans sa cathédrale, et il prêcha lui-même dans l'église de Saint-Jacques de Compiègne la station de l'Avent de l'année suivante. C'est dans ces pieux travaux, et pendant qu'il s'occupait de tout le bien qu'il pourrait faire, qu'il succomba à [illegible] courte maladie le 13 novembre 1841. [illegible] les nombreux articles religieux et lit[illegible] qu'il fournit à la *Gazette de France*, [illegible] consulat, l'empire et la restauration, [illegible] publié un grand nombre dans les *Tablettes du clergé*, de 1822 à 1827 : on formerait un ouvrage utile et attrayant, en les rassemblant en volume. Depuis 1830, [illegible] fait paraître des *Lettres d'un ancien curé à un jeune curé de campagne, sur les devoirs et les attributions de son ministère*, dans [illegible] *ecclésiastique*, recueil mensuel.

COUCHOT (N.), avocat au parlement de Paris, a donné au public : un *Dictionnaire civil et canonique de droit et de pratique*, 1 vol. in-4 ; *Le praticien universel, ou le Droit françois et la Pratique de toutes les juridictions du royaume*, 1694, 3 vol. in-12 ; revu et augmenté par du Rousseau de La Combe, avocat, Paris, 1737, 2 vol. in-4, ou 6 vol. in-12 ; un *Traité des minorités, tutelles et curatelles*, 1713, 1 vol. in-12 ; *Traité du Commerce de terre et de mer*, Paris, 1710, 2 vol. in-12. Ces divers ouvrages étaient estimés et souvent consultés ; mais on comprend que les changements politiques et sociaux qui se sont accomplis en ont singulièrement diminué l'importance et l'utilité.

COUCY (JEAN-CHARLES, comte DE), archevêque de Reims, pair de France, né le 23 septembre 17[illegible]3, au château d'Escordal, dans le Rhetelois, fut nommé, très-jeune encore, vicaire général du diocèse de Reims. Il était évêque de La Rochelle lorsque la révolution l'obligea de s'expatrier. Il se retira en Espagne, et de ce pays il adressa à ses diocésains plusieurs écrits pour les prémunir contre le schisme, et soutenir leur courage et leur foi. En 1802 il fut du nombre des prélats qui refusèrent leur démission, et il fit même imprimer une protestation adressée au pape Pie VII. Il ne rentra en France qu'en 1814, et il signa la lettre du 8 novembre au souverain pontife. Nommé, en 1817, archevêque de Reims, il ne put prendre possession de son siége qu'en 1821. Il mourut le 10 mars 1824, et avec lui s'éteignit le nom de Coucy.

COUDRETTE (CHRISTOPHE), prêtre de Paris, né en 1701, mort dans cette ville le 4 août 1774, fut lié de très-bonne heure avec les partisans des solitaires de Port-Royal, et surtout avec l'abbé Boursier. Ses sentiments au sujet de la bulle *Unigenitus* lui attirèrent une prison de cinq semaines à Vincennes en 1735, et un séjour de plus d'un an à la Bastille en 1738. On a de lui des *Mémoires sur le formulaire*, en 2 vol. in-12 ; l'*Histoire et analyse du livre De l'action de Dieu*, et diverses autres brochures polémiques. Mais son principal ouvrage est l'*Histoire générale des jésuites* qu'il publia en 1761, en 4 vol. in-12, à laquelle il ajouta un *Supplément* de 2 volumes en 1764. Les travaux que lui occasionna la composition de ce gros ouvrage, aujourd'hui oublié, lui affaiblirent la vue, et il était presque aveugle lorsqu'il mourut.

COUEL (JEAN), théologien anglais, né en 1638 dans le comté de Suffolk, demeura à Constantinople depuis 1670 jusqu'en 1679, en qualité de chapelain de l'ambassadeur d'Angleterre. A son retour il fut fait maître de l'église de Christ à Cambridge ; il mourut en 1722. Pendant son séjour à Constantinople, il s'occupa à faire des *Remarques sur l'é-*

tat de l'Eglise grecque, qui ont été imprimées à Cambridge, 1722, in-fol.

COUGHEN (Jean), ministre anglais, avait une grande érudition, mais une tête peu saine. Comme il était hors du sein de la véritable religion, il la chercha vainement là où elle n'était pas : après bien des perplexités et des aventures plaisantes, il se fit quaker; puis il quitta cette secte pour reprendre son incertitude. Elle aboutit enfin à le faire auteur de la religion nouvelle des *pacificateurs*, qui subsiste encore en Angleterre. Leur but est de concilier entre elles toutes les religions, et de montrer que les sectes ne diffèrent que sur des articles peu importants; ce qui est en quelque sorte vrai dans la doctrine des sectes retranchées de l'Eglise, aucune d'elles n'ayant droit de faire valoir ses sentiments au-dessus de l'autre. La peste, qui ravagea Londres en 1665, enleva Coughen au monde et à ses variations. *Voy.* Mélanchthon, Lentulus, Servet.

COULON (Claude-Antoine), ancien vicaire général du diocèse de Nevers, et prédicateur ordinaire du roi, né à Salins en 1746, émigra au commencement de la révolution, et passa en Angleterre, où il prêcha avec succès dans les églises catholiques de Londres. Il ne rentra en France qu'en 1814, et mourut subitement à Paris, le 10 mars 1820. Il a publié un abrégé de l'ouvrage de Bossuet intitulé : *Défense de la déclaration de l'assemblée du clergé de France de* 1682, Londres, 1813, in-8°. Plusieurs exemplaires portent la date de Paris, 1814, avec le nom d'un libraire français, mais le titre seul est changé. On a encore de l'abbé Coulon : *Exhortation à la persévérance dans la foi pendant les temps de persécution*, Paris, 1792, in-8°, réimpr. plusieurs fois en Suisse et en Allemagne; *Paraphrase du psaume Exaudiat te Dominus*, Londres, 1799, in-8°; *Lettres de Cambridge*, ibid., 1802, in-8° : elles sont dirigées contre les évêques qui s'étaient soumis au Concordat; *Discours sur le couronnement de Bonaparte*, Brentfield, 1805, in-8° de 144 pages. L'auteur soutient que la conduite du pape dans cette circonstance doit être attribuée à la violence, et il s'élève en termes très-vifs contre l'usurpation de Bonaparte; *Discours* adressé aux élèves des deux académies de M. l'abbé Carron, prononcé le 8 avril 1808, à la bénédiction solennelle d'une nouvelle chapelle à leur usage, ibid., 1808, in-8°; *Discours* prononcé le 15 octobre 1816 pour l'inauguration du buste du roi, Salins, in-8° de 20 pages. L'abbé Coulon préparait une édition de ses *Sermons*, lorsqu'il mourut, et l'on doit regretter qu'il n'ait pu exécuter son projet, car ses sermons avaient fait de nombreux admirateurs.

COUPLET (Philippe), jésuite né à Malines vers 1624, alla à la Chine en qualité de missionnaire l'an 1659, et revint en 1680. S'étant rembarqué pour y faire un second voyage, il mourut dans la route en 1692. Il a composé quelques ouvrages en langue chinoise, et plusieurs en latin : il travailla, avec les Pères Prosper Intorcetta, Christian Herdrich et François Rougemont, à l'ouvrage intitulé *Confucius Sinarum philosophus, sive scientia sinica latine exposita*, imprimé par ordre de Louis XIV, Paris, 1687, in-fol.; il est rare. On y traite de la morale et de la politique des Chinois, et dans la préface on y expose la théologie et les mœurs de ce peuple. On sent bien que tout cela est montré du côté le plus beau. Après cela vient la *Vie de Confucius*, puis les annales que l'on fait remonter fort mal à propos 2952 ans avant J.-C. *Catalogus PP. societatis Jesu qui imperio Sinarum fidem Christi propagarunt*, Paris, 1686. Il l'avait d'abord composé en chinois. C'est une histoire des jésuites qui ont travaillé à étendre la foi dans la Chine; *Historia nobilis feminæ Candidæ Hiu, christianæ Sinensis*. Cette histoire parut en français à Paris en 1688 : elle a été traduite en espagnol et en flamand; *Relatio de statu et qualitate Missionis Sinicæ*. Elle se trouve presque tout entière dans le *Propylæum Maii* des *Acta sanctorum*.

COUR (Didier de La), l'un des réformateurs de l'ordre de Saint-Benoît, et fondateur des deux célèbres congrégations de Saint-Vanne et de Saint-Maur, naquit à Monzeville, à 3 lieues de Verdun, en 1550, et se consacra à Dieu dans l'ordre de Saint-Benoît. Devenu prieur de l'abbaye de Saint-Vanne à Verdun, il entreprit d'y introduire la réforme, et y réussit par sa conduite autant que par son zèle. Dieu bénit son travail, et bientôt les religieux de l'abbaye de Moyen-Moustier dans les Vosges, dédiée à saint Hidulphe, suivirent son exemple. Ce fut l'origine de la nouvelle congrégation, connue sous le nom de *Saint-Vanne et de Saint-Hidulphe*, approuvée par Clément VIII en 1604. La réforme de ces monastères fut suivie de plusieurs autres dans les Pays-Bas, dans la Lorraine, dans la Champagne, dans la Normandie, dans le Poitou, etc. Le grand nombre de maisons qui s'offraient tous les jours obligea dom Didier de La Cour, de proposer l'érection d'une nouvelle congrégation en France, sous le nom de *Saint-Maur*. On jugea qu'il y aurait trop de difficultés et d'inconvénients, surtout en temps de guerre, d'entretenir le commerce et la correspondance nécessaires entre les monastères de Lorraine et de France, réunis dans une seule et même congrégation. Ces deux congrégations de Saint-Vanne et de Saint-Maur se sont illustrées par de savants ouvrages et leur zèle pour la religion; mais l'iniquité des temps a entraîné dans les nouvelles erreurs un grand nombre d'individus, au grand regret de la généralité de l'ordre. Celle de Saint-Maur a essuyé d'étranges dégâts, et a vu sortir de son sein une multitude d'écrivains fanatiques et emportés qui, n'ayant rien de l'érudition de leurs prédécesseurs, mais profitant de l'ignorance et de la légèreté du siècle, ont essayé de porter des coups funestes aux dogmes et à la hiérarchie de l'Eglise catholique. Le pieux instituteur, loin de prévoir les fruits amers qui devaient croître un jour dans son plus cher ouvrage, mourut en odeur de sainteté en 1623, dans sa 72e année, simple religieux de l'abbaye de Sai

Vanne. On [illegible] 1772, in-12.

COURAYER (Pierre-François Le), [illegible] à Rouen en 1681. [illegible] des [illegible] fut [illegible] à Paris [illegible] son [illegible] tait [illegible] pour [illegible] de [illegible] partie [illegible] *Dissertation sur* [illegible] Bruxelles 1723 [illegible] Har[illegible] *Défense de la Dissertation* [illegible] Paris [illegible] tre[illegible] vain [illegible] Angleterre, où [illegible] place [illegible] hiver [illegible] 1776. Outre les [illegible] *Relation historique et apologétique des sentiments du Père Le Courayer*, avec les [illegible] *les faits avancés dans* [illegible], Amsterdam, 1729, 2 tomes in-12 [illegible] vantage [illegible] tenu par [illegible] *L'Histoire du concile de Trente, de Fra-Paolo, traduite de nouveau en français avec des notes critiques, historiques et théologiques*, Londres, 1736, 2 vol. in-fol.; Amsterdam, 1736, 2 vol. in-4; [illegible] sous le titre d'Amsterdam, 3 vol. in-4, avec la défense de cette version par l'auteur. Le style est clair, mais les remarques sont infectées de l'esprit de secte et des erreurs de l'auteur : il y établit une espèce d'indifférentisme qui ne peut que conduire à une irréligion absolue. *L'Histoire de la réformation par Sleidan, traduite du latin en français*, 1767, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage est accompagné de notes abondantes, où l'auteur discute des faits qu'il a soin d'ajuster à ses vues.

COURBEVILLE (François de), jésuite français, s'est fait connaître par plusieurs traductions d'excellents ouvrages de piété et de morale : *Le Directeur dans les voies du salut*, de l'italien du jésuite Pinamonti, Paris, [illegible], in-12; *Lectures chrétiennes sur les obs[tacl]es du salut*, traduit du même, 1737, in-12; [L]*a critique du théâtre anglais, comparée [à] l'opinion des auteurs, tant profanes que [...] touchant le spectacle*, traduit de l'an[glai]s Collier, 1715; *Le Héros*, traduit de l'espagnol, du jésuite Gracian, Paris, 172[illegible], in-12 : *L'Homme universel*, traduit du même, Paris, 1723, in-12 : *Les maximes de Balthasar Gracian avec les réponses aux critiques de l'Homme universel et du Héros*, Paris, 17[illegible], in-12. Amelot de La Houssaye [illegible] sous le titre de *l'Homme de cour*. [illegible] *de Ferdinand le Catholique*, traduit du même, Paris, 1732, in-12 : *La conversion d'un [pécheur] réduite en principes*, traduit de [illegible] du jésuite François de Salazar, Paris, 173[illegible] : *La vie de D. Camille, princesse [...] Borghese*, Paris, 1737, in-12.

COURBON, docteur en théologie [illegible] de Saint-Cyr, a laissé des *Entretiens spirituels sur les principaux devoirs des personnes consacrées à Dieu, et autres qui tendent à la perfection*, Paris, 1712, 2 parties in-12. [Ou]vrage estimé, où l'auteur a [illegible] de l'entretenir et réveiller l'esprit [illegible]

COURCELLES (Thomas de), [illegible] près de Montdidier, en Picardie, [illegible] se [illegible] beaucoup par son savoir et [illegible] dans l'université de Paris [illegible] en 1430, et le députa en plusieurs [illegible] d'état. Il assista, en 1438, [illegible] de Bâle en qualité de docteur et [illegible] et à celui de Mayence en 1441. [illegible] l'université. Charles VII [illegible] aussi en plusieurs négociations importantes concernant les affaires ecclésiastiques. [illegible] de l'Église de Paris, il prononça en cette qualité l'*Oraison funèbre* de ce prince à Saint-Denis en 1461. Il était en même temps chanoine d'Amiens et curé de la paroisse de Saint-André-des-Arcs. Il mourut en 1469, avec la réputation de théologien profond, d'orateur éloquent et d'habile négociateur : talents auxquels une grande modestie ajoutait encore un nouveau lustre.

COURCELLES (Étienne de), né à Genève en 1586, exerça le ministère en France pendant plusieurs années. Ayant été déposé, il passa en Hollande, et se fit un grand nom parmi les protestants arminiens. Il professa la théologie dans leurs écoles, après le fameux Simon Episcopius qu'il n'a fait souvent qu'abréger dans ses ouvrages, mais d'une manière fort nette. Il mourut en 1658. Outre ses productions théologiques, qui furent imprimées in-fol. chez Daniel Elzevir en 1675, on a de lui une nouvelle édition du Nouveau Testament grec, avec diverses leçons tirées de plusieurs manuscrits.

COURCIER (Pierre), jésuite, né à Troyes en 1604, mort à Auxerre en 1692, fut successivement professeur de mathématiques et de théologie, recteur de plusieurs colléges et du noviciat de Nancy, provincial de Champagne. Il a laissé : *Astronomia practica*, Nancy, 1653, in-8°; *Supplementum sphærometriæ*, Pont-à-Mousson, 1675, in-4°; *Negotium sæculorum Maria, sive rerum ad Matrem Dei spectantium, chronologica epitome ab anno mundi primo ad annum Christi 1660*, Dijon, 1662, in-fol. L'auteur a rassemblé dans cet ouvrage tout ce qui se rapporte au culte de la sainte Vierge, les fêtes, les miracles, les églises qui lui sont consacrées, et il y fait

dénombrement des personnes de toute condition qui se sont distinguées par leur dévotion envers Marie.

COURSON (LOUIS DE), supérieur général de la société de Saint-Sulpice, né à Nantes en 1799, d'une famille très-honorable de Bretagne, fit ses études au petit séminaire de Nantes, puis il suivit les cours de philosophie et de théologie à Saint-Sulpice. Lorsqu'il eut reçu la prêtrise, M. de Guérines, évêque de Nantes, le rappela auprès de lui et l'investit des fonctions de grand-vicaire titulaire. L'abbé de Courson, s'étant fait agréger à la société de Saint-Sulpice, donna peu de temps après sa démission de grand-vicaire, et resta attaché pendant plusieurs années aux maisons ecclésiastiques du diocèse de Nantes. Les travaux auxquels il se livra altérèrent sa santé. On lui recommanda de voyager, et il se rendit à Rome, où Grégoire XVI lui fit un accueil plein de bienveillance. Il dirigeait ensuite le séminaire d'Issy, lorsqu'à la mort de l'abbé Garnier il fut élu supérieur général de la société de Saint-Sulpice en 1845. Dans ses nouvelles fonctions, il apporta tout le soin et toute l'activité qu'on avait attendus de son zèle, et il donnait le premier l'exemple des vertus et des pratiques qu'il enseignait ou qu'il conseillait aux autres. Déjà souffrant lorsqu'au mois de février 1850 il se mit en route pour la visite des séminaires de France que dirigeaient les prêtres de Saint-Sulpice, il se vit bientôt forcé, par suite de l'aggravation de son état, de revenir à Paris. Les progrès de la maladie furent assez prompts pour l'empêcher d'aller déposer son vote dans l'urne électorale lors des élections de représentants qui eurent lieu à Paris le 10 mars suivant. Il fallut pour l'arrêter dans l'accomplissement de ce devoir social l'autorité du médecin, car l'abbé de Courson était persuadé qu'il est des devoirs civils dont le christianisme ne dispense pas plus que des devoirs religieux eux-mêmes. Quelques jours après, il rendit son âme à Dieu. Son cœur a été transporté à Nantes, dans une des maisons ecclésiastiques auxquelles il avait consacré une partie de sa vie, et son corps, conformément au vœu qu'il avait exprimé, a été déposé dans le cimetière de Lorette à Issy, aux pieds de celui de M. Duclaux, ancien supérieur général, qui l'avait reçu à son entrée au séminaire.

COURTE-CUISSE (JEAN DE), *Joannes Brevis Coxæ* ou *de Brevi Coxa*, docteur de Sorbonne, député en 1395 par l'université de Paris à Benoît XIII et à Boniface IX, qui se disputaient la tiare, pour les engager l'un et l'autre à y renoncer, signala son savoir et son éloquence. Il en fut récompensé par une charge d'aumônier du roi et ensuite par l'évêché de Paris en 1420. Le roi d'Angleterre était pour lors maître de cette ville. Ce prélat citoyen aima mieux se retirer à Genève, dont il fut évêque en 1422, que de lui obéir. Il mourut quelques années après. Son ouvrage le plus considérable est un *Traité de la foi, de l'Eglise, du souverain Pontife et du Concile*, publié par du Pin à la suite des *Œuvres de Gerson.*

COURVOISIER (JEAN-JOSEPH-ANTOINE), garde des sceaux sous Charles X, procureur général près la cour royale de Lyon, naquit à Besançon le 30 novembre 1775. Son père, professeur de droit à l'université de cette ville, ayant émigré en 1790, le jeune Courvoisier le suivit dans l'exil, et combattit dans les rangs des émigrés. Une action d'éclat lui valut la croix de Saint-Louis. Rentré en France en 1803, il étudia le droit à l'école du département du Doubs, et, dès l'année suivante, il publia un opuscule sous ce titre : *Dissertation sur le droit naturel, l'état de nature, le droit civil et le droit des gens*, in-8°. Cet ouvrage n'a point été terminé. L'éclat de ses débuts au barreau de Besançon attira sur lui l'attention du gouvernement, qui le nomma juge-auditeur à la cour d'appel de Besançon le 13 juin 1808. Il fut nommé, en 1811, substitut du procureur impérial, et, en 1815, avocat général à la cour royale de cette ville. Désigné en 1816 par le préfet du Doubs, en vertu de l'ordonnance du 5 septembre, pour présider le collége électoral de l'arrondissement de Baume, il fut élu député, et pendant huit années consécutives il conserva son mandat. C'est en 1817 que son mérite et ses services le firent appeler au poste important de procureur général près la cour royale de Lyon. A l'ouverture de la session de la chambre des députés, en 1819, il fut le second candidat présenté pour la présidence qui fut donnée par le roi à M. Ravez, et il fut alors nommé vice-président. A l'ouverture de la session de 1821, la chambre lui témoigna de nouveau son estime en le replaçant au nombre des candidats pour la présidence. Après la dissolution de la chambre, en 1824, Courvoisier renonça à la carrière parlementaire pour se consacrer exclusivement aux devoirs que ses hautes fonctions judiciaires lui imposaient. Les services qu'il rendit à Lyon furent récompensés par le titre de conseiller d'Etat en service extraordinaire, qu'il reçut au mois de novembre 1827. Il s'était rendu aux eaux de Luxeuil, en 1829, lorsqu'une dépêche télégraphique lui annonça sa nomination au ministère de la justice. Courvoisier connaissait toute la gravité des circonstances, et le sentiment seul du devoir lui fit accepter cette dignité, qui pour être élevée n'en était pas moins périlleuse, surtout dans les conjonctures où se trouvait la France. Ses débuts dans le ministère furent difficiles ; la division se mit dans le cabinet dès la première délibération qui avait pour objet la nomination d'un président du conseil, et M. de La Bourdonnaie se retira. Courvoisier, persuadé qu'un ministère sans majorité et sans point d'appui dans le parlement ne pouvait se maintenir au pouvoir, remit aussi les sceaux entre les mains du roi, le 19 mai 1830 ; le même jour il fut nommé ministre d'Etat et membre du conseil privé. Sous son ministère, de nombreux incendies, dont les auteurs demeurèrent inconnus, désolèrent la Normandie ;

mit tout en œuvre pour découvrir l'origine de ces odieux complots. La révolution de 1830 le rendit à la retraite et à l'étude, et il vint chercher au sein de sa famille un adoucissement aux regrets que lui inspirait la chute d'un monarque, objet de son affection et de son dévouement. Depuis lors, les seuls titres qu'il accepta furent ceux de conseiller municipal à Baume et de membre du conseil général, qui le choisit pour son président. Il reprit à l'académie de Besançon la place que cette compagnie lui avait depuis longtemps donnée, et, en 1833, il y prononça deux discours qui ont été imprimés : dans le premier il considère la religion dans ses rapports avec la société, et montre qu'elle en est le plus solide fondement ; dans le second il défend la cause du clergé français, et établit que dans tous les temps il a été le défenseur des libertés publiques. En 1835, il se rendit aux Eaux-Bonnes, dans les Pyrénées, dans l'espoir de rétablir sa santé, qui s'altérait rapidement ; mais elle fut loin de s'améliorer, et il reprit la route de son pays natal. Il arriva à Lyon dans un état désespéré, et c'est dans cette ville qu'il expira, le 10 septembre 1835, après avoir reçu avec ferveur tous les secours de la religion. Courvoisier joignait aux dons les plus brillants de l'esprit les plus aimables et les plus nobles qualités du cœur; simple, affectueux, obligeant, charitable et sincèrement pieux, il sut se faire généralement aimer. Comme homme politique, il eut quelques ennemis, surtout dans son pays. La ligne mitoyenne qu'il suivait devait naturellement l'exposer aux attaques des deux partis opposés. Peut-être, à force de vouloir concilier des principes et des intérêts contraires, manqua-t-il d'unité et de fermeté dans sa conduite politique, et mérita-t-il jusqu'à un certain point le reproche de faiblesse et de versatilité qui lui a été adressé par quelques-uns de ses adversaires. Outre les écrits dont nous avons parlé, on a encore de Courvoisier : *Traité sur les obligations divisibles et indivisibles selon l'ancienne et la nouvelle loi*, Besançon, 1807, in-12 : il devait y avoir une seconde partie qui n'a point été publiée ; *Discours*, Lyon, 1827, in-8° ; plus des discours insérés dans le Recueil de l'académie de Besançon, et dont plusieurs roulent sur des matières religieuses et philosophiques, notamment les deux dont nous avons indiqué plus haut les sujets. En 1836, il a paru à Besançon une notice sur Courvoisier, par M. Arm. Marquiset, sous-préfet de Dôle.

COUSIN (Jean), chanoine de Tournay, sa patrie, mort vers le commencement du XVIIe siècle, a publié *De fundamentis religionis*, Douai, 1597 ; *Histoire de Tournay*, 1619, in-4°, en français, pleine de recherches et de particularités intéressantes ; on voit que le but de l'auteur était d'instruire autant que d'amuser, et ce but il l'a rempli ; *Histoire des saints* qui sont honorés d'un culte spécial, Tournay, 1621, in-8°.

COUSIN (Louis), d'abord bachelier de Sorbonne, ensuite avocat et président à la cour des monnaies, l'un des quarante de l'académie française, naquit à Paris en 1627, et y mourut en 1707. La république des lettres lui dut la continuation du *Journal des savants*, depuis 1687 jusqu'en 1702. Il s'était déjà fait connaître par des traductions excellentes, écrites en maître qui possède son original, et non en esclave qui suit servilement son auteur. Les principales sont : celles de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, de Socrate, de Sozomène, de Théodoret, en 4 vol. in-4°, ou 6 vol. in-12 ; la *Version des auteurs de l'histoire byzantine*, en 8 vol. in-4°, réimprimée en Hollande en 11 vol. in-12. Cette dernière édition est la plus recherchée ; la traduction de l'*Histoire romaine* de Xiphilin, 1 vol. in-4°, ou 2 vol. in-12 ; *Histoire de l'empire d'Occident*, contenant la Vie de Charlemagne, par Eginhard, les Annales du même, etc., 2 vol. in-12. Ce ne sont point là les seuls services qu'il rendit aux gens de lettres. Il laissa en mourant sa bibliothèque à Saint-Victor, avec un fonds de 20,000 livres, dont le revenu devait être employé tous les ans à l'augmentation de la bibliothèque. Il fonda aussi six bourses au collége de Beauvais ; mais cette fondation n'ayant pas été acceptée par les directeurs de ce collége, elle fut transportée à celui de Laon. Le président Cousin était un homme d'un commerce doux et aisé, fidèle aux devoirs de sa charge, sans négliger les travaux de la littérature.

COUSIN-DESPRÉAUX (Louis), né à Dieppe le 7 août 1743, mort dans cette ville au commencement de 1818, avait été correspondant de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Il a publié : une *Histoire générale et particulière de la Grèce*, 1780, 16 vol. in-12. L'abbé Sabatier apprécie cet ouvrage en ces termes : « D'immenses recherches, un dé-« pouillement très-exact des écrivains ori-« ginaux, feront toujours regarder cette his-« toire comme un monument d'érudition « très-utile et très-honorable pour notre lit-« térature ; » *les Leçons de la nature*, ou *l'Histoire naturelle, la Physique et la Chimie présentées au cœur et à l'esprit*, 1801, 4 vol. in-12, excellent ouvrage, dont le fonds est emprunté aux *Considérations sur les œuvres de Dieu*, de Sturm. Cet écrivain, non moins recommandable par ses qualités que par ses connaissances, était profondément religieux.

COUSTANT (Pierre), né à Compiègne en 1654, bénédictin de Saint-Maur en 1672, mort à Paris en 1721, s'appliqua comme ses autres confrères à travailler sur les Pères de l'Eglise. *Saint Hilaire* lui tomba en partage, et il en donna une nouvelle édition in-fol. à Paris, en 1693, avec des *notes* également courtes, savantes et judicieuses. Il a eu beaucoup de part à l'édition de *saint Augustin*. On a encore de lui : le premier volume des *Lettres des papes*, qui parut en 1721, avec une *préface* et des *notes*, in-folio, la mort ne lui ayant pas permis de pousser plus loin son travail. Dans sa *Dissertation préliminaire* sur *l'autorité du pape*, il prouve solidement, par des passages de saint Cyprien, d'Optat, de saint Jérôme, etc., ce que saint Boniface a-

firme, savoir : que l'Eglise a toujours reconnu que la primatie du siége de Rome vient de Jésus-Christ, qui la donna à saint Pierre, et non des empereurs, comme le prétendait Photius, pour établir son schisme. Il montre qu'on honore d'un culte public tous les papes qui ont siégé jusqu'au commencement du VIe siècle, à l'exception de Libère. Encore ce dernier se releva-t-il de sa chute avec tant de zèle et de piété, que saint Ambroise ne parle de sa vertu qu'avec admiration. *Défense des règles de diplomatique du savant Mabillon, contre le jésuite Germond*, où il n'est pas toujours impartial et équitable.

COUTURIER (Pierre), natif du Maine, nommé ordinairement *Petrus Sutor*, docteur de la maison et société de Sorbonne, enseigna longtemps avec distinction. Les dangers du monde et les attraits de la solitude le portèrent, dans un âge mûr, à se faire chartreux. Il mourut le 18 juin 1537, après avoir rempli les premiers emplois de son ordre. On a de lui un traité *De votis monasticis*, in-8°, contre Luther : c'est un de ses meilleurs ouvrages ; un autre, *De potestate Ecclesiæ in occultis*, in-8° ; un autre *contre Le Fèvre d'Etaples*, pour prouver que sainte Anne avait été mariée trois fois, dispute pour le moins inutile, mais dans laquelle Couturier mit beaucoup de chaleur ; *De vita carthusiana libri duo*, in-8°. Le chartreux n'oublie pas l'aventure du *chanoine ressuscité*, pour annoncer qu'il était en enfer (*Voy.* Diocre); *De translatione Bibliorum*, 1525, in-folio.

COUTURIER (Nicolas-Jérôme Le), prédicateur du roi Louis XV, chanoine de Saint-Quentin, né dans le diocèse de Rouen le 2 juin 1712, fut momentanément interdit pour la hardiesse avec laquelle il avait blâmé les croisades dans un *Panégyrique de saint Louis*, qu'il prononça devant l'académie française en 1769. Il mourut à Paris en 1778, à 66 ans. On a de lui : deux *Panégyriques de saint Louis*, Paris, 1746 et 1749, in-4°; des *Discours prononcés en diverses solennités de piété*; des *Eloges* du dauphin, de madame de Ligny, abbesse de Fervaques, de Marie-Thérèse ; une *Vie d'Elisabeth de France, sœur de saint Louis; Discours sur la révélation*, 1773, in-12; un recueil de *Discours*, 1774, in-12; *Panég. de Ste Elisabeth*, 1754, in-12. Son nom figure parmi les *Orateurs sacrés*, de M. Migne.

COUTURIER (Jean), jésuite, né en 1730, à Minot, en Bourgogne, professa la rhétorique au collége de Langres, à l'âge de 20 ans, et ensuite l'éloquence à Verdun, à Pont-à-Mousson et à Nancy. Lorsqu'on supprima son ordre, il se fit missionnaire ; puis il accepta la cure de Léry, dans le diocèse de Dijon. Il fut incarcéré dans cette ville, à l'époque de la révolution, pour n'avoir pas voulu prêter le serment demandé aux prêtres; il eut à peine recouvré la liberté, en 1794, qu'il retourna dans sa paroisse, où il resta, malgré la persécution, jusqu'au vendredi saint, 2 mars 1799, jour de sa mort. Il est connu par deux ouvrages excellents : *Catéchisme dogmatique et moral, ouvrage utile au peuple, aux enfants et à ceux qui sont chargés de les instruire*, Dijon, 1821, 3 vol. in-12; ce livre est l'explication du catéchisme de M. d'Apchon ; mais il peut être l'explication de tous les autres catéchismes : il a été réimprimé en 1823 et 1827. *Abrégé de la doctrine chrétienne*, imprimé récemment à Dijon. On lui attribue encore avec quelque raison: *la Famille sainte, ou l'Histoire de Tobie*, et *la Bonne Journée, ou Manière de sanctifier la journée pour les gens de campagne*, ouvrages utiles que d'autres attribuent à Latasse.

COUTURIER (Jacob), frère du précédent, né comme lui à Minot, était curé de Solives, dans le diocèse de Dijon, lorsqu'il fut député aux états-généraux de 1789. Il s'opposa de tous ses efforts aux innovations révolutionnaires, et on l'entendit s'écrier, le 8 mai 1791, lorsque le département de Paris demanda que les évêques fussent consacrés dans leurs oratoires particuliers : *Eh bien! moi, je fais la motion que ce soit dans les mosquées et dans les synagogues!* Cette répartie faillit le faire envoyer à l'Abbaye. Couturier refusa le serment et fut déporté. Après le 18 brumaire, il revint reprendre ses fonctions de curé dans sa paroisse, et il y mourut en 1805.

COVARRUVIAS ou COVARRUBIAS Y LEYVA (Diégo), surnommé *le Barthole espagnol*, fils d'un architecte de la cathédrale de Tolède, appelé *Covarruvias*, du nom de sa ville natale, naquit à Tolède en 1512. Après avoir étudié les langues et la jurisprudence sous d'habiles maîtres, Diégo enseigna le droit canon à Salamanque, et fut reçu, à l'âge de 26 ans, parmi les professeurs du collége d'Oviedo. Il s'y livra tellement à l'étude, et fit de si nombreuses recherches, qu'il n'y avait pas un seul volume dans la bibliothèque d'Oviedo, la plus considérable de l'Espagne, qui ne fût chargé de notes de sa main. Il était au nombre des premiers magistrats de Grenade, lorsque Charles-Quint le nomma, en 1549, évêque de Saint-Domingue. Philippe II le transféra, en 1560, au siége de Ciudad-Rodrigo. Il fut chargé de dresser, pour l'université de Salamanque, des statuts qu'on a suivis longtemps après lui. Envoyé au concile de Trente, il y fut chargé, conjointement avec Hugues Buoncompagno (depuis Grégoire XIII), de dresser le décret de réformation. Diego s'acquitta seul de ce travail. Il fut nommé, à son retour du concile, à l'évêché de Ségovie, élu président du conseil de Castille en 1572, et revêtu de la même dignité deux ans après dans le conseil d'Etat. Ce savant mourut à Madrid le 27 sept. 1577, âgé de 65 ans. Le président Favre, Grotius, Menochius, Jean-Victor Rossi, Conring, Boccalini et plusieurs autres s'accordent à louer son habileté et son intégrité dans les différentes affaires dont il avait été chargé. Ses ouvrages, écrits en latin, nous offrent une connaissance profonde du droit, de la théologie, des langues et le goût des belles-lettres. On en a donné plusieurs éditions à Lyon, à Anvers; mais la plus complète est celle qui a paru à Genève, avec des additions d'Ybannez de Faria, 1762, 5 vol. in-f°. On y trouve deux traités : *de*

Mutatione monetarum ; Collatio nummorum veterum cum modernis. Les ouvrages de Covarruvias comportent plus de 20 vol. in fol., qui traitent de plusieurs matières relatives à la jurisprudence, aux immunités de l'Eglise, et où l'on distingue les trois livres, *Variarum resolutionum ex pontificio, regio et cæsario jure;* un traité *de Pœnis*, et un recueil intitulé *Catalogo*, etc., ou *Catalogue des rois d'Espagne*, etc. ; *Fondation de plusieurs villes de ce royaume; Instructions pour l'intelligence des inscriptions.*

COVARRUVIAS Y OROSCO (don JUAN), neveu de Diégo, évêque de Girgenti (Agrigente), mort en 1608, protégea les lettres, et établit une imprimerie dans son diocèse. On a de ce prélat : *De la fausse et de la véritable prophétie*, Ségovie, 1588, in-4° ; *Emblèmes moraux*, 1591, in-4°. Cet ouvrage fut traduit en latin par l'auteur lui-même, avec ce titre, *Symbola sacra*, Girgenti, 1601, in-8° ; *Pensées chrétiennes contre les fausses opinions du monde*, Ségovie, 1592; *Origine et principe de la littérature*, ibid., 1594, in-8°; *Doctrine pour les princes, tirée de Job*, Valladolid, 1605, in-4°.

COVORDE (FRANÇOISE-URSULE DE), née à Hesdin, en Artois, en 1732, mourut en odeur de sainteté dans la maison des Annonciades de Saint-Denis, en 1777, où elle avait fait profession sous le nom de *Marie-Josèphe-Albertine de l'Annonciade*. On a sa *Vie*, imprimée d'abord après sa mort, 1 vol. in-12. Elle est écrite sans art et avec cette simplicité ingénue qui donne un nouvel intérêt au tableau des vertus chrétiennes.

COZ. *Voy*. LECOZ.

COZZA (LAURENT), cardinal, né à Bolsena, dans le diocèse de Montefiascone, en 1654, entra chez les frères mineurs observantins d'Orviète à l'âge de 15 ans. En 1676 il fut chargé d'enseigner la philosophie dans leur couvent de Naples, puis il professa la théologie dans ceux de Viterbe et de Rome. Après avoir passé par les postes les plus éminents de son ordre, il en fut enfin nommé ministre général. En 1713, il eut une grande part à la réunion du patriarche grec d'Alexandrie avec l'Eglise romaine, et, en 1726, Benoît XIII le fit cardinal. Lorsque Cozza mourut, le 18 janvier 1729, ce pape voulut assister à ses obsèques. On a de lui : *Vindiciæ Areopagiticæ*, 2 vol. ; *Commentaria historico-dogmatica ad librum* De hæresibus *sancti Augustini ; Dubia selecta de confessario sollicitante ; Historico-polemica schismatis græcorum*, 4 vol. ; *De jejunio tractatus dogmatico-moralis*. Ces divers ouvrages furent imprimés à Rome.

CRABBE (PIERRE), religieux franciscain, natif de Malines, mourut dans cette ville en 1554, à 83 ans, après avoir été élevé aux premières charges de son ordre. On a de lui une *Collection des conciles*, Cologne, 2 vol. in-fol. Il est le second éditeur des conciles; le premier fut Jacques Merlin. Ces premières collections contiennent quantité de faux actes, que la sagacité des critiques du XVIIe siècle a su séparer des véritables.

CRAIG (JEAN), mathématicien écossais, s'est fait un nom célèbre par un petit écrit de 36 pages, fort rare, imprimé à Londres en 1699, sous le titre de *Theologiæ christianæ principia mathematica*. Jean Daniel Titius en a donné une nouvelle édition à Leipzig en 1755, in-4°. Elle est ornée d'une préface savante sur la vie et les ouvrages de Craig. Cet auteur y calcule la force et la diminution des choses probables. Il établit d'abord ce principe très-faux, que tout ce que nous croyons sur le témoignage des hommes, inspirés ou non, n'est que probable. Il suppose ensuite que cette probabilité va toujours en diminuant, à mesure qu'on s'éloigne du temps auquel les témoins ont vécu, et par le moyen des calculs algébriques il trouve que la probabilité de la religion chrétienne peut durer encore 1454 ans. Elle serait nulle après ce terme, si Jésus-Christ ne prévenait cette éclipse par son second avénement, comme il prévint celle de la religion judaïque par son premier. L'abbé Houteville a réfuté ces rêveries dans sa *Religion chrétienne prouvée par les faits*. « Pourquoi, dit un auteur moderne, l'histoire de « Jules-César, par exemple, serait-elle aujourd'hui moins croyable ou moins crue « que du temps de Henri IV ou de Louis XI? « Au contraire, la critique, devenue plus « éclairée et plus sûre, n'a-t-elle pas rendu « cette histoire plus incontestable? La religion chrétienne est mieux démontrée par sa « durée même, par sa persévérance, ses « triomphes étonnants et multipliés, qu'elle « ne l'était dans les premiers siècles. Si « (comme nous n'en pouvons douter) elle « sort encore glorieuse de la crise actuelle, « les faits qui l'ont établie recevront un « nouveau degré de certitude. »

• CRAMER (JEAN-JACQUES), né à Elgg dans le canton de Zurich en 1673, se rendit très-habile dans les langues orientales, et les professa à Zurich et à Herborn. Il mourut dans la première ville en 1702. Ses principaux ouvrages sont : *Exercitationes de ara exteriore templi secundi*, Leyde, 1697, in-4°; *Theologia Israelis*, Bâle, 1699, in-4°.

CRAMER (JEAN-ANDRÉ), théologien allemand, que ses compatriotes estiment aussi beaucoup comme poëte, naquit en 1723, à Josephstadt en Saxe, sur les frontières de la Bohême. Après avoir exercé diverses fonctions dans l'église protestante de Saxe, il fut appelé par Frédéric V à Copenhague, en 1754, pour y recevoir le titre de prédicateur de la cour, et, en 1765, il fut nommé professeur de théologie à l'université de cette ville. La mort du monarque le priva pendant quelque temps de ces positions; mais sous Frédéric VI, il devint premier professeur en théologie, et, en 1784, chancelier à l'université de Kiel. Il mourut le 12 juin 1788, laissant divers ouvrages, écrits en allemand, dont voici les principaux : une traduction de l'*Histoire universelle*, de Bossuet, avec des notes et une continuation depuis l'an 800, Hambourg et Leipzig, 1748-86, 7 vol. in-8° ; *Homélies de saint Jean Chrysostome*, trad. avec des notes, Leipzig, 1748-51, 10 vol. in-8° ; *Sermons*,

1755-60, 10 vol. in-8°; *Nouvelle collection de sermons*, 1763-71, 12 vol. in-8°; *Le spectateur du Nord*, 1759-70, 3 vol. in-8°, sur le modèle du *Spectateur anglais; Psaumes de David*, en vers, avec notes, 1762-64, 4 vol. in-8°; *Poésies*, 1782-83, 3 vol. in-8°.

CRAMMER ou CRANMER (Thomas), né l'an 1489, à Aslacton dans le comté de Nottingham, d'une famille originaire de Normandie, professa pendant quelque temps avec succès dans l'université de Cambridge. Un mariage, qui le fit chasser de cette école, commença à le faire connaître; et le divorce de Henri VIII fixa tous les yeux sur lui. Il fut le premier qui écrivit, en 1530, pour l'appuyer. Son livre, assez mauvais, mais nécessaire à un prince dégoûté de sa femme, lui assura la faveur du roi. Henri l'envoya à Rome pour y disposer les esprits à approuver la dissolution de son mariage. Il se masqua si habilement dans cette cour, que le pape Clément VII, quoique prévenu contre lui par sa conduite et par ses ouvrages, le fit son pénitencier. Il passa ensuite en Allemagne, où il se maria secrètement avec la sœur d'Osiander, ministre aussi fameux par ses variations que par ses fureurs. Devenu archevêque de Cantorbéry, et depuis longtemps le ministre des passions de Henri, il fait déclarer nul, par le clergé d'Angleterre, le mariage de ce prince avec Catherine d'Aragon, approuve son mariage avec Anne de Boulen, et ne rougit point d'accompagner cette nouvelle reine à son entrée dans Londres. Son exemple fit plus de schismatiques que tous ses raisonnements. Plusieurs citoyens furent condamnés à mort, pour n'avoir pas voulu reconnaître la suprématie de Henri. Crammer, l'instigateur de ces meurtres, ne prévoyait pas qu'il périrait aussi un jour sur un échafaud. Au commencement du règne de la reine Marie, il fut arrêté comme un traître et un hérétique sanguinaire. Il abjura, dans l'espérance de sauver sa vie. Marie ne le condamna pas moins à mourir, en 1556. Alors il rétracta son abjuration, et déclara sur le bûcher qu'il mourait luthérien. Les protestants ont dit autant de bien de ce prélat courtisan, que les catholiques en ont dit de mal. « Mais quel homme, suivant Bossuet, qu'un évêque qui était en même temps luthérien, marié en secret, sacré archevêque suivant le pontifical romain, soumis au pape dont il détestait la puissance, disant la messe qu'il ne croyait pas, et donnant pouvoir de la dire! » C'est pourtant cet homme que Burnet donne pour un *Athanase* et pour un *Cyrille*, tant l'esprit de parti fascine les yeux, et tant il est dangereux qu'un sectaire controversiste se mêle d'être historien! La faiblesse de Crammer égalait ses fureurs et son incontinence. « Il se fit catholique, dit un écrivain judicieux, pour avoir la vie; et mourut protestant pour se venger de ceux qui la lui avaient refusée. » Il est faux qu'avant de s'élancer dans le bûcher il ait brûlé la main qui avait signé son abjuration. Il était enchaîné et lié au bûcher, et ne pouvait par conséquent attendre que sa main fût brûlée pour s'y élancer : c'est un conte inventé par Burnet. On a de Crammer : la *Tradition nécessaire du chrétien; Défense de la vraie et catholique doctrine du sacrement du corps et du sang de Jésus-Christ*, en latin, Embden, 1557, in-8°, et plusieurs ouvrages en anglais et en latin.

CRASSET (Jean), jésuite, né à Dieppe le 3 janvier 1618, mort en 1692, publia divers ouvrages de piété, parmi lesquels on distingue les *Considérations chrétiennes pour tous les jours de l'année*, Paris, 1683, ouvrage solide et plein d'onction, souvent réimprimé. Il a donné aussi une *Histoire du Japon*, etc., en 2 vol. in-4°, Paris, 1715; Les actes des martyrs y sont rapportés dans un très-long détail; et c'est une des raisons pour lesquelles on lui préfère l'ouvrage du Père Charlevoix. Il a encore donné une *Dissertation sur les oracles des sibylles*, Paris, 1678; elle fut attaquée par Jean de Marck, protestant. Le Père Crasset fit réimprimer sa Dissertation en 1684, in-8°, et y joignit une réponse à la critique de J. de Marck. Ses ouvrages de piété ont été beaucoup lus, et le seraient encore sans l'indifférence de ce siècle à l'égard de tout ce qui tient à la religion.

CRELLIUS (Jean), naquit en 1590, dans un village voisin de Nuremberg. Après avoir été élevé dans cette ville, où il tomba dans les sentiments de Socin, il alla en Pologne et s'établit à Cracovie, où les unitaires avaient une école. Il en fut régent et ensuite ministre, et il y mourut à l'âge de 42 ans. Ses principaux ouvrages sont : *Traité contre la Trinité*, Gouda, 1678, in-16, solidement réfuté par le Père Petau, qui l'appelle *ferreum os*, et ses raisonnements *vanam syllogismi larvam inanemque pompam*. Effectivement Crellius pousse une chicane dialectique avec une contenance et une parade qui imposeraient à quiconque ne serait pas versé dans les subtilités de l'école. Il avait tout le génie des anciens ariens, dont Eusèbe disait que l'autorité de l'Ecriture les embarrassait peu, et que toute leur attention se tournait à faire des syllogismes de toutes les formes. « Non inquirentes quid sacræ doceant paginæ, sed cujusmodi syllogismorum forma reperiatur... Quod si quis aliquem Scripturæ locum illis objiciat, examinant utrum connexum an disjunctum syllogismi genus ex eo confici possit » (L. v, Hist. Eccl. c. 28). Prudence dans son *Apothéose*, fait la même observation :

Fidem minutis dissecant ambagibus,
Ut quisque lingua est nequior.
Solvunt ligantque quæstionum vincula,
Per syllogismos plectiles.

Crellius a encore composé et publié des *Commentaires* sur une partie du Nouveau Testament, où il détourne du vrai sens tous les passages opposés à ses erreurs, sans égard aux sentiments des Pères, à l'autorité de l'Eglise et de la tradition; quelques *écrits de morale*, dans lesquels il exerce sur la doctrine des mœurs, des lois évangéliques et ecclésiastiques, la même liberté qu'il

s'était arrogée sur le dogme; une *Réponse* à Grotius qui avait écrit contre Fauste Socin, un livre de la Satisfaction de Jésus-Christ; réponse que Grotius désapprouva assez faiblement pour faire croire qu'il n'était pas fort éloigné du socinianisme. *Voy.* SOCIN (Lélie et Fauste).

CRELLIUS, ministre luthérien, mort à Isleben, en 1679, a écrit contre les catholiques et les calvinistes. — Un autre CRELLIUS, chancelier de Christian, électeur de Saxe, eut la tête tranchée en 1592 pour avoir voulu introduire le calvinisme en ce pays-là.

CRÉMIEU (MARDOCHÉE), rabbin du culte israélite, né à Carpentras en 1749, est auteur de deux ouvrages intitulés : *Maumar* et *Dibré Mourdekai* (Discours et Paroles de Mardochée), imprimés à Livourne. Il a laissé en manuscrit quelques ouvrages, entre autres des notes sur le Talmud. Crémieu est mort à Aix le 22 mai 1825.

CRESCIMBENI (JEAN-MARIE), naquit à Macerata, capitale de la Marche d'Ancône, en 1663. Ses talents pour la poésie et l'éloquence se développèrent de bonne heure. Ses vers eurent d'abord un goût d'enflure et de pointe, mais le séjour de Rome et la lecture des meilleurs poëtes italiens le ramenèrent à la nature. Non-seulement il changea lui-même le style, mais il entreprit de combattre le mauvais goût, et de donner des règles du bon. Ce fut en partie par ce motif qu'il travailla à l'établissement d'une nouvelle académie, sous le nom d'*Arcadie*. Les membres de cette compagnie ne furent d'abord qu'au nombre de quatorze, mais il s'augmenta depuis. Ils s'appelèrent les *bergers d'Arcadie*, et prirent chacun le nom d'un berger, et celui de quelque lieu de l'ancien royaume d'Arcadie. Le fondateur de cette société en fut nommé directeur en 1690. Pendant 38 ans qu'il conserva ce poste, il déclara la guerre sans ménagement à ces pompeuses extravagances, à ces faux brillants, à ces clinquants que les Italiens avaient pris si longtemps pour de l'or. Crescimbeni mourut en 1728, à 64 ans, chanoine de Sainte-Marie-in-Cosmedin. Durant sa dernière maladie, il fit les vœux simples des jésuites. Crescimbeni était un petit homme maigre, d'une voix cassée et rauque, et dont la figure n'annonçait pas le génie. Mais des manières engageantes, et une douceur extrême, malgré son tempérament bilieux, lui gagnaient tous les cœurs. Parmi le grand nombre d'ouvrages en vers et en prose dont il a enrichi sa patrie, on ne citera que les principaux qui sont tous en italien : *Histoire de la poésie italienne*, fort estimée, et imprimée en 1738 à Venise en 6 vol. in-4°. Cette histoire est accompagnée d'un commentaire semé d'anecdotes, non-seulement sur la vie des anciens poëtes italiens, mais encore sur celle des anciens poëtes provençaux, pères des italiens. Il y a quelques inexactitudes, comme dans tous les ouvrages de ce genre. La *Vie du cardinal de Tournon*, in-4°; l'*Histoire de l'académie des Arcades*, et la *Vie des plus illustres arcadiens*, 1708, 5 vol. in-4°; un *Recueil de leurs poésies latines*, en 9 vol. in-8°; *Recueil des poésies à l'honneur de Clément XI*, in-4°; *Abrégé de la vie de la sainte Vierge*, Rome, 1724, in-16, en italien; plusieurs *Vies particulières*, etc.

CRESCINI (REMI), cardinal, né à Plaisance le 5 mai 1757, entra de bonne heure dans la congrégation des Bénédictins du Mont-Cassin. Après avoir professé pendant quinze ans la philosophie et la théologie dans les maisons de son ordre, il fut chargé de la chaire du droit canonique à Parme, et il la remplit avec distinction pendant trente ans. Crescini devint ensuite vice-recteur de l'université de Parme; il était en même temps abbé du monastère de Saint-Jean l'Evangéliste et directeur du collége des nobles. Léon XII le nomma évêque de Parme en 1826; Pie VIII le fit cardinal en 1829. Après avoir reçu la pourpre romaine, il s'en retournait à petites journées, lorsqu'il fut obligé de s'arrêter à Montefiascone, où il mourut le 21 juillet 1830.

CRESCONIUS, évêque d'Afrique, sur la fin du VII[e] siècle, est auteur d'une *Collection de canons*. On la trouve dans la *Bibliothèque du droit canon*, donnée au public par Justel et Voët en 1661, 2 vol. in-fol. Ce recueil est une preuve de l'érudition de l'auteur.

CRESOLLES (LOUIS), jésuite, né à Tréguier, en 1568, mort à Rome en 1634, était un des plus savants hommes de son siècle. Après avoir professé les humanités et la théologie dans plusieurs maisons de son ordre en France, il fut appelé à professer dans la Cité-Modèle, à Rome, où sa chaire devint célèbre. Il était en même temps secrétaire du général. Cresolles laissa d'importants ouvrages intitulés : *Theatrum veterum Rhetorum*, Paris, 1620, in-8°; *Mystagogus*, qui a pour objet la discipline des hommes sacrés, 2 vol. in-4°, Paris, 1629 et 1638; *Anthologia sacra*, où il traite des vertus des hommes pieux, 2 vol. in-fol., 1632 et 1638; un traité *de Perfecta oratoris actione*, etc., 1620, in-4°; Traduction des *Institutions catholiques* du Père Cotton; *Poésies latines*.

CRESPET (PIERRE), religieux célestin, né à Sens en 1543, remplit les premières charges de son ordre, et embrassa le parti de la ligue. Lorsqu'il se rendit en Italie avec le cardinal Cajetan en 1590, le pape Grégoire XIV lui offrit un évêché. Il mourut dans le Vivarais en 1594, laissant plusieurs ouvrages : *Summa catholicæ fidei*, Lyon, 1598, in-fol.; *Le Jardin de plaisir et récréation spirituelle*, 1602, in-8°; *Commentaires de Bernardin de Mendoce des guerres de Flandre et des Pays-Bas, depuis 1567 à 1577, traduits de l'espagnol*, Paris, 1591, in-8°; *Deux livres de la haine de Satan et malins esprits contre l'homme*, etc., Paris, 1590, in-8° : c'est un traité contre la magie, dans lequel il y a des choses fort singulières qui marquent beaucoup de crédulité; mais il en est aussi qui ne doivent pas être rejetées aussi loin que le prétendent les esprits forts. *Voy.* BODIN,

Brun (Le), Brown, etc.; *La pomme de grenade mystique*, Paris, 1586, 1595, in-8°; Rouen, 1605, in-12 : c'est une instruction pour les vierges; *Discours sur la vie et passion de sainte Catherine*, en vers, Sens, 1577, in-16.

CRESPIN et CRESPINIEN (saints). Ils étaient frères, dit-on, et vinrent de Rome au milieu du IIIe siècle avec saint Quentin et d'autres hommes apostoliques, pour prêcher la foi dans les Gaules. Ils fixèrent leur demeure à Soissons. Le jour ils annonçaient Jésus-Christ, et la nuit ils travaillaient à se procurer de quoi subsister. On dit qu'ils choisirent par humilité la profession de cordonnier, quoiqu'ils fussent d'une famille distinguée. Leurs instructions, fortifiées par la sainteté de leur vie, convertirent un grand nombre d'idolâtres. L'empereur Maximilien-Hercule, étant venu dans la Gaule-Belgique, les fit arrêter et conduire devant Rictius Varus, préfet du prétoire, le plus implacable ennemi qu'eût alors le christianisme. Ils furent condamnés à perdre la tête l'an 287, après avoir souffert de cruelles tortures avec une constance admirable. Ils sont nommés dans les plus anciens martyrologes, et honorés le 25 octobre. On bâtit à Soissons dans le VIe siècle une grande église sous leur invocation; et saint Eloi enrichit leur châsse de divers ornements. Elle fut transportée à l'église de Notre-Dame de Paris, sous le règne de Louis XI, pendant l'horrible peste qui désola cette ville. Henri-Michel Buche, communément appelé le *bon Henri*, qui les avait pris pour modèles, les choisit pour patrons de la pieuse association des frères cordonniers. *Voy.* Buche.

CRESTIN (Jean-François), écrivain médiocre, né en 1745, à Vellexon, sur les bords de la Saône, se fit recevoir avocat, puis acquit la charge de procureur du roi au bailliage de Gray. Sous la révolution, il fut nommé maire, puis président du tribunal de la ville de Gray, fut député par la Haute-Saône à l'assemblée législative où il se signala par ses dénonciations contre les émigrés, les accapareurs et les agioteurs. Il ne fut point élu à la Convention, mais il devint membre du directoire du département de la Haute-Saône. On lui a reproché d'avoir signalé à la haine du peuple les nobles et les prêtres par des proclamations empreintes du fanatisme révolutionnaire de l'époque. Il eut assez d'adresse pour conserver la confiance des divers gouvernements qui se succédèrent, et en 1801 il fut nommé sous-préfet à Gray ; mais des plaintes portées contre son administration le forcèrent de résigner cette place à son fils en 1808. Sous la restauration il publia des brochures dans le sens du gouvernement, mais il ne put faire agréer ses services. Il est mort presque subitement le 26 août 1830, à 85 ans. Il avait publié à diverses époques de nombreux pamphlets de circonstance qui sont tombés dans l'oubli qu'ils méritaient ; lui-même les désavouait, et ce ne serait point ici le lieu de les rappeler. L'écrit qui lui a fait donner une place dans ce Dictionnaire, est intitulé : *Dissertation sur les libertés de l'Eglise gallicane, la pragmatique-sanction et les concordats* de 1506, 1801 et 1817, Dijon, 1819, in-8°. Nous citerons encore de lui : *Recherches historiques sur la ville de Gray*, Besançon, 1787, in-8° de près de 500 pages, en y comprenant les preuves : ce livre est mal écrit, mais il renferme des détails curieux ; *Projet de constitution du gouvernement représentatif*, Gray, 1814, in-8° ; *La vérité rétablie, ou Mémoire sur la séance de l'Assemblée législative du 10 août 1792*, Besançon, 1814, in-8° de 47 pages, où il s'efforce de prouver qu'il est toujours resté fidèle à la cause royale ; *Les héroïdes d'Ovide*, traduites en vers, suivies de la *Consolation à Livie*, etc., Dôle, 1826, in-8°, chef-d'œuvre de platitude ; *Réfutation du Résumé de l'histoire de la Franche-Comté*, par M. Lefebure, Gray, 1827, in-8°. Les nombreuses erreurs que l'auteur signale regardent exclusivement l'arrondissement qu'il habitait.

CRESSY (Serenus), savant et pieux bénédictin anglais, a donné la *Vie de saint Julien, 1er évêque du Mans*. Il est encore auteur d'une *Histoire ecclésiastique d'Angleterre*, et de quelques ouvrages de piété et de controverse.

CREUTZNACH (Nicolas), professa la théologie à Vienne en Autriche vers la fin du XVe siècle. On a de lui quatre livres de *Questions sur les sentences*, un recueil de *Conférences*, et un *Traité* sur la conception de la sainte Vierge.

CRILLON (Louis-Athanase Balbe-Berton de), ancien agent général du clergé de France, conseiller d'Etat, abbé commandataire de Granselve, mort à Avignon sa patrie, le 26 janv. 1789, à l'âge de 63 ans, se distingua par son zèle contre les erreurs modernes, et la manière aussi solide qu'ingénieuse dont il les a combattues. On a de lui : *De l'homme moral*, 1771, 1 vol. in-8°. Les maximes de vertu y sont appuyées par des exemples qui en ont rendu la lecture aussi agréable qu'utile. Il y a cependant quelques propositions qui semblent avoir échappé à l'attention de l'auteur, comme la suivante : « Le besoin « rassembla les premiers habitants de la terre, » erreur philosophique que le sage auteur a répétée par inadvertance ; *Mémoires philosophiques du baron de ***, chambellan de S. M. l'impératrice-reine*, 1777 et 1779, 2 vol. in-8°, ouvrage de génie où la critique est mise en action de la manière la plus piquante et la plus capable de faire impression sur les esprits même prévenus. C'est le fruit d'une raison lumineuse qui sait se revêtir de toutes les richesses de l'imagination, et employer, quand il le faut, les armes de la plaisanterie et du ridicule. Il serait difficile de présenter sous un jour plus frappant le charlatanisme, les intrigues, les manéges et tous les travers de la philosophie moderne, qu'ils ne le sont dans ces mémoires. Energie et vérité dans les tableaux, justesse et nouveauté dans les cadres, agrément et vivacité dans les entretiens des personnages que l'auteur met en scène, style correct, harmonieux, semé de traits hardis et heureux ; cet ouvrage réunit, en un mot, tout ce qui peut attacher le lecteur, et lui inspirer du mépris pour la secte dont on

dévoile les menées. *Vie de Crillon, suivie de notes histor. et crit.*, publiée à Paris, 1825, 2 vol. in-8°, par les soins de M. de Fortia-d'Urban, qui l'a enrichie de notes très-curieuses. Les vertus de l'abbé Crillon égalaient ses lumières. L'amour de la vérité et de la justice était le grand mobile de ses actions comme celui de ses écrits. Sabatier de Cavaillon a fait ainsi son épitaphe :

> Lorsque les siens cueillaient les lauriers de la guerre,
> Il consacrait sa plume à soutenir l'autel.
> Pour en bannir le vice il instruisait la terre,
> Et contre l'athéisme il défendait le ciel.

Les *Mémoires philosophiques* font partie du tome XI de la collection des *Démonstrations évangéliques*, publiée par M. Migne, 1843-1850, 18 vol. in-4°.

CRINESIUS (Christophe), né en Bohême l'an 1584, professa la théologie à Altdorf, et y mourut en 1629. On a de ce professeur protestant plusieurs ouvrages, qui prouvent son érudition: *Gymnasium Syriacum, hoc est, linguæ Jesu Christo vernaculæ perfecta institutio, ex N. T. Syro et aliis rerum syriacarum scriptoribus collecta, novis et genuinis characteribus adornata*, Wittenberg, 1611, in-4° : ouvrage utile à ceux qui veulent étudier l'Ecriture sainte dans les sources; *Epistola S. Pauli ad Romanos, lingua syriaca, Jesu Messiæ et sospitatori nostro vernacula, ex Test. Syr. Viennensi desumpta*, Wittenberg, 1612, in-4° ; *Lexicon syriacum*, etc., Wittenberg, 1612, in-4° ; *Epistola S. Pauli ad Titum, lingua syriaca, cum interpretatione latina et versione interlineari*, Wittenberg, 1613 ; *Exercitationes hebraicæ*, Altdorf, 1625, in-4° ; *Lingua samaritica ex Scripturæ sacræ libris impressis et mss. fideliter eruta, cum aliis orientalibus quatuor, typo æneo collata*, Altdorf, sans date, in-4° ; *Gymnasium chaldaicum exhibens chaldaismi hagiographici grammaticam et lexicon*, Nuremberg, 1627 et 1628, in-4° ; *De confusione linguarum tum orientalium scilicet hebraicæ, chaldaicæ, syriacæ, scripturæ samaritanæ, arabicæ, persicæ, æthiopicæ : tum occidentalium, nempe græcæ, latinæ, italicæ, gallicæ, hispanicæ, statuens hebraicam omnium esse primam et ipsissimam matricem*, Nuremberg, 1629, in-4°.

CRISPIN ou CRESPIN (Jean), d'Arras, avocat au parlement de Paris, fut entraîné dans l'erreur par Théodore de Bèze son ami. Il alla le joindre à Genève, s'appliqua à la typographie et s'acquit beaucoup de réputation par plusieurs ouvrages qu'il donna au public. Vignon, son gendre, dirigea son imprimerie après sa mort, arrivée, en 1572, de la peste. On cite de lui un *Lexicon grec*, Genève, 1574, 1 vol. in-4°, et une *Histoire* des prétendus martyrs de sa religion, Genève, 1570, in-fol., réimprimée plusieurs fois pour l'édification des fanatiques de sa secte.

CRISPO (Jean-Baptiste), théologien et poëte, de Gallipoli, dans le royaume de Naples, mourut en 1595, dans le temps que Clément VIII pensait sérieusement à l'élever à l'épiscopat. Ses principaux ouvrages sont : *De ethnicis philosophis caute legendis*, ouvrage estimable, sur le discernement et les précautions qu'il faut apporter dans la lecture des sages du paganisme, et utile pour découvrir d'un côté les erreurs des philosophes, de l'autre la vérité qu'on cherche dans la philosophie. Ce livre, publié en 1594, in-folio, à Rome, est devenu rare ; *La Vita di Sannazaro*, Rome, 1583, et Naples, 1633, in-8°, ouvrage curieux, quoique le style en soit négligé. Il a été inséré dans plusieurs bonnes éditions des œuvres de Sannazar, notamment dans la belle édition de Padoue, Comino, 1723, in-4°, avec des notes d'un auteur moderne, des corrections, et des additions, et dans celle de Venise, 1741, 2 vol. in-12 ; *Il Piano della città di Gallipoli*, dédié à Flaminio Caracciolo, le 1er janvier 1591.

CROCE (le Père Irénée della), historien, natif de Trieste, florissait sur la fin du XVIIe siècle. Il entra dans l'ordre des Carmes, et sans négliger les devoirs de la profession religieuse, il suivit son goût pour les recherches historiques. Il s'occupa surtout de l'histoire de sa ville natale, et il publia : *Istoria antica e moderna, sacra e profana, della città di Trieste, celebre colonia de' cittadini romani*, Venise, 1698, in-f°. Ce livre est encore le meilleur qui ait été publié sur la ville de Trieste.

CROESE (Gérard), ministre protestant, né à Amsterdam en 1642, est auteur de l'*Histoire des quakers*, 1695, in-8°, en latin, d'un style entortillé, mais assez exacte pour les faits, traduite en anglais ; et d'un autre ouvrage bizarre, intitulé : *Homerus hebræus, sive Historia Hebræorum ab Homero conscripta*, 1704, in-8°. Il y prétend que l'*Odyssée* et l'*Iliade* ne sont qu'un récit de l'histoire sacrée. L'*Odyssée*, qu'il dit avoir précédé l'*Iliade* contre la remarque de Longin, comprend, selon lui, ce qui s'est passé avant Moïse, et l'*Iliade* est l'histoire de la prise de Jéricho et de la conquête de la Terre-Promise. Il mourut en 1710 à 68 ans, dans un bourg voisin de Dordrecht. La justesse d'esprit n'était pas sa qualité distinctive ; mais ses ouvrages peuvent plaire à ceux qui aiment la critique littéraire et les recherches d'érudition.

CROI (Gustave-Maximilien-Juste, prince de), cardinal-archevêque de Rouen, né au château de l'Hermitage, près le Vieux-Condé (Nord), le 12 septembre 1773, était, avant la révolution, chanoine du grand chapitre de Strasbourg. Dans les premières années de la restauration il fut nommé évêque de ce diocèse, et après la mort du cardinal de Périgord, il fut nommé grand aumônier de France, titre qu'il conserva jusqu'en 1830. En 1824 il fut nommé pour remplacer Mgr de Bernis sur le siége archiépiscopal de Rouen. Léon XII le fit cardinal-prêtre du titre de Sainte-Sabine; il était de plus primicier du chapitre royal de Saint-Denis, décoré de tous les ordres du roi, pair de France, grand d'Espagne, etc. Depuis la révolution de juillet il s'appliqua exclusivement à l'administration de son diocèse ; il fit surtout chérir son esprit de charité, et les pauvres l'appelaient leur bon père. On le vit assister au baptême du comte de Paris ; mais la cérémonie terminée, il reprit le chemin de son diocèse. Le cardinal

de Croï est mort dans les sentiments les plus édifiants le 1er janvier 1844.

CROISET (Jean), jésuite, né à Marseille, vers le milieu du XVIIe siècle, fut longtemps recteur de la maison du noviciat d'Avignon, et la gouverna avec beaucoup de régularité et de douceur. On a de lui plusieurs ouvrages de piété très-répandus : une *Année chrétienne*, en 18 vol. in-12; une *Retraite*, en 2 vol. in-12; *Parallèle des mœurs de ce siècle et de la morale de Jésus-Christ*, 2 vol. in-12; une *Vie des saints*, en 2 vol. in-fol., qui manque quelquefois de critique : des *Réflexions chrétiennes*, 2 vol. in-12, bien écrites et souvent réimprimées; des *Heures* ou Prières chrétiennes, in-18 ; des *Méditations*, 4 vol. in-12, et autres livres de piété; une bonne édition de la *Dévotion au sacré cœur de Jésus*, par Marie Alacoque, 1698. Le P. Croiset était un des plus grands maîtres de la vie spirituelle. Ses livres le prouvent, et ses directions le prouvaient encore mieux.

CROMBACH ou Crumbach (Hermann), jésuite, né à Cologne en 1598, mort en 1680, a laissé sur l'histoire ecclésiastique et les antiquités de sa patrie plusieurs ouvrages, publiés de 1647 à 1674. Celui qui a pour titre : *Chorographica descriptio omnium parochiarum ad archidiœceseos coloniensis hierarchiam pertinentium*, a été publié par le P. Jos. Hartzeim en tête de sa *Biblioth. Coloniensis*, Cologne, 1747, in-fol. Le collége des jésuites de la même ville possédait les manuscrits inédits de son ouvrage le plus important, intitulé : *Annales ecclesiastici et civiles metropolis Ubiorum*, etc.

CROMER (Martin), évêque de Warmie, né en 1512, à Biecz, ville de la Petite-Pologne, mort le 23 mars 1589, à l'âge de 77 ans. Après avoir fini ses études à Bologne, en Italie, il fut nommé secrétaire dans la chancellerie de la couronne, sous Sigismond Ier. Le successeur de ce prince, Sigismond-Auguste, lui confia plusieurs missions importantes à Dantzig, à Rostock, à Stettin, auprès du pape Paul III et de l'empereur Ferdinand, en qualité de ministre diplomatique. Outre une *Hist. de Pologne*, en latin et formant deux ouvrages, il publia *Phocilydes*, *poema græce et latine; Chrysostomi orationes octo in latinum versæ; Epistolæ Cromeri familiares;* Item, *Ad regem, proceres, equitesque polonos*, 1589.

CROPANO (Jean de), savant capucin de la province de Reggio, a écrit des *Sermons*, des *Commentaires* sur l'Ecriture sainte, et plusieurs ouvrages historiques, relatifs aux différents états de la Calabre, tels que *Calabria illustrata, Calabria fortunata; Calabria dichiarata, con inscrizioni e medaglie*, Naples, 1691, in-fol., avec figures.

CROUVÉ (Guillaume), prêtre anglican, qui se pendit vers 1677, était régent de Croydone. Il est auteur d'un *Catalogue des écrivains qui ont travaillé sur la Bible*, Londres, 1672, in-8°, fort inférieur à celui du P. Le Long, auquel il a été cependant utile.

CROUZEILLES (Pierre-Vincent Dombideau, baron de), évêque de Quimper, né à Pau le 19 juillet 1751, s'attacha d'abord à M. de Boisgelin, archevêque d'Aix, qui le fit grand-vicaire et chanoine de sa métropole. Mais c'est à tort qu'on lui a attribué la notice historique sur ce prélat qui fut imprimée en 1804 : elle est du cardinal de Bausset. Nommé à l'évêché de Quimper, Crouzeilles fut sacré à Paris dans l'église de Notre-Dame, le 21 avril 1805, par le cardinal de Belloy. Ses sympathies furent acquises à l'homme de génie qui comprima la révolution, et on lui a reproché d'avoir été trop prodigue de louanges à son égard. L'archevêché de Rouen lui fut, dit-on, proposé dans les dernières années de sa vie. Il mourut subitement dans la nuit du 28 au 29 juin 1823.

CROY (Jean de), calviniste et ministre d'Uzès, mourut en 1659. Il a laissé plusieurs ouvrages, entre autres : *Observationes sacræ et historicæ in Novum Testamentum*, Genève, 1644, in-4°.

CROZE (Mathurin Veyssière de La), naquit à Nantes, en 1661, d'un négociant, et se fit bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, en 1678, après avoir voyagé en Amérique. Son érudition plus étendue que solide, l'amour de l'indépendance, la liberté de penser, et d'autres penchants incompatibles avec la vie religieuse et les maximes évangéliques, lui firent quitter son ordre et sa religion en 1696. Il consomma son apostasie à Bâle, passa de là à Berlin, obtint la place de bibliothécaire du roi de Prusse, et y mourut en 1739, à 78 ans. Ses principaux ouvrages sont : *Dissertations historiques sur différents sujets*, in-8°, Roterdam, 1707, recueil savant et curieux ; *Entretiens sur divers sujets d'histoire*, etc., 1702, in-12 : *Dictionn. arménien*, in-4°, 2 vol. Cet ouvrage lui coûta douze ans de travail. Cependant les savants y découvrirent des fautes sans nombre et même des bévues plaisantes ; ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait des lumières à recueillir. *Histoire du christianisme des Indes*, 1724, La Haye, in-12, 2 vol. , pleins de faussetés et de jugements dictés par la haine de la religion catholique; *Histoire du christianisme d'Ethiopie et d'Arménie*, in-8°, 1739, compilation négligée et informe, si l'on en croit l'abbé Desfontaines; ouvrage de mémoire et non de jugement, et encore moins d'esprit, mais qui offre une foule d'observations dont on peut profiter. *Dictionnaire égyptien*, avec les additions de M. Scholtz, mis au jour par Ch. God. Woide, Oxford, 1775, in-4°. Jordan, ami et disciple de La Croze, a écrit la *Vie* de son maître, en un volume aussi gros que la *Vie d'Alexandre*, dictée, selon Voltaire, par la fureur d'écrire. Son humeur tenait un peu de l'impolitesse et de la misanthropie : effet naturel des chagrins que lui donnait le souvenir de son apostasie. Le jugement n'égala jamais en lui la mémoire, surtout à la fin de ses jours. C'était alors un véritable enfant, quoique sa tête renfermât toujours un vaste répertoire de noms, de dates et de passages.

CRUSIUS (Christian-Auguste), né en 1715, fut professeur à Leipzig et à Meissen, et mourut en 1775. Indépendamment de nombreux opuscules latins ou allemands sur des

matières de philosophie et de théologie, on a de lui : ***Guide pour parvenir à la certitude des connaissances humaines***, en allemand, Leipzig, 1766, 3e édition, in-8°; ***Philosophie morale***, Leipzig, 1767, 3e édition, in-8°. Ses ouvrages philosophiques sont plus estimés que ses productions théologiques. Lorsqu'il a écrit sur l'***Apocalypse***, il a bien plus suivi son imagination que la vérité.

CSÈLES (MARTIN), né près de Tyrnaw en 1641, jésuite dans cette ville en 1655, enseigna successivement la philosophie, la théologie morale et le droit romain. Appelé à Rome pour remplir la charge de pénitencier, il profita du séjour qu'il y fit pour se livrer à de nombreuses recherches dans la bibliothèque du Vatican. Il mourut à Padoue le 14 janvier 1709. On a de ce savant : ***Elucidatio historico-chronologica de episcopatu Transylvaniæ***, Romæ, in-folio; ***Descriptio amplitudinis episcopatus Sirmiensis***, in-16.

CUDSEMIUS (PIERRE), né à Duisbourg dans le duché de Clèves, se disait de Wésel, parce qu'il y avait été élevé. Son père, imbu des erreurs de Calvin, les avait communiquées à son fils, qui les abjura à Avignon, où il reçut le sacrement de confirmation et le nom de *Pierre*, abandonnant celui de Samuel qu'il avait reçu au baptême. Il se rendit à Rome, se fit estimer et chérir du cardinal Bellarmin. Il se fixa ensuite à Cologne, et y gagna les amitiés du nonce. Il mourut au commencement du XVIIe siècle. Nous avons de lui : ***De desperata Calvini causa***, Cologne, 1612, in-8°; le *Synode d'Utrecht*, avec des notes très-curieuses, Cologne, 1614, en latin, et d'autres ouvrages de controverse.

CUDWORTH (RAOUL), né dans le comté de Somerset en 1617, mort à Cambridge en 1688, occupa divers emplois importants et lucratifs dans sa patrie : son savoir les lui mérita; il s'étendait à tout. Philosophe, mathématicien, il joignit à ces sciences l'étude des belles-lettres, des langues savantes et de l'antiquité. On a de lui : ***Système intellectuel de l'univers contre les athées :*** ouvrage traduit en latin par Jean-Laurent Mosheim, avec des notes très-savantes, Iéna, 1733, 1 vol. in-fol.; Leyde, 1773, 2 vol. in-4°, avec des augmentations; et abrégé en anglais, 1706, en 2 vol., par Thomas Wise. L'ouvrage, la traduction et l'abrégé sont également estimés; ***Traité de l'éternité et de l'immutabilité du juste et de l'injuste***, publié en anglais à Londres, 1731, in-8°, avec une préface du docteur Chandler, évêque de Durham, et traduit en latin par Mosheim; ***Commentaire*** sur la prophétie de Daniel, touchant les ***septante semaines***, 2 vol. in-fol.; ***Traité de l'immortalité de l'âme***, 1 vol. in-8°, etc.; ***Discours sur l'amour de Dieu***, traduit en français par M. Coste, Amsterdam, 1722, in-12. Il laissa plusieurs manuscrits importants, et une fille pleine d'esprit, qui fut étroitement liée avec Locke : elle s'appelait ***Damaris***. Cudworth était, dit-on, assez incertain dans ses opinions sur la religion, et en parlant de plu-[illegible]gmes du christianisme, il s'est ex-[illegible]me manière si ambiguë, qu'on ne

peut guère savoir ce qu'il en pensait. Il a renouvelé le système des natures plastiques, qui a été réfuté par Guillaume Muys (*Voy.* ce nom.) Son ***Système intellectuel*** a été mis à l'*index* par décret du 13 avril 1739.

CUGNAC (l'abbé DE), doyen du chapitre de Saint-Denis, né le 8 mai 1757 d'une famille ancienne du Périgord, fit ses études à La Flèche et au collége Mazarin, et en 1783 il devint grand-vicaire de M. Roger de Caux, évêque d'Aire. Député du clergé à l'assemblée des notables de 1788, avec son parent Louis-Emm de Cugnac, évêque de Lectoure, il se prononça énergiquement contre les plans destructeurs du ministre Brienne. Ce ministre voulut un instant punir son opposition ainsi que celle de M. Poulpiquet, évêque de Quimper, et de trois autres de leurs collègues, en les mettant à la Bastille; mais il n'osa pousser sa vengeance jusque là, et il se borna à des menaces. Sous la révolution, l'abbé de Cugnac émigra avec son évêque qu'il suivit en Allemagne, en Espagne, en Portugal et en Angleterre. Rentré en France en 1814, il refusa par humilité une haute dignité qui lui était offerte. Lorsque le chapitre royal de Saint-Denis fut formé en 1816, il en fit partie, et le 1er juin 1819 il fut nommé gardien des tombeaux. Enfin il devint doyen du chapitre en 1828. C'est dans ce poste qu'il est mort saintement le 15 janvier 1841, à 84 ans.

CUMBERLAND (RICHARD), né à Londres en 1632, déclama beaucoup sous Charles II contre la religion catholique, à laquelle il imputait ce qu'elle n'enseigne point, et ce qu'elle réprouve même. Ce genre de fanatisme, auquel il joignait d'ailleurs du mérite et des mœurs pures, lui valut l'évêché de Pétersborough, qu'il conserva jusqu'à sa mort en 1718, à 87 ans. Ni sa dignité d'évêque, ni son grand âge ne purent l'engager à prendre quelque repos. Quand on lui représentait que ses travaux nuiraient à sa santé, il répondait : « Il vaut mieux qu'un homme « s'use que de se rouiller. » La nature l'avait fait naître avec beaucoup de douceur dans le caractère, et un grand amour pour la paix; mais l'esprit de secte l'aigrit, et le poussa quelquefois jusqu'à l'emportement. On lui doit : ***De legibus naturæ disquisitio philosophica***, Londres, 1672, in-4° : réfutation solide des abominables principes de Hobbes, traduite en anglais, 1686, in-8°, et en français par Barbeyrac, qui l'a enrichie de notes. Un ***Traité des poids et des mesures des Juifs***, in-8°. Il y démontre, ou il croit y démontrer géométriquement, que le *derach* du Caire était l'ancienne coudée des Egyptiens et des Hébreux. L'***Histoire phénicienne de Sanchoniaton***, in-8°, Londres, 1720, traduite en anglais avec des notes : ouvrage posthume qui est peu de chose, quoiqu'on y trouve de l'érudition. Il a aussi traduit l'***Histoire de la réformation des Pays-Bas, par Gérard Brandt***, Londres, 1720-1723, 3 vol. in-folio.

CUMBERLAND (RICHARD), arrière-petit-fils du précédent, né à Cambridge en 1732, occupa divers emplois, et mourut le 7 mai

1811, dans un état voisin de l'indigence. Ses principaux ouvrages sont : *Preuves de la religion chrétienne; le Calvaire* ou *la Mort du Christ*, poëme en vers blancs; l'*Observateur; Arundel*, roman, 2 vol.; *Jean de Lancaster; Henri*, 4 vol.; *la Bataille d'Hastings* et *la Carmélite*, tragédies; *les Frères, l'Américain* et *l'Amant à la mode*, comédies; *Anecdotes sur les peintres célèbres d'Espagne*. Ses meilleures pièces de théâtre ont été insérées dans la collection de Bell. Quelques-unes sont dans le genre noble. Il avait aussi composé des *Mémoires* sur sa vie, qui obtinrent beaucoup de vogue dans le temps.

CUNÆUS (PIERRE), professeur de belles-lettres, de politique et de droit à Leyde, naquit à Flessingue dans la Zélande en 1586, et mourut à Leyde en 1638. Parmi ses divers ouvrages on distingue ceux-ci : un savant *Traité de la république des Hébreux*, en latin, dont la meilleure édition est de 1703, in-4°, traduit en français, Amsterdam, 1705, 3 vol. in-8°. On préfère cependant les *Mœurs des Israélites*, par M. Fleury, qui y traite le même sujet avec plus d'ordre, plus de jugement, et non moins d'érudition. *Sardi venales*, Leyde, 1612, in-24, et dans le recueil de *Tres satyræ Menippeæ* de G. Corte, Leipzig, 1720, in-8°. Il y tourne en ridicule les faux savants et les professeurs ignorants qui se jouent de la crédulité de leurs élèves. Il y a joint une traduction de la satire des *Césars* par Julien l'Apostat, qu'il a fait précéder d'une dédicace, où il montre la plus stupide prévention, en élevant presque aux nues les prétendues belles qualités de ce prince. Un recueil de ses *lettres*, publié en 1725, in-8°, par l'infatigable compilateur Burman. On y trouve quelques anecdotes sur l'histoire littéraire de son temps. Cunæus était d'un tempérament sec et colère.

CUNÉGONDE (sainte), fille de Sigefroi, premier comte de Luxembourg, femme de l'empereur Henri II, fut accusée d'adultère, quoiqu'elle eût fait vœu de chasteté. Elle prouva son innocence, si l'on en croit quelques historiens, en tenant dans ses mains une barre de fer ardente, et, selon d'autres, en marchant sur des socs de charrue rougis, sans se brûler. Les mêmes historiens rapportent que son mari dit dans ses derniers moments aux parents de sa femme : » Vous me l'avez donnée vierge, je vous la « rends vierge; » discours où les critiques modernes ont cherché fort mal à propos une matière de censure. Henri étant mort l'an 1024, Cunégonde prit le voile dans un monastère qu'elle avait fondé. Elle y mourut en 1040, dans les exercices de la pénitence. Le pape Innocent III la canonisa solennellement en 1200. Son corps est inhumé avec celui de Henri dans la cathédrale de Bamberg.

CUNÉGONDE ou KINGE (sainte), fille de Béla IV, roi de Hongrie, et de Marie, fille de Théodore Lascaris, empereur de Constantinople, épousa en 1239 Boleslas le Chaste, souverain de la Basse-Pologne, et s'engagea par vœu, ainsi que son mari, à vivre dans une continence perpétuelle. Elle s'occupait presque uniquement de la prière et des exercices de la mortification, faisait d'abondantes aumônes, et allait elle-même servir les pauvres dans les hôpitaux. La Pologne souffrant beaucoup par le manquement de sel, elle obtint, dit-on, par ses prières, la découverte des fameuses mines de Wilisca. Boleslas étant mort en 1279, elle prit le voile dans le monastère de Sandecz, bâti depuis peu pour des religieuses de l'ordre de Sainte-Claire, et mourut le 24 juillet 1292. On l'honore avec une singulière vénération dans le diocèse de Cracovie, et dans plusieurs autres endroits. Son nom fut inscrit dans le Catalogue des saints par Alexandre VII, en 1690. *Voy.* sa *Vie* dans les *Acta Sanctorum*, tom. V, juil., page 661.

CUNIBERT (saint), né en Austrasie, d'une maison noble, fut évêque de Cologne en 623. Le roi Dagobert le mit à la tête de son conseil, et le fit gouverneur de Sigebert, roi d'Austrasie. Saint Cunibert fut encore chargé du gouvernement de ce royaume sous Childéric, fils de Clovis III. Il mourut en 664, avec la réputation d'un saint évêque et d'un ministre médiocre.

CUNILIATI (FULGENCE), dominicain, né à Venise en 1685, d'une famille originaire de Lyon, professa la philosophie et la théologie dans le couvent de Saint-Martin de Conégliano, prêcha avec succès en Italie, et devint en 1737 vicaire-général de son ordre. Il mourut le 9 octobre 1759 avec une grande réputation de piété. On a de lui : *Méditations sur les Evangiles*, 4 vol. in-12, 1733; *Méditations sur les prérogatives de Marie*, 1734; *Vies des saints, d'après les écrivains contemporains ou les historiens les moins crédules*, 6 vol., Venise, 1738; *Vie de sainte Catherine de Ricci*, Venise, 1747; *le Catéchiste en chaire*, in-4°, ouvrage très-estimé en Italie; et d'autres ouvrages religieux.

CUNO (ADAM-CHRISTOPHE-CHARLES), né l'an 1725 à Laubingen en Thuringe, fut recteur des écoles de Grimma, et mourut en 1799, laissant plusieurs ouvrages écrits en allemand : *Marques d'applaudissements que les chrétiens dans la primitive Eglise donnaient aux orateurs sacrés*, Leipzig, 1761, in-4°; *Notices biographiques et bibliogr. sur les théologiens protestants, et autres personnes illustres de l'état ecclésiastique, morts dans le* XVIIIe *siècle* (un Decennium), Leipzig, 1769, in-4°; etc.

CUNY (LOUIS-ANTOINE), jésuite de Langres, mort en 1755, parcourut avec distinction la carrière de l'éloquence à Versailles, à Paris et à Lunéville. On a de lui trois *Oraisons funèbres* : celle *de l'infante d'Espagne, dauphine de France*, 1746, in-4°; *de la reine de Pologne*, 1747, in-4°; *du cardinal de Rohan*, 1750, in-4°. Il y a dans ces discours des expressions triviales, des phrases obscures, des constructions irrégulières, des tours communs, des idées répétées, et une abondance de style qui fatigue; mais ces défauts sont effacés par la chaleur avec laquelle ces oraisons sont écrites. L'auteur saisit bien la totalité d'un caractère, et sait le mettre dans

un beau jour ; il rapproche avec art ce qui paraît étranger à son sujet.

CUPER (Guillaume), savant jésuite, né à Anvers en 1686, fut mis au nombre des célèbres hagiographes de cette ville, et a beaucoup travaillé à la rédaction des *Acta sanctorum* des mois de juillet et d'août. On a encore de lui : *Tractatus historico-chronologicus de patriarchis constantinopolitanis*, Anvers, 1733, in-folio, ouvrage savant, plein de recherches et d'une bonne critique. Il mourut le 2 février 1741.

CURIEL (Jean-Alfonse), chanoine de Burgos, puis de Salamanque, où il professa la théologie avec réputation durant plus de 30 ans, était de Palenciola, au diocèse de Burgos. Il s'associa aux bénédictins, leur légua sa belle bibliothèque, et mourut en 1609. Il a laissé : *Controversiæ in diversa loca sanctæ Scripturæ*, 1611, in-fol., et d'autres ouvrages estimés autrefois en Espagne, et peu connus ailleurs.

CURION (Coelius Secundus), piémontais, né a San-Chirico en 1503, fut d'abord principal du collége de Lausanne, et ensuite professeur d'éloquence à Bâle. Il abandonna la religion catholique, pour suivre les erreurs de Luther. On a de lui un ouvrage singulier, intitulé *De amplitudine beati regni Dei*, Bâle, 1554, in-8°. Il étend tellement ce royaume, qu'il prétend, contre la parole expresse de l'Ecriture, que le nombre des élus surpasse infiniment celui des réprouvés. C'est une suite naturelle du système protestant, qui, n'ayant pas la vérité pour lui, doit s'associer tous les errants. *Voy.* Jurieu. Il mourut en 1569, à 67 ans. On a encore de lui : *Opuscula*, Bâle, 1544, in-8°, rares, et qui contiennent une *Dissertation sur la Providence*, une autre *sur l'immortalité de l'âme*, etc. L'auteur y paraît favorable aux sociniens. Des *lettres*, Bâle, 1553, in-8°. On lui attribue *Pasquillorum tomi duo*, 1544, in-8°. Ce qui l'a fait juger éditeur de ce recueil, c'est qu'il est lui-même auteur des deux *Pasquillus exstaticus*, in-8°, l'un sans date, l'autre de Genève, 1544. Le second a été réimprimé avec *Pasquillus theologaster*, Genève, 1667, in-12, satires sanglantes que la méchanceté d'une part, l'envie de les supprimer, de l'autre, ont fait rechercher ; traduction en latin de l'*Histoire de l'Italie*, par Guichardin, Bâle, 1566, 3 vol. in-folio ; *De bello Melitensi, anno* 1565, *historia*, Bâle, 1567, in-8°, et dans la collection de Muratori.

CURSIUS (Pierre), et non *Curtius*, prêtre, docteur en théologie, naquit à Carpineto sur la fin du xv[e] siècle. Il professa la rhétorique à Rome avec quelque réputation, et il publia dans cette ville, en 1535, in-4°, en la dédiant au pape Paul III, une *Defensio pro Italia*, contre Erasme, qu'il considérait comme ayant offensé ses compatriotes par quelques mots de ses *Adages*, mais qui se justifia de ce reproche. Cursius composa aussi des poésies latines, entre autres : *Roma, sive carmen heroicum lachrymabile ad humani generis servatorem in urbis excidio*, Paris, Rob. Estienne, 1528 : ce poëme est reproduit dans les *Deliciæ poetarum italorum*, de Gruter, avec six autres pièces de Cursius ; *Lacrymæ in cæde Nicol. Cursii, unici germanici*, Rome, 1519 : petit poëme calqué sur un opuscule de Vida, qui a le même sujet ; *Poema phalæcium, de civitate Castellana Faliscorum seu Veientium oppido*, Rome, 1589, in-16 : reproduit dans le tome VIII du *Thesaurus antiquitatum Italiæ*, de Grævius et Burman.

CURTENBOSCH (Jean de), né à Gand vers le commencement du xvi[e] siècle, se rendit habile dans les sciences ecclésiastiques et dans les langues savantes, assista aux premières sessions du concile de Trente, et mourut à Rome vers l'an 1550. On a de lui une relation de ce qui s'est passé aux premières sessions de ce concile, dans la *Collectio amplissima*, des PP. Martenne et Durand, tome VIII. On voit aussi un abrégé de cette relation dans la Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques de Dupin, tome XV, édition d'Amsterdam, 1710.

CURTI (Pierre), jésuite, né à Rome en 1711, devint professeur d'hébreu dans le collége Romain. Il passait pour un des plus subtils et des plus profonds métaphysiciens de son temps, et il publia plusieurs dissertations savantes et curieuses sur divers passages difficiles de l'Ecriture ; les principales sont : *Christus sacerdos*, Rome, 1751 ; *Sol stans, dissert. ad Josue, cap.* x, Rome, 1754 ; *Sol retrogradus, diss. ad v.* 8, *cap.* xxxviii *Isaiæ*, Rome, 1756. La conclusion de l'auteur est que le jour fut plus long qu'il ne devait être, mais seulement de trois heures environ, et que cette rétrogradation du soleil eut lieu à trois heures après midi. Curti mourut à Rome le 4 avril 1762.

CURTIS (Patrice), archevêque d'Armagh et primat d'Irlande, né en 1746 à Stamullen, paroisse du comté de Méath, reçut sa première instruction à l'école de Stamullen, où, sous l'empire des lois pénales alors en vigueur, un de ces maîtres répandus à cette époque en Irlande, préparait en secret des jeunes gens pour l'état ecclésiastique. Il alla ensuite en Espagne, et acheva ses études dans un collége irlandais où il reçut les ordres. Dans la guerre d'Amérique, il fut placé comme aumônier sur un bâtiment de guerre espagnol en station dans les mers de l'Amérique méridionale. A son retour, il quitta la marine, et devint président du collége Irlandais et professeur de théologie à Salamanque. Dans cette place, qu'il conserva près de 40 années, il forma des jeunes gens qui sont devenus des membres distingués du clergé catholique d'Irlande, et dont plusieurs ont été élevés à l'épiscopat. En 1819 les évêques d'Irlande le désignèrent unanimement pour occuper le siége archiépiscopal d'Armagh, et leur choix obtint l'approbation du saint-siége. Le docteur Curtis était alors à Paris, où la nouvelle lui en fut donnée par M. Murray, archevêque de Dublin, qui eut quelque peine à lui faire accepter cette dignité. Il mourut en 1832, après avoir légué une somme pour bâtir une chapelle dans sa paroisse natale.

CURTIUS (CORNELIUS), religieux augustin, natif de Bruxelles, fut successivement professeur en théologie à Bruxelles, à Louvain; rieur à Ingolstadt, à Vienne, à Prague; vicaire-général des provinces d'Autriche et de Bavière; provincial, définiteur-général. Il mourut le 9 octobre 1638, à Westmunster, près de Dendermonde, âgé de 47 ans. Le P. Curtius était habile dans les belles-lettres et dans l'histoire. L'empereur Ferdinand II l'honora du titre de son historiographe. Il est auteur des *Eloges des hommes illustres* de son ordre, Anvers, 1636, in-4°. Ces éloges, au nombre de trente, sont très-bien écrits, d'un style peut-être trop poli et trop recherché. Nous avons encore de lui des *Sermons* en latin, l'*Histoire* de plusieurs saints de son ordre, et une dissertation, *De clavis dominicis*, Anvers, 1634, Leyde, 1695, dans laquelle il discute si Jésus-Christ a été attaché à la croix avec trois ou quatre clous: il se détermine pour la dernière opinion.

CUSSY (FRANÇOIS-ALEXANDRE DE), né vers 1760, d'une famille honorable de la Normandie, était chanoine de la cathédrale de Bayeux lorsque la révolution éclata. Il se retira alors en Angleterre et ne revint en France qu'après le concordat. Nommé alors chanoine et archiprêtre du diocèse de Bayeux, il fut appelé en 1813, à l'évêché de Troyes, en remplacement de Mgr de Boulogne, exilé à Falaise, et il eut la faiblesse d'accepter cette faveur qu'il devait à un de ses parents, chambellan de l'empereur. Le chapitre de Troyes ayant décidé à une majorité de huit voix contre cinq qu'il fallait lui donner les pouvoirs d'administrateur, l'abbé de Cussy se rendit dans cette ville et vint résider à l'évêché. Cependant il rencontra une forte opposition dans le clergé du diocèse, qui ne voulait reconnaître d'autre autorité que celle de Mgr de Boulogne. Pour mettre fin à cet état de choses, on consulta le pape et les cardinaux, qui décidèrent que Mgr de Boulogne avait conservé l'intégrité de ses droits et que le chapitre avait outrepassé ses pouvoirs. Mais cette déclaration ne fut pas écoutée, et l'abbé de Cussy continua à administrer. Il se fit même donner en 1814 de nouveaux pouvoirs par l'empereur, lorsque celui-ci passait par Troyes pour soutenir sa dernière campagne. Après la restauration, l'abbé de Cussy revint à Bayeux; il s'y fit estimer par ses vertus et ses mœurs douces et aimables. Il y vivait dans la retraite avec le titre de grand-vicaire que l'évêque lui avait donné, et il y est mort dans les derniers jours de 1835.

CUTTAT (JEAN-BAPTISTE-BERNARD), curé de Porrentruy, naquit le 20 janvier 1776 à Délémont, dans l'évêché de Bâle. Il achevait ses études au collége Germanique de Rome, lorsque l'entrée des Français dans cette ville en 1798 l'obligea de s'éloigner. Il passa deux ou trois ans dans le Tyrol, exerça le ministère à Caltern dans le diocèse de Trente, et revint à Délémont, où, après s'être fait instituteur pendant trois ans, il exerça durant quatre années les fonctions de vicaire. C'est alors qu'il commença à se distinguer comme prédicateur. Son mérite le fit appeler à la cure de Bâle, puis à celle de Porrentruy en 1820, et il fut nommé grand-vicaire et official après la mort de M. de Billieux. Ces dignités ne furent pour lui qu'une raison de redoubler de zèle et d'activité, et la plus grande partie de ses revenus passait dans les mains des pauvres. On sait à quels désagréments fut en butte le clergé de la Suisse, lorsque le contre-coup de la révolution française de 1830 se fut fait sentir dans ce pays. Ces vexations avaient pour prétexte trois principales causes : le serment, les écoles, les articles de la conférence de Baden, articles qui avaient été condamnés par le souverain pontife. L'abbé Cuttat demandait que l'on changeât la formule du serment, dont les termes blessaient la conscience des prêtres, et qu'on adoptât soit celle qui était employée sous Napoléon, soit celle que le saint-siége avait approuvée pour les pays protestants. Le gouvernement de Berne ne voulut rien entendre. Alors le curé écrivit au saint-siége, en demandant qu'au moins l'on attendît que la réponse de Rome fût venue. Il ne réussit qu'à voir calomnier sa conduite, que l'on présentait comme celle d'un conspirateur. Il fut en butte à une foule d'attaques, et les traitements des curés furent suspendus. Enfin arriva la décision du saint-siége : la formule était autorisée *avec la réserve expresse des droits de l'Eglise*, et le gouvernement admit cette clause, non sans quelques difficultés. Quant à l'enseignement, le pouvoir voulait ôter aux ecclésiastiques tout droit de surveillance sur les écoles, et les exclure des colléges. La fermeté avec laquelle l'abbé Cuttat s'opposait à des mesures dont il prévoyait les funestes conséquences lui attira sa destitution de la dignité de provicaire-général. Bientôt parurent les fameux articles de la conférence de Baden qui devaient consommer la séparation avec le saint-siége. Leur acceptation par le grand-conseil de Berne mit l'alarme parmi les catholiques du pays; les feuilles anti-religieuses en prirent occasion de redoubler de violence, et l'abbé Cuttat, dont le zèle bien connu importunait les ennemis de la religion, se vit particulièrement l'objet de nouvelles dénonciations et de calomnies insidieuses. On supposa qu'il avait fait appel à la révolte, et cette accusation qu'on n'a jamais pu même colorer de quelque vraisemblance donna lieu à l'occupation du Jura par les troupes bernoises. Le pasteur ne vit d'autre parti à prendre que la fuite; des commissaires du gouvernement bernois se rendirent auprès de l'évêque de Soleure, dont ils surprirent la bonne foi, et qui crut devoir prononcer la vacance de la cure, comme si le pasteur avait quitté spontanément son troupeau. Ce qui fait paraître encore la mesure plus sévère, c'est que cinq jours s'étaient à peine écoulés depuis le départ du curé. Celui-ci envoya au saint-père une relation de ce qui venait de se passer; le pape lui adressa le 25 mai 1836 un bref de consolation, et il fit témoigner à Soleure,

par son nonce en Suisse, l'étonnement que lui causait la mesure prise contre le curé. L'innocence de l'abbé Cultat fut enfin reconnue devant les tribunaux, mais il ne lui fut pas permis de rentrer dans son pays. Il se retira à Colmar, où sa vie se partageait entre l'étude et la prière. Un prélat français l'avait invité à se rendre auprès de lui, et il avait fait ses apprêts de départ, lorsqu'il mourut subitement dans la nuit du 5 au 6 nov. 183…

CUYCK (Henri), né à Culenbourg dans la Gueldre, docteur en théologie de l'université de Louvain, official et grand-vicaire de l'archevêque de Malines, fut évêque de Ruremonde en 1569. Il gouverna ce diocèse avec tout le zèle qu'inspire la religion de Jésus-Christ, préserva ses ouailles de l'infection de l'hérésie par ses exhortations et par ses écrits, et mourut en 1609. On ne peut rien ajouter à l'éloge qu'en fait Arnold Havensius dans son *Histoire de l'érection des nouveaux évêchés dans les Pays-Bas*. On a de lui un grand nombre d'ouvrages de controverse, des harangues et des lettres. Les principaux sont : *Orationes*, Louvain, 1695, in-8° ; les plus curieuses sont celles qui regardent la tonsure cléricale, les devoirs des chanoines, etc. ; *Speculum concubinariorum sacerdotum*, etc., Cologne, 1599, et Louvain, 1601. C'est une déclamation vive contre les désordres de quelques ministres du Seigneur. Une édition des *OEuvres de Cassianus*, Anvers, 1578, in-8°. Les *lettres* qu'il a écrites au prince Maurice de Nassau, et à quelques autres protecteurs des nouvelles hérésies, sont d'une fermeté vraiment apostolique : elles ont été imprimées séparément.

CYPRIEN (saint), *Thascius Cœcilius Cyprianus*, naquit à Carthage d'une famille riche et illustre. Son génie facile, abondant, agréable, le fit choisir pour donner des leçons d'éloquence à Carthage. Il était alors païen : il se fit c rétien, l'an 246, par les soins du prêtre Cécile, qui lui découvrit l'excellence de la religion de Jésus-Christ et les absurdités du paganisme. Les païens, fâchés d'avoir perdu un tel homme, lui reprochèrent qu'il avait avili sa raison et son génie, en les soumettant à des contes et des fables puériles : car c'est ainsi que ces aveugles parlaient des grandes vérités du christianisme. Mais Cyprien, insensible à ces railleries, fit tous les jours de nouveaux progrès dans la voie du salut. Il vendit ses biens, en distribua le prix aux pauvres, embrassa la continence, prit un habit de philosophe, et substitua à la lecture des auteurs profanes celle des livres divins. Son mérite le fit élever à la prêtrise, et le plaça bientôt après, l'an 248, sur la chaire de Carthage, malgré ses oppositions. Ses travaux pour son église furent immenses. Il fut le père des pauvres, la lumière du clergé, le consolateur du peuple. L'empereur Dèce ayant suscité une sanglante persécution contre l'Eglise, Cyprien fut obligé de quitter son troupeau ; mais il fut toujours auprès de lui, soit par ses lettres, soit par ses ministres. Lorsque l'orage fut dissipé, il se signala par la fermeté avec laquelle il résista à ceux d'entre les chrétiens apostats qui surprenaient des recommandations des martyrs et des confesseurs, pour être réconciliés à l'Eglise, qu'ils avaient quittée pendant la persécution. Ce fut pour régler les pénitences qu'on devait leur prescrire, qu'il assembla un concile à Carthage, en 251. Il condamna dans la même assemblée le prêtre Félicissime et l'hérétique Privat. Ce dernier députa vers le pape Corneille, pour lui demander sa communion et accuser saint Cyprien, qui ne crut pas devoir envoyer de son côté pour se défendre. Le pape lui en ayant témoigné sa surprise, il lui répondit avec autant de modestie que de fermeté. « C'est une chose établie entre les évêques, « que le crime soit examiné là où il a été « commis. » Il ne montra pas moins de fermeté dans la dispute qui s'éleva entre le pape Etienne et lui, sur le baptême administré par les hérétiques. Plusieurs conciles convoqués à Carthage conclurent, conformément à son opinion, qu'il fallait rebaptiser ceux qui l'avaient été par les hérétiques. Dans le dernier, saint Cyprien déclara qu'il ne prétendait point séparer de sa communion ceux qui étaient d'un avis contraire au sien. Ce saint évêque croyait défendre une bonne cause, tandis qu'il en soutenait une mauvaise. Il résista avec trop de vivacité au pape saint Etienne, comme l'avoue saint Augustin : *Cyprianum iratum et paulo commotiorem fuisse in Stephanum*, et dit que cette faute fut expiée par le martyre : *Martyrii falce purgatum.* Mais quoiqu'il ne déférât point aux décrets du pape (ces décrets n'étant point alors une décision universellement reçue), il conserva toujours l'unité avec l'Eglise romaine C'est au saint-siége que saint Cyprien adresse son *apologie* contre ceux qui blâmaient sa fuite : c'est son autorité qu'il invoque contre ceux qui, étant tombés dans la persécution de Dèce, voulaient forcer le saint évêque à les réconcilier à l'Eglise, sans accomplir la pénitence prescrite par les canons. Le même saint évêque, à la tête d'un concile d'Afrique, instruit le pape saint Corneille des raisons qu'il avait eues de modérer la rigueur des canons sur la pénitence, et demande son approbation : *Quod credimus vobis quoque paternæ misericordiæ contemplatione placiturum* (Labbe, *Concil. tome I, col.* 718) ; dans le temps même qu'il résiste à saint Etienne, il lui adresse des députés pour lui exposer les raisons de sa résistance (*Epist. Firmiani inter Epist. Cyp.* 75, édit. Pammel) : preuve qu'il ne voulait point contester la supériorité de juridiction au pape, et que c'est très-ridiculement que le démêlé de ce saint avec le pape saint Etienne est devenu un lieu commun pour tous ceux qui méprisent les décrets du saint-siége. M. Languet, évêque de Soissons, et plusieurs autres ont montré la faiblesse de cette ressource ; mais personne n'a mieux traité cette matière que M. Chicoisnau dans sa *Dissertation théologique* sur cet article, Paris, 1725. En 257, le feu de la persécution s'étant rallumé, il fut relégué à Curube, à 12 lieues de Carthage. Après un exil de onze

mois, on lui permit de demeurer dans les jardins voisins de Carthage ; mais on l'arrêta peu de temps après pour le conduire au supplice. Il eut la tête tranchée le 14 septembre 258, le même jour précisément qu'en 257 il avait annoncé qu'il consommerait son martyre dans un an. « Il fut regretté, dit « un historien, par les païens mêmes, qui « s'étaient bien emportés contre lui dans les « accès de leur fanatisme, mais qui se sou« vinrent bientôt, les larmes aux yeux, que « toujours il les avait confondus, dans ses « libéralités charitables, avec ses ouailles les « plus chères. Les fidèles rendirent les der« niers devoirs à son corps d'une manière « vraiment religieuse, allumèrent au« tour de lui une multitude de cierges, lui « adressèrent des vœux, le canonisèrent, « pour ainsi dire, à l'envi, en exaltant ses « vertus et en souhaitant de mourir avec lui. » Il fut enterré dans un champ voisin, sur le chemin de Mappale. On bâtit depuis deux églises sous son invocation, l'une sur son tombeau, et qui fut appelée *Mappalia*, l'autre à l'endroit où il avait souffert, et qui fut appelée *Mensa Cypriana*, parce que le saint s'y était offert à Dieu en sacrifice. Victor de Vite fait mention de ces deux églises. Les ambassadeurs de Charlemagne, revenant de Perse, obtinrent du roi mahométan d'Afrique la permission d'ouvrir le tombeau, qui était fort négligé. Ils en tirèrent les reliques du saint, qu'ils apportèrent en France. Elles furent déposées dans la ville d'Arles en 802. Le roi consentit depuis qu'on les transportât à Lyon, où on les mit derrière l'autel de Saint-Jean-Baptiste. L'on a un poëme sur cette translation, composé par Leidrade, archevêque de Lyon. Charles le Chauve fit transporter les mêmes reliques à Compiègne, et on les renferma avec celles de saint Corneille, qui se gardent dans la célèbre abbaye connue sous le nom de ce saint pape. On voit une partie des unes et des autres dans la collégiale de Rosnay, près d'Oudenarde en Flandre. Saint Cyprien avait beaucoup écrit pour la vérité, qu'il scella de son sang. Lactance le regarde comme le premier des auteurs chrétiens véritablement éloquents. Saint Jérôme compare son style à une source d'eau pure, dont le cours est doux et paisible. D'autres l'ont comparé, peut-être avec plus de raison, à un torrent qui entraîne tout ce qu'il rencontre. Son éloquence, à la fois mâle, naturelle, et fort éloignée du style déclamateur, était capable d'exciter de grands mouvements. Il raisonne presque toujours avec autant de justesse que de force. Il faut avouer pourtant que son style, quoique généralement assez pur, a quelque chose du génie africain, et de la dureté de Tertullien, qu'il appelait lui-même son maître. Il a cependant poli et embelli souvent ses pensées, et évité ses défauts. Outre quatre-vingt-une *lettres*, il nous reste de lui plusieurs *traités*, dont les principaux sont : celui des *Témoignages*, recueil de passages contre les juifs; le livre *De l'unité de l'Église*, qu'il prouve par des raisons fortes et solides. Il dit que « pour rendre cette « unité visible, le Sauveur a bâti son Eglise « sur saint Pierre, et lui a donné le pouvoir « des clefs; et que, quoiqu'il ait donné le « même pouvoir à ses apôtres, il a voulu que « la source de l'unité dérivât d'un seul, et que « tout l'édifice portât sur ce fondement. » Car c'est toujours à l'autorité du pontife romain que ce grand évêque rapportait l'unité de la conservation de l'Eglise catholique. *Unus Deus est*, dit-il ailleurs, *et Christus unus, et una Ecclesia, et cathedra una super Petrum voce Domini fundata. Aliud altare constitui aut sacerdotium novum fieri non potest. Quisquis alibi colligit, spargit* (L. 1, Epist. 40). *Navigare audent, et ad Petri cathedram atque ad ecclesiam principalem, unde unitas sacerdotalis exorta est, a schismaticis et profanis litteras ferre, nec cogitare eos esse Romanos quorum fides, apostolo prædicante, laudata est, ad quos perfidia habere non possit accessum.* (Epist. 55, ad Cornelium.) Le traité *De lapsis*, contre ceux qui demandaient d'être réconciliés à l'Eglise et admis à la communion, sans avoir fait une pénitence proportionnée à leurs fautes, qui employaient l'intercession des martyrs et des confesseurs pour s'en exempter; le saint évêque déclare que, quelque respect que l'Eglise doive avoir pour cette intercession, l'absolution extorquée par ce moyen ne peut réconcilier les coupables avec Dieu ; l'*Explication de l'Oraison dominicale*, de tous les écrits de saint Cyprien, celui que saint Augustin, digne disciple de ce grand maître, estimait davantage et citait le plus souvent ; l'*Exhortation au martyre*, écrite en 250, lors du renouvellement de la persécution sous Gallus et Volusien. Cet ouvrage, fait pour fortifier les fidèles, est un tissu de passages de l'Ecriture. Ce sont effectivement les meilleures armes qu'un évêque puisse mettre entre les mains des soldats de Jésus-Christ, qu'il doit exercer au combat dans les temps d'épreuves. Les *Traités de la moralité, des œuvres de miséricorde, de la patience*, et *de l'envie*, etc. Parmi les différentes éditions de ce Père, on fait cas de celle de Hollande en 1700, qui est enrichie de quelques dissertations de Pearson et de Dodwell; mais on préfère celle de 1726, in-fol., de l'imprim. royale, commencée par Baluze, et achevée par dom Prudent Maran, bénédictin de Saint-Maur, qui l'a ornée d'une préface et d'une *Vie* du saint. Toutes ses *Œuvres* ont été traduites également en français par Lombert, 1672, in-4°, avec de savantes notes, et dans un ordre nouveau sur les mémoires du célèbre Le Maître. L'abbé de La Hogue a publié à Londres en 1794 : *Sanctus Cyprianus ad martyres et confessores, ad usum confessorum Ecclesiæ gallicanæ*, in-12 de 120 pages. Il donna ensuite la traduction française de ce volume sous ce titre : *Saint Cyprien consolant les fidèles persécutés de l'Eglise de France, convaincant de schisme l'Eglise constitutionnelle et traçant à ceux qui sont tombés des règles de pénitence*, 1 vol. petit in-8°, réimpr. en 1797. Ponce, diacre, et dom Gervaise, abbé de la Trappe, ont écrit sa Vie. — M. Migne a publié dans son Cours com-

plet de Patrologie les *OEuvres très-complètes de saint Cyprien*, reprod. d'après l'édition de Baluze; enrichies des notes et des variantes de Fell, de Pamélius, de Rigault, augm. de divers opuscules apocryphes édités par Trombelli et Mingarelli, Durand et Martène, des dissertations de Routh et de dom Le Nourry, 1844, 1 vol. in-4°.

CYPRIEN (saint) fut ordonné diacre par saint Césaire d'Arles, qui, instruit de sa science et de sa vertu, le mena avec lui au concile d'Agde en 506, et le sacra évêque de Toulon vers l'an 516. Saint Cyprien assista aux différents conciles auxquels présida saint Césaire, et eut beaucoup de part à tout ce qui s'y fit pour la conservation de la foi et de la discipline. La Provence ayant passé sous la domination des Français, il eut plus de facilité pour extirper l'arianisme dont les Ostrogoths avaient infecté son diocèse, et montra le plus grand zèle dans les conciles qui se tinrent tant qu'il vécut. C'est à lui que saint Césaire (*Voy.* ce nom) fut particulièrement redevable de son rétablissement sur son siége. Il mourut au milieu du VIe siècle, quelques années après saint Césaire, dont il a écrit la *Vie*. Il est le second patron de la ville de Toulon.

CYR ou CIRIQ (saint), fils de sainte Julitte, native d'Icone, fut arraché d'entre les bras de sa mère par ordre du juge Alexandre. Il n'avait alors que trois ans. Comme ce tendre enfant appelait sa mère, et criait : *Je suis chrétien!* le juge le jeta du haut de son siége contre terre, et lui brisa la tête. Tous les spectateurs eurent horreur de cette inhumanité, et le juge lui-même en rougit. Cette action barbare se passa sous le règne de Dioclétien et de Maximien. — Il y eut un autre saint CYR, médecin, qui fut martyrisé en Egypte le 31 janvier 311.

CYRIAQUE, patriarche de Constantinople l'an 596, successeur de Jean le Jeûneur, prit le nom *d'évêque œcuménique* ou *universel*, et se le fit confirmer dans un conciliabule. Ses prétentions furent réprimées par saint Grégoire et par l'empereur Phocas, qui, indigné de cette ridicule prétention, défendit, par un édit, de donner le titre que le patriarche avait usurpé, à d'autres évêques qu'à celui de Rome. Cyriaque en mourut, dit-on, de chagrin, en 606.

CYRILLE (saint), de Jérusalem, né vers l'an 315, fut ordonné diacre par saint Macaire de Jérusalem vers 334, et l'année suivante prêtre par saint Maxime, évêque de Jérusalem. Elevé après lui sur le siége de cette église, l'an 350, il travailla comme lui à défendre la vérité contre les efforts de l'erreur. Son différend avec Acace, évêque de Césarée sur les prérogatives de leurs siéges, interrompit le bien qu'il faisait à son troupeau et à l'Eglise. Cette querelle personnelle s'aigrit par la diversité des sentiments. Cyrille était zélé catholique, et Acace arien opiniâtre. Cet homme inquiet et intrigant, ne pouvant attaquer la foi de son adversaire, attaqua ses mœurs. Il l'accusa d'avoir vendu quelques étoffes précieuses de l'église, et lui fit un crime d'une action héroïque, car Cyrille n'avait dépouillé les temples que pour secourir les pauvres dans un temps de famine. Un concile, assemblé à Césarée par Acace, le déposa en 357. Le saint évêque appela de ce jugement inique à un tribunal supérieur. Il fut rétabli sur son siége par le concile de Séleucie en 359, et son persécuteur chassé du sien. Les intrigues d'Acace le firent déposer de nouveau en 360. Julien, successeur de l'empereur Constance, ayant commencé son règne par le rappel des exilés, Cyrille rentra dans son siége ; mais son attachement inviolable à la foi de Jésus-Christ le rendit extrêmement odieux à cet apostat, « qui avait ré« solu, dit Orose, de le sacrifier à sa haine « après son retour de la guerre de Perse; « mais la mort le prévint, et l'empêcha d'exé« cuter son détestable projet. » Valens l'envoya de nouveau en exil, et ce ne fut que plus de onze ans après, à la mort de ce prince, qu'il retourna à Jérusalem. Le concile de Constantinople de 381 approuva son ordination et son élection. Il mourut en 386, après avoir gouverné son église pendant 35 ans. Le commencement de son épiscopat est célèbre dans l'histoire par un miracle que Dieu opéra pour honorer l'instrument de notre salut. Comme le fait est intéressant et appuyé sur des autorités incontestables, nous le rapporterons ici. Saint Cyrille, qui en avait été témoin oculaire, écrivit aussitôt à l'empereur Constance, pour lui en faire part. Voici ses propres paroles : « Le jour des no« nes (le 7) de mai, vers la troisième heure « (vers les neuf heures du matin), il parut « dans le ciel une grande lumière en forme « de croix, qui s'étendait depuis la monta« gne du Calvaire, jusqu'à celle des Olives. « Elle fut aperçue, non pas par une ou deux « personnes, mais par toute la ville. Ce n'é« tait pas un de ces phénomènes passagers « qui se dissipent sur-le-champ. Cette lu« mière brilla à nos yeux pendant plusieurs « heures et avec tant d'éclat, que le soleil « même ne pouvait l'effacer. Les spectateurs, « pénétrés en même temps de crainte et de « joie, coururent en foule à l'église ; les vieil« lards et les jeunes gens, les fidèles et les « idolâtres, les citoyens et les étrangers, tous « n'eurent qu'une voix pour louer Notre« Seigneur Jésus-Christ, le Fils unique de « Dieu, dont la puissance opérait ce prodige, « et ils reconnurent tous ensemble la divinité « d'une religion à laquelle les cieux rendaient « témoignage. » Ce fait est rapporté par Socrate, Philostorge, par l'auteur de la Chronique d'Alexandrie, etc. Quant à la lettre de saint Cyrille, on ne peut douter qu'elle ne soit authentique. Elle est citée comme étant de ce Père, par Sozomène, Théophane, Eutychius, Jean de Nicée, Glycas, etc. Mais plus cette lettre est authentique, plus elle déplaît aux ennemis de la croix de Jésus-Christ. Ils la tiennent pour suspecte, non pas en effet qu'il y ait des marques de fausseté, mais parce qu'ils ont intérêt d'y en trouver. L'église grecque honore le 7 de mai la mémoire de cette apparition miraculeuse. L'

nous reste de saint Cyrille 23 *catéchèses*. Les 18 premières sont adressées aux catéchumènes, et les cinq autres aux nouveaux baptisés. Le style de ces instructions est simple, net, tel qu'il convient à ces sortes d'ouvrages. Il expose avec exactitude ce que l'Eglise croit, et réfute avec solidité ce qu'elle rejette. Il y a pourtant quelques idées vraiment singulières, mais qui tenaient peut-être aux opinions reçues de son temps. Grandcolas, docteur de Sorbonne, en a publié une traduction française, avec des notes, Paris, 1715, in-4°. Dom Touttée, bénédictin de Saint-Maur, a donné une édition de toutes les *Œuvres de saint Cyrille*, grecque et latine, in-fol., Paris, 1720. Le texte, corrigé sur plusieurs manuscrits, est accompagné de notes savantes qui l'éclaircissent, et d'une version regardée comme très-exacte.

CYRILLE (saint), patriarche d'Alexandrie, successeur de Théophile, son oncle, en 412, était né avec un esprit subtil et pénétrant, qu'il cultiva par la lecture des écrivains sacrés et profanes. Il avait assisté en 403 au conciliabule du Chesne, où saint Chrysostome fut condamné; mais, après la mort de son oncle, il rétablit la mémoire de cet illustre prélat. Le nestorianisme faisait alors de funestes ravages dans l'Eglise. Il écrivit aux solitaires d'Egypte pour les prémunir contre cette doctrine, la fit condamner au concile de Rome en 430, et au concile œcuménique d'Ephèse, auquel il présida au nom du pape, en 431. Jean d'Antioche et les autres évêques d'Orient se séparèrent de ce concile, soutinrent vivement Nestorius, et tinrent de leur côté un synode où Cyrille fut déposé. La cour de l'empereur fut d'abord favorable à l'hérésiarque; Cyrille fut arrêté; mais ce prince ayant entendu les deux partis, relégua Nestorius dans un monastère, et rendit Cyrille à son église. Il mourut en 444, regardé comme un ardent défenseur de la vérité, qu'il ne faut pas juger sur ce qu'en disent quelques écrivains protestants, mécontents du zèle qu'il a fait paraître pour l'honneur de la Vierge, quoique opposés d'ailleurs à l'erreur de Nestorius. La meilleure édition de ses *Œuvres* est celle de Jean Aubert, chanoine de Laon, en grec et en latin, 1638, 6 volumes in-fol., qui se relient en 7. Le P. Canisius en avait donné auparavant une édition très-correcte, Cologne, 1546, 2 vol. in-fol. On y trouve un grand nombre d'écrits, entre autres des *homélies* et des *commentaires* sur plusieurs livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, une excellente réfutation du nestorianisme, des sophismes et sarcasmes de Julien l'Apostat, etc. Un M. La Croze (*Histoire du christianisme des Indes*, tome premier, pag. 24) prétend que son ouvrage contre Julien est faible, et ne contient presque rien qui ne soit copié des écrits d'Eusèbe de Césarée, et de quelques autres anciens; mais quiconque s'est donné la peine de lire cet ouvrage, et de comparer les objections de Julien avec la réponse de saint Cyrille, demeure convaincu de la fausseté de cette critique. Non-seulement les preuves et les raisonnements de ce Père sont solides, mais il y a plusieurs morceaux très-éloquents, et partout on y voit combien un auteur judicieux a d'avantage sur un bel esprit. Il n'est pas vrai qu'il se soit borné à copier Eusèbe ni les autres anciens; et quand il l'aurait fait, il ne serait pas blâmable; il suit son adversaire pied à pied, ne laisse aucune objection sans réponse, et montre beaucoup d'érudition sacrée et profane. Il écrivait avec beaucoup de facilité; et quoiqu'il prodigue l'érudition, il abonde en réflexions judicieuses et solides. Photius remarque qu'il s'était fait un style singulier. L'élégance, la clarté, le choix et la précision ne font pas le caractère de ses écrits; mais malgré la privation de ses avantages, saint Cyrille a expliqué la doctrine de l'Eglise avec tant d'étendue, avec une orthodoxie si nettement et si fortement exprimée, que les conciles ont regardé plusieurs de ses *lettres* comme faisant règle de foi. Barbeyrac, dont l'imagination satirique et calomnieuse a cherché des erreurs de morale dans les écrits des Pères de l'Eglise, n'a pu en trouver dans ceux de saint Cyrille. Le pape saint Célestin lui donnait les titres de *généreux défenseur de l'Eglise et de la foi*, de *docteur catholique* et d'*homme vraiment apostolique*.

CYRILLE de Thessalonique (saint), surnommé, à cause de sa science, *le Philosophe*, porta la lumière de l'Evangile chez les Sarmates, les Bulgares et les Moraves. Il fut créé évêque avec son frère saint Méthodius, qui était son coopérateur dans ce saint ministère, par Adrien II, vers 867. Cyrille embrassa quelque temps après la vie monastique, et mourut à Rome. Il a traduit en langue esclavone toute la Bible; et le pape Jean VIII, par une lettre datée du 8 juin 880, permit de se servir de cette traduction dans l'office divin et dans la célébration des saints mystères, à condition cependant qu'on aurait soin de lire auparavant l'Evangile en latin au peuple. C'est encore de cette traduction que l'on se sert dans quelques lieux de la Dalmatie. On attribue encore à Cyrille des fables morales (*apologi morales*). La dernière édit. a été donnée par Balthasar Corder, Vienne, 1630, in-8°. Ce n'est qu'une trad. de l'original grec, qui n'est pas venu jusqu'à nous.

CYRILLE-LUCAR, né dans l'île de Candie en 1572, passa en Allemagne, après avoir étudié à Venise et à Padoue. Il suça la doctrine des protestants, et la porta en Grèce. Comme on le soupçonna de favoriser les luthériens, il donna une confession de foi, dans laquelle il rejetait leurs erreurs. Placé sur le siége d'Alexandrie, ensuite sur celui de Constantinople en 1621, il continua ses liaisons avec les protestants, et enseigna leurs dogmes dans l'église grecque. Les évêques et le clergé s'y opposèrent. Il fut dépouillé du patriarcat, et envoyé en exil à Rhodes. On le rétablit quelque temps après, et dès qu'il fut paisible possesseur du siége de Constantinople, il publia des catéchismes et des confessions de foi, où l'erreur perçait à chaque page. On le relégua à Ténédos en 1628; enfin, après avoir été chassé sept à

huit fois de son église et rétabli autant de fois, il finit sa carrière par être étranglé en 1638, par ordre du grand-seigneur, sur la route d'un nouvel exil où on le conduisait. C'était, comme tous les hérétiques, un brouillon présomptueux, le plus intrigant des hommes, et par conséquent le plus inquiet.— CYRILLE CONTARI de Bérée, son successeur, anathématisa sa confession de foi dans un concile de Constantinople, et n'épargna point son auteur. Ce Cyrille ayant été exilé à Tunis, et Parthénius, évêque d'Andrinople, mis à sa place, celui-ci assembla en 1642 un nouveau concile, où la confession de Lucar fut encore condamnée ; mais on ménagea sa mémoire. Le décret de ce synode fut confirmé dans celui de Jassi, et les mêmes erreurs furent anathématisées dans le célèbre concile de Jérusalem en 1672. J. Aymon en a donné une édition, avec quelques *Lettres* de Cyrille-Lucar, Amsterdam, 1718, in-4°, pour l'opposer à ce qu'en ont rapporté messieurs de Port-Royal dans la grande *Perpétuité de la foi :* l'abbé Renaudot a répondu à cet ouvrage dans les deux volumes qu'il a ajoutés à la *Perpétuité*, etc.

CYRUS, évêque de Phaside, puis patriarche d'Alexandrie, donna dans les erreurs des monothélites et approuva l'Ecthèse. Ses écrits furent condamnés au concile de Latran en 649; cette condamnation fut confirmée au 6e concile général l'an 680. Cyrus mourut en 641.

CYZ (MARIE-MADELEINE DE). *Voy.* COMBÉ.

CZERNIEWICZ. *Voy.* STANISLAS (le P.).

D

DABILLON (ANDRÉ) fut pendant quelque temps le compagnon du fanat que Jean Labadie, avant que cet enthousiaste eût quitté la religion catholique; mais il ne partagea ni ses erreurs ni ses désordres. Il avait été auparavant jésuite. M. de Caumartin, évêque d'Amiens, sut faire la différence de l'un et de l'autre. Il chassa Labadie et retint Dabillon pour son grand-vicaire. Il mourut vers l'an 1664, curé dans l'ile de Magné, en Saintonge. On a de lui quelques ouvrages de théologie, entre autres : *Concile de la grâce*, ou *Réflexions sur le second concile d'Orange de l'an* 529, Paris, 1645, in-4°.

DAELMAN (CHARLES-GUISLIN), né à Mons, en Hainaut, en 1670, docteur et professeur en théologie à Louvain, président du collége Adrien, et chanoine de Sainte-Gertrude, à Nivelles, mort le 21 décembre 1731, a laissé une *théologie scolastico-morale*, qui a été imprimée plusieurs fois en un vol. in-8°. On y voit plusieurs oraisons latines qui montrent qu'il était peu versé dans les belles-lettres : celle qui est la mieux écrite n'est pas de lui; elles sont toutes fort courtes et sans développement; ce sont plutôt des lieux oratoires (*loci oratorii*).

DAGOBERT II (saint) LE JEUNE, roi d'Austrasie, fils de saint Sigebert II, devait monter sur le trône de son père; mais Grimoald, maire du palais, le fit renfermer dans un monastère, et donna le sceptre à son propre fils Childebert. Clovis II, roi de France, ayant fait mourir Grimoald, détrôna Childebert, et, sur un faux bruit de la mort de Dagobert, donna l'Austrasie à Clotaire III, puis à Childéric II. Dagobert épousa Mathilde en Ecosse, où il avait été conduit, et en eut plusieurs enfants. Après la mort de Childéric, il reprit la couronne d'Austrasie en 674, gouverna sagement son peuple, fonda divers monastères, et fut assassiné en 679 par ordre d'Ebroïn, maire du palais, comme il marchait contre Thierri, roi de France, auquel il avait déclaré la guerre. Sa mort aurait dû rendre Thierri seul maître de la monarchie; mais l'Austrasie, craignant de tomber sous la domination d'Ebroïn, maire du palais, ne voulut plus reconnaître de rois. Pepin et Martin s'en firent déclarer ducs ou gouverneurs. Dagobert, d'une vertu éprouvée et peu commune, est honoré comme martyr à Stenay, lieu de sa sépulture, selon l'usage du temps qui donnait ce titre à ceux qui périssaient injustement après avoir bien vécu. Le P. Wilthelm, jésuite, a publié les *Actes* de ce prince, Molsheim, 1623, in-4°; augmentés par Floncel, Luxembourg, 1653, in-4°; mais on ne les croit pas assez authentiques pour mériter la confiance générale.

DAGOUMER (GUILLAUME), né à Pont-Audemer, vers le milieu du XVIIe siècle, mort à Courbevoie en 1745, avait été professeur de philosophie au collége d'Harcourt, à Paris, principal de ce collége et recteur de l'université. On a de lui un *Cours de philosophie* en latin, où il y a beaucoup de subtilités; un petit ouvrage en français contre les *Avertissements de M. Languet, archevêque de Sens.* Dagoumer était engagé dans le parti de Jansénius, et le soutenait avec ardeur. C'est lui que le Sage a voulu désigner sous le nom de *Guyomar* dans son roman de *Gil-Blas*. *Voy.* le chap. 6 du liv. IV de ce roman.

DAGUERRE (JEAN), prêtre, né en 1703, à Larressore, au pied des Pyrénées, de parents pauvres, mais laborieux, qui s'imposèrent des privations pour cultiver ses dispositions naissantes, étudia la théologie, à Bordeaux, sous la direction du P. Chourio, jésuite, et fut nommé vicaire du bourg d'Anglet, près de Bayonne. Affligé de la misère et de l'ignorance des habitants de ces campagnes, il voulut à la fois éclairer leur intelligence et former leur cœur, et il réunit auprès de lui quelques jeunes gens, qu'il se donna la tâche de former aux vertus et aux connaissances de leur état. Aidé d'ecclésiastiques zélés, il donna des missions, qui produisirent des fruits abondants. L'évêque de Bayonne l'appela à prêcher dans sa cathédrale: la foule accourut pour l'entendre, et il opéra des conversions nombreuses. Le diocèse de Bayonne n'avait point de petit séminaire: l'abbé Daguerre entreprit d'en fonder un, où l'on enseigna la théologie, la philosophie et

les humanités; et, grâce à son active charité, aux voyages qu'il fit, tant dans l'intérieur de la France qu'en Espagne, ses efforts obtinrent un succès complet. Le séminaire de Larressore fut terminé en 1733, et le pieux fondateur le dirigea heureusement pendant 52 ans. A sa mort, la maison possédait 18,000 fr. de rentes. Il fonda aussi à Hasparren un couvent de filles, dont il nomma supérieure mademoiselle d'Etcheverry, femme d'une haute maison, que ses exhortations avaient déterminée à quitter toutes les prospérités du siècle. Il y fit adopter les constitutions de saint François de Sales, en les modifiant un peu. La correspondance de mademoiselle d'Etcheverry a été imprimée; il est à regretter que les réponses de l'abbé Daguerre n'y aient pas été réunies. Il mourut le 23 février 1785. L'établissement qu'il avait créé périt, comme toutes les institutions de ce genre, pendant la révolution, et tous les directeurs et prêtres qui s'y trouvaient furent déportés; mais, sous la Restauration, il a été relevé de ses ruines. On a de l'abbé Daguerre un livre excellent et solide, intitulé : *Abrégé des principes de morale et des règles de conduite qu'un prêtre doit suivre pour bien administrer les sacrements*, Poitiers, 1773, 1 vol. in-12, réimprimé avec des augmentations considérables en 1819 et en 1823, par les soins de M. Lambert, vicaire-général de Poitiers, et adopté dans les séminaires de plusieurs diocèses.

DAGUET (Pierre-Antoine-Alexandre), jésuite, né à Baume-les-Dames le 1er décembre 1707, mourut en 1775 à Besançon, où il s'était retiré depuis la suppression de la société. On a de lui plusieurs ouvrages écrits avec onction : *Considérations chrétiennes pour chaque jour du mois*, Lyon, 1758, in-12; *Exercices du chrétien*, Lyon, 1759, in-12; *La consolation du chrétien dans les fers*, ou *Manuel des chiourmes*, Lyon, 1759, in-12; *Exercices chrétiens des gens de guerre*, Lyon, 1759, in-12. Plusieurs écrivains ont confondu le P. Daguet avec d'Aguy, abbé de Sorèze, qui mourut à Besançon, le 18 avril 1782, laissant plusieurs dissertations manuscrites, tant historiques que littéraires.

DAHLER (Jean-George), pasteur luthérien, né à Strasbourg, le 7 décembre 1760, s'appliqua dans cette ville, ainsi que dans plusieurs universités allemandes, à l'étude de la théologie et des langues orientales. Il espérait obtenir une chaire à Gœttingue, lorsque l'explosion de la révolution française l'obligea de retourner à Strasbourg. Il passa tout le temps des orages révolutionnaires dans des postes subalternes, et ce ne fut qu'en 1807 qu'il fut nommé professeur supplémentaire à la faculté de théologie de Strasbourg; comme à ce titre n'étaient point attachés des émoluments, il ne le délivrait point d'une situation gênée et pénible. Enfin il fut nommé professeur titulaire et doyen de cette faculté. Il mourut le 28 juin 1832, laissant divers écrits : *Exercitationes in Appianum*, inséré dans le tome Ier des *Opuscula academica* de Schweighæuser; *Manuel de l'histoire, de l'art et de la littérature*, en société avec Fritz, Iéna, 1788 : c'est un résumé des leçons de Griesbach, de Dœderlein et d'Eichhorn; *Tabula orbis antiqui Oberlini emendata; De librorum Paralipomenon auctoritate atque fide historica*, Strasbourg, 1819; une trad. française des *Prophéties de Jérémie*, ibid., 1825 et 1830, 2 vol.; beaucoup d'articles dans plusieurs publications périodiques, etc.

DAILLÉ (Jean), né à Châtellerault en 1594, fut chargé, en 1612, de l'éducation des deux petits-fils de Duplessis-Mornay. Il fit avec eux plusieurs voyages dans différentes parties de l'Europe. A Venise, il lia connaissance avec Fra-Paolo, qui voulut inutilement l'engager à s'établir dans cette ville. Revenu en France, il exerça le ministère à Saumur en 1625, et à Charenton l'année d'après. Il mourut à Paris en 1670. Les protestants font beaucoup de cas de ses ouvrages, et les catholiques avouent qu'ils sont dignes de l'attention des controversistes. Les principaux sont : *De usu Patrum*, 1646, in-4°, estimé par quelques-uns de sa communion. Il ne veut point qu'on termine les différends théologiques par l'autorité des Pères; mais c'est précisément cette autorité qui forme la chaîne de la tradition : en les récusant, Daillé convient assez clairement qu'ils sont contraires aux opinions de sa secte. Il a été victorieusement réfuté par William Réeves, protestant anglais, auteur d'une traduction anglaise des *Apologies* du christianisme de saint Justin et de Tertullien. *Voy. Traité hist. et dogm. de la religion*, par Bergier, t. II (*Voy.* Barbeyrac, Jean); *De pœnis et satisfactionibus humanis*, in-4°, Amsterdam, 1649; *De jejuniis et quadragesima*, 1654, in-8°; *De confirmatione et extrema unctione*, in-4°, Genève, 1669; *De cultibus religiosis latinorum*, Genève, 1671, in-4°; *De fidei ex Scripturis demonstratione*, etc. Des *Sermons* en plusieurs vol. in-8°, qui sont écrits avec netteté, et remplis de passages de l'Ecriture et des Pères. Daillé était d'un caractère franc et ouvert. Son entretien était aisé et instructif. Les plus fortes méditations ne lui ôtaient rien de sa gaîté naturelle. En sortant de son cabinet, il laissait toute son austérité parmi ses papiers et ses livres. Il se mettait à la portée de tout le monde, et les personnes du commun se plaisaient avec lui comme les savants. Il était si peu prévenu en faveur des voyages, qu'il regrettait les deux années qu'il avait passées à parcourir la Suisse, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Hollande. Il croyait qu'il les aurait mieux employées dans son cabinet. Son fils (Adrien) a écrit sa Vie.

DAILLON (Benjamin de), écrivain protestant qui vivait sur la fin du XVIIe siècle, était de la famille des comtes de Lude. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, il se retira en Angleterre, où il devint ministre de l'église française de Catterlough. Il faillit s'attirer des désagréments par une opinion singulière qu'il émit sur le démon. Bekker ayant écrit un ouvrage étendu pour annuler la puissance de ce prince des ténèbres, Daillon soutint de son côté, dans un sermon, l'existence du mauvais principe : mais, de même que le

principe de tout bien, c'est-à-dire Dieu, est un, de même, selon l'auteur, il n'y a qu'un diable; les *démons* dont il est parlé dans le Nouveau Testament ne seraient que des maladies ou infirmités corporelles. Ce bizarre sermon a pour titre : *Examen de l'oppression des réformés en France*, etc., Amsterdam, 1687, 1691, in-12, suivi d'une espèce d'apologie ou de justification, où il s'efforce de détourner de lui les censures ecclésiastiques. Déjà un autre sermon, où il tâchait de justifier les erreurs du protestantisme, avait été imprimé; il était intitulé : *Défense de la religion de Jésus-Christ, injustement accusée de nouveauté, d'hérésie et de schisme*, La Rochelle, 1675. — Il avait un frère Jacques DAILLON, qui, après avoir obtenu un bénéfice dans le comté de Buckingham, le perdit pour avoir prêché en faveur du roi Jacques. Il mourut dans un âge très-avancé, en 1726, à Londres, où il s'était uni à la foule des non-jureurs. On cite de lui deux ouvrages écrits en anglais, qui sont : *Démonologie* ou *Traité des esprits*, *où l'on explique plusieurs passages de l'Ecriture, avec un appendice*, Londres, 1723. L'auteur y soutient l'opinion de son frère sur l'unité du diable; *La cognée mise à la racine du papisme*, etc., 1721.

DAIRE (LOUIS-FRANÇOIS), religieux et bibliothécaire des célestins de Paris, né à Amiens le 6 juillet 1713, mort à Chartres le 18 mars 1792, a laissé divers ouvrages qui attestent son savoir : *Relation d'un voyage de Paris à Rouen*, imprimé à Rouen en 1740, in-12; *Almanach de Picardie*, pendant plusieurs années; *Histoire civile et ecclésiastique de la ville d'Amiens*, jusqu'à l'année 1752, 2 vol. in-4°, 1757. On y trouve quelques erreurs, du reste peu nombreuses, qui ont été relevées par le *Journal des savants*; *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville et du doyenné de Montdidier*, 1765, in-12; *Tableau historique des sciences, des belles-lettres et des arts dans la province de Picardie, depuis les premiers temps jusqu'aujourd'hui*, 1769, in-12; *Dictionnaire des épithètes françaises*, Lyon, 1758, in-12; *Vie de Gresset*, 1779, in-12; *Histoire littéraire de la ville d'Amiens*, 1782, in-4°; *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville et du doyenné de Doullens*, 1784, in-12; des *Histoires de la ville d'Encre, aujourd'hui Albert, et du bourg de Grainvilliers*, formant chacune un petit vol. in-12; *Vie de Joseph Vallart*, insérée dans le *Magasin encyclopédique* de juillet 1812; enfin des manuscrits, parmi lesquels on remarque des mémoires sur les hommes célèbres que la Picardie a produits.

DALILA, courtisane qui demeurait dans la vallée de Sorec, de la tribu de Dan, près du pays des Philistins. Samson en étant devenu amoureux, s'attacha à elle; et elle paraît être devenue son épouse légitime, quoique plusieurs interprètes continuent à la regarder comme une courtisane.

DALLIER ou DALIER (ODET), jésuite, se fit quelque réputation par ses prédications dans le XVIIe siècle. On a de lui des *Sermons pour les dimanches de l'année*; il les avait prêchés à Grenoble, et ils furent imprimés à Lyon, en 1681, 2 vol. in-8°, qui sont oubliés aujourd'hui.

DALMACE (saint), archimandrite des monastères de Constantinople, fit paraître beaucoup de zèle contre Nestorius. Les Pères du concile d'Ephèse, en 430, le nommèrent pour agir en leur nom à Constantinople. Il mourut quelque temps après, à plus de 80 ans, également illustre par ses vertus et son esprit.

DALMATIN (GEORGE), ministre protestant à Laybach, dans la haute Carniole, né en Esclavonie, vivait au XVIe siècle, et était habile dans les langues orientales. On lui doit une traduction luthérienne de la Bible en langue esclavone, Wittenberg, 1584, in-4°.

DALRYMPLE (DAVID), jurisconsulte écossais, né d'une famille noble à Edimbourg, en 1726, fut nommé, en 1766, l'un des juges de la cour de session, et, en 1767, lord commissaire du justicier. Il prit alors le titre de *lord Hailes*, et se distingua, par son intégrité, son exactitude et sa douceur, jusqu'au moment de sa mort, arrivée en 1792. Ses principaux ouvrages sont : *Remarques sur l'histoire d'Ecosse*, 1773, in-12, où l'on trouve beaucoup de recherches; *Annales d'Ecosse*, 1776 et 1779, 2 vol. in-4°, et 1797, 3 vol. in-8°, ouvrage estimé; *Les œuvres du mémorable M. Jean Hailes d'Eton, recueillies pour la première fois ensemble*, en 3 vol., Glascow, 1765; *Histoire des martyrs de Smyrne et de Lyon dans le IIe siècle, avec des notes explicatives*, Edimbourg, 1776; *Restes d'antiquités chrétiennes*, Edimbourg, 3 vol., 1778; *Recherches concernant les antiquités de l'église chrétienne*, Glascow, 1783. Il réfute solidement, dans cet ouvrage et le suivant, plusieurs des opinions de Gibbon, relativement à l'établissement du christianisme. *Recherches sur les causes secondaires auxquelles Ch. Gibbon a attribué les rapides progrès du christianisme*, in-4°, 1786.

DAMARIS, femme d'Athènes, qu'on croit avoir été d'un rang distingué, se trouvait dans l'aréopage au moment que saint Paul prononça devant ce fameux sénat le magnifique *discours* sur la divinité, dont il est parlé au 17e chapitre des *Actes des Apôtres*. Elle en fut si pénétrée, qu'elle renonça sur-le-champ aux erreurs du paganisme, et s'attacha au saint apôtre, ainsi que saint Denys l'Aréopagite, et quelques autres, dont le Seigneur avait touché le cœur.

DAMASCÈNE. *V.* JEAN DAMASCÈNE (saint).

DAMASCÈNE (JEAN), récollet, se fit un nom parmi les prédicateurs du XVIIe siècle, et publia : *Discours chrétiens sur les Evangiles de tous les dimanches et sur les principales fêtes de l'année*, Paris, 1698 et 1699, 8 vol. in-12. Les quatre premiers volumes sont pour les dimanches, et les autres pour les fêtes. Le style en est assez pur, et les vérités de la religion y sont traitées avec clarté et précision. Cependant l'art s'y montre un peu trop, comme dans la division du sermon pour le jugement dernier, qui est conçu en ces termes : « Au jour du jugement, 1° les étoiles « tomberont du ciel : toutes ces justices pal-

« liées qui brillaient aux yeux des hommes « comme autant d'étoiles, seront dissipées, « et les pécheurs ne paraîtront plus à la face « de l'univers qu'un objet d'horreur ; 2° la « lune ne donnera plus sa lumière : la grâce « qui avait éclairé les impies durant tout le « cours de leur vie, s'éclipsera pour eux, et « ils n'auront plus rien à attendre de la mi- « séricorde ; 3° le soleil s'obscurcira : Jésus- « Christ, le soleil de justice, qui ne s'était « incarné que pour jeter sur les réprouvés « des regards favorables et les sanctifier, ne « leur paraîtra, dans ce triste moment, qu'en- « vironné des noires ombres de sa colère, et « tout armé des fureurs de sa justice. » Les divisions de la plupart des autres sermons sont à peu près dans le même goût. On a encore du P. Damascène des *Discours ecclésiastiques et monastiques*, Paris, 1708, 3 vol. in-12. L'auteur a eu moins en vue de donner des discours en forme et complets, que de fournir quelques matières, et, pour ainsi dire, quelques essais de discours à ceux qui sont chargés de prêcher dans les communautés religieuses.

DAMASE Ier (saint), espagnol, diacre de l'église romaine, suivit le pape Libère dans son exil, et monta sur le trône pontifical après lui en 366. Le diacre Ursin ou Ursicin, homme ambitieux et intrigant, s'étant fait ordonner pape par des factieux comme lui, s'opposa à l'élection de Damase. Ammien-Marcellin, historien païen, dit que la magnificence des évêques de Rome était un objet de tentation pour ceux que l'ambition dominait. Il est certain que c'est une calomnie, ou du moins qu'il y a beaucoup d'exagération dans ce qu'il dit de leur table. Au reste, il pouvait se rencontrer quelquefois des occasions où il était permis au chef de l'Eglise de s'écarter de sa simplicité ordinaire. Le vrai pape fut confirmé par les évêques d'Italie et par le concile d'Aquilée, et l'antipape condamné à l'exil à leur sollicitation. L'empereur Valentinien permit à Ursin, au mois de septembre de l'année suivante, de revenir à Rome ; mais, comme il continuait d'exciter des troubles, il fut banni de nouveau en novembre, et relégué dans les Gaules avec sept de ses partisans. Les schismatiques étaient toujours maîtres d'une église qu'on croit être celle de Sainte-Agnès, hors des murs de la ville, et ils tenaient leurs assemblées dans les cimetières. Valentinien ordonna que cette église fût remise entre les mains de Damase. Maximilien, un des magistrats de Rome, naturellement porté à la cruauté, fit mettre plusieurs schismatiques à la torture; mais nous apprenons de Rufin, que le pape Damase ne concourut en aucune manière à ce qui se passa en cette occasion ; qu'il n'approuva point le procédé de Maximilien; que les schismatiques tombèrent dans le piége qu'ils avaient tendu au pape ; qu'ils avaient demandé eux-mêmes une information où l'on emploierait les tortures; ce qui tourna à leur confusion, et attira sur eux les peines qu'ils souffrirent. L'on voit d'ailleurs, par quelques vers de ce pape, qu'il avait fait vœu de demander à Dieu, par l'intercession des martyrs, la conversion des ecclésiastiques de son clergé qui persistaient dans le schisme, et que ceux-ci étant revenus à l'unité, ils en témoignèrent leur reconnaissance en ornant à leurs frais les tombeaux des martyrs. Il est prouvé, par les mêmes vers, que les plus animés des partisans d'Ursin se convertirent quelque temps après, et se soumirent sincèrement à Damase. Ce pape, paisible possesseur du siége de Rome, tint un concile en 368, dans lequel Ursace et Valens, ariens, furent anathématisés. Auxence, évêque intrus de Milan, fut condamné dans un autre concile tenu deux ans après, en 370, contre les ariens. Le sage pontife ne se déclara pas avec moins de zèle contre Mélèce, Apollinaire, Vital, Timothée et les lucifériens. Il mourut à 80 ans, le 10 décembre 384, après avoir siégé dix-huit ans et deux mois. On lit dans un Pontifical que cite Mérenda, et qui se garde dans la bibliothèque du Vatican, que, brûlant d'un désir ardent d'être réuni à Jésus-Christ, il fut saisi de la fièvre, et qu'après avoir reçu le corps et le sang du Seigneur, il leva les mains et les yeux au ciel, et qu'il expira en priant avec beaucoup de ferveur. Le concile de Chalcédoine l'appelle l'*ornement et la gloire de Rome*. Théodoret dit qu'il s'est rendu illustre par sa sainte vie, qu'il était plein de zèle pour instruire, et qu'il ne négligea rien pour la défense de la doctrine apostolique. Ce fut ce pape qui fit rebâtir, ou du moins réparer l'église de Saint-Laurent, située près du théâtre de Pompée; elle porte encore aujourd'hui le titre de Saint-Laurent *in Damaso;* il l'embellit de peintures qui représentaient plusieurs traits de l'histoire sainte, et qui subsistaient encore quatre cents ans après; il l'enrichit de riches dons, lui donna des fonds en terres et en maisons. Il fit dessécher les sources du Vatican, décora les tombeaux d'un grand nombre de martyrs dans les cimetières, et les orna d'*épitaphes* en vers, dont il nous reste un recueil. Elles ne sont cependant pas toutes de lui; mais on remarque dans celles qui lui appartiennent beaucoup d'élévation et d'élégance. Saint Jérôme, digne secrétaire de cet illustre pontife, le met au nombre des écrivains ecclésiastiques. Il reste encore de lui plusieurs *lettres*, Paris, 1672, in-8°, et Rome, 1754, in-fol., avec sa *Vie* dans la Bibliothèque des Pères, et dans *Epist. rom. pontif.* de dom Coustant, in-fol.; on trouve encore de lui quelques *vers latins* dans le *Corpus poetarum* de Maittaire. Il introduisit la coutume de chanter le *Gloria Patri* à la fin de chaque psaume, et engagea saint Jérôme à corriger le Nouveau Testament sur le texte grec. *Voy.* PACIEN (saint), pour l'édit. de ses œuvres donnée par M. Migne.

DAMASE II, appelé auparavant POPPON ou PAPON, évêque de Brixen, élu pape le même jour que Benoît IX abdiqua, mourut à Palestrine 23 jours après son élection, en 1048.

DAMIEN (PIERRE). *Voy.* PIERRE DAMIEN.

DAMILAVILLE, né en 1721, fut d'abord garde-du-corps du roi de France, et ensuite premier commis au bureau des vingtièmes.

Cette place lui donnait le droit d'avoir le cachet du contrôleur général des finances, et il s'en servait pour faire passer francs de port tous les paquets de ses amis. Ce privilége le mit en relation avec Voltaire, à qui il faisait parvenir de cette manière les nombreux paquets, lettres, brochures qui lui étaient adressés de toutes parts, et il faisait circuler de la même manière les réponses et les brochures du philosophe de Ferney. Sa liaison avec Voltaire le mit en relation avec d'Holbach, Diderot, d'Alembert et tous les plus fameux sophistes de ce temps. Il répétait toutes leurs impiétés et leurs sarcasmes, et quelquefois même il semblait se les attribuer. Le baron d'Holbach l'appelait plaisamment le *gobe-mouche* de la philosophie, et Laharpe assure qu'il n'avait d'autre mérite que de professer beaucoup de respect et d'admiration pour Voltaire et Diderot. On a de Damilaville: dans l'Encyclopédie, les articles *Vingtième* et *Population*, où, à propos d'impôts et de population, il attaque violemment toutes les religions, mais surtout le christianisme; il les mit sous le nom de Boulanger; *L'honnêteté philosophique*, qui fut donnée pour être de Voltaire et qui était une grossière satire contre Coger et l'abbé Riballier, en faveur de Marmontel. On lui a attribué faussement *le Christianisme dévoilé*, qu'il était hors d'état de faire; cet ouvrage supposant des connaissances qu'il n'avait pas. Il parut d'abord comme ouvrage posthume de Boulanger; mais, d'après la révélation de Naigeon, c'est le premier ouvrage philosophique du baron d'Holbach. C'est aussi l'opinion que Barbier soutient dans son Nouveau supplément au Cours de Littérature de Laharpe. Quoi qu'il en soit, Voltaire lui-même éprouva tant de dégoût à la lecture de cet ouvrage qu'il écrivit de sa main à côté du titre de son exemplaire : *Impiété dévoilée*. Il écrivit en outre sur la marge des pages un grand nombre de notes dans lesquelles il s'élève avec force contre l'auteur. On n'est pas trop d'accord sur la manière dont Damilaville termina sa carrière. Suivant les uns, Damilaville, à la suite d'une maladie longue et cruelle, voulut être averti du temps qu'il pouvait avoir encore à vivre. Instruit par son médecin que sa fin approchait, il fit, dit-on, venir un tapissier avec lequel il traita de ses meubles, les vendit et s'en fit remettre le prix; puis il invita ses amis à un grand dîner, à la fin duquel il voulut boire avec eux un verre de vin de Champagne; il le but et expira aussitôt. Selon d'autres, et l'autorité dont ils appuient cette version est la correspondance de Voltaire et de d'Alembert, sa philosophie l'abandonna et il fut confessé à la mort. Damilaville succomba le 13 décembre 1768, à l'âge de 47 ans.

DAMIS, Assyrien, qui vivait dans le premier siècle fut ami d'Apollonius de Tyane; il écrivit même un livre de ses *Discours* et de ses prétendues prophéties. Philostrate en fait mention dans la *Vie d'Apollonius*, et Suidas en parle après lui. Eusèbe le cite aussi en écrivant contre Hiéroclès. Il ne faut pas le confondre avec un philosophe qui portait le même nom.

DAMPIERRE (ANTOINE-ESMONIN DE), né à Beaune au mois de janvier 1743, d'une famille distinguée dans les armes, fut destiné par ses parents à la carrière de la magistrature et devint conseiller, puis président à mortier au parlement de Bourgogne. Lors de la réorganisation des tribunaux en 1811, il fut président de chambre à la cour impériale de Dijon; il fut aussi membre du conseil général de la Côte-d'Or. Dampierre mourut à Dijon le 12 septembre 1824. Sincèrement religieux, il s'était livré à une étude sérieuse de l'Ecriture sainte. On a de lui: *Vérités divines pour le cœur et l'esprit*, Neufchâtel, 1823, 2 vol. in-8°; *Historique de la révolution, tiré des saintes Ecritures*, Dijon, 1824, in-8° de 20 pages.

DAMPIERRE (CHARLES-ANTOINE-HENRI DU VAL DE), évêque de Clermont, naquit le 22 août 1746 au château de Hans en Champagne. Il fit ses études au collége de Juilly, puis entra au séminaire de Saint-Sulpice, et fut reçu docteur en Sorbonne. M. de Juigné, évêque de Châlons, le prit pour son grand vicaire en 1772, et lorsque ce prélat fut transféré sur le siége de Paris en 1781, il amena avec lui l'abbé Dampierre, à qui il conserva le même titre, et le nomma chanoine de Notre-Dame. Sous la révolution son refus de serment l'ayant fait destituer, il se retira dans sa famille, et il ne tarda pas à être emprisonné; mais il recouvra bientôt la liberté. La révolution ayant dispersé le pasteur et son conseil, l'abbé de Dampierre, qui était le seul grand vicaire présent à Paris, se mit en relation avec l'archevêque, et administra secrètement le diocèse, en ayant soin de se tenir caché, pour échapper aux poursuites du gouvernement républicain. Lors du concordat le premier consul le nomma évêque de Clermont. Grâces à son zèle et à son esprit de conciliation, les principales plaies de l'église dans ce diocèse furent bientôt fermées, et divers établissements religieux furent relevés ou fondés, notamment le grand séminaire de Montferrand, l'un des plus beaux de France. Au concile de 1811, il fit partie de la majorité qui, pour prévenir un schisme, résista aux volontés de l'empereur. Ce prélat mourut à Clermont le 8 juin 1833. Son *Oraison funèbre*, prononcée par l'abbé Gannat, vicaire-général, le 18 du même mois, a été publiée à Clermont-Ferrand, 1833, in-8°.

DAN, le cinquième fils de Jacob, et le premier de Bala, servante de Rachel, fut chef de la tribu qui porte son nom, et mourut âgé de 127 ans.

DANCEL (JEAN-CHARLES-RICHARD), évêque de Bayeux, naquit à Cherbourg le 20 août 1761. Il entra dans la petite communauté des Robertins où ses succès le firent nommer maître des conférences; et, après avoir fait sa licence en Sorbonne de 1786 à 1788, il obtint à la suite d'un concours une chaire de philosophie au collége d'Harcourt. A l'époque où parut la constitution civile du clergé, l'abbé Dancel publia une *Apologie des*

« plus, ne s'est aperçu que Duranti lui même « cite Danes, au liv. II, ch. 5 de ce livre: « *Cujus loci alias me admonuit Danes, Vau-« rensis episcopus, homo doctrina atque opti-« marum artium studiis eruditus.* »

DANES (JACQUES), l'un des plus pieux prélats du XVII[e] siècle, né à Paris en 1601, fut d'abord président de la cour des comptes de Paris, et intendant de Languedoc. Après la mort de Madeleine de Thou sa femme, et du fils qu'il en avait eu, Danes embrassa l'état ecclésiastique, et fut fait maître de l'oratoire du roi, conseiller d'Etat ordinaire, et enfin évêque de Toulon, l'an 1640. Sa science et sa vertu brillèrent alors avec éclat. Ferme et jaloux des intérêts de l'Eglise, il donna des preuves de son zèle à la célèbre assemblée de Mantes en 1641. Se sentant infirme, il se démit, l'an 1656, de son évêché et de ses autres places, pour ne plus s'occuper que de bonnes œuvres. Il fit plusieurs fondations pieuses, répandit dans le sein des pauvres les grands biens qu'il avait hérités de ses pères, et acheva le reste de ses jours dans les exercices de l'austérité, de la prière et de la retraite. Il mourut le 5 juin 1662, à Paris, en odeur de sainteté, dans sa 62[e] année, et fut inhumé dans l'église de Sainte-Geneviève-des-Ardents, d'où on le transféra en 1747 dans celle de la Madeleine.

DANES (PIERRE-LOUIS), né à Cassel en Flandre l'an 1684, enseigna la philosophie avec distinction à Louvain, fut curé de Saint-Jacques à Anvers l'an 1714, puis passa à Ypres en 1717, où il fut chanoine gradué, président du séminaire épiscopal et pénitencier, emplois qu'il remplit avec tout le zèle qu'inspire la religion de Jésus-Christ. En 1732 il retourna à Louvain pour succéder à Daelman dans la chaire de théologie. Il mourut le 28 mai 1736. Nous avons de lui : *Institutiones doctrinæ christianæ*, Louvain, 1713 et 1768. C'est un abrégé de théologie estimé; *Orationes et homiliæ*, Louvain, 1735; plusieurs *traités* de théologie, entre autres, *De fide, spe et charitate*, Louvain, 1735, in-12, plein d'érudition, et l'un des meilleurs que l'on ait sur cette matière; *Generalis temporum notio*, Ypres, 1726, in-12. Cet ouvrage a été augmenté par Martin Page, Louvain, 1741. Paquot en a donné une nouvelle édition avec des notes et des suppléments jusqu'à l'an 1772, qui rendent cet ouvrage très-intéressant, Louvain, 1773.

DANGEAU (LOUIS COURCILLON de), membre de l'académie française, abbé de Fontaine-Daniel et de Clermont, et frère de Philippe, naquit dans le calvinisme, à Paris, en 1643, fut converti par Bossuet, et y mourut en 1723. Peu de gens de condition ont aimé les belles-lettres autant que lui, et se sont donné autant de mouvement pour en rendre l'étude facile et agréable. Il imagina plusieurs nouvelles méthodes pour apprendre l'histoire, le blason, la géographie, les généalogies, les intérêts des princes et la grammaire française. On lui doit quelques traités sur ces différentes parties : *Nouvelle méthode de géographie historique*, 1706, 1 vol. in-fol.; *Les Principes du blason*, en 14 planches, 1715, in-4° ; *Jeu historique des rois de France*, qui se joue comme le jeu de l'oie, avec un petit livre qui en explique la manière; *Réflexions sur la grammaire française*, Paris, 1717, in-8°, et plusieurs autres brochures sur différentes parties de la grammaire, recueillies sous ce titre : *Idées nouvelles sur différentes matières de grammaire*, Paris, 1722, in-8°; *De l'élection de l'empereur*, 1738, in-8°. On lui doit encore le dernier des quatre *Dialogues sur l'immortalité de l'âme, la providence, l'existence de Dieu et la religion* (nouv. édit.), Paris, 1768, in-12, dont les trois premiers sont de l'abbé de Choisy. La première édition de cet ouvrage parut anonyme en 1684. Ce livre est assez commun, mais ses autres productions sont plus rares, parce qu'il n'en faisait tirer qu'un petit nombre d'exemplaires qu'il distribuait à ses amis. L'abbé de Dangeau possédait presque toutes les langues, le grec, le latin, l'italien, l'espagnol, le portugais, l'allemand, et les langues qui en dépendent.

DANHAVER ou DANNHAWER (JEAN-CONRAD), théol. luthérien, né dans le Brisgaw en 1603, obtint une chaire d'éloquence à Strasbourg en 1629. Il eut plusieurs autres emplois dans la même ville, où il mourut en 1666, prédicateur de l'église cathédrale, et doyen du chapitre. Danhaver était dévoré par le zèle le plus amer. Il passa presque toute sa vie à écrire avec une espèce de fureur contre tous ceux qui n'étaient pas de la confession d'Augsbourg. Il s'opposa fortement à la réunion des luthériens et des calvinistes. On a de lui un grand nombre d'ouvrages; ceux qui ont fait le plus de bruit sont : *De Spiritus Sancti processione*, in-4°; *De Christi persona, officio et beneficiis*, in-8°; *De voto Jephtæo*, in-8°; *Præadamitæ*, in-8°; *Collegium psycologicum circa Aristotelem de Anima*, Strasbourg, 1630, in-8°; *Idea boni interpretis et malitiosi calumniatoris*, 1670, in-8°; *Idea boni disputatoris et malitiosi sophistæ*, in-8°.

DANIEL, le quatrième des quatre grands prophètes, jeune prince du sang royal de Juda, fut conduit en captivité à Babylone, après la prise de Jérusalem, l'an 602 avant J.-C. Nabuchodonosor l'ayant choisi pour être du nombre des jeunes gens qu'il destinait à son service, le fit élever à sa cour, et changea son nom en celui de Balthasar. Ses progrès dans les sciences et dans la langue des Chaldéens, furent rapides. Son esprit joint à la sagesse de ses mœurs, lui acquit beaucoup de crédit auprès de Nabuchodonosor. Ce prince lui confia le gouvernement de toutes les provinces de Babylone, et le déclara chef de tous les mages. Ce fut en reconnaissance de l'explication du songe de la statue mystique, qui signifiait la durée des quatre grandes monarchies des Babyloniens, des Perses, d'Alexandre le Grand, et de ses successeurs. Quelque temps après, Nabuchodonosor, vainqueur d'un grand nombre de nations, voulut s'attribuer les honneurs divins. Il se fit faire une statue d'or,

et commanda à tous ses sujets de l'adorer. Daniel refusa à la créature des hommages qu'il ne devait qu'au Créateur. Ses compagnons ayant refusé comme lui, furent jetés dans une fournaise ardente, d'où ils furent retirés sans avoir rien souffert. Daniel ne signala pas moins son talent pour la connaissance de l'avenir, sous le règne de Balthasar. Il expliqua à ce prince des paroles tracées sur la muraille de la salle de son festin par une main inconnue: paroles qui renfermaient l'arrêt de condamnation du roi sacrilége. Après la mort de Balthasar, Darius, le Mède, le fit son principal ministre. Sa faveur et son mérite excitèrent la jalousie des grands de la cour. On lui tendit des piéges; il refusa les honneurs divins à Darius, et fut condamné à la fosse aux lions. Dieu le préserva miraculeusement, et ses accusateurs furent punis comme ils le méritaient. Il fut jeté une seconde fois dans cette fosse, pour avoir découvert la supercherie des prêtres de l'idole de Bel et confondu les adorateurs du dragon qu'on adorait à Babylone, et en fut délivré par un second miracle. Le saint prophète mourut à l'âge d'environ 88 ans, vers la fin du règne de Cyrus; après avoir obtenu de lui l'édit pour le retour des Juifs, et pour le rétablissement du temple et de la ville de Jérusalem. Des 14 chapitres dont sa *Prophétie* est composée, les douze premiers sont écrits partie en hébreu et partie en chaldéen; les deux derniers, qui renferment l'histoire de Susanne, de Bel et du dragon, ne se trouvent plus qu'en grec. Daniel parle hébreu lorsqu'il récite simplement; mais il rapporte en chaldéen les entretiens qu'il a eus en cette langue avec les mages, avec les rois Nabuchodonosor, Balthasar et Darius le Mède. Il cite, dans la même langue, l'édit que Nabuchodososor fit publier après que Daniel lui eut expliqué le songe que ce prince avait eu, et dans lequel il avait vu une grande statue de différents métaux : ce qui montre l'exactitude extrême de ce prophète à rendre jusqu'aux propres paroles des personnages qu'il introduit. Dans le chapitre III, le v. 24 et les suivants, jusqu'au 91ᵉ, qui contiennent le cantique des trois enfants dans la fournaise, ne subsistent plus qu'en grec, non plus que les chapitres XIII et XIV, qui renferment l'histoire de Susanne, de Bel et du dragon. Tout ce qui est écrit en hébreu ou en chaldéen, dans ce prophète, a été généralement reconnu pour canonique, soit par les Juifs, soit par les chrétiens; mais ce qui ne subsiste plus qu'en grec a souffert de grandes contradictions, et n'a été unanimement reçu comme canonique, même par les orthodoxes, que depuis la décision du concile de Trente. Les protestants ont persisté à le rejeter. Du temps de saint Jérôme, les Juifs eux-mêmes étaient partagés à cet égard; ce Père nous l'apprend dans sa préface sur Darius, et dans ses remarques sur le chapitre XIII. Les uns recevaient toute l'histoire de Susanne, d'autres la rejetaient, plusieurs n'en admettaient qu'une partie. Josèphe l'historien n'a rien dit de l'histoire de Susanne, ni de celle de Bel; Joseph Ben-Gorion rapporte ce qui regarde Bel et le dragon, et ne dit rien de l'histoire de Susanne. Plus d'un siècle avant saint Jérôme, vers l'an 240, Jules l'Africain avait écrit à Origène, et lui avait exposé toutes les objections que l'on faisait contre cette partie du livre de Daniel; Origène en soutint l'authenticité, et répondit à toutes les objections: ce sont encore les mêmes que les protestants renouvellent aujourd'hui. Les juifs ne mettent pas Daniel au nombre des prophètes, quoiqu'ils reconnaissent son livre pour canonique; mais Jésus-Christ lui ayant donné cette qualité, si bien réalisée d'ailleurs par ses écrits, on ne peut la lui ôter sans témérité. Son ouvrage contient une multitude de prophéties évidemment accomplies. Elles sont si claires, que les ennemis de la foi n'ont eu d'autre ressource, pour les décréditer, que de dire qu'il n'avait fait qu'écrire ce qui était arrivé avant lui. La plus célèbre de toutes est celle des *septante semaines*, à la fin desquelles le Messie devait mourir. Ses prédictions sur Jésus-Christ sont peut-être une des raisons qui l'ont fait exclure, par les juifs, du rang des prophètes, et qui l'ont fait mettre par Porphyre et Spinosa, au nombre des historiens qui ont écrit ce qu'ils voyaient, en le faisant naître après la persécution d'Antiochus. Mais il est prouvé que Daniel a véritablement vécu à Babylone, sous les rois Assyriens, Mèdes et Perses, et qu'il a écrit son livre près de quatre cents ans avant le règne d'Antiochus. Ezéchiel, son contemporain, parle de lui comme d'un prophète, c. XIV, v. 14 et 20; c. XXVIII, v. 3. L'auteur du premier livre des Machabées, c. I, v. 57, et c. II, v. 59, le nomme encore, et cite deux traits de ses prophéties. L'historien Josèphe fait de même, *Antiq.*, liv. X, c. 12, et liv. XI, c. 8. Il est certain d'ailleurs que le canon des livres saints était formé plus de trois siècles avant le règne d'Antiochus, et que depuis cette époque, les juifs n'y ont ajouté aucun livre (*Joseph. contra Ap.* liv. I); cette tradition est constante chez eux. On croit communément que c'est ce Daniel qui confondit les vieillards, calomniateurs de Susanne.

DANIEL (saint), né dans la ville de Marathe, près de Samosate, embrassa le genre de vie de saint Siméon Stylite, et le continua jusqu'à l'âge de 80 ans. Il fut ordonné prêtre par Genade, évêque de Constantinople, qui lut au bas de la colonne les prières préparatoires, et monta au haut pour achever la cérémonie de l'ordination. Daniel y dit la messe, et y administra depuis la communion à plusieurs personnes. Ce saint avait prédit l'incendie arrivé à Constantinople en 465, et qui réduisit en cendres huit des quartiers de cette ville. Pour le prévenir, il avait conseillé au patriarche et à l'empereur Léon d'ordonner des prières publiques; mais on n'eut égard ni à sa prédiction, ni à ses conseils. Gubas, roi de Lazes dans la Colchide, étant venu renouveler l'alliance qu'il avait faite avec les Romains, l'empereur le mena

voir Daniel, comme la merveille de son empire. Le roi barbare fondant en larmes se prosterna au pied de la colonne, et le saint fut l'arbitre du traité conclu entre les deux princes. Basilisque s'étant emparé du trône impérial, prit les Eutychiens sous sa protection, et rétablit Timothée, surnommé Elure, Pierre-le-Foulon et les principaux chefs de cette secte. Le pape condamna hautement la conduite de Basilisque, et instruisit saint Daniel Stylite de ce qui se passait. Basilisque, de son côté, porta des plaintes au saint contre le patriarche qu'il venait de déposer. Daniel répondit à son envoyé, que Dieu dépouillerait de la puissance souveraine le persécuteur de son Église. Le patriarche, tant en son nom qu'en celui de plusieurs évêques, envoya deux fois conjurer Daniel de venir au secours de l'Église. Le saint consentit, après beaucoup de résistance, à descendre de sa colonne, et vint à Constantinople. Le patriarche et les évêques l'y reçurent avec de grandes démonstrations de joie. Basilisque effrayé de la disposition des esprits, se retira à Hebdomon, près de la ville. Le saint l'y suivit ; mais comme les plaies qu'il avait aux jambes et aux pieds, l'empêchaient de marcher, on fut obligé de l'y porter. Les gardes lui refusèrent l'entrée du palais. Alors Daniel, secouant la poussière de ses pieds, retourna dans la ville. Basilisque, saisi de frayeur, alla l'y trouver, se jeta à ses pieds, et promit d'annuler ses édits. Le saint lui annonça que les coups de la colère divine allaient tomber sur lui. « Cette humilité apparente, dit-il, n'est qu'un artifice pour « cacher des projets de cruauté. Vous verrez « bientôt éclater la puissance du Dieu qui « renverse les grandeurs humaines. » La prédiction ne tarda pas à s'effectuer. Basilisque fut pris avec sa femme et son fils par Zénon, qui les relégua dans un château de la Cappadoce, où il les fit périr. Daniel, avant de mourir, recommanda à ses disciples de pratiquer l'humilité, l'obéissance, l'hospitalité, la mortification; d'aimer la pauvreté ; de vivre dans la paix et l'union; de faire chaque jour de nouveaux progrès dans la charité; d'éviter les piéges de l'hérésie; d'obéir à l'Église, la mère commune des fidèles. Le patriarche Euphémius qui l'assista dans ses derniers moments, le vit mourir sur sa colonne, vers l'an 490. « La singularité « est condamnable, dit un auteur, parce « qu'elle vient d'un fonds d'orgueil. Il y a cependant des voies extraordinaires, que « quelques âmes privilégiées peuvent choisir; et on reconnaît à leur ferveur et à leur « simplicité, de quel esprit elles sont animées. La vraie vertu toutefois est singulière, en ce sens qu'elle n'imite point la « multitude, qui marche dans la voie large, « et dont la conduite est en opposition avec « les maximes de l'Évangile. On peut d'après « cela former son jugement sur le genre de « vie qu'embrassèrent saint Siméon et saint « Daniel, stylites. Il est évident qu'ils agirent « par une inspiration particulière, et que, « sous ce rapport, ils doivent être l'objet de « notre admiration. Mais cette humilité, ce « zèle, cette piété qui les sanctifièrent, peuvent être proposés à l'imitation de tous « les chrétiens. »

DANIEL (Arnaud), gentilhomme de Tarascon, composa sous le règne d'Alphonse Ier, comte de Provence, plusieurs écrits en vers, qui ne servirent pas peu à Pétrarque. Ce poëte italien se faisait gloire de l'imiter, et le regardait comme le versificateur de Provence qui avait le plus de mérite. Entre ses ouvrages, on distingue les *sextinas*, les *sirventes*, les *aubades*, les *martegales*, et surtout son poëme contre les erreurs du paganisme, intitulé *Fantaumaries dau paganisme*. Daniel mourut vers l'an 1189.

DANIEL de Paris (le Père), capucin, ancien lecteur de théologie, et missionnaire au commencement du XVIIIe siècle, a laissé des *Conférences théologiques et morales*, par demandes et par réponses, sur le décalogue et les sacrements, avec des résolutions des cas de conscience sur chaque matière, à l'usage des missionnaires et de ceux qui s'emploient à la conduite des âmes, Paris, 1743 et ann. suiv., 6 vol. in-12, auxquels on en ajouta un septième, qui comprend dix-huit conférences sur la prière et l'oraison dominicale ; 2e édition, 1746, en 4 vol. in-12. Le père Daniel les avait prononcées dans les diverses missions dont il avait été chargé, et à Paris dans l'église des Capucins, du Marais, où l'on faisait des conférences pendant le carême, comme de nos jours Frayssinous en faisait à Saint-Sulpice. Celles du père Daniel peuvent encore se lire avec fruit.

DANIEL (Gabriel), né en 1649 à Rouen, prit l'habit de jésuite en 1667. Après avoir professé plusieurs années dans sa patrie, il fut envoyé à la maison professe de Paris, pour y être bibliothécaire. Il finit, en 1728, une vie très-laborieuse, et remplie par la composition de différents ouvrages, presque tous bien écrits. Les principaux sont : *Le voyage du monde de Descartes*, in-12, Paris, 1690 : c'est une réfutation du système de ce célèbre philosophe, enveloppée sous une fiction ingénieuse. Elle a été traduite en latin, en italien et en anglais. *Histoire de la milice française*, Paris, 1721, 2 vol. in-4°. C'est le tableau des changements qui s'y sont faits, depuis l'établissement de la monarchie dans les Gaules, jusqu'à la fin du règne de Louis XIV. Il est intéressant, et plein de recherches. Alletz a donné un abrégé de cet ouvrage, Paris, 1773 et 1780, 2 vol. in-12. Une *Histoire de France*, dont il y a plusieurs éditions. La meilleure est celle de 1756, en 17 vol. in-4°, ou 24 vol. in-12, Amsterdam, 1756. Le P. Griffet, chargé de cette édition, l'a enrichie d'un grand nombre de dissertations, de l'Histoire du règne de Louis XIII, et du Journal historique de Louis XIV. On a fait la comparaison des deux Histoires de Mézerai et de Daniel; et de ce parallèle, il résulte que l'histoire du jésuite, quoique défigurée par bien des fautes, est encore la meilleure qu'on ait, du moins jusqu'au règne de Louis XI. Il a rectifié les fautes de Mézeray

sur la première et la seconde race, et s'est éloigné de la plupart des défauts de cet historien. Personne ne dispose mieux que lui les faits, ni ne les fond avec plus d'art pour en former un tout qui n'a ni gêne ni contrainte; s'il n'est pas toujours entraînant, il a de l'instruction, une marche grave et soutenue, un style pur et net. Quand on sera fatigué du verbiage des historiens modernes, des maximes, des sentences, et de ce qu'on appelle *raisonner l'histoire*, c'est-à-dire l'assortir aux systèmes et aux erreurs de mode, on conviendra du tort des petits auteurs qui affectent de mépriser l'ouvrage de ce jésuite. Le président Hénault en parle avec éloge; Voltaire même, dans son *Siècle de Louis XIV*, lui rend justice, le nomme un historien exact, sage et vrai, et convient que nous n'avons pas d'histoire de France préférable à la sienne. Le duc de Saint-Simon a, sans doute, voulu faire le plaisant, en avançant que cette histoire n'avait été écrite que pour prouver que les bâtards ne devaient pas être exclus du trône. Tout ce qu'il en dit dans ses Mémoires, sent l'homme passionné. Le comte de Boulainvilliers, le même qui disait « qu'il était presque impossible qu'un jésuite « écrivît bien l'histoire de France, » trouvait dans celle de Daniel près de dix mille erreurs; mais il est à croire que la grande erreur de cette histoire, au jugement de Boulainvilliers, est d'être trop chrétienne. Daniel avait fait précéder la publication de son Histoire par un écrit de 370 pages in-12, intitulé : *Observations critiques sur l'Histoire de France, écrite par Mézerai*; ouvrage où il montre combien l'histoire de Mézerai est défectueuse, et de combien de préventions cet auteur avait infecté ses récits. *Abrégé de l'Histoire de France*, en 9 vol. in-12, réimprimé en 1751, en 12 vol., avec la continuation par le P. d'Orival, et traduit en anglais en 5 vol. in-8°. *Entretiens de Cléanthe et d'Eudoxe, sur les Lettres au Provincial*, de Pascal, 1694, in-12; traduits en latin, en italien, en espagnol, en anglais, et critiqués par D. Mathieu Petit-Didier, mort évêque de Macra. Cette réponse de Daniel, quoique pleine de bonnes raisons, prouva combien il était difficile d'atteindre à l'éloquence et à la plaisanterie de Pascal, ou plutôt combien une satire, par son accord avec la malignité humaine, paraît supérieure aux meilleures apologies. Plusieurs écrits sur les disputes du temps dont la plupart se trouvent dans le recueil de ses *ouvrages philosophiques, théologiques, apologétiques et critiques*, 1724, en 3 vol. in-4°.

DANNENMAYER (MATTHIEU), théologien allemand, né en 1741 à OEplingen en Souabe, fut d'abord professeur d'histoire ecclésiastique, doyen et recteur de l'université de Fribourg en Brisgaw, puis nommé par Joseph II, en 1786, professeur de théologie et d'histoire ecclésiastique à Vienne, où il mourut le 8 juillet 1805. On a de Dannenmayer : *Introductio in historiam Ecclesiæ christianæ universam, usibus academicis accommodata*, Fribourg, 1778, in-8°; *Institutiones historiæ eccles. Novi Testamenti periodus prima, a Christo nato usque ad Constantinum Magnum*, Fribourg, 1783, in-8°; *Institutiones historiæ ecclesiasticæ Novi Testamenti*, P. 1 et 2, Vienne, 1788. Cet ouvrage obtint le prix que Joseph II avait proposé pour celui qui composerait, à l'usage des écoles, le meilleur ouvrage élémentaire sur l'histoire ecclésiastique : les principes connus de cet empereur doivent rendre le livre suspect.

DANTE. *Voy*. TASSE (Le).

DANTECOURT (JEAN-BAPTISTE), habile chanoine régulier de Sainte-Geneviève, né en 1643, fut curé de Saint-Etienne-du-Mont à Paris, sa patrie, en 1694. Il quitta cette cure en 1710, et se retira dans l'abbaye de Sainte-Geneviève, où il mourut l'an 1718. On a de lui : Deux *Factums* pour la préséance de son ordre sur les bénédictins aux états de Bourgogne; un livre de controverse, intitulé *Défense de l'Eglise* contre le livre du ministre Claude qui a pour titre : *Défense de la réformation*.

DANTINE *Voy*. ANTINE (d').

DANTOINE (J.-B.), avocat aux parlements et aux cours de Lyon, au commencement du XVIII[e] siècle, est auteur des ouvrages suivants : *Les règles du droit civil, traduites en français avec des explications et des commentaires sur chaque règle*, Lyon, 1710, in-4°; réimpr. en 1725; *Alphabetica series rubricarum omnium juris utriusque civilis et canonici*, Lyon, 1693, in-12; *Les règles du droit canon, traduites en français avec des explications et des commentaires sur chaque règle*, Lyon, 1720, in-4°. M. Dupin aîné parle de lui dans le tome II, page 116, des *Lettres sur la profession d'avocat*, publ. en 1832, et cite deux édit. de ses ouvr., l'une de Bruxelles, 1742, l'autre de Liége, 1772, 2 vol. in-4°.

DANZ ou DANTZ (JEAN-ANDRÉ), théologien luthérien, né à Sandhausen, près de Gotha, l'an 1654, voyagea en Hollande et en Angleterre. Il se fixa à Iéna, où il fut d'abord professeur en langues orientales, puis en théologie. Il s'acquit de la réputation par ses leçons, et mourut d'une attaque d'apoplexie en 1727. On a de lui : des *Grammaires hébraïque et chaldaïque; Sinceritas sacræ scripturæ veteris Testamenti triumphans*, Iéna, 1713, in-4°; des *trad.* de plusieurs ouvrages des rabbins; plusieurs dissertations imprimées dans le *Thesaurus philologicus*.

DANZER (JACQUES), religieux bénédictin, né en 1743 à Lengenfeld en Souabe, fut nommé, en 1784, professeur de théologie à Salzbourg. S'étant vu dénoncer aux autorités ecclésiastiques comme étant imbu des erreurs de Pélage, il quitta Salzbourg en 1792, se fit séculariser, et mourut le 4 septembre 1796 à Burgau, où il possédait un canonicat. Meusel a donné la liste de ses ouvrages, tous écrits en allemand. En voici les principaux : *Introduction à la morale chrétienne*, Salzbourg, 1791, 2[e] édition; *Dix-huitième siècle de l'Allemagne*, 1782; *Esprit tolérant de Joseph II*, 1783; *Influence de la morale sur le bonheur de l'homme*, Salzbourg, 1789; *Esprit de Jésus et de sa doctrine*, Fribourg, 1793; *Idées sur la réforme de la théologie, en particulier de la dogmatique, chez les catholiques*, Ulm, 1793; *Histoire critique*

de l'indulgence de la Portioncule, Ulm, 1794.

DANZER (Joseph-Melchior), théologien catholique, né en 1739, à Ober-Aybach, près de Landshut en Bavière, consacrait les moments de loisir que lui laissait le ministère ecclésiastique à l'étude de la physique et des mathématiques. Il enseigna ces deux sciences à Straubing et à Munich, fut nommé en 1779 membre de la direction des études et conseiller ecclésiastique, et mourut le 10 mai 1800. C'est lui qui inventa les fourneaux économiques qui portent son nom en Allemagne. Il laissait divers ouvrages, en allemand, dont les principaux sont : *Essai sur la théologie morale et pratique*, Augsbourg, 1777, in-8°; *Premiers principes du droit naturel*, Augsbourg, 1778, in-8°; *Application de ces principes aux circonstances particulières de la vie*, Munich, 1780; *Traité élémentaire sur les mathématiques, à l'usage des lycées*, Munich, 1780-1781.

DAON (Roger-François), prêtre eudiste et professeur de théologie, né à Briqueville, diocèse de Bayeux en 1679, fut successivement supérieur des séminaires d'Avranches, de Senlis et de Séez, et mourut à Séez le 16 août 1749. On a de ce prêtre plein de zèle plusieurs ouvrages élémentaires très-estimés : *La conduite des confesseurs*, Paris, 1738, in-12, qui a été traduit en italien, et plusieurs fois réimprimé; *La conduite des âmes dans la voie du salut*, Paris, 1753, in-12. Un professeur de théologie en a donné une nouvelle édition en 1829, en y ajoutant des *Avertissements aux confesseurs*, et une *Exhortation aux ecclésiastiques de s'appliquer à l'étude;* un volume d'opuscules contenant un *Catéchisme pour les ordinands*, une *Méthode pour la première communion*, une autre *pour faire des conférences*, et des *Méthodes* pour les sermons, les prônes, et pour expliquer les cérémonies du baptême; *Introduction à l'amour de Dieu*, tirée des Œuvres de saint François de Sales; *Instruction ou catéchisme pour les enfants*

DARONATSI (Paul), célèbre théologien de l'église d'Arménie et l'un des plus prononcés contre l'Église grecque et le concile de Chalcédoine, était né en 1043 dans la province de Daron, et mourut en 1123 dans un monastère dont il était abbé. Il avait professé avec distinction la philosophie et la théologie. Son principal ouvrage est une *Lettre* contre Théopiste, philosophe et théologien grec, Constantinople, 1752, 1 vol. in-fol. On a encore de Daronatsi un *Traité contre l'Église grecque*, un *Commentaire sur Daniel*, et d'autres écrits théologiques. La Bibliothèque de la rue Richelieu possède plusieurs de ses manuscrits.

DARTIS (Jean). *Voy.* Artis (Jean d').

DASSIER (Lazare), religieux dominicain, prêcha dans plusieurs cathédrales et collégiales du royaume vers le milieu du XVIII[e] siècle. On a de lui un grand nombre de sermons sous ce titre : L'*Evangile de la grâce :* 1° *Sermons pour l'avent*, Paris, 1678, in-8°; 2° — *Pour tous les dimanches de l'année*, Lyon, 1682, 2 vol. in-8°; 3° — *Sur les mystères de Notre-Seigneur*, in-8°; 4° *Trois octaves p*[...] *le Saint-Sacrement*, 1 vol. in-8°; — *Sur* [...] *Mystères de la sainte Vierge*, 1685, in-[...] Ces sermons, tombés dans l'oubli, ne mé[...]tent guère d'en être tirés.

DATHE (Jean-Auguste), célèbre orien[...]liste allemand, né en 1731 à Weissenfels [...] Saxe, devint en 1762, professeur de lang[...] orientales à Leipzig, et consacra tous les [mo]ments que lui laissait sa place à une nou[...] traduction latine des livres de l'Ancien T[es]tament, que les protestants regardent com[...] la meilleure qui existe en cette langue [...] doit reconnaître à la louange de Dathe q[...] n'a pas obéi aussi complétement que b[eau]coup d'autres sectaires au besoin de p[lier le] texte sacré aux erreurs protestantes. Le[s dif]férentes parties de son ouvrage parurent [sé]parément de 1779 à 1789. On a encore d[...] une édition de la première partie de *Sa[lomo]nis Glassii philologia sacra his tempori[bus ac]commodata (tome I. Grammatica et Rh[etorica] sacra*), qu'il enrichit de notes, Leipzig, [...] grand in-8°. Les deux sections du [...] tome, formant 2 volumes, ne parurent [...] 1795 et 1797 par les soins de G.-L. [...] Dathe donna aussi une nouv. édition de[s Pro]*légomènes de la polyglotte de Walton*, L[eipzig], 1797, grand in-8°. Rosenmuller publia [...] sa mort arrivée en 1791, un recueil [...] dissertations académiques, intitulé : *Op[uscula] ad crisin et interpretationem Veteris Te[sta]menti spectantia*, Leipzig, 1796, in-8°.

DAUBENTON (Guillaume), jésuite, [...] Auxerre, le 21 octobre 1648, suivit en [Espa]gne le roi Philippe V, dont il était le co[nfes]seur. Il eut le plus grand crédit au[près de] ce prince; mais les courtisans jaloux le [...] renvoyer en 1706. Il fut rappelé en 171[...] reprendre sa place, et mourut en 17[...] 75 ans. Le conte ridicule que Voltaire, d[...] Bellando, a fait sur sa mort, ne méri[...] d'être rapporté. Ce jésuite avait prêch[é ...] succès. On a de lui des *Oraisons f[unèbres]*, entr'autres celle du duc Charles de L[orraine], Nancy, 1700, in-4°; et une *Vie de* [...] *François Régis*, in-12, Paris, 1716; L[...] 1717, in-12. Elle a été traduite en esp[agnol] et en italien. L'auteur avait auparavant [pu]blié : *Scripta varia in causa beatif[icationis] J.-F. Regis*, Rome, 1710 et 1712, 2 vol. in-[...]

DAUBERMENIL (François-Antoine, [...] vers 1744, à Salles, près de Perpignan, député à la convention nationale par l[e dé]partement du Tarn; il ne vota pas d[ans le] procès de Louis XVI, pour cause de [...] Il fut obligé, sous le règne de la terr[eur, de] donner sa démission, ainsi que Larév[eillère-] Lépaux, mais ils furent rappelés dans [...] assemblée en 1795. Devenu ensuite [...] du conseil des Cinq-Cents, Daubermenil [...] sortit le 20 mai 1797, et y fut réélu l'[année] suivante. L'opposition qu'il fit aux [événe]ments du 18 brumaire le fit exclure du C[orps] législatif. Il fut même condamné à être [dé]tenu dans le département de la Chare[nte-] Inférieure, mais l'arrêté fut promptement [rap]porté. Daubermenil se retira dans son [dé]partement, et mourut en 1802. D'un [...]

tère romanesque et enthousiaste, il se regardait comme disciple des anciens mages, et il donna naissance à la société des théophilanthropes, par l'écrit suivant : ***Extraits d'un manuscrit intitulé : Le culte des adorateurs de Dieu, contenant des fragments de leurs différents livres sur l'instruction du culte, les observances religieuses, l'instruction, les préceptes et l'adoration***, Paris, an IV (1796), in-8° de 175 pages. On peut consulter à ce sujet l'***Histoire des sectes religieuses***, par Grégoire, tome II, page 90 et suiv.

DAUBUS (Charles), ministre protestant, né à Auxerre au commencement du XVII° siècle, ayant vu les capucins former un établissement à Nérac, publia contre eux un libelle : *L'ébionisme des moines ; de la pauvreté et mendicité volontaire vouée et pratiquée contre l'Ecriture sainte, l'orthodoxe antiquité et la saine raison*, in-12. On a encore de lui : *L'échelle de Jacob, ou la Doctrine touchant le vrai et unique médiateur des hommes envers Dieu, à savoir Jésus-Christ*, etc., Sainte-Foy (près Nérac), 1626, gros in-8°. Ce livre est dirigé contre l'invocation des anges et des saints ; les ministres Daillé, Claude et Jurieu en ont souvent profité dans leurs attaques contre le catholicisme.

DAUNOU (Pierre-Claude-François), écrivain et publiciste, naquit en 1761, à Boulogne-sur-Mer, où son père était chirurgien. Après avoir fait ses études chez les oratoriens de cette ville, il entra dans leur congrégation, quoiqu'il eût préféré la carrière du barreau, dont il ne fut détourné, selon M. Taillandier, son biographe, que parce que la fortune modique de son père n'aurait pu suffire à faire les frais des études du droit. Il prononça ses vœux à Paris le 17 novembre 1777, et fit ses cours de théologie à la maison d'études de Montmorency. Il paraît que le relâchement de doctrines qui se remarquait dans cette maison, contribua à rendre plus glissante la pente vers le scepticisme pour un jeune homme dont la foi n'était déjà que trop tiède. En 1780 il passa au collége de Troyes, où il fut successivement professeur des classes de sixième, de cinquième et de quatrième. Il enseigna la logique au collége de Soissons en 1783, la philosophie au collége de Boulogne en 1784, et il revint en 1785 à la maison d'études de Montmorency, où il enseigna la philosophie et la théologie. A cette époque, l'académie de Nîmes avait mis cette question au concours : *Quelle a été l'influence de Boileau sur la littérature française?* Ce fut Daunou qui reçut le prix ; son discours, imprimé en 1787, in-8°, obtint le suffrage de Laharpe. Daunou envoya aussi à l'académie un *Mémoire sur l'origine, l'étendue et les limites de la puissance paternelle*, et concourut en 1792 pour le prix proposé par Raynal, sur cette question : *Quelles vérités et quels sentiments importe-t-il d'inculquer aux hommes pour leur bonheur?* Ce concours, ouvert devant l'académie de Lyon, fut remarquable en ce que le jeune Bonaparte fut un des prétendants à la couronne, qui échut encore à Daunou. Cependant il avait été fait prêtre en 1787, et il était appelé à jouer un rôle plus important dans nos orages révolutionnaires. Dès 1789, il avait manifesté ses sympathies pour les idées nouvelles dans un *Discours sur le patriotisme*, qu'il prononça à l'occasion d'un service célébré dans l'église de l'Oratoire à Paris, en commémoration des citoyens morts le 14 juillet. Il prononça d'autres discours dans des cérémonies patriotiques à Montmorency en 1790, et, au mois de février de la même année, il fit insérer dans le *Journal encyclopédique* deux articles intitulés : *De la religion publique, ou Réflexions sur un chapitre du Contrat social*. Sa conclusion était, dit M. Taillandier, que le catholicisme, conformément au vœu de la plupart des cahiers, était la religion publique en France, mais qu'il appartenait au corps législatif de la purger des abus qui la déshonoraient. Cette assertion est étrange sous la plume d'un professeur de théologie ; car, en admettant qu'il y eût des abus dans la religion, le corps législatif était assurément très-incompétent pour les réformer. On comprend sans peine qu'avec de tels principes Daunou ait prêté serment à la constitution civile du clergé. En 1791, il publia l'*Accord de la foi catholique avec les décrets de l'Assemblée nationale*, Boulogne, in-4°, où il s'attachait à réfuter son propre évêque, M. Asseline. La congrégation de l'Oratoire ayant été supprimée, comme tous les ordres religieux, Daunou, rendu à la vie séculière, fut nommé en 1791 grand-vicaire du département du Pas-de-Calais ; mais presque aussitôt il accepta la place de vicaire métropolitain et de supérieur du séminaire de Paris. Député à la Convention par les électeurs du Pas-de-Calais, il vota constamment avec les Girondins. Lors du procès de Louis XVI, il ne craignit pas de dénier à la Convention le droit de juger le monarque ; puis il vota pour la déportation et la réclusion provisoire jusqu'à la paix, et enfin après le vote de mort, il se prononça pour le sursis. Après les journées du 31 mai et du 2 juin, il fut du nombre des 73 députés qui protestèrent contre l'arrestation et la mise en jugement des 22 chefs de ce parti. Décrété d'arrestation avec eux le 3 octobre 1793, et mis en prison le même jour, il ne recouvra la liberté que le 24 octobre 1794. Il rentra dans la Convention le 8 décembre, et fut nommé l'un des secrétaires de l'assemblée. Il était, avant son arrestation, l'un des membres du comité d'instruction publique ; il y rentra, et ce fut lui qui fut chargé de présenter à l'assemblée le projet de répartition de la somme de 360,000 francs votée le 27 germinal an III (16 avril 1795) pour être distribuée aux savants et aux artistes qui honoraient le plus la patrie par leurs travaux. Quinze jours auparavant, il avait fait, au nom de ce comité, à la Convention, la proposition d'imprimer l'ouvrage inédit de Condorcet, intitulé : *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, proposition qui fut convertie en décret. Faite par un prêtre, elle équivalait à une apostasie ;

car on sait que l'auteur de ce livre n'y garde aucun ménagement envers la religion. Le 4 floréal (24 avril), il fut élu membre de la commission des onze, nommée pour préparer et présenter une nouvelle constitution, celle de l'an III, et c'est lui qui fit le rapport. La loi relative aux élections fut aussi son ouvrage. Il concourut à l'organisation de l'institut national, dont il fit partie comme membre de la section des sciences morales et politiques, et il fut chargé de prononcer le discours d'inauguration dans la première séance qui eut lieu le 15 germinal an IV (4 avril 1795). Le sort ayant soumis à la réélection un certain nombre des membres de la Convention parmi lesquels était Daunou, 27 départements lui rendirent son mandat législatif. Il fut le premier président du conseil des Cinq-cents, et il y fit plusieurs rapports remarquables, notamment le 9 janvier 1797, au nom de la commission d'instruction publique, sur l'organisation des écoles spéciales. Il avait été élu professeur de grammaire générale aux écoles centrales de la Seine en l'an IV, et lorsqu'il sortit du conseil des Cinq-cents en l'an V, le directoire le nomma administrateur de la bibliothèque du Panthéon. Le 10 vendémiaire an VI (1er octobre 1797), il prononça au Champ-de-Mars l'éloge funèbre du général Hoche. En 1797, il rédigea pour la république batave une constitution qui, promulguée le 1er mai 1798 (12 floréal an VI), demeura en vigueur jusqu'en 1801. Le 31 janvier 1798, le Directoire le chargea d'aller, avec Monge et Florent, organiser la république romaine, et il était occupé de cette mission, lorsque le Pas-de-Calais et le Gard l'élurent de nouveau au conseil des Cinq-cents, où il revint siéger. Quoiqu'il se fût opposé aux événements du 18 brumaire, il fut nommé conseiller d'Etat, mais il refusa et préféra entrer au tribunat, où il fut élu président, et où il continua son opposition au pouvoir de Bonaparte. Celui-ci essaya de le gagner à son parti, et plus d'une fois il lui fit sentir depuis son ressentiment de n'avoir pu y réussir. Eliminé du tribunat avec Chénier et Benjamin Constant, Daunou reprit ses fonctions d'administrateur de la bibliothèque du Panthéon, et partagea son temps entre les devoirs de cette place et ses travaux pour l'institut. La classe des sciences morales et politiques fut supprimée dans la réorganisation qui fut faite de ce corps littéraire le 3 pluviôse an XI; Daunou fit alors partie de la classe d'histoire et de littérature ancienne qui devint, en 1816, l'académie des inscriptions et belles-lettres. Il paraît que l'opposition de Daunou aux vues de Bonaparte s'était enfin laissé fléchir, car sur la fin de l'année 1804 l'empereur le nomma archiviste; il conserva cette place jusqu'en 1816. En 1807, il donna une édition de l'*Histoire de Pologne*, de Rulhière, en 4 vol. in-8°, dans laquelle il substitua, par ordre de la police, une suite de sa composition à celle que Ferrand avait préparée. Lorsque l'empereur eut, avec Pie VII, ces démêlés qui contristèrent tant les âmes religieuses et honnêtes, il demanda à Daunou un nouveau travail, et celui-ci fit paraître son *Essai historique sur la puissance temporelle des papes*, Paris, 1810, in-8°, de l'imprimerie impériale, sans nom d'auteur; 4e édition, corrigée et augmentée, Paris, 1818, 2 vol. in-8°. « Il est dif« ficile, dit un critique, de voir un ouvrage « plus rempli de faussetés, plus partial et plus « violent. D'abord à cette époque le pape était « proscrit, dépouillé de ses états, prisonnier. « Un homme un peu délicat devait-il pren« dre ce moment pour l'attaquer et le flétrir? « On nous dit que Daunou gémissait souvent « du despotisme et des violences de Bona« parte : pouvait-il avec honneur servir ses « fureurs contre un pontife malheureux? « Cet ouvrage, il faut le dire, est une grande « tache à la mémoire de son auteur. Ce qui « y domine, c'est la malignité, le fiel, la dé« rision et l'injure. Avec lui les papes ont « toujours tort; il leur reproche constam« ment ou de l'ambition ou de la faiblesse. « Il s'exprime sans aucune mesure sur Gré« goire VII, sur Thomas de Cantorbéry et « sur d'autres personnages honorés dans l'E« glise. Il emploie les expressions les plus « outrageantes... Dans le résumé qui termine « son premier volume, il s'écrie : *Non, la « puissance papale ne saurait survivre à tant « de honte, son heure est venue.* Ici le pro« phète s'est quelque peu trompé; la puis« sance papale a survécu à celle du persécu« teur, et le pontife prisonnier est remonté « sur son trône, tandis que l'autre était pré« cipité du sien. » Au mois de septembre 1816, Daunou devint rédacteur en chef du *Journal des savants*, et en 1819 il fut nommé pour occuper la chaire d'histoire et de morale du collége de France, laissée vacante par la mort de Clavier. C'est aussi en 1819 que les électeurs du Finistère l'envoyèrent à la chambre des députés, où il prononça divers discours dont les principaux ont été imprimés à la suite de la troisième édition de son *Essai sur les garanties individuelles que réclame l'état actuel de la société*, Paris, 1822, in-8°. Non réélu en 1823, il reparut à la chambre en 1824, et y siégea jusqu'en 1828, époque où il renonça à la candidature pour la députation. La révolution de juillet lui rendit sa place de garde-général des archives du royaume. L'académie des sciences morales et politiques ayant été rétablie en 1832, il alla également y reprendre son fauteuil dans la section de législation et de droit public, et en 1838 il succéda, comme secrétaire de l'académie des inscriptions et belles-lettres, à Sylvestre de Sacy. Sur la fin de 1839, il fut nommé pair de France; mais il ne jouit pas longtemps de sa nouvelle dignité. Daunou mourut le 20 juin 1840. Suivant le désir qu'il avait exprimé, ses restes furent transportés directement et sans cérémonies religieuses au cimetière : fin conséquente, mais déplorable, d'un prêtre qui s'était constamment efforcé d'oublier, au milieu des tempêtes sociales, le caractère sacré dont il avait été revêtu. Indépendamment des travaux dont nous avons parlé dans le cours de cet article,

nous citerons encore de lui : divers *Mémoires*, insérés dans le Recueil de l'institut; un grand nombre d'articles et un *Tableau littéraire du* XIII° *siècle*, insérés dans l'*Histoire littéraire de la France*, commencée par les bénédictins, et dont il fut un des continuateurs les plus actifs; environ une soixantaine d'articles dans la *Biographie universelle*, de Michaud, entre autres ceux de Pierre le Vénérable et de Tillemont : ces articles sont, entre les productions de l'auteur, celles qui se ressentent le moins de l'esprit de parti; *Cours d'histoire et de littérature*, œuvre posthume, Paris, 1844, 7 vol. in-8°. Il donna aussi, en y ajoutant des notices, des éditions de Boileau, de Chénier, de l'*Histoire littéraire d'Italie*, de Ginguené, du *Cours de littérature*, de Laharpe, en 1826, des *Œuvres posthumes de Thurot*, etc. M. Taillandier a publié à Paris, en 1841 : *Documents biographiques sur P.-C.-F. Daunou*, brochure in-8°, qui a le tort de ressembler trop à un panégyrique.

DAUSQUE (CLAUDE), né à Saint-Omer en 1566, jésuite, puis chanoine de Tournay, mort le 17 janvier 1644. Nous avons de lui : une traduction en latin des *Harangues de Basile*, évêque de Séleucie avec des notes. Heidelberg, 1604, in-8°; un *Commentaire sur Quintus Calaber*, Francfort, 1614, in-8°; *Antiqui novique Latii orthographia*, Tournay, 1632, 2 vol. in-fol.; *Terra et aqua, seu terræ fluctuantes*, Tournay, 1633, in-4°. Les îles flottantes près de Saint-Omer ont donné occasion à cet ouvrage, où l'auteur parle de toutes les îles semblables dont il a pu avoir connaissance; il y parle aussi des autres merveilles naturelles qui ont rapport à la mer, aux rivières. Cet ouvrage est plein d'érudition. Il a encore donné plusieurs autres ouvrages qui prouvent que Dausque était versé dans les langues savantes, la théologie, l'histoire naturelle et l'antiquité profane; mais on voit aussi que son savoir avait plus d'étendue que son jugement de solidité. Il affectait de se servir de termes peu usités qui rendent ses ouvrages presque inintelligibles.

DAVAUX (l'abbé GUILLAUME), instituteur des enfants de France, et chanoine honoraire de Saint-Denis, né le 1er mars 1740 à la Côte-Saint-André en Dauphiné, fit ses études au séminaire de Saint-Irénée à Lyon, et obtint une chaire au collége de Grenoble. Il y présida au classement de la bibliothèque de l'évêque, M. de Caulet, laquelle devint bibliothèque de la ville après la mort de ce prélat. Un peu plus tard il vint à Paris, entra dans la maison de Rohan, et fut nommé par le crédit de la princesse de Guéménée, leur gouvernante, instituteur des enfants de France. L'abbé Davaux eut bientôt gagné la confiance de ses élèves par la douceur et l'aménité de son caractère. On trouve des détails sur cette éducation dans les *Mémoires historiques sur Louis XVII*, par Eckard, Paris, 1818, in-8°, 3e édition. En 1785 il fut nommé à l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé, et il jouissait, en outre, depuis sa jeunesse, d'un prieuré simple; mais la révolution lui fit tout perdre. Alors l'abbé Davaux se retira auprès de sa bienfaitrice, et il reprit plus tard ses fonctions ecclésiastiques. Il devint supérieur d'une association du tiers-ordre du Mont-Carmel, président d'une société établie pour le soulagement des prisonniers, et mourut à Paris le 9 novembre 1822.

DAVENANT (JEAN), de Londres, né vers 1570, docteur et professeur de théologie à Cambridge, devint évêque de Salisbury. C'était un théologien assez modéré qui cherchait le moyen de réunir les chrétiens sur leurs divers sentiments. Son livre intitulé : *Adhortatio ad communionem inter evangelicas ecclesias*, est un monument de sa modération. Il se distingua par son érudition, par sa modestie et par sa pénétration. L'église anglicane l'ayant député avec d'autres théologiens au synode de Dordrecht, il soutint avec le docteur Ward que Jésus-Christ est mort pour tous les hommes. Ce savant estimable mourut à Cambridge le 20 avril 1641. Ses productions sont : *Prælectiones de judice controversiarum*, 1631, in-fol.; *Commentaria in epistolam ad Colossenses; Liber de servitutibus; Determinatio quæstionum theologicarum*. On voit dans ses ouvrages des connaissances et des recherches, et toute la sagesse qu'on peut avoir hors de la véritable religion.

DAVENPORT (CHRISTOPHE), né à Coventry dans le comté de Warwick en Angleterre, vers l'an 1598, passa à Douai en 1615, et de là à Ypres, où il prit l'habit de Saint-François en 1617. Il reçut le nom de *François de Sainte-Claire*, sous lequel il est connu dans son ordre. Après avoir professé avec beaucoup de réputation la philosophie et la théologie à Douai, il fut envoyé missionnaire en Angleterre. Obligé de se retirer, sous le gouvernement tyrannique de Cromwell, il reparut lorsque Charles II eut été rétabli sur le trône. Catherine de Portugal, épouse de ce prince, le choisit pour son théologien et son chapelain : emplois qu'il était bien capable de remplir, par ses connaissances dans la philosophie, dans la théologie, dans les Pères, dans l'histoire ecclésiastique, etc. Ce savant franciscain mourut à Londres en 1680, à 82 ans. Tous ses ouvrages, excepté son *Traité de la prédestination*, et son *Système de la Foi*, ont été recueillis en 2 vol. in-fol., à Douai en 1665. L'auteur s'était acquis l'amitié des protestants et des catholiques, par ses mœurs, sa franchise et sa droiture. Il faut remarquer qu'il prenait aussi quelquefois le nom de *François Coventry*, du lieu de sa naissance. *Voy.* Nicéron, t. XXIII.

DAVID, fils d'Isaï de la tribu de Juda, né à Bethléem, l'an 1085 avant Jésus-Christ, fut sacré roi d'Israël par Samuel, pendant qu'il gardait les troupeaux de son père. Dieu l'avait choisi pour le substituer à Saül. David n'avait alors que 22 ans; mais il était déjà connu par des actions qui marquaient un grand courage. Sa valeur augmenta avec l'âge. S'étant offert à combattre le géant Goliath, il le tua d'un coup de pierre, et en porta la tête à Saül. Ce prince lui avait promis, pour récompense de sa victoire, sa fille Mérob en mariage; mais jaloux de sa gloire, autant

[illegible] la Syrie sous sa puissance, battit les Ammonites; mais ces grandes actions furent obscurcies par son adultère avec Bethsabée, suivi de la mort d'Urie, mari de cette femme. Il se passa un an presque entier, sans qu'il conçût des remords de son crime. Le prophète Nathan le fit rentrer en lui-même par une parabole ingénieuse; il en fit une pénitence longue et sincère; ses regrets sont vivement exprimés dans plusieurs Psaumes. Les maux que Nathan lui avait prédits commencèrent à se faire sentir, et dans sa propre maison même. Un de ses fils viole sa sœur, le frère ensuite assassine le frère; David se voit contraint de fuir devant Absalon, son fils, qui veut arracher la couronne et la vie à son propre père. Tout Israel suit le rebelle, et abandonne son roi. Cette révolte ne finit que par la mort d'Absalon. Une nouvelle faute attira sur son royaume un fléau qui fit périr en trois jours 70 mille hommes. David, transporté par un mouvement de vanité, avait fait faire le dénombrement de son peuple : faute bien réelle, que les rois ont tant de fois imitée, qu'ils imitent encore, et dont ils ne songent pas à se repentir, malgré les événements qui les en avertissent. Il apaisa

[illegible]

« [illegible] bien dire que les [illegible]
« ment rien de plus [illegible]
« nourrir, à fortifier les [illegible]
« sentiments sublimes, à [illegible]
« magnifiques, que les Ps[illegible]
« des notions plus vraies, [illegible]
« de la Divinité, contem[illegible]
« plus vifs, plus animés de la [illegible]
« esprits justes, les cœurs [illegible]
« une ressource sûre et aisée [illegible]
« événements de la vie. A côté [illegible]
« et des châtiments, marchent [illegible]
« pérance, les consolations et les [illegible]
« L'homme y apprend tout ce qu'il [illegible]
« vivre en paix avec lui-même, avec [illegible]
« mes, avec Dieu. Toutes les situa[illegible]
« l'âme, tous les mouvements du cœur [illegible]
« exprimés avec une variété et une [illegible]
« dignes de l'Esprit-Saint. » Plusieurs [illegible]
évidemment prophétiques, ou en entier [illegible]
en partie, et regardent divers objets [illegible]
dans l'avenir, particulièrement le M[illegible]
Saint Jérôme appelle David, le Simoni[illegible]

, l'Alcée et l'Horace des Chrétiens. *Simonides noster, Pindarus et Alcæus, quoque.*) Les *Psaumes* ont été traduits ites les langues. Il y en a plusieurs tra- s françaises. Les meilleures en prose les de Laharpe et de M. de Genoude. ons infidèles sont comme nous si frap- l'excellence de ces poëmes divins, en ont des versions dans leur langue. irle dans ses *Voyages* d'une traduction ieurs Psaumes en vers turcs, com- ar un renégat polonais, nommé Haly- s Psaumes sont, de tous les livres celui qui a été le plus souvent ex- Les meilleurs ouvrages que nous ir ce sujet sont, les *Notes* et les *Ré-* du P. Berthier; l'*Harmonie des Psau-* Pluche; leur *sens propre et littéral*, emand; les *Traités sur la poésie des* , par Contant de La Molette, le doc- vth, et le savant Herder; le *Sens pri-* Psaumes, par M. Viguier. J. M. Hase un ouvrage estimé intitulé : *Regni et Salomonæi descriptio geographica ica*, Nuremberg, 1739, in-fol.—Parmi complètes qui ont été données des , en vers français, nous citerons M. Guillemin, Paris, 1839, in-8°; et pinaud de Boishuguet, Paris, 1836, édition. On a aussi les *Psaumes et ipaux cantiques mis en vers par nos poëtes*, recueillis par E.-J. Moncha- uv. édit., Paris, 1762, 1 vol. in-18.

) EL DAVID, faux messie des Juifs, ta, vers 932, contre le roi de Perse, nt saisi de lui, exigea qu'il donnât que de son pouvoir. David répondit frait à avoir la tête coupée, et qu'a- upplice il revivrait aussitôt; mais ce e fit cette demande que pour éviter grands tourments. Les Juifs, en haine mposteur, furent accablés en Perse sortes de taxes et d'impôts, et ré- a dernière misère.

) Ier, roi d'Ecosse et fils de sainte ite, occupa 21 ans le trône, égala les ix de ses prédécesseurs par sa cha- rs les pauvres, et les surpassa tous se et en prudence. Son amour pour le portait à punir d'une manière se les magistrats qui avaient préva- 'est ce prince qui fonda et dota les de Ross, de Brechin, de Dunkelden et olain, ainsi que quatorze abbayes, étaient de l'ordre de Cîteaux. La ayant enlevé sa vertueuse épouse, nièce de Guillaume le Conquérant; il années dans l'état de viduité. Il sup- ec une patience admirable et vrai- rétienne la perte de son fils, qui fai- es ses espérances, et dont la mort es regrets de tout le royaume. Ayant occasion invité à souper les princi- gneurs, il les consola lui-même en es : « Ce serait une folie et une im- le se révolter en quelque chose con- volonté de Dieu, qui est toujours juste et pleine de sagesse. Les gens n étant condamnés à mourir comme « les autres hommes, nous devons nous con- « soler, puisqu'il ne peut rien arriver de mal « à ceux qui servent le Seigneur, soit pen- « dant la vie, soit après la mort. » Ce prince mourut à Carlisle dans de grands sentiments de piété, le 29 mai 1153. On lit son nom avec ceux des saints dans plusieurs calendriers d'Ecosse. — MALCOLM IV, son petit-fils lui succéda, et est aussi regardé comme saint.

DAVID GANZ, historien juif du XVIe siècle, dont on a une chronique en hébreu, intitulée *Tsemath David*, qui est rare, Prague, 1592, in-4°. Vorstius en a traduit une partie en latin, avec des notes, Leyde, 1444, in-4°.

DAVID de DINANT, hérétique, vers le commencement du XIIIe siècle, était disciple d'Amauri, et enseignait que Dieu était la matière première. Son système était assez semblable à celui de Spinosa : les erreurs d'un siècle se reproduisent dans un autre; et ce que les gens de secte et à système regardent comme un effort de génie, n'est souvent qu'une servile répétition. Il a été réfuté par saint Thomas et par d'autres théologiens.

DAVID GEORGES (JORISZ), aventurier hollandais et hérétique, fils d'un bateleur, nommé Georges de Coman, naquit à Delft en 1501. Il s'imagina vers l'an 1525 qu'il était le vrai Messie, le troisième David, né de Dieu, non par la chair, mais par l'esprit. Le ciel, à ce qu'il disait, étant vide, il avait été envoyé pour adopter des enfants dignes de ce royaume éternel, et pour réparer Israël, non par la mort, comme Jésus-Christ, mais par la grâce. Avec les saducéens il rejetait la résurrection des morts et le dernier jugement; avec les adamites il réprouvait le mariage et établissait la communauté des femmes; avec les manichéens il croyait que le corps seul pouvait être souillé, et que l'âme ne l'était jamais. Il fut fustigé et banni; ce qui l'obligea de passer à Bâle, où il mourut en 1556. Pour couronner ses rêveries, il promit en mourant à ses disciples qu'il ressusciterait trois jours après. Le sénat de Bâle fit déterrer son cadavre le troisième jour, et le fit brûler avec ses écrits. Le P. Catrou a donné l'histoire du davidisme dans son *Hist. du fanatisme dans la relig. protestante*, t. II.

DAVID (JEAN), jésuite, né à Courtray en 1546, mort à Gand en 1613, fut recteur des colléges de Courtray, de Bruxelles et de Gand. On a de lui plusieurs ouvrages de piété et de controverse, tels que les suivants : *Veridicus christianus*, Anvers, 1601, in-4°, avec figures; *Occasio arrepta neglecta*, ibid., 1605, in-4°, avec figures; *Paradisus sponsi et sponsæ*, ibid., 1607, in-8°, figures. Ces figures font encore rechercher ces ouvrages par les curieux.

DAVID (JEAN), d'une famille ancienne de Carcassonne, abbé commandataire de l'abbaye des Bons-Hommes-lès-Angers, remplit avec succès une mission à Rome dont Louis XIV l'avait chargé, et mourut au commencement du XVIIIe siècle. Il avait composé plusieurs ouvrages théologiques dont les principaux sont : *Du jugement canonique des évêques*, Paris, 1671, in-4°. L'auteur s'y propose la défense du pape contre le septième

livre de la *Concorde du sacerdoce et de l'empire*, par de Marca; *Réponse aux remarques de M. de Launoy sur la dissertation du concile plénier*, Paris, 1671, in-8°. J. de Launoy publia un *Examen de la préface et de la réponse de M. David*, etc., Paris, 1672, in-8°.— On a d un autre David (Pierre), premier magistrat de Carcassonne, qui périt assassiné en 1709, un recueil latin de *Méditations sur les mystères*, écrit avec élégance.

DAVID-COHEN, rabbin portugais, né à Lara, mort en 1674 à Hambourg, avait été chef de la synagogue dans cette dernière ville et avait perdu sa place, par la haine que lui portaient les Juifs, à cause de son penchant pour le christianisme. On dit même qu'une mort inopinée l'empêcha seule de recevoir le baptême. Il était très-savant et connaissait beaucoup de langues. Ses principaux ouvrages sont : *Ænigma Aben Esræ de quatuor litteris Ehevi*, avec une version latine et des notes, Leyde, 1658, in-8°; *Corona sacerdotum*, ou *Lexique talmudico-rabbinique*, ouvrage important qui lui coûta 40 années de travail, Hambourg, 1667, 1 vol. in-fol.; malheureusement il est incomplet et s'arrête à la lettre *iod*; une traduction espagnole des *Canones ethici* de Maimonides, Hambourg, 1652, in-4°; un abrégé du traité *De articulis legis divinæ*, par le même auteur, qu'il a réduit à dix chapitres, Amsterdam, 1654, in-4°; *Traité de la pénitence*, trad. du même Maimonide en espagnol, Leyde, 1660, in-4°; *Traité de la crainte de Dieu*, en espagnol, et extrait du *Reschith-Khokhma*, Amsterdam, 1633, etc. Ceux qui désireront plus de détails sur ce rabbin et sur ses ouvrages tant imprimés que manuscrits, les trouveront dans la *Bibliotheca hebræa*, de Wolf, tomes I et III, et dans le livre de G.-H. Gœtzius, intitulé : *Elogia philologorum hebræorum*.

DAVID (Maurice), avocat au parlement de Dijon, où il était né en 1614, embrassa l'état ecclésiastique et fut promoteur de l'officialité de Langres. Il mourut le 11 novembre 1679. Indépendamment de cinq *Lettres* sur quelques difficultés de l'histoire ecclésiastique, qu'il adressa à Ducange, et qui se lisent dans les Mémoires de Bruys, t. II, p. 406, on a de lui : *Animadversiones in observationes chronologicas Possini ad Pachymerem*, Dijon, 1679, in-4°, livre rare et très-estimé dont Fleury a beaucoup profité pour son *Hist. eccl.*

DAVIDI (François), socinien de Coloswar en Transylvanie, surintendant des églises réformées de cette province, mourut en 1579 dans la forteresse de Deva ou Leva, où il avait été enfermé sur l'ordre du prince de Transylvanie, par suite des tumultes qu'il excitait sans cesse. C'est un des héros des unitaires. Il avait été luthérien, sacramentaire, arien, trithéite, samosatien, etc. Il reste de lui quelques ouvrages dans la *Bibliotheca Fratrum Polonorum*, remplis de blasphèmes et de contradictions, mais assez bien écrits.

DAVIES (Jean), savant anglais, chanoine [illegible] Saint-Asaph, né sur la fin du XVI[e] siècle [illegible] le comté de Denbigh, prit à Oxford [illegible] degré de docteur en théologie. La date de sa mort est inconnue. Versé dans la connaissance des anciens auteurs, il avait aussi le goût des livres rares et curieux. Ses principaux écrits sont : *Antiquæ linguæ britannicæ nunc communiter dictæ cambro-britannicæ, a suis cymraëcæ, vel cambricæ, ab aliis wallicæ rudimenta*, etc., 1621, in-8°; *Dictionarium latino-britannicum*, 1632, in-folio, dont la première partie est de Thomas Williams, médecin; *Adagia britannica, authorum britannicorum nomina, et quando floruerunt*, 1632, imprimé à la fin de l'ouvrage précédent. Davies eut beaucoup de part à la version galloise de la *Bible*, publiée en 1620, et il traduisit d'autres ouvrages ascétiques dans la même langue, dont il avait fait, durant de longues années, l'objet de ses études. Aussi ses ouvrages sont-ils recherchés par les amateurs de l'ancienne langue celtique.

DAZÈS (l'abbé), de Bordeaux, mort à N[illegible] en 1766, prit parti dans l'affaire des jésuites, en faveur desquels il publia divers écrits : *Le Compte rendu des comptes rendus; Il est temps de parler; Le Cosmopolite*... Ces ouvrages n'ont pu suspendre la ruine des jésuites. Ils sont néanmoins encore recherchés des curieux, surtout le *Compte-rendu*, où l'on trouve des choses intéressantes et beaucoup de recherches; l'auteur s'y laisse aller à un zèle trop amer, et en défendant les jésuites il manque d'égards et quelquefois de justice envers les autres religieux et plusieurs personnes respectables.

DEANI (Marc-Antoine), prédicateur italien, né à Brescia le 17 septembre 1775, prit à l'âge de 15 ans, l'habit de franciscain de l'Observance dans le couvent de Saint-Joseph de sa ville natale, prononça ses vœux à 22 ans, et prit le nom de *Père Pacifique*. On le chargea d'abord d'enseigner la philosophie, puis la théologie; mais son goût le portant vers le ministère de la chaire, il y monta pour la première fois à Ferrare en 1802. Les plus grandes villes de l'Italie, Rome, Milan, Florence, Venise, Bologne, Vérone, Modène, Turin se disputèrent l'avantage de l'entendre; une piété douce et pleine d'onction augmentait encore l'efficacité de ses paroles. Ses sermons *sur les pleurs de la religion au pied du Calvaire, sur les Persécutions de l'Église, sur la Prédication des apôtres, sur la Providence*, excitaient toujours une sorte d'enthousiasme. Nourri de la lecture des Pères grecs, il en faisait passer dans ses discours la vigueur, les richesses, et il savait également les simples, les ignorants et les esprits les plus cultivés. Deani refusa par humilité en 1815 l'évêché de Zante et Céphalonie auquel il fut nommé par Pie VII. Ayant prêché à Rome avec beaucoup de succès en 1819, il reçut du même pape quatre médailles, et fut nommé consulteur [illegible] et définiteur-général de son ordre. Il continuait de se livrer avec ardeur aux exercices de son ministère, lorsqu'un mal qui lui survint à la main gauche obligea de lui [illegible] le pouce; mais le mal avait gagné [illegible] et il expira le 24 octobre 182[illegible], dans de grands sentiments de piété. Il n'avait publié que

petit nombre de ses sermons ou panégyriques, parmi lesquels on distingue son Oraison funèbre du pape Pie VII. Une édition complète de ses Œuvres a été publiée depuis sa mort, et il paraît qu'elle n'a pas répondu tout à fait à sa grande réputation. On peut consulter sur le Père Pacifique une Notice qui fait partie des *Mémoires de religion et de morale*, publiés à Modène par l'abbé Baraldi.

DEBERTIER (Claude), évêque constitutionnel de l'Aveyron, né le 22 mai 1750 à Clermont en Auvergne, était, à l'époque de la révolution, curé de la Quiole, diocèse de Rodez, et supérieur du collége de ce lieu. Ayant adhéré à la constitution civile du clergé, il fut sacré évêque de l'Aveyron le 1er mai 1791. En 1795 il souscrivit aux encycliques de ses confrères, assista aux conciles de 1797 et de 1801, eut, dans cette dernière assemblée, le titre de promoteur, et fit un rapport sur les siéges vacants. Il donna sa démission lors du Concordat, et seconda Grégoire dans la rédaction de la *Chronique religieuse* qui parut de 1818 à 1821. Debertier est mort le 19 octobre 1831, sans avoir rétracté ses erreurs.

DEBONNAIRE (Louis), né à Ramerupt-sur-Aube, entra dans la congrég. de l'Oratoire, dont il sortit dans la suite. Il était prêtre, et mourut subitement en 1752. On a de lui : *Examen critique, physique et théol. des convulsions*, 1733, in-4°, 3 part. ; une *Imitation*, avec des réflexions, in-12 ; *Leçons de la sagesse*, etc., 3 vol. in-12, bon livre ; *L'Esprit des lois quintessencié*, 2 vol., critique mal digérée, quoique pleine d'observations justes ; *La religion chrétienne méditée*, avec le Père Jard, 6 vol. ; *La règle des devoirs*, 4 vol. in-12. La Biographie universelle dit qu'il prit vivement parti contre les jansénistes ; c'est une erreur. Il était appelant : les miracles et les convulsions occasionnèrent une longue controverse entre lui et d'autres appelants. Il se déclara contre ces folies. — Nous citerons encore de lui : *Lettre à Nicole sur son principe de la plus grande autorité visible*, 1726 ; *Observations apologétiques de l'auteur des Examens ; Lettres sceptiques ; Réponse de l'auteur des trois Examens ; L'Esprit en convulsions ; Lettre de l'auteur des trois Examens aux évêques de Senez et de Montpellier ; Réponse raisonnée aux Réflexions judicieuses de Delau ; Jugement sommaire de la Lettre de l'évêque de Senez* ; trois *Réponses détaillées de l'auteur des trois Examens à la Lettre de M. de Senez*, etc. Tous ces écrits, qui parurent de 1733 à 1738, in-4°, sont dirigés, à l'exception de la Lettre à Nicole, contre les excès du figurisme et les folies des convulsions.

DEBORA, femme de Lapidoth, ou plutôt Debbora (mais l'usage en français a prévalu pour *Débora*), prophétesse des Israélites, ordonna de la part de Dieu à Barac, fils d'Abinoem, de marcher contre Sizara, général des troupes de Jabin. Barac ayant refusé, à moins que la prophétesse ne vînt avec lui, elle y consentit, et il battit le général ennemi vers l'an 1285 avant Jésus-Christ. Par cette victoire, Dieu rendit la liberté aux enfants d'Israël ; Débora et Barac la célébrèrent le même jour par un cantique d'actions de grâces. « C'est Dieu, disent les vainqueurs reconnaissants, qui amena Sizara au lieu où il devait être vaincu ; c'est Dieu qui mit en déroute sa nombreuse armée. » Qu'était-ce en effet que dix mille hommes, ramassés à la hâte, pour tenir contre une armée innombrable et aguerrie, fortifiée de neuf cents chariots armés de faulx ? Qu'était-ce que Barac et Débora, qui ne savaient ni l'un ni l'autre le métier de la guerre, en comparaison d'un général comme Sizara ? Mais le Seigneur était à la tête de cette petite troupe ; il la couvrait de son bouclier, et de là elle était invincible. C'est ce cantique, plein d'idées hardies, grandes et fortes, d'images brillantes et guerrières, joint au sujet traité dans les chapitres 19 et 20 du livre des *Juges*, qu'un critique célèbre a cru avoir été le germe de l'Iliade. On peut consulter l'*Histoire véritable des temps fabuleux*, observ. prélim. tom. Ier, pag. 55, et tome III, pag. 343, 1re édit.

DECKER (Léger-Charles), né à Mons en Hainaut, en 1646, enseigna la philosophie à Louvain et fut doyen de la métropole de Malines, où il mourut le 14 octobre 1723, après avoir publié : divers ouvrages contre *le Droit ecclésiastique* de *van Espen* (*voy.* Espen) ; *Baianismi historia brevis*, Louvain, 1699, in-12 ; l'auteur y rapporte la substance des actes publics, et diverses anecdotes relatives à l'erreur de Baïus : *Jansenismi historia brevis*, Louvain, 1700, avec deux défenses de cet ouvrage, 1700 et 1702 ; plusieurs autres ouvrages pour la *défense des décisions de l'Eglise*. Decker est encore connu par *Cartesius seipsum destruens*, Louvain, 1674, in-12. Il y a dans ce petit ouvrage des observations curieuses. Decker y fait voir qu'il est faux que le pape Zacharie ait condamné Vigile pour avoir soutenu qu'il y avait des antipodes ; que le pape condamna uniquement ceux qui ne comptaient pas ces antipodes parmi les descendants d'Adam. Les journalistes de Trévoux et M. Dutens ont depuis démontré la même chose. *Voy.* Zacharie.

DECKERS (Jean), jésuite, né vers l'an 1550, à Hazebrouck, près de Cassel en Flandre, enseigna la philosophie et la théologie scolastique à Douai, puis à Louvain. Il fut ensuite envoyé, dans la Styrie, et devint chancelier de l'université de Gratz, où il mourut en 1619, âgé de 69 ans. C'était un religieux d'un profond savoir, d'une éminente piété. Tout son temps était partagé entre l'étude et la prière. Nous avons de lui : *Tabula chronographica a capta per Pompeium Jerosolyma, ad incensam et deletam a Tito urbem ac templum*, Gratz, 1605, in-4° ; *Velificatio, seu theoremata de anno ortus ac mortis Domini*, Gratz, 1605, in-4°. Cet ouvrage n'était qu'un essai qui préludait à un autre plus ample, divisé en 3 tomes, et intitulé : *Theologicarum, dissertationum mixtim et chronologicarum in Christi nativitatem, etc.* Cet ouvrage, que bien des savants désiraient de voir imprimé, fut supprimé. Le Père Deckers vit cette suppression sans murmure.

qu'elle lui ravît le fruit de 40 ans de travail. On craignait que son système chronologique ne donnât atteinte à l'autorité des Pères et de l'Eglise; mais peut-être ne faisait-on pas assez attention que les saints Pères eux-mêmes ont été partagés sur ces questions chronologiques, qui n'entrent point dans l'objet de notre foi. Cet ouvrage est conservé en manuscrit à Gratz et à Louvain.

DECORDES (le Père). *Voy.* Cordes.

DEFORIS (Jean-Pierre), bénédictin de Saint-Maur, né à Montbrison en 1732, fut appelé dès 1760 à Paris par ses supérieurs pour travailler avec dom de Coniac à la nouvelle édition des *Conciles des Gaules*, commencée par dom Hervin et dom Bourotte; mais il renonça bientôt à cette entreprise pour se livrer à la défense de la religion contre les incrédules. Il s'éleva aussi contre plusieurs religieux de Saint-Germain-des-Prés, et signa avec ses confrères la réclamation contre le relâchement que ces religieux voulaient introduire dans le régime de la congrégation. Lors de la constitution civile du clergé, Deforis fut accusé par quelques journalistes d'en être l'auteur; mais il repoussa cette imputation par un écrit de 28 pages in-8°, intitulé *Lettre à l'auteur de la Gazette de Paris*, et ne tarda pas à sceller de son sang la profession de foi qu'elle contenait. Traduit devant le comité révolutionnaire de sa section, il fut transféré successivement dans les prisons de la Force, du Luxembourg et de la Conciergerie, et il ne cessa d'offrir les encouragements et les consolations de la religion à ses compagnons de captivité. Il périt sur l'échafaud le 25 juin 1794 après avoir obtenu de n'être exécuté que le dernier, afin de pouvoir exhorter toutes les victimes qui devaient être sacrifiées avec lui. Il a laissé : *Réfutation d'un nouvel ouvrage de J.-J. Rousseau intitulé*, *Emile ou de l'Education*, Paris, 1762, in-8°. Il y ajouta l'année suivante, de concert avec le P. André de l'Oratoire, un autre volume en 2 parties, dont la seconde est tout entière de lui. Ce volume est intitulé : *La divinité de la religion chrétienne vengée des sophismes de J.-J. Rousseau*, in-12. Enfin il y ajouta en 1764 une 4ᵉ partie, qui a pour titre : *Le préservatif pour les fidèles contre les sophismes et les impiétés des incrédules, avec une réponse à la lettre de Rousseau à M. de Beaumont*, 1764, 2 vol. in-12. Cet ouvrage en général est écrit avec autant de force que de clarté : *Importance et obligation de la vie monastique*, *son utilité dans l'Eglise et dans l'état, pour servir de préservatif aux moines, et de réponse aux ennemis de l'ordre monastique*, Paris, 1768, 2 vol. in-12; *Exposition de la doctrine de l'Eglise sur les vertus chrétiennes*, 1776, in-12; la continuation de l'édition des *OEuvres de Bossuet*, commencée par l'abbé Lequeux, dont il publia successivement 18 volumes de 1772 à 1788, qui comprennent les ouvrages de Bossuet qui n'avaient pas encore été réunis. Deforis dans ce travail ne fit pas preuve de discernement; il rassembla sans choix les canevas de sermons, les fragments de lettres et plusieurs morceaux qui auraient dû rester dans les cartons. Ce n'est pas rendre service à un grand homme de publier indistinctement tout ce que l'on trouve dans ses papiers, et ce qui n'était destiné qu'à son usage. Ces essais, informes le plus souvent, attendaient d'être mis en œuvre, ou n'étaient que des matériaux. On lui reproche encore la prolixité de ses analyses, de ses notes, et surtout de ses préfaces, dont il avait fait pour ainsi dire son champ de bataille contre tous les critiques du grand évêque de Meaux. On se plaint particulièrement de la partialité de ses jugements, de son manque d'égards et de ménagements pour ceux qui ne pensent pas comme lui, de ses efforts pour faire prévaloir certaines opinions auxquelles il était attaché, etc. L'assemblée du clergé de 1780 *improuva d'une manière très-expresse* cette édition, après un rapport qui lui fut fait par l'abbé Chevreuil, et en porta ses plaintes au chancelier. Deforis reçut, dit-on, de ses supérieurs la défense de continuer.

DEGOLA (Eustache), prêtre italien, docteur en philosophie à l'université de Pise, né à Gênes le 28 septembre 1761, fut disciple du Père Molinelli des écoles pies, mort en 1799, et se lia avec plusieurs théologiens italiens qui se faisaient gloire de suivre les opinions de Port-Royal. Lors de la révolution de Gênes, en 1797, il fut du nombre des ecclésiastiques qui furent envoyés dans les campagnes pour y prêcher au peuple les principes de la démocratie. Il publia, pour justifier le nouvel ordre de choses, des *Annales ecclésiastico-politiques*, 1797-1799, où il censurait les abus qu'il croyait voir dans le clergé et proposait des réformes, comme par exemple de n'ordonner aucun prêtre qui ne sût un métier. Il fut aussi du nombre des trois prêtres génois qui adressèrent une longue lettre aux évêques constitutionnels de France, par laquelle ils adhéraient pleinement à leur cause, et déclamaient contre le pape et les évêques légitimes. Non content de cette manifestation, il vint à Paris en 1801, pour assister au concile national. Pendant son séjour dans cette ville, il se mit en relation avec Grégoire, ancien évêque de Blois; il fit avec lui un voyage en Angleterre, en Hollande et en Allemagne, pour s'informer de l'état de la religion et établir des liaisons avec quelques personnages. Degola, dans les derniers temps de sa vie, se consacra à l'instruction des sourds-muets de l'institut de Gênes, dirigé par le vertueux Assarotti. Il est mort à Gênes le 17 janvier 1826. Outre ses *Annales*, on a de lui : des *Instructions familières sur la vérité de la religion chrétienne catholique*, Gênes, 1799, in-12; un *Précis de la vie du P. Vignoli, dominic.*, 1804, in-8°; *L'ancien Clergé constitutionnel jugé par un évêque d'Italie*, Lausanne, 1804, in-8°; *Justification de Fra-Paolo Sarpi*, ou *Lettre d'un prêtre ital. à un magistrat français* (le présid. Agier), etc., Paris, 1811, in-8°; un *Catéchisme des jésuites*, Leipzig, 1820, gros vol. in-8°. Tous ces écrits, qui sont en italien, ont été publiés sans nom

d'auteur. Il a laissé en ms. un *Traité sur l'oraison dominic.* L'abbé Grégoire a publié une notice sur Degola, ou plutôt un panégyrique.

DEGRANGES (Michel), prédicateur et théologien, plus connu sous le nom de *Père Archange*, naquit à Lyon le 2 mars 1736, et était, à l'époque où la révolution éclata, gardien des capucins du petit Foreys à Lyon. Il se retira au monastère des capucins de Sion en Suisse, mais il revint peu de temps après le 9 thermidor, à Lyon, où il fut accueilli dans la maison d'une parente pieuse. Il exerça secrètement les fonctions de son ministère jusqu'au rétablissement du culte, et devint plus tard curé de l'église des Chartreux. Sous le ministère Villèle, il conçut le projet de fonder à Crest en Dauphiné une maison destinée à former des missionnaires pour le Levant; mais de nombreux obstacles l'empêchèrent de réussir. Il mourut à l'hospice de la Charité de Lyon le 13 octobre 1822, laissant plusieurs bons ouvrages : *Discours adressé aux Juifs et utile aux chrétiens dans leur foi*, Lyon, 1788, in-8° de 143 pages; *Aperçu nouveau d'un plan d'éducation catholique*, Lyon, 1814, in-8°; *Réflexions intéressantes sur l'ouvrage qui a pour titre : Génie du christianisme*, 1815, in-8° de 12 pages : le P. Archange relève plusieurs méprises de ce dernier livre; *Précis abrégé des vérités qui distinguent le catholique de toutes les sectes chrétiennes et avouées par l'Eglise de France*, Lyon, 1817, in-8° de 46 pages. Un ancien curé janséniste, l'abbé Jacquemont, entreprit de répondre à cet écrit et à celui de M. Bétemps : *Réflexions sur le respect dû au pape et à ses décisions dogmatiques*, par sa brochure : *Les maximes de l'Eglise gallicane victorieuse des attaques des modernes ultramontains, ou Réponse à deux écrits*, etc., Lyon, 1818, in-8°; *Explication de la Lettre encyclique du pape Benoît XIV sur les Usures, suivie de quelques réflexions*, etc., Lyon, 1822, in-8°; *Dissertations philosophiques, histor. et théol. sur la religion catholique*, Lyon, 1836, 2 vol. in-8°.

DEJOUX DE LA CHAPELLE (Pierre), né, en 1752, à Genève, avait pour mère une Française de Nîmes. Il fit ses études dans sa ville natale et à l'université d'Oxford, et fut reçu ministre du Saint-Evangile, à Bâle, en 1775. Court de Gebelin, protestant comme lui, l'appela à Paris, et Dejoux l'aida dans la composition de son ouvrage du *Monde primitif*. Agrégé, en 1785, à la compagnie des Pasteurs, à Genève, il fit preuve d'un talent distingué dans la prédication. Après avoir entrepris de fonder un établissement où seraient enseignées diverses branches des sciences, des lettres et des arts, il revint en France en 1803, et il fut nommé, la même année, président du consistoire de la Loire-Inférieure et de la Vendée. Il conserva cette place jusqu'en 1816, époque où elle lui fut retirée par une ordonnance qu'il avait, dit-on, lui-même sollicitée, par suite de l'éloignement qu'il commençait à éprouver pour le protestantisme. Le gouvernement impérial l'avait nommé recteur de l'université de Brême; mais les événements qui amenèrent la chute de Napoléon l'avaient empêché de se rendre à son poste. Dejoux, redevenu libre de tout lien, voulut revoir l'Italie, qu'il avait visitée en 1773 avec lord Allen, son condisciple à l'université d'Oxford. Cette fois, il se proposait d'étudier à fond la religion catholique, et il s'associa pour son voyage un jeune anglais de distinction qui inclinait aussi vers le catholicisme. Cependant des raisons de famille et de fortune retardaient l'abjuration de Dejoux qui occupa encore durant sept ans la chaire de langues anciennes à l'institut de Dollar, près de Stirling en Ecosse. Enfin sa résolution fut prise; il repartit pour Paris, et il abjura ses erreurs entre les mains de l'archevêque le 11 octobre 1825. Il tomba malade peu de jours après, et mourut le 29 du même mois. Au moment de recevoir le saint viatique, il s'écria : *Je crois fermement à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.* Sa fille se fit aussi catholique peu de temps après. Elle a publié une *Lettre* à sa sœur sur les motifs de sa conversion, in-8°. On a de Dejoux : *Le commerce, les sciences, la littérature et les beaux-arts simultanément enseignés, ou Notice raisonnée d'un Institut réunissant une éducation littéraire et libérale, précédée d'un mémoire qui en démontre la nécessité*, Genève, 1801, in-4°. C'est le prospectus de l'établissement d'éducation dont nous avons parlé; *Ce qu'est la franche-maçonnerie*, Genève, 1802, in-8°; *Prédication du christianisme*, 1803, 4 vol. in-8°; *La Providence et Napoléon*, Nantes, 1806, in-8°; *Discours sur la guerre dans ses rapports avec la civilisation*, ibid., 1810, in-8°; *Second Discours sur la guerre, ou le Te Deum d'Enzersdorf et de Wagram*, ibid., 1810, in-8°; *Troisième Discours sur la guerre, considérée sous des rapports de légitimité et relativement aux triomphes récents de la grande armée, surtout à l'éclatante victoire de la Moskowa*, prononcé, sur l'invitation du gouvernement, dans l'église réformée consistoriale de Nantes, le 11 octobre 1812, et suivi d'un *Hymne religieux sur la délivrance de la Pologne*, Nantes, 1813, in-8°; *La vertu glorifiée, ou le triomphe après la mort*, discours prononcé, le 21 janvier 1815, au service funèbre de Louis XVI, Nantes, 1815, in-8°; *Lettres sur l'Italie considérée sous le rapport de la religion*, Paris, 1825, 2 vol. in-8°; ibid., 2ᵉ édition, 1836. Ces lettres, au nombre de quarante, portent, outre le nom de l'auteur, le nom supposé d'Eusèbe Adhémar, prieur d'une abbaye dans le Chablais, et sont adressées à milord Edouard Clinton, comte de Moreland, à Oxford, personnage également supposé. Elles sont censées écrites en 1817, excepté la dernière, datée du 25 octobre 1825, dans laquelle l'auteur donne des détails sur sa famille et sur les motifs qui retardèrent son abjuration. On avait annoncé des *Soirées napolitaines*, qui auraient fait suite aux Lettres sur l'Italie.

DELALANDE (François), curé de Grigny, diocèse de Paris, ancien professeur de philosophie dans l'université de Caen, est mort, en odeur de sainteté, le 25 janvier 1772. Sa

Vie a été écrite par M. Ameline, prêtre licencié en droit, Paris, 1773, in-8°.

DELAMARE (JEAN-FRANÇOIS), jésuite, né en Bretagne en 1700, mort vers 1770, est auteur des ouvrages suivants : *La foi justifiée de tout reproche de contradiction avec la raison, et l'incrédulité convaincue d'être en contradiction avec la raison dans ses raisonnements contre la révélation*, avec une *Analyse de la foi*, 1762, in-12. Ce livre, qui est estimé, a été réimprimé en 1817, et il fait partie de la grande collection des *Démonstrations évangéliques*, publiée par M. Migne, en 18 vol. in-4°; *Instructions dogmatiques sur les indulgences*, 1751; un *Abrégé des Vies de Marie Dias, Marie Picard et Armelle Nicolas.*

DELAMET. *Voy.* LAMET.

DELAN (FRANÇOIS-HYACINTHE), né à Paris en 1672, fut docteur et professeur de Sorbonne, chanoine et théologal de l'église métropolitaine de Rouen, et fut exilé à Périgueux, en 1703, pour avoir signé le fameux *Cas de conscience*. Il obtint son rappel par sa rétractation, fut nommé, en 1717, coadjuteur de Durieux, principal du collége de Plessis, puis occupa avec distinction une chaire de théologie à la Sorbonne, qu'il perdit bientôt à cause de son attachement au parti de Port-Royal. Il mourut, le 30 août 1754, dans l'enclos de la communauté de Sainte-Pélagie, dont il était le chapelain honoraire. Delan avait été opposé aux convulsions, aux *Nouvelles ecclésiastiques* et à l'abbé Debonnaire, et il fut l'un des signataires de la consultation des trente docteurs contre les convulsions, du 7 janvier 1735. On a de lui : *Réflexions judicieuses sur les Nouvelles ecclésiastiques*, en vingt lettres, 1736 et 1737; une *Dissertation théologique adressée à un laïque* (l'avocat Lepaige), contre les convulsions, 1733, 2 parties; *Défense de la Dissertation*, en réponse à des Remarques de Lepaige, 1734; deux *Examens du figurisme moderne; Examen de l'usure sur les principes du droit naturel*, contre Formey; *L'autorité de l'Eglise et de la tradition défendue*, 1739; des *Lettres théologiques contre certains écrivains censurés par M. de Senez.*

DELANY (PATRICK), théologien anglican, contemporain et ami de Swift et de Shéridan, né vers l'an 1686, et mort en 1768, a publié : *La révélation examinée avec candeur*, 1732, 3 vol.; des *Réflexions sur la polygamie*, 1738; une *Histoire de la vie et du règne de David*, 1740, 3 vol. in-8°, où il défend ce prince contre Bayle; un *Essai sur la divine origine des dîmes;* des *Sermons sur les devoirs de la société*, 1744 et 1754, 2 vol. in-12. C'est ce qu'il a fait de mieux. Il avait été marié deux fois. Sa seconde femme, nommée Marie, fille de lord Landsdowne, peignait avec goût. On a d'elle une Flore composée de 980 plantes très-bien peintes.

DELARUE (l'abbé G.), chanoine honoraire de Bayeux, correspondant de l'Institut, professeur d'histoire à la faculté des lettres de Caen, et doyen de cette faculté, naquit à Caen en 1751. A l'époque de la révolution, il se retira en Angleterre, et profita de son séjour dans ce pays pour compulser les trésors historiques du musée britannique, principalement ceux qui concernaient le moyen âge. Il est mort à Cambe, près Caen, le 2[illegible] septembre 1835. Indépendamment de nombreux manuscrits, on a de lui des réflexions sur le cours de Chénier à l'Athénée, publiées dans un numéro du *Mercure*; des *Recherches sur les ouvrages des bardes de la Bretagne*, les *Antiquités de Caen*, l'*Histoire des Trouvères*, etc.

DELAURO-DUBEZ (JEAN-JOSEPH), né à Rodez le 9 septembre 1748, d'une famille honorable, fut destiné de bonne heure à la magistrature, et devint conseiller de la cour royale de Montpellier. Pendant les cent-jours, il donna sa démission; il fut réintégré à la seconde restauration. Delauro-Dubez était un magistrat intègre, qui remplissait les devoirs de sa charge avec distinction; mais s'il avait les vertus de son état, il n'avait pas celles du chrétien, et malgré une bonne éducation et les exemples de sa famille, il avait entièrement secoué le joug de la foi. Il vécut ainsi jusqu'à sa 64e année. A cet âge, la grâce le guérit tout à coup de son aveuglement d'une manière presque miraculeuse. Voici comment il raconte lui-même sa conversion : Je me plaisais, dit-il, à faire « fréquemment des promenades dans les environs de Montpellier. Pendant une de ces « promenades, mes idées se portèrent, je ne « sais comment, sur les jours de mon enfance et de ma première jeunesse. Je me « rappelai avec délices ces temps d'innocence et de bonheur, les soins, les complaisances et l'affectueuse sollicitude de la « plus tendre des mères pour éloigner de « moi les funestes atteintes du mal... Mais « quand je fis un retour sur moi-même, « quel affligeant contraste accabla mon âme! « Les remords abreuvèrent mon cœur d'amertume; ils me révélaient qu'il y avait « une justice souveraine hors de ce monde; « des pensées désolantes bouleversèrent mon « esprit. Entièrement absorbé dans ces réflexions, j'étais parvenu à une distance « très-rapprochée de l'église du séminaire : « comme malgré moi, je tombe à genoux « devant la grille qui sépare le vestibule de « l'intérieur, et je m'écrie : O Dieu de ma « mère, s'il est vrai que vous soyez, si, « comme elle me l'assure, vous êtes la vérité, la sagesse et la bonté suprême, que « vous m'avez fait pour vous, et que vous « entendez les désirs sincères d'un cœur « malheureux, montrez-vous à votre créature, soyez sa lumière et sa vie, tracez-lui « la route pour arriver jusqu'à vous! Mon « agitation était extrême, mes larmes coulaient avec abondance. Au bout de quelques instants, je sentis le calme renaître « dans mon âme, et je me relevai avec la résolution sincère de chercher la vérité de « bonne foi. » Delauro-Dubez crut qu'il ne pouvait mieux témoigner à Dieu sa reconnaissance qu'en travaillant à ramener à la religion ceux que sa conduite précédente avait pu en éloigner. C'est dans ce but qu'il

écrivit un ouvrage intitulé : *l'Athée redevenu chrétien*, où se trouvent exposées avec force les principales preuves de la religion. Delauro-Dubez mourut en 1829, sans avoir eu le temps de le mettre au jour; mais il fut imprimé par les soins de son neveu.

DELBÈNE (Alphonse), savant évêque d'Alby, né à Lyon d'une famille illustre de Florence, qui avait été obligée de fuir pendant les troubles qui agitaient cette ville. Il gouverna sagement son église dans un temps très-fâcheux. A la connaissance du droit, qu'il avait étudié sous Cujas, Delbène joignait une profonde étude de l'histoire. Il avait aussi cultivé les belles-lettres, et Ronsard, alors le prince de la poésie, lui avait dédié son *Art poétique*, et Juste-Lipse son *Auctuarium veterum inscriptionum*. Il était de l'académie florimontane d'Annecy. Il mourut le 8 février 1608, âgé de 70 ans. On a de lui : *De principatu Sabaudiæ et vera ducum origine, a Saxoniæ principibus simulque regum Galliæ e stirpe Hugonis Capeti deducta, liber primus*, Haute-Combe, 1581, in-4°, rare et cité par Lenglet du Fresnoy, tom. III, page 316 de sa Méthode pour étudier l'histoire; *De gente et familia Hugonis Capeti origine, justoque progressu ad dignitatem regiam*, Lyon, 1595 et 1605, cité par le même auteur, ibid., tom. IV, pag. 48 et 340; *De regno Burgundiæ transjuranæ et Arelatis libri tres*, Lyon, 1602, in-4°; *Tractatus de gente et familia Marchionum Gothiæ, qui postea comites sancti Ægidii et Tolosates dicti sunt*, Lyon, 1592, 1607, in-8°. C'est la généalogie des comtes de Toulouse. *De familiæ cisterciancæ nec non Altæ-Combæ sancti Sulpitii ac Stamedii cœnobiorum origine*; *l'Amédéide*, poëme histor. On trouve du même quelques vers imprimés avec le Tombeau d'Adrien Turnèbe, 1565, in-4°. On lui attribue des Lettres à d'Epernon; mais elles ne sont pas de lui.

DELBÈNE (Alphonse), neveu du précédent et son successeur sur le siége d'Alby, accusé d'avoir eu part aux troubles de Languedoc en 1632, et d'être entré dans la révolte du duc de Montmorency, fut obligé de sortir de France. Il revint après la mort du cardinal de Richelieu, fut rétabli sur son siége en 1645, et fait conseiller d'Etat. Il mourut à Paris, le 9 janvier 1651, à 71 ans. — Un autre Alphonse Delbène, neveu de celui-ci, fut sacré évêque d'Orléans en 1647. C'était le 5e évêque de sa famille qui avait produit, outre les deux précédents, un évêque de Nîmes et un évêque d'Agen. En 1651, il assista à l'assemblée générale du clergé. Dans un de ses synodes, il défendit la lecture de l'*Apologie des casuistes*, et dans celui de 1664, il publia pour son diocèse des *Statuts synodaux*, qui sont regardés comme un modèle. Il acheva à ses frais la construct. du palais épiscopal, et mourut le 20 mai 1665.

DELEUZE (Joseph-Philippe-François), naturaliste et bibliothécaire du Jardin des Plantes, né au mois de mars 1753, à Sisteron (Basses-Alpes), mort à Paris au mois d'octobre 1835, dans sa 83e année, avait d'abord embrassé l'état militaire; mais le corps dans lequel il servait ayant été réformé, il se livra aux études scientifiques. En 1795, il fut nommé aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle, censeur royal en 1814, bibliothécaire du Muséum en 1828, et il obtint sa retraite avec le titre d'honoraire en 1834. Il avait publié d'abord une traduction en prose des *Amours des plantes*, poëme anglais, en quatre chants, de Darwin, une autre des *Saisons*, de Thompson, et un ouvrage intitulé : *Eudoxe, ou Entretiens sur l'étude des sciences, des lettres et de la philosophie*, 1810, in-8°. Zélé partisan du magnétisme animal, Deleuze se livra avec une sorte d'enthousiasme à l'étude et à la propagation de ce système, et il publia sur cette matière une *Histoire critique du magnétisme*, 1813 et 1819, 2 vol. in-8°, et une *Instruction pratique sur le magnétisme animal*, suivie d'une lettre écrite à l'auteur par un médecin étranger, 1825, in-12. Deleuze cherche sans cesse dans ses écrits à ramener à ses théories les faits de l'histoire ancienne et moderne qui lui présentent quelque analogie avec les phénomènes, objet de ses observations. Il n'est pas jusqu'au zodiaque de Denderah où il n'aperçût dans la figure d'Isis, tenant sur ses genoux Orus son fils, une tendre mère magnétisant son nouveau-né. On doit encore à Deleuze : *Réponse aux objections contre le magnétisme*, 1817, in-8°; *Lettre à l'auteur d'un ouvrage intitulé : Superstitions et prestiges des philosophes du XVIIIe siècle*, etc., *dans lequel on examine plusieurs opinions qui mettent obstacle à l'entier rétablissement de la religion en France*, 1818, in-8°; *Défense du magnétisme animal contre les attaques dont il est l'objet dans le Dictionnaire des sciences médicales*, 1819, in-8°; *Histoire et description du Muséum d'histoire naturelle, ouvrage rédigé d'après les ordres de l'administration du Muséum*, 1819, 2 vol. in-8°, avec planches et vues; les notes de quelques chants des *Trois règnes de la nature*, par Delille; *Lettre à MM. les membres de l'académie de médecine*, 1826, in-8° de 39 pages; divers mémoires et notices biographiques dans les *Annales du Muséum d'histoire naturelle*, dans les *Annales du magnétisme*, dans l'*Hermès*, journal du magnétisme; enfin, des articles dans le *Moniteur* et dans d'autres journaux, sur des ouvrages d'histoire naturelle et de littérature.

DELFAU (dom François), né à Montet en Auvergne en 1637, entra dans la congrégation de Saint-Maur en 1656, et se fit un nom dans son ordre. Arnauld ayant engagé les bénédictins de Saint-Maur à entreprendre une nouvelle édition de *saint Augustin*, dom Delfau fut chargé de cette entreprise. Il en publia le prospectus en 1671, et il était déjà avancé dans son travail, lorsque le livre intitulé l'*Abbé commendataire*, in-12, qu'on lui attribua, le fit reléguer à Saint-Mahé en Basse-Bretagne. Il périt sur mer à 39 ans, en 1676, comme il passait de Landevenec à Brest. On a encore de lui une édition de l'*Imitation de Jésus-Christ*, en latin, 1674, in-8°, avec une *Dissertation*, aussi en latin, où il soutint, d'après quelques manuscrits d'

baye saint-Germain-des-Près, à Paris, que ce livre est de Jean Gerson. Cette dissertation, imprimée séparément, Paris, 1674 et 1712, in-8°, a été réfutée par Amort, Ghesquière et Desbillons. *Voy.* Kempis.

DELISLE (dom Joseph), né à Brainville, dans le Bassigny, vers 1690, renonça au métier des armes pour embrasser la vie religieuse dans l'ordre Saint-Benoît : il fut fait abbé de Saint-Léopold de Nancy, et mourut à Saint-Mihiel le 24 janvier 1766, laissant plusieurs ouvrages, les uns purement ascétiques, les autres sur des objets d'érudition ecclésiastique : *Vie de M. Hugy, calviniste converti, ci-devant capitaine dans le régiment de Sparre*, Nancy, 1731, in-12; *Traité historique et dogmatique touchant l'obligation de faire l'aumône*, Neufchâteau, 1736, in-8°; *Défense de la vérité du martyre de la légion thébaine, pour servir de réponse à la dissertation critique du ministre Dubourdieu*, Nancy, 1737, in-8° : cet ouvrage a été composé en partie sur les mémoires de dom Clavet, abbé d'Agaune; *Histoire du jeûne*, Paris, 1741, in-8°; *La Vie de saint Nicolas, l'histoire de sa translation et de son culte*, Nancy, 1745, in-8°; *Histoire de l'ancienne abbaye de Saint-Mihiel et de la ville qui en porte le nom, précédée de cinq dissertations préliminaires*, Nancy, 1758, in-4°; *Avis touchant les dispositions dans lesquelles on doit être selon le cœur pour étudier la théologie*, Paris, 1760, in-8°; *Histoire de l'abbaye d'Agaune* (aujourd'hui Saint-Maurice dans le Valais). Il en est fait mention dans le Recueil des bollandistes, au 22 sept. Dom Calmet cite encore de lui des *Dissertations sur les évêques, sur les écoles des monastères, et sur les prieurés simples*, restées manuscrites.

DELISLE DE SALES (Jean-Baptiste-Claude-Isoard), membre de l'institut, né en 1743 à Lyon, entra fort jeune dans la congrégation de l'Oratoire; il en sortit au bout de quelques années pour s'appliquer exclusivement à la littérature, et composa un très-grand nombre d'ouvrages de philosophie tombés presque tous dans un profond oubli. Les principaux sont : *La Bardinade ou les Noces de la stupidité*, poëme en dix chants, Paris, 1765, in-8°. Quoique Delisle de Sales ait désavoué ce poëme, on est certain qu'il est de lui; cet ouvrage n'eut point de succès; *La philosophie de la nature, ou Traité de morale pour l'espèce humaine, tiré de la philosophie et fondé sur la nature.* Cet ouvrage qui était fort peu étendu dans le principe, s'accrut avec le temps, et l'édition donnée à Paris, en 1804, forme dix volumes in-8°. Cette production obtint quelque vogue, parce qu'elle attira des persécutions sur son auteur. Il y met la nature en opposition avec la révélation, et traite avec une légèreté inexcusable les questions les plus graves; *Dictionnaire historique de chasse et de pêche*, Paris, 1769, 2 vol. in-12, où parmi un grand nombre d'articles inutiles, on en découvre quelques-uns de curieux. Le style a cette emphase que l'on retrouve dans tous les écrits de Delisle; *Histoire des douze Césars de Suétone, traduite en français par H. Ophellot de La Pause, suivie de Mélanges philosophiques*, 1771, 4 vol. in-8°. De Sales a condamné lui-même ces mélanges philosophiques qu'*il voudrait*, ce sont ses termes, *effacer de son sang, s'il ne prenait le parti plus sage de les effacer avec sa plume. Histoire philosophique du monde primitif*, 4e édition, Paris, 1793, 7 vol. in-8°, avec un atlas de trente planches : cet ouvrage qui servait d'introduction à l'Histoire des hommes en a été détaché par l'auteur, qui y ajouta plusieurs chapitres. C'est un système que l'auteur imagine sur la formation du globe; *Ma République, auteur Platon, éditeur J. de Sales, ouvrage destiné à être publié en 1800*, Paris, 1791, 12 vol. in-18; réimpr. sous le titre d'*Eponine*, 1793, 6 vol. in-8°; *Mémoire en faveur de Dieu*, Paris, 1802, in-8°, dans lequel l'auteur se proposait de réfuter les funestes et mortelles doctrines de l'athéisme. Le titre parut singulier et téméraire, et Lecoz réfuta plusieurs de ses propositions; *Œuvres dramatiques et littéraires*, Paris, 1804-1809, 18 vol. in-8° : on y trouve un *Essai sur la tragédie*, déjà publié séparément en 1772, in-8°; les *Eloges* de Lafontaine, de Camus, de Bailly, etc., *Le Vieux de la Montagne*, roman oriental, qu'il intitula ensuite *Tige de myrte et Bouton de rose*, etc. — *Essai sur le journalisme*, Paris, 1811, in-8°, et *Défense* de cet Essai, 1813, in-8° : le titre donnerait à croire qu'il s'agit de l'histoire et du rôle du journalisme dans la société; mais ce n'est qu'une réponse aux attaques des journaux contre ses ouvrages. Il y prend à partie Laharpe, Grimm, Geoffroy et d'autres rédacteurs des feuilles littéraires, et là encore l'extrême amour-propre de l'auteur se donne ample carrière; l'*Histoire des hommes*, 52 vol. in-12, avec trois atlas in-4°; 2e édition, 53 vol. in-8°, avec 111 gravures : les 41 premiers volumes, qui comprennent l'*Histoire ancienne*, sont de Delisle, les autres sont de Mayer et de L.-S. Mercier. Delisle de Sales continua les *Eléments de l'histoire de France*, de l'*Histoire de l'Angleterre* et de l'*Histoire générale*, par l'abbé Millot. Le Supplément à l'histoire de France fut poursuivi en 1804, et l'on en brûla tous les exemplaires restant en magasin. Tout entier à ses spéculations philosophiques et littéraires, Delisle se tint constamment à l'écart des affaires politiques. Un fait qu'il est juste de citer à son éloge, c'est que seul, après le 18 fructidor, il osa prendre la défense de quatre de ses collègues (Fontanes, Pastoret, Carnot et Sicard), exclus de l'institut par une décision du Directoire, et il réclama dans plusieurs écrits, l'indépendance des corps savants. Il mourut à Paris le 22 septembre 1816. « Delisle de Sales, dit « le savant M. Weiss, n'était dépourvu ni « d'esprit ni d'instruction; mais il fut égaré « par la manie des systèmes et par une ima« gination trop vive; aucun de ses nombreux « ouvrages ne paraît destiné à lui survivre. »

DELLE (Claude), savant dominicain, né à Paris dans la première moitié du XVIIe siècle, enseigna la philosophie à Abbeville et mourut le 14 octobre 1699. Il venait de publier un ouvrage intitulé : *Histoire ou Antiqu-*

tes de l'état monastique, Paris, 1699, 4 vol. in-12, où il y a beaucoup d'érudition, mais qui manque quelquefois d'ordre et de critique. Il mérite encore d'être consulté, bien qu'il soit moins étendu que celui d'Hélyot.

DELMARE (Paul-Marcel), né dans la religion juive à Gênes en 1734, fut converti par un ecclésiastique de cette ville, et reçut le baptême en 1753. Il prit alors les prénoms de Paul-Marcel, fit ses études au collége de Gênes, puis à Rome, et entra dans l'état ecclésiastique. Il s'attacha à une communauté de prêtres génois qui s'appliquaient à l'instruction et aux missions, et, après plusieurs années d'exercice dans les travaux du ministère, il fut appelé, en 1783, par le grand-duc Léopold, pour professer la théologie à Sienne, et quatre ans après on lui confia la chaire d'Ecriture sainte à Pise. Il y prit une part assez active à la controverse sur les arméniens, et il défendit la censure de la faculté de théologie de Sienne attaquée par un ouvrage intitulé : *Examen théologique de la censure*, etc., auquel il répondit par un autre écrit sous ce titre : *Principes théologiques pour servir de préservatif contre les erreurs de l'Examen*, Sienne, 1786, in-8°. Cet ouvrage méthodique et bien fait expose les erreurs des arméniens, et détruit les raisons de leurs apologistes. Il se mêla aussi dans d'autres controverses, et contribua en 1779, à l'édition du *Catéchisme de Gourlin*, fait à Gênes sous le titre d'*Education chrétienne* ou *Catéchisme universel*, ouvrage mis à l'*index* par décret du 20 janvier 1783, avec cette clause, qu'on ne pourrait le lire *dans aucune langue, sous aucun titre, dans aucun temps, et dans aucun lieu*, et il défendit, contre le décret, ce catéchisme par *six Lettres* dites *de Final*. L'abbé Delmare a aussi publié en 1789, *Praelectiones de locis theologicis Senis habitae*, qui furent encore mises à l'*index* par décret des 9 décembre 1793 et 5 mars 1795. On dit qu'il fut lié quelque temps avec Clément et ses adhérents ; mais la révolution et les excès du parti turbulent le ramenèrent à des sentiments plus dignes de sa piété et de son savoir. Il en donna plusieurs marques, et adressa, en 1787, à l'archevêque de Pise une profession de foi très-détaillée pour être envoyée à Rome. Depuis, l'abbé Delmare ne laissa passer aucune occasion de manifester ses sentiments, et il a donné, à sa mort, arrivée le 17 février 1824, de grandes marques de piété et de résignation. Il était très-charitable, et par son testament il a donné le peu qui lui restait, pour doter des jeunes gens pauvres qui voudraient entrer dans le monastère de Saint-Benoît à Pise.

DELMAS (le Père), né en 1733 dans un village du Rouergue, s'est distingué surtout par ses poésies latines. Il entra jeune dans la congrégation des Pères de la doctrine chrétienne, professa les humanités et la rhétorique dans divers colléges, notamment dans celui de l'Esquille à Toulouse, et fut chargé, en 1772, par M. de Breteuil, évêque de Montauban, de la direction de la paroisse Saint-Orem ou Ville-Bourbon. L'esprit de paix et de charité qui l'anima pendant les 18 années que dura son administration produisit les plus heureux fruits, et les orages même de la révolution ne purent troubler la bonne harmonie qu'il établit entre les protestants et les catholiques de Montauban. On a du Père Delmas : *Ars artium, seu de pastorali officio*, Montauban, 1786, in-8°. C'est un poëme en quatre chants où l'auteur reproduit les principales maximes du *Pastoral* de saint Grégoire : une bonne traduction française accompagne le texte ; une traduction en vers de l'*Imitation de Jésus-Christ*, Montauban, 1791, in-12. Le P. Delmas mourut le 3 oct. 1790.

DELOLME (Jean-Louis), né à Genève en 1740, exerça d'abord la profession d'avocat dans cette ville. Pendant les troubles qui agitèrent sa patrie, il se rendit à Londres, où il mena quelque temps une vie pénible et peu régulière. En 1775 il revint à Genève, et fut élu membre du conseil des Deux-cents. Il mourut en 1806 , à Seven sur le Ruffiberg, canton de Schwitz, six semaines avant l'éboulement qui détruisit ce village. On a de Delolme : *Constitution de l'Angleterre, ou Etat du gouvernement anglais comparé avec la forme républicaine et avec les autres monarchies de l'Europe*, Amsterdam, 1771 ; *Parallèle entre le gouvernement anglais et l'ancien gouvernement de Suède*, Londres, 1772. L'auteur s'applique dans ces deux ouvrages, à faire ressortir les avantages de la constitution anglaise ; aussi furent-ils très-favorablement accueillis par les hommes d'Etat les plus célèbres ; lui-même a traduit le premier en anglais en 1772 ; *Histoire de la secte des Flagellants ou Mémoires sur les superstitions*, 1782, in-4° ; *Essai et aperçus sur l'union de l'Eglise avec l'Angleterre*, Londres, 1796, in-4° ; etc.

DELORME (l'abbé), chanoine de l'église paroissiale de Saint-André de Chartres, professeur au collége royal de cette ville, prononça à l'assemblée générale du clergé de France, le 28 août 1755, dans l'église des Grands-Augustins de Paris, le *Panégyrique de saint Augustin*, Paris, in-12. Ce morceau ne manque pas d'éloquence ; mais l'auteur s'égare dans des digressions morales et philosophiques qui refroidissent l'intérêt.

DELORT (Pierre-Justin), né à Bordeaux au mois de décembre 1758, mort dans la même ville le 25 avril 1835, fit ses études avec distinction au collége de Guyenne, et obtint au concours, à 21 ans, la chaire de philosophie de ce collége ; mais il la perdit peu de temps après, lorsque l'on confia la direction de l'établissement aux doctrinaires. Le droit civil devint la matière de ses études, et dans un concours où il se présenta pour une chaire en cette science , il l'aurait obtenue, si les juges n'avaient vu dans son titre de prêtre un motif d'exclusion. Pendant la révolution, il émigra en Angleterre , et enseigna la philosophie au collége de Maynooth en Irlande. En 1802, Mgr d'Aviau le nomma chanoine et secrétaire de l'archevêché de Bordeaux ; mais il paraît que Bonaparte lui fit retirer le secrétariat. Lors de la formation des facultés de théologie, on lui donna une

chaire de discipline et d'histoire ecclésiastique. Il publia, en 1819, le premier volume de ses *Institutions de discipline ecclésiastique*, en latin. On a reproché à l'auteur, tout en rendant justice à son savoir et à son talent, d'avoir trop étendu les droits de l'autorité civile.

DELPHINUS ou DELFINO (Pierre), savant général des Camaldules, né à Venise en 1444, mourut en 1525. On a de lui des *Lettres*, écrites avec assez d'esprit. Elles furent imprimées à Venise en 1524, in-folio, divisées en douze livres. Ce volume est très-rare et très-cher. On trouve de nouvelles Lettres de cet auteur dans la collection de dom Martenne, avec un *Discours* de Delphinus adressé à Léon X, et l'Oraison funèbre de Delphinus. Ces lettres qui ont trait surtout aux affaires de l'ordre des Camaldules, parlent aussi quelquefois des événements de l'époque.

DELPON (Jacques-Antoine), né à Livernon le 22 octobre 1778, exerça la profession d'avocat à Figeac, et devint procureur impérial près le tribunal de cette ville, place qu'il conserva jusqu'en 1823. Murat, son compatriote, étant devenu roi de Naples, l'avait appelé près de lui, et l'avait fait secrétaire-général de son conseil d'Etat; mais Delpon n'en avait pas moins conservé le titre de procureur impérial de Figeac. Nommé député en 1830, puis en 1832, par le Lot, il devint aussi maître des requêtes, poste dont il ne tarda pas à se démettre pour conserver son indépendance parlementaire. C'est lui qui, en 1831, fit adopter la loi d'après laquelle le ministre dut rendre publics les noms des auteurs qu'il encourageait par des souscriptions. En 1833 il fut nommé président du tribunal de première instance de Figeac, et il mourut le 24 novembre de la même année. On a de Delpon : *Essai sur l'histoire de l'action publique et du ministère public*, suivi d'un *Essai en faveur de la liberté des cultes*, couronné en 1826 par la société de la Morale chrétienne de Paris, Cahors, 1830, 2 vol. in-8°; *Statistique ancienne et moderne du département du Lot*, Cahors, 1831, 2 vol. in-4°, ouvrage qui avait obtenu un des prix Monthyon en 1821; un *Mémoire* sur la question proposée par l'Académie de Toulouse en 1824 : *Peut-on se flatter, sans l'étude des langues anciennes, d'être mis au rang des bons écrivains? et, dans le cas où l'on soutiendrait la négative, l'étude de la langue latine peut-elle suppléer à celle de toute autre?* Delpon, qui obtint le prix, s'attache à démontrer que l'étude du latin suffit. Delpon laissait en manuscrit plusieurs ouvrages inachevés, notamment une Histoire de la marche et des progrès de l'esprit humain dans les différents âges connus et chez les différents peuples.

DELPUITS (Jean-Baptiste Bourdier), chanoine du Saint-Sépulcre à Paris, né en Auvergne vers 1736, entra chez les jésuites, et fut obligé d'en sortir en 1763, lors de la proscription de cette société en France, avant d'avoir fait ses premiers vœux. Il s'est fait connaître par son zèle pour ramener la jeunesse dans les voies de la piété, et par l'établissement d'une congrégation à l'instar de celle des jésuites. Peu nombreuse d'abord, elle s'accrut ensuite, se répandit même dans les provinces, et fut très-utile à la religion dans un temps de licence et d'impiété. Il y donnait des retraites soit pour les ecclésiastiques, soit pour les laïques, et il eut le bonheur d'attirer à lui plusieurs jeunes gens élevés dans les écoles les moins religieuses, qui ont donné, dans ces derniers temps, de beaux exemples de piété, de zèle et de charité. Les réunions de cette société furent interdites en 1809; mais l'abbé Delpuits continua à voir séparément ses élèves, et il leur continua ses soins et ses exhortations tant que ses forces le lui permirent. Il mourut le 15 décembre 1811, jour de l'octave de la Conception, fête principale de sa congrégation. Ses fidèles disciples l'accompagnèrent jusqu'au lieu de la sépulture. On lui doit un *Abrégé des vies des saints*, de Godescard, en 4 vol. in-12.

DELRIO (Martin-Antoine), naquit à Anvers en 1551, se fit jésuite à Valladolid en 1580, après avoir exercé la charge de conseiller au conseil de Brabant et celle d'intendant d'armée. Ses supérieurs l'employèrent à enseigner la philosophie à Douai en 1589; la théologie morale à Liége, les langues et les lettres sacrées à Louvain, puis à Gratz, où il fut fait docteur en théologie. Il mourut à Louvain en 1608, à 57 ans. Ce jésuite avait commencé de bonne heure la carrière d'écrivain. Dès l'âge de 20 ans, il mit au jour *Solin*, corrigé sur les manuscrits de Juste-Lipse, son ami. Les ouvrages qui ont le plus fait parler de lui sont : ses *Disquisitions magiques*, en latin, Louvain, 1599, Mayence, 1624, Cologne, 1633 (édition très-incorrecte). Duchesne en donna un *Abrégé* en français, Paris, 1611, in-8°. Comme l'esprit humain est curieux des histoires extraordinaires, cet ouvrage eut beaucoup de cours. L'auteur y cite une foule d'écrivains, et une multitude de faits dont plusieurs peuvent passer pour le fruit de la crédulité, mais dont un bon nombre est assez circonstancié et appuyé pour donner de l'embarras aux explicateurs les plus philosophes. Delrio fit cet ouvrage pour réfuter les auteurs qui prétendent que le Nouveau Testament a mis fin à l'art magique; il leur oppose l'Ecriture, les Pères, particulièrement Origène, saint Augustin, saint Grégoire de Nazianze, saint Léon, les conciles, le droit canon, la pratique des exorcismes, aussi ancienne que l'Eglise, l'accord unanime des théologiens, le consentement de tous les peuples et l'expérience de tous les siècles. Enfin, il établit qu'il faut prendre dans cette affaire un milieu entre ceux qui croient tout et ceux qui ne croient rien : milieu que l'auteur n'a pas toujours assez exactement gardé, son érudition l'emportant sur son jugement et sa critique. Psellus, Théophile Raynaud et Gisbert Voët ont aussi discuté à fond la même matière. *Voy.* Méad, etc. Une chose remarquable, c'est que dans un grand nombre d'ouvrages très-modernes, il est question de magie, et cela non pour en rire, ce qui a été longtemps de mode; mais pour en rapporter des

choses étonnantes, sur lesquelles tantôt on s'abstient de prononcer, et que tantôt on donne comme des choses incontestables : comme si la Providence voulait que l'inconséquente et irréfléchissante philosophie, lors même qu'elle réunit tous ses efforts contre les êtres invisibles et les articles de croyance qui en résultent, établit des preuves destructives de ses dogmes les plus chers : preuves non-seulement aucunement suspectes dans sa bouche, mais preuves qui jadis lui paraissaient beaucoup plus absurdes que les persuasions qu'alors elle respectait encore en apparence, tandis qu'elle en faisait déjà l'objet de sa principale attaque (*Voy.* FAUSTUS). Des *Commentaires sur la Genèse, le Cantique des Cantiques et les Lamentations*, 3 vol., in-4°, solides et estimables. *Les Adages sacrés de l'Ancien et du Nouveau Testament*, Lyon, 1612, en latin, 2 tomes in-4° ; trois volumes des *Passages les plus difficiles et les plus utiles de l'Écriture sainte*, ouvrage qui peut servir aux prédicateurs ; des *Commentaires et paraphrases sur les tragédies de Sénèque*, précédés du recueil des fragments qui nous restent des anciens tragiques latins. — Il est différent de Jean DELRIO, de Bruges, doyen et grand vicaire d'Anvers, mort en 1624, qui a donné des *Commentaires sur le psaume* CXVIII, in-12, 1617.

DELUC (JACQUES-FRANÇOIS), père du savant naturaliste dont l'article suit, naquit en 1698 à Genève d'une famille considérée et dont les membres remplissaient les premières charges de la république, et mourut dans la même ville en 1780. Quoiqu'il fût lié avec Jean-Jacques Rousseau, il se montra constamment très-attaché aux principes religieux, qu'il défendit par plusieurs ouvrages, notamment par ses *Lettres* contre un ouvrage immoral de Mandeville, intitulé : *La fable des abeilles*, in-12. On lui doit encore des *Observations sur les savants incrédules*, Genève, 1760, in-8°.

DELUC (JEAN-ANDRÉ), célèbre physicien, fils du précédent, né à Genève le 18 février 1727, dut aux encouragements du savant Bonnet les progrès qu'il fit dans différentes branches des sciences naturelles. Son père l'avait destiné au commerce ; mais, peu jaloux d'augmenter sa fortune par des spéculations industrielles, il consacra dès l'enfance tous ses loisirs à l'étude de la science qui devait l'illustrer. Lorsqu'il se rendit en Angleterre en 1772, la reine Sophie-Charlotte de Mecklembourg, à qui il fut présenté, le nomma son lecteur et lui accorda un logement au château de Windsor pour y faire ses expériences. Il parcourut ensuite les montagnes de la Suisse, la France, la Hollande et l'Allemagne, et reçut, en 1797, le titre de professeur honoraire de géologie de l'université de Gœttingue. Il fit sur cette science, comme sur la minéralogie, d'importantes découvertes, inventa un hygromètre, perfectionna le thermomètre, etc. Comme son père, il professait des principes éminemment religieux, et comme Cuvier, il s'est constamment trouvé d'accord avec la Genèse dans le cours de ses observations physiques et géologiques. Il mourut à Windsor le 7 novembre 1817, dans sa 91° année, au moment où il se disposait à venir terminer paisiblement ses jours dans sa patrie. Ses principaux ouvrages sont : *Recherches sur les modifications de l'atmosphère, ou Théorie des baromètres et des thermomètres*, Genève, 1772, 2 vol. in-4° ; Paris, 1784, 4 vol. in-8°. « Cet excellent ouvrage, dit Lalande « dans sa *Bibliothèque astronomique*, est un « traité complet renfermant les recherches les « plus ingénieuses et les plus neuves, spé« cialement la découverte du rapport exact « entre les hauteurs du baromètre et celle « des montagnes. » *Relation de différents voyages dans les Alpes du Faucigny* (Savoie), Maestricht, 1776, in-12 ; *Nouvelles idées sur la météorologie*, Londres, 1786, 3 vol. in-8° ; *Lettres physiques et morales sur les montagnes et sur l'histoire de la terre et de l'homme*, adressées à la reine d'Angleterre, La Haye, 1778-80, 6 vol. in-8°. Deluc s'est attaché principalement dans cet ouvrage à prouver l'accord qui existe entre l'histoire naturelle du globe et l'histoire de Moïse. Les six jours de la création sont, selon lui, autant de périodes comprenant chacune un certain nombre de siècles. Il explique l'accomplissement du déluge en supposant que des cavités s'étant affaissées dans l'ancien continent, ont formé le lit actuel où est renfermée la mer, dont l'ancien fond est devenu terre ferme, traversée des montagnes jadis ensevelies sous les eaux : ce qui rend assez naturelle la présence des animaux fossiles à tous les degrés du continent qui ont paru après le déluge universel ; *Lettres sur l'histoire physique de la terre*, Paris, 1798, in-8°, adressées au professeur Blumenbach ; *Lettres sur l'éducation religieuse de l'enfance*, précédées et suivies de détails historiques, Berlin, 1799, in-8° ; *Bacon tel qu'il est, ou Dénonciation d'une traduction française des ouvrages de ce philosophe* (par Antoine Lassalle), Berlin, 1800, in-8° ; *Lettres sur le christianisme adressées à M. Teller* (pasteur à Berlin), Berlin, 1801, in-8°. Deluc fit imprimer depuis sa correspondance avec ce théologien, Hanovre, 1802, in-8° ; *Précis de la philosophie de Bacon et des progrès qu'ont faits les sciences naturelles*, Paris, 1802, in-8° ; *Introduction à la physique terrestre par les fluides expansibles*, précédée de deux mémoires sur la nouvelle théorie chimique, considérée sous différents points de vue, Paris, 1803, 2 vol. in-8° ; *Traité élémentaire sur le fluide électro-galvanique*, Paris, 1804, 2 vol. in-8° ; *Lithologie atmosphérique*, 1803, in-8° ; *Traité élémentaire de géologie* (en anglais), Londres, 1809, in-8°, et en français, Paris, même année ; *Voyage géologique dans le nord de l'Europe, contenant des observations sur quelques parties des côtes de la mer Baltique et de la mer du Nord*, Londres, 1810, 3 vol. in-8° ; *Voyages géologiques en Angleterre*, Londres, 1811, 2 vol. in-8° ; *Voyages géologiques en France, en Suisse et en Allemagne*, Londres, 1813, 2 vol. in-8° ; *Abrégé de géologie*, Londres, 1815, in-8°. Jean-André Deluc a publié, en outre, un grand nombre de mémoires et de dissertations dans les *Transactions philosophiques*, dans le *Journal des sa-*

vants, et dans divers recueils périodiques de France, d'Angleterre et d'Allemagne. Il était correspondant de l'Académie des sciences de Paris, et membre des sociétés royales de Londres et de Berlin.

DELVINCOURT, vicaire général du diocèse de Laon, mort en 1794. On a de lui la *Pratique des devoirs des curés*, traduite de l'italien du P. Segneri, Paris, 1782, in-12; et le *Pénitent instruit*, traduit du même, qu'il avait laissé en manuscrit et qu'un de ses amis publia en 1802, en 1 vol. in-12.

DEMANDRE (JEAN-BAPTISTE), évêque constitutionnel, né à Saint-Loup, en Franche-Comté, le 28 octobre 1739, d'une famille ancienne, embrassa l'état ecclésiastique et fut nommé, après la destruction des jésuites, préfet au collége de Besançon. En 1769 il devint curé de Saint-Pierre de la même ville, et il fut élu député suppléant du clergé aux états-généraux, où il remplaça le chanoine Millot. Après avoir protesté contre la vente des biens ecclésiastiques, il se rétracta; il s'éleva aussi, dans sa correspondance, contre les décrets nouveaux en matière de religion; cependant il fit le serment, s'engagea dans le schisme, et devint même un des plus ardents à le soutenir; mais il n'en fut pas moins jeté, sous le régime de la terreur, dans les prisons de Dijon, où il fut détenu pendant treize mois. Lorsque l'exercice public du culte fut permis, il reprit ses fonctions de curé et fut élu, en 1798, évêque métropolitain de Besançon. En cette qualité il tint un concile provincial en 1800, dont on peut voir les actes dans les *Annales de la religion*, tome XII, page 153, et il assista l'année suivante au concile national qui se tint à Paris, à la suite duquel il donna sa démission comme tous ses collègues. N'ayant pas été réélu dans le concordat de 1802, Lecoz, qui avait été élevé au siége archiépiscopal de Besançon, le choisit pour son grand vicaire; mais, ayant été obligé d'en choisir un non-constitutionnel, il le nomma curé de la paroisse Sainte-Madeleine de cette ville. Il mourut subitement le 21 mars 1823. De Pressigny étant devenu archevêque de Besançon, chercha vainement à obtenir de lui une rétractation. Ses amis voulaient soulever le peuple pendant ses obsèques, et décorer son cercueil des insignes de l'épiscopat qu'il avait portés autrefois, mais des mesures furent prises et l'ordre ne fut pas troublé. Demandre était très-savant; il possédait les langues anciennes, principalement l'hébreu. Il s'était fait aussi chérir pour sa bienfaisance. Il avait été l'ami de Bergier, qui lui communiquait, dit-on, ses manuscrits, et il a édité deux ouvrages de ce théologien, savoir: *Discours sur le mariage des protestants*, 1787, in-8°, et des *Observations sur le divorce*, Besançon, 1790, in-8°. On ne connaît de lui que des *Mandements* en faveur de son parti.

DEMANET, ecclésiastique français, mort à Paris vers 1786, fut aumônier à l'île de Gorée en Afrique, et publia à son retour en France une nouvelle *Histoire de l'Afrique française*, Paris, 1767, 2 vol. in-12. Il a eu pour composer cet ouvrage de grandes obligations au P. Labat, que pourtant il ne cite pas. Il prétend que la couleur des nègres est due à la seule influence du climat, et que cette race d'hommes a dans le principe été aussi blanche que la race européenne. *Parallèle général des mœurs et des religions de toutes les nations*, 1768, 5 vol. in-12. Cet ouvrage n'est pas connu. Quelques bibliographes présument que l'abbé Demanet n'en a publié que le prospectus.

DEMAR (madame CLAIRE), composa plusieurs brochures en faveur du saint-simonisme, notamment celle qui a pour titre: *Appel d'une femme au peuple sur l'affranchissement de la femme*, Paris, 1833, in-8° de 16 pages. Elle mit fin volontairement à ses jours le 3 août 1833. Les saint-simoniens la renièrent, et ne voulurent plus voir en elle qu'une républicaine impatiente et découragée, dont l'exaltation avait égaré la main.

DEMARNE ou DE MARNE, jésuite, né à Douai le 26 novembre 1699, était fils d'un officier au service de Louis XIV. Il enseigna la philosophie à Douai, remplit diverses charges importantes dans son ordre, et fut nommé examinateur synodal du diocèse de Liége. En cette qualité, il fut l'un de ceux qui conclurent à ne point permettre l'impression de l'*Histoire de l'Eglise et de la principauté de Liége*, de son confrère Bertholet, et cet ouvrage est resté manuscrit dans la bibliothèque de l'université de cette ville. Il conserva ces fonctions pendant dix ans, et mourut à Liége le 9 octobre 1756. On a de lui: *Le martyr du secret de la confession, ou la Vie de saint Jean Népomucène, chanoine de l'église métropolitaine de Prague*, Paris, 1741, petit in-12; Avignon, 1829, in-18; *Histoire du comté de Namur*, Liége et Bruxelles, 1754, in-4°, suivie de plusieurs dissertations curieuses; 2° édition, augmentée de la Vie de l'auteur, d'une liste chronologique des comtes de Namur, et de quelques remarques historiques et critiques: publiée par Paquot, Bruxelles, 1780, 2 vol. in-12.

DEMAUGRE (JEAN), né à Sedan le 28 février 1714, d'un capitaine de milice-frontière, fut successivement vicaire de Balan, curé de Chauvency, de Givet, de Gentilly près de Paris, prieur de Chablis, et mourut en 1801 à Yvoi-Carignan, où il s'était retiré pendant la révolution. La nature l'avait doué d'un esprit vif et plein d'originalité, dont ses productions prenaient la teinte. Outre plusieurs pièces de vers latins et français, on a de lui: *Oraison funèbre de M. le maréchal de Belle-Isle*, Paris, 1741, in-4°; l'*Oraison funèbre de D. Mann-Erfleur, abbé d'Orval*, 1765, in-4°; *Discours sur le rétablissement du culte catholique dans la ville de Sedan*, Bouillon, 1785, in-4°; *Le Militaire chrétien*, petit in-12. Ce sont des fragments de sermons qu'il avait prêchés à Givet, ville de garnison. Les soldats accouraient en foule pour l'entendre, parce qu'il avait pris dans l'art de la guerre le fondement des raisonnements dont il appuyait les vérités chrétiennes. Il a laissé manuscrits les *Psaumes de David*, mis en vers latins.

DÉMÉTRIUS ou DMÉTRI, archevêque de Rostof, né en 1651, mort le 28 octobre 1709, canonisé par l'Eglise russe en 1752, fut très-utile à Pierre le Grand dans le grand œuvre de la civilisation russe. Ses principaux ouvrages sont : *La Vie des saints honorés par l'Eglise gréco-russe*, 4 parties, Moscou, 1689, 1695, 1699 et 1705, réimprimée à plusieurs reprises à Kiew et à Moscou; *Recherches sur l'hérésie des Rasholniki de Bruinsk*, en trois parties, à Moscou, 1745, réimprimées souvent; *Chronologie d'après la Bible*, ouvrage incomplet qui ne va que jusqu'à l'an 3600 de la création, Moscou, 1784; *Discours*, 1786, 1805, 1807; *Homélies, cantiques*, etc., encore en usage dans les églises russes; des *Drames* sur des sujets religieux qu'il faisait représenter dans son palais épiscopal de Rostof.

DÉMÉTRIUS-CYDONIUS, célèbre écrivain grec, né à Constantinople dans le XIVe siècle, remplissait des fonctions importantes auprès de l'empereur Jean Cantacuzène. Après l'abdication de cet empereur en 1355, Démétrius l'accompagna jusqu'au monastère de Mangane, puis il passa en Italie et se fixa à Milan où il se livra à l'étude des lettres latines. Au bout de quelques années il revint dans sa patrie, distribua aux pauvres le produit de la vente de ses biens, et se retira dans un couvent de l'île de Crète, pour y partager son temps entre l'étude et la prière. La date de sa mort est inconnue; mais elle est postérieure à 1384, puisque cette année-là il écrivit à Manuel Paléologue au sujet de son avénement au trône. Selon Cave, dans son *Historia scriptorum ecclesiasticorum litteraria*, Démétrius serait le même que Nicéphore Hieromonachus. On a de lui un grand nombre d'ouvrages manuscrits, consistant en homélies ou discours, traités de morale, etc., dont plusieurs sont conservés dans les bibliothèques de Paris, d'Oxford et de Vienne. Ceux qui ont été imprimés, sont : Deux *Lettres*, l'une à Nicéphore Grégoras, l'autre à Philothée, patriarche de Constantinople en 1362, insérées dans le tome Ier de l'*Histoire de Grégoras*, par Boivin; *Monodia, sive comploratio de civibus qui dissidio, seditione ac tumultu intestino Thessalonicæ, anno Christi* 1343, *perierunt*, græc.-lat., inséré dans les *Scriptores post Theophanem*, par le P. Combefis; *De petendo Latinis subsidio : de non reddenda Callipoli orationes duæ*, gr.-lat., inséré par le même dans l'*Auctarium novum*, t. II, p. 1221-1318. Ces deux discours, qui ont une grande importance historique, ont été reproduits dans la *Bibliotheca Patrum; De morte contemnenda oratio*, gr.-lat., Bâle, 1553, in-8°, plusieurs fois réimpr. depuis, entre autres, séparément, avec une nouvelle version latine de Ch.-Th. Kninœl, Leipzig, 1786, in-8°; *De processione Spiritus Sancti*, traduit en latin par Canisius, et inséré dans le tome IV de ses *Lectiones antiquæ; Liber contra Gregor. Palamam : Liber adversus Maximum Planudem de processione Spiritus Sancti*, græc.-lat., insérés dans les *Opuscula aurea theologorum græcorum*, par Pierre Arcudius, Rome, 1630, 1671, in-4°. Entre les traductions grecques faites par Démétrius, on cite celle de la *Réfutation de l'Alcoran*, écrite en latin par le P. Richard, religieux dominicain, et celle de la *Somme* de saint Thomas d'Aquin.

DEMETRIUS-PEPANUS ou PEPANO, théologien grec orthodoxe, natif de l'île de Chio, vint à Rome vers 1637, pour y terminer ses études. Il s'était destiné au sacerdoce, mais une maladie organique l'obligea d'y renoncer. Il n'en travailla pas moins avec le plus grand zèle à la défense de la foi catholique, et il fit tous ses efforts pour ramener ses compatriotes à l'unité de la vraie Eglise, qui embrasse tous les temps et tous les lieux. La littérature, la poésie, la médecine lui étaient aussi familières. Il se maria en 1649, et quitta peu de temps après Chio. On croit qu'il périt avec sa famille dans un voyage qu'il fit en Sicile. On doit au savant Amaduzzi la publication de ses ouvrages, qui avaient été découverts à Chio par le consul anglais Stellio Rafaelli. Ils ont pour titre : *Demetrii Pepani Domestici Chii opera quæ reperiuntur*, Rome, 1781, 2 vol. in-4°, avec la version latine de Bern. Stephanopolos, préfet du collége des Grecs. Voici les titres de quelques-uns des traités qu'on y trouve : *In illud symboli : credo in unam sanctam, catholicam et apostolicam Ecclesiam; Demonstrativa methodus de processione Spiritus Sancti etiam ex Filio; De magno et tremendo sacramento sacræ eucharistiæ; De Purgatorio igne; De indissolubilitate magni matrimonii sacramenti* : dans ces cinq traités l'auteur combat Calvin; *Triumphus catholicæ fidei*, poëme en vers iambiques; des vers en l'honneur de la sainte Vierge, etc. L'éditeur a mis en tête du premier volume une préface où sont indiqués les divers auteurs grecs qui ont écrit en faveur de l'Eglise romaine, et terminé le second par plusieurs pièces intéressantes, relatives à l'état de l'Eglise d'Orient au XIIe siècle.

DEMIA (CHARLES), instituteur des sœurs de Saint-Charles-Borromée, né à Bourg-en-Bresse le 3 octobre 1636, fut élevé chez les jésuites. Il fut fait prêtre au séminaire de Saint-Sulpice en 1663, et, de retour dans sa ville natale, il se livra tout entier à la pratique des bonnes œuvres, et surtout aux missions. L'archevêque de Lyon le nomma archiprêtre de la Bresse et visiteur extraordinaire du diocèse en 1665. Dès l'année précédente, il avait fondé les petites écoles dans le diocèse de Lyon, et il en fut nommé directeur général en 1672, et le bien produit par ces établissements fut tel, que plusieurs évêques voulurent avoir des maîtres formés par lui. C'est en 1676 qu'il établit la Communauté des sœurs de Saint-Charles, pour l'éducation des petites filles, la seule institution de ce saint prêtre qui existe encore aujourd'hui. Il mourut le 25 octobre 1689. Demia a laissé : *Les Litanies de saint Charles Borromée; Remontrances à messieurs les prévôts des marchands, échevins et principaux magistrats de la ville de Lyon, touchant la nécessité des écoles pour l'instruction des en-*

fants pauvres; Le trésor clérical, ou Conduite pour acquérir et conserver la sainteté ecclésiastique, Lyon, 1694, in-8°. On a publié une *Vie de M. Démia, instituteur des sœurs de Saint-Charles, suivie de l'esprit de cet institut et d'une histoire abrégée de son premier patron saint Charles Borromée*, Lyon, 1829, in-8°, avec un portrait.

DEMME (Germain-Christophe-Godefroi), prédicateur protestant, né à Mulhausen, dans la Prusse Saxonne, le 7 septembre 1760, mort d'apoplexie le 26 décembre 1822, fut ministre de l'église de Sainte-Cécile, à Erfurt. En 1801, il fut attaché comme premier pasteur à la cathédrale d'Altembourg, et à ce titre il réunit plus tard celui de surintendant général du culte évangélique. Dans ses écrits, il s'adressait surtout aux classes inférieures. On a de lui : *Mémoires pour enseigner à vénérer Dieu d'une manière plus pure*, Riga, 1792, in-8°, et Leipzig, 1797; *Contes*, Riga, 1797, 2 vol. in-8°; *Le fermier Martin et son père*, Leipzig, 1801, 3 vol. in-8°; troisième édition, 1804, 2 vol. in-8°; *Soirées passées dans des cercles de personnes vertueuses et bien élevées*, Gotha, 1804, 2 vol. in-8°, sous le nom supposé de Charles Stille, ainsi que les trois précédents; *Six années de la vie de Charles Burgfeld*, Riga, 1793, in-8°; *Prières et méditations pour les chrétiens*, Gotha, 1795, in-8°; *Nouvelles hymnes chrétiennes*, ibid., 1796, in-8°; *Sermons sur les évangiles des fêtes et dimanches*, ibid., 1797, in-8°; *Neuf oraisons funèbres*, prononcées à Altembourg, deuxième édition, 1809, in-8°; *Sermons et discours composés pour des circonstances particulières*, Neustad-sur-l'Oder, 1813, in-8°. Tous ces écrits sont en allemand.

DÉMOPHILE, évêque de Berée, joua un grand rôle parmi les ariens. Le pape Libère ayant été exilé auprès de lui, Démophile lui persuada de souscrire à la formule du second conciliabule de Sirmium; formule dressée avec beaucoup d'art et qui à la rigueur pouvait être défendue, comme elle le fut par saint Hilaire. Il se trouva au concile de Rimini, fut placé par ceux de son parti sur le siége de Constantinople, et chassé par l'empereur Théodose. Il mourut l'an 386, après avoir assisté à plusieurs conciles où il avait toujours soutenu l'erreur avec beaucoup de subtilité.

DEMPSTER (Thomas), gentilhomme écossais, né au château de Cliftbog en 1579, s'expatria durant les guerres civiles d'Ecosse. Il vint à Paris; mais comme il était extrêmement violent, il s'y fit des affaires, et fut obligé de passer en Angleterre. Il revint bientôt à Paris, emmenant avec lui une très-belle femme, que ses écoliers lui enlevèrent à Pise, où il enseigna pendant quelque temps. De là il passa à Bologne, où il professa avec applaudissement jusqu'au 6 septembre 1625, année de sa mort. Dempster était jurisconsulte, historien, poëte, orateur. On a de lui des ouvrages dans ces différents genres. Le plus célèbre est son *Histoire ecclésiastique d'Ecosse* en 19 livres, imprimée in-4°, à Bologne, en 1627. Elle est littéraire autant qu'ecclésiastique. Il crut honorer sa patrie de faire naître en Ecosse une foule d'écrivains étrangers, et il s'honora très-peu lui-même par ce genre de mensonge historique. On a encore de lui : *De Etruria regali*, Florence, 1723 et 1724, 2 vol. in-fol.; avec un supplément, par Passeri, Lucques, 1767, in-fol., ouvrage estimé; une édition des *Antiquités Romaines* de Rosin, Paris, 1613, in-fol., avec des additions qui se trouvent à la suite de chaque chapitre, sous le titre de *Paralipomena*.

DENATTES (François), né à Ligny en Barrois, le 25 janvier 1696, mort le 28 septembre 1765, fit ses études de philosophie et de théologie chez les jésuites de Dijon, puis enseigna cette dernière science dans la communauté de Sainte-Barbe, à Paris. Il n'était alors que tonsuré; Caylus, évêque d'Auxerre, lui conféra la prêtrise en 1734, et dix ans plus tard il devint curé de Saint-Pierre en Château, à Auxerre. Après la mort de cet évêque, Denattes prit part au soulèvement du clergé appelant contre son successeur. Il a laissé : *L'idée de la conversion du pécheur*, trad. d'Opstraet, 1732, 2 vol. in-12; et un ouvrage *sur la confiance chrétienne*, dont il ne fit que les deux premières parties; il devait y en avoir quatre.

DENINA (Charles-Jean-Marie), historien et littérateur piémontais, né à Revel, en Piémont, en 1731, fit ses études à Saluces, prit les ordres en 1751, et fut nommé professeur d'humanités à Pignerol en 1753. Il reçut, en 1756, le bonnet de docteur en théologie aux écoles palatines de Milan, et occupa successivement plusieurs chaires en Piémont, notamment celles de rhétorique, d'éloquence italienne et de littérature grecque. Après avoir ensuite visité diverses parties de l'Allemagne, il se fixa à Paris en 1804, et fut bibliothécaire de Napoléon. Il mourut dans cette ville le 5 décembre 1813. La liberté avec laquelle il s'était exprimé dans sa satire contre le nombre des ordres religieux lui avait causé des désagréments. Ses principaux ouvrages sont : *De studio theologiæ et normæ fidei*, 1758, in-8°; *Discorso sopra le vicende della letteratura*, 1760, in-12; réimprimé à Glascow en 1763, avec des additions de l'auteur; à Berlin, 1785, 2 vol. in-8°; à Venise, 1787; à Turin, 1792, 3 vol. in-12. Un quatrième volume fut imprimé à Turin en 1811, sous le titre de *Saggio istorico critico sopra le ultime vicende della letteratura*. Le P. de Livoy en donna une traduction, 1767, in-12, sur l'édition de Glascow, et Castilhon en a donné une autre sur celle de Berlin; *Lettera di N. Daniel Caro* (anagramme de Carlo Denina) *sopra il dovere de' ministri evangelici di predicare colle istruzioni, e coll' esempio l'osservanza delle leggi civili e specialmente in riguardo agl' imposti*, Lucques, 1761, in-8°; *Delle Rivoluzioni d'Italia libri venti-quattro*, 1769-1771, 3 vol. in-4°, traduit en français par Jardin, 1770 et ann. suiv., 8 vol. in-12 : c'est le plus important des ouvrages de l'auteur. Il l'avait soumis à l'abbé Costa d'Arignan, son ami, depuis cardinal, qui y

fit beaucoup de corrections. On répandit le bruit que ce livre n'était pas de lui, mais d'un savant prélat italien; *Dell' impiego delle persone*, Florence, 1777; réimprimé à Turin, 1803, 2 vol. petit in-8°. Ce livre, dans lequel l'auteur revient sur la question des ordres religieux qu'il avait touchée dans quelques chapitres de l'ouvrage précédent, fut une des principales causes des vexations qu'il essuya. *Istoria politica e letteraria della Grecia*, Turin, 1781-1782, 4 vol. in-8°, réimprimé à Venise en 1783; *Elogio del cardinal Guala Bichieri*, 1782, in-8°; *Essai sur la vie et le règne de Frédéric II*, 1788, in-8°; *La Prusse littéraire sous Frédéric II, ou Histoire abrégée de la plupart des auteurs, des académiciens et des artistes qui sont nés ou qui ont vécu dans les États prussiens depuis 1740 jusqu'à 1786, par ordre alphabétique*, Berlin, 1790-1791, 3 vol. in-8°; *Histoire du Piémont et des autres États du roi de Sardaigne*, traduit en allemand par Frédéric Strass, sur le manuscrit italien de l'auteur, Berlin, 1800-1805, 3 vol. in-8° : cette histoire s'arrête à la reprise de Turin, sous le règne de Victor-Amédée II, en 1706; *Rivoluzioni della Germania*, Florence, 1804, 8 vol. in-8°; *La clef des langues, ou Observations sur l'origine et la formation des principales langues qu'on parle et qu'on écrit en Europe*, Berlin, 1805, 3 vol. in-8°; *Tableau historique, statistique et moral de la Haute-Italie et des Alpes qui l'entourent*, Paris, 1805, in-8°; *Essais sur les traces anciennes du caractère des Italiens modernes, des Sardes et des Corses*, Paris, 1807, in-8°; *Discorso istorico sopra l'origine della gerarchia e de' concordati fra la podestà ecclesiastica e la secolare*, 1808, in-8° : le cardinal Fesch avait accepté la dédicace de cet ouvrage, mais il se rétracta quelque temps après que ce livre eut vu le jour, et il fut supprimé; *Istoria della Italia occidentale*, 1809, 6 vol. in-8°. On trouve une *Notice sur la vie et les principaux ouvrages de Denina*, par Barbier, dans le Magasin encyclopédique du mois de janvier 1814.

DENIS (Michel), savant bibliographe et poëte allemand, né en 1729 à Scharding, en Bavière, entra chez les jésuites, où il resta jusqu'à la suppression de cet ordre. En 1773 il fut nommé chef de la bibliothèque de Garelli, et en 1791 premier conservateur de la bibliothèque impériale de Vienne. Il est mort le 29 septembre 1800. Ses principaux ouvrages sont : *Les curiosités de la bibliothèque publique de Garelli*, en allemand, Vienne, 1780, in-4°; *Bibliotheca typographica Vindobonensis usque 1560*, Vienne, 1782, in-4°, en latin et en allemand; *Sancti Augustini sermones inediti ex membranis sec. XII bibliot. palat. Vindob.*, ib., in-fol.; *Codices manuscripti theologici bibliot. pal. Vindob. latini aliarumque occidentis linguarum*, ib., 1793-1794, 2 vol. in-fol.; *Introduction à la connaissance des livres*, in-4°, et 2 vol. in-8°, en allemand, 2e édition, 1795, très-bon ouvrage. On en trouve des extraits fort étendus dans l'*Esprit des Journaux*, mars, avril et mai 1779, mars, septembre, octobre, novembre et décembre 1780; *Monuments de la foi chrétienne et de la morale dans tous les siècles*, Vienne, 1795, 1796, 3 vol. in-8°, aussi en allemand; *Carmina quædam*, Vienne, 1794, in-8°; *Poésies d'Ossian*, traduites de l'anglais, Vienne, 1768, 3 vol. in-4°, réimprimées avec les chants du barde Sined, 1784, 5 vol. in-4°, et 1791-1792, 6 vol. in-4°; *OEuvres posthumes*, Vienne, 1801, in-4°.

DENIS DE GÊNES (le Père), capucin, né en 1636, mort en 1695, bibliographe de son ordre, traduisit en italien plusieurs livres ascétiques du P. Ives de Paris, et composa plusieurs ouvrages, dont le plus important est intitulé : *Bibliotheca scriptorum ordinis minorum Sancti Francisci capuccinorum*, Gênes, 1680, in-4°; ibid., 1695, in-folio; 4e édition, très-augmentée par les soins du P. Bernard Toselli, Venise, 1747, in-fol. Quoique cette dernière édition soit supérieure aux précédentes, elle n'est pas encore sans défauts. Les auteurs y sont rangés par ordre alphabétique de leur nom de religion, mais leur nom de famille est presque toujours omis, et il y a peu de renseignements biographiques. Les titres des ouvrages y sont ordinairement traduits en latin, et souvent tronqués; enfin, l'on n'y voit pas figurer des écrivains de mérite, tels que les PP. Thomas de Paris, Louis Filicaia de Florence, etc. Mais tel qu'il est, l'ouvrage du P. Denis est très-utile pour compléter la bibliographie des ordres monastiques. On y voit que, malgré la pauvreté rigoureuse dont il faisait profession, et l'espèce d'abjection à laquelle il s'était dévoué, l'ordre des capucins a fourni, jusqu'en 1745, mille quatre-vingt-deux écrivains, dans les diverses branches des connaissances humaines, historiens, biographes, voyageurs, géographes, philologues, grammairiens, physiciens, mathématiciens, poëtes, et surtout des théologiens et auteurs ascétiques.

DENISE (Nicolas), aumônier du roi, puis abbé de Saint-Paul, de Sens, chantre et chanoine de l'église cathédrale de Troyes, fut chargé de prêcher un Avent à la cour. Il prononça aussi, à Saint-Eustache, l'*Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France*, Paris, 1683, in-4°, et celle de *madame de Harlay, abbesse de Notre-Dame de Sens*, Paris, 1706, in-4°.

DENISE (Claude), directeur du séminaire d'Orléans, mort en 1760, n'est connu que par un livre estimé des ecclésiastiques, sous le titre de *Thesaurus sacerdotum et clericorum*, in-12.

DENS (le Père), né à Anvers, en 1682, mort à Malines en 1775, fut longtemps directeur du séminaire de Malines, et montra dans ces fonctions beaucoup de prudence et de savoir. Il ne se signala pas moins par son zèle contre le jansénisme. Après avoir publié un *Supplément à la Théologie de Niesen*, son prédécesseur dans la charge de directeur du séminaire de Malines, il fit paraître une *Théologie*, qui obtint un grand succès, et dont Feller a publié une édition en 1786. Une nouvelle édition en

[illegible]

[illegible] le sentiment [illegible] éprouve [illegible] de Dieu [illegible] de Lors [illegible] mains [illegible] le genre [illegible] particulière [illegible] et user [illegible] effet [illegible] saint Paul [illegible] en 256 [illegible] l'erreur [illegible] pasteur [illegible] s'informa [illegible] tout ce qui [illegible] qualités des [illegible] convenable [illegible] autres [illegible] tantôt [illegible] tout ce [illegible] que le minist[illegible] jamais parla[illegible] dispense du trava[illegible] que l'impossibilit[illegible] permit Sabellius [illegible] comparaisons [illegible] pas avec [illegible] accuse [illegible] ce qu'il [illegible] sainte, se plaign[illegible] à quelques-uns [illegible] sens trop litter[illegible] par [illegible] M. l'abbé Pluqu[illegible] *Dictionnaire des hérésies*, fait [illegible] importantes [illegible] des anciens Pères su[illegible] que pour cette raison nous [illegible] Sabellius niait que le [illegible] distingués, et les [illegible] contre lui, que [illegible] des êtres disting[illegible] par la nature de la [illegible] portés à admettre [illegible] la plus grande [illegible] donc que les [illegible] de Denys d'Alexandrie qu[illegible] que Jésus-Ch[illegible] différente de celle du [illegible] comme des erreurs [illegible] à la cons[illegible] Verbe. Il fallait que ce [illegible] fût non-seulement enseigné distincte[illegible]

7 volumes in-8° a été donnée dans ces derniers temps.

DENYS (saint), dit l'Aréopagite, un des juges de l'Aréopage, fut établi évêque d'Athènes, après avoir été converti par saint Paul. Il finit sa vie dans cette ville par le martyre, vers l'an 95 de J.-C. La cathédrale de Soissons prétend posséder son chef, qui, en 1205, fut apporté de Constantinople en France. Le pape Innocent III envoya à l'abbaye de Saint-Denys son corps, qui de la Grèce avait été transféré à Rome. On lui a attribué plusieurs ouvrages, que la critique ne reconnaît pas être de lui. Le style de ces ouvrages, et leur méthode, sont fort éloignés de la manière dont on écrivait dans le Ier et le IIe siècle, et paraissent être du Ve. On les a tous réimprimés en 2 vol. in-fol., grec et latin, à Anvers, en 1634, recueillis par le P. Balthasar Cordier, jésuite. Le premier volume contient les *Préfaces de saint Maxime et de Georges Pachimère ;* le livre de *la Hiérarchie céleste*, en 15 chapitres ; celui de la *Hiérarchie ecclésiastique*, en 7, et celui des *Noms divins*, en 13. Le 2e volume renferme la *Théologie mystique*, en 5 chapitres ; et quelques *Epîtres*. On trouve sa *Liturgie* dans un petit volume in-8°, Cologne, 1530, rare, intitulé : *Ritus et observationes antiquissimæ*. Ses ouvrages sont aussi dans la Bibliothèque des Pères. On possède plusieurs *Vies* de saint Denys tirées des *Ménées* des Grecs, de Siméon Métaphraste, de Suidas, de Nicéphore, de Michel Singelle, de Methodius, de Guérin, du P. Halloix, jésuite, etc.

DENYS (saint), célèbre évêque de Corinthe au IIe siècle, avait écrit plusieurs *Lettres*. Eusèbe en a conservé des fragments importants.

DENYS (saint), premier évêque de Paris, fut envoyé dans les Gaules sous l'empire de Dèce, vers l'an 240. Il fut honoré de la palme du martyre, et eut la tête tranchée avec ses compagnons Rustique et Eleuthère, l'un prêtre et l'autre diacre, sur la montagne de Mercure, appelée de cet événement le mont des Martyrs, et dans la suite des temps *Montmartre* (et jamais *Mons-Martis* comme le dit Sainte-Foix dans ses romanesques *Essais sur Paris*). « A la montagne de Mercure, dit « Raoul de Presles, fut mené monseigneur « saint Denys et ses compagnons pour sacrifier à Mercure, à son temple qui là était, « et dont appert encore la vieille muraille, « et pour ce qu'il ne le voulut faire, fut ramené lui et ses compagnons, jusqu'au lieu « où est sa chapelle, et là furent tous décollés : et pour celle, ce mont qui auparavant « avait nom *le mont de Mercure*, perdit son « nom, et fut nommé le *mont des Martyrs*, « et encore est. » On a confondu très-mal à propos ce saint évêque avec saint Denys l'Aréopagite. Hilduin, abbé de Saint-Denys, fut le premier qui entreprit de prouver, dans le IXe siècle, que l'évêque de Paris était le même que l'évêque d'Athènes. Cette opinion passa de Paris à Rome par Hilduin ; des Romains chez les Grecs, par Methodius son contemporain ; et de la Grèce elle repassa en France, par la traduction que fit Anastase de la *Vie de saint Denys*, composée par Methodius. Ce sentiment est aujourd'hui entièrement réprouvé, même par les légendaires, comme on peut le voir dans les Bréviaires de Paris et de Rouen. L'idée que saint Denys, après sa décapitation, avait porté sa tête entre ses mains, est peut-être l'effet des anciennes peintures et statues qui exprimaient de la sorte le genre de son martyre.

DENYS (saint), patriarche d'Alexandrie, successeur d'Héraclas dans ce siége, l'an 247 de J.-C., se convertit en lisant les Epîtres de saint Paul, lecture qui effectivement ne peut que convaincre et toucher profondément les esprits droits, les âmes faites pour aimer et goûter la vérité. (*Voy.* saint PAUL.) Son courage, son zèle, sa charité parurent avec éclat pendant les persécutions qui s'élevèrent contre son Eglise, sous l'empire de Philippe, et sous celui de Dèce l'an 250. Ses vertus ne brillèrent pas moins durant le schisme des novatiens contre le pape Corneille, et dans les ravages que faisait l'erreur de Sabellius, qui confondait les trois personnes de la Trinité. Cette hérésie désolait la Pentapole : Denys la foudroya par plusieurs *lettres* éloquentes. Il fut exilé durant la persécution de Valérien. « Dans son exil, dit un « historien, le fervent pasteur ne se croyait « pas déchargé des fardeaux du siége dont il « avait été chassé. Il s'informait très-soigneusement de tout ce qui s'y passait. Il « en munissait les ouailles des instructions « et des exhortations convenables à leurs « besoins. Il attirait auprès de lui tantôt une « partie du troupeau, tantôt l'autre, pour « faire par lui-même tout ce qui lui était « possible, persuadé que le ministre épiscopal ne se supplée jamais parfaitement, et « que rien ne dispense du travail personnel « en ce genre, que l'impossibilité la plus absolue. » Ayant réfuté Sabellius en employant quelques comparaisons qui semblaient ne s'accorder pas avec l'unité de nature, il fut aussitôt accusé lui-même et obligé de se justifier ; ce qu'il fit de la manière la plus satisfaisante, se plaignant de ce qu'on avait donné à quelques-unes de ses expressions un sens trop littéral et trop étendu. Sur quoi, M. l'abbé Pluquet, dans son *Dictionnaire des hérésies*, fait trois réflexions extrêmement importantes à l'égard de la doctrine des anciens Pères sur la Trinité, et que pour cette raison nous rapporterons ici : « 1° Sabellius niait que le Père et « le Fils fussent distingués, et les catholiques soutenaient contre lui, que le Père « et le Fils étaient des êtres distingués ; les « catholiques, par la nature de la question. « étaient donc portés à admettre parmi les « personnes divines la plus grande distinction possible : puis donc que les comparaisons de Denys d'Alexandrie qui, prises « à la lettre, supposent que Jésus-Christ est « d'une nature différente de celle du Père, « ont été regardées comme des erreurs, parce « qu'elles étaient contraires à la consubstantialité du Verbe, il fallait que ce dogme « fût non-seulement enseigné distinctement

« dans l'Eglise, mais encore qu'il fût regardé « comme un dogme fondamental de la religion chrétienne. 2° Il est clair que les catholiques soutenaient que le Père, le Fils « et le Saint-Esprit, n'étaient ni des noms « différents donnés à la nature divine, à « cause des différents effets qu'elle produisait, ni trois substances, ni trois êtres « d'une nature différente. La croyance de « l'Eglise sur la Trinité était donc alors telle « qu'elle est aujourd'hui, et c'est dans Jurieu, Faydit et le docteur OEhmbs, une « ignorance grossière d'accuser l'Eglise catholique d'avoir varié sur ce dogme. 3° « L'exemple de Denys d'Alexandrie fait voir « qu'il ne faut pas juger qu'un Père n'a pas « cru la consubstantialité du Verbe, parce « qu'on trouve dans ce Père des comparaisons qui, étant pressées et prises à la rigueur, conduisent à des conséquences opposées à ce dogme. » *Voy.* CORDEMOY, BULL, PETAU. Saint Denys mourut en 264, après avoir gouverné l'Eglise d'Alexandrie durant onze ans. De tous ses ouvrages nous n'avons plus que des *fragments* et une *Lettre canonique* insérée dans la *Collection des conciles*. Son style est élevé; il est pompeux dans ses descriptions, et pathétique dans ses exhortations. Il possédait parfaitement le dogme, la discipline et la morale. Aux arguments les plus forts contre ses adversaires, il joignait la modération et la douceur. Les Pères du second concile d'Antioche, contre Paul de Samosate, honorèrent sa mémoire, et saint Athanase prit sa défense contre les ariens. L'Eglise célèbre sa fête le 17 nov.

DENYS (saint), Romain, successeur de Sixte II dans le souverain pontificat, gouverna l'Eglise de Rome, l'édifia et l'instruisit pendant dix ans et quelques mois. Il fut placé sur la chaire de saint Pierre, le 22 juillet 259, et mourut le 26 décembre 269. Il tint un synode l'an 261, dans lequel il anathématisa l'hérésie de Sabellius, et l'erreur opposée soutenue depuis par Arius. On trouve dans les *Epistolæ romanorum pontificum* de dom Coustant, in-fol., des *Lettres* de ce pontife contre Sabellius. — Relativement à l'édition, donnée par M. Migne, des écrits de saint Denys, pape, et de saint Denys d'Alexandrie, *Voy.* MAGNÈS.

DENYS (saint), évêque de Milan, défendit au concile de cette ville, en 355, la foi du concile de Nicée. Il eut ensuite la faiblesse de souscrire à la condamnation de saint Athanase: mais ayant réparé sa faute, l'empereur Constance l'envoya en exil en Cappadoce. Il y mourut quelque temps après.

DENYS surnommé le *Petit*, à cause de sa taille, naquit en Scythie. Il passa à Rome, et fut abbé d'un monastère. C'est lui qui a introduit le premier la manière de compter les années depuis la naissance de Jésus-Christ, et qui l'a fixée suivant l'époque de l'ère vulgaire, qui n'est pourtant pas la véritable. On a de lui un *Code de canons* approuvé et reçu par l'Eglise de Rome, suivant le témoignage de Cassiodore, et par l'Eglise de France et les autres latines, suivant celui d'Hincmar. (Justel donna une édition de ce recueil en 1628). Denys l'augmenta ensuite d'une *Collection des décrétales des papes*, qui commence à celles de Sirice, et finit à celles d'Anastase. On a encore de lui la *version du traité*, de saint Grégoire de Nysse, *de la création de l'homme*. Le sens est rendu fidèlement et intelligiblement, mais non pas en termes élégants et choisis. Cassiodore, qui l'a comblé d'éloges, assure qu'il savait le grec si parfaitement, qu'en jetant les yeux sur un livre de cette langue, il le lisait en latin, et un latin en grec. Denys mourut vers l'an 540.

DENYS DE LEEUWIS, surnommé le *Chartreux*, natif de Ryckel, près de Looz, dans la principauté de Liége, vécut 48 ans chez les chartreux de Ruremonde, et mourut en 1471, à 77 ans, selon Fabricius, après avoir servi l'Eglise par son savoir et ses vertus. Son attachement continuel à la contemplation lui fit donner le nom de *docteur extatique*. Il écrivit au pape et à plusieurs princes chrétiens, pour leur apprendre que la perte de l'empire d'Orient était un effet de la colère de Dieu, justement irrité contre les fidèles. On a de lui un grand nombre d'ouvrages pleins d'instructions salutaires, et d'une onction touchante, mais écrits sans politesse et sans élévation. Eugène IV disait que « l'Eglise était heureuse d'avoir un tel fils. » Denys avait beaucoup lu, et ne manquait pas d'érudition dans les choses communes. Il appliquait heureusement les passages de l'Ecriture. Il était sobre et sage dans sa spiritualité, et il n'y a guère d'auteur mystique dont les ouvrages se lisent avec plus de plaisir et de fruit. Les siens ont été recueillis en 21 vol. in-fol., Cologne, 1549, en y comprenant ses *Commentaires*. Son *Traité contre l'Alcoran*, Cologne, 1533, in-8°, n'est pas commun; il est en 5 livres. Le traité *De bello instituendo adversus Turcas* fut supprimé, pour certaines applications forcées, et pour plusieurs visions singulières qu'il renfermait. Il y a aussi dans son *Traité du Purgatoire* des choses si extraordinaires, que Possevin, dans son *Apparatus sacer*, soupçonne qu'elles y ont été insérées par une main étrangère. La vie de Denys a été écrite par dom Thierry Loer, *Astratis*, Cologne, 1532, in-8°.

DENTRECOLLES (FRANÇOIS-XAVIER), jésuite, né à Lyon en 1664, fut envoyé comme missionnaire, avec le P. Parennin, en Chine, où il se fit beaucoup aimer et estimer des habitants. Il y devint supérieur général de la mission française, puis supérieur particulier de la maison des jésuites à Pékin, où il mourut le 2 juillet 1741. Il avait publié en langue chinoise un grand nombre d'ouvrages en faveur du christianisme, et les *Lettres édifiantes* renferment plusieurs lettres intéressantes de lui. Il y parle de la fabrication de la porcelaine, de divers procédés des arts usités en Chine, de l'utilité ou des propriétés de plantes ou d'arbres fruitiers, dont il annonce qu'il envoie des pepins en Europe, etc. La *Description de la Chine* du P. Duhalde offre plusieurs morceaux du P. Dentrecolles, entre autres un *Extrait d'un ancien*

vre chinois qui enseigne la manière d'élever et de nourrir les vers à soie pour avoir une récolte meilleure et plus abondante; l'*Art de rendre les peuples heureux en établissant des écoles publiques ; Dialogue où un philosophe chinois expose son sentiment sur l'origine et l'état du monde.* Il laissa, suivant le P. Colonia (*Histoire littéraire de Lyon*) deux ouvrages manuscrits, savoir : *Traité en forme de dialogue contre les Mahométans ; Traité sur les différentes monnaies qui ont eu ou qui ont encore cours dans la Chine.*

DENYSE (Jean), professeur de philosophie au collége de Montaigu sur le commencement du XVIII[e] siècle, composa un cours de philosophie, dont il détacha les deux ouvrages suivants : *La vérité de la religion chrétienne démontrée par ordre géométrique*, Paris, 1717, in-12 ; *La nature expliquée par le raisonnement et par l'expérience*, Paris, 1719, in-12

DEO-GRATIAS (saint), élu évêque de Carthage, à la prière de l'empereur Valentinien III, vers 454, du temps du roi Genséric, se distingua par sa charité envers les pauvres et les captifs, et mourut en 457. On voit à Hradisch en Moravie, un très-beau et grand tableau où sont représentés *saint Deo-gratias, saint Deus-dedit* (*Voy.* Dieu-Donné I[er]), et *saint Quod-vult-Deus*, honorés comme les trois patrons de la conformité avec la volonté de Dieu ; au haut du tableau, des anges promènent pittoresquement cette épigraphe : *Fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra.*

DEREQUELEYNE (Balthasar-Antoine), né à Dijon le 27 juin 1663, mort le 27 février 1734, indépendamment d'une *Lettre au P. Lempereur, jésuite, sur le Dyptique de M. de Lamare*, imprimée dans les Mémoires de Trévoux de 1721, page 1673, laissa en manuscrit : *Eclaircissements sur les endroits les plus obscurs de l'Ecriture sainte*, in-folio ; *Apollodore, traduit en français avec des remarques*, in-4° ; *Traduction française du cardinal Bona, intitulé :* Manuductio in cœlum ; *Traduction des méditations latines attribuées par quelques-uns à saint Augustin, et par d'autres à saint Bernard.* — On a d'un autre Derequeleyne (Claude), curé d'Esbarre près Saint-Jean-de-Losne, né à Dijon le 28 déc. 1655, mort au mois de mars 1724 : *Exercices de piété, tirés des ouvrages de saint François de Sales, pour les pensionnaires de son ordre de la Visitation de Sainte-Marie*, Dijon, 1694, in-12 ; et 1717, in-12, et plusieurs pièces de poésie française.

DERHAM (Guillaume), recteur d'Upminster dans le comté d'Essex, membre de la société royale de Londres, et chanoine de Windsor, né à Stowton, près de Worcester, en 1657, s'est fait un nom célèbre par ses talents pour la physique, et surtout par l'usage qu'il en a fait. En 1711 et 1712, il remplit la fondation de Boyle, avec le plus grand éclat. Il mourut à Londres, en 1735, à 78 ans. On a de lui la *Théologie physique* et la *Théologie astronomique, ou Démonstration de l'existence et des attributs de Dieu par l'examen et la description des cieux ;* traduites en français (l'une en 1730, et l'autre en 1729, toutes deux in-8°) et dignes de l'être dans toutes les langues, quoiqu'il y ait quelques idées systématiques, des vues hasardées et singulières. Le premier ouvrage lui mérita des lettres de docteur en théologie, que l'université d'Oxford lui envoya sans exiger de lui aucune des formalités accoutumées. Ces deux écrits sont le précis des sermons qu'il avait prêchés en 1711 et en 1712. La religion y est prouvée par les merveilles de la nature. On a encore de lui plusieurs ouvrages dans les *Transactions philosophiques.* — La *Théologie astronomique* de Derham a été reproduite dans le tome VIII de la grande collection des *Démonstrations évangéliques*, en 18 volumes in-4°, publiée par M. l'abbé Migne. — Nous devons mentionner encore de Derham : *Christo-theology*, ou *Démonstration de la divinité de la religion chrétienne*, 1730, in-8°. C'est le développement d'un sermon qu'il avait prêché à Bath le 2 nov. 1729.

DERIC (Gilles), prêtre et historien breton, né au commencement du XVIII[e] siècle à Saint-Coulomb, près de Saint-Malo, fut reçu en 1749, maître-ès-arts, par la faculté de Caen, n'étant encore que diacre, et prit ensuite le degré de docteur en théologie. Louis XV le nomma prieur de Notre-Dame du château royal de Fougères, et Louis XVI lui assigna une pension de trois mille livres sur l'abbaye de Carnoët, ordre de Cîteaux, dans le diocèse de Quimper. M. de Hercé le fit chanoine et grand vicaire de Dol. Le refus qu'il fit du serment lors de la révolution l'obligea de passer en Angleterre ; il mourut à Jersey en 1796. Un service fut plus tard célébré pour lui dans l'église de Dol, et on y prononça son oraison funèbre. L'abbé Déric s'est fait une solide réputation d'écrivain par son *Histoire ecclésiastique de Bretagne, dédiée aux seigneurs évêques de cette province*, 1777-88, 6 vol. in-12, qui ne comprennent malheureusement que les dix premiers siècles. On a dit que ses héritiers possédaient les manuscrits des derniers volumes de cette histoire, et de plus un autre ouvrage considérable, qui serait intitulé : *Antiquités de la Bretagne.* Il serait à désirer que tout cela fût imprimé.

DERODON. *Voy.* Rodon.

DERON (François-Joseph), prêtre, né à Aire le 26 août 1765, refusa le serment sous la révolution, et se retira en Belgique, puis en Allemagne, où il fut chargé de l'éducation des enfants de la princesse d'Œttingen. Rentré en France en 1802, il fut d'abord vicaire, puis, en 1824, curé de la paroisse Notre-Dame de Saint-Omer, diocèse d'Arras. Il devint grand vicaire, chanoine honoraire d'Arras et grand doyen de l'arrondissement de Saint-Omer. On lui doit une *Notice sur l'antique chapelle de Notre-Dame des miracles.*

DERT (Gilbert), religieux et traducteur de livres de piété, était né à Bourges vers le commencement du XVI[e] siècle. On cite de lui : *Le Soulas du cours naturel de l'homme,*

contenant sept dialogues; qui est un traité touchant la foi chrétienne à l'encontre des Juifs, trad. de l'italien, Lyon, 1558, in-16; *Traité de l'humilité*, ibid., 1558, in-16; *La somme et fin de toute la sainte-écriture du Nouveau-Testament, avec une Epître de saint Jean Chrysostome: de la manière de prier Dieu*, ibid., 1558, in-16.

DESBILLONS (François-Joseph Terrasse), né à Châteauneuf sur le Cher, dans le diocèse de Bourges, le 25 janvier 1711, entra chez les jésuites en 1727. Il enseigna pendant cinq ans les basses classes, et pendant six la rhétorique, à Caen, à Nevers, à La Flèche, à Bourges. Envoyé par ses supérieurs au collége de Louis-le-Grand à Paris, pour faire imprimer ses *fables*, il y passa environ quinze années, jusqu'en 1762, où il survint un si grand changement dans son état. Lorsque les jésuites furent obligés de quitter la France, le P. Desbillons trouva un asile aussi honorable qu'avantageux auprès de l'électeur Palatin, protecteur éclairé des talents, qui lui donna une place dans le collége de Manheim, et qui ajouta une pension d'environ mille écus, argent de France. Il y mourut le 19 mars 1789. Sa bibliothèque était très-ample et très-bien choisie, non-seulement pour la rareté et l'importance des livres, mais encore pour la beauté des éditions. Par son testament qu'il a fait en vers latins, il a laissé sa bibliothèque aux prêtres de la congrégation de Saint-Lazare, qui ont remplacé les jésuites dans le Palatinat, et avec lesquels il a toujours vécu dans le collége de Manheim; à condition que le préfet de la bibliothèque électorale pût choisir les ouvrages qui lui conviendraient; c'est un hommage de gratitude qu'il rendait à S. A. électorale qui avait eu pour lui des attentions toutes particulières. Un critique judicieux l'a appelé *le dernier des Romains*, comme celui qui dans ces temps d'une décadence totale de la langue romaine, l'avait cultivée avec le plus d'ardeur. Sa modestie égalait son érudition. Parlant peu et toujours avec justesse et circonspection, évitant le monde et ne voyant que ceux qui venaient le voir, il nourrissait dans sa retraite cette tranquillité d'esprit qui, suivant la remarque d'un vrai sage, suppose toute la pureté et toutes les richesses de la vertu (*in incorruptibilitate quieti et modesti spiritus qui est in conspectu Dei locuples*. I Petr. III). On a de lui: *Fabulæ Esopiæ, libri XV*. Elles ont été imprimées à Glascow, à Oxford, à Augsbourg, à Manheim, à Paris, etc. Il existe une traduction française de ces fables, faite par l'auteur même, et imprimée à Manheim avec le texte à côté, en 1769, 2 vol. in-8°. C'est l'ouvrage qui a fait le plus d'honneur au P. Desbillons. Les connaisseurs les jugent dignes de faire pendant à celles de Phèdre. La clarté, l'ingénuité, la justesse de l'affabulation, la pureté et l'élégance du style, tout leur assure cette espèce de concurrence. Un critique qui ignore le latin a dit qu'il était difficile de vérifier le mérite d'un ouvrage écrit dans une langue morte. Il n'a pas réfléchi que c'était exactement le contraire. Les langues mortes, étant seules immuables, ayant des règles et des modèles sur lesquels les caprices et la mobilité de l'usage ne peuvent plus rien, sont les seules qui donnent lieu à des jugements sûrs et permanents; au lieu que dans les langues vivantes, celles surtout sur lesquelles les spéculations réformatrices s'exercent sans relâche, ce qui est admiré dans un temps devient insupportable ou même inintelligible dans un autre. *Nouveaux éclaircissements sur la vie et les ouvrages de Guillaume Postel*, Liége, 1773, in-8°; curieux et pleins de recherches; *Histoire de la vie chrétienne et des exploits militaires de Mme de St.-Balmont*, Liége, 1773, in-8°; *De imitatione Christi libri quatuor, ad veram lectionem revocati, et auctori Thomæ à Kempis, canonico regulari S.-Augustini denuo vindicati*, 1780, in-8°. Outre le mérite de l'exactitude et de la restitution du texte primitif, cette édition est recherchée pour la savante dissertation qui est à la tête, et qui rend cet ouvrage à Thomas à Kempis son véritable auteur (*Voy*. le Journ. hist. et littér., 1er mai 1781, pag. 326, et les articles Amort, Naudé, Kempis). *Phædri fabularum Æsopiarum libri quinque, cum notis et emendationibus, Fr. Jos. Desbillons, ex ejus commentario pleniore desumptis*, Manheim, 1786, in-8°; édition digne de figurer à côté de celle que le P. Brotier nous a donnée du même Phèdre. Le *Commentaire* dont ces notes sont tirées, est encore en manuscrit. *Ars bene valendi*, etc., à Heidelberg, de l'imprimerie de Wiesen, 1788, 68 pages in-8°. Les grâces simples et faciles de la bonne latinité se montrent dans ce poëme, qui est écrit en vers ïambiques. Le poëte y donne toute sorte de précepts d'un régime salutaire. On y trouve une longue tirade contre l'usage du café, du thé et du chocolat, qu'il proscrit presqu'entièrement; ainsi qu'une digression pathétique sur la décadence de la langue latine, que l'auteur attribue à la philosophie du jour. Il croit cependant que l'Église catholique ayant adopté cet idiome, et en ayant fait son langage propre, il ne peut entièrement s'éteindre, et qu'il durera autant que l'Église elle-même:

> Evolvere omnia, singulaque perstringere
> Nec ratio nec fas tempore hoc misero sinunt,
> Quo nova scelestis hominibus philosophia,
> Vel cæca potius mentium perversitas
> Incubuit; et dum violat imperii sacram
> Auctoritatem, ac religionem patriam
> Exterminare parricidali cupit
> Furore, musas prope simili odio studet
> Perdere latinas, et abolere funditus;
> Frustra: vigebit usque, quam fecit Dei
> Ecclesia sibi propriam, latinitas.

Miscellanea posthuma, Manheim, 1792, in-8°. Ce volume fait suite à la belle édition de ses fables. Le P. Desbillons a laissé plusieurs ouvrages dans son portefeuille. Il avait composé une *Histoire* de la langue latine; et certainement elle doit être excellente, puisque personne ne savait le latin mieux que lui. On parle aussi de quelques pièces dramatiques, écrites dans cette langue

DESBOIS DE ROCHEFORT (Eléonore-Marie), évêque constitutionnel, naquit à Paris en 1749, et, après avoir été vicaire général du diocèse de La Rochelle, était, à l'époque de la révolution, curé de Saint-André-des-Arcs à Paris. L'on dut s'étonner qu'un prêtre qui s'était fait aimer par sa charité vigilante et active commît la faute de prêter le serment à la constitution civile du clergé. Le prix de cette criminelle complaisance fut l'évêché du département de la Somme, qui le députa en 1791 à l'Assemblée législative. Il fut incarcéré sous la terreur, et sa détention dura 22 mois, pendant lesquels il avait presque perdu la vue. Des débris de sa fortune il forma une imprimerie qu'il appela *imprimerie chrétienne*, et de concert avec Grégoire, Mauvielle et quelques autres, il publia les *Annales de la religion*, en faveur des constitutionnels. Ces *Annales*, dignes de faire suite aux *Nouvelles ecclésiastiques*, commencèrent en 1795 et furent supprimées en 1803 par la police, comme tendant à perpétuer les troubles. Desbois mourut le 5 septembre 1807; il s'était démis de son évêché depuis 1801. On a de lui : *Mémoire sur les calamités de l'hiver de 1788–89, lu dans une assemblée tenue à l'Hôtel-de-Ville de Paris*, 1789, in-12; *Lettre pastorale*, 1791, in-8° : elle fut suivie de quelques autres; *Lettre d'indiction du second concile national*, 1800, in-8°, rédigée en société avec Grégoire, Saurine et Wandelaincourt; *Actes du synode d'Amiens*, 1800, in-8°; plusieurs articles à l'*Encyclopédie méthodique par ordre de matières*, entre autres celui de *Cimetière*, où il s'élève contre les inhumations dans les églises. Il laissait en manuscrit des *Recherches sur les monuments de bienfaisance, anciens et modernes, étrangers et nationaux*, 4 vol. in-4°. Le gouvernement l'avait chargé de visiter l'Angleterre à ce sujet.

DESBORDS (l'abbé), natif de Rouen, qui vivait sur la fin du XVIIe siècle, et au commencement du XVIIIe, prêcha pendant quelque temps avec un certain succès à Paris, particulièrement dans la paroisse de Saint-Louis-en-l'Ile, à laquelle il était attaché. Il ne paraît pas toutefois qu'il ait fait imprimer des sermons. On ne connaît de lui qu'un *Traité de la meilleure manière de prêcher*, Paris, 1700, 1 vol. in-12, où il traite des défauts dans lesquels étaient tombés plusieurs prédicateurs, et compare les effets que l'on peut attendre soit du sermon, soit de l'homélie.

DESCARTES (René), *Cartesius*, né le 31 mars 1596 à La Haye en Touraine, d'une famille noble et ancienne, fit ses études chez les jésuites de La Flèche, et fut engagé par son inclination, autant que par sa naissance, à porter les armes. Il servit en qualité de volontaire au siége de La Rochelle, et en Hollande sous le prince Maurice. Il était en garnison à Bréda, lorsque parut le fameux problème de mathématiques d'Isaac Beckman, principal du collége de Dordrecht; il en donna la solution. Après s'être trouvé à différents siéges, il vint à Paris pour s'adonner à la philosophie et aux mathématiques. Il ne voulut plus lire que dans ce qu'il appelait *le grand livre du monde*, et s'occupa entièrement à ramasser des expériences et des réflexions. Descartes avait fait auparavant un voyage à la capitale; mais il ne s'y était guère fait connaître dans le monde que par une passion excessive pour le jeu. Cette passion s'étant éteinte, la philosophie en profita. Il avait tout ce qu'il fallait pour en changer la face : une imagination brillante et forte, qui en fit un homme singulier dans sa vie privée, ainsi que dans sa manière de raisonner, et des connaissances puisées dans lui-même plutôt que dans les livres. Il voyagea en Allemagne et en d'autres pays; peu s'en fallut qu'il ne fut assassiné sur un bateau qui le conduisait d'Emben dans la West-Frise; mais son courage lui sauva la vie. Etant soldat, il avait coutume, pendant les loisirs des quartiers d'hiver, de s'enfermer dans une chambre pour s'y livrer à ses méditations. Un jour, le 10 novembre 1619, sa tête s'échauffa au point qu'il crut entendre une voix céleste qui lui promettait de lui enseigner le vrai chemin de la science : dans une de ces extases, il entendit une explosion, et des étincelles de feu brillèrent par toute la chambre. Dans son enthousiasme, il invoqua le secours du Sauveur et de la sainte Vierge, et fit le vœu d'aller en pèlerinage à Notre-Dame-de-Lorette, et de faire le voyage à pied depuis Venise jusqu'au lieu saint. Des circonstances favorables s'étant présentées, le vœu fut accompli; le pèlerin, à son retour, passa par Rome, où il se trouva à l'époque du jubilé; puis il se rendit à Florence; et l'on s'est étonné qu'il n'ait point cherché à y faire connaissance avec Galilée. De retour en France, il vendit son bien, dont il retira sept à huit mille livres. Descartes avait beaucoup d'ardeur pour combattre les préjugés. La philosophie péripatéticienne triomphait alors en France; il était dangereux de l'attaquer. Descartes se retira près d'Egmond en Hollande, pour n'avoir aucune espèce de dépendance qui le forcât à la ménager. Pendant un séjour de 25 ans qu'il fit dans différents endroits des Provinces-Unies, il se fit quelques enthousiastes et plusieurs ennemis. L'université d'Utrecht fut *cartésienne* dès sa fondation, par le zèle de Renneri et de Régis, tous deux disciples de Descartes. Mais Voétius ayant été fait recteur de cette université, y défendit d'enseigner les principes du philosophe français. Voétius attaqua surtout une nouvelle preuve de l'existence de Dieu, imaginée par Descartes, d'une manière plus subtile que solide, mais qui ne prouvait point du tout, comme Voétius le prétendait, que le philosophe français rejetât celles qui étaient meilleures. « Il est vrai cependant, dit un auteur impartial, qu'il y « avait une espèce d'imprudence à raffiner « dans une matière si grave et si solidement « prouvée, que si l'on jugeait de l'esprit de « Descartes précisément par cette subtilité, « on serait porté à croire qu'il cherchait « moins la vérité que la nouveauté; qu'il « avait plus de talent pour démolir que pour

« établir. » Descartes ne trouva pas moins d'obstacles en Angleterre, et ce fut ce qui l'empêcha de s'y fixer dans un voyage qu'il y fit. Il vint quelque temps après à Paris. On lui assigna une pension de 3,000 livres, dont il eut le brevet sans en rien toucher; ce qui lui fit dire en riant, « que jamais parche« min ne lui avait tant coûté. » La reine Christine souhaitait depuis longtemps de le voir. Chanut, ambassadeur de France en Suède, fut chargé de cette négociation, dans laquelle il eut d'abord de la peine à réussir. Descartes, tout philosophe qu'il était, redoutait les frimats du nord. « Un homme né dans les jardins de « la Touraine (écrivait-il au négociateur), et « retiré dans une terre où il y a moins de « miel à la vérité, mais peut-être plus de « lait que dans la terre promise aux Israéli« tes, ne peut pas aisément se résoudre à la « quitter, pour aller vivre aux pays des « ours, entre des rochers et des glaces. — « Je mets, dit-il ailleurs, ma liberté à si « haut prix, que tous les rois du monde ne « pourraient me l'acheter. » Il céda cependant aux sollicitations, peut-être à des espérances, et se rendit à Stockholm. Christine lui fit un accueil privilégié, et le dispensa de tous les assujétissements des courtisans. Elle le pria de l'entretenir tous les jours à 5 heures du matin dans sa bibliothèque. Elle voulut le faire directeur d'une académie qu'elle songeait à établir, avec une pension de 3,000 écus. Enfin, elle lui marqua tant de considération, que lorsqu'il mourut, en 1650, on prétendit ridiculement que les grammairiens de Stockholm, jaloux de la préférence qu'elle donnait à la philosophie sur les langues, avaient avancé par le poison la mort du philosophe. Le véritable poison était un mauvais régime, une manière de vivre nouvelle, et un climat différent de celui de sa patrie. Son corps fut apporté en France, 17 ans après sa mort, par les soins de Dalibert, secrétaire du roi, qui le fit enterrer dans l'église de Sainte-Geneviève du Mont, après un service solennel. Si Descartes eut quelques faiblesses de l'humanité, il eut aussi les principales vertus d'un sage. Il fut sobre, tempérant, ami de la retraite, reconnaissant, libéral, sensible à l'amitié, tendre, compatissant. « Quand on me fait une offense, disait« il, je tâche d'élever mon âme si haut, que « l'offense ne parvienne pas jusqu'à elle. » L'ambition ne l'agita pas plus que la vengeance. Il disait, comme Ovide : *Vivre caché, c'est vivre heureux*. On a disputé s'il avait été marié ou non; mais il paraît qu'on n'en peut pas douter après la publication d'un écrit inséré dans l'*Année littéraire*, 1785, n. 26, p. 66. Ce philosophe laissa un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : ses *Principes*, in-12; ses *Méditations*, 2 vol. in-12; sa *Méthode*, 2 vol. in-12; *Les passions de l'âme, le monde, ou Traité de la lumière, et de la géométrie*, in-12; le *Traité de l'homme*, in-12, et un grand *Recueil de Lettres*, en 6 vol. in-12 : en tout 13 vol. in-12. Descartes en avait composé quelques-uns en latin, et quelques autres en français; mais ses amis les ont traduits réciproquement en chacune de ces deux langues. L'édition latine, imprimée en Hollande, forme 9 vol. in-4°. On trouve parmi ses lettres un petit ouvrage latin, intitulé : *Censura quarumdam epistolarum Balzacii :* Jugement sur quelques lettres de Balzac, où l'on voit qu'il n'était pas sans attrait pour les belles-lettres; mais la philosophie réprima cette inclination et le posséda tout entier. « Il n'a pas été aussi loin « que ses sectateurs l'ont cru, dit un homme « d'esprit; mais il s'en faut beaucoup que « les sciences lui doivent aussi peu que le « prétendent ses adversaires. » Fontenelle, dans ses *Eloges*, compare ainsi Descartes et Newton : « Les deux grands hommes qui se « trouvent dans une si grande opposition, « ont eu de grands rapports. Tous deux ont « été des génies du premier ordre, nés pour « dominer sur les autres esprits et pour « fonder des empires. Tous deux, géomètres « excellents, ont vu la nécessité de transpor« ter la géométrie dans la physique. Tous « deux ont fondé leur physique sur une géo« métrie qu'ils ne tenaient presque que de « leurs propres lumières. Mais l'un, prenant « un vol hardi, a voulu se placer à la source « de tout, se rendant maître des premiers « principes par quelques idées claires et fon« damentales, pour n'avoir plus qu'à descen« dre aux phénomènes de la nature, comme « à des conséquences nécessaires. L'autre, « plus timide ou plus modeste, a commencé « sa marche par s'appuyer sur les phénomè« nes pour remonter aux principes incon« nus, résolu de les admettre, quels que les « pût donner l'enchaînement des consé« quences. L'un part de ce qu'il entend net« tement, pour trouver la cause de ce qu'il « voit. L'autre part de ce qu'il voit pour en « trouver la cause, soit claire, soit obscure. « Les principes évidents de l'un ne le con« duisent pas toujours aux phénomènes tels « qu'ils sont. Les phénomènes ne conduisent « pas toujours l'autre à des principes assez « évidents. Les bornes qui, dans ces deux « routes contraires, ont pu arrêter deux « hommes de cette espèce, ce ne sont pas les « bornes de leur esprit, mais celles de l'es« prit humain. » Il est certain qu'il a beaucoup contribué à secouer le joug qu'un respect mal entendu pour l'antiquité avait fait subir aux esprits même les plus propres à penser par eux-mêmes. Il est certain encore qu'il a réussi à bien des égards à démolir l'édifice de l'ancienne philosophie, quoiqu'il n'ait peut-être pas réussi également dans la construction de celui qu'il a entrepris de lui substituer; ce qui a fait dire à Voltaire :

Ma raison n'a plus de foi
Pour René le visionnaire :
Songeur de la nouvelle loi,
Il éblouit plus qu'il n'éclaire.
Dans une épaisse obscurité
Il fait brûler des étincelles;
Il a gravement débité
Un tas brillant d'erreurs nouvelles
Pour mettre à la place de celles
De la bavarde antiquité.

Sa philosophie essuya après sa mort, les plus

grandes contradictions. L'illustre Huet lui porta de rudes coups par un ouvrage d'une latinité exquise, intitulé : *Censura philosophiæ cartesianæ*, Paris, 1624, in-12. On mit tout en usage pour la bannir des universités et des écoles. Il y eut une vive querelle dans celle d'Angers, pendant plusieurs années. Le célèbre P. Lami, de l'Oratoire, qui enseignait alors dans cette ville, fut la victime de son attachement au cartésianisme : on l'exila à Saint-Martin de Miseré, au diocèse de Grenoble. Le général de l'Oratoire défendit à tous d'enseigner la nouvelle philosophie. Cette querelle fit naitre plusieurs écrits oubliés à présent. L'*Eloge de Descartes*, par Thomas, remporta le prix de l'Académie française en 1765. On peut voir aussi sa Vie par Baillet ; mais l'historien est souvent admirateur et quelquefois enthousiaste, quelque froid qu'il soit d'ailleurs. M. Emery, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, auteur des *Pensées de Leibnitz*, et du *Christianisme de François Bacon*, a publié, en un vol. in-8°, les *Pensées de Descartes sur la religion et la morale*. Elles font partie du tome II de la grande collection des *Démonstrations évangéliques*, en 18 vol. in-4°, publiée par M. l'abbé Migne.

DESCHAMPS (Jacques), docteur de Sorbonne, curé de Dangu, né à Virummerville, diocèse de Rouen, le 6 mars 1677, mort le 3 octobre 1759, eut les vertus et les connaissances de son état. On a de lui une traduction nouvelle du prophète Isaïe, qui eut un certain succès, et qui essuya quelques critiques. Elle parut en 1760, in-12. Il avait un zèle extraordinaire pour l'éducation de la jeunesse ; les jeunes plantes, cultivées sous ses yeux, portèrent des fruits précieux à la religion et à l'État.

DESCHARRIÈRES (Jean-Joseph), dont le nom de famille était *Claude*, naquit en 1744 à Fougeroles, dans le hameau de Descharrières, dont il prit plus tard le nom. Il embrassa l'état ecclésiastique et devint aumônier d'un régiment d'artillerie. Pendant qu'il exerça cet emploi, il s'appliqua à l'étude des mathématiques, et apprit la théorie des manœuvres du canon. Pourvu en 1783 de la cure de Saint-Loup, il entra en correspondance avec les savants de la province, notamment avec les bénédictins de Luxeuil et de Faverney. En 1791, il refusa le serment et il passa en Suisse ; lorsque le calme fut revenu, il rentra en France et alla demeurer à Belfort, où il était professeur à l'école secondaire en 1808. Sous la restauration, il fut nommé aumônier du collége de Strasbourg ; l'état de sa santé l'ayant obligé de résigner ses fonctions, il devint vicaire de la paroisse de Saint-Jean dans la même ville. Il mourut le 8 mai 1831, laissant quelques écrits : *Essai sur l'histoire militaire du bourg de Saint-Loup, chef-lieu de canton du département de la Haute-Saône*, dédié aux gardes nationales par un citoyen, au Champ-de-Mars (Vesoul), 1790, in-8° de 43 pages, qui n'est, dit l'auteur dans sa préface, qu'une ...tion d'un ouvrage qui serait inti... *...oire ancienne et moderne, générale et particulière, ecclésiastique, civile, judiciaire, militaire, morale, politique, naturelle, littéraire et critique du bourg, paroisse et baronnie de Saint-Loup en Vosges, terres et pays de surséance entre la Lorraine et la Franche-Comté ; Essai sur l'histoire littéraire de Belfort et de son voisinage*, Belfort, 1808, in-12 ; *Histoire de la vie de M. Franç.-Julien Pierron, chanoine curé de Belfort*, mort en odeur de sainteté, Strasbourg, 1826, in-12 de 72 pages ; *Observations sur les anciennes fortifications et sur les écoles d'artillerie en France*, ibid., 1818, in-8° de 16 pages. L'abbé Descharrières a de plus laissé en manuscrit une *Histoire générale et particulière de l'artillerie française*, qu'il annonçait, en 1789, comme devant être bientôt imprimée.

DESCOURVIÈRES (Jean-Joseph), missionnaire, né vers 1740 à Goux-les-Usies, bailliage de Pontarlier, fut d'abord vicaire à Belfort. Mais cédant enfin au désir qu'il avait toujours nourri de partager les travaux et les périls des missions apostoliques, il vint à Paris pour se préparer à entrer dans cette nouvelle carrière, par la prière, la retraite et l'étude. On l'envoya dans la mission de Loango, où se trouvaient deux ou trois prêtres, et on lui adjoignit l'abbé Joli, chanoine de Saint-Malo, qui avait résigné son bénéfice pour porter la parole de Dieu dans les contrées lointaines. Les deux saints prêtres s'étant embarqués à Nantes, en mars 1768, trouvèrent, en arrivant à leur destination, que les missionnaires, persuadés que tous les efforts qui seraient faits pour convertir les habitants du pays seraient inutiles, étaient retournés en France. Leur premier mouvement fut de suivre cet exemple : mais un nègre chrétien, qui les pria d'instruire et de baptiser sa femme et ses enfants, les décida à s'établir dans le pays de Kakongo, dont le roi les accueillit avec intérêt et les engagea à demeurer dans sa capitale. L'abbé Descourvières et son compagnon virent leurs travaux produire des fruits abondants ; mais la santé du premier exigea qu'il quittât pour un temps l'Afrique, et il s'embarqua pour la France en 1770. L'abbé Joli le rejoignit peu de temps après, pour le même motif. Mais leur zèle les rappela promptement au Kakongo, et l'abbé Descourvières, nommé préfet de la mission, y amena en 1773, outre son fidèle compagnon, quatre prêtres et six jeunes et forts cultivateurs pour cultiver les terrains que le roi du pays avait promis de concéder aux missionnaires. Ce monarque, en effet, parut heureux de revoir les missionnaires, mais l'influence meurtrière du climat priva de presque tous ses compagnons l'abbé Descourvières, qui dut faire un nouveau voyage en France, en 1775. Quatre ans plus tard, il partit pour la Chine avec le titre de procureur général des missions françaises, et il s'établit à Macao, d'où il pouvait correspondre avec les différentes maisons établies en Chine. La persécution qui recommença contre les chrétiens dans ce pays l'obligea de revenir en France où l'attendaient d'autres persécutions. Le missionnaire expulsé

de sa patrie en 1793, alla se réfugier à Rome, où il mourut le 6 août 1804. On a de lui une *Grammaire* et un *Dictionnaire kakongais* et plusieurs autres ouvrages manuscrits. L'abbé Proyart s'est beaucoup servi de ses mémoires pour rédiger l'*Histoire des royaumes de Loango, Kakongo*, etc. On trouve dans le Recueil des nouvelles lettres édifiantes, Paris, 1818, 8 vol. in-12, un extrait du journal qu'il tenait à Macao, tom. V, pag. 556; une *Lettre*, datée de la même ville, 23 décembre 1783, tom. VI, p. 351. L'*Histoire de la persécution de la Chine*, 1783-1786, qu'on y lit, tom. II, pag. 33 et 98, a été rédigée sur sa correspondance.

DESCROCHETS (dom PIERRE), bénédictin réformé de la congrégation de Vannes, né à Verdun au commencement du XVII siècle, mort dans l'abbaye de Saint-Arnould à Metz le 14 juin 1672, était parvenu par son mérite aux premières charges de son ordre. Indépendamment de divers mémoires, insérés dans le tome IV de la *Gallia christiana*, Descrochets avait composé les histoires des abbayes et monastères de Metz, qui sont restées manuscrites. — Dom Charles DESCROCHETS, autre bénédictin, mort en 1664 à Cluny, a laissé : *Ethica, seu philosophia moralis, christiana, religiosa*, Paris, 1646, in-12, dédié au prince de Conti, abbé de Cluny. De plus on lui attribue le livre qui a pour titre : *Instance contre la manière d'expliquer la présence réelle du R. P. Desgabets*. Enfin, il est auteur d'une *Quadruplex demonstratio christianismi credendi*, en manuscrit.

DESESSARTS (JEAN-BAPTISTE), diacre appelant, plus connu sous le nom de *Poncet*, né à Paris le 9 février 1681, mort dans la même ville le 23 décembre 1762, prit une part très-active aux disputes sur les convulsions, et passa en Hollande, où il employa toute sa fortune à acheter des maisons et procurer des asiles aux Français réfugiés. On a de lui : des *Livres sur les convulsions*, au nombre de quatorze; et plusieurs autres opuscules en faveur de son parti.

DESESSARTS (ALEXIS), frère du précédent, né à Paris en 1687, embrassa l'état ecclésiastique. Il fut au nombre des appelants, et concourut aux écrits publiés contre la bulle en 1713 et 1714. Il avait quatre frères, tous ecclésiastiques et tous de la même opinion. Leur maison était le lieu de conférence, et comme le bureau d'adresse. Alexis Desessarts prit part à toutes les questions de ce temps; il fut un des plus chauds partisans du figurisme, et écrivit contre l'abbé Débonnaire qui attaquait ce système. *Voy.* ETÉMARE. On a de lui : *Traité de la venue d'Elie*, 1737, in-12; *Défense du sentiment des SS. PP. et des auteurs catholiques sur le retour futur d'Elie et sur la véritable intelligence des Ecritures*, 1737, in-12; *Suite de la Défense*, etc., 1740, 2 vol. in-12; *Examen du sentiment des SS. PP. et des anciens Juifs sur la durée des siècles*, 1739, in-12; *Dissertation où l'on prouve que saint Paul n'enseigne pas que le mariage puisse être rompu lorsqu'une des parties embrasse la religion chrétienne*, Paris, 1765, in-12; *Difficultés proposées au sujet d'un éclaircissement sur les vertus théologales*, contre Petit-Pied, 1741; *Doctrine de saint Thomas sur l'objet et la distinction des vertus théologales*, 1742; *Défense de cet écrit*, 1743. Il mourut le 12 mai 1774.

DESFOURS DE LA GENETIÈRE (CLAUDE-FRANÇOIS), convulsionnaire, né à Lyon en 1757, puisa dans sa famille et chez les oratoriens de Juilly chez qui il fut élevé, les principes religieux de l'école de Port-Royal, qui étaient ceux du jansénisme. La cour des monnaies de Lyon, dont son père était président, fut supprimée quelques années avant la révolution; mais son père lui laissa une fortune assez considérable que Desfours consacra à la propagation des erreurs qu'il avait adoptées. On connaît les prétendus miracles opérés sur le tombeau du diacre Pâris en 1731, et qui donnèrent lieu aux fameuses convulsions, d'où naquit parmi les jansénistes une secte nouvelle. Desfours la soutint en faisant imprimer des livres au moyen de presses clandestines. La révolution française parut à ses yeux comme un châtiment infligé par le ciel à la nation et aux Bourbons pour avoir persécuté les disciples de Port-Royal. Le concordat de 1802 mit la division parmi les convulsionnaires, et Desfours fut du nombre de ceux qui refusèrent de reconnaître la nouvelle organisation de l'Eglise gallicane. Un voyage qu'il fit en Suisse pour conférer avec quelques sectaires éveilla les soupçons du gouvernement consulaire, qui lui fit subir six mois de captivité au Temple. Mais Desfours ne donna jamais dans les excès de certains convulsionnaires, et ses mœurs restèrent irréprochables. Rendu à la liberté, il fut de nouveau fortement préoccupé de l'idée de la conversion du peuple juif au christianisme, qui était le grand but de l'œuvre des convulsions. Il aurait même épousé une jeune israélite, sans la vive improbation de sa famille et de ses amis qui l'en détourna. Dans les dernières années de sa vie, divisé d'opinion avec ses frères et amis, et tombé dans une profonde indigence, il se retira chez une vieille demoiselle de Lyon, et y mourut le 31 août 1819, à 62 ans. Il ne voulut accepter les derniers secours de la religion que d'un prêtre dissident, et le clergé de sa paroisse s'abstint d'assister à ses obsèques. Ses partisans, le regardant comme un saint, se partagèrent ses vêtements et ses cheveux. Ses principaux ouvrages sont : *Les trois états de l'homme*, 1788, in-8°, sans lieu d'impression. Ces trois états sont : avant la loi, sous la loi, sous la grâce. Il est inutile de dire que l'auteur présente ces trois états d'une manière conforme à ses opinions religieuses; *Protestation contre les calomnies*, Lyon, 1788. Cette brochure est un pamphlet contre un écrit d'un dominicain, le P. Crèpe, qui avait pour titre : *Notion de l'œuvre des convulsions et des secours, surtout par rapport à ce qu'elle est dans le Lyonnais, le Forez, le Mâconnais, et du crucifiement public de Fareins*; Lyon, 1788, in-12, de 304 pages; *Recueil de prédictions intéressantes*

faites depuis 1733 *par diverses personnes sur plusieurs événements importants*, 1792, sans lieu d'impression, Lyon, 2 vol. in-12. Ce n'est qu'un recueil d'extraits de discours de différents convulsionnaires. Ces fragments indigestes, placés par ordre chronologique, portent chacun la date du jour et de l'année, depuis le 26 mars 1733 jusqu'au 31 mai 1792. Ils appartiennent en grande partie au frère Pierre (l'avocat Pinault), au frère Thomas, à la sœur Marie et à la sœur Holda (mademoiselle Fontau), qui est considérée par les convulsionnaires comme la prophétesse de la révolution. On remarque dans le style de ces prétendus voyants une affectation visible de vouloir imiter les véritables prophètes de l'Ecriture. Toutes ces prédictions, relatives au rétablissement des jésuites, à la constitution civile du clergé, à l'invasion étrangère, etc., sont noyées dans un interminable fatras d'éloges pour les jansénistes, de choses et d'expressions incohérentes. Celles de la sœur Holda, par exemple, sont délayées, dans l'original, en 35 volumes in-12. L'abbé Grégoire a plus d'une fois cité le livre de Desfours dans son Histoire des sectes religieuses; *Avis aux catholiques sur le caractère et les signes des temps où nous vivons, ou De la conversion des Juifs, de l'avénement intermédiaire de Jésus-Christ, et de son règne visible sur la terre*, ouvrage dédié à M. de Noé, évêque de Lescar, sans lieu d'impression, Lyon, 1795, in-12. Desfours donna ensuite trois *Abrégés* (en 1799), du livre de Montgeron, intitulé : *La vérité des miracles opérés par l'intercession de M. de Pâris et autres appelants*, 3 volumes in-4°, avec figures; *Recueil de prières*, 1 vol. in-18, sans date et sans titre; mais il n'est pas antérieur à l'année 1794, car on y trouve des allusions à la mort de Louis XVI, de Marie-Antoinette et de madame Elisabeth. Le reste renferme des oraisons, soit pour demander le rappel du peuple juif, la venue du prophète Elie, soit en l'honneur du bienheureux François de P. (Pâris), qui est le thaumaturge de la secte; *La véritable grandeur, ou La constance et la magnanimité de Louis XVI dans ses maux, dans ses liens et dans sa mort*, poëme (Ier chant), Lyon, 1814, in-8°. Ce poëme n'a pas été achevé, l'auteur étant mort pendant qu'il s'occupait de ce travail. Desfours de la Genetière a, de plus, publié comme éditeur les deux ouvrages suivants : *Instruction sur les vérités et les avantages de la religion chrétienne, suivie d'une instruction historique sur les maux qui affligent l'Eglise, et sur les remèdes que Dieu promet à ces maux par la tradition et par l'Ecriture*, 1795, in-12. Jacquemont, qui en était l'auteur anonyme, s'est plaint que Desfours y ait fait des intercalations; *Avis aux fidèles sur la conduite qu'ils doivent tenir* dans les disputes qui affligent l'Eglise, 1796, in-12. L'un et l'autre de ces ouvrages portent l'approbation de l'abbé Forbin, grand-vicaire du diocèse d'Aix.

DESGABETS (Robert), né dans le diocèse de Verdun, bénédictin de Saint-Vannes, procureur-général de sa congrégation, fut un de ceux qui contribuèrent le plus à mettre les sciences en honneur dans son corps. Il essaya la transfusion du sang sur un de ses amis à Paris; mais cette découverte ayant été négligée pour lors, les Anglais se l'approprièrent, selon leur habitude, quoique Desgabets en eût eu la première idée et l'eût exécutée. Ce savant bénédictin mourut à Breuil, proche Commerci, en 1678. On a de lui plusieurs ouvrages, la plupart manuscrits. Il écrivit beaucoup *sur l'Eucharistie*. Il voulait trouver quelque manière d'expliquer ce mystère ineffable, suivant les principes de la philosophie. Il valait mieux l'adorer humblement selon les principes de la foi. C'est ce qu'il fit, lorsque ses supérieurs lui eurent fait sentir qu'ils craignaient qu'il ne donnât quelque atteinte à la croyance de l'Eglise.

DESGALLARDS (Nicolas), en latin *Gallasius*, ministre protestant de Genève, fut envoyé à Londres, en 1560, pour y établir une église française, assista, en 1561, au colloque de Poissy, et était, en 1564, ministre de l'église d'Orléans. On a de lui : *Commentarii in Exodum cum textu biblico*, Genève, 1560, in-fol.; *Assertio de divina Christi Filii Dei essentia adversus nearianos*, Orléans, 1566, in-8°, traduit par lui-même en français, selon Duverdier, sous ce titre : *Défense de la divine essence de Jésus-Christ, Fils de Dieu, contre les nouveaux ariens*, Lyon, 1566, in-8°; une traduction latine de la *Briève instruction pour armer tout bon fidèle contre les erreurs des anabaptistes*, ouvrage de Calvin, avec qui Desgallards avait eu des relations; une traduction latine du petit traité du même auteur *sur la recherche des reliques*, et quelques autres traductions. C'est de lui qu'est la Préface qui se lit en tête du Nouveau Testament, dans la Bible de Calvin, publiée chez Conrad Badius, 1561, in-folio. Mais ce que Desgallards a fait de mieux, c'est son édition de saint Irénée : *D. Irenæi episcopi Lugdunensis opera, seu libri quinque adversus portentosas hæreses Valentini et aliorum, accuratius quam antehac emendata; additis græcis quæ reperiri potuerunt, opera et diligentia Nicolai Gallasii, una cum ejusdem annotationibus*, Paris, 1570, in-folio.

DESGRANGES (Michel). *Voy.* Degranges.

DESGUERROIS (Marie-Nicolas), prêtre du diocèse de Troyes, né vers 1580 à Arcis-sur-Aube, prêcha avec distinction la parole de Dieu dans les églises de la ville de Troyes et dans les diverses parties du diocèse. Le temps que lui laissaient ses fonctions sacerdotales, il le consacrait à l'étude de l'histoire, particulièrement à l'étude de l'histoire ecclésiastique. Ayant eu souvent occasion de prêcher des panégyriques de saints, il fut amené à faire des recherches sur leur vie, et examina avec autant d'intelligence que de soin une foule d'anciens actes, de chartes, de légendes et autres monuments; aussi les écrits qu'il a laissés sont-ils estimés. En 1660, il fut nommé à un canonicat de l'église de Troyes : il s'en démit en 1675, et mourut le 22 décembre 1676. On a de lui : *La sainteté chré-*

tienne, contenant les vies, morts et miracles de plusieurs saints de France, etc., *avec l'histoire ecclésiastique du diocèse de Troyes*, 1637, in-4°; *Les vérités de saint Aventin*, 1644, in-12; *Sancti Lupus et Memorius cum Attila rege*, 1643, in-8°, dissertation sur le passage d'Attila par Troyes; *Ephemeris sanctorum insignis ecclesiæ Trecensis*, etc., Troyes, 1648, in-12; *Les Vies des évêques de Troyes*, etc. En 1720, on retrouva les copies que l'abbé Desguerrois avait faites des Vies originales de saint Aldérad, mort en 1004, et de saint Gaond ou Gand; dom Martenne fit entrer cette dernière dans son *Thesaurus anecdotorum*, et l'abbé Breyet, chanoine de Troyes, publia la première, qui renferme des faits intéressants pour l'église de cette ville.

DESHAYES, ancien curé d'Auray, vicaire-général du diocèse de Vannes, commença à Auray l'exercice du saint ministère. Il dota cette ville des institutions les plus utiles, parmi lesquelles on peut citer l'hôpital, la Chartreuse, où de jeunes sourds-muets reçoivent le bienfait de l'éducation, enfin le collége érigé par lui et devenu si florissant sous la direction des PP. jésuites auxquels il l'avait confié. Nommé le 17 janvier 1821 supérieur général des missionnaires du Saint-Esprit et des Filles de la Sagesse, l'abbé Deshayes montra dans ce poste important les talents d'un administrateur consommé et la sagesse d'un directeur pieux et éclairé. Animé d'un zèle ardent, il sut communiquer son infatigable activité à tout ce qui l'entourait. Il créa une foule d'œuvres utiles. On lui doit l'établissement, à Saint-Laurent-sur-Sèvres, de la congrégation des *Frères de l'instruction chrétienne*, pour l'éducation des enfants des campagnes; la fondation des *Sœurs de l'instruction chrétienne de Saint-Gildas*; l'institution de la *Petite-Providence* à Saint-Laurent, où soixante-douze enfants pauvres et abandonnés sont logés et nourris, reçoivent une éducation chrétienne, et apprennent un état qui les met ensuite à l'abri du besoin. La congrégation des Filles de la Sagesse prit sous son administration le plus heureux accroissement, et compte presque quinze cents religieuses, répandues dans près de cent cinquante établissements. Sa mort, qui arriva le 28 décembre 1841, fut sainte comme l'avait été sa vie entière.

DESIDERI (HIPPOLYTE), jésuite missionnaire, né à Pistoie en 1684, mort à Rome en 1733, fut destiné à la mission du Tibet, et partit en 1712 pour les Indes. Il profita d'un séjour qu'il fit à Surate en 1714 pour apprendre le persan. De cette ville il se rendit à Delhy, où il rencontra le P. Freyre, avec qui il continua sa route pour le Tibet. Ils arrivèrent enfin au terme de leur voyage, non sans avoir couru les plus grands dangers au milieu des montagnes qu'il leur fallut traverser. Ils s'arrêtèrent d'abord à Latac, puis, en 1716, ils se fixèrent à Lassa, où le P. Desideri resta jusqu'en 1727. Des obstacles de tout genre qui leur furent suscités tant par la défiance des habitants du pays que par la perfidie de trafiquants intéressés ne purent ralentir leur zèle; mais les plaintes que les capucins adressèrent au pape firent rappeler le P. Desideri en Europe. A son arrivée à Rome, il remit à son tour à la congrégation de la Propagande trois requêtes contre les capucins missionnaires, et demanda à retourner dans les missions, mais sans l'obtenir. On a de lui une *Lettre* dans le XII° tome des Lettres édifiantes, et Zaccaria en a reproduit une autre dans sa *Bibliotheca Pistoriensis*, page 185. Le P. Desideri a traduit en latin le *Kangiar* ou *Sahorin*, livre sacré des Tibétains, qui a été publié en 108 volumes, par Zoukaba, homme réputé saint chez eux. Désideri préparait d'autres ouvrages lorsqu'il partit pour l'Europe. Le collége de la Propagande possédait plusieurs de ses manuscrits.

DÉSIRÉ (ARTUS), prêtre animé du zèle le plus ardent contre le calvinisme, mais qui n'avait pas le talent de le combattre avec esprit, entra dans la ligue, et fut arrêté en 1561, comme il était sur la Loire pour se rendre auprès de Philippe II, roi d'Espagne. Quelques ligueurs l'avaient chargé d'une requête à ce prince, pour le prier de venir au secours de la religion catholique, que l'on croyait près de périr en France. Désiré fut condamné par le parlement à une amende honorable et à 5 ans de prison chez les Chartreux. Ses ouvrages, qui sont en grand nombre, ont des titres singuliers, assortis à l'esprit de son siècle; et les bonnes raisons qu'ils renferment ne sont pas exposées avec la gravité et la dignité convenables. Désiré mourut vers 1579, âgé d'environ 70 ans.

DESISTRIÈRES (FRANÇOIS), né vers le milieu du XVI° siècle à Aurillac, d'une ancienne famille, fut avocat en la cour de parlement de Paris, prieur de Saint-Etienne, chanoine célérier de Saint-Gérand d'Aurillac. Contraint de quitter Paris par suite des guerres de religion, il revint dans sa ville natale, où il travailla à divers ouvrages qu'il se proposait de publier; mais le suivant est le seul qui ait été imprimé: *Discours de la tenue des conciles, sur une dispute avec un religieux de l'ordre de Saint-François*, Clermont, 1594, in-12 de 57 pages. L'auteur y paraît l'adversaire déclaré de la ligue.

DESJARDINS (PHILIPPE-JEAN-LOUIS), vicaire général du diocèse de Paris, né le 6 juin 1753, à Messas près Meung, étudia la théologie au séminaire de Saint-Sulpice, où il devint maître des conférences, et il fut reçu docteur en Sorbonne en 1783. Nommé bientôt chanoine, official et grand vicaire à Bayeux, il quitta ensuite ce diocèse par suite de quelques démêlés qui répugnaient à la noblesse de son caractère, et à l'époque de la révolution il était grand-vicaire et doyen de la collégiale de Meung, dans le diocèse d'Orléans. En 1792, il dut émigrer comme tant d'autres ecclésiastiques vertueux, et il se retira en Angleterre, où le célèbre Burke lui fit donner une mission pour le Canada par le gouvernement anglais

L'abbé Desjardins demeura alors dans ce pays, et il s'y fit aimer par ses heureuses qualités comme par le zèle avec lequel il remplissait les fonctions de son ministère. Le retour du calme en 1802 le détermina à rentrer en France, et il fut nommé à la cure de Meung. Le cardinal Caprara, légat du pape, le fit ensuite venir à Paris pour l'attacher à sa légation, et peu de temps après, le cardinal de Belloy le nomma curé de la paroisse des Missions-Etrangères. Sur ces entrefaites une lettre à lui adressée par le prince Edouard, duc de Kent, qu'il avait connu à Québec, appela sur lui les vexations de la police. Il se vit conduit, de prison en prison, jusqu'à Verceil, ville piémontaise, dont heureusement les notables prirent à cœur d'adoucir pour lui les amertumes de la captivité. Les événements de 1814 le rendirent à sa paroisse, et en 1819, le cardinal de Périgord le nomma grand-vicaire. Il fut aussi membre du conseil des prisons et supérieur de quelques communautés religieuses. En 1817 l'évêché de Blois et en 1823 l'évêché de Châlons lui furent offerts; il les refusa, comme précédemment il avait refusé celui de Québec dans le Canada. Le pillage de l'archevêché en 1831 lui ayant fait perdre tout ce qu'il possédait, il accepta l'hospitalité que lui offrirent les religieuses de Saint-Michel, et c'est dans leur maison qu'il mourut le 21 octobre 1833, regretté de tous, mais particulièrement de l'archevêque qui se plut souvent à le consulter. A l'exception d'un journal de son voyage en Amérique, dont il détruisit lui-même la plus grande partie, il ne paraît pas qu'il eût rien écrit. Il avait commencé la publication d'une *Vie des saints*, dont l'impression devait se faire avec luxe; mais il ne l'a pas continuée. On a publié, in-8°, une *Oraison funèbre de M. l'abbé Desjardins, docteur de Sorbonne, vicaire général de Paris, prononcée le* 25 *octobre* 1834 *dans l'église du monastère de Saint-Michel, en présence de Mgr l'archevêque de Paris*, par M. l'abbé Olivier, curé de Saint-Roch, devenu depuis évêque d'Evreux.

DESLOIX (Jean), religieux dominicain, docteur en théologie, né vers 1568 à Tournehem, dans le diocèse de Saint-Omer, fut élu provincial de son ordre dans les Pays-Bas en 1619, devint en 1623 inquisiteur de la foi pour Besançon et le comté de Bourgogne, et mourut dans le couvent des Dominicains de Saint-Omer le 22 janvier 1658. On a du Père Desloix : *Speculum inquisitionis Bisuntinæ ejus officiariis exhibitum*, Dôle, 1628, in-8° : c'est l'énumération des droits et priviléges accordés par les papes aux inquisiteurs, avec des instructions pour leur conduite dans cette fonction; *Jus canonicum pro officio sanctæ inquisitionis*, imprimé à la suite du précédent ouvrage; *Exercices spirituels pendant la célébration de la sainte Messe*, Douai, 1617, in-12; *L'inquisiteur de la foi*, trad. en partie du *Speculum*, Lyon, 1634, in-12.

DESLYONS (Jean), docteur de Sorbonne, doyen et théologal de Senlis, naquit à Pontoise en 1615, et mourut à Senlis en 1700, âgé de 85 ans. C'était un homme singulier, qui ordonna par son testament de l'enterrer dans un cercueil de plomb. « Ce « n'était pas par pompe, disait-il, mais pour « s'élever contre l'abus presque universel « d'ensevelir les morts les uns sur les autres, « soit dans les églises, soit dans les cime-« tières; » ce qu'il croyait être contre le 15e canon du concile d'Auxerre, qui dit : *Non licet mortuum super mortuum mitti*. Il faut convenir qu'aujourd'hui surtout, dit Feller, on a trop peu de respect pour ces pauvres restes de l'humanité chrétienne (*Voy.* le Journ. hist. et litt., 1er mai 1688, p. 3 et suiv.). On a de lui un grand nombre d'ouvrages écrits d'un style dur; mais l'érudition y est versée à pleines mains. Les principaux sont : *Discours ecclésiastiques contre le paganisme du Roi-Boit*, 1664, réimprimés en 1670, in-12, sous le titre de *Traité singulier et nouveau contre le paganisme du Roi-Boit*. Il s'élève fortement, mais non sans quelque ridicule, contre le gâteau des rois et la fève. Barthélemi, avocat de Senlis, fit une longue *Apologie du banquet des rois*, 1664, in-12. La vérité est que ces usages populaires, quand même leur antique origine serait un peu suspecte, sont très-innocents en eux-mêmes et dans l'esprit de ceux qui les pratiquent. Et c'est depuis que ces divertissements de famille ont fait place à des réjouissances de parade et de corruption, que les mœurs sont si étrangement changées. *Lettre ecclésiastique, touchant la sépulture des prêtres*, où l'auteur combat contre ceux qui prétendent que les prêtres, comme les laïques, doivent être enterrés la face et les pieds tournés vers l'autel; un *Traité de l'ancien droit de l'évêché de Paris sur Pontoise*, 1694, in-8°; *Défense de la véritable dévotion envers la sainte Vierge*, Paris, 1651, in-4°. Au reste Deslyons, à ses singularités près, était un homme très-estimable, savant, passionné pour les anciens usages de l'Eglise, ne désirant que de les voir rétablir, prêchant autant par son exemple que par ses discours, et pratiquant la vertu avant de l'enseigner.

DESMAHIS. *Voy.* Grosteste.

DESMARES (Toussaint), prêtre de l'Oratoire, célèbre par son fanatisme, né en 1599 à Vire en Normandie. On le députa à Rome pour défendre les opinions de Jansénius. Il prononça à ce sujet devant Innocent X un discours qu'on trouve dans le *Journal de Saint-Amour*. Son attachement aux idées de l'évêque d'Ypres lui attira des disgrâces méritées. On le chercha pour le conduire à la Bastille; mais il échappa, et se retira pour le reste de ses jours dans la maison du duc de Liancourt, un des plus ardents dévots du parti, au diocèse de Beauvais. Un jour que Louis XIV y était, ce seigneur présenta le Père Desmares au roi. Le vieillard dit au monarque : « Sire, je vous demande une « grâce. — Demandez, répondit Louis XIV, « et je vous l'accorderai. — Sire, reprit l'o-« ratorien, permettez-moi de prendre mes « lunettes, afin que je considère le visage

« de mon roi. » Ce compliment fit du plaisir à Louis XIV, qui voyait, dans un vieillard égaré en fait de religion, la naïveté d'un sujet fidèle. Le Père Desmares mourut en 1687, à 87 ans, après avoir composé le *Nécrologe de Port-Royal*, imprimé en 1723, in-4°. Il est fâcheux qu'il ne se soit point occupé de quelque chose plus utile.

DESMARETS. *Voy.* MARETS (des).

DESMOLETS (PIERRE-NICOLAS), bibliothécaire de la maison de l'Oratoire, rue Saint-Honoré, vers la fin de 1678, mort le 26 avril 1760 à Paris, s'attacha particulièrement à l'histoire et se fit un nom en ce genre. Mais c'est surtout comme éditeur qu'il se rendit très-utile. On lui doit : l'édition du second volume de l'*Historia Ecclesiæ Parisiensis*, du P. Gérard Dubois, qu'il donna, de concert avec le Père Barth. Delavigne, Paris, 1710, in-folio; l'édition des 3e et 4e volumes de l'*Explication des cérémonies de l'Eglise*, de dom Claude de Vert, son oncle, avec son Eloge historique, Paris, 1713, 2 vol. in-8°; il termina et revit le traité *De tabernaculo fœderis*, du Père Bern. Lami, et y joignit, indépendamment d'une préface et d'une notice latine, une dissertation *De Templo Salomonis*, pleine d'érudition, Paris, 1720, in-folio; une édition de l'*Apparatus biblicus*, du même, corrigée et augm., Lyon, 1723, in-4°, avec figures; une édition de la *Bibliotheca sacra*, du P. Lelong, avec une Vie de l'auteur, Paris, 1723, 2 vol. in-folio; il termina les *Institutiones catholicæ*, du Père Pouget, et les enrichit d'une préface, d'une Vie de l'auteur, d'une table alphabétique des auteurs cités, Paris, 1725, in-8°; l'édition des *Sermons* du P. Jean de Laroche, Paris, 1720-1726, 8 vol. in-12; il dirigea avec Goujet la collection intitulée : *Continuation des mémoires de littérature et d'histoire*, de Sallengre, Paris, 1726-1731, 11 vol. in-12. La *Lettre d'un professeur de l'Université d'Angers*, qu'on lit dans la deuxième partie du tome Ier, est de lui; l'édition de la *Résolution des cas de conscience*, du P. Juenin, Paris, 1741, 3 vol. in-12; etc.

DESMONTIERS DE MÉRINVILLE (RENÉ), évêque de Chambéry, né en 1742 dans le Limousin, fut évêque de Dijon, en 1786, après avoir été grand archidiacre et vicaire général de Chartres. Député aux états-généraux, il vota avec le côté droit et souscrivit à l'*Exposition des principes*, que publièrent les évêques. La révolution l'obligea de quitter la France; il y rentra l'un des premiers, et donna sa démission, sur l'invitation du souverain pontife, après le Concordat. Il fut élevé sur le siége de Chambéry en 1802, et fut chargé en même temps d'administrer le diocèse de Lyon, jusqu'à l'arrivée du cardinal Fesch. Les jansénistes et les constitutionnels de cette dernière ville se plaignirent de ce qu'il exigeait des rétractations, et lui causèrent quelques désagréments. Il s'adonna ensuite tout entier au gouvernement de son diocèse de Chambéry, et il obtint que Genève, où le culte catholique était jusqu'alors interdit, lui accorderait le libre exercice. Démissionnaire en 1805 pour raison de grand âge et d'infirmités, il fut nommé l'année suivante chanoine de l'église de Saint-Denis. Il mourut en 1829 au château de Versailles, où le roi lui avait donné un logement, des suites d'une opération qu'il s'était fait faire pour recouvrer la vue qu'il avait perdue.

DESNOS (NICOLAS), né à Nevers, selon M. de Sainte-Marie, un des historiens de cette ville, fut chanoine régulier de l'ordre de saint Augustin. Il dirigea ses recherches sur l'auteur du livre de *L'imitation de Jésus-Christ*, et il écrivit un ouvrage intitulé : *Thomæ a Kempis can. reg. ord. S. Augustini, pro recuperato de Imitatione Christi aureo libro triumphus de adversariis* (*pro quibus refellendis, multa de abbatibus, canonicis, monachis eorumque gradu, dignitate, nomine, antiquitate, vestibus et institutis passim disserere necessum fuit*)*; auctore P. Nicolao Desnos*, Nevers, 1652, in-4°. Il est encore auteur d'un Traité latin, *Des devoirs des chanoines séculiers et réguliers*, Paris, 1675, in-8°.

DESPONT (PHILIPPE), prêtre et docteur en théologie, est souvent regardé comme ayant été l'éditeur de la grande collection intitulée : *Maxima Bibliotheca veterum Patrum et antiquorum scriptorum ecclesiasticorum*, Lyon, 1677, 27 vol. in-folio. Il en a composé la Préface et signé l'approbation, mais les vrais éditeurs paraissent avoir été Jean et Jacques Anisson, imprimeurs à Lyon. A cette édition se rattachent un *Epitome*, en deux volumes in-folio, de Philippe de Saint-Jacques, un *Index* général de Simon de Sainte-Croix, l'*Apparatus* de dom Le Nourry, qui, malheureusement ne va pas au-delà du second volume, etc.; mais la critique largement développée, la collation des manuscrits, les nombreuses éditions de chaque Père, ont rendu cette édition de Lyon bien incomplète et bien insuffisante. La seule collection qu'on puisse appeler aujourd'hui vraiment complète à tous les égards, est la vaste collection que M. l'abbé Migne a entrepris de publier, sous le titre de *Cours complet de Patrologie* ou *Bibliothèque universelle, complète, uniforme, commode et économique de tous les saints Pères, docteurs et écrivains ecclésiastiques, tant grecs que latins, tant d'Orient que d'Occident, qui ont fleuri depuis les apôtres jusqu'à Innocent III*, et dont l'impression, déjà très-avancée, se continue aux applaudissements de tout l'univers religieux.

DESPREZ-BOISSY (CHARLES), naquit à Paris vers 1730, embrassa la profession d'avocat, mais s'occupa plus particulièrement du théâtre, à en juger par le livre qu'il publia, intitulé : *Lettres sur les spectacles*, 1759; 3e édition, 1780, 2 vol. in-12. Le second volume est un *Catalogue raisonné* des ouvrages qui ont paru pour et contre les spectacles, qui avait déjà été publié en 1771, 1772, 1773, sous le titre d'*Histoire des ouvrages pour et contre les théâtres*. Ce livre de Desprez eut assez de vogue, et le fit recevoir dans plusieurs académies tant françaises qu'étrangères. On lui doit des éloges plus justes et plus

mérités pour un autre genre de gloire bien plus utile à la société. Il dirigea, de concert avec son frère, un établissement charitable, créé pour le soulagement des pauvres honteux, et montra dans l'exercice de ces fonctions un zèle, un désintéressement, et même une bienfaisance qui le firent beaucoup regretter de tous les gens de bien, lorsqu'il mourut presque subitement le 29 mars 1787.

DESPRUETS (JEAN), docteur de Sorbonne, né vers l'an 1525, fut nommé le 10 décembre 1572, abbé général des Prémontrés, par le pape Grégoire XIII. Depuis plus de trente ans l'ordre se trouvait sans supérieur-général exerçant les fonctions de cette charge, les cardinaux de Pise et de Ferrare qui en avaient été les derniers abbés nommés, ayant joui du titre et du revenu sans se mêler du spirituel. Il s'en était ensuivi du relâchement dans plusieurs maisons; Despruets, animé du zèle de son état, fit la visite des abbayes de France et des Pays-Bas, et corrigea avec bonheur les abus qui s'y étaient introduits. Ayant été chargé d'une mission par le roi auprès du pape Grégoire, il fut autorisé par le saint-père à faire célébrer la fête de saint Norbert, fondateur de l'ordre, dont la canonisation avait été retardée jusqu'alors, et chargé d'en composer l'office. Despruets assista au concile de Reims convoqué par l'archevêque Louis de Guise. Il alla ensuite visiter les abbayes de Lorraine et d'Allemagne, et mourut à Prémontré le 15 mai 1596, après avoir eu la satisfaction de voir la discipline rétablie dans la plupart de ses maisons. On a de l'abbé Despruets : des *Livres de controverse*, où il réfute les deux calvinistes, François Pérocel et Jean de Spina, qui avaient écrit contre le sacrifice de la messe et la présence réelle; un *Recueil de sermons et de discours*; un *Traité des sacrements;* de brefs *Commentaires* sur la Bible; *Anticalvinus seu Calvinianæ pravitatis refutatio*. La mort empêcha l'auteur de terminer ce dernier ouvrage.

DESRENAUDES ou DES RENAUDES (MARTIAL-BORYE), né à Tulle le 7 janvier 1755, embrassa l'état ecclésiastique. Il n'était encore que sous-diacre lorsqu'il prononça, le 20 septembre 1774, dans la cathédrale de Tulle, en présence de l'évêque et des autorités, l'oraison funèbre de Louis XV, dans laquelle plusieurs passages annonçaient déjà qu'il ne serait point l'adversaire des doctrines de la révolution en matière ecclésiastique. M. de Talleyrand, qu'il assista en qualité de sous-diacre à la messe de la fédération, le 14 juillet 1790, s'est souvent servi de sa plume, notamment pour écrire le fameux rapport sur l'instruction publique, qu'il présenta en 1791, et qui fut dans le temps attribué à Chamfort. M. de Talleyrand ayant émigré, Desrenaudes se présenta comme son fondé de pouvoir à la barre de la convention, le 3 août 1795, pour demander sa rentrée en France, et elle fut décrétée sur la proposition de Chenier. Desrenaudes fit partie du tribunat après le 18 brumaire, et l'indépendance qu'il y montra, quoique avec beaucoup de mesure, le fit comprendre dans l'élimination du premier cinquième en 1802. Nommé presque aussitôt garde des archives de la bibliothèque historique du conseil d'Etat, il devint ensuite conseiller de l'université et censeur impérial. Il fut encore censeur sous la restauration, et il eut la surveillance du *Journal des arts*, de *l'Ami de la religion et du roi*, et de la *Gazette de France*. Il mourut le 8 juin 1825, muni des sacrements de l'Eglise. Il avait cessé depuis 1792 d'exercer les fonctions du sacerdoce, mais il avait conservé des habitudes graves et un costume demi-ecclésiastique. Outre l'*Oraison funèbre de Louis XV*, qui fut imprimée à Tulle, 1774, in-4°, on a de lui : *Vie de Julius Agricola*, par Tacite, traduction nouvelle par Des..., an V (1797), in-12. Il écrivit l'article *Girondins* dans les Mémoires de l'abbé Georges, publiés en 1820, et l'article du comte de *Narbonne* pour la Biographie universelle de Michaud. Il revit aussi l'ouvrage suivant : *Campagne du duc de Brunswick contre les Français en* 1792, trad. de l'allemand d'un officier prussien, Paris, an III (1795), in-8°.

DESROCHES DE PARTHENAY (JEAN-BAPTISTE), né sur la fin du XVII[e] siècle à La Rochelle, d'une ancienne famille du Poitou, devint, après avoir achevé son cours de jurisprudence, conseiller et avocat général du roi au bureau des finances à La Rochelle. Peu de temps après il se démit de cette charge et se rendit en Hollande, où il se joignit à La Martinière et à La Barre de Beaumarchais, qui avaient entrepris de grandes spéculations de librairie, et il eut plus ou moins de part aux divers ouvrages publiés par eux. Desroches fournit la traduction du *Nouveau Traité* du Père Hardouin *sur la situation du Paradis terrestre*, et celle des *Commentaires* de Huet sur les *Navigations de Salomon*, dans le Recueil publié par La Martinière, des *Traités historiques et géographiques pour servir à l'intelligence de l'Ecriture sainte*, 1730, 2 vol. in-12. Il donna une *Histoire du Danemark*, La Haye, 1732, 2[e] édit., 9 vol. in-12, que celle de Mallet a fait oublier, et une *Histoire de Pologne sous le roi Auguste II*, ibid., 1733-1734, 4 vol. in-12, qui a été attribuée aussi à Beaumarchais ou à La Martinière, et qui est peut-être l'œuvre commune de tous les trois. Desroches se rendit de Hollande à Copenhague, où, continuant d'écrire pour vivre, il publia la traduction des *Pensées ou Réflexions morales* de Holberg, et des traductions de voyages géographiques. Il mourut dans cette ville postérieurement à l'année 1763.

DESSAURET (le Père ISAAC-ALEXIS, jésuite, célèbre prédicateur du XVIII[e] siècle, naquit à Saint-Flour le 21 avril 1720. Il prêcha dans diverses grandes villes, et prononça devant la cour, en 1774, l'oraison funèbre de Louis XV. Le P. Dessauret mourut le 10 mars 1804. Il laissait en manuscrit un grand nombre de *sermons*, *panégyriques*, *oraisons funèbres*, que l'on a cru longtemps égarés et qui ont été retrouvés par un des

membres de sa famille qui les a fait paraître sous ce titre : *Sermons, panégyriques, oraisons funèbres, instructions chrétiennes, par le R. P. A. Dessauret, son petit neveu, avocat à Saint-Flour*. Le premier volume a paru en 1829; le 2e et le 3e en 1830, in-12.

DESVAULX (JACQUES-NICOLAS), baron d'Oinville, maréchal-de-camp, né à Pondichéry en 1743, fit les dernières campagnes de l'Inde en qualité de capitaine d'artillerie, et se distingua au siége de Pondichéry, ce qui lui valut la croix de Saint-Louis. Devenu major, il sauva l'armée française d'une surprise à la bataille de Gondelou. En 1792 il émigra, fit les campagnes des armées des princes, rentra en France en 1800, et y vécut ignoré jusqu'au moment de sa mort arrivée à Paris le 18 juillet 1817. On a de lui : *Discours prononcé à New-York à l'occasion du rétablissement de la maison de Bourbon*, traduit de l'anglais, 1814, in-8°; *Vie du général Monk, duc d'Albemarle,* 1815, in-8°; *Nouvelle conspiration contre les jésuites, dévoilée et brièvement expliquée,* trad. de l'anglais de Dallas, 1817, in-8°. Le traducteur y a joint quelques notes et plusieurs pièces, entre autres l'avis de 45 évêques de France sur les jésuites en 1761. Il est remarquable que cette apologie des jésuites ait été faite par un protestant, et traduite par un officier; mais le premier était un homme équitable, le second était aussi bon chrétien que brave militaire.

DESVIGNOLES (ALPHONSE). *Voyez* VIGNOLES.

DÉTRÉ (le Père), jésuite français, né en 1668, se consacra aux missions étrangères, et fut envoyé en 1706 dans l'Amérique espagnole. Son zèle aussi bien que son savoir le firent nommer, en 1713, supérieur général et visiteur de toutes les missions du Maragnon, sur une étendue de plus de mille lieues. Il se rendit familière la langue *delinga* ou *quichoa*, la plus usitée dans ces pays, et il put traduire le catéchisme en 18 langues des diverses peuplades qui étaient sous sa juridiction. On a de lui une relation intéressante datée du 1er juin 1731, sur les peuples sauvages qui habitent les rives du fleuve des Amazones, insérée dans le tome XXIII des *Lettres édifiantes*. C'est lui qui envoya en Europe la carte du Maragnon levée par le Père Fritz.

DÉTREZ (l'abbé), mort au mois d'août 1832 à Lille, où il était aumônier de la maison centrale de détention de Los, se montra constamment pénétré de l'esprit de son état. Il aimait surtout à contribuer aux bonnes œuvres qui se faisaient dans cette ville, et il fut un de ceux qui concoururent avec le plus de zèle à y établir la communauté des sœurs de l'Enfant-Jésus, dont le but est de recueillir les orphelins et de donner l'instruction gratuite aux enfants des pauvres. Il composa plusieurs livres de piété, notamment : *La dévotion à Notre-Dame de Grâce, honorée à Los*, Lille, 1832, in-18 de 72 pages. Ce petit livre est partagé en trois chapitres, dont le premier est sur l'antiquité du culte de la sainte Vierge, le second sur le pèlerinage de Los, et le troisième sur les moyens d'être un véritable enfant de Marie.

DEUSING ou **DEUSINGIUS** (ANTOINE), né à Meurs, le 15 octobre 1612, fut professeur de mathématiques dans sa ville natale, professeur de physique et de mathématiques à Harderwick, puis professeur en médecine, et enfin en 1647, il eut la première chaire de médecine à Groningue. Il y mourut le 30 janvier 1666. C'était un médecin vraiment savant; il ne possédait pas seulement toutes les parties de cette science, mais il avait encore étudié toutes celles qui y ont rapport. Outre le latin, il avait appris les langues arabe, turque et persane. On lui reproche d'avoir été trop caustique et de s'être attiré par là beaucoup d'adversaires. Il a fait un très-grand nombre d'ouvrages; les principaux sont : *De vero systemate mundi, dissertatio mathematica, qua Copernici systema mundi reformatur, sublatis interim infinitis pene orbibus, quibus in systemate Ptolemaico mens humana distrahebatur*, etc., Amsterdam, 1643, in-4°. Il établit un système particulier sur les débris de ceux de Copernic et de Ptolomée; *De mundi opificio*, Groningue, 1647, in-4°; *Exercitationes anatomicæ*, Groningue, 1651, in-4°; *Fasciculus dissertationum*, Groningue, 1660. Elles sont au nombre de quinze et ont pour objet des sujets tirés de l'Ecriture sainte, qui ont rapport à l'histoire naturelle. *OEconomia corporis animalis*, etc., Groningue, 1660-1661, 5 vol. in-12. Il publia aussi différents traités sur le *Décalogue*, l'*Evangile*, la *Trinité*, etc. On peut voir la liste de ses ouvrages dans la Bibliothèque des écrivains médecins par Manget, et dans le Père Nicéron, tome XXII. Deusingius, quoique protestant, joignait de vastes connaissances à un attachement décidé aux principes de religion et de morale. Nous citerons encore les ouvrages suivants : *Oratio de recta philosophiæ naturalis conquirendæ methodo*, Harderwick, 1640, in-4°; *Oratio qua medicinæ dignitates perstringuntur*, ib., 1642; *Oratio qua idea medici adumbratur; seu quod optimus medicus sit idem philosophus*, Groningue, 1647, in-4°; *Oratio de boni medici officio*, ib., 1648, in-4° : ce sont des discours de prise de possession et d'installation; *Synopsis philosophiæ universalis, naturalis et moralis*; ib., 1648, in-16 de 510 pages : c'est un Compendium de métaphysique, de physique et de morale, ouvrage scolastique; *OEconomus corporis animalis, ac speciatim de ortu animæ humanæ dissertatio, in qua demonstratur non esse homini simpliciter impossibile per naturale intellectus lumen seipsum nosse, opposita conceptibus Guatteri Charletonis*, ib., 1661, in-12; *OEconomus corporis animalis restitutus, in quo genuinus animæ humanæ ortus, itemque possibilis cognitio sui ipsius asseruntur ac muniuntur*, ib., 1662, in-12, etc., etc. Les Mémoires de Paquot contiennent la liste des ouvrages de Deusingius sur la philosophie, l'astronomie et les mathématiques.

DEUSING ou **DEUSINGIUS** (HERMAN), fils

du précédent, né à Groningue le 14 mars 1654, mort le 3 janvier 1722, s'est fait un nom par son *Historia allegorica veteris et novi Testamenti*, Groningue, 1690, in-4°, et Franeker, 1701, et par son *Explicatio allegorico-prophetica historiarum mosaicarum*, Utrecht, 1719, in-4°; ouvrages pleins de rêveries coccéiennes (*Voy.* Cocceius), qui lui attirèrent des désagréments; il fut exclu de la cène et obligé de se retirer en pays étranger.

DEVELLES (Claude-Jules), né à Autun en 1692, fit profession chez les théatins en 1725, et mourut au mois de juin 1765, âgé d'environ 74 ans. On a de lui : *Traité de la simplicité de la foi; Nouveau traité sur l'autorité de l'Eglise; Lettre à M. l'abbé de B.... sur l'immortalité de l'âme.*

DEVONIUS. *Voy.* Baldwin.

DEVOTI (Jean), prélat et jurisconsulte italien, né à Rome en 1744, obtint la chaire de droit canon au collége de la Sapience en 1764, et fut nommé en 1789 évêque d'Agnani. Pie VII le transféra à l'archevêché de Carthage *in partibus*, et le nomma successivement secrétaire des brefs aux princes, prélat de sa maison, camérier secret, et consulteur des congrégations de l'immunité et de l'index. On lui doit : *De notissimis in jure legibus*; des *Institutions canoniques*, en latin, 4 vol., plusieurs fois réimprimées, et notamment en 1814, avec quelques additions où l'auteur traitait des questions nouvelles amenées par les circonstances extraordinaires où l'on s'était trouvé. Silvestre en donna une nouvelle édit. à Venise, en 1834, sur la dernière de Rome, revue et enrichie d'additions par l'auteur, 4 vol. in-8°. *Jus canonicum universum*, 3 vol. Cet ouvrage n'a pas été terminé. Devoti mourut à Rome, le 18 sept. 1820.

DEXTER (Lucius-Flavius), préfet du prétoire sous Théodose le Grand, fils de Pacien, évêque de Barcelone, mérita par sa vertu et son savoir, que saint Jérôme lui dédiât son *Traité des écrivains ecclésiastiques*. La *Chronique* qu'on a publiée sous le nom de *Dexter*, est supposée (nous n'avons pas celle que Dexter avait faite). Elle paraît avoir été fabriquée en Espagne vers la fin du xvi° siècle, et contient les pieuses traditions des anciens Espagnols qui ont eu cours dans ce royaume. Les commentaires que le P. Bivarius y a ajoutés sont sans goût, sans discernement et sans critique. Nicolas Antonio, le marquis Péralta, D. Louis de Salazar et Ferréras, ont écrit pour prouver que cette chronique était apocryphe. Elle a été impr. avec les comment. de Bivarius, à Lyon, en 1627, in-fol. — Relativement à l'édition des écrits de Dexter, publiée par M. Migne, *Voy.* Orose.

DEZ (Jean), jésuite, né près de Sainte-Ménehould en Champagne, l'an 1643, se livra avec succès au ministère de la chaire. Etant devenu recteur du collége de Sedan, il s'appliqua à la controverse, et travailla avec zèle et avec fruit à la conversion d'un grand nombre de calvinistes. Il mourut à Strasbourg en 1712, après avoir été cinq fois provincial. Il laissa quelques écrits, dont les principaux sont : *La réunion des protestants de Strasbourg à l'Eglise romaine, également nécessaire pour leur salut et facile selon leurs principes*, in-8°, 1687, réimprimé en 1701, et traduit en allemand : quoiqu'il ne soit que médiocre, cet ouvrage a pourtant un mérite peu commun, celui de la clarté et de la précision. *La foi des chrétiens et des catholiques justifiée, contre les déistes, les juifs, les mahométans, les sociniens et les autres hérétiques*, in-12, 4 vol., Paris, 1714. Le Père Dez avait été employé par Louis XIV et le cardinal de Furstemberg, à l'établissement d'un collége royal, d'un séminaire et d'une université catholique, confiée aux jésuites français à Strasbourg. Il fut recteur de cette université, et suivit le dauphin, par ordre du roi, en Allemagne et en Flandre, en qualité de confesseur de ce prince.

DIACONO (Jean), savant napolitain, vivait vers le ix° siècle. On a de lui une *Chronique des évêques de Naples*, et d'autres opuscules. *Voy.* Muratori, *Rerum italicarum scriptores*, tome II, partie ii, et les *Acta sanctorum*. — Il ne faut pas le confondre avec Pierre Diacono de Naples, moine du Mont-Cassin, chapelain de l'empereur Lothaire, dont nous avons une *Chronique du monastère du Mont-Cassin*; une continuation de la *Chronique* de Jean Diacono, et une *Vie de saint Athanase*. Quelques-uns lui attribuent aussi un *Recueil des lois des Lombards*, et des *Capitulaires* de Charlemagne, de Pepin, etc.

DIADOCHUS, évêque de Photique en Illyrie, vers 460, laissa un traité de la perfection spirituelle, écrit en grec, et que l'on trouve dans la Bibliothèque des Pères. Le P. Turrien, jésuite, le mit en latin ainsi qu'un ouvrage de saint Nil; et ses deux traductions furent imprimées sous ce titre : *Sancti Diadochi episcopi Photices capita centum de perfectione spirituali, et sancti Nili capita CL de oratione, Fr. Turriano interprete*, Florence, 1570, in-8°.

DIADOCHUS (Marc), moine et évêque en Afrique dans le iii° siècle, dont Photius fait mention dans sa Bibliothèque, atteignit une très-grande vieillesse. On a de lui : Un traité *De paradiso et lege spirituali*; un autre traité *De his qui putant ex operibus se justificari*; ces deux traités furent imprimés en grec avec une version latine de F. Opsopœus, à Haguenau, 1531, in-8°, à Helmstadt, 1616, in-8°; un *Sermon contre les Ariens*, imprimé en grec avec une version latine de Jean-Rod. Wetstein, à la suite de l'écrit d'Origène : *De oratione libellus*; quelques opuscules, qu'on a réunis avec des écrits de saint Ephrem et de saint Nil, dans les *Opuscula præclara trium Patrum illustrium*, Ingolstadt, 1585, in-16. La liste des écrits de Marc Diadocus se trouve dans le livre v, chap. 24, de la *Bibliotheca græca* de Fabricius.

DIANA (Antonin), casuiste fameux, clerc régulier de l'ordre des théatins de Palerme, en Sicile, où il était né d'une famille noble, en 1585, mort à Rome en 1663 à 68 ans, acquit comme théologien une si grande réputation, que ses ouvrages, à peine mis au

jour dans sa patrie, étaient réimprimés dans les pays étrangers. Il fut lié avec Caramuel, Antoine Coton, Escobar, etc., et de tous les pays on lui écrivait pour le consulter. Le sénat de Palerme, les gouverneurs de la Sicile prenaient son avis dans les affaires les plus délicates, et il fut examinateur des évêques sous les papes Urbain VIII, Innocent X et Alexandre VIII. On a de lui : *Resolutionum moralium partes duodecim* : l'édition de Palerme, 1629, in-fol., n'avait que deux parties ; l'auteur y ajouta les dix autres, de 1636 à 1656. Cet ouvrage a été souvent réimprimé, tant en entier qu'en abrégé ; *De primatu solius D. Petri disceptationes apologeticæ*, 1647, in-4°. La morale de Diana est fort indulgente et peut-être trop.

DIAZ (Jean-Bernard), évêque de Calahorra, était bâtard d'une maison illustre d'Espagne. Il se trouva au concile de Trente en 1552, et mourut en 1556. Il est auteur de divers ouvrages en latin et en espagnol : *Practica criminalis canonica*, Alcala, 1594, in-folio ; *Regula juris*, etc.

DIAZ (Philippe), célèbre prédicateur franciscain de Bragance, mort en odeur de sainteté le 9 avril 1600. Ses *Sermons* ont été imprimés en 8 volumes.

DIAZ (Emmanuel), jésuite et missionnaire, né en 1569 à Alpalham dans le diocèse de Portalègre en Portugal, se rendit dans l'Inde en 1585. Le vaisseau qui le portait ayant fait naufrage entre l'île de Madagascar et la côte de Sofala, il tomba, ainsi que l'un de ses compagnons de voyage, le P. Pierre Martins, évêque du Japon, entre les mains des naturels du pays, qui les firent esclaves. Mais peu de temps après ils furent délivrés, et ils parvinrent à Goa, où le P. Emm. Diaz commença ses travaux apostoliques. Quelques années plus tard, il gouverna le collége de Macao, et enfin il finit par s'attacher à la mission de Nankin. Nommé dans un âge très-avancé visiteur-général de la Chine et du Japon, il mourut à Macao le 6 juillet 1639. On lui doit les *Litteræ annuæ*, écrites de la Chine pour les années 1618 et 1625. Ces dernières furent traduites en italien, Rome, 1629, in-8°. — Deux autres Emmanuel Diaz furent comme celui-ci jésuites et missionnaires. Le premier, neveu du précédent, mort le 13 novembre 1639 dans le Tibet, où il avait pénétré avec des fatigues inouïes, avait observé la comète de 1618 à Cochin, et avait composé à cette occasion : *Tractatus contra eos qui putant cometas esse sublunares et elementares*. — Le second, né d'une autre famille, à Castello-Branco, diocèse de Guarda en Portugal, se rendit en Chine en 1601, s'y appliqua durant de longues années aux travaux des missions, professa pendant six ans la théologie, et après avoir été successivement vice-provincial et visiteur-général, y mourut le 4 mars 1659, à 85 ans. On a de lui, en langue chinoise : *Instructions sur tous les évangiles de l'année*, dont 12 volumes avaient paru en 1634 ; les *Litanies des saints Anges*, à l'usage des chrétientés chinoises ; *De la manière d'annoncer l'Evangile aux gentils* ; un traité de la sphère.

DIAZ (François), religieux dominicain et missionnaire, né près de Toro en Castille, alla en 1632 aux îles Philippines, où il se distingua par son zèle infatigable pour le salut des âmes ; il se rendit au bout de trois ans dans la Chine et y mourut le 4 novembre 1646, des suites d'un violent coup de pierre qui l'atteignit à la poitrine. Le P. Fr. Diaz avait composé en langue chinoise : *Ky-mung*, c'est-à-dire *Doctrine des commençants*. Ce catéchisme qui parut en Chine en 1650, a été plusieurs fois réimprimé ; divers ouvrages de piété, et un grand Dictionnaire chinois-espagnol, sous ce titre : *Vocabulario de letra China*, etc., contenant 7160 caractères. La bibliothèque publique de Berlin en possède un exemplaire que Lacroze a décrit dans ses *Miscellanea Berolinensia*, tome Ier, p. 84.

DIAZ (Pierre), jésuite et missionnaire, né en 1546 à Lupia dans le diocèse de Tolède, fut un des premiers missionnaires envoyés au Mexique, en 1576. Son mérite lui fit confier plusieurs emplois importants, et il mourut à Mexico le 12 janvier 1683. On a de Pierre Diaz : des *Lettres des missions de la compagnie de Jésus aux Indes occidentales*, dans les années 1590 et 1591 ; *Epistolæ duæ de 52 jesuitis interfectis in Brasilia*, Anvers, 1605, in-8°.

DICASTILLO (Jean), jésuite, né à Naples en 1583, enseigna la philosophie et la théologie à Murcie, à Tolède, et mourut à Ingolstadt en 1653. On a de lui divers traités de théologie.

DIDEROT (Denis), l'un des coryphées de l'impiété au XVIIIe siècle, et le principal architecte de la Babel encyclopédique, était fils d'un coutelier de Langres. Il naquit dans cette ville en 1712, et débuta à Paris par exercer les fonctions d'instituteur. Son génie ne tarda pas à le faire connaître, et l'usage qu'il en fit lui suscita des désagréments ; mais son association avec d'Alembert pour l'entreprise de la lourde et massive Encyclopédie, compensa ces disgrâces par des éloges qui ne manquent jamais aux gens agrégés à quelque faction. Appelé à Saint-Pétersbourg, il reçut, après un très-court séjour, ordre de s'en retourner d'où il venait, la critique mordante qu'il exerçait sur toutes sortes d'objets, n'étant pas du goût de la cour. On vit, dans cette occasion, ce qu'on ne voyait déjà que trop dans ses livres, combien il aimait à se distinguer et à être remarqué dans la foule. Il fit le voyage de Saint-Pétersbourg à Paris en robe de chambre et en bonnet de nuit, et se promena dans cet équipage par les villes les plus fréquentées : les curieux ne tardaient pas à demander quel était cet homme extraordinaire, et son domestique répondait : *c'est le célèbre M. Diderot*. Mais s'il ne fut pas à l'abri de la vanité, il ne paraît point avoir eu, comme la plupart de ses confrères, la soif des possessions terrestres : soit indifférence, soit mauvaise économie, il se trouva plus d'une fois à l'étroit, et fut

obligé de se défaire de sa bibliothèque, dont l'impératrice de Russie fit l'acquisition, en lui en laissant l'usage jusqu'à sa mort. Quoiqu'on le regarde comme un des grands promoteurs du philosophisme, et qu'il mérite cette dénomination par son ardeur à en propager les erreurs, il n'avait pas la politique tortueuse et l'artificieuse dissimulation de son collègue ; plus libre et plus franc, il fut moins utile à la secte. L'un avait une activité sourde qui, sans bruit, faisait beaucoup; l'autre un zèle éclatant qui, avec beaucoup de bruit, souvent ne faisait rien. Diderot, en affectant ses principes d'athéisme, a perdu plusieurs de ses partisans qui n'osaient pas les avouer ouvertement. On sera surpris d'apprendre qu'il a été l'ami des jésuites presque jusqu'au fanatisme, jusqu'à devenir la victime de son attachement. C'est au moins ce que lui-même nous assure dans une lettre au Père Castel, à l'occasion d'une critique qu'avait faite le Père Berthier d'un de ses ouvrages. « A quoi pense, dit-il, le Père Berthier de persécuter un honnête homme qui « *n'a d'ennemis que ceux qu'il s'est faits par* « *son attachement pour la compagnie de Jésus*, et qui, tout mécontent qu'il en doit « être, vient de repousser avec le dernier « mépris les armes qu'on lui offrait contre « elle? Vous le dirai-je, mon révérend Père? « Sans doute, je vous le dirai, car vous êtes « un homme vrai, et par conséquent disposé « à prendre les autres pour tels. A peine mes « deux lettres eurent-elles paru, que je reçus « un billet conçu en ces termes : *Si M. Diderot veut se venger des jésuites, on a de* « *l'argent et des mémoires à son service; il est* « *honnête homme, on le sait. Il n'a qu'à dire*, « *on attend sa réponse.* Cette réponse attendue, la voici : *Je saurai bien me tirer de* « *ma querelle avec le Père Berthier, sans le se-* « *cours de personne. Je n'ai point d'argent*, « *mais je n'en ai que faire. Quant aux mé-* « *moires que l'on m'offre, je n'en pourrais* « *faire usage qu'après les avoir très-sérieuse-* « *ment examinés, et je n'en ai pas le temps.* « Je suis, monsieur et révérend Père, avec « le respect le plus profond, et toute la vénération qu'on doit aux hommes d'un mérite « supérieur, etc. » Dans une lettre adressée au même Père Castel, le 2 juillet 1751, M. Diderot dit : « Je ne connais rien de si fin, « ni de si délié, ni qui marque tant de goût « et tant de précision que vos observations; « vous avez raison partout.... Vous avez si « bien saisi ce qu'il peut y avoir de bon dans « ces petits écrits, que, tout en marquant ce « qu'il y a aussi de faible et même de mauvais, il se fût fait dans votre extrait une « compensation de critique et d'éloge, dont « j'aurais été bien content; car j'aime surtout la vérité et la vertu, et quand ces qualités se réunissent dans un même homme, « il va, dans mon esprit, de pair avec les « dieux. Jugez donc, monsieur, des senti- « ments de dévouement et de respect que je « dois avoir pour vous. » Ce philosophe mourut à une campagne près de Paris, le 30 juillet 1784, après avoir bien dîné, âgé de 72 ans. Son enterrement, qui a souffert quelque difficulté comme celui de d'Alembert, s'est fait à petit bruit, malgré le zèle de la secte qui eût voulu donner de la pompe aux funérailles d'un de ses chefs. On a de lui : *Prospectus* de l'Encyclopédie, et divers articles insérés dans cet ouvrage devenu si fameux, et dont lui-même nous a donné l'idée la plus juste, en le nommant *un gouffre où des espèces de chiffonniers jetèrent pêle-mêle une infinité de choses mal vues, mal dirigées, bonnes, mauvaises, incertaines et toujours incohérentes et disparates*, etc. *On y a employé*, ajoute-t-il, *une race détestable de travailleurs, qui ne sachant rien, et se piquant de savoir tout, cherchèrent à se distinguer par une universalité désespérante, se jetèrent sur tout, brouillèrent tout, gâtèrent tout*, etc. Les deux premiers volumes furent supprimés par arrêt du conseil du roi le 7 février 1752, comme *renfermant des maximes tendant à détruire l'autorité royale, à établir l'esprit d'indépendance et de révolte, et sous des termes obscurs et équivoques, à relever les fondements de l'erreur, de la corruption des mœurs, de l'irréligion et de l'incrédulité.* L'impression des autres volumes fut suspendue pendant 18 mois ; mais les entrepreneurs, actifs et persévérants, obtinrent la liberté de continuer leur ouvrage, en promettant plus de circonspection. Et néanmoins les autres volumes furent encore plus hardis, et malgré les représentations des hommes religieux, le livre fut continué jusqu'à sa fin. Il devint une affaire de parti, et fut prôné comme la plus belle conception de l'esprit humain, comme un monument qui devait immortaliser ce siècle. Cependant cette vaste entreprise n'a produit, comme la caverne d'Eole, que du vent, du bruit, du désordre. Le scepticisme, le matérialisme, l'athéisme s'y montrent partout sans pudeur, sans retenue. Outre l'énorme diffusion, l'un des vices dominants de l'Encyclopédie, on reproche à Diderot d'avoir employé un langage scientifique sans trop de nécessité, d'avoir recours à une métaphysique souvent inintelligible, qui l'a fait appeler le *Lycophron de la philosophie;* de s'être servi d'une foule de définitions qui n'éclairent point l'ignorant, et que le philosophe semble n'avoir imaginées que pour faire croire qu'il avait de grandes idées, tandis que réellement il n'a pas eu l'art d'exprimer clairement et simplement les idées des autres. La nouvelle édition qu'on en a donnée sous le titre d'*Encyclopédie méthodique*, est plus défectueuse encore, et surtout plus défigurée par les délires de la philosophie irreligieuse. L'abbé Bergier s'étant réservé la partie théologique, on s'est empressé de répandre les erreurs qui étaient destinées pour cette partie, dans toutes les autres. L'histoire, la géographie, jusqu'à la grammaire et la géométrie, tout a été asservi au fanatisme de l'impiété. *Voy.* le *Journ. hist. et litt.* 15 avril 1785, p. 575 ; *Histoire de la Grèce, traduite de Stanyan*, 1743, 3 vol. in-12, livre médiocre et traduction très-faible ; *Principes de la philosophie morale*, traduction très-libre de l'*Essai sur le*

mérite et la vertu, de milord Shaftesbury, 1745, in-12. Cet ouvrage a un but moral; si on y trouve quelques traits contre le christianisme, ils ne sont ni directs, ni nombreux. *Pensées philosophiques*, 1746, in-12, réimprimées avec quelques additions, sous le titre d'*Etrennes aux esprits forts*, 1757. Parmi des sophismes et des faussetés sans nombre, on y trouve des passages intéressants, tels que celui-ci : « Si un homme qui n'a vu que pen- « dant un jour ou deux, se trouvait confondu « chez un peuple d'aveugles, il faudrait qu'il « prit le parti de se taire ou de passer pour « un fou ; il leur annoncerait tous les jours « quelque nouveau mystère, qui n'en serait « un que pour eux, et que les esprits forts « se sauraient bon gré de ne pas croire. Les « défenseurs de la religion ne pourraient-ils « pas tirer un grand parti d'une incrédulité « si opiniâtre, si juste même à certains « égards, et cependant si peu fondée ? » M. Boudier de Villemer a opposé à ces *Pensées philosophiques* 4 petits volumes portant le même titre, réimprimés à Liége en 1789 : recueil de réflexions solides, aussi claires et intelligibles, que celles de Diderot sont obscures et intriguées. *Mémoires sur différents sujets de mathématiques*, 1748, in-8° ; *Lettre sur les aveugles à l'usage des clairvoyants*, 1749, in-12. C'est un de ces écrits insidieux, où le matérialisme n'osant pas se produire en dogme, s'enveloppe dans des hypothèses sophistiques, de façon à ce qu'on puisse le deviner et le conclure. Cette lettre, qui attira sur lui l'animadversion du ministère plus d'une fois provoquée, lui coûta la liberté. Il fut enfermé six mois à Vincennes. *Lettre sur les sourds et muets à l'usage de ceux qui entendent et qui parlent*, 2 vol. in-12, 1751. L'auteur donna sous ce titre des réflexions sur la métaphysique, sur la poésie, sur l'éloquence, sur la musique, etc. Il y a des choses bien vues dans cet essai, et d'autres qu'il ne montre qu'imparfaitement. Quoiqu'il tâche d'être clair, on ne l'entend pas toujours, et c'est plus sa faute que celle de ses lecteurs. On a dit de tout ce qu'il a écrit sur les matières abstraites, que c'était un chaos où la lumière ne brillait que par intervalles. *Le sixième sens*, in-12, 1751. Dans cet ouvrage, comme dans le précédent, on trouve des observations justes, des sentiments vifs et pleins de chaleur et qui contrastent avec des erreurs monstrueuses, avec les tristes spéculations du matérialisme. *Pensées sur l'interprétation de la nature*, 1754, in-12. Clément de Genève a porté de cet ouvrage le jugement suivant : « C'est un verbiage ténébreux, aussi frivole « que savant.... Il n'est presque intelligible « que lorsqu'il devient trivial; mais celui qui « aura le courage de le suivre à tâtons dans « sa caverne, pourra s'éclairer de temps en « temps de quelques lueurs heureuses. » Ce jugement est juste dans tous ses points, dit Laharpe ; jamais la nature n'a été plus cachée que quand Diderot s'en est fait l'interprète. *Le Code de la nature*, 1755, in-12, rempli de vues impraticables, fausses et pernicieuses, de déclamations triviales contre le clergé, et de toutes ces petites ressources qui constituent la science du jour. Plusieurs bibliographes disent qu'il n'est pas de lui, mais de Morelli. Deux drames, *le Fils naturel* et le *Père de famille*, qui parurent en 1757 et 1758. La première de ces pièces, qui est une déclamation froide et emphatique, aussi insupportable à la lecture qu'au théâtre, ne put être jouée que deux fois, malgré la réputation de l'auteur, et les efforts de son parti : la seconde, qui a plus d'intérêt et moins d'enflure, se soutint au théâtre. Diderot, qui se crut l'inventeur d'un nouveau genre, qu'il appela *drame honnête*, essaya d'appuyer ses pièces par un traité de poésie dramatique, et un écrit intitulé : *Dorval et moi* ou *Entretiens sur le Fils naturel ;* mais les règles qu'il y donne ne sont pas toujours appuyées par le goût, et la scène française, embellie par tant de chefs-d'œuvre, n'a pas à regretter que ce genre n'ait pas prévalu. *De l'éducation publique*, 1762, in-8°. Il y a de bonnes remarques, et un plus grand nombre d'autres destructives de toute éducation honnête, morale et religieuse. On prétend que cet ouvrage n'est pas de lui. Plusieurs *romans*, où le cynisme et l'impiété vont de pair. Le plus connu a pour titre : *Les bijoux indiscrets*, 1748, 3 vol. in-12, production légère et verbiageuse qui ennuie les lecteurs de toutes les classes, autant qu'elle dégoûte les honnêtes gens par les obscénités qu'elle renferme. Les *Salons de* 1765 *et* 1767, c'est-à-dire, les jugements de Diderot sur les ouvrages de peinture et de sculpture qui avaient été exposés au Louvre ces années-là. Ces jugements supposent des connaissances dans les arts ; mais ils ne sont exempts ni de prévention ni de partialité. L'auteur, d'ailleurs, fait dans cet écrit des excursions sur les matières les plus étrangères à son sujet, où le goût et la vérité sont également blessés par la fausseté des reproches, la licence des images et la grossièreté des paroles. Vie de *Sénèque*, dont il donna une seconde édition sous le titre d'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron, sur les mœurs et les écrits de Sénèque*, 1782, 2 vol. in-8°. On trouve dans cet ouvrage le même fonds de perversité que dans tous les autres et les mêmes défauts. Plusieurs autres *brochures* sur divers sujets, et plusieurs *manuscrits* laissés à sa nièce, élevée par lui dans les principes du philosophisme, pour lesquels les imprimeurs ont offert 2,000 louis. On voit que tandis que la valeur de tant d'objets, autrefois précieux, diminue d'une manière étrange, celle des poisons va toujours en croissant. Il faut convenir cependant que la plupart des ouvrages de Diderot ne sont pas dangereux, parce qu'on ne les lit pas ; pour les lire il faudrait les entendre, et il est constant aujourd'hui que l'auteur ne s'entendait pas lui-même en les composant. Ce qui doit surprendre, c'est que le philosophe de Langres, avec son enthousiasme et son imagination exaltée, n'ait été souvent qu'un copiste. Bacon revend que les *Pensées sur l'interprétation de la nature*. Les *Principes de la philosophie morale*

partiennent à milord Shaftesbury, ainsi que *les pensées philosophiques*. Il y a beaucoup d'apparence que la chaleur de cet écrivain était dans sa tête plutôt que dans son âme, et qu'il n'affectait dans ses livres, comme dans son langage, ce ton d'énergumène, que pour en imposer à la multitude. Sa prétendue sensibilité ne s'exprimait que par des hurlements et des convulsions. Les gens du monde, accoutumés eux-mêmes à de grandes démonstrations qui ne signifient rien, n'auraient pas dû être séduits par ce pathétique de parade. Rien n'est plus honteux pour un homme de lettres, et surtout pour un philosophe, que de jouer dans la société le rôle de charlatan ; c'est par là cependant que la plupart aujourd'hui font fortune, et voilà les fruits qui résultent de ce grand commerce des gens de lettres avec les gens du monde. Les pantomimes de Diderot, et l'emphase de son jargon, lui ont acquis plus de réputation que ses ouvrages. S'il a eu quelque talent, c'est celui de connaître les hommes et de les mépriser assez pour entreprendre de les subjuguer par de misérables farces, dont il n'y a que les sots qui puissent être dupes. Il avait aussi de la célébrité chez les étrangers, qui ne sont pas à portée d'apprécier les écrivains français, et pour qui les plus prônés sont toujours les meilleurs. Aujourd'hui qu'il n'a plus d'autre recommandation que ses ouvrages, il est remis à sa place, et déjà presque oublié. *Le Père de famille* est la seule production qui lui survive; et c'est à ce drame romanesque, dont le dialogue est un perpétuel galimatias, que ce grand chef de parti philosophique doit encore un reste d'existence. Il travailla aussi à l'*Histoire philosophique* de Raynal, et à plusieurs autres productions de ce genre, surtout à celles du baron d'Holbach, avec lequel il était intimement lié. Ses *OEuvres* ont été recueillies à Paris par son ami Naigeon, en 15 vol. in-8°, 1798, et 15 vol. in-12, 1800, plusieurs fois réimprimées. Quand on parcourt cette édition, on est étonné d'y trouver tant de déclamations et si peu de suite, de goût et d'intérêt. Marmontel dit de lui dans ses *Mémoires*, qu'*il a écrit de belles pages et n'a jamais su faire un livre.* Au résumé, il n'a laissé un nom recommandable, ni comme écrivain ni comme philosophe. Sous le premier rapport, il n'a ni plan, ni méthode, ni mesure; il fatigue par son ton doctoral et emphatique, par son style apprêté, par ses élans prodigués, et par un enthousiasme factice. Comme philosophe, il écrivait sous la dictée d'une imagination fougueuse et désordonnée, et adopta un système désolant et destructeur. L'abbé Sabatier le peint ainsi : « Auteur plus prôné que savant, plus savant « qu'homme d'esprit, plus homme d'esprit « qu'homme de génie ; écrivain incorrect, « traducteur infidèle, métaphysicien hardi, « moraliste dangereux, mauvais géomètre, « physicien médiocre, philosophe enthou- « siaste, littérateur enfin qui a fait beaucoup « d'ouvrages, sans qu'on puisse dire que « nous ayons de lui un bon livre. Telle est « l'idée qu'on peut se former de Diderot, « quand on l'apprécie en lui-même, sans se « laisser éblouir par les déclamations des « avortons de la philosophie, dont il a fait « entendre le premier les grands hurlements « parmi nous. Il faut que la vérité ait changé « de nature depuis qu'il a entrepris de nous « l'enseigner. Ses principaux effets sont d'é- « clairer, de saisir, de pénétrer; les vérités de « Diderot n'ont aucun de ces caractères. Ly- « cophron protestait publiquement qu'il se « pendrait, s'il se trouvait quelqu'un qui pût « entendre son poëme de la *Prophétie de Cas-* « *sandre* : on dirait que notre prophète mo- « derne a fait le même serment. Ce n'est pas « qu'on ne trouve dans ses ouvrages des « étincelles de lumière, des maximes fortes, « des traits hardis, des morceaux pleins de « vigueur; mais ces découvertes ne se font « que par intervalles, et souvent les inter- « valles sont très-longs. On est obligé de « marcher longtemps dans les ténèbres, avant « d'apercevoir des lueurs, de se repaître de « fumée avant de trouver un peu de nourri- « ture solide, de s'engager dans un labyrin- « the raboteux, avant de rencontrer une es- « pèce de chemin droit et praticable. Peut- « être cet auteur s'est-il persuadé que l'obs- « curité dans les pensées et dans le style « serait propre à donner du prix à ses pro- « ductions ? mais on a décidé depuis long- « temps que nous étions dispensés de le « comprendre, parce qu'il est évident qu'il « ne s'est pas toujours compris lui-même. » Nous citerons, pour le prouver, ce passage, où il nous enseigne la *véritable manière de philosopher*. « Ce serait d'appliquer l'en- « tendement à l'entendement, l'entendement « et l'expérience aux sens, les sens à la na- « ture, la nature à l'investigation des instru- « ments, les instruments à la recherche et à « la perfection des arts : » et nous ajoute ons celui où il cherche à se justifier de l'obscurité qu'on lui reprochait : « S'il était permis, « dit-il, à quelques auteurs d'être obscurs, « j'oserais dire que c'est aux seuls métaphy- « siciens proprement dits. Les grandes abs- « tractions ne comportent qu'une lueur « sombre, l'acte de la généralisation tend à « dépouiller les concrets de tout ce qu'ils ont « de sensible. A mesure que cet acte avance, « les spectres corporels s'évanouissent, les « notions se retirent peu à peu de l'imagi- « nation vers l'entendement, et les idees de- « viennent purement intellectuelles. Alors « le philosophe spéculatif ressemble à celui « qui regarde du haut de ces montagnes dont « les sommets se perdent dans les nues, les « objets de la plaine ont disparu devant lui: « il ne lui reste plus que le spectacle de ses « pensées, et que la conscience de la hau- « teur à laquelle il s'est élevé, et où peut- « être il n'est pas donné à tous de le suivre « et de respirer. » *Je ne crois pas*, disait un académicien du dernier siècle, *que ceux qui sont inintelligibles soient fort intelligents.* Cette sentence, fondée sur la vérité, est un arrêt terrible contre les écrits de Diderot. Que sera-ce, si nous ajoutons avec Quintilien,

que *plus un écrivain est médiocre, plus il est obscur?* Enfin, Laharpe, après avoir consacré un chapitre fort étendu à examiner ses ouvrages, le juge ainsi : « Il n'était « pas né sans génie, ou plutôt sans ima-« gination : c'est cette partie du génie qui « est chez lui dominante dans les idées « comme dans le style. Mais l'imagina-« tion, quand elle est seule, avorte plus « souvent qu'elle ne produit. Il faut qu'elle « soit secondée par le jugement, pour deve-« nir cette force créatrice, d'où naissent les « conceptions soutenues et durables. L'ima-« gination de Diderot, trop destituée de ce « jugement en tout genre, ressemblait à une « lumière qui a peu d'aliment, qui jette de « temps en temps des clartés vives, et vous « laisse à tout moment dans les ténèbres. Tou-« jours prêt à s'échauffer sur tout, ce qui est « un moyen sûr de s'échauffer à froid, il ne « pouvait s'attacher à rien : de là les dispa-« rates continuelles d'un style scabreux, ha-« ché, martelé, tour à tour négligé et bour-« souflé ; de là les fréquentes éclipses du bon « sens et les bizarres saillies du délire. In-« capable d'un ouvrage, jamais il n'a pu « faire que des morceaux ; et c'est lui-« même qu'il loue dans la vie de Sénèque, « quand il réduit le génie à de *belles lignes*. « Il y en a dans tout ce qu'il a fait, plus ou « moins rares, et toujours il faut les acheter « beaucoup plus qu'elles ne valent. » Il paraît que Diderot croyait à un Etre suprême; car il s'élève parfois contre les athées, et en distingue de trois sortes : *Les vrais, les sceptiques, et ceux qui vivent comme persuadés qu'il n'y a pas un Dieu.* Il déteste ces derniers, parce qu'ils sont *les fanfarons du parti;* il plaint *les vrais athées, et prie Dieu pour les sceptiques.* Frédéric II n'aimait pas Diderot ; dans une lettre que ce roi écrivait à d'Alembert, il s'exprime en ces termes : « *On dit qu'à Pétersbourg* (en 1774), *on trouve* « *Diderot raisonneur ennuyeux. Il rabâche* « *sans cesse les mêmes choses. Ce que je sais,* « *c'est que je ne pourrais soutenir la lecture* « *de ses ouvrages, tout intrépide lecteur que* « *je suis. Il y règne un ton suffisant, une arro-* « *gance qui révolte l'instinct de ma liberté...* »

DIDIER (saint), *Desiderius*, évêque de Langres, martyrisé vers 409, lorsque les Alains, les Suèves et les Vandales ravagèrent les Gaules.

DIDIER (saint), natif d'Autun, succéda à Verus en 593 dans l'archevêché de Vienne. Brunehaut, irritée de ce qu'il lui avait reproché ses désordres, l'envoya en exil, le rappela croyant le gagner, et, le trouvant inflexible, le fit assassiner l'an 603, sur les bords de la rivière de Chalarone, à sept lieues de Lyon.

DIDIER-LOMBARD, docteur de Sorbonne au XIIIe siècle, écrivit avec Guillaume de Saint-Amour, et eut un emportement égal contre les ordres mendiants, qui furent défendus par saint Bonaventure et saint Thomas.

DIDYME d'Alexandrie, quoique aveugle dès l'âge de 5 ans, ne laissa pas d'acquérir de vastes connaissances, en se faisant lire les écrivains sacrés et profanes. On prétend même qu'il pénétra dans les mathématiques, qui semblent demander l'usage de la vue. Il s'adonna particulièrement à la théologie. La chaire de l'école d'Alexandrie lui fut confiée, comme au plus digne. Saint Jérôme, Rufin, Pallade, Isidore, et plusieurs autres hommes célèbres, furent ses disciples. Saint Athanase et saint Antoine eurent pour lui la plus grande estime. Ce dernier étant allé le voir, et Didyme lui ayant confié la peine qu'il ressentait d'être privé de la vue, le saint solitaire lui dit : « Je m'étonne qu'un homme « judicieux comme vous, regrette une chose « qui est commune aux mouches, aux four-« mis et aux animaux les plus méprisables, « aussi bien qu'aux hommes; et qu'il ne se « réjouisse pas d'en posséder une qui ne se « trouve que dans les apôtres, dans les saints, « dans les anges, par laquelle nous voyons « Dieu même, et qui allume dans nous le « feu d'une science si lumineuse. » Malgré les éloges que saint Jérôme donne à Didyme, il ne dissimule pas son attachement à quelques erreurs d'Origène; et c'est ce qui l'a fait condamner après sa mort par le 5e concile général; mais comme il ne les a pas défendues avec opiniâtreté, on ne doit considérer cette condamnation que comme regardant seulement ses écrits ; à moins de supposer que l'orgueil, si voisin de la science, ait altéré la simplicité de sa foi. Il mourut vers 395, âgé de plus de 80 ans. De tous ses ouvrages, il nous reste : *Traité du Saint-Esprit*, traduit en latin par saint Jérôme ; un fragment considérable d'un *Traité contre les manichéens; Discours sur les épîtres canoniques;* des fragments d'un *Commentaire sur les Paraboles de Salomon.*

DIÉ (saint), *Deodatus*, évêque de Nevers en 655, quitta son siége et se retira dans les montagnes des Vosges, pour s'y consacrer à la prière et à la méditation. Il mourut entre les bras de saint Hidulphe, son ami, le 19 juin 679. C'est lui qui a donné le nom à la ville de Saint-Dié en Lorraine. En 1635, l'armée suédoise brûla la châsse de Saint-Dié, avec une partie de ses reliques. Des mémoires sur la vie de saint Dié ont été écrits par l'abbé Riguet, 1701, in-4°.

DIECMANN (Jean), philologue et théologien luthérien, né à Stade le 30 juillet 1647, fut surintendant des églises des duchés de Brême et de Verder, puis professeur de théologie à Kiel, et mourut le 4 juillet 1720. Outre des préfaces qu'il composa pour des éditions données par lui de la Bible allemande de Luther, il composa un grand nombre de dissertations dont la liste se trouve dans l'*Historia bibliothecæ fabricianæ*, tome VI. Ses principaux écrits sont : un traité *De Naturalismo*, Kiel, 1683, et Leipzig, 1684, in-4° : l'auteur y réfute l'ouvrage de Bodin. Son livre fut réimprimé avec l'*Historia naturalismi*, d'Adam Tribbechovius, Iéna, 1700, in-4°; *Inquisitio in genuinos natales vocis Kirche, qua eos non in Græcia sed Germania constituendos esse probatur*, Stade, 1718,

in-4°; *Specimen glossarii mss. latino-theotisci, quod Rabano Mauro inscribitur*, Brême, 1721, in-4°.

DIESSBACH (Jean), jésuite allemand, né à Prague en 1729, professa la philosophie à Olmutz, à Brunn, à Prague, à Vienne, enseigna les mathématiques à l'archiduc François, depuis empereur, et mourut le 2 décembre 1792, laissant entre autres ouvrages: *Institutiones philosophicæ de corporum attributis*, Prague, 1761, in-8°; *Exegesis entomologica de Ephemerarum apparitione*, Prague, 1765, in-8°; *Tabularium Boemo-genealogicum Bohuslai Balbini*, 1770, in-4°; *Bohuslai Balbini syntagma Kolowratiacum*, Prague, 1767, in-4°; *Le chrétien catholique invariablement attaché à sa religion par la considération de quelques-unes des preuves qui en établissent la certitude*. Ce dernier ouvrage fait partie du tome IX de la grande collection des *Démonstrations évangéliques*, publiée par M. Migne, en 18 volumes in-4°.

DIEST (Henri van), né à Altena en Westphalie, l'an 1595, fut professeur de théologie et de langue hébraïque, d'abord à l'université de Haderwyck, puis à Deventer, où il mourut en 1673. Parmi ses ouvrages on cite : *De ratione studii theologici necessaria instructio*, Haderwyck, 1634, in-16; *Oratio inauguralis de animæ statu post mortem*, Deventer, 1640, in-4°; *Funda Davidis instructa quinque lævibus lapidibus*, 1646, in-24 : ce livre, où l'auteur déchire les catholiques, est un résumé de théologie protestante ; *Pedum Davidis oppositum hastæ Goliathi*, 1651, in-4° : l'auteur y compare la doctrine catholique à la réforme protestante ; *Grammatica hebræa, cum rudimentis linguæ Chaldaicæ et Syriacæ*, Deventer, 1665, in-12, qui eut peu de succès. La liste des ouvrages de Diest se trouve dans le tome III des Mémoires de Paquot.

DIETENBERGER (Jean), théologien allemand, né dans l'électorat de Mayence, au village de Dietenberg, dont il porta le nom, fit profession chez les Dominicains. Il devint chanoine de Mayence, grand inquisiteur à Mayence, puis à Cologne, et mourut dans cette ville le 30 août 1534. Il composa plusieurs ouvrages; mais ce qui fit surtout sa réputation, c'est qu'il fut l'auteur de la première Bible allemande catholique. Sa traduction parut à Mayence, 1534, grand in-folio, réimprimée plusieurs fois à Cologne, notamment en 1540 et 1550, et à Augsbourg, 1776, grand in-8°.

DIETERICH (Jean-Conrad), né à Butzbach en Wétéravie l'an 1612, mort professeur de langues à Giessen en 1669, se fit connaître par plusieurs ouvrages, entre autres par ses *Antiquités du Vieux et du Nouveau Testament*, 1671, in-folio, semées d'une érudition profonde; par un *Lexicon etymologicum græcum*, estimé; et par son *Historia imperatorum familiæ Saxonicæ*, Giessen, 1666, in-4°, morceau d'histoire estimé.

DIEU (Louis de), professeur protestant et principal du collége Wallon de Leyde, né à Flessingue en 1590, mort le 23 décembre 1642, était savant dans les langues orientales. Il laissa : *Compendium grammaticæ hebraicæ*, Leyde, 1626, in-4°; *Apocalypsis S. Joannis edita charactere syro et hebræo, cum versione latina, græco textu et notis*, Leyde, 1627, in-4°. Cette version syriaque se trouve dans les polyglottes de Paris et de Londres. Louis de Dieu a conservé dans sa traduction le tour et le génie de la langue syriaque. *Animadversiones sive commentarius in quatuor Evangelia in quo collatis syri, arabis, Evangelii hebræi, Vulgati*, etc., *versionibus difficiliora loca illustrantur*, Leyde, 1631, in-4°; *Animadversiones in Actus apostolorum*, Leyde, 1634, in-4°; *Historia Christi persice conscripta a P. Hieronymo Xavier, latine reddita et animadversionibus notata*, Leyde, 1639, in-4°. Il prouve dans ces notes que le P. Jérôme Xavier a puisé dans des sources apocryphes; *Rudimenta linguæ persicæ*, 1639, in-4°. Cette grammaire est estimée, mais elle n'est pas proprement de Louis de Dieu, mais de Jean Elichma, savant danois. *Animadversiones in divi Pauli Epistolas*, etc., 1646, in-4°; *In veteris Testamenti libros* 1648, in-4°. Les fils de Louis de Dieu, éditeurs de cet ouvrage, assurent que le but de ces remarques de leur père était de montrer les fautes de la version de Dordrecht. *Critica sacra*, Amsterdam, 1693, in-fol. C'est une édition augmentée de tout ce que Louis de Dieu a écrit sur l'Ecriture. On y voit qu'il fait un plus grand cas de la Vulgate que la plupart des protestants, et qu'il rend à cette antique et respectable version la justice qu'elle mérite. *Voy.* Amama, Bukentop, saint Jérôme, etc. *Grammatica linguarum Orientalium, Hebræorum, Chaldæorum et Syrorum inter se collatarum*, Francfort, 1653, in-4°.

DIEU-DONNÉ Ier (saint), *Deus Dedit*, pape, après Boniface IV, le 13 novembre 614, se signala par sa piété et par sa charité envers les malades. Il mourut en 617, après avoir fait éclater son savoir et ses vertus. C'est le premier pape dont on ait des bulles scellées en plomb. *Voy.* Deo Gratias.

DIEU-DONNÉ II, *A Deo datus*, pape vertueux et prudent, succéda au pape Vitalien en avril 673, et mourut en juin 677. Il est le premier qui ait employé dans ses lettres la formule *Salutem et apostolicam benedictionem*.

DIEULIN (l'abbé), vicaire général du diocèse de Nancy, où il est mort le 15 mars 1847, à l'âge de 52 ans, fit ses études ecclésiastiques avec distinction, et devint d'abord curé de Bourdonnay dans le canton de Vic. Le diocèse se trouvait dans des circonstances difficiles lorsque Mgr de Forbin-Janson le nomma vicaire général, et l'abbé Dieulin eut besoin de toute sa prudence et de toute sa sagesse pour calmer les préventions fâcheuses qui s'étaient formées contre l'autorité religieuse. Peu à peu les obstacles s'aplanirent, la paix et la confiance revinrent, et l'abbé Dieulin put jouir du fruit de ses efforts persévérants. Ses nombreuses et laborieuses occupations ne l'empêchèrent pas de

composer plusieurs ouvrages qui furent accueillis avec faveur. Ce sont : *Le guide des curés dans l'administration temporelle des paroisses; Le bon curé au* XIX*e siècle, ou le Prêtre considéré sous le rapport moral et social*, Nancy, 1847, 2 vol. in-8°; et d'excellentes brochures sur la question de la liberté de l'enseignement.

DIGBY (KENELM, connu sous le nom de chevalier), né en 1603, était fils d'Everard Digby, qui entra dans la conspiration des poudres contre Jacques Ier, et qui eut la tête tranchée en punition de ce crime. Le fils, instruit par les malheurs du père, donna tant de marques de fidélité à son prince, qu'il fut rétabli dans la jouissance de ses biens. Charles Ier, qui ne l'aima pas moins que Jacques, le fit gentilhomme de sa chambre, intendant-général de ses armées navales, et gouverneur de l'arsenal maritime de la Sainte-Trinité. Il se signala contre les Vénitiens, et fit plusieurs prises sur eux, proche le port de Scanderoue. Les armes ne lui firent pas négliger les lettres. Il s'appliqua aux langues, à la politique, aux mathématiques, et surtout à la chimie. Ses études ne furent pas infructueuses. Il trouva d'excellents remèdes, qu'il donnait gratuitement aux pauvres et à toutes les autres personnes qui en avaient besoin. L'attachement de Digby à la famille royale ne se démentit point, même dans les malheurs qu'elle essuya. La reine, veuve de Charles Ier, l'envoya deux fois en ambassade auprès du pape Innocent X. Il vit ses biens confisqués sous Cromwell, sa personne bannie, sans se plaindre. Il se retira tranquillement en France, et ne retourna en Angleterre que lorsque Charles II eut été rétabli sur le trône. Il y mourut de la pierre le 11 juin 1665. Digby n'avait que 3 ans lorsqu'il perdit son père, et il fut élevé dans la religion protestante par ceux à qui il fut confié. Mais dans un voyage qu'il fit en France, en 1636, il revint à la foi catholique qui était celle de ses pères, et il composa deux écrits apologétiques intitulés : *Conférences avec une dame sur le choix de la religion;* et *Correspondance entre lord George Digby et sir Kenelm Digby concernant la religion*, Londres, 1651, in-12. Il composa aussi une réfutation à la fois forte et polie du fameux ouvrage de Thomas Brown, intitulé : *Religio medici*. On lui doit en outre : un *Traité* sur l'immortalité de l'âme, qu'il publia à Paris, en 1644. L'auteur avait eu de longues conférences sur ce sujet important avec Descartes, et en avait profité ; il publia également en 1651 : *Institutionum peripateticarum libri V, cum appendice theologica de origine mundi*. Enfin il a laissé : *Dissertation sur la végétation des plantes*, traduite de l'anglais en latin par Dappert, Amsterdam, 1663, in-12; en français par Treban, 1667, Paris, in-12; *Discours sur la poudre de sympathie pour la guérison des plaies*, traduit en latin par Laurent Strausius, imprimé à Paris en 1658, puis en 1661 ; enfin en 1730, avec la *dissertation* de Charles de Dionis, sur le *tænia* ou *ver plat*.

DILLON (l'abbé ROGER-HENRI), né à Bordeaux le 11 juin 1762, mort en 1829, descendait d'Arthur, comte de Dillon, qui suivit en France le roi Jacques II. Il était avant la révolution grand vicaire de Dijon, abbé d'Oigny et doyen de la Sainte-Chapelle. Il publia une protestation contre les décrets du 27 novembre 1790, relatifs au clergé; et malgré les persécutions qu'elle lui attira, il fit imprimer, l'année suivante, un mémoire contre le mandement de Wolfius, évêque constitutionnel de Dijon. Ce mémoire, où il prouvait que l'autorité civile était parfaitement incompétente pour donner une constitution au clergé, fut brûlé sur une place publique de Dijon par les révolutionnaires, qui pendirent l'auteur en effigie. L'abbé Dillon émigra. Rentré en France en 1804, il fut exilé à Dijon par le gouvernement impérial, en 1806. Sous la restauration, il fut nommé un des conservateurs de la bibliothèque Mazarine, à Paris. Ses autres écrits sont : *Guide des études historiques, ou Chronologie appliquée à l'histoire*, Dijon et Paris, 1812, in-8°; *Lettre à M. Dumolard sur la liberté de la presse*, sous le nom de Coquillard, Paris, 1814, in-8°; *Mémoire sur l'esclavage colonial*, etc., Paris, 1814, in-8°; *Du concordat de* 1817, ibid., 1818, in-8°; *Réponse à M. l'abbé Clausel, sur le concordat de* 1817, ibid., 1818, in-8°; *Réponse à la Réplique de M. l'abbé Clausel, suivie de quelques observations sur l'ouvrage de M. l'abbé Frayssinous, intitulé : Les vrais principes de l'Eglise gallicane*, ibid., 1818, in-8°; *Histoire universelle, contenant le synchronisme des histoires de tous les peuples contemporains, tant anciens que modernes, et la succession chronologique des empires, divisée en grandes périodes, en époques principales et secondaires*, ibid., 1814 à 1822, 10 vol. in-8°. — Son frère, l'abbé Arthur DILLON, mort vers 1810, avait fait imprimer : *Projet d'un atelier de charité, proposé au gouvernement et aux administrateurs de la ville de Paris*, 1802, in-8°; *Utilité, possibilité, facilité de construire des trottoirs dans les rues de Paris*, 1802 et 1805, in-8°.

DINA, fille de Jacob et de Lia, fut violée par Sichem, fils d'Hémor, roi de Salem. Siméon et Lévi, ses frères, pour venger cet outrage, profitèrent du temps auquel les Sichimites s'étaient fait circoncire, en exécution de l'accord entre leur prince et Jacob, les massacrèrent tous et pillèrent leur ville.

DINOUART (JOSEPH-ANTOINE-TOUSSAINT), prêtre, né à Amiens en 1716, mort à Paris en 1786, est connu par le *Journal ecclésiastique*, ouvrage utile, où l'on trouve souvent des articles intéressants et instructifs. L'ensemble en eût été mieux lié et plus conséquent, si, captivé par les partisans de la petite Eglise, l'auteur ne s'était laissé entraîner par les préventions d'une secte artificieuse, et n'avait répandu à pleines mains la calomnie contre ceux qui la démasquaient. L'édition qu'il a donnée de l'*Abrégé de l'Histoire ecclésiastique*, de Macquer, à laquelle il ajouta un volume, et la *Vie de Palafox* (*Voy.* cet article), portent l'empreinte de cette fâcheuse situation, qui, en faisant le tourment de l'écrivain, envoie

encore le trouble et la défiance dans l'esprit du lecteur. On a encore de lui : *Manuel des pasteurs*, 3 vol. in-12; *la Rhétorique du prédicateur*, in-12 : le style n'en fait pas le principal mérite. En général, il écrivait d'une manière lâche, diffuse et incorrecte. Une édition de la *Sarcotis* de Masénius, avec la traduction; un abrégé de l'*Embryologie sacrée*, de Cangiamila. On peut lui reprocher, comme à l'auteur abrégé, d'avoir été un peu trop leste en métaphysique et en physiologie, et d'avoir par là formulé des conclusions embarrassantes et impraticables en morale. Quelques *Hymnes latines*, des éditions de différents ouvrages, etc. On peut voir le catalogue de tout cela, fait par l'auteur lui-même, dans le *Journal ecclésiastique*, novembre, 1780, page 184.

DINTER (Gustave-Frédéric), théologien protestant, né à Borna, près de Leipzig, le 29 février 1760, après avoir été successivement pasteur à Kitscher et à Gœrnitz, et directeur d'une école normale près de Dresde, fut appelé en 1817 par le roi de Prusse, à Kœnigsberg, pour y être conseiller des écoles et du consistoire, puis professeur de théologie. Il mourut dans cette ville le 19 mai 1831. On cite de lui : *Bible pour les maîtres d'école*, Neustadt, 1815-1828, 9 vol. in-8° : c'est la traduction faite par Luther, avec des notes et des éclaircissements à l'usage des instituteurs. La hardiesse et la nouveauté de plusieurs des explications qu'on y trouve ont été blâmées par les protestants; *Directions pour l'usage de la Bible dans les écoles*, 1814-1815, 2 volumes, avec un troisième, qui renferme des exemples de catéchisations sur la Bible; *Entretiens sur les principaux points du catéchisme*, 13 vol. in-12; *Malvina, livre pour les mères*, in-8°; *Petits Discours à de futurs maîtres d'école*, 1803-1805, 4 vol.; deux Recueils de *Sermons pour être lus dans les églises de campagne*; sa propre *Vie*, 1829, in-8°, où il y a beaucoup de longueurs et d'inutilités.

DINUS, natif de Mugello, bourg de Toscane, jurisconsulte et professeur en droit à Bologne, florissait sur la fin du XIIIe siècle. Il passait pour le premier jurisconsulte de son temps, par le talent de la parole, la vivacité de son esprit et la netteté de son style. Le pape Boniface VIII le fit travailler à la compilation du 6e livre des *Décrétales*, appelé le *Sexte*. Ce jurisconsulte mourut à Bologne en 1303, du chagrin, selon quelques-uns, de n'avoir pas été honoré de la pourpre romaine. Il est auteur de plusieurs ouvrages sur le droit civil : d'un *Commentarium in regulas juris pontificii*, in-8°. Cynos, son disciple, assure qu'il contient les principes choisis de cette science; et si l'on en croit Alciat, c'est un livre qui mérite d'être appris mot à mot. Mais ceux qui savent que Charles du Moulin, en le commentant, y a corrigé une infinité de fautes, verront que ces éloges ont besoin d'être réduits. *De glossis contrariis*, 2 vol. in-folio, dans lesquels il s'est glissé beaucoup d'erreurs, etc.

DIOCRE (Raimond), nom d'un chanoine de Notre-Dame de Paris, qu'on crut mort en odeur de sainteté l'an 1084. On a conté sur lui un miracle, contredit par les meilleurs critiques. Son corps ayant été apporté, dit-on, dans le chœur de son église, il leva la tête hors du cercueil, à ces mots de la 4e leçon de l'office des morts : *Responde mihi, etc.*, et cria tout haut, par trois différentes fois : *Justo Dei judicio accusatus sum..... judicatus sum..... condemnatus sum*. Launoy, dans sa dissertation *de vera causa secessus sancti Brunonis in eremum*, soutient qu'avant le temps de Gerson et de saint Antonin, qui vivaient après l'an 1400, aucun auteur n'avait parlé de ce prétendu miracle, et que cette tradition des chartreux est mal fondée. Divers savants ont répondu à cette dissertation, entre autres le P. Jean Colombi, jésuite, par sa *Dissertatio de Carthusianorum initiis, seu quod Bruno adactus fuerit in eremum vocibus hominis redivivi Parisiis, qui se accusatum, judicatum, damnatum exclamabat*. Il y rapporte le témoignage de quelques historiens qui ont, à ce qu'il prétend, parlé de ce miracle avant l'an 1400; et il cite l'auteur qui a écrit en 1150 une relation des commencements des chartreux; un religieux de cet ordre, de la chartreuse de Mérya en Bugey, dans une charte de 1298; Guillaume d'Erbura ou d'Yvrée, qui écrivit en 1315, *Liber de origine et veritate perfectæ religionis*; l'auteur de la Chronique des prieurs de la Chartreuse, qui a fleuri depuis 1383 jusqu'en 1391; et enfin Henri de Calcar, qui composa en 1398 un traité de l'origine des Chartreux. Il paraît néanmoins que le silence de saint Bruno dans sa lettre à Raoul, où il détaille les motifs de sa retraite, est un argument invincible contre la vérité d'un événement aussi extraordinaire. Ajoutons que ce prodige, envisagé dans tout son ensemble, paraît s'éloigner de la nature de ceux dont la Providence a semé sa marche bienfaisante et lumineuse. Jésus-Christ répondit à celui qui lui demanda un miracle de cette espèce : *Si Moysen et prophetas non audiunt, neque si quis ex mortuis resurrexerit credent*. Luc. XVI.

DIODATI (Jean), ministre, professeur de théologie à Genève, né à Lucques en 1576, mourut à Genève en 1649, à 73 ans. On a de lui une *traduction* de la Bible en italien, publiée pour la première fois en 1607 à Genève, avec des *notes*, et réimprimée en 1641, in-folio, dans la même ville. C'est plutôt une paraphrase qu'une traduction. Ses notes approchent plus des méditations d'un théologien que des réflexions d'un bon critique. Une *traduction* de la Bible en français, in-folio, à Genève, en 1644, écrite d'un style barbare. Une version française de l'*Histoire du concile de Trente*, par Fra-Paolo, aussi mal écrite que sa Bible.

DIODATI (Dominique), archéologue, né à Naples le 31 octobre 1736, mort dans la même ville vers 1801, est auteur d'une Dissertation dans laquelle, après s'être efforcé de prouver que le grec était la langue vulgaire en Orient près de deux siècles avant l'ère chrétienne, il soutient que Jésus-Christ et ses disciples

parlaient cette langue, et que par conséquent les textes originaux du Nouveau Testament sont en grec et non pas en hébreu. L'ouvrage où cette opinion paradoxale est développée a pour titre : *De Christo græce loquente exercitatio, qua ostenditur græcam linguam cum Judæis tum ipsi Christo et apostolis nativam ac vernaculam fuisse*, Naples, 1767, in-8°. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons encore : un *Traité sur le prêt à intérêt*, écrit dans un but de conciliation, et qui fait autorité en Italie; la *Vie de Martorelli*, l'un de ses professeurs. La Vie de Diodati, publiée à Naples, 1815, in-8°, donne une liste exacte de ses productions.

DIODORE d'Antioche, prêtre de cette Eglise, et ensuite évêque de Tarse, fut disciple de Sylvain, et maître de saint Jean Chrysostome, de saint Basile et de saint Athanase. Ces saints donnent de grands éloges à ses vertus et à son zèle pour la foi, éloges qui ont été confirmés par le premier concile de Constantinople. Saint Cyrille, au contraire, l'appelle l'ennemi de la gloire de Jésus-Christ, et le regarde comme le précurseur de Nestorius; mais ce jugement ne paraît pas fondé. Diodore fut un des premiers commentateurs qui s'attachèrent à la lettre de l'Ecriture, sans s'amuser à l'allégorie; mais il ne nous reste de ses ouvrages que des fragments dans les *Chaînes des Pères grecs*. C'est une petite perte, s'il est vrai, comme on l'a dit, qu'il poussa l'amour pour le sens littéral jusqu'à détruire les prophéties sur Jésus-Christ.

DIONISI (Philippe-Laurent), savant ecclésiastique, bénéficier de la basilique du Vatican, né en 1711 à Rome, où il mourut le 11 mars 1789, était très-versé dans les langues latine, grecque et hébraïque, ainsi que dans la connaissance des anciens canons et de tout ce qui appartient à l'érudition ecclésiastique. Il eut la plus grande part, avec l'abbé Martinetti, à la formation du *Bullario Vaticano*, et publia : *Sacrarum Vaticanæ basilicæ cryptarum monumenta*, Rome, 1773, in-folio, avec 83 planches; *Antiquissimi vesperarum paschalium ritus expositio, de sacro inferioris ætatis processu dominicæ resurrectionis Christi ante vesperas in Vaticanæ basilicæ usitato conjectura*, Rome, 1780, in-folio, sans nom d'auteur.

DIOSCORE, patriarche d'Alexandrie, auparavant diacre et apocrisiaire de cette Eglise, exerçait cette dernière charge lorsqu'il renouvela la vieille querelle de la préséance sur le patriarche d'Antioche. L'affaire ayant été portée dans un synode de Constantinople en 439, Théodoret, suffragant d'Antioche, défendit si éloquemment les droits de cette Eglise, que Dioscore céda à la force de ses raisons; mais ce fut malgré lui, et il conçut dès lors une haine implacable contre son vainqueur. Elu patriarche après la mort de saint Cyrille, en 445, il prit l'hérétique Eutychès sous sa protection. Il soutint opiniâtrément ses erreurs dans le faux concile d'Ephèse, en 449, appelé avec tant de raison *le brigandage d'Ephèse*. Toutes les règles furent violées dans cette séditieuse assemblée. Cent trente évêques, gagnés par des caresses ou intimidés par des menaces, souscrivirent au rétablissement d'Eutychès et à la déposition de saint Flavien, qui ne survécut guère à ce mauvais traitement. Après le concile, Dioscore osa prononcer contre le pape saint Léon une excommunication, qu'il fit signer par dix évêques; mais l'année suivante il fut déposé dans un concile de Constantinople. Cité au concile général de Chalcédoine, il refusa d'y comparaître. Cette assemblée, tenue en 451, le déposa, après trois citations, de l'épiscopat et du sacerdoce, comme contumace. Plusieurs personnes présentèrent contre lui des requêtes où l'on dévoilait tous ses crimes. L'empereur l'exila à Gangres en Paphlagonie, où il mourut misérablement en 458.

DIOSCORE, diacre de Rome, élu antipape l'an 530, le même jour que Boniface II, fut placé sur la chaire pontificale, et mourut environ trois semaines après.

DIOT (Nicolas), évêque constitutionnel de la Marne, né à Reims le 4 janvier 1744, était curé de Vendresse lorsque les électeurs de ce département le mirent à la tête du diocèse, au mois de mars 1791. Il s'installa aussitôt dans le palais archiépiscopal, et adressa une lettre pastorale au clergé. Le 14 juillet, jour anniversaire de la prise de la Bastille, il célébra pontificalement la messe sur un autel de la patrie, élevé à l'entrée des promenades de la ville; et le 2 octobre, il donna un mandement où il injuriait les prêtres restés fidèles à leur devoir. En 1793, cet indigne évêque en était venu à un tel point d'avilissement, qu'il ne craignit point de bénir dans sa cathédrale, le 9 novembre, le mariage d'un de ses grands vicaires avec sa cousine. Les prêtres constitutionnels qui donnaient tous ces scandales n'en furent pas moins obligés bientôt de cesser toutes fonctions, et Diot prit part aux fêtes impies et aux profanations de ce temps de vertige et de crimes. Il composa même des couplets pour être chantés dans les saturnales du culte de la Raison. En 1795, il essaya de reprendre ses pouvoirs d'évêque constitutionnel; mais les prêtres qui partageaient ses erreurs refusèrent eux-mêmes de le reconnaître, et il alla s'établir curé de Ville-en-Tardenois, à quatre lieues de Reims. Au mois de juillet 1797, on le vit tenir à Reims un synode pour la nomination des députés au concile dit national, qui eut lieu à Paris dans le mois de septembre de la même année; et le 9 novembre 1800, il sacra dans la cathédrale un curé de Dunkerque, pour occuper le siége de Cambrai. En avril 1801, il tint un nouveau synode, pour adhérer au décret de pacification publié audit concile national, le 24 septembre 1797. Les catholiques du diocèse lui répondirent par une lettre, qui fut imprimée sous ce titre : *Réponse des catholiques à la Lettre prétendue pastorale du citoyen Nicolas Diot*. Cet évêque, si tristement fameux, mourut à Reims le 31 décembre 1802, dans un état voisin de la misère.

DIPPEL (JEAN-CONRAD), écrivain célèbre par des opinions extravagantes, se nommait dans ses ouvrages *Christianus Democritus*. Il s'appliqua d'abord à des controverses contre les piétistes, secte contre laquelle il déclama publiquement à Strasbourg. Sa vie scandaleuse l'ayant obligé de quitter cette ville, il vint à Giessen. Il s'y montra aussi zélé pour le piétisme qu'il lui avait été contraire à Strasbourg. Il voulait une femme et une place de professeur; ayant manqué l'une et l'autre, il leva le masque, et attaqua vivement la religion prétendue réformée dans son *Papismus protestantium vapulans*. Ce livre ayant soulevé contre lui les protestants, il quitta la théologie pour la chimie. Il fit croire qu'il était parvenu, au bout de huit mois, à faire assez d'or pour être en état de payer une maison de campagne qu'il acheta 50 mille florins. Le faiseur d'or était réellement alors dans la misère; il ne trouva d'autres ressources contre les poursuites de ses créanciers qu'en s'éclipsant. Après avoir parcouru différents pays, Berlin, Copenhague, Francfort, Leyde, Amsterdam, Altona, Hambourg, et avoir dans tous essuyé les châtiments de la prison, il fut appelé à Stockholm en 1727, pour traiter le roi de Suède. Le clergé de ce royaume, charmé qu'on guérît le roi, mais fâché que ce fût par un homme qui se moquait ouvertement de leur religion, obtint que le médecin alchimiste quitterait la capitale. Dippel retourna en Allemagne, sans avoir changé ni de conduite ni de sentiment. Le bruit de sa mort s'étant répandu plusieurs fois faussement, cet extravagant publia en 1733 une espèce de patente, dans laquelle il annonçait qu'il ne mourrait pas avant l'an 1808, prophétie qui ne se vérifia pas, car on le trouva mort dans son lit, au château de Witgenstein, le 25 avril 1734, à 61 ans. Dippel méritait une place dans l'histoire de la philosophie hermétique, ainsi que dans celle des délires du genre humain. On lui attribue cependant une invention utile : celle du bleu de Berlin ou bleu de Prusse. Ses *écrits* ont été réunis en 3 vol. in-4°, Berlebourg, 1747.

DIROUK, savant ecclésiastique, né vers la fin du IVe siècle, était fils de Moseskoun, de la ville de Zarischad, dans la province de Vanant, en Arménie. Il fut un des personnages les plus distingués de l'école philosophique et littéraire fondée en Arménie par Mesrob et par le patriarche Sahak Arsacide. Lorsque la monarchie des Arsacides eut été détruite, il fut envoyé en Perse, auprès du roi Bahram V, pour obtenir la liberté de ce patriarche, et il réussit dans cette mission. On a de lui une *Vie* du même Sahak, inédite, plusieurs *Homélies* et plusieurs écrits sur l'Ecriture sainte. Dirouk mourut vers l'an 460.

DIROYS (FRANÇOIS), docteur de Sorbonne, fut d'abord précepteur de Thomas Fossé, ami des solitaires de Port-Royal. Son élève se lia avec les cénobites de ce monastère célèbre; mais son attachement aux décrets du saint-siége le brouilla avec eux. Il mourut chanoine d'Avranches, vers 1691, fort considéré de ses confrères et de son évêque. On a de lui : *Preuves et préjugés pour la religion chrétienne et catholique, contre les fausses religions et l'athéisme*, in-4°, ouvrage assez bon. L'*Histoire ecclésiastique de chaque siècle*, qu'on trouve dans l'Abrégé de l'Histoire de France de Mézerai, est de lui, et quoiqu'elle soit écrite avec plus de précision que d'élégance, ce n'est pas le moindre ornement de ce livre.

DISNEY (JEAN), unitaire anglais, né le 17 septembre 1746 à Lincoln, prit le grade de docteur en théologie à l'université de Cambridge, et devint, en 1769, n'ayant que 23 ans, un des chapelains de son ancien condisciple le docteur Edmond Law, nommé évêque de Carlisle. Il se démit de cette fonction deux ans après, et, en 1782, il accepta l'humble poste de desservant de la chapelle unitaire d'Essex-Street, à Londres, où il succéda au docteur Lindsay comme prédicateur. Des legs considérables qui lui furent faits lui donnèrent une belle fortune qui occasionna quelques murmures. Il mourut le 26 décembre 1816, dans sa belle propriété de Hyde, au comté d'Essex. Disney a laissé d'assez nombreux écrits de théologie et de piété, dont les titres seraient ici sans intérêt. Il publia aussi plusieurs ouvrages de biographie, entre autres : *Histoire de la vie et des écrits d'Arthur Ashley Sykes*, 1785, in-8°; *Histoire de la vie et des écrits du docteur Fortin*, 1792, in-8°; *Histoire de Thomas Brand Hollis*, qui l'avait institué son légataire, 1808, in-4°, avec de belles gravures; diverses *Notices biographiques*, sur l'évêque Edmond Law, 1800; sur Michel Dodson, 1800; sur Garnham, *1814*; sur Hopkins, 1815.

DITMAR (JUSTE-CHRISTOPHE), né à Rothembourg, dans la Hesse, le 13 mars 1677, membre de l'académie de Berlin, professeur d'histoire à Francfort-sur-l'Oder, mort dans cette ville en 1737, nous a laissé : *Scriptorum rerum germanicarum volumen*, Francfort-sur-l'Oder, 1727, in-fol.; *Dissertationes academicæ*, Leipzig, 1737, in-4°, relatives aux leçons qu'il donnait; une édition de Tacite, *De moribus Germanorum*, avec un savant Commentaire, Francfort-sur-l'Oder, 1725; *Commentatio de ordine militari Balneo*, 1729, in-fol.; *Histoire de l'ordre de Saint-Jean de Brandebourg*, 1728, in-4°, en allemand; une édition des *Annales des duchés de Clèves, de Juliers*, etc., de Teschenmacher, qu'il a enrichie de notes, de diplômes, etc., Francfort et Leipzig, 1721, in-fol.

DITMAR (THÉODORE-JACQUES), professeur d'histoire et de géographie à Berlin, où il était né en 1734, et où il mourut le 7 juillet 1791, composa, entre autres ouvrages : *De methodo, qua historia universalis doceri queat*, Berlin, 1779, in-4°; *Description de l'ancienne Egypte*, Nuremberg, 1784, in-8°; *Sur l'état du pays de Chanaan, de l'Arabie et de la Mésopotamie, depuis Abraham jusqu'à la sortie d'Egypte*, Berlin, 1786, in-8°; *Histoire des Israélites jusqu'à Cyrus, avec un supplément qui contient l'histoire ancienne des Assyriens, des Mèdes, des Babyloniens, des Perses, des*

Libyens, des Phrygiens, des Hellènes, des Pélasges et d'Osiris, ibid., 1788, in-8°; *Sur les peuples anciens du Caucase, patrie des Chaldéens et des Phéniciens*, 2e édit., ibid., 1790, in-8° Ces divers ouvrages sont en allemand, excepté le premier, qui est en latin.

DITTON (HUMPHREY), né en 1675 à Salisbury, maître de l'école des mathématiques érigée dans l'hôpital du Christ, à Londres, s'associa au fameux Guillaume Whiston, son ami, pour chercher le secret des longitudes sur mer. Ils se flattèrent tous deux de l'avoir trouvé. Cette découverte était une chose plaisante. Ils avaient imaginé de placer des feux d'artifice à certaines distances, qui marqueraient les degrés de longitude aux vaisseaux. On ne vit pendant quelque temps, à Londres et aux environs, que de ces bluettes artificielles, pour donner des essais de leur invention. Tout cela leur réussit fort mal; ils en furent pour la honte et pour la grande dépense. Ditton s'occupa plus utilement des preuves de la religion, sur laquelle il a publié l'ouvrage suivant : *Démonstration de la religion chrétienne*, Londres, 1712, in-8°, traduite en français par La Chapelle, théologien protestant, sous ce titre : *La religion chrétienne démontrée par la résurrection de N.-S. Jésus-Christ*, en 3 part., Amsterdam, 1728, 2 vol. in-8°, réimpr. à Paris en 1729, in-4°. L'auteur suit la méthode des géomètres, et s'en sert avec succès contre les déistes. Il mourut en 1715, à 40 ans. M. Migne a fait entrer ses écrits dans le tome VIII des *Démonstrations évangéliques*, 1843-1849, 18 vol. in-4°.

DMÉTRI. *Voy.* DÉMÉTRIUS.

DOBEILH (FRANÇOIS), jésuite, né vers 1634 à Moulins, professa les humanités dans plusieurs colléges de son ordre, fut ensuite attaché à un régiment en qualité d'aumônier, et mourut dans sa patrie en 1716. Il avait traduit, de l'espagnol en français, les ouvrages suivants du Père Nieremberg, son confrère : *Avis très-consolant pour les personnes scrupuleuses*, Amiens, 1671; Lyon, 1702, in-12; *L'aimable mère de Jésus*, Amiens, 1671; Amsterdam, 1672, in-12; *Réflexions, sentences et maximes royales et politiques*, Amsterdam, 1671, in-12; *Réflexions prudentes, pensées morales et maximes stoïciennes*, Amsterdam, 1671, in-12. Le P. Dobeilh composa une *Vie de sainte Ulphe*, Amiens, 1672, in-12, et traduisit encore de l'espagnol la *Vie du roi Almanzor*, Amsterdam, 1671, in-12 : cette Vie est l'ouvrage du capitaine Aly Abenenfian, qui l'avait écrite en arabe.

DOBRITZHOFFER (MARTIN), jésuite et missionnaire allemand, fut envoyé au Paraguay, où il se livra avec ardeur, pendant 22 années, aux rudes travaux de l'apostolat. Il retourna ensuite en Europe et mourut en 1791, après avoir publié : *Historia de Abiponibus, equestri bellicosaque Paraquariæ natione*, etc., Vienne, 1783-1784, 3 vol. in-8° avec cartes et figures. Cet ouvrage qui parut en même temps traduit en allemand, par A. Kreil, professeur à Pest, intéresse par les détails historiques et géographiques qui s'y trouvent; mais surtout on ne peut y lire sans attendrissement le récit des travaux de ces hommes dévoués et fervents qui abandonnent tout et affrontent toutes les fatigues et tous les périls pour gagner à la religion et à la civilisation des peuplades errantes et cachées dans les solitudes les plus reculées du globe.

DOBROWSKI (l'abbé JOSEPH), né à Jermet, près de Raab, en Hongrie, le 17 août 1753, fut élevé en Bohême, d'où ses parents étaient originaires, et où ils étaient retournés peu de temps après sa naissance. Il venait de faire profession chez les jésuites, à Brunn, lorsque la société fut supprimée. Il se rendit à Prague, où il trouva des protecteurs, et se mit à étudier avec ardeur les langues orientales, surtout la langue, la littérature et l'histoire de son pays. Il devint vice-recteur du séminaire de Prague, en 1786, et recteur du séminaire général d'Olmutz en 1787. Plus tard il accompagna en Suède le comte Joachim Sternberg, dans le but de recouvrer, au moins par des copies, une partie des trésors littéraires et bibliographiques enlevés pendant la guerre de trente ans à la Moravie et à la Bohême par les généraux suédois Wrangel, Kœnigsmark et Tornstenson. Un voyage qu'il fit à Saint-Pétersbourg et à Moscou, en 1792 et 1793, lui procura une abondante moisson de matériaux précieux sur toutes les branches de la littérature slavonne. Dans les années suivantes, il parcourut plusieurs fois l'Italie avec le comte François Sternberg, qui, étant très-versé dans l'histoire et dans la numismatique, était avec son parent, Gaspard Sternberg, un des savants et des protecteurs des lettres les plus distingués de Prague et de l'Allemagne. Continuellement appliqué aux recherches sur la langue et la littérature des Slaves, il parvint, par une critique judicieuse, à débarrasser l'histoire de Bohême d'une multitude de fables. Plus d'une fois il fut assez heureux pour découvrir de nouvelles sources historiques, entre autres la Chronique d'Ansbert sur la croisade de Frédéric Barberousse. La *Grammaire de la langue slavonne*, qu'il composa en grande partie à Vienne, de 1819 à 1822, est devenue classique, en particulier pour les Polonais et les Russes, qui se sont enrichis par des traductions de la plupart de ses savantes recherches. Dobrowski mourut à Brunn le 6 janvier 1829, à 76 ans. Ses ouvrages sont nombreux, nous n'en citerons que les principaux : *Fragmentum Pragense Evangelii sancti Marci, vulgo autographi*, etc., Prague, 1778, in-4°; *Littérature bohémienne et morave*, pour les années 1779 et 1780, ibid., 2 vol. in-8°; *Corrigenda in Bohemia docta Balbini, juxta editionem P. Raphaelis Ungar*, ibid., 1780, in-8°; *Dissertation sur l'origine du nom de* CZECH, ibid., 1782, in-8°; *De antiquis Hebræorum characteribus dissertatio, in qua speciatim Origenis Hieronymique fides testimonio Josephi-Flavii defenditur*, Prague, 1783, in-8°; *De sacerdotum in Bohemia cœlibatu narratio historica, cui constitutiones concilii Moguntini Fritzlariæ 1244 celebrati adnexæ sunt*, ibid., 1787, in-8°; Histoire de

40

la langue et de la littérature bohémiennes, ibid., 1792, in-8°; *Przíekrel grammatica linguæ Brahmanicæ*, ibid., 1793, in-8°; *De la formation de la langue esclavonne*, ibid., 1799, in-8°; *Slawin*, *message adressé de la Bohême à tous les peuples esclavons*, ou *Mémoire pour servir à la connaissance de la littérature esclavonne dans tous les dialectes*, ibid., 1806, in-8°; *Glagolitica*, sur la littérature glagolitique, l'âge de la Bukwitza, modèle d'après lequel elle s'est formée; sur l'origine de la liturgie romano-esclavonne, et la traduction de cette liturgie en langue dalmatienne, qu'on attribue à saint Jérôme, Prague, 1807, in-8°, avec 2 planches : c'est un supplément à l'ouvrage précédent; *Institutiones linguæ slavicæ dialecti veteris, quæ cum apud Russos, Serbos, aliosque ritus græci apud Dalmatas, Glagolitas, ritus latini slavos, in libris sacris obtinent*, Vienne, 1822, in-8°; *Ueber die Slaven und ihre fitten*. Le P. Dobrowski a publié avec Pelzel les *Scriptores rerum bohemicarum*, Prague, 1783-1784, in-8°, et enrichi d'un grand nombre de dissertations curieuses, la *Bibliothèque orientale et exégétique*, publiée par Michaëlis, et les *Mémoires* de la société royale bohémienne des sciences.

DODD (Guillaume), théologien anglais, que son inconduite et sa fin tragique ont, plus que ses écrits, rendu célèbre, naquit en 1729 à Bourne, dans le comté de Lincoln et fit ses études à Cambridge. En 1753, après avoir reçu les ordres, il se fixa à Londres, où ses ouvrages, ses leçons de théologie et ses sermons lui assurèrent beaucoup de considération. Le docteur Squire, évêque de Saint-David, à qui il adressa un sonnet sur son traité : *L'Indifférence pour la religion est inexcusable*, le nomma son chapelain en 1761, et lui fit obtenir, en 1763, une prébende à Brécon. Mais les revenus de Dodd ne suffisant point à ses goûts de luxe et de dissipation, il entreprit pour y suppléer un grand nombre de travaux littéraires, et il publia par numéros un *Commentaire sur la Bible*, 1765, 3 vol. in-8°. En 1766, il devint chapelain du roi, et après la mort du docteur Squire, il se chargea de l'éducation du jeune Stanhope, fils naturel du comte de Chesterfield. En 1772, il obtint la cure de Hookliffe, dans le comté de Buckingham; mais ses dettes grossissant toujours, il songea à se procurer la cure lucrative de Saint-George à Londres, devenue vacante en 1774, et il n'imagina pas de meilleur moyen pour y parvenir, que d'adresser à la femme du chancelier une lettre anonyme par laquelle il lui offrait 3,000 guinées, si elle pouvait faire tomber sur lui le choix pour ce bénéfice. Dodd ne recueillit de cette démarche que la honte et le ridicule. Il alla à Genève s'adresser à son ancien élève, qui lui procura la cure de Winge, dans le comté de Buckingham. En 1776, il passa en France, vraisemblablement pour fuir les obsessions de ses créanciers; mais sur la fin de l'année il était de retour à Londres. Au mois de février suivant, un faux qu'il commit pour se procurer de l'argent le fit condamner à mort, et il fut exécuté à Tyburn le 27 juin 1777. Dans ses derniers moments il montra le plus vif repentir de ses erreurs. Dodd était loin d'être sans talents, mais son jugement n'y répondait pas. Nous citerons encore de lui : *Beautés de Shakespear*, 1752, 2 vol. in-12; une trad. en vers anglais des *Hymnes de Callimaque*, 1755; *Synopsis compendiaria H. Grotii de Jure belli et pacis; S. Clarkii de Dei existentia et attributis, et J. Lockii de intellectu humano*, 1759, in-8°; *Sermons sur les paraboles et les miracles*, 1758, 4 vol. in-8°; *Explication familière des œuvres poétiques de Milton*, 1762, in-12; *Réflexions sur la mort*, 1763, in-12; *Le Visiteur*, suite d'Essais, dont la plupart sont du docteur Dodd, 1764, 2 vol. in-12; *Poésies*, 1765, 1 vol. in-8°; trad. anglaise des *Sermons sur les devoirs des grands*, par Massillon, 1769; *Sermons aux jeunes gens*, 1771, 3 vol. in-12; *La fréquence des punitions capitales incompatible avec la justice, la saine politique et la religion*, 1772, in-8°; *Pensées écrites en prison*, précédées de mémoires sur sa vie, 1781, in-12. Cet ouvrage, que l'auteur composa dans l'intervalle de quatre mois qui s'écoula entre sa condamnation et son supplice, est le meilleur de ses écrits.

DODDRIDGE (Philippe), théologien non conformiste, né à Londres en 1702, mort en 1751 à Lisbonne, est auteur de divers ouvrages estimés en Angleterre. Les plus connus en France sont des *sermons*, in-8°, écrits avec simplicité. Ils ont été traduits en français par Bertrand, Genève, 1759, in-12.

DODERETE (Thomas), avocat, né le 14 janvier 1751 à Rivières-les-Fossés, près de Langres, travaillait chez un procureur à Paris, à l'époque de la révolution de 1789. Il en embrassa les principes avec chaleur, fut nommé administrateur du district de Langres, et contribua à envoyer à l'échafaud plusieurs personnes de cette ville. Doderete est mort le 8 avril 1824. Dans le temps des bouleversements révolutionnaires, il avait publié, à Chaumont, un *Catéchisme à l'usage de toutes les religions*, mauvaise compilation tirée de l'*Origine des cultes*, de Dupuis, et qui n'eut aucune espèce de succès, même à l'époque où il parut.

DODWELL (Henri), né à Dublin en 1641, de parents pauvres, fut réduit à une telle nécessité dans ses études, que souvent il n'avait pas d'argent pour acheter des plumes, du papier et de l'encre. Un de ses parents lui ayant donné du secours, il fit des progrès qui lui procurèrent la place de professeur d'histoire à Oxford en 1688; mais il fut privé de cet emploi en 1691, pour avoir refusé de prêter serment de fidélité au roi Guillaume. Il mourut en 1711, âgé de 70 ans. C'était un homme versé dans l'Écriture sainte, l'histoire ecclésiastique et les ouvrages des Pères; mais d'une humeur bizarre et chagrine, qui se fait quelquefois sentir dans ses livres. On a de lui plusieurs écrits, dont les principaux sont : un *Traité contre les non conformistes*, plein d'idées singulières, mais qui n'ont rien d'étonnant dans un homme destitué de toute règle de doctrine et de croyance,

et abandonné aux conclusions de l'esprit privé. Il y prétend que l'âme, naturellement mortelle, n'acquiert l'immortalité que par le baptême, conféré par des prêtres légitimement ordonnés par des évêques; des *Dissertations latines sur saint Cyprien*, 1684, in-8°. Il y soutient que le nombre des martyrs n'a pas été aussi grand que le disent les écrivains ecclésiastiques. Dom Thierri Ruinart le réfuta avec beaucoup de solidité, dans la savante préface dont il enrichit son édition des *Actes sincères des martyrs*. Un auteur qui a embrassé le sentiment de Dodwell, prétend que son adversaire n'a pas assez distingué les martyrs et les morts ordinaires; les persécutions pour cause de religion, et les persécutions politiques. Mais ce jugement est faux, et il est d'autant moins recevable, qu'il part d'un écrivain qui a tâché d'affaiblir toutes les preuves du christianisme. Un *Traité sur la manière d'étudier la théologie*, en anglais; *Geographiæ veteris Scriptores græci minores*, Oxford, 1698 et 1712, 4 vol. in-8°, rares et estimés. L'auteur a orné cette édition de remarques et de dissertations; *De veteribus Græcorum Romanorumque cyclis*, Oxford, 1702, in-4°; *Annales Thucydidis et Xenophontis*, 1702, in-4°, ouvrage recherché; plusieurs éditions d'auteurs classiques. Ceux qui voudront connaître plus en détail les autres productions de Dodwell peuvent consulter l'*Abrégé de ses OEuvres* avec une notice sur sa Vie, publié par Francis Brokesby, Londres, 1723, in-8°; mais il ne faut pas s'en tenir littéralement à ce qu'en dit cet auteur, qui prend souvent le ton de panégyriste. Dodwell aimait extrêmement à se distinguer, et ce défaut est peut-être la seule cause des opinions extraordinaires et insoutenables qu'il a avancées. C'est encore peut-être cette disposition de son cœur qui lui a fait imaginer que les martyrs pouvaient avoir souffert la mort par vanité; idée aussi extravagante que peu chrétienne. La belle gloire, que d'être exécuté comme les scélérats, et rendu infâme aux yeux de tout l'empire romain, et honoré dans une secte méprisée et persécutée! Ces extravagantes opinions ont fait dire à M. Burnet, évêque anglican de Salisbury, dans une lettre écrite à Dodwell, qu'un Vanini, un Hobbes, un Spinosa n'auraient pu avancer des choses plus absurdes et plus irréligieuses. « Cependant, ajoute-t-« il, vous n'avez point reconnu vos fautes, « comme vous l'auriez dû faire publique-« ment. Je puis vous assurer que j'aimerais « mieux ne savoir lire ni écrire, que d'étu-« dier ou de faire des livres dans les vues « que vous vous êtes proposées depuis plus « de trente ans. Vous aimez les nouveau-« tés et les paradoxes, et vous employez « votre savoir pour les établir.... J'estime, « comme je le dois, plusieurs bonnes et belles « qualités que vous possédez; mais je dé-« plore votre malheur dans tout ce que vous « avez fait de répréhensible. » M. Chishull, bachelier en théologie, et membre de l'université d'Oxford, met Dodwell dans cette classe de savants qui sont propres à compiler, mais qui ne sont point capables de bien juger et de raisonner sur ce qu'ils ont recueilli: « Je ne veux nullement, dit-il, diminuer la « réputation à laquelle il a droit de prétendre; « mais je veux rabaisser cette autorité, à la « faveur de laquelle il répand ses erreurs. Je « crois que le genre humain a plus de droit « à la connaissance de la vérité, que l'auteur « n'en a à la réputation dont il jouit par un « savoir faux et mal employé. »

DOEDERLEIN (Jean-Christophe), célèbre professeur de théologie, né à Windsheim en Franconie, le 20 janvier 1746, occupa successivement les chaires d'Altdorf et d'Iéna, et mourut dans cette dernière ville le 2 décembre 1792. Il a contribué à introduire en Allemagne le nouveau système théologique directement opposé à la doctrine des premiers réformateurs; mais il n'alla pas aussi loin qu'on l'a fait depuis, et il paraît que sur la fin de sa vie, il vit avec inquiétude les conséquences de ces nouvelles opinions, et qu'il voulut en arrêter les progrès. Ses ouvrages, écrits en général avec élégance, annoncent une mémoire heureuse, une érudition solide et une grande facilité à saisir les questions et à les envisager sous tous les points de vue; les plus estimés sont: une traduction latine des *Prophéties d'Isaïe*, faite d'après le texte hébreu, et accompagnée de notes critiques, 1775, in-8°, réimprimée avec des additions en 1780 et 1789; une traduction allemande des *Proverbes de Salomon*, 1778, in-8°, réimprimée avec des changements en 1782 et 1786; une traduction de l'*Ecclésiaste* et du *Cantique des cantiques* en allemand, avec des notes, Iéna, 1784 et 1792, in-8°; *Institutio theologi christiani*, Altdorf, 1780, in-8°, 6ᵉ édition, 1791. Il en a paru, après sa mort, une nouvelle rédaction en allemand, sous le titre de: *Doctrine chrétienne, accommodée aux besoins de notre temps*, Nuremberg, 1785-1802; *Summa institutionis theologi christiani*, Altdorf, 1782, in-8°; 4ᵉ édition, 1797. Cet ouvrage a été traduit en allemand. *Opuscula theologica*, 1789, in-8°; *Bibliothèque théologique en allemand*, Leipzig, 1780 à 1792, 4 vol. in-8°; *Journal théologique* en allemand, Iéna, 1792, 1 vol. in-8°; *Biblia hebraica cum variis lectionibus*, Leipzig, 1793, in-8°. On a encore de lui des *Sermons*, un grand nombre d'opuscules et de dissertations critiques.

DOEG, Iduméen, écuyer de Saül. Ce fut lui qui rapporta à ce prince que David, passant par Nobé, avait conspiré contre lui avec le grand-prêtre Achimélech. Cette calomnie mit Saül dans une telle colère qu'il désola la ville de Nobé, et fit donner la mort, par la main du lâche Doeg, au grand-pontife et à 85 prêtres, l'an 1061 avant J.-C. C'est à cette occasion que David composa les *psaumes* 51 et 118.

DOEPKE (Jean-Chrétien-Charles), né le 11 mars 1806, à Saint-Georges, où son père était organiste, fit ses premières études à Ratzeburg, et les continua à Leipzig et à Rostock. Il s'appliqua principalement à la théologie et aux langues orientales, et après s'être fait recevoir docteur en philosophie,

il vint à Paris dans le but d'étendre ses connaissances, mais il y succomba à un érysipèle le 19 juin 1830. On a de lui : *Commentaire philologique et critique sur le cantique de Salomon*, Leipzig, 1829, en allemand; une 3e édition de la *Chrestomathie syriaque* de Michaelis, sous ce titre : *Glossarium chrestomathiæ syriacæ J.-D. Michaelis accommodatum, annotationibus historicis, criticis, philologicis auctum*, Gœttingue, 1829; *Herméneutique des écrivains de l'Ancien Testament*, Leipzig, 1832.

DOLCI (le Père SÉBASTIEN), théologien et littérateur, né à Raguse en 1699, fit profession dans l'ordre de Saint-François, et prêcha avec une grande distinction la parole de Dieu dans les principales villes d'Italie pendant 40 années. Il mourut vers l'an 1770. La république de Raguse l'avait nommé son théologien, et il fut chargé par le patriarche de préparer les matières qui devaient être soumises aux assemblées synodales, et de revoir leurs décisions. On a du P. Dolci : *Maximus Hieronymus vitæ suæ scriptor, sive de moribus, doctrina et rebus gestis D. Hieronymi*, Ancône, 1750, in-4° : cette Vie est un centon composé de passages tirés des écrits mêmes du saint docteur; *De illyricæ linguæ vetustate et amplitudine dissertatio historico-chronologico-critica*, Venise, 1754. Jérôme-Fr. Zanetti ayant attaqué cet ouvrage dans un recueil, le Père Dolci fit imprimer son article en y joignant des notes où il réfutait solidement le critique; *Ragusini archiepiscopatus antiquitas, eorumque antistitum chronologia*, Ancône, 1761; *Fasti litterario-ragusini usque ad annum* 1766, Venise, 1767. Le Père Dolci composa, en outre, des panégyriques, des hymnes et une élégie à la louange de saint Thomas d'Aquin.

DOLERA (CLÉMENT), évêque de Foligno, cardinal, de l'ordre de Saint-François dont il fut général, était de Monéglia. Il se distingua par sa science et par sa vertu, et mourut à Rome en 1568. Le principal de ses ouvrages a pour titre : *Compendium theologicarum institutionum*, Rome, 1565, in-8°.

DOLET (ETIENNE), né à Orléans en 1509, était fils, dit-on, de François Ier et d'une orléanaise nommée Cureau. On ajoute qu'il ne fut point reconnu par ce prince à cause d'une intrigue de sa mère avec un seigneur de la cour; mais cette anecdote mérite confirmation. Quoi qu'il en soit, Dolet, à la fois imprimeur, poëte, orateur et humaniste, était outré en tout; comblant les uns de louanges, déchirant les autres sans mesure, toujours attaquant, toujours attaqué; extrêmement aimé des uns, haï des autres jusqu'à la fureur; savant au-delà de son âge, s'appliquant sans relâche au travail; d'ailleurs orgueilleux, méprisant, vindicatif et inquiet. On le mit en prison pour son irréligion. Le savant Castellan lui obtint sa liberté dans l'espérance que cette correction l'aurait rendu plus sage. Dolet promit beaucoup, ne tint rien, et fut brûlé comme athée à Paris, en 1546, à 37 ans. « On ne voit pas, dit un au« teur, que nos philosophes se soient em« pressés de réclamer ou de justifier un pa« reil zélateur de la liberté. Son athéisme « trop déclaré et trop pratique l'a peut-être « exclu de l'association, et a retenu les plu« mes éloquentes qui auraient été tentées « de le réhabiliter comme tant d'autres. Il y « a cependant apparence qu'il eût trouvé « grâce aux yeux des auteurs du *Système de « la nature*. Les principes de cet ouvrage « monstrueux sont précisément les mêmes « que ceux de Dolet. » On dit qu'avant de rendre l'âme il protesta que ses livres contenaient des choses qu'il n'avait jamais entendues, ce qui est sans doute très-facile à croire : quel est le matérialiste qui comprenne le galimatias par lequel il prétend remplacer la notion d'un Dieu? On a de lui : *Commentarii linguæ latinæ*, 2 vol. in-fol., à Lyon, chez Gryphe, 1536-38, qui devaient être suivis d'un 3e. Cet ouvrage, chef-d'œuvre de typographie, est devenu rare. C'est une espèce de dictionnaire de langue latine par lieux communs. On avoue qu'il en connaissait bien les tours et les finesses, surtout celles de Cicéron, son auteur favori; cependant il n'écrivait pas naturellement en latin : sa prose sent l'écolier qui fait des thèmes; c'est un tissu de phrases mendiées. *Carminum libri IV*, 1538, in-4°: ces poésies sont pitoyables, surtout les lyriques; *Formulæ latinarum locutionum*, Lyon, 1539, in-folio : cet ouvrage est un dictionnaire qui devait avoir deux autres parties; *Second enfer de Dolet*, 1544, in-8°; *De officio legati*, Lyon, 1538, in-4°; *Francisci I facta*, Anvers, Lyon, 1529, in-4°; les mêmes en français, 1540, en prose, sous le titre de *Gestes de François Ier*, in-4°; *De re navali*, Lyon, 1537, in-4°; un recueil de *lettres* en vers français.

DOLLE (CHARLES-ANTOINE), historien du comté de Schaumbourg, où il était né en 1717, mort en 1758, fut recteur des écoles à Peino, dans le duché de Hildesheim, et surintendant des églises protestantes à Lippe-Buckebourg. On cite de lui : *Recueil de faits et de documents concernant l'histoire ecclésiastique, littéraire et naturelle du comté de Schaumbourg*, Buckebourg, 1751, in-8°; *Supplément à l'histoire dudit comté*, Ire partie, Rinteln, 1733; IIe partie, Stadthagen, 1754, in-8°; *Histoire abrégée du même comté*, Stadthagen, 1756, in-8°; *Biographie des professeurs de théologie de l'université de Rinteln*, Hanau, 1752, in-8°, renfermant huit Vies : il devait y en avoir quatorze autres qui n'ont pas vu le jour.

DOLLIERES (N.), jésuite lorrain, s'est distingué en Chine par son zèle et ses travaux, depuis 1758 jusqu'en 1780, qu'il mourut à Pékin, après avoir publié un excellent *catéchisme* dont plus de 50,000 exemplaires circulent dans les provinces de ce vaste empire.

DOLLONE (l'abbé), docteur en théologie et en droit canon, se distingua, au milieu du XVIIIe siècle, par son zèle infatigable pour les missions dans plusieurs provinces de France. On a de lui deux *Panégyriques de la mère*

de Chantal, qu'il avait prononcés à Tours, dans l'église des religieuses de la Visitation, le premier, pour la solennité de sa béatification, le 25 juillet 1752; et le second, pour le jour de sa fête, le 25 août suivant, Paris, 1752.

DOLMANS (Pierre), jésuite, natif des environs de Maëstricht, mort le 29 septembre 1751, a travaillé aux *Acta sanctorum*, depuis 1736 jusqu'en 1739.

DOMBIDEAU, évêque de Quimper. *Voy.* Crouzeilles.

DOMENICHI (Domenico de), célèbre prélat du xve siècle, né à Venise en 1416, d'une famille originaire de Brescia, étudia à Padoue, puis fit son cours de théologie à Bologne. De cette ville il se rendit à Rome, où il soutint deux thèses en présence du pape Eugène IV et de toute sa cour, avec un tel éclat que le saint-père le nomma doyen du chapitre de Cividal del Friuli. Il ne quitta cependant point Rome, où il occupait une chaire de théologie. Nommé évêque de Torcello en 1448, il fut bientôt rappelé de son diocèse par le pape Calixte III, qui se l'attacha en qualité de référendaire. Il accompagna Pie II au concile de Mantoue, y défendit les priviléges des évêques contre les protonotaires, et termina une querelle qui s'était élevée entre les dominicains et les cordeliers, au sujet du culte que l'on devait rendre au sang de Jésus-Christ. Il fut ensuite envoyé en Allemagne avec le titre de nonce, afin de travailler à réunir les princes chrétiens contre les Turcs, qui menaçaient l'Europe d'une invasion, et il réussit dans cette mission importante. Paul II, à son avénement, le nomma évêque de Brescia, l'empereur Frédéric III lui donna le titre de prince de l'empire, et le pape Sixte IV le nomma son vicaire gouverneur de Rome. Il mourut en 1478. Domenichi avait composé un grand nombre d'ouvrages qui sont restés, pour la plupart, inédits. Outre une édition des *Morales* de saint Grégoire le Grand, Rome, 1475, in-fol., qu'il enrichit d'une préface, nous citerons : *Tractatus de reformationibus Romanæ curiæ per advisamenta, sive considerationes, cum allegationibus ad S.S. D. Pium papam II*, Brescia, 1495, in-4°, très-rare; *De sanguine Christi tractatus, cui accessit alius de filiatione Joannis evangelistæ ad B. Virginem*, Venise, 1557, in-8°; *Tractatus de dignitate episcopali*, Rome, 1757 : ouvrage savant, mais diffus, imprimé alors pour la première fois; *Rudimenta ad sciendum et servandum necessaria clericis et presbyteris; De cardinalium legitima creatione*; des *Lettres*, des *Sermons*, des *traités* de théologie. Ceux qui voudraient de plus amples détails peuvent consulter Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, tom. VI, p. 298, et le P. Deli Agostini, dans ses *Scrittori veneziani*, tome Ier, p. 386.

DOMINICY (Marc-Antoine), jurisconsulte, natif de Cahors, enseigna d'abord le droit avec distinction à l'université de Bourges, puis se livra exclusivement à la composition de ses ouvrages, dont les plus remarquables sont : *De Sudario capitis Christi liber singularis*, Cahors, 1640, in-4°, dissertation sur un suaire que l'on gardait à Cahors ; *Ad canonem secundum et quintum concilii Agathensis et ultimum Ilerdensis, sive de communione peregrina, in qua obiter de censuris pontificiis et desuetudine veteris canonicæ pœnitentiæ*, Paris, 1645, in-4° ; *Disquisitio de prærogativa allodiorum in provinciis Narbonensi et Aquitanica, quæ jure scripto reguntur*, Paris, 1645, in-4°. Schilter a inséré dans le tome III de son recueil *de Feudis*, Strasbourg, 1695, in-4°, cet écrit, qui est une réponse au traité du franc-alleu, publié en 1637 par Auguste Galland, deux *dissertations*, l'une sur la descendance de Hugues Capet, en réponse à Chifflet qui lui répliqua; l'autre sur la loi salique, en réponse à Chantereau; ces deux écrits sont de 1646. Il en publia une troisième en 1648, où il combat à la fois ses deux adversaires.

DOMINIQUE (saint), *Loricat* ou l'*Encuirassé*, ainsi appelé parce qu'il portait une chemise de mailles de fer, qu'il n'ôtait que pour se donner la discipline. Ce n'était pas seulement pour lui que Dominique se flagellait, c'était pour expier les iniquités des autres, et les pécheurs commodes n'hésitaient point à recourir à la courageuse charité du bon ermite. Il mourut le 14 octobre 1060, dans un ermitage de l'Apennin. On aurait certainement tort de blâmer ces pénitences extraordinaires; elles ont eu leur utilité, puisqu'en sanctifiant ceux qui les faisaient, elles avaient encore de bons effets sur l'esprit des peuples. « Les hommes, dit « un sage et pieux écrivain, ont peu de con- « fiance en ceux qui vivent avec eux et « comme eux : il faut de temps en temps des « hommes singuliers qui les étonnent, qui « excitent leur attention pour les rendre do- « ciles, pour leur faire goûter une morale « qui leur déplaît; Dieu en a suscité quand « il lui a plu, et, en dépit de la philosophie, « ils ont fait beaucoup de bien. » *Voy.* Patrice, Siméon Stylite, etc. L'auteur du *Dictionnaire de philosophie* a confondu saint Dominique l'encuirassé avec le suivant; mais ces sortes de bévues n'ont rien d'étonnant pour quiconque connaît l'érudition des philosophes modernes. Pierre Damien et Tarchi ont écrit sa *Vie*.

DOMINIQUE (saint), instituteur de l'ordre des Frères-Prêcheurs, naquit à Calahorra, ou Calagora (Vieille Castille), en 1170, de parents nobles et vertueux. A 14 ans il fut envoyé à Palencia, où était alors la plus célèbre école de Castille. Le roi Alphonse IX y avait assemblé des savants de France et d'Italie, et établi des professeurs de toutes les facultés. Dominique s'y distingua pendant neuf ans, par le double mérite de l'esprit et de la sagesse. Sorti de cette école, il fut fait chanoine régulier et sous-prieur de la cathédrale d'Osma. Son évêque ayant été envoyé en France par Alphonse, pour accompagner la princesse promise à son fils, Dominique le suivit. La mort de cette princesse leur fit perdre le dessein de retourner en Espagne.

ils se fixèrent en France avec des abbés de l'ordre de Cîteaux, légats du pape, pour travailler à la conversion des hérétiques Vaudois et Albigeois dont le Languedoc était infecté. La mission prit dès lors une nouvelle face. « Dominique, dit un théologien moderne, persuadé que l'esprit d'hérésie naît de l'oubli de Dieu, du relâchement dans son culte et du mépris des œuvres chrétiennes, entreprit de faire revivre la piété, et réussit mieux par ce moyen que par la controverse. Il établit partout l'usage du *Rosaire*, qui est un ensemble d'oraisons, composé de ce qu'il y a de plus autorisé et de plus solide en fait de prières, aisé à comprendre, à pratiquer, qui occupe saintement le peuple en l'instruisant, en le touchant par la méditation des vérités saintes; où le simple fidèle, sans connaissance des livres et même des caractères, suit longtemps un ordre de prières déterminées, qui tiennent son âme élevée vers Dieu, sans contention et sans gêne : pratique qui a produit des biens incalculables, et en produit encore tous les jours dans les endroits où cet édifiant exercice s'est maintenu contre la dissipation et l'indifférence du siècle; pratique d'autant plus chère aux âmes humbles et modestement religieuses, qu'elle n'est pas du goût d'une dévotion recherchée et argumentante. » Les premiers fruits du zèle de Dominique parurent à la conférence de Pamiers, en 1206. Le chef des Vaudois y abjura ses erreurs entre les mains de l'évêque d'Osma. « Les incrédules, copistes des protestants (disent les encyclopédistes), ont déclamé contre saint Dominique, de la manière la plus indécente. Ils l'ont peint comme un prédicateur fougueux et fanatique, qui préféra d'employer contre les hérétiques le bras séculier plutôt que la persuasion; qui fut l'auteur de la guerre que l'on fit aux Albigeois, et des cruautés dont elle fut accompagnée; qui, pour perpétuer dans l'Eglise le zèle persécuteur, suggéra le tribunal de l'inquisition. La vérité est que saint Dominique n'employa jamais, contre les Albigeois, que les sermons, les conférences, la charité et la patience. En arrivant dans cette mission, il représenta aux abbés de Cîteaux qui y travaillaient, que le seul moyen d'y réussir était d'imiter la douceur, le zèle et la pauvreté des apôtres; il leur persuada de renvoyer leurs équipages et leurs domestiques, et leur donna l'exemple de la charité apostolique. Il n'eut aucune part à la guerre que l'on fit aux Albigeois. Ces hérétiques l'avaient eux-mêmes provoquée en prenant les armes sous la protection des comtes de Toulouse, de Foix, de Comminges et de Béarn, en chassant les évêques, les prêtres et les moines; en pillant et en détruisant les monastères et les églises et en répandant le sang des catholiques. (*Voy.* MONTFORT, Simon.) Saint Dominique prêcha contre les excès que commirent les croisés, aussi bien que contre les cruautés des Albigeois. » (*Encyclop. méthod.*, art. DOMINICAIN.) Les succès de Dominique lui méritèrent la charge d'inquisiteur en Languedoc. Il y jeta les premiers fondements de son ordre à Toulouse, approuvé en 1216 par Honorius III. Le saint fondateur, de concert avec ses compagnons, avait embrassé la règle de saint Augustin, pour se conformer au concile de Latran contre les religions nouvelles; mais il y ajouta quelques pratiques plus austères. Les frères prêcheurs, dans leur première institution, n'étaient ni mendiants, ni exempts de la juridiction des ordinaires, mais chanoines réguliers. L'année d'après la bulle d'Honorius III, en 1217, ils obtinrent de l'université de Paris l'église de Saint-Jacques, d'où leur est venu le nom de *Jacobins*. Dominique fut le premier général de son ordre. Cette nouvelle famille se multiplia tellement, qu'actuellement elle est divisée en 45 provinces, dont il y en a 11 en Asie, en Afrique et en Amérique, sans compter 12 congrégations ou réformes particulières, gouvernées par des vicaires-généraux. Le maître du sacré palais à Rome est toujours un religieux de cet ordre. Ce fut saint Dominique qui persuada à Honorius III d'établir un lecteur du sacré palais, office peu considérable dans le commencement; mais ceux qui en ont été pourvus depuis, ayant obtenu le titre de *maîtres du sacré palais*, sont devenus des officiers de distinction. L'ordre de Saint-Dominique avait déjà fait de grands progrès à sa mort, arrivée le 6 août 1221. Il avait fait élire peu auparavant, au chapitre général tenu cette année, huit provinciaux pour gouverner ses frères répandus en Espagne, en France, en Lombardie, dans la Romagne, en Provence, en Allemagne, en Hongrie et en Angleterre. Le pape Grégoire IX le canonisa treize ans après sa mort, en 1234. Ceux qui voudront connaître plus particulièrement ce fondateur distingué, peuvent consulter la *Vie de saint Dominique*, publiée à Paris, en 1739, in-4°, par le P. Touron, historien des hommes illustres de son ordre. L'ordre de Saint-Dominique s'est toujours particulièrement distingué par son orthodoxie et son attachement à l'Eglise catholique; et dans ce siècle de perversion et de délire philosophique, c'est un de ceux qui a eu dans son sein le moins d'enfants dégénérés et corrompus.— Le P. Lacordaire, qui a entrepris de rétablir l'ordre des Dominicains, a aussi publié une Vie du fondateur, précédée d'un *Mémoire sur le rétablissement en France de l'ordre des Frères-Prêcheurs*, et suivie d'une *Lettre sur le saint-siége*, 3e édition, 1 vol. in-8° de 700 pages, avec portrait.

DOMINIQUE ou **DOMINICI** (JEAN), né à Florence de parents pauvres, entra, après beaucoup d'instances, dans l'ordre de Saint-Dominique, et s'y distingua par sa piété et par sa science. Il passa par toutes les charges de son ordre, et fut grand zélateur de la discipline régulière. Le schisme qui désolait alors l'Eglise le touchait vivement. Il en parla avec beaucoup de chaleur et de fermeté à

Grégoire XII, qui, bien loin de s'en offenser, le fit archevêque de Raguse, le créa cardinal en 1408, et l'envoya, en qualité de légat, au concile de Constance. Il abdiqua quelque temps après son archevêché, et fut envoyé malgré lui en qualité de légat en Pologne, en Bohême et en Hongrie, pour travailler à l'extinction des erreurs des hussites. Il mourut en 1419. Saint Antonin, son disciple, a fait son éloge en peu de mots : *Ultra dignitatem eximiam scientiæ et sapientiæ, morum sanctitate effulsit in ecclesia Dei*. On a de Dominique un traité *de la Charité*, en italien, et *Lucula noctis*, en latin, que l'on conserve en manuscrit à Florence, chez les Pères dominicains.

DOMINIS (Marc-Antoine de), ex-jésuite, né en 1566, à Arbe, capitale de l'île de ce nom, sur la côte de Dalmatie, était de la famille du pape Grégoire X. Il quitta la société pour être évêque de Segnia en Dalmatie, et obtint ensuite l'archevêché de Spalatro. Les caresses des protestants et l'espérance d'un grand repos et de la liberté, l'attirèrent en Angleterre en 1616. Ce voyage était, à ce qu'il disait, pour travailler à la réunion des religions, mais réellement pour habiter un pays où il pût faire imprimer ses ouvrages sans craindre le ressentiment des catholiques. Durant son séjour en cette île, il publia, en 1619, l'*Histoire du concile de Trente*, par Fra-Paolo; sous le nom de *Pierre Soavo Polano*, anagramme de Paul Sarpi de Venise. Ce prélat inquiet et entreprenant ne fut pas inutile au roi Jacques Ier, dont la passion dominante était celle de paraître docteur. Au milieu des témoignages d'amitié, de respect et d'estime dont le roi et le clergé anglais le comblaient, il sentit des remords. Ils augmentèrent lorsque sa présomption, sa vanité et son avarice, qu'il avait cachées d'abord, et qu'il développa trop ensuite, lui eurent fait perdre tout crédit en Angleterre. Grégoire XV, son ami et son condisciple, en ayant été averti, lui fit dire par l'ambassadeur d'Espagne qu'il pouvait revenir sans aucune crainte. Dominis, avant de partir, voulut signaler son retour à la foi de l'Eglise par une action d'éclat propre à réparer le scandale de sa désertion. Il monta en chaire à Londres, et rétracta tout ce qu'il avait dit ou écrit contre l'Eglise. Jacques Ier, irrité de ce coup d'éclat, lui ordonna de sortir de ses Etats sous trois jours. L'archevêque, arrivé à Rome, abjura publiquement ses erreurs, et demanda pardon, dans un consistoire public, de son apostasie. Son humeur inconstante et bizarre ne lui permit pas de jouir en paix des charmes de son nouveau séjour. Des lettres interceptées firent juger qu'il se repentait de sa conversion dès 1624, c'est-à-dire six mois après son retour. Urbain VIII le fit enfermer au château Saint-Ange, où il mourut en 1624. On a de lui un grand traité *De Republica ecclesiastica*, en 3 vol. in-fol., Londres, 1617 et 1620, Francfort, 1658. « Cet ouvrage, dit un « critique, fait non-seulement pour détruire « la monarchie de l'Eglise et la primauté du « pape, mais encore la nécessité d'un chef « visible, ne pouvait manquer de plaire aux « puritains d'Angleterre ; mais il est étonnant « que Jacques Ier l'ait souffert, et qu'il n'ait « pas vu qu'un homme qui ne veut pas de « chef dans l'Eglise, n'en veut point dans l'E- « tat. » L'ouvrage fut censuré le 15 décembre 1617, par la faculté de théologie de Paris; réfuté savamment par Nicolas Coeffeteau, et brûlé avec le corps de son auteur au champ de Flore, par sentence de l'inquisition. Un compilateur fameux dans ce siècle, qui l'a suivi dans sa doctrine, l'a aussi imité dans son inconstance et ses variations. *De radiis visus et lucis in vitris perspectivis et iride tractatus*, Venise, 1611, in-4°. Il y parle des lunettes à longue vue ou télescopes, dont l'invention était alors nouvelle, et raisonne sur la lumière et les couleurs, surtout celles qui brillent dans l'arc-en-ciel : matière que le P. Grimaldi avait traitée longtemps avant lui, que le père de Chales, Descartes et Newton ont traitée depuis, sans que les nuages qui l'enveloppent soient entièrement dissipés ; car il ne faut pas confondre la formation même de l'arc-en-ciel, avec la variété de ses couleurs. *V.* Newton. Cet évêque schismatique était à peu près tombé dans l'oubli, lorsque les novateurs de ce siècle entreprirent de ressusciter son erreur, touchant le mariage qu'il soumet aux caprices et à la mobilité de la législation humaine. Launoy avait déjà essayé d'accréditer cette erreur, mais sans succès, lorsqu'on se flatta de réussir mieux dans un temps où toutes les notions étaient ébranlées et les esprits disposés à tous les genres de séduction. Mais outre les théologiens catholiques qui réclamèrent unanimement contre une doctrine qui ne renversait pas seulement la religion, mais la société civile, on vit même des philosophes à la mode s'élever contre une jurisprudence dont ils comprirent toute l'absurdité. Mirabeau, dans sa *Monarchie prussienne*, ouvrage dans lequel on ne trouve à coup sûr rien d'excessivement catholique, après avoir rapporté la réponse du prince de Kaunitz à une note du nonce Garampi, continue de la sorte (t. VII, p. 83) : « Voilà, sans doute, « une réponse digne de l'autorité souveraine, « mais est-ce la réponse d'un prince catho- « lique, apostolique, romain, d'un adhérent « aux canons du concile de Trente, qui for- « ment la règle de foi du catholicisme même « le moins ultramontain ? Le concile de « Trente défend à la puissance séculière de « se mêler des causes matrimoniales : *Si quis « dixerit causas matrimoniales non spectare « ad judices ecclesiasticos, anathema sit*, dit « le douzième canon de la session 24 de « ce concile. S'il est vrai que le mariage « étant un sacrement, toutes les causes ma- « trimoniales ressortent uniquement de la « juridiction ecclésiastique, c'est à l'Eglise, « dont la hiérarchie est également de droit « divin, à régler la manière de juger ses « causes, et en qui réside la puissance d'or- « donner sur chacune ; car vouloir régler « les divers droits de la hiérarchie chré-

« tienne, établie de Dieu même, comme dit « le concile de Trente, c'est assurément le « plus grand attentat de la puissance politi- « que contre la religieuse. » Presque dans le même temps, un orateur dévoué d'ailleurs à l'esprit d'innovation, aux inquiétudes d'une politique réformatrice, aux systèmes qui ont bouleversé la France, et accrédité, dans ce royaume jadis si chrétien, tous les délires philosophiques, M. l'abbé Fauchet, dans un Discours sur la religion nationale, s'exprimait de la sorte : « On continue d'objecter: « L'autorité des gouvernements sur les con- « trats, sur la justice distributive et commu- « tative, sur les mariages et sur tous les au- « tres actes qui ont rapport à la morale ou « aux sacrements, que deviendrait-elle ? Ce « qu'elle doit être : une autorité purement « exécutrice. *Les lois civiles ne peuvent ja-* « *mais créer la morale;* elles doivent tou- « jours la suivre et l'enjoindre. Vous avez, « par la première de vos lois, qui est la base « de toutes les autres, une religion. Grâce « au ciel, cette religion est la seule vraie, « la seule parfaite, et, par la sanction de « cette fraternité générale qu'elle a reçue du « Père universel, doit être celle du genre « humain ; il faut que votre législation s'y « conforme ; sinon vous êtes en contradic- « tion avec vous-mêmes, et votre gouverne- « ment reste dans le chaos où il a toujours « été, par la contradiction entre la loi de « Dieu et les lois des hommes. La doctrine « sur l'usure, sur les contrats, sur tous les « rapports de la morale, comme sur les dog- « mes et les sacrements, appartient à l'É- « glise seule. Il faut le redire, l'opinion con- « traire, qui veut mêler dans cet enseigne- « ment l'autorité législative et contraire des « princes, est une absurdité et une impiété. « Celui qui n'écoute pas l'Eglise, et à plus « forte raison, qui s'élève contre elle dans « tout ce qu'elle enseigne, sans exception, « sans restriction, est comme un païen et un « publicain. Brûlez l'Evangile, et adoptez « une autre religion, ou croyez-y. Il faut « donc laisser là tous les barbouillages que « certains théologiens et jurisconsultes de « France et d'Allemagne, pour flatter le des- « potisme des princes et des tribunaux, ont « écrit sur le mariage, par exemple, consi- « déré comme sacrement, et dans ses rap- « ports moraux. Il n'appartient qu'à l'Eglise « de décider cette doctrine. Ce qu'elle a fixé « au concile de Trente est au-dessus de toutes « les atteintes des trônes, et lie souveraine- « ment les consciences. Il y a sacrement, où « l'Eglise catholique dit qu'il y a sacrement; « il y a bonnes mœurs où l'Eglise dit qu'il y « a bonnes mœurs. Toutes les puissances « temporelles ensemble ne pourraient pas « changer un iota à la vérité de ces princi- « pes. Les évêques sont les sujets des prin- « ces, au temporel, oui ; au spirituel, non. « Ce sont les princes qui sont, sous ce rap- « port, sujets de l'Eglise. On brouille tout « lorsqu'on ne fait pas ces distinctions. Mais « il y a beaucoup d'objets dans l'enseigne- « ment qui intéressent le temporel ? Assu- « rément tout l'intéresse dans la morale, et « la morale appartient à la religion. La re- « ligion ne pourra-t-elle donc prononcer « rien que sous les bons princes ? Mettront- « ils sous le sceptre les consciences avec « tous les biens de l'empire, parce que tous « ces objets se touchent, et qu'ils aiment à « dominer sur tout ? Comment a-t-on pu fo- « menter si longtemps, par une inconceva- « ble lâcheté, un despotisme si stupide et « une impiété si brutale ? Peuples et rois, « vous dépendez également de Dieu, c'est-à- « dire de la vérité, de la justice et de la mo- « rale, en un mot de la religion, sans laquelle « il n'existe ni vertu réelle, ni droits invio- « lables, ni société positive. » *Voy.* GERBAIS, GIBERT, LAUNOY, POTHIER.

DOMMERICH (JEAN-CHRISTOPHE), théologien et littérateur, né à Bukeburg, en 1723, mort en 1767, fut recteur des écoles à Wolfenbuttel, puis professeur de philosophie à Helmstadt. On cite de lui, en allemand: *Preuve que les sciences mathématiques sont nécessaires à l'orateur chrétien*, Lemgo, 1745, in-8°; *Principes de la véritable éloquence, à l'usage de la jeunesse*, Lemgo, 2ᵉ édit., 1750, in-8°; *Abrégé de la théologie, pour les écoles*, Halle et Helmstadt, 1759, in-8°. En latin: *De aurium judicio ad styli Romani scientiam admodum necessario*, Lemgo, 1746, in-4°; *Logica in usum lectionum suarum edita*, Lemgo, 1749, in-8°; *De scholis veterum earumque cum hodiernis analogia*, Wolfenbuttel, 1749, in-4°; *Ad historiam Schaumburgensem ex bibliotheca Wolfenbuttelana analecta*, ibid., 1753, in-4°; *Hermiæ philosophi irrisio gentilium philosophorum, cum annotationibus Wolfii*, etc., Halle, 1794, in-4°.

DOMNUS Iᵉʳ, Romain, élu pape après la mort de Dieu-Donné, en septembre 677, mourut le 11 avril 678. Anastase parle d'une comète qui parut pendant trois mois sous son pontificat. Il mit fin au schisme de l'église de Ravenne, qui se prétendait exempte de la juridiction du saint-siége.

DOMNUS II ou DONUS, Romain, succéda à Benoît VI en 974, durant la tyrannie de l'antipape Boniface, qui avait fait étrangler Benoît VI. Il paraît que son pontificat ne fut que de quelques mois. Benoît VII lui succéda.

DONAT (saint), évêque d'Arezzo en Toscane, fut, au rapport de saint Grégoire le Grand, illustre par ses vertus et ses miracles. Il fut arrêté pour cause de religion par Quadratien, préfet impérial de Toscane, sous le règne de Julien l'Apostat. Ayant refusé de sacrifier aux idoles, il fut condamné à diverses tortures, qu'il souffrit avec un courage vraiment chrétien. Il couronna son martyre par le glaive en 361. On conserve ses reliques dans la cathédrale d'Arezzo.

DONAT (saint), fils de Wandalène ou Waldelène, duc de la Bourgogne transjurane, fut baptisé par saint Colomban, abbé de Luxeuil. Ayant été élevé dans cette abbaye, il y fit profession. Ses vertus le firent élever sur le siége de Besançon, vers l'an 624. L'année suivante, il assista au premier con-

cile de Reims et à celui qui se tint à Châlons en 644 ou 650. C'est lui qui fonda dans sa ville épiscopale le monastère de Saint-Paul, sous la règle de saint Colomban, dans lequel il vécut avec les moines. Saint Donat mourut en 660. Il est auteur d'une Instruction intitulée *Commonitorium*, et adressée aux moines de Saint-Paul et Saint-Etienne.

DONAT, évêque de Casenoire en Numidie, accusa Mensurius, évêque de Carthage, d'avoir livré pendant la persécution les saintes Ecritures aux païens, et fit schisme avec lui. C'est la première époque du schisme des donatistes. Il assista en 311 au concile de 70 évêques de Numidie, qui déposèrent Cécilien, et il fut son principal accusateur dans le concile de Rome. Il retourna ensuite en Afrique, où il reçut une sentence de déposition et d'excommunication, prononcée contre lui par le pape Melchiade.

DONAT, évêque schismatique de Carthage, différent du précédent, mais du même parti, et même chef de ce parti après la mort de Majorin, auquel il succéda vers l'an 316. C'était un homme habile, éloquent, savant, de bonnes mœurs; mais d'un orgueil si insupportable, qu'il mettait tout le monde au-dessous de lui. Il confirma le schisme en Afrique, tant par son autorité que par ses écrits. Certains furieux de sa secte, qui se disaient défenseurs de la justice, marchaient les armes à la main, mettant en liberté les esclaves, et obligeant les créanciers à décharger leurs débiteurs. On envoya contre eux des soldats qui en tuèrent plusieurs; mais le mal était trop enraciné pour finir de cette sorte. Ces sectaires, condamnés par différents conciles, par celui de Rome en 313, par celui d'Arles en 314, furent confondus dans la célèbre conférence tenue à Carthage en 411, entre les évêques catholiques et les donatistes. Saint Augustin, chargé de parler pour les catholiques, discuta à fond toutes les questions. Les 280 évêques qui composaient cette assemblée, offrirent, à sa persuasion, de quitter leurs siéges en faveur des évêques donatistes qui se seraient réunis si le peuple catholique paraissait souffrir avec peine qu'il y eût deux chefs assis sur le même siége. L'éloquence et la douceur de saint Augustin, jointes à la générosité de ces prélats, éteignirent presque entièrement ce malheureux schisme. Donat, l'objet de cet article, et à l'occasion duquel nous avons parlé des donatistes, était mort en exil l'an 355.

DONATH ou **DONETH** (Marc-Samuel-Théophile), théologien protestant, né en 1724 à Gruna dans la Haute-Lusace, mort en 1777 à Dauchritz où il était pasteur, a laissé : *De genuina significatione vocum* ἀληθινὸς *et* Ἀλήθεια, Leipzig, 1746, in-4°. Cette dissertation est en latin, les productions suivantes sont en allemand : *Eloge de J. A. A. de Warnsdorf*, Goerlitz, 1765, in-4°; *Souvenir de M. J. D. Geissler, premier pasteur de Goerlitz*, ibid., 1768, in-4°; *Recherches sur le vrai lieu du passage de la mer Rouge par les enfants d'Israël*, ibid., 1775, in-4°. La mort l'empêcha de publier un précis de la *Physica sacra* de Scheuchzer, auquel il travaillait.

DONCOURT (Henri-François-Simon de), prêtre habitué de la communauté de Saint-Sulpice, né en 1741 à Bourmont en Lorraine, fit longtemps les catéchismes de sa paroisse, et s'occupa beaucoup de recherches pour éclaircir l'histoire de cette paroisse et de son église. On a de Doncourt : *Cantiques sur les points principaux de religion et de morale chrétienne*, 1769, in-8°, réimpr. sous ce titre : *Opuscules sacrés et lyriques*, 1772, 4 vol. in-8°, avec une *Notice raisonnée des cantiques qui ont paru depuis* 1586 *jusqu'en* 1772, en tête du 3° volume; *Instructions et prières*, 1783, 3 vol. pet. in-12 : on trouve dans cet ouvrage les *Remarques historiques sur l'église et la paroisse de Saint-Sulpice*; *Exercices ordinaires des chrétiens*, in-24; *Calendrier historique des usages et offices de la paroisse de Saint-Sulpice*, in-12 et in-24. Il fut l'éditeur du *Culte de l'amour de Dieu*, ou *la Dévotion au sacré cœur de Jésus*, par Fumel, 1774, in-12, et des *Mémoires sur la vie de M. Olier, curé de Saint-Sulpice*, par Bretonvilliers, sans date, in-12. L'abbé de Doncourt mourut à Paris en 1783.

DONDI DALL'OROLOGIO (François-Scipion), savant prélat et littérateur italien, né à Padoue le 6 janvier 1756, était chanoine de la cathédrale de cette ville, lorsqu'il fut nommé en 1805 évêque *in partibus* de Trinitri. En 1796, après la mort de l'évêque Giustiniani, il avait été chargé de l'administration du diocèse, et il avait prouvé combien il était digne de l'épiscopat. Le vœu de ses compatriotes qui l'appelait à la tête de leur diocèse fut enfin rempli en 1807. Le nouvel évêque justifia toutes les espérances qu'il avait fait concevoir : il encouragea les bonnes et fortes études dans son séminaire, enrichit de nouveaux instruments les cabinets de physique et de chimie, augmenta les collections d'histoire naturelle, etc. Napoléon lui donna des marques nombreuses d'estime et d'affection, qui ne lui firent pas cependant oublier ses devoirs d'évêque. Lors de l'invasion des Français en Italie en 1809, il prit énergiquement la défense des droits de l'Eglise, dans une lettre pastorale adressée à tous les prêtres du diocèse : cette lettre le fit nommer évêque assistant du Saint-Siége par le pape Pie VII. L'archevêché de Milan lui fut proposé, mais il ne voulut pas quitter ses diocésains. S'étant rendu au concile de Paris en 1811, il prononça dans l'église de Notre-Dame l'*Eloge funèbre* de Bern.-Marie Casanzoni, évêque de Feltre, qui fut imprimé. La disette de 1817, qui ne fut pas moins cruelle en Italie qu'en France, lui donna l'occasion de montrer toute l'étendue de sa charité. Il mourut des suites d'une chute, à Padoue, le 6 octobre 1829, et son oraison funèbre fut prononcée par Séb. Melun, alors préfet du séminaire. Indépendamment de lettres pastorales, d'homélies et de plusieurs dissertations dans des recueils périodiques, on a de lui : *Discorso sopra i doveri*

delle claustrali, Padoue, 1780, in-12; *Memoria sopra Jacopo e Giovanni Dondi*, inséré dans le tome II des Actes de l'acad. des sciences de Padoue; *Due lettere sopra la fabbrica della cattedrale di Padova*, 1774, in-12; *Sinodo inedito e memoria della vita di Pileo Prata*, 1795, in-4°; *Dissertazioni sopra l'istoria ecclesiastica di Padova*, 1802-1817, in-4° : ces dissertations sont au nombre de neuf; *Serie storico-cronologica dei canonici di Padova*, 1805, in-4°; *Illustratio pagellæ casuum reservatorum*, 1807; *Sopra i cimiteri*, 1809; *De more osculandi annulum pastoralem*, 1809; *Dissertazione sopra i riti, la disciplina e le costumanze della chiesa di Padova sino al* XIV *secolo*, 1816, in-4°; et plusieurs ouvrages manuscrits.

DONI D'ATTICHI (LOUIS), originaire de Florence, se fit minime et parvint aux premières charges de son ordre. Le cardinal de Richelieu, qui l'avait connu pendant sa retraite à Avignon, avait été touché de sa modestie et de son savoir. Il lui fit donner l'évêché de Riez, diocèse dans lequel il fit beaucoup de bien. Il passa du siége de Riez à celui d'Autun, en 1652, et mourut en 1664, à 68 ans. Il a donné : une *Histoire des minimes*, in-4°; la *Vie de la reine Jeanne*, fondatrice des Annonciades, Paris, 1625, in-12; celle *du cardinal de Bérulle*; l'*Histoire des cardinaux*, en latin, 1660, 2 vol. in-folio, etc. Ses ouvrages latins sont d'un style plus supportable que les français, dont la diction a vieilli, et n'a d'ailleurs jamais été fort brillante.

DONNE (JEAN), né à Londres en 1573, fut élevé dans la religion catholique, qu'il abandonna ensuite. Il voyagea dans une partie de l'Europe, et se fit connaître dans sa patrie par des *poésies galantes* et des *satires*. Il mourut l'an 1631. Ce poëte était aussi controversiste, prédicateur et écrivain ascétique. On a de lui des ouvrages dans tous ces genres. Le plus connu est un mauvais livre de controverse, intitulé : *Pseudo-Martyr*, 1613, in-4°. L'auteur le composa par ordre de Jacques Ier, pour servir de réponse aux arguments de l'Eglise catholique contre le serment de suprématie et de fidélité : il en fut récompensé par la place de chapelain du roi et de doyen de Saint-Paul. On lui attribue encore une *Apologie du suicide*, où il cite, pour appuyer ses extravagantes idées, l'exemple d'un grand nombre de héros païens, ensuite celui de quelques saints de l'Ancien Testament, d'une foule de martyrs, de confesseurs, de pénitents, etc. Jésus-Christ même est amené en preuve de son absurde système. *Voy.* sa *Vie* publiée par Jean Walton, en anglais, Londres, 1658.

DORÉ (JACOB), dominicain, docteur de Sorbonne, professeur de théologie dans son ordre, né à Orléans vers la fin du XV° siècle, et non à Saint-Pol en Artois, comme le dit le Père Lelong, mort en 1569, a été désigné, à ce qu'on croit, par Rabelais, sous le nom de *notre maître Doribus*. Il n'est connu que par des ouvrages écrits bizarrement et intitulés de même; c'était le goût de son siècle. Les plus burlesques sont : la *Tourterelle de viduité*, 1574, in-16; le *Passereau solitaire; les neuf Médicaments du chrétien malade*; les *Allumettes du feu divin*; *le Cerf spirituel*; la *Conserve de Grâce*, prise du psaume *Conserva me*; l'*Anatomie des membres de N.-S. J.-C.*, etc. On a encore de lui plusieurs autres écrits en latin.

DORÉ (PIERRE), jésuite, né à Longwi en 1733, mort à Nancy le 22 mai 1816, traduisit et publia en France des livres de piété très-répandus en Italie, entre autres les *Visites au Saint-Sacrement*, de Liguori, et le *Mois de Marie*, de Lalomia : ces deux ouvrages ont été souvent réimprimés. On doit aussi au Père Doré un recueil de *Cantiques*.

DORINCK ou DORING (MATTHIEU), franciscain allemand, professeur de théologie dans son ordre, mourut à Kiritz sa patrie vers 1465. Il est auteur, à ce qu'on prétend, de l'*Abrégé du Miroir historial de Vincent de Beauvais*, continué jusqu'en 1493. On croit que c'est ce qu'on appelle communément la *Chronique de Nuremberg*, parce que la première édition en fut faite dans cette ville, in-4°, en 1472. Quelques écrivains attribuent, peut-être avec plus de raison, cette Chronique à Hartman Schedel. L'auteur, quel qu'il soit, a été, à quelques égards, le précurseur de Luther. Son fanatisme ne le cède en rien à celui de cet hérésiarque.

DORLAND (PIERRE), chartreux, né en 1449 à Diest, près Liége, mort dans le couvent de son ordre, à Zeclem, le 21 août 1507, est auteur des ouvrages suivants : *Chronicon chartusianum*, Cologne, 1608, in-8°; traduit en français et publié à Tournay, par Adrien Driscart, curé de cette ville, 1644, in-8°; *Viola animæ dialogis septem*, Cologne, 1500, in-4°; Anvers, 1533, in-12, et 1543, in-16; *Dialogus de vitio proprietatis monachorum*, Louvain, 1512, in-4°; *Explicatio mystica habitus chartusiensis*, Louvain, 1513, in-8°; *B. Annæ vita*, imprimée à la suite de la *Vita Christi*, de Ludolphe, qui parut à Anvers, 1617, in-folio. Il laissa plusieurs autres ouvrages manuscrits, dont la liste se trouve dans la *Bibliotheca chartusiana*, de Pétreius, et dans la *Bibliotheca Belgica*, de Foppens.

DORLÉANS (LOUIS), avocat au parlement de Paris où il était né en 1542, se signala par son zèle pour la ligue catholique contre la protestante, et contre les catholiques qui s'étaient joints à celle-ci. Il fut choisi pour avocat de la première, qui le députa aux états, où il parla avec véhémence. Il écrivit ensuite contre Henri IV, s'éloigna de sa patrie et n'y revint qu'après neuf ans; il fut mis en prison; mais Henri IV, qui lui avait donné un passeport, le fit sortir. Dorléans fit imprimer en 1604 un *Remerciement au roi*, dans lequel il lui parle en sujet fidèle et reconnaissant. Il mourut à Paris en 1629, à 87 ans. Prosper Marchand lui attribue la *Réponse des vrais catholiques français à l'avertissement des catholiques anglais, de Louis Dorléans, pour l'exclusion du roi de Navarre de la couronne de France*, 1588, in-8° : ce-

vrage qu'il suppose avoir traduit du latin. L'auteur avance entre autres choses un fait extraordinaire contre Louis de Bourbon, prince de Condé, chef des calvinistes en France, qu'il accuse d'avoir fait frapper à son coin une monnaie où il prenait le nom de Louis XIII, roi de France. Mais il faut que cette médaille ait été peu répandue, ou supprimée avec soin, car elle ne se trouve pas dans les cabinets : la chose était du reste conforme à l'esprit et aux entreprises des huguenots de ce temps-là. On a encore de lui : ***Défense des catholiques unis contre les catholiques associés aux réformés***, 1586, in-8°; ***Premier et deuxième avertissements des catholiques anglais***, 1590, in-8°; ***Banquet du comte d'Arète***, 1594, in-8°, satire contre Henri IV; ***Discours sur les ouvertures du parlement***, au nombre de 29; des ***Commentaires*** sur Tacite et sur Sénèque.

DORLÉANS (Pierre-Joseph), jésuite, né à Bourges en 1641. Après avoir professé les belles-lettres, il fut destiné par ses supérieurs au ministère de la chaire. S'étant depuis consacré à l'histoire, il travailla en ce genre jusqu'à sa mort, arrivée à Paris le 31 mars 1698. Ses principaux ouvrages sont : ***Histoire des révolutions d'Angleterre***, dont la meilleure édition est celle de Paris, 1693, 3 vol. in-4°, et 4 vol. in-12. Le père d'Orléans avait une imagination vive, noble et élevée : elle paraît dans cet ouvrage, aussi estimé pour l'exactitude que pour la manière de l'auteur. Ceux qui lui ont reproché de n'avoir pas supprimé ou déguisé les scènes sanglantes qui ont suivi le schisme de Henri VIII, et les diverses persécutions que les catholiques ont essuyées depuis cette époque, ont sans doute projeté de sacrifier l'histoire aux exigences du philosophisme. ***Histoire des révolutions d'Espagne***, Paris, 1734, en 3 vol. in-4°, et 5 vol. in-12, avec la continuation par les pères Rouillé et Brumoi. Cette histoire est digne de la précédente. Le style en est pur, élégant, les portraits brillants et corrects, les réflexions justes et ingénieuses, les faits bien choisis. Peu d'historiens ont saisi comme ce jésuite ce qu'il y a de plus piquant et de plus intéressant dans chaque sujet. Une ***Histoire*** curieuse ***des deux conquérants tartares, Chunchi et Camhi***, qui ont subjugué la Chine, in-8°; La ***Vie du père Cotton, jésuite***, in-4°; les ***Vies des bienheureux Louis de Gonzague et Stanislas Kostka***, in-12; la ***Vie de Constance***, premier ministre du roi de Siam, in-12; elle est infiniment préférable à celle que Deslandes publia en 1755; deux volumes de ***Sermons***, in-12, qui, quoiqu'ils ne soient pas du premier mérite, offrent quelques traits éloquents; un excellent petit Traité de controverse intitulé : ***Méthode courte et facile pour discerner la véritable religion d'avec les fausses***, qui se trouve dans le XIV° volume des ***Démonstrations évangéliques***, publiées par M. Migne en 18 vol. in-4°. L'ordre, la clarté, la simplicité et l'évidence des réflexions, entraînent et persuadent tout lecteur que le préjugé n'aveugle pas. Nous n'avons rien de mieux en ce genre, à considérer la brièveté et le laconisme de l'ouvrage, sinon peut-être le petit traité : ***De capessenda vera Religione***, par Lessius.

DORLODOT, ancien évêque de la Mayenne, né au diocèse de Verdun en 1756, mort à Besançon au mois de janvier 1816, avait été fait évêque en 1799, quand déjà la Constitution civile du clergé n'existait plus. A l'époque du concordat, il fut fait chanoine du Mans, d'où il passa à Besançon pour s'y joindre aux autres débris de l'église constitutionnelle que Lecoz y attirait de toutes parts. Les sectaires voulurent donner quelque pompe à ses obsèques, qui se firent au milieu de l'indifférence générale.

DORMANTS (les sept), sept frères qui confessèrent la foi à Ephèse en 250, sous le règne de l'empereur Dèce. Ayant été trouvés dans une caverne où ils s'étaient cachés pour se mettre à l'abri de la persécution, on en mura l'entrée, et *ils s'y endormirent dans le Seigneur*. Quelques modernes prenant mal ces expressions, ont imaginé que les serviteurs de Dieu s'étaient endormis d'un sommeil véritable, et qu'on les retrouva en 479, sous le règne de Théodose le Jeune. La vérité est que leurs reliques furent découvertes en cette année. On les porta à Marseille, où on les montre encore dans l'église de Saint-Victor. La mémoire de ces saints martyrs est en grande vénération chez les Grecs, les Syriens et tous les peuples d'Orient. La caverne où leurs corps furent trouvés devint célèbre par la dévotion des fidèles, suivant Spon (dans son ***Voyage d'Italie et du Levant***); on la montre encore aux voyageurs qui vont dans le Levant.

DORN (Jean-Christophe), théologien protestant et bibliographe, né à Schleusingen, fut recteur du collége de Blankenbourg, puis, en 1752, second bibliothécaire à Wolfenbuttel, où il mourut la même année. Outre une édition augmentée du traité de Jonsius, ***De scriptoribus historiæ philosophicæ***, Iéna, 1716, in-4°, on a de lui : ***Oratio de vita et obitu H. Welleri***, 1702, in-4°; ***De doctis impostoribus***, avec une préface de Struve, Iéna, 1703, in-8°; ***De ruta saxonica***, Iéna, 1705, in-4°; Halle, 1725, in-4°; ***Bibliotheca theologico-critica, secundum singulas divinioris scientiæ partes disposita***, Iéna, 1721, 1723, 2 vol. in-8°, non terminée. On y remarque beaucoup de fautes et de nombreuses omissions; les protestants néanmoins en font cas.

DORNKRELL (Jacques), théologien et ministre luthérien, né à Lunébourg en 1643, mort à Hambourg en 1704, laissa un ouvrage estimé des savants sous le titre de ***Bibliotheca historico-harmonica***, etc.

DOROTHÉE (sainte), vierge martyre, est célèbre par le refus constant qu'elle fit de se marier et d'adorer les idoles, malgré les plus horribles tourments que Fabricius, gouverneur de Césarée, lui faisait souffrir. Elle convertit deux femmes apostates qu'on avait chargées de la séduire. Rien n'étant capable d'ébranler sa constance, le juge la condamna à avoir la tête tranchée. Comme on la menait au supplice, un jeune homme, nom-

mé Théophile, qui lui entendait dire qu'elle allait trouver son divin Epoux, lui demanda, en raillant, des fruits et des fleurs du jardin de son époux. La sainte, par un effet de la toute-puissance divine, lui en envoya réellement. Le prodige frappa tellement Théophile qu'il se convertit. On croit que le martyre de cette sainte arriva sous Dioclétien. Son corps est dans la célèbre église qui porte son nom à Rome, et qui est au delà du Tibre. Elle est nommée dans l'ancien martyrologe attribué à saint Jérôme. — Il ne faut pas la confondre avec une autre sainte du même nom, et d'une des plus illustres maisons d'Alexandrie, qui, ayant constamment refusé de satisfaire la passion brutale de Maximin, fut dépouillée par cet empereur de tous ses biens, et condamnée à l'exil en 308.

DOROTHÉE, disciple du moine Jean, surnommé le *Prophète*, et maître du juif Dosithée, fut à la tête d'un monastère en Palestine vers l'an 560. On a de lui des *sermons* ou instructions pour les moines, traduits en français par l'abbé de Rancé, 1686, in-8°, et des *lettres* en grec et en latin. Ces ouvrages se trouvent dans l'*Auctuarium* de la *Bibliothèque des Pères*, de l'an 1623, tome Ier, page 743. Le style en est assez simple, mais plein d'onction. D'autres attribuent avec assez de vraisemblance ces *sermons* et ces *lettres* à un Dorothée, natif du Pont, surnommé *le Jeune*, archimandrite d'un monastère célèbre, qui, à cause du grand nombre des moines, était appelé *Chiliocomus*. Il vivait vers l'an 1020. Jean Mauropus, son disciple, a écrit sa *Vie*.

DORSANNE (Antoine), natif d'Issoudun en Berry, docteur de Sorbonne, chantre de l'église de Paris, fut grand vicaire et official du même diocèse sous le cardinal de Noailles. Il eut part à sa confiance, et fut un des principaux instigateurs des mesures que prit ce cardinal, et de son opposition à la bulle. Dorsanne mourut en 1728. Nous avons de lui un *Journal*, contenant l'histoire et les anecdotes de ce qui s'est passé de plus intéressant à Rome et en France, dans l'affaire de la constitution *Unigenitus*, 2 vol. in-4°, ou 6 vol. in-12, en y comprenant le *supplément*. Villefore, auteur des *Anecdotes de la constitution Unigenitus*, s'était beaucoup servi de ces Mémoires, dans la composition de son ouvrage : aussi retrouve-t-on dans le *Journal* une bonne partie des faits faux ou vrais rapportés dans les *Anecdotes*. L'auteur des Anecdotes ne conduit son histoire que jusqu'en 1718 ; le journaliste l'a continuée jusqu'en 1728. La narration du premier est vive et coulante ; celle du second est simple et fort négligée. Toutes les deux décèlent l'esprit de parti.

DOSCHES (François), disciple insensé de l'insensé Simon Morin. Les écrits où il a consigné ses rêves extravagants sont de la plus extrême rareté, et ne méritent d'être recherchés que par des philosophes pécunieux, qui veulent savoir dans quels égarements l'esprit de l'homme peut donner. Ils trouveront dans un écrit très-rare de Dosches, imprimé en 4 pages in-4° seulement, sous ce titre, *Abrégé de l'arsenal de la foi*, jusqu'où ce sectaire avait porté ses délires.

DOSITHÉE, regardé comme le premier hérésiarque, se donna comme étant le Messie, et fut l'auteur de la secte des *dosithéens*, dont l'existence se prolongea, en Egypte, jusqu'au VIe siècle. Il vivait au temps même de Jésus-Christ, et il essaya de s'approprier les prophéties qui regardaient le divin Rédempteur. Trente disciples se réunirent autour de lui, et il n'en voulait pas davantage. L'un d'eux étant mort fut remplacé par un autre qui surpassa bientôt son maître : c'était Simon le Magicien. La connaissance que Dosithée avait de la magie l'aidait à séduire les imaginations par des prestiges, par des enchantements et des tours d'adresse. Une femme qu'il appelait la Lune se trouvait au nombre de ses disciples. Il observait la circoncision, estimait beaucoup la chasteté, et jeûnait rigoureusement. Voulant faire croire qu'il était monté au ciel, il s'enferma dans une caverne et s'y laissa mourir de faim; mais son corps fut trouvé rongé de vers, et son imposture fut ainsi découverte. Les notions que l'on a sur ce personnage sont du reste assez incertaines ; suivant Origène et plusieurs autres écrivains des premiers siècles de l'Eglise, Dosithée avait son parti formé dans Samarie, avant que Jésus commençât ses prédications. Entre autres pratiques singulières, les dosithéens observaient celle de conserver exactement pendant vingt-quatre heures, et dans une complète immobilité, la posture où ils se trouvaient lorsque commençait le sabbat. L'orgueil était un de leurs principaux traits distinctifs, et ils méprisaient les hommes les plus éclairés et les plus vertueux qui ne suivaient pas leurs doctrines.

DOSMA ou plutôt DE OSMA DELGADO (Roderic), chanoine de Badajoz, en Espagne, où il naquit le 21 juillet 1533, était savant dans les langues orientales. Il fut historiographe de Philippe II, et mourut vers 1607. On a de Dosma : *De auctoritate S. Scripturæ*, Valladolid, 1594, in-fol. ; *Ad sanctorum quatuor Evangeliorum cognitionem spectantia opera*, Madrid, 1601, 2 vol. in-fol. ; *Expositio seu paraphrasis in sacros CL psalmos, et in Cantica canticorum, cum annotationibus et scholiis*, Madrid, 1601, in-4°. Les précédents ouvrages sont en langue latine, les suivants sont en espagnol : *Traité du sacrement de pénitence*, Madrid, 1601, in-4° ; *Dialogues moraux*, 1601, in-4° ; *Dialogues sur la ville de Badajoz*, 1601, in-4° : on y trouve le catalogue des évêques de cette ville.

DOUCET (Frédéric-Auguste), vicaire de la paroisse de Saint-Thomas d'Aquin, né à Paris le 13 novembre 1806, de parents pauvres, fit ses études gratuitement, fut ordonné prêtre en 1831, et montra dans l'exercice du saint ministère un zèle infatigable. Il mourut saintement le 17 mai 1838, laissant plusieurs écrits qui ont été recueillis sous le titre d'*OEuvres choisies de l'abbé Doucet*, Paris, 1839, 3 vol. in-18. Le premier volume renferme dix *Sermons* pour l'Avent, et les

deux autres contiennent des ***Instructions pour la prière du soir***, des ***Instructions sur la sainte Vierge, précédées d'un Sermon sur le Rosaire***, enfin des ***Prônes et instructions familières***.

DOUCIN (LOUIS), jésuite, né à Vernon, mort à Orléans en 1726, fut, selon quelques-uns, l'auteur du fameux *Problème ecclésiastique*, où il censurait la conduite de Noailles à l'égard des ***Réflexions morales du père Quesnel***. *Voy.* NOAILLES Louis-Antoine, et VIAIXNES. Il fut envoyé à Rome, et se distingua par son zèle pour la constitution *Unigenitus*. On a de lui : ***Histoire du nestorianisme***, in-4°, Paris, 1698, curieuse et assez estimée. Ce qui regarde cette fameuse hérésie y est exactement discuté. ***Histoire de l'origénisme***, pleine de recherches et d'une bonne critique; ***Mémorial abrégé touchant l'état et les progrès du jansénisme en Hollande***, composé par l'auteur, lorsqu'il se rendit en 1697, à la suite du comte de Créci, au congrès de Ryswick; plusieurs *écrits* sur les affaires du temps.

DOUGLAS (JEAN), évêque anglais, né en 1721 à Pittenween dans le comté de Fife en Ecosse, étudia à l'université d'Oxford, fut attaché, en 1744, en qualité de chapelain au troisième régiment des gardes à pied qui faisait partie de l'armée des alliés en Flandre, et se trouva à la bataille de Fontenoy en 1745. Il devint ensuite successivement ministre de Tilchurst près de Reading, de Donstew dans le comté d'Oxford, chanoine de Windsor, gardien du muséum britannique, évêque de Carlisle, titre auquel le doyenné de Windsor fut ajouté en 1788, et enfin évêque de Salisbury. Il mourut dans cette ville en 1806. Douglas avait publié un grand nombre de pamphlets politiques oubliés aujourd'hui, mais qui furent probablement la cause de sa fortune. On cite encore de lui : ***Milton vengé de l'accusation de plagiat portée contre lui par M. Lauder***, qui fut obligé de se rétracter, et son ***Criterium des miracles***, 1753, in-8°, réimprimé en 1806, où il réfute d'une manière victorieuse l'***Essai sur les miracles***, de Hume.

DOUJAT (JEAN), né à Toulouse d'une famille de distinction, mort à Paris en 1688, à 79 ans, était doyen des docteurs régents de la faculté de droit de Paris, premier professeur royal en droit canon, historiographe de sa majesté, et membre de l'académie française. Il fut choisi par Périgny, premier précepteur du grand dauphin, pour donner à ce prince la première teinture de l'histoire et de la fable. Ses ouvrages et ses services lui acquirent les éloges des savants, et des pensions du trône. Il fut encore plus estimable par sa modestie, sa probité et son désintéressement, au milieu des écueils de la cour, que par ses livres. Les principaux sont : ***Abrégé de l'histoire grecque et romaine traduite de Velleius Paterculus***, in-12, Paris, 1672 et 1708. Cette version est très-faiblement écrite; le traducteur l'orna de suppléments, tirés des meilleurs auteurs de l'antiquité, et d'une chronologie. M. l'abbé Paul en a donné une meilleure en 1770, in-8° et in-12. Une bonne *édition* de Tite-Live, ouvrage composé, comme le précédent, pour l'usage du dauphin, et enrichi de *notes* savantes, 6 vol. in-4°; ***Prænotionum canonicarum libri V***, Paris, 1687, in-4° : c'est son meilleur ouvrage; l'***Histoire du droit canonique***, 1677, in-12; celle ***du droit civil***, Paris, 1678, in-12, en latin; une édition latine des ***Institutions du droit canonique*** de Lancelot, Paris, 1685, 2 vol. in-12, avec beaucoup de ***notes***; ***Synopsis conciliorum et chronologia patrum pontificum, imperatorum***, etc., 1674; ***De eucharistia, pace spirituali***, etc., 1665; des ***Eloges*** (en vers) ***des personnes illustres de l'Ancien Testament***, 1688; ***Poésies latines et françaises***, etc. Il possédait un grand nombre de langues, le grec, le latin, l'hébreu, le turc, l'anglais, l'italien et l'espagnol.

DOUVRE (THOMAS DE), trésorier de l'église de Bayeux, né en cette ville, d'une ancienne famille, est le premier Normand que Guillaume le Conquérant plaça sur le siége d'York en Angleterre. Il en était digne par ses vertus et par sa science. Il rebâtit son église cathédrale, instruisit son peuple par ses discours et par ses exemples, fit de grands biens à son clergé, et composa quelques *livres* sur le chant ecclésiastique. Il mourut l'année 1100, après avoir siégé 28 ans.

DOUVRE (THOMAS DE), neveu du précédent, clerc d'Henri Ier, roi d'Angleterre, fut aussi archevêque d'York en 1108. Son père, Samson de DOUVRE, avant de devenir chanoine de Bayeux, et ensuite évêque de Worchester en Angleterre, avait été engagé dans le mariage, et eut encore au moins un autre fils (Richard II), qui fut évêque de Bayeux. Thomas eut de grands débats avec saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, à l'occasion de la primauté de leurs églises. On rapporte que dans une grave maladie, les médecins lui ayant indiqué un remède opposé à la pureté, il déclara qu'il aimait mieux s'exposer à mourir que de racheter sa vie à un tel prix. Dieu bénit sa constance et sa foi : il lui rendit sa première santé. Ce pieux archevêque mourut en 1114.

DOYLE (JACQUES), habile controversiste irlandais, évêque de Kildare et Leighlin, né en 1786, avait fait ses études ecclésiastiques à l'univ. de Coïmbre, et était entré dans l'ordre des augustins. De retour en Irlande, il fut professeur de philosophie, puis de théologie au collége de Carlow. Son mérite le fit désigner pour l'épiscopat, et malgré sa jeunesse il fut appelé en 1819 aux siéges unis de Kildare et de Leighlin. Il mourut à Carlow le 15 juin 1834, dans la 48e année de son âge et la 15e de son épiscopat. On a de lui de nombreux écrits, parmi lesquels nous citerons : ***les Droits religieux et civils des catholiques irlandais vengés***, dans une lettre au marquis Wellesley, 1823; ***Défense de ces droits***, 1824; ***Lettres sur l'état de l'éducation en Irlande et sur les sociétés bibliques; Douze lettres sur l'état de l'Irlande; Essai sur les réclamations des catholiques, réplique à un mandement de l'archevêque protestant de Dublin***, etc. On a

garde comme un chef-d'œuvre de polémique la *Lettre à l'archevêque* (anglican) *de Dublin*, qu'il écrivit à l'occasion d'un sermon prononcé plusieurs années auparavant, à la fête de la Visitation, par l'archevêque Magger. L'auteur y expose l'histoire et les doctrines de l'Eglise catholique qu'il met en contraste avec l'église anglicane.

DRABICIUS (Nicolas), ministre protestant, né l'an 1597, à Strassnitz en Moravie, fut chassé de son pays et se retira en Hongrie l'an 1629. Il renonça au ministère pour se livrer à l'ivrognerie. Cette conduite le rendant méprisable, il s'avisa, pour se remettre en estime, de feindre des révélations. Ses rêveries, toutes démenties par l'événement, n'avaient pour but que d'exciter la guerre contre la communion romaine et contre la maison d'Autriche, ennemie des calvinistes. Après de vaines instances pour lui faire désavouer ses prophéties, on lui coupa la tête et la main droite, qui furent brûlées avec un exemplaire de ses œuvres, et ses cendres furent jetées dans le Danube. Cette exécution se fit à Presbourg le 17 juillet 1671. D'autres prétendent que Drabicius mourut en Turquie où s'il était réfugié. Son principal ouvrage est intitulé, *Lux in tenebris*, Amsterdam, 1657, titre bien peu convenable à l'obscurité de la matière et à la bizarrerie des idées de l'auteur. Coménius en a publié un abrégé en 1660; ces rêveries ont été réimprimées avec celles de Kotterus et de Christine Poniatowski, sous le titre de *Revelationes sæculi nostri ab anno 1616 ad 1664, cum notis et figuris*, 1665, in-4°. Le prince Ragotski se servit de ces visions, comme d'une machine, pour remuer le peuple; mais il n'y ajoutait pas la moindre foi.

DRACONITES (Jean), ministre protestant de Carlostadt en Franconie, entreprit une *Polyglotte* de la Bible, qu'il ne put achever, étant mort en 1566, à 70 ans. On a de lui des *Commentaires sur les Evangiles des dimanches*, en latin, in-folio, et d'autres ouvrages, où l'on trouve quelques points de littérature assez bien discutés.

DRACONTIUS, poëte latin et prêtre chrétien espagnol, vers le milieu du ve siècle. On a de lui un *poëme* sur l'ouvrage des six jours de la création; une *élégie* adressée à l'empereur Théodose le Jeune, Leipzig 1673, in-8°.

DRANSFELD (Juste de), professeur et recteur de l'université de Gœttingue, né en 1633, mort en 1714, a laissé : *Lucubratiuncula de schola Ilfeldensi reviviscente*, imprimé à la suite des *Antiquitates Ilfeldenses*, de J.-G. Leukfeld, Quedlinbourg, 1709; *Dicta S. Scripturæ primaria sive epitome theologiæ moralis*, Gœttingue, 1700, in-8°; *Allocutiones et programmata varii generis styli, qua soluti, qua ligati*, Gœttingue, 1704, in-4°; etc.

DRAPIER (Gui), curé de la paroisse de Saint-Sauveur à Beauvais, né en 1624, mourut en 1716, à 91 ans, après l'avoir gouvernée pendant 59. Les principaux ouvrages qui nous restent de lui sont : un *Traité des oblations*, in-12, Paris, 1685; *Tradition de l'Eglise touchant l'extrême-onction*, où l'on fait voir que les curés en sont les ministres ordinaires, Lyon, 1699, in-12; *Gouvernement des diocèses en commun*, Bâle (Rouen), 1707, 3 vol. in-12; *Défense des abbés commendataires et des curés primitifs*, 1685. C'est une invective continuelle contre les uns et les autres, quoique le titre promette autre chose. L'auteur combat le droit des curés primitifs avec plus d'érudition que de solidité. Il réclame surtout la liberté de l'office du jour du patron, objet pour lequel il eut des contestations toute sa vie avec le chapitre de Saint-Vaast, curé primitif de sa paroisse. Ces disputes firent faire bien de la bile à Drapier, et elle s'évapore dans son ouvrage. Plusieurs *écrits* en faveur du P. Quesnel, son ami.

DRAPIER (Roch), avocat au parlement de Paris, né à Verdun en 1685, mort à Paris en 1734, laissa quelques ouvrages de droit : *Recueil de décisions sur les matières bénéficiales*, dont la meilleure édition est en 2 vol. in-12, de 1732; *Recueil de décisions sur les dîmes*, etc., réimprimé en 1741, in-12, augmenté par Brunet, d'un *Traité de Champart*.

DRELINCOURT (Charles), ministre de l'église prétendue réformée à Charenton, né à Sedan en 1595, mort à Paris en 1669, s'acquit l'estime de ceux de sa communion par divers ouvrages contre les catholiques. Les principaux sont : un *Catéchisme*, in-8°, et *Abrégé de controverse*, pleins l'un et l'autre des préjugés de la secte; *Consolation contre les frayeurs de la mort*, Amsterdam, 1724, 2 vol. in-8°; *La préparation à la sainte Cène*; 3 vol. in-8° de *sermons*; *Le Hibou des jésuites*, etc. Ce dernier ouvrage a été bien accueilli par les ennemis de la société : toutes les rapsodies sont bonnes pour les gens de faction et de parti, dès qu'elles servent leurs préventions et leurs haines. — L'un de ses fils, Charles, médecin de Montpellier, dont on a des *Opuscules*, 1727, in-4°, mourut à Leyde en 1697. — Son autre fils, Laurent, mort à 55 ans en 1680 à Niort, où il était ministre, laissa des *Sermons* et un recueil de *Sonnets chrétiens*, Amsterdam, 1766, in-12.

DRESSER (Matthieu), théologien luthérien, né à Erfurt en 1536, étudia à Wittenberg sous Luther et Mélanchthon. Après avoir enseigné le grec et l'éloquence en diverses académies, il fut, l'an 1581, professeur d'humanités à Leipzig, où il mourut en 1607. C'était un luthérien rigide, et un homme d'un caractère souple et adroit. Lorsqu'il était à Oxford, il sut si bien tourner l'esprit de ses collègues, qu'ils consentirent qu'on enseignât la confession d'Augsbourg et l'hébreu dans l'académie. On a de lui divers ouvrages de littérature et de théologie : Une *Rhetorica*, in-8°; *Tres libri progymnasmatum litteraturæ græcæ*, in-8°; *Isagoge historica*, en allemand, in-fol. : cet écrit n'est point estimé. *De festis et præcipuis anni partibus liber*; *De festis diebus christianorum, judæorum et ethnicorum liber*, in-8°. Il y discute savamment plusieurs sujets curieux.

DREW (Samuel), écrivain méthodiste anglais, né le 3 mars 1765, dans les environs

de Saint-Austell, d'une famille pauvre, fit son apprentissage de cordonnier, et prit la direction d'un atelier de chaussures à Saint-Austell, au nom d'une personne qui exerçait le métier de relieur. Drew n'avait reçu aucune instruction ; mais la passion de la lecture s'étant emparée de lui, il en vint à se faire auteur à son tour. Il avait d'abord été incrédule, mais la mort d'un frère qui s'était affilié aux méthodistes, le porta à entrer dans la même secte. Il renonça au commerce en 1805, et après avoir habité Londres, où il rédigea l'*Imperial Magazine*, il mourut à Helston en 1833. Son principal ouvrage est intitulé : *Traité de l'existence et des attributs de Dieu*, Londres, 1820, 2 vol. in-8°. On lui doit en outre : *Remarques sur la première partie du siècle des lumières, de Thomas Payne*, 1799; 3ᵉ édition, 1820, in-12, opuscule dirigé contre le déisme ; *Observations sur les anecdotes du méthodisme de Polwhele*, 1800; *Essai sur l'immatérialité et l'immortalité de l'âme*, etc., 1802; 2ᵉ édition, 1803 : cet ouvrage est faible ; *Essai sur l'identité et sur la résurrection générale du corps humain*, 1809, in-8°, 2ᵉ édition, 1822; *Vie du docteur Coxe*, 1816, in-8°; *Histoire du comté de Cornouailles*, 1820-1824, 2 vol. in-4°.

DREXELIUS (Jérémie), jésuite d'Augsbourg, prédicateur de l'électeur de Bavière, mourut à Munich en 1638, âgé de 57 ans. Il laissa divers ouvrages ascétiques, pleins d'onction et de détails instructifs, imprimés à Anvers en 1643, en 2 vol. in-fol. et en plusieurs vol. in-24. Le plus connu de ces ouvrages est l'*Éternité malheureuse*, ou *les Supplices éternels des réprouvés*, en latin, dont le Père Colombe, barnabite, a donné une traduction en français, Paris, 1788, 1 vol. in-12, terrible ouvrage pour la délicatesse et l'incrédulité de ce siècle, rempli de peintures effrayantes, mais propre à produire les meilleurs fruits, si on le lit avec attention. « Il se peut sans doute, dit un théologien, « que dans ce vaste et effrayant tableau des « vengeances divines, il y ait des traits qui « ne sont pas également constatés : et en gé- « néral nous sommes aussi peu instruits de « la manière dont s'exécute l'arrêt prononcé « contre les méchants, que nous sommes as- « surés de son existence et de son exécution; « arrêt qui, selon la philosophie, même pro- « fane, tient aussi étroitement à la divine « justice, et dès lors à l'essence de Dieu, « qu'à la solidité de la morale et à la sécurité « de la société humaine (*Voy.* le *Cath. phil.*, « nᵒˢ 474, 475). Mais l'incertitude où nous « sommes des détails de la punition qui at- « tend le crime au-delà du tombeau, ne doit « pas faire mépriser ce que les saints et les « ascétiques ont écrit là-dessus, quoique « souvent d'après des notions purement con- « jecturales ; parce que ces sortes de des- « criptions plus ou moins authentiques sont « toujours très-propres à approfondir l'im- « pression des grandes vérités, à la rendre « plus intelligible et plus utile à la multi- « tude. »

DRIEDO ou DRIDOENS (Jean), de Turnhout en Brabant, fut docteur et professeur de théologie à Louvain, chanoine de Saint-Pierre, curé de Saint-Jacques, dans la même ville, et mourut en 1535, âgé de 55 ans. On a de lui des traités de théologie en 4 vol. in-fol. et in-4°, 1533. Les plus importants sont : *De scripturis et dogmatibus ; De libertate christiana : De captivitate et redemptione generis humani ; De concordia liberi arbitrii et prædestinationis ; De gratia et libero arbitrio*, etc.

DRIESSEN (Antoine), théologien hollandais, ministre à Utrecht, puis à Groningue, mourut dans cette dernière ville en 1748, à 64 ans. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages de théologie et de controverse, où il y a plus d'érudition que de goût et de modération.

DROCTOVÉE (saint), anciennement appelé *saint Trotteins, saint Drotté*, naquit au diocèse d'Autun en Bourgogne, vers l'an 535, et fut élevé dans l'abbaye de Saint-Symphorien, sous la conduite de saint Germain, qu'on mit depuis sur le siége épiscopal de Paris. Droctovée fut le premier abbé du monastère que le roi Childebert avait fondé à Paris, sous l'invocation de saint Vincent, aujourd'hui Saint-Germain-des-Prés, et mourut saintement vers l'an 580, après avoir fait fleurir la discipline monastique, et donné à ses frères l'exemple de toutes les vertus. La *Vie* originale de ce saint s'étant trouvée perdue, un moine de son monastère, nommé Gislemar, qui vivait dans le IXᵉ siècle, recueillit avec soin tout ce que la tradition et quelques mémoires épars en avaient conservé. On trouve ces pièces dans Bollandus et dans Mabillon.

DROSTE-VISCHERING (Clément-Auguste baron de), archevêque de Cologne, né au château de Varhelm, près de Munster, le 25 janvier 1773, était frère cadet de Gaspar-Maximilien, évêque de Munster, mort le 3 août 1846, qui, au concile de Paris en 1811, protesta avec une hardiesse apostolique contre la captivité du souverain pontife; et de François-Othon, qui embrassa aussi l'état ecclésiastique, se fit un nom comme écrivain, et mourut dans un âge peu avancé. Les trois frères firent leurs études au collége de Munster, placé sous l'autorité immédiate du prince évêque de cette ville, puis ils perfectionnèrent leur éducation, en visitant l'Italie, la Sicile, la Suisse et toute l'Allemagne, sous la conduite de leur gouverneur M. Katerkamp, qui devint plus tard professeur de théologie à Munster. En 1791, Clément-Auguste obtint une prébende chapitrale, et le 14 mai 1798, il reçut la prêtrise des mains de son frère aîné. Depuis cette époque jusqu'en 1827, il s'occupa exclusivement des fonctions de son ministère et des études théologiques, entouré de l'affection et du respect de tous. Le 9 avril 1827, il fut sacré évêque de Calame, nommé doyen du chapitre de Munster, et suffragant de Gaspar-Maximilien. Ses prédications attiraient en foule les protestants et les catholiques, et sa parole était d'aut plus efficace, que son exemple était une p

dication continuelle. Le siége de Cologne étant venu à vaquer par la mort de M. de Spiegel, le roi de Prusse nomma Droste de Vischering, archevêque de cette ville, en 1835. Préconisé à Rome le 1er février 1836, il prit possession de son siége au mois de mai suivant. L'hermésianisme, qui mettait le trouble et la division parmi les catholiques de l'Allemagne, et l'affaire des mariages mixtes, furent pour le prélat une double source d'amertumes et de peines de toutes sortes. Il se vit persécuté, calomnié, emprisonné à Minden par le gouvernement prussien, et l'on reconnut en cette circonstance tout ce qu'un gouvernement hétérodoxe peut montrer de duplicité tortueuse et de rigueur implacable. L'énergie du prélat, fondée sur la sainteté de sa cause et sur la force de la vérité, ne se démentit point un seul instant, et il fut enfin, en 1842, rendu à la liberté, mais sans pouvoir se replacer à la tête de ses diocésains qui le vénéraient comme un martyr. Le gouvernement prussien, accoutumé à trouver chez le prédécesseur de Clément-Auguste plus de complaisance dans l'accomplissement de ses vues, admira cette fermeté que n'ébranlaient ni les menaces, ni les promesses, et recula. A la suite d'un arrangement pris avec la cour romaine, il donna un coadjuteur au prélat avec droit de succession, et Mgr de Droste put retourner à Cologne, à la condition de ne point s'immiscer dans les affaires du diocèse. De plus, le roi Frédéric-Guillaume IV jugea nécessaire de lui adresser de sa propre main un rescrit royal où il le justifiait de toutes les accusations portées contre lui, et exprimait le vœu de lui voir prolonger une vieillesse calme et heureuse. Peut-être la cour romaine eût-elle pu obtenir une réparation plus complète, en exigeant que Mgr de Droste reprît le gouvernement de son Eglise; mais du moins le choix qui fut fait de Mgr de Geisel, évêque de Spire, pour le remplacer, était propre à adoucir les regrets des catholiques. Mgr de Droste est auteur de plusieurs publications savantes et estimées; nous citerons: *De la paix entre l'Eglise et les Etats*, qui a été traduit en français par le comte d'Horrer, Paris, 1844, 1 vol. in-8°. Il est mort le 19 octobre 1845, à Munster, après avoir mérité le beau surnom d'*Athanase Germanique*.

DROSTE-HULSHOFF (Clément-Auguste-Marie-Antoine-Aloys-Paul de), jurisconsulte et théologien allemand, né le 2 février 1793, à Coesfeld en Westphalie, reçut les leçons du théologien Hermès, au collége de Munster, où il entra en 1804. Il s'était d'abord destiné au sacerdoce, et en 1814, il fut nommé professeur dans ce même collége; mais il changea de résolution en 1817, et il alla étudier la jurisprudence et la philosophie à Berlin. En 1820, il se démit de sa chaire de professeur au collége de Munster; il se livra à des travaux sur le droit, notamment sur le droit canonique, suivit les leçons des professeurs les plus célèbres, tels que Savigny, Eichhorn, Hugo, et, après avoir pris le grade de docteur, visita plusieurs universités d'Allemagne. Il se fixa ens[...]
Bonn, où se trouvait Hermès, et y [...]
lectures sur le droit naturel, le droit ca[...]
que et le droit criminel, dans lesquel[...]
faisait aux matières qu'il traitait l'ap[...]
tion des principes de son maître. N[...]
professeur en droit, il continua de pro[...]
les mêmes doctrines; mais soit que sa [...]
se refroidît, soit que le secours du m[...]
lui fût pas inutile, soit plutôt que la [...]
trine qu'il soutenait eût déjà perdu l[...]
grande partie de son prestige, il vit, [...]
mort d'Hermès, survenue en 1831, sa r[...]
tion baisser et plusieurs de ses disciple[...]
bandonner. Lui-même mourut aux eau[...]
Wiesbaden, le 13 août 1832, d'une cong[...]
cérébrale. On a de lui : *De juris austr[...]*
communis canonici circa matrimonii im[...]
menta discrimine, Bonn, 1822; *Du droi[...]*
turel considéré comme la source du droit c[...]
nique, Bonn, 1822; *Manuel du droit natur[...]*
de la philosophie du droit, Bonn, 1823; [...]
tion, 1831. Cet abrégé peut guider utile[...]
ceux qui veulent étudier cette science; [...]
tés philosophiques de quelques matière[...]
droit, Bonn, 1824; *De Aristotelis justitia [...]*
versali et particulari, deque nexu quo [...]
et jurisprudentia junctæ sunt, Bonn, [...]
Introduction au droit criminel de l'Allem[...]
Bonn, 1826; *Justification de la sentence [...]*
tée par la faculté de droit de Bonn dans [...]
faire de l'institut des arts de Stadel à Fr[...]
fort-sur-le-Mein, Bonn, 1827; *Principe[...]*
damentaux du droit général catholique [...]
gélique tels qu'ils sont admis en Allem[...]
Munster, 1828-1833, 2 vol.; *Eclaircisse[...]*
sur la Philosophie primitive de Sieg[...]
points capitaux de l'Hermésianisme [...]
Bonn, 1832; *Réponses aux questions su[...]*
mésianisme adressées à tous les théologi[...]
l'Allemagne, Bonn, 1832; divers article[...]
les *Archives de droit criminel*, la Gaz[...]
philosophie et de théologie catholiques, [...]

DROUAS DE BOUSSEY (Claude), év[...]
de Toul, mort en 1773, établit dans son [...]
cèse la fête du Sacré Cœur, et fonda pour [...]
ducation des jeunes ecclésiastiques le [...]
lége de Saint-Claude. Ce zélé prélat [...]
adopté pour son diocèse les *Instructions [...]*
les fonctions du ministère pastoral, en [...]
in-12, ouvrage estimé, où l'on trouve [...]
avis pleins de sagesse pour le bon gouver[...]
ment d'une paroisse, des plans et des m[...]
les de prônes, et des règles de conduite [...]
toutes les parties du ministère ecclésiast[...]
La première partie de cet ouvrage est [...]
Druchard, supérieur du séminaire de B[...]
çon, et les modèles de prônes sont [...]
Grisot, supérieur du même séminaire. [...]
bliés d'abord sous le titre de *Sujets d'instr[...]*
tions, ils ont été réimprimés sous le titre [...]
Projets de prônes, 4 vol. in-12. M. Poc[...]
du même séminaire, réédita les deux p[...]
miers volumes des *Instructions de l[...]*
avec des corrections et des améliorations [...]
sidérables, sous ce titre : *Méthode pour [...]*
direction des âmes dans le tribunal de la [...]
nitence et pour le bon gouvernement des [...]
roisses, 2 vol. in-12. Cet ouvrage et les [...]

jets de prône remplacent avantageusement les Instructions de Toul.

DROUET DE MAUPERTUY. *Voy.* MAUPERTUY.

DROUIN (RENÉ), neveu du fameux Père Serry, jacobin, entra comme lui dans l'ordre de Saint-Dominique. Les affaires du temps, dans lesquelles il entra, l'obligèrent de sortir de la France. Il professa la théologie à Chambéri et à Verceil, et mourut en 1742, à Yvrée en Piémont, dans la 60e année de son âge. On a de lui un *Traité dogmatique et moral des sacrements*, imprimé à Venise en 1737, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage décèle une profonde érudition, et une grande connaissance du dogme et de la morale. On l'a réimprimé à Paris en 1775, avec des notes du Père Patuzzi et du Père Richard, 9 vol. in-12.

DRUON (PIERRE-PAUL), ancien bénédictin, bibliothécaire de la chambre des députés, né le 12 septembre 1745 à Busignies dans le Cambrésis, est mort le 3 octobre 1833 au Palais-Bourbon, où il avait son logement. Etant entré de bonne heure dans la congrégation de Saint-Maur, où il avait un oncle qui devint prieur de l'abbaye de Saint-Jean à Laon, il fut employé à Paris aux travaux littéraires que la congrégation suivait encore à cette époque ; il coopéra au troisième volume de l'*Art de vérifier les dates* et au tome quatorzième du *Recueil des historiens de France*. Lorsqu'en 1798 on forma une bibliothèque au palais Bourbon pour le corps législatif, dom Druon fut nommé sous-bibliothécaire, et il devint bibliothécaire en chef, à la mort de Camus, en 1804. Dom Druon pratiqua jusqu'au dernier moment tous ses devoirs religieux, et il était président de la fabrique de Sainte-Valère. Outre les travaux mentionnés, il a laissé des manuscrits.

DRUSIUS ou DRIESCHE (JEAN), né à Oudenarde en 1550, fut un des plus modérés protestants du XVIe siècle. Il respectait la Vulgate, et avait beaucoup de vénération pour tous les saints Pères. Plus d'une fois il soumit ses écrits au jugement de l'Eglise catholique, particulièrement dans le *Liber prœteritorum*, p. 454, où il dit : *Provoco ad judicium Ecclesiæ catholicæ, cui me meaque omnia subjicio.* Il avait été élevé dans la religion catholique ; mais son père ayant donné dans les nouvelles erreurs, il s'y laissa entraîner à sa persuasion. Il fut d'abord professeur des langues orientales à Oxford, puis à Leyde, et de là professeur de la langue hébraïque à Franeker. Les états généraux le chargèrent de faire des remarques grammaticales sur les endroits les plus difficiles de l'ancien Testament; ouvrage qu'il poussa fort avant, sans avoir la satisfaction de le voir imprimé. On a de lui : d'excellentes *Notes sur l'Ecriture*, données séparément, tant in-fol. qu'in-4° ; un *Recueil des fragments des Hexaples* ; une *Grammaire hébraïque*, in-4° ; un *Traité des trois sectes des juifs*, dans un recueil intitulé : *Trium scriptorum, de tribus Judæorum sectis, syntagma*, Delft, 1703, 2 vol. in-4° ; des *Notes sur Sulpice-Sévère*, qui ont passé dans l'édition *cum notis variorum*. Driesche était très-versé dans la connaissance de la langue hébraïque ; Richard Simon parle de lui comme d'un interprète habile. Il avait consulté les auteurs anciens, et les meilleurs d'entre les modernes. Ses ouvrages sur l'Ecriture étaient rares, avant qu'on les réimprimât dans le recueil des *Critiques sacrés*. Il mourut à Franeker en 1616. Abel Curiander, gendre de Drusius, a publié sa Vie : elle est dans les *Critici sacri, sive annotata doctissimorum virorum in Vetus et Novum Testamentum*, Amsterdam, 1698, 9 vol. in-fol., ou Londres, 1660, 10 vol. in-fol

DRUSIUS (JEAN), fils du précédent, né à Leyde en 1588, se distingua par ses connaissances précoces. A cinq ans, il avait quelque teinture de la langue latine. A sept ans, il expliquait le Psautier hébreu. A neuf, il lisait l'hébreu sans points, et ajoutait les points qu'il fallait selon les règles. A douze, il écrivit en vers et en prose à la manière des Hébreux. A dix-sept, il fit une *harangue latine* à Jacques Ier, roi d'Angleterre, qui surprit et charma toute sa cour. Ce génie prématuré mourut de la pierre à 21 ans, en 1609, après avoir commencé de mettre d'hébreu en latin l'*Itinéraire* de Benjamin de Tudèle, et la *Chronique du second temple* qui sont restés manuscrits.

DRUTHMAR (CHRÉTIEN), natif d'Aquitaine, moine de Corbie dans le IXe siècle, enseigna au monastère de Malmedy, dans la principauté de Stavelo. Nous avons de ce religieux un *Commentaire sur saint Matthieu*, qui fit beaucoup de bruit dans le XVIe siècle. Les novateurs de ce temps-là le firent imprimer à Strasbourg en 1514, in-fol. avec quelques additions, et y semèrent habilement des propositions erronées sur la transsubstantiation. Le venin ayant été découvert, le livre fut exactement supprimé : ce qui l'a rendu rare. En 1530 on en fit une autre édition à Haguenau, qui fut supprimée aussi, comme étant conforme à la précédente.

DUAREN (FRANÇOIS), natif de Saint-Brieuc en Bretagne, célèbre professeur de droit à Bourges, mourut dans cette ville en 1559, à 50 ans. C'était, suivant de Thou, le plus savant jurisconsulte de son temps après Alciat. Il joignait à la jurisprudence les belles-lettres et une exacte connaissance de l'antiquité. On a de lui : *Pro libertate ecclesiæ gallicæ adversus romanam, Defensio parisiensis curiæ ; De sacris ecclesiæ ministeriis ac beneficiis libri octo* ; des *Commentaires sur le code et le digeste*; un *Traité des plagiaires*, court, mais curieux. On a deux éditions des ouvrages de Duaren : la première, de Lyon, 1578, 2 vol. in-folio, est peu commune; la seconde, à Genève, 1603, in-folio, est moins recherchée. Il arriva aux écrits de Duaren ce que Cujas craignait pour les siens. Ses écoliers ajoutèrent tant bien que mal aux ouvrages qu'il avait composés tout ce qu' lui avaient entendu dire dans ses explicatio et ce mélange ne contribua pas à sa gloir

DUBOIS (FRANÇOIS-NOEL-ALEXANDRE), c noine et théologal de l'église cathédrale

Sainte-Croix d'Orléans, né dans cette ville le 9 septembre 1752, fut d'abord pendant plus de dix ans professeur de physique et de mathématiques dans le petit séminaire de cette ville. Lorsque les orages révolutionnaires se furent un peu apaisés, il fut attaché comme démonstrateur de botanique au jardin des Plantes d'Orléans; il ouvrit ensuite un pensionnat qui obtint beaucoup de succès, et se consacra pendant ses dernières années aux travaux de la prédication. Dubois mourut le 2 septembre 1824, laissant ses manuscrits théologiques au séminaire, et ses manuscrits historiques à la bibliothèque d'Orléans. On a de lui : *Méthode éprouvée avec laquelle on peut parvenir facilement et sans maître à connaître les plantes de l'intérieur de la France, et en particulier celles des environs d'Orléans*, Orléans et Paris, 1803, in-8°; et avec de nouveaux titres, Paris, 1825. Cette flore ne justifie pas complétement son titre : loin de contenir la description des plantes de l'intérieur de la France, elle ne renferme pas même toutes celles des environs d'Orléans, et l'auteur en donne plusieurs comme nouvelles, qui avaient été déjà décrites. Enfin il a trop négligé la synonymie, et ses descriptions sont souvent insuffisantes; *Mémoire en faveur des sœurs de la Croix d'Orléans*, 1815, in-8°; *Notice historique et descriptive de l'Eglise cathédrale d'Orléans; Notice sur Jeanne d'Arc et les monuments érigés à Orléans en son honneur*, 1824, in-8°. L'auteur avait fouillé les archives de la ville et avait rassemblé des documents qui se trouvent sans doute parmi ses manuscrits : *Question importante : Les frères des écoles chrétiennes peuvent-ils adopter la méthode d'enseigner, connue sous le nom de méthode de Lancaster, ou d'enseignement mutuel? et s'ils pouvaient l'adopter, serait-il avantageux pour le public qu'ils le fissent?* brochure in-8°. L'abbé Dubois résout négativement ces deux questions.

DUBOS (Charles-François), grand-vicaire et doyen du chapitre de Luçon, né en Auvergne en 1666, mort à Luçon le 3 octobre 1724. Son savoir, sa modestie, sa charité le firent chérir de tous les citoyens, et pleurer par les pauvres dont il fut le bienfaiteur pendant sa vie et à sa mort. On lui doit la continuation des *Conférences de Luçon*, dont l'abbé Louis avait donné 5 vol. en 1685, et qui forment aujourd'hui 26 vol. in-12. On a encore de lui : la *Vie de Barillon, évêque de Luçon*, Delft (Rouen), 1700, in-12, dont il avait imité les vertus.

DUBOURDIEU (Jean-Armand), pasteur protestant, né à Montpellier en 1652, était ministre en Languedoc avant la révocation de l'édit de Nantes. Il s'attacha ensuite au duc de Schomberg, et, après la mort de celui-ci il se retira à Londres, où il fut pasteur de l'église de Savoie. Il mourut dans cette ville en 1720. C'est à lui que Bossuet adressa une *Lettre sur le culte que l'Eglise catholique rend à la sainte Vierge*. Dubourdieu s'efforça d'y répondre en 1682; mais, abstraction faite de l'énorme infériorité de talent, il ne put trouver que des banalités pour répliquer à son redoutable adversaire. Ses principaux écrits sont : *Dissertation historique et critique sur le martyre de la légion thébaine*, Amsterdam, 1705, in-12. Une traduction anglaise en avait été déjà donnée, en 1696, à Londres. Dubourdieu fait d'inutiles efforts pour ébranler la certitude d'un prodige dont la vérité est appuyée sur les preuves les plus authentiques, comme l'ont montré dom Joseph Delisle et le Père de Rivaz; *Comparaison des lois pénales de France contre les protestants, avec celles de l'Angleterre contre les papistes*, Londres, 1717, in-12; *La pratique des vertus chrétiennes, ou Le devoir de l'homme*, trad. de l'anglais de Chappel, évêque de Cork. Londres, 1719, in-8°; *Traité sur le retranchement de la coupe*, dédié au ministre Claude. Bossuet y répondit, et c'est tout dire.

DUBOURG (Louis-Guillaume-Valentin), archevêque de Besançon, naquit à Saint-Domingue, où des intérêts de commerce avaient fixé son père, qui était Français. Celui-ci s'étant vu obligé en 1768 d'abandonner cette île, envoya une partie de sa famille à Bordeaux, sa ville natale, et Louis-Guillaume avait deux ans lorsqu'il y arriva. Après y avoir fait ses humanités, il se rendit au séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Les succès brillants obtenus dans ses études et son exemplaire piété lui firent confier la direction de la maison d'Issy, qui est une succursale du grand séminaire. La révolution vint bientôt interrompre ses fonctions, et le danger continuel où il se trouvait de perdre la vie le détermina à passer en Espagne, où il resta dix-huit mois. Il se rendit de là en Amérique, où il s'occupa dès son arrivée, de l'éducation de la jeunesse, et créa le fameux collége de New-York. Dans le même temps, il allait au loin porter les lumières de la foi chez des nations sauvages, et mérita par son zèle d'être nommé directeur-général des missions étrangères en Amérique. L'évêque de la Louisiane étant mort, l'abbé Dubourg fut appelé à lui succéder. Son humilité le porta à se rendre à Rome, pour essayer de faire changer de résolution au pontife Pie VII; mais ce fut inutilement. C'est à Rome que le nouveau prélat eut pour la première fois l'occasion de connaître le prince de Rohan, qui n'était pas encore ecclésiastique, et qu'il devait un jour remplacer sur le siége archiépiscopal de Besançon... M. Dubourg revint plusieurs fois en Europe, tantôt pour y recruter quelques zélés ecclésiastiques, tantôt des frères de la doctrine chrétienne, ou des dames du Sacré-Cœur, qui possèdent aujourd'hui plusieurs pensionnats, dans chacun desquels sont élevées plus de trois cents jeunes Américaines, etc. Il s'occupait avec la plus grande activité de répandre dans la partie du Nouveau-Monde qu'il habitait, les bienfaits de la religion et de la civilisation, et les villes de Saint-Louis, de la Nouvelle-Orléans, de Mobile et de Baltimore, se souviendront long-temps avec reconnaissance de ses nombreux travaux. Les sauvages avaient pour lui une affection profonde,

et ne l'appelaient que le *grand Père des Blancs* (1). La faiblesse de sa santé le contraignit de retourner en Europe en 1826; trois diocèses avaient été créés par ses soins, et chacun d'eux était gouverné par un digne évêque, animé du même zèle que lui. Il se rendit à Paris avec le projet de finir sa vie dans une sainte retraite. Mais Mgr de Frayssinous, qui savait tous les services qu'il pouvait encore rendre à l'Eglise, le décida à accepter l'évêché de Montauban, d'où il passa ensuite à l'archevêché de Besançon. Le mandement d'installation qu'il publia le 6 octobre 1833, à l'occasion de la prise de possession du siége de cette dernière ville, a été regardé comme un chef-d'œuvre en ce genre. On y trouve le langage de la piété la plus douce et la plus vraie, énoncé avec la noble simplicité des patriarches, et sa belle âme s'y révélait tout entière. On ne lira pas sans doute sans attendrissement l'expression de ses regrets touchants pour les troupeaux dont il avait été le pasteur : « O Eglises de la Louisiane et de Montauban ! « elle est dissoute cette sainte alliance, qui « successivement identifia mon existence « avec la vôtre ! Mais les liens de la pater- « nité ne se relâchent jamais; toujours il sera « vrai que je fus votre époux, et que vos « enfants sont les miens. Toujours donc « votre prospérité et la leur seront l'objet de « mes vœux les plus ardents et pour mon « cœur une source intarissable de joie. — « Louisiane, Montauban, noms chéris, je ne « vous sépare pas dans cette effusion, parce « que vous ne fûtes jamais séparés dans ma « tendresse. En passant de l'une à l'autre, je « sentis que rien n'était changé dans mes « affections premières ; seulement la sphère « en était agrandie; et je compris comment « un père peut encore retrouver toute la vi- « vacité de l'amour pour les derniers rejé- « tons de sa vieillesse, sans détriment de « celui qu'il porte à ses premiers-nés. C'est, « mes frères, que le cœur de l'homme, créé « à l'image de Dieu, participe en quelque « sorte à son immensité, et acquiert une ex- « pansion proportionnée au nombre des ob- « jets sur lesquels il est appelé à exercer son « activité. Telle la flamme, qui en est le « symbole, redouble d'ardeur en se propa- « geant. » Mgr Dubourg n'eut pas le temps d'accomplir dans son nouveau diocèse tous les projets d'établissements ou d'améliorations qu'il s'était proposé de réaliser avec le concours d'un clergé dont il avait déjà apprécié les lumières et le zèle. Il succomba le 12 décembre 1833, à l'âge de 68 ans, à une longue et douloureuse maladie.

(1) Des Osages venus en France pendant qu'il était à Montauban, désirèrent de lui être présentés. Mgr Dubourg, dans l'intention de s'assurer s'ils l'avaient vu réellement en Amérique, les fit recevoir par un de ses prêtres, qui feignait d'être celui qu'ils demandaient. Mais les Osages donnèrent les signes d'une vive affliction, en ne reconnaissant pas le *grand Père des Blancs* qu'ils venaient chercher. Leur tristesse fit place à de grands transports de joie, dès qu'ils virent paraître Mgr Dubourg, et qu'ils reconnurent dans la chambre du prélat le Christ en ivoire et plusieurs autres objets qu'il avait rapportés d'Amérique.

DUBREUL. *Voy.* BREUL (Jacques du).

DUBRICE (saint), né dans l'île de Miserbdil, près la rivière de Guy, se fit d'abord connaître dans la province appelée aujourd'hui Warwick. Il y expliqua sept ans les Ecritures à Hentlan-sur-l'Avon, et ouvrit ensuite une seconde école à Mochres, sur la rivière de Wye. Il lui vint des disciples de toutes les parties de la Bretagne. Les soins qu'il leur donnait ne l'empêchaient pas de s'occuper de sa propre sanctification. Sacré évêque de Landaff, par saint Germain, dans un synode tenu vers l'an 446, et transféré à l'archevêché de Caërléon en 495, il s'en démit en faveur de saint David, et se retira dans l'île de Bardsey ou Deuly, sur la côte de la province de Caërnarvon, où il mourut peu de temps après. On lit dans Camden et dans d'autres auteurs, que vingt mille saints, c'est-à-dire, vingt mille ermites ou religieux, furent enterrés dans la même île. « Au milieu « de la corruption qui régnait, dit un historien, « parmi les anciens Bretons, avant l'invasion « des Anglo-Saxons, Dieu suscita de saints « pasteurs, qui, par leurs exemples, exhor- « taient leurs compatriotes à la pénitence. »

DUC (FRONTON DU), *Fronto Ducæus*, jésuite, né à Bordeaux en 1558, d'un conseiller au parlement, professa dans différentes maisons de son ordre, à Pont-à-Mousson, à Bordeaux, à Paris. Il mourut dans cette dernière ville le 25 septembre 1624 des douleurs de la pierre. Le père du Duc était versé dans tous les genres d'érudition; mais sa partie principale était la connaissance de la langue grecque, et la critique des auteurs. On lui est redevable d'une édition des *OEuvres de saint Jean-Chrysostome*, 6 vol. in-fol. Richard Simon en a dit beaucoup de bien. Il serait à souhaiter, selon lui, que nous eussions un saint Chrysostome entier de la main de ce jésuite. Pour compléter cette édition, il faut prendre ce que saint Chrysostome a fait sur le Nouveau Testament de l'édition de Morel ou de Commelin, 4 ou 2 vol. in-fol. Fronton du Duc a donné une *édition* toute latine de saint Chrysostome, 1613, 6 vol. in-fol. : celle-là est complète; une édition des *OEuvres de saint Grégoire de Nysse*, grec et latin, Paris, 1615, 2 vol. in-fol. Il ajouta un 3e vol. en 1618, par forme d'appendice. On la préfère à celle de Claude Morel, 1638. Plusieurs autres *éditions* d'anciens auteurs, surtout des Pères, dont quelques-unes sont accompagnées de *notes*, et dont la meilleure est celle de Nicéphore Caliste; trois vol. in-8e de *Controverses contre Duplessis Mornay;* l'*Histoire tragique de la pucelle de Domremy, autrement d'Orléans*, Nancy, 1581, in-4°. C'est une tragédie qui fut pompeusement représentée devant Charles III, duc de Lorraine. Ce prince en fut si content, qu'il fit donner une somme considérable au poëte, pour s'acheter une robe neuve. A la vérité, l'auteur, homme humble et mortifié, en avait une alors qui sentait un peu trop la pauvreté évangélique.

C'était un homme détaché de toutes les douceurs de la vie; il aimait encore plus ses devoirs de piété que ses études. Il n'usa jamais de vin dans ses repas; et il se réduisit de bonne heure à n'en faire par jour qu'un seul, bien modique.

DUC (Nicolas Le), prêtre du diocèse de Rouen, fut d'abord curé de Trouville en Caux, quitta sa paroisse pour paraître sur un plus grand théâtre, devint vicaire de Saint-Paul à Paris, emploi qu'il exerça pendant 15 ans, et fut interdit par M. Vintimille, archevêque, à cause de son opposition aux décrets de l'Eglise en 1731. Il avait présenté, dès l'an 1728, au clergé, une lettre d'adhésion à la cause de M. de Senez, cherchant par l'enthousiasme de secte à avancer sa fortune ou à se faire un nom dans le monde. Il ne réussit ni dans l'un ni dans l'autre, et mourut en 1744. L'auteur de sa Vie, engagé dans le même parti, lui attribue : *Année ecclésiastique, ou Instructions sur le propre du temps, et sur le propre et le commun des Saints, avec une explication des Epîtres et des Evangiles qui se lisent dans le cours de l'année ecclésiastique, dans les églises de Rome et de Paris*, Paris, 1734 et ann. suiv., 15 vol. in-12; une *traduction* de l'Imitation de Jésus-Christ, avec des réflexions et des pratiques; une partie de la *traduction* de l'Histoire du président de Thou, 16 vol. in-4°. On peut douter si tout cela est de lui, ou si son biographe lui en a fait gratuitement honneur : dans tous les cas, il n'y a pas de quoi grossir beaucoup les richesses scientifiques de la petite église.

DUCASSE (François), célèbre canoniste, né dans le diocèse de Lectoure, fut d'abord grand-vicaire et official de Carcassonne. Il devint ensuite chanoine, archidiacre et official de Condom, où il termina ses jours en 1706. On a de lui deux traités estimés des jurisconsultes; l'un, *de la Juridiction ecclésiastique contentieuse*, Agen, in-8°, 1695, et l'autre *de la Juridiction volontaire*, ibid., in-8°, 1697. Ces deux ouvrages réunis ont été publiés à Toulouse sous le titre de *la Pratique de la juridiction ecclésiastique volontaire, gracieuse et contentieuse*, 1 vol. in-4°, sixième édition, 1672. L'auteur était profondément versé dans l'Ecriture, les saints Pères et les canonistes anciens et modernes. Ses mœurs étaient dignes d'un homme de son état.

DUCHAL (Jacques), ecclésiastique irlandais, non conformiste, né à Antrim, en 1697, devint curé d'Antrim après Abernéthy, à qui il devait une partie de son éducation. Il le remplaça aussi, en 1740, comme ministre d'une congrégation de dissidents à Dublin. Il composa, en cette qualité, plusieurs centaines de sermons, dont un choix fut imprimé en 1764, en 3 vol. in-8°, après la mort de l'auteur, qui arriva en 1761. On cite encore de lui des *Discours sur les arguments présomptifs en faveur de la religion chrétienne*, et quelques autres écrits.

DUCHATEL. *Voy.* Chatel.

DUCHE DE VANCY (Joseph-François), né à Paris en 1668, d'un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Son père le fit élever avec soin, mais ce fut tout son héritage. La médiocrité de sa fortune le fit poëte. La marquise de Maintenon ayant vu quelques-uns de ses essais, le choisit pour fournir des poésies sacrées à ses élèves de Saint-Cyr. Cette dame le recommanda si fortement à Pontchartrain, secrétaire d'état, que le ministre, prenant le poëte pour un homme considérable, alla lui rendre visite. Duché, voyant entrer chez lui un secrétaire d'état, crut qu'on allait le conduire à la Bastille; mais il fut bientôt rassuré par les politesses du ministre. Duché les méritait. Il avait autant de douceur dans le caractère, que d'agrément dans l'esprit. Il ne se permit jamais aucun trait satirique : éloge bien rare pour un poëte ! Rousseau et lui faisaient ensemble les charmes des sociétés où ils se trouvaient; mais l'impression que faisait Duché, quoique moins vive d'abord, était plus durable. Il plaisait encore par le talent de la déclamation, qu'il possédait dans un degré peu commun. L'académie des inscriptions et des belles-lettres l'admit dans son corps. Elle le perdit en 1704, dans la 37e année de son âge. Duché a donné des *tragédies*, parmi lesquelles on distingue : *Jonathas*, *Absalon* et *Débora*, et des *opéras*, qu'il tâcha de faire oublier par un recueil d'*Histoires édifiantes*, qu'on lit avec autant d'édification que de plaisir. M. Collet en a donné une édition augmentée, Paris, 1767, in-12. On les a quelquefois confondues avec les *Histoires de piété et de morale* de l'abbé de Choisi. Ces deux ouvrages ont le même but : celui de détourner la jeunesse des lectures frivoles. Le recueil du poëte est moins connu que celui de l'abbé; mais il ne lui est point inférieur par l'élévation des sentiments, par la vérité des caractères, et même par la douceur du style. On chante aussi à Saint-Cyr ses hymnes et cantiques sacrés.

DUCHESNE (Henri-Gabriel), référendaire à la cour des comptes, ancien contrôleur des rentes et garde des archives du clergé, né à Paris en 1739, mort dans la même ville le 21 décembre 1822, a publié : *Dictionnaire de l'industrie*, ou *Collection raisonnée de procédés utiles dans les sciences et les arts*, Paris, 1776, 3 vol. in-8°; nouvelle édition considérablement augmentée, 1801, 6 vol. in-8°; *Manuel du naturaliste*, 1770, in-8°, 1797, 2 vol. in-8°; avec Macquer; *France ecclésiastique*, années 1774 à 1789, 16 vol. in-12 : c'est un Almanach du clergé; *Notice historique sur la vie et les ouvrages de Porta*, Paris, 1801, in-8°; *Comédies de Térence* en vers français, 1806, 2 vol. in-8°. Il n'a publié que trois comédies de ce recueil; la traduction des trois autres est de Lafontaine et de Baron. Il a laissé en manuscrit une *Analyse* de tous les ouvrages du P. Kircher, qui forme 2 v. in-fol.

DUCHESNE. *Voy.* Chesne (du).

DUCLOT. *Voy.* Clot (du).

DUCREUX (Gabriel-Marin), chanoine d'Auxerre, puis d'Orléans, naquit dans cette dernière ville le 27 juin 1743. Il avait été grand-vicaire en Corse; mais l'altération de

sa santé l'avait obligé de solliciter son retour en France. Il l'obtint avec une pension, et fut choisi par Monsieur, frère du roi, depuis Louis XVIII, pour un de ses chapelains en son palais du Luxembourg. Il mourut dans son canonicat de Sainte-Croix à Orléans le 24 août 1790. On lui doit : *Les siècles chrétiens, ou Histoire du christianisme dans son établissement et ses progrès, depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours*, Paris, 1775-77, 9 vol. in-12. Le cadre en est bien vu, les jugements modérés; mais il y a trop de prétention dans le style, et l'ouvrage n'est ni profond ni nourri. Il fut cependant réimprimé en 1787, en 10 vol. in-12, avec des corrections et des augmentations. L'auteur se proposait d'y ajouter l'*Histoire du* XVIII*e siècle;* mais des ordres supérieurs de la part du souverain, qui voulait maintenir la loi du silence sur les questions alors agitées, de peur de réveiller des passions mal éteintes, l'obligèrent d'en différer la publication. Il remplaça alors ce morceau, qui eût été très-intéressant, par un *Discours sur le* XVIII*e siècle*, où les grands événements et les caractères particuliers, qui distinguent cette époque de toutes les autres, y sont présentés en masse, et ils n'en sont peut-être que plus frappants. Cet ouvrage a été traduit en espagnol, Madrid, 1788. *Poésies anciennes et modernes*, recueillies par l'abbé Ducreux, Paris, 1781. L'éditeur y a inséré plusieurs pièces de sa composition. *OEuvres complètes de Fléchier*, Nîmes, 1783, 10 vol. in-8°, accompagnées de préfaces, d'observations et de notes sur les endroits qui ont paru en avoir besoin. *Pensées et réflexions extraites de Pascal sur la religion et la morale*, 1785, 2 v. in-16.

DUCREUX (FRANÇOIS), jésuite, né à Saintes, en 1596, professa la rhétorique et les humanités dans les collèges de son ordre, puis s'occupa de la direction des consciences et mourut à Bordeaux en 1666. Il a laissé : *Grammatica græca Clenardi recognita cum observationibus Moquoti ; Despauterii grammatica latina emendata*, Bordeaux, 1658, in-8°; *Vita P. J. Francisci Regis latine reddita e gallico*, Cologne, 1660, in-12; *Vita D. Francisci Salesii, latine reddita e gallico*, de Maupas du Tour, Cologne, 1663, in-8°; *Historiæ Canadensis seu Novæ Franciæ libri decem ad annum usque Christi* 1656, *auctore P. Francisco Creuxio*, Paris, 1664, in-4° : ouvrage écrit d'après les relations des jésuites, mais beaucoup trop diffus.

DUCRUE (BENNON-FRANÇOIS), jésuite, né en 1721 à Munich, fut pendant plus de vingt ans missionnaire au Mexique, et ne revint en Europe que lorsque sa compagnie eut été expulsée des colonies espagnoles. Il mourut en 1779, dans sa patrie, laissant une *Relation de la compagnie de Jésus de la province du Mexique, et surtout de la Californie, en* 1767, *avec d'autres documents dignes d'être connus.* Elle a été insérée dans le tome XVI du Journal de Murr.

DUDITH (ANDRÉ), né à Bude en Hongrie, l'an 1533, montra dès sa jeunesse, de l'esprit, de l'imagination, de la mémoire. Il cultiva le latin, le grec, la poésie et l'éloquence avec succès. Cicéron était son auteur favori; son style lui plaisait tant, qu'il en écrivit trois fois toutes les œuvres de sa main. L'empereur Ferdinand II l'employa dans des affaires importantes. Il lui donna l'évêché de Tina en Dalmatie, en 1560. Le clergé de Hongrie le députa au concile de Trente deux ans après. Son penchant pour les nouvelles erreurs scandalisa cette assemblée, et l'empereur fut obligé de le rappeler. Dudith, déjà protestant dans le cœur, se maria à son retour, se démit de son évêché, et professa publiquement la religion prétendue réformée. On prétend que de protestant il devint socinien; et qu'enfin il mourut en 1589, sans avoir aucun sentiment fixe sur la religion; sort commun à tous ceux qui, après avoir abandonné la vraie foi, ont assez de jugement pour apprécier l'inconséquence des sectes retranchées du sein de l'Église (*Voy.* SERVET). On a de Dudith des *traductions* en latin de *Longin* et de *Denys d'Halicarnasse*, de la *Vie du cardinal Polus*, par Beccatelli, Venise, 1563, in-4°, et un grand nombre d'ouvrages de *controverse*, de *physique* et de *poésie*. On trouve ceux-ci dans le second volume des *Délices des poëtes allemands*.

DUELLI (RAIMOND), chanoine régulier de Saint-Augustin, demeura longtemps à Vienne, et publia différents ouvrages sur la littérature ecclésiastique, qui lui ont fait beaucoup d'honneur; entre autres, un recueil de divers monuments, sous ce titre *Miscellanea quæ ex manuscriptis collegit*, etc., Augsbourg, 1723, in-4°; *Historia ordinis equitum Teutonicorum*, en 4 parties, Vienne, 1727, in-fol., ouvrage plein de recherches, qui contient un grand nombre de chartes, de diplômes, de bulles et de généalogies; *Excerpta genealogico-historica*, Leipzig, 1725, in-fol., avec figures, curieux et peu commun. Il mourut vers 1740, âgé d'environ 70 ans.

DUFAY (JEAN-GASPARD), jésuite, mort en 1744, prêcha avec un succès peu commun. Ses *Sermons* sont en 9 vol. in-12, qui parurent successivement depuis 1738 jusqu'en 1743. Le talent de l'action leur donnait une beauté et une force qu'ils perdirent presque entièrement après l'impression.

DUFOUR (CHARLES), curé de Saint-Maclou à Rouen, et ensuite abbé d'Aulnay, mort en 1669, s'est fait connaître par ses disputes avec le Père Brisacier, et par son zèle contre la morale relâchée. Il est auteur de divers écrits ecclésiastiques ou polémiques. On ne les lit plus.

DUFOUR (PIERRE-JOSEPH), dominicain, né à Caudiès en Languedoc, dans les premières années du XVIII*e* siècle, professa longtemps la théologie à Toulouse, et mourut dans cette ville après 1789. On lui doit la *Traduction* de l'italien d'un ouvrage du P. Concina sous le titre d'*Explication de quatre paradoxes*, 1751, in-8°. Le traducteur, sous le nom du chevalier Philalethi, a augmenté cet ouvrage d'une relation de disputes sur la morale qui se sont élevées depuis 1739. On lui attrib trois des écrits anonymes qui ont paru

1761 et années suivantes, touchant les opinions de saint Thomas d'Aquin sur l'indépendance absolue des souverains et sur le régicide : ce sont deux *Lettres* d'un théologien et un *Mémoire* pour saint Thomas contre un anonyme. En 1764, il fit soutenir à Toulouse, en faveur des libertés de l'église gallicane, une *Thèse* imprimée dans le format in-4°. On a encore de cet auteur, outre plusieurs *Dissertations* latines sur quelques questions de théologie : *l'Autorité de saint Augustin et de saint Thomas, établie par la tradition*, Toulouse, 1773, 2 vol. in-12; *Doctrina VII Præsulum vindicata*, 1774, in-8°; Son meilleur ouvrage est intitulé : *Exposition des droits des souverains sur les empêchements dirimants de mariage et sur leurs dispenses*, Paris, 1787, in-12.

DUFOUR (ANTOINE), évêque de Marseille, natif d'Orléans, avait pris l'habit de dominicain dans le couvent de cette ville. Après avoir occupé une chaire dans la maison de la rue Saint-Jacques à Paris, il devint confesseur de Louis XII, qu'il suivit en Italie, et fut élevé en 1507 sur le siége de Marseille. Il mourut à Lodi, au mois de juin 1509. Outre plusieurs ouvrages restés manuscrits, on a de Dufour : *Paraphrase sur les psaumes pénitentiaux*, Paris, 1551 ; *La diette du salut, contenant cinquante méditations sur la passion de Notre-Seigneur*, Paris, 1574.

DUFRAISSE (JEAN), chanoine de la cathédrale de Clermont, en Auvergne, était né dans cette ville en 1628, et y mourut en 1715, laissant : *L'Origine des églises de France, prouvée par la succession de leurs évêques, avec la Vie de saint Austremoine, premier apôtre et primat des Aquitaines*, Paris, 1688, in-8°; *Lettre à M. l'évêque de Clermont, estant à Paris*, Clermont, 28 sept. 1809, in-4° de 11 pages : cet évêque est François Bochart de Saron de Champigny; *Seconde Lettre au même*, 26 octobre 1709, in-4° de 23 pages; *Histoire de la vie de Jésus-Christ, en 50 chapitres*, 1 gros vol. in-4°.

DUFRESSE (GABRIEL TAURIN), évêque de Tabraca, vicaire apostolique du Su-Tchuen, né en 1751 à Ville-de-Lezoux, paroisse du diocèse de Clermont, fit ses études dans le collége de Louis-le-Grand, dont il était boursier. Il entra au séminaire des Missions-Etrangères le 2 juillet 1774, étant diacre et bachelier de Sorbonne. Il s'embarqua à Lorient au commencement de l'année 1776 pour passer en Chine, séjourna quelque temps à Macao, puis arriva dans le Su-Tchuen en 1777. Une persécution cruelle s'étant élevée dans la Chine en 1784, sous le règne de l'empereur Kien-Long, l'abbé Dufresse fut dénoncé personnellement. Après avoir échappé d'abord à toutes les recherches pendant plusieurs mois, il se livra lui-même aux persécuteurs, le 24 février 1785, pour empêcher que les perquisitions qu'on faisait pour le prendre ne fissent découvrir quelques-uns des autres missionnaires qui n'étaient point encore connus. On le conduisit à Péking, où furent amenés, dans le courant de la même année, un grand nombre d'autres missionnaires pris dans les diverses provinces de l'empire. Au mois d'octobre 1785 il fut mis en liberté et reconduit à Canton, où on le fit embarquer pour Manille. En 1789, l'abbé Dufresse, malgré la persécution qui sévissait toujours, rentra dans le Su-Tchuen avec Mgr de Saint-Martin. « Si « nous sommes pris, écrivait-il à cette occa- « sion, si pour la foi nous mourons dans les « prisons, par le glaive ou par la corde, nous « regarderons cette faveur comme la plus « signalée que nous ayons reçue. Hélas! « nous n'en sommes pas dignes. » En 1800 Mgr de Saint-Martin fit choix de Dufresse pour son coadjuteur, et le sacra évêque de Tabraca. L'année suivante, la mort ayant enlevé ce prélat, l'évêque de Tabraca devint vicaire apostolique. Il célébra, au mois de septembre 1803, un synode dont les statuts ont été imprimés à Rome en 1822, aux frais de la Propagande. Au mois d'octobre 1814, une persécution, plus violente que toutes celles qui l'avaient précédée, s'éleva dans la province du Su-Tchuen, d'où elle se répandit dans les autres provinces de la Chine. Mgr l'évêque de Tabraca fut obligé de se cacher; ayant été dénoncé, il fut arrêté le 28 mai 1815. Amené à Tchin-Tou, ville capitale du Su-Tchuen, il y fut traité avec humanité par les mandarins; mais le 14 septembre de la même année le vice-roi le fit comparaître devant son tribunal, et prononça contre lui la sentence de mort. Le même jour, contrairement aux usages et aux lois de l'empire de la Chine, qui défendent qu'aucun criminel condamné à mort par les tribunaux subisse cette peine avant que la sentence ait été confirmée par l'empereur, l'évêque de Tabraca, dépouillé de ses habits, fut conduit au lieu du supplice, et eut la tête tranchée par la main du bourreau. Le souverain pontife Pie VII a célébré le glorieux martyre de Mgr Dufresse, dans une allocution au sacré-collége; et la cause pour la béatification a été introduite par ordre de Sa Sainteté Grégoire XVI en 1843.

DUGDALE (GUILLAUME), né près de Coleshill dans le comté de Warwick, en 1605, mourut en 1686. Il passa une partie de sa vie à visiter des archives, à copier d'anciens monuments, et à chercher la vérité dans les décombres que le temps avait épargnés. Le comte d'Arundel, instruit de son mérite, lui procura une place de héraut d'armes, et une pension de 20 liv. sterling, avec un logement dans le palais des hérauts-d'armes. Dugdale était un homme laborieux et sage, qui cultiva les lettres au milieu des orages qui agitèrent de son temps sa turbulente patrie; et à force de soins et de recherches, il vint à bout de donner les meilleurs ouvrages qu'on ait sur les antiquités d'Angleterre. Les principaux sont : *Monasticon anglicanum*, Londres, 1655-1673, 3 vol. in-fol., avec une savante préface de Marsham. Il composa les deux premiers volumes, conjointement avec Roger Dodsworth. On voit que les auteurs regrettent vivement les fruits de la piété et de la sainte magnificence des anciens catho-

liques d'Angleterre. Stevens donna un supplément à ce livre, Londres, 1722 et 1723, 2 vol. in-fol. en anglais. Les *Antiquités du comté de Warwick*, illustrées par les actes publics, et enrichies de cartes en anglais, Londres, 1656, in-fol. *Histoire de l'église de Saint-Paul de Londres*, tirée des manuscrits, etc., en anglais, Londres, 1658, in-fol. C'est la description de l'ancienne église de Saint-Paul, gothique, immense et superbe, dont il voyait la ruine prochaine (*temporis injuria, et sacrilega sequioris sæculi incuria*). Il voulut en conserver le souvenir, et en transmettre à la postérité la hardie et magnifique architecture. *Histoire des troubles d'Angleterre, depuis* 1638 *jusqu'en* 1659, en anglais, Oxford, 1681, in-fol.; *Histoire de la noblesse d'Angleterre*, en anglais, Londres, 1675 et 1676, 2 vol. in-fol.; *Mémoires historiques touchant les lois d'Angleterre, les cours de justice*, etc., en anglais, Londres, 1672, in-fol.; *Ancien usage des armoiries*, Oxford, 1681, in-8°.

DUGNANI (Antoine), cardinal, né à Milan, le 8 juin 1748, d'une famille noble, devint camérier secret de Clément XIV, avocat consistorial, et auditeur civil du camerlingat. Nommé archevêque de Rhodes *in partibus*, il succéda au cardinal Doria, dans la nonciature de Paris, et se trouva dans cette ville, au début de la révolution. Il chercha à s'opposer aux innovations que l'on voulait introduire dans l'Eglise, et sut en même temps empêcher que les mésintelligences ne dégénérassent en guerre ouverte. Il sortit de France avec peine, et se retira à Rome, où Pie VI le fit cardinal le 21 février 1794. En 1800, il assista au conclave tenu à Venise pour l'élection de Pie VII; fut député à Milan en 1808, puis à Paris, où il resta jusqu'en 1814, et partagea l'exil de Pie VII à Savone et à Fontainebleau. Il rentra en Italie peu après le pape, et mourut le 19 octobre 1818. La douceur de son caractère, son attachement à la religion, sa charité pour les pauvres l'avaient fait estimer. On trouve dans le recueil de l'*Ambrosiana* une petite pièce que Dugnani a consacrée au souvenir de sa compatriote Agnesi.

DUGUET (Jacques-Joseph), né à Montbrison en 1649, commença ses études chez les Pères de l'Oratoire de cette ville. Il les étonna par l'étendue de sa mémoire et la facilité de son esprit. Devenu membre de la congrégation à laquelle il devait son éducation, il professa la philosophie à Troyes, et peu de temps après la théologie à Saint-Magloire à Paris. C'était en 1677. Au mois de septembre de cette année, il fut ordonné prêtre. Les conférences qu'il fit pendant les deux années suivantes, 1678 et 1679, lui acquirent une grande réputation. Tant d'esprit, de savoir, de lumières et de piété, dans un âge si peu avancé, surprenait et charmait les personnes qui venaient l'entendre; et le nombre n'en était pas petit. Sa santé, naturellement délicate, ne put soutenir longtemps le travail qu'exigeaient ces conférences. Il demanda en 1680 d'être déchargé de tout emploi, et il l'obtint. Cinq ans après, en 1685, il sortit de l'Oratoire, pour se retirer à Bruxelles, auprès du docteur Arnauld, son ami. L'air de cette ville ne lui étant pas favorable, il revint en France à la fin de la même année, et vécut dans la plus grande retraite au milieu de Paris. Quelque temps après, en 1690, le président de Ménars, désirant d'avoir chez lui un tel homme, lui offrit un appartement dans sa maison. L'abbé Duguet l'accepta et en jouit jusqu'à la mort de ce magistrat. Les années qui suivirent cette perte furent moins heureuses pour cet écrivain. Son opposition à la constitution *Unigenitus*, et son attachement à la doctrine de Quesnel, son ami, l'obligèrent de changer souvent de demeure et même de pays. On le vit successivement en Hollande, à Troyes, à Paris. Il mourut dans cette dernière ville, le 23 octobre 1733, dans sa 84e année. De sa plume, aussi ingénieuse que chrétienne, sont sortis un grand nombre d'ouvrages, écrits avec pureté, avec noblesse, avec élégance. C'est le caractère de son style. Il serait parfait, s'il était moins occupé, plus varié, plus précis. On lui reproche aussi un peu d'affectation. Ses ouvrages les plus applaudis et les plus recherchés, sont : *La conduite d'une dame chrétienne*, in-12, composée pour Mme d'Aguesseau, vers l'an 1680, et imprimée en 1725; deux *Traités*, séparés, *de la prière publique*, et *des saints mystères*, imprimés en 1 vol. in-12. Le style est diffus. L'auteur se rapproche des principes défendus si opiniâtrément par MM. de Port-Royal. *Traités dogmatiques sur l'eucharistie, sur les exorcismes et sur l'usure*, imprimés ensemble en 1727, in-12; *Commentaire sur l'ouvrage des six jours et sur la Genèse*, composé à la prière du célèbre Rollin, en 6 vol. in-12. Le 1er volume imprimé séparément sous le titre d'*Explication de l'ouvrage des six jours* est estimé; l'utile y est mêlé à l'agréable : c'est un des meilleurs commentaires que l'on puisse lire sur l'histoire de la création. *Explication du livre de Job*, 4 vol. in-12; *Explication de* 75 *psaumes*, 6 vol in-12; *Explication du prophète Isaïe, de Jonas et d'Habacuc*, avec une analyse d'Isaïe par l'abbé d'Asfeld, en 7 vol. in-12. Duguet s'attache moins à lever les difficultés de la lettre dans ses différents commentaires, qu'à faire connaître la liaison de l'Ancien Testament avec le nouveau, et à rendre attentif aux figures qui représentaient les mystères de Jésus-Christ et de son Eglise. Mais il ne néglige point absolument le sens de la lettre; et s'il s'arrête quelquefois à des explications plus pieuses que solides, elles ne dérogent en rien à ce qu'il dit d'ailleurs de satisfaisant sur les mêmes objets. *Explication des livres des Rois, d'Esdras et de Néhémias*, 7 vol. in-12; *Explication du Cantique des cantiques et de la Sagesse*, 2 vol. in-12; *Règles pour l'intelligence de l'Ecriture sainte*, dont la préface seule est de l'abbé d'Asfeld, in-12; *Explication du mystère de la passion de N.-S. Jésus-Christ, suivant la Concorde* en 14 vol. in-12; *Jésus-Christ crucifié*, 2 vol. in-12; *Traité des scrupules*, in-12, estim

Les caractères de la charité, in-12; *Traité des principes de la foi chrétienne*, 3 vol. in-12, où l'auteur les met dans tout leur jour, avec autant d'élégance que de force. *De l'éducation d'un prince*, in-4°, et en 4 vol. in-12; réimprimé avec un abrégé de la *Vie* de l'auteur, par Goujet. L'historien de Duguet prétend que ce livre, qu'on peut regarder comme le bréviaire des souverains, fut composé pour le fils aîné du duc de Savoie. Voltaire dit le contraire, on ne sait sur quel fondement; il ajoute même qu'il a été achevé par une autre main. Nous croyons qu'il faut préférer le témoignage de l'abbé Goujet, profondément instruit des anecdotes bibliographiques, surtout de celles qui regardent les ouvrages de l'abbé Duguet, avec lequel il avait été lié. *Conférences ecclésiastiques*, 2 vol. in-4°, qui contiennent 67 dissertations sur les écrivains, les conciles et la discipline des premiers siècles de l'Eglise; deux écrits où il s'élève contre les *Convulsions* qui ont fait tant de tort au jansénisme et qui ont tant déshonoré la raison, et contre la feuille hebdomadaire intitulée : *Nouvelles ecclésiastiques*. L'abbé Duguet n'avait point le fanatisme et l'emportement ordinaires aux gens de son parti; il condamnait hautement ces *Nouvelles* et les injures atroces dont elles fourmillent contre tout ce qu'il y a de plus respectable dans l'Eglise. Ce ne sont point là les armes des chrétiens, ni même celles des véritables philosophes. Il eût été heureux pour lui, de pousser l'indignation jusqu'à une pleine séparation de la secte qui produisait ces scandales. (*Voy.* ROCHE Jacques.) Un *Recueil de lettres de piété et de morale*, en 9 vol. in-12, etc., etc. On trouve dans le 3ᵉ volume de ce recueil une lettre de controverse, imprimée d'abord séparément sous le nom d'une carmélite, qui l'adressait à une dame protestante de ses amies. Le grand Bossuet dit en la lisant : « *Il y a bien de la théologie sous la robe de cette religieuse.* » Voyez *l'Esprit de M. Duguet ou Précis de la morale chrétienne tiré de ses ouvrages*.

DUHALDE. *Voyez* HALDE (du).

DUHAMEL (ROBERT-JOSEPH), prêtre, né à Lille en 1700, mort en 1769, est auteur des ouvrages suivants : *L'auteur malgré lui à l'Auteur volontaire*, 1747, in-12 : ce livre est relatif à une édition du discours de l'abbé Fleury sur les libertés de l'Eglise gallicane avec un Commentaire par Chiniac de La Bastide; *Lettre d'un docteur à un philosophe, sur les explications de M. de Buffon*, Strasbourg, 1751, 1 vol. in-12; *Lettres flamandes, ou Histoire des variations et contradictions de la prétendue religion naturelle*, 1752, 2 vol. pet. in-12, imprimés à Auxerre, bien qu'ils portent la date de Lille; *Projet d'instruction pastorale*, 1754, in-12; *Les droits de la charité vengée*, 1759, in-12; *La vérité catholique sur le mystère du Dieu incarné*, 1756, in-12; *Dissertation sur l'autorité du saint-siége*, 1779, in-12.

DUHAMEL (JEAN-BAPTISTE). *Voyez* HAMEL (du).

DUHAN (LAURENT), licencié de Sorbonne, professa près de 30 ans avec succès la philosophie au collége Duplessis. Il était originaire de Chartres, et il mourut chanoine de Verdun vers 1726, âgé de près de 70 ans. On a de lui un livre utile à ceux qui veulent briller par les subtilités scolastiques. Il est intitulé *philosophus in utramque partem*, parce qu'on y soutient le pour et le contre dans les questions les plus célèbres de l'ancienne philosophie, 1 vol. in-8°, ouvrage propre à exercer l'esprit et à lui acquérir l'usage d'une logique exacte. *Voyez* DUNS, OCCAM.

DUJARDIN (CHARLES-ANTOINE), président de chambre à la cour royale de Dijon, né à Châlons-sur-Saône, vers 1760, mort à Dijon le 25 décembre 1825, publia sous le voile de l'anonyme : *Poesie sacrée pour la célébration de l'office divin et des saints mystères*, Dijon, 1823, in-12; *Poésie sacrée pour la célébration des saints mystères et des fêtes de la Vierge*, *Heures nouvelles selon le rit parisien*, Dijon, 1824, in-12. On dit qu'il consacra vingt années de sa vie à la composition de ces deux ouvrages. M. Amanton a donné une Notice sur sa vie dans le *Journal de la Côte-d'Or*, du 28 décembre 1825.

DUJARIÉ (JACQUES-FRANÇOIS), prêtre, né à Angers en 1765, fut nommé à l'époque du concordat curé de Ruillé-sur-Loir, et fonda deux établissements, l'un des *Frères de Saint-Joseph*, destinés à enseigner aux garçons les éléments de la foi et des connaissances humaines; l'autre des *Sœurs de la Providence*, pour soigner les pauvres malades et instruire les jeunes filles. Il y consacra toute sa fortune, et la charité des fidèles dont il savait stimuler le zèle, fit le reste. Quelques années plus tard, une cinquantaine de maisons disséminées dans le département de la Sarthe et ailleurs montraient que Dieu avait béni son entreprise. Des infirmités et des souffrances continuelles, suite de ses fatigues et de ses privations, l'ayant obligé de se démettre de la charge pastorale, il se retira dans le noviciat qu'il avait créé au Mans. Dujarié y mourut le 17 février 1838.

DULARD (PAUL-ALEXANDRE) secrétaire de l'académie de Marseille, où il était né en 1696, succéda à La Visclède dans cette place; mais il n'en jouit pas longtemps, étant mort le 7 décembre 1760, à 64 ans. C'était un homme sérieux et froid, qui ne connaissait point les grâces qui donnent du brillant dans la société; mais il avait les qualités qui concilient l'estime et l'amitié. Nous avons de lui : un poëme des *Grandeurs de Dieu dans les merveilles de la nature*, in-12, plusieurs fois réimprimé. Ce n'est, dit un critique, que le spectacle de la nature, mis en vers par le poëte Ronsard. Jugement peu équitable et d'une sévérité outrée, quoiqu'il faille convenir que l'auteur manque d'imagination, de vivacité et de chaleur. Les notes qui accompagnent ce poëme étaient instructives et curieuses, mais les progrès que les sciences ont faits depuis ont diminué l'intérêt d'un grand nombre; *Œuvres diverses*, 1758, 2 vol. in-12. On y trouve, comme dans l'ouvrage précédent, quelques tirades heureuses;

mais on y cherche en vain ce feu du génie qui fait les poëtes.

DULAU (Jean-Marie), archevêque d'Arles, né le 30 octobre 1738 au château de la Côte, diocèse de Périgueux, d'une famille ancienne, qui avait donné autant de bons évêques à l'Eglise que de valeureux défenseurs à l'Etat, fut d'abord chanoine trésorier de la cathédrale de Pamiers, puis grand vicaire de M. de Lussan, archevêque de Bordeaux. Il n'avait pas encore 32 ans lorsqu'on le désigna pour être agent général du clergé. Ses services le firent placer, au commencement de 1775, sur le siége métropolitain d'Arles, malgré l'usage de n'élire que des évêques pour un archevêché. Son attention se porta sur tous les détails de l'administration de son diocèse, où il introduisit de salutaires réformes; il eut une grande part aux affaires générales du clergé de France, et fut de toutes les assemblées depuis 1770 jusqu'en 1785. On lui doit d'excellents rapports sur la tenue des conciles provinciaux, sur les ordres religieux, sur l'éducation publique, sur les ouvrages concernant la religion, et il proposa des mesures très-sages, dont l'influence toujours croissante de la philosophie moderne sut arrêter malheureusement les effets. Député aux états généraux, il ne parut point à la tribune; mais il ne s'en appliquait pas avec moins d'activité aux intérêts de l'Eglise, et c'est par ses soins que fut rédigée cette *Exposition des principes* qui fit tant d'honneur au clergé français. Ce fut encore lui qui prépara cette adresse au roi, pleine de force, de sensibilité et de raison, sur le décret du 26 mai 1792 ordonnant la déportation des prêtres non assermentés. Louis XVI promit dès lors de refuser sa sanction à un décret aussi injuste que barbare Cette conduite ferme et digne attira sur M Dulau la haine des factieux; il fut arrêté après le 10 août, et renfermé dans le couvent des Carmes de la rue Vaugirard, dont on avait fait une prison. Ainsi que tous ses compagnons de captivité, il fut deux jours et deux nuits sans autre lit qu'une simple chaise, et il ne voulut accepter un matelas que lorsqu'il se fut assuré que les autres prisonniers en avaient reçu. Plusieurs moyens de délivrance lui furent offerts, mais il les rejeta en disant qu'il devait l'exemple à ceux qui souffraient avec lui. Le 2 septembre, il se trouvait avec les évêques de Beauvais, de Saintes, et les autres prêtres, à genoux et en prière dans un oratoire à l'une des extrémités du jardin, lorsque dix assassins, le sabre à la main, fondirent sur eux et demandèrent à grands cris l'archevêque d'Arles. L'abbé de La Pannonie, espérant sauver ce prélat, baissa les yeux comme s'il eût été la victime que l'on demandait. Cependant Dulau est reconnu; il tombe alors aux genoux du plus âgé des prêtres, en demandant de l'absoudre. Il se lève ensuite, et, les mains croisées, les yeux levés au ciel, s'avance vers ses bourreaux : « Je suis, leur dit-il, celui que vous « cherchez; je m'offre volontairement en sa« crifice; mais épargnez ces dignes ecclésias« tiques qui prient pour vous sur la terre, « comme je vais le faire devant l'éternelle « majesté. » Les assassins, étonnés et contenus par la majesté du vieillard, restent plusieurs minutes interdits. Enfin l'un d'entre eux, comme honteux de son irrésolution, lui reproche grossièrement d'avoir fait assassiner les patriotes d'Arles; le prélat répond avec calme : « Je n'ai jamais fait de mal à qui que ce soit. » A peine a-t-il achevé ce peu de mots qu'on le frappe d'un coup de sabre sur la tête, tandis que par derrière un second coup lui fend le crâne; il couvrait ses yeux de sa main droite, d'un autre coup elle est abattue. Un quatrième le renverse, et enfin un cinquième le laisse sans aucune forme humaine, tout couvert de son sang qui rejaillit sur ses assassins. Ces barbares lui enfoncent encore une pique dans la poitrine, et foulent aux pieds son corps mutilé. Les autres évêques et les prêtres renfermés avec lui, au nombre de 180, l'imitèrent dans sa constance et sa résignation. Presque tous furent massacrés. On doit à M. Dulau un Recueil de *mandements et lettres pastorales*, qui furent très-bien accueillis et goûtés dans son diocèse, Arles, 1795, in-4°; divers *Opuscules;* une *Adresse au roi*, sur le décret du 26 mai 1792, Paris, 1792, in-8° : cet écrit produisit une vive impression et empêcha beaucoup d'ecclésiastiques de se soumettre. Ses *OEuvres* ont été recueillies et publiées par M. l'abbé Constant, curé de l'église de Saint-Trophime à Arles, 1817, 2 vol. in-8°. Elles sont précédées de son Eloge, et se terminent par un *mémoire* sur les moyens d'arrêter en France les progrès de l'incrédulité.

DULAURE (Jacques-Antoine), historien et littérateur, né à Clermont-Ferrand le 3 septembre 1755, mort à Paris le 19 août 1835, à 80 ans, embrassa d'abord la carrière d'architecte, puis celle d'ingénieur-géographe, qu'il abandonna pour se livrer à la compositions d'ouvrages, tous écrits dans un très-mauvais esprit. Sa *Description de Paris*, 1785, in-12, annonça que la religion et la morale comptaient un ennemi de plus dans l'armée des gens incrédules et sans principes. Le scandaleux succès de ce livre fut encore accru par la saisie qui en fut faite par l'ordre du garde-des-sceaux. Cette production fut bientôt suivie de deux autres du même genre : *Description des environs de Paris*, 1786, 2 vol. in-12, et *Singularités historiques*, 1788, 1 vol. in-12. Ce dernier livre, encore plus cynique que le premier, ne portait point le nom de l'auteur. En 1791, il publia son *Histoire critique de la noblesse depuis le commencement de la monarchie jusqu'à nos jours, où l'on expose ses préjugés, ses brigandages, ses crimes ; où l'on prouve qu'elle a été le fléau de la liberté, de la raison, des connaissances humaines, et constamment l'ennemie des peuples et des rois*, 1 vol. in-8°, libelle incendiaire où l'auteur appelle la haine et la vengeance sur une classe alors désarmée; *La liste des ci-devant nobles, nobles de race, robins, etc. avec des notes sur leurs familles; La vie privée des ecclésiastiques, prélats et autres fon*

tionnaires publiés qui n'ont point prêté serment à la constitution civile du clergé. Membre de la convention nationale, où l'avait envoyé le Puy-de-Dôme, il vota la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis. Enveloppé plus tard dans la proscription lancée contre les Girondins, il réussit à gagner la ville de Berne, en Suisse, où il vécut, pendant près d'un an, du travail de ses mains, dans une manufacture d'indiennes. Il fut rappelé en France par le décret du 18 frimaire an III (8 décembre 1794), et rentra au sein de la convention. A cette époque il publia une brochure curieuse intitulée : *Supplément aux crimes des anciens comités de gouvernement, avec l'histoire des conspirations du 10 mars, des 31 mai et 2 juin*, etc. Sous le consulat, sous l'empire et sous la restauration, il ne révéla son existence que par la publication d'ouvrages analogues, par la tendance des idées, à ceux que nous avons cités : les principaux sont : *Histoire abrégée des différents cultes*, Paris, 1825, 2 vol. in-8°; *Histoire physique, civile et morale de Paris, depuis les premiers temps historiques jusqu'à nos jours*, qui a eu plusieurs éditions, tant à Bruxelles qu'à Paris, et dans laquelle l'auteur s'est surpassé en déclamations furieuses et empoisonnées contre le catholicisme et contre la monarchie; *Histoire physique, civile et morale des environs de Paris*, Paris, 1825-1827, 4 vol. in-8°, digne suite du précédent ouvrage. Ces deux livres ne sont guères que des amplifications des *Descriptions*, publiées en 1785 et 1786; enfin : *Esquisses historiques des principaux événements de la révolution française, depuis la convocation des états généraux jusqu'au rétablissement de la maison de Bourbon*, Paris, 1823-1825, 4 vol. in-8°. Il avait aussi coopéré à plusieurs recueils périodiques, et écrit un grand nombre de mémoires ou dissertations sur les antiquités du sol français, et sur l'histoire de notre pays; il laissait en manuscrit des Mémoires sur sa vie, pouvant former 2 volumes in-8°.

DULAURENS (Louis), prêtre de l'Oratoire, né à Montpellier en 1589, fut d'abord pasteur calviniste dans cette ville. Il abjura ses erreurs, et se rendit à Paris, où il se fit une réputation en prêchant. Le cardinal de Richelieu le chargea de divers travaux relatifs à la conversion des protestants, et il s'en acquitta avec beaucoup de zèle. C'est en 1649, après la mort de Richelieu, qu'il entra dans la congrégation de l'Oratoire. La réunion des protestants occupait constamment toutes ses pensées, et il forma, pour atteindre ce but important, un plan qu'il aurait voulu voir adopter par le cardinal Mazarin, dont les affaires politiques absorbaient malheureusement toute l'attention. Le secrétariat de l'Oratoire possédait, au moment de la révolution, un *Mémoire* manuscrit de 30 pages in-4°, curieux et plein de vues sages et judicieuses sur cet objet. Louis Dulaurens mourut le 1er juillet 1671. Quoique ses ouvrages aient été surpassés par ceux des Bossuet, des Nicole, des Arnauld, ils n'en sont pas moins solides et savants. On cite de lui : *Réponse au livre de Pierre Dumoulin, intitulé : Opposition de la parole de Dieu à la doctrine de l'Eglise romaine*, Paris, 1625, in-8°; *Dispute touchant le schisme et la séparation que Luther et Calvin ont faite de l'Eglise romaine*, Paris, 1655, in-folio. Cet ouvrage était le fruit des conférences qui se tenaient aux Grands-Augustins de Paris, entre les plus habiles théologiens de la capitale, sous la présidence de Harlay, archevêque de Rouen. Dulaurens ne mit rien par écrit, sur cette dispute, avant de l'avoir communiqué à Mestrezat, son antagoniste, afin de ne rien publier dont ce ministre ne fût convenu; *Le triomphe de l'Eglise romaine contre ceux de la religion prétendue réformée, par six démonstrations qui font voir clairement combien il est impossible de se sauver dans leur communion*, dédié aux ministres de Charenton, Paris, 1667, in-12; *Trente journées de retraite en mémoire et à l'honneur des trente années de la vie cachée de Notre-Seigneur Jésus-Christ, touchant les diverses misères de l'homme*, Paris, 1649, in-4°; quatre *Sermons pour le vendredi saint*, etc., Paris, 1651, in-8°; huit *Sermons sur l'Eucharistie*, etc., ibid, 1662, in-8°; *Oraison funèbre du maréchal de Toyras*, imprimée à la suite de l'histoire de ce personnage, par Baudier.

DULAURENS (Henri-Joseph), écrivain français, né à Douai en 1719, embrassa, à l'âge de 18 ans, l'état monastique chez les chanoines de la Trinité, où il avait fait ses études, puis apostasia, et se retira en Hollande, où il vécut quelque temps du produit de ses ouvrages licencieux. Il se rendit ensuite à Liége et à Francfort, où il espérait trouver un gain plus considérable; mais ayant été dénoncé à la chambre ecclésiastique de Mayence, comme auteur d'ouvrages anti-religieux, il fut jugé et condamné, en 1767, à une prison perpétuelle. Il paraît qu'après ce jugement il fut détenu dans une maison de pauvres prêtres qui était appelée *Mariabom*, et située près de Mayence. C'est là qu'il mourut en 1797. Dulaurens écrivait avec facilité, mais son abondance extrême rend son travail inégal et ses idées peu suivies. Le plus connu de ses écrits est *Le compère Matthieu*, où il a répandu les poisons de sa haine pour la religion et les mœurs. Cet ouvrage fut attribué à Voltaire, et eut, dans sa nouveauté, cette vogue que les ouvrages licencieux obtenaient facilement à cette époque. Dulaurens composa aussi plusieurs poëmes, où l'on trouve plus de dissolution que de goût.

DULCIN, laïque, né à Novare, dans le XIIIe siècle, fut disciple de l'hérétique Sérarel, et fonda lui-même la secte des *dulcinistes*. Comme son maître, il annonçait que le règne du Saint-Esprit avait commencé en 1300, pour s'étendre jusqu'au jugement dernier, et qu'on ne devait plus reconnaître l'autorité du pape. Il avait établi parmi ses disciples la communauté des biens, et il se livrait avec eux à des excès de débauches. Le diocèse de Verceil fut témoin des scandales

de cette nouvelle secte. Dulcin fut arrêté et brûlé avec sa femme, nommée Marguerite, le 1er juin 1307, et ses disciples se dispersèrent. On dit que la secte dura encore plusieurs siècles à Cabrières et à Mérindol.

DUMARSAIS (César Chesneau), né à Marseille en 1676, entra dans la congrégation de l'Oratoire ; mais le désir d'une plus grande liberté la lui fit quitter bientôt après. Il vint à Paris, s'y maria, fut reçu avocat et commença à travailler avec succès. Des espérances flatteuses l'avaient engagé dans cette profession ; mais trompé dans ses vues, il ne tarda pas à l'abandonner. Sa femme lui ayant paru un peu trop sage et trop chrétienne, il prit le parti de se séparer d'elle. Il se chargea de l'éducation du fils du président de Maisons. La mort du père l'ayant privé de la récompense qu'il espérait, il entra chez le fameux Law, pour être auprès de son fils. Après la chute de ce charlatan, il entra chez le marquis de Beaufremont. L'éducation de MM. de Beaufremont finie, il prit une pension, dans laquelle il éleva, suivant sa méthode, un certain nombre de jeunes gens ; mais le bruit s'étant répandu qu'il leur enseignait l'irréligion, cette pension fut supprimée. Obligé à donner quelques leçons pour subsister, sans fortune, sans espérance et presque sans ressource, il se réduisit à un genre de vie fort étroit. Ce fut alors que les auteurs de l'Encyclopédie l'associèrent à leur informe compilation. Il y fit plusieurs articles de grammaire, qui sont répandus dans les six premiers volumes. Il mourut, en 1756, à 80 ans, après avoir reçu les sacrements. Dumarsais avait donné plus d'une fois des scènes d'irréligion. Appelé pour présider à l'éducation de trois frères, dans une des premières maisons du royaume, il demanda *dans quelle religion on voulait qu'il les élevât ?* question qui nuisit infiniment à sa fortune, dans un temps où la religion était respectée et regardée comme l'unique sanction des mœurs. Il s'était d'ailleurs fait connaître par divers ouvrages, où l'impiété paraissait à découvert. Ceux qui avaient été liés avec lui par les mêmes sentiments lui firent un crime de son retour au christianisme dans ses derniers moments ; quelques-uns prétendirent que ce retour n'avait pas été sincère, que c'était l'effet de la faiblesse du malade, etc. ; mais quand cela serait, quand la révolution qui se fait si fréquemment dans les esprits forts, lorsqu'ils se voient au bord du tombeau, ne serait pas le fruit d'une pleine conviction, elle prouverait au moins qu'ils n'ont jamais été bien persuadés des erreurs qu'ils ont enseignées ou adoptées, et qu'ils n'ont jamais été incrédules de bonne foi. « Ce n'est « pas une foi éteinte (dit Bayle), qu'on peut « bien citer en cette matière, ce n'est qu'un « feu caché sous la cendre. Ils en ressentent « l'activité dès qu'ils se consultent, et prin« cipalement à la vue de quelque péril. On « les voit alors plus tremblants que les au« tres hommes. Le souvenir d'avoir témoigné « plus de mépris qu'ils n'en sentaient pour « les choses saintes, et d'avoir tâché de se « soustraire intérieurement à ce joug, redou« ble leur inquiétude. » Les principaux ouvrages de Dumarsais sont : *Exposition de la doctrine de l'église gallicane, par rapport aux prétentions de la cour de Rome*, in-12. Cet ouvrage n'a paru qu'après la mort de l'auteur : on s'imagine aisément comment cette matière a été traitée par un homme aussi ennemi du christianisme en général, que de la religion catholique et du siége de Rome en particulier. *Exposition d'une méthode raisonnée pour apprendre la langue latine*, in-12, 1722 ; *Traité des tropes*, 1730, in-8°, réimprimé (3e édition) en 1775, in-12. Cet ouvrage explique les différents sens qu'on peut donner au même mot. Quelqu'un voulant lui faire compliment sur ce livre, lui dit qu'il avait entendu dire beaucoup de bien de son *Histoire des Tropes* : il prenait cette figure de rhétorique pour un nom de peuple. Dans les réputations à la mode, il faut compter bien des suffrages de cette nature. *Les véritables principes de la grammaire, ou Nouvelle grammaire raisonnée pour apprendre la langue latine*, 1729, in-4°. Il n'a paru que la préface de cet ouvrage. Un *Abrégé de la fable*, du P. Jouvenci, disposé suivant sa méthode, 1731, in-12 ; une *Réponse* manuscrite à la Critique de l'*Histoire des Oracles*, par le P. Baltus. On n'en a trouvé que des fragments imparfaits dans ses papiers. Cet effort inutile et le silence de Fontenelle prouvent combien l'ouvrage de Baltus est solide : les raisonnements sont vains contre des faits avérés, conformes d'ailleurs à des principes incontestables. (*Voy.* Baltus.) *Logique, ou Réflexions sur les opérations de l'esprit*, ouvrage fort court et superficiel. On l'a réimprimé avec les articles qu'il avait fournis à l'Encyclopédie, Paris, 1762, 2 parties in-12. Nous ne dirons rien de quelques autres ouvrages impies, tombés dans un oubli dont il ne faut pas les tirer. Un amour excessif des louanges, une grande idée de lui-même, et la faiblesse de la témoigner en toute occasion, sont le caractère de cet écrivain. Les philosophes du jour en parlent avec beaucoup d'éloge, et le considèrent comme le coryphée et le modèle de cette nuée d'instituteurs initiés aux dogmes de la secte, qui se sont répandus depuis dans toutes les provinces de l'Europe pour détruire ce qu'ils appellent les préjugés, c'est-à-dire toutes les notions chères à l'homme chrétien et à l'homme solidement vertueux.

DUMAS (Hilaire), docteur de la maison et société de Sorbonne, s'est fait connaître par une *Histoire des cinq propositions de Jansénius*, Trévoux, 1702, en 3 vol. in-12, bien écrite et avec vérité. On l'attribua au P. Le Tellier ; mais le style du jésuite est plus véhément. On a encore, de l'abbé Dumas, une traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, et d'autres écrits, moins connus que son Histoire. Il mourut en 1742.

DUMAS (Charles-Guillaume-Frédéric), né en 1725, mort vers la fin du XVIIIe siècle, a publié : *Voyages et Découvertes faites par les Russes*, traduit de l'allemand de Muller, Ams-

terdam, 1766, 2 vol. petit in-8°; *Relation historique de l'expédition contre les Indiens de l'Ohio, en 1764*, traduit de l'anglais, 1769, in-8°; *Examen de la doctrine touchant le salut des païens*, etc., traduit de l'allemand de J.-Aug. Eberhard, Amsterdam, 1773, in-8°, et plusieurs articles dans la Bibliothèque des sciences et des beaux-arts, journal imprimé à La Haye, et qui a fini, en 1778, au 48° volume.

DUMAS (le Père HENRI-BONAVENTURE), cordelier de Lyon, où il était né le 31 décembre 1698, et où il mourut en 1773 ou 1774, fit profession en 1714, et fut bibliothécaire de l'ordre. La bibliothèque s'enrichit, grâce à lui, d'un assez grand nombre de livres, dont les plus précieux lui furent légués par l'abbé Tricaud, chanoine d'Ainay, mort à Paris en 1739. Le P. Dumas composa, avec son confrère le P. Baule, une *Histoire abrégée de la vie, des vertus et du culte de saint Bonaventure*, Lyon, sans nom d'auteur, 1747, in-8°, avec figures, très-rare.

DUMAS (JEAN), pasteur protestant à Leipzig, était d'origine française, et mourut dans cette ville le 4 avril 1799, laissant : *Traité du suicide*, Leipzig, 1773, in-8°; traduit en allemand, ibid., 1775, in-8° : l'auteur y réfute quelques philosophes du XVIII° siècle, entre autres Jean-Jacques Rousseau; *Cantiques*, tirés en partie des Psaumes, et en partie des poésies sacrées des meilleurs poëtes français, ibid., 1775, in-8°; *A la mémoire de Zoltikofer*, ibid., 1788, in-8°, en allemand. — DUMAS (Pierre), doctrinaire, mort à Paris, est auteur d'une *Vie* estimée *du vénérable César de Bus, fondateur de la congrégation de la doctrine chrétienne*, in-4°. Il avait aussi annoncé une biographie du Père Vigier, l'un des premiers disciples de César de Bus, mais elle ne paraît pas avoir été imprimée.

DUMOITIEZ (CHARLES-ISIDORE), ancien bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né en 1765 à Beaurevoir, près Saint-Quentin, habitait l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à l'époque où la révolution éclata. Il fut transféré, en 1792, à Saint-Denis, avec ceux de ses confrères, qui, restés fidèles à leur devoir, persistaient à vouloir mener la vie commune. Mais le monastère de Saint-Denis ayant été supprimé au bout de trois mois, dom Dumoitiez se chargea d'une éducation particulière. Un écrit qu'il publia en 1798 le fit déporter à l'île de Rhé, et il ne recouvra la liberté que sous le consulat. Il fut nommé en 1802 à la cure de Belleville, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 27 mai 1832. On a de dom Dumoitiez : *Instruction sur les fondements, la vérité et l'importance de la religion*, Paris, 1828, in-12.

DUMOLINET ou DUMOULINET (CLAUDE). *Voy.* MOULINET.

DUMONT (PAUL), écrivain ascétique, né en 1532, à Douai, d'une famille honorable, étudia à Cambrai, à Louvain, à Paris, fut pendant 40 ans secrétaire de sa ville natale, et mourut le 29 octobre 1602. Il traduisit du latin, de l'espagnol et de l'italien, divers ouvrages de piété, entre autres : *Le décrottoir de vanité*, traduit du latin de Henri de Langestein, avec deux exhortations, par Math. Galenus ou Van Galen, Douai, 1581, in-16, très-rare; *Lunettes spirituelles pour conduire les femmes religieuses dans le chemin de la perfection*, traduit du latin de Denys le Chartreux, Douai, 1587, petit in-8°; Paris, 1597, in-16; Lyon, 1598, in-24 : ces trois éditions sont rares et recherchées; *l'Oreiller spirituel, nécessaire à toutes personnes pour extirper les vices et planter la vertu*, Douai, 1599, in-12; *L'Imitation de Jésus-Christ*, Douai, 1601, in-12, et 1607, in-12, traduit en français, dit l'auteur, sur le manuscrit même de Thomas à Kempis, qu'on venait de découvrir au monastère de Saint-Martin de Louvain. Pour les autres traductions, on peut consulter les *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, de Paquot.

DUMONT (GABRIEL), philologue, né sur la fin du XVIII° siècle, de parents français, réfugiés en Hollande pour cause de religion, fut, pendant plusieurs années, pasteur de l'église française à Leipzig. Il administra ensuite l'église wallonne de Roterdam, et professa, dans l'académie de cette ville, l'histoire ecclésiastique et les langues orientales. Il concourut à la publication des *Discours de Saurin sur la Bible*, fournit des articles à l'*Histoire de la république des lettres*, de J. Masson, 1712-1718, et mourut vers 1748. Sans avoir attaché son nom à aucune publication importante, il était estimé comme savant. On a de lui : *Réponse sur un passage de l'épître de saint Jacques* (chap. IV, vers. 5, 6), adressée à Chr.-Aug. Heumann, et insérée dans les *Miscellanea Lipsiensia*, tome XII; un choix de *Sermons*, Roterdam, 1749, in-8°.

DUMOUCHEL (JEAN-BAPTISTE), ancien recteur de l'université de Paris, était né, l'an 1747, d'un paysan des environs de Rouen, et, selon d'autres, de la Picardie. Ayant obtenu une bourse au collége de Sainte-Barbe de Paris, il y fit ses études, prit les ordres sacrés, entra ensuite comme maître de quartier au collége de Louis-le-Grand. Il alla quelque temps après professer la rhétorique à Rodez, d'où il fut rappelé dans la capitale, pour occuper une chaire au collége de la Marche, et devint recteur de l'université. En 1788 il fut secrétaire de l'assemblée électorale du clergé de ce diocèse, qui le députa aux états généraux de 1789; Dumouchel y embrassa le parti des novateurs, se réunit au tiers-état, dès les premières séances, et se lia bientôt avec le parti constitutionnel. Après avoir prêté le serment, il fut porté en 1791 à l'évêché de Nîmes. Il se conduisit dans cette ville suivant les principes de ceux à qui il devait son élévation, donna sa démission et se maria lors de la suppression politique du culte. Il fut alors employé dans les bureaux du ministère de l'intérieur, d'où Lucien Bonaparte l'exclut, dit-on, pour *discours déplacés*. Il y rentra, sous le ministère de Chaptal, comme chef du bureau de l'instruction publique, d'où il passa dans les bureaux de l'université, lorsqu'on reconstitua ce corps.

En 1814, on lui donna sa retraite. Dumouchel est mort le 18 décembre 1820. Il publia, avec M. Goffaux, une nouvelle édition des *Narrationes excerptæ ex latinis scriptoribus*, Paris, 1818, in-12.

DUMOULIN. *Voy.* MOULIN.

DUNCAN (MARTIN), né à Kempen, en 1505, curé de Delft en Hollande, se fit une grande réputation par son zèle contre les protestants, dont il ramena un grand nombre dans le sein de l'Eglise. Il mourut à Amersfort l'an 1590. Il a laissé des *Traités de l'Eglise*, du *Sacrifice de la messe*, du *Culte des images*, etc., etc. Tous ses ouvrages, dont quelques-uns sont en latin, et les autres en flamand, prouvent le vif attachement de l'auteur à la religion catholique.

DUNCAN (MARC), gentilhomme écossais, s'établit à Saumur en Anjou, où il fut professeur de philosophie, et principal du collége des calvinistes. Il exerçait en même temps la médecine, et avec tant de réputation, que Jacques Iᵉʳ, roi d'Angleterre, voulut l'attirer auprès de lui; mais Duncan, marié à Saumur, sacrifia sa fortune à son amour pour sa femme. Il mourut dans cette ville en 1640. On a de lui quelques ouvrages de philosophie, et un *livre contre la possession des religieuses ursulines de Loudun*, où il s'attache moins à l'examen des faits qu'aux moyens de les refuter. Cet écrit fit tant de bruit que Laubardemont, commissaire pour l'examen de la possession de ces filles, lui en aurait fait une affaire sans le crédit de la maréchale de Brézé, dont il était médecin.

DUNEAU (FRANÇOIS), jésuite, né vers l'an 1597, professa durant plusieurs années la philosophie, les mathématiques et la théologie dans les maisons de son ordre, et obtint ensuite des succès dans la prédication. En 1651, il fut demandé à Rome pour y être le réviseur des livres français et le théologien du général de la société. Il mourut dans cette ville le 26 juillet 1682, laissant : un *Avent sur les trois venues du Fils de Dieu, et sur le profit qu'on doit en retirer*, Lyon, 1667, in-8°; quatre *Octaves du Saint-Sacrement*, Lyon, 1672, in-4°; *Sermons sur les mystères de Jésus-Christ et de la sainte Vierge*, 1679, 2 vol. in-4° et 1 vol. in-8°; *Panégyrique des saints et Dédicace d'une église*, 1676, 3 vol.; *Discours sur les évangiles des dimanches de l'année*, 1680, 2 vol.; *Sur les évangiles du Carême*, 1680, 2 vol. in-8°. Tous ces discours, dit un biographe, sont plutôt des leçons de théologie scolastique que des leçons de morale.

DUNGAL, écrivain du IXᵉ siècle, était vraisemblablement hibernois. Il vint en France, et l'on croit qu'il fut moine de Saint-Denys, ou du moins fort attaché à cette abbaye. Charlemagne le consulta en 811, sur les deux éclipses de soleil qu'on disait être arrivées l'année précédente. Dungal répondit à ce prince dans une *lettre* assez longue, qui se trouve dans le tome X, in-4°, du *Spicilége* de dom Luc d'Achéry. On a aussi imprimé dans la Bibliothèque des Pères un *Traité* de Dungal *pour la défense du culte des images*, imprimé séparément, 1608, in-8°.

DUNOD de CHARNAGE (FRANÇOIS-IGNACE), professeur en droit à Besançon, né à Saint-Claude en 1679, jouit dans toute la Franche-Comté d'une estime générale qu'il dut à ses lumières et à sa probité. Il mourut à Besançon, en 1752, dans sa 73ᵉ année. On a de lui : *Histoire des Sequanais, ou Histoire du comté de Bourgogne*, 1735, 1737, 1740, 3 vol. in-4°; *Histoire de l'église, ville et diocèse de Besançon*, Bes., 1750, 2 vol. in-4°; *Traité des prescriptions*, Dijon, 1734, Paris, 1753, 1786, in-4°; la dernière édition porte le titre de *Nouveau Dunod*, ibid., 1810, in-8°; *Traité de la main-morte et du retrait*, Dijon, 1733, in-4°, Paris, 1760, in-4°; *Observations sur la coutume du comté de Bourgogne*, Besançon, 1756, in-4°. — Son fils FRANÇOIS-JOSEPH DUNOD, avocat à Besançon, mort en 1765, a laissé beaucoup d'observations manuscrites sur les ouvrages de son père. — PIERRE-JOSEPH DUNOD, savant jésuite, de la même famille, donna en 1697 un livre curieux intitulé : *La découverte de la ville d'Antre en Franche-Comté, avec des questions sur l'histoire de cette province*, Paris, in-12.

DUNS (JEAN), communément appelé *Scot*, né à Duns en Ecosse, entra dans l'ordre de Saint-François. Il s'y distingua par sa subtilité à expliquer les plus grandes difficultés de la théologie et de la philosophie de son temps. C'est ce qui lui mérita le nom de *Docteur subtil;* quoique quelques-uns pensent qu'on le lui donna, pour avoir défendu avec force l'opinion de l'immaculée Conception de la sainte Vierge. Jean Scot, après avoir étudié et enseigné la théologie à Oxford, vint en donner des leçons à Paris. Il se piqua de soutenir des sentiments opposés à ceux de saint Thomas. C'est ce qui produisit, dans l'école, les deux partis des *thomistes* et des *scotistes*. Duns, qui était à la tête de ceux-ci, les soutint, par un merveilleux talent pour les chicanes scolastiques. Il mourut à Cologne, où il était allé, en 1308, âgé de 30, 33 ou 35 ans, regardé comme un grand homme, par tous ceux qui tenaient pour l'universel *à parte rei*, et comme un homme opiniâtre et d'un caractère épineux, par ceux qui tenaient pour l'universel *à parte mentis*. C'était le sentiment d'Occam, disciple de Scot, et son rival dans ces sottises célèbres; car tous les siècles ont les leurs. Nous avons nos romans, nos vers galants, nos drames, nos encyclopédies, remplis de licence et d'irréligion; les ouvrages du siècle de Scot, peut-être plus ennuyeux encore, étaient plus innocents, et à force d'inutiles subtilités, formaient l'esprit à une logique exacte, dont les savants modernes paraissent oublier les premières règles. « A propos d'une sottise, « dit un philosophe, l'esprit s'exerce et se « porte à de bonnes études. Ces sortes de « disputes ressemblent à ces parties acides « et volatiles qui existent dans les corps « propres à la fermentation; elles mettent

« en action toute la masse, dans le mouvement elles se dissipent ou se précipitent; « le moment de la dépuration arrive, et il « surnage un fluide doux, agréable et vigoureux, qui sert à la nutrition de l'homme. » (*Voy.* OCCAM.) Les ouvrages de Scot, de l'édition de Lyon, 1639, forment 12 grands volumes in-fol. On y trouve la *Vie* de l'auteur écrite par Wading, et les témoignages des auteurs qui ont parlé de cet homme célèbre. Plusieurs écrivains ont regardé Jean Duns comme l'auteur de l'opinion *de la Conception immaculée de la sainte Vierge*. Mais il est sûr qu'elle était connue dès le milieu du XII[e] siècle, comme l'on voit par la lettre de saint Bernard au chapitre de le Lyon, qui combat cette opinion. Il paraît même que dès le XI[e] siècle elle était générale parmi les chrétiens d'Orient. (*Voy.* MAHOMET.) Quoique Scot soutînt ce sentiment avec éclat, il ne le donnait point comme un dogme certain. *Voy.* SIXTE IV.

DUNSTAN (saint), né en 924, sous le règne d'Adelstan, roi d'Angleterre, dont il était parent, parut d'abord à la cour; et les courtisans l'ayant desservi auprès du prince, il se bâtit une cellule, et se consola avec le Créateur des perfidies des créatures. Edmond, successeur d'Adelstan, tira le saint homme de sa retraite, et se servit utilement de ses conseils pour gouverner son royaume. Dunstan avait rassemblé depuis quelque temps un grand nombre de moines, dans un monastère qu'il avait fait bâtir à Glaston. Les vertus et les lumières qui y brillèrent sous ce saint abbé, firent de cette maison le séminaire des abbés et des évêques. Les sujets qui en sortirent, contribuèrent beaucoup, par leur piété et leur doctrine, au rétablissement de la religion en Angleterre. Dunstan recueillit le fruit de ses travaux. Il fut fait évêque de Worchester, ensuite archevêque de Cantorbéry, reçut le *pallium* du pape, et fut légat du saint-siége dans toute l'Angleterre. Edwy étant monté sur le trône, et scandalisant ses sujets par ses déréglements, Dunstan lui parla plusieurs fois avec la liberté d'un homme apostolique. Il poussa un jour la fermeté jusqu'à entrer dans une chambre, où le roi s'était enfermé avec une de ses concubines, et le tira par force d'entre ses bras. Le roi, excité par cette malheureuse, envoya en exil le saint archevêque, qui passa en Flandre. Cet exil ne fut pas de longue durée; il mourut dans son archevêché en 988. Il fut le restaurateur des lettres en Angleterre, ainsi que de la vie monastique. Il reste de lui quelques *écrits*.

DUNUS ou DUNI (THADÉE), médecin, né en 1523 à Lucarno, petite ville des bailliages italiens dépendant de la Suisse, fut banni de sa patrie en 1555 pour cause de religion, et alla se fixer à Zurich, où il se lia avec Conrad Gesner. Il mourut dans cette ville en 1613, à 90 ans. Indépendamment de divers ouvrages sur son art, il avait composé : *De Calendis, Nonis et Idibus, de Arte supputandi*, Bâle, 1547, in-8°; *De peregrinatione filiorum Israel in Ægypto tractatus chronologicus cum scripturarum conciliatione nunc primum inventa*, Zurich, 1598, in-4°. Selon Dunus, les Israélites auraient passé 430 ans en Egypte au lieu de 210. Angelocrator lui répondit, et Dunus répliqua par sa *Responsio apologetica ad calumnias Danielis Angelocratoris*, Zurich, 1603, in-4°. Ces deux écrits sont très-rares. Angelocrator, à son tour, publia : *Appellatio super quæstionem quandiu Israelitæ habitaverint in Ægypto*, Cassel, 1603, in-4°. Dunus a encore laissé : un traité *De Anti-Christo*, in-4°; une trad. latine de la *Concordance de plusieurs passages de l'Ecriture*, par Stancari, Bâle, 1547, in-8°, et une autre du *Discours d'Ochin sur la Cène*, et de son *Dialogue sur le Purgatoire*, Zurich, 1556, in-8°.

DUPERRAY (MICHEL), avocat au parlement de Paris en 1661, bâtonnier de son corps en 1715, mourut à Paris, doyen des avocats, en 1730, âgé d'environ 90 ans. Il était fort versé dans la jurisprudence civile et canonique. Ses ouvrages sont remplis de recherches; mais ils manquent de méthode, de style, et renferment plus de doutes que de décisions. Les principaux sont : *Traité historique et chronologique des dîmes*, réduit et augmenté par M. Brunet, avocat, en 2 vol. in-12; *Notes et Observations sur l'Edit de 1695, concernant la juridiction ecclésiastique*, 2 vol. in-12; *Traité sur le partage des fruits des bénéfices*, in-12; *Traité des dispenses de mariage*, in-12; *Traité des moyens canoniques pour acquérir et conserver les bénéfices*, 4 vol. in-12; *Traité de l'état et de la capacité des ecclésiastiques pour les ordres et les bénéfices*, 2 vol. in-12; *Observations sur le concordat*, in-12, etc.

DUPERRON, cardinal. *Voy.* PERRON (du).

DUPIN (LOUIS-ELLIES). *Voy.* PIN (du).

DUPLESSIS (XAVIER), jésuite, né à Québec, capitale du Canada, en 1693, époque où cette colonie était française, vint en France et enseigna d'abord la philosophie au collége d'Arras. Il avait 42 ans lorsqu'il commença à se livrer avec un zèle et un dévouement sans bornes aux travaux des missions dans l'intérieur du royaume. Après avoir donné en 1735 à Amiens, avec sept de ses confrères, sur l'invitation de Mgr d'Orléans de Lamotte, une mission qui produisit les fruits les plus abondants, il parut successivement dans les chaires de Saint-Germain-en-Laye, d'Abbeville, d'Arras, de Nancy, de Laon, de Rouen, de Nantes, etc., etc., et partout une foule immense accourait entendre la voix du fervent missionnaire. Dieu daigna plusieurs fois appuyer par des miracles les efforts du prêtre qui n'aspirait qu'à établir le règne de Jésus-Christ dans tous les cœurs, et c'est ce qu'attestent plusieurs mandements d'évêques, notamment celui de l'évêque de Laon, du 22 novembre 1738, et celui de l'évêque de Boulogne, du 17 novembre 1739. En 1742, sur la demande de M. de Vintimille, le P. Duplessis donna, de concert avec les PP. Ségaud, de Sault, Lebrun et Perrin une mis-

sion à Conflans-Charenton, où leurs prédications combattirent avec succès les progrès du jansénisme. Aussi les fauteurs de cette secte ne lui ménagèrent-ils pas les injures et les calomnies. Le P. Duplessis vit avec douleur l'abolition de son ordre. Il se rendit auprès de l'évêque de Langres, Montmorin de Saint-Hérem, puis, à la mort de ce prélat, il revint à Paris, où il mourut peu de temps après. Nous ne connaissons de lui qu'un livre qui paraît avoir eu beaucoup de cours, du temps du P. Duplessis; il est intitulé : *Avis et pratique pour profiter de la mission*, 1 vol. in-12.

DUPONT DE NEMOURS (Pierre-Samuel), économiste et philosophe, membre de l'institut, né à Paris en 1739, d'un horloger, embrassa d'abord la carrière de son père, qu'il quitta bientôt pour se livrer entièrement aux études littéraires et scientifiques. Ses premiers débuts furent deux petits écrits sur le commerce des grains, qu'il publia en 1764; ils obtinrent quelque succès, et ils le firent choisir pour continuer les *Ephémérides du citoyen, ou Chronique de l'esprit national*, redigées par Mirabeau et Beaudeau depuis 1765, et qui traitaient d'administration, de commerce, d'agriculture, etc. Ce recueil parut jusqu'en 1772; il contient 63 vol. in-12. Dupont se lia avec Turgot, et fut un des principaux auteurs du fatal traité de commerce avec l'Angleterre en 1786. Il avait alors le titre de conseiller d'Etat, et etait attaché au ministère des finances, sous le titre de commissaire-général pour les relations du commerce extérieur. En 1789 il fut nommé député aux états généraux par le tiers-état du bailliage de Nemours, et c'est de là que lui vint le nom de Dupont de Nemours. Lié avec les philosophes, et philosophe lui-même, il dirigea son zèle pour les innovations, particulièrement contre la religion. Après la session, il vécut dans l'obscurité, et passa même pour avoir émigré en Suisse. En 1795, nommé député au conseil des anciens, pour le département du Loiret, il parla en faveur des parents d'émigrés, et contre le rétablissement de la loterie. Après le 18 fructidor, il alla se fixer aux Etats-Unis, où il forma un établissement de commerce. Il revint en France en 1799, et fut nommé en 1805 membre de la chambre de commerce de Paris. En 1814 il devint secrétaire du gouvernement provisoire, et fut nommé conseiller d'Etat par Louis XVIII. Le retour de l'empereur en 1815 le détermina de nouveau à se rendre aux Etats-Unis, où il est mort le 8 août 1817. Il a publié un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : *sur la Différence qui se trouve entre la grande et la petite culture*, 1765, in-8°; *Ephémérides du citoyen*, ou *Bibliothèque raisonnée des sciences morales et politiques*, 1767-1772, 63 vol. in-12; *Physiocratie*, ou *Constitution naturelle du gouvernement le plus avantageux au genre humain*, 1768, deux parties, in-8°; *Considérations sur la position politique de la France, de l'Angleterre et de l'Espagne*, 1790, in-8°; *Philosophie de l'univers*, Paris, 1796; 3e édition, 1799, in-8° : ouvrage dirigé particulièrement contre le christianisme, où il rêve une espèce de religion nouvelle, et où il montre beaucoup de tendresse pour les animaux. On y trouve d'étranges erreurs, entre autres la croyance à la métempsycose; *Mémoires sur différents sujets, la plupart d'histoire naturelle, ou de physique générale et particulière*, 1807, in-8°; 2e édition, 1813 : où il se jette dans un matérialisme abject, et où il affecte de déprimer l'homme et d'élever l'intelligence des bêtes. Un grand nombre d'articles dans les *Archives littéraires*, le *Mercure* et le *Publiciste*. Il est éditeur des *OEuvres* de Turgot, 1811, 9 vol. in-8°.

DUPORT (Gilles), prêtre, protonotaire apostolique, docteur en droit civil et canonique, né à Arles en 1625, mourut à Paris le 21 décembre 1691, âgé de 66 ans, après en avoir passé treize dans la congrégation de l'Oratoire, qu'il quitta en 1660. Comme il s'était exercé dans le ministère de la prédication, il résuma les observations et les études qu'il avait faites, dans un livre intitulé : *L'art de prêcher, contenant diverses méthodes pour faire des sermons, des panégyriques, des homélies, des prônes, de grands et de petits catéchismes, avec une manière de traiter la controverse selon les règles des saints Pères, et la pratique des plus célèbres prédicateurs*, Paris, 1674, 1 vol. in-12; 2e édition, corrigée et augmentée, 1683, in-12. Les orateurs chrétiens y peuvent trouver encore des conseils utiles. Il a encore écrit : *Histoire de l'église d'Arles, de ses évêques et de ses monastères*, 1690, in-12, qui n'est qu'un abrégé de l'ouvrage que Saxi, chanoine d'Arles, avait donné sur le même sujet; mais Duport y a ajouté ce qui concerne les prélats qui gouvernèrent l'église d'Arles, depuis l'impression du livre de Saxi; *Les excellences, les utilités et la nécessité de la prière*, Paris, 1667, in-12.

DUPUIS (Charles-François), né à Trye-Château entre Gisors et Chaumont, de parents pauvres, le 26 octobre 1742, fut protégé par le duc de la Rochefoucault, qui lui procura une bourse au collége d'Harcourt. Il fit en peu de temps les progrès les plus rapides, et fut nommé à 24 ans, professeur de rhétorique au collége de Lisieux. Les mathématiques, qui avaient été l'objet de ses premières études, devinrent pour lui le sujet d'une plus sérieuse application. Il suivit pendant plusieurs années le cours d'astronomie de Lalande, avec lequel il se lia intimement. En 1778, il exécuta un télégraphe d'après l'idée qu'en avait donnée Amontons, et il s'en servit pendant plusieurs années pour correspondre avec Fortin, son ami. Il le détruisit au commencement de la révolution, de crainte que cette machine ne le rendît suspect. En 1787, il fut nommé à la chaire d'éloquence latine au collége de France, vacante par la mort de M. Béjot. L'académie des inscriptions le reçut au nombre de ses membres en 1788, en remplacement de Rochefort. Les orages de la

révolution l'obligèrent de se retirer à Evreux, où il résidait lorsqu'il fut élu en 1792 député à la convention nationale. Il s'y fit remarquer par la modération de ses discours et de sa conduite, notamment dans le procès de l'infortuné Louis XVI, dont il vota la détention, comme mesure de sûreté générale. Il passa ensuite au conseil des cinq-cents, puis au corps législatif, et mourut à Is-sur-Til, le 29 septembre 1809. On a de lui : ***Mémoire sur l'origine des constellations, et sur l'explication de la fable par l'astronomie.*** Cet ouvrage fut réfuté par Bailly, dans le 5ᵉ vol. de son ***Histoire de l'astronomie. Origine de tous les cultes, ou la religion universelle***, 1794, 3 vol. in-4° et atlas, ou 12 vol. in-8°. C'est une des productions les plus impies de ces derniers temps, digne du plus profond oubli, par l'érudition indigeste qui y règne, et par le vague, l'incohérence, l'arbitraire et l'absurdité de son système. On en trouve un exposé lumineux et détaillé dans le ***Parallèle des Religions***, par le P. Brunet. La critique soutint un moment cet ouvrage, mais il tomba bientôt, faute d'éloges et de partisans. Il a été solidement réfuté dans un écrit intitulé : ***La vérité et la sainteté du Christianisme vengées contre les blasphèmes et les folles erreurs d'un livre intitulé : Origine de tous les cultes.*** Voyez le ***Spectateur français au*** XIXᵉ ***siècle***, tom. X, p. 14. ***Abrégé de l'origine de tous les cultes***, 1798, in-8°. C'est moins l'analyse de l'ouvrage, que la copie de quelques pages, prises comme au hasard dans le 12ᵉ volume. M. Destutt de Tracy a publié un autre abrégé de l'***Origine des cultes***, beaucoup plus méthodique, et dégagé de cet échafaudage d'érudition, ramassé à si grands frais ; mais il n'a pas eu plus de succès que le premier. Deux mémoires sur les Pélasges, insérés dans les mémoires de la collection de l'institut. ***Mémoire explicatif du zodiaque chronologique et mythologique***, et ***Mémoire sur le zodiaque de Tentyra ou Denderah***, inséré dans la Revue philosophique de 1806, in-4°. L'auteur attribuait à ce zodiaque une antiquité prodigieuse ; tout le monde sait aujourd'hui que ce fameux monument est postérieur à l'ère chrétienne. Cette fois encore l'auteur irréligieux en a été pour ses frais d'érudition et de conjectures, comme il arrivera toujours quand les adversaires de la révélation essayeront de mettre la Bible en contradiction avec les faits scientifiques.

DUQUESNE (ARNAUD-BERNARD D'ICARD), docteur de Sorbonne, aumônier de la Bastille, et grand-vicaire de Soissons, né à Paris en 1732, d'une famille honnête, embrassa l'état ecclésiastique et s'y distingua par sa piété, son savoir, ses manières douces et honnêtes, son zèle et sa prudence. On lui doit : ***L'Évangile médité et distribué pour tous les jours de l'année, suivant la concorde des 4 évangélistes***, 1773, 13 vol. in-12, réimprimé en 1778, 8 vol. in-12, et plusieurs fois depuis. C'est le commentaire, le plus heureux qu'on puisse faire sur l'Evangile. C'est au père Giraudeau, jésuite, qu'est dû le plan de cet ouvrage : il en avait rassemblé les principaux matériaux ; mais des infirmités continuelles l'empêchant de se livrer à ce travail, l'archevêque de Paris, à la pleine satisfaction du père Giraudeau, en confia l'exécution à l'abbé Duquesne. ***L'année apostolique, ou Méditations pour tous les jours de l'année, tirées des Actes des Apôtres et de l'Apocalypse de S. Jean, pour servir de suite à l'Evangile médité***, Paris, 1791, 12 vol. in-12, et Liége, 1804. Cette édition passe pour plus correcte. Il y en a une autre en 8 vol. in-12, augmentée de tables analytiques. Ce livre complète l'explication du Nouveau Testament. Il appartient en entier à l'abbé Duquesne. Le style en est moins soigné. La réputation de ces deux ouvrages s'est étendue au delà de la France : ils ont été traduits en langues étrangères. ***L'âme unie à Jésus-Christ dans le saint sacrement de l'autel***; ouvrage posthume de madame Poncet de la Rivière, veuve Carcado, précédé de l'*éloge* de sa vie, 2 vol. in-12, très-souvent réimprimé. L'abbé Duquesne n'en est que l'éditeur. ***Les Grandeurs de Marie***, 2 vol. in-12. Cet ouvrage renferme tout ce qu'on peut dire de plus solide et de plus édifiant sur les mystères de la Vierge ; il fut terminé quelques jours avant la mort de l'auteur qui expira le 20 mars 1791, âgé de 59 ans.

DURAND, né au Neubourg dans le diocèse d'Evreux, moine de Fécamp, et abbé de Troarn au XIᵉ siècle, est auteur d'une savante ***Epître sur l'Eucharistie***, contre Bérenger, qui est à la suite des ***Œuvres de Lanfranc***, Paris, 1648, in-fol. Guillaume le Conquérant, duc de Normandie, faisait grand cas de ses conseils, et lui donna des marques publiques de son estime. Il mourut en 1089.

DURAND (GUILLAUME), surnommé *Speculator*, né à Puimoisson dans le diocèse de Riez, disciple de Henri de Suze, prit le bonnet de docteur à Bologne, et passa de là à Modène pour y professer le droit canon. Le pape Clément IV lui donna la charge de son chapelain et d'auditeur du palais. Il fut ensuite nommé légat de Grégoire X au concile de Lyon, tenu l'an 1274, et enfin évêque de Mende en 1287. Il refusa depuis l'évêché de Ravenne que Nicolas IV lui offrit, et mourut en 1296, à 64 ans. On lui donna le surnom de ***Père de la Pratique***, à cause de son habileté dans les affaires. On a de lui différents ouvrages : ***Speculum juris***, Rome, 1474, in-fol., qui lui mérita le nom de *Speculator*; ***Repertorium juris***, Venise, 1496, in-fol., moins connu que le précédent : ***Rationale divinorum officiorum***, qui parut pour la première fois à Mayence en 1459. Cette édition est très-rare et fort recherchée des connaisseurs. Ce livre a été réimprimé en divers endroits. ***Commentaria in canones concilii lugdunensis.***

DURAND (GUILLAUME), neveu du précédent, et son successeur dans l'évêché de Mende, mourut en 1328. On a de lui un excellent traité : ***De la manière de célébrer le concile général***, divisé en trois parties et

imprimé à Paris en 1661, dans un recueil de plusieurs ouvrages sur le même sujet, donné au public par Faure, docteur de Sorbonne. On le trouve plus facilement séparé. Il y en a une édition faite à Paris en 1545, in-8°. Durand composa son ouvrage à l'occasion du concile de Vienne, auquel il fut appelé en 1310 par le pape Clément V. Il a été très-utile dans les temps des assemblées convoquées pour réformer les mœurs des chrétiens, particulièrement celles des ecclésiastiques et des religieux.

DURAND DE SAINT-POURÇAIN (Guillaume), connu dans les écoles sous le nom de *Durandus*, né dans la ville de ce nom, au diocèse de Clermont, fut dominicain, docteur de Paris, maître du sacré palais, évêque du Puy en 1318, et enfin de Meaux en 1326. Il mourut l'an 1333. Son siècle lui donna le nom de *Docteur très-résolutif*, parce qu'il décidait les questions d'une manière tranchante et souvent neuve; sans s'assujettir à suivre un écrivain en tout, il prit des uns et des autres ce qui lui convint davantage. Il a laissé des *Commentaires sur les quatre livres des Sentences*, Paris, 1550, 1 vol. in-fol., un *Traité sur l'origine des juridictions*, in-4°, et d'autres *traités*, où il montre plus de sagacité que n'en avaient la plupart des écrivains de son temps. Il est fameux dans les disputes de théologie et de philosophie, pour avoir nié le *concours immédiat;* mais il paraît que c'était une affaire de mots, puisque Durand ne niait pas la *conservation*, qui est une espèce de *création continuelle* de la créature et de toutes ses facultés, et qui dès lors est le concours le plus immédiat qu'on puisse imaginer.

DURAND (Laurent), ecclésiastique, né à Ollioules près de Toulon en 1629, mort à La Ciotat en 1708, fut aumônier des religieuses bernardines de La Ciotat et du Bon-Pasteur de Toulon. Il est particulièrement connu par ses *Cantiques de l'âme dévote, divisés en 12 livres*, Marseille, 1693, in-12, très-souvent réimprimés, et a laissé en manuscrit *Maximes chrétiennes avec des réflexions morales sur la passion de J.-C.* — Un autre Durand, docteur en théologie, exerça le ministère de la prédication au milieu du xvii° siècle, à Paris, à Lyon, à Rouen, etc., et publia des *Panégyriques des saints*, Rouen, 1678, in-8°; et 1684, 2 vol. in-8°.

DURAND (Léopold), bénédictin, né en Lorraine, le 29 novembre 1666, fut pourvu d'un canonicat à l'âge de huit ans; mais n'ayant point de vocation pour l'état ecclésiastique, il le résigna à son frère. Il exerça la profession d'avocat à Metz, puis à Paris, et consacra tous ses loisirs à l'étude de l'architecture; il y avait fait des progrès très-remarquables, lorsqu'il l'abandonna pour se faire bénédictin à l'abbaye de Munster, en Alsace, le 11 février 1701. Ses supérieurs employèrent ses talents au profit des différentes maisons de l'ordre. C'est à dom Durand qu'on doit le plan du château de Commercy, et ce fut lui qui en surveilla la construction. Il mourut à Saint-Avold le 5 novembre 1749, laissant un *Traité des bains et des eaux de Plombières*. Dom Calmet le fit imprimer avec des additions, Nancy, 1749, in-8°. Les gravures qui accompagnent cet ouvrage ont été faites sur les dessins de dom Durand.

DURAND (François-Jacques), ministre protestant, né dans un village près d'Alençon en Normandie, en 1737, eut quelque temps pour maître le célèbre abbé Poulle, et se rendit en 1755 à Lausanne, où il embrassa la prétendue réforme. Appelé à Berne en 1768, comme directeur d'un nouveau séminaire, il professa ensuite depuis 1785 l'histoire ecclésiastique, puis la morale chrétienne, à Lausanne, et mourut en 1813. Ses principaux ouvrages sont : *Abrégé des sciences et des arts*, 1762, livre qu'on a souvent réimprimé avec des changements pour le faire servir à l'instruction de la jeunesse dans quelques pays catholiques; *L'Esprit de Saurin*, 1767, 2 vol. in-12, ouvrage que l'abbé Pichon reproduisit l'année suivante avec des additions et des suppressions sous ce titre : *Principes de la religion et de la morale*, etc. ; *Sermons pour les solennités chrétiennes*, Lausanne, 1767; *Année évangélique*, etc., Lausanne, 1780, 7 vol. in-8°, traduit en anglais et en allemand : l'auteur publia en 1792 deux vol. de *Supplément* à cet ouvrage ; *Statistique élémentaire de la Suisse*, Lausanne, 1795, 4 vol. in-12 ; *Le Bon fils, ou la Piété filiale*, Lausanne, 1805, 2 vol. in-12. C'est un roman moral que les critiques ont surnommé le *Telémaque bourgeois*. Armand-Delille, pasteur de l'église réformée de Valence, a publié les *Sermons nouveaux de Durand*, avec une notice sur sa vie, Valence, 1809, 2 vol. in-8°.

DURAND (David), ministre protestant, né à saint Pargoire dans le Bas-Languedoc vers 1681, était issu d'une famille distinguée de Montpellier alliée entre autres à celle du cardinal de Bernis. Après avoir été reçu ministre à Bâle dans les premières années du xviii° siècle, il passa en Hollande où il fut chapelain d'un régiment de réfugiés languedociens envoyés en Espagne lors de la guerre de la succession. Durand fut pris par quelques paysans espagnols qui découvrirent qu'il était hérétique, et se disposaient à le faire périr, lorsqu'il fut délivré de leurs mains par l'intervention du duc de Berwick pour être remis en celles de l'inquisition. Un curé lui procura les moyens d'échapper à ce tribunal, en obtenant qu'il serait envoyé au couvent des jésuites à Montpellier pour y être instruit dans la religion catholique. Durand parvint à s'évader, se rendit à Genève, puis à Roterdam où il connut Bayle, et enfin en Angleterre, où il mourut en 1763, pasteur de l'église protestante de la Savoie, à Londres. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages; les principaux sont : *Histoire de la peinture ancienne, extraite du 35° livre de l'Histoire naturelle de Pline*, Londres, 1715, in-fol.; *Histoire naturelle de l'or et de l'argent, extraite de Pline*, Londres, 1729. Ces histoires ont été beaucoup surpassées

de nos jours. *La vie et les sentiments de Lucilio Vanini*, Roterdam, 1717, in-12; *La religion des mahométans, tirée du latin d'Adrien Reland*, La Haye, 1721, in-12 : c'est son meilleur ouvrage; *Sermons sur divers textes de l'Ecriture sainte*, Roterdam, 1711, et Londres, 1728, in-8°, rares; les tomes 11 et 12 de l'*Histoire d'Angleterre* de Rapin Thoyras, in-4°, très-inférieurs à ceux de l'auteur primitif; *Les Académiques de Cicéron*, traduites en français, avec le latin, Londres, 1740, in-8°, extrêmement rare. Son style en général est inégal et sans force.

DURAND (Ursin), né à Tours, religieux de la congrégation de Saint-Maur en 1701, a donné, avec dom Martenne, *Thesaurus novus anecdotorum*, 1717, 5 vol. in-fol.; *Collectio veterum scriptorum*, 1724-33, 9 vol. in-fol.; *Voyage littéraire*, publié avec dom Martenne, 1724-27, 2 vol. in-4°; *L'art de vérifier les dates*, 1750, in-4°, et 1769, in-fol. (*Voy.* Antine, Clémencet.) Nous ignorons l'année de sa mort; il vivait encore en 1770, et il était à cette époque à la 88e année de son âge.

DURAND DE MAILLANE (Pierre-Toussaint), avocat, né à Saint-Remy en Provence, fut élu député du tiers-état de la sénéchaussée d'Arles aux états-généraux, ensuite à la Convention nationale par le département des Bouches-du-Rhône, puis au conseil des Anciens. C'est sur le rapport de Durand de Maillane et de Martineau que la constitution civile du clergé fut rédigée. A l'occasion de la pétition de Talma qui se plaignait qu'un curé lui eût refusé la bénédiction nuptiale, il proposa le premier de soustraire le mariage à l'autorité religieuse. Dans le procès de Louis XVI, il vota la détention jusqu'à la paix et le bannissement. Il se montra toujours opposé aux Jacobins et favorable aux émigrés. En 1797, il fut mis au Temple comme ayant favorisé leur rentrée, mais il fut acquitté par le tribunal criminel de la Seine et recouvra sa liberté dans le mois de février 1798. Il devint, après la révolution du 18 brumaire, juge à la cour d'appel d'Aix, et mourut à la fin de 1814. Durand de Maillane était un grand casuiste, mais on lui a reproché de n'avoir pas assez respecté les droits du saint-siége, en favorisant les libertés de l'église gallicane. Ses principaux ouvrages sont : *Dictionnaire du droit canonique*, Lyon, 1761, 2 vol. in-4°; nouvelle édition, 1770, 4 vol. in-4°, et 1776, 5 vol.; *Les libertés de l'église gallicane*, Lyon, 1770 et 1776, 5 vol. in-4°. L'auteur, en composant cet ouvrage, a pris pour guides des recueils constamment désavoués par le clergé; *Instituts du droit canonique*, Lyon, 1770, 10 vol. in-12; *Le parfait notaire apostolique*, 1779, 2 vol. in-4°; *Histoire apologétique du comité ecclésiastique de l'assemblée Constituante*, 1791, in-8°. Ce volume est divisé en trois parties, dont la première trace les opérations du comité, la deuxième est dirigée contre l'*Exposition des principes*, publiée par les évêques, et la troisième contre les brefs de Pie VII. On trouve dans cet écrit, dit M. Picot, les idées et le langage du parti qui, depuis 80 ans, mettait le trouble dans l'Eglise, et méditait d'en abattre l'autorité.

DURANTI (Jean-Etienne), fils d'un conseiller au parlement de Toulouse, fut capitoul en 1563, ensuite avocat général, enfin nommé premier président du parlement par Henri III, en 1581. C'était dans le temps de la Ligue. Duranti y était fort opposé. Après avoir échappé plusieurs fois à la mort, en voulant calmer le peuple, il fut tué d'un coup de mousquet, en 1589. On se jeta sur lui, on le perça de mille coups, et on le traîna par les pieds à la place de l'échafaud. Il avait fait des établissements utiles, et composé un savant traité, *De ritibus ecclesiæ catholicæ libri III*, faussement attribué à Pierre Danes, évêque de Lavaur, et imprimé à Rome, in-fol., en 1591, et à Paris en 1624, 6e édition, in-8°.

DURANTI DE BONRECUEIL. *Voy.* Bonrecueil.

DURET (Edme-Jean-Baptiste), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Paris le 18 novembre 1671, mourut le 23 mars 1758. Il a traduit le 2e vol. des *Entretiens d'une âme avec Dieu*, par Hamon; et la *dissertation théologique* d'Arnauld sur une proposition de saint Augustin.

DUREUS ou DURÆUS (Jean), jésuite, écrivit, au XVIe siècle, contre la *Réponse de Whitaker aux vingt-deux raisons de Campien*, Paris, 1582, in-8°.

DUREUS ou DURY (Jean), théologien protestant du XVIIe siècle, natif d'Ecosse, travailla avec beaucoup de zèle, mais en vain, à la réunion des luthériens avec les calvinistes. Il publia, à ce sujet, plusieurs ouvrages depuis 1634 jusqu'en 1674, in-8°, et in-4°, et mourut quelque temps après, avec la réputation d'un homme qui à un esprit éclairé joignait un caractère conciliant.

DURHAM (Jacques), théologien écossais, né en 1620 dans le Lothian oriental, mort à Glascow en 1658, dans la force de l'âge, se distingua par son éloquence dans la chaire et se fit aimer par ses heureuses qualités. Outre des *Sermons* et divers écrits théologiques, on a de Durham un *traité sur le scandale*, et un *Commentaire* sur les révélations.

DURICH (Fortunat), religieux barnabite, docteur en théologie, né en 1730 à Turnau en Bohême, fut professeur de théologie et de langue hébraïque à l'université de Prague et co-recteur dans son monastère. Son ordre ayant été supprimé en Bohême, il se retira à Vienne, puis à Turnau, où il mourut le 30 août 1802. Il fut l'un des principaux collaborateurs de la dernière édition de la Bible bohémienne, donnée par les Barnabites de Prague, et il a laissé en outre : *Eutychii Benjamin Transalbini Dissertatio philologica de vocibus* Hhartymmim *et* Belathem, *Exod.* VII, 11, 1763, in-folio; *Templi Salvatoris et monasterii fratrum minimorum S. Francisci de Paula veteris Pragæ specimen historicum*, Prague, 1771, in-8°; *Dissertatio de Slavo-Bohemica sacri codicis versione*, ibid., 1777, grand in-8°; *Bibliotheca Slavica antiquissimi*

dialecti communis et ecclesiasticæ Slavorum gentis, Vienne, 1795, grand in-8°.

DURINGER (MELCHIOR), professeur en histoire ecclésiastique à Berne, peut fournir un nouvel article au traité *De infelicitate litteratorum.* Il passa toute sa vie dans la mélancolie et la misanthropie. Le feu ayant pris à sa maison le 1er janvier 1723, il tomba d'un troisième étage, et mourut une heure après, dans sa 76e année. Le célèbre Scheuchzer, auteur de la *Physica sacra*, avait profité des lumières de Duringer.

DUROSOY (JEAN-BAPTISTE), jésuite, docteur en théologie, né à Belfort en 1726, et mort le 22 avril 1804, dans le canton de Soleure en Suisse, où il s'était retiré lors de la persécution, a publié : *Philosophie sociale, ou Essai sur les devoirs de l'homme et du citoyen*, 1752, in-12; il se proposait de faire paraître plusieurs autres ouvrages, qui ont été détruits pendant la révolution. Il avait professé la théologie au collége royal de Colmar.

DURRIUS (JEAN-CONRAD), né à Nuremberg en 1625, fut successivement professeur en morale, en poésie et en théologie à Altorf, où il mourut en 1667. On a de lui une *lettre* dans laquelle il raconte à un de ses amis que les premiers inventeurs de l'imprimerie furent accusés de magie par quelques moines, affligés de ce que l'invention de cet art leur enlevait les gains qu'ils étaient accoutumés de faire en copiant les manuscrits. Mais cette anecdote est de l'invention de Durrius. Il est bien vrai que la grande ressemblance des épreuves a fait d'abord soupçonner de la magie; mais ce ne sont pas les moines qui ont adopté ni répandu ce soupçon. Durrius ne réfléchit pas que dans ce conte il fait l'éloge du travail, du savoir et de l'utilité des moines, qui étudiaient et s'instruisaient, tandis que le reste du monde croupissait dans l'ignorance. On a encore de lui *Synopsis* ou *Compendium theologiæ moralis*, qui a eu plusieurs éditions, et d'autres ouvrages.

DUSSERRE-FIGON (JOSEPH-BERNARD), jésuite, né à Avignon en 1728, fut attaché, après la suppression de son ordre, à l'église Saint-Roch à Paris. A l'époque de la révolution il se retira à Florence, où il mourut le 22 mai 1800. C'était un prédicateur distingué. On a de lui : *Panégyrique de madame de Chantal*, prononcé dans l'église de la Visitation à Paris, à Saint-Denis et à Meaux, pour la cérémonie de la canonisation, en 1772, Paris, 1780, in-8°; *Panégyrique de sainte Thérèse*, prononcé dans l'église des carmélites de Saint-Denis, ibid., 1785, in-8°; *Discours pour la fête séculaire de la maison de Saint-Cyr*, prononcé le 26 juillet 1786, ibid., 1786, in-8°; *Oraison funèbre de Louise-Marie de France*, ibid., 1788, in-8°; *Discours pour la fête de la Rosière*, prononcé dans l'église de Surène le 30 août 1789, ibid., 1789, in-8°; enfin plusieurs discours prononcés pendant son séjour en Toscane, et qui sont inédits.

DUTEMS (JEAN-FRANÇOIS HUGUES, plus connu sous le nom de) docteur de Sorbonne, né à Reugney en Franche-Comté le 6 août 1745, mourut le 19 juillet 1811. Le prince Ferdinand de Rohan, archevêque de Bordeaux, et ensuite de Cambrai, le nomma l'un de ses vicaires généraux et lui donna un canonicat dans son église. Ses connaissances dans l'histoire et dans la morale lui en firent confier la chaire au collége royal, en 1782. Déporté en Suisse après les sanglantes journées de septembre 1792, il passa de là en Italie, où il partagea son temps entre l'étude et la pratique de ses devoirs religieux. Il rentra en France en 1801, mais il ne voulut solliciter aucune place, et ses travaux littéraires suffirent à soutenir sa modeste existence. Il coopéra au *Journal des Débats* et au *Répertoire de jurisprudence.* De plus, on a de lui : *Eloge de Pierre du Terrail, appelé le chevalier sans peur et sans reproche*, Paris, 1770, in-8°; *Panégyrique de saint Louis, prononcé devant les membres de l'académie française*, Paris, 1781, in-8°; *le Clergé de France, ou Tableau historique et chronologique des archevêques, évêques, abbés et abbesses du royaume*, Paris, 1774-75, 4 vol. in-8°. Ce n'est pas simplement un abrégé du *Gallia christiana;* Dutems corrigea plusieurs erreurs échappées aux auteurs de ce grand ouvrage, et le continua jusqu'à 1774, en ajoutant sur quelques métropoles des pièces encore inédites. Il est à regretter qu'il n'ait pas eu le temps de terminer ce beau travail : *Histoire de Jean Churchill, duc de Marlborough*, Paris, 1808, 3 vol. in-8°, avec figures, plans et cartes; ouvrage remarquable par la pureté du style, la facilité du récit, et surtout par l'impartialité de l'auteur; *Histoire de Henri VIII*, restée manuscrite.

DUTENS (LOUIS), né à Tours le 15 janvier 1730, de parents protestants, passa en Angleterre, et s'attacha à lord Mackenzie, qui lui procura plusieurs emplois honorables et lui laissa un legs considérable qui le mit à même de passer les dernières années de sa vie dans l'aisance et dans la société des grands. Il était membre de la société royale de Londres, historiographe de la Grande-Bretagne, et associé libre de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Il est mort le 23 mai 1812. Il a laissé : *Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes*, 1766, 2 vol. in-8°, 4e édition, 1812. Cet ouvrage, écrit avec autant de simplicité que de précision, fut goûté du public, mais déplut aux philosophes, parce que l'auteur y démontre que la philosophie moderne n'a fait que répéter ce qui avait été dit et redit dans tous les siècles et presque chez tous les peuples. Il ne laisse pas même à ces orgueilleux la triste gloire d'avoir enfanté les premiers les erreurs qu'ils se sont efforcés d'accréditer. *Poésies*, 1767, in-12, 1777, in-8°; *Le tocsin*, Rome, 1769, in-12, réimprimé sous le titre d'*Appel au bon sens*, où Voltaire et Rousseau sont peu ménagés; *Explication de quelques médailles de peuples, de villes et de rois, grecques et phéniciennes*, 1773, in-4°; nouvelle édition, 1776, in-4°, ouvrage estimé et peu commun; *Logique, ou l'Art de raison-*

ner, 1763, in-12; 1777, in-8°; *Du miroir ardent d'Archimède*, 1775, in-8°; *Des pierres précieuses et des pierres fines, avec les moyens de les connaître et de les évaluer*, 1776, in-12 : cette édition est très-recherchée, 1777, in-8°; 1783, in-12. *Itinéraire des routes les plus fréquentées, ou Journal d'un voyage aux principales villes d'Europe*, 1775, in-8°, très-souvent réimprimé; *De l'Eglise, du pape, de quelques points de controverse, et moyens de réunion de toutes les églises chrétiennes*, 1781, in-8°, réimprimé sous le titre de *Considérations théologiques, sur les moyens de réunir toutes les églises chrétiennes*, 1798, in-8°; *L'Ami des étrangers qui voyagent en Angleterre*, 1789, in-8°, réimprimé sous le titre de *Guide moral, physique et politique des étrangers*, 1792, in-12, souvent réimprimé. On lui doit encore une édition des *OEuvres complètes de Leibnitz*, Genève, 1769, 6 vol. in-4°.

DUTERTRE (Jean-Baptiste), né à Calais en 1610, quitta ses études pour entrer dans les troupes, et fit divers voyages sur terre et sur mer. De retour en France, il se fit dominicain à Paris, en 1635. Son zèle pour la conversion des âmes le fit envoyer en mission dans les îles de l'Amérique, où il travailla avec fruit. Il en revint en 1658, et mourut à Paris en 1687, après avoir publié son *Histoire générale des Antilles habitées par les Français*, en 4 vol. in-4°, 1667 et 1671, ouvrage intéressant et curieux, mais écrit avec plus d'exactitude que de précision, de chaleur et d'agrément. Le premier volume renferme ce qui s'est passé dans l'établissement des colonies françaises; le 2ᵉ, l'histoire naturelle; le 3ᵉ et le 4ᵉ, l'établissement et le gouvernement des Indes occidentales depuis la paix de Breda. On cite encore du Père Dutertre : *La vie de sainte Austreberte, vierge, première abbesse de l'abbaye de Pavilly, près de Rouen, tirée de l'ancien manuscrit de l'abbaye de Sainte-Austreberte de Montreuil-sur-Mer*, Paris, 1659, in-12.

DUTERTRE (Rodolphe), jésuite, né à Alençon, en 1677, mort vers 1762, auteur d'une *Réfutation du Système métaphysique du père Malebranche*, 3 vol. in-12, 1715, et des *Entretiens sur les vérités de la religion*, 3 vol. in-12, 1743.

DUTILLET. *Voy.* Tillet (du).

DUTOUR (Etienne-François), né en 1711, à Riom dans la Basse-Auvergne, où il mourut en 1784, est auteur des ouvrages suivants : *Vita Christi et concordia evangelistarum*, Riom, 1782 et 1820, in-12; Mayence, 1784, in-12; *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et Concorde des évangélistes*, Paris, 1787, in-12, dédié à madame Louise, religieuse carmélite. Dutour composa en outre un assez grand nombre de mémoires sur la physique, qu'il avait beaucoup étudiée.

DUVAL (André), né à Pontoise en 1664, docteur de Sorbonne, fut pourvu le premier de la chaire de théologie nouvellement établie par Henri IV en 1596. Il méritait cette place par ses lumières et son zèle pour l'orthodoxie. Il fut un des grands adversaires de Richer et du richérisme. Le judicieux docteur connut toutes les conséquences du démocratique système de ce novateur syndic, et combien directement il tendait à une destruction totale de l'Eglise (*Voy.* Richer). On le choisit pour un des trois visiteurs généraux des carmélites en France. Il était senieur de Sorbonne, et doyen de la faculté de théologie, lorsqu'il mourut en 1638. On a de lui : un *Commentaire sur la Somme de saint Thomas*, 2 vol. in-fol.; des écrits contre Richer; un ouvrage contre le ministre Dumoulin, avec ce titre singulier : *Le feu d'Elie pour tarir les eaux de Siloë*; les *Vies de plusieurs saints de France et des pays voisins*, pour servir de suite à celles de Ribadeneira, qu'il s'était occupé à traduire en français : *De la suprême puissance du Pontife Romain sur l'Eglise*, 1614, in-4°, en latin.

DUVAL (Pierre), né à Paris au commencement du xviᵉ siècle, possédait les langues anciennes, et cultivait la poésie. François Iᵉʳ le chargea de surveiller l'éducation du Dauphin, et le récompensa de ses soins en le nommant à l'évêché de Séez, vers 1539. Ce prélat assista au concile de Trente, et mourut à Vincennes, en 1564. On a de lui une traduction du *Critias* de Platon, faite par ordre du roi, publiée en 1547 et réimprimée en 1582, avec le Commentaire de Jean le Masle d'Angers; *le Triomphe de vérité, où sont montrés infinis les maux commis sous la tyrannie de l'Ante-Christ, tiré de Maphæus Vegeus, et mis en vers*, Paris, 1552; *De la grandeur de Dieu, et de la connaissance qu'on peut avoir de lui par ses œuvres*, Paris, 1553, 1555, in-8°; *De la Puissance, sapience et bonté de Dieu*, Paris, 1558, in-8°, et 1559, in-4°. Ces deux derniers ouvrages ont été plusieurs fois réimprimés.

DUVAL (Jean), évêque de Babylone, né à Clamecy en Nivernais, l'an 1597, entra en 1615 dans l'ordre des carmes déchaussés, et prononça ses vœux sous le nom de Bernard de Sainte-Thérèse. Après avoir appris le turc, le persan et l'arabe, il se rendit à Bagdad, et fut fait évêque en 1658. Suivant l'abbé Lebeuf, dans ses *Mémoires sur la ville d'Auxerre*, on conservait, manuscrits, un *Dictionnaire* de ces langues, par Duval, et 50 volumes de sermons, dans la bibliothèque du séminaire des missions étrangères à Paris, dont ce prélat est regardé comme un des fondateurs. Duval mourut à Paris le 10 avril 1669, et fut inhumé chez les carmes déchaussés.

DUVAL (Pyrau), ecclésiastique, né vers 1730, dans le pays de Liége, fut conseiller de la cour du landgrave et prince de Hesse-Hombourg, et mourut sur la fin du xviiiᵉ siècle, après avoir composé divers ouvrages ayant la plupart pour but de propager l'esprit de tolérance et les principes d'humanité chez les nations voisines. Tels sont les suivants : *Accord de la religion et des rangs*, Francfort, 1775, in-8°; *Catéchisme de l'homme social*, Francfort-sur-le-Mein, 1776, in-8°, trad. en allemand la même année; *Aristide et Agiatis*, Yverdun, 1777 et 1778 : ces deux ouvrages, qui forment chacun un volume

in-8°, sont écrits en prose; ils ont été comparés à *Bélisaire*, auquel ils sont peut-être inférieurs sous le rapport du style, mais que certainement ils surpassent par la solidité des raisonnements. On a encore de Duval-Pyrau les *Eloges historiques* de Nicolas Sahlgren, Francfort-sur-le-Mein, 1778, in-4°, et de Jonas Alstroemer, Berlin, 1784, in-8°.

DUVERDIER (Pierre Peineau), oratorien, né à Tonneins, en 1721, fut supérieur du collége de Vendôme de 1768 à 1774, puis assistant du général de sa congrégation. On assure qu'il eut part à l'ouvrage de Gaudin sur les inconvénients du célibat des prêtres, sujet sur lequel le canoniste Maultrot, et plus tard l'abbé Jager, ont écrit dans un esprit bien différent. Si cela est vrai, il y a lieu de s'étonner que son crédit, quelque grand qu'on le suppose, ait pu le faire monter en 1782 sur le siége épiscopal de Mariana en Corse. Duverdier mourut en 1789.

DUVERNOY (Jean-Jacques), ministre protestant, né à Etupes, près Montbéliard, le 18 avril 1709, étudia la philosophie et la théologie au séminaire de Tubingue; il accepta ensuite la place de lecteur du grand-maréchal du marquis de Dourlach, devint en 1745 pasteur de l'église allemande de Montbéliard, et mourut dans cette ville en 1805, avec le titre de surintendant des églises de la principauté. En 1754, il avait fait réimprimer les *sermons* de Nardin, ministre à Blamont, qui était son oncle maternel, et il les avait fait précéder d'une Vie, où il justifiait les principes des Herrnhuters ou frères Moraves, qui étaient ceux de son oncle. Cette *Vie de Nardin* fut supprimée par un arrêt du conseil de régence; mais les disciples de Zinzendorf, déjà nombreux dans le pays, n'en mirent que plus d'empressement à la rechercher. Duvernoy traduisit de l'allemand : les *Lettres de controverse* du chancelier Pfaff aux jésuites Seedorf et Scheffmacher; la *Géographie* de Hubner, Bâle, 1757, 6 vol. in-8°; l'*Abrégé historique des livres de l'Ancien Testament*, par Risler, 1799, 3 vol. in-8°, etc.; et de l'anglais de Wilcock : *Le miel découlant du rocher qui est Christ, ou Briève exhortation*, etc., Strasbourg, 1772, in-12. Duvernoy revit la trad. de l'*Abrégé de l'histoire du luthéranisme*, de Seckendorf, par son collègue Paur, ministre à Clairegoutte, et il y joignit un *Abrégé de l'histoire des églises esclavonnes et vaudoises depuis les premiers siècles du christianisme jusqu'à la réformation*, Bâle, 1785, in-8°. Enfin il donna des *Recueils de sentences de l'Ecriture sainte*, à l'usage des frères Moraves, et un *Abrégé de la saine morale fondée sur la religion*, mis en rimes, Bâle, 1803, in-8°.

DUVERNOY (Jacques-Christophe), fils du précédent, né à Montbéliard le 25 novembre 1740, fut pasteur à Barby, où il mourut en 1799. On a de lui : une *Vie du comte de Zinzendorf*, Barby, 1793, in-8°; un *Abrégé* de ses Discours sur les quatre évangélistes, ibid., 1796, 6 vol. in-8°. Ces deux ouvrages sont en allemand.

DUVIVIER (Joseph-Hippolyte), né en 1752, à Mons, fit ses cours de philosophie et de théologie à l'université de Louvain, où il prit ses licences en droit canon, et débuta par l'écrit suivant : *Apologie du mariage chrétien, ou Mémoire critique, canonique et politique en réponse au Commentaire intitulé : Des empêchements dirimant le contrat de mariage*, 1788, in-8°. Le commentaire était de l'avocat d'Outrepont, qui l'avait composé en faveur de l'édit de Joseph II du 28 septembre 1784. Cette Apologie, qui fit sensation dans les Pays-Bas, ne portait point le nom de l'auteur. Le cardinal de Frankenberg, archevêque de Malines, fit venir de Mons l'abbé Duvivier, qu'il nomma son secrétaire, et il eut part à l'examen des professeurs de Louvain, fait en 1789 par M. de Frankenberg. Cet examen eut lieu du 10 mars au 28 avril, et roula sur 28 questions. Le résultat fut une Déclaration du cardinal, du 26 juin 1789, sur l'enseignement du séminaire général de Louvain. Cette déclaration, imprimée en 1790, in-8° de 201 pages, passe pour être l'ouvrage de Duvivier, qui partagea, depuis, les persécutions et l'exil du cardinal. Longtemps il rédigea le Journal ecclésiastique des Pays-Bas, et il publia plusieurs écrits sur le serment. Quelques auteurs lui attribuent le *Précis de ce qui s'est passé en Belgique relativement au serment*, 1800, in-8° de 159 pages. Il mit au jour dans les années 1799-1801, trois lettres au premier consul, sous le nom du *bon Anselme* : ces lettres fort bien écrites sont devenues très-rares. Nommé chanoine titulaire lors de la réorganisation du chapitre de Tournay en 1803, Duvivier fit paraître, la même année, le *Préservatif contre la suite du Sophisme dévoilé*, dont le succès fut grand et rapide. En 1804 il devint archidiacre, et en 1811 il accompagna son évêque au concile. Tous les deux furent arrêtés et enfermés à Vincennes le 12 juillet 1811. Au mois de février 1812, le prélat fut relégué à Gien, et, trois semaines après, Duvivier fut envoyé à Vervins en surveillance. L'évêque de Tournay, Mgr Hirn, ayant signé le 1er juillet 1813 la démission de son siége, l'abbé Duvivier refusa de reconnaître la validité de cet acte, qu'il ne croyait pas avoir été librement consenti, et ne voulut jamais se soumettre à la juridiction du nouvel évêque. Le clergé du diocèse suivit son noble et courageux exemple. L'abbé Duvivier devint, en 1814, grand-vicaire de Mgr Hirn, et à la mort du prélat il fut choisi par le chapitre pour l'un des vicaires capitulaires. Sous le gouvernement du roi Guillaume, l'abbé Duvivier fit cause commune avec les autres grands-vicaires capitulaires de la Belgique. Il conserva ses fonctions de vicaire général jusqu'à sa mort, arrivée le 25 janvier 1834.

DUVIVIER (madame), fondatrice et supérieure générale des religieuses de Sainte-Marthe, née à Romans, au mois de septembre 1784, d'une famille noble et ancienne, reçut une éducation soignée et surtout chrétienne. Dès ses plus jeunes années, elle aimait à soulager la misère, à consoler l'infortune, à visiter les malades et les prisonniers, à in-

struire les ignorants, à préparer les enfants à s'approcher de la sainte table. Non contente des abondantes aumônes que sa fortune lui permettait de verser dans le sein des pauvres, elle savait intéresser les riches en leur faveur. M. Antelme, curé de Romans, touché d'une ferveur si constante et d'un dévouement si généreux, l'engagea à fonder, sur sa paroisse, une communauté vouée à l'instruction des jeunes filles, laquelle serait pour ce sexe ce que sont pour l'autre les disciples du pieux de La Salle. Mademoiselle Duvivier accueillit ce conseil avec empressement, et bientôt elle réunit autour d'elle un certain nombre de jeunes personnes qu'elle prépara elles-mêmes à remplir la sainte mission qu'elle leur destinait. Dieu bénit visiblement ses efforts, et lorsqu'elle mourut, à Romans, le 1[er] février 1835, elle avait déjà établi en divers lieux sept maisons qu'elle laissait florissantes. Les religieuses qui les habitent font trois vœux et ne sortent que pour de graves raisons. A cette époque, outre plusieurs pensionnaires pauvres, elles avaient à Romans trois classes où plus de trois cents filles recevaient l'instruction religieuse et gratuite.

DUVOISIN (Jean-Baptiste), évêque de Nantes, né à Langres le 16 octobre 1744. Après avoir fait de brillantes études, il fut agrégé à la maison de Sorbonne, et fut nommé professeur, quoique jeune encore. Il devint successivement promoteur de l'officialité de Paris, censeur royal, chanoine d'Auxerre, chanoine et grand-vicaire de Laon. Il était dans cette dernière ville au commencement de la révolution, et fut déporté, avec un grand nombre d'autres ecclésiastiques, en septembre 1792. Il passa en Angleterre, ensuite à Brunswick, où il ouvrit un cours de littérature. De retour en France en 1801, après le concordat, il fut nommé à l'évêché de Nantes, et fut du nombre des quatre évêques appelés pour résider auprès du pape à Savone, puis à Fontainebleau. Il fit aussi partie d'une commission composée de cardinaux et d'évêques chargés de donner leur avis sur plusieurs points, et y tint la plume au moins pour les réponses qui furent publiées. Il montra, dit-on, dans cette affaire une extrême condescendance, et fut accusé par plusieurs d'avoir trahi les intérêts de la religion. On se fonda, pour justifier cette accusation, sur les honneurs dont il fut comblé par Bonaparte. Cependant quelques écrivains ont cherché à le justifier, en disant que le désir d'éviter de plus grands maux à l'Eglise avait dirigé sa conduite dans ces temps désastreux, et qu'il avait fait plusieurs fois des représentations inutiles. On cite entre autres une lettre qu'il écrivit avant d'expirer : *Je supplie*, y disait-il, *l'empereur de rendre la liberté au saint-père; sa captivité trouble encore les derniers instants de ma vie. J'ai eu l'honneur de lui dire plusieurs fois combien cette captivité affligeait toute la chrétienté, et combien il y avait d'inconvénient à la prolonger. Il serait nécessaire, je crois, au bonheur de Sa Majesté, que Sa Sainteté retournât à Rome.* « Cette « lettre, dit l'auteur des *Mémoires pour ser-* « *vir à l'histoire ecclésiastique du dix-huitième* « *siècle*, fait honneur à l'évêque de Nantes; « mais n'eût-elle pas pu être plus forte en- « core, et contenir l'improbation de quelques « démarches et de quelques écrits qu'il pa- « raît difficile de justifier? C'est à ce dernier « moment qu'il convenait à un évêque de « dire la vérité tout entière. Aussi cette let- « tre n'effacera point, dans l'opinion de bien « des gens, la tache de la faiblesse du prélat, « et on lui pardonnera d'autant moins qu'il « avait beaucoup d'esprit, de talent et de « connaissances. » Il mourut d'une fluxion de poitrine le 9 juillet 1813. On a de lui : *Dissertation critique sur la vision de Constantin*, 1774, in-12; *L'autorité des livres du Nouveau Testament contre les incrédules*, Paris, 1775, in-12; *L'autorité des livres de Moïse, établie et défendue contre les incrédules*, Paris, 1778, in-12; *Essai polémique sur la religion naturelle*, Paris, 1780, in-12; *De vera religione*, Paris, 1785, 2 vol. in-12 : ce sont les leçons qu'il avait dictées dans les écoles de Sorbonne; *Examen des principes de la révolution française*, 1795, in-8° ; *Défense de l'ordre social contre les principes de la révolution française*, Londres, 1798, in-8° : ce livre est très-rare en France, et l'auteur y discute, avec autant de sagacité que d'impartialité, les principes qui ont servi d'éléments à notre révolution; *Démonstration évangélique*, Brunswick, 1800, et Paris, 1802 et 1805. Cette dernière édition est augmentée d'un *Traité sur la tolérance*. Cet ouvrage, qui a le mérite de réunir en un petit volume, et de présenter avec ordre, clarté et précision, ce qui se trouve épars dans un grand nombre de livres, a été reproduit dans le tome XIII de la grande collection des *Démonstrations évangéliques*, publiée par M. l'abbé Migne, Petit-Montrouge, 1843-1849, 18 vol. in-4°

FIN DU TOME PREMIER.



